


MAGASIN
PITTORESQUE
9ME ANNÉE
1841.
J.JACKSON S.

LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

NEUVIÈME ANNÉE.

1841.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS.	DÉPARTEMENTS.	PARIS.	DÉPARTEMENTS.
Prix :	Franco *par la poste.*	*Prix :*	Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

RUE JACOB, N° 30.

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

31 décembre 1841.

La correspondance qui s'est établie, dès la fondation de ce Recueil, entre un certain nombre d'abonnés et la direction, devient chaque année plus active : c'est pour nous un sujet réel de satisfaction. Les lettres qui nous sont adressées ne sont pas seulement des marques d'intérêt qui excitent notre émulation et accroissent notre espoir ; elles contiennent pour la plupart d'utiles indications et de sages avertissements. Si quelquefois, parmi les sujets de gravure ou d'article que l'on veut bien nous signaler, il en est que nous tardions à traiter, ce ne doit pas être un motif pour nous soupçonner d'indifférence ou d'oubli : l'espace est borné, le temps rapide, et la bienveillance soutenue du public nous donne de l'espoir en l'avenir. Nous n'hésitons pas à avouer cependant qu'il nous est arrivé plus d'une fois d'ajourner indéfiniment l'insertion de communications d'ailleurs curieuses, soit parce que, reposant sur des faits difficiles à vérifier, et n'étant accompagnées que d'avis anonymes, elles manquaient d'autorité suffisante, soit parce que la forme sous laquelle elles étaient présentées aurait rendu nécessaires quelques modifications. Cette dernière remarque s'appliquerait particulièrement à des autobiographies, vraies ou feintes, à des fragments d'histoire privée, à des relations de voyages, que l'on a bien voulu nous confier, cette année, et qui auraient été sans doute de nature à instruire, à intéresser et à exercer une influence morale : mais il eût été indispensable de réduire quelques parties, de resserrer, d'extraire, d'omettre, et l'on avait négligé de nous en donner la permission. Nos correspondants connus ou inconnus ne se méprendront point, nous en avons la confiance, sur le sens de ces observations : loin de songer à restreindre nos relations avec eux, nous souhaitons sincèrement les étendre : nous voulons seulement les rendre plus sûrement utiles. Nos lecteurs nous connaissent bien mieux que nous ne les connaissons ; depuis neuf ans, nous causons toutes les semaines familièrement avec eux, et chacun d'eux peut se faire une idée à peu près exacte de ce que nous sommes. Si de notre côté, il nous faut désespérer de nous attacher par des liens plus directs et plus intimes tant de souscripteurs épars en France et presque dans toutes les parties du monde, nous croyons du moins possible de parvenir à ce qu'il n'y ait point de centre important, point de province, point de contrée où nous n'ayons quelques sages collaborateurs, des conseillers, ou même, par intérêt peut-être pour le but honorable que nous poursuivons, des amis.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1841.

LES MUSICIENS AMBULANTS.



(Les Musiciens ambulants, tableau de Dietrich. — Gravé sur bois par Godard d'Alençon, d'après la gravure de George Wille.)

Il délassait des longs ouvrages,
Du pauvre étourdissait les maux.
Des grands, des impôts, des orages,
Lui seul consolait nos hameaux.

Les haines, il les faisait taire;
Les pleurs amers, il les séchait.
Jamais sceptre n'a fait sur terre
Autant de bien que mon archet.

Le Violon brisé.

Aux premières heures de chaque nouvelle année, c'est encore l'usage aujourd'hui de faire des souhaits au son des instruments : accueillez favorablement, fidèles lecteurs, l'aubade rustique de nos pauvres musiciens.

Quelles figures plus honnêtes et plus joviales aurions-nous trouvées pour conduire la longue procession de personnages de tout pays, de tout caractère, de toute profession, que nous allons continuer à faire passer sous vos yeux ?

Peut-être aussi la condition de ces bonnes gens qui s'en vont par les villes et par les villages, chantant de vieilles légendes, racontant à tous les foyers où ils reçoivent l'hospitalité, ce qu'ils savent d'histoires, d'anecdotes, ce qu'ils ont entendu et vu dans leurs voyages, n'est-elle pas sans quelque lointaine analogie avec la nôtre. Leur violon et leur chalumeau ne sembleront peut-être pas des emblèmes plus déplacés en tête de notre volume que ne le sont la lyre d'Homère ou la harpe d'Ossian sur le titre de beaucoup de livres de poésie moderne. Conteurs populaires, nous devons quelque souvenir aux rapsodes et aux bardes du peuple.

Ajoutons enfin que la juste célébrité de la gravure originale des *Musiciens ambulants* aurait suffi pour nous tenter.

Le tableau est de Dietrich, peintre allemand, né à Weimar dans le commencement du dix-huitième siècle : il a appartenu à George Wille, né à Kœnisberg, qui l'a peut-être sauvé de l'oubli en le gravant.

Depuis quelques années les œuvres de Wille sont très recherchées. Dans le goût des arts du dessin, il y a des modifications continuelles qui remettent tour à tour en lumière tous les anciens mérites : on peut observer le même fait en musique et en littérature. Nous nous conformons autant qu'il nous est possible à ces arrêts de la mode.

On remarquera que cette planche de notre frontispice est la première que nous devions au burin savant et consciencieux de M. Godard d'Alençon. Ainsi qu'il convenait au sujet, le style rappelle plutôt l'ancienne manière naïve et franche de la gravure sur bois, que la légèreté brillante des maîtres anglais. M. Godard qui ne s'est point laissé enlever, par les séductions de Paris, à la vie tranquille de la province, s'est peut-être conservé, parmi nos graveurs sur bois, le plus sévère représentant de la tradition française.

LES SENS ET LE SOUFFLE.

On trouve dans un des plus anciens monuments de la littérature des Indes, un apologue qui rappelle d'une manière frappante l'apologue des membres et de l'estomac, si célèbre pour avoir eu jadis la vertu de faire rentrer le peuple romain dans son devoir. C'est un morceau qui nous paraît digne de fixer l'attention, tant par son antiquité et par la simplicité de sa forme qui marque si bien son âge, que par les réflexions qu'il fait naître. Comme toutes les œuvres des premiers temps du monde, il porte en lui ce caractère de force et de grandeur qui oblige l'esprit à penser. On doit remarquer aussi qu'il est plus vrai en même temps que plus poétique de mettre le principe fondamental de la vie dans la respiration, comme le fait l'auteur indien, que de le mettre, comme l'avait fait le célèbre romain, dans la digestion. La respiration est l'acte le plus élevé et aussi le plus mystérieux de l'existence physique des habitants de ce monde. Nous traduisons ce fragment sur la version latine qu'en a récemment donnée M. Burnouf, d'après le texte sanscrit.

Les sens s'étant disputé la prééminence, allèrent trouver Brahma. « Lequel de nous, demandèrent-ils, est le meilleur? — Que celui de vous dont l'absence vous fera regarder le corps comme perdu, leur dit Brahma, soit réputé le meilleur. »

La Voix s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les muets ne faisant point usage de la voix, respirent cependant par le souffle, voient par les yeux, entendent par les oreilles, comprennent par la raison, de même avons-nous vécu. » La voix reprit sa place.

La Vue s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les aveugles ne faisant point usage des yeux, respirent cependant par le souffle, parlent par la voix, entendent par les oreilles, comprennent par la raison, de même avons-nous vécu. » La Vue reprit sa place.

L'Ouïe s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les sourds ne faisant point usage de l'ouïe, respirent cependant par le souffle, parlent par la voix, voient par les yeux, comprennent par la raison, de même avons-nous vécu. » L'Ouïe reprit sa place.

La Raison s'en alla. Revenue après un an d'absence : « Comment avez-vous vécu sans moi ? demanda-t-elle. » Les sens répondirent : « De même que les idiots ne faisant point usage de la raison, respirent cependant par le souffle, parlent par la voix, voient par les yeux, entendent par les oreilles, de même avons-nous vécu. » La Raison reprit sa place.

Enfin, le Souffle s'apprêtant à sortir, semblable à un grand et robuste cheval de la race du Sindh qui frappe du pied, il ébranla tous les sens. « Maître, s'écrièrent-ils, ne sors pas! sans toi nous ne pourrons plus vivre.— Bien, dit-il, reconnaissez donc ma suprématie. — Maître, nous la reconnaissons, reprirent-ils. »

Heureuses les sociétés, dirons-nous comme Menenius Agrippa, s'il ne s'élevait jamais entre les éléments qui les composent des disputes comme celle-ci; si le principe qui doit tout régler dans leur sein était toujours nettement défini et unanimement reconnu; si ce principe vivificateur, toujours doué de la même force, remplissait toujours avec la même perfection ses fonctions bienfaisantes; si la Providence ne condamnait pas souvent les peuples à s'éclairer eux-mêmes sur les questions qui les inquiètent, en ayant recours à de longues et douloureuses expériences; enfin si les nations parvenaient à réunir tous leurs éléments en un seul corps, avec le même ensemble et la même harmonie qui président à la réunion des membres dans les corps que Dieu a faits. Le souffle, chez les nations, répétons-le sans cesse, c'est l'esprit de moralité.

BOISSONS ET ALIMENTS DE L'HOMME.

(Premier article.)

L'eau est la plus simple des boissons; c'est la première que la nature offre à l'homme; mais l'homme est destiné à faire servir tout ce qui l'entoure à la satisfaction de ses besoins et de ses goûts. Il a trouvé dans certains fruits une liqueur propre à calmer d'une manière prompte et agréable l'ardeur de sa soif. Au moyen de plantes ou de parties de plantes douées d'un principe aromatique, il a corrigé l'insipidité de l'eau, et a communiqué à ce liquide des propriétés particulières. Enfin, un phénomène qu'il ne pouvait long-temps ignorer, la fermentation lui a fourni une variété infinie de boissons spiritueuses.

Ainsi les boissons de l'homme peuvent être divisées en trois classes :

1° Les boissons simplement rafraîchissantes, comme l'eau seule ou mêlée au jus acide des groseilles, du citron, etc.;

2° Les boissons stimulantes, comme le café, le thé;

3° Enfin, les boissons spiritueuses ou alcooliques; et nous comprenons sous ce nom toutes celles qui doivent à l'alcool qu'elles contiennent leurs principales propriétés, c'est-à-dire les liqueurs fermentées proprement dites, comme le

vin, la bière, et les liqueurs alcooliques obtenues par la distillation, telles que l'eau-de-vie, le rhum, etc.

BOISSONS SPIRITUEUSES.

La préparation des boissons spiritueuses est un des premiers arts de la civilisation. Quelques voyageurs, à la vérité, assurent avoir rencontré dans les îles de la mer du Sud des peuplades offrant un état de société assez avancé, et auxquelles cependant cet art était entièrement inconnu. Ce sont là des cas exceptionnels, qui dépendent sans doute de causes toutes particulières et locales; car sur presque tous les points du globe, la nature a placé près de l'homme les substances à l'aide desquelles il peut faire naître la fermentation alcoolique, et partout aussi l'homme est parvenu à produire cette fermentation par les moyens en apparence les plus opposés. Dans les contrées mêmes où la vigne déploie toutes ses richesses, dans celles où l'usage du vin est le plus généralement répandu, une multitude de plantes ou de productions naturelles sont appelées à fournir des boissons spiritueuses. L'orge y sert à préparer différentes sortes de bières; les céréales, la pomme de terre, la cerise noire, etc., sont employées à la fabrication des eaux-de-vie. On sait quel parti le nord de la France tire du jus de la pomme et de celui de la poire : la distillation du cidre et celle du poiré y produisent encore une nouvelle quantité d'alcool. — Le jus des palmiers fournit à l'Inde et à l'Afrique diverses sortes de vins et d'eaux-de-vie. L'usage du vin de palmier est fort ancien. Hérodote nous apprend que cette liqueur était un des articles de commerce de Babylone. Dans l'Inde encore, les indigènes savent extraire de la noix du cocotier une liqueur alcoolique qu'ils désignent sous le nom de *calou*. — Les Américains font une bière avec la *Cassave*, espèce de galette préparée avec la farine de *manioc*, et leur *chicha* est extrait du maïs. — C'est avec le millet et le riz que les Chinois préparent une bière très forte qu'ils rendent encore plus enivrante par l'addition des graines de la pomme épineuse. — En Perse on distille le jus des pêches pour en tirer de l'alcool. — La *mélasse*, c'est-à-dire la liqueur qui reste après la première cristallisation du sucre, nous donne par la distillation une de nos principales liqueurs alcooliques, le *rhum*. —Le miel a servi, dès la plus haute antiquité, à la préparation de l'hydromel, liqueur fermentée en usage encore en Pologne, en Russie et chez les Abyssiniens. — La sève fermentée du *bouleau* ranime les forces de l'habitant de la Sibérie et l'aide à résister à la rigueur de son climat. — Enfin, la plus douce et la plus nutritive de toutes les boissons, le lait, a été transformée aussi par quelques nations en liqueur alcoolique. C'est avec le lait des juments que les Tartares font leur *koumiss* et leur *etrki*.

Cette simple revue suffit pour montrer la diversité des sources auxquelles l'homme est allé puiser ses liqueurs spiritueuses, et par quelles routes différentes il est parvenu à son but. Les boissons fermentées ou alcooliques, à la tête desquelles nous plaçons le vin, ont eu de tout temps des défenseurs enthousiastes et de violents détracteurs. Licurgue faisait arracher la vigne, et une loi de Dracon punissait de mort l'ivrognerie. Les Romains n'accordaient à leurs soldats pour toute boisson que de l'eau et du vinaigre. Mahomet a défendu l'usage du vin à ses sectateurs, et de nos jours certaines sociétés de tempérance, formées en Angleterre et en Amérique, réunissent tous leurs efforts pour bannir entièrement l'usage des boissons spiritueuses.

Après avoir par tant de moyens cherché, recueilli, perfectionné les liqueurs alcooliques, l'homme doit-il donc les rejeter comme son plus grand fléau? Avant de décider une telle question, il faut considérer les effets des boissons alcooliques sous deux points de vue; il faut examiner à part les effets qui résultent de l'usage modéré, et ceux qui ne sont que les conséquences inévitables de l'abus.

Réduites au seul rôle qu'elles doivent remplir, employées à relever les forces d'un estomac affaibli, et non à produire une excitation nuisible; appelées au secours de l'homme pour l'aider à réagir contre les influences pernicieuses de certains climats et de certaines professions, les boissons spiritueuses sont une ressource précieuse pour l'humanité. Ainsi restreint, leur emploi offre une utilité incontestable.

Malheureusement les limites de la modération sont aisément franchies, et l'abus des liqueurs alcooliques devient une source de maux d'autant plus pernicieux que c'est par des sensations agréables que commence à se manifester leur action.

Le premier effet d'une boisson alcoolique prise à doses modérées est, comme on le sait, de produire une sensation agréable de chaleur, une activité plus grande de la circulation, une excitation générale du système nerveux, et par conséquent des fonctions intellectuelles. La coloration plus animée du visage, l'éclat des yeux, une loquacité plus grande et accompagnée de plus de verve, tels sont en général les signes de cette première influence. La raison n'a pas encore subi une profonde atteinte; l'homme cependant n'est plus autant le maître de cacher ses penchants et ses secrètes pensées. Les boissons spiritueuses sont-elles prises en plus grande quantité, l'agitation physique et morale s'accroît, la circulation redouble d'énergie, la tête devient brûlante, les fonctions de l'intelligence, d'exaltées qu'elles étaient d'abord, commencent à se pervertir. Bientôt les perceptions sont confuses, l'articulation des mots ne se fait plus qu'avec difficulté, les mouvements sont irréguliers, les pas chancelants; le corps s'affaisse sur lui-même. L'homme est en proie alors à un véritable délire; il n'a plus conscience de ses actions; enfin survient un accablement profond, une sorte de sommeil léthargique. —Voilà les caractères les plus généraux de l'ivresse. On conçoit qu'ils offrent beaucoup de nuances particulières suivant la force et la composition des boissons alcooliques, les circonstances dans lesquelles se trouve l'individu qui en fait usage, suivant aussi la disposition habituelle de cet individu.

On sait, par exemple, que le vin de Champagne produit en général une ivresse rapide et gaie, facile à dissiper, tandis que la forte bière, telle que l'ale et le porter des Anglais, cause une ivresse lente, pesante et durable.

C'est un fait connu aussi que la rapidité avec laquelle l'ivresse se déclare chez les personnes qui passent subitement du chaud au froid après avoir bu plus copieusement que de coutume.

Chez certaines personnes, l'ivresse se décèle par une pâleur toujours croissante; elle les rend moroses, taciturnes, tandis qu'elle développe chez d'autres individus une gaieté insolite. Il est des hommes qui, dans cet état, sont tendres, aimants; d'autres qui deviennent irritables, querelleurs, emportés; quelques uns qui versent d'abondantes larmes sur des malheurs imaginaires. On a dit qu'en général l'ivresse du Français était gaie, celle de l'Anglais méditative, celle de l'Allemand brutale, tandis que le sauvage ivre était presque toujours transporté d'une sorte de fureur. Ces remarques sont plutôt ingénieuses que vraies. Ce qu'il y a de certain seulement, c'est que le caractère propre à chaque individu se décèle surtout dans l'état d'ivresse.

Le docteur Frotter, qui a écrit un traité de l'ivresse, s'est plu à dresser une longue liste des actes d'extravagance qu'on a vu commettre à des hommes ivres. Il n'est personne qui ne puisse ajouter à cette liste de nombreux exemples non moins curieux. On se rappelle avoir lu que des jeunes gens, s'étant enivrés dans une taverne, s'imaginèrent être sur un vaisseau agité par les flots pendant une tempête; voulant alléger le navire et éviter le naufrage, ils jetèrent tous les meubles de la maison par les fenêtres croyant les jeter à la mer. Conduits devant un magistrat,

ils soutinrent toujours avoir obéi à la nécessité, et promirent de réparer le dommage dès qu'ils seraient à terre.

Un homme ivre voulut un jour allumer sa chandelle à la lumière de la lune qu'il voyait briller à travers une fente de la muraille; un autre trouvait une barrière insurmontable dans l'ombre que l'enseigne d'une auberge projetait sur sa route. Les actes de ce genre ont un côté comique, sans doute; mais un peu de réflexion ne doit nous montrer que la dégradation de celui qui les commet. Si encore l'ivresse n'était le plus ordinairement que ridicule; si elle n'était propre qu'à attirer le mépris sur l'homme qui s'y livre! mais ses effets sont souvent terribles et causent un grave préjudice à la société. Si l'on parcourt les annales judiciaires, que de crimes, que de désordres de toute espèce ne voit-on pas résulter de l'abus des liqueurs spiritueuses? N'est-ce pas le délire passager que ces liqueurs déterminent, que tous les jours des criminels présentent comme servant d'excuse à leurs actions? C'est avec raison qu'en Angleterre l'ivresse seule est regardée comme un délit et punissable d'une amende; et l'on ne saurait refuser à la société le droit de demander compte à l'homme ivre des actions qu'il commet, même sans qu'il en ait distinctement conscience, lorsqu'il s'est lui-même et volontairement plongé dans son état d'ivresse.

Après un excès d'ivresse, les fonctions reprennent graduellement leur état régulier, et il est rare qu'il reste aucune trace du trouble momentané qu'il a causé. Mais la répétition fréquente de cette espèce d'aliénation aiguë, l'abus prolongé des boissons alcooliques, lorsque même l'habitude paraît en avoir atténué l'action, sont suivis des plus déplorables effets. La plus noble fonction de l'homme, celle de l'intelligence, est une des plus fréquemment atteintes.

DESCRIPTION

DE TOUS LES GENRES DE TURBANS ET COIFFURES MODERNES D'ÉGYPTE, SYRIE, TURQUIE, ETC.,

SUIVIE DE LA MANIÈRE DE DRAPER LE TURBAN EN GÉNÉRAL.

Le mot turban est corrompu de *tulipan* ou *tulpent*, qui, dans la langue turque, désigne ce genre de coiffure adopté par la plupart des Orientaux et surtout pour les sectateurs de Mahomet.

Les différentes parties qui se placent sous le turban sont: le takie, petit bonnet de coton blanc piqué, dont le bord est ordinairement festonné ou même brodé à jours très variés; le tarbouch (en Egypte), calotte de laine rouge foulée, terminée par un flot de soie plus ou moins fourni; le fessi ou fez des Turcs, généralement porté à Constantinople, et qui ressemble assez au tarbouch; seulement il est plus élevé et cylindrique; le flot en couvre presque tout le dessus et retombe en nappe sur un de ses bords. Les élégants placent dans le flot une broche d'or ou d'argent, qui est d'ordinaire un croissant ou un bijou quelconque. On y remarque aussi une découpure de papier qui reste sous le flot, comme pour faire croire que le bonnet est neuf, lors même qu'il ne l'est plus. On fabriquait autrefois les tarbouchs et les fez à Venise; il s'en exporte de France aujourd'hui; on en fait aussi à Tunis et en Egypte.

Avec le costume à la nizam (égyptien) *, le tarbouch se porte sans turban. Quelques Egyptiens ont l'habitude de mettre deux ou trois tarbouchs superposés pour se garantir des coups de soleil et des fièvres.

Le turban est un long morceau de mousseline, la plupart du temps imprimée, brodée ou brochée. Les cachemires servent aussi de turbans au temps froid. Les émirs, qui se prétendent descendants directs de Mahomet, portent le turban vert, et eux seuls jouissent du privilége de l'avoir entièrement de cette couleur qui est celle du prophète. Ceux des autres Turcs sont blancs ou rouges. Le turban du Grand-Seigneur est de la grosseur d'un boisseau, orné de trois aigrettes enrichies de pierreries; celui du grand visir n'en a que deux; d'autres officiers n'en peuvent porter qu'une seule, et les subalternes n'en ont point. Maintenant le turban est devenu très rare à Constantinople, par suite du changement dans le costume introduit sous Mahmoud. C'est en Egypte et surtout en Syrie que le turban s'est conservé. Les habitants de Bethléem ont un bonnet dans le genre du fez, qui retombe en dehors du turban, à la manière des bonnets napolitains. En Egypte et en Syrie, la basse classe porte le turban blanc, rouge ou jaune (en laine); quelques uns sont même en toile de coton. Au temps froid, on met par-dessus une draperie qui s'enroule sous le menton et autour du cou, retombant sur l'épaule. Les pauvres d'Egypte n'ont sur la tête qu'un lib-deh, sorte de tarbouch blanc ou brun en laine foulée. Les Persans ont un turban de laine rouge ou de taffetas blanc rayé de rouge. L'usage de la distinction du rang social par le turban ou le vêtement est très ancien chez les Orientaux. Les esclaves ou domestiques ont le turban très petit et peu bouffant; les artisans et les marchands les portent moins serrés et très larges en Syrie; les scribes, les savants, ulémas (professeurs de jurisprudence), et en général les lettrés, portent le turban en bourrelet très serré et haut (en Egypte).

Quelques derviches de la secte dite de *Rifah*, portent le turban en laine noire ou olive foncée, ou de mousseline de mêmes couleurs; les bonnets des derviches, suivant les nations et les ordres, portent, quelques uns, le turban égyptien ou turc, dit ckaouck, coiffe piquée; d'autres le bonnet pointu, turban souvent brodé de lettres noires (sentences ou invocations saintes).

Les Juifs et les Cophtes ont le turban de mousseline ou de toile noire ou bleue; les mousselines se distinguent par des turbans noirs, bleus, gris ou brun clair, ainsi que par leurs habits de couleurs sombres. Le patriarche et l'évêque des Cophtes portent un turban plus rond et plus ample que celui des autres Cophtes; celui du prêtre cophte est formé d'une longue bande étroite qui était autrefois portée au Caire par tous les Cophtes. Le désir d'imiter les mousselines a fait changer cette mode. La couleur des turbans juifs est la même que celle des sujets chrétiens; les Juives de l'Egypte se voilent et se confondent pour le reste du costume avec les autres femmes.

La coiffure des Arabes du désert consiste en un fichu carré, rayé rouge et jaune, ou vert et rouge aux deux extrémités opposées par une frange en soie torse, dont chaque brin finit en petite houppe de plusieurs couleurs. On replie un des coins de ce fichu (qui se nomme *caffieh* ou *couffié*) sur le front et en dedans, sans mettre le tarbouch, de manière que le reste du caffieh pende de chaque côté de la tête. Une corde en poil de chameau, brune ou noire, rattachée de distance en distance par des anneaux de laine de couleur, semblable à la ceinture de nos hussards, se roule autour du crâne en guise de turban; les pans de l'étoffe, qui tombent de chaque côté du visage, rappellent beaucoup la coiffure du Sphinx. Ces coins flottants ont pour but de garantir du froid le cou et le bas du visage dans la nuit. Les Arabes les relèvent en les croisant de chaque côté sous la corde de chameau. — A Damas et au Caire, on remarque des caffiehs très riches en soie de couleur et noirs clairs et or. Ces derniers sont très beaux et se portent surtout en Syrie, où la corde de chameau est remplacée par le turban. Le caffieh se porte quelquefois en turban sur le tarbouch seulement; il se ploie à plat comme une cravate, et plaque sur le crâne sans beaucoup de relief. — La plupart des

* Nizam Djedid, était le nom de la milice turque, créée par Sélim III, après la campagne des Français en Egypte pour l'exercer aux évolutions européennes. Ce corps n'existe plus; le pacha en a conservé l'uniforme comme plus propre au service militaire.

Kavasses, au Kaire, et quelques personnes de basse extraction le portent.

Manière d'ajuster les turbans. — Les Orientaux possèdent au plus haut degré l'art de draper le turban. L'étoffe d'un turban est ordinairement un carré long, quelquefois de quinze ou vingt pieds. Il faut être deux pour le



1, Fessi ou fez de Constantinople. — 2, Tarbouch et takie d'Egypte. — 3, Petit turban de Fellah. — 4, Turban d'homme du peuple (Egypte). — 5, Turban et calotte de laine de Bethléem. — 6, Turban égyptien maintenu par un lien (genre élégant). — 7, Caffieh arabe mis en turban. — 8, Caffieh avec corde de chameau noire ou rousse; caffieh avec turban. — 9, Fez à la grecque. — 10, Turban rond, à bourrelet très serré, commun en Afrique. — 11, Turban lâche à la syrienne (scheikh du Liban). — 12, Draperie contre le froid ou la pluie. — 13, Coiffure de certains paysans du Liban. — 14, Turban du patriarche ou évêque des Cophtes. — 15, Prêtre cophte. — 16, Turban asiatique commun à Smyrne, très gros et en arrière.

rouler convenablement. Une des personnes tient à deux mains une extrémité du carré par les coins, tandis que l'autre tient dans une seule main le coin opposé du bas (l'étoffe étant dans un plan vertical), de manière que le coin supérieur retombe de lui-même et se reploie suivant une diagonale. Alors en même temps la torsion s'opère, chacune

des deux personnes tournant l'étoffe en sens inverse de l'autre comme pour tordre un linge mouillé.

Pour l'ajuster sur la tête, on saisit de la main gauche le bourrelet dont on laisse dépasser (hors de la main du côté du petit doigt) une longueur d'environ deux mains; on place le rouleau sur la tempe près de l'oreille gauche, tandis que le bourrelet tourne derrière la tête, en couvrant presque entièrement l'oreille droite et biaisant sur le crâne; on fait deux ou trois tours parallèles et le reste des tours en sens opposés ou en croix de manière à couvrir l'oreille gauche. On continue ainsi, jusqu'au bout de ce bourrelet, dont on fixe l'extrémité sous la dernière torsade: on relève alors l'extrémité qui a été posée en premier sur la tempe gauche et sur le tarbouch, et on la passe en dessus du turban, ce qui en forme comme une embrasse qui le consolide. Le tarbouch doit être préalablement très enfoncé sur les oreilles pour plus de solidité.

Les turbans africains ne se croisent pas; le bourrelet en est très serré et forme la spirale.

En Syrie, ils sont très larges et peu tordus, ce qui est beaucoup plus pittoresque. En voyage, certains Turcs, pour se garantir du froid, en déroulent une partie dont ils s'enveloppent le cou et le menton, le fixant sur la tête. Les ceintures servent quelquefois de turbans.

Les Moucres, paysans du Liban, ont sous un turban ordinairement jaune une sorte de bonnet pointu en feutre blanc dans le genre de ceux des derviches.

Le jour d'une noce turque les époux reçoivent en cadeau chacun une chaise pour placer, l'homme son turban, la femme sa coiffure.

Un voyageur, ami de l'auteur de cet article, raconte qu'un jour un barbier de Constantinople lui a drapé le turban de soixante-six manières différentes.

L'homme a le droit d'être bien gouverné.

CHARLES FOX.

UN HOMME RAISONNABLE.

NOUVELLE.

§ 1.

Quiconque a suivi la route conduisant de Pithiviers à Orléans a dû être frappé du paysage agreste qui annonce l'approche de Neuville-aux-Bois. La forêt, qui s'étend des deux côtés de la route, ouvre, à chaque instant, de longues percées à travers lesquelles l'œil va se perdre à l'horizon, ou bien de larges clairières couvertes de pommiers et de blés mûrs. De loin en loin, sur quelques collines en pentes douces, s'élèvent d'élégantes maisons de campagne, aux grilles dorées et aux stores à demi baissés, qui semblent flotter au milieu de cet océan de verdure, comme les bateaux de fleurs * sur les grands fleuves de la Chine.

L'une d'elles surtout, bâtie à droite du chemin, se fait remarquer par l'étendue de ses dépendances et son air de grandeur presque seigneuriale; c'est moins un *villa* qu'un château; mais un château moderne, ayant au lieu de fossés un vivier, pour tourelles des ménageries, et en guise de cour d'armes un verger attenant à une prairie. L'élégance même y semble combinée au profit du confort, et l'on dirait un hôtel parisien bâti au milieu d'une ferme anglaise.

La Noisetière n'est point, en effet, seulement la plus commode et la plus riche habitation du département; les terres qui y sont jointes valent à son propriétaire, M. Germain Fresneau, un revenu annuel d'environ douze mille francs, que devront augmenter de récentes améliorations.

Fils d'un avocat d'Orléans mort pauvre et ignoré, M. Fresneau doit à son travail la grande fortune dont il jouit. Tout lui a réussi: c'est un esprit calculateur, étranger, comme il le dit lui-même, aux *grands sentiments*, qui nuisent toujours aux affaires; ennemi modéré des vices dont il ne souffre pas, ami un peu nonchalant des vertus dont il ne doit point profiter; acceptant ce qui réussit, repoussant ce qui échoue; cherchant en toute chose l'intérêt positif, et, du reste, *prenant tout doucement le monde comme il est;* en un mot, ce que le vulgaire appelle un homme raisonnable.

M. Germain Fresneau habite toute l'année la Noisetière avec un vieux cousin qui, après avoir fait et défait trois fortunes, est venu là prendre ses invalides. Maurice a parcouru la moitié du monde et étudié les hommes de toutes nations sans arriver à autre chose qu'à se ruiner: aussi est-ce une sorte de philosophe railleur, qui se console de son insuccès en voyant comment les autres ont réussi, et cherche parfois querelle à la Providence de la fortune de son cousin. Celui-ci souffre ses boutades par considération pour son titre de parent et pour ses connaissances en agriculture dont il profite. Maurice garde d'ailleurs la Noisetière lorsque M. Fresneau ou son fils Georges sont appelés à la ville par leurs intérêts; car l'ancien négociant n'a point renoncé aux affaires, et sa maison passe toujours pour la plus sûre et la plus riche sur la place d'Orléans.

Trois nouveaux hôtes habitent enfin le château depuis quelques jours: l'un est le gendre du propriétaire, M. Durvert, de Nantes; les deux autres, Henri Fresneau et Emma sa fille.

Henri est le frère aîné de Germain; mais la science et les affections ont absorbé sa vie entière: tandis que le négociant s'enrichissait par des spéculations, ses années, à lui, se passaient en recherches utiles et en dévouements domestiques. Aussi pauvre aujourd'hui que le jour où il quitta la maison de son père, il n'a rien perdu pour cela de sa sérénité. La place de professeur au collége d'Orléans, qui vient de lui être accordée, suffit d'ailleurs à ses besoins de chaque jour, et sa fille est heureuse; qu'a-t-il à désirer de plus?

Au moment où commence notre histoire, le déjeuner vient de finir: le vieux cousin Maurice et M. Durvert sont encore à table, fumant des cigarettes de maryland; Henri Fresneau, debout près d'une croisée, parcourt un journal, et son frère se promène dans le salon d'un air de mauvaise humeur. Le gendre Durvert n'a rien qui puisse le faire remarquer: c'est un homme d'environ quarante ans, qui fait beaucoup de mouvements, parle haut, et se donne l'air franc. Quant au cousin Maurice, son profil aiguisé et son sourire railleur éloigneraient de lui, si son regard profond n'avait un charme qui rassure.

Mais ce sont surtout les deux frères dont l'aspect mérite une attention particulière, et dont le contraste frappe au premier coup d'œil.

Henri est grand, voûté, et un peu pâle; ses cheveux, déjà blancs, tombent à flots jusque sur ses épaules, et la sereine expression de ses traits est comme traversée d'un léger nuage de tristesse. Le visage de Germain, au contraire, respire l'assurance et la prospérité; tous ses gestes ont quelque chose de souverain qui révèle l'homme arrivé. Il s'enveloppe amplement dans sa robe de chambre, relève à chaque instant ses lunettes d'or, comme pour les faire remarquer, et marche les mains derrière le dos et le ventre en avant.

Mais nous nous arrêtons, car ici doit finir le prologue. Nous avons fait connaître, comme les dramaturges anciens, le lieu de la scène, les noms des personnages et leur caractère; il est temps maintenant que le rideau se lève, et que nous les laissions parler ou agir librement selon leur nature.

* On appelle, en Chine, bateaux de fleurs des *casino* flottants garnis de plantes rares et décorés avec le plus grand luxe, dans lesquels se rendent chaque soir les riches chinois, et où ils passent a nuit en danses et en festins.

§ 2.

Germain Fresneau avait déjà fait une douzaine de tours dans le salon; il s'arrêta enfin tout-à-coup devant la fenêtre.

— Sur mon âme! c'est de l'entêtement, Henri! s'écria-t-il.

Celui-ci leva la tête.

— C'est de la prudence, mon frère, répondit-il doucement; le mariage que vous me proposez pour Emma la rendrait malheureuse.

— Malheureuse! répéta le négociant; mais vous n'avez donc pas compris qu'il s'agit d'un jeune homme qui réunit toutes les qualités désirables! Je ne vous parle point de sa fortune, que vous regardez sans doute comme un défaut.

— C'en est un pour nous, Germain, dit le professeur en souriant; la richesse donne des goûts et des penchants avec lesquels les nôtres s'accorderaient mal, peut-être. Le plus sûr est de vivre dans la sphère pour laquelle on a été élevé, et les changements de position tournent rarement au profit de notre cœur. Cependant telle n'est point la raison de mon refus : je vous l'ai dit, mon frère, ma parole est engagée; Emma est fiancée.

— C'est-à-dire que vous refusez un de nos plus riches propriétaires pour la donner à je ne sais quel petit commis des postes avec qui elle mourra de faim, observa Germain.

— Dites qu'ils vivront dans la médiocrité, mon frère; mais le bonheur vient de l'affection et du caractère bien plus que de l'opulence.

— Oh! je connais votre mépris philosophique pour la fortune.

— Vous vous trompez encore en cela : je ne méprise point la fortune, car elle est ici-bas un élément de joie; et quoique l'on puisse dire d'elle, comme de la poudre à canon, qu'elle est un présent difficile à bien employer, je l'ai plus d'une fois désirée; mais c'est toujours un mauvais marché que d'y sacrifier ses sentiments.

— Ecoutez, dit le négociant en s'arrêtant devant Henri, laissez-moi parler à Emma; je lui expliquerai les avantages du mariage qui se présente, et peut-être consentira-t-elle à rompre avec son commis.

— Non! dit vivement le professeur.

— Quel inconvénient voyez-vous?

— Ce serait une tentative indigne de nous, mon frère. Emma résisterait à vos sollicitations, j'en suis sûr; mais il ne faut point tenter les cœurs résolus au devoir. Elle a aimé ce jeune homme, elle lui a engagé sa promesse; si vos paroles faisaient naître en son âme la plus fugitive tentation, ce serait une honte pour elle et une douleur pour moi. Laissons ceux qui sont jeunes croire en leur vertu; cette croyance est leur plus sûre sauvegarde.

— Fort bien, dit Germain en croisant les bras, vous avez peur que votre fille soit plus sage que vous. Mais voyons, Henri, raisonnons, s'il est possible, et tâchons de nous entendre.

Le vieux cousin, qui avait jusqu'alors écouté le débat en silence, jeta son bout de cigarette à moitié éteint en éclatant de rire.

— Vous entendre! s'écria-t-il; par le ciel! on réussirait plutôt à mettre d'accord le pape et le grand-lama. Ton frère ne te ressemble pas plus, Germain, qu'une étoile ne ressemble à un bec de gaz.

— Un bec de gaz vaut vingt-cinq centimes par soir, et une étoile ne rapporte que des élégies, observa Durvert avec un gros rire.

— Comme vous dites, mon neveu, reprit Maurice; mais vous ne les empêcherez jamais, celui-ci de briller gratis, et celui-là pour de l'argent. Germain est né pour faire de bons comptes et expédier des marchandises; Henri, pour apprendre de belles choses et échanger de la tendresse avec les autres hommes : aussi, je les défie de se persuader réciproquement.

— A la bonne heure, interrompit le négociant, je n'entends rien à toutes vos figures de rhétorique, moi; mais examinons un peu le résultat. Henri s'est marié à une femme qui n'avait rien, et dont il a été le garde-malade pendant vingt ans; il a perdu le peu qu'il avait amassé pour payer les dettes de je ne sais quel ami.

— Bah! est-ce possible, mon oncle? s'écria Durvert.

— C'est la vérité, mon ami, répondit le professeur.

— Rien ne lui a réussi, enfin, continua le négociant, tandis que moi j'ai gagné la plus belle fortune du Loiret, les registres du percepteur en font foi; sans parler de mon fils lancé dans les affaires, et de ma fille établie.

— Et à bon marché, murmura Durvert avec une grimace bouffonne.

— A la vérité, continua Germain, je n'ai que du bon sens, moi; je regarde tout simplement notre terre comme un nid où il faut se loger le plus commodément possible... Cela vous fait sourire, mon frère, ajouta-t-il en voyant Henri secouer la tête; mais je voudrais bien savoir ce que deviendrait le monde avec vos sentiments et vos rêveries.

— Un nid où l'on ne se contenterait pas d'être chaudement, mon frère, répliqua le professeur, mais où l'on voudrait aussi s'aimer et chanter.

— Poésie que tout cela! s'écria le négociant.

— Vrai style de romance! murmura Durvert.

— Ils ne te comprennent point, Henri, observa Maurice; tu parles français à des Hébreux.

— C'est avec de pareilles idées que vous avez gâté votre vie, reprit Germain, et que vous gâterez celle de votre fille. Moi, voyez-vous, j'ai voulu, avant tout, faire comprendre à mes enfants le vrai côté des choses. Je ne leur ai point parlé, comme vous à Emma, de sympathies, de dévouement, d'abnégation; je leur ai dit de songer aux intérêts positifs, parce que personne n'y songerait pour eux, et que tout est là...

— Plaise à Dieu que vous n'ayez point à vous en repentir, mon frère! dit Henri gravement; mais restons-en là, je vous prie, car voici Emma qui vient me chercher pour partir.

La jeune fille venait, en effet, d'entrer avec son cousin Georges, un bouquet de fleurs à la main; elle annonça à son père que le cabriolet était attelé et les attendait.

— Ainsi, tu ne veux point nous rester quelques jours de plus? demanda Maurice au professeur.

— Je ne le puis, cousin, répondit celui-ci; mon cours reprend demain, et mon absence pourrait être invoquée contre moi. Plus d'un envieux n'attend que l'occasion pour me remplacer; il faut que mon exactitude prévienne toutes les accusations. Adieu, Germain, je te souhaite une continuation de prospérité. *Vale et me ama!*

Les deux frères s'embrassèrent.

— Ne veux-tu point reconduire ton oncle et ta cousine? demanda Maurice à Georges.

— J'attends le courrier, dit le jeune homme.

— Tu trouveras tes lettres au retour.

— Je puis avoir à y répondre sur-le-champ.

— Vous tenez donc bien peu à nous voir une heure de plus? demanda Emma, en souriant.

— Excusez-moi, dit Georges, mais le devoir passe avant les affections.

— Et le devoir, c'est la correspondance de commerce, ajouta Maurice; en route, alors, mes enfants; je vous reconduirai, moi.

Le professeur serra encore la main de son frère, et partit suivi de sa fille et du vieux cousin. Germain les regarda aller quelque temps; puis, se détournant vers Georges qui causait avec Durvert :

— Décidément votre oncle est fou, dit-il en enfonçant

ses deux mains dans les poches de sa robe de chambre; refuser pour Emma une pareille proposition!...

— Peut-être eût-il accepté sans la promesse faite à ce jeune commis.

— Et que signifie un pareil engagement? Y a-t-il un acte signé, un dédit convenu? Croyez-vous que le jeune homme lui sache plus de gré du sacrifice qu'il fait aujourd'hui? Tout cela, mes enfants, c'est de la poésie, voyez-vous; une bonne occasion manquée ne se retrouve plus. Il ne s'agit point, dans ce monde, de jouer le rôle d'un héros de roman, mais de bien faire ses affaires.

— Mon oncle s'est toujours sacrifié à ses idées et à ses sentiments, observa Georges.

— Et il a eu tort, garçon; on ne se trouve jamais bien d'avoir abandonné ses intérêts. Chacun pour soi et chacun son dû, c'est la seule loi juste, raisonnable et morale, car c'est la seule dont personne n'ait droit de se plaindre.

— Pardieu! vous parlez comme le code, papa beau-père, dit Durvert en riant, et je suis heureux de vous voir en de pareilles idées.

— Je n'en ai jamais eu d'autres.

— Alors nous nous entendrons.

— Vous avez donc à me parler d'affaires?

— Un peu.

— Alors passons dans mon cabinet; nous causerons en attendant le courrier.

La fin à la prochaine livraison.

LE NAPOLÉON DU MONT-BLANC.

C'est de Mornex, sur le revers du mont Salève, au coucher du soleil, que l'on voit le mieux l'étrange phénomène que représente notre gravure.

De ce point, la tête paraît aussi exactement formée que lorsqu'on la regarde de Morillon ou de Prégny (village plus connu que Morillon), mais en outre, la disposition des montagnes est telle qu'il y a comme une apparence d'un corps étendu.

Ce sont des touristes lyonnais, dit-on, qui remarquèrent pour la première fois cette ressemblance accidentelle, il y a environ dix ans.



Le profil du chapeau est formé par le profil du sommet du Mont-Blanc.
La courbure de l'aile du chapeau est formée par l'arète supérieure du *Dôme du Goûter.*
La base du chapeau est formée, ainsi que l'œil, par les rochers dits *Rochers rouges*, toujours découverts à cause de leur position verticale.
Le nez est formé par un de ces renflements dits *l'Epaule du Mont-Blanc.*
La bouche et le menton sont formés par des escarpements particuliers.
L'aiguille plus éloignée du côté du menton est ou le Mont-Blanc du Tacul, ou le mont Maudit.

Sans être absolument exacte, cette ressemblance est tellement caractéristique qu'à plusieurs reprises lorsqu'on a demandé à l'improviste à diverses personnes : — Que voyez-vous là? — Elles ont aussitôt répondu : L'Empereur.

Ceci tient particulièrement au chapeau qui est très exactement dessiné, et qui, à lui seul, est un signe suffisant pour rappeler l'Empereur. En outre l'œil fermé, le nez, la pâleur nécessaire du visage, et je ne sais quel repos solennel et grandiose complètent l'illusion.

Il y a certainement quelque chose qui saisit l'imagination dans ce hasard d'un colosse qui en représente un autre *.

* Nous devons ces détails à M. Töpfer de Genève, l'un des hommes les plus distingues de la Suisse à beaucoup de titres. Il nous pardonnera de l'avoir cité dans une occasion si frivole. il comprendra combien l'autorité de son nom nous était utile.

LES ROMAINES, VERS L'AN 350 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Camille, très renommé capitaine, partant de Rome pour aller en guerre, fit vœu solennel à la mère Berecinthe, qu'il lui offrirait une statue d'argent s'il revenait avec la victoire. Ayant obtenu l'accomplissement de son vœu, il n'y avait à Rome de quoi le payer. En telle nécessité, toutes les dames, de leur propre mouvement, montèrent au Capitole, offrirent et donnèrent libéralement, mettant aux pieds du sénat, toutes leurs bagues et joyaux, chaînes, carcans, bracelets, ceintures, anneaux, boutons et affiquets, avec toutes leurs pierreries; et une d'elles, nommée Lucine, au nom de toutes, pria le sénat de n'estimer point tant le trésor qu'elles donnaient si libéralement pour faire l'image de la mère Berecinthe, qu'ils n'estimassent encore plus que c'étaient leurs maris et enfants qui avaient exposé leurs vies, en hasard de les perdre, pour obtenir cette victoire. Le sénat, ému de cette grande courtoisie et magnificence, les récompensa de plusieurs beaux priviléges, entre autres, que désormais on ferait honneur à l'enterrement des femmes en accompagnant leur corps, et leur faisant oraisons funèbres et épitaphes; — qu'elles se pourraient asseoir aux temples; — que chacune pourrait avoir et tenir deux riches robes, sans demander au sénat congé de les porter; — qu'elles pourraient boire du vin, en cas de nécessité ou de grande maladie. JOUBERT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

(Voy. 1839, p. 147, 212, 249, 377.)

SCHERSCHEL, OU CHERCHELL.



(Vue de Scherschel, *Julia Cæsarea*, à dix-huit lieues d'Alger.)

Le 26 décembre 1839, un brick de commerce, le *Frédéric-Adolphe*, capitaine Jouve, parti d'Oran pour Alger avec un chargement de pommes de terre, fut pris par un calme plat à la hauteur de Scherschel. Les Kabaïles de la montagne voisine l'ayant aperçu, se jetèrent immédiatement dans une tartane portant pavillon rouge, et armés jusqu'aux dents se dirigèrent, au nombre d'une cinquantaine, vers le navire arrêté. Le brick ne pouvait pas essayer de résister puisqu'il n'avait pas d'armes; et dans l'impossibilité d'attendre plus long-temps pour gagner le large, le capitaine fit mettre la chaloupe à la mer; à une heure après minuit, il arriva heureusement à Alger avec son faible équipage et ses passagers. A peine eut-il rendu compte de cet événement que les bateaux à vapeur le *Sphinx* et le *Crocodile* furent dirigés sur Scherschel, où ils arrivèrent, le 27, à dix heures et demie du matin. Le bâtiment capturé la veille était dans le port, entièrement démâté et si près de terre que les agrès touchaient la plage. Les embarcations, armées de soixante-dix hommes, allèrent y mettre le feu. Accueillies par une fusillade des plus vives, partie de tous les points qui dominent le port, elles ne quittèrent le bord qu'après s'être assurées que l'incendie se propageait.

L'occupation de Scherschel devait donc être et fut en réalité le premier acte de la campagne de 1840. Le corps expéditionnaire, fort d'environ 12 000 hommes, parti en trois colonnes de Blidah et de Koléah, le 12 mars, s'est réuni, le 13, au Bordj-el-Arbah, et a continué sa marche, en une seule colonne, sur Scherschel. Le 15, à dix heures du matin, il arriva devant la ville, qu'à son approche les habitants avaient évacuée. Les Kabaïles en avaient fermé les portes; elles furent abattues par deux coups de canon. Le 17ᵉ léger entra dans la place, sur laquelle le pavillon tricolore fut immédiatement élevé. Aucun militaire de l'expédition ne fut tué sur le terrain; soixante-dix officiers, sous-officiers et soldats furent plus ou moins grièvement blessés; un seul succomba par suite de ses blessures.

Scherschel, autrefois *Julia Cæsarea*, est à environ dix-huit lieues d'Alger par mer, et à une distance un peu moindre par terre. C'est une bourgade de deux à trois mille âmes, bâtie au bas des ruines de la ville romaine, dont l'enceinte est assez bien conservée. L'ancienne Césarée était avantageusement située pour commander à la Mauritanie centrale. La possession de cette ville, adossée à des montagnes, rendait les Romains maîtres d'un très bon port, et leur ouvrait l'accès des plaines et des vallées situées entre le Schélif et le Mazafran. C'est par là qu'ils pénétraient sans peine jusqu'à Médéah et Milianah, et qu'ils exportaient les productions du pays; aussi toute cette contrée est-elle encore couverte des restes de leurs colonies. Du côté de la mer, Césarée dominait un terre-plein, soutenu par des murs de 35 à 40 pieds de haut, qui embrassaient toutes les sinuosités du rivage. A quelque distance au-dessus de cette esplanade, la moitié de la ville était bâtie sur un plateau; l'autre moitié s'élevait ensuite en amphithéâtre sur une pente assez escarpée. C'était une ville considérable.

La moderne Scherschel, assise au bord de la mer, au

centre d'une plaine demi-circulaire, est redevable de sa construction aux Maures chassés d'Espagne vers les dernières années du quinzième siècle. L'amiral André Doria s'en empara, en 1531, par un coup de main, quoiqu'elle fût alors protégée par un vieux château aujourd'hui ruiné. Ses maisons, au nombre de douze cents, presque toutes bien bâties et couvertes en tuiles demi-cylindriques, n'ont généralement qu'un étage. Au moment de l'occupation, la plupart avaient leurs cours garnies d'orangers, de grenadiers, et ombragées de berceaux de vignes, qui couvraient aussi entièrement quelques rues. Outre trois portes et cinq fontaines abondantes, la ville comptait deux mosquées principales; la plus grande sert aujourd'hui d'hôpital : c'est un vaste bâtiment, divisé en quatre pièces, et dont la toiture est soutenue par quatre-vingts colonnes antiques d'un magnifique granit vert, débris d'un admirable temple romain. Les rues sont généralement assez larges pour permettre le passage des voitures. Celles qui avoisinent la mer étaient surtout occupées par les professions à marteau; c'était là que venaient s'approvisionner, en armes et en instruments de culture, toutes les tribus voisines. De nombreuses boutiques prouvent aussi que le commerce devait y être florissant. Des restes antiques se retrouvent partout : les seuils et les chambranles des portes, comme les angles des rues, sont garnis de pierres romaines; le nombre des fûts de colonnes, presque tous en granit, ne saurait se compter.

Les environs de Scherschel sont riants, arrosés et fertiles. Tout autour de la ville s'élèvent en amphithéâtre de grands vergers, où croissent avec vigueur les figuiers, les orangers, les grenadiers, les oliviers et les amandiers. Le reste est divisé en champs clos de haies vives et bien ensemencés; l'armée y a récolté en abondance du blé et de l'orge. Sur les hauteurs qui en forment la ceinture quelques pans de la muraille romaine sont debout, d'autres gisent çà et là, renversés sur le sol en gros blocs. Chaque crête de mamelon était couronnée par une tour, et les tours reliées entre elles par une muraille.

Du côté de la mer, Scherschel est protégée par deux forts construits avec des matériaux romains, sous la domination turque, par des esclaves chrétiens; l'un de ces forts, situé dans la presqu'île, protège les deux baies qui forment la rade; l'autre, placé à peu de distance de la porte d'Alger, domine la Darse, qui est accessible à tous les navires de commerce, mais où les bâtiments de guerre ne pourraient, dans l'état actuel, entrer facilement. Le port, anciennement spacieux, circulaire et commode, a été bouleversé par un tremblement de terre : il offre en petit les mêmes dispositions que celui d'Alger. Un rocher, situé à quelque distance du rivage, y est joint par une digue dont on aperçoit les vestiges à fleur d'eau. Sur ce rocher est un petit fort entièrement réparé par les soldats du génie, et qui porte deux pièces de canon d'un fort calibre. Les Romains avaient creusé, à côté du port, un bassin qui communiquait avec lui; il est actuellement ensablé; mais il ne serait peut-être pas impossible de le déblayer, et d'assurer ainsi une bonne relâche à une centaine de navires marchands.

Les habitants de Scherschel, qui l'ont abandonnée au mois de mars 1840 pour se joindre aux ennemis de la France, n'ayant pas reparu depuis la prise de cette place, un arrêté du gouverneur-général de l'Algérie, du 20 septembre 1840, a ordonné le séquestre et la réunion au domaine de l'État de toutes les propriétés situées dans la ville et dans la zône de défense de son territoire, qui n'auraient pas été réclamées au 1er octobre. Il a prescrit en même temps la formation d'une colonie composée de cent familles. Chaque chef de famille recevra une maison dans la ville et dix hectares de terre dans la banlieue, à la charge de réparer la maison et de cultiver les terres dans l'année 1841. Une redevance annuelle sera imposée à chaque concessionnaire; mais les maisons et les terres seront, pendant dix années, exemptes d'impôts directs. Un adjoint civil au commandant-supérieur de Scherschel a été établi dans cette ville qui, bien que devant rester provisoirement en état de guerre, est placée sous la juridiction des tribunaux siégeant à Alger.

UN HOMME RAISONNABLE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 6.)

§ 5.

Henri Fresneau roulait sur la route d'Orléans avec sa fille. Celle-ci, qui avait voulu conduire, pressait le cheval dont elle accusait sans cesse la lenteur, et semblait chercher des yeux la ville à l'horizon. Le professeur l'observa quelque temps en souriant.

— Tu es bien pressée, Emma, dit-il enfin.

Emma rougit.

— Je gage que tu espères trouver à la maison une lettre d'Oscar.

— Ah! vous devinez tout, mon père, dit la jeune fille confuse.

Fresneau passa la main sur ses cheveux.

— Pauvres enfants! murmura-t-il, que ne suis-je maître de vous réunir de suite!... Mais c'est toi qui l'as voulu, Emma : en épousant Oscar, tu aurais pu le suivre; tu as préféré attendre qu'il fût placé près de nous.

— Pour ne vous point quitter, mon père. Ah! ma place, avant tout, n'est-elle point près de vous? n'avez-vous pas besoin de mes soins et de mon affection?

— Oscar aussi a besoin de la tienne.

— Quand on est jeune, mon père, on peut retarder le bonheur; ne reste-t-il pas une vie tout entière pour en jouir?... Puis, à la première occasion, Oscar sera envoyé à Orléans, ses chefs le lui ont promis; et alors nous serons tous réunis. Nous louerons dans les faubourgs une maison avec un jardin; nous vous arrangerons la plus belle chambre. Vous savez comme Oscar est adroit : il disposera tout ce qu'il faut pour vos minéraux et votre herbier; il me l'a dit.

— Vraiment! dit Fresneau en jouant avec la chevelure de sa fille et la caressant du regard.

— Et ce n'est pas tout, ajouta Emma d'un ton d'importance enfantine, nous meublerons votre chambre tout à neuf, mon père.

— Comment?

— Oui, vous aurez un fauteuil à la Voltaire, comme vous en désirez depuis si long-temps, un divan pour la sieste, et un grand cartonnier où vous serrerez vos papiers. Oh! j'ai tout calculé; nous sommes assez riches pour cela.

— Mais vous, enfants?

— Nous, mon père, nous prendrons vos vieux meubles; vous savez comme je les aime, et Oscar aussi. Pourvu qu'il y ait des rideaux blancs aux fenêtres et des fleurs sur la cheminée, notre chambre sera toujours assez belle... Puis il faut de l'économie, père; six cents francs de revenu ne vont pas loin.

— Non, dit Fresneau en prenant la main de sa fille et la pressant dans les siennes; mais ce revenu est à toi, Emma.

— A nous.

— A toi, à toi seule, car il vient de ta mère. Quand une fille se marie on lui rend des comptes, et je veux que tu reprennes tout ce qui t'appartient.

— Que dites-vous? s'écria Emma troublée; ne voulez-vous donc plus vivre avec nous?

— Qui peut te faire penser?...

— Que parlez-vous alors de comptes à rendre? croyez-vous que l'arithmétique fasse mieux les partages que l'affection? Nous voulons être pour vous des enfants, mon père, et non des associés. Oh! ne me parlez plus, je vous en prie, de ce qui appartient à vous ou à moi; Oscar en serait blessé, et moi je m'en affligerais.

— Soit, dit Fr eau attendri, tu as raison, Emma; à quoi bon plusieurs bourses quand on n'a qu'un seul cœur? Là où les affections dominent les intérêts s'effacent, ou plutôt se confondent. Continuons à vivre comme nous avons vécu, sans nous occuper de qui donne ou de qui reçoit.

A ces mots, il embrassa sa fille, et prit de ses mains les guides; ils venaient d'atteindre les faubourgs d'Orléans.

§ 4.

Pendant que Henri Fresneau s'entretenait ainsi avec Emma, une explication d'un tout autre genre avait lieu entre le négociant et son gendre.

Dès qu'ils se trouvèrent seuls, celui-ci annonça à son beau-père qu'il allait donner à ses affaires une extension toute nouvelle, et qu'il venait de traiter pour l'établissement d'une maison dans l'Inde. Il lui développa longuement les avantages que lui promettait cette entreprise, et n'eut point de peine à lui prouver qu'aucune autre ne pouvait lui être comparée.

— Pardieu! c'est une mine d'or que vous avez là, s'écria Germain Fresneau qui avait tout écouté avec une grande attention, et je voudrais avoir cent mille écus à mettre dans votre affaire. Malheureusement, tout mon capital se trouve engagé dans cette sotte spéculation des vins de Loire.

— J'aurais trouvé vingt associés, répondit Durvert, mais l'affaire est sûre; je préfère la conduire seul.

— Et aurez-vous assez de fonds?

— Il me manquera quelque chose, peut-être, et c'est pourquoi je suis venu.

— Vous savez que je ne puis disposer de rien, observa vivement le négociant.

— Soyez donc calme, beau-père, dit Durvert en riant; je ne veux point de prêt, mais j'ai une proposition à vous faire.

— Voyons, répliqua Germain, dont la figure prit aussitôt l'expression réservée d'un homme qui se met en défense.

— Vous savez qu'en réglant ce qui revenait à ma femme du chef de sa mère, reprit Durvert, nous avons laissé de côté sa part dans la Noisetière, vous abandonnant la pleine jouissance de ce domaine...

— A la charge de vous payer une rente de cent louis, interrompit le négociant.

— Représentant un capital d'environ cinquante mille francs.

— Et n'est-ce pas ce qui vous revient pour votre quart de la Noisetière, l'estimation totale ayant été portée à deux cent mille francs?

— Permettez, permettez, beau-père, interrompit Durvert; dans cette estimation, on n'a tenu compte, vous le savez, ni des bâtiments, ni des bois, ni des pièces d'eau, et votre château se vendrait six cent mille francs comme un liard.

— Eh bien? demanda Germain, qui ne voyait pas où son gendre en voulait venir.

— Eh bien! six cent mille francs me donneraient, pour la part de madame Durvert, les cinquante mille écus dont j'ai précisément besoin.

— Que dites-vous? vendre ma campagne! oubliez-vous que c'est mon ouvrage, mon orgueil? que j'y ai toutes mes habitudes?

— Je ne dis pas, répliqua l'armateur, mais cet argent m'est indispensable.

— Pardieu! vous le trouverez autre part, s'écria Germain en se levant; on ne vendra point la Noisetière, c'est moi qui vous le dis.

— Il le faudra, répliqua Durvert en se levant également.

— Et qui m'y forcera, s'il vous plaît.

— Le code, beau-père, qui dit, article 815 : *Nul ne peut être forcé à rester dans l'indivision.*

— C'est-à-dire que vous réclamerez la vente.

— Bien à regret.

— Malheur à vous si vous le faites, monsieur! s'écria Germain en étendant la main avec menace. Je verrai ma fille, d'ailleurs; elle ne le souffrira pas.

— Vous vous trompez.

— Comment?

— J'ai sa procuration.

— C'est faux!

— Vous n'êtes pas poli, beau-père, observa l'armateur; mais la preuve que je ne plaisante pas, c'est que la voilà, timbrée, enregistrée, signée, et me donnant droit de plaider devant tous les tribunaux de France et de Navarre.

— Se peut-il! dit Fresneau en pâlissant; quoi! ma fille a pu signer une pareille pièce!

— Je me tue de vous dire que j'ai besoin de ces cent cinquante mille francs.

— Et pour cent cinquante mille francs elle s'exposera à plaider contre son père! s'écria Germain avec une douleur emportée; elle essaiera de me chasser d'une demeure dont j'ai vu grandir les arbres, dont j'ai planté les fleurs, où j'ai toutes mes affections!

— Que voulez-vous, beau-père! votre fille ne peut sacrifier son avantage à votre fantaisie; après tout, vous trouverez une campagne ailleurs. Madame Durvert est raisonnable : vous l'avez élevée à comprendre ses intérêts, et non à faire du sentiment, comme vous le disiez tout-à-l'heure; eh bien! elle se rappelle vos leçons. Chacun son droit, chacun son dû : c'est la seule loi juste et sûre, d'après vos propres paroles.

— En effet, dit Germain amèrement, et je ne m'attendais pas à la voir tourner si vite contre moi. Mais ma fille ne pouvait-elle attendre, au moins, qu'on m'eût cloué dans ma châsse? Je suis vieux déjà, et cela ne peut tarder longtemps.

— Fi donc, beau-père! vous vous portez comme la cathédrale d'Orléans, et nous sommes pressés; il faut que j'aie ces cent cinquante mille francs d'ici à six mois.

— C'est-à-dire que vous ne me donnez point plus de temps pour chercher un gîte ailleurs.

— On fait ce qu'on peut, beau-père.

— A la bonne heure! s'écria le négociant violet de colère et les deux poings fermés; mais écoutez bien ce que je vais vous dire, monsieur : tant qu'il me restera de quoi payer une feuille de papier timbré, vous ne vendrez point la Noisetière.

— C'est ce que nous verrons.

— Vous n'avez rien autre chose à me dire?

— Moi? rien.

— Alors je vous souhaite un heureux voyage, interrompit brusquement Germain.

Durvert le regarda d'un air étonné.

— C'est-à-dire que vous me renvoyez, reprit-il; eh bien, soit... je suis bon enfant, moi. Je vais régler quelques affaires à Orléans; je reviendrai dans quelques jours pour savoir votre dernier mot.

— Inutile, monsieur.

— Pardonnez-moi, répliqua l'armateur en cherchant son chapeau; il ne faut jamais se presser de se prendre à la gorge... Au revoir, beau-père, et sans rancune.

Il salua Germain Fresneau et sortit.

— Mais à peine eut-il disparu que celui-ci se laissa tomber sur un fauteuil, suffoqué de colère et de douleur.

§ 5.

Le bonheur qui avait accompagné Germain dans toutes ses entreprises, l'espèce de suprématie que lui donnait la fortune, l'avaient accoutumé à tout voir céder à ses désirs; aussi les prétentions de son gendre excitèrent-elles en lui une indignation difficile à exprimer. C'est un fait d'observation journalière, que les égoïstes reçoivent les

coups qui les frappent avec moins de patience que les cœurs dévoués. Ceux-ci, en effet, toujours occupés au-dehors, supportent leurs propres souffrances avec distraction, tandis que la sensibilité des premiers se concentre tout entière sur leur propre personne. Les égoïstes sont loin d'être froids; ce qui les isole des autres, ce n'est point l'insensibilité, mais bien la passion, la passion pour eux-mêmes : ils s'aiment trop pour trouver en leur cœur un reste d'affection à donner au genre humain; mais toutes les fois que l'on touche à l'objet de leur culte, c'est-à-dire à eux, toutes les puissances de leur cœur se révoltent et poussent un cri.

L'entretien que M. Fresneau venait d'avoir avec son gendre l'avait jeté dans une agitation que la réflexion augmenta loin de la calmer. L'idée qu'il faudrait quitter une demeure créée par lui et où il avait espéré mourir l'affligeait vivement; mais il était surtout humilié en songeant que la Noisetière pourrait appartenir à un autre; qu'on ne le citerait plus comme le propriétaire du plus beau domaine du Loiret, et que ses envieux verraient sans doute, dans cette vente, un commencement de déchéance, le morcellement d'une fortune jusqu'alors incontestée et dont il avait fait toute sa gloire. Ainsi attaqué à la fois dans ses affections, dans ses habitudes et dans sa vanité, il céda comme si un coup trop fort et trop inattendu l'eût frappé. Georges, à qui il fit part des intentions de Durvert, accueillit d'ailleurs son indignation assez froidement : le fils ne calculait pas moins bien que le gendre, et comprit sur-le-champ que la vente de la Noisetière ne pouvait que tourner à son profit. Aussi s'empressa-t-il de couper court à toute explication, en communiquant à son père une lettre dans laquelle une affaire fort avantageuse lui était proposée, mais qui nécessitait son départ immédiat pour Saumur.

— Partez, dit le négociant blessé; je saurai me défendre seul.

Mais cette espèce de défection de son fils acheva d'exaspérer Fresneau. Il passa une partie du jour dans un état d'exaltation croissante, formant mille projets pour s'opposer aux intentions de Durvert; enfin la fièvre le prit vers le soir, il fut obligé de se mettre au lit, et le cousin Maurice inquiet envoya chercher un médecin.

§ 6.

Les premières lueurs du jour pénétraient à travers les stores baissés, et une lampe de malade, placée dans le coin le plus reculé de la chambre, achevait de s'éteindre, tandis que Henri et sa fille, assis dans deux fauteuils, sommeillaient près du foyer assoupi.

Tout-à-coup une main écarta les rideaux fermés de l'alcôve, et le visage de Germain Fresneau se montra pâle, amaigri.

A peine hors de danger, c'était, depuis douze jours, la première fois qu'il permettait à ses garde-malade un instant de repos, et qu'il retrouvait lui-même l'exercice de ses facultés. Il regarda un instant le professeur et la jeune fille, puis appela celle-ci à demi-voix; tous deux entendirent et se levèrent en même temps.

— Mon oncle est réveillé, dit Emma en s'approchant.

— Oui, petite, répliqua le négociant avec un sourire.

— Et comment vous trouvez-vous, mon frère?

— Bien, Henri, fort bien maintenant.

— A la bonne heure! murmura la jeune fille; le médecin avait bien dit que cette crise le sauverait...

— Me sauver! répéta Germain; j'ai donc été bien malade, mes amis?

— Assez pour nous causer de cruelles inquiétudes.

— Effectivement, en y songeant, il me semble que j'ai beaucoup souffert... et je me rappelle maintenant vous avoir vus toujours auprès de mon lit.

— Avec le cousin Maurice, qui ne vous a point quitté.

— Et Georges, demanda le malade, où est-il?

Le père et la fille parurent embarrassés.

— Il ignore le danger que vous avez couru, dit enfin Henri; il est parti le lendemain du jour où le mal s'est déclaré.

— Me laissant seul?

— Non, il nous avait écrit de venir

— Est-ce vrai?

— J'ai là sa lettre.

— Montrez?

— Plus tard.

— Non! répéta le malade; je veux la voir, Henri, donnez-la moi.

Le professeur chercha dans son portefeuille, et remit à son frère le billet suivant.

« Mon cher oncle,

» Mon père est malade, et je suis forcé de partir pour
» Saumur, le moindre retard pouvant me faire manquer une
» affaire fort belle. Envoyez donc Emma à la Noisetière, si
» vous ne pouvez y venir vous-même; car le médecin paraît
» inquiet, et a déclaré qu'il fallait des soins très attentifs.
» Je pars sans vous attendre, afin de ne pas manquer le
» courrier, mais venez aujourd'hui même.

» Georges. »

Le négociant relut deux fois cette lettre; puis, tournant les yeux vers son frère :

— Et tu es venu avec ta fille, dit-il.

— Sur-le-champ.

— Tu n'as pas craint que cette absence pût te nuire, t'enlever ton emploi, peut-être?

— Je n'y ai point pensé, répliqua le professeur.

— Non, murmura Germain pensif, tu n'as songé qu'à mes souffrances, tandis que Georges, lui, n'était préoccupé que de ses intérêts... Mais cette lettre n'est point la seule que tu aies à me montrer; Durvert a dû écrire.

— Je ne sais, dit le professeur embarrassé.

— Quoi, rien de lui?

— Pardonnez-moi, interrompit Emma, ce paquet...

Son père lui fit un signe, mais il était trop tard; Germain saisit le papier et y jeta les yeux.

— Une assignation! dit-il, oh! je m'y attendais. Ceci doit être mis à côté de la lettre de Georges, mon frère; c'est un fruit venu de la même semence.

Et, joignant les mains avec une douleur profonde :

— Ainsi, s'écria-t-il, voilà la récompense de tant de peines! D'autres, qui ne laissent à leurs enfants que la misère, obtiennent de la reconnaissance, et moi qui les ai rendus riches, heureux, ils m'abandonnent ou me traitent en ennemi; mais que leur ai-je donc fait, Henri, pour qu'ils ne m'aiment pas?

— Rien, mon frère, dit le professeur doucement; seulement vous leur avez appris à dédaigner les élans du cœur, et le culte de l'arithmétique a tué en eux celui des sentiments. A force de leur répéter que les affaires doivent aller avant tout, ils vous ont pris au mot, et tournent aujourd'hui vos préceptes contre vous-même. Je vous l'ai dit bien des fois, l'intérêt crée des associés, mais il n'y a que l'affection qui puisse donner une famille.

— Alors je n'en ai point, répliqua le négociant avec désespoir.

— Tu te trompes, cousin, dit Maurice qui venait d'entrer et avait entendu les derniers mots prononcés par Henri, tu te trompes, cousin; regarde près de toi, et tu en verras une qui t'a toujours été attachée sans intérêt et pour toi-même.

— Alors, qu'elle ne me quitte donc plus! s'écria Germain en ouvrant les bras à son frère et à Emma; car je sens maintenant qu'il n'y a de bonheur dans la vie qu'en s'aimant.

AMBROISE PARÉ.

Ambroise Paré naquit à Laval, au Maine, vers 1517. Son père était coffretier. Les premières années de sa vie sont fort obscures. Il résulte d'un petit cahier écrit de sa main, qu'il étudia neuf à dix ans la chirurgie. Son premier maître fut un barbier d'Angers ou de Vitré. Il est probable que, lorsqu'il arriva à Paris en 1532 ou 1533, il entra encore comme apprenti chez un chirurgien barbier, condition sans laquelle il n'aurait pu être admis plus tard à exercer lui-même la chirurgie. Or, voici d'après un ancien pamphlet quelles étaient les occupations journalières d'un apprenti barbier.



(Statue en bronze d'Ambroise Paré, par David d'Angers, élevée sur la place de la Mairie, à Laval, par souscription; inaugurée le 29 juillet 1840.)

« A peine le coq a-t-il chanté, que le garçon se lève pour balayer la boutique et l'ouvrir, afin de ne pas perdre la petite rétribution que quelque manœuvre qui va à son travail lui donne pour se faire faire la barbe en passant. Depuis ce temps jusqu'à deux heures de l'après midi, il va chez cinquante particuliers peigner des perruques, attendre dans l'antichambre ou sur l'escalier la commodité des pratiques, mettre les cheveux des uns en papillotes, passer les autres au fer, et leur faire le poil à tous. Vers le soir, s'il est de

ceux qui ont envie de s'instruire, il prendra un livre. Encore sera-t-il interrompu à chaque instant par quelque pratique attardée. »

Les maîtres chirurgiens ne donnaient qu'un congé par semaine à leurs élèves, et ceux-ci en profitaient pour aller aux cours publics; c'était leur seule ressource pour faire quelques progrès dans leur art, à moins que quelques médecins ne consentissent par charité à leur donner des leçons avant le lever du jour.

Ce genre de vie fut bientôt insupportable pour Paré. Aussi, presque aussitôt après son arrivée à Paris, quittant la boutique, il entra à l'Hôtel-Dieu avec des fonctions qui correspondaient à peu près à l'internat actuel. Il compta toujours plus tard son séjour dans cette maison comme l'un de ses plus beaux titres : « Faut sçavoir, dit-il dans un avis » au lecteur, que par l'espace de trois ans j'ai résidé en » l'Hôtel-Dieu de Paris, où j'ai eu le moyen de voir et con- » naître (eu égard à la grande diversité de malades y gi- » sans ordinairement) tout ce qui peut être d'altération et » maladie au corps humain. »

Ce fut probablement vers 1536 que Paré quitta l'Hôtel-Dieu, et se fit recevoir maître barbier chirurgien. Il avait alors dix-neuf ans. Charles-Quint venait d'entrer en Provence avec une nombreuse armée : François Ier était en marche contre lui. Notre jeune chirurgien partit à la suite du maréchal Montejan, colonel-général de l'infanterie française.

En 1539, le maréchal Montejan mourut : Paré revint à Paris, et s'y maria en 1541, avec la fille du valet chauffecire de la chancellerie de France. La guerre s'étant rallumée en 1542, il s'attacha à M. de Rohan, grand seigneur de Bretagne, et le suivit au camp de Perpignan l'année suivante. Dans les escarmouches de cette campagne il se présenta à lui une belle occasion de montrer sa sagacité. Le maréchal de Brissac avait reçu un coup de feu près de l'omoplate droite, et les chirurgiens ne pouvaient trouver la balle. M. de Rohan lui envoya Paré, qui eut l'idée de mettre le blessé dans la position où il était lorsqu'il avait reçu le coup. La balle se révéla alors par une légère saillie sous la peau, et fut facilement extraite.

En 1545, Paré publia un de ses meilleurs ouvrages intitulé : « La Méthode de traicter les playes faictes par les » hacquebutes et aultres bastons à feu. »

Pendant cette même année, il assista au siége de Boulogne, où le duc de Guise reçut ce grand coup de lance à travers la figure, dont la cicatrice lui fit donner le surnom de *Balafré*. La tradition rapporte que ce fut Paré qui réussit à extraire le tronçon de lance.

Il y eut alors une paix de quelques années, durant lesquelles Paré revint à Paris, où il s'adonna particulièrement à l'anatomie. Le fruit de ses études de dissection fut un petit volume qu'il publia en 1550 avec ce titre : « Briefve collec- » tion de l'administration anatomique, avec la manière de » conjoindre les os. »

En 1552, un ordre général fut donné de rassembler l'armée sur les frontières de Champagne. Paré suivit M. de Rohan dans cette campagne nouvelle, et y fit preuve plus d'une fois d'habileté et d'humanité. Un soldat de la compagnie de Rohan allant en maraude fut blessé de douze grands coups d'épée, de telle sorte que le jugeant désespéré, et la compagnie devant partir le lendemain, on avait déjà creusé la fosse où on voulait le jeter. Paré réclama en sa faveur, le plaça sur une charrette, lui servit « de médecin, » de chirurgien, d'apothicaire et de cuisinier, » et fit si bien qu'il le guérit. L'admiration fut au comble : sa réputation avait commencé parmi les capitaines, elle descendit dès ce jour dans les derniers rangs de l'armée, et son nom ne tarda pas à devenir populaire.

Après la campagne de Luxembourg, M. de Vendôme, qui fut depuis roi de Navarre, le prit en amitié et le fit inscrire sur l'état de sa maison; il le recommanda ensuite très vivement au roi, qui l'admit au nombre de ses chirurgiens ordinaires. C'était là une faveur bien grande et surtout inespérée. La fortune offrit presque aussitôt à Paré l'occasion de la justifier. Charles-Quint assiégeait Metz : la ville, défendue par le duc de Guise, avait à souffrir à la fois des attaques de l'ennemi, des fatigues du siége et des rigueurs d'un affreux hiver. Les blessés étaient nombreux, et presque tous périssaient : le mot de poison circulait parmi les troupes. Le roi fit venir Paré et l'invita à se rendre à Metz. Un capitaine italien introduisit le célèbre chirurgien dans la ville, moyennant 1 500 écus. Dès le lendemain de son arrivée, Paré fut présenté sur la brèche par le duc de Guise aux princes, aux seigneurs et capitaines, qui l'embrassèrent et le reçurent avec acclamation. Il fit quelques opérations vraiment admirables, qui rendirent à la garnison une heureuse confiance. Après la levée du siége, il revint à Paris, où il fut accueilli honorablement par Henri II.

Il fut moins heureux dans la ville de Hesdin, où il fut ensuite envoyé : cette place ayant été forcée de se rendre, Paré tomba prisonnier du duc de Savoie, qui le donna au gouverneur Gravelines; ce dernier avait un ulcère à la jambe; Paré le guérit, et recouvra en récompense sa liberté. Il retourna immédiatement à Paris. Il avait à cette époque trente-six ans; il s'était vu élevé un peu par la fortune, surtout par ses talents, à la plus belle position qu'il pût désirer; il avait porté une réforme presque complète dans la pratique de la haute chirurgie militaire. Vers cette époque même, ses doctrines nouvelles commençaient à percer à la fois en Italie et en Allemagne. La célèbre confrérie de Saint-Côme, qui s'était transformée en collége depuis 1515, et dont la rivalité inquiétait plus que jamais l'université, avait un intérêt immense à s'attacher Ambroise Paré : elle lui décerna les honneurs d'une réception gratuite, et, le 18 décembre 1554, lui donna publiquement le bonnet de maître.

Après la mort de Henri II, Paré conserva sa place de chirurgien ordinaire près de François II, le deuxième fils de Catherine de Médicis; il la conserva encore sous Charles IX, et en 1562 il suivit l'armée royale aux siéges de Blois, Tours, Bourges et Rouen. Au retour, il fut nommé premier chirurgien du roi, et il publia de nouveaux ouvrages qui firent une grande sensation.

Des épidémies vinrent se joindre à la guerre civile pour désoler la France. Paré redoubla de zèle et de génie. Il était à Paris lors du combat de Saint-Denis ; il pansa une partie des blessés, et entre autres le connétable de Montmorency qu'il ne put sauver. Il se trouvait à Plessis-les-Tours quand on reçut les nouvelles de la victoire de Montcontour. Charles IX l'envoya au comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, qui, ayant amené à l'armée royale un renfort de troupes espagnoles, avait été grièvement blessé, et s'était retiré près de Tours. Après sa guérison, le comte sollicita le roi de laisser partir en Flandres son premier chirurgien pour y soigner le marquis d'Avrec, qui, atteint d'un coup de feu au genou, était dans un état désespéré. Le roi consentit, et Paré a raconté lui-même comment il s'y prit pour mener à bien cette cure difficile ; comment les bourgeois de Mons vinrent le chercher pour le *festoyer* et lui témoigner leur reconnaissance; comment, au château de Beaumont, les gentilshommes flamands cherchèrent à l'enivrer par honneur, en buvant *carous* à sa santé; enfin quelles ovations l'attendaient sur son passage à Malines, à Bruxelles, à Anvers. Jamais aucun médecin ou chirurgien n'avait été l'objet d'un pareil triomphe.

Est-il vrai que dans la Saint-Barthélemy Charles IX ait excepté spécialement Ambroise Paré du massacre? On n'avait pas émis de doute jusqu'à ce jour sur ce fait; mais le nouveau biographe de Paré, M. Malgaigne, regarde cette tradition comme loin d'être solidement établie; il croit même qu'Ambroise Paré n'était pas huguenot.

Quelque temps après cette époque trop fameuse, Paré perdit sa première femme. En 1575, il se remaria avec la fille d'un certain Rousselet, chevalier ordinaire de l'écurie du roi, dont il eut deux filles.

Charles IX étant mort en 1574, Paré demeura premier chirurgien de Henri III, qui le poussa encore plus loin que ses trois frères dans la route des honneurs, car il le nomma tour à tour son valet de chambre et son conseiller.

Un bonheur presque constant avait ainsi soutenu Paré jusqu'à sa vieillesse; mais le reste de sa vie fut un peu troublé par des luttes qui jusqu'alors lui avaient été épargnées.

En 1575, la Faculté de Paris commença à le chicaner sur ses ouvrages, prétendant qu'il y traitait d'autres sujets que ceux de la chirurgie, et qu'il empiétait sur les droits des médecins. Henri III le protégea et arrêta les poursuites; ce qui n'empêcha pas qu'on répandit contre lui des libelles violents approuvés par le doyen de la Faculté. Il fut fort occupé à se défendre pendant ses dernières années. On ne lit pas sans intérêt ces lignes qu'il adressait à un de ses jeunes rivaux, en réponse à une attaque peu mesurée : « Seulement je le prie, s'il a envie d'opposer quelques con- » tredits à ma réplique, qu'il quitte les animosités, et qu'il » traite plus doucement le bon vieillard. »

Il mourut le jeudi 20 décembre 1590, quelques mois après l'entrée de Henri IV à Paris. Son corps fut déposé dans l'église Saint-André-des-Arcs, au bas de la nef, près du clocher.

En 1804, Napoléon donna mission à M. de Lasuse de rechercher à Laval les descendants d'Ambroise Paré, qu'il eût voulu honorer de ses bienfaits; mais il ne s'en trouva point. Lors de la révocation de l'édit de Nantes ses descendants s'étaient réfugiés en Hollande.

Une nouvelle édition complète des OEuvres d'Ambroise Paré vient d'être publiée en trois gros volumes in-8°. C'est de la savante introduction de M. Malgaigne, placée en tête du premier volume, que nous avons extrait la plupart des détails qui précèdent.

Un autre monument a été élevé l'an dernier à la mémoire de Paré; nous voulons parler de sa statue inaugurée à Laval en juillet 1840.

Cette statue le représente debout, la tête légèrement inclinée sur la main droite, et dans l'attitude de la méditation; de la main gauche il va saisir un des instruments de chirurgie qui reposent près de lui sur une pile de livres qui figurent ses ouvrages, et dont les titres indiquent qu'ils ont été traduits en plusieurs langues. Une arquebuse à ses côtés rappelle le grand chirurgien militaire, et sur le socle on lit cette inscription :

Je le pansay, et Dieu le guarit.

Cette composition d'un style grave est digne du grand homme dont elle honore la mémoire, et de l'artiste qui l'a produite.

INSTINCT DES ANIMAUX.

Un de nos abonnés de Nancy nous adresse sur ce sujet si riche et si intéressant des détails qui n'étonneront peut-être pas, mais qui, nous l'espérons, seront lus avec plaisir. L'auteur de la lettre explique d'ailleurs, par sa première réflexion, le motif qui l'a engagé à l'écrire: c'est aussi le motif qui nous engage à la publier.

Il n'est peut-être personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait été témoin de quelque acte particulier indiquant un degré plus ou moins élevé de sentiment ou d'intelligence chez les différentes familles du règne animal. Mais le soin des affaires ou le peu d'importance que l'on attache généralement à ce genre d'observation sont cause qu'une foule de faits intéressants n'ont point été consignés par les personnes qui auraient été à même de les recueillir. Je ne puis me rappeler sans attendrissement qu'une pauvre petite chienne appartenant à mon oncle ne lui survécut que six jours. D'abord elle refusa de quitter la chambre du malade; puis après avoir accompagné le convoi funèbre, elle revint se coucher sous son lit. Après deux jours, elle refusa toute nourriture et se laissa mourir de faim. Aussi ce bon oncle méritait-il toute espèce d'attachement; il avait pour les animaux un fond de tendresse, je dirais presque d'estime inconcevable. Il se plaisait à nous raconter sur ce sujet une foule d'anecdotes toutes fort intéressantes; j'en citerai une seule. Un caniche appartenant à une personne de sa connaissance, avait l'habitude d'accompagner à la porte la servante qui allait ouvrir, puis faisait société au visiteur jusqu'à la chambre de son maître, en silence si la personne était bien vêtue, bruyamment si la toilette était par trop négligée. Le bon animal vécut très vieux et perdit successivement l'usage de tous ses organes: celui de l'ouïe reçut le premier échec. Ne pouvant plus entendre le bruit de la sonnette, il s'établit au-dessous de l'instrument, et l'œil presque constamment fixé dessus, attentif à la moindre oscillation, il se levait avec prestesse, malgré la diminution de ses forces, et continuait à remplir ses fonctions d'introducteur.

Ma mère avait élevé deux chattes, la mère et la fille; ces deux animaux dormaient littéralement dans les pattes l'une de l'autre. J'avais dix-huit ans à cette époque, et je me rappelle parfaitement les avoir admirées dans cette position, museau contre museau, les pattes entrelacées. Elles poussaient plus loin encore leur affection réciproque; car la mère ayant perdu son lait pendant qu'elle nourrissait ses petits, ce fut la fille qui leur apporta le secours du sien, et les nourrissons profitèrent à merveille. J'eus également occasion de voir démentir authentiquement le proverbe : « Ennemis comme chien et chat. » Une chatte et une chienne mangeaient dans la même écuelle sans murmurer, couchaient dans le même chenil, faisaient leurs petits dans la même corbeille, les allaitaient ensemble et souvent l'une pour l'autre. Ce fait, je l'ai vu de mes yeux. La chienne mourut de la rage; et ma sœur et moi, à qui elle était fort attachée, n'avons reçu aucune atteinte de cet animal, qui mordit avec fureur différents chiens que l'on fut obligé d'abattre. Ma sœur elle-même la mit en pleurant dans le sac qui devait être son tombeau. Je terminerai par un souvenir de mon séjour à la magnifique campagne de V... Saint-P..., construite par Sully, et aujourd'hui la propriété d'un des plus braves généraux de l'empire. J'avais l'habitude, à huit heures du matin, de descendre sur la plate-forme du château et de me promener entre les orangers qui la décoraient. Plusieurs familles de fourmis brunes, de moyenne taille, s'étaient établies entre les planches des caisses en bois de chêne et la terre qui les remplissait. Je passais mon temps à les considérer et souvent même à les taquiner. Pour cela il suffisait de frapper du doigt contre une des boules qui décorent les angles des caisses d'orangers, et je voyais sur-le-champ le plus grand tumulte régner dans la colonie. Elles allaient, venaient, s'en retournaient et reparaissaient encore, mais avec un air si résolu et si matamore, avec quelque chose de si provocateur, qu'il me fallait toute la conscience de ma supériorité pour n'avoir pas peur. Une entre autres se montrait furieuse au dernier point : je lui avais vu faire plus de cent fois le tour de la boule de chêne, s'arrêtant, se précipitant, glissant à droite, à gauche, s'élançant en haut, en bas avec une férocité telle que, négligeant les autres, j'en fis le point de mire de mes taquineries. Lassée apparemment de courir après un ennemi insaisissable, elle s'arrêta enfin et demeura pendant une minute la tête haute, les pattes du devant droites et tendues, immobile, bien que mon doigt vînt presque la toucher. Tout-à-coup ses crochets se détendent, se détachent du bois, et la fourmi tombe de toute la hauteur de la caisse, comme serait tombé au fond d'un pré-

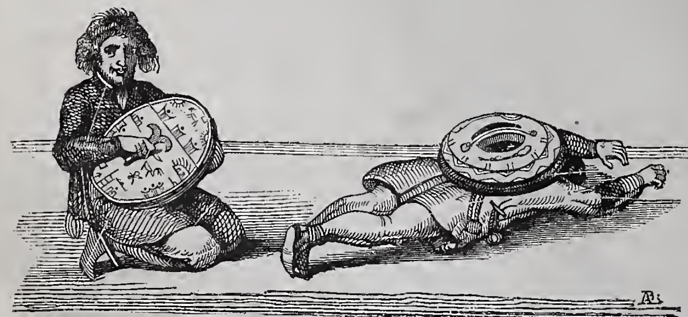
cipice un chamois atteint d'un plomb mortel. Mais elle n'était qu'étourdie, et au bout d'une seconde elle se dirigeait avec rapidité vers mon pied, l'escaladait et me mordait la jambe avec une rage indicible. La place était encore douloureuse le lendemain. Je laisse au lecteur à tirer de ce fait la conséquence qu'il lui plaira ; quant à moi, je n'ai jamais mis en doute que j'eusse éprouvé les effets de la vengeance d'une fourmi.

MYTHOLOGIE LAPONNE.

Il n'y a pas plus d'un siècle et demi que les dogmes du christianisme ont été introduits parmi les Lapons de Norwége : ils le sont depuis un siècle seulement parmi ceux de Suède. Avant cette époque, toute la race laponne était livrée à une idolâtrie grossière, à un fétichisme qui révélait tout à la fois la naïveté de leurs habitudes et le cercle rétréci de leurs idées. Ils croyaient à une foule de divinités bienfaisantes ou funestes, qui peuplaient le ciel, l'atmosphère, la surface et les entrailles de la terre. Au-dessus de toutes ces divinités s'élève Radius, le dieu de la vie ; c'est lui qui donne le mouvement, l'existence aux enfants dans le sein de leur mère; c'est lui aussi qui protège les troupeaux de rennes. Ses attributions, comme celles de tous les autres dieux, sont enfermées dans le cercle de la vie animale, la seule qui occupait l'attention des Lapons. Ruvna, le second dieu, renouvelle au printemps la mousse des montagnes; Beïve est le soleil qui fait croître le gazon pour les rennes; Horangalis est le méchant esprit qui parfois dans sa colère brise les quartiers de rochers et les troncs de sapin; Bicg est le dieu du vent et des eaux. Ce sont là les principales divinités des régions supérieures.



(Passe Varek. — Lapon fétichiste en adoration *.)



(Consultation du *Runboom*.)

Mais sur la terre habite Leibolmai, défenseur des pâturages; Kiose ,dieu de la pêche; c'est lui qui prend les poissons dans les filets; Sarakko, déesse des enfantements; Maderakko, qui prend soin des enfants quand ils sont venus au monde, et les empêche de tomber; Saivo, qui, dans les circonstances difficiles, donne des conseils à ses adorateurs.

Dans les entrailles de la terre est Jabmeakko, la mère de la Mort, qui donne un autre corps à ceux qui descendent dans ses domaines, et leur accorde la même fortune et le même pouvoir qu'ils avaient sur terre.

Les Lapons offraient à ces divinités des sacrifices d'animaux, tantôt pour apaiser leur colère, tantôt pour les remercier de leurs bienfaits. Ils croyaient que la plupart habitaient la pointe des rochers, la cime des montagnes. Ils avaient pour toutes ces sommités, surtout pour celles dont la forme leur semblait la plus bizarre, une profonde vénération. C'était là qu'ils allaient, au moins une fois par an, invoquer leurs dieux; c'était là qu'ils offraient leurs sacrifices. Dans cette occasion solennelle, ils revêtaient leurs plus beaux habits, puis s'avançaient gravement vers la montagne, et lorsqu'ils approchaient de sa cime sacrée, ils se découvraient la tête, ôtaient leurs souliers, et se mettaient à genoux. Nul d'entre eux n'osait habiter près de ces montagnes de peur que le cri de leurs enfants ne troublât le repos du dieu qui y avait fixé sa demeure. En voyageant dans leur traîneau, s'ils venaient à passer devant une de ces montagnes, ils auraient craint de s'endormir, car ç'eût été un manque de respect envers la divinité. Enfin, ils n'auraient pas voulu, dans ce lieu vénéré, poursuivre une bête fauve, ni tirer sur un oiseau, ni faire un trop brusque mouvement. Aujourd'hui, on montre dans le Finmark plusieurs de ces montagnes qui ont été l'objet du culte des Lapons, et qui s'appellent encore, comme au temps de leur idolâtrie, *Passe varek* (montagnes saintes).

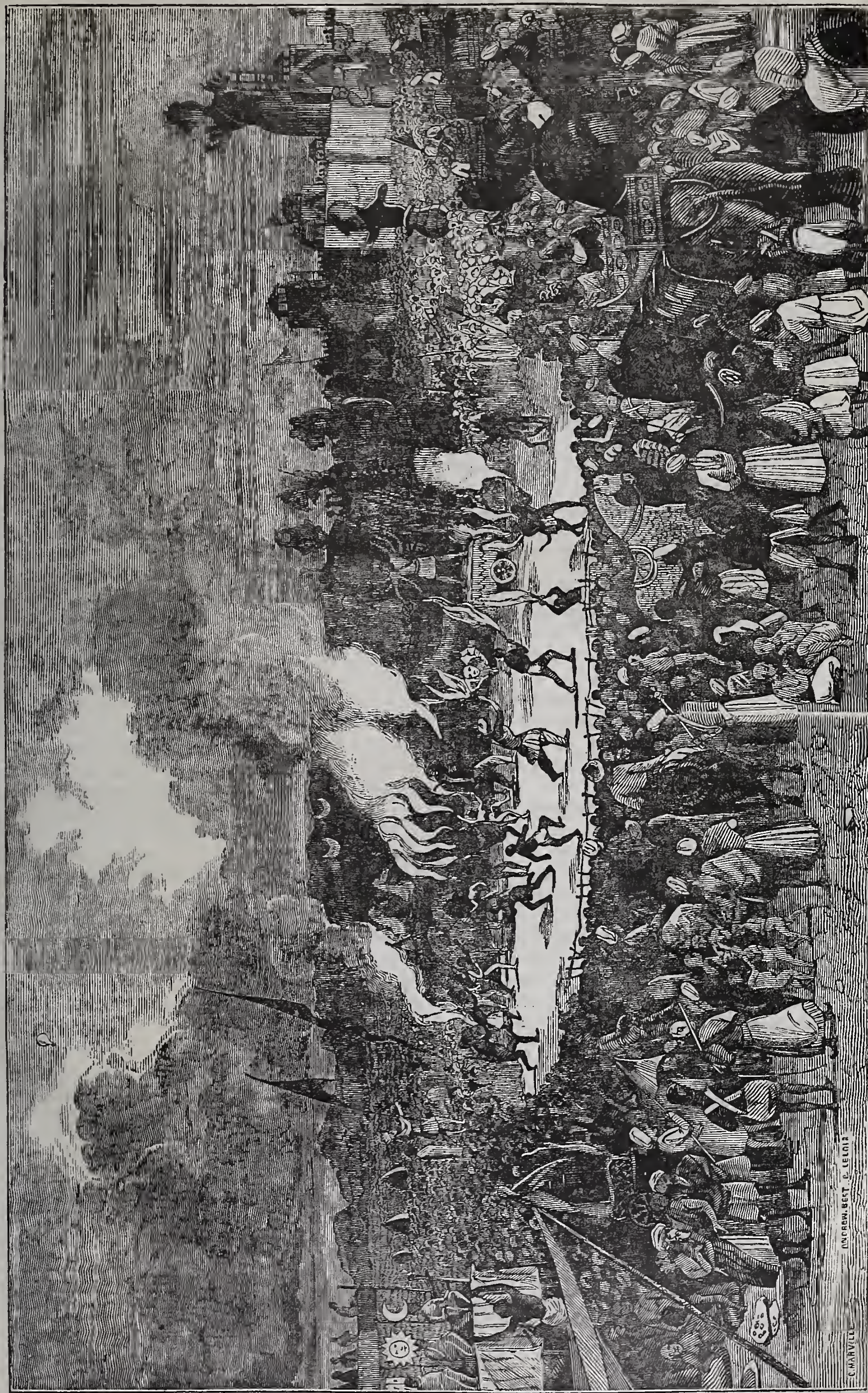
Les Lapons étaient, comme tous les peuples ignorants et timides, très superstitieux. Ils n'auraient pas osé à certains jours aller à la chasse, ni entreprendre le moindre travail; ils croyaient aux rêves, aux pressentiments, à l'influence des étoiles, aux présages, et à une foule d'êtres invisibles et dangereux, qui se cachaient dans les bois et dans les rochers. Dans les circonstances graves, dans les maladies, ils avaient recours à certains jongleurs qui se vantaient de connaître la source de tous les maux et d'en indiquer le remède. Chaque famille laponne avait, du reste, sous sa tente un oracle à elle, son *runboom*, que l'on consultait dans tous les cas douteux. Ce runboom était une espèce de tambour en écorce de bouleau, dont un des côtés était couvert de figures représentant les dieux propices et malfaisants, les signes de malheur et de prospérité. Quand le Lapon avait un voyage à entreprendre, un marché à conclure, il jetait un cercle en cuivre sur son runboom, puis le faisait rouler en frappant le tambour, et le signe sur lequel le cercle s'arrêtait, lui indiquait s'il devait réussir ou échouer dans ses projets.

* Ces deux gravures sont extraites de l'ouvrage curieux intitulé : *Schefferi, Laponia.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN DRAME RELIGIEUX DANS L'HINDOUSTAN.



(Dernière scène du drame de Rama, représenté devant le raja de Bénarès.)

Quel drame, quel spectacle, quelle fête étrange! Rien dans notre civilisation occidentale ne saurait en donner une idée. Un Européen, transporté tout-à-coup dans les champs de Bénarès, la nuit, pendant l'une des dernières scènes de la pantomime religieuse de Râma, se croirait certainement le jouet d'un épouvantable songe, ou enlevé loin de la terre sur une autre planète, au milieu d'êtres qui n'auraient jamais eu rien de commun avec la race humaine.

Il lui serait d'autant plus impossible de se rendre bien compte de sa situation, qu'il ne comprendrait absolument rien à ce qui se passerait sous ses yeux.

La représentation dramatique de l'histoire de Râma a lieu au commencement de chaque nouvelle année: elle dure dix jours. Ce n'est pas du reste, comme on serait porté naturellement à le supposer, une coutume très ancienne; on ne trouve pas de preuve qu'elle existe depuis plus d'un siècle et demi.

Les prêtres s'assemblent dans la plaine et déclament à haute voix le *Ramayana*, poëme à la fois religieux et épique, imité du sanscrit, et recomposé sous une forme populaire, par *Tulsi Das*, vers 1574.

Pendant cette récitation solennelle, une troupe immense d'acteurs traduit successivement en action tous les événements de la vie de Râma que déroule le livre sacré.

Les acteurs ne doivent s'exprimer que par gestes; mais les mouvements de tant de personnages, leurs méprises, les cris de ceux qui les dirigent, les exclamations et les conversations de la multitude qui regarde, se confondent en un bourdonnement continu qui couvre et étouffe la voix des prêtres.

Il faut ajouter, comme l'un des caractères singuliers de ce drame gigantesque, que toute la pantomime ne se joue pas dans une même enceinte; chacune des parties de la pièce a un théâtre particulier. Suivant que, dans le poëme, l'action se passe au bord de l'eau, dans des jardins, sur une montagne, ou dans la ville, prêtres, acteurs, spectateurs vont d'un lieu à l'autre, cherchant les décorations naturelles les mieux appropriées aux divers incidents. Les nuits même n'interrompent pas ces pèlerinages: on imite, à la lueur des torches, les événements nocturnes.

Notre gravure, empruntée au bel ouvrage de Prinseps, représente les dernières scènes du drame de Râma. Nous ne saurions la rendre intelligible aux lecteurs sans rappeler quelques détails de la mythologie hindoue, et sans donner une analyse du *Ramayana:* nous nous bornerons à indiquer les faits principaux.

Les divinités que les Hindous adorent ne jouissent point d'une paix parfaite dans leur Olympe; ces rois de l'univers ont, comme les rois terrestres, des guerres à soutenir, des séditions à réprimer. Moins heureux que le Jupiter grec et sa famille, ils ne sont pas encore parvenus à écraser sous leurs montagnes les races rebelles des Titans. Engagés dans une lutte continuelle, ils ont à combattre des armées de géants qui participent de leur force et de leur immortalité: ce sont les *Asuras*, les *Daityas*, les *Danavas*, les *Rakshasas*.

Les plus formidables et les plus nombreux de ces ennemis sont les *Rakshasas*. Ils ont une origine céleste: ils reconnaissent pour père *Pulastya*, fils de *Brahmâ;* ils sont alliés aux vils et monstrueux génies attachés au service du dieu de la richesse, mais ils se recrutent aussi parmi les mortels; les âmes des hommes méchants et vicieux sont condamnées à passer au milieu d'eux une longue période d'années pour expier leurs crimes.

Les descendants les plus anciens et les plus célèbres de *Pulastya* sont *Râvana* et ses frères.

Râvana a dix têtes. Un de ses premiers exploits fut de chasser son frère, le dieu de la richesse, *Kuvera*, de la puissante ville *Lanka*. Il s'établit dans son palais, disposa de ses troupes, et répandit bientôt la terreur dans le monde entier; son audace s'attaqua au ciel même; il réduisit en captivité des divinités secondaires, et les obligea à lui rendre des services domestiques.

Vishnou, pour mettre un terme à ce scandale et à ces violences, résolut de descendre sur la terre et d'y revêtir une forme humaine. Il s'incarna sous le nom de *Râma* ou *Râmachandra*, dans le fils aîné de *Dasaratha*, prince de la dynastie solaire, et souverain de *Ayodhya* ou *Oude*, que lui avait apporté en dot sa femme *Kausalya*.

D'autres parcelles de sa divinité animèrent les fils de *Dasaratha* nés des autres femmes de ce souverain *Kaikeyi* et *Sumitra:* la première mit au jour *Bharata;* et la seconde *Lakshmana* et *Satrughna*.

En même temps, d'autres émanations de dieux secondaires et d'esprits célestes vinrent en grand nombre animer les corps de singes et de bêtes sauvages pour prêter leurs secours à Râma.

Tandis qu'il était encore enfant, Râma délivra le sage *Viswamitra* de mauvais génies qui troublaient ses prières: il tua entre autres la géante *Taraka*. En témoignage de sa gratitude, *Viswamitra* conféra à Râma et à ses descendants le commandement des armes célestes, ou le pouvoir de se servir des éléments contre ses ennemis. Ensuite, il le conduisit à *Mithila*, où régnait *Janaka*, dont la fille *Sita* était promise au prince qui aurait la puissance de bander un arc donné à un ancêtre du roi de *Mithila* par le dieu *Siva*. Mille rivaux se présentèrent. Râma seul réussit dans l'épreuve; et telle était sa force qu'il rompit l'arc. Au bruit de cette action, une ancienne incarnation de *Vishnou*, qui était encore sur terre, *Parasurama*, sortit avec colère de sa retraite et vint défier *Râma;* mais sa défaite ne se fit pas longtemps attendre, et il lui fallut rentrer, humble et triste, dans son obscurité. *Râma* reçut la main de *Sita* en récompense de son courage et de sa vigueur. Le même jour, *Urmila*, sœur de *Sita*, ainsi que *Mandavi* et *Srutakirtti* ses cousines, furent mariées aux trois autres fils de *Dasaratha*.

Quand *Râma* fut parvenu à l'âge de l'adolescence, son père voulut l'associer à son autorité souveraine; une intrigue domestique l'obligea, non seulement à abandonner ce projet, mais à exiler le jeune prince pour quatorze ans. Ce fut *Kaikeyi* qui dicta à *Dasaratha* cette cruelle sentence, en lui rappelant qu'elle lui avait autrefois sauvé la vie et qu'à cette occasion il lui avait accordé deux dons. *Dasaratha*, lié par son serment, se sépara de son fils, mais bientôt il mourut de douleur. *Kaikeyi* espérait que *Bharata*, après la disgrâce de *Râma*, succéderait à son père. *Bharata* ne voulut point profiter de l'injustice commise envers son frère, et il alla lui remettre la puissance. *Râma*, par respect pour la décision de son père, déclara qu'il attendrait l'expiration de sa peine. Il confia la régence de ses états à son frère, et continua à voyager en compagnie de sa femme et de son frère *Lakshmana*. Il passa d'abord de *Ayodhya* au sud-est, et séjourna près des sources du *Godaveri*, dans la forêt de *Dandaka*. Dans le cours de ses excursions, il recontra différents chefs des *Rakshasas* et il les mit à mort. La vengeance la plus terrible qu'il tira de cette race, fut de couper le nez et et les oreilles à *Surpanahka*, sœur de *Ravana*.

La malheureuse géante, si odieusement défigurée, demanda vengeance à *Khara* et à *Dushana* ses frères, qui avaient dans les forêts des armées puissantes; ils furent vaincus par les fils de *Dasaratha*. Dans son désespoir, elle porta plainte à *Râvana*, qui, comme nous l'avons vu, régnait à *Lanka;* et afin de l'exciter davantage à la haine, elle lui inspira un violent amour pour *Sita*.

Râvana eut recours à la ruse. *Râma* vivait dans une chaumière à *Panchavati*. *Maricha*, fils de *Taraka*, se transforma en cerf pour tenter *Râma* qui se mit à le chasser. *Sita*, inquiète, envoya chercher son époux par *Lakshmana* et resta seule. Alors *Râvana*, sous le costume d'un vieux

mendiant, entra, dépouilla son déguisement, et l'enleva. Sur sa route, *Râvana* fut arrêté par *Jatayus*, chef des tribus ailées, ami de *Dasaratha;* mais il triompha de cet ennemi, il le blessa mortellement, et il entraîna *Sita* à *Lanka.*

De retour dans sa chaumière, *Râma* fut profondément irrité; il se mit à la poursuite du ravisseur inconnu de son épouse. Il arriva près de *Jatayus* qui, avant d'expirer, eut le temps de nommer *Râvana.* Il ne restait plus à *Râma* qu'à découvrir le lieu où *Sita* devait être enfermée; il pénétra dans les forêts de l'intérieur de la péninsule, et sur l'avis d'un monstre sans tête qu'il tua, il alla près de la montagne *Rishyamuka,* aux sources de la rivière *Pampa,* où *Sugriva,* le roi des singes, tenait sa cour.

A son arrivée, il trouva le royaume des singes en proie à des dissensions intestines; *Sugriva* était opprimé par son frère *Bali. Râma* prit parti contre l'oppresseur, le tua, et ramena *Sugriva* dans la capitale des Babouins *Kishkindha.* A son tour *Sugriva,* pour reconnaître ces importants services, envoya ses singes dans toutes les directions à la découverte de *Sita.*

Une phalange de singes, conduite par *Angada*, fils de *Bali,* rencontra *Sampati,* frère de *Jatayus,* et apprit de lui que c'était à *Lanka* que le roi aux dix têtes retenait *Sita* captive. L'un des singes, *Hanuman,* entreprit de pénétrer jusqu'à elle; il traversa un bras de mer et s'introduisit dans le palais de la princesse; puis il mit le feu avec sa queue à *Lanka,* et retourna vers *Râma* pour lui faire part de sa découverte.

Aussitôt *Râma*, accompagné de *Sugriva* et d'une immense armée de Babouins, avança vers le point de la péninsule opposé à l'extrémité septentrionale de Ceylan. On jeta des roches et des montagnes dans la mer pour former un pont. On montre encore aujourd'hui les ruines de ce pont qui interdisent aux vaisseaux d'un fort tonnage les détroits de Manar. Sur l'autre rive, *Râma* fut rejoint par *Vibhishana,* qui avait déserté la cause de *Râvana* son frère.

Sous les murailles de *Lanka*, il y eut de terribles batailles. Les singes et les *Rakshasas* combattirent de part et d'autre avec une égale fureur. Mais à la fin la bonne cause triompha, *Râma* tua *Râvana* en le transperçant d'une flèche, et son épouse, après avoir subi la purification du feu, lui fut rendue. Il installa *Vibhishana* dans le royaume de *Lanka,* et il retourna à *Ayodhya,* où *Bharata* remit avec joie à son frère la puissance qu'il tenait de lui.

Si maintenant on jette les yeux sur notre gravure, on comprendra la scène que l'on y a représentée.

A droite et à gauche on voit les camps des deux chefs ennemis. Le fort de *Lanka*, construit en terre et couvert de papier jaune pour figurer l'or, est au dernier plan : des géants en gardent les portes. Au milieu, sous le pavillon d'un jardin, est assise la belle *Sita,* gardée par d'effrayants *Rakshasas. Râma* et *Râvana,* montés sur des chariots, se décochent des flèches l'un à l'autre, tandis que des troupes de singes, des démons monstrueux, et de petits esprits bleus armés de torches, se livrent un combat acharné; le soleil, la lune et d'autres puissances célestes encouragent du haut de deux échafaudages les efforts de *Rama.* Quand, à la fin, atteint du coup d'une flèche lancée par son divin antagoniste, le géant *Râvana* tombe, toute la multitude des spectateurs frappe des mains et fait retentir l'air de ses cris; la fête se termine par la décharge des feux d'artifice de *Lanka*, et par l'explosion de la figure gigantesque du milieu. Ensuite la foule se disperse, et le raja rentre dans Bénarès à la tête de ses éléphants de guerre.

ANECDOTE DU RÈGNE DE CHARLES XII.

Auprès de Greifswald, il y a un petit village nommé Conerow, et habité par trois paysans qui ne paient point d'impôts. Du temps de Charles XII, ce village appartenait à la Suède. Un jour ces trois habitants apprennent la défaite que leur roi vient d'éprouver en Russie, sa détresse, sa misère. A l'instant même ils amassent tout ce qui ne leur est pas absolument nécessaire, vêtements, meubles, orge, bestiaux, et vont vendre toute cette cargaison à la ville voisine. Un d'eux prend le prix de la vente dans sa poche, monte à cheval, et, s'en allant de ville en ville, de province en province, finit par arriver au camp de son souverain.— Où est notre roi? s'écrie-t-il du plus loin qu'il reconnaît un soldat suédois; conduisez-moi auprès de notre roi! Un officier mène devant Charles XII ce singulier messager. Le paysan s'agenouille, tire de sa poche deux rouleaux d'or, et les présente à son souverain en lui racontant comment il avait recueilli cette somme. On dit qu'à ce récit Charles XII pleura. — Jamais, s'écria-t-il, mes nobles ne m'ont donné une pareille preuve de dévouement! Puis, se tournant vers le paysan : — Agenouille-toi, lui dit-il, je vais t'armer chevalier, et tu prendras rang parmi les premiers nobles. Le paysan s'agenouille, mais non pas pour recevoir l'accolade de chevalier. — Sire, dit-il, je n'oserais, avec ce titre, reparaître dans mon village. Accordez-moi plutôt, à moi et à mes deux voisins, une exemption d'impôts. Le roi donna aussitôt l'ordre de rédiger l'acte d'exemption, et quand on le présenta à sa signature, il prit trois poils de sa barbe et les mit dans la cire du cachet, comme un gage de sa reconnaissance et de sa promesse.

LA CHANSON DE VOSS

POUR LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE.

L'Allemagne est, comme on le sait, le pays des traditions anciennes, le sanctuaire des pieuses coutumes d'autrefois et de la vie de famille. Là chaque anniversaire glorieux ou tendre éveille encore régulièrement au fond du cœur un souvenir; chaque province, chaque ville célèbre le nom de ceux qui l'ont illustrée, et chaque famille le nom de ceux qu'elle a aimés. Tous les événements de la vie humaine, la naissance et les fiançailles, le mariage et la mort, sont pour les pauvres comme pour les riches des occasions solennelles où l'on réunit ses parents, ses amis, où l'on cherche à s'entourer d'un cercle de personnes aimées pour leur communiquer sa joie ou leur donner une part de sa douleur. Toutes les fêtes religieuses de l'année sont encore de vraies fêtes; on les attend avec un sentiment pieux, on les salue par des chants, on les célèbre au foyer domestique par de joyeuses réunions. Nous n'essaierons pas de décrire encore cette charmante fête de Noël, cette *weihnacht* si belle, si touchante, si pleine de douces idées et de pieux symboles, que lorsqu'on y a assisté une fois on ne l'oublie jamais. Cinq jours après cette fête arrive celle du premier de l'an, qui a aussi sa solennité. Le soir du dernier décembre, tous les membres d'une même famille ont coutume de se réunir autour du large poêle. Ils racontent leurs souvenirs, ils parlent de leurs espérances; ils allument la flamme du punch, dont la vive lueur égale leur pensée. Puis, au moment où l'aiguille de la pendule marque minuit, où le marteau sonne le premier coup de cette heure imposante qui sépare une année de l'autre, tous se lèvent en silence, s'embrassent comme pour se remercier mutuellement de leur affection et la renouveler. Dans ce moment, un chœur de bourgeois ou d'étudiants passe dans les rues, entonnant à haute voix la chanson de Voss. Chacun alors, dans l'intérieur des cercles de famille, prend son verre et répète cette chanson populaire :

La dernière heure sonne et l'année est finie.
Buvez, frères, buvez; puis, de votre avenir
Voyez fuir cette année, et qu'elle soit bénie!
A ses sœurs elle doit aller se réunir.

Elle nous apporta la joie et la souffrance;
Plus près de notre but elle nous fit passer.
Oh! oui, souffrance et joie; et dans cette existence,
Un souvenir, voilà ce qu'elle a dû laisser.

Dans un cercle sans fin le temps tourne et s'efface:
Nous le voyons fleurir et puis devenir vieux;
Il prend des cheveux blancs, il s'affaiblit, il passe
Sur la tombe où l'on glisse et qui trompe nos yeux.
A peine, d'une main peu sûre d'elle-même,
Avions-nous essayé quelques pâles écrits,
Et richesse, pouvoir, beauté, tout ce qu'on aime,
Dans le néant retombe avec le temps surpris.

Un an, à pareil jour, tous forts et pleins de vie,
Et dans notre union prenant un libre essor,
Nous étions là joyeux, l'âme jeune et ravie;
Nos amis de ce temps vivent-ils tous encor?
Quelques uns ne sont plus; dans la tombe tranquille,
Hélas! ils sont couchés. Qu'ils reposent en paix;
Et dans notre amitié faisons-leur un asile
Où leur nom bien aimé ne s'efface jamais.

Qui sait ce que la mort moissonne en une année?
La mort sans qu'on l'annonce arrive à tous instants;
Et n'avez-vous pas vu mainte feuille fanée
S'en aller au milieu de l'air pur du printemps?
Mais quand nos yeux seront fermés à la lumière,
Que cet ami qui doit rester après nous tous
Avec de tendres vœux visite notre bière,
Et laisse aussi tomber une larme sur nous.

Avec un front serein où la joie étincelle,
L'homme de bien s'avance à son dernier moment.
Dans un rêve doré Dieu lui rend la mort belle.
Puis, ayant traversé la vie au long tourment,
Il s'assied avec calme et quelque temps sommeille,
Jusqu'à ce qu'au milieu d'une douce lueur,
Sous le poids du tombeau la main de Dieu l'éveille,
Pour le faire revivre en un monde meilleur.

Allons, frères, allons. Espérance et courage,
Même quand il faudra l'un l'autre nous quitter.
A l'heure de la mort quelque chose soulage
Celui qui fit le bien; mais il faut nous hâter.
Suivez encore, amis, celui qui vous appelle;
Et puis, en répétant nos joyeuses chansons,
Pour saluer l'année à l'aurore nouvelle,
Formons tous à la fois le souhait d'être bons.

AGRICULTURE EN EGYPTE.



(Moulin égyptien.)

En Egypte, on sème le blé à la volée, sans donner à la terre aucune préparation. Dès que le semeur a rempli sa tâche, on laboure, si le terrain est uni; s'il est inégal ou montueux, la pioche remplace la charrue, elle recouvre le blé de la terre nécessaire au développement du germe. Ce travail fini, on arrose convenablement. Les semailles ont lieu dans le mois d'octobre. Si les pluies sont rares pendant l'hiver, on continue d'arroser par le moyen d'une machine appelée *mahhâleh*. La récolte du blé se fait au mois d'avril. Les chaumes, élevés de trois pieds, portent des épis longs, épais et bien fournis. On les coupe avec la faucille, puis on les place sur une aire, au milieu de laquelle on a fiché un montant vertical; ce montant retient une longue corde passée au cou de huit à douze bœufs, qui tournent de front sur les chaumes jusqu'à ce que le grain soit sorti de l'épi, et que la paille soit bien hachée. En avant des bœufs, des hommes armés de fourches à deux dents remuent les chaumes, et les disposent de manière à faciliter le travail. Vers la fin de la journée, des ouvriers projettent la paille en l'air, afin de la séparer d'avec le blé, qu'ils passent ensuite dans des cribles à claire-voie pour le rendre propre à la mouture. La paille sert à nourrir les chevaux et le bétail.

COIFFURE A LA BELLE-POULE.

En 1765, les colonies de l'Amérique septentrionale s'étant soulevées contre l'Angleterre, cette révolution nationale fut définitivement consacrée par la Déclaration d'indépendance signée à Philadelphie, le 4 juillet 1776. L'Angleterre, que la perte de ces importantes colonies allait frapper tout à la fois dans son orgueil et dans sa puissance, essaya de dérober aux Puissances de l'Europe la connaissance de l'acte du Congrès américain, dans le double but de les lier plus étroitement à ses intérêts menacés, et d'interdire le commerce avec l'Amérique par tout autre port que ceux qu'elle possédait encore. Mais la vérité ne tarda pas à être connue: Franklin, venu en Europe, publia l'acte par lequel les États-Unis avaient fixé leur indépendance, et la France la reconnut solennellement par un traité de commerce conclu avec les nouveaux États. Dès que l'Angleterre en fut informée, elle rappela de Paris son ambassadeur. On arma de part et d'autre. La marine française comptait alors un grand nombre de bâtiments.

Trois frégates, de 26 canons chacune, *la Belle-Poule, la Licorne, la Pallas*, et le lougre *le Coureur*, de 8 canons, étaient sortis de Brest, pour observer la flotte anglaise placée sous le commandement de l'amiral Keppel, et forte de

vingt à treute vaisseaux de ligne. La première était commandée par M. de La Clocheterie, la seconde, par M. de Gouzillon-Belizal, la troisième, par M. de Ransanne, et le lougre par M. de Rosily cadet, lieutenants de vaisseau. Ces quatre navires, à la suite d'un coup de vent, se trouvèrent, le 17 juin 1778, engagés au milieu de la flotte anglaise. *La Licorne* baissa pavillon, après avoir envoyé ses deux bordées. *La Pallas* se rendit, sans pouvoir se défendre, enveloppée qu'elle était de plusieurs vaisseaux ennemis. Le lougre combattit contre un cutter infiniment plus fort et mieux bastingué que lui. M. de Rosily, voyant qu'il ne pouvait entamer son adversaire, tenta de l'aborder, et il y parvint. Cet abordage ne lui donna malheureusement pas la facilité de faire sauter partie de son équipage à bord de l'anglais, auquel, après un combat de deux heures, il fut également forcé de se rendre.

Pendant ces divers engagemens *la Belle-Poule* avait réussi à virer de bord. Poursuivie par la frégate anglaise *l'Aréthuse*, de 44 canons, elle s'arrêta, dès qu'elle se vit à une demi-lieue de la flotte ennemie. Le capitaine anglais Marshall enjoint aussitôt à celui de *la Belle-Poule* de venir parler à l'amiral. Le Français répond qu'il n'a pas d'ordre pareil à recevoir. L'Anglais insiste, et sur un nouveau refus, il lâche toute sa bordée. Le combat s'engage ainsi, à portée du pistolet, dans un moment où la faiblesse du vent permettait à peine de gouverner, et se continue depuis six heures et demie du soir jusqu'à onze heures et demie. A ce moment *l'Aréthuse*, trop maltraitée sans doute pour prolonger la lutte, appelle par des signaux à son secours, et se replie sur son escadre. Dans cette positiou, elle essuie, sans riposter, plus de 50 coups de canon. Deux gros vaisseaux accourent à force de voiles, et *la Belle-Poule*, afin de leur échapper, se réfugie d'abord dans des rochers près Plouascat, et rentre ensuite à Brest.

M. Green de Saiut-Marsault, lieutenant de vaisseau, et 29 hommes de l'équipage périrent dans cette glorieuse action. M. de La Clocheterie fut blessé; M. de La Roche-Kerandraon, enseigne de vaisseau, eut le bras cassé, se fit mettre un premier appareil et reprit son poste. M. Bouvet, officier auxiliaire, blessé moins grièvement, ne quitta pas le sien. Il y eut 73 blessés parmi l'équipage, qui se signala par son sang-froid et son intrépidité.

Le combat naval du 17 juin 1778 fut le signal des hostilités entre la France et l'Angleterre, et assura à *la Belle-Poule* une place glorieuse dans les fastes maritimes. Sa lutte, couronnée de succès, excita une admiration générale. Le uom fantastique, donné à la coiffure que nous reproduisons, est dû sans doute à ce sentiment universel dont il nous paraît avoir été alors en quelque sorte une des expressions, comme aujourd'hui encore la mode, dans ses caprices, attribue aux étoffes nouvelles les noms des événemens contemporains les plus remarquables.

L'engouement public ne s'en tint pas là : on fit aussi à *la Belle-Poule* les honneurs d'un *jeu des costumes et des coiffures des dames* (imitation du *noble jeu de l'Oie*), dans lequel, pour gagner la partie, il fallait arriver au numéro 63, afin, dit l'auteur, de triompher de tous ses adversaires avec *la Belle-Poule*. Celle-ci, représentée sous la figure d'une femme, dont la coiffure consiste en une poule placée sur les cheveux, se tient debout, au milieu d'un petit temple rond à colonnes, dans une chaloupe ornée de trophées : le temple est surmonté d'un globe aux trois fleurs-de-lis, portant ces mots : *Vive la France!* Entre autres noms de coiffures qui composent ce jeu, les suivaus nous ont semblé les plus bizarres : la calèche, le bonnet aux clochettes, la débâcle, la pétulante, la chasseuse, la coiffure au chien couchant, la petite mère, le parterre galant, le chapeau au bonheur du siècle, l'austrasienne ou la Jeanne d'Arc, le désir de plaire, le bonnet en cascade, le chapeau tigre, le cornet d'abondance.

La galerie du ministère de la marine possède un tableau représentant le combat de *la Belle-Poule*, et dont une copie a été faite pour le musée de Versailles.

Suivant une pieuse et patriotique coutume, les noms des bâtimens qui se sont illustrés par de mémorables faits d'armes sont religieusement conservés dans la flotte. Quand ceux qui les portent cessent, pour quelque cause que ce soit, de figurer sur les cadres, le ministre de la marine a grand soin d'en baptiser de nouveaux navires, de manière à perpétuer l'illustration des anciens. C'est ainsi que le nom de *la Belle-Poule* a, depuis celle de 1778, été porté par deux autres frégates. La première, armée à Nantes, le 23 septembre 1802, et commandée par le capitaine Bruillac, a fait partie de la division Linois, en croisière dans les mers de l'Inde, et a été prise par les Anglais, le 13 mars 1806, à la hauteur des Canaries. La seconde, armée à Cherbourg, est entrée



(Coiffure à la Belle-Poule. — Estampe coloriée tirée de la collection historique de M. Hennin.)

en rade le 18 juillet 1839. Le prince de Joinville, qui en avait été nommé capitaine le 29 avril, en a pris possession, à Toulon, où elle était arrivée le 20 août. De ce port, *la Belle-Poule* a été envoyée dans le Levant ; elle en est revenue le 23 décembre. Sa deuxième mission a été d'aller chercher, à Sainte-Hélène, les cendres de Napoléon. Partie de Toulon, le 7 juillet 1840, pour cette nationale expédition, elle jetait l'ancre le 8 octobre dans le port de James-Town, et recevait, le 15, la dépouille mortelle de l'Empereur. Le 16, un service funèbre fut célébré à bord, et le corps des-

cendu ensuite dans l'entrepont, où une chapelle ardente avait été préparée. (Voyez 1840, page 541). Le 18, *la Belle-Poule* a mis sous voiles, et après une traversée heureuse et facile, elle a mouillé sur rade de Cherbourg, le 30 novembre, à cinq heures du matin. Le 8 décembre, après une cérémonie religieuse, le cercueil de Napoléon a été transporté sur le bateau à vapeur *la Normandie*. Mais 400 marins de *la Belle-Poule* l'ont accompagné jusqu'à Paris, et ils n'ont abandonné qu'aux Invalides le précieux dépôt qui leur avait été confié à Sainte-Hélène.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1841.

An 41. Caligula est poignardé par Cherea. Malgré les voix qui s'élèvent pour le rétablissement de la république aristocratique, les prétoriens proclament empereur Claude, oncle de Caligula ; c'est le premier acte de souveraineté de cette redoutable milice.

141. Mort de l'impératrice Faustine. Faustine avait souillé, par ses déréglements, le trône des Césars que les vertus de son mari entouraient de tant d'éclat ; et cependant tel était l'aveuglement d'Antonin qu'il fit décerner à son indigne épouse les honneurs de l'apothéose, et lui éleva des statues, des temples et des autels.

241. Pour la première fois, le grand nom des Franks paraît dans l'histoire. Les soldats d'Aurélien, depuis empereur et alors tribun d'une légion gauloise, se dirigent vers les frontières orientales de l'empire, en chantant : « Nous » avons tué mille Franks et mille Sarmates; maintenant » nous chercherons mille, mille, mille Perses. »

341. Les empereurs Constant et Constance proscrivent toute espèce d'idolâtrie, et se prononcent aussi contre les Ariens.

441. Un concile tenu à Orange, sous la présidence de saint Hilaire, évêque d'Arles, décide qu'on ne doit pas livrer, mais défendre les serfs qui se réfugieront aux pieds des autels, et qu'on réprimera par les censures ecclésiastiques ceux qui voudront réduire en servitude des hommes affranchis dans l'Eglise, ou recommandés à l'Eglise par testament.

541. Dernière élection d'un plébéien à la dignité de consul. En 566, l'empereur Justin II, dit le Jeune, prendra lui-même le titre de consul, et ses successeurs l'imiteront. Les dates des consulats sont fort importantes pour la chronologie, parce que, durant les premiers siècles du christianisme, c'étaient presque les seules qui fussent reçues dans les actes et dans les monuments publics en Occident. Au reste, depuis Jules-César, le consulat n'était plus qu'une magistrature fort secondaire et qui ne donnait qu'un vain titre.

641. En cette seule année, quatre empereurs se succèdent en Orient. Héraclius I meurt laissant le trône à Héraclius II, son fils, qui meurt lui-même presque aussitôt ; Héraclius III remplace Héraclius II, son frère aîné ; mais, au bout de quelques mois, le sénat, mécontent de Martine, mère du jeune empereur, fait couper la langue à la mère et le nez au fils, et les envoie en exil. Héraclius IV succède à Héraclius III, son oncle.

741. Charles-Martel, l'empereur Léon l'Isaurien, et le pape Grégoire III, les trois plus grands personnages de l'époque, meurent dans cette même année.— Grégoire III venait d'offrir à Charles-Martel le protectorat du duché de Rome, qui aurait été soustrait à l'allégeance de l'empereur ; la mort fit avorter ce grand projet, mais ce fut le commencement des relations des papes avec la famille carlovingienne qui devaient, soixante ans plus tard, donner la couronne d'Occident à Charlemagne, petit-fils de Charles-Martel.

841. Bataille de Fontenay, près d'Auxerre. Lother, empereur et roi en Italie, est vaincu par ses frères Charles-le-Chauve, roi en Gaule, et Louis, roi en Germanie.

— Pendant que la guerre civile déchire ainsi le vaste empire des Franks, les Danois ou Normands (ce dernier nom prévalut chez nous) remontent la Seine, et pillent la ville de Rouen, en Neustrie. Leur apparition sur nos côtes datait du règne de Charlemagne, et ce grand homme avait prédit, en versant des larmes, les maux que ses peuples auraient un jour à souffrir de ces aventuriers (1837, p. 271).

« Les Normands, dit M. Augustin Thierry, faisaient un genre de guerre tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à rames entraient par l'embouchure des fleuves, et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et déterminés. Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. Des fleuves, ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles qu'ils fortifiaient pour en faire leur quartier d'hiver, et y déposer, sous des tentes rangées en file, leur butin et leurs captifs. Attaquant ainsi à l'improviste, et, lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, suivant l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. » (Voy. les Rois de la mer, 1837, p. 354 ; le Viking, poésie de Geiier, 1839, p. 21.)

941. Les Russes attaquent Constantinople par terre et par mer. L'empereur Constantin VI, surnommé Porphyrogenète, les met en déroute, et détruit leur flotte au moyen du feu grégeois, « espèce de flamme ailée, dit le chroniqueur Nestor, qui les remplit de terreur. »

1041. Mort d'Hardeknut, roi de Danemarck et d'Angleterre. Les Anglais soulevés se délivrent de la domination danoise, et appellent pour les gouverner, Edward, surnommé plus tard le Confesseur, fils du feu roi Ethelred et d'Emma, qui était fille de Richard, duc de Normandie. Durant les règnes de Knut et d'Hardeknut, le prince Edward avait vécu exilé dans la patrie de sa mère. Aussi les Normands, compagnons de son enfance et de sa jeunesse, vinrent-ils en foule à sa cour; ils y exercèrent une grande influence, obtinrent les premiers emplois, et dès lors commença en Angleterre l'usage du franco-normand concurremment avec l'anglo-saxon : plus tard ces deux idiomes se confondront pour produire une langue nouvelle.

Cette invasion de courtisans normands précéda de vingt-cinq ans l'invasion qui fut dirigée par le duc Guillaume, et en assura peut-être le succès; éclatant exemple du soin jaloux avec lequel une nation doit veiller aux premières atteintes portées à sa nationalité.

— Institution de la Trève de Dieu. En France, plusieurs conciles décident que, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, jours choisis en mémoire de la passion du Sauveur, personne ne prendra rien par force, ne tirera vengeance d'aucune injure, n'exigera point de gage d'une caution, etc. La Trève s'étendit à l'Avent et au Carême tout entiers ; elle comprit aussi, dans chaque localité, le jour de la fête du patron. Ceux qui la violaient devaient payer la composition des lois, comme ayant mérité la mort, et ils étaient bannis. Dieu lui-même parut sanctionner cette institution, car on prétendit qu'une maladie nouvelle, qui fut appelée le feu sacré, s'était attachée aux réfractaires. L'Eglise, quelques années auparavant, avait essayé sans succès d'établir la paix de Dieu. Lorsque, transigeant avec la force des choses, elle eut ordonné de simples suspensions d'armes, ses prescriptions furent assez généralement suivies, et peu à peu les mœurs s'adoucirent, les querelles de voisinage devinrent moins sanglantes; l'humanité respira. C'est peut-

être la plus brillante victoire de l'autorité religieuse sur la barbarie féodale.

La suite à une autre livraison.

DIEU.

Inébranlable, il est assis au plus haut du ciel sur un trône d'or, et la terre roule sous ses pieds. De la main il touche aux extrémités de l'Océan. Sa colère ébranle les montagnes jusque dans leurs fondements ; elles ne peuvent supporter le poids de son courroux. Il est partout, quoique le ciel soit sa demeure, et c'est lui qui accomplit toutes choses sur la terre; car il est le commencement, le milieu et la fin de toutes choses. Que dis-je ? Il n'est pas même permis de le nommer. Rien que de penser à lui, tout mon corps frissonne ; car c'est lui qui d'en haut diririge tout ici-bas.

Fragment attribué à Orphée.

UNE NOUVELLE PLANTE ALIMENTAIRE.

On va chercher quelquefois bien loin ce qui est bien près. Dans le midi de la France, on a fait depuis quelques années les plus louables efforts pour naturaliser la *patate* et l'*aracacha*, particulièrement dans la région des oliviers où la pomme de terre, ce trésor si précieux dans tout le Nord, n'est guère cultivée avec avantage que dans les jardins arrosés artificiellement (voy. 1840, p. 238). Mais qu'il faudra de temps, de frais et de soins minutieux avant d'atteindre un résultat qu'on n'atteindra peut-être jamais qu'imparfaitement! Et cependant nous négligeons par ignorance ou par paresse ce que la nature nous donne, ce qu'elle prodigue près de nous, à nos pieds.

Le *scolyme d'Espagne*, espèce de chardon à fleurs jaunes, tout-à-fait commun dans tous nos départements méridionaux où il croît jusque sur les chemins, produit une racine grosse et charnue que la culture, en fort peu de temps, rend très bonne à manger. Déjà utilisée çà et là comme aliment par les pauvres habitants des campagnes, mais sauvage, grossièrement arrachée d'entre les pierres et les ronces, et par conséquent âpre et coriace, cette plante serait dédaignée sur les marchés de nos villes. Il n'en sera pas de même si on se donne la moindre peine pour la cultiver. Elle deviendra aussitôt blanche, tendre, tout-à-fait agréable au goût et digne de figurer sur toutes les tables à côté de la scorsonère.

Du chardon! dira-t-on ; manger du chardon! Quelle sotte plaisanterie! — D'abord c'est de la racine du chardon que nous avons parlé; en outre c'est du chardon cultivé; et qui ignore que la culture est une seconde création pour les végétaux? L'artichaut, qu'on apprécie généralement, est-il autre chose qu'une espèce de chardon?

M. Robert, directeur du jardin botanique de la Marine à Toulon, qui, le premier a eu l'heureuse idée de cultiver ce scolyme, recommande de le semer clair, à la volée ou par rayons, à la fin d'avril ou en mai, dans une terre meuble et profonde.

Il importe de ne semer qu'à la fin d'avril ou même de mai, parce qu'il arrive qu'en semant plus tôt la majeure partie des plants montent de suite leurs tiges à fleurs et à graines, et alors la portion centrale de la racine devient dure.

Il faut labourer profondément la terre afin que cette racine qui est grosse et pivotante, puisse se développer entièrement.

Il vaut mieux semer clair, parce que la plante devient forte et produit beaucoup de larges feuilles.

En automne et en hiver, il sera bon de butter ces plantes; les feuilles recouvertes de terre deviennent blanches, tendres et bonnes à manger en salade crue ou cuite. On devra rentrer les racines récoltées dans les caves, comme l'on fait pour la chicorée sauvage.

Dans tout le Midi et particulièrement sur le littoral, on n'a qu'à sortir de chez soi pour rencontrer cette espèce de chardon. Sol, température, ciel, là tout convient à cette plante; on peut semer aujourd'hui sans rien attendre d'outre-mer, on recueillera demain à coup sûr. On ne saurait donc trop encourager les agriculteurs du Midi à cultiver ce scolyme. Et, pourquoi les horticulteurs des régions centrales de la France ne feraient-ils pas aussi chez eux cet essai, intéressant non seulement pour la science mais pour l'humanité?

DES CALEMBOURS.

Le calembour, « cet enfant gâté de l'oisiveté et du mauvais goût, » comme l'appelle Delille, dans son poëme de la Conversation, était tellement de mode, vers la fin de l'ancienne monarchie, que Voltaire s'en effraya au point qu'il écrivit à madame Du Deffant : « Ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde. » Ce fut vers ce temps que M. le marquis de Bièvre, le classique du genre, fonda sa réputation. Le calembour régnait encore, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années, dans les réunions bourgeoises et sur les petits théâtres; mais aujourd'hui, un second marquis de Bièvre ne réussirait pas à le relever du discrédit général où il est tombé. Celui qui a dit : « C'est l'esprit de ceux qui n'en ont pas, » a dû contribuer beaucoup à diminuer le nombre des faiseurs et des amateurs de ces insipides jeux de mots.

Au dix-septième siècle, Pierre de Montmaur, professeur de grec au collége de France, le fameux parasite dont nous avons déjà parlé (1840, pag. 19), faisait tant de calembours, afin d'amuser ceux chez qui il trouvait à dîner, que ces jeux de mots, alors sans nom dans notre langue, furent, quelque temps, appelés montmaurismes : c'est Ménage qui nous l'apprend dans son Dictionnaire étymologique; mais il est probable que l'usage de cette expression satirique se borna à quelques sociétés, et que Ménage ne l'aurait pas consignée dans son Dictionnaire s'il n'eût pas été ennemi du pauvre Montmaur, en même temps que philologue.

On a vu, dans nos articles sur les Symboles parlants, et sur les Armoiries parlantes (1838, pag. 16, 27, 44), que les calembours figurés, dits rébus, avaient été connus des anciens, et qu'ils formaient une partie essentielle du blason. En voici un curieux exemple à joindre à ceux que nous avons déjà cités. Jean de Montagu, ministre sous le règne de Charles VI, adopta pour devise des feuilles de mauve, en latin *malva*, pour exprimer, dit le père Ménestrier, dans son livre sur la Science et l'Art des Devises, qu'alors tout *allait mal* en France. Cette devise était prophétique pour celui qui la portait, car les choses *allèrent si mal*, quant à lui en particulier, qu'il fut condamné et mis à mort comme dilapidateur des finances, empoisonneur et sorcier.

Les calembours des nobles écussons excitèrent la verve moqueuse de Rabelais. « Ces glorieux de cours et transposeurs de noms, dit-il dans son *Gargantua*, voulant, en leurs devises, signifier des peines, font portraire des pennes d'oiseau; de l'ancholie (bile noire), pour mélancolie; la lune bicorne, pour vivre en croissant; un lit sans ciel, pour un licencié ; qui sont homonymies tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares que l'on devrait attacher une queue de renard au collet à chacun d'iceux qui en voudraient dorénavant user en France, après la restitution des bonnes lettres. » Notons en passant que la punition proposée par Rabelais était renouvelée des anciens. « Les anciens, dit Scaliger, lorsqu'ils voulaient bafouer quelqu'un, lui mettaient, pendant qu'il dormait, des cornes, une queue de renard ou autre chose de ce genre. »

Cependant, lorsque le mot sur lequel on joue cache dans sa seconde acception une idée fine, un calembour, s'il a le mérite de l'à-propos, peut faire oublier la déplorable famille dont il fait partie. Il est peu d'hommes d'esprit à qui

il ne soit jamais échappé un calembour ; on en cite un ou deux de Voltaire ; Napoléon en a fait deux dans sa vie, suivant M. de Las Cases, qui rapporte celui-ci, dans son *Mémorial :* Les habitants de Sainte-Hélène se plaignaient de payer le bœuf deux schellings la livre ; Napoléon dit en souriant : « Il me coûte, à moi, plus d'une couronne. » (La couronne est une pièce de cinq schellings.)

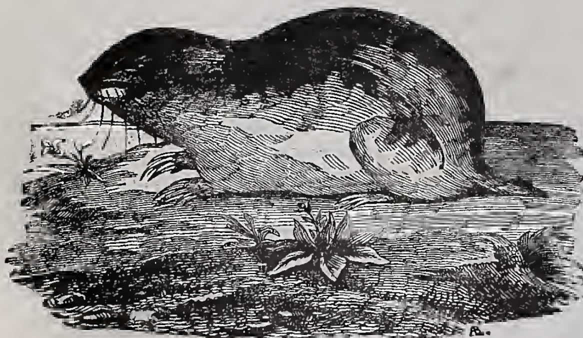
PAROLE REMARQUABLE D'UN MOINE CONTRE LES JUGEMENTS PAR COMMISSION.

Ce fut une commission, et non point un tribunal ordinaire, qui condamna à mort Jean de Montagu, dont nous venons de dire un mot dans l'article précédent, à propos de ses armoiries. En 1411, il fut inhumé dans l'abbaye de Marcoussis. Les religieux de cette abbaye, dont il était le fondateur, avaient obtenu qu'on leur remît son squelette qui pendait, depuis trois ans, au gibet de Montfaucon.

Un siècle plus tard, François I ayant exprimé, devant le tombeau de Montagu, quelques doutes sur la justice de sa condamnation : « Sire, lui dit un moine du couvent, il n'a pas été jugé par juges, mais par commissaires. »

LE LEMMING,
SES MŒURS ET SES MIGRATIONS.

Le lemming (*Mus lemmus*) est un petit animal de la taille et de la famille du rat ordinaire, mais qui n'a rien de son aspect disgracieux. Une fourrure jaune tachetée de noir, de petits yeux vifs, des pattes munies d'ongles très forts, une queue courte et poilue, le distinguent suffisamment des autres animaux du même genre. Ce petit mammifère habite la chaîne de montagnes qui sépare la Suède de la Norwége, et qui se prolonge jusqu'aux limites septentrionales du continent européen. Le lemming se creuse des terriers sinueux sous les mottes de terre, et y construit un nid pour abriter ses petits contre le froid. Dans l'hiver, il trace des galeries entre la neige et le sol. Des lichens, des herbes et des mousses font sa nourriture habituelle, et nul animal n'est plus propre à contredire cette assertion de quelques naturalistes, que les animaux carnivores sont plus courageux que ceux qui vivent de végétaux. Quel que soit son ennemi, le lemming lui tient tête : il se défend contre un chien, contre un renne, et un homme à cheval n'a pas le pouvoir de l'intimider. Assis sur son train de derrière, il engage le combat en sifflant et en aboyant comme un petit chien, et ses quatre incisives tranchantes font souvent de



(Le Lemming.)

cruelles morsures à ses adversaires. A défaut d'ennemis, les lemmings exercent les uns contre les autres leurs instincts belliqueux. Deux de ces animaux mis dans une cage se battent jusqu'à ce que l'un des deux ait succombé, à moins qu'ils n'aient été pris dans le même terrier. On assure que, pendant les migrations, ils se divisent en deux armées, et se livrent de grandes batailles le long des lacs et des prés.

Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, qui écrivait en 1550, affirme sérieusement que ces animaux tombent du ciel. Comme toutes les opinions, même les plus inadmissibles, celle-ci renferme une parcelle de vérité, et s'explique jusqu'à un certain point. Il est des années où le voyageur qui traverse le plateau lapon ne rencontre pas un seul lemming. Wahlenberg, qui a fait quatre voyages en Laponie, n'en a jamais vu ; puis tout-à-coup, sans cause connue, ils apparaissent par millions, et le Lapon, ami du merveilleux, en conclut qu'ils sont tombés du ciel. Une autre circonstance le confirme dans son erreur : ainsi on a vu des lemmings tomber réellement du haut des airs dans des bateaux ou sur des cultivateurs occupés de leurs travaux. C'étaient des lemmings enlevés par des oiseaux de proie, tels que des corbeaux, des corneilles, des goëlands, et qui, à force de se débattre, avaient échappé aux serres de leurs ennemis.

Quand les lemmings sont très nombreux, alors la migration commence. Tantôt elle se dirige vers l'est, du côté du golfe de Bothnie ; tantôt vers l'ouest, du côté de la mer du Nord ; tantôt enfin dans les deux sens à la fois. Ces migrations ne se font pas à des époques régulières, mais en général il y a plusieurs années d'intervalle entre chacune d'elles. Quand l'armée est en marche, elle s'avance toujours en ligne droite, quels que soient les obstacles qu'elle rencontre : si c'est une pierre ou une maison, elle passe par-dessus ; si c'est un rocher trop abrupte pour être escaladé, les lemmings le contournent en demi-cercle, et reprennent ensuite leur direction primitive ; s'ils rencontrent une meule de foin ils la rongent et passent au travers ; un homme se met-il sur leur passage, ils glissent entre ses jambes ; un lac se trouve-t-il sur leur route, ils le traversent en ligne droite, quelle que soit sa largeur, et très souvent dans son plus grand diamètre ; un bateau est-il sur leur trajet au milieu des eaux, ils grimpent par-dessus, et se rejettent dans l'eau de l'autre côté. Le fleuve le plus rapide ne les arrête pas : ainsi, dans la migration de 1823, ils faillirent faire sombrer plusieurs bateaux en traversant l'Angermanelv, près d'Hernœsand, en Suède. Jamais cependant ils n'entrent dans les habitations et ne touchent aux aliments des hommes. Du reste, tout est rongé et ravagé par eux. Ils fauchent un pré du jour au lendemain, de manière à ne pas laisser un brin d'herbe debout. Heureusement un grand nombre de ces dévastateurs trouve la mort dans les eaux ; mais leurs cadavres rejetés sur les bords des fleuves remplissent l'air de miasmes dangereux.

Si l'agriculteur redoute ces migrations, le chasseur les désire ; une foule d'animaux, des ours, des loups, des renards, des martes, des hermines, des gloutons, marchent à leur suite, et deviennent la proie du chasseur après avoir détruit un nombre immense de lemmings. Les peaux des hermines, engraissées par une nourriture abondante, sont plus grandes et se vendent plus cher. Un petit nombre d'émigrants échappe à ces causes de destruction, et retourne dans ses montagnes. Cette *rémigration* passe en général inaperçue, un centième à peine regagne le plateau lapon. Mais au bout de quelques années le mal est réparé, car il y a deux portées par an, chacune de cinq ou six petits ; et alors une nouvelle migration devient nécessaire. On dit que souvent les femelles portent leurs petits sur leur dos. L'auteur de ces lignes ne saurait avoir d'opinion à ce sujet ; car dans la migration qu'il a observée les femelles étaient pleines, et il n'a point vu de jeunes au milieu des troupes innombrables qu'il a observées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NÉCROLOGIE FRANÇAISE DE 1840.

(Premier article.)



(Lucien Bonaparte.)



(Macdonald.)

Nous ne nous interdisons en aucune manière de donner à l'occasion, et dans le cours du volume, les biographies des illustres contemporains de toutes les nations. Nous avons voulu seulement établir, à l'égard de la France, une série annuelle qui marque davantage celles de nos gloires nationales qui s'éteignent et qui ont droit plus spécialement à nos souvenirs ou à nos regrets. Il ne serait pas dans l'esprit du Magasin de donner une nécrologie complète, et nous devons, au risque de faire de fâcheuses omissions, nous borner à choisir parmi les noms qui semblent destinés à rester dans notre histoire, ou dans les annales de la science, des lettres et des arts.

LUCIEN BONAPARTE.

Lorsque Lucien Bonaparte, tombé en disgrâce, quitta la France, ce fut un jour de deuil pour les citoyens qui se plaisaient encore à espérer que le premier consul, après avoir triomphé des derniers ennemis de la république et fortement organisé le règne des lois, déposerait la dictature. Ils supposaient que Lucien, naguère ardent apôtre des principes de la révolution, ne les avait pas entièrement répudiés, et ils voyaient en lui le conseiller sévère du premier consul. S'abusaient-ils? Les mésintelligences fréquentes de Lucien et de Napoléon avaient-elles pour principale cause la forme nouvelle que Napoléon voulait donner au gouvernement, ou seulement des points secondaires de la question politique? Ne provenaient-elles pas surtout de la rivalité d'une ambition mutuelle? Sans le mariage que Lucien contracta avec madame Bleschamp, veuve d'un agent de change nommé Jouberthon, mariage que Napoléon ne voulait point, et qui occasionna la rupture des deux frères, Lucien aurait-il refusé sa part de la fortune impériale, serait-il le seul des cinq enfants mâles de Charles Bonaparte qui n'ait pas porté une couronne de roi? Nous ne nous hasarderons point à répondre à ces questions.

L'acte le plus saillant de la vie publique de Lucien, fut le concours énergique et décisif qu'il prêta au général Bonaparte, le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), comme président du conseil des Cinq-Cents, dont il faisait partie quoiqu'il n'eût pas encore vingt-cinq ans, âge requis par la Constitution. Les détails de la dissolution de cette assemblée par la force militaire sont assez connus pour que nous puissions nous dispenser de les rappeler ici, et personne n'ignore que la révolution dite du 18 brumaire, fut suivie de l'établissement du consulat.

Le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799), Lucien fut nommé ministre de l'intérieur, poste qu'il n'occupa que dix mois et quelques jours. Il se montra bon administrateur et concourut à quelques grandes mesures, notamment à l'établissement des préfectures départementales. Il rendit aussi des services signalés aux lettres et aux arts. On remarquera toutefois qu'il était ministre lorsque les consuls supprimèrent, de leur propre autorité, tous les journaux imprimés à Paris, à l'exception du *Journal des Débats* et de quelques autres feuilles (voy. 1837, p. 110).

Nommé ensuite ambassadeur en Espagne, il accomplit sa mission, qui fut considérée comme une espèce de disgrâce, avec beaucoup d'habileté et de succès, et parvint à substituer à Madrid l'influence française à celle du cabinet anglais.

Ce fut en 1804 qu'il quitta la France pour se fixer en Italie où il resta dans la retraite, entièrement livré à la vie de famille et à la culture des lettres.

Cependant Lucien eut, en 1807, à Mantoue, une entrevue avec l'empereur qui lui proposa, dit-on, de faire dissoudre son mariage, et de marier Charlotte, sa fille aînée, avec le prince des Asturies, depuis roi d'Espagne. On prétend que Lucien avait consenti à cette alliance, mais sans accéder à la proposition qui le concernait personnellement, de sorte que les pourparlers n'eurent point de suite.

Après quelques années de séjour à Milan et à Rome, Lucien se retira dans sa terre de Canino, près de Viterbe, qui fut érigée en principauté par Pie VII. S'étant embarqué en 1810, avec sa femme et ses enfants, pour les États-Unis, il fut pris en mer par les Anglais, et l'Italie ne le revit qu'à la paix de 1814. Dans les Cent-Jours, il vint à Paris et siégea à la Chambre des Pairs. Le prisonnier de Sainte-Hélène a dit, en faisant allusion à cet épisode de la vie de son frère : « Lucien s'est repenti et noblement rallié ».

Le prince de Canino est mort à Viterbe, le 29 juin 1840. Né à Ajaccio en 1774, il avait six ans de moins que Napo-

léon. Lorsqu'il épousa madame veuve Jouberthon, il était veuf depuis trois ans de mademoiselle Christine Boyer, fille d'un hôtelier.

Lucien Bonaparte a fait imprimer en 1799 un roman intitulé *Stellina;* en 1815, *Charlemagne* ou *l'Eglise délivrée,* poëme épique en vingt-quatre chants; enfin en 1819, *la Cyrnéide* ou *la Corse sauvée*, autre poëme épique en douze chants. A Sainte-Hélène, Napoléon a dit, avec une juste sévérité, du poëme de Charlemagne : « Que de travail, » que d'esprit, que de temps perdus! Voilà 20 000 vers dont » quelques uns peuvent être bons par ce que j'en sais, mais » ils sont sans couleur, sans but, sans résultat. Si Lucien » ne pouvait échapper à sa destinée de faire des vers, il était » digne, convenable et adroit à lui d'en soigner un manu- » scrit magnifique, de l'enrichir de superbes dessins, d'une » riche reliure, d'en régaler parfois les yeux des dames, » d'en laisser percer de temps en temps quelque tirade, et » de le laisser alors en héritage, avec défense sévère de le » publier jamais. On eût alors compris ses jouissances. »

Nous terminerons cette notice par le récit d'un acte de bienfaisance; laissons parler l'obligé :

« En 1803, privé de ressources, las d'espérances déçues, versifiant sans but et sans encouragement, sans instruction et sans conseils, j'eus l'idée de mettre sous enveloppe mes informes poésies, et de les adresser par la poste au frère du premier consul, M. Lucien Bonaparte, déjà célèbre par un grand talent oratoire et par l'amour des arts et des lettres. Mon épître d'envoi, digne d'une jeune tête républicaine, portait l'empreinte d'un orgueil blessé par le besoin de recourir à un protecteur. Pauvre, inconnu, désappointé tant de fois, je n'osais compter sur le succès d'une démarche que personne n'appuyait. Mais le troisième jour, ô joie indicible! M. Lucien m'appelle auprès de lui, s'informe de ma position qu'il adoucit bientôt, me parle en poëte et me prodigue des encouragements et des conseils. Malheureusement il est forcé de s'éloigner de la France. J'allais me croire oublié, lorsque je reçus de Rome une procuration pour toucher le traitement de l'Institut, dont M. Lucien était membre, avec une lettre que j'ai précieusement conservée, et où il me dit : « Je vous adresse une procuration pour toucher mon trai- » tement de l'Institut. Je vous prie d'accepter ce traite- » ment, et je ne doute pas que si vous continuez à cultiver » votre talent par le travail, vous ne soyez un jour un des » ornements de notre Parnasse, etc. » J'aurais voulu pouvoir rendre ma reconnaissance publique, la censure s'y opposa. Placée ailleurs, la protection de M. Lucien eût pu procurer un grand poëte à la France. »

Nous aurons dit quel service Lucien Bonaparte rendit alors aux muses françaises, en nommant ce jeune poëte, pauvre et inconnu, à qui il rendit courage : c'était Béranger.

On a publié les Mémoires du prince de Canino; ces Mémoires ne sont pas de Lucien; c'est une de ces spéculations trompeuses qui étaient si communes il y a quelques années.

MACDONALD.

Le maréchal Macdonald, né à Sancerre en 1765, d'une famille écossaise venue en France à la suite des Stuart, est mort le 24 septembre 1840. La France a perdu en sa personne un des plus illustres généraux de la république et de l'empire.

Entré au service avec le grade de lieutenant, Macdonald fut fait capitaine après la bataille de Jemmapes. Bientôt nommé général de brigade, et commandant en cette qualité à l'avant-garde de l'armée du Nord, sous Pichegru, il poursuivit, depuis Valenciennes jusqu'au-delà de l'Ems, les Anglais commandés par le duc d'York, passa le Vahal sur la glace, et fit prisonnière la flotte hollandaise. Ce fait d'armes, unique dans l'histoire, fut suivi de sa nomination au grade de général de division.

Après avoir servi en Allemagne et en Italie, le général Macdonald fut nommé gouverneur de Rome et des Etats de l'Eglise. A l'approche du fameux Mack, il évacua Rome et fut attaqué à Otricoli. Le général ennemi, dont l'armée était de 80 000 hommes, fut battu et mis en déroute par 25 000 Français réunis sous les ordres de Championnet, et dont Macdonald commandait le principal corps. Devenu bientôt général en chef, Macdonald continuait la guerre avec succès, lorsque les avantages remportés par Suwarow dans la haute Italie l'obligèrent à évacuer les Etats napolitains. Il traversa la Toscane lorsqu'on le crut cerné, et culbuta l'ennemi. Il disputa pendant trois jours à Suwarow la victoire de la Trébia, et parvint à opérer sa jonction avec Moreau.

Macdonald, qui venait de se placer si haut par cette campagne d'Italie, fut ensuite employé dans l'intérieur, et il commandait à Versailles lors de la révolution du 18 brumaire.

Après la bataille de Marengo, et une campagne dans le pays des Grisons, où il chassa les Autrichiens de poste en poste sur une ligne de soixante lieues de montagnes (1801), il fut envoyé en Danemark comme ministre plénipotentiaire, jusqu'en 1803. Disgracié lors de l'affaire de Moreau, dont il prit chaudement la défense, ce ne fut qu'en 1809 qu'il reprit du service. Mis à la tête d'une division en Italie, où le prince Eugène venait d'essuyer quelques échecs, il passa l'Isouzo, chassa les Autrichiens de la position de Goritz, concourut à la victoire de Raab, et rejoignit Napoléon. A Wagram, sur le champ de bataille, il fut fait maréchal pour avoir enfoncé le centre de l'armée ennemie que protégeaient deux cents pièces de canon. A son retour à Paris (1810), il fut créé duc de Tarente.

Le duc de Tarente, envoyé en Catalogne, s'empara de la place de Figuières. Dans la campagne de Russie, en 1812, il eut le commandement du dixième corps. Il passa le Niémen à Tilsitt, s'empara de Dunabourg, et occupa la ligne de Riga. Après avoir, pendant près d'un mois, livré sous cette ville de sanglants combats, le dixième corps est obligé de faire sa retraite par suite des désastres de la grande armée. Le 15 décembre, Macdonald est abandonné devant l'ennemi par les Prussiens du général York placé sous ses ordres; et cependant il soutient vigoureusement les attaques des Russes, et fait sa retraite sans être entamé.

En 1813, le duc de Tarente rencontra ces mêmes Prussiens du général York, et les battit à Mersebourg. A Lutzen, à Bautzen et à Leipsick, il se conduisit glorieusement; plus heureux que Poniatowsky, il traversa l'Elster à la nage. Il eut encore part à la victoire de Hanau, où les Français écrasèrent une partie des troupes germaniques qui venaient de les trahir.

Pendant la campagne de 1814, Macdonald soutint sa grande renommée militaire; ayant suivi le mouvement de l'empereur, il se trouvait avec lui à Fontainebleau. Aussitôt après l'abdication, il donna son adhésion au nouvel ordre de choses, et il accepta la pairie, le 4 juin 1814.

Le duc de Tarente partit de Paris avec Louis XVIII dans la nuit du 19 au 20 mars 1815; et après l'avoir accompagné jusqu'à Menin, il revint à Paris, refusa de servir l'empereur, et fit son service dans la garde nationale comme simple grenadier.

Au second retour des Bourbon, le duc de Tarente reçut la triste mission de licencier l'armée de la Loire. Il fut ensuite nommé grand chancelier de la Légion-d'Honneur, dignité qu'il conserva jusqu'en 1831.

Les paroles prononcées par Napoléon à Sainte-Hélène ont une haute valeur, surtout lorsqu'elles concernent des hommes dont il pouvait avoir à se plaindre; il a dit: « Macdonald avait une grande loyauté. »

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. 1840, p. 299.)

MOYEN AGE.

Architecture militaire.

REMPARTS ET PORTES DE VILLE. — DIFFÉRENTES ENCEINTES DE PARIS.

Dès les temps les plus reculés, les moyens employés pour protéger l'intérieur des villes et en défendre l'accès consistèrent à les entourer de fortes murailles flanquées de tours de distance en distance, et percées de portes plus ou moins nombreuses.

On trouve dans Homère, dans Hérodote et dans Thucydide, des descriptions de villes et de combats qui confirment cette opinion, et l'on a été à même de constater l'existence de semblables enceintes dans les principales villes de l'Asie. Les plus anciennes constructions de ce genre, dont il reste quelques vestiges, sont les murs pélasgiques, dits *cyclopéens*, qu'on voit encore dans différentes cités de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de l'Italie. Dans cette dernière contrée, c'est souvent sur les restes de ces murs mêmes qu'ont été construites, plus tard, les enceintes des villes romaines qui s'élevèrent postérieurement à leur ruine. (V. 1834, p. 327.)

Les Gaulois, avant l'occupation des Romains, avaient, sinon des villes, au moins des enceintes fortifiées, dans lesquelles les populations se renfermaient en cas d'attaque avec leurs familles et leurs bestiaux. César en parle dans ses Commentaires, et dit que, dans la construction de leurs murailles, les Gaulois plaçaient des espèces de poutres d'un parement à l'autre (*trabes perpetuas*, comme il les appelle), et remplissaient le reste en terre ou avec des pierres, de manière que chaque poutre se trouvait entre quatre pierres, et chaque pierre entre quatre poutres.

Vitruve, en traitant des enceintes de ville chez les Romains, dit que les tours doivent s'avancer hors le mur, afin que, lorsque les ennemis s'en approchent, celles qui sont à droite et à gauche les prennent en flanc; qu'elles doivent être rondes ou à plusieurs pans, parce que celles qui sont carrées sont bientôt ruinées par les machines de guerre et les béliers, qui en rompent aisément les angles, au lieu que dans la forme ronde les pierres étant taillées comme des coins, elles résistent mieux aux coups qui ne peuvent que les pousser vers le centre. Il recommande de rendre l'approche des murs difficile en les environnant de précipices; de faire la largeur de la muraille telle que deux hommes armés puissent passer sans difficulté, et de combiner les espaces entre les tours de manière qu'ils ne soient pas plus longs que la portée des traits et des flèches. Il conseille enfin d'établir à l'intérieur des talus en terre pour servir d'appui aux murailles et offrir une plus grande résistance.

Il est probable que long-temps après les Romains, ces enceintes, solidement construites, purent encore suffire à la défense de ces mêmes villes, quand elles tombèrent en la possession des Barbares. Quelquefois les murailles furent seulement réparées et consolidées comme celles de la ville de Sens qui sont d'origine romaine. Mais, plus tard, lorsqu'on fonda de nouvelles villes, ou qu'on fut obligé de relever celles qui avaient été détruites pendant la guerre, on construisit de nouveaux remparts qui appartiennent à l'architecture du moyen âge; et comme l'art d'attaquer et de défendre les places continua à être à peu près le même jusqu'à l'invention de l'artillerie, on ne voit pour ainsi dire aucune différence entre le système de fortification des anciens et celui des premiers temps de l'installation des Francs dans la Gaule.

Le *castrum* resta donc, comme dans l'antiquité, le type de la disposition généralement adoptée pour protéger une ville contre les attaques de l'ennemi. Ce furent toujours de larges fossés pour empêcher l'approche des murailles; de nombreuses tours rondes et quelquefois carrées flanquant de longues courtines. Ces tours et ces murs étaient couronnés de créneaux, derrière lesquels s'abritaient les assiégés pour lancer les flèches avec l'arc ou l'arbalète; et ces créneaux, différents en cela de ceux qui couronnaient les murailles romaines, étaient portés en encorbellement sur des machicoulis, par le vide desquels on jetait sur les assiégeants des pierres, du plomb fondu, de l'huile bouillante, et toutes sortes de matières inflammables. L'intérieur des tours dans lesquelles se trouvaient des planchers mobiles qu'on faisait disparaître en cas d'invasion, contenaient aussi des escaliers. Il paraît qu'on éleva quelquefois au-dessus des tours des constructions en bois surmontées de toitures, susceptibles probablement de se renouveler, lorsqu'elles avaient été détruites par les attaques des ennemis, ainsi qu'on en voit dans le dessin du château de la Pauleuze et dans celui de la ville de Moulins, que nous avons emprunté à des manuscrits du quinzième siècle (voy. p. 28).

Lors d'une attaque des Normands, contre Paris, qui eut lieu en 885, il est fait mention d'une tour ou citadelle de bois, placée dans la cité, et qu'ils assiégèrent en vain.

Tels étaient les moyens de défense dont disposaient les assiégés; quant à ceux que les assiégeants mettaient en usage pour l'attaque, ils consistaient à combler les fossés pour pouvoir placer des échelles contre les remparts, à employer contre les murailles des béliers et autres machines de guerre, et à opposer aux tours de leurs ennemis des tours en bois qui pouvaient se mouvoir à l'aide de roues, et contenaient une soixantaine de soldats.

La ville de Moissac, fondée dans les premiers siècles de la monarchie française, et reconstruite au onzième siècle après les dévastations des Normands, conserve encore une partie d'enceinte de cette époque, à laquelle furent réédifiés la plupart de nos monuments civils et religieux; d'immenses tours carrées ou cylindriques, construites en majeure partie avec de la pierre et de la brique, formaient, avec les murs qui les unissaient, une enceinte presque carrée comme un *castrum*. L'espace compris entre ces murailles était divisé en deux parties à peu près égales par deux parallèles qui ne laissaient entre eux qu'un étroit chemin de ronde; des portes défendues par des tours permettaient de passer d'une des enceintes dans l'autre, où était établie la célèbre abbaye de Bénédictins, dont le cloître et l'église existent encore. La ville entièrement subordonnée au pouvoir des moines, occupait le reste de la surface générale, c'est-à-dire la seconde enceinte fortifiée.

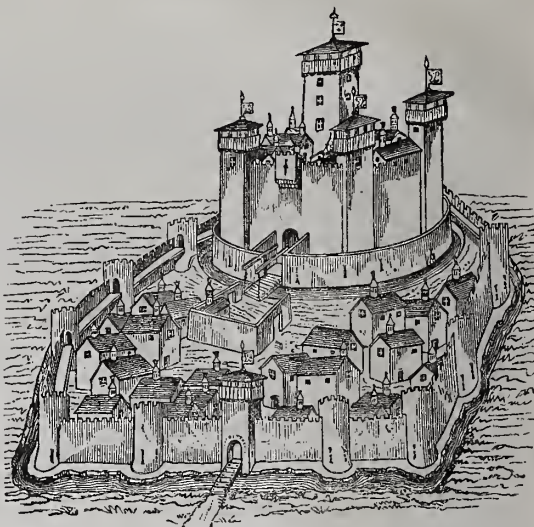
La ville d'Avignon est encore aujourd'hui entourée de remparts qui ont une juste célébrité. Ils méritent par leur conservation et leur caractère architectural d'être étudiés sous le double rapport de l'art et de l'histoire. On y voit de distance en distance de grosses tours carrées peu élevées, dans lesquelles étaient placés les escaliers conduisant sur les murailles. Entre chacune de ces grosses tours, il y en a deux plus petites et moins saillantes sur la plate-forme desquelles on montait par des escaliers extérieurs. Et de plus, à l'intérieur, d'autres murs avec lices servaient d'auxiliaires aux premiers. Les remparts d'Avignon, bien construits en pierre, ont été réédifiés en 1349 par Clément VI. Le palais des papes, situé sur une éminence, s'élève majestueusement au-dessus de ces murs, et contribue, avec le beffroi de l'Hôtel-de-Ville (ancien palais de la famille Colonne), à donner à la ville d'Avignon, outre un aspect pittoresque, la physionomie presque complète des villes du moyen âge.

Au moyen âge, les portes des villes, parties intégrantes des fortifications, présentaient un aspect analogue à celui des portes romaines, mais toutefois avec moins de luxe

architectural. Etablies de même à l'extrémité des rues principales, elles étaient généralement flanquées de tours pour en défendre l'entrée ; leur ouverture était ordinairement unique, différente en cela de celles des portes romaines qui souvent étaient doubles et même quadruples (voy. p. 53, 1839). Une profonde feuillure pratiquée en contre-haute de la porte à l'extérieur, permettait de descendre et remonter une herse en bois ou en fer, qui formait une seconde clôture indépendante de la porte pleine qui roulait sur des gonds. Des machicoulis multipliés au-dessus de l'entrée et au sommet des tours servaient, ainsi que les créneaux qui couronnaient les plates-formes, à en défendre l'approche.

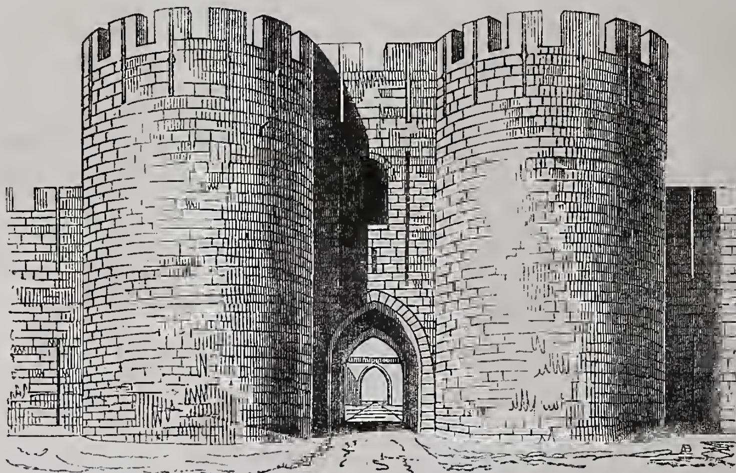
Une des portes de la ville d'Aigues-Mortes, dont nous avons donné un dessin, peut donner une idée de l'ensemble d'une porte de ville au moyen âge. On y remarque dans les murs, à des hauteurs différentes, de longues et étroites ouvertures appelées *archières*, qui permettaient de lancer des flèches sans être exposé à celles de l'ennemi. Les tours contiennent à l'intérieur des escaliers qui conduisent, à couvert, sur les plates-formes, et de plus, au-dedans de la ville, de grands escaliers découverts, portés sur des arcs rampants, servaient à monter sur les murs. Ces escaliers, qui sont d'un grand effet, se reproduisent aux quatre angles de l'enceinte. La ville d'Aigues-Mortes, située à une lieue de la mer, dut son accroissement aux soins d'une abbaye de Bénédictins qui y existait déjà sous le règne de Charlemagne. Ce fut à Aigues-Mortes que Saint-Louis s'embarqua pour la Terre-Sainte ; et ce fut Philippe-le-Hardi, son fils, qui, après la mort de son père, fit exécuter les fortications de la ville sur le plan de celles de Damiette. Le plan général des murailles est un carré parfait; elles sont construites en pierre de taille flanquées de quinze tours et crénelées avec la plus grande régularité. Cette enceinte n'a pas de fossés. Une espèce de citadelle ou donjon extérieur, nommée tour de *Constance*, se rattachait à la défense de cette place. Cette tour, qui a quatre-vingt-dix pieds de haut, est surmontée d'une tourelle qui servait probablement de phare.

Dans la ville de Saintes, dont les fortifications datent de



(Château de la Pauleuze dans le Bourbonnais, d'après un manuscrit du quinzième siècle.)

la même époque que celles de la ville d'Aigues-Mortes, les murs ont cela de remarquable qu'ils ont été en partie construits avec des fragments de colonnes de frises et d'entablement antiques, placés à la hâte et masqués généralement par un revêtement en pierre de peu d'épaisseur.



(Porte de la ville d'Aigues-Mortes.)

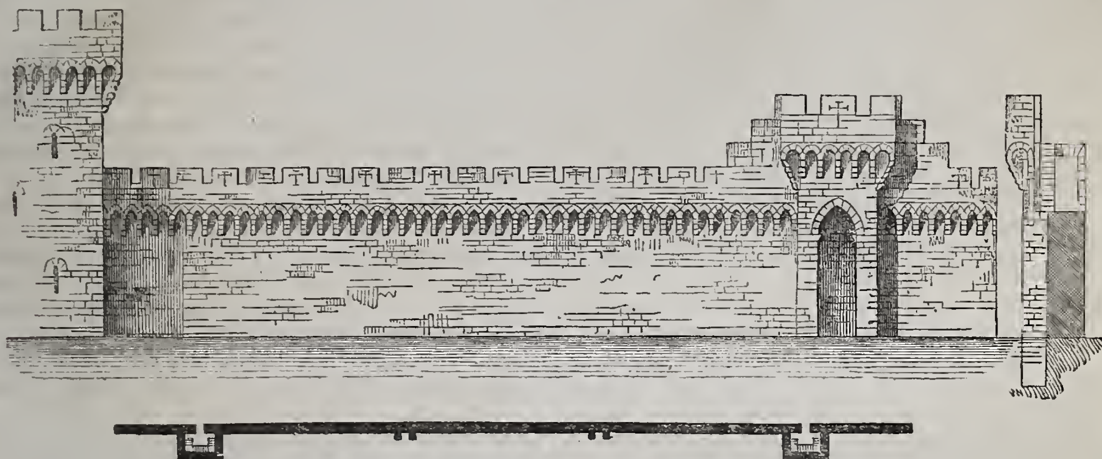
Quelquefois, au lieu d'être, comme celle d'Aigues-Mortes, entre deux tours, les portes étaient pratiquées dans la partie inférieure d'une seule tour carrée, comme il en existe encore à Moret, près Fontainebleau. Celles de Carpentras, d'Avignon, etc., étaient aussi de même.

Souvent au contraire l'ensemble de la porte et des constructions qui l'accompagnaient prenait plus d'importance, et présentait l'aspect d'un petit donjon, comme, par exemple, celles de Vendôme ou de Villeneuve-le-Roi ; et dans ce cas, on pouvait probablement y loger les hommes d'armes qui étaient chargés de les défendre.

A l'extérieur, un pont de pierre ou de bois servait à traverser les fossés jusqu'à une certaine distance de la porte, qu'on ne pouvait franchir que lorsqu'un pont-levis était baissé. Outre cela, un autre pont-levis, très étroit, placé près du grand, desservait quelquefois une porte secondaire destinée aux piétons. Rarement, au moyen âge, on voyait des constructions avancées ou têtes de pont placées en avant des portes ; ce n'est que plus tard que l'usage en fut introduit.

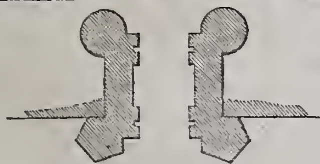
Il est difficile d'établir positivement quelle fut, sous la domination romaine, l'enceinte de murailles élevées pour protéger l'antique Lutèce. Mais il est certain que, dès le commencement de la domination des Francs, l'île de la cité était entourée de murs fortifiés : lors du percement de la rue d'Arcole, on a trouvé dans l'île Notre-Dame des restes

de murs de construction romaine. Les rois de la première et de la seconde race qui séjournèrent rarement à Paris, n'ajoutèrent aucune fortification à la défense de cette ville, qui commençait cependant à s'étendre sur les deux rives de la Seine; et ce ne fut que sous les règnes de Louis VI et de Louis VII qu'on sentit le besoin d'enfermer dans une enceinte les faubourgs du nord et du midi. Cette seconde enceinte dont il est très difficile de préciser le périmètre, devait, d'après les conjectures les plus probables, suivre à peu près le circuit suivant : sur la rive droite, elle commençait probablement vers le milieu du quai de la Mégisserie, dans la direction de la rue des Lavandières. Le point le plus éloigné de sa circonférence traversant la rue Saint-Martin, ne devait pas dépasser la rue des Ecrivains, et on suppose qu'à son autre extrémité elle rejoignait la Seine vers la place de Grève. Quant à la direction que suivait l'enceinte sur la rive gauche, elle est encore plus difficile à déterminer ; mais on est autorisé à croire que son point de départ était sur la Seine, là où débouche la rue des Grands-Augustins et son extrémité opposée à la rue de Bièvre. Le point le plus distant



(Plan et coupe des remparts d'Avignon, bâtis en 1349, par le pape Clément VI.)





(Porte de Villeneuve-le-Roi.)



(Porte de la ville de Moret.)

de sa circonférence ne devait pas dépasser la rue des Mathurins.

Lorsque les rois eurent fait de Paris le lieu habituel de leur séjour, et que la ville continua à s'étendre au nord et au midi, Philippe-Auguste, vers la fin du douzième siècle, entreprit de lui donner une grande extension en la renfermant dans une nouvelle enceinte de murailles, dont le circuit avait à peu près la forme d'un cercle. Cette troisième enceinte, fondée en 1190, commençait dans la partie septentrionale de la Seine, à l'angle de la colonnade du Louvre; suivant la direction de ce corps de bâtiment, elle traversait ensuite la rue Saint-Honoré, en face de la rue Grenelle, se dirigeant à peu près parallèlement à cette rue jusqu'à la rue Montmartre, en passant derrière l'église Saint-Eustache. De la rue Montmartre, le mur d'enceinte suivait la direction de la rue Mauconseil, traversait les rues Saint-Denis, et aboutissait rue Saint-Martin, à la hauteur de la rue du Grenier-Saint-Lazarre. De là, l'enceinte atteignait la vieille rue du Temple, au point où se trouve aujourd'hui le marché des Blancs-Manteaux; et de là, suivant une ligne courbe, elle commençait à redescendre vers le fleuve en passant par le Marché-Saint-Jean, l'église Saint-Paul, le

couvent de l'*Ave Maria* (transformé en caserne), et venait aboutir sur la rive droite de la Seine, entre le quai des Ormes et celui des Célestins.

Du côté méridional les remparts partaient à peu près du point où est aujourd'hui le pont de la Tournelle, suivaient la direction de la rue des Fossés-Saint-Victor, qui leur doit son nom; puis, montant sur la colline, passaient dans le collége de Navarre, aujourd'hui l'Ecole Polytechnique, et renfermant l'église et le couvent Sainte-Geneviève; traversaient la rue Saint-Jacques à la hauteur de la rue Saint-Hyacinthe; de là ils redescendaient vers la Seine, dans la direction de la place Saint-Michel, de la rue des Fossés-M.-le-Prince, du passage du Commerce, de la rue Contrescarpe, et venaient, parallèlement à la rue Mazarine, aboutir sur la rive gauche, en face de leur point de départ, là où se trouve aujourd'hui le pavillon oriental de l'Institut.

On a retrouvé des restes de cette enceinte dans la grande cour de l'Intitut, lors de la construction récente d'un nouvel escalier. Sur le revers de la Montagne-Sainte-Geneviève, on voit encore des parties de murailles vers l'Ecole Polytechnique, la rue Saint-Hyacinte, et dans une maison de correction de la rue des Grès.

La surface de la ville de Paris, comprise dans l'enceinte de Philippe-Auguste, pouvait avoir sept cents arpents.

La construction des murailles se composait de blocage compris entre deux parements de pierres de taille; des créneaux de peu d'épaisseur n'occupaient qu'une faible partie de la largeur du mur; des terres rapportées appuyaient les fortifications à l'intérieur; à l'extérieur, il n'y avait pas de fossés; ils furent creusés plus tard. Des tours généralement cylindriques étaient adossées aux courtines, et de plus, sur les bords de la Seine, quatre tours; savoir : la tour de Nesle et la tour située à l'angle du Louvre en aval, la tour de la Tournelle et la tour de Barbelle en amont, protégeaient le fleuve et servaient à fixer de grosses chaînes portées par des bateaux qui complétaient ainsi la clôture de la capitale.

MÉMOIRES DU COMTE JEAN DE COLIGNY,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME SUR LES MARGES D'UN MISSEL.

Jean de Coligny, comte de Saligrey et baron de La Motte-Saint-Jean, fut le compagnon fidèle du prince de Condé, pendant la guerre de la Fronde, et commanda ensuite en Hongrie les six mille auxiliaires Français qui prirent une part glorieuse à la victoire remportée sur les Turcs, auprès de Saint-Gothard. Affaibli par l'âge et les infirmités, il passa les dernières années de sa vie dans son château de La Motte-Saint-Jean, situé près de Digoin, sur les bords de la Loire. C'est là qu'il lui prit fantaisie d'écrire un abrégé de sa vie, sur les marges d'un missel en vélin, in-4°. Ces mémoires n'occupent guère qu'une quinzaine de pages in-8°; ils ont été publiés pour la première fois en entier, il y a peu d'années, dans les pièces justificatives de la monarchie de Louis XIV, par M. Lemontey.

Coligny commence ainsi :

« Comme ainsi soit qu'un gros livre, comme celui-ci, soit » moins sujet à se perdre qu'un papier volant, j'ai résolu, » me voyant en ce lieu de La Motte-Saint-Jean avec assez » de loisir, et attaqué de la goutte qui a commencé à me per- » sécuter à l'âge de trente ans, et m'a tenu bonne compa- » gnie jusqu'à ma cinquante-sixième année que nous comp- » tons le 27 janvier 1673, j'ai résolu, pour mon particulier » divertissement ou pour celui de tel, qui le trouvant un » jour, y prendra peut-être quelque plaisir, de considérer » les diverses fortunes qui sont arrivées à moi Jean de Co- » ligny, qui naquis à Saligny, le dix-septième jour de dé- » cembre 1617. Voici mon portrait en peu de mots :

» Je suis d'une taille fort droite, fort aisée, fort grande et » très belle; je suis gaucher au dernier point, sans qu'on » m'en ait jamais pu châtier; j'ai la main extraordinaire- » ment petite pour un grand homme, et les bras un peu trop » longs, mais cela ne paraît qu'à moi; la jambe fort bien » faite, mais le visage fort irrégulier; le nez gros et mal fait; » la bouche grande; les yeux beaux et excellents, le teint » assez beau dans la jeunesse, le poil châtain. Je suis de- » venu chauve de bonne heure; j'ai été fort adroit à de cer- » tains exercices, et fort maladroit dans d'autres. J'ai par- » faitement bien dansé, quoique je n'aie jamais aimé la » danse. J'ai été fort adroit à faire des armes, et il y a paru, » car j'ai tué ou battu tous ceux qui ont eu affaire à moi. » J'ai suivi toute ma vie, tant que la goutte me l'a permis, » la profession des armes, comme je dirai ci-après, mais » pour commencer par les choses particulières qui nous tou- » chent de près, et qui sont aussi une pierre de touche pour » juger du courage d'un homme; je dirai donc que sans » faire le fanfaron, je me suis battu cinq fois : la première, » étant soldat aux gardes, contre un autre soldat de la com- » pagnie de Flavignac-La-Carne, lequel je tuai sur la place; » la seconde contre un officier de dragons : nous nous bat- » tîmes à cheval, et fûmes séparés; son cheval était blessé » quand on nous sépara, et il y avait apparence que j'eusse » été le maître. La troisième fois, je me battis contre le mar- » quis d'Equo. Il était capitaine de cavalerie au régiment » d'Harcourt. Je le portai par terre, et, par courtoisie, je le » laissai relever, dont je faillis être tué, car il me décousit » l'estomac d'un coup d'épée; et, sans mon adresse et agi- » lité du corps, il me perçait d'outre en outre; mais il con- » fessa qu'il n'avait tenu qu'à moi de lui ôter la vie ou l'épée; » depuis nous avons toujours été amis. Il était fort brave et » fort fou. »

Après avoir raconté ses deux autres duels, Coligny passe au récit de ses campagnes, où de simple soldat aux gardes et mousquetaire il devint lieutenant-général, puis général d'armée. « J'ai toujours, dit-il, servi avec assiduité, hon- » neur et succès. J'ai eu, en diverses occasions, quatre » grandes blessures, savoir : à Lérida, la cuisse percée d'un » coup de mousquet, et le ventre percé d'un coup de pisto- » let; à la bataille de Lens, en Artois, j'ai eu le bras gauche » cassé d'un coup de pistolet, me battant en duel à la tête » des deux armées avec un colonel des ennemis que je tuai » sur la place. J'ai eu de plus un coup de mousqueton dans » le côté droit, dont la blessure m'a duré trois ans, de sorte » qu'après trente-sept ans de services, me voilà quant à la » fortune, au même état que j'étais quand je suis sorti du » collége, excepté que je suis vieux, que je suis goutteux, » et que je ne suis plus propre à rien qu'à songer à la mort. »

Coligny mit un intervalle de neuf ans entre le premier et le second fragment qui commence ainsi : « Je ne reprends » jamais la plume que ma première pensée ne soit de dire » pis que pendre de M. le prince de Condé, duquel à la » vérité, je n'en saurais jamais assez dire. Je l'ai observé » soigneusement durant seize ans que j'ai été attaché à » lui; mais je dis devant Dieu, en la présence duquel » j'écris, et dans un livre fait pour l'honorer, et où je ne » voudrais pas y voir mêlée avec l'évangile qui y est con- » tenu, une menterie. Je proteste donc devant Dieu que » je n'ai jamais connu une âme si vicieuse, ni un cœur si » ingrat que celui de monsieur le prince, ni si traître, ni si » malin, car dès qu'il a obligation à un homme, la première » chose qu'il fait, est de chercher en lui quelque reproche » par lequel il puisse en quelque façon se sauver de la re- » connaissance à laquelle il est obligé... Coligny, me disait-il » à Bruxelles, quand je serai arrivé à Paris, il y aura bien » des gens qui auront de grandes prétentions de récom- » penses, mais il n'y en a pas un à qui je n'aie à répondre, » et à lui faire quelques reproches qui égalent les obligations » qu'on croit que je leur puis avoir. — Il n'y a que deux » bonnes qualités, à savoir de l'esprit et du cœur : de l'un » il s'en sert mal, de l'autre il s'en est voulu servir *pour » ôter la couronne de dessus la tête du roi*. Je sais ce qu'il

» m'en a dit plusieurs fois, et sur quoi il fondait ses perni» cieux desseins, mais ce sont des choses que je voudrais » oublier, bien loin de les écrire. »

Coligny revient encore sur le prince de Condé dans un autre fragment. « Bien que le prince n'ait, dit-il, aucun cré» dit pour faire le bien, il ne laisse pas d'être comme le dia» ble, qui, ne pouvant jamais faire du bien, ne laisse pas de » pouvoir faire beaucoup de mal. Quant au reste, je crois » qu'il n'est pas mieux dans l'esprit du roi qu'un autre, et » qu'il a plus besoin de se conduire sagement que personne » qui soit à la cour; car il a à faire à un homme qui ne lui » en laisserait pas passer, et qui sait de quel bois il s'est » chauffé, et *qu'il n'a pas tenu à lui qu'il n'ait ôté au » roi la couronne de sur sa tête pour la mettre sur la » sienne.* Mais Dieu aime trop la France pour lui avoir donné » un tel maître. Ce serait bien alors qu'on aurait été misé» rable et dans le dernier désespoir; car, outre qu'il est » extrêmement soupçonneux et méchant, c'est qu'il n'y a » pas au monde une âme si avare que celle-là. »

Dans trois autres morceaux, dont les deux derniers sont du 8 janvier 1685, l'auteur ne parle plus que de ses affaires domestiques. « Me voilà, dit-il, parvenu dans un âge bien » plus avancé que je n'avais lieu de l'espérer puisque je suis » en l'année 1684, et cependant je n'en suis pas plus sage, » plus réformé, ni plus dévôt; mais ce sont des grâces qui » ne viennent que de Dieu, et que je lui demande de tout » mon cœur. »

Dans le dernier passage que Coligny écrivit, il raconte trois malheurs qui lui arrivèrent. Le premier fut la mort d'un oncle de sa femme, le second la mort de son plus jeune fils, garçon de grande espérance. « Enfin, ajoute» t-il en terminant, le troisième et le plus grand de tous » mes malheurs, c'est la perte que j'ai faite de ma femme. » C'est une si grande perte pour moi et pour ma famille que » nous devrons la pleurer tant que nous vivrons avec des » larmes de sang. Je ne suis pas assez habile pour faire son » panégyrique, c'est pourquoi je n'en dirai que trois mots. » Elle était prudente, habile et vertueuse, bonne ména» gère : elle n'a jamais su ce que c'était de colère, de ven» geance, ni de parler mal de qui que ce soit au monde. » Ma consolation est que je la reverrai bientôt en paradis, » s'il plaît à Dieu.

» Adieu, panier, vendanges sont faites. »

LES CAIDJIS,

BATELIERS DE CONSTANTINOPLE.

Située sur la Propontide, à la naissance du bosphore de Thrace et tout près du Pont-Euxin, entourée par les flots dans la plus grande étendue de son circuit, séparée de ses principaux faubourgs par l'élément liquide, Constantinople est une ville toute neptunienne, où l'on rencontre à chaque pas la mer devant soi. Sa plus grande rue, c'est son port, encaissé entre un double chapelet de collines couvertes de maisons, aussi central et presque aussi long que notre boulevard, plus large et non moins animé, mais d'une vie toute différente, puisque le sol y est mouvant et que les navires y remplacent nos voitures. Sa plus grande place publique, son Carrousel et son Champ-de-Mars réunis, c'est l'admirable plaine d'azur qui déroule ses flots aux pieds de Stamboul et de Scutari, entre les deux rives de l'Europe et de l'Asie, et qui prête tant de grandeur à l'extrémité occidentale du bosphore. Ses Champs-Elysées, c'est le bosphore lui-même aux rivages enchanteurs, et avec un couronnement de montagnes pour arc de triomphe.

Dans une pareille ville, dont les habitants, soit pour leurs affaires, soit en partie de plaisir, sont presque toujours sur l'eau, l'art de la petite navigation devait prendre beaucoup de développement et de perfection. Aussi rien de gracieux et de rapide comme ces petits bateaux élancés que l'on appelle des *caïques*, et qui sillonnent en tous sens et à toute heure du jour les places maritimes de Constantinople; rien de robuste et d'élégant comme les *caïdjis* qui les font fuir sous l'impulsion de la rame. Toute proportion gardée, Constantinople compte presque autant de bateaux que Paris de voitures : elle a pour cabriolets de place ses caïques à une paire de rames, et pour fiacres ses caïques à deux paires de rames, nous allions presque dire ses caïques à deux chevaux; elle a ses caïques-omnibus où l'on s'entasse par centaines, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; enfin, depuis les caïques à quatre paires de rames, qui représentent nos demi-fortunes, jusqu'aux caïques à vingt-quatre paires de rames du grand-seigneur, qui sont le *nec plus ultrà*, comme nos carrosses à huit chevaux, elle a des caïques de luxe de toutes les formes et de toutes les grandeurs. Il faut des bras pour remuer toutes ces rames, il en faut d'autant plus que, dans les caïques de luxe et dans les caïques-omnibus, ce n'est pas trop de deux hommes pour chaque paire de rames; dans les petits caïques seulement un homme suffit pour deux rames. En portant à vingt mille le nombre des bateliers de Constantinople et des faubourgs, nous croyons rester au-dessous du chiffre réel.

Autant les *arabas*, voitures nationales des Turcs, non suspendues et traînées par des bœufs, sont inférieurs à nos équipages, autant nos bateaux plats sont arriérés auprès des caïques de Constantinople. Pour franchir l'espace qui sépare Stamboul de Scutari, espace d'une demi-lieue peut-être, ceux-ci ne mettent pas plus de temps que les nôtres pour traverser péniblement la Seine. Avec une forme allongée comme celle des plus beaux poissons, avec un plus ou moins grand nombre de paires de rames pour nageoires, ils glissent en effleurant à peine la surface de l'eau. Lorsque le courant et le vent les favorisent, et qu'ils ont déployé leur petite voile taillée en croissant, alors ils courent avec une célérité extraordinaire; vous vous sentez emporté, et il vous semble que le rivage, s'affranchissant des lois de la pesanteur qui le retiennent immobile, s'est détaché tout-à-coup et fuit en tournant. C'est la même surprise, le même étourdissement que sur une frégate, avec cette différence qu'au lieu d'être à vingt pieds au-dessus de la ligne de flottaison, vous vous trouvez étendu au-dessous du niveau de la mer, et qu'à la place d'une large muraille de bois, il n'y a entre vous et l'abîme qu'une faible coquille de quelques pouces d'épaisseur. Et cependant avec ces légers esquifs on gagne souvent le large, et on s'aventure en pleine mer sur la Propontide.

Deux à quatre pieds de large sur dix à vingt pieds de long; des bancs seulement pour les rameurs; des tapis, des coussins sur le plancher même, ou sur une estrade plus basse, pour les passagers; pas de pont, quelquefois un petit mât mobile et une voile en forme de croissant; une quille bien découpée, une poupe et une proue qui se terminent en pointe, pour mieux fendre les vagues; de longues rames, larges et plates à l'extrémité inférieure, avec un gros bourrelet de bois à l'extrémité supérieure, pour faire contrepoids et donner plus de force aux bras qui les remuent : voilà les caïques de Constantinople. Tout y est admirablement calculé pour la vitesse; à cette exigence tout a été sacrifié, jusqu'aux aises du public, jusqu'à la prudence même; car la moindre raffale retourne ces frêles embarcations comme des coques de noix, et par le plus beau calme vous devez y rester immobile, sous peine d'entraver leur marche ou de chavirer en dérangeant l'équilibre.

La mer offrait aux Turcs de Constantinople une voie de communication toute faite, et qui ne demande aucun entretien; aux yeux d'un peuple paresseux, c'est une de ces bonnes fortunes qui n'échappent pas. Pour en profiter ils négligèrent les rues de leur ville, et, sans grave inconvénient, les laissèrent tomber dans l'état de délabrement où elles étaient au commencement du règne du sultan Mah-

moud. De cette manière, il est vrai, ils se sont exposés aux dangers que rend inévitables le besoin de s'embarquer vingt fois par jour, et d'aller vite sur une mer capricieuse où règnent des courants opposés; mais quel plaisir aussi d'avancer rapidement, mollement couché sur des sophas, bercé le plus souvent, absorbé dans la rêverie ou la contemplation en fumant la pipe ou le narguilé. Et puis, ces hommes sont ainsi faits que, le choix étant donné, ils préfèrent le danger qui admet le repos à la fatigue qui procure le salut.

Cependant, comme ici-bas rien ne peut se faire qu'à l'aide du travail, c'est sur les bateliers qu'est naturellement retombé tout le poids de la besogne; ils s'en tirent avec un courage et un talent qui leur font le plus grand honneur. De l'aveu de tous les voyageurs, les caïdjis de Constantinople sont les premiers rameurs du monde. On les voit ramer pendant quatre heures de suite, au soleil, tout ruisselants de sueur, sans se reposer, sans se plaindre, sans proférer une seule parole. Le pied appuyé contre une barre de bois, ils tirent, ils poussent avec les bras, ils poussent avec les jambes, avec tous les muscles du corps; ils semblent ne faire qu'un avec la rame. En eux revivent les rameurs de l'antiquité, dont les traditions conservées par les Grecs n'ont jamais dû tomber en oubli à Constantinople. Au signal donné par le chef, toutes les rames, avant de fouetter la mer en cadence, s'alignent des deux côtés de la barque avec la même régularité que les fusils d'un régiment qui croise la baïonnette. Au second temps, elles s'abaissent, entament adroitement la mer par un de leurs coins, y pénètrent profondément, plient sous l'effort du bras qui les agite, et sortent toutes à la fois de l'eau qui fuit, pour retomber encore avec la même précision et reparaître toujours alignées, toujours intelligentes, toujours infatigables. Les caïdjis du grand-seigneur surtout, qui se recrutent dans l'élite de l'armée des batellers, et qui ont une haute paie comme la vieille garde, sont admirables à voir; un bataillon français ne fait pas l'exercice des armes avec plus d'ensemble.

Une fois arrivés, ils changent de vêtements, et, plus heureux que les rameurs des trirèmes romaines, se mettent à fumer et à boire du café jusqu'à l'heure du retour. Le changement de costume n'est pas long, car ils sont habillés aussi légèrement que possible pour la manœuvre. Le cou, les bras, une partie du dos et de la poitrine, sont nus ou à peu près; ils le seraient entièrement sans une élégante chemise de soie, ou plutôt de crêpe de Chine, un peu transparente, ouverte sur l'estomac, et à larges manches flottantes. Un ample pantalon à plis, de toile blanche dans



(Ce caïque est à trois paires de rames, mises en mouvement par six rameurs. Le personnage qu'il porte est le fameux Ali, pacha de Janina. Quoique la forme du bateau soit celle d'une chaloupe ordinaire au moins autant que d'un caïque, cependant ce dessin nous a paru de nature à faire comprendre la description que nous donnons des caïques de Constantinople. Les bateliers, comme les gardes et le joueur de mandoline, sont Albanais; le costume des caïdjis de Constantinople est beaucoup plus léger. Les roseaux qui paraissent dans le fond indiquent qu'il s'agit ici d'une rivière, et non pas d'une mer quelquefois immense, comme dans la capitale de l'empire Ottoman. A Constantinople, les rames sont plus légères et plus élégantes, le bourrelet qui les termine par en-haut est beaucoup plus fort. Enfin la délicatesse de l'embarcation ne permettrait pas à deux hommes de s'asseoir comme sont assis les deux Albanais qui tournent le dos; on ne pourrait pas non plus s'y tenir debout, comme le jeune musicien, sans de graves inconvénients.)

l'été, de drap bleu dans l'hiver, prend de la ceinture aux genoux. Une petite calotte rouge, encore moins grande que celle des enfants de chœur de nos églises, mais surmontée d'un flot de soie bleue, couvre le sommet de la tête qui est rasée; enfin des babouches rouges, avec ou sans bas suivant la saison, forment la chaussure. Cette chemise de soie qui tranche sur une ceinture de cachemire, et qui contraste avec la petite calotte rouge, est d'un très bel effet; elle s'enfle et frémit au vent avec grâce, se détache énergiquement sur le fond brun de ces peaux brûlées par le soleil, et fait ressortir encore plus la mâleur de tous ces beaux visages. L'ensemble du costume a quelque chose de gracieux, de coquet, mais surtout d'asiatique et d'oriental qui sied à merveille; on se persuade aisément que c'est un souvenir de la Chine, lorsqu'on songe aux régions d'où sont venus les Turcs.

Au repos, les caïdjis portent le grand bonnet rouge connu sous le nom de fessi, et une petite veste de drap bleu ornée de broderies d'or et d'argent. Il ne s'agit ici que des bateliers de grandes maisons; les autres n'ont point de livrée, et se coiffent presque toujours avec le turban. Mais, une fois en mer, tous, se déshabillant avec des précautions infinies, par pauses successives, à mesure qu'ils commencent à s'échauffer, ne gardent que le large pantalon, la chemise flottante et la petite calotte rouge, insignes distinctifs du corps des caïdjis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — LE RETOUR DU PROSCRIT,

PAR PIERRE GUÉRIN.



(Musec du Louvre. — Marcus Sextus, ou le Retour du Proscrit, par Pierre Guérin. Hauteur du tableau, 2^m, 50 ; largeur, 2^m, 25.)

Ce tableau a été exposé au salon de 1807. On se ferait difficilemeut une idée du succès immense qu'il obtint à la fois dans le cercle des artistes et dans le public. C'était le début de Pierre Guérin, qui, l'année précédente, élève encore, avait remporté le grand prix de Rome ; et ce début le plaçait au rang des maîtres. Pendant toute la durée de l'exposition, la foule parut réserver presque toute son admiration pour *Marcus Sextus:* les journaux furent unanimes pour le louer. Landon, dans ses Annales, le décrit avec enthousiasme et rend hommage au style grave et simple de la composition, à la force et à la vérité des expressions, à la pureté des formes, à la vigueur du coloris, aux grâces et à la naïveté du pinceau. Enfin, d'après le jugement du jury, le premier prix de première classe, et plus tard, d'après le rapport de l'Institut, le prix du concours décennal, furent décernés au *Marcus Sextus.*

Quelques critiques cependant furent hasardées : on aurait désiré que les figures fussent un peu moins longues ; on trouvait aussi que les deux lignes perpendiculaire et horizontale des deux figures principales offraient une disposition froide et géométrique.

On discuta le fait historique. Marcus Sextus est un Romain fort inconnu. Ce fut, dit-on, uue des premières victimes de Sylla : on ne sait rien de plus. Le sujet est donc entièrement de l'iuvention de Guérin.

On crut voir généralement, dans cette composition et dans son titre, une allusion politique.

Vers le temps où Guérin essayait son génie, les Français, que les tourmentes révolutionnaires avaient dispersés dans toute l'Europe, rentraient dans leurs foyers : mais, pour beaucoup d'entre, eux quel retour ! Plus d'abri, plus de famille. Aux lieux où s'étaient passées leur enfance, leur jeunesse, aux lieux où ils avaient laissé tout ce qu'ils avaient aimé, ils ne trouvaient plus que la solitude, la ruine et la mort.

L'opinion publique, alors en pleine réaction contre les excès de la révolution, sympathisait avec ces douleurs.

Le *Marcus Sextus* apparut comme une terrible allégorie : aux cris d'admiration de ceux qui se pressaient pour le voir, il se mêla souvent des pleurs et des sanglots.

La mâle concision du style était parfaitement appropriée au choix du sujet.

Cette jeune femme morte, ce mari rappelé trop tard de l'exil, pâle, immobile, silencieux, absorbé tout entier dans son désespoir farouche, voilà une scène admirable de tragédie, et la terreur qu'elle inspire dépasserait peut-être même les limites que l'art doit s'imposer, si l'effet n'en était adouci par le contraste de cette jeune fille évanouie : au moins le proscrit n'a pas tout perdu : un lien encore l'attache à la vie.

Le *Marcus Sextus* fut d'abord la propriété d'un particulier, M. Coutan. Acquis par la liste civile sous le règne de Louis XVIII, il fut exposé au Musée du Luxembourg jusqu'à la mort de Guérin. A cette dernière époque, il a été transporté au Louvre, et on l'y voit aujourd'hui dans une des salles du côté de la rivière.

Pierre Guérin est né à Paris le 13 mars 1774. Il fut élève de Regnault. Il exposa en 1802 : *Phèdre et Hippolyte* et *l'offrande à Esculape;* en 1808, *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*. tableau commandé; en 1810, *An-*

dromaque, *l'Aurore et Céphale*. On doit encore citer parmi ses œuvres les plus célèbres *Clytemnestre* prête à poignarder Agamemnon, *Enée et Didon*, *Orphée pleurant sur la tombe d'Eurydice*, *sainte Geneviève*, *Henri de Larochejacquelin*, etc.

Nommé professeur de l'Académie des beaux-arts en 1814, élu, en 1815, membre de l'Institut, Pierre Guérin fut envoyé à Rome comme directeur de l'Académie de France en 1822: à son retour, à Paris, en 1829, il fut créé baron. Il est mort à Rome, le 16 juillet 1833.

LE BRAHME VOYAGEUR *.

Sur les bords d'une petite rivière tributaire du Gange vivait un brahme, dont la vie s'écoulait si doucement qu'il avait coutume de la comparer lui-même au cours paisible que suivaient ses regards pendant des heures entières. « Que peut désirer un homme, disait Nara-Mouny, quand sa cabane est ombragée de palmiers, qu'il a une eau pure pour ses ablutions, des fruits pour sa nourriture, qu'il peut méditer à loisir les sages leçons des *Véda*, et se réjouir le soir en lisant les fables antiques de Sarma? — Il y a quelque chose de mieux à faire que de méditer solitaire sur le bord d'un fleuve, lui dit un jour un vieux brahme son voisin; il y a une instruction plus solide que celle des livres, c'est celle que donnent tous les hommes réunis. Tous les hommes sont frères, comme je vous l'ai souvent répété, et ils ont en commun un répertoire inépuisable de sagesse que les siècles disent aux siècles, et que les hommes doivent redire sans cesse aux hommes. Plût à Dieu que mes jambes ne fussent pas brisées par l'âge, et que ma mémoire ne fût pas aussi incertaine, j'irais demander aux peuples la sagesse de tous les hommes! Ce doit être la grande voix de Dieu sur la terre, et j'imagine, quelquefois le plus sûr moyen de connaître ce qu'il a voulu enseigner; car jamais il ne nous trompe. Vous êtes jeune, vous parlez les langues de l'Occident; votre esprit est formé, votre cœur est sain. Allez-vous-en interroger vos frères de l'univers; demandez-leur à chacun un mot du grand discours qui les convie à s'aimer entre eux, et vous viendrez le réciter sur ma tombe; je l'entendrai dans le ciel.

Nara-Mouny fut frappé de ces paroles du vieux brahme. Le soir, dans sa maison de bambou, il lui prit fantaisie de jeter les yeux sur un livre européen, traduit en bengali, que lui avait donné un officier anglais, et il y trouva cette phrase:

« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qui » vous fût fait. »

Nara-Mouny s'abandonna à des réflexions profondes. Jamais il n'avait été frappé par une sentence si belle dans les livres qu'il avait lus. Il se dit que le vieillard avait sans doute raison, et que la sagesse était chez tous les hommes.

Trois jours après il avait résolu de voyager. Il alla prendre congé de Darma-Vaty, et il lui récita la pensée du livre européen. Le vieillard tomba à son tour durant quelque temps dans une sérieuse rêverie, ensuite il dit: « Fils d'Aoudh, si au bout de trois ans, et après avoir parcouru la terre, vous pouvez tirer de votre trésor de sagesse une maxime plus belle que celle que je viens d'entendre, fils d'Aoudh, j'ai aussi un trésor, et ce trésor vous appartiendra. Je l'ai refusé aux rajas, et je le donnerai à celui qui n'aura pour toute richesse qu'un mot, mais le mot divin que Dieu a dit à la terre. » En achevant ces paroles, le vieux brahme frappa dans ses mains, et une jeune fille parut tenant la boîte d'argent remplie de bétel qu'on offre à l'étranger; sa contenance était si noble qu'on y lisait toutes les vertus simples qui doivent animer le cœur de la femme, et dans la douce sollicitude de son regard on pouvait deviner ce trésor de tendresse qui se dévoue d'abord à un père, puis qui se répand sur une épouse, et qui s'épanche plus tard en une divine rosée d'amour maternel, source intarissable de dévouement.

Cette promesse remplit d'espérance Nara-Mouny. Il partit, et d'abord il se rendit à Calcutta en descendant le Gange; là il commença à recueillir, sur un livre qu'il avait emporté avec lui, et qu'il appelait le *livre de la sagesse*, toutes les maximes, tous les proverbes qu'il pouvait saisir dans les conversations. Il s'embarqua ensuite sur un navire de la Compagnie des Indes qui faisait voile pour Macao; de cette ville il se dirigea vers Canton. De la Chine il revint vers l'Occident, et il parcourut ainsi successivement tous les pays de la terre, inscrivant partout les meilleures pensées des peuples.

Les trois années expirées, il arriva à l'embouchure de la rivière qui conduisait à l'habitation de Darma-Vaty. Il aperçut les cocotiers du vieux brahme. Le soleil était à son déclin, le jour était beau, mais il allait finir. Il y avait quelque chose de doux et de triste dans ce repos. Il sentit qu'il fallait se hâter. Bientôt il entra dans la maison du vieux brahme; mais, hélas! le spectacle qui frappa ses regards était imposant et triste, comme le soir de ce jour qu'il avait vu si beau. Le vieillard n'avait plus de force que par son âme, et cependant il y avait encore de la joie dans son regard et de la reconnaissance pour Dieu dans sa voix; il semblait unir ces deux sentiments en contemplant Parvaty qui l'entourait de ses soins. Une expression plus vive de satisfaction brilla encore dans ses yeux quand il vit entrer Nara-Mouny.

« Mon père! dit le jeune brahme après l'avoir embrassé en pleurant et après lui avoir demandé la bénédiction du retour, mon père! la plus belle maxime que j'aie rencontrée, c'est celle que vous pratiquez depuis de longs jours; c'est celle qui vous donne ce repos; c'est celle qui vous fait oublier la douleur! Oh! vous la trouverez assez belle pour me donner Parvaty! » Le jeune brahme ouvrit alors son livre, et le vieillard put y lire:

« Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît. »

Darma dit doucement au jeune homme: — « Je la connaissais; mais je voulais te la voir découvrir et t'apprendre à la pratiquer. Va, ma fille est à toi, et ton plus grand trésor de sagesse c'est celui de tes actions. Tu as compris ce que le monde t'a enseigné. »

* Nous avons souvent emprunté au *Brahme voyageur* des sentences et des proverbes; mais le mérite de ce livre ne consiste pas seulement dans les excellentes pensées qu'il renferme: il se recommande aussi par son cadre ingénieux et par l'inspiration douce et pure qui l'anime. Quelque difficile qu'il soit d'en donner une idée suffisante dans un extrait, nous essayons de l'analyser; c'est une dette dont nous tenons à nous acquitter envers l'auteur, M. Ferdinand Denis.

COLONIE PÉNITENTIAIRE
DE LA NOUVELLE-GALLES.

Pendant long-temps l'Angleterre s'était débarrassée de ses malfaiteurs en les envoyant dans ses colonies d'Amérique. La révolution de ces colonies l'obligea à mettre fin à ce système d'exportation, et pendant quelque temps elle revint à celui de la détention. L'expédition du capitaine Cook, en faisant connaître la Nouvelle-Hollande plus exactement, donna l'idée de substituer à la déportation en Amérique la déportation dans quelque partie de cet autre continent. On se décida pour les contrées qui avoisinent la rade de Botany-Bay. La grande distance qui sépare ce point de toute colonie européenne, la faiblesse des indigènes, leur profonde misère, la difficulté de subsister dans ces immenses déserts offraient toute garantie contre les évasions; d'autre part, l'admirable situation commerciale du pays, à égale distance des établissements de l'Inde, de la Chine et de l'Amérique, assurait à la colonie un riche avenir.

Ce fut en 1787 que partit la première expédition de condamnés. Elle se composait de neuf bâtiments de transport, chargés des criminels, des provisions et des munitions de guerre, et de deux vaisseaux de guerre. La flottille portait un millier de personnes : cinq cent soixante-cinq hommes condamnés; cent quatre-vingt-deux femmes; cent soixante soldats de marine avec leurs officiers et sous-officiers, et Arthur Philip, nommé gouverneur. Partie d'Angleterre au mois de mai, elle mouilla sur la rade de Botany-Bay le 20 janvier de l'année suivante. Le gouverneur ne tarda pas à reconnaître que le terrain qui bordait Botany-Bay ne convenait nullement à la fondation d'une colonie. Le seul endroit qui eût été propre manquait d'eau douce. Il dirigea alors ses recherches vers Port-Jackson, qui lui offrit un bassin magnifique et un mouillage assuré pour des flottes entières. Ce fut sur le bord d'une des anses de ce bassin qu'il se décida à fixer son établissement. On sait qu'à l'instant même où la flottille anglaise arrivait en cet endroit, les deux vaisseaux de La Peyrouse y arrivaient aussi, et que c'est de là que l'on eut pour la dernière fois de leurs nouvelles. On s'occupa aussitôt de dégager le terrain pour élever les tentes, faire les premières plantations et parquer les bestiaux. La richesse de la colonie en animaux domestiques consistait alors en cinq vaches, deux taureaux, un étalon, trois juments, trois poulains, vingt-neuf moutons, dix-neuf chèvres, soixante-quatorze cochons, cinq lapins, dix-huit dindons, trente-cinq canards, vingt-neuf oies, cent vingt-deux poules et quatre-vingt-sept poulets. La première récolte de la colonie, qui eut lieu au mois de décembre, fut de deux cents boisseaux de blé, de cinquante-cinq d'orge, et en outre d'une quantité insignifiante d'avoine et de maïs. La pêche abondante et facile fut d'un grand secours.

En 1789, arriva d'Angleterre une nouvelle expédition composée d'environ douze cents condamnés, et d'un régiment d'infanterie destiné au service de la colonie. Des terres furent accordées à ceux des officiers et des soldats qui voulurent s'établir dans la colonie. Les condamnés libérés, qui voulurent devenir cultivateurs, reçurent aussi des terres, à la seule condition d'y résider et de les cultiver. Les naturels étaient assez tranquilles, et le chef de la tribu la plus voisine, prenant en amitié les Anglais, vint même s'établir auprès du gouverneur dans une petite maison que celui-ci lui fit bâtir. Ce fut un colon nommé James Ruse qui, le premier, au mois de mars 1791, après quinze mois de travaux, déclara qu'il pouvait désormais suffire à ses besoins avec le produit de sa métairie, et renonça à toute ration sur les magasins publics. Dans cette même année, l'établissement parut assez considérable pour mériter le titre de ville, et le gouverneur lui donna le nom de *Paramatta*.

Le 1er janvier 1793 arrivèrent les premiers colons libres : ils étaient cinq, accompagnés de leurs familles. Le gouvernement leur faisait de grands avantages : le passage et la nourriture gratuits, des instruments de culture, la nourriture assurée pendant deux ans, des terres sans redevance avec les condamnés nécessaires pour les défricher.

Le recensement du 1er septembre 1796 attesta de grands progrès. La population était de 4 848 habitants, dont 521 vivaient à leurs frais. Les bestiaux consistaient en 57 chevaux, 228 bêtes à cornes, plus un troupeau sauvage d'environ 100 bêtes provenant de bestiaux égarés huit ans auparavant, 1 500 moutons, 1 400 chèvres et 1 800 cochons. Les terres en culture formaient 5 400 acres, dont 2 500 aux fermiers, 1 100 aux officiers civils ou militaires; le reste au gouvernement. Moins de trente ans plus tard, en 1824, la colonie contenait déjà une population de 40 000 âmes, réparties sur 700 000 acres de terre en culture, formant cinq villes florissantes et une quantité de villages, possédant plus de 5 000 chevaux, de 120 000 têtes de bétail, de 350 000 moutons. Elle exportait pour la valeur de 2 500 000 fr., et consommait pour plus de 8 000 000 de produits des manufactures anglaises. Depuis lors, elle n'a pas cessé d'aller en se développant de jour en jour, et dès à présent, cinquante ans au plus après sa fondation, elle constitue un des Etats notables de l'hémisphère Austral.

A plusieurs reprises, les condamnés avaient manifesté l'intention de s'échapper et d'aller chercher fortune dans ces contrées inconnues. Plusieurs même avaient réalisé ce projet et s'étaient enfui. En 1798, il se fit un grand complot d'évasion fondé sur ce que l'on avait dit qu'à une centaine de lieues de l'établissement il existait une colonie de peuples blancs où les condamnés pouvaient être sûrs d'être bien accueillis et de vivre sans travail. Le gouverneur leur envoya un magistrat pour leur représenter à quels dangers cette fuite les exposerait, et pour les convaincre, il leur proposa de donner à quatre d'entre eux les moyens d'aller à la découverte aussi loin qu'ils le voudraient, en les faisant même escorter. Quatre des plus vigoureux se présentèrent en effet pour ce voyage. Trois accablés de fatigue et découragés par la vue des montagnes, ne tardèrent pas à revenir. Le quatrième revint après un mois avec l'escorte. On avait vu de grandes forêts, de beaux pâturages, quelques rivières, des terres en apparence fertiles. On avait reconnu en outre des carrières de pierre à chaux, de sel et de charbon de terre. Cette expérience fut d'un grand effet, mais ne dégoûta pas encore les plus aventureux de s'enfuir de temps à autre.

Du reste, le temps avait prouvé que la colonie ne pouvait s'élever à une véritable prospérité que par l'envoi de colons industrieux et honnêtes. Ce n'est qu'à partir des premières années du dix-neuvième siècle que la classe des colons de la Nouvelle-Galles commença à présenter une physionomie respectable. Au lieu de se recruter seulement parmi les soldats et les libérés, elle s'était formée en partie de citoyens de la Grande-Bretagne, auxquels on avait fourni tous les moyens de s'établir dans la colonie avec leurs familles. Mais, d'un autre côté, il est résulté de là un inconvénient considérable; c'est que la colonie s'est trouvée partagée en deux castes : celle des condamnés et des enfants des condamnés; celle des colons d'origine libre. Les grandes propriétés et la majeure partie des intérêts commerciaux, rapporte M. Dumont d'Urville, qui a observé avec beaucoup de soin cette contrée, se trouvèrent concentrés entre les mains d'un petit nombre d'individus qui, sauf quelques exceptions, exerçaient les fonctions civiles et militaires, ou les avaient primitivement remplies. Ils ne tardèrent pas à former une sorte d'aristocratie dont les efforts tendirent de suite à envahir tout le pouvoir et à dominer la colonie entière. Jouant sous les premiers gouverneurs le rôle de la haute noblesse dans une monarchie, ils se regardèrent comme leurs conseillers naturels et exercèrent la plus grande influence sur leurs délibérations. Aux yeux des colons, la classe entière des *émancipistes* ne méritait aucune considération, et leur orgueil n'eût pu supporter l'idée de les voir un seul instant rétablis sur le parallèle des hommes libres. Vainement eût-on pu alléguer les exemples très rares de quelques particuliers qui, après avoir été condamnés, étaient néanmoins parvenus à une certaine aisance et à un état indépendant. Leur succès, dans ces cas mêmes, ne pouvait s'attribuer qu'au patronage et à la protection que leur avaient accordée quelques uns des membres de cette junte aristocratique dont ils avaient été les agents dans leurs affaires de négoce. Ainsi se trouvaient anéanties de fond en comble les vues philanthrophiques des hommes qui avaient fondé cet établissement. En effet, ils avaient espéré que, sur le nombre des malheureux qui seraient condamnés à y subir le juste châtiment de leurs fautes, on en trouverait qui, susceptibles encore de quelques sentiments d'honneur, pourraient revenir à une meilleure conduite, et par conséquent recouvrer dans leur nouvelle patrie les droits qu'ils avaient perdus

dans l'ancienne. Les fondateurs avaient considéré cette terre comme un asile pour le repentir, où le coupable purifié pourrait un jour redevenir un membre utile de la société. Mais l'imprudent orgueil des colons d'origine libre s'attachait, au contraire, à les frapper d'un éternel sceau de réprobation. En vain de longues années d'une bonne conduite et d'une honnête industrie semblaient mériter à un infortuné, jadis atteint par les lois, un juste retour à l'estime de ses semblables; le terrible titre de *convict* lui restait à jamais imposé, et sa malheureuse postérité semblait enveloppée dans la même proscription que lui; car ces fiers patriciens accordaient presque autant de mépris aux enfants des émancipistes, qu'aux émancipistes eux-mêmes. La conséquence naturelle d'une telle injustice était que cette classe ainsi dégradée dans l'opinion publique, et ne voyant aucun terme à sa honte, finissait peu à peu par s'y accoutumer, et ne tentait plus aucun effort pour recouvrer un rang dont elle était à jamais déchue. Ainsi l'on voit aux lieux où ils sont persécutés, les juifs justifier volontairement la réputation qu'on leur donne; les parias de l'Inde vivre contents dans l'état d'abjection où les tiennent les autres castes; et partout où l'homme est esclave, on le voit adopter promptement tous les vices de sa triste condition.

D'un autre côté, en vue de diminuer les dépenses de l'Etat, les gouverneurs se sont vus conduits au funeste système de la facilité sur le chapitre de l'émancipation. Il en est résulté qu'un grand nombre des condamnés libérés avaient été trop peu éprouvés pour que leur réforme fût sincère, et que, rendus à la liberté, ils sont devenus des membres fort dangereux pour la colonie. La police a été obligée de redoubler de vigilance et par conséquent d'augmenter ses frais; et le gouverneur lui-même, à une certaine époque, s'est vu contraint de donner avis au public de ne voyager que de jour. Le dommage causé par ces hommes qui, pour avoir cessé de vivre aux dépens du gouvernement, n'avaient cependant pas cessé de vivre à ceux du public, se trouva ainsi, en réalité, bien supérieur à celui d'un plus long entretien sur les magasins de l'Etat.

Du reste, la colonie coûte beaucoup à l'Angleterre. Les droits qui y pèsent sur la plupart des produits, et un mauvais système d'administration, sont cause que ses revenus sont loin de suffire à ses dépenses, indépendamment même du transport et de l'entretien des condamnés. Voici un aperçu de la série progressive des dépenses depuis la fondation : de 1788 à 1797, la dépense annuelle moyenne, en y comprenant les frais de transport, a été de 2 000 000 de francs; de 1798 à 1811, de 2900000; de 1812 à 1815, de 4 950 000 f.; en 1817, elle était de près de 6 000 000; et depuis lors elle n'a pas cessé d'augmenter, l'accroissement devant être attribué non seulement à l'augmentation du nombre des condamnés, mais à l'augmentation continuelle des dépenses intérieures de la colonie. Ces dépenses cependant ne paraîtront pas exorbitantes, si l'on réfléchit à l'avantage que trouve l'Angleterre à être débarrassée du rebut de sa population, à lui assurer un avenir, et en même temps à accroître ses possessions d'une colonie aussi importante que le deviendra un jour, et que l'est même dès à présent, la Nouvelle-Galles.

Au reste, l'avantage économique de ce système est démontré par les chiffres. La dépense annuelle pour chaque condamné dans la Nouvelle-Galles a été, de 1810 à 1831, d'environ 600 fr., y compris la subsistance, le transport, l'administration civile et militaire. Pour les condamnés détenus sur les pontons, la dépense a été dans les mêmes années de plus de 800 francs. Dans la maison de détention de Millbank, la dépense par tête s'est élevée, y compris les intérêts du capital employé à la construction, à près de 1 600 fr. En moyenne, la dépense ordinaire dans les maisons de correction se trouve supérieure d'environ 250 fr. par tête à la dépense dans la colonie. La dépense de la colonie, pendant les trente premières années de son établissement, a été en tout de 132 000 000 employés au transport et à l'entretien de 53 155 personnes. Le même nombre de condamnés détenus sur les pontons aurait coûté 180 000 000, et dans des maisons de correction comme celle de Millbank, elle eût été de près de 400000000. Ainsi la déportation a un avantage économique; nous avons déjà dit quels sont ses avantages moraux : réforme plus complète des condamnés, purification radicale de la population de la mère-patrie, établissement d'une colonie agricole et commerciale.

Dans les premiers temps, la colonie fut régie sans aucun contrôle de la part des colons, et d'une manière purement arbitraire, par les gouverneurs. Un acte du parlement de 1823 a apporté quelques modifications à cet ordre de choses. Un conseil législatif, composé de cinq membres au moins et de sept au plus nommés par le gouverneur, lui est adjoint. De concert avec ce conseil, le gouverneur fait les lois et ordonnances pour la paix, la sûreté et le bon ordre de la colonie. Les lois et ordonnances du gouverneur ne peuvent être présentées au conseil, qu'avec la sanction du grand-juge de la cour suprême, qui déclare que ces lois et ordonnances ne sont point en opposition avec celles de l'Angleterre. Il est établi deux cours de justice, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires criminelles. Enfin la couronne se réserve le droit, de l'avis de son conseil privé, d'introduire le jugement par jury dans telles parties de la colonie, et dans tels cas et sous telles modifications qu'il lui plaira de spécifier. Depuis lors, de nouvelles améliorations se sont encore introduites, et ces améliorations ne sont elles-mêmes que le prélude de la constitution que cette importante colonie sera prochainement en droit de réclamer.

Notre colonie d'Alger, placée dans des conditions toutes différentes, mais bien plus favorables, ne pourrait-elle pas, par une bonne administration, se transformer dans l'espace d'un demi-siècle comme la Nouvelle-Galles, et s'élever à un degré proportionnel de prospérité! l'exemple que nous venons de citer suffit, à ce qu'il semble, pour nous apprendre tout ce qui est possible à cet égard.

BIEN PARLER.

Une des premières règles en éducation, c'est d'apprendre à faire bien ce qu'on est appelé à faire nécessairement; et comme *parler* est la première affaire et la plus pratiquée de la vie, on devrait apprendre à parler bien sa langue.

Les hommes médiocres, et toutes les personnes dénuées de goût et de connaissances, se font de l'art de bien parler à peu près l'idée d'une parure. Ils oublient que le langage n'est pas une parure, mais un vêtement qui touche l'âme par tous ses points.

Qui voudrait être vêtu de haillons sales et dégoûtants? Et si de se couvrir de haillons qui ne touchent que le corps est repoussant, combien la parole, qui touche l'âme de si près, n'a-t-elle pas d'importance pour tout être qui se plaît à penser et à sentir!

Parler bien suppose une habitude d'attention qui se porte sur la pensée même : par le langage on apprend à penser, surtout à développer sa pensée.

Sans un bon langage, même ce qu'on appelle *esprit* devient fatigant et de mauvais goût.

Dans un cercle où, par ignorance de sa propre langue, on ne sait pas bien au juste ce que l'on dit et ce que les autres ont senti, les amours-propres se choquent entre eux comme feraient des hommes ivres renfermés dans une même enceinte.

L'incorrection du langage est une des causes du commérage qui désole les petites villes, où les prétentions sont aussi vagues que le sens des mots.

Dans la conversation ordinaire, les hommes ne se touchent que par des nuances de sentiments impossibles à être expri-

mées dans une langue informe et grossière. L'à-propos, qui fait tout le mérite de la parole, manque toujours aux personnes qui savent mal leur langue. Tout récit devient insupportable dans la bouche d'un homme qui parle mal. La bonne plaisanterie, qui ne porte le plus souvent que sur des nuances d'idées ou de sentiments, et tient tant à l'expression qu'on lui donne, ne peut naître sous le grossier pinceau d'une langue mal formée. L'impossibilité d'exprimer la gaieté par la parole est ce qui habitue certaines personnes aux gros rires et à la pantomime bouffonne.

C'est par la langue polie qu'une nation participe aux progrès des lumières. Voyez le culte que tous les siècles et toutes les nations policées ont rendu aux Athéniens, culte que, de nos jours encore, on rend au sol même qui les a portés. Lorsque Athènes eut perdu sa liberté, la splendeur de son nom la protégeait encore, et le souvenir de sa gloire semblait la consoler de son abaissement. Tous ces avantages, Athènes les devait à sa langue.

BONSTETTEN.

PALETOT.

Le mot *paletot*, autrefois *paletoc* ou *paletocq*, a exercé plus d'une fois les étymologistes; il est, dit-on, espagnol d'origine. Huet croit que l'on doit écrire *palletoc*, parce que ce nom d'habillement vient, dit-il, de *palla*, sorte de manteau, et de *toc*, qui, en breton, signifie un chapeau. Toque et toquet auraient donc aussi une origine celtique.

Ménage, au lieu d'une étymologie espagnole ou bretonne, trouve que *palletot* vient d'un mot de basse latinité, *palliotum*, petit manteau; mais *palliotum* n'a peut-être jamais existé que dans l'imagination de Ménage.

Quoi qu'il en soit, le *paletocq* du moyen âge était une espèce de casaque à coqueluchon, dont la pointe ressemblait à la tête d'une huppe. Voilà pourquoi Rabelais (liv.I, ch. 21) dit : *empaletoqué comme une dupe.*

On a long-temps appelé paletoquets des gens sans aveu, parce que le *paletot* servait aux gens de guerre, parmi lesquels se trouvaient alors de fort mauvais sujets.

Avant les simples soudoyers, les nobles avaient porté cet uniforme. « Et au-dessoubs de soixante livres, auront brigantines si faire le peuvent, ou paletot, arc et trousse ou jusarme, et cheval selon leur puissance. « (Ordonnance de François II, duc de Bretagne.) C'est-à-dire que la dernière classe des gentilshommes n'avait que ce surtout militaire qui devait être fort épais et probablement *feutré* pour toute armure défensive.

Plus tard, ce fut l'habillement des laquais, et aussi le costume généralement adopté pour les marins ou pêcheurs normands. Il avait conservé le *capuchon*, et ressemblait au *caban* des Lévantins.

En décrétant que le *paletot* serait l'uniforme de la marine royale, on en a coupé le jupon, le réduisant à n'être qu'un gilet rond ou une véritable *carmagnole.*

Aujourd'hui, moins le capuchon, le *paletot* est devenu un habillement à la mode.

HISTOIRE DE LA PEINTURE SUR ÉMAIL.

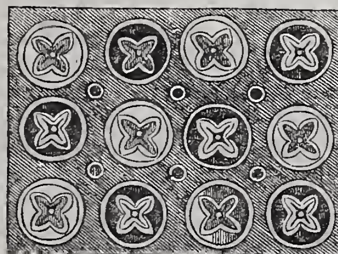


(Fig. 1. Vase de cuivre émaillé, de la manufacture de Limoges — XVI[e] siècle.)

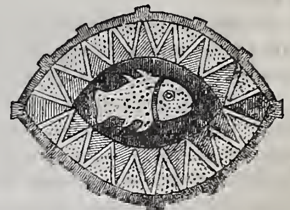
On appelle émail un verre coloré par des oxides métalliques et rendu opaque par l'introduction d'une certaine quantité d'oxide d'étain dans la masse de l'émail. On fixe l'émail sur un corps appelé *excipient*, et qui a varié de nature à diverses époques. Dès les temps les plus reculés, les émailleurs de l'Egypte revêtaient d'une couche d'émail



(Fig. 2. Émail grec.)



(Fig. 3. Émail du XIII[e] siècle.)



(Fig. 4. Fibule romaine émaillée.)

vert ou bleu divers objets en terre de poterie (appelée ordinairement porcelaine d'Egypte), ou bien en talc, en stéachiste, etc.

A proprement parler, les divers produits de l'émaillerie égyptienne ne devraient pas entrer dans une histoire de la peinture sur émail, car ils ne sont pas peints : cependant, c'est dans ces revêtements monochrômes qu'est l'origine de cet art si important.

Chez les Grecs et les Romains, l'art de l'émailleur se perfectionna; on choisit les métaux pour servir d'excipient, et en taillant sur la surface des creux, dont les arêtes formaient un dessin quelconque, puis en remplissant ces creux d'émail de diverses couleurs, on obtint des sujets assez importants par leurs dimensions et par leur exécution. Ce procédé par infusion de l'émail dans les creux du métal dura jusqu'au quatorzième siècle (fig. 3).

Alors on cessa de pratiquer des interstices dans l'excipient; on le recouvrit tout entier d'une couche d'émail blanc sur laquelle on peignit avec des couleurs vitrifiables que l'on identifiait ensuite à la masse même de l'émail par l'action du feu; telle est encore la manière de peindre en émail usitée de nos jours : l'excipient est métallique ou non ; le cuivre, l'or, l'argent, sont les seuls métaux dont on se serve; la porcelaine, la faïence, les terres cuites et même la lave, ont été également employés.

On est parvenu à peindre sur l'émail avec des couleurs vitrifiables ou susceptibles de s'émailler. La peinture en émail est brillante, peut résister à l'action de l'air, de l'eau, de la chaleur, du froid, de l'humidité, de la poussière, enfin à l'action de tous les agents destructeurs de la peinture à l'huile; aussi ce genre de peinture appliqué à la conservation des chefs-d'œuvre de l'art de dessin offrirait-il des avantages inappréciables.

Nous avons déjà dit que c'était en Egypte que l'art d'émailler avait pris naissance. Il y avait dans ce pays des fabriques nombreuses où l'on faisait des statuettes de dieux et de rois, et une foule d'objets recouverts d'un émail de diverses couleurs, mais plus spécialement d'un émail vert et bleu.

Les Phéniciens, auxquels l'histoire attribue la découverte du verre, paraissent avoir connu l'émail; au moins les Hébreux, qui avaient emprunté tous les arts à la Phénicie, connaissaient l'art de l'émailleur, à en juger par Ezéchiel qui en parle à plusieurs reprises.

De la Phénicie et de l'Egypte, sources de toute la civilisation grecque, l'art d'émailler passa en Grèce. Il reste une assez grande quantité d'émaux grecs pour faire juger que cet art donna naissance à des produits nombreux. Sans parler des figurines et vases recouverts d'un émail vert ou bleu, à la façon égyptienne, il nous est parvenu des émaux semblables aux émaux de Venise; ce sont des masses de filets d'émail de diverses couleurs, roulés et contournés, et affectant divers dessins lorsque l'on partage en plaques la masse d'émail : ce sont encore des plaques d'émail à travers lesquelles on a fait passer une multitude de filets d'émail coloré, de manière à produire un dessin agréable. Nous donnons, page 37, la gravure d'un émail grec du Cabinet des Antiques de la Bibliothèque royale (fig. 2).

Chez les Etrusques, l'art de l'émailleur fut cultivé, à en juger au moins par un masque de bronze destiné à orner le timon d'un char, et dont les yeux sont en émail, conformément au système de la peinture polychrôme en usage à cette époque.

De là, l'art de l'émailleur passa à Rome, et il y fit des progrès considérables. Les émaux romains sont nombreux et fort remarquables. C'est à Rome, suivant toute apparence, que l'on commença à entailler le métal et à y couler de l'émail. On obtenait ainsi tel dessin que l'on voulait, le trait étant formé par les saillies du métal.

Les Romains ont fait en métal émaillé une multitude de bijoux, d'agrafes : nous croyons devoir reproduire (fig. 4) une fibule conservée au Louvre. On peut voir aussi dans l'*Archæologia*, le dessin colorié d'un vase émaillé fort remarquable.

Ce vase en bronze a été trouvé, en 1824, dans le comté d'Essex en Angleterre, dans un tombeau romain. Le dessin des feuillages et des entrelacs y est du meilleur goût, et le choix des couleurs est fort remarquable également.

Les couleurs qui se rencontrent le plus fréquemment sur les émaux romains sont le blanc, le bleu, le vert, le rouge et le jaune. Ces couleurs étaient alors appliquées, comme elles le furent au moyen âge, par un procédé déjà décrit, et qui dura jusqu'au quatorzième siècle.

Enfin, pour terminer ce qui nous reste à dire sur l'histoire de la peinture en émail dans l'antiquité, il nous faut parler des émaux gaulois. Philostrate, dans ses Images, indique que les Gaulois étendent des couleurs sur de l'airain, qu'elles y adhèrent par l'action du feu et qu'elles deviennent inaltérables. Depuis, la vérité de cette assertion a été prouvée par la découverte faite à Marsal (Meurthe), en 1838, de colliers gaulois en bronze, dont l'un est orné de rosaces d'un émail verdâtre. Tels sont les premiers faits qui révèlent l'existence d'un art dans le pays où l'on devait porter si loin sa culture.

Dès le temps de saint Eloi, la tradition fait exister des artistes émailleurs à Limoges. Il est certain que, vers le dixième siècle, il y avait dans les Gaules des fabriques d'émaux très importantes; et comme au douzième, nous les trouvons établies à Limoges, rien ne s'oppose à ce que l'on tienne ces traditions pour vraies.

En Orient, à Constantinople, il existait aussi des manufactures d'émaux considérables. Bien qu'on les distingue sous le nom d'émaux byzantins, on doit dire que les émaux grecs et limousins ne diffèrent pas notablement, et l'on sera moins étonné de cette ressemblance lorsqu'on saura qu'au treizième siècle des artistes grecs travaillaient à Limoges, ainsi que le témoigne l'inscription suivante, gravée sur un calice conservé au Musée du Louvre (n° 28).

Alpais me fecit Lemovicarum.

Parmi les monuments les plus curieux de cette époque, sont les objets d'orfévrerie émaillée que, suivant les chroniqueurs, saint Colomban donna à l'église d'Auxerre; la croix d'or du roi lombard Agilulf (600), qui porte une inscription dont les lettres sont émaillées en bleu ; la croix pectorale d'or des évêques de Monza, où J.-C. est peint en émail, ouvrage grec du huitième siècle. A cette époque appartiennent les ornements émaillés de la couronne d'or de Charlemagne aujourd'hui à Vienne. Dans le siècle suivant, nous citerons les inscrustations analogues de l'épée de saint Maurice, à la basilique ambroisienne de Milan. Au dixième siècle, Théophile, moine lombard, donna, dans un ouvrage qu'il a composé sous le titre de *Diversarum artium schedula*, les procédés de la peinture en émail usités de son temps. Il reste un monument précieux de cette époque; c'est la crosse de l'évêque de Chartres, Ragenfroi, mort vers 960. Le pommeau et le montant de la volute de cette crosse sont décorés de quatre compartiments émaillés dont les sujets sont tirés de l'histoire de David; de plus, le nom de l'artiste qui exécuta ces ornements s'y trouve indiqué dans l'inscription suivante :

Frater Willelmus me fecit.

Dans le onzième siècle, la peinture en émail produisit le portrait en pied du comte d'Anjou, Geoffroi Plantagenet, aujourd'hui au Musée du Mans. Ce bel émail d'environ deux pieds de hauteur sur un de largeur, est exécuté d'après le procédé alors en usage, et qui consistait à couler de l'émail dans les interstices du métal. Plusieurs bahuts ou coffrets, servant de reliquaires, décorés d'incrustations émaillées représentant des sujets ou des personnages religieux, datent de cette époque.

Dès le douzième siècle, Limoges avait une grande célébrité pour la fabrication des émaux connus sous le nom de *opus de Limogiâ, labor Limogiæ, opus Lemoviticum.* Ces émaux étaient incrustés sur des crosses d'évêques, des vases, des calices, des ciboires, des croix, des candélabres, des colliers, des hanaps, des fermoirs, des agrafes, des plats, des assiettes, des bahuts, des reliquaires, des châsses,

des tombeaux, des poignées d'épées, des manches de couteaux, des casques, etc. La réputation de ces émaux était, dès l'an 1197, répandue jusque dans l'Italie méridionale; car, dans une charte de donation faite cette année, à l'eglise de Sainte-Marguerite de Veglia en Apulie, il est fait mention de *Duas tabulas æneas superauratas de labore Limogiæ.*

Au treizième siècle, la peinture en émail, qui suivait les progrès des arts en général, et de la peinture sur verre en particulier, se développa d'une manière remarquable; le dessin devint plus correct et le goût des ornements plus pur. Parmi les émaux les plus remarquables du treizième siècle, on doit citer ceux qui décoraient les tombeaux de Jean et de Jeanne, enfants de saint Louis, lesquels se trouvaient à l'abbaye de Royaumont, et qui ont été décrits par Millin. (*Antiq. nation.*, t. II.)

Au quatorzième siècle, les produits de l'émaillerie deviennent très nombreux; les artistes de Limoges conservent leur supériorité; mais ils ont des rivaux dans les orfévres de Montpellier. On a peu de détails sur la manufacture d'émaux de cette ville; on sait seulement (dom Vaissette, année 1517, *hist. du Languedoc*) que ces émaux étaient des bijoux d'or et d'argent, et qu'ils étaient fort recherchés.

Le quatorzième siècle est une époque de révolution dans la peinture en émail, et c'est en Italie qu'elle s'accomplit. Ugolino Vieri, orfévre siennois, orna de peintures émaillées, en 1338, un reliquaire qui se trouve aujourd'hui à la cathédrale d'Orvieto. Ce reliquaire n'est pas exécuté d'après l'ancien procédé d'incrustation; il est réellement peint en émail, avec des couleurs étendues sur le métal et non plus encaissées dans les creux du métal.

Nous ne savons à quelle époque les émailleurs Limousins peignirent d'après le procédé italien; toutefois nous avons lieu de croire que ce ne fut qu'à partir du seizième siècle. Limoges produisit en effet peu de chose pendant le quinzième siècle; il est même probable que ses manufactures ou furent détruites, ou du moins souffrirent beaucoup pendant la guerre de cent ans avec l'Angleterre. Au seizième siècle, l'art de l'émailleur fit de remarquables progrès. Lucas della Robbia (v. 1839, p. 93), Bernard de Palissy (1833, p. 383), donnèrent aux terres cuites émaillées une importance considérable, et Limoges reprit son ancienne splendeur. François I[er] rétablit sa manufacture d'émaux, et c'est d'après les dessins de Raphaël, de Jules Romain, de Primatice, du Rosso, de Léonard de Vinci, d'Albert Durer, de Holbein et de Jean Cousin, que l'on exécutait ces vases, ces coupes, ces plateaux, ces bassins, ces aiguières, ces candélabres, ces portraits qui font aujourd'hui l'admiration des connaisseurs.

Léonard en fut le premier directeur et l'un des plus habiles artistes. Il est généralement désigné sous le titre de peintre émailleur ordinaire de la chambre du roi. François I[er] lui donna le surnom de *Limousin*, pour le distinguer de Léonard de Vinci. Ses premiers émaux sont de 1532; il vivait encore en 1580. On a conservé de cet artiste des morceaux nombreux admirables; nous citerons les médaillons du tombeau de Diane de Poitiers; les portraits de l'amiral Philippe de Chabot et de François de Guise, conservés au Louvre.

Le second, Jean Courtois, dit Vigier, mérite une attention spéciale. La belle collection de M. Ardant, à Limoges, renfermait trois coupes de cet artiste faites en 1556. Elles représentent le triomphe de Diane et de Neptune. Ces grisailles, dont les figures seules sont en couleurs, sont admirables par la grandeur de la composition, la correction et l'énergie du dessin *.

La famille des Courtois, composée de Pierre, Jean et Suzanne Courtois, a produit de fort belles œuvres. Le premier fut l'élève et le successeur de Léonard.

* Ces précieux émaux sont aujourd'hui à Paris, dans la belle collection de M. Preau.

Jehan Limousin, Pierre Raymond ou Rexmann, dont le Louvre possède de fort remarquables productions, sont, avec les artistes déjà indiqués, les émailleurs limousins les plus distingués du temps de la Renaissance.

Nous donnons le dessin de deux émaux conservés au Louvre. L'un représente un vase, et l'autre une plaque destinée à servir d'ornement à un meuble, et dont les dessins en grisaille sont d'une pureté et d'une vigueur remarquables (fig. 1 et 3).

Au dix-septième siècle, les Laudin soutinrent la gloire de l'art du Limousin: Nicolas Laudin, l'aîné de cette famille, est l'un des plus grands peintres émailleurs; ses émaux sont souvent d'admirables tableaux; nous citerons par-dessus tous les autres, trois émaux conservés à la cathédrale de Limoges, et qui représentent *la Mort d'Abel, le Sacrifice d'Abraham, l'Adoration des Mages, les Noces de Cana* et *Jésus-Christ en croix.* Ces beaux émaux, de 8 pouces sur 6, sont d'une exécution ravissante; composition, dessin, couleur, tout est parfait. Au dix-huitième siècle, l'art de l'émailleur n'est plus soutenu que par les Nouailhiers: ces artistes ignorants étaient de pauvres ouvriers dont les œuvres sont détestables de dessin et de couleur. Avec eux la peinture limousine tombe en décadence et disparaît vers 1766. La peinture sur porcelaine remplaça dès lors la peinture en émail à Limoges.

Nous croyons devoir terminer cette notice sur les émailleurs de Limoges par le tableau suivant, composé d'après les écrits de MM. Ardant et Texier, et nos propres recherches.

Tableau alphabétique des émailleurs de Limoges.

Noms des artistes.	Monogrammes.	Dates.
Bernard (N.).		XVII[e] siècle.
Courtois ou Court (J.), dit Vigier.		1556.
Courtois ou Corteys (Jehan) . . .		
Courtois ou Corteys (Pierre). . .	P. C.	XVI[e] siècle.
Courtois (Suzanne), ou Corteys, ou Court, ou de Court. . . .		
Laudin (Joseph) (revers rouge).	I. L.	
Laudin (Nicolas) (rev. bleu foncé)	N. L.	Louis XIV.
Laudin (Valérie).		
Laurent		
Limosin (Léonard) (revers bleu et blanc)	L. L.	1532-1580.
Limosin (Jehan)	I. L.	XVI[e] siècle.
Martin (Isaac).	I. M.	
Mersier (Etienne)		Henri IV.
Nouailhier (Bernard)		
Nouailhier (Jean-Bapt.) (rev. bleu)		Fin du XVII[e] siècle.
Nouailhier (Joseph)		
Nouailhier (Pierre) (rev. rouge).		1686-1717.
Nouailhier.		Fin du XVIII[e] siècle.
Pape (N.)		
Peiguillon		
Pénicant (N.).		Fin du XVI[e] siècle.
Poillevet.		1694.
Poncet.		XVII[e] siècle.
Raymond ou Rexmann (Pierre). .	P. R.	1564-1578.

Les monogrammes encore inexpliqués sont : **H. L. P.— M. D. — C. N. — TB. — P. N. — L. P. — J. P.**

Pendant que la manufacture de Limoges acquérait une si grande célébrité, un orfévre de Chateaudun, nommé Jean Toutin, trouvait, vers 1632, la manière de faire les émaux épais et opaques sur or. Cette école compte Dubié, Morlière, Robert Vauquer, Pierre Chartier, dont les portraits, les bagues et les boîtes de montres étaient fort célèbres au dix-septième siècle.

Petitot de Genève, et Bordier son associé, donnèrent au portrait en émail une vogue justement méritée. L'Angleterre, la France et sa patrie le possédèrent tour-à-tour, et partout Petitot laissa de nombreuses productions. L'Angleterre, la Russie et la France possèdent un grand nombre de ses émaux; au Musée du Louvre on conserve une quarantaine de portraits des personnages les plus célèbres du siècle de

Louis XIV peints par lui. Petitot copia aussi quelques tableaux de Mignard et de Lebrun : on cite surtout la Famille de Darius. Son chef-d'œuvre est le portrait de la comtesse de Southampton : cet émail, de 9 pouc. 9 lign. sur 5 pouc. 9 lign., est aujourd'hui entre les mains du duc de Devonshire. Petitot chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, mourut à Genève en 1691. Quelques habiles émailleurs le remplacèrent : Touton, dont le Louvre possède de beaux émaux ; Henri Toutin ; Henri Chéron ; Charles Boit ; Louis de Chatillon ; Guerrier ; Ph. Ferrand. Mais avec le siècle de Louis XV, la peinture en émail fut à peu près abandonnée par une société qui tenait peu à faire passer à la postérité le souvenir de ses actions et qui préférait la peinture au pastel et à la gouache. On vit cependant quelques rares portraitistes produire quelques œuvres et conserver cet art précieux : tels sont Bouquet, Liotard, Durand, Bouton, Pasquier, quelques Suédois et Louise Kugler. Mais malgré tous leurs efforts la peinture en émail dégénérait, lorsque, sous l'empire, elle se releva : Augustin et Counis lui donnèrent un nouveau lustre. Parmi les portraits d'Augustin, il faut citer ceux de Joséphine et de Denon ; parmi ceux du second, les portraits de la famille impériale, de madame de Staël, la Galatée de Girodet rappelaient les beaux temps des artistes de Limoges. Cependant cette époque brillante n'eut pas de durée et l'art de l'émailleur était retombé dans une telle décadence qu'on pouvait le croire abandonné. Quelques travaux exécutés récemment semblent annoncer la renaissance de ce genre de peinture ; aux derniers salons, M. Kanz a exposé de fort jolis portraits sur émail. On a orné la cour d'honneur de l'école des Beaux-Arts de quatre médaillons de lave émaillée, représentant les quatre grands protecteurs des arts, Périclès, Auguste, Léon X et François Ier. A la basilique de Saint-Denis, on a placé quelques beaux émaux. A l'exposition des produits de l'industrie de 1839, on a vu de belles plaques de lave émaillée et peintes avec couleurs vitrifiables pour décorer l'intérieur des cheminées et les poêles. L'une représentait un paysage, peint par Mortelèque, et avait 1 mètre de longueur sur 60 centimètres de largeur. Sur une autre, étaient peintes deux têtes de vieillard et de jeune fille, d'une fort belle exécution. Il est inutile de faire remarquer combien les appartements gagneraient en salubrité, si l'on adoptait de pareils moyens de décoration ; à cette même exposition, on a remarqué diverses pièces d'orfévrerie émaillée provenant des ateliers de MM. Wagnez et Marrel. Le premier avait présenté une monture en émail d'un camée magnifique, la Toilette de Psyché ; deux vases avec des peintures en émail. Le second avait exposé une corbeille, deux vases et un bassin décorés d'arabesques émaillées. Ces fabricants avaient su mêler à l'art de l'émailleur l'art du nielleur, et leurs ouvrages étaient admirés même des connaisseurs.



(Fig. 5. Sujet de Chasse, sur une plaque de cuivre émaillé, de la manufacture de Limoges. — XIVe siècle.)

Tout récemment, M. Meyer-Heim a exécuté à la manufacture de Sèvres une coupe en émail d'après les procédés des anciens artistes Limousins. L'émail est appliqué sur le cuivre qui constitue la coupe elle-même : les couleurs, bleu, noir et gris, et l'or sont parfaitement obtenus, et ce brillant résultat permet d'espérer que l'habile directeur de la manufacture de Sèvres, qui a déjà rendu à la France l'art des anciens verriers, lui rendra aussi l'art des émailleurs Limousins.

ROXBURGHE-CLUB,

SOCIÉTÉ DE BIBLIOPHILES.

Nous avons eu l'occasion de rapporter ailleurs (1840, p. 220) le fait le plus mémorable certainement de l'histoire de la bibliomanie, l'adjudication d'un exemplaire du Décaméron au prix énorme de 2 260 livres sterling. Cette adjudication, qui eut lieu à Londres le 17 juin 1812, à la vente de la bibliothèque du duc de Roxburghe, donna naissance à une société de trente-un bibliophiles anglais. L'adjudicataire était le marquis de Blaudford, et cependant cette société prit le nom de Roxburghe-Club. Le 17 juin de chaque année, elle se réunit à un banquet où se portent les toasts suivants : — A la cause de la bibliomanie dans le monde entier ; — A l'immortelle mémoire de Christophe Valderfer (l'imprimeur du Décaméron) ; — A William Caxton, premier imprimeur en Angleterre ; — A Richard Pynson ; — A Julien Notary ; — A William Faques ; — A la famille des Manuce (célèbres imprimeurs italiens) ; — A la famille des Estienne (voy. 1835, p. 262, une note sur ces célèbres imprimeurs français) ; — A John, duc de Roxburghe.

Les *Roxburghers* ne se bornent point à porter des toasts : chaque année, l'un d'eux est tenu, à son tour, de faire réimprimer à ses frais quelque ouvrage extrêmement rare. Les exemplaires, dont le nombre doit être égal à celui des membres de la société, se distribuent au banquet anniversaire.

RÉGIME DE VOISENON.

Voisenon, académicien du dernier siècle, homme d'esprit, du reste médiocrement recommandable, était d'une petite taille et d'une complexion très délicate. Il suivait un régime très singulier, qui paraît cependant n'avoir pas considérablement abrégé sa vie, car il avait soixante-sept ans lorsqu'il mourut, en 1775. Voici comment il rendait compte lui-même de ses habitudes en 1760 :

« Je me lève à sept heures et demie du matin, et prends aussitôt trois tasses de petite sauge de Provence.

» A dix heures, une tasse de chocolat.

» A onze heures, une tasse de café.

» A une heure, je dîne, et je mange les ragoûts les plus piquants ; je bois un demi-verre de scuba, ensuite du café.

» A cinq heures, trois tasses de véronique, et un verre d'eau des six graines.

» A neuf heures, deux œufs frais, du ratafia, et une tasse de chocolat.

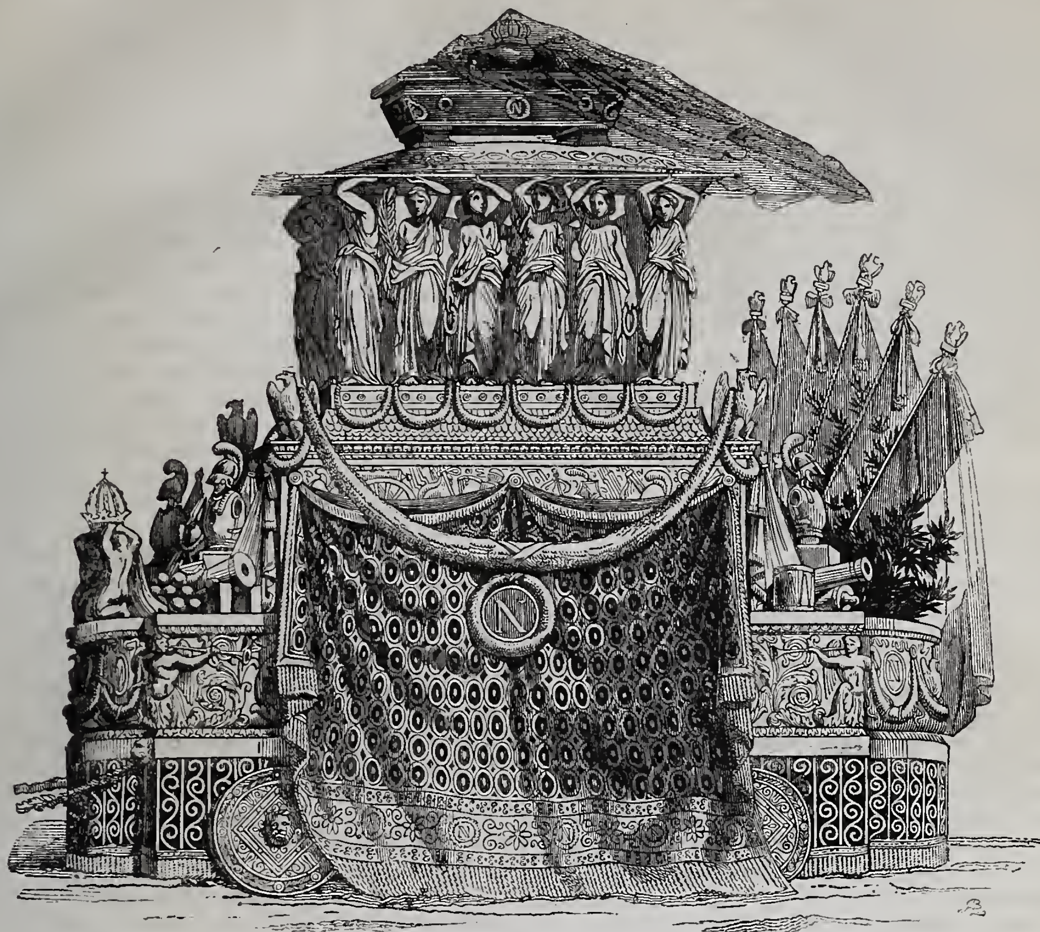
« A onze heures, une tasse de café, quelquefois du kermès, du soufre lavé ou différents opiats, et parfois du lilium.

» A mes repas, des anchois, des huîtres vertes, et du vin de Chypre, avec des fruits à l'eau-de-vie. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TRANSLATION DES CENDRES DE NAPOLEON.



(Char funèbre de Napoléon.)

La translation des dépouilles mortelles de Napoléon est un événement qui ne s'effacera point de la mémoire des peuples. Il n'y aura plus désormais une Histoire de France, si abrégée qu'on la suppose, qui n'en fasse mention. Le 15 décembre 1840 sera un des jours qui auront le plus ému et le plus honoré notre génération.

Assurément on n'accusera ni d'égoïsme, ni d'irréligion, une nation qui, d'une voix et d'un enthousiasme unanimes, réclame, après vingt ans, le droit d'ensevelir un de ses grands hommes. Le culte des mânes n'est pas le fait d'un peuple athée. Dans le sentiment qui a voulu délivrer les restes de Napoléon de leur exil pour les ramener en triomphe sur les bords de la Seine, dans l'émotion qui a parcouru tout le territoire lorsqu'un navire, sous le commandement d'un jeune prince, est allé redemander à Sainte-Hélène son captif et son martyr, dans les acclamations et les applaudissements qui ont salué son retour, tout a été élevé, généreux, poétique, tout a été digne d'un pays qui, constamment fidèle à la double tradition de la civilisation moderne, se montre depuis tant de siècles inspiré à la fois des nobles exemples de l'antiquité et des enseignements du christianisme.

Ce fut le 12 mai 1840, à la chambre des Députés, que commença cette dernière scène de l'Histoire de Napoléon qui a captivé six mois l'attention de l'Europe. Nous avons, l'an dernier, raconté la résolution des Chambres et le départ de l'expédition *; nous nous sommes aussi reportés en imagination dans la vallée où depuis 1821 reposait le cercueil du héros ** : il nous restait à donner le récit de l'arrivée de l'expédition à Sainte-Hélène, de l'exhumation, du retour en France, et des cérémonies funèbres; nous avons retardé de quelques semaines cette seconde partie de notre récit, afin de profiter entièrement de cet avantage que nous donne notre forme de pouvoir mêler l'image des objets à leur description : nous voulions puiser nos dessins aux sources les plus sûres, et, dans l'intérêt surtout de nos lecteurs les plus éloignés, être fidèles jusqu'au scrupule. Nous devons ici rendre grâce au concours bienveillant de MM. Labrouste frères, aussi habiles dans l'art du dessin que dans celui de l'architecture, et qui avaient à leur disposition les dessins mêmes d'après lesquels ont été exécutés tous les travaux. Quant au texte, il est extrait principalement du journal de M. le baron Emmanuel Las Cases, qui a fait partie de l'expédition, et de la relation officielle des cérémonies funèbres à Paris.

ARRIVÉE DE L'EXPÉDITION A SAINTE-HÉLÈNE.

Le 8 octobre 1840, vers trois heures après midi, la frégate la *Belle-Poule*, qui était partie de Toulon le 7 juillet, mouilla dans la rade de Sainte-Hélène, vis-à-vis de James-Town.

Le 9 octobre, le prince de Joinville, les officiers de la frégate, les compagnons d'exil de Napoléon, et les membres de la mission, se rendirent au tombeau de l'empereur.

* 1840, p. 341, vue de la Chapelle ardente dans l'intérieur de la frégate *la Belle-Poule*.

** 1840, p. 353, vue du Tombeau de Napoléon dans l'île Sainte-Hélène. — Voy. aussi, sur Sainte-Hélène, 1838, p. 157.

« A deux heures vingt minutes, dit M. Emmanuel Las Cases, nous entrions dans l'enceinte... ; la tombe s'offrait à nos yeux. Le prince de Joinville s'était découvert. M. l'abbé Coquereau agenouillé à l'écart, à gauche de la porte d'entrée, auprès d'un cyprès, récitait une prière. C'était peut-être le premier prêtre catholique qui de ce lieu élevait son âme vers le ciel, depuis que Napoléon avait été rendu à la terre. On voyait étendu sur le sol le tronc d'un des deux saules pleureurs qui existaient lors de l'inhumation ; l'autre ombrageait encore le tombeau. Nous étions silencieux... chacun livré tout entier à ses émotions... Nous contemplions de près ces dalles noires; rien n'y était écrit, nous ne pouvions en détacher nos regards. Le prince fit lentement le tour de la tombe; il revint cueillir quelques feuilles des plantes bulbeuses que l'on avait fait pousser du côté où reposait la tête... »

Pendant les jours suivants, on se mit en rapport avec l'autorité anglaise, qui eut à régler les dispositions convenables pour l'exhumation des cendres de Napoléon.

EXHUMATION.

Les travaux de l'exhumation furent commencés dans la nuit du 14 au 15. On supposait qu'ils seraient longs et difficiles, et l'on voulait remettre le cercueil le lendemain entre les mains du prince de Joinville.

« A dix heures et demie du soir, continue M. de Las Cases, nous quittâmes la ville, M. l'abbé Coquereau, le docteur Guillard, Charner, Guyet, Doret, Marchand, Arthur Bertrand et moi; nous gravissions lentement les montagnes : arrivés sur les hauteurs de *Rupert's Valley*, le froid devint assez vif. De temps en temps, nous avions à souffrir les effets d'une petite pluie très fine, ou plutôt d'un brouillard extrêmement intense; la lune se levait voilée; d'épais nuages glissaient avec rapidité devant elle, tantôt la cachant, tantôt la laissant reparaître. Bientôt dans le lointain, au fond de la vallée, à travers l'épaisseur de l'atmosphère, nous crûmes distinguer de la lumière : c'étaient les fanaux qui allaient éclairer les travailleurs. Nous quittâmes alors le grand chemin pour prendre la route qui descend le long des flancs de la montagne. Des postes militaires avaient été placés de distance en distance dès le coucher du soleil; nous les traversâmes. A minuit précis nous arrivions au tombeau. »

Les commissaires des deux nations introduisirent dans l'enceinte les diverses personnes qui devaient être témoins de ce qui allait se passer.

« A minuit un quart, les travaux commencèrent. Les ouvriers étaient des soldats anglais. On enleva soigneusement les plantes bulbeuses et les géraniums qui se trouvaient à la tête et aux pieds de la tombe; le prince de Joinville les avait demandées. On ébranla et fit tomber successivement la grille latérale de l'ouest et les deux grilles qui se trouvaient aux deux extrémités. Le plus profond silence régnait. On n'entendait de temps en temps que la voix du capitaine Alexander, officier député par S. E. le gouverneur de Sainte-Hélène, donnant brièvement des ordres. Les mouvements de ces hommes, travaillant avec activité à la lueur des fanaux, dans le brouillard, se mouvant au milieu des cyprès et des saules, leur donnaient l'apparence d'ombres qui s'agitaient: le bruit des marteaux retentissant sur les grilles de fer; les cris fréquemment répétés des nombreuses sentinelles placées dans les montagnes environnantes, tout répandait sur cette scène une teinte lugubre. »

Les grilles enlevées, M. comte de Chabot, commissaire du roi, prit la mesure extérieure du tombeau. On procéda alors à la disjonction des pierres qui le bordaient; elles étaient fortement unies ensemble par des crampons; on les défit avec effort; en enleva ensuite celle des trois autres dalles noires qui se trouvait aux pieds, puis celle qui se trouvait à la tête, puis celle du milieu. Ces pierres ôtées, on vit la terre végétale; elle était séparée de la surface inférieure des dalles noires par un espace d'environ un pied et demi qui restait vide. On remarquait sur ce sol une grande fissure, et au milieu un affaissement assez considérable, ce qui fit craindre que le cercueil ne fût trouvé écrasé et détruit. Cette terre était humide; on en retira jusqu'à la profondeur d'environ 5 pieds. L'humidité n'augmentait pas.

Le travail continuait toujours dans le même silence : les hommes se relevaient à de courts intervalles, en sorte que l'activité était extrême. La terre ôtée, on arriva sur un lit de matière très dure; on crut d'abord que c'était la dalle que l'on savait recouvrir le tombeau. Les Français, qui autrefois assistèrent à l'inhumation de Napoléon, avaient bien vu sceller cette dalle, mais ils n'avaient rien vu de plus ; ils ignoraient ce qui s'était passé après. Il existait dans l'île plusieurs personnes témoins de ces derniers travaux, qui même y avaient participé; elles étaient présentes, appelées par M. le capitaine Alexander. Mais dix-neuf ans et demi s'étaient écoulés, et leurs souvenirs se trouvaient évidemment altérés, car elles étaient toutes d'opinions différentes.

M. de Chabot avait entre les mains un extrait d'un rapport du lieutenant-général sir Hudson Lowe, sur l'inhumation de l'empereur. Cette pièce disait : « Que par-dessus » la dalle qui couvrait le cercueil, on avait établi deux cou- » ches de maçonnerie fortement cimentées et même forti- » fiées par des crampons. » MM. les commissaires descendirent pour s'assurer si la maçonnerie rencontrée par les ouvriers était bien celle qu'indiquait le rapport. C'était elle. Ils la trouvèrent parfaitement intacte, sans la plus légère altération.

En ce moment, M. l'abbé Coquereau alla puiser de l'eau à la source, et se rendit dans une des deux tentes voisines pour préparer l'eau bénite et ce qui était relatif aux cérémonies du culte.

Cependant les ouvriers continuaient toujours en silence ; ils reconnaissaient d'assez grands fragments de dalles joints entre eux par des barres de fer et de forts morceaux de basalte liés par du ciment romain. Le ciment était devenu très dur; il fallut enlever cette maçonnerie avec la pioche et le ciseau ; ce fut un travail considérable qui demanda des heures. Plusieurs fois le ciseau ayant attaqué des fragments de pierre blanche, on crut être arrivé sur la dalle ; on mesura ; on était à deux mètres cinq centimètres de profondeur.

On n'avançait plus que très lentement ; on était contrarié. D'après le texte du rapport de sir Hudson Lowe, le capitaine Alexander pensait qu'on pouvait supposer aux couches de maçonnerie une épaisseur considérable ; peut-être quatre pieds. Il aurait fallu employer au moins toute la journée pour la détruire. A cinq heures cinq minutes du matin, M. Alexander fit commencer un fossé latéral à la tombe avec l'intention de creuser jusqu'au niveau du cercueil qu'il retirerait ensuite par le côté, en perçant la muraille du caveau.

« On travaillait toujours dans le même silence, continue M. Emmanuel Las Cases; le temps était mauvais; nous étions au milieu des nuages et souvent mouillés par une pluie fine et pénétrante que chassait un vent assez vif. Les ouvriers attaquaient toujours avec vigueur la maçonnerie en ciment romain. A huit heures on découvrit une fente à travers; on aperçut le cercueil... Bientôt une autre fente le laissa mieux distinguer encore. Le capitaine Alexander, mu probablement par un sentiment religieux, le fit couvrir avec des pierres. On s'occupa alors de dresser une chèvre, et chacun de nous, Anglais et Français, alla revêtir son grand uniforme. A neuf heures, on établit autour du tombeau une haie de soldats de milice et de soldats du 91[e] régiment. La pluie était devenue très forte. On acheva de dégager au ciseau le ciment qui scellait la grande dalle, et on fit les travaux nécessaires pour y ajuster les crampons. Les

personnes qui ne devaient pas assister à l'exhumation, même les ouvriers qui n'étaient pas absolument nécessaires, furent éloignés, et durent se tenir en dehors de la haie de soldats. M. l'abbé Coquereau s'approcha, se plaça sur le bord de la tombe, du côté où se reposait la tête; deux enfants de chœur portaient devant lui la croix et l'eau bénite. A neuf heures vingt-six minutes la dalle fut enlevée; d'un mouvement spontané et unanime, tous les assistants se découvrirent.... On voyait un cercueil en acajou, isolé de toutes parts, excepté inférieurement. Il reposait sur une autre dalle que portaient huit montants en pierre. Le bois était humide, mais dans un état de conservation parfaite. La planche inférieure, qui autrefois avait été extérieurement recouverte de velours, était la seule qui commençât à être un peu altérée. On apercevait encore la blancheur des têtes de vis qui avaient été argentées; l'argent n'avait pas disparu. On voyait à côté du cercueil les sangles et les cordages qui avaient servi à le descendre. La dalle inférieure sur laquelle il reposait était assez humide.

» Après que M. l'abbé Coquereau eut fait la levée du corps, M. le docteur Guillard, chirurgien-major de la *Belle-Poule*, versa du chlore, et MM. de Chabot et Alexander descendirent dans le caveau. Ils prirent les mesures du cercueil qui se trouvèrent être les suivantes: 1 mètre 91 centimètres de long sur 65 centimètres dans sa plus grande largeur; puis on procéda à l'extraction du cercueil.

» A dix heures vingt-cinq minutes, le corps de Napoléon, rendu à la lumière, se trouva au milieu des vivants. Depuis dix-neuf ans et demi, il dormait du sommeil de la mort dans la nuit du tombeau! »

Le cercueil avait imprimé sa forme au fond du caveau; on la voyait très nettement marquée. Il fut déposé à terre, et le capitaine Alexander commanda douze hommes du 91e régiment, sans capote et têtes découvertes; ils le transportèrent vers la tente la plus voisine, où M. l'abbé Coquereau, qui l'avait précédé, termina les prières.

On commença l'ouverture des anciens cercueils. Le premier, celui qui enveloppait tous les autres, était en acajou, épais de deux centimètres. On scia les deux côtés pour pouvoir faire glisser par la tête le cercueil en plomb qui était dedans. Retiré de son enveloppe, ce cercueil en plomb fut placé à midi un quart dans le sarcophage apporté de France; puis on attendit S. E. le major-général Middlemore, gouverneur de l'île; il était fort souffrant depuis plusieurs jours, le mauvais état de sa santé lui avait rendu impossible d'assister aux travaux de la nuit. Il arriva à une heure moins un quart, accompagné de son état-major, le lieutenant Barnes, major de place, et le lieutenant Middlemore, son aide-de-camp et secrétaire militaire.

On procéda alors avec recueillement à l'ouverture du cercueil en plomb. Dedans se trouvait un troisième cercueil en acajou; il était si peu altéré malgré le temps, que l'on put retirer plusieurs des vis qui le fermaient en les dévissant. Celui-ci ouvert, on en vit un quatrième en ferblanc; on savait que c'était le dernier.

L'empereur y avait été enseveli revêtu de son habillement de colonel des chasseurs de la garde; sa tête et sa barbe avaient été rasées, son chapeau placé près des genoux, et les deux vases qui contenaient le cœur et l'estomac mis un peu au-dessus des pieds, entre les jambes. Les parois intérieures du cercueil de ferblanc avaient été entièrement garnies, suivant le système des Indes, d'une épaisse soie ouatée.

L'ouverture du cercueil en ferblanc eut lieu, moins dans le but de constater l'identité, qui ne pouvait être douteuse, que dans celui de prendre les précautions sanitaires indispensables pour une longue traversée. Le docteur Guillard fut chargé de découvrir le corps.

Lorsque la feuille supérieure de ferblanc fut enlevée, on ne vit d'abord qu'une masse sans forme, c'était la couche supérieure du taffetas ouaté qui était tombée. Le docteur l'enleva avec un soin religieux, en commençant par les pieds et en la roulant sur elle-même.

On vit alors le corps entier de Napoléon.

Il était dans un état de conservation presque parfait. La main droite était serrée contre le corps et presque tout-à-fait cachée; la gauche paraissait entièrement; elle n'avait pas perdu la forme élégante qu'elle avait eue pendant la vie. Le docteur la toucha; elle était souple et céda sous son doigt. Le bas du visage avait conservé toute sa régularité; le haut, particulièrement la place des pommettes, était tuméfié et élargi, le nez seulement présentait de l'altération. La bouche avait conservé sa forme, les lèvres étaient un peu entr'ouvertes; entre elles paraissaient trois dents supérieures d'une grande blancheur. La barbe un peu repoussée (peut-être une demi-ligne) donnait une teinte bleuâtre prononcée. La tête était très grosse; on voyait parfaitement sa forme, et elle semblait très légèrement enduite d'une substance blanche. Le front apparaissait large et élevé; les sourcils n'étaient pas entièrement tombés; les paupières étaient fermées, une partie des cils y tenaient encore.

Il importait de soustraire au plus tôt le corps au contact de l'air atmosphérique. Dans un espace de moins de deux minutes, les mesures de conservation jugées nécessaires furent prises, et on se hâta de refermer les anciens cercueils en ferblanc, en acajou et en plomb; on les plaça dans le nouveau cercueil en plomb, et on enferma le tout dans le sarcophage en ébène venu de France, et dont la clef fut remise à M. Chabot.

TRANSPORT DU CERCUEIL A BORD DE LA FRÉGATE, ET DÉPART POUR LA FRANCE.

Après quelques formalités, on transporta le cercueil sur une espèce de char funèbre que le gouvernement de l'île avait fait préparer. Il fut couvert du manteau impérial que nous aurons occasion de décrire plus loin.

A trois heures et demie de l'après-midi, le cortége se mit en marche dans l'ordre suivant, sous le commandement du gouverneur de l'île:

Le régiment de milice de Sainte-Hélène; le détachement du 91e régiment d'infanterie; la musique de la milice; M. l'abbé Coquereau avec deux enfants de chœur; le char, conduit par un détachement de l'artillerie royale, les coins du drap mortuaire portés par MM. le lieutenant-général comte Bertrand, le lieutenant-général baron Gourgaud, le baron de Las Cases, et M. Marchand; MM. Saint-Denis, Noverraz, Archambauld, Pierron; le commissaire français conduisant le deuil, ayant à ses côtés MM. les capitaines Guyet et Charner; M. Arthur Bertrand, suivi de M. Coursot, ancien serviteur de l'empereur; MM. le capitaine Doret et le docteur Guillard; les autorités civiles, maritimes et militaires de l'île, le gouverneur, accompagné du grand juge et du colonel Hodson, membre du conseil; une compagnie d'artillerie royale; les principaux habitants de l'île en grand deuil.

Pendant toute la marche, les forts tirèrent le canon de minute en minute.

Parvenu à James-Town, le char défila lentement entre deux haies de soldats de la garnison, appuyés, en signe de deuil, sur leurs armes renversées.

A cinq heures et demie le cortége arriva à l'extrémité du quai.

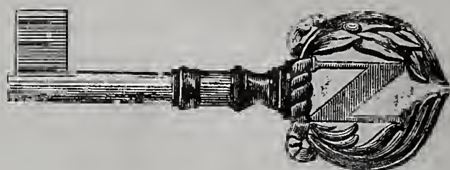
Le prince venait de débarquer à la tête des états-majors réunis de la frégate, de la corvette *la Favorite*, et du brick *l'Oreste*. Ces états-majors s'étaient formés en double haie. Dès que le char apparut, chacun se découvrit, et les hommes de tous les canots mâtèrent leurs avirons. En même temps, dans le lointain, on vit les trois bâtiments de guerre français hisser leurs couleurs, redresser leurs vergues qui depuis huit heures du matin étaient en pantenne, et se pa-

voiser comme par enchantement. La musique fit entendre des marches funèbres.

Arrivé au débarcadère à cinq heures et demie, le cortége s'arrêta. M. l'abbé Coquereau présenta l'aspersoir à Son Altesse royale ; puis S. E. le major-général Middlemore, gouverneur de l'île, qui malgré son état de souffrance avait voulu suivre à pied le char funèbre, s'avança vers le prince commandant, et lui dit qu'il avait été chargé par son gouvernement de lui remettre les cendres de l'empereur Napoléon, qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, et qu'il espérait que le prince partirait satisfait. Le prince répondit qu'il recevait au nom de la France les restes mortels de l'empereur Napoléon, qu'il était très satisfait des mesures qui avaient été prises, et qu'il en remerciait les autorités anglaises.

Ces formalités remplies, on descendit le cercueil dans la chaloupe. Le pavillon en soie aux trois couleurs, figurant le pavillon impérial, fut hissé. Aussitôt, de la frégate, de la corvette et du brick, partit, à un très court intervalle, une triple salve, en feu de file, de toute l'artillerie ; on eût dit le bouquet d'un feu d'artifice. Vingt-un coups de canon retentirent au même instant dans les forts.

La pluie avait déjà cessé depuis quelque temps, et le soleil semblait lutter contre les nuages. Il apparut brillant en ce moment, et darda ses derniers rayons sur cette pompe funèbre, ou plutôt sur cette marche triomphale.

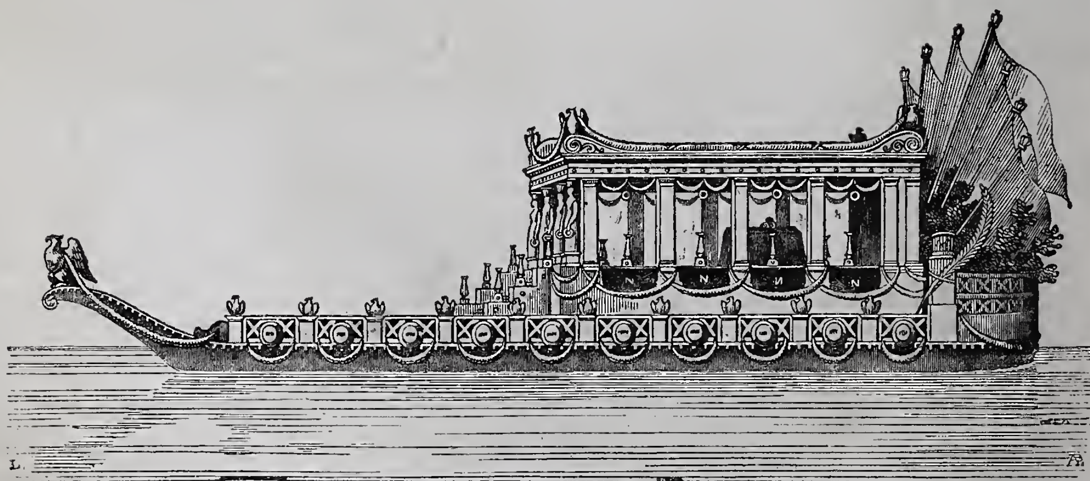


(Clef du Cercueil.)

La chaloupe s'avançait avec une lenteur majestueuse. Un profond silence, témoignage de respect, ne cessait de régner. A la voix ou plutôt au geste du prince, on entendait de loin en loin un seul bruit d'avirons qui communiquaient un faible



(Le Cercueil.)



(Le Bateau impérial.)

mouvement à ce nouveau cortége.

On arriva à bord de la frégate. Une partie de l'équipage était montée debout sur les vergues ; soixante hommes étaient sous les armes à babord. Les trois états-majors formaient la haie le sabre à la main. Lorsque le cercueil passa, on battit aux champs et la musique se fit entendre. Une chapelle ornée de trophées avait été préparée sur le pont par les soins du prince lui-même ; le cercueil y fut déposé à six heures trente-huit minutes. Circonstance singulière ! c'était le 15 octobre 1815 que Napoléon captif avait mouillé en rade de Sainte-Hélène pour commencer sa longue agonie ; c'était le 15 octobre, à vingt-cinq ans de distance, qu'il rentrait en rade de Sainte-Hélène pour être reporté en triomphe dans sa patrie.

Le 17, à neuf heures du matin, on apporta à bord la grande dalle de pierre blanche qui fermait immédiatement le cercueil de Napoléon, et les trois dalles qui couvraient la tombe.

Le 18 octobre, de bonne heure, tout fut en mouvement à bord; on leva l'ancre. Au coucher du soleil on était à vingt-deux lieues de Sainte-Hélène.



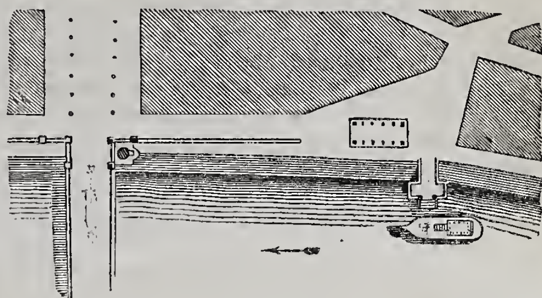
(Vue du Débarcadère de Courbevoie.)

Le 30 novembre, elle mouillait dans la rade de Cherbourg.

TRANSLATION DE CHERBOURG A PARIS.

Le cercueil de l'empereur partit de Cherbourg le 8 au soir. M. le maire de Cherbourg, au nom de cette ville, déposa une branche de laurier d'or sur le cercueil, au moment où il fut transbordé sur *la Normandie.* Une salve de mille coups de canons, tirée de la digue et des forts, salua le départ de la flottille.

Pendant la traversée de Cherbourg à l'entrée de la Seine, le corps fut recouvert du manteau impérial; l'autel, recouvert en velours brodé en argent, fut placé au pied du mât d'artimon; quatre aigles en argent étaient aux angles de

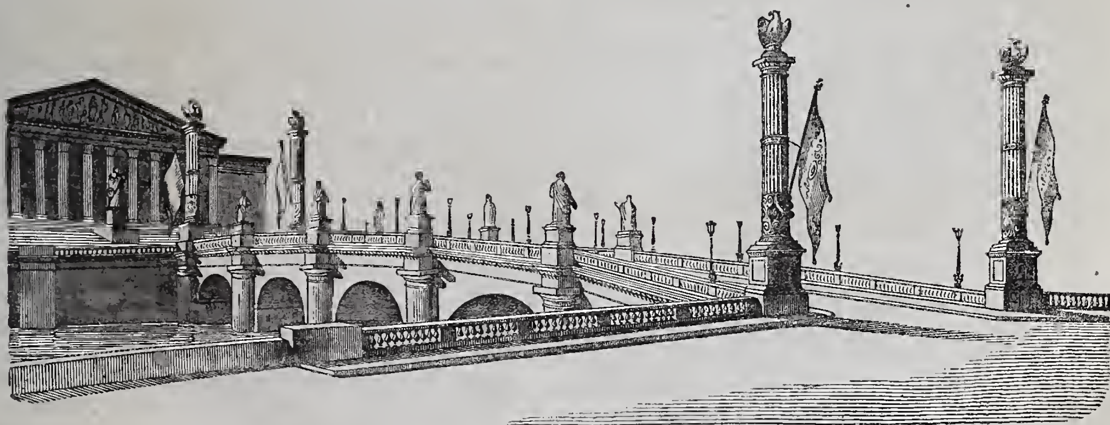


(Plan du Débarcadère.)

l'autel. Autour du cercueil furent placés des ifs avec leurs bougies; un dôme plat, soutenu par douze colonnes, le défendait contre la pluie et l'humidité; il était entouré d'une tapisserie de velours à franges d'argent; de chaque côté étaient suspendues des cassolettes où brûlait l'encens; à la tête une croix dorée, aux pieds une lampe dorée, et tout alentour d'autres lampes brûlaient constamment.

LE CERCUEIL.

Le cercueil, d'une forme simple et sévère, est sans ornements, et seulement couronné par un entablement et des moulures; sa longueur est de 2 mètres 56 centimètres, sa largeur de 1 mètre 5 centimètres, sa hauteur totale de 76 centimètres. Il est en bois d'ébène massif, d'une teinte noire si uniforme et d'un poli si fin, si brillant, qu'il simule



(Décorations du pont de la Concorde et de la Chambre des Députés.)

le marbre. Sur la plate-forme, on lit pour toute inscription en lettres d'or : NAPOLEON. Au milieu de chacune des faces du cercueil se trouvent incrustés dans des médaillons circulaires des N de bronze doré et gravés en relief. Sur les grands et petits côtés de ce cercueil, on a placé six forts anneaux en bronze, tournant sur leur tige, qui ont servi à le transporter lors de la cérémonie. Les angles inférieurs sont garnis d'ornements en bronze. A la partie antérieure du cercueil se trouve une serrure dont l'entrée est masquée par une étoile d'or que l'on retire en la tournant. La clef qui ouvre cette serrure est en fer par le bas, et en bronze doré par le haut; l'anneau représente un N couronné. Le

sarcophage d'ébène contient un cercueil en plomb, sur lequel sont gravées en creux des branches de laurier et des arabesques. Au centre de cet encadrement on lit :

NAPOLÉON
EMPEREUR ET ROI
MORT A SAINTE-HÉLÈNE
LE V MAI
M DCCC XXI.

Dans la nuit du 9 au 10, l'expédition venue de Cherbourg mouilla au Val-de-la-Haye, à trois lieues au-dessous de Rouen. Le 10 au matin, parut la flottille des bateaux à vapeur de la haute Seine, composée des trois *Dorades*, des trois *Étoiles*, de l'*Elbeuvien*, du *Parisien*, de *la Parisienne*, et du *Zampa*. Le cercueil fut alors retiré de *la Normandie*, et placé à bord de *la Dorade*, sous un catafalque de velours violet, décoré d'aigles et d'abeilles d'or. S. A. R. le prince de Joinville et toutes les personnes de l'expédition s'embarquèrent sur la nouvelle flottille qui se mit immédiatement en marche.

Dans la matinée du même jour, arrivée à Rouen. Le 11 au matin, la flottille quitta Pont-de-l'Arche, où elle avait passé la nuit, et se rendit à Vernon. Le 12, traversée de Vernon à Mantes. Le 13, de Mantes à Maisons-sur-Seine. Partout sur la route, les autorités, les gardes nationales et les populations accoururent sur le rivage pour rendre à Napoléon les derniers honneurs. Le 14 au matin, le cercueil fut transporté de *la Dorade* sur le bateau impérial arrivé la veille de Paris.

LE BATEAU IMPÉRIAL.

Ce bateau, construit exprès pour la cérémonie, était long de 24 mètres, et large de 8 ; il était surmonté d'un temple funèbre en boiseries bronzées : ce temple était garni de draperies. Le tapis était en velours violet semé d'abeilles d'or ; le plafond en satin blanc orné de broderies d'or. Aux angles du couronnement, quatre aigles dorées soutenaient de longues guirlandes d'immortelles ; quatre cariatides dorées décoraient l'entrée du temple. Au-dessous était déposé le cercueil de l'empereur, recouvert du poêle impérial. A l'arrière du bâtiment flottaient des trophées de drapeaux où étaient inscrits les noms des victoires de Napoléon : ces drapeaux étaient entremêlés de lauriers et de palmes. Tout autour du temple régnaient des trépieds de forme antique, d'où s'échappaient l'encens et les parfums ; enfin, des guirlandes d'immortelles s'enlaçaient autour du bateau, dont l'avant était surmonté d'une immense aigle d'or.

Le transbordement terminé, un bateau à vapeur, portant deux cents musiciens, vint se placer au-devant de la flottille impériale. Ce bateau prit la tête de l'expédition, et pendant tout le reste de la route exécuta des marches funèbres et des symphonies militaires composées pour cette solennité par MM. Auber, F. Halevy et Adolphe Adam.

Le 14 au soir, l'expédition s'arrêta à Courbevoie, dernière station de son itinéraire.

ARRIVÉE A PARIS.

Sur le rivage, à gauche du pont de Neuilly, s'élevait un temple funèbre servant de débarcadère à la flottille. A l'extrémité du pont de Neuilly on avait construit une magnifique colonne rostrale, et sur le pont même une statue représentant Notre-Dame-de-Grâce, devant laquelle s'inclinèrent les marins de *la Belle-Poule*.

Le mardi 15, au point du jour, le cercueil fut retiré du bateau impérial par les marins de *la Belle-Poule*, et placé sur le char impérial.

DESCRIPTION DU CHAR IMPÉRIAL.

Douze statues représentant autant de victoires rapportent triomphalement le cercueil du héros qui repose sur un immense bouclier. Ces statues sont placées sur un piédestal entouré de quatre faisceaux d'armes, et décoré de longues draperies violettes en étoffe de verre, rehaussées d'abeilles, d'aigles, de foudres et de lauriers en or. Ce piédestal repose lui-même sur un soubassement décoré d'aigles, de couronnes de lauriers, de l'N impérial, et portés sur quatre roues rappelant la forme de celles des chars antiques. Les statues, les trophées, les roues, ainsi que tous les ornements du char, sont entièrement dorés.

La hauteur totale du char est de 10 mètres ; sa largeur, de 4 mètres 80 centimètres ; sa longueur, de 10 mètres. Il pèse 13 000 kilogrammes.

A l'arrière du char, sur un trophée de drapeaux, de palmes et de lauriers, étaient reproduits les noms glorieux des victoires de Napoléon.

Le cercueil était recouvert du poêle funéraire, en velours violet, entouré d'hermine. La première bordure présentait des arabesques en or ; la bordure supérieure était formée de palmettes ; les quatre coins présentaient des médaillons à l'aigle impériale. Le chiffre de l'empereur était répété huit fois dans toute l'étendue du poêle, qui était semé d'abeilles d'or, croisé de brocart d'argent, et terminé aux angles par quatre gros glands en or.

Sur le cercueil étaient déposés la couronne impériale, le sceptre et la main de justice en or rehaussé de pierreries.

Le char était attelé de seize chevaux noirs disposés en quatre quadriges. Ces seize chevaux étaient ornés de panaches blancs, de crinières en plumes blanches flottantes et entièrement recouverts de caparaçons de drap d'or. Chaque housse était relevée par les armoiries impériales brodées en pierreries et par des aigles, des N et des lauriers émaillés sur les fonds. Seize piqueurs aux livrées impériales conduisaient les quadriges ; deux piqueurs à cheval les précédaient.

Au moment où le cercueil fut placé sur le char, il fut salué par une salve de vingt-un coups de canon, et le cortége se mit en marche au son des cloches de toutes les églises de Paris, et du bourdon de l'église métropolitaine.

DÉPART DE NEUILLY. — COURONNEMENT DE L'ARC DE TRIOMPHE.

Au départ de Neuilly, la batterie d'artillerie placée aux abords du pont exécuta une salve d'honneur de vingt-un coups de canon.

Le cortége se rendit à Paris par le pont de Neuilly, la route de Neuilly, l'Arc-de-triomphe.

Sur la plate-forme de l'Arc-de-Triomphe un groupe figurait l'apothéose de Napoléon : l'empereur, vêtu en grand costume impérial, comme au jour de son sacre, se tenait debout devant son trône ; à ses côtés étaient deux figures qui représentaient le génie de la guerre et celui de la paix. Ce groupe était posé sur un socle d'une grande proportion, orné de guirlandes et de trophées d'armes de toute espèce, rappelant les victoires de Napoléon. La plate-forme portait en outre à chaque angle un énorme trépied brûlant en flammes de couleur. Enfin, aux quatre coins du monument étaient deux renommées à cheval, représentant la Gloire et la Grandeur. L'Arc-de-Triomphe était décoré depuis le sommet jusqu'à terre de guirlandes et de festons ; il était entouré de mâts et de bannières pavoisés.

A son arrivée devant l'Arc de triomphe, le char fut salué de nouveau par une salve de vingt-un coups de canon

ORDRE DU CORTÉGE.

Au premier coup de canon tiré par l'artillerie établie à Neuilly, le cortége se mit en marche dans l'ordre suivant :

La gendarmerie de la Seine ; la garde municipale à cheval ; deux escadrons du 7e de lanciers ; le lieutenant-général commandant la place de Paris et son état-major ; un bataillon d'infanterie de ligne ; la garde municipale à pied ; les sapeurs-pompiers ; deux escadrons du 7e de lanciers ; deux

escadrons du 5e de cuirassiers; le lieutenant-général commandant la division et son état-major; les officiers de toutes armes, sans troupe, employés à Paris au ministère et au dépôt de la guerre; l'école spéciale et militaire de Saint-Cyr, son état-major en tête; l'école polytechnique, son état-major en tête; l'école d'application d'état-major, son état-major en tête; un bataillon d'infanterie légère; deux bataillons d'artillerie; le détachement du 1er bataillon de chasseurs à pied; les sept compagnies du génie cantonnées dans le département de la Seine, formant un bataillon sous les ordres d'un chef de bataillon; les quatre compagnies de sous-officiers vétérans; deux escadrons du 5e de cuirassiers; quatre escadrons de la garde nationale à cheval; le maréchal commandant supérieur et son état-major; la 2e légion de la garde nationale de la banlieue; la 1re légion de la garde nationale de Paris; deux escadrons de la garde nationale à cheval;

Un carrosse pour l'aumônier qui avait été à Sainte-Hélène;

Le corps de musique funèbre;

Le cheval de bataille de l'empereur, portant la selle et le harnachement qui servaient à Napoléon lorsqu'il était premier consul. Cette selle, conservée dans le garde-meuble de la couronne, était en velours amarante brodé d'or; la housse et les chaperons étaient brodés avec la même richesse: on y remarquait les attributs du commerce, des arts, des sciences, de la guerre, brodés en soie de couleur dans la bordure. Le mors et les étriers étaient en vermeil et ciselés; l'œil des étriers était surmonté de deux aigles qui avaient été ajoutées sous l'empire. Le cheval était recouvert d'un crêpe violet semé d'abeilles d'or.

Ensuite s'avançaient les officiers-généraux de l'armée de terre qui se trouvaient à Paris; les officiers généraux et autres de la marine royale; un peloton de vingt-quatre sous-officiers décorés, pris dans la garde nationale à cheval, dans les corps de cavalerie et de l'artillerie de ligne, et dans la garde municipale, sous les ordres d'un capitaine de l'état-major général de la garde nationale; un carrosse attelé de quatre chevaux, destiné à la commission de Sainte-Hélène; un peloton de trente-quatre sous-officiers décorés, pris dans l'infanterie de la garde nationale, dans l'infanterie de ligne et de la garde municipale, et dans les sapeurs-pompiers, sous les ordres d'un capitaine de l'état-major général de la garde nationale à pied: les maréchaux de France; les quatre-vingt-six sous-officiers portant les drapeaux des départements, sous les ordres d'un chef d'escadron de la division; S. A. R. le prince de Joinville et son état-major; les cinq cents marins arrivés avec le corps de l'empereur;

Le char funèbre; deux maréchaux, un amiral et M. le lieutenant-général Bertrand à cheval, portant chacun un cordon d'honneur fixé au poêle impérial;

Les anciens officiers civils et militaires de la maison de l'empereur; les préfets de la Seine et de police, les membres du conseil général, les maires et adjoints de Paris et des communes rurales; d'anciens militaires de la garde impériale; la députation d'Ajaccio; les officiers en retraite en uniforme; la garde nationale et les troupes de ligne, infanterie, cavalerie et artillerie, qui formaient la haie, suivirent immédiatement le cortége en rompant alternativement de chaque côté; la marche du cortége fut fermée, depuis le pont de Neuilly jusqu'à l'esplanade des Invalides, ainsi qu'il suit: un escadron du 1er de dragons, le lieutenant-colonel en tête; M. le lieutenant-général Schneider, commandant la division hors Paris, et son état-major; M. le maréchal-de-camp de Hecquet, commandant la 4e brigade d'infanterie hors Paris; un bataillon du 55e de ligne; les deux batteries d'artillerie établies à Neuilly; un bataillon du 55e de ligne, le lieutenant-colonel en tête; M. le maréchal de camp de Lawoëstine, commandant la brigade de cavalerie de Paris; deux escadrons du 1er de dragons.

DÉCORATION DES CHAMPS-ÉLYSÉES, DE LA PLACE ET DU PONT DE LA CONCORDE, ET DE L'ESPLANADE DES INVALIDES.

Le cortége traversa successivement:

L'*Avenue des Champs-Elysées*, décorée dans toute sa longueur de mâts, de bannières et de trophées, et de douze statues représentant des victoires;

La *place et le pont de la Concorde*, décorés de huit statues: LA PRUDENCE, par M. Ramus; LA FORCE, par M. Gourdel; LA JUSTICE, par M. Bion; LA GUERRE, par M. Calmels; L'AGRICULTURE, par M. Thérasse; L'ÉLOQUENCE, par M. Fauginet; LES BEAUX-ARTS, par M. Merlieux; LE COMMERCE, par M. Dantan jeune.

A chaque angle du pont de la Concorde était placée une colonne triomphale;

La *place de la Chambre des députés*, dont le perron était orné par une figure de L'IMMORTALITÉ, statue colossale exécutée par M. Cortot;

Le *quai d'Orsay et l'esplanade des Invalides*. Sur les côtés de l'eplanade on avait élevé d'immenses estrades contenant trente-six mille spectateurs. L'avenue était décorée par trente-deux statues: CLOVIS, par M. Bosio; CHARLES-MARTEL, par M. Debay; PHILIPPE-AUGUSTE, par M. Etex; CHARLES V, par M. Dantan aîné; JEANNE D'ARC, par M. Debay; LOUIS XII, par M. Lanneau; BAYARD, par M. Guillot; LOUIS XIV, par M. Robinet; TURENNE, par M. Toussaint; DUGAY-TROUIN, par M. Bion; HOCHE, par M. Sarnet; LA TOUR D'AUVERGNE, par M. Cavelier; KELLERMANN, par M. Brun; NEY, par M.****; JOURDAN, par M. Dusseigneur; LOBAU, par M. Schez; CHARLEMAGNE, par M. Maindron; HUGUES-CAPET, par M. Etex; LOUIS IX, par M. Dantan aîné; CHARLES VII, par M. Bion; DU GUESCLIN, par M. Husson; FRANÇOIS Ier, par M. Lanneau; HENRI IV, par M. Auvray; CONDÉ, par M. Daumas; VAUBAN, par M. Callouet; MARCEAU, par M. Lévêque; DESAIX, par M. Jouffroy; KLÉBER, par M. Simard; LANNES, par M. Klagman; MASSÉNA, par M. Brian; MORTIER, par M. Millet; MACDONALD, par M. Bosio.

Entre les statues de l'esplanade étaient des trépieds d'où jaillissaient des flammes.

ARRIVÉE DU CHAR, DÉCORATION EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DES INVALIDES.

Le char impérial s'arrêta à la grille de l'hôtel des Invalides.

La grille d'entrée était décorée d'une tenture noire rehaussée d'ornements d'argent et d'or, soutenue par deux colonnes triomphales et par de nombreux faisceaux de lances enrubannées. Deux grands trépieds surmontaient les colonnes; à droite et à gauche étaient deux tribunes destinées à l'état-major de l'hôtel royal des Invalides.

La cour d'entrée était disposée en avenue au moyen de riches candélabres portés sur des piédestaux.

Le cercueil fut descendu et porté à bras par trente-six hommes du détachement de la marine royale, jusqu'au porche élevé dans la cour Napoléon.

La décoration funèbre du porche de la cour Napoléon se composait d'une tenture noire et de broderies d'argent, avec le chiffre de l'empereur gravé sur des boucliers appendus aux parois. Les armes de l'Empereur surmontaient la porte et étaient reproduites également dans un riche plafond d'architecture exécuté en grisaille. Cette cour était entourée d'estrades; les galeries du bâtiment, toutes tendues de noir, formaient les tribunes. Des statues de victoires et de trophées d'armes ajoutaient à la richesse de l'architecture.

En avant de l'église on avait construit un vaste porche également orné de trophées d'armes, et surmonté d'une galerie où se distinguaient les portraits en pied des douze ma-

récbaux de l'Empire. A l'entrée de l'église, et à la même hauteur que les orgues, s'élevait la tribune destinée à l'orchestre.

Sur les pilastres de la nef étaient appliqués des cippes funéraires en l'honneur des célèbres maréchaux et généraux de l'Empire. Des trophées d'armes en or surmontaient ces cippes funèbres, des drapeaux flottaient aux angles des pilastres, des rideaux noirs brodés d'argent fermaient les arcades. Une haute litre de velours noir à franges et broderies d'argent couronnait cette décoration, de longues guirlandes se déployaient au-devant, et servaient de soutien à des couronnes de lauriers, où l'on avait rappelé dans de simples inscriptions les gloires civiles de l'empereur.

L'antique autel de l'église des Invalides avait été enlevé. A l'entrée du dôme étaient deux immenses trophées.

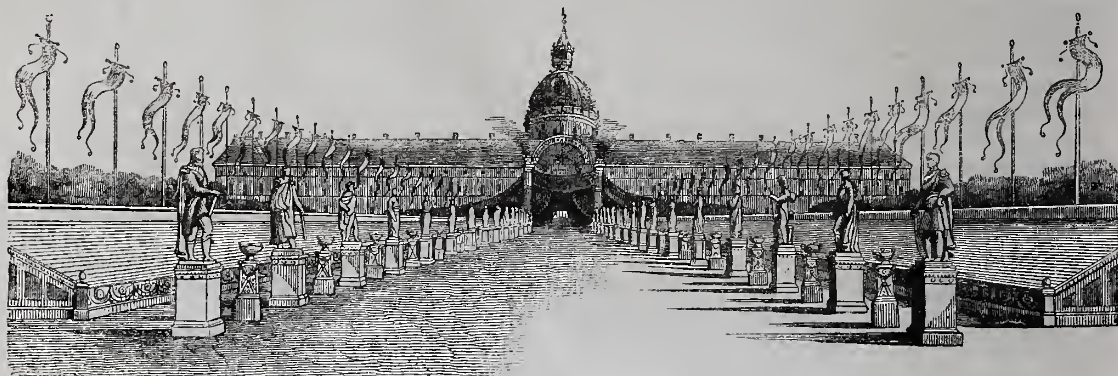
Dans le dôme, les grandes croisées supérieures étaient fermées par des stores en étoffe violette, ornés au centre d'une aigle d'or. Au-dessous régnait une large litre violette, aux armes impériales, semée d'abeilles d'or et de chiffres: au-dessous un cordon de lumières formé de torches de cire, portées par un couronnement en sculptures dorées. A ce couronnement étaient suspendues vingt-quatre bannières tricolores, sur lesquelles étaient inscrites les plus belles victoires de l'Empereur. Plus bas, sur les grands arcs du dôme, des guirlandes de lauriers entrelacées. Au-dessus de l'entablement du premier ordre régnait un deuxième cordon de lumières, qui se pourtournait dans toute l'étendue du dôme. Venaient ensuite, et jusqu'au bas, des tentures en drap ou velours violet, étincelantes d'arabesques, d'abeilles, et de chiffres d'or. Enfin, trois grandes bannières aux armes du roi flottaient au-dessus de cette décoration.

Le cercueil fut placé au milieu d'un dais magnifique, qui lui-même était terminé aux quatre angles par des aigles soutenant des guirlandes d'immortelles, et surmonté au sommet par une aigle d'or, qui semble couvrir de ses ailes immenses les restes précieux de son héros.

Le catafalque avait 16 mètres de haut; l'aigle portait 3 mètres 50 centimètres d'envergure.

Le cercueil fut porté par trente-six sous-officiers choisis dans la garde nationale et l'infanterie de ligne. M. le prince de Joinville remit le corps au roi, qui le confia à la garde de M. le maréchal gouverneur. Le cercueil fut immédiatement déposé sous le catafalque.

La cérémonie religieuse a eu lieu ensuite sous le dôme, en présence du roi entouré de la famille royale et des grands-officiers de sa maison. Assistaient à la cérémonie : les ministres; les pairs; les députés; le conseil d'Etat; la cour de cassation et la cour des comptes; le conseil royal de l'instruction publique; l'Institut, le Collége de France, et les doyens des Facultés; la cour royale; les préfets de la Seine et de police; le conseil-général de la Seine, le conseil de préfecture, les maires et adjoints de la ville de Paris. — En face étaient les ministres, le maréchal gouverneur, ayant derrière lui son état-major; les maréchaux et amiraux de France; les évêques et les curés de Paris, en costume, placés autour de l'archevêque de Paris près de l'autel; aux quatre coins du catafalque, les trois maréchaux de France et l'amiral qui avaient tenu le poêle pendant le cortége; le lieutenant-général Bertrand, auprès de l'épée déposée sur une crédence élevée pour la recevoir; à ses côtés, la commission envoyée à Sainte-Hélène; dans l'ancien sanctuaire, les états-majors de l'armée, de la garde nationale, de la marine, les tribunaux, les députations des divers corps constitués, etc.



(Décoration d'une partie de l'Esplanade des Invalides.)

Les absoutes furent faites par l'archevêque de Paris et quatre évêques.

Un orchestre exécuta le *Requiem* de Mozart.

La messe mortuaire fut chantée par les premiers artistes de la capitale.

Le bateau impérial, ainsi que tous les bateaux à vapeur de la flottille, pavoisés de deuil, étaient venus s'embosser dans la Seine, en face de l'hôtel des Invalides, et répondaient par des salves d'artillerie aux feux de l'armée de terre.

Huit jours après la cérémonie, le corps a été déposé dans une riche chapelle ardente, située dans le petit dôme latéral de droite.

Il restera ainsi exposé jusqu'à l'achèvement du monument funèbre, qui doit être érigé au point central du dôme, à l'emplacement occupé par le catafalque.

Nous devons maintenant nommer les artistes qui ont présidé à la disposition générale de la cérémonie et à l'ensemble des décorations.

Les architectes en chef étaient MM. Visconti et Labrouste.

L'administration des pompes funèbres avait été chargée de l'exécution du *char impérial*, des ornements du *bateau impérial*, et de toutes les tentures, broderies et décorations de l'hôtel des Invalides. M. Blouet, architecte, avait composé et fait exécuter les décorations et le groupe statuaire de l'Arc-de-Triomphe. Les peintures des décorations de Neuilly étaient de MM. Philastre et Cambon. Les peintures des décorations de l'esplanade et des cours des Invalides, de MM. Feuchères et Séchan. Les peintures historiques de l'église, de M. Gosset.

Pour consacrer le souvenir de cette cérémonie nationale, le ministre de l'intérieur a commandé deux médailles : l'une à M. Galle, relative à la translation de la dépouille de l'Empereur de Sainte-Hélène à Paris; l'autre à M. Barre père, relative au monument qui sera élevé à Napoléon.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALBERT DURER.



(La Maison d'Albert Durer, à Nuremberg.)

La ville de Nuremberg (Nürnberg), sur l'origine de laquelle on a fait bien des fables, paraît devoir ses commencements au château (burg) qui la protége aujourd'hui du côté du nord, et qui, assis sur de hautes roches taillées à pic, fut certainement, dans le principe, une forteresse importante entre les mains des premiers gouvernements réguliers établis au milieu des forêts de l'Allemagne. Au pied de ce château quelques maisons s'abritèrent d'abord ; puis les constructions s'étendirent jusque sur les bords de la Pegnitz, tout autour de la paroisse de Saint-Sébald, centre de la vieille ville; puis elles passèrent la rivière pour s'étaler sur le coteau voisin, et former une ville nouvelle, au centre de laquelle on bâtit la paroisse de Saint-Laurent, en ayant soin de répéter fidèlement les porches, la nef, le chœur, les cloches de Saint-Sébald, de manière à assimiler autant que possible les deux villes jumelles. Tout ce travail était achevé au seizième siècle, qui jeta autour de la cité une enceinte gigantesque de remparts, de tours rondes, de bastions, où est empreint le caractère énergique des époques les plus puissantes de l'architecture romaine.

C'est dans la vieille ville, dans la paroisse de Saint-Sébald, au pied même du château, que se trouve la maison où Albert Durer (Albrecht Duerer) a composé la plupart de ses chefs-d'œuvre. Elle s'élève à l'extrémité d'une rue qui porte, comme elle, le nom de l'artiste qui l'habita ; elle est marquée du n° 376; elle présente l'aspect d'une grande cage de bois, à deux étages; les murs sont construits, comme ceux des habitations de nos vieilles villes, de Beauvais, par exemple, avec des soliveaux entrecroisés, dont les intervalles sont remplis par la maçonnerie: ils conservent encore des traces de coloration ; ils sont percés de fenêtres larges, à compartiments multipliés, selon le système généralement adopté dans les climats du Nord, où il faut se procurer le plus de jour, et le moins d'air possible. La tradition rapporte que, sur le devant de la maison, s'avançait autrefois en saillie une loge vitrée, semblable à celles de la plupart des demeures de la ville; cette encoignure saillante (*ecke*, comme les Allemands disent en un seul mot) était l'endroit dans lequel Albert Durer travaillait ordinairement ; elle a été détruite lorsqu'on a réparé la maison. Le toit, on en peut juger par notre gravure, est ample et élevé; il rappelle ceux dont les chalets suisses sont non seulement couverts, mais, pour ainsi dire, enveloppés; malgré son importance, c'est encore, autant qu'il m'en souvient, un des moindres de la ville. Toutes les habitations sont coiffées d'immenses toits de briques rouges, percés d'une infinité de lucarnes basses et ondulées, qui ressemblent à autant de grosses grenouilles plates ouvrant leurs bouches toutes grandes pour invoquer l'eau des nuages.

Avant de pénétrer dans la maison du grand artiste, je veux, pour que vous preniez une idée des singularités de la ville, vous conter la légende du chevalier que vous voyez dans son armure, sur l'un des côtés de notre dessin. La maison à l'angle de laquelle ce chevalier est adossé, ou plutôt suspendu, s'appelle la maison de Pilate. Le chevalier lui-même se nommait, de son vivant, Martin Kœtzel ; c'était un patricien de la ville de Nuremberg, où le patriciat, ruiné dans la plupart des autres cités impériales par les révoltes précoces de la démocratie, avait, au contraire, conservé jusqu'à la fin toute sa puissance et toute sa richesse,

Ce haut seigneur entreprit le voyage de la Palestine en 1477, c'est-à-dire, comme on voit, à la fin du quinzième siècle. Il est curieux de voir cette aristocratie des villes allemandes suivre ainsi de loin, en terre sainte, l'aristocratie féodale que les croisades y avaient entraînée dans les siècles précédents. Du reste, je trouve fort long-temps encore après l'exemple de ces pieuses migrations. Dans les premières années du seizième siècle, le duc Henri de Saxe, le père du célèbre Maurice, n'étant encore que le chef d'une branche cadette de la souche Albertine, entreprit le voyage de Syrie; au retour, il se convertit à la Réforme. A peu près vers le même temps, l'héritier présomptif de la branche Ernestine, le duc Jean-Frédéric-le-Magnanime, qui était déjà protestant, et que plus tard Charles-Quint dépouilla de son électorat au profit de Maurice, accomplit le voyage de Jérusalem en compagnie de Lucas Cranach, son peintre, qui partagea ses revers et sa captivité même, après avoir été associé à sa bonne fortune.

Que fit le patricien Martin Kœtzel dans son pèlerinage? Il compta le nombre de pas qui séparent la maison de Pilate du Golgotha. Son dessein était de mesurer une distance égale, à partir de sa maison de Nuremberg jusqu'au cimetière Saint-Jean, de charger le célèbre maçon et tailleur de pierres Adam Kraft d'élever sept stations dans l'intervalle, et de sculpter au bout un Calvaire avec le Christ et les deux larrons. Le chevalier ne savait-il point écrire, égara-t-il son portefeuille, eut-il la mémoire troublée par un maléfice d'enfer? C'est ce que je n'oserais décider. Ce qu'il y a de certain, c'est que, revenu en Franconie, il avait perdu sa mesure. Le courageux chevalier fit, en 1488, un second voyage pour prendre de nouveau mesure sur les lieux; cette fois, il accompagna le duc Othon de Bavière, et fut assez heureux pour pouvoir, au retour, faire exécuter son projet par Adam Kraft. J'ai vu les stations, qui sont aujourd'hui grandement endommagées, et qui néanmoins rendent encore témoignage de l'habileté du sculpteur. Cependant, la maison de l'homme qui a fait cette œuvre pie porte le nom réprouvé de Pilate; et peu s'en faut qu'en passant auprès d'elle, en l'entendant nommer, on ne la considère avec un tremblement superstitieux, tant elle a un aspect étrange, tant elle est isolée, élevée au-dessus des autres, et bâtie dans des proportions singulières. Cette maison appartient aujourd'hui à l'un des hommes les plus aimables et les plus distingués que nous ayons rencontrés dans nos voyages; elle est habitée par M. Reimdel, directeur du Musée de la ville, graveur habile, artiste éminent, qui a employé son burin à reproduire les chefs-d'œuvre de Pierre Fischer et d'Albert Durer.

La maison de celui-ci, acquise par la ville, a été consacrée par elle aux assemblées de la Société des arts, et à des expositions permanentes. Un artiste y est logé en qualité de majordome. Il accueille l'étranger sur le seuil, et lui montre tout en détail. Au rez-de-chaussée, vous verrez, sur la façade latérale, une sorte de châssis courbé en forme d'arc; c'est par là que le jour entre dans la petite pièce où Albert Durer faisait poser le modèle. Sa femme, qui était jalouse, ne l'y laissait que rarement enfermé. Une rampe de bois conduit au premier étage. Là était, au milieu des fenêtres qu'on y voit aujourd'hui, l'encoignure dans laquelle l'artiste travaillait, comme en plein jour, à tous ces menus ouvrages de gravure, à tous ces dessins si fins, à toutes ces peintures si achevées, qui ne nous ont encore laissé voir sans doute qu'un faible rayon de son âme dévorée par les peines de la vie. Aujourd'hui on voit dans cette grande salle, qui tient toute la largeur de la façade, des tableaux de chevalet et des estampes, dons onéreux de l'admiration qu'inspire le génie du grand homme à quelques membres de la Société des arts. Le second étage, en tout semblable au premier, était réservé autrefois au ménage; dans celui-ci, sur le derrière, on voit la chambre où couchait Albert Durer. Un homme, qui n'est même pas bien grand, ne peut passer sans s'incliner sous les portes; et à peine peut-on tenir debout dans l'endroit où le grand peintre a passé la moitié de sa vie. Cette gêne de chaque instant nous paraîtrait aujourd'hui intolérable; et il semble qu'il ait fallu que nos devanciers eussent les âmes mieux trempées que les nôtres pour déployer tant d'énergie, et prendre tant de mouvement au milieu de ces entraves qui, à chaque instant, alourdissaient encore, pour eux, les chaînes du corps. On dit qu'Albert Durer avait décoré lui-même sa maison, avant d'y conduire sa femme, qui était fille d'un des premiers magistrats de la ville. Je n'ai trouvé aucune trace des ornements dont il a pu l'enrichir; mais sur le sombre escalier de bois, en redescendant, il me semblait encore entendre crier le pas lourd et la voix forte de cette Marguerite, que, pour prix de ses tourments, le peintre a immortalisée dans ses plus belles et ses plus sombres compositions.

Non loin de là, au bas de la rue de la Montagne (Bergstrasse), qu'on voit passer, dans notre gravure, entre la maison de Pilate et celle d'Albert Durer, on a élevé l'année dernière un monument remarquable à la mémoire du grand artiste. Sur un piédestal, que la pente naturelle du terrain fait encore valoir, s'élève une statue de 11 pieds de haut, modelée à Berlin par M. Rauch, et fondue en 1839 à Nuremberg même. C'est un des beaux morceaux de M. Rauch, qui pour la noblesse des gestes, l'élégance des formes, le sentiment de la composition, est aujourd'hui un des statuaires les plus distingués qu'il y ait en Europe. Albert Durer y est représenté avec le costume qu'il s'est presque toujours donné dans les portraits assez nombreux qu'il a faits de lui-même: il est vêtu de la robe fourrée de riches pelleteries; il porte les cheveux pendants sur ses épaules en longues boucles fines.

Quant au caractère de la figure, M. Rauch me paraît avoir voulu le composer en y réunissant le sentiment des différents portraits du maître. Qui a vu le beau portrait de face renfermé aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich, a d'abord de la peine à admettre comme sincères les profils que la gravure nous a transmis. Dans le portrait de face, Albert est encore jeune; il est pourtant triste déjà; sur sa figure allongée, maigre, extatique, encadrée dans les boucles de sa chevelure vermiculée à la façon de celles que peignait Léonard de Vinci, on ne sent aucune saillie qui marque la force; tout est douceur, mélancolie, mysticisme; on dirait une image du Christ dans quelque instant d'abattement et de doute. Dans les profils, au contraire, on voit une figure courte, à laquelle la proéminence fortement accusée du nez, et les arêtes fermes des lèvres et du menton, donnent une étonnante expression de vigueur et d'âpreté. Comment concilier deux types qui semblent si différents? Il y a au musée de la ville de Lyon un tableau très précieux, quoique le coloris ait beaucoup souffert, dans lequel Albert Durer s'est représenté lui-même, en pied, et de trois quarts. Ce portrait, plus complet que les profils, moins idéalisé que l'étude toute poétique de Munich, résume le caractère de celle-ci et des autres; il paraît donner la ressemblance sincère de l'auteur. Il a été presque complétement reproduit par M. Rauch, soit d'après les gravures, soit d'après des répétitions faites dans d'autres tableaux; il a aussi servi récemment à M. Owerbeck, dans la composition de la grande page où il a rassemblé les plus illustres représentants de l'art chrétien sous la protection de la Vierge.

Nuremberg est pleine du nom et des ouvrages d'Albert Durer. On trouve à l'Hôtel-de-Ville, dans la grande salle du rez-de-chaussée, tout le long de la muraille gauche, une grande peinture à fresque qui lui est attribuée, et qui, si elle était réellement de lui, témoignerait d'une incapacité complète pour le genre monumental. A gauche de la porte d'entrée sont une multitude de figures allégoriques assez bizarres, d'une tournure maigre, d'une constitution maladive, d'un costume étrange, qui portent leurs noms latins

écrits auprès d'elles, à la façon des légendes byzantines; à droite de la porte, sur le même mur, on voit le fameux char de l'empereur Maximilien, si célèbre dans l'histoire de la gravure, et dont l'image a été reproduite par le burin de Hans Burckgmayr, ami d'Albert Durer. Les ornements de ce char semblent appartenir au dix-huitième siècle, tant ils ont été surchargés et contournés par le mauvais goût de l'auteur. Ce char doit-il donc être attribué à Albert Durer? N'a-t-il pas au moins été retouché et dénaturé par quelque main maladroite? Les nombreuses figures allégoriques qui l'accompagnent sont d'un meilleur style, quoiqu'elles rappellent bien plutôt quelque imitateur embarrassé du Guide que le grand artiste de Nuremberg.

On trouve au Musée de la ville deux tableaux qui paraissent être de la main de ce peintre; ce sont deux grands portraits de Charlemagne et de l'empereur Sigismond. La différence qu'il y a entre eux deux explique la nature du talent d'Albert Durer. Dans le portrait de Charlemagne, l'artiste abandonné à lui-même, et obligé d'atteindre l'idéal sans le secours de la nature, n'a fait qu'une œuvre insignifiante; dans le portrait de Sigismond, ayant sous les yeux des croquis sans doute inhabiles tracés du vivant de cet empereur, mort au commencement du quinzième siècle, il a fait une sorte de caricature, où l'on sent vivement la puissance de la vie à travers la grimace forcée des traits. Dans plusieurs maisons privées on trouve des portraits qui montrent à quelle étonnante perfection Albert Durer pouvait s'élever avec l'aide de la nature, qui était sa conseillère suprême. On ne peut se lasser d'admirer celui d'un patricien de la famille des Holzschuhes, daté de l'année 1528, qui est celle où l'artiste a exécuté les fameux Apôtres conservés dans la galerie de Munich, et la dernière où il paraît avoir travaillé. Ce portrait est peint en pleine lumière; et sans aucune ombre, sans aucune exagération de modèle, par le travail le plus fini, le plus exact, le plus continu, il fait ressortir toutes les saillies, à vous donner à croire que vous avez la nature même sous les yeux; du reste, la vie intime et le caractère moral percent partout à travers l'enveloppe. Un autre portrait de la même année, et presque aussi beau que celui-là, est conservé par la famille Meckel, qui a recueilli aussi bien d'autres trésors. C'est entre ses mains que j'ai vu, pour ne parler que des ouvrages d'Albert Durer, la plus belle et la plus complète collection des gravures de ce maître. Il ne sera pas superflu de décrire quelques unes de ces belles pièces pour donner une idée de l'œuvre du plus grand artiste que l'Allemagne ait produit.

L'estampe qui représente *la Fortune* volant dans l'air, au-dessus des vallées et des montagnes de la terre, a ceci de particulier, que le village placé sous les pieds de l'inconstante déesse passe pour être un hameau de Bohême, d'où la famille d'Albert Durer tirait son origine. Dans les traits de notre artiste, empreints du reste d'une originalité si grande, on ne trouve aucune trace du type de la race slave. On sait qu'il naquit à Nuremberg, en 1471. Il étudia long-temps, et ne révéla son talent qu'assez tard. Il voyagea depuis l'année 1491 jusqu'en 149?. Où alla-t-il alors? Il est probable qu'il parcourut un peu au hasard, comme faisaient les autres artistes, les pays où l'on parlait sa langue, et peut-être quelques uns des pays plus voisins. Il n'étudiait pas seulement la peinture, mais aussi la gravure sur bois qui était une des nouveautés du siècle, la sculpture dont il a laissé de très rares fragments, l'architecture même, tous les arts du dessin. Dans tous il portait naturellement cette espèce de goût riche et contourné, particulier à l'orfévrerie, qui était, à ce qu'il paraît, la profession de son père et sans doute la première qu'il embrassa lui-même. En 1506, il entreprit un voyage en Italie; à Venise, où il passa huit mois, j'ai vu des traces de son passage. On montre encore dans un palais la vaste planche de bois sur laquelle il a gravé un plan de la ville des Doges, pris à vol d'oiseau, orné de figures, et signé de son chiffre; il alla jusqu'à Bologne, et revint bientôt à Nuremberg. Les perfectionnements qu'il avait donnés à la gravure, et au sujet desquels il avait entrepris une correspondance avec Raphaël, furent la principale cause de ce voyage. Au retour, il se maria.

Alors même que l'histoire ne nous apprendrait pas que sa femme le rendit très malheureux, ses gravures nous l'apprendraient. Cette femme, dont le portrait a été reproduit au revers des médailles frappées en l'honneur de l'artiste, avait des traits pleins, une tournure puissante, un caractère sombre qu'on retrouve facilement dans la plupart des œuvres de son mari. Tout le monde connaît cette figure robuste de *la Mélancolie*, qui, couronnée de fleurs, et ployant dans l'ombre les ailes qui lui ont été données pour s'envoler vers la lumière, semble s'engraisser à plaisir d'amertume au milieu des instruments dispersés de la science humaine, et lit d'un œil terne, au milieu d'un ciel plein d'effrayants prodiges, le nom du Mal dont elle se plaît sans cesse à irriter l'aigreur. On retrouve les mêmes formes et des inductions analogues dans l'allégorie de *la Jalousie*, dont le bras est armé d'une vigueur surnaturelle. Le même type reparaît plus calme, mais presque non moins puissant, dans quelques unes des vierges terrestres que le peintre a tracées.

Une de ses gravures les plus renommées est celle qu'on appelle *le Cavalier de la Mort*. On croit communément que ce cavalier représente le fameux Franz de Seckingen, qui mit, comme Gœtz de Berlichingen, au service de la réformation naissante les dernières traditions de la chevalerie errante. Le guerrier, monté sur son cheval, suit une vallée profonde, située au pied de son château; la Mort et l'Enfer s'offrent à lui sous des formes effrayantes et bizarres, et veulent l'arrêter dans sa marche; mais le terrible cavalier continue son chemin avec une opiniâtreté pleine de rage. Quand je considère cette gravure, il me semble toujours voir Albert Durer lui-même marchant avec une obstination farouche au milieu des obstacles, des douleurs et des effrois de sa vie.

Pour s'affranchir, à ce qu'on prétend, de la tutelle rigoureuse de sa femme, Albert Durer entreprit, vers l'année 1520, un voyage dans les Pays-Bas. Il a écrit lui-même, entre autres ouvrages, ses deux voyages de Venise et de Flandre, qui ont été insérés dans les volumes VII et X du Journal des Beaux-Arts, publié par M. de Murr. C'est entre ces deux voyages que se passa la partie la plus active, la plus féconde de sa vie; c'est dans cette période que son talent fut fréquemment employé par l'empereur Maximilien, qui se plaisait particulièrement au château de Nuremberg, et qui anoblit son peintre. Dans tous les ouvrages de cette période, on trouve les indices d'une souffrance profonde.

Albert Durer a gravé plusieurs collections d'estampes qui représentent les différentes scènes de la Passion; on est frappé avant tout de la force avec laquelle il y a rendu la douleur. Dans la tragédie, je ne connais pas de poëte, hormis Shakspeare, qui ait fait entendre aux oreilles humaines des sanglots et des cris de désespoir semblables à ceux qu'on croit ouïr en regardant pendant quelque temps les gravures d'Albert Durer. Je citerai, comme modèles du plus haut pathétique, une *Flagellation*, où la misère du divin supplicié est exprimée avec toute l'énergie d'une réalité sublime; et surtout une *Descente de Croix*, où Madeleine, fougueuse dans son deuil comme elle l'a été dans ses désordres, tord ses bras au-dessus de sa tête, dans une angoisse dont la parole ne saurait être l'interprète. Le même sentiment éclate au plus haut point dans la collection des gravures dont l'Apocalypse est le sujet; il se retrouve dans les scènes ordinairement les plus affectueuses. L'artiste a gravé deux charmantes Rencontres qui sont parmi les perles de son œuvre; mais il a mis plus de larmes que de sourire dans les yeux de ses époux, et derrière eux il a représenté

la Mort, qui compte les courtes heures de leur bonheur. Dans l'imagination d'Horace, cette antithèse prendrait un tour voluptueux; elle est sombre dans le dessin d'Albert Durer.



(Statue en bronze d'Albert Durer, par M. Rauch, à Nuremberg.)

Quand l'artiste revint à Nuremberg, vers 1524, il y trouva le protestantisme presque établi. Partagea-t-il les opinions nouvelles? On a été réduit à des conjectures sur ce sujet. Peut-être est-on en droit de tirer quelques inductions de ce qu'on trouve dans son œuvre un portrait de Frédéric-le-Sage, dont la protection assura la liberté des réformateurs; un portrait de Philippe Mélanchthon, le diacre de Luther; un portrait de Wilibald Pirkeymer, autre personnage protestant de l'intimité du peintre, autre célébrité nurembergeoise que les empereurs avaient admise dans leurs conseils; un portrait d'Érasme, qui prépara la réformation et qui la servit sans oser la proclamer? Du reste, le style des ouvrages exécutés par Albert Durer dans cette dernière partie de sa vie, loin de porter le cachet de la Flandre qu'il venait de visiter, se rapproche de plus en plus de la couleur et du dessin des grands maîtres italiens dont il était l'ami. Honoré aussi dans ses derniers jours, le grand artiste ne jouit pas long-temps de sa considération et de sa fortune; il mourut le 6 avril 1528, âgé de cinquante-sept ans. Un saule ombrage la pierre sous laquelle il repose. Ses plus beaux tableaux sont aujourd'hui à Vienne, à Nuremberg, à Munich. A Venise, on voit dans la chapelle du roi un *Ecce homo* de sa main, devant lequel on ne peut s'arrêter sans être ému jusqu'aux larmes. L'archiduc Charles d'Autriche possède une des collections les plus précieuses de ses dessins. Sa vie a été écrite en allemand par H. Conrad Arend, et imprimée à Gosslar en 1728. Le catalogue de ses œuvres se trouve dans l'Histoire générale des artistes nurembergeois, publiée en 1759, à Nuremberg, par Knox.

GUERRE DE L'ANGLETERRE
CONTRE LA CHINE.

ARMES, UNIFORMES ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE DES TROUPES CHINOISES.

(Voy. 1837, p. 76; 1838, p. 277.)

Nous avons fait connaître, en donnant la description de Macao (Voy. 1840, p. 265) les causes de la rupture de l'Angleterre avec la Chine. Depuis, les hostilités ont commencé. Le 4 juillet 1840, le commodore sir Gordon Bremer est entré dans le port de Chusan à la tête d'une division anglaise, composée des vaisseaux *le Wellesley, le Conway, l'Alligator, le Rattlesnake,* et deux bâtiments de transport. Ses préparatifs d'attaque et de débarquement terminés, il envoya à terre un canot avec un officier chargé de sommer le gouverneur de l'île de capituler. Celui-ci, qui avait sous ses ordres trois à quatre mille hommes de troupes et quelques jonques (bateaux) de guerre, vint, accompagné de deux mandarins, à bord du *Wellesley,* exposer au commodore qu'il ne pourrait se soumettre, sans avoir fait au moins un semblant de résistance. Pendant toute la nuit un grand mouvement se fit remarquer sur la côte, et les Chinois parurent préparer leurs moyens de défense. Le pont de Chusan ne laisse pour communiquer avec la ville de Ting-Haï-Hin, capitale de l'île, qu'une plage étroite qui sert d'embarcadère, et sur laquelle sont bâtis une tour et le bureau de la douane. La ville de Ting-Haï-Hin est assez considérable : ses murs ont un développement de plus de deux lieues; bâtis en granit mêlé de briques, ils sont bastionnés en beaucoup d'endroits, et avec les fossés de vingt-cinq pieds de large qui les entourent, la ville pourrait être long-temps défendue par de bonnes troupes. Le 5 juillet, au point du jour, on vit les jonques de guerre des Chinois embossées près de la plage. Vingt-quatre pièces de canon du plus mince calibre et dans le plus mauvais état étaient en batterie sur la terre.



(Le canon et l'affût que nous reproduisons ici a été construit en l'année 1636, la neuvième année du règne de Tchoung-tcheng, dix-septième et dernier empereur de la dynastie des Ming.)

Sur le bord de l'eau les Chinois avaient formé, avec des barques échouées et remplies de sacs à terre, une sorte de rempart, derrière lequel leurs soldats, le carquois sur le dos et l'arc à la main, attendaient l'ennemi. Des étendards, des drapeaux, des pavillons de toutes les formes et de toutes les couleurs, représentant des animaux hideux et ces êtres fantastiques qu'a créés la bizarre imagination des Chinois, étaient arborés à profusion sur les jonques, sur la tour, sur le rempart.

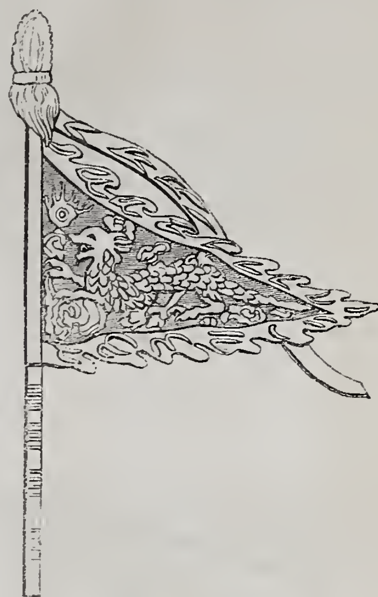
De leur côté, les Anglais, à deux heures et demie, entrèrent dans leurs embarcations et se dirigèrent vers la plage. A ce moment les Chinois se mirent à battre leurs tambours avec une sorte de rage, poussant des hurlements affreux et

agitant tous leurs drapeaux. *Le Wellesley* leur envoya un coup de canon : les jonques et la batterie répondirent par une décharge générale qui fut la seule; la plupart des canons chinois crevèrent sur le coup ou sautèrent de leurs affûts vermoulus. La division anglaise ouvrit alors son feu, qu'elle arrêta au bout de quelques minutes, en voyant qu'on ne lui répondait pas. Les Chinois s'étaient sauvés à toutes jambes. Le débarquement s'opéra sans résistance, et les Anglais allèrent prendre position sur une hauteur qui commandait la ville. Les murs étaient pavoisés dans le même style que les fortifications emportées sans coup férir. Les cris de la garnison, le bruit qu'elle faisait avec tous ses instruments de cuivre et ses tambours, les coups de canon qu'elle dirigeait fort innocemment d'ailleurs contre les patrouilles chargées de reconnaître l'endroit le plus favorable pour une escalade, la force de sa position enfin, tout faisait croire à une résistance vigoureuse. Cependant, vers minuit, le bruit cessa sur les remparts; le feu de l'artillerie s'éteignit, et le 6, quand le jour parut, personne ne parut plus sur les remparts : les drapeaux seuls y étaient restés; tous les habitants s'étaient enfuis pendant la nuit. En entrant dans la ville déserte, et déjà pillée par la populace chinoise, les soldats anglais, auxquels cette expédition ne coûta ni un homme, ni même une blessure, trouvèrent dans les maisons la plupart des caves fournies abondamment d'une liqueur que les Chinois tirent du riz. Ils en burent outre mesure, et cette soldatesque ivre se livra, deux jours durant, au plus affreux pillage. Les rues étaient jonchées de débris de meubles et de tableaux, douloureux contraste avec les promesses mensongères d'une magnifique proclamation qui avait garanti aux indigènes le respect de leurs personnes et de leurs propriétés ! On parvint cependant à sauver des magasins, où l'on trouva des approvisionnements considérables de poudre, de boulets, de fusils à mèche, de sabres, d'arcs, de flèches, de drapeaux, de casques de fer et d'uniformes, en quantité suffisante pour équiper une nombreuse armée.



(Cette coiffure représente le bonnet d'ordonnance, ou l'espèce de casque en forme de tête de tigre, à l'usage des soldats armés du sabre et du bouclier. La partie supérieure couvre le dessus de la tête; la partie inférieure couvre le bas de la tête et le cou jusqu'aux épaules. Le corps du casque est fait avec du cuivre battu; la partie inférieure, ou le collier, est de toile jaune.)

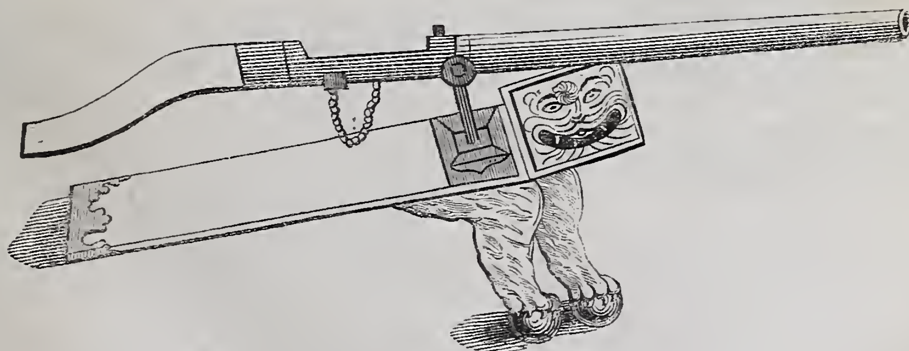
Les divers corps de l'armée chinoise sont la cavalerie, les arbalétriers, les pertuisaniers, les hommes armés du sabre et du bouclier, les fusiliers et les canonniers. Tous ces corps sont rangés sous des étendards de six couleurs différentes, qui sont le jaune, le blanc, le vert, le bleu, le rouge et le noir.



(La figure ci-dessus représente le petit étendard qui, dans l'armée chinoise, est à la tête de cinq hommes seulement. Il y en a cinq par chaque compagnie composée de vingt-cinq hommes. Ces étendards sont de satin vert bordé de satin rouge, et la flamme, longue de cinq pieds, est de soie brochée d'or. En outre, à la tête de la compagnie est porté un étendard pareil, mais d'une plus grande dimension; et à la queue, un autre, de satin rouge et formant un carré long : ce qui élève à sept le nombre des étendards par compagnie. L'étendard général pour toutes les troupes de chacune des six couleurs est également en satin.)

Entre autres armes, les Chinois se servent d'une espèce d'arquebuse, longue de trois pieds huit pouces, dans laquelle s'enchâsse une boîte qui contient la charge.

Pour chaque arquebuse, il faut quatre boîtes et cinq hommes chargés du service. A mesure qu'une décharge est faite, on retire promptement la boîte vide, à laquelle on en substitue une nouvelle, et pendant que celle-ci et les deux autres font leur décharge, on recharge promptement celles qui ont tiré leur coup : ce qui doit faire un feu continuel. Cette espèce d'arme n'est pas d'un usage fort ancien. On s'en est servi pour la première fois en 1725. L'affût, représentant la figure d'un tigre, est de bois. Derrière la tête du tigre est une boîte de fer, dans laquelle entre un pivot, qui, au moyen d'une roulette, permet de faire mouvoir l'arme en tous sens.



(Arquebuse chinoise sur son affût.)

Les principaux instruments de musique militaire des Chinois sont les suivants :

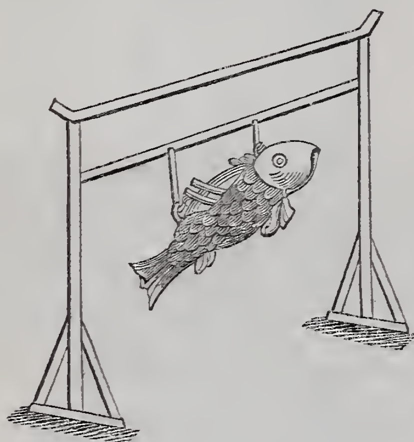
L'instrument appelé *kin-lo*, espèce de grand bassin de cuivre, sur lequel on frappe avec un marteau de bois, ou simplement avec un bâton : on s'en sert pour désigner les veilles de la nuit ;

Le tambour destiné au même usage, ainsi qu'aux signaux ; il pose sur une machine à quatre pieds ;

Deux sortes de trompettes en cuivre à l'octave l'une de l'autre ;

Une conque, dont on se sert pour sonner la retraite, pour indiquer l'exercice, et pour toute manœuvre à laquelle un corps entier doit être employé ; il y a une de ces conques dans chaque quartier de l'armée, et une dans chaque corps particulier ; ces conques tiennent aussi lieu de porte-voix ;

Enfin, un autre instrument sur lequel on frappe avec deux baguettes : il est d'un bois sonore, creux en dedans et a la figure d'un poisson de deux pieds huit pouces de longueur sur un pied sept pouces de circonférence ; on le suspend à une machine, comme on le voit, au moyen de deux anneaux. Cet instrument est placé à l'entrée de la tente du général, des officiers-généraux et de tous ceux qui ont quelque inspection. Lorsqu'on a quelque affaire à leur communiquer, on frappe sur cet instrument et l'on obtient sur-le-champ audience.



La direction générale de l'armée chinoise appartient à l'empereur et à cinq cours de mandarins désignées par les noms suivants : arrière-garde, aile gauche, aile droite, ligne de bataille, et avant-garde. Les soldats chinois sont bien disciplinés, mais ils sont efféminés. Aujourd'hui l'armée chinoise compte 1 million d'hommes d'infanterie, et 800,000 cavaliers ; on comprend dans ce nombre les soldats tartares. Le soldat à pied, en Chine, a cinq sous et une ration de riz. Le cavalier a une solde double : l'empereur fournit le cheval. Le cavalier porte un casque, une cuirasse, une lance et un sabre. Le fantassin est armé d'une pique et d'un sabre ; d'autres ont des carquois et des flèches.

ÉTAT DE LA FRANCE

AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789.

La France était, sous l'ancien gouvernement, une réunion de provinces acquises à différentes époques, et sous des conditions diverses ; toutes différaient entre elles de constitution, de lois, de langage, de mœurs, de priviléges, de juridiction, et de revenu. Cette agglomération semblait une monarchie, mais en réalité ce n'était qu'une agrégation d'États indépendants. Le monarque était dans un lieu roi de Navarre, dans l'autre duc de Bretagne, comte de Provence dans un troisième, et dauphin de Vienne dans un quatrième. Sous ces dénominations variées, il possédait, au moins nominalement, différents degrés de pouvoir qu'il exerçait sous des formes diverses. La masse du peuple, composée de ces éléments discordants et hétérogènes, était contenue et liée par la force du despotisme, et si cet élément disparaissait, comme il était désirable qu'il disparût, on devait craindre que chaque province reprît son indépendance de la manière la plus absolue, puisque tout tendait à inspirer aux habitants de la France le *patriotisme provincial* en étouffant le *patriotisme national*. Les habitants de la Bretagne, ou ceux de la Guienne, se sentaient liés ensemble par d'anciennes habitudes, par des préjugés communs, par des mœurs semblables, par les restes de leur constitution, et par le nom de leur pays ; mais leur caractère de membres de l'empire français ne leur rappelait rien, si ce n'est une longue et ignominieuse sujétion à une puissance dont ils ne connaissaient la force que par ses exactions, et dont ils n'avaient jamais béni la douceur que lorsqu'ils en avaient été oubliés. Ces causes semblaient devoir infailliblement amener la formation d'États indépendants, et la destruction des provinces, qu'accomplit la révolution de 1789 en divisant le territoire en départements administratifs d'une circonscription à peu près égale, et soumis aux mêmes lois, était peut-être le seul moyen de prévenir le démembrement de la France.

MAKINTOSH.

LE BHAGAVATA PURANA.

Le *Bhagavata Purana* est un des poëmes les plus célèbres de l'Inde. On nomme, dans ce pays, *puranas*, des poëmes qui roulent sur la métaphysique, la théologie, la morale, les légendes mythologiques et héroïques. On compte dix-huit grands puranas. Celui dont il est ici question jouit d'une faveur particulière chez tous les adorateurs de Vichnou. On le trouve répandu dans toutes les parties de l'Inde, et il y a été traduit pour l'usage du peuple dans toutes les langues vulgaires. Il y a en effet cette grande différence entre les *Puranas* et les *Védas*, que les védas, qui sont les livres sacrés par excellence, ne doivent pas être communiqués aux castes inférieures ; tandis que les puranas, au contraire, sont destinés à mettre les dogmes religieux à la portée de tout le monde. On conçoit, d'après cela, que les puranas doivent avoir considérablement contribué au développement des légendes et des récits merveilleux. Ils renferment cependant, dans plusieurs parties, de très beaux enseignements et des morceaux poétiques véritablement dignes d'admiration.

Celui dont il est ici question est consacré à la glorification de *Bhagavat*, qui est le nom de l'une des plus célèbres incarnations de Vichnou, seconde personne de la triade des Hindous. Le nom de Bhagavat signifie le *possesseur de toutes les perfections*, et convient particulièrement au héros que presque tous les poëmes s'accordent à représenter comme la personnification sur la terre du plus éminent des dieux. Le poëme ne se borne cependant pas à ce qui concerne l'incarnation particulière de Vichnou dans la personne de Bhagavat. Il suit Vichnou dans chacune des incarnations sous lesquelles la mythologie aime à le représenter. Il rassemble toutes les légendes relatives à ces incarnations, et les lie entre elles par une série de dialogues, où des sages dévoués à ce dieu s'excitent avec ardeur à chanter sa gloire. Ce but du poëme, qui reparaît à chaque instant, en constitue l'unité véritable. C'est Vichnou, envisagé sous toutes ses faces, qui y est l'objet d'un hymne qui ne s'interrompt que pour passer d'un attribut déjà décrit à un autre attribut, dans la contemplation duquel le poëte trouve la matière de nouveaux chants religieux et philosophiques. Dans

un plan ainsi tracé tout sert au dessein de l'auteur, et la littérature brahmanique tout entière lui fournit des matériaux qu'il sait employer à l'expression de ses idées comme à l'ornement de son langage.

Si l'on s'attendait à rencontrer dans ce poëme ce que nous cherchons dans nos poëmes du monde occidental, savoir l'unité de plan et l'intérêt, on éprouverait à sa lecture une véritable déception. Mais si l'on consent à prendre chaque épisode comme un petit poëme particulier, sans trop s'attacher à la manière dont tous ces épisodes sont reliés entre eux, le Bhagavata se présente sous un jour beaucoup plus favorable. Il devient une précieuse collection d'hymnes, de fragments philosophiques et de légendes. Il y a même une telle différence entre ces divers morceaux que le mode de versification change de l'un à l'autre. Les morceaux lyriques particulièrement ont un caractère de grandeur et d'originalité qui étonne. « Je ne sais si je m'abuse, dit le savant philologue auquel nous devons la traduction toute récente de ce poëme, mais ce mélange de poésie et de métaphysique a quelque chose de frappant qui intéresse autant au moins qu'il étonne. Le grand défaut d'un poëme de ce genre est sans doute l'absence de ce qu'on appelle aujourd'hui la réalité. Il semble, en effet, que dans ce monde des idées où le poëte transporte le lecteur on ne saisisse que des formes vaines, et qu'il ne soit pas plus possible à un esprit sain de vivre à de telles hauteurs qu'il ne l'est à l'homme de respirer au sommet de l'Hymâlaya. Mais d'abord, pour nous qui regardons l'Inde de la distance qui nous en sépare dans le temps et dans l'espace, il ne s'agit pas encore de savoir ce que la connaissance de ce pays nous fournira d'applicable à notre état intellectuel, d'utile aux progrès futurs de nos idées. Il n'est question ici que de l'histoire de l'esprit humain, et c'est seulement de ce point de vue qu'il faut juger les productions indiennes dont l'étude doit agrandir le champ de la science; car si cette étude n'en a pas encore reculé les bornes dans le passé, elle en étend déjà l'horizon sur des régions inconnues. Or, n'est-ce pas un fait digne de toute l'attention du philosophe, qu'il ait existé jadis et qu'il existe encore sous nos yeux une société à qui des poëmes comme le Bhagavata servent, si je puis m'exprimer ainsi, d'aliment intellectuel ? »

Il paraît très vraisemblable que le Bhagavata n'est pas l'œuvre d'un seul poëte. On est plutôt porté à croire que celui qui en est considéré comme l'auteur a emprunté divers morceaux à la louange de Vichnou qui avaient été composés avant lui, et les a réunis dans un même cadre avec d'autres morceaux qui lui appartiennent en propre. Cela est même certain pour quelques uns, qui ne sont que des abrégés de morceaux plus anciens qui sont connus d'autre part, et notamment par les livres sacrés des Védas et par l'épopée du Mahabharata. On n'est pas d'accord dans l'Inde sur le nom de l'auteur, ou, si l'on veut, du compilateur. Il y a cependant plusieurs raisons, en apparence très valables, qui portent à croire que c'est un poëte nommé Vôpadêva qui vivait à Dêvagiri, aujourd'hui Deuletabad, dans le treizième siècle de l'ère chrétienne. Ainsi, comparativement à la plupart des autres monuments littéraires de l'Inde, ce poëme n'est pas très ancien, au moins dans sa forme actuelle. Il n'en est pas moins d'une grande importance en raison des lumières qu'il jette sur le caractère de l'Inde moderne, et des traditions plus anciennes sur les incarnations du dieu Vichnou, dont il contient le résumé.

Ce que nous avons dit de la nature du Bhagavata suffit pour expliquer l'impossibilité où nous sommes d'en donner une analyse, même succincte. Une telle analyse n'aurait aucun charme, puisque la valeur du poëme ne porte nullement sur l'ensemble, mais bien sur les détails. Aussi croyons-nous en donner une meilleure idée en en citant quelques passages. Le seul embarras est de choisir, tant il est difficile d'arrêter une préférence entre tant de morceaux doués à la fois de la richesse de l'expression et de la beauté de la pensée. En voici un du troisième livre. Devahuti, femme éminente dans le sein de laquelle Krichna est supposé s'être incarné, frappée de la sainteté de son fils, et désirant s'élever à sa suite au-dessus de la vie terrestre, l'interroge sur la manière de se détacher des liens du monde. Krichna lui répond en lui exposant la fameuse méthode du Yoga, l'ascétisme indien. Il trace à ce sujet le tableau d'un homme qui, ayant chassé Dieu de sa pensée, ne songe qu'à accroître son bien, à nourrir sa famille, et passe sa vie dans les soucis du monde sans les tempérer jamais par aucun exercice religieux.

« L'homme, dit-il, ne connaît pas plus l'immense énergie de cet être (le Dieu suprême), qu'une masse de nuages ne connaît la force du vent qui le pousse.

» Car l'homme insensé regarde dans son ignorance, comme des choses qui sont durables, les biens, tels que les maisons, les terres et les richesses, qui appartiennent à ce corps périssable comme tout ce qui en dépend.

» L'homme, cet être destiné à la mort, dont l'esprit n'est occupé que du soin de sa famille, se voit, s'il ne m'a pas rendu un culte, privé du commerce des gens de bien, déchu du respect que l'on témoigne aux vieillards, et condamné à souffrir.

» Concentrant tous les désirs de son cœur sur sa personne, sa femme et ses enfants, sur sa maison, ses troupeaux, ses richesses, ses amis, il a pour lui-même une haute estime.

» Le corps consumé par les peines qu'il se donne pour faire prospérer tous ces biens, cet homme, qui n'a dans le cœur que de misérables désirs, commet incessamment dans son ignorance de misérables actions.

» C'est avec les biens qu'il a ramassés de tous côtés, en se livrant aux actes de violence les plus coupables, qu'il nourrit ces êtres dont il mange les restes, et qu'il ne soutient qu'en se perdant lui-même.

» Quand il voit ses moyens de vivre épuisés, après en avoir plusieurs fois rassemblé de nouveaux, alors, privé de ressources et en proie à la cupidité, il désire le bien d'autrui.

» Incapable de soutenir sa famille, triste, parce que tous ses efforts sont vains désormais, privé de bonheur et plongé dans la misère, il soupire, en proie au trouble de ses pensées.

» Une fois qu'il ne peut plus nourrir les siens, sa femme et ses enfants ne le respectent plus comme ils faisaient autrefois, semblables au laboureur qui néglige un vieux taureau.

» Sans pouvoir même en cet état se détacher du monde, soutenu par ceux qu'il nourrissait, défiguré par la vieillesse, il voit la mort face à face dans sa maison.

» Il reste assis, mangeant ce qu'on lui jette avec mépris, comme au chien qui garde la maison, malade, n'allumant plus le feu, prenant peu d'aliments, n'agissant presque plus.

» Les yeux hors de la tête, fatigué par la toux et par les soupirs que lui arrache le vent qui traverse les conduits de la respiration obstrués par le flegme, sa gorge fait entendre des sons rauques.

» Gisant, environné de ses parents qui se lamentent autour de lui, il ne répond plus quand on l'appelle, parce qu'il est tombé sous l'empire des chaînes du temps.

» C'est ainsi que l'homme qui s'est exclusivement occupé du soin de sa famille, et qui n'a pas dompté ses sens, meurt, au milieu des larmes des siens, l'esprit égaré par le désespoir.

» Alors arrivent deux messagers de Yama (le génie qui préside aux enfers), terribles, la colère dans les yeux ; à leur aspect, l'homme sentant son cœur saisi d'effroi ne se possède plus.

» Après l'avoir enfermé dans un corps qui est destiné aux souffrances de l'enfer, lui serrant la gorge avec de fortes chaînes, ils l'emmènent par une longue route, de même que les soldats d'un roi entraînent un condamné.

» Le cœur brisé par leurs reproches, tremblant de tous ses membres, déchiré pendant la route par des chiens, se souvenant, dans sa douleur, de ses péchés ;

» Tombant à chaque pas, s'évanouissant pour se relever encore, il est conduit à travers les ténèbres par la route des pécheurs jusqu'au séjour de Yama.

» Là, ses membres enveloppés de charbon et d'autres matières brûlantes sont consumés par le feu; ses chairs déchirées, soit par lui-même, soit par d'autres, lui servent de pâture.

» Il sent les chiens et les vautours, qui habitent la demeure de Yama, lui arracher les entrailles de son corps vivant ; il se voit dévoré par des serpents, par des scorpions, par des taons et par d'autres animaux qui le piquent.

» Ses membres, séparés les uns des autres, sont dispersés ; des éléphants et d'autres bêtes féroces mettent son corps en lambeaux ; il est précipité du sommet des montagnes ; des abîmes et de l'eau s'opposent à son passage.

» C'est ainsi que l'homme qui ne songe qu'à élever sa famille ou qu'à nourrir son corps, après avoir abandonné l'un et l'autre ici-bas, reçoit dans l'autre monde, pour prix de ses peines, une récompense semblable à celle que je viens d'indiquer.

» Laissant en ce monde ce corps qu'il a soutenu aux dépens des créatures vivantes, il parvient seul au terme de son voyage, n'ayant d'autres provisions que ses fautes. »

Je cède au plaisir de citer encore l'hymne par lequel Devahuti, désabusée par les discours de son fils de l'attachement aux choses terrestres, et enflammée du feu divin de la dévotion, remercie Bhagavat quand il a terminé son enseignement.

« Ayant ainsi entendu les discours de son fils, Devahuti, débarrassée du voile de l'erreur, après s'être inclinée devant lui, chante cette terre de la perfection où les principes sont comme une province distincte :

» O toi qui, partageant ton énergie d'après les tendances diverses des qualités créées, conserves et détruis, quoique inactif, l'univers, avec tes milliers de forces insaisissables à la raison ; toi dont la volonté est infaillible et qui es le maître des âmes ;

» Comment, Seigneur, as-tu pu être porté dans mon sein, toi dans le corps de qui était renfermé ce monde ? Car c'est un produit de Mâyâ que ce petit enfant qui dormait couché solitaire sur une feuille de figuier, portant son pied à sa bouche, et sous la forme duquel l'univers reposait ;

» Tu as pris un cortége de formes corporelles pour la destruction des méchants, ô Seigneur, et pour la prospérité de ceux qui suivent tes ordres ! et cette incarnation sous laquelle tu parais aujourd'hui est, comme celles où tu as paru avec d'autres corps, destinée à enseigner la voie qui conduit à l'Esprit.

» Si pour entendre, pour répéter, pour proclamer, pour se rappeler seulement ton nom, l'homme le plus vil devient aussitôt digne de prendre part à l'offrande du Sôma *, quels avantages ne doit pas procurer la vue de ta personne ?

» Ah ! sans doute, l'homme de la plus basse extraction, sur la langue duquel ton nom se trouve, devient par là l'homme le plus respectable ; car ils se sont mortifiés, ils ont célébré le sacrifice, il se sont purifiés, ils ont lu le Vêda, ils ont eu une conduite irréprochable, ceux qui prononcent ton nom ;

» C'est pourquoi je t'adore, toi qui es le suprême Brahma, toi qui es Purucha, toi qui n'es visible qu'à l'esprit qui se replie sur lui-même, toi qui anéantis par ta splendeur l'action des qualités, toi qui es Vichnou, Kapila, et la matière des Vêdas ! »

Certes, voilà de la grande poésie.

* Jus d une plante sacrée.

TRADITIONS POPULAIRES.

JEAN WILDE.

Dans l'île de Bergen il y a, au dire du peuple, une foule de petits esprits qui habitent l'intérieur des montagnes. Les uns sont blancs et d'une nature bienveillante, les autres noirs et très méchants; ils ont une demeure étincelante d'argent et de cristal, et mènent une joyeuse vie. Quelquefois ils ouvrent la porte de la montagne et vont courir à travers champs. Si, dans ces excursions, un nain vient à perdre un des objets dont il fait journellement usage, comme par exemple un petit bonnet à grelot ou un de ses souliers de verre, il faut qu'il le rachète coûte que coûte. Un paysan, nommé Jean Wilde, qui savait cela, résolut de surprendre un de ces petits êtres, dont il pouvait attendre une fortune entière. Il sortit à minuit portant un flacon d'eau-de-vie, et se coucha sur le flanc de la montagne habitée par les nains : il resta là dans une complète immobilité, feignant d'être ivre. Un instant après arrivent les nains qui, voyant cet homme étendu sur le sol, passent devant lui sans crainte et vont danser au clair de la lune. Mais Jean Wilde en avise un qui venait de laisser tomber un soulier. A l'instant même il s'élance sur la précieuse chaussure, la prend et s'en va. Le lendemain, le nain prend la figure et les vêtements d'un colporteur, et s'en va chez Jean Wilde marchander son soulier. Le paysan rusé le reconnaît, repousse dédaigneusement toutes les offres du prétendu colporteur, fait mine de vouloir garder le soulier. Enfin, le malheureux nain, poussé à bout, lui demande ce qu'il en veut, et Jean Wilde le rend à la condition de trouver un ducat dans chaque sillon qu'il tracerait avec sa charrue : le marché est conclu. Le nain retourne dans sa montagne, le paysan court à ses champs. Il guide d'une main tremblante de joie le soc de sa charrue, et voilà qu'au bout du premier sillon il voit briller, ô bonheur ! un beau ducat tout neuf. Tout le jour il sillonne son sol ; tout le jour il recueille des ducats. Il revient le lendemain, puis tous les jours suivants dès le lever du soleil jusqu'à la nuit. Il achète les plus forts chevaux, il les fouette sans relâche. Plus il a des ducats, plus il veut en avoir, et sans cesse il marche, il creuse, il laboure. Plus de repos, plus de paix, plus de joie : une seule pensée l'occupe, le désir d'avoir de l'or, toujours de l'or. Enfin, il laboura tant, qu'un beau jour il tomba mort de besoin, de fatigue, et l'on trouva toute sa chambre pleine de ducats.

Il n'y a pas de meilleur miroir qu'un vieil ami.

Proverbe espagnol.

LE HARNESCAR.

Sous le règne de l'empereur d'Occident Otto-le-Grand (936 à 973), on infligeait différentes peines singulières, suivant la diversité des états. Le *harnescar* était la punition de la haute noblesse : elle consistait à porter un chien sur les épaules l'espace d'une ou deux lieues. La petite noblesse était condamnée à porter une selle de cheval ; le clergé, un gros missel ; et la bourgeoisie, une charrue.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MASCARADES A HAITI (Saint-Domingue). — L'ARADA.

(Voy.— 1835, p. 64 et 65, Masques allemands, hollandais, italiens; Masques militaires. — 1836, p. 54, Carnaval à Rome. — 1840, p. 68, Scènes de carnaval, par J.-J. Grandville; p. 328, Carnaval à Rio-Janeiro.
— 1837, p. 117 et suiv., Haïti, Carte de Haïti, Mœurs des Haïtiens, Sentinelle et tambour haïtiens. — 1838, p. 217, Port-au-Prince, Monument de l'émancipation à Haïti.)



(Une Scene de carnaval à Haïti en 1838. — D'après le croquis d'un voyageur.)

Le carnaval de Haïti ne diffère point, dans son ensemble, de celui de France. Seulement, au lieu de choisir, comme les Européens, des masques d'une couleur à peu près semblable à celle du visage, les nègres couvrent leurs figures noires de masques blancs; ils ne se croiraient pas complétement travestis avec des masques noirs.

Le jour du mardi gras, en 1838, les masques étaient fort nombreux; quelques uns étaient à cheval, la plus grande partie à pied. Les costumes, pour la plupart, représentaient des princes, des magiciens, des Folies, des généraux; il y avait fort peu de costumes grotesques. Le seul trait vraiment original de ce carnaval était la danse bizarre dont nous donnons le dessin. Cette danse est, à Port-au-Prince, la scène principale des divertissements : la majeure partie des individus masqués se groupent autour d'elle et lui font cortége.

Les danseurs de l'*arada*, au nombre de trente ou quarante, sont tous vêtus de la même manière. Ils portent des chemises blanches descendant jusqu'aux genoux, et serrées au milieu du corps par une ceinture à laquelle sont attachés une grande quantité de madras aux couleurs éclatantes et variées. Leur coiffure est composée aussi de madras dont les extrémités flottent sur leurs épaules. Ils ont encore d'autres madras attachés aux coudes. On ne voit que madras.

Il se mêle quelques mulâtres aux danseurs noirs. Un des personnages porte un tambour d'environ cinq pieds de haut, entouré de guirlandes, et orné de découpures de papier doré ou de couleur, représentant des figures bizarres, sans forme déterminée, au nombre desquelles on peut distinguer pourtant des soleils, des croissants et des étoiles. Quand le groupe arrive sur une place, dans une grande rue, ou devant quelque édifice important de la ville, on dépose le grand tambour par terre, quelques nègres qui portent des tamtams * donnent le signal, et la danse commence. Les danseurs avancent et reculent en mesure; puis tous viennent, au même moment, frapper sur le tambour avec des bâtons recourbés. Les tamtams battent la mesure du *bamboula* des Antilles françaises. Danseurs, musiciens et spectateurs, hommes, femmes et enfants, chantent ou plutôt hurlent des choses incompréhensibles**. Un grand nombre de masques portent de petites cloches; d'autres agitent en l'air plusieurs étendards de différentes couleurs; toutefois les drapeaux haïtiens, aux couleurs bleue et rouge horizontalement attachées à la lance, dominent tous les autres.

Les noirs figurent souvent, dans leurs mascarades, certains individus haut placés dans la république, ou certains personnages remarquables de la ville. En 1838, on parlait beaucoup d'une scène où l'on devait représenter les commissaires du roi de France à Haïti, qui étaient alors à Port-au-Prince; mais, par une raison que j'ignore, cette scène n'eut point lieu.

* On appelle *tamtams*, a Haïti, de petits tonneaux recouverts à une extrémité d'une peau très forte. On frappe sur cette peau avec un bâton court qui a une boule à son extrémité, ou même avec les mains nues.

** On sait que les noirs dansent rarement sans chanter, et leurs chants sont presque toujours des improvisations. J'ai vu des noirs qui faisaient métier de danser; ils étaient deux ou trois avec un tamtam pour orchestre. Ils s'arrêtaient sous les galeries des maisons riches, et là ils dansaient en improvisant des chants à la louange des maîtres qui leur jetaient quelques pièces de monnaie.

JOURNÉE D'UN CITOYEN ROMAIN,

OU CE QU'UN PARTICULIER, MENANT UNE VIE COMMUNE, FAISAIT A ROME DANS LE COURS D'UNE JOURNÉE.

Première et deuxième heures du jour.

La première heure était consacrée aux devoirs religieux. Les temples étaient ouverts à tout le monde, et souvent même avant le jour pour les plus matineux, qui y trouvaient des flambeaux allumés. Ceux qui ne pouvaient pas aller aux temples suppléaient à ce devoir dans leur oratoire domestique, où les riches faisaient des sacrifices ou autres offrandes, pendant que les pauvres dans leurs simples demeures honoraient les dieux par de simples salutations.

Suétone remarque dans la vie d'Auguste que lorsque ce prince était obligé de se lever matin pour quelque considération d'amitié ou de religion, il allait coucher dans la maison de celui de ses domestiques qui demeurait le plus près du lieu où la cérémonie se devait faire.

Les adorations du matin étaient pour les dieux célestes, et celles du soir pour les dieux infernaux.

Mais ces premières heures du jour n'étaient pas toujours pour les dieux seuls; souvent la cupidité ou l'ambition y avait meilleure part que la piété. Les plébéiens et les magistrats allaient faire leur cour aux riches et aux nobles. Juvénal offre des uns et des autres une peinture fort vive, et les met en campagne de grand matin. Il ne leur donne même pas le loisir d'attacher leurs jarretières et les cordons de leurs souliers. Pline le jeune appelle cette mode de courir avant le jour chez les grands seigneurs, *officia antelucana.*

Troisième et quatrième heures du jour (qui correspondent, dans notre division du jour, à dix et onze heures du matin).

Ces heures étaient employées par un grand nombre de personnes aux affaires du barreau, excepté dans les jours que la religion avait consacrés au repos, ou qui étaient destinés à des choses plus importantes que les jugements, telles que les comices.

Ceux qui ne se trouvaient point aux plaidoiries comme juges, comme parties, comme avocats ou comme solliciteurs, y assistaient comme spectateurs et auditeurs. Quand la cause était d'un intérêt public, lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'un citoyen accusé d'avoir abusé de sa magistrature, ou d'avoir porté atteinte à la liberté, ou d'un gouverneur soupçonné de rapines dans sa province, la grande place où les causes se plaidaient était trop petite pour attirer tous ceux que la curiosité attirait. La foule semblait par sa présence commander aux juges de s'acquitter intègrement de leurs obligations, tandis que d'un autre côté les amis de l'accusé, ses proches et ses enfants, tous vêtus de deuil, tâchaient par leurs sollicitations et par leurs larmes de seconder les efforts de ses avocats et d'émouvoir le juge.

Si ces grandes causes manquaient, ce qui arrivait rarement depuis que les Romains furent en possession de la Sicile, de la Sardaigne, de la Grèce, de la Macédoine, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Espagne et de la Gaule, on n'en passait pas moins la troisième, la quatrième et la cinquième heures du jour dans les places, et malheur alors aux magistrats dont la conduite n'était pas irréprochable! La médisance les épargnait d'autant moins qu'il n'y avait aucune loi qui les en mît à couvert. Jusqu'au règne de Tibère, qui voulut que les discours et les entretiens contre le gouvernement fussent punis comme les actions, on parlait librement des personnes les plus respectables d'ailleurs.

Quand les nouvelles de la ville étaient épuisées, on passait à celles des provinces.

Dans ces heures données à la place, on s'occupait aussi d'intérêts; les chevaliers faisaient la banque, tenaient registre des traités et des contrats légitimes; les prétendants aux charges et aux honneurs mendiaient les suffrages de ceux qui avaient avec eux quelque liaison de sang, d'amitié, de patrie ou de tribu; les sénateurs même de la plus haute considération, par affection ou par complaisance pour ces candidats, les accompagnaient dans les rues, dans les places, dans les temples, et les recommandaient comme bons sujets à tous ceux qu'ils rencontraient; et parce que c'était une politesse chez les Romains d'appeler les gens par leur nom et par leur surnom, et qu'il était impossible qu'un candidat se fût mis tant de différents noms et surnoms dans la tête, ils avaient à leur gauche des nomenclateurs qui leur suggéraient tous les noms des passants. Si, dans ce temps-là, quelque magistrat de distinction revenait de la province, on sortait en foule de la ville pour aller au-devant de lui, et on l'accompagnait jusque dans sa maison, dont on avait pris soin d'orner les avenues de verdure et de festons. De même si un ami partait pour un pays étranger, on l'escortait le plus loin qu'on pouvait; on le mettait dans son chemin, et on faisait en sa présence des prières et des vœux pour le succès de son voyage et pour son heureux retour.

Sixième heure du jour (midi).

Chacun se retirait chez soi, dînait légèrement et faisait la méridienne. Cette heure était la seule de la journée que beaucoup de Romains passassent chez eux; c'était une transition entre les deux parties de la journée, dont la première était principalement consacrée aux intérêts, au travail, et la seconde aux exercices du corps et aux plaisirs.

Septième et huitième heures (une et deux heures).

Quoique ce fût une coutume de ne rien prendre sur l'après-dînée pour les affaires, cependant les gens laborieux ne faisaient pas toujours ce partage si égal; ils poussaient le travail bien au-delà des bornes ordinaires, et souvent même jusqu'à la dixième heure du jour (quatre heures). Mais c'étaient des personnages rares, de vrais magistrats qui s'étaient dévoués aux soins de la cause publique, ou des orateurs zélés qui se croyaient responsables du salut des malheureux dont ils avaient entrepris la défense. Tel était un Asinius Pollion qu'Horace appelle « le plus ferme appui des innocents accusés, et la plus brillante lumière du sénat; » et que Sénèque dit avoir été si rangé dans la distribution de son temps, qu'il travaillait jusqu'à la dixième heure, c'est-à-dire jusqu'à quatre heures après midi; mais que passé cela il n'aurait pas même voulu ouvrir une lettre, de quelque part qu'elle lui vînt, de peur d'y trouver quelque chose qui lui donnât plus de besogne qu'il ne s'en était taillé pour ce jour-là, ou qui pût troubler le repos auquel il avait consacré le reste de sa journée.

Caton n'avait pas été si opiniâtre au travail pendant sa préture. Il rendait exactement la justice pendant trois ou quatre heures; après quoi il se retirait chez lui pour dîner sobrement; et Plutarque réfute comme un reproche injurieux ce que disaient les ennemis de ce grand homme, savoir, qu'il avait tenu le siége après avoir dîné.

Après dîner, on allait jouer à la paume ou au ballon; on se promenait à pied ou en litière. Dans les allées, dans les galeries, dans les promenades publiques, les poëtes profitaient assez souvent de l'oisiveté qui régnait dans ces lieux et dans ces moments, pour réciter leurs ouvrages à qui voulait les entendre.

Les jeunes gens s'exerçaient dans le champ de Mars; ils montaient à cheval, ils lançaient le trait, ils tiraient de l'arc, ils poussaient le palet et s'escrimaient de toutes les façons. Et, afin qu'il n'y eût ni confusion ni relâchement dans ces sortes de travaux qui passaient pour la meilleure école de la jeunesse romaine, les places étaient distinguées les unes des autres pour chaque exercice, et étaient appelées *areæ* ou *areolæ*, et tout s'y passait sous les yeux de

certaines personnes dont la présence était capable d'exciter l'émulation dans les cœurs des plus indifférents. Ceux mêmes des vieillards qui ne craignaient ni la poussière ni le soleil se faisaient un spectable agréable des efforts de ces jeunes héros, qu'ils regardaient comme devant être un jour le soutien de l'Etat.

Huitième heure (deux heures de l'après-midi).

Après les exercices et les promenades, on se rendait en diligence aux bains publics ou particuliers. Les bains publics s'ouvraient au son de la cloche et tous les jours à la même heure : ceux qui y venaient trop tard couraient risque de ne se baigner qu'à l'eau froide.

Un citoyen, quel qu'il fût, manquait rarement de se rendre aux bains ; on ne s'en abstenait guère que par paresse et par nonchalance, si l'on n'était obligé de s'en abstenir par le deuil public ou particulier.

On voit cependant que sous les empereurs on pouvait ne pas se soumettre rigoureusement à ces usages. Horace, dans la peinture naïve de la manière libre dont il passait la journée, marque assez qu'il se souciait peu du bain.

« La mode ni les bienséances ne me gênent point, dit-il ; je vais tout seul où il me prend envie d'aller ; je passe quelquefois par la halle, et je m'informe de ce que coûtent le blé et les légumes. Je me promène vers le soir dans le cirque et dans la grande place, et je m'arrête à écouter un diseur de bonne aventure, qui débite ses visions aux curieux de l'avenir. De là je viens chez moi, j'y fais un souper frugal, après lequel je me couche et dors sans aucun inquiétude du lendemain. Je demeure au lit jusqu'à la quatrième heure du jour.

Neuvième et dixième heures (trois et quatre heures de l'après-midi).

Le temps du souper était ordinairement entre la neuvième et la dixième heures du jour, suivant leur manière de compter, et selon la nôtre, entre trois et quatre heures après-midi ; en sorte qu'il restait du temps suffisamment pour la digestion, pour les amusements, pour les petits soins domestiques, et même quelquefois pour un régal extraordinaire.

Le lieu du souper était anciennement dans l'extérieur : quelquefois, et surtout dans la belle saison, ce repas se donnait sous un platane ou sous quelque autre arbre touffu ; mais, en quelque lieu que ce fût, on avait soin de faire étendre en l'air une pièce de draperie qui pût mettre la table et les convives à couvert de la poussière et des autres malpropretés.

Le luxe des salles à manger sous les empereurs était arrivé à un degré à peine imaginable.

On se rappelle cette merveilleuse salle de Néron désignée sous le nom de salon d'or (*domus aurea*) ; par le mouvement circulaire de ses lambris et de ses plafonds, elle imitait les conversions du ciel, et représentait les diverses saisons de l'année, qui changeaient à chaque service, et faisaient pleuvoir des fleurs et des essences sur les convives.

Vers la fin des repas, les femmes et les enfants se retiraient ordinairement de table.

Dans l'origine, les convives chantaient les louanges des grands hommes au son de la flûte et de la lyre. Dans la suite, on admit les bouffons, les farceurs, les joueurs d'instruments, les danseuses, les pantomimes.

Ces divertissements, de quelque nature qu'ils fussent, duraient souvent bien avant dans la nuit, et n'empêchaient point les convives de boire à la santé les uns des autres, de se présenter la coupe et de faire des souhaits pour le bonheur de leurs amis et de leurs patrons. La coupe passait de main en main depuis la première place jusqu'à la dernière.

Dans une des trois lettres d'Auguste, que Suétone a conservées, cet empereur envoie à sa fille 250 deniers, parce qu'il avait donné pareille somme à chacun de ses convives pour jouer à pair et à non, aux dés, ou à tel autre jeu qu'ils voudraient pendant le souper.

Pline, dans une lettre à Cornélien, écrit : « Nous avions l'honneur de souper tous les jours avec l'empereur. Le souper était fort frugal eu égard à la dignité de celui qui le donnait. La soirée se passait quelquefois à entendre des comédies et des farces ; quelquefois aussi une conversation enjouée nous tenait lieu d'un plaisir qui aurait coûté plus cher, mais qui ne nous aurait peut-être pas touché davantage. »

Héliogabale n'était pas si modéré dans le choix des plaisirs dont il égayait ses repas. Quelquefois il faisait tomber de la voûte de son superbe salon une si grande abondance de fleurs sur les parasites, que quelques uns en étaient étouffés. Une autre fois il faisait préparer autour d'une table ronde un lit en forme d'arc appelé *sigma*. Il faisait placer sur ce lit aujourd'hui huit hommes chauves, demain huit goutteux ; un autre jour huit noirs ; après cela huit grisons, huit maigres, huit gros qui étaient si pressés qu'à peine pouvaient-ils se remuer et porter la main à la bouche pendant que lui et toute sa cour se divertissaient à voir leur contenance. Il lui arriva souvent, et c'était là un de ses moindres divertissements, de faire faire ce *sigma* de cuir, et de le faire remplir d'eau au lieu de laine ; et dans le temps que ceux qui s'occupaient ne songeaient qu'à bien manger et à bien boire, il faisait lâcher secrètement un robinet qui était caché secrètement sous la courte-pointe ; le *sigma* s'aplatissait, et ces pauvres gens tombaient le nez sur la table.

Lorsque le citoyen romain sortait de table, s'il lui restait du temps, il l'employait ou à la promenade, ou à de petits soins pour le bon ordre de sa famille qu'il passait en revue ; chaque affranchi, chaque esclave donnait le bonsoir à son maître.

Ainsi finissait la journée romaine.

LE CHANT DE L'ALOUETTE.

Trois poëtes du seizième siècle, Ronsard, Du Bartas et Gamon, ont essayé d'imiter en vers le chant de l'alouette. Voici leurs trois compositions, qui ont plus d'étrangeté que de bon sens, qui sont plus curieuses que poétiques.

Elle, guindée du Zéphire,
Sublime en l'air vire et revire,
Et y déclique un joli cri,
Qui rit, guérit et tire l'ire (chagrin)
Des esprits mieux que je n'écri.

RONSARD.

La gentille alouette, avec son tire-lire,
Tire l'ire à l'iré, et tire-lirant tire
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire, et desire dire : Adieu, Dieu! Adieu, Dieu!

DU BARTAS.

L'alouette en chantant veut au Zéphire rire,
Lui crie : Vie! vie! et vient redire à l'ire :
O ire! fuy, fuy, fuy, quitte, quitte ce lieu!
Et vite, vite, vite, adieu, adieu, adieu.

GAMON.

Ces deux derniers vers de Gamon, vivement et habilement chantés, ont du moins quelque analogie avec le chant de l'oiseau.

Le corps d'un homme ordinaire présente une surface d'environ 15 pieds carrés. Il supporte, par le fait de la colonne d'air qui le presse de tous côtés, une pression de plus

de 35 000 livres; la variation d'une seule ligne dans la hauteur du baromètre augmente ou diminue cette pression d'environ 140 livres. La pression de l'atmosphère est insensible pour nous, parce que nous y sommes habitués dès la naissance, et que les fluides intérieurs de notre corps la balancent par leur résistance naturelle.

L'esprit du plus grand homme du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le moindre tintamare qui se fait autour de lui : il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées, il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. PASCAL.

LA MÉTAPHORE DE LA CHRYSALIDE,

Par J. J. GRANDVILLE.

PREMIÈRE PARTIE.

L'AVERTISSEMENT.

Le ciel se couvre de nuages. La forêt se remplit d'ombres. Le vent souffle avec violence et courbe les cimes des arbres. De larges gouttes de pluie tombent à travers le feuillage. Les insectes travailleurs s'inquiètent, s'agitent, cherchent des abris. Les carabes interrompent leurs chasses; les abeilles rentrent à la ruche, légères de butin, les ailes humides; les



(Discours de Bombyx sur la vie future. — Dessin de J.-J. GRANDVILLE.)

fourmis se retirent dans leurs magasins et en ferment les portes. Cependant d'autres insectes, moins prudents, bravent les menaces célestes. Une bande de Roberts-le-Diable en goguette * s'enfoncent sous un taillis, et s'attablent près d'un mûrier, autour d'un tronc coupé, pour continuer leur orgie : ils boivent, fument, et entonnent le refrain trop connu :

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il tonne,
Tenons-nous où nous sommes, etc.

Dans le même lieu viennent se réfugier des bonnes d'enfants attardées, surprises par l'orage : c'est la *Cossue* qui se pare du fichu de sa petite bourgeoise; c'est la *Méticuleuse* qui, oubliant sa quenouille et son petit bourgeois qui joue au cerceau, écoute les doux propos d'un jeune soldat.

Tandis que les chants des buveurs, les cris des bonnes et des enfants se confondent, le père Bombyx *, occupé à construire son cocon contre la tige du mûrier, lève la tête. Il promène des regards mélancoliques autour de lui. L'heure lui semble propice pour faire entendre à la foule ses sages enseignements. Mais à peine s'est-il montré, à peine a-t-il prononcé quelques paroles, que des murmures éclatent, des rires moqueurs étouffent sa voix. Cependant un nouveau personnage sort tout-à-coup de terre; il est trapu, vigoureux; il est armé d'une bêche; c'est un travailleur **. Il impose le respect; il commande le silence; il veut que l'on écoute Bombyx.

Bombyx se balance à droite, à gauche, en arrière, en

* Chenilles épineuses.

* Le ver à soie. — ** Le ver blanc, ou turc.

avant, et d'une voix émue et pénétrée prononce le discours suivant :

« Mes amis, mes frères, prêtez-moi quelques instants votre attention. Mes discours sans doute trop sévères vous ont souvent importuné au milieu de vos plaisirs. Rassurez-vous : bientôt vous en serez délivré pour jamais. Voyez, je suis faible, je suis vieux, je vais me séparer de vous, m'enfermer pour toujours dans ma cellule solitaire. Souffrez que je vous entretienne une dernière fois, souffrez que je mêle quelques conseils à mes adieux ; laissez un mourant vous rappeler la parole de vie, et vous consacrer les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

Cet exorde paraît concilier au vieillard la faveur d'une partie de l'auditoire. Il poursuit :

« Hélas ! mes amis, je ne vaux pas mieux que vous, et à ce moment suprême je mérite encore plus votre pitié que vous ne méritez la mienne. Ayons le courage d'en convenir : vous et moi, nous avons vécu jusqu'à ce jour sans mettre à profit les leçons du passé, sans comprendre l'utilité du temps présent, sans crainte véritable de l'avenir : nous avons vécu comme d'impurs animaux, tranchons le mot, comme des brutes, ne songeant qu'à manger, ronger, gruger çà et là feuilles, bourgeons et fleurs. Combien s'en trouve-t-il parmi vous qui pensent sérieusement à ce que nous deviendrons après notre mort ? combien s'en trouve-t-il qui aiment à se nourrir de cette idée que l'heure viendra de quitter cette terre où ils rampent misérablement, accablés sous le poids d'une enveloppe grossière, repoussante ? En cet instant où



(Entretien philosophique dans les Catacombes. — Dessin de J.-J. Grandville.)

je parle, en ce lieu même, ne vois-je pas autour de moi, sous ce ciel irrité, plusieurs d'entre vous se livrer à des excès de toute espèce? *Insana mens mortalium.* Ne vois-je pas ici l'ivrognerie, la gourmandise; là l'oisiveté, la coquetterie, la flatterie, la médisance, la paresse ? N'êtes-vous pas tous en proie aux folles passions de l'âme ?... Ce langage vous étonne, vous déplaît, excite vos murmures; je vous entends pour la plupart grommeler entre vos dents : Bah ! au bout du fossé la culbute ! après nous le déluge, la fin du monde ! »

Un buveur chante :

Quand on est mort c'est pour long-temps.

« Ah ! trop funeste aveuglement ! ignorance coupable, impie ! Ah ! mes amis, mes frères ! c'est cet affreux athéisme, c'est ce matérialisme déplorable qui, aujourd'hui répandu dans le monde, circule comme un poison dans les veines de la jeunesse, et la conduit de bonne heure au vice, au crime, au suicide ! »

En prononçant ce mot, l'orateur montre du geste une chenille suspendue par un fil de soie à une branche. — Mouvement de stupeur et d'effroi, surtout parmi les femmes. L'orateur reprend son discours avec plus de force, et se résume dans cette péroraison :

« Songeons, il en est temps, songeons à notre vie future. Que chacun de vous, à mon exemple, se prépare une retraite où les bruits du monde ne puissent plus le distraire de ses méditations. Songeons à nos erreurs passées, aux dégâts que nous avons causés, à tant de jeunes arbustes, tant de jeunes plantes, de mûriers, pruniers, pommiers en fleurs, pêches en boutons, tous dévorés sans pitié, sans

besoin et sans fruit. Puis reportons nos pensées vers la vie nouvelle qui nous est promise. Disons-nous qu'il est un séjour délicieux où, après avoir quitté nos dépouilles mortelles, nous serons transportés, revêtus d'une forme aérienne. Là, papillons légers, étincelants, nous volerons libres et heureux sous un radieux soleil; là, notre nourriture ne sera plus la tige filandreuse ou le feuillage amer, mais le suc exquis de calices mystérieux ou le parfum de tendres corolles. Ah! que n'aspirez-vous comme moi à entrer au plus tôt en possession de cette existence divine. Malheur! malheur à ceux qui persisteront dans les voies de l'erreur; ils perdront par leur obstination ce magnifique royaume! Les hideuses cisailles, les horribles crocs-chenilles, les instruments infernaux du jardinier et du bûcheron, le pied de l'homme, trancheront le fil de leur destinée. Fin déplorable, jour affreux où les prières ne seront plus écoutées, où les regrets seront impuissants, où le cri du repentir sera étouffé par un dernier tressaillement de douleur dans les épaisses ténèbres et dans le silence du néant. »

En ce moment, un éclair brille, la foudre éclate, la pluie tombe à flots; de tous côtés les insectes fuient, se cachent sous les pierres, sous l'écorce des arbres, sous les racines. Bombyx impassible rentre dans son cocon et se recueille. Quelques ivrognes restent étendus sans mouvement au milieu des verres et des brocs; l'un d'eux murmure en songe:

Toute chanson qui perd sa fin, etc.

DEUXIÈME PARTIE.

LES CATACOMBES.

LÉPIDOPTÈRE. Où m'avez-vous conduit, chevalier?

CALLICHROME. Dans le séjour des morts, seigneur. Ce lieu n'est-il pas tout-à-fait favorable pour continuer nos entretiens philosophiques?

LÉP. Au diable votre promenade, mon cher chevalier! vous auriez pu en choisir une plus divertissante. Vous avez des idées noires comme vous.

CALL. C'est en vain que vous affectez ce ton léger, seigneur. Vous êtes naturellement grave, et personne n'ignore que vous vous complaisez à méditer habituellement dans les ténèbres.

LÉP. Cependant, mon cher ami, je ne serais pas fâché de voir ici un peu plus clair. J'ai déjà accroché deux ou trois fois mon manteau, et je n'ai que celui-là.

Callichrome frappe de son épée la muraille; le frémissement de l'acier retentit sous les voûtes. Dame *Lampyre** concierge des catacombes, paraît avec une lanterne. Un spectacle lugubre se déroule alors aux regards de nos deux gentilshommes. Le seigneur Lépidoptère dissimule son impression, et, jetant un regard sardonique sur Callichrome:

LÉP. Rien ne trouble le silence de ces tombes.

CALL. Elles s'ouvriront un jour, n'en doutez pas.

LÉP. Rêveries, mon cher, superstitions! Qui ouvrirait ces sépulcres? des insectes morts?

CALL., *d'un ton solennel.* Non, ce ne sont point là des sépulcres, mais des berceaux! Non, ce ne sont point là des insectes morts, mais des papillons emmaillotés**!

LÉP. Des phrases, chevalier, et rien de plus. Mais je veux vous confondre. A votre avis, donc, tout papillon est un insecte ressuscité?

CALL. Assurément.

LÉP. Alors, moi qui suis papillon, j'aurais été insecte dans une vie antérieure?

CALL. Je le crois.

LÉP., *fièrement.* Allons donc, mon cher, vous voulez me persuader que j'ai été ver de terre, ou chenille!

CALL. Pourquoi non?

* Le ver luisant. — ** Expression de Latreille.

LÉP. Cela est faux, vous dis-je, et j'en suis bien sûr. Si j'avais déjà vécu une fois, je m'en souviendrais.

CALL. Vous souvenez-vous de tous les événements de votre vie actuelle? Vous rappelez-vous tout ce qui s'est passé dans votre enfance? Ne voyez-vous pas des vieillards qui ont perdu la mémoire; et est-il pour cela moins vrai qu'ils aient vécu? On vous a donné une mémoire pour l'usage de la vie présente, et par suite bornée comme toutes vos autres facultés. La vaste mémoire de toutes vos existences passées pourra vous être accordée plus tard, quand vous en serez digne; et alors, suivant la belle comparaison d'un philosophe contemporain, elle éclairera tout votre passé, comme la fusée qui s'élève rapide et invisible dans l'obscurité, mais qui éclate tout-à-coup dans les airs, et de ses clartés soudaines illumine toute sa course jusqu'au point de la terre d'où elle est partie.

LÉP. En vérité, mon pauvre chevalier, vos amis les philosophes vous tournent la tête. Vous tombez dans les utopies modernes, et, si vous ne prenez garde, vous y perdrez ce qui vous reste encore de bon sens.

CALL. Les pressentiments d'une vie future ont agité les êtres dans tous les temps. Vous estimez-vous plus sage que l'immense majorité des créatures qui ont vécu avant vous?

LÉP. Je crois, mon cher, ce que je vois.

CALL. Méprisez-vous donc le consentement universel, la tradition? N'ajouterez-vous pas foi, du moins, à ceux qui ont vu?

LÉP. Bah! et où sont ces gens-là, s'il vous plaît?

CALL., *à dame Lampyre.* Dites-moi, ma bonne femme, n'avez-vous jamais vu des papillons sortir de ces enveloppes funèbres?

DAME LAMPYRE. Je suis trop jeune encore, seigneur; mais ma mère, en mourant...

LÉP. J'en étais sûr! Voilà ce qu'on appelle la tradition! des préjugés qui se répètent de génération en génération.

CALL. Si ce sont des préjugés, le devoir d'un honnête homme est de les combattre. Voyons, faites œuvre de philosophe, désabusez cette pauvre femme.

LÉP. Je m'en garderai bien, mon cher; car, entre nous, il est bon que le peuple croie.

CALL. Et comment voulez-vous que le peuple croie, s'il voit les personnes de votre éducation, de votre rang, sourire de ses croyances et s'attacher aux seules jouissances de la vie présente, sans aucun souci de l'avenir. Le meilleur de tous les enseignements est celui de l'exemple. L'incrédulité des riches est punie, dès ici-bas, par l'insurrection des pauvres... Mais qu'avez-vous?

LÉP. Je voudrais voir danser les mouches luisantes dans la campagne.

(Voy. la troisième partie, p. 64.)

SUR LA MÉMOIRE D'UNE VIE ANTÉRIEURE.

Nous pensons qu'on lira ici avec plaisir le passage de l'auteur contemporain auquel il est fait, sans aucun doute, allusion dans l'article précédent.

... Non seulement notre mémoire est impuissante à l'égard des temps qui ont précédé notre existence, elle n'embrasse même pas sans exception tous ceux qui l'ont suivie: elle nous fait défaut en une multitude d'endroits importants de notre vie; elle ne conserve absolument rien de cette première période que nous avons passée dans le sein maternel; elle ne maintient qu'une trace presque insensible de l'éducation de nos jeunes années, et nous pourrions ignorer que nous avons été enfants, s'il ne se trouvait auprès de nous des témoins qui nous ont vus autrefois, et qui nous font savoir ce que nous étions alors. Nous sommes donc enveloppés de tous côtés par notre ignorance

comme par une atmosphère de nuit, et nous ne distinguons pas plus de lumière au-delà de notre berceau qu'au-delà de notre tombe. Il semble que l'on puisse nous comparer, relativement à la mémoire, dans notre emportement à travers le ciel, à ces fusées que, dans l'obscurité du soir, nous voyons parfois s'élancer à travers les airs, traînant après elles une longue lueur, sillage indicateur de l'orbite qu'elles suivent : elles montent, et de nouvelles lueurs se dessinent, mais en même temps les précédentes lueurs s'effacent, et il n'y a jamais dans la lumière qu'une portion bornée de leur chemin. Ainsi est la mémoire, traînée lumineuse laissée par nous sur notre route : nous mourons, et tout s'obscurcit ; nous renaissons, et la lueur, comme une étoile dans la brume, commence à se montrer ; nous vivons, et elle se développe, s'agrandit, reprend sa première étendue ; puis tout-à-coup elle s'efface de nouveau et reparaît encore ; d'éclipse en éclipse, nous poursuivons notre route, et cette route, découpée par ces obscurcissements périodiques, est une route continue, dont les éléments, disjoints seulement en apparence, demeurent partout enchaînés l'un à l'autre par une solidarité profonde ; toujours nous nous succédons à nous-mêmes, toujours nous portons en nous-mêmes le principe de ce que nous serons plus tard, toujours nous montons. Interrogez-nous sur notre passé, nous vous répondrons, comme la fusée, que nous marchons, mais que la lumière n'éclaire notre trace que dans le voisinage, et que le reste du chemin se perd dans la nuit : nous ne savons où nous sommes nés, de même que nous ne savons où nous sommes conduits ; mais nous savons que nous venons d'en-bas et que nous allons en-haut, et il n'en faut pas davantage pour nous intéresser à nous-mêmes et nous faire sentir ce que nous sommes. Qui sait d'ailleurs si notre âme ne renferme pas, dans le secret inconnu de son essence, de quoi illuminer un jour tous les espaces successivement traversés par elle depuis sa première heure, comme ces flamboyants mobiles auxquels nous la comparons, et qui, une fois parvenus dans les sommités de leur trajectoire, déployant soudain des feux inattendus, reprennent magnifiquement possession, par de longues saccades de lumière, de la ligne sillonnée par eux, depuis l'humble sol à partir duquel ils se sont élevés, jusqu'aux zones sublimes du haut desquelles ils dominent maintenant la terre ? Il y a même de puissantes raisons de le penser, puisque la restitution intégrale de nos souvenirs nous paraît à bon droit une des conditions principales de notre bonheur futur. Nous ne pouvons jouir pleinement de la vie que nous ne devenions, comme Janus, les rois du temps, et que nous sachions concentrer en nous, avec le sentiment du présent, ceux de l'avenir et du passé. Donc, si la vie parfaite nous est un jour donnée, la mémoire parfaite nous sera donnée en même temps.

LE MERCREDI DES CENDRES.

Par Jean-Georges JACOBI.

Cessez la danse et les chants joyeux. Ici, dans le silence sévère de la piété, des couronnes funèbres parlent, une croix de cendres dit : Tout ce qui est né ici-bas deviendra cendres et poussière !

Que des autels ce cri pénètre dans les palais, qu'il y interrompe la fête, qu'au lieu du banquet il retentisse dans les salles royales. Ceux qui tiennent le sceptre ici-bas deviendront cendres et poussière !

Qu'aux lieux où s'élèvent les trophées, aux lieux où triomphent les conquérants, où tremblent les peuples, ces mots retentissent sourdement : Tout ce qui porte ce laurier ici-bas deviendra cendres et poussière !

Comme ils combattent ! Comme ils s'agitent ! Comme ils cherchent ! Comme ils maudissent ce qu'ils ont trouvé ! L'esprit inquiet entasse des rochers pour les rejeter ensuite. Tout ce qui s'agite ici-bas deviendra cendres et poussière !

Vois le temple ! Des hommes, des vieillards, des jeunes gens y marchent, la mère ravie presse son enfant sur son sein. Tout ce qui fleurit et mûrit ici-bas deviendra cendres et poussière !

Hélas ! semblables à eux, des milliers d'êtres vinrent et s'en allèrent. Leurs noms sont oubliés, leurs ossements sont sous la pierre qui se brise. Tout ce qui naît ici-bas deviendra cendres et poussière !

Abandonnée du monde, sans amis, sans repos, la fidélité regarde dans une tombe ouverte. Ce qui aime si puissamment ici deviendrait-il cendres et poussière ?

Des plaintes amères se font entendre dans les plus beaux jours du printemps. C'est l'épouse du génie qui gémit ; son bien-aimé n'est plus qu'une ombre ! Non, l'amour ne peut périr, ce qui meurt ressuscitera !

Et ce désir fraternel d'essuyer toutes les larmes ? Cette charité qui remplit la main du pauvre, qui paie la haine de bienfaits ? Non, tout cela ne périra pas ! Ce qui meurt ressuscitera !

Ceux qui tournent leurs regards vers le ciel, qui nourrissent un divin espoir, qui fuient ce monde d'illusions, qui s'agenouillent devant l'autel ; oh ! ils ressusciteront ! La foi ne peut périr !

Ceux qui s'abandonnent au père des âmes, et qui, purs de la poussière terrestre, voient en esprit le céleste but, eux aussi ils périraient ? Non, l'espérance échappera à la mort !

Vois, aux autels silencieux les couronnes funèbres s'illuminent. Cette croix de cendres marque au sceau de la mort la grandeur humaine et les charmes terrestres. Mais la terre redeviendra terre, et l'esprit sera glorifié.

LE DJÉRID,

Jeu équestre des Arabes.

Outre le yataghan et les pistolets, armes qui ne les quittent pas, les guerriers arabes portent à cheval une lance d'un bois mince, souple et dur, semblable à un long roseau. Quand ils cheminent, ils tiennent cette lance, ornée de houppes flottantes, la pointe en l'air, perpendiculairement. Mais quand leurs coursiers sont au galop, ils brandissent la lance horizontalement sur leurs têtes, et, après une longue oscillation, la décochent à de très grandes distances. Cette lance, ainsi jetée, n'est pas perdue pour eux : ils courent sur elle et la ramassent, toujours au galop, mieux que ne pourrait le faire un écuyer dans les jeux de nos cirques européens. Quand la guerre ne fournit pas des occasions de manœuvres sérieuses, les cavaliers s'exercent aux courses du *djérid*, espèce de guerre simulée, ou plutôt de tournoi. Dans ce jeu, la lance est remplacée par une espèce de bâton court, le *djérid*, que le cavalier brandit en courant, et envoie au loin avec la plus grande justesse. Dans cette joûte, les cavaliers se partagent en deux camps, séparés dans le milieu par une limite convenue. On prend ainsi tour-à-tour barres l'un sur l'autre en s'envoyant le djérid. Rien de plus curieux que cette lutte quand elle est bien engagée. Ces coursiers tout blancs d'écume qui, arrivés à la barrière fixée, arrêtent court leur galop et pivotent presque sur eux-mêmes ; ces longs bâtons qui volent, qui se croisent ; ces cavaliers qui se penchent sur le cou de leurs chevaux et saisissent au vol le djérid d'un adversaire ; d'autres qui plongent pour ramasser leur arme sur le sable ; cette poussière, ces hennissements, ces éclatants costumes, ces cris, ces harnais brillants, ces étriers courbes qui sont aussi des éperons, cette mêlée de turbans de vingt couleurs : voilà quel spectacle présente le jeu du djérid, qui, du reste, se termine rarement sans quelques accidents funestes.

LA METAPHORE DE LA CHRYSALIDE.

(Voy. p. 60.)

TROISIÈME PARTIE.

LA RÉSURRECTION.

Sur la lisière d'un bois, un rayon de soleil dore une chrysalide humide de rosée, à demi cachée sous la mousse. Ce qui n'était depuis long-temps qu'une masse inerte commence à se mouvoir; le linceul de soie s'entr'ouvre, se déchire; deux yeux étincellent; deux ailes se déplissent, s'étendent, et secouent leur poussière : on dirait un bouton qui perce son enveloppe, éclate et s'épanouit en une fleur fraîche et brillante. Le papillon s'arrête comme ébloui de sa vie nouvelle;

> L'émeraude, l'azur, la pourpre et les rubis,
> Sont le riche tissu dont brillent ses habits.

Il essaie le pouvoir de ses ailes; il s'élève, se joue et se balance dans l'air; voit un buisson, voltige sur ses fleurs, et s'enivre de leur parfum.

Cependant le soleil monte à l'horizon; sa chaleur pénètre et anime toute la nature. D'autres chrysalides se transforment à leur tour. Des essaims de jeunes papillons s'envolent et émaillent l'air.

Vers le soir, deux chrysalides restent seules encore immobiles. De l'une d'elles sor' enfin un murmure :

— Eveillons-nous; voici la vie nouvelle!

— Encore le même refrain? répond une voix sourde. Voilà cinquante fois, mon cher, que vous ressuscitez... en imagination. Dormez en paix, et laissez-moi dormir. Bonne nuit. (*A part.*) Il y a des gens qui s'obstinent à déraisonner même après leur mort.

— Mon espérance est déjà une réalité, dit le papillon à demi dégagé; et toi-même tu ressusciteras bientôt malgré toi.



(Résurrection. — Dessin de J.-J. Grandville.)

— Je ne ressusciterai pas.

— Tu ressusciteras.

— Aïe! Par ma foi! quelle mauvaise plaisanterie! il me pousse au dos quelque chose...

— Refuseras-tu de croire à ta propre expérience? Vois, je ne suis déjà plus sur la terre. Vois cette voûte immense où me portent sans peine mes désirs. Volons, ami! approchons-nous du séjour de la lumière.

Mais déjà la nuit est venue; le dernier papillon né se débat dans l'obscurité. Il a des ailes, mais il ne lui est pas donné de les réchauffer aux bienfaisantes clartés du jour. Incrédule, ce n'est point le paradis des insectes qu'il a mérité, ce n'est encore que leur purgatoire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSICIENS ARABES.



(Musiciens arabes, dans un café d'Alger.)

On a dit que la moitié de la vie du Maure habitant des villes se passait dans la boutique du barbier et au café : cela est vrai. Chez le barbier l'on vient pour se faire raser la tête, éponger le visage, tailler et maintenir la barbe dans les conditions adoptées, et en même temps pour s'instruire des nouvelles, parler des événements du jour, se rendre visite. Dans le café, on vient aussi quelquefois causer affaires et nouvelles, mais les occupations habituelles sont de jouer aux dames et d'entendre de la musique. Plusieurs cafés maures à Alger, comme dans toutes les autres villes d'Afrique, entretiennent des chanteurs et des musiciens, pour la plus grande jouissance de leurs habitués et aussi la plus grande fréquentation de leur établissement.

Mais que l'on ne se figure pas ici un orchestre complet, une estrade brillante au fond d'un vaste local, où nombre de consommateurs, groupés autour des tables, sur de larges divans, jouent en jasant, et écoutent avec distraction des chœurs et des symphonies. Au fond d'une pièce de douze ou quinze pieds de long sur six ou huit de large, voûtée assez bas, nue, enfumée et sombre, est un tréteau, ou plutôt un large banc élevé de terre de deux pieds. C'est sur cette estrade, recouverte d'un modeste tapis ou plus simplement d'une natte, que prennent place deux ou trois musiciens, rarement quatre. L'un, vieux Maure à barbe grise, tire d'un étui de drap le violon européen ; les deux autres, Arabes ou Coulouglis, décrochent la mandoline pendue au-dessus de leur tête, ou ramassent dans un coin le derbouka. Il est nuit close : la foule des habitués a pris place depuis quelques instants sur les bancs latéraux, serrés, les jambes sous eux, les uns derrière les autres, et garnissant si bien tout l'espace qu'il vous sera difficile de trouver à vous asseoir, si vous n'avez pas quelque connaissance intime au milieu de cette foule de marchands, de porte-faix, d'Arabes de la campagne, de Maures riches ou pauvres, qui sont venus là passer la fin de leur journée, en attendant l'heure de rentrer au domicile ou d'aller dormir dans la petite chambre commune du caravansérail. Tous sont pourvus du long tchebouk et de la tasse de café, et muets, attentifs, savourant le tabac d'Alep, s'enveloppant gravement dans les nuages de fumée qu'en buvant ils ramènent du fond de leur estomac.

Le chef de notre orchestre commence. Ce sont d'abord quelques préludes du violon, accompagnés des trilles de la mandoline jouée avec un bec de plume, et des coups légers frappés du bout des doigts en cadence sur la peau du parchemin tendu du derbouka. Peu à peu, ces modulations graves, presque monotones, s'animent et changent de caractère : l'on reconnait un chant ou gai et léger, ou plaintif, qui de strophe en strophe retombe, s'éteint et semble finir en mourant. Enfin la musique s'élance plus brillante, plus vive. Vous venez d'entendre quelque andante pastoral, un adagio mélancolique ou l'allegro militaire et guerrier, signal et accompagnement des réjouissances de la victoire.

Ensuite viennent les chansons. Chaque maître chanteur a les siennes propres, quelquefois de sa composition même, d'autres fois qu'il conserve par tradition et dont il vous donnera difficilement copie. Ces chansons, qui roulent presque toujours sur une légende ou sur les aventures extraordinaires d'un guerrier célèbre, sont ce qui plaît davantage aux Arabes. A mesure que l'histoire avance, vous voyez chaque auditeur se mêler aux sentiments du poëte, s'émouvoir avec lui; le voilà qui suit et répète à demi-voix les vers du couplet, il chante aussi; et quand la fin approche, lorsque vient la conclusion terrible ou heureuse du drame, vous entendez de cette foule naguère silencieuse et muette, sortir un chœur sourd et continu, mais passionné et enthousiaste.

DU PAGANISME DANS LE NORD.

I.

L'IDOLE D'ARCONA.

Il y a dans la mer Baltique une petite île d'une trentaine de lieues d'étendue, dont le nom a souvent occupé les his-

toriens du Nord, et où l'on retrouve encore de nos jours plusieurs traditions curieuses. C'est l'île de Rügen. Jadis gouvernée par des princes indépendants, puis réunie à la Poméranie, ensuite à la Suède, ensuite au Danemarck; depuis 1815, cette île fait partie de la Prusse. On y compte 35 000 habitants. La capitale est Bergen, ville de 2 000 et quelques cents habitants, dont nous avons donné une vue (1840, p. 255). Le sol, coupé par des bras de mer, hérissé de rochers et de montagnes, offre en différents endroits des perspectives étranges, sauvages et très pittoresques. Les habitants de cette île n'ont guère d'autre ressource que la pêche et le produit des bestiaux; mais ils suppléent à l'aridité de la terre par leur labeur et leur industrie. Ils sont tous bons marins, excellents pêcheurs, et construisent eux-mêmes leurs barques et leurs navires. Dans la partie la plus septentrionale de cette île, on aperçoit encore les restes de l'ancienne ville d'Arcona, le dernier boulevard du paganisme dans le Nord. L'Allemagne, le Danemarck, la Suède, la Norwége, l'Islande, et même le Groenland, étaient depuis long-temps convertis au christianisme. Seuls au milieu de tout ce grand mouvement social et religieux qui soumettait au dogme évangélique les fiers descendants de Wittekind et les adorateurs d'Odin, l'île de Rügen conservait opiniâtrément son ancien culte et ses anciens dieux. Une fois pourtant elle avait écouté la parole des missionnaires chrétiens; elle avait même commencé à se convertir et avait pris pour patron saint Wit. Mais à peine les missionnaires furent-ils partis qu'elle oublia ses promesses. Les faux prêtres revinrent et réveillèrent dans le cœur des habitants les vieilles superstitions. Les croix furent brisées, les chapelles détruites, et l'on fit du patron de l'île saint Wit une idole monstrueuse qu'on appela *Swantewite*.

Le temple de cette idole, vénérée dans tout le pays, s'élevait au milieu de la ville d'Arcona. Il était bâti avec soin, peint en rouge et orné de sculptures en bois. Il n'avait qu'une porte d'entrée et deux enceintes; la première peinte en rouge de haut en bas, la seconde ornée de quatre colonnes, et revêtue de tapis de tous les côtés. Au fond de celle-ci était l'image de Swantewite voilée par un rideau : c'était une statue d'une grandeur colossale, portant sur ses épaules quatre cols et quatre têtes. Deux de ces têtes faisaient face au peuple, la troisième était tournée à droite et la quatrième à gauche. De chacune de ces quatre figures tombait une longue barbe crépue. Le dieu tenait à la main droite un vase en forme de corne fait de différents métaux, et son bras gauche était arrondi comme un arc. Une robe épaisse lui couvrait le corps jusqu'aux genoux, et ses pieds reposaient sur un bloc de pierre enfoncé dans le sol. Autour de lui étaient suspendues sa selle, sa bride, son épée qui était d'une longueur démesurée. Un peu plus loin on voyait sur les murailles des cornes de différents animaux sauvages, et les présents en or et en argent qui avaient été offerts à cette farouche divinité.

Swantewite était tout à la fois le dieu de la guerre et le dieu de la fécondité. Chaque année, après la moisson, le peuple venait en foule lui rendre hommage. Dès la veille, le chef des prêtres avait nettoyé le sanctuaire où lui seul pouvait entrer. Là il ne lui était pas même permis de respirer. Chaque fois qu'il avait besoin de reprendre haleine, il fallait qu'il s'avançât vers la porte de peur de souiller par son souffle l'image de l'idole. Puis le jour de la fête étant venu, il regardait devant le peuple la corne que le dieu tenait dans sa main, et qui avait été remplie d'hydromel l'année précédente. Si la liqueur se trouvait encore au même niveau, c'était un signe d'abondance pour l'année prochaine; sinon il fallait s'attendre à une mauvaise récolte. La prédiction faite, le prêtre versait l'hydromel aux pieds du dieu, puis remplissait sa corne de nouveau, en faisant une prière pour la prospérité du pays; ensuite il prenait un gâteau de la longueur d'un homme, le plaçait entre lui et la foule, et demandait s'il n'était pas entièrement caché par ce gâteau. S'il en était ainsi, l'épaisseur du gâteau pouvait être encore considérée comme un signe d'abondance pour l'année suivante; sinon, c'était un indice funeste.

Pour l'entretien du temple, chaque homme et chaque femme payaient un impôt annuel; le tiers du butin enlevé à l'ennemi appartenait au dieu; en outre on lui avait consacré trois cents chevaux, et tout ce que l'on gagnait à l'aide de ces trois cents chevaux devait lui être offert; il avait de plus un beau et grand cheval blanc que le chef des prêtres avait seul le droit de monter. On croyait que le dieu lui-même prenait quelquefois ce cheval et s'en allait la nuit combattre les ennemis de l'île; car parfois le matin on voyait le coursier divin tout haletant à la porte du temple, et couvert de sueur. A l'approche d'une guerre, on faisait de ce cheval un oracle : on le conduisait trois fois devant un faisceau de lances posé par terre; s'il se mettait en marche chaque fois en levant d'abord le pied droit et sans toucher les lances, le peuple croyait qu'il serait victorieux; sinon, il tâchait de faire la paix.

En l'année 1168, le roi de Danemarck, Waldemar I, irrité de l'arrogance des habitants de Rügen, résolut de les châtier, et s'avança vers l'île, accompagné du célèbre évêque Absolon et d'une nombreuse armée. Il mit le siége devant Arcona; mais cette ville, bâtie sur les rochers, était très difficile à prendre, et ses habitants se défendaient avec opiniâtreté. Waldemar était déjà là depuis plusieurs semaines, et commençait à désespérer du siége qu'il avait entrepris, quand un soldat vint lui dire que la ville tomberait le jour de la fête de saint Wit. Ce jour-là, en effet, il s'introduisit par une ouverture souterraine dans une des tours de la forteresse, y mit le feu, et tandis que les assiégés travaillaient à éteindre l'incendie, les Danois s'élancèrent sur les remparts et entrèrent dans la ville. Le temple de Swantewite fut démoli, et son image brisée en morceaux. Quand les habitants de Rügen virent que leur dieu n'avait pas même pu se préserver de cet outrage, ils cessèrent de croire en lui, et se convertirent au christianisme.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voyez 1840, page 299.)

MOYEN AGE.

Architecture militaire.

REMPARTS ET PORTES DE VILLE. — DIFFÉRENTES ENCEINTES DE PARIS.

(Suite. — Voyez page 27.)

CHATEAUX ET DONJONS.

A cette époque on pénétrait dans Paris, sur la rive gauche, par six portes qui étaient : les portes de Buci, de Saint-Germain, de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Bordet et de Saint-Victor. Sur la rive droite, on en comptait sept, qui étaient les portes Saint-Honoré, Coquillière, Montmartre, la porte Saint-Denis ou la porte aux peintres, celles de Braque, Barbette et Baudet ou Baudoyer. Les noms de ces différentes portes, eu égard au parcours de l'enceinte que nous avons indiquée, peuvent aider à reconnaître leur ancienne situation par rapport aux rues actuelles.

Lors du percement de la rue de Clovis, on a coupé le mur d'enceinte de Philippe-Auguste qui avait plus de 5 mètres d'épaisseur dans sa partie inférieure.

En dehors de la ville s'élevait le château du Louvre, qui avait été bâti comme forteresse pour protéger Paris de ce côté.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine du Louvre. On croit que ce château existait déjà avant Louis-le-Gros, qui le fit entourer de murailles, de fossés et de tours. D'autres en attribuent la fondation à Philippe-Auguste, mais sans aucune autorité; on sait seulement que ce fut ce prince qui fit bâtir la tour neuve, que l'on a nommée depuis la grosse tour du Louvre.

Sous Philippe-Auguste, le château du Louvre était à deux étages; mais Charles V le fit surhausser en quelques parties, et le couronna de plates-formes.

Entre les tours des angles et celles des portes il y en avait encore d'autres disposées sans symétrie; chacune de ces tours avait un nom indicatif, sans doute de l'usage auquel elle était consacrée; c'étaient la grosse tour du Louvre, la tour de la librairie, la tour de l'horloge, la tour de l'artillerie, la tour des lois, la tour de l'armoirie, la tour de la fauconnerie, celles de la grande et de la petite chapelle, etc. La grosse tour était entourée d'un fossé d'une largeur et d'une profondeur considérables qu'on traversait à l'aide d'un pont de pierre et d'un pont-levis; elle communiquait aux bâtiments du château par une galerie de pierre.

Il existe un ancien tableau qui représente le Louvre tel qu'il était sous Philippe-Auguste. Ce tableau, anciennement dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, est actuellement dans celle de Saint-Denis. C'est d'après ce tableau qu'a été fait le trait que nous donnons (p. 68).

En 1356, après la bataille de Poitiers, Etienne Marcel, prévôt des marchands, conçut le projet de reculer considérablement les murs de Paris du côté du nord, en enveloppant tous les faubourgs septentrionaux. Cet ouvrage, continué sous le règne de Charles V, ne fut terminé qu'en 1383, sous Charles VI.

La clôture qui comprenait alors le Louvre dans son enceinte commençait sur la Seine, à peu près vers le guichet qui est en face du pont du Carrousel, là où se trouvait une tour qu'on appelait alors la Tour du Bois. De là la muraille traversait en diagonale l'espace occupé par le jardin du Palais Royal, suivait la direction de la rue des Fossés-Montmartre et aboutissait au point où se trouve la porte Saint-Denis. A partir de là, l'enceinte était établie à peu près selon la ligne des boulevards actuels. Lors des fouilles qui furent faites en 1820, pour établir les fondations de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, on trouva les deux murs qui servaient de revêtement au fossé. Cette enceinte en effet était composée d'un fossé profond rempli d'eau et d'un mur élevé sur un talus; les tours étaient carrées; les portes Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple étaient autant de petits forts défendant l'entrée des rues principales. Un nouveau château fort fut élevé sous le nom de Bastille pour protéger la ville à l'orient comme le Louvre à l'occident. Près de cette forteresse, et dans le faubourg du Temple, on avait élevé des forts en terre nommés bastillons. Et de l'autre côté on avait lié la Bastille avec l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste, par une muraille qui venait former un angle à la rencontre de la Seine dont elle suivait ensuite le cours jusqu'à l'ancienne porte Barbette ou Barbelle. C'est à l'angle de ce nouveau rempart que fut élevée une haute tour ronde appelée Tour de Billy.

La surface de Paris se trouva ainsi considérablement étendue, elle fut alors environ de 1 200 arpents. Outre le Louvre et la Bastille, situés aux extrémités de la ville, il y avait encore à l'intérieur, sur les rives de la Seine, des constructions militaires, parmi lesquelles se trouvaient le grand et le petit Châtelet qu'on prétend avoir été antérieurement élevés par César pour contenir les Parisiens.

Le grand Châtelet était situé à l'extrémité septentrionale du Grand Pont (aujourd'hui le Pont-au-Change), et le petit Châtelet à l'extrémité méridionale du Petit Pont, servant ainsi à défendre le passage de la Seine. Pendant long-temps ces forteresses n'étaient bien certainement qu'en bois. Sous Charles V, le petit Châtelet fut reconstruit en pierre, et sous Charles VI, en 1402, il devint la demeure du prévôt de Paris.

On voit par la description que nous venons de faire des fortifications de Paris, qu'aux murailles formant enceinte continue, on jugeait aussi à propos de joindre des châteaux isolés occupant eux-mêmes des espaces fort étendus compris également dans des enceintes particulières et fortifiées comme celles des villes.

Il est à propos de remarquer que ces forteresses destinées à repousser les agressions fréquentes auxquelles on était exposé dans ces temps de guerres continuelles, au lieu d'être établies sur des points élevés, de manière à dominer Paris, étaient au contraire situées dans les parties inférieures de la ville, c'est-à-dire sur les rives de la Seine. Cette disposition adoptée pour la défense de Paris, était la conséquence naturelle du système d'attaque auquel il fallait résister; car dans les temps où la civilisation est encore peu avancée, les fleuves sont les voies de communication les plus faciles et que suivent tout naturellement les populations qui se déplacent soit dans un but soit dans un autre; c'est ainsi que les Normands, dans leurs invasions successives, ne suivaient pas d'autre chemin que la Seine par laquelle ils pénétraient dans le cœur de Paris. Et c'est par la même raison que les bords du Rhin sont hérissés de châteaux forts soit au niveau de ses rives, soit sur les nombreux rochers qui les dominent.

Mais ces raisons n'existaient pas pour toutes les villes, et dans les provinces la plupart avaient un château situé plus ordinairement sur un point élevé comme était l'acropole dans les villes antiques.

Indépendamment de ces châteaux construits dans l'enceinte même ou à proximité des villes, il y en avait de plus en très grand nombre dans les campagnes dans des situations très formidables; et lors même qu'ils n'étaient construits que pour servir de demeure aux seigneurs, ils n'en étaient pas moins fortifiés et disposés pour résister aux attaques du dehors auxquelles ils pouvaient être exposés.

C'est ainsi qu'au moyen âge les tours étaient introduites, non seulement dans les constructions militaires, mais aussi dans l'architecture civile. Sous le régime féodal, il n'était pas permis à tout le monde d'avoir une demeure fortifiée; le droit d'avoir une tour ou un château fort était un privilége de la noblesse. Dans l'intérieur des villes, les habitations des nobles et puissantes familles se distinguaient souvent par les créneaux dont elles étaient couronnées, et quelquefois même elles étaient surmontées de tours, comme il en existe quelques unes dans la ville de Metz (voy. 1840, p. 300). Les convents aussi avaient le droit de se fortifier, et nous avons eu occasion de citer les enceintes formidables de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple, et de l'abbaye Saint-Victor, à Paris. Il n'y avait pas de palais qui ne ressemblât à une citadelle, et nous en voyons des preuves dans les restes du palais de nos rois dans la cité, devenu depuis le Palais de Justice. Ce palais, dont on ne peut pas fixer positivement la fondation, mais qu'on croit avoir été reconstruit sous le roi Robert II, est désigné par les écrivains contemporains, sous le nom de *Palatium insigne*. Il est difficile d'établir à quelle époque les rois commencèrent à l'habiter; mais ce fut sous le règne de saint Louis qu'il acquit un grand développement. Nous nous réservons de le décrire plus en détail dans la suite de ces études.

Il est encore un autre château près de Paris qui servit également de demeure aux rois de France, et qui, par son importance et sa conservation, mérite particulièrement d'être étudié; c'est le château de Vincennes, fondé par Charles comte de Valois, frère de Philippe-le-Bel, et qui fut achevé par Philippe de Valois, le roi Jean, et Charles V.

Saint Louis y fit quelques adjonctions et l'habita fréquemment.

Son périmètre est très régulier. Les murailles forment un rectangle flanqué de neuf tours. Le donjon, attenant à l'un des côtés, est entouré de fossés et s'élève au-dessus des autres constructions.

La chapelle qu'on y voit encore aujourd'hui ne fut construite que sous le règne de François Ier, et terminée sous celui de Henri II. Les vitraux étaient très remarquables; ils avaient été peints par Jean Cousin, d'après des dessins de Raphaël.

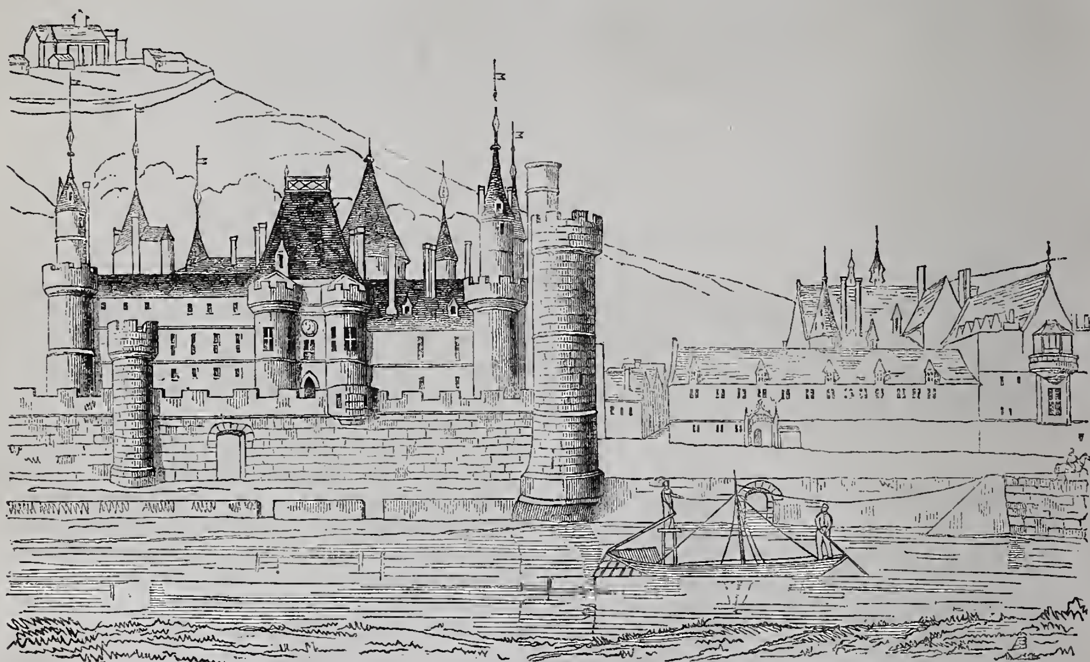
Ce château soutint un blocus d'un an pendant la Ligue, en 1589; et le duc de Mayenne s'en rendit maître par capitulation vers la fin de cette même année. Marie de Médicis et Louis XIII y firent construire de nouveaux bâtiments.

Depuis 1814, les tours, à l'exception de celle qui sert de porte d'entrée, ont été rasées au niveau des remparts: leur grande hauteur étant, non seulement inutile, mais même nuisible à la défense de cette place d'après les moyens dont dispose de nos jours l'art militaire.

Les rois de la première et de la seconde race avaient un grand nombre de maisons royales dans les différentes provinces de France, mais elles n'étaient pas toutes destinées à servir d'habitation; il y en avait pour le plaisir de la chasse, de la pêche ou du bain.

La régularité des plans des châteaux du Louvre, de la Bastille et de Vincennes, prouve que l'irrégularité qu'on rencontre plus ordinairement dans les châteaux du moyen âge n'a pas toujours été sans motif et ne doit pas être attribuée de prime-abord à l'ignorance. Ce manque de symétrie peut avoir été motivé par plusieurs causes, dont les plus évidentes ont dû être, soit la configuration et la nature du sol sur lequel ces constructions étaient élevées (on sait que c'était le plus généralement sur des crêtes de rochers); soit la nécessité de combiner les diverses faces de ces châteaux de la manière la plus favorable pour prévenir l'attaque et pouvoir la repousser.

La disposition de tous les châteaux, sauf leur plus ou moins grande étendue, était donc généralement uniforme, c'est-à-dire qu'ils se composaient d'une enceinte fortifiée, dans laquelle on pénétrait par une seule porte à pont-levis.



(Le Louvre sous Philippe-Auguste.)

Outre les tours qui servaient à protéger cette enceinte, il y en avait toujours une plus importante et plus haute qu'on appelait le donjon; elle occupait ordinairement le centre. C'est au-dessus du donjon que le seigneur plantait son étendard, ce qui plus tard, croit-on, donna naissance aux girouettes; c'est de ce point élevé qu'on observait au loin les manœuvres de l'ennemi dont on annonçait l'approche par le son du cor ou d'une cloche d'alarme. Le donjon servait de dernière retraite aux assiégés quand l'enceinte extérieure du château avait été forcée. Dans les châteaux importants, le donjon prenait une grande extension, et devenait, pour ainsi dire, un second château enclavé dans le grand; on y pratiquait alors une cour intérieure sur laquelle se trouvaient éclairées les pièces du pourtour. Des souterrains, communiquant avec la campagne, permettaient d'introduire des munitions et des vivres; des puits et des citernes fournissaient la quantité d'eau suffisante à la consommation. Quelquefois une double enceinte renfermait les habitations de quelques vassaux, qui se trouvaient ainsi sous la protection du château. Nous avons donné (1841, p. 28) un dessin extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, qui peut servir à l'intelligence de cette description.

L'entrée des châteaux offrait une grande similitude avec celle des villes; la porte était de même accompagnée de tours ou tourelles, ou percée dans une grande tour comme à Vincennes. Au-dessus de la porte on sculptait en pierre les armoiries de la famille à laquelle le château appartenait, ou quelquefois la statue du prince ou du souverain qui l'avait fait élever. Quant aux bâtiments qui servaient de logis aux nobles habitants de ces demeures féodales, ils étaient généralement très mal distribués; ils se composaient d'un certain nombre de chambres à la suite les unes des autres, parmi lesquelles une beaucoup plus grande servait de lieu de réunion: cette pièce principale était souvent la seule dans laquelle une grande cheminée servait de chauffoir commun; les murailles de ce salon unique étaient décorées de tentures en tapisserie, sur lesquelles on suspendait des armes ou des portraits de famille, comme dans le tablinum antique.

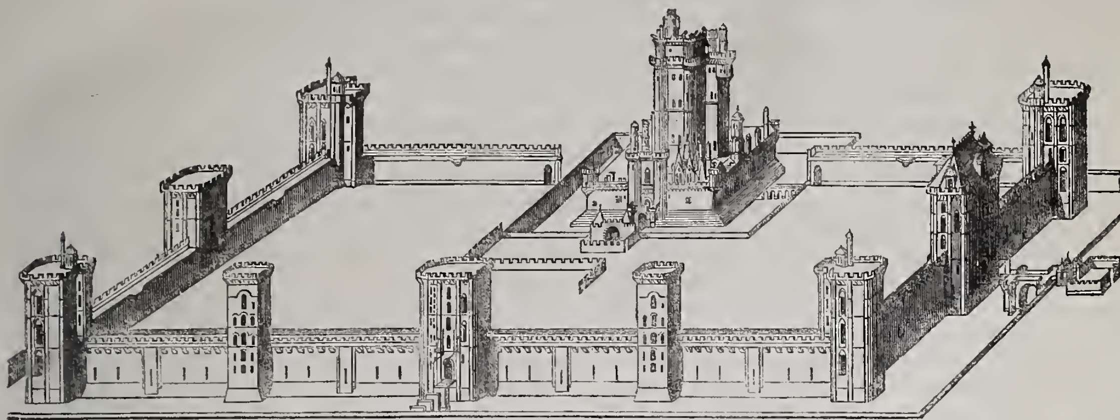
Les cuisines et les dépendances étaient ordinairement placées dans ce qu'on appelait les basses-cours, c'est-à-dire au niveau des fossés.

Une chapelle entièrement isolée ou enclavée dans les constructions réunissait la famille du châtelain avec ses serfs.

Les habitants des villes et des villages coopéraient à l'érection de ces châteaux, qui servaient à la défense de la province, et d'ailleurs les seigneurs les y contraignaient par les rigueurs qu'ils exerçaient sur eux.

La description suivante du manoir d'un gentilhomme campagnard, extraite d'un vieux recueil rare et curieux et que nous empruntons nous-même à un auteur contemporain, peut donner une idée de l'intérieur et de l'ameublement des logis de cette époque.

« Dedans la sale du logis (car en auoir deux cela tient » du grand) la corne du cerf ferrée et attachée au plancher, » où pendoient bonnets, chapeaux, gresliers, couples et » lesses pour les chiens, et le gros chapelet de patenostres



(Le château de Vincennes sous Charles V.)

» pour le commun. Et sur le dressoüer ou buffet à deux » estages la Saincte-Bible de la traduction commandée » par le roy Charles-Quint y a plus de deux cents ans; les » Quatre Fils Aymon, Oger-le-Danois, Melusine, le Ca- » lendrier des Bergers, la Legende Dorée, ou le Romant » de la Roze. Derrière la grand'porte force longues et » grandes gaules de gibier, et au bas de la sale sur bois cou- » sus et entrauez dans la muraille, demie douzaine d'arcs » auec leurs carquois et flesches, deux bonnes et grandes » rondelles auec deux espees courtes et larges, deux hale- » bardes, deux piques de vingts deux pieds de long, deux » ou trois cottes ou chemises de maille dans le petit coffret » plein de son, deux fortes arbalestres de passe auec leurs » bandages et garrots dedans, et en la grand'fenestre sur » la cheminee trois hacquebutes (C'est pitie : il faut a ceste » heure dire harquebuses), et au ioignant la perche pour » l'esperuier et plus bas à cotte les tonnelles, esclotueres, » rets, filets, pantierres, et autres engins de chasse, et sous » le grand bac de la sale large de trois pieds, la belle paille » fresche pour coucher les chiens, lesquels pour ouyr et » sentir leur maistre pres d'eux en sont meilleurs et plus » vigoureux au demeurant, deux assez bonnes chambres » pour les survenans et estrangers, et, en la cheminee de » beau gros bois verd lardé d'vn ou deux fagots secs qui » rendent vn feu de longue duree. »

Il existe encore quelques châteaux de cette époque assez conservés pour qu'on puisse juger du mérite de l'art qui présida à leur érection; et si on les étudie sous ce point de



(La ville et le château de Moulins, d'après un manuscrit du xve siècle.)

vue, on est amené à reconnaître qu'ils sont bien plus remarquables par leur situation, la disposition de leurs masses, l'importance et l'étendue de leurs constructions que par la recherche des détails que l'art a pu y introduire; car sauf quelques différences dans la forme et la dimension des tours et dans celle des créneaux et des machicoulis, on peut dire que du douzième au quinzième siècle l'architecture des grandes habitations féodales est restée absolument la même. La forme ogivale était généralement adoptée pour les voûtes et toutes les baies de grande dimension; mais, parmi les nombreuses fenêtres percées dans les façades des constructions civiles du moyen âge, on rencontre fréquemment des

baies de forme rectangulaire, ce qui est plus rare dans les édifices religieux.

Quant au mode de construction il est loin d'être irréprochable, et l'on a souvent occasion dans les murs et les tours soit des villes soit des châteaux de signaler, ou un mauvais choix de matériaux ou une grande négligence d'exécution; à défaut d'un appareil savant, pour obtenir une plus grande solidité, on donnait aux murs une épaisseur considérable ainsi qu'on peut en juger par ceux des châteaux de Ham, de Pierrefond, etc. Les pierres étaient jointes par une grande quantité de mortier; et cet admirable système de construction en pierres posées à sec, le seul usité par les anciens, était tout-à-fait étranger aux constructeurs du moyen âge.

Tels sont donc les caractères distinctifs de tous ces châteaux qui couvraient la surface de la France et dont on peut encore étudier les nombreuses ruines. Parmi les plus remarquables nous citerons :

Les châteaux d'Arque, de Lillebonne, de Dieppe en Normandie, celui des ducs de Bourgogne à Dijon; ceux de Montfort-L'Amaury et de Rambouillet dans l'ancien Hurepoix, aujourd'hui Seine-et-Oise, les châteaux de Fougère et de Clisson en Bretagne, celui de Plessis-lès Tours en Touraine, ceux de Coucy et de Pierrefont en Picardie, les châteaux de Saumur et de Champtocé dans l'Anjou, celui de Boudeilly en Périgord, de Tarascon en Provence, de Beaucaire en Languedoc, le château de Bourbon-l'Archambault et de Moulins dans le Bourbonnais, celui de Montlhéry sur la route d'Orléans, dont il reste une grande tour, les châteaux de Blandy et du Viviers en Brie, et celui de La Mothe Saint-Théret dans les Deux-Sèvres. Il en est encore bien d'autres que nous pourrions nommer, mais nous ne saurions le faire sans dépasser les limites de cet article, et nous renverrons aux nombreux ouvrages dans lesquels la plupart des châteaux qui existent en France se trouvent représentés.

LES PLANTES DU SPITZBERG.

Qu'on se figure une île hérissée de montagnes, dont toutes les vallées sont remplies d'énormes glaciers de cent et deux cents pieds de haut qui s'avancent jusqu'à la mer: un été pendant lequel le thermomètre s'élève à peine à quelques degrés au-dessus de zéro, et qui dure six semaines; un hiver de huit mois, avec un froid de 20 à 30 degrés; en un mot, un pays dont la température moyenne est de 7° au-dessous de zéro, tandis que celle de Paris est de 11° au-dessus : ajoutez à cela une nuit de quatre mois à peine compensée par un jour brumeux d'une égale longueur, un sol qui ne dégèle qu'à la surface, et l'on comprendra difficilement qu'une plante puisse végéter sur cette terre glacée, fleurir sous un pareil climat. Et cependant la vie végétale n'est pas entièrement éteinte au Spitzberg. Sur le penchant des montagnes, près du bord de la mer, partout où la chaleur du soleil a pu fondre la neige, on trouve quelques humbles végétaux qui se hâtent de fleurir et de mûrir leurs graines. Les rochers les plus durs sont tapissés de lichens; des mousses couvrent les endroits marécageux, et la neige elle-même est semée de globules rouges (*Protococcus nivalis*), qui la nuancent d'une légère teinte rosée. Il n'y a point d'arbres au Spitzberg. Le pin et le bouleau, qui bravent les froids les plus rigoureux, ne sauraient vivre dans un pays où l'été est sans chaleur et l'air sans cesse chargé de vapeurs. Cependant deux petits saules (*Salix herbacea* et *S. polaris*) résistent au climat; mais leur tronc, dont la grosseur n'égale pas celle du petit doigt, est couché sur le sol; leurs branches forment un réseau serré au milieu de la mousse qui les protège; et le botaniste aperçoit difficilement cet arbre nain enseveli sous les humbles végétaux qui tapissent le tronc des saules de nos climats. Un pavot (*Papaver nudicaule*) et deux renoncules (*Ranunculus glacialis* et *R. sulfureus*) sont le plus bel ornement du Spitzberg. Le premier élève ses larges et pâles corolles au milieu des rochers; la dernière nous rappelle, par ses couleurs d'un jaune vif, ces boutons d'or qui émaillent tous les prés de l'Europe. Une autre renoncule, la plus petite du genre (*R. pygmæus*), semble se cacher dans les plis et les fentes du terrain. Le cochlearia officinal se plaît dans les eaux vives qui ruissellent autour des neiges fondantes; cette eau glaciale entretient la fraîcheur de ses feuilles, et la rigueur du climat leur enlève une partie de leur âcreté naturelle sans les priver de toute saveur. Aussi avec quel empressement le matelot recueille le seul végétal mangeable que lui offre ce sol ingrat! combien il bénit la nature qui a voulu que cette plante salutaire végétât sous un ciel où le scorbut, aggravé par le froid et l'humidité, fait de si rapides progrès! combien cet aliment paraît délicieux à son palais fatigué de viandes salées, ou de la chair huileuse et dure des oiseaux marins!

Dix saxifrages ornent les plages du Spitzberg. Là ces plantes amies des rochers sourcilleux ont trouvé à leur pied le climat qui leur convenait : elles s'y trouvent mêlées avec les *Draba*, dont plusieurs espèces habitent aussi dans les montagnes, et dont les fleurs jaunes et blanches ravissent le voyageur par la vivacité de leurs teintes. Quelques graminées de nos prairies (*Poa pratensis, Poa laxa, Festuca ovina*) se sont cantonnées dans les localités abritées; leur instinct social se révèle même sur la terre d'exil, et si l'été durait un peu plus long-temps, on verrait des prés verdoyants à côté des neiges éternelles.

Le nombre total des plantes à fleurs (phanérogames), découvertes jusqu'ici au Spitzberg, est de soixante-dix; celui des fougères, hépatiques, mousses et lichens, de soixante-deux en tout. Aucune de ces plantes ne s'élève à plus d'un décimètre; la plupart ont à peine un ou deux centimètres; aussi échappent-elles à des yeux peu exercés; mais le botaniste les devine, et c'est avec un sentiment de joie, mêlé de regrets, qu'il reconnaît parmi elles des fleurs qu'il a souvent cueillies et admirées sur les sommets des Alpes et des Pyrénées, pendant qu'un magnifique paysage se déroulait à ses pieds, et qu'un petit nombre de lieues le séparaient des fertiles campagnes de la France. Au Spitzberg, il retrouve au bord de la mer le saule herbacé, la saxifrage à feuilles opposées, la renoncule glaciale, la cardamine à feuilles de marguerite, le silène sans tige, la dryade à huit pétales, qui, dans les Alpes, habitent à deux ou trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Leur présence ne l'étonne pas; car le climat est le même. En hiver ces plantes trouvent un abri sous la neige qui les protège contre le froid jusqu'à ce que le printemps ramène une température plus douce et plus égale. Peu de semaines leur suffisent pour croître et fructifier. Elles semblent pressentir qu'il faut se hâter, et dans les Alpes on voit souvent la soldanelle fleurir sous la voûte de neige qui la recouvre encore. Mais c'est avec surprise que le naturaliste rencontre au milieu de ces végétaux qui semblent destinés par la nature à encadrer les champs des neiges éternelles, d'autres plantes qu'on retrouve dans les tourbières humides des plaines de l'Europe. Végétaux cosmopolites, ceux-ci s'accommodent de tous les climats, pourvu qu'ils enfoncent leurs racines dans un sol spongieux, pourvu qu'un soleil trop ardent ne dessèche point la terre humide qui les nourrit.

Quelques unes de ces plantes sont propres au Spitzberg, mais leur nombre est petit; la plupart lui sont communes avec le Groenland, l'Amérique du Nord et la Sibérie. Sentinelles perdues de la végétation, ce sont elles qui s'avancent le plus vers le pôle; ce sont les derniers représentants de ce règne végétal qui atteint son apogée de grandeur et de beauté sous le ciel des tropiques, où l'hiver est inconnu,

et où l'air, sans cesse chargé de vapeurs chaudes et humides, favorise toute l'année la croissance et le développement des végétaux.

BOISSONS ET ALIMENTS DE L'HOMME.

(Second article. — Voy. p. 3.)

BOISSONS SPIRITUEUSES.

(Suite.)

Il paraît que dans les établissements d'aliénés appartenant à la classe moyenne de la société, un dixième est atteint d'aliénation par suite d'excès de boissons alcooliques, et le chiffre des hommes aliénés par cette cause est, dans la maison royale de Charenton, quatre fois plus élevé que celui des femmes. Dans les maisons consacrées à la classe indigente, l'influence de la même cause est encore plus marquée. Sur 1079 aliénés admis à Bicêtre, de 1808 à 1815, on compte 126 malades par suite d'excès de boissons. Sur 264 aliénations observées chez des femmes à la Salpêtrière, 26, suivant M. Esquirol, devaient être attribuées à l'abus du vin, et sur 150 femmes en démence, 6 lui devaient aussi leur infirmité.

A côté de l'aliénation mentale se place le *délire tremblant* ou délire nerveux des ivrognes. Ce délire a cela de particulier qu'il n'empêche pas les individus qui en sont atteints de reconnaître les personnes avec lesquelles ils ont un commerce habituel; il leur laisse aussi en général la faculté de répondre juste aux questions qu'on leur adresse; il se manifeste surtout par un babil intarissable, gai et tendre chez quelques uns, il est furieux chez d'autres: le malade est obsédé parfois des idées les plus bizarres; il se croit entouré d'assassins; il les voit, il les entend, il s'épuise en violents efforts pour leur échapper; d'autres voient entrer dans leur chambre des hommes hauts de vingt pieds, qui fixent sur eux leurs yeux menaçants; il y en a qui se croient en rapport avec les anges; enfin, les muscles de la poitrine, des bras, quelquefois ceux du corps entier, éprouvent des secousses rapides, une sorte de tremblement qui a fait donner à cette maladie le nom qu'elle porte. Ce délire qui saisit quelquefois tout-à-coup les buveurs, est le plus souvent aigu et passager; mais d'autres fois il se prolonge sans qu'on puisse l'arrêter, et conduit à une véritable aliénation mentale.

L'apoplexie, les maladies du cœur, la consomption pulmonaire, les affections de l'estomac et du foie, l'affaiblissement de la vue, de l'ouïe, etc., sont les fréquents effets de l'abus des boissons spiritueuses. Nous ne saurions insister sur toutes ces maladies sans entrer dans le domaine de la médecine.

Mais il est un phénomène terrible, dans la production duquel les liqueurs alcooliques paraissent jouer le principal rôle, et qui à lui seul est bien propre à frapper d'effroi le buveur le plus intrépide : c'est celui que l'on connaît sous le nom de *combustion humaine spontanée.*

Voici un des exemples les plus authentiques de cette combustion, tel qu'on le trouve dans le Journal de Verdun, juin 1749.

Madame de B..., âgée de quatre-vingts ans, excessivement maigre, et qui n'avait eu pendant plusieurs années d'autre boisson que de l'eau-de-vie, était assise dans son fauteuil près du feu. Sa femme de chambre l'ayant quittée un instant, la voit à son retour tout en feu; elle appelle au secours; on vient, quelqu'un tâche d'éteindre la flamme avec la main; mais le feu s'y attache comme si elle eût été trempée dans l'eau-de-vie ou de l'huile enflammée. L'eau jetée en abondance sur la femme ne peut arrêter la combustion; le feu n'en devient que plus actif, et ne s'éteint enfin qu'après que toute la chair est consumée; le squelette entièrement noir resta entier dans le fauteuil qui n'était que légèrement roussi; une jambe seulement et les deux mains se détachèrent du reste des os.

Quand on songe à la difficulté avec laquelle le corps humain est réduit en cendres, difficulté attestée par l'énorme quantité de bois que les anciens employaient à la construction de leurs bûchers, on est forcé d'admettre, même en supposant dans le cas que nous venons de rapporter que le feu ait été communiqué par le foyer, qu'il fallait des conditions particulières du corps lui-même pour qu'il ait été ainsi brûlé presque en totalité. C'est une chose très remarquable aussi que de voir le meuble sur lequel cette dame était placée légèrement atteint. Une circonstance du même genre s'est presque toujours présentée dans tous les cas de combustion spontanée que l'on a recueillis. L'incendie s'est presque toujours borné au corps de la victime; les matières les plus combustibles ont été épargnées. La combustion a été rapide et s'est effectuée sans qu'on pût efficacement la combattre; elle a donné lieu à une flamme légère, mobile, bleuâtre, attaquant difficilement, comme nous venons de le dire, les objets environnants. Le corps entier, à quelques os près, a été le plus souvent consumé par l'incendie. Cependant on possède des exemples de combustion partielle d'un doigt, d'une main, par exemple, combustion accompagnée des plus horribles douleurs, et résistant à tous les moyens tentés pour l'arrêter, jusqu'à ce qu'elle ait produit en entier son effet.

Sur dix-neuf cas bien avérés que l'on trouve dans les auteurs depuis 1692 jusqu'à 1829, dans seize on a constaté, chez les individus qui les ont présentés, un abus extrême des liqueurs fortes; dans les trois autres, on n'a pu savoir si cette circonstance avait eu lieu ou non. On peut donc établir que cette cause est presque générale.

Le nom de combustion *spontanée* semblerait indiquer que l'incendie s'est déclaré spontanément sans l'approche d'aucun corps en ignition; il n'en est point ainsi. On n'a pas encore constaté d'une manière très positive un seul cas dans lequel la combustion n'a pas été déterminée par un autre corps en combustion, tel qu'une chandelle, une lampe, une chaufferette, une pipe, un foyer d'une cheminée souvent très peu actif; mais il paraît qu'il n'a pas été toujours nécessaire que le contact ait eu lieu, car dans beaucoup de cas les individus étaient placés à quelque distance du corps comburant; jamais enfin il n'a existé de rapport entre le foyer de la combustion et l'intensité de la brûlure.

Comment se rendre compte des phénomènes de la combustion spontanée? Doit-on admettre l'hypothèse d'une imprégnation générale de l'alcool dans les tissus vivants? Mais jusqu'à présent on n'a jamais retrouvé l'alcool en substance dans nos organes. L'électricité joue-t-elle un rôle dans la production de cet étrange accident? On est tenté de le croire; mais on ne peut s'appuyer encore sur des faits. Quoi qu'il en soit, la réalité de la combustion spontanée ne peut être mise en doute, et c'est chez des individus adonnés aux liqueurs fortes qu'on l'a rencontrée. Voilà surtout ce qu'il importait pour notre objet de bien établir.

Trois vertus conduisent à l'accomplissement de nos devoirs : la prudence, qui fait discerner le bien du mal; l'amour universel, qui lie tous les hommes entre eux; le courage, qui nous donne la force de suivre le bien et de fuir le mal. *Maximes chinoises.*

ABJURATION DE HENRI IV.

PYRAMIDE ÉLEVÉE A ROME EN MÉMOIRE DE SON ABJURATION.

A la demande des officiers catholiques de l'armée de Henri IV, des conférences s'étaient ouvertes à la fin de janvier 1593, à Surêne, village près de Paris, pour négocier la

paix du royaume et de l'Eglise, entre les représentants du monarque protestant et les députés des Etats-Généraux, convoqués au Louvre, par les chefs de la Ligue, à l'effet d'élire un roi. Pendant les conférences qui traînaient en longueur sans résultat, Henri fit annoncer par l'archevêque de Bourges qu'il avait choisi le 25 juillet 1593 pour faire son abjuration dans l'église de Saint-Denis. Cette déclaration porta un coup mortel à la Ligue. En vain le légat du pape menaça-t-il d'interdire tous les ecclésiastiques qui, sans l'aveu du Saint-Siége, concourraient à l'absolution du roi de Navarre. Trois curés de Paris, ceux de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice et de Saint-Méry, se rendirent à Saint-Denis, suivis d'une foule de Parisiens, empressés de franchir, pour la première fois depuis plusieurs années, des murailles où de déplorables dissentions civiles les avaient retenus prisonniers.



(Pyramide élevée à Rome en mémoire de l'abjuration de Henri IV. — Estampe tirée de la collection historique de M. Hennin.)

Le dimanche, 25 juillet, sur les huit heures du matin, le roi, vêtu d'un pourpoint de satin blanc, et couvert d'un manteau noir, se rendit, avec un brillant cortége, à l'Abbaye de Saint-Denis. L'archevêque de Bourges, en habits pontificaux, le cardinal de Bourbon, plusieurs évêques et les religieux de l'Abbaye attendaient le roi à la porte de l'église, avec la croix, le livre des Evangiles et l'eau bénite. Le roi s'étant approché, l'archevêque lui demanda : « Qui êtes-vous? — Je suis le roi, répondit Henri. — Que demandez-vous? — Je demande, reprit-il, d'être reçu au giron de la sainte église catholique, apostolique et romaine. — Le voulez-vous sincèrement? dit l'archevêque. — Oui, répliqua le roi, je le veux et le désire. » Et à l'instant s'étant mis à genoux, il fit sa profession de foi en ces termes : « Je proteste et jure à la face du Tout-Puissant, de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, de la protéger et défendre envers tous au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à icelle. » Ensuite il remit à l'archevêque un papier sur lequel cette profession était écrite et signée de sa main. Le prélat, en le relevant, lui fit baiser son anneau, prononça son absolution, lui donna la bénédiction et l'embrassa. Toute la journée fut remplie par des cérémonies religieuses. Le fanatisme des ligueurs soutint, durant quelques mois encore, une lutte acharnée, et ce ne fut que le 22 mars 1594 que le roi fit son entrée à Paris.

Le pape Sixte-Quint avait lancé contre le roi de Navarre une excommunication que, malgré l'abjuration de Saint-Denis, il ne consentit pas à lever, refusant d'ailleurs de reconnaître à l'archevêque de Bourges le droit d'ouvrir au roi de France les portes de l'Eglise que le Saint-Siége lui tenait encore fermées. Mais des négociations, conduites avec habileté et persévérance, par des prélats français, auprès du pape Clément VIII, triomphèrent enfin des dispositions hostiles de la cour de Rome, et le 30 août 1595 l'affaire de l'excommunication fut mise en délibération au consistoire. Les deux-tiers des voix, parmi les cardinaux, furent pour l'absolution du roi de France; elle fut prononcée à des conditions sévères. La plus importante fut l'engagement pris au nom du roi de faire recevoir en France le concile de Trente; la plus pénible consista dans le cérémonial réglé pour la réconciliation.

Le 17 septembre 1595, un immense concours de spectateurs s'était rendu à la Basilique de Saint-Pierre. Au-dessous du trône pontifical, tapissé d'une longue toile d'or, étaient rangés les cardinaux, les évêques, puis les officiers de l'inquisition et douze pénitenciers armés de baguettes. Les abbés Duperron et d'Ossat, procureurs du roi, furent introduits, et, après d'humbles révérences, lurent sa confession écrite en latin. Le Saint-Père commença par déclarer nulle l'absolution de Saint-Denis; mais il voulut bien reconnaître les actes que le roi avait faits depuis, comme étant de bonne foi; ensuite il promit le pardon, sous la condition que le roi se soumettrait à la pénitence qui allait lui être infligée. Les deux ecclésiastiques français annoncèrent la soumission de leur maître. On chanta le *Miserere;* les douze pénitenciers s'avancèrent; l'un d'eux remit au pape une baguette : à chaque verset, le pape frappait un coup sur les épaules des deux représentants du roi. Le *Miserere* fini, Clément, dans une première oraison, déclara Henri de Navarre absous; dans une seconde, le déclara roi de France; et dans une troisième, roi très chrétien. Aussitôt les trompettes sonnèrent, et le bruit de toute l'artillerie du château Saint-Ange s'unit aux acclamations des spectateurs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN PAGE, PAR WITTICH.



(Un Page. — Tableau de Wittich, peintre allemand.)

Les institutions chevaleresques du moyen âge implantèrent en Allemagne les mêmes usages qu'en France. Dans les châteaux de la Thuringe et des bords du Rhin, comme dans ceux de la Provence et de la Normandie, chaque seigneur avait autour de lui des jeunes gens de famille noble, qui s'exerçaient sous ses ordres au rude métier des armes, portaient sur le champ de bataille son bouclier ou sa lance, et, avant d'oser aspirer à l'honneur d'être armés chevaliers, servaient humblement les chevaliers.

Plus tard ces jeunes novices de la chevalerie, ces écuyers furent remplacés dans les maisons des princes par les pages, qui étaient également choisis parmi les familles nobles, et s'honoraient de recevoir les ordres du puissant seigneur auquel ils étaient attachés, de lui présenter à table la coupe d'or pleine d'un vin écumant, de porter son arquebuse à la chasse, ou de tenir la bride de son palefroi.

Cette institution poétique a été souvent célébrée en Allemagne dans de longs poëmes et des récits moitié historiques moitié romanesques. Il existe un grand nombre de ballades, de traditions populaires, où l'écuyer et le page apparaissent sous une forme gracieuse et quelquefois héroïque

Uhland a écrit une charmante ballade dont le héros porte le glorieux nom de Roland.

Ce Roland d'Allemagne est encore tout jeune. Il sert d'écuyer à son père, et tient son bouclier. Un jour, les chevaliers les plus célèbres qui entourent Charlemagne s'en vont à la recherche d'un géant terrible qui possède un diamant d'une valeur inestimable. Après avoir longtemps erré en vain dans les bois, ils s'endorment. Le petit Roland, qui veille, voit briller dans l'ombre le merveilleux diamant. Il se lève, attaque le géant, le tue, puis revient se coucher près de son père.

Le lendemain, les chevaliers trouvent le cadavre du géant et portent ses dépouilles à Charlemagne. On ne sait encore qui a tué le monstre, quand tout-à-coup le petit Roland s'avance, découvre le bouclier qu'il portait et où il avait mis le précieux diamant, et dit à son père : « Pardonne-moi d'avoir tué le méchant homme pendant que tu dormais. »

LE SCULPTEUR DE LA FORÊT-NOIRE.

NOUVELLE.

§ 1.

Il est impossible de parcourir le duché de Bade sans être frappé du caractère à la fois doux et sauvage de la contrée. Il n'en est aucune autre, peut-être, où les contrastes soient plus heureusement ménagés. Tout a son effet, son harmonie; on dirait un parc immense dont Dieu a été l'architecte, et où il a réuni tous les charmes de la création et tous les accidents du paysage.

Mais c'est surtout à la lisière de la Forêt-Noire que les sites prennent un aspect impressif. Là les vallées qui s'étendent jusqu'au Rhin se resserrent tout-à-coup, et finissent par n'être plus qu'une fente dans le rocher, donnant à peine passage aux petits chevaux des fabricants d'eau de cerise (*kirch waser*). Vues d'une éminence, elles représentent d'immenses triangles dont la base borde le fleuve et dont le sommet se rattache à la montagne par un étroit sentier.

Arrosée par des eaux thermales, l'herbe de ces vallées pousse à la hauteur des blés, toujours verte, ondoyante, et nuancée de plus de fleurs qu'un savant n'en pourrait classer en un jour. On dirait un tapis de velours et de soie étendu aux pieds de la forêt.

Celle-ci couvre les collines, autour desquelles elle tourne, en formant mille spirales de verdure et s'arrêtant au-dessous des sommets les plus élevés, qui montrent de loin en loin leurs têtes chauves et blanchies de neige.

Or c'était entre deux de ces collines, au fond d'une des gorges étroites où viennent finir les vallées, qu'habitait, il y a quelques années, un jeune homme appelé Herman Cloffer, dont aujourd'hui les vieillards répètent souvent l'histoire à leurs fils. Nous la donnerons ici, non telle qu'on la raconte dans la montagne, mais telle que le ministre de Badenwiller nous l'a fait connaître, avec tous ses détails et tout son enseignement; car il avait aimé Herman dès son enfance, et avait reçu ses confidences à son lit de mort.

Herman était fils d'un maître d'école. Son père lui avait donné quelque instruction : il connaissait un peu de latin, jouait du violon, et parlait le français assez facilement; aussi l'appelait-on dans le pays *maister Cloffer*.

S'étant occupé dès son enfance, comme tous les habitants de la montagne, à tailler le sapin avec son couteau, il avait insensiblement pris goût à ce travail, et était arrivé à sculpter des jouets d'enfant avec une certaine délicatesse; mais un voyage qu'il fit à Bâle lui ayant permis de voir quelques boiseries gothiques, ce fut pour lui comme une initiation. Il comprit ce que c'était que l'art, et où la patience humaine pouvait atteindre. Dès lors sa vocation fut décidée : laissant là les jouets auxquels il s'était auparavant appliqué, il se mit à sculpter sur bois tout ce qui frappait ses yeux, étudiant les moindres détails, achevant pour recommencer et recommençant pour achever encore; ne laissant enfin rien en arrière, et travaillant avec le fervent amour de l'œuvre et pour elle seule.

Cette consciencieuse application ne tarda pas à amener des résultats. Ses essais, d'abord incorrects et confus, devinrent plus fidèles, plus nets, plus hardis; les difficultés d'exécution disparurent pour faire place aux difficultés de l'art; Herman n'eut bientôt plus à chercher la forme, mais le mouvement; la science était acquise, restait à prouver le génie.

Alors commença pour le jeune homme cette lutte du sentiment qui veut se produire contre la matière inerte qui résiste; lutte si pleine de joie lorsqu'elle est heureuse et que la création s'accomplit.

On eût dit, du reste, que le bois obéissait à toutes les fantaisies d'Herman; il semblait le pétrir et le mouler au simple contact de sa pensée. Uniquement occupé de son travail, voulant le rendre aussi beau qu'il le rêvait, il s'y confondait tout entier, il l'animait de ses désirs; on y sentait les émotions de sa pensée au tremblement de sa main. Rien dans ce qu'il faisait n'était la conséquence d'une combinaison ou d'un système, mais d'une impression : il avait compris l'art comme l'expression visible d'une âme humaine en face de la création.

Ses sculptures, d'abord confondues avec les grossières esquisses des pâtres de la forêt, finirent par être distinguées. On en demanda de Baden d'abord, puis de Munich, de Vienne, de Berlin. Le marchand qui avait acheté les premières à vil prix pressa le jeune homme de lui en livrer de nouvelles, promettant de les lui payer plus cher.

Herman, qui depuis la mort du maître d'école était le seul soutien de sa vieille mère, vit avec joie qu'il pourrait lui assurer, par son travail, une vieillesse tranquille. En effet, une aisance inaccoutumée se fit bientôt sentir dans la chaumière : on put ajouter quelques meubles au rustique ménage, renouveler l'habit des dimanches, et quelquefois, le soir, quand venaient les voisins, leur servir un plat de kneft avec une bouteille de vin du Rhin. Herman alors prenait son violon et accompagnait sa mère, qui chantait, d'une voix encore vibrante, les vieux airs de la Souabe, ou quelques ballades de Schiller que le maître d'école lui avait apprises.

Les jours de Cloffer se partageaient ainsi entre le travail et de tranquilles distractions. Il laissait Dorothée veiller à toutes les affaires. Dégagée de tout soin matériel, sa vie était une méditation continuelle et féconde; rien ne l'arrachait à son monde idéal, que les plaisirs du voisinage ou les tendresses de la famille. Il pouvait s'abandonner tout entier aux intimes joies de l'invention, causer longuement et familièrement avec son génie. Les deux tiers de son temps étaient livrés à sa seule inspiration, et, retiré dans l'art comme les saints dans leur pieuse contemplation, il ne sentait aucun des froissements de la vie réelle.

Un soir d'été qu'il était assis à la porte de sa chaumière, fumant sa pipe d'écume de mer, et tenant sur ses genoux son violon dont il tirait quelques vagues accords, un cavalier tourna tout-à-coup le sentier.

C'était un étranger d'environ quarante ans, dont l'élégance et la tournure annonçaient un homme du monde. Il s'était arrêté à quelques pas de la chaumière de Cloffer, regardant autour de lui avec un lorgnon; enfin ses yeux s'arrêtèrent sur le jeune homme.

— Ah! voilà ce qu'il me faut, s'écria-t-il en français.

Et s'avançant vers lui :

— Pourriez-vous m'indiquer où je trouverai Herman le sculpteur? baragouina-t-il dans un allemand inintelligible.

— C'est moi, dit Herman en se levant.

— Vous, s'écria l'étranger, pardieu! c'est à merveille.

Et, descendant de cheval, il jeta la bride à un domestique en livrée qui l'avait rejoint.

— Je vous cherchais, maister Cloffer, reprit-il d'un ton dégagé. Je suis Français... vous avez dû vous en apercevoir à ma manière de parler l'allemand... et de plus collecteur. J'ai vu vos sculptures, je viens en acheter.

Herman le fit entrer dans sa chaumière.

— C'est donc ici que vous travaillez? demanda le Français qui promena un regard surpris sur la pièce enfumée.

— Près de cette fenêtre, répondit Cloffer.

Et il montra à l'étranger une longue table sur laquelle étaient dispersées plusieurs sculptures achevées. Dessous, on voyait entassées des billes de sapin dégrossies; ses rares outils étaient accrochés au mur.

— Quoi, vous n'avez point d'autre atelier?

— Non, monsieur.

Le collecteur porta le lorgnon à son œil droit.

— Miraculeux! murmura-t-il, faire de pareils chefs-d'œuvre dans cette tanière! Mais, maister Herman... c'est ainsi, je crois, que l'on vous nomme..., vous manquez de tout ici; vous n'avez ni excitation, ni conseils...

— Je tâche d'imiter ce que je vois, comme je le sens, répondit simplement Cloffer; voici des chèvres copiées sur nature, un taureau et un enfant...

— Adorables! interrompit l'étranger, qui avait pris les deux sculptures qu'Herman lui présentait; un *flou*, une finesse, un accent... Je les achète; votre prix?

Herman l'indiqua.

— C'est convenu, répondit le Français, qui sembla étonné du bon marché. Mais savez-vous, mon cher maister, que j'ai remué ciel et terre pour vous trouver. Les marchands qui revendent vos sculptures en Allemagne ignorent votre nom ou le cachent, et je ne pouvais découvrir le juif qui vous achète de première main. Il m'a fallu avoir recours à notre ambassadeur à Vienne, qui a fait demander des renseignements à la police. Bref, j'ai su votre nom, et comme je passais à Badenwiller, j'ai voulu vous voir.

Herman s'inclina.

— Vous ne soupçonnez point quelle réputation vous avez déjà en Allemagne, reprit l'étranger. On s'arrache vos sculptures; j'en ai vu dans le cabinet de M. de Metternich. Vous ne comptez point, sans doute, rester ici?

— Excusez-moi, monsieur, répondit Herman, je ne songe point à quitter la forêt.

— Comment! mais c'est perdre votre avenir. Pensez donc qu'ici vous végéterez toujours.

— Je vis heureux, monsieur.

— Heureux! répéta l'étranger en lorgnant le costume grossier de Cloffer; cela prouve que vous êtes philosophe, mon cher maister: mais vous n'avez pas même ici un atelier. Sculpter à trois pas du foyer où l'on cuit la choucroûte et le lard fumé! il n'y a que vous autres Allemands pour une pareille vie.

— Que gagnerais-je à en changer? demanda Herman.

— De la célébrité d'abord: jusqu'à présent on connaît vos œuvres et l'on ignore votre nom. Il faut que vous preniez votre rang, mon cher maister; il faut surtout que vous fassiez fortune.

— Faire fortune! répéta Cloffer étonné; et par quel moyen? comment?

— Mais, pardieu! avec vos brimborions, s'écria le Français. Vous ne savez donc pas que maintenant nos artistes vivent comme des fils de famille? Il faut profiter des progrès du siècle, Herman; venir à Paris! Je vous lancerai dans une société de journalistes, qui feront de vous un Michel-Ange en miniature; avant deux ans vous aurez un groom et un tilbury.

— Est-ce possible? murmura Cloffer stupéfait.

— Certain, Herman; et puisque le hasard m'a fait vous rencontrer, je veux que vous en profitiez. La lumière ne restera point sous le boisseau. Croyez-moi, venez à Paris.

— Je n'y puis songer, murmura le sculpteur en secouant la tête.

— Pourquoi donc?

— J'ai ici mes habitudes, mes amis, ma mère surtout...

— Vous trouverez à Paris de quoi remplacer tout cela.

— Non, non.

— Réfléchissez, je vous en prie, reprit le Français, qui en cherchant à persuader Cloffer s'était persuadé lui-même; réfléchissez qu'ici vous vivez toujours comme un paysan. Vous me faites l'effet, voyez-vous, d'un prince élevé à l'écart et qui ignore qu'ailleurs une couronne l'attend; or c'est cette couronne que je viens vous offrir. On ne vous demande que de renoncer à votre vieil habit, à votre vieux toit, et l'on vous promet le succès, le plaisir, la richesse. Vous avez beau être Allemand; vous aimez, je suppose, les spectacles et le vin de Champagne: vous aurez tout cela, maister, en échange de votre petite bière. Décidez-vous donc, et je vous emmène dans ma chaise de poste.

Herman allait répondre, mais il tressaillit tout-à-coup et s'arrêta; ses yeux venaient de rencontrer ceux de Dorothée.

Entrée depuis quelques instants, elle avait écouté, et, bien qu'elle ne comprît point le français, son œil de mère avait deviné, à l'agitation inaccoutumée d'Herman, que quelque chose d'extraordinaire se passait.

— Que te dit l'étranger? demanda-t-elle en allemand.

— Il me parle de son pays, ma mère, répondit Cloffer.

— Et il te propose d'y aller, peut-être?

Herman fit un signe affirmatif.

— Souviens-toi, dit vivement la vieille, que c'est ici que vivent les gens qui t'aiment.

— Je ne l'oublierai pas, répondit Herman.

— Eh bien? demanda le Français, qui avait vainement cherché à comprendre.

— Je ne veux point quitter ma mère, monsieur, répondit gravement Cloffer.

Et comme l'étranger voulait insister:

— Ma détermination est bien arrêtée, reprit-il d'un accent brusque et ferme; rien ne m'en fera changer.

Le Français fit un mouvement des épaules.

— Comme vous voudrez, maister, dit-il; mais vous sacrifiez votre fortune...

Dans tous les cas, ajouta-t-il, j'ai laissé à Badenwiller des dames qui se sont trouvées trop fatiguées de la route pour m'accompagner. Elles vous achèteront tout ce que vous avez d'achevé; ne voulez-vous point le leur apporter vous-même? Nous pourrions encore arriver pour l'heure du dîner.

Cloffer consentit après quelques hésitations.

§ 2.

Lorsqu'il revint, il était déjà tard; les étrangers l'avaient retenu à dîner à l'hôtel. Sa mère voulut lui faire quelques questions; mais il y répondit brièvement et avec une sorte d'impatience contenue.

Le lendemain, il se remit au travail avec tristesse, et fut tout le jour sans parler. Il était aisé de voir que son âme n'avait plus cette sérénité qui s'épanchait autrefois en causeries. Repliée sur elle-même comme un oiseau malade, elle n'égayait plus la maison de ses mouvements ni de ses chants. Dorothée espéra que cette tristesse serait passagère, et ne négligea rien pour la dissiper.

Mais une grande révolution s'était accomplie dans le jeune sculpteur. Tant qu'il n'avait vu que ses amis et ses voisins, il s'était laissé vivre comme eux, sans ambition, bornant ses désirs aux faciles jouissances qu'il connaissait, et ne supposant rien au-delà. La vue et les paroles de l'étranger le transformèrent.

Il avait d'abord écouté ses récits comme ces contes de fées qui enchantaient son enfance; mais les dames qu'il vit

à l'hôtel confirmèrent tous ces récits : l'une d'elles avait fait plus, elle s'était offerte en exemple. Pauvre comme Herman peu d'années auparavant, elle devait au chant l'opulence dont il la voyait entourée ; et cette opulence, le jeune sculpteur en avait été ébloui !

La pensée qu'il pourrait y arriver à son tour lui donna une sorte de vertige. En vain je ne sais quel sage instinct lui disait tout bas de fuir ces tentations trompeuses; toutes les mauvaises passions, long-temps endormies, s'éveillaient en lui, chantant en chœur, comme les sorcières de Macbeth : — *Tu seras riche, célèbre !* et Herman était près de céder à ces enivrantes promesses.

Ce qui le charmait autrefois ne tarda pas à lui devenir indifférent : l'image de Paris s'interposait entre lui et toute chose; c'était comme une ombre fatale qui empêchait le soleil de la joie de lui arriver. Il ne travaillait plus qu'avec distraction, commençant mille esquisses, n'en achevant aucune, et trouvant partout le dégoût.

Sa santé finit par se ressentir de ces préoccupations nouvelles, et une fièvre lente commença à le miner sourdement. Jusqu'alors sa mère avait gardé le silence ; mais lorsqu'elle le vit tomber dans cette langueur plus dangereuse que le désespoir, elle ne balança plus.

— Dieu pardonne à ces étrangers ce qu'ils ont fait, Herman ! dit-elle ; ils sont venus ici, comme le serpent dans le paradis terrestre, t'engager à manger le fruit de l'arbre de la science... Mais le mal est accompli, mon fils, et tu ne peux rester plus long-temps. Pars, puisque nous n'avons plus ce qui peut te rendre heureux.

Cloffer voulut faire des objections; mais la vieille femme n'avait parlé qu'après avoir accompli le sacrifice dans son cœur : elle leva tous les obstacles avec cette facilité ingénieuse que Dieu ne donne qu'aux mères et cette abnégation que les femmes nous montrent sans pouvoir nous l'enseigner. Les préparatifs furent achevés en quelques jours. Dorothée blanchit elle-même le linge d'Hermau; elle répara ses vêtements, et veilla à tous les détails de manière à ce qu'il fût long-temps sans souffrir de son abseuce. Elle lui donna ensuite la meilleure portion de ses épargnes, en lui recommandant, non de les ménager, mais de ne s'imposer aucune privation.

— Ce que je garde ici est à toi comme le reste, ajouta-t-elle; sois heureux si tu peux, je n'ai point d'autre désir.

Herman accepta tous ces soins avec reconnaissance, mais en même temps avec une joie qui serrait le cœur de sa mère. Depuis qu'il devait partir pour Paris, la santé lui était revenue; il parlait plus haut, chantait sans cesse, et travaillait avec courage. Il ne voulait point arriver dans la grande ville les mains vides, et il épuisa tout son art sur un groupe d'enfants qu'il voulait produire comme preuve de son savoir-faire.

Enfin le jour du départ arriva : la séparation fut déchirante. Herman déposa deux fois son bâton de voyage en déclarant qu'il ne partirait pas; mais sa mère surmonta sa propre douleur pour lui donner du courage.

La nouveauté des objets et le mouvement du voyage firent bientôt diversion aux souvenirs du jeune homme. A mesure qu'il s'éloignait de son pays, le regret faisait place à la curiosité. A pied, le bâton d'épine à la main, et le sac de veau marin aux épaules, il pressait de plus en plus le pas, demandant chaque soir quelle distance le séparait encore de Paris. La route semblait en vain interminable, il ne sentait ni fatigue ni ennui : allégé par l'impatience, il allait devant lui sans s'arrêter et causant tout bas avec ses espérances. Si une voiture élégante passait, emportée par un cheval rapide, il se disait : — Moi aussi, je voyagerai bientôt de même. Si ses yeux s'arrêtaient sur une maison de campagne à demi enfouie dans les acacias, il murmurait : — Encore un peu de temps, et j'en aurai une pareille. Et il continuait joyeusement, prenant ainsi possession, dans l'avenir, de tout ce qui flattait ses regards ou sollicitait son désir.

Enfin, après vingt jours de voyage, il aperçut devant lui une masse blanchâtre et confuse qui barrait l'horizon, et au-dessus de laquelle flottait un dôme de vapeurs; c'était Paris!

La suite à la prochaine livraison.

FORTIFICATIONS DE PARIS.

« Une grande capitale, a dit Napoléon sur le rocher de » Sainte-Hélène, est la patrie de l'élite de la nation ; c'est » le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus graude » des contradictions et des inconséquences que de laisser » un point aussi important sans défense immédiate.» Aussi la proposition de fortifier Paris n'est-elle pas nouvelle : il y a un siècle et demi, au milieu même des prospérités de Louis XIV, le maréchal de Vauban en conçut la pensée; il y a uu quart de siècle, en 1806, au retour de la grande campagne d'Austerlitz, cette pensée occupa le génie de Napoléon. Paris, en effet, a dû dix ou douze fois son salut à ses murailles. En 885, il eût été la proie des Normands qui l'assiégèrent en vain pendant deux années; en 1358, il fut assiégé inutilement par le Dauphin, et si, quelques années après, les habitants lui en ouvrirent les portes, ce fut de plein gré; en 1359, Edouard, roi d'Angleterre, campa à Montrouge, porta le ravage jusqu'au pied des murailles de la capitale, mais recula devant ses fortifications, et se retira à Chartres; en 1464, le comte de Charolais échoua dans toutes ses attaques contre Paris; en 1472, le duc de Bourgogne ne réussit qu'à ravager sa banlieue; en 1536, Charles-Quint, maître de la Champagne, porta son quartier-général à Meaux : ses coureurs vinrent sous les remparts de Paris, sans pouvoir y pénétrer; en 1588 et 1589, Henri III et Henri IV échouèrent devant ses fortifications; et quand, plus tard, les habitants ouvrirent leurs portes, ils le firent volontairement et en conséquence de l'abjuration de Saint-Denis (voyez 1841, p. 72); enfin, en 1665, les fortifications de Paris en protégèrent pendant plusieurs années les habitants. De nos jours, si Paris eût été encore, en 1814 et 1815, une place capable de résister seulement une semaine, quelle influence sa résistance n'eût-elle pas eue sur les destinées du monde !

La commission de défense du royaume, instituée en 1818 par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, reconnut à l'unanimité la nécessité de fortifier Paris. Dans sa séance du 31 juillet 1820, le général Pelet lut sur cette question un avis remarquable, dont une partie a été insérée, en 1824, dans ses Mémoires de la campagne de 1809. Suivant l'opinion du général, non seulement la capitale est le centre de l'administration générale, des richesses, du commerce, des établissements, des grandes notabilités de la France, mais elle est encore la clef, l'appui de gauche de toutes les lignes défensives du bassin de la Seine; lignes de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube, de l'Armançon, de l'Yonne, du Loing : elle est le centre, le nœud de toutes les communications du royaume, et d'après cela, le point le plus stratégique du territoire. Dans l'hypothèse de Paris non fortifié, le général Pelet démontre que l'invasion tout entière, depuis Dunkerque jusqu'à Bâle et Genève, se dirigeant sur cette capitale, les armées défensives devraient abandonner forcément et au plus vite la frontière et le pays intermédiaire, se concentrer autour de Paris pour le sauver, en courant le risque d'une unique et dernière bataille. Ainsi la France entière se trouverait abandonnée pour un seul point, et le sort de l'Etat nécessairement livré aux chances d'une seule manœuvre et d'une seule action. Tout au contraire, si Paris est couvert pour quelques jours, les diverses armées défensives disputent le terrain vers les frontières, manœuvrent dans toutes les directions avec une entière liberté, se concentrent sur un des points des arrière-lignes de frontière ou sur un des centres

de la défense intérieure. Elles peuvent multiplier leurs combinaisons et leurs mouvements, engager plusieurs actions sans compromettre le sort de l'Etat; elles sont toujours assurées de trouver sous le canon de la capitale un dernier refuge, un appui, des dépôts de toute espèce. Alors les combinaisons sont vastes; l'échiquier stratégique est libre; pendant un espace de temps plus ou moins long, l'armée défensive peut agir au loin et ne pas s'occuper de la capitale.

Ces considérations, qui n'avaient pas échappé au génie de Vauban et de Napoléon, développées il y a vingt ans par le général Pelet, appuyées plus tard de l'autorité toute-puissante des généraux du génie Haxo et Valazé, ont enfin prévalu. Ce Paris, comme on l'a dit à la Chambre des députés, cette tête de la France qui répand sur l'Europe ce torrent de pensées nouvelles exprimées en un langage entendu de tous les peuples; ce Paris qui remue le monde, ce Paris placé tout près de la frontière (soixante lieues à peine à partir de la frontière du Nord), il suffit en ce moment de faire quelques marches pour le frapper. Eh bien! ce Paris



(Plan des fortifications de Paris.)

a, *a*, *a*, Mur d'octroi de Paris. — *b*, *b*, *b*, Enceinte continue projetée. — *c*, *c*, *c*, Espaces réservés pour établissements militaires.

1, Place de Saint-Denis; double couronne du Nord. — 2, Lunette de Stains. — 3, Fort de l'Est. — 4. Fort de Romainville. — 5, Fort de Noisy. — 6, Fort de Rosny. — 7, Fort de Nogent. — 8, Château de Vincennes. — 9, Fort de Charenton. — 10, Fort d'Ivry. — 11, Fort de Bicêtre. — 12, Fort de Montrouge. — 13, Fort de Vanvres. — 14, Fort d'Issy. — 15, Forteresse du Mont-Valérien. — 16, Couronne de la Briche.

qu'on peut frapper, il faut le couvrir: ce but que se proposent les grandes guerres d'invasion, il faut le leur enlever en le mettant à l'abri de leurs coups.

La nécessité de fortifier Paris étant généralement reconnue, il reste à lui procurer le principal avantage de la fortification, c'est-à-dire l'avantage de se défendre contre des forces très supérieures, avec le moins possible de troupes de ligne, et une partie de son immense population, sans livrer la capitale au hasard des batailles. A cet effet, il a paru que Paris devait être couvert par des ouvrages de fortification permanente : à cette condition seule, l'invasion devient plus difficile, sinon impossible. Paris rendu capable de résister à une attaque en règle, est à tout jamais délivré des dangers et des terreurs d'un siége; car si Paris peut se défendre comme Metz, Strasbourg ou Lille, Paris ne sera jamais attaqué, parce qu'une armée, quelque grande et brave qu'elle soit, ne peut pas faire un siége avec ses moyens ordinaires; parce qu'elle a besoin d'un matériel spécial, d'une artillerie qu'on ne peut porter avec soi en pays ennemi, à moins de s'en être absolument rendu maître par plusieurs campagnes heureuses; parce qu'enfin il faut séjourner devant une place forte un nombre de jours tel qu'une grande armée ne le peut pas faute de vivres, faute de munitions, faute de ressources de toute espèce.

On a exprimé la crainte que la ville assiégée ne fût exposée aux mêmes inconvénients, qu'il ne fût impossible de nourrir et de diriger sa population. Cette double crainte est exagérée. Indépendamment de sa garde nationale autour

de laquelle peut se ranger la population tout entière, Paris, en cas d'invasion, serait le centre principal de la force militaire, le rendez-vous des dépôts de l'armée, le point de ralliement des secours venant de toutes les parties de la France, le camp sur lequel se replierait au moins l'une de nos armées. Paris aurait donc, dans tous les cas, une garnison suffisante pour donner à la population l'exemple du devoir. D'un autre côté, l'ennemi, par une sorte de surprise impossible, arrivât-il tout-à-coup jusqu'aux portes de la capitale, Paris ne serait pas affamé. Paris possède toujours en temps ordinaire, par les règlements de la boulangerie, par le grenier d'abondance et par les dépôts du commerce, environ quarante-cinq jours d'approvisionnement assuré en grains ou farines; une immense quantité de légumineux; beaucoup de viandes salées; six mois et plus d'approvisionnement en vins, liqueurs, liquides de toute espèce; six mois d'approvisionnement en combustibles. Des calculs rigoureux ont établi qu'il serait facile de procurer à Paris, pour une population de treize cent mille âmes, soixante jours de vivres, nombre deux fois supérieur à la durée de la présence d'une armée envahissante sous les murs de la capitale. Il faudrait ajouter extraordinairement aux ressources actuelles une quantité de farine représentée par 80,000 sacs. Le bétail nécessaire pour compléter l'approvisionnement en viandes fraîches pourrait être parqué dans les vastes espaces compris entre l'enceinte projetée et les ouvrages extérieurs; pour le nourrir, il suffirait de réunir une somme de fourrages égale au cinquième ou au quart de la consommation annuelle de Paris. Dans ce temps de suspension de travail industriel, l'administration de la guerre fournirait à la classe ouvrière, seulement en travaux de défense, de quoi payer ses aliments. Six à sept millions d'ailleurs suffiraient pour nourrir deux cent mille indigents pendant cinquante à soixante jours. Ces diverses précautions écarteraient, comme on le voit, tous les inconvénients qu'il y aurait à redouter d'un siége.

Quant au système de défense à adopter, on se rappelle qu'en 1833 les généraux Bernard et Rogniat, frappés surtout de la difficulté d'enceindre de murailles une ville telle que Paris, préférèrent l'entourer d'une ceinture de petites forteresses qui, se reliant les unes aux autres, auraient l'avantage de l'entourer d'une ceinture de feu sans la serrer de trop près. Les généraux Haxo, Valazé et Pelet furent d'un avis contraire, et proposèrent l'adoption d'une enceinte continue. L'opinion publique s'alarma de la possibilité de renfermer Paris dans une ceinture de bastilles. Le projet des forts détachés fut alors abandonné. Dans le projet actuel, les deux systèmes d'enceinte continue et d'ouvrages extérieurs sont heureusement combinés et se prêtent une force mutuelle. Avec des forts seuls, la ville n'aurait pas été suffisamment couverte, puisque l'ennemi, après en avoir enlevé un ou deux, ou même en s'ouvrant entre eux un passage, pouvait aller droit à la ville elle-même et s'en emparer. Mais si derrière les forts il trouve une enceinte puissante qui l'arrête, il est obligé de procéder méthodiquement, de prendre d'abord les forts pour ouvrir la route qui conduit à l'enceinte, et pouvoir sans obstacle établir contre elle ses ouvrages d'attaque. Les forts ne deviennent donc tout ce qu'ils peuvent être qu'appuyés sur une enceinte dont ils sont l'inévitable obstacle. L'enceinte, à son tour, reçoit des forts extérieurs une valeur supérieure à celle qu'elle aurait si elle existait seule. La nécessité pour l'ennemi de prendre les forts avant d'établir les travaux nécessaires à une attaque régulière, condamne l'ennemi à un premier siége, après lequel il lui faut faire celui de l'enceinte. C'est donc la durée de deux attaques régulières qu'on se donne pour la défense. Ce n'est là qu'une première utilité des forts extérieurs; ils en ont une plus grande encore. L'enceinte continue, qui doit maintenant envelopper Paris, passe sur la ligne même où passaient les forts projetés en 1833. Les ouvrages extérieurs, qui ont paru indispensables pour appuyer cette enceinte, ont été reportés à une grande distance des anciens forts détachés. Combinés avec les obstacles naturels du terrain, ils constituent autour et au-delà de l'enceinte une première ligne de défense d'un immense développement. Cette ligne, passant au-delà de Saint-Denis, Pantin, Vincennes, Charenton, Ivry, Issy, Meudon, le mont Valérien, coupée par des bois, des rivières, des hauteurs, représente une étendue de plus de vingt lieues, qu'aucune armée au monde ne saurait bloquer sans se disséminer à tel point qu'elle pourrait être partout battue. Cette ligne, distante depuis deux mille jusqu'à sept mille mètres de l'enceinte continue, rend impossible l'action des projectiles incendiaires. Paris ne peut plus être bombardé. Avec ce double système de défense, la garde nationale et la troupe de ligne ont leur place naturelle et indiquée: la garde nationale est sur l'enceinte, près de ses foyers, communiquant avec eux à toute heure; la troupe de ligne est au-delà, à la seconde ceinture, dans les forts et dans les ouvrages qui les relient, toujours prête à se jeter sur l'ennemi.

Le projet général des fortifications de Paris se compose, pour l'enceinte, de 94 fronts d'une longueur moyenne de 355 mètres, et de 14 forts ou ouvrages avancés, dont le développement est estimé équivaloir à celui de 61 fronts de l'enceinte.

La dépense de l'enceinte continue, qui contient en développement environ 38 000 mètres de revêtement en maçonnerie, 2 000 de plus que la place de Lille, a été évaluée à 70 ou 75 millions; celle des ouvrages extérieurs à 60 ou 65 millions. En consacrant trois années à l'achèvement entier des travaux, on a calculé qu'il faudrait employer par jour 20 000 terrassiers (la première année seulement, 15 000 la seconde, et 5 000 la troisième), 15 300 manœuvres, carriers et charretiers; 4 000 maçons, 9 500 chevaux, 4 650 tombereaux, 1 600 mètres cubes de mortier confectionné, 4 660 mètres cubes de moellons ordinaires, et 1 550 mètres cubes de pierre meulière.

Une somme de 140 millions est spécialement affectée aux travaux des fortifications de Paris.

Telles sont les principales dispositions de la loi adoptée par la Chambre des députés dans sa séance du 1er février 1841.

Qui veut faire le bien des autres a déjà fait le sien.

Proverbe chinois.

Un homme qui ne se croit pas tombé du ciel, qui ne date pas le monde du jour de sa naissance, doit être curieux d'apprendre ce qui s'est passé dans tous les temps et dans tous les pays. Si son indifférence ne prend aucune part aux destinées de tant de grandes nations qui ont été les jouets de la fortune, du moins s'intéressera-t-il à l'histoire du pays qu'il habite, et verra-t-il avec plaisir les événements auxquels ses ancêtres ont participé. FRÉDÉRIC II.

LE PROCÈS DU COLLIER.

Le procès du *collier* eut, en 1785 et 1786, un retentissement des plus déplorables.

Bœhmer et Bassange, joailliers de la couronne, s'occupaient depuis plusieurs années de réunir un assortiment des plus beaux diamants en circulation dans le commerce, pour en composer un collier à plusieurs rangs, qu'ils se proposaient de faire acheter d'abord à madame Dubarry, ensuite à la reine Marie-Antoinette. Ils présentèrent cette superbe parure, estimée seize cent mille livres, au roi Louis XVI, qui en fut si satisfait, qu'il désira en voir la reine ornée, et fit porter l'écrin chez elle; mais la reine refusa un si magnifique cadeau, en disant qu'elle avait de beaux diamants,

qu'on n'en portait plus à la cour que quatre ou cinq fois par an, et que la construction d'un navire était une dépense bien préférable. Les joailliers, trompés dans leur espérance, s'occupèrent pendant quelque temps de faire vendre leur collier dans diverses cours de l'Europe, et n'en trouvèrent pas qui fût disposée à faire une aussi chère acquisition. Un an après leur première démarche, Bœhmer et Bassange firent encore proposer au roi d'acheter leur collier, partie en paiement à diverses échéances, et partie en rentes viagères. Le roi en parla à la reine, qui persista dans son premier refus, et les propositions des joailliers furent définitivement repoussées.

En 1785, le jour de l'Assomption, les personnages les plus éminents de la cour étaient réunis dans l'appartement du roi, à Versailles, pour entendre la messe. Parmi eux, on remarquait le cardinal de Rohan, revêtu de ses habits pontificaux. Couvert d'éminentes dignités, possédant par l'accumulation de ses bénéfices un revenu de huit cent mille livres, membre d'une famille ancienne et renommée, le prince Louis de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier, malgré cette haute position, n'était cependant pas en faveur. Envoyé comme ambassadeur à Vienne au mois de janvier 1772, et reçu avec assez de froideur par l'impératrice Marie-Thérèse, il avait cru effacer la fâcheuse impression de cet accueil, en éblouissant la cour d'Autriche par son luxe et ses prodigalités. Aussi indiscret dans ses propos que léger dans sa correspondance, il répandit à Vienne les insinuations les plus inconvenantes sur la Dauphine Marie-Antoinette, fille de l'impératrice d'Autriche; et dans ses dépêches pour la cour de France, il n'épargnait pas davantage Marie-Thérèse. Sa conduite pendant son ambassade fut d'ailleurs peu exemplaire. Il toléra l'abus fait par ses gens du privilége des franchises pour exercer la contrebande, contracta des dettes immenses et des emprunts ruineux. Rappelé en France à la demande de Marie-Thérèse, deux mois après la mort de Louis XV, le prince Louis de Rohan n'avait obtenu qu'une très courte audience du roi Louis XVI, et la reine n'avait pas même consenti à le recevoir. Sa disgrâce durait encore, quand le 15 août 1785 il attendait dans la grande galerie de Versailles les ordres du roi pour la messe. A midi, le roi le fait appeler dans son cabinet intérieur où se trouvait la reine. Le roi lui dit : « Vous avez acheté des diamants à Bœhmer » et Bassange ? — Oui, Sire, répond le cardinal. — Qu'en » avez-vous fait ? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la » reine. — Qui vous avait chargé de cette commission ? — » Une dame de condition, appelée madame la comtesse de » La Motte-Valois, qui m'a présenté une lettre de la reine; » et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de » cette commission. — Comment, monsieur, s'écrie Marie-» Antoinette, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas » adressé la parole depuis quatre ans, que je vous choisissais » pour cette négociation, et par l'entremise d'une pareille » femme ? — Je vois bien, répliqua le cardinal, que j'ai été » cruellement trompé. Je paierai le collier. L'envie que » j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux; je » n'ai vu nulle supercherie et j'en suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un portefeuille dans lequel était une prétendue lettre de la reine à madame de La Motte pour lui donner cette commission. Le roi la prit, et la montrant au cardinal lui dit : « Ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature. » Comment un prince de la maison de Rohan, un grand-» aumônier de France a-t-il pu croire que la reine signait » *Marie-Antoinette de France ?* Personne n'ignore que les » reines ne signent que leur nom. » A d'autres questions, le cardinal ne répond qu'en balbutiant, et au sortir de cet entretien, il est arrêté et conduit à la Bastille. Le parlement est saisi du procès, et l'instruction, qui dure plus de neuf mois, révèle la honte du cardinal et la sottise de ses espérances.

Une seule pensée préoccupait le prince de Rohan depuis son retour en France, celle de rentrer en grâce auprès de la reine, lorsqu'il fit la connaissance de la comtesse de Valois de La Motte. Cette femme, née le 22 juillet 1756 à Fontette en Champagne, sous le chaume et dans l'indigence, descendait de la maison royale de Valois par Henri de Saint Remi, fils de Henri II et de Nicole de Savigni. Elevée par la charité de la marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt de Paris, qui l'avait trouvée demandant l'aumône dans le village de Boulogne, mademoiselle de Valois épousa en 1780 le comte de La Motte, servant alors dans la gendarmerie de France, et placé après son mariage dans les gardes du comte d'Artois. Présentée en septembre 1781, par sa protectrice, au cardinal de Rohan, elle reçut d'abord de lui de légers secours, et ensuite le conseil de s'adresser directement à la reine, dont le prélat avouait avec un profond chagrin avoir encouru la disgrâce complète. Madame de La Motte songea dès lors à exploiter à son profit cette disposition d'esprit, ou plutôt cette espèce d'idée fixe du grand-aumônier. Elle réussit à lui persuader qu'elle avait par degrés obtenu la confiance la plus absolue de Marie-Antoinette, et qu'elle pouvait lui faire recouvrer ses bonnes grâces. C'est au milieu de cette préoccupation inconcevable que le cardinal écrivit à la reine plusieurs lettres que l'intrigante était censée remettre, et dont elle faisait faire les réponses par un faussaire, Rétaux de Villette, ancien gendarme, et camarade de son mari. Pour accroître encore la confiance de sa dupe dans son crédit imaginaire, madame de La Motte lui annonce que la reine ne pouvant encore lui donner, comme elle le désirait, des marques publiques de son estime, aurait avec lui un entretien, entre onze heures et minuit, dans les bosquets du parc de Versailles. Cette entrevue eut effectivement lieu le 2 août 1784 : la prétendue reine n'était autre qu'une nommée Leguay, dite *d'Oliva*, d'une belle taille et dont le profil ressemblait à la princesse qu'elle s'était chargée de représenter. La tête enveloppée dans une coiffe, d'Oliva adresse au cardinal, qui s'approche d'elle, ces paroles à voix basse : « Vous pouvez espérer que le passé sera oublié; je suis contente de vous. » Elle lui remet en même temps une rose et une boîte où était le portrait de la reine. Un bruit se fait entendre : « Voilà, ajoute d'Oliva, toujours à voix basse, Madame, et madame comtesse d'Artois; il faut s'éloigner. » Rohan se retire transporté de ces témoignages de bonté de sa souveraine. Depuis cette scène jouée avec autant d'impudence que de succès, l'aveuglement du cardinal n'a plus de bornes, et l'habileté de madame de La Motte sait promptement le mettre à profit. Elle demande et obtient de lui, vers la fin d'août, une première somme de 60 000 livres pour des infortunés auxquels elle sait, dit-elle, que la reine s'intéresse, et, en novembre, une deuxième somme de 100 000 livres pour la même destination. Mise en relation avec les joailliers Bœhmer et Bassange, elle conçoit et met à exécution un plan infernal pour s'approprier leur célèbre collier. Après l'avoir fait apporter chez elle, rue Saint-Claude, au Marais, elle leur annonce, le 21 janvier 1785, que la reine désire le collier, et qu'un grand seigneur sera chargé de traiter secrètement cette négociation pour Sa Majesté. En effet, le cardinal, dont cette femme a fasciné les yeux au point de lui persuader que la reine, soupirant après la possession du précieux joyau, consent à lui en avoir à lui seul l'obligation, en traite avec Bœhmer et Bassange au prix de 1 600 000 livres, les paiements devant se faire en deux ans, de six en six mois. Il remet à la dame de La Motte le marché revêtu de la signature des joailliers pour le faire passer sous les yeux de la reine : deux jours après, elle le lui rapporte. La marge portait des approbations à chaque article; au bas se trouvait la fausse signature : *Marie-Antoinette de France.*

Le collier est livré au cardinal le 1er février 1785, veille de la Purification; la comtesse lui avait à l'avance désigné ce jour d'une grande fête à Versailles pour l'époque où la reine

désirait avoir ce superbe ornement. Vers le soir, il se rend chez madame de La Motte, place Dauphine, à Versailles, suivi d'un valet de chambre qui portait la cassette. Il entre seul dans une chambre où est un cabinet vitré. L'habile comédienne le fait placer dans ce cabinet, au moment où, la porte s'ouvrant, une voix s'écrie : « De la part de la reine ! » Madame de La Motte s'avance avec respect, prend la cassette et la remet au prétendu envoyé : c'était Villette, le complice de ses faux et de son escroquerie. Le prince, témoin caché et muet, croit le reconnaître pour un homme que madame de La Motte lui avait précédemment désigné comme le valet de chambre de confiance de la reine à Trianon. Ainsi s'opère la remise du collier, et le vol est consommé.

Possesseurs du riche collier, les époux de La Motte s'empressent de le dépecer, d'en employer à leur usage, et d'en vendre les diverses parties, la femme, à Paris même, pour environ 200 000 livres; le mari, en Angleterre, pour plus de 400 000 livres. Le joaillier anglais Gray, auquel de La Motte a présenté tous ses diamants, a reconnu qu'ils étaient extraits du fameux collier dont le dessin exact (c'est celui que nous donnons) a été, pendant le procès, envoyé à Londres, et mis sous les yeux de Gray par le chargé d'affaires de France.

Le non-paiement du premier billet de 300 000 livres, échu le 31 juillet 1785, amène la découverte de cette audacieuse escroquerie. Informée par madame Campan, à laquelle Bœhmer vient, le 3 août, raconter la vente, de l'abus qu'on a fait de son nom dans cette déplorable affaire, la reine prend conseil du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, et ennemi implacable du cardinal de Rohan qui l'avait supplanté dans l'ambassade de Vienne. Le baron de Breteuil, animé uniquement du désir de perdre et de flétrir son ancien et heureux compétiteur, n'apprécie pas tout ce qu'une affaire aussi délicate exige de ménagements.

La dame de La Motte est arrêtée, le 18 août 1785, à Bar-sur-Aube; arrestation suivie peu de temps après de celles de Leguay d'Oliva à Bruxelles, et de Retaux de Villette à Genève. Le comte de La Motte était déjà passé en Angleterre, après avoir mis en sûreté le produit de la vente du collier. Au nombre des accusés figure le fameux comte de Cagliostro, charlatan qui prétendait avoir assisté avec Jésus-Christ aux noces de Cana en Galilée, et dont les jongleries avaient aussi trouvé une dupe facile dans la crédule confiance du cardinal.

Le 31 mai 1786, le parlement de Paris, la grand'chambre assemblée, par un arrêt solennel, « déclare les mots *Approuvé* et la signature *Marie-Antoinette de France* frauduleusement apposés en marge de l'écrit intitulé : « Propositions et » conditions du prix et du paiement du collier, » et faussement attribués à la reine; ordonne que lesdits mots et ladite signature seront biffés de cet écrit; condamne Marc-Antoine de La Motte, contumace, à être battu et fustigé nu de verges, flétri d'un fer chaud en forme des trois lettres GAL (galères) sur l'épaule droite, et conduit ès galères du roi, comme forçat à perpétuité; bannit Retaux de Villette à perpétuité du royaume; condamne Jeanne de Valois de Saint-Remi de Luz, femme de La Motte, à être, ayant la corde au col, battue et fustigée nue de verges, et flétrie d'un fer chaud en forme de la lettre V (vol) sur les deux épaules, par l'exécuteur de la haute justice, au-devant de la porte des prisons de la Conciergerie du Palais; ce fait, menée et conduite en la maison de force de l'hôpital-général de la Salpêtrière, pour y être détenue et renfermée à perpétuité : met hors de cour et de procès Marie-Nicole Leguay, dite d'Oliva ou Dessigny; décharge Alexandre de Cagliostro et Louis-René-Edouard de Rohan des plaintes et accusations contre eux intentées : ordonne que les mémoires imprimés pour Jeanne de Valois de La Motte seront supprimés comme contenant des faits faux, injurieux et calomnieux tant audit cardinal de Rohan qu'audit de Cagliostro; leur permet de faire imprimer et afficher le présent arrêt partout où bon leur semblera.



(Dessin exact du collier Bœhmer et Bassange. — Estampe tirée de la collection historique de M. Hennin.)

Quatre heures après sa sortie de la Bastille, Rohan reçut du roi l'ordre de lui remettre sa démission de grand-aumônier, sa décoration du Saint-Esprit, et de partir en exil pour son abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Madame de La Motte subit dans la prison même de la Conciergerie la peine qui lui était infligée, parce qu'on craignait que le désespoir et la fureur ne la portassent à proférer en public des calomnies atroces. Il fallut déchirer ses vêtements pour lui appliquer le fer chaud sur les épaules. Transférée à la Salpêtrière, elle tenta de s'étouffer avec la couverture de son lit. Au bout de quelques mois, elle parvint à s'évader déguisée en homme, et alla rejoindre son mari en Angleterre, où elle ne jouit pas long-temps du fruit de ses vols et de son infamie. Elle mourut à Londres le 23 août 1791, après avoir publié ses *Mémoires justificatifs* en deux volumes, qui ne sont qu'un infâme libelle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES FAMEUX VOYAGES DE PIETRO DELLA VALLE.



Portrait de la belle Maani Gioreida, femme de Pierre Della Valle, d'après l'estampe placée en tête des lettres de Della Valle.)

Vers la fin du seizième siècle, l'Asie était fort peu connue ; Chardin n'avait pas encore fait ses voyages, et les récits de Marco Polo et de Montevilla sur ce merveilleux pays alliaient bien des fables à quelques vérités. A cette époque, un noble romain, le seigneur Pietro della Valle, voulant, comme il le dit, se produire sur le *grand théâtre de l'univers*, résolut d'en *parcourir les principales parties*, et de commencer par visiter ce monde mystérieux de l'Orient. C'était un homme religieux, simple et naïf comme un Italien de ce temps-là. Ayant peu vu jusqu'alors et peu appris, si ce n'est dans les livres anciens, tout est pour lui un objet d'admiration et d'étonnement, et dans sa crédulité tout lui paraît digne de croyance. Ce caractère de naïveté et de bonne foi paraît dans toutes les lettres qu'il écrit sur son voyage, et c'est par là qu'elles sont restées intéressantes pour nous.

Parti de Malamocco sur un vaisseau vénitien, il aborda, après plusieurs jours de traversée, à l'île de Corfou. Il y va visiter les précieuses reliques de saint Spiridion, et, chemin faisant, on lui montre, devinez qui? un descendant du traître Judas.

A Zante, où il s'arrête ensuite, il voit une fontaine admirable qui vient de la terre ferme de la Morée, en traversant la mer, plus bas que les ondes salées. La preuve, c'est qu'une fois on a vu sortir de cette source une tasse à boire, faite d'une courge bordée et bigarrée d'argent.

Arrivé dans les champs où fut Troie, sur quelques débris qu'on lui montre, avec un peu d'imagination et de bonne volonté, il a bientôt construit la ville antique. Voilà le palais de Priam, voici la tour qui dominait la campagne ; ici étaient les portes Scées, là les tombeaux des Troyens ; ces deux ruisseaux qui coulent dans la vallée, c'est le Xanthe, c'est le Simoïs. Il quitte cette terre pleine de souvenirs pour se diriger vers Constantinople.

Les premiers jours de son arrivée se passent en courses dans la ville : les mosquées, le palais du grand-seigneur, attirent d'abord ses regards ; il visite Sainte-Sophie et la vaste arène de l'Hippodrome. Ce qu'il en voit lui semble déjà admirable ; ce qu'il en entend dire est plus merveilleux encore. On lui parle de deux citernes si grandes qu'on peut s'y promener en barque, au-dessus desquelles Sainte-Sophie et l'Hippodrome sont comme suspendus ; quelques rangs de piliers en soutiennent seuls les grandes constructions. C'est chose curieuse que la bonne foi avec laquelle il discute ce fait.

L'ambassadeur de France, Achille de Harlais, qui l'avait accueilli avec beaucoup d'amitié, lui facilite les moyens d'étudier les mœurs du pays. Ce qui frappe le plus notre voyageur dans les coutumes des Turcs, c'est l'usage continuel d'une certaine liqueur noirâtre composée avec la graine ou le fruit d'un arbre qui croît en Arabie. A Constantinople,

on appelle ce breuvage cahuz ou café; pour lui, il n'est pas éloigné de croire que c'est le népenthe dont parle Homère, le népenthe qui charmait les ennuis de la belle Hélène.

La faveur de M. de Harlais lui donne entrée au palais du grand-seigneur; il est admis à l'honneur de baiser les pieds de Sa Hautesse. A la manière dont il nous représente le sultan et son entourage, on croirait qu'il parle d'un roi européen. Il habille tous ces personnages à la française; pour lui, les visirs et les bassas sont des ministres; les plus riches d'entre les Turcs, des courtisans; les officiers, des pages avec livrées; les janissaires, des gendarmes; et pour plus d'analogie avec la cour du roi de France, la cour de Constantinople a aussi sa prison d'Etat, sa bastille sur les bords de la mer Noire. Avec de telles idées sur le grand-seigneur et ceux qui l'entourent, il ne comprend rien aux intrigues et aux révolutions du palais. A cette époque, le sultan fait étrangler son grand visir Nazuh, et élève à cette haute dignité Muhammed-Bassa, qui était fils d'un forgeron. Della Valle ne sait comment s'expliquer la soumission, la résignation de Nazuh, qui accepte la mort quand il pouvait se révolter et se défendre, et dans son orgueil de noble romain, il n'a point assez d'épithètes méprisantes pour le fils du forgeron devenu visir.

Comme il fait de la sublime Porte une cour européenne, il fait d'un couvent de dervis un cloître de capucins; à l'entendre, les dervis sont les capucins de la Turquie; il les a vus *prêcher* dans les mosquées, et édifier tout le peuple par leur sainteté; mais il ne les a pas en grande estime; il les soupçonne de mauvaises mœurs et d'hypocrisie.

Avant de partir de Constantinople, on le mène aux tombeaux des Turcs; parmi toutes les sépultures, il remarque celle d'Amurat et celle de ses cent fils. Priam n'en avait que cinquante.

On lui avait bien promis de l'introduire dans les appartements du grand-seigneur, où il verrait bien des choses que jamais chrétien n'avait vues: le sérail, le trésor, où sont entassés l'or et l'argent monnayés d'Espagne, et dans le lieu le plus reculé ce mulet extraordinaire qui a le poil rayé de trois couleurs, de blanc, de fauve et de noir. Mais les promesses qu'on lui avait faites ne se réalisent pas, et il part avec le regret de ne pas connaître tant de merveilles.

Muni d'un *passeport favorable* du grand-seigneur, il s'embarque pour l'Egypte sur un vaisseau turc; à l'île de Cos, où il relâche, on le mène aux ruines de deux maisons: l'une s'appelle *Puera*, l'autre *Pélé;* évidemment, dit-il, c'étaient autrefois la demeure d'Hippocrate et de Pélée.

Une fois arrivé en Egypte, il ne voyage plus que la Bible à la main, et dans chaque ville où il s'arrête, il recueille quelque pieuse légende. Au Mataré, près du Caire, il voit la maison où logeait la sainte Vierge, quand elle vint en Egypte; tout auprès, le ruisseau où elle lavait les langes de son fils, et ces hauts figuiers appelés *figuiers de Pharaon*, qui, à l'arrivée de Jésus dans les bras de sa mère, se courbèrent pour l'adorer. Au mont Sinaï, ce n'est de tous côtés que pierres miraculeuses: celle-ci, où reposa le corps de sainte Catherine, a gardé l'empreinte de ses membres sacrés; sur celle-là, le prophète Jérémie a gravé des caractères mystérieux jusqu'à présent inexpliqués; ce rocher est celui d'où s'échappèrent des torrents d'eau vive sous la verge de Moïse. Il visite en passant la vallée où les Juifs entrèrent dans la mer Rouge, et il arrive enfin en Judée. Il prend sa route pour Jérusalem par Gaza, où il visite les ruines du château que Samson renversa; par Rama, où est la maison de Joseph d'Arimathie, celle du bon larron, et la montagne où s'entendit la voix de Rachel qui pleurait. Nous ne suivrons pas notre voyageur dans ses pèlerinages à travers la ville sainte, à la maison de la Vierge, au temple, au jardin des Olives, au mont Calvaire, au Saint-Sépulcre, et dans tous les lieux où Jésus prêcha, où il vécut. Nous avons de nombreux récits de voyages à la Terre-Sainte, mais il en est peu d'aussi intéressants que celui de della Valle, parce qu'il y a là une foi vive et touchante, une candeur et une simplicité aimable.

Della Valle ne quitte point Jésusalem sans avoir entendu la messe et communié à l'église du Saint-Sépulcre et à l'église de Sainte-Catherine. Ces dévotions marquent dans sa vie une nouvelle époque. Jusqu'alors il avait voyagé moitié en pèlerin, moitié en chevalier errant: à sa foi, à sa piété, on a reconnu l'élève des moines de Rome. Si nous avions dit comme il fut bien venu des dames à Constantinople, comme il prit soin de faire le portrait des plus belles, comme il se montra le protecteur empressé et officieux de toutes les femmes mariées ou religieuses qui se trouvaient sur sa route en Egypte et en Judée, on aurait reconnu le courtisan des dames romaines élevé dans les traditions de la bonne galanterie. Mais voici que Dieu a touché son cœur et déraciné les folles passions de sa jeunesse; et sainte Catherine, la protectrice des mariages, lui inspire des pensées plus graves et plus sévères. Bref, il sent son cœur si heureusement changé et dans une assiette si tranquille, qu'il écrit à ses parents de lui trouver une femme à Rome.

Ces dispositions prises, il continue sa route vers Babylone. Près d'Alep, comme la caravane avait fait une halte, étant venu à causer avec un de ses compagnons de voyage qui avait déjà été dans la province de Babylone, par un reste de ses anciennes habitudes il met la conversation sur les dames de cette ville. Une seule personne fit presque tout le sujet de leur entretien. C'était la fille de l'un des plus grands seigneurs de Bagdad; elle était d'une beauté admirable, d'nn esprit sans pareil, d'une vertu non moins incomparable; en un mot, c'était une merveille. Della Valle ne se lassait point de ces discours; plus son ami lui faisait l'éloge de l'inconnue, plus il voulait l'entendre. Dès ce moment les ruines et les souvenirs historiques des lieux où il passe n'ont plus guère d'intérêt pour lui: à peine s'arrête-t-il à Babylone pour voir les restes de la tour de Babel; il va tout droit à Bagdad.

Prévenu de son arrivée, un des principaux seigneurs de cette ville, par un admirable dessein de la Providence, vint au-devant de lui, et le força d'entrer dans sa maison: c'était la maison de sa bien-aimée. Il la voit; on ne l'a point trompé; c'est bien la jeune fille *sans nuls défauts* qu'on lui a vantée. Dès lors il ne songe plus qu'à mener à bonne fin son roman. Il commence par se mettre dans les bonnes grâces de la mère; la mère une fois gagnée, le père ne fait pas beaucoup de résistance, et le mariage est bientôt conclu. Della Valle le célébra avec une grande magnificence, et il ne tint plus qu'à lui d'emmener à Rome son épouse babylonienne, la belle Maani Gioreida.

Là s'arrêtent les lettres de Pietro della Valle; sa relation est de celles qui méritent d'être conservées, parce qu'au milieu de contes superstitieux, on y trouve sur les peuples et les pays qu'il visite une foule de détails vrais et curieux. Le tout, d'ailleurs, vérités et fables, est raconté avec une bonne foi et une naïveté si touchante, qu'on éprouve un grand charme à cette lecture.

LE SCULPTEUR DE LA FORÊT-NOIRE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 74.)

§ 3.

L'étranger avait laissé son adresse à Herman, lorsqu'il s'était séparé de lui à Badenwiller, en lui recommandant de s'en servir s'il se décidait jamais à visiter Paris. Le jeune sculpteur se hâta donc, à peine arrivé, de se rendre rue Saint-Lazare, où demeurait M. de Riol.

Celui-ci poussa une exclamation d'étonnement à l'aspect de Cloffer.

— Vous ici, maister! s'écria-t-il; la montagne s'est-elle donc écroulée dans votre vallée? les charbonniers de la forêt ont-ils brûlé votre cabane? ou bien êtes-vous en fuite pour cause politique?

— Ma cabane est toujours à sa place, répondit Herman en souriant, et le duc n'a point de sujet plus fidèle que moi.

— Ainsi vous êtes à Paris... volontairement?

— Volontairement.

— Et qui donc a pu faire ce miracle?

— Vos paroles, monsieur.

Le Parisien regarda avec surprise le jeune Allemand, qui lui expliqua alors tout ce qui s'était passé.

— De sorte, reprit de Riol quand Herman eut achevé, de sorte, mon cher maister, que vous venez à Paris pour faire fortune?

— Je viens pour m'y faire connaître.

— C'est ce que je veux dire. Nous vous aiderons à cela.

— Je compte, en effet, sur vos conseils, sur votre protection.

— Et vous avez raison; mais avant tout je veux vous faire voir nos artistes célèbres.

— Volontiers.

— J'en aurai demain ici plusieurs. Venez dîner avec nous, et apportez quelque sculpture.

— Soit.

— A demain donc, mais tard; car nous dînons ici à l'heure où vous soupez dans votre Allemagne.

— A demain sept heures.

— C'est cela.

Ils se serrèrent la main et se séparèrent.

Herman employa une partie de la journée à chercher un logement et une pension. Il parcourut ensuite les jardins publics, admirant les statues et s'arrêtant en extase devant les monuments.

Le lendemain, il était à l'heure indiquée chez de Riol, qu'il trouva entouré d'une douzaine de jeunes gens auxquels on le présenta.

Il avait apporté son groupe d'enfants, qui excita l'admiration générale : un peintre trouva qu'il y avait dans cette œuvre du Benvenuto et du Goujon réunis; un sculpteur compara Herman au Dominiquin; et un journaliste qui se trouvait là vint lui serrer la main, en lui annonçant qu'il le proclamerait le lendemain, dans son feuilleton, le Canova de la Forêt-Noire.

On se mit ensuite à table, et la conversation roula presque uniquement sur la peinture et la sculpture. Herman fut singulièrement étonné de ce qu'il entendit répéter à cet égard. Tous les convives se plaignaient de la décadence de l'art et du mauvais goût public, qui les forçait à suivre une fausse voie. Si les anciens avaient été si grands, et s'ils étaient si petits, c'était, disaient-ils, à la différence des temps que l'on devait s'en prendre. Maintenant le génie était incompris, le talent impossible; et tous répétaient en chœur, d'un ton mélancolique, en vidant leurs longs verres où moussait le champagne : L'art se meurt! l'art est mort!

Quant aux causes de cette décadence, les uns accusaient la civilisation, d'autres le gouvernement constitutionnel, quelques uns les journaux.

— Il n'y a qu'eux-mêmes qu'ils n'accuseront point, dit le feuilletoniste à demi-voix en se penchant vers Herman; ils ne songent pas que le goût public se forme, après tout, sur ce qu'on lui donne, et que s'il est devenu mauvais ils doivent s'en prendre à eux seuls, puisque c'était à eux de l'éclairer et de le conduire. Vous croyez peut-être que tous ces beaux parleurs sont de fervents adorateurs de l'art; mais pas un d'eux ne voudrait être un Corrége à la condition de travailler et de mourir comme ce grand peintre. Ce qui tue l'art, c'est qu'on ne vit plus pour lui et avec lui; c'est que tous tant que nous sommes nous avons plus de vanité ou d'ambition que d'enthousiasme, et que nous ne cherchons point le beau mais l'utile.

Après le dîner on rentra au salon, où le groupe d'Herman fut de nouveau examiné et loué; mais tous regrettèrent que le jeune sculpteur n'eût point choisi un sujet différent. Les enfants n'étaient plus à la mode; il y avait eu, dans ce genre, deux ou trois succès qui défendaient de traiter de pareils sujets. Toute la faveur, pour le moment, était aux sujets moyen âge, et l'on conseilla à Herman de sculpter quelque scène empruntée aux vieilles ballades de son pays.

— Cela vous surprend, reprit le journaliste avec un sourire.

— En effet, dit Cloffer, j'avais cru jusqu'à présent que ce qui donnait de la valeur à l'œuvre, c'était sa perfection.

— C'est une idée de la Forêt-Noire, mon cher maister; ici nous sommes plus avancés. Ce qui donne la valeur à l'œuvre, ce n'est point son mérite, mais son oportunité. Il y a dix ans qu'un artiste a fait sa réputation en peignant un petit chapeau sur un rocher en forme de fromage : le tableau était ridicule, mais répondait aux préoccupations du jour, et nous n'en demandons point davantage.

— Ainsi ce n'est point son art qu'il faut étudier, c'est le caprice du public.

— Comme vous dites, maister. Les peintres, les sculpteurs, les écrivains, ne sont que des marchands de nouveautés : si leur mode prend leur fortune est faite, sinon ils en essaient une nouvelle.

— Ah! ce n'était point là ce que j'avais compris, murmura Herman.

Et il retourna à son hôtel découragé.

Cependant M. de Riol fut fidèle à sa promesse : il présenta le jeune Allemand partout; il le mit en relation avec les collecteurs et les marchands, qui lui firent de nombreuses commandes. Herman n'avait jamais été si riche; mais cette richesse, il la paya de sa liberté. On lui indiqua les sujets qu'il devait traiter, en lui imposant un programme.

Ce fut pour lui une sorte de torture aussi douloureuse que nouvelle. Jusqu'alors il avait suivi tous les mouvements de sa fantaisie, traduisant avec le ciseau ses impressions du moment, produisant, sans s'en apercevoir, comme il pensait, comme il voyait, et ne cherchant dans son œuvre que la joie d'exprimer complétement ce qu'il avait en lui. Pareil à l'oiseau libre, il s'était accoutumé à voler dans tout le ciel, et voilà que maintenant on ne lui laissait plus qu'un cercle fixe et étroit! Plus d'essai capricieux, plus d'imprévu, plus d'abandon, et partant plus de joie. A l'inspiration succédait *la tâche*, et pour la première fois il apprenait que le dégoût pouvait se trouver dans le travail.

§ 4.

Un matin que Cloffer était occupé à achever une statuette qui lui avait été demandée, le journaliste qu'il avait rencontré chez de Riol un mois auparavant entra dans sa chambre.

Charles Duvert (tel était le nom du jeune écrivain) lui apportait la Revue dans laquelle venait de paraître l'article qu'il lui avait promis.

— Je ne sais si vous en serez content, dit-il, mais il a fait sensation.

— Je suis pressé de savoir ce que vous aurez trouvé à dire d'un pauvre découpeur de sapin comme moi, répliqua Herman en ouvrant le journal.

— J'espère vous avoir *bien posé*, observa Duvert.

— Je ne puis comprendre par quel moyen.

— Lisez.

Cloffer s'approcha de la fenêtre, et se mit à parcourir

l'article. C'était une étude fantastique, dans laquelle, sous prétexte d'analyser le talent de l'artiste inconnu, on faisait de sa vie un roman plein de circonstances merveilleuses, et aussi nouvelles pour Herman lui-même que pour le public. Charles Duvert s'aperçut de l'étonnement du jeune Allemand.

— J'en étais sûr! s'écria-t-il en riant; voilà une biographie, maister, à laquelle vous ne vous attendiez point. J'ai fait de vous un héros à la manière d'Hoffmann.

— En effet, dit Herman blessé, et je ne puis deviner la cause...

— La cause, mon grand homme, c'est la sottise du public, qui n'aime que les contes de fées. Un artiste dont la vie ressemblerait à celle de tout le monde ne piquerait point la curiosité; il faut que l'on puisse raconter son histoire. Si j'étais à recommencer mes débuts, voyez-vous, je m'annoncerais comme un Gaspard Hauser ou comme un sauvage de l'Orénoque, plutôt que de me donner pour le fils de mon père. Rappelez-vous le succès de Paganini; eh bien, de cette foule qui se pressait à sa suite, un tiers à peine accourait pour l'entendre; le reste venait voir l'homme dont les bizarres aventures avaient rempli les feuilletons, et dont le génie était, disait-on, le résultat d'un pacte avec Satan.

— Ainsi, reprit Herman étonné, le mensonge est la première condition de la gloire?

— Non, mais de la célébrité, maister. La gloire est une chercheuse qui n'a point besoin de tout ce bruit, et qui va prendre le grand homme dans son coin obscur ou même dans sa tombe. Elle eût passé quelque jour par votre Forêt-Noire, demain peut-être, peut-être dans cent ans, et elle eût inscrit votre nom sur ses grandes tables; mais ici il s'agit seulement de succès et de fortune. Nous faisons de l'art comme on fait des affaires, et la première condition pour tout marchand est d'avoir une enseigne qui puisse attirer l'acheteur. Vous verrez sous peu l'effet de mon article.

Dans ce moment le portier de l'hôtel entra, en annonçant que M. Lorieux demandait à voir le jeune sculpteur.

— Lorieux! répéta Duvert; qu'est-ce que je disais? Il a lu le journal, et vient vous faire quelque commande.

— Vous pensez?

— J'en suis sûr. Mais tenez-vous bien, maister : plus il paiera cher, plus il croira à votre talent.

Le marchand fut introduit. Il venait, en effet, *proposer une affaire* à Herman; mais la vue de la chambre dans laquelle le jeune sculpteur travaillait et de son ameublement modeste sembla le frapper. Il regarda assez froidement des figurines que celui-ci lui présenta. Duvert s'en aperçut.

— Je suis fâché que vous montriez tout cela ici, maister, dit-il à Herman; le jour est mauvais, et l'on ne peut juger de la finesse du travail. Si monsieur veut passer à votre atelier...

— Ah! le maister a un atelier, observa le marchand.

— On le lui prépare; aussi le trouvez-vous campé dans un chenil. Mais il aura, sous peu de jours, le plus beau logement d'artiste qui soit à Paris; une véritable galerie italienne, donnant sur un jardin; trois mille francs de loyer! Mais nos artistes vivent aujourd'hui comme de grands seigneurs.

— Et c'est nous qui sommes leurs banquiers, observa le marchand avec un gros rire.

— Dites leurs prêteurs, monsieur, leurs intendants... En vous passant par les mains, leurs œuvres vous enrichissent. Mais pardon... vous savez qu'on nous attend, maister; terminez vite avec monsieur, je vous prie.

Tout cela avait été dit d'un ton si leste et si assuré, que Cloffer en était demeuré comme étourdi. Le marchand dont ces confidences avaient complétement changé les manières, s'empressa de faire à Herman des propositions que celui-ci accepta, et se retira avec de grandes démonstrations de politesse.

A peine eut-il disparu que Duvert se laissa tomber sur une chaise en éclatant de rire.

— Pour Dieu! que signifie cette plaisanterie, et que venez-vous de lui dire? demanda Cloffer.

— Ce n'est point une plaisanterie, répondit le journaliste, car si vous n'avez point encore l'atelier dont je lui ai parlé, il faut que vous l'ayez.

— Comment?

— N'avez-vous donc point vu l'impression que votre chambre d'hôtel garni a produite sur cet honnête traficant? En vous voyant si mal logé, il a été au moment de ne vous point faire de proposition.

— Mais qu'importe mon logement, puisqu'il voyait les œuvres!

— Mon dieu! maister, vous êtes aussi par trop Allemand. Ne comprenez-vous donc point que pour juger l'œuvre il faut plus de science et de goût que n'en a cet homme? Qu'importe d'ailleurs à M. Lorieux le mérite? ce qu'il veut, c'est un sculpteur en vogue, dont il puisse bien vendre les productions; et l'opulence de l'artiste est la meilleure preuve de son succès. Vous oubliez toujours, Herman, que vous n'êtes plus dans la Forêt-Noire, travaillant selon votre fantaisie, mais à Paris, où vous travaillez pour le goût des autres.

— Hélas! vous avez raison, dit Cloffer en soupirant.

— C'est un apprentissage à faire, reprit Duvert. Vous ne pouvez non plus continuer à vivre dans la solitude; il faut que l'on vous voie dans le monde : une soirée dans certains salons servira plus à votre réputation qu'un chef-d'œuvre.

— Ainsi, dit Herman, ce n'est pas assez d'avoir perdu la liberté de mes inspirations, il faut encore renoncer à la liberté de vivre selon mes goûts.

— Il faut réussir, reprit Duvert, tout est là. Désormais vous ne devez avoir qu'une pensée et qu'un but : faire parler de vous.

La fin à une autre livraison.

C'est être faible et timide que d'être inaccessible et fier.

MASSILLON.

LE DIMANCHE MATIN.

Le Samedi a dit au Dimanche : Voilà que je les ai tous couchés. Ils étaient joliment fatigués de leur journée; et moi aussi je ne puis plus me tenir sur mes jambes.

Ainsi dit-il; la cloche sonne minuit, il tombe dans l'obscurité. Le Dimanche dit : C'est mon tour maintenant. Tout doucement il ouvre sa porte; il bégaie à moitié endormi derrière les étoiles, et ne peut pas se lever.

Enfin, il se frotte les yeux, s'en va à la porte du soleil, qui dort dans sa chambrette. Le Dimanche frappe aux volets, et lui crie : Il est temps! L'autre répond : Je viens.

Le Dimanche s'en va sur la pointe des pieds, et monte sur les montagnes; il sourit; tout dort encore, personne ne l'entend. Il descend doucement dans le village et dit au coq : Ne me trahis pas.

Quand enfin on se réveille après une bonne nuit, il est là au soleil; il regarde à travers les carreaux; ses yeux sont doux et gais, son chapeau est orné de fleurs.

Il est bon enfant; il ne se fâche pas quand on désire encore un peu dormir, et qu'on se fait accroire qu'il est encore nuit, quoique le soleil sourie au ciel. C'est juste pour cela qu'il vient doucement, et qu'il nous regarde avec bonté.

Comme la poussière d'argent de la rosée brille sur les herbes et les feuilles! Comme le vent du mois de mai est doux! comme il sent l'aubépine! Les abeilles sont aler-

tes; elles font leurs provisions; elles ne savent pas que c'est dimanche.

Tiens, regarde dans le jardin; vois comme le cerisier est beau avec sa robe blanche. Là des giroflées, des tulipes, des marguerites, des hyacinthes doubles, blanches et roses; on dirait qu'on regarde dans le paradis.

Tout est tranquille! On se sent à l'aise et content. On n'entend pas dans le village les : Hu! hu! hé! hé! mais: Bonjour... Grand merci... Quelle belle journée! Voilà tout ce qui s'entend.

Les petits oiseaux disent : Ventrebleu! le voilà le soleil. Ses rayons percent les fleurs et les feuilles, le buisson et le nid, et le chardonneret marche comme un roi avec son bel habit des dimanches.

Ecoute; on sonne à l'église; le curé est déjà prêt. Va vite me cueillir une renoncule; n'ôte pas la poussière de dessus, tu entends, Cunégonde. Mets ta belle robe, et fais-toi aussi un bouquet.

Ballades et chants populaires de l'Allemagne.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Suite. — Voy. la Table de 1840.)

Dessus (Vent). Le vent dessus est celui qui, se dirigeant contre l'avant du vaisseau, frappe sur la face antérieure de ses voiles, et le force ainsi à reculer. C'est ce que l'on nomme être masqué ou coiffé. — Etre vent dessus, vent dedans, c'est avoir ses voiles disposées de telle sorte que le vent donne à à la fois sur le devant des unes et sur le derrière des autres; cette seconde action neutralise l'effet du vent dessus, et fait que le navire reste en place.



(Brigantin prêt à couler bas, faisant des signaux de détresse.)

Détresse (Signal de). Un bâtiment fait connaître sa fâcheuse position et demande du secours en mettant son pavillon en *berne* (V. ce mot, 1840, p. 226), qu'il appuie de coups de canon tirés à intervalle, s'il a de l'artillerie. Ce signal de détresse est commun à toutes les nations. Le brigantin que nous avons représenté est prêt à couler bas. L'équipage, épuisé de fatigues, reconnaissant l'impossibilité d'aveugler les voies d'eau, et voyant que, malgré tous ses efforts, l'eau gagne, vient de cesser un travail pénible et inutile. Privé de ses embarcations, il prépare un radeau pour attendre l'arrivée des secours qu'il espère obtenir de quelque navire en vue, en faisant des signaux de détresse.

Déventer une voile, c'est la soustraire à l'action du vent, la brasser de manière que le vent, au lieu de la frapper en plein, la prenne de côté en glissant sur ses faces; opération connue par l'expression de brasser en ralingue. — Un bâtiment est déventé lorsqu'un autre bâtiment ou une terre l'abrite du vent.

Déverguer ou Désenverguer. Retirer une voile en démarrant les rabans d'envergure qui la tenaient à sa vergue.

Dévirer, faire tourner le cabestan dans le sens contraire à celui qu'il avait en virant, afin de laisser libre le cordage que le virage avait roidi. — Lorsqu'une manœuvre au cordage n'a point de jeu dans la poulie par l'effet d'une boucle produite par l'humidité, et que l'on imprime un mouvement d'action à cette manœuvre pour en diminuer la torsion, cela s'appelle dévirer. — Ce mot s'applique encore à l'action de tourner d'une manière opposée un aviron fixé sur le bord d'une embarcation.

Diane. Le tambour bat la diane dès le point du jour à bord des grands bâtiments de guerre ou dans un port militaire, pour indiquer que le service de nuit a cessé. Ce signal est accompagné d'un coup de canon appelé *canon de diane.*

Dimanche ou Palan de dimanche; le plus petit de ces assemblages de cordes et poulies appelés palans. Fixé sur les haubans du mât de misaine, il sert à roider la bouline du grand hunier ou à soulever de petites ancres qui doivent être rangées le long du bord. — Dimanche se dit aussi d'une place laissée vide par les barbouilleurs du bâtiment et qui reste à peinturer.

Diminuer de voiles. A l'approche d'un grain, près

d'une terre, à l'entrée de la nuit, dans toutes les circonstances enfin où il devient nécessaire de ralentir le sillage, on diminue de voiles, c'est-à-dire que l'on dérobe à la force du vent une partie des voiles déployées en les carguant et en serrant les plus légères.

Dinga, bateau non ponté naviguant sur la côte de Malabar : la quille est courbée assez fortement; l'avant est aigu et l'arrière élevé. Une voile à antenne d'une grande dimension est portée par un seul mât incliné sur l'avant.

Dinguy, petite embarcation du Gange. A Calcutta et à Chandernagor les passagers et les promeneurs trouvent dans son usage des moyens de communication et d'agrément. Une tente placée sur le tillac de derrière et d'une forme demi-circulaire, garantit les voyageurs de l'ardeur du soleil. Le dinguy est conduit à la rame par quatre Indiens.

Division. Une division est formée au moins de trois bâtiments de guerre, et est commandée par un contre-amiral, ou, à son défaut, par le plus ancien en grade parmi les capitaines des vaisseaux qui la composent. — Dans les cinq grands ports militaires, Toulon, Brest, etc., se trouvent rassemblés des marins organisés à l'instar des troupes de ligne. Soumis à une instruction spéciale, ils sont tenus prêts à être embarqués lorsque le besoin l'exige. Chacune de ces réunions s'appelle division. L'officier supérieur qui en a le commandement prend le titre de commandant de la division.

Dogre, bâtiment ponté, ayant un grand mât au milieu, gréé de deux voiles carrées; un autre mât plus petit à l'arrière, où sont installées une voile carrée et une brigantine, et un beaupré portant trois focs. Le dogre qui sert dans les mers du Nord à la pêche du hareng et du maquereau, a dans le fond de sa cale un réservoir pour conserver le poisson.

Dôme, bâti en planches, encadré de trois côtés et formant un abri à l'ouverture placée sur le gaillard d'arrière d'un vaisseau pour descendre dans la galerie ou dans la chambre des officiers. Les dômes, dont la masse volumineuse était encombrante et d'un effet disgracieux, sont remplacés, sur les grands bâtiments, par une espèce de berceau élégant, composé de montants et de cintres en cuivre. Ils sont recouverts d'une toile peinte seulement pendant la nuit et les jours pluvieux. (Voyez *Capot*, 1840, p. 526.)

Dormant, cordage très court et à demeure auquel sont suspendus les palans et poulies. — Point où ce cordage est fixé.— Partie de la manœuvre qui soutient l'effort du poids soulevé, opposée à la partie mobile circulant dans le réa. — *Faire dormant*, se dit d'une manœuvre dont on amarre un des bouts à l'endroit voulu. — Les *dormants* ou manœuvres dormantes sont en général tous les cordages établis à poste fixe, sans jamais être déplacés, tels que les haubans, galhaubans, étais, sous-barbe, etc.

Doublage, feuilles de métal appliquées sur la carène d'un bâtiment pour la garantir de la piqûre des vers ou des dégâts que peuvent y occasionner, en s'y fixant, les coquillages et les plantes marines. On a tour à tour essayé des doublages de bois, de fer-blanc, de plomb, de zinc, de galgale ou d'autres mastics; mais le plus durable et le plus pratiqué est celui qui est fait avec le cuivre rouge. — On donne encore le nom de doublage à des bandes de toile cousues le long des ralingues des principales voiles, afin d'en augmenter la solidité.

Double (Manœuvre en), c'est-à-dire qui se bifurque dans le passage d'une poulie.

Drague, sorte de filet de grande dimension, garni derrière et sur le dos d'une large lame de fer qui racle le fond de la mer. Il est employé à pêcher des poissons plats et des coquillages, ou à retirer des objets tombés à l'eau.— Bourrelets en bois, cloués de chaque côté sur un bordage inférieur d'une embarcation destinée à échouer. — Forte pièce de bois appliquée en long sous la carène d'un bâtiment nouvellement construit; elle sert à garantir les flancs de ce bâtiment lorsqu'on le lance sur dragues ou à coittes mortes.

Dragueur, bateau dragueur, bateau d'une construction particulière qui porte une machine propre à tirer le sable du fond des rivières, des canaux, etc.

Draille. Les voiles d'étais, suivant leur composition, sont tantôt hissées le long des étais mêmes ou enverguées sur des corues, et tantôt soutenues sur un de leurs côtés, au moyen de bagues enchâssées dans un cordage fixé à certaine élévation de la mâture, et tendu horizontalement dans la direction des étais. Ce cordage s'appelle draille. Il y a d'autres drailles placées dans une position verticale pour faire fonctionner des voiles carrées. Celles-là doivent plus justement être nommées *mâts de corde.*

Dresser. Lorsqu'un navire, par l'effet d'un mauvais arrimage, d'un chargement inégal ou de toute autre cause, penche d'un côté, a une inclinaison qui l'éloigne de sa position naturelle, on dit dresser le navire, pour exprimer l'action par laquelle on fait cesser cette inclinaison en opérant un déplacement de poids, ou en obviant par tout autre moyen à cette position irrégulière. — Dresser les vergues, c'est les mettre dans une position horizontale relativement à leurs mâts. — Dresser la barre, c'est ramener la barre du gouvernail au plan parallèle à la quille.

Drisse, manœuvre ou cordage servant à élever les vergues, les voiles, les pavillons et les flammes. Simples, doubles ou triples, suivant qu'elles se combinent avec les poulies simples ou avec celles à deux et trois réas, les drisses sont communes à bord d'un navire, et chacune d'elles prend le nom de la voile à laquelle elle est fixée.

Drome, assemblage des différentes pièces de mâture embarquées pour servir de rechange, et débarquées quand on désarme; et, dans ce dernier cas, liées ensemble en forme de radeau. On place en mer à une petite distance une drome de mâts au-devant d'un vaisseau lancé de son chantier, pour amortir l'impulsion qui lui est imprimée. On désigne par *drome des embarcations* une masse de chaloupes et canots agglomérés dans une partie du port. — Une *drome de futailles*, c'est un amas de futailles.

Drosser. On dit qu'un bâtiment est drossé lorsqu'il est poussé par la violence irrésistible d'un courant, des vagues ou du vent au-delà de la direction à suivre. Cet accident est souvent la cause d'erreurs dans l'appréciation de la longueur de la route ou de la position du bâtiment, par rapport aux terres.

Dunette, sorte de plancher qui recouvre le logement du capitaine et des principaux officiers, et qui prend depuis le mât d'artimon jusqu'au couronnement du bâtiment.

Respect au fardeau. — Des esclaves chargés de lourdes caisses croisaient notre route; madame Balcombe leur ayant ordonné rudement de s'éloigner, l'empereur s'y opposa en disant : « Respect au fardeau, madame. »

Mémorial de Sainte-Hélène.

LETTRE DE MADAME DE SAINT-ANDRÉ

AU PRINCE DE CONDÉ.

Louis I de Bourbon, prince de Condé, né en 1530, se distingua d'abord dans la carrière des armes; mais après la mort du roi Henri II, arrivée le 10 juillet 1559, des mécontentements le jetèrent dans le parti des réformés, et on l'accusa d'être le moteur de la conspiration d'Amboise, qui eut lieu en 1560. Il fut arrêté et emprisonné à Orléans où était la cour. Catherine de Médicis et les Guise étaient furieux contre lui. On instruisit son procès.

C'est dans le cours de ce procès que madame de Saint-

André, qui prenait au prince un grand intérêt, mais qui ne pouvait pénétrer dans sa prison, lui fit parvenir la lettre amphibologique suivante, où elle l'engage à persister dans ses dénégations au sujet de la conspiration d'Amboise. Cette lettre est symétriquement ainsi conçue :

> Croyez-moi, prince, préparez-vous à
> la mort : aussi bien vous sied-il mal de
> vous défendre. Qui veut vous perdre est
> ami de l'Etat. On ne peut rien voir de
> plus coupable que vous. Ceux qui,
> par un véritable zèle pour le roi,
> vous ont rendu si criminel, étoient
> honnêtes gens et incapables d'être
> subornés. Je prends trop d'intérêt à
> tous les maux que vous avez faits en
> votre vie, pour vouloir vous taire
> que l'arrest de votre mort n'est plus
> un si grand secret. Les scélérats,
> car c'est ainsi que vous nommez ceux
> qui ont osé vous accuser, méritoient
> aussi justement récompense, que vous
> la mort qu'on vous prépare ; votre seul
> entêtement vous persuade que votre seul
> mérite vous a fait des ennemis,
> et que ce ne sont pas vos crimes
> qui causent votre disgrâce. Niez,
> avec votre effronterie accoutumée,
> que vous ayez eu aucune part à
> tous les criminels projets de
> la conjuration d'Amboise. Il n'est pas,
> comme vous vous l'êtes imaginé, im-
> possible de vous en convaincre ; à
> tout hasard, recommandez-vous à
> Dieu.

Pour avoir le vrai sens de cette lettre, il faut en lire seulement les première, troisième, cinquième, septième lignes, etc., jusqu'à la fin ; et alors on y trouvera le sens suivant, diamétralement opposé à celui que présente la lettre lue entièrement de suite :

> Croyez-moi, prince, préparez-vous à
> vous défendre ; qui veut vous perdre est
> plus coupable que vous. Ceux qui
> vous ont rendu si criminel étoient
> subornés. Je prends trop d'intérêt à
> votre vie pour vouloir vous taire
> un si grand secret. Les scélérats
> qui ont osé vous accuser meritoient
> la mort qu'on vous prépare ; votre seul
> mérite vous a fait des ennemis,
> qui causent votre disgrâce. Niez
> que vous ayez eu aucune part à
> la conjuration d'Amboise ; il n'est pas
> possible de vous en convaincre ; a-
> dieu.

Le procès continua, et, en fin de cause, le prince fut condamné à perdre la tête ; mais la sentence n'était pas encore signée lorsque la mort de François II, arrivée dans ce moment (le 5 décembre 1560), changea la disposition des esprits. On sollicita la grâce du condamné, et Charles IX, arrivant au trône, l'accorda. Il était temps ; car on prétend que « la reine-mère et les Guise, sûrs de la condamnation, » avaient mandé à Orléans jusqu'à quarante bourreaux, les » plus experts du royaume, pour l'exécution du prince, qui » ne fut sauvé que par la mort du roi et le courage de » L'Hospital. » Cette anecdote est rapportée dans une note, p. 385, de *l'Indicateur orléanais*, ou Histoire d'Orléans, par Vergnaud-Romagnési, 1830, in-12. Mais nous avouons que Mézerai, Daniel, Velly, Anquetil, et plusieurs autres historiens que nous avons consultés, ne mentionnent point ce fait, peut-être imaginé par les ennemis de la reine-mère.

Le Livre des singularités.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1841.

(Fin. — Voy. p. 22).

1141. Mathilde, petite-fille de Guillaume-le-Conquérant, est proclamée reine d'Angleterre ; presque aussitôt, elle est chassée par les bourgeois de Londres. Henri II, fils de Mathilde et de Geoffroy, comte d'Anjou, surnommé Plantagenet, fondera en Angleterre la dynastie Angevine, ou des Plantagenet.

1241. Origine de la Hanse ou Ligue hanséatique. Les villes de Hambourg et de Lubeck forment entre elles une association pour assurer la liberté de leurs communications, et se défendre mutuellement contre les pirates de la Baltique et les brigands que produisait l'anarchie féodale. Ainsi naquit cette ligue fameuse dont, plus tard, firent partie les principales villes commerçantes de l'Europe ; elle devint si puissante que les plus grands rois sollicitaient son alliance et redoutaient son inimitié. La ligue hanséatique adopta une législation commerciale commune à tous ses membres ; et elle exerça sur les développements du commerce et des arts, surtout dans le Nord, une influence trop peu remarquée de la plupart des historiens. La plus brillante époque de cette institution fut la fin du quatorzième siècle, et le commencement du quinzième ; vers le milieu du dix-septième siècle elle était en pleine décadence.

1341. Guerre pour la succession du duché de Bretagne. Jean III, dit le Bon, meurt sans enfants. Est-ce Jean, comte de Montfort, son plus jeune frère, qui doit lui succéder ; ou bien Jeanne, dite la Boiteuse, épouse de Charles de Blois, et fille de Guy, comte de Penthièvre, autre frère du duc Jean ? Jeanne peut-elle recueillir la succession de Bretagne, commme représentant son père ? Le parlement de Paris, appelé à décider cette question, admet le droit de représentation féminine. Le comte de Montfort, ne se soumettant point à sa décision, est attaqué et fait prisonnier. Mais Jeanne de Flandres, sa femme, soutient sa cause en véritable héroïne ; parcourant la Bretagne avec son jeune fils, elle s'écrie : « Ah ! seigneurs, ne vous ébahissez mie de monseigneur que nous avons perdu : ce n'était qu'un homme ! Voyez-ci mon petit enfant qui sera, si à Dieu plaît, son restorier. (Froissart). »

— Triomphe de Pétrarque. (Voy. 1836, p. 193, 234).

1441. Charles VII, qui mérite maintenant par lui-même le surnom de Victorieux, déloge les Anglais de Creil, leur enlève Pontoise à la suite d'un assaut, et, courant au Midi, se rend maître d'un grand nombre de villes en Guienne et en Gascogne.

— Le duc Charles d'Orléans, père de Louis XII, et qui était prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt (1415), vient d'être racheté moyennant une rançon de 120 000 écus d'or ; il arrive à Paris. Notre volume de 1836, p. 238, contient une notice sur ce prince qui occupe un rang distingué parmi nos vieux poëtes.

1541. Désastreuse expédition de Charles-Quint contre Alger. A peine l'empereur a-t-il pris terre, qu'il s'élève une tempête furieuse. La plus grande partie de la flotte est engloutie ; et l'armée enfoncée dans la boue, sans vivres, sans munitions, assaillie par les Maures, se rembarque en désordre et échappe comme par miracle à une destruction complète. A notre patrie était réservée la gloire de délivrer l'Europe de la piraterie africaine.

— Le marquis du Guast, gouverneur du Milanais pour Charles-Quint, voulant se saisir des papiers de Rincon et de Frégose, ambassadeurs du roi de France auprès de la Porte ottomane et de la république de Venise, les fait assassiner. François I se prépare à la guerre pour venger cet

odieux attentat, commis en temps de trève, et sur des personnes dont le caractère fut toujours sacré, même chez les barbares.

— Les partisans du jeune Almagro assassinent Pizarre dans son palais.

— Le jour de Noël, Michel-Ange, après huit années de travail, expose aux regards du public le *Jugement dernier*. « Ce chef-d'œuvre, dit Vasari, me plongea dans la stupeur. »

1641. Le comte de Strafford est décapité. Charles I avait ratifié le bill de condamnation; « il n'apaisa pas les esprits en laissant verser le sang de son ministre, dit M. de Chateaubriand: une lâcheté n'a jamais sauvé personne. L'infortuné Stuart ne cessa de se reprocher sa faiblesse; condamné à son tour (en 1649), il déclara que sa mort était un juste talion de celle de Strafford. »

— Sully meurt à quatre-vingt-un ans.

Le comte de Soissons, à la tête d'une armée de mécontents et d'étrangers, gagne la bataille de La Marfée sur les troupes du cardinal de Richelieu (voy. 1836, p. 267).

— Mort de Van-Dyck et du Dominiquin. (Voy. sur le Dominiquin, 1835, p. 281).

1741. La tzarine Elisabeth, petite-fille de Pierre-le-Grand, déclare, en montant sur le trône, qu'elle ne fera mourir personne pendant son règne.

— Le platine est découvert par Wood, essayeur à la Jamaïque. (Voy. sur le platine, 1836, p. 155.)

— La guerre de la succession d'Autriche vient de commencer. Frédéric II livre et gagne sa première bataille à Molwitz, en Silésie. La France se range, avec la Prusse, l'Espagne, la Pologne, etc., du côté de l'électeur de Bavière, tandis que Marie-Thérèse est soutenue par l'Angleterre et les Provinces-Unies. Marie-Thérèse est à deux doigts de sa perte; elle quitte Vienne menacé d'un siége par les Français, court en Hongrie, et renouvelle à Presbourg le beau spectacle donné en 1341 par la comtesse de Montfort: tenant son fils dans ses bras, elle fait appel au courage des Hongrois qui jusqu'alors avaient montré peu de dévouement pour la maison d'Autriche; attendris et animés, ils s'écrient en tirant leurs sabres: « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! »

Suivant M. Michelet, ce fut dans cette guerre, il y a juste un siècle, que commença ce système de subsides par lequel l'aristocratie anglaise achète la direction de la politique continentale, et soudoie les nations en guerre avec nous.

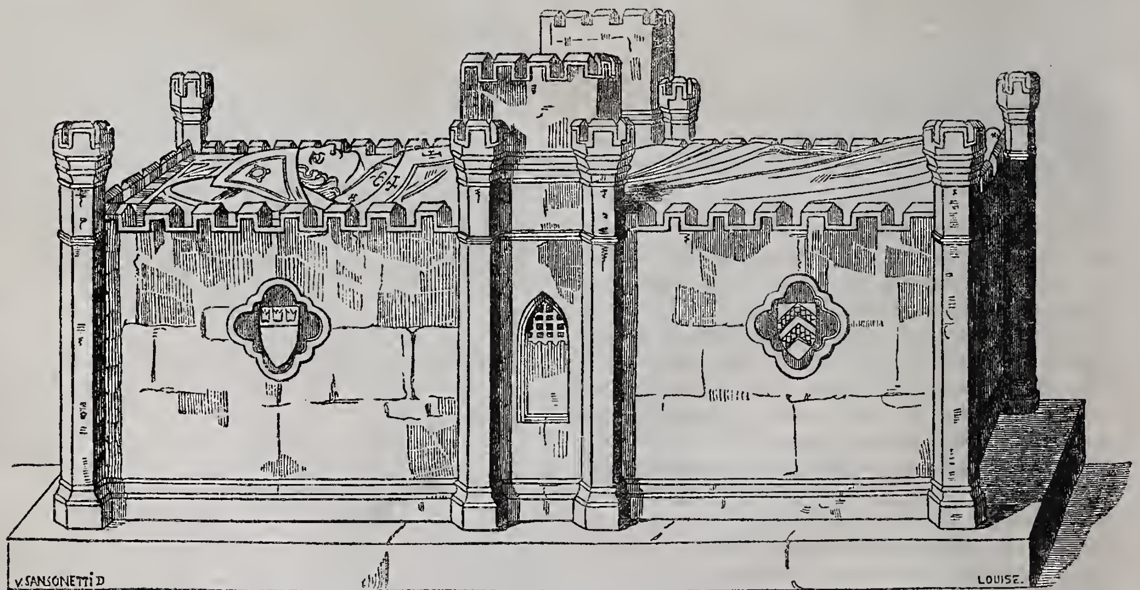
— George Anson, chef de l'expédition des Anglais contre les colonies espagnoles, pille la ville de Payta, dans le Pérou, et il y met le feu.

CATHÉDRALE DE COLOGNE.

(Voy. 1839, p. 29.)

TOMBEAU DE L'ARCHEVÊQUE PHILIPPE DE HEINSBERG.

Le tombeau de l'archevêque Philippe de Heinsberg, dans la cathédrale de Cologne, diffère entièrement par la forme des autres monuments érigés aux archevêques. Il représente une ville enceinte de murailles munies de tours, de portes, de créneaux et de meurtrières; sur les deux faces sont placées les armes de la maison de Heinsberg et celles de la ville de Cologne.



(Tombeau de l'archevêque Philippe de Heinsberg, dans la chapelle Saint-Materne, cathédrale de Cologne.)

Dans l'espace supérieur, qui est orné d'un cadre à gorge creuse dans l'ancien style allemand, l'image de l'archevêque, exécutée en pierre de taille ainsi que tout le tombeau, repose sur un double coussin, et tient un livre de la main gauche. Le visage, la main, l'habillement, les coussins et les fonds sont coloriés; et, à l'exception de la main droite, que, sinon la cupidité, du moins la barbarie, peut avoir détruite, le tout est bien conservé, hormis les couleurs primitives que le temps a altérées. Deux boulons de fer saillants font cependant supposer que ce monument pouvait encore avoir été surmonté de deux anges de bronze. Au-dessus de la tête, le nom de *Philippus ab Heinsberg* est gravé dans la pierre.

On s'est livré à beaucoup de conjectures différentes sur l'époque de la construction des murailles de cette ville. On peut présumer qu'elles furent élevées sous le gouvernement de Philippe: leur représentation dans ce monument est un symbole du pouvoir temporel de l'archevêque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES PHALANGERS ET LES ILES MOLUQUES.



(Le Phalanger fuligineux.)

Les phalangers sont assez bien connus, sous le rapport des grands traits de leur organisation, pour qu'il ne puisse rester aucun doute relativement à la place que le genre doit occuper dans une classification méthodique des mammifères, et l'étude des détails a même été portée assez loin pour qu'on ne soit plus exposé à confondre entre elles les différentes espèces; mais pour tout ce qui a rapport aux habitudes des animaux, nous ne sommes pas, il en faut convenir, aussi avancés à beaucoup près.

Cette partie de l'histoire des êtres vivants a peut-être été un peu trop négligée par les naturalistes modernes. Les anciens y attachaient plus d'importance; et les renseignements qu'ils nous ont transmis à cet égard, en ne les regardant même que comme des indications de faits à vérifier, peuvent être souvent d'un grand secours. Dans le cas qui nous occupe, cependant, nous n'en avons rien à attendre, et il nous suffit de savoir que les phalangers sont des *marsupiaux* pour être certains d'avance qu'Aristote, Pline et Elien n'en ont jamais parlé.

Tous les marsupiaux, en effet, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire en faisant l'histoire des sarigues (1834, p. 240), habitent des pays dont les Européens n'ont eu connaissance que par suite des voyages maritimes entrepris pour chercher une route nouvelle vers les Indes, voyages dont les plus anciens remontent seulement à la fin du quinzième siècle.

C'est, comme chacun le sait, en cherchant cette route que Colomb découvrit l'Amérique, et c'est du continent américain que furent apportés en Europe les premiers marsupiaux. Vincent Yanez Pinzon, qui avait été l'un des compagnons de l'illustre Génois dans son premier voyage, aborda en 1500 aux côtes de la Guyane, et en ramena une femelle de sarigue-opossum, avec ses petits encore contenus dans la poche qui leur sert de berceau. Le fait fut mentionné dans un recueil de voyages (*il Nuovo-Mondo*) publié vers 1506, recueil qui fut presque aussitôt traduit en plusieurs langues, et dont il y eut en peu d'années de nombreuses réimpressions. La description assez reconnaissable qu'on y donnait de l'animal fut donc connue de tous ceux qui s'intéressaient aux résultats des nouvelles découvertes; bientôt, au reste, on eut celle d'Oviedo qui valait beaucoup mieux, et il en parut dans presque tous les ouvrages qui se publièrent sur l'Amérique pendant le seizième siècle.

Des êtres aussi étranges sous tous les rapports ne pouvaient manquer d'être pour les voyageurs l'objet d'une vive curiosité, et cette curiosité était très facile à satisfaire, car les sarigues abondent dans le nouveau continent : on en rencontre sous toutes les latitudes, depuis l'équateur jusqu'au 55e parallèle, tant au nord qu'au sud; et (du moins entre les tropiques) à toutes les hauteurs, depuis les plages que la mer inonde jusque sur des plateaux qui s'élèvent de près de 3 000 mètres au-dessus de son niveau *. Trois grandes espèces, que l'on n'apprit que fort tard à distinguer les unes des autres, et qui se partagent en quelque sorte ce vaste territoire, l'*opossum*, le *gamba*, le *crabier*, attiraient

* Il y a des sarigues dans des lieux placés sur le versant occidental de la Cordilière, plus haut que la ville de Quito, ville qui est déjà à 2 908 mètres au-dessus du niveau de la mer.

principalement l'attention, parce que c'est chez elles que la poche ventrale des femelles se montrait le plus apparente.

Cette poche se retrouva plus tard, et tout aussi complète, dans les premières espèces de *phalangers* qu'on eut occasion d'observer, espèces qui se rapprochaient d'ailleurs de nos grands sarigues non seulement par la taille et les proportions générales, mais encore par plusieurs des caractères extérieurs auxquels ceux-ci doivent leur physionomie particulière.

Des pieds disposés en forme de main, une queue écailleuse et qui s'enroule autour des branches comme un serpent, sont des traits d'organisation étranges, sans doute, mais dont nous comprenons l'utilité quand nous les rencontrons chez des animaux que la nature a soumis à chercher leur nourriture sur les arbres, et auxquels cependant elle n'a accordé que peu d'agilité. Nous ne sommes donc point trop étonnés de les trouver chez des espèces appartenant à des genres différents, du moment où ces espèces sont assujetties pour vivre aux mêmes nécessités. Mais ce qui ne peut manquer de nous surprendre, c'est de voir les ressemblances se poursuivre jusque dans des détails de structure qui semblent ne devoir exercer aucune influence sur les habitudes des êtres qui nous les présentent. Par exemple, chez les sarigues il n'y a point d'ongle au pouce de derrière; eh bien, chez les phalangers ce même doigt est également dépourvu d'ongle.

Avec des points de conformité aussi nombreux, nos deux genres de marsupiaux ne pouvaient manquer d'être d'abord confondus par les naturalistes européens. En 1551, le savant Gessner, qui, il est vrai, ne jugeait que sur des descriptions fort incomplètes, non seulement ne soupçonnait pas que ces descriptions fussent relatives à des animaux de genres différents, mais il penchait à les rapporter toutes à une espèce unique. Il savait cependant que ces animaux, qu'il réunissait sous le nom de *simi-vulpa* (singe-renard), ne venaient pas tous du même pays; car il cite un passage de Cardan où il est dit que des animaux semblables à l'opossum (*chucia*, ou plus correctement *chucha*) sont apportés d'Ethiopie. Ce passage, évidemment, ne peut se rapporter qu'aux phalangers, qui, à la vérité, vivent en Asie et non pas en Afrique, mais qui cependant ont dû nous venir d'abord en compagnie d'animaux africains; car les bâtiments portugais, à leur retour des Indes, ne manquaient guère de toucher, pour se ravitailler, à quelqu'un de leurs établissements de la côte de Guinée, où les matelots, sachant que désormais la traversée serait courte, faisaient emplette de perroquets gris, de pintades, de petits singes, etc.

Pison, médecin hollandais qui écrivait plus d'un siècle après Cardan, et qui parla aussi des phalangers à l'occasion des sarigues, indiqua mieux leur patrie. « Ces animaux, dit-il, sont originaires des Indes orientales, où on les connaît sous le nom de *coes-coes* (prononcez *cous-cous*); jusqu'à présent on n'en a trouvé que dans l'île d'Amboine. »

Cette dernière assertion n'est pas exacte, et l'on s'étonne de la rencontrer dans un livre imprimé en 1658 à Amsterdam, ville où se trouvaient certainement alors des milliers de marins qui avaient visité toutes les Moluques, et qui devaient avoir vu dans plusieurs de ces îles les *cous-cous* beaucoup plus communs qu'à Amboine.

Comment se fait-il qu'à une époque où ces îles étaient, depuis près d'un siècle et demi, fréquentées par les navires européens, leur faune fût encore presque complétement inconnue des naturalistes? Pourquoi leurs marsupiaux, qui ne sont pas moins intéressants à observer que ceux du continent américain, n'avaient-ils pas, comme ceux-ci, excité dès le principe la curiosité des voyageurs? Je ne sais à quoi attribuer cette négligence chez les navigateurs des Pays-Bas. Chez ceux de l'Espagne et du Portugal, au contraire, elle se comprend très bien : tous ces hommes ne venaient chercher, ne voulaient voir aux Moluques qu'une seule chose, et près de la muscade et du girofle rien ne leur semblait digne d'être remarqué.

Les épiceries des Moluques, lorsqu'elles ne nous parvenaient encore, ainsi que les autres denrées de l'Orient, que par la voie longue et coûteuse des caravanes, étaient pour les Génois et les Vénitiens, qui allaient les recevoir à leur arrivée sur les bords de la Méditerranée, l'objet d'un commerce très lucratif, d'un commerce égal au moins en importance à celui des diamants, de l'or, et des riches tissus fournis par d'autres contrées de l'Asie : aussi, du moment où commencèrent les grandes expéditions maritimes, la découverte de ces petites îles fut-elle envisagée comme un des plus beaux résultats qu'on en pût attendre. C'était vers elles, on peut le dire, que se dirigeaient par des routes contraires les navigateurs espagnols et les navigateurs portugais, Colomb et Vasco de Gama.

Les Portugais atteignirent les premiers le but : en 1511, un lieutenant d'Albuquerque prenait possession des Moluques. Les Espagnols avaient trouvé sur leur chemin l'Amérique, qui semblait poser une borne aux navigations vers l'occident, et ce nouveau monde qu'ils avaient trouvé sans le chercher ne les consolait pas complétement du retard qu'il leur avait occasionné. Quand donc, en 1521, le transfuge Magellan leur eut appris à tourner cette barrière, et les eut conduits par la route de l'ouest jusqu'aux îles des épices, ils réclamèrent ces îles comme leur propriété, sous prétexte qu'elles étaient situées en-deçà du méridien qui devait former la limite entre les conquêtes des deux nations. Les Portugais, de leur côté, soutinrent que ce méridien passait bien loin au-delà des Moluques : ce qui n'indique pas autre chose, si ce n'est qu'ils étaient déterminés à garder leur conquête; car à la manière dont ils se défendirent, il paraît bien qu'ils penchaient à croire que l'assertion de leurs adversaires n'était pas tout-à-fait sans fondement.

Il semble que dans cette affaire tout repose sur un problème de géographie fort simple, et que l'on pouvait arriver très promptement à une solution. Mais d'abord, à l'époque dont nous parlons, l'astronomie n'avait, pour la détermination des longitudes terrestres, que des méthodes grossières, et l'on pouvait, même en procédant de très bonne foi, se tromper aisément de plusieurs centaines de lieues, en essayant de marquer dans l'océan Indien le trajet d'un méridien dont on aurait eu, dans l'océan Atlantique, un point fixé avec précision. En outre, supposant cette difficulté surmontée, il en restait une autre non moins épineuse : il y avait eu deux limites fixées, l'une par la bulle du 4 mai 1493, l'autre par l'accord conclu le 7 juin de l'année suivante entre les deux souverains; la première passant à 100 lieues à l'ouest des Açores et des îles du cap Vert, la seconde à 360 lieues. Les Espagnols demandaient, et avec raison, qu'on s'en tînt à la dernière; mais les Portugais, qui auraient eu intérêt à faire prévaloir l'autre, soutenaient que les deux princes n'avaient pas eu le droit de rien changer à la décision du vicaire de Jésus-Christ, et que leur traité devait être considéré comme nul. Il y eut à ce sujet, pendant quelque temps, échange de notes diplomatiques, et, la question s'embrouillant chaque jour davantage, on convint de part et d'autre qu'elle serait débattue dans une sorte de congrès composé d'hommes d'Etat et de légistes, auxquels on adjoignit un certain nombre de géographes; ces derniers, d'ailleurs, n'avaient point le droit d'assister aux délibérations, sans doute de peur qu'ils y jetassent un jour qu'on semblait redouter de part et d'autre. Dans le nombre des commissaires se trouvaient, du côté espagnol, le célèbre voyageur Sébastien Cabot, qui était là comme géographe, et un des fils de Colomb, don Ferdinand, qui nous a laissé d'intéressants Mémoires sur la vie et les découvertes de son père.

La réunion eut lieu au commencement de l'année 1524, et on put bientôt prévoir qu'elle ne conduirait à rien, cha-

que parti soutenant obstinément l'opinion les plus absurde, dès que le parti adverse semblait vouloir établir l'opinion contraire. Il était bien clair, par exemple, que le pape, en indiquant pour limite une ligne passant à 100 lieues à l'ouest des Açores et des îles du cap Verd, avait entendu que cette ligne serait de 100 lieues plus occidentale qu'aucun point appartenant aux deux groupes d'îles en question. Cependant les commissaires portugais voulaient que l'on comptât cette distance à partir du point le plus oriental. Voilà une des difficultés quant aux points de droit; quant aux points de fait, il y en avait également. Ainsi les Espagnols soutenaient, contre toute raison, avoir devancé les Portugais dans la découverte de plusieurs des petites Moluques. Bref, on ne put s'entendre sur aucun point, et le congrès semblait devoir s'éterniser, lorsque les commissaires espagnols, qui s'ennuyaient à Badajoz, s'avisèrent un beau matin de prononcer une sentence par laquelle ils s'adjugeaient, dans la mer des Indes, non seulement toutes les Moluques, mais encore les îles de la Sonde, accordant d'ailleurs aux Portugais une portion de l'Amérique, depuis l'embouchure de Maragnan jusqu'au-delà de Rio-Janeiro. Ceux-ci, comme on le pense bien, ne se tinrent pas pour satisfaits de la part qu'on leur faisait; mais ils furent du moins assez sages pour ne pas juger à eux seuls un procès dans lequel ils étaient partie intéressée, et qu'ils soutenaient avec raison n'être pas suffisamment instruit.

Ce n'était pas le tout pour les Espagnols que d'avoir établi bien ou mal leurs droits sur les Moluques; il fallait, aux termes de la bulle, que leurs relations avec ces îles eussent lieu par la route de l'ouest; le passage par le détroit de Magellan était long et dangereux, mais on ne désespérait pas d'en trouver un plus commode, et on s'en occupa sur-le-champ. Dès 1525, un des commissaires de la junte de Badajoz, Estevan Gomez, fut dépêché à cet effet : déjà Sébastien Cabot avait eu, à ce qu'il paraît, l'idée de chercher un passage vers le nord-ouest; Gomez suivit le même chemin, et au bout de dix mois son vaisseau était de retour à la Corogne. Grande émotion dans le port. « Qu'apportez-vous? » crie-t-on aux arrivants, avant qu'ils aient eu le temps de débarquer. Et pour réponse, on entend *clavos* (des clous de girofle). Aussitôt un gentilhomme, qui se trouvait sur le port, prend la poste pour aller annoncer à l'empereur qu'on vient de découvrir une route très courte pour arriver aux Moluques. Il est d'usage dans ce pays qu'on fasse au porteur d'une heureuse nouvelle un présent qu'on désigne sous le nom d'*albricias*, et notre gentilhomme comptait être richement récompensé de ses peines; cependant il en fut pour ses frais de poste. Gomez ne venait point des Moluques, et s'était engagé dans le golfe Saint-Laurent qui ne pouvait, comme on le sait aujourd'hui, lui offrir de passage, et là ne trouvant ni les épices qu'il convoitait, ni l'or ou les perles que lui eussent fournis d'autres parties de l'Amérique, il avait eu la mauvaise idée, pour ne pas revenir tout-à-fait sans butin, d'enlever de malheureux indigènes qu'il comptait vendre à son retour : aussi ce qu'on avait répondu du bord aux gens de la Corogne, ce n'était pas *clavos*, mais *esclavos* (des esclaves). Seulement la distance et le bruit n'avaient pas permis d'entendre la première syllabe.

A défaut d'une route commode pour arriver par l'ouest aux Iles des épiceries, Charles V, qui n'était pas en général arrêté par trop de scrupules, eût pris volontiers la route opposée; mais ç'eût été une infraction si flagrante aux anciennes conventions, que le roi de Portugal n'eût pu la supporter patiemment; on en fût venu aux mains, et l'empereur, qui avait déjà sur les bras bien des guerres, y regardait à deux fois avant de s'en attirer une nouvelle. Cependant, comme au premier moment de répit il pouvait faire revivre ses prétentions, les Portugais eussent souhaité qu'il y renonçât formellement, et ils étaient disposés à lui payer assez bien cette complaisance; une occasion ne tarda pas à se présenter. En 1529, Charles, qui avait besoin d'argent pour s'aller faire couronner en Italie, offrit de vendre au roi de Portugal ses *droits* sur les Moluques, et moyennant une somme de 350 000 ducats, le marché fut conclu. Il ne prévoyait pas que ces pays qu'il vendait sans les avoir jamais possédés reviendraient, plus tard, à son fils sans qu'il lui en coûtât rien. C'est pourtant ce qui arriva en 1580, à la mort du cardinal Henri, faible successeur du chevaleresque don Sébastien, qui était allé se faire tuer en Afrique. Les Moluques passèrent donc, avec les autres colonies portugaises, sous la domination espagnole; mais ce fut pour un temps très court.

Depuis le commencement du seizième siècle, les produits des deux Indes, une fois arrivés dans les ports de la Péninsule ibérique, étaient distribués dans le reste de l'Europe par les Hollandais, alors sujets des rois d'Espagne. Mais ce commerce de distribution venait de cesser pour eux à l'époque dont nous parlons, et la rupture était devenue définitive, lorsqu'en 1581 les Etats-Généraux de Hollande eurent déclaré Philippe II déchu de la souveraineté des Pays-Bas. L'idée d'aller chercher directement ces produits dut se présenter sur-le-champ aux Hollandais, et ils ne tardèrent pas à la mettre à exécution. Au lieu même d'établir de nouveaux comptoirs, de fonder de nouvelles colonies, ils jugèrent plus avantageux de s'emparer des établissements déjà formés par les Espagnols et par les Portugais, et ils s'attachèrent surtout aux derniers, jugeant avec raison que les anciens sujets de Sa Majesté très fidèle ne feraient pas beaucoup d'efforts pour défendre les droits de Sa Majesté catholique. Les Moluques changèrent donc encore une fois de maîtres, et cette fois ce fut pour long-temps; car, à l'exception d'une occupation passagère par les Anglais, elles sont restées jusqu'à ce jour sous la domination hollandaise.

Si la possession des Moluques avait eu aux yeux des Portugais et des Espagnols une grande importance, on juge bien qu'elle n'en devait pas moins avoir aux yeux des Hollandais, gens essentiellement marchands, et on ne doit pas s'étonner de les trouver d'abord exclusivement préoccupés de la muscade et du girofle. Il ne leur suffisait pas, pour s'assurer le commerce exclusif de ces précieux produits, d'avoir débusqué les Portugais d'Amboine et de quelques autres points où ils s'étaient établis; il y avait à prendre des mesures qui exigeaient de leur part autant de vigueur que de persévérance. Les noix de ce nouveau jardin des Hespérides étaient plus difficiles à garder que les pommes d'or de l'ancien; mais la vigilance du dragon n'était rien auprès de celle de nos marchands.

Chez ces marchands d'ailleurs, il est juste de le remarquer, l'amour du gain n'étouffait pas d'autres passions plus généreuses; ils venaient de montrer qu'ils savaient sacrifier leurs intérêts à leurs opinions, et ce n'était pas la liberté religieuse seulement qu'ils réclamaient en s'engageant dans la lutte dont ils étaient enfin sortis victorieux; c'était la liberté de penser tout entière. Pendant qu'on se battait, ils fondaient des établissements scientifiques, et la ville de Leyde fut dotée d'une université comme récompense du courage avec lequel elle avait résisté aux attaques des Espagnols. La guerre même n'était pas encore entièrement terminée, que déjà la république batave présentait le spectacle, offert quelques siècles auparavant par plusieurs républiques italiennes, d'une grande activité intellectuelle, se développant largement au milieu d'une grande activité industrielle et commerciale. Qui sait même s'il n'y avait pas là un peu de l'heureuse influence de l'exemple? Ce qui est certain, du moins, c'est qu'en plusieurs occasions la Hollande a agi comme si elle se fût proposée l'Italie pour modèle. Pise, Padoue, Bologne avaient des jardins botaniques, quand il n'en existait nulle part encore en Europe; le premier qui

fut institué au-delà des Alpes le fut en 1577 dans cette même ville de Leyde dont nous venons de parler. Paris n'eut le sien qu'en 1695; Montpellier nous avait dévancés de quarante ans; mais Montpellier était à cette époque le siége de la première école de médecine de France, et la botanique alors n'était considérée que comme une des branches de la matière médicale.

Si la fondation du jardin botanique de Leyde ne peut, d'après cette remarque, être représentée comme un premier effort fait en faveur des sciences naturelles, gardons-nous d'en conclure qu'il n'existait pas à la fin du dix-septième siècle, parmi les Hollandais, un goût pour ces sciences considérées en elles-mêmes; ce que je nommerais un goût désintéressé, c'est-à-dire en dehors de toute idée d'applications; nous verrons, en effet, bientôt ce goût se manifester par des preuves non équivoques.

Il y avait pour les Hollandais plusieurs circonstances particulières qui devaient les porter vers l'étude de l'histoire naturelle; je me contenterai d'en indiquer une, parce que c'est peut-être la seule à laquelle on ne s'aviserait pas de penser.

Le climat de la Hollande est, on le sait, tellement humide que, pour empêcher tout de se couvrir de moisissure, il faut constamment nettoyer. La propreté n'est plus dans ce pays comme elle l'est dans les autres, quelque chose de facultatif; c'est une condition nécessaire de l'existence. Or, comme la propreté n'est pas possible sans arrangement, le Hollandais devait être et est en effet un homme très rangé; il devait l'être à double titre, car il est d'un naturel économe, et l'économie n'est profitable qu'au moyen de l'ordre dont l'arrangement est la manifestation extérieure.

Maintenant rappelons-nous que l'habitude a ceci de particulier qu'elle nous rend, non seulement faciles, mais souvent agréables bien des choses que nous avions commencé à faire à contre-cœur; on était d'abord rangé par nécessité, on l'est plus tard par goût, et ce goût, chez certaines gens, devient une passion, une passion ardente qui les consume, les dévore, s'ils ne réussissent à lui trouver un aliment.

Voilà un homme qui, après de nombreux essais, a trouvé la disposition à la fois la plus commode et la plus plaisante à l'œil pour tous les objets que renferment ses magasins et ses comptoirs, son salon et sa chambre à coucher, sa cuisine et ses caves; que fera-t-il maintenant? Se donner de la peine pour arriver à être plus mal lui semble dur; se résigner à être bien en restant inactif serait peut-être plus dur encore. Une ressource lui reste; c'est d'agrandir le cercle dans lequel s'exerce son activité, d'acquérir de nouveaux objets qu'il aura le plaisir de ranger. Notre homme ne s'avoue peut-être pas à lui-même que le plus grand prix qu'ont à ses yeux ces nouvelles acquisitions, consiste dans la peine qu'elles lui donnent, et s'il le soupçonne il veut du moins qu'aux yeux des autres elles aient un mérite apparent, quand ce ne serait que celui de la rareté. Telle est certainement une des causes, je suis loin de dire la seule, qui ont contribué à donner aux Hollandais le goût des collections de tout genre, goût certainement plus prononcé chez ce peuple que chez aucun autre.

Une collection quelle qu'elle soit, ne promet guère d'abord à celui qui la forme qu'une jouissance solitaire; mais d'autres plaisirs plus vifs, qui ont leur source dans l'amour-propre, et qui par suite sont mêlés de quelques chagrins, ne tardent pas à se joindre au premier. On devient fier de montrer son cabinet de curiosités; on cherche à le rendre plus complet que celui du voisin, et l'on est au comble du bonheur si l'on croit y avoir une *pièce unique*. Gare alors à l'imprudent qui élèverait des doutes sur la valeur de ce joyau; son indiscrétion pourrait lui coûter cher. Tout le monde sait ce qui arriva à Hambourg au célèbre Linné, lorsqu'il eut montré que la merveille du Musée Anderson, la fameuse hydre à sept têtes, n'était qu'un produit grossier de l'art; les amis du bourguemestre ne parlaient rien moins que de le tuer, et il fut tout heureux d'échapper de nuit.

Dans un pays comme la Hollande, où il y avait beaucoup de gens fort riches et peu de manières de dépenser l'argent, on pouvait consacrer aux collections des sommes énormes. On était en position excellente pour rendre ces collections non seulement très vastes, mais très variées, puisque les ports de la république batave voyaient entrer journellement des navires venant de tous les points du globe. Les gens à qui l'état de leur fortune ne permettait pas de prétendre à la quantité des objets s'attachaient à une classe de produits: tel n'estimait que les coquilles, tel autre ne faisait cas que des papillons; mais chacun, dans sa spécialité, s'efforçait d'être le plus complet possible, d'avoir des pièces qui ne se trouvaient pas dans les plus magnifiques musées. Bref, la vanité travailla dans l'intérêt de l'histoire naturelle, et lui fournit d'inestimables matériaux.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, si des passions mesquines, si de puériles manies tournèrent en Hollande au profit de la science, ce fut à des sentiments plus généreux qu'elle dut véritablement l'impulsion. Il se trouva dans ce pays des hommes qui usèrent, pour hâter ses progrès, de toute l'influence que donnent une haute position sociale, de grandes richesses et de vastes relations. Je regrette de ne pouvoir rappeler ici les noms en partie oubliés de ces hommes respectables, qui forment, depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours, une série non interrompue et telle peut-être que n'en pourrait présenter aucune autre contrée. Je ferai pourtant une exception pour Laët, parce que ce fut sous ses auspices que parut l'ouvrage dans lequel on assigna pour la première fois aux phalangers leur véritable patrie.

C'est encore à un écrivain hollandais, quoi qu'en disent la plupart des naturalistes, qu'on doit les premiers bons renseignements sur l'organisation et les mœurs des animaux qui nous occupent, ou plutôt qui nous occuperont; car jusqu'ici je n'ai guère fait que le nommer. C'est ce que je ferai voir dans le prochain article.

CROIX DE SAINT-BENOIT,

OU CROIX DES SORCIERS.

Les lettres initiales gravées sur la médaille de Saint-Benoît indiquent chacune un mot. La difficulté d'en deviner le sens l'a fait appeler *la croix des sorciers*, et lui a donné une sorte de popularité.

Voici l'explication des lettres de la légende:

IHS. — *Jesus Hominum Salvator* (Jésus sauveur des hommes).



VRS. — *Vade Retrò, Satana* (Retire-toi, Satan).

NSMV.— *Nunquam Suadeas Mihi Vana* (Ne me persuade jamais des vanités).

SMQL.— *Sunt Mala Quæ Libas* (Ce sont des maux que tu verses).

IVB.— *Ipse Venena Bibas* (Bois toi-même ton poison).

Les lettres placées verticalement sur la tige de la croix signifient:

CSSML. — *Crux Sacra Sis Mihi Lux* (Croix sacrée, sois pour moi la lumière).

Celles qui sont inscrites sur les croisillons présentent ce sens:

NDSMD.— *Nunquam Dæmon Sis Mihi Dux* (Démon, ne sois jamais mon guide).

Enfin les lettres qui sont dans le champ de la pièce s'expliquent ainsi:

CSPB. — *Christus Sit Perpetuo Benedictus* (Que le Christ soit éternellement béni).

On remarquera parmi ces légendes quelques vers léonins.

MARABOUT.

Dans les pays mahométans, on rencontre de loin en loin un petit monument, quelquefois bâti près d'une fontaine et entouré d'arbres, quelquefois complétement isolé, et bâti sur un monticule lorsqu'il est en plaine. Ce petit édifice est souvent surmonté de deux ou trois dômes bien blancs, qui servent de toit à deux ou trois chambres. A l'intérieur, des lits de camp en planches sont fixés le long de la muraille ; à l'extérieur, on voit deux ou trois fenêtres très étroites et une porte d'entrée. D'autres fois ce n'est qu'une construction de forme carrée, surmontée d'une seule coupole, n'ayant d'ouverture que la porte, et nue à l'intérieur.

Nous nommons ces édifices *marabouts;* leur nom arabe est *couba.* Ce sont des ermitages ou des tombeaux.

Lorsqu'un Arabe versé dans la connaissance du Koran, quelquefois se mêlant de médecine, décoré du titre de *hadji* parce qu'il a fait le voyage de la Mecque, est devenu célèbre dans son pays par sa science et sa sainteté, il quitte sa tribu, se construit une demeure dans quelque endroit solitaire, auprès d'une source, à l'entrée d'un bois, ou sur le bord de la mer. Là, sa réputation se propageant à la ronde, il ne manque pas de visiteurs qui, souvent de très loin, viennent le consulter, se sanctifier par sa vue, lui demander des prières ou des amulettes. Si les arbres du voisinage ne fournissent pas abondamment à sa subsistance, les dons volontaires des fidèles y suppléent ; de tous côtés on s'empresse de lui apporter des provisions. Du reste, confiant, comme tout bon Musulman, en la Providence, il partage libéralement ses aumônes avec les pauvres Arabes qui passent et s'arrêtent près de son habitation, avec les vieilles femmes et les jeunes enfants des environs qui viennent recevoir de ses mains leur nourriture quotidienne. — Nous appelons aussi ces ermites des marabouts.

On enterre les marabouts dans leurs habitations, et leurs tombeaux sont en grande vénération : la population vient en pèlerinage les visiter; les malades leur demandent la santé. Tel marabout est imploré surtout pour la fièvre; tel autre pour la cécité, l'hydropisie ; tel autre enfin est exclusivement visité par les femmes et les enfants.



(Un Marabout, en Algérie.)

Chaque dévot musulman a son marabout dont il vénère plus particulièrement la mémoire, et au nom duquel il distribue ses aumônes et fonde des mosquées.

Certains marabouts ont été construits expressément pour couvrir et honorer les restes d'un ermite qui avait désigné spécialement la place de sa dernière demeure.

C'est ainsi que l'on rencontre des marabouts en Algérie au fond d'un frais vallon, au milieu d'un bouquet de platanes et d'orangers, sur le sommet d'une montagne aride, ou dans une plaine immense privée de toute culture et de toute végétation. On parle tous les jours, dans les bulletins, des marabouts de Sidi-Ferruch, de Sidi-Abd-er-Rahmaun, de Sidi-Tamtam, ou de Sidi-Abd-el-Kader.

DÉCOURAGEMENT.

Un jour, les hommes se plaignirent à Dieu, et lui dirent : « Vous nous avez donné la raison pour nous conduire, la pensée pour vous comprendre, le cœur pour nous aimer les uns les autres et pour vous bénir ; mais, à quoi bon? toutes ces choses nous fatiguent fort. Voilà les animaux qui n'ont rien de cela, et cependant ils vivent, ils sentent, ils jouissent, ils sont plus heureux que nous; nous voudrions être comme eux. » Dieu répondit : « Qu'il soit fait ainsi qu'ils désirent ! » Et les hommes retournèrent à l'état d'animaux.

Mais bientôt ils se plaignirent, et dirent à Dieu : « Vous nous avez donné des yeux pour voir, des membres pour marcher, des voix pour nous appeler, des oreilles pour nous entendre ; mais à quoi bon? toutes ces choses nous fatiguent fort. Voilà les plantes qui n'ont rien de cela, et cependant elles vivent, elles sont plus heureuses que nous; nous voudrions être comme elles. » Dieu répondit : « Qu'il soit fait ainsi qu'ils désirent ! » Et les animaux retournèrent à l'état de plantes.

Mais bientôt elles se plaignirent, et dirent à Dieu : « Vous nous avez donné des racines qu'il faut enfoncer en terre, des feuilles que le vent agite, des fleurs qu'il faut laisser épanouir, des fruits qu'il faut porter; mais à quoi bon? toutes ces choses nous fatiguent fort. Voilà les pierres qui n'ont rien de cela, et cependant elles existent, elles sont

plus heureuses que nous; nous voudrions être comme elles. » Dieu répondit : « Qu'il soit fait ainsi qu'elles désirent! » Et les plantes retournèrent à l'état de pierre. Et le monde ne fut plus qu'une masse inerte, sans voix, sans âme, et il roulait en silence dans les espaces. Et le génie de la mort s'assit sur cette matière informe, et il émana de lui comme une vapeur humide et corrosive qui consuma lentement la pierre; et Dieu permit que son œuvre rentrât dans le néant d'où il l'avait tirée. CHARLES DIDIER.

Il est une philosophie qui ne se repose jamais : sa loi est le progrès; un point qui était invisible hier est son but aujourd'hui, et sera son point de départ demain.

Revue d'Edimbourg. 1837.

ORDONNANCE D'UNE REINE COQUETTE.

En 1563, la reine Elisabeth avait trente ans.

Elle rendit cette année l'ordonnance suivante, contresignée par le secrétaire d'Etat Cecil :

« Le désir naturel qu'ont les sujets de Sa Majesté, de tout rang et de toute condition, de posséder son portrait, ayant engagé un grand nombre de peintres, graveurs et autres artistes à en multiplier les copies, il a été reconnu qu'aucun jusqu'alors n'est parvenu à rendre dans leur naturel et dans leur exactitude les beautés et la grâce de Sa Majesté, ce qui excite journellement les regrets et les plaintes de ses sujets bien-aimés.

» En conséquence, il sera nommé des experts pour juger la fidélité des copies à venir du portrait de Sa Majesté; et il est enjoint aux experts de n'en tolérer aucune qui conserve quelques défauts ou difformités, dont, par la grâce de Dieu, Sa Majesté est exempte.

» En attendant le rapport desdits experts, il est défendu à tout peintre et graveur de continuer de peindre notre gracieuse reine ou de la graver, jusqu'au moment ou quelque excellent artiste en aura fait un portrait fidèle qui devra servir de modèle pour toutes les copies qu'on en fera à l'avenir; et lesdites copies ne pourront être faites ou exposées en public qu'après que le modèle aura été examiné et reconnu aussi bon, aussi fidèle, aussi exact qu'il peut l'être. »

On trouve le texte de cette ordonnance dans les *Mémoires sur la cour de la reine Elisabeth*, par Lucy Aikin (*Memoirs of the court of queen Elisabeth*).

COMBAT DE VIDRIK VERLANDSEN

AVEC LE GÉANT LANGBEN.

Le roi Dietrich est à Berne; il se réjouit de ses exploits. Dans maint combat il a vaincu des guerriers vigoureux et des héros redoutables. Il y a une forteresse à Berne, et c'est là que demeure Dietrich.

Le roi Dietrich porte ses regards dans le lointain, et dit : — Dieu veuille que je sache où il y a des hommes assez forts pour lutter avec moi!

Maître Hildebrand, qui avait voyagé au loin, lui répond : — Il y a un guerrier à Birkingsberg. Oseras-tu l'éveiller et l'engager au combat?

— Ecoute, maître Hildebrand, tu es un vaillant guerrier; tu passeras aujourd'hui le premier dans la forêt, et tu porteras nos insignes royaux.

Mais Hildebrand, qui était un homme avisé, répond : — Je ne porterai point aujourd'hui les insignes royaux; je n'ai nulle envie de voir ce qui m'en arriverait.

— Eh bien! s'écrie Vidrik Verlandsen, je marcherai aujourd'hui en tête de la troupe; je serai le premier dans la forêt de Birting.

Les armuriers ont fait mon épée de telle façon, qu'elle mord sur l'acier comme sur la laine. Ainsi parla Vidrik Verlandsen.

Trois cents combattants se dirigèrent vers la terre de Birting. Ils cherchaient le géant Langben; ils le trouvèrent dans la forêt.

— Maintenant, dit Vidrik, nous allons voir un jeu étrange. Laissez-moi entrer le premier dans la forêt, si vous avez confiance en moi.

— Oui, répond le roi Dietrich, et si tu trouves le géant Langben, tu ne me le cacheras pas.

Vidrik s'avance dans la forêt. Il trouve un sentier qui conduit à la demeure du géant.

Il arrive sur la terre de Birting. Il trouve le géant couché, tout noir et hideux.

Il le frappe avec sa lance, et lui crie : — Eveille-toi, éveille-toi, géant Langben! il me semble que tu dors bien lourdement.

— J'ai vécu ici pendant de longues années, dit le géant; j'ai dormi sur la lande sauvage : jamais nul homme n'a osé m'éveiller.

— Me voici, moi Vidrik Verlandsen, avec ma bonne épée. Je t'éveillerai si bien de ton sommeil, que tu seras baigné de sueur.

Le géant ouvre les yeux, et dit : — D'où vient ce jeune homme, qui ose faire entendre de telles paroles?

Ecoute, mon joli enfant, je ne lutterai pas avec toi si tu ne descends pas d'une race de chevaliers. Dis-moi tes titres de guerrier.

— Mon père s'appelait Verland; c'était un armurier illustre. Ma mère s'appelait Bodild; c'était la fille d'un roi.

Mon bouclier se nomme Skrepping; il porte la trace de mainte flèche. Mon casque se nomme Blank; mainte épée l'a entamé.

Mon noble cheval se nomme Skimming; il est né d'un étalon sauvage. Mon épée se nomme Mimring; elle a été ennoblie par le sang des guerriers.

Moi-même, je m'appelle Vidrik Verlandsen. Je suis couvert de fer; et si tu ne te lèves pas sur tes grandes jambes, je saurai bien te mettre en colère.

Car, vois-tu, je vais te dire la vérité. Le roi m'attend hors de la forêt; il faut que tu lui paies un tribut.

— Tout l'or que je possède, je le conserve précieusement; nul homme ne peut m'en demander compte, et ce n'est pas un enfant qui me l'enlèvera.

— Si jeune et si petit que je sois, s'écrie Vidrik, je suis venu te chercher. Je te couperai la tête, et je prendrai ton or.

Mais le géant Langben avait encore envie de dormir : — Va-t'en, jeune héros, dit-il, si tu tiens à la vie.

Pour toute réponse, Vidrik pousse son cheval Skimming et s'élance près de Langben. Tous deux commencent à combattre.

Langben saisit sa barre d'acier, et veut en porter un coup à Vidrik; mais le cheval fait un bond, Vidrik évite le coup, et la barre s'enfonce dans la montagne.

Le géant pousse un cri de douleur. — Voilà, dit-il, ma barre fixée dans la montagne, ma bonne barre d'acier, si forte et si bien forgée!

Vidrik ne perd pas de temps. Il avait du courage : — En avant, mon bon cheval! dit-il; à toi maintenant, ma valeureuse épée!

Il prend son glaive à deux mains, s'élance contre le géant, lui plonge la lame de fer dans la poitrine avec tant de force, qu'elle traverse les entrailles.

Cette blessure acheva de réveiller Langben. Il aurait bien voulu en faire une pareille à son adversaire.

— Maudit sois-tu, Vidrik! dit-il, et maudite soit ton épée! Tu m'as fait une plaie qui commence à m'inquiéter.

— Je te couperai, s'écrie Vidrik, en morceaux aussi pe-

tits que les feuilles des arbres, si tu ne me montres pas l'endroit de la forêt où tu caches ton trésor.

— C'est bien, Vidrik, ne me tue pas; je te ferai voir la maison toute couverte d'or.

Le géant se traîne, Vidrik le suit. Ils s'en vont à travers la forêt, et arrivent à la maison toute couverte d'or.

— Il y a ici, dit le géant, plus de richesses qu'il n'y en a dans tout le pays. Ote cette grosse pierre, soulève le loquet de la porte.

Vidrik saisit la pierre avec ses deux mains et ne peut l'ébranler; le géant la prend avec ses deux doigts et l'élève en l'air.

— Vois-tu, mon beau jeune homme, dit-il, tu peux bien gouverner ton cheval; mais moi je suis plus fort avec mes deux doigts que toi avec tes mains.

Et maintenant, écoute, il y a ici plus d'or que n'en possèdent quinze rois. Regarde cette retraite, et entre le premier.

— Non, dit Vidrik qui devina la ruse, c'est toi qui entreras le premier : ainsi le veut l'usage.

Langben se traîne dans l'ouverture de la maison, Vidrik lui fend la tête.

Puis il prend le corps du géant, il le dresse contre un chêne, et s'en retourne.

Mais auparavant il se frotte les membres avec le sang de Langben, il frotte de même son cheval, puis rejoint le roi Dietrich, et se plaint d'avoir été honteusement vaincu.

— Mes bons compagnons d'armes, dit-il, là, dans la forêt verte, le géant m'a battu aujourd'hui : c'est ma grande douleur.

— Si tu as été battu par le géant, répondent ses compagnons, c'est une mauvaise chose. Nous allons retourner à Berne; nous ne perdrons plus nul homme ici.

— Ecoute, Dietrich, écoute, viens avec moi, je te montrerai tout l'or du géant.

— Si tu as tué le géant, s'écrie Dietrich, ce sera une grande nouvelle dans le pays. Il n'y a pas un guerrier dans le monde qui puisse lutter avec toi.

Les hommes de Dietrich regardent le géant debout, et s'arrêtent à l'entrée de la forêt avec une peur risible.

Ils croyaient que le géant allait allonger ses grandes jambes. Aucun d'eux n'osait l'attendre, aucun d'eux n'osait l'éveiller.

Vidrik insulte à leur frayeur, et leur dit : — Comment auriez-vous pu l'attaquer vivant? vous n'osez pas le regarder mort.

Puis il frappe sur le cadavre du géant avec sa pique, et fait rouler sa tête par terre : c'était une terrible tête.

Tous les guerriers prirent ensuite son or, et Vidrik eut la meilleure part; il l'avait bien gagnée.

Mais ce qui le réjouissait le plus, ce n'était pas le butin, c'était ce que l'on raconterait de lui en Danemark.

Tous les guerriers retournèrent à Berne. Dietrich prit Vidrik pour compagnon, et ne se sépara plus de lui. Il y a une forteresse à Berne, et c'est là que demeure le roi Dietrich.

OBERLIN,

LE PASTEUR DU BAN DE LA ROCHE.

Un bourgeois entre un jour dans la salle à manger du professeur Oberlin : — Ah! mon cher professeur, s'écrie-t-il, que je vous plains!

L'exclamation partait d'un cœur honnête, mais elle pouvait blesser. M. et madame Oberlin étaient pauvres, et ils avaient à nourrir sept garçons et deux filles. En ce moment, les neuf enfants, pressés autour de la vaste table ronde, étaient fort occupés à piller les assiettes. Madame Oberlin, femme d'une douceur angélique, jeta un regard un peu triste sur son mari; mais celui-ci redressa la tête, et répondit en souriant :

— Pourquoi me trouvez-vous à plaindre, mon bon voisin? Croyez-moi, si la mort entrait ici pour m'enlever un de mes neuf enfants (à ces mots, il ôta brusquement son bonnet et le jeta contre la porte), je lui crierais : Hors d'ici, insolente! qui donc t'a dit que j'en avais un de trop?

Les enfants rirent bruyamment, et se levèrent pour se jeter au cou de leur père, tandis que leur mère attendrie lui serrait la main. Le voisin comprit, à ce tableau, ce qu'il y avait dans ces parents de tendresse et de résignation, deux refuges bien puissants contre les rigueurs de la fortune.

La famille Oberlin était un modèle d'ordre et d'union. Le soir, on se réunissait autour de la même table. Le père dessinait des figures, des paysages; la mère lisait à haute voix un ouvrage d'histoire ou de poésie; les enfants, en copiant les dessins ou les enluminant, écoutaient la lecture qui se prolongeait quelquefois fort avant dans la nuit.

En été, les heures de loisir étaient consacrées à d'autres divertissements. On voyait souvent le digne professeur Oberlin, oubliant syntaxe et grammaire, apprendre à ses sept enfants l'exercice militaire : il leur faisait prendre leur rang de taille, et il marchait lui-même à la tête de la colonne en battant le pas accéléré ou le pas ordinaire sur un vieux tambour.

Mœurs simples, naïves, que l'égoïste lui-même ne voit pas sans envie. Ce sont les familles où règnent ces habitudes paisibles et cette harmonie parfaite qui offrent ordinairement à la patrie les citoyens les plus intègres et les plus dévoués.

Un des fils Oberlin, Fritz, celui dont nous nous proposons de raconter la vie, montrait surtout un penchant très vif pour ces jeux militaires : il recherchait avec avidité l'occasion d'assister aux manœuvres de la garnison, il aimait à se glisser dans les rangs; les officiers souriaient de son ardeur martiale. Il rêvait la destinée d'un soldat, il devint pasteur; mais dans ses fonctions pacifiques il sut déployer autant de courage et acquérir autant de gloire que si sa vocation d'enfance l'eût emporté sur les champs de bataille.

Fritz fit ses premières études au Gymnase, où son père professait. Il en sortit en 1755 pour entrer dans l'université protestante. En 1758 il obtint le grade de bachelier, et en 1763 celui de docteur en philosophie; il commença immédiatement ses cours de théologie. En même temps il donnait des leçons, et il ne tarda pas à trouver ainsi dans son travail des moyens à peu près suffisants d'existence. Il n'eut d'abord pour disciples que des enfants de personnes peu aisées; mais insensiblement sa réputation s'accrut, il fut recherché par les familles riches. En 1762, on lui offrit la place de gouverneur des enfants de M. Ziegenhagen, alors le premier chirurgien de Strasbourg. A cette occasion, il donna une preuve de la juste susceptibilité et de la ferme volonté qui depuis ont toujours été des traits prononcés dans son caractère. Un des amis de M. Ziegenhagen avait été chargé d'entrer en négociations avec lui : il s'y prit d'une manière maladroite, et en fut puni par la franchise du jeune pédagogue. Voici quelques unes des conditions stipulées par le négociateur, avec les réponses d'Oberlin.

Condition. Les enfants seront toujours proprement habillés, lavés, etc.

Réponse. Je recommanderai à mes élèves la propreté, je leur ferai sentir tout ce qu'elle a de bienfaisant; mais je ne me chargerai pas de soins domestiques, qui me feraient perdre un temps précieux pour leur instruction et pour mes propres études, que, dans tous les cas, je n'entends pas négliger.

Condition. Le gouverneur se promènera avec ses élèves trois fois par semaine.

Réponse. Cela se fera plus souvent ou moins souvent, selon le temps et les occasions.

Condition. Pendant la promenade, le gouverneur entamera avec les élèves une conversation sur des choses utiles,

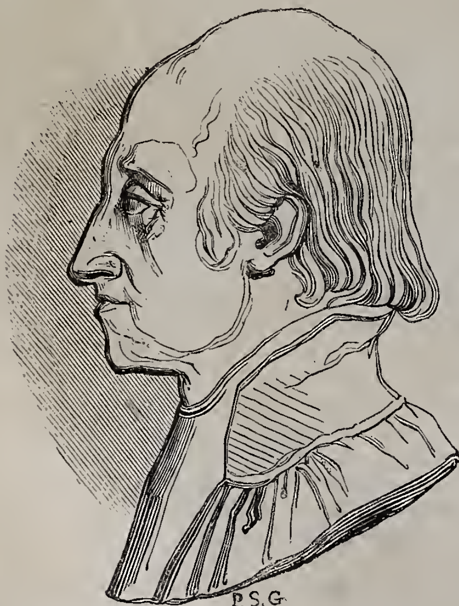
Réponse. C'est ce que j'ai l'habitude de faire toujours, autant que les circonstances le permettent.

Condition. A table, le gouverneur tranchera la viande.

Réponse. Je n'en ferai rien.

Oberlin entra chez Ziegenhagen aux conditions qu'il voulut. Il profita de son séjour dans cette maison pour acquérir de nouvelles connaissances. Déterminé dès cette époque à devenir pasteur dans un village, il sentit le besoin de s'initier à la science médicale, et de se familiariser avec le maniement des instruments de chirurgie les plus utiles. Cette prévoyance était d'autant plus sage, que dans ce temps il n'y avait pas encore de médecins hors des villes. Ziegenhagen encouragea et favorisa le zèle d'Oberlin : il lui enseigna un peu de théorie, et s'étudia ensuite à vaincre ses premières répugnances pour la pratique. Un jour, au milieu d'une conversation, le célèbre chirurgien ôta tout-à-coup son habit, releva la manche de sa chemise, et dit à notre gouverneur étonné : « Je sens que j'ai besoin d'une saignée, et ce sera vous qui me la ferez; allons, préparez-vous. » Oberlin hésite, il craint de blesser son maître; Ziegenhagen insiste, et la saignée improvisée réussit parfaitement.

Ce fut en 1765 qu'Oberlin quitta cette maison ; Ziegenhagen ne cessa jamais d'être son ami et son protecteur. Deux années après, on proposa à Oberlin la charge d'aumônier dans un régiment français : cette proposition réveilla en lui le penchant pour l'état militaire qu'il avait eu dans son enfance; il l'accepta, mais une circonstance qui décida du sort de toute sa vie l'engagea presque aussitôt à faire agréer sa démission.



(Oberlin.)

Le pasteur Stuber, qui s'était dévoué, depuis environ quinze années, à l'amélioration du sort des habitants du Ban de la Roche, fut obligé, vers la fin de 1766, de résigner ses fonctions; la faiblesse de sa santé ne lui permettait plus de les remplir. Il voulut du moins se choisir un successeur qui comprît ses desseins et qui eût le courage de les poursuivre. Ayant entendu parler d'Oberlin, un pressentiment lui dit que ce jeune théologien accepterait son héritage.

Mais il est temps de dire quelques mots sur le Ban de la Roche. Le Ban de la Roche, qui tire son nom du vieux château de la Roche, a environ six lieues de circonférence; il fait partie des contrepentes et des ramifications occidentales de l'embranchement du Haut-Champ, improprement appelé champ du Feu. De ce champ du Feu la vue embrasse un horizon immense : elle domine sur une grande partie de l'Alsace et du pays de Baden, elle pénètre jusqu'aux glaciers de la Suisse; le Rhin semble baigner la montagne. Long-temps les habitants de ce pays furent en proie aux deux plus grands fléaux de l'homme, la misère et l'ignorance; long-temps leur seule nourriture consista en fruits et en herbes sauvages; le territoire était couvert de bois. La première révolution heureuse dans leur destinée fut l'introduction de la pomme de terre, en 1709. Quelques ministres protestants tentèrent successivement de faire participer à d'autres bienfaits de la civilisation les pauvres Ban-de-la-Rochois. Mais l'isolement du pays, les privations de tout genre qu'il imposait, le faisaient redouter comme une terre d'exil, comme une Sibérie où l'on n'envoyait que les pasteurs qu'on avait de la répugnance à placer ailleurs. Les deux hommes auxquels on doit toute la prospérité des paroisses de Waldbach et de Rothau, qui composent le Ban de la Roche, sont sans aucun doute Stuber et Oberlin : l'un commença l'œuvre, l'autre l'acheva, et c'est leur admirable charité qui a attiré l'attention sur cette contrée obscure.

Voici ce que l'on raconte de la première entrevue de ces dignes pasteurs.

Un matin Stuber se dirige vers la demeure d'Oberlin. Il monte un escalier obscur et entre dans une mansarde ; en ouvrant la porte, il aperçoit au fond de la chambre un lit caché derrière des rideaux de papier. « Voilà du Ban de la Roche, » se dit Stuber tout bas. Il approche du lit, et plaisante avec Oberlin sur ses rideaux : « Et que veut donc dire, ajoute-t-il, ce poêlon de fer suspendu au-dessus de la table? — C'est ma cuisine, répond Oberlin ; je dîne avec mes parents, ils me permettent d'emporter chaque fois un morceau de pain; à huit heures du soir, je mets le pain dans ce poêlon, j'y ajoute du sel et j'y verse de l'eau, puis je place ma lampe dessous et je continue à étudier. Si, vers dix ou onze heures, la faim se fait sentir, je mange ma soupe, et elle me fait autant de plaisir que le mets le plus délicat. » Stuber sourit, et lui dit : « Vous êtes l'homme que je cherche. »

L'ex-pasteur de Wildbach expose alors à Oberlin le but de sa visite. Oberlin écoute avec joie, et ne dissimule pas le désir qu'il a d'accepter la proposition; mais, toujours consciencieux, il demande que tous les candidats qui le primaient sous le rapport de la promotion soient invités à déclarer s'ils veulent accepter cette cure. Or les émoluments attachés à la cure de Waldbach étaient fort modiques; tous les candidats refusèrent.

Oberlin fit avec Stuber un voyage au Ban de la Roche. L'air de candeur et d'innocence des habitants, le bien déjà fait, et l'immensité du bien qui restait à faire, le touchèrent vivement et l'animèrent des plus généreuses résolutions.

Par ordonnance de M. Voyer d'Argenson, alors seigneur du comté du Ban de la Roche, en date du 1er avril 1767, Oberlin fut pourvu de la cure de Waldbach. Il avait vingt-sept ans lorsqu'il fut installé dans son modeste presbytère.

La fin à la prochaine livraison.

Parmi les personnages illustres que l'histoire fabuleuse rapporte avoir été nourris par des animaux, on cite : le roi Habis, nourri par une biche; Cyrus, par une chienne; Sémiramis, par des colombes; Midas, par des fourmis; Hiéron et Platon, par des abeilles; Pélias, par une jument; Atalante, par une ourse; Esculape, par une chèvre; Remus et Romulus, par une louve.

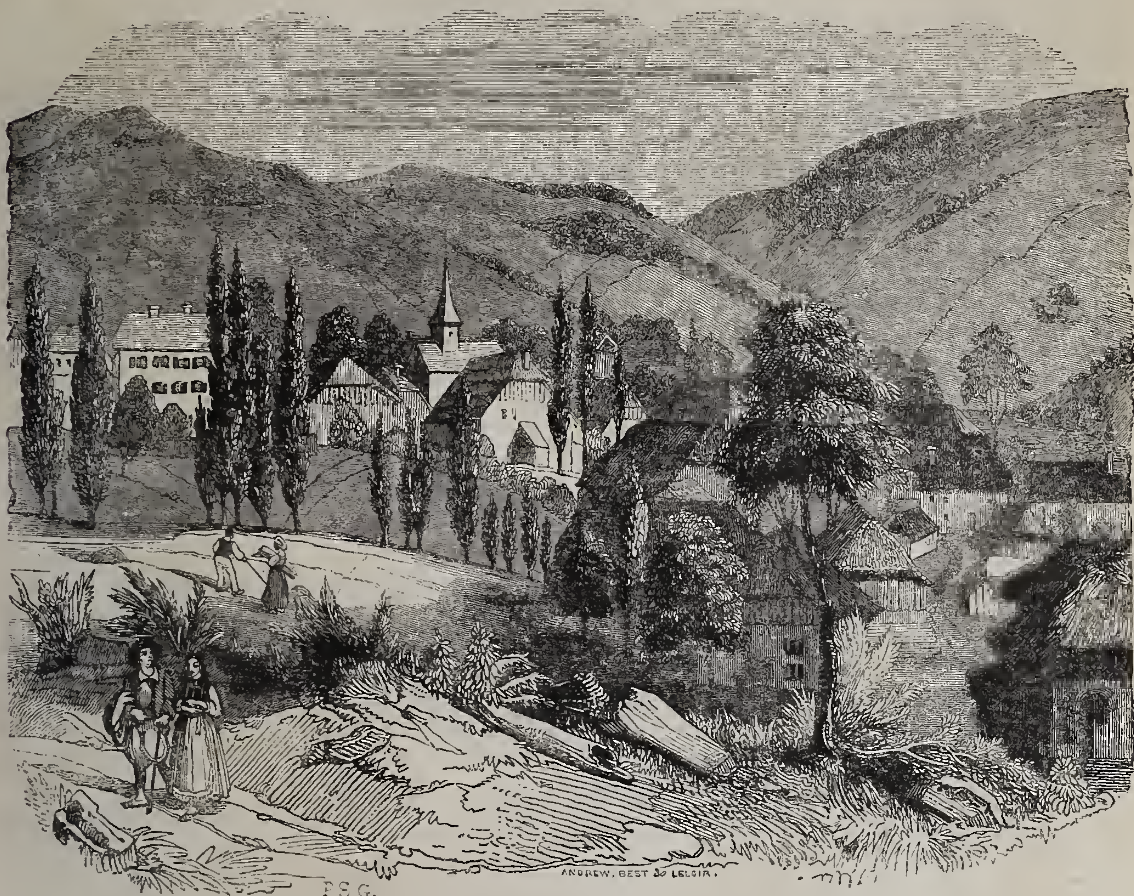
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

OBERLIN,

PASTEUR DU BAN DE LA ROCHE.

(Suite. — Voy. p. 95.)



(Le village du Ban de la Roche. — Presbytère du pasteur Oberlin.)

Le premier soin d'Oberlin fut de fonder des écoles. Il était persuadé que la grossière ignorance des habitants du Ban de la Roche serait le plus grand obstacle que rencontrerait son désir d'améliorer leur sort. Les gens ignorants parlent mal, sont mal compris, comprennent mal les autres; ils ont peu de souvenirs, peu d'idées à comparer; leur conversation, aussi pauvre que leur expérience, est enfermée dans le cercle étroit d'un petit nombre d'idées vulgaires, de répétitions insignifiantes et fastidieuses. Ils ne savent, en effet, presque rien de ce qui a été fait avant eux, de ce qui se fait ailleurs que là où ils vivent : tout ce que leurs pères ne leur ont pas dit, tout ce qu'ils n'ont pas vu, leur paraît surprenant, incroyable, impossible. Aussi, lorsqu'on les engage à sortir des ornières de la routine, ils croient que l'on veut leur malheur, leur perte; on trouble leur engourdissement, on les menace tout au moins d'une fatigue qui leur paraît inutile. Qui leur conseille le moindre changement dans leurs habitudes, même dans leur intérêt le plus évident, est leur ennemi.

C'est ce que le jeune pasteur éprouva bien douloureusement dans les premières années de son séjour au Ban de la Roche. Malgré sa prudence et sa douceur, il arriva que ses tentatives pour faire défricher les terres incultes, pour propager la culture des arbres fruitiers, pour améliorer celle des pommes de terre et du lin qui conviennent le mieux au terrain sablonneux du Ban de la Roche, pour frayer des chemins nécessaires aux communications des villages voisins, furent d'abord très mal accueillies. Il y eut même une fois un complot contre lui : mais il conjura le danger par son courage; il triompha de la malveillance à force de patience et de volonté.

Le moyen qu'il employa avec le plus de succès fut de donner lui-même l'exemple de ce qu'il souhaitait voir entreprendre par les villageois.

Des sentiers très fréquentés traversaient deux champs appartenant à sa cure. Il se mit à travailler dans ces champs avec son domestique, à creuser des fossés de quatre à cinq pieds de profondeur, à y descendre de jeunes arbres, et à mêler et presser légèrement autour les terres qu'il connaissait les plus propres à en avancer l'accroissement. Il s'était procuré des tiges de toutes sortes d'arbres à fruits, tels que pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et noyers; il en fit une grande pépinière qu'il arrangea dans son jardin; il attendit l'époque où ses paroissiens, voyant le succès des arbres journellement exposés à leurs yeux, viendraient lui en demander d'eux-mêmes. Son attente ne fut pas trompée; le goût de la plantation des arbres se répandit, et l'art de greffer, qu'il avait enseigné lui-même à plusieurs de ses paroissiens, fut généralement pratiqué.

Lorsqu'il voulait faire ouvrir ou élargir des chemins, et qu'il était parvenu à en acquérir le droit, il prenait lui-même la pioche, choisissant les endroits les plus difficiles, s'inquiétant peu d'avoir les mains déchirées par les broussailles ou écrasées par les pierres. Il excitait ainsi l'émulation. Quelquefois il faisait travailler sur différents points à la fois; alors il montait à cheval, volait d'un endroit à l'autre, et donnait partout les conseils et les ordres les plus sages. Avant son arrivée, on traversait les ruisseaux les plus larges sur des

arbres renversés : il entreprit la construction de quelques ponts, et bientôt on en établit à son exemple un grand nombre. A une lieue d'un nouveau chemin de communication très utile, entre Fonday et Rothau, la route serpentait sur une hauteur très pénible à monter et à descendre ; pour plus de commodité on avait pratiqué un mauvais chemin qui, de la route, traversait la rivière de la Bruche et le village de Rothau pour rejoindre la route plus bas. Passer la rivière avec les voitures était très dangereux, et même impossible pendant les grandes eaux et les glaces d'hiver ; les piétons passaient sur un pont de bois souvent mouillé et glissant, placé en travers de hauts rochers : des accidents nombreux y eurent lieu souvent la nuit ; plusieurs personnes tombèrent dans la rivière et s'estropièrent ou se noyèrent. Oberlin fit bâtir un pont à l'usage des piétons et des voitures : pour y parvenir, il fut obligé de faire l'achat d'un pré ; il en donna à loyer une partie pour subvenir aux frais d'entretien.

Le bien que le digne pasteur ne se sentait pas le pouvoir de faire par lui-même ou par le concours de personnes isolées, il réussissait à l'obtenir en fondant des sociétés ou des prix d'encouragements. Et quant aux dépenses nécessaires pour toutes ces œuvres d'amélioration, il y pourvoyait au moyen de dons et de souscriptions qu'il obtenait des habitants aisés de Strasbourg. Il parcourait souvent à cheval, pendant la nuit, la distance qui séparait le Ban de la Roche de la ville pour aller solliciter la bienfaisance en faveur de ses paroissiens, pour défendre leurs droits devant les magistrats, pour leur procurer des secours de toute sorte.

Il voyait avec peine que toutes les fois qu'un des outils de ces pauvres gens venait à se rompre, il leur fallait de l'argent en main pour en acheter un autre, et perdre une journée entière pour l'aller chercher au loin. Afin d'obvier à cet inconvénient, il établit un magasin où on pouvait en acheter au prix coûtant et à crédit, jusqu'à ce que l'argent rentrât, soit aux bûcherons, qui ne tiràient leur paiement qu'à la fin de l'exploitation de la coupe, soit aux cultivateurs lors de la vente de leurs bestiaux, de leurs pommes de terre et de leur lin ; car c'était à ces trois ressources que les habitants étaient réduits.

Il n'y avait pas un seul artisan dans les endroits qui dépendaient de la cure ; les habitants, lorsqu'ils en avaient besoin, et cela arrivait souvent, étaient, comme dans le cas précédent, obligés de faire un voyage de plusieurs lieues. Oberlin sonda les dispositions des jeunes gens; il choisit ceux qu'il reconnut propres à la profession à laquelle il les destinait, les habilla et les mit en apprentissage hors de la vallée. En quelques années, la paroisse de Waldbach eut ses charrons, ses maréchaux-ferrants, ses cordonniers, ses maçons, ses menuisiers, ses vitriers, etc. Cette œuvre eut les résultats les plus heureux : elle procura à un grand nombre d'individus une existence honnête; elle répandit le goût d'un travail mécanique et sédentaire.

Oberlin introduisit aussi dans les communes quelques branches d'industrie, principalement celle de la filature du coton et du tissage. Des vieillards, des enfants en bas-âge, des hommes, des femmes, condamnés auparavant à la misère, à l'oisiveté pendant la mauvaise saison, trouvèrent par cette ressource du travail et de la subsistance.

Il fit aussi successivement l'acquisition d'un grand nombre d'exemplaires de livres utiles; il les mettait en circulation parmi ses paroissiens les plus instruits. Dans les conversations particulières, dans des instructions hebdomadaires qu'il donnait chez lui, il annonçait et expliquait les découvertes les plus importantes et les grands événements du temps. Il accompagnait ces communications d'observations judicieuses, et tendait toujours au grand but de tout ramener à un point de vue religieux et moral.

Il créa une caisse d'emprunt dont ses amis et lui firent les premiers fonds, et il parvint ainsi à détruire la mendicité. Grâce à ses enseignements, la mauvaise foi, le non remboursement volontaire d'une somme empruntée à la caisse étaient des taches odieuses dont il était rare que l'on osât se couvrir. Le bienfait de cette institution fut immense. Lorsqu'un Ban-de-la-Rochois, laborieux et honnête homme, se trouvait par suite de malheurs dans l'impossibilité de s'acquitter de ses dettes, il en faisait la confidence à son pasteur, et celui-ci savait toujours le sauver d'une perte sans lui inévitable. Il faisait lui-même le bilan, le libérait envers ses créanciers souvent pauvres eux-mêmes, et gratifiait encore d'une petite somme le malheureux ainsi échappé au déshonneur, pour l'aider à remonter son ménage et à reprendre ses travaux agricoles.

Ce serait une trop longue entreprise que de vouloir raconter toutes les inventions ingénieuses qu'inspira à Fritz Oberlin la charité éclairée dont était embrasée son âme.

Quelle que fût son activité, il lui manquait une compagne digne de le seconder. Il la trouva dans une de ses parentes, Marie-Salomé Witter, fille d'un professeur de l'université de Strasbourg, orpheline depuis plusieurs années. Elle était venue passer quelques semaines au Ban de la Roche. Deux jours avant son départ, la pensée vint à Oberlin qu'elle pourrait être la femme que Dieu lui destinait. Il lui demanda sa main, qu'elle lui accorda en lui avouant qu'elle l'aimait sincèrement. Ils furent unis le 6 juillet 1768.

« Madame Oberlin, dit Stœber *, fut épouse et mère tendre et soigneuse : elle administrait son ménage avec ordre et intelligence ; elle mettait de l'économie en tout pour pouvoir exercer la charité partout; sa conversation était pleine de charme ; elle était très instruite et cultivait les lettres ; elle entrait dans tous les projets généreux de son époux. »

De ce mariage naquirent neuf enfants. Madame Oberlin fut enlevée à son mari par une mort subite, le 17 janvier 1783.

Le récit que fait Oberlin de cette perte douloureuse est saisissant :

« Quand dix heures sonnèrent, nous nous embrassâmes, selon notre coutume, en nous souhaitant le bonsoir. Je me retirai dans ma chambre, et ma femme dans une chambre en bas avec son petit nourrisson âgé de huit semaines, et une servante. Vers les six heures du matin, une servante vint m'éveiller, disant : Monsieur, madame est malade. J'étais extrêmement accablé de sommeil, et étant habitué à la savoir plus souvent indisposée que bien portante, je me rendormis. La servante vint une seconde fois, me disant : Madame est fort mal. Pour le coup, je me précipitai du lit, et la trouvai assise, ayant les jambes dans un bain de pied, et la tête appuyée sur une servante. En entrant dans la chambre, je lui entendis dire ces paroles : Seigneur Jésus ! tire-moi de cette affreuse extrémité. Je m'approchai et je passai le bras autour de son corps pour la soutenir. Dans ce moment, je sentis un mouvement convulsif dans son bras, et j'entendis un craquement dans sa poitrine, après quoi elle fut si tranquille que, ne pouvant plus supporter la situation gênante dans laquelle j'étais ainsi que la servante, nous la couchâmes tout doucement, la croyant endormie. Mais que devins-je lorsque, tâtant son pouls, je ne lui en trouvai plus, et mettant la main sur son cœur, je ne le sentis plus battre ! Je l'abandonnai aux soins de Sébastien Scheidecker que l'on avait appelé, et je montai avec précipitation sur le grenier. Là, me jetant à genoux, je m'efforçai de prier Dieu ; mais ma prière semblait être de plomb et ne voulait pas monter vers le ciel. Je fus forcé de dire : Ah ! qu'as-tu fait, mon Dieu ? Tu m'as pris ma femme et je dois t'en louer ! Je descendis. Sébastien m'entendant venir voulut me prévenir de ma perte; mais je lui dis que j'en étais instruit. Je me couchai sur ma chère défunte, je collai ma bouche sur la sienne, je l'arrosai de mes larmes. Hélas ! c'était un corps

* Biographie d'Oberlin, auquel une grande partie de ces détails sont empruntés.

inanimé ! Ma douleur fut si vive que je priai sans cesse le Seigneur de me faire mourir, et que c'eût été un délice pour moi de me faire enterrer avec cette chère moitié de moi-même. »

Le désespoir fit place plus tard à une ferme résolution de poursuivre avec zèle et amour l'œuvre bienfaisante dans laquelle sa femme l'avait si admirablement aidé. Il avait sans cesse, disait-il, son image devant les yeux. Il l'entendait la nuit ; elle le consolait, elle l'encourageait.

Du reste, à cette époque, l'aspect physique et moral du Ban de la Roche avait subi une complète métamorphose. L'aisance y avait fait place à la misère, l'instruction à l'ignorance, la charité à l'égoïsme, l'urbanité à la grossièreté. Oberlin était adoré : on était heureux et fier de mériter ses éloges ; on redoutait ses reproches. C'était pour les habitants un consolateur affectueux, un guide fidèle, un protecteur actif et généreux, et presque une providence visible. Il était la loi vivante de cette petite contrée où il avait tout créé, tout inventé, tout organisé.

Peu à peu le bruit des succès d'Oberlin s'était répandu en France et en Allemagne. Des hommes généreux entreprenaient le pèlerinage du Ban de la Roche pour s'éclairer et s'édifier dans la conversation du vertueux pasteur. D'autres lui écrivaient. On peut citer, parmi les amis d'Oberlin, Lavater, Jung Stilling, madame Krudner, Pfeffel, l'abbé Grégoire, Augustin Perrier.

La révolution éclata : les principes de cette régénération qui tendaient à relever la dignité de l'homme, à réaliser dans l'ordre politique le dogme de l'égalité, trouvèrent de l'écho dans le cœur d'Oberlin ; mais les excès qui furent commis lui inspirèrent une vive douleur. Il traversa cette grande période de notre histoire en continuant à améliorer son œuvre, sans indifférence, sans crainte, sans lâches concessions.

En 92, lorsque les jeunes Ban-de-la-Rochois, répondant à l'appel fait à la jeunesse française, prirent les armes, Oberlin célébra un service solennel, et leur adressa des conseils qu'on ne saurait lire sans émotion. « Vous partez, leur disait-il ; nos vœux et nos prières vous accompagneront ; puissent-ils ne pas être repoussés ! puisse-t-il se faire qu'aucun d'entre vous ne s'en rende indigne ! Vous avez reçu une instruction et une éducation que beaucoup d'entre vos frères d'armes n'auront pas reçues ; soyez leur lumière, soyez pour eux un exemple, un modèle de conduite ; supportez-vous l'un l'autre, traitez-vous avec ménagement et égard ; gardez-vous de l'excès du vin, gardez-vous des disputes, retirez-vous-en. Cherchez votre honneur dans ce qui est vraiment louable, dans ce que Dieu peut approuver. Lorsqu'il y aura quelque chose à souffrir, souffrez sans murmures ; les murmures ne soulagent pas le mal, mais l'aigrissent. La patience, au contraire, et la résignation courageuse le soulagent.

» Si vous devez entrer en pays ennemi, souvenez-vous que nous ne sommes pas ennemis des peuples ; nous l'avons juré. »

Le fils aîné d'Oberlin paya sa dette à la patrie, le 27 août 1793, à la bataille de Bergzaben. Il tomba percé d'une balle au moment où, dans un lieu exposé au feu de l'ennemi, il faisait une distribution de cartouches.

Malgré toutes les preuves de dévouement qu'il avait données à la cause nationale, Oberlin devint suspect pendant la terreur à quelques hommes qui, dans une réaction aveugle contre toute idée religieuse, ne pouvaient alors concevoir l'alliance d'une conviction chrétienne avec un véritable patriotisme. Le bienfaiteur du Ban de la Roche fut arrêté, mais peu de temps ; la voix unanime de ses concitoyens le délivra. Plus tard un rapport fut fait à la Convention sur les services que Stuber et Oberlin avaient rendus à l'Alsace, surtout en y propageant l'instruction primaire, et la Convention décerna aux deux pasteurs une mention honorable. Il est intéressant de lire en contraste une ordonnance de la restauration (1819) qui décerne à Oberlin le titre de chevalier de la légion-d'honneur. Combien y a-t-il peu de vertus qui puissent ainsi commander le même respect à des partis si opposés, et conserver tout leur éclat à de si grandes distances !

Un seul fait pourrait suffire à l'éloge de cet homme admirable : « Au Ban de la Roche, dit le biographe déjà cité, le vol est en horreur, et je ne crois pas que de mémoire d'hommes ce crime y ait été commis. »

Il resterait beaucoup à faire si l'on s'était proposé ici de peindre la physionomie complète d'Oberlin ; mais nous avons dû nous borner à essayer d'en indiquer les traits les plus saillants. Son originalité était extrême. Il était minutieux dans ses scrupules, et il paraissait quelquefois trop sévère dans ses exigences sur des détails de la vie commune ; mais qui ne lui aurait pardonné ses faiblesses ?

C'est ainsi qu'il réprouvait le peu de soin que mettent beaucoup de personnes à écrire lisiblement, à faciliter aux autres la lecture de leurs lettres. A ses yeux, c'était presque une mauvaise action que de causer volontairement le moindre embarras à son prochain : il traçait ses lettres, ses chiffres avec soin.

Il blâmait hautement l'habitude que quelques personnes ont de perdre le pain, d'éparpiller les miettes. Il voyait de mauvais œil ceux qui, à table, n'achevaient pas ce qui se trouvait sur leur assiette.

Il conservait avec soin les moindres petits papiers blancs, et il en faisait des cahiers pour les enfants pauvres, ou bien il y inscrivait des sentences morales, et les distribuait à ceux qu'elles pouvaient consoler, corriger ou encourager au bien.

Il détestait les modes exagérées. Un jeune homme de Strasbourg étant venu le voir avec de longs cheveux plats, suivant une mode qui dura quelque temps, le pasteur du Ban de la Roche lui dit en souriant : « C'est sans doute une nouvelle mode que monsieur nous apporte ? Les Strasbourgeois n'ont-ils donc plus le courage de marcher à front découvert ? » Du reste, il prêchait d'exemple. Pendant plus de trente ans on le vit toujours simplement vêtu, le plus souvent en noir avec une petite perruque ronde, semblable à celle que l'on voit aux portraits de J.-J. Rousseau, et avec un chapeau rond entouré de toile cirée et retroussé des deux côtés.

Sa propreté et sa pureté étaient extrêmes ; tous les objets sales le scandalisaient. Comme son ami Lavater, il se méfiait du caractère des personnes qu'il voyait ordinairement négligées dans leurs vêtements, qui ne paraissaient point être incommodées d'avoir leurs visages ou leurs mains malpropres, ou de respirer un air étouffant et corrompu. Il soupçonnait que de telles personnes, si elles n'étaient point absolument vicieuses, manquaient au moins de cette délicatesse, de cette élégance et de cette grâce de l'esprit qui sont au nombre des plus grands charmes dans la pratique de la vie.

Dès qu'il voyait que quelque goût sensuel voulait s'emparer de lui, il s'y opposait avec force et combattait lui-même avec tous les moyens ingénieux que lui suggéraient son imagination, son désir de rester simple, pur et maître de lui-même.

Jusqu'aux dernières années de sa vie il conserva la même activité, le même zèle pour son perfectionnement et pour celui de toutes les personnes qui lui accordaient le droit de les éclairer de ses conseils. Malgré les infirmités qui peu à peu s'emparèrent de lui, il traitait durement son corps. On l'entendait souvent se dire à lui-même, lorsqu'en se levant de son siége il éprouvait une roideur dans ses membres : « Allons, paresseux ! allons, Fritz ! où sont tes forces ? qu'es-tu devenu ? »

Octogénaire, il se complaisait à montrer aux jeunes gens comment on devait se tenir droit, ne pas laisser le dos s'arrondir, la poitrine se replier sur l'estomac : c'étaient là

pour lui des signes de nonchalance et de mollesse ; c'était aussi montrer peu de respect, à son avis, pour les regards des autres personnes que de ne point leur épargner la vue de ces attitudes lâches et fatiguées.

Pendant cinq jours avant sa mort, il eut des convulsions violentes. Le 1er juin 1826, à six heures du matin, il joignit ses mains, leva vers le ciel un regard calme et confiant, et ferma les yeux; il ne les rouvrit point : sa vie terrestre s'éteignit insensiblement, et quelques heures après il expira.

LA NOURRICE, LA BERCEUSE, LA TENEUSE, LA PROMENEUSE DE M. LE DUC DE BOURGOGNE.

(Collection d'estampes et de dessins historiques de M. Hennin.)

Sous l'ancienne monarchie, le premier fils des rois de France portait la qualité de *Dauphin,* en vertu de la donation de la province de Dauphiné, que Humbert, dernier Dauphin de Viennois, fit à cette condition au roi Philippe VI de Valois, l'an 1349. Le second fils de France s'appelait *Monsieur,* sans autre qualité. Après le Dauphin, les puînés étaient ducs de Bourgogne, d'Orléans, d'Anjou, d'Alençon, de Valois, de Touraine, de Berry, et autres apanages. Ces puînés portaient le surnom de *France,* et ne signaient que de leur nom propre, de même que le roi; ce que faisaient aussi les filles de France, qui étaient appelées *Mesdames.*

Au moment où une princesse du sang accouchait, toutes les portes de l'appartement étaient ouvertes, et tout le monde sans exception pouvait entrer. Quand la princesse était dans sa chambre à coucher, c'était sa première femme, et non sa dame d'honneur, qui faisait le service de la chambre : toutes les fonctions de la dame d'honneur et des dames se bornaient à reconduire. Au bout de six semaines, la princesse, sur une chaise longue, recevait pendant trois jours toutes les personnes présentées. Les princes du sang étaient ondoyés, au moment de leur naissance, dans la chambre même où ils venaient de recevoir le jour. Ils n'étaient, en général, baptisés qu'à douze ans, et, depuis l'installation de la cour à Versailles, toujours dans la chapelle du château. Les enfants des princes du sang ne portaient presque jamais de bourrelet; mais leurs chambres et tous



(La Nourrice du duc de Bourgogne.)



(La Berceuse.)

les meubles de leurs appartements étaient tapissés et fortement rembourrés, tant qu'ils étaient entre les mains des femmes, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de sept ans. Jean-Jacques Rousseau le premier proposa avec raison de donner pour hochets aux enfants des têtes de pavot ou de la racine de guimauve, au lieu des hochets de cristal et de corail, avec lesquels ils peuvent se meurtrir la tête ou blesser ceux qui les entourent.

Différents officiers du roi servaient chez les enfants de France. Un chapelain et un clerc de chapelle du roi venaient tous les jours pour la messe, qui se disait dans leur chambre. Le premier médecin se trouvait présent quand on les remuait. Les valets de chambre allaient aussi y servir; les huissiers tenaient la porte. Il y avait pareillement douze gardes-du-corps du roi commandés par un exempt ordinaire et un sous-brigadier, qui faisaient garde tous les jours à la première porte et couchaient dans la salle. Deux valets de pied du roi, qui se tenaient toujours dans l'antichambre, attendaient si on avait besoin de les envoyer quelque part pour le service de Messieurs les Enfants de France. Dix autres petits valets de pied étaient attachés à leurs personnes. Si l'on apportait ou si l'on amenait quelqu'un des enfants de France aux audiences que le roi donnait aux ambassadeurs, leur place était au côté droit du roi. La gouvernante et la sous-gouvernante entraient aussi sur l'estrade, en dedans des balustres, aussi bien que la femme de chambre qui les tenait entre ses bras, et l'huissier de chambre qui les soutenait ou les appuyait, de peur qu'ils ne vinssent à tomber.

Louis Dauphin, fils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661, pour l'instruction duquel Bossuet, son précepteur, composa son *Histoire universelle*, avait épousé, en 1680, la princesse Marie-Anne-Christine-Victoire, sœur de l'électeur de Bavière; il en eut trois princes, le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, et le duc de Berry.

Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, naquit à Versailles le 6 août 1682, à dix heures vingt minutes du soir. Un moment après sa naissance, il fut ondoyé par le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, et le roi lui envoya la croix du Saint-Esprit par le marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'Etat, tréso-

rier des ordres de Sa Majesté. Aux cérémonies du baptême, le 18 janvier 1687, le roi le nomma Louis, Madame, duchesse d'Orléans, étant la marraine.

La naissance du duc de Bourgogne, qui perpétuait la postérité de Louis XIV, causa au monarque une joie qui fut partagée par la France. Ce fut le roi lui-même qui annonça cette naissance à sa cour. A peine la Dauphine fut-elle accouchée, qu'il s'avança dans l'antichambre et dit à tous les assistants : « Madame la Dauphine est accouchée » d'un prince. » A cette nouvelle, l'allégresse fut si excessive, que parmi les personnes présentes il n'y en eut aucune qui, oubliant les règles de l'étiquette si sévèrement observées alors, ne prît la liberté d'embrasser le roi. La foule augmenta en un instant, et bientôt elle fut si grande qu'elle porta le monarque depuis la Surintendance, où logeait la Dauphine, jusqu'à ses appartements. Il se laissait embrasser par qui voulait. Les transports du peuple allèrent encore plus loin : on alluma partout des feux de joie; les porteurs de chaise brûlèrent sans façon, dans la cour de la galerie des Princes, d'abord les chaises dorées de leurs maîtresses, ensuite un grand nombre de lambris et de parquets destinés à orner la grande galerie. Le roi, à qui on vint s'en plaindre, ordonna de les laisser faire, et dit en riant : « Nous avons d'autres lambris et d'autres parquets. » Les comédiens espagnols dansèrent un ballet dans la cour des Fontaines, devant le balcon de la reine-mère, avec des castagnettes, des harpes et des guitares. A Paris, toutes les boutiques furent fermées pendant trois jours. Les rues étaient pleines de tables où l'on invitait les passants à boire et à manger; et tel artisan, si l'on en croit les récits de l'époque, dépensa dans ces trois jours cent écus qu'il gagnait à peine en six mois. Il semblait que déjà le peuple eût le pressentiment des hautes qualités que développèrent dans ce prince les leçons de son gouverneur le duc de Beauvilliers, et de son précepteur Fénelon.

L'Etat de la France de 1692 (espèce d'*Almanach royal* du temps) donne la liste suivante des principaux officiers du duc de Bourgogne, alors âgé de dix ans :

Un gouverneur, Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, ayant prêté serment pour cette charge entre les mains du roi, le 3 septembre 1689; pour sa table, 48 000 liv.

Le gouverneur recevait le serment de fidélité des deux



(La Teneuse.)



(La Promeneuse.)

sous-gouverneurs du duc de Bourgogne, du sous-précepteur, du lecteur de la chambre, et des deux gentilshommes de la manche.

Deux sous-gouverneurs à 7 500 liv., ensemble, 15 000 l.

Un précepteur prêtant serment immédiatement entre les mains du roi, l'abbé François de Salignac de La Mothe-Fénelon, nommé en 1689, doyen de Carenac en 1692, et en 1695 archevêque duc de Cambrai, 12 000 liv. — C'est pour le duc de Bourgogne et ses frères, les ducs d'Anjou et de Berry, que Fénelon composa *Télémaque*.

Un sous-précepteur, 6 000 liv.

Un lecteur de la chambre (outre 1 500 liv. de pension), 1 500 liv.

Deux gentilshommes de la chambre à 6 000 liv., 12 000.

Un premier valet de chambre, 700 l. de gages; 1 825 l. pour sa bouche, à raison d'une demi-pistole par jour, et 4 226 liv. d'autres appointements, 6 791 liv.

Un premier médecin, pour gages, nourriture, entretènement et pension, 11 400 liv.

Deux huissiers de chambre à 3 615 liv., 7 230. — Ils ont de plus chacun tous les jours, pour leur déjeuner, un pain et une pinte de vin de table, qu'ils prennent en argent, environ 208 liv. par an, 416 liv.

Trois valets de chambre, à 2 415 liv., 7 245 liv.

Un porte-manteau, 2 895 liv.

Un porte-arquebuse, 2 200 liv.

Un barbier ordinaire, 700 liv. de gages; 400 liv. pour les essences et poudres de senteur; et 1 095 liv. pour sa nourriture, à raison d'un écu par jour, 2 195 liv.

Un tapissier ayant dans ses certificats de service la qualité de valet de chambre, 1 695 liv.

Deux garçons de chambre, à 1 480 livr., 2 960 liv.

Un porte-faix ou porte-meuble de la chambre, 996 liv.

Un premier valet de garde-robe, 3 475 liv.

Deux valets de garde-robe, à 2 135 liv., 4 270 liv.

Deux garçons de la garde-robe, 1 170 liv., 2 240 liv.

Un blanchisseur du linge du corps, 1 690 liv.

Une empeseuse, 600 liv.

Un maître à écrire, 3 700 liv.

Un maître à dessiner, 3 700 liv.

Un maître à danser, 7 600 liv.

Un joueur de violon, outre quelques gratifications, 400 liv.

Un garçon de fourrière, pour un habit, 50 liv.; il mange de la desserte de la fourrière du roi.

Un garçon de bureau, 750 liv.

Un écuyer pour commander l'écurie et avoir soin des chevaux et carrosses, 5 000 liv.

Un argentier, 4 460 liv.

Total, 179 548 liv.

L'*Etat de la France*, de la même année 1692, publie également la liste suivante des dames et autres personnages qui ont servi près monseigneur le duc de Bourgogne :

Madame la gouvernante de la personne et de la maison des Enfants de France, Louise de Prie, duchesse de Cardone, veuve du maréchal de la Mothe-Houdancourt, reçue gouvernante de M. le dauphin le 14 septembre 1664, et depuis gouvernante de ses enfants, 5 600 liv.

La gouvernante, ou en son absence la sous-gouvernante, couchait toujours dans la chambre des Enfants de France : elle était maîtresse de la chambre, et l'huissier devait lui demander l'ordre des personnes qui se présentaient pour y entrer; de plus, elle commandait en chef aux gardes et gens de guerre, et aux officiers destinés pour la garde de MM. les Enfants, en l'absence de leurs Majestés.

La *nourrice*, madame Anne Composion, femme du sieur Pierre Margalé, 1 200 liv. de gages, et 1 095 liv. pour sa nourriture, à raison d'un écu par jour, et le double quand elle allaitait, 2 295 liv.

La seconde nourrice, madame Lair, Marie Prieur, qui a achevé d'allaiter le duc de Bourgogne, 600 liv. de gages, et 1 095 liv. de nourriture, 1 695 liv.

La remueuse, mademoiselle de Beaujeu, 560 liv.

La première femme de chambre, mad. Pelard, 360 liv. de gages, et 1 095 liv. pour sa nourriture, 1 455 liv.

Neuf femmes de chambre pour veiller : mademoiselle de Saint-Hilaire, mademoiselle de Bois-Logé, madame Paneau, madame Pajard-des-Jardins, mademoiselle Edmée, madame Lair, seconde nourrice du duc de Bourgogne, madame Bernard qui l'a aussi allaité, mademoiselle Antoine de Saint-Hilaire, mademoiselle Lambert, à 1 495 liv. chacune, 13 455 liv.

L'une de ces femmes de chambre veillait chaque nuit auprès du lit, et ainsi alternativement l'une après l'autre. C'est parmi elles qu'étaient choisies la *berceuse*, la *teneuse* et la *promeneuse*, représentées par les estampes que nous publions.

Un blanchisseur, 200 liv. de gages, et 1 200 liv. pour le blanchissage, 1 400 liv.

Une femme de cuisine, 60 liv.

Total, 24 520 liv.

Ainsi, la dépense de la maison du duc de Bourgogne s'élevait à la somme de 203 668 liv., qui représenteraient aujourd'hui une valeur beaucoup plus considérable. Le premier jour de chaque mois, son argentier lui mettait entre les mains 500 liv. pour ses menus-plaisirs. Le prince donnait cet argent à garder à son premier valet de chambre; celui-ci le distribuait par ordre du duc, sous l'inspection du gouverneur qui en arrêtait les comptes à la fin de chaque mois. Le prince avait en outre, par an, pour sa garde-robe, 18 000 livres, à raison de 1 500 livres par mois, qui ne se payaient qu'à mesure de la dépense, et ce qui restait au bout d'une année était réservé pour l'année suivante.

A l'âge de dix ans, le duc de Bourgogne écrivait élégamment en latin; à onze ans, il avait lu Tite-Live tout entier, traduit les commentaires de César, et commencé une traduction de Tacite, qu'il acheva dans la suite.

Devenu Dauphin à la mort de son père, le 14 avril 1711, il se livrait tout entier à la pratique des affaires de l'Etat, Louis XIV ayant ordonné à ses ministres de travailler avec lui, lorsqu'il fut enlevé à Marly, le 18 février 1712, à l'âge de trente ans, par une maladie violente et inexplicable. Son épouse, la princesse Adélaïde de Savoie, était morte de la même maladie, six jours auparavant, et leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denis.

Son fils aîné mourut vingt jours après, frappé du même mal; le dernier de ses fils, né le 15 février 1710, seul héritier du trône, et depuis Louis XV, à la mort de Louis XIV, le 1er septembre 1715, fut dans le plus grand danger. Ainsi, en moins d'un an, on vit en France quatre Dauphins.

Le duc de Bourgogne passait pour l'un des princes les plus accomplis de son temps. Sa mort causa en France une douleur universelle, et l'on répéta partout, à son éloge, les maximes qu'il avait eu le courage de débiter au milieu du salon de Marly, peuplé des courtisans du roi son aïeul : « Que les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois; qu'ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens et les *manutenteurs* des lois; donner des récompenses, parce que ce sont des dettes; jamais de pensions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. »

LE SCULPTEUR DE LA FORÊT-NOIRE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 74, 82.)

§ 5.

Cloffer s'efforça de suivre les conseils de Duvert, et il ne tarda point à en reconnaître la justesse. Sa réputation grandit en quelques mois au-delà de toute espérance, et le prix de ses œuvres s'éleva d'autant.

L'article de Duvert avait été accepté comme notice biographique; on répétait partout le nom du jeune Allemand en racontant les circonstances romanesques de sa vie; on le montrait de loin aux premières représentations des théâtres; on donnait des détails sur ses opinions et sur ses habitudes.

Herman se laissa aller à ce doux flot de la mode qui l'élevait sans qu'il eût pour ainsi dire besoin de s'aider lui-même. Tous les instincts orgueilleux qui étaient demeurés jusqu'alors endormis dans son âme s'éveillèrent insensiblement. On parlait si haut de son génie qu'il finit par y croire et par accepter l'admiration générale comme un hommage qui lui était dû.

Malheureusement sa réussite avait excité, comme toujours, d'ardentes jalousies. Jusqu'alors il n'avait connu que les douceurs du succès; il ne tarda pas à en sentir l'amertume.

Un article inséré dans un journal ennemi de celui auquel travaillait Duvert, commença l'attaque par un examen des œuvres d'Herman. Celles qu'il avait produites depuis son séjour à Paris manquaient pour la plupart de cette naïveté qui rendait les premières si précieuses. Enchaîné dans son inspiration, obéissant à la nécessité du gain, sans cesse distrait par les exigences du monde, il avait travaillé rapidement et sans amour. On le lui reprocha avec un regret hypocrite; on montra, l'un après l'autre, les défauts de ces créations hâtives, en flétrissant du nom d'avidité le sentiment qui les avait fait produire.

Ces accusations frappèrent Herman au cœur; ses ennemis l'apprirent sans doute, et les renouvelèrent chaque mois, chaque semaine, chaque jour. Bientôt le jeune sculpteur ne put jeter les yeux sur certaine feuille sans y trouver son nom flétri de quelque sanglante épigramme. On lui prêtait des discours ou des actions ridicules; on exposait la caricature de sa personne à la risée publique.

Herman, qu'une telle persécution mettait hors de lui, voulut se venger; Duvert lui observa tranquillement que c'était *un des côtés du succès*. Pourquoi s'étonnait-il que les mêmes moyens employés par ses amis pour le rendre célèbre le fussent par ses ennemis pour le rendre ridicule. C'était là

une suite inévitable de la réputation; mais Herman était trop peu accoutumé à ces mœurs qui mettent l'œuvre et la personne de l'artiste à la merci de la critique, pour accepter une telle consolation. Il sentait d'ailleurs, au fond des railleries dont on le poursuivait, un reproche exagéré, mais juste. La jalousie avait rendu ses ennemis clairvoyants, et ils frappaient bien aux points malades de son cœur.

Cloffer se débattit en vain quelque temps contre ces attaques de moucherons qui le perçaient de tous côtés; en vain il s'efforça d'oublier la persécution à laquelle il était en butte; cette âme, accoutumée au repos que donne l'obscurité, avait été trop profondément troublée; il tomba dans une sombre tristesse qui amena une maladie à laquelle il faillit succomber. Il fallut toute l'habileté des médecins et plusieurs mois de convalescence pour le ramener à la vie. De Riol le décida à un voyage d'Italie qui acheva de le remettre.

A son retour, il avait enfin recouvré ses forces, et la longue oisiveté à laquelle il s'était vu forcément condamné lui avait donné un ardent désir de travailler. Mais lorsqu'il se présenta chez les marchands, ceux-ci le reconnurent à peine. Il était arrivé de Florence un pétrisseur de terre cuite, et la vogue s'était fournie de ce côté.

Herman alla voir Duvert, à qui il fit part de ce changement. Le journaliste haussa les épaules.

— Que voulez-vous, maister, dit-il, le succès est comme la fortune, il faut le prendre aux cheveux; six mois d'absence suffisent pour faire oublier un homme; vous avez eu tort de partir.

— Ma santé l'exigeait.

— Un homme en vogue, maister, n'a pas le droit de se mal porter; notre société est une mêlée, et quiconque sort des rangs, ne fût-ce que pour une heure, trouve au retour sa place prise.

— Mais ne puis-je reconquérir ma position?

Duvert secoua la tête.

— Votre personne et votre nom sont connus; votre talent a perdu sa nouveauté; vous ne pouvez compter désormais sur cet intérêt curieux qui, dans le monde, tient lieu d'admiration; on parle déjà de vous comme d'un mort.

— Mais c'est horrible! s'écria Herman. Quoi, un an a suffi pour m'enlever...

— Ce qu'un an avait suffi pour vous donner, acheva Duvert... Pourquoi en être surpris? La vogue s'en va comme elle est venue.

— Mais que devenir alors?

— Cherchez, mon cher maister; vous pouvez vous faire peintre, poëte ou comédien; ce sera une transformation, et peut-être l'intérêt public vous reviendra-t-il.

Herman ne répondit rien et quitta le journaliste. Il ne pouvait croire encore que celui-ci n'eût point exagéré. Mais il reconnut bien vite la vérité de tout ce qu'il lui avait dit.

Après s'être accoutumé aux enivrements du triomphe, il fallut repasser par toutes ces sollicitations pénibles du début, retrouver les repoussements dont on avait perdu l'habitude, accepter enfin toutes les douleurs et toute la honte de l'oubli.

Ces épreuves étaient au-dessus des forces d'Herman. Il lutta quelque temps; mais enfin un jour, après un nouveau refus plus sensible que tous les autres, il courut à son atelier, fit appeler un marchand, vendit tout, paya ce qu'il devait, et reprenant le bâton d'épines qu'il avait suspendu au-dessus de la porte comme trophée:

— C'est assez d'humiliations, murmura-t-il; retournons à la forêt.

Il sortit de Paris par la même barrière qu'il avait franchie quatre années auparavant pour y arriver; mais hélas! toutes les espérances qu'il portait alors en lui s'étaient évanouies; venu heureux, jeune et fort, il s'en allait désespéré, vieilli et mortellement atteint!

§ 6.

La route fut pénible pour Herman. Amolli par la vie parisienne, il avait perdu l'habitude des longues marches au soleil; il ne sentait plus en lui cette force joyeuse qui aime à se dépenser sous le ciel; et plusieurs fois il fut obligé de s'arrêter afin de prendre du repos. Il profita d'une de ses haltes pour avertir sa mère de son retour.

On devine le bonheur de Dorothée en recevant cette lettre, qui ne précéda Herman que de quelques heures. Mais sa joie fut bientôt tempérée par la vue du changement qui s'était opéré dans son fils. Elle comprit aisément à sa pâleur et à la mélancolie distraite de ses regards que ses projets avaient échoué, et que son retour était moins dû à la tendresse qu'au désespoir. Elle ne lui adressa pourtant aucune question. Il lui avait dit, en se jetant dans ses bras:

— Me voici, ma mère, et je ne vous quitterai plus!

C'était assez; elle s'occupa de tout faire pour que son fils pût retrouver près d'elle la sérénité qu'il avait perdue.

Rassemblant donc autour d'Herman, avec cette ingénieuse adresse de femme et de mère, tout ce qu'il aimait autrefois, elle lui fit tapisser une chambre séparée dans la chaumière, invita ses vieux amis à le visiter, et obtint des jeunes filles du voisinage de faire les veillées près de son foyer. Tous les jours étaient devenus ainsi des jours de fête chez Dorothée. Mais Herman ne s'en aperçut pas! Qu'était-ce, en effet, que tout cela près du monde qu'il avait traversé? Il entendait toujours ce tumulte élégant au milieu duquel son nom avait retenti autrefois; il comparait l'obscurité dans laquelle il était retombé à l'éclat dont il avait été un instant entouré! Cette âme avait perdu sa simplicité en même temps que son calme, et, désabusée des fausses joies du monde, ne pouvait plus retourner aux joies faciles de la famille.

Dorothée finit par s'apercevoir que tous ses efforts étaient inutiles. Herman devenait chaque jour plus triste, plus souffrant. Bientôt le mal fit de tels progrès qu'il ne put quitter la chaumière. La pauvre mère effrayée courut chercher un médecin.

Celui-ci examina le jeune homme avec attention, l'interrogea, lui prescrivit le repos, la distraction, et se retira. Dorothée courut après lui:

— Vous ne me dites rien, monsieur? balbutia-t-elle en regardant le docteur avec angoisse.

Il parut embarrassé.

— La vérité! au nom du ciel, reprit la mère éperdue.

— La vérité? balbutia le médecin.

— Je la veux.

— Eh bien!... Je vais prévenir le pasteur.

Dorothée jeta un cri et se laissa tomber à genoux.

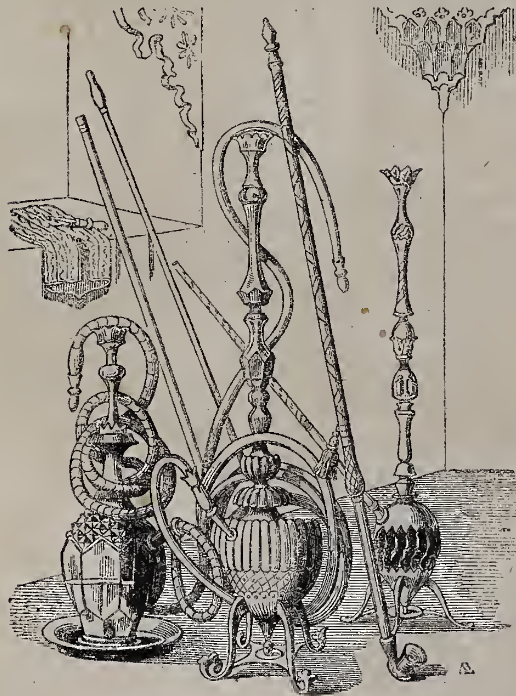
Le pasteur vint le lendemain sous prétexte de commander à Herman quelques travaux; mais le jeune homme sourit tristement: sentant les progrès du mal, il avait compris ce qui amenait le prêtre. Il lui ouvrit son cœur et lui raconta tout ce que nous avons dit. Lorsqu'il eut achevé, celui-ci voulut hasarder une consolation; mais Herman l'interrompit.

— Ma douleur est guérie, monsieur, dit-il d'un accent pénétré. Près de mourir, la vérité m'est enfin apparue; tout ce qui est arrivé était juste. J'ai voulu changer les immatérielles jouissances de l'art contre les avantages de la fortune et les vanités de la célébrité; j'ai sacrifié mes affections et mon tranquille bonheur à un délire ambitieux; tôt ou tard je devais subir la peine de mes erreurs. Puisse-t-elle seulement servir de leçon! Si quelqu'autre, tenté par de vaines promesses, voulait quitter nos vallées pour les grandes villes, racontez-lui mon histoire, monsieur; dites-lui ce que coûte le succès sans rendre plus heureux ni meilleur; répétez-lui enfin de cultiver son cœur et son intelligence non pour le profit, mais pour le devoir; car la joie ici-bas n'est qu'aux âmes simples.

CHIBOUCKS, NARGHILES, CHICHÉS.

Le mot chibouck est la véritable dénomination des pipes en Orient; leur longueur varie depuis deux jusqu'à six à sept pieds. On fabrique les plus belles au Caire et à Constantinople. Le jasmin, le rosier, le cerisier servent à la confection des tubes. Les chiboucks en bois très tendre sont les plus estimés et les meilleurs. Les Musulmans attachent une grande importance aux pipes; ils déploient un grand luxe dans l'ornement et la beauté du bouquin (bout qui se met entre les lèvres). Il y en a d'ambre jaune, gris, de corail, de marbre ou d'agate; les plus communs sont en ivoire ou en os; les plus riches sont couverts d'incrustations d'or, ou peints et émaillés avec goût; on y remarque ordinairement d'élégants rinceaux entrelacés, où des roses et d'autres fleurs se mêlent avec grâce; on les rehausse même quelquefois de diamants ou autres pierres précieuses.

Dans les divans des personnes aisées, on place, sous la cheminée des pipes, de petits plateaux de cuivre, fer-blanc ou argent pour éviter de brûler les tapis, et on jette la cendre dans un cabaret de bois uniquement destiné à cet usage. On recouvre les tubes de chiboucks d'étoffes de soie plissées, de diverses couleurs, et retenues par des fils d'or; cette couverture se termine par un gros gland d'or ou de soie et or; quelquefois un tube de vermeil enveloppe le tube de bois.



(Pipes turques.)

En hiver on fume des pipes de cerisier non recouvertes pour refroidir la fumée. Il y a des chiboucks de bois très tendre qu'on rafraîchit en soufflant dans une ouverture pratiquée entre les plis du haut de la couverture; par ce moyen, le bois conserve une humidité qui donne de la fraîcheur à la fumée qu'on aspire. Les femmes ont des pipes plus délicates et plus ornées que celles des hommes (on en voit avec de très riches bouquins souvent ornés de corail). Elles fument dans toutes les classes de la société, prétendant par là maintenir leur embonpoint.

J'ai vu de très jolies pipes courtes d'Afrique recourbées près de la cheminée, et dont le tube d'ébène est convert d'incrustations d'argent; on les fume en voyageant à cheval ou à chameau. Les cheminées de presque toutes les pipes sont de terre rougeâtre dorée et ciselée avec assez de goût; elles se vendent à aussi bas prix que les pipes de terre blanche en France.

Le narghileh est une pipe persane dans laquelle la fumée traverse l'eau pure ou l'eau de rose. Il est d'un usage presque universel dans la haute société. Le mot arabe *narghileh* signifie noix de coco, à cause du vaisseau (en coco) renfermant l'eau à travers laquelle passe la fumée. Au milieu et au-dessus de ce coco est planté verticalement un tube de bois ouvragé ou de métal ciselé avec goût. Un fourneau en terre percé de trous le surmonte; on y place le *tumback* (tabac en feuille, spécial pour le narghileh). Un tube de cuir dont l'extrémité est placée dans un côté du coco sert à aspirer la fumée qu'on fait passer d'abord dans la poitrine, puis sortir par le nez en petite quantité pour éviter la toux.

Le *chiché* (ce mot veut dire verre) est aussi un narghileh de la forme d'une carafe: on en voit ordinairement en cristal plus ou moins bien travaillé; le goulot se termine par le fourneau; il n'y a pas de tube vertical; l'eau est au fond du vase, qui est muni aussi de son long tube de cuir (de plusieurs aunes), orné parfois dans toute sa longueur de lanières de drap de couleur. Dans les narghilehs de voyage, la noix de coco a une monture de cuivre comme le dessin l'indique, et finit par une pointe qui se fixe en terre. Lorsqu'on campe dans les villes, on les pose sur un petit trépied pour éviter à la main la peine de tenir le tube vertical.

Dans la langue des Algonquins (Amérique septentrionale), le mot *France* se rend par ce mot: *Mitligouchiouekendalakiank*, littéralement *des Français pays*.

LA MI-CAREME.

Les *chérubs* des Egyptiens, qui se célébraient en septembre; les bacchanales des Grecs, qui se célébraient au solstice d'hiver; les saturnales des Romains, qui se célébraient en décembre; et au moyen âge la fête des Fous, d'abord des Innocents, célébrée à Noël; celle du bœuf de la crèche et de l'âne à Beauvais, où l'on chantait la messe de l'âne; enfin la Mère-Folle de Dijon (voy. 1838, p. 363), ont précédé le carnaval de Venise et celui de Rome, qui paraissent avoir donné naissance au carnaval français.

L'origine de la mi-carême est plus moderne. Après plusieurs semaines de calme qui succèdent à la dernière scène du carnaval (l'enterrement du Carême-Prenant ou Mardi-Gras), on a voulu faire revivre la joie. L'occasion paraît avoir été la coutume établie dans quelques petites villes, parmi les jeunes gens, de donner le mardi gras, jour de leur fête, un dernier bal aux jeunes filles du pays; celles-ci donnaient à leur tour une fête le troisième jeudi de carême. A cela s'est jointe, surtout à Paris, l'habitude, parmi les blanchisseuses, de nommer à cette époque une reine de leurs plaisirs, de se déguiser, et de donner un bal aquatique et improvisé dans leur bateau.

Cette coutume, souvenir de l'ancienne royauté des métiers, établie jadis dans toutes les corporations, s'est étendue de Paris à la banlieue et au-delà. Dans beaucoup de villes la mi-carême demeure la fête des jeunes filles. Une fille laide, mal habillée, ridicule, est quelquefois appelée une mi-carême.

Cette fête maintenant célèbre, il n'y a pas long-temps ignorée, fut tristement signalée, en 1832, par l'apparition du choléra. Les masques si joyeux le jeudi remplirent les hôpitaux et les cimetières avant la fin de la semaine. Chaque année l'intempérance du carnaval est chèrement payée; cette année la rançon fut terrible.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LE GRAND ESCALIER, AU MUSÉE DU LOUVRE.



(Une Vue du grand escalier, au Musée du Louvre. — Dessin d'Arnout.)

Cet escalier conduit du Musée des Antiques à la galerie des tableaux et aux diverses salles qui occupent le premier étage du Louvre. C'est, sans contredit, un des plus riches ornements du palais; si l'ensemble et les détails n'en sont pas à l'abri de tout reproche, on cesse d'avoir envie de critiquer lorsque l'on connaît les difficultés qu'il a fallu vaincre pour le construire.

Long-temps le seul escalier de cette partie du Louvre fut celui qui ne sert plus aujourd'hui que de dégagement. Lorsqu'en 1805 on entreprit l'achèvement de l'édifice, et qu'on le disposa tout entier pour recevoir des objets d'art, on voulut établir une communication plus commode et plus monumentale que celle qui existait. On choisit à cet effet l'emplacement où se trouvait jadis la salle de spectacle de Catherine de Médicis et de Henri IV, alors en ruine. Cet espace déblayé parut d'abord convenable; mais bientôt on découvrit mille inconvénients, qui cependant n'arrêtèrent pas d'aussi habiles architectes que MM. Fontaine

et Percier. Ils durent se résigner toutefois à resserrer la partie inférieure de l'escalier entre des massifs élevés, et à placer l'entrée de côté. Ces nécessités résultaient de dispositions antérieures, desquelles nul ne pouvait triompher. Il faut seulement déplorer que nos monuments restent pour la plupart si long-temps en construction, que l'on change sans cesse leur plan primitif en leur attribuant de nouvelles destinations, ce qui oblige à les remanier de toute façon, et à modifier sans cesse leur distribution intérieure.

Lorsqu'on arrive au haut de l'escalier, on jouit d'un beau coup d'œil magnifique. La décoration est bien conçue et a un caractère de dignité et d'élégance digne du palais; les colonnes de marbre qui soutiennent de riches arcades, les peintures, les sculptures qui ornent les plafonds, les vases de belle matière disposés avec goût, tout concourt à déployer au regard une magnificence dont peu de palais offrent d'autres exemples.

Les bas-reliefs qui ornent les faces latérales sont à droite en montant : l'Architecture, par M. Caillouette [1], et la Gravure, par M. Guillois [2] : à gauche, la Sculpture, par M. Guersant [3], et la Peinture, par M. Laitié [4]. Les sculptures ornementales qui règnent autour de la cage de l'escalier et qui décorent les arcades sont de M. Taunay [5]; cet artiste a mis autant de variété que de goût dans son travail. Les principaux sujets représentent des trophées d'armes couronnés par des génies, et les Arts du dessin déposant leurs offrandes sur les autels de Minerve, de Jupiter, d'Hercule et de Mars. Aux deux côtés du plafond, les lunettes sont décorées de bas-reliefs par M. Petitot [6]; elles représentent Apollon recevant les hommages des Beaux-Arts, et Minerve présidant aux récompenses accordées aux Arts. Les peintures se composent principalement de deux plafonds. Le plafond de l'escalier est dû à M. Abel de Pujol [7]; il représente la Renaissance des Arts. Au milieu d'un ciel éclatant de lumière, le génie des Beaux-Arts, son flambeau à la main, les fait sortir des ténèbres où les retenaient le Fanatisme et l'Ignorance; la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Gravure, que l'on reconnaît à leurs attributs, se tenant comme des sœurs par la main, s'élèvent vers le céleste séjour : la Vérité, le Commerce, la Liberté et la Paix les encouragent et prennent part à leurs succès.

Le plafond du palier de l'escalier du côté du Musée des tableaux est de M. Meynier [8]; le sujet est la France recevant l'hommage des Beaux-Arts. La France est représentée sous les traits de Minerve; près d'elle s'élève l'olivier qui lui dut la naissance, et qui est consacré à rappeler les bienfaits de la paix; le génie sert de guide aux Beaux-Arts et dirige leur essor vers le ciel. Les voussures ou bas-reliefs imitant le bronze représentent : l'Europe civilisée par les Sciences, les Lettres et les Arts; les Beaux-Arts rendant hommage à la Concorde; et les portraits en médaillon de Jean Goujon, sculpteur, de Pierre Lescot, architecte, de Puget, sculpteur, et d'Hardouin Mansard, architecte. Ces peintures ont été exécutées par M. Gosse [9] sur les dessins de M. Meynier.

[1] M. Caillouette (Louis-Denis), né à Paris en 1791, élève de Cartellier.

[2] M. Guillois (François-Pierre), né à Paris en 1795, n'a pas eu de maître.

[3] M. Guersant (Pierre-Sébastien), né à Déols en 1786, élève de Cartellier.

[4] M. Laitié (Charles-René), né à Paris en 1782, élève de Dejoux.

[5] M. Taunay (Charles-Auguste), né à Paris en 1768, élève de Moitte.

[6] M. Petitot (Louis), né à Paris en 1794, élève de Cartellier.

[7] M. Abel de Pujol, né à Valenciennes en 1785, élève de David.

[8] M. Meynier (Charles), né à Paris en 1768, élève de Vincent.

[9] M. Gosse (Nicolas-Louis-François), né à Paris en 1787, élève de Vincent.

NOTICE STATISTIQUE

SUR LES EXPOSITIONS DU LOUVRE.

(Voy. 1834, p. 114.)

Dès l'institution de l'Académie de peinture et de sculpture, en 1648, les académiciens commencèrent à exposer les ouvrages des élèves qui concouraient pour les prix, ainsi que leurs propres œuvres, dans le but d'exciter l'émulation et de « tenir en même temps table ouverte d'admiration » pour le public, » comme il est dit dans la préface d'un ancien livret.

Mais cet usage avait été abandonné, lorsqu'en 1699, Mansart, surintendant et ordonnateur général des bâtiments de Louis XIV, représenta au roi que les académiciens désiraient rétablir la coutume « d'exposer leurs ouvrages à la censure du public, pour se donner quelque motif d'émulation et d'admiration les uns pour les autres. » Louis XIV approuva ce désir, et, afin que cette cérémonie eût plus d'éclat, il voulut que l'exposition se fît dans la grande galerie du Louvre, et ordonna que l'on fournît au décorateur de l'Académie toutes les tapisseries et tous les meubles, conservés au garde-meuble de la couronne, dont on pourrait avoir besoin pour orner les 115 toises de la galerie que l'Académie s'était réservées.

Depuis 1699 jusqu'à cette année, il y a eu soixante-cinq expositions. Nous nous proposons de les mentionner toutes successivement. L'exactitude de ce travail, qui est le fruit de longues recherches, sera, nous l'espérons, une excuse pour l'aridité à laquelle nous serons nécessairement condamnés faute d'espace.

Règne de Louis XIV, deux expositions. — 1699. 1704.

L'exposition de 1699 eut lieu au mois de septembre; elle se composait de 306 morceaux, dont 253 de peinture, 24 de sculpture, et 29 de gravure. Les peintres Coypel, Boullongne aîné, Largillière, Jouvenet, Delafosse, de Troy, Parrocel; les sculpteurs Girardon et Coysevox, et les graveurs Edelinck, Masson et Baudet sont les artistes dont les œuvres ouvrirent la brillante série des expositions de l'école française.

Le livret de l'exposition de 1704 commence par ces lignes : « L'Académie a toujours esté persuadée qu'elle ne pouvoit mieux faire connoistre son application et son zèle pour la perfection des beaux-arts, qu'en exposant de temps en temps quelques morceaux de peinture et de sculpture faits par les académiciens qui la composent. Elle sçait que, quoy que la plupart de leurs ouvrages soient faits pour contribuer à la majesté des temples et à la magnificence des palais, il ne laisse pas d'y en avoir un grand nombre d'autres qui ne sont pas plutost placez dans les cabinets où ils sont destinez, qu'ils sont souvent dérobez aux yeux du public, et qu'ainsi le progrès que l'Académie fait dans ces arts pourroit estre ignoré, si elle n'avoit soin de luy fournir de quoy réveiller son attention. »

L'exposition de cette année comptait 520 morceaux, dont 447 de peinture, 54 de sculpture, et 19 de gravure. Coypel et Rigaud exposèrent chacun 28 tableaux : de Troy, 25; Jouvenet, 16; Boullongne jeune, 17; Largillière, 22; Vivien, 22 portraits au pastel; Coysevox, Girardon, Coustou et Baudet étaient encore à la tête des sculpteurs et des graveurs.

Règne de Louis XV, vingt-quatre expositions. — 1737. 1738. 1739. 1740. 1741. 1742. 1743. 1745. 1746. 1747. 1748. 1750. 1751. 1753. 1755. 1757. 1759. 1761. 1763. 1765. 1767. 1769. 1771. 1773.

L'exposition de 1737 est la première du règne de Louis XV. Elle eut lieu dans le grand salon. Orry, le surintendant des bâtiments du roi, fit placer en tête du livret l'avis suivant : « La protection singulière dont le roy a toujours honoré

» l'Académie royale, et son goût décidé pour les beaux-arts, » ne pouvoient mieux se manifester que par les ordres qu'il » a donnez de faire une exposition de tableaux et sculptures » dans le grand salon du Louvre. L'attention de ce sage » monarque pour entretenir l'émulation entre les habiles » peintres et sculpteurs de son royaume est l'effet et la suite » d'un ministère qui sera à jamais l'ornement de l'histoire, » comme il fait le bonheur des peuples. Le public, aussi » éclairé qu'équitable, en prenant part à la célébrité de la » fête, reverra avec plaisir les travaux des excellents hom- » mes qui ont déjà mérité ses suffrages, et connoîtra, par » les progrès successifs de leurs talens, qu'ils ont formé ceux » dont les ouvrages paroissent pour la première fois dans ce » lieu consacré aux Muses. »

L'exposition de cette année se composait de 297 morceaux, dont 227 de peinture, 50 de sculpture, et 40 de gravure. Les peintres Cazes, Collin de Vermont, Dumont le Romain, Desportes, Trémollières, Aved, Tocqué; les sculpteurs Adam et Bouchardon; les graveurs Cars, Le Bas, Roettiers et Duvivier, sont les artistes les plus célèbres du salon de cette année.

L'exposition de 1738 se composait de 210 objets, dont 159 de peinture, 23 de sculpture, et 28 de gravure. Peinture : De Troy, Chardin, Boucher, Lancret, Restout, Carle Vanloo. Gravure : Cars et Aveline.

L'exposition de 1739 eut lieu en septembre dans le grand salon. Le livret dit que le succès des dernières expositions a déterminé le roi à en ordonner une nouvelle.

Elle se composait de 129 sujets, dont 96 de peinture, 11 de sculpture, 22 de gravure. Carle-Vanloo, Boucher, Lancret, Chardin, sont les principaux peintres qui exposèrent. Le genre et les portraits étaient abondants : Adam et Bouchardon, Le Bas et Avelîne sont les principaux sculpteurs et graveurs.

L'exposition de 1740 se composait de 160 morceaux, dont 115 de peinture, 13 de sculpture, et 32 de gravure. On peut à peine distinguer cette année quelques tableaux importants de Collin de Vermont. La fréquence des expositions eut à cette époque le même effet qu'aujourd'hui : les artistes avaient à peine le temps de produire; le nombre des bons ouvrages devenait de plus en plus rare aux expositions; et si l'on ajoute à cette cause, déjà suffisante, l'absence de plusieurs artistes renommés, occupés à l'étranger, et surtout en Allemagne, on comprendra sans peine pourquoi les salons furent, en général, insignifiants pendant le règne de Louis XV.

L'exposition de 1741 se composait de 177 morceaux, dont 143 de peinture, 12 de sculpture, et 22 de gravure.

L'exposition de 1742 comptait également 177 sujets, dont 126 de peinture, 16 de sculpture, et 35 de gravure. Il n'y a guère que des portraits ou des bustes et des tableaux de genre cette année.

L'exposition de 1743 ne compte que 167 morceaux, dont 107 de peinture, 13 de sculpture, et 47 de gravure. A part quelques tableaux de Coypel, cette exposition ne présentait que des sujets de genre, et paraît avoir été aussi pauvre que la précédente.

L'exposition de 1745 est plus nombreuse; elle se compose de 211 morceaux, dont 137 de peinture, 18 de sculpture, et 56 de gravure.

Vers ce temps, les expositions commencent à être remplies de tableaux et de groupes mythologiques, allégoriques, de tableaux de genre et de pastorales souvent peu décentes, conçus d'après ce qu'on appelle le mauvais goût ou la manière du dix-huitième siècle.

Nous citerons, pour 1745, le mausolée du cardinal Fleury, par Bouchardon; quelques statues de Falconnet et de Pigalle doivent aussi être mentionnées; mais nous ne saurions absolument rien dire sur la peinture.

L'exposition de 1746 se compose de 196 morceaux, dont 145 de peinture, 15 de sculpture, et 36 de gravure. Ce salon est aussi médiocre que le précédent. Nous trouvons dans une critique de l'exposition de cette année une explication de la décadence de l'art qui, bien que très superficielle, mérite d'être rapportée. L'auteur de ces observations dit que l'usage de décorer de glaces les salons et les galeries a porté un coup funeste à la peinture. Il ajoute que non seulement on n'embellissait plus les salons de peintures, mais qu'on reléguait dans des hangars et dans des remises les tableaux qui s'y trouvaient autrefois. Ajoutons ce que Diderot écrivait en 1767 : « Il n'y a » presque plus aucune occasion de faire de grands tableaux. » Le luxe et les mauvaises mœurs, qui distribuent les palais » en petits réduits, anéantiront les beaux-arts. »

L'exposition de 1747 est encore moins considérable : on compte seulement 156 numéros, dont 129 de peinture, 10 de sculpture, et 17 de gravure. Notre célèbre graveur en pierres fines, Guay, exposa cette année 5 morceaux.

L'exposition de 1748 se compose également de 156 objets, dont 100 de peinture, 20 de sculpture, et 35 de gravure. Le chef-d'œuvre de cette année fut le Mercure de bronze dont Pigalle avait fait le modèle et qui avait été commandé par le roi de Prusse.

La difficulté de remplir le salon tous les ans, et les plaintes des artistes, tourmentés, disaient-ils, par les critiques, engagèrent le ministère à ordonner que l'exposition n'aurait lieu que tous les deux ans.

L'exposition de 1750 compte 237 morceaux, dont 129 de peinture, 21 de sculpture, et 87 de gravure. Les critiques du temps s'extasient sur les pastorales de Boucher.

L'exposition de 1751 ne se compose que de 121 sujets, dont 95 de peinture, 13 de sculpture, et 13 de gravure. On doit signaler dans cette exposition les 33 tableaux de Collin de Vermont, représentant l'histoire de Cyrus.

L'exposition de 1753 comptait 291 morceaux, dont 233 de peinture, 17 de sculpture, et 51 de gravure.

L'exposition de 1755 ne se compose que de 177 morceaux, dont 150 de peinture, 14 de sculpture, et 13 de gravure.

L'exposition de 1757 est encore moins considérable; elle ne compte que 165 morceaux, dont 127 de peinture, 27 de sculpture, et 11 de gravure. Nous ne trouvons cette année que quatre belles marines de Vernet à citer. Que le lecteur nous pardonne cette sécheresse, en pensant que notre silence résulte de l'impossibilité de lui citer aucune œuvre considérable.

L'exposition de 1759 se compose seulement de 164 morceaux, dont 123 de peinture, 20 de sculpture, et 21 de gravure.

L'exposition de 1761 n'a plus que 157 morceaux, dont 111 de peinture, 35 de sculpture, et 11 de gravure. Cette année, Greuze exposa son *Accordée de village*, Vernet deux marines, Pajou et Falconnet diverses statues.

L'exposition de 1763 se composait de 208 morceaux, dont 160 de peinture, 28 de sculpture, 19 de gravure, et une tapisserie des Gobelins. On admire surtout, cette année, le portrait de Michel Vanloo, peint par lui-même. Le mauvais goût dans le choix des compositions, trop souvent voluptueuses, et le peu d'importance des sujets, continuent à se faire remarquer cette année comme les années précédentes. Diderot a écrit d'éloquentes critiques sur cette exposition et sur les deux suivantes.

L'exposition de 1765 se composait de 428 morceaux*, dont 317 de peinture, 37 de sculpture, 72 de gravure, et 2 tapisseries des Gobelins. Greuze et Vernet, le célèbre peintre d'architecture de Machy, exposèrent de belles choses; mais le salon était surtout rempli de pastorales de Boucher et de sujets de genre. Le choix des sujets est toujours déses-

* Ce nombre des objets d'art exposés en 1765 est tiré d'un écrit du temps où l'on entre dans de grands détails. Le livret n'indique cependant que 261 numéros.

pérant; ce sont des allégories perpétuelles. C'est moins le talent qui manque à l'école qu'une direction sage et intelligente.

L'exposition de 1767 se composait de 243 morceaux, dont 183 de peinture, 55 de sculpture, et 25 de gravure. Les chefs-d'œuvre de l'année furent la Peste des Ardents, tableau de Doyen (aujourd'hui à Saint-Roch), et la Douleur, statue par Gois.

L'exposition de 1769 comptait 260 morceaux, dont 204 de peinture, 31 de sculpture, 23 de gravure, et 2 tapisseries. Bachaumont, dans ses Lettres sur les expositions, déplore la faiblesse de celle de 1769. Il l'attribue à ce que nos grands artistes sont occupés à Saint-Cloud, aux Invalides, etc. Lagrenée inonda le salon de ses fades peintures. Greuze, Vernet, Loutherbourg son rival, Casanova, Robert, exposèrent quelques belles pages. Mais ce qui dominait, c'étaient les portraits; Bachaumont dit que bientôt le salon ne sera plus qu'une galerie de portraits. Valade, Roslin, étaient alors fort célèbres en ce genre. La sculpture fut faible; mais en revanche la gravure était remarquable : on distinguait surtout les estampes de Le Bas, Wille, Cochin. Le critique que nous avons cité plus haut déplore le goût de son siècle, tourné absolument vers le colifichet et la bagatelle, et qui exerce une influence si mauvaise sur la plupart des artistes.

L'exposition de 1771 se composait de 320 morceaux, dont 227 de peinture, 57 de sculpture, et 36 de gravure. Le genre et le portrait abondent; rien de beau dans la peinture; la sculpture est meilleure ; Caffieri, Houdon exposent quelques beaux ouvrages. Les critiques du temps continuent à gémir sur la faiblesse, le mauvais goût et l'inconvenance des objets exposés. C'est aussi le caractère de l'exposition suivante.

L'exposition de 1773 se composait de 294 morceaux, dont 196 de peinture, 54 de sculpture, 41 de gravure, et 3 tapisseries.

Sous Louis XVI, neuf expositions. — 1775. 1777. 1779. 1781. 1783. 1785. 1787. 1789. 1791.

L'exposition de 1775 comptait 302 sujets, dont 222 de peinture, et 45 de sculpture et 35 de gravure. Vien, ordonnateur du salon, et le ministre d'Angivilliers, proscrivent du salon les ouvrages licencieux; ce commencement de réaction doit être suivi bientôt d'une réforme dans l'art même. L'exposition de cette année n'est pas meilleure, esthétiquement parlant, que les précédentes.

L'exposition de 1777 se composait de 318 morceaux, dont 210 de peinture, 52 de sculpture, et 35 de gravure. Vien, Doyen, Callet, les deux Lagrenée, Vanloo, Vernet, Durameau, Brenet, Pajou, Caffieri, Houdon, Berruer, Boizot, Lebas, Tardieu, Lempereur, Wille, Beauvarlet, Flipart, Aliamet, Duvivier, Saint-Aubin, sont les artistes les plus célèbres qui exposèrent cette année. En général, les ouvrages exposés étaient meilleurs et annonçaient la fin prochaine du mauvais goût de l'école de Louis XV.

L'exposition de 1779 se composait de 293 morceaux, dont 194 de peinture, 57 de sculpture, et 42 de gravure. Vien, Doyen, Vincent, c'est-à-dire les réformateurs de notre école, eurent les honneurs du salon.

L'exposition de 1781 se composait de 318 morceaux, dont 234 de peinture, 52 de sculpture, 32 de gravure.

L'exposition de 1783 se composait de 320 morceaux, dont 219 de peinture, 61 de sculpture, 40 de gravure. Outre les peintres de l'école de Louis XV, Lagrenée, Vanloo et Suvée, Regnault, Vincent et David exposent cette année; la sculpture est représentée par Gois, Pajou, Caffieri, Bridan, Monnot, Boizot, et surtout par Julien, Houdon, Dejoux, Clodion et Roland.

L'exposition de 1785 comptait 524 morceaux, dont 197 de peinture, 64 de sculpture, 63 de gravure. Les Horaces de David exposés cette année, assurent à l'école de ce peintre la suprématie sur ses rivaux, et achèvent la ruine de l'école académique.

La suite à une autre livraison.

SALON DE 1841. — SCULPTURE.

TOMBEAU DE GÉRICAULT, PAR M. ÉTEX.

Jean-Louis-André-Théodore Géricault est né à Rouen, le 26 septembre 1791. Son père était jurisconsulte. Sa mère, Louise-Jeanne-Marie Caruel, mourut lorsqu'il avait à peine dix ans. Cette perte lui causa une douleur profonde; elle enleva à sa vie une partie de ses forces et surtout de son bonheur. Il aimait et craignait à la fois de rappeler les traits de cette mère chérie, son caractère si pareil au sien; toutes les fois qu'il parlait d'elle, l'expression de ses regrets respirait le respect et l'admiration.

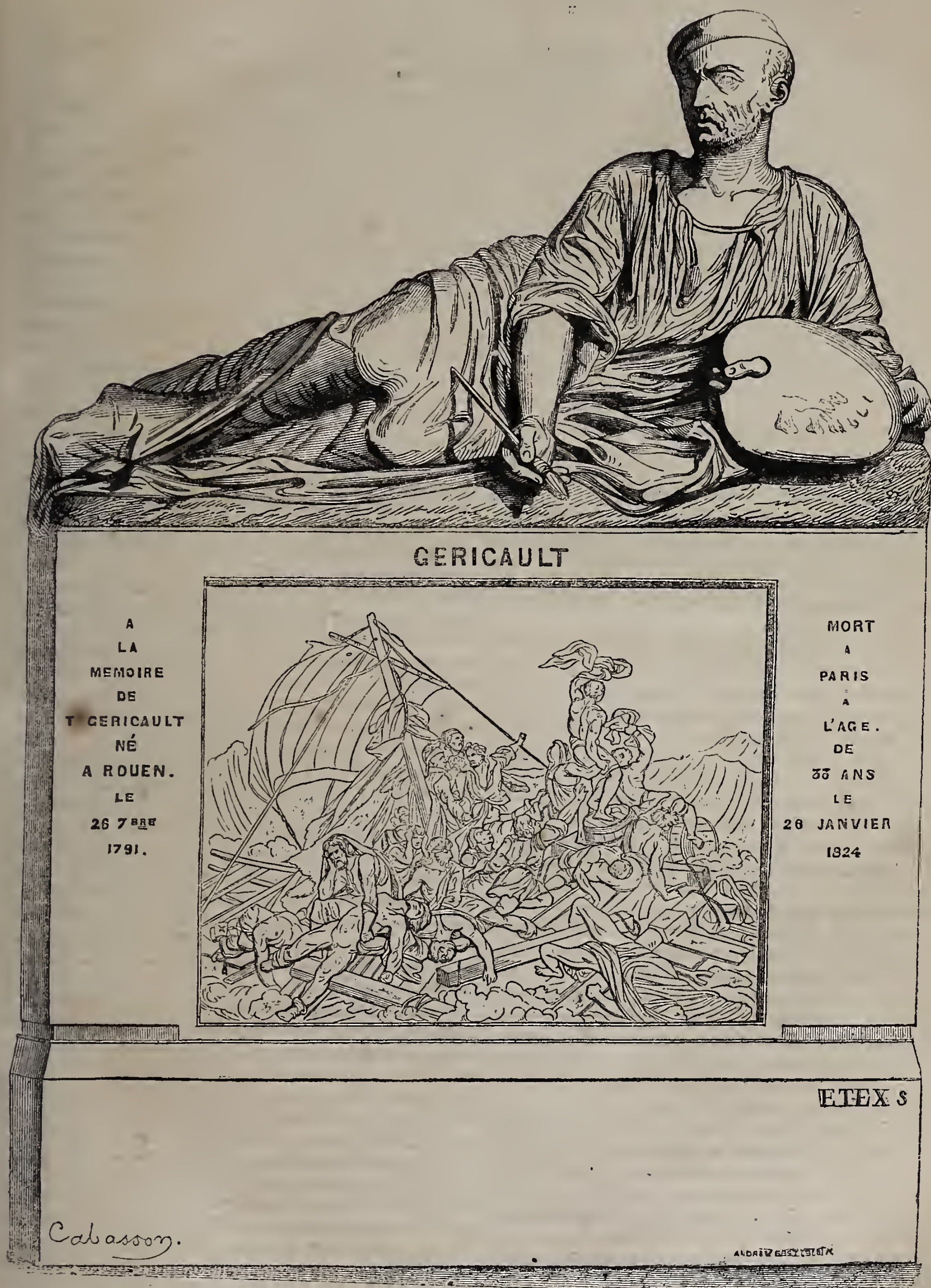
On envoya Géricault au collége; il y fit malheureusement peu de progrès. Vivement impressionné par les formes extérieures, actif, ardent, il se livrait avec passion aux exercices du corps : il était surtout un de ces exercices qui exaltait son imagination à un point à peine croyable, c'était l'équitation; il ne voyait aucun art au monde qu'on lui dût préférer. Le père Franconi, qu'il avait vu quelquefois au Cirque-Olympique, était, dans son opinion enfantine, un des grands hommes du siècle. Il rêvait une renommée semblable à la sienne; et pour s'assouplir et se façonner de bonne heure les membres, selon les règles du *Parfait Cavalier*, le soir, avant de se coucher, il plaçait entre ses jambes tous ses Dictionnaires et ses livres liés ensemble; et même, ces instruments de torture agissant trop faiblement à son gré, il les remplaça par une machine de fer de son invention, qui arquait ses cuisses pendant son sommeil en les martyrisant. Un jour de congé, rencontrait-il un beau cheval, il le suivait; le cheval prenait-il le trot, il trottait; du trot passait-il au galop, il courait de toutes ses jambes derrière, traversant la ville, s'égarant dans la campagne, et ne s'arrêtant que lorsque, inondé de sueur, il tombait sur la route épuisé de fatigue et haletant. Il racontait plus tard cette passion de son enfance, qu'il a conservée, du reste, toute sa vie, et il disait : « Les chevaux me tournaient la tête. Mon esprit faisait rage dans des cavalcades imaginaires, tandis que j'avais sous les yeux grammaire ou prosodie; et cependant je crois que je me serais enthousiasmé autant que les meilleurs élèves pour le latin et le grec, si l'on m'avait seulement fait pressentir et entrevoir en perspective, comme récompense de mes efforts, les belles descriptions de coursiers dont les poëtes anciens abondent. »

Géricault eut pour premier maître Carle Vernet; les études de chevaux du fils de Joseph et du père d'Horace avaient sans doute exalté sa jeune imagination. Il entra ensuite dans l'atelier de Pierre Guérin * : il préférait cependant, même alors, au peintre du *Retour du proscrit* le fougueux auteur de *la Bataille d'Aboukir* **. Du reste, il fréquenta peu de temps les ateliers; il préférait travailler chez lui. Son premier ouvrage fut le *Chasseur à cheval*, qui est aujourd'hui dans la galerie du Palais-Royal : cette peinture, où se révèle une grande puissance, a été exposée au salon de 1812. Deux années après, en 1814, il exposa son *Cuirassier*. Dans l'intervalle de ces deux expositions, il avait couvert un grand nombre de toiles, à Versailles, de ses belles études de croupes de chevaux. Il s'essayait aussi, dans ce même temps, à la sculpture.

Les malheurs de 1814 vinrent interrompre ses études. Il céda toutefois au besoin d'écrire à sa manière, avec son pin-

* Voy., sur ce peintre, p. 33.
** Gros. Voy. 1835, p. 37.

ceau, les souffrances de cette année désastreuse. Les artistes admirent les dessins faits d'après nature où il a représenté nos braves soldats rentrant à Paris blessés, sanglants, appuyés les uns sur les autres : il y a dans ces figures une ampleur de style, une noblesse d'expression, dignes de l'art antique. Sous leurs capotes usées et noircies dans les com-



(Salon de 1841; Sculpture.— Tombeau de Géricault, en marbre, par M. Etex.— Le bas-relief est en bronze et représente le tableau du Naufrage de la Méduse, par Géricault, au Musée du Louvre.)

bats, ces soldats de Napoléon ont la force et la grandeur des héros d'Homère.

En 1815, Géricault, toujours possédé de l'amour des chevaux et du costume, céda à la singulière tentation d'entrer dans le corps des mousquetaires rouges, que l'on venait de former. Il se livrait à une joie d'enfant en pensant au bonheur de vivre sans cesse au milieu de chevaux en mouvement, d'exercices militaires, de costumes brillants; mais

le désenchantement ne tarda pas long-temps à lui faire déposer les armes pour ressaisir son crayon. Il se décida à voyager en Italie; et il est assez remarquable que l'étude des grands maîtres lui fit perdre la finesse de coloris que l'on trouve à un si haut degré dans ceux de ses ouvrages composés avant qu'il fût sorti de France.

A Rome, il commença un grand tableau représentant des courses de chevaux : les études peintes qu'il avait faites pour cette composition sont d'une grande beauté, et montrent quelle influence avait exercée sur lui le génie de Michel-Ange. Il avait simplement pris pour motif les courses des chevaux *Barberi* *; mais au lieu des *Birbacioni* de la Rome moderne, il avait ajusté au milieu des chevaux des citoyens de l'ancienne Rome, qui lui offraient l'avantage de figures nues. Le tableau ne fut pas achevé : Géricault reçut une lettre de son père qui le rappelait à Paris, et quel que fût son regret il obéit; car cet homme passionné, énergique, fougueux, violent même, comme on peut aisément le deviner par la nature de son talent, était un fils soumis et respectueux. Et il avait d'autant plus de mérite à cette rigoureuse observation de ses devoirs envers son père, que celui-ci, bon et honnête homme, contrariait souvent sa vocation pour la peinture, qu'il comprenait peu, et que par conséquent il ne devait pas estimer infiniment. Il est vrai que quelquefois aussi, en revanche, Géricault, par suite de ses goûts, mettait la patience paternelle à l'épreuve. Il fut, par exemple, pendant plusieurs mois, pris d'un engouement extraordinaire pour les costumes orientaux : il voulut avoir un domestique turc; il en trouva un qui ne savait pas un mot de français, et, comme on se le figure aisément, il en résultait des bévues et des quiproquos continuels dans le service, auxquels son père, qui vivait avec lui, eut beaucoup de peine à s'habituer.

C'est à son retour d'Italie que Géricault fut en relation à Paris avec M. Corréard, dont la vie avait été si cruellement exposée sur le radeau de la Méduse. Emu par le récit de ce célèbre naufrage, il conçut le plan de son chef-d'œuvre. Il s'y prépara par un nombre considérable d'esquisses peintes. On ne saurait se faire une idée de la quantité de cadavres qui entrèrent à cette époque dans son atelier du faubourg du Roule. L'hospice Beaujon était à peu de distance, et lui envoyait tous ses morts. Le tableau fut exécuté en six mois. Exposé au salon de 1819, mais mal placé, froidement accueilli, ou plutôt dédaigneusement critiqué, il ne trouva pas plus d'acquéreurs que n'en avaient trouvé autrefois son *Chasseur* et son *Cuirassier*. Si le Louvre possède aujourd'hui le *Naufrage de la Méduse*, on doit en rendre grâce à un ami intime de Géricault, M. Dedreux-Dorcy, qui, ayant acheté cette magnifique composition 6 000 francs, la céda pour le même prix à l'administration du Musée, après avoir rejeté l'offre de 25 000 francs que lui avait faite un amateur anglais.

Il est triste de dire qu'en effet l'Angleterre avait apprécié avant la France le mérite de Géricault. L'atelier du peintre était encombré de travaux que personne à Paris ne songeait à acquérir. Après son revers de 1819, on lui proposa de les laisser exposer à Londres. Il consentit, seulement pour juger l'effet que produirait le *Naufrage*, non par intérêt, car il était riche. Or, cette exposition eut un grand succès et produisit sans doute une somme considérable, puisque les spéculateurs, qui durent prélever la part du lion, abandonnèrent encore à Géricault, en lui rendant ses œuvres, 17 000 francs.

Cette circonstance avait attiré Géricault à Londres, et il composa dans cette ville ses études lithographiées. Il y fut malade quatre mois.

Quand il revint en France, il se remit au travail avec une nouvelle ardeur. Sa plus chère distraction était toujours l'équitation : elle causa sa mort. Il avait trois beaux chevaux ardents, difficiles à monter. En rentrant d'une promenade, à sa porte même, il fit une chute qui parut d'abord peu dangereuse, mais un nœud de la ceinture de son pantalon avait porté contre la colonne vertébrale. Quelque temps après il se forma un abcès, et insensiblement sa santé déclina. Un second accident survint. Un jour où il montait son cheval favori au Champ-de-Mars, lancé au galop, il heurta un autre cavalier. Le choc fit percer l'abcès. Depuis cet accident, il ne lui fut plus possible de sortir. Il souffrait horriblement, ce qui ne l'empêchait pas de travailler. L'amour de l'art le consola du moins jusqu'à son dernier moment. Il suppliait ses amis de le soulever sur son oreiller pour qu'il lui fût possible de peindre encore, et lorsque toute force lui fut ravie, ses yeux étudiaient sur lui-même. Il montra à ses amis sa main mourante en leur disant : « Voyez donc! quel peintre, quel sculpteur a jamais rendu une main aussi souple que celle-là ! » La veille de sa mort, il prononça ces paroles déchirantes : *N'est-il pas triste de mourir à trente-trois ans avec le regret de n'avoir encore rien fait de ce que l'on a senti !* Enfin, épuisé, anéanti par les souffrances, il succomba à quatre heures du matin, le 26 janvier 1824, dans les bras de son ami Dedreux-Dorcy. Il avait fallu une année d'horribles tortures pour abattre et détruire cette nature puissante.

Les derniers devoirs furent rendus à Géricault par ses amis.

On avait supposé que sa famille, qui devait s'honorer d'un si rare talent, se serait empressée d'élever un monument à sa mémoire. On attendit quinze ans, et ce fut en vain.

Les artistes songèrent alors à réparer un oubli qui les affligeait. MM. Horace Vernet, Paul Delaroche, Scheffer, Delacroix, Cognet et Charlet, eurent mission de présider à l'accomplissement de ce pieux désir. On fit un appel aux sculpteurs; un concours fut ouvert, et le projet de M. Etex fut adopté.

C'est l'œuvre née de ce projet, c'est le tombeau de Géricault que reproduit notre gravure. Il y a huit ans, nous avons publié le groupe du *Caïn maudit*, début qui classa M. Etex parmi les maîtres. Depuis cette époque, le jeune sculpteur a travaillé avec verve et avec courage; il s'est appliqué à des sujets divers, il a eu des luttes à soutenir, et il a triomphé dans plus d'une épreuve. Mais il nous semble que de toutes les œuvres qui ont suivi son entrée dans la carrière, aucune, plus que ce tombeau, ne rappelle les qualités de simplicité et de force admirées dans le *Caïn ;* aucune en même temps n'atteste mieux ses études, ses veilles, son expérience. La figure de Géricault attire en effet par le fini des détails et l'adresse du ciseau autant qu'elle saisit par le calme de la pose et l'harmonie des lignes. Remarquons surtout comment l'artiste a évité à la fois les difficultés presque toujours insurmontables du costume moderne et l'invraisemblance du nu antique : c'est un sentiment de premier jet qui l'aura préservé de ce double inconvénient. Voulant représenter Géricault dans le moment où il a été le plus grand, et pour ainsi dire le plus digne de mémoire, il l'a pris sur son lit de mort, songeant toujours à son art, armé de sa palette et de son pinceau, disant sans doute son adieu cruel à la vie, qui rappelle celui d'André Chénier, et cependant quittant ses espérances avec cette paix confiante de l'âme qui est comme un pressentiment et une promesse que ce que le génie n'achève point ici-bas se continue ailleurs. Règle générale, on peut regarder comme assuré que l'artiste a porté son œuvre au plus haut degré qu'elle comporte, lorsqu'il a réussi à exprimer les plus nobles pensées de l'homme dont il s'est voué à perpétuer le souvenir. Avec l'ambition d'atteindre ce but, le peintre ou le sculpteur, s'il est vraiment digne de ce titre, n'est pas exposé à peindre et à sculpter, comme on l'a dit spirituellement, en prose.

* Voy. 1834, p. 1.

L'ART N'EST PAS
UNE SIMPLE IMITATION DE LA NATURE.

(Fragment de l'*Esquisse d'une philosophie.*)

L'art n'est pas une simple imitation de la nature ; il doit révéler, sous ce qui frappe les sens, l'idéale beauté que l'esprit seul perçoit. Cela est vrai de tout ce que la création offre à nos regards, depuis la fleur qui penche sur les eaux, jusqu'à l'homme qui élève vers les cieux son front sublime.

Il se mêle toujours quelque chose de nous aux lieux que nous voyons. L'impression physique que nos sens en reçoivent se transforme au-dedans de nous-mêmes, et y suscite pour ainsi parler une image idéale en harmonie avec nos pensées, nos sentiments, notre être intime.

Que deux artistes peignent d'après nature le même paysage ; leurs œuvres, l'une et l'autre matériellement exactes, pourront différer profondément, et aucune ne reproduira uniquement la nature ; elles seront empreintes d'un caractère directement émané de l'artiste. L'air, la lumière, les nuances des ombres, les teintes des objets, tout cela et mille autres choses s'éloigneront plus ou moins de la réalité pour mieux correspondre à son type conçu par l'esprit, pour que cet ensemble s'anime et parle. Et en effet, ce qui distingue particulièrement les grands maîtres, c'est qu'ils ont su prêter aux lieux un langage indéfinissable, qui touche, émeut, provoque la rêverie et l'attire doucement comme en des espaces infinis. Le Poussin, Salvator Rosa, Claude Lorrain, possédaient merveilleusement le secret de cette langue, comme aussi quelques peintres hollandais. Dites-moi par quelle mystérieuse magie ils nous retiennent des heures et des heures, plongés dans une vague contemplation, devant ce que la nature a de plus ordinaire et de plus simple en apparence : une prairie avec un ruisseau et quelques vieux saules, une vallée que traverse un torrent grossi par l'orage dont les derniers restes, où se jouent les feux du couchant, fuient et se dissipent à l'horizon ; sur une grève déserte une cabane au pied d'un rocher nu, la mer au-delà, une mer agitée, et dans le lointain une voile qui s'incline, entre deux lames, sous l'effort du vent. Ne voit-on pas qu'ici c'est la pensée de l'artiste, sa vie interne qui se communique à vous, s'empare de vous. C'est l'art qui vous emporte sur ses ailes puissantes en des régions plus hautes que tout ce que peuvent atteindre les sens.

Chaque plante a son modèle, son idéale beauté, comme elle a sa voix dans le concert harmonieux des êtres ; et à mesure qu'ils s'élèvent, cette beauté resplendit d'un plus vif éclat, cette voix devient plus expressive. Ne discernez-vous pas sous la forme extérieure, dans les animaux de Potter, une vie interne propre à chacun d'eux, une manifestation de leur nature essentielle et typique ? L'allure, la pose, le regard, tout parle en eux. La peinture peut même, comme la poésie, prêter aux êtres inférieurs une sorte de sens moral, les rapprocher de nous sous ce rapport, parce qu'en effet notre influence les modifie profondément, imprime à leurs instincts, plus développés à certains égards, une direction supérieure à celle qu'ils recevraient livrés à eux-mêmes. Le chien d'Eumée, reconnaissant après tant d'années d'absence Ulysse, que nul autre ne reconnait, n'offre-t-il pas à l'art un genre de beauté indépendante de la forme matérielle ? Quelle distance, quant à l'expression, du cheval sauvage des Pampas, au cheval de Job, et plus encore à celui que Virgile dépeint, associant son deuil au deuil paternel, et versant de grandes larmes en suivant le cercueil de Pallante !

PRIX DE QUELQUES TABLEAUX.

Le *Livre des singularités*, qui nous a déjà fourni quelques détails curieux, donne la liste de dix tableaux dont les prix de vente réunis forment une somme de près de deux millions.

1° *Les Saules*, tableau de Paul Potter, vendu chez M. Tolozan, à Paris, en 1802, pour la somme de	27 050 fr.
2° *Le Pâturage*, tableau du même peintre, vendu chez M. de La Peyrière, à Paris, en 1825	28 900
3° *L'Enfant prodigue*, de David Téniers, vendu chez M. Blondel, en 1776	29 900
4° La *Danaé* du Corrége, vendue chez M. Bonnemaison, en 1827	30 000
5° *La Sainte-Famille*, tableau de Rubens, adjugé à la vente de M. de La Peyrière, en 1825, au prix de	64 000
6° *La Madone* ou *la Sainte-Famille* du Corrége, tableau vendu.	80 000
7° *Les Filets de Vulcain*, tableau vendu à Londres à M. Clifford, en 1807, 5 000 guinées, monnaie de France	125 000
8° *La Fille d'Hérode portant la tête de saint Jean-Baptiste sur un plat*, tableau du Titien, adjugé, lors de la vente de lord Radstock, à M. Baring, banquier, en 1826, pour la somme de 8 890 guinées ; monnaie de France.	226 250
9° *Les Grandes Bacchanales*, tableau du Poussin, qui faisait partie du cabinet de Louis XVI, et qui a été vendu à Londres, en 1805, la somme de 15 000 guinées ; monnaie de France.	375 000
10° *La Vache* de Paul Potter, tableau qui appartenait à l'impératrice Joséphine, et qui a été cédé à l'empereur Alexandre, en 1815, moyennant 200 000 roubles ; monnaie de France.	800 000
Total du prix des dix tableaux.	1 786 100 fr.

DU PIN MARITIME.

La culture du pin maritime est sans contredit la plus précieuse de nos conquêtes forestières ; elle résout la grande difficulté qui arrête le boisement de la France, et sous ce rapport elle mérite à titre égal l'intérêt de l'agriculteur et celui de l'homme d'État. Cette difficulté consiste en ce que les capitaux engagés dans une plantation de haute futaie, chêne, ormeau, hêtre, etc., ne donneront aucun revenu durant la vie du planteur, ni durant celle de ses enfants ; il sera même rare que les petits-enfants puissent réaliser le capital.

Si l'on ensemence des pins maritimes, au contraire, le planteur pourra jouir assez promptement d'un revenu. En supposant qu'à l'époque de son mariage un père de famille crée une plantation de pins de quelque importance, qu'il y consacre, par exemple, cent cinquante mille francs, il pourra faire l'éducation de ses enfants avec les premiers produits de sa plantation, les doter avec le revenu de cette même plantation, et laisser encore à *chacun* de ses petits enfants un capital aussi grand que celui qu'il aura engagé dans sa plantation, en supposant la loi ordinaire des familles, trois enfants par ménage.

Quelle culture peut valoir celle-là ? Et cependant elle est rare, parce qu'il faut sacrifier le présent à l'avenir, et que ni le sacrifice ni la patience ne sont les vertus de notre temps ; on est pressé de jouir.

Peut-être aussi y a-t-il peu de personnes en France qui puissent se passer de leurs revenus pendant huit à dix ans ; peut-être encore que les grands avantages de la culture de cet arbre sont peu connus : c'est pourquoi il peut être utile de lui consacrer quelques pages de ce recueil.

Le pin se sème *à la volée* sur un terrain défriché, ou *à la pelle* sur une terre couverte de bruyères.

Dans le premier cas, il faut ajouter au prix de la graine, qui est plus chère que le froment, et à celui du terrain, les

frais de défrichement, qui peuvent s'élever à quatre-vingt-dix francs par hectare. Le second procédé est beaucoup plus économique, et ne doit pas coûter dix francs par hectare.

Lorsqu'on sème à la volée, les pins étant très serrés poussent très menus et grandissent rapidement; ils forment de l'*œuvre* pour échalasser les vignes, les houblons, les espaliers : dès l'âge de huit ans on peut éclaircir et avoir des produits. Lorsqu'on sème à la pelle, d'après le procédé qui sera indiqué plus bas, on espace les pins d'un à deux mètres, et l'on n'a pas d'œuvre à huit ans, mais aussi l'on n'a pas de frais d'éclaircissage.

Dans ce cas, on n'a à éclaircir qu'à douze ou quinze ans, suivant la distance primitive à laquelle on a mis les graines; les arbres, déjà assez gros, peuvent alors servir à plusieurs usages. Lorsqu'on sème à la volée, on peut profiter de l'éclaircie pendant dix ou quinze ans; après quoi, dans un cas comme dans l'autre, on jouira des arbres les plus vigoureux et les mieux venants, que l'on aura réservés au fur et à mesure des éclaircissages.

On peut considérer comme une moyenne les chiffres suivants : — Un hectare semé en pins espacés de 70 centimèt. aura donné environ dix milliers d'échalas, qui se vendent, suivant la localité, 15 à 20 francs le millier. Depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de vingt-cinq, on prendra successivement environ dix mille autres jeunes arbres pour piquets, chevrons, bois à brûler ou à carboniser. Il ne restera plus alors que trois à quatre cents arbres de vingt-cinq ans, que l'on exploitera pour résine d'après la manière que nous indiquerons dans un autre article.

Le pin commence à donner un revenu annuel en résine dès l'âge de vingt-cinq ans; revenu qui ira en augmentant, que n'atteignent ni la gelée, ni la grêle, ni la pluie, ni la sécheresse. Cette culture vaut mieux qu'un champ de céréales, puisqu'il ne faut plus aucun fonds de roulement.

La résine que l'on extrait de l'arbre n'empêche pas celui-ci de grossir; et à cinquante, soixante, cent, cent cinquante ans, on peut encore le couper, faire des planches ou des madriers avec une portion de sa tige, et vendre le reste pour bois à brûler ou à carboniser.

On voit d'après ce qui précède la grande différence qui existe entre le pin, qui donne un revenu annuel, et le chêne, par exemple, dont on est obligé d'attendre la coupe pendant un siècle pour rentrer à la fois dans son capital et dans son revenu.

On devra choisir l'ensemencement à la volée ou l'ensemencement à la pelle, selon la localité et surtout selon les débouchés que l'on aura ou que l'on espèrera avoir. Nous conseillerons, en général, de diviser le terrain en deux parties et d'employer les deux méthodes, afin que par l'une on obtienne des produits dès l'âge de dix ans, et que par l'autre l'ensemencement soit moins coûteux. Le rapport des étendues sur lesquelles on appliquera chacun des procédés variera selon la double considération du débouché des produits et de la somme que l'on voudra consacrer à la plantation totale. L'ensemencement à la pelle se pratique de la manière suivante :

Des femmes sont rangées en ligne, distantes entre elles de l'intervalle que l'on veut mettre entre les pins, et armées d'une sorte de houlette dont le fer a les dimensions réglées par la profondeur à laquelle on veut enterrer les graines. Elles marchent parallèlement en conservant leurs distances et en enfonçant de pas en pas, ou de deux pas en deux pas, le fer de leur houlette. Elles sont suivies d'enfants de douze ans portant un panier plein de graines, dont ils mettent deux ou trois dans chaque trou; ces enfants referment ensuite le trou avec le pied en frappant un peu, pour empêcher les oiseaux de venir faire des dégâts. Cette méthode, fort expéditive et fort économique, permet d'espacer les pins de la manière la plus convenable pour le but qu'on se propose.

Si on opère au voisinage de vignobles et de lieux où la consommation des jeunes arbres comme échalas et comme palissades soit considérable, si le bois à brûler est cher dans le pays, il faut semer les graines assez rapprochées afin d'avoir des éclaircies de bonne heure. Dans le cas où l'on ne peut compter que sur le débit des pins en chevrons ou en planches, il est inutile de faire, en semant, un surcroît de dépense pour se préparer dans l'avenir des frais d'éclaircissage, et il faut semer les graines plus espacées

A l'âge de cinq ou six ans les pins sont défensables, et l'on mènera sans inconvénient des brebis et des vaches pâturer dans les semis, dont la feuille a acquis dès lors un degré d'amertume qui la protège contre la dent des bestiaux. Dans un autre article, nous parlerons des produits résineux fournis par les pins maritimes, et dont les emplois s'étendent chaque jour; et nous donnerons quelques détails sur les mœurs et les habitudes des résiniers.

Pascal disait de ces auteurs qui, parlant de leurs ouvrages, disent : *Mon livre, mon Commentaire, mon Histoire,* qu'ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue, et toujours un *chez moi* à la bouche. Ils feraient mieux, ajoutait cet excellent homme, de dire : *Notre livre, notre Commentaire, notre Histoire,* vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur.

Le *moi* est haïssable. PASCAL.

ORDONNANCE BARBARE

DU DOUZIÈME SIÈCLE.

En 1190, lorsque Richard Cœur-de-Lion s'apprêta à partir pour la troisième croisade, à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes qu'il devait réunir à celle de Philippe-Auguste, chef de cette croisade, il fit un règlement de police pour ses troupes qui allaient s'embarquer.

Voici le texte de cet acte, qui ne donne que trop la mesure de la barbarie du temps :

« 1° Celui qui en tuera un autre à bord d'un vaisseau devra être lié à celui qu'il aura tué, et, dans cet état, jeté à la mer.

» 2° Celui qui en tuera un autre sur terre devra pareillement être attaché avec le cadavre, et enterré avec lui.

3° Celui qui sera légitimement convaincu d'avoir tiré le couteau ou toute autre arme pour frapper quelqu'un, ou qui en aura frappé un autre jusqu'à effusion de sang, aura la main coupée.

» 4° Celui qui frappera un autre de la main, sans effusion de sang, sera plongé trois fois dans la mer.

» 5° Celui qui se servira de termes injurieux, invectives, imprécations et malédictions, sera condamné à payer autant d'onces d'argent qu'il aura insulté de fois.

» 6° Celui qui aura volé, quand il sera convaincu légitimement, devra avoir la tête rasée, arrosée de poix bouillante, et frottée avec de la plume ou du duvet, afin qu'on puisse le reconnaître, et, en cet état, il sera mis à terre et abandonné dans le premier lieu qu'on rencontrera. »

Que penser d'une armée qu'il fallait intimider par de si horribles menaces? Etaient-ce là des soldats chrétiens? Mais il est probable aussi qu'une semblable ordonnance n'était pas dictée par une entière sagesse. Une pénalité si féroce devait être appliquée rarement, et par suite devenir bientôt moins efficace que si elle eût été plus humaine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

DAMAS.

(Voy. Beirout, 1840, p. 389.)



(Vue de Damas, en Syrie.)

Damas, située sous le versant oriental de la chaîne de l'Antiliban, dans une vallée fertile et arrosée par de nombreux ruisseaux, est la capitale d'un pachalik important de la Turquie asiatique. C'est l'une des plus anciennes cités du monde; on croit qu'elle était fondée dès le temps d'Abraham. Quoiqu'elle ait été souvent dévastée par les guerres, les incendies ou les pestes, elle paraît s'être toujours promptement relevée de sa ruine, et avoir presque à toutes les époques été florissante. Sous le règne de David ou sous celui de Salomon, elle était la capitale d'un royaume indépendant qui plus tard, sous le nom de Syrie, soutint de longues guerres contre les Juifs. Annexée ensuite à l'empire d'Assyrie, puis à celui de Perse, elle tomba plus tard sous la domination des Macédoniens, des Romains qui l'appelaient *Damascus*, et enfin sous celle des Arabes en 634, après que l'empereur Héraclius eut été vaincu dans son voisinage par les lieutenants du khalife Abou-Bekr. Pendant quelque temps elle devint la résidence des khalifes, et, après mainte vicissitude, elle fut prise par les Turcs sous le sultan Sélim. Dans notre siècle, elle a appartenu au pacha d'Egypte, qui l'a dernièrement perdue. Les Orientaux lui donnent le nom de *Demechk* ou *Cham-el-Dimichk*.

Le pachalik de Damas comprend le pays de Haouran et d'autres districts sur la côte orientale du Jourdain et de la mer Morte, outre la plus grande partie de la Judée à l'ouest du Jourdain, renfermant Jérusalem. A l'est, il est borné par les déserts qui le divisent de la vallée de l'Euphrate, au nord par le pachalik d'Alep, et à l'ouest par le pachalik d'Acre.

Damas a environ trois lieues de circonférence. Ses murailles de briques sont en beaucoup d'endroits ruinées; mais ses dômes, ses minarets, ses nombreux bazars, annoncent une ville riche et populeuse. Au-dehors, des bois, des vergers, des jardins, animent ses campagnes : des plantations d'oliviers, des peupliers élancés, de longues avenues bordées de sombres et hauts cyprès, de riches moissons, des courants d'eau fraîche et limpide, une perspective immense bornée par les chaînes de montagnes qui ondulent vaporeusement à l'horizon, donnent au paysage un caractère enchanteur. On compte dans la ville environ deux cent mille habitants : dans ce nombre sont douze mille Chrétiens et à peu près autant de Juifs; le reste se compose de Syriens mahométans, d'Arabes et de Turcs.

Un couvent franciscain, qui sert de résidence au patriarche grec de l'église d'Antioche, est depuis long-temps établi à Damas. La plus belle mosquée était autrefois un temple chrétien d'ordre corinthien, et construit, dit-on, sous l'empereur Héraclius. Le monument le plus somptueux est le grand-khan : il est construit en couches alternées de marbre blanc et de marbre noir; à l'intérieur, dans une vaste cour carrée, entourée d'arcades enrichies de moulures, s'élève une fontaine élégante; au rez-de-chaussée sont les entrées des chambres et des magasins; un escalier et des galeries conduisent à d'autres suites d'appartements. Les bazars sont mieux éclairés et plus beaux que ceux du Caire et de Constantinople. Les marchands sont divisés, selon ce qu'ils vendent, par quartiers. Les manufactures de sabres, jadis si célèbres, n'ont plus qu'une valeur secondaire. Ces sabres si flexibles étaient fabriqués, dit-on, avec des bandes minces et alternatives de fer et d'acier. Les branches principales du commerce sont les étoffes peintes, la soie, le drap, la tannerie, les selles, les brides, l'ébénisterie, l'orfévrerie, les incrustations et les ciselures d'ivoire ou de nacre de perle. Damas écoule ses marchandises par Beirout, que l'on peut considérer comme son port. Elle a aussi une source de richesse et d'activité dans les caravanes qui la traversent pour aller, les unes à la Mecque, les autres à Alep et à Bagdad.

Parmi les maisons particulières, il y en a de fort riches : elles sont construites dans leur partie supérieure en briques jaunes; presque toutes les cours ont des arcades, des fontaines, des jets d'eau, et sont pavées de marbre. Les cafés

sont au nombre de cent vingt-deux; les meilleurs sont situés au bord d'un bras de la rivière Barrady qui traverse les jardins : ils sont construits en bois, et sont soigneusement abrités du soleil. On y vient chercher la fraîcheur et boire à profusion du jus glacé de figues ou de raisin de Corinthe. Le *chan-verdy* ou café aux rosiers est renommé dans tout l'Orient.

Les voyageurs font l'éloge de l'urbanité des marchands et des citoyens aisés. Ils ne sont pas tout-à-fait aussi unanimes dans leur opinion sur le peuple, auquel on reproche surtout un caractère fanatique.

L'HYPOCRAS.

L'hypocras était un breuvage agréable, une espèce de vin de liqueur composé de divers ingrédients dont un vin léger et délicat était la base. Il y en avait de plusieurs espèces. L'une des plus anciennes recettes est celle que donne le vieux Taillevent, célèbre cuisinier du roi Charles VII. « Pour une pinte, dit-il, prenez trois treseaux (3 gros) de » cinnamome fine et parée, ung treseau de mesche, ou » deux qui veult; demi treseau de girofle, et de sucre fin » six onces; et mettez en poudre, et la fault toute mettre » en ung coulonoir avec le vin, et le pot dessoubs, et le » passez tant qu'il soit coulé, et tant plus est passé et mieux » vault, mais qu'il ne soit esventé. »

Cette recette est surannée. En voici une autre plus moderne.

« Pour préparer l'hypocras des grands seigneurs, dit le » docteur Pegge, prenez du gingembre, de l'anis et du » sucre. Quant à l'hypocras du peuple, il se fait avec de la » cannelle, du poivre et du miel clarifié. » Mais, de toutes ces liqueurs anciennes, la seule qui mérite un souvenir, est l'infusion du suc d'orange de Séville avec le sucre dans un vin léger.

En général l'hypocras se faisait et se fait encore avec du vin, du sucre, de la cannelle, du girofle, du gingembre, et autres ingrédients. On en fait du blanc, du rouge, du clairet, du framboisé, de l'ambré, etc., etc.

LES ŒUFS DE PAQUES.

Dans nos provinces françaises, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, c'est une ancienne coutume d'échanger, au temps de Pâques, des cadeaux d'œufs ornés et coloriés. Inventer de nouvelles manières d'embellir les œufs de Pâques, d'y tracer des dessins, des ornements, de les peindre de mille façons, de les incruster de gravures, de les habiller de bas-reliefs en moelle de sureau, d'y tracer d'ingénieuses devises, c'est ce qui fait l'amusement et presque l'occupation de la plupart des enfants et des jeunes filles long-temps avant le moment fortuné où les présents, soigneusement préparés en grand secret, seront enfin produits au grand jour. Qui de nous, même dans les grandes villes, où peu à peu ces gracieuses coutumes disparaissent, qui ne s'est senti réjoui en promenant ses regards sur ces vastes corbeilles remplies d'œufs rouges qui brillaient au soleil, et semblaient annoncer le renouvellement de l'année et le réveil d'une nature féconde? Cet usage des présents d'œufs de Pâques nous vient probablement de l'Orient, où l'œuf joue un grand rôle comme symbole du chaos, état primitif du monde, et de la création qui a développé le germe de toutes choses. Voici ce que Chardin raconte de la fête du nouvel an en Perse, où, comme jadis en France, l'année s'ouvre à l'équinoxe de printemps :

« La fête du nouvel an, la seule fête civile que les Persans connaissent, est célébrée avec beaucoup de pompe. Le sultan Djeladdin, instituteur d'un calendrier qu'on dit préférable au calendrier grégorien, a fixé la fête du renouvellement de l'année solaire au soir de l'équinoxe du printemps.

» On annonce la fête au peuple par des décharges d'artillerie et de mousqueterie. Les astrologues, magnifiquement vêtus, se rendent au palais du roi ou chez le gouverneur du lieu une heure ou deux avant l'équinoxe pour en observer le moment..... A l'instant qu'ils donnent le signal, on fait des décharges, et les instruments de musique, les timbales, les cors et les trompettes, font retentir l'air de leurs sons. Ce ne sont que chants, qu'allégresse, chez tous les grands et riches du royaume. A Ispahan on sonne des instruments, pendant les huit jours que dure la fête, devant la porte du roi, avec des danses, des feux et des comédies comme à une foire; et chacun passe la huitaine dans une joie qui ne se peut représenter. Les Persans, entre autres noms qu'ils donnent à cette fête, l'appellent *la fête des habits neufs*, parce qu'il n'y a homme si pauvre et si misérable qui n'en mette un, et ceux qui ont le moyen en mettent tous les jours de la fête..... Chacun échange des présents, et dès la veille on s'entr'envoie des œufs peints et dorés. Il y a de ces œufs qui coûtent jusqu'à trois ducats d'or la pièce. Le roi en donne de cette espèce quelque cinq cents dans son sérail, et on les présente dans de riches bassins aux principales dames. L'œuf est couvert d'or, avec quatre petites figures ou miniatures très finement faites aux côtés. On dit que de tout temps les Persans se sont donné des œufs comme cela au nouvel an, parce que l'œuf marque le commencement des choses..... Dans cette fête, comme c'est l'invariable coutume en Orient, l'inférieur donne au supérieur, et le pauvre donne au riche. »

DERNIER DON DE LAVATER A SES AMIS.

Extrait de l'opuscule qui porte ce titre.

L'entêtement est la force des faibles. La fermeté fondée sur des principes, sur la vérité et le droit, l'ordre et la loi, le devoir et la générosité, est l'entêtement des sages.

Qu'est-ce que l'élévation de l'âme? Un sentiment prompt, délicat, sûr, pour tout ce qui est beau, tout ce qui est grand; une prompte résolution de faire le plus grand bien par les meilleurs moyens; une grande bienveillance alliée à une grande force et à une grande humilité.

Que dois-je à mon siècle, à ma patrie, à mes voisins, à mes amis? Telles sont les questions que l'homme vertueux s'adresse le plus souvent.

La véritable philosophie est celle qui nous rend nous-mêmes, et tous ceux qui nous entourent, meilleurs, et à la fois plus contents, plus patients, plus calmes, et plus aptes à toutes les jouissances pures et décentes.

Toute croyance qui ne rend pas plus heureux, plus libre, plus aimant, plus actif, est, je le crains, une croyance erronée et superstitieuse.

Je n'ai point connu d'homme qui, sans croire à la divinité et à l'avenir, fût aussi humble et aussi courageux qu'il l'eût été avec ces croyances.

Heureux le cœur auquel Dieu a donné assez de force et de courage pour se suffire à lui-même, pour trouver son bonheur dans la simplicité et dans le bonheur des autres!

Ne réjouis jamais de manière que la joie puisse être suivie de douleur. N'afflige jamais sans qu'il résulte du bien de l'affliction.

Celui qui a le cœur bon ne se moquera jamais des fautes sans malice que peut faire un homme pur et qui lui-même ne juge pas avec sévérité.

Ah! combien de souffrances ne s'épargnerait-on pas quelquefois par une seule abstinence, par un seul *non* répondu avec fermeté à la voix de la séduction.

Celui qui sait distinguer avec précision ses besoins réels de ses besoins factices, et les besoins réels des autres de leurs

besoins factices, est déjà fort avancé dans la connaissance de soi-même et dans celle des hommes.

L'homme qui aime de tout son cœur la vérité aimera encore davantage celui qui souffre pour la vérité.

Si la vertu ne te semble pas aimable dans ton ennemi, et le vice haïssable dans ton ami, peux-tu dire ou penser que tu aimes la vertu ou que tu hais le vice?

Celui qui parle toujours, et celui qui ne parle jamais, sont également inhabiles à l'amitié. Une belle proportion entre le talent d'écouter et celui de parler est la base des vertus sociales.

Le véritable ami de la vérité et du bien les aime sous toutes les formes, mais il les aime davantage sous la forme la plus simple.

Celui-là est incapable d'une action vraiment bonne, qui ne sent pas un plaisir intime en contemplant les bonnes actions des autres.

Il ne faut désirer que l'impossible; le possible, il faut le faire, ou même l'avoir fait.

La conscience est plus savante que la science.

La vie d'un homme vraiment bon consiste dans la jouissance perpétuelle du commerce des bons, dans la recherche du bien, et dans la contemplation de la bonté.

Toute sagesse, toute vertu, toute religion repose sur le principe que le bien doit faire place au meilleur, l'agréable à l'utile, le beau au sublime.

Les âmes nobles aiment l'ami futur dans l'ennemi présent.

Ménage-toi toujours les moyens du retour vers les sentiments affectueux.

C'est une de mes pensées favorites, que Dieu se manifeste aux hommes dans tous les hommes sages, bons, humbles, généreux, grands, magnanimes.

Qui est-ce qui ne loue ou ne blâme pas quelquefois, sans s'en apercevoir, en d'autres, ses propres qualités?

Il n'y a pas de sourire plus aimable que celui d'une mère et d'un enfant; il n'y en a pas de plus beau que celui de la générosité qui cache ses bienfaits.

Tout ce qui ne rend pas ton esprit et ton cœur plus forts, plus actifs et plus ardents pour le bien, ne vaut pas la peine d'être désiré avec ardeur ni par le cœur, ni par l'esprit.

Ne crois pas qu'un livre soit bon si en le lisant tu ne deviens pas plus content de ton existence, s'il n'enflamme pas en toi des sentiments plus généreux.

Dieu préserve ceux qu'il chérit des lectures inutiles!

CHOIX D'AUTOGRAPHES CÉLÈBRES.

(Voy. 1836, p. 210.)

MATHIAS CORVIN, ROI DE HONGRIE.

Fils du célèbre Hunniade, Mathias Corvin est né à Clausembourg en Transylvanie en 1443. Orphelin à l'âge de treize ans, il se voit exposé à la fureur de ses ennemis qui, après avoir fait décapiter son frère aîné Ladislas, le précipitent dans une prison d'où la nation hongroise, en 1458, le fait sortir, et le proclame son roi. Grand capitaine, presque toujours en guerre avec l'Autriche, la Bohême, la Pologne, et les sultans Mohammed II et Bajazet II, c'est à lui que l'armée hongroise doit son organisation et des exemples d'une intrépidité dont l'histoire a conservé un grand nombre de traits. Homme parfaitement instruit dans les sciences, parlant la plupart des langues vivantes, et s'exprimant avec une grande facilité en latin, il crée dans les intervalles de paix qu'il peut saisir des établissements pour les sciences et les arts, et donne à son pays de sages institutions. En 1465 il fonde une université à Bude; il fait venir des savants d'Allemagne, d'Italie et de France; il profite de la dispersion des bibliothèques grecques, après la prise de Constantinople, pour en enrichir celle de son université. Il meurt le 5 avril 1490, emportant avec lui dans le tombeau la gloire de la monarchie hongroise.

(Signature de Mathias Corvin, d'après les manuscrits de Leipzig.)

CHARLES-QUINT.

Charles-Quint, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, est né à Gand le 24 février 1500. Roi d'Espagne en 1516 par la mort de Ferdinand d'Aragon son aïeul maternel, il fut élu empereur d'Allemagne en 1519. Après un règne fécond en grands événements, et où il développa un puissant génie, Charles-Quint abdiqua en faveur de son fils Philippe la souveraineté des Pays-Bas et la couronne d'Espagne, et se retira au couvent de Saint-Just en Estramadure, où il mourut en 1558, emporté par une fièvre violente, à la suite, dit-on, de l'agitation que lui avait fait éprouver la cérémonie de ses propres obsèques qu'il avait voulu faire célébrer, et à laquelle il avait assisté enveloppé d'un linceul et couché dans un cercueil.

JUSTE LIPSE.

Juste Lipse, né à Isque (en Belgique) le 18 octobre 1547, savant philologue, historien et philosophe, publia à dix-neuf ans des remarques sur Cicéron, Varron et Properce, qui

obtinrent le plus grand succès : ces essais lui valurent la protection du cardinal Grandvelle qui se l'attacha comme secrétaire. Juste Lipse était alors catholique romain ; professeur d'éloquence et d'histoire à Iéna, il suivit les pratiques de la confession d'Augsbourg, puis celles de la religion réformée à Leyde, où il occupa la chaire d'histoire à l'université, et plus tard il rentra dans le sein de l'église catholique en acceptant une chaire d'histoire ancienne à Louvain, où il mourut le 24 mars 1606. On signale entre plusieurs singularités de son caractère son goût pour les chiens ; il en avait trois pour ses compagnons habituels : Saphir, Mopsule et Mopse, qu'il a fait peindre, qu'il a chantés. On cite aussi sa passion pour les fleurs, particulièrement pour les tulipes, et son antipathie pour la musique.

Dans son Tableau des quatre philosophes, Rubens a placé un bouquet de tulipes derrière la tête de Juste Lipse, et à ses pieds le chien Saphir.

CHARLES-GUSTAVE.

Charles-Gustave, ou Charles X, roi de Suède, né à Nikoeping en 1622. Il apprit l'art de la guerre sous le fameux général Torstenson. Allié à la reine Christine par les liens du sang, il aspira sans succès à devenir son époux ; mais il réussit à se faire nommer son successeur au trône. Après l'abdication de Christine, il fut couronné à Stockholm le 16 juin 1654, et signala son règne par des victoires éclatantes, remportées sur les rois de Danemarck et de Pologne, et sur l'électeur de Brandebourg. En 1658 il traversa audacieusement, à la tête de toute son armée, le petit et le grand Belt couverts de glaces. Charles-Gustave rêvait l'empire du Nord lorque la mort termina subitement ses jours à Gothembourg le 13 février 1660.

PUFENDORF.

Samuel Pufendorf naquit à Floehe, près Chemnitz, le 8 janvier 1632, et étudia la philosophie de Descartes à Iéna. Instituteur du fils du baron de Goyet, ministre de Suède à la cour de Danemarck, il fut arrêté à Copenhague en 1658, au moment de la rupture de ces deux puissances. Pendant les loisirs de sa captivité, qui dura huit mois, il se proposa de concilier les principes de Grotius et d'Hobbes sur la société humaine et sur les rapports des hommes entre eux. Ses *Eléments de jurisprudence universelle*, qu'il dédia à l'électeur palatin Charles Louis, firent concevoir à ce prince l'idée de créer pour Pufendorf une chaire de droit naturel et des gens, enseignement dont il n'existait encore aucun modèle. C'est en 1661, à Heidelberg, qu'il commença ses cours devant un nombreux auditoire. Plus tard, Pufendorf chercha à porter la clarté dans les obscures origines de l'empire germanique. Son livre : *De statu imperii Germanici*, fut, dit-on, brûlé à Vienne par la main du bourreau. Il quitta l'Allemagne et se réfugia en Suède, où le roi Charles XI lui donna une chaire de droit naturel, et où il publia son *Traité du droit de la nature et des gens.* Pufendorf a écrit l'histoire de Suède, depuis la guerre de Gustave-Adolphe en Allemagne, jusqu'à l'abdication de la reine Christine, la vie de Charles-Gustave, et l'histoire du règne de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Jouissant en Prusse d'un traitement considérable, nommé baron par le roi de Suède, il mourut à Berlin le 26 octobre 1694.

Voici comment l'on peut résumer la doctrine de Pufendorf sur le principe de sociabilité invoqué avant lui par Grotius. L'homme, en vertu de l'amour de soi et du besoin qu'il a d'être assisté, est porté naturellement à rechercher ses semblables pour en être secouru ; mais aussi, par le vice de sa nature corrompue, par la diversité de ses désirs, le manque de moyens suffisants pour les satisfaire, et l'instabilité de son humeur, l'homme n'a pas moins de penchant à nuire aux autres. De là résulte, par le principe même de l'amour de soi, la loi naturelle de sociabilité, loi qui nous prescrit de travailler autant qu'il est en nous à sa formation et à l'entretien des liens sociaux, et qui tient sa sanction de Dieu même comme créateur de l'homme, et, à ce titre, auteur de toutes ses lois. De cette source, Pufendorf fait découler tous les devoirs, soit moraux, soit politiques, c'est-à-dire relatifs à la justice positive.

LEIBNITZ.

Godefroi-Guillaume, baron de Leibnitz, naquit le 21 juillet 1646, à Leipzig, où son père était professeur de morale. Il étudia la philosophie sous Jacq. Thomassius, s'adonna en même temps aux mathématiques et à la science du droit, lut Platon et Aristote, dont il se proposa de bonne heure de rapprocher les doctrines. Il se mit, jeune encore, en correspondance avec un grand nombre de personnages remarquables ; il visita Paris et Londres, et se lia avec les savants, les hommes d'état et les princes les plus illustres de son temps. Il mourut à Hanovre le 14 novembre 1716, âgé de soixante-dix ans.

Son tombeau, élevé aux portes de la ville d'Hanovre, ne porte que cette simple inscription : *Ossa Leibnitii* (les ossements de Leibnitz). L'universalité du génie de Leibnitz a obligé les éditeurs de la *Biographie universelle* à confier l'article qui le concerne à quatre rédacteurs : MM. Biot, Duvau, Maine de Biran et Stapfer.

Leibnitz, dit Tennemann, fut amené à son système philosophique par une comparaison approfondie des plus célèbres systèmes philosophiques mis en rapport avec les besoins de son époque, par une imagination fertile en hypothèses ingénieuses et pleines de sens, ainsi qu'en moyens de réformation et de conciliation ; enfin par ses grandes connaissances mathémathiques. Son but était de refaire la philosophie, de telle sorte qu'elle pût se vanter d'une précision analogue à celle des mathémathiques, et mettre un terme à toutes les disputes de ses diverses écoles, ainsi qu'à celles de la théologie, en s'emparant elle-même de ce terrain. Sa doctrine, pleine d'hypothèses hardies et de vues supérieures, a fait faire de nouveaux pas à la science ; elle a mis en circulation une foule d'idées neuves avec d'autant plus de succès, qu'il s'était servi de la langue française pour les publier. Leibnitz eut un grand nombre de partisans et d'adversaires ; et du conflit animé qui s'éleva, il résulta une habitude plus forte et plus savante d'approfondir les conditions fondamentales de la connaissance humaine.

SCENE DE LA VIE DE MURILLO.

(Voy. 1838, p. 17.)

Murillo essayait peut-être pour la première fois son talent pour le dessin lorsqu'il reçut cette rude correction. Murillo pourtant ne se découragea point; seulement, cessant de charbonner sur les murs des églises ou des couvents, et plein de foi dans l'avenir, il travailla seul, sans maître, et devint le plus grand peintre de l'Espagne. On dit qu'un pauvre artiste bien inconnu, mais bon et charitable, ayant nom Juan del Castillo, lui donna quelques conseils. Murillo, privé de tous moyens d'existence, s'occupait à peindre sur des carrés de toile ou de bois des *Notre-Dame de Guadalupé*, c'est-à-dire de petites vierges écrasant la tête du serpent. Ces images étaient achetées par les armateurs des galions, et vendues aux populations nouvellement converties du Pérou et du Mexique. Jusqu'à vingt-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1642, Murillo ne fit pas autre chose. Ce fut alors qu'il vit un tableau de Velasquez. Dès lors une révolution se fait dans l'âme de Murillo : vendre une pacotille de Notre-Dame, partir à pied pour Madrid, se rendre chez Velasquez qui était alors dans tout l'éclat de son talent, étudier trois ans à son école, revenir à Séville, y fonder une école dont il est la principale gloire, produire une énorme quantité d'œuvres chaque année et pendant trente-sept ans, tels furent les résultats de cette aventure. Le mot du Corrége est aussi vrai pour Murillo que pour lui. Retiré à Séville, Murillo était libre de travailler pour quiconque savait récompenser son talent. Les couvents, les églises, les grands seigneurs, surent mettre à profit la prodigieuse facilité de Murillo; aussi le nombre de ses tableaux



(Salon de 1840. — Murillo enfant, par Robert Fleury.)

est prodigieux. C'est ainsi que l'on explique comment Murillo, à la différence de Velasquez, a pu répandre dans toute l'Espagne et dans toute l'Europe, ses œuvres et son nom. Mais ce n'est pas, a-t-on dit avec raison, l'unique point de dissemblance qui sépare ces deux artistes. Si Velasquez, peintre du roi, riche, pensionné et travaillant à son loisir, a laissé moins d'ouvrages, en revanche il a pu leur donner à tous des soins égaux, une égale perfection. Si Murillo, peintre du public, mesurant son revenu à son travail, bientôt célèbre et chargé de demandes, a produit beaucoup plus, il n'a pas toujours eu le temps de mûrir ses conceptions, et d'achever les détails. Aussi, quelquefois, dans ses œuvres, l'évidente précipitation trahit et rappelle son ancien métier; on les croirait encore destinées aux Grandes-Indes. Velasquez redoutait les sujets sacrés; il ne se sentait à l'aise que dans les scènes de la vie ordinaire où le plus grand mérite est celui de la vérité. Murillo, tout au contraire, doué d'une imagination riche, brillante, intarissable, animé de sentiments délicats et tendres, et capable même d'exaltation, affectionnait surtout les compositions religieuses où l'art peut franchir les bornes de la nature, et s'élancer dans le monde idéal. Velasquez enfin n'ayant qu'un but, n'avait qu'une manière; qu'il cherchât la perfection dans l'audace et la naïveté du premier jet, ou dans la correction des retouches du fini, ce qu'il voulait atteindre, c'était l'exactitude, la précision, l'illusion de la vérité. Murillo, moins épris de la réalité que de la poésie, et s'adressant plus à l'imagination qu'à l'esprit, variait sa méthode avec son sujet. Il n'a point eu, comme d'autres peintres des manières successives, des phases dans sa vie d'artiste, mais il avait à la fois trois genres qu'il employait alternativement et suivant l'occasion. Ces trois genres sont appelés par les Espagnols, froid, chaud et vaporeux (*frio, calido y vaporoso*). Leurs noms les désignent suffisamment, et l'on conçoit également bien le choix de leur emploi; ainsi les polissons et les mendiants seront peints dans le genre froid; les extases de saints dans le genre chaud; les Annonciations et les Assomptions dans le genre vaporeux.

Murillo a traité ces trois genres avec profusion et quel-

quefois avec talent. Rarement ses vierges sont autres que de belles Andalouses; rarement il s'élève au-dessus du naturalisme; son dessin est facile, ses compositions ne manquent pas de grandeur, son coloris est toujours beau et vigoureux; mais malgré ces qualités, Murillo est trop loin de l'idéal pour être placé au premier rang dans l'histoire de la peinture.

LE FANUM DE TULLIA.

A la mort de sa fille Tullia, Cicéron ressentit une douleur vive et profonde; il tomba dans un accablement dont rien ne put le tirer. Tous les philosophes qui étaient à Rome s'assemblèrent auprès de lui pour le consoler; mais les lieux communs qu'ils lui débitèrent ne servirent qu'à aigrir sa douleur : il se retira à la campagne pour s'y livrer avec liberté, et fut long-temps sans pouvoir souffrir aucune compagnie.

Tullia était digne de ces regrets. Elle avait été pendant beaucoup d'années la fille unique de Cicéron et de Terentia; car elle était déjà près de se marier lorsqu'elle eut un frère. Cicéron l'éleva avec grand soin; il lui trouva des dispositions d'esprit fort au-dessus de son âge et de son sexe, qui la rendirent capable des plus hautes connaissances, et lui méritèrent depuis le titre de femme très savante, *doctissima.*

Si son père s'occupa avec amour de son éducation, il n'eut pas moins de zèle pour son établissement. Elle fut mariée trois fois, et toujours dans les plus grandes maisons de Rome : Pison, son premier mari, était de la famille Calpurnia; Crassipès, le second, de la famille Furia; et Dolabella, le troisième, de la famille Cornelia. Quoique veuve de deux maris lorsqu'elle mourut, elle était encore jeune, et sa compagnie était à cette époque d'autant plus nécessaire pour son père, que les circonstances politiques étaient contraires au grand orateur romain. Il avait suivi le parti de Pompée, et César était le maître; il n'avait plus aucune part aux affaires. Son éloquence, qui lui donnait un si grand éclat dans les temps de la liberté, était devenue un talent presque inutile sous un gouvernement despotique et arbitraire. Il ne cherchait plus alors de douceur et de consolation que celles qu'il pouvait trouver dans sa famille, et les chagrins domestiques lui avaient presque ôté cette ressource. Il avait été obligé de répudier sa femme Terentia, qui, pendant la guerre civile, avait profité de l'absence de Cicéron pour accommoder ses affaires en gâtant celles de son mari. Son frère, qui lui était redevable de sa fortune, et pour qui il avait toujours eu une amitié si constante, en usa avec lui de la manière du monde la plus lâche et la plus indigne après la bataille de Pharsale, et chercha à faire sa paix avec César en desservant Cicéron. Tullia, au contraire, avait toujours répondu à l'amitié que son père avait pour elle par un respect et un attachement inviolable, et elle lui fut ravie dans un temps où elle faisait toute sa consolation. Lorsque les hommes ne sont point partagés par des passions violentes, et que les projets et les mouvements de l'ambition ne les occupent plus, les sentiments de la nature agissent en eux avec plus de force et font sur leur esprit une impression plus vive.

Ce fut à la campagne et pour soulager son cœur que Cicéron composa le livre *de la Consolation.* Tel était le respect qu'il entretenait en lui pour la mémoire de Tullia, qu'il répudia sa seconde femme parce qu'elle manifesta qu'elle n'était pas fâchée de la mort de sa fille. Cette femme était jeune, belle et riche; il avait été obligé de l'épouser pour réparer le désordre que sa première femme avait mis dans ses affaires. Cette répudiation le rejetait dans un plus grand embarras, parce qu'il fallait lui rendre une dot considérable; mais il ne croyait pas pouvoir faire trop de sacrifices aux mânes de sa chère Tullia. Ce ne fut pas encore à son gré un hommage assez grand. Il forma le dessein extraordinaire d'élever en l'honneur de sa fille, non pas un mausolée, mais un temple. Il voulut que ce monument s'appelât *fanum* et ne ressemblât en rien à un tombeau. (*Lettres à Atticus.*) Et comme aucun tombeau chez les Romains n'a jamais été appelé *fanum*, comme ce nom a toujours été réservé aux monuments qu'on élevait aux empereurs après leur apothéose, l'intention de Cicéron ne pouvait être douteuse : c'était une véritable apothéose qu'il se proposait pour sa fille. Il avait chargé Atticus de faire marché pour des colonnes de marbre de Chio, qui était un des plus beaux marbres de la Grèce. Toutefois, ce monument fut-il exécuté? on l'ignore. Peut-être, lorsque le temps eut adouci sa douleur, Cicéron craignit d'être accusé par l'opinion publique d'exagération et d'orgueil.

COSTUMES.

PANTALON.

Dans le moyen-âge on appelait *chauces* la partie du vêtement qui couvrait toute la partie inférieure du corps, soit qu'il fût d'une seule pièce, soit qu'il fût séparé comme nos bas, et se rejoignît, depuis la ceinture jusqu'à la fourche, au moyen d'aiguillettes ou de cordons.

Les Vénitiens ont conservé les derniers peut-être ce vêtement, et ils lui ont donné son nom moderne.

Le personnage de la comédie italienne qui représente cette nation avec un pareil costume s'appelle *signor Pantalone.*

Dès le dixième siècle, le culte de saint Pantaléon était établi à Venise, qui dédia sous son invocation une de ses principales paroisses. Le nom de ce saint devint commun aux habitants de cette même paroisse, et par suite à un grand nombre de Vénitiens qui s'appelaient *Pantaleoni* de leur nom de baptême. Et comme à cette époque reculée il n'y avait guère d'autres noms héréditaires, ce nom prononcé *pantalone* devint patronimique pour dire Vénitien, dans la bouche des autres habitants de l'Italie.

C'est ainsi que Tassoni, dans la *Secchia rapita*, appelle les Bolonais *Petronii,* et les Modénais *Geminiani,* du nom des saints Petrone et Gemiane, protecteurs respectifs des villes de Modène et de Bologne, où ces noms de baptême étaient multipliés.

Quant aux *chauces*, que nous avons le tort d'écrire *chausses*, lorsqu'on vint à les séparer au genou, une moitié prit le nom de *haut-de-chausses*, l'autre de *bas-de-chausses*, ou simplement *bas.*

La première, en se rétrécissant, changea son nom au dix-huitième siècle en une dénomination peu convenable, que nous avons répudiée en reprenant le *pantalon* des Vénitiens, sans allonger comme eux ce vêtement jusqu'au bout des pieds, si ce n'est pour la chambre. Dehors le pantalon sert à recouvrir les tiges de bottes; et, aux dépens de son drap, il en préserve le cuir de la poussière et de la boue.

DU PAGANISME DANS LE NORD.

(Voy. p. 65.)

II.

L'IDOLE DE TRIGLOF. — SAINT OTHON.

La Poméranie resta long-temps plongée dans l'aveuglement du paganisme. Au commencement du douzième siècle elle avait encore des idoles assez semblables à celles de l'île de Rügen. A Stettin c'était un dieu nommé Triglof : il avait trois têtes, pour montrer qu'il gouvernait à la fois le ciel, la terre et les enfers; et sa face était couverte d'une plaque d'or, ce qui indiquait qu'il ne voulait pas voir les mauvaises

actions des hommes. La statue de ce dieu était tout en or. Il avait, comme l'idole d'Arkona, un cheval qui lui était spécialement consacré, et dont les prêtres avaient seuls le droit de prendre soin.

En 1122, un vertueux prêtre espagnol, nommé Bernard, entreprit de convertir la Poméranie. Mais il se présenta dans cette province couvert d'un misérable vêtement, la figure amaigrie par les jeûnes, et le corps fatigué par les macérations. Les habitants du pays, qui aimaient à bien vivre, ne voulurent pas écouter un homme qui ne parlait que de pénitence et de mortifications. Ils le chassèrent honteusement, et revinrent en toute sécurité de conscience poursuivre leur vie joyeuse autour de leurs idoles.

Deux années après, saint Othon, évêque de Bamberg, voulut entreprendre la même conversion. Mais l'exemple de son prédécesseur lui servit de leçon, et au lieu de pénétrer dans la Poméranie timidement et humblement, il y entra couvert de riches vêtements et suivi d'un nombreux cortége. Sa parole produisit un grand effet. Dans l'espace de quelques semaines il ébranla toute la population, et baptisa dans une seule ville plus de sept mille personnes. Il continua son voyage, et fit plusieurs miracles dont les habitants de cette province septentrionale ont conservé le souvenir dans leurs traditions. A Pyrstz, il y a une source qu'on appelle encore la source sacrée. On raconte que saint Othon, étant là avec des milliers de personnes qui demandaient à être baptisées, et ne voyant pas d'eau, frappa le sol de sa crosse et en fit jaillir cette source. A Cammin, une femme fort riche, voulant tourner en dérision ce que le saint disait de la célébration du dimanche, s'en alla un dimanche, avec sa famille, travailler dans les champs. Mais tout-à-coup elle se sentit paralysée, et resta courbée sur sa faucille, sans pouvoir ni se relever, ni faire un mouvement, ni prononcer une parole.

Cette prédication de saint Othon, qui avait eu un si grand succès, fut bientôt oubliée des nouveaux prosélytes. A peine avait-il quitté la contrée que les prêtres des idoles vinrent à leur tour prêcher le peuple, et le rejetèrent dans ses anciennes erreurs. Mais saint Othon revint en Poméranie une seconde fois, convertit de nouveau ceux qui avaient déjà abandonné le christianisme, et brûla leurs idoles. Il y avait un si grand nombre d'images, de statues et de symboles païens, que dans la petite ville de Gulkow plusieurs voitures en furent chargées.

JOURNAL D'UN MÉDECIN

PENDANT LA PESTE DE NIMÈGUE.

1637.

Un savant médecin génevois, Jean Manget, nous a conservé dans son *Traité de la Peste*, livre aujourd'hui fort rare, qu'il publia en 1721, un an après la peste de Marseille, un modèle du singulier costume que portaient les personnes chargées de soigner les pestiférés. Nous reproduisons sa gravure avec les explications dont elle est accompagnée.

« *Habit des médecins et autres personnages qui visitent les malades de la peste.* — Cet habit n'est pas une chose de nouvelle invention et dont on ait commencé l'usage dans la dernière peste de Marseille; il est de plus vieille date, et MM. les Italiens se sont servi d'un costume à peu près semblable depuis longues années. La robe est tout en maroquin du Levant, lequel est l'étoffe qui, à cause de son odeur et de son poil, est la plus capable de résister au venin pestilentiel. Le nez, en forme de bec, rempli de parfums et oint intérieurement de matières balsamiques, n'est percé que de deux trous, un de chaque côté; mais cela peut suffire pour la respiration, et l'air que l'on respire ainsi n'arrive à l'odorat qu'imprégné du parfum des drogues renfermées dans le bec. Les ouvertures nécessaires pour la vue sont pratiquées sans danger au moyen de petites fenêtres fermées par du cristal. Sous la robe, on porte ordinairement des bottines à peu près à la polonaise, faites de même en maroquin du Levant, des culottes de peau unie qui s'attachent auxdites bottines, et une chemisette aussi de peau unie; enfin le chapeau et les gants sont également en maroquin.»

Ce n'est pas sans raison que s'entouraient de précautions si minutieuses les personnes qui se dévouaient au soulagement et à la consolation des pestiférés. Il fallait pour remplir la tâche périlleuse qu'elles s'imposaient un courage, une abnégation capables de résister aux plus longues et aux plus dures épreuves. On pourra s'en faire une idée en lisant le touchant récit que nous trace Isbrand de Diemerbroeck, célèbre professeur en médecine, du genre de vie qu'il menait à Nimègue pendant deux années (1636 et 1637) où la peste ravagea cette ville.

« De la même manière, dit-il, que tout le peuple se règle sur l'exemple du roi, de même, en temps de peste, chacun a les yeux sur les médecins pour se conformer à leur manière de vivre, afin que, prenant les mêmes précautions, on se puisse mettre à couvert des traits effroiables de cet horrible mal. Plusieurs personnes étoient surprises comment je me pouvois garantir, moi qui entrois indifféremment dans toutes sortes de maisons infectées, et qui visitois tous les malades; cela les rendoit attentives à ma conduite dont je vais donner ici un détail, afin qu'elle soit connue et qu'elle profite à tout le monde.

» Je faisois tous mes efforts pour me mettre au-dessus des passions et pour me rendre intrépide; je ne craignois ni le péril, ni la mort, ni quoi que ce soit; je regardois d'un œil indifférent les maisons infectées et celles qui ne l'étoient pas. J'en usois de même à l'égard des malades; je visitois avec autant de plaisir un pauvre par charité, qu'un riche qui paioit mes visites; mon esprit n'étoit susceptible ni de la terreur, ni de la colère, ni du chagrin. Si quelquefois je m'apercevois que la tristesse commençoit à s'emparer de mon âme (ce qui ne pouvoit guères être autrement dans une ville comme Nimègue, où aucune maison n'étoit exemte de mal), alors je me redonnois du courage et je chassois bien tôt la mélancolie avec trois ou quatre verres de vin. Quoi que je ne conseillasse pas aux autres de dormir le jour, cependant, comme j'étois acablé par la quantité des malades qui ne me donnoient aucun repos, et qui ne me permettoient pas même de dormir toute la nuit, je ne pouvois pas m'empêcher de reposer une heure après dîner, qui étoit le temps que j'avois moins à faire.

» Pour ma nourriture, j'usois de viandes qui fussent de bon suc et de facile digestion, évitant avec très grand soin celles qui m'avoient paru contraires chez les autres, comme le pourceau, les harengs, etc. Je buvois de la bière ordinaire de Nimègue ou du vin blanc léger, dont je prenois jusqu'à m'égaier, sans que ma tête en fût jamais troublée. Je me tenois l'estomac libre et l'économie des organes digestifs réglée avec autant d'attention et de soin qu'il étoit en mon pouvoir.

» Une fois ou deux la semaine, en me mettant au lit, j'avalois une ou deux de mes pilules contre la peste. Je sortois le matin vers les quatre ou cinq heures pour voir mes malades. Mais ce qui me faisoit le plus de peine, et que je blamois le plus chez moi, c'était la répugnance insurmontable que j'avois à prendre de la nourriture lorsque j'avois fait mes visites: tout aliment me faisoit alors mal au cœur. Aussi, pour mon déjeuner, je faisois la prière et me recommandois au Seigneur; je mâchois seulement quelques grains de petit cardomome, et vers les six heures, je prenois ou un peu de thériaque, ou un peu de diascordium, ou de l'écorce d'orange confite, mais le plus souvent trois ou quatre petits morceaux de racine d'eaune confite. Entre sept et huit

heures du matin, je déjeunois avec du pain, du beurre ou du fromage verd, buvant un verre de bière par-dessus; presque tous les jours je prenois un verre de vin d'absinthe vers les neuf heures; à dix, si j'avais le temps, je fumois une pipe de tabac; après dîner, j'en fumois deux ou trois, autant après souper, et fort souvent dans la journée, si l'occasion s'en présentoit, j'en fumois encore autant. Mais lors que je me sentois le moins du monde incommodé de la puanteur des malades ou des maisons infectées, je quittois toutes mes affaires, quelque importantes qu'elles fussent, et à quelque heure du jour que ce fût, pour tirer la fumée de deux ou trois pipes de tabac; car, à dire vrai, j'ai toujours regardé cette plante comme le meilleur préservatif contre la peste. Ce n'est pas tant le raisonnement que ma propre expérience qui m'en a convaincu, et je ne pense pas qu'on en ait trouvé un plus sûr jusqu'à présent, pourvu que ce soit de bon tabac en corde bien mûr. C'est pourquoi, me tenant à cet antidote, je ne me servois d'aucun autre parfum, ni de tout ce qu'on se met dans la bouche en ces cas là; aussi, tant que la peste dura, je consumai une bonne quantité de cette excellente herbe dont j'ai pourtant en suite quitté l'usage de peur de m'y acoutumer et d'en abuser comme bien des gens le font aujourd'hui. Un jour, étant allé visiter un notaire nommé Straeten, attaqué de la peste, je ne fus pas plus tôt entré dans sa chambre que l'affreuse



Sous cette gravure, qui sert de frontispice au *Traité de la peste* (1721), sont les lignes suivantes :

Habit des médecins et autres personnes qui visitent les pestiférés. Il est de marroquin de Levant; le masque a les yeux de cristal, et un long nez rempli de parfums.

odeur qui s'exhaloit me suffoqua; je me sentis de suite atteint de la contagion. Je fis ma visite très courte et sortis de ce lieu avec des vertiges, des nausées et une anxiété, un serrement de cœur qui ne me permettoient pas de douter que je ne fusse attaqué du venin pestilentiel. Aiant quitté toute autre affaire (il était alors dix heures du matin), je me retirai chez moi, où je fumai six ou sept pipes d'excellent tabac. Bientôt tous les symptômes dont j'étais travaillé disparurent, si bien que je ne sentis plus absolument aucun mal, et que je fus en état de continuer la visite de mes malades, après avoir avalé, avant que de sortir de ma maison, une drachme de bonne thériaque. Les mêmes accidens m'ont attaqué trois ou quatre fois pendant tout le temps que j'ai vu les malades de peste à Nimègue, et je me suis toujours tiré d'affaire par le même remède, et cela promtement, sauf une seule fois qu'étant allé visiter sur les neuf heures du matin un boulanger et sa femme, attaqués tous les deux d'une diarrhée pestilentielle, et aiant tardé plus que je ne devois à recourir à mon remède ordinaire, je faillis être en grand danger. Cependant je fumai quelques pipes, après quoi je tombai dans un si grand assoupissement, avec une telle angoisse de cœur, que je fus forcé, malgré moi, de me mettre au lit. Après trois heures de sommeil, je fus réveillé par mon valet qui m'avertit que j'étais attendu avec grande impatience par une multitude de malades; mais je me trouvai hors d'état de me soutenir. Je me levai pourtant, et m'étant approché du feu en me soutenant sur l'épaule de mon valet, je revins à mon tabac, et dès que j'eus fumé deux ou trois pipes, mes vertiges et mes nausées se dissipèrent sans qu'il me restât autre chose que quelque anxiété de cœur. Alors reprenant courage et éloignant de moi toute crainte, j'avalai de nouveau une drachme et demie de thériaque, buvant par-dessus un bon trait de vin chaud, dans lequel je mêlai un peu de cannelle et de noix muscade. Je m'exposai à l'air en cet état, et je m'échauffai en marchant, ce qui continua jusqu'à dix heures du soir. Je revins alors chez moi en bonne santé et le cœur tout-à-fait rétabli. Je soupai avec assés d'appétit et finis mon repas par quelques nouvelles pipes de tabac dont l'usage, comme je l'ai déjà remarqué, m'a toujours été d'un grand secours, lorsque je me suis trouvé saisi de quelque atteinte de venin pestilentiel. Quoique le même bonheur ne soit pas arrivé à tout le monde, les bons effets de cette plante ont été aussi éprouvés par plusieurs soldats, ainsi qu'il m'a été raconté par leurs capitaines. On assure quelque chose de plus, car on dit qu'à Londres, dans une grande pestilence, les maisons de ceux qui vendoient du tabac ne furent point attaquées. Cependant le même bonheur n'est pas arrivé à Nimègue à tous les marchands de tabac; car nous en avons vu quelques uns pris de la peste. Il est vrai que chez le principal de ces marchands, qui étoit un Anglois nommé Thomas Pierre, dont la famille et le service étoient fort nombreux, autant que j'en puis avoir la mémoire, il n'y eut qu'une seule servante attaquée, laquelle fut sauvée en peu de tems. »

ARTILLERIE PERSANE.

C'est à Abbas-Mirza que la Perse doit l'organisation de son artillerie, encore très imparfaite, comme ne l'ont que trop prouvé ses dernières guerres contre la Russie. Le voyageur Morier, attaché à une ambassade anglaise en Orient, raconte qu'un jour, comme l'on parlait au prince du projet de soumettre les Tartares Ouzbecks, celui-ci s'écria : « Oh! rien n'est si facile. Je me rappelle le temps où nous autres Persans nous ne valions guère mieux qu'eux. Le shah mon père, ajouta-t-il, assiégeant une fois un fort, n'avait qu'une seule pièce de canon et trois boulets; et cependant on regardait cela comme quelque chose. Il tira deux de ses boulets sur les ennemis, et les somma de se rendre. Les assiégés, qui savaient qu'il n'avait qu'un boulet de reste, lui répondirent : « Pour Dieu, tirez-nous votre » dernier boulet, et laissez-nous tranquilles. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob 30.

LE COLPORTEUR D'IMAGES.



(Le Marchand de cartes géographiques.)

La gravure sur bois, en nous reproduisant ici la figure d'un colporteur d'images, ne fait qu'acquitter une vieille dette envers une classe d'hommes qui, se chargeant de répandre ses productions dans les campagnes, l'a soutenue à une époque où les villes lui avaient retiré leur patronage. Les encouragements qu'elle recevait ainsi pendant cette période de délaissement qui, en France, a duré plus d'un demi-siècle, étaient d'ailleurs, il en faut convenir, beaucoup trop faibles pour la faire prospérer, et à peine suffisants pour l'empêcher de mourir; aussi était-elle tombée dans un état alarmant de langueur lorsque les publications pittoresques vinrent la ranimer comme par enchantement.

Le recueil pittoresque qui ouvrit la carrière, nos lecteurs s'en souviendront, ne se mit point en frais d'éloquence pour *dire* ce qu'on devait attendre de cet art; il en fit *voir* les produits, qui, satisfaisants dès le principe, s'améliorèrent encore de jour en jour; les résistances opposées par d'anciennes préventions cédèrent peu à peu, et à la première défaveur succéda une sorte d'engouement.

Aujourd'hui l'éditeur d'un ouvrage auquel la vogue semble d'avance assurée, n'est pas tranquille encore sur la réussite, s'il n'a pas appelé à son secours le talent du graveur sur bois. Eût-il songé, il y a quinze ans, à se ménager une pareille chance de succès? Non sans doute, et peut-être même se fût-il mis tout de bon en colère, si on lui eût proposé d'employer, pour *illustrer* les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, ou la vie de Napoléon, des procédés qui ne servaient plus guère qu'à orner la couverture de la Bibliothèque bleue ou la complainte du Juif errant.

Alors il en était du graveur sur bois comme de ce dernier des ménestrels que nous a peint le grand poëte écossais: il n'allait plus frapper aux portes des palais, mais à celles des chaumières, et c'était à de pauvres paysans qu'il s'efforçait de faire accepter les produits d'un art qui avait charmé les rois, d'un art qui avait été exercé par des mains royales. Même il en était arrivé à ce degré d'humiliation que les plus modestes demeures commençaient à ne plus s'ouvrir pour lui, si ce n'est dans quelques provinces reculées où l'on tient avec trop d'opiniâtreté aux choses du passé, mais où l'on est fidèle aux anciennes amitiés comme aux anciens goûts.

C'était donc dans les départements de l'Ouest, où elle se voyait encore entourée d'une certaine faveur, que la gravure sur bois avait cherché son dernier asile *, et c'est de

* Nous ne parlons ici que de l'*industrie* de la gravure en bois: pour l'art, il était cultivé encore par quelques hommes disséminés sur divers points de la France, et qui ne retiraient de leur labeur ni le profit ni la considération qu'ils auraient été fondés à en attendre. Paris, il y a vingt-cinq ans, ne comptait pas un seul de ces hommes, et quand madame Boivin fit imprimer son Traité des accouchements, il fallut, pour les figures qui devaient servir à l'intelligence du texte, recourir à un artiste d'Alençon, M. Godard, dont nous avons déjà eu occasion de parler (voy. 1838, p. 352), et au fils duquel est due la vignette des *Musiciens ambulants* (voy. p. 1). Quelques années plus tard, il est vrai, il sortit des presses parisiennes un ouvrage orné de vignettes sur bois très remarquables par le dessin et par l'exécution. Mais le livre était d'un prix élevé; il n'était d'ailleurs, par sa nature, destiné qu'à une classe très restreinte de lecteurs, et il ne produisit pas l'effet qu'on aurait pu sans cela en espérer, celui de populariser l'emploi de la gravure sur bois.

là qu'elle expédiait dans le reste de la France quelques uns de ses produits que des causes particulières avaient fait excepter dans la proscription générale. D'ailleurs, conformant ses manières à son humble fortune, elle avait quitté la toque de l'artiste pour prendre le bonnet de laine de l'artisan; elle s'était alliée à la tabletterie, et dans le même atelier un ouvrier arrondissait le buis en boule pour un jeu de loto, un autre l'aplanissait en table et y traçait péniblement une grossière image. Les dominotiers de Nantes étaient en possession presque exclusive de fournir les cabaretiers de toutes les parties du royaume de la célèbre image au bas de laquelle on lit :

CRÉDIT EST MORT.

En Allemagne, les cabaretiers sont, de même qu'en France, considérés par les colporteurs d'images comme de *bonnes pratiques;* mais ce qui s'achète de l'autre côté du Rhin trouverait chez nous peu de débit. On verra, en effet, si l'on regarde avec quelque attention notre vignette (car c'est un colporteur allemand qu'elle représente), que les feuilles portées en travers sur son bâton sont des cartes de géographie; et ces cartes, il est sûr de les placer, car le cabaretier qui n'aurait pas, à l'usage de ses habitués, au moins une carte du théâtre de la guerre, perdrait promptement toute sa clientèle. C'est que le villageois, en vidant le soir sa canette de bière, ne se contente pas de fumer sa pipe; il s'enquiert de ce qui se passe dans les autres pays, et si des armées sont en présence, il veut pouvoir suivre leur marche.

Chez nous, le paysan ne s'occupe guère de ce qui se passe en-dehors des limites de sa commune; mais dans les villes beaucoup d'ouvriers lisent le journal; ils s'intéressent aux divers événements d'une campagne, et cependant ils ne se doutent pas que l'usage d'une carte puisse leur être de quelque utilité, qu'elle puisse donner à leurs lectures un charme tout nouveau. En faut-il conclure que nos ouvriers sont moins intelligents que les paysans allemands? Non sans doute; mais c'est que ceux-ci ont appris ce qu'on a négligé bien à tort d'enseigner à nos compatriotes.

En Allemagne, la géographie fait partie de l'instruction primaire, et l'enfant, après un certain temps, est exercé à tracer sur le tableau la carte d'un pays que le maître lui désigne. Se trompe-t-il dans ce tracé, tout autre élève a le droit de se présenter pour relever l'erreur, comme pour compléter les détails omis. C'est même, on peut le remarquer en passant, le seul cas où soit permise cette compétition entre les élèves, tandis que chez nous elle forme une des bases du système d'instruction mutuelle; là-bas on évite en général tout ce qui peut donner aux enfants le désir de briller aux dépens les uns des autres, et sans nier les avantages de l'émulation, on croit que c'est un stimulant qu'il ne faut employer qu'avec réserve, parce qu'il peut donner naissance à de mauvais sentiments. A-t-on tort, a-t-on raison de penser ainsi? c'est une question que nous n'avons pas à examiner ici; tout ce qu'il nous importe de savoir, c'est que l'enseignement primaire chez nos voisins a des parties qui manquent dans notre système, et que la géographie en particulier y est enseignée assez bien pour que le petit paysan, au moment où il quitte l'école pour reprendre les travaux de la ferme, en sache plus, à cet égard, que beaucoup d'élèves de nos colléges, au moment où ils viennent d'achever leurs humanités. S'il en était autrement, nos cafés n'auraient pas à envier aux cabarets d'Allemagne un utile ornement.

Le reproche d'ailleurs ne s'adresse pas à tous les cafés de l'Europe, et les voyageurs qui ont passé par Padoue peuvent se rappeler que dans cette ville la principale décoration d'un café remarquable par sa magnificence, le café Petrocchi, consiste dans d'immenses cartes géographiques peintes sur ses murailles.

STRABON.

SON OPINION SUR L'AVENIR DE LA GAULE.

Strabon, le plus grand géographe de l'antiquité, naquit à Amasée, dans l'Asie-Mineure, 50 ans av. J.-C. Il fit d'excellentes études à Alexandrie, et se proposa de bonne heure d'écrire un Traité de géographie plus philosophique et plus historique que ceux qui existaient alors. Il voyagea dans les diverses provinces de l'Empire romain, qu'il observa avec soin. L'idée qu'il se faisait de la science géographique est remarquable : « Un géographe, dit-il, doit emprunter aux mathématiques ce qui est nécessaire pour déterminer la figure et les mesures de la terre. Il doit connaître les animaux, les plantes, et tout ce que la terre produit d'utile ou de nuisible. Il doit fixer ses regards sur les divisions naturelles de la terre et sur la diversité des nations, plutôt que sur les limites que les caprices des gouvernements fixent momentanément. Les montagnes, les fleuves, les mers, les peuples, voilà les objets qui doivent lui servir de jalons. Mais il doit moins rechercher les expressions mathématiques que celles qui se font aisément comprendre. La géographie doit être calculée pour l'usage de tout le monde, et spécialement pour celui des hommes politiques. Elle est d'une haute utilité pour toutes les connaissances civiles; l'avoir ignorée a été la cause des plus grands malheurs. Son étude est un objet digne du philosophe moraliste. »

Le livre de Strabon a été rédigé entre les années 18 et 26 de l'ère chrétienne. Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt l'opinion que Strabon s'était formée sur l'avenir de la Gaule alors barbare; et certes c'est un fait curieux que ce soit un Grec qui ait deviné ce que serait un jour ce pays, qui continue dans les temps modernes le développement intellectuel commencé dans les temps anciens par les Grecs.

« Il semble qu'une providence tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves, pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant du monde..... Toute la Gaule est arrosée par des fleuves qui descendent des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, et qui vont se jeter, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Les lieux qu'ils traversent sont, pour la plupart, des plaines et des collines qui donnent naissance à des ruisseaux assez forts pour porter bateau. Les lits de tous ces fleuves sont, les uns à l'égard des autres, si heureusement disposés par la nature, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée, et réciproquement; car la plus grande partie des transports se fait par eau, en descendant ou en remontant les fleuves, et le peu de chemin qu'il reste à faire est d'autant plus commode qu'on n'a que des plaines à traverser. Le Rhône surtout a un avantage marqué sur les autres fleuves pour le transport des marchandises, non seulement parce que ses eaux communiquent avec celles de plusieurs autres fleuves, mais encore parce qu'il se jette dans la Méditerranée, qui l'emporte sur l'Océan, comme nous l'avons indiqué, et parce qu'il traverse d'ailleurs les plus riches contrées de la Gaule.

» Je l'ai déjà dit et je le répète encore, ce qui mérite surtout d'être remarqué dans cette contrée, c'est la parfaite correspondance qui règne entre ses divers cantons, par les fleuves qui les arrosent et par les deux mers dans lesquelles ces derniers se déchargent; correspondance qui, si l'on y fait attention, constitue en grande partie l'excellence de ce pays, par la grande facilité qu'elle donne aux habitants de communiquer les uns avec les autres, et de se procurer réciproquement tous les secours et toutes les choses nécessaires à la vie. Cet avantage devient surtout sensible en ce moment où, jouissant du loisir de la paix, ils s'appliquent à cultiver la terre avec plus de soin et se civilisent de plus en plus. Une si heureuse disposition de lieux, par cela même

qu'elle semble être l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que l'effet du hasard, suffirait pour prouver la Providence; car on peut remonter le Rhône bien haut avec de grosses cargaisons, qu'on transporte en divers endroits du pays par d'autres fleuves navigables qu'il reçoit, et qui peuvent également porter des bateaux pesamment chargés. Ces bateaux passent du Rhône sur la Saône, et ensuite dans le Doubs, qui se décharge dans ce dernier fleuve. De là les marchandises sont transportées par terre jusqu'à la Seine qui les porte à l'Océan.

» Cependant, comme le Rhône est difficile à remonter à cause de sa rapidité, il y a des marchandises que l'on préfère porter par terre au moyen de chariots; par exemple, celles qui sont destinées pour les Arvernes et celles qui doivent être embarquées sur la Loire, quoique ces cantons avoisinent en partie le Rhône. Un autre motif de cette préférence est que la route est unie et n'a que huit cents stades environ. On charge ensuite ces marchandises sur la Loire, qui offre une navigation commode. Ce fleuve sort des Cévennes et va se jeter dans l'Océan. De Narbonne on remonte l'Aude à une petite distance; mais le chemin qu'on a ensuite à faire par terre pour gagner la Garonne est plus long; on l'évalue à sept ou huit cents stades. Ce dernier fleuve se décharge également dans l'Océan. »

Que l'on ne s'étonne pas de ce que Strabon ne parle pas du Rhin. A l'époque où Strabon écrivait son ouvrage, le Rhin ne pouvait pas être envisagé comme une ligne commerciale : servant de limite à l'empire contre les Germains, le Rhin n'était qu'une frontière naturelle, et n'aboutissait qu'à des contrées trop sauvages pour que l'on ait pu y faire le commerce.

L'ARRIVEE DU PRINTEMPS.

Le printemps est venu; ne l'avez-vous pas appris? Les petits oiseaux le disent, les petites fleurs le disent. Le printemps est venu.

Vous le voyez aux champs, vous le voyez aux forêts; le coucou appelle, le pinson siffle; tout ce qui a du mouvement se réjouit. Le printemps est venu.

Là, fleurette sur la bruyère; ici, mouton sur la prairie. Ah! voyez comme tout se réjouit! Le monde s'est renouvelé; le printemps est venu. *Poésies allemandes.*

CASCADE DU RUMMEL, A CONSTANTINE.

(Voy., sur Constantine, 1840, p. 249.)

A Constantine, les eaux du Rummel se précipitent entre une double muraille de rochers de plus de quatre cents pieds d'élévation, et tombent en trois chutes de deux cents pieds chacune. Lors des crues des eaux du Rummel, ces trois chutes n'en font qu'une immense. Tantôt le précipice au fond duquel roule ce fleuve, qui ceint Constantine, est recouvert de voûtes gigantesques; tantôt on embrasse d'un seul coup d'œil les murailles à pic de cet abîme, qui fait de Constantine l'une des positions les plus fortes du monde. C'est sur l'une de ces voûtes de rochers qu'est bâti le pont (*el-Kantara*) qui, avec ses trois rangs d'arcades, repose à cent quatre-vingts pieds au-dessus des eaux tumultueuses du fleuve.

Diogène a fort bien dit que le seul moyen de conserver sa liberté, c'est d'être toujours prêt à mourir sans peine.

L'auteur du *Catalogue de toutes les langues et de leurs dialectes*, M. Frédéric Adelung, établit que le nombre des langues parlées sur la surface du globe est de 3 064. Toutes ces langues, d'après lui, sont réparties de la manière suivante entre les grandes divisions de la terre :

En Europe	587 langues.
En Asie	937
En Afrique.	276
En Amérique et en Océanie.	1264

M. Balbi, en séparant les langues de leurs dialectes, arrive au chiffre beaucoup plus élevé de 5 860. Voici les divisions qu'il a établies :

En Asie	153 langues.
En Europe	48
En Afrique	118
En Océanie	117
En Amérique	424
Dialectes, environ	5000

Dans l'Amérique, l'anglais est parlé par . .	11 647 000 indiv.
l'espagnol, par	10 504 000
le portugais, par	3 740 000
le français, par	1 242 000
le hollandais, le suédois et le danois, par . . .	216 000
Total	27 349 000

Il est inutile de rappeler ici qu'il ne faut pas ajouter une foi absolue à ces sortes de statistiques : ce sont simplement des données qui sont à vérifier, et qui doivent servir de point de départ à d'autres recherches.

SCULPTURE EN CARTON-PIERRE.

La sculpture en carton-pierre est-elle d'invention moderne? Est-ce par erreur qu'on a cru la retrouver à Fontainebleau dans la salle des gardes, au Louvre dans la chambre de Henri II? Sans juger le procès entre les anciens et les modernes, nous dirons que, lors de la restauration exécutée au Louvre et dans les palais de la couronne, on a cru reconnaître que les sculptures étaient en feuilles de papier superposées au carton de poupée.

Les artistes avaient reconnu depuis long-temps que la nature molle de ce carton ne permettait pas de rendre les finesses et les contours délicats des ornements d'architecture, et ne pouvait suffire qu'à des surfaces unies dont les détails n'ont pas de dessous.

Il fallait trouver une composition tout à la fois plus ferme et plus ductile, s'introduisant facilement dans les creux destinés au moulage, et capable de reproduire tous les effets de la véritable sculpture.

Il y a soixante ans qu'un industriel, nommé Essézières, résolut le problème en se servant de carton-pierre, qui réunit parfaitement toutes les conditions du programme. Il ne manquerait rien à cette composition, si elle était moins impressionnable à l'humidité, et si l'on pouvait la rendre tout-à-fait imperméable sans augmenter sa dureté ni son poids.

Malgré cette imperfection que l'on parviendra à détruire sans nul doute, le carton-pierre sert parfaitement à mettre à la portée de toutes les classes tout le luxe de la sculpture; son application la plus féconde est son emploi dans la décoration intérieure de nos monuments et de nos appartements; grâce aux perfectionnements obtenus depuis quelques années, le carton-pierre peut satisfaire à presque tous les besoins de l'architecture.

Parmi les productions de cette industrie nouvelle, on peut citer la décoration de l'Opéra, du Théâtre-Français, de l'Odéon, des théâtres de Lille, Strasbourg, Compiègne et Bruxelles; les sculptures faites à l'Hôtel-de-Ville pour

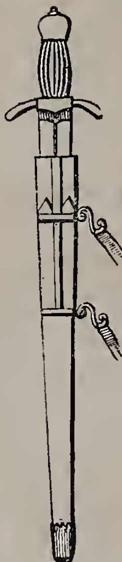
les fêtes royales, la restauration du palais de Versailles, de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de l'église de Meaux; les sculptures de Notre-Dame de Lorette et de la Chambre des députés; les modèles anatomiques moulés sur le cadavre, si précieux pour la science. Ajoutons qu'en appliquant, comme on l'a fait, la sculpture en carton-pierre à l'ornement et à la décoration des églises, on répandra aussi dans nos campagnes le goût des arts.

ÉPÉE DE GODEFROI DE BOUILLON.

(Voy. la Vision de Godefroi de Bouillon, 1839, p. 161.)

Au retour d'une expédition contre les Sarrasins, l'émir de Césarée vint à la rencontre de Godefroi de Bouillon, et lui présenta des fruits de la Palestine. Godefroi accepta une pomme de cèdre, et peu de temps après il tomba malade. On supposa qu'il avait été empoisonné. Il revint avec peine dans sa capitale, où il mourut le 18 juillet 1100. Son corps fut déposé dans l'enceinte du Calvaire, près du tombeau de Jésus-Christ, qu'il avait si vaillamment défendu.

L'épée de Godefroi de Bouillon est précieusement conservée à Jérusalem. Dans la consécration des chevaliers de Saint-Jean ou du Saint-Sépulcre, le supérieur de tous les couvents de Terre-Sainte chausse l'éperon de Godefroi de Bouillon, et ceint son épée; puis il la tire du fourreau, en frappe trois coups sur l'épaule du récipiendaire, et dit: « Je t'arme chevalier, etc. » Après la lecture de la formule du serment, le nouveau chevalier chausse à son tour l'éperon, et ceint l'épée que lui remet le supérieur. La cérémonie de réception, qui se fait dans une chapelle voisine du couvent Latin, se termine par une procession et une visite au saint tombeau.



Le dessin que nous donnons a été fait à Jérusalem d'après l'original, par M. Frédéric Goupil.

LA CATHÉDRALE DE CORDOUE.

(Voy., sur Cordoue, 1839, p. 57.)

Au huitième siècle, le roi maure Abd-el-Rahman (Abdérame) conçut le dessein d'élever en Espagne une mosquée qui fût aussi vénérée par les Musulmans d'Occident, que la Mecque l'était par les Musulmans d'Orient. Il voulut déployer dans cet édifice une magnificence et un luxe proportionnés à ses immenses richesses et à l'imagination si puissante de ses artistes. Ce fut par suite de ce vœu que, vers 770, la ville de Cordoue vit s'élever dans ses murs le temple splendide qui est aujourd'hui sa cathédrale.

Sur l'emplacement choisi par Abd-el-Rahman, au bord du Guadalquivir, existait antérieurement une église chrétienne : les ruines de ce vieux monument, celles de différents édifices romains, entre autres d'un temple de Janus, servirent de matériaux à l'architecte arabe. Boisel, voyageur français qui visita Cordoue en 1669, remarqua sur des fragments de colonnes des inscriptions latines.

Une des descriptions les plus complètes de la cathédrale de Cordoue que l'on ait encore données se trouve dans l'*Itinéraire descriptif* de l'Espagne, par M. le comte Alexandre Delaborde. C'est à cet ouvrage que nous empruntons en partie les détails suivants.

La mosquée construite sous le règne d'Abdérame fut convertie en église après la conquête de Cordoue par le roi de Castille, et consacrée par Raimond, archevêque de Tolède. L'édifice est isolé, fort étendu, situé entre quatre grandes rues, développé avec grâce. Il a 175 mètres de long et 125 mètres de large en dedans. Ses murs sont construits en grosses pierres, de proportions inégales, de diverses origines, malheureusement trop mal ornées et pas assez larges pour qu'ils s'y rapportent à l'inégalité du terrain, qui est de 9 m. 74 c. sur trois faces, et de près de 13 m. 64 c. sur la face du midi. Il en résulte que, de ce dernier côté, on monte dans l'église par plus de 30 marches, et que du côté opposé on descend par 13 ou 14 marches seulement. La façade du nord est remplie d'ornements en stuc, travaillés avec la plus grande délicatesse : la porte en est décorée de 6 colonnes de 1 mètre 46 cent. de hauteur, d'un jaspe d'une rare beauté. Les Espagnols prétendent qu'elles sont de la plus fine turquoise. Une grande et belle tour carrée s'élève à côté; elle a 16 mèt. 77 c. de large sur chaque face; ses fenêtres, au nombre de 14, sont ornées de colonnes de marbre mélangé de blanc et de rouge; elle se termine par de petits arcs en forme de festons, soutenus par des colonnes également petites, qui, avec celles des fenêtres, sont au nombre de cent. Une cour de 58 mètres et quelques centimètres, prise sur la longueur de l'édifice, précède l'entrée du temple. Il y a un beau bassin de marbre au milieu, avec un jet d'eau au centre : c'est l'endroit où les Musulmans faisaient leurs ablutions, après avoir laissé leurs pantoufles sous la tour de la porte d'entrée. Cette belle cour est entourée, sur trois faces, d'un beau portique soutenu par 72 colonnes. L'aire, qui est dans le milieu, est plantée de citronniers, d'orangers, de cyprès, de palmiers, et de divers autres arbres; trois autres fontaines y jettent continuellement de l'eau. Cette enceinte est pour ainsi dire un jardin en l'air. Elle est portée sur une vaste citerne dont la voûte est soutenue par des colonnes. « Nous ne saurions, dit un écrivain militaire, oublier l'impression que produisit ce monument sur la suite de don Joseph, quand les troupes qui accompagnaient ce prince en Andalousie y entrèrent pour la première fois. Joseph étant arrivé à Cordoue, le chapitre, dans son plus brillant costume, vint chercher, dans le palais épiscopal qu'il occupait, ce monarque qui avait témoigné l'intention d'assister à la célébration de l'office divin. Le peuple se pressait en foule autour du cortége : lorsqu'on parvint à l'entrée de la cour, l'aspect de ces murs antiques et d'une construction orientale, de ces palmiers africains ombrageant la verdure des orangers qui mêlaient le parfum de leurs fleurs à la fumée échappée des encensoirs, et dans les branches desquels voltigeaient mille rubans ou des drapeaux de toutes les couleurs; les chants religieux, les acclamations de la multitude; le bruit des tambours, auquel se mêla bientôt l'artillerie; la beauté du jour; en un mot, les choses inanimées et les choses vivantes formaient un ensemble inusité, comme pour imprimer à cette matinée un caractère de solennité particulière, qui semblait mettre en rapport, sous les auspices de la Divinité même, les habitants de Cordoue et leur nouveau roi; mais les événements n'ont pas permis cette alliance. »

La cathédrale a 17 portes qui sont couvertes de lames de bronze délicatement travaillées; 12 de ces portes sont fermées, il n'y en a que 5 qui servent.

Dix-neuf nefs d'environ 116 mèt. de long et 4 m. 54 c. de large, courent du sud au nord, et s'ouvrent à la fois dans l'aire qui vient d'être décrite; 19 autres nefs moins larges se prolongent de l'est à l'ouest dans la largeur du sanctuaire : elles sont toutes formées par de longues suites de colonnes au nombre de 850, lesquelles, jointes à celles du

portique et de la tour, font ensemble 1018. Plusieurs de ces colonnes sont, ainsi qu'on l'a dit, d'un jaspe qui imite la turquoise; les autres sont des marbres les plus beaux, en rouge, en jaune et en blanc mêlé de rouge : elles sont toutes de hauteur inégale, depuis 2 m. 26 c. jusqu'à 3 m. 72 à 75 c.; elles ont la plupart des chapiteaux d'ordre corinthien. On fait voir sur l'une d'elles un crucifix qu'un chrétien enchaîné grava, dit-on, avec son ongle.

Le coup d'œil de l'ensemble de ces nefs est étonnant: elles n'ont point de voûtes; elles ont des planchers faits avec de simple bois sans ornement, mais proprement ajustés. Des tuyaux de plomb règnent par-dessus ces planchers, à l'endroit de la séparation de chaque nef; ils sont assez larges pour pouvoir contenir deux hommes. Le lieu dans lequel les Maures conservaient leur livre de la loi est aujourd'hui une chapelle sous l'invocation de saint Pierre: elle est séparée du reste de l'édifice par une pièce carrée, avec un grand arc orné de mosaïques; ses murs sont incrustés de beaux marbres et ornés de feuillages jusqu'à la hauteur d'environ 4 m. 20 c.; 12 colonnes placées sur le vif de 12 autres colonnes y soutiennent l'entablement. Un dôme s'élève au-dessus; il est également incrusté de marbres et orné de mosaïques. Une autre pièce carrée vient ensuite; elle est également ornée; mais les marbres incrustés dans les murs sont plus bas, et les couleurs des ornements en mosaïque plus vives. Elle s'ouvre par une coupole soutenue au moyen de 84 petites colonnes d'un beau marbre, et percée de 8 fenêtres garnies de claire-voies en albâtre. Cette dernière pièce conduit à un superbe octogone, dont l'ouverture est formée par un arc qui est couvert d'ornements en mosaïque et soutenu par 4 colonnes, 2 de marbre blanc et rouge, et 2 de marbre vert : leurs chapiteaux sont sculptés avec délicatesse et dorés. L'octogone a 4 m. 20 c. de diamètre et autant d'élévation. Les murs en sont incrustés de marbre blanc veiné de rouge; il est orné de colonnes de marbres choisis, qui soutiennent une bordure ou espèce de corniche,



(Vue intérieure de la cathédrale de Cordoue.)

sur laquelle sont appuyés des arcs à la moresque qui portent le plancher; celui-ci est formé par une seule pièce d'un superbe marbre blanc qui est d'autant plus précieuse que, sur une étendue de 4 m. 20 c., elle est creusée de manière à former une espèce de voûte de 2 m. 91 c. de profondeur.

La forme primitive de ce temple se conserva sans altération jusqu'en 1528; le chapitre obtint alors du roi, malgré les oppositions de la ville de Cordoue, la permission d'y faire une croisée. On construisit presque au milieu une grande chapelle qui forme une seconde église; elle est très riche en marbres et en dorures; mais on dégrada l'édifice principal: on abattit ou l'on enveloppa dans des massifs de maçonnerie un grand nombre de colonnes. Quoique cette chapelle soit composée d'une nef et d'un chœur, on ne l'aperçoit point; elle est cachée par le reste des colonnes nombreuses qui l'entourent.

Le maître-autel est beau; il a deux corps d'architecture, chacun avec 4 colonnes de marbre mélangé, d'ordre composite; 4 grands et beaux tableaux d'Antoine Palomino sont placés entre les colonnes. Plusieurs chapelles et plusieurs autels ont également de beaux tableaux, entre autres un saint Euloge, de Vincent Carducho, et un saint Etienne, par Jean-Louis Zembrano. La chapelle du *Sacrario* ou de la Communion est ornée de belles peintures à fresque exécutées par César Arbasia. D'autres tableaux sont distribués dans divers autres lieux de l'église. On y trouve un saint Pélage d'Antoine del Castillo; une sainte Barbe, par Jean de Pennalosa; une Apparition de quelques martyrs, d'Antoine Torrado; une superbe Annonciation, d'un peintre ancien peu connu, nommé Pierre de Cordova.

Plusieurs autels méritent d'être vus : celui de sainte Agnès est en beaux marbres; il a été fait par Verdiguier, sculpteur français; celui de la Conception est en marbres mélangés, et orné de statues de marbre blanc, exécutées par Pierre de Ména. Dans la chapelle de Saint-Paul est une belle statue de ce saint, par Paul Cespedes.

Le grand cloître à côté de l'église fut également bâti par les Maures; il a une porte à l'un de ses angles, où l'on voit beaucoup de caractères gothiques, mêlés avec des caractères arabes.

Les Maures venaient de fort loin, même de l'Afrique, pour visiter cette mosquée; ils continuèrent encore longtemps ces pèlerinages après qu'elle fut au pouvoir des Castillans et convertie en église.

Le peuple de Cordoue débite beaucoup d'anecdotes plus curieuses que croyables sur ce splendide monument.

On raconte, par exemple, que Ferdinand avait obligé les Maures, après la prise de Cordoue, à reporter à Compostelle, sur leurs épaules, les cloches de cette cathédrale : il y a environ 70 myriam. de distance. C'était, dit-on, par représailles: les Maures, deux cent soixante ans auparavant, avaient forcé les chrétiens de Compostelle à apporter de cette même manière, à Cordoue, les cloches de leur cathédrale. Cette tradition semble d'autant plus difficile à comprendre, que les Musulmans ne se servent point de cloches, et devaient se borner à les fondre dans les villes chrétiennes dont ils se rendaient maîtres.

RIVALITÉ DE DEUX MÉDECINS AU DIXIÈME SIÈCLE.

La chronique latine du moine Richer, composée vers l'an 990, et publiée pour la première fois en 1839, renferme, entre autres faits intéressants, une anecdote sur la rivalité de deux médecins, bien propre à nous faire connaître les mœurs barbares du dixième siècle, sur lesquelles nous avons si peu de documents. Il est entendu que nous laissons au chroniqueur la responsabilité entière de ses détails scientifiques.

Deux médecins du roi Louis IV, l'un nommé Deroldus, depuis évêque d'Amiens, l'autre que Richer ne nomme pas, mais qui était de Salerne, se prirent un jour à discuter. La discussion dégénéra bientôt en violente querelle. Après avoir fait assaut de savoir, les deux rivaux passèrent des paroles aux actes, c'est-à-dire que le Salernitain, confus de n'avoir pas su expliquer les noms grecs donnés à quelques branches de la médecine, ne put supporter cet affront, et résolut de s'en venger sur son adversaire. Il saisit la première occasion qui se présenta. Un jour qu'il se trouvait à table chez le roi avec son antagoniste, il oignit de poison l'ongle de son grand doigt, et le plongea dans la poivrade où l'un et l'autre ils trempaient leurs morceaux. A peine Deroldus eut-il goûté de cette sauce qu'il se sentit malade, et se douta bien qu'il était empoisonné; mais, grâce à la thériaque dont il fit usage, il fut complétement rétabli au bout de trois jours. Alors, la première fois qu'il vint se remettre à table avec le Salernitain, il cacha du poison entre son index et son petit doigt, et le répandit sur les mets destinés à son confrère. Celui-ci, empoisonné à son tour, recourut en vain à toutes les ressources de son art : il fut obligé, pour échapper à la mort, d'implorer le secours de son ennemi. Deroldus, fléchi par les prières du roi, le guérit, mais imparfaitement et à dessein; de sorte que, le mal s'étant rejeté sur un de ses pieds, le malheureux Salernitain dut subir l'amputation, qui lui fut faite par des chirurgiens.

LA BATRACHOMYOMACHIE.

(Voy., sur Homère, 1833, p. 322; — 1835, p. 295; — 1837, p. 363; — 1838, p. 337.)

On sait que la *Batrachomyomachie*, ou le Combat des rats et des grenouilles, est un petit poëme héroï-comique qui passe pour être d'Homère. Hérodote, qui a écrit une Histoire de ce grand poëte, le lui attribue positivement; mais Hérodote est si crédule! Il vivait, d'ailleurs, environ cinq cents ans après l'auteur de l'Iliade, et à une époque où chaque siècle accumulait sur un fait historique plus de nuages et de ténèbres que mille ans ne le feraient de nos jours, grâce aux progrès de nos arts. Enfin cette Histoire même d'Homère n'est pas bien sûrement l'ouvrage d'Hérodote. Ce qu'ont dit de plus fort en faveur de leur opinion ceux qui veulent que les grenouilles et les rats aient été célébrés par le chantre d'Agamemnon et d'Ulysse, c'est qu'Aristote, dans un endroit de ses écrits où il démontre que deux poëmes attribués à Homère (*la Petite Iliade* et *les Cypriaques*) ne lui appartiennent pas, n'eût pas manqué de rejeter de même la *Batrachomyomachie* s'il n'eût pas reconnu, comme Hérodote, qu'Homère en était l'auteur. Mais ce n'est point encore là une preuve, et au fond de la composition aussi bien qu'au style de l'ouvrage on dirait plutôt une parodie des mœurs et du langage des héros et des dieux de l'Iliade; parodie innocente et légère, mais fine, railleuse, réfléchie, et qui nous semble bien postérieure à l'époque inspirée et confiante de l'aveugle divin. Le style en est riche d'ailleurs, les vers coulent pleins et limpides, le burlesque y résulte de l'opposition constante d'un sujet bas et petit et d'un langage élevé et héroïque; genre bien préférable à celui de Scarron, par exemple, qui consiste au contraire à mettre dans la bouche des héros et des dieux un langage trivial et absurde.

Le titre de ce petit poëme indique assez quelle en est l'action, *le Combat des rats et des grenouilles*.

Après avoir invoqué les Muses, célestes habitantes de l'Hélicon, et s'être promis l'immortalité, l'auteur, quel qu'il soit, de cet ingénieux badinage aborde son sujet à peu près en ces termes :

Un rat qui venait d'échapper à la poursuite d'un chat, mourant de soif s'approcha un jour d'un étang, et, y plongeant sa barbe légère, en savourait l'onde agréable. Une des bavardes habitantes de ces bords humides l'aperçut, et ne perdit pas l'occasion de le haranguer. « O étranger, qui es-tu? lui dit-elle. De quelle lointaine contrée arrives-tu sur ces rivages? Qui t'a donné le jour? Dis-moi la vérité sur toutes ces choses. Si je trouve en toi un mortel aimable et bon, je t'admettrai dans mon palais, et je veux te combler des plus riches présents de l'hospitalité. Moi, je suis la reine Physignathe; tout ce lac m'honore, et je dicte des lois absolues à toutes les grenouilles qui l'habitent. Pélée est mon père; je naquis de son union avec Hydroméduse (*la reine des eaux*), sur les rives de l'Eridan. A voir ta beauté et cette taille superbe, tu es le premier d'entre les tiens; roi, tu portes le sceptre et tu commandes dans les batailles. Mais raconte-moi la gloire de ta race. »

Psicharpax (*le ravisseur de miettes*) lui répondit : « Ma mie, tu ignores quelle est ma race : elle est célèbre entre toutes les races de la terre; les dieux et les oiseaux du ciel ne connaissent qu'elle. Je suis Psicharpax; mon père est le magnanime Troxartès (*rongeur de pain*), ma mère est Lichomyle (*qui lèche la meule*), fille du roi Pternotrocte (*qui suce les jambons*). M'ayant enfanté dans une grotte naturelle, elle me nourrit de figues, de noix, et de mets extrêmement variés. Mais quelle amitié veux-tu contracter avec moi, dont la nature ressemble si peu à la tienne? Tu croupis dans les eaux, et j'ai coutume de me nourrir comme les hommes. Je fais usage du pain pétri trois fois et servi dans de gracieuses corbeilles; je goûte les larges gâteaux de farine de sésame et les tranches de jambon; je ne dédaigne ni le foie relevé d'une sauce blanche, ni les fromages doux de lait nouvellement caillé, ni les gâteaux de miel, délices des riches, ni aucun des mets que leurs cuisiniers assaisonnent si bien. Au jour des plus terribles batailles, Psicharpax n'a jamais fui; dès que le signal retentit, il est au premier rang. Je ne crains pas l'homme, quoique son corps soit bien grand; j'ose m'approcher de son lit et lui mordre le bout des doigts et le talon, et toujours si doucement qu'il ne se réveille pas. De tous les animaux, deux sont pour moi bien redoutables, l'épervier et le chat; une autre source de deuil et de larmes pour moi, c'est le filet aux embûches fatales. Mais le chat! c'est le chat que je crains, que je redoute plus que tout le reste ensemble : il nous surprend lâchement dans les vestibules de nos maisons. Mais du moins je ne me nourris ni de raves, ni de citrouilles, ni de choux; je ne mange point le persil et ne puis souffrir la bette; et, dans ces marécages, voilà sans doute tout ce qui compose vos festins. »

Physignathe, enflant ses mâchoires, lui répond en souriant : « Tu te glorifies bien de tes repas. Nous avons aussi bien des trésors merveilleux et dans notre étang et sur la terre ; car à nous le puissant Jupiter a bien voulu accorder une nature amphibie : les grenouilles sautent sur la terre, et au besoin nagent dans les eaux qui les cachent et les protégent. Tu peux sans peine, si tu le désires, contempler toutes ces merveilles ; je me ferai un plaisir de te porter sur mon dos. Tiens-toi bien à moi pour ne pas te noyer et arriver joyeux dans mon palais. »

Elle dit, et lui présente son dos. Il y saute légèrement, s'y asseoit, et de ses mains s'attache au cou délicat de la grenouille. Heureux d'abord et calme, tant que le bord fut près de lui, il se réjouissait de cet étrange voyage avec la reine Physignathe. Mais bientôt, se sentant mouillé par l'onde agitée, il se prit à pleurer abondamment ; en proie à de tardifs regrets, il s'arrache les cheveux, et voudrait dérober sous ses flancs ses pieds timides. La nouveauté de l'aventure fait battre son cœur ; il veut revoir la terre, il y aspire ; la terreur le glace et le fait gémir. Etendant sa queue et l'agitant comme une rame sous les eaux, il supplie tous les dieux de le conduire au port, et, se sentant de plus en plus mouillé, pousse des cris lamentables. En cette extrémité une idée vient lui sourire. « C'est ainsi, se dit-il à lui-même, que le taureau divin porta sur ses épaules un précieux fardeau, quand, traversant les flots, il emportait Europe dans la fertile Crète. Ainsi nage Physignate, et c'est moi qu'elle transporte sur son dos vers son riche palais, et mon beau corps domine au loin les eaux blanchissantes. »

Tout-à-coup paraît une hydre, objet de terreur pour tous deux ; son cou s'élève au-dessus de l'eau. Physignathe, l'apercevant, plonge sans plus penser au péril de son compagnon. Le rat abandonné tombe renversé sur l'onde. Près de périr, il serre les poings, grince des dents, tantôt s'enfonce dans l'eau, tantôt, par le mouvement convulsif de ses pattes, remonte à la surface ; mais c'est en vain qu'il s'efforce d'éviter le noir destin : ses poils imbibés, appesantis, l'entraînent dans le profond abîme. En expirant il profère ces mots : « N'espère pas, ô Physignathe, échapper aux justes dieux après un tel crime, après m'avoir précipité de ton corps comme d'un rocher. Ne devais-tu pas plutôt me défier sur la terre, mon élément naturel, fût-ce à la lutte, au pugilat ou à la course ? Tu m'as trompé pour me noyer dans ton marais. Ce crime n'échappe pas à l'œil perçant de Dieu. L'armée des miens me vengera, et tu ne pourras lui échapper. » A ces mots il expire.

Lichopinax (*le lèche-plat*) aperçoit son cadavre, et en poussant des hurlements affreux court annoncer aux rats la funeste nouvelle. Aussitôt une fureur terrible s'empare de tous ; les hérauts convoquent en hâte l'assemblée générale pour le point du jour dans le palais de Troxartès, père de l'infortunée victime. Ils accourent émus ; Troxartès les harangue, et leur persuade à tous de s'armer. Ils mettent d'abord à leurs jambes des bottes ; ce sont des cosses bien préparées de fèves vertes. Ils ont pour cuirasse des tuyaux de chaume unis par des courroies faites artistement de la peau d'une vieille chatte écorchée par eux. Leur bouclier est le couvercle du milieu des lampes (il faut se rappeler ici la forme des lampes antiques : on sait qu'à l'un des bouts est le manche, à l'autre la mèche, et au milieu l'ouverture par laquelle on versait l'huile ; c'est le petit couvercle de cette ouverture qui servait de bouclier aux rats). Leur lance est une longue aiguille d'airain, leur casque une large coquille de noix. Sitôt que les grenouilles les voient en campagne, elles s'assemblent troublées pour tenir conseil. Mais un héraut s'avance ; c'est Embasichytre (*habile à pénétrer dans la marmite*), qui vient les défier au nom des siens. Physignathe se justifie du meurtre dont on l'accuse ; mais elle accepte fièrement la bataille, fait armer sa race, et se promet de noyer tous les rats. Les belliqueuses grenouilles couvrent leurs jambes de feuilles de mauve ; elles ont pour cuirasses de larges feuilles de bette, pour boucliers des feuilles de chou artistement travaillées, pour lances des joncs aigus ; de petites coquilles couvrent leurs tempes en guise de casques. Ainsi armées elles se tiennent sur les rives élevées, l'âme agitée de colère.

Alors Jupiter convoque les dieux dans le ciel étoilé, et, leur montrant cette multitude guerrière, demande en souriant quels sont parmi les immortels les protecteurs des grenouilles et des rats. « Ma fille, dit-il à Minerve, iras-tu au secours des rats ? car ils ne cessent de former des chœurs de danse au milieu de ton temple, réjouis par l'odeur des sacrifices. »

Le fils de Saturne parla ainsi ; et Pallas lui répondit : « O mon père, je n'irai jamais au secours des rats dans leurs plus grands désastres ; ils m'ont trop outragée en brisant mes couronnes, en cassant mes lampes pour en avoir l'huile. Il vit dans mon cœur, le souvenir de leurs sacriléges. Ce voile même que j'avais filé de mes mains et tissé moi-même avec tant de complaisance, ce voile dont la trame déliée était ouvragée avec tant d'art, ils l'ont rongé, ils y ont fait mille trous. Celui qui l'a raccommodé me poursuit et exige de gros intérêts ; je n'ai pu même encore payer la laine, que j'avais prise à crédit. »

On le voit, ce langage dans la bouche des dieux rappelle bien plutôt la licence d'Aristophane que la simplicité d'Homère. Parfois, dans les fables de l'Iliade et de l'Odyssée, les dieux sont traités sans trop de respect, sans doute ; mais le ton du poëte ressemble-t-il jamais à cette amère dérision ? Minerve poursuit :

« Voilà ce qui m'irrite contre les rats. Mais je n'irai pas non plus au secours des grenouilles, car elles n'ont aucune vénération pour moi. Naguère, je revenais de la guerre accablée de fatigue et de sommeil, leurs criailleries ne me permirent pas de fermer l'œil ; je restai sur mon lit sans dormir, la tête douloureuse, jusqu'au chant du coq. Dieux et déesses, je vous en prie, qu'aucun de nous n'aille secourir les combattants, de peur que leurs traits aigus ne nous déchirent. Ils sont si hardis, ces héros, qu'ils attaqueraient même un dieu s'ils le rencontraient dans la mêlée. Restons tous ici, et du haut du ciel soyons spectateurs de cette bataille. »

Minerve persuade l'Olympe. Cependant deux hérauts s'avançant entre les deux camps donnent le signal de l'attaque. Armées de longues trompettes, des mouches sonnent avec ardeur de l'instrument belliqueux, et Jupiter fait rouler son tonnerre dans les cieux pour annoncer le moment solennel.

Hypsiboas (*à la voix glapissante*) la première frappe Lichénor. Ce rat avait plus d'une fois rongé l'homme même ; il combattait au premier rang. La lance lui perce le ventre, atteint le foie ; il tombe renversé, et la poussière souille sa fine chevelure. Troglodyte (*qui se plaît dans les trous*) blesse ensuite Pélione, et lui enfonce dans la poitrine la lance énorme. L'*habitante de la boue* tombe, la noire mort s'empare d'elle, et son âme abandonne son corps. Seutalie (*qui se nourrit de poirée*) atteint Embasichytre au cœur. Artophage (*le mangeur de pain*) frappe au ventre Polyphone (*la bruyante*) ; elle tombe, et son âme s'envole. Limnocharis (*grâce des marais*) l'a vue tomber ; elle court à Troglodyte, et lui lance une pierre énorme qui l'atteint au milieu du cou : d'éternelles ténèbres descendent sur les yeux du héros. Mais elle-même tombe sous la lance brillante d'un autre Lichénor, qui la frappe droit au foie. A cette vue, Crambophage épouvantée s'élance des hauteurs de la rive dans les eaux pour échapper à la fureur du vainqueur, mais vainement : fugitive le trait la poursuit, perce ses flancs et ses intestins ; elle roule expirante dans l'étang rougi de son sang, et son cadavre est repoussé sur le rivage. Limnisie dépouille Tyroglyphe. Calamynthe, apercevant Pternoglyphe (*habitué à creuser le jambon*), saisie de crainte, jette son bouclier, et disparaît sous le limon de ces bords. Hydrocharis (*grâce de l'eau*) tue le roi Pternophage (*ronge-talon*) sous le poids d'un roc qu'elle lui lance à la tête ; la royale cervelle fuit, la terre s'a-

breuve de sang. Lichopinax perce de sa lance la vaillante Borborecte (*qui couche dans la boue*), et les ténèbres couvrent ses yeux. A cette vue, Prassophage (*qui se nourrit d'algue*) saisit par les pieds Cnissodiocte (*ardent à la poursuite du rôti*), tire et le plonge dans l'étang en le tenant par le tendon.

Le combat continue ainsi avec assez de monotonie, jusqu'au moment où un jeune rat, le brave Méridarpax (*ravisseur de morceaux*) s'empare d'une éminence voisine de l'étang, et là, aux acclamations de ses compagnons, jure d'exterminer la race entière des grenouilles. Il l'eût fait, tant était grande sa force, si le père des dieux et des hommes n'eût regardé d'un œil de miséricorde les grenouilles si près de leur fin. Le fils de Saturne veut envoyer Mars et Pallas pour éloigner du combat ce rat invincible, l'Achille des rats. Mars répond que ni lui ni Pallas ne pourront rien contre un bras si formidable; il faut, ou que tous les dieux ensemble se réunissent pour exterminer le héros, ou que Jupiter, secourant les grenouilles, lance enfin contre leurs ennemis ce redoutable tonnerre dont il frappa la race sauvage des géants et les Titans formidables.

Mars parla ainsi, et le fils de Saturne lança la foudre vengeresse. Au bruit du céleste courroux, le vaste Olympe s'ébranle, et le trait enflammé terrible s'échappe en tournoyant de la main toute-puissante du roi des dieux. Rats et grenouilles tremblent de terreur; mais les rats se raniment, s'acharnent de plus belle à combattre, frappent, renversent, tuent, et veulent voir morte la dernière grenouille.

Enfin, du haut de l'Olympe, Jupiter, toujours miséricordieux, pour sauver l'espèce vaincue d'une entière destruction, lui envoie des défenseurs au dos armé d'enclumes, aux pinces recourbées, à la démarche oblique, dont la gueule est armée de ciseaux, le corps couvert d'écailles, les jambes tortues, les yeux placés dans la poitrine; qui ont deux têtes, huit pieds, point de mains, et s'appellent écrevisses. Ces nouveaux combattants avec leurs dents fauchent les queues des rats, leurs pieds, leurs mains, courbent leurs lances, et les accrochent eux-mêmes. Une terreur panique s'empare des pauvres rats. Comment résister à de si monstrueux ennemis? Ils prennent tous la fuite. Mais déjà le soleil descendait au couchant, et la bataille finit avec le jour.

OISEAUX DE FRANCE.

LE VANNEAU HUPPÉ.



(Le Vanneau huppé; *Tringa Vanellus* L.)

La variété des reflets métalliques de ce joli petit oiseau, et la jolie aigrette qui orne sa tête, l'ont fait nommer le *petit paon sauvage*. Il semble prononcer le mot *dix-huit* à chacun de ses cris. Il arrive dans nos climats en avril, et on le voit surtout voltiger, après de légères pluies, dans les prairies humides et les blés en herbe, pour y recueillir les vers qui sont son aliment favori, et qu'il sait, dit-on, faire sortir en frappant la terre de ses pieds. Il établit son nid dans le centre d'une touffe d'herbes, et ses petits commencent à courir dès qu'ils sont éclos. En septembre la nourriture abonde pour les vanneaux, aussi sont-ils chargés de graisse. Ils partent par grandes troupes dès que le froid fait rentrer les vermisseaux plus profondément dans la terre.

Les vanneaux suisses sont beaucoup moins communs; ils ne se réunissent jamais en bandes aussi nombreuses que l'espèce précédente.

Les vanneaux sont classés par les naturalistes parmi les pressirostres; ils ont quatre doigts, mais leur pouce est si petit qu'il peut à peine toucher la terre.

SUR L'ARMÉE D'ITALIE.

Une mission que j'avais dans la Suisse italienne (en 1795, 1796 et 1797) me fit faire plusieurs voyages à Milan. Quel contraste je trouvais entre le style boursouflé et vide des chancelleries de nos cantons suisses, et les formes brèves et tranchantes des hommes de la *grande république*.

A Milan, je fus présenté au proconsul, alors presque roi de la Lombardie, au représentant du peuple P... Ce potentat me reçut au haut de son escalier: il était sans habit, sans veste, sans bas, sans souliers, sans pantalon; à la chemise près, absolument nu. Je ne pus m'empêcher de rire en pensant au contraste de son costume africain avec les longs et amples manteaux, les rabats et les perruques qui enveloppent les magistrats de l'Helvétie.

J'aimais à causer avec les soldats français; un général à qui je demandai si on osait leur faire des questions me dit que j'en avais toute la liberté. J'allai jusqu'à leur demander pourquoi ils venaient faire la guerre en Italie; ils me répondirent dans leur énergique langage: C'est pour n'avoir pas les ennemis chez nous! Quand je leur parlais du général Bonaparte, ils souriaient avec complaisance, comme si je leur avais parlé de leur maîtresse. Ils avaient une si haute idée de son courage, qu'un soldat me dit: Le général ne remuerait pas le pied droit plutôt que le pied gauche pour éviter la mort.

Je ne puis imaginer une plus parfaite réunion d'obéissance et de liberté, ni concevoir de discipline plus dégagée de pédanterie que ce que l'on voyait alors dans l'armée d'Italie. Cette guerre si terrible ressemblait à une partie de plaisir; on ne craignait ni les fatigues, ni la douleur; l'enthousiasme était à son comble. Voyant panser un soldat qui avait la cuisse emportée, je m'approchai de son lit, et, comme attiré malgré moi auprès de lui, je lui dis: —Vous souffrez beaucoup. — Ah! citoyen, me dit-il, ce n'est rien quand on souffre pour la patrie.

Que ne ferait-on pas et que n'a-t-on pas fait avec de tels hommes! La politesse des officiers de cette armée me paraissait le modèle de la politesse naturelle du nouveau régime. L'absence des formes de convention semblait mettre dans tout son jour la bienveillance et la bonté de ces jeunes héros. DE BONSTETTEN.

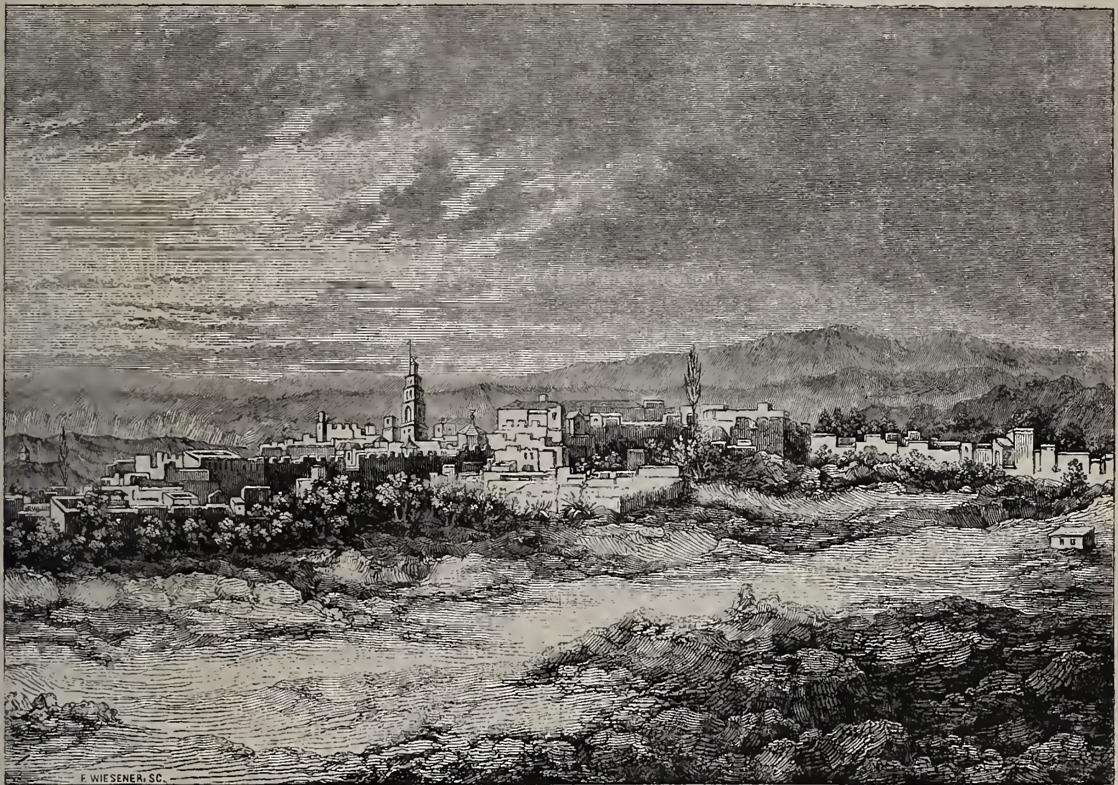
Celui qui ne voit pas ce que c'est que le monde ne voit pas où il est; celui qui ne voit pas pourquoi il est né ne sait pas ce qu'il est, ni ce que c'est que le monde; et celui qui manque d'une de ces connaissances ne saurait dire pourquoi lui-même a été fait.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

MASCARA.



(Vue de Mascara, d'après un dessin du dépôt général de la guerre.)

Mascara est une ancienne ville arabe, à 23 lieues sud-est d'Oran, sur le versant sud de la chaîne de montagnes qui fait partie du Petit-Atlas. Les données sur l'origine de cette ville sont fort incertaines. Selon les traditions locales recueillies par les thalebs (savants), elle aurait été construite par les Berbers sur les ruines d'une cité romaine. L'étymologie du mot Mascara, soit qu'elle vienne de *Omm-Asker* (la mère des soldats) ou plus simplement de *Mâsker* (lieu où se rassemblent les soldats), atteste une vieille réputation guerrière que son histoire semble justifier. Mascara se divise en quatre parties bien distinctes : la ville et les trois faubourgs qui l'entourent; Rekoub-Ismaïl; Baba-Ali (le père Ali); et Aïn-Beïdha (la source blanche). Mascara est entouré de murailles qui représentent assez exactement un carré; à chacun des angles de ce carré sont des tours surmontées d'une plate-forme propre à recevoir une ou deux pièces d'artillerie. Les murailles de la ville sont solides, en bon état, et construites en moellons ordinaires. Mascara a deux portes : l'une, Bab-el-Gharby (porte de l'Ouest), qui s'abouche à la route d'Oran, de Tlemsen et de Mostaganem; l'autre, Bab-el-Cherky (porte de l'Est), qui communique avec toutes les routes de l'est et du sud, dans la direction de Tegdemt et du désert. Trois rues principales établissent des communications, l'une de l'est à l'ouest entre les deux portes, l'autre du nord au sud, et la troisième contourne les murailles presque dans toute leur étendue. A chacune de ces rues principales aboutissent quelques petites rues et des impasses. Sur les deux faces de la première des trois grandes rues, règnent de misérables boutiques appartenant aux Juifs et aux Beni-M'zabs (tribu des bouchers, meuniers, charbonniers, etc.), et quelques ateliers de forgerons, maréchaux et armuriers. Les maisons de Mascara, bâties comme celles des autres villes de l'Algérie, s'élèvent rarement au-dessus du rez-de-chaussée, et sont en général délabrées. Il y a dans la ville neuf marabouts et deux places publiques : celle du marché aux grains, où sont la mosquée et deux fondouks (marchés-hôtelleries), dont l'un est en ruines; et celle du Beylik, ainsi nommée à cause du palais, aujourd'hui complétement dégradé, que le bey Mohammed y avait fait construire. Au milieu de cette place est un bassin de marbre blanc d'où sort un jet d'eau qui alimente presque toute la ville. Les eaux de *Ras-el-Aïn* (la tête de la source) et de *Aïn-Bent-el-Solthan* (source de la fille du sultan) y arrivent, par un aqueduc, dans deux conduits.

L'industrie est maintenant presque nulle à Mascara. On y fabrique cependant encore quelques uns de ces burnous noirs qui avaient conquis dans toute la régence, et même au-dehors, une juste renommée d'élégance et de solidité. On y fait aussi des burnous blancs et des haïks d'une qualité inférieure. Il s'y tient, le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine, un marché assez considérable, où l'on vend des bestiaux, des chevaux, de la laine, des tapis, des burnous et des haïks.

Les environs de Mascara, à une lieue à la ronde, sont cultivés en jardins potagers, vignes, figuiers de Barbarie et d'Europe, oliviers, amandiers, et coignassiers. Les récoltes y sont généralement belles, et la végétation fort active. Le climat de Mascara est très sain, l'horizon presque toujours pur et sans nuages. En hiver, le froid est beaucoup plus vif qu'à Oran, et les montagnes voisines se couvrent ordinairement de neige. Les habitants sont rarement atteints des maladies particulières au climat de l'Afrique, et les fièvres intermittentes sont presque inconnues parmi eux.

La population de Mascara, évaluée autrefois à 8 ou 10 000 âmes, est actuellement d'environ 2 850 habitants, dont

700 Arabes, 1 800 hadars (citadins), 100 Beni-M'zabs, et 250 Juifs. Huit cents hommes peuvent s'armer pour la défense de la ville; le nombre des cavaliers n'excède pas quatre-vingts.

Mascara, du temps des Turcs, a été la résidence des beys de la province, jusqu'au moment où les Espagnols furent contraints d'évacuer Oran. A l'époque de l'occupation de cette dernière place par les troupes françaises, le 18 août 1831, Mascara se révolta contre les Turcs, qui avaient cru pouvoir s'y maintenir après la chute du bey d'Alger, chassa ou égorgea ses anciens maîtres, et se constitua en une sorte de république indépendante. Les tribus qui l'avoisinent ayant, vers la fin de 1832, proclamé chef suprême Abd-el-Kader, fils du marabout vénéré Mahi-ed-Din, la ville de Mascara ne tarda pas à le reconnaître elle-même pour émir, et devint dès lors le berceau de sa puissance. On raconte que les habitants prirent cette détermination sur la déclaration d'un vieux marabout, qui leur jura que l'ange Gabriel lui était apparu, et lui avait ordonné de leur annoncer que la volonté de Dieu était qu'Abd-el-Kader régnât sur les Arabes.

C'est de Mascara qu'Abd-el-Kader est presque constamment parti pour toutes les expéditions (*rhazia*) qui ont signalé les premières années de sa domination. C'est à Mascara qu'il a retenu captifs ou fait périr la plupart de ses rivaux, ou même ceux qui entretenaient seulement des relations amicales avec les Français, comme le cadi d'Arzew, auquel le bourreau arracha, en place publique, les yeux avec des éperons, dans le vain espoir de lui faire avouer où étaient ses trésors. C'est à Mascara qu'en présence des principaux scheikhs (anciens) des tribus les plus puissantes de la province, réunis à la mosquée, il prononça avec succès, du haut de la chaire sacrée qui était pour lui une tribune nationale, un discours remarquable sur l'obligation imposée à tous les citoyens de contribuer aux charges de l'Etat dans l'intérêt général. C'est à Mascara aussi que les premiers officiers français entrèrent en communications directes avec lui, MM. Abdallah d'Asbonne, de Thorigny, de Forges, de Maligny, de Radepont. C'est à Mascara que, surpris dans son camp, le 12 avril 1834, par Mustapha-Ben-Ismaïl à la tête des Douairs, il rentra presque seul et entièrement découragé, et que les conseils comme les secours en armes et en munitions du général Desmichels, avec lequel il avait conclu un traité de paix le 26 février précédent, vinrent relever son courage abattu. C'est à Mascara qu'il attira d'abord quelques ouvriers armuriers, qui parvinrent à lui faire d'assez bons fusils sur des modèles français; les premières armes sorties de cette manufacture naissante donnèrent lieu à des réjouissances publiques. C'est de Mascara enfin qu'au commencement de juin 1835 il envoya aux Zmélas et aux Douairs, qui occupaient, sous la protection française, les environs d'Oran, l'ordre de s'éloigner de cette place et d'aller s'établir au pied des montagnes.

Cette prétention d'Abd-el-Kader devait entraîner et entraîna en effet une rupture. Le successeur du général Desmichels dans le commandement de la province d'Oran, le général Trézel, jugeant que l'honneur ne lui permettait pas d'abandonner des alliés, signifia à l'émir qu'il eût à respecter nos amis et le pays couvert de leurs tentes. En même temps, avec 2 500 hommes, les seules forces dont il pût disposer, il se porta en avant du territoire qu'il fallait couvrir. Après plusieurs combats livrés les 26 et 27 juin 1835, et dans lesquels les Arabes éprouvèrent des pertes considérables, le général, qui ne pouvait plus tenir la campagne, ne retrouva pas libres les chemins d'Oran; et le 28, dans une retraite difficile, à travers les bois et les défilés de Muley-Ismaïl, qui avoisinent la rivière de la Macta, il ne réussit à regagner Arzew qu'après avoir perdu 500 hommes : cette journée cependant ne coûta pas à l'émir moins de 1 800 hommes. Les têtes des Français tués dans cette lutte sanglante furent placées dans les caissons abandonnés sur le champ de bataille, et portées à Mascara, où elles servirent d'ornement pendant quelques jours.

L'avantage qu'Abd-el-Kader chercha à tirer, aux yeux des Arabes, des résultats d'une rencontre où ses troupes avaient été cinq ou six fois supérieures en nombre à leurs adversaires, exigeait une éclatante revanche. Instruit des préparatifs de l'expédition projetée contre lui, l'émir, dès le mois de septembre 1835, fit enlever ses richesses de Mascara, et, peu de temps après, conduire sa famille vers le Sahhra (désert). L'armée française, forte d'environ 8 000 hommes, dont 1 000 indigènes, et qui comptait dans ses rangs le prince royal, quitta Oran le 27 novembre, sous les ordres du gouverneur-général en personne, M. le maréchal Clauzel. Le 29, au passage de Muley-Ismaïl, elle trouva gisants sur la route les ossements des morts de la journée du 26 juin. Abd-el-Kader, de son camp sur l'Habra, où il avait réuni 15 000 cavaliers, ne put livrer que quelques engagements malheureux : l'un, le 1er décembre, sur le Sig; l'autre, le 4, à Sibi-M'barak. Le 5 au matin, tous les Arabes l'abandonnèrent pour courir à Mascara, qu'ils voulaient piller avant de nous le céder. 200 cavaliers d'entre les principaux chefs restèrent seuls auprès de l'émir jusqu'à la fin de la campagne. Le 5 au soir, les Hachems, les Garabas et quelques Kabaïles étaient aux portes de la ville. A leur approche une partie des habitants avaient fui, emportant leurs effets les plus précieux; mais il restait encore à piller tout ce qui appartenait au Beylik, le quartier des Juifs, et le Fondouk, richement approvisionné de marchandises appartenant à des Arabes de l'intérieur et du Maroc. Rien ne fut respecté, et pendant les deux jours qui précédèrent l'arrivée des Français, Mascara, livré au pillage, fut témoin des scènes les plus horribles. Le 6, Abd-el-Kader cessa de suivre le corps expéditionnaire, et, sans même entrer dans la ville, alla en toute hâte rejoindre sa famille dans la forêt de Sfiseff (peupliers), à huit lieues ouest, sur la route de Tlemsen. Le 7 décembre, l'armée entra dans Mascara abandonné par les Arabes; il n'y restait que des Beni-M'zabs et quelques centaines de Juifs. La ville, dans l'intérieur des terres, n'offrait pas de ressources à l'occupation; on ne pouvait entretenir alors avec ce point que des communications difficiles et pleines de péril : l'abandon fut décidé. La journée du 8 fut employée à ruiner en partie la maison d'Abd-el-Kader et la grande mosquée; à préparer l'incendie du palais du Beylik, en y accumulant des combustibles; à brûler les portes de la ville, et à faire sauter par-dessus le rempart laissé intact, après les avoir encloués, quelques mauvais canons placés aux angles saillants. L'armée, à son départ, mit le feu sur plusieurs points principaux de Mascara. Les Arabes suivirent sa marche, et ne cessèrent pas un instant de la harceler : tantôt ils se glissaient de buissons en buissons, pour lâcher de plus près leurs coups de fusil; tantôt ils arrivaient par trois ou quatre, l'un offrant une poule à acheter pour attirer ceux des soldats qui voulaient entrer en marché, tandis que les autres, à quelques pas en arrière, épiaient le moment favorable pour ajuster et tirer; puis tous s'enfuyaient, sans qu'on cherchât à les prendre, ni à riposter. Ce manége des marchands de poules continua deux jours avec le même succès.

A la nouvelle de l'évacuation du corps expéditionnaire, Abd-el-Kader revint le suivre à la tête de quelques cavaliers. En passant près de Mascara, il vit sa capitale engloutie par un nuage de fumée : il fit des vœux pour que les flammes pussent anéantir jusque dans ses fondements une ville qui avait été souillée par les Chrétiens, et jura de n'y pas remettre les pieds. Il campa près du faubourg de Rekoub-Ismaïl, n'ayant plus qu'une misérable petite tente en lambeaux, dans laquelle il alluma lui-même un peu de feu pour se réchauffer. Sa belle tente de voyage avait été coupée en morceaux et distribuée entre les chefs de Ha-

chems; un d'eux, Laouari, agha des Hachems Gharabas, lui avait enlevé son parasol, insigne de la souveraineté, et un autre lui avait arraché des pieds ses éperons. Huit jours après, et quand les troupes françaises étaient à peine rentrées à Oran (16 décembre), toutes les tribus se soumirent de nouveau à son autorité, et lui rapportèrent tout ce qui lui avait été dérobé.

Plus tard, un second traité, celui de la Tafna (30 mai 1837), ayant mis un terme aux hostilités, un commissaire, M. de Ménonville, chef de bataillon du 47e régiment de ligne, fut envoyé (septembre 1837) en résidence à Mascara pour veiller à son exécution. Bientôt cet officier soupçonna sans raison un de ses interprètes, Zaccar, d'être un espion placé près de lui pour rendre compte de ses actes à l'autorité supérieure, et, dans un accès de délire, le 25 octobre 1837, il lui brûla la cervelle et se donna immédiatement la mort à lui-même. Il fut remplacé par M. Daumas, capitaine au 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Ce dernier résident a habité Mascara jusqu'au 16 octobre 1839. La veille, Abd-el-Kader, déjà résolu à recommencer les hostilités contre les Français, avait fait, pour la première fois depuis son occupation, sa rentrée solennelle dans la ville, au bruit du canon, aux acclamations des habitants empressés à lui baiser la main, et aux cris de joie poussés en son honneur par les femmes montées sur toutes les terrasses de Mascara.

MESURES CONTRE LA LOQUACITÉ.

A Athènes, depuis Périclès, le temps que chaque avocat avait la liberté de parler fut limité à trois heures, et pour observer ce temps, il y avait dans l'auditoire des clepsydres ou horloges d'eau.

De même à Rome, Pompée régla que dorénavant l'accusateur ne pourrait parler que pendant deux heures, et l'accusé pendant trois heures; on leur permettait cependant quelquefois de parler plus long-temps, lorsque l'étendue de la cause paraissait le demander.

Les empereurs Valentinien et Valens ordonnèrent que les avocats se tiendraient debout pendant tout le temps qu'ils parleraient; ils leur défendirent de proférer aucune injure, de se livrer à des déclamations malignes contre leurs adversaires, et d'employer aucun détour pour prolonger la cause.

Nous avons rapporté ailleurs la proposition qui fut faite à la Constituante, dans le but de limiter les discours, et qui est connue sous le nom de *motion du sablier*. (Voy. 1839, p. 311.)

LA DIGUE DE CHERBOURG

ET LE BREAKWATER DE PLYMOUTH.

Il est un certain nombre de sujets sur lesquels le sentiment de l'amour-propre national est fort peu développé chez nous, et d'occasions où nous faisons preuve d'un désintéressement moral, d'une modestie excessive, dont les autres peuples ne nous donnent guère l'exemple. Les voyageurs qui ont parcouru le Royaume-Uni, savants, industriels ou touristes, nous ont rapporté de telles descriptions des merveilles que l'art et la civilisation y ont fait éclore; nos voisins nous ont été dépeints comme si fort au-dessus de nous en tout ce qui concerne les grands travaux d'utilité publique et les entreprises durables, sources de richesses et de puissance pour les nations, que pour beaucoup de gens c'est un parti pris de déclarer, avec une naïveté et un aplomb incroyables, notre infériorité absolue en ce genre. Notre intention n'est certainement pas de chercher à répandre des idées fausses auxquelles personne n'aurait rien à gagner, ni de nous poser au premier rang dans le monde commerçant et industriel; mais nous revendiquerons hautement pour notre pays la juste part d'honneur qui lui revient dans ces travaux gigantesques qui modifient le relief du globe terrestre, et qui approprient le sol aux besoins et aux exigences de la civilisation. Tout le monde sait aujourd'hui à quoi tient notre infériorité en ce qui concerne les chemins de fer; l'esprit de pure spéculation a donné la mesure de son impuissance, tandis que depuis la fin du dix-septième siècle l'administration française, représentant fidèlement en cela les intérêts et les volontés de la nation, n'a cessé de poursuivre de grandes entreprises dont les résultats font réellement l'admiration des étrangers. Nous avons donné ailleurs (1833, p. 254; 1834, p. 27 et 61; 1836, p. 35 et 58; 1837, p. 388; 1838, p. 19 et 118; 1839, p. 347; 1840, p. 290; etc.) des détails sur quelques uns des monuments qui ont été créés ainsi, et sur l'ensemble des travaux qui sont encore aujourd'hui en cours d'exécution en vertu de lois spéciales. Parmi ceux-ci nous n'avions pu nommer la *digue de Cherbourg*, dont les fonds sont fournis par le budget de la marine; mais comme cet ouvrage est déjà, dans l'état actuel, un des plus surprenants que le génie de l'homme ait jamais conçus et exécutés, nous croyons faire chose agréable à nos lecteurs en leur donnant une esquisse historique des diverses phases par lesquelles il a passé depuis son origine jusqu'à nos jours.

C'est à Vauban qu'est dû le premier projet de la fondation d'un grand port militaire à Cherbourg. Les personnes qui ont habité sur le littoral du nord ou de l'ouest savent quels souvenirs l'illustre ingénieur a laissés dans ces parages. Il n'y a pas une idée importante d'ouvrages d'art, utiles à la défense militaire et au développement commercial ou agricole du pays, que la tradition ne lui attribue. Malgré l'importance de la position de Cherbourg, qu'il avait appelé, dit-on, *l'auberge de la Manche*, un long intervalle de temps s'écoula avant que l'on y entreprît des travaux de quelque valeur. Le désastre de la Hougue, en 1692, avait fait sentir vivement la nécessité d'un grand port de refuge et de ravitaillement dans la Manche. On sait que le comte de Tourville, ayant attaqué, avec une flotte de quarante-quatre vaisseaux seulement, la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande, qui comptait quatre-vingt-quatre vaisseaux et un grand nombre de brûlots, fut obligé de céder au nombre, et que vingt-neuf vaisseaux seulement, ayant réussi à gagner Brest, échappèrent à une entière destruction *.

Douze vaisseaux furent détruits à la Hougue, et les trois autres aux atterrages mêmes de Cherbourg. Ce grand désastre eût été prévenu si notre flotte eût trouvé sur nos côtes septentrionales un refuge qui lui manquait alors.

Cependant, l'épuisement des finances à la fin du règne de Louis XIV, et l'incurie des gouvernants sous la Régence et sous le règne de Louis XV, empêchèrent qu'on ne développât les idées de Vauban. Enfin, vers 1777, MM. de La Bretonnière, capitaine de vaisseau, et Méchain, astronome hydrographe, furent chargés de faire un rapport sur le choix de l'emplacement le plus favorable au grand port militaire que l'on projetait. On balançait depuis long-temps entre la Hougue et Cherbourg, où l'on trouve des rades que l'on croyait alors également profondes, également étendues. L'excellente tenue de la première, sur un fond de sable fin, offre au mouillage une sûreté que l'on ne trouve pas toujours sur le fond de roc vif de la seconde. Mais l'avantage majeur qu'offre la position de Cherbourg, et qui décida à la choisir, c'est qu'on en peut sortir par tous les vents, tandis qu'à la Hougue il est impossible d'appareiller par les vents

* Ce funeste combat fut livré auprès de *la Hougue*, sur la côte orientale de la presqu'île du Cotentin, et non pas à la pointe de *la Hague*, qui est à l'extrémité ouest de cette presqu'île, non plus qu'à *la Hogue*, aucune localité ne portant ce nom dans ces parages. Il est singulier que les auteurs de Traités de géographie et les historiens aient tous défiguré le véritable nom.

de sud-est. Du reste, on soupçonnait déjà, dès 1777, que la rade de la Hougue était envahie par des ensablements; et les travaux hydrographiques les plus récents ont confirmé cette prévision.

Une fois l'emplacement irrévocablement arrêté, on pensa aussitôt à couvrir la rade par des ouvrages d'art qui l'abritassent, du côté du nord, contre les vents qui soufflent depuis l'ouest-nord-ouest jusqu'à l'est-nord-est; car elle était entièrement ouverte dans l'intervalle de ces rumbs de vent, en sorte que les navires y étaient exposés directement aux tempêtes qui produisent les plus fortes vagues dans ces parages*.

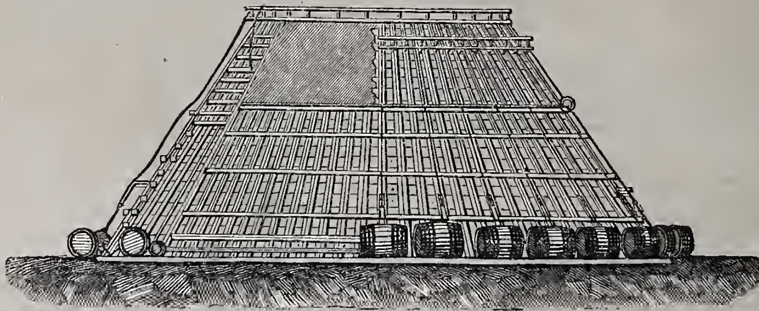
L'idée de ces ouvrages d'art remonte à 1712; mais le projet de M. de La Bretonnière est le premier sur lequel on ait pu se procurer des renseignements complets. Cet officier proposait d'établir en pleine mer, à environ 4 kilomètres du rivage, une digue artificielle submersible. Le noyau devait être formé de navires remplis de maçonnerie que l'on aurait coulés bas, et qui auraient été ensuite recouverts d'un enrochement à pierres perdues jusqu'à 16^{m},36 environ au-dessus du fond de la mer; elle aurait été submergée de 5^{m},85 d'eau dans les pleines mers des syzigies (qui suivent la nouvelle et la pleine lune). Mais ce projet ne fut pas accueilli.

Les ingénieurs militaires, consultés à leur tour, proposèrent en 1778 la construction d'une digue qui eût été établie dans une direction passant par les rochers du Hommet et par l'extrémité sud-ouest de l'île Pelée (fig. 1). Ils projetèrent en même temps la construction de deux grands forts, l'un sur le Hommet, l'autre sur l'île Pelée, en choisissant les positions qui réduisaient le plus possible la distance entre ces deux points. Cette digue devait être formée par des caissons remplis de maçonnerie de béton, établis en retraite les uns contre les autres, et recouverts du côté du large par un enrochement à pierres perdues, comme dans le système de M. de La Bretonnière. Ce projet était insuffisant, puisque la portion très circonscrite de la rade qu'on proposait de défendre contre l'agitation des flots et l'attaque de l'ennemi ne devenait accessible qu'aux bâtiments d'un médiocre tirant d'eau. Aussi éprouva-t-il le même sort que le précédent en ce qui concernait la digue; et l'on se borna à entreprendre immédiatement la construction des forts.



(Fig. 1. Carte de la rade et des atterrages de Cherbourg.)

A, Ile Pelee. — B, Querqueville. — C, Fort de Querqueville. — D, Becquet. — E, Plage de sable. — G, Les Flamands. H, Anse Sainte-Anne. — Le port militaire est au nord-ouest du port de commerce.

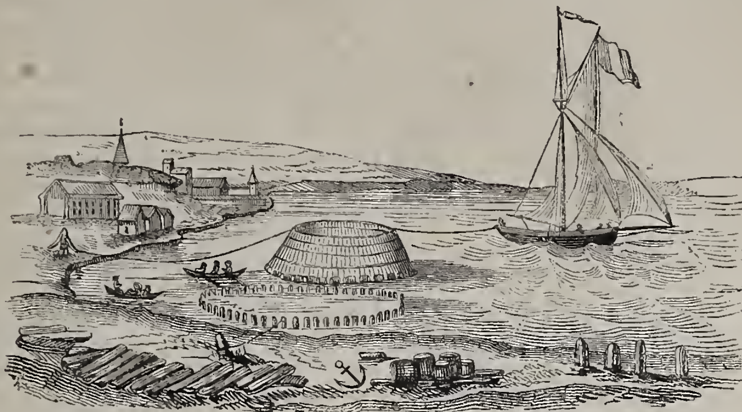


(Fig. 2. Cone de M. de Cessart.)

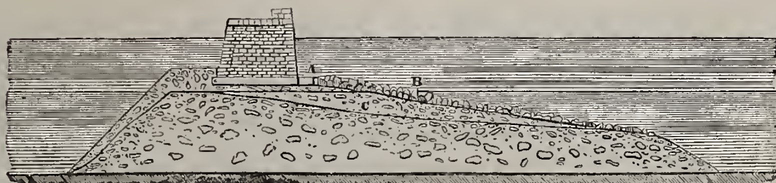
Après avoir long-temps hésité sur les moyens de fermer la rade de Cherbourg, le gouvernement adopta enfin, en 1781, le projet des caisses coniques proposé par M. de Cessart. Ces caisses, en forme de cône tronqué, avaient 45^{m},50 de diamètre à la base, 19^{m},50 au sommet, et 19^{m},50 de hau-

* La plupart des détails techniques qui vont suivre sont empruntés textuellement à l'excellent ouvrage que M. Reibell, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des constructions maritimes à Cherbourg, a publié récemment sous le titre modeste de *Programme ou Résumé des leçons d'un cours de constructions, ouvrage de feu M.-J. Sganzin*; Paris, 1840.

teur verticale (fig. 2). Leur carcasse était en charpente ; elle devait être remplie à pierres sèches depuis le fond jusqu'au niveau des basses mers, et en maçonnerie de béton parementée en pierres de taille depuis ce niveau jusqu'à leur sommet. Il résulte des pièces originales relatives aux travaux de cette époque, que si M. de Cessart n'avait pas été entraîné par des influences puissantes contraires à sa volonté, il eût proposé de porter la digue plus au large, et de



(Fig. 3. Remorque d'un cône du chantier de construction jusqu'à la digue.)



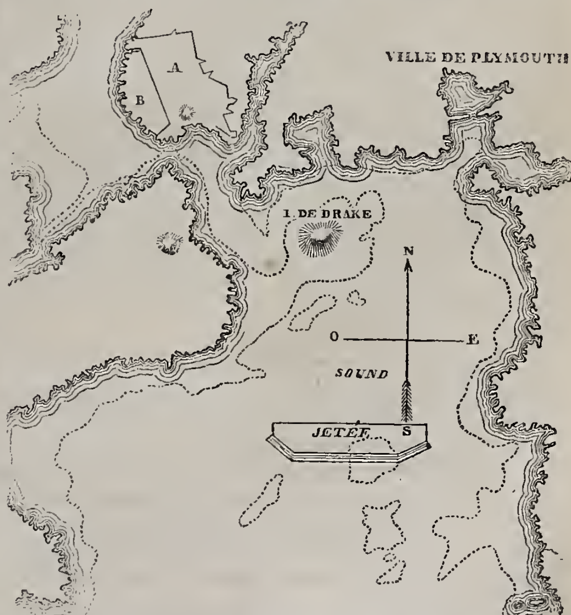
(Fig. 4. Profil en exécution pour l'achèvement de la digue de Cherbourg.)
A, Caisses de béton. — B, Gros blocs. — C, Moellons.

lui donner une configuration curviligne dont la concavité eût été tournée du côté de la mer.

Mais d'abord le département de la guerre s'opposa de toute sa puissance à ce que la digue fût portée à plus de 4 kilomètres vers le large, afin de ne pas rendre en quelque sorte inutiles les forts, dont la construction était déjà très avancée sur l'île Pelée et sur les rochers du Hommet. Des considérations d'économie déterminèrent ensuite à ne remplir les cônes que de petites pierres, sans aucune liaison de mortier, depuis leur base jusqu'à leur sommet. Enfin, par suite d'un concours de circonstances indépendantes de l'auteur du projet, les cônes, qui devaient se toucher base à base sur toute la longueur de la digue, furent successivement espacés de 58m,50, de 97m,50, de 234m, et même jusqu'à 389m,80. Pour remédier à l'inconvénient de cette modification, qui rendait l'emploi des caisses coniques illusoire, sous le rapport de la tranquillité de la rade, on remplit les intervalles qui les séparaient par des enrochements de petites pierres qui s'élevaient à peu près jusqu'au niveau des basses mers.

Quatre-vingt-dix caisses semblables devaient ainsi être échouées en pleine mer. Ces masses énormes étaient maintenues à flot par un rang de barriques vides et étanches fixées au pourtour de la base inférieure; alors on les remorquait jusqu'à l'emplacement qui leur était destiné. La première fut coulée le 26 juin 1784, en présence d'une foule considérable, à la distance de 1 169 mètres de l'île Pelée, pour former l'extrémité orientale de la digue (fig. 3). Dix-sept autres cônes semblables furent échoués successivement jusqu'en 1788.

Les changements apportés dans l'exécution du projet de M. de Cessart devaient nécessairement nuire à la réussite de l'entreprise, lors même que les principes qui avaient dirigé l'auteur dans sa conception n'eussent point été susceptibles d'être controversés. Aussi, dès les premières années de leur construction, les cônes éprouvèrent-ils des avaries considérables. Les vagues, en déferlant sur leurs sommets, enlevèrent une grande partie des moellons de remplissage ; le ressac, qui avait lieu sur les parois extérieures, affouillait



(Fig. 5. Plan de la rade, du breakwater et des atterrages de Plymouth.)
A, Dock de Plymouth. — B, Arsenal.

également les enrochements dont ils étaient entourés, et leur charpente elle-même fut fortement endommagée.

On essaya pendant quelques années de réparer ces avaries et d'en prévenir de nouvelles, en construisant sur les sommets des deux cônes extrêmes de l'est des massifs en béton, qui avaient environ deux mètres d'épaisseur; mais on ne put remédier au mal. En 1788 le gouvernement abandonna tout-à-fait ce système de construction, et en 1789 tous les cônes furent rasés jusqu'au niveau des basses mers, à l'exception de celui de l'extrémité est de la digue, qui fut conservé pour marquer la passe, et qui avait d'ailleurs mieux résisté que les autres en raison de la couche de béton dont il était recouvert. Ce dernier cône est tombé en ruine en 1799. Les vers marins en avaient rongé la majeure partie, et ils ont également détruit tout ce que l'on pouvait apercevoir des restes des autres cônes.

Il résulte de ce qui précède que les travaux de la digue avaient été conduits jusqu'alors d'après un système de construction mixte, dont les deux parties n'avaient aucune corrélation entre elles et ne pouvaient se prêter aucun appui réciproque, puisque, d'une part, l'action des lames sur les cônes produisait des affouillements dans les enrochements, et que, d'autre part, ceux-ci n'ajoutaient rien à la solidité des cônes.

Les partisans du système des enrochements le firent alors prévaloir sur celui des cônes. A partir de 1788, l'on ne s'occupa plus que du versement des pierres pour la formation de la digue, et les travaux furent poussés avec une telle activité, que la quantité des matériaux versés s'élevait à environ 2 665 400 mètres cubes à la fin de 1790.

A cette époque, les enrochements se trouvaient élevés, à peu de chose près, au niveau moyen des basses mers sur toute la longueur de la digue; mais ils éprouvèrent bientôt eux-mêmes des avaries qui jetèrent de nouveau une grande incertitude sur les moyens qu'il convenait d'employer pour terminer cette vaste entreprise.

En effet, il est facile de concevoir qu'une masse de pierres d'un faible volume, sans aucune liaison, établies sur un talus qui n'avait qu'un et demi de base sur un de hauteur du côté du large, ne pouvait résister à l'action des vagues, et que sa configuration devait éprouver des changements considérables dont il était impossible de prévoir le terme ni les suites. Ces changements furent tels, que le sommet de la digue fut promptement abaissé au-dessous des plus basses mers; le profil en travers prit sensiblement la forme d'un quadrilatère irrégulier, dont le plus grand côté repose sur le sol, et dont les trois autres affectent les pentes suivantes, savoir: le petit côté vers le large a un de base sur un de hauteur jusqu'au point où il rencontre une profondeur d'eau moindre que 4^{m},50 à 5^{m},00 au-dessous du niveau des basses mers. Le côté supérieur a une pente de dix de base sur un de hauteur, depuis sa rencontre avec le petit côté jusqu'au point culminant du profil. Enfin le côté vers la rade a un de base pour un de hauteur (fig. 4).

Lorsque toutes les parties de la digue eurent acquis la configuration décrite ci-dessus, les enrochements n'éprouvèrent plus de dérangements sensibles. On essaya de plus de les consolider entièrement en recouvrant sur la branche de l'est une certaine longueur du talus extérieur par une couche de blocs de 6 à 9 dixièmes de mètre cube. Cette partie de l'ouvrage reçut le nom de *digue d'épreuve;* elle résista et a constamment résisté, depuis sa construction, aux efforts des plus violentes tempêtes, sans éprouver de changements sensibles.

Les travaux de Cherbourg, considérablement ralentis dès l'année 1790, furent entièrement suspendus pendant la tourmente révolutionnaire. Cependant les différents pouvoirs qui se succédèrent ne les perdirent pas entièrement de vue. Plusieurs ingénieurs parmi lesquels on compte le célèbre Lamblardie père, s'occupèrent de projets pour l'achèvement de la digue. L'Assemblée législative, convaincue de l'extrême importance de cette entreprise, se fit rendre compte, en 1792, de l'état des travaux exécutés, dont la dépense s'élevait déjà à plus de 31 millions. Sur un décret rendu par cette Assemblée, une commission composée de deux officiers du génie, de deux officiers de la marine royale, de deux ingénieurs des ponts et chaussées et de deux pilotes, rédigea un rapport qui n'est pas exempt d'erreurs, mais qui néanmoins peut être cité comme un modèle pour l'habileté et la sagacité avec lesquelles toutes les questions relatives à cette grande affaire furent examinées et discutées.

Napoléon, vers la fin de l'année 1800, se fit aussi rendre compte des divers projets qui avaient été précédemment présentés, et après en avoir examiné l'ensemble et les détails, il statua sur ce qui était relatif à la défense de la rade de Cherbourg. Il établit en principe que des défenses fixes seraient installées sur la digue pour suppléer à l'insuffisance des forts Royal et de Querqueville, situés à 7 kilomètres l'un de l'autre, et qui lui parurent hors d'état de croiser leurs feux. Il décida ensuite, le 15 octobre 1802, que la partie centrale de la digue serait élevée à 2^{m},92 au-dessus du niveau des plus hautes mers, sur 194^{m},90 de longueur, pour y établir une batterie de vingt pièces d'artillerie de gros calibre, et que les *musoirs* (extrémités arrondies) de l'est et de l'ouest seraient ultérieurement disposés pour recevoir une semblable destination.

M. Cachin, inspecteur général des ponts et chaussées, attaché au service de la marine militaire, fut chargé de diriger cette entreprise. Il crut, d'après l'opinion de la commission de 1792, dont il avait fait partie, qu'on obtiendrait plein succès en élevant hors de l'eau un système d'enrochements recouvert de gros blocs, et analogue à celui qui avait si bien réussi pour la digue d'épreuve. Déjà la batterie s'élevait sur une assez grande étendue, quand une tempête en fit crouler une partie le 18 décembre 1803.

Les années 1804, 1805 et 1806 furent employées à réparer les ravages causés par cette première tempête, et l'on donna à la batterie une largeur beaucoup plus grande que celle qui lui avait été primitivement assignée. La citerne et les latrines furent maçonnées au centre et aux extrémités. Les blocs les plus volumineux qu'il fut possible de transporter formèrent les revêtements du large, et l'empatement plus considérable des talus semblait pour l'avenir un sûr garant de leur stabilité. Cependant ils furent attaqués dans la tempête du 18 février 1807.

A peine les traces de cette tempête avaient-elles disparu, que celle des 29 et 30 mai culbuta de nouveau les enrochements. Le reste de la campagne fut employé à recharger les talus du côté du large, et à réparer le mal causé par les coups de mer, dont les effets ne s'étaient pas fait sentir au-dessous des basses mers de morte-eau.

Jusque là les avaries survenues dans l'exécution du travail avaient été successivement réparées; mais le 12 février 1808 (jour de pleine lune), une tempête plus violente que toutes celles qui l'avaient précédée bouleversa en moins de six heures les enrochements, l'épaulement, le terre-plein, et renversa les établissements en charpente qui servaient au logement de la garnison et des ouvriers. Quelques points seulement résistèrent, et ce furent ceux qui avaient été maçonnés. C'est ainsi que la citerne, les latrines et les grottes de l'est servirent de refuge à quelques uns des hommes qui échappèrent à ce désastre. Les prolongements furent détruits; il ne resta de celui de l'est que l'emplacement occupé par les grottes. Blocs et petites pierres passèrent pêle-mêle au sud de la digue, et formèrent des dépôts considérables. Le flot amena sur la plage, pendant plusieurs jours, les débris des charpentes brisées et les cadavres des malheureux qui avaient péri.

Après cet affreux ouragan, la batterie ne présentait plus au nord qu'une vaste plage où l'on voyait çà et là engagés, au milieu de pierrailles et de moellons arrondis, quelques blocs qui avait échappé au mouvement général. On se borna

à rétablir une batterie provisoire, et pendant tout l'été, on versa des blocs pour protéger la petite pierre qui se trouvait à découvert.

Dans l'automne de la même année, et pendant les années suivantes, jusqu'en 1812, on continua toujours avec aussi peu de succès; seulement, comme on commençait à concevoir des doutes sur la possibilité de donner une résistance convenable aux enrochements, on se détermina à construire le soubassement du fort central en maçonnerie revêtue de granit, de manière à présenter à la mer un bloc artificiel qui pût soutenir l'effort des tempêtes par le seul effet de l'énormité de sa masse.

Depuis 1815, où il ne fut plus versé que 270 mètres cubes de blocs, jusqu'en 1824, la batterie fut abandonnée à elle-même; aucune dépense ne fut faite pour son entretien. Dans ce long intervalle de temps, les enrochements s'étaient notablement affaiblis, lorsque la tempête du 3 mars 1824 causa des avaries considérables.

La reconstruction de la batterie centrale, décidée à cette époque, fut terminée à la fin de 1825, mais cette fois en maçonnerie de mortier, avec enveloppe de blocs quartzeux de la montagne du Roule.

Dans les quatre années suivantes, les enrochements furent encore attaqués; mais l'épaulement de la batterie centrale n'éprouva aucune avarie, malgré les dérangements éprouvés par les blocs de l'enceinte.

Lorsqu'il s'agit de poursuivre les travaux, en 1830, on profita de l'expérience acquise au prix de tant de sacrifices et d'une si noble persévérance. On avait remarqué que la mer n'avait pas d'action sur le massif des enrochements recouverts de gros blocs au-dessous des basses mers de morteeau ; que toutes les avaries n'avaient eu lieu qu'au-dessus de ce point, et seulement sur les matériaux isolés ; que les parties maçonnées de manière à former des blocs puissants, avaient seules résisté aux attaques de la mer. On en conclut avec raison que les gros blocs étaient suffisants pour garantir les talus au nord de la digue, jusqu'au niveau des basses mers; mais qu'à partir de ce point jusqu'au couronnement, les constructions devaient être élevées en maçonnerie soigneusement liaisonnée, et formant une masse compacte.

C'est d'après ces principes que M. Duparc, ingénieur en chef, directeur des travaux hydrauliques du port de Cherbourg, proposa le profil représenté dans la fig. 4, et qui est aujourd'hui en cours d'exécution. Au moyen de versements de moellons faits sur l'ancienne digue, on élève et on dresse horizontalement la partie supérieure, jusqu'au niveau des basses mers de vive-eau. Une aire en béton, de 18 mètres de largeur et de $0^m,80$ d'épaisseur, forme, sur cette base, la fondation du massif en maçonnerie qui s'élève à $3^m,50$ au-dessus des plus hautes mers d'équinoxe.

Les travaux de la digue, repris avec activité dans l'année 1832, et conduits d'après ce nouveau système par MM. Duparc et Virla, ont été couronnés d'un plein succès depuis cette époque. Déjà la branche de l'est, le massif central, et une partie de la branche de l'ouest, sont élevés à toute leur hauteur au-dessus des flots, et présentent un magnifique développement de plus de 2 kilomètres de longueur. Les fondations du massif de l'ouest et ce massif luimême se poursuivent activement : encore quelques années de persévérance, et nous aurons achevé l'ouvrage le plus colossal qui soit jamais sorti de la main des hommes.

Les personnes qui visitent cette masse imposante, sur laquelle se sont concentrés tant d'efforts, tant de soins et de peines, admirent le talent, l'énergie, et le dévouement sans bornes des habiles ingénieurs qui se sont succédé depuis plusieurs années dans la direction des travaux maritimes de Cherbourg et dans la surveillance de la construction de la digue, et se demandent s'il est possible que la nation qui conçoit et qui enfante de telles œuvres ne reprenne pas, dans le monde, le rang élevé que doivent lui assurer son génie et son admirable position entre l'ancien continent et les deux mers.

Les Anglais ont commencé en 1812 le *breakwater* (briselame) de Plymouth, destiné à fermer aux vents du sud la rade au fond de laquelle est situé le port du même nom (fig. 5). D'après l'exemple que nous leur en avions donné à Cherbourg, ils se décidèrent à construire un môle isolé, insubmersible. Ce môle oppose aux vents du sud-sud-est un front perpendiculaire rectiligne de 914 mètres de longueur, auquel font suite, aux deux extrémités, deux retours de 320 mètres de longueur rentrant vers l'intérieur de la rade par des angles de 155° avec la partie droite. Sa longueur, qui n'avait été projetée qu'à $9^m,80$ au sommet et à 50 mètres à la base, est portée maintenant à $15^m,75$ au sommet et à 120 mètres à la base. Une risberme de 20 mètres a été établie du côté du large au niveau des basses mers. Les talus vers le large, qui s'élèvent à partir de cette risberme jusqu'au couronnement, et ce couronnement luimême, sont exécutés en blocs de très fortes dimensions, posés avec de très longues queues, appareillés avec le plus grand soin, et liés par des plâtres-ciments très énergiques.

Cet ouvrage, qui n'est point encore achevé aujourd'hui, était loin d'offrir les mêmes difficultés que la digue de Cherbourg, dont l'expérience a été d'ailleurs fort utile aux Anglais. La comparaison entre les principaux éléments de l'un et de l'autre est tout à l'avantage de notre digue. Ainsi elle abrite une superficie de 942 hectares, et le breakwater 450 seulement. Elle diminue de 4 mètres, dans la rade, la hauteur des lames qui au large atteignent 7 mètres; la diminution n'est que de 3 mètres à Plymouth. Sa hauteur en couronnement est de $9^m,55$ au-dessus des basses mers, et de 20 mètres moyennement au-dessus du fond; pour le breakwater cette hauteur est de $5^m,40$ et de 16 mètres. Sa longueur totale sera d'environ 4 000 mètres; elle n'est que de 1 550 à Plymouth. Il n'y a que l'épaisseur transversale moyenne qui soit dans le breakwater beaucoup plus considérable que dans la digue; et rien ne paraît motiver cette sur-épaisseur, tandis que celle qui a été adoptée chez nous, indiquée par les effets de la mer elle-même, paraît plus rationnelle et plus conforme aux bons principes de construction. Enfin le prix total de chaque tonneau de pierres employées au breakwater a été de 10 fr. 50 c., tandis qu'à Cherbourg le tonneau de moellons immergés revient à 2 fr. 84 c., et le tonneau de gros blocs tout versés à 6 fr.

Conçoit-on qu'on ait vu, à plus d'une reprise, des journaux qui ont la prétention d'être sérieux, annoncer avec assurance que la digue de Cherbourg était un ouvrage fort mesquin en comparaison du breakwater de Plymouth, et que nous devions, en toute humilité, confesser la supériorité de nos voisins ?

LE GUILLAUME TELL CORSE.

En 1746, Gaffori, un des trois chefs que la Corse, alors en insurrection contre la tyrannie génoise, s'était donnés sous le nom de *protecteurs de la patrie*, marcha à la tête d'un corps de troupes sur Corte, dont il importait de chasser à tout prix les Génois. Or, à Corte, ville natale de Gaffori, était en ce moment la résidence de presque toute sa famille; et l'ennemi chassé de la ville, en se retirant dans le château, emmena comme otage un des fils du protecteur dont il était parvenu à s'emparer. Le commandant génois fit donc savoir à Gaffori que sa première attaque coûterait la vie à son fils; et comme le noble insulaire, n'écoutant que son devoir, commençait immédiatement l'attaque, le commandant assiégé fit attacher l'enfant au lieu le plus faible, qui était aussi celui que Gaffori attaquait avec le plus de violence. Les soldats s'arrêtent épouvantés; un cri d'horreur retentit dans l'armée corse : le malheureux père semble

hésiter; puis détournant la tête, il commande la charge, et au bout de quelques heures les Génois sont obligés de capituler. Par une sorte de miracle, l'enfant ne reçut aucune atteinte, et après la capitulation il revint sain et sauf dans les bras de son père.

DERNIÈRES PAROLES D'UNE FEMME PAIENNE.

J'ai jeté un dernier regard sur mon époux au moment où j'allais voir trancher le fil de mes jours : j'ai remercié les dieux infernaux, j'ai remercié les dieux qui président à l'hyménée; les premiers pour avoir respecté les jours de mon époux, les seconds pour m'avoir unie à lui. Mais puissent, oh! puissent mes enfants conserver leur père!

Anthologie.

LE SPECTACLE DE LA VIE HUMAINE.

1617.

Dans le cinquième siècle, au concile de Mâcon, un prêtre voulut démontrer que la femme ne faisait pas partie de l'espèce humaine : l'assemblée vota sur cette proposition; la femme ne dut qu'à une très faible majorité de n'être pas déclarée tenir le milieu entre l'homme et la bête*. Expliquer comment, après cela, la femme parvint, dans les siècles suivants, à obtenir des hommages qu'elle n'avait jamais reçus dans l'antiquité, serait chose beaucoup trop longue; seulement, il faut constater que pendant la seconde moitié du moyen âge la femme fut l'objet d'un véritable culte. Après les siècles de croyance vinrent ceux de doute et d'examen : le seizième et le dix-septième siècles donnèrent naissance à une foule de discussions littéraires sur la préexcellence, la prééminence, ou sur les vices des femmes. Toutefois, il faut le dire à la louange des femmes et de la vérité, dans les productions qu'elle dicta; la haine du sexe féminin fut le plus souvent moins heureuse que ne l'avait été et ne le fut l'admiration. Si les nombreux ouvrages satiriques qui parurent aux seizième et dix-septième siècles sur cette matière eurent quelque succès, ils ne le durent guère qu'à leur exagération comique; et si nous en parlons, ce n'est que parce qu'ils occupent aujourd'hui dans la bibliothèque des amateurs un rang distingué : or, ce rang ils ne le doivent absolument qu'à leur rareté. Celui dont nous voulons parler ici, et auquel a été empruntée notre gravure, est certainement un des plus remarquables du genre.



Quid Dæmone pejus? Mulier rixosa : fugatur

Quoi de pire que le Diable? Une femme querelleuse.

Iste piis precibus, fit at hæc rabiosior illis.

S'il est mis en fuite par de pieuses prières, elle, au contraire, n'y trouve qu'un aliment à sa rage

Deux hommes se sont unis pour le composer, un écrivain et un peintre. Ce singulier volume porte pour premier titre : *Spectacle de la vie humaine*, — cent emblèmes gravés par Pierre de Fitzer, l'an 1617 (*Proscœnium humanæ vitæ*, etc. — Petro de Fitzeri sculptore, anno M DC XVII). Le graveur s'est nommé, mais l'écrivain a gardé l'anonyme. Tous deux s'étaient donné pour programme de représenter la corruption de leur siècle, et les femmes ont été pour eux le type de tous les vices. La première partie, qui est la moins intéressante, est une longue satire en vers latins : dans chaque vers l'auteur a trouvé moyen de lancer un trait contre les femmes; mais il est souvent insignifiant, souvent mauvais, très rarement heureux. La seconde partie est beaucoup plus remarquable : chaque page est un emblème; et dans chacune des cent gravures qui la composent, on est forcé de reconnaître, avec un véritable mérite d'exécution, un esprit, une verve de méchanceté qui ne se lasse jamais. La gravure qui accompagne ces lignes, et les deux vers qui lui servent de légende, peuvent en donner une idée.

* Grégoire de Tours et Sainte-Foix.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

CHEMIN DE FER DE VERSAILLES,
RIVE GAUCHE.



(Chemin de fer de Paris à Versailles, rive gauche. — Viaduc du val Fleuri.)

Le chemin de fer dont notre gravure représente un des viaducs est celui de la rive gauche de la Seine. Partant de la barrière du Maine, il arrive au centre même de Versailles, après avoir parcouru les points les plus boisés et les plus pittoresques des environs de Paris. Il traverse d'abord les hauteurs de Clamart, puis le val Fleuri, les collines de Meudon, Bellevue, et finit par côtoyer la vallée de Sèvres dans presque toute sa longueur, en passant auprès du village de Chaville. Cette route, entrecoupée de taillis, de *villas* et de bourgs, offre en outre, de loin en loin, d'admirables échappées sur Paris, la Seine et Saint-Cloud.

Le viaduc ici représenté est celui qui *comble* le val Fleuri. Son élévation hors terre est d'environ trente mètres, la première rangée d'arcades en comprenant dix, et la seconde

vingt. Mais il a fallu creuser à douze mètres pour établir cette immense construction, de sorte que la maçonnerie a presque partout une hauteur totale de quarante-deux mètres environ ; c'est la hauteur de la colonne Vendôme. La longueur totale du viaduc est de cent quarante mètres.

Dans le projet primitif, les deux culées devaient être en partie couvertes de terre : mais ce travail n'a pu s'effectuer entièrement. La charge de vingt-cinq mètres de remblais sur un sol d'alluvion a fait glisser la couche de terre qui leur servait de base sur un banc de marne traversé par une nappe d'eau. Cet accident, arrivé sur la culée du côté de Paris, a fait arrêter les remblais de ce côté d'abord, puis du côté de Versailles par précaution. Pour soutenir le chemin de fer, des deux côtés des culées on a battu des pieux énormes, qui supportent un plancher en bois sur lequel les rails ont été posés.

Le viaduc devait coûter, d'après les estimations primitives, 1 400 000 fr. environ ; il a coûté environ 2 000 000 fr.

Ce bel ouvrage a été exécuté par M. Payen, ingénieur d'un grand mérite et d'une grande expérience.

LE BOSSU DE SOUMAK.

NOUVELLE.

§ 1.

Au nord de l'Ecosse, et non loin des montagnes où la Dee prend sa source, se trouve un village nommé Soumak, qu'entourent de vastes terrains, aujourd'hui incultes pour la plupart.

Là vivait, il y a quelques années, un pauvre bossu appelé William Ross, et plus connu sous le nom de William-le-Laid. Il était maître d'école de Soumak; mais une douzaine d'enfants à peine suivaient ses leçons; car les habitants du village méprisaient d'autant plus l'instruction, que William était le seul d'entre eux qui eût étudié. Or, comme la science n'avait pu lui procurer une position élevée, tous en avaient conclu qu'elle était inutile; et l'on disait à Soumak, en forme de proverbe :

— Cela ne te servira pas plus que les livres de William-le-Laid.

Cependant ces moqueries n'avaient pu changer les goûts du maître d'école. Sans orgueil et sans ambition, il continuait à étudier, dans le seul but d'élever son intelligence et d'étendre de plus en plus son âme autour de lui. Il réussissait, d'ailleurs, souvent à faire adopter d'utiles mesures, en poussant d'autres que lui à les conseiller; et tout ce qui s'était accompli de bien à Soumak depuis dix ans était dû à son influence indirecte et cachée.

Content d'aider ainsi au progrès, il supportait sans se plaindre le mépris qu'on lui témoignait. C'était un de ces cœurs pleins de chaleur et de clémence qui, comme le soleil, éclairent tout autour d'eux sans s'inquiéter des injures, et qui trouvent dans l'accomplissement même du devoir l'encouragement et la récompense.

Il descendait un jour la colline, en lisant un nouveau Traité d'agriculture qui lui avait été envoyé de Bervic, lorsqu'il entendit derrière lui un bruit de pas et de voix : c'étaient James Atolf et Edouard Roslee qui regagnaient le village avec Ketty Leans.

Le bossu rougit et se rangea, car il savait que tous trois aimaient à le railler sans pitié; mais la route était trop étroite pour qu'il pût les éviter. James fut le premier qui l'aperçut.

— Eh! c'est William-le-Laid, dit-il avec ce rire insolent que donne la force lorsqu'elle n'est point modérée par la bonté; il a encore le nez dans son grimoire.

— Je m'étonne toujours qu'un garçon si savant porte un habit si râpé, observa Edouard, qui, comme la plupart de ses pareils, ne voyait d'autre but à la vie que la richesse.

— Oh! William est un homme pieux et sans coquetterie, continua la jolie Ketty en penchant la tête d'un air moqueur.

— Je ne donnerais point mon petit doigt pour toute sa science, reprit James; que ses livres lui apprennent, s'ils le peuvent, à conduire, comme moi, pendant douze heures une charrue.

— Ou à se faire un revenu de cinquante livres sterling, continua Roslee.

— Ou à se moquer d'une vingtaine d'amoureux, ajouta Ketty.

Le maître d'école sourit.

— Les livres ne me donneront point la force de conduire douze heures votre lourde charrue, James, dit-il doucement au jeune laboureur : seulement ils m'apprendraient à en construire une moins pesante et plus utile; je vous en donnerai le modèle quand vous le voudrez. Je n'ai point cinquante livres sterling de revenu, monsieur Roslee; mais si je les avais, au lieu de les renfermer, je leur ferais rapporter un double intérêt, par des moyens honnêtes et faciles que je puis vous enseigner. Quant à vous, miss Leans, je lisais l'autre jour quelque chose de fort instructif pour les jeunes filles qui se moquent de vingt amoureux.

— Et qu'était-ce donc, s'il vous plaît, William?

— L'histoire d'un héron qui, après avoir dédaigné d'excellents poissons, se trouve trop heureux de souper avec une grenouille.

Les deux paysans se mirent à rire, et la jeune fille rougit.

— Les livres ne peuvent donner, il est vrai, ni la force, ni la richesse, ni la beauté, continua le bossu; mais ils peuvent apprendre à se servir de ces dons du ciel. Ignorant, je n'aurais été ni moins faible, ni moins pauvre, ni moins laid, et je serais demeuré inutile. Profitez donc des avantages que Dieu vous a faits en y ajoutant ceux de l'instruction.

James haussa les épaules.

— Je comprends, dit-il; tu ressembles à ce marchand de vulnéraire venu l'an dernier, et qui vendait, disait-il, un remède à tous les maux. Tu voudrais nous faire acheter ta science, qui se trouverait, en définitive, n'être que de l'eau claire comme celle du charlatan; mais je tiens que l'étude est chose bonne pour les bossus, qui ne peuvent faire autre chose. Quant à moi, j'en sais assez pour porter une barrique de bière sur mes épaules et abattre un taureau d'une seule main.

— Et moi, je crois pouvoir continuer de toucher mes rentes sans apprendre le latin, reprit Edouard; je ne vois donc que miss Leans...

— Mille grâces, interrompit celle-ci, on me trouve assez savante telle que je suis; et, à moins que M. William n'ait à me donner une nouvelle recette pour blanchir les dents ou empeser les fichus, je puis me passer encore de ses leçons.

— Adieu donc, William-le-Laid, reprit Atolf.

— Adieu, mon pauvre bossu, ajouta Roslee.

— Adieu, magister, dit la jeune coquette.

William salua de la tête, les laissa passer devant lui, et continua à descendre lentement la colline.

Les railleries qu'il venait de subir étaient si ordinaires, qu'il n'y pensa plus dès qu'il cessa de les entendre. Accoutumé à servir de jouet depuis son enfance, il s'était fait une cuirasse de la résignation et de l'étude. Chaque fois qu'un coup venait le frapper, il rentrait la tête comme la tortue, et attendait que l'ennemi fût parti. Cette force d'inertie l'avait préservé de l'irritation et du désespoir. Ce qu'il avait en lui le consolait, d'ailleurs, de ce qui était au-dehors. Lorsque le froissement des hommes le blessait, il se réfugiait dans ce monde des sentiments et des idées où tout est animé sans emportement, affectueux sans mollesse. Il appelait à lui les intelligences d'élite de toutes les époques et

de toutes les nations pour faire cercle autour de son âme; il les écoutait, il leur répondait, il vivait dans leur intimité. C'étaient là ses consolations et la source où il puisait son courage pour supporter les épreuves de la vie réelle.

Or ces épreuves étaient rudes et fréquentes; car la grossièreté des habitants de Soumak était passée en proverbe dans tout le pays. Retirés au pied des montagnes, sans communications avec les villes voisines, sans industrie et sans volonté d'en créer, ils étaient demeurés étrangers aux progrès qui s'étaient accomplis depuis deux siècles. Non que la nature eût été pour eux avare de richesses; leur campagne était fertile, leurs troupeaux nombreux : mais les chemins mêmes manquaient pour faire arriver les produits du canton jusqu'à Eosar et Bervic. Les hauts fonctionnaires chargés par le roi d'Angleterre de l'administration du pays désiraient depuis long-temps faire cesser un tel état de choses; ils décidèrent enfin que des routes seraient ouvertes.

A peine cette nouvelle fut-elle portée à Soumak que tout le village fut en émoi. Chacun raisonnait sur la nouvelle ordonnance, et la plupart y trouvaient à redire : l'un avait son champ traversé par la route projetée; l'autre était forcé d'abattre quelques arbres; un troisième, de déplacer son entrée. Mais ce fut bien autre chose quand Edouard Roslee apprit que chacun devrait contribuer au chemin par son travail ou son argent : dès lors il n'y eut plus qu'une opinion; tout le monde le trouva inutile, nuisible même. On s'assembla en tumulte sur la place boueuse de l'église : Roslee déclara qu'il refuserait ses chevaux pour les charrois; Atolf, qu'il briserait les os au premier collecteur qui oserait lui demander un schelling; Ketty elle-même déclara qu'elle ne danserait avec aucun de ceux qui consentiraient à y travailler.

L'aubergiste, de son côté, qui avait le monopole des denrées qu'il allait seul vendre à Bervic, soutenait que si le nouveau chemin se faisait le pays serait ruiné : le tisserand ne trouverait plus à vendre ses toiles, parce que la ville en fournirait de plus belles; le mercier aurait la concurrence des colporteurs, l'épicier celle des marchands forains. Avec la nouvelle route il n'y aurait plus de salut pour personne, et autant valait mettre le feu à Soumak.

Pendant ce discours de maître Daniel, ses garçons distribuaient de la bière forte pour aider à la puissance de ses arguments. Aussi l'opposition devint-elle bientôt de la fureur : tous s'écrièrent qu'il fallait s'opposer au projet.

L'exécution ne devait en être définitivement décidée que dans quelques jours : une pétition adressée au nom de tous les habitants de Soumak pouvait donc éclairer les hauts lords, et prévenir le malheur que l'on redoutait; mais William seul était capable d'écrire cette pétition. On courut à son école, et Roslee lui expliqua ce que l'on désirait de lui. Le bossu parut stupéfait.

— Quoi! vous ne voulez point d'une route qui doit enrichir le canton? s'écria-t-il.

— Nous n'en voulons pas! répondirent cent voix.

— Mais vous n'y avez point pensé, reprit vivement le maître d'école. Rapprocher des produits du lieu où on les consomme, c'est toujours augmenter leur valeur; et le chemin proposé fait de Soumak un faubourg de Bervic : vous pourrez apporter dans cette ville tout ce que vous donneront vos champs, vos troupeaux, et le vendre le double de ce que vous le vendez aujourd'hui.

— C'est faux! s'écria l'aubergiste courroucé.

— Vous-même, maître Daniel, continua le bossu, vous regagnerez et au-delà comme hôtelier ce que vous aurez perdu comme trafiquant : s'il y a une route, il y aura des voyageurs, et s'il y a des voyageurs, vous les logerez. Croyez-moi, loin de réclamer contre le projet, pressez-en l'exécution; l'impôt que l'on vous demande dans ce but n'est qu'une avance dont vous ne tarderez pas à recouvrer les intérêts.

— Non, s'écria Roslee, je ne veux point de route. Avec une route, il nous arrivera ici des richards, et nous ne serons plus maîtres du pays.

— Sans compter que les garçons de Bervic viendront épouser nos jeunes filles, ajouta Atolf.

— Qu'il arrivera de belles dames qui nous feront paraître laides, murmura Ketty.

— Et que l'on ira acheter de mauvaises marchandises à la ville, s'écria John l'épicier.

— Pas de route! pas de route! répétèrent-ils tous en chœur.

— Nous n'avons point, d'ailleurs, besoin des discours de William-le-Laid, reprit James; qu'il nous écrive la pétition, c'est tout ce que nous lui demandons.

— En vérité, je ne le puis, répondit le bossu; car ce serait m'associer à un acte que je ne dois approuver ni comme être raisonnable, ni comme Anglais, ni comme habitant de Soumak. Cherchez quelqu'un à qui un tel office ne répugne point.

— Tu es le seul qui sois capable de le remplir, observa Daniel.

— Je ne le puis ni ne le veux.

— Quoi! il refuse? interrompirent quelques voix.

— Il faut le forcer! répondirent plusieurs autres.

— Qu'il écrive! qu'il écrive! s'écrièrent-ils tous à la fois.

Mais la fermeté de William dans ce qu'il croyait bien était inébranlable. Il déclara qu'il n'écrirait point la pétition demandée, et les menaces, les coups même ne purent rien obtenir de lui. Il supporta les mauvais traitements avec cette impassibilité silencieuse que donne l'impuissance, et il fallut y renoncer.

On parla bien de se rendre à la ville pour faire rédiger la pétition par un homme de loi; Roslee fut même chargé de cette commission : mais il était tard, et l'on dut remettre la chose au lendemain. Le lendemain, le mauvais temps empêcha le fermier de partir; le jour suivant, ce fut une affaire. Le premier empressement était d'ailleurs passé; la résistance s'était dépensée en paroles; on causait plus tranquillement du chemin projeté : bref, la pétition ne fut point faite, les hauts lords se réunirent, et l'exécution de la route fut décidée.

La suite à la prochaine livraison.

TRADITIONS SUR GARGANTUA.

(Voy. 1840, p. 137, 190.)

Rabelais n'est point positivement l'inventeur de cette grande et bizarre figure de Gargantua; il a seulement mis en œuvre, avec une verve puissante, des traditions confuses et éparses avant lui chez différents peuples.

Suivant une opinion assez singulière, Gargantua n'est que l'Hercule Pantophage des Gaulois. Ce qui semble donner quelque probabilité à cette conjecture, c'est l'existence en divers lieux d'un assez grand nombre de monuments celtiques portant son nom. Nous en citerons quelques uns.

Près de la grotte de Miremont, entre Sarlat et Périgueux, on remarque une grosse pierre que les paysans appellent le *Tombeau de Gargantua*. Les pierres de Changé, groupe de *peulvan* et de *menhir* (pierres fichées), dont une seule est restée debout, sont connues dans le pays sous le nom de *palets de Gargantua*. La tradition populaire prétend que le géant s'amusait en ce lieu, comme en un préau, à lancer des pierres, en guise de disques, vers un but. Les pierres qu'il lançait sont celles qui gisent maintenant, et le but est la pierre qui est encore debout.

On conserve en Touraine la même tradition. Une pierre faisant partie d'un *dolmen* (pierre couchée), auprès du château de La Brosse, porte le nom de *palet de Gargantua*.

En Normandie, on trouve, près de Duclair, un rocher

appelé la *Chaise de Gargantua ;* auprès de Rouen, le mont Gargan ; et enfin près de Portmort, sur les bords de la Seine, une pierre levée décorée du titre pompeux de *Caillou de Gargantua.*

En Bretagne, on rencontre un autre mont Gargan ; c'est auprès de Nantes.

Si nous passons à l'étranger, nous lisons encore le nom du géant qu'immortalisa Rabelais. L'Italie nous fournit aussi un mont Gargan, dans la Pouille.

Ce n'est pas seulement dans les monuments de la nature qu'on retrouve le nom de Gargantua : il apparaît au philologue comme au voyageur. Les peuples étrangers, comme les localités étrangères, nous montrent des traces de légendes sur Gargantua. Nichols fait mention d'un vieux roi fabuleux de la Grande-Bretagne, nommé *Gurgunt*, *Gurguntum* ou *Gerguntum*, qui passait pour avoir jeté les fondements du château de Norwich. Nath. Dracke rapporte un noël fort connu jadis à Norwich, où il est dit que les ouvriers ont suspendu leurs travaux sur le rempart de Gurguntum :

Upon Gurguntum's walled ground.

Grimm, dans sa Mythologie allemande, par un rapprochement ingénieux du nom de Gargantua et de ceux de la Gargouille de Rouen et du Graouly de Metz, serpent dévastateur, monstre terrible, semble vouloir faire de Gargantua un dernier symbole, plus rapproché de l'homme cette fois, de ces phénomènes de la nature dont l'apparition malfaisante laissa des traces profondes dans l'imagination des peuples. Grimm parle dans un autre ouvrage d'une légende répandue dans le pays des Grisons, qui fait de Gargantua une sorte de colosse de Rhodes, debout, chaque pied sur un rocher, et se penchant pour avaler d'un trait la rivière qui coule à sa base.

Rabelais dut donc à des contes populaires plus anciens que lui la première idée de son héros. Rien ne naît de rien.

RUSE D'UN AVOCAT CANONISÉ.

M. Yves de Kaermartin, lequel fut si grand et si sainct personnage qu'il a esté canonisé et surnommé Saint-Yves, encores qu'il fut official et archidiacres de Rennes, et depuis de Triguier, si ne deloissoit-il pas d'exercer par charité l'estat d'advocat pour les veufves, orphelins et autres personnes misérables, et non seulement ès cours d'église et autres de Bretagne, mais aussi aux bailliages du parlement de Paris, poursuivant leurs procez, mesmes iusques à la cour, ainsi qu'il est récité au deuxiesme livre du *Miroir historial* ou *Rosier des guerres*, iadis composé par le roy Louis XI, où il se lit une histoire notable qui a esté oubliée dans la vie ou légende de ce sainct...

... Deux hommes qui estoient arrivez ensemble en une hostellerie de la ville de Tours, ayant baillé une bougette* en garde à l'hostesse qui estoit une femme veufve, et luy ayant recommandé qu'elle ne la rendist à personne qu'à eux deux ensemble, cinq ou six iours après l'un d'eux la luy vint redemander tout seul, sous prétexte d'un payement qu'il supposa qu'ils avoient tous deux à faire dans la ville. L'hostesse ne se souvenant plus ou ne pensant pas à ce qui avoit esté dit, ne fit aucune difficulté de la luy bailler ; et celui-cy l'ayant incontinent emportée, ne retourna plus au logis. Cependant l'autre s'y rendit sur le soir, et n'y trouvant point son compagnon, il s'enquit de l'hostesse où il estoit. L'hostesse luy respondit ingénuement qu'elle ne l'avoit point veu depuis qu'elle luy avoit rendu leur bougette. Alors cet homme faisant de l'estonné, s'écria qu'il estoit perdu, et qu'il y avoit dans cette bougette une grande somme d'argent. Puis se tournant vers elle, il lui remonstra que c'estoit au préjudice de ce qui avoit esté résolu entre eux qu'elle l'avoit remise entre les mains de l'un en l'absence de l'autre, et luy déclara qu'il se pourvoiroit contre elle en justice. Et de faict, il la fit adiourner par-devant le bailly de Touraine à ce qu'elle eust à lui rendre ce dépost ; et elle, ayant comparu à l'assignation, demeura ingénuement d'accord de tout ce qui s'estoit passé. Sur quoy il affirma qu'il avoit dans cette bougette cent pièces d'or, outre plusieurs scédules et autres papiers de conséquence : de sorte que cette pauvre veufve estoit sur le point d'estre condamnée. Mais le bon Saint-Yves estant survenu fort à propos, la délivra de cette peine par un expédient non moins certain que prompt dont il s'advisa. Car après qu'il se fut instruit de l'affaire, il lui donna advis de remonstrer qu'elle avoit trouvé moyen de recouvrer la bougette, et qu'elle estoit preste de la représenter ; mais qu'aux termes de la reconnoissance du demandeur, il estoit obligé de faire comparoir son compagnon, afin qu'elle la pût rendre à eux deux : ce que le iuge ayant trouvé raisonnable, il l'ordonna ainsi. A quoy le demandeur n'ayant voulu ou pu satisfaire, non seulement la bonne veufve fut renvoyée absoute ; mais aussi s'estant découvert que ces galands estoient des pipeurs qui colludoient ensemble pour ruiner l'hostesse, le demandeur en fut puni extraordinairement. N'est-ce pas là un chef-d'œuvre d'advocat, suivant la décision que nostre Accurse fait d'une pareille question sur l'un des paragraphes de la loy première *depositi* au digeste ?

LOISEL, *Dialogue des advocats du parlement de Paris.*

* Bourse de cuir; d'où est venu le mot anglais *budget.* Les Anglais prononcent l'u *ou*, et le g *dg.*

Les grands hommes, disait Thémistocle, ressemblent au chêne, sous les branches duquel les hommes sont heureux de trouver un refuge dans les temps d'orage et de pluie. Mais viennent-ils à passer auprès de l'arbre un jour de soleil, alors ils prennent plaisir à en briser l'écorce et à en arracher le feuillage.

COIFFURES DES FEMMES
EN ÉGYPTE, EN TURQUIE ET EN ASIE MINEURE.

(Voy., sur les coiffures d'homme dans les mêmes contrées, p. 4.)

Une des coiffures que portent en Egypte les femmes de la basse classe se nomme l'*asbeh* (fig. 1). C'est un grand fichu carré en soie noire, à bordure jaune ou rouge, ou mêlée de ces couleurs, plié diagonalement, puis attaché par derrière d'un fort nœud. Quelquefois, au lieu de cette coiffure, elles mettent le tarbouch et le *faroudiyeh*, fichu carré de mousseline ou d'autre étoffe, qu'on porte en forme de turban. Il y a quelque temps, on faisait aussi usage de plusieurs de ces fichus pour grossir le turban ; mais la mode en est passée.

Parmi les femmes fellahs, quelques unes font usage du voile. Le *borghot* (fig. 2) est un morceau de mousseline blanche, bleue ou noire, suivant la condition de la femme qui le porte. Il a la forme d'une barbe de masque de domino, et ordinairement près d'un mètre de long. Il est suspendu près de la naissance du nez par un fil de laiton ou une chaîne composée d'anneaux variés, et de chaque côté des tempes par des cordons fixés à un ruban qui se noue derrière la tête. Le borghot, sans lequel une musulmane ne peut sortir de chez elle, ne laisse voir absolument que les yeux. Près des oreilles tombent de grands flots composés de petites chaînes de cuivre ou d'argent. On voit souvent sur les borghots des broderies de perles fausses ou quelque ornement de corail ou d'or.

La plupart des femmes portent par-dessus le borghot un grand voile en mousseline qui tombe jusqu'à terre ; celui

d'une mariée est ordinairement rouge, et brodé d'or ou d'argent. Quelques Égyptiennes portent le voile sans borghot bleu ou noir, et s'en couvrent le visage devant les hommes, comme l'indique la figure d'Abyssine (fig. 5).

La fig. 4 porte la plus simple des coiffures d'Orient; c'est une jeune fille voilée de crêpe violet brodé de paillettes. A la naissance des cheveux, sur le front, flottent les rayons divergents d'un soleil, à l'extrémité desquels sont des bouquets gracieusement groupés et entremêlés de croissants. Le tarbouch, dont le milieu est brodé d'or ou d'argent et terminé par un flot souvent enrichi de passementeries élégantes, se porte très en arrière. Les cheveux flottent sur les épaules en nattes très fines parsemées de petites pièces de monnaie. Lès almées ou danseuses portent une coiffure du même genre au Caire (fig. 8); elles y joignent un petit bandeau de crêpe brodé ou quelquefois chargé de bijoux, et terminé par des nœuds qu'elles placent artistement sur l'oreille, pour augmenter la grâce de leur physionomie. Souvent même elles se contentent d'une simple fleur entrelacée aux cheveux.



Les femmes de Constantinople ne portent pas le borghot. Quelques unes se couvrent entièrement la figure d'une étoffe noire en indienne imprimée, dont le tissu très léger leur permet néanmoins de voir à travers. D'autres s'enveloppent la tête et le cou de mousseline blanche roulée plusieurs fois, et d'un second voile blanc de dessus, qu'on porte aussi en Egypte et en Syrie, et qui descend jusqu'aux genoux. La fig. 5 en peut donner une idée. On voit à côté une petite fille coiffée d'un turban noué sur le côté par-dessus le tarbouch; ses cheveux nattés sont entremêlés de petites pièces de monnaie ou de plaques de métal de différentes formes, suivant l'usage général des Orientaux.

La coiffure de la fig. 6 se compose d'un takie, d'un tarbouch, et d'un carré de mousseline peinte qu'on nomme *faroudiyeh*, ou de crêpe serré autour de la tête, dit *ruptah*. Cette espèce de fichu, destiné au turban des dames, se plie toujours transversalement, à plat, très différemment à cet égard des turbans des hommes. Une calotte métallique (*scoors*) s'ajuste sur le tarbouch. On ne laisse que très peu de cheveux sur le front, et sur les tempes flottent quelquefois deux boucles très fournies. Tous les cheveux longs sont jetés en arrière; on en forme des tresses égales et fines qui retombent sur le dos au nombre de onze à vingt-cinq environ, toujours en nombre impair; on ajoute en outre trois fois autant de cordelettes en soie noire qu'il y a de tresses, assujetties sur un ruban droit qui les maintient contre la nuque. On observe toujours de placer trois de ces cordons dans l'intervalle de deux nattes. Cette augmentation à la chevelure s'appelle *cheytans*. Les piécettes d'or que l'on enfile sur chaque corde et sur chaque natte sont éloignées d'environ deux centimètres les unes des autres, de manière à varier leur hauteur. Les tresses se terminent par la pièce de bijouterie marquée A ou par une perle. Cette coiffure est très avantageuse à la chevelure, et s'appelle *sufa*.

La fig. 7 reproduit la coiffure de sultane favorite au harem du sultan. Ce turban est d'étoffe très riche par-dessus laquelle se placent toutes les richesses des écrins. La monture de la plupart des diamants est percée à différentes places de trous imperceptibles qui permettent d'y enfiler des soies et de les assujettir par ce moyen. Rarement les Orientales possèdent ce que nos dames appellent des rivières; mais elles varient leurs parures en ingénieuses combinaisons : elles imaginent des rosaces, des bouquets ou autres ornements de caprice, par d'adroits mélanges de diamants, perles ou pierreries, qu'elles rapprochent par des fils de soie que leur habileté sait cacher, et dont elles couvrent leurs turbans, ornent leurs ceintures ou leurs manches et leur poitrine. A Constantinople comme en Egypte, en Syrie ou dans l'Asie Mineure, les dames aiment avec raison à étaler leurs belles chevelures, à les tresser, les parfumer, et les parsemer d'or ou d'argent. La principale étude des femmes dans les harems est celle de la toilette, qu'elles approfondissent et poussent jusqu'à la plus haute perfection. Elles changent quatre ou cinq fois de toilette chaque jour : telle est la base invariable de leur éducation.

Dans la fig. 8, on remarque un tarbouch dont le bord est relevé. A Smyrne on fabrique de ces bonnets richement brodés, terminés par deux glands d'or qui se posent de côté sur le sommet de la tête, comme dans la fig. 9. Une large

natte en enveloppe le tour; cette natte est souvent entourée de perles en torsade (fig. 10).

Les figures 11, 12 et 13 représentent des coiffures syriennes. La dernière, particulière au Liban, consiste en une espèce de cornet d'escamoteur en argent ciselé, que les femmes ne quittent ni le jour ni la nuit, et qu'elles portent sur le milieu de la tête, du côté droit, ou du côté gauche, pour montrer qu'elles sont filles, veuves ou mariées. La fig. 12 représente la partie de la fig. 11 qui est cachée par le voile de soie; on peut y observer la disposition des petites pièces de monnaie, posées en rouleaux sur des coussinets d'étoffe qui encadrent pittoresquement le visage. Les voiles syriens sont de différentes couleurs; les plus communs sont de soie noire ou bleue foncée. La manière dont ils sont drapés est très caractéristique: par derrière, le voile passe dans la ceinture et tombe jusqu'aux genoux; il est ramené par devant sur la poitrine, et enveloppe plusieurs fois le cou et la tête, sur laquelle il est maintenu par un fichu de soie roulé en bandeau. Quelques Syriennes attachent à ce bandeau, de chaque côté des tempes, un petit voile de couleur imprimé dont elles se couvrent la moitié du visage. L'aspect de ces habitantes du grand Liban frappe par une majestueuse originalité, qui paraît, du reste, un peu sauvage lorsqu'on a vu les colifichets brillants, mais gracieux, que les femmes des villes déploient à l'envi dans leurs somptueux divans. La vraie beauté se montre peut-être avec plus de noblesse et de dignité dans le peuple, dont les goûts simples et constants par nécessité perpétuent une mode en rapport avec ses besoins.

ETABLISSEMENTS PUBLICS,

RELATIFS AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS, A PARIS.

(Voy. — 1833, Institut, p. 170; Musée d'artillerie, p. 259, 359, 370; Ecole de médecine, p. 400; Ecole polytechnique, p. 407; Ecole de droit, p. 412; — 1834, Enseignement du droit à Paris, p. 22; Observatoire, p. 151; — 1837, Imprimerie royale, p. 362; — 1838, Ecole des Beaux-Arts, p. 105; Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, p. 106; Musée de la Marine, p. 271, 399; — 1839, Archives du royaume, p. 249. — Pour les musées de peinture et de sculpture, voir nos tables annuelles.)

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

« Les bibliothèques et les musées, disait le représentant Grégoire, dans un rapport du comité de l'instruction publique, sont, en quelque sorte, les ateliers de l'esprit humain. Que de gens, qui étaient tourmentés par l'inquiétude indécise du génie, ont connu leur vocation par la lecture d'un bon livre, à l'aspect d'un ouvrage bien exécuté! C'est devant un tableau de Raphaël que le Corrège se connut peintre; c'est en voyant une pendule que Vaucanson * sentit la direction de son génie; c'est en lisant les méditations de Descartes que Malebranche connut sa vocation. Que d'hommes, faute de livres, ont consumé un temps précieux pour trouver la solution de problèmes qui étaient résolus, pour inventer des machines qui étaient décrites! »

Nulle part ces *ateliers de l'esprit humain* ne sont en aussi grand nombre qu'à Paris. Pour ne parler aujourd'hui que des bibliothèques, le public a la jouissance de la plus riche qui soit au monde sous le double rapport de la quantité et de l'importance des ouvrages, ainsi que de plusieurs autres qui ne sont pas indignes de lui servir de succursales. Les unes sont générales ou encyclopédiques, les autres sont spéciales, c'est-à-dire consacrées à une seule division des connaissances humaines; nous les passerons en revue dans deux paragraphes différents. Nous nous proposons surtout de donner des indications utiles aux personnes qui voudraient les fréquenter.

* Voir, sur Vaucanson, 1833, p. 159 et 296.

§ 1.

BIBLIOTHÈQUES GÉNÉRALES.

Bibliothèque royale.

(Ouverte de 10 heures à 3 heures tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, pour les lecteurs, et seulement les mardis et vendredis pour les curieux; fermée pendant la quinzaine de Pâques, et depuis le 1er septembre jusqu'au 1er octobre. — On remarquera que les vacances des principales bibliothèques sont combinées de telle sorte, qu'il y en a toujours une au moins ouverte au public.)

Ce magnifique établissement ne contient pas seulement des livres, comme son titre de bibliothèque pourrait le faire supposer; il renferme aussi des médailles, des monuments antiques, des estampes, etc.; ses richesses diverses sont réparties entre quatre départements.

1er et 2e *département : Imprimés; Manuscrits.* — On place quelquefois l'origine de la bibliothèque proprement dite au règne du roi Jean, qui possédait 9 ou 10 manuscrits, mais plus généralement on la place au règne de Charles V son fils, dit le sage ou le savant. Charles V possédait 910 volumes, suivant le catalogue dressé, en 1373, par Gilles Mallet, garde de sa *librairie*. Le manuscrit de ce catalogue, qui est un document précieux sur les préoccupations de l'esprit humain au quatorzième siècle, est conservé à la Bibliothèque royale; il a été publié par M. Van-Praët.

Il ne faudrait pas croire cependant que les manuscrits de Charles V soient le fonds auquel les livres composant la bibliothèque actuelle aient fait accession successivement. Plusieurs fois, les livres rassemblés par nos rois avaient été dispersés jusqu'à François Ier, qui réunit 1890 volumes dans son palais de Fontainebleau; ce fut cette bibliothèque que Henri IV fit transporter à Paris en 1595.

La bibliothèque du roi n'a été ouverte à l'étude qu'en l'année 1737. Une quarantaine d'années plus tard, elle n'était riche encore que de 150 000 volumes. Aujourd'hui, l'établissement possède environ 600 000 volumes et 80 000 manuscrits, sans compter plusieurs centaines de milliers de pièces relatives à l'histoire générale, et surtout à l'histoire de France. On lui donne souvent 700 000, 800 000, et même 900 000 volumes imprimés; mais nous croyons approcher davantage du nombre vrai; au reste, on espère faire cesser bientôt cette incertitude.

Le département des imprimés reçoit ou achète chaque année 2 ou 3 000 volumes publiés dans les pays étrangers, et s'augmente en outre d'environ 10 000 volumes ou petites brochures imprimés en France. Une loi ordonne aux libraires d'y déposer gratuitement toutes leurs publications. C'est en l'année 1617, sous Louis XIII, que le dépôt a été prescrit pour la première fois, et non point en 1556, sous Henri II, ainsi que nous l'avons dit dans une notice historique sur la Bibliothèque royale (1833, p. 259); erreur excusable, car elle se trouve dans presque tous les ouvrages où il est parlé de la Bibliothèque, et nous l'avons remarquée même dans le projet de budget pour 1840 (t. II, p. 332). Il est vrai qu'un édit, signé Henri II, ordonne le dépôt, mais c'est un des nombreux édits fabriqués par Raoul Spifame, un rêveur qui s'avisa de publier sous cette forme, vers l'année 1556, ses vœux touchant différents points d'utilité publique. Notre volume de 1835 (p. 117) contient une note sur les édits de cet utopiste bizarre, et l'on y a pu voir que l'édit de dépôt n'est pas le seul qui ait été réalisé plus tard.

3e *département : Monnaies, Médailles, Pierres gravées et Monuments antiques.* — On peut lire, dans notre volume de 1834 (p. 29), des détails historiques sur ce département, dont les curiosités ont d'ailleurs fait l'objet de

quelques articles disséminés dans ce recueil. Nous citerons particulièrement le zodiaque de Denderah et le fauteuil du roi Dagobert (1835, p. 357 et 388), les bracelets de Diane de Poitiers, et la coupe de Ptolémée (1838, p. 99 et 125).

4e département : Estampes, Cartes géographiques, et Plans. — Le cabinet des estampes, que nous avons souvent aussi mis à contribution, date de 1667. Colbert acheta alors de l'abbé de Marolles 440 volumes, contenant près de 125 000 gravures, et il en enrichit la bibliothèque du roi. Aujourd'hui la collection se monte à 1 200 000 gravures environ, renfermées dans près de 8 000 volumes ou portefeuilles. Le nombre des cartes peut atteindre 40 000.

Des estampes des différents âges de l'art sont exposées sous verre dans les salles de ce département. L'exposition, commencée en 1807, ne comprend encore que 365 pièces environ. On ne pourra guère augmenter ce nombre tant que le local ne sera pas plus spacieux, et réaliser le projet, depuis long-temps formé, d'offrir aux curieux une sorte de résumé de l'histoire de la gravure, dans une suite d'estampes sous verre rangées par ordre chronologique.

Le portrait du roi Jean, espèce de gouache ou de peinture à la colle, faite de son temps, est exposé dans le Cabinet des estampes.

Les cours suivants, qui sont publics, ont lieu dans les salles de la Bibliothèque royale : Cours d'archéologie ; Cours de l'école des chartes ; Cours des langues orientales vivantes.

Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

(Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, le matin de 10 heures à 3 heures, et le soir de 6 heures à 10 heures. Vacances du 1er septembre au 16 octobre.)

Cette bibliothèque doit son premier fonds au cardinal François de La Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève, qui donna à son abbaye, en 1624, une collection de 600 volumes. Aujourd'hui elle contient 250 000 volumes imprimés, et plus de 3 000 manuscrits. On y trouve la plupart des collections académiques, et une des collections les plus complètes des Aldes. Elle est riche surtout en ouvrages historiques ; ses collections du quinzième siècle sont précieuses par leur nombre et par leur conservation.

En ouvrant, il y a deux ans, des séances du soir dans cette bibliothèque, on s'est proposé particulièrement d'être utile à la jeunesse des écoles qui habite le quartier. Le succès a dépassé l'attente ; les séances du soir sont fréquentées journellement par six ou sept cents personnes, et le plus grand nombre sont des étudiants. Nous nous plaisons à espérer qu'un succès pareil engagera l'autorité municipale à disséminer dans Paris de petites bibliothèques qui seront ouvertes le soir, et dont la composition sera faite principalement en vue des jeunes gens et des ouvriers. Ce serait une dépense assez lourde ; mais que serait-elle auprès de tout le bien qui résulterait de semblables établissements ? auprès de ce que coûtent les améliorations matérielles de la cité ?

Bibliothèque de l'Arsenal.

(Ouverte tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 heures à 3 heures. Vacances du 15 septembre au 3 novembre.)

La bibliothèque de l'Arsenal, créée par le marquis de Paulmy-d'Argenson, fut acquise par le comte d'Artois (depuis Charles X), qui y réunit la plus grande partie de la bibliothèque du duc de La Vallière. Ses accroissements successifs l'ont portée à plus de 180 000 volumes, dont près de 6 000 manuscrits. On y trouve la plupart des ouvrages importants, même ceux qui ont été publiés de nos jours. Ses richesses spéciales sont : la collection la plus complète qui existe de romans depuis l'origine de cette branche de littérature, de pièces de théâtre, depuis les moralités et les mystères jusqu'à la révolution, de poëtes français depuis le commencement du seizième siècle, des suites historiques fort complètes, et un grand nombre d'éditions rares d'auteurs italiens et espagnols.

Bibliothèque Mazarine.

(Ouverte tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures. Vacances du 1er août au 15 septembre.)

Fondée par le cardinal Mazarin, cette bibliothèque occupa d'abord une partie des bâtiments affectés aujourd'hui à la bibliothèque royale ; elle fut transférée dans son local actuel en 1668. Le public y fut admis dès 1648.

Gabriel Naudé, qui en fut le premier bibliothécaire, peut en être regardé comme le créateur avec le cardinal. Ce savant l'augmenta d'une foule de livres étrangers qu'il avait recueillis dans ses voyages en Italie, en Hollande, en Allemagne et en Angleterre. On y compte aujourd'hui plus de 150 000 volumes, y compris les manuscrits et un grand nombre d'opuscules du quinzième siècle ; mais elle ne possède presque aucun ouvrage publié depuis trente ans.

Dans une des salles se voit une collection unique et fort curieuse de 80 modèles en relief des monuments pélasgiques de l'Italie et de la Grèce. Nous tenions de l'obligeance de feu M. Petit-Radel, créateur de cette collection, la notice qui la concerne dans notre volume de 1834 (p. 327).

Bibliothèque de l'Université.

(Ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 10 heures à 2 heures. Les vacances sont les mêmes que celles des facultés.)

La bibliothèque de l'Université est placée dans les bâtiments de la Sorbonne. Elle se compose d'environ 45 000 volumes, dont 8 000 de théologie. On y trouve les grandes collections scientifiques, et les ouvrages publiés par les professeurs de la Faculté des lettres et de celle des sciences.

Bibliothèque de la Ville.

(Ouverte de 10 heures à 3 heures tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Vacances du 15 août au 1er octobre. Placée provisoirement quai d'Austerlitz, n° 33.)

45 ou 50 000 volumes, dont un grand nombre concernant les villes de France, et notamment Paris.

Nota. — Nous ne classons pas la bibliothèque de l'Institut, celle du Louvre, ni celle des Invalides, parmi les bibliothèques publiques, parce qu'elles ne le sont pas entièrement ; pour y être admis, il faut remplir certaines formalités. *La fin à une autre livraison.*

LE BOUFFON GUILLAUME WEBER,

DE NUREMBERG.

La famille des *bouffons de cour* est aussi nombreuse que célèbre ; nous lui avons déjà emprunté quelques uns de ses types les plus singuliers (Perkeo, 1835, p. 180 ; Will Sommers, 1840, p. 252, etc.).

Une variété du genre bouffon qui n'est pas moins digne d'exciter la curiosité est celle des *bouffons de ville*, ou plutôt des *bouffons du peuple*, race féconde en tous pays, véritable protée qui se transforme sous mille noms différents, baladins, jongleurs, bateleurs, turlupins, farceurs, paillasses, polichinelles, ventriloques, mystificateurs, etc. Cette espèce nous a aussi fourni quelques types, entre autres Tabarin, Gautier Garguille, Gros-Guillaume (1835, p. 164, 268), et les Italiens, qui ont tant diverti nos aïeux (1835, p. 269). En

même temps que les bouffons de la poétique Italie se naturalisaient en France, la rêveuse Allemagne elle-même accordait droit de cité à ses joueurs de farces (*possenreisser*), à ses maîtres de batte (*pritschenmeister*), à ses diseurs de bons mots (*spruchsprecher*) (voy. 1839, p. 155).

Jusque vers la fin du siècle dernier, l'antique ville de Nuremberg, si renommée maintenant encore par ses joujous, a eu des bouffons de cette dernière espèce, qui, avec approbation et privilége de l'autorité locale, étaient en quelque sorte investis d'une charge publique, et, moyennant une légère rétribution et force rasades, assistaient, de temps immémorial, aux noces des gens du commun, improvisant des vers, des farces et des satires.

Lorsque les fiancés et leurs convives sont à table, écrit un auteur contemporain, et que les premiers plats ont apaisé leur appétit, le bouffon (*spruchsprecher*) entre dans l'exercice officiel de ses fonctions. Décemment vêtu, un manteau sur les épaules, et la poitrine toute couverte de médailles d'argent que les divers corps de métiers font frapper en l'honneur de leurs professions, il tient à la main un bâton richement façonné, auquel sont attachées des pièces de



Guillaume Weber, bouffon de Nuremberg. — Estampe tirée de la bibliothèque de M. Ternaux-Compans.)

monnaie. Le bruit qu'il fait en les secouant avertit l'assistance de lui prêter attention. Après avoir adressé quelques félicitations à l'assemblée, il souhaite aux nouveaux époux beaucoup de bonheur dans leur union, et, en un long discours rimé, célèbre leur personne, leur origine, leur art ou leur métier, enfin tout ce qu'il sait à leur louange. Cet épithalame terminé, chaque convive est libre de lui proposer quelque sujet d'improvisation ; et d'ordinaire ces sujets sont choisis de telle sorte qu'ils puissent lui fournir matière à des traits mordants et acérés contre les convives eux-mêmes. Jeunes et vieux, tous prennent le plaisir le plus vif à ce divertissement, et le bouffon s'empresse de mettre leur joie à profit, en faisant circuler autour de la table une petite tasse d'argent où chacun dépose son offrande.

Parmi les bouffons de Nuremberg, un des plus fameux fut Guillaume Weber, dont nous donnons ici le portrait. Long-temps après sa mort, le peuple le regrettait encore, comme n'ayant jamais eu et ne devant jamais avoir son pareil. Weber savait par cœur presque tous les écrivains de l'antiquité qui avaient été traduits en allemand, comme Virgile, Ovide, Pline, etc.; et à chaque sujet qu'on lui proposait, il trouvait dans sa mémoire assez de réminiscences pour faire sur-le-champ une longue improvisation. On raconte que trois jeunes ouvriers qui avaient été, à une noce, l'objet de ses satiriques attaques, résolurent de s'en venger par un tour de leur façon. Ils l'attendent une nuit à la sortie d'un cabaret dont il était l'hôte assidu, se saisissent de sa personne, l'entraînent dans la Fischbach, petite rivière qui traverse une partie de la ville de Nuremberg, et se sauvent en le laissant au milieu de l'eau. Weber, homme gros et replet, sort à grand' peine de la rivière encaissée entre deux quais, secoue ses vêtements, lève les yeux au ciel, et commence en vers l'improvisation suivante :

Seigneur, mon Dieu, juge équitable, — toi qui, même la nuit, connais tous les visages, — je t'en supplie, pour l'amour de moi, — dis-moi quels sont ces trois garnements — qui m'ont porté dans la Fischbach, — afin que je puisse les dénoncer à l'autorité. — Je reprendrai ma gaieté et mes chants joyeux, — quand je leur aurai vu rompre les os.

De nos jours, Nuremberg n'a plus guère d'autres bouffons que ses marionnettes de bois

---

DES FONCTIONNAIRES PUBLICS HONNÊTES GENS.

La justice est une espèce de martyre. L'homme de bien, dans les fonctions publiques, ne peut gratifier ses amis ; l'injuste le peut. L'homme de bien se donne des bornes à lui-même; l'injuste n'en connaît aucune. Celui à qui il fait du bien croit qu'il lui est dû ; il n'oblige proprement que la société, ce qui est encore une multitude toujours ingrate. Il est peu considéré, parce qu'il ne peut se faire d'amis que par la vertu, qui est une faible ressource ; parce que les hommes ordinairement sont injustes; car ils ne blâment pas ceux qui sont injustes à demi. Ceux qui arrivent par leur injustice jusqu'à opprimer l'autorité des lois, sont loués non seulement par les flatteurs, mais parce qu'en effet le genre humain ne juge que par les événements; que l'injustice impunie passe aisément pour justice, si peu qu'elle ait d'adresse pour se couvrir de prétextes, et que les hommes estiment heureux ceux qui sont venus à ce point; car il est vrai que les hommes ne blâment l'injustice que parce qu'ils ne peuvent la faire, et qu'ils craignent de la souffrir.

De tout cela, il résulte que c'est principalement aux grands de pratiquer la justice : premièrement, parce qu'ils sont personnes publiques, dont le bien, comme tels, est le bien public; secondement, parce qu'ils ne craignent rien à cause de leur puissance ; troisièmement, parce que leur appui doit être l'amour, la reconnaissance, le respect de la multitude qui aime la justice, dont l'amour ne se corrompt en nous qu'à cause des intérêts particuliers.

BOSSUET.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

UNE FAMILLE TAHITIENNE, PAR M. COLIN



(Salon de 1841; Peinture.— Une Famille tahitienne, par M. A. Colin.— Cette gravure est le fac-simile d'un dessin de M. A. Colin.)

L'archipel du grand Océan, auquel on a donné le nom de Polynésie, peut se partager en deux portions distinctes; l'une comprend les îles au nord de l'équateur; l'autre les îles au sud : c'est parmi ces dernières que se trouve l'île de Tahiti.

Elle fait partie des *îles de la Société*, placées sous le 16°, 17° latitude sud, au nombre de treize. Ces îles, successivement visitées par Quiros en 1606, par Bougainville en 1768, et par Cook en 1769, sont maintenant fréquentées par les vaisseaux de toutes les nations.

Tahiti peut avoir 51 myriamètres 78 carrés. La civilisation incomplète qu'y ont introduite les Européens a réduit de beaucoup sa population. Son climat est peut-être le plus délicieux du monde entier; l'arbre à pain, le cocotier, y sont d'une fécondité prodigieuse, et les cannes à sucre atteignent quelquefois 20 et 25 pieds de hauteur.

Les Tahitiens ont la couleur olivâtre, la taille haute, et sont pour la plupart d'une grosseur remarquable. Leur habillement n'a rien d'uniforme; il se compose d'une simple pagne ou d'une simple étoffe dont chacun s'entoure selon son goût et sa fantaisie. Cette étoffe n'est point tissée, mais fabriquée comme le papier, avec les fibres du mûrier qu'ils font macérer, qu'ils étendent, battent et réunissent au moyen d'une eau gommeuse; l'espèce de toile qu'ils obtiennent de cette manière ressemble beaucoup à de gros papier de Chine. Quelques uns les teignent au moyen d'écorces ou de fruits. Les femmes se parent en outre de plumes, de fleurs, de perles et de coquillages; ce sont elles qui dessinent les tatouages dont les hommes sont couverts.

Leur boisson ordinaire est fabriquée avec la racine de l'*ava*, que les femmes jettent dans un vase plein d'eau après l'avoir mâchée; cette boisson est légèrement poivrée et enivre.

Ils aiment passionnément la danse. Leur orchestre est composé de tam-tams de différentes grandeurs, de trompes marines, de *viros* ou flûtes à quatre trous dont ils jouent avec le nez, et d'*iharus;* ce dernier instrument est une espèce de tambour formé d'un entre-nœud de bambous.

Bougainville et Cook nous ont laissé des détails pleins d'intérêt sur les mœurs des Tahitiens, leur langue et la douceur de leur caractère. Ils obéissaient autrefois à un roi absolu et héréditaire dont l'autorité s'exerçait par un grand nombre de chefs appelés *eris;* mais les Anglais gouvernent leur île presque sans opposition depuis que Wilson y a transporté des missionnaires (en 1797). Ceux-ci se sont efforcés de substituer aux anciennes coutumes des habitudes plus austères. Ils ont établi un collége sacerdotal sous le nom d'*Académie de la mer du Sud*, et ont converti au christianisme la plupart des îles. On peut contester plusieurs des avantages apportés par ces nouveaux maîtres aux Tahitiens; mais ceux que l'Angleterre y a trouvés ne peuvent être mis en doute, car, grâce à l'influence de ses missionnaires, elle exploite ces populations sans partage et sans concurrence.

Notre gravure reproduit un des charmants tableaux exposés cette année par M. Colin. On y voit une jeune Tahitienne allaitant son enfant près de son mari appuyé sur un casse-tête, arme dont l'usage commence à diminuer dans

l'île depuis l'introduction des fusils européens, mais qui n'a point pourtant disparu.

LE BOSSU DE SOUMAK.

(Suite. — Voy. p. 138.)

§ 2.

Les habitants de Soumak virent avec mécontentement les premiers travaux, et il fallut avoir recours aux gens de justice pour obtenir d'eux les corvées auxquelles ils étaient tenus. Mais les explications et les assurances de William finirent par les rendre moins hostiles au chemin nouveau; ils commencèrent à croire que ses inconvénients pourraient bien être compensés par quelques avantages, et attendirent son achèvement avec une sorte de curiosité.

A peine fut-il ouvert que toutes les prévisions du bossu commencèrent à s'accomplir. Les denrées transportées aux marchés voisins doublèrent de valeur, tandis que le prix des objets fabriqués à la ville baissait d'autant. Ketty put avoir de plus belles étoffes sans dépenser davantage, James augmenta sa ferme, Roslee ses troupeaux, et Daniel se vit forcé de bâtir un nouveau corps-de-logis à son auberge.

Or il y avait près du village une grande bruyère, appartenant à la paroisse, qui pouvait avoir au moins mille acres d'étendue, mais qui, vu son aridité, servait seulement à nourrir quelques moutons; on l'appelait *le Commun*. William avait souvent pensé au profit que l'on tirerait de cette friche si l'on pouvait la transformer en prairie ou en terre labourable. Il étudia donc avec soin la nature du sol, sa position, et crut avoir trouvé le moyen de le fertiliser.

Un soir qu'il se trouvait chez Daniel, il en parla à quelques fermiers qui se plaignaient de n'avoir point assez de pâturages pour leurs troupeaux; mais aux premiers mots tous se récrièrent.

— Par saint Dunstan! dit un gros éleveur de bœufs qui passait pour une forte tête dans le pays depuis qu'il avait fait fortune, il faut que le magister ait l'esprit fait comme son échine! Tu ne sais donc pas, maître bossu, qu'il faut de l'eau pour les prairies?

— Pardonnez-moi, monsieur Dunal, dit William avec douceur.

— Et tu n'as jamais remarqué que le Commun était plus sec que la langue d'un chat?

— Je l'ai remarqué.

— Par quel moyen, alors, comptes-tu en faire un herbage?

— En y trouvant de l'eau.

— Et où la prendras-tu?

— Je ferai creuser un puits au nord du Commun.

— Un puits! s'écria Dunal en éclatant de rire; tu veux tenir une prairie fraîche avec un puits?

— Pourquoi non? interrompit James; il arrosera chaque pied de trèfle à la main, comme une laitue.

Le bossu était trop accoutumé aux moqueries pour s'en offenser; il sourit lui-même de cette plaisanterie.

— Le puits dont je parle ne ressemble point à ceux que vous connaissez, dit-il, mais aux puits de l'Artois, dont l'eau jaillit hors terre et peut ensuite se distribuer en rigoles comme l'eau d'un ruisseau.

— Un puits qui jaillit! s'écrièrent tous les assistants.

— Sur mon âme, il est fou, dit Edouard Roslee.

— Il aura lu cela dans quelque livre, observa James.

— Allons, magister, ne nous faites pas de contes de fées, reprit Dunal; je ne suis pas un imbécile, Dieu merci, et j'ai parcouru plus de pays qu'aucun de vous : je connais Inverness, Perth, Stirling, et j'ai vu des vaisseaux de guerre à Aberdeen. Mais pour ce qui est des puits jaillissants, je croirais encore plus facilement ce que vous nous disiez il y a quelque temps de ces grosses boules pleines de fumée avec lesquelles on pouvait s'élever jusqu'aux nuages, et de ces grands bras de fer qui écrivent dans l'air, de manière à porter en cinq minutes une nouvelle d'ici à Londres.

— Et vous auriez raison de croire à toutes ces choses, monsieur Dunal, car toutes existent, reprit William. Mais quant au puits jaillissant, je suis sûr que l'on réussirait à le faire dans le Commun, car j'ai bien examiné le terrain; et ce serait pour la paroisse un énorme accroissement de revenus. Du reste, vous pouvez consulter l'ingénieur de Bervic : il a vu en France de ces puits, et en a fait creuser lui-même.

Les fermiers haussèrent les épaules.

— Perce ton puits, William-le-Laid, dit James avec mépris, et je te promets d'y conduire boire mes ânes à raison d'un sheling par tête.

— Et moi, reprit Daniel, je te fournirai autant de bière forte qu'il jaillira d'eau de ta fontaine.

Le maître d'école n'insista point. Il savait par expérience que la discussion avec les ignorants n'a d'autre résultat que d'intéresser leur orgueil à leurs préjugés, et il résolut d'attendre une occasion pour revenir sur le même sujet.

Mais parmi ses auditeurs se trouvait un étranger arrivé de la veille chez maître Daniel. Il parut frappé des observations du bossu, le prit à part, et lui adressa des questions sur la grande bruyère. William proposa de l'y conduire, et lui expliqua, sur les lieux mêmes, les raisons qu'il avait de croire à la réussite d'un puits jaillissant. Elles étaient si claires, que l'étranger en parut frappé; il remercia William et partit. Quelques jours après le maître d'école apprit que la paroisse venait de vendre le Commun à l'étranger, qui n'était autre que mylord Rolling, connu pour sa grande fortune et ses grandes exploitations.

Un ingénieur et des ouvriers arrivèrent bientôt de Bervic pour percer le puits dont William avait eu l'idée. Ce fut une grande rumeur dans le pays : la plupart continuaient à se moquer de l'entreprise, et James venait chaque jour s'informer s'il pourrait bientôt amener ses ânes. Mais que l'on juge de son étonnement, lorsqu'en arrivant, un soir, il aperçut, à la place où les ouvriers travaillaient encore la veille, une belle colonne d'eau jaillissante à laquelle on s'empressait de creuser des canaux. Les habitants de Soumak, accourus pour voir la merveille, accueillirent Atolf par des huées, en lui criant que l'abreuvoir était prêt, et d'aller chercher ses ânes; ce qui fit appeler ensuite le nouveau puits *la source aux Ânes*, nom qui lui est encore demeuré jusqu'à présent.

Lord Rolling, averti de la réussite, arriva le lendemain avec d'autres ouvriers. La bruyère fut défrichée, des bâtiments s'élevèrent, et la nouvelle ferme fut bientôt couverte de troupeaux et de moissons.

Or, comme nous l'avons déjà dit, le nouveau propriétaire du Commun était riche et habile. Il introduisit dans son exploitation tous les perfectionnements que l'expérience avait sanctionnés, et obtint par suite des produits plus parfaits et plus abondants. Les habitants de Soumak s'en aperçurent bientôt à la dépréciation de leurs denrées : ils commencèrent à murmurer contre leur heureux voisin. William leur assura que le seul moyen de soutenir sa concurrence était d'adopter les améliorations qu'il avait adoptées lui-même. Mais c'était toujours le même esprit de routine et d'aveuglement; ils repoussèrent par des injures les conseils du maître d'école, continuant leurs plaintes stériles contre lord Rolling.

Sur ces entrefaites, celui-ci, qui avait plus d'eau qu'il ne lui en fallait, proposa aux habitants de Soumak de leur en vendre une partie; mais tous rejetèrent bien loin cette proposition.

— Voilà les riches! s'écria Roslee, qui se trouvait pauvre depuis qu'il n'était plus le premier fermier de la paroisse; ce n'est point assez pour mylord de vendre ses bœufs, son

blé, son fromage, il veut en faire autant de son eau...

— Comme si elle n'était point à nous plus qu'à lui, ajouta James, puisqu'il l'a trouvée dans un terrain qui nous appartenait.

— Et que l'on n'eût jamais dû vendre, ajouta Dunal.

— Vous avez raison, observa William, mais on l'a vendu, et maintenant nous devons chercher seulement s'il est avantageux de racheter cette eau.

— Le village s'en est passé jusqu'à ce jour.

— Mais non sans en souffrir, observa William; la fontaine où nous allons puiser est éloignée, la route qui y conduit fatigante...

— Pour les bossus, peut-être, interrompit James en riant; quant à moi, je la monterais en courant, mes deux seaux chargés.

— Moi, j'y envoie mes garçons, continua James.

— Et moi, je trouve toujours quelqu'un pour porter ma cruche, ajouta la jolie miss Ketty.

— Cependant, hasarda Daniel, une fontaine dans le village serait bien commode...

— Pour les marchands de vin, acheva Dunal.

— Non, reprit William, mais pour les faibles, pour les pauvres, et pour les femmes qui ne trouvent point de gens disposés à porter leur cruche. Songez, d'ailleurs, qu'en cas d'incendie nous n'aurions nul moyen d'éteindre le feu.

— Sûrement lord Rolling a payé une commission à William-le-Laid pour appuyer la vente de son eau, dit Rosiee.

Le bossu rougit légèrement.

— Vous faites là une méchante supposition, monsieur Edouard, dit-il.

— Moins méchante que la proposition de ton mylord, s'écria le fermier. N'est-ce pas assez pour lui de nous avoir ruinés en nous fermant tous les marchés. Qu'il aille au diable avec son eau jaillissante! il n'aura de moi que des malédictions, et pas un sheling.

— Non, s'écrièrent tous les fermiers, pas un sheling.

William baissa tristement la tête.

— Vous écoutez votre passion plutôt que votre avantage, et vous avez tort, dit-il; peut-être vous repentirez-vous avant qu'il soit peu.

Sa prédiction ne tarda point à s'accomplir.

Une nuit que tout le village dormait paisiblement, le maître d'école se réveilla en sursaut; une immense clarté illuminait les rideaux de son alcôve. Il s'élança à la fenêtre... la maison placée vis-à-vis de l'école était en feu.

William jeta un cri d'alarme; mais plusieurs autres habitants venaient également de s'éveiller, et accouraient. Le bossu s'habilla à la hâte et descendit : il trouva le village entier éveillé et s'efforçant de maîtriser le feu. Malheureusement le vent s'était élevé; la flamme, après avoir gagné une seconde maison, en atteignit une troisième, puis la rue entière.

Les habitants poussaient en vain des cris de désespoir en s'agitant à la clarté de l'incendie : nul moyen de l'arrêter ni de le combattre... l'eau manquait.

Pendant quelques heures ce fut un spectacle à la fois sublime et terrible. Les femmes s'étaient assises à terre en pleurant et tenant leurs enfants dans leurs bras; tandis que les hommes, debout, les mains crispées, les yeux secs, regardaient tomber en cendres les restes de ces cabanes que la plupart avaient gagnées par vingt années de sueurs.

Enfin, vers le matin, les derniers toits tombèrent, les dernières flammes s'éteignirent, et de toutes ces demeures, la veille encore bruyantes et joyeuses, il ne resta plus que quelques débris fumants entourés de familles sans abri!...

La fin à la prochaine livraison.

L'homme se croit toujours plus qu'il n'est et s'estime moins qu'il ne vaut. GOETHE.

LETTRE POSTHUME

ADRESSÉE A LORD BYRON.

Parmi les incidents étranges qui ont rempli la vie de lord Byron, on n'en remarque peut-être point de plus touchant et de plus singulier que celui-ci. En 1821, se trouvant à Pise, il reçut la lettre suivante :

A lord Byron.

Sommerset, 21 novembre 1821.

« Mylord,

» Il y a plus de deux ans qu'une femme charmante et adorée m'a été enlevée par une maladie de langueur, après une trop courte union. Sa douceur était constante, sa force d'âme inaltérable, et sa piété si modeste et si discrète qu'elle se produisait rarement en mots, mais sa sainte influence s'épanchait en une bienveillance universelle. A la dernière heure de sa vie, après avoir donné un regard d'adieu à son nouveau-né, unique enfant, pour qui elle montrait une affection inexprimable, son dernier murmure fut : « Bonheur » divin! bonheur du ciel! » Depuis le second anniversaire de sa mort, j'ai pu lire quelques papiers que personne n'avait vus durant sa vie, et qui contiennent ses plus secrètes pensées. Je me sens poussé à communiquer à votre seigneurie un passage de ces écrits qui, sans nul doute, se rapporte à vous; car j'ai plus d'une fois entendu raconter à la chère créature elle-même le plaisir qu'elle avait eu à vous voir gravir avec agilité les rochers de Hastings.

« O mon Dieu! je me fie sur ton encourageante parole, » pour te prier en faveur de celui pour lequel j'ai senti, » depuis peu, naître en moi tant d'intérêt. Puisse celui dont » je veux parler (et qui, nous le craignons, se distingue » maintenant par son oubli de toi autant que par les talents transcendants dont tu l'as doué), puisse-t-il être » éveillé au sentiment de son propre danger, et apprendre » à chercher dans le sein de la vraie religion cette paix de » l'âme qu'il n'a pu se procurer dans les vides jouissances » du monde! Oh! fais qu'à l'avenir ses exemples fructifient, » et fassent germer plus de bien que jamais sa conduite et » ses écrits passés n'ont pu provoquer de mal! Que le soleil » de justice et de vérité, qui, nous l'espérons, à quelque » temps futur, se lèvera sur sa tête, soit éclatant à proportion de l'obscurité des nuages que ses erreurs ont amassés » autour de lui! et puisse le baume que porte avec elle ta » lumière être assez puissant pour adoucir la déchirante » agonie dont, en punition de ses vices, il est la proie! » Puisse l'espérance que ma prière sera rendue plus efficace » par mes efforts pour m'avancer dans la vertu, et par l'ardeur de mon amour pour le grand auteur de la religion, » m'affermir encore dans le sentier du devoir! — Mais ne » souffre pas que j'oublie que, s'il nous est permis de cher » cher à nous animer à la vertu par tous les motifs innocents, » ce ne sont là pourtant que les moindres filets d'eau destinés à grossir le courant, et qui, isolés de la grande source » de tout bien (de la profonde conviction d'un péché inné, » et de la foi vive dans l'efficacité de la mort du Christ pour » le salut de ceux qui croient en lui et souhaitent le servir » en esprit et en vérité), se dessècheraient aussitôt, et nous » laisseraient pauvres et nus de tout mérite. »

Hastings, 13 juillet 1814.

» Il n'y a rien, mylord, dans cet extrait qui, sous le point de vue littéraire, puisse le moins du monde vous intéresser; mais peut-être trouverez-vous digne de réflexions que la foi chrétienne ait éveillé un si profond intérêt pour le bonheur d'autrui dans le sein d'un être plein de jeunesse et de prospérité. Rien ici de poétique, de brillant, comme dans l'hommage splendide de M. de Lamartine; mais c'est là le su-

blime, mylord, car cette intercession a été offerte pour votre salut à la source suprême de tout bonheur. Elle était inspirée par une foi plus sûre que celle du poëte français, et par une charité qui, la soutenant au milieu des langueurs et des souffrances d'une dissolution prochaine, lui prêtait une force surnaturelle. J'espère qu'une prière dont la profonde sincérité ne peut être révoquée en doute ne sera jamais inefficace.

» Ce ne serait rien ajouter, mylord, à la gloire dont votre génie vous couronne, que de joindre à tant d'admirations celle d'un individu obscur et ignoré. Je préfère me ranger parmi ceux qui souhaitent et prient que la sagesse d'en haut, et la paix et la joie, puissent descendre dans une telle âme.

» John Sheppard. »

Lord Byron répondit en ces termes :

A M. Sheppard.

Pise, 8 décembre 1821.

« Monsieur,

» J'ai reçu votre lettre. Je n'ai pas besoin de dire que l'extrait qu'elle contient m'a affecté, puisqu'il faudrait être dépourvu de tout sentiment pour le lire avec indifférence. Quoique je ne sois pas entièrement sûr que cette touchante prière me fût destinée, cependant la date, le lieu où elle fut écrite, et quelques autres circonstances que vous mentionnez, rendent l'allusion probable. Quel que soit celui qui l'a inspirée, je l'ai lue avec tout le plaisir que peut donner un sujet si mélancolique; je dis plaisir, parce que votre court et simple exposé de la vie et de la conduite de l'excellente compagne que j'ai croyance que vous retrouverez un jour, ne peut se lire sans exciter l'admiration due à tant de vertus et à une piété si pure et si naïve. Ses derniers moments sont particulièrement remarquables, et je ne sache pas, dans le cours de mes lectures sur l'histoire du genre humain, et encore moins dans mes observations particulières, avoir rencontré chose si belle et si dépourvue d'ostentation.

» Les croyants qui s'appuient fermement sur l'Évangile ont, sans contredit, un grand avantage, par cette simple raison que s'il renferme la vérité ils auront leur récompense dans l'autre vie, et que s'il n'y a pas d'autre vie ils demeureront confondus avec les infidèles dans un éternel repos, ayant eu pour se soutenir à travers ce monde l'aide d'une espérance exaltée, qui au pis aller ne peut être suivie d'aucun désappointement, pas même d'un regret, rien ne pouvant sortir de rien.

» . . . . . Mais mon affaire est de vous remercier de votre lettre, et non d'entamer une dissertation. Je vous suis obligé de vos souhaits pleins de bonté, et plus qu'obligé pour l'extrait des papiers de l'objet chéri dont vous avez si bien décrit, en peu de mots, les rares qualités. Je puis vous assurer que toute la renommée qui a jamais égaré l'amour-propre humain en exagérant à l'homme sa propre importance, ne balancerait pas un moment, dans mon âme reconnaissante, le pieux, le pur intérêt qu'il plut à un être vertueux de ressentir en ma faveur. Sous ce point de vue, je n'échangerais pas la prière de cet ange défunt pour toutes les gloires réunies d'Homère, de César et de Napoléon, quand elles pourraient être accumulées à la fois sur une tête vivante. Faites-moi au moins la justice de croire que

Video meliora proboque,

quoique le *deteriora sequor* ait pu être appliqué à ma conduite.

» J'ai l'honneur d'être votre obligé et obéissant serviteur,

» Byron.

» *P. S.* Je ne sais pas si je m'adresse à un ecclésiastique; mais je présume que vous ne serez pas offensé de la méprise (si c'en est une) consignée sur l'adresse de cette lettre. Celui qui a si bien expliqué et si profondément senti les doctrines de la religion excusera l'erreur qui m'a conduit à le prendre pour un de ses ministres. »

AU MOIS DE MAI.

Allons, cher mois de mai, laisse tomber ton voile et mets ta robe d'espérance. Le printemps vient, et des chansons vont à sa rencontre tout le long du chemin.

Le printemps envoie ses messagers dans tout le pays. Il vient aussi revêtir les chers morts; il leur apporte un beau vêtement vert.

Mais que m'apportera-t-il, à moi? Oh! il n'aura pas pensé à moi. Je me plaindrai; je dirai en chantant qu'il ne m'a rien apporté.

L'espérance verdit sur tous les sentiers, et te présente joyeusement sa couronne. Qu'elle m'en donne seulement une feuille, alors le printemps sera aussi venu pour moi.

Poésies allemandes.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES CROISÉS,

Tableau de M. Eugène Delacroix.

« *L'Histoire de Geoffroy de Villehardovyn, mareschal » de Champagne et de Romenie, de la conqueste de Con- » stantinople par les barons françois associez aux Veni- » tiens, l'an 1204; d'un costé en son vieil langage, et de » l'autre en vn plus moderne et intelligible.* Par Blaise de » Vigenere, gentil-homme de la maison de monseignevr » le dvc de Nivernois et de Rethelois, pair de France. »

Tel est le titre d'un ouvrage publié « avec privilege dv » roy, en 1594, à Paris, chez Abel L'Angelier, libraire juré » tenant sa boutique au premier pillier de la grand salle du » Palais, » et dont le hasard, ou votre heureuse étoile, pourrait vous faire rencontrer un précieux exemplaire, couvert en parchemin jauni, fermé autrefois par des cordons de cuir maintenant incomplets, et décoré d'une empreinte constatant qu'il a fait partie, au temps qui n'est plus, de la bibliothèque de quelque monastère.

On y peut lire tout au long, dans un naïf langage, le récit complet de la quatrième croisade, où se place l'événement qui fait l'objet du tableau de M. Delacroix. En voici le début, suivi d'un aperçu rapide des faits principaux :

« L'an mille cent quatre-vingts-dix-huict après l'incar- » nation de nostre sauueur Jesus-Christ, au temps du pape » Innocent III, de Philippe-Auguste roy de France, II de ce » nom, et de Richard roy d'Angleterre, il y eut vn sainct » homme en France appellé Foulques de Nuilly, prestre, et » curé du mesme lieu. » Ce fut lui qui détermina par son zèle Thibaut, comte de Champagne, et, à l'exemple de celui-ci, bon nombre de seigneurs et gentilshommes à prendre la croix pour conquérir la Terre-Sainte. On envoya des ambassadeurs à Venise, la puissance maritime d'alors, pour traiter des moyens de transport. Des arrangements furent pris, dans lesquels, comme on pense bien, les intérêts de la république marchande ne furent pas oubliés. On convint « qu'à la St. Jean de l'an de salut MCC et II les ba- » rons françois et les pellerins se deuroient trouuer à Ve- » nise, où l'on leur tiendroit des vaisseaux tous prêts. » Thibaut étant mort, quelques divisions survenues parmi les croisés furent cause qu'ils prirent des routes différentes, et qu'il n'en arriva à Venise qu'un nombre insuffisant pour tenir les accords faits avec cette ville. Afin d'achever de s'acquitter, les croisés, sur la demande du doge Henri

Dandolo, consentirent à s'employer à reconquérir, pour le compte de la république, la ville de Zara, en Esclavonie, que le roi de Hongrie lui avait ôtée. Le doge alors prit la croix, et plusieurs des siens avec lui.

« En ce temps y auoit vn empereur à Constantinople, » nommé Isaac, ayant vn frère appellé Alexis, qu'il auoit » racheté d'entre les mains des Sarrazins. Cest Alexis se » saisit de l'empereur son frère, auquel il fait creuer les » yeux, et se constitue empereur en son lieu par la des- » loyauté que vous oyez. Il le tint longuement en prison, » et vn sien fils qui estoit nommé Alexis. »

Ce fils parvient à s'échapper, va trouver les croisés qui hivernaient à Zara dont ils s'étaient emparés, et il obtient d'eux qu'ils entreprendront de délivrer son père et de le rétablir sur son trône, moyennant quoi il leur promettait deux cent mille marcs d'argent, des vivres pour tout le camp, et du renfort pour aller en Palestine. Après des dissentiments qui se renouvelaient en toute occasion parmi les croisés, ce parti fut accepté, et ainsi se trouva encore changé le but de l'expédition.

On se rendit donc à Constantinople, d'où l'usurpateur Alexis fut obligé de s'éloigner. L'empereur Isaac, qui avait eu les yeux crevés, fut tiré de prison et ratifia les promesses faites par son fils, qui ne tarda pas à être couronné empereur. Malgré les services qu'ils avaient reçus des croisés, l'empereur Alexis et son père ne se pressaient guère de remplir leurs engagements, et une rupture éclata bientôt entre les Français et les Grecs. Sur ces entrefaites, un de ceux-ci, appelé Murzufle, s'empare de l'empereur Alexis pendant son sommeil, le jette en prison, et se fait couronner à Sainte-Sophie. Le vieil empereur Isaac ne survécut point à ce nouveau désastre; son fils mourut étranglé en la prison.



(Salon de 1841. — Un épisode de la *Prise de Constantinople*, par M. Eugene Delacroix. — Cette gravure est le fac-simile d'un dessin de M. Eugène Delacroix.)

Les croisés se mirent en devoir d'assiéger la ville, et se partagèrent la conquête avant qu'elle ne fût faite. On convint d'élire empereur celui qui serait le plus capable de régir l'Etat : il devait avoir le quart de tout ce qui serait conquis, et le reste devait appartenir par égale moitié aux Français et aux Vénitiens.

Après un assaut malheureux, les croisés recommencèrent; la ville fut prise le 12 avril 1204. Il y eut un grand massacre des Grecs, et le tyran Murzufle, qui eût pu se défendre, ne songea qu'à fuir. Les vainqueurs « gaignèrent » infiniment en or et argent, pierreries, draps de soye; et » fourreures exquises de marthes, zibellins, loups cerniers, » hermines, et doz de gris; linges, tapisseries, et autres sem- » blables précieux meubles; si qu'onques ne fut veu nulle » part vn si riche saccagement : et tous en général se logè- » rent au large comme il leur pleut, tant les pelerins fran- » çois que les Venitiens, y ayans du logis de reste. »

Nous arrêterons ici cette analyse, puisque nous sommes arrivés au point du sujet représenté par M. Delacroix.

Ce tableau offre une scène de désolation et de carnage trop développée pour que nous ayons pu essayer de la reproduire dans notre format. Nous regrettons vivement de n'en donner qu'un épisode; on ne saurait deviner, d'après ce seul croquis, les beautés qui marquent cet ouvrage, et qui, mêlées sans doute à quelques défauts, ne sont pas malheureusement toutes de nature à être parfaitement appréciées par tout le monde. Il y a, dans l'ensemble de la composition, un sentiment de l'harmonie, un parti pris, un jet unique, bien rares aujourd'hui et bien saisissants au milieu

des nombreux pastiches qui se pressent en foule au Louvre. La propreté exquise et la froide raison de certaines toiles peuvent séduire davantage des esprits mal exercés : mais un grand nombre de qualités médiocres dans un tableau ne font pas naître autant d'espoir et ne causent pas autant d'émotion qu'une seule qualité de génie. Si l'on sent véritablement l'art pour l'avoir long-temps aimé, étudié et médité, on ne peut méconnaître que, dans toutes les œuvres de M. Delacroix, il y a toujours, quelque reproche qu'on veuille leur faire, de l'originalité, du feu, de la vie. Quand on songe au nombre et à la valeur des tableaux que ce peintre a exposés aux expositions précédentes, on s'étonne de voir des travaux si importants se succéder en aussi peu de temps. D'autres plus prudents, et se reposant sur d'anciens succès, se laissent désirer. Il y a, dans l'auteur de *la Prise de Constantinople*, un courage et une ardeur dont il faut savoir lui tenir compte.

La Prise de Constantinople est destinée au Musée de Versailles, et appartient à la salle des Croisades, qui n'est pas encore livrée au public. M. Delacroix a exposé cette année deux autres tableaux, moindres par la dimension. L'un représente une Noce juive à Tanger; l'autre, une Scène de naufrage empruntée au Don Juan du poëte Byron.

NOTICE STATISTIQUE

SUR LES EXPOSITIONS DU LOUVRE.

(Suite. — Voy. p. 106.)

L'exposition de 1787 se composait de 327 sujets, dont 231 de peinture, 54 de sculpture et 42 de gravure. Les principales productions de cette année sont les Adieux d'Hector et d'Andromaque, de Vien; Priam demandant à Achille le corps d'Hector, par Doyen; Renaud et Armide, de Vincent. Vernet exposa les plus belles marines qu'il eût encore faites; David, sa Mort de Socrate; Regnault, Oreste et Iphigénie; Peyron, la Mort de Socrate; Valenciennes, le chef-d'œuvre de notre école de paysage historique, Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède. La sculpture n'était pas moins remarquable. Ce salon occupe, sans contredit, une place notable dans notre histoire artistique. En rappelant les artistes à l'étude de l'antique, les réformateurs avaient puissamment modifié le choix des sujets. Sur 48 tableaux d'histoire, 24 sujets étaient tirés de l'histoire grecque, 14 de l'histoire romaine, 5 de l'histoire sacrée, 4 de l'histoire de France, et 1 de la Jérusalem délivrée. La sculpture, au contraire, était consacrée presque entièrement à l'histoire de France : ce résultat était dû aux commandes du gouvernement.

L'exposition de 1789 comptait 350 morceaux, dont 218 de peinture, 109 de sculpture et 23 de gravure. Ce salon a le même caractère que le précédent. Chaudet, qui devait avec Cartellier régénérer la sculpture, paraît cette année pour la première fois; il expose sa Satue de la Sensibilité.

L'exposition de 1791 comptait 321 morceaux, dont 199 de peinture, 96 de sculpture, 26 de gravure. Cette exposition est la dernière de l'Académie de peinture et de sculpture, supprimée peu après. On y distinguait la Mort d'Alcibiade, par Chéry, le Brutus de David, et l'esquisse du Serment du jeu de paume.

Pendant la république, huit expositions. — An II. Au IV. Au V. An VI. Au VII. An VIII. An IX. An X.

L'exposition de 1793 se composait des *ouvrages des artistes constituant la commune générale des arts :* elle eut lieu le 10 août. Nous croyons devoir reproduire l'avis que les artistes placèrent en tête du livret.

« Il semblera peut-être étrange à d'austères républicains » de nous occuper des arts, quand l'Europe coalisée assiége » le territoire de la liberté. Les artistes ne craignent point » le reproche d'insouciance sur les intérêts de leur patrie; » ils sont libres par essence; le propre du génie, c'est l'indépendance, et certes on les a vus dans cette mémorable » révolution les plus zélés partisans d'un régime qui rend à » l'homme sa dignité long-temps méconnue de cette classe » protectrice de l'ignorance qui l'encensait.

» Nous n'adoptons point cet adage connu : *In arma silent* » *artes* (Au bruit des armes que les arts se taisent)!

» Nous rappellerons plus volontiers Protogène traçant » un chef-d'œuvre au milieu de Rhodes assiégé, ou bien » Archimède méditant sur un problème pendant le sac de » Syracuse. »

Cette exposition comptait 1040 morceaux, dont 806 de peinture et gravure, 200 de sculpture, et 34 d'architecture. Le caractère de cette exposition était fort curieux; la peinture représentait de nombreux sujets républicains, tirés de l'histoire spartiate ou des faits contemporains. Le n° 458 porte : *Liberté, patronne des Français.* Rien ne peut mieux que la lecture de ce livret donner une idée du mélange incroyable d'idées grecques et modernes qui existait alors. La sculpture était fort riche et très importante; on y voyait les morceaux mis au concours par le gouvernement pour consacrer le souvenir des événements de la révolution.

L'exposition de l'an IV était moins nombreuse; elle se composait de 735 morceaux, dont 535 de peinture, 89 de sculpture, 65 d'architecture, et 48 de gravure. Le morceau capital de cette exposition fut le Brutus de Lethière. Le livret est précédé d'un avis du ministre de l'intérieur, dont nous extrayons le passage suivant qui indique nettement l'idée alors dominante sur le but des expositions.

« Les concours vraiment utiles sont les expositions pu» bliques et sans exception. Si elles ont l'inconvénient d'en» tendre quelquefois se mêler dans ce concert quelques voix » faibles et discordantes avec d'excellents chanteurs, il est » léger pour le bien qui en résulte. C'est aux ordonnateurs » de ces sortes d'expositions à jeter ces faibles voix dans les » chœurs, et à faire jouer des *solos* aux grands *virtuoses*; » c'est dans ces rendez-vous généraux que le gouvernement » pourra distinguer ceux que des succès constants tirent de » la foule, y remarquer ceux qu'il faut employer dans les » occasions majeures, ou encourager et développer par quel» ques travaux. »

L'exposition de l'an V se compose de 618 morceaux, dont 499 de peinture, 48 de sculpture, 20 d'architecture, 51 de gravure. Le livret de cette année est précédé de la lettre suivante, qui est trop curieuse et trop importante pour l'histoire des arts en France, pendant cette grande époque, pour ne pas être reproduite ici.

Le ministre de l'intérieur aux artistes de l'école française.

9 floréal an IV de la république.

Vous avez prouvé, citoyens, à la dernière exposition publique, que le génie des arts est resté le compagnon fidèle du génie de la liberté. Vous aviez eu trop peu de temps et de loisir, trop peu de calme surtout, pour produire tout ce que l'on peut attendre du concours de vos talents; et cependant vous avez excité l'étonnement et l'admiration par le grand nombre et le mérite de vos ouvrages. Je vous invite à cueillir cette année une nouvelle moisson de gloire. Ce serait trop peu pour l'activité française, pour le progrès et l'encouragement des arts, de les borner, comme ils l'étaient avant la révolution, à une seule exposition publique en deux ans. La carrière s'est agrandie, un plus grand nombre de talents y sont entrés; l'émulation va renaître avec les concours, avec l'organisation de l'instruction publique et des travaux d'encouragement. Offrez donc, citoyens, chaque année des jouissances à la patrie, de l'aliment aux arts et au commerce; imposez à l'univers l'obligation d'admirer l'école française devenue fertile comme la nature qu'elle étudie et dont elle se rapproche.

La liberté vous invite à retracer ses triomphes. Transmettez à la postérité les actions qui doivent honorer votre pays. Quel artiste français ne sent pas le besoin de célébrer la grandeur et l'énergie que la nation a déployées, la puissance avec laquelle elle a commandé aux événements et créé ses destinées! Les sujets que vous prenez dans l'histoire des peuples anciens se sont multipliés autour de vous. Ayez un orgueil, un caractère national; peignez notre héroïsme, et que les nations qui vous succéderont ne puissent point vous reprocher de n'avoir pas paru Français dans l'époque la plus remarquable de notre histoire.

Pour porter l'encouragement et l'émulation dans toute l'école, le concours d'expression, fondé par Caylus, aura lieu le 25 du présent mois, provisoirement, selon le mode établi par la ci-devant Académie de peinture et sculpture; et celui de la demi-figure peinte, fondé par Latour, commencera le 25 prairial suivant.

Quant au concours solennel pour les grands prix, il s'ouvrira le 25 ventôse de l'an prochain. J'invite les élèves que le mouvement de la révolution aurait distraits de leurs études à les reprendre avec plus d'ardeur, et à fixer leurs regards sur cette couronne qui a toujours excité une noble émulation dans l'école française.

Signé Benezech.

Cette exposition ne présente pas de tableaux bien importants; en revanche, la sculpture nous permet de citer la Frileuse, de Houdon.

L'exposition de l'an VI se composait de 529 morceaux, dont 482 de peinture, 50 de sculpture, 11 d'architecture et 26 de gravure. On distingue à cette exposition l'Amour et Psyché, de Gérard.

L'exposition de l'an VII se composait de 485 morceaux, dont 390 de peinture, 45 de sculpture, 22 d'architecture et 28 de gravure. Le ministre écrivit aux artistes la lettre suivante qui achèvera de compléter les idées que l'on doit avoir sur la nature des expositions durant la révolution.

Le ministre de l'intérieur aux artistes.

Citoyens, après avoir rassemblé pour votre instruction les trésors de plusieurs siècles et de plusieurs contrées, et ouvert ainsi au génie, avec une magnificence inconnue jusqu'à ce jour, les sources les plus abondantes, il ne restait plus au gouvernement qu'à vous assurer des travaux et à vous indiquer leur direction philosophique. En effet, c'est par ce *mérite de composition* que l'école française va surpasser cette école fameuse à qui elle semble déjà s'égaler par le *talent d'exécution* pur et sévère qu'elle a montré depuis le moment où elle est revenue à l'étude de la nature et de l'antique.

C'est par là aussi qu'elle s'assurera, auprès du gouvernement et de la postérité, une juste considération.

Un nouveau mode de concours pour la distribution des travaux d'encouragement a été adopté et couronné par le succès.

L'exposition solennelle dans le salon du Muséum a tenu lieu de concours, et le jugement du jury a décerné les palmes et les prix. Ce mode sera adopté pour la distribution des travaux d'encouragement à accorder en l'an VIII. En conséquence, les artistes seront invités par l'administration du Musée à faire porter dans la salle consacrée à ces expositions celles de leurs productions qu'ils jugeront les plus dignes de concourir.

Le salon sera ouvert depuis le 1er fructidor de la présente année jusqu'au 1er brumaire. Un jury qui se rassemblera vers le milieu du mois fructidor prononcera sur le mérite et le talent des ouvrages exposés.

Les noms de ceux qui auront été distingués et honorés par des travaux d'encouragement seront proclamés au Champ-de-Mars.

Que ces honneurs, qui n'ont lieu que dans les républiques, rappellent aux artistes le sentiment de leur propre dignité, et tout ce qu'ils doivent à un gouvernement libre; qu'au moment où ils saisissent le crayon, le pinceau et le ciseau, ils assistent par la pensée à cette proclamation solennelle; qu'ils croient alors entendre la voix de la patrie même leur dire: *Artistes, honorez une nation qui vous honore.*

Le tableau qui eut le plus d'éclat cette année fut le retour de Marcus Sextus, par Guérin, dont nous avons donné la gravure dans une livraison de janvier 1841, p. 33. On distinguait aussi plusieurs tableaux représentant les grands événements dont la France avait été le théâtre depuis quelques années: le 10 août, le passage du Rhin; mais les sujets favoris étaient toujours ceux que fournissaient les républiques anciennes.

L'exposition de l'an VIII se composait de 535 morceaux, dont 412 de peinture, 54 de sculpture, 18 d'architecture et 51 de gravure. Cette exposition n'offre rien de remarquable; si l'on excepte quelques tableaux d'histoire très rares, et dont le souvenir s'est complétement perdu, elle ne se compose que de portraits et de sujets de genre. C'est la seconde expérience en grand des résultats des expositions annuelles.

L'exposition de l'an IX se composait de 487 morceaux, dont 385 de peinture, 59 de sculpture, 14 d'architecture et 29 de gravure. Nous ferons la même remarque pour cette année que pour l'année précédente: le salon est aussi insignifiant. Cependant nous avons à parler de la belle statue de Cartellier, la Pudeur, ce chef-d'œuvre qu'on a laissé vendre à l'Angleterre; de l'OEdipe, de Chaudet. Nous saisirons aussi cette occasion pour parler d'un artiste trop peu connu, de Louis Crépin, qui consacra un fort beau talent à représenter notre histoire maritime pendant la république et l'empire; malheureusement l'histoire et l'artiste ont été presque oubliés. Cependant on voit de Crépin, au Musée de Versailles, un combat de la corvette la Bayonnaise, qui prit à l'abordage une frégate anglaise, l'an VII. Ce tableau fut exposé cette année.

L'exposition de l'an X se composait de 562 morceaux, dont 447 de peinture, 56 de sculpture, 24 d'architecture et 35 de gravure. Cette exposition est un peu plus importante; il y a moins de tableaux de genre et de portraits, et plus de sujets sérieux; mais nous n'avons rien à citer de remarquable.

ORIGINE ET HISTOIRE DE LA BAIONNETTE.

La baïonnette, arme à laquelle l'infanterie française a dû plus d'une victoire, a été inventée, dit-on, vers 1674, à Bayonne. Cette tradition fort accréditée a cependant donné prise à la critique.

D'abord la date est fausse, et rien ne prouve que ce soit à Bayonne que l'on ait fabriqué les premières baïonnettes. Ensuite le mot baïonnette ne vient pas du nom de cette ville, mais bien du mot roman *bayneta*, petite gaîne, petit fourreau; et dans tous les idiomes de l'Espagne *bayna* veut dire gaîne; *desbainar*, dégaîner, et *envainar*, mettre l'épée dans le fourreau. Le contenant a donné son nom au contenu. Si à cette opinion d'un linguiste distingué nous ajoutons les faits que nous fournit l'histoire, nous dirons, à l'appui de cette étymologie, que les premiers fourreaux de baïonnette sont d'un travail recherché; le cuir est orné de reliefs d'un dessin remarquable. Les règlements relatifs au costume militaire s'occupent sans cesse de la position du fourreau.

La première fois qu'il est fait mention de la baïonnette, c'est dans la relation de la campagne de M. de Puységur en Flandre (1642).

« Pour moy, dit-il, quand je commandois dans Bergue, » dans Ypres, Dixmude et la Quenoque, tous les partis » que j'envoyois passoient les canaux de cette façon. Il est » vrai que les soldats ne portoient point d'épée, mais ils » avoient des bayonnettes qui avoient des manches d'un » pied de long, et les lames des bayonnettes étoient aussi » longues que les manches, dont les bouts étoient propres » à mettre dans les canons des fusils pour se défendre quand

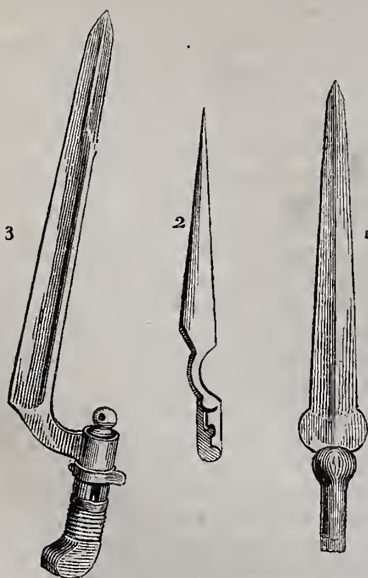
» quelqu'un vouloit venir à eux après qu'ils avoient tiré » (p. 612). »

Nous donnons ici la gravure d'une baïonnette de cette époque (fig. 1); elle est conservée au Musée d'artillerie sous le numéro 857. Sa lame est semblable à celle d'une hallebarde effilée, longue d'un pied et tranchante des deux côtés; elle forme le demi-cercle à la partie inférieure. Sa plus grande largeur est de deux pouces, et va en se rétrécissant jusqu'à la pointe; cette lame est fichée à un manche de bois rond, long de quatre pouces et demi environ, de huit à neuf lignes de diamètre; la partie supérieure de ce manche, qui a la forme d'une boule, a un pouce et demi environ de diamètre; c'est sur cette boule que repose la lame de la baïonnette. On enfonçait ce manche dans le canon du mousquet, si l'on voulait s'en servir comme d'une pique, et on plaçait la baïonnette dans le fourreau lorsqu'on voulait tirer.

« Je crois, dit Daniel (Histoire de la Milice française, t. II, p. 592), que le premier corps qui ait été armé de la baïonnette est le régiment des fusiliers créé en 1671. » C'est ce régiment qui est devenu plus tard le Royal-Artillerie. Mais pour en revenir à notre sujet, on voit que bien avant 1671 on se servait de la baïonnette. En 1676, Louis XIV ordonna que les dragons auraient un mousqueton à baïonnette; et, en 1678, on arma les grenadiers de fusils à baïonnette. Malgré les avantages de cette arme, ses nombreux inconvénients la faisaient encore négliger; elle était l'objet de critiques justement méritées. Mallet, dans ses *Travaux de Mars* (1684, t. III, p. 6), tout en la justifiant de ces attaques, devinait son importance future; voici ce qu'il dit dans cet ouvrage en parlant de la pique, que l'on préférait alors à la baïonnette :

« Les piquiers sont fort inutiles, dit-il, ne pouvant être » employez pour factionnaires dans les postes avancez, où » pour avertir il faut faire du bruit. Ils ne peuvent aussi » servir dans les attaques et les assauts des places, où il faut » avoir des armes aisées à manier, et qui fassent beaucoup de » bruit pour intimider ceux qu'on attaque. » Il ajoute qu'il espère voir bientôt rejeter l'usage des piques.

Vers 1701 on perfectionna la baïonnette; on imagina de lui donner un manche rond et creux qui la rendait capable de se fixer à volonté au fusil, et ce perfectionnement en impliquait un autre, c'était de rendre le fusil arme de tir



et d'escrime à la fois. Le P. Daniel nous a conservé la description et nous offre le dessin (t. I, pl. 55) de cette nouvelle baïonnette. Nous le reproduisons ici (fig. 2).

« Cette bayonnette, dit-il, a un manche rond et creux de fer qu'on appelle une douille. Le bout du canon du fusil est passé dans ce manche creux et y est fortement arrêté par un bouton qui entre dans une petite échancrure du manche de la bayonnette; cette bayonnette est tellement tournée, qu'elle se trouve au-dessous du canon; elle avance au-delà du canon de toute sa longueur, et n'empêche point qu'on ne tire le fusil (p. 466). »

Enfin, en 1703, Vauban parvint, malgré l'opposition et la routine du maréchal de Montesquieu et de quelques autres généraux, à faire ordonner par Louis XIV que toute l'infanterie serait armée de fusils à baïonnette. C'est enfin sous le règne de Louis XV que la baïonnette prit la forme qu'elle a aujourd'hui, sauf quelques légères modifications dans la longueur et l'épaisseur.

Bien qu'à toutes les époques de nos annales militaires la baïonnette ait été admirablement maniée par nos soldats, ce n'est, à vrai dire, que depuis 1789 que la *furia francese* a su tirer de cette arme tout le parti convenable. Dans toutes les batailles de la révolution, la baïonnette joue un rôle important. A Valmy, nos soldats remportent la victoire en chantant la Marseillaise et en chargeant à la baïonnette; à Austerlitz, le maréchal Soult enfonce les Russes en enlevant à la baïonnette les hauteurs de Pratzen.

A la bataille des Pyramides, Mourad-Bey se jeta sur l'armée française formée en carrés. Les rangs de Desaix, rompus par le terrain, laissaient des ouvertures; mais les Mamelouks arrivèrent d'abord peu nombreux; on les contint, et on profita de ce moment gagné pour fortifier les carrés; aussi, lorsque le gros de la cavalerie ennemie arriva sur notre infanterie, rien ne put ébranler nos soldats. « Les Mamelouks, dit un historien de cette ba- » taille, chargèrent en désordre; les uns, entraînés par l'in- » stinct de leurs chevaux, voltigeaient autour des carrés, » cherchant à faire brèche; d'autres poussaient jusqu'à la » pointe des baïonnettes et se faisaient tuer à bout portant; » on en vit pleins de rage, se brisant contre ces terribles » murailles de fer, tourner leurs chevaux agiles, les cabrer, » et se laisser glisser sur la tête des imperturbables fantas- » sins, afin de pénétrer dans le carré. D'autres cherchaient » à le rompre en poussant leurs chevaux à reculons sur » les baïonnettes; d'autres enfin essayaient de couper avec » leurs cimeterres cette terrible arme. »

Ne faut-il pas parler ici de cette vieille garde qui fit un usage si terrible de la baïonnette, et qui semble avoir eu honte, comme nos preux du seizième siècle, de se servir de la poudre? L'ennemi était fasciné quand elle arrivait sur lui l'arme au bras, ne croisant la baïonnette qu'à la distance nécessaire pour attaquer. Aussi vit-on le singulier spectacle de rois étrangers faisant allonger les baïonnettes de leurs soldats, comme pour allonger leur courage, et croyant les rendre vainqueurs en leur donnant des baïonnettes de trois pieds pour résister à la valeur française.

Depuis quatre ans environ on a armé les bataillons de tirailleurs d'Afrique d'une baïonnette-sabre (fig. 3). La lame est pointue et cannelée en haut, tranchante d'un côté et arrondie sur le dos. La douille reçoit une poignée en cuivre fixée par une vis, et la baïonnette est ainsi transformée en sabre; c'est en cet état qu'elle se porte dans le fourreau. Lorsque l'on veut la mettre au bout du fusil, on enlève la poignée.

Nous rappellerons aussi que notre jeune armée a fait plus d'une fois en Afrique un héroïque usage de la baïonnette. Tout le monde connaît la défense du 2e léger formé en carré pendant la retraite de Constantine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1841 — PEINTURE.

MICHEL-ANGE PAR M. ROBERT FLEURY.

(Voy., sur Michel-Ange, 1835, p. 43, 125, 153; — 1837, p. 246; — 1840, p. 76.)



(Salon de 1841; Peinture. — Michel-Ange soignant son domestique malade, par M. Robert Fleury.)

En 1556, Michel-Ange perdit Urbino, son fidèle serviteur, qu'il avait pris à son service après le siége de Florence, en 1530, lorsque Antonio Mini, son élève, passa en France. Urbino resta vingt-six ans avec lui. Un jour Michel-Ange lui dit : « Si je venais à mourir, que ferais-tu? — Je serais obligé de servir un autre maître, répondit-il. — Oh! mon pauvre Urbino, je veux t'empêcher d'être malheureux, reprit Michel-Ange. » Et il lui remit à l'instant deux mille écus.

Lorsque Vasari eut appris la mort d'Urbino, il écrivit à Michel-Ange, son ami, pour le consoler de cette perte, et il en reçut la réponse suivante :

« Messer Giorgio, mon cher ami, j'écrirai mal, cependant » il faut que je vous dise quelque chose en réponse à votre » lettre. Vous savez comment Urbino est mort; c'a été pour » moi une très grande faveur de Dieu, parce qu'Urbino, » après avoir été le soutien de ma vie, m'a appris non seu» lement à mourir sans regret, mais même à désirer la mort. » Je l'ai gardé vingt-six ans avec moi, et je l'ai toujours » trouvé parfait et fidèle. Je l'avais enrichi, je le regardais » comme le bâton et l'appui de ma vieillesse, et il m'échappe » en ne me laissant que l'espérance de le revoir dans le pa» radis. J'ai un gage de son bonheur dans la manière dont » il est mort. Il ne regrettait pas la vie, il s'affligeait seule» ment en pensant qu'il me laissait accablé de maux au » milieu de ce monde trompeur et méchant. Il est vrai que » la majeure partie de moi-même l'a déjà suivi; et tout ce » qui me reste n'est plus que misères et que peines. Je me » recommande à vous. »

Ce sont les sentiments de cette lettre, empreinte d'une tristesse si religieuse, que M. Robert Fleury a traduits dans son tableau. La composition est simple comme le sujet : peu de détails; Urbino est seulement indiqué. Toute l'attention est attirée et concentrée sur Michel-Ange, sur son attitude, sur sa physionomie. Ce corps musculeux est l'enveloppe d'une âme forte et sévère. Ce regard fixe est douloureux, mais ferme : ce qu'il cherche, ce qu'il voit, c'est moins le mourant que la mort; il en sonde le mystère, il tend vers Dieu. Dans cette contemplation profonde on lit toute la lettre à Vasari.

Jamais, chez aucun peuple, un homme a-t-il réuni autant de qualités éminentes d'artiste que Michel-Ange? Il est permis d'en douter. Ce n'était pas assez qu'il fût grand architecte, peintre sublime, statuaire sans égal, il était encore poëte, et sa poésie était aussi une expression de sa foi. Sa lecture favorite était les poëmes du Dante, dont Vasari nous apprend qu'il avait enrichi tout l'*Enfer* de dessins de sa main, admirables chefs-d'œuvre sans doute, depuis long-temps perdus et à jamais regrettables. Raphaël a reproduit dans ses peintures l'idéale pureté de Pétrarque. Michel-Ange semble avoir adopté dans ses compositions la sombre profondeur, la force incomparable, et parfois la bizarrerie du grand Alighieri. On a dit avec raison que sa fresque du *Jugement dernier* était un véritable chant du Dante. Aussi professa-t-il toute sa vie l'admiration la plus profonde, la plus exaltée pour la mémoire de l'illustre banni de Florence. Voici un beau sonnet de Michel-Ange lui-même, qui, à défaut d'autres preuves, suffirait à en faire foi

SONNET.

Il pénétra vivant dans les abîmes ténébreux; vivant il passa de l'un à l'autre enfer, et de là remontant vers Dieu, son génie fit luire dans notre nuit un pur rayon de vérité.

Etoile unique, son éblouissante lumière éclaira dans ses profondeurs les mystères redoutables de l'Eternité, et il en reçut la recompense que la Terre coupable ne prodigue que trop souvent aux plus divins d'entre les mortels.

Oui, ces travaux sublimes du Dante, ils furent méconnus comme son immortelle audace, de ce peuple ingrat qui semble ne pouvoir faire grâce aux justes.

Qu'importe, et que ne suis-je tel! Né pour un sort pareil, le plus grand bonheur de la terre, je le donnerais pour cet âpre exil rehaussé de tant de vertu.

Le même caractère de force et de grandeur qui distingue les statues et les peintures de Buonarotti entre tous les chefs-d'œuvre, frappe et étonne dans ses vers; mais, composés la plupart vers la fin de sa vie, alors que son âme, comme il nous l'apprend lui-même, se tournait tout entière à Dieu, ils sont peut-être à la fois l'expression la plus douce et la plus haute de cette âme prodigieuse. On en jugera par cet autre sonnet de lui, d'un sentiment aussi élevé et d'un accent plus mâle et plus ferme que les plus beaux de Pétrarque.

SONNET.

Ils charment toujours le goût pur et sain de l'artiste pieux, ces chefs-d'œuvre antiques dont il sait retrouver les traits et l'attitude jusque dans leurs débris, et qu'il force la cire, la terre, le marbre, de reproduire vivants.

Si plus tard le temps injurieux les frappe de nouveau, les mutile ou les détruit, leur beauté première n'en subsiste pas moins sacrée, et la pensée qui en fut une fois frappée la conserve religieusement.

Ainsi ta beauté, adorable monument des types célestes, nous révèle ici-bas l'artiste éternel;

Qu'elle s'altère ou disparaisse avec les ans, elle vivra d'autant plus souveraine en mon âme, en l'élevant à cette beauté suprême que ne changent ni printemps ni hiver.

On sourit d'attendrissement à ce magnifique et naïf symbole de Dieu, de l'art et de Michel-Ange lui-même. On se souvient de son culte pour l'antiquité, de son audace à lutter contre elle et à la surpasser parfois, des grandes résolutions qu'il prenait dans sa vieillesse de ne plus penser qu'à son salut, et de ce qu'il appelait ses rechutes continuelles dans la pratique de son art. Dieu est pour lui *l'artiste éternel;* il a beau faire, dans presque tous ses vers il ne peut exprimer ses pensées et ses sentiments qu'à l'aide d'images et de comparaisons tirées de la sculpture, cet art qu'il aimait par-dessus tous les autres, et auquel il doit sa plus grande gloire. On sait qu'ayant eu pour nourrice la femme d'un sculpteur, il avait joué enfant au milieu des statues. A seize ans il faisait des ouvrages qu'on comparait à ceux des grands maîtres; homme, il disait que *le marbre tremblait devant lui.* Il ne connut jamais le repos. « Je vis, dit Vigenères, écrivain du seizième siècle, je vis Michel-Ange, bien qu'âgé de soixante ans, et encore non des plus robustes, abattre plus d'écailles d'un marbre très dur en moins d'un quart d'heure, que trois jeunes tailleurs de pierre n'eussent pu faire en trois ou quatre heures; chose presque incroyable à qui ne la verrait! Et il allait d'une telle impétuosité et furie, que je pensais que tout l'ouvrage dût aller tout en pièces; abattant par terre d'un seul coup de gros morceaux de trois ou quatre doigts d'épaisseur, si ric-à-ric de sa marque, que s'il eût passé outre de tant soit peu plus qu'il ne fallait, il y avait danger de perdre tout, parce que cela ne se peut réparer. » On rapporte que dans les dernières années de sa vie, infirme à la fin et aveugle, il allait à tâtons dans son atelier, pour toucher du moins ces antiques marbres qu'il ne pouvait plus voir.

Michel-Ange semble n'avoir pas fait grand cas de ses poésies; il écrivait de Rome à Vasari, en lui envoyant le sonnet suivant: « On dit que je tombe en enfance; en voici » une preuve : je fais des vers. »

SONNET.

Il touche à son terme le cours de ma vie; à travers cette mer orageuse, j'arrive dans ma frêle barque au port universel où chacun doit rendre compte du bien et du mal qu'il a fait.

Je le vois maintenant combien elle était vaine et mensongère cette fantaisie passionnée qui fit de l'art mon idole et le monarque de mon âme; combien les désirs de l'homme l'égarent ici-bas.

Vains prestiges de mes douces erreurs, qu'êtes-vous à cette heure où je sens approcher deux morts; l'une est certaine, l'autre me menace.

Sculpture ni pinceau ne peuvent désormais satisfaire mon âme; elle se tourne tout entière vers l'amour de Dieu, de ce Dieu qui pour nous recevoir étendit ses deux bras en croix

Et pourtant, au soin avec lequel il retoucha depuis ce sonnet, dont le texte imprimé dans ses OEuvres diffère sensiblement de ce qu'il est dans la lettre à Vasari, on reconnaît toujours Michel-Ange; c'est le même culte de la forme, le même infatigable amour de la perfection.

LE BOSSU DE SOUMAK.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 138, 146.)

§ 3.

Cependant tout un côté du village avait été épargné par l'incendie; c'était précisément celui où se trouvait l'auberge de maître Daniel. Les principaux habitants s'y réunirent le lendemain pour s'entretenir du désastre de la nuit précédente.

Mais au lieu d'aviser aux moyens de le réparer, tous se mirent à en chercher la cause. Les uns prétendirent que l'incendie avait commencé chez le forgeron; d'autres, chez le boulanger. On parla de demandes d'indemnités, de poursuites en justice. La discussion s'aigrit, et l'on allait se séparer sans avoir rien conclu, lorsque William rappela que plus de cinquante familles se trouvaient sans ressources et sans abri.

— Il eût suffi que le vent soufflât d'un autre côté, ajouta-t-il, pour que le feu qui a détruit leurs demeures dévorât les nôtres; nous n'avons été préservés que par une protection de Dieu. Montrons-nous reconnaissants d'un tel bienfait en secourant ceux qui ont été frappés; ouvrons-leur nos maisons, donnons nos épargnes pour relever leurs toits, prenons enfin à notre compte une part de leur désastre, afin qu'ils en sentent moins le poids.

— Mais alors nous le sentirons, nous, observa Roslee, que la prospérité avait endurci, et qui craignait toute dépense ne retournant point à son profit; on se ruinerait en prenant tout ce monde à sa charge, et je veux laisser à mes enfants de quoi se mettre sous la dent.

— Sans compter qu'il y a plusieurs des incendiés qui ne méritent guère qu on ait pitié d'eux, observa Dunal; par exemple cet ivrogne de Peters, qui me doit encore le prix d'un veau que je lui ai vendu il y a un an.

— Et les filles de Davys, ajouta Ketty, qui font par leur coquetterie la honte de la paroisse.

— Ajoutez ce bavard de John qui dit du mal de tout le monde, reprit Atolf, et qui prétendait l'autre jour que le boucher de l'autre village m'avait fait demander grâce en boxant.

— Tout ce que nous pouvons faire, continua maître Da-

niel, c'est d'aider nos voisins par une quête. Pour ma part, j'ai quelques tonneaux de bière prête à se piquer dont je leur ferai présent.

— Moi, je leur donnerai mes pommes de terre les plus avancées, ajouta le fermier Edouard

— Moi, un porc maigre, continua Dunal.

— Moi, mes vieux habits, dit Ketty.

— Mais pour les loger? observa William.

— Je prêterai ma vieille grange qui est vide.

— Moi, mon grenier à foin.

— Moi, ma grande écurie.

Le maître d'école secoua la tête.

— Ce n'est point là ce que l'Evangile recommande à des chrétiens, dit-il tristement, et tôt ou tard vous vous repentirez de votre dureté.

Les familles ruinées par l'incendie furent forcées d'accepter ce qu'on leur offrait; mais quelque misérables que fussent les secours accordés par les habitants de Soumak, la pitié de ces derniers ne tarda point à se lasser : à la misère succéda la famine. Poussés alors par le désespoir, les plus hardis commencèrent à prendre ce qu'on leur refusait. Les moissons furent arrachées de nuit dans les champs, les fruits enlevés des vergers, les troupeaux dérobés aux bergeries. Les fermiers redoublèrent en vain de vigilance; l'audace croissait avec le besoin, et les vols se multiplièrent de plus en plus.

William voulut faire comprendre aux paysans que leur inhumanité avait été la première cause de ces désordres; mais on l'accusa de défendre les voleurs, et Dunal lui demanda s'il partageait le fruit de leurs rapines.

Cependant la misère, qui avait déjà amené l'immoralité, ne tarda point à engendrer la maladie. William reconnut, dès le premier instant, les symptômes de cette terrible contagion transportée d'Asie en Europe, et dont les journaux lui avaient fait connaître les récents ravages. Il se hâta d'en prévenir les autorités et les principaux habitants du canton, en les engageant à faire venir un médecin qui pût surveiller l'épidémie et en arrêter les progrès. Mais on se moqua de ses craintes : Atolf déclara que la maladie frappait seulement les misérables, et qu'elle devait être la bienvenue, puisqu'elle débarrassait le pays de voleurs et de mendiants; James ajouta qu'il ne s'était jamais mieux porté; et Ketty déclara qu'elle préparait sa toilette pour une fête où elle devait danser huit jours après.

Mais huit jours après le village entier était dans la consternation. L'épidémie, qui n'avait d'abord atteint que les pauvres, s'était bientôt attaquée à tout le monde. James lui-même, l'Hercule de Soumak, James qui n'avait jamais connu la souffrance, avait été emporté dans quelques heures; Roslee le suivit de près; puis vint le tour de Ketty : ainsi, force, richesse, beauté, rien ne pouvait garantir du fléau! On avait couru chercher les médecins de Bervic; mais la contagion commençait à y sévir également, et aucun n'avait voulu venir à Soumak.

Ainsi livré à lui-même, le mal allait chaque jour grandissant. C'était à peine si le menuisier pouvait suffire à clouer les cercueils, et le fossoyeur aidé de ses trois fils à leur creuser des fosses. Tout commerce et tout travail avaient cessé. Réunis à la porte de maître Daniel, ceux qui avaient survécu s'entretenaient des progrès de la maladie et de l'impossibilité de la combattre. La crainte avait fait place dans les cœurs à une sorte de rage douloureuse, née de l'impuissance et du désespoir. Ne pouvant arrêter le mal, la plupart y cherchaient une cause mystérieuse et surhumaine : les uns parlaient d'un *mauvais vent* qui avait passé sur le pays; d'autres, de vengeances du démon frappant les populations chrétiennes; quelques uns, enfin, d'empoisonnement des fontaines, dont ils accusaient les juifs sans savoir pourquoi et par un reste d'antique préjugé. Mais le bedeau de la paroisse haussait les épaules à toutes ces suppositions. Pierre Dikins avait été maître d'école à Soumak; et bien que son ignorance l'eût fait remplacer par William, il avait conservé toute l'importance d'un homme qui chante du latin et sait tenir un livre ouvert.

— Ce n'est ni le poison, ni le diable, ni le mauvais vent qui est cause de nos maux, dit-il enfin, mais quelque maléfice provenant de la magie. Il y a parmi nous un homme que j'ai toujours regardé comme dangereux.

— Qui cela? demandèrent plusieurs voix.

— Qui? reprit Dikins; n'avez-vous donc jamais songé à la conduite de William-le-Laid dans tous nos malheurs? Ne vous souvenez-vous plus des injures et des coups qu'il a reçus pour n'avoir point voulu écrire la pétition contre le nouveau chemin?

— Nous nous en souvenons.

— Il s'en est bien vengé depuis, reprit le bedeau : d'abord, il est la cause que lord Rolling est venu s'établir dans le Commun.

— C'est la vérité.

— Puis, il nous a prévenus que si nous n'achetions pas l'eau qu'on nous offrait le village serait brûlé.

— En effet.

— Enfin, il nous a avertis que la maladie allait venir, en nous conseillant d'appeler un médecin.

— Par le ciel! je n'avais point pensé à tout cela, s'écria Dunal.

— Vous comprenez, reprit Dikins, qu'un homme ordinaire ne pourrait ainsi tout deviner à l'avance.

— Certainement.

— Mais, comme dit le proverbe, le couteau peut prédire le meurtre qu'il doit lui-même commettre.

— Oui, oui, s'écrièrent plusieurs voix, c'est le bossu qui est cause de tout; il aura appris la magie dans ses livres.

— Et remarquez, interrompit Dikins, qu'il a toujours été, lui, à l'abri.

— Sa maison n'a point brûlé.

— L'épidémie ne l'a point frappé.

— C'est clair, il a jeté un sort sur le village.

— Punissons le sorcier!

— Vengeons nos voisins ruinés!

— Nos parents qu'il a fait périr!

— A mort William-le-Laid!

— A mort! à mort!

Ce cri retentit dans tout le village. Les habitants avaient accueilli avec d'autant plus d'empressement les soupçons émis par Pierre Dikins, que tous nourrissaient au fond de leur cœur une jalousie secrète contre la supériorité de William, et un dépit violent d'avoir toujours vu ses avertissements se réaliser. L'envie aidant donc à la superstition, ils se levèrent furieux et coururent à la demeure du maître d'école.

Ils le trouvèrent dans sa classe, occupé à instruire les enfants qui lui étaient confiés, et l'en arrachèrent sans lui permettre de s'expliquer. Aveuglés par la colère, ils poussaient le malheureux William de l'un à l'autre, proposant mille supplices différents. Enfin le cri : — Au puits! au puits! domina tous les autres, et l'on entraîna le bossu vers le grand réservoir pour l'y noyer.

Mais au moment où la bande furieuse dépassait les barrières du Commun, lord Rolling lui-même se présenta à la tête de ses domestiques armés. Il venait d'apprendre le danger auquel se trouvait exposé le maître d'école, et accourait pour le sauver.

Il arracha William des mains des paysans, en leur demandant la cause d'une telle violence. Pierre Dikins la lui fit connaître.

— Ainsi, dit lord Rolling lorsque le bedeau eut achevé, c'est parce que cet homme a toujours été sage, et vous toujours insensés, que vous voulez sa mort. Il vous a prévenus du bien ou du mal qui vous attendait, vous avez refusé de

le croire, et maintenant que ses prédictions se sont accomplies vous le rendez responsable de votre imprudence. Malheur aux hommes qui méprisent l'intelligence ou la redoutent! ils seront livrés à l'ignorance, à l'aveuglement, à l'imprévision. Vous n'êtes point dignes que William demeure parmi vous, puisque vous n'avez point su l'apprécier. Je le prends sous ma protection, et dès demain il partira pour le village que j'habite près d'Edimbourg. Là il trouvera des hommes qui regardent la science et la sagesse comme des dons de Dieu, et qui savent les respecter. Quant à vous, demeurez dans vos ténèbres et dans votre méchanceté, puisque vous avez repoussé celui qui voulait vous instruire.

William partit en effet le lendemain, et on ne le revit plus à Soumak : mais les habitants, éclairés par l'expérience, le regrettèrent plus d'une fois; car rien ne réussit après son départ. Les incendiés, dont on n'avait pas relevé les maisons, émigrèrent ailleurs; une partie des terres fut abandonnée, le commerce tomba; et ce qui avait été un riche village ne fut plus, au bout de quelques années, qu'un hameau entouré de champs en friche.

DE LA FORTIFICATION

(Premier article.)

Une armée qui bat en retraite cherche à occuper l'ennemi et à le distraire de sa poursuite par tous les moyens dont elle peut disposer: elle multiplie les obstacles que présente le terrain; elle interrompt les communications, coupe les routes, fait sauter les ponts, renforce les villages, et construit dans les endroits favorables des ouvrages où elle laisse garnison, ouvrages faits de telle sorte que la durée de leur résistance lui permette de gagner du temps.

Une armée construit encore de ces ouvrages, si au lieu de battre en retraite elle se tient sur la défensive, ou même si elle marche à l'offensive. On conçoit en effet que de pareils ouvrages, servant de points d'appui aux diverses divisions d'une armée, puissent consolider la base d'opération et compenser l'infériorité du nombre.

Ces ouvrages sont ce qu'on nomme des *ouvrages de fortification;* ils se divisent en deux catégories bien distinctes : les premiers ne durent qu'une campagne; les seconds, qui assurent la position de points importants, ou couvrent des communications, sont construits à l'avance et avec soin.

Les ouvrages de fortification ne sont pas seulement destinés à protéger une retraite ou à faciliter une opération, ils ont encore pour but de protéger les approvisionnements et la population. Cette dernière propriété appartient surtout aux *places fortes*, enceintes protectrices de magasins et des hôpitaux, abris indispensables qui assurent l'instruction des recrues, et au sein desquels on reçoit les habitants des villes voisines lors d'une invasion.

L'art de la fortification, qui se résume à « faire en sorte qu'un petit nombre de troupes puisse se défendre contre un plus grand, » a subi différentes phases qu'il est important de signaler. Comme de tout temps on ne s'est mis à l'abri derrière une fortification que pour se soustraire aux coups de l'ennemi, et pour annuler ou au moins retarder ses tentatives de destruction, il a fallu construire cette fortification de telle sorte qu'elle fût capable de résister aux armes et aux machines de guerre contemporaines. Il existe donc entre l'art de la fortification et l'art de construire les machines de guerre une relation si directe, que les progrès du premier ont nécessairement dû suivre de très près les perfectionnements apportés au second.

Les premières fortifications construites furent des murailles. On entoura les villes de murs élevés, derrière lesquels on était à l'abri des coups de l'assaillant, que l'on tenait éloigné au moyen de tous les projectiles que les *arcs*, les *balistes*, les *mangonnaux* et les *catapultes* permettaient de lancer (ces machines de guerre étaient toutes fondées sur l'action d'un ressort qui se débandait après avoir été tendu primitivement à bras ou avec un treuil). L'assaillant, de son côté, tâchait de faire brèche au moyen du *bélier*, grande poutre dont le choc ébranlait et abattait bientôt les murailles. Il employait aussi les *tarières*, fers longs armés de dents qu'il introduisait entre les pierres des murs pour les disjoindre et les faire tomber.

L'enceinte des villes était ordinairement un polygone dont chaque côté avait un grand développement. Les murs étaient flanqués par des tours placées aux sommets du polygone, et en outre sur les côtés, de distance en distance. Mais il n'y avait, pour déterminer l'emplacement de ces tours, aucune autre raison que celle de remplir le mieux possible les conditions d'une bonne défense.

Dès la plus haute antiquité les villes furent entourées de murailles : plusieurs de ces enceintes étaient gigantesques et d'une solidité à toute épreuve.

Ninive fut construite par Ninus vingt siècles avant notre ère. Cette ville formait un carré oblong de huit lieues de longueur sur quatre de largeur; son enceinte était en brique; ses murs, hauts de 100 pieds, étaient flanqués de 1800 tours, élevées chacune de 200 pieds. Trois chars pouvaient passer de front à la partie supérieure.

Les murs de Tyrinthe, qui fut fondée dans le quinzième siècle avant J.-C., consistaient en pierres colossales, superposées les unes aux autres, toutes brutes et à peine dégrossies. Ces murs, attribués aux Cyclopes par les tragiques grecs, avaient souvent 25 pieds d'épaisseur; les tours avaient 20 pieds carrés de base et 40 pieds de haut.

Denys fit élever autour de Syracuse (400 ans avant J.-C.) l'enceinte la plus formidable dont les villes de l'antiquité aient offert l'exemple. Les murs étaient flanqués, de distance en distance, par des tours d'une hauteur et d'une grandeur colossales : la ville renfermait en outre des forteresses intérieures. Le point le plus élevé, les Epipoles, était le plus fortifié.

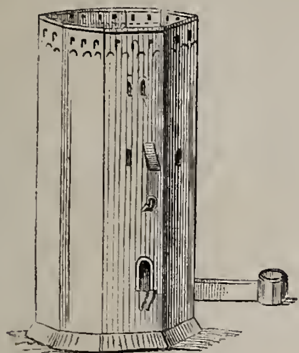
Agrigente, fortifiée antérieurement à Syracuse, était entourée de murs élevés s'appuyant sur des rochers escarpés qui en augmentaient la hauteur.

La grande muraille que les Chinois construisirent 214 ans avant notre ère pour se garantir des invasions barbares, a 5 et 600 lieues de développement. Elle est composée de deux faces de murs, chacune d'un pied et demi d'épaisseur, dont l'intervalle est rempli de terre. Presque partout elle a 20 ou 25 pieds d'élévation; elle est percée, d'espace en espace, par des portes qui sont gardées par des soldats ou défendues par des tours : ces tours, qui diminuent de section à mesure qu'elles s'élèvent, ont au moins 40 pieds de haut, et une base de 15 à 16 pieds carrés. (V. 1833, p. 149.)

Long-temps la fortification ne consista qu'en des murs flanqués par des tours, qu'en des enceintes absolument semblables à celles de Ninive, de Syracuse. Cela se conçoit : les armes de l'attaquant restant les mêmes, la fortification ne devait pas changer. L'invention de la poudre de guerre par Roger Bacon, vers la fin du onzième siècle, apporta quelques modifications à ces enceintes. L'usage des armes à feu, dont l'invention suivit de près, se répandit vers la fin du treizième siècle : il fit créneler les murs et percer des meurtrières; puis on doubla les enceintes, on multiplia les tours. La fortification qui en résulta diffère essentiellement des fortifications primitives : la fortification antique est grandiose; la fortification du moyen âge, trop compliquée, trop surchargée, est jolie et coquette, grâce au grand nombre de tourelles qui garnissent l'enceinte. Cette dernière fortification est célèbre par ses châteaux, demeures des chevaliers et des princes, auxquels ils servaient d'abri et de refuge en temps de guerre. D'ordinaire, le château renfermait un donjon qui en était la partie la

plus élevée, et le lieu où les assiégés se retiraient comme dans un dernier retranchement. Dans les châteaux forts construits par les Normands en Angleterre, les donjons avaient plusieurs étages, et étaient situés à l'extrémité des ouvrages fortifiés; souvent un tertre élevé les remplaçait.

Si le point à défendre était peu important, ou si seulement on voulait avoir un refuge isolé et inabordable, au lieu d'un château on ne construisait qu'une tour. Ces tours avaient les formes les plus bizarres : tantôt elles étaient



(Tour de Juniville.)

rondes, carrées ou polygonales; tantôt elles se composaient de plusieurs tourelles accolées les unes aux autres. Ainsi la *tour de Juniville* avait pour base un octogone; la *tour Solidor* était formée de trois tours rondes juxtaposées.



(Tour Solidor.)

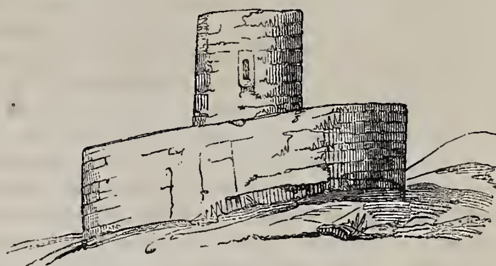
Les tours avaient pour but principal de protéger les abords des fleuves et les entrées des ponts. Lorsqu'en 885, sous la conduite de Sigefroy, les Normands remontèrent la Seine jusqu'à la hauteur de Paris, ils trouvèrent le *grand pont* (construit à l'endroit où est actuellement le pont au Change), établi de manière à obstruer le passage de la rivière, et défendu à son extrémité par une tour dont la base était en maçonnerie et le reste en bois, les Parisiens n'ayant pas eu le temps de l'achever. Cette tour était entourée d'un fossé que les Normands essayèrent de combler en y jetant de la terre, du bois, et des corps morts qu'ils se procuraient en tuant leurs prisonniers.

Si le point demandait à être mieux fortifié, on entourait, comme à Châtillon-sur-Indre, la tour d'un donjon.

Les tours, donjons et châteaux étaient construits par celui qui avait une autorité à exercer : ils étaient presque tous bâtis sur le sommet d'une montagne ou d'un rocher dominant les alentours. L'étendue de l'enceinte variait suivant les localités et la puissance du propriétaire. On augmentait la difficulté de l'approche en entourant les murs d'un fossé qu'on passait sur des ponts-levis; ce fossé était ordinairement sec; quelquefois il était plein d'eau. Dans un château, les fenêtres étaient rares, les escaliers nombreux; toutes les issues étaient fermées avec soin.

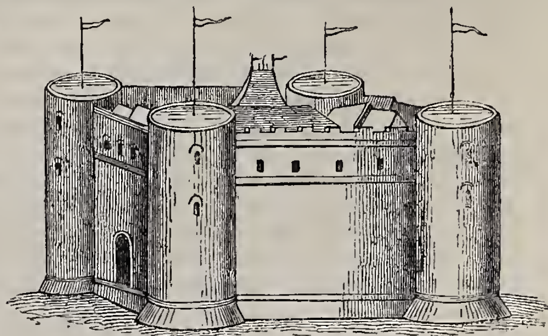
Ces châteaux avaient le plus souvent la forme d'un triangle ou d'un carré long. Ceux dont la construction était la plus simple n'avaient de tours qu'aux sommets du polygone qui formait l'enceinte. Le château de l'ancienne ville de Poitiers était triangulaire; chaque angle était garni d'une tour, chaque tour était surmontée d'un petit clocher.

Le château de Pierrefonds (petit village situé dans la forêt de Compiègne, à trois lieues sud-est de cette ville), dont on ne voit plus actuellement que des ruines d'un aspect grandiose et imposant, était assis sur le roc (v. 1835, p. 337). Il avait quatre faces et n'était point régulier : la face méridionale était plus étendue que celle du nord. Il était flanqué de sept tours de 108 pieds (35m,10) de haut, et avait 1 680 toises carrées (3276 mèt. carr.) de superficie. Il fut construit vers la fin du quatorzième siècle. Lorsque, pour exécuter les ordres de Louis XIII, on voulut le démanteler, il fallut renoncer à démolir quelques portions de murs, la pierre de taille et les moellons formant un massif si dur qu'on ne pouvait les séparer.



(Tour et donjon de Châtillon-sur-Indre.)

Le château de Saint-Malo a la forme d'un rectangle, les tours s'y terminent à leur partie supérieure par une plate-forme horizontale. Ces plates-formes peuvent recevoir du canon, et par suite servir à éclairer la campagne.



(Château de Saint-Malo.)

LOIS CONTRE L'OISIVETÉ.

Les Egyptiens faisaient de l'oisiveté un crime d'Etat. Amasis, un de leurs plus grands princes, avait établi des juges de police dans chaque canton, pardevant lesquels tous les habitants du pays étaient obligés de comparaître de temps en temps pour leur rendre compte de leur profession. Ceux qui se trouvaient convaincus de fainéantise habituelle étaient

condamnés à mort comme des sujets inutiles. Afin de leur en ôter tout prétexte, les intendants des provinces étaient chargés d'entretenir chacun dans leur district des ouvrages publics où ceux qui n'avaient point d'autre occupation étaient obligés de travailler. «Vous êtes des gens de loisir, » disaient leurs commissaires aux Israélites, en les contraignant de fournir chaque jour un certain nombre de briques; et ces fameuses Pyramides, qui sont encore aujourd'hui l'objet de l'admiration publique, sont en partie le fruit des travaux de ces ouvriers ramassés, qui autrement seraient demeurés dans l'inaction et dans la misère.

Le même esprit se remarque dans les anciens Grecs. A Lacédémone, on ne souffrait point de sujets inutiles; les occupations de chaque particulier étaient réglées conformément à ses forces et à son industrie. La même maxime contre l'oisiveté régnait chez les autres peuples de la Grèce. Suivant les lois de Dracon, de Solon et de leurs autres législateurs, il y avait action en crime contre ceux qui en étaient convaincus : ils étaient punis du dernier supplice; l'ordonnance y était expresse. C'était une maxime universelle chez eux que les ventres paresseux étaient partout, comme dans l'île de Crète, de mauvaises et de dangereuses bêtes.

Les anciens Romains ne le cédaient en rien aux Grecs sur ce point. Une des principales fonctions de leurs censeurs était de faire rendre compte à chaque citoyen de la manière dont il employait son temps; ceux qu'ils trouvaient en faute étaient condamnés aux mines ou aux travaux publics. L'inaction n'était point un privilége de noblesse, c'était une note d'infamie et un défaut essentiel, condamné universellement comme directement contraire à toutes les sociétés. Ils ne la toléraient pas même dans les membres du sénat. Un de leurs empereurs, Antonin, retrancha les appointements de plusieurs d'entre eux qui se contentaient de porter la qualité de sénateurs sans en remplir les devoirs, disant que rien n'était plus indigne et plus cruel que de laisser consommer les fonds de la république par des gens qui ne lui servaient de rien.

Les anciens Germains, au rapport de Tacite, plongeaient les fainéants de profession dans la bourbe de leurs marais, et les y laissaient expirer par un genre de mort proportionné à leur genre de vie.

En Chine, on ne souffre point davantage l'oisiveté. On oblige les infirmes à travailler en leur donnant des travaux qu'il leur est possible de faire, même les aveugles et les manchots; ceux qui sont absolument hors de service sont nourris et entretenus aux dépens du public.

DE LA PEINTURE EN FRANCE.*

(Voy. 1836, p. 262.)

La sculpture, en France, a, comme partout, précédé la peinture, et peut-être est-ce à cette circonstance de temps que le premier de ces arts doit parmi nous sa supériorité sur le second. Il eut quelque chose de plus spontané, une croissance plus libre et plus vigoureuse, une allure plus naïve.

Quand la peinture, d'abord apportée d'Italie, se fut enfin naturalisée dans une école nationale, le grand mouvement imprimé à l'art au quinzième siècle s'allanguissait, et déjà commençait la décadence. A la suite d'un travail profond qui avait exalté toutes les puissances de l'homme, le calme renaissait, un calme de lassitude et d'affaiblissement. Sous le sceptre absolu de Louis XIII et de son fils, l'élan hardi de la pensée, la passion, l'enthousiasme, s'éteignirent. Autour du monarque il se forma, sous l'influence d'idées convenues, une sorte d'arrangement artificiel des choses, un ordre matériellement régulier auquel on ne saurait refuser de la grandeur, mais une grandeur plutôt extérieure qu'intime, et qu'accompagnaient des mœurs graves à l'extérieur aussi, une politesse élégante et noble, un tact délicat, un goût fin et pur. La règle et l'étiquette régnaient souverainement; rien de soudain, rien de natif. Soigneusement contenu en des limites qu'il eût été dangereux de franchir, l'esprit tournait dans une cercle tracé. Il est aisé de comprendre ce que put être l'art au milieu de tant de gênes et d'entraves. Ce fut dans une société de convention un art de convention sans originalité, sans profondeur, qui s'élevait peu, s'abaissait peu, toujours décent et digne, mais d'une dignité froide, toujours veillant sur soi comme le sujet en présence du maître, une image, un reflet de la nation et surtout de la cour. Ce n'était pas le génie qui manquait aux artistes, c'était un milieu où ce génie pût se développer librement. Trois hommes, en effet, se sont placés, en des genres divers, au premier rang dans l'école française, et tous trois se sont affranchis de cette influence de la société. Le Poussin vécut et peignit à Rome au milieu des modèles éternels de l'art; Lesueur puisa ses inspirations dans le silence des cloîtres, et Claude Lorrain dans la nature. Non moins vrai que les peintres hollandais et flamands, il l'emporte sur eux par la chaleur, la grandeur, la grâce, par la beauté idéale enfin. Lesueur retrouva en lui-même, dans sa rêverie mélancolique et sa foi naïve, les types religieux du moyen âge légèrement modifiés par l'étude de l'antique. En un temps où déjà les croyances s'ébranlaient, où le doute germait au fond des esprits, Le Poussin fut comme entraîné, à la suite de Raphaël même, vers la peinture philosophique. Admirable de dessin, d'expressions, de composition, coloriste sage, doué du sentiment de la nature et de celui de l'humanité; supérieur, en un mot, dans toutes les parties de l'art, il ne lui manqua que ce qui manquait à son siècle, cette vive aspiration à un monde invisible, cette sorte de vie interne, étrangère aux sens, qui correspond à l'élément mystique chrétien.

Après Louis XIV, il s'opéra au sein d'une société que dissolvait le matérialisme des idées et des mœurs une dégénération si rapide et si complète de l'art, qu'on ne saurait même, sans le profaner, en appliquer le nom aux productions de cette époque honteuse. Plus tard apparut une nouvelle école qui, n'ayant sa racine dans aucunes conceptions, aucunes croyances sociales, se caractérisait uniquement par un retour au beau antique dans ses rapports avec la pure forme. Dérivée de la statuaire qu'elle rappelle trop directement, empreinte d'une certaine sécheresse académique, dénuée de cette magie de lumière et de couleur qui nous transporte en une sphère idéale, ce fut, malgré le progrès incontestable qu'il manifestait, un art de simple imitation, de peu de puissance dès lors, et dépourvu de vie propre. En retraçant quelques unes des sciences contemporaines, et s'associant ainsi au mouvement extraordinaire qui emportait le monde, il s'ouvrit une voie qu'il aurait pu parcourir avec gloire. Mais le sens profond de leur époque ayant échappé aux artistes ballottés par le flux et le reflux des événements, ils ne surent s'élever au-dessus ni du fait contingent, ni de l'opinion variable. Puis perdus dans cette espèce de chaos ténébreux, vides d'idées et de foi, livrés à la recherche inquiète d'un vrai et d'un beau inconnus, ou au découragement qu'engendre une recherche vaine, ils s'abandonnèrent, les uns aux fantaisies d'une imagination sans but et sans règle, les autres à une fougue aveugle, brutale, désordonnée, tellement qu'on put croire à une volonté fixe et systématique d'inaugurer le triomphe final de la matière sur l'esprit. Les souffrances de celui-ci, ses anxiétés au milieu des misères du présent et des obscurités de l'avenir, ces accablantes angoisses vivement ressenties par quelques hommes à part, ont répandu sur leurs productions la seule grande poésie à laquelle l'art ait atteint de nos jours; et le *Départ des pêcheurs*, ce sujet si simple où le peintre, inspiré par je ne sais quelle secrète douleur qui semble être

* Extrait de l'*Esquisse d'une philosophie*. — Voy. p. 111.

celle de l'humanité entière, a caché comme un mystère de tristesse immense, nous paraît être, sous ce rapport, le plus élevé de tous, l'œuvre capitale de ce siècle.

LE SOULIER ROMAIN.

On se fait généralement une très fausse idée du costume que portaient habituellement les Romains. Parce qu'on les voit sur les bas-reliefs et aux statues, drapés majestueusement et vêtus d'une simple robe à larges plis, on imagine que c'était ainsi que hommes et femmes, nobles et roturiers, riches ou pauvres, parcouraient toujours presque nus les rues d'Athènes ou de Rome, et vaquaient sans plus d'attirail à leurs plaisirs et à leurs affaires. On ne fait même, à cet égard, aucune distinction d'époque, et depuis les héros d'Homère jusqu'aux honnêtes bourgeois persiflés par Ménandre; depuis Romulus, de fabuleuse mémoire, jusqu'au faible Augustule, on ne se représente comme type qu'un seul et même personnage à tête nue avec une tunique et des sandales. On ne songe pas que les artistes avaient adopté cette simplicité et ne s'en étaient guère départis quelles que fussent les variations de la mode, parce que ce costume de convention, ou, si l'on veut, idéalisé, leur permettait de conserver les avantages du nu, et en même temps donnait un caractère noble et sévère aux personnages célèbres dont ils avaient à consacrer le souvenir. Quelle ne serait donc pas la surprise de plus d'un lecteur, admirateur fervent de la tunique, si, transporté tout-à-coup en arrière dans la vieille Rome, sous Auguste ou sous Vitellius, il voyait un médecin romain en perruque avec un parapluie; un marchand avec un chapeau à larges bords ou avec un capuchon; un avocat reconduisant en robe de chambre son client sur le seuil de la porte; un jeune chevalier en pantalon collant à la mode perse; les femmes avec des corsets, des tailles de guêpes et des brodequins à talons; les unes fardées, les autres parées de faux cheveux et vêtues de trois robes rayées de couleurs diverses.

Si tentant qu'il soit, le sujet serait trop riche pour être traité dans son ensemble et d'une seule fois. Il suffira, pour donner une idée de la variété que comportait le costume romain, de traiter aujourd'hui d'un seul article, la chaussure.

Le soulier romain, quant à la hauteur, ne se terminait pas comme le nôtre; il s'élevait jusqu'à mi-jambe en prenant juste toutes les parties; il était ouvert par-devant depuis le coude-pied, et se fermait avec une sorte de ruban ou de lacet. Pour être bien chaussé, il fallait que le soulier fût extrêmement serré. « Un soin particulier des gens du siècle, dit saint Jérôme, est d'avoir un soulier propre et bien tendu. »

La pointe du soulier était recourbée. La matière la plus ordinaire des souliers était le cuir apprêté.

Les bergères espagnoles, au rapport de Pline, fournirent la mode des souliers de jonc et de genêt. On mit aussi en œuvre la laine, le lin et la soie.

Si nous en croyons quelques auteurs, non seulement les souliers furent quelque temps chargés de feuilles d'or, mais il y en avait même dont les semelles étaient d'or massif.

Le luxe n'en demeura pas là : la vanité dans la parure des souliers alla si loin, que non seulement le dessus du soulier était garni de pierreries, mais tout le soulier même.

La mollesse varia la mode de la chaussure; la mode vint d'une sorte de soulier grec qu'on appelait *sicyonien*. Il était léger et plus délicat que les autres. « Si vous me donniez, dit Cicéron au premier livre de l'Orateur, des souliers sicyoniens, je ne m'en servirais certainement point; c'est une chaussure trop efféminée. »

On employa le liége pour hausser le soulier et élever la taille. Les femmes s'en servirent dans les bals, et les actrices au théâtre.

Tous les souliers des femmes étaient blancs pour l'ordinaire.

Elles se servaient de chaussons et de chaussettes, au rapport de Quintilien. Les chaussettes étaient de couleur et le plus souvent rouges, selon le témoignage d'Alexandre Napolitain. Une partie s'en laissait voir par toute l'ouverture du soulier ou brodequin qui ne fermait pas juste, et qui était tendu au moyen d'une jarretière d'or ou de pourpre qui en arrêtait le haut.

Les femmes portaient aussi des pantoufles ou mules dans leurs chambres. Perse, dans une de ses satires, introduit deux personnages tirés d'une comédie de Ménandre : « O mon cher Dave! dit un jeune homme, la belle Chrysès ne soutiendra point l'adieu que je me propose de lui faire. — Dites plutôt, reprend Dave, qu'elle vous répondra par un coup de sa pantoufle. »

Aurélien interdit aux hommes l'usage des souliers rouges, et le réserva aux femmes.

Nous avons dit ailleurs que les patriciens et les sénateurs portaient des croissants en forme d'ornement à leurs chaussures. (Voyez 1840, p. 299.)

« Pourquoi, demande Plutarque dans ses Questions romaines, pourquoi ces croissants sur les souliers des patriciens? Ne cherche-t-on point à nous apprendre par là qu'après que nos esprits auront été dépouillés de nos corps, ils occuperont une région supérieure à celle de la lune? N'est-ce point à ceux que leur grandeur éblouit un avertissement de l'instabilité de choses de la vie, pris des divers changements de cette planète? »

THÉROUANNE.

LE GRAND DIEU DE THÉROUANNE.

La ville de Thérouanne ou Théroüenne, en Morinie, a été détruite, dans l'année 1553, par les Flamands. Son histoire n'est plus guère connue que des antiquaires. André Duchesne, dans ses *Antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France*, en parle avec un pieux sentiment de regret qui lui fait honneur. « Je ne puis oublier, dit-il, l'ancienne cité de Théroüenne, bien qu'il ne nous en reste aujourd'huy que le » nom, pour la plus belle remarque de sa mémoire. Elle » estoit assise sur le fleuve de Lest, et peut-estre ainsi nom» mée pour l'inutilité du terroir d'alentour, comme qui diroit » *terre vaine*. Voire qu'elle fust très antique, il n'en faut » pas douter : car encore que César n'en fait mention en ses » Commentaires que sous le nom des Moriniens, si est-ce que » Ptolémée l'appelle Therouenne en la table 5 de l'Europe, » livre deuxiesme, chapitre neuf. Et les traducteurs de » César lui donnèrent tous le mesme nom d'un commun ac» cord et consentement de leurs plumes. »

Au neuvième siècle, les Normands avaient pillé et saccagé Thérouenne; mais Beaudouin, 25e du nom, la releva de ses ruines sous le roi Robert. Tour à tour prise et reprise par les Anglais, les Bourguignons et les Français, elle fut presque entièrement démantelée en 1514. Quarante ans plus tard, elle fut ruinée de fond en comble. Voici en quels termes André Duchesne raconte cette catastrophe.

« L'an 1553, regnant Henri deuxiesme, l'empereur (Char» les V) envoya le Sr de Bintcour environ à la fin du prin» temps avec une puissante armée assiéger cette forte place, » où fut envoyé en diligence le Sr d'Essé et avec luy François » de Montmorency, fils aisné du connestable, avec leurs » compagnies, suivis de plusieurs seigneurs, gentilshommes, » et soldats. Les assiégés y soutinrent à trois reprises un des » plus rudes assauts qu'il est possible, où de part et d'autre » il y eut grande perte. Du costé des François y furent tuez » les sieurs d'Essé, de Vienne, de Beaudisné, de La Roche-» Posé, de Blandy, et le capitaine Ferrieres, avec plusieurs » gentils-hommes et soldats. Depuis les assiegeans firent

» de grands efforts à miner et saper, tant qu'enfin par une » sape promptement faite ils comblèrent le fossé. Ce que » voyant le Sr de Montmorency, par advis de tous les capi- » taines demanda composition. Mais tandis qu'on parlemen- » toit, les Allemands et Bourguignons entrèrent par divers » endroits, et se prindrent à tuer tout ce qu'ils rencontrè- » rent. Les Espagnols, amis d'argent, garantirent plusieurs » gentilshommes et soldats françois. Le Sr d'Ouarti, pour » sauver la vie au Sr de Montmorency son général, fut grief- » uement blessé dont il mourut tost après. Les nouvelles de » cette prinse resiouyrent fort l'empereur, lequel fit raser » Therouenne jusques aux fondemens. »

Tandis que la sape et la poudre jetaient à bas les remparts, les édifices et les maisons, les villes voisines demandèrent et obtinrent de sauver de ce désastre quelques objets d'arts précieux : Cassel eut l'horloge; Saint-Venant les fonts baptismaux; Ypres, Arras, d'autres monuments. Il se trouva des bourgeois qui tirèrent à gloire d'avoir quelque reste de cette malheureuse ville, ne fût-ce que de simples pierres et qui se complurent à en enchâsser au-dessus



(Le grand dieu de Thérouanne, dans la cathédrale de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais.—V. 1840, p. 313 et 373.)

de leurs portes. Une maison de Louvain entre autres offrait ce chronographe * :

de tarVanæ est VeCtVs LapIs Iste rVuInIs,
CVIVs qVInte qVIdeM CaroLe VICtor eras.

Celle pierre a été apportée des ruines de Thérouanne,
Dont tu étais vainqueur, Charles-Quint.

* Voy., sur les chronogrammes, 1834, p. 59.

Le chapitre de Notre-Dame de Saint-Omer fut autorisé à s'approprier le grand portail de la basilique de Thérouanne : il députa son receveur et trois chanoines pour enlever sa part du butin; mais la difficulté du transport d'une si lourde masse parut insurmontable, et il fallut se contenter d'en détacher les plus belles statues. Telle est l'origine d'un groupe de trois figures que l'on voit encore aujourd'hui à l'entrée de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, sous la tour. La plus remarquable de ces trois statues est devenue populaire sous le nom du *grand dieu de Thérouanne :* c'est celle dont nous publions le dessin.

Cette énorme figure en pierre jaunâtre, couronnée d'une torsade d'épines, le corps à demi couvert d'une draperie, et assise sur un trône décoré d'ornements gothiques, est évidemment celle du Christ. Ses pieds sont posés sur un simulacre de ville, pour témoigner de sa puissance sur le monde, et ses mains sont levées en signe de bénédiction. Les deux autres statues, que nous n'avons pas reproduites, sont agenouillées et suppliantes aux deux côtés du grand dieu de Thérouanne, et il est présumable qu'elles représentent la Vierge et saint Jean.

Ces sculptures doivent être attribuées à un artiste du douzième siècle. Cependant quelques archéologues ont assigné à la statue principale une origine beaucoup plus reculée. Les uns en ont fait un Jupiter; d'autres, une divinité gauloise.

« La figure du dieu de Thérouanne (dit M. E. Wallet, l'historien de la cathédrale de Saint-Omer) était demeurée presque intacte jusqu'à nos jours; mais il lui a fallu subir, à l'exemple des autres monuments, des dégradations de mauvais goût; elle semblait naguère encore, sous sa vieille pierre usée, le génie de Thérouanne survivant à tous ses désastres : aujourd'hui elle n'apparaît plus à la masse des spectateurs que comme un grotesque débris du moyen âge. Elle serait autrement jugée, sans doute, si on l'élevait sur un socle ou si on la plaçait à l'extrémité de quelque nef, de manière à être vue de plus loin, et à ce que l'œil, avant d'arriver à elle, pût être progressivement préparé à ses dimensions. »

ERRATA.

Dans le premier tirage des 17e et 18e livraisons, on a laissé se glisser deux erreurs assez graves.

Page 136, on a donné une interprétation peu exacte du distique placé sous la gravure du *Proscœnium humanæ vitæ.* Nous croyons devoir à ceux de nos lecteurs qui désireraient plus de rigueur dans la traduction, de rectifier ici, et l'un des vers latins où se trouve une faute typographique, et la version trop éloignée que la division même de nos colonnes explique en partie, sans toutefois l'excuser

Quid Dæmone pejus? Mulier rixosa : fugatur
Iste piis precibus, fit at hæc rabiosior illis.

Quoi de pire que le Diable? Une femme querelleuse. S'il est mis en fuite par de pieuses prières, elle, au contraire, n'y trouve qu'un aliment à sa rage.

Page 141, par suite d'une méprise du graveur, l'ordre des chiffres de renvoi, sur la gravure représentant les coiffures de femmes en Egypte, en Turquie, etc., a été interverti. Au lieu de courir de gauche à droite, les chiffres doivent courir de droite à gauche. On aura donc à les rétablir, en lisant le texte, dans l'ordre suivant :

3	2	1
6	5	4
9	8	7
13	11 12	10

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES MINES D'OR DU BRÉSIL.



(Lavage de l'or, au Bresil.)

Dans un de nos précédents volumes (1836, p. 106), en parlant du voyage des Argonautes, et cherchant à démêler ce qui pouvait s'y trouver de vrai, nous avons dit que, suivant l'opinion de certains antiquaires, toute la partie de l'histoire relative à la fameuse toison d'or ne reposait que sur une équivoque Les compagnons de Jason seraient allés, sous la conduite d'un pilote phénicien, enlever en Colchide un trésor, en langue phénicienne *malon*. Ce mot, adopté par nos aventuriers pour désigner le fruit de leur expédition, et conservé dans les récits qui en perpétuèrent la mémoire aux siècles suivants, aurait fini par n'être plus compris des Grecs, qui l'auraient enfin confondu avec le mot *mallon*, employé dans leur langue pour désigner une peau de brebis.

Quelques archéologues, cependant, présentent une explication différente, et qui ne manque pas d'ailleurs d'un certain degré de vraisemblance. Ils font remarquer qu'autrefois, pour recueillir l'or que charrient certaines rivières, on plaçait au fond de l'eau des peaux de mouton dont la laine retenait les grains métalliques à mesure qu'ils arrivaient, tandis que les grains de sable, comme plus légers, étaient bientôt repris par le courant et entraînés plus loin. Ils supposent que cette industrie était pratiquée dans la partie de la Colchide vers laquelle se dirigèrent les Argonautes, et que l'intention de ces guerriers était, ou de se rendre maîtres de l'établissement pour le faire exploiter à leur profit, ou seulement de s'emparer des produits déjà obtenus.

Je n'ai point à me prononcer entre les deux opinions, et je ne les rappelle ici que pour faire remarquer qu'on n'a pas encore complétement abandonné le procédé auquel la dernière fait allusion. Si on jette les yeux sur la vignette placée en tête de notre article, on verra au premier plan deux hommes qui battent une peau, non de brebis mais de bœuf, pour faire tomber les grains d'or engagés entre les poils. Ces hommes, on le voit aisément, ne sont pas des habitants de la Colchide, des Asiatiques; ce sont des Africains que des maîtres de race européenne font travailler dans les mines de l'Amérique. La scène se passe au Brésil; elle a été dessinée sur les lieux par un artiste allemand nommé Rugendas. La planche originale se trouve, avec un grand nombre d'autres, exécutées en général avec beaucoup de talent et toutes remarquables par leur exactitude, dans un magnifique ouvrage que M. Rugendas a publié à Paris il y a quelques années. C'est à cet ouvrage que nous empruntons en grande partie les détails qu'on va lire sur l'extraction de l'or dans les environs de Villa-Rica, capitale de la province de Minas-Geraes.

Les environs de Villa-Rica ont un caractère tout particulier : non seulement les roches, les vallons, les chutes d'eau leur donnent un aspect sauvage, mais on y est frappé encore de ces déchirements du sol que l'exploitation des

mines a opérés en tous sens. On ne saurait se faire une idée de l'abondance de l'or dans ces contrées : autour de la ville ce métal se trouve répandu sur les hauteurs, dans la plaine, dans le lit des rivières et des ruisseaux, dans la poussière des routes, et jusque dans les balayures des maisons; quelquefois il arrive qu'en arrachant une plante, on voit ses racines couvertes de paillettes d'or que les eaux pluviales y ont accumulées.

La chaîne de montagnes la plus productive en ce genre s'étend, en courant de l'est à l'ouest, l'espace de deux lieues portugaises, de Villa-Rica jusqu'à Cidade-Mariana et Morro San-Antonio. Elle a pour base un mica ferrugineux, sablonneux, alternant avec du minerai de fer argileux que les indigènes appellent *Jacutinga*. Les couches supérieures, épaisses de quatre ou cinq mètres, reposent presque toujours sur un minerai de fer poreux qui contient moins d'or que les couches plus profondes. Ce qu'il y a de plus riche, ce sont des couches et des veines de quartz friable (*farmacoes*), et des nids de la même roche appelés *panellas* (pots); ce sont ces couches de quartz et ces nids sur lesquels on travaille le plus.

D'après les lois qui sont encore aujourd'hui en vigueur, et qui le sont depuis le temps de la conquête, tout homme qui découvre un terrain fertile en or obtient de ce terrain une *data*, c'est-à-dire une portion de soixante brasses de long et de quarante de large qu'il choisit lui-même. La seconde *data* est réservée au gouvernement, qui pour l'ordinaire la vend ou la partage entre des particuliers. La troisième *data* appartient encore à celui qui a fait la découverte, ou du moins elle peut lui appartenir; car pour s'en assurer la propriété il faut qu'il réunisse les deux conditions suivantes: d'avoir un nombre déterminé d'esclaves, et de commencer les travaux dans un temps donné. S'il ne peut remplir l'une ou l'autre de ces deux clauses, la *data* revient au fisc, qui la partage, ainsi que le reste, entre d'autres personnes, selon le nombre d'esclaves qu'elles peuvent employer dans l'exploitation, et à raison de deux toises et demie carrées (4^m,875) par chaque esclave.

Il y a trois manières d'exploiter les couches aurifères. La première s'appelle *trabalhar por minas* (exploitation souterraine). On pratique dans la montagne des sondages d'essai, et bientôt on connaît les endroits de la roche et des nids qui sont le plus riches en or. Ces points trouvés, on y creuse des galeries et l'on exploite la couche aurifère tant qu'elle ne devient pas trop pauvre.

La seconde méthode s'appelle *trabalhar de talho aberto* (exploitation à ciel ouvert). Elle ne s'applique qu'à des couches aurifères de consistance terreuse et placées superficiellement; elle n'est praticable que dans les localités où l'on peut sans de trop grands frais amener l'eau dont on a besoin pour le lavage. Quand toutes ces circonstances se trouvent réunies, on commence par creuser les canaux qui doivent amener l'eau à l'endroit qu'on veut exploiter; puis des esclaves munis de leviers, de pics, de bêches, détachent la terre ou la roche friable et la disposent dans le lit que les eaux devront parcourir quand on cessera de leur barrer le passage. Les obstacles qui les arrêtaient une fois levés, ces eaux se précipitent en torrents et, entraînant tout ce qui se trouve sur leur passage, conduisent dans des réservoirs pratiqués au pied de la montagne l'or, le sable et le gravier. Quelquefois, avant de faire couler les eaux, on a pris soin d'enlever à la main les plus grosses pierres; d'autres fois, on place dans le canal du lavage des grilles qui arrêtent ces pierres et ne laissent passer avec l'or que le limon et les menus gravois. Les réservoirs (*mondeos*) étant pleins, on les agite longuement afin de permettre aux grains d'or de gagner le fond. Quand on juge que cet effet est obtenu, on ouvre l'écluse qui fermait le réservoir; l'eau s'écoule avec rapidité et emporte avec elle la portion la plus superficielle du dépôt. En répétant ces lavages qui enlèvent toujours les parties les plus légères, on finit par obtenir l'or assez pur; l'eau d'ailleurs en emporte toujours un peu, et c'est pour ne pas perdre cette dernière partie que l'on place au fond du canal, qui sert d'issue au réservoir, des peaux de bœufs ou des couvertures de laine grossière dont les poils arrêtent au passage les paillettes et les empêchent d'aller plus loin.

La troisième méthode est celle qu'emploient des hommes désignés sous le nom de *faiscadores*. Ces gens ne travaillent pas tous, au reste, de la même manière : les uns entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture et ramassent le sable de la rivière au moyen d'une écuelle en bois; puis, agitant circulairement cette écuelle près de la surface de l'eau, ils font enlever par le courant ou rejettent eux-mêmes avec le dos de la main, les parties terreuses ou arénacées qui, étant plus légères, sont toujours amenées à la superficie; à force de répéter cette opération, ils finissent par n'avoir au fond de leur sébile que les parties les plus pesantes, c'est-à-dire les grains d'or qui se trouvent en général disséminés au milieu d'un sable ferrugineux. Les grains les plus apparents sont enlevés sur-le-champ, et le reste, à la fin de la journée, est soumis à un second lavage exécuté avec plus de soin que le premier. Le procédé, comme plusieurs de nos lecteurs l'auront sans doute déjà remarqué, diffère peu de celui que l'on voit quelquefois pratiquer dans Paris sur les bords de la Seine, auprès des lieux où débouchent les égoûts. Le lavage, dans ce dernier cas, a pour objet de recueillir les vieux clous et autres morceaux de ferraille que les ruisseaux ont pris dans les rues après les pluies d'orage et transporté jusqu'à la rivière. Seulement, comme l'or ne se présente pas en aussi gros morceaux que ces fragments de fer, il faut plus d'habileté pour l'empêcher de s'échapper avec le sable. La sébile que l'on emploie est aussi d'une forme différente dont l'expérience a fait reconnaître la supériorité : au lieu d'être demi-sphérique, comme celle de nos laveurs de ferrailles, elle forme un cône renversé très peu profond relativement à sa largeur, et les grains d'or roulant sans difficulté jusqu'au fond y restent emmagasinés.

D'autres *faiscadores* amoncellent le sable des rivières et y font couler un peu d'eau pour enlever les parties les plus légères; ce qui reste est transporté sur une plate-forme construite sur le rivage même : là, on arrose et on remue cet amas dont l'écoulement est dirigé vers une peau de bœuf que l'on étend dans un conduit (*canoa*); enfin le tout est encore porté dans une auge où on lui fait subir un second lavage.

C'est en général un pauvre métier que celui des *faiscadores;* on n'en cite guère qui s'y soient enrichis, et la plupart s'estiment heureux quand leur travail d'une journée leur a valu de 20 à 25 sous.

LE PUITS ARTÉSIEN DE GRENELLE.

I. *Géologie.**

L'Abattoir et le quartier de Grenelle étaient privés d'eau. La ville de Paris chargea M. Mulot de forer un puits artésien. Avant de commencer ce travail, celui-ci ne voulut point abandonner au hasard le succès de son entreprise, et la confiance avec laquelle il a continué son œuvre au milieu des railleries de l'ignorance et des réticences décourageantes de quelques savants, était basée sur des connaissances géologiques positives et une longue expérience antérieure.

Deux conditions, comme on le sait, sont nécessaires à l'établissement d'un puits artésien : 1° l'existence d'une couche perméable telle que le sable, placée entre deux couches imperméables telles que l'argile; 2° l'infiltration des eaux dans la couche perméable par un point plus élevé que

* Voy. les *Eléments de géologie*, 1838, p. 278 et 286.

celui où elles doivent jaillir (voy. 1835, p. 302). Ces deux conditions se réunissaient-elles pour assurer le succès du forage de Grenelle? C'est ce que nous allons d'abord examiner.

Représentons-nous le bassin de Paris sous la forme d'une

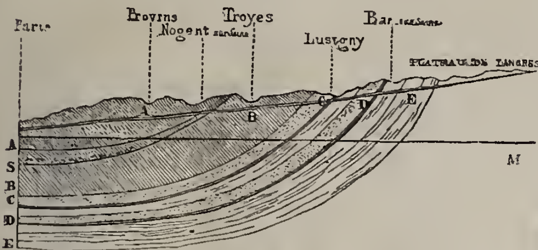


fig. 1.

(Coupe géologique par un plan vertical passant par Paris et Troyes en Champagne.)

AA, Terrains tertiaires supérieurs à la craie. — BB, Craie ou calcaire crétacé. — CC, DD, Sables verts et argiles du Gault. — EE, Oolithe, calcaire jurassique, etc. — AE, Pente générale du terrain, du plateau de Langres à Paris. — AM, Niveau de la mer

assiette creuse (fig. 1, BB), formée par la craie. Dans cette assiette, se sont déposés successivement les terrains appelés *tertiaires* (AA), au centre desquels Paris est situé. Sur un espace circulaire dont Laon, Mantes, Blois, Sancerre, Nogent-sur-Seine et Epernay forment la limite, ces terrains existent à la surface du sol et nous dérobent la vue du terrain crayeux; mais dès qu'on a dépassé les villes que nous avons nommées, on atteint les bords de l'assiette, et la craie se montre généralement à la surface du sol.

Etudions maintenant la succession des terrains tertiaires sur lesquels Paris est bâti, pour comprendre les obstacles que M. Mulot avait à vaincre, les chances qu'il avait de réussir. Laissant de côté les collines qui nous entourent, nous nous occuperons uniquement du sol de la plaine de Grenelle. A la surface, il est formé par des sables, des cailloux, des débris de roches qui ont été transportés par les eaux à des époques bien antérieures aux temps historiques. Au-dessous de ce *terrain de transport*, comme on l'appelle, on trouve dans quelques cantons le *calcaire grossier* dont les puissantes assises ont fourni les moellons dont nos maisons sont construites. Mais des inductions géologiques et des travaux exécutés auparavant donnaient l'assurance que cette formation n'existait point à Grenelle, et s'y trouvait représentée par des marnes et des argiles. M. Mulot savait aussi qu'il ne rencontrerait pas les nappes artésiennes (fig. 1, S) qui coulent dans les sables inférieurs au calcaire grossier et qui alimentent les puits de Saint-Ouen, de Saint-Denis et de Stains, puisque d'avance il avait annoncé que le puits de Grenelle aurait au moins 400 mètres de profondeur. Au-dessous de ces représentants du calcaire grossier, la sonde avait à traverser des sables purs, l'argile plastique qui sert au dallage des bassins et au modelage des sculpteurs; et enfin la craie, c'est-à-dire le fond de l'assiette dans laquelle les terrains tertiaires se sont déposés. Quelle était l'épaisseur de cette couche de craie, la seule qui par sa puissance ou sa dureté pût opposer un obstacle sérieux à la sonde artésienne? Rien ne pouvait le faire prévoir. Des puits forés à Elbeuf, à Rouen et Tours, ne fournissaient à cet égard que des indices insuffisants ou des approximations éloignées. La puissance, c'est-à-dire l'épaisseur de la craie au-dessous de Grenelle, tel était donc l'élément géologique inconnu qui pouvait seul prolonger le forage au-delà des limites assignées d'avance par M. Mulot à l'exécution de son travail. Mais cet obstacle vaincu, avait-il la certitude de trouver une nappe d'eau au-dessous de cette masse de craie? D'abord, les formations sous-jacentes (fig. 1, CD) à la craie réunissent, comme nous allons le voir, toutes les conditions nécessaires à l'existence des nappes artésiennes; savoir une succession de couches d'argiles et de sables, c'est-à-dire de couches imperméables et perméables. Ensuite, M. Mulot pouvait s'appuyer sur l'expérience antérieure des puits forés de Rouen, d'Elbeuf et de Tours, où l'on avait trouvé des nappes abondantes au-dessous de la craie entre les couches d'argile dont nous parlons et qui portent le nom d'*argiles du Gault*.

Mais une autre condition est nécessaire pour que l'eau puisse s'élever dans un puits artésien, c'est que les points d'infiltration soient plus élevés que l'orifice au-dessus duquel l'eau doit jaillir. Cette condition existait aussi à Grenelle. En effet, M. Arago avait fait voir que l'eau de la nappe en question devait nécessairement arriver à la surface du sol; car, dans le puits de la ville d'Elbeuf qui est à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'eau pouvait s'élever de 25 à 27 mètres au-dessus du sol, et par conséquent à 33 ou 35 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Or, l'orifice du puits de Grenelle n'est qu'à 31 mètres au-dessus de ce même niveau; par conséquent si l'on rencontrait la même nappe, l'eau devait nécessairement monter au-dessus de la surface du sol de l'Abattoir. M. Walferdin, de son côté, arrivait à la même conclusion par une autre voie. Il se mit à la recherche des points d'infiltration des eaux, c'est-à-dire des endroits où les couches argileuses et les couches de sables verts sous-jacentes à la craie viennent affleurer la surface du sol. Dans cette recherche, M. Walferdin se laissa guider par les cours d'eau superficiels de la Seine et de la Marne, pensant qu'ils pouvaient être considérés jusqu'à un certain point comme la traduction extérieure des cours d'eau souterrains. En remontant dans la direction de ces deux rivières, il trouva dans le voisinage de Lusigny (voy. fig. 1), à 18 kilomètres de Troyes, les argiles et les sables verts dans lesquels on espérait trouver la nappe d'eau à Paris. Or, ce point où les sables verts succèdent aux argiles à la surface du sol, est de 95 à 100 mètres plus élevé que la plaine de Grenelle; et tous les endroits où ces sables verts ont été observés, tels que la Charité, Allichamps près Vassy (Haute-Marne), Château-Lavallière (Indre-et-Loire), Parigné (Sarthe), sont dans des conditions analogues.

Ainsi donc, non seulement on avait les plus fortes probabilités de trouver une nappe d'eau entre les argiles inférieures à la craie, mais on pouvait présumer aussi, avec toute la certitude que comportent les données physico-géologiques, qu'elle jaillirait à la surface du sol.

Nous connaissons maintenant les inductions qui dirigeaient M. Mulot; nous avons une idée de la succession des terrains qu'il avait à traverser pour arriver à la nappe d'eau sous-jacente à la craie; voyons maintenant comment il a vaincu tous les obstacles pour aller la chercher à l'immense profondeur de 548 mètres (1 686 pieds) au-dessous du sol parisien.

II. *Mécanisme et accidents du forage.*

La sonde artésienne se compose d'une série de tiges de fer de 8 mètres de long et vissées ou plus souvent boulonnées, c'est-à-dire pénétrant l'une dans l'autre comme un coin dans une mortaise et retenues par des boulons (gros clous qui s'enfoncent dans les trous, *t*, *t*, *t*, fig. 5, 5 et 6). C'est à l'extrémité de cette tige qu'on fixe les instruments qu'on veut employer. Pour faire descendre ou monter l'appareil, on le suspend à un crochet (fig. 9, C) soutenu par un moufle M et communiquant par des poulies de renvoi PP avec un manége. Pour forer, un autre manége imprime à la sonde un mouvement de rotation.

Les terrains peu résistants tels que les argiles, se laissèrent percer par une tarière ou cuillère ouverte (fig. 2). C'est un cylindre creux, ouvert inférieurement et armé d'un

bec *b* qui pénètre dans l'argile; celle-ci se loge dans l'intérieur du cylindre et est ramenée au dehors. Mais dans les sables et les argiles rendus presque liquides par l'eau qui les délaie, on a recours à la cuillère à soupape (fig. 4) dont nous offrons ici la coupe longitudinale : c'est un cylindre analogue au premier, mais dans l'intérieur se trouve une ouverture *dc*, d'un diamètre moindre que celui du cylindre lui-même; au-dessus de cette ouverture, est un boulet en fer *b* mobile, mais qui la ferme exactement. Lorsque la cuillère pénètre dans le sable, celui-ci, pressé par ce poids

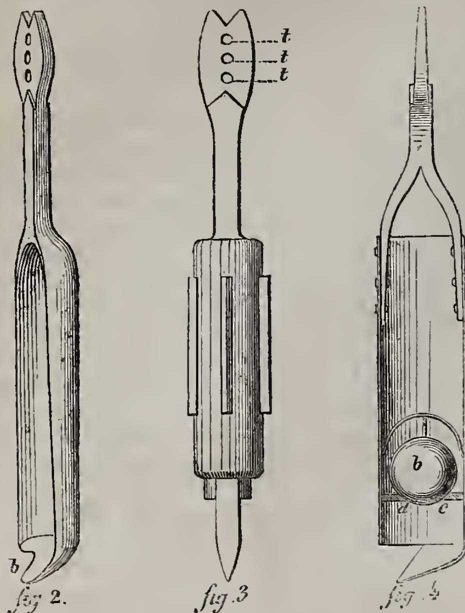


fig 2. fig 3 fig 4



fig 5.



fig. 6.


fig. 7.

énorme, soulève le boulet et pénètre dans le cylindre; mais dès qu'on commence à retirer la sonde, le boulet retombe par son propre poids, bouche l'orifice *dc*, et permet de ramener à la surface le sable dont la cuillère est remplie.

Si l'on n'avait soin de soutenir les terres pendant que le forage avance, elles s'ébouleraient à mesure et le trou ne tarderait pas à être comblé; c'est au moyen de tubes en fonte ou en tôle emboîtés l'un dans l'autre, comme le tirage d'une lorgnette, qu'on s'oppose aux éboulements. Mais pour loger ces tubes, il faut agrandir les trous. On y parvient au moyen de l'écarissoir (fig. 5), cylindre massif garni à sa surface de lames de fer verticales, dont l'effet est d'enlever circulairement les terres et de produire ainsi l'effet désiré. Pour enfoncer les tubes on a recours à un *tampon:* c'est un cylindre muni supérieurement d'un rebord circulaire; le tube s'enchâsse dans le cylindre jusqu'au rebord qui l'arrête, et on le descend ainsi dans le puits. Nous avons dit que les tubes allaient en diminuant de diamètre, depuis le haut du trou de sonde jusqu'en bas; si donc, la profondeur du puits dépasse les prévisions de l'ingénieur, le diamètre des tuyaux inférieurs devient tellement petit que la sonde ne peut plus manœuvrer, alors il faut enlever tout le système de tubes et le remplacer par un autre d'un diamètre plus fort. Il a fallu faire cinq fois cette opération au puits de Grenelle. On peut imaginer les difficultés et la durée d'un tel travail en se rappelant que cette série de tuyaux avait plus de 400 mètres de long et qu'il fallait ensuite agrandir le trou dans toute sa hauteur. L'instrument employé pour retirer les tubes est un *taraud* cylindrique (fig. 6), à filet triangulaire, qui s'engage dans le tube *t* et permet de le retirer.

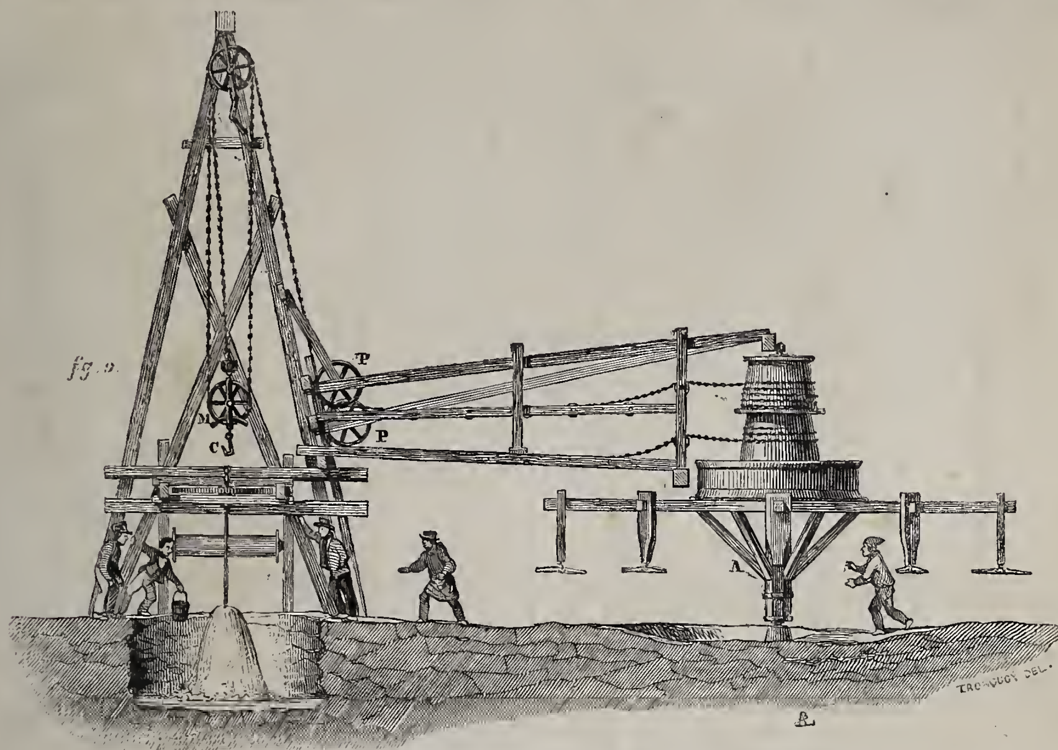
Les instruments que nous venons de décrire fonctionnèrent très bien dans le terrain de transport; mais quand on fut parvenu à la craie et surtout à sa partie inférieure, la résistance ne pouvait être vaincue que par le ciseau dit *trépan* (fig. 5). Les deux biseaux *a* et *b* sont dans le même sens, mais le biseau *c* est en sens opposé; aussi, dans quelque sens que l'intrument tourne, ses biseaux coupent la roche et la réduisent en fragments. On peut se faire une idée de la résistance qu'elle opposa quelquefois, quand on voit dans la cour de l'abattoir ces énormes barres de fer de 5 à 6 centimètres de diamètre tordues et faussées, ces instruments émoussés, usés ou brisés. Ajoutez à cela que la craie contient souvent des *silex* pyromaques, appelés vulgairement pierre à fusil, dont la dureté est proverbiale.



fig. 8.

Tels sont les moyens principaux dont l'ingénieur peut disposer. Mais tous les obstacles que lui opposent des argiles différentes ou des roches réfractaires, ne sont rien en comparaison des accidents inévitables qui viennent arrêter ses efforts. En mai 1837, la sonde était arrivée à 380 mètr. de profondeur lorsque la cuillère, surmontée d'un bout de tige de 80 mètres, tomba au fond du puits; la cuillère se brisa ainsi que la tige (fig. 8). Qu'on se figure la difficulté de ramener ces débris à la surface. On ignore leur nombre, leur longueur, leur position relative; on fait des suppositions, on imagine un instrument; l'instrument descend dans le puits, mais il ne produit aucun effet, et le seul résultat qu'on obtient est la certitude que les fragments ne sont point disposés comme on l'avait cru. Après quinze mois de tentatives, M. Mulot avait retiré ces fragments l'un après l'autre par le procédé suivant: au moyen du taraud (fig. 7), il faisait une vis à l'extrémité du fragment qu'il voulait enlever, puis, lorsqu'il était solidement vissé, il le ramenait en haut. En avril 1840, un alésoir

à lames (fig. 5) tomba et s'enfonça profondément dans la craie compacte. Pour le dégager il fallut travailler pendant plusieurs mois afin de creuser un espace vide autour de lui, le dégager d'abord et le retirer ensuite. Il y a trois mois, une cuillère se détacha. M. Mulot imagina de continuer le forage en passant à côté d'elle, et il parvint à loger l'instrument latéralement dans les couches argileuses que la sonde traversait dans ce moment. Enfin le 26 février 1841, après huit ans de travaux, la sonde tomba tout d'un coup de plusieurs mètres. M. Mulot fils, qui était présent, annonça immédiatement que la sonde était cassée de nouveau, ou bien que l'eau allait jaillir. En effet, au bout de quelques heures, on vit sortir une immense colonne d'eau chaude qui donnait trois millions de litres par heure (voy. fig. 9). On était arrivé à l'immense profondeur de 548 mètres, c'est-à-dire plus de cinq fois la hauteur de la flèche des Invalides audessus du pavé, plus de huit fois celle des tours Notre-Dame, et treize fois celle de la colonne de la place Vendôme. Le puits descend à 517 mètres au-dessous du niveau de la mer, et son extrémité inférieure correspond au point E de la fig. 1.



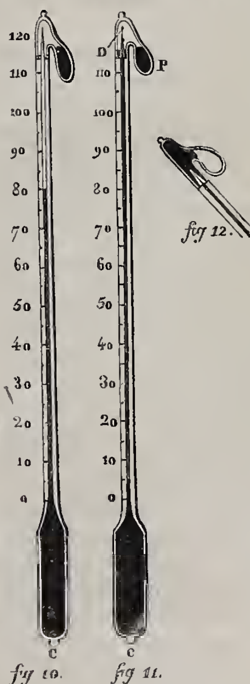
(Fontaine artésienne de Grenelle, et manége pour retirer et descendre la sonde.)

Voici l'épaisseur des différentes couches traversées par la sonde :

Terrain de transport, de sable et de cailloux, environ	10 mètr.
Sables, argiles et lignites, représentant le calcaire à moellons	30
Fragments de craie empâtés dans l'argile	5
Craie d'abord sableuse, puis blanche, compacte, et contenant des silex	420
Craie grise, bleuâtre et verdâtre, plus ou moins argileuse	27
Argiles du Gault et sables verts	56
	548 mètr.

III. *Température du puits de Grenelle.*

Le globe que nous habitons a une chaleur qui lui est propre et indépendante de celle que le soleil lui communique. A mesure qu'on s'enfonce dans les entrailles de la terre, on se rapproche du foyer de cette chaleur interne, et par conséquent la température va sans cesse en croissant. Le puits de Grenelle offrait une belle occasion pour étudier les lois de cet accroissement de température. MM. Arago et Walferdin la mirent à profit en se servant des ingénieux instruments que ce dernier a imaginés. En effet, les thermomètres ordinaires ne pouvaient être employés dans cette circonstance, puisqu'il faut les observer au moment même où ils indiquent la température que l'on veut estimer. Il fallait des instruments qui pussent conserver l'indication de la température à laquelle ils avaient été soumis et qui rapportassent avec certitude à l'observateur la notation exacte de cette température inconnue. Cette température allant en croissant avec la profondeur, c'est toujours au fond du puits que la chaleur est la plus forte. Par conséquent, un instrument qui indiquerait *le degré de la plus forte chaleur* à laquelle il a été soumis, et qui conserverait cette indication en traversant, pendant qu'on le retire, des couches dont la température est moins élevée, remplirait le but qu'on se propose. Un pareil instrument se nomme un thermomètre *à maxima*. Voici sa construction. Imaginez un thermomètre à mercure ordinaire avec une cuvette cylindrique C (fig. 10 et 11); supérieurement son tube se termine par une panse P (fig. 11), dans laquelle le canal du tube s'ouvre par une pointe très fine D. Par conséquent tout le mercure qui s'échappera par la pointe D ou qui se *déversera*, comme on dit,



tombera dans la panse P. L'instrument est divisé en parties dont 10, 20, 40 et plus équivalent à un degré centigrade, de manière que chacune de ces parties vaut un dixième, un vingtième, un quarantième, etc., de degré. Une petite expérience bien simple fera comprendre la théorie de cet instrument. Supposons le tube plein de mercure, comme dans la fig. 11; saisissons la cuvette à pleine main, nous échauffons le verre, la chaleur se transmet au mercure qui se dilate, s'échappe sous forme de gouttelettes par la pointe D et se déverse dans la panse P. Eloignons la main, le mercure de la cuvette se refroidissant, toute la masse se contracte immédiatement, le déversement cesse, et la colonne mercurielle s'abaisse dans le tube (voy. fig. 10). Ainsi donc, tant que la chaleur a été en croissant, le mercure s'est déversé; dès qu'elle a atteint son degré le plus élevé ou son *maximum*, c'est-à-dire du moment qu'elle a commencé à baisser, le déversement a cessé et la colonne mercurielle s'est abaissée dans le tube. La même chose se passe dans le puits de Grenelle : à mesure que le thermomètre descend dans le puits, la température va en croissant et l'instrument déverse; mais lorsque le thermomètre est arrivé au point où la sonde s'est arrêtée, la température ne s'accroissant plus, le déversement cesse; puis, lorsqu'on retire l'instrument, qui traverse alors des couches de plus en plus froides, le mercure se contracte et la colonne mercurielle descend dans le tube thermométrique.

Pour connaître le degré de température maximum que l'instrument a indiqué, on le plonge, après l'avoir retiré du puits, dans un grand vase rempli d'eau avec un thermomètre ordinaire vérifié avec soin; celui-ci indique, je suppose, 13° pour la température de l'eau ; en même temps la colonne du thermomètre maximum s'arrête à la 80e partie (fig. 10). Le maximum de température au fond du puits a donc été égal à 13°, plus le nombre de degrés indiqués par le nombre de divisions qui se lisent entre la 80e division où le mercure s'est arrêté et la dernière ou 120e division; car lorsque le thermomètre était au fond du puits, c'est-à-dire soumis au maximum de chaleur, le tube était nécessairement plein jusqu'à la pointe. Ainsi donc, si dix divisions du thermomètre *à maxima* équivalent à 1° centigrade, le maximum de chaleur que le thermomètre ait éprouvé sera 13° + 4°, c'est-à-dire 17°.

Veut-on préparer l'instrument pour une nouvelle expérience, on le chauffe jusqu'à ce que le mercure déverse par la pointe D (fig. 11), puis on l'incline (fig. 12); le mercure tenu en réserve dans la panse P vient couvrir la pointe; alors on refroidit la cuvette, le mercure qu'elle contient se contracte, et celui de la panse rentre dans le tube qui se trouve rempli derechef. Il ne suffit pas d'envoyer un seul thermomètre *à maxima* au fond du puits, car on ne saurait se fier à un seul témoin. MM. Arago et Walferdin en ont toujours employé plusieurs à la fois, et leur accord souvent merveilleux était une preuve de l'exactitude de leurs indications. Ces messieurs n'ont pas négligé non plus une autre précaution dont l'oubli entache d'erreur la plupart des observations de ce genre qui ont été faites avant eux. Supposons un thermomètre dont la cuvette serait en caoutchouc, il est bien évident que si on la comprime sans la chauffer, la colonne mercurielle montera dans le tube comme si on chauffait la cuvette. Ce qui serait vrai du caoutchouc, l'est aussi pour le verre, quoiqu'à un degré infiniment moindre; le verre, comme le caoutchouc, cède à la pression. Or, celle-ci est considérable sous une colonne d'eau de plusieurs centaines de mètres de hauteur. Par conséquent si ces thermomètres n'étaient point garantis de la pression, ils déverseraient en vertu de l'accroissement de température, et de plus en vertu de la pression; ces deux effets s'ajoutant l'un à l'autre, ils indiqueraient un maximum de température beaucoup trop élevé. Pour détruire cette cause d'erreur, M. Walferdin enferme chacun de ses thermomètres dans un tube de verre scellé aux deux extrémités à la lampe d'émailleur et qui protège efficacement la cuvette contre toute pression extérieure, sans empêcher l'action de la chaleur, pourvu qu'on laisse séjourner l'instrument pendant un temps suffisant.

Dans la craie à 402 mètres de profondeur, MM. Arago et Walferdin trouvèrent une température de 23°,5, et à 505 mètres, au milieu des argiles du gault, 26°,43. Déduisons de cette dernière expérience la loi de l'accroissement de la température avec la profondeur. On sait que des thermomètres placés dans les caves de l'Observatoire, à 28 mètres sous le sol, marquent invariablement 11°,7. Prenons cette profondeur et cette température invariable pour point de départ, et nous trouverons qu'en descendant de 477 mètres dans la terre on a trouvé un accroissement de 14°,73, et, par conséquent, qu'il faut s'enfoncer de 32 mètres pour avoir un accroissement d'un degré centigrade. S'il a pu rester quelques doutes sur l'exactitude de cette loi, la température de l'eau qui sort actuellement du puits les a dissipés sans retour. Lorsque l'eau a jailli, on était arrivé à la profondeur de 548 mètres; or, d'après la loi d'accroissement de la température déduite de l'observation faite à 505 mètres, la chaleur à cette profondeur devait être de 27°,75. L'eau qui jaillit offre une température de 27°,67 à la surface de la terre. Un tel accord entre le résultat conclu de la dernière expérience et l'observation directe, est une preuve sans réplique de l'exactitude de ces recherches; car on conçoit très bien que l'eau, en s'élevant dans un tube de 548 mètres de long, se refroidisse de quelques centièmes de degré, et je ne connais pas d'expériences thermométriques faites à de grandes profondeurs qui puissent prétendre à un degré de précision aussi remarquable.

On s'est beaucoup plaint de ce qu'il avait fallu chercher la nappe artésienne à une si grande profondeur; maintenant il est à regretter que cette profondeur ne soit pas plus considérable. Supposons, en effet, qu'on n'eût rencontré l'eau qu'à 964 mètres, alors elle aurait eu environ 40° de chaleur et aurait pu servir immédiatement à des établissements de bains, au blanchissage, à la fabrication des produits chimiques. Elle est d'autant plus propre à ces divers usages, qu'elle contient à peine quelques traces de sels de potasse et de chaux. Cette absence de matières étrangères et du plâtre ou sulfate de chaux en particulier, la rend très précieuse pour alimenter les chaudières des machines à vapeur. On sait, en effet, qu'il se dépose sur les parois de ces chaudières, comme dans les bouilloires de nos cuisines, des couches de sels terreux; ces couches, souvent fort épaisses, forment une paroi qui empêche la chaleur du foyer de vaporiser aussi rapidement l'eau contenue dans la chaudière, dès lors on est obligé de la chauffer très fortement; mais qu'une portion de cette couche se détache et l'eau qui se trouve en contact immédiat avec les parois métalliques de la chaudière qui sont souvent chauffées au rouge passera brusquement à l'état de vapeur et fera éclater l'appareil. Telle est une des applications les plus importantes qu'on puisse faire de l'eau du puits de Grenelle. Quant à ses propriétés médicales, elles sont nulles, précisément parce que cette eau ne contient aucun principe étranger; mais refroidie et aérée, elle sera aussi bonne si ce n'est préférable comme boisson à l'eau de la Seine, des sources et des réservoirs d'eau pluviale.

Quand on songe à l'énorme quantité d'eau qui surgit de ce puits artésien, on ne peut s'empêcher de craindre qu'elle ne vienne à diminuer un jour. Le raisonnement et l'expérience se réunissent pour rassurer l'imagination. En effet, la nappe artésienne des argiles du gault est formée par l'infiltration des eaux sur une circonférence dont le rayon est de 30 à 40 lieues environ. Les puits d'Elbeuf, de Tours, de Rouen, qui sont alimentés par la même nappe et creusés depuis plusieurs années, donnent toujours la même quantité

d'eau. La fontaine artésienne de Lillers, département du Pas-de-Calais, existe depuis 1126, la quantité d'eau qu'elle fournit n'a jamais varié; celle du monastère Saint-André émet le même volume d'eau depuis un siècle environ. Les puits artésiens qui communiquent avec de petites nappes et quelquefois de simples rigoles qui coulent dans une formation géologique, tels que ceux de Saint-Denis, Stains, Saint-Ouen, etc., sont les seuls qui s'épuiseut avec le temps ou à la suite de longues sécheresses.

Quelques puits artésiens ont un niveau variable. A Nogelle-sur-Mer, département de la Somme, et à Fulham près de Londres, il existe des puits artésiens dont l'eau monte et baisse avec la marée, de même que celle de tous les puits d'Abbeville. Admettons, avec M. Arago, que la rivière souterraine où va s'alimenter une fontaine artésienne se décharge ainsi partiellement dans la mer ou dans un fleuve sujet au reflux, et cela par une ouverture un peu grande comparée à ses propres dimensions, et nous aurons l'explication de ce fait extraordinaire en apparence. En effet, lorsque la mer monte elle bouche cette ouverture, s'oppose à l'écoulement de l'eau, qui s'élève alors dans le puits artésien pour redescendre lorsque la marée descendante a mis à découvert l'orifice du canal souterrain dont les eaux s'écoulent de nouveau sans obstacle dans l'Océan.

BATELIERS DE CONSTANTINOPLE.

(Second article. — Voy. p. 31.)

Les caïdjis sont généralement de très beaux hommes, unissant une grande force à beaucoup d'agilité, un peu amaigris par l'état de transpiration continuelle dans lequel ils vivent, sans que pour cela leurs traits laissent paraître aucune trace de souffrance; habituellement réfléchis, mais plutôt gais que tristes; sobres, braves, et pas querelleurs, si ce n'est quelquefois par hasard pour arracher une pièce de plus à un passager peu généreux.

Ils forment une corporation nombreuse, qui a ses chefs, son conseil municipal, ses statuts, ses lois et ses coutumes. A chaque échelle réside un kiahia (batelier maître), chargé de défendre leurs droits, de mettre des bornes à leurs exigences, de punir leurs infractions, en un mot, un capitaine du port au petit pied, remplissant tour-à-tour les fonctions de commissaire de police et de juge-de-paix; conciliateur quand on l'écoute ou qu'il est de bonne humeur; mais armé d'un bâton et sachant en faire usage, si le caïdji se montre récalcitrant, ou si lui-même est en proie à quelque contrariété domestique. Comme tout fonctionnaire asiatique, le kiahia jouit d'une autorité sans bornes, dont il fait le plus souvent un usage paternel, mais dont il abuse aussi de temps à autre pour augmenter ses profits; d'ailleurs dévoué à ses camarades, bienveillant pour le public et naturellement brave homme, il est la providence du débarcadère.

Les caïdjis des grandes maisons, bien habillés et bien nourris, ont un salaire suffisant pour entretenir leur famille et mettre de côté quelques épargnes. Le prix auquel la course est taxée permet aux caïdjis de louage de gagner une trentaine de piastres par jour, environ sept francs, somme avec laquelle ils vivent dans l'aisance, font vivre leur femme et leurs enfants, et se ménagent des ressources pour la vieillesse; quelques uns trouvent encore le moyen d'acheter une esclave. Dans la belle saison, et à Constantinople la belle saison dure presque huit mois, ils font des journées de dix à quinze francs. Lorsque le bateau leur appartient, c'est un bénéfice à peu près net, car les droits à acquitter sont peu de chose, et, dans ce pays barbare, on ignore toujours l'invention des impôts indirects qui ont pris chez nous une si grande extension. On voit donc que le métier de batelier à Constantinople est plus lucratif que beaucoup d'états plus relevés à Paris. Aussi les caïdjis sont-ils très jaloux de leurs priviléges, et le sultan Mahmoud avait-il encouru les disgrâces de l'impopularité pour avoir osé, en dépit de leurs réclamations, jeter un pont de bois entre les deux rives de Galata et de Stamboul. Ce malheureux pont flottant, d'ailleurs si léger, si gracieux et si nécessaire, puisqu'il sépare l'arsenal du reste du port, a rendu bien des partisans à l'ancien régime, a réveillé dans bien des cœurs le vieux levain janissaire.

Les caïdjis ont une aversion encore plus prononcée pour les bateaux à vapeur que pour les ponts. En effet, les ponts diminuent seulement le nombre des passagers, tandis que les bateaux à vapeur, empiétant sur les attributions des caïdjis, sont pour leur corporation des concurrents d'autant plus redoutables qu'ils rament eux-mêmes, et avec une force, avec une rapidité qui défie toute puissance humaine. Une compagnie anglaise ayant obtenu du sultan Mahmoud la permission d'établir un service de bateaux à vapeur sur le Bosphore, les caïdjis s'opposèrent à la marche des nouveaux navires, menacèrent de les incendier si on ne se hâtait de révoquer la concession, et, en attendant, s'ingénièrent d'attacher avec des câbles les roues de ces *caïques de feu*, tel est le nom qu'ils leur donnent. Le gouvernement turc comprit ce qu'il y avait de sacré dans les plaintes d'un si grand nombre d'hommes menacés dans leur existence, et il eut le bon esprit de céder.

Les qualités dominantes chez les caïdjis sont : le courage, la persévérance, la sobriété, l'économie, la résignation, un certain esprit de sociabilité, et des manières affables; cette prévenance, mais aussi cette fierté de l'homme qui, tout en ayant besoin des autres pour vivre, ne compte cependant que sur son travail; l'amour de la liberté, une vive admiration pour toutes les grandes scènes de la nature, un fond de loyauté et de religion. Aussi bien que leurs qualités, leurs défauts sont un mélange de ceux de l'agriculteur et du marin : rien n'égale leur ignorance et leur superstition; toujours en mouvement comme le navigateur, ils ont néanmoins cela de commun avec le paysan, qu'ils ne connaissent pour la plupart que le lieu qui les a vus naître. Ennemis de tout changement par insouciance autant que par système, ils agissent comme agissaient leurs pères; la routine est devenue leur philosophie; dénués de tout esprit d'intrigue, ils ne manquent pas de cette finesse qui se gagne dans le commerce des hommes; habitués à lutter contre les flots et les vents, ces deux grandes forces de la nature, ils redoutent peu la puissance humaine, qu'ils voient si souvent échouer contre la tempête.

Tels sont les principaux traits par lesquels les caïdjis de Constantinople se ressemblent; mais leur grande famille offre aussi de nombreuses variétés. Ainsi les bateliers des caïques à plusieurs paires de rames ont une allure plus militaire, comme il convient à des hommes exercés aux manœuvres d'ensemble et soumis aux lois de la discipline. Ceux des caïques à une paire de rames, au contraire, ont plus d'abandon et de bonhomie : ce sont nos cochers de cabriolet, avec leur humeur liante et leurs privautés. Du plus loin qu'ils vous aperçoivent, ils vous appellent en criant : » *Capitan, capitan, bana-bak** : Capitaine, capitaine, regarde-moi. » Si vous hésitez, ils ajoutent : « Capitan, viens à moi; mes bras sont de fer, mon caïque est léger comme un oiseau. » Ne tardez pas à jeter votre dévolu, car il viendra une nuée de caïdjis autour de vous;

* *Capitan* veut dire capitaine; c'est le nom que les Turcs donnent aux Européens quand ils ont intérêt à flatter leur amour propre : alors même ils se font scrupule de nous accorder le titre d'*effendi*, qui correspond à notre mot *monsieur*, et qu'ils n'échangent avec plaisir qu'entre musulmans. Lorsqu'ils tiennent peu à nous plaire, ce qui arrive souvent, nous ne sommes pour eux que des *giaour* ou des *kiopeck*, c'est-à-dire des infidèles ou des chiens, expressions synonymes dans leur langage.

celui-ci vous tirant par un bras, celui-là par l'autre, un troisième par votre habit; tous parlant ensemble, vous accablant de politesses et vous empêchant de faire un pas. En pareille circonstance, il faut pour se tirer d'embarras s'adresser au kiahia, qui les écarte avec sa baguette et vous conduit lui-même au caïque du plus adroit ou du plus ancien, suivant que vous avez besoin d'un bon rameur ou d'un homme de confiance. Lorsque le kiahia a désigné le bienheureux, tous se taisent et se retirent en applaudissant à son choix.

Le mieux, lorsqu'on s'embarque souvent, c'est de prendre toujours le même caïdji. A votre arrivée, il vous fait du coin de l'œil un petit signe d'intelligence, et pendant que les autres se fatiguent à vous vanter leur talent et la supériorité de leur caïque, lui prépare le sien en souriant, l'amène à l'échelle, vous accueille gracieusement à son bord, puis, se hâtant de donner le premier coup de rames, il file en disant d'un air de triomphe à ses camarades : « *Bou, bénim muchteri!* Celui-là, c'est mon hôte! » Après cela, il redevient grave, et c'est à vous d'obéir à son commandement, lorsque vous étant allongé dans le caïque il vous fait signe de ne pas remuer ainsi, ou vous ordonne d'appuyer tantôt à droite, tantôt à gauche, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le point d'équilibre qui doit le plus favoriser la marche de la nacelle. S'il se trompe, tant pis pour vous; d'un mouvement de tête impérieux il vous avertira qu'il faut vous déranger de nouveau. Une fois bien aligné, parlez, fumez, riez, chantez, si bon vous semble, mais ne bougez pas: la moindre secousse agite tellement la frêle embarcation que le contre-coup se fait sentir à la main qui tient la rame, et lui cause quelquefois une vive douleur. Le caïdji ne redeviendra aimable que lorsque toutes ses mesures seront prises, et que, tout en ramant tantôt d'une main, tantôt de l'autre, il aura ôté successivement son turban, sa veste dorée et ses bas. Alors il vous dira : *Ei mi, capitan?* (Est-ce bien, capitan?) Il liera conversation; voudra savoir s'il y a en Europe une ville aussi belle que Constantinople; si le sultan des Français a d'aussi beaux caïques que le Grand Seigneur; si la mer est aussi bleue à Paris que dans le Bosphore, et une foule d'autres choses du même genre.

Naturellement questionneur, il aime peu à répondre aux questions qu'on lui adresse. Lui demandez-vous si la journée sera belle, il répond : *Bil mem* (je ne sais pas); ou bien, poussé dans ses derniers retranchements, il se risque à dire : *Allah bilir* (Dieu le sait.) Avec son Dieu le sait, il ne redoute aucune indiscrétion, surtout en matière politique. — Le sultan est-il aimé de son peuple, caïdji? — Dieu le sait. — Croyez-vous qu'il soit sincèrement dévoué aux Russes? — Dieu le sait. — Mais enfin, pensez-vous que les Turcs, si bons musulmans, ne se révolteront pas un jour contre le protectorat des Russes, qui à leurs yeux ne sont que des giaours? — Dieu le sait. Il faut qu'il ait une bien grande confiance en vous pour répondre : *Ich Allah!* (plaise à Dieu!) C'est que le massacre des janissaires est toujours présent à sa mémoire, et qu'il n'ignore pas qu'en Orient les têtes ne tiennent pas bien sur les épaules. Mais, direz-vous, lorsqu'il s'agit de savoir si la journée sera belle, pourquoi répondre encore : Je n'en sais rien, ou Dieu le sait? — Pourquoi? Parce que tout musulman, et particulièrement tout caïdji est imbu de la doctrine du fatalisme; parce qu'il se croirait impie s'il se permettait de lire dans les signes extérieurs que la Providence étale cependant avec bonté aux yeux du marin, pour qu'il puisse présager le calme ou la tempête. Le despotisme est tellement dans les mœurs des Orientaux, qu'ils font de Dieu lui-même un despote, et qu'ils s'imaginent que, pour le plaisir de manifester son omnipotence, il changerait tout-à-coup le beau temps en pluie, s'ils osaient, après avoir observé l'état du ciel, émettre une opinion quelconque Il en est beaucoup qui poussent cette disposition si loin, qu'à leurs yeux les horloges et les montres sont une invention du diable; ceux-là, quand un chrétien, leur voyant une montre, a la naïveté de leur demander quelle heure il est, répondent pieusement : Dieu le sait! (*Allah bilir!*) Si donc vous tenez à causer avec votre caïdji, évitez tout ce qui touche à la politique et à la religion; n'entamez pas non plus le chapitre des mœurs des peuples musulmans, il se croirait insulté. Parlez-lui des usages des nations chrétiennes, il vous suivra avec plaisir sur ce terrain; il ne manquera pas de rire à chaque malice que vous lui direz, et il vous étonnera plus d'une fois par le bon sens, la finesse et la malice de ses réparties. Il deviendra aussi liant que le cocher de cabriolet de Paris, mais cependant avec de meilleures manières, sans jamais dépasser les bornes du respect, sans jamais se manquer à lui-même : cette supériorité vient en grande partie de ce qu'il ne fait pas usage de boissons spiritueuses; l'éducation religieuse y est aussi pour beaucoup; en aucune occasion, son métier de caïdji ne lui fera oublier qu'il est homme, qu'il est mahométan. Au terme de la traversée, s'il vous chicane sur le prix convenu, dites-lui sans colère, et plutôt avec une froideur dédaigneuse · « Je croyais les mahométans des hommes droits (*doghrou adamlar*). » Tout-à-coup ses exigences ridicules feront place à des dispositions honnêtes; sa dignité d'homme a repris le dessus.

Nous nous sommes trop longuement étendu dans cet article sur le compte des bateliers turcs pour parler en détail des bateliers grecs, des bateliers arméniens et des bateliers juifs; nous nous bornerons à dire un mot des uns et des autres. Les caïdjis grecs ne le cèdent en rien aux turcs pour la force et la souplesse; ils leur sont infiniment supérieurs pour l'intelligence et l'audace : les caïdjis turcs ne sont que de bons bateliers; les caïdjis grecs sont de véritables marins. Les Turcs n'aiment que médiocrement la mer, et ne luttent guère contre elle qu'avec la rame; ils se font bateliers parce qu'ils y trouvent du profit; mais ils se ressentent toujours de leur origine de nomades, et ils n'ont de solidité que sur la terre ferme. Les Grecs, vrais fils de Neptune, semblent nés pour glisser sur les flots, et préfèrent la voile qui demande de l'intelligence à la rame qui n'occupe que les bras. Aussitôt que la brise commence à souffler, le batelier grec hisse le mât et déploie les ailes du caïque; plus le vent fraîchit et devient impétueux, plus il lui offre de voile; l'œil tantôt sur le ciel, tantôt sur les vagues, il se sert d'une de ses rames en guise de gouvernail, et dirige avec orgueil la course aventureuse de sa nacelle, qui semble toujours prête à s'abîmer et qui surnage toujours. Sur mer, les Grecs sont toujours libres, toujours rois; il n'y a qu'à terre qu'ils sont esclaves et qu'ils reconnaissent les Turcs pour maîtres. Quant aux caïdjis arméniens et aux caïdjis juifs de Constantinople, aussi timides que maladroits, ils ne peuvent supporter en rien la comparaison avec les Turcs et avec les Grecs; ils ne sont ni rameurs ni marins.

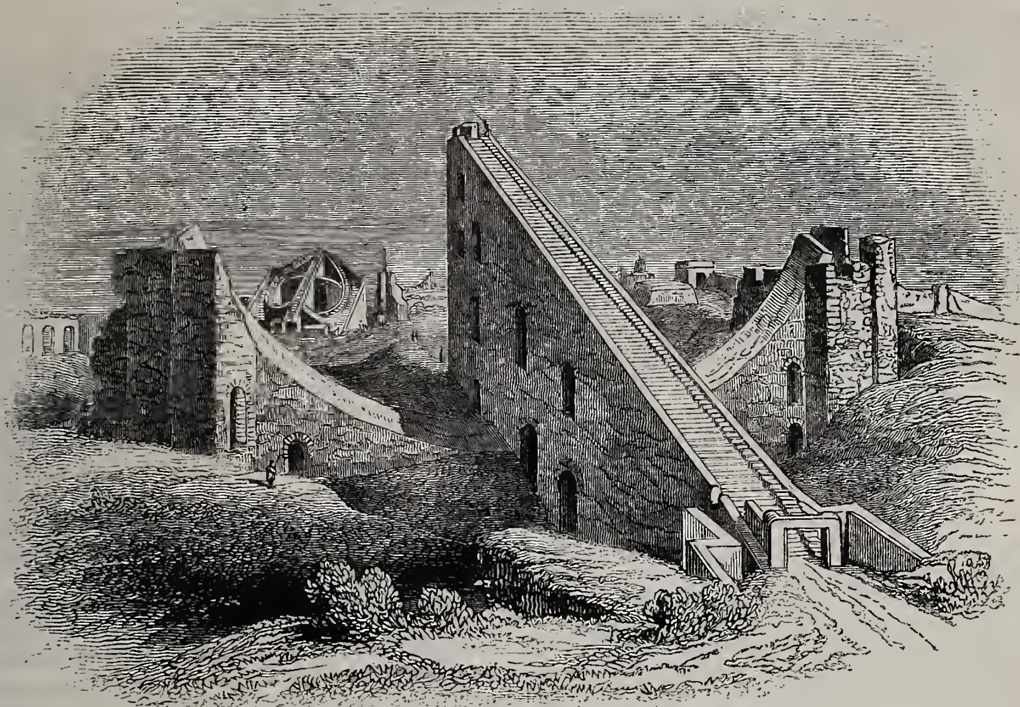
..... Voyez-les se précipiter tous dans cette lice où, pour s'être coudoyés, froissés, mutilés, les uns n'en sont pas moins en tête, et les autres aux derniers rangs. Au lieu de rester à leur place pour l'améliorer, ils la foulent avec dépit, honteux d'y être, impatients d'en envahir une autre, envieux de s'y pavaner à leur tour. Niais, hommes sans cœur, que meut par ses fils grêles mais innombrables la plus mesquine des passions, la vanité. TOPFFER.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob 30.

HINDOUSTAN.

DELHI.



(Vue du *Gentur-Mundur*, ou observatoire royal, à Delhi, dans l'Hindoustan — Voy., 1838, p. 209, l'observatoire de Bénarès.)

Delhi est la capitale d'une province de l'Hindoustan, qui s'étend au nord d'Agra, depuis le Gange jusqu'à la rivière du Setledje, et jusqu'aux montagnes de Sewalik et Kourraoun. Le nom sanskrit de Delhi est *Indraprast'ha*, c'est-à-dire « demeure d'Indra. » Baignée par les eaux du Djemnah, cette ville, ornée d'un grand nombre de monuments, renfermait 320 000 habitants en 1830. Elle est divisée en deux parties, l'une habitée par les indigènes, et qu'on appelle *Indouanié;* l'autre occupée par les musulmans, et qu'on nomme *Mongolanié.* Quatre palais sont les édifices les plus remarquables de Delhi. L'un d'eux, bâti au bord du fleuve, le *Daouri-Seraï* ou palais impérial, est de granite rouge. L'or et les couleurs les plus riches en décorent l'intérieur. On se fera une idée de sa grandeur en la jugeant seulement d'après les écuries, qui peuvent contenir 10 000 chevaux.

Il y a un peu plus d'un siècle, Delhi était l'une des plus magnifiques cités de l'Orient. Elle fut saccagée en 1758 par Shah-Nadir, et depuis pillée plusieurs fois par les Afghans et les Mahrattes. Les trésors qui tombèrent en la possession de Shah-Nadir ont été évalués à plus d'un milliard : il s'y trouvait entre autres merveilles, un trône en or massif chargé de pierreries, et des statues d'éléphants en or ciselé.

Des ruines entourent la ville moderne à une grande distance et attestent l'antique splendeur d'Indraprast'ha. On y voit la *Kale-Mesdjid* ou mosquée noire qui a été bâtie sur le modèle de la Kehabé (voyez 1833, p. 132); le tombeau d'Houmayour; et la *Djemah-Mesdjid*, le plus beau temple mahométan qui existe dans l'Inde.

L'une des plus curieuses de ces ruines, est celle d'un observatoire astronomique construit en forme de sphère, avec deux grands cirques ronds percés chacun de soixante-dix croisées. Ce monument de la science hindoue avait été fondé vers 1710, par le rajah Jeising, sous le règne de Mohamed-Shah. Voici le récit original des circonstances dans lesquelles eut lieu cette fondation.

« Seway-Jeising s'était voué dès sa jeunesse à l'étude des sciences mathématiques, son esprit s'était appliqué à en résoudre les problèmes les plus ardus; et, par la grâce de l'auteur suprême de toutes choses, il était parvenu à obtenir une connaissance approfondie de leurs principes et de leurs règles. Il remarqua des erreurs dans les tables astronomiques en usage de son temps; il s'assura qu'elles n'indiquaient pas toujours exactement les distances, la position relative, et les mouvements des astres; leurs données, par exemple, étaient fausses sur un point capital, les phases de la lune. Or, comme des intérêts très graves, en ce qui concernait soit les rites de la religion, soit l'administration de l'empire, étaient attachées aux observations de ces phénomènes, Seway-Jeising adressa à Mohamed-Shah un rapport dont voici le début :

« Soleil de la félicité et de la puissance, splendeur du » front de la magnificence impériale, perle sans rivale de » la mer de souveraineté, étoile du ciel de l'empire qui » brille d'un incomparable éclat; dont l'étendard est le » soleil, dont le satellite est la lune; dont la lance est » Mars, dont la plume ressemble à Mercure; dont le cor» tége égale en beauté Vénus; dont le seuil est le ciel, le » cachet Jupiter, la sentinelle Saturne; empereur qui des» cend d'une longue race de rois; Alexandre en dignité; » ombre de Dieu; victorieux Mohammed-Shah, qui puisse » être toujours triomphant dans les batailles. »

Seway-Jeising exposait ensuite en langage un peu moins figuré, des considérations très sages sur la convenance d'une réforme astronomique. Son souverain lui répondit plus simplement :

« Puisque vous êtes instruit dans les mystères de la » science, puisque vous avez une connaissance parfaite du » sujet, après avoir assemblé les astronomes et les géomè» tres de la foi d'Islam, les brames et les pundits, et les » astronomes d'Europe, et avoir préparé tous les instru» ments nécessaires à un observatoire, travaillez de manière

» à établir avec certitude les règles sur les temps où doivent » arriver les phénomènes en question. »

« C'était une lourde tâche, » remarque Jeisiug ; « mais ayant ceint autour des reins de son âme la ceinture de résolution, » il conçut le plan et dirigea l'exécution du travail gigantesque dont notre gravure représente les restes. Il employa, dès le commencement, le bronze pour la confection de certaines parties de l'observatoire. Bientôt l'expérience lui ayant démontré que cette matière était trop sensible à l'action de la chaleur, et ne pouvait, d'ailleurs, être mise en œuvre qu'avec trop de parcimonie, il se détermina à ne faire usage que de pierre et de chaux. Quand ces travaux furent achevés, quand un grand nombre d'observations eurent confirmé ses premiers calculs, il obtint que d'autres observatoires fussent élevés à Sewi-Jeypour, Madras, Bénarès et Ougein. Enfin, parvenu à une certitude complète, il dressa de nouvelles tables, et les soumit à l'approbation de l'empereur qui les revêtit du caractère d'autorité nécessaire pour en répandre l'usage. Les almanachs de Delhi sont encore actuellement rédigés conformément à ces tables.

LE CAFÉ PEDROCCHI,

A PADOUE.

Un limonadier vivait pauvrement dans un des quartiers les plus déserts de Padoue. Ses seuls habitués étaient quelques vieux bourgeois qui consommaient peu et dormaient beaucoup. Il aurait certainement trouvé son profit à les rafraîchir gratis toute l'année, s'ils avaient consenti à payer seulement un quart de zwanzig le loyer des banquettes où ils sommeillaient régulièrement les deux tiers du jour, en rêvant à l'ancienne opulence de leur cher *Patavium*. A les voir entrer seulement, le pauvre homme se sentait pris d'un bâillement qui l'empêchait de répondre à leur demande ordinaire : « Bonjour, seigneur Pedrocchi. Quelles nouvelles? » Dès qu'ils étaient assis, il les regardait s'endormir d'un œil de travers, et bientôt s'endormait avec eux. — *Ma, per Dio!* s'écriait quelquefois Pedrocchi en se réveillant en sursaut, ce n'est pourtant point pour cela que je me suis fait limonadier ; et mon compère Fabricio a bien peint en grosses lettres sur ma porte : « Ici l'on boit à la glace, » et non pas : « Ici l'on dort. »

Si quelque étudiant passait par grand hasard dans le quartier, et si, tenté par la soif et par l'ombre, il faisait un pas en fredonnant sur le seuil, il s'arrêtait tout court à la vue des dormeurs, et s'éloignait au plus vite de cet antre d'ennui. Quant à des voyageurs, Pedrocchi n'avait pas aperçu le visage d'un seul depuis dix ans ; il n'y avait point d'hôtel à cinq cents pas à la ronde. Et, à Padoue comme dans beaucoup d'autres villes, que peut être un café sans les étudiants et sans les voyageurs?

Quand Pedrocchi eut atteint sa quarantième année (l'âge de l'ambition), il lui vint une idée qui, pendant plus de six mois, le tint aussi éveillé dans son comptoir que s'il avait eu toute l'université à servir. Il voyait devant lui, en imagination, ses banquettes remplies d'habitués joyeux et bruyants. Il entendait des rires, des cris; on l'appelait, ou l'obsédait, on l'injuriait; on lui brisait ses verres, on lui cassait la tête; il ne se sentait pas de bonheur. « Le seigneur Pedrocchi est malade, disaient les vieux bourgeois ; il perd le sommeil. » Pedrocchi leur lançait un coup d'œil malin. Ah! si ces braves gens avaient soupçonné qu'il méditait de les envoyer dormir ailleurs!

Un jour, on vit des maçons occupés, moitié à démolir, moitié à reconstruire une vieille maison située dans la grande rue de Padoue, en face de la maison de poste où s'arrêtent toutes les voitures qui vont de Milan à Venise ou de Venise à Bologne, et à soixante pas environ de l'Université. Les oisifs, et ils abondent à Padoue, s'arrêtaient émerveillés. « Qui va s'établir là? se demandaient-ils entre eux. — Un tailleur allemand, disait l'un. — Une marchande de modes de Paris, disait l'autre. — Un roi ou une reine qui vient d'abdiquer, disait un troisième. » On pensait à tout, excepté à un café et à Pedrocchi.

Pedrocchi avait réuni toutes ses ressources, épuisé tout son crédit, pour acheter à un vieil abbé cette masure et pour la transformer à son usage. Il avait calculé qu'il y aurait peu de changements à faire; son compère Fabricio, qui était à la fois peintre, maçon et architecte, lui avait fait un petit devis, le plus innocent du monde : il n'y avait qu'une cloison à abattre intérieurement, deux croisées à confondre en une seule, une porte à élargir. Mais, ainsi qu'il arrive à tous ceux qui se mettent à démolir ou à bâtir, il fut bientôt entraîné à des travaux beaucoup plus considérables. En jetant la cloison à bas, Fabricio fit tomber l'étage supérieur au rez-de-chaussée; en réunissant les deux croisées et en élargissant la porte, il ébranla la façade déjà lézardée de toutes parts. Puis la symétrie intérieure se trouvait détruite; une partie de la salle restait dans l'ombre en plein midi. Enfin un inconvénient encore moins prévu menaçait le pauvre Pedrocchi. Dans sa juste impatience, il avait négligé, avant de conclure la vente, de visiter la cave de sa nouvelle demeure, et quand il vint à vouloir y descendre, il découvrit qu'il n'y en avait point; elle était comblée. Pour le coup, Pedrocchi eut la tentation de s'aller pendre au grenier. Point de cave! et où donc préparerait-il le *café à la glace* et les *granite?* au soleil, sur les toits, au milieu de la rue? Point de cave! mais un café sans cave est un problème aussi insoluble qu'un restaurant sans fourneaux.

Comme un joueur qui a tout perdu, et qui joue encore son honneur, sauf à perdre ensuite la vie, Pedrocchi appela Fabricio, et d'une contenance ferme et digne (si l'on avait observé attentivement, on eût vu sa lèvre inférieure trembler), il commanda de fouiller les décombres et de chercher la cave. Fabricio ne fit pas la moindre objection, appela ses manœuvres, qui se mirent sur-le-champ à frapper de droite et de gauche comme des furieux; on aurait dit qu'ils voulaient percer la terre jusqu'aux antipodes. Le triste limonadier se disait en lui-même : « Frappez, fouillez; je suis ruiné, déshonoré! vous creusez ma tombe. »

Mais, ô bonheur! après une demi-heure de travail, on aperçut une voûte; on l'ouvrit. On descendit avec des lumières, et (ceci n'est pas un conte) Pedrocchi se trouva dans la chapelle souterraine d'une ancienne église, au milieu de décorations et de richesses éblouissantes. Les murs étaient revêtus de marbre; des statues de bronze doré ornaient les niches; des vases, des lampes, des chandeliers d'or et d'argent étincelaient sur l'autel. Aladin et Dakianos ne virent pas plus de merveilles. Pedrocchi était riche, Pedrocchi était millionnaire; c'était vraiment l'antipode de sa fortune qu'il venait de trouver.

Qu'auriez-vous fait si vous aviez été Pedrocchi? — J'aurais acheté une maison de campagne sur les bords de la Brenta, une demi-douzaine de palais sur le grand canal, près du Rialto, une centaine de vieux tableaux plus ou moins originaux en guise de meubles, et une gondole à quatre rameurs.

— Ainsi vous auriez renoncé à la profession de limonadier? — Belle question!

Cher et honnête Pedrocchi, vous avez un cœur plus simple. Vous n'aviez eu d'autre idée en achetant cette vieille maison que d'ouvrir un café, et la fortune ne vous a point changé. Vous avez poursuivi votre projet, et cette digne opiniâtreté a reçu sa récompense. Vous pouviez devenir le dernier patricien de Venise, vous êtes aujourd'hui le premier limonadier de l'Italie. Car qui ne connaît point le café Pedrocchi? quel voyageur n'en parle avec admiration?

A votre grand regret, cependant, il vous a fallu renoncer aux services du bon Fabricio; vous lui avez largement payé son devis, et vous avez appelé à votre aide l'illustre architecte Japello : c'est lui qui a tracé le plan de votre café splendide, c'est lui qui a dirigé les travaux. En même temps, par vos ordres, le marbre sacré de la chapelle a été taillé et arrondi en tables et en guéridons; les vases et les lampes ont été métamorphosés en coupes et en bols où fume aujourd'hui une liqueur généreuse. Ce n'est pas un café, Pedrocchi, c'est un palais que vous avez donné à Padoue.

Padoue a des monuments qui ne le cèdent point en beauté et en richesse à ceux de Venise et de Florence. L'église Saint-Antoine avec ses fresques du Giotto, la chapelle et le tombeau de son saint, le candélabre du Riccio; le tombeau d'Anténor; l'église de Sainte-Justine, l'une des plus vastes de l'Italie; le Prado et ses cent statues d'illustres Padouans, qui bordent l'ovale verdoyant que cent belles Padouanes viennent émailler à la brune; l'Université avec ses écussons de bois ou de plâtre accrochés aux murailles, et ses larges réglements affichés qui interdisent aux étudiants de porter des moustaches, de nourrir des chiens, et de siffler au spectacle; l'immense palais de la Raison avec ses mille fresques poétiques, son méridien, sa pierre des banqueroutiers, son tombeau de Lucrèce, son grand cheval de bois; combien d'autres édifices encore ne se disputent-ils pas l'admiration de l'étranger! Cependant, dans un passage rapide, il en est plus d'un que l'on peut oublier; mais quel voyageur traversera Padoue sans s'asseoir au café Pedrocchi?

En sortant de la maison de poste, un vaste péristyle s'offre à la vue : il s'ouvre sur la route de Milan, et donne accès à trois belles salles, qui conduisent à un autre péristyle, ouvert dans la direction de Venise. Les murs sont en partie décorés de cartes géographiques gigantesques, finement peintes, mais peu faciles à étudier ou à consulter, précisément à cause de leur dimension, et aussi parce qu'on a voulu imiter, je suppose, à l'aide de la perspective, les contours de la sphère terrestre. Dans la salle du milieu est le comptoir, richement orné; de larges banquettes de velours invitent à un doux repos. De côté, d'autres salles sont destinées aux fumeurs. Etudiants, professeurs, bourgeois, se réunissent tous les soirs au café Pedrocchi. Pendant la nuit entière le café reste ouvert; de jeunes garçons vêtus de noir y veillent constamment. Quelle que soit l'heure où arrivent les diligences et les chaises de poste, l'étranger est toujours sûr de trouver, en traversant la rue, un café brûlant que l'on sert par malheur avec du sucre en poudre, l'une des plus détestables coutumes de l'Italie.

Deux fois j'ai visité Padoue, et une fois j'ai eu le bonheur d'entrevoir un instant le seigneur Pedrocchi. Un de ses garçons, qui ne voulait pas entendre mon mauvais italien et qui me forçait à entendre son mauvais français, me le montra dans la boutique d'un apothicaire son voisin. Je vis un gros petit homme à figure épanouie, habit bleu, pantalon gris, et calotte de velours noir brodé sur la tête. Il n'a point d'enfant. Un frère ou un neveu, qui est ordinairement assis au comptoir, héritera de son immense fortune. Pedrocchi lui imposera par testament, dit-on, l'obligation de conserver l'établissement : il ne veut pas que son héritier dégénère.

LE JARDIN DES HESPERIDES.

Suivant Paléphate, auteur très ancien, Hesperus était un riche Milésien, qui alla s'établir dans la Carie. Il eut deux filles nommées Hespérides, qui avaient de nombreux troupeaux de brebis, qu'on appelait *brebis d'or* à cause de leur beauté. Car il n'y a rien de plus beau que l'or, ajoute cet auteur. Elles en confièrent la garde à un berger nommé *Dracon;* mais Hercule, passant par le pays qu'elles habitaient, enleva et le berger et les troupeaux.

Agroétas, autre historien souvent cité par les anciens scholiastes, parle des Hespérides à peu près comme Paléphate. Ce qu'elles gardaient avec tant de soin, dit-il, ce n'étaient point des pommes, c'étaient des brebis, qu'on appelait *brebis d'or*, à cause de leur beauté surprenante. Et le berger qui en avait la garde n'était pas un dragon, mais un homme ainsi nommé, parce qu'il avait la vigilance et la férocité de cet animal.

Varron et Servius sont du même sentiment.

Ce qu'il y a d'embarrassant, c'est que d'autres écrivains, qui n'ont pas moins d'autorité, changent le berger des Hespérides en jardinier, et leurs troupeaux en fruits. Selon eux, on appelait ces fruits *des pommes d'or*, soit parce qu'ils étaient excellents (car les Grecs donnent cette épithète à tout ce qui excelle en son genre), soit parce qu'ils étaient d'un grand rapport, soit enfin parce que leur couleur approchait effectivement de celle de l'or.

Diodore de Sicile croit que chacun peut penser sur ce point tout ce qu'il voudra. La raison qu'il en donne, c'est que le mot grec *méla*, dont les anciens historiens se sont servis, peut signifier également des pommes et des brebis. Mais il descend dans des détails beaucoup plus étendus sur les Hespérides.

Il assure qu'Hespérus et Atlas étaient deux frères qui possédaient de grandes richesses dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Hespérus eut une fille appelée Hespéris, qui donna son nom à toute la contrée. Elle épousa son oncle Atlas, et de ce mariage naquirent sept filles, qu'on appelle tantôt Hespérides du nom de leur aïeul maternel, tantôt Atlantides du nom de leur père. Elles gardaient avec beaucoup de soin ou des troupeaux ou des fruits dont elles tiraient de grands revenus. Comme elles étaient très belles et très sages, leur mérite fit beaucoup de bruit dans le monde. Busiris, roi d'Egypte, envoya des pirates pour les enlever. Ils épièrent le moment où elles se réjouissaient entre elles dans un jardin, et exécutèrent l'ordre du tyran. Ils s'en retournaient tout fiers de leur proie, quand Hercule, qui revenait de quelqu'une de ses expéditions, les rencontra sur un rivage où ils étaient descendus pour prendre un repas. Il apprit de ces jeunes filles ce qui s'était passé, tua les corsaires, mit les jeunes captives en liberté, et les ramena chez leur père. Atlas, charmé de retrouver ses filles, fit part à leur libérateur de ces troupeaux ou de ces fruits qui étaient ses richesses. Mais il ne borna pas là sa reconnaissance; il voulut aussi l'initier dans les principes de l'astronomie. Car Atlas, ajoute Diodore de Sicile, était très versé dans la science des astres, et tenait ordinairement une sphère à la main; ce qui a donné lieu aux poëtes de feindre qu'il portait le ciel sur ses épaules. Il fit présent à Hercule d'une sphère semblable; et c'est de là que les poëtes ont pris occasion d'imaginer que ce héros avait relevé Atlas dans le pénible emploi de soutenir le monde. Hercule, fort content de la réception qui lui avait été faite, s'en retourna dans la Grèce, et y porta les présents dont son hôte l'avait comblé.

Pline le naturaliste admet que les Hespérides avaient des fruits et non des troupeaux; mais il ne sait pas trop où il doit placer leurs jardins. Il se contente de nous apprendre que, de son temps, il y avait sur cela deux opinions principales. Les uns les plaçaient dans un bois sacré, au bord du fleuve Lethon qui baignait les murs de Bérénice, ville de Lydie, anciennement appelée Hespéris ou Evespérides, parce qu'elle était exposée au soleil couchant. Les autres les plaçaient près de Lexé, ville de Mauritanie, entourée d'un fleuve que ses replis et ses sinuosités ont fait comparer à un dragon.

Au milieu de toutes ces différentes opinions des historiens, il est difficile de prendre parti. Les poëtes, qui ne regardent point de si près aux traditions, ont raconté des merveilles.

Dans le jardin des Hespérides, l'or brille de toutes parts. Non seulement les fruits que les arbres portent, les feuilles et les branches mêmes sont de ce précieux métal. Toutes ces richesses sont gardées par un dragon horrible qui a cent têtes et qui pousse en l'air cent sortes de sifflements. Les pommes, sur lesquelles il tient sans cesse les yeux ouverts, ont une vertu surprenante. Elles charment les yeux, et font sur les cœurs des impressions dont il est impossible de se défendre. Lorsque Jupiter épousa Junon, elle lui porta de ces pommes en dot. Ce fut avec une de ces pommes que la déesse de la discorde mit la division entre Junon, Vénus et Pallas.

Le jardin, du reste, n'est pas seul enchanté : celles qui l'habitent sont des enchanteresses ou des fées. Elles ont des voix charmantes. Elles aiment à prendre toutes sortes de figures, et à étonner les yeux des spectateurs par des métamorphoses soudaines. Ainsi quand les Argonautes, pressés de la soif, arrivent chez les Hespérides et les conjurent de leur montrer quelque source d'eau, ils sont tout surpris qu'au lieu de leur répondre, elles se changent tout-à-coup en poussière et en terre. Ce prodige ne déconcerte point les héros; ils redoublent leurs prières, et voilà qu'en un moment ces mêmes nymphes se transforment en arbres; Hespéris devient peuplier, Erythéis est un ormeau, Eglé se change en saule.

Ce n'était pas encore assez d'avoir prêté cette puissance surnaturelle aux Hespérides; les poëtes leur ont donné un temple. Ils y ont joint une prêtresse qui garde les rameaux sacrés et nourrit le dragon de miel et de pavots. Elle commande aux noirs chagrins, et sait à son gré les envoyer dans les cœurs ou les en chasser. Elle arrête le cours des fleuves, elle force les morts à sortir de leurs tombeaux. On entend la terre mugir sous ses pieds, et à son ordre on voit les arbres descendre des montagnes.

Il n'a pas manqué, parmi les modernes, de commentateurs pour chercher à démêler la vérité parmi toutes ces fictions. Mais la sagacité des plus habiles s'est fatiguée en pure perte. On a même trouvé moyen d'ajouter de nouvelles difficultés aux anciennes. Par exemple, une controverse s'est établie sur ce qu'on devait entendre par pommes, en supposant qu'il fallût adopter les pommes et non les brebis. Le savant Bodée, qui a expliqué le Traité de Théophraste sur les plantes, prétend que les pommes étaient des *coings;* Saumaise et Spanheim affirment que c'étaient des oranges; d'autres enfin soutiennent que c'étaient des citrons, et ils citent Athénée, qui dit que les peuples de la Lybie appelaient le citronnier *pommier des Hespérides.*

LES TROIS PAROLES DE LA FOI,

Par Frédéric SCHILLER.

Je vais vous dire trois paroles. Leur sens est profond : elles sont dans toutes les bouches; pourtant elles ne viennent que du cœur, lui seul les fait comprendre. L'homme qui ne croit plus à ces trois paroles est un homme sans valeur.

L'homme est créé libre. Il est libre, fût-il né dans les chaînes. Que les cris du peuple ne vous séduisent pas; que l'abus des insensés furieux ne vous trompe pas. Devant l'esclave qui rompt ses chaînes, devant l'homme libre, ne tremblez pas.

La vertu n'est pas un vain son. Que l'homme l'exerce ici-bas, dût-il chanceler sans cesse; qu'il s'efforce de l'atteindre. Ce que l'esprit ne voit pas, l'âme naïve le comprend dans sa simplicité.

Il est un Dieu. Que la volonté de l'homme faiblisse, il est une volonté sacrée qui vit éternellement. Au-dessus du temps et de l'espace, la grande pensée plane vivante. Que toutes choses tournent en un perpétuel changement, un même esprit reste ferme au milieu du changement.

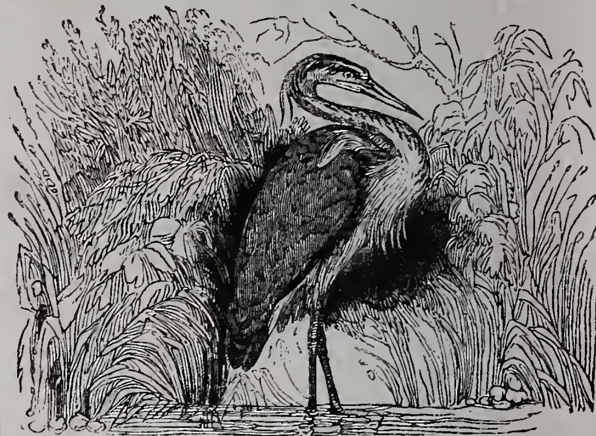
Retenez ces trois paroles au sens profond; qu'elles se répètent de bouche en bouche. Elles viennent du cœur; le cœur seul les comprend. L'homme ne perdra pas sa valeur tant qu'il croira à ces trois paroles.

OISEAUX DE FRANCE.

LE HERON

Le genre des *hérons* est composé de plus de quatre-vingts espèces; la France n'en possède que huit.

Le héron commun choisit pour faire son nid les arbres les plus élevés : c'est une sorte d'aire composée de bûchettes, de joncs, de plumes et d'herbes, sur lequel il pond quatre ou cinq œufs d'un bleu verdâtre, pâle et uniforme. A toute autre époque de l'année, c'est dans les marais et dans les prairies inondées qu'il faut l'aller chercher. Là il se tient à découvert, isolé, posé sur une branche sèche, sur une pierre ou un monticule, au bord de l'eau courante d'un ruisseau, pour attendre patiemment le passage d'une grenouille ou d'un poisson. Toujours craintif et méfiant, il est sans cesse attentif aux moindres bruits, et l'aspect de l'homme le fait partir, quelle que soit la distance qui l'en sépare.



(Le Héron. — *Ardea major*, Linne.)

Une jolie petite espèce, qui vient visiter parfois nos départements méridionaux, est le héron gazette, ou petite aigrette, remarquable par son plumage tout blanc, son aigrette de plumes longues, étroites, flexibles et douces au toucher, et par la touffe de plumes si moelleuses et si délicates qui parent son dos en s'étendant presque jusque sur la queue. Elle est plus commune dans les régions méridionales de l'Europe, la Turquie, la Sicile, et dans quelques parties de l'Italie.

UN MOULIN A VENT.

Inigo Jones bâtissait ordinairement des palais; il voulut un jour appliquer son génie à une humble construction, et il éleva ce moulin à vent. Ce n'est pas, à notre sens, un des moindres titres de cet habile artiste à la célébrité. Le petit moulin de Chesterton nous semble lui faire autant d'honneur que le château de Bleinhem, par exemple, édifié à grands frais pour le duc de Marlborough, et qui lui causa de si pénibles démêlés avec la duchesse. Les grandes lois de son art, c'est-à-dire la solidité, la convenance et l'élégance, sont parfaitement observées dans la demeure du pauvre meunier. C'est un bon moulin, et de plus, un moulin qu'il y a plaisir à regarder. Une décoration chinoise ou

gothique, une espèce de kiosque ou de chapelle n'eût été qu'une sottise. On comprend sur-le-champ les avantages de cette simple disposition circulaire : elle est en rapport avec les formes et les mouvements de toute la machine, elle donne plus de place et plus de lumière ; on se rend compte aussi de l'utilité de cette arcade qui offre un dégagement facile et un abri; ce petit toit lui-même est convenable : il ne laisse point trop de prise au vent, il n'écrase point l'édifice. Enfin, nous trouvons un grand mérite à cet essai d'architecture populaire, c'est celui de mettre à la portée des moins éclairés des formes agréables, dont l'aspect habituel doit insensiblement améliorer et élever leur goût. Il faut sans doute, en architecture, songer d'abord à l'utile ; mais, dès qu'il est possible, il est bien de ne point s'en tenir strictement à cette condition de première nécessité. Ce qu'on voit tous les jours, à chaque instant, a plus d'influence que l'on ne suppose généralement sur l'esprit. Initier insensiblement les classes pauvres et laborieuses à l'amour du beau, c'est un des moyens les plus actifs d'épurer, de raffiner leurs mœurs, de faire appel à quelques unes des facultés supérieures qui sommeillent en elles. Que je voudrais voir les Inigo Jones de nos jours, au lieu de rêver sans



(Le Moulin à vent de Chesterton, dans le Warwickshire.)

cesse des palais qu'on ne leur demande plus guère, abaisser quelquefois un peu leurs regards jusqu'au village, et faire pour une petite mairie, palais législatif des villageois, ou pour une petite école, sorbonne du pauvre, ce que le vieux maître étranger a fait pour un moulin.

HABEAS CORPUS.

Toutes les libertés dont le peuple anglais jouit depuis si long-temps et dont il s'enorgueillit à si bon droit, sont le fruit du temps et de l'expérience. Les lois qui les sanctionnent et les garantissent ont été arrachées l'une après l'autre par le parlement au pouvoir royal. C'est dans la lutte entre l'aristocratie et la royauté que la nation anglaise a gagné tous les droits qui assurent le bien-être et l'indépendance des citoyens dans un Etat bien policé. Dès les temps les plus reculés, les attentats à la liberté individuelle ont attiré l'attention du parlement, et il a apporté toutes les précautions en son pouvoir pour les empêcher. Une loi qui remonte vers l'époque de la promulgation de la Grande Charte, établit en principe que la liberté des citoyens ne doit pas être laissée à la discrétion des juges; elle ordonne au shériff de chaque comté de s'enquérir, dans le délai le plus bref, des causes de détention de tout citoyen mis en prison, et suivant les cas, de le mettre en liberté purement et simplement, ou sous caution. Entre tous les moyens adoptés par le pouvoir législatif, le plus usité et qui a aboli tous les autres, était celui-ci : Tout citoyen avait le droit, aussitôt qu'il était arrêté, de demander à la cour du banc du roi, tribunal suprême de l'Angleterre, ce que l'on appelait un *writ d'habeas*, ainsi nommé parce qu'il commençait par les mots : *Habeas corpus ad subjiciendum*, etc. Dans ce *writ*, ou ordre, le roi ordonnait à celui qui détenait un de ses sujets de se présenter aussitôt devant le juge avec la date et la cause de la détention, pour ensuite se soumettre à ce que le juge ordonnerait. On rappelait dans ce *writ* ces paroles mémorables de la Grande Charte, c. 39, qui semblent être le fondement du droit civil des Anglais : « Nul homme » libre ne sera puni d'aucune manière que par un jugement » rendu par ses pairs ou en vertu d'une loi du pays. »

Toutefois cette loi tomba en désuétude sous le gouvernement absolu des Tudors et dans les commencements du règne des Stuarts. Sous Charles Ier, le parlement, qui travaillait de tous ses efforts à réduire la prérogative royale qui avait pris un accroissement énorme, voulut mettre un terme aux prétextes que trouvaient toujours les juges pour éluder cette loi, surtout lorsqu'il s'agissait d'arrestations politiques. Il fit insérer dans l'acte relatif à la suppression de la chambre étoilée un article qui ordonnait d'accorder sans délai un *writ d'habeas corpus* à quiconque serait envoyé en prison, quand même ce serait par l'ordre du roi lui-même en personne, ou de son conseil privé, et qui intimait aux juges l'obligation, à peine de fortes amendes, d'examiner et de décider, dans les trois jours qui suivaient le *retour* du writ, la légalité de l'emprisonnement.

Il semblait que cet article si précis d'une loi qui intéressait autant la liberté publique ne serait plus violé ; il le fut pourtant encore et fréquemment dans les troubles qui marquèrent les dernières années du règne de Charles Ier, et surtout dans les réactions qui signalèrent la restauration de la famille des Stuarts sur le trône d'Angleterre.

Ce ne fut qu'en 1676 que l'oppression d'un citoyen obscur, nommé François Venks, qui avait été gardé deux mois en prison sans pouvoir obtenir un *writ d'habeas corpus*, attira de nouveau l'attention du parlement sur cette question. Cette fois, il ne se contenta pas d'un article dans une loi, mais il fit une loi expresse pour constater d'une manière positive et formelle qu'aucun pouvoir n'avait le droit de retenir préventivement un citoyen en prison. C'est le fameux acte d'*habeas corpus* dont le titre véritable est : « Acte » pour mieux assurer la liberté des citoyens. » Les Anglais le considèrent avec raison comme une des plus sûres sauvegardes de leurs libertés. Il a été malheureusement suspendu quelquefois dans des temps orageux, particulièrement par Pitt, au commencement de la révolution française, et dans les dernières années de la lutte de l'Angleterre et de la France. Mais les Anglais sont si sévères sur cet abus de pouvoir, que le roi, lorsque des ministres se résolvent à cet acte arbitraire, leur accorde d'avance, en vertu de sa prérogative, un pardon général, de crainte qu'en sortant du ministère, ils ne soient sur-le-champ traduits devant la Chambre des pairs, et condamnés à des peines très graves.

Comme il n'entre pas dans le but de cette notice de marquer les détails de cette loi, mais seulement d'en faire connaître l'esprit, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les lignes suivantes dues à un publiciste, M. G. de Beaumont, qui mettent dans tout leur jour les effets de cet acte.

« Je demandais un jour à un jurisconsulte distingué d'Angleterre quel était le vrai sens de cette loi célèbre, et en quoi consistait son efficacité tant vantée. — L'*habeas corpus*, m'a-t-il répondu, n'est autre chose que le principe que nul ne peut être arrêté que dans les formes et pour les causes déterminées par la loi. — Mais, lui ai-je répliqué, ce principe figure dans toutes les constitutions écrites, et cependant, dans les pays mêmes où il est ainsi proclamé, il arrive souvent qu'on le viole. — La sanction du principe, a repris mon interlocuteur, se trouve dans le droit qui, en vertu de l'*habeas corpus*, appartient à toute personne arrêtée de se faire conduire devant l'un des douze juges d'Angleterre, et là d'y demander compte des causes de son arrestation. — Mais, ai-je répondu, il en est de même chez nous; nul, aux termes de nos lois, ne doit demeurer en prison plus de vingt-quatre heures sans être conduit devant le magistrat chargé de l'interroger, et cependant cette prescription de la loi est souvent méconnue. — Voici, a repris aussitôt le jurisconsulte anglais, la garantie que vous cherchez dans notre loi : c'est que tout individu, fonctionnaire ou non, qui commet un acte arbitraire ou contraire à la loi, celui qui l'ordonne comme celui qui l'exécute, est responsable devant les tribunaux. — Mais il en est de même chez nous, ai-je répliqué encore une fois. Alors l'Anglais est resté muet. — Voyant son embarras, je lui adressais cette seule question : Quelle est la formalité que doit remplir celui qui, ayant à se plaindre d'un abus de pouvoir, d'un acte arbitraire, d'une atteinte portée illégalement à sa liberté, veut poursuivre devant les tribunaux, soit l'instigateur de l'acte, soit l'agent? — Il n'a aucune formalité à remplir, m'a répondu le légiste anglais ; il traduit directement le fonctionnaire inculpé devant le tribunal du droit commun. Sa citation n'est subordonnée à l'autorisation d'aucun pouvoir supérieur, et dans tous les cas, le fait, objet de la plainte, est soumis à un jury. — Cette dernière réponse m'a suffi. Jusqu'alors je ne voyais dans la loi anglaise que le principe de la liberté individuelle; j'ai commencé à voir tout à la fois le principe et sa *garantie*. »

UN PÈRE A SA FILLE.

Antigènes, près de mourir, dit à sa fille : « O mon enfant bien aimée! travaille à tourner le fuseau, c'est un héritage suffisant pour la pauvreté ; et si un jour tu es unie à un époux, conserve les mœurs et la vertu des mères de la Grèce : c'est la plus riche dot d'une femme. »

ANTIPATER DE THESSALONIQUE.

L'EMPEREUR ET L'ABBE,

OU LES TROIS QUESTIONS.

Je veux vous raconter une histoire bien drôle. Il y avait une fois un empereur ; l'empereur était jaloux. Il y avait aussi un abbé tout-à-fait grand seigneur ; dommage seulement que son berger était plus fin que lui.

L'empereur n'avait souci ni du chaud ni du froid : souvent il dormait avec sa cotte d'armes sous la tente ; à peine avait-il souvent du pain noir, de l'eau et du boudin ; plus souvent encore il souffrait rudement et de la faim et de la soif.

Le petit abbé se choyait mieux : il se comportait plus vaillamment à table ; sa face dodue resplendissait comme la pleine lune ; trois hommes se donnant la main n'auraient pu faire le tour de son ventre.

Aussi l'empereur lui cherchait souvent noise. Chevauchant un jour, par une chaleur d'été brûlante, avec grosse escorte de cavalerie, il rencontra l'abbé qui se promenait devant son abbaye.

— Ah! la bonne fortune, pensa-t-il en lui-même ; et il salua l'abbé en ricanant. — Serviteur de Dieu, comment vous va? tout-à-fait bien, ce me semble ; la prière et le jeûne ne vous font point de mal.

M'est avis, pourtant, que les heures vous pèsent ; vous me remercieriez bien de vous avoir donné de la besogne. On dit que vous êtes l'homme le plus rusé du monde, que vous entendez presque croître l'herbe.

Or donc, pour amuser vos deux grosses joues, je vous donne trois jolies noix à casser. Je vous laisse, à compter d'aujourd'hui, trois mois au bout desquels je veux vous voir répondre à ces trois questions :

Premièrement, lorsqu'au milieu de mon conseil de prince je siégerai sur mon trône dans tout l'appareil impérial, vous me direz, en vrai connaisseur de monnaies, combien je vaux jusqu'au dernier lard.

Secondement, vous me calculerez et me direz en combien de temps je puis faire, à cheval, le tour du monde, pas une minute de plus ni de moins ; je sais que tout cela n'est qu'un jeu pour vous.

Troisièmement, ô la perle des prélats, vous devinerez, à l'épaisseur d'un cheveu près, ma pensée, que je vous con-

fesserai ensuite loyalement; mais dans cette pensée il ne devra pas y avoir de vrai la moindre chose.

Et si vous ne me résolvez pas ces trois questions, vous aurez été abbé trop long-temps. Je vous ferai mener à travers tout le pays sur un âne, la queue dans la main en guise de bride.

Là-dessus l'empereur s'éloigne au trot en riant. Le pauvre abbé travaille de la tête à se la rompre. Pas de coquin qui endure plus d'angoisses devant la fatale corde.

Il dépêche vers une, deux, trois, quatre universités, interroge une, deux, trois, quatre facultés, paie des droits et des frais tant et plus, et point de docteur cependant qui résolve ces problèmes.

Au milieu des tremblements et des brisements de son cœur, les heures croissaient vite en jours, les jours en semaines, les semaines en mois; déjà arrivait le terme. Le pauvre abbé voyait tantôt jaune, tantôt vert.

Désespéré, pâle, les joues creuses, il cherchait au milieu des champs et des bois les lieux les plus retirés. Dans un sentier à peine battu, il rencontre, assis sur une roche, son berger Jeannot Bindik.

— Seigneur abbé, dit Jeannot, qu'est-ce qui peut vous chagriner? En vérité, vous voilà maigre bientôt comme une ombre. Vous vous traînez à peine; il vous est certainement arrivé quelque chose.

— Ah! bon Jeannot Bindik, tu n'as que trop raison de dire qu'il m'est arrivé quelque chose. L'empereur m'a donné une rude étoffe à coudre; il m'a mis entre les dents trois noix que Belzébuth lui-même aurait bien de la peine à casser.

Premièrement, lorsqu'au milieu de son conseil des princes il sera assis sur son trône, dans tout l'appareil royal, il faudra que je lui dise, en vrai connaisseur de monnaies, combien il vaut jusqu'au dernier liard.

Secondement, je devrai lui calculer et lui dire en combien de temps il peut faire à cheval le tour du monde, et pas une minute de plus ou de moins; il s'imagine que tout cela n'est que jeu pour moi.

Troisièmement, ô le plus malheureux des abbés! il faudra que je lui devine, à l'épaisseur d'un cheveu près, sa pensée qu'il me confessera ensuite loyalement; mais dans cette pensée il ne devra pas y avoir de vrai la moindre chose.

Et si je ne lui résous pas ces trois questions, j'aurai été abbé trop long-temps. Il me fera mener par tout le pays, à rebours sur un âne, la queue dans la main en guise de bride.

— Et rien de plus? s'écria Jeannot en éclatant de rire. Seigneur abbé, demeurez en paix, je me charge de tout. Prêtez-moi seulement votre capuce, votre petite croix et vos habits. De la sorte, je promets de donner pour vous les véritables réponses.

Bien qu'il soit vrai que je n'entende mot au latin, ce que vous, messieurs les docteurs, ne vous procurez pas avec votre argent, je l'ai hérité, moi, du ventre de ma mère.

L'abbé d'aise sauta comme un chevreau. Avec le capuce et la petite croix, avec le manteau et le rabat, Jeannot était beau comme un abbé véritable. Et vite il se rend à la cour de l'empereur.

L'empereur était sur son trône au milieu de ses princes, magnifique, le sceptre en main, la couronne en tête, et dans tout l'appareil impérial. — Maintenant, seigneur abbé, en vrai connaisseur de monnaies, dites-moi combien je vaux jusqu'au dernier liard.

— Majesté, Jésus-Christ a été vendu pour trente écus de Judée : à cause de cela, je ne donnerais de vous (si haut que vous vous estimiez) que vingt-neuf florins; car il faut bien que vous valiez un florin de moins que lui.

— Hum! dit l'empereur, la raison se laisse entendre, et a de quoi corriger un orgueil sérénissime. Sur mon honneur impérial, je ne me serais jamais cru à si bon marché.

A présent, il faut me calculer et me dire en combien de temps je puis faire à cheval le tour du monde, mais pas une minute de plus ou de moins; je sais que tout cela n'est qu'un jeu pour vous.

— Majesté, si vous partez le matin au même instant que le soleil, et l'accompagnez en chevauchant toujours aussi vite que lui, je parie ma croix et ma cape que vous l'aurez fait en deux fois douze heures.

— Ah! dit l'empereur, excellente avoine! vous nourrissez les chevaux avec des *si* et des *mais*. L'homme qui a inventé le *si* et le *mais* a certainement fait de l'or avec de la paille hachée.

A présent, réunissez toutes vos forces pour la troisième question, autrement il faudra que je vous condamne à l'âne. Qu'est-ce que je pense, qui soit faux? Dites-le tout de suite, mais point de *si* ni de *mais*.

— Majesté, vous pensez que je suis l'abbé de Saint-Gall. — Sans doute, et il n'y a rien de faux là-dedans. — Pardon, Majesté, votre idée vous trompe; je ne suis que son berger Jeannot Bindik.

— Quoi, démon, tu n'es pas l'abbé de Saint-Gall! cria de toute sa force l'empereur, comme s'il fût tombé du ciel, mais avec une joviale surprise; eh bien! tu le seras désormais.

Je veux t'investir de l'anneau et de la crosse. Ton prédécesseur montera sur l'âne et trottera; cela lui fera comprendre ce que veut dire *quid juris :* car qui veut moissonner doit aussi semer.

— Avec votre permission, Majesté, je resterai comme je suis. Je ne sais ni lire, ni compter, ni écrire; je ne comprends pas le plus petit mot de latin; ce que Jeannot n'a pas appris, Jean ne peut plus l'apprendre.

— Bon Jean Bindik, c'est bien grand dommage; mais demande-moi une autre grâce. Ta joyeuse farce m'a fort réjoui, et je veux te réjouir à mon tour.

— Majesté, je n'ai pas besoin de tant de choses; mais puisque vous voilà disposé à répandre vos faveurs sur moi, je vous demande pour toute récompense le pardon de mon révérendissime seigneur.

— Bravo, mon ami! je vois que tu portes le cœur comme la tête, de la façon la plus droite; ainsi donc, je pardonne à ton seigneur, mais à la condition suivante :

Nous ordonnons à l'abbé de Saint-Gall de ne plus faire garder désormais ses troupeaux par Jean Bindik, et de pourvoir gratuitement à tous ses besoins jusqu'à la douce et heureuse mort que le ciel lui enverra. BURGER.

PENSÉES DÉTACHÉES, EXTRAITES DE MADAME NECKER.

L'instant présent, et chacun pour soi, voilà la devise du siècle. L'avenir, et vivre dans autrui, voilà celle que je voudrais adopter.

Plus nous avons sacrifié pour rendre un autre heureux, plus il nous est cher; et sa mort nous ravit alors plus que notre bonheur, elle nous ravit le sien.

En voyant autour de moi chercher à l'envi de misérables ressources contre le poids du temps, j'ouvre un livre, et je me dis, comme le chat au renard : Je n'ai qu'un seul bon tour, mais il ne me manque jamais au besoin.

Pour les honnêtes gens, les rapports augmentent avec les années... Pour les gens vicieux, les disconvenances augmentent. L'inconstance est le défaut du vice; l'influence de l'habitude est une des qualités de la vertu.

L'ordre dans une maison doit être comme les machines de l'Opéra, dont l'effet produit un grand plaisir, mais dont il faut que les cordes soient cachées.

Les grandes mémoires, qui retiennent tout indifféremment, sont des maîtresses d'auberge, et non des maîtresses de maison.

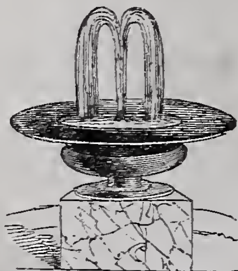
Il est difficile de raconter ses bons mots de la veille; car il n'est jamais permis de dire : Je disais.

Je crois qu'on peut donner cette règle pour la plaisanterie : c'est qu'elle est bonne tant que celui qu'on attaque répond assez bien pour être content de lui; mais dès qu'il s'embarrasse, la plaisanterie devient trop forte.

FIXITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Depuis deux siècles la langue française est la même, c'est-à-dire également intelligible, quoiqu'elle ait beaucoup changé pour l'imagination et le goût. C'est ainsi seulement qu'une langue est fixée. Jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV, la nôtre ne l'avait jamais été; car de siècle en siècle les mêmes choses avaient besoin d'être récrites dans le français nouveau, qui devenait bien vite vieux et chenu. En recopiant un manuscrit de notre langue, souvent on le traduisait à demi. Le texte de Joinville fut longtemps représenté par la dernière de ces versions posthumes, devenue bientôt surannée au point d'être prise pour l'original. Les règles des rapports des mots étaient changeantes et promptement oubliées. Villon, au quinzième siècle, ayant voulu, par un jeu de talent, composer une ballade en *vieil langage françois*, y laissait échapper, par désuétude et par ignorance, nombre de fautes qu'a découvertes l'érudition moderne. Et quand Marot, né soixante ans plus tard, faisait réimprimer les OEuvres de Villon, si par respect il ne touchait pas à *l'antiquité de son parler*, il se croyait obligé du moins d'expliquer, par annotations à la marge, ce qui lui semblait *le plus dur à entendre*. Notre idiome, poussé en tous sens par les modes étrangères de la cour, le travail des savants, la libre confusion des dialectes populaires, était tantôt *italianisé*, tantôt *latinisé*, et tantôt *gasconnait*. Cette inconstance, cette mutabilité de la langue allait diminuant; mais elle durait encore à une époque avancée de notre histoire; et vers 1650 Pellisson disait en propres termes : « Nos auteurs les plus élégants et les plus polis deviennent barbares en peu d'années. » VILLEMAIN.

Les anciens connaissaient la loi hydrostatique en vertu de laquelle un fluide coulant dans un tube monte au niveau de sa source. Ils savaient aussi que, par extension de la même loi, le fluide, au sortir du tube, jaillit d'un jet vertical jusqu'à une hauteur proportionnée à la force de compression qui agit sur lui. Si un doute pouvait naître à cet égard, il serait détruit par la découverte que l'on a faite de la représentation suivante d'un jet d'eau parmi les arabesques peintes de Pompeï. Dans la peinture originale, le vase est au milieu d'une fontaine. Le terrain est rouge; le bord de la fontaine et le mur qui s'élève du sol sont jaunes.



(Arabesque découverte à Pompeï.)

LA CHAISE DU DIABLE

A ARON

(Département de la Mayenne).

La chaise d'Aron est située sur le bord de la route de Mayenne à Jublains, et à deux kilomètres environ de ce bourg.

Cette chaise du diable est formée par un bloc de granit qui s'élève naturellement au-dessus du sol, à la hauteur d'un mètre environ. Elle a cinq mètres de circonférence au-dessus d'un rebord arrondi qui lui forme une espèce de socle ou de base. Elle est à peu près ronde, sauf du côté nord-est, et s'incline sensiblement du nord au sud.

Sur le dessus de cette pierre est creusé circulairement le prétendu siége. Son diamètre est de 50 centimètres, et sa profondeur de 10 à 12.

Des deux côtés on croit remarquer deux enfoncements formés, dit-on, par le diable lorsqu'il appuya ses membres nerveux sur la chaise. Au fond du siége on voit, selon certains récits, deux griffes à cinq doigts.

Il y a bien, en effet, au fond du bassin un creux, une sorte d'étoile irrégulière; mais il faut être véritablement sorcier pour y reconnaître l'œuvre de Satan.

La tradition veut que Satan se soit assis en ce lieu, un certain jour qu'il s'enfuyait honteux et furieux à la fois d'un tour que lui avaient joué les habitants d'Aron.

Voici à quelle occasion.

La route de Mayenne à Jublains traverse un étang; sur cet étang on a jeté un pont. Les ouvriers employés à la chaussée voyaient avec désespoir les eaux engloutir chaque nuit le travail de la veille. Ils allaient abandonner leur entreprise, quand le diable leur apparut en personne.

Il était ce jour-là d'humeur facile. Il offrit ses services aux ouvriers, à une seule condition, c'est que le premier individu qui passerait sur la chaussée, quand elle serait finie, lui appartiendrait corps et âme. C'était peu de chose, en vérité, et les ouvriers n'eurent garde de refuser.

Aidés par le diable et par sa femme, qui apportait des pierres dans son tablier, chaque fois vingt chariots, ils achevèrent leurs travaux avec une promptitude et une facilité merveilleuses.

Ce fut alors qu'ils pensèrent sérieusement à la promesse qu'ils avaient faite au diable. Livrer un homme, c'était le perdre et se perdre eux-mêmes. Après avoir long-temps délibéré, un d'eux ouvrit un avis que l'on pourrait croire soufflé par le diable, si le diable en personne n'eût dû en être la victime : l'avis fut adopté. Un chat fut placé à l'une des extrémités de la chaussée, et chassé de l'autre côté à grands coups de fouet. Grande fut la surprise et la colère du diable! On lui avait promis le premier individu, et non le premier homme; il fallait donc se contenter d'un misérable chat. Il l'emporta cependant, aimant mieux, sans doute, tourmenter un chat que de n'avoir rien à faire. C'est au départ du pont d'Aron qu'il vint s'asseoir sur la fameuse pierre où il laissa l'empreinte d'une partie de son corps.

On raconte la même histoire dans beaucoup d'endroits, et notamment à Anzème, département de la Creuse.

La chaise du diable de Hambers était beaucoup plus curieuse que celle d'Aron. On y voyait une dépression semblable à celle qu'aurait produite un homme nu en s'asseyant sur un monceau de terre glaise. Alentour se groupaient une douzaine de pierres présentant des creux arrondis en forme de plats. C'était là sans doute qu'on déposait les offrandes. Ce curieux monument fut détruit, en 1815, par un maçon qui en employa les pierres à construire l'huisserie des portes et fenêtres d'une maison, au bourg de Hambers

On assure que d'autres chaises du diable existent encore dans les environs.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE.

VELASQUEZ.



(Musee du Louvre. — L'Infante Marguerite, par Velasquez; dessin par Français.)

Velasquez, dont nous avons donné le portrait et raconté la vie (voyez 1838, p. 17), s'est essayé et a réussi dans tous les genres de la peinture : l'histoire, le paysage, le genre, le portrait. Mais pour ne considérer son talent que dans le genre du portrait et à propos de celui que reproduit notre gravure, nous dirons avec un habile appréciateur de l'art espagnol, « que rien n'égale le bonheur inouï qu'il porte » dans l'imitation de la figure humaine, si ce n'est toutefois » la franchise et l'audace avec lesquelles il en aborde et en » saisit les plus difficiles aspects. »

Il existe plusieurs portraits de l'infante Marguerite par Velasquez. Le plus beau est à Madrid. L'artiste ne s'est pas contenté de peindre l'infante : son tableau représente la galerie du palais ; à gauche Velasquez, sa palette à la main, est debout devant un chevalet ; en face de lui est la petite Marguerite qu'on essaie de distraire; une de ses femmes lui offre à boire, et les deux nains Pertisano et Barbola taquinent dans un coin un gros chien ; au fond, Philippe IV et la reine sont sur un canapé. On ne saurait se faire une idée de la vérité de ces figures. Velasquez présenta le tableau à Philippe IV, auquel il soumettait toutes ses œuvres pour avoir son avis, car le roi se piquait de peindre aussi, et il lui demanda s'il y manquait quelque chose. « Encore une chose, » répondit le roi, et prenant la palette des mains de Velasquez, il se mit à peindre sur la poitrine de l'artiste représenté dans le tableau, la croix de l'ordre de saint Jacques; cette croix est telle encore que la peignit le royal artiste. On ne peut qu'applaudir à la délicatesse de cette façon de récompenser un grand talent.

L'infante Marguerite-Thérèse, sœur de Charles II, naquit le 12 juillet 1651 ; elle épousa l'empereur Léopold en 1666, et mourut le 11 mars 1673.

De son mariage avec Léopold elle eut une fille appelée Marie-Antoinette. Pour empêcher que cette princesse ne portât ses droits dans une autre famille, Léopold l'avait forcée à les abandonner par une renonciation, et l'avait mariée à l'électeur de Bavière. Aussi, lorsque Léopold revendiqua la succession espagnole, il la réclama non seulement comme seul descendant en ligne masculine de Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, et de Jeanne-la-Folle, mais encore comme fils de Marie-Anne, fille de Philippe IV, et seule héritière de la monarchie espagnole, en vertu de la renonciation de Marie-Thérèse sa sœur, femme de Louis XIV, et de celle de l'électrice de Bavière, fille de l'empereur.

Toutes ces combinaisons diplomatiques furent sans cesse dérangées. Il naquit à Marie-Antoinette de Bavière un fils que Charles II reconnut pour son héritier. Ce jeune prince mourut ; alors Charles II adopta le petit-fils de Louis XIV,

Philippe d'Anjou. Les renonciations d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse étaient annulées; les droits de Marguerite-Thérèse méconnus; les projets de Léopold renversés, et la monarchie espagnole fut partagée après une lutte de quinze ans. Dans ces grands événements, Marguerite-Thérèse joua un rôle important, ses droits ayant constamment servi de base aux négociations et aux prétentions de son mari : à ce titre elle occupe une place considérable dans l'histoire de cette guerre désastreuse de la *Succession d'Espagne*.

COLONNES MONUMENTALES

LES PLUS CÉLÈBRES

COMPARÉES ENTRE ELLES.

(Voy. Arcs de Triomphe anciens et modernes comparés, 1836, p. 408; les trois principaux Obélisques de Rome comparés à l'Obélisque de Luxor, 1837, p. 5.)

Déjà dans ce recueil nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs quelques unes des principales colonnes monumentales de l'Europe; mais nous avons pensé qu'il pourrait être intéressant de les voir présentées de nouveau sous un autre point de vue, c'est-à-dire rapprochées les unes des autres et réduites sur une même échelle de manière à ce qu'il fût possible de les comparer et de juger de leur grandeur relative.

Il y a dans les monuments d'architecture deux sortes de grandeur : la grandeur physique ou réelle qui est tout arbitraire et tient aux dimensions qu'on juge à propos de donner à telle ou telle composition, puis la grandeur morale qui résulte de l'effet que produit sur le spectateur l'ensemble d'un monument par suite de l'heureuse combinaison des parties avec le tout, et de l'opposition bien entendue des détails avec les masses, quelles que soient d'ailleurs ses dimensions.

En voulant juger d'un monument dont on verra une représentation fidèle, mais sans indication de mesures et sans le rapprochement d'objets pouvant servir de terme de comparaison, on pourra facilement se tromper sur sa véritable grandeur; car il est tel monument qui, par une conception habile des divers éléments dont il se compose, paraîtra avoir une grandeur apparente qu'il n'aura pas réellement en nature; tandis que tel autre, au contraire, qui effectivement se trouvera avoir des proportions gigantesques, ne conservera, représenté dans les conditions supposées précédemment, que l'apparence d'un monument de proportions très ordinaires. Or il faut, en fait de productions d'architecture, qu'elles paraissent au moins ce qu'elles sont, jamais moindres, et bien plutôt au-dessus de leur véritable dimension.

C'est en effet en vue d'un tel résultat que se font tous les efforts de l'art, dont le principal but est de produire par la disposition savante des lignes, par la juste distribution des pleins et des vides, par le nombre des divisions et leur contraste, l'effet d'une grandeur qui frappe et impressionne réellement le spectateur, bien qu'elle n'existe que dans son esprit.

Quelques personnes ont cru faire un grand éloge de Saint-Pierre de Rome en disant : — Voyez quelle perfection ! ce monument est colossal! Eh bien, tout y est en si parfaite harmonie qu'on ne s'en douterait pas, et qu'il faut s'en assurer par sa propre expérience.—Nous croyons qu'on ne saurait émettre une opinion plus fausse et faire une critique plus complète de la conception de Saint-Pierre; c'est dire qu'on a fait gros et grand outre mesure, sans obtenir l'effet de grandeur qu'on s'était proposé, et cela, parce que tous les éléments dont se compose cette église ne sont pas artistement combinés, puisqu'ils pourraient être moitié moins grands sans rien perdre de leur valeur, comme on a pu en juger par toutes les églises qui, dans des dimensions bien moindres, ont été depuis calquées sur Saint-Pierre de Rome. Si malgré cette erreur l'église de Saint-Pierre produit encore une grande impression, c'est que l'on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise, disons même d'admiration, en présence des œuvres de l'homme dont les proportions dépassent les limites ordinaires. En effet, la grandeur matérielle entraîne toujours l'idée de puissance, et la pensée se reporte alors avec orgueil sur celle de l'homme, dont on aime à constater la supériorité.

Ainsi donc, pour obtenir la grandeur en architecture, il ne s'agit pas de faire des travaux d'une grande dimension, mais bien d'employer toutes les ressources de cet art à produire, par des oppositions habilement ménagées, un effet moral bien au-dessus de la réalité matérielle.

Rien n'est plus propre à faire juger des préceptes généraux que nous essayons de présenter ici, que le rapprochement de six monuments qui, par leur importance, ont acquis une célébrité universelle.

COLONNE DE LONDRES

(Dite *le Monument*).

En appliquant les principes que nous venons d'exposer aux différents exemples de colonnes que nous avons réunis dans cet article, on reconnaîtra que la colonne de Londres, qui est réellement la plus élevée de toutes, est loin d'avoir cette grandeur apparente qu'on a prétendu lui donner. Rien en effet, dans sa composition, ne peut faire juger de ses dimensions, et dans le lieu même où elle se trouve, ce n'est qu'après un effort d'esprit et en la comparant avec les objets environnants qu'on arrive à découvrir qu'elle doit être en effet d'une très grande hauteur; car rien dans sa forme ni dans ses détails ne s'opposerait à ce qu'elle fût moitié plus petite; elle n'en serait ni mieux ni plus mal. Le *Monument*, ainsi que nous l'avons dit précédemment (voyez 1837, p. 253), est l'œuvre de Wren, architecte de Saint-Paul.

La partie la plus remarquable de cette colonne est sans contredit le piédestal qui ne manque pas d'un certain caractère. Le bas-relief placé sur la face, représente sous la forme allégorique la destruction et la restauration de la cité de Londres en 1666. Sur les parois du nord et au sud sont des inscriptions latines dont l'une fait mention du désastre, et l'autre de la réparation.

COLONNE DE NAPOLÉON A BOULOGNE.

Les préparatifs de l'expédition organisée pour opérer une descente en Angleterre eurent lieu l'an XI de la république par les ordres du premier consul. Cette conception hardie autant que spontanée est une de celles qui caractérisent le mieux le génie de Napoléon, et sans les circonstances imprévues qui l'ont forcé d'en abandonner l'exécution, notre glorieuse rivale eût peut-être été frappée au cœur, et la politique du monde totalement changée.

Un fait historique de cette importance méritait d'être transmis à la postérité d'une manière durable. Ce sentiment national fut tellement unanime que, le 1er vendémiaire an XIII, l'armée expéditionnaire des côtes de l'Océan (4e corps de la grande-armée) vota par un ordre du jour un monument en l'honneur de Napoléon son général, qu'elle avait proclamé empereur l'année précédente, et l'on fit choix pour son emplacement d'un monticule voisin du camp, situé à l'ouest et à 200 mètres de la route de Calais, et peu distant de la ville de Boulogne.

Ce monument ne fut donc pas, comme la plupart des monuments de ce genre, ordonné par le pouvoir et conçu par l'ambition d'un chef; il dut son existence à l'enthousiasme spontané de toute une armée.

Le 18 brumaire, M. le maréchal Soult, commandant en chef, accompagné de tous les généraux des états-majors

de terre et de mer, et des chefs d'administration, se rendit au lieu destiné pour l'érection du monument Napoléon. Là, formés en bataillon carré, tous les grenadiers de l'armée, des détachements des corps d'artillerie de terre et de mer, les sapeurs, la cavalerie et les détachements de toutes les escadrilles formèrent une enceinte autour des fondations.

Au milieu des cris de *vive l'empereur! vive Napoléon!* M. le maréchal, assisté d'un grenadier par régiment, plaça dans les fondements de la colonne un bloc de marbre de 81 centimètres de longueur, 65 de largeur et 27 d'épaisseur, sur lequel était gravée l'inscription suivante :

Première pierre
du monument décerné
par l'armée expéditionnaire de Boulogne
et la flottille
à L'EMPEREUR NAPOLÉON,
posée par le maréchal Soult, commandant en chef
18 brumaire an 13 (9 novembre 1804),
Anniversaire de la régénération de la France.

Après la colonne de Londres, celle de Boulogne est la plus grande des colonnes connues (voyez p. 180). Elle est évidemment inspirée par la colonne Trajane, malgré quelques différences dans les détails. Ainsi que celle-ci, elle est polylithe, c'est-à-dire construite par assises superposées. Le marbre employé dans sa construction est un produit du Boulonnais; il est d'un gris jaunâtre et est susceptible de recevoir un beau poli; c'est depuis cette époque où il fut exploité plus grandement qu'on l'a nommé *marbre Napoléon*. Quelques parties des soubassements et de l'intérieur sont en marbre noir également extrait dans le pays.

Dans l'origine, le piédestal devait être orné de trois bas-reliefs : le premier, qui représentait l'hommage rendu par l'armée à son chef, fut le seul exécuté, et il fut détruit en 1815.

Des deux autres bas-reliefs, l'un devait représenter à vol d'oiseau le port de Boulogne, la flottille et la ligne d'embossage, le second l'expédition sur les côtes d'Angleterre; la quatrième face devait recevoir les inscriptions relatives à l'érection : c'étaient MM. Moite et Houdon qui avaient été chargés d'exécuter les sculptures de ce monument composé par M. Labarre, architecte.

Ainsi qu'on le voit par notre dessin, le piédestal devait être surmonté d'un aigle aux ailes déployées, et entouré d'une couronne. Ces aigles, qui devaient être en bronze, n'ont pas été exécutés, non plus que ceux placés au sommet, et qui devaient supporter le pavois sur lequel on aurait placé la statue de Napoléon. Ce couronnement, ainsi que la statue, avait été projeté en bronze; il n'était pas achevé lors des événements de 1815.

La restauration s'empressa de changer le nom et la destination du monument. Il fut alors baptisé *colonne Bourbon*, et l'on arrêta qu'il serait consacré à perpétuer le retour des Bourbons en France. Ce fut dans ce but qu'on le surmonta provisoirement d'un globe doré et fleurdelysé, et qu'on fit sculpter quatre fleurs-de-lys dessous les quatre angles du tailloir du chapiteau. Le projet définitif était de le surmonter d'une statue de la Paix.

La révolution de juillet rendit à la colonne sa première destination, et un crédit de 156 000 fr. ayant été demandé aux Chambres à cet effet, elles ajoutèrent de leur propre mouvement 60 000 fr. de plus, afin qu'on pût exécuter la statue de Napoléon, non comprise dans la première somme. Enfin le gouvernement a demandé récemment aux Chambres un supplément de crédit de 28 000 fr., pour subvenir à des dépenses imprévues.

La statue qu'on a pu voir lors des funérailles de l'empereur a été confiée au talent du baron Bosio. Napoléon est représenté en grand costume impérial; il tient son sceptre d'une main et de l'autre l'ordre de la Légion-d'Honneur; les aigles qui supportaient le bouclier paraissent devoir être supprimés, ainsi que ceux qui devaient décorer le piédestal.

Les bas-reliefs sont réduits à deux : celui de la face principale, confié à M. Bra, représentera l'hommage ainsi que l'ancien qui fut détruit. On y voit Napoléon assis sur son trône, entouré de ses généraux : on lui présente le plan de la colonne votée par l'armée. Le bas-relief placé sur la face opposée, confié à M. Lemaire, représentera la distribution des croix le 24 thermidor an XII (16 août 1804). Ces bas-reliefs seront en bronze; les attributs qui les entourent seront sculptés dans le nu du marbre comme les hiéroglyphes égyptiens. Sur les côtés du piédestal seront les inscriptions, l'une relative à la fondation, l'autre à l'achèvement.

Tous ces travaux d'achèvement s'exécutent sous la direction de M. Henry, architecte de Boulogne, auquel a été adjoint M. Morey, architecte de Paris.

COLONNE DE JUILLET, A PARIS.

Nous avons déjà eu occasion de parler de la colonne de juillet inaugurée en 1840, et nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit précédemment au sujet de ce monument (1840, p. 209). Nous ajouterons seulement que, comparée aux autres colonnes rassemblées dans cet article, la colonne de juillet, sous le rapport de la localité où elle a été élevée et du système de construction qui a été adopté, doit être mise tout-à-fait à part. C'est en effet un monument unique et qui n'a rien d'analogue ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes en aucun autre pays.

La colonne de juillet ne pose pas sur le sol; elle est placée dans l'axe au-dessus du canal Saint-Martin qui passe dessous. Les soubassements sur lesquels elle s'élève sont établis sur une voûte ogivale qui embrasse toute la largeur du canal; ces soubassements, qui avaient été construits dans l'hypothèse d'une fontaine, ont subi une transformation totale qui font honneur à l'adresse et au talent de l'architecte; car d'obscurs corridors destinés à de simples conduites d'eau ont été changés en caveaux funéraires tout-à-fait convenables, dont les accès sont d'un grand caractère. Les grilles de métal, les vitraux de couleur qui ferment les ouvertures par lesquelles se répand la lumière, contribuent à imprimer à ce sanctuaire funèbre un aspect à la fois sévère et religieux.

Quant à la colonne elle-même, rien ne saurait donner l'idée de sa construction qui est entièrement de bronze; ce n'est plus ici, comme à la colonne d'Austerlitz, un simple revêtement, c'est un système tout entier qui a dû être combiné en raison de la matière unique qui devait être employée et à la construction et à la décoration tout ensemble. C'est un véritable monument de bronze depuis la base jusqu'au sommet, dans lequel l'armature intérieure et l'enveloppe extérieure ne font qu'un. Il n'est personne qui en pénétrant dans l'intérieur de cette colonne ne soit vivement frappé et surpris de l'ingénieuse combinaison de cet escalier à jour, qui permet de monter sans fatigue au-dessus du chapiteau. Quant à l'ornementation, nous avons déjà eu occasion de faire remarquer avec quelle justesse de sentiment et de goût elle avait été appropriée au métal auquel elle s'appliquait. M. Duc, en cela, a sensiblement amélioré le projet primitif de M. Alavoine, qui s'était contenté d'une colonne et d'un piédestal entièrement lisse et sans aucun ornement.

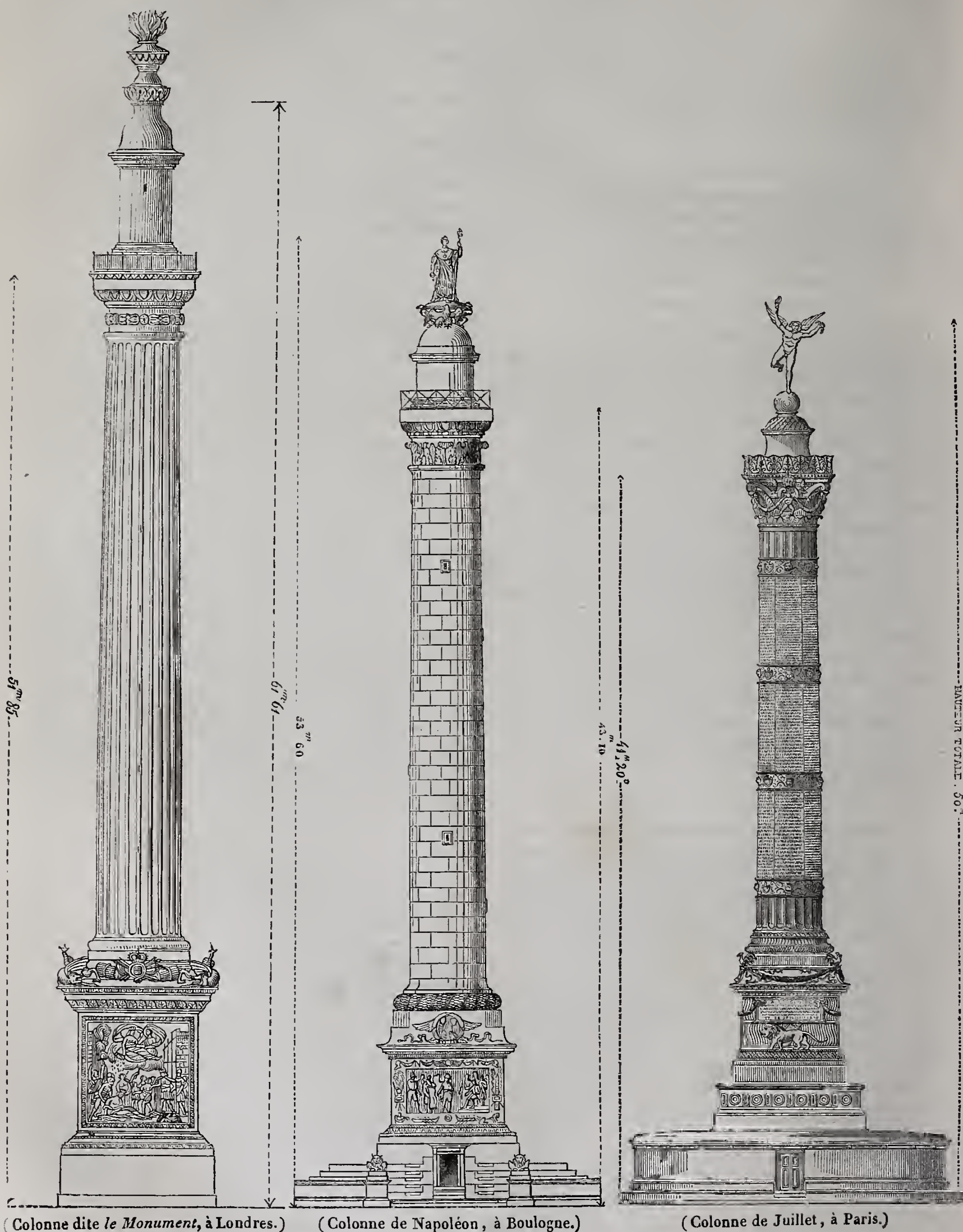
La grille qui protége le monument mérite d'être citée comme une œuvre d'art très remarquable sous le rapport de sa composition, de son exécution, et du système d'ajustage qui a été employé pour l'assujettir.

La dorure appliquée à la statue qui couronne le monument a été jugée et appréciée diversement. Quant à nous, nous pensons que la statue qui surmonte une colonne doit toujours être, soit par sa matière, soit par sa couleur, totalement différente de la colonne elle-même. C'est ainsi

qu'elle acquiert plus de valeur et prend toute l'importance qu'elle doit avoir réellement par rapport à l'ensemble.

Le parti qui a été pris dans la colonne de juillet d'appliquer la dorure à la statue et aux inscriptions nous paraît tout-à-fait convenable, car on met ainsi en évidence tout ce qui appartient au sens moral du monument.

Il faut toutefois exprimer un regret à l'égard de la colonne de juillet : c'est de la voir élevée dans un emplacement aussi défavorable. Rien n'est plus essentiel en effet pour les monuments que leur relation avec les objets qui les entourent ou les avoisinent, et dans ce sens, disons-le, cette colonne située au milieu d'un espace indéfini qu'on ne saurait appeler une place, puisqu'elle n'a pas de forme déterminée, perd une grande partie de sa valeur, faute de pouvoir être mise en comparaison avec ce qui l'environne. On ne peut mieux se faire une idée de ce que nous avançons ici, qu'en comparant la colonne de juillet avec la colonne de la place Vendôme, qui est située dans les conditions d'entourage les plus favorables.

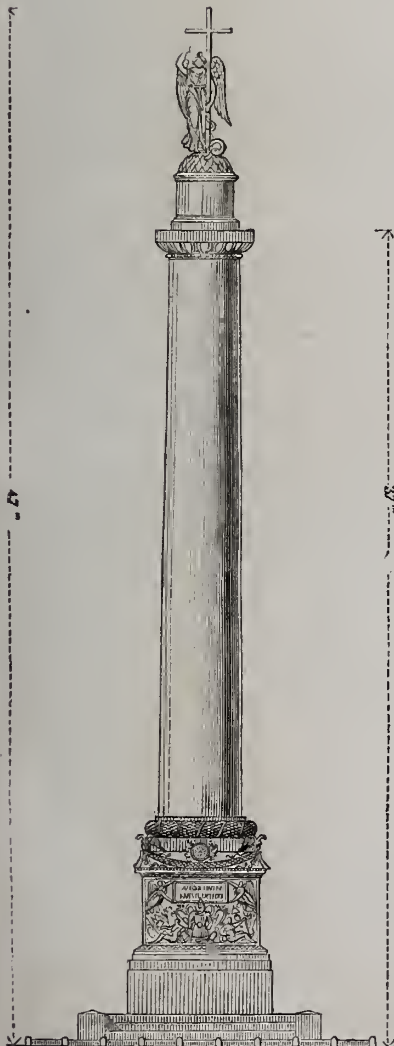


(Colonne dite *le Monument*, à Londres.) (Colonne de Napoléon, à Boulogne.) (Colonne de Juillet, à Paris.)

Ces colonnes sont dessinées sur une échelle de 3 millimètres pour 1 mètre.

COLONNE ALEXANDRINE A SAINT-PÉTERSBOURG.

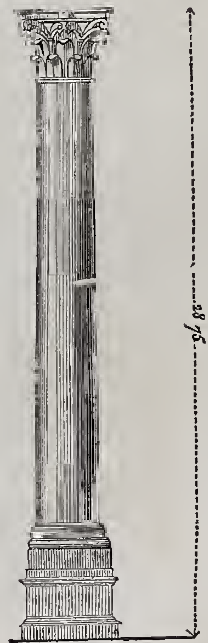
Cette colonne a été consacrée à la mémoire de l'empereur Alexandre Ier par l'empereur Nicolas son frère. Elle est élevée à Saint-Pétersbourg au milieu de la place du palais d'Hiver. Sous le rapport de la conception, ce monument ne présente, on peut le dire, aucune originalité; c'est une des nombreuses imitations de la fameuse colonne



(Colonne Alexandrine, à St.-Pétersbourg.)



(Colonne Trajane, à Rome.)



(Colonne dite de Pompée, à Alexandrie.)

Ces colonnes sont dessinées sur une échelle de 3 millimetres pour 1 mètre.

Trajane, et il paraît que l'auteur, de son propre aveu, eût même rendu cette imitation plus fidèle s'il n'eût été arrêté par la difficulté qu'aurait pu rencontrer l'exécution des bas-reliefs qui, dans ce cas, auraient dû en orner le fût.

Cette absence d'ornement diminue nécessairement la grandeur du monument, et fait que dans son ensemble il manque d'harmonie; car si l'on voulait suppléer à la richesse et à l'abondance des détails par la richesse et le volume de la matière, il ne fallait pas alors emprunter à la colonne trajane, conçue tout différemment, son chapiteau, sa base et son piédestal. Néanmoins, ce monument mérite

de fixer l'attention par les dimensions inusitées du monolithe qui en compose le fût.

Ce fût en granit rouge, d'un seul morceau, n'a pas moins de 26m,62 de haut; le chapiteau et le piédestal, également en granit, sont revêtus en bronze ; les trophées qui décorent les quatre faces du piédestal sont composés d'armures russes anciennes, groupées avec des armes antiques; sur la face principale se trouve l'inscription supportée par deux renommées; elle est ainsi conçue : *A Alexandre Ier la Russie reconnaissante.* Au-dessous sont figurés le Niémen et la Vistule; sur chacune des autres faces on voit des figures de la Victoire, de la Paix, de la Justice et de la Clémence, de la Sagesse et de l'Abondance; les trophées d'armes qui les accompagnent n'appartiennent pas à l'Europe moderne, et ne peuvent blesser l'amour-propre d'aucune nation. La figure qui couronne le monument est en bronze doré ; c'est un ange sous les traits d'Alexandre tenant la croix, regardant vers la terre, et indiquant le ciel pour exprimer que l'amour sacré de la religion fut une des vertus de ce souverain. Cette figure a, selon nous, deux défauts : 1° elle nous semble beaucoup trop grande pour l'ensemble du monument, et 2° ne posant pas dans l'axe de la colonne, elle produit un mauvais effet.

Dans l'antiquité, ainsi qu'on peut en juger par les ruines des monuments de l'Egypte et de ceux élevés par les Romains, l'extraction et l'emploi de monolithes de grande dimension, soit en granit ou en marbre, ne devaient pas être rares. Mais de nos jours c'est une chose si peu commune que nous pensons qu'on nous saura gré d'entrer dans quelques détails au sujet de l'extraction, du transport et de la pose du monolithe de granit qui compose le fût de la colonne Alexandrine, et en fait le principal mérite. Ce monolithe est d'ailleurs le plus grand qui existe.

Dans l'une des baies du nord-est du golfe de Finlande, entre Wybourg et Frederichsham, se trouve la carrière de Pytterlaxe, peu éloignée de la plage. La masse qu'il a fallu extraire pour en tirer le fût de la colonne avait 30 mètres de longueur sur une épaisseur moyenne de 6 mètres 70 centimètres. Son poids peut être évalué à 9 millions 576 mille livres environ. Ce bloc a été taillé dans le roc vif sur trois de ses côtés. Ce travail remarquable auquel six cents ouvriers ont été sans cesse employés a duré deux ans.

La matière du granit de cette roche est tout-à-fait la même que celle des roches d'où l'on a tiré les obélisques et la plupart des monolithes égyptiens.

L'exploitation du monolithe *, l'extraction, le transport, ont été dirigés par M. de Montferrand, architecte français et auteur de la colonne Alexandrine, qui avait eu le bonheur de signaler ce bloc unique, lorsqu'il faisait extraire les colonnes de même matière destinées à l'église de Saint-Isaac.

Huit mois furent employés à arrondir le bloc, selon le galbe déterminé pour le fût de la colonne. Pour assurer l'embarquement de ce monolithe, on construisit dans la mer un môle avancé partagé par un canal en forme d'écluse, dans lequel le vaisseau construit exprès pour le transport pût être maintenu.

Pour faire arriver la colonne du lieu de son exploitation sur le vaisseau, il fallait franchir une distance de 500 pieds environ ; mais les nombreuses aspérités des roches s'opposaient à son passage ; on les fit sauter par la mine, et l'on acheva d'égaliser le chemin en plaçant dans toute sa longueur des poutres l'une à côté de l'autre, de manière à ce qu'elles fussent parfaitement de niveau. Après quinze jours d'un travail assidu, on parvint à placer la colonne sur le vaisseau. Immédiatement après l'embarquement du monolithe, deux pyroscaphes furent envoyés pour remorquer le vaisseau qui le portait, et après une traversée de quarante lieues, qui dura quatre jours par suite de quelques accidents survenus à l'une des machines à vapeur, la colonne arriva à Saint-Pétersbourg le 1er juillet 1832, jour anniversaire de la naissance de l'impératrice.

Le débarquement eut lieu douze jours après en présence d'un grand concours de monde. Un *Te Deum* fut chanté pour attirer les bénédictions du ciel sur l'heureuse réussite du débarquement. L'empereur et l'impératrice, accompagnés du prince Guillaume de Prusse, du grand-duc Michel et du duc de Wurtemberg, assistèrent à cette opération dont ils examinèrent tous les préparatifs avec le plus grand intérêt. Dès que l'empereur eut donné l'ordre de commencer, le son d'une cloche se fit entendre, les ouvriers se prosternèrent, et après une courte et fervente prière les machines furent mises en mouvement. En dix minutes l'opération fut terminée; le bloc colossal était descendu du vaisseau qui le portait pour s'arrêter près du palais, sous la fenêtre d'où l'impératrice avait pu suivre l'ensemble du débarquement.

Pendant que cent cinquante ouvriers travaillèrent encore à l'achèvement de la colonne, six cents charpentiers étaient employés à l'achèvement du plan incliné par lequel elle devait arriver au niveau de son piédestal déjà placé. Au milieu d'une plateforme de 3 600 toises de superficie s'élevait à 200 pieds de hauteur le grand échafaudage qui devait servir à dresser la colonne sur sa base. Le 28 août on fit une épreuve des machines et des charpentes, et la colonne, élevée à la hauteur de 20 pieds, resta suspendue sur ses câbles pendant une heure que l'on mit à retirer la première partie de son chariot.

L'empereur avait ordonné que le monument consacré à la mémoire de son frère serait élevé par les vieux soldats qui avaient servi sous ses ordres pendant les campagnes de 1812, 1813 et 1814. En conséquence, 2 000 sous-officiers et soldats des différents corps de la garde et de la marine, commandés par M. le général Schilder, furent mis à la disposition de M. l'architecte de Montferrand.

Le 30 août 1832 était le jour fixé pour l'érection du fameux monolithe. Plus de 300 000 personnes assistèrent à cette solennité.

Après avoir franchi 80 marches d'un escalier de parade tendu de drap rouge, et avoir parcouru deux tentes dressées sur le chemin qui, de l'extrémité supérieure du plan incliné, se dirigeait vers la place du palais, on arrivait à la plate-forme sur laquelle se trouvait une troisième tente destinée à Leurs Majestés impériales. Cette tente, en cachemire, de couleurs vives et variées, placée à peu de distance et en face de l'échafaudage, était soutenue dans son centre par un pilier en argent doré, entouré de douze colonnettes de même métal; des divans et des tapis précieux ornaient l'intérieur de cette tente magnifique qui rappelait le luxe oriental. Près de là s'élevaient deux pavillons : l'un, réservé pour l'impératrice et les dames de sa suite, était décoré de plusieurs dessins représentant la colonne Alexandrine sous ses différents aspects; l'autre était occupé par les ambassadeurs d'Autriche, de France, d'Angleterre; les ministres et chargés d'affaires, composant le corps diplomatique, étaient placés dans ce même pavillon ; deux enceintes particulières avaient été réservées aux angles de la plate-forme pour les Académies des sciences et des arts, les corps enseignants, les étrangers et les artistes venus exprès d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne pour assister à cette opération.

Sur la plate-forme, autour de l'échafaudage, étaient fixés, sur deux plans circulaires, soixante cabestans en fer de fonte, disposés en échiquier. Ces cabestans formaient quatre divisions; chacun d'eux était servi par seize soldats et cinq matelots, et de plus huit autres soldats composaient un peloton de réserve se tenant à une petite distance en arrière. Un sous-officier maintenait l'ordre à chaque cabestan ; dix *dessiatniks* (dizainiers) avaient chacun l'inspection de six

* On peut consulter le grand ouvrage in-folio publié par M. de Montferrand, et d'où nous avons extrait en partie ce qui suit.

de ces machines. Quatre aides de l'architecte en chef étaient placés aux angles de l'échafaudage; ils avaient chacun la surveillance d'une division de cabestans. L'échafaudage contenait cent matelots, qui maintenaient les moufles dans leur direction, et empêchaient qu'il ne se mît aucune confusion dans les câbles. Cinquante charpentiers étaient répartis à diverses hauteurs pour les besoins du service; soixante tailleurs de pierre étaient placés près des poulies de renvoi, avec ordre de n'en laisser approcher personne; trente ouvriers semblables devaient diriger les rouleaux, et les enlever au fur et à mesure que la colonne s'enlèverait. Six maçons se tenaient près du piédestal pour verser le ciment sur l'assise en granit destinée à recevoir le monolithe. Un dessiatnik, placé à vingt pieds de hauteur sur l'avant des charpentes, tenait en main la chaîne d'une cloche pour donner les signaux. Un sous-officier de marine était au plus haut point des échafaudages, pour arborer le pavillon impérial lorsque le monolithe serait debout. Un chirurgien se trouvait près de l'échafaudage, pour porter secours aux travailleurs en cas d'accident. Enfin une compagnie d'ouvriers de réserve, avec des instruments et des matériaux convenables, avait été commandée pour les cas imprévus.

L'architecte en chef commandait la manœuvre; il était accompagné de son premier aide pour communiquer ses ordres aux ouvriers. Le silence le plus absolu était ordonné.

Chacun était à son poste dans l'ordre que nous venons de décrire, lorsque Leurs Majestés et les princes de la famille impériale arrivèrent sur la plate-forme.

L'empereur, après avoir considéré l'ensemble imposant des travaux, se dirigea vers les charpentes, sous lesquelles on lui présenta une médaille en platine à l'effigie d'Alexandre. Ayant été ensuite remise à l'architecte en chef, cette médaille fut renfermée dans une demi-sphère en bronze, puis déposée dans un renfoncement pratiqué à cet effet au centre du piédestal. Après avoir examiné avec attention comment le monolithe était attaché, S. M. l'empereur ordonna une prière à laquelle tous les assistants s'empressèrent de prendre part avec le plus profond recueillement. S'adressant ensuite à l'architecte, l'empereur lui ordonna de commencer la manœuvre : l'on entendit aussitôt le tintement trois fois répété d'une cloche; le signal était donné et l'opération commencée. Partout alors régnait un silence profond, interrompu par le bruit sourd des cabestans; l'étonnement, la crainte, l'espérance, étaient empreints sur toutes les figures. Bientôt on vit cette énorme masse suspendue dans les airs; et cent minutes après le pavillon impérial, hissé au sommet de l'échafaudage, apprit à la ville entière que le monolithe était dressé sur son piédestal. Des hourras bruyants retentirent alors de tous les côtés de la place; l'enthousiasme fut à son comble, et porté à un tel point, qu'un grand nombre de ceux qui avaient eu accès sur la plate-forme se précipitèrent sur les débris de quelques rouleaux écrasés, et en emportèrent les fragments comme souvenir d'un si heureux résultat.

S. M. l'empereur, après avoir témoigné sa satisfaction aux grands qui l'entouraient, s'approcha de l'architecte en chef, et lui dit : « Montferrand, vous vous êtes immortalisé. »

L'inauguration eut lieu le 30 août 1834, avec une pompe extraordinaire.

Comparé au plus célèbre monolithe connu, l'obélisque de Saint-Pierre, le fût de la colonne Alexandrine donne les résultats suivants :

Le poids du fût de la colonne Alexandrine, avec ses moufles, poulies, agrès, etc.	423 560 kilog.
Le fût nu	293 820
Obélisque de Saint-Pierre, élevé par Fontana, avec tous ses agrès	375 922
Obélisque nu	337 002

Quant aux moyens employés par M. de Montferrand pour l'extraction et l'érection de son monolithe, on pourrait peut-être, malgré leur succès, en critiquer à certains égards l'emploi; car ils résultent bien plutôt de la force de la matière et de la puissance du nombre que d'une combinaison mécanique qui eût pu être plus savante.

COLONNE TRAJANE.

La colonne monumentale élevée à Rome dans le forum de Trajan, à la gloire de cet empereur, est un de ces rares chefs-d'œuvre du génie qui se comptent avec les siècles et leur survivent; car ils défient le temps et en imposent même à la barbarie. Nous sommes déjà entrés dans de longs détails au sujet de ce monument (1832, p. 21), et nous éviterons de les répéter ici.

La colonne Trajane est le premier monument de cette importance dont les historiens fassent mention; mais depuis elle a servi de type à tous ceux qui ont été élevés à son image. Elle appartient à cette belle époque de l'art romain si justement qualifiée par un de nos plus habiles écrivains de renaissance grecque. Elle est due au génie d'Apollodore de Damas, célèbre par les autres monuments du forum de Trajan, et le fameux pont, d'une demi-lieue de long et de 300 pieds de haut, qu'il construisit sur le Danube. L'état parfait de conservation dans lequel se trouve ce monument permet d'espérer qu'il pourra, pendant plusieurs siècles encore, exciter l'admiration des générations futures.

Vouloir comparer la colonne Trajane avec celles qui ont été élevées depuis, ce serait vouloir mettre les copies à côté de l'original, les élèves à côté du maître, le talent qui imite à côté du génie qui crée. Cependant c'est ici le cas de faire ressortir les principes que nous avons énoncés au commencement de cet article; et c'est dans la colonne Trajane qu'on peut réellement, bien mieux que dans aucune autre, trouver cette harmonie parfaite des détails avec la masse, cette juste combinaison des parties avec le tout, qui font que, bien que d'une dimension inférieure à celles des colonnes que nous avons décrites, elle est cependant véritablement la plus grande. Si on l'envisage depuis sa base jusqu'à son sommet, l'esprit est successivement frappé de chacun des détails qui concourent à son ensemble, et, sans cependant s'arrêter davantage à aucun d'eux, on est amené à lire sans interruption ce magnifique poëme de marbre, qui n'a jamais eu et n'aura sans doute jamais son pareil : c'est la perfection même. Quelle simplicité et quelle richesse! quelle unité et en même temps quelle variété! C'est une seule pensée; mais qu'elle est noble et grande, et quels développements elle permettait! Sur le piédestal, les dépouilles des ennemis, les trophées de la victoire, puis les Renommées qui déroulent le titre de cette magnifique épopée; au-dessus, les festons de chêne, symboles de paix, sont retenus dans les serres de ces aigles romaines qui semblent garder fièrement le monument. A la base de la colonne, les lauriers du vainqueur; sur le fût, enfin, l'histoire de deux guerres se déroulant tout entière avec leurs divers épisodes et leur dénouement. Au sommet du monument, la statue du héros. Et quel autre jamais eut un tel piédestal? A Napoléon seul il était permis de l'ambitionner.

Quant à l'exécution, elle est digne en tout point d'une œuvre aussi complétement belle. C'est sans contredit un des plus beaux exemples de la sculpture grecque s'étant faite romaine.

La construction n'est pas moins remarquable; car la dimension des blocs qui composent la colonne, et l'escalier en spirale qui a été taillé dans la masse même, prouvent qu'on n'a rien négligé pour en assurer la durée, et permettent de croire (ainsi que treize siècles d'expérience ont permis d'en juger) que le temps aura bien peu de prise sur l'ensemble d'un tel monument. Cet escalier en limaçon, qui monte du sol au-dessus du chapiteau, a fait donner à cette

colonne le nom de *Coclide*. Son exécution ne dura que six ans; car sa dédicace eut lieu l'an 104 de l'ère vulgaire, la sixième année du règne de Trajan. L'espèce de marbre qui a été employée dans sa construction est le marbre *lunense*, qui répond à ce qu'on appelle aujourd'hui marbre de Carrare.

C'est à tort que Delalande répète, d'après M. de Chanteloup, que les figures des bas-reliefs sculptés sur le fût ont été augmentées de saillie et de hauteur à mesure qu'elles s'éloignent de la vue, pour paraître du bas conserver les mêmes proportions. Cela eût été une erreur choquante, contraire au bon sens; car les organes de l'homme ne peuvent être ainsi trompés : ils se suppléent l'un l'autre, et le jugement rectifie toujours les illusions de la vue. Il existe effectivement quelques différences dans les dimensions de ces figures; mais elles sont peu importantes et inappréciables; leur grandeur varie de 2 p. 1 pouc. à 1 p. 11 pouc.

Ce monument, long-temps enterré, fut dégagé pour la première fois par une fouille qui fut faite en 1540 et mit la porte du monument à découvert. En 1588, Sixte V ordonna à Dominique Fontana de placer au sommet de cette colonne la statue en bronze de l'apôtre saint Pierre.

On ne sait pas précisément à quelle époque la statue de Trajan fut enlevée; mais Ciacono, Espagnol (le plus ancien auteur après Jules Romain et Mutianus, qui ont donné, comme lui et avant lui, les dessins de la colonne Trajane), dit dans son ouvrage, écrit en 1616, que les pieds en bronze de la statue de Trajan brisée se voyaient encore au sommet de la colonne, et que les fouilles faites dans le même temps dans les ruines qui encombraient le piédestal de cette même colonne firent retrouver la tête en bronze de la statue de Trajan, qui fut recueillie par le cardinal Della Valle.

Que sont devenus ces précieux fragments? c'est ce qu'on ignore. Mais consolons-nous de leur perte, en songeant qu'à cela près ce magnifique monument nous est parvenu plus intact qu'aucun autre, et que maintenant, entièrement dégagé par les fouilles faites en 1812 et 1813 sous le gouvernement français, rien ne s'oppose à ce qu'on puisse admirer la perfection de son ensemble et étudier les belles sculptures dont il est orné.

COLONNE DE POMPÉE.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons eu occasion de dire sur la colonne de Pompée (1834, p. 257). Les mesures que nous en donnons sont extraites du grand ouvrage sur l'Egypte; nous citerons à cette occasion une opération assez curieuse racontée par M. Norry, architecte attaché à l'expédition. Il s'agissait de faire monter quelqu'un au sommet de la colonne pour pouvoir en prendre les mesures exactes. Or aucune échelle n'eût été assez élevée, et il eût été trop dispendieux et trop long de faire un échafaudage; on imagina donc un moyen fort ingénieux: on enleva un cerf-volant d'environ quatre pieds de haut, à l'extrémité duquel pendait une longue corde; on fit passer le cerf-volant au-dessus de la colonne, de manière à placer la corde à cheval sur le dessus du chapiteau comme par-dessus la circonférence d'une poulie. Cette première opération faite, on attacha à l'une des extrémités de cette corde une seconde corde plus forte qu'on substitua à la première, et à celle-ci une troisième capable de porter plus que le poids d'un homme. Un matelot fut enlevé sur le chapiteau; lorsque le matelot eut attaché fortement les cordages autour des volutes d'angle et placé avec soin une moufle, MM. Norry et Protin, architectes, furent hissés successivement au sommet de la colonne, pour la dessiner et la mesurer en détail.

Beaucoup de membres de la commission des arts, témoins de ces opérations, voulurent aussi monter sur cet énorme chapiteau, et ils s'y trouvèrent jusqu'à sept ensemble.

Dans la construction très imparfaite du soubassement, qui dans le principe ne devait pas être visible, on trouve un dé de 4 pieds 6 pouces formant le noyau des fondations; c'est un fragment de monument égyptien sur lequel on voit des hiéroglyphes renversés.

Par suite d'un tassement qui s'est opéré, la colonne est inclinée en dehors de la verticale de 21 centimètres.

Toutes les parties de ce monument sont en granit thébaïque; mais il est évident que ces diverses parties sont d'âges différents. Le fût, qui est d'un beau galbe et bien poli, excepté le côté du désert qui a souffert par les sables, paraît être fait à une belle époque de l'art, peut-être sous les Ptolémées. Quant aux autres parties, elles semblent appartenir au Bas-Empire. Le chapiteau n'est sculpté qu'en masse. On doit regretter qu'une inscription qui était sur une des faces du piédestal ne soit plus lisible : elle aurait sans doute fait connaître en l'honneur de quel homme et en mémoire de quel fait historique ce monument a été élevé.

Les uns ont voulu que ce fût une colonne élevée à la mémoire de Pompée; d'autres, à celle de Septime Sévère. Quoiqu'on ne puisse pas préciser la date ni le but de l'érection de cette colonne, on peut cependant affirmer, d'après ce que nous avons dit plus haut, qu'elle ne saurait avoir été faite à l'époque de Pompée, et qu'il est à peu près certain que c'est un monument du Bas-Empire, sans qu'aucune autorité, cependant, permette de l'attribuer à Septime Sévère. On peut croire néanmoins que, malgré toutes les réfutations les mieux fondées, cette colonne conservera le nom qui est consacré par le temps : Pompée est un de ces grands noms qu'on se plaît à retrouver attachés à quelque monument durable, et le voyageur arrivant sur le rivage égyptien aimera toujours à conserver cette tradition.

Parmi les autres colonnes qui méritent encore d'être citées sont : la colonne de Théodose, à Constantinople; celle de Marc-Aurèle (dite d'Antonin), à Rome, qui n'est qu'une copie imparfaite de celle de Trajan; celle dite Fédérale, à Londres, qui est, quant à la forme et aux proportions, une autre copie de la colonne de Trajan, si ce n'est qu'elle est en granit rose non poli et sans ornements ni sculptures; celle de Bleinheim, élevée par le parlement en l'honneur de Marlborough; la colonne de Phocas dans le forum Romain; celles qu'on voit à Venise sur la Piazzetta, et leurs pendants à Padoue; celle qui est sur la place d'Innsbruck (voy. 1839, p. 268); celle de Napoléon, à Ajaccio; et plusieurs autres indiquées dans le tableau suivant.

Tableau indicatif des dimensions comparées de quelques colonnes célèbres.

	Diamètres inférieurs.	Hauteur totale.
Colonne de Londres	$4^{m},57$	*$61^{m},61$
de Napoléon, à Boulogne	$4^{m},15$	$53^{m},60$
Alexandrine, à St-Pétersbourg.	$3^{m},43$	$47^{m},00$
dite Antonine, à Rome	$3^{m},57$	$44^{m},82$
d'Austerlitz, à Paris	$3^{m},67$	$44^{m},17$
Trajane, à Rome	$3^{m},63$	$43^{m},70$
Fédérale, à Londres.	$3^{m},53$	$41^{m},25$
de Juillet, à Paris	$3^{m},60$	$50^{m},00$
de Médicis, à Paris.	$2^{m},92$	$32^{m},48$
de Napoléon, en Corse	$2^{m},45$	$32^{m},48$
de la barrière du Trône, à Paris.	$3^{m},29$	$30^{m},53$
de Pompée, en Egypte.	$2^{m},65$	$28^{m},75$

* Non compris le vase.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MOEURS ET INSTINCT DU RENARD.



(D'après un tableau de Jules Coignet.)

Ce que la plupart des animaux carnassiers ne doivent qu'à la force, le renard l'obtient par l'adresse, et par conséquent d'une manière plus sûre. Il est bien rare que, comme le tigre, le lion, ou même le loup, il ait à supporter de longs jeûnes; vivant au milieu des pays les plus habités, ne craignant nullement de se rapprocher des habitations, il prélève souvent une dîme jusque sur les produits de l'industrie humaine : il est surtout un sujet d'inquiétudes incessantes pour les habitants de la campagne.

Avant de se fixer dans un canton, le renard songe à se procurer un gîte où il puisse reposer en sûreté, et qui lui serve en même temps à receler le fruit de ses rapines. Dans ce but, il se creuse un terrier profond percé de plusieurs issues, et choisit de préférence pour s'établir la lisière d'un épais fourré, le penchant d'une colline rocailleuse où la nature ait déjà fait en partie les frais de son logement. Souvent il ne prend pas même la peine de se construire sa demeure. Le lieu qui lui convient est-il habité par des lapins, il met à mort les habitants du terrier, qu'il élargit ensuite pour l'approprier à son usage. S'il se trouve que quelque blaireau ait creusé sa tanière dans un endroit qui lui paraît favorable, il cherche à s'en rendre maître; mais dans cette circonstance il se garde bien d'attaquer à force ouverte un ennemi redoutable, avec lequel la lutte pourrait fort bien ne pas tourner à son avantage. Il fait sentinelle auprès du logis de cet animal défiant et solitaire, profite du moment où il est éloigné pour déposer ses ordures à l'entrée du terrier, et oblige ainsi le blaireau, dont l'amour pour la propreté pourrait passer en proverbe, à aller se creuser un autre gîte ailleurs. Le renard alors s'empare du boyau oblique, tortueux et souvent très profond préparé par son prédécesseur, et, après l'avoir un peu élargi, il y trouve une habitation aussi sûre que commode.

S'étant ainsi ménagé une retraite, le renard ne tarde pas à se mettre en campagne. Averti par le chant lointain du coq, il s'approche de la ferme ou du hameau dont il compte faire le théâtre de ses brigandages. Tapi non loin du lieu qu'il menace, il attend que la nuit soit presque entièrement close, se traîne sur le ventre, se glisse à travers les haies et les buissons, ayant soin de tenir toujours le nez au vent. Il arrive enfin, et il est bien rare que sa persévérance ne soit pas récompensée. Il sait au besoin franchir les clôtures, ou se creuser sous terre un chemin pour pénétrer dans la basse-cour, et alors, malheur à tout ce qui se trouve à sa portée! en un instant tout est mis à mort. Choisissant ensuite parmi ses victimes, il se retire lestement, emportant une proie qu'il va déposer dans son terrier. Il revient un moment après en chercher une seconde, puis une troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait tout enlevé, ou que le jour, en commençant à paraître, l'avertisse qu'il y aurait imprudence à se rapprocher du lieu où il a porté le carnage. Il n'a garde, du reste, de déposer son butin dans une seule cachette; ce serait s'exposer à tout perdre à la fois : chaque pièce est déposée dans un lieu différent, et souvent à des distances considérables, tantôt sous la mousse, tantôt sous un genêt ou dans un trou creusé à la hâte. C'est là qu'il ira les chercher au besoin; et il ne manque pas de reconnaître la place souvent trois ou quatre jours après.

Le renard choisit de préférence les longues et sombres nuits d'hiver pour s'introduire ainsi à la sourdine dans nos poulaillers. En été il met plus de hardiesse dans ses rapines, comme s'il voulait suppléer par là au peu de temps que lui laissent les nuits courtes et claires, pendant lesquelles ses précautions habituelles lui feraient perdre trop de temps. Tapi de jour sous un buisson, près du lieu où il espère trouver une proie, il attend que quelque volaille vienne y chercher un abri contre la chaleur. Quelquefois même il s'élance tout-à-coup au milieu d'une basse-cour, saisit sa victime, et l'emporte sans se laisser troubler par les cris qui le poursuivent. Mais pour qu'il agisse aussi ouvertement, il faut qu'il soit poussé par une faim violente.

Au reste, les fermiers et les ménagères ne sont pas seuls à se donner souvent bien de la peine pour que leurs soins n'aboutissent qu'à procurer au renard quelque repas bien succulent; les chasseurs lui paient aussi leur tribut. A-t-on tendu dans son voisinage des lacets à prendre des bécasses, des grives, des perdrix, il sait très bien les visiter avant le pipeur, et s'emparer de la proie qui a donné dans

le piége; il répète même sa tournée plusieurs fois dans la journée, pour peu qu'il y trouve son profit. Souvent, si les aboiements d'une meute l'avertissent qu'on chasse le lièvre ou le lapin, et qu'il ne se sente pas poursuivi, il se met en embuscade, et enlève le gibier au passage, en quelque sorte au nez du chasseur.

S'il ne peut faire tourner à son profit l'industrie des hommes, s'il n'y a pas de chasseur dans la contrée, et que la basse-cour soit gardée par un chien trop vigilant, ne craignez pas pour cela qu'il ait à redouter la famine. Réuni à quelque camarade, il va chasser le jeune levraut : l'un d'eux cherche la piste, la suit en donnant de la voix comme un jeune chien, poursuit sa proie avec constance, et la fait passer dans le voisinage de son associé, qui, tapi sous quelque touffe de bruyère, attend patiemment et la saisit au passage. Le partage se fait ensuite avec équité. On assure que lorsque celui qui était à l'affût a manqué son coup pour avoir mal calculé la portée de son élan, il revient à la même place et recommence à sauter, comme s'il voulait par cet exercice acquérir la certitude de ne pas se tromper une autre fois.

La chasse au lièvre n'a-t-elle pas été heureuse, le renard se rabat sur les lapins. Souvent il les saisit au gîte, ou les poursuit lorsqu'ils ont été blessés par le fusil de quelque chasseur. D'autres fois il creuse la terre au-dessus de leur terrier, et s'empare des lapereaux. Il recherche aussi les nids de perdrix ou de cailles, prend la mère sur les œufs, dévore également ces derniers, et détruit ainsi une énorme quantité de gibier. Au reste, il n'a pas le goût difficile, et, faute d'autre proie, il sait fort bien se contenter de rats, de mulots, de serpents, de crapauds, etc. Seul de tous les animaux carnassiers, il ose affronter les piquants du hérisson. Il le pousse, le presse contre terre en ayant soin d'éviter les pointes des dards, le force à se dérouler, et le dévore alors en l'attaquant par le ventre, seule partie qui ne soit pas protégée. Au besoin il se fait pêcheur, et saisit fort adroitement le poisson qui remonte à la surface de l'eau, ou les écrevisses qui s'approchent trop du rivage. Enfin, s'il le faut, il fait la chasse aux marmitons, aux sauterelles, et les avale par centaines. Si le hasard place sur sa route du lait, du fromage, des fruits, il s'en accommode également. Il aime beaucoup les raisins, et, en automne, lorsqu'il peut s'en nourrir à son aise, il devient fort gras, perd en partie son odeur forte, et passe alors, chez les paysans de certaines contrées de l'est de la France, pour un manger assez délicat. Mais il est un mets qu'il semble préférer à tout autre, c'est le miel : pour se procurer cette friandise, il ne craint pas d'affronter l'aiguillon des abeilles, ou celui plus redoutable encore de certaines espèces de frélons. Dès les premières attaques de l'ennemi, ces insectes se précipitent sur lui pour le forcer à la retraite. Il s'éloigne en effet, mais c'est pour les écraser en se roulant à terre, et revenir ensuite à la charge jusqu'à ce que la république ailée, détruite ou lassée, lui permette de jouir en paix de sa victoire.

La femelle du renard met bas sept ou huit petits, qu'elle place dans le point le plus reculé de son terrier, et pour lesquels elle a tous les soins qu'on peut attendre de la plus tendre mère. Aussitôt qu'ils peuvent marcher, elle les fait sortir, les allaite au soleil, veille sur eux avec la plus grande sollicitude, et au moindre bruit, à la moindre menace de danger, les fait rentrer et s'enfonce avec eux dans sa tanière, prête à les défendre au péril de sa vie. On comprend qu'une famille aussi nombreuse doit avoir des besoins considérables : aussi le père et la mère se multiplient-ils, en quelque sorte, pour y pourvoir. Ils sont continuellement en chasse, soit ensemble, soit séparément, et détruisent à cette époque plus de volaille et de gibier que dans tout le reste de l'année. Mais s'ils exerçaient leur industrie dans le voisinage de leur demeure, ils courraient risque de la déceler : aussi ne font-ils aucun tort à leurs voisins, et vont-ils au loin chercher la nourriture nécessaire pour eux et leurs petits. De là ce proverbe bien connu, que jamais renard n'a chassé sur son terrier.

Les sens du renard présentent le degré de perfection qu'exigeait son genre de vie. Sa vue est excellente, surtout pendant le crépuscule; son ouïe, des plus fines; mais l'odorat semble encore avoir acquis chez lui un plus haut degré de délicatesse. C'est ce sens qui le guide dans ses excursions nocturnes : aussi avons-nous vu qu'il marchait toujours le nez au vent, prêt à saisir la moindre effluve odorante qui pourrait trahir l'approche d'une proie ou d'un ennemi. Il n'est pas moins bien doué sous les autres rapports. Ses jambes fermes et nerveuses se prêtent à la course la plus rapide, en même temps que sa taille lui permet de traverser les fourrés les plus épais, où les chiens ont beaucoup de peine à le suivre. Ses mâchoires, armées de dents plus aiguës que celles du chien, sont mises en mouvement par des muscles très forts; ses morsures sont profondes et dangereuses. Quand il a saisi un objet quelconque, il mord avec un acharnement tel qu'il est nécessaire d'employer un ferrement pour lui faire lâcher prise. Sa voix se prête à de nombreuses inflexions : en hiver, lorsqu'il chasse le lièvre, il glapit et aboie : on l'entend rarement en été; il a de plus, comme dit Buffon, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, et le cri de la douleur; mais il semble que ce dernier soit aussi un cri de rage, car il ne le fait entendre que lorsqu'un coup de feu lui casse un membre. Pour toute autre blessure il ne crie pas. Captif, il se laisse assommer à coups de bâton sans se plaindre, mais non sans se défendre courageusement jusqu'au dernier soupir.

Le sommeil du renard est profond, et on peut assez facilement l'approcher sans qu'il s'éveille. Pour dormir il se roule comme le chien; mais quand il ne veut que se reposer, il se contente d'étendre les jambes, et reste ainsi couché sur le ventre. C'est dans cette posture qu'il guette les petits oiseaux le long des haies. Ceux-ci le connaissent bien, et dès que l'un d'eux l'aperçoit il pousse un cri d'alarme. Le renard semble reconnaître ce signal et comprendre qu'il est découvert; car il s'éloigne et va se mettre plus loin en embuscade : mais les geais et les merles surtout le suivent en volant au sommet des arbres, répètent leurs cris d'avertissement, et l'accompagnent ainsi, dit-on, à plus de trois cents pas.

L'instinct de sociabilité paraît peu développé chez le renard. Les associations qu'il forme avec les animaux de son espèce ne sont que passagères, et n'ont pour but que le besoin de se procurer la nourriture du moment. Il s'apprivoise difficilement, et jamais complétement. En captivité, il languit et ne tarde pas à périr d'ennui. Pris tout jeune, il est assez familier, et joue volontiers avec les chiens de sa taille. Mais il est impossible de corriger ses instincts carnassiers; à peine ses dents commencent-elles à pousser qu'il attaque la volaille qui habite la basse-cour. Un fait bien singulier observé par Buffon, c'est que lorsqu'il est enchaîné il ne cherche nullement à nuire aux poules vivantes attachées à ses côtés, quelle que soit la faim qui le presse, tandis qu'il dévore avidement la viande qu'on place près de lui.

La différence de climats, la vieillesse, et sans doute aussi d'autres circonstances qui nous échappent, exercent une grande influence sur la couleur du pelage de cet animal. En France il est ordinairement d'un roux assez uniforme, avec le bout de la queue blanc. Il s'en trouve aussi dont la fourrure est d'un gris argenté; on les appelle en Bourgogne *renards charbonniers*, parce que leurs pieds sont presque noirs. Dans les pays du Nord, on en voit de toute couleur, de blancs, de blancs à tête noire ou à pieds jaunes, de gris, de roux à gorge blanche; de croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos, et une autre ligne également noire qui coupe la première à angle droit à la hauteur des épaules;

enfin on en tue aussi de noirs. La peau de ces derniers est très recherchée, et c'est peut-être la fourrure la plus estimée après la marte zibeline.

On sait que le renard ressemble beaucoup au chien et au loup, et que les naturalistes les ont tous réunis dans un même genre, en les distinguant seulement par des noms spécifiques. Cette ressemblance est complète à l'intérieur, mais extérieurement les différences sont très sensibles. Aussi, de nos jours, a-t-on partagé le genre chien, en réservant une division pour les animaux qui nous occupent. La tête du renard est plus grosse proportionnellement; ses oreilles sont plus courtes, sa queue plus grande, son poil plus long et plus fourni; ses yeux, plus inclinés, présentent en outre, comme ceux de presque tous les animaux nocturnes ou crépusculaires, une pupille de forme elliptique, qui ne devient circulaire que lorsqu'il la dilate pour mieux voir dans l'obscurité. Le corps du renard exhale en outre une odeur forte et sauvage qui rend sa piste très facile à suivre avec les chiens courants. Enfin sa physionomie présente une expression constante de ruse et de défiance tout-à-fait en harmonie avec son naturel.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES A PARIS.

(Fin. — Voy. p. 142.)

§ 2.

BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALES.

Une bibliothèque spéciale, lorsqu'elle est bien composée et bien administrée, offre d'inappréciables avantages à l'homme qui se livre à des études sérieuses. Non seulement il y trouve la suite des ouvrages écrits sur la matière qui l'occupe, mais encore les bibliothécaires, profondément versés dans la partie de la bibliographie qu'ils pratiquent exclusivement, peuvent le conseiller, le diriger dans le dédale, et lui montrer par où il doit passer pour ne pas s'égarer et pour atteindre au but de ses recherches. Assurément, de tels secours ne manquent pas dans les bibliothèques générales, mais un bibliothécaire dont les fonctions se rapportent à la bibliographie universelle, ne peut pas toujours, si instruit et si obligeant qu'il soit, se trouver aussi bien en mesure de répondre sur-le-champ à toutes les questions de détail.

C'est aussi un avantage de la spécialité en cette matière que l'absence d'occasions, pour le travailleur, d'être infidèle à l'étude à laquelle il se consacre particulièrement.

Il n'existe encore à Paris que cinq bibliothèques publiques spéciales. On s'occupe, mais non point avec le zèle que mériteraient d'aussi utiles établissements, d'en former deux nouvelles : l'une, consacrée aux beaux-arts, sera placée dans le palais des Beaux-Arts ; l'autre, consacrée au commerce, sera placée dans le palais de la Bourse et du Tribunal de commerce. Dans cette dernière bibliothèque, des classifications méthodiques comprendront les finances, l'économie politique, la législation commerciale, la statistique, les voyages, etc. Si elle est ouverte le soir, les jeunes gens du commerce, qui sont fort nombreux dans le quartier, viendront y puiser des connaissances que la plupart d'entre eux négligent aujourd'hui d'acquérir.

Bibliothèque de Droit.

(Ouverte tous les jours de 11 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés. Vacances du 31 août au 15 nov.)

Quoique cette bibliothèque, qui est placée dans le local de la Faculté de droit, soit réservée par les règlements aux étudiants, de fait elle est publique; mais l'exiguïté des salles qu'elle occupe ne permet pas d'y recevoir plus d'une trentaine de lecteurs à la fois. On n'y compte que 8 000 volumes au plus, et elle est fort pauvre surtout en ce qui concerne le droit français moderne. Les ouvrages allemands, qui ont tant d'importance pour la partie transcendante du droit, y occupent quelques rayons.

L'ordre des avocats possède une fort belle bibliothèque de droit qui n'est pas ouverte au public.

Bibliothèque des Sciences médicales.

(Ouverte de 11 heures à 3 heures tous les jours, excepté les jeudis et les dimanches et fêtes. Vacances pendant les mois de septembre et d'octobre.)

Cette bibliothèque, placée dans les bâtiments de la Faculté de médecine, se compose d'environ 30 000 volumes, parmi lesquels il y en a un grand nombre en langues étrangères, mortes et vivantes. On y conserve les manuscrits très précieux d'anciens médecins célèbres, les commentaires écrits de la main des doyens de l'ancienne Faculté de médecine, et les archives de la Société royale de médecine, de l'Académie royale de chirurgie, et de l'Ecole de chirurgie.

L'entrée est réservée, par les règlements, aux étudiants et aux médecins munis d'une carte; mais, d'après un usage plus libéral que les règlements, on admet toute personne qui désire se livrer à l'étude.

Bibliothèque des Sciences naturelles.

(Ouverte depuis le 16 septembre jusqu'au 1er avril, les mardis, jeudis et samedis, de 11 heures à 3 heures; et depuis le 1er avril jusqu'au 1er septembre, aux mêmes heures tous les jours, excepté les jeudis et dimanches. Vacances du 1er au 16 septembre.)

Cette bibliothèque est placée dans la galerie de Minéralogie du Muséum d'histoire naturelle. Bien que la bibliothèque de M. Cuvier l'ait augmentée à peu près d'un tiers, elle ne compte que 22 000 volumes environ, et ne répond pas encore aux besoins de la science et de l'enseignement.

Bibliothèque des Arts et Métiers.

(Ouverte de 10 heures à 2 heures les lundis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches.)

25 000 volumes environ composent cette bibliothèque, qui dépend du Conservatoire des arts et métiers.

Bibliothèque de Musique et de l'Art dramatique.

(Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 heures à 3 heures. Fermée pendant le mois de septembre.)

Cette bibliothèque, qui passe pour la plus complète qui existe dans cette spécialité, compte environ 20 000 volumes de musique. On y trouve toutes les partitions nouvelles, et presque toutes celles des anciens maîtres. Une assez précieuse collection de moralités et de mystères, et quelques centaines de pièces de théâtre, sont à peu près tout ce qu'elle possède sur l'art dramatique; mais il paraît que l'on a l'intention de développer cette seconde branche de sa spécialité. Elle occupe une partie des bâtiments du Conservatoire de musique et de déclamation.

LE CERISIER.

Chansonnette de Hebel.

Le bon Dieu avait dit au Printemps : — Va, mon ami, va préparer la table du vermisseau. Alors le cerisier poussa des feuilles, des milliers de feuilles vertes et fraîches.

Et le vermisseau, qui avait passé l'hiver à dormir dans son œuf, se réveille; il fait des efforts pour se dégourdir, ouvre sa petite bouche, et se frotte les yeux encore débiles.

Puis, de sa jeune dent, il va ronger sourdement la tendre feuille, et dit : — Quelle délicieuse verdure! comme il en coûte de s'en détacher!

Ensuite le bon Dieu dit de nouveau : — Va maintenant

mettre aussi le couvert de l'abeille. Alors le cerisier poussa des fleurs, des milliers de fleurs blanches et fraîches.

Et l'abeille, en voyant ces fleurs, dirige son vol vers elles dès le lever du soleil. — Ce sera, se dit-elle, mon café pour le déjeuner... Mais voyez donc la belle porcelaine! comme ces tasses sont propres et luisantes!

Elle y plonge sa petite trompe toute sèche, boit à longs traits, et dit : — Ah! que c'est donc doux! Bien sûr que le sucre ne leur coûte pas cher.

Le bon Dieu dit à l'Eté : — Va, mon ami, va mettre aussi le couvert du moineau. Alors le cerisier poussa des fruits, des milliers de fruits vermeils.

Et le moineau dit : — A la bonne heure! ici on se met à table sans cérémonie. Cela va donner des forces à mon corps, et du timbre à ma voix pour m'exercer à de nouveaux chants.

Le bon Dieu dit à l'Automne : — Maintenant tu peux desservir; ils sont tous rassasiés. Alors s'éleva un vent frais de la montagne, et bientôt on put voir de légères gelées blanches.

Les feuilles deviennent jaunes et pourpres, et tombent les unes après les autres... C'est que le sort de tout ce qui s'élève du sol en l'air est de retomber sur la terre.

Puis le bon Dieu dit à l'Hiver : — Dépêche-toi de bien couvrir ce qui en a besoin. Alors l'Hiver sema des flocons de neige sur la terre, et alla s'endormir.

L'ordonnance de la reine Elisabeth qui interdisait aux mauvais peintres de faire son portrait (p. 94) n'était pas une simple inspiration de la coquetterie; c'était aussi une réminiscence de l'antiquité que cette femme singulière connaissait parfaitement. Nous lisons le passage suivant dans un ancien ouvrage :

« Alexandre de Macédoine, ne trouvant pas à propos de laisser profaner son image par la main des ignorants, fit un édit par lequel il défendit à tous les peintres de faire son portrait, à l'exception du seul Apelle; de même qu'il ne donna permission, par le même édit, qu'à Pyrgotèle de graver ses médailles, et à Lisippe de les représenter par la fonte des métaux. »

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 85.)

EAU. *Faire son eau*, c'est s'approvisionner d'eau potable. — *Rationner l'eau*, déterminer la quantité que chaque homme du bord doit en recevoir. — *Il y a de l'eau à courir*, c'est n'avoir aucune crainte de danger. — *Tirer tant de pieds d'eau*, se dit du navire dont la quille plonge dans l'eau à tant de pieds de profondeur. — *Même eau* exprime la même mesure de sondage. — *Eaux d'un navire*, celles qui remplissent la trace qu'il laisse après lui. — *Eaux mortes*, celles entourant le gouvernail et l'arcasse (le derrière de la poupe) d'un bâtiment; ou bien encore les petites marées, ou les marées correspondantes aux quadratures de la lune. — *Grandes eaux* ou *eaux vives*, les grandes marées ou les marées des syzygies. — *Basses eaux*, la fin des jusants. — *Lignes d'eau*, sections horizontales faites à diverses hauteurs sur la carène d'un vaisseau. — *Faire de l'eau*, si l'eau s'introduit dans le navire par une voie d'eau. — *Il y a de l'eau*, lorsqu'un bâtiment peut passer sur un banc sans danger de toucher. — *Mettre un bâtiment à l'eau*, le lancer.

On a fait différents essais pour rendre potable l'eau de mer. Quelques succès ont été obtenus; mais la difficulté de se munir des appareils nécessaires pour appliquer cette découverte sur un navire n'a point permis jusqu'ici d'en tirer de grands avantages.

Les chimistes ont trouvé dans l'eau de mer, outre le sel commun qui y existe en très grande proportion, le muriate de magnésie, et les sulfates de soude, de magnésie et de chaux.

La couleur de l'eau de mer change selon le degré de proximité ou d'éloignement des terres et de l'embouchure des fleuves.

EBE, synonyme de jusant et de reflux; mouvement de la mer descendante dans les marées.

ECHELLE. Les échelles sont très nombreuses dans un vaisseau. On distingue parmi les principales : l'échelle de commandement, placée à l'extérieur pour le service exclusif du commandant et des officiers; l'échelle de poupe, suspendue à la bôme pour aider à descendre dans les canots, l'échelle du dôme, communication intérieure d'un pont à l'autre; l'échelle de dunette, etc. — Celles en corde, pour monter dans les hunes ou les haubans, s'appellent échelles de hunes, de haubans. — Dans un sens figuré, on dit aussi échelles du tirant d'eau, échelle de pointage.

La clause de *faire échelle*, dans une police d'assurance, permet au navire d'entrer successivement dans différents ports non désignés d'avance par cette police.

ECHIQUIER, marche de vaisseaux rangés sur une des lignes du plus près, les amures étant du côté opposé au relèvement, et les vaisseaux se maintenant à distance égale et prescrite dans des routes parallèles. Cet ordre, usité dans une armée navale, est favorable aux dispositions de tactique, et permet de faire passer promptement l'armée dans le rang de bataille jugé convenable.

ECHOUAGE, position d'un bâtiment dont la quille touche le sol, à cause de l'absence ou du peu de profondeur de l'eau nécessaire pour le maintenir à flot. L'échouage est volontaire, et doit être distingué de l'*échouement*, qui présente l'idée d'un sinistre. — Echouage se dit encore d'un lieu où un bâtiment peut être échoué sans danger.

ECOLE NAVALE (l') est établie à bord d'un vaisseau en rade de Brest. Les élèves y sont admis, à la suite d'examen, au nombre de cent cinquante. (Voy. *Elève de la marine.*) — On nomme bâtiment-école un bâtiment armé où les élèves et les marins des équipages de ligne sont formés à la pratique. — Outre l'école navale, il existe, dans les ports les plus importants, des écoles publiques dites de navigation, et fondées pour enseigner la partie théorique aux marins de l'Etat et à ceux du commerce.

ECOUTILLE, ouverture de forme carrée, située à une distance égale de chaque bord, pour communiquer d'un pont à un autre, et pour l'introduction et la sortie des divers objets renfermés dans le navire. Les écoutilles sont revêtues sur leurs côtés d'un encadrement en bois propre à retenir les eaux qui se répandent sur le pont. Les plus grands bâtiments en ont trois, dont la principale porte le nom de grande écoutille. — On appelle écoutilles d'appareil certaines ouvertures existant le long du pont et près du bord d'un ponton employé pour le carénage; ces ouvertures facilitent l'opération du virage en carène.

ECUBIERS, trous ronds percés à l'avant du bâtiment, entre la poulaine et les dauphins, et dans lesquels passent les amarres qui tiennent le navire à l'ancre.

ELÈVE DE LA MARINE, titre remplaçant celui d'aspirant de marine. Après leur examen de sortie de l'Ecole navale, les élèves sont élèves de la marine de 2e classe; ils peuvent, après deux années de service, passer élèves de 1re classe, grade qui correspond à celui de lieutenant en second dans l'armée de terre.

ELME (Feu Saint-), espèce de vapeur enflammée qui semble voltiger à la pointe des mâts. Ce phénomène atmosphérique se fait voir en mer dans l'obscurité d'une nuit orageuse; on le croit l'effet de l'électricité.

ELONGER. Elonger un cordage, une manœuvre, c'est les placer dans la ligne de leur longueur sur le pont d'un bâtiment afin de les laisser filer dans la proportion nécessaire à l'opération pratiquée, ou afin de les préparer à être halés par

plusieurs hommes rangés sur la même ligne. — Elonger une ancre, c'est prendre dans une embarcation l'ancre, avec l'amarre qui la retient, pour la jeter à la mer. — Elonger s'entend aussi d'une tension qu'à l'aide d'un cabestan on fait éprouver à un cordage pour lui faire prendre le plus de longueur possible; mais dans ce sens le mot *allonger* est plus juste. — Elonger une terre, un quai, c'est naviguer parallèlement à leur direction.

EMBARCADÈRE ou DÉBARCADÈRE, emplacement disposé de manière à donner toutes les facilités possibles pour em-



(Embarcadère de l'île d'Aix, Charente-Inférieure.)



(Embarcadère de la rade de Saint-Denis, île Bourbon.)

barquer et débarquer. C'est ordinairement une cale (espèce de jetée en pente douce qui s'avance dans la mer), ou bien une sorte de pont établi sur une estacade en pieux et pilotis. L'embarcadère de l'île d'Aix est le dernier point du territoire français sur lequel l'empereur Napoléon a posé le pied. Ce fut de l'île d'Aix, où il avait passé quelques jours, que l'empereur partit pour demander l'hospitalité au gouvernement anglais. L'embarcadère de la rade de Saint-Denis a

été plusieurs fois détruit par les ouragans et les ras-de-marée : il a été reconstruit en 1820, en avant de l'hôtel du gouvernement. Il consiste en un pont volant, supporté par un système de bigues maintenues verticalement au moyen d'étais et de haubans, fixés à des anneaux de fer fortement scellés dans la pierre. Cet embarcadère a souvent été le théâtre de sinistres événements.

EMBARCATION. Cette expression désigne toute espèce de bateaux à rames, naviguant isolément ou faisant partie de la série des chaloupes et canots destinés au service particulier d'un grand bâtiment.

EMBARDÉE, mouvement imprimé à un navire à l'ancre, ou lorsqu'il est vent largue ou vent arrière, par suite duquel son avant est porté, soit à droite, soit à gauche, hors de la direction de sa route.— Dans les autres allures du bâtiment, le même mouvement prend le nom d'arrivée ou d'oloffée, selon qu'il a lieu sous le vent ou au vent. — *Embarder*, c'est faire des embardées. C'est aussi produire volontairement, à l'aide du gouvernail, l'effet des embardées qui arrivent accidentellement. Cette manœuvre est quelquefois exécutée dans un combat pour présenter ses sabords, ou dans toute autre circonstance qui nécessite un virement du bâtiment.

EMBARGO, défense faite aux navires marchands qui sont dans un port ou sur une rade d'en sortir sans permission.

EMBELLE, partie d'un bâtiment existant entre les gaillards, garnie seulement d'un bastingage appuyé sur des chandeliers en fer, et susceptible d'être démonté pour donner passage aux canots et chaloupes embarqués.

EMBELLIE. C'est un état du ciel devenu plus pur, des vents ou de la mer qui se sont calmés après un mauvais temps. C'est le retour, qui n'est quelquefois que momentané, d'un temps propice à la navigation.

NOTICE STATISTIQUE
SUR LES EXPOSITIONS DU LOUVRE.

(Fin.— Voy. p. 106, 150.)

Sous l'empire, six expositions. — An XII. 1806. 1808. 1810. Exposition pour les prix décennaux en 1810. 1812.

L'exposition de l'an XII se composait de 697 morceaux, dont 560 de peinture, 60 de sculpture, 12 d'architecture et 65 de gravure. Cette année, Gros exposa les Pestiférés de Jaffa ; Cartellier, la statue d'Aristide ; Desnoyers, l'estampe de la Belle Jardinière.

L'exposition de 1806 se composait de 705 morceaux, dont 575 de peinture, 56 de sculpture, 25 d'architecture et 51 de gravure. Le salon, étant devenu bisannuel, renfermait moins d'œuvres nulles ; le nombre des morceaux remarquables était plus considérable. Cette année, Augustin exposa de beaux portraits en émail : presque tous les grands artistes du temps étaient représentés au salon ; il n'y avait pas cependant d'œuvre capitale à signaler ; on remarquait les Marines de Crépin et diverses Batailles.

L'exposition de 1808 était très riche : elle se composait de 779 morceaux, dont 631 de peinture, 68 de sculpture, 16 d'architecture et 64 de gravure. David, qui depuis long-temps n'avait rien envoyé au salon, exposa cette année le Couronnement de l'empereur et les Sabines. Gérard, la Bataille d'Austerlitz et plusieurs portraits. Girodet, Napoléon recevant les clefs de Vienne ; Atala et Chactas. Gros, la bataille d'Eylau. Prud'hon, la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime (voy. 1838, p. 353) ; Psyché enlevée par les Zéphirs. Nous ne terminerions pas si nous voulions citer les tableaux de Debret, de Guérin, de Hue, de Meynier, de Peyron, de Fleury-Richard, de Thévenin, de Carle Vernet, de Van Spaendonck, et les miniatures de Saint. A cette brillante énumération, ajoutons l'Amour, de Bosio ; la statue du roi de Hollande, de Cartellier ; et les nombreuses œuvres de Chinard, de Corbet, de Deseine, d'Espercieux, de Fortin, de Foucou, etc. ; le modèle en plâtre du palais de la Bourse, par Brongniart ; des médailles de Brenet, Droz, Dupré, Galle ; des gravures de Desnoyers, d'Urbain Massart, et nous aurons pu à peine donner une idée de cette exposition dont Napoléon avait avec intention fixé l'ouverture le 14 octobre, jour anniversaire de la bataille d'Iéna.

L'exposition de 1810 se composait de 1 219 morceaux, dont 870 de peinture, 153 de sculpture, 25 d'architecture et 191 de gravure. Le principal tableau de cette année fut la distribution des Aigles, de David. Girodet exposa la révolte du Caire. Gros, la prise de Madrid et la bataille des Pyramides. Chaudet, sa belle statue de Cyparisse. Desnoyers, la Vierge de Foligno, gravure d'après Raphaël ; le portrait de l'empereur, d'après Gérard, etc.

En 1810 il y eut une autre exposition non moins importante. Napoléon fit placer au Louvre les ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure qui avaient été cités dans le rapport du jury sur les prix décennaux. On y distinguait le Couronnement et les Sabines, de David ; l'Atala, de Girodet ; les pestiférés de Jaffa et la bataille d'Eylau, de Gros ; la Pudeur, statue par Cartellier ; la statue de l'empereur, par Chaudet ; un modèle de l'Arc du Carrousel, par MM. Fontaine et Percier ; de belles gravures de Berwic, Desnoyers, Tardieu ; des médailles de Droz, Dupré, Galle, etc.

L'exposition de 1812 se composait de 1 327 morceaux, dont 1 023 de peinture, 195 de sculpture, 11 d'architecture et 98 de gravure. De beaux paysages, de Bidauld et de Michallon ; le Charles-Quint à Saint-Denis, de Gros ; le Pierre-le-Grand, de Steuben ; divers tableaux, de Blondel, de Boisfremont, de Forbin, de Paulin Guérin, de Meynier, de Prud'hon, de Revoil, de Robert Lefebvre ; de belles peintures sur porcelaine, de madame Jaquotot ; des statues de Bosio, Canova, Chinard, Callamard, Roland ; l'Ajax bravant les dieux de Dupaty ; la statue de Voltaire, par Houdon ; de belles estampes de Desnoyers et de Raphaël Morghen, rendent la dernière exposition de l'Empire très remarquable.

Pendant la restauration, six expositions. — 1814. 1817. 1819. 1822. 1824. 1827.

L'exposition de 1814 se composait de 1 328 morceaux, dont 1 028 de peinture, 166 de sculpture, 30 d'architecture et 104 de gravure. Toujours fidèles reflets du présent, les beaux-arts devinrent instantanément royalistes. Aux portraits impériaux succédèrent les portraits royaux ; aux scènes militaires, des allégories sur la paix ; au roi de Rome, Henri IV enfant. Girodet eut les honneurs du salon : il exposa son Déluge, Endymion, et l'Hippocrate. Ingres envoya le charmant tableau de Henri IV et l'ambassadeur d'Espagne. Prud'hon mit au salon un chef-d'œuvre, Zéphyr se balançant au-dessus de l'eau.

L'exposition de 1817 se composait de 1 097 morceaux, dont 836 de peinture, 138 de sculpture, 11 d'architecture, 96 de gravure, 14 de lithographie et 2 d'ébénisterie. Cette année, Gérard exposa l'entrée de Henri IV à Paris ; Guérin, Clytemnestre et sa Didon ; Prud'hon, son tableau d'Andromaque ; Bosio, ses statues d'Hyacinthe et d'Aristée ; David, celle de Condé ; Engelman, ses premières lithographies.

L'exposition de 1819 se composait de 1 611 morceaux, dont 1 230 de peinture, 208 de sculpture, 26 d'architecture et 147 de gravure. On distingua cette année le Naufrage de la Méduse, de Géricault ; l'Odalisque d'Ingres ; les cendres de Phocion, de Meynier ; la mort de Roland, par Michallon ; le massacre des Mamelucks, d'Horace Vernet ; la Pandore, de Cortot.

L'exposition de 1822 se composait de 1 802 morceaux,

dont 1 433 de peinture, 176 de sculpture, 14 d'architecture et 179 de gravure. La Corinne, de Gérard; celle de Léopold Robert; le serment des trois Suisses, de Steuben; la statue de Henri IV, par Bosio, sont les morceaux les plus saillants de cette exposition, riche d'ailleurs d'un bon nombre d'œuvres de tous les artistes célèbres de l'époque.

L'exposition de 1824 se composait de 2 180 morceaux, dont 1 761 de peinture, 165 de sculpture, 17 d'architecture 140 de gravure et 97 de lithographie. Le massacre de Scio, par Delacroix, et dans un tout autre genre le Philippe V, de Gérard; le Christ sur la croix et l'Andromaque, de Prud'hon; l'improvisateur napolitain, de Léopold Robert; de belles estampes, parmi lesquelles les paysages napolitains du comte Turpin de Crissé, gravés par Lemaître, doivent surtout être citées pour réfuter ce préjugé, assez généralement répandu dans le public, que la gravure de paysage anglaise est de beaucoup supérieure à la gravure française.

L'exposition de 1827, la dernière de la restauration, se composait de 1 820 morceaux, dont 1 365 de peinture, 216 de sculpture, 19 d'architecture, 142 de gravure, et 78 de lithographie. Il faut d'abord citer les plafonds du Musée Charles X et du Conseil-d'Etat, soumis au jugement du public cette année, et parmi lesquels se trouve l'Apothéose d'Homère, par Ingres.—Gros, Horace Vernet, Abel de Pujol, Picot, Fragonard, Meynier, Heim, Blondel, Delaroche, Schnetz, Cogniet, Scheffer, Mauzaisse, Alaux, Caminade, Steuben et d'autres artistes, concoururent à l'exécution de ces grandes peintures monumentales. L'exposition s'en ressentit; cependant elle offrait la mort de César, par Court; le Sacre de Charles X, par Gérard; la Mort de Sardanapale, par Delacroix; la Fête de la Madone de l'Arc, par Léopold Robert; le Spartacus de Foyatier; le Prométhée de Pradier; de belles gravures de Desnoyers, Forster, Lemaître, Richomme; des médailles, monnaies et pierres gravées, de Barre, de Paulis, Simon, Tiolier; quelques gravures sur bois.

Nous terminons ici cette revue: les expositions qui ont eu lieu depuis la restauration sont en grande partie connues de nos lecteurs. Il pourra convenir d'en faire plus tard un examen spécial, mais sous une autre forme et à une autre occasion.

LA FÊTE DES CHAMPS-GOLOT,

A ÉPINAL

(Département des Vosges).

Il existe encore aujourd'hui dans la principale ville des Vosges, à Epinal, un vieil usage fort singulier; c'est la fête des Champs-Golot. Qui a institué cette fête? à quelle époque a-t-elle été fondée? nul ne le sait.

Chaque année, dans la soirée du jeudi saint, lorsque les pieux exercices de la journée sont terminés, la rue de l'Hôtel-de-Ville se remplit de promeneurs de tous les âges et de toutes les conditions. Sept heures sonnent, et de toutes les rues adjacentes débouchent des groupes d'enfants conduits par leurs bonnes s'ils sont riches, ou leurs parents s'ils sont pauvres. Cette troupe bruyante s'avance portant ou faisant porter des esquifs de sapin, dont toute la cargaison se compose de bougies ou de chandelles allumées et dressées comme des mâts. Elle en forme une flotte; chaque esquif est sous les ordres de l'enfant à qui il appartient. La mer sur laquelle ces bâtiments sont lancés est l'humble ruisseau qui roule ses eaux le long des maisons de la rue de l'Hôtel-de-Ville. C'est là qu'ils se promènent, tenus en laisse par leurs propriétaires, et projetant sur les rives garnies de spectateurs leurs vacillantes lumières: ils descendent et remontent le ruisseau, se heurtant, s'entrelaçant, menaçant de sombrer quelquefois, et excitant parmi leurs capricieux conducteurs des cris incessants de joie ou de détresse, selon les chances qu'ils courent dans leur navigation embarrassée. Pendant cette promenade nautique, les enfants, les bonnes, les parents, chantent à tue-tête et sans accord ce couplet:

La champs golot,
La lours relot.
Pâques revient,
C'est un grand bien
Pour les chats et pour les chiens,
Et les gens tout aussi bien.

Aussi long-temps que brillent les fanaux plantés sur les esquifs, la foule, suivant les manœuvres de la flotte, et, comme elle, descendant et remontant le ruisseau, se presse et s'agite dans la rue. Mais dès qu'ils sont éteints elle se disperse, sa curiosité est satisfaite; les enfants rentrent sous le toit paternel, les uns riant, les autres pleurant, mais emportant tous, pour s'en servir encore l'année suivante, leurs légères embarcations; et la rue de l'Hôtel-de-Ville rentre dans son calme et son silence habituels.

C'est ainsi que se célèbre la fête des Champs-Golot, et voici l'explication que l'on en donne.

Quand le Carême touche à sa fin, les veillées cessent, les nuits s'abrègent, le repas du soir devient le signal du repos; le jour suffit désormais aux exigences du travail; la campagne reverdit; les ruisseaux que le froid avait arrêtés dans leur course, serpentent en gazouillant dans les prairies; le printemps, en un mot, apporte une nouvelle vie à la nature et à l'homme. Or c'est pour dire adieu aux veillées, pour inaugurer le retour d'une saison riante, pour proclamer l'abolition de l'abstinence et du jeûne, qu'à Epinal, le jeudi saint, le ruisseau de la rue de l'Hôtel-de-Ville se couvre à la brune de toutes ces nefs étincelantes, et que la chanson traditionnelle des Champs-Golot est répétée en chœur par la population.

Cette chanson a nécessairement été composée à deux époques différentes. Ses deux premiers vers sont empruntés au patois le plus ancien du pays; ils se traduisent ainsi: *Les champs coulent, les veillées s'en vont.* Les quatre derniers sont d'une date beaucoup plus récente, et remplacent probablement d'autres vers qui n'ont pu se transmettre jusqu'à nos jours, et dont ils reproduisent le sens et la naïveté.

On trouve dans les notes de cave et de cuisine de l'empereur d'Allemagne Charles VI (dix-huitième siècle), entre autres dépenses dont l'étrangeté saute aux yeux, les articles suivants:

« Pour du persil, 4 000 florins (6 000 fr. environ).

» Donné à l'impératrice veuve Amélie-Wilhelmine, pour boire avant de se coucher, tous les soirs, douze pintes de vin de Hongrie.

» Fourni deux pièces de vin de Tokai pour tremper le pain des perroquets de l'empereur.

» Pour un bain, quinze seaux de vin, etc. »

SCHLOSSER, *Hist. du dix-huitième siècle.*

PAROLES DE SOCRATE.

Socrate avait coutume de dire qu'il n'y a personne de si riche qu'un pauvre dont les désirs sont humbles. Il mesurait l'opulence à l'usage qu'on en fait, trouvant que tous ceux-là n'étaient pas riches qui possédaient des biens immenses, mais ceux qui savaient en faire un bon usage. Il rangeait les autres riches dans la classe des pauvres, ajoutant que leur pauvreté était sans remède, puisqu'elle consistait dans leur âme plus que dans les biens, qui de leur nature vont et viennent.

Quelqu'un se plaignait en présence de Socrate d'éprouver du dégoût. — Je sais un remède à ce mal, dit le philosophe. — Lequel? — C'est de manger moins; les mets en

paraissent plus agréables; on dépense moins et on se porte mieux. Il ajouta que les Athéniens exprimaient l'action de manger par un mot qui signifiait *faire bonne chère;* qu'il lui semblait à lui qu'une nourriture n'était bonne qu'autant qu'elle n'incommodait ni le corps ni l'esprit, et qu'on se la procurait facilement; en sorte qu'il entendait ce mot, *faire bonne chère*, de ceux qui vivent sobrement.

LES SOULIERS A LA POULAINE.

Une des modes les plus singulières du moyen âge est sans contredit celle des souliers *à la poulaine*, portés alors en France, en Allemagne, en Angleterre, et dans les Pays-Bas. L'usage en remonte au treizième siècle, et s'est continué jusque sous Charles V. Ces souliers se terminaient par une espèce de pointe plus ou moins longue suivant le rang des personnes : aux souliers des gens du commun ces becs n'avaient qu'un demi-pied de long, tandis qu'ils avaient



(Estampe tirée de la bibliothèque de M. Ternaux-Compans.)

deux pieds à ceux des grands seigneurs et des princes. On les enjolivait soigneusement de dessins de toute nature; et plus ces ornements étaient bizarres, plus ils semblaient beaux et distingués. L'origine de cette mode étrange est généralement attribuée à l'Angleterre, et date du règne de Henri II. Ce prince, d'une beauté remarquable, avait un pied très long; pour cacher cette difformité, il imagina de se faire faire des souliers avec des pointes en forme de cornes. La cour, selon l'usage, imita bientôt le prince, et les bourgeois imitèrent la cour. Cependant les évêques anglais et français ne tardèrent pas à lancer l'anathème contre cette mode, et un moine, le continuateur de la chronique de Guillaume de Nangis, la qualifia de crime contre la nature, d'offense au Créateur; peu s'en fallut qu'on ne tînt ses partisans pour hérétiques. Philippe IV essaya de l'abolir en France par une ordonnance royale; mais la mode fut la plus forte, et malgré sa singularité et ses inconvénients elle dura encore près d'un siècle. Charles V, pour complaire au clergé, déclara cette invention une abominable insulte à Dieu et à l'Eglise, et eut recours pour la détruire à un moyen énergique : il condamna à une amende de dix écus ceux qui y resteraient obstinément fidèles. Ainsi cessa l'usage des souliers à la poulaine. Mais la mode qui les remplaça ne fut ni plus commode ni plus raisonnable. On porta des souliers et des pantoufles dont la largeur, par-devant, dépassa souvent douze pouces. Dans la salle d'armes du château d'Ambras, près d'Inspruck, dans le Tyrol, on voyait autrefois, parmi les vieilles armures des ducs d'Autriche, des souliers en fer avec de longues pointes, qui s'adaptaient par-dessus les souliers ou les bottes ordinaires. On croit que les guerriers lançaient violemment ces pointes dans le corps du cheval de leur adversaire, et qu'ils les y laissaient enfoncées en retirant le pied. Dans quelques pays on alla jusqu'à mettre des grelots au bout des pointes des souliers à la poulaine, comme on le voit dans notre estampe. C'était une imitation de l'usage adopté par les grands seigneurs du temps, qui, pour annoncer de loin leur approche, avaient l'habitude de porter des grelots et des clochettes attachés à leurs vêtements. L'extravagance de cette mode la fit bientôt abandonner, et ce qui d'abord était la toilette des gens de qualité ne tarda pas à devenir le costume distinctif des fous de profession.

APPOINTEMENTS DE ROSCIUS.

Le célèbre acteur romain Roscius recevait par jour pour lui seul mille deniers; ce qui, suivant le rapport de la monnaie romaine à la nôtre, fait en dix ans environ cent cinquante mille écus, ou quarante-cinq mille francs par an. « Mais, observe l'abbé Fraguier, si Roscius s'attirait une si grande récompense, il avait en même temps la générosité de la remettre aux magistrats et de la sacrifier au public. Et lorsque Cicéron plaida pour lui, il y avait dix ans que Roscius montait gratuitement sur le théâtre; car depuis qu'un homme a connu le prix de la gloire, toute autre récompense n'a plus d'attrait pour lui. Sur quoi Cicéron apostrophant son adversaire Fannius Cherea : Auriez-vous, lui dit-il, la générosité d'en faire autant? ou plutôt l'espoir de gagner cent cinquante mille écus ne vous arracherait-il pas la vie avec le dernier geste? » Voilà un bel exemple.

JOURNAL DES PAPES.

Les Français, maîtres de l'Espagne et des Etats Romains, ont négligé de puiser à deux sources de documents, le Vatican et l'Escurial, dont l'abondance eût renouvelé une partie de l'histoire. On peut en juger par un fait presque entièrement ignoré, et raconté par Chateaubriand. Il est d'usage de tenir un registre secret sur lequel est inscrit, heure par heure, tout ce que dit, fait et ordonne un pape pendant la durée de son pontificat. Combien est petit le nombre des hommes qui pourraient accepter l'impression quotidienne d'un pareil journal! et cependant chacun devrait se comporter de manière à ne pas redouter une semblable publicité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

VALACHIE.

BUCKAREST.



(Eglise métropolitaine de Buckarest, en Valachie.)

Buckarest ou *la ville du Plaisir* est la capitale de la Valachie. Située dans une belle plaine sur la rive de la Dumbovitza, qui roule ses eaux vers le Danube, elle offre de loin au voyageur une perspective délicieuse. Ses maisons, au nombre d'environ dix mille, sont dispersées sur une vaste étendue : des jardins, des masses de verdure divisent et encadrent leurs toits de diverses couleurs, que surmontent les dômes et les tours de plus de soixante églises. Le charme n'est plus aussi grand lorsqu'on est au sein même de la ville. Aucun plan n'a présidé à sa construction et n'a réglé son accroissement. Les rues, pour la plupart, ne sont point pavées ; en quelques endroits elles sont couvertes d'un plancher fait de madriers. A côté d'hôtels somptueux, on en voit beaucoup qui sont mal entretenus et du plus triste aspect. En face de riches magasins qui ne dépareraient point Paris, des échoppes de foire étalent en permanence leurs pauvres marchandises. Les plus beaux quartiers sont encombrés de cabanes. Ce désordre, ces contrastes de luxe et de pauvreté donnent à Buckarest un caractère étrange qui la fait participer à la fois de l'Orient et de l'Occident, du village et de la cité, qui rappellent aussi son passé humble et agité, et ses efforts laborieux, constants, pour arriver à l'indépendance et à la civilisation. Les deux édifices les plus remarquables sont le palais du prince et l'église grecque métropolitaine, qui s'élèvent à peu de distance l'un de l'autre, sur une hauteur dans le centre de la ville. L'église a trois clochers d'une forme élégante; leurs dômes, ainsi que la toiture, sont de métal et peints en vert. La surface du monument est couverte d'un stuc brillant; le péristyle est orné de peintures plus nombreuses que belles; la nef très étroite et mal éclairée est chargée d'ornements; l'autel est, selon le rite grec, séparé du reste du temple par un voile qui n'est levé qu'à certains moments de l'office; des rideaux de diverses couleurs donnent au jour des reflets changeants et bizarres. Une église catholique, une église luthérienne, une synagogue, la résidence du consul d'Autriche et une tour très haute nommée *Tour du Feu*, sont ensuite les monuments qui méritent le plus d'attirer le regard. Il convient cependant de citer encore la chambre des représentants, qui est d'une grande simplicité à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur : c'est une vaste salle à l'extrémité de laquelle siége le président; les membres sont assis de chaque côté et les orateurs parlent de leur place ; il n'y a point de tribune. Un muséum d'histoire naturelle, un collége fréquenté par 500 élèves, et où l'on enseigne les éléments des sciences, les langues grecque et romaine, et la langue française dans toutes les classes; enfin une bibliothèque qui ne contient encore que sept mille volumes, mais dont l'importance et l'utilité s'accroissent chaque jour.

Le nombre des habitants de Buckarest a été évalué, en 1857, à 60 788. Les costumes sont très variés et montrent de combien d'éléments divers se compose la population. Il règne dans les rues et sur les places une activité bien rare dans les villes qui se rapprochent de l'Orient. Les juifs, toujours ingénieux et sensibles à l'appât du gain, sont pour beaucoup dans ce mouvement ; on les voit partout affairés, empressés à offrir leurs services, surtout aux étrangers, qui ne se débarrassent pas aisément de leur officieuse importunité. Des voitures de louage circulent de toutes parts comme dans les grandes villes. Le soir, la principale rue de Buckarest, dite *Pogonomochoi*, est remplie d'équipages. Les boyards déploient un luxe extraordinaire, et la plupart d'entre eux se ruinent.

Tel est extérieurement l'aspect général de Buckarest. Si l'on veut ensuite la connaître plus intimement, si l'on veut se rendre compte du caractère des habitants, de leurs institutions, de leurs tendances, du rang qu'ils occupent dans la civilisation, il est indispensable d'évoquer à soi quelques souvenirs historiques et de se rappeler les vicissitudes qui ont amené successivement la Valachie à sa constitution actuelle.

Sous le nom de Dacie, les anciens comprenaient tout le territoire occupé aujourd'hui par la Valachie, la Moldavie,

le bannat de Temeswar et la Transylvanie. Lorsqu'après la défaite de Décébale par Trajan, la Dacie fut déclarée province romaine, les soldats vainqueurs reçurent en partage les terres des vaincus, et ils y fondèrent une colonie. Les traces de cette occupation, qui dura un siècle et demi, ne se sont jamais effacées; de nos jours encore, les paysans valaques s'appellent *Roumains*. Ils donnent à leur pays la dénomination de *zara roumanesea*, terre romaine. Ils se saluent du nom de *frater*. Leur langue, douce comme l'italien, paraît n'être qu'une dégénérescence du latin. On a peine à concevoir que les révolutions qui, depuis la colonisation romaine ont tant de fois labouré et ensanglanté ce sol, n'aient point plus sensiblement modifié et renouvelé la population.

Les Goths, sous Galien, s'établirent en Dacie. A la fin du troisième siècle ils furent chassés par les Huns. A ceux-ci succédèrent les Gépides, les Lombards, et enfin les Bulgares et les Slaves. Sous la domination de ces derniers, les anciens habitants d'une partie du sol commencèrent à être nommés Valaques. On a émis l'opinion que ce nom venait du mot *ulhas*, dont les Slaves se servent encore aujourd'hui pour désigner les Italiens.

Au neuvième siècle, les Tartares chassèrent les Slaves, qui revinrent toutefois s'établir plus solidement en Valachie au treizième siècle. C'est vers ce temps que la Valachie et la Moldavie furent érigées en principautés.

A la fin du quatorzième siècle, Bajazet rendit la Valachie tributaire de son empire. De nombreuses tentatives d'affranchissement, dans le siècle suivant, ne réussirent point à soustraire les Valaques au joug des sultans. Le voïvode Michel délivra ses concitoyens pendant quelques années; mais il fut assassiné en 1602, et sa mort laissa la Valachie sans défense. Pendant la première partie du dix-huitième siècle, ce malheureux pays fut accablé sous le poids de l'oppression musulmane. Les sultans, qui s'étaient réservé de choisir eux-mêmes les voïvodes, ne donnaient le gouvernement qu'à leurs créatures pour se faciliter les moyens de prélever, sous toutes les formes, les impôts les plus onéreux. Un seul refuge s'offrit aux Valaques : la protection de la Russie. Ils l'obtinrent aisément en se jetant de son côté dans tous les débats qui survinrent entre elle et l'empire turc à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Chaque fois que la paix se rétablissait, la Russie, tout en rendant au sultan la souveraineté sur la Valachie et la Moldavie, stipulait en leur faveur une part plus large d'indépendance, en ayant soin de se réserver à elle-même des droits de protection et une influence qu'elle exerce aujourd'hui plus activement que jamais.

Le traité qui règle les rapports actuels de ces principautés avec la Sublime Porte, et qui leur octroie définitivement une constitution politique, a été signé à Saint-Pétersbourg le 29 juillet 1834.

Le prince régnant Aleko Ghika a été investi directement de l'autorité par la Russie et la Porte; mais à l'avenir le chef de l'Etat ou hospodar doit être élu par une assemblée composée de 50 boyards de la première classe, de 70 de la deuxième, des évêques, de 36 députés des districts, et de 26 délégués des corporations des villes. Il ne peut gouverner que sous la surveillance de l'assemblée nationale, qui contrôle les recettes et les dépenses de l'Etat. Cette assemblée se compose: 1° du métropolitain président, et des deux évêques diocésains; 2° de 20 boyards, grands propriétaires, élus par leur ordre; 3° des 18 députés des districts, et des représentants de la ville de Crayova.

La principauté est divisée en 18 districts; chaque district est gouverné par un magistrat que le prince choisit entre deux candidats élus par les notables. Chaque ville a un conseil municipal par lequel elle se gouverne, s'impose et s'administre elle-même, sous la seule obligation de soumettre son budget aux ministres. Les habitants chrétiens, nobles ou roturiers, propriétaires d'un immeuble de 700 francs se réunissent tous les trois ans dans leur paroisse, et nomment des députés chargés à leur tour d'élire, parmi les citoyens possesseurs d'un immeuble de 2 800 fr., les quatre membres qui forment le conseil municipal.

La loi proclame l'abolition du servage. La propriété du sol peut être acquise par tous les citoyens, qui peuvent tous également parvenir à la noblesse. Il y a, à la vérité, une classe tout-à-fait privée des droits civils; nous voulons parler des *Cigains* ou Bohémiens, qui sont au nombre de plus de 250 000 en Valachie et en Moldavie. Les uns, que l'on nomme *aurari* ou orpailleurs, sont chargés de recueillir les paillettes d'or dans les rivières; les autres, *ursari*, domptent les ours et les promènent en mendiant et en vendant des recettes pour les maladies des bestiaux; les autres enfin, nommés *lingurari*, fabriquent des ustensiles en bois, et ont des fours à charbon. Les plus misérables, voués au vagabondage, sont appelés *laiessi*.

Quant aux paysans, leur sort est beaucoup amélioré, et leur ignorance est aujourd'hui le seul obstacle à leur complète émancipation. Les grands boyards sont obligés de leur fournir une quantité de terres variables suivant leurs besoins et ceux de leurs familles, à charge, par ces tenanciers, de payer la dîme et de fournir dix-huit jours de travail qu'il leur est permis de racheter à un taux fixé par l'assemblée nationale. Les paysans sont soumis à une capitation annuelle de trente piastres (10 fr. 50); mais les pères dont les enfants ont été appelés au service militaire sont de droit exempts de la capitation.

Chaque village a ses archives, sa maison commune, ses percepteurs nommés par les contribuables, et un médecin sans cesse en tournée dans le district pour vacciner les enfants.

La législation est en grande partie empruntée à la nôtre. La peine de mort et les tortures sont abolies. Le châtiment le plus sévère est le travail dans les mines de sel. On commence à introduire le système pénitentiaire dans la prison de Buckarest.

L'instruction publique est répandue dans toute la principauté avec libéralité. On compte en tout quatre écoles gratuites à Buckarest, et vingt dans les districts. Il est remarquable que la langue française a été adoptée comme base de l'éducation nationale. Les Russes n'ont pas réussi à faire enseigner leur langue dans les écoles et dans le collége. Les citoyens aisés donnent des instituteurs français à leurs enfants.

Ainsi, tandis que la Russie et la Turquie se disputent ou plutôt se partagent sous deux titres différents la direction politique de la Valachie, c'est à la France, qui n'a aucune prétention de s'immiscer dans ces intérêts si lointains, qu'appartient en fait la plus grande part d'influence sur le caractère et sur les institutions du pays. Nos plaisirs même les plus frivoles sont en honneur chez les Valaques, comme on en jugera sur le passage suivant emprunté au livre publié récemment par M. Edouard Thouvenel, qui nous a servi d'autorité, ainsi que M. Demidoff, dans nos précédentes observations.

« Un Français est fêté à Buckarest comme un ami, comme un compatriote; et souvent, en effet, dans un salon où la conversation se fait dans notre langue, où l'on parle de nous, de notre littérature, de Paris, ce grand foyer de lumière qui rayonne sur l'Europe, on se demande si vraiment la Valachie en est séparée par tant de pays où les mœurs et les idées françaises exercent moins d'influence. De retour au Casino, le maître du logis me demanda si je ne voulais point aller au théâtre. — Quoi! vous avez un théâtre ici? — Oui, monsieur, et le mois dernier des acteurs français y jouaient le *Mariage de raison* et d'autres vaudevilles. Le soir il y a concert, et voici le programme. — Je pris le papier qui m'était présenté, et je lus, au-dessous d'une lyre

portée par un génie : « Théâtre de Buckarest. Paolo Cervati, » tenor de l'Opéra-Italien, de passage en cette ville, et se » rendant à Milan pour les fêtes du couronnement, a l'hon- » neur de prévenir la haute noblesse et les amateurs de mu- » sique, etc. Commence à sept heures. » La citation est textuelle. A sept heures du soir donc, je me fis conduire au théâtre. Le bâtiment n'est qu'une grande baraque construite en bois; mais on a ménagé dans l'intérieur une salle assez bien distribuée. L'assemblée était au grand complet : les femmes, vêtues suivant la dernière mode, portaient leurs brillantes parures avec grâce; les hommes, à de bien races exceptions près, ont aussi adopté nos costumes. Les officiers, en grand uniforme, tout couverts de torsades et de broderies, paradaient devant les dames, comme les *beaux* de garnisons dans nos villes militaires. Le parterre offrait le plus singulier mélange de Grecs, d'Arméniens et de Bulgares. Le prince Aleko Ghika prit enfin place dans sa loge tapissée de damas rouge, et la toile se leva. Les artistes attaquèrent avec aplomb les morceaux les plus difficiles de Donizetti et de Bellini : leurs succès furent bruyants. Pendant les intermèdes, leur mérite fournit le sujet de nombreuses controverses. Je remarquai que presque toutes les conversations avaient lieu en français. A onze heures, chacun se retira satisfait de sa soirée. »

GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE.

DISTRIBUTION DES MAMMIFÈRES A LA SURFACE DU GLOBE.

On sait que les sciences naturelles, entièrement négligées pendant tout le moyen âge, ne commencèrent à reprendre faveur que vers le quinzième siècle. A cette époque, si justement nommée époque de la Renaissance, l'esprit humain en travail semble vouloir repousser à la fois toutes les barrières qui bornent sa sphère d'action. La terre et le ciel, le monde de la matière et celui de l'intelligence sont explorés à la fois par de hardis novateurs; la vieille civilisation européenne est ébranlée dans tous ses fondements; l'imprimerie commence sa merveilleuse mission; le cap des Tempêtes est doublé; l'Amérique est découverte. Partout et par toutes les voies possibles les générations nouvelles se précipitent à la recherche de l'inconnu, et les sciences naturelles ne restent pas en arrière dans ce mouvement général. Quelques uns de leurs adeptes pâlissent sur les écrits des anciens pour y retrouver le dépôt des connaissances antiques; d'autres parcourent les parties les plus connues du globe, explorent celles qu'on découvre tous les jours pour ajouter des matériaux à ceux de leurs devanciers. Alors aussi nous voyons pour la première fois des renseignements utiles à la géographie physique et zoologique recueillis avec soin; et une fois leur importance sentie, il ne fut plus permis d'abandonner cette voie. Mais les faits épars ou placés à côté les uns des autres, sans suite et sans lien commun, sont encore loin de constituer une science; il fallait qu'un homme de génie vînt les coordonner, et par une synthèse puissante parvînt à lire dans leur ensemble toute leur signification.

C'est à Buffon qu'était réservé cet honneur. Homme au génie vaste et profondément généralisateur, doué au suprême degré de cet esprit de déductions qui devine en quelque sorte les lois de la nature, alors même qu'elle semble chercher le plus obstinément à les dérober à nos regards, il réunit tous les faits connus, y joignit ceux que sa position lui permit de rassembler, et de cet ensemble tira des conséquences bien hardies pour son époque, mais que la science moderne consacre tous les jours davantage. Admirable résultat bien suffisant pour répondre aux disciples fanatiques d'un autre homme de génie, qui ne veulent voir qu'un brillant écrivain dans le grand naturaliste français! comme si ce n'était pas un magnifique titre de gloire que d'avoir créé la géographie zoologique, et d'avoir senti toute l'importance de l'anatomie comparée, au moment même où l'illustre Linné, par un inconcevable aveuglement, semblait vouloir l'accabler de son dédain.

Les travaux de Buffon sur la géographie zoologique, ceux des naturalistes qui l'ont suivi dans cette voie, et en particulier de MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Humboldt, Desmarets, etc., ont eu principalement pour objet la classe des Mammifères. C'est de celle là seule que nous nous entretiendrons ici, comme étant la mieux connue et celle dont l'étude a fourni le plus de résultats généraux. Les Reptiles, les Oiseaux, et surtout les Poissons, sont loin de présenter les mêmes avantages. Leur nombre infiniment plus considérable, la connaissance encore imparfaite des espèces qui se multiplient tous les jours, ne permettent pas encore d'établir d'une manière certaine les lois qui président à leur dissémination. Et malgré les travaux des naturalistes précédemment cités; malgré ceux de MM. Péron, Quoy et Gaymard, Desmoulins, Harlan, etc., cette partie de la géographie zoologique laisse beaucoup à désirer. A plus forte raison, la géographie des Invertébrés est encore bien peu connue. Cependant les recherches faites dans cette direction par Latreille et MM. Spence et Kirby sur les Insectes, celles de M. Ehrenberg sur les Infusoires, les beaux résultats auxquels est parvenu M. Milne-Edwards pour ce qui regarde les Crustacés, etc., ont jeté un grand jour sur cette partie de la science; et nous pouvons regarder dès aujourd'hui la distribution des animaux à la surface du globe terrestre comme soumise en tout aux mêmes lois, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent.

Buffon posa le premier en principe qu'aucune des espèces vivant sous la zone torride, n'est commune aux deux continents. Cette proposition fut vivement combattue par ses contemporains, qui ne faisaient qu'une seule et même espèce du jaguar et de la panthère. Bien que Buffon fût tombé, relativement au premier, dans des erreurs qui semblaient justifier leur manière de voir, il n'en croyait pas moins à une différence spécifique, et M. Geoffroy Saint-Hilaire a mis de nos jours hors de doute l'exactitude de ses prévisions à cet égard.

L'homme, dont la puissance semble s'étendre quelquefois jusque sur les lois de l'univers lui même, a pourtant changé cette disposition générale, et nous voyons aujourd'hui certaines espèces importées par lui vivre sous des latitudes d'où la nature semblait les avoir exclues. Il ne s'agit pas ici seulement de ces mammifères domestiques qu'il a installés partout à ses côtés pour qu'ils eussent à s'acquitter de la charge qu'il leur avait confiée ; tout le monde sait que le bœuf, l'âne, le cheval, le chien surtout, ont été transportés par lui sur tous les points du globe, et, grâce à ses soins, sont devenus vraiment cosmopolites; mais il est d'autres animaux qui, tout en échappant à son empire, l'accompagnent également, et, véritables parasites, vivent toujours à ses dépens. Nous voulons parler surtout du rat et de la souris. Le surmulot et quelques autres espèces du même genre ne tarderont pas, selon toute apparence, à suivre leurs congénères, et, grâce à l'activité toujours croissante des communications, iront jusque dans les contrées les plus éloignées de leur patrie faire le désespoir des ménagères et des négociants. Déjà le docteur Lund, dans ses recherches sur la faune du Brésil, a signalé l'existence dans ce pays de trois espèces de rats étrangers : deux sont venues d'Europe, et la troisième a été apportée d'Asie.

Buffon établit qu'au contraire plus on avance vers les pôles, plus les espèces communes aux deux continents se multiplient. Il en cite un grand nombre, tout en faisant observer qu'il existe pourtant toujours certaines différences caractéristiques qui permettent de reconnaître leur patrie. Cette dernière remarque est d'une grande justesse; car parmi les animaux qui habitent à la fois le nord de l'Eu-

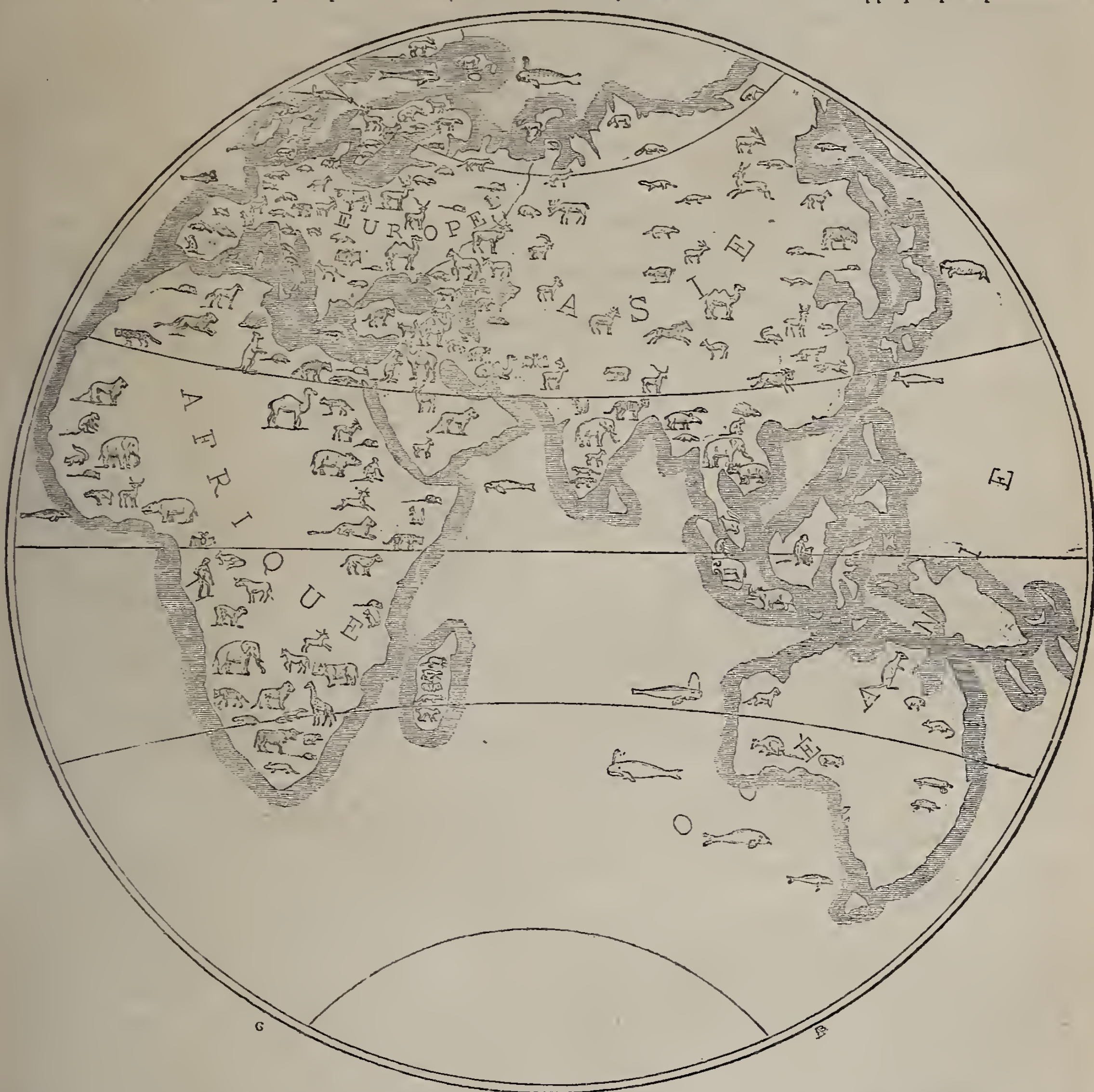
rope, de l'Asie et de l'Amérique, ces derniers présentent toujours des variétés souvent très remarquables. Nous citerons principalement comme exemple le glouton, un des mammifères les plus généralement répandus dans les régions septentrionales, dont la variété américaine a été longtemps regardée comme une espèce distincte, désignée sous le nom de *volverenne*. Mais Buffon a trop généralisé dans le reste de sa proposition. En effet, à mesure que l'on a observé de plus près et avec les secours d'une science plus perfectionnée, on a vu des animaux jusque là confondus



Dans cette mappemonde, on a cherché à rendre sensible aux yeux la distribution géographique des mammifères, en figurant chaque espèce sur la portion de la surface terrestre qui en peut être considérée comme la patrie. Lorsqu'une même espèce est répandue sur une vaste étendue de pays, on a eu le soin de la répéter sur plusieurs points de cette zone : c'est ainsi que le *lion*, et l'*antilope* qui est la proie la plus ordinaire de ce redoutable carnassier, se trouvent reproduits sur plusieurs points de l'Afrique et dans l'Arabie, et que l'*hippopotame*, qui est commun à presque toutes les grandes rivières africaines, se montre à l'est dans le haut de la vallée du Nil, et à l'ouest près de l'embouchure du Niger. Nous voyons de même, au cap de Bonne-Espérance et dans la Sénégambie, l'*éléphant africain*. Pour l'*éléphant asiatique*, nous le voyons à la fois dans le Deccan et dans le royaume de Siam; mais c'est à tort que le dessinateur l'a placé dans l'île de Sumatra : c'est dans l'île de Ceylan qu'on aurait dû le mettre. Malgré la petitesse des figures, l'espèce africaine se distingue de l'autre par la grandeur de ses oreilles. Les deux espèces de chameaux se reconnaissent également à la forme de la bosse, qui est simple dans le *chameau d'Arabie*, et double dans le *chameau de Bactriane*. Grâce à ce signe, on voit au premier coup d'œil que c'est la première espèce qui est répandue vers l'Orient, tandis que l'autre s'est avancée vers l'Occident et a pénétré en Egypte. Pour un grand nombre d'animaux, au reste, il a été impossible d'exprimer les caractères qui distinguent entre elles les espèces d'un même genre; tel est le cas pour les genres *rat*, *écureuil*, *sanglier*, *rhinocéros*, *cerf*, etc. : ainsi quand, pour ces mammifères, nous voyons la même figure reproduite en plusieurs points, cela signifie, en général, non pas qu'une espèce déterminée existe dans ces différents pays, mais qu'en chacune de ces localités le genre a des représentants. C'est un inconvénient qu'on ne pouvait guère éviter, mais qui a cela de fâcheux, qu'il ne permet pas d'indiquer suffisamment les espèces communes aux deux continents, de faire voir, par exemple, qu'une même espèce de cerf, le *renne*, se trouve à la fois au Kamtschatka, en Sibérie, au Groenland, et dans le voisinage de la baie d'Hudson. La difficulté n'existe pas pour d'autres espèces communes aux deux mondes : ainsi notre vignette ne laisse aucune incertitude relativement à l'*ours blanc*, qu'à la longueur de son cou on distingue d'abord de tous les ours terrestres. Elle n'existe pas, à plus forte raison, pour le castor; car le genre auquel appartient cet animal se compose d'une espèce seulement, et Cuvier lui-même n'a pu reconnaître aucune différence entre le *castor du Rhône* et le *castor du Canada*. — Nous n'entreprendrons point d'indiquer tous les mammifères figurés dans notre vignette sur l'un ou sur l'autre continent, parce qu'il serait difficile de signaler leur place avec assez de précision. La tâche est un peu plus aisée pour les îles : nous parlerons donc ici des principales, en commençant par la plus grande. — La Nouvelle-Hollande a une faune qui lui est propre, et presque tous ses animaux ont un port si singulier, qu'on les reconnait au premier coup d'œil, même dans des représentations pour ainsi dire microscopiques. Ceux que nous voyons

dans une seule et même espèce, présenter non seulement des caractères spécifiques différents, mais encore donner lieu à l'établissement de genres nouveaux. C'est ainsi que le mink (*Mustela lutreola*) a long-temps été réuni au putois des rivières de l'Amérique septentrionale (*Mustela vison*), et que, sous le nom de furet, on a confondu des Carnassiers très différents, dont les uns appartiennent au genre Putois (*Putorius*), et les autres doivent être rapprochés du genre Glouton (*Gulo*).

Ce que nous venons de dire s'applique plus particulière-



ici sont, en commençant par la côte ouest et en allant du sud vers le nord, l'*echidne*, au corps armé de piquants, aux pieds courts et aux longues griffes, et l'*ornithorhynque*, au museau en bec de canard; la famille des *monotrèmes*, à laquelle ils appartiennent l'un et l'autre, se distingue des autres familles de mammifères par de telles particularités d'organisation tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, que certains naturalistes ont été tentés d'en faire une classe à part. Au-dessus de l'ornithorhynque est un *dasyure*, puis un *phascolome*, et enfin un *kangourou*, bien reconnaissable à sa posture, à la longue queue sur laquelle il s'appuie, à la brièveté comparative de ses jambes de devant, et à la longueur des jambes de derrière; ce dernier trait est encore plus clairement rendu dans une autre figure placée vers la pointe sud-ouest de l'île, et dans laquelle l'animal est représenté appuyant sur ses quatre pattes. La figure située immédiatement au-dessus de celle-ci nous montre le *thylacine à tête de chien*, grande espèce carnassière, de la taille du loup, et dont la robe fauve aurait dû être marquée de barres transversales comme celle du tigre. La septième figure enfin, à l'absence de queue et à la forme arrondie de la tête, se reconnait assez bien pour celle d'un *koala*, auquel d'ailleurs on a fait les jambes un peu courtes.— Je viens de dire que le kangourou, dans notre première figure, se reconnaissait à son attitude et à la disproportion existante entre le train de devant et le train de derrière : j'ai eu tort, car tout cela se trouve dans les *gerboises;* et, en effet, si l'on jette les yeux sur notre carte d'Afrique, on y verra, vers le haut, et comme assis sur la ligne qui marque le tropique du Cancer, un animal très semblable d'aspect au kangourou. Remarquons en passant que la plus grande gerboise est tout au plus de la taille d'un lièvre, tandis que certains kangourous ne sont guère moins gros que notre cerf commun.— Dans l'île de Bornéo nous ne voyons qu'un seul animal, c'est l'*orang roux.* Son congénère, l'orang noir ou *chimpanzé*, est du continent africain; il y est représenté dans l'hémisphère sud, tout près de l'équateur. On aurait dû peut-être le placer de l'autre côté de la ligne équinoxiale.— Dans l'île de Sumatra, où j'ai dit qu'on avait eu tort de placer un éléphant, le dessinateur a mis, et cette fois avec raison, une espèce de singe très voisine des orangs, un *gibbon*.— La grande île de Madagascar, que nous voyons à l'est de l'Afrique, n'a point de singes; mais cette famille y est comme remplacée par celle des makis, laquelle se compose de plusieurs genres. Les *makis* proprement dits, nommés quelquefois *singes à queue de renard*, offrent plusieurs espèces très élégantes, dont une se trouve figurée à la pointe sud de l'île. Le genre *indri*, au contraire, n'a qu'une seule espèce qu'on voit un peu plus haut, au-dessous d'une chauve-souris. — Il nous resterait à indiquer l'emplacement des mammifères marins; mais la distribution géographique de ces animaux laisse encore trop à désirer pour que nous nous y arrêtions ici, et nous nous contenterons de faire remarquer que le narval et le morse, reconnaissables, l'un à sa longue dent dirigée en avant, l'autre à ses deux défenses tournées en bas, se rencontrent seulement dans les parties froides de l'hémisphère nord.

ment à l'hémisphère boréal. On conçoit qu'il doit en être de même, à plus forte raison, dans l'hémisphère austral, à cause de l'éloignement des continents, et par suite de l'impossibilité de communication de l'un à l'autre pour les mammifères terrestres. Néanmoins, ces régions étant moins bien connues, nous ne nous y arrêterons pas. Observons seulement que les Amphibies qui fréquentent leurs rivages paraissent devoir de plus en plus se ranger sous la loi de la diversité des espèces, et que les Cétacés eux-mêmes, lorsqu'ils seront mieux connus, ne présenteront peut-être qu'un petit nombre d'exceptions.

Peu soucieux de la nomenclature, Buffon n'a pas admis la division en genres, et c'est peut-être un des reproches les plus graves qu'on puisse lui adresser; mais il était difficile qu'un homme à esprit aussi synthétique n'admît pas quelque chose d'équivalent, et l'on doit regarder comme s'appliquant à des genres naturels ce qu'il dit des animaux *de même sorte*. Or, relativement à ces derniers, Buffon avança qu'un grand nombre d'entre eux avaient leurs circonscriptions particulières, surtout sous la zone torride, attribuant ainsi à chaque région non seulement ses espèces, mais encore ses genres spéciaux. Les objections plus ou moins fondées ne manquèrent pas plus à Buffon, au sujet de cette loi, que pour celle de la localisation des espèces, et la discussion alla si loin, que ce naturaliste, lassé ou convaincu par une opposition passionnée, finit, vers la fin de sa carrière, par renoncer à son opinion; et pourtant encore cette fois, la vérité se trouvait de son côté.

Parmi les exemples que l'on opposait à Buffon, se trouvait l'existence de fourmiliers couverts de poils, existant à la fois en Amérique (*Tamanoir*, *Tamandua*) et au cap de Bonne-Espérance (Oryctérope ou cochons de terre). En effet, les formes extérieures et surtout celle de la tête, le genre de nourriture, l'extensibilité de la langue que le genre de vie rend nécessaire, offraient de grandes ressemblances; mais les différences essentielles n'en sont pas moins nombreuses, et M. Geoffroy Saint-Hilaire, en découvrant dans le cochon de terre un animal très différent des fourmiliers, présentant même des caractères tout-à-fait exceptionnels parmi les Mammifères, a démontré l'erreur des contradicteurs de Buffon.

C'est encore à M. Geoffroy qu'il était réservé de détruire une autre erreur également accréditée par les adversaires de notre grand naturaliste, et que Linné lui-même avait partagée. Buffon avait dit que les sarigues étaient propres à l'Amérique; Vosmaer, conservateur du musée de Leyde, et un de ses plus actifs détracteurs, soutint que ce genre avait aussi ses représentants dans les Indes orientales, s'appuyant sur divers échantillons qui faisaient partie de son cabinet. Lorsque nos armes nous eurent mis en possession de la collection du stathouder de Hollande, cette collection fut transportée à Paris, et l'on y trouva en effet plusieurs bocaux portant l'étiquette suivante : « Sarigue que M. de Buffon dit venir de la Guyane, et que j'ai reçu en direction des îles Moluques. » M. Geoffroy, qui les examina, retira de chacun d'eux non un Sarigue, mais un Phalanger.

Néanmoins la localisation des genres est loin d'être une loi générale. Un grand nombre d'animaux carnassiers habitent à la fois presque toutes les contrées du globe. Le genre Chat, le genre Chien, sont véritablement cosmopolites; on peut en dire autant des genres Rat, Ecureuil, Cerf, Tapir, etc., en ce sens du moins qu'on les rencontre dans les deux continents. Mais il est aussi, non seulement des genres, mais même des familles entières, qui forment comme des créations locales et remarquablement circonscrites. Tels sont les Tarsiers qui viennent uniquement des îles Moluques; les Lémuriens qui semblent remplacer à Madagascar les Singes proprement dits qu'on n'y a pas encore rencontrés, et surtout la plupart des Marsupiaux qui représentent à la Nouvelle-Hollande et dans les îles voisines la série mammalogique ordinaire avec presque toutes ses grandes divisions.

Un fait bien digne de remarque, c'est que cette spécialisation des genres pour chaque continent augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Homme. Ainsi les Insectivores nous en offrent de nombreux exemples, et les Cheiroptères n'offrent qu'une seule exception signalée par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Le Nyctinome du Brésil est non seulement congénère des autres Chauves-souris comprises dans ce genre, mais semble presque spécifiquement identique avec le Nyctinome du Bengale. Les Singes de l'ancien et du nouveau continent diffèrent assez essentiellement les uns des autres pour former deux tribus bien distinctes.

Nous venons d'exposer rapidement ce que l'on sait sur les grandes lois qui régissent la distribution des Mammifères à la surface du globe, ou plutôt sur les faits généraux que présente leur répartition naturelle; mais l'Homme, ce grand modificateur, les a maintes fois interverties. Les lions, qui existaient jusque dans la Macédoine, ont été chassés depuis long-temps de l'Europe. L'Homme leur disputa bientôt les rivages du nord de l'Afrique, et de nos jours c'est à peine s'ils trouvent un refuge dans les cavernes de l'Atlas. Les loups ont été entièrement détruits en Angleterre. A peine quelques aurochs errent-ils encore dans les bois de la Lithuanie. Les ours, les cerfs, les chevreuils, qui abondaient jadis dans nos forêts françaises, ont disparu avec la plus grande partie des arbres qui leur servaient d'abri. La chasse du chamois, de l'isard, devient de plus en plus difficile dans les Alpes et les Pyrénées, et il a fallu que la fusillade des guerilleros espagnols effrayât les derniers bouquetins réfugiés dans les rochers de la Biscaye pour qu'ils vinssent se faire tuer sur le territoire français. Ainsi des races entières disparaissent devant l'Homme, si ce roi de la nature trouve un avantage ou un simple plaisir à cette destruction; mais en revanche il les remplace par d'autres espèces dont il aime l'utilité. Le bœuf, le cheval, ont pris possession des plaines abandonnées par l'aurochs, trop farouche pour se plier au joug. Les chèvres, les moutons foulent les prairies escarpées que broutaient le chamois et l'isard, et où descendait parfois le bouquetin. S'il devient difficile de trouver des kangourous sur les rivages habités de la Nouvelle-Hollande, en revanche nos bêtes à laine et à cornes y entourent l'habitation des colons. Le jaguar et le couguar, reculant devant la civilisation et les armes à feu, parcourent plus rarement les pampas de l'Amérique méridionale, et laissent errer en paix d'innombrables troupeaux de bœufs et de chevaux demi-sauvages que saura bien dompter le lasso du propriétaire. Ici pourtant il semble que la nature ait voulu reprendre ses droits, et remplacer les animaux féroces que l'on chassait de leur antique domaine. Le chien, ce fidèle compagnon et serviteur de l'homme, a renoncé à ses vieilles habitudes de domesticité, et redevenu libre, rendu à ses instincts carnassiers, il poursuit et dévore ces troupeaux que l'homme avait confiés à sa garde.

Au reste, l'Homme n'épargne pas sa propre espèce. La race envahissante des blancs paraît s'être donné pour tâche de faire disparaître peu à peu de la surface de la terre les autres races qu'elle a fièrement déclaré lui être inférieures; et celles-ci, comme si elles entraient dans ce complot contre leur existence, semblent aider à cette œuvre de destruction. N'empruntant à la civilisation européenne que ce qu'elle a de dégradant, elles se rendent elles-mêmes incapables de résistance, et disparaissent en quelque sorte devant leur ennemi, ou se fondent entièrement dans son sein. Les Etats-Unis refoulent chaque jour davantage vers l'ouest ce qui reste des sauvages tribus des Peaux-Rouges; l'Amérique méridionale ne compte plus que quelques peuplades d'Indiens relégués dans les gorges des Andes, et la race caraïbe n'existe plus depuis bien des années dans

les îles qui lui doivent leur nom. L'Angleterre avance chaque année dans le cœur de l'Inde, et va peut-être entamer le vieil empire chinois. Ses colons rejettent dans l'intérieur encore inconnu de la Nouvelle-Hollande les hordes sauvages qui erraient sur ses rivages; ils vont bientôt en faire autant aux trop confiants insulaires de la Nouvelle-Zélande. Ainsi la race caucasique, en lutte avec toutes les autres, a presque toujours eu le dessus; heureuse si elle ne trouve pas un jour une rivale redoutable dans la race mongolique unie au rameau tartare auquel elle a donné naissance!

On peut voir par tout ce qui précède que la science moderne n'a ajouté que bien peu de chose à ce qu'avait découvert et quelquefois deviné le génie de Buffon; que dans la plupart des cas elle n'a fait que confirmer ses brillantes prévisions sur l'ensemble de la géographie zoologique; qu'elle a mieux connu quelques détails, mais qu'elle n'est guère allée au-delà. Cette lenteur dans les progrès de cette partie des sciences naturelles est une suite forcée de la difficulté du sujet, qui se rattache à l'histoire de notre planète tout entière, à celle de tous les êtres et de tous les corps qui se trouvent à sa surface. En effet, les animaux carnassiers ne peuvent subsister que là où des races plus faibles sont assez multipliées pour leur offrir une proie assurée; ce sont d'ordinaire des herbivores, des frugivores dont l'existence suppose celle de nombreux végétaux : ainsi le règne animal tombe sous la dépendance du règne végétal. Mais celui-ci lui-même n'a-t-il pas sa géographie, et ses innombrables espèces peuvent-elles croître et se multiplier partout indéfiniment? Non; la plus humble des graminées, l'arbre le plus majestueux, réclament chacun leur climat, leur terrain spécial. A son tour le règne minéral vient jouer son rôle dans cette suite non interrompue de subordinations. Ainsi la croûte de notre globe, telle que l'ont laissée tous les cataclysmes des anciens temps; ainsi la forme de notre planète, dépendante elle-même d'un état antérieur à sa solidification, et jusqu'à la loi de formation des mondes, voilà où il nous faudrait remonter pour connaître et comprendre l'ensemble des faits de géographie zoologique. Admirable enchaînement de causes et d'effets en vertu duquel l'éléphant comme l'insecte, l'énorme cétacé comme l'infusoire microscopique, jouissent d'une sphère d'activité précisée d'avance, d'un côté par leur nature propre, de l'autre par tout le passé de l'univers.

Nous pourrions faire l'application des principes généraux que nous venons d'exposer, et retrouver dans presque tous les faits de géographie zoologique l'expression des lois générales qui président à la distribution des animaux à la surface du globe; mais cette étude nous entraînerait dans des détails qui seraient ici tout-à-fait hors de leur place. Nous avons préféré mettre sous les yeux de nos lecteurs une carte sur laquelle sont indiqués lieux habités par les principales espèces de mammifères. Un coup d'œil jeté sur notre vignette en apprendra bien plus à cet égard que ne feraient les tableaux statistiques les plus circonstanciés.

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Voy. p. 2, 71.)

BOISSONS FERMENTÉES.

De la fermentation.— Tous les procédés au moyen desquels on obtient les boissons enivrantes ont ceci de commun, qu'ils sont tous destinés à favoriser ou à produire le même phénomène, celui que l'on connaît sous le nom de *fermentation alcoolique*. On donne en général le nom de fermentation à un mouvement interne particulier qu'éprouvent beaucoup de substances quand elles sont placées dans certaines conditions, mouvement accompagné d'un dégagement de gaz, et causé par la réaction des éléments de ces substances les uns sur les autres. Le corps ou le liquide qui a fermenté a subi une sorte de transformation; d'après la nature de cette transformation, la fermentation est dite *alcoolique*, *acide*, *saccharine* ou *sucrée*, *putride*.

Si on abandonne à lui-même le jus du raisin sous la température ordinaire de l'été, voici les changements qu'on y peut bientôt observer. La liqueur se trouble; un mouvement interne se manifeste; on entend une sorte de bouillonnement; des bulles de gaz viennent crever à la surface; une mousse épaisse, composée de ces bulles et d'une matière visqueuse, couvre le liquide; toute la masse se gonfle. Après un certain temps, la mousse disparaît avec le gaz qu'elle contient, et la matière visqueuse tombe et se dépose au fond du vase. La liqueur se calme et devient transparente; mais elle n'est plus ce qu'elle était auparavant, elle a acquis des propriétés nouvelles : le jus de la grappe a perdu sa douceur; il contient une certaine quantité d'alcool, il s'est transformé en vin, il a éprouvé la fermentation *vineuse* ou *alcoolique*. On voit facilement pourquoi l'on donne à un semblable phénomène le nom de fermentation, mot qui vient du latin *fervere*, bouillir.

La même liqueur est-elle gardée plus long-temps, en vases clos si elle est faible, à l'air si elle est forte, la température étant maintenue à environ 25°, de nouveaux changements ont lieu. Le mouvement intérieur recommence; la chaleur s'élève, des gaz s'échappent encore, une sorte de lie monte à la surface, et ce n'est qu'après un assez long temps que la liqueur recouvre sa transparence. La fermentation *acide* s'est alors produite; le vin est devenu vinaigre.

Avec le temps le vinaigre se couvre d'une couche verdâtre, qui tend à s'épaissir continuellement; son acidité disparaît, il acquiert une odeur désagréable; la matière végétale qu'il contient se décompose en totalité, se putréfie. On dit alors que la liqueur éprouve la fermentation *putride*.

La fermentation saccharine ou sucrée a lieu, par exemple, quand on expose convenablement à l'air de l'amidon délayé dans l'eau. Au bout d'un certain temps, une grande partie de la matière mucilagineuse s'est convertie en sucre.

Sans humidité, au-dessus et au-dessous d'une certaine température, la fermentation ne saurait avoir lieu; la présence de l'air est nécessaire aussi, particulièrement à la fermentation acide et à la putride. Ces observations servent à rendre compte de l'état de préservation dans lequel on a trouvé des substances animales, des corps humains par exemple, qui étaient restés long-temps enfouis, soit dans les sables des contrées chaudes, soit dans les glaces des régions polaires. Toute fermentation, la putride surtout, est accompagnée d'un assez grand dégagement de chaleur. Certains végétaux, les roses par exemple, mis en tas, ont une grande tendance à développer cette chaleur spontanée. On sait que le foin s'échauffe rapidement quand il est humide, et qu'il a été plus d'une fois la cause d'incendies.

Outre les conditions de chaleur et d'humidité, la fermentation exige encore pour se produire la présence d'une substance particulière, à laquelle on donne le nom de *ferment*. Ce ferment est l'excitant indispensable de la fermentation; tantôt il existe naturellement dans le liquide qui fermente, tantôt il y a été ajouté. La fermentation alcoolique, enfin, ne saurait se développer sans la présence d'une matière sucrée.

Le moût de raisin, le suc de pommes, le suc de poires, contiennent tous les éléments nécessaires à la fermentation alcoolique; aussi suffit-il de les abandonner à eux-mêmes sous une température convenable pour qu'ils fermentent.

La décoction d'orge, même après qu'on a fait subir à ce grain la préparation qui le rend propre à la fabrication de la bière, fermenterait difficilement sans l'addition d'une certaine quantité de *levure*; et cette levure n'est autre chose que la matière écumeuse qui s'est séparée d'une semblable décoction de malt pendant la fermentation.

Enfin on appelle encore ferments beaucoup de substances

différentes qui ont subi un commencement de fermentation acide, et qui possèdent la propriété de provoquer le même phénomène.

Ne peut-on pas rapprocher de l'action de ces substances celle qui est exercée par un fruit gâté sur des fruits sains avec lesquels il est mis en contact? On sait avec quelle rapidité, dans ce cas, le mouvement de décomposition se propage d'un fruit à un autre. Le fruit gâté n'est-il pas alors un véritable ferment?

De la bière. — On a dit que le mot *bière* venait de l'hébreu. En effet, le nom hébreu du grain, c'est-à-dire du principal des éléments qui entrent dans la composition de la bière, a le son de la syllabe *bre;* mais sans remonter si haut nous trouvons que le nom saxon de l'orge est *bere*, et c'est de *bere* que les Allemands ont fait *bier*, les Anglais *beer*, et les Français *bière*. Le mot latin *cerevisia*, d'où est venu cervoise, nom que l'on donnait autrefois en France à une espèce de bière, est dérivé d'un mot commun à la plupart des langues indo-germaniques, et qui signifie grain de blé; le nom de Cérès, déesse qui présidait aux moissons, dérive aussi de la même racine.

On attribue aux Egyptiens l'invention des liqueurs enivrantes tirées du grain. Il paraît qu'ils faisaient usage de plusieurs sortes de bière, et surtout d'un vin d'orge appelé *xithum*. A des époques plus ou moins reculées, on trouve l'usage de la bière répandu chez beaucoup de peuples différents. Dion Cassius nous apprend que les Pannoniens qui habitaient les bords du Danube se faisaient une boisson enivrante avec l'orge et le millet. Selon Ammianus, on trouvait une semblable liqueur en Illyrie. Tacite nous représente les anciens Germains comme fort adonnés à l'ivresse, et se préparant une sorte de vin avec l'orge et le froment. « Les nations de l'Ouest, dit Pline, s'enivrent avec du grain moisi. »

Ce n'est, du reste, que par degrés que la préparation de la bière est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Il paraît que les boissons préparées anciennement avec le grain n'étaient pas faites pour être conservées. L'introduction du houblon dans la préparation de la bière est de date moderne; ce n'est même qu'au seizième siècle que cette plante fut importée des Pays-Bas en Angleterre.

On peut faire la bière avec toute espèce de céréale, mais c'est particulièrement l'orge que l'on emploie. On la mouille et on la laisse germer pour y développer le principe sucré. On l'expose ensuite à une température de 60° pour arrêter la germination, sous l'influence de laquelle la matière sucrée finirait par disparaître, et pour communiquer au grain de la couleur et de l'amertume; les germes sont alors séparés par le frottement, et le grain desséché reçoit le nom de *malt;* on le moud pour obtenir la *drêche*, que l'on fait bouillir dans l'eau quelques heures. C'est alors que l'on ajoute du houblon au liquide. On le concentre, on le laisse refroidir jusqu'à 12° environ; enfin on introduit dans la liqueur le *ferment* ou la *levure :* la liqueur s'agite, écume, en un mot fermente, et constitue après quelques jours la bière proprement dite.

On conçoit que les bières doivent beaucoup varier suivant le degré de concentration du *malt*, le plus ou moins de torréfaction du grain, la proportion de houblon ou de toute autre substance qu'on lui a substituée.

Les Anglais distinguent trois espèces de malt · le malt pâle, le malt ambré, et le malt brun, noms dérivés de leur couleur, due au mode de dessiccation.

C'est au moyen de ces trois sortes de malt, combinées entre elles ou employées séparément, que l'on fabrique les nombreuses variétés de porter ou d'ale. Les bières blanches, plusieurs ales, les bières faibles, se fabriquent avec les deux premières espèces de malt; le porter, la bière flamande, le faro de Bruxelles, se font avec le malt le plus coloré. A Paris, on fabrique surtout trois espèces de bière : 1° la bière faible, faite avec des malts peu chargés; 2° la bière double, plus concentrée, et due à un malt plus coloré (cette bière constitue, quand elle est convenablement préparée et pure, une boisson salutaire, et excellente surtout pour les individus à tempérament nerveux); 3° la bière blanche, qui ne diffère de la précédente que par le soin que l'on a eu d'empêcher la coloration du malt.

C'est surtout dans la préparation des bières fortes, telles que le porter et l'ale, que se commettent les plus grandes fraudes. Ainsi la *coque du Levant* est mise quelquefois en usage pour donner à ces boissons une propriété enivrante plus énergique; la mélasse sert à colorer le porter; le *quassia amara* et l'absinthe remplacent le houblon. L'alun et le sel ordinaire sont fréquemment employés en Angleterre pour donner au porter cette *tête écumeuse fine* qui fait l'admiration du gourmet anglais. La bière insipide et trop faible reçoit son piquant du poivre de Guinée, de la graine de paradis, ou même de la teinture concentrée de ces substances. Par le simple mélange d'une certaine quantité d'acide sulfurique, on trouve le moyen de changer une bière nouvelle en bière ancienne, et l'on obtient l'effet contraire au moyen d'un alcali. Enfin on fait souvent abus de ces dernières substances, de la chaux, du sel de tartre, etc., pour remédier aux *altérations* que la bière éprouve spontanément, et qui sont ordinairement l'effet d'une mauvaise manipulation. Il est bien à désirer qu'une surveillance active soit exercée dans le but de prévenir ces fraudes ou ces abus, afin que la bière, dont Paris seul consomme plus de 134 000 hectolitres par an, soit réduite à ses plus simples éléments, c'est-à-dire ne contienne que de l'eau, un peu d'alcool, du sucre, de l'acide acétique et de l'acide carbonique, un extrait amer, et enfin de la fécule et une matière végéto-animale provenant du grain employé

PASSAGE DE LA SUISSE EN ITALIE.

Le premier effet de l'influence du climat sur les hommes se fait sentir par une manière d'être nouvelle et inattendue qu'éprouve tout voyageur qui a passé des Alpes pour aller au Midi. On se sent frappé par cette influence, et tout observateur de ses propres sensations se trouve un autre homme, selon qu'il est en-deçà ou en-delà de ces grandes barrières.

Si c'est en Italie que vous arrivez, vous êtes saisi par la splendeur du ciel, par le luxe de la végétation, par ces vignes en guirlandes qui, d'un arbre à l'autre, se balancent entre les épis. Toutes les teintes du paysage sont changées, l'aspect des montagnes n'est plus le même; les profondes vallées du revers des Alpes ne sont plus; des roches nues, dentelées dans leurs sommets, semblent séparer le ciel de l'Italie de celui de la Suisse. On est frappé par les sons d'une langue musicale et sonore, dont les expressions exagérées sont accompagnées d'une pantomime perpétuelle et d'un mouvement dans les muscles du visage, qui étonne les habitants du Nord. Le ciel du Midi est souvent d'un bleu foncé; la nuit, son noir tapis étincelle d'innombrables étoiles, tandis que dans le Nord le firmament est toujours blanchâtre, et qu'en approchant des pôles, il devient désert comme la terre. Arrivé en Italie, le culte public, la majesté des temples, autrefois le costume des religieux, l'expression, la musique, les statues, les tableaux, les chants sacrés, les habits bigarrés, les gesticulations animées des habitants, tout, en un mot, vient transformer en sensations les idées rêveuses du Nord, et porter l'âme de la réflexion intérieure aux organes extérieurs des sens.

L'homme du Nord et l'homme du Midi.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

UNE SCÈNE DE L'INQUISITION, PAR M. ROBERT FLEURY.



(Salon de 1841; Peinture. — Une Scène de l'Inquisition, par M. Robert Fleury.)

Ce tableau a eu les honneurs du salon de 1841 ; nous avons dû le reproduire. Le coloris de M. Robert Fleury, qui se distingue plus encore par la chaleur et la force que par la transparence et l'éclat, convenait parfaitement au lieu et au caractère de la scène. Le modelé des figures est fin et consciencieux, leurs expressions sont variées, la composition est habile. Ces qualités incontestables ont été appréciées par tous les artistes.

D'un autre côté, l'intérêt dramatique du sujet assurait à M. Robert Fleury un succès populaire.

Regrettons même qu'il ait autant sacrifié à l'ambition de ce dernier succès. Le spectacle que présente son tableau est affreux, et l'idée en a bien vieilli. L'évocation de ces sombres souvenirs intéresse assez peu notre temps.

Quoi qu'il en soit, suivant notre usage, nous tirerons occasion de notre estampe pour donner à nos lecteurs quelques notions sur une institution qui occupera toujours, dans l'histoire des temps modernes, une place trop importante pour qu'il soit permis à personne d'en ignorer l'origine, les progrès et la décadence.

Origine de l'inquisition. Elle est établie dans le Languedoc contre les Albigeois. — L'organisation d'un tribunal ayant pour but spécial la recherche et la punition des hérétiques et des ennemis de la foi catholique, remonte seulement au treizième siècle, et fut motivée par l'hérésie des Albigeois. Jusqu'alors les évêques avaient rempli ces fonctions. Le pape Innocent III chargea en 1203 deux moines de Cîteaux, Pierre de Castelnau et Raoul, de prêcher contre les Albigeois; ce qu'ils firent avec ardeur. Encouragé par leurs succès, le pape créa des inquisiteurs indépendants des évêques, et les chargea de poursuivre les hérétiques. Il nomma pour légats apostoliques l'abbé de Cîteaux et les deux moines que nous venons de désigner, et il leur donna plein pouvoir pour ramener les hérétiques à la foi, et livrer à l'autorité séculière ceux qui refuseraient de se soumettre. Cependant les évêques, qui perdaient ainsi des droits importants, le roi de France et les barons, effrayés de cette nouvelle institution, qui augmentait encore la puissance de la papauté, s'opposèrent aux volontés d'Innocent III ; mais les légats, loin de se décourager, s'adjoignirent douze autres moines de leur ordre et deux Espagnols, dont l'un était S. Dominique. Ces événements, qui donnèrent naissance à l'inquisition, se passaient vers 1208. Peu après, l'ardent Dominique fonda un ordre de la règle de S. Augustin, qu'Innocent III chargea de prêcher contre les hérétiques enfin le pape Grégoire IX organisa le tribunal de l'inquisition, et confia aux Dominicains et aux Franciscains les fonctions d'inquisiteurs.

Tentatives pour établir l'inquisition en Allemagne. — Les hérétiques se répandirent bientôt du midi de la France dans toute l'Europe, et l'inquisition essaya de les poursuivre. D'abord les papes voulurent établir ce redoutable tribunal en Allemagne. Le résultat des guerres du sacerdoce et de l'Empire, où la victoire penchait en faveur de l'empereur, pouvait être changé par l'inquisition; quelques seigneurs, l'empereur Frédéric II lui-même, se prêtèrent à son établissement dans leurs Etats; mais ce fut en vain : les populations se soulevèrent de tous côtés, et la persévérance des inquisiteurs cédant à la résistance inébranlable des Allemands, les papes renoncèrent à leur projet.

Il faut ajouter ici que tous les peuples du Nord, les Anglais surtout, repoussèrent toujours l'inquisition.

L'inquisition en Italie. — Dès l'an 1221, des symptômes

d'hérésie s'étant manifestés en Italie et même à Rome, Honorius y établit l'inquisition, qui bientôt après se propagea dans toute la péninsule. Il est nécessaire d'ajouter, pour comprendre le rôle de l'inquisition italienne, que les papes firent sans cesse d'immenses efforts pour constituer l'unité de l'Italie, et détruire dans ce pays la domination des Allemands; être partisan de l'empereur était un crime que l'inquisition poursuivait.

Nous avons dit que l'inquisition exista dans toute l'Italie; Naples cependant résista constamment aux ordres du pape, et ne voulut jamais laisser l'inquisition s'établir dans ses murs.

Quant à la république de Venise, après avoir lutté longtemps contre les papes, elle fut obligée de se soumettre.

L'inquisition à Venise. — Venise, par sa position et sa puissance, était entièrement en dehors de l'autorité du Saint-Siége, et l'on sait qu'au seizième siècle Jules II, qui travailla si ardemment à établir l'unité italienne, crut devoir commencer son œuvre en domptant Venise avec l'aide de Louis XII. Venise avait toujours refusé d'admettre l'inquisition, afin de ne pas donner aux papes le seul moyen qui leur manquait pour établir leur influence d'abord, et leur autorité ensuite dans la seigneurie. Le sénat vénitien résista à onze pontifes; cependant Nicolas IV obtint du doge Gradenigo, en 1289, que l'inquisition serait établie à Venise. Gradenigo venait de fonder un gouvernement despotique; il avait espéré que l'aristocratie vénitienne pourrait se servir de l'inquisition comme d'un instrument politique tout à son profit; mais il n'en fut rien; aussi dès lors l'inquisition et le sénat furent en lutte, et la victoire resta au sénat. Par la constitution des 59 articles (donnée au seizième siècle), le sénat limita si bien les pouvoirs des inquisiteurs et se réserva une telle autorité dans la direction du tribunal, que la papauté qui avait espéré qu'à l'aide du temps Venise faiblirait, fut trompée dans son attente. L'article 4 de cette constitution avait surtout pour but d'empêcher que les inquisiteurs ne pussent diminuer l'autorité temporelle du prince. Venise, dans l'intérêt de son commerce, eut le soin de mettre les juifs et les Grecs à l'abri des poursuites de l'inquisition (art. 24, 25); enfin elle ne laissa au Saint-Office que le soin de juger les cas d'hérésie proprement dite, bien déterminés et réduits à six qui sont stipulés dans l'art. 53.

L'inquisition en France. — L'inquisition a existé d'abord dans le Languedoc, comme nous l'avons déjà dit; mais alors le Languedoc ou comté de Toulouse, était un pays indépendant des rois de France, et qui ne fut réuni à leur domaine que sous le règne de Philippe-le-Hardi. La Provence, où l'inquisition s'était établie, venait de passer à Charles d'Anjou son frère; il semblait donc qu'existant dans le sud du royaume, elle devait étendre facilement son autorité dans la partie septentrionale; mais l'esprit de l'université de Paris, les idées du clergé français, la volonté des rois, arrêtèrent les inquisiteurs, et la conduite religieuse de la France pendant tout le quinzième siècle força même l'inquisition à abandonner le Languedoc et la Provence.

Au seizième siècle, les progrès du calvinisme en France firent penser aux Guises que l'on pouvait réinstituer facilement l'inquisition, dont ils espéraient se servir aussi comme d'un puissant instrument politique. Le roi d'Espagne les encourageait ainsi que le pape Paul IV; après la conjuration d'Amboise, le cardinal de Lorraine proposa à François II d'établir l'inquisition; mais le chancelier L'Hospital, en promulguant l'édit de Romorantin (1560), qui attribuait aux évêques la connaissance des crimes d'hérésie, renversa les projets des Guises.

L'inquisition en Espagne. — L'existence de l'inquisition en Espagne remonte à 1252 : c'est à Tarragone, en Catalogne, qu'on la trouve d'abord établie. L'ordre des Dominicains se répandit bientôt dans toute l'Espagne; les hérétiques albigeois, bégards et autres furent poursuivis avec ardeur, et de nombreux *auto-da-fé* eurent lieu, pendant le cours du quatorzième siècle, dans le royaume d'Aragon. Seulement, le Saint-Office ne paraît pas avoir exercé dans la Castille son redoutable ministère jusqu'au règne d'Isabelle.

Aux quatorzième et quinzième siècles, l'Espagne était inondée de juifs et de mahométans; le séjour de ces étrangers, leurs richesses, leurs relations avec les Grenadins et les peuples mahométans de l'Afrique, donnèrent des craintes aux Espagnols; de nombreuses émeutes eurent lieu, dans lesquelles plusieurs milliers de Juifs furent massacrés; pour échapper à la mort, plus de cent mille familles juives adoptèrent en apparence le christianisme. Ces nouveaux chrétiens (*Marranos*) laissaient voir continuellement leur ruse; aussi, pour les forcer à rester fidèles à leur nouvelle religion, Ferdinand V résolut de les soumettre au jugement de l'inquisition. Torquemada, prieur des Dominicains de Séville, obtint d'Isabelle de laisser établir l'inquisition dans la Castille; dès lors les *Marranos* de ce pays furent poursuivis à outrance par les inquisiteurs.

C'est en 1483 que l'inquisition d'Espagne fut constituée par une bulle du pape Sixte IV, et confirmée plus tard par le pape Innocent VIII. Thomas de Torquemada fut nommé grand inquisiteur; toutes les provinces espagnoles furent soumises à son autorité; on créa un conseil général, appelé Conseil de la Suprême; et, en 1484, la junte inquisitoriale de Séville publia un code en 28 articles, sous le titre d'*Instructions*. Ainsi constituée, l'inquisition toute-puissante, supérieure au souverain lui-même, devint un instrument dont les rois surent se servir pour établir l'unité religieuse de l'Espagne en chassant ou tuant les juifs, les morisques et les luthériens; pour abattre la puissance de la féodalité et établir la monarchie absolue, et pour détruire les priviléges des villes, des corporations et des divers ordres de chevalerie.

Les principaux actes de l'inquisition sont l'expulsion des juifs en 1492; l'expulsion des Maures de Grenade en 1502; l'expulsion des Morisques en 1609. Ces trois émigrations en masse enlevèrent à l'Espagne plus de 4 millions d'habitants riches et industrieux. On compte, dit Llorente, de 1481 à 1808, 34 658 individus brûlés vifs, 18 049 brûlés en effigie (c'est-à-dire morts en prison avant l'auto-da-fé, condamnés après leur mort pour la plupart, et dont le cadavre était supplicié), 288 214 condamnés aux galères ou à la prison. Total, 340 921 individus atteints par l'inquisition. Sur ce nombre, Torquemada, en seize ans, en a fait brûler vifs 10 220, en effigie 6 840, et emprisonner 97 371. En un mot, Torquemada à lui seul a condamné 114 231 individus, c'est-à-dire le tiers du nombre total des victimes du Saint-Office.

Philippe II établit l'inquisition dans tous les pays qui lui appartenaient : en Sicile (1512); dans les Pays-Bas en 1566; en Sardaigne, à Lima, à Carthagène et à Mexico en 1570; il y eut des insurrections contre le Saint-Office dans toutes ces contrées; son établissement dans les Pays-Bas amena la perte de la Hollande; mais partout ailleurs Philippe II triompha.

Au dix-huitième siècle, pendant le règne de la maison de Bourbon, l'inquisition cessa presque d'agir; sous Charles IV il n'y eut personne de brûlé, et 42 individus seulement furent emprisonnés. En 1808, Napoléon abolit l'inquisition : il est vrai qu'en 1815 Ferdinand VII la rétablit; mais elle fut de nouveau détruite dans la révolution de 1820. Les colonies espagnoles en furent délivrées en même temps que la métropole.

L'inquisition en Portugal. — En 1526, un moine dominicain porteur d'un bref supposé du pape Paul IV, se présenta à Jean III, et lui remit ce bref par lequel la création d'un tribunal de l'inquisition en Portugal était ordonnée. Le tribunal fut créé, et poursuivit les juifs comme en Espagne. On reconnut la fourberie du moine, on l'envoya aux galères; mais l'inquisition ne fut pas détruite. Bientôt

après, la conquête du Portugal par Philippe II lui donna une force nouvelle, et celui-ci s'en servit pour consolider sa domination. Après la révolution de 1640, Jean IV ne put que diminuer l'autorité et l'action de l'inquisition ; mais le Saint-Office sut bientôt reprendre tout son pouvoir, et à la mort de Jean IV l'inquisition excommunia son cadavre.

Du Portugal, le Saint-Office passa dans les Indes; il fut établi à Goa en 1556; il y poursuivit les protestants, les juifs et les mahométans convertis, qui étaient suspects d'avoir abandonné la foi.

Déjà attaquée au dix-huitième siècle, l'inquisition fut détruite en Portugal pendant l'occupation de ce pays par les Français.

DE LA FORTIFICATION.

(Deuxième article.—Voy. p. 156.)

Adoption de la forme bastionnée. — Le prompt et terrible effet du canon contraignit bientôt les peuples à terrasser les murs d'enceinte en y joignant un rempart pour y placer aussi de l'artillerie, et se défendre avec les mêmes armes qui servaient à l'attaque ; car c'est la manière d'attaquer qui fait la loi de la défense ; puis, afin de se couvrir au sommet des murs, on ajouta sur les remparts des parapets de terre à l'épreuve. Dès lors on fit presque toujours précéder les enceintes d'un fossé, dont les terres servirent à former le rempart. Le côté du fossé situé du côté de la campagne se nomme *contrescarpe*; celui qui est situé du côté de la ville, *escarpe*. La largeur et la profondeur du fossé, la quantité d'obstacles qu'on y accumulait, variaient suivant les circonstances et l'importance que l'on attachait à prolonger plus ou moins la défense.

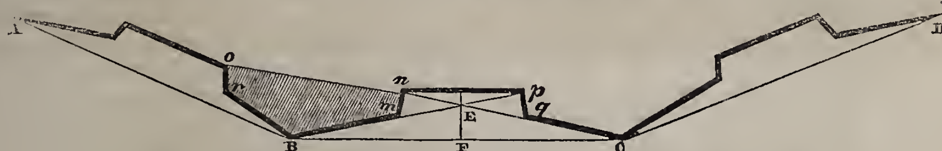
Bientôt aussi la forme des enceintes fut changée : au lieu de tours liées par des murs en ligne droite, on traça les *murs à redans* qui formaient des angles rentrants et saillants, ce qui remplaça les enceintes, précédemment formées de portions rectilignes, par des enceintes formées de portions telles que ABCDEFGK.



(Fig. 1.)

BCD et EFG sont des redans; un *redan* se compose donc de deux faces faisant généralement entre elles un angle aigu. L'intention des inventeurs de cette nouvelle disposition était que les côtés pussent se flanquer ou se défendre réciproquement, et que les batteries de la campagne ne pussent frapper qu'obliquement les côtés des redans. Cette forme rendait effectivement les coups moins efficaces pour la destruction des murs; mais on s'aperçut bientôt qu'une enceinte bien flanquée en apparence sur le papier, ne l'était pas réellement, et qu'aux angles rentrants l'épaisseur des parapets et la hauteur des remparts empêchaient de découvrir le fond du fossé. C'est ce qui fit imaginer les bastions. Pour montrer clairement ce que c'est qu'un bastion, supposons une portion ABCD du polygone d'enceinte d'une ville. Au lieu de tracer l'enceinte de B en C, suivant la ligne droite BC, on la tracera suivant la ligne droite brisée B*mnpq*C.

De A en B et de C en D on donnera à l'enceinte une



(Fig. 2.)

forme semblable. La portion d'enceinte telle que *or*B*mn* est un bastion. Un *bastion* est donc une portion de terrain circonscrite par un polygone non fermé, composé de quatre côtés, deux grands, B*r* et B*m*, nommés *faces*, et deux petits, *or* et *mn*, nommés *flancs*. Le point B, commun aux deux faces, est le saillant du bastion; *on* en est la gorge. La partie rectiligne *np* qui réunit deux bastions, se nomme *courtine;* on lui donne une longueur telle que les feux des flancs viennent se croiser au milieu de son fossé.

Du front.— La portion d'enceinte B*mnpq*C qui remplace le côté BC se nomme *front*. Un front est l'élément de toute fortification bastionnée; et en effet, dès que l'on connaît la manière de le tracer, on n'a plus qu'à l'exécuter sur chacun des côtés AB, BC, CD... pour compléter le dessin de la forme à donner au pourtour de la place; il se compose de deux demi-bastions réunis par une courtine; BC en est le *côté extérieur*, EF distance du point de rencontre des faces des bastions, au côté extérieur *la perpendiculaire*, et *n*B distance du dernier point du flanc au saillant du bastion *la ligne de défense*.

La forme bastionnée ne diffère des murs à redans que par l'interposition d'un flanc entre la face et la courtine; autrement dit, un bastion n'étant autre chose qu'un *redan à flancs*, le tracé bastionné peut être considéré comme un tracé à redans, dans lequel les redans sont remplacés par des bastions.

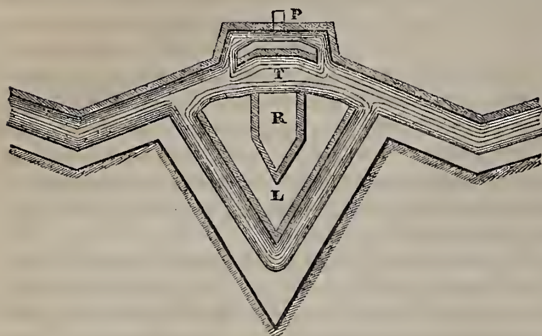
Les flancs ont pour but de donner des feux le long de la face correspondante du bastion adjacent : ainsi le flanc *mn* battra le fossé de la face *q*C, et le flanc *pq* battra le fossé de la face B*m*; le tracé bastionné a donc sur le tracé à redans l'immense avantage de détruire dans le fossé tout endroit couvert contre les feux de la place. Le flanc devant donner des feux jusqu'au saillant du bastion, la ligne de défense aura une longueur fondée sur la portée des armes ; on lui donne actuellement 250 mètres, portée efficace du *fusil de rempart :* c'est un terme moyen fort convenable entre les longueurs données par la portée du fusil ordinaire et la portée du canon.

Un principe fondamental de fortification est que tout point dans un rentrant est fort, que tout point sur un saillant est faible : ce principe est évident; car de deux points celui qui avance le plus dans la campagne est le plus exposé aux coups de l'assiégeant. Dans un front, la courtine est la partie la plus forte, les saillants des bastions les points les plus faibles : ainsi lorsqu'on attaque une place, c'est sur le bastion que l'on dirige tous ses efforts; c'est à la face du bastion que l'on fait brèche, et c'est par cette brèche que l'on entre dans la ville.

On ajoutait, il y a peu de temps encore, une avance aux flancs, du côté où ces flancs se joignent aux faces des bastions. Ces avances se nomment *épaulement* lorsqu'elles sont carrées, et *orillons* lorsqu'elles sont arrondies. Le but des orillons, dont la présence distingue à première vue la fortification de Vauban de la fortification moderne, quant au tracé du front, était d'établir sur le flanc deux portions distinctes, l'une saillante et l'autre rentrante : la partie saillante protégeait et rendait plus forte la partie rentrante

que l'on pouvait armer d'une artillerie qui avait peu à craindre d'être démontée par l'ennemi.

Indépendamment de ses parties essentielles, de ses deux demi-bastions et de sa courtine, le front se compose encore de quelques *ouvrages extérieurs*, de quelques *dehors* que nous allons énumérer. La courtine étant la partie la plus forte du front, c'est sur elle et en son milieu qu'on place généralement *la porte de ville* et *la poterne* (P), galerie



(Fig. 3.)

souterraine qui conduit de l'intérieur de la ville au fond du fossé. Pour couvrir cette poterne, on place devant la courtine un petit ouvrage T ayant souvent la forme rectangulaire, que l'on nomme *tenaille*, et qui sert en même temps à garantir des feux de l'assiégeant les maçonneries de la courtine et du flanc. Devant la tenaille on place un ouvrage L avançant dans la campagne, et portant le nom de *demi-lune*. Vauban lui donnait la forme d'un bastion dont les faces faisaient entre elles un angle aigu. Cormontaingne et les modernes lui donnent seulement la forme d'un redan. Les demi-lunes placent les bastions dans un rentrant, et par suite améliorent leur position. Il est bon de construire dans l'intérieur de la demi-lune un petit bastion fort étroit R, dit *réduit de demi-lune*. C'est dans ce dernier ouvrage que se retirent les assiégés lorsqu'ils sont contraints d'abandonner la demi-lune : ils s'y retranchent et y continuent le plus long-temps possible la défense des dehors. — On communique en sûreté de la tenaille à la demi-lune, dans le cas du fossé sec, au moyen d'une *caponière*, c'est-à-dire d'un chemin de chaque côté duquel s'élève dans toute la largeur du fossé un petit tertre assez haut pour couvrir un homme. — On place quelquefois devant les bastions de grands redans destinés à les couvrir, et auxquels on donne le nom de *contre-gardes*.

Les bastions et la demi-lune sont précédés d'un fossé; on ménage tout le long de la contrescarpe de ce fossé une largeur de 8 à 10 mètres, dans laquelle on se couvre au moyen d'un parapet continu en terre, raccordé avec les alentours de la place par des talus fort doux nommés *glacis*. L'ouvrage que forme ce parapet suit le pourtour des dehors ; c'est un véritable chemin de ronde qu'on désigne par le nom de *chemin couvert*. Le chemin couvert de la demi-lune se composant de deux longues branches rectilignes est facilement ricochable. Pour garantir le défenseur, on échelonne de distance en distance, le long de ces branches, de petites buttes en terre derrière lesquelles il s'abrite ; ces buttes prennent le nom de *traverses*. La partie du chemin couvert du front qui avance le plus correspond au saillant de la demi-lune; on la nomme *place d'armes saillante;* celle qui rentre le plus se nomme *place d'armes rentrante*. On donne à ces parties du chemin couvert le nom de *place d'armes*, parce qu'elles servent à rassembler les troupes lorsqu'on veut faire une sortie sur l'assiégeant.

La *capitale* d'un bastion et en général d'un ouvrage quelconque, est la bissectrice de son angle saillant.

Du parapet. — On faisait dans l'origine les remparts hauts et tout en maçonnerie ; ces remparts avaient de graves inconvénients; ils étaient chers et tout-à-fait exposés aux feux de l'ennemi, qui ne manquait pas de diriger sur eux les batteries dont il pouvait disposer : aussi finissait-il bientôt par les abattre, et les débris de ces immenses murailles comblaient le fossé qui, dès lors n'était plus un obstacle. Les remparts bas valent mieux; ils ne sont revêtus que jusqu'à une hauteur telle que les maçonneries ne soient point vues de l'ennemi. Ces maçonneries, qui portent le nom de *murs d'escarpe*, furent d'abord construites très inclinées; Vauban les inclinait au cinquième, et Cormontaingue au sixième. Les murs trop inclinés se lézardent ; les murs verticaux surplombent; on les incline actuellement au vingtième. Au-dessus du mur d'escarpe s'élève le massif de terre qui forme le rempart, massif auquel on donne le nom de *parapet*. C'est dans le parapet que s'enfoncent les boulets et les obus de l'attaque ; aussi les épaisseurs qu'on lui donne sont-elles fondées sur la pénétration des projectiles dans les terres. Il se compose de *la plongée*, talus doux le long duquel le défenseur appuie son arme pour tirer sur l'assiégeant, et du *talus extérieur*, talus à terre coulante, destinée à raccorder la plongée avec la *berme*, petite largeur de maçonnerie qu'on laisse

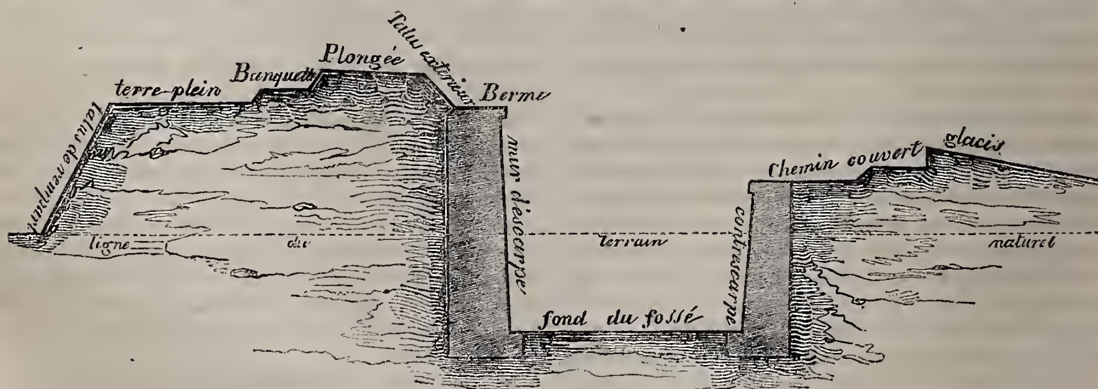


Fig. 4.)

à découvert au sommet du mur d'escarpe, dans le but de donner une meilleure assiette aux terres. La plongée est raccordée du côté de la place avec le reste du rempart nommé *terre-plein*, par un *talus intérieur* dans lequel on taille un gradin. Ce gradin s'appelle *banquette;* il est destiné à faciliter au défenseur l'approche de la plongée pour qu'il puisse décharger aisément son arme. On monte du sol de la ville sur le terre-plein par des rampes et des escaliers pratiqués dans le *talus de rempart*, talus qui soutient à l'intérieur les terres du rempart. Nous donnons

(fig. 4) le dessin d'un profil fait dans un rempart moderne.

L'invention des bastions est attribuée par les uns à Jean Zisca, chef des Hussites en Bohème, en 1419; par les autres à Achmet-Pacha, qui bâtit Otrante en 1480. Les premiers bastions, construits par les Espagnols et les Italiens, ne pouvaient, vu leurs petites dimensions, faire une bonne défense; mais vers le milieu du seizième siècle, peu de temps après que Vérone eut été bastionnée, on construisit à Landrecies, Hesdin, Philippeville, Thionville, Metz et Anvers, des bastions dont les dimensions diffèrent peu de celles des bastions modernes. On adopta unanimement, dès l'origine, le tracé bastionné qui donnait au front une courtine et deux demi-bastions, composés chacun d'une face et d'un flanc. Mais on ne fut pas d'accord sur la longueur de ces lignes et sur l'ouverture des angles qu'elles doivent former. Ce ne furent que disputes pendant près de deux siècles, jusqu'au temps où parut Vauban qui perfectionna le tracé du front d'après l'expérience de l'attaque. Ces disputes firent éclore différents tracés dont nous allons donner une idée, en ayant soin de faire ressortir les avantages et les inconvénients de chacun d'eux. On verra, par les formes que ces tracés vont mettre sous les yeux, les progrès que fit à chaque pas l'art de la fortification, et comment se modifièrent successivement les premiers tracés pour arriver aux tracés de Vauban.

AMMON, RABBATH, OU PHILADELPHIE.

Les tribus arabes de l'Asie-Mineure donnent encore aujourd'hui le nom d'Amman aux ruines d'Ammon ou Rabbath, ancienne capitale des Ammonites, situées au sud de la source du torrent de Zerca, et au nord du mont Nebo. Il semblerait donc que la prophétie d'Ezéchiel ne s'est pas accomplie à la lettre : « Le nom des enfants d'Ammon sera » effacé de la mémoire des peuples. » Mais en réalité ce nom qui a traversé les âges n'est qu'un vain son pour ceux qui le prononcent; et tandis que les Juifs, dispersés sur la terre, sont cependant demeurés un peuple distinct, il ne reste plus, depuis une longue suite de siècles, aucune trace de la nationalité ammonite.

Ces ruines même, que commencent à visiter les voyageurs européens dans leurs explorations autour de la mer Morte, appartiennent à une ville beaucoup moins ancienne qu'Ammon : elles n'attestent que la magnificence de Philadelphie, fondée au troisième siècle par Ptolémée Philadelphe, et agrandie après ce prince par les Romains.



(Ruines d'un mausolée, à Philadelphie, en Palestine.)

Seetzen paraît avoir le premier déterminé et signalé le véritable emplacement de Philadelphie. C'est une vallée resserrée entre d'arides montagnes de silex, et traversée dans sa longueur par une petite rivière nommée *Moyet-Amman* (Eau d'Amman). On suppose que le bâtiment carré dont nous reproduisons la façade était un mausolée. Jusqu'ici on n'a point fait d'assez longs séjours au milieu de ces restes antiques pour les décrire d'une manière satisfaisante. La pierre qui a servi aux constructions est d'un calcaire tendre, et la plupart des inscriptions sont effacées; il faudrait du temps et de la patience pour les lire et les comprendre. Mais il n'est pas sans danger de se livrer avec application, dans cette contrée déserte, aux études archéologiques. Les Arabes soupçonnent toute inscription ancienne d'être la révélation d'un trésor, et ils ne voient un Européen les déchiffrer qu'avec méfiance : ils s'attachent à ses pas; leurs regards suivent ses moindres mouvements; et s'il veut remuer quelques fragments ou fouiller le sable, il est aussitôt entouré, menacé; une lance s'appuie sur sa poitrine, un mousquet sur son front. Traverser la Syrie et la Palestine n'est pas chose si aisée et si agréable que l'on se plaît à l'imaginer. A moins de voyager en pacha, entouré d'une escorte nombreuse bien armée, bien dévouée, c'est-à-dire largement payée, on est à la merci de guides qui, chrétiens ou infidèles, ne se font point faute de s'entendre, pour vous rançonner, avec les Arabes du désert, et même pour les aider, en cas de résistance, à vous assommer. Les touristes, dans les belles pages qu'ils écrivent sur la Terre-Sainte et sur les moindres accidents de leur route, oublient presque tous de donner le compte des coups de poing et de bâton qu'ils ont reçus.

Quelques monuments dont il est plus facile de reconnaître l'ancienne destination sont épars, de distance en distance, aux bords du Moyet-Amman. Sur la rive gauche est un bâtiment isolé, en forme de demi-hexagone, dont la façade est comme suspendue sur l'eau. Au centre s'ouvre une belle arcade qui se termine en niche par le haut, et qui paraît avoir eu des ailes. Un rang de colonnes formait alentour une espèce de corridor. Selon toute apparence, ce bâtiment était un *stoa*, ou promenade publique.

Un grand théâtre est creusé dans le flanc de la colline orientale. On y compte quarante-deux rangs de gradins. Une colonnade faisait face à la rivière; huit colonnes, avec leurs chapiteaux corinthiens et leurs entablements, sont encore debout. Au sud de cet édifice est un autre théâtre plus petit : sa forme extérieure est carrée; il est semi-circulaire à l'intérieur. Son toit, qui s'est écroulé, l'encombre de ses débris.

Non loin du *stoa* sont les restes d'un grand temple complétement dégradé, et près de là un étang d'eau vive où les truites abondent ainsi que dans la rivière.

Les restes d'un autre temple dont les fûts des colonnes gisent à terre, d'une grande église qui a été peut-être le siége d'un évêché sous les empereurs grecs et ensuite une mosquée, les murs du château au sommet d'une colline à l'ouest, sont ce qu'il y a ensuite de plus remarquable.

Entre la rivière et les montagnes à l'ouest, le sol est couvert de ruines de maisons particulières. Elles ne servent plus d'abri que pour les chameaux et les moutons que les Arabes mènent boire à la rivière et à l'étang. C'est là une circonstance qui a vivement frappé tous les voyageurs. A la vue de ces troupeaux, souvent nombreux, broutant et s'abreuvant au milieu des ruines d'Ammon, ils ont répété les paroles du prophète, cette fois littéralement accomplies: « J'abandonnerai Rabbath pour être la demeure des chameaux... et la retraite des bestiaux. » (Ezéchiel, XXV, 2, 5, 7.)

PENSÉES DE SELDEN,

Célèbre publiciste et savant anglais, défenseur de Hampden.

— Un honnête homme éclairé peut faire beaucoup de choses bonnes et utiles que n'osera point faire un honnête homme ignorant : le premier sait qu'il agira comme il convient; le second ne sait pas, hésite, et s'abstient. C'est ainsi qu'un enfant redoute d'avancer dans l'obscurité : un homme y marche sans crainte; il sait qu'il n'y a point de danger.

— L'humilité est une vertu que peu de personnes pratiquent, mais que tout le monde aime à entendre prêcher : le maître l'aime dans son domestique, l'homme riche dans l'homme pauvre, etc.

—Ce qui prouve qu'une langue est bien morte, qu'elle ne vit plus, c'est qu'il n'est plus possible de lui ajouter des mots : par exemple, le grec et le latin.

—Un écrivain chargé de composer une harangue pour le lord-maire demanda plaisamment à prendre la mesure de la bouche de Sa Seigneurie. Il y a certainement un rapport à observer entre les paroles et la bouche qui les prononce.

— Si le peuple d'Athènes se croyait assez habile pour se gouverner et se juger lui-même, c'est que les philosophes, discutant et haranguant sur les places publiques, l'enseignaient sans cesse et sur toutes choses. La prédication a produit des effets analogues dans certaines contrées modernes; en Angleterre, elle a servi particulièrement à élever la dignité de l'homme et à lui faire estimer sa liberté.

—Trop souvent nous mesurons la valeur des autres hommes d'après une qualité que nous croyons posséder et dont nous sommes fiers. Le pauvre poëte Nash, voyant un jour passer un alderman à cheval et décoré de sa chaîne d'or, dit à un de ses compagnons : « Voyez-vous cet homme? quel air important! comme il est content de lui! Eh bien, mon cher, il ne serait pas seulement capable de faire un vers blanc*. »

—Beaucoup de beaux-esprits se perdent en se voulant mêler des grandes affaires de l'Etat. Il me semble voir la mouche attirée près d'un canon que l'on charge : elle suit tous les mouvements, elle bourdonne, elle est tout affairée; elle entre avec le boulet dans le tube. Feu! le boulet part, et la mouche emportée disparaît et meurt dans le nuage.

— Si un roi confiait à votre garde un château, un beau château avec des jardins émaillés de fleurs, chargés de fruits, en vous disant : Jouissez de toutes ces choses jusqu'à ce qu'il me plaise de vous appeler à ma cour, et de vous donner le titre de mon conseiller; serait-il sage à vous de prendre en dégoût le château, les vignes et les jardins, et de passer vos jours et vos nuits à vous plaindre et à désirer le moment d'être appelé à la cour? Votre mélancolie et votre négligence plairaient-elles au roi? — Ainsi faites-vous cependant, mes pauvres amis, maudissant le séjour de la terre et soupirant sans cesse après le ciel.

—Les mots *oui* et *non* ne répondent jamais d'une manière satisfaisante à aucune question. Un doute vous est proposé : apprenez à *distinguer* ce qui est fondé dans un sens ou dans un autre, et ce qui ne l'est pas. Ne pas savoir distinguer les éléments d'un raisonnement qui doivent être séparés, ne pas savoir lier et unir ceux qui doivent être unis et liés, voilà l'une des principales causes des erreurs humaines.

—A la surface d'une eau troublée vous ne voyez pas votre figure, ou vous ne la voyez qu'altérée : attendez, l'agitation cessera... De même, aux époques de troubles politiques, on voit mal ou peu la vérité : que les tourmentes s'apaisent, que la concorde renaisse, et elle reparaîtra pure et souriante.

— Une épitaphe bien faite doit exprimer les qualités qui étaient particulières au défunt et qui le distinguaient des autres hommes. Graver sur une tombe des éloges qui pourraient aussi bien convenir à tous les honnêtes gens du monde, c'est commettre la même faute qu'un peintre qui composerait la plus belle figure imaginable et m'assurerait que c'est mon portrait. La même observation s'applique aux oraisons funèbres.

—Celui qui emploie toutes sortes de moyens pour devenir riche doit devenir riche; celui qui dit tout ce qu'il sait et tout ce qu'il pense doit se faire la réputation d'homme spirituel. La délicatesse de la conscience empêche quelquefois de devenir riche, et la délicatesse de l'esprit de paraître spirituel.

* Voy., sur les vers blancs, les vers métriques, etc., 1834, p. 189.

JUGEMENT SUR AUGUSTE PAR CHATEAUBRIAND.

Auguste n'était pas de cette première race d'hommes qui font les révolutions; il était de cette race secondaire qui en profite, et qui pose avec adresse le couronnement de l'édifice dont une main plus forte a creusé les fondements : il avait à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au maniement des affaires, qui se détruisent également par l'entière sottise ou par la complète supériorité.

FÊTES DE VILLAGES EN ESPAGNE.

ROMÉRIES.

Au moyen âge, alors que les saints lieux, reconquis par Saladin, n'offraient au pèlerin qu'un déplacement pénible et un retour douteux, beaucoup de fidèles bornèrent à Rome leurs voyages. Les monts à franchir, les fatigues à braver, n'avaient rien de comparable aux sables brûlants et souvent mortels de la Syrie; puis, au lieu de baiser, en tremblant sous le yatagan du Turc, la pierre noire qui couvrait la sépulture du Sauveur, ils recevaient, à coup sûr et sans danger, la bénédiction consolante de son représentant sur la terre. Tout invitait donc à préférer Rome, et cet usage s'était tellement généralisé que l'épithète de *Romier* était dévolue à celui qui accomplissait cette tâche, comme avant les croisades on appelait *Palmiers* les dévots qui allaient

cueillir en Syrie et rapportaient en Europe les palmes de Jéricho.

Le mot espagnol *romeria*, qui désigne les fêtes villageoises, signifie donc littéralement *pèlerinage*; il rappelle le sentiment religieux qui, dans l'origine, attirait les populations à ces fêtes.

Les romérics se ressemblent, à peu de chose près, dans toute la péninsule; toutefois, celles de Galice nous ont paru conserver plus que d'autres une physionomie locale. Nous les aurons ici plus particulièrement en vue.

Dans quelques unes de ces réunions, on rencontre encore parfois une église ouverte, des gens qui prient, un bedeau qui parcourt le temple portant d'une main un plat pour recevoir les offrandes, et de l'autre une statuette de saint, mais aucune apparence de piété réelle, aucune émotion religieuse : l'église est presque toujours déserte, la Romérie est au-dehors ; et cela est si vrai, qu'on en voit généralement aujourd'hui là où il n'existe plus aucune trace d'établissement religieux.

Dans les plaisirs qu'elles offrent aux amateurs et aux curieux, les Roméries diffèrent essentiellement des ducasses de l'Artois et des kermesses de la Flandre. On y chercherait en vain ces longues tables de bois couvertes de pots de bière, et ces épais nuages bleus qui s'élancent en flocons de ces belles pipes à queues blanches, ou bien ces scènes villageoises dont ceux qui n'ont point vu les Flandres peuvent aller prendre une idée si exacte dans les tableaux de Téniers. Vous n'y trouverez point non plus ces gauffres dorées, ces établissements coquets, ces pagodes élégantes, ces jeux divers, ces boutiques éblouissantes de sucre et de lumières, que font encore valoir l'activité et la mine agaçante d'une belle Flamande blonde et joufflue, ou d'une Artésienne fraîche et rosée. Vous n'y entendrez point le classique *crin-crin*, la triolante clarinette, le triangle et la grosse caisse, imitation aussi pompeuse que burlesque de l'orchestre le plus savant. Vous n'aurez point à jouir, jusqu'à la partager, de la joie qui vous entoure, des passes populaires, des bras unis en guirlandes, de l'enthousiasme passionné du danseur qui communique son feu à sa compagne, qui l'entraîne, l'enlève, et lui cause ainsi des frayeurs prévues et désirées. Enfin vous ne verrez point, au moment du repos, la gauffre brûlante, le flanc à la crème, la bière ou l'hydromel.

La romérie espagnole, ou plutôt galicienne, comme nous avons dit, ne se compose guère que de promeneurs désœuvrés. Elle est aussi éloignée du brillant des ducasses et des kermesses que l'Espagne l'est elle-même de la civilisation européenne. Tandis que les enfants seuls se montrent insensibles au dégoût qu'inspirent de pâles gâteaux spongieux, gris de la poussière soulevée par les pieds des passants, et de jaunes carafes remplies d'une limonade épaisse; tandis que ces enfants crient à vous rendre sourds, vous heurtent à vous renverser, lancent quelque lézard ou autre animal aussi aimable sur la mantille d'une jeune femme pour se pâmer d'aise à la vue de sa frayeur, le curieux doué de bon sens se demande ce qu'il est venu faire à pareille fête. Après avoir quelque temps parcouru des yeux cette foule divisée en groupes nombreux, sans action, et toute dénuée d'intérêt, il reprendrait, ennuyé, le chemin de son manoir, si une scène nouvelle ne venait tout-à-coup se développer à ses yeux. Une musette s'est fait entendre; les garçons et les filles se sont précipités vers elle. L'enfant d'Apollon est accueilli avec transport; une place d'honneur lui est réservée, un cercle se forme près de lui. La *muneira* (prononcez *mougnéïra*), ou danse du pays, se prépare. Déjà le nazillard instrument dispose les jeunes filles à des émotions secrètes dont, comme partout ailleurs, elles répriment l'élan. Quand tout le monde est en place, le plus entreprenant des galants s'élance dans l'arène inoccupée au milieu du rempart vivant qui l'entoure. Là, animé par les regards qui le suivent, les sourires qu'il excite, il imite en cadence les saccades de la musette, en déployant ses grâces et sa vigueur. Remarquez sa large culotte brune, qui laisse passer jusqu'à mi-jambe un caleçon de toile d'une éblouissante blancheur; sa guêtre juste, ornée à la pointe d'une bouffette en macaron; son gilet à manches de drap rouge, dont le dos, de bayette jaune, est embelli d'arabesques piquées de diverses couleurs. Voyez comme sa *montera*, coquettement inclinée sur l'oreille, rappelle l'élégante coiffure des héros de Charles VIII. Des amulettes, des saints de plomb, des médailles, sont fixés à cette *montera* de fin drap bleu de Ségovie; les plumes de coq et l'énorme bouquet qui brillent à son sommet annoncent des projets de conquête. Il a parcouru de l'œil toutes les riantes physionomies des jeunes filles : il en a avisé une aux bras vigoureux, dont les pieds nus sont contenus à l'aise dans de larges souliers de castor, dont les cheveux noirs sont lissés avec soin ; un mouchoir de dentelle est jeté par-dessus sa tête, et attaché sous le menton avec une indifférence savamment étudiée ; son *dingue*, sorte de pèlerine rouge bordée d'une bande de velours noir, vient par-devant se rattacher à une ceinture étroite pinçant sa taille fine et légère. Le danseur a fait son choix, mais l'usage veut qu'il le mérite. Plus la musette grince, plus il se contorsionne; il se balance tantôt sur une jambe tantôt sur l'autre; puis il les rapproche; il fait résonner ses talons armés de clous comme ferait de ses éperons un brillant Polonais dans une entraînante *mazurka*. Enfin, hors de lui, haletant, fier et épuisé de ses préludes, réunissant ses forces, il porte d'un seul bond son pied droit sous le nez de la gentille Galicienne, qui, sensible à une préférence si gracieusement exprimée, fait une pirouette sur elle-même en signe d'acceptation.

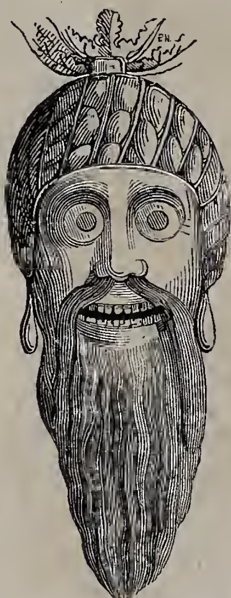
Quand chaque danseur s'est ainsi muni d'une partner, la *muneira* commence. C'est alors que les castagnettes unissent leur claquement au son de la *gaita* (musette), que le mouvement devient général, que tout le monde se mêle, tourne, s'avance, fuit tour-à-tour, et tout cela sans désordre, sans cris, sans joie, avec un sérieux digne d'un acte important. La *muneira* dure environ une heure; puis l'homme à la musette repose ses poumons pendant quelques instants pour recommencer ensuite de plus belle.

Ce passe-temps se prolonge jusqu'au coucher du soleil; l'approche de la lune semble alors réveiller chez le Galicien les penchants belliqueux des anciens compagnons de Pélage. L'amour de la patrie (et pour lui la patrie c'est la paroisse qui l'a vu naître) se développe avec une merveilleuse rapidité. Près de rentrer sous le toit paternel, il rend un hommage public à l'enceinte de quelques cabanes noircies où, comme le paysan breton, il vit au milieu de sa famille et des animaux d'étable. — *Vive Briallos!* s'écrie-t-il. — *Non, vive Amil!* répond un autre. Puis un troisième : — *Vive Catoïra!...* Alors les champions se dressent, se mesurent de l'œil; chaque nom de village devient une bannière, il enflamme le courage de ses défenseurs : c'est le *Allah!* du Maure, c'est le *Montjoie saint Denis!* de nos vieux preux... Mais ce qui d'abord n'était qu'un jeu, qu'une fiction, ne tarde pas à devenir une triste réalité; de la parole on a passé à l'action. Les femmes et les gens sages se tirent en toute hâte de cette bagarre. Bientôt le combat s'engage à poings fermés : la rixe devient générale; les bâtons s'en mêlent, et ce n'est pas peu de chose qu'un bâton galicien. Le sang coule; et quand la police, aussi tardive qu'impuissante, parvient enfin à s'emparer d'un champ de bataille dont elle ne doit la possession qu'à la nuit close, elle relève trois ou quatre moribonds qu'elle mène à l'hôpital, mais qui, tout en gémissant, se proposent bien de recommencer la guerre à la romérie la plus prochaine; tant les mœurs ont d'empire sur ce peuple, tant ce peuple tient à la tradition de ses coutumes et de ses plaisirs!

SOUVENIRS DE BARCELONNE.

I.

Cette tête de Maure est suspendue par l'extrémité du turban à l'orgue de la cathédrale de Barcelonne. Elle produit une impression étrange sur le voyageur qui entre dans la nef par la porte des cloîtres : devant lui tout est dans les ténèbres, tout excepté cette tête qui se détache en flamboyant comme une vision infernale. Autrefois elle communiquait par un mécanisme secret aux touches de l'instrument. Si les tubes sacrés soupiraient doucement, on la voyait frémir; si les sons augmentaient de force, s'élevaient, les yeux du Maure roulaient dans leurs orbites, ses dents s'entrechoquaient, toute sa face était en proie à d'horribles convulsions : c'était un supplice de damné. Depuis la révolution, les ressorts sont brisés et la tête reste immobile.



(La Tête de Maure, sous l'orgue de la cathédrale de Barcelonne, en Espagne. — D'après un dessin à la plume communiqué par M. Hawke.)

Pendant les premières années qui suivirent les triomphes des Chrétiens sur les Maures, on suspendait ainsi des têtes véritables; plus tard on les remplaça par des effigies. Telle paraît être l'origine de la bizarre figure que nous reproduisons.

Nous avons donné ailleurs quelques détails sur une tête exposée de même à la raillerie des fidèles dans plusieurs églises de France. (Voy. Pierre de Cugnières, dit du Cognot, 1840, p. 181.)

MŒURS DU SIÈCLE.

« Tel est le caractère dominant des mœurs de notre siècle : une inquiétude généralement répandue dans toutes les professions; une agitation que rien ne peut fixer, ennemie du repos, incapable du travail, portant partout le poids d'une inquiète et ambitieuse oisiveté ; un soulèvement universel de tous les hommes contre leur condition ; une espèce de conspiration générale dans laquelle ils semblent être tous convenus de sortir de leur caractère; toutes les professions confondues, les dignités avilies, les bienséances violées; la plupart des hommes hors de leur place, méprisant leur état et le rendant méprisable. Toujours occupés de ce qu'ils seront, pleins de vastes projets, le seul qui leur échappe est de vivre contents de leur état. »

Oui, sans doute, voilà bien le tableau du dix-neuvième siècle! Siècle malheureux, siècle de transition, siècle né au milieu des orages ! agité tour à tour par les guerres, par les séditions; sourdement tourmenté, s'il jouit de quelques jours de repos, par des doctrines violentes, subversives de toute règle et de tout repos; dévoré par l'égoïsme, comment pourrait-il être plus sage et plus heureux? — Consolons-nous un peu, cependant. Les paroles sévères que nous avons citées n'ont été inspirées ni par notre siècle ni à un homme de notre siècle. C'est d'Aguesseau qui les a prononcées dans une de ses mercuriales, en 1703. C'était donc du dix-septième siècle qu'il faisait la censure, puisque le dix-huitième siècle n'avait encore que trois ans ; or, pour nous, à la distance où nous sommes, le dix-septième siècle apparaît déjà un siècle glorieux et suffisamment régulier. Mais les siècles ressemblent aux hommes : chacun d'eux pousse jusqu'au ciel, en passant, de telles plaintes, que l'on croirait qu'il n'y a jamais eu avant lui de plus grandes misères que les siennes; chacun d'eux s'appelle siècle de transition. Où donc est le siècle final? où donc le siècle de sagesse, de paix, de bonheur? où donc le siècle d'or? Quand commencerons-nous à l'entrevoir à travers tous ces nuages amoncelés dans l'avenir? Marchons, dit l'espérance, marchons! siècles, générations, hommes, marchons toujours.

LES TROIS RACAN.

On sait que Marie de Jars, demoiselle de Gournay, fille adoptive de Montaigne, fut une des femmes les plus remarquables de son temps. Déjà vieille, elle eut le désir de voir Racan, le poëte des *Bergeries*, alors fort à la mode, et celui-ci prit jour pour aller rendre visite à la respectable demoiselle. Deux amis de Racan, qui surent l'heure où cette visite devait se faire, imaginèrent une plaisanterie qui, comme on le verra, leur réussit parfaitement. L'un d'eux se présente une heure avant celle du rendez-vous chez mademoiselle de Gournay, et il se fait annoncer sous le nom de M. de Racan. Enchantée de tant d'empressement, mademoiselle de Gournay reçut à merveille le faux Racan, qui, homme d'esprit et homme du monde, lui parla fort des ouvrages qu'elle avait faits, et la quitta au bout d'une demi-heure, la laissant enchantée de lui. Il était à peine sorti, qu'on annonce de nouveau M. de Racan; mademoiselle de Gournay croit qu'il a oublié quelque chose, et se lève pour le recevoir, lorsqu'à sa grande surprise elle voit entrer un visage inconnu et tout-à-fait différent de celui du Racan qu'elle venait de quitter : c'était le second gentilhomme. On s'explique : celui-ci atteste qu'il est le véritable Racan, il se montre fâché de la pièce qu'on vient de lui jouer, et mademoiselle de Gournay finit par rire avec lui de la mystification dont elle a été la victime. Il sort au bout de quelques instants, et la vieille demoiselle, qui avait été encore plus contente de celui-ci que du premier, le tient pour un véritable Racan, et l'autre pour un Racan de contrebande. Mais comme il ne faisait que sortir, le véritable Racan paraît en personne. — Quoi, encore des Racans? s'écrie mademoiselle de Gournay. Et s'avançant vers le poëte, elle lui demande s'il vient pour l'insulter. Racan, qui était fort timide, rougit et peut à peine balbutier quelques mots. Son hésitation achève de la convaincre, et, prenant sa pantoufle, elle se met à l'en frapper, et ne cesse qu'après l'avoir contraint à la fuite.

Cette anecdote a fourni à l'abbé de Bois-Robert une comédie en cinq actes, *les Trois Oronte*, représentée à l'hôtel de Bourgogne en 1652, et qui depuis a servi de modèle à plusieurs autres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ABD-EL-KADER.

SA FAMILLE. — SON ENFANCE. — SON ÉLECTION COMME SULTAN DES ARABES.



(Ce portrait d'Abd-el-Kader est la copie, faite par M. Lordon, d'un tableau à l'huile qui appartient à M. le comte de Clary, et qui a été exécuté à Alger par M. Rabier, secrétaire du parquet du procureur-général, à son retour d'un voyage au camp de l'émir, en décembre 1837 et janvier 1838. M. Berbrugger, conservateur de la bibliothèque d'Alger, et compagnon de voyage de M. Rabier, affirme, dans le récit qu'il a publié de cette pérégrination (p. 48), que le peintre a *reproduit les traits de l'émir avec un rare bonheur.*)

Famille d'Abd-el-Kader.

Sidi-el-Hadj (mot à mot, *monsieur le pèlerin*) ABD-EL-KADER (serviteur du Tout-Puissant), âgé aujourd'hui de trente-quatre ans, et qui prend le titre d'*Emir-el-Moumenin* (prince des croyants) et de *Sultan-el-Arab* (sultan des Arabes), est le second fils de Sidi-el-Hadj Mahhi-Eddin (nom formé de *Hhia-Eddin*, soutien de la foi), marabout (saint) très vénéré des Hachem-Cheraga, de la tribu des Oulad-Aïssa-ben-Abbess.

Mahhi-Eddin était lui-même fils de Sidi-Mustapha-ben-Moktar, et petit-fils de Sidi-Kada-ben-Moktar, tous deux marabouts célèbres dans le pays, et qui faisaient remonter très loin l'origine de leurs ancêtres. Mahhi-Eddin a été marié à quatre femmes : la première, Lella (madame) Zohra, mère d'Abd-el-Kader et de Lella Khadidja; la seconde, Lella Ourida, mère de Sidi-Mohammed-Saïd et de Sidi-Mustapha; la troisième, Lella Fatma, mère de Sidi-el-Haoussin; enfin la quatrième, une négresse, Lella Embarka, mère de Sidi-el-Mortadi. Ces quatre femmes étaient filles de marabouts en vénération chez les Arabes. La seconde, Lella Ourida, est la seule qui soit morte. Mahhi-Eddin, qui avait fait deux fois le pèlerinage de la Mecque, la seconde avec Abd-el-Kader, est décédé en 1833, peu de temps avant la prise de Mostaganem par les Français. Il a été enterré au Cachrou, à quatre lieues sud-est de Mascara, près de son grand-père.

Abd-el-Kader, né à la guetna (réunion de maisons ou tentes) de son père, sur l'Oued-el-Hammam, a, comme on vient de le voir, quatre frères et une sœur.

L'aîné de ses frères, Sidi-Mohammed-Saïd, âgé d'environ trente-huit ans, habite la guetna de son père, et le remplace dans ses fonctions de marabout. Au premier de l'an, chacun vient visiter Mohammed-Saïd dans sa sainte demeure, lui adresser des vœux, et lui apporter, suivant sa fortune, de l'argent, de la laine, des bœufs, des moutons, du blé. Cette espèce de pèlerinage à la guetna de Mahhi-Eddin se faisait déjà du temps de son grand-père, et les Arabes racontent, avec une foi entière, que tous ceux qui donnaient un boudjou (1 fr. 80 c.) à Sidi-Kada-ben-Moktar en trouvaient dix dans leur bourse. Sidi-Mohammed-Saïd, resté étranger aux affaires publiques,

n'a rempli, au nom de son frère, qu'une mission auprès de l'empereur de Maroc, à la fin de 1837. Il a hérité de son père une grande instruction ; il l'emploie à former les thalebs (savants) de la contrée, et à faire l'éducation de ses deux jeunes frères, Sidi-el-Haoussin et Sidi-el-Mortadi.

Sidi-Mustapha, le deuxième des frères d'Abd-el-Kader, est âgé de vingt-six ans. En 1835, il chercha à se faire proclamer sultan chez les tribus du désert ; mais sa tentative échoua, et l'émir, après lui avoir pardonné, le nomma bey de Médéah. Le peu de capacité qu'il montra dans l'exercice de ces fonctions les lui fit bientôt retirer, et il rentra dans la vie privée. Il paraît en être de nouveau sorti en 1838, pendant l'expédition de son frère contre Aïn-Madhi. Envoyé dans la place pour en prendre possession, Tedjini, qui en était le maître, l'y retint prisonnier, afin de l'échanger contre son fils. Depuis 1840, Sidi-Mustapha commande en chef les troupes envoyées par Abd-el-Kader dans la province de Constantine, pour y combattre la domination française. Son quartier-général est à M'silah, petite ville fortifiée, à quatre journées de marche au sud-ouest de Setif, et à quatre journées ouest de Biskara.

Les deux autres frères d'Abd-el-Kader, Sidi-el-Haoussin et Sidi-el-Mortadi, âgés l'un et l'autre de dix-sept à dix-huit ans, vivent dans la guetna de leur père, avec leur frère Sidi-Mohammed-Saïd, qui dirige et surveille leur éducation, presque exclusivement religieuse.

Lella Khadidja, sœur d'Abd-el-Kader, est son aînée et paraît avoir trente-six ans. Mariée vers 1824 à son cousin-germain, Sidi-Mustapha-ben-Thami, que l'émir a nommé, en 1837, son khalifah dans l'Est, elle reçut en présent de la femme du dernier bey d'Oran, Hassan, tous les objets de luxe nécessaires à ses noces, témoignage d'amitié qui atteste toute la considération dont jouissait sa famille.

La mère de Lella Khadidja et d'Abd-el-Kader est Lella Zohra, la seule femme arabe qui peut-être sache lire. D'après les traditions populaires, c'est la femme qui est annoncée depuis des siècles dans les livres comme devant donner naissance à un fils qui deviendra sultan de tous les Arabes. Lella Zohra est, assure-t-on, douée de rares vertus ; religieuse, mais tolérante, sa douceur, sa bonté, sa charité, se sont bien des fois exercées en faveur des prisonniers que le sort des armes avait fait tomber au pouvoir de son fils. Abd-el-Kader a une grande vénération pour sa mère, et depuis qu'il s'est fait proclamer sultan, on raconte qu'il n'a jamais pris la plume que pour lui écrire.

La femme d'Abd-el-Kader est Lella Khéira (fortunée), l'une des filles de son oncle paternel, Sidi-Ali-bou-Thaleb. Jeune, d'une taille élevée, on la dit jolie. Sa voix est douce ; son costume ressemble à celui de toutes les femmes arabes ; elle porte volontiers un haïk (grande pièce d'étoffe) en laine rouge). Lella Khéira a donné le jour, d'abord à deux filles, l'une âgée aujourd'hui de dix et l'autre de huit ans, ensuite à un fils et à une fille, tous deux morts. Séparée presque constamment de son époux, elle passe sa vie dans la solitude et la prière, soigne ses deux filles qu'elle aime beaucoup, et fait avec sa belle-sœur, Lella Khadidja, des burnous et des haïks au métier.

La famille d'Abd-el-Kader ainsi bien connue, nous allons donner quelques détails sur la jeunesse et l'élection de ce chef arabe, dont la renommée a singulièrement grandi en quelques années, et qui, dans ce moment, par la lutte opiniâtre qu'il soutient, oblige la France à entretenir en Algérie une armée de plus de soixante dix mille hommes.

Enfance et jeunesse d'Abd-el-Kader.

La première enfance d'Abd-el-Kader s'est passée sous la direction de son père, qui paraît avoir reconnu de bonne heure toutes les qualités qui distingueraient un jour son fils. Lorsque le jeune enfant sut lire, écrire et prier Dieu, un des Arabes les plus érudits de la province, Ahmed-ben-Tahar, kadi d'Arzew, fut chargé de son instruction, et lui enseigna, avec les lois et la religion, la géographie, le calcul et l'astronomie. Les progrès de l'élève furent rapides, et à l'étude il joignit les exercices corporels, où bientôt il excella également. Nul n'était plus habile que lui à monter à cheval ou à lancer un bâton. A l'âge de quinze ans, son père l'envoya à Oran, chez Sidi-Ahmed-ben-Khodja, pour y compléter son éducation. Il y passa près d'une année avec les fils des principales familles turques et arabes, et peu de temps après son retour dans la maison de son père, il épousa Lella Khéira.

Mais bientôt Mahhi-Eddin devint suspect aux Turcs qui redoutaient son influence dans le pays. En vain, pour échapper à leur défiance, annonça-t-il l'intention de faire un second voyage à la Mecque. Comme un grand nombre de cavaliers de la tribu des Hachem, que les Arabes portent à 2 000, s'étaient mis en route avec le vieux marabout, pour l'accompagner et le protéger, cette caravane considérable causa de l'effroi au bey d'Oran, Hassan, et sur l'avis qu'il en donna au dey d'Alger, Hussein-Pacha envoya à Mahhi-Eddin l'ordre de licencier son escorte et de venir à Oran rendre compte de sa conduite. Mahhi-Eddin obéit sans résistance, et son fils Abd-el-Kader le suivit dans sa captivité. L'un et l'autre semblaient voués à une mort certaine, lorsque, grâce à l'intercession de l'agha Mustapha-ben-Ismaël (aujourd'hui général au service de la France), et à celle de Morcelli, chef des Douairs, la femme du bey Hassan obtint de son époux la liberté des deux prisonniers, à la condition toutefois qu'ils quitteraient pendant quelque temps le pays.

Mahhi-Eddin partit de Mascara avec Abd-el-Kader et plusieurs personnages considérables, heureux et fiers de visiter le tombeau du prophète sous le patronage d'un si grand marabout, et de prendre au retour le titre d'hadj ou pèlerin. Après un séjour de trois mois à Tunis, où ils furent accueillis avec une grande distinction, ils s'embarquèrent sur un bâtiment que le bey mit à leur diposition, et qui les transporta à Alexandrie. Le séjour d'Abd-el-Kader en Egypte n'a pas peu contribué sans doute à développer en lui cette vaste ambition, qui, sous plus d'un rapport, semble s'être proposé Méhémet-Ali pour modèle. Son père, observateur profond, devina sur-le-champ toutes les pensées qui germaient dans la tête du jeune Arabe : loin de les étouffer, il s'attacha au contraire à en hâter le développement, en exaltant tous les rêves de son ardente imagination. Après un mois passé à la Mecque dans l'accomplissement des cérémonies du pèlerinage, leurs compagnons de route reprirent le chemin de Mascara, et mirent quatre mois à y revenir par terre. Mahhi-Eddin et son fils poursuivirent leur voyage jusqu'à Bagdad, où ils allèrent visiter le tombeau de Muley-Abd-el-Kader.

Muley-Abd-el-Kader est l'objet du culte particulier des Arabes, et ils le vénèrent comme le plus saint de leurs marabouts, et comme descendant direct du prophète. Dans leur croyance, rien n'arrive en ce monde que par la volonté de Muley-Abd-el-Kader. Présent partout, comme Dieu et le prophète, il voit tout, entend tout. Qu'un Arabe en péril, même un juif ou un chrétien, implore sa protection, aussitôt il lui vient en aide, sans acception de personne ni de religion. Toutes les nuits il erre dans le pays pour veiller à la sûreté de ses habitants, et celui auquel il fait l'honneur d'apparaître, soit sur une montagne, soit dans la plaine, lui élève, dans le lieu même où il lui est apparu, un marabout ou dôme surmonté d'un drapeau et entouré d'une enceinte en pierres sèches : c'est ce qui explique la multitude des dômes qui portent ce nom. Après avoir vécu quarante ans sur une montagne, en ne s'appuyant que sur un seul pied, sans boire ni manger, ce saint homme a été transporté tout vivant au paradis par le prophète. Son tombeau n'en est pas moins élevé à Bag-

dad, où Muley-Abd-el-Kader a six dômes ou marabouts.

Ces croyances superstitieuses des Arabes, Mahhi-Eddin a su habilement les exploiter dans l'intérêt de sa famille, et surtout de l'avenir du fils objet de sa prédilection. Quand, au bout de deux ans d'absence, il fut revenu à Mascara, il eut soin de répandre et d'accréditer parmi la population arabe le récit d'une apparition merveilleuse qu'il avait eue à Bagdad dans le tombeau de Muley-Abd-el-Kader.

« Un jour, racontait Mahhi-Eddin, j'étais seul à faire mes dévotions dans ce tombeau. Tout-à-coup un ange sort de terre, sous la forme d'un nègre, et me présente une pomme, en me disant qu'elle est pour le sultan du gharb (ouest). Étonné de cette parole, je réponds : « Il n'y a pas » de sultan avec moi; nous sommes de pauvres serviteurs » de Dieu. » Mais le nègre répliqua : « Un jour ton fils, el » hadj Abd-el-Kader, sera sultan, et le règne des Turcs » va cesser dans ton pays. — Mais, lui dis-je, si les Turcs » viennent à être instruits de cette prédiction, ma famille » est perdue. — Ne crains rien, ajoute le nègre; personne » ne peut rien contre ceux qui parlent la parole de Dieu » et qui suivent ses volontés. » A ces mots il disparaît, laissant la pomme entre mes mains. Mon fils était en ce moment occupé à faire paître nos chevaux dans la plaine, avec son compagnon hadj Ngadi; à leur rentrée dans la ville, ils firent leur repas avec la pomme, et furent bientôt rassasiés. Je retournai passer la nuit dans le tombeau, où Muley-Abd-el-Kader, avec lequel je fus en relation, me fit connaître toutes ses volontés sur mon fils. »

Ce récit, avidement recueilli par la foi crédule des Arabes, ne leur laissa aucun doute sur les hautes destinées auxquelles serait appelé un jour Abd-el-Kader. Celui-ci cependant passa, avec son père, les deux années qui suivirent leur retour à la guetna, dans la solitude et la retraite, priant Dieu et méditant sur les livres saints.

Election d'Abd-el-Kader comme sultan des Arabes.

La conquête d'Alger par les Français, en 1830, les fit sortir l'un et l'autre de leur retraite, et les appela à jouer un rôle politique. Le bey Hassan, contre lequel les Turcs d'Oran s'étaient mis en révolte ouverte, ne tarda pas à être réduit à implorer l'appui des Arabes, et demanda à Mahhi-Eddin, qui lui devait la vie, un refuge pour lui, sa femme et ses trésors. Mahhi-Eddin consentit à les recevoir; mais Abd-el-Kader fut le seul à proposer un avis contraire à celui de son père : il représenta que le bey Hassan avait fait beaucoup de mal aux Arabes; qu'il en était généralement détesté; que bien certainement les Arabes ne manqueraient pas de se venger de lui, lorsqu'il serait à leur merci; qu'ainsi l'asile de leur guetna, jusque là inviolable pour tous les malheureux, ne pourrait protéger le bey, et que cette violation serait pour eux et pour tous leurs descendants un éternel opprobre. Son opinion, qui avait déjà une grande autorité dans la famille, prévalut, et le bey Hassan se rendit aux Français.

A peine la puissance turque fut-elle renversée que l'anarchie régna dans toute la province, et que la vengeance des opprimés s'exerça sur leurs oppresseurs et leurs partisans. Pendant que les tribus étaient en proie aux dissensions intestines, Mahhi-Eddin prêchait la guerre sainte contre les chrétiens, et, sous sa direction, Abd-el-Kader se mettait à la tête de ceux qui, obéissant à la voix de son père, venaient attaquer les chrétiens dans Oran. Du 2 au 9 mai 1832, la ville fut entourée de tous côtés par des nuées de Bédouins. A la suite de plusieurs attaques aussi audacieuses qu'inutiles, et pendant lesquelles, arrivés jusque sur la muraille, ils saisirent par les créneaux les fusils des assiégés, ils durent se retirer avec des pertes considérables. Abd-el-Kader, dans une de ces affaires, eut un cheval tué sous lui. Depuis ce moment, Oran ne fut plus attaqué par des masses aussi considérables; mais l'anarchie continuant entre les tribus et leurs chefs, quelques uns des principaux d'entre les Hachem, les Garaba et les Beni-Amer, reconnaissant la nécessité de combiner un plan d'attaque régulier contre les infidèles, et de choisir un chef unique pour rétablir l'ordre, vinrent consulter Mahhi-Eddin. Un grand conseil fut tenu à Ersebia, dans la plaine d'Eghrès. Chacun voulait proclamer sultan Mahhi-Eddin, ou son fils Abd-el-Kader; mais l'un et l'autre s'en défendaient. Le soir, rien n'était décidé, et l'assemblée fut renvoyée au lendemain, 28 septembre 1832, date indiquée par quelques versions. La nuit, selon toute apparence, avait modifié les résolutions de Mahhi-Eddin; car, à l'ouverture de l'assemblée, sidi l'Arrach, un des premiers marabouts de la plaine d'Eghrès, respectable par sa sainteté et son grand âge, raconta qu'il avait fait un songe, dans lequel il avait vu, au milieu de la plaine, un grand nombre de siéges, et, au milieu de ces siéges, un grand fauteuil tout garni d'or. Muley Abd-el-Kader, auquel il demanda pour qui était ce fauteuil, lui avait répondu : « Pour hadj Abd-el-Kader. » « Aussitôt, continua sidi l'Arrach, je suis monté à cheval » avec 400 cavaliers, et je suis venu chercher le sultan dé- » signé par Muley-Abd-el-Kader. » De son côté, Mahhi-Eddin raconta qu'il s'était également mis en rapport avec le roi des marabouts. Celui-ci lui avait rappelé l'apparition dans son tombeau à Bagdad; il lui avait dit qu'il fallait absolument que lui ou son fils fût sultan; que si Mahhi-Eddin acceptait l'offre des Arabes, son fils Abd-el-Kader mourrait; que s'il refusait en faveur de son fils, lui Mahhi-Eddin mourrait bientôt. Après ce récit, Mahhi-Eddin proposa d'élire son fils sultan des Arabes, et annonça en même temps sa mort prochaine, comme pour faire ressortir tout le prix que Dieu attachait à l'avénement d'Abd-el-Kader. Dans la même journée, celui-ci fut proclamé sultan, au milieu des acclamations des Arabes, qui, accourus de tous les côtés au bruit des visions de sidi l'Arrach et de Mahhi-Eddin, couvraient la plaine d'Eghrès. Tous croient encore fermement aujourd'hui que Muley-Abd-el-Kader a présidé à l'élection de l'émir, et qu'il vient tous les jours le visiter, quand il est seul.

Abd-el-Kader est remarquable par un air de douceur mélancolique, et le sentiment qui domine essentiellement dans sa physionomie est un sentiment d'une nature toute religieuse. Sa figure a quelque chose d'ascétique qui rappelle les têtes de moines du moyen âge, de ces moines guerriers, plus amis du tumulte des camps que de la tranquillité du cloître. Le costume arabe, qui a quelque chose du vêtement des moines, rend cette ressemblance encore plus frappante.

Abd-el-Kader a le front large, la figure longue, assez grasse, et cependant très pâle; ses yeux noirs sont très doux et très beaux; souvent il les tient baissés, souvent aussi leur mobilité expressive contraste avec l'immobilité habituelle de sa tête; sa barbe est noire et peu fournie; il tient presque toujours entre les doigts un chapelet, dont il se sert, comme tous les musulmans, pour réciter ses prières.

Il porte sur le front, entre les yeux, une petite marque de tatouage, à la manière des Hachem, à la tribu desquels il appartient; ce tatouage, en forme de losange, est bleu-clair et peu visible. Abd-el-Kader est petit de taille, mais bien proportionné; ses épaules sont un peu voûtées, et il a le défaut, commun aux Arabes de médiocre stature, de porter la tête trop en avant, par la nécessité de résister à l'action des burnous, dont les lourds capuchons pendants sur le dos tendent à la rejeter en arrière. Son haïk est retenu, suivant l'usage, au sommet de la tête par une corde en poil de chameau.

L'élocution d'Abd el-Kader est vive et facile, sa voix assez caverneuse et monotone, son débit extrêmement saccadé; il emploie souvent une locution très usitée parmi les

Arabes : *In cha Allah*, qu'il contracte en *'ch'Allah, s'il plaît à Dieu!*

Abd-el-Kader donne d'ailleurs à ses soldats l'exemple des principales vertus guerrières : il est sobre dans ses goûts, simple dans ses vêtements; le bruit des armes, la vie des camps, l'exercice du cheval, voilà ses distractions et ses plaisirs. Sa bravoure est incontestée, et le bonheur avec lequel il a jusqu'à ce jour échappé aux plus grands danders a accrédité, parmi la masse superstitieuse des Arabes, l'opinion qu'il est invulnérable.

ÉPÉE OFFERTE PAR LA VILLE DE PARIS, AU COMTE DE PARIS, LE 2 MAI 1841.

Composition et modèles de M. Jules Klagmann *.
Exécution de MM. Fossin et Lepage.





La poignée de cette épée est dédiée à la *Force* et à la *Prudence*. La charpente ou forme nue est en acier fondu, forgé et sculpté; les figures et une partie des ornements, sont d'or repoussé ou incrusté. — La figure que reproduit notre gravure, coiffée d'un casque dont le cimier est un serpent et tenant dans la main un miroir, est la *Prudence;* sur le revers de cette partie de la poignée se trouve l'autre figure représentant la *Force*.

Le milieu de la coquille est occupé par un médaillon où l'on voit un jeune enfant qui repose sur un vaisseau : le vaisseau, c'est le symbole de la ville de Paris; l'enfant, c'est le jeune prince. De chaque côté, et les regards fixés sur cette image, est assise une figure; l'une, couronnée de tours et de créneaux, représente la *Ville de Paris*, l'autre la *Fortune propice*.

Le lion couché au-dessus du médaillon, le serpent qui enlace la garde, sont tout à la fois des motifs d'ornements et de rapports avec les sujets force et prudence. Sur le devant de la garde est un coq, aux ailes déployées, au col gonflé, comme s'il s'apprêtait au combat; il est tout à la fois le symbole de la nation et celui de la vigilance si nécessaire au guerrier. Ce coq est posé au-dessus de trois pierres de la plus belle qualité, un rubis, un saphir et un brillant, qui sont le rouge, le bleu, et le blanc de notre drapeau. Le pommeau est formé d'une couronne de prince royal en or plein, supportée par quatre petits génies en or; les feuilles de chêne et de laurier, ainsi que les joyaux, sont en émail. Le dragon qui termine la garde, et dont la tête et le col viennent s'appuyer sur la couronne, porte un écusson sur lequel sont gravées et émaillées les armes du prince.

La lame est dédiée à la *guerre*. La face est ornée d'un bas-relief taillé dans l'acier : c'est une Bellone, montée sur un char de bataille traîné par quatre chevaux emportés qu'elle excite encore d'un fouet de serpents. Elle est précédée de deux figures qui s'élancent dans l'espace; l'une tient un masque de Gorgone, l'autre agite des flambeaux; derrière le char viennent des loups et des oiseaux de proie; puis un guerrier tombé sous son bouclier, la face tournée vers l'ennemi; de jeunes filles, des femmes, des enfants qui tombent ou fuient en levant les mains au ciel; un vieillard que l'on porte; des hommes qui implorent une figure représentant la Justice céleste, derrière laquelle se sont réfugiées l'Industrie et l'Agriculture. A la suite de ce bas-relief, est une médaille en or damasquiné; cette médaille représente une Minerve assise et déchaînant un lion qui paraît se jeter au devant de la Bellone pour la combattre; la Minerve est appuyée sur un cippe que surmonte le coq gaulois.

Tout le reste de la lame est décoré de gravures sur l'acier ou d'incrustations d'or. La partie supérieure, immédiate-

* Voy., sur cet artiste, 1840, p. 6.

(La poignée de l'Epée du comte de Paris.)



(La Guerre. — Bas-relief taillé dans l'acier de la lame.)

ment sous la poignée, porte cette inscription écrite en lettres d'or incrusté : *Au comte de Paris, sa ville natale*, 24 août 1838. Sur le revers est cette devise en relief, incrustée aussi : *Urbs dedit, patriæ prosit.*

Cette lame a été forgée de plusieurs couches d'acier : la couche intérieure est en acier fondu : pour la couche supérieure on a préféré un acier plus tendre, afin qu'une fois la trempe donnée il fût possible de la sculpter et de la graver sans la soumettre à ce que l'on appelle le recuit, et sans compromettre par conséquent l'élasticité de l'épée et la dureté de son tranchant.

Le fourreau est dédié à la *Victoire* et à la *Paix.* Sur la partie supérieure sont deux figures représentant ces sujets. Au-dessous de la Paix sont des attributs de science, d'art et d'industrie. Des armes en trophée, des lauriers, des clairons sont au-dessous de la Victoire. On remarque aussi des enfants dans des rinceaux, les uns portant des couronnes triomphales; les autres des couronnes de vigne, de blé et d'olivier.

La bélière et le bout du fourreau sont d'or; les ornements en ont été repoussés et semés d'arabesques en émail. Ce fourreau a été forgé en tôle rubanée, comme un canon de fusil, et ensuite aplati pour recevoir la forme convenable; il est par conséquent sans soudure sur les côtés. Nous l'avons dessiné sur une échelle un peu plus grande que celle de l'épée, pour en mieux indiquer les détails.

On voit que la valeur de cette arme consiste moins encore dans la richesse des matériaux que dans le fini et le précieux du travail. Plus de deux ans et demi ont été employés pour arriver à son entier achèvement : ceci n'a point lieu de surprendre, si l'on songe que l'art de travailler les métaux est bien déchu de ce qu'il était autrefois. Il a fallu rechercher les procédés familiers aux artisans du moyen âge, et dont la trace est aujourd'hui à peu près perdue

M. Jules Klagmann a prouvé en cette occasion combien il y a d'esprit, de variété et d'élégance dans son talent. Nous nous félicitons d'avoir été autorisés, les premiers et les seuls jusqu'ici, à rendre le public lui-même juge du mérite de son œuvre : elle sera, nous l'espérons, popularisée par par d'autres gravures. Les modèles de goût ne sauraient être trop répandus dans l'intérêt des progrès de l'art et de l'industrie.

FEMMES AVOCATS.

La fonction d'avocat était chez les Romains un office viril, de même que chez les Grecs.

On vit cependant à Rome deux femmes généreuses, Amasie et Hortensie, plaider avec distinction : mais une troisième, nommée Afranie, qui plaidait continuellement pour elle-même, scandalisa tellement les juges par sa loquacité, son effronterie et ses emportements, qu'il lui fut fait défense de plus parler en public; et on étendit cette défense à toutes les femmes en général, ce qui fut néanmoins modifié par une loi du code Théodosien, qui permit aux femmes de parler en justice, mais seulement pour elles, et non pour autrui.

LE GRAND PAN EST MORT.

Pan était une divinité considérable parmi les païens : on l'honorait comme l'auteur de la nature. Rien ne donne mieux l'idée que les anciens avaient de ce dieu qu'une histoire célèbre du temps de Jésus-Christ, écrite par Plutarque et rapportée par Eusèbe. Cléombrotte l'avait apprise d'Emilien, professeur en éloquence, et Emilien de son père Epitherse, Lacédémonien, qui avait tout vu et tout entendu.

Epitherse racontait donc qu'il voguait vers l'Italie, lorsqu'étant près de l'île de Paxes, l'une des Echinades, à l'entrée du golfe de Corinthe, on entendit une voix qui appelait le patron du vaisseau, nommé Thamus; et ce patron ayant répondu, la voix lui dit que quand il serait vers Pélode, qui est le port de Bathrote en Epire, il devait avertir que *le grand Pan était mort.* Tous ceux qui étaient dans le vaisseau en furent surpris; mais Thamus ne laissa pas de se résoudre à le dire, et ayant crié en effet dans le lieu marqué que *le grand Pan était mort*, on entendit comme une multitude qui poussait des cris mêlés de douleur et d'étonnement. Quand le vaisseau fut arrivé à Rome, la chose y fut bientôt divulguée, et Tibère, qui s'en informa de Thamus même, en parut persuadé.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

§ 1.

Bien que le soleil vînt à peine de se lever, la plupart des habitants de la petite ville de Franklin, sur le Missouri, étaient déjà éveillés et se préparaient aux travaux du jour. On apercevait partout les marques de cette activité industrieuse et régulière qui semble, chez les Américains de l'ouest, un résultat de tempérament presque autant que d'éducation. Les ouvriers, leurs outils sur l'épaule, se rendaient déjà aux ateliers; les marchands ouvraient leurs boutiques, et les femmes achevaient de nettoyer les croisées ou de balayer les seuils.

Au milieu de ce mouvement général, deux jeunes gens d'environ vingt-quatre ans se tenaient à l'extrémité de la principale rue, debout et inoccupés. Le plus grand, dont le costume débraillé, la chaussure repliée et les cheveux épars indiquaient la nonchalance et le désordre, était appuyé au mur d'une maison, les mains derrière le dos, la bouche entr'ouverte, et les yeux à demi clos tournés vers son compagnon. Celui-ci, plus petit, mais robuste, avait le teint brun, le regard vif et l'air actif. Il portait le costume complet des pionniers, c'est-à-dire la veste verte, les longues guêtres de cuir, la couverture brune pour manteau, et le fusil en bandoulière.

David Ramsay (c'était son nom) venait en effet de s'engager dans une bande de chasseurs de castors qui se réunissait ce jour-là même, un peu plus haut, au fort Osage, sur la Konza, pour un voyage aux montagnes Rocheuses.

Mais avant d'aller plus loin, nous devons donner quelques détails sur ces expéditions et sur la chasse qui en est le but.

Le nombre immense des castors que l'on rencontre aux affluents du Missouri et de la Colombie a créé, dans l'ouest, un commerce de pelleterie qui occupe plusieurs centaines de Peaux-Rouges et d'Européens. Ceux-ci, connus sous le nom de *trappeurs*, à cause des trappes ou piéges au moyen desquels ils prennent le castor, partent chaque année de l'un des Etats frontières sous le commandement du chef fourni par les compagnies de pelleteries, et s'avancent à travers les prairies jusqu'au-delà des montagnes Rocheuses. Or c'était dans une de ces troupes aventureuses que le jeune David venait de s'engager, au grand étonnement de son ami et voisin Jonathan, dont l'indolence ne pouvait comprendre une telle résolution.

— Ainsi tu es vraiment décidé à courir les chances de cette vie sauvage? dit-il en regardant d'un air ébahi le nouveau costume de David.

— Décidé, répliqua celui-ci; on m'offre des avantages que je ne pourrais retrouver ailleurs; après la campagne j'aurai ici un petit emploi; et il est temps que je songe à me faire un état.

— Pourquoi cela? Ne peux-tu vivre tranquillement chez ta mère?

David secoua la tête.

— Ma mère m'a élevé, dit-il, et nourri jusqu'à ce mo-

ment; n'est-il pas juste que je travaille à mon tour pour lui assurer une vieillesse exempte de privations? Ce serait une honte pour un garçon de mon âge de demeurer encore à la charge d'une femme dont les cheveux sont gris et dont la main commence à trembler.

Jonathan haussa les épaules.

— Ah! je n'ai point de ces scrupules, moi, dit-il avec un gros rire. La mère Jozel peut me nourrir à ne rien faire tant qu'il lui plaira; je n'y formerai point d'opposition. Il faut être fou comme vous, David, pour aller s'exposer à toutes les misères de la vie de pionnier lorsqu'on a une bonne femme qui vous cuit votre pain et vous remet vos boutons.

— C'est-à-dire qu'à votre avis il faudrait rester toujours un enfant, reprit Ramsay. Prenez garde, cette route-là est dangereuse : ce n'est point quand on est jeune et fort qu'il faut s'abandonner au repos. Votre tante vieillit comme ma mère, Jonathan, et ce serait à vous maintenant de travailler pour deux. Si vous aviez été sage vous auriez accepté les propositions de M. Sablette, et nous serions partis ensemble pour le trappage.

— Non, non, dit le jeune homme en secouant la tête. J'aime à trouver un morceau de pain avec mon mouton, à dormir dans un lit, et à ne marcher que pour mon plaisir. Les chasseurs de castors m'ont raconté leurs misères dans le désert, et je ne me soucie point d'une telle vie.

— Mais que comptez-vous faire enfin?

— Manger à l'écuelle de ma bonne femme de tante comme par le passé.

— Et ensuite?

— Ensuite... il sera toujours temps de se mettre au travail.

— Ne le croyez pas, Jonathan : on ferait plutôt un blanc d'une Peau-Rouge qu'un travailleur de celui qui a contracté l'habitude de l'oisiveté. Au reste, tout ce que je pourrais vous dire à ce sujet ne serait que du bruit. Que Dieu vous éclaire! moi, je pars.

— Adieu donc, voisin, dit Jonathan avec une sorte d'ironie; vous me direz au retour si les bosses de bison valent nos côtelettes de porc.

David salua de la main sans répondre, et prit la route du fort Osage.

Il y trouva le capitaine Sablette à la tête d'environ deux cents aventuriers, dont quelques uns étaient des trappeurs libres engagés seulement pour une saison. Il était facile de les reconnaître à leur teint basané, à leur costume, et à leur équipement entièrement semblable à celui des guerriers indiens. Tous portaient, en effet, les cheveux longs et tressés avec des peaux de loutre ou des rubans de diverses couleurs; une blouse de cuir leur tombait jusqu'aux genoux; des guêtres ornées de cordons, de franges, de grelots, entouraient leurs jambes; ils étaient chaussés de mocassins brodés de perles de verre; et la couverture écarlate qui retombait de leurs épaules était nouée par une ceinture à laquelle pendaient leurs pistolets et le calumet indien. Quant à leurs chevaux, ils étaient couverts de verroteries étincelantes, de cocardes, de plumes d'aigle, et rayés de vermillon ou d'argile blanche.

Le capitaine Sablette, qui avait déjà commandé plusieurs expéditions dans le désert, avait pris toutes ses précautions. Des mulets chargés de marchandises, d'équipements, de poudre et de vivres, devaient marcher au milieu des trappeurs, tous montés et armés. Quelques Indiens Delawares et quelques métis, renommés pour leur adresse comme chasseurs, s'étaient joints à la caravane. Enfin le chef donna le signal du départ.

Pendant les premiers jours de route, ils rencontrèrent des fermes solitaires échelonnées de loin en loin sur les frontières comme des avant-postes de la civilisation. En passant devant ces rares demeures, les trappeurs ne manquaient jamais de pousser le cri de guerre indien, auquel les habitants répondaient par un cri pareil et un souhait d'heureux voyage. Mais bientôt la dernière cabane disparut, et le désert s'ouvrit devant eux avec son grand silence, ses embûches cachées et ses longs obstacles.

Jusqu'alors la gaieté bruyante de la troupe avait empêché toute conversation suivie; mais les difficultés rendirent enfin le calme aux plus turbulents, et David put songer à s'instruire des ressources et des dangers du désert.

Il alla donc se placer près d'un des plus vieux trappeurs, nommé Pierre, dont il avait entendu citer l'expérience par le capitaine lui-même, comptant bien saisir la première occasion de l'interroger; mais celui-ci la lui fournit lui-même. En le voyant approcher, il s'était détourné sur la selle, et, appuyant une main à la croupe de son cheval :

— Eh bien! garçon, dit-il en souriant, nous avons dit adieu aux *mangeurs de lard*, et nous voilà en pleine prairie. Que dis-tu de cette plaine, qui paraît, d'où nous sommes, aussi unie qu'un tapis de billard?

— On ne doit rien dire de ce qu'on ne connaît point, répondit doucement Ramsay.

Pierre sourit.

— Si tous étaient aussi sages que toi, continua-t-il, nous ne verrions pas tant d'ossements blanchir dans la plaine; mais il part chaque année des établissements quelques centaines de fous qui viennent ici comme s'il s'agissait de se rendre à New-York par le paquebot, et qui, lorsqu'on leur parle du *Sids-Ki-Di* ou de l'Enfer de Coller, croient qu'il s'agit de quelque hôtellerie. Le désert, vois-tu, ressemble à la mer; pour y naviguer, il faut savoir orienter ses voiles et tenir le gouvernail.

— C'est une science que j'espère bien acquérir des anciens, observa David.

— A la bonne heure, reprit le vieux trappeur : tu es un garçon de bon sens, toi; je m'en suis aperçu dès le commencement de la marche, en te voyant ménager ta monture, tandis que ces étourdis éreintaient les leurs avant même d'avoir commencé le voyage. Le cheval d'un trappeur est plus que son ami, David, c'est son seul espoir de salut; il doit le ménager autant que sa poudre, c'est-à-dire plus que son propre sang. C'est avec lui qu'il chasse le buffle, avec lui qu'il peut échapper à ses ennemis; car les plaines et les montagnes que nous allons parcourir sont pleines d'Indiens qui nous regardent comme des usurpateurs de leurs terrains de chasse, et nous traitent en conséquence.

— Avons-nous donc également à craindre de toutes leurs tribus? demanda David.

— Non, répondit le trappeur; les Pieds-Noirs, les Corbeaux et les Gros-Ventres supérieurs sont les seuls qui soient réellement redoutables; les Nez-Percés, les Têtes-Plates, les Bannecks, les Shoshounies, sont leurs ennemis, et par conséquent nos alliés : mais le meilleur de tes amis indiens te volera ton cheval et te laissera mourir de faim au coin d'un rocher. Songe donc à avoir l'œil ouvert et la main près de ta carabine.

La troupe du capitaine Sablette avait pris sa route le long du Nebraska, traversant tantôt de larges prairies parsemées de bouquets de saules et de cotonniers, tantôt d'étroites vallées encadrées par les forêts de pins qui couvraient les montagnes. L'*ahsahta* ou chèvre à longue corne et le mouton laineux apparaissaient par instants sur les pics inférieurs, regardant de loin la caravane, et s'enfuyant effrayés à la moindre rumeur que leur apportait la brise. Enfin l'escarpement des rives du fleuve força les trappeurs à abandonner son cours pour gagner l'intérieur des terres.

Ils arrivèrent à une plaine immense où toutes les traces de végétation disparurent. Quelque récente convulsion semblait l'avoir bouleversée. Des montagnes de grès blanc arrachées d'un seul bloc aux entrailles de la terre, étaient dispersées sur un sol rougeâtre; à chaque instant des bar-

rières de rocs ou des précipices arrêtaient la marche. Il fallait s'ouvrir des chemins, décharger et recharger les mulets, faire de longs détours à l'aventure, puis revenir sur ses pas; car aucune voie n'est tracée dans ces régions. Subordonnant leur direction à la saison, à la force de leur troupe, au voisinage ou à l'éloignement des Peaux-Rouges, les plus vieux trappeurs traversent rarement deux fois le même lieu, et il leur serait aussi difficile de repasser par une route qu'au vaisseau de retrouver le sillage qu'il a déjà parcouru. Il leur suffit de connaître les fleuves, les collines, et quelques vallées de rendez-vous. Sablette conduisait sa troupe aux montagnes Rocheuses, et savait que celles-ci se trouvaient à l'ouest : c'était assez : le reste dépendait de sa perspicacité et surtout du hasard.

LE KIEF,

MOT FORT EN USAGE CHEZ LES TURCS, ET QUI DONNE UNE IDÉE DE LEUR CARACTÈRE INDOLENT.

Chaque peuple, suivant ses dispositions naturelles et ses goûts, emploie certains mots de préférence, ou leur donne une extension qu'ils n'ont que chez lui. Ainsi le *grandiose* occupe dans la langue espagnole une place à part comme le *far niente* dans la langue des lazzaroni napolitains. En France, les expressions honneur, plaisir, mode, esprit, bon goût, reviennent à chaque instant dans le discours, parce que le peuple français est mobile et léger, mais spirituel, gracieux, élégant, noble et brave. En Italie, où l'art tient lieu de tout, on n'entend parler que de beauté, de morbidesse, de galbe, de sentiment (*il sentire*), d'imagination et de sublime. L'expression magique pour les Anglais, peuple éminemment spéculateur, c'est le *confortable*, c'est l'utile; l'utile est le dernier mot de leur éloquence politique, le dernier mot de leur philosophie depuis Bentham, et trop souvent aussi le dernier mot de la morale de leur gouvernement.

Quant aux musulmans, le sensualisme a toujours été leur passion dominante, soit à l'époque de leurs conquêtes, soit depuis leur décadence. C'était pour s'ouvrir les portes du paradis matériel, si poétiquement dépeint par Mahomet, qu'ils volaient autrefois à la mort avec tant de mépris; c'est pour réaliser sur notre terre ce grossier paradis, ou du moins pour en avoir un avant-goût, qu'ils ont rempli d'odalisques leurs harems si bien fermés, et qu'ils ont réduit en esclavage ces malheureux chrétiens, ces rayas qui suent sang et eau pendant que leurs maîtres fument accroupis sur des sofas. Cet amour immodéré des jouissances terrestres explique comment le mot *nature* est pour les sectateurs du Prophète quelque chose d'aussi sacré que le mot *spiritualisme* pour les peuples chrétiens, et surtout pour les Allemands, ces esprits philosophiques dont le culte s'adresse, non pas au soleil physique, mais au soleil de l'intelligence.

Aussi bien et encore plus que les Persans et les Arabes, les Turcs sont sensualistes; mais leur sensualisme a cela de particulier qu'il est plus calme, plus indolent, plus paresseux. S'il le faut, un Arabe fera dix lieues pour assister à un divertissement; le Turc, quoique également ami des plaisirs, ne bougera pas pour s'en procurer; loin de courir après les distractions, il exige qu'elles viennent le trouver. Si cette exigence lui coûte cher, il en est amplement récompensé, parce que, tout en se désennuyant, il satisfait sa paresse et son orgueil qu'il prend pour de la dignité. Jamais on ne voit un Turc danser, chanter ou jouer d'un instrument de musique, il croirait déroger; mais il est avide de voir danser et chanter les autres : à son avis, c'est aussi amusant et ça fatigue beaucoup moins. Il n'y a que pour frapper ou pour tuer que le Turc ne craint pas la fatigue : à l'idée des combats, il s'anime, le feu de la colère circule dans ses veines, il se dresse, il s'élance avec l'impétuosité d'un lion; cependant, comme l'art de tuer est lui-même un travail, et que le métier de la guerre a reçu de grands perfectionnements, toute sa furie ne l'empêche pas d'échouer devant les manœuvres d'un ennemi quelque peu habile. Alors, si sa maladresse ne lui a pas coûté la vie, il rentre dans son flegme apathique, et ordonne qu'on amène devant lui des danseurs grecs, des musiciens valaques, des chantres bohémiens, des conteurs arabes, des escamoteurs juifs ou de ces faiseurs de tours qui viennent d'Europe montrer aux Orientaux un échantillon du talent des infidèles dans toutes les branches de la magie.

Il se trouve dans la langue turque une expression qui rend merveilleusement cette passiveté, cette humeur contemplative et indolente, c'est le mot *kief*. Il serait difficile d'en donner une traduction littérale en français; son sens a quelque chose de vague comme la disposition d'esprit qu'il sert à désigner, et le nombre de ses acceptions est pour ainsi dire infini. Cette expression correspond à la fois à nos différents mots santé, plaisir, repos, bonheur, délassement, flegme, distraction, humeur, etc. Les Turcs disent, *comment va le kief?* comme nous disons, comment va la santé? Ils disent encore, *je fais mon kief*, comme nous dirions, je fais du bon sang. *Etes-vous en kief?* a le même sens que, chez nous, êtes-vous en bonne humeur? Ce mot *kief* est le fond de la langue turque; on l'entend revenir à tout propos. Allez-vous chez un grand Turc à l'heure où il fait la sieste, les domestiques vous disent d'un air d'intelligence : « Il faut attendre, l'effendi *fait son kief.* » Même réponse si le personnage à qui vous avez affaire se trouve dans son harem occupé à jouer avec ses enfants ou dans son kiosque, s'amusant à regarder avec une lorgnette d'approche les navires qui se disposent à entrer dans le Bosphore. Auriez-vous la nouvelle la plus importante à lui annoncer, impossible de déranger l'effendi: *il fait son kief.* Il n'existe qu'une seule chose qui puisse interrompre le *kief* d'un Turc, c'est la voix du muezzin annonçant l'heure de la prière.

Fumer sa pipe avec délices, faire une partie de campagne, dîner sur l'herbe, manger du yaourt (lait caillé), contempler un beau site, admirer l'azur du ciel ou l'azur de la mer, se promener gravement les mains derrière le dos, sourire à un mot plaisant échappé à un baladin, s'asseoir sur un sofa pour suivre des yeux les mouvements d'un danseur ou d'une bayadère, voguer sur un caïque mollement bercé par les flots; tout cela s'appelle faire du *kief* en Turquie. Presque chaque jour de la semaine le sultan va faire son *kief* dans un de ses nombreux palais sur les rives du Bosphore; le silence mystérieux qui règne autour des murs du kiosque impérial annonce aux passants que le souverain est là qui se repose de ses travaux politiques. En bons et fidèles sujets, ils s'inclinent, priant le ciel de protéger le *kief* de leur maître pour qu'il n'ait pas la pensée de troubler le leur. A Constantinople, chacun ne pense qu'à son *kief*, comme à Paris tout le monde s'occupe plus ou moins de plaisirs; mais le plaisir des Turcs est aussi passif, aussi indolent, aussi morne, aussi stérile que le nôtre est bruyant, actif et même fatigant. Ils ne font rien et ils rêvent le repos; nous travaillons toujours, et nos délassements sont encore des fatigues; étrange contraste qui donne le secret de leur infériorité et celui de nos progrès dans la civilisation. Pendant qu'ils perdent dans une oisiveté curieuse des moments qui, bien employés, pourraient peut-être les sauver, les soldats russes, auxquels leurs chefs ne laissent guère le temps de s'amuser, avancent en silence et se préparent à mettre un terme au *kief* de tout l'empire ottoman.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

FORMES SINGULIERES DES ROCHERS.

(Voyez 1840, p. 363.)

II.

AIGUILLE BASALTIQUE DE SAINTE-HÉLÈNE.



(Aiguille basaltique, dans l'île Sainte-Hélène.)

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du basalte (1839, p. 67). Il n'y a , en effet, aucune roche qui présente des effets de structure aussi variés et aussi extraordinaires ; et l'on ferait certainement un recueil très curieux et très digne d'intérêt en réunissant les vues des plus caractéristiques de ces phénomènes. Le plus souvent, à la vérité, il n'y a d'autre singularité que la division de la masse des roches en prismes accolés les uns aux autres. Mais cette singularité est déjà fort grande ; et, en outre, combien de différences d'aspect n'y a-t-il pas dans la disposition de ces prismes, tantôt formant des colonnades verticales comme à l'île de Staffa (1833, p. 56) et à la chaussée des Géants (1833, p. 293), tantôt divergents comme des tiges appartenant à un même bouquet, tantôt horizontaux comme dans le cas dont il s'agit ici. Cette aiguille est un des accidents géologiques les plus singuliers de l'île de Sainte-Hélène. Son élévation est de plus de 20 mètres (64 pieds anglais). Sa forme élancée l'a fait surnommer par le peuple *la Cheminée;* mais elle ressemble encore plus à une pile de bois de chauffage. Les prismes sont placés horizontalement ; ils sont hexagones, mais leurs angles sont légèrement arrondis, et leur grosseur est à peu près celle d'une forte bûche.

En jetant les yeux sur un tel rocher, on serait à coup sûr tenté , avant réflexion , de le ranger parmi ces jeux de la nature qu'il est impossible à l'homme d'expliquer. Mais, avec un peu d'attention , il n'est cependant pas difficile de se rendre compte de la manière dont cet étrange monument a pu se former. On voit d'abord que par sa base l'empilement se rattache à un empilement de même nature, mais moins saillant, qui se prolonge en ligne droite, et dont notre dessin représente une partie : la totalité ressemble par conséquent à une longue muraille qui serait rasée à peu près au niveau du sol, excepté sur un point où il en resterait encore un pan étroit. C'est ce que l'on voit souvent dans les vieilles ruines. La première question est donc de déterminer comment cette muraille a pu être rasée. La mer qui la bat incessamment, et qui sans doute, un jour ou l'autre, achèvera de la démolir entièrement en mettant à bas le dernier fragment qui la domine encore, explique assez par sa présence cette partie du phénomène pour qu'il n'y ait pas besoin d'en chercher d'autre cause : il suffit d'admettre qu'elle ait fait précédemment ce qu'on lui voit continuer encore tous les jours de tempête. La seconde question est de déterminer comment la muraille s'est construite. En re-

gaignant les rochers qui bordent l'île dans cet endroit, on voit qu'ils sont traversés par une profonde fissure dans laquelle le basalte, sortant à l'état de fusion de l'intérieur de la terre, s'est injecté. (Voy. Formes singulières des rochers, 1er article). Il est donc tout simple qu'en se refroidissant dans cette espèce de moule, la masse basaltique ait pris la forme d'une longue muraille. Seulement, ce devait être à l'origine une muraille emprisonnée, comme une muraille de fondation, dans le terrain environnant. Mais la mer, en déblayant en premier lieu ce terrain, d'une consistance moins solide que la roche basaltique, a mis d'abord celle-ci à découvert, comme un noyau qu'on sort du moule. Reste à expliquer la division colonnaire, et c'est un résultat physique des lois du refroidissement du basalte. Quand la roche se consolide, elle s'éclate en prismes perpendiculaires aux surfaces par lesquelles se fait le refroidissement : de sorte qu'en général, quand une injection basaltique est horizontale, ses prismes sont verticaux, tandis qu'ils sont au contraire horizontaux quand l'injection est verticale. Cette division en prismes n'est pas une cristallisation véritable, mais un fendillement analogue à celui qui s'observe quelquefois dans les murailles des fourneaux ; c'est un phénomène très remarquable, mais très ordinaire.

Ces courtes observations peuvent servir à montrer comment un phénomène en apparence des plus compliqués se trouve ramené en définitive par une suite de réflexions à des causes fort simples.

LE POETE UHLAND.

Parmi les poëtes lyriques de l'Allemagne, qui en a produit un si grand nombre, se distingue au premier rang Louis Uhland. Il naquit à Tubingue, le 26 avril 1787. Plus heureux que tant d'autres, il ne fut pas obligé de sortir de chez lui pour aller chercher au loin la science ; il la trouvait au sein de sa famille. Son grand-père, théologien renommé, était professeur, et son père secrétaire à l'université. Tels furent sans doute ses premiers maîtres; sous leur direction il eut bientôt achevé ses études classiques, et à l'âge de quinze ans il était inscrit parmi les élèves de la Faculté de droit. Il en suivit consciencieusement les cours, non pas toutefois avec tant d'assiduité qu'il ne donnât quelques moments à la poésie : plus d'une ballade, et de ses plus belles, est datée de cette époque. Mais il est vrai de dire que la plus grande partie de son temps était consacrée à l'étude du droit : il ne la regardait pas comme une nécesssité imposée par l'autorité paternelle; je ne sais quel pressentiment de ce qu'il devait être un jour l'y portait naturellement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'y donna sérieusement, n'étant pas de ceux qui ne savent pas allier les occupations sérieuses aux rêveries de l'imagination. Cette éducation en quelque sorte positive eut pour commencement le titre d'avocat royal, et le grade de docteur qu'il obtint en 1810; mais elle devait avoir dans la suite, pour le poëte et pour sa patrie, de plus grands résultats. Il avait puisé dans ces graves études la connaissance de ses droits et des droits de ses concitoyens, et désormais il pouvait les défendre par la puissance de la poésie et de la tribune.

Il avait terminé ses cours universitaires, l'homme public était formé ; restait son éducation littéraire à compléter, son talent de poëte à perfectionner. Il vint à Paris, et y passa près d'une année; ce fut une année de travail solitaire et de recueillement poétique. La Bibliothèque impériale eut presque toutes ses journées, l'étude de nos troubadours tous ses soins et toutes ses affections. Il parcourut avec amour nos vieilles chroniques, et, pour mieux s'en pénétrer, en traduisit en vers allemands plusieurs passages. Ces fragments de traduction, et une Monographie du célèbre meistersænger Walter von der Vogelweide, restent comme un témoignage des profondes études qu'il a faites sur le moyen âge.

Ce travail ne fut point stérile; il en donna une preuve éclatante par les poésies qu'il publia peu de temps après son retour à Tubingue. C'était comme si quelque vieux minnsinger fût revenu faire entendre ses naïves chansons à la moderne Allemagne, tant le poëte avait bien su raviver pour ses contemporains le monde poétique et mystérieux du moyen âge. Il avait pénétré l'esprit de ses mœurs et de ses croyances; il s'était épris d'amour et d'admiration pour la valeur et la loyauté de ses chevaliers, la beauté et la galanterie de ses nobles dames, l'éclat de ses tournois, la vie aventureuse de ses ménestrels. Quand il chante cette noble époque, ce ne sont pas les priviléges de la naissance qui sourient à son imagination : il ne voit dans les chevaliers que leur bravoure, dans les reines que leur beauté; il donne le rang de gentilhomme au simple varlet qui s'est illustré par une action d'éclat, et il fait de la fille d'un orfévre l'épouse d'un grand seigneur.

LA FILLE DE L'ORFÉVRE.

Un orfévre était dans sa boutique, environné de perles et de riches parures, et disait à sa fille : — Mon bijou le plus précieux, c'est pourtant toi, mon Hélène ! c'est toi, mon enfant chérie!

Tout-à-coup arrive un chevalier pompeusement équipé : — Bonjour, ma jolie enfant; bonjour, mon brave orfévre. Faites-moi une superbe couronne pour ma douce fiancée.

Et quand la couronne parut resplendissante d'éclat, Hélène la regarda avec tristesse, et lorsqu'elle se trouva seule elle la prit entre ses mains, et s'écria :

— Heureuse, ah! bien heureuse la fiancée qui portera cette couronne ! Si seulement le chevalier m'en donnait une de roses, je serais si joyeuse!

Quelques jours après le chevalier revint, regarda attentivement la couronne; puis, se tournant vers l'orfévre : — Faites-moi, lui dit-il, un anneau de diamant pour ma douce fiancée.

Et quand l'anneau couvert de pierres précieuses fut achevé, Hélène le mit avec tristesse à son doigt, et lorsqu'elle était seule, elle s'écriait :

— Heureuse, ah! bien heureuse est la fiancée qui doit porter cet anneau! Si seulement le chevalier voulait me faire présent d'une boucle de ses cheveux, je serais si joyeuse!

Le chevalier revint, regarda l'anneau, et dit : — O mon cher orfévre! tu as parfaitement travaillé les bijoux que je destine à ma douce fiancée.

Maintenant, pour voir comme ils vont, approche, jeune fille, que je t'essaie cette parure; car celle que j'aime est belle comme toi.

C'était un matin de dimanche; et ce jour-là Hélène avait mis, pour aller à l'église, ses habits les plus neufs et les plus riches.

Timide et rougissante, elle se leva devant le chevalier; et celui-ci lui mit la couronne d'or sur la tête et la bague de diamants au doigt.

— Hélène ma bienaimée, Hélène la douce, cessons cette plaisanterie; c'est toi qui es ma belle fiancée, c'est pour toi que j'ai commandé cette bague et cette couronne.

Tu as vécu ici au milieu de l'or et des perles; ne devait-ce pas être pour toi un présage de la fortune que je te donnerais un jour?

Ailleurs il exprime la douce vocation du poëte, l'émotion à la fois tendre et naïve que l'aspect du minnsinger éveillait dans l'enceinte des châteaux, et les hommages que l'on rendait à son génie.

LE CHANTRE.

L'enfant chante. Son cœur l'inspire,
Et la sylphide des forêts
Ecoute avec un doux sourire
Cet accent des naïfs secrets.
Car les chansons lui viennent belles

Comme des bouquets embaumés,
Et partout le suivent fidèles
Comme des frères bienaimés.

A la fête son luth résonne
Entre les tentes de satin.
On l'écoute, et puis l'on s'étonne;
Ses chants animent le festin;
Et des dames la plus brillante
S'en vient le couronner de fleurs.
Il rougit, sa joue est brûlante,
Et ses yeux se mouillent de pleurs.

Mais écoutez : l'indignation a succédé aux chants joyeux; la colère est dans le cœur du poëte et la menace sur ses lèvres; on sent que si la harpe frémit sous sa main, le glaive est suspendu à sa ceinture. Le chantre des réunions paisibles est devenu un guerrier intrépide.

LES TROIS CHANSONS.

Le roi Siegfried est assis sur son trône dans sa grande salle. — Allons, ménestrels, dit-il, qui de vous nous fera entendre la plus belle chanson? Et un jeune homme sortit de la foule, sa harpe à la main et son glaive au côté.

— Moi, je sais trois chansons, s'écrie-t-il. La première, tu l'as déjà peut-être oubliée, c'est que tu as traîtreusement fait mourir mon frère; oui, tu as fait mourir mon frère.

La seconde, j'y ai songé au milieu de la nuit sombre et orageuse, c'est qu'il faut que tu te battes avec moi à la vie, à la mort; entends-tu, à la vie, à la mort!

Alors le ménestrel pose la harpe sur la table et tire son épée; le roi en fait autant; et tous deux luttèrent l'un contre l'autre avec impétuosité, jusqu'à ce que le roi tomba sur le parquet.

— Maintenant je vais chanter ma troisième chanson, celle que je trouve la plus belle de toutes, celle que je ne me lasserai jamais de redire, c'est que le roi Siegfried se baigne dans son sang! le roi Siegfried se baigne dans son sang!

A côté de cette ballade il en faut placer une autre qui a un caractère encore plus dramatique, et que nous ne craignons pas de citer en entier. C'est un des chants lyriques les plus admirés en Allemagne; il a pour titre :

LA MALÉDICTION DU POETE.

Jadis il y avait un château vaste et puissant, élevé au dessus de la contrée et dominant la mer; de riches et spacieux jardins l'entouraient comme une couronne de fleurs, et des jets d'eau s'élançaient dans ces jardins comme autant d'arcs-en-ciel.

Là demeure un roi farouche, un roi puissant par ses Etats et ses victoires. Il s'assied sur un trône, pâle et sombre; car dans sa pensée est la terreur, dans son regard la rage, dans sa parole la vengeance, et dans ce qu'il écrit le sang.

Auprès de ce château arrive un noble couple de poëtes : l'un porte encore une chevelure blonde comme l'or; l'autre a déjà les cheveux blancs de la vieillesse, mais marche encore avec vigueur à côté de son jeune compagnon.

— Ecoute, lui dit-il, écoute, mon fils; prépare-toi, songe à nos chants les plus énergiques, prends le ton de voix le plus touchant, rassemble toutes tes forces; car il s'agit aujourd'hui d'émouvoir le cœur de pierre du roi.

Les deux voyageurs s'avancent dans la grande salle, où le roi est assis sur son trône avec son épouse : le roi, majestueux et terrible comme l'aurore boréale; la reine, belle et douce comme les rayons de la lune.

Le vieillard fait vibrer les cordes de la harpe; il les presse d'une main robuste et en tire un son vigoureux, tandis que la voix argentine du jeune homme résonne harmonieusement, et adoucit ce que celle de son maître a de trop rude.

Ils chantent le printemps et l'amour, l'âge d'or, la liberté, la dignité d'homme, et les graves et saintes pensées. Ils chantent tout ce qui peut émouvoir doucement notre poitrine, tout ce qui peut faire battre généreusement notre cœur.

Les courtisans, groupés en cercle autour d'eux, oublient leur ton railleur; les vieux guerriers s'inclinent devant Dieu; et la reine attendrie, et cédant à son émotion, prend la rose qu'elle porte sur son sein et la jette aux poëtes.

— Vous avez égaré mon peuple, s'écrie le roi en fureur; voulez-vous donc séduire encore ma femme? Et, tout bouillant de rage, il lance son épée contre le jeune homme, qui, frappé au cœur, tombe et vomit un flot de sang.

Alors les auditeurs se dispersent, comme s'ils étaient chassés par l'orage. Le jeune homme exhale le dernier soupir entre les bras de son maître; puis celui-ci le couvre de son manteau, l'attache sur son cheval, et s'éloigne.

Mais devant la grande porte d'entrée le vieillard s'arrête, prend sa harpe, et d'une voix tonnante qui retentit à travers les jardins, les vestibules et la salle du trône, il s'écrie :

— Malheur à vous, demeures orgueilleuses! jamais un chant d'amour, un son doux à entendre, ne retentira entre vos parois. Non, jamais vous n'entendrez autre chose que les soupirs, et les gémissements, et le pas timide d'un esclave, jusqu'à ce que l'esprit de vengeance vous livre à la destruction.

Malheur à vous, jardins embaumés! je vous montre ce visage de mort pour que vos plantes se dessèchent sur leurs racines, que vos sources d'eau tarissent, et que tout ce qui est contenu entre ces limites devienne un jour aride et désert.

Malheur à toi, lâche assassin! la poésie te maudit. C'est en vain qu'au delà de tes frontières tu t'en allas chercher une guerre sanglante; ton nom sera oublié, ton nom sera perdu dans la nuit éternelle, ton nom s'évanouira dans l'air comme le râle du mourant.

Le vieillard a parlé; le ciel l'a entendu. Les murs du château sont tombés; les grandes salles sont détruites. Une seule colonne debout atteste encore l'ancienne splendeur de ces lieux; encore cette colonne, déjà ébranlée, tombera-t-elle comme les autres.

Là tout autour, au lieu de ces jardins superbes, on n'aperçoit maintenant qu'une lande sauvage; aucun arbre n'y projette son ombre, aucune source ne l'abreuve de ses eaux. Pas une chanson, pas un livre n'a conservé le nom du roi. — Voilà la malédiction du poëte.

Il y a plusieurs autres morceaux dramatiques du même genre dans ce recueil de poésies, qui offre, du reste, une si grande variété de sujets et d'images. Vous passez d'une scène d'amour à une scène de guerre, d'un pèlerinage à un tournoi, du terrible chevalier noir à saint George, et de Dante au château de Coucy. Après la ballade au tour et aux formes antiques, vous trouvez des sonnets faciles et gracieux, puis des chansons légères et des romances plaintives.

L'étude du moyen âge, qui a si souvent et si heureusement inspiré la pensée lyrique d'Uhland, lui a donné en outre le sujet de deux tragédies : *Louis de Bavière*, et *Ernest de Souabe*, l'une et l'autre d'un effet dramatique saisissant, d'une fidélité historique et d'une justesse d'images et de caractères très remarquables. La première nous reporte au commencement du quatorzième siècle; elle nous retrace dans tout son éclat héroïque la loyauté chevaleresque de Frédéric-le-Beau, duc d'Autriche. Il disputait la couronne impériale à Louis de Bavière : vaincu et fait prisonnier, il ne recouvre sa liberté qu'à la condition de ne plus porter les armes contre son rival. Il revient chez lui, résolu à tenir son serment. Des projets de guerre se trament jusque dans son palais, et un complot s'organise contre le roi de Bavière. Les amis de Frédéric veulent l'associer à leur entreprise; mais lui, fidèle à sa parole, et craignant qu'on ne l'accuse de l'avoir violée, résiste à toutes leurs sollicitations, rejette loin de lui toute idée ambitieuse, et vient se remettre entre les mains de son ennemi.

L'autre, dont le sujet remonte à l'année 1030, nous présente un tableau plus touchant et plus tragique encore, celui d'un homme aux prises avec l'infortune, qui se résigne à tous les malheurs plutôt que de se déclarer l'ennemi

de celui qui a été son bienfaiteur. Cet homme, c'est Ernest, le duc de Souabe. Chargé d'anathèmes par le haineux et arrogant évêque Warmann, maudit, condamné à l'exil, à la pauvreté, à la mort enfin par le vieil empereur, le froid et impassible Conrad, il s'est soumis à tout; rien n'a pu engager ce noble cœur à trahir l'amitié et la reconnaissance. Mais aussi quel caractère chevaleresque, quelle âme généreuse que Werner, l'ami pour lequel il se sacrifie! Et quelle consolation ne trouve-t-il pas dans l'amour de sa mère, la noble Gisela, qui ne se lasse pas de souffrir pour son fils, qui prie pour lui, qui pleure pour lui, qui avoue qu'elle l'aime plus que ses autres enfants parce qu'il lui a causé plus de peines!

Comme beaucoup de pièces allemandes, ces deux drames d'Uhland sont, à vrai dire, plutôt faits pour la lecture que pour la représentation; cependant ils ont été joués plusieurs fois avec succès.

La fin à une prochaine livraison.

CARTEL D'UN CUISINIER.

(Quinzième siècle.)

Un cuisinier d'Eppenstein en Allemagne, adressa en 1477, au comte Othon de Solms, un cartel qu'on croirait supposé à plaisir si de graves historiens, parmi lesquels nous ne citerons que Muller, n'attestaient son authenticité. Voici la traduction fidèle de ce cartel :

« Haut et puissant seigneur comte de Solms, vous saurez » que moi, Jean, cuisinier, avec mes aides de cuisine et » tous mes marmitons, joints à nos amis les bouchers, por- » teurs de bois, etc., nous vous déclarons la guerre à vous, » aux vôtres, à votre pays, vos sujets, et principalement à » vos bestiaux, et cela, pour donner à notre gracieux sei- » gneur et maître Godefroy d'Eppenstein, seigneur de » Mühlberg, une preuve de notre attachement, et en » même temps pour me venger, moi, Jean, cuisinier, de la » blessure qu'on m'a faite à la jambe, lorsque j'ai voulu der- » nièrement emporter un mouton. Pour mettre notre hon- » neur à l'abri de toute atteinte, nous vous prévenons de » vous tenir sur vos gardes ainsi que vos bestiaux : du reste » nous ne comprenons dans cette menace, ni votre cuisi- » nier Hermann, ni ses aides. Le présent écrit fait sous nos » yeux et scellé de notre sceau, le mercredi après la saint » André de l'an mil quatre cent soixante et dix-sept. »

LES GIBBONS.

Quand nous considérons les animaux qu'on désigne communément sous le nom de Singes, nous voyons le même type se modifier de manière à nous faire passer, de formes qui rappellent encore beaucoup celles de l'homme, aux formes des bêtes féroces, ou même à quelque chose de pis. Les oppositions entre les deux termes extrêmes de la série sont donc des mieux prononcées; entre les termes moyens, au contraire, les nuances sont souvent très fugitives, très difficiles à saisir. En effet, pour quelques espèces, il faut chercher les différences dans des caractères peu saillants, tandis que les ressemblances, très apparentes et très nombreuses, se montrent non seulement dans les formes et la distribution générale des couleurs, mais jusque dans l'emplacement et la figure de certaines taches de la peau : aussi, quand on aura à faire la description d'une de ces espèces, si l'on n'a en même temps sous les yeux plusieurs de celles avec lesquelles il serait possible de la confondre, on sera très exposé à ne faire nulle mention du seul caractère qui la distingue des autres.

C'est ce que Buffon ne tarda pas à reconnaître quand il eut enfin à s'occuper de cette partie de l'histoire naturelle. La marche capricieuse qu'il avait tenue jusque là ne pouvait plus le conduire; il fallut en changer : malgré tout ce qu'il avait dit contre les classifications, il classa lui-même les espèces qu'il avait à décrire, et il les classa fort bien, c'est-à-dire qu'il les disposa de telle sorte que celles qui offraient la plus grande somme de ressemblance se trouvèrent placées le plus près les unes des autres et purent être facilement comparées. Grâce aux facilités qu'il trouva dans un arrangement dont il avait si long-temps méconnu les avantages, il parvint à se tirer d'un dédale dans lequel tous les zoologistes avant lui s'étaient perdus, et son histoire des singes, qui, s'il eût persévéré dans le désordre systématique dont il s'était fait d'abord un mérite, eût été certainement le plus mauvais de ses ouvrages, en est peut-être le meilleur. Rien, du moins, dans tout ce qu'il a écrit sur les mammifères, ne me paraît lui donner un titre plus incontestable à la reconnaissance des zoologistes.

Linné avait placé pêle-mêle, pour ainsi dire, les singes de tous les pays; Buffon montra qu'ils se divisaient en deux groupes parfaitement distincts, et comprenant, l'un toutes les espèces de l'ancien continent, l'autre toutes celles du nouveau monde. Outre cette grande division, il fit pressentir des divisions secondaires qui n'étaient pas moins bien fondées. Ainsi, quoiqu'il n'eût décrit que deux espèces de Gibbons (qu'il ne considérait même que comme deux variétés), il sépara bien nettement ces animaux de tous les autres singes, et ils appartiennent en effet à un genre des mieux tranchés, dans lequel toutes les espèces découvertes depuis sont venues successivement se ranger sans efforts.

Les Gibbons forment, parmi les singes de l'ancien continent, le second anneau de la chaîne qui s'étend des orangs aux mandrils. Notre célèbre Cuvier, dans la dernière édition de son Règne animal, qui date de 1829, ne comptait encore dans ce genre que quatre espèces; M. Geoffroy, à peu près à la même époque, en admettait cinq; depuis, les naturalistes anglais, qui ont eu plus de facilité pour se procurer les animaux de l'Inde, ont porté le nombre jusqu'à neuf.

Dans le genre Orang, on ne connaît encore bien que deux espèces, l'une africaine, le Chimpanzé, l'autre asiatique, l'Orang roux, ou Orang proprement dit, dont nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler dans ce Magasin (1833, p. 337; 1835, p. 295; 1836, p. 223).

Le Chimpanzé, on s'accorde généralement à le reconnaître, l'emporte sur l'Orang par l'intelligence, et comme il l'emporte aussi par la symétrie des formes, il n'est pas douteux qu'il ne doive être placé en tête de la série.

Les proportions du Chimpanzé ne sont pas précisément celles que nous aimerions à trouver dans une espèce qui nous rappelle involontairement l'homme; ses bras nous semblent trop longs, ses jambes trop courtes. La disproportion est encore beaucoup plus marquée chez l'Orang; mais c'est dans les Gibbons surtout qu'elle est portée au plus haut degré. A ce point, elle cesse d'être choquante; elle devient risible. En effet, quand il arrive par hasard à un Gibbon de courir sur la terre, ce qu'il ne fait guère par goût, il serait exposé, s'il ne levait les bras, à se marcher à chaque instant sur les doigts. Cela est très évident dans les planches de Buffon, où l'animal est représenté debout; mais cela est moins frappant dans notre vignette, où il est figuré assis.

Les Gibbons ont à peu près la même patrie que les Orangs, seulement ils s'étendent sur une plus grande étendue de pays. Tandis que ces derniers paraissent confinés dans les grandes îles de l'Archipel indien, on trouve des gibbons d'un côté jusqu'aux Moluques, et de l'autre jusque dans des provinces assez reculées de l'empire Birman; tout porte même à croire qu'il en existe également en Chine. Il ne paraît pas qu'aucune des espèces dont le genre se compose ait dans tous ces lieux des représentants; mais on en cite quelques unes qui sont communes à plusieurs îles, et de plus, on connaît des îles qui ont jusqu'à trois espèces distinctes, et peut-être davantage : c'est ainsi que

l'île de Sumatra possède à la fois le Siamang, le Wouwou ou Gibbon agile, et l'Onka. Deux naturalistes français, MM. Diard et Duvaucel, ont recueilli, pendant leur séjour à Sumatra, des renseignements précieux sur ces trois espèces, qui, avant eux, étaient ou tout-à-fait inconnues, ou très vaguement indiquées; la première même n'avait été mentionnée par aucun naturaliste, lorsque nos deux savants compatriotes la firent connaître à M. Raffles, qui en publia une description abrégée dans les *Transactions de la Société linnéenne.* M. Duvaucel, qui périt depuis sans avoir revu la France, avait adressé à son oncle, M. Frédéric Cuvier, de plus amples détails sur cette espèce ainsi que sur les deux suivantes, et c'est à cette précieuse correspondance que nous empruntons en grande partie ce qu'on va lire ici.

« Les *Siamangs*, dit M. Duvaucel, sont fort communs dans les forêts de Sumatra, et j'ai pu les observer souvent en liberté comme en esclavage. On les trouve ordinairement rassemblés en troupes nombreuses, conduites, dit-on, par un chef que les Malais croient invulnérable, sans doute parce qu'il est plus fort, plus agile, et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil à son lever et à son coucher par des cris épouvantables qu'on entend à plusieurs milles, et qui de près étourdissent lorsqu'ils ne causent pas de l'effroi; c'est le réveille-matin des Malais montagnards, et pour les citadins qui vont à la campagne c'est une des plus insupportables contrariétés.

» Par compensation, ils gardent un profond silence pendant la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ces animaux sont lents et pesants; ils manquent d'assurance quand ils grimpent et d'adresse quand ils sautent, de sorte qu'on les atteint toujours quand on peut les surprendre. Mais la nature, en les privant des moyens de se soustraire promptement aux dangers, leur a donné une vigilance qu'on met rarement en défaut; et s'ils entendent à un mille de distance un bruit qui leur soit inconnu, l'effroi les saisit, et aussitôt ils fuient. Lorsqu'on les surprend à terre, on les saisit sans résistance, soit que la crainte les étourdisse, soit qu'ils sentent leur faiblesse et l'impossibilité d'échapper. Cependant ils cherchent d'abord à fuir, et c'est alors qu'on reconnaît toute leur imperfection pour la marche. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et, leurs deux bras faisant l'office d'échasses ils avancent par saccades, et ressemblent à un vieillard boiteux à qui la peur ferait faire un grand effort.



(Le Gibbon agile, Wouwou de M. Duvaucel.)

» Quelque nombreuse que soit la troupe, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Sa mère alors qui le porte ou le suit de près s'arrête, tombe avec lui, et pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre, car alors même ils ne savent éviter aucun coup et n'en peuvent porter un seul. Au reste, cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on serait tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est, dit M. Duvaucel, un spec-

tacle curieux dont, à force de précautions, j'ai pu jouir quelquefois, que de voir ces femelles porter leurs enfants à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher, et donner à leur propreté un temps et des soins que dans bien des cas nos propres enfants pourraient envier.

» Réduit en servitude, le siamang en peu de jours devient aussi doux qu'il était d'abord sauvage; mais toujours timide, on ne lui voit jamais la familiarité qu'acquièrent bientôt les autres espèces du même genre; il paraît être à peu près également insensible aux bons et aux mauvais traitements, et sa soumission paraît être seulement un effet de son indolence. Le plus souvent accroupi, enveloppé dans ses longs bras, et la tête cachée entre ses jambes (position qu'il a aussi en dormant), le siamang ne fait cesser son immobilité et ne rompt son silence qu'en poussant par intervalles un cri assez désagréable, assez approchant de celui du dindon; la faim même peut à peine le tirer de son apathie: en esclavage, il prend ses aliments avec indifférence, et se les voit enlever sans étonnement. Sa manière de boire est en harmonie avec ses autres habitudes; elle consiste à plonger ses doigts dans l'eau et à les sucer ensuite. »

Le siamang a jusqu'à 3 pieds et demi (1 mètre 12 cent.) de hauteur; c'est le plus grand de tous les gibbons connus. Il n'a ni abajoues ni queue, et ses bras sont d'une longueur démesurée, quoiqu'un peu moindre proportionnellement que celle des bras d'un autre gibbon dont nous allons bientôt parler, du wouwou. Ses jambes au contraire sont courtes, arquées et toujours en partie fléchies; ses pieds sont tournés en-dedans; sa figure, entièrement nue, est d'une laideur extraordinaire, due principalement à l'absence du front, à l'enfoncement des yeux, à l'aplatissement du nez, à la largeur des narines, à la saillie des pommettes, à la grandeur de la bouche qui est ouverte presque jusqu'au fond des mâchoires, et à son menton fuyant. Un autre trait qui concourt à augmenter sa laideur, c'est une grande poche nue en forme de goître qu'il a sous la gorge, et qui se gonfle quand il crie. Toutes les autres parties de son corps sont revêtues d'un poil brillant, long, doux, épais et d'un noir foncé.

Le caractère le plus remarquable du siamang, c'est la réunion du doigt indicateur au doigt médian, au moyen d'une membrane très étroite qui s'étend jusqu'à la base de la première phalange. C'est à cause de cette particularité que M. Raffles l'a désigné sous le nom de gibbon syndactyle.

Le *Wouwou* est moins connu que le siamang, en partie parce qu'il est plus rare, en partie parce qu'étant plus agile on le prend plus rarement. Il porte à Sumatra plusieurs noms; celui de wouwou lui a été donné à cause de son cri, qui est une sorte d'aboiement dans lequel on croit distinguer cette double syllabe.

Le wouwou a la face nue, d'un bleu noirâtre, légèrement teinte en brun dans la femelle; ses yeux sont aussi fort enfoncés, mais son nez est moins aplati que celui du siamang; ses oreilles sont en partie cachées par d'épais favoris qui vont se rejoindre sous le menton, et qui par le haut s'unissent aux poils dont toute la tête est recouverte. Au-dessus des sourcils règne un bandeau blanc large de six à huit lignes, qui se continue jusqu'aux tempes. Le wouwou, dans son premier âge, est couleur de café au lait; mais à mesure qu'il avance en âge cette couleur s'obscurcit; elle varie d'ailleurs suivant les diverses parties du corps: ainsi le pelage, épais et d'apparence laineuse, est d'un brun très foncé sur la tête, le ventre, la partie interne des bras et des jambes jusqu'aux genoux, et sur la partie supérieure du dos, tandis qu'à la partie inférieure et aux reins il est d'un blond très clair. Les teintes ne sont pas d'ailleurs tout-à-fait les mêmes dans le mâle et la femelle: par exemple, chez celle-ci, les favoris sont d'une couleur moins tranchée; ils sont aussi moins longs, et toutefois encore assez grands pour rendre la tête plus large que haute, ce qui donne à l'animal une physionomie étrange, fort différente de celle du siamang, auquel il ressemble d'ailleurs à tous égards.

Un autre caractère qui sépare encore ces deux gibbons, c'est que le wouwou manque de la poche gutturale que nous avons signalée dans le siamang. Cependant le cri est à peu près le même dans les deux espèces, ce qui montre que ce sac ne contribue pas autant qu'on le croirait à donner à la voix son timbre singulier. Il faut remarquer en passant que plusieurs autres Gibbons ont aussi une sorte d'aboiement très bruyant, et que le nom de wouwou ou un nom très semblable leur a été donné par les habitants des pays qu'ils habitent. Cette circonstance a encore contribué à embrouiller l'histoire des Gibbons, qui, indépendamment de cette difficulté, en offrirait encore bien assez aux naturalistes.

Le wouwou est moins grand que le siamang. Debout, sa taille ne dépasse guère 2 pieds 7 à 8 pouces (84 à 86 centimètres); ses jambes sont proportionnellement fort courtes; les doigts de ses pieds sont courts, mais le pouce est long et susceptible de se renverser en arrière; aux mains, les doigts sont grands et le pouce court; ses bras sont d'une longueur démesurée, et, quand l'animal tient le corps droit, l'extrémité de ses doigts descend jusqu'aux malléoles (chevilles). Avec ces jambes cagneuses, ces bras grêles, notre gibbon semble un être des plus maltraités par la nature; on croirait volontiers que tout mouvement doit être pour lui une souffrance; mais c'est là une apparence bien trompeuse.

En captivité, et surtout lorsqu'il est tenu à la chaîne, le wouwou ne montre pas encore d'ordinaire beaucoup de vivacité. « Il n'a pourtant pas dans cet état, dit M. Duvaucel, l'imperturbable apathie du siamang; on l'effraie, on le rassure; il fuit le danger et recherche les caresses; il est gourmand, curieux, familier, quelquefois gai; il paraît susceptible de quelque éducation;... d'ailleurs la nature ne l'a pas doué d'une grande intelligence. »

Sous ce dernier rapport, l'assertion de M. Duvaucel est contredite par un voyageur anglais, M. Bennet, qui rapporte différents traits de gentillesse d'un de ces animaux qu'il a long-temps observé; mais son wouwou et celui de M. Duvaucel appartenaient-ils bien à une même espèce? c'est ce qui peut paraître encore douteux.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en captivité que notre gibbon peut se montrer avec ses avantages, et, pour lui comme pour tous les animaux, il faut l'observer dans l'état de nature. Dans ses forêts, il ne vit pas en grandes troupes comme le siamang, mais par familles, c'est-à-dire par couples, car il paraît que le petit ne reste avec sa mère que pendant qu'il a besoin de son lait. Une fois sevré, il trouve aisément sa nourriture, et il est déjà assez alerte pour se soustraire à ses ennemis, quoiqu'il ne le soit pas encore assez pour suivre commodément ses parents dont l'agilité dépasse toute croyance. « Le wouwou, dit M. Duvaucel, échappe à la vue avec la rapidité de l'oiseau, et comme celui-ci il ne peut guère être atteint qu'au vol; à peine a-t-il aperçu le danger qu'il en est déjà loin. Grimpant rapidement au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus flexible, se balance deux ou trois fois pour prendre son élan, et franchit ainsi plusieurs fois de suite, sans effort comme sans fatigue, *des espaces de quarante pieds.* »

Qu'on le remarque bien! c'est des *bras* seulement que se sert notre gibbon quand il se transporte vers un point un peu éloigné; il a constamment le corps entier au-dessous des branches qui le supportent, et ainsi il saute, non pas d'un pied *sur* l'autre, mais d'une main *sous* l'autre. Une si singulière allure rend encore plus étonnants les prodiges d'agilité dont nous venons de parler, et peut-être quelques uns de nos lecteurs supposeront-ils qu'on a un peu exagéré

la grandeur des distances franchies. Pour faire évanouir ce soupçon, il suffirait de leur dire que M. Duvaucel était le beau-fils et l'élève chéri de notre illustre Cuvier : j'ajouterai cependant qu'à raison d'une mésintelligence survenue entre lui et M. Raffles, ce qu'il avait écrit sur les animaux de Sumatra a été en Angleterre, de la part de quelques naturalistes, l'objet d'un examen assez malveillant; or, je ne crois pas qu'aucun d'eux l'ait accusé d'avoir été, sur le point qui nous occupe, au-delà de la vérité. Au reste, on a amené en Angleterre, il y a peu d'années, un de ces gibbons, et quoique l'espace resserré dans lequel il lui était permis de se mouvoir lui donnât un grand désavantage, quoique les effets du régime, du climat, de la captivité lui eussent certainement ôté beaucoup de ses forces et de sa souplesse, ce qu'il faisait était encore prodigieux. Voici comment s'exprime un des naturalistes qui ont eu occasion de l'observer :

« C'était une femelle adulte qui avait vécu quatre ans à Macao en captivité avant d'être apportée en Europe. En entrant dans le lieu où on la gardait, et où elle avait pour sa promenade un enclos couvert avec un grand arbre au milieu, je fus frappé de l'aisance et de la rapidité de ses mouvements, car elle était alors en plein exercice. Usant alternativement de ses deux mains, elle s'élançait de branche en branche avec une grâce et une adresse admirables, et, soit que le point qu'elle avait à atteindre fût plus bas que celui d'où elle était partie, soit qu'il fût plus haut, elle y arrivait avec la même facilité, et avec un certain air de nonchalance, comme si rien n'eût été plus aisé; des espaces de quinze, dix-huit pieds étaient franchis coup sur coup, sans un seul moment d'arrêt, et pendant un espace de temps considérable. C'était une marche tout aérienne, car elle ne faisait que toucher les branches, et on concevait à peine comment elle pouvait ainsi entretenir son élan. Il était évident au reste que dans ses forêts l'animal eût franchi des distances bien plus grandes encore.— Ce qui était extrêmement curieux, c'était de voir comment, au moment où son élan était le plus impétueux, elle pouvait s'arrêter brusquement; on eût dit qu'elle avait le pouvoir d'anéantir l'impulsion par le seul effet de sa volonté. Arrivée au point où elle voulait s'arrêter, et sans avoir ralenti en rien son *vol*, la main qui avait saisi la branche relevait le corps, les deux pieds empoignaient cette branche à son tour, et notre animal parfaitement calme n'avait d'autre mouvement que celui que conservait le rameau. Elle passait du repos au mouvement avec la même facilité. Il était évident que pour franchir un espace de dix-huit pieds elle avait à faire plus d'efforts que pour un de six ; mais elle calculait à merveille ces distances, et l'élan n'était jamais ni trop grand ni trop petit. La justesse de ses mouvements et celle de son coup d'œil étaient dans tous les cas parfaites. On lui jetait des fruits qu'elle saisissait au passage avec la plus grande facilité, et souvent on feignait seulement de les jeter; quoiqu'on l'eût trompée ainsi vingt fois de suite peut-être, quand enfin le fruit partait de la main du gardien il arrivait infailliblement dans la sienne. Au reste, ce que lui a vu faire M. Martin est encore plus étonnant. Un jour on avait lâché dans son enclos un oiseau vivant; elle observa un instant la direction du vol de l'animal, puis elle s'élança vers une branche très éloignée qui se trouvait de ce côté et qu'elle atteignit avec sa précision accoutumée de mouvement; mais dans ce bond, pendant qu'une main se dirigeait vers la branche, l'autre avait été saisir l'oiseau en l'air. — Ajoutons que quand elle eut pris l'animal, elle lui trancha la tête d'un coup de dent, puis elle le pluma, mais elle le jeta sans l'avoir mangé. »

Le gibbon qui fait le sujet de cette observation était le matin dans un mouvement continuel, c'est-à-dire que pendant trois à quatre heures il sautait sans s'arrêter; après cela il se tenait en repos le reste du jour, couché sur quelque grosse branche, près du point de naissance d'autres rameaux, et de manière à être presque entièrement caché aux yeux des personnes qui passaient au-dessous.

Le gibbon agile est appelé quelquefois par les natifs de Sumatra Ungka-puti, tandis qu'ils désignent sous le nom d'Ungka-etam une autre espèce que M. Duvaucel a décrite sous le nom d'ounko.

L'*Ounko*, dit ce naturaliste, est beaucoup plus rare que le wouwou; il est un peu moins grand; d'ailleurs il lui ressemble à beaucoup d'égards. Il a, comme celui-ci, un bandeau blanc qui passe immédiatement au-dessus des yeux et vient se perdre dans d'épais favoris blanchâtres; dans la femelle cependant les favoris sont de la couleur commune au reste du pelage, c'est-à-dire d'un brun noirâtre. A ce caractère et à sa taille, qui est sensiblement plus petite, on la distingue aisément du mâle; tous les deux à l'extérieur se distinguent des wouwous, non seulement par la teinte plus foncée du pelage, mais encore par l'absence de la tache blonde si remarquable qui, dans les deux sexes, forme comme une selle sur le dos du wouwou. A l'intérieur, ils en diffèrent par un caractère plus important encore : ils ont quatorze paires de côtes au lieu de treize.

SAGACITÉ DES ARABES.

Burckhardt raconte quelques faits curieux sur l'habileté des Arabes à suivre la trace des pas; leur sagacité égale, sous ce rapport, celle des Indiens libres de l'Amérique. Certains d'entre eux reconnaissent, à la seule inspection de la trace : 1° par sa forme, si le pas appartient à sa propre tribu ou à quelque autre du voisinage, et par conséquent si c'est un ami ou un ennemi qui a passé; 2° par la profondeur de l'empreinte, si l'homme était ou non chargé; 3° par la force ou la fraîcheur de la trace, s'il a passé le jour même ou un ou deux jours auparavant; 4° par le plus ou moins de régularité dans l'intervalle des pas, s'il marchait, s'il courait, s'il était plus ou moins fatigué, et par conséquent s'il y a espérance de l'atteindre, et dans combien de temps.

Cette faculté de distinguer les pas s'applique aux traces des animaux, et dans la pratique les mêmes observations conduisent aux mêmes résultats. Un grand nombre de crimes sont découverts à l'aide de cette science.

SUOVETAURILIA.

Les suovetaurilia étaient, chez les Romains, des sacrifices solennels célébrés ordinairement tous les cinq ans, et dans lesquels on immolait un porc, *sus*, une brebis, *ovis*, et un taureau, *taurus;* il paraît que de ces trois mots on avait formé celui de *suovetaurilia.*

Un bas-relief placé dans la salle de la Diane, au Musée du Louvre, présente une cérémonie de ce genre. Devant l'autel, le magistrat du quartier, debout, la tête voilée, remplit les fonctions de sacrificateur; près de lui sont deux ministres ou *camilli*, portant, l'un la cassolette aux parfums, *acerra*, et le vase des libations, *guttus;* derrière sont les deux licteurs de ce magistrat avec leurs faisceaux; viennent ensuite les victimaires couronnés de laurier, conduisant les victimes ou s'apprêtant à les frapper; enfin, sur le second plan, on voit quelques assistants à la cérémonie. Ce bas-relief, tiré de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, a été publié, en 1535, par Antoine Lafreri, et il paraît qu'à cette époque il existait à Rome dans le palais de Paul II.

Un autre bas-relief en marbre, représentant la même cérémonie, a été placé dans la cour du Musée, sur la muraille qui regarde le midi. Inférieur au premier sous le rapport de la beauté du travail, de la grandeur du style, et sous celui de l'ensemble, il est peut-être, au point de vue

de l'érudition, plus complet, en ce qu'il met en scène les différents états pour qui l'on offrait les suovetaurilia.

Le peuple et l'armée y sont caractérisés, et l'on peut, pour ainsi dire, suivre les cérémonies qui en faisaient partie, et qui avaient lieu lorsqu'on établissait le dénombrement ou le cens des citoyens romains. Vingt-un personnages et trois animaux que l'on conduit à l'autel forment cette grande composition. A la gauche du spectateur, le censeur, assis, reçoit et inscrit les noms de ceux dont il fait le cens. Le costume romain n'est pas de l'époque où on le portait dans toute sa pureté et sa beauté; ce n'est plus ni la même ampleur, ni la même richesse de plis que dans le bas-relief n° 176, et cette différence dans le caractère du costume suffirait seule pour faire placer cet ouvrage à une époque voisine de la décadence de l'art. Auprès du censeur, deux personnages dans le costume civil, et dont l'un est assis, semblent s'entretenir; un soldat tourné vers eux prend part à leur conversation; il est vêtu d'une cotte de mailles; son épée, très courte, est fixée au côté droit par un ceinturon, comme celle des soldats prétoriens, et il porte un des boucliers à angles arrondis qui couvraient presque toute la personne. Ces boucliers très simples n'ont pour ornement que l'*umbo* ou partie du milieu, qui est très saillante. Ce soldat a les jambes nues; un autre qui est près de lui prête attention à la cérémonie: il est dans le même costume, et sous sa cotte de mailles on voit l'*armiclausa*, dont les manches très courtes sortent à peine de dessous la cotte de mailles, que les Romains nommaient *loricahamata*, et dont ils ne se sont servis qu'assez tard pour remplacer la cuirasse.

Viennent ensuite deux jeunes musiciens couronnés de lauriers, et vêtus de longs manteaux: l'un joue de la lyre; sa main droite est restaurée, ainsi que la main droite et la flûte de l'autre qui joue de cet instrument. La lyre a onze cordes, et l'on sait qu'elle finit par en avoir davantage, après n'avoir été montée d'abord que de trois. Un guerrier, qu'à son attitude, à la richesse de son armure, à son ample paludamentum ou manteau, on peut regarder comme un général, occupe le milieu de la composition; il est près de l'autel et s'appuie de la main gauche sur son bouclier. Ses jambes sont armées d'*ocreæ* ou de jambarts, les cnémides des Grecs. Le paludamentum indique que la cérémonie, à laquelle semble présider le général, se passe à la campagne ou hors de Rome; car il n'était pas permis de porter dans Rome ce vêtement militaire, emblème de la guerre; on le déposait avant d'y entrer, et c'est peut-être une observation pour l'exactitude du costume romain, à laquelle on devrait avoir égard en peinture et sur la scène. La forme du casque de ce général n'est pas celle que l'on voit ordinairement à cette partie de l'armure romaine, et elle est plutôt dans le style grec. Auprès de l'autel, une jeune fille se couvre la tête d'un voile; un jeune homme verse de l'eau



(Musée du Louvre; salle de la Diane. — N° 176 du livret. — Bas-relief antique; marbre pentélique.)

lustrale, ou peut-être du vin, pour une libation, dans la patère que lui tend le sacrificateur, qui, fixant ses regards sur le taureau, s'apprête sans doute à répandre entre ses cornes la liqueur consacrée. Derrière ce principal ministre du sacrifice, un autre jeune assistant, portant sur son épaule gauche l'acerra ou boîte aux parfums, relève le pan de son manteau. Un pope ou victimaire, n'ayant d'autre vêtement que le limus qui lui ceint le milieu du corps, la tête couronnée de laurier, caresse et maintient le taureau dont les cornes et le cou sont ornés de ces bandelettes de laine blanche, renouées de pourpre, dont on voit souvent les victimes parées dans d'autres monuments. Un autre victimaire conduit le bélier; il est suivi d'un ministre dont la tête est couverte d'un voile, et qui porte une espèce d'étendard; un troisième pope fait avancer un verrat. On voit ensuite deux soldats dans le même costume que ceux que nous avons déjà décrits; un autre paraît prêt à monter à cheval: ce groupe est joli et a du naturel. On pourrait indiquer comme une singularité et une irrégularité de travail qui ne seraient pas admises aujourd'hui, et qui ne surprend pas dans une production des temps inférieurs de l'art, que la queue du cheval passe par-dessus un pilier, quoiqu'il soit sur un plan plus rapproché. Au reste, la sculpture de ce monument est assez médiocre quant à l'exécution, mais il offre de bonnes poses, de la variété dans la composition; certains personnages, tels que le chef, le sacrificateur et le taureau, sont remarquables par leur style; la plus grande partie des têtes est antique; et d'ailleurs, à ses autres mérites, ce bas-relief joint celui de fournir des détails curieux pour l'érudition et la connaissance des cérémonies religieuses et civiles de l'antiquité. Il est à regretter qu'on ait été forcé par les localités de le placer à une hauteur qui ne permet pas d'en distinguer toutes les finesses. Acquis à la vente du cardinal Fesch, ce monument a fait partie de la collection du palais Mattei, à Rome.

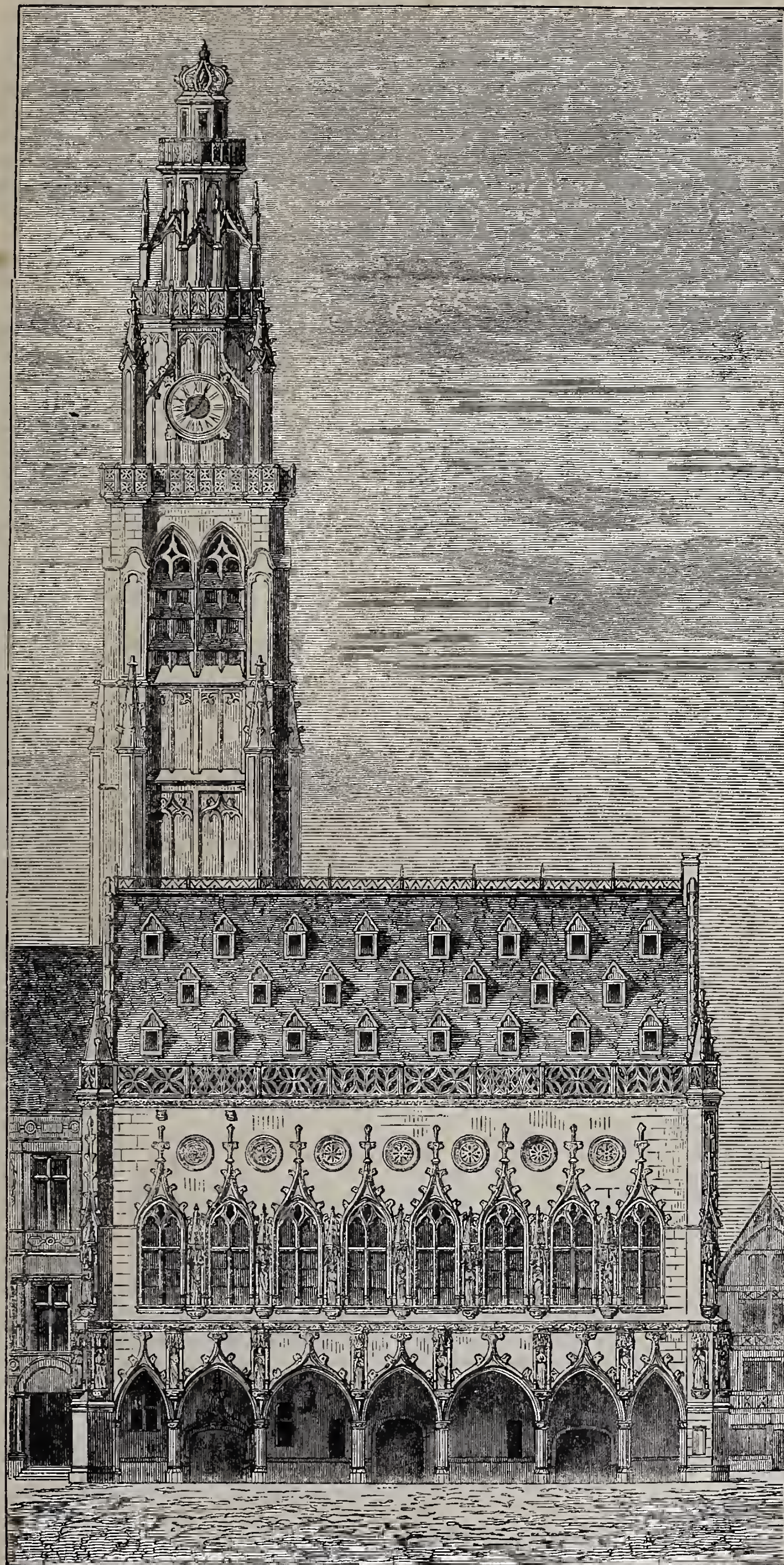
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Suite. — Voy. p. 27, 66.)



(Hôtel-de-Ville d'Arras dans son état primitif.)

MOYEN AGE.
Architecture civile.

PALAIS PUBLICS. — HOTELS-DE-VILLE.

Rien n'est plus propre à témoigner du degré de civilisation auquel une nation peut être parvenue que le nombre, l'importance et le mérite des monuments civils qu'elle possède.

Avant d'être fortement constituée, une nouvelle société peut bien, pour se mettre en sûreté contre ses ennemis, élever des constructions propres à sa défense; elle peut, dans l'intérieur de ces remparts, consacrer des temples à sa religion et y abriter les habitations des citoyens; mais quant aux monuments civils proprement dits, ils ne prennent naissance qu'avec les institutions pour lesquelles ils sont créés, et ces institutions ne peuvent être solides et durables que lorsqu'une nation a acquis de l'unité, de la puissance et de la richesse.

Dans l'antiquité païenne, c'est chez le peuple romain que nous trouvons la civilisation arrivée à son plus grand développement : aussi les constructions civiles ne furent-elles jamais plus nombreuses ni plus importantes; c'étaient les forum avec leurs vastes portiques où se réunissaient les citoyens, les basiliques où se discutaient et se jugeaient les affaires publiques et privées, puis les thermes, vastes et somptueux édifices, où se trouvaient réunis à la fois des salles de bains de toute espèce, des xystes pour se livrer aux exercices du corps, et des exèdres où l'on discutait les points les plus élevés de la philosophie; ajoutons encore les théâtres, les amphithéâtres et les cirques, où des populations entières se trouvaient en présence pour assister à ces jeux et à ces spectacles extraordinaires, auxquels rien, dans les temps modernes, ne saurait être comparé. Quant aux palais, ceux destinés aux empereurs avaient une telle étendue et se composaient de tant de bâtiments divers, qu'ils ressemblaient véritablement à des villes; de plus, le luxe de leur architecture et la richesse des matières qui y étaient employées les rendaient dignes sous tous les rapports de servir de demeure aux maîtres du monde.

La société chrétienne, par la nature même de sa constitution, et par les luttes continuelles qu'elle eut à soutenir, ne put jamais atteindre qu'à un état de civilisation très incomplet, et ne put en aucune façon prétendre à l'établissement de ces institutions civiles dont le développement est en proportion de la grandeur et de la prospérité des Etats.

On ne doit donc plus chercher ni forum, ni portiques somptueux, ni thermes, ni basiliques; quant à des cirques, à des amphitéâtres, on conçoit que les chrétiens n'aient pas songé à reproduire ces monuments qui avaient été arrosés du sang de leurs frères. D'un autre côté, la philosophie exclusive du christianisme tel qu'il était compris au moyen âge, s'opposait à l'érection des monuments honorifiques ou triomphaux; car si les païens avaient souvent honoré l'homme à l'égal de la divinité, les chrétiens lui avaient toujours prescrit l'humilité la plus profonde. Au moyen âge, les palais destinés à l'habitation royale étaient construits dans la prévision d'un état de guerre permanent; c'étaient de véritables forteresses, qui, ainsi que nous l'avons vu, appartiennent bien plutôt à l'architecture militaire qu'à l'architecture civile. Nous verrons enfin, dans la suite de ces études, dans quel état d'infériorité demeurèrent au moyen âge les constructions d'utilité publique, telles que les voies, les ponts, les aqueducs, etc., dont les Romains avaient laissé de si beaux et de si nombreux exemples sur le sol de la France. Cela s'explique facilement par l'instabilité, la faiblesse et la division du pouvoir, qui, sous le régime de la féodalité, songeait exclusivement à s'affermir, et s'occupait peu d'améliorer le bien-être de populations qu'il avait intérêt à maintenir dans un état de servitude.

Ainsi donc l'église et le couvent d'une part, le donjon féodal et les remparts fortifiés de l'autre, voilà quels furent les véritables monuments de la civilisation chrétienne pendant plusieurs siècles. Quant aux monuments de l'architecture civile, ils ne commencèrent à acquérir quelque importance qu'à mesure que la bourgeoisie parvint à conquérir certains priviléges et quelques franchises.

Long-temps la classe bourgeoise resta dans la dépendance des deux autres, savoir : celle des prêtres et des moines, qui trouvaient dans la vie du cloître et dans celle de l'église tout le bien-être qu'elle pouvait désirer; celle des princes et des nobles, qui jouissaient de tous les priviléges et de tous les bénéfices qu'ils s'attribuaient dans ces temps de barbarie. Les moines étaient vassaux des évêques, les hommes d'armes vassaux des seigneurs, et les bourgeois vassaux des uns et des autres.

On comprend alors combien le défaut d'organisation civile avait dû restreindre les édifices spécialement consacrés à l'usage des citoyens, et l'on conviendra, d'après cet exposé, qu'on trouverait difficilement une dénomination plus juste que celle d'*art chrétien* pour qualifier le système d'architecture qui prévalut pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire depuis la chute de l'empire romain jusqu'au quinzième siècle; car tous les monuments qui appartiennent à cette période ont tous été élevés sous l'influence de la pensée religieuse, qui formait alors le principal lien entre les membres d'une société dans laquelle l'individualité était complétement anéantie; et d'ailleurs, n'était-ce pas dans les cloîtres que se formaient les véritables artistes de cette époque?

Il nous reste maintenant à examiner quels furent en France les monuments élevés au moyen âge qui peuvent être considérés comme appartenant à l'architecture civile.

Sous la domination romaine, la plupart des villes municipes de l'empire possédaient un édifice où se trouvaient réunis les administrations publiques et le siége de la justice. L'hôtel-de-ville de Toulouse, ainsi que l'indique son ancien nom de *Capitole* qu'on lui a conservé, a été élevé sur l'emplacement même d'un de ces édifices romains. La ville de Lutèce dut aussi, comme les autres cités de la Gaule, avoir un corps de juges et d'administrateurs municipaux, et posséder un édifice propre aux séances de ce corps et au dépôt de ses actes. Il y a tout lieu de croire que cet édifice était celui qu'on a désigné depuis sous le nom de Palais de la Cité; car la Cité représentait l'enceinte fortifiée, une sorte de *Capitole*, où devait se trouver réunie l'administration civile et militaire de la province.

Le palais des Thermes, au contraire, qui n'était qu'un lieu de plaisance, destiné à l'habitation des empereurs lors de leur séjour à Paris, se trouvait en dehors de la ville. Les rois des deux premières races habitaient cependant ce palais; mais leurs successeurs le quittèrent bientôt pour aller habiter celui de la Cité, dans lequel ils se trouvaient plus en sûreté contre les attaques des Normands.

Il serait difficile de préciser quelle était alors l'importance de cet édifice; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut reconstruit presque entièrement sous le roi Robert, en 1003; néanmoins il paraît qu'alors le palais était principalement destiné à l'habitation royale, et que ce fut seulement sous le règne de S. Louis qu'il devint effectivement le siége du gouvernement. C'est dans ce nouveau but que ce roi en accrut considérablement les bâtiments, en faisant construire les parties inférieures et supérieures de la grande salle, la grande chambre où siége aujourd'hui la Cour de cassation, et enfin la Sainte-Chapelle, où il déposa les saintes reliques rapportées de la Terre-Sainte. (Voy. 1834, p. 121.)

Après S. Louis, le palais fut continué par Philippe-le-Bel. Messire Enguerrand de Marigny, comte de Longueville et général des finances, étant le conducteur de l'œuvre, sa statue fut placée sur un des portails; mais plus tard elle fut abattue.

Le palais terminé, le roi Philippe-le-Bel y donna des

fêtes qui durèrent huit jours, pendant lesquels les habitants de Paris tinrent leurs boutiques fermées.

Le *Grand-Palais*, comme on l'appelait alors, occupait ainsi, depuis le pont aux Meuniers jusqu'au pont Saint-Michel, toute la largeur de la Cité; bordé des deux côtés par la rivière, il s'étendait à l'occident jusqu'à la pointe de l'île de la Cité, où était la maison des Estuves (les salles de bains) et le jardin du roi, terminé par un petit bras de rivière qui formait une petite île. A l'extérieur, les bâtiments étaient flanqués de tours et de tourelles; ils n'avaient pas toutefois cet aspect formidable des châteaux-forts élevés uniquement dans un but de défense, ainsi qu'on peut en juger par les tours qui subsistent encore aujourd'hui, et qui, au lieu d'être terminées par des plates-formes, sont couronnées de toits coniques très aigus. Les charpentes de ces toitures sont très remarquables par la recherche qu'on a apportée dans leur exécution. Ces tours, ainsi que c'était l'usage dans ce temps-là, avaient toutes un nom qui servait à les désigner: c'était la tour de Beauvais, celle de la Question, la tour du Trésor des joyaux, la tour Carrée, la tour Civile, etc.

En 1370, Charles V fit mettre dans la grande tour qui existe encore à l'angle nord-est du quai du côté de la rive gauche, la première grosse horloge qu'il y ait eue à Paris, et fit venir tout exprès d'Allemagne le nommé Henri de Vic, qu'il logea dans cette tour pour en avoir soin.

Le palais servit alors aux assemblées du Parlement quand il tenait ses séances à Paris; il y avait été installé par Philippe-le-Bel; mais Louis-le-Hutin ordonna que le parlement fût sédentaire et fixe à Paris, laissant, disait-il, son palais aux juges pour que les parties n'eussent pas tant de frais.

En 1431, Charles VII abandonna au Parlement l'entière jouissance d'une grande partie du palais.

La salle qui, dès l'origine, fut destinée aux assemblées du Parlement, était celle où s'assemble aujourd'hui la Cour de cassation. Cette salle, alors fort simple, était entourée de stalles en bois comme les salles capitulaires des couvents. Sous Louis XII, sa décoration intérieure fut entièrement renouvelée, et son plafond en bois se composait alors de voussures terminées par des culs-de-lampe, le tout orné de peintures et richement doré avec de l'or de ducat, ce qui lui avait fait donner le nom de Chambre dorée (voyez 1834, p. 361). La décoration de cette salle existait encore en 1722.

C'était en outre au palais que se faisaient les festins des rois, qu'avaient lieu les cérémonies publiques, les fêtes solennelles, la réception des princes et des ambassadeurs étrangers. On y célébrait les noces des enfants de France, et l'on y tenait de grandes assemblées. Matthieu Paris dit qu'Henri III, roi d'Angleterre, fut reçu, l'an 1254, *in majore domini regis Francorum palatio, quod est in medio civitatis Parisiacæ*. Philippe-le-Bel y assembla les députés des villes pour en obtenir de l'argent pour faire la guerre à ses ennemis.

En 1357, après la malheureuse bataille de Poitiers, les Etats-Généraux furent assemblés au palais.

Le 22 février 1358, Etienne Marcel, prévôt des marchands, pénétra dans la chambre du dauphin, au palais, et fit massacrer sous ses yeux Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne.

En 1378, l'empereur Charles IV fit son entrée à Paris, et le roi l'invita à un banquet, qui, selon l'usage, se fit sur la grande table de marbre de la grande salle du palais, qu'on désignait alors sous le nom de *Palais Royal*.

En 1415, l'empereur Sigismond fut reçu et logé au palais, où il tint l'audience en la grande chambre.

On voit les nombreux et différents usages auxquels devait servir la grande salle du palais de la Cité, et rien ne prouve mieux l'absence totale de monuments civils à cette époque.

Cette grande salle, bâtie sous le règne de S. Louis, occupait exactement le même espace que celle d'aujourd'hui; elle était également divisée en deux nefs par des piliers sur lesquels s'appuyait la double voûte construite et lambrissée en bois. Cette disposition de points d'appui, qui était ici motivée par la dimension extraordinaire du vaisseau qu'on avait à couvrir, était généralement usitée au moyen âge, lors même qu'elle n'était pas rendue obligatoire par le mode de construction adopté. Nous en avons déjà vu un exemple dans le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris (voy. 1840, p. 168). Sur chacun des piliers étaient placées dans des niches les statues de tous les rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles IX exclusivement; des inscriptions placées au-dessous de chacune d'elles indiquaient la durée de leur règne et la date de leur mort. Corozet, dans ses *Antiquités et singularités de la ville de Paris*, les rapporte toutes textuellement, et il ajoute : « On pense que » ceux qui ont les mains hautes ont régné vertueusement, » et ceux qui ont les mains basses ont été infortunés ou n'ont » fait acte d'excellence. »

A l'extrémité occidentale se trouvait la fameuse table de marbre qui occupait presque toute la largeur de la salle; elle était d'ailleurs si grande et si épaisse, que jamais on n'avait vu une pièce de marbre d'une telle dimension. C'était sur cette table que se faisaient les festins royaux. Les princes du sang, les ambassadeurs, étaient seuls appelés à s'y asseoir; les autres personnes invitées prenaient place à d'autres tables que l'on dressait à côté. La table de marbre servait aussi aux clercs de la Bazoche pour y représenter leurs farces; c'était pour eux un théâtre commode qui ne leur coûtait rien.

A l'extrémité orientale de la grande salle, Louis XI fit construire plus tard une chapelle, et y fit mettre les images de Charlemagne et de S. Louis. Ce même roi fit faire son effigie à genoux devant l'image de Notre-Dame, pour la mettre à la place qui lui était réservée à côté des rois ses prédécesseurs.

Dans les renfoncements formés par les saillies des piliers qui étaient adossés à la muraille, il y avait des bancs de pierre où l'on pouvait se reposer, et plusieurs grandes cheminées formaient autant de foyers autour desquels les citoyens se réunissaient pour traiter de leurs affaires. (Voy., p. 229, la vue que nous donnons de cette salle.)

Sous Charles VI, les gouverneurs des finances décidèrent de faire un cerf d'or massif, et pour modèle on en fit un en bois qu'on plaça dans la grande salle du palais, entre deux piliers; de l'autre on n'exécuta seulement que le cou et la tête en or fin.

La prison de la Conciergerie, dont il est fait mention dès 1391, formait une dépendance du palais; car au moyen âge les palais, les châteaux des rois et des seigneurs, ainsi que les abbayes, avaient toujours un lieu de détention.

Charles VIII fit construire près de la Sainte-Chapelle la chambre dite du Trésor, pour y conserver les archives.

En 1504 fut commencé par Louis XII l'hôtel de la cour des comptes, ainsi qu'il était dit dans l'inscription de lettres d'or sur azur au-dessus de l'une des portes dudit hôtel. Jean Joconde en fut l'architecte. Cet hôtel, qu'on trouve exactement représenté dans des gravures anciennes, occupait précisément l'emplacement du local de la cour des comptes actuelle. C'était un des plus beaux exemples de ce style mixte qui régna dans l'architecture sous le règne de Louis XII et le commencement de celui de François Ier. Ce bâtiment fut détruit par un incendie qui eut lieu le 27 octobre 1737. L'hôtel qu'on voit aujourd'hui fut construit en 1740 par Gabriel, architecte du roi. Malgré les nouveaux services pour lesquels le palais recevait ainsi des agrandissements notables, il ne continuait pas moins à être habité par le roi; car François Ier y demeurait en 1531.

Pendant la Ligue, les bourgeois s'assemblaient au palais

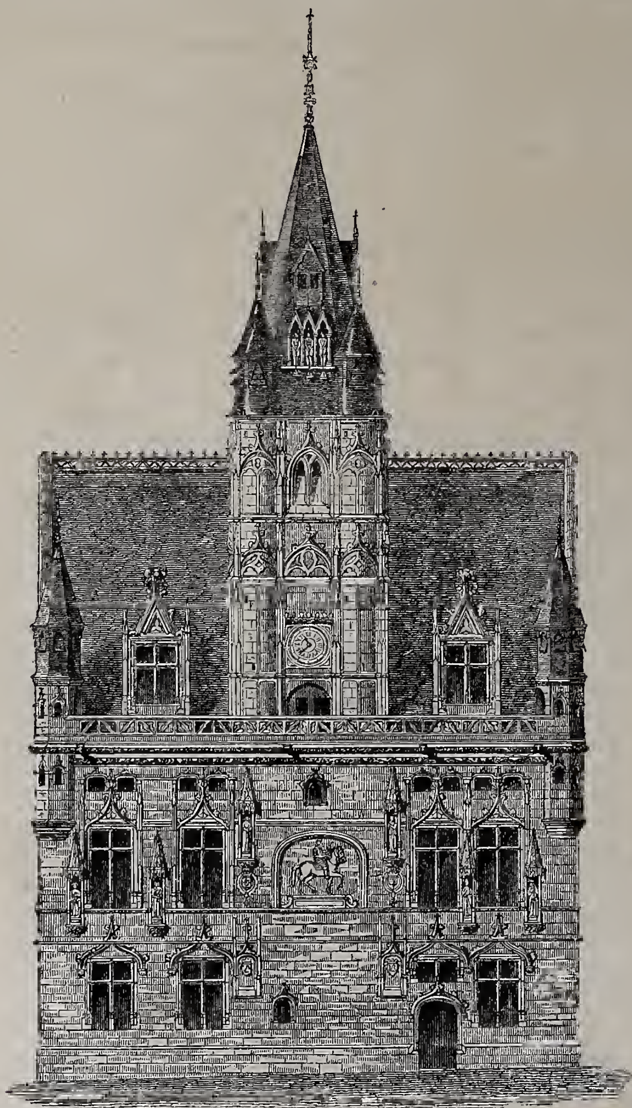
et c'est là que les habitants de Paris se réunissaient pour entendre les nouvelles et les commenter selon leurs craintes ou leurs espérances.

En 1618, après la mort de Henri IV, un violent incendie consuma la partie supérieure de la grande salle. Elle fut reconstruite en 1622 par Jacques Debrosses. Nous aurons occasion d'y revenir dans la suite. On prétendit, à cette époque, que cet incendie avait été allumé avec l'intention de détruire les pièces du procès de Ravaillac.

Sous Louis XIII, le palais ayant été destiné aux festins et aux cérémonies du couronnement de la reine femme de Henri IV, le Parlement fut obligé de céder la place et de transporter momentanément ses séances dans le réfectoire des Grands-Augustins, ainsi que cela avait déjà eu lieu précédemment.

Pendant les troubles de la Fronde, le palais devint le théâtre des événements les plus importants : plus d'un combat fut livré dans la grande salle entre les partisans des princes et ceux du coadjuteur.

On voit, par la description que nous venons de faire, quel fut au seizième siècle l'ensemble de ce grand palais, qui, quoique composé de bâtiments construits en différents temps et sans régularité, ne laissait pas que d'offrir un aspect remarquable par sa grandeur et sa magnificence ; il résumait alors tous les services d'une demeure royale, comprenait à la fois l'administration judiciaire et celle des finances



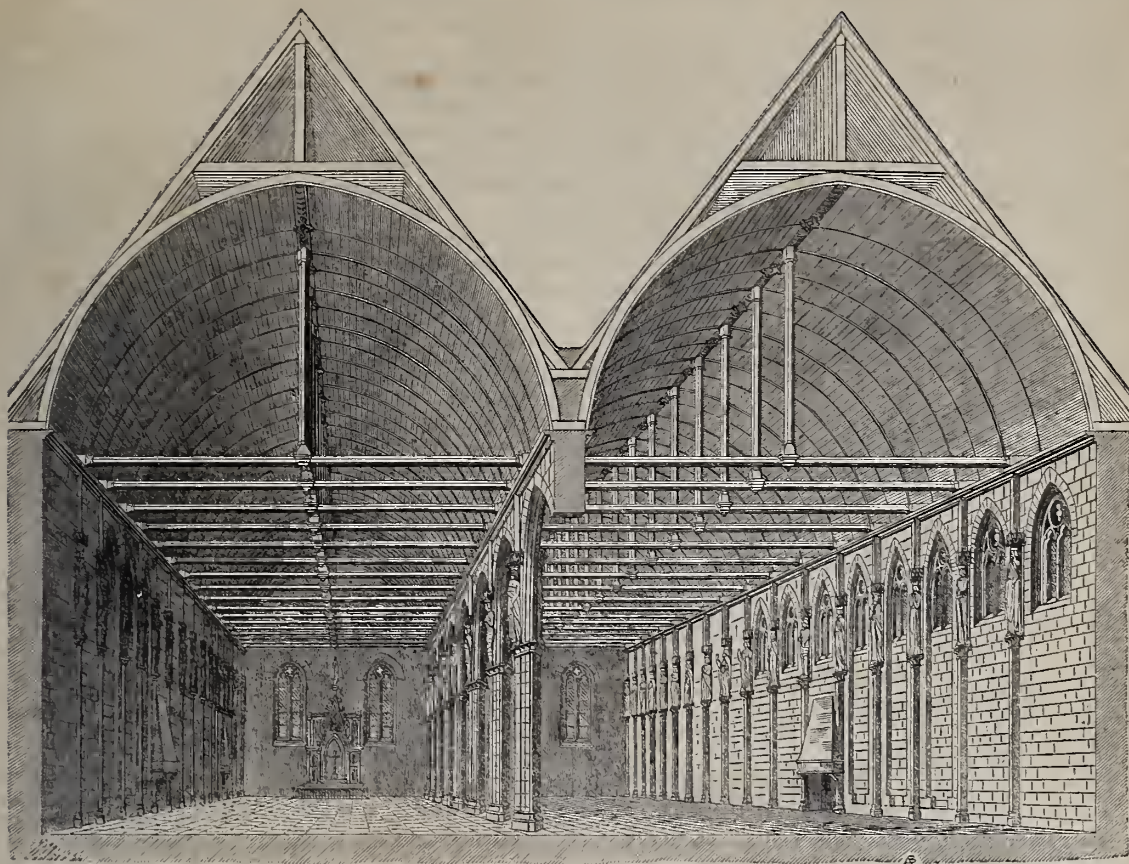
(Hôtel-de-Ville de Compiègne, d'après un dessin exposé au salon de 1841.)

renfermait les actes de l'Etat ; et nous avons vu que la salle principale, outre les divers usages auxquels elle servait, était même à certain jour transformée en théâtre. On peut évidemment conclure de ces besoins si différents et si nombreux auxquels on avait cru devoir consacrer un seul édifice, qu'il n'en existait aucun autre à Paris propre à y satisfaire, et conséquemment il est à propos d'établir qu'avant le règne de S. Louis, il n'y avait en France aucun bâtiment civil qu'on puisse citer ; et c'est par cette raison sans doute que l'on fut obligé, comme nous l'avons dit, d'assembler les Etats-Généraux dans l'église Notre-Dame.

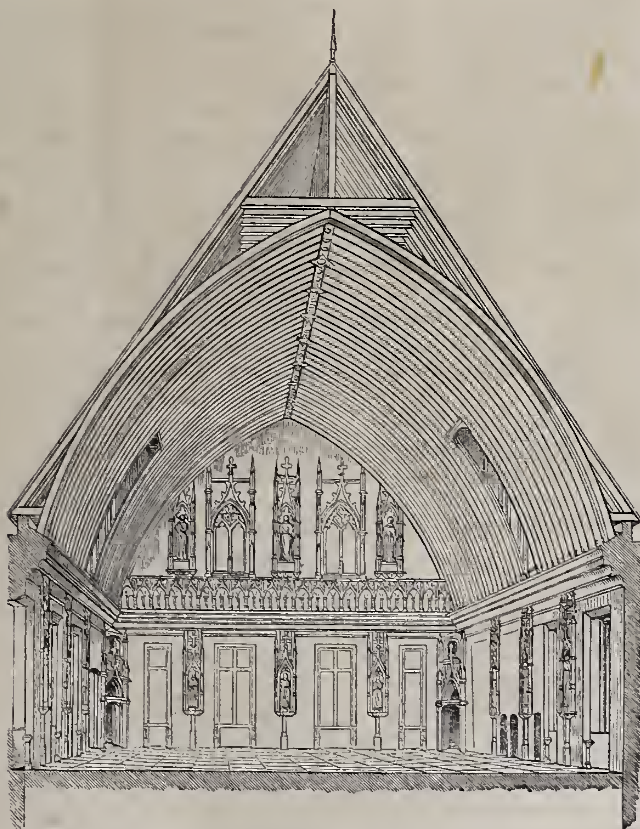
Par suite d'un incendie qui eut lieu dans la nuit du 10 au 11 janvier 1776, la partie des bâtiments comprise entre la grande salle et la Sainte-Chapelle, sur la cour dite *Cour de Mai*, fut détruite et reconstruite telle qu'elle est aujourd'hui, par Desmaisons, architecte du roi.

Il existe à Rouen un palais qui appartient essentiellement à l'architecture civile, et doit être cité à côté de celui de la Cité, quoique ayant été élevé pour une destination plus spéciale.

Les bâtiments de ce palais, qui occupent les trois côtés d'une cour, ont été construits à des époques différentes : parmi ces bâtiments, la salle dite aujourd'hui la salle des



(Ancienne salle du palais de la Cité, à Paris.)



(Grande salle du Palais de Justice de Rouen.)

Procureurs est la plus ancienne. C'est un fort beau vaisseau qui a 17 mètres 60 centimètres de large; la voûte est en bois et d'une construction hardie; on ne saurait mieux en donner l'idée qu'en la comparant à une carène de vaisseau renversée; elle est pénétrée par des fenêtres formant lucarnes à l'extérieur, et la salle est éclairée en outre par les fenêtres percées sur ses faces et dans ses pignons; elle est décorée de niches dans lesquelles étaient placées des statues. A l'extérieur, cette salle est flanquée aux quatre angles de petites tourelles octogones qui contiennent des escaliers. Le sol de cette salle est très élevé au-dessus du niveau de la cour; on y parvenait par un perron placé autrefois à l'une des extrémités, et qui depuis a été transporté au milieu. Dans la partie inférieure se trouvent les prisons, dépendances inséparables des palais du moyen âge. (Voy. 1834, p. 109.)

Cette salle avait été élevée pour servir à la réunion des Etats qui composaient le duché de Normandie. Plus tard, pour les assemblées du Parlement, on éleva le bâtiment du midi, où se trouve une belle salle de 15^{m},50 de large, servant aujourd'hui à la Cour d'assises. Le plafond de cette salle est en menuiserie, et se compose de compartiments dans le goût de l'époque à laquelle il fut fait. Les décorations de la partie inférieure de cette salle ont été détruites.

La construction de ce bâtiment et de celui en retour date du seizième siècle, et ces parties peuvent être considérées comme des exemples complets du style qu'on est convenu d'appeler gothique fleuri.

Il est probable que la destination présente qu'a reçue ce monument permettera de le conserver intact.

Par la description que nous avons faite et du palais de la Cité à Paris, et de celui de Rouen, les deux seuls qui nous soient restés en France, on a vu que dans ces palais, qu'on peut appeler des palais publics, il y avait toujours une salle beaucoup plus grande que les autres, et comparable à quelques égards à la basilique, qui, chez les anciens, faisait aussi souvent partie du palais du chef de l'Etat.

Le château de Montargis, qui se composait de plusieurs corps de bâtiments construits à différentes époques, possédait également une grande salle de ce genre, qui, à en juger par les gravures très détaillées qu'on en voit dans les œuvres de Ducerceau, ne devait pas être moins remarquable par son étendue que par l'ensemble de son ordonnance architecturale. Comme celles du palais de la Cité et de Rouen, elle était élevée sur un étage inférieur. Le vaisseau supérieur n'avait aucun point d'appui; dans le milieu, il était percé de fenêtres sur ses quatre faces. La voûte était en bois, décorée de compartiments variés.

On sait que sous Charles VII le Parlement avait été transféré à Montargis; peut-être est-ce à cette occasion que fut commencée la construction de cette salle, qui ne fut achevée que sous le règne de Charles VIII

En Angleterre on peut voir dans *Westminster-Hall* un autre exemple de ces grandes salles qu'on élevait au moyen âge dans les palais publics. La salle de Westminster servait et sert encore à des usages tout-à-fait analogues à ceux pour lesquels l'ancienne salle du palais de la Cité avait été construite. (Voy. 1835, p. 85.)

HOTELS-DE-VILLE.

Parmi les monuments spécialement destinés à l'administration civile, celui qui se présente le premier, c'est évidemment la maison commune ou maison de ville, qui, par sa destination et son caractère, doit être placée immédiatement après la simple habitation privée.

C'est de l'affranchissement des communes, c'est-à-dire du douzième siècle, que date l'origine des maisons de ville; ce furent d'abord de simples et modestes constructions consacrées à l'administration civile des cités; mais plus tard, ces constructions ayant acquis plus d'importance, devinrent de véritables monuments; et l'on pourrait suivre ainsi le développement successif de la liberté communale en France, par l'examen des édifices qui lui furent consacrés. De nos jours elle est arrivée à ce point qu'on lui élève des palais qui rivalisent avec ceux des souverains.

Au douzième siècle, la première charge civile était celle de prévôt de Paris; mais cette charge étant alors vénale, ceux qui l'achetaient cherchaient à en retirer le prix par les vexations arbitraires qu'ils exerçaient sur les habitants. Les échevins ou magistrats municipaux furent créés par Philippe-Auguste, qui donna en même temps les armoiries à la ville de Paris.

Ce fut vers le milieu du treizième siècle que le chef de la hanse parisienne, ou communauté des marchands de Paris, reçut le titre de prévôt des marchands ou maître des échevins. Cette communauté ou confrérie, ainsi composée du prevôt des marchands et des échevins, obtint alors un grand accroissement de priviléges et d'attributions, et devint le corps municipal de la ville de Paris.

Dans le principe, le local consacré à l'administration communale s'appelait *parlouer aux bourgeois*. La naïveté de cette dénomination exprime parfaitement une institution à sa naissance; c'était en effet de véritables parloirs, car ils se réduisaient à une grande pièce accompagnée de quelques dépendances où les citoyens venaient causer de leurs affaires et traiter en même temps celles de la commune. C'est pour un semblable usage que furent élevées ces grandes loges ouvertes, qu'on voit sur les places des principales villes d'Italie, comme à Florence, à Gênes, etc.

Le premier parloir de Paris était situé près du grand Châtelet; plus tard il fut transféré vers la place Saint-Michel, près de l'enceinte de Philippe-Auguste; et la rue des Francs-Bourgeois doit son nom aux franchises qui avaient été accordées aux citoyens. De là, il fut transféré au grand Châtelet, où il commença à prendre plus d'importance par sa situation au centre de l'administration judiciaire. Mais bientôt, soit que les développements devenus nécessaires fussent impossibles dans cette localité, soit que les chefs de la bourgeoisie ne se trouvassent pas assez libres dans un château-fort, en 1357 une grande maison fut achetée sur la place de Grève; on la nommait la Maison aux piliers, parce qu'à l'instar de celles que nous voyons encore dans le quartier des halles et sur les places publiques de certaines villes anciennes, elle était supportée sur des piliers isolés.

Elle fut aussi appelée *Maison au Dauphin*, parce que Philippe de Valois, qui en avait d'abord fait don à la reine, veuve de Louis-le-Hutin, la lui retira plus tard pour la donner ensuite en propriété à Guy, Dauphin du Viennois, et à ses successeurs, princes souverains du Dauphiné.

Cette maison était fort simple et n'avait guère plus d'apparence que les maisons bourgeoises qui l'entouraient, si ce n'étaient deux tourelles placées aux angles, qui indiquaient la noblesse et la puissance de ses premiers propriétaires.

Le corps municipal, dès qu'il en prit possession, y fit exécuter diverses réparations, et, en 1368, Jean de Blois fut chargé de l'orner de peintures. Quelques manuscrits du moyen âge et la tapisserie de Saint-Victor donnent des indications de ses formes principales.

Ainsi donc, on voit que la partie essentielle de la distribution de tout hôtel-de-ville doit être une grande salle propre à servir de lieu de réunion à un certain nombre de citoyens en différentes occasions. Quant au caractère de l'architecture qui devait être adopté pour un édifice de ce genre, il nous semble, comme nous l'avons déjà dit, que la dénomination seule de maison de ville ou maison commune l'exprime suffisamment. C'est une maison qui n'est plus la maison d'un seul, mais la maison de tous; mais c'est une maison, et l'on n'en fit un hôtel que lorsque les bourgeois eux-mêmes voulurent en avoir pour leur propre demeure. Nous pensons donc que la maison commune est liée

intimement à la maison particulière, dont elle ne doit être pour ainsi dire que le développement, et c'est ce qu'elle a toujours été effectivement, comme on peut en juger en comparant celles qui existent encore avec les habitations privées de la même époque. En France, les plus anciens hôtels-de-ville qu'on voit encore dans nos provinces ne remontent pas au-delà du quinzième siècle ; mais on est autorisé à croire que ceux qui les ont précédés n'étaient probablement pas dignes d'être comptés parmi les monuments. En un mot, l'hôtel-de-ville est le monument qui, mieux que tout autre, signale le terme de la féodalité.

Parmi les hôtels-de-ville qui nous sont restés, nous en avons choisi deux qui fussent de nature à donner une idée complète de ce qu'étaient les édifices de ce genre. Celui de la ville de Compiègne, quoique le plus simple et le moins important, n'en est pas moins remarquable par la disposition de son ensemble et par certains détails qui lui sont particuliers.

Il fut bâti sous Charles VI, sur l'emplacement d'un monastère fondé en 1180 par Philippe-Auguste, et détruit par un incendie en 1196.

Sous les règnes de Henri III et de Louis XIII, on fit à ce monument plusieurs réparations et quelques additions en prolongement de la façade. Ce fut à cette époque que l'on orna le milieu de la façade d'une statue équestre de Louis XIII, sculptée en bas-relief : cette statue existait encore il y a une quinzaine d'années; elle a été détruite pour faire place à un cadran moderne. On voyait autrefois, à gauche de la porte d'entrée, des armes qui avaient été données à la ville de Compiègne par Philippe-Auguste, en 1218, par lettres-patentes qui confirment tous ses priviléges et lui en accordent de nouveaux. Ces armes furent la récompense de la valeur que ses habitants déployèrent à la bataille de Bouvines, où ils suivirent leur roi. Elles étaient d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules, couronné d'or et chargé de six fleurs-de-lys de même, avec la devise : *Regi et regno fidelissima.*

A l'intérieur, ce monument n'a conservé aucune trace de son ancienne distribution.

On voyait à la dernière exposition un fort beau dessin de cet hôtel-de-ville fait par M. Desmarest, jeune architecte de Compiègne, qui a bien voulu nous en communiquer une réduction.

Dans les villes les plus importantes, les hôtels-de-ville étaient nécessairement plus étendus et construits en vue de satisfaire à des besoins plus multipliés ; tel est celui qui fut élevé dans la ville d'Arras. Ce monument, dans lequel on retrouve un des derniers exemples de l'emploi du style ogival, existe encore aujourd'hui et n'a subi que quelques modifications peu importantes. (Notre dessin le reproduit tel qu'il était dans son état primitif.) La façade se compose, à rez-de-chaussée, d'un portique ouvert par des arcades de différentes grandeurs, surmonté d'un seul étage percé de grandes fenêtres en ogives, au-dessus desquelles se trouvent des œils-de-bœuf découpés en rosaces ; entre les arcs du rez-de-chaussée et entre les fenêtres du premier étage, sont disposées des niches au nombre de treize, qui probablement contenaient les statues des citoyens illustres qui s'étaient distingués dans l'administration municipale de leur pays. La tour du beffroi, qui s'élève à l'un des côtés, et en retraite de la façade, a une grande importance ; ses formes architecturales sont en harmonie avec le reste de l'édifice.

A l'intérieur, la plus grande partie est occupée par une grande salle située au premier étage, et éclairée sur la façade.

L'ensemble de la disposition que nous venons d'indiquer ainsi que l'ordonnance extérieure dont l'hôtel-de-ville d'Arras offre un exemple des plus complets, sont en général les mêmes dans presque tous les monuments de ce genre de la même importance. L'hôtel-de-ville de Saint-Quentin, bâti en 1509 (voyez 1836, p. 265) en est une preuve ; il offre une grande analogie avec celui de la ville d'Arras : portique au rez-de-chaussée, grandes fenêtres au premier étage, niches dans les trumeaux, beffroi, etc.; au premier étage, la grande salle conserve encore son ancienne décoration ; partout les mêmes besoins et le même caractère devaient forcément déterminer les mêmes formes, à quelques nuances près. C'était donc généralement le portique public donnant sur la principale grande place, et destiné à toute heure à la réunion des habitants pour traiter ensemble de leurs affaires ; la grande salle au premier étage pour l'assemblée des notables et les cérémonies publiques ; plus, quelques pièces de dépendances pour le service de l'administration, et enfin le beffroi, partie essentielle de l'hôtel-de-ville, étant pour ainsi dire l'organe officiel de la cité qu'il éveille le matin, qu'il invite au repos le soir, et qu'il convie aux solennités nationales.

Le beffroi et l'hôtel-de-ville sont souvent pris l'un pour l'autre, et dans les chartes des franchises on accordait à une ville le droit de beffroi comme signe d'immunité.

Parmi le petit nombre d'hôtels-de-ville que nous possédons encore en France, il faut citer celui de Douai, dénaturé en partie (voyez 1836, p. 185) ; celui de Dreux, qui n'est à proprement parler qu'une tour (voy. 1836, p. 297); ceux d'Orléans et de Noyon, élevés au seizième siècle; on en voyait autrefois un fort beau à Saint-Omer, qui a été détruit il y a peu d'années.

Nous avons déjà parlé de l'hôtel-de-ville de Paris, et nous aurons encore occasion d'y revenir en traitant des productions de l'architecture au seizième siècle.

La maison de Jacques Cœur, achetée en 1682 par le maire et les échevins, devint l'hôtel-de-ville de la ville de Bourges (voyez 1833, p. 107).

A Béthune, on voit encore la tour du beffroi de l'ancien hôtel-de-ville (voyez 1836, p. 241).

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214.)

§ 2.

A mesure que la troupe avançait, le terrain s'élevait graduellement, et l'air devenait sec et froid; les chevaux ne trouvaient plus pour nourriture qu'une sorte d'absinthe rabougrie connue des sauvages et des trappeurs sous le nom de sauge; les vivres commencèrent également à diminuer, et il fallut songer à s'en procurer. Le capitaine Sablette, ayant encore ralenti la marche de la caravane, envoya ses trappeurs les mieux montés à la recherche des élans et des antilopes dispersés dans la montagne.

David suivit Pierre dans une de ces expéditions; mais ils parcoururent les plateaux une partie du jour sans rencontrer d'autre gibier que quelques pilоris qu'ils dédaignèrent de tuer. Le soleil commençait à descendre à l'horizon, et ils regagnaient désappointés le lieu de campement désigné par le capitaine, lorsqu'en tournant une colline Pierre arrêta brusquement son cheval.

— Qu'y a-t-il? demanda David.

— Les Peaux-Rouges, murmura le vieux trappeur.

— D'où savez-vous?...

— Vois.

David baissa les yeux, et aperçut en effet des empreintes toutes fraîches sur le sol argileux.

— Quelque trappeur a peut-être pris ce passage, observa David.

— Il l'eût traversé à cheval, répliqua Pierre, et les traces ont été laissées par des mocassins. Cette piste ne peut appartenir qu'aux Pieds-Noirs; car eux seuls font leurs excursions de guerre à pied, afin de se mieux cacher et de dérober plus facilement les chevaux de leurs ennemis. Mais il faut que ce soit un faible détachement; les empreintes

sont peu nombreuses. En tout cas, prenons nos précautions, car ils doivent être ici près.

En parlant ainsi le vieux trappeur avait mis pied à terre. Après s'être assuré de la direction qu'avaient prise les Peaux-Rouges, il plaça son cheval entre eux et lui de manière à s'en faire un bouclier, appuya sa carabine sur le cou de l'animal, et continua à s'avancer lentement.

David, qui l'avait imité, le suivait à quelques pas. Ils tournèrent ainsi la colline, et entrèrent dans une vallée ombragée de saules. Mais à peine en avaient-ils parcouru la moitié que Pierre, dont l'œil était toujours aux aguets, s'arrêta en tressaillant. A quelques pas, et au milieu d'un bosquet de cotonniers, brillait un large feu autour duquel s'agitaient une douzaine de Peaux-Rouges; près d'eux étaient attachés trois chevaux que Pierre reconnut sur-le-champ, à leurs équipements, pour ceux de trois trappeurs appartenant à la bande du capitaine Sablette.

Les sauvages parlaient vivement, et paraissaient tout entiers à quelque importante préoccupation. Pierre et David demeurèrent un instant immobiles, les contemplant en silence; enfin le vieux trappeur se détourna vers son compagnon :

— Il est impossible de passer sans être aperçus, dit-il, et d'un autre côté cette route est la seule que nous puissions prendre pour arriver ce soir au campement du capitaine.

— Que faire alors? demanda David.

— Sur mon honneur! le plus sage serait peut-être d'attaquer brusquement ces bandits, et de leur reprendre les trois chevaux qu'ils ont enlevés à nos compagnons; mais pour cela il faudrait savoir au juste quel est leur nombre, et comment ils sont armés.

— Ne peut-on s'approcher davantage?

— Sans doute, si tu veux être adroit et prudent.

— Je tâcherai.

— Cachons d'abord les chevaux dans ces touffes de jonc; puis tu m'imiteras.

Ils firent entrer leurs montures dans un fourré qui les cachait complétement, et les y attachèrent. Le trappeur passa ensuite sa carabine en bandoulière, et, marchant sur les mains et les genoux, il s'approcha sans être aperçu du bosquet de cotonniers.

David et lui allaient l'atteindre, lorsque les sauvages poussèrent un grand cri. Tous deux crurent qu'ils avaient été découverts, et s'arrêtèrent en saisissant leurs fusils; mais les Peaux-Rouges venaient d'entourer un arbre au pied duquel ils aperçurent alors un guerrier indien les mains liées. Il se releva à l'approche de ses ennemis, et leur adressa quelques paroles méprisantes.

— Quel est cet homme, et que veulent-ils lui faire? demanda David d'une voix basse.

— C'est un guerrier kausas qu'ils vont torturer, répondit Pierre.

— Mais il faut les en empêcher! reprit vivement le jeune homme.

— Laisse les loups se dévorer entre eux, répondit Pierre avec indifférence.

Dans ce moment un des sauvages s'était approché du prisonnier avec un tison enflammé qu'il lui appuya sur la poitrine; le guerrier kausas ne fit point un mouvement, mais, souriant avec dédain :

— Mon cœur est fort, dit-il; tu ne me fais point de mal.

Un second sauvage le frappa de son couteau.

— Ce n'est rien, continua le prisonnier impassible; ta lame ne coupe point.

Et à mesure que les coups arrivaient plus nombreux, sa voix s'élevait.

— Je ne sens aucune douleur! s'écriait-il; vous ne savez point faire souffrir; recommencez. Ce n'est point ainsi que nous torturons vos parents; car nous les faisons crier comme des enfants à la mamelle. Mais les Pieds-Noirs sont des lâches; mon wigwam est plein de leurs chevelures.

Comme il achevait ces mots, un coup de tomahawk le fit tomber à genoux. David ne put se contenir plus long-temps.

— Quand je devrais perdre la vie, je ne les laisserai point massacrer ce malheureux, dit-il en armant sa carabine.

— Prends garde! interrompit le trappeur.

Un sauvage venait de relever son casse-tête pour achever le prisonnier. David fit feu, et le sauvage tomba.

Les Pieds-Noirs se tournèrent avec un grand cri vers le côté d'où le coup était parti, et aperçurent les deux blancs; mais avant qu'ils eussent pu se réfugier derrière les arbres, un nouveau coup de feu leur abattit un second guerrier. Tous se précipitèrent hors du bosquet, et se dispersèrent dans les halliers.

David courut alors au guerrier kausas dont il coupa les liens, et qu'il plaça sur l'un des chevaux que le vieux trappeur s'était hâté de détacher du piquet. Tous deux rebroussèrent ensuite chemin jusqu'au fourré de joncs où étaient leurs montures, s'élancèrent en selle, et partirent au galop.

Tout cela s'était fait si rapidement que les Pieds-Noirs surpris n'avaient pu ni se reconnaître ni s'y opposer; ils poursuivirent seulement les blancs et leur compagnon de leurs cris et de quelques coups de feu qui ne pouvaient les atteindre. Le guerrier kausas, à demi évanoui, s'était cramponné au cheval par un reste d'habitude. Ils sortirent de la vallée, franchirent deux collines; puis, tournant subitement à l'est, aperçurent à l'extrémité du plateau le camp du capitaine Sablette, auquel ils arrivèrent quelques minutes après.

Le premier soin de David fut de transporter le blessé près d'un des feux, où un aventurier du Mississipi, qui avait autrefois servi un apothicaire, visita ses blessures. Quelques unes étaient profondes, mais aucune mortelle. Le médecin d'occasion les lava, y posa un premier appareil, et déclara que le Kausas guérirait.

Mais restait à savoir ce que l'on en devait faire jusqu'à cette guérison. Ses blessures ne lui permettaient point de suivre à pied la brigade du capitaine Sablette, et il ne restait aucun cheval disponible que l'on pût lui prêter. D'un autre côté, l'abandonner dans l'état où il se trouvait, c'était le livrer immanquablement à ses ennemis.

Pierre objecta à son jeune compagnon toutes ces difficultés; mais celui-ci était résolu à accepter les conséquences de sa bonne action, et à ne rien négliger pour l'accomplir jusqu'au bout. Il déclara qu'il céderait sa monture à Soko (c'était le nom de l'Indien) et suivrait lui-même à pied, ce qu'il exécuta dès le lendemain.

Pierre, qui avait les préjugés du désert, secoua la tête.

— Ce que tu fais est d'un chrétien, dit-il, mais non d'un homme prudent; car il est aussi rare de trouver de la reconnaissance dans le cœur d'un Indien qu'un saumon gras dans le Nebraska *.

— Il en arrivera ce qu'il pourra, répliqua Ramsay; je fais pour cette Peau-Rouge ce que je voudrais qu'une Peau-Rouge fît pour moi.

Le vieux trappeur haussa les épaules et passa outre.

Alors le Kausas, qui avait tout écouté en silence, releva la tête, et, se détournant vers le jeune homme :

— Que mon frère ne s'inquiète pas, dit-il d'une voix faible : un Kausas n'est pas un chien; l'homme qui l'a sauvé est pour lui comme le Grand-Esprit. Si jamais Soko peut tirer un coup de fusil ou scalper une chevelure, il sera pour le Visage-Pâle comme le cheval dressé pour son maître.

La suite à une autre livraison.

* Les saumons qui remontent les fleuves d'Amérique deviennent excessivement maigres par suite des efforts qu'ils sont obligés de faire pour vaincre le courant.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CABARET DE RAMPONNEAU.



(Le Cabaret de Ramponneau, d'après une ancienne estampe.)

Au sein de la paix goûter le plaisir,
Chez soi s'amuser dans un doux loisir,
Ou bien chez Magny s'aller divertir,
C'etait la vieille méthode.

On voit aujourd'hui courir nos badauds,
Sans les achever quitter leurs travaux;
Pourquoi? C'est qu'ils vont chez mons Ramponneau;
Voilà la taverne à la mode.

Ce couplet, tracé sous l'ancienne estampe dont nous reproduisons ici les détails les plus amusants, nous reporte au siècle de Louis XV, vers 1758. Suivons la route qu'il nous enseigne, et entrons un instant avec nos pères dans la taverne à la mode, au Tambour *royale*, chez mons Ramponneau.

Il y a quelques années, la chanson nous l'apprend, on allait chez Magny. Les mendiants, les musiciens ambulants, les ouvriers, étaient alors les seuls habitués de Ramponneau. Maintenant tout est bien changé: quelle foule! quel mouvement! quelle variété de costumes! Gardes françaises, bourgeois, traitants, petites-maîtresses, petits-maîtres, assiègent la porte et se pressent sur les bancs de l'heureux hôte du Tambour *royale.* Et admirez! l'humble clientèle d'autrefois n'a pas été effarouchée par toute cette brillante cohue; elle a accueilli cordialement ces élégants buveurs, sans leur sacrifier ses anciennes habitudes. Ce cabaret est à elle après tout; c'est elle qui l'a inauguré, qui l'a encouragé, qui faisait vivre Ramponneau lorsque Magny était en faveur, lorsque Magny *florissait.* Elle a vidé la première tous ces brocs, enfumé cette salle, charbonné ces murailles. Respect à elle et à ses droits! D'ailleurs qui songe à l'offenser? On est entré gaiement prendre part à ses plaisirs sans les lui disputer; de gré à gré les rangs se sont confondus. Une jolie fripière de la rue Saint-Denis raconte malicieusement à ses amis je ne sais quelle aventure: une petite comtesse hésite sur le seuil, mais elle entrera; une marchande de merlan engage un duel d'esprit avec un intendant et un procureur. Pauvres et riches, nobles et vilains, s'attablent côte à côte, causent, boivent, chantent, sans contrainte comme sans jalousie. L'égalité n'est point née d'hier: le plaisir l'avait inventée et consacrée avant les constitutions.

Ce coup de fortune n'a pas changé Ramponneau plus que ses premières pratiques: il est bien le même qu'autrefois, actif, jovial, familier avec tout le monde. Le voyez-vous devant le foyer, un broc à la main, tandis que sa femme donne à un petit mendiant un peu de cet argent qui lui pleut de toutes parts? Ramponneau n'a pas fait la faute de se laisser tourner la tête par le succès. Il enivre les autres et ne s'enivre pas. Il n'a point trop fêté la belle compagnie que lui a amenée la mode: il n'avait pas été au-devant, il ne l'attendait pas, il la reçoit de son mieux, mais sans trop d'empressement. Et il a raison; ce sont là tous oiseaux de passage: l'automne viendra, et ces jeunes ailes de pigeon, ces jolis chiffons qui gazouillent, ces petits minois poudrés au charmant ramage, toute cette volée joyeuse qui s'est abattue chez lui par hasard, aux premiers froids revolera vers la ville; le pauvre, qui n'a ni feu ni gîte, restera. Un autre eût vitement lavé, réparé, orné le taudis, acheté des brocs plus galants, de plus fines verreries, passé le rabot sur les tables, sur les bancs, ou même réservé en quelque coin des fauteuils d'Utrecht pour les robes de soie; lui-même se fût habillé à neuf, endimanché toute la semaine. Ramponneau n'est pas si sot: il sait que cette rudesse même est un attrait; pour le moment on aime le populaire, il est à la mode; un peu de grossièreté est précisément ce que viennent chercher tous ces gens du monde. Affadis et blasés qu'ils sont, entêtés par les senteurs, ils ont trouvé piquant d'aller respirer le bouquet du vin à deux sous et les parfums de la Halle. C'est un caprice à exploiter. Aussi

Ramponneau continue-t-il à recevoir jusqu'au chien du pauvre. Il n'a pas voulu que l'on recrépît même ses murailles : il y a soigneusement laissé les inscriptions grivoises, les caricatures joyeuses dont les a balafrées l'inspiration bachique. Voici M. Belhumeur qui bat un entrechat avec cette belle Camargo, la danseuse en vogue, que le peuple a portée un jour en triomphe. Voici l'oie symbolique, l'oie protectrice des cabarets comme du Capitole; *mon oye fait tout.*

Chascun, dedans ce monde-cy,
Met son corps et son âme en proie,
Et pensant sortir de soucy,
S'en vont à la chasse à *mon oye*.

De l'un jusques à l'autre bout
Du monde, vous serez sans joye,
A cheval, en chaise ou debout,
Si vous ne possédez *mon oye*.

Vous savez que la mythologie a toujours été fort en faveur à la Courtille. Bacchus y sourit éternellement aux buveurs; à cheval sur son tonneau, jambe de ci, jambe de là,

Non, Bacchus n'est pas mort,
Car il *vide* encor;

il les excite, il les provoque. C'est ce que fredonne *Prêt-à-Boire*, ce type des francs buveurs, qui accourt avec son broc : *Sitio*, j'ai soif.

Il est à regretter qu'un bon conteur du dernier siècle ne nous ait pas laissé une biographie de Ramponneau et une histoire de son cabaret. Si l'on ajoute foi à une anecdote qu'on trouve dans quelques recueils, l'honnête cabaretier aurait eu une assez triste fin : une fraude insigne serait venue interrompre bien ridiculement le cours de sa prospérité.

Un jour, dit-on, le 24 mars 1760, deux individus se présentèrent chez Ramponneau et se mirent à boire; ils l'appelèrent et le firent trinquer avec eux. La conversation devint vive, animée; les verres se vidaient comme par enchantement : le cabaretier tomba ivre; c'était ce qu'on espérait. Les deux individus profitèrent de la perte de sa raison pour lui faire signer un acte préparé d'avance; et quand Ramponneau eut cuvé son ivresse, il n'était plus cabaretier, il était comédien. L'acte qu'il avait paraphé était ainsi conçu : « Moi, Ramponneau, je m'engage à paraître et jouer dans le spectacle de Gaudon, ainsi qu'à tout » autre endroit, depuis trois heures de relevée jusqu'à la » fin du spectacle, tant de jour que de nuit, etc. — Fait » double entre nous, au dédit de la somme de mille livres » contre le premier contrevenant aux articles ci-dessus. » Ramponneau, pris au piége, monta sur les tréteaux, et se fit voir à tout Paris comme une bête curieuse. On ignore s'il continua ce métier long-temps, ou s'il revint à son premier état. L'histoire est muette.

LES SEPT SAGES DE LA GRECE.

Qui a fixé ce nombre? Qui a décerné ces titres? La Grèce n'a-t-elle eu que sept sages, ou, parmi les hommes intelligents et vertueux qui l'ont honorée, s'en est-il trouvé sept tellement supérieurs à tous les autres, qu'il ait fallu les grouper à part et les recommander plus particulièrement à l'admiration du monde?

Dans le beau siècle de la philosophie en Grèce, on se posait déjà ces questions sans les résoudre. La vague tradition qui désignait sept sages était une énigme pour les sages eux-mêmes.

On discutait d'abord la valeur du mot *sage*. Devait-on entendre par *sages* des hommes d'une grande vertu? Périandre, l'un des sept, était un tyran, un homme cruel, immoral. Damon de Cyrène, qui a composé une Histoire des philosophes, ne cite pas les six autres comme des modèles de conduite morale.

Anaximène prétend que ces sept sages étaient au plus des poëtes. Leurs sentences étaient exprimées en vers, ce qui explique peut-être comment le plus grand nombre d'entre elles paraissent aujourd'hui insignifiantes, dépouillées de leur rhythme et de leur ornement primitif.

Dicéarque vient à son tour, et dit : « Ce n'étaient ni des hommes sages, ni des philosophes, mais simplement des hommes de bon sens, des législateurs. »

Mais qui étaient ces sept sages?

Dicéarque en admet d'abord quatre universellement reconnus comme sages : Thalès, Bias, Pittacus et Solon. Il en nomme ensuite six autres parmi lesquels il en choisit trois : Aristomène, Pamphile, Chilon de Lacédémone, Cléobule, Anacharsis et Périandre.

Hermippe, dans son livre des *Sages*, prétend qu'il y en eut dix-sept, parmi lesquels on en choisit différemment sept principaux; il les énumère dans l'ordre suivant : Solon, Thalès, Pittacus, Bias, Chilon, Cléobule, Périandre, Anacharsis, Acusilas, Epiménide, Léophante, Phérécide, Aristodème, Pythagore, Lasus, Hermion et Anaxagore.

Hippobote propose un autre nombre et un autre arrangement : il place à la tête Orphée et Linus.

Diogène Laërce, qui écrivit sa Vie des philosophes du temps de Marc-Antonin ou de Sévère, expose toutes ces variations sans prendre parti : « On n'est pas plus d'accord, » dit-il, sur le nombre des sages que sur leurs maximes : » Léandre substitue Léophante Gorsiade, Lébédien ou » Ephésien, et Epiménide de Crète, à Cléobule et à Myson; » Platon, dans son Protagore, met Myson à la place de » Périandre; Euphore transforme Myson en Anacharsis; » et d'autres ajoutent Pythagore aux autres sages. »

Quant au motif qui peut avoir engagé à déterminer un nombre quelconque, il est de même très obscur. Sept, comme l'on sait, était un nombre sacré. Il semblerait toutefois que l'opinion populaire se préoccupait surtout de sept hommes qui auraient été contemporains et auraient eu de fréquents entretiens ensemble sur la sagesse dans un même lieu.

« Archétime de Syracuse, dit encore Diogène Laërce, a » fait un Recueil de la conférence des sages avec Gypselus; » il affirme en avoir été témoin. — Euphore dit qu'excepté » Thalès ils se sont tous trouvés chez Crésus. — Suivant » quelques autres autorités, ils s'assemblèrent à Panionie, » à Corinthe et à Delphes. »

Nous exposons ces doutes sans nous proposer de les discuter; le lecteur est prévenu. En résumé, le nombre de sept est arbitraire; l'épithète de *sage* a plusieurs sens; on ne sait pas précisément à quels personnages il convient de l'appliquer; et enfin on n'est pas certain que les maximes attribuées à chacun de ces personnages, quels qu'ils soient, ne puissent pas l'être tout aussi justement à d'autres.

Ces réserves faites, nous adopterons ici l'opinion la plus commune, la plus accréditée, et nous donnerons des notices abrégées sur la vie de chacun des sept sages, en les faisant suivre d'un choix des sentences dont ils sont présumés les auteurs. Ajoutons seulement que quelques unes de ces sentences sont d'autant moins saillantes qu'elles sont véritablement sages, et que par conséquent elles ont été plus rapidement mises en circulation dès l'origine; tandis qu'au contraire beaucoup d'autres ne sont que des saillies d'esprit ou des paradoxes, qui ont dû contribuer à aiguiser l'esprit des Grecs beaucoup plus qu'à améliorer leur raison.

Les sept prétendus sages sont : Thalès, Solon, Chilon, Pittacus, Bias, Cléobule et Périandre.

THALÈS.

Thalès paraît être le premier qui ait porté le nom de sage. Il était d'origine phénicienne. Né à Milet, 640 ans avant

l'ère chrétienne, il vécut quatre-vingt-dix ans. Il prit une part importante à l'administration de sa patrie : le temps dont les affaires publiques lui laissaient la libre disposition était consacré à l'étude de la nature. Il s'occupa beaucoup de géométrie et d'astronomie. Callimaque dit de lui qu'il « remarqua le premier la constellation du Chariot, qui sert » de guide aux Phéniciens dans leur navigation. » Il écrivit des traités sur le solstice, sur l'équinoxe, sur les éclipses de soleil, que personne, suivant Eudème, n'avait prédites avant lui. Ce fut en Egypte, dans l'intimité des prêtres, qu'il puisa les éléments de la science : il les enseigna ensuite à la Grèce, en y ajoutant de nouvelles observations.

Suivant Héraclide, il aimait la solitude et la vie retirée.

Jérôme de Rhodes rapporte que ce fut lui qui démontra un jour par son exemple que le mépris des richesses ne provient pas toujours de l'incapacité de les acquérir, et qu'un véritable philosophe est peut-être plus capable encore qu'un autre homme de s'enrichir. Dans ce but, une année où, par ses calculs astronomiques, il avait prévu qu'il y aurait une récolte abondante d'olives, il prit à louage un grand nombre de pressoirs, et en retira de fortes sommes d'argent.

Chérilus le poëte et d'autres écrivains lui ont attribué l'honneur d'avoir le premier enseigné en Grèce l'immortalité de l'âme.

Il donna cette définition de Dieu : « C'est un être sans » commencement et sans fin. »

Voici quelques unes de ses maximes :

L'espérance est le seul bien qui soit commun à tous les hommes; ceux qui n'ont plus rien la possèdent encore.

Heureuse la famille qui n'a pas trop de richesses et qui ne souffre pas la pauvreté.

Rien de plus funeste que la malignité; elle blesse même l'homme de bien qu'elle touche.

Ne fais pas toi-même ce qui te déplaît dans les autres.

Aime tes parents; s'ils te causent quelques incommodités légères, apprends à les supporter.

Rien de plus ancien que Dieu, car il n'a pas été créé; rien de plus beau que le monde, et c'est l'ouvrage de Dieu; rien de plus actif que la pensée, elle se porte dans tout l'univers; rien de plus fort que la nécessité, car tout lui est soumis; rien de plus sage que le temps, puisqu'on lui doit toutes les découvertes.

On rapporte qu'il assistait aux jeux de la lutte lorsque la chaleur du jour, la soif et les infirmités de la vieillesse lui causèrent subitement la mort.

On grava sur sa tombe cette épitaphe : « Autant le sé» pulcre de Thalès est petit ici-bas, autant la gloire de ce » prince des astronomes est grande dans la région étoilée. »

L'épigramme suivante a aussi été composée à sa louange par Diogène Laërce :

« Pendant que Thalès est attentif aux jeux de la lutte, » Jupiter l'enlève de ce lieu. C'est un bienfait de ce dieu » d'avoir approché du ciel un vieillard dont les yeux obs» curcis par l'âge ne pouvaient plus observer les astres de » si loin. »

(La suite à une prochaine livraison,

NECROLOGIE FRANÇAISE DE 1840.

(Voy. p. 25.)

NÉPOMUCÈNE LEMERCIER.

Népomucène-Louis Lemercier naquit à Paris en 1770; il y est mort le 7 juin 1840. Il a composé des tragédies, des comédies, des poëmes, un Cours de littérature. La tragédie d'*Agamemnon*, représentée en 1797, et la comédie de *Pinto*, représentée en 1801, sont, dans deux systèmes différents, ses titres principaux à la célébrité littéraire.

Voici en quels termes Lemercier a expliqué sa conception de *Pinto* : « Mon but en composant la comédie de Pinto » a été de dépouiller une grande action de tout ornement » poétique qui la déguise, de présenter des personnages » parlant, agissant comme on le fait dans la vie, et de re» jeter le prestige, quelquefois infidèle, de la tragédie et des » vers. Heureux, après m'être efforcé dans Agamemnon de » prouver mon respect pour les lois de Melpomène, si je » pouvais ouvrir une route nouvelle au théâtre, où l'on suit » trop souvent les ornières des chemins battus. »

Une des œuvres les plus originales de Lemercier est son poëme philosophique et satirique intitulé *la Panhypocrisiade*, titre formé de deux mots grecs qui signifient la comédie universelle. Lorsque ce poëme parut, en 1817, la critique le jugea sévèrement : on en remarqua presque uniquement les défauts.

Du reste, Lemercier n'a pas toujours été heureux dans ses louables tentatives d'innovation : il pèche quelquefois par le goût, et trop souvent son style manque d'harmonie et de correction.

A l'Académie, il remplaça Naigeon, mort en 1810.

Cette parole a été dite sur sa tombe : « Nous avons perdu » un caractère. » Quelques anecdotes qui passent pour authentiques peuvent justifier cet éloge.

Lemercier était lié d'amitié avec le premier consul, et la tentation pouvait être grande d'attacher sa fortune à celle de l'homme pour qui commençait une si haute destinée. Lemercier n'hésita pas : d'abord sévère pour son ami, il rompit avec lui au moment où les derniers vestiges de la liberté allaient disparaître.

Après une représentation de *Cinna*, le premier consul blâmait la clémence d'Auguste; il la trouvait contraire aux règles d'une saine politique. Lemercier lui fit observer que c'était Auguste et non Octave que Corneille avait voulu peindre. — Bonaparte en était encore au rôle d'Octave.

Quelques jours avant que Bonaparte ne fût couronné empereur, Lemercier lui écrivit cette lettre :

« Bonaparte,

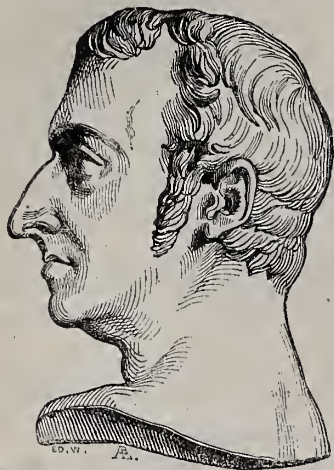
» Car le nom que vous vous êtes fait est plus mémora» ble que le titre qu'on vous fait, vous m'avez permis d'ap» procher assez de votre personne pour qu'une sincère af» fection pour vous se mêlât souvent à mon admiration » pour vos qualités; je suis donc profondément affligé de » ce qu'ayant pu vous placer dans l'histoire au rang des » fondateurs, vous préfériez être imitateur. — Mes senti» ments particuliers, plus que votre autorité, me font, à » dater de ce jour, une obligation de me taire. Les vertus » de la France parleront pour sa liberté de siècle en siècle. » — Je fais passer à M. Lacépède mon brevet de la Légion» d'Honneur, ne pouvant m'engager par serment à rien de » plus qu'à me soumettre aux lois, quelles qu'elles soient, » qu'adoptera mon pays. Mon dévouement pour lui ne ces» sera qu'avec ma vie. »

Cependant Lemercier finit par céder plus tard à l'entraînement général; il célébra le grand homme qui avait écrasé toutes les coalitions formées par l'Europe contre la nationalité française.

Dans les premiers temps de la restauration, le gouvernement voulut rallier à sa cause les écrivains les plus distingués de l'époque en leur donnant des pensions; Lemercier fut porté sur la liste pour 2 000 francs. Sa première pensée, quoiqu'il ne fût pas riche, avait été de refuser par conscience politique. Mais il réfléchit qu'il placerait dans une fausse position ceux d'entre ses amis qui agiraient autrement; il accepta, et aussitôt il donna au bureau de charité de son arrondissement une délégation pour toucher la pension, en exigeant toutefois le plus profond secret.

Cet homme si supérieur, et d'un savoir étendu et très va-

rié, se mettait avec une charmante et franche bonhomie à la portée de chacun dans la conversation ; souvent on éprouvait une singulière surprise en apprenant que l'on avait eu pour interlocuteur Népomucène Lemercier. M. de Talleyrand a dit : « Savez-vous quel est l'homme de France qui cause le mieux ? c'est Lemercier. »



(Népomucène Lemercier, d'après un médaillon par David d'Angers.)

Il fut homme de bien et cultiva les lettres; cette simple inscription que Lemercier mourant demanda pour sa tombe respire la noble fierté de l'honnête homme qui ne craint pas d'être contredit en se rendant bon témoignage à l'heure suprême.

DAUNOU.

Daunou, né à Boulogne-sur-Mer en 1761, a siégé dans la plupart de nos assemblées délibérantes. Ayant signé, comme membre de la Convention, la protestation des Soixante-Treize contre la proscription des Girondins, il fut incarcéré jusqu'au 9 thermidor.

Lorsque le gouvernement du pape fut aboli, à la suite de l'assassinat du général Duphot, Daunou fut envoyé à Rome pour y organiser la république. Après le 18 brumaire, il fit partie de la commission chargée de rédiger la constitution de l'an VIII; et, pour beaucoup d'articles qu'il voulait mettre en harmonie avec le principe républicain, il eut plus d'une lutte à soutenir contre le général Bonaparte. Après l'établissement du consulat, il refusa la place de conseiller d'Etat dont le traitement était de 25 000 fr., et préféra les fonctions bien moins lucratives de tribun. Plus tard le premier consul lui offrit encore le Conseil-d'Etat, puis la direction générale de l'instruction publique; Daunou refusant toujours : « Je ne vous aime pas ! s'écria Bonaparte. — Et moi, répondit Daunou, je n'aime personne ; j'aime ma patrie. »

Cependant Daunou accepta en 1807 les fonctions d'archiviste de l'empire, dont le priva 1815, et que 1830 lui rendit. Professeur d'histoire et de morale au collége de France depuis 1819 jusqu'en 1830, ses enseignements respiraient une haute sagesse et une noble indépendance. « Puissent les générations nouvelles, dit-il un jour dans sa chaire, devenir un peuple généreux et sage, à jamais incapable de supporter le joug du despotisme, et de secouer celui des pouvoirs tutélaires ! Qu'elles sachent bien qu'il n'y a de lumières pures que celles qui perfectionnent les mœurs ; qu'on cesse d'être éclairé quand on se déprave ; qu'une nation n'est libre qu'à proportion qu'elle est juste, bonne et courageuse ; que les arts et les sciences ne sauvent de la servitude que ceux qu'ils préservent des vices ; et qu'un peuple corrompu est une proie promise à la tyrannie, à peu près comme ces cadavres qu'on abandonne aux bêtes farouches ! »

Daunou était membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et secrétaire perpétuel de celle des inscriptions et belles-lettres. Le gouvernement actuel lui conféra la pairie.

Ancien oratorien, Daunou importa et propagea dans l'Académie des inscriptions les doctes traditions de l'ordre dont il avait fait partie. A lui surtout et au savant Brial, le dernier des bénédictins, son collègue à l'Académie des inscriptions, mort en 1828, on doit la continuation de l'Histoire littéraire de la France, et des Historiens de France (*Rerum Gallicarum scriptores*). La veille de sa mort, le 19 juin 1840, l'Académie reçut le premier exemplaire du vingtième volume de cette dernière collection; volume qu'il venait de terminer avec M. Naudet, son collègue.

Daunou était l'un des rédacteurs du Journal des savants, et il coopéra à d'autres recueils. Parmi les ouvrages qui sont de lui seul, nous citerons : l'Influence de Boileau sur la littérature française; les Commentaires sur le même auteur; le Mémoire sur l'étendue et les limites de la puissance paternelle; l'Analyse des opinions sur l'origine de l'imprimerie; la Continuation de l'Histoire de Pologne par Rulhière.

Pleins d'une érudition judicieuse, d'une critique ingénieuse et fine, les écrits de ce savant se recommandent aussi par une pureté de style qui rappelle la plus belle époque de la langue. On ne doit pas omettre de dire que ce fut sur sa proposition que la Convention décréta, le 2 avril



(Daunou, d'après un portrait fait pendant sa jeunesse.)

1795, l'impression aux frais de la République du livre sur les Progrès de l'esprit humain que Condorcet, proscrit, mais inébranlable dans sa foi, avait écrit la veille de se donner la mort.

REDOUTÉ.

Redouté, peintre de fleurs, a porté l'iconographie botanique à un degré de perfection inconnu avant lui, et, dans sa spécialité, il a fait honneur à l'école française. On lui doit plus de vingt collections de fleurs, dont les plus célèbres sont les Liliacées et les Roses. La fécondité de cet artiste tenait du prodige : il est bien peu d'amateurs en Europe qui ne possèdent quelques unes de ses productions, bien peu d'albums qui ne contiennent soit une de ses roses, soit un de ses dahlias. Les fleurs de Redouté sont admirables tout à la fois par une exactitude parfaite sous le rapport de la science botanique, par l'éclat des couleurs, et par la délicatesse et la légèreté de la touche. C'était merveille de voir les mains qui créaient ces chefs-d'œuvre : elles étaient

épaisses et difformes comme celles d'un terrassier; et plus d'une fois, dit-on, des poëtes de province divertirent singulièrement Redouté en comparant ses doigts aux doigts de l'Aurore qui sème des roses. Quoique la plupart des ouvrages de Redouté soient des aquarelles, on a de lui quel-



(Redouté, d'après un portrait fait pendant sa jeunesse.)

ques peintures à l'huile qui ne démentent point sa réputation. « A treize ans, dit un biographe, Redouté, emportant pour tout bagage sa palette et ses pinceaux, voyagea en Flandre et en Hollande, et s'arrêta un an à Vilvorde. Il fit dans cette petite ville des décors d'appartements, des dessus de portes et des tableaux d'église, qui lui fournirent les moyens d'aller à Luxembourg; une princesse amie des arts, qu'il y rencontra, lui remit une lettre de recommandation pour Paris. Mais Redouté, arrivé dans cette capitale, ne trouvant plus la lettre, se créa lui-même des ressources, en peignant des décors pour le Théâtre-Italien. Il acquit, en cultivant ce genre, l'habitude de cette manière large et expéditive qui le distingue de tous les peintres de fleurs. Il en avait peint comme essai quelques unes qui tombèrent entre les mains du célèbre L'Héritier; ce botaniste fut frappé de son talent, et n'eut pas de peine à le déterminer à se fixer exclusivement au genre pour lequel il était né. »

Redouté est mort le 19 juin 1840, dans sa quatre-vingt-unième année.

LES DERNIERS ADIEUX DU KLEPHTE.

Le soleil se couchait, et Dimos donnait ses derniers ordres :

« Vous, mes enfants, allez chercher de l'eau pour votre repas de ce soir.

» Toi, Lamprakis, mon neveu, assieds-toi là près de moi; tiens, revêts mes armes, et sois capitaine.

» Et vous autres, mes braves, prenez mon pauvre, mon cher sabre; coupez de verts branchages; faites-m'en un lit, pour que je me couche.

» Et allez me querir un confesseur à qui je me confesse, à qui je dise tous les péchés que j'ai faits.

» Je fus trente ans armatole, vingt ans klephte, et maintenant ma mort est venue; je m'en vais mourir.

» Faites mon tombeau, et faites-le-moi large et haut, que j'y puisse combattre debout, et charger mon arme étendue sur le côté.

» Laissez à droite une fenêtre, pour que les hirondelles viennent m'annoncer le printemps, et les rossignols me chanter le bon mois de mai. »

DE LA FORTIFICATION.

(Fin.— Voy. p. 156, 203.)

ANCIENS TRACÉS.

Tracé d'Errard.

Errard, de Bar-le-Duc, le premier ingénieur français qui ait écrit sur la fortification, vivait sous Henri IV. Son traité est de 1594. Il donnait à ses flancs une direction faisant un angle aigu avec la courtine. L'avantage de cette disposition est que les flancs sont bien cachés à l'ennemi, et par suite, que l'artillerie dont on les arme peut agir en toute sûreté contre l'assiégeant; son désavantage est que ces flancs sont trop petits, et ne peuvent défendre que fort obliquement les fossés des faces des bastions opposés.



(Fig. 1. — Front d'Errard.)

Parmi les villes auxquelles ce tracé fut appliqué, nous citerons Bergerac, Clérac, Monheur, Montauban, Sedan, Doullens, les citadelles d'Amiens et de Verdun.

Tracé de Marolois.

Marolois, ingénieur hollandais, presque contemporain d'Errard, remédie au défaut que nous venons de signaler dans le tracé de ce dernier, en rendant droit l'angle du flanc et de la courtine. Son tracé, appliqué à plusieurs places hollandaises, se distingue par une *fausse-braie* continue. On entend par fausse-braie un second rempart situé à demi-distance du premier et du fond du fossé. Le but de ce second rempart est de donner des feux au sommet de la contrescarpe et au fond du fossé. On ne construit plus de fausses-braies, parce qu'elles favorisent la désertion, et qu'au moment où l'artillerie ennemie les bat et contre-bat les éclats qui en résultent sont dangereux pour les défenseurs.

Tracé de Deville.

Le chevalier Antoine Deville naquit à Toulouse en 1596. Son traité, intitulé *les Fortifications du chevalier A. de Ville*, fut imprimé à Lyon en 1628. On trouve en tête de ce recueil un sonnet et un anagramme. Nous citerons ce dernier.

SUR LE NOM DU SIEUR ANTOINE DEVILLE.
Anagramme.

Toujours aux belles actions
On voit s'occuper l'homme habile
Deville est plein d'inventions;
Son nom dit : IE DONNE A L'VTILE.
Aussi l'on voit en ses écrits
Que cet oracle prophétique
Fait leçon aux plus beaux esprits
De la militaire pratique.

L. GARON.

Deville trace ses flancs perpendiculaires à la courtine, et les compose de deux parties, l'une basse au niveau de la campagne, et l'autre en arrière et plus élevée. Il est d'avis que les bastions doivent tirer leur défense de la courtine et

non du flanc, principe faux qu'il cherche à démontrer; puis, convaincu de la supériorité de l'angle droit sur tous les autres, il veut que les angles saillants de ses bastions soient droits. Le tracé de son orillon est assez parfait: il a été suivi par Pagan et Vauban.



(Fig. 2. — Front de Deville.)

Tracé de Pagan.

Blaise-François, comte de Pagan, né à Avignon en 1604, et mort maréchal-de-camp en 1665, était rival de gloire de Deville: il fut bon ingénieur, bon astronome, et donna dans l'astrologie. La *Fortification du comte de Pagan* parut en Paris en 1645: il la dédia au chef de sa maison, don Hugues de Pagan, duc de Terranove, au royaume de Naples.

Dans le tracé de Pagan, les flancs défendent mieux le fossé de la face du bastion opposé que dans les tracés précédents, en ce que leur direction fait un angle obtus avec la courtine. Composés de trois étages élevés les uns sur les autres en amphithéâtre, ces flancs peuvent donner des feux très nourris. Pagan construisait un deuxième bastion dans le premier.



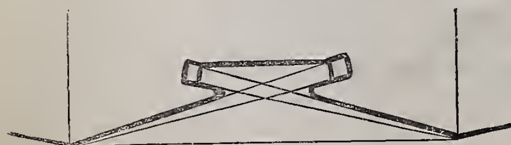
(Fig. 3. — Front de Pagan.)

Tracé de Coehorn.

Memnon, baron de Coehorn, ingénieur hollandais, était contemporain de Vauban, contre lequel il a défendu Namur en 1692.

Coehorn, comme Pagan, donne à ses flancs une direction écartée de la perpendiculaire. Il construit devant sa courtine une petite courtine basse, espèce de tenaille, et fait un orillon à l'extrémité des faces de ses bastions: il donne à ces orillons le nom de *tours de pierre*. Il trace aussi un deuxième bastion dans l'un des premiers.

Coehorn a donné deux tracés. Le premier est fort compliqué; le deuxième, qui était celui des fronts de Berg-Op-Zoom, tels qu'on les attaqua en 1747, se rapproche de la



(Fig. 4. — Front de Coehorn.)

simplicité de celui de Vauban. Les places de Nimègue, Manheim, Sas-de-Gand, etc., furent construites d'après ce dernier tracé.

Tracés de Vauban.

Sébastien Le Prestre de Vauban naquit à Saint-Léger de Fourchent en 1633. Il entra au service à dix-sept ans, et mourut à Paris le 13 mars 1707, commissaire-général des fortifications (emploi supprimé à sa mort) et maréchal de France. Il fit cinquante-trois siéges, bâtit trente-trois places, et en répara près de trois cent. L'Académie des sciences se l'associa en 1699. Un de ses principes favoris était que *la précipitation ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et ensanglante toujours la scène.* Il a laissé de bons mémoires sur l'attaque et la défense des places, que l'on trouve dans ses *Oisivetés*, recueil de douze gros volumes manuscrits, où il donne ses idées sur la discipline militaire, les manœuvres, les finances...; mais il n'a rien écrit sur le tracé des fortifiations: sa méthode ne se trouve que dans les travaux qu'il a fait exécuter.

Premier tracé. — Vauban a fortifié la majeure partie de nos places par ce tracé, modifié dans l'application suivant les terrains. Nous citerons comme exemples:

Enceinte carrée: le fort Louis du Rhin.

Enceinte pentagonale: Huningue, le fort de Scarpe à Douai, et le fort Saint-François à Aire.

Enceinte hexagonale: Sarrelouis, Phalsbourg.

Enceinte heptagonale: Maubeuge.

Enceinte octogonale: Schelestadt, bâtie en 1675; Menin, démolie en 1744, et Fribourg en Brisgaw, démolie en 1745, une des plus fortes places construites par Vauban.

Enceinte ennéagonale: Toul, bâtie en 1700.

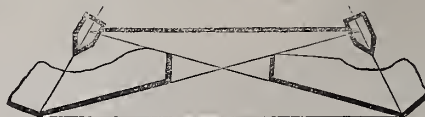
Dans ce tracé, Vauban écarte, comme Coehorn et Pagan, son flanc de la perpendiculaire, et le dirige de façon que tous les coups partis de ce flanc puissent atteindre le saillant du bastion. Il donne 180 toises (351 mètres) à son côté extérieur, et prend la perpendiculaire de son front égale à un huitième du côté extérieur pour le carré, un septième pour le pentagone, et un sixième pour les polygones d'un plus grand nombre de côtés. Ses flancs sont concaves et garnis d'orillons. Devant la courtine il met une demi-lune avec flancs.



(Fig. 5. — Front de Vauban. Premier tracé.)

Les flancs concaves et à orillons entraînent plus d'inconvénients qu'on ne peut en tirer d'utilité: Vauban le reconnut lui-même. Ils étranglent et diminuent la capacité du bastion. L'orillon cache bien une pièce, mais cet avantage est peu de chose, car on peut la démonter par la bombe. Un orillon est fort cher à construire, et la dépense d'un flanc droit à un flanc concave est comme 6 est à 11. Suivant Cormontaingne, il y a une économie de 15000 francs à préférer un flanc droit à un flanc concave.

Deuxième tracé. — Ce tracé, appliqué à Landau, se distingue en ce que les bastions y sont très petits: on leur donne le nom de *tours bastionnées*. Ils ont l'avantage d'échapper par leur petitesse au ricochet et aux bombes, et sont cachés à l'ennemi par des contregardes, ou bastions détachés construits devant eux. On place sous ces tours des souterrains voûtés à l'épreuve de la bombe, et on perce sur leurs flancs des embrasures dont le sol n'est point beaucoup plus élevé que le niveau de l'eau dans les fossés, de telle sorte que l'ennemi ne peut guère démonter le canon qu'on y place. (Ces embrasures dont les voûtes soutiennent le poids des terres du rempart sous lequel elles sont percées, se nomment *casemates*. Elles furent inventées par Boursel, en 1552).

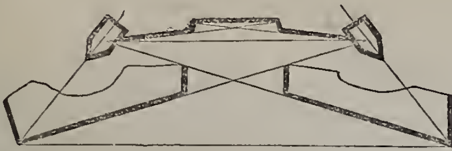


(Fig. 6. — Front de Vauban. Deuxième tracé.)

Troisième tracé. — Le troisième tracé ne diffère du précédent qu'en ce que la courtine qui joint les tours bastionnées, est elle-même brisée suivant la forme bastionnée.

Ce ne fut que vers 1700 que Vauban traça, d'après ce

dernier modèle, les fronts de Neuf-Brisach, c'est-à-dire après qu'il fut parvenu à son plus haut degré de science.



(Fig. 7. — Front de Vauban. Troisième tracé.)

Il y fit des demi-lunes dans lesquelles il plaça de bons réduits avec des flancs qui jouissent de grandes propriétés. « Il aimait tant les réduits de demi-lunes qu'il en fit tout » autant qu'il en a trouvé l'occasion. » (Thomassin, ingénieur, contemporain de Vauban.)

Pour faire comprendre la manière dont les fronts et les diverses pièces de fortification sont placés les uns par rapport aux autres, et bien faire saisir l'ensemble d'une enceinte, nous donnons, p. 240, le plan en relief de la place de Thionville, extrait de la *Topographie française* de Châtillon, publiée de 1641 à 1647.

Tracé de Cormontaingne.

Cormontaingne mourut, en 1752, directeur des fortifications de la Moselle et maréchal-de-camp. Bien moins célèbre que Vauban dont il fut le successeur, il n'en donna pas moins une extension remarquable à l'art de la fortification. Son nom est une autorité dans toute question relative non seulement à la fortification, mais encore à l'attaque et à la défense des places. Il fit plusieurs siéges de 1713 à 1745, et perfectionna, tout en la régénérant, l'arme du génie, dont Vauban, qui proposa en 1669 la création des sapeurs, peut être considéré comme le fondateur.

Cormontaingne améliora la place de Thionville, et construisit dans la place de Metz, en 1728, la *double couronne de Moselle* (actuellement *fort Moselle*), et, en 1733, celle de *Belle-Croix* (actuellement fort Belle-Croix). Dans cette dernière, il approcha le plus de ce qu'il appelle le *bon modèle*, c'est-à-dire le tracé type qu'il donna vers la fin de sa carrière. Il a laissé de nombreux ouvrages. Nous n'en citerons qu'un seul, où ses principes pour la construction des places sont résumés succinctement. Il est intitulé : *Mémorial pour la fortification permanente et passagère*, ouvrage posthume; Paris, 1809.



(Fig. 9. — Front de Cormontaingne.)

Cormontaingne supprime les orillons et adopte les flancs rectilignes, dont la direction fait un angle obtus avec la courtine. Il prend 180 toises (351 mètres) pour côté extérieur, 27 toises (52^m 65) pour perpendiculaire, et 50 toises (97^m,50) pour longueur de ses faces de bastion. Sa demi-lune est tracée de manière à bien couvrir les angles du flanc avec la courtine et la face du bastion. Il incline ses plongées au neuvième, et ses glacis au vingt-quatrième. Puis il ajoute aux *places d'armes rentrantes* de bons *réduits* terrassés, qui furent reconnus si utiles de son temps, que dès qu'il y en eut à Metz et à Thionville, les Impériaux en firent à Luxembourg. Il était si persuadé de la bonté de son tracé, qu'il dit après l'avoir donné : « Nous » comptons faire voir, par un examen bien discuté, un » très grand nombre de preuves de l'excellence de ce tracé, » que nous regardons comme le plus parfait qui ait été exa- » miné jusqu'à présent. »

TRACÉ MODERNE.

Le front moderne n'est autre chose que celui de Cormontaingne, modifié et amélioré : voici en quoi consistent ces modifications. Les plongées sont inclinées au sixième, et par suite les *ouvrages extérieurs* sont mieux battus par le *corps de place*. Les talus extérieurs sont plus grands, ce qui augmente la difficulté de l'escalade et donne l'avantage au défenseur. La trouée que laisse chez Cormontaingne le fossé de la demi-lune, et par laquelle l'ennemi établi dans la *place d'armes saillante* du chemin couvert peut faire brèche à la face du bastion, est bouchée par un *masque* en terre, élevé le long de la contrescarpe du bastion suffisamment prolongée. Les chemins couverts sont beaucoup mieux organisés; ils sont plus susceptibles d'une bonne défense pied à pied. Les communications qui existent entre la place et les dehors sont indépendantes les unes des autres : cette indépendance est précieuse pour garantir une place des surprises.

Cormontaingne donnait au mur d'escarpe de son corps de place 30 pieds (9^m,745, ou en nombre rond 10 mètres) de haut. C'est un minimum que l'on a conservé.

Le *défilement* est la principale amélioration qui distingue le front moderne. Un ouvrage est dit *défilé* lorsque les défenseurs sont à l'abri des coups provenant des établissements de l'ennemi sur les hauteurs voisines. Or, les monts environnants peuvent être à une distance telle que ces coups soient inoffensifs : cette distance dépend évidemment de la longueur de portée des canons, point sur lequel les idées sont peu nettes. Le maximum absolu de portée est de 4 000 mètres pour le canon de siége de 16, tiré sous l'angle de 40 degrés, avec une charge du tiers du poids du boulet; le maximum admis est 1 400 mètres, c'est-à-dire un kilomètre deux cinquièmes, le tir devenant au-delà de cette distance trop incertain pour être à craindre. Si donc les montagnes qui entourent la ville sont à 1 400 mètres ou au-delà, l'ennemi ne s'y établira pas, en général du moins. En conséquence, supposons nos hauteurs tellement près qu'elles compromettent la sûreté des défenseurs; et pour faire comprendre comment nous parviendrons à nous défiler, considérons le point le plus dangereux de l'établissement de l'ennemi. Par ce point et la ligne supérieure du parapet faisons passer un plan. Tout ce qui sera au-dessous de ce plan sera certainement à l'abri ; car les coups situés dans ce plan seront les premiers que le parapet n'arrêtera pas. Par suite, si le sol de l'ouvrage se trouve parallèle à ce plan et à deux mètres au-dessous, tout défenseur placé sur ce sol entendra bien les projectiles siffler au-dessus de sa tête, mais ne sera jamais atteint par eux * : l'ouvrage sera donc *défilé*. On voit qu'un ouvrage, quelque dominée que soit sa position, peut toujours être défilé : la raison d'économie pourra seule arrêter, parce que dans une telle position les parapets sont fort élevés et fort chers.

Les modernes font leurs fossés secs ou pleins d'eau, suivant les localités. Chacune de ces deux espèces de fossé a, comme toute chose, ses avantages et ses désavantages. Les *fossés pleins d'eau* assurent une place contre les surprises et empêchent la désertion; mais aussi ils nuisent à la facilité des communications et gênent pour les sorties. Les *fossés secs* sont propres à toute sorte de chicane, et favorisent les sorties. Les meilleurs fossés sont les fossés secs dans lesquels on peut à volonté faire des chasses d'eau, dans le but de détruire les travaux de l'assiégeant.

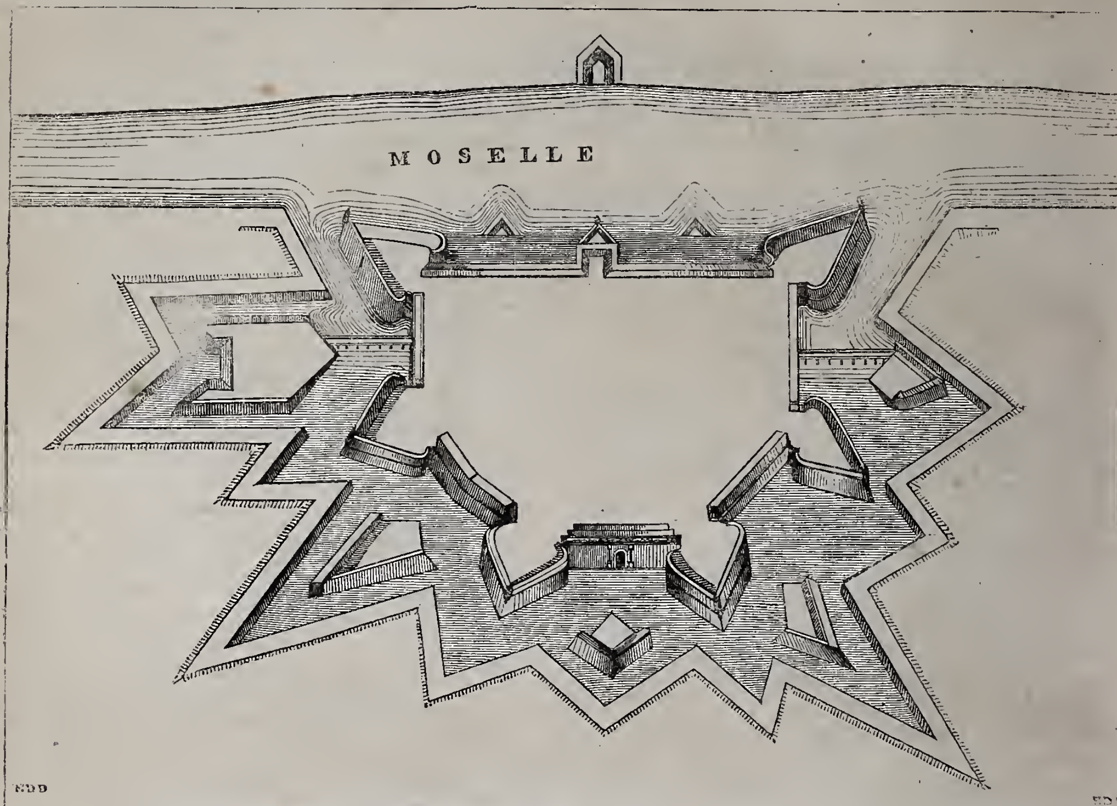
On tend une *inondation* devant une place dans le but d'en fortifier les endroits faibles. Tout point couvert par une inondation sûre est presque imprenable, un *blanc d'eau*

* Cela ne s'entend que des projectiles obligés de passer, pour arriver au défenseur, par-dessus la ligne supérieure du parapet derrière lequel il se trouve. Le défilement ne suffit pas toujours pour garantir des projectiles qui arrivent dans d'autres directions.

de $0^m,25$ à $0^m,50$ de profondeur suffisant pour empêcher l'assiégeant de faire les cheminements dont il a besoin pour approcher de ce point. Une inondation est *sûre* lorsque l'assiégeant ne peut détruire la digue qui la tend ; aussi ces digues doivent-elles être fortement défendues, non seulement par la place, mais encore par des ouvrages particuliers.

Souvent on construit à la guerre des glacis, et dans les inondations de petites demi-lunes fort étroites, nommées *flèches*, et des bastions isolés, nommés *lunettes*. Ce sont les sentinelles avancées de la fortification. Il existe quelquefois entre la place et ces ouvrages des communications souterraines.

Une *citadelle* a pour but de contenir les habitants lors d'une occupation, et d'offrir un refuge aux défenseurs en cas de siége. Elle doit donc avoir un sol plus élevé que celui de la ville, et être fortifiée de telle sorte qu'on ne puisse la prendre la première.



(Fig. 8. — Plan de Thionville vers 1645.)

SUR UN COMMERCE SINGULIER EN FRANCE.

Autrefois la *récolte des cheveux* (expression consacrée) ne se faisait que dans quelques parties de la Normandie, de l'Auvergne et de la Bretagne (voy. 1836, p. 561). Depuis vingt ans ce commerce a pris une extension considérable, et dix-neuf départements sont annuellement parcourus par les *coupeurs* des vingt maisons qui exploitent cette industrie. Ces départements sont ceux des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne, de la Mayenne, du Calvados, de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Nièvre, de la Corrèze, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire. On échange contre une chevelure diverses marchandises, des indiennes et des rouenneries dans l'Ouest, des mousselines et des calicots dans le Midi; ou bien on les achète au prix de 10 fr. le kilogramme. C'est pendant les mois d'avril et de mai que les coupeurs font la récolte; ils ne reviennent dans les villages exploités que lorsqu'ils jugent qu'il y a un intervalle suffisant d'écoulé depuis leur dernière apparition. Les cheveux sont ensuite expédiés à Paris, Bordeaux, Marseille et Lyon pour les mettre en œuvre, ou bien à Caen, Guibrai et Beaucaire pour être vendus à l'étranger. On évalue à 100 000 kilogr. la coupe des cheveux chaque année, et leur valeur brute à 500 000 fr. Le travail pour les nettoyer, friser, préparer, etc., élève leur prix à 80 fr. le kilogramme. Les coiffeurs les achètent à ce prix pour en confectionner des perruques de tout genre ; et le résultat de cette industrie est d'une valeur considérable, car une perruque de 25 fr. n'emploie qu'un hectogramme de cheveux. De plus, c'est l'objet d'une exportation considérable en cheveux bruts ou en perruques dans le monde entier, et qui augmente de jour en jour, surtout pour l'Angleterre et les États-Unis.

Les relevés des douanes donnent les chiffres suivants :

Exportation

	de cheveux non ouvragés.		de cheveux ouvragés.	
1816. . .	3 240 kil. =	35 652 fr.	1 568 kil. =	19 236 fr.
1831. . .	13 721. . .	109 768	9 511. . .	94 110
1833. . .	16 551. . .	132 408	13 741. . .	137 410

Il est impossible qu'une chose aussi naturelle, aussi nécessaire et aussi universelle que la mort, ait été destinée, dans le plan de la Providence, à être un mal pour l'espèce humaine. SWIFT.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1841. — PEINTURE.

UN POSTE D'ARABES APPARTENANT A LA GARDE DE L'IMAN, A MASCATE, PAR COLIN.



(Salon de 1841 ; Peinture. — Un poste d'Arabes appartenant à la garde de l'iman, à Mascate, par Colin. — Gravure d'après un dessin de l'auteur.)

Cette peinture, que l'on remarquait à la dernière exposition, ne se recommande pas seulement par la pose et l'expression; M. Colin s'est servi pour sa composition de croquis pris sur les lieux mêmes, et qui donnent à son tableau un cachet tout particulier de vérité.

On sait que Mascate est la ville la plus importante de l'Oman, une des provinces de l'Arabie. Les Français y ont un comptoir. La puissance de l'iman de Mascate s'étend sur toute la côte méridionale, sur une partie de la côte orientale, sur l'île de Bahrein où l'on pêche des perles, et sur l'île de Socotora.

Sa garde est composée d'Arabes; ils ont le haut du corps nu, comme on le voit dans notre gravure, portent sur l'épaule un léger bouclier de bois, et sont armés d'un fusil et d'une sorte de claymore, ou longue épée droite, sur laquelle ils s'appuient; leur corne à poudre est suspendue à leurs cheveux.

Les Portugais ont possédé Mascate de 1507 à 1648. La ville, qui a un bon port, est environnée de murailles et renferme environ douze mille habitants; elle sert de centre au commerce de transit entre les Indes orientales, le golfe Persique et le golfe Arabique. C'est le seul point de l'Oman que connaissent les voyageurs européens.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 231.)

§ 5.

Ce fut près des sources de la Platte que le capitaine Sablette partagea sa brigade en plusieurs bandes destinées à explorer les principaux affluents. Mais avant de disperser ses trappeurs, il pratiqua secrètement différentes *caches*, dans lesquelles il déposa les munitions et les bagages dont ceux-ci n'avaient pas présentement besoin. Ces caches, creusées dans la terre et recouvertes avec soin d'herbe ou de buissons, sont les seuls entrepôts du désert. En les mettant en alignement avec quelques arbres ou quelques pics de montagnes, on les retrouve sans peine; et les sauvages eux-mêmes n'ont point d'autre moyen d'emmagasinage pour les fourrures dont ils trafiquent. L'art de rendre invisibles ces sortes de *silos* a été porté si loin par les trappeurs, que quelles que soient la sagacité des Pieds-Noirs et leurs habitudes d'espionnage, il est rare qu'ils réussissent à les découvrir.

Mais ce n'était point assez de se débarrasser d'un bagage inutile, il fallait s'assurer des vivres pour la saison du trappage. Le capitaine Sablette décida qu'une grande chasse au buffle aurait lieu avant que l'on se séparât. Des pistes récentes prouvaient le voisinage d'un troupeau; la brigade entière fit un détour pour se porter à sa rencontre et l'attendre au bord d'un cours d'eau qu'il devait passer.

Son approche ne tarda point, en effet, à être annoncée par des tourbillons de poussière, une forte odeur de musc, et ce craquement particulier que produit le galop des buffles. Ils étaient environ cinq mille s'avançant sans ordre, mais en une seule masse, comme une armée sauvage. La brigade se rangea aussitôt en demi-cercle, tandis que les trappeurs les mieux montés s'élançaient vers le troupeau, au milieu duquel ils semblèrent se perdre. Ils ne tardèrent pas pourtant à reparaître, poussant devant eux une centaine de buffles qu'ils avaient séparés du reste du troupeau, et qu'ils poussaient vers leurs compagnons. Alors commença une mêlée dont rien ne peut donner idée : les coups de feu se mêlaient aux cris des chasseurs, aux hennissements des chevaux et aux beuglements des buffles. Enfin, quand le bruit se fut un peu apaisé, que la poussière et la fumée furent retombées, on put apercevoir une partie de la plaine couverte de buffles morts ou expirants.

On ne prit que la langue et le foie des taureaux; mais les génisses furent dépecées en entier. La bosse, le cœur, l'aloyau et le rôti des chasseurs (le filet près de l'omoplate), furent mis à part, comme les morceaux les plus délicats, pour les jours de réjouissance; on recueillit ensuite la moelle des quatre grands os (ceux des jambes et des cuisses), qui est regardée comme un des mets les plus délicats du désert; enfin le tout fut salé, chargé sur les mulets, et chaque bande partit pour le territoire qui lui avait été désigné.

Celle dont David faisait partie avait été placée sous le commandement de Pierre, et se dirigea vers la prairie du Cheval. Soko, presque entièrement remis de ses blessures, la suivit.

Dès le premier jour de marche, ils rencontrèrent, au fond d'une vallée qu'ils traversèrent, un cheval sans maître dont le Kausas s'empara. David l'engagea alors à rejoindre sa tribu.

— Mon frère est-il lassé de moi? demanda Soko avec gravité.

— Nullement, répliqua David; mais il doit y avoir parmi les tiens quelqu'un dont tu regrettes la présence.

Les yeux de Soko devinrent étincelants, et ses narines se gonflèrent d'émotion.

— J'ai une sœur, dit-il, qui est belle, bonne, et adroite comme le castor.

— Que ne vas-tu la rejoindre, alors?

Soko garda un instant le silence.

— Mon frère n'a jamais posé ses trappes sur les cours d'eau, dit-il enfin, et je veux être son maître.

— Je te remercie, reprit David; mais d'autres m'enseigneront ce que j'ignore. Retourne vers ta sœur, et rassure-la sur ton sort.

— Soko fait ce qu'il s'est promis, dit le sauvage brièvement. Et il cessa de répondre aux sollicitations de Ramsay.

Il était évident que le Kausas avait décidé qu'il prouverait sa reconnaissance à David en l'aidant dans sa chasse et en veillant pendant toute la campagne à sa sûreté; or une pareille décision était irrévocable, comme l'observa Pierre, à qui le jeune Américain la fit connaître.

— Tu es tombé sur une bonne nature, ajouta le trappeur, et tu dois en remercier Dieu; car les hommes rouges sont tout bons ou tout mauvais. La plupart de ces cœurs sont comme les plaines crayeuses, où l'on ne trouve que gouffres et rochers; mais il en est quelques uns plus féconds qui ressemblent aux territoires des buffles, arrosés de rivières, ombragés d'arbres, et tapissés de gazon.

Cependant la bande commandée par Pierre était arrivée aux affluents, et se préparait à commencer les opérations de trappage. Les éclaireurs venaient de découvrir des muscs, que l'on ne rencontre habituellement que sur les limites des territoires à castors; tout annonçait donc une heureuse campagne, lorsqu'un des hommes de l'avant-garde arriva au galop en criant :

— Des pieux! des pieux!

Pierre courut au lieu qu'il indiquait, et aperçut en effet les branches d'arbre enfoncées dans la vase et prouvant que des trappeurs avaient déjà suivi ce chemin. Tout vint bientôt confirmer cette première découverte : à mesure qu'ils avançaient, les huttes de castor étaient vides, les buffles avaient été refoulés, et l'on apercevait encore la trace de campements récents. Pierre vit que s'il continuait à suivre la même direction, il s'exposait à perdre sa campagne de trappage. Changeant donc brusquement de projet, il se dirigea vers la rivière du Serpent.

Malheureusement la route qu'il fallait suivre était longue et fatigante. A mesure que la troupe avançait, le terrain devenait plus montueux, l'herbe plus rare, et les chevaux finirent par n'avoir d'autre nourriture que l'écorce du saule et la sauge amère; leur faiblesse devint telle qu'ils ne pouvaient plus porter leurs cavaliers. Pour comble de malheur, les vivres étaient épuisés, et l'eau manquait.

On tua un mulet, puis un second, espérant atteindre un pays moins désolé; mais la montagne devenait de plus en plus stérile. Enfin la troupe s'arrêta mourante sur un plateau d'où la vue n'apercevait jusqu'à l'horizon qu'une chaîne de collines superposées, et les trappeurs, épuisés par la faim, la soif et la fatigue, s'étendirent sur le sol pierreux dans un muet désespoir. Pierre lui-même avait perdu courage.

Soko seul était debout, les yeux fixés vers l'horizon, semblant étudier tous les entrelacements de la montagne. Il s'approcha du vieux trappeur.

— Mon frère ne voit-il point là-bas une vapeur bleue qui s'élève entre deux pics? demanda-t-il.

— Eh bien? répondit Pierre.

— Eh bien! reprit le Kausas, là où il s'élève une vapeur il y a des cours d'eau, et où il y a des cours d'eau on ne manque ni de pâturages ni de buffles.

Le trappeur secoua la tête d'un air d'incrédulité.

— Que mon frère blanc me donne le cheval le moins fatigué avec une carabine, et la nuit n'arrivera point sans que j'apporte de bonnes nouvelles.

Pierre lui accorda ce qu'il demandait, et il disparut dans les gorges de la montagne.

Mais quelques heures à peine s'étaient écoulées qu'il reparut portant un daim en travers sur le cou de sa monture, et une outre pleine d'eau suspendue à la croupe. A cette vue les trappeurs poussèrent un cri de joie. On alluma un feu d'absinthes desséchées, le daim fut rôti et dévoré en un instant.

Soko raconta ensuite comment il avait trouvé, sur la gauche, une vallée si étroite qu'on l'eût prise pour l'ancien lit d'un torrent, mais tapissée de loin en loin par une herbe rare et fine. Il ne doutait pas qu'en suivant cette espèce de fente creusée dans la montagne on n'arrivât plus facilement et plus rapidement à la plaine. Pierre fut du même avis, et, dès qu'ils furent rassasiés, les trappeurs prirent le chemin de la vallée découverte par le Kausas.

Ils y campèrent le soir même, et continuèrent à la descendre le lendemain. Soko, à qui l'on avait de nouveau confié le meilleur cheval et le meilleur fusil, reparut le soir avec deux moutons laineux qui fournirent au souper du camp. Il continua de même les jours suivants, suffisant seul à pourvoir la caravane sans retarder sa marche. Enfin le dixième jour ils aperçurent la plaine.

La nuit était venue; mais les trappeurs avaient tant de hâte de gagner la rivière qu'ils commencèrent à traverser

le vaste plateau qui les en séparait sans attendre le retour du soleil. Ils marchaient dans l'obscurité, les brides abandonnées, et causant avec la gaieté insoucieuse d'aventuriers qui viennent d'échapper à de grands dangers, lorsqu'un cri terrible les arrêta court. Ils se détournèrent, et aperçurent Soko qui galopait vers eux de toute la vitesse de son cheval.

— Au diable le Kausas! dit Pierre en reprenant le trot.

— Arrêtez! arrêtez! cria de nouveau le sauvage

David retint son cheval et se détourna.

— Arrière si vous tenez à la vie! reprit Soko qui venait de les rejoindre; vous êtes au bord des abîmes de la plaine de Lave!

— Se peut-il? s'écria Pierre.

— Regardez.

Il éleva une torche d'écorce d'absinthe qu'il tenait à la main, et les trappeurs reculèrent avec un cri. A quelques pas d'eux s'ouvrait un gouffre sans fond et qui barrait la plaine dans un tiers de son étendue.

— Par le ciel! sans la Peau-Rouge nous étions tous dans le royaume du Grand-Esprit! dit Pierre stupéfait.

— Que mes frères retournent au pied de la montagne, reprit Soko; ils y trouveront une source et la place d'un bon campement.

Il les conduisit, en effet, au bord d'un ruisseau qui se précipitait des rochers et allait se perdre dans l'immense fissure de la plaine de Lave. Le Kausas y avait laissé deux antilopes destinées au souper de la caravane.

Le lendemain il fallut faire un long détour pour éviter les abîmes de la plaine; puis, se dirigeant à l'ouest, la troupe gagna le territoire de chasse baigné par la rivière Malade et par la rivière boisée, où recommença la campagne de trappage. *La suite à une prochaine livraison.*

DE L'UTILITÉ DES ESTAMPES
ET DE LEUR USAGE.

(Extrait de DE PILES, *Abrégé de la vie des peintres.*)

Entre tous les bons effets qui peuvent venir de l'usage des estampes, on se contentera ici d'en rapporter six, qui feront juger facilement des autres.

Le premier est de divertir par l'imitation, et en nous représentant par leur peinture les choses visibles.

Le deuxième est de nous instruire d'une manière plus forte et plus prompte que par la parole. Les choses, dit Horace, qui entrent par les oreilles prennent un chemin bien plus long, et touchent bien moins que celles qui entrent par les yeux, lesquels sont des témoins plus sûrs et plus fidèles.

Le troisième est d'abréger le temps que l'on emploierait à relire les choses qui sont échappées de la mémoire, et de la rafraîchir en un coup d'œil.

Le quatrième, de nous représenter les choses absentes comme si elles étaient devant nos yeux, et que nous ne pourrions voir que par des voyages pénibles et par de grandes dépenses.

Le cinquième, de donner les moyens de comparer plusieurs choses ensemble facilement, par le peu de lieu que les estampes occupent, par leur grand nombre, et par leur diversité.

Et le sixième, de former le goût aux bonnes choses, et de donner au moins une teinture des beaux-arts, qu'il n'est pas permis aux honnêtes gens d'ignorer.

Quoiqu'on puisse en tout temps et à tout âge tirer de l'utilité de la vue des estampes, néanmoins celui de la jeunesse y est plus propre qu'un autre : parce que le fort des jeunes gens est la mémoire, et qu'il faut, pendant qu'on le peut, se servir de cette partie de l'âme pour en faire un amas, et pour les instruire des choses qui doivent contribuer à leur former le jugement.

Mais si l'usage des estampes est utile à la jeunesse, il est d'un grand plaisir et d'un agréable entretien à la vieillesse. C'est un temps propre au repos et aux réflexions, et dans lequel, n'étant plus dissipés par les amusements des premiers âges, nous pouvons avec plus de loisir goûter les agréments que les estampes sont capables de nous donner, soit qu'elles nous apprennent des choses nouvelles, soit qu'elles nous rappellent les idées de celles qui nous étaient déjà connues; soit qu'ayant du goût pour les arts, nous jugions des différentes productions que les peintres et les graveurs nous ont laissées; soit que n'ayant point cette connaissance, nous soyons flattés de l'espérance de l'acquérir; soit enfin que nous ne cherchions dans ce plaisir que celui d'exciter agréablement notre attention par la beauté et par la singularité des objets que les estampes nous offrent. Car nous y trouvons les pays, les villes, et les lieux considérables que nous avons lus dans les histoires, ou que nous avons vus nous-mêmes dans nos voyages. De maniere que la grande variété et le grand nombre des choses rares qui s'y rencontrent peuvent même servir de voyage, mais d'un voyage commode et curieux à ceux qui n'en ont jamais fait, ou qui ne sont pas en état d'en faire.

Ainsi il est constant, par tout ce que l'on vient de dire, que la vue de belles estampes, qui instruit la jeunesse, qui rappelle et qui affermit les connaissances de ceux qui sont dans un âge plus avancé, et qui remplit si agréablement le loisir de la vieillesse, doit être utile à tout le monde.

On n'a point cru devoir entrer dans un plus grand détail de tout ce qui peut rendre recommandable l'usage des estampes; l'on croit que le peu qu'on en a dit est suffisant pour induire le lecteur à tirer des conséquences conformes à ses vues et à ses besoins.

Si les anciens avaient eu en cela le même avantage que nous avons aujourd'hui, et qu'ils eussent, par le moyen des estampes, transmis à la postérité tout ce qu'ils avaient de beau et de curieux, nous connaîtrions distinctement une infinité de belles choses dont les historiens ne nous ont laissé que des idées confuses. Nous verrions ces superbes monuments de Memphis et de Babylone, et ce temple de Jérusalem que Salomon avait bâti dans sa magnificence. Nous jugerions des édifices d'Athènes, de Corinthe et de l'ancienne Rome, avec plus de fondement encore et de certitude que par les seuls fragments qui nous en sont restés. Pausanias, qui nous fait une description si exacte de la Grèce, et qui nous y conduit en tous lieux comme par la main, aurait accompagné ses discours de figures démonstratives qui seraient venues jusqu'à nous, et nous aurions le plaisir de voir non seulement les temples et les palais de cette fameuse Grèce tels qu'ils étaient dans leur perfection, mais nous aurions aussi hérité des anciens ouvriers l'art de les bien bâtir. Vitruve, dont les démonstrations ont été perdues, ne nous aurait pas laissé ignorer tous les instruments et toutes les machines qu'il nous décrit, et nous ne trouverions pas dans son livre tant de lieux obscurs, si les estampes nous avaient conservé les figures qu'il avait faites, et dont il nous parle lui-même; car en fait d'arts, elles sont les lumières du discours, et les véritables moyens par où les auteurs se communiquent. C'est encore faute de ces moyens que nous avons perdu les machines d'Archimède et de Hiéron l'Ancien, et la connaissance de beaucoup de plantes de Dioscoride, de beaucoup d'animaux, et de beaucoup de productions curieuses de la nature, que les veilles et les méditations des anciens nous avaient découvertes. Mais sans nous arrêter à regretter des choses perdues, profitons de celles que les estampes nous ont conservées, et qui nous sont présentes.

L'homme juste n'est pas celui qui ne commet point d'injustice, mais celui qui, pouvant être injuste, ne veut pas l'être. MÉNANDRE.

ANTIQUITÉS DE LILLEBONNE

(Département de la Seine-Inférieure).



(Ruines d'un théâtre antique, à Lillebonne.)

Le théâtre antique de Lillebonne, découvert en 1812, est maintenant presque entièrement déblayé *. Autour de l'orchestre règne une bordure de 8 pieds de largeur, qui était garnie de siéges en pierre à dossiers. En remontant on trouve deux autres précinctions, qui séparent chacune un ensemble de siéges, ce qu'on nomme *cavea*. Autour du théâtre règne une grande galerie, jadis voûtée, et qui communique aux sept ouvertures par lesquelles on accédait aux gradins des différents étages. A droite et à gauche de l'édifice sont deux entrées; ces entrées, construites en petit appareil, étaient en pente de manière à supporter des gradins; les siéges, se prolongeant au-delà, donnaient à l'orchestre la forme d'un ovale presque complet. La *cavea* la plus basse, *ima cavea*, dépendance de l'orchestre et quelquefois confondue avec lui, était étroite, à pavé droit, et contenant probablement deux ou trois rangs de siéges tout au plus. A son centre on trouve une loge (*suggestus*), dont le pavé, de niveau avec l'orchestre, était revêtu de marbre. Le fond était formé d'énormes pierres de grand appareil. Deux piliers carrés y étaient adossés, et quatre autres pilastres existaient à l'entrée de la loge. Cette pièce, ainsi ornée, et placée au centre des siéges de l'orchestre, destinés aux notables de la ville, était probablement la place du premier magistrat ou du représentant de l'empereur.

Le long du mur d'appui de l'*ima cavea* se trouvait un rang de siéges, et en avant une bande de pierre destinée à supporter le treillis (*lorica*) qui protégeait les spectateurs contre l'approche des combattants.

Sept passages partageaient les *caveæ* en huit compartiments ou *cunei*. La galerie qui règne autour de l'édifice est très bien conservée, et s'élève visiblement en pente douce de chaque côté jusqu'au centre de l'hémicycle, où elle se trouve de niveau avec le passage du milieu. Elle communique dans les parties latérales avec la précinction la plus élevée par des escaliers pratiqués dans les passages. On rencontre dans son parcours plusieurs marches d'escalier qu'explique l'élévation graduelle du terrain, et vers le bas, à droite, on a découvert une porte avec archivolte, mi-partie de briques et de pierres, donnant accès à une salle existant sous le *cuneus* voisin.

Les ouvertures extérieures faisant face aux différents passages ont été bouchées avec des pierres de grand appareil. La partie sud-est du théâtre a été supprimée par l'établissement de plusieurs maisons. On a trouvé dans la loge dont nous avons parlé des marbres, plusieurs médailles, et des pierres, qui formaient probablement un fronton ou une corniche, et en dehors de l'édifice, contre un des contreforts, une muraille formée de pierres d'anciens tombeaux, dont un grand nombre était orné d'inscriptions et de bas-reliefs, parmi lesquels on voit des sculptures de la belle époque du haut empire.

Ce théâtre a subi beaucoup de vicissitudes. Il est probable qu'après avoir servi aux spectacles publics, il servit d'habitation à plusieurs habitants de la ville qui murèren les ouvertures extérieures de la galerie, comme nous l'avons dit, et établirent leur domicile dans l'orchestre. Ses restes nous montrent trois ou quatre petites pièces, dont une ressemble à une étuve. Vers le cinquième siècle, le théâtre fut converti en lieu de défense, et lié aux fortifications de la cité, qui étaient formées elles-mêmes de pierres sculptées ayant appartenu à divers édifices. Quant au mode de construction générale, le théâtre est entièrement en pierres de petit appareil, sauf les archivoltes intérieures des deux grandes entrées, et quelques autres parties accessoires.

On a dû comprendre facilement comment l'édifice pouvait servir à plusieurs espèces de spectacles. Sans accessoires, c'était un amphithéâtre pour les gladiateurs et les animaux. En plaçant une scène en bois et un plancher aux trois quarts de l'orchestre, on avait un théâtre, où pouvaient jouer les acteurs, mimes ou autres.

En face du théâtre, on a découvert, dans la même ville, des bains enclavés dans les ruines des remparts, dont la construction date du commencement du quatrième siècle sous

* Voyez la description des théâtres antiques, 1835, p. 265.

Constantin ou ses fils. L'édifice n'étant déblayé qu'en partie à cause des constructions voisines, on est réduit à des conjectures sur son ensemble et son étendue; cependant, tel qu'il est, on peut encore s'en former une idée à peu près exacte. Il était décoré avec un certain luxe. On y a trouvé une statue en marbre d'un beau style, que possède actuellement le Musée d'antiquités de Rouen; une base et un chapiteau de colonne, un bracelet de fer, une clef, des ornements en cuivre, deux vases en poterie; des médailles de Guillaume-le-Roux, de Tétricus, de Claude, de Licinius et de Constantin, et des débris de marbres de différentes couleurs. Ce n'est point une de ces constructions immenses qui, outre des bains, contenaient des portiques, des promenades, des salles de lecture, d'enseignement, et des gymnases. C'est une simple construction d'utilité publique. L'édifice avait à peu près 28 pieds de haut hors de terre; le toit plat était en briques rouges et jaunes. Le pavé, qui ressemblait au *pavimentum* des voies romaines, était composé de quatre couches, et orné de schistes, de marbres et de verre. Les murs étaient élégamment peints de différentes couleurs, les vitrages abondants. On y trouvait, comme dans tous les bains, un foyer, des bains chauds et froids, des étuves sèches et humides, un réservoir, un *vasarium*, une piscine, des salles d'attente, un vestiaire (*apoditerium*) et une salle à parfums (*elæothesium*). (Voyez, sur les bains antiques, 1836, p. 275.)

On voit que la grande cité des Calètes, l'antique *Juliobona*, intéresse à plus d'un titre l'antiquaire et l'artiste.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 188.)

Embossage se dit du lieu où l'on peut embosser comme de l'action même d'embosser. Un bâtiment embosse ou s'embosse lorsqu'il manœuvre de manière à présenter son côté à un objet déterminé, et se place ainsi en état d'attaque ou de défense. L'embossage, qui n'est qu'un mouillage d'une espèce particulière, peut être défini par le nom



(Brig-goëlette embossé.)

de *mouillage avec croupière*. Il se pratique, en effet, au moyen de cette croupière, fort cordage que l'on passe par un sabord de l'arrière pour le fixer soit à une ancre légère, soit même sur le câble ou l'anneau de la première ancre qui retient le bâtiment. En halant ensuite sur la croupière, on imprime au bâtiment un mouvement de rotation ou de déviation qui l'amène à la position voulue. — Notre brig-goëlette s'est embossé pour canonner un fort; il est vu par la hanche de tribord. — On renonce généralement aux brigs-goëlettes, dont le système de voilure expose à de graves inconvénients.

Emplanture, sorte d'encaissement établi avec solidité pour recevoir le pied des mâts. C'est sur la carlingue qu'est située l'emplanture du grand mât, du mât de misaine, et quelquefois du mât d'artimon; mais l'emplanture de ce dernier, dans les grands bâtiments, est toujours sur le faux-pont. Quant au mât de beaupré, son emplanture sur le premier pont ayant une construction différente, elle est connue sous le nom de *flasques de beaupré*.

Empointure, coins supérieurs d'une voile quadrangulaire.

Encablure, longueur de 120 brasses donnée au câble; unité de mesure pour évaluer les distances.

En coche se dit d'une vergue hissée à la plus grande élévation possible, lorsque les poulies d'itague sont rapprochées au point de se toucher.

Enfléchure, menus cordages servant d'échelons sur les haubans de chaque mât.

Enseigne, titre conféré aux officiers placés immédiatement après les lieutenants de vaisseau, et qui donne rang de lieutenant en premier du service de terre. — Le mot *enseigne*, qui signifiait autrefois pavillon, désigne encore le pavillon de poupe. — La *gaule d'enseigne* est le petit mât fixé sur le couronnement de la poupe d'un vaisseau, qui porte quelquefois ce pavillon. Cependant l'usage semble aujourd'hui l'indiquer de préférence sous la dénomination de mât de pavillon.

Entalinguer ou Etalinguer, c'est attacher un cordage à un grapin, une bouée ou une ancre, en faisant passer dans l'espèce d'anneau qui les surmonte ce cordage, dont le bout revient deux fois sur lui-même et forme ainsi un nœud d'une grande solidité.

Entrepont, espace compris entre deux ponts. Dans les vaisseaux de guerre, ce mot désigne la batterie basse. C'est dans cette partie du bâtiment, dont la hauteur est de cinq à six pieds, que couche l'équipage.

Enverguer, c'est lier une voile par ses bords ou ralingues d'envergure à la vergue ou à la corne qui lui sert d'appui. On envergue aussi sur une draille, cordage qui fait l'office d'une vergue. — Les pavillons, les flammes ou cornettes sont également dits *envergués* sur les bâtons qui les supportent.

Envergure, par rapport à une voile, c'est la partie de cette voile qui touche à la vergue, ainsi que l'étendue qu'elle prend. — Par rapport au bâtiment, c'est la dimension générale de ses vergues, selon laquelle on dit que ce bâtiment a peu ou beaucoup d'*envergure*.

Envoyer a dieu-va, commandement que l'usage tend à abréger par le seul mot d'*envoyer*. Il consiste à ordonner aux canonniers de faire feu. — Il désignait un autre commandement relatif à la manœuvre; l'explication en a été donnée au mot *A dieu-va*.

En vrague, placement précipité, sans ordre, sans précaution, dans l'intérieur du navire, des marchandises ou approvisionnements embarqués. Ce n'est quelquefois qu'un chargement provisoire. Dans certains cas il est fait pour tout le temps du voyage, et il signifie chargement en *grenier*.

Epaule, augmentation de rondeur dans la partie du navire comprise entre la flottaison et le plat-bord, sur l'avant de sa carène.

Epave, tout ce qui est abandonné en mer, navires, canots ou marchandises; tout ce que la mer jette sur ses bords,

en entier ou par débris. Les poissons mêmes échoués sur la côte sont compris dans cette désignation.

Eperon, charpente faisant saillie hors de l'avant d'un vaisseau, à l'extrémité de l'étrave. — Dans la Méditerranée, le même mot s'applique à une simple plate-forme, quoique moins aiguë, située à l'avant de certains bâtiments. — Pointe d'une digue établie à l'entrée d'un port ou d'un havre, sur laquelle les lames viennent se briser.

Epissoir, outil en fer, ayant à peu près la forme d'une corne de bœuf; il est usité à bord et dans les ateliers de garniture pour séparer les torons d'un cordage préparé à être épissé.

Epontilles, appuis placés dans une situation verticale sous les ponts pour les étayer. Les épontilles sont en fer poli ou en bois applani, et font l'office de colonnes.

Equipage, dénomination générale sous laquelle on comprend, l'état-major excepté, tous les hommes embarqués à bord d'un vaisseau pour un service de navigation, et portés avec la qualité distinctive de leurs fonctions sur un registre spécial dit *rôle d'équipage*. Le commandant, les officiers de marine et ceux de santé rentrent sous la désignation d'état-major. — *Equipages de ligne* indique ces compagnies permanentes de marins, assimilées, quant à leur organisation, aux troupes de terre, casernées comme celles-ci, et exercées dans les rades, ports ou arsenaux, d'où ils sont tirés pour être embarqués. — L'équipage d'une embarcation s'entend du nombre de rameurs qu'on y a mis; — l'équipage d'une bouche à feu, du nombre de canonniers nécessaire pour le service de cette pièce.

Erse, cordage épissé à ses deux bouts, et qui n'est autre chose qu'une petite élingue. Comme cette dernière, l'erse est employée pour soulever des poids, mais d'un petit volume à cause de ses proportions plus réduites. — *Erse* ou *erseau* se dit aussi, dans certains ports, pour estrope d'avirons ou de poulies.

Escadre, réunion sous un même chef de plusieurs vaisseaux de guerre, soit comme faisant partie d'une armée navale, soit comme n'en faisant pas partie, mais ayant seulement une destination particulière. Dans l'armée navale il doit y avoir au moins trois escadres, indépendamment d'un corps de réserve ou escadre légère. En ligne de bataille, la première escadre occupe le milieu, la deuxième la tête, et la troisième la queue. Lorsque l'armée navale est disposée sur trois colonnes, la première escadre est au centre, la deuxième à droite, et la troisième à gauche. L'escadre doit avoir au moins deux divisions; elle comprend depuis neuf jusqu'à vingt-six vaisseaux; au-dessus c'est une armée navale. Cependant, si après un combat l'escadre se trouvait réduite à un nombre de vaisseaux moindre de neuf, elle ne cesserait pas pour cela de porter le titre d'escadre. Quant à l'escadre légère, composée de bâtiments moins forts, tels que frégates, corvettes, avisos, la quantité de ces bâtiments dépend de la volonté de l'amiral, et peut varier de trois à huit. — Les escadres reçoivent divers noms, suivant leur destination. Ainsi l'on dit : escadres d'observation et de blocus, escadre d'évolutions. Les premières ont la mission d'observer, même en temps de paix, les mouvements des flottes étrangères, de former un blocus; la dernière désigne un certain nombre de bâtiments armés sur lesquels les jeunes marins sont exercés à la pratique des manœuvres. — *Escadrille*, petite escadre composée de bâtiments inférieurs par leur rang aux vaisseaux et frégates.

Escope, pelle en bois, de forme étroite, recourbée à son extrémité et garnie d'un long manche, pour jeter de l'eau sur l'extérieur du navire, afin de le laver ou rafraîchir.

Espalmer, rendre propre, nettoyer.

Espars, mâtereaux de 25 à 50 pieds de hauteur, embarqués sur les navires pour être façonnés en mâts légers, comme perroquets, cacatois, bouts-dehors de bonnettes et mâts d'embarcation, afin de remplacer, s'il y a lieu, ces pièces de mâture. On les appelle simples ou doubles, suivant qu'ils ont 4 pouces de diamètre ou qu'ils en ont davantage.

Estacade, barrière établie provisoirement avec des pièces de bois, des cordes ou des chaînes tendues à l'entrée d'un port ou d'une rade, pour en défendre le passage à des bâtiments ennemis. — C'est aussi une sorte de remplissage en bois, placé dans les intervalles existants entre les couples d'un vaisseau afin de donner à toute sa carcasse une égale solidité.

Estive. On donne ce nom à un chargement de marchandises qui ont une grande élasticité, telles que le coton ou la laine, et dont le volume est diminué par une compression très forte. — *Estive* se dit aussi de la tension opérée sur des manœuvres ou cordages pour leur imprimer, avant de s'en servir, la longueur et la rectitude qu'ils doivent avoir.

Estrope, cordage fourré et épissé à ses deux extrémités, et dont on fait une sorte d'anneau. Placée autour des poulies, cosses ou margouillets, l'estrope les renforce, et sert à fixer ces instruments à la place qu'ils doivent occuper.

Etai, cordage qui sert d'appui à chaque mât, et qui part de la tête de ce mât, tendu vers son avant. Chaque étai reçoit son nom du mât qu'il soutient, comme *étai du grand mât*, *étai de misaine;* mais les principaux mâts ont en outre un second étai qui partage les efforts du premier : on l'appelle *faux étai*. — Le mât de misaine seul a un troisième étai, nommé *étai de tangage*, employé seulement lorsque le tangage se fait sentir. — Les *voiles d'étai* désignent d'une manière générale les voiles auriques enverguées sur des étais, sur des drailles, ou même sur des cornes. Cependant certaines d'entre elles prennent le nom du mât vers lequel elles sont tendues, on d'autres fois encore un nom particulier. C'est ainsi que l'on dit voile d'étai, de perruche, et foc d'artimon. — *Etai d'un maillon* se dit d'une pièce de fer qui traverse chaque anneau ou maillon d'un câble-chaîne.

Etale s'emploie, relativement à la mer, pour indiquer l'état où les eaux ont cessé de monter ou de perdre, où elle ne monte ni ne descend. — On dit également qu'un navire est étale toutes les fois qu'il ne marche ni ne recule. — Le vent est étale lorsqu'il est égal. — Un cordage est étale quand il résiste au mouvement de traction qu'on lui donne. — Une ancre est étale si cette ancre ne chasse pas.

Etambot, pièce de bois élevée à la partie extrême de la quille d'un vaisseau : c'est sur elle que s'appuie le gouvernail et que l'arcasse est établie.

Etambrai. C'est le nom que portent les ouvertures rondes, carrées, ovales ou circulaires, établies comme passage aux mâts et cabestans dans le travers correspondant de chaque pont. Un bourrelet surmonté d'une braie, encadrant cette ouverture à son orifice, empêche que les eaux ne s'y introduisent. Le diamètre des étambrais surpasse toujours de beaucoup celui des mâts, afin de laisser à ceux-ci tout le jeu possible pour les incliner de l'avant et de l'arrière.

Etance. C'est une épontille grossière, et seulement en bois équarri.

Etancher, arrêter le passage de l'eau qui s'introduit dans le bâtiment. — On dit un navire étanché, et par corruption étanche, lorsque l'on a complétement fermé l'ouverture par laquelle l'eau avait pénétré, et qu'il a été asséché par le jeu des pompes. — Une voie d'eau est dite étanchée, si elle est aveuglée et bouchée.

Etarquer, c'est hisser autant qu'il se peut une voile, afin qu'elle soit bien tendue.

Etoupe. Elle est nommée blanche quand elle est le rebut du chanvre qui reste sur le peigne, ou quand elle provient d'un cordage non goudronné et réduit en charpie. Elle sert, dans cet état, à faire des matelas pour les malades à bord, et des bastingages. — L'étoupe noire ou vieille étoupe est celle tirée des vieux cordages empreints de gou-

dron, et qui est destinée à calfater les bâtiments. On l'emploie à cet usage mollement roulée en cordons de $0^{m},054$ de circonférence; c'est pourquoi on l'appelle encore étoupe filée ou cordée.

Étrangloir, manœuvre pour carguer une voile à corne ou pour étrangler des tours de cordage. — L'étrangloir des câbles-chaînes est un instrument placé dans l'entrepont; il sert, à l'aide d'un palan, à arrêter le câble-chaîne.

Étrive. Lorsqu'une manœuvre tendue dévie de la ligne droite par la rencontre d'un autre cordage ou d'un obstacle quelconque, de manière à former un angle, on dit que cette manœuvre appelle en étrive ou fait étrive. — Etrive sert encore à désigner un amarrage fait sur deux cordages au point où ils se croisent. — Du mot étrive on a fait *étriver*, qui indique l'action de faire l'amarrage dont nous venons de parler.

Eventer, c'est exposer au vent. — Eventer une voile, c'est brasser une voile de telle sorte qu'elle soit soumise à l'action du vent. — Eventer la quille d'un bâtiment, c'est coucher le bâtiment sur le côté, le pencher tellement que la quille soit à fleur d'eau.

Evitage, mouvement circulaire d'un bâtiment amarré dans un port ou à l'ancre dans une rade, et qui est produit par le changement de vent ou de marée. — *Evitage* s'entend aussi de l'espace dont a besoin un bâtiment retenu par son ancre pour changer sa direction; mais le mot *évitée* vaut mieux dans ce sens.

Evoluer. En parlant d'un seul vaisseau, ce mot signifie le faire mouvoir horizontalement par un changement d'amure. — *Evoluer* se dit encore des mouvements opérés dans une armée navale pour placer les bâtiments dans un ordre combiné de marche ou de bataille.

Expédition, expédition d'une entreprise par des vaisseaux ou avec des forces navales quelconques. — On désigne également par ce mot tous les titres, papiers et documents qui établissent la légalité d'un navire de commerce.

LE POETE UHLAND.

(Fin. — Voy. p. 218.)

Jusqu'ici nous n'avons pas encore trouvé ces rêveries personnelles que l'on aime à rencontrer dans les œuvres du poëte. Dans ses tragédies, Uhland a retracé des pages d'histoire; dans ses ballades, il s'est fait le narrateur des traditions populaires; le *moi* y tient peu de place. Peintre habile et savant des mœurs et des hommes d'autrefois, son individualité disparaît dans ses créations. Seulement, à voir les caractères qu'il affectionne, caractères généreux et d'une loyauté à toute [illegible] vous pouvez croire que telles sont aussi les qualités de l'auteur : mais ne cherchez ici rien de plus sur lui; ne cherchez pas ces révélations indirectes du cœur, par lesquelles le poëte met le public dans la confidence de sa vie intérieure et de ses plus secrètes pensées.

Ces confidences intimes, vous les trouverez dans ses odes, ses chansons et ses élégies. C'est là que son âme se révèle avec ses sentiments de foi, d'amour, de compassion, ses rêves mélancoliques et ses espérances consolantes. Ici la poésie est tout entière l'écho du cœur, l'écho des sentiments éveillés et nourris par la contemplation de la nature. Plus près de la vérité que Novalis, il peint la nature fidèlement, comme il la voit, en l'idéalisant toutefois, comme une beauté dont les charmes excitent sans cesse dans son esprit un nouvel enthousiasme. Il la chante et la décrit, et le sentiment se mêle à tous ses tableaux, et le cri de la passion ou le soupir d'un cœur attendri résonne dans ses récits d'artiste. Ecoutez, quand, par une riante journée de mai ou par une belle soirée, il dépeint les forêts majestueuses, les prés en fleurs, le ciel immense, comme il s'identifie avec cette belle nature! quel pieux enthousiasme elle lui inspire! comme son âme se dilate et s'élève pieusement jusqu'à Dieu, ou se repose dans l'idée d'une autre vie qui ne doit jamais finir!

Cette pensée d'une autre vie se représente souvent dans ses poésies, et toujours sous une forme différente. Un soldat meurt sur le champ de bataille, et, tendant la main à son fidèle camarade : « Adieu, lui dit celui-ci, tu seras mon camarade dans l'autre monde. » Trois jeunes voyageurs arrivent à un hôtel souvent visité; l'hôtesse y est encore, mais ils n'y trouvent plus sa fille. Ils s'en vont à l'endroit où elle repose, et l'un d'eux, lui découvrant la tête :

> Je t'aimais, lui dit-il, je te restai fidèle,
> Et je t'aime à présent pour la vie éternelle.

Un enfant est malade, et, dans les rêves innocents qui troublent sa jeune tête, il entend, la nuit, des voix harmonieuses résonner autour de lui; ce sont les anges qui l'appellent. D'autres fois le poëte, dans une heure de tristesse, parle en son propre nom :

> Lorsqu'aux rayons du soir, au-dessus des coteaux,
> Je regarde, à travers les célestes campagnes,
> Les nuages pareils à de hautes montagnes,
> Oh! je me dis, songeant alors à tous mes maux,
> Est-ce là qu'est pour moi le vallon de repos?

Les poésies d'Uhland furent publiées en grande partie dans les trois années qui suivirent son retour à Tubingue. A cette époque, en 1812, il fit paraître, avec Justin Kerner et quelques autres de ses amis, l'Almanach poétique; et deux ans après il livra à l'impression son premier recueil dont les éditions se succédèrent dès lors de six mois en six mois.

Sa vie s'écoulait ainsi heureuse et tranquille, abritée sous l'aile de la muse, fortifiée par de graves études, embellie par de douces affections. A son retour en Allemagne, il avait embrassé la profession d'avocat; mais c'était un titre qui ne l'astreignait à aucune tâche pénible. Tout en s'occupant de questions de législation, il pouvait encore consacrer la meilleure partie de son temps à ses œuvres de poëte. Bientôt, cependant, cette existence paisible et rêveuse allait tout-à-coup changer de face; les intérêts du pays allaient l'emporter sur les songes du foyer; la politique devait s'emparer de la lyre du poëte.

En 1815, le roi Frédéric de Wurtemberg convoque les Etats, et veut donner à ses sujets une nouvelle constitution. Les droits et les anciennes libertés du pays étaient menacés, Uhland entreprend de les défendre. Ses chants alors ont un caractère plus grave et plus imposant. Il ne raconte plus l'élégie de son propre cœur : il dit les désirs, les espérances, l'anxiété du peuple; il dépeint ses vieilles franchises, et démontre en termes énergiques l'inviolable sainteté de ses priviléges. Ses vers sont accueillis avec enthousiasme par tous ceux qui, comme lui, défendent les idées de liberté, et ses adversaires eux-mêmes rendent justice à l'élévation de son talent et à la noblesse de son langage. Toute cette partie des œuvres d'Uhland est remarquable par la modération de son style non moins que par la force de sa pensée. Il ne s'agit point ici d'appel au peuple, d'excitation à la révolte, au désordre, au mépris du prince et des lois. Mesuré, mais toujours ferme, il montre aux députés leurs devoirs, il leur peint la grandeur de leur mission, et prie Dieu de toucher le cœur du roi. Il ne demande la liberté que comme une garantie aux institutions du pays, comme un pacte d'alliance entre le roi et le peuple, comme le vieux droit de la nation.

> Partout où l'on boit le vieux bon vin du Wurtemberg, il faut que le premier toast soit porté à notre ancien bon droit.
>
> C'est le droit qui doit être le plus ferme pilier de la maison de notre prince, et le soutien de la cabane du pauvre.

C'est le droit qui mettra le code à l'abri de l'arbitraire, le droit qui aime la justice loyale, et qui prononce ouvertement les sentences.

C'est le droit qui abaisse le chiffre des impôts, qui veille fidèlement sur le trésor, et prend à tâche d'épargner le fruit de nos sueurs.

C'est lui qui est le patron de nos biens d'Eglise, c'est lui qui entretient parmi nous l'amour de la science et favorise la culture de l'esprit.

C'est lui qui arme le bras de l'homme libre, afin qu'il défende courageusement son prince et sa patrie.

C'est lui qui ouvre à chacun une route sans entrave à travers le monde, et qui nous attache par l'amour à notre sol natal.

C'est ce droit que les siècles nous ont transmis avec son auguste caractère, ce droit que nous aimons tous et que nous gardons au fond du cœur comme une religion.

Un temps désastreux le jeta tout vivant dans la tombe; mais le voilà qui se relève avec une nouvelle puissance.

Eh bien! pour nous hommes du Wurtemberg, que ce droit-là s'affermisse de plus en plus, et qu'il soit pour nos enfants et nos petits-enfants un gage assuré de bonheur.

Plus tard, il fut appelé à prendre part d'une manière plus directe aux affaires de son pays. En 1832, porté comme candidat, il fut nommé malgré les efforts et l'opposition des ministres, qui redoutaient sa mâle franchise. N'ayant pu empêcher son élection, ils voulurent du moins user contre lui de leur dernière ressource : c'était, comme la constitution le leur permettait, de mettre Uhland dans l'obligation, ou de quitter la chaire de professeur qu'il occupait avec honneur à Tubingue, ou de donner sa démission de député. Uhland ne balance pas un moment entre son intérêt et son devoir : il sacrifie sa place, renonce à ses études les plus chères, et vient répondre au vœu de ses concitoyens.

Il se distingua dans la carrière parlementaire par les qualités qu'on lui connaissait déjà, une fermeté de principes et une loyauté de caractère inaltérables. La réputation de ses vertus et de sa probité politique ne servit pas moins que ses poésies la cause de la liberté; elle lui donna une grande influence morale, qu'il sut conserver par sa conduite sage et digne, parlant peu et rarement, mais toujours à propos, et toujours d'une manière grave et saisissante. Aussi, quand il se lève pour parler, c'est dans toute la salle un silence solennel, et quand il a fini, des applaudissements unanimes. Ainsi il est devenu l'un des plus fermes appuis de l'opposition libérale; et comme homme public il est au rang de Pfizzer, de Menzel et de Schott, ces représentants de la liberté nationale.

Comme poëte lyrique, sa place est encore plus élevée : il est sur la même ligne que Gœthe et Schiller, et au-dessus de tous les autres. Dans les poésies de beaucoup d'écrivains de l'Allemagne, on sent trop souvent l'effort de l'art, le travail de l'imagination, la peine qu'ils se sont donnée pour s'échauffer à froid; c'est la tête qui parle, non le cœur, et l'on trouve l'auteur quand on aurait voulu voir l'homme.

Chez Uhland, rien de forcé, rien d'artificiel : il aime, il souffre, il veut la liberté de son pays, voilà pourquoi il est poëte. S'il est tendre et naïf, grave et joyeux, ne croyez pas qu'il ait cherché à se donner cette disposition d'esprit : comme elle lui est venue il l'a prise, comme il la sent il l'exprime. Dieu, la nature, l'immortalité de l'âme, le courage des héros, les vagues rêveries, les douces affections de la famille, sont tour à tour chantés dans ses vers : mais on ne voit pas qu'il se soit jamais imposé un sujet de poésie; il ne fait que s'abandonner à l'inspiration du moment, et ne cherche point à la forcer ou à la prolonger. Quand elle vient l'animer, elle le trouve prêt à lui obéir; mais aussi, comme elle est prompte à venir à son premier appel! La Muse est là qui accourt à l'ordre du poëte, et lui prête un accent harmonieux pour chacune de ses émotions. Aussi a-t-il dit de lui-même :

Oh! oui, destin, je te comprends:
Mon bonheur n'est pas de ce monde;
C'est dans la poésie éternelle et féconde
Que je le vois, que je l'attends
La souffrance amere m'inonde;
Mais pour chaque douleur j'aurai de nouveaux chants.

Durant une nuit que de nombreuses pensées agitaient Salomon, une voix lui avait dit : Choisis entre la richesse, la gloire, une longue vie, et la destruction de tes ennemis. — Rien de tout cela : je demande comme suprême faveur l'intelligence, de savoir distinguer le bon du mauvais, et d'être un homme juste envers le peuple. — Eh bien ! puisque tu as préféré l'intelligence à toute chose, tu posséderas ces choses mêmes; car l'intelligence tient dans sa main droite la prolongation de la vie, et dans sa gauche la fortune et la gloire. SALVADOR.

LE TILLEUL DE FRIBOURG.

Suivant une ancienne tradition, cet arbre que l'on voit devant la maison de ville à Fribourg, fut planté le jour même de la bataille de Moret. Un jeune Fribourgeois qui avait contribué à la victoire, désirant en apporter le premier la nouvelle à ses concitoyens, courut, dit-on, tout d'une traite depuis Moret jusqu'à Fribourg. Il arriva sur la place publique encore tout couvert de sang, et tellement épuisé de fatigue qu'il tomba à terre, et avant d'expirer n'eut que le temps de crier : *Victoire!* Une branche de tilleul qui lui avait servi de panache, ou qu'il tenait à la main, fut immédiatement placée à côté de son cadavre, et devint l'arbre aujourd'hui épuisé de vieillesse, et dont les branches couvertes de feuilles chétives sont en partie soutenues par des piliers de pierre. Pendant le seizième siècle, tous les samedis, il se tenait sous cet arbre une cour de justice. Aujourd'hui, c'est là que le juge casse la verge sur les condamnés agenouillés que l'on conduit au supplice. — Un médecin célèbre disait aux Fribourgeois : « Quand votre arbre se déshabille, habillez-vous, et quand il s'habille, déshabillez-vous. »



(Le Tilleul de Fribourg.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU DE LA-ROQUETTE
(Bas-Languedoc).



(Ruines du château de La Roquette. — D'après un dessin de M. J.-B. Laurens.) *

Le château de La Roquette est l'une des ruines les plus intéressantes du Bas-Languedoc; il s'élève sur un pic à l'extrémité du roc d'Ortols, et domine les pauvres vallées de Saint-Etienne-de-Gabriac. Vu à distance, il paraît n'être que la continuation du rocher sauvage sur lequel il est assis. Si vous pénétrez dans la vallée de Fombétou, il disparaît même entièrement à vos regards; mais bientôt, si vous gravissez les taillis pierreux du bois d'Ortols, vous apercevez sur votre tête, au détour d'un maquis d'yeuses, un rocher pyramidal prêtant ses éraillures aux griffes du lierre. C'est sur sa cime que la féodalité a bâti son aire. Quand vous jetez les yeux sur ces murs aux contours sévères, et que, à travers les brèches des enceintes qui les fortifiaient, vous avez pénétré dans ces salles, dont la disposition est encore si éloquente au milieu des décombres et de la végétation qui les envahissent, vous vous sentez pris du désir de reconstruire par la pensée la demeure seigneuriale, de lui rendre le mouvement qui l'animait jadis, de rappeler à la vie les chevaliers avec leurs bannières, les jongleurs avec leurs naïves poésies, et les dames qu'ils ont chantées. Par malheur on a conservé peu de souvenirs historiques sur le château de La Roquette. Une charte de 1124 nous apprend qu'il avait alors pour suzeraine la comtesse *Aralmus*, nommée dans d'autres actes *Adalmus*, *Aialmos* ou *Almodis*. Au commencement du treizième siècle, La Roquette dut passer avec tout le comté de Melgueil à l'évêque de Maguelone; celui-ci le céda en fief à un seigneur du nom de Piane, qui n'est qualifié que de damoiseau, et il resta long-temps

* Nous empruntons cette vue au supplément de l'ouvrage d'art et de science publié à Montpellier sous ce titre : *Monuments divers pris dans quelques diocèses du Bas-Languedoc*, expliqués, dans leur histoire et leur architecture, par J. Renouvier; dessinés d'après nature et lithographiés par J.-B. Laurens. Nous nous sommes déjà, en d'autres occasions, appuyés sur l'autorité de M. Renouvier, l'un des plus habiles archéologues de nos départements du midi. (Voy. l'Abbaye de Valmagne, 1837, p. 97.)

dans cette famille. Le nom que nous trouvons le plus souvent reproduit dans les actes de mutation est celui de damoiselle Marie de Piane. Un de ces titres donne une idée du rôle que remplissait dans le pays, en 1585, cette forteresse solitaire. La châtelaine y cède à un nommé Etienne du Mas de Gabriac « l'usage et l'expleche de ramener sa » femme, ses enfants, ses animaux gros et menus, dessous » le fort de La Roquette, en temps de guerre et de crainte » d'être pris captifs, et de prendre du bois de la forêt pour » élever un casal au-dessous du château. » Dans la suite, La Roquette passa sucessivement en la possession des seigneurs de Lautrec, de Vabre, de Vernioles et de Roquefeuil.

Les constructions de La Roquette, épargnées par le temps, ont été explorées et décrites avec une scrupuleuse exactitude par M. Jules Renouvier.

Plusieurs enceintes de murailles, dit ce jeune savant, garantissaient le roc d'Ortols des premières attaques; il n'en reste que des débris informes. Le château même occupait toute l'extrémité du roc formant un parallélogramme allongé de l'ouest à l'est; son plan m'a paru consister en trois parties principales. A l'ouest, côté le plus accessible, des pans coupés rentrants et saillants, un encorbellement cylindrique, fortifiaient les murs d'une manière toute particulière, défendaient l'avenue de la porte, et formaient à l'intérieur un premier corps divisé par des planches en plusieurs étages, et présentant au midi et à l'ouest de nombreuses meurtrières et des mâchecoulis; la porte même paraît aujourd'hui comme suspendue et hors d'atteinte depuis la destruction des ouvrages extérieurs, où devait s'arc-bouter le pont-levis. A l'est, un donjon circulaire, réuni au château par un mur moins épais que les autres, et pouvant en être facilement séparé, formait un dernier corps de défense. Le corps principal du château occupait le milieu; il paraît divisé en trois étages, ne prenant jour que du côté du midi. L'étage le plus bas se compose de plusieurs pièces percées d'ouvertures carrées en embrasure de meurtrières; l'une d'elles soigneusement cimentée, n'ayant qu'une ouverture dans sa voûte, où se voient encore les arrachements du couvercle en fer qui la fermait, a sans doute servi de citerne. C'est à l'étage intermédiaire que s'étendait sur toute la largeur des murs la salle principale, seule partie de cette construction sévère où paraisse quelque ornementation. Des pilastres et une corniche à moulures très simples garnissent les murs; une voûte avec des arcs-doubleaux à nervures arrondies la couvrait; ses fenêtres forment intérieurement une embrasure à cintre surbaissé, garnie latéralement de deux bancs. Un travail soigné et un certain choix de matériaux ont présidé à toute la construction. Les murs sont d'un appareil moyen remarquable; les contre-forts, saillants d'un mètre environ, ont deux larmiers ou deux ressauts; les profils de toutes les ouvertures sont d'une grande pureté. Enfin, tandis que les ouvrages extérieurs sont en pierre froide, les pilastres, la corniche et les nervures de la salle sont d'une pierre plus fine et plus blanche, la voûte d'un tuf poreux et léger.

On ignore à quelle époque ce vieux château a été abandonné. Dans un titre de 1689, il est désigné : *vueix chasteau ruyné et inhabitable.* Il n'est point cité dans les guerres religieuses; mais on peut bien croire qu'il y remplit son rôle. Quand son rocher et ses murs ne furent plus qu'un séjour sauvage, incommode à ses maîtres, ou un boulevard dangereux dont la royauté jalouse leur imposa le délaissement, les sires de La Roquette transportèrent leur habitation plus loin dans la plaine. Ils se bâtirent près de la petite église du Mas-de-Londres une de ces riches demeures qui prenaient encore le nom de château, mais n'en étaient que le simulacre.

CHEVAUX SAUVAGES DES DUNES DE GASCOGNE

LE NAPOLÉON DES CHEVAUX.

La chaîne des dunes qui longent le bord de la mer, entre la tour de Cordouan et le bassin d'Arcachon, est la plus considérable de tout le littoral; elle a de deux à trois lieues de largeur, et se compose généralement de trois rangées de dunes, séparées par des vallées, qui courent nord et sud, sur une largeur moyenne de demi-lieue, et sur une longueur de deux à trois lieues.

Ces vallées, appelées dans le pays *lèdes* ou *lètes*, d'un vieux mot celtique (*letoun*) signifiant pâturages, sont couvertes d'une herbe très fine, et peuvent nourrir pendant toute l'année des chevaux et des vaches.

Autrefois, il y avait un grand nombre de ces animaux à l'état sauvage.

Une chaîne d'étangs et de marais défend le pied oriental des dunes sur presque toute leur longueur, et contribue à l'isolement de cette grande étendue de terres, qui appartenait, avant la révolution, aux Duras, aux Durfort, aux Grammont et à quelques autres seigneurs, mais qui est tombée depuis dans le domaine de l'Etat ou dans celui des communes. Or, l'Etat y plante des pins, les communes y envoient des troupeaux et dessèchent leurs marais, la population s'accroît journellement, les voies de communication s'améliorent, et le Médoc, cette bande cultivée en vignes le long de la rive gauche de la Garonne, s'étend annuellement en largeur en gagnant du terrain sur les landes dont elle fit jadis partie.

Toutes ces améliorations ne tournent pas au profit des chevaux et des bœufs sauvages. Traqués de toutes parts, poursuivis par les habitants des villages voisins, leur troupe est bien diminuée; aujourd'hui on ne compte plus qu'un très petit nombre de ces animaux véritablement nés, dans les lètes, de père et mère sauvages eux-mêmes.

Une partie de ceux que l'on rencontre encore, quand on voyage dans ce pays singulier, provient d'animaux échappés, ou même envoyés par leurs propriétaires dans les pacages pour passer une partie de la mauvaise saison.

Aux environs du village de Lége, situé à deux lieues au nord du bassin d'Arcachon, il y a en ce moment une troupe de chevaux, en partie sauvages, et en partie provenant d'anciens animaux domptés; elle est gouvernée par un cheval très vigoureux et très adroit, que l'on a surnommé dans le pays *le Napoléon des chevaux*, à cause de la tactique qu'il a employée depuis quatre ou cinq ans pour se défendre dans les chasses générales qu'on a organisées contre lui.

Sa troupe se compose de huit à dix animaux. Quand les habitants des communes se réunissent, au nombre de trente ou quarante, pour faire une chasse contre les chevaux sauvages, ils s'approchent de différents côtés à l'abri des dunes, et forment un cercle autour de la troupe à l'aide des signaux que donnent des pâtres placés sur les hauteurs; du haut des dunes, quand le cercle est suffisamment resserré, on se précipite vers les animaux qui pacagent; ceux-ci, apercevant des ennemis de tous côtés, ont peur et s'enfuient en désordre, chacun tirant de son côté: les chasseurs en ont bientôt traqué quelques uns. Mais notre Napoléon ne s'est point laissé prendre à cette chasse : il a parfaitement discipliné sa troupe, et, lorsqu'il a vu descendre des hauteurs les cavaliers ennemis, il s'est lui-même dirigé avec tous les siens vers la dune la plus haute, la plus escarpée et la plus difficile à gravir pour un cheval portant un homme sur le dos. De là il déjouait tous les chasseurs éloignés de la dune, et n'avait plus qu'à se défendre contre ceux qui pouvaient couronner cette dune, mais qui, pris à l'improviste, étaient trop éparpillés ou trop peu nombreux pour arrêter la troupe.

Arrivé sur le sommet, le Napoléon des chevaux exami-

nait soigneusement le pays, et après avoir reconnu les lieux, se dirigeait au plus grand galop, en suivant les crêtes les plus élevées, vers un autre pacage situé à plusieurs lieues. Il fallait abandonner la partie; car les chevaux montés par les cavaliers étaient déjà fatigués de la route qu'il avait fallu faire depuis les villages; en outre, ils sont moins habitués à galoper dans des sables, où ils s'enfoncent d'autant plus qu'ils ont un homme sur le dos; dans certains passages il faut même absolument que le cavalier mette pied à terre.

Les chasseurs, plusieurs fois vaincus, se sont réunis en plus grand nombre, et ont envoyé des corps de réserve pour garder les passages et les défilés que le Napoléon avait l'habitude de prendre pour se sauver. A cette tactique inopinée, notre cheval a répondu par une tactique nouvelle. D'un coup d'œil il a jugé son terrain, en un instant il a pris son parti, et s'est dirigé, toujours suivi de sa troupe bien serrée, sur la crête de la dune la plus élevée du voisinage, et là il a attendu patiemment l'ennemi.

Les chasseurs se sont alors réunis, ont cerné la dune, et n'ayant pas le dessein de prendre les animaux par un blocus, ils ont commencé à gravir. Le Napoléon n'a pas bougé; mais lorsqu'il a vu les chasseurs à mi-dune, il a rangé sa troupe en pointe, les poulains devant, les juments derrière les poulains, et lui à l'arrière-garde. Il a choisi le point d'attaque; et puis les juments mordant à la croupe les poulains, lui mordant les juments à la croupe, il a fondu sur un des points du cercle des cavaliers avec une vitesse incroyable et avec l'avantage de la descente. Rompre les rangs des assaillants, en culbuter et en blesser quelques uns, gagner les crêtes voisines et disparaître, n'a été que l'affaire d'un instant.

Ainsi, former une masse pour tomber avec elle sur les points faibles des ennemis, telle est la tactique de ce cheval commandant, auquel, pour cette raison sans doute, on a donné le nom de Napoléon des chevaux.

Disons ici que ce Napoléon n'a pas toujours habité les lêtes; il fut pris autrefois, et c'est après avoir été monté deux ans qu'il s'est échappé pour retourner à ses mœurs primitives, profitant sans doute des leçons qu'il avait reçues dans l'esclavage pour éviter d'être pris de nouveau.

EXEMPLE DE PERSÉVÉRANCE.

Je n'étais qu'un pauvre soldat et je ne gagnais que douze sous par jour, lorsque j'appris tout seul à bien parler et à bien écrire ma langue natale. On n'a besoin, quand on veut apprendre, ni d'école, ni de chambre, ni de frais d'éducation. Mon lit de camp me servait de chaise, mon havresac de pupitre; une petite planche était ma table. Je n'avais pas d'argent pour acheter de la chandelle ou de l'huile. En hiver, j'étudiais au coin de la cheminée, et la lumière du foyer me suffisait; encore ne pouvais-je m'en approcher qu'à mon tour. Si quelque jeune homme sans parents, sans amis, sans fortune, sans éducation, a pu, dans l'intervalle d'une année, et tout en faisant le triste métier de soldat, venir à bout d'une telle entreprise, quelle excuse aura celui qui, dans quelque circonstance qu'il se trouve, sous quelque joug qu'il courbe la tête, restera ignorant et pauvre?

Pour acheter une plume ou une feuille de papier, j'étais obligé de me priver d'une portion de ma nourriture, tout affamé que je fusse. Je n'avais pas un moment qui fût à moi seul : il fallait lire et écrire au milieu de soldats qui riaient, chantaient, sifflaient, et qui, dans leurs heures de récréation, ne sont ni décents ni paisibles. Ne vous moquez pas du liard que je donnais pour acheter mon papier, mes plumes et mon encre; ce liard était une somme pour moi, une énorme somme. J'étais vigoureux, je prenais beaucoup d'exercice, et j'étais en pleine santé. Notre cantine payée, il nous restait juste quatre sous par semaine. Je me souviens qu'un jour (ces choses-là ne s'oublient pas), après avoir fait toutes les dépenses nécessaires, il me restait un sou, le vendredi soir; je le destinais à l'achat d'un hareng pour mon modeste déjeuner du lendemain. Le papier et les plumes avaient dévoré le reste. Je me déshabille; hélas! en me mettant au lit, si affamé que j'avais besoin de tout mon courage pour imposer silence à ma faim, je découvris que j'avais perdu mon trésor; le sou avait disparu. Je cachai ma tête sous ma misérable couverture, et je pleurai comme un enfant. Je le répète, si en de telles circonstances je suis venu à bout de mon entreprise, y a-t-il un jeune homme qui puisse en regarder l'accomplissement comme impossible? Quel jeune homme, en lisant ceci, ne serait pas honteux de prétendre que les circonstances ont contrarié son éducation, et que le temps lui a manqué pour apprendre? W. Cobbett.

EFFET D'UN MIROIR SUR DES NÉGRESSES DE YEDDIE, DANS LE MANDARA.

Le major Denham, dans une expédition qu'il fit au Mandara, s'arrêta à Yeddie, petit village près de la ville d'Angournou. On entoura sa case comme à l'ordinaire.

«... Maraney garda la porte, dit-il, de sorte qu'il n'entra que trois ou quatre femmes à la fois. J'en vis près d'une centaine; il y en avait de très jolies et d'une naïveté charmante. Je n'avais qu'un miroir à leur montrer. C'était probablement ce qui pouvait leur faire le plus de plaisir. L'une insista pour amener sa mère, une autre sa sœur, afin de voir la figure de celle qu'elle chérissait le plus réfléchie à côté de la sienne propre, ce qui semblait leur causer une satisfaction délicieuse; car en voyant l'image répétée dans le miroir, elles embrassaient à plusieurs reprises l'objet de leur affection. Une femme très jeune et de la physionomie la plus intéressante, ayant obtenu la permission d'apporter son enfant, revint un instant après en le tenant dans ses bras; elle était réellement transportée de joie. Des larmes lui coulèrent le long des joues quand elle aperçut le visage de l'enfant dans le miroir, et le bambin frappait des mains en signe de contentement. »

La chanson au refrain si connu :

Mon père était broc,
Ma mère était pot,
Ma grand'-mère était pinte.

a été composée, au quinzième siècle, pour ridiculiser le mariage de Guillaume de Montmorency avec Anne Pot, nièce de Philippe Pot, conseiller intime de Louis XI, mort en 1494.

MUSÉE ROYAL DES ANTIQUES DU LOUVRE.

SALLE DE LA PSYCHÉ.—AUTEL DES DOUZE DIEUX.

Ce monument curieux est formé de deux parties qui ont appartenu à deux autels différents. Sur un autel antique de forme cylindrique, orné de bas-reliefs qui représentent une danse de Bacchantes, on a placé la partie supérieure d'un autel rond découvert à Gabies, et consacré aux douze divinités principales de la religion grecque et romaine. Leurs têtes sont sculptées en bas-relief sur le bord horizontal de ce précieux fragment.

Voici l'ordre dans lequel les dieux sont rangés :

1° Jupiter. On le reconnaît au foudre symbolique.
2° Minerve. Des chouettes ornent son casque.
5° Apollon.
4° Junon. Son sceptre est indiqué près d'elle.

5° NEPTUNE. Son trident est figuré.
6° VULCAIN. On le reconnaît à son bonnet.
7° MERCURE. Le caducée est figuré.
8° et 9° VESTA et CÉRÈS.
10° DIANE, dont le carquois est l'attribut.
11° et 12° MARS et VÉNUS que l'Amour réunit.

La surface verticale du même fragment est ornée des douze figures du zodiaque et des symboles des divinités qui étaient censées avoir pour ainsi dire le domaine du mois que chaque signe indique (*tutela mensis*). La colombe de Vénus répond au Bélier pour le mois d'avril; le trépied d'Apollon est près du Taureau pour le mois de mai; la tortue de Mercure suit les Gémeaux pour le mois de juin; l'aigle de Jupiter répond au Cancer pour le mois de juillet; le panier de Cérès répond au Lion (août); le bonnet de Vulcain entouré d'un serpent, à la Vierge (septembre); la louve de Mars, à la Balance (octobre); le chien de Diane, au Scorpion (novembre); la lampe de Vesta, au Sagittaire (décembre); le paon de Junon, au Capricorne (janvier); les dauphins de Neptune, au Verseau (février); la chouette de Minerve, au Poisson (mars).



(Musée du Louvre; salle de la Psyché, n° 881. — Fig. 1. Autel des douze dieux, marbre pentélique.)

Le Musée des antiques possède de plus, sous le n° 378, dans la salle de l'Isis, un autre monument également en marbre pentélique, désigné sous le nom de *grand autel des douze dieux*, et dont les bas-reliefs sont dignes de toute l'admiration des connaisseurs. M. le comte de Clarac en donne la description suivante :

« Ces superbes bas-reliefs, imitation embellie dans les temps brillants de la sculpture grecque de quelque ouvrage de l'ancienne école attique ou éginétique, et pris par erreur pour travail étrusque, sont dans le style des monuments choragiques. Les divinités qui ornent les trois faces sont distribuées sur deux bandes.

» Les figures qui remplissent la bande supérieure sont les douze grands dieux de la religion grecque, quatre sur chaque pan de l'autel; on voit d'abord Jupiter, Junon, Neptune, Cérès, Vesta; ces cinq grandes divinités étaient enfants de Saturne; celles qui suivent avaient Jupiter pour père. Mercure est remarquable par la longue barbe qu'on lui donnait dans les monuments d'ancien style, et par ses grandes talonnières. Vénus se reconnaît à la colombe qu'elle tient à la main; elle est entièrement vêtue ainsi qu'on la représentait dans les premiers temps de l'art; elle est auprès de Mars. Vient ensuite Apollon, vêtu d'une robe longue qu'on lui voit rarement; la partie supérieure, restaurée autrefois, n'est pas dans le caractère que nous offrent des monuments choragiques. Diane, à qui on ne donnait pas encore la tunique courte des chasseurs, est près d'Apollon. A côté d'elle, on voit Vulcain qui tient des tenailles; il présidait aux arts, ainsi que Minerve, avec qui

il paraît s'entretenir. Les figures de la bande inférieure sont plus grandes, au nombre de neuf seulement, trois de chaque côté. Sur la première face, ce sont les trois Grâces qui dansent; elles sont vêtues comme on les représentait encore du temps de Socrate. Ici elles n'ont aucun attribut; on leur faisait tenir ordinairement à la main un dé, une rose et une branche de myrthe; ces figures sont très belles. Sur la seconde bande, les trois Heures ou Saisons de l'année, dont l'une a dans la main des feuilles, l'autre une fleur, la troisième des fruits. Ces trois Saisons, nommées par les anciens Grecs *Eunomie*, *Irène* et *Dicé*, étaient le Printemps, l'Automne et l'Hiver. Celle qui tient une feuille, et qui est la dernière à gauche de cette bande, est d'une grande beauté, et peut-être la plus remarquable des figures de ces bas-reliefs. Enfin, on voit trois déesses sans autres symboles que des sceptres dans leurs mains droites, et leurs mains gauches ouvertes. Ce sont probablement les Ilithyes, déesses qui présidaient à la naissance des humains, et que l'on confondait quelquefois avec les Parques.

» Tout est curieux dans ce beau monument; les draperies y sont d'une grande richesse, et elles offrent dans leurs plis les particularités que l'on observe dans les monuments cho-



(Fig. 2. Bas-relief supérieur de l'autel des douze dieux, découvert à Gabies.)

ragiques; les coiffures élevées sont du même genre que celles de ces monuments. On fera remarquer aussi que ces bas-reliefs, ainsi que ceux de la cella du Parthénon, n'ont que peu de saillie : on n'a pas même cherché à indiquer les plans par la dégradation des reliefs; il y avait peu d'ombres portées, ou elles étaient très douces, ce qui donnait à ces bas-reliefs un effet très harmonieux, et en faisait des espèces de tableaux ou de camées qui restaient bien à leur place, et ne l'emportaient pas en vigueur de lumière et d'ombre sur les parties d'architecture dont ils faisaient l'ornement.

» Un grand vase en forme de cratère qui surmonte l'autel, est de marbre *paonazetto* (le marbre *phrygien* ou *synnadique* des anciens); le bord est décoré de masques bachiques; la manière dont plusieurs ont les cheveux relevés sur le devant se nommait *onckos* chez les Grecs, *superficies* chez les Romains. Les masques des jeunes gens avaient des cheveux blonds; ceux des personnages affligés des cheveux épars. »

ORIGINES DE L'EMPIRE DES OTTOMANS.

La race turque est fort ancienne. Ses historiens donnent le nom de *Turc* au patriarche dont elle est supposée descendre, et qui est sans doute le même qu'Hérodote nomme *Targitaos*, et Moïse *Sogherma*. Les montagnes de l'Altaï situées au centre de l'Asie furent son berceau. De là elle se répandit dans les steppes de la haute Asie, le Turkestan actuel, contrées riches en pâturages. Un chef nommé Oghouz-Kan fut par ses conquêtes et par ses lois le fondateur de sa puissance. On peut regarder ce guerrier législateur comme contemporain d'Abraham. Il se fixa à Yassy, une des villes les plus célèbres du Turkestan, et en fit le siége de l'empire. La tradition lui donne six fils qui sont désignés sous les noms de *Khans du Jour, de la Lune, de l'Etoile, du Ciel, de la Montagne, de la Mer*, et que l'on doit regarder comme les représentants des six subdivisions principales de la race turque. Ces princes, suivant une ancienne tradition, ayant été envoyés à la chasse par leur père, lui rapportèrent un arc et trois flèches qu'ils avaient trouvés sur

leur chemin. Oghouz donna les flèches aux *khans du Ciel*, *de la Montagne* et *de la Mer*, et l'arc aux trois autres. Ceux-ci le brisèrent pour se le partager, et Oghouz les nomma, à cause de cela, *Bozouk*, les destructeurs. Il nomma les trois autres, *Outschok*, les trois flèches. Il confia le commandement de l'aile gauche de son armée aux *Destructeurs*, et celui de l'aile droite aux *Trois Flèches*. Après sa mort, ses fils se partagèrent son empire : les *Flèches* eurent les tribus de l'est ; les *Destructeurs*, les tribus de l'ouest.

Les *Destructeurs*, toujours en mouvement vers l'Occident, ont fourni trois grands empires qui se sont établis par la force des armes, sur des peuples plus civilisés : l'empire des *Oghouses*, l'empire des *Seldjoukides*, et l'empire des *Ottomans*. Les historiens orientaux font descendre les Oghouzes du *khan de la Montagne*, les Seldjoukides du *khan de la Mer*, les Ottomans du *khan du Ciel*. L'empire des Oghouzes, qui comprenait les villes de Kachgar et de Boukhara, et s'étendait jusqu'aux frontières de Chine, commença au dixième siècle. Celui des Seldjoukides embrassait les contrées comprises entre la mer Caspienne et la mer Méditerranée, et dura depuis la fin du dixième siècle jusqu'au commencement du quatorzième. Celui des Ottomans date du commencement du treizième siècle, et atteint, au seizième, le point le plus élevé de sa puissance. C'est sur les origines de ce dernier empire, le plus intéressant pour l'Europe, que nous donnons ici quelques détails.

Dans le courant du treizième siècle, les conquêtes de Gengiskhan, en Asie, décidèrent une des tribus de la race turque à quitter le Khorassan, où elle vivait tranquillement des produits de ses troupeaux, et à se diriger à l'ouest vers l'Arménie. A la mort de ce conquérant, cette tribu, commandée par Souleïman-Schah, de la famille de Kayi, une des plus illustres des Oghouzes, se remit en marche, en suivant le cours de l'Euphrate, pour retourner dans sa patrie. Mais Souleïman étant tombé dans le fleuve avec son cheval, et y étant mort, cet événement amena la dispersion des familles qu'il tenait réunies. Deux de ses fils retournèrent dans le Khorassan avec une partie de la tribu ; les deux plus jeunes, Dundar et Erthogrul, suivis seulement de quatre cents familles, se rendirent dans la vallée de Sourmeli, au pied des hautes montagnes situées à l'est d'Erzeroum, entre l'Arménie et la Géorgie. De là ils se dirigèrent vers l'occident, cherchant un établissement meilleur, et espérant trouver protection dans les Etats d'Aladin, sultan des Seldjoukides. Ils suivaient leur chemin, lorsque tout-à-coup, dans la campagne, ils aperçurent deux armées en train de se livrer bataille. On était trop loin pour pouvoir distinguer les combattants et leur force ; mais Erthogrul prit aussitôt la résolution de favoriser le parti le plus faible. Son intervention décida la victoire. Les vaincus étaient des Tartares-Mongols, et le vainqueur, Aladin lui-même. Celui-ci, reconnaissant du service qu'Erthogrul lui avait rendu, lui donna un habit d'honneur, en lui assignant pour séjour d'été les montagnes d'Ermenï, dont les eaux se versent sur la côte méridionale de la mer Noire, et pour séjour d'hiver la plaine située aux environs de Sœgod. Erthogrul ayant eu de nouveau occasion de rendre service à Aladin contre une invasion de Grecs et de Tartares, ce prince, pour le récompenser, lui donna en fief un district plus étendu que celui qu'il lui avait d'abord accordé, et lui assigna pour séjour d'hiver le territoire compris entre les deux forts de Bilédjik et de Karahissar, dépendant de son empire. Telles sont la petite tribu et le petit établissement qui ont formé le point de départ de la puissance des Ottomans.

Erthogrul eut trois fils : Osman, Goundouzalp et Sarougati. Osman, l'aîné, le chef de la dynastie, et l'auteur du nom des Osmanlis ou Ottomans, naquit en 1258. Les Turcs attribuent beaucoup d'importance à un songe prophétique que fit Osman quelques jours avant son mariage avec la belle Malkhatoun, fille du scheik Edebali, et qui décida ce mariage : ils y voient une annonciation surnaturelle des destinées de leur empire. Osman se voyait en rêve reposant auprès d'Edebali ; tout-à-coup la lune sortit du sein de celui-ci et vint se cacher dans le sien. Alors un arbre toujours croissant et toujours plus verdoyant et plus beau surgit de ses reins et finit par couvrir de son ombre les trois parties du monde. Au-dessous de cet arbre s'élevaient le Caucase, l'Atlas, le Taurus, l'Hémus. De ses racines sortaient le Tigre, l'Euphrate, le Nil et le Danube couverts de vaisseaux comme la mer. Les campagnes étaient chargées de moissons, et les monts couronnés d'épaisses forêts d'où s'échappaient des sources abondantes qui allaient serpentant dans des bosquets de rosiers et de cyprès. Dans les vallées s'étendaient au loin des villes ornées de dômes, de coupoles, de pyramides, d'obélisques, de colonnes, de tours magnifiques sur le sommet desquelles brillait le croissant. La troupe variée des oiseaux voletait et gazouillait sous ce toit frais et embaumé, formé de rameaux entrelacés dont les feuilles s'allongeaient en forme de sabres. A ce moment s'éleva un vent violent qui tourna les pointes de ces feuilles vers les différentes villes de l'univers, et principalement vers Constantinople, qui, située à la jonction des deux mers et des deux continents, ressemblait à un diamant enchâssé entre deux saphirs et deux émeraudes, et paraissait ainsi former la pierre précieuse d'un cercle de domination qui embrassait le monde entier. Osman allait mettre ce singulier anneau à son doigt lorsqu'il se réveilla. On voit que ce songe, soit qu'Osman l'ait eu véritablement, ce qui est possible, soit qu'il ait été produit après coup par l'imagination poétique des historiens, est une représentation symbolique de la conquête ottomane. Il décida le scheik Edebali à donner sa fille à Osman, et de leur union naquit cette suite de princes guerriers qui, pendant si long-temps, effrayèrent le monde entier, et donnèrent au croissant une si grande prépondérance politique.

Des diverses forteresses qui avoisinaient la résidence d'hiver de la tribu, une seule, celle de Biledjik, entretenait des relations amicales avec elle. Les commandants des autres inquiétaient continuellement les Turcs, soit lorsqu'aux approches de l'hiver ils quittaient le pâturage de la montagne pour venir dans la plaine, soit lorsqu'ils quittaient la plaine pour regagner la montagne. Osman fatigué et irrité de ces vexations continuelles, résolut enfin de s'en délivrer en enlevant aux Grecs la possession de ces forteresses. Celle de Koledja, située au pied de l'Ermeni-tagh, fut la première dont il s'empara : les habitants se livrèrent à merci et furent réduits en esclavage. Peu après, il s'empara de la forteresse beaucoup plus importante de Karadjahissar, qu'Aladin lui accorda à titre de fief, en lui conférant en même temps la qualité de prince, ainsi que les insignes caractéristiques : un drapeau, une timbale, et une queue de cheval. Le premier soin d'Osman, après son investiture, fut de convertir en mosquée l'église de Karadjahissar, d'y établir un prieur public, un prédicateur et un juge. Celui-ci était chargé de présider aux affaires de toute nature, et particulièrement à celles du marché qui se tenait dans la ville le vendredi de chaque semaine. Dans une contestation qui s'était élevée entre un Turc et un chrétien, Osman ayant prononcé lui-même en faveur du chrétien, on célébra bientôt dans tout le pays sa justice, et cet acte d'équité, en même temps que de bonne politique, contribua à augmenter l'affluence du public au marché de Karadjahissar, et par conséquent l'importance de cette place.

Cependant les Grecs, jaloux des succès d'Osman, délibérèrent entre eux de s'emparer de sa personne. Le commandant de Biledjick, jusqu'alors ami d'Osman, entra lui-même dans le complot. Ce seigneur devant se marier avec la fille du commandant de Yarhissar, on convint d'inviter Osman à assister à la fête, et sur ce prétexte de s'emparer de lui.

Osman fut averti de ce qu'on tramait contre lui. Il avait l'habitude, toutes les fois qu'il partait pour la montagne, de confier au commandant de Biledjick la garde de ses trésors et de ce que sa tribu avait de plus précieux. Cet usage, commode pour les Turcs, datait du temps d'Erthogrul, alors que leur puissance ne leur permettait pas de lutter avec avantage contre les attaques des garnisons grecques. Ces objets étaient apportés dans l'intérieur du château par des femmes, et au retour des montagnes, les Turcs, par reconnaissance, envoyaient en présent au commandant du fort des peaux de chèvre, des fromages, des tapis, du miel. Osman profitant de cette circonstance annonça au commandant que, partant pour la montagne, il lui demandait la permission de faire transporter comme à l'ordinaire ses richesses dans le fort. La veille du mariage ayant été choisie pour cette opération, Osman choisit trente-neuf de ses plus braves guerriers, qui, déguisés en femmes et couverts de longs voiles, introduisirent dans le château leurs chevaux chargés d'armes au lieu d'objets précieux. Avec cette petite troupe, il s'empara du château dont le commandant et la plus grande partie de la garnison étaient sortis pour aller à la cérémonie du mariage. A la tête d'une autre troupe, s'étant mis en embuscade dans une gorge par laquelle devait revenir le nouveau marié, il l'attaqua, le tua, et s'empara de la mariée qu'il fit épouser à son fils Ourkhan. Enhardi par ce succès, il marcha contre la place de Yarhissar qu'il enleva, tandis qu'un de ses lieutenants enlevait une troisième place nommée Ainegœl. C'est à partir de la conquête de ces trois places accomplie en 1299, que la puissance des Ottomans, établie sur une base solide, commença à devenir importante en Asie; et d'autant plus que dans ce même temps tombait l'empire des Seldjoukides, sur les ruines duquel le nouvel empire devait s'établir.

Osman vécut encore vingt-sept ans, et tout ce temps fut employé par lui à étendre les frontières de son empire et à repousser les Grecs du territoire asiatique. Sa dernière conquête, et la plus considérable, fut celle de la ville de Brousa. Il y avait déjà dix ans qu'en vue d'inquiéter cette place, il avait fait élever à côté d'elle deux forts dont les garnisons avaient mission de demeurer à son égard dans un état continuel d'hostilité. Enfin, il résolut de diriger contre elle toutes ses forces. La prise et le pillage d'Edrenos, qui est la clef de Brousa, servirent d'avertissement. Brousa redoutant le même sort qu'Edrenos, capitula. Les habitants, moyennant trente mille pièces d'or, obtinrent la permission de sortir avec tous leurs biens. Ainsi tomba Brousa, une des plus belles et des plus importantes villes de l'Asie-Mineure. Fondée, suivant Pline, par Annibal durant son séjour auprès du roi de Bithynie, elle s'élève majestueusement à l'entrée d'une vaste plaine arrosée par les eaux vives qui descendent de l'Olympe. Osman, âgé alors de soixante-dix ans, ne jouit pas long-temps de cette conquête; il mourut quelques jours après la capitulation, fier de posséder pour son tombeau et pour la résidence de ses héritiers, une place digne de lui. « Je meurs sans regret, dit-il à son fils, puisque je laisse un successeur tel que toi. Sois juste, bon et clément. Protège également tous tes sujets et propage la loi du prophète. Tels sont les devoirs des princes sur la terre, et c'est ainsi qu'ils attirent sur eux la bénédiction du ciel. »

Il fut enterré, conformément à son désir, dans l'ancienne chapelle du château de Brousa. On y a montré aux pèlerins et aux étrangers, dit M. de Hammer, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, un chapelet de bois à grains énormes, que l'on disait être celui d'Osman, et dont la vue entretenait dans le peuple un sentiment profond de respect pour la mémoire de ce prince. On y voyait encore la caisse d'un immense tambour dont le sultan Aladin lui avait, dit-on, fait présent en lui donnant l'investiture de la principauté de Karadjahissar. Ces deux monuments historiques devinrent la proie des flammes dans le grand incendie qui ravagea Brousa au commencement de ce siècle. Le sabre et le drapeau qu'Osman avait reçus lors de son investiture sont toujours conservés, à ce qu'on assure, dans les trésors de l'empire. Mais ce qui est plus authentique que la conservation de ces monuments, c'est ce que l'on connaît par la tradition contemporaine de la simplicité d'Osman. Il ne laissa ni or ni argent; on ne trouva chez lui, après sa mort, qu'une cuillère, une salière, un cafetan brodé, un turban de toile neuve, quelques drapeaux de mousseline rouge, d'excellents chevaux, quelques attelages de bêtes à cornes pour la culture des champs, et quelques beaux troupeaux de brebis, desquels descendent ceux qui appartiennent aux sultans actuels, et qui paissent encore dans les environs de Brousa.

Les historiens turcs attachent beaucoup d'importance à l'avénement d'Osman au commencement d'un siècle. Ils remarquent que depuis Mahomet jusqu'à lui, le commencement de chaque siècle correspond à un souverain qui a puissamment influé sur les destinées du monde mahométan. Avec le premier siècle paraît le prophète; Omar ben Abdolaziz monte sur le trône des Kalifes au commencement du second; Almamoun, le protecteur des sciences, est proclamé kalife à Bagdad au commencement du troisième; dès l'origine du quatrième, Obeïdolla Mehdi fonde en Afrique la dynastie des Fatimites; la première année du cinquième siècle partage exactement en deux le règne de Kadir Billah, le dernier des kalifes de Bagdad; avec le sixième se déploie l'empire de Gengiskhan; enfin avec le huitième celui d'Osman, dont l'empire turc porte encore le nom. Ce fut cent cinquante ans seulement après la mort d'Osman que cet empire acheva de se consolider par la prise de Constantinople. De cette époque, sa puissance effrayante pour l'Europe alla sans cesse en augmentant pendant un siècle jusqu'à la conquête de l'île de Chypre. Parvenue à ce plus haut point de splendeur, la puissance ottomane s'y maintint sans déchoir pendant un siècle et demi. Mais à dater de la paix de Carlowitz, conclue à la fin du dix-septième siècle, l'empire commença à marcher vers son déclin, et avec tant de rapidité que, dès le milieu du dernier siècle, il n'y avait plus à concevoir aucun doute sur la chute prochaine des Ottomans. Les faits récents montrent qu'ils ne peuvent plus se soutenir en Europe qu'en se confondant par l'égalité civile avec le résidu de l'ancienne population grecque.

PIERRE BERRUER.

Berruer, sculpteur, reçu membre de l'Académie de peinture et de sculpture le 25 février 1770, en devint professeur en 1785. Cet artiste, dont la vie ne se trouve pas dans la *Biographie universelle*, est cependant l'auteur d'un assez grand nombre d'œuvres en général assez remarquables. En 1765 il exposa, comme agréé de l'Académie, un bas-relief en marbre représentant Cléobis et Biton attelés au char de leur mère; en 1767, le bas-relief de l'Annonciation, placé à la cathédrale de Chartres; en 1771, une statue de la Fidélité, et sainte Hélène pour l'église de Montreuil-lès-Versailles, enfin le projet du mausolée du comte d'Harcourt; en 1775, le modèle du bas-relief de la façade de l'Ecole de Médecine, du côté de la place. Ce beau morceau, de 31 pieds de long, représente la chirurgie sous l'emblème de la Santé, accompagnée de la Prudence, de la Vigilance, et d'un génie qui déploie devant Louis XV le plan du nouveau bâtiment; auprès du roi sont Minerve et la Générosité. Le reste du bas-relief est rempli par des groupes de malades et de blessés. Il a fait aussi le bas-relief de la façade sur la cour, représentant la Théorie et la Pratique qui se jurent d'être inséparables; d'un côté des enfants dissertent sur un cadavre, de l'autre ils rassemblent des livres pour former

une bibliothèque. En 1775 il exposa trois statues représentant Melpomène, Polymnie et Terpsichore pour la salle du théâtre de Bordeaux, et le buste de Roettiers; en 1779, la statue de d'Aguesseau; en 1781, la statue colossale de la force pour le Palais-de-Justice, le buste de Destouches pour le Théâtre-Français; en 1785, le projet d'un cénotaphe élevé par une société de patriotes aux officiers français morts pendant la guerre d'Amérique, destiné à la cathédrale de Paris, et le buste du peintre de Machi; en 1787, les bustes du peintre Hue et de Gresset: ce dernier morceau, destiné à l'Académie d'Amiens, lui valut le titre de membre honoraire de cette société; en 1789, la Foi et la Charité; bas-relief pour l'église de Saint-Barthélemy; en 1793, un monument destiné à rappeler le souvenir des premières expériences sur les ballons, et qui devait être placé dans le jardin des Tuileries: le génie de la France montre à la terre étonnée les progrès qu'il fait dans la Physique; cette science, satisfaite de l'expérience des aéronautes français, les couronne.

Berruer est mort le 4 avril 1797.

La triple contrainte de l'enfer, livre de mon art et de mes miracles, avec lequel j'ai forcé les esprits à m'apporter ce que je désirois et à se soumettre à mes ordres,



(Frontispice d'un grimoire du quinzième siècle.)

tel est le titre d'un manuscrit allemand du quinzième siècle, que l'on attribue au docteur Faust, ce mystérieux personnage qui a si bien inspiré deux grands auteurs tragiques, Marlowe et Gœthe. Quelle que soit la vérité sur ce point, le manuscrit de même que la plupart des traités de magie, ne peut être d'une lecture intéressante que pour un très petit nombre d'esprits curieux; aussi notre intention n'est-elle point d'exposer nos lecteurs même à l'ennui d'une analyse. Nous nous contentons d'emprunter au vieux grimoire son frontispice fantastique: comme bizarrerie, comme cachet des siècles superstitieux, cette figure est de notre domaine. L'auteur a voulu sans doute donner une idée terrible de sa toute-puissance. La couronne au front, il tient d'une main en équilibre plusieurs boules, ce qui peut figurer son autorité sur les sphères, sur leur harmonie, et sur l'équilibre des éléments. De l'autre main il est censé supporter le monde qui lui est soumis. Ainsi que son diadème, le monde est surmonté d'une croix; mais c'est là une usurpation sacrilége. Voyez-vous ces pieds noirs et fourchus, ce hideux serpent couronné qui enlace le monde, et, la tête en bas, siffle contre une souveraineté invisible? Voyez-vous ce cadenas, signe du silence et du mystère imposés aux œuvres ténébreuses? Voyez-vous enfin ces trois oiseaux qui tiennent suspendus à leurs becs des anneaux ravis aux abîmes des mers? Ce sont trois personnifications des esprits subalternes; leur couleur indique assez le maître qu'ils servent, et vous ne les confondrez point avec la blanche colombe qui porta aux habitants de l'arche le vert rameau, ni avec le symbole de l'Esprit-Saint. Cette image sent la cabale et le bûcher; nous aurions regardé à deux fois à la mettre en lumière, il y a seulement trois siècles.

TRADITION ARABE.

Un calife de Cordoue avait voulu agrandir ses jardins, et faire élever un pavillon sur un petit champ qui les bornait, et qui était le bien d'une pauvre veuve. Celle-ci refusa de le vendre. Le prince alors, ou son ministre, s'empara du petit champ, et un palais tout brillant d'or y fut élevé. La pauvre femme alla se plaindre au cadi de Cordoue. L'affaire était difficile: le cadi, homme de bien, monta sur son âne, et se rendit auprès du calife, à l'heure où, entouré de sa cour, ce prince était dans le pavillon. Le cadi portait avec lui un grand sac. Après s'être prosterné devant le calife, il le pria de lui accorder la permission de remplir son sac avec la terre du jardin. Le roi, qui était bon, y consentit. Le sac plein, le cadi, avec cette familiarité orientale qui se mêle à la servitude, dit au roi: — Ce n'est pas tout; pour achever ton œuvre, il faut que tu m'aides à charger ce sac sur mon âne. — Le calife essaie et trouve le fardeau trop lourd. — Prince, dit gravement le cadi, si ce sac, qui ne renferme qu'une bien petite partie de la terre, t'a semblé si lourd, comment pourras-tu porter devant Dieu cette terre tout entière que tu as usurpée? — Le roi fut touché de l'allégorie, et rendit le champ à la pauvre femme, en lui laissant le pavillon et toutes ses richesses.

L'AMOUR DE SON ÉTAT.

Le plus précieux et le plus rare de tous les biens est l'amour de son état. Il n'y a rien que l'homme connaisse moins que le bonheur de sa condition. Heureux s'il croit l'être, et malheureux souvent parce qu'il veut être trop heureux, il n'envisage jamais son état dans son véritable point de vue.

Le désir lui présente de loin l'image trompeuse d'une parfaite félicité; l'espérance, séduite par ce portrait ingénieux, embrasse avidement un fantôme qui lui plaît. Par une espèce de passion anticipée, l'âme jouit du bien qu'elle n'a pas; mais elle le perdra aussitôt qu'elle aura commencé de le posséder véritablement, et le dégoût abattra l'idole que le désir avait élevée.

L'homme est toujours également malheureux et par ce qu'il désire et par ce qu'il possède. Jaloux de la fortune des autres dans le temps qu'il est l'objet de leur jalousie, toujours envié et toujours envieux, s'il fait des vœux pour changer d'état, le ciel irrité ne les exauce souvent que pour le punir. Transporté loin de lui par ses désirs, et vieux dans sa jeunesse, il méprise le présent, et courant après l'avenir, il veut toujours vivre, et ne vit jamais.

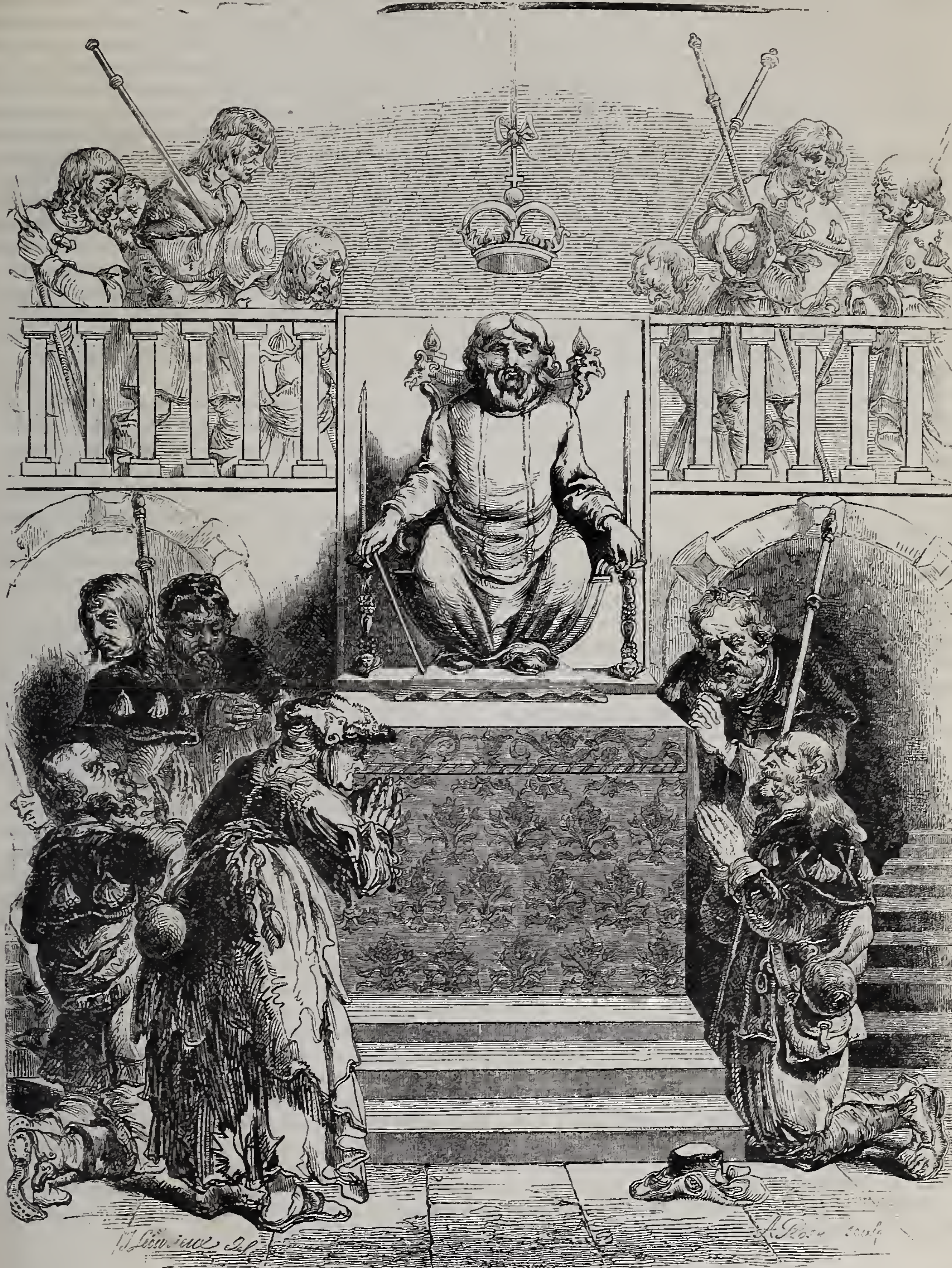
D'AGUESSEAU.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PÈLERINAGE A SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE.

(Voy., sur les Pèlerins au moyen âge, 1836, p. 348.)



(Autel de Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, d'après une gravure du dix-septième siècle.—Dessin de Lecurieux.)

Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, est appelé par quelques auteurs de fabliaux pèlerinage d'Asturie, et par plusieurs autres écrivains (notamment Froissart) pèlerinage du baron Saint-Jacques.

Saint Jacques, patron de l'Espagne, est surnommé le Juste et frère du Sauveur. On distingue saint Jacques le Majeur, apôtre et fils d'Alphée, de saint Jacques le Mineur, frère du Sauveur et fils de Marie et de Cléophas. Saint Jérôme déclare que c'est tout un, soit parce qu'Alphée et Cléophas sont la même personne, soit parce qu'Alphée fut uni à Marie avant Cléophas. Quoi qu'il en soit, la tradition religieuse leur assigne une vie distincte, et les Espagnols s'attachent à saint Jacques le Mineur.

La légende de saint Jacques est courte. Il fut premier évêque de Jérusalem, qu'il édifia trente ans par ses vertus. Etant monté, le jour de Pâques, au sommet du temple

pour prêcher le peuple, il en fut précipité par les prêtres juifs, et assommé à coups de pierres; un foulon lui déchargea son bâton sur la tête. Il mourut l'an du Seigneur 63, le 1er mai. C'est le jour où l'on célèbre sa fête.

Plusieurs villes d'Europe possèdent des reliques de saint Jacques, Paris, Anvers, et d'autres encore; mais celle qui se vante d'en posséder le plus est Compostelle (ancienne *Brigantium*), capitale de la Galice, et chef-lieu des chevaliers de l'ordre de Saint-Jacques. Les pèlerins français ont une chapelle particulière dans la cathédrale de cette ville: elle était entretenue jadis par les rois de France, et elle fut honorée de la présence de Louis-le-Jeune et de plusieurs rois d'Aragon et de Navarre. L'église est entourée de vingt-trois chapelles, et possède une crypte beaucoup plus belle que l'édifice supérieur. Le chapitre compte sept cardinaux-prêtres, qui ont seuls le droit de dire la messe à l'autel de saint Jacques.

La tête de saint Jacques fut, dit-on, apportée en Espagne de Jérusalem au temps d'Alphonse l'Empereur, et placée à Saint-Zoyle de Carrion; puis envoyée à Compostelle par Urraque, mère d'Alphonse. La translation de la précieuse relique fut faite par Didaque Gelmirez, premier titulaire de l'archevêché de Compostelle créé en 1123, et non par Ferdinand et Isabelle, comme il a été dit, dans un précédent article, par erreur. Le reste du corps, retrouvé d'une manière miraculeuse, fut apporté en Espagne lors de la prise de Jérusalem.

Il faut distinguer deux époques dans le culte du grand saint de l'Espagne, l'époque de la pauvreté et celle de la splendeur, lesquelles sont peut-être en raison inverse du zèle et de la foi. Dans les temps anciens, âges de zèle et de foi, l'autel du saint était pauvre, mais assiégé de pèlerins; dans les temps plus modernes, la chapelle fut riche, mais moins fréquentée.

La gravure que nous donnons en tête de cet article représente l'autel de Saint-Jacques tel qu'il était encore au dix-huitième siècle. L'image du saint, en bois peint, placée sur le grand-autel, était éclairée par quarante ou cinquante cierges. Deux plates-formes régnaient autour de l'église; la plus basse servait aux pèlerins. On les voit ici circuler dans la galerie, portant la pèlerine à coquilles, le bourdon, la gourde et le chapeau.

Plus tard, saint Jacques fut placé dans une des chapelles éclairée seulement par la couronne du dôme. La statue, en or massif, et haute de deux pieds, était posée devant l'autel. L'encadrement et le tabernacle étaient en argent; les reliquaires, en vermeil, enrichis de diamants, et placés sur des tablettes en argent. A droite et à gauche de l'autel, deux colonnes soutenaient un ciel tout couvert de plaques d'argent. Toutes les nuits mille bougies brûlaient autour de la sainte image. On fait voir encore la tête du saint, qui porte les traces du martyre; mais le pèlerinage, qui commença vers l'an 800 et florit au quatorzième siècle, a considérablement diminué depuis le dix-huitième.

Les pèlerins de Saint-Jacques avaient un asile à Paris: c'était l'église de Saint-Jacques-l'Hôpital, fondée en 1321 par une confrérie de bourgeois de Paris, au coin des rues Mauconseil et Saint-Denis, et qui n'existe plus.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 231, 241.)

§ 4.

Les services rendus par Soko lui avaient assuré l'affection de tous les compagnons de David: on lui donna un équipement complet de trappeur libre, avec le plus fort cheval, la meilleure carabine, et on le chargea d'approvisionner le camp.

Il revint un soir plus tard qu'à l'ordinaire, et avertit Pierre de se tenir sur ses gardes. Il avait rencontré une bande de ces chiens sauvages qui suivent habituellement les campements de Peaux-Rouges, et leur présence semblait annoncer le voisinage de quelque troupe indienne. Les trappeurs promirent de se tenir sur leurs gardes.

Soko repartit le lendemain de bonne heure; mais, le soir arrivé, il ne reparut point. Les trappeurs inquiets l'attendirent assez tard; enfin, pressés de sommeil, ils s'endormirent, en se promettant d'envoyer le lendemain des coureurs à la recherche du Kausas.

David, qui était de garde, resta seul éveillé. Les chevaux avaient été rentrés, d'après les recommandations faites la veille par Soko, et étaient attachés à des piquets; le feu autour duquel on avait soupé ne jetait plus que de vacillantes lueurs, et le jeune Américain, luttant avec peine contre le sommeil, promenait autour de lui des regards confus. Tout-à-coup ses yeux s'arrêtèrent sur deux élans qui avaient pénétré dans le camp et broutaient paisiblement près des chevaux.

L'idée de les tirer se présenta d'abord à Ramsay, puis l'espèce de torpeur dans laquelle il était plongé le retint immobile. Cependant, en voyant un des élans passer devant lui, il saisit sa carabine; mais au bruit qu'il fit en l'armant, l'animal bondit et disparut avec son compagnon. Il sembla même à David que tous deux, en fuyant, s'étaient redressés debout; mais il pensa que le sommeil, contre lequel il luttait avec tant de peine, était cause de cette hallucination, et, replaçant son fusil à terre, il laissa aller sa tête sur ses genoux.

Il commençait à perdre conscience de ce qui l'entourait, lorsqu'une clameur horrible retentit tout-à-coup à ses oreilles. Il se leva d'un bond; dix coups de feu partirent en même temps et abattirent le bonnet de fourrure dont il était coiffé.

Dès les premiers cris, les chevaux, dont les longes avaient été coupées par les élans mystérieux, s'étaient enfuis effrayés. Les trappeurs, éveillés en sursaut, arrivèrent au moment où Ramsay, attaqué par plusieurs sauvages, s'efforçait de défendre contre eux sa carabine. Les Pieds-Noirs s'échappèrent, mais pour se réfugier derrière des sapins d'où ils tiraillèrent long-temps. Bientôt ceux qui avaient poursuivi les chevaux revinrent au galop et attaquèrent le camp. Les trappeurs reculèrent alors à leur tour jusqu'à la rivière qu'ils traversèrent à la nage, et se retranchèrent dans l'île la plus voisine; mais pendant cette retraite deux d'entre eux tombèrent mortellement frappés.

Ainsi maîtres du camp, les Pieds-Noirs rallumèrent les feux, et commencèrent à danser autour avec de grands cris de joie. Ce fut seulement vers le matin qu'ils repartirent, emportant tout ce qu'il renfermait.

Nous ne chercherons pas à peindre la douleur et la confusion des trappeurs en se voyant ainsi dépouillés du fruit de leurs peines, sans espoir de pouvoir réparer une pareille perte. Privés de chevaux, de bagages, de munitions, comment continuer désormais leur campagne, comment rejoindre même le capitaine Sablette? Entourés d'ennemis et sans moyens de fuite ni de résistance, leur perte était presque certaine.

La nuit s'écoula dans ces sombres réflexions, et ce fut seulement vers le lever du soleil que l'attention des trappeurs en fut détournée par le galop d'un cheval au bord de la rivière. Bientôt ils aperçurent, à la lueur naissante, un sauvage qui gagnait l'île à la nage; Pierre allait lui envoyer une balle, quand Ramsay l'arrêta; il avait reconnu Soko.

Le Kausas venait du camp, où il avait trouvé le feu éteint et les cadavres des deux trappeurs: il avait sur-le-champ tout deviné. La bande de Pieds-Noirs qui venait d'attaquer les blancs était précisément celle qui l'avait empêché, la veille, de rejoindre le camp. Il apportait un élan que l'on

fit cuire, et écouta sans rien dire les doléances des trappeurs; mais quand ceux-ci eurent repris quelque courage après avoir rassasié leur faim, il leur demanda s'ils voulaient ressaisir leurs bagages, leurs munitions, leurs trappes et leurs chevaux.

— Comment cela? s'écrièrent les trappeurs.

— Rien de plus facile, d t Soko. Vous ne pouvez attaquer seul les Pieds-Noirs, qui sont nombreux; mais il y a ici près une bande de Nez-Percés qui ne demanderait pas mieux que de prendre part à une expédition contre des ennemis. Je connais d'ailleurs le chef, c'est un brave.

Pierre et ses compagnons adoptèrent avec empressement cette proposition. Tel était leur chagrin et leur désappointement, que tous étaient prêts à courir les plus grands dangers pour reconquérir ce qui leur avait été enlevé d'une manière si prompte et si humiliante.

Ils quittèrent donc l'île sur-le-champ, conduits par le Kausas, et se dirigèrent vers le camp des Nez-Percés.

Celui-ci était placé à environ cinq milles, dans une petite crique de la rivière Malade. Le chef nez-percé, qui s'appelait OEil-de-Loup, les reçut avec une cordialité sincère. Soko lui raconta ce qui était arrivé, et lui demanda s'il ne voulait point aider les trappeurs à attaquer les Pieds-Noirs. OEil-de-Loup consulta les vieillards, et après une longue délibération il fut décidé que les Nez-Percés combattraient à côté de leurs amis les Visages-Pâles; mais ils déclarèrent en même temps qu'il fallait attendre la nuit.

Pierre, qui craignait que ce retard empêchât de rejoindre es Pieds-Noirs, essaya de les faire changer de résolution, mais tous ses efforts furent inutiles.

— Mon frère ne persuadera point aux Peaux-Rouges de s'exposer à la mort sans nécessité, lui dit Soko : le jour, tous les coups portent, tandis que l'obscurité permet de surprendre l'ennemi. Le devoir du chef n'est pas seulement de vaincre, mais aussi de ménager ses guerriers.

Il fallut donc se résigner à attendre. Des éclaireurs furent seulement envoyés pour suivre la piste des Pieds-Noirs et connaître le lieu de leur campement.

Ils revinrent le soir avec tous les renseignements désirables. Les deux troupes convinrent de leur plan d'attaque, s'armèrent en silence, et se mirent en marche par deux routes différentes.

Toutes deux arrivèrent près du camp des Pieds-Noirs vers minuit. Tout y était silencieux, et quelques guerriers nez-percés s'étaient déjà glissés près des piquets pour détacher les chevaux, lorsqu'un chien donna l'éveil.

Les Indiens furent aussitôt debout; mais Pierre et sa bande s'étaient précipités dans le camp le coutelas à la main, frappant tout ce qu'ils rencontraient. Ainsi surpris, les Pieds-Noirs voulurent s'échapper : ils tombèrent au milieu des Nez-Percés qui en tuèrent une douzaine à bout portant; ceux qui purent échapper traversèrent la rivière à la nage, et l'on s'assura le lendemain qu'ils avaient pris le chemin de leurs territoires.

Soko s'était d'abord tenu à côté de David dans la mêlée, mais le combat n'avait point tardé à les séparer. Après avoir poursuivi les fuyards à quelques portées de carabine du camp, le Kausas revenait vers ses compagnons, lorsqu'il entendit des cris sortant d'un bosquet de cotonniers. Il y courut, et aperçut un Pied-Noir qui s'efforçait d'entraîner une jeune Indienne. A la vue de Soko, celle-ci fit de nouveaux efforts pour échapper aux mains de son ravisseur; mais, en se voyant près de perdre sa proie, le Pied-Noir leva le couteau sur sa prisonnière : un coup de feu du Kausas ne lui laissa pas le temps de frapper. Il tomba, et la jeune femme délivrée s'élança vers Soko.

Dans ce moment, la lune, dégagée de nuées, éclaira son visage; le Kausas recula en poussant un cri de surprise.

— Néhala! dit-il.

— Mon frère! répondit la jeune femme.

Il avait ouvert ses bras, et tint long-temps la jeune fille serrée sur sa poitrine.

— Toi ici! reprit enfin le Kausas; toi prisonnière des Pieds-Noirs!...

— Depuis trois lunes, répondit Néhala.

— Et ils ne t'ont pas ôté la vie?

— J'allais devenir l'épouse d'un chef.

— Le Grand-Esprit a veillé sur nous, reprit Soko en l'embrassant de nouveau.

Ce fut un redoublement de joie dans la troupe des trappeurs et celle des Nez-Percés, lorsque l'on apprit par quel heureux hasard le Kausas venait de retrouver sa sœur. Le reste de la nuit fut employé à savoir de Néhala par quelle aventure elle était tombée au pouvoir des Pieds-Noirs. Enfin, le matin venu, on s'occupa de partager le butin.

Les trappeurs se contentèrent de reprendre ce qui leur appartenait, laissant tout le reste aux guerriers nez-percés; mais, voulant reconnaître le nouveau service qui venait de leur être rendu par Soko, tous décidèrent que sa sœur serait équipée aux frais de la brigade. En conséquence, on prit le cheval le plus élégant, on l'orna de harnais brodés de perles fausses et garnis de grelots; on ajouta, des deux côtés de la selle, des *esquimonts*, sortes de poches destinées à recevoir les objets de toilette, et le tout fut recouvert d'une draperie de coton écarlate. Passant ensuite à la toilette, on choisit, parmi les marchandises destinées aux échanges avec les sauvages ou au paiement des trappeurs, un chapeau d'amazone surmonté de plumes de diverses couleurs, une robe de laine du plus beau tissu, des colliers, des bracelets, un manteau de pourpre, et des mocassins brodés d'or.

Il serait difficile d'exprimer la joie de la jeune Indienne en recevant ces présents. Quant à Soko, il était fou de bonheur; il remerciait les trappeurs avec une émotion d'enfant, leur serrait les mains, et jurait qu'il était prêt à mourir pour eux.

Néhala se retira à l'écart pour tresser ses cheveux et essayer ses parures; mais lorsqu'au moment du départ elle reparut avec son nouveau costume, trappeurs et Indiens poussèrent un cri d'admiration : jamais beauté si fière et si gracieuse à la fois n'avait frappé leurs yeux dans le désert.

David en fut ébloui.

— Ta sœur ressemble à la plus belle étoile du ciel! dit-il à Soko.

Le Kausas sourit avec orgueil.

— Tu ne vois que le visage, répliqua-t-il; attends à connaître le cœur, et tu le trouveras encore plus beau.

La suite à la prochaine livraison.

VOYAGES.

ABYSSINIE. — ROYAUME DE CHOA.

Il y a quatre ans, à leur retour en France, MM. Combes et Tamisier ont communiqué au *Magasin pittoresque* un extrait de leur voyage dans l'Abyssinie septentrionale, et plusieurs croquis sur les mœurs et les costumes des Abyssins. (Voy. 1838, p. 54, 249.)

Plus récemment, un autre Français, M. Rochet d'Héricourt a pénétré dans l'Abyssinie méridionale, malgré les dangers nombreux qui semblaient s'opposer à cette entreprise. C'est aussi à sa bienveillance que nous devons les dessins que nous insérons aujourd'hui.

M. Rochet était parti de Suez vers la fin du mois de février 1839 pour se rendre à Moka. Il s'embarqua dans ce dernier port, traversa le détroit de Bal-el-Mandeb, et le 4 juin il arriva à Toujourra, village africain de trois cents huttes environ, où les caravanes de l'Abyssinie méridionale

viennent échanger les denrées africaines contre les produits de l'Arabie.

La route qui ensuite s'offrait seule devant lui n'était pas sans danger. Toujourra est séparé du royaume de Choa par le pays des Adels ou Danakiles, tribus nomades, avides et



(Portrait de Sahlé-Salassi, souverain actuel de Choa, en Abyssinie. — D'après un dessin de M. Rochet d'Héricourt.)

fourbes. M. Rochet s'engagea dans ce désert d'une étendue de près de cent lieues avec une caravane : les ennemis les plus redoutables dont il eut à se défendre furent les hyènes, qui venaient pendant la nuit dévorer les provisions des voyageurs jusque sous leur tête.

Le 29 septembre, il entra dans le premier village du royaume de Choa. Il reconnut tout d'abord, à la richesse des cultures, à la forme des habitations, un pays civilisé. Nous ne devons répéter ici aucune des observations générales à l'Abyssinie, publiées dans notre volume de 1838 : nous y avons donné d'amples renseignements sur l'histoire de l'Abyssinie, sur sa religion, sa politique et ses mœurs. Ici nous nous bornerons à ce qui est particulier au royaume de Choa.

Un chef abyssin, averti de l'arrivée de M. Rochet, vint au-devant de lui et le conduisit dans une habitation où on lui prépara un repas abondant : un bœuf fut tué en son honneur ; les meilleurs morceaux de ce rôti digne des héros d'Homère lui furent servis avec du miel, du pain excellent et de l'hydromel.

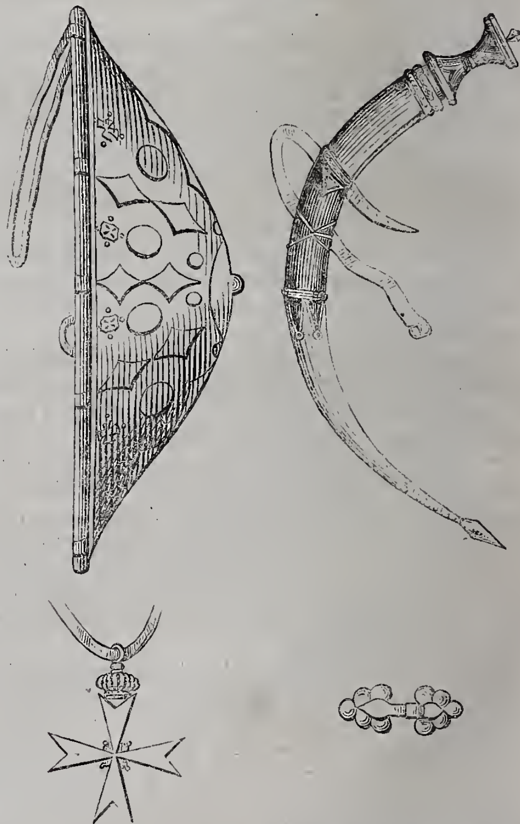
Quelques jours après, M. Rochet fut conduit par le gouverneur du district à Angolola, résidence du roi. Il arriva dans cette ville vers le soir, et il s'avança, entre deux haies d'officiers, de dignitaires et d'habitants, vers une salle circulaire, éclairée par deux cents flambeaux. Le roi, à son approche, se leva, lui serra les deux mains affectueusement, le pria de s'asseoir, et commença avec lui une conversation pleine d'affabilité.

« Sahlé-Salassi, dit M. Rochet, est dans la maturité de l'âge; son port a de la majesté, sa figure est d'une régularité parfaite ; sa chevelure noire est frisée avec soin. Il est fâcheux que, comme feu le roi de Lahore, il ait été privé par une maladie de l'un de ses yeux *. Un air de bienveillance et de gravité respire dans les traits de ce prince. Son costume, drapé à la romaine, ajoute encore à cet ensemble plein de dignité. A cette première audience, une pièce d'étoffe de coton, d'une blancheur éclatante et bordée de bandes rouges, l'enveloppait de ses plis et flottait avec grâce. »

L'entretien fut dirigé par Sahlé-Salassi sur la France, sur nos lois, sur notre système de gouvernement, et principalement sur nos arts mécaniques. Une heure s'écoula ainsi. On conduisit ensuite M. Rochet dans la maison qui lui était destinée, et où il trouva un excellent souper et un bon lit formé de peaux d'hippopotame.

Le lendemain, M. Rochet s'empressa de rendre une nouvelle visite au roi. Cette fois, Sahlé-Salassi était assis sur un trône à baldaquin, formé de peaux de bœufs superposées, et recouvert de satin rouge à bandes jaunes, et de soie bleue brochée d'or. La conversation eut encore pour sujet la constitution politique de la France. Le roi accepta avec une visible satisfaction divers présents que lui fit M. Rochet, un moulin à poudre, trois fusils doubles, six pistolets, deux sabres, des instruments de chimie et de mathématique. En retour, Sahlé-Salassi offrit au voyageur trois chevaux et une mule sellés et bridés.

Ce qui importe surtout pour le succès de ces explorations aventureuses de pays presque inconnus, c'est que les voyageurs aient une grande variété de connaissances positives ;



(Bouclier, sabre, croix, agrafe, adressés en présent au roi des Français par le roi de Choa. — D'après les dessins de M. Rochet d'Héricourt.)

c'est qu'ils soient initiés au moins à quelques uns des procédés matériels qui assurent à l'industrie européenne une supériorité incontestable. M. Rochet paraît avoir cet avan-

* Le portrait dessiné par M. Rochet n'indique point cet accident; nous l'avons reproduit sans le modifier

tage. La pratique des fabrications les plus utiles lui est familière, et elle lui a servi à conquérir l'affection du roi abyssin

Sahlé-Salassi exprima un jour le regret de n'avoir pu obtenir encore de ses industriels ni poudre fine ni sucre raffiné. M. Rochet lui demanda aussitôt la permission de lui donner tous les renseignements désirables sur la manutention nécessaire pour parvenir à ces deux résultats, et dès le lendemain, sous les yeux du roi, il commença à construire, avec l'aide de quelques charpentiers du pays, un hangar approprié à la fabrication de la poudre; il se procura du nitre qui abonde en Abyssinie, du soufre d'une qualité excellente, et il se mit à l'œuvre. Après quelques jours de travail, il obtint de la poudre fine, ce qui causa au roi une joie inexprimable. Ce premier succès fut suivi d'un autre non moins admiré.

M. Rochet fit fabriquer par les potiers d'Ankobar (ancienne capitale du royaume) vingt formes en terre. On coupa des cannes à sucre, on les écorça, on les pila dans des mortiers; le roi lui-même se mêla aux ouvriers et travailla comme eux. La trituration achevée, on plaça le tout dans de fortes toiles de coton que l'on soumit à la presse. Le jus coula, fut filtré dans un capuchon de laine, soumis à l'évaporation et à la cuisson, et enfin versé dans les formes à cristalliser. Quelques jours après, la matière fut retirée des formes, et quoique médiocrement blanche, elle avait la solidité et les qualités essentielles que souhaitait le roi.

Ces expériences élevèrent le voyageur dans l'opinion du souverain et du pays au plus haut degré d'estime. On redoubla pour lui d'égards; on l'invita à toutes les fêtes, à tous les galas, et aux chasses royales.

Sahlé-Salassi l'emmena dans une expédition armée qu'il fit au pays des Gallas pour lever les impôts. L'escorte se composait de vingt mille cavaliers armés de lances, et de cinq cents soldats avec des fusils à pierre. Le roi marchait en tête monté sur une magnifique mule couverte d'un caparaçon d'or. Il était drapé dans une pièce d'étoffe que recouvrait une peau de lionne, et il portait de larges braies de soie verte, avec une ceinture de satin rouge à laquelle était suspendu un sabre recourbé dont le fourreau était garni en argent. Douze écuyers portant un bouclier garni d'argent, et six prêtres que distinguait le turban sacerdotal, s'avançaient à ses côtés. La maison du roi, les femmes, la musique et jusqu'au bouffon, venaient ensuite. Enfin un cheval, entouré d'un peloton de fantassins, portait sous un drap rouge les livres saints des trois églises d'Ankobar: *Sèné-Mariam* (Sainte-Marie), *Sèné-Marquose* (Saint-Marc), *Sèné-Mikael* (Saint-Michel). Les Gallas se soumirent sans résistance à cette armée: ce sont des peuplades idolâtres, isolées, dispersées, et par suite tributaires forcés des rois abyssins.



(Un tisserand d'Abyssinie. — D'apres un dessin de M. Rochet d'Héricourt.)

Le jour de sa rentrée à Angolola, Sahlé-Salassi ceignit, aux portes de la ville, un diadème en argent incrusté d'or, et fut reçu par le clergé qui bénit ses armes.

Les détails que M. Rochet donne sur la géographie, les mœurs et les travaux agricoles et industriels du pays, sont pleins d'intérêt.

Les provinces dont se compose le royaume peuvent avoir en totalité cent lieues de diamètre. Le Nil en effleure les frontières: des nombreux cours d'eau qui l'arrosent, le principal est la rivière l'Hawache. Cinq chaînes de montagnes coupent en sens divers les plaines. Il existe, à quelques jours de marche d'Ankobar, un volcan en combustion nommé Dofané, et des sources d'eau bouillante. La population du royaume entier est d'environ quinze cent mille âmes.

La propriété individuelle est consacrée et entourée de garanties. Les contributions sont perçues avec ordre et justice. Quand les revenus présentent un excédant, le roi distribue cet excédant aux pauvres: du reste, sa fortune personnelle est immense. Ses trésors sont entassés dans un caveau, sous une montagne, à trois lieues d'Ankobar. Il y conduisit M. Rochet, qui compta environ deux cents jarres remplies d'argent monnayé.

Deux fois par an on fait la moisson des céréales; deux fois par an les arbres portent des fleurs et des fruits. Les terres sont si fécondes qu'elles n'ont pas besoin d'engrais. Les pluies périodiques rendent inutiles les travaux d'irrigation. Les produits bisannuels sont le blé, l'orge, le trèfle, le dourah, les fèves et le lin. Le coton et le lin que l'on recueille pour le tissage sont de la plus belle qualité. L'indigo croît naturellement à l'état sauvage. Les étoffes se tissent par les méthodes les plus simples; le fer se forge à la catalane; les femmes excellent à tresser des paniers d'osier.

Après cinq mois de séjour, M. Rochet annonça son intention de retourner en France. Cette nouvelle fut écoutée par Sahlé-Salassi avec une expression de regret qui n'avait rien d'affecté: il chercha à faire changer cette résolution, mais la trouvant inébranlable, il pria M. Rochet de se charger d'une lettre et de présents pour le roi des Français.

Parmi ces présents, aujourd'hui arrivés et offerts suivant son désir, se trouvent: — deux beaux manuscrits in-folio sur parchemin, ouvrages écrits en gnèse (éthiopique), dont l'un, intitulé *Sankesar*, renferme l'histoire des saints de l'Abyssinie, et l'autre, appelé *Fatâ Negueuste* (le Jugement des Rois) est tombé du ciel, d'après la tradition, sous le règne de l'empereur Constantin. — un très beau cheval sellé et bridé; — un bouclier en cuir d'hippopotame, garni en argent, — deux lances royales; — un sabre courbé avec

un fourreau plaqué d'argent; — un bracelet; — un cercle en argent; — une peau de mélas ou panthère noire; — une peau de lionne; — une pièce d'étoffe, etc.

La lettre était enveloppée d'une couverture de satin rouge: en voici la traduction littérale.

Negueuste Sahlé-Salassi, roi de Choa,
à Louis-Philippe, roi des Français.

« Je vous envoie ce message après avoir entendu parler » de votre grandeur par M. Rochet; mon cœur est déjà » porté vers vous et désire votre amitié. Il est d'usage qu'en- » tre personnes éloignées les présents en soient les premiers » gages. Je vous envoie donc quelques objets de mon pays. » Ces objets sont un bouclier, un sabre, un anneau d'ar- » gent et un bracelet de guerrier, une taube, une peau de » panthère noire, une peau de lionne, deux lances, un che- » val, deux livres appelés, l'un *Sankesar*, l'autre *Fatâ Ne-* » *gueuste*. Je ne regarde pas ces choses comme des présents » dignes de vous, mais comme des objets de curiosité. Ce » sont des produits de notre industrie que je vous fais par- » venir.

» Je ne puis contracter avec vous l'amitié qui naît du re- » gard et de la parole, mais seulement celle de l'écriture, » puisque nous ne pouvons nous voir. Mais nos yeux se- » ront les caractères tracés par la plume, et notre parole, » celle de Rochet à qui j'ai confié ma pensée. Renvoyez-le- » moi bientôt, et lorsqu'il viendra, dites-moi ce que vous » voulez avoir de mon pays et que l'on ne trouve pas dans » le vôtre. Je m'empresserai de satisfaire à vos désirs, et de » vous renvoyer à mon tour cette personne.

» Que la bénédiction de Dieu notre père, que celle de » Jésus-Christ notre sauveur soient avec vous.

» SAHLÉ-SALASSI, *roi de Choa*. »

La veille de son départ, M. Rochet fut invité par le roi à demander ce qu'il désirait pour son voyage. Il n'accepta que deux cents talaris en espèces et une valeur de trois cents talaris en ivoire. Il sortit des Etats de Choa le 4 avril 1840, et après de longues fatigues, il revit Toujourra, Moka, Suez, Alexandrie qu'il avait quitté depuis douze mois, et de là s'embarqua pour la France.

LES ARBRES A LAIT
DE L'AMÉRIQUE TROPICALE.

LE PALO DE VACA DU VENEZUELA. — L'HYA-HYA DE LA GUYANE ANGLAISE. — LE MASARANDUBA DU BRÉSIL.

Nous avons eu plus d'une fois occasion de faire remarquer l'empressement qu'avaient mis les conquérants du Nouveau-Monde à faire connaître les curiosités naturelles des contrées dont Colomb venait de leur ouvrir le chemin. Ainsi nous avons dit que dans des relations publiées vers 1505 on trouve déjà très clairement indiqués plusieurs des animaux propres à l'Amérique: les sarigues, les pécaris, certains grands singes à queue prenante, etc. Le règne végétal n'est pas non plus oublié; et dès les premiers temps une foule de plantes nouvelles sont indiquées: celles-ci à cause de leur grande utilité, comme le maïs et le manioc; celles-là à raison de leurs propriétés nuisibles, comme le perfide mancenilier; quelques unes pour l'élégance de leur port, comme les bambous et certains palmiers; d'autres, au contraire, pour la bizarrerie de leurs formes, comme les cactus-raquettes et les cierges épineux.

A mesure que les relations de voyages se multiplient, ces indications deviennent plus nombreuses et plus complètes; toutefois certaines espèces restent oubliées dans ces catalogues, et sans qu'on puisse deviner la cause d'une pareille omission.

Le *palo de vaca*, par exemple, est sans contredit l'un des végétaux les plus remarquables de l'Amérique équinoxiale et s'il n'a pas été remarqué de très bonne heure, on a d'autant plus lieu de s'en étonner que la province où on l trouve est un des points de la terre ferme qui ont été les premiers visités. Le quinzième siècle finissait à peine que les Espagnols avaient fait des descentes dans la province de Cumana où ils ne tardèrent pas à s'établir, et cependant le dix-huitième siècle était déjà arrivé qu'on ignorait encore en Europe l'existence du *palo de vaca* (l'arbre de la vache). Enfin, le 1er mars 1800, deux célèbres voyageurs, MM. de Humboldt et Bonpland, eurent occasion de l'observer dans la ferme de Barbula, lorsqu'ils se rendaient de Porto-Cabello aux vallées d'Aragua. Ce fut seulement après leur retour dans l'ancien monde que nos deux savants découvrirent dans un ancien ouvrage un passage qui semblait se rapporter à cet intéressant végétal.

Dans ce passage, qui est fort court, l'auteur, parlant des arbres de la province de Cumana, dit que quelques uns quand on entame leur écorce, laissent couler une résine aromatique, d'autres un suc qui ressemble à du lait coagulé, qui peut être pris comme aliment. Une pareille indication est fort incomplète sans doute; mais l'écrivain qui nous l'a transmise ne parlait point d'après ses propres observations, car il n'avait jamais visité l'Amérique; d'ailleurs c'est un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître ce pays, et ainsi son nom vient se placer très convenablement près de ceux de MM. de Humboldt et Bonpland; cet écrivain, c'est Laet que nous avons déjà cité honorablement en parlant des premières recherches sur l'histoire naturelle des Moluques (p. 92). Le passage relatif à l'arbre de la vache se trouve dans son *Novus Orbis*, liv. XVIII, ch. 24. C'est dans le ch. 16 de sa Relation historique que M. de Humboldt parle du même arbre; il s'exprime dans les termes suivants:

« En revenant de Porto Cabello, nous nous arrêtâmes de nouveau à la plantation de Barbula, par laquelle passe le nouveau chemin de Valencia. Nous avions entendu parler depuis plusieurs semaines d'un arbre dont le suc est un lait nourrissant. On l'appelle *palo de vaca* (l'arbre de la vache), et on nous assurait que les nègres de la ferme, qui boivent abondamment de ce lait végétal, le regardent comme un aliment salutaire. Tous les sucs laiteux des plantes étant âcres, amers, et plus ou moins vénéneux, cette assertion nous parut très extraordinaire. L'expérience nous a prouvé qu'on ne nous avait point exagéré les vertus du *palo de vaca*. Lorsqu'on fait des incisions dans le tronc de cet arbre, il donne un lait gluant, assez épais, dépourvu de toute âcreté, et qui exhale une odeur de baume très agréable. On nous en présenta dans des calebasses; nous en bûmes des quantités considérables, le soir avant de nous coucher et de grand matin, sans éprouver aucun effet nuisible; la viscosité de ce lait le rend seule un peu désagréable. Les nègres et les gens libres qui travaillent dans les plantations le boivent en y trempant des gateaux de maïs et de la cassave. Le majordome de la ferme nous assura que les esclaves engraissent sensiblement pendant la saison où le *palo de vaca* leur fournit le plus de lait.

» J'avoue, poursuit le savant voyageur, que parmi le grand nombre de phénomènes curieux qui se sont présentés à moi pendant le cours de mes voyages, il y en a peu dont mon imagination ait été aussi vivement frappée que de l'aspect de l'*arbre de la vache*. Tout ce qui a rapport au lait, tout ce qui regarde les céréales, nous inspire un intérêt qui n'est pas uniquement celui de la connaissance physique des choses, mais qui se lie à un autre ordre d'idées et de sentiments. Nous avons de la peine à concevoir que l'espèce humaine puisse exister sans substances farineuses, sans le suc nourricier que renferme le sein de la mère, et qui est approprié à la longue faiblesse de l'enfant. La matière farineuse des végétaux se trouve non seulement ré-

pandue dans les graines, mais déposée dans beaucoup de racines *, et même dispersée entre les fibres ligneuses de certains troncs **. Quant au lait, nous sommes portés à le considérer comme exclusivement produit par l'organisation animale. Telles sont les impressions que nous avons reçues dès notre première enfance, telle aussi est la source de l'étonnement qui nous saisit à l'aspect de l'arbre que nous venons de décrire.

» Sur le flanc aride d'un rocher, croît un arbre dont les feuilles sont sèches et coriaces ; ses grosses racines pénètrent à peine dans la pierre. Pendant plusieurs mois de l'année pas une ondée n'arrose son feuillage ; les branches paraissent mortes et desséchées ; mais lorsqu'on perce le tronc, il en découle un lait doux et nourrissant. C'est au lever du soleil que la source végétale est la plus abondante. On voit arriver alors de toutes parts les noirs et les indigènes munis de grandes jattes pour recevoir le lait qui jaunit et s'épaissit à la surface. Les uns vident leurs jattes sous l'arbre, d'autres les portent à leurs enfants. On croit voir la famille d'un pâtre qui distribue le lait de son troupeau.

» Les plantes lactescentes appartiennent surtout aux trois familles des euphorbiacées, des orticées et des apocynées ; mais dans presque toutes, à l'émulsion laiteuse, se trouvent mêlés des principes âcres ou délétères dont le suc du *palo de vaca* est exempt. Cependant les genres euphorbia et asclépias offraient déjà des espèces dont le suc est doux et innocent. Ainsi aux Canaries se trouve le *tabaïba* (euphorbe balsamique) dont Pline nous parlait déjà sous le nom de *férula*, comme donnant, quand on la presse, une liqueur agréable au goût ; à Ceylan se trouve l'asclépias lactifère, dont le lait est employé à défaut du lait de vache. Burman raconte que l'on fait cuire avec ses feuilles les aliments que l'on prépare ordinairement avec du lait animal. »

Le lait du *palo de vaca*, abandonné à l'air libre dans le vase où on l'a reçu, ne tarde pas à se couvrir d'une membrane résistante, précisément comme le fait le lait qu'on laisse refroidir après l'avoir porté jusqu'à l'ébullition. Bientôt cette pellicule en augmentant d'épaisseur devient un caillot que les habitants du pays désignent assez convenablement sous le nom de *fromage*. Ce caillot, quand on le sépare du liquide restant, qui est devenu plus clair et représente en quelque sorte le *petit lait*, peut se conserver sans altération pendant cinq à six jours, après quoi il subit une décomposition semblable à celle de la gélatine et de quelques autres matières animales exhalant alors une odeur fort déplaisante. Comme à l'état de frais, il jouit d'une très grande élasticité, on aurait pu croire qu'il devait cette propriété à la présence du caoutchouc, qui se trouve en effet en proportions variables dans beaucoup de sucs végétaux laiteux, et dans quelques uns même, comme dans celui de l'*hevea* de la Guyane, qui fournit la gomme élastique du commerce, et pour ainsi dire le seul principe solide. M. de Humboldt cependant ne se méprit point à ce caractère, car il savait bien qu'avec le lait de vache même on obtient dans certains lieux, et peut-être à raison de certaines particularités dans le mode de fabrication, un fromage dont l'élasticité très prononcée n'est pas due, cela est fort évident, à la présence du caoutchouc ; la province même dans laquelle il observait l'arbre à lait lui offrait un fromage de cette nature, qui y est connu sous le nom de *queso de mano*.

L'absence ou la présence d'une petite quantité de caoutchouc dans ce lait végétal ne pouvait être d'ailleurs constatée que par des expériences chimiques que M. de Humboldt n'avait pas les moyens de faire pendant son séjour à la ferme de Barbula, mais qu'il recommanda depuis à deux jeunes savants qui se rendaient dans ce pays.

M. Boussingault, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, et M. Rivero, Péruvien, ancien élève de l'école des mines de Paris, firent, de concert, l'analyse du suc frais du *palo de vaca*, et ils en donnèrent la composition dans une lettre publiée dans les Annales de chimie, année 1825. Sans entrer ici dans des détails scientifiques, nous dirons qu'ils reconnurent que ce lait végétal, qui ne contenait aucune trace de caoutchouc, offrait dans sa composition une grande analogie avec le lait animal, le beurre y étant remplacé par une cire fort belle et très abondante (car elle forme la moitié en poids du suc), le caséum par une substance animalisée qui a beaucoup de rapport avec la fibrine du sang, et le sérum par un liquide aqueux contenant un peu de sucre et un peu de sel de magnésie.

Soumis à l'action de la chaleur, le lait végétal se conduisait comme le lait animal, c'est-à-dire qu'une pellicule formée à la surface s'opposait au dégagement des vapeurs aqueuses, donnait lieu à un boursouflement du liquide, et tendait à le faire se répandre au-dehors du vase qui le contenait. En enlevant successivement ces pellicules, et maintenant l'action d'une douce chaleur, le suc prenait la consistance de la frangipane; puis on voyait apparaître à sa surface des gouttes huileuses comme celles qui se montrent à la surface de la crême tenue trop long-temps au feu. A mesure que l'eau se dégageait, cette partie huileuse allait en augmentant, et enfin baignait entièrement le caillot fibreux, qui répandait alors exactement l'odeur d'un morceau de viande qu'on ferait frire dans la graisse.

Le *palo de vaca* doit être assez commun dans les environs du lac de Valence, car la ferme de Barbula, où l'avait vu M. de Humboldt, le village de San Mateo, où on lui avait dit qu'il se trouvait également, et celui de Maracay, près duquel l'observa M. Boussingault, sont à une assez petite distance de ce lac ; mais on le trouve à l'est et à l'ouest de ce canton. Ainsi, d'une part, il existe en divers points de la Cordillère du littoral, entre Barbula et le fond du golfe de Maracaybo ; et de l'autre, dans la vallée de Caucagua, où l'a observé M. Bredemeyer. A Caucagua, on le connaît sous le nom d'*arbol de leche* (arbre à lait), et les habitants prétendent reconnaître à la couleur et à l'épaisseur du feuillage les troncs qui renferment le plus de sève, comme le pâtre distingue à des signes extérieurs une bonne vache laitière.

C'est aussi dans la partie orientale du Venezuela que le *palo de vaca* a été vu en 1827 par le directeur du Jardin botanique de la Trinité, M. Lockart, qui a publié les résultats de ses observations dans le tome III du nouveau Journal philosophique d'Edimbourg.

Le *palo de vaca*, dit ce botaniste, est un grand et bel arbre; celui que j'ai examiné le premier avait sept pieds de diamètre et cent pieds (mesure anglaise) depuis la racine jusqu'à la naissance des branches; il se trouve à peu de distance du village de Carauo *, à cinquante milles environ à l'est de la Guayra, et à une hauteur de 1 000 à 1 200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette espèce d'arbre se trouve aussi entre le cap Codera et Barcelone. Dans tous les lieux où on le connaît, les habitants font usage de son lait ; j'en ai bu une pinte sans m'en trouver mal ; je lui ai trouvé le goût et la consistance de la crème fraîche; il a une odeur douce et agréable.

M. Lockart avait envoyé en Angleterre un flacon rempli du lait végétal recueilli à Carauo. A son arrivée, ce lait n'était pas on le croit aisément aussi bon qu'au moment où on l'avait mis en bouteille; cependant, comme il n'avait pas pris l'air, son goût n'avait encore rien de désagréable ; sa consis-

* Surtout dans les renflements ou tubercules, comme dans la pomme de terre, la patate, l'igname, le manioc, etc.

** Dans le tronc de certains palmiers des Indes qui fournissent le sagou, et de quelques palmiers américains qui fournissent aux tribus sauvages de la Guyane un aliment qu'on rendrait agréable en le préparant avec un peu plus de soin.

* Il est probable qu'il y a ici une erreur, et qu'il faut lire *Caruao*.

tance et sa couleur étaient celles de la crème aigrie, dans l'état où on la prend pour faire le beurre. Quelques feuilles de l'arbre envoyées en même temps que le flacon furent examinées par un botaniste, M. Don, qui leur trouva, dans la disposition des nervures et la distribution des vaisseaux, les caractères qu'il avait observés dans les feuilles de plusieurs figuiers américains. Il n'hésita pas en conséquence à se ranger à l'opinion de M. Kunth, qui, ayant eu à s'occuper du *palo de vaca* pour la partie botanique du voyage de MM. Humboldt et Bonpland, l'avait placé dans la famille des Urticées, et considéré comme le type d'un genre nouveau sous le nom de *galactodendron utile.* M. Don, d'ailleurs, était porté à le rattacher simplement à un genre précédemment connu; mais n'ayant pu examiner aucune partie des organes de la fructification, il ne savait s'il en devait faire un *Ficus* ou un *Brosimum;* enfin, en 1829, ayant reçu une graine de cet arbre, ses hésitations cessèrent, et il le nomma *brosimum galactodendron*, rappelant ainsi, par le nom spécifique, le nom générique que M. Kunth avait voulu lui imposer.

Tous les lieux dans lesquels nous avons dit que le *palo de vaca* avait été trouvé par MM. de Humboldt, Boussingault, Bredemeyer et Lockart, depuis le golfe de Maracaybo jusqu'à Barcelone, sont à l'ouest de ce que l'on nomme aujourd'hui, et de ce que Laet lui-même nommait la province de Cumana. Ainsi il est douteux si cet auteur, dans le passage que nous avons cité plus haut, parle de notre galactendron ou d'un autre arbre à sève lactescente, qui a été reconnu récemment non pas dans la province de Cumana, mais encore plus vers l'est, dans la Guyane anglaise, sur les bords du Demerary.

La découverte est due à M. Smith, et remonte seulement à l'année 1829 ou 1830. Vivement frappé de ce qu'il avait lu dans M. de Humboldt sur le *palo de vaca*, M. Smith, en parcourant les bois de la Guyane, ne manquait jamais, chaque fois qu'il prenait un nouveau guide, de lui demander s'il ne se trouvait point dans le canton quelque arbre qui donnât du lait. On lui avait montré une foule d'arbres divers dont le suc était bien d'apparence laiteuse, mais toujours plus ou moins âcre et nullement propre à servir d'aliments.

Enfin se trouvant dans un petit village indien, situé près des premiers rapides du Demerary, il entendit parler d'un arbre nommé *hya-hya*, dont le lait, disait-on, était agréable au goût et nourrissant. Fort empressé de vérifier le fait, M. Smith envoya aussitôt à la recherche d'un *hya-hya*, et comme ces arbres, à ce qu'il paraît, ne sont pas rares dans le canton, on l'eut bientôt conduit au lieu où l'on venait d'en découvrir un.

« En arrivant, dit-il, je trouvai que mon Indien avait fait plus que je ne lui avais demandé; il avait abattu l'arbre, dont le tronc était tombé en travers d'un petit torrent, de telle manière que la sève coulait dans l'eau qu'elle avait déjà complétement blanchie. Un couteau enfoncé dans l'écorce fit couler immédiatement un ruisseau de lait auquel mon guide appliqua bientôt sa bouche. Je bus après lui, et je trouvai le lait fort bon; il était plus épais et plus riche que le lait de vache, entièrement exempt d'âcreté, et tout ce qu'il avait de déplaisant, c'était de laisser les lèvres un peu collantes. Comme je passais la nuit dans le village, je pus, le lendemain, avoir pour mon café une tasse de ce lait qui remplaçait si bien le lait de vache que personne n'en eût pu faire la différence, car cette légère viscosité que je lui avais trouvée en le goûtant pur ne se faisait plus sentir dans le mélange.

» J'ai remarqué que quand on entame avec le couteau l'écorce du *hya-hya*, le lait coule abondamment si la direction de l'entaille est transversale ou oblique, et qu'il ne coule presque pas si la direction est longitudinale. L'écorce de l'arbre est grisâtre, légèrement rude et épaisse de trois lignes; il faut la traverser complétement pour faire sortir le lait.

» M. de Humboldt dit que le *palo de vaca* a le port du caïmitier, qu'il a les feuilles pointues, alternes, etc. Le *hya-hya* est donc un arbre tout différent, car non seulement il a dans son ensemble une physionomie complétement différente de celle du caïmitier, mais il a les feuilles elliptiques et disposées par couples. »

M. Smith avait envoyé en Angleterre des feuilles du *hya-hya* et des fleurs qui n'étaient pas, à la vérité, complétement développées, mais qui suffirent pour faire reconnaître que l'arbre appartient au genre *tabernæ montana*, dont une espèce, le *T. echinata* de Cayenne, était déjà indiquée comme fournissant un suc laiteux. Un flacon contenant du lait d'*hya-hya*, recueilli par M. Smith, fut examiné à Edimbourg; on lui trouva une composition très différente de celle du suc de *palo de vaca*, et de laquelle on conclut qu'il devait être incomparablement moins nourrissant. C'est une conclusion qui aurait peut-être besoin d'être vérifiée par l'expérience.

Voici donc déjà deux espèces bien distinctes d'arbre à lait dans l'Amérique; en existe-t-il une troisième ? C'est ce qui paraît très probable. Ce qui est certain du moins, c'est qu'en allant un peu plus loin encore vers l'est, dans la province de Para, on trouve un arbre à suc laiteux qui ne ressemble guère au *hya-hya*, et qui semble aussi différer à bien des égards du *palo de vaca*. Comme le port de Pera est très fréquenté par les vaisseaux européens, on aura sans doute bientôt tous les renseignements nécessaires à cet égard. Les premiers que nous ayons eus, et ce sont jusqu'à présent les seuls, se trouvent dans un appendice au voyage du *Chanticleer*, voyage exécuté, comme on le sait, de 1828 à 1830 sous les ordres du savant capitaine Forster qui périt dans l'expédition. L'auteur de l'appendice est M. Webster, chirurgien du Chanticleer.

L'arbre à lait du Para est désigné par les créoles sous le nom de *masaranduba*, qui est son nom indien. C'est un des plus grands arbres des forêts du Brésil; il fournit un bois qui est très recherché par les constructeurs de navires. Il fleurit en février, et donne, d'après ce qu'on a dit à M. Webster, un fruit délicieux dont le goût rappelle celui des fraises qu'on mange avec de la crème. Les feuilles de l'arbre sont grandes et *ovales;* l'écorce du tronc est brunâtre; quand on l'incise, elle verse en abondance un lait blanc parfaitement liquide, d'un goût agréable et *sans odeur*. Les gens du pays font grand usage de ce lait, et l'état-major du Chanticleer, pendant son séjour au Para, l'employa constamment en guise de lait ordinaire dans le thé et le café.

Conservé dans une bouteille bouchée, ce lait, au bout de deux mois, s'était séparé en deux parties : l'une liquide, opaline, et d'odeur légèrement aigre; l'autre solide, blanche, insipide, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, fondant à 70° cent. Cette substance brûle en donnant une flamme verte et brillante; elle paraît composée en grande partie de cire et être presque entièrement privée de cette matière animalisée qui est si abondante dans le caillot du lait de *palo de vaca*.

Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. LA BRUYÈRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

THÉATRE CHINOIS.



(Un théâtre chinois, sur une place publique.)

Chez les Chinois, de même que chez tous les autres peuples, les divertissements scéniques ou dramatiques, à leur origine, ont été religieux. Les ballets, les pantomimes, la déclamation lyrique faisaient partie du culte. Insensiblement ces parties de l'art se séparèrent du temple et devinrent des plaisirs profanes. Le savant Père Cibot rapporte que, 1766 ans avant la naissance de Jésus-Christ, l'empereur Tchhing-thang, fondateur de la dynastie des Chang, proscrivit les jeux de la scène comme des divertissements frivoles et dangereux. 827 ans av. J.-C., Siouen-wang, de la dynastie des Tcheou, reçut de ses sujets le conseil d'éloigner de sa cour les comédiens, dont la présence devait être funeste pour les mœurs. Un autre empereur fut privé des honneurs funéraires pour avoir trop aimé le théâtre et fréquenté les comédiens.

Malgré ces derniers témoignages historiques, on regarde comme certain que l'art dramatique a été de tout temps aimé et cultivé en Chine; mais il paraît n'y avoir réellement atteint son plus haut degré de perfection que vers le huitième siècle de notre ère, sous la dynastie des Thang. C'est, en effet, l'empereur Hiouen-tsong qui le premier introduisit, en 720, tous les éléments du poëme dramatique dans une pièce régulière. Cet exemple excita l'émulation des poëtes, et le théâtre fit de rapides progrès : mais il commença à décliner lors de l'avénement des cinq petites dynasties dites postérieures, vers l'an 905.

On appelle les pièces composées sous la dynastie des Thang *tchhouen-khi*; elles ont été surnommées *li-youen-yo* (musique du jardin des poiriers).

Les pièces composées sous la dynastie des Song, de l'an 960 à l'an 1119 de notre ère, sont appelées par les historiens *hi-khio*, et surnommées *hoa-lin-hi* (amusements des jardins en fleurs).

Enfin les pièces composées sous la dynastie des Kin et celle des Youen, de 1123 à 1341 de notre ère, sont connues sous les dénominations de *youen-pen* et *tsa-ki*, et ont divers surnoms dans le goût de ceux qui précèdent.

On distingue dans les *Youen-pen* cinq personnages ou rôles différents : le *Fou-tseng* qu'on appelait autrefois le commandant militaire; le *Fou-mo* ou *Ho-bleu* (espèce d'oiseau de proie) : ce personnage pouvait battre le commandant militaire; le *Yn-hi* (l'introducteur de la comédie); le *Mo-ni* et le *Kou-tchouang* (celui qui représente les orphelins). On appelait encore ces cinq personnages *Hoa-tsouan-long*, c'est-à-dire le *jeu des hommes bigarrés de Tsouan.*

Un autre genre de pièces de la troisième époque était désigné sous le nom de *Yen-hia*, littéralement *bluettes.* Dans ces compositions, le principal rôle ou le *Fou-tseng* pouvait se diviser en trois personnages différents, savoir : le *Tao-nien*, le dévot (celui qui songe au Tao); le *Kin-teou*, le baladin (littéralement celui qui fait des gambades); et le *Ko-fau.* Trois acteurs qui, sous la dynastie des Youen, remplissaient ces rôles sont restés très célèbres; ce sont Wei, Vou et Lieou.

Les sujets des compositions étaient déterminés méthodiquement dans chaque genre. Pour donner une idée de ces classifications, nous indiquerons seulement les douze sujets des *tsa-ki :* ce sont, 1° les génies et les transformations opérées par le Tao (pièces religieuses); 2° les bois et les sources, les collines et les vallées (pastorales); 3° ceux qu portent le manteau de cérémonie ou qui tiennent la tablette devant l'empereur* (pièces à intrigues de cour); 4° les ministres fidèles à leurs devoirs, et les hommes dévoués à leur pays (pièces héroïques); 5° les personnes douées de piété

* Tablette d'ivoire que l'on tient devant sa figure, afin de ne pas regarder l'empereur en face.

filiale et de justice; celles qui montrent du désintéressement et de la modération; 6° les imprécations et les sarcasmes qui poursuivent les traîtres et les calomniateurs; 7° les ministres exilés et les enfants orphelins; 8° le fracas des armes et les scènes militaires; 9° le vent et les fleurs, la neige et la lune (pièces qui ont pour sujets des sentiments tendres et délicats); 10° la tristesse et la joie; la séparation et le retour; 11° la fumée, les fleurs et le froid (pièces qui peignent des mœurs frivoles et déshonnêtes); 12° les dieux et les démons (pièces fabuleuses où apparaissent des êtres surnaturels).

Les œuvres de théâtre chinoises sont presque innombrables. Dans une collection peu considérable de livres chinois appartenant à la Compagnie des Indes orientales, on ne trouve pas moins de deux cents volumes de pièces de théâtre, et un seul ouvrage en quarante volumes contient juste cent pièces. Quelques unes des meilleures pièces ont été composées par des femmes.

Une théorie morale très élevée a présidé au développement du théâtre chinois; malheureusement elle n'a pas été toujours fidèlement observée, et elle paraît être actuellement tombée en oubli.

La poétique chinoise veut que toute œuvre de théâtre ait un but ou un sens moral. Une pièce de théâtre sans moralité n'est aux yeux des Chinois qu'une œuvre ridicule. Suivant leurs auteurs, l'objet qu'on se propose dans un drame sérieux est de présenter les plus nobles enseignements de l'histoire aux ignorants qui ne savent pas lire. D'après le code pénal de la Chine, le but des représentations théâtrales est « d'offrir sur la scène des peintures vraies ou supposées des hommes justes et bons, des femmes chastes, et des enfants affectueux et obéissants, qui peuvent porter les spectateurs à la pratique de la vertu. » Ceux qui composent des pièces immorales, dit un écrivain chinois, seront sévèrement punis dans le séjour des expiations, *Ming-fou*, et leur supplice durera aussi long-temps que leurs pièces resteront sur la terre.

Ce désir de donner au théâtre une utilité morale s'est surtout manifesté par la création d'un personnage qui est particulièrement chargé, comme le chœur des tragédies grecques, d'exprimer les intentions intimes des poëtes et les leçons qu'il faut tirer de leurs œuvres. Il interrompt de temps à autre le langage parlé dans lequel se renferment tous les autres personnages et qu'il emploie lui-même ordinairement, pour invoquer, dans un chant lyrique et figuré, la majesté des souvenirs, les maximes des sages, les préceptes des philosophes, les exemples fameux de l'histoire ou la philosophie; sa voix est soutenue par une symphonie musicale. Il diffère essentiellement du chœur grec en ce qu'il n'est jamais en dehors de l'action; il est toujours au contraire le héros de la pièce, quel que soit d'ailleurs son rang ou son sexe. S'il arrive cependant que le principal personnage meure dans le cours de la pièce, il est remplacé par un autre personnage du drame qui chante à son tour, et est amené avec art en scène toutes les fois que les événements surviennent, que les catastrophes éclatent, pour émouvoir douloureusement les spectateurs et leur arracher des larmes.

On emploie dans les pièces chinoises tous les styles, depuis la prose la plus vulgaire jusqu'à la poésie la plus pompeuse. Chaque personnage se sert du langage qui convient soit à sa condition sociale, soit à la nature des sentiments dont il est animé. Cette variété est analogue à celle qu'on trouve dans les tragédies grecques, et surtout dans Shakspeare.

La division des actes est à peu près semblable à celle de nos drames modernes. Cependant, tandis que dans la poétique européenne la division en cinq actes est la plus ordinaire, les poëtes chinois admettent seulement quatre actes ou coupures, *tché*. Il est vrai qu'ils ajoutent quelquefois une ouverture ou prologue, *sie-tseu*, qui tient lieu du premier acte et commence l'exposition du sujet. Sous la dynastie des Thang, ces prologues étaient souvent débités, comme dans Plaute et Shakspeare, par un seul acteur que les historiens nomment l'*introducteur de la comédie.*

Dans notre système, le premier et le second actes servent à expliquer et nouer le sujet; le troisième amène la péripétie, le quatrième la continue et prépare le dénouement auquel le cinquième est consacré. Chez les Chinois le dernier acte forme pour ainsi dire une pièce séparée, soumise à des règles toutes spéciales; elle a pour unique objet l'expiation d'une faute ou d'un crime.

Il n'y a point de théâtres permanents dans les provinces du Sud, mais le gouvernement permet qu'on élève des théâtres dans les rues, au moyen de souscriptions recueillies parmi les habitants. A certains jours, les mandarins eux-mêmes fournissent les fonds nécessaires. On construit alors un théâtre public en deux ou trois heures. Quelques bambous pour supporter un toit de nattes, quelques planches posées sur des tréteaux et élevées de deux mètres au-dessus du sol, quelques pièces de toile de coton peintes pour former trois des côtés de la place destinée à la scène, en laissant entièrement ouverte la partie qui fait face au spectateur, suffisent pour dresser et construire un théâtre chinois (voyez notre gravure, p. 265).

Mais les frais sont dans plusieurs villes beaucoup plus considérables. Davis donne le relevé suivant des dépenses théâtrales qui se renouvellent annuellement à Macao (v. sur cette ville, 1840, p. 265). Vis-à-vis le grand temple, près du mur de séparation qui confine les Portugais, on représente vingt-deux pièces, lesquelles, sans y comprendre les frais de construction du théâtre, coûtent 2 200 dollars espagnols. Au temple chinois, près de l'entrée de la rade intérieure, on exécute diverses pièces pour lesquelles on paie 2 000 dollars. Enfin d'autres représentations données dans le courant de l'année font monter les frais au total de plus de 6 000 dollars (environ 37 500 francs). Les dépenses sont supportées par une petite population de boutiquiers et d'artisans.

Il existe aussi dans les maisons des riches, dans les hôtels et dans les tavernes, de petites salles de spectacle où jouent les comédiens ambulants.

Une compagnie d'acteurs ambulants (*i-pan-hi-tseu*) est ordinairement composée de huit à dix personnes : ce ne sont rien de plus que des domestiques ou les esclaves du directeur. Ils vont de lieu en lieu dans une barque couverte qui leur sert d'habitation, et dans laquelle le directeur leur enseigne leurs rôles. Lorsque ces troupes sont appelées pour jouer devant une société, la liste des pièces qu'elles sont prêtes à jouer est remise à la personne qui donne la fête, afin qu'elle consulte le choix de ses hôtes. On lit ensuite les noms des personnages du drame, et s'il s'en trouve qui correspondent à celui d'un des convives, on choisit aussitôt une autre pièce pour éviter toute allusion offensante.

Les femmes ne paraissent plus sur le théâtre depuis que l'empereur Khien-long admit une actrice au nombre de ses femmes. Leurs rôles sont remplis par de jeunes garçons, comme il était aussi d'usage en Grèce, à Rome, et en Angleterre du temps de Shakspeare.

Les acteurs aujourd'hui réputés les meilleurs sont ceux de Nankin.

Les décorations ne viennent pas en aide au poëte et aux acteurs pour compléter l'illusion; c'est à l'imagination des spectateurs qu'on laisse presque entièrement le soin de transformer la scène suivant les nécessités de l'action. Il paraît que l'on ne néglige pas autant les costumes. L'ambassadeur russe Ysbranof Ides, qui assista, en 1692, à une représentation, fut frappé du goût et de la richesse des habillements de théâtre : « En premier lieu, dit-il, on vit s'avancer sur le théâtre une belle dame magnifiquement vêtue de drap d'or, ornée de joyaux, et portant

une couronne sur la tête. Elle chanta son rôle avec une voix charmante, des attitudes gracieuses, et en jouant avec ses mains dans l'une desquelles elle tenait un éventail. Le prologue étant fini, la pièce commença : elle avait pour sujet l'histoire d'un empereur mort depuis long-temps, qui avait bien mérité de son pays, et en l'honneur duquel la pièce était composée. Tantôt ce personnage paraissait en habits royaux, avec un sceptre d'ivoire à la main, et tantôt ses officiers se montraient avec des drapeaux, des armes et des tambours. »

Lord Macartney, dans son Journal particulier, donne la description d'une pantomime. « Autant que je pus en comprendre le sens, dit-il, il s'agissait du mariage de l'Océan et de la Terre. Cette dernière étala ses richesses et ses diverses productions, telles que des dragons, des éléphants, des tigres, des aigles, des autruches, des chênes, des pins, et d'autres arbres de différentes espèces. L'Océan ne resta pas en arrière, et il versa sur le théâtre les trésors de son empire sous la figure de dauphins, de tortues, de léviathans, et d'autres monstres marins, accompagnés de vaisseaux, de rochers, de coquillages, d'éponges, de coraux. Ces régiments de terre et de mer, après avoir séparément, et dans une procession circulaire, défilé pendant un temps considérable, se réunirent enfin, et se formant en un seul corps, s'avancèrent vers le front du théâtre. Après diverses évolutions, les rangs s'ouvrirent à droite et à gauche pour laisser un passage à la baleine, qui semblait être l'officier commandant. Celle-ci s'étant approchée et placée à l'opposé de la loge de l'empereur, vomit dans le parterre plusieurs tonnes d'eau qui disparurent promptement à travers des trous pratiqués dans le plancher. »

Long-temps on n'a eu en Europe que des relations semblables sur les représentations dramatiques des Chinois : il est naturel que par suite on ait conçu d'abord peu d'estime pour le goût de ce peuple. Mais il est très probable que la cour chinoise croit convenable de faire assister les étrangers, dans l'intérêt de leur plaisir, à des pantomimes à fracas qu'ils peuvent comprendre sans avoir aucune connaissance de la langue, tandis que l'ennui les gagnerait inévitablement devant des pièces purement littéraires et presque sans action. Il en serait de même chez nous : un ballet à l'Opéra ou un drame chez Franconi nous semblerait devoir être beaucoup plus divertissant pour un Chinois étranger à notre langue, que *Cinna* ou le *Misanthrope*.

Le drame de l'*Orphelin de la famille de Tchao*, traduit en 1731 par le missionnaire Prémare, et publié en 1735, a révélé à l'Europe l'existence d'un théâtre chinois régulier : Voltaire en adapta le sujet aux règles de la scène française. Dans notre siècle, Davis a traduit les pièces intitulées : l'*Héritier dans la vieillesse*, et *les Chagrins dans le palais de Han*. En 1832, M. Stanislas Julien, professeur de langue chinoise au collége de France, a traduit le drame intitulé : l'*Histoire du cercle de craie*. M. Bazin a publié depuis la traduction des *Intrigues d'une soubrette*, comédie ; et de trois drames : *la Tunique confrontée, la Chanteuse*, et *le Ressentiment* de *Teou-ngo*.

CÉLÉRITÉ TYPOGRAPHIQUE.

Le plus remarquable exemple de célérité typographique a été donné il y a quelques années, en Angleterre, par MM. Darton et Clarke, libraires-éditeurs de Londres. Il s'agissait de la traduction des voyages de Damberger en Afrique. Les éditeurs reçurent le volume allemand un *mercredi* matin, à onze heures. Avant midi les trente-six feuilles de texte furent réparties entre six traducteurs habiles ; avant une heure, une carte et deux gravures qui illustraient l'ouvrage allemand, furent remises entre les mains des graveurs ; à six heures, une partie du manuscrit anglais fut portée chez l'imprimeur, et à partir de ce moment jusqu'à la fin de l'impression, les traducteurs fournirent constamment la copie à plus de vingt compositeurs. Le *jeudi* matin on corrigea les épreuves du texte ; les gravures furent envoyées au coloriage le vendredi. Ce même *vendredi*, à deux heures, la trente-sixième et dernière feuille fut mise sous presse, et à huit heures l'édition entière était parfaitement séchée. Pendant ce temps, un des traducteurs écrivait une préface de douze pages. Le *samedi*, à deux heures, les brocheurs avaient fini leur travail, et à deux heures et demie l'ouvrage était dans le commerce. Le soir, à six heures et demie, il n'en restait pas un seul exemplaire entre les mains de l'éditeur : l'édition tout entière, composée de quinze cents exemplaires, était épuisée.

CONSEILS AUX PROFESSEURS ET AUX ÉCOLIERS.

On trouve dans un livre d'enseignement du treizième siècle, intitulé *Image de la vie*, les conseils suivants :

« Maître, n'instruisez que par amour de la science ; car si c'est la renommée qui vous porte à le faire, vous serez souvent le rival de votre élève, et peut-être lui cacherez-vous le plus beau de la science ; si c'est au contraire un désir d'argent qui vous y porte, alors vous songerez peu au mode d'enseignement, tout sera pour vous indifférent, les choses frivoles aussi bien que les choses utiles. Et vous, élève, ne regimbez pas contre l'instruction ; ne pensez pas présomptueusement qu'il se trouve quelque chose là où il n'y a rien encore. Aimez votre maître ; car on n'écoute guère celui qu'on n'aime point, et alors s'évanouissent les résultats attendus. Au reste, le travail vient à bout de tout, et la fin de l'étude c'est la fin de la vie. »

INFLUENCE DE L'ÉCRITURE SUR LA MÉMOIRE.

La découverte de l'écriture a-t-elle servi la mémoire, ou lui a-t-elle nui ? Platon ne savait qu'en penser, et voilà de quelle manière il exprime, dans le *Phèdre*, ses doutes à cet égard :

« J'ai entendu dire que près de Naucratis, en Egypte, il y eut un dieu, l'un des plus anciennement adorés dans le pays, et celui-là même auquel est consacré l'oiseau que l'on nomme ibis. Ce dieu s'appelle Theuth. On dit qu'il a le premier inventé les nombres, le calcul, la géométrie et l'astronomie, le jeu d'échecs, celui de dés, et l'écriture. L'Egypte tout entière était alors sous la domination de Thamus, qui habitait la grande ville capitale de la Haute-Egypte. Les Grecs appellent cette ville Thèbes l'Egyptienne, et le dieu Ammon. Theuth vint donc trouver le roi, lui montra les arts qu'il avait inventés, et lui dit qu'il fallait en faire part à tous les Egyptiens. Le roi lui demanda de quelle utilité serait chacun de ces arts, et se mit à discuter sur tout ce que Theuth disait au sujet de son invention, blâmant ceci, approuvant cela. Ainsi Thamus allégua, dit-on, au dieu Theuth beaucoup de raisons pour et contre chaque art en particulier. Il serait trop long de les parcourir ; mais lorsqu'ils en vinrent à l'écriture : Cette science, ô roi, lui dit Theuth, rendra les Egyptiens plus savants, et soulagera leur mémoire. C'est un remède que j'ai trouvé contre la difficulté d'apprendre et de savoir. Le roi répondit : Industrieux Theuth, tel homme est capable d'enfanter les arts, tel autre d'apprécier les avantages qui peuvent résulter de leur emploi ; et toi, père de l'écriture, par une bienveillance naturelle pour ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est. Il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié à l'écriture, et n'en garderont eux-mêmes aucun souvenir. Tu n'as donc point trouvé un moyen pour la mémoire, mais pour la simple réminiscence, et tu n'offres à tes disciples que le nom de la science sans la réalité ; car lorsqu'ils auront lu beaucoup de choses sans maîtres, ils se

croiront les plus nombreuses connaissances, tout ignorants qu'ils seront pour la plupart, et la fausse opinion qu'ils auront de leur science les rendra insupportables dans le commerce de la vie. »

HONORÉ D'URFÉ.*

Honoré d'Urfé, le cinquième fils de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie, naquit à Marseille le 11 février 1568. Il passa les premières années de sa jeunesse sur les bords du Lignon dans le Forez, aujourd'hui le département de la Loire. En 1583, il se trouvait avec ses deux plus jeunes frères au collége de Tournon, en Vivarais. Les jésuites



(Honoré d'Urfé. — Fac-simile de sa signature.)

avaient l'administration de cet établissement. Ils distinguèrent sans doute Honoré parmi ses condisciples, car ils le chargèrent, tout jeune qu'il était, de la rédaction d'un petit livret destiné à conserver le souvenir des cérémonies qui eurent lieu à l'occasion de la première entrée de Madeleine de La Rochefoucauld dans la ville de Tournon, dont elle avait épousé le seigneur.

Après sa sortie du collége, qui dut avoir lieu vers l'année 1585, Honoré d'Urfé, rentré dans son pays, vécut quelques années au château de La Bâtie. Voici dans quels termes charmants il parlait de cette époque de calme et de bonheur, trente ans après, dans la préface de la troisième partie de son roman *l'Astrée :* « Belle et agréable rivière » du Lignon, sur les bords de laquelle j'ay passé si heu» reusement mon enfance et la plus tendre partie de ma » première jeunesse, quelque payement que ma plume ait » pu te faire, j'admire que je te suis encore grandement » redevable pour tant de contentements que j'ai receus le » long de ton rivage, à l'ombre de tes arbres fueillus et à » la fraîcheur de tes belles eaux, quand l'innocence de » mon aage me laissoit jouir de moi-même, et me permettoit » de gouster en repos les bon-heurs et les felicitez que le » ciel, d'une main libérale, répandoit sur ce bien-heureux » pays que tu arrouses de tes claires et vives ondes. »

Vers ce temps, il écrivit en l'honneur de mademoiselle de La Roche-Turpin un petit poëme qui est perdu.

Mais bientôt les événements vinrent tirer Honoré de sa retraite. Forcé de prendre un parti au milieu du conflit qui déchirait la France, il se fit ligueur, entraîné sans doute par l'exemple de son frère aîné et par les idées dominantes de l'époque. A son début dans la carrière militaire, placé sous les ordres du duc de Nemours, dont l'avenir, si brillant et si court, s'ouvrait sous d'heureux auspices, il fut un des plus rudes champions de la ligue.

Au mois de février 1595, il fut arrêté à Feurs, dans un conseil où il assistait, et que probablement il présidait, en qualité de lieutenant du duc de Nemours. Il attribue, dans ses Epîtres morales, cette mésaventure à la trahison d'un ami.

Sa captivité dura un mois et demi. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de se rendre en Savoie auprès du duc, qui, miné par le chagrin, mourut en août 1595.

Après cette perte douloureuse, Honoré d'Urfé revint à Montbrison, qui était menacé d'un siége par les royalistes. Il n'y fut pas plus tôt arrivé, que, par un coup de la fortune entièrement inexpliqué, il fut jeté de nouveau en prison dans cette ville qu'il était venu défendre.

Encore tout ému de la mort de celui qu'il se plaisait à nommer *son maître*, et voyant s'approcher le terme de la lutte dans laquelle il se trouvait, Honoré s'occupa, pour charmer les ennuis de sa prison, à écrire un ouvrage philosophique auquel il donna le titre d'*Epistres morales*. Ce livre est écrit sous forme de lettres que l'auteur est censé adresser de sa prison à un de ses amis, personnage fictif qu'il appelle Agathon. Le style en est noble et pur, et les dissertations philosophiques dont elles sont pleines montrent que l'auteur était très familiarisé avec les moralistes anciens.

Quand le Forez se fut soumis au roi, Honoré se retira auprès du duc de Savoie, son parent, qui l'accueillit parfaitement à ce double titre de ligueur et d'allié. Il en reçut plusieurs charges honorables : sa naissance et sa position lui faisaient un devoir de les accepter ; cependant, vers la fin de l'année 1596, il commença à s'adonner entièrement à la littérature. Chambéry (voyez sur cette ville 1839, p. 233) était sa résidence ordinaire ; il s'y lia d'amitié avec plusieurs personnages de distinction dont il fit sa société habituelle. C'est dans cette espèce de retraite qu'il écrivit *le Sireine*, poëme de 3 618 vers de huit syllabes, divisé en trois chants : *le Départ*, *le Séjour* et *le Retour*. Alors aussi il conçut le plan de *la Savoysiade*, qui n'est pas, comme on pense communément, une histoire poétique de la Savoie, mais bien un poëme héroïque sur l'origine fabuleuse de la maison de Savoie.

En 1599, par suite de divers arrangements de famille, Honoré se trouva en possession du comté de Châteauneuf en Bresse, dans lequel étaient compris la terre et le château de Virieu-le-Grand. Cette cession précéda de fort peu le mariage d'Honoré avec Diane de Château-Morand, veuve de son frère Anne.

Ce mariage contracté vers l'année 1600, non par affection, mais par intérêt, et pour ne pas laisser sortir de la famille d'Urfé les grands biens que Diane y avait apportés, ne pouvait pas être heureux, et il ne le fut pas. Diane était plus âgée que son mari ; elle était idolâtre de sa beauté, et

* Cet article est extrait en partie de l'excellent ouvrage de M. A. Bernard, intitulé *les d'Urfé*, souvenirs historiques et littéraires du Forez au seizième et au dix-septième siècle. Paris, 1840.

l'extrême soin qu'elle en prenait la rendait insociable : elle était toujours enfermée, toujours masquée, toujours en garde contre le soleil. On ajoute qu'en même temps, par un bizarre contraste, elle était d'une grande malpropreté, et qu'elle aimait à s'entourer d'animaux jusque dans sa chambre.

Quoi qu'il en soit, après quelque temps, Honoré se sépara de sa femme, mais sans éclat et sans formalités légales. Ce grave événement eut pour effet d'augmenter encore son goût pour la solitude et pour les lettres; il acheva son roman de l'*Astrée*, qui devait être commencé depuis plusieurs années. Le premier volume de cet ouvrage célèbre, dédié à Henri IV, parut en 1610.

Pour se faire une idée du succès prodigieux qui accueillit ce livre, succès qui est attesté par les écrits de tous les contemporains, il suffit de se reporter vers l'époque célèbre où il fut publié. On sait dans quelle situation se trouvèrent les esprits après les guerres religieuses qui signalèrent les quarante dernières années du seizième siècle. On se mit à jouir avec délice des années de paix qui succédèrent à tant de troubles, et la noblesse en particulier parut ne plus songer qu'au repos.

Honoré mit ces circonstances à profit pour traiter, sous la forme du roman, les plus hautes questions de morale et d'histoire. Pour lui, l'*Astrée* ne fut qu'un cadre où il groupa les matières qui faisaient depuis long-temps l'objet de ses études. Du reste, écrite en belle prose, accompagnée de sonnets, madrigaux et autres poésies à la mode, sa pastorale devint un agréable passe-temps pour toute cette société oisive, élégante et spirituelle.



(Un des Frontispices du roman de l'Astrée; ancienne édition.)

C'était la première fois qu'on s'aventurait dans une pareille route, et le public approuva cette innovation. L'apparition du premier volume fit une véritable révolution : aucun livre peut-être, ni avant ni depuis, ne fut accueilli avec autant d'enthousiasme. Tout ce qui était lettré alors fut dans l'admiration. Le religieux dans sa cellule, le magistrat dans son cabinet, commentaient les discours des bergers du Lignon. Pellisson nomme l'auteur de l'*Astrée* un des plus rares et des plus merveilleux esprits que la France ait jamais portés; La Fontaine, qui a essayé sans succès d'en tirer un opéra, n'estimait rien tant que ce roman, après les ouvrages de Marot et de Rabelais; et Segrais, sur la fin de sa vie, disait qu'il trouvait ce roman si beau, qu'il le lisait encore avec plaisir. Durant tout le dix-septième siècle, ce ne fut qu'un concert de louanges qui ont été encore confirmées au dix-huitième par des auteurs célèbres, entre autres par Jean-Jacques.

Le propriétaire actuel de l'ancienne demeure de la famille d'Urfé, sur les bords du Lignon, a recueilli les passages les plus remarquables des auteurs illustres qui ont parlé d'Honoré et de son livre; et ce recueil, quoique bien incomplet, est déjà très volumineux.

La seconde partie de l'*Astrée* parut en 1616; la troisième, dédiée à Louis XIII, en 1619. On s'explique ces longs intervalles en songeant que, devenu un personnage célèbre, l'auteur de l'*Astrée* était détourné de ses travaux littéraires par les exigences de la société. Ces volumes, d'une étendue considérable, lui demandaient d'ailleurs d'autant plus de temps qu'il n'avait pas renoncé à la profession des armes; il continuait à combattre avec honneur sous les drapeaux du duc de Savoie, et il reçut l'ordre de l'Annonciade, le 2 février 1618, en récompense de ses services pendant la campagne de l'année précédente.

Après la publication de son troisième volume, Honoré s'était encore rapproché de la cour de Savoie, et avait fixé sa résidence dans une *cassine*, près de Turin, sur les bords du Pô. Là, quand la guerre lui laissait quelque loisir, il se hâtait de le mettre à profit en préparant la *quatrième partie de l'Astrée.*

A cette époque, une lettre fort curieuse lui fut adressée par vingt-neuf princes ou princesses, et dix-neuf grands seigneurs ou dames d'Allemagne, qui, ayant pris les noms des personnages de l'*Astrée*, avaient formé une sorte d'académie ou de réunion pastorale à l'imitation de celles de ce roman. Dans cette lettre, datée du *Carrefour de Mercure*, le 10 mars 1624, Honoré est supplié de vouloir bien prendre pour lui le nom de Céladon, qu'aucun des membres de cette étrange académie n'avait eu l'audace d'usurper dans le sentiment de son imperfection.

Quelque temps avant sa mort, Honoré fit un voyage en Forez, guidé peut-être par un sentiment instinctif qui lui laissait prévoir sa fin : ce fut comme un adieu qu'il vint faire aux rives de Lignon.

Au mois de mai 1625, il se trouvait à l'avant-garde de

l'armée qui prit la Piève, ville de l'État de Gênes, soulevée à l'instigation de l'Espagne; mais il fut forcé d'abandonner les camps à la suite d'une chute de cheval qu'aggravèrent les rudes travaux de la guerre. Il se retira à Gênes, et de là se fit transporter à Villefranche en Piémont, où il mourut le 1er juin; son neveu, Charles Emmanuel, et mademoiselle d'Urfé, sa nièce, lui rendirent les derniers devoirs. Son corps fut ensuite porté à Turin pour y être enseveli avec honneur.

On croit que les restes d'Honoré d'Urfé furent depuis, apportés dans le Forez, sur les bords du Lignon, peut-être à Bonlieu, sépulture de la famille d'Urfé.

A peu de distance du château de La Bâtie, on voit un petit tertre bordé autrefois de six arbres, et connu sous le nom de *Tombeau de Céladon*. Suivant la tradition, un d'Urfé y a été enterré. Il ne reste plus, pour honorer ce tertre aujourd'hui déformé, que deux tilleuls à demi brisés par les orages.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 214, 231, 241, 258.)

§ 5.

Pierre ne pouvait songer à demeurer dans ces parages après ce qui venait de se passer. Les Pieds-Noirs fugitifs allaient évidemment rejoindre leur tribu, et nul doute qu'ils ne revinssent en force à la rivière Malade pour essayer une revanche; d'un autre côté, en partant, on s'exposait à trouver les autres territoires de chasse déjà occupés, et à perdre ainsi la saison du trappage. Pierre et ses gens ne savaient donc à quoi se déterminer, lorsque le chef des Nez-Percés, instruit de leur embarras, leur proposa de les conduire dans une vallée baignée par la branche septentrionale de la rivière du Saumon, où ils seraient à l'abri de leurs ennemis, et où la chasse était plus abondante que partout ailleurs.

— Mes frères les Visages-Pâles y trouveront les élans en abondance, dit OEil-de-Loup; les collines sont couvertes de moutons sauvages, et l'on peut chasser le buffle sans s'écarter beaucoup; quant aux castors, ils y sont aussi nombreux que les feuilles du saule au printemps.

Pierre se laissa tenter par cette description, et consentit à se mettre en route avec les Nez-Percés pour ce paradis des trappeurs.

Ils y arrivèrent après une marche longue mais sans difficultés, et furent tout surpris de trouver que les promesses d'OEil-de-Loup, loin d'être exagérées, se trouvaient audessous de la vérité.

Ce fut là que le trappage commença à donner des résultats réellement importants.

On sait comment les castors se réunissent sur les cours d'eau, qu'ils barrent avec des arbres abattus pour en former des étangs, au milieu desquels ils bâtissent leurs huttes; celles-ci forment des espèces de villages aquatiques, que les habitants défendent contre toute invasion des castors voisins. Cependant, à l'époque de la mue, c'est-à-dire vers le commencement du printemps, le mâle quitte sa cabane pour faire un voyage de plaisance. Il suit les cours d'eau qu'il rencontre sur sa route, ronge les jeunes pousses de peuplier, visite les îles, et côtoie la plaine à une grande distance. C'est seulement à l'approche de l'été qu'il abandonne sa vie de garçon, et que, se rappelant ses devoirs de chef de famille, il retourne vers sa compagne et ses petits pour les mener tous ensemble à la récolte des provisions d'hiver. C'est alors aussi que commence la chasse.

Le trappeur expérimenté reconnaît la présence du castor à la plus légère piste, et sa hutte fût-elle cachée sous les saules, il est rare que d'un coup d'œil il ne la découvre point. Il pose alors sa trappe à deux ou trois pouces au-dessous de la surface de l'eau, et l'attache par une chaîne à un poteau fortement enfoncé dans la vase. Prenant ensuite une petite tige dépouillée de son écorce, il en trempe une extrémité dans un mélange odorant qu'il appelle *la médecine*, et fixe l'autre bout à l'ouverture de la trappe. Le castor est attiré par l'odeur de l'appât, nage vers lui, et, au moment où il saisit la tige qui s'élève au-dessus de l'eau, ses pieds sont pris dans la trappe; effrayé, il plonge, mais la trappe retenue au poteau résiste; il revient sur l'eau, replonge encore, lutte ainsi quelque temps, et finit enfin par se noyer.

Instruit par Soko des moyens de reconnaître les pistes et de tendre les piéges, David fut bientôt aussi habile que ses compagnons. Les cours d'eau près desquels ils avaient campé étaient d'ailleurs couverts de huttes, et la bande de Pierre fit d'abord une excellente chasse; mais le Kausas avertit que l'on se hâtait trop, et que les castors, instruits par l'expérience, ne tarderaient point à fuir l'appât: ce fut ce qui arriva peu après. Les trappeurs renoncèrent alors à leur faire *prendre médecine*, selon l'expression consacrée, et se contentèrent de poser leurs trappes dans les passages les plus fréquentés. Soko leur répéta vainement que s'ils les tendaient plusieurs fois de suite dans les mêmes endroits les castors sauraient les éviter, on ne l'écouta point. Tout alla bien les premiers jours; mais chaque famille de castors ayant perdu quelques uns de ses membres, les survivants devinrent défiants: ils découvrirent les trappes replacées aux mêmes endroits où avaient succombé leurs parents, et les évitèrent. Ils firent plus: s'armant d'un bâton, ils réussirent à en détendre les ressorts, après quoi ils les renversèrent; quelques uns même les détachèrent des pieux pour les transporter dans leurs îles, où ils les enfouirent sous la vase.

Cependant David, guidé par Soko, avait réussi au-delà de ses espérances, et sa récolte de fourrures surpassait celle des plus vieux trappeurs. L'intimité dans laquelle il vivait avec le Kausas l'avait, de plus, mis à même de vérifier ce que celui-ci avait dit de Néhala, et il reconnut que sa beauté était, en effet, le moindre de ses charmes; en connaissant mieux la jeune fille, on l'oubliait pour ne songer qu'à sa douceur, à son activité, à son dévouement. Instruite de ce que David avait fait pour Soko, elle cherchait tous les moyens de témoigner au jeune blanc sa reconnaissance, et partageait ses soins entre lui et son frère. De son côté, David était toujours près d'elle pendant les marches, veillant à son bien-être et à sa sûreté. Il éprouvait pour Néhala une affection à laquelle se joignait un sentiment d'estime et de protection qui cherchait toutes les occasions de s'exprimer. La jeune indienne recevait ces témoignages d'attachement avec une joie modeste mais visible, et Soko se souriait à lui-même sans parler, comme si tout fût allé au gré de ses désirs.

Mais les beaux jours étaient devenus plus rares, l'hiver allait commencer; Pierre pensa qu'il était temps de ramener sa bande au lieu de rendez-vous convenu avec le capitaine Sablette.

Les fourrures furent donc emballées avec soin et chargées sur les mulets; on prit congé du chef OEil-de-Loup, avec lequel le vieux trappeur échangea sa carabine en signe d'amitié; puis on se dirigea vers la plaine d'Argile-Blanche, où la brigade entière devait se réunir.

Mais en arrivant aux montagnes, Pierre trouva les passages déjà comblés par la neige, qui s'y était entassée à une hauteur de plus de vingt pieds; on ne pouvait essayer de les traverser sans courir risque de s'engloutir. Après plusieurs détours inutiles, la troupe s'arrêta, singulièrement inquiète et embarrassée. Chacun donna son avis et proposa un expédient, presque aussitôt reconnu impraticable. Soko seul gardait le silence, avec cette réserve particulière aux

guerriers indiens. Enfin Pierre lui demanda s'il ne connaissait aucun moyen de franchir la montagne.

— Mes frères blancs ne peuvent-ils, en gravissant d'abord les plus basses collines, arriver jusqu'au sommet de la chaîne? demanda le Kausas.

— Cela n'est point impossible, répondit Pierre; mais une fois arrivés là-haut, que deviendrons-nous?

— L'autre versant ne conduit-il point dans la plaine?

— Sans doute; mais le moyen de le descendre, avec nos bagages et nos chevaux!

— Mon frère a sans doute réfléchi que ce versant devait être tout recouvert de neige glacée.

— Penses-tu que ce soit une commodité de plus?

— Oui, si mon frère veut employer un traîneau.

— Un traîneau! répéta Pierre étonné; par le ciel! en as-tu vu employer en pareil cas?

— Je l'ai vu.

— Et quand nous serons au sommet de la chaîne, tu te charges de nous descendre de l'autre côté?

— Je m'en charge.

— Alors, en avant! s'écria joyeusement Pierre; car le Kausas n'est point un Canadien, et il ne promet que ce qu'il peut tenir.

La troupe se mit donc à gravir la montagne, et campa le lendemain à son sommet.

Soko choisit alors un endroit où le versant se trouvait entrecoupé par plusieurs plateaux formant comme des étages de la montagne. Une sorte de traîneau fut fabriqué, on y attacha un mulet, et on le laissa glisser, au moyen de cordes, jusqu'au plateau le plus voisin; le traîneau fut ensuite monté et redescendu de nouveau, jusqu'à ce que la caravane entière eût gagné cet étage supérieur. Elle en gagna par le même moyen un second, puis un troisième, puis enfin la plaine que l'on avait craint de ne pouvoir atteindre.

Les trappeurs trouvèrent en y arrivant les différentes bandes déjà rassemblées, et fêtant leur réunion autour des sources de Bière; tel est le nom donné par les aventuriers aux sources gazeuses de la plaine d'Argile. La liqueur pétillante remplissait les tasses d'étain, et les plus vieux chantaient à plein gosier la ballade composée en faveur de l'ale du désert.

L'arrivée de Pierre et de sa bande acheva de mettre en joie les trappeurs, et tout ce qui restait de friandises des habitations, tel que rum, sucre et biscuit, fut servi pour célébrer cet heureux retour.

Peu de jours après parurent les convois de la compagnie, qui apportaient, selon l'usage, les munitions, les armes, les vivres, et un nouvel assortiment de marchandises. Bientôt on vit arriver également les tribus amies qui venaient échanger leurs fourrures contre de la verroterie, des fusils, de la poudre ou des étoffes, et les trappeurs libres apportant le produit de leurs chasses.

La plaine d'Argile-Blanche devint alors une véritable foire. Les agents de la compagnie renouvelaient leurs engagements avec les trappeurs pour la prochaine campagne, et soldaient les comptes de celle qui venait d'avoir lieu. Sablette s'était décidé à expédier une partie de ses fourrures en bateau de buffle par le Missouri; il proposa à David, dont il connaissait la probité et l'intelligence, de se charger de cette expédition, promettant de mettre sous ses ordres des hommes accoutumés à cette navigation. C'était un moyen pour David de retourner avec profit à Franklin, où la compagnie lui avait assuré un petit emploi; il accepta.

Lorsque Soko l'apprit, il témoigna d'abord une grande surprise, puis devint sombre et pensif; enfin il prit à l'écart le jeune homme :

— Mon frère est-il décidé à retourner aux défrichements? demanda-t-il.

— Il le faut, répondit David; voilà près d'une année que je n'ai revu ma mère.

— Et mon frère ne regrettera-t-il rien de ce qu'il laisse dans les prairies?

— Je vous regretterai, Soko, car je vous aime.

L'Indien leva les yeux, et regarda David fixement.

— Que mon frère parle sans détour, reprit-il; une fois aux habitations, ne se rappellera-t-il plus Néhala?

David rougit.

— Vous savez bien le contraire, murmura-t-il à demi-voix. Votre sœur, Soko, est, avec ma mère, ce que j'aime et ce que je respecte le plus au monde; je donnerais la moitié de ma vie pour passer l'autre près d'elle!

— Pourquoi mon frère ne reste-t-il point alors dans la prairie? Croit-il que Néhala ne puisse être la femme d'un trappeur libre?

— Je ne crois point cela, Soko, mais j'ai promis à ma mère de retourner aux habitations; elle m'attend, elle a besoin de moi, et, même pour mon bonheur, je ne voudrais point manquer à ma promesse.

— Alors, que mon frère emmène Néhala avec lui aux défrichements.

— Hélas! reprit David, vous ne savez pas, Soko, quelles sont les misères de notre civilisation. Avec la petite place que la compagnie m'accorde là-bas, je serais trop pauvre pour nourrir votre sœur et ma mère. Ici, le désert vous fournit tout ce dont vous avez besoin, et l'habitude vous permet de vous passer du reste; vous êtes toujours assez riches pour choisir la femme que vous aimez. Mais nous autres blancs nous ne pouvons nous marier quand le cœur nous y pousse; il faut auparavant que nous ayons conquis dans le monde une place assez large pour permettre à deux de s'y asseoir. Emmener Néhala pour lui faire partager les souffrances et l'humiliation qui s'attachent chez nous à la misère, ce ne serait point lui prouver mon affection, mais mon irréflexion et mon égoïsme. Avant de contracter de nouveaux devoirs, il faut remplir ceux qui existent : je me dois d'abord à ma mère; et puisque mon travail et mon industrie ne peuvent assurer que son bien-être, toute nouvelle charge volontairement acceptée serait une coupable imprudence. Je vous dis cela douloureusement, Soko, car je partirai d'ici le cœur brisé et triste pour long-temps; l'image de votre sœur me suivra partout, et en y renonçant je perds peut-être tout espoir de bonheur dans l'avenir; mais les blancs ont une religion qui leur montre la vie comme une épreuve, non comme une fête, et qui leur enseigne à faire ce qui est bien, quoiqu'il faille en souffrir.

David avait prononcé ces derniers mots les yeux humides et d'un accent ému. Le Kausas demeura quelque temps sans répondre; la tête penchée et les bras croisés sur la poitrine, il semblait méditer les paroles du jeune homme et s'efforcer d'en comprendre toute la portée; enfin, relevant la tête :

— Ainsi mon frère serait heureux d'emmener Néhala, s'il était assez riche pour la faire vivre comme les autres blanches, sans privations et sans mépris?

— Pouvez-vous en douter? s'écria David.

— C'est bien, dit le Kausas avec un geste résolu. Et il se retira.

Le soir même, le jeune homme apprit qu'il avait quitté le campement et s'était enfoncé seul dans le désert.

Il interrogea Néhala; mais elle ignorait la cause de ce départ subit. Huit jours s'écoulèrent sans que le Kausas reparût; l'inquiétude de sa sœur était devenue du désespoir, et David lui-même partageait toutes ses craintes, lorsqu'un cavalier arriva un matin au camp en poussant le cri de victoire des Kausas. C'était Soko.

Du plus loin qu'il aperçut sa sœur et David, il les appela.

— Que mon frère prenne quatre mulets et qu'il me suive! dit-il au jeune trappeur.

— Pourquoi cela?

— Pour chercher la dot de Néhala.

— Que veux-tu dire? s'écria la jeune fille.

— Je veux dire que cette fois ce n'est pas le mari qui enrichit les parents de la femme choisie, comme il est d'usage, mais le parent qui enrichit le mari... Et vite! ajouta-t-il; un retard peut tout perdre; préparez les quatre mulets.

— Qu'avez-vous donc découvert? demanda David.

— Une des caches de fourrures appartenant au Pieds-Noirs.

La fin à la prochaine livraison.

LA MAISON DU GÉNÉRAL CHAMPIONNET, A POMPEI.

Le général Championnet, dont l'on a dernièrement proposé d'élever la statue à Valence, sa ville natale, ordonna et dirigea des fouilles à Pompeï pendant l'occupation de Naples par nos soldats. Il fit dégager deux maisons dans la partie sud-ouest de la ville, entre le forum et le penchant de la colline, près de la basilique. L'une de ces maisons est encore désignée sous son nom. Entre les colonnes de l'atrium on voit un bassin de marbre et un puits; des mosaïques les entourent. La partie inférieure des colonnes était peinte; il reste des traces de couleur. La maison n'est pas grande, mais elle est bien disposée, très élégamment décorée, et elle devait appartenir à un riche citoyen. Ce qu'elle offre de particulièrement curieux, c'est un appartement souterrain, divisé et orné avec goût, et qui recevait la lumière par des ouvertures ménagées dans le péristyle. Quelques unes des chambres de cette jolie maison sont entièrement peintes à fresque. Sur un fond d'azur, on voit voler des perroquets, des colombes, et de petits génies ailés.



(Atrium tétrastyle de la maison du général Championnet, à Pompeï).

L'ENFANT ET LES FLEURS.

(Traduit de mistress Cristabel, Irlandaise contemporaine.)

« Je ne puis le dire, je ne puis le dire, » s'écriait la petite fille en pleurant; et en même temps elle se baissait pour ramasser à terre les pétales d'une rose qui s'effeuillait sur sa tige. « Non, je ne puis le dire, je ne le sais pas, pourquoi mes fleurs tombent et se flétrissent ainsi. Je les ai soignées soir et matin; je les ai mises à l'ombre; j'ai enlevé les feuilles qui pouvaient les gêner, pour qu'elles pussent recevoir les bienfaisants rayons du soleil; j'ai placé les fleurs et les boutons de manière à ce qu'ils pussent recevoir dans leurs calices les plus fraîches gouttes de rosée; je les ai baignées à la plus pure fontaine; et pourtant elles se fanent. Hélas! Henry leur ressemblait, quand il était là, pâle et froid, sur son lit, et je pensais que mon petit frère rêvait. Je lui baisai la joue pour l'éveiller, pour jouer; mais il ne s'éveilla pas. Maman était près de lui; et au moment où je me glissai près de son berceau, je la vis trembler, pleurer, soupirer; puis elle me dit que mon petit frère était mort, et je lui demandai si je ne pouvais pas mourir avec lui. Elle me dit en pleurant amèrement que j'étais trop bonne et trop belle pour cela. Pourtant, je le sais bien, je ne suis pas moitié aussi bonne que l'était Henry avant qu'il dormît de ce froid sommeil; je ne suis pas moitié aussi belle que mes roses, mes pauvres roses, qui se fanent, elles aussi.

» Comme nous jouions gaiement dans les bosquets quand mon petit frère était fort et bien portant! Nous nous reposions à l'ombre quand la chaleur était trop forte; puis nous chassions loin des roses parfumées la sauvage abeille, ou nous faisions tomber du calice des fleurs les perles humides qu'y avait laissées la rosée de la nuit. Hélas! hélas! il n'y a plus personne pour courir avec moi de rameau en rameau. Les fleurs mêmes que soignait Henry avant qu'il fût pâle et froid, ces fleurs mêmes qui hier étaient si belles et si brillantes, ces fleurs se fanent aussi. Oh! je vais demander à maman si tout ce que j'aime doit périr ainsi. — Et quand je lui parlerai de mon petit frère qui n'a pas voulu sourire lorsque je l'ai embrassé, et quand je lui montrerai toutes mes pauvres fleurs fanées, j'en suis sûre, elle me laissera mourir aussi. Oh! oui, j'irai trouver maman, et je lui demanderai si tout ce que j'aime doit périr ainsi.»

Et la petite fille releva de terre la pauvre fleur flétrie, sans savoir que, sur notre pauvre terre, des milliers de fleurs tombent ainsi, sans avoir connu l'espérance, sans avoir goûté le bonheur.

On ne saurait concevoir de quoi l'homme est capable s'il a la volonté, et jusqu'à quel point il s'élève s'il se sent libre.

J. DE MULLER.

PHILOSOPHES ET ARTISTES FRANÇAIS AU DERNIER SIÈCLE.

Au siècle dernier, nos philosophes et nos écrivains exerçaient une influence presque souveraine sur toute l'Europe. Des rois et des reines venaient à Paris leur rendre visite, entretenaient avec eux des correspondances suivies, et ne se dirigeaient que par leurs avis dans le choix de tout ce qui pouvait éclairer leur intelligence ou former leur goût. Lecteurs, secrétaires, bibliothèques, professeurs, antiquaires, théâtre, pièces, acteurs, tableaux, peintres, sculpteurs, architectes, tout le cortége de science et d'art dont ils s'entouraient leur était envoyé de Paris par une demi-douzaine de penseurs qui ne devaient cette haute puissance qu'à la seule supériorité de leur esprit, car ils n'étaient ni nobles ni riches : l'un d'eux était le fils adoptif d'un vitrier; un autre, le fils d'un coutelier, et il logeait dans un galetas. C'étaient cependant les véritables rois de leur siècle.

Parmi les artistes qui, grâce à ce patronage des philosophes plus qu'à leur talent, se répandirent à cette époque dans le Nord, on peut citer le sculpteur Larchevêque, qui décora Stockholm; le sculpteur Saly, qui fit à Copenhague plusieurs ouvrages importants, entre autres la statue équestre de Frédéric V; Lejai, architecte du roi de Prusse; le peintre Sylvestre, directeur de l'Académie de peinture de Dresde; le sculpteur Hutin, qui lui succéda; le peintre Tocqué, appelé en Russie par Elisabeth pour faire son portrait en pied; le sculpteur Gillet, directeur de l'Académie de Saint-Pétersbourg; le sculpteur Falconnet, à qui l'on doit le monument de Pierre-le-Grand (voy. 1835, p. 129); Clérisseau, premier architecte de l'empereur de Russie, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE RATIER.



(Un chasseur de rats, en Angleterre.)

La véritable force, c'est le nombre. Quelque petit, quelque inoffensif que soit un animal, s'il se multiplie beaucoup il devient d'abord incommode, puis nuisible, enfin dangereux, et si l'homme ne parvient à le détruire, il sera forcé de lui céder la place et de fuir devant lui. Il y a un siècle et demi l'Europe n'avait qu'une seule espèce de rat, c'était le rat noir (*Mus rattus*); ses dégâts causaient peu de dommages à l'agriculture; sa taille était médiocre, sa femelle n'avait qu'une portée par an, et chacune d'elles n'était que de cinq ou six petits.

En 1730, les navires qui faisaient le commerce de l'Inde et de la Perse, introduisirent en Angleterre une nouvelle espèce; c'est le surmulot (*Mus decumanus*). Plus gros que le précédent, d'une multiplication beaucoup plus rapide, puisque sa femelle a trois portées par an de douze à vingt petits, il se substitue au rat noir, en le détruisant par la guerre ou par la famine. En 1750, il envahit la France, en 1766, il n'était point encore parvenu en Russie, mais maintenant il y est aussi nombreux que dans le reste de l'Europe. Aujourd'hui le rat noir est un animal rare dans nos pays. Ainsi, ces rats nombreux qui habitent les égouts, les voiries et les basses-cours sont des étrangers qui, dans l'histoire des animaux, ont joué le même rôle que les Huns et les Vandales ont rempli dans celle des nations. Ces conquérants à quatre pattes sont des fléaux pour les fermiers, car tout leur est bon; ils mangent le blé, le lard, les graines; ils dévorent les poulets, les pigeons et même les lapereaux. Aussi un bon ratier est-il la Providence des fermes et un homme nécessaire à l'agriculture. En général, ses moyens sont des secrets dont il fait mystère; il a son procédé inconnu, dit-il, de tous ses confrères, et qui seul peut détruire complétement l'ennemi. Nous allons en donner deux dont on se sert en Angleterre.

Willick, dans son *Economie domestique*, conseille de

faire frire une éponge dans du beurre salé. Cela fait, on la presse, on l'aplatit entre deux planches, puis on la coupe par petits morceaux que l'on sème à l'entrée des trous de rats. Ces animaux se jettent avidement sur cette proie, mais bientôt ils sont consumés d'une soif ardente. Le ratier, qui a prévu cet effet, place des vases peu profonds et remplis d'eau dans le voisinage des trous : les rats boivent avidement; alors l'éponge qu'ils ont avalée se gonfle dans leur estomac, et ils meurent misérablement étouffés. Mais un honnête ratier répugne à ce moyen machiavélique, il préfère lutter de ruse avec l'animal sans recourir au poison. Dans le voisinage des trous creusés par les rats, il place un baril vide et peu profond qu'il ferme avec un couvercle de bois. Deux ou trois planches forment un plan incliné qui remplit l'office d'escalier et fait communiquer le sol avec le couvercle qui recouvre le baril. Pendant quelques jours il sème sur ces planches inclinées de la farine, des petits morceaux de lard, du suif, tout ce qu'il sait en un mot devoir flatter le palais de ses ennemis. Puis, lorsqu'il suppose que leur défiance est assoupie, il remplace le couvercle du baril par une feuille de parchemin. Du centre de cette feuille, un grand nombre d'incisions vont en rayonnant vers sa circonférence. En même temps le baril est rempli d'eau, mais au milieu une pierre étroite s'élève au-dessus du niveau du liquide; sa surface est tellement étroite qu'un seul rat peut s'y tenir. Les planches et le parchemin sont semés d'appâts comme auparavant. La nuit arrive, et un rat plus gourmand et plus hardi que les autres s'avance sur le couvercle en parchemin; il approche du milieu, pose ses pattes de devant sur un des triangles formés par les incisions, la feuille cède sous son poids, il tombe dans l'eau, nage et va se réfugier sur la pierre de salut. Mais son instinct a mesuré toute l'étendue du danger, il pousse des cris plaintifs qui attirent ses camarades; ceux-ci tombent à leur tour dans le baril; alors un combat horrible s'engage entre eux; chacun veut occuper la pierre; ils se poussent, se pressent, se mordent, et poussent des cris affreux. Tous les rats du voisinage accourent à ce bruit et s'engloutissent l'un après l'autre dans le fatal baril, où le ratier satisfait trouve le lendemain un grand nombre de cadavres et un seul survivant qu'il garde ordinairement pour servir d'appât dans une autre occasion.

Mais le véritable chasseur de rats, celui qu'un de nos plus célèbres écrivains a si admirablement peint sous le nom de Marcasse, dédaigne cette guerre de trappes et de piéges; sa petite chasse est une image de la grande : il veut en avoir les émotions, mettre aux prises les instincts animaux, être témoin de leurs luttes en les faisant tourner au profit de son art : il chasse le rat au chien et au furet.

Quoique d'une taille peu supérieure à celle du surmulot, le furet l'attaque sans crainte et lui livre des combats qui ne finissent que par la mort de l'un des combattants. Son corps mince et cylindrique lui permet de pénétrer dans les trous de ses ennemis, et sa férocité, qui est l'égale du tigre, ne s'assouvit jamais, quel que soit le nombre de ses victimes; il tue pour tuer, sans faim et sans nécessité; s'il pénètre dans un poulailler, il égorge tout, et se contente de lécher un peu de sang.

Marcasse tient à la main un de ses furets, d'autres sont en réserve dans son sac, il l'introduit dans un trou à rats; ceux que le furet n'atteint pas sont mis en fuite par son odeur forte et pénétrante et cherchent à s'échapper par les autres trous du terrier; mais Marcasse a prévu cette fuite, il a placé des chiens en sentinelles à l'entrée de ces trous, et tous les rats qui cherchent à s'échapper deviennent immédiatement leur proie. L'art du chasseur consiste donc à saisir la direction des galeries, à deviner leurs embranchements, découvrir leurs issues et poster à chacune d'elles un chien vif et alerte qui ne laisse échapper aucun ennemi. Souvent des combats terribles se livrent dans ces étroites et sombres galeries que les rats ont creusées patiemment sous les planchers et dans l'épaisseur des murailles. Le furet attaqué par derrière et ne pouvant se retourner succombe sous leurs morsures; plus souvent encore il est vainqueur. On cite dans les annales de cette vénerie, plus utile que celle du cerf et du chevreuil, des prouesses extraordinaires de furets. Les uns reviennent après avoir tué tous leurs ennemis, tandis que les chiens oisifs attendaient vainement qu'on leur adressât une proie. Un d'eux reste long-temps dans un trou; son maître inquiet de ce long retard croit entendre des cris plaintifs, il se hâte de soulever une des planches du parquet, et trouve le furet à moitié mort. Il avait tué tant de rats que leurs cadavres bouchaient le terrier et interceptaient le passage de l'air.

DAVID LE TRAPPEUR.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 214, 231, 241, 258, 270.)

§ 6.

David et Soko partirent suivis de mulets, et revinrent trois jours après avec un chargement de peaux de castor valant plusieurs milliers de dollars. Le Kausas les vendit aux agents de la compagnie, et força David à en recevoir le prix.

— Mon frère ne voudrait point empêcher le bonheur de Néhala, dit-il : la jeune fille a le cœur d'une blanche; la vie du désert lui semble trop rude; sa place est dans la case d'un Visage-Pâle, et elle a choisi la tienne.

La jeune indienne confirma les paroles de son frère, et David n'eut plus d'objections à faire contre une union qui comblait tous ses vœux.

Cependant la saison avançait. Les agents de la compagnie avaient fini leurs échanges; on se prépara à expédier la meilleure partie des fourrures par le Missouri ainsi qu'il avait été convenu, et l'on construisit à cet effet une douzaine de bateaux de cuir.

Ces bateaux, longs de dix-huit pieds et larges de cinq environ, étaient formés de trois peaux de buffles étendues sur un léger châssis. Les coutures qui les réunissaient avaient été soigneusement recouvertes de suif et de cendre, et le bateau chargé ne tirait pas plus de deux pieds d'eau. L'équipage de chacun d'eux se composait de trois hommes.

Le moment du départ arrivé, David s'embarqua avec Néhala. Soko, qui les avait conduits jusqu'au rivage, ne pouvait se séparer de sa sœur. Enfin, après de longs embrassements, il s'assit au fond de la barque, et, tendant la main à David :

— Je prie mon frère de la rendre heureuse, dit-il d'un accent dont la gravité cachait mal l'émotion; son cœur est accoutumé à sentir battre d'autres cœurs, sa main à presser d'autres mains. Peut-être mon frère trouvera-t-il que pour une femme elle est exigeante et fière; mais Soko n'avait qu'une sœur, et il s'était fait son esclave. Je prie mon frère d'être indulgent pour ses défauts. Je sais que les Visages-Pâles traitent doucement les femmes et les enfants, qu'ils ne leur demandent rien au-dessus de leurs forces; c'est ce qui m'a fait désirer que Néhala épouse un blanc... Soyez heureux tous deux; moi, je vais être seul dans le désert.

Ici les sanglots de la jeune Indienne éclatèrent, et elle tendit les bras à son frère.

— Pourquoi ne pas nous suivre? lui dit Ramsay attendri; mon frère ne peut-il, comme Néhala, trouver le bonheur parmi les Visages-Pâles?

Soko secoua la tête.

— Le pays d'une femme est là où se trouve le mari qu'elle a choisi, dit-il; mais le pays d'un Kausas est là où l'on chasse le buffle et où l'on enlève les chevelures des

Pieds-Noirs. Néhala n'a besoin pour vivre que du regard et du sourire de mon frère; Soko, lui, a besoin de l'air des prairies.

— Ne devons-nous donc plus nous revoir? s'écria David attendri.

— Non, murmura le Kausas; ceci est comme la mort pour nous tous.

Et, voyant que les autres barques se préparaient à partir:

— Adieu, ajouta-t-il rapidement, adieu, et aimez-vous toujours!

Néhala voulut s'élancer vers lui; mais il repoussa du pied le bateau, qui prit aussitôt le courant.

David saisit dans ses bras la jeune fille qui poussait des cris de désespoir, et s'efforça de l'apaiser.

— Que mon frère la rende heureuse! répéta de loin la voix de Soko.

Le jeune colon eût voulu répondre; l'émotion lui coupa la parole: il ne put que faire un signe, en posant la main sur la tête de Néhala.

Dans ce moment, toutes les barques avaient pris le lit du fleuve et s'éloignaient rapidement. Le Kausas demeura debout à la même place tant que l'on put les apercevoir; enfin, quand la dernière eut disparu derrière les lisières de frênes et de cotonniers, il s'éloigna lentement, monta à cheval, et s'enfonça dans la montagne.

Cependant la flottille de bateaux de buffle continuait à descendre le Missouri. La douleur de Néhala s'adoucit peu à peu; et si les soins de David ne lui firent point oublier son frère, ils l'aidèrent du moins à supporter une séparation qui avait été impossible à éviter.

L'attention qu'exigeait d'ailleurs une pareille navigation, et les mille dangers auxquels elle était exposée, l'empêchèrent, ainsi que David, de s'arrêter sur ce souvenir. Il fallait une surveillance et une adresse continuelles pour éviter les gouffres, les récifs ou les bancs de sable; de plus, des bandes d'Indiens Corbeaux infestaient les deux rives du fleuve, et nos navigateurs avaint tout à craindre de leur cruauté.

Les premiers jours se passèrent pourtant sans grave accident. Quelques unes des barques, qui s'engravèrent, furent aussitôt dégagées; quelques autres, déchirées par les pointes des rochers, furent retirées à sec et réparées. Mais le huitième jour, David, qui était en avant, aperçut, vers le soir, de la fumée qui s'élevait sur une des rives. Il fit aussitôt les signaux convenus à ses barques, qui gagnèrent la rive opposée et s'y cachèrent sous l'ombrage des frênes et des saules. Continuant ensuite à s'avancer avec précaution, il ne tarda pas à apercevoir, à droite, les feux d'un campement de guerriers Corbeaux.

Profitant d'une île qui pouvait le cacher, il se préparait à passer outre en longeant la rive droite, lorsqu'il distingua, à travers un nuage de poussière, une centaine de cavaliers de la même tribu qui s'avançaient de ce côté.

A peine avait-il eu le temps de faire entrer sa barque au milieu des arbustes et des glaïeuls qui bordaient l'île, que la cavalcade entière arriva au bord du fleuve.

Les deux troupes s'étaient aperçues, et se saluèrent par de grands cris. Quelques uns des nouveaux arrivés lancèrent leurs chevaux dans le Missouri pour rejoindre le campement de droite, et passèrent à quelques pas de la barque sans l'apercevoir; la plupart se contentèrent de camper sur la rive gauche, où ils allumèrent de grands feux.

Ainsi placé entre deux ennemis, la position de David était d'autant plus dangereuse qu'il ne pouvait communiquer avec les autres barques. La nuit, qui survint, ne diminua en rien son embarras: le moindre bruit pouvait être entendu des deux rives, le moindre mouvement aperçu à la clarté des étoiles. Ramsay résolut de laisser les sauvages s'endormir.

Il attendit donc avec patience jusqu'au milieu de la nuit; enfin quand les dernières rumeurs eurent cessé, il sortit avec précaution de la retraite qui l'avait jusqu'alors caché. Au même instant un léger clapotement se fit entendre à quelque distance, et il aperçut les autres barques qui glissaient silencieusement sur le fleuve; elles avaient aperçu sa manœuvre et venaient le rejoindre.

La flottille entière eut bientôt doublé l'île, et parut à découvert entre les deux camps. David se trouvait toujours en tête, promenant ses regards de l'une à l'autre rive; il allait enfin dépasser les derniers feux, lorsqu'un cri partit tout-à-coup près de lui. Il s'élança à l'avant du bateau: un Indien qui traversait le fleuve à la nage était sous la proue, poussant déjà un second cri d'appel; mais il n'eut point le temps de l'achever; Ramsay saisit cette tête qui s'élevait au-dessus des eaux, et la fit disparaître.

Alors commença une lutte muette et terrible: en s'efforçant de se dégager, le sauvage s'était accroché au bras du jeune homme, qu'il s'efforçait de tirer à lui.

— Lâche-le, dit Pierre qui se trouvait dans la même barque.

— Non, répliqua David, il nous perdrait.

Comme il achevait ces mots, l'Indien fit un dernier effort; la barque pencha brusquement, et le jeune colon disparut dans les eaux. Néhala jeta un cri, et voulut s'élancer après lui.

Au même moment, l'autre trappeur arrêta le bateau.

L'agitation de l'eau indiquait le lieu où Ramsay venait de disparaître, et prouvait que la lutte continuait encore sous la vague. Tout-à-coup les deux bras de l'Indien se dressèrent pour retomber aussitôt, et une tête se montra.

— David! cria Néhala éperdue.

— Me voici! dit la voix du jeune homme.

— Et le sauvage? demanda Pierre.

— Avec les poissons! répondit David.

Les deux trappeurs l'aidèrent à remonter dans la barque, où la jeune Indienne se jeta dans ses bras.

— Vite, reprenez le courant! dit le jeune homme; on doit être instruit dans les camps...

On entendait en effet sur la rive une rumeur confuse. Quelques ombres se dressèrent; mais ce ne fut qu'un instant, et tout rentra presque aussitôt dans le silence.

La nuit s'acheva sans nouvel accident, et le lendemain matin la flottille s'arrêta au pied du fort Cass, le premier des postes établis sur le Missouri.

Les plus grands obstacles étaient désormais surmontés, et le reste de la navigation n'offrait que peu de périls.

§ 7

Le lecteur n'a point oublié sans doute le premier chapitre, dans lequel nous avons représenté Jonathan et David causant dans une des rues de Franklin, et se préparant, l'un à une vie laborieuse, l'autre à l'oisiveté.

Une année seulement s'était écoulée depuis cette conversation, et les deux amis étaient encore à la même place, mais dans des positions et des idées bien différentes.

Tous les traits de David respiraient le bonheur et le calme, tandis que Jonathan, les bras croisés sur la poitrine et la tête penchée, semblait livré à un profond désespoir.

— Ainsi la maladie de ta pauvre tante l'a obligée à fermer sa boutique, dit Ramsay, continuant une conversation commencée.

— Et quand il a fallu compter, tout est allé aux créanciers, ajouta Jonathan, si bien que nous voilà sans ressources.

— Ne peux-tu travailler? demanda Ramsay doucement.

— Travailler à quoi? reprit Jonathan avec aigreur; est-ce que j'ai un état? Tu parles à ton aise de la misère des autres, toi, parce que tu as un emploi et des fonds placés dans la compagnie des fourrures. Rien ne te manque! ta mère est heureuse; tu as épousé la plus jolie Indienne qui

ait jamais paru dans les établissements; tout le monde t'aime, et tout te prospère.

— Il est vrai que je dois beaucoup à Dieu, répondit paisiblement David; mais j'ai du moins agi de manière à ce que cette prospérité ne puisse m'être reprochée. L'aisance dont je jouis, je la dois aux dangers que j'ai courus; Néhala n'est à moi que parce que j'ai rempli mes devoirs d'homme envers son frère; et si ma mère est heureuse, c'est que j'ai toujours mis sa joie au-dessus de la mienne. Crois-moi, Jonathan, l'activité et l'humanité sont les meilleures routes...

— Au diable tes sermons! s'écria le jeune homme, je n'en ai que faire.

— Je t'ai offert mes secours.

— Garde-les également, dit Jonathan d'un air sombre; je ne veux rien de toi.

A ces mots il quitta brusquement Ramsay, et l'on apprit le soir même qu'il avait quitté Franklin, abandonnant sa tante infirme et pauvre. Il n'avait point eu le courage de travailler pour deux, et de prendre à sa charge celle qui l'avait si long-temps nourri.

Quand David sut cette nouvelle, il courut chez la vieille femme.

— Ma mère a besoin d'une compagne et d'une amie de son âge, lui dit-il; venez vivre près d'elle, et j'aurai pour vous la tendresse d'un fils.

SOUVENIRS DE BARCELONE.

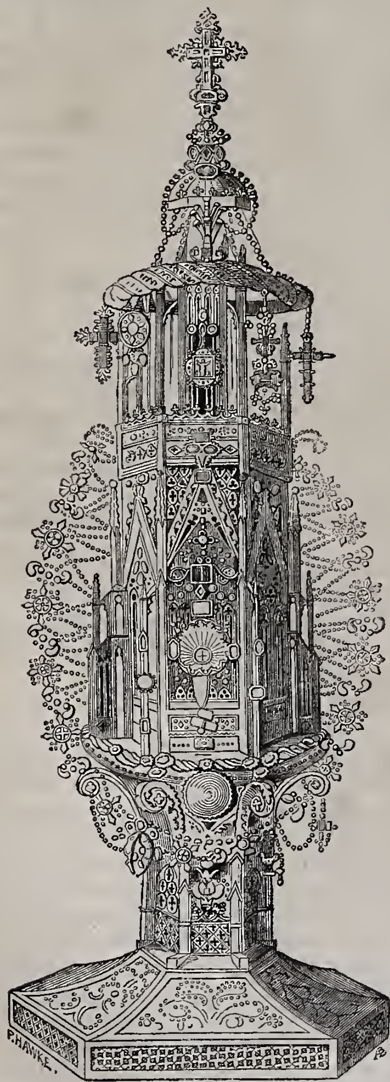
II.

LES OSTENSOIRS, L'ENCENSOIR ET LE FAUTEUIL DE DON MARTIN DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE BARCELONE

(Catalogne).

Nous publions les dessins exacts de quelques objets remarquables conservés dans l'église de Barcelone.

Le grand ostensoir est en vermeil et richement orné de pierres précieuses. Il faut huit prêtres pour le porter; il est vrai qu'il est placé sur un siége en vermeil qu'on dit avoir servi de trône ou de fauteuil au roi don Martin d'Aragon (1395-1412); une ceinture brodée lie l'ostensoir au fauteuil, de manière à en retenir les balancements lorsque la procession du Saint-Sacrement a lieu.



(Grand ostensoir en vermeil de la cathédrale de Barcelone. — D'après un dessin de M. Hawke.)



(Fauteuil en vermeil de don Martin d'Aragon, dans la cathédrale de Barcelone.)

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ostensoir, ce sont les précieux joyaux qui y sont appendus, dons religieux dont la valeur est inestimable. Il était plus riche encore dans les temps où l'Eglise florissait en Espagne : signalons surtout une chaîne d'or avec de belles perles; un rubis cabochon de la grosseur d'un œuf de pigeon; une croix qui

porte soixante-six diamants; plusieurs autres croix en pierres fines; une émeraude de la valeur de 1 500 ducats d'or; une chaîne en or avec des rubis, estimée 2 500 piastres; un diamant noir de la dimension du Sancy de France, bijou sans prix; six chapelets en perles fines; des chaînes en or, où des grains d'or d'une once s'alternent avec des grenats de Syrie; une branche de palmier en opales d'Orient, donnée par un Philibert de Savoie, estimée 4 000



(Petit ostensoir en vermeil de la cathédrale de Barcelone.)



(Encensoir en vermeil de la cathédrale de Barcelone.)

piastres; plusieurs bagues, anneaux, camées ou pierres fines gravées, etc., etc. On a compté les pierres précieuses ou perles qui ornent l'ostensoir, et on a trouvé 1 206 diamants, plus de 2 000 perles fines, 115 opales orientales, 5 saphirs d'Orient, beaucoup de turquoises, etc., etc. Le nombre de joyaux attachés à l'ostensoir était autrefois si considérable qu'il interceptait les lignes et contours qui en forment le dessin riche et élégant.

C'est avec ces ornements et d'autres aussi précieux que le chapitre paye depuis long-temps les fortes contributions imposées par le gouvernement, ou par les autorités locales qui soutiennent par toutes sortes de sacrifices les finances mal administrées de l'Espagne. Nous avons vu d'antiques émaux passer au creuset, et de belles pierres fines, à la simple taille première, être livrées à un orfévre qui les envoyait en France pour les faire tailler à facettes, et servir à la bijouterie moderne.

Le grand et le petit ostensoir, ainsi que l'encensoir, datent de la même époque. On croit qu'ils ont été confectionnés du temps de Ferdinand et Isabelle; en tout cas, ces objets sont plus modernes que le siége de don Martin et que tous les ornements de la vieille cathédrale de Barcelone, quoique les Catalans pensent le contraire.

Je ne crois pas avoir jamais rencontré un homme que je pusse appeler excellent, et qui n'eût été soumis à des privations, à des chagrins, à des souffrances. La douleur semble être indispensable au développement de l'intelligence, de l'énergie et de la vertu. Les épreuves auxquelles sont soumis les peuples comme les individus sont donc nécessaires pour les retirer de leur léthargie, pour tremper leur caractère. FEARON.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Suite. — Voy. p. 27, 66, 225.)

MOYEN AGE.

Monuments d'utilité publique.

PONTS.

Nous avons vu au commencement de ces études quel caractère de grandeur et quelles conditions de durée les Romains avaient toujours su imprimer aux différentes constructions d'utilité publique dont nous possédons encore des vestiges dans plusieurs parties de la France. Il est à propos maintenant d'examiner aussi à quel degré la science et l'art étaient parvenus au moyen âge dans les constructions analogues à celles sur lesquelles le génie romain s'était exercé avec tant de supériorité.

Les Romains avaient laissé sur le sol de la Gaule un assez grand nombre de ponts, d'aqueducs et d'autres constructions hydrauliques pour que leurs successeurs pussent y puiser de bons exemples à suivre, et pour que les traditions relatives à la pratique de ce genre de constructions se fussent conservées et transmises d'âge en âge après ce peuple civilisateur. Mais il ne devait pas en être ainsi, et l'art de bâtir qui avait pris un si brillant essor dans tous les monuments élevés sous l'inspiration religieuse, qui avait produit des œuvres d'une grande vigueur et d'un certain caractère quand il s'agissait de protéger les villes ou de satisfaire aux besoins des citoyens; cet art, renfermé dans ces limites, demeura dans un état d'infériorité incontestable à l'égard des constructions d'utilité publique auxquelles les anciens avaient attaché une si grande importance.

Les ponts romains, admirablement construits en pierre, avaient pu pendant long-temps suffire aux nouveaux dominateurs des provinces des Gaules; mais ces ponts, qui n'avaient pas été détruits par le temps, l'étaient par ceux-là mêmes qui furent le plus souvent incapables de les remplacer.

Durant la période mérovingienne, les ponts étaient généralement en bois. Les auteurs qui mentiounent ceux que Charlemagne fit établir sur le Rhin et sur plusieurs autres fleuvesde son vaste empire, nous apprennent que la plupart de ces ponts étaient aussi construits de la même manière. Ce n'est donc probablement que vers le commencement de la troisième race qu'on chercha à donner à la construction des ponts une plus grande durée, et qu'on commença à en construire quelques uns en pierre.

Dans les derniers siècles de la puissance romaine, pendant les temps de lutte et de résistance contre les irruptions des Barbares, on avait jugé nécessaire de défendre les ponts par des constructions militaires placées aux extrémités et quelquefois même sur les piles intermédiaires, ainsi qu'on en voit des exemples sur certains ponts de la campagne de Rome, qu'on attribue à Narsès. Cette disposition fut fréquemment imitée et même développée au moyen âge. Adon, dans sa chronique rapportée dans le Recueil des historiens de France, dit que « Charles-le-Chauve fit construire sur la Seine un pont très solide dont les extrémités étaient munies de forteresses formidables, afin d'arrêter l'impétuosité des Danois et des Normands. » Les historiens ne sont pas d'accord sur l'emplacement de ce pont; les uns le placent là où se trouve aujourd'hui le pont au Change, et le confondent avec celui qu'on appelait alors le Grand-Pont; d'autres veulent, au contraire, que ce pont ait été entièrement distinct du Grand-Pont; mais ces derniers diffèrent entre eux sur la place qu'il faut lui assigner. Il est probable que ce pont a dû être emporté dans la suite par les eaux ou par les glaces, ou peut-être détruit à une époque où il cessait d'être utile à la défense de la ville.

Nous avons vu précédemment que dans Paris le grand et le petit Pont étaient défendus par le grand et le petit Châtelet.

A Orléans, l'ancien pont, qui était composé de dix-neuf arches, était défendu du côté de la ville par une citadelle qu'on appelait aussi le Châtelet; au milieu, au point où se trouvait une île, qui aujourd'hui n'existe plus, était construite la bastille Saint-Antoine avec une chapelle dédiée à ce saint, et à l'autre extrémité un fort appelé les Tourelles. M. Jollois, dans une lettre adressée à la Société royale des antiquaires de France, a présenté une notice historique très intéressante sur ce pont: nous la recommandons à l'attention de nos lecteurs.

L'ancien pont de Rouen, bâti par l'impératrice Mathilde, fille de Henri Ier, duc de Normandie, et petite-fille de Guillaume-le-Conquérant, présentait une disposition tout-à-fait analogue à celle du pont d'Orléans, quant aux constructions militaires élevées pour sa défense. Il se composait de treize arches en plein-cintre, couronnées de créneaux. Ce pont dura trois siècles. En 1502, plusieurs arches s'écroulèrent: on le répara alors en bois. Mais comme il continuait à menacer ruine, on fut obligé de le démolir en 1661.

Le pont de Vernon, le pont de Larche, et probablement beaucoup d'autres, étaient fortifiés de la même manière que les ponts de Rouen et d'Orléans.

A Cahors, il y avait sur le Lot trois ponts qui étaient surmontés de tours, non seulement à leurs extrémités, mais sur leurs piles intermédiaires. L'un de ces ponts, qui existe encore, a été reproduit dernièrement dans l'ouvrage de M. de Taylor sur les monuments de l'ancienne France — Le pont de Grenoble était aussi protégé par de semblables tours.

Souvent une chapelle décorait les ponts du moyen âge, comme on en voit un exemple à l'ancien pont construit sur le Rhône, en 1177, par S. Benezet, entre Avignon et Villeneuve. Ce pont était également protégé par une forteresse du côté de Villeneuve : il fut fort endommagé lors du siége d'Avignon par Louis VIII, et s'écroula presque entièrement lors d'une inondation en 1679. On en voit encore trois arches d'une grande ouverture, qui sont en segments de cercle et bien appareillées.

Au treizième siècle, on éleva sur le Rhône un pont non moins célèbre devant la petite ville du Pont-Saint-Esprit, qui lui doit son nom. Il se compose de vingt-neuf arches, dont les piles sont établies tantôt sur des rochers, tantôt sur le lit du fleuve, qui dans ce lieu a la rapidité d'un torrent. Ce pont, qui dessert une communication très importante entre le haut Languedoc et la rive gauche du Rhône, doit sa conservation au soin avec lequel il a toujours été entretenu. Les arches de ce pont sont encore en plein cintre; ce ne fut que dans le siècle suivant que l'ogive dut être adoptée.

La construction des ponts paraît avoir été au moyen âge le privilége d'une association dont les membres parcouraient les provinces sous le nom de *frères pontifes* ou faiseurs de ponts. Bien que cette corporation fût dissoute vers le quinzième siècle, et que souvent les ponts aient été bâtis par des gens qui n'en faisaient pas partie, on peut cependant y voir l'origine de nos corps d'ingénieurs, et s'expliquer ainsi comment dans notre pays les architectes restèrent la plupart du temps étrangers à la construction des ponts qui doivent être cependant considérés comme de véritables monuments d'architecture.

L'examen des ponts qui furent successivement construits dans la capitale nous suffira pour tirer toutes les déductions susceptibles de répandre quelque lumière sur l'état de l'art de bâtir appliqué à ce genre de monument antérieurement au seizième siècle.

A Paris, dans les premiers temps qui suivirent la domination romaine, il n'y eut pendant long-temps que deux seuls ponts, savoir : le Petit-Pont, situé là même où se trouve celui du même nom, et le Grand-Pont là où est actuellement le pont au Change. Ces deux ponts étaient alors construits en bois. Le Petit-Pont fut détruit pour la première fois en 885 par un débordement, puis rétabli et détruit de nouveau. D'après Geoffroi de Saint-Victor, *Jean de Petit-Pont*, chef d'une secte philosophique, et ses disciples, le reconstruisirent en pierres de taille à leurs frais et de leurs propres mains, vers la fin du douzième siècle; ils construisirent de plus pour chacun d'eux de petites maisons situées sur ce même pont, où ils demeuraient et y enseignaient le peuple. Geoffroi de Saint-Victor fait un grand éloge de ces constructions; il dit que ce pont était pavé (ce qui prouve que ce n'était pas commun alors) et soutenu par des piles couvertes d'airain; il prédit de plus que sa construction sera durable. Mais cette prédiction ne se réalisa pas; le nouveau Petit-Pont fut encore renversé par un débordement, et reconstruit immédiatement en 1185. Plus tard, en 1280, le Grand et le Petit-Pont ayant encore été détruits, furent de nouveau reconstruits en pierre, mais sans plus de succès;

car en 1296 ils furent entraînés avec les maisons qui se trouvaient dessus. Enfin, s'il faut en croire les chroniques rapportées par Dulaure, le Petit-Pont fut renversé en 885, 1185, 1196, 1206, 1280, 1296, 1376, 1393, 1405, 1408, c'est-à-dire alternativement détruit, et reconstruit tantôt en pierre, tantôt en bois, mais sans jamais pouvoir atteindre une longue durée. Après sa reconstruction de 1409, le Petit-Pont éprouva encore plusieurs accidents semblables, et il est certain qu'avant 1499 il fut encore détruit et reconstruit, puisque Jean Joconde, comme l'indiquait un distique latin gravé sous une arche du pont Notre-Dame, l'avait reconstruit avant ce dernier. Ayant été considérablement endommagé en 1649, 1651 et 1658, on avait été obligé de soutenir les arches par des cintres et des arcs-boutants en charpente. En 1718, deux bateaux de foin enflammés, dont on avait cru devoir couper les amarres, vinrent s'engager dans ces charpentes auxquelles ils mirent le feu, et il en résulta un incendie si violent que toutes les maisons qui étaient sur ce pont furent brûlées. On fut alors obligé de reconstruire totalement le Petit-Pont, tel qu'il est aujourd'hui. Ce n'était plus l'usage alors d'établir des maisons sur les ponts.

Le Grand-Pont (depuis le pont au Change) eut à subir des vicissitudes à peu près semblables. En 1408, il éprouva une secousse si forte, que quatorze boutiques de changeurs qui étaient construites dessus furent ruinées, mais sa masse résista. En 1621 et 1639, il fut consumé par le feu, n'étant alors construit qu'en bois, et ce fut le 19 septembre de cette dernière année qu'on commença à le bâtir en pierre tel qu'il existe présentement; il ne fut achevé qu'en 1647.

Quant au pont Notre-Dame, sa fondation date de 1413; il était alors construit en bois. Le 31 mai de cette année, Charles VI en enfonça le premier pieu assisté de tous les princes de sa cour. Ce pont ne fut achevé qu'au bout de sept ans. Robert Gaguin (*Compendium de gestis Francorum*) en donne la description suivante: « Il avait 70 pas et 4 pieds » (115 mètres) de longueur, 18 pas (29^{m}, 2) de largeur; il » était supporté par dix-sept travées de pièces de bois (ou » piles); chacune de ces travées se composait de trente pièces de bois; chacune de ces pièces avait plus de 2 pieds » d'équarrissage;... il était chargé de soixante maisons, » trente de chaque côté. Ces maisons se faisaient remarquer » par leur élévation et l'uniformité de leur construction. Lors» qu'on s'y promenait, ne voyant pas la rivière, l'on se » croyait sur terre et au milieu d'une foire, par le grand » nombre et la variété des marchandises qu'on y voyait éta» lées. On peut dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, » que ce pont, par la beauté et la régularité des maisons » qui le bordaient, était un des plus beaux ouvrages qu'il » y eût en France. »

Ce pont, qui, comme on voit, faisait alors l'admiration des Parisiens, s'écroula le 25 octobre 1499, vers neuf heures du matin, avec les soixante maisons construites dessus. Le même auteur auquel nous avons emprunté la description précédente, nous apprend que cette chute fut généralement attribuée à la négligence du prévôt des marchands et des échevins, qui touchaient pour le prix des locations des maisons de ce pont 80 livres par an, et ne dépensaient qu'une très petite partie de cette somme pour l'entretien de sa charpente, gardant le surplus pour eux. Robert Gaguin ajoute que le maître des œuvres ou l'architecte avait l'année précédente averti les magistrats municipaux de l'urgente nécessité de réparer ce pont; mais ils méprisèrent cet avis. Un maître charpentier s'étant adressé au magistrat chargé de la police, lui annonça que dans la journée le pont s'écroulerait; mais au lieu de tenir compte de cet avis, le magistrat fit emprisonner le charpentier. Le Parlement, instruit de cet avertissement, ne partagea pas la colère du magistrat; il ordonna aux habitants du pont de déménager promptement, et fit placer aux extrémités des sergents pour en interdire le passage. Bientôt après, la chute totale eut lieu avec un fracas horrible. Le pont et les maisons s'écroulant dans la Seine firent élever un nuage de poussière dont le jour fut obscurci, et plusieurs habitants de ces maisons qui ne s'étaient pas assez hâtés d'en sortir périrent au milieu des décombres qui obstruèrent le cours de la rivière. Le prévôt des marchands et les échevins furent emprisonnés à la conciergerie du Palais, condamnés à de fortes amendes, et destitués de leurs charges.

Peu de temps après la chute de ce pont en bois, on commença à le reconstruire en pierre, et il fut achevé en 1507, ainsi que nous l'apprend une inscription qui fut gravée sur l'une des arches de ce pont; elle était ainsi conçue:

« Soit mémoire que samedi, 10 juillet 1507, sept heures » du soir, par noble homme Dreux Regnier, prévôt des » marchands; Jean de Lièvre, Pierre Paulmier, Nicolas Sé» guier et Hugues de Neuville, échevins de la ville de Paris, » fut assise la dernière pierre de la sixième et dernière arche » du pont Notre-Dame de Paris, et à ce était présent quantité » de peuple de ladite ville, par lequel, par la joie du para» chèvement de si grand et si magnifique œuvre, fut crié » Noël et grande joie de menée, avec trompettes et clai» rons qui sonnèrent par long espace de temps. »

Jean Joconde, cordelier véronnais, qui avait déjà construit le Petit-Pont, fut chargé de diriger la construction du pont Notre-Dame, tel que nous le voyons aujourd'hui, sauf les maisons qui étaient dessus. Ces maisons étaient en pierres et briques et sur un même plan; leurs numéros étaient dorés. Au milieu du pont on avait placé les images de Notre-Dame et de saint Denis avec les armes de la ville.

D'après l'opinion de M. Jaillot, le pont Saint-Michel existait déjà vers le milieu du treizième siècle, et portait alors le nom de Pont-Neuf. On ignore à quelle époque il fut détruit; mais on a la certitude que Charles V le fit reconstruire en 1378 sous la direction de Hugues Aubriot, capitaine et prévôt de Paris. Il fut alors bâti en pierre; mais il n'en fut pas plus solide, car après avoir été terminé en 1387 sous le règne de Charles VI, il fut renversé par les glaçons le 31 janvier 1408 ou 1409, et dans sa chute il entraîna les maisons qui s'y trouvaient. Le pont Saint-Michel, reconstruit en bois en 1416, fut encore emporté par les eaux en 1547. En 1548, le Parlement ordonna de prendre des informations sur la cause de la chute de ce pont. Il fut ensuite reconstruit en bois; mais on fut fréquemment obligé de le réparer, et particulièrement en 1592. Enfin, le 30 janvier 1616 il fut presque entièrement détruit. En 1618, on le rebâtit en pierre avec des maisons, comme c'était l'usage alors. Depuis cette époque, ce pont s'est conservé tel que nous le voyons encore, sauf les maisons qui ont été heureusement abattues.

Comme il n'entre pas dans notre plan de faire un historique de tous les ponts, nous nous contenterons de mendonner à la suite de ceux-ci le pont Saint-Bernard ou aux Barrés, que Charles V fit construire en deux parties de l'un et de l'autre côté de l'île Saint-Louis, lorsqu'il s'occupait de fortifier Paris, et le pont aux Meuniers, désigné plus tard sous le nom de pont Marchand, qui était contigu au pont au Change. Ces deux ponts étaient en bois. Ce dernier, après avoir été comme les autres emporté plusieurs fois par les glaces ou les inondations, et plusieurs fois reconstruit, fut en 1621 totalement détruit par un incendie qui consuma également le pont au Change. Il y eut cent quarante maisons de brûlées, et presque tous ceux qui demeuraient sur ces deux ponts furent ruinés. On voit par ce fait et plusieurs autres semblables que nous avons déjà cités, que les ponts alors n'avaient pas seulement à redouter les ravages des eaux, mais qu'ils étaient menacés par deux éléments bien contraires, et périssaient aussi souvent par le feu.

De tous les faits que nous avons réunis avec scrupule et que nous venons d'énumérer avec impartialité, il faut

tirer cette conclusion : qu'en France, bien que les Romains aient légué à leurs successeurs un très grand nombre de ponts qui pouvaient passer pour des chefs-d'œuvre de construction, ceux-ci ne surent ni les conserver ni les imiter; que l'art de construire les ponts fut très négligé pendant plusieurs siècles; que durant le moyen âge, à quelques exceptions près, on est autorisé à supposer que les constructeurs de ponts furent le plus souvent incapables de combiner l'ensemble de la construction d'un pont, soit en bois, soit en pierre, de manière à opposer une résistance suffisante au cours de l'eau ou au choc des glaces; et qu'enfin le premier pont véritablement durable qui ait été construit à Paris date seulement du commencement du seizième siècle.

Si maintenant, après avoir envisagé les ponts sous le rapport de la solidité de leur construction, nous voulons y chercher des monuments d'art, nous serons forcément amenés à constater que, sous ce rapport, les ponts bâtis au moyen âge sont si peu remarquables qu'il nous aurait été difficile d'en trouver qui pussent mériter d'être reproduits par le dessin. Et en cela encore, disons-le, le moyen âge est resté bien loin de l'art antique, qui non seulement avait songé à établir ces voies importantes de communication d'une manière pour ainsi dire impérissable, mais qui de plus s'était attaché comme toujours à apporter, soit dans leur composition, soit dans leurs détails, une recherche de formes et un certain luxe architectural qui en ont fait généralement des monuments dignes de toute notre admiration; tels sont les ponts antiques qui existent encore en Italie, et particulièrement à Rome, tels sont aussi en France ceux que nous avons déjà eu occasion de signaler dans le cours de ces études, le joli pont de Saint-Chamans, celui de Saintes, etc.

Ainsi donc au moyen âge, soit que les ponts aient été décorés de chapelles, soit que, spécialement destinés à la défense des fleuves et des villes, ils aient été accompagnés de tours ou de portes fortifiées, soit enfin que, considérés comme simples constructions d'utilité, ils aient été surmontés de maisons, jamais dans aucun de ces différents cas l'art ne semble être intervenu de manière à les rendre dignes du nom de monuments.

On ne saurait cependant nier qu'au moyen âge on attachât une grande importance à la construction des ponts, si l'on en juge par les détails que les historiens nous ont transmis à ce sujet, et si l'on songe qu'une corporation s'était formée dans le but de se consacrer spécialement à ce genre de travaux, dont il semble conséquemment qu'elle avait dû faire une étude toute particulière. Nous avons vu de plus avec quelle solennité les rois en posaient les fondements; nous savons aussi que des fonds spéciaux étaient consacrés à leur entretien et que leur achèvement était célébré avec pompe. Or, sans vouloir faire le procès des architectes ou bâtisseurs de ponts du moyen âge, on a peine à comprendre qu'ils n'aient pas réussi à construire d'une manière plus durable ceux de Paris, qui étaient, il faut en convenir, dans des conditions plus favorables que bien d'autres; car le cours de la Seine, qui certes n'est pas impétueux, l'était bien moins encore alors que son lit n'était pas renfermé entre des murs de quai; d'une autre part, ces ponts, par l'habitude où l'on était d'y construire des maisons, avaient une grande épaisseur proportionnellement surtout à la largeur du fleuve qu'ils devaient traverser, puisqu'ils aboutissaient tous à l'île de la Cité, et n'étaient conséquemment établis que sur l'un des bras de la Seine, et non sur la largeur totale comme furent depuis le Pont-Neuf, le Pont-Royal, etc.

Il faut donc croire que les architectes ou constructeurs de cette époque n'avaient pas toutes les notions nécessaires pour combiner la hauteur de ces ponts proportionnellement au niveau des hautes eaux, ou qu'ils ignoraient les moyens à employer pour la solidité des constructions hydrauliques, et qu'alors leurs fondations n'offraient pas une résistance suffisante, ou qu'enfin la forme et la dimension qu'ils donnaient à leurs piles, soit en bois, soit en pierre, n'était pas conçue de manière à pouvoir soutenir la force du courant ou le choc des glaces. N'est-il pas évident d'ailleurs que c'est par suite de cette inexpérience qu'il existe dans les ponts de cette époque une irrégularité notable dans la largeur des arches, qu'on multipliait à l'infini, parce qu'on n'osait pas leur donner une trop grande ouverture, de sorte que souvent la navigation ne pouvait avoir lieu que par une seule arche qu'on faisait exprès plus grande que les autres. C'est sans doute pour cette raison qu'en 885 les Normands, ne pouvant franchir le Grand-Pont, entreprirent, pour remonter la Seine au-delà de Paris, de transporter leurs barques par terre dans un espace de deux mille pas.

Quoi qu'il en soit, on éprouve un regret réel à constater cette impuissance par suite de laquelle les constructeurs du moyen âge n'ont pu nous léguer que de rares exemples de leur savoir-faire, et ce n'est pas sans que notre amour-propre national en souffre un peu que nous devons ajouter que le plus ancien pont de la capitale, celui qui sans doute fut pris ensuite pour modèle, est un emprunt fait à l'Italie, à laquelle les arts de la France en ont fait tant d'autres. En effet, il fallut qu'un moine de Vérone, Jean Joconde, qui depuis devint un si célèbre architecte, vînt à Paris pour que cette ville pût enfin posséder un pont capable de résister pendant des siècles à toutes les chances de destruction. Et cependant sans vouloir rien diminuer du mérite dont Joconde fit preuve en reconstruisant avec succès le pont Notre-Dame, on conviendra que ce pont, qui existe depuis plus de trois siècles, doit être surtout cité pour sa belle et bonne construction, mais qu'il n'offre rien de très remarquable sous le rapport de l'art.

Les termes de l'inscription latine qui constata l'achèvement du pont Notre-Dame, mettent à même de juger de l'effet que produisit alors la réussite d'une œuvre aussi capitale, et qui devait naturellement être regardée comme extraordinaire. Jean Joconde dut certainement en acquérir une grande réputation, et effectivement, en 1521, longtemps après la mort de Louis XII qui était son protecteur, il rebâtit à Vérone sa patrie le pont *della Pietra*, qui existe encore sur l'Adige.

On peut aussi conclure de ce fait qu'à la fin du quinzième siècle c'était encore dans les couvents qu'il fallait chercher les hommes supérieurs dans toutes les branches de l'art et de la science.

HÉLA.

(Extrait de l'Edda.)

Héla fut précipitée dans le Niflheim (les Enfers), où on lui donna le gouvernement de neuf mondes, pour qu'elle y distribue des logements à ceux qui lui sont envoyés, c'est-à-dire à tous ceux qui meurent de maladie ou de vieillesse. Elle possède dans ce lieu de vastes appartements fort bien construits, et défendus par de grandes grilles.

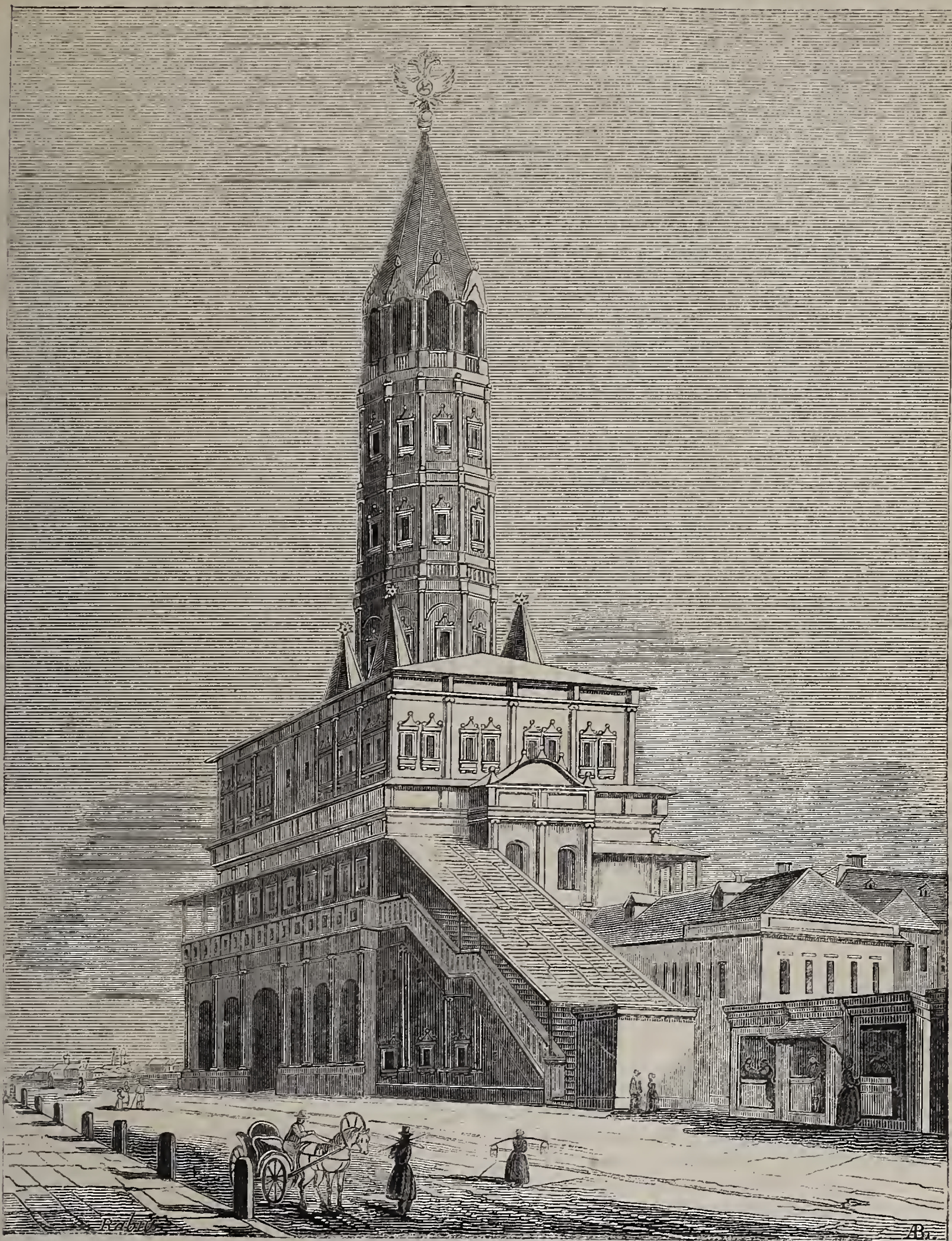
Sa salle est la Douleur, sa table la Famine, son couteau la Faim, son valet le Retard, sa servante la Lenteur, sa porte le Précipice, son vestibule la Langueur, son lit la Maigreur et la Maladie, sa tente la Malédiction.

La moitié de son corps est bleue; l'autre moitié est revêtue de la peau et de la couleur humaine. Elle a un regard effrayant, ce qui fait qu'on peut aisément la reconnaître.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA TOUR DE SOUKHAREV, A MOSCOU.



(Tour de Soukharev, à Moscou.)

Alexis, deuxième tzar de la maison de Romanov, meurt et laisse dix enfants. Des trois princes appelés à lui succéder, Fédor et Ivan, d'une organisation débile et chétive, sont frappés d'imbécillité; le troisième sera plus tard Pierre-le-Grand. Parmi les princesses on remarque la belle Sophie qui doit le jour, ainsi que ses deux frères aînés, à Marie Moloslavsky, première épouse d'Alexis; Pierre est le fils de Nathalie Kyrillovna, sa seconde femme. Entre ces deux natures également fortes, également ambitieuses, que les liens du sang éloignent plutôt qu'ils ne les rapprochent, va s'engager une lutte qui se terminera par un drame sanglant. Sophie ne recule devant aucun moyen pour parvenir à la couronne, but de ses désirs; elle fanatise les strelitz, soldatesque turbulente et féroce dont s'étaient environnés les tzars, et commande à Moscou. Pierre, alors bien jeune, forcé de céder devant l'émeute, voit sa sœur s'emparer d'un pouvoir qu'il a reçu des mains mêmes de son père mourant, et qu'il espère bientôt ressaisir. La tzarine est décidée à l'immoler. Elle trouve sans peine des complices dans son premier ministre Galitzine et dans le chef des strelitz Scheglovitoï. Les troupes se soulèvent, le tzar se retire dans le couvent de la Trinité, refuge des princes au moment du danger; mais ce n'est pas pour y rester inactif. Il convoque aussitôt les boyards, assemble la milice, appelle à lui les Alle-

mands, gagne une partie des strelitz, et, déployant une énergie extraordinaire, devient enfin maître du trône. Sophie est envoyée dans un couvent; Galitzine exilé dans les déserts glacés du Nord; les strelitz rebelles sont poursuivis et meurent dans les supplices. Pierre va marcher désormais sans obstacles vers ses grandes destinées; son frère Ivan, avec lequel il règne, est incapable de contrarier ses vues.

De tous ceux qui, dans ce dernier paroxisme de la lutte, s'étaient déclarés pour le tzar, le plus dévoué fut le commandant Soukharev. Les adhérents de la tzarine trouvèrent en lui un adversaire inflexible. Pierre voulut reconnaître noblement la fidélité de cet homme et en consacrer le souvenir par un monument élevé au lieu même qui en avait été le témoin. D'après ses ordres et ceux de son frère Ivan, on jeta, en 1692, les fondements de l'édifice appelé depuis Tour de Soukharev, *Soukhareva Baschnia.*

Cette tour est située en dehors de cette partie de la Zemlianoï-Gorod (la ville de Terre), que l'on appelle quartier de Stretinne, au milieu du boulevard qui la sépare des faubourgs. Sa position sur l'une des parties les plus élevées de la ville, dans le prolongement de trois grandes avenues qui permettent à la vue d'en embrasser facilement l'ensemble, font qu'elle produit un effet imposant malgré son architecture lourde et massive. Elle est surmontée d'un clocher octogone et percée d'une arcade qui servait de porte à la ville avant la démolition des murs. Marque éclatante de la reconnaissance des chefs de l'État, la tour de Soukharev domine la grande cité comme pour témoigner que les services rendus aux princes ne sont pas toujours payés d'ingratitude. Qui dira si Rastopchine n'a pas jeté un regard sur elle avant de consommer le sacrifice qui sauva la patrie!

LE SERF*.

NOUVELLE.

§ 1.

C'était une pauvre cabane recouverte d'un chaume mousseux, à fenêtre sans vitrage, et dont les murailles crevassées laissaient pénétrer du dehors la pluie et le vent. Au fond, quelques chèvres, couchées sur une litière qui n'avait point été renouvelée, broutaient nonchalamment, tandis qu'une vache maigre tirait avec effort de son râtelier les restes d'un foin coriace et mêlé de joncs.

Tout l'ameublement de la cabane consistait en quelques escabelles, en une table grossièrement écarrie, et en une claie dressée sur quatre pièces de bois et garnie de paille fraîche; c'était là le seul lit de l'habitation.

Un homme en cheveux blancs y était couché, les yeux fermés; mais il était aisé de voir, à sa respiration entrecoupée et au léger tremblement de ses lèvres, que la maladie l'y retenait plutôt que le sommeil. Un jeune garçon d'environ seize ans, assis près de là au foyer, s'occupait à entretenir le feu sous une bassine de fer.

Il venait de la découvrir et semblait savourer l'odeur succulente qui s'en exhalait, lorsqu'une jeune fille de son âge entra portant un morceau de beurre enveloppé dans un lambeau de toile rousse.

— Bonjour, Jehan, dit-elle tout bas, et en tournant les regards vers le lit, comme si elle eût craint d'éveiller le malade.

Jehan se détourna vivement à cette voix connue; un éclair de joie traversa l'expression habituellement mécontente de son visage.

— Bonjour, Catie, reprit-il d'un ton doux et caressant, en faisant un pas vers la jeune fille.

— Comment va le père? demanda-t-elle.

Jehan secoua la tête.

— Toujours bien faible! Cette maladie a été une rude secousse, et il faudra bien des soins pour qu'il retrouve la santé.

— Voici pour lui, Jehan, reprit Catherine en déployant le lambeau de toile qui enveloppait le beurre.

Jehan sourit.

— Merci, bonne Catie, merci, dit-il; ce sera aujourd'hui jour de régal, car j'ai là déjà de quoi lui rendre des forces.

— Qu'est-ce donc, Jehan?

— Voyez.

Il découvrit la marmite suspendue sur le feu. La jeune fille avança la tête, et, soufflant la vapeur qui s'en échappait afin de mieux voir:

— Une poule au gruau! s'écria-t-elle toute surprise.

— C'est le collecteur qui me l'a donnée, reprit Jehan, pour lui avoir enseigné à rédiger ses comptes en latin.

— A la bonne heure, dit Catherine en riant; à force de prendre à ceux qui entrent à la ville une poignée de farine, une poignée de sel ou une poignée de pruneaux, maître Jacques est devenu le plus riche bourgeois du pays et peut payer les leçons qu'on lui donne aussi cher qu'un seigneur; mais le père sait-il ce qu'on lui prépare?

— Il dormait quand je suis revenu.

— Alors préparons tout avant son réveil: j'ai encore là des noix et des cerises, ce sera pour son dessert.

En parlant ainsi, Catherine vidait sur la table son panier d'osier. Jehan ouvrit une armoire d'où il tira des écuelles, des plats, des cuillères, des gobelets de bois, et tous deux se mirent à dresser le couvert.

L'affection singulière qui semblait unir ces deux enfants était d'autant plus remarquable que jamais peut être la nature n'établit entre deux êtres de plus frappantes oppositions. Catherine était grande et bien faite; tous ses traits avaient une douceur élégante, tous ses mouvements une souplesse gracieuse. Rien qu'à la voir on se sentait lui vouloir du bien, et le sourire bienveillant qui entr'ouvrait toujours ses lèvres, vous obligeait à répondre par un pareil sourire. Jehan, au contraire, avait la taille courte, épaisse et gauche; ses traits moroses étaient affadis plutôt qu'adoucis par la chevelure héréditaire qui avait fait donner à l'un de ses ancêtres le nom de Lerouge. Né fils de serf, et sans cesse froissé, depuis qu'il avait pu sentir, dans sa volonté et dans ses sentiments, il avait dans tout son être je ne sais quelle expression de contrainte, de malheur et de révolte qui lui donnaient quelque chose de repoussant. Ce n'était qu'avec son père et sa cousine Catherine qu'il se montrait soumis: pour eux rien ne lui coûtait, le louveteau devenait un agneau, sa laideur prenait même alors une sorte de grâce.

Tout du reste se résumait pour Jehan dans ces deux amours. Son père était toute sa famille, et Catherine tout son avenir, car il devait l'épouser un jour; la mère de la jeune fille l'avait promis, et il ne restait plus à obtenir que le consentement du seigneur qui n'avait point l'habitude de refuser de telles demandes.

Cependant les deux enfants avaient achevé de mettre le couvert, la poule au gruau était prête; le convalescent fit enfin un mouvement; Catherine poussa une exclamation de joie.

— Ah! c'est toi, petite, dit le vieillard en se soulevant avec effort sur son coude; tu ne gardes donc pas aujourd'hui les vaches de monseigneur?

— Le roi chassait dans la forêt et les troupeaux ne sont point sortis de peur des meutes, répondit la jeune paysanne

— Le roi! répéta le vieux serf; et tu n'es pas allé pour le voir au passage, Jehan?

— Vous aviez besoin de moi, mon père, répondit celui-ci.

— Et il n'a pas perdu son temps, continua Catherine; voyez plutôt.

* Voy. la note sur la nouvelle intitulée *l'Esclave*, 1840, p. 135; et *l'Apprenti*, 1837, p. 106.

Le vieux Thomas Lerouge se détourna.

— Quoi! la table servie, s'écria-t-il étonné.

— Et vous avez un hochepot, continua la jeune fille.

— Et du beurre, dit Jehan.

— Et des cerises, ajouta le vieillard qui s'était dressé sur son séant.

— Allons, père, c'est votre repas de convalescence, reprit Catherine en battant joyeusement des mains; venez vous asseoir là avec Jehan et je vous servirai.

Elle courut au foyer et prit la marmite dont elle vida le contenu dans un plat de bois qu'elle plaça tout fumant sur la table. Thomas avait rejeté les peaux de chèvres qui lui servaient de couverture; il était demeuré assis sur son lit, suivant tous ces préparatifs avec le regard et le sourire affamés des convalescents; il allait enfin se lever pour s'approcher de la table, quand un grand bruit se fit entendre au dehors. Jehan courut à la porte; mais elle s'ouvrit brusquement avant qu'il eût pu la barrer et donna passage à une demi-douzaine de valets de meute, portant les armes du roi brodées sur la poitrine.

Tous étaient entrés bruyamment en demandant la maison du forestier; mais à la vue de la table servie et du hochepot dont l'odorante vapeur parfumait la chaumière, ils poussèrent une exclamation de satisfaction.

— Pâques Dieu! s'écria le plus vieux en roulant autour de son corps le fouet qu'il avait à la main; nous n'avons plus besoin de la maison du forestier; voici de quoi amuser notre faim jusqu'au soir.

— Sur mon âme! c'est un chapon au gruau, ajouta un grand noiraud a l'air affamé, dont les narines, caressées par le fumet du hochepot, semblaient se dilater avec délices; je me réserve l'aile droite.

— Moi, l'aile gauche, s'écria vivement un blondin qui s'était déjà emparé du meilleur escabeau.

— Moi, les cuisses, reprit le vieux.

— Moi, la carcasse, ajouta un quatrième.

— Doucement, mes maîtres, interrompit Jehan, dont la figure avait déjà repris son expression dure et hargneuse; nous sommes trois ici qui voulons également notre part.

— Nous n'en avons pas trop pour nous-mêmes, observa le grand brun, qui avait déjà tiré son couteau.

— Possible, reprit le jeune garçon; mais il est d'usage que ceux pour qui a été cuit le repas mangent les premiers.

— Tu oublies que nous sommes de la suite du roi, reprit le vieux valet, et qu'à ce titre nous pouvons te tirer l'écuelle de la main ou le gobelet des lèvres et te forcer à descendre du lit où tu vas t'endormir.

— Se peut-il! s'écria Jehan.

— Hélas! oui, murmura Thomas avec un soupir; c'est le droit de prise, comme ils l'appellent.

— Et vous ne pourrez même partager ce repas que je vous avais destiné, mon père? reprit le jeune garçon.

A moins que le vieux n'ait un privilége qui l'autorise à se réserver sa portion, répliqua le blondin.

— Je n'ai de privilége que pour ce qu'il vous plaira de me laisser, dit Thomas avec cette humble soumission des malades et des vieillards.

— Te laisser! s'écria le valet qui avait déjà parlé. Vive Dieu! il faudrait pour cela une plus forte pitance; ne vois-tu pas que nous en aurons à peine pour nos dents de devant.

— Mon père sort d'une dangereuse maladie, observa Jehan avec impatience.

— Moins dangereuse que la faim, je suppose.

— Faites-lui place au moins au bout de la table.

— Elle est trop petite, reprit brutalement le grand brun.

— Puis, ajouta le blondin, cette poule doit avoir un coq dont ils pourront faire un second hochepot.

Jehan ferma les poings et ses yeux s'allumèrent; mais Catherine lui posa la main sur l'épaule.

— Les gens du roi sont les maîtres partout, dit-elle à demi-voix; ne l'oubliez point.

Jehan baissa la tête avec un soupir étouffé.

Quant à Thomas Lerouge, il avait accepté ce désappointement avec la patience silencieuse d'un homme qui en a l'habitude. Cependant il était aisé de voir que la privation du repas délicat sur lequel il avait un instant compté, lui était singulièrement douloureuse. Ses regards suivaient tous les mouvements des valets de meute avec une expression de chagrin, de peur et de convoitise; ses lèvres s'entr'ouvraient instinctivement et s'agitaient comme s'il eut partagé leur repas. Deux fois même il se baissa à la dérobée pour ramasser les os à demi rongés qu'ils jetaient à terre! Jehan, qui s'en aperçut, sentit des larmes gonfler ses paupières et sortit brusquement.

Il ne rentra qu'une heure après, chargé d'une bourrée qu'il jeta dans un coin. Les valets de meute étaient partis et Catherine avait tout remis en place; elle se préparait même à prendre congé de Thomas, car la nuit allait venir; Jehan proposa de la reconduire jusqu'au petit bois, elle accepta; mais comme tous deux allaient sortir, une nouvelle troupe se présenta à la porte de la cabane.

Cette fois c'étaient les gens de Raoul de Maillé qui venaient exécuter les ordres de monseigneur; maître Moreau l'intendant était à leur tête, tenant le bâton noir à pomme d'argent.

— Où est Thomas Lerouge? demanda-t-il au jeune garçon qui s'était découvert à sa vue.

— Ici, répondit Jehan.

— Et pourquoi a-t-il manqué à toutes les corvées de ce mois?

— Parce que la fièvre le retenait au lit...

— Je sais, reprit l'intendant; mais tu devais le remplacer, je t'en avais donné l'ordre.

— Et moi, je vous avais répondu que la chose était impossible, répliqua Jehan.

— Pourquoi cela?

— Parce que mon père avait besoin de mes soins.

L'intendant devint rouge de colère.

— Fort bien, dit-il; ainsi tu es resté ici pour n'en point avoir le démenti, tu as voulu prouver que l'on pouvait se moquer des ordres de maître Moreau

— Nullement, interrompit Jehan.

— Bon, bon, continua l'intendant en frappant la terre de sa canne; nous verrons qui aura le dernier mot. Ah! tu prétends résister à l'autorité de monseigneur!

— Je n'y pense point, dit le jeune garçon.

— Tu refuses d'obéir à ce que j'exige.

— Mais songez, maître...

— Rien; je ne veux rien écouter. Ah! le forestier avait raison de te regarder comme un vaurien impossible à conduire; mais il ne faut pas que les intérêts de monseigneur souffrent de l'entêtement de ses serfs. Tu paieras l'amende pour toutes les corvées auxquelles tu as manqué.

Jehan haussa les épaules.

— Heureusement que tous les sergents du pays ne trouveraient point chez nous un rouge denier, dit-il amèrement.

— Eh bien, je serai donc plus habile que les sergents, car j'en trouverai, moi, s'écria l'intendant.

— Fouillez l'escarcelle, maître Moreau, dit le jeune homme en entr'ouvrant une poche de cuir suspendue à sa ceinture.

— Non, dit l'intendant; mais je fouillerai ta maison, drôle!

— Vous n'y trouverez que la maladie et la misère.

— J'y trouverai aussi une vache maigre, dit l'intendant en faisant signe à l'un de ses estafiers de détacher la bête du râtelier.

Jehan tressaillit.

— Que faites-vous? s'écria-t-il.

— Je fouille ton escarcelle, comme tu m'as dit de le faire, répondit Moreau ironiquement.

— Au nom de Dieu! vous ne voudriez pas emmener la vache, dit Jehan.

— Pourquoi donc?

— Songez, maître, que les routiers ont coupé notre seigle en herbe, que les loups ont mangé nos chèvres, que cette vache est notre dernier bien; si vous nous l'enlevez, mon père et moi nous restons sans ressources.

— Fi donc! dit l'intendant; un savant comme toi ne peut manquer de faire fortune: n'as-tu pas dit l'autre jour au collecteur que je faisais mes comptes en latin barbare?

— En effet, répliqua Jehan; ne peut-on dire ce qui est vrai?

— Soit, reprit l'intendant; mais je n'en ajouterai pas moins à la liste des confiscations: *Item vacca Thomasii, cognomine Rubri.*

Et se tournant vers les valets:

— Emmenez la bête, ajouta-t-il brusquement.

Ceux-ci voulurent obéir; mais Jehan la retint par une des cornes.

— Cela ne peut être, maître Moreau, dit-il d'une voix que la colère et l'émotion rendaient tremblante; les corvées auxquelles mon père et moi avons manqué n'équivalent point au prix de cette vache; je veux parler à monseigneur, il saura comment vous vous vengez sur de pauvres gens de vos barbarismes.

— Des barbarismes! s'écria Moreau exaspéré.

— J'ai pour preuve vos dernières quittances, reprit Jehan avec une ironie irritée.

— Tu mens, s'écria l'intendant dont les prétentions au langage cicéronien étaient précisément le côté faible.

— Faut-il les montrer à l'aumônier?

— *Mentoris impudenter.*

— Vous voulez dire *mentiris*, maître.

L'intendant rougit et les valets se regardèrent en souriant.

— La peste soit du manant qui se mêle de morigéner ses anciens! s'écria Moreau; l'ancien curé avait bien besoin de lui mettre en main les auteurs; un serf ne devrait savoir que retourner la terre et tirer la charrue; mais en voilà assez: emmenez la vache, vous autres.

— Il faudra que monseigneur l'ordonne, interrompit Jehan en la retenant toujours.

— Lâcheras-tu cette corne, misérable!

— Quand vous aurez lâché la corde.

L'intendant leva son bâton noir qui s'abattit sur la tête chevelue du jeune garçon; mais Jehan ne laissa point à Moreau le temps de frapper une seconde fois: s'élançant vers lui, il le saisit à la gorge avec une sorte de rugissement et le terrassa sous ses deux genoux; heureusement que les valets s'interposèrent: on écarta avec peine Jehan hors de lui, et l'intendant fut relevé.

Sa chute l'avait tellement étourdi, qu'il fut quelque temps comme un homme ivre qui se réveille; mais à peine put il se reconnaître que toute sa fureur lui revint.

— Arrêtez l'assassin! s'écria-t-il en montrant Jehan; il a outragé un officier de monseigneur; il faut qu'il soit jugé, jugé et pendu! Vous m'en répondez tous.

Les valets saisirent le jeune paysan qui voulut en vain se débattre; on lui lia les mains derrière le dos et un manche de fouet lui fut mis dans la bouche en guise de bâillon.

— Conduisez-le à la maison, reprit maître Moreau; monseigneur arrivera demain et décidera ce qu'on doit en faire. Ah! tu résistes à l'intendant du château, misérable; tu crois savoir mieux que lui le latin; tu oses lever la main sur ton maître... bien, bien, nous verrons ce qui t'en arrivera.

Et repoussant le vieux Thomas et Catherine qui le suivaient en suppliant:

— La paix, vous autres, ajouta-t-il; la paix, vous dis je; il n'y a point de pardon pour de tels crimes!... La hart, la hart pour le mécréant; et puisse-t-il aller au grand diable d'enfer. *La suite à une prochaine livraison.*

INFANTERIE FRANÇAISE.

CHASSEURS A PIED.

Dix bataillons de *chasseurs à pied*, portant les numéros 1 à 10, ont été créés par ordonnance rendue à Saint-Cloud, le 28 septembre 1840.

Ces bataillons se recrutent, comme les autres corps de l'armée française, par la voie des engagements volontaires et des appels. Un quart de l'effectif de chacun de ces bataillons en sous-officiers, caporaux, soldats et clairons, peut être de première classe, et touche, à ce titre, le supplément de solde attribué dans les régiments d'infanterie aux



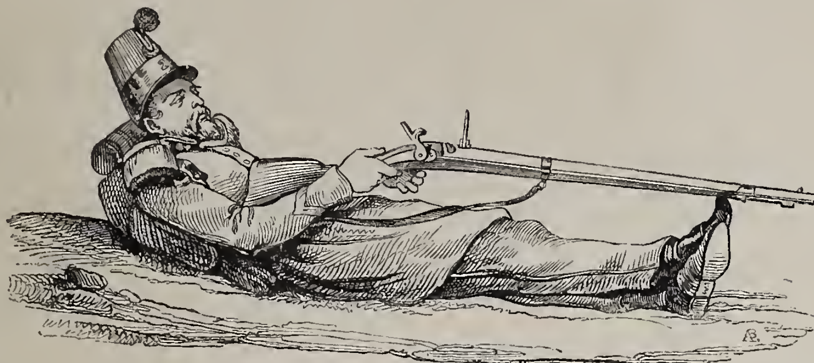
militaires des compagnies d'élite (cinq centimes par jour). Les simples soldats ne passent à la première classe qu'aux conditions déterminées pour l'admission dans les compagnies d'élite, six mois de service et une bonne conduite. Ils portent la marque distinctive des cavaliers de première classe, qui consiste en un galon de laine.

Le bataillon de *tirailleurs* dits *de Vincennes*, organisé le premier, a pris la dénomination de premier bataillon de chasseurs à pied.

Pour être admis dans ces bataillons, les sous-officiers et soldats, tirés de tous les régiments d'infanterie, ont dû satisfaire aux conditions suivantes: être lestes, bons marcheurs, vigoureux, bien constitués, d'une taille moyenne et bien prise; savoir lire et écrire; avoir encore deux années de service à faire; avoir la masse au moins au tiers du complet (le complet est de 35 francs.) La préférence a été, en outre, accordée aux militaires qui avaient subi le moins de punitions. Les militaires nés en Corse, ou dans les pays montagneux, et ceux qui, par leur profession avant l'entrée au service, avaient quelque habitude des armes à feu, ont été pris les premiers, s'ils réunissaient d'ailleurs les autres conditions exigées.

Les divers détachements tirés de tous les régiments de

l'intérieur sont arrivés du 1er au 29 novembre 1840 à Saint-Omer, où M. le duc d'Orléans a été chargé, comme lieutenant-général, de l'organisation des bataillons. Le camp de Saint-Omer a été levé du 15 au 18 avril 1841. Les dix bataillons de chasseurs se sont, à cette époque, rendus à Paris: ils ont été passés en revue dans la cour du Carrousel le 4 mai 1841, et ont reçu leur drapeau. Trois jours après, le 7, ils ont exécuté de grandes manœuvres à Vincennes. Cinq de ces bataillons (les 3e, 5e, 6e, 8e et 10e) ont ensuite été dirigés sur l'Algérie, et les cinq autres sont allés occuper les garnisons qui leur sont affectées dans l'intérieur, le 1er à Metz, le 4e à Besançon, le 7e à Strasbourg, le 9e à Toulouse; le 2e est resté à Vincennes. Ces places paraissent avoir été choisies pour garnison permanente, parce qu'il s'y trouve des polygones, où les corps peuvent être constamment exercés au tir à la cible. Ainsi, en cinq mois, les dix



bataillons ont été organisés, équipés, instruits, et se sont trouvés en état d'entrer en campagne.

La création de ce nouveau corps semble avoir eu pour but de ne pas laisser l'infanterie française au-dessous des progrès que le tir des armes à feu a faits dans presque toute l'Europe, la plupart des armées étrangères ayant des corps spéciaux de tirailleurs.

La plupart des manœuvres des chasseurs à pied se font au pas gymnastique. La longueur du pas ordinaire direct est de 65 centimètres, à compter d'un talon à l'autre, et sa vitesse de 76 par minute; la vitesse du pas accéléré est de 110 par minute; la longueur du pas gymnastique est de 83 centimètres, et sa vitesse habituelle de 165 par minute. Dans les circonstances pressées, la cadence de ce pas peut être portée à 180 par minute. Alors une lieue de 4 000 mètres est parcourue en 27 minutes. Cette innovation dans la marche, qu'on essaie en ce moment d'introduire dans un grand nombre de régiments d'infanterie, permet d'exécuter avec une rapidité extraordinaire, soit les déploiements sur la plus grande échelle, soit les changements de front, soit les mouvements de retraite pour se reporter bientôt en avant.



Les chasseurs à pied exécutent aussi des courses dites de vélocité, qu'ils accomplissent avec la plus grande vitesse possible. Dans la marche au pas gymnastique et au pas de course, il leur est recommandé de ne respirer, autant que faire se peut, que par le nez, en conservant la bouche fermée. L'expérience a prouvé qu'en se conformant à ce principe, un homme pouvait fournir une course plus longue et avec moins de fatigue.

Les chasseurs à pied sont également exercés aux sauts en largeur et en hauteur. Placé à douze ou quinze pas du sautoir ou de l'objet à franchir, l'homme désigné part vivement au pas de course, ou en sautillant sur la pointe des pieds, en observant de faire les pas d'autant plus petits qu'il approche de l'endroit marqué comme point de départ du saut. Arrivé là, il appuie fortement sur le sol le pied de la jambe qui se trouve en avant, donne un fort mouvement d'extension aux muscles de cette jambe, se lance en avant le corps raccourci, les jambes réunies, les bras en avant, les mains fermées, franchit l'espace, allonge les jambes par une impulsion subite un peu avant la chute, et tombe sur la pointe des pieds en fléchissant et en conservant les bras en avant et la tête droite.

Les bataillons de chasseurs à pied sont armés de carabines de munition et de fusils de rempart allégés: ceux-ci sont employés, dans chaque bataillon, dans la proportion de 8 à 1.

La portée de la carabine de munition est de 5 à 600 mètres, et celle du fusil de rempart allégé de 250 à 500 mètres. A l'extrémité du canon de l'une et de l'autre, et sur la pièce de culasse, est fixée, au moyen d'une charnière et d'un ressort, une hausse qui indique les différentes hauteurs du pointage, et qui facilite la justesse du tir.

La giberne, contenant les cartouches de l'une et l'autre arme, est fixée à un ceinturon de cuir noir, au moyen d'un passant qui permet de la faire mouvoir et de l'ameuer sur le devant ou sur le côté, pendant les feux, et de la rejeter par derrière, pendant les marches.

Les fusils de rempart et les carabines de munition sont armés d'une baïonnette-sabre avec fourreau en tôle, et dont la lame affecte la forme du yatagan: la poignée de l'arme est en cuivre, et percée, à l'une des branches de la croisière, d'un trou cylindrique, destiné à loger le bout du canon sur

lequel elle se fixe par un ressort. La longueur totale de la baïonnette-sabre est de 0m,5954. L'invention de cette arme est due à M. le commandant d'artillerie Thiéry.



(Baïonnette-sabre des chasseurs à pied *.)

Dans les bataillons de chasseurs à pied, et d'après un nouveau principe de tir, après le commandement *En joue!* les soldats tirent à volonté, sans attendre qu'on leur crie *feu!* Tous les chasseurs se donnent ainsi le temps de viser juste, avant de presser la détente de leur arme; presque aucun de leurs coups n'est perdu. Ils visent dans toutes les positions: assis sur le bord d'un fossé, couchés sur le dos ou à plat-ventre, ils tirent leur coup de carabine, après avoir ajusté avec leur soin ordinaire; puis ils rechargent leur arme sans changer de posture et avec une rapidité vraiment incroyable.

C'est le clairon, dans les bataillons de chasseurs à pied, qui joue le rôle du tambour, commande tous les mouvements et les fait exécuter à la plus grande distance.

Les sonneries générales sont au nombre de vingt et une. 1, La générale. 2, L'assemblée. 3, Le rappel. 4, Au drapeau. 5, Aux champs. 6, Pas accéléré. 7, Pas de charge. 8, Pas gymnastique. 9, Le réveil. 10, La retraite. 11, Le ban. 12, La messe. 13, La berloque. 14, Le rappel aux clairons. 15, L'appel. 16, Coup de langue. 17, A l'ordre. 18, La soupe. 19, L'école. 20, L'extinction des feux. 21, Visite du docteur.

Les sonneries de manœuvres sont au nombre de vingt-quatre. 1, Garde-à-vous. 2, Marche particulière aux bataillons (la même pour toute l'arme), avec un refrain spécial pour chacun d'eux. 3, Sonneries des compagnies, la même pour les quatre premières compagnies, et une autre pour les compagnies 5, 6 et 7, avec un refrain particulier pour chacune d'elles; enfin une sonnerie spéciale, dite des grosses carabines, pour la compagnie des carabiniers. 4, Baïonnette au canon. 5, Remettre la baïonnette. 6, Pas gymnastique. 7, Pas de course. 8, En tirailleurs. 9, En avant. 10, En retraite. 11, Halte. 12, Par le flanc droit. 13, Par le flanc gauche. 14, Commencez le feu. 15, Cessez le feu. 16, Changement de direction à droite. 17, Changement de direction à gauche. 18, Couchez-vous. 19, Levez-vous. 20, Ralliement par quatre. 21, Ralliement sur le centre. 22, Ralliement sur la réserve. 23, Ralliement sur le bataillon. 24, Rassemblement sur le bataillon.

L'expérience a prouvé que les signaux donnés par le clairon à une ligne de tirailleurs, dans un terrain accidenté, au bruit d'une vive fusillade et par un vent contraire, ne sont pas toujours entendus. Les officiers et sous-officiers se servent, dans ces cas rares, d'un sifflet, dont les signaux sont au nombre de cinq. 1, *Garde à vous.* Coup de sifflet long-temps prolongé. 2, *En avant.* Quatre coups de sifflet. 3, *Halte.* Simuler la sonnerie de halte des clairons. 4, *En retraite.* Simuler la sonnerie de retraite. 5, *Ralliement.* Coups de sifflet saccadés et progressivement accélérés.

Les chasseurs à pied portent la barbe pointue et les moustaches longues; ce qui, non moins que leur costume, leur donne un air un peu étranger. En Algérie, les Arabes les avaient nommés les *soldats de la mort.* Ceux qui les ont vus au col (Téniah) de Mouzaïa (voy. 1840, p. 149) savent s'ils ont justifié ce nom redoutable. Deux officiers du premier bataillon, MM. le capitaine Vichery et le lieutenant Abaytua, ont été tués dans l'expédition de Milianah, le 15 juin 1840; un troisième, M. le capitaine Leroy, du huitième bataillon, a été tué, le 23 juin 1841, devant Mostaganem.

* Cette nouvelle baïonnette doit être ajoutée à celles dont nous avons déjà parlé dans l'*histoire de la Baïonnette*, p. 151.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

(Voy. 1839, p. 17, 57, 94, 146, 211, 301.)

VII.

DES PRÉTENDUS INVENTEURS DE LA POUDRE A CANON.

C'est un fait encore énoncé aujourd'hui dans les ouvrages les plus recommandables, que l'invention de la poudre à canon est due, soit à Roger Bacon, moine anglais, mort en 1290, soit à un certain bénédictin allemand, nommé Berthœld Schwartz, né à Fribourg en Brisgau, dans les premières années du quatorzième siècle *. On ajoute généralement que les Vénitiens furent les premiers à employer ce nouveau moyen de destruction au siége de Chioggia, contre les Génois, en 1380. Pour démontrer l'inexactitude de ces assertions, il suffira de donner ici le résultat de nos recherches, résultat dont nous pouvons garantir la rigoureuse exactitude.

Le plus ancien ouvrage connu (nous en exceptons les ouvrages chinois), où la poudre soit mentionnée avec son véritable nom, est un poëme arabe sur les machines de guerre, dont le manuscrit existe à la bibliothèque de l'Escurial. L'auteur y décrit un projectile incendiaire dont la poudre, désignée par le mot (*el-baroud*) encore en usage aujourd'hui, était le principal élément. Ce poëme fut composé par un ministre du sultan d'Égypte, vers 1249, c'est-à-dire à l'époque de la première croisade de saint Louis. — D'Égypte, la poudre dut suivre, pour pénétrer en Europe, la route qui lui était naturellement tracée par les conquêtes arabes, la côte d'Afrique, et elle passa en Espagne où on la voit, d'après le récit d'un historien arabe contemporain, figurer au siége de Niébla en 1257. On la retrouve de nouveau mentionnée dans un autre poëme arabe, dont l'auteur vivait à Grenade en 1272.

Plusieurs années avant cette dernière date, Roger Bacon avait, dans deux de ses ouvrages, parlé à différentes reprises de la poudre; mais loin, comme on le prétend, de s'en déclarer l'inventeur, il dit formellement qu'*elle était employée comme jouet d'enfant, dans plusieurs parties du monde.* Et il fait suivre cette phrase de la description de ce jouet, qui n'est autre chose qu'un pétard. Cependant, bien qu'il indique fort exactement tous les effets de la poudre, il fallait que la recette de sa fabrication fût connue seulement de quelques adeptes, car il ne la donne que sous le voile de l'anagramme.

C'est en Espagne, au siége de Baza, en 1325, que le canon fut employé pour la première fois, et cette arme ne tarda pas à s'introduire en France, où elle était en usage dès 1338, ainsi que le prouve un compte des dépenses faites cette année pour le siége de Puy-Guilhem en Auvergne.

A partir de cette époque, les documents abondent, et il est bon de remarquer que la France est, après l'Espagne, le pays d'Europe où la poudre se retrouve le plus anciennement. Les Anglais se servirent de canons à la bataille de Créci, en 1346; on n'a point de preuves qu'ils en aient fait usage avant 1344.

Pour ce qui regarde l'Italie, un dialogue de Pétrarque, écrit de 1358 à 1360, parle de canons de bois; et des actes de 1359, relatifs à l'histoire de Ravenne, mentionnent l'emploi de la poudre et de tous les instruments accessoires nécessaires à l'artillerie.

Quant aux pays d'Outre-Rhin, on lit dans des chroni-

* Cette première phrase peut servir d'*Erratum* pour un passage du premier article sur les Fortifications, p. 156, colonne 2.

ques contemporaines qu'en 1360 le consistoire de Lubeck fut incendié par la négligence des ouvriers qui préparaient la poudre pour les bombardes, et qu'en 1373 le sénat d'Augsbourg fit fondre vingt canons. Enfin une charte de la même année fait mention de la condamnation à mort d'un bourgeois de Ripa, qui avait porté aux ennemis de la ville deux sacs pleins de *soufre et de salpêtre* pour leurs machines.

Dans aucun de ces documents il n'est parlé d'inventeur, et il ne faut pas s'en étonner; des recherches patientes et consciencieuses auraient pour résultat indubitable de réduire considérablement le nombre d'individus auxquels on doit attribuer des découvertes réelles.

Mais à qui les Arabes sont-ils redevables de la poudre à canon? et sous quelle forme cette substance fut-elle d'abord employée comme arme de guerre? Telles sont les questions que nous examinerons dans un article sur le feu grégeois.

Tirer vanité de son rang ou de sa place, c'est avertir qu'on est au-dessous. LECKZINSKA.

LETTRE DE GROTIUS

SUR LA MORT DE SA FILLE.

La vie du célèbre Grotius (voy. 1833, p. 402) a été fort malheureuse. Condamné dans les troubles politiques de la Hollande a une détention perpétuelle au début même de sa carrière, sauvé par le dévouement de sa femme et réfugié en France, il y vécut long-temps dans une situation domestique peu brillante d'une pension que lui faisait la cour. Sa femme à laquelle il devait tant, ses filles qui paraissent avoir été des personnes fort distinguées et dont il est parlé dans divers mémoires de ce temps-là, ses fils dont il soigna particulièrement l'éducation et qui ne faiblirent pas devant l'éclat du nom de leur père, enfin la culture des lettres et une correspondance soutenue avec les plus éminents savants de l'Europe le consolaient des peines de l'exil et du mauvais vouloir du cardinal de Richelieu. Cependant son magnifique Traité du droit de la paix et de la guerre avait attiré sur lui l'attention des hommes d'État. Le chancelier de Suède, Oxenstiern, en avait été particulièrement frappé et en avait conçu la plus haute estime pour la personne de Grotius, au point qu'il décida sa souveraine, la reine Christine, à choisir le réfugié hollandais pour son ambassadeur près de la cour de France. Richelieu se montra mécontent de ce choix, et essaya de décider la cour de Suède à y renoncer. L'ambassadeur de France à Stockholm eut ordre d'entamer des négociations à ce sujet près de la reine; mais Oxenstiern, satisfait peut-être de profiter des circonstances pour obliger le cardinal a se soumettre, tint bon, et après deux ans de pourparlers la nomination de Grotius fut enfin officiellement ratifiée. Il est aisé de sentir tout ce que dut souffrir Grotius de se trouver l'objet d'un tel débat. Il partit de Mayence, où il attendait, au commencement de janvier 1635. C'était alors un long et difficile voyage et qui ne devait pas être encore débarrassé pour lui de toute inquiétude. En effet, le cardinal qui n'avait pu réussir à se délivrer de lui, se rejetait sur des tracasseries humiliantes. Il ne voulait pas que le républicain hollandais, le protestant, le réfugié qu'il avait dédaigné et tourmenté, l'ambassadeur qu'il avait essayé de refuser, parût l'avoir emporté sur lui. C'était la coutume dans ce temps-là que les ambassadeurs fissent dans les villes où ils allaient résider, une entrée pompeuse et solennelle. Richelieu craignit que celle-ci n'eût l'air d'un triomphe. Il allégua des difficultés pour l'empêcher; et Grotius ne voulant rien céder de la dignité de son ambassade, demeura arrêté aux portes de Paris. Ce ne fut qu'à la fin de l'hiver que, la cour étant encore à Senlis, l'ambassadeur obtint enfin d'entrer dans la capitale avec un éclat et un cortége convenables à la dignité de la souveraine qu'il venait représenter. Quelques jours après, Louis XIII étant revenu lui donner son audience de réception, et se rappelant que le Traité du droit de la paix et de la guerre lui avait été dédié, fit à Grotius un accueil bienveillant. Mais au milieu des fatigues de ce long voyage d'hiver, des incertitudes de sa famille, des incommodités d'une installation nouvelle, une des filles de Grotius, mademoiselle Marie, déjà malade depuis quelque temps, avait vu l'état de sa santé empiré; et alors qu'après tant de traverses Grotius semblait enfin arrivé au port, la mort de cette fille chérie vint tout-à-coup le frapper. On a conservé la lettre qu'il adressa à son père pour lui annoncer, en même temps que le succès de son ambassade, cette nouvelle fatale: cette lettre, qui est en latin, est un chef-d'œuvre de simplicité et de grandeur, et bien qu'empreinte des circonstances particulières dans lesquelles elle a été écrite, on peut la regarder comme un enseignement de tous les temps. Il n'y a qu'un philosophe, nourri par le christianisme, qui puisse penser et sentir ainsi. Voici une traduction de cette page intéressante pour tout le monde. consolante peut-être pour quelques uns.

« Mon bon père, tandis que je différais de vous écrire jusqu'à ce que je fusse venu à bout des empêchements apportés d'abord à mon ambassade et ensuite à sa dignité, voici qu'un nouveau coup vient me frapper et rouvrir mes anciennes blessures encore mal fermées. A peine étais-je de retour de la réception de S. M., qui s'est montrée pleine de bienveillance pour ma souveraine et pour moi, que notre Marie, fatiguée outre son ancien mal par le froid qu'elle avait pris durant le voyage, alors que le médecin s'attendait à une longue maladie, je ne sais comment, presque sans douleur, après avoir donné jusqu'au dernier instant tous les signes de la plus excellente piété, est enlevée, non point à nous qui la suivrons, mais à cette vie misérable. Nous avons supporté ce malheur ma femme et moi en gens formés par le malheur. Et même pourquoi dire le malheur, si Dieu usant de son droit nous reprend ce qu'il nous a donné, et transporte cette enfant dans les joies que les jeunes gens ne doivent pas moins désirer que les vieillards? Cet accident nous délivre de la grave sollicitude de lui chercher un mari, et, ce qui est si rare, un mari qui se fût trouvé à la fois dans notre convenance et dans la sienne. Et l'eussions-nous rencontré, quel danger que les naturels venant ensuite à se découvrir ne se fussent désunis et n'eussent chargé notre chère fille de la croix perpétuelle! Et encore tout nous aurait-il servis à souhait, les grossesses, les accouchements, les éducations? Tous ces soins, toutes ces souffrances que l'on prend pour les siens, nous en voilà, pour elle, affranchis! Notre chère Marie ne suivra pas la route affligée de sa mère; elle n'aura pas à soutenir la vue d'un tribunal acharné contre son époux innocent, et à cause de cette innocence même; elle n'aura pas à acheter son voisinage par le partage de sa prison, elle n'aura pas à quitter son pays, compagne d'un long exil. Félicitons-la donc de ce que Dieu l'a enlevée au siècle avant qu'elle n'ait trop connu les maux qui s'y font si bien sentir et qu'on y appelle les biens. Et nous-mêmes, félicitons-nous de ce qu'il nous a été accordé de jouir de sa présence, qui nous a toujours été un bonheur suave, et sans même un soupçon d'amertume. Qu'y a-t-il d'ailleurs maintenant dans le monde chrétien agité par les sectes, par les séditions, par les guerres, qui puisse faire désirer d'y vivre? Que de tourments de tous côtés, que de désolations pour le sexe faible, que de morts soudaines et sanglantes, que de chemins vers l'indigence? La Bohême, la Moravie, la Silésie, sont chassées hors d'elles-mêmes, et les héritiers des plus nobles familles sont réduits à vivre de la pitié de l'étranger,

» si l'on peut appeler vivre se traîner misérablement de » journée en journée en appelant la mort. Voilà quelles sont » mes pensées, mon bon père, et je vous les adresse afin » que vous et ma mère, qui avez toujours été pour mes en- » fants un père et une mère véritables, en profitiez avec » moi, et que si vous avez de votre côté quelque chose qui » s'y puisse ajouter, vous ayez la bonté, en retour, de m'en » faire part. Je prie Dieu de veiller sur votre santé et sur » celle de ma mère jusqu'à la dernière heure. Paris, 25 » mars 1635. Votre fils très obligé et très obéissant, H. G. »

SMYRNE.

L'incendie qui, au mois de juillet dernier, a détruit, dit-on, dix mille maisons de Smyrne, doit exciter d'autant plus vivement nos regrets, que cette ville est attachée à la France par des liens nombreux d'habitudes et de sympathies. Smyrne, que les Turcs appellent *Ismir*, est surnommée *le petit Paris du Levant*. Nos compatriotes y dominent par leur influence toute la population franke. Dans la classe supérieure des Européens on ne parle que notre langue, tandis que la classe inférieure parle un italien corrompu que l'on appelle *lingua franca;* les journaux sont rédigés en français. Cette prépondérance de notre pays doit être pour nous d'un haut intérêt, si nous considérons que Smyrne est, sans contredit, après Constantinople, le port le plus important de l'empire turc, et l'entrepôt général des productions du Levant.

La ville s'élève en amphithéâtre sur le flanc d'une montagne couronnée par un vieux château construit par les Génois ; extérieurement l'aspect général est agréable ; mais les rues sont étroites, et si l'on excepte les maisons des quais qui sont fort belles et solidement construites, presque toutes les habitations sont en bois et en terre, ce qui permet de réparer assez promptement les désastres causés par les tremblements de terre ou les incendies. Il paraît toutefois que souvent l'intérieur de ces humbles demeures est orné avec un luxe extraordinaire.

La population totale de Smyrne est de 125 000 à 150 000 habitants. Sur ce nombre, on compte 3 à 4 000 Européens, 25 000 Grecs, 7 000 Arméniens, environ 10 000 Juifs, 70 000 Turcs.

Il est curieux d'observer la différence des caractères nationaux, soit par les divers genres de commerce, soit par les qualités ou les défauts des marchands. Les Juifs s'adonnent plus particulièrement à la banque, au courtage; ils se soutiennent et se secourent entre eux, d'où résulte une garantie précieuse contre le manque de foi. Les Grecs sont en général rusés et mauvais payeurs. Les Arméniens font le commerce en grand; ils sont ce qu'on appelle durs en affaires, mais ils sont honnêtes et scrupuleux. Les Turcs pour la plupart ont peu d'habileté commerciale, peu d'activité, mais ce sont les débiteurs les plus ponctuels que l'on puisse trouver; leur moralité sous ce rapport est au-dessus du soupçon.



(Vue de Smyrne, dans la Turquie d'Asie.)

L'un des articles d'importation les plus considérables à Smyrne est le café; on prétend qu'il s'en consomme seulement à Smyrne 400 000 tasses par jour, ce qui équivaut à une dépense de 20 000 piastres. L'Amérique, l'Angleterre et la France fournissent en plus grande quantité cet article. Le sucre et l'indigo sont ensuite les produits américains et européens qui trouvent le plus de débit.

L'exportation consiste surtout en soies, poils de chèvres et de chameaux, opium, drogues, noix de galle, ambre, figues, raisins, perles, diamants, émeraudes, rubis et autres pierres précieuses. La soie sort des manufactures de Broussa. Les chargements de raisins se font en partie dans quelques villes voisines, notamment à Chesmé et à Vourla.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

AYMON Ier
GÉNÉRALISSIME DU RÉGIMENT DE LA CALOTTE.



(Aymon Ier, généralissime du Régiment de la Calotte, d'après Coypel fils.)

Aymon, un des douze porte-manteaux de Louis XIV, de Torsac, exempt des gardes-du-corps, et quelques autres officiers, se trouvaient un jour réunis dans l'antichambre du roi. Leur conversation roulait sur les principaux auteurs, et particulièrement sur les poëtes de l'époque, dont les œuvres subissaient tour à tour une rigoureuse critique. C'était à qui établirait l'opinion la plus piquante et la plus juste, et, l'amour-propre de chacun se mettant de la partie, ce ne fut plus en peu de temps qu'un feu roulant de bons mots, de saillies, de plaisanteries sans cesse renaissantes. Au milieu de cette gaieté universelle, un des membres de la société gardait le silence, et bientôt, se voyant vivement questionné par ses camarades, prétexta une violente migraine. Les éclats de rire redoublèrent à cette réponse. — La migraine, s'écria Aymon, la migraine! Mes amis, nous devrions coiffer cette tête taciturne d'une calotte de plomb; peut-être cette calotte l'empêcherait d'éclater! — En ce cas, répartit un autre, bien des gens devraient porter calotte, et nous-mêmes nous pourrions tous, sans distinction, nous enrégimenter dans ces calotins.

A l'instant cette idée bizarre fut accueillie; chacun l'interpréta à sa manière; enfin, le même jour, avant de se séparer, il fut convenu de former, sous le nom de *Régiment de la Calotte*, une société inscrivant au nombre de ses membres tous ceux qui commettraient quelque faute méritoire, société dont le but serait de corriger et de réformer le style, sans avoir égard à aucune opinion, même à celle de l'Académie.

Telle est l'origine du régiment de la Calotte : loin d'avoir rapport à la religion, cette institution, toute littéraire dans son principe, s'érigea peu à peu, sous cette forme, en tribunal impartial, appelant à sa barre toutes les célébrités contemporaines. Musiciens, poëtes, peintres, tout fut en butte à ses décrets, et si la politique elle-même finit par se mêler à ses débats, c'est qu'après avoir critiqué le style et les écrits, le régiment attaqua insensiblement les mœurs et les actions, et celles des grands personnages en particulier.

Création du caprice et de l'enthousiasme, la société venait à peine de naître qu'elle était déjà entièrement organisée, des étendards étaient fabriqués, des médailles frappées en son honneur. Alors eut lieu l'élection en forme du général élection trop curieuse pour ne pas nous y arrêter un instant. C'était un banquet splendide, souvent interrompu par de joyeux couplets et par des discours de cérémonie analogues à la circonstance. Le généralissime, au milieu des toasts, au bruit des fifres et des fanfares, y reçut les compliments de tous ses nouveaux soldats. Sa chaise fut ensuite solennellement entourée d'un berceau portatif fait avec de grandes marottes, ornées de feuilles et de guirlandes, et deux suivants lui présentèrent au même moment chacun un carreau de velours; sur l'un se trouvait la marotte, son bâton de commandement, et sur l'autre, pour servir de casque, une calotte ornée de girouettes, de rats, de grelots et de papillons. Il fut alors revêtu de ses insignes, et reçut son brevet de général, pièce digne d'être citée, mais trop longue pour trouver place ici.

La fête continua pendant le reste du jour; le soir les membres conduisirent processionnellement le généralissime à son lit, et le déshabillèrent avec la plus grande cérémonie, chacun d'eux se retira ensuite après lui avoir baisé la main.

Un grand nombre de poëtes, faisant partie du régiment, composèrent aussitôt des brevets de réception et les adressèrent à tous ceux qui se distinguaient par quelque gaucherie un peu marquante. En vain les personnes qui recevaient

une pareille prise de corps s'élevèrent contre cette persécution morale, produisant au grand jour des fautes qu'elles auraient voulu souvent tenir secrètes, l'inquisition calotine prévalut et prit chaque jour de nouvelles forces. Le régiment accapara en peu de temps toutes les notabilités. On raconte même, au sujet de ses accroissements, une anecdote qui prouve quelle liberté il avait réussi à s'arroger.

Louis XIV, se trouvant seul avec le généralissime, lui demanda un matin s'il ne ferait jamais défiler son régiment au Carrousel. Sire, répartit Aymon, qui donc le regarderait passer? Louis XIV, ajoute-t-on, ne fit que rire de cette plaisanterie, et demanda quelques moments après à Aymon s'il ne l'avait pas enrôlé dans son régiment. Faites des actions, Sire, répondit-il, et soyez persuadé qu'on n'y fait pas d'injustice.

En 1710, au moment où les Espagnols assiégeaient Douay, de Torsac, se trouvant un matin chez Louis XIV, se hasarda à dire qu'avec trente mille hommes et carte blanche il se faisait fort, non seulement de faire lever le siége aux ennemis, mais encore de reprendre en quinze ours toutes les conquêtes qu'ils avaient faites depuis le commencement de la guerre. S'indignant des revers qu'éprouvaient depuis quelque temps les armes françaises, il était sûr, disait-il, de changer à l'instant la face des affaires, et de montrer aux Espagnols qu'ils avaient eu tort de refuser les conditions de paix que Louis XIV leur avait récemment fait offrir. En entendant une pareille fanfaronnade, toutes les personnes présentes témoignèrent leur surprise, et à l'instant même Aymon se dépouilla des insignes de sa charge de généralissime et en revêtit de Torsac. Celui-ci ne pouvait trouver aucune excuse valable pour s'en défendre; il était difficile de se montrer plus digne de la marotte.

De Torsac, devenu de cette manière généralissime, conserva cette charge jusqu'à sa mort, qui arriva en 1724. Depuis le jour de son abdication, Aymon était lui-même demeuré le secrétaire du régiment, et jamais occasion aussi belle ne s'était offerte à lui de prouver son zèle pour la Calotte. A la mémoire du général défunt, un membre composa une oraison funèbre, qui fut aussitôt imprimée. C'était un tissu de mauvaises phrases extraites des discours prononcés à l'Académie, satire un peu longue, mais juste et mordante, du style affecté et rempli de figures que les académiciens voulaient alors mettre à la mode. Le mérite d'un grand nombre d'auteurs se trouvait compromis dans cette oraison funèbre; aussi à peine venait-elle de paraître, qu'ils en firent arrêter et saisir tous les exemplaires.

A la nouvelle de cet attentat aux droits de la société, Aymon courut, sans perdre un moment, chez le maréchal de Villars : « Monseigneur, lui dit-il en l'abordant, depuis qu'Alexandre et César sont morts, nous ne reconnaissons d'autre protecteur de notre régiment que vous. L'oraison de notre colonel de Torsac vient d'être saisie, et si le régiment n'obtient pas justice, aujourd'hui s'est arrêté le cours de sa gloire et la vôtre, monseigneur. Aussi je viens vous supplier de vouloir bien en parler à M. le garde-des-sceaux, qui m'a accordé par écrit la permission de faire imprimer ce discours. » A cette sollicitation, le maréchal ne put s'empêcher de rire, et promit de faire ce qu'Aymon lui demandait. Il parla en effet, le lendemain, de cette affaire au garde-des-sceaux, en la présence même d'Aymon. — Que voulez-vous que je fasse? répondit le garde-des-sceaux à M. de Villars. — Ce qu'il vous plaira, répartit le maréchal; vous êtes le maître. — Eh bien, reprit le garde-des-sceaux, je trouve à propos de ne pas me brouiller avec les membres du régiment. Allez donc, continua-t-il en adressant la parole à Aymon, je vous donne main-levée de la saisie de l'oraison funèbre de votre colonel.

Ce fut ainsi qu'Aymon triompha des ennemis de la société, désespérés par cette espèce de réhabilitation. Le seul parti à prendre, lorsqu'on se trouvait le sujet des sarcasmes calotins, était de savoir en rire, et les personnes dont les susceptibilités s'irritaient contre ses attaques les voyaient à l'instant redoubler; en vain elles invoquaient de puissantes protections pour les faire cesser, aucun pouvoir n'était capable de le faire. Nous n'en citerons qu'un exemple. Le régiment envoya un jour un brevet de calotin à Coypel le jeune, en le désignant comme son second peintre. Coypel le père, voyant ce titre à son fils, pensa, non sans raison, qu'on le regardait lui-même comme le premier. C'était peu de temps après la mort de Louis XIV. Dans son indignation, il alla trouver le régent et lui demander sa protection. — Je n'ai aucun pouvoir sur le régiment, lui répondit le duc d'Orléans, adressez-vous au généralissime. — Monseigneur, reprit Coypel hors de lui, si votre altesse ne me rend pas justice, je suis tellement déshonoré qu'il faut que je sorte du royaume. — Eh bien! bon voyage, lui répondit tranquillement le régent. Et ce fut la seule réponse qu'il put obtenir.

Coypel le fils, qui avait reçu le brevet, devint bientôt l'ami particulier du généralissime, et peignit, en 1726, l'original du portrait dont nous donnons ici une faible reproduction. Aymon, dans ce portrait, soutient avec sa main droite la marotte, insigne de son commandement; sa main gauche montre le spectateur; et l'expression de la figure du général suffit pour faire comprendre ce geste. A voir ses yeux froncés avec malice, sa bouche ironiquement contractée, le souvenir se reporte involontairement sur une estampe où se trouvent trois ânes diversement groupés, avec cette inscription : *Nous sommes quatre.* Il semble qu'on va entendre Aymon prononcer à son tour ces mots : *Nous sommes deux.* Au-dessus de sa tête voltigent des papillons,

Les plus légers des oisillons,

selon une expression calotine

Depuis la mort de de Torsac, la place de généralissime demeura vacante jusqu'à la mort d'Aymon, qui, après être resté pendant cet espace de temps revêtu du titre de secrétaire, quoique étant réellement le chef du régiment, mourut à Versailles le 5 mai 1731, à la suite d'une longue maladie; il était âgé de soixante-quatorze ans.

CABINET DES CARTES ET PLANS.

(Bibliothèque royale.)

Quand on réfléchit à l'importance des cartes géographiques pour l'étude de la terre et de l'homme, à leur valeur dans la discussion et l'appréciation de beaucoup de faits historiques, on reste étonné du peu de place et d'importance qui leur avaient été accordées dans notre riche dépôt de la Bibliothèque royale. Quelques misérables portefeuilles y représentaient seuls encore, il y a une quinzaine d'années, tout ce que la cartographie avait produit depuis plusieurs siècles.

Ce fut le 30 mars 1828, qu'une ordonnance, séparant les cartes et plans du département des imprimés, en constitua une division à part, dont la direction fut donnée à M. Jomard, membre de l'Institut. On fit remise aussitôt au directeur de la pauvre collection sur laquelle il était appelé à régner, d'une quarantaine de cartons in-folio. Pour un homme aussi en état d'apprécier tout ce que la science possédait alors en fait de cartes et de plans, et qui, de plus, n'ignorait pas la richesse des collections étrangères, il y avait de quoi se désespérer à la vue des faibles ressources qu'on mettait à sa disposition. Il n'en fut pas cependant ainsi.

Long-temps le conservateur du Cabinet des cartes eut à combattre bien des influences contraires, et surtout la fâcheuse indifférence de ceux mêmes dont le devoir eût été de

le seconder. La collection resta stationnaire; mais en 1839 un crédit spécial lui fut accordé par les Chambres, et dès lors elle put se promettre de plus brillantes destinées.

Notre intention n'est pas de faire ici l'énumération de tous les objets qui entrent dans le Cabinet des cartes; cela nous serait d'autant plus difficile que le nombre des objets précieux s'y élève déjà à plus de mille, représentant plus de quatre mille feuilles. Bornons-nous à ceux qui offrent le plus d'intérêt, et que M. Jomard est parvenu à se procurer, soit en originaux, soit en *fac simile*, ou en gravures exactes.

En premier lieu se présentent ces esquisses, d'abord informes et ensuite soigneusement dessinées, au moyen desquelles les savants ou les voyageurs du moyen âge et de la renaissance essayaient de formuler graphiquement leurs idées sur l'ensemble du monde ou de ses parties. Telles sont la mappemonde circulaire tirée d'un manuscrit de Turin, et supposée du dixième siècle, quoique le manuscrit soit du huitième (784); celle de la Bibliothèque de Leipzig, du onzième siècle; la mappemonde rectangulaire citée par W. Playfair, et qui est à peu près de la même époque; une carte allemande itinéraire, de l'origine de la gravure sur bois; les cartes de Marino Sanuto, de 1321; une petite mappemonde circulaire portant la signature de Charles V de France (1372); une autre de 1417, qui appartient à la ville de Reims; la copie du fameux atlas catalan, un des précieux monuments de la géographie, de 1375, ainsi que l'a démontré M. d'Avezac; une copie de la carte de Fra-Mauro, tracée sur les murs du palais ducal de Venise; la célèbre mappemonde de Martin Behaim, de Nuremberg, dessinée l'année même de la découverte de l'Amérique; une partie de la carte de Juan de La Cosa, pilote de Christophe Colomb, de 1480, et dont l'original est entre les mains de M. Walckenaer; enfin les cartes destinées à accompagner le poëme géographique de Berlinghieri, que l'on croit de 1481, et qui sont très rares.

Au seizième siècle appartiennent la *Cassettina all' agemina* (la petite cassette géographique), monument curieux trouvé à Milan; l'atlas de la mer Rouge, de Juan de Castro; un riche et précieux atlas portugais en vingt cartes, provenant de la bibliothèque de la duchesse de Berry; une très grande carte murale en espagnol, représentant les deux Amériques; plusieurs portulants de divers cosmographes; une mappemonde de Hollande superbement dessinée; les monuments de Nancy; l'*Isolario*, de Bordone, livre qui ne traite que des îles; l'*Orbis novus*, de Grynæus (1532); la *Palestine*, de Ziégler (1536); les cartes de Sébastien Munster (1544), le grand cosmographe de l'époque; la carte de la province de Boulonnais (France), de Nic. Nicolaï, de 1555 à 1558; la *Bavière*, d'Appianus (1566); une *France* en miniature, tracée pour Charles IX, en 1568, par Pierre Hamon, calligraphe si habile qu'il fut pendu comme faussaire; la Picardie et la France, de Jollivet, de 1560 et 1570.

Il est un genre de cartes qui remontent quelquefois à une époque également reculée, et qui sont d'autant plus importantes qu'elles portent sur des contrées généralement oubliées ou très mal tracées dans nos vieux monuments géographiques; ce sont les cartes arabes. Ainsi la Bibliothèque a recueilli celles de l'ouvrage d'Abou-Ischaq, d'Istakhar, ouvrage du dixième siècle.

Mais ce n'était pas seulement par des cartes détachées que l'on constatait jadis les acquisitions matérielles de la géographie; elles se vulgarisaient par les cartes jointes aux tables de Ptolémée, le guide suprême de la renaissance et des temps antérieurs pour l'étude du globe. Le Cabinet possède la suite presque complète des éditions du livre de l'astronome d'Alexandrie; la première édition des cartes, de 1478; celle de 1508, où est la mappemonde sur laquelle Ruysch traça avec quelques détails les côtes d'Amérique; celle de l'édition de 1535; on a l'exemplaire qui a appartenu à Henri III.

A ces raretés géographiques, il faut en joindre d'autres qui ne sont pas moins intéressantes; ce sont les autographes. Dans l'une des salles d'étude, on en voit trois de d'Anville, qui sont comme un éclatant témoignage du soin extrême qu'apportait à ses travaux notre célèbre géographe. Là sont aussi la grande carte hydrographique de la mer Caspienne, de la main de Pierre-le-Grand, qui la donna lui-même à la Bibliothèque lors de sa visite en 1725; et la carte de l'infortuné La Bourdonnaie, digne de tout l'intérêt de ceux qui visitent le Cabinet des cartes. Au sortir d'une campagne miraculeuse dans les mers de l'Inde, qui valut à nos armes la gloire la plus éclatante, ce grand homme, victime d'intrigues violentes, fut rappelé en France et jeté dans les cachots de la Bastille. Voici ce qu'on lit sur un rectangle de papier, dans la partie gauche de la carte : « Pendant les deux premières années de sa détention à la Bastille, M. de La Bourdonnais, privé de toute communication, et généralement de tout ce qui est nécessaire pour écrire, trouva dans son industrie les moyens d'établir sa justification dans un mémoire écrit de sa main, et d'y joindre la présente carte pour donner à ses juges une idée juste de son gouvernement et de celui de Pondichéry, ainsi que de l'indépendance réciproque et de la parfaite égalité de pouvoirs attribuée aux deux gouverneurs, chacun dans son district. — Des mouchoirs enduits d'eau-de-vie lui servirent de papier; l'encre noire fut composée avec de la suie, et la brune avec du marc de café; un sou marqué, ajusté sur un morceau de bois, devint une plume; ainsi du reste. Quant aux détails (de la carte) et à la position des objets, ce fut l'ouvrage de sa mémoire. »

Ces diverses curiosités ne composent, on le comprend aisément, qu'une partie minime du Cabinet des cartes et plans. On y trouve une grande richesse de cartes gravées, publiées dans le siècle dernier ou dans le nôtre, les grandes cartes exécutées en France, en Angleterre, en Suède, en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Italie, par les ordres et aux frais des gouvernements; la carte géognostique de l'Allemagne en 42 feuilles; la magnifique carte géologique de l'Angleterre et de la principauté de Galles, par M. Greenough, en 10 feuilles; la carte hypsométrique (indiquant l'élévation du sol) du Brésil, d'Eschwege et Martius; la carte géognostique du Mexique en 6 feuilles; la grande carte minéralogique de France; tout ce qui a paru de la carte de l'Inde, publiée par la compagnie des Indes, en 200 feuilles; la carte de l'Asie centrale, de Klaproth; toutes les feuilles de la carte de Cassini; les plans de Moscou et de Saint-Péterbourg, en 24 feuilles; le plan de Prague, en 9 feuilles; celui des environs de Leipzig, en 80; la carte de Morée, levée par des officiers français, et gravée en France; la grande carte d'Egypte, résultat des travaux de l'expédition française; les cartes des provinces de l'Algérie; les superbes cartes de nos côtes, publiées par le dépôt de la marine, etc. Parmi les cartes *orientales*, on trouve des cartes originales du Japon; un grand plan d'Yedo, la capitale; une immense carte murale de la Chine, et plusieurs autres; des plans de Péking, de Nan-king, de Kouang-toung, etc.

Les cartes en relief sont devenues depuis quelques années de redoutables rivales pour les cartes plates; le dépôt s'est procuré presque toutes celles qui ont paru. Ainsi on peut y voir des cartes en relief de la France, du Simplon, de la Forêt-Noire, du Taunus, du Wurtemberg, de la colonie de Surinam; la carte en relief de l'Attique, faite par le consul Fauvel; celle que Lartigue construisit il y a un demi-siècle.

Afin que rien ne manquât à la collection, on y a réuni les publications géographiques les plus estimées de l'Europe, et entre autres les grands dictionnaires et différents monuments matériels de la science, tels que des astrolabes

arabes en cuivre, des boussoles chinoises, le fameux globe céleste de Milan, qui date de 461

On voit que le dépôt des cartes de la Bibliothèque royale laisse peu de choses à désirer. Il lui manque, toutefois, un emplacement plus en rapport avec son importance et son développement.

Lorsqu'on se promène dans les salles où sont rassemblés tant de pièces diverses, de monuments curieux, c'est plaisir de voir les humbles commencements de cette belle collection : les pauvres cartons à dos verts qui en furent le noyau sont là à gauche, en entrant dans la pièce principale ; ils ont été respectés. C'est ainsi que Rome avait conservé précieusement la chaumière de Romulus (voy 1836, p. 67). Le souvenir de notre faiblesse est utile; il devient souvent une des causes de notre force.

CARICATURES NATIONALES AU 17e SIÈCLE.

SAINCTANGE.

... Sous les charniers de Saint-Innocent et au bout du Pont-Neuf, on voit des *Espagnols* en taille-douce qui ressemblent mieux à des diables ou à des monstres qu'à des hommes; et pour ne rien dire de leur nez à la judaïque, des moustaches recroquillées en cerceau, des fraizes à neuf ou dix estages, des chapeaux en pot à beurre, des espées dont la garde est aux pieds et la pointe aux espaules, des démarches superbes, et autres actions ridicules ou insolentes, il me semble que tout ce qu'il y a de gueux, d'infâme et d'extravagant parmi nous est représenté sous le visage d'un Espagnol; et néanmoins, auparavant que nous fussions en guerre avec eux, on ne voyoit point toutes ces grimaces.

MASCARAT.

Aussi est-ce le propre de la guerre de les introduire partout où elle se rencontre. « Plût à Dieu que ceux qui me » veulent du mal fussent ainsi! » disoit Pythias chez Térence; et quand je voy sous les mesmes charniers cinq ou six Espagnols à l'entour d'une rave, cela ne me doit-il pas faire souvenir de l'imprécation que fait Ovide :

Que de pareils festins soient réservés à nos ennemis!

plustost que de me faire croire à toutes les sottises que ceux-là qui ont quelque différend ensemble disent ordinairement les uns des autres? Et en effect, si tu estois, je ne dirai pas à Madrith seulement, mais à Louvain, à Douay, à Malines, Anvers, ou semblables villes de Flandre ou d'Espagne, tu verrois asseurément qu'elles ne manquent pas de nous bien rendre la pareille, en donnant à nos *François* des haut-de-chausses qui leur tombent sur les souliers, des colets qui descendent jusques à la ceinture, des manteaux qui ne couvrent que la moitié des espaules, des chapeaux à l'angloise, et des moustaches qui pendent jusques aux genoux. Enfin, quoy que les *anges* et les *diables* ne diffèrent en rien de nature, nous représentons toutesfois les premiers, parce qu'ils nous sont favorables, avec une beauté si excellente, qu'elle a donné lieu à la comparaison *beau comme un ange;* ou au contraire nous donnons à ces derniers, à cause qu'ils sont taxez de nous faire du mal, des nez crochus, des griffes pointues, des yeux rouges et enflammez, des cornes et autres laideurs semblables, à l'occasion desquelles nos anciens poëtes ne les nommoient pas autrement que *li malfaits.* C'est pourquoy Clopinet, en décrivant les exorcismes tels qu'on les pratiquoit de son temps dit :

Où sont-ils qui, saints apostoles,
D'aubes vestus, d'amitz coëffez,
Qui ne sont ceints fors que d'estolles,
Et par le col prent li malfaits.

Et par la mesme raison ils estoient aussi appelez dans le latin barbare de ce temps-là *barbualdi.* Mais, pour passer de la peinture à l'escriture, n'est-ce pas en conséquence de cette haine que nous lisons dans le livret apocryphe de la *Vie de Pilate* qu'il tua son frère, qu'il esgorgea le fils d'un roy d'Angleterre, et qu'à la fin il fut homicide de soy-mesme? Ne disons-nous pas aussi, avec l'autheur du *Fortalitium fidei*, que les Juifs ont commis mille meschancetez et enseigné mille folies, ausquelles toutefois ils n'ont point songé? Quoy plus, les nouveaux chrestiens persecutez par les empereurs ne les ont-ils pas representez encore plus farouches et vicieux qu'ils n'estoient? Et les moines mocquez et picotez par Henry Corneille Agrippa, ne l'ont-ils pas décrié comme magicien?

Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, etc., *par* NAUDÉ.

FÊTE DU VAISSEAU D'ISIS.

Les Egyptiens célébraient cette fête au printemps. Elle avait été établie comme un hommage qu'on rendait à Isis, pour l'heureux succès de la navigation interrompue par l'hiver, et qui recommençait avec la nouvelle saison.

Les prêtres et le peuple se rendaient en grande pompe au bord de la mer pour consacrer un navire neuf, construit avec beaucoup d'art, et sur lequel étaient gravées de tous côtés des prières en caractères hiéroglyphiques. On purifiait ce bâtiment avec une torche ardente, des œufs et du soufre. Sur la voile, qui était de couleur blanche, étaient écrits des vœux pour une heureuse navigation.

On jetait ensuite dans ce vaisseau des corbeilles remplies de parfums et d'autres choses propres aux sacrifices; et après avoir versé dans la mer une composition faite avec du lait et d'autres matières, on levait l'ancre pour abandonner le vaisseau à la merci des vents.

On revenait de là dans le temple d'Isis, où se faisaient des prières pour la prospérité générale et pour la conservation des navigateurs pendant le cours de l'été.

Ces cérémonies avaient aussi lieu à Rome à la même époque, comme l'indiquent les mots *Navigium Isidis* marqués dans le calendrier rustique au mois de mars.*

COMPTABILITÉ MORALE.

La véritable éducation ne commence qu'au sortir des écoles : c'est celle qu'on se fait soi-même, dirigé librement par ses convictions, ses expériences, et sa position particulière. Elle est à la portée de chacun; il suffit pour l'acquérir de quelques règles bien faciles à suivre.

Rendez-vous compte de tout ce qui vous frappe et vous intéresse dans vos lectures, vos conversations, vos courses, etc., et mettez-le par écrit.

Examinez de temps en temps vos progrès; remarquez les moyens qui vous aident le mieux; étudiez les procédés de votre intelligence; notez rigoureusement les moments que vous auriez pu mieux employer, les occasions perdues de faire une bonne œuvre ou d'acquérir une connaissance utile.

Prenez une grande pensée pour règle et but de votre vie; rapportez-y toutes vos idées et toutes vos actions.

Cette habitude si simple de se rendre compte de tout, de le mettre par écrit, et de le rapporter à un but, est un puissant moyen d'éducation.

Elle rend le devoir présent à la pensée; on songe aux obligations qu'on s'est imposées, on a honte des écarts auxquels on serait tenté de se livrer, et l'on s'arrête souvent à propos. On s'exerce à développer et à exprimer ses idées;

* Ne pourrait-on pas signaler un étrange rapport entre ces fêtes antiques et l'humble fête des Champs-Golot qui s'est conservée en France? (Voy. p. 191.)

on se forme un répertoire des connaissances les plus intéressantes qui est toujours à notre disposition. Enfin on apprend à se connaître d'une manière plus intime, et on se prépare pour l'avenir un recueil plein de charmes par ces souvenirs qui nous rappellent les moments importants de notre vie. *Feuille populaire Suisse*, ALOYS.

BAINS TURCS.

Le bain turc est à la fois un acte de propreté, un délassement et une partie de plaisir. Les établissemens où on le prend ont en partie conservé le caractère des bains antiques. Près de l'entrée est la caisse du malim, qui reçoit en dépôt les objets de valeur appartenant aux personnes qui viennent se baigner. A l'entrée également est le cafetier, dont on aperçoit la petite boutique. Au centre est un bassin avec jet d'eau; au pourtour s'élève une galerie où les baigneurs quittent leurs vêtements. Lorsqu'on est déshabillé, un garçon de bain vous couvre de serviettes et vous fait chauffer des galoches en bois avant de vous introduire dans une première pièce échauffée pour vous préparer un bain de vapeur. Cette pièce contient un grand lit de camp sur lequel on étend des matelas, et communique d'une part à des cabinets, de l'autre à la salle de bain proprement dite. Cette 2e salle, dans laquelle une vapeur d'eau circule de toutes parts, est éclairée par des verres en lentilles placés dans la voûte. Au centre est un bassin avec jet d'eau chaude. Dans cette salle, on attend pendant quelques instants que la chaleur ait dilaté la peau, et permette au garçon de bain le frottement qu'il fait avec un gantelet pour nettoyer toutes les parties du corps. Cette opération faite, on passe au savonnage dans un cabinet attenant à la grande salle. Vient ensuite la douche ou grand lavage, pour lequel vous descendez le plus souvent dans un bassin d'eau chaude. Enfin on vous couvre de nouvelles serviettes, et l'on vous conduit dans la salle à température moyenne où pendant quelque temps vous reposez sur un lit tout en fumant et en prenant une limonade ou du café. C'est alors que vient le tour du massage, qui consiste à palper toutes les parties du corps, à vous retourner en tous sens, et à faire craquer toutes les articulations. Puis enfin on enlève avec une pierre ponce les durillons des pieds aux personnes qui peuvent supporter le chatouillement qu'occasionne cette opération. Cela fait, on vous reconduit dans la pièce d'entrée, où, couché sur un lit, vous pouvez faire votre *kief*. — Avant de vous habiller, le malim, lorsque vous êtes sur le point de sortir, vous présente un miroir. C'est alors que vous payez votre bain, dont le prix est des plus modiques. Les riches paient ordinairement pour les pauvres, qui ne donnent pas plus de cinq à dix paras (5 cent. environ).



(Bains turcs. — Salle à température moyenne.)



(Seconde salle. — Bains à vapeur.)

PIERRE JUBINEAU.

PREMIERS MOMENTS DE LA VISION CHEZ UN AVEUGLE-NÉ, A L'AGE DE NEUF ANS ET DEMI.

Pierre Jubineau est né à la Calonnière, commune de Couéron, près Nantes; il a été élevé dans une habitation humide; on attribue sa cécité à la lumière trop vive qui le frappa au moment de sa naissance. Il a la figure longue; ses yeux sont très enfoncés; ses membres sont grêles, sa constitution est lymphatique, mais jamais il n'a été malade.

Aveugle, Pierre Jubineau ne pouvait rien distinguer; cependant il voyait quelque peu, mais comme on voit à travers de la porcelaine ou du verre opalin; il ne pouvait

compter les doigts qu'on lui présentait; il confondait les couleurs, il ne pouvait marcher devant lui qu'en étendant les mains; cependant il sentait très bien la lumière d'une chandelle, celle que produisent deux cailloux, et surtout la lumière du soleil. Dans les jours nébuleux il passait de longues heures sur une couette de balle d'avoine, étendu sur le dos et frappant deux cailloux l'un contre l'autre ; la fatigue seule pouvait le distraire de cet amusement. Aux beaux jours, il s'asseyait à sa porte sur une pierre plate, et regardait le soleil, demandant parfois à sa mère, dont il brisait le cœur, si ceux qui ne sont pas aveugles voyaient dans le soleil d'autres choses que lui, et s'il devait être aveugle toute sa vie.

La mère de Pierre Jubineau a deux autres enfants, mais elle n'a pas remarqué qu'ils aient appris plus facilement à parler que le petit Pierre : sa figure ne présentait pas, dit-elle, au premier jour de la vie, l'aspect qu'elle a aujourd'hui ; ce n'est que peu à peu que le front est devenu aussi proéminent ; les oreilles, d'abord plates, se sont redressées, et la conque a pris de la profondeur ; l'odorat et le goût n'ont acquis aucune délicatesse remarquable, mais l'ouïe est devenue d'une finesse excessive. Pierre Jubineau est d'une prodigieuse subtilité à distinguer les bruits divers. Lorsque l'on versait des liquides, il savait, au bruit, si c'était du lait, du bouillon ou toute autre chose ; de l'extrémité d'une chambre à l'autre, il entendait un enfant se baisser et prendre un de ses jouets. Il y a deux ans qu'il a commencé à apprendre à compter ; cependant il sait à peine compter jusqu'à cent ; mais il est difficile de mieux retenir les noms propres et d'avoir pour les mots une mémoire plus heureuse que la sienne.

Le jour de la première opération arrivé, il se montra très calme, plutôt par impassibilité que par énergie de caractère. — « Je le plaçai, dit le médecin, devant une fenêtre ; » mais l'oscillation perpétuelle de ses yeux était effrayante. » Plusieurs hommes spéciaux avaient déjà refusé de l'opé- » rer ; je venais de constater de fortes adhérences, et je » sentis un instant mon courage fléchir. Il n'en est point » des grandes et difficiles opérations de la chirurgie comme » des autres actes médicaux ; elles réclament une surexci- » tation générale : il faut que les sens soient plus déliés, la » main plus légère et plus alerte que dans l'état habituel ; » il faut surtout que l'esprit soit libre de toute préoccupa- » tion, prêt à parer aux circonstances imprévues qui se pré- » sentent constamment. Je tenais mon instrument comme » une plume à écrire, et bientôt j'éprouvai, Dieu merci, » une action salutaire ; ma main, devenue ferme, plon- » gea le couteau dans l'œil de l'enfant, et tailla dans la ca- » taracte une incision en forme de V. Cette opération n'a- » vait pas duré vingt secondes, que l'enfant poussa un cri, » non de douleur, mais de surprise causée par la vivacité » d'une impression tout-à-fait inconnue. Les volets furent » fermés, l'enfant fut tourné du côté obscur de la chambre, » et je lui ouvris l'œil opéré ; mais je le fermai aussitôt à » cette vive exclamation : *Je vois*, je n'ai pas de mal !

» Une simple compresse d'eau fraîche fut mise sur l'œil » opéré, et trois jours plus tard, Pierre Jubineau, dont la » plaie était cicatrisée, se trouvait assis dans une chambre » peu éclairée, le dos tourné à la fenêtre. L'enfant voyait, » mais il ne savait ni distinguer ni regarder. Si on lui pré- » sentait un objet, il étendait la main pour le saisir. Il ai- » mait beaucoup l'argent, et on lui donna quelques sous » en récompense de ses efforts. Il y avait trois ou quatre » jours qu'il avait les yeux ouverts, lorsque je le conduisis » à un balcon dans le but de m'assurer de la force de sa vue » et d'assister à ses premières sensations. L'enfant reconnut » très bien la différence des distances avec son nouvel or- » gane ; mais ayant jeté les yeux à ses pieds, il craignit de » tomber dans la rue et faillit avoir une faiblesse : le pauvre » Pierre s'était imaginé que les barres du balcon étaient en » bois, et il avait craint de les voir se briser sous son poids ; » j'eus beaucoup de peine, lorsqu'il se trouva rassuré, à le » ramener au balcon. Lorsqu'il eut bien reconnu que je lui » avais dit la vérité, ce qui lui fut facile en touchant les » barres du balcon, il se prêta de la meilleure grâce du » monde aux expériences que je voulais faire : je lui mon- » trai alors de nouveau deux points différents, et il n'hésita » pas à signaler leur distance respective ; je le fis descendre » dans la cour de la maison, et ce fut pour lui une occasion » de joies immenses. Jusqu'alors l'enfant s'était montré peu » soucieux de la vue ; il n'avait témoigné le désir de bien voir » que dans le but de se venger de quelques enfants et d'un » vieillard encore plus enfant qu'eux, par lesquels il avait » été tourmenté pendant sa cécité ; mais à peine eut-il vu une » charrette, un cheval et d'autres animaux domestiques, qu'il » me pria de le reconduire près de sa mère. Arrivé dans sa » chambre, il lui sauta au cou et lui dit : *Que je suis con-* » *tent de mes petits yeux de loup ! je vois comme tout le* » *monde ! j'ai distingué tout ce qu'on m'a montré !* Pen- » dant huit jours, on s'occupa de lui faire ramasser des cartes » jetées à terre, de lui faire nommer des objets, de le faire » promener les mains dans les poches, afin qu'il ne pût s'en » servir pour se diriger : parfois il montait et descendait de » cette manière les escaliers ; parfois aussi on le laissait errer » dans une cour, et c'était, parmi les habitants de la mai- » son, à qui préviendrait ses demandes. On lui enseigna à » reconnaître les couleurs ; le rouge et le bleu furent les » deux premières qu'il distingua d'une manière convenable. » Plus tard, on voulut s'assurer s'il avait encore besoin du » toucher pour corriger les erreurs de la vision, et on lui » montra que souvent ce qu'il prenait pour du noir n'était » autre chose que le creux des objets.

« Une fois notre jeune aveugle en état de se servir de ses » yeux, on lui présenta grand nombre de dessins, et l'on » reconnut que son peu d'habitude les lui faisait voir comme » des sculptures. Dans une de ses premières sorties, Pierre » Jubineau fut conduit, par une de ses protectrices, chez » un avoué de Nantes qui lui montra son portrait ; mais » l'enfant n'hésita pas à lui dire : *C'est vous qui êtes là !*

» Pierre Jubineau est resté près d'un mois à Nantes » après ces opérations, et sa vue a toujours été en augmen- » tant, malgré l'inconvénient d'un strabisme très prononcé. » Aujourd'hui, il peut compter, à une assez grande distance, » des peupliers plantés au voisinage de sa demeure, et cha- » que jour il est plus joyeux d'avoir recouvré la vue. L'ha- » bitude qu'il avait de porter les mains en avant pour se » conduire a duré long-temps après les opérations ; dans le » moment actuel, il les met dans ses poches dont il aime » à retirer sans cesse divers jouets qu'il passerait volontiers » sa vie à considérer. Il marchait autrefois en levant forte- » ment les jambes dans la crainte de rencontrer des obsta- » cles : aujourd'hui, bien que ses yeux lui permettent de » les éviter, il ne marche autrement que sur la recomman- » dation spéciale de sa mère ; dans toute autre circonstance, » l'habitude l'emporte, et il lève les pieds comme s'il avait » à monter les marches d'un escalier. Je ne crois pas que » la subtilité de son ouïe ait diminué, mais je présume » qu'elle diminuera. Je n'ai rien dit jusqu'à ce moment de » la manière dont le toucher s'exerçait chez Jubineau ; » comme pour lui toucher c'était voir, on concevra sans » peine que ce sens avait acquis une grande perfection ; » cependant ses mains étaient passablement rudes et n'of- » fraient rien de cette délicatesse à laquelle ont eût pu s'at- » tendre.

» Avant d'avoir recouvré la vue, notre enfant avait quel- » ques idées aristocratiques, et distinguait dans la société » deux classes : l'une d'oisifs aux mains blanches, l'autre » de gens laborieux aux mains calleuses : il a souvent fait » fi de cette dernière dont il disait naïvement : *On leur met* » *quelque chose dans la main, et ils le voient à peine !*

» Car pour lui, nous l'avons déjà dit, toucher c'était voir. » L'acquisition de la vue n'a point modifié ses idées, et son » plus vif désir serait de vivre à la ville, de ne rien faire, et » d'avoir les mains aussi douces que les jeunes dames par » lesquelles il m'a été présenté. »

On aura lu avec intérêt cette étude physiologique, et l'on aura été frappé de l'esprit et de la vérité probable des détails donnés par le médecin qui a opéré Pierre Jubineau. Ce médecin est l'un des savants dont s'honorent le plus la ville de Nantes et toute la Bretagne, le docteur Guépin. L'opération a eu lieu en 1841.

LA MURAILLE MÉDIQUE.

Parmi les constructions gigantesques qu'avaient élevées les rois de Babylone et de Ninive, on remarquait une immense muraille qui, s'étendant de l'Euphrate au Tigre, couvrait la Babylonie au nord et la séparait de la Mésopotamie. On l'appelait *muraille de Médie* et *rempart* ou *mur de Sémiramis*. Voici ce qu'en dit Xénophon dans son ouvrage de *l'Expédition de Cyrus* (liv. II, ch. 4) : « On arriva en trois marches au mur de la Médie, et on le passa. » Il est construit de briques cuites au feu et liées par un » ciment d'asphalte. Sa largeur est de vingt pieds, sa hau- » teur de cent; on le disait long de vingt parasanges. Baby- » lone n'en était pas éloignée. » Vingt parasanges font 155 kilom., d'après la valeur admise de cette mesure itinéraire des Perses; mais Xénophon, n'ayant pas vérifié ce qu'il avance ici sur le développement du mur, s'est évidemment trompé, comme on le verra, ou bien la longueur du parasange telle qu'elle a été fixée par d'Anville est trop grande, ce qui nous semble, du reste, démontré par d'autres faits. L'historien grec tombe, au surplus, dans une singulière erreur lorsqu'il avance en terminant que Babylone n'était pas éloignée du grand rempart : le point le plus rapproché en est encore à 115 kilomètres. Néanmoins, bien que réduite de longueur, les dimensions de cette colossale fortification restent telles, qu'elles suffisent pour nous donner une idée de la grandeur de conception, de la hardiesse d'exécution déployées par les monarques assyriens dans la construction des monuments qu'ils élevaient.

Jusque dans ces derniers temps, la position du mur de Médie ne fut qu'approximativement fixée; et un écrivain anglais, traitant de la géographie du livre de Xénophon, a été jusqu'à dire : « Je suis fortement tenté de reléguer la grande muraille médique parmi ces points au sujet desquels il est plus aisé d'exciter le doute que d'obtenir une information exacte. » (William's *Geography of the Anabasis.*) Enfin, M. le docteur Ross, médecin du consulat britannique de Baghdadh, en se rendant à la ville ruinée d'Al-Hadhr, parvint à découvrir l'extrémité voisine du Tigre. On lit dans la relation de son excursion : « 8 *mai* 1836, *midi dix minutes.* Je rôdais à droite et à gauche, cherchant avec anxiété la muraille médique, et à midi vingt-cinq minutes j'eus le plaisir de me voir à son sommet. Elle est appelée le *Tchâlou* ou *Sidd-Nimroud;* c'est un tertre solide en ligne droite, de vingt-cinq grands pas d'épaisseur, dont la face occidentale est flanquée d'un bastion à chaque cinquante-cinq pas, et défendue par un fossé de vingt-sept pas de large. Ici elle est bâtie de petits cailloux du pays, empâtrés dans un ciment de chaux d'une grande dureté; sa hauteur est de trente-cinq à quarante pieds (10 à 12 mètres); elle court en droite ligne du N. N.-E. 1/4 E. au S. S-O. 1/4 O., dans cette dernière direction aussi loin que l'œil peut la suivre. Les Bédouins m'assurèrent que, conservant la même rectitude de ligne, elle s'étend jusqu'à deux tertres appelés Ramelah, sur la rive de l'Euphrate, à quelques heures au-dessus de Féloudjah; que dans certaines parties plus avancées elle était construite en briques, que dans d'autres ses ruines étaient de niveau avec le désert. Ils disent qu'elle a été bâtie par Nimroud (le *Nemrod* de l'Écriture), pour se mettre à l'abri du peuple de Ninive, contre lequel il nourrissait une haine implacable. En cet endroit on y remarque une ouverture ou porte, et sur le bord opposé du fossé une construction quadrangulaire formée d'un rempart épais. » Un an plus tard, un officier de la marine anglaise, M. B. Lynch, a déterminé astronomiquement la position de son origine vers le nord : latitude, 34° 5' 30", longitude, 41° 42' 40" E. de Paris. De là à l'Euphrate, il y a un peu plus de 71 kilomètres, ce qui est la véritable longueur du mur.

Par qui cet immense monument a-t-il été élevé? On l'ignore. La tradition l'attribue, comme on vient de le voir, à Nemrod; les anciens supposaient que c'était l'ouvrage de Sémiramis; son nom ferait croire qu'elle est due aux Mèdes.

Oubli de la charité. — On se flatte en ce qu'on espère de soi-même faire des aumônes quand on sera riche. Les prétextes ne manqueront pas alors pour s'en dispenser : on ne trouve pas à qui la faire; on commence à entrer en défiance de ceux qui se mêlent des affaires de charité, on retarde; on veut encore, mais on remet à un autre temps. Peu à peu on n'y songe plus; après, la volonté se change, on ne le veut plus. BOSSUET.

Il n'y a si pauvre autheur qui ne puisse quelquefois servir, au moins pour le tesmoignage de son temps.

CLAUDE FAUCHET, *Recueil de la langue et poésie françoise.*

LES AGOTES *.

Il existe en Navarre, dans la vallée du Bastan, une race d'hommes méprisés, espèce de parias nommés *Agotes*, et monument vivant de la brutalité de certains préjugés des peuples. Leur origine est ignorée, mais l'opinion commune les fait descendre des restes des Albigeois chassés de leur sol natal par les armes catholiques, et réfugiés et répandus au-delà des Pyrénées vers l'an 1215, sous le règne de don Sanche-le-Fort. Les Agotes ont abjuré leurs erreurs, mais ils n'ont pu se soustraire au mépris et à l'horreur qu'inspiraient leurs ancêtres; ils sont encore exclus de toute alliance avec les familles honorables, et ne peuvent aspirer à aucune charge publique. Les offices les plus vils sont leur partage, et ils pourraient avec justice envier le sort de l'esclavage gémissant sous le fouet du colon. Aussi s'éloignent-ils soigneusement de la société de leurs concitoyens, et même à l'église ne se mêlent-ils point avec eux.

On ne peut douter de l'aversion, de la haine qu'inspirent les Agotes; mais le motif n'en est pas clairement défini. L'étymologie du nom ne fournit point assez de lumières pour autoriser sur ce point une opinion raisonnée. Les uns voudraient qu'*Agotes* vînt de *à Gothis*, c'est-à-dire que ces familles prissent leur appellation des environs de Toulouse dont ils étaient originaires, qu'on nommait anciennement *Galice gothique*, et où domina, plus que partout ailleurs, l'erreur des Albigeois. Mais, outre qu'il n'est pas certain que les Agotes descendent des Albigeois, jamais les habitants de Toulouse n'ont porté le nom d'Agotes. D'autres voudraient y trouver la cause de la haine des Basques pour les Goths; mais alors cette dénomination aurait dû être très anciennement connue, tandis qu'on ne la trouve que plusieurs siècles après la destruction, la disparition, l'oubli de la monarchie des Goths.

On ne peut que faire des vœux pour l'extinction d'un préjugé qu'aucune loi n'autorise, et que condamnent hautement les maximes du christianisme, et les préceptes de la raison.

* Voyez, sur les Cagoths de l'ouest et du midi de la France, 1838, p. 25.

LA VALLEE DE LA PIAVE.

Le sol de la Lombardie se présente sous les aspects les plus variés. Au midi s'étendent ces belles plaines que l'industrie agricole a rendues si riches; au nord s'ouvrent des vallées qui vont se perdre au cœur des grandes Alpes, et qui offrent sur tous les points de leur surface les scènes sublimes des régions montagneuses. Telles sont d'un côté la longue Valtellina, arrosée par l'Adda, de l'autre la vallée non moins longue où coule la Piave supérieure, rivière dont le cours assez étendu va se terminer à la mer Adriatique, au nord de Venise.

Cette vallée de la Piave, d'abord profonde et encaissée, dominée par les cimes blanchâtres des hautes montagnes, s'élargit peu à peu, à mesure que l'on s'éloigne de son origine pour se rapprocher des basses terres. En la descendant on trouve plusieurs villages, quelques bourgs : *Pieve di Cadore*, dont Napoléon fit un duché en mémoire de la victoire que les Français y remportèrent sur les Autrichiens en 1797; *Longarone, Mel;* une ville, *Belluno*, qui commande à toute la contrée. Plus de trente torrents se rendent au fleuve de droite et de gauche, traversant avec bruit des vallées latérales, qui, à l'occident, pénètrent en serpentant au centre du massif. Ici, vis-à-vis de Mel, au-dessous de Belluno, voici celle qui mène à Agordo, sur le territoire duquel se trouvent de riches mines de cuivre en exploitation. Ce bourg, peuplé de douze à quinze cents habitants, est assis sur la rive gauche de la Cordevola, que l'on passe sur le pont si élevé appelé avec raison le *Ponte-Alto*, et que représente notre gravure.

Toutes ces vallées ont peu de terres cultivables; mais la hauteur moyenne de leurs montagnes, l'influence de la température élevée du bassin du Pô, qui y tempère la rigueur des hivers, ont permis à leurs pentes de se couvrir de gras pâturages et de forêts dont les produits ont fait la richesse des populations depuis des temps reculés. Et en effet, Venise, la puissante république, qui dut sa force et sa grandeur à ses belles flottes, n'avait à portée aucun des éléments nécessaires à l'établissement et à l'entretien d'une marine aussi formidable que la sienne. Elle était donc obligée de demander au dehors ce qui lui manquait, du bois et du fer. Ces produits se trouvaient en abondance dans les vallées du Cadorin, du Bellunèse et du Feltrin; de plus, ces districts assez éloignés étaient rapprochés d'elle par une communication fluviatile commode; la Piave les traversait. La guerre et les traités lui en assurèrent bientôt la possession. Il y a quelques unes des forêts de cette région qui sont considérables. A l'est de Belluno, sur la rive orientale du lac de Santa-Croce, la croupe des montagnes est revêtue d'arbres pressés, de pins, de sapins, de châtaigniers, de chênes qui couvrent un canton entier; c'est le *bosco del Canseglio*, qui fournit des mâts et d'excellents bois de construction.



(Pont Alto, près Agordo.)

Venise a dégénéré, mais l'exploitation se continue toujours, et le commerce n'a pas cessé ses expéditions. Les arbres coupés chaque année, détaillés selon leur nature, soit en morceaux, soit en plus grosses pièces, sont amenés au bord des torrents et précipités dans les eaux qui les amènent jusqu'à la Piave, où ils sont réunis en trains et conduits ainsi vers l'Adriatique. Le flottage se fait sur tous les ruisseaux et les torrents des montagnes, sur les différents affluents de la Piave, sur la Cordevola qui traverse Agordo, sur le Mac, etc. Belluno et Cadore doivent à cette industrie une partie de leur importance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SOUVENIRS DE BARCELONE.

(Voy. p. 208, 276.)

III.

PALAIS DE LA DÉPUTATION. — LA REAL AUDIENCIA.



(Palais de la Députation, à Barcelone. — Partie supérieure de la porte d'entrée.)

En 1436 fut commencée la construction de la *Casa de deputacion*, le Palais de la députation de Barcelone, où s'ssemblaient, comme à Sarragosse et à Valence, les Etats de la province pour délibérer sur les intérêts de la couronne d'Aragon. Le palais a changé son antique destination à l'époque où cette couronne, en 1469, a été réunie à celle de Castille sous Ferdinand et Isabelle. Le palais de la députation est aujourd'hui la *Real Audiencia*, le Palais de Justice. Là demeure le *regente*, le président du tribunal, le chef de la justice en Catalogne; là se trouvent aussi les archives de la couronne d'Aragon. L'architecte, maître Pierre Blay, l'élève de Jaime Amigo, curé de Tibiza, dans l'évêché de Tortosa, restaura, en 1598, le palais de la députation. Homme de goût et d'expérience, il conserva tout ce qu'il put du palais de 1436, et y ajouta ce qui forme aujourd'hui la façade du monument. La porte d'entrée de la chapelle de saint George, patron de la *deputacion*, cette belle porte au style gothique fleuri, fut soigneusement gardée, ainsi que le vieil escalier, la cour d'en bas et celle d'en haut où se trouve un jardin planté à la manière arabe, orné de jets d'eau, d'encaissements de plantes et d'arbres contenus à trois pieds du sol par des *azulecos* (briquettes en faïence). Dans ces encaissements brillent de leur beauté naturelle et de leurs riches parfums, les jasmins d'Orient, les *karamboes* odorants, la cassie-farnèze (*mimmosa africana* aux boutons d'or), des orangers aux espèces variées, et des citronniers séculaires.

Notre gravure peut donner une idée exacte du style de la porte latérale qui sert d'entrée au palais; elle est du premier temps de sa construction, et se trouve à la droite de la façade, dans la rue *del Bisbe*, qui conduit au palais Episcopal.

Les archives d'Aragon, placées dans le palais, sont au premier étage et à l'étage supérieur; on y entre par le jardin; elles longent la rue *del Bisbe;* don Prospero de Bofarull en est le chef. Ce savant *archivero* a mis ces archives dans un ordre si admirable qu'en une minute vous pouvez trouver le moindre comme le plus important document de l'histoire aragonaise ou de ce qui peut y avoir rapport, depuis l'an 800 jusqu'à nos jours.

Lo real y general archivo de la corona d'Aragon a été créé en 1766. On y compte 8 000 codex in-folio, 20 000 instrumenta écrits, 900 bulles pontificales, etc., etc. Son organisation intérieure date de 1738; aussi simple qu'économique, elle pourrait servir de modèle à bien des archives royales. Trois *officiales*, indépendamment de l'*archivero*, un portier, un relieur composent le modeste personnel de ces riches et importantes archives; il est vrai que ces six personnes n'ont point là des sinécures.

On sait que les archives qui se trouvaient jadis à Sarragosse ont été détruites lors du siége que la cité soutint en 1808-1809 contre les Français. Barcelone s'est mise en garde contre un semblable danger : si la capitale de la Catalogne est menacée d'un siége, à l'instant toutes les archives peuvent être placées dans des galeries souterraines, bien saines, bien aérées et à l'épreuve de la bombe : l'expérience en a été faite plusieurs fois, et aucun désordre ne s'est manifesté dans ce déménagement.

Du reste tout est digne d'intérêt dans le palais de la députation. La chapelle de Saint-George contient de précieux ornements destinés au maître-autel. On y remarque une admirable tapisserie brodée en fort relief, d'après un dessin qu'on pourrait croire de Raphaël sortant de l'école du Perugin. L'éclat de l'or et des pierreries le disputent à l'art du brodeur et du dessinateur : le sujet est saint George délivrant une jeune fille du dragon.

DROIT D'AINESSE.

Le droit d'aînesse a été aboli par la révolution de 1789, mais les mœurs l'avaient depuis long-temps condamné, et l'usage seul l'avait conservé dans les familles nobles. Aujourd'hui le partage égal des biens entre les enfants paraît si équitable, que s'il y avait absence de lois à cet égard les choses n'en iraient plus autrement qu'elles ne vont. En Angleterre, au contraire, le droit d'aînesse, et toutes les lois qui en dérivent, se sont conservés dans toute leur intégrité. Les anciennes habitudes dominent tellement les esprits sur ce point, que non seulement ces droits sont sanctionnés par les lois, mais qu'à un très petit nombre d'exceptions près, les Anglais semblent incapables de concevoir un autre ordre de choses que celui qui est établi dans leur pays. Cette façon de penser domine même dans les classes ouvrières, qui n'ont d'autre richesse que le travail de leurs mains. Voici à ce sujet une anecdote assez caractéristique.

Un maître de forges français, voyageant en Angleterre pour s'instruire des progrès dans la fabrication du fer, descendit, il y a quelques années, au fond d'une mine de charbon située dans un des districts où les opinions radicales étaient les plus répandues parmi le peuple. Arrivé dans les galeries souterraines, il s'entretint avec les ouvriers de la nature et de la durée de leur travail, de leur salaire, de leur nourriture, de tous les détails de leur condition. Les ouvriers à leur tour, intéressés par la conversation d'un homme qui montrait une connaissance précise de leurs intérêts et de leurs besoins, attirés d'ailleurs par la libéralité des opinions qu'il manifestait, lui adressèrent quelques questions sur l'état de la classe laborieuse en France. Combien d'ouvriers employez-vous ? lui demandèrent-ils. — Quatre ou cinq cents. — C'est quelque chose; et quel est leur salaire? Que coûte, dans la partie de la France que vous habitez, la nourriture et l'entretien d'une famille ? — Leur salaire est inférieur au vôtre; mais cette infériorité est plus que compensée par le bas prix des objets de première nécessité. — Vous avez raison, lui répondirent les mineurs, après avoir fait entre eux un petit calcul qui leur prouvait qu'en effet la condition des ouvriers était meilleure en France qu'en Angleterre; mais combien travaillent-ils par jour? — Huit heures, terme moyen. — Pas plus ! Et que font-ils du reste de leur journée ? Ils cultivent leur héritage et travaillent pour leur propre compte. — Que dites-vous? Leur héritage ! Ils sont donc propriétaires? Ils ont un champ, une maison à eux ? — Oui, sans doute ; du moins la plupart de ceux que j'emploie. A ces mots, l'étonnement se peignit sur toutes les physionomies. Et cet héritage, reprit le plus intelligent des mineurs, que devient-il à la mort du père? — Il se partage entre les enfants. — Quoi! également ! — Oui, sans doute, ou à peu près. — Mais une petite propriété partagée entre plusieurs enfants doit se réduire à rien. — Non ; car ordinairement, lorsque l'un d'eux n'est pas assez riche pour acheter la portion de ses frères, la propriété se vend et passe entre les mains d'une personne qui peut la conserver entière et l'améliorer.

Ici finit le dialogue; mais ces deux idées d'ouvriers-propriétaires et de partage égal entre les enfants avaient si vivement frappé les mineurs anglais, que le dimanche suivant ils en firent l'objet d'une délibération en règle dans un de ces clubs où les hommes, même de la classe la plus pauvre, se réunissent pour lire les journaux ou pour s'entretenir de leurs intérêts communs. Après un long débat, on alla aux voix, et la majorité prononça que sans doute il était bon que les ouvriers fussent propriétaires, mais que l'héritage devait passer à l'aîné et n'être point divisé.

Il n'y a que les hommes vils et méprisables qui, se laissant vaincre par la souffrance, cherchent un refuge dans la mort. AGATHON, *poëte tragique grec.*

PRINCIPAUX ORDRES DE CHEVALERIE.

FRANCE ET PALESTINE.

Douzième siècle.

Ordre de Saint-Lazare. — Parmi les chevaliers hospitaliers établis en Palestine pour soigner les malades, protéger les pèlerins et défendre le Saint-Sépulcre, les plus anciens sont ceux de Saint-Lazare. Ils ne formaient primitivement qu'un seul ordre avec ceux de Saint-Jean de Jérusalem; et c'est seulement depuis leur séparation qu'ils se vouèrent spécialement au soin des lépreux. Louis-le-Jeune, qui avait pu apprécier dans la Terre-Sainte les services de ces chevaliers, en emmena un grand nombre en France, et leur donna, par des lettres-patentes de l'an 1154, son château de Boigny, près d'Orléans, qui devint le chef-lieu de l'ordre. Ils se répandirent de là par toute l'Europe; et leurs richesses s'accrurent tellement qu'elles excitèrent la convoitise des chevaliers de Saint-Jean. Ceux-ci obtinrent en effet, en 1490, la suppression de l'ordre de Saint-Lazare à leur profit; mais la bulle d'Innocent VIII ne fut pas reçue en France, où il ne cessa point d'y avoir un grand-maître.

Après bien des vicissitudes, cet ordre, qui avait été rétabli par le pape au seizième siècle, et auquel Henri IV avait uni celui de *Notre-Dame de Mont-Carmel*, devint, sous Louis XIV, un des plus importants de l'Europe, et conserva sa splendeur jusqu'à la révolution française, époque où il fut aboli.

La grande croix de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame de Mont-Carmel était à huit pointes, d'un côté émaillée d'une amarante avec l'image de la Vierge, et de l'autre émaillée de vert avec l'image de saint Lazare sortant du tombeau.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes ou de Malte. — Un hôpital fondé par des marchands d'Amalphi pour loger les pèlerins, et dédié à S. Jean-l'Aumônier, fut l'obscur berceau de cet ordre fameux qui a rendu de si grands services à la chrétienté. On vient de voir que les hospitaliers de Saint-Jean étaient d'abord confondus avec ceux de Saint-Lazare : lors de leur apparition, vers l'an 1112, ils prirent pour se distinguer une croix blanche à huit pointes sur un habit noir. Ces nouveaux frères hospitaliers ne se bornèrent point au service des hôpitaux, ils se firent bientôt remarquer dans les combats livrés aux infidèles. Après la prise de Jérusalem, ils furent contraints de se retirer à Margat, puis à Saint-Jean-d'Acre, qu'ils défendirent vaillamment contre les Sarrazins, et enfin à Limisson, dans le royaume de Chypre, où ils demeurèrent jusqu'en 1310. Cette même année, ils s'emparèrent de l'île de Rhodes, s'y établirent, la fortifièrent et en firent par leur valeur le boulevard de la chrétienté en Orient. Deux siècles plus tard, Soliman était maître de l'île de Rhodes, et les chevaliers de Rhodes erraient dans la Méditerranée, cherchant partout un refuge. Charles-Quint leur offrit l'île de Malte; et ce fut là le dernier théâtre de leurs glorieux exploits contre les Turcs. — On peut voir, pour plus de détail, un article spécial sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, inséré en 1835, p. 127 et suivantes.

Chevaliers du Temple. — Vers l'an 1118, neuf gentilshommes se consacrèrent au service de Dieu, à Jérusalem, et, après avoir vécu quelques années sans augmenter leur nombre, obtinrent la permission de bâtir une maison dans l'enclos du Temple de Salomon : de là leur vint le nom de *Chevaliers du Temple* ou *Templiers*. L'ordre du Temple reçut sa confirmation, sa règle et son habit au concile de Troyes, en 1127. La règle fut composée par S. Bernard : quant à l'habit, il était blanc et surmonté d'une croix patriarcale rouge. Les nouveaux chevaliers n'eurent garde d'oublier le but de leur institution : défenseurs intrépides de la foi chrétienne, ils portèrent par leurs brillants faits d'armes la terreur dans les rangs des infidèles, et acquirent une importance proportionnée à leur utilité. Ils ne tardèrent pas à se répandre dans toute l'Europe, où leurs maisons, dont Matthieu Paris porte le nombre à neuf mille, élevèrent leurs tours crénelées aussi haut qu'aucun château féodal. Mais leurs immenses richesses, fruit de leurs victoires, ou provenant de donations pieuses, les rendirent ambitieux et causèrent leur perte.

Les rois, jaloux de la puissance d'un ordre devenu peut-être dangereux, ne cherchaient que l'occasion de le faire supprimer; d'atroces accusations, trop peu justifiées, il faut le dire, servirent de prétexte pour le condamner et l'abolir au concile de Vienne en 1312. Les dépouilles des malheureux Templiers furent adjugées aux chevaliers de Saint-Jean, à l'exception des biens situés en Aragon, que l'on donna à l'ordre de Calatrava, et de ceux situés en Portugal, qui furent dévolus aux chevaliers du Christ. Néanmoins Philippe-le-Bel s'appropria les deux tiers de leurs biens mobiliers pour les frais du procès; le roi d'Aragon unit à son domaine dix-sept châteaux, et le roi de Castille en garda aussi quelques uns.

Treizième siècle.

Chevaliers de la Cosse de Genêt. — L'ordre militaire de la Cosse de Genêt fut institué, en 1234, par Louis IX, à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Provence. La veille du couronnement de la reine, ce saint roi reçut lui-même, des mains de Gauthier, archevêque de Sens, le collier de l'ordre, qui était composé de tiges et de cosses de genêt, émaillées et entrelacées de fleurs-de-lys d'or avec la devise : *Exaltat humiles* (il élève les humbles). Cet ordre, destiné seulement aux princes et aux grands seigneurs du royaume, subsista jusqu'au règne de Charles VI.

Quatorzième siècle.

Chevaliers du Porc-épic ou du Camail. — Cet ordre fut établi, en 1494, par Louis de France, duc d'Orléans, et aboli par le roi Louis XII, lors de son avénement au trône. Les chevaliers portaient sur un mantelet d'hermine une chaîne d'or d'où pendait un porc-épic de même métal, avec cette devise : *Cominus et eminus* (de près et de loin). L'ordre du Porc-épic était aussi appelé du nom de *Camail*, parce que le duc d'Orléans donnait à ceux qu'il décorait du collier un camé sur lequel était gravée la figure du porc-épic.

Quinzième siècle.

Chevaliers du Fer-d'Or et écuyers du Fer-d'Argent. — C'était une société de seize gentilshommes, tant chevaliers qu'écuyers, formée, en 1414, dans l'église de Notre-Dame de Paris, par Jean, duc de Bourbon. La galanterie avait présidé à l'institution de cet ordre qui n'eut que peu de durée; ceux qu'on y admettait faisaient le serment de se battre à outrance pour l'honneur des dames. Les chevaliers portaient tous les dimanches un *fer d'or* de prisonnier à la jambe, et les écuyers un *fer d'argent*.

Ordre de Saint-Mi hel. — C'est en 1469 que Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel. Il fixa à trente-six seulement le nombre des chevaliers, et ordonna qu'ils portaient tous les jours un collier d'or composé de coquilles entrelacées et posées sur une chaîne d'or, où était attachée une médaille représentant saint Michel. Nous ne saurions mieux faire connaître le haut degré de considération dont jouit cet ordre pendant près d'un siècle, et l'avilissement où il tomba depuis, qu'en rapportant ce qu'en dit Montaigne lui-même au livre II de ses *Essais* : « Je demandois à la » fortune autant qu'autre chose l'ordre Sainct-Michel estant » jeune; car c'estoit lors l'extrême marque d'honneur de » la noblesse françoise, et très rare. Elle me l'a plaisam- » ment accordé : au lieu de me monter et hausser de ma » place pour y aveindre, elle m'a bien plus gratieusement » traicté; elle l'a ravallé et rabaissé jusques à mes es- » paules, et au dessoubs. » Les femmes de la cour corrompue d'Henri II avaient rendu cet ordre vénal : c'est ce qui explique pourquoi il était tellement déchu dans l'opinion publique qu'on l'appelait le *collier à toutes bêtes*, lorsque Henri III l'unit à celui du Saint-Esprit, dans l'espoir de le relever de son abaissement.

Seizième siècle.

Chevaliers du Saint-Esprit. — Henri III voulant réhabiliter l'ordre de Saint-Michel, qui était tombé en discrédit, le réunit à un nouveau qu'il établit en 1578, et auquel il donna le nom de *Saint-Esprit* en commémoration du double anniversaire de son élection, comme roi de Pologne, et de son avénement au trône de France, qui avaient eu lieu le jour de la Pentecôte. Ce prince se déclara le grand-maître de l'ordre, et ordonna que pour y être admis il faudrait être déjà chevalier de Saint-Michel, faire profession de la religion catholique, prouver au moins trois degrés de noblesse, et avoir atteint l'âge de trente-cinq ans. Le nombre des chevaliers, après avoir varié, fut depuis fixé à cent, dont les trente plus anciens jouissaient d'une pension de six mille livres, et les autres de trois mille livres. La décoration consistait en une croix d'or à huit pointes pommetées, cantonnées de fleurs-de-lys d'or avec une colombe d'un côté, et l'image de saint Michel de l'autre. Le ruban était bleu céleste moiré.

Cet ordre, qui était un des plus illustres de l'Europe, n'a pas survécu à la révolution française.

Dix-septième siècle.

Ordre de Saint-Louis. — Cet ordre purement militaire fut institué par Louis XIV, en 1693, comme l'indique la légende (*Ludovicus magnus instituit* 1693) écrite en lettres d'or sur la bordure d'azur qui entoure la croix. Au revers, on lit : *Bellicæ virtutis præmium*, « récompense de la valeur, » ce qui fait assez connaître le but de l'institution. La preuve de la noblesse n'était point exigée pour y être admis, et le mérite militaire était le seul titre que l'on dût invoquer. Un édit du mois d'avril 1719 ordonna entre autres choses qu'on ne recevrait aucun chevalier à moins qu'il n'eût servi sur terre et sur mer en qualité d'officier pendant dix ans, qu'il ne fût encore actuellement au service, et qu'il ne professât la religion catholique.

L'ordre de Saint-Louis subit le sort commun à toutes les institutions de l'ancienne monarchie : il fut aboli à l'époque de la révolution française; mais il a été depuis renouvelé pendant la restauration, et il fut de nouveau supprimé en 1830.

Dix-huitième siècle.

Ordre du Mérite militaire. — On vient de voir qu'il fallait faire profession de la religion catholique pour être nommé chevalier de Saint-Louis : c'est pourquoi Louis XV pensant qu'il y aurait de l'injustice à laisser sans récompense les services militaires des officiers non catholiques, créa, en 1759, l'ordre spécial du Mérite militaire, qui s'est maintenu jusqu'à la révolution française.

Les chevaliers portaient une croix d'or à huit pointes

semblable à la croix de Saint-Louis, et suspendue à un ruban bleu foncé. Au milieu de la croix était, d'un côté, une épée en pal, et autour la devise : *Pro virtute bellica* (pour la valeur guerrière); de l'autre côté, une couronne de laurier et la légende : *Ludovicus XV instituit* 1759.

Dix-neuvième siècle.

Légion-d'Honneur. — Napoléon, convaincu de l'utilité des distinctions honorifiques, obtint du pouvoir législatif, non sans quelque opposition, il est vrai, la loi du 19 mai 1802, qui établissait la Légion-d'Honneur pour récompenser, soit les services militaires, soit les grands talents et les vertus civiles. L'empereur devint le chef de la Légion-d'Honneur, jura, lors de son sacre, d'en maintenir les statuts, et se réserva la nomination de tous les membres. Les légionnaires portaient à la boutonnière, et attachée à un ruban moiré rouge, une étoile émaillée de blanc à cinq rayons doubles avec une couronne de chêne et de laurier, au milieu de laquelle étaient, d'un côté, l'effigie de l'empereur et la légende : *Napoléon, empereur des Français;* de l'autre côté, l'aigle armé de la foudre, et la devise *Honneur et Patrie.* Il est à remarquer que cette décoration n'ayant été accordée en général qu'au mérite réel dont l'empereur fut toujours si bon juge, le nouvel ordre acquit dès son origine la plus grande célébrité, et plus d'un souverain de l'Europe ambitionna l'honneur d'y être agrégé. Deux maisons impériales, celles de Saint-Denis et d'Ecouen, furent établies pour l'éducation des filles des membres de la Légion-d'Honneur. Lors de la restauration, Louis XVIII rendit une ordonnance par laquelle il maintint l'institution et les statuts de l'ordre, qui prit le nom d'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et il s'en déclara le grand-maître. A l'effigie de Napoléon, on substitua celle de Henri IV avec cette légende : *Henri IV, roi de France et de Navarre.* — L'aigle impérial fut remplacé par des fleurs-de-lys. Les commandants prirent le titre de *Commandeurs ;* les grands cordons celui de *grand'-croix.* Depuis la révolution de 1830 quelques modifications ont encore été apportées à la décoration. Les fleurs-de-lys sont remplacées par un fond d'argent orné de deux drapeaux tricolores.



(Chevalier de l'ordre de l'Ours. — Suisse, 1213.)



(Chevalier de l'Ecaille. — Espagne, 1316.)

ESPAGNE.

Douzième siècle.

Chevaliers de Saint-Sauveur. — Ces chevaliers furent institués, environ l'an 1118, par Alphonse I, roi d'Aragon, qui s'en déclara le chef. Leur règle avait une grande analogie avec celle des Templiers : c'étaient mêmes devoirs et mêmes vœux, si ce n'est que les chevaliers de Saint-Sauveur avaient la liberté de se marier. Ils portaient pour marque distinctive une croix ancrée de gueules sur une robe blanche. Cet ordre, ainsi que la plupart des ordres d'Espagne, avait été créé pour combattre les infidèles ; et il tomba naturellement en désuétude quand les Maures eurent été entièrement chassés de la Péninsule.

Ordre de Calatrava. — Les Templiers ayant désespéré de défendre la ville de Calatrava contre les Maures, Sanche III, roi de Castille, en confia la défense à l'abbé dom Raymond et à dom Diégo de Velasquez, moines de Cîteaux, dont le premier métier avait été celui des armes. Plusieurs nobles ne tardèrent pas à se joindre à ces religieux si pleins de zèle et de bravoure; et Sanche, pour mieux encourager les chefs de l'entreprise, leur donna en fief, l'an 1158, cette place importante. Telle est l'origine de l'ordre moitié religieux, moitié militaire, de Calatrava, que le pape Alexandre III confirma en 1164. La robe monastique que portaient les chevaliers, convenait peu à des guerriers; Benoît XII les en dispensa, et Paul III leur permit de se marier une fois seulement. Par les services signalés qu'il rendit dans les guerres contre les infidèles, cet ordre acquit une haute importance; et les grands-maîtres eurent beaucoup de part aux affaires de l'Etat jusqu'au temps où la grande maîtrise fut annexée à la couronne d'Espagne. L'habit de cérémonie des chevaliers était un grand manteau blanc sur lequel il y avait, du côté gauche, une croix rouge fleurdelysée.

Ordre de Saint-Jacques-de-l'Epée. — La nécessité de défendre les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle contre les mauvais traitements que leur faisaient trop souvent subir les Maures donna lieu à l'établissement des chevaliers de Saint-Jacques-de-l'Epée vers l'an 1170. Grâces aux exploits de ces chevaliers, le nouvel ordre ne tarda pas à devenir le plus opulent de l'Espagne ; mais ses grands biens

furent cause des divisions et des guerres intestines dont il donna le scandale, jusqu'à ce que le pape Adrien VI en eût annexé la grande-maîtrise à la couronne d'Espagne.

La décoration consistait en une croix de gueules fleurdelysée et terminée en épée sur un manteau blanc.

Vers la fin du dernier siècle, on comptait en Espagne quatre-vingt-sept commanderies et environ six cents chevaliers de cet ordre.

Chevaliers d'Alcantara ou de Saint-Julien-du-Poirier. — Alphonse IX, roi de Castille, ayant, en 1212, enlevé aux Maures la ville d'Alcantara, en confia la garde aux



(Chevalier de la Cosse de Genêt. — France. Costume antér. à 1365)



(Chevalière de l'Écharpe. — Espagne, 1390.)



(Chevalier de l'ordre de Malte. — Costume de 1673.)



(Chevalier de Saint-Louis. — France. Costume paré de 1693.)

chevaliers de Calatrava qui, après l'avoir gardée cinq ans, la cédèrent, du consentement d'Alphonse, aux chevaliers de *Saint-Jean-du-Poirier*, institués l'an 1176 dans la ville de Peirera, au royaume de Léon. Ceux-ci dès lors prirent le nom de chevaliers d'Alcantara et se soumirent à l'ordre de Calatrava ; mais s'en étant séparés depuis, ils obtinrent du pape Jules II une bulle qui les rendit à l'indépendance. Ils prirent alors pour se distinguer une croix verte fleurdelysée, au lieu de leurs premières armes qui consistaient en un poirier vert.

Cet ordre est un de ceux qui ont contribué avec le plus de succès à délivrer l'Espagne de la domination des Maures. Sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, il fut uni à la couronne, et au commencement de ce siècle il avait conservé une grande partie de sa puissance, puisqu'il possédait encore plus de quarante commanderies.

Quatorzième siècle.

Chevalières de l'Echarpe. — Les femmes de la ville de Placentia ayant défendu vaillamment cette place contre les Anglais, qui furent forcés par ces nouvelles amazones à en lever le siége, Jean I roi de Castille, pour récompenser cet acte d'héroïsme et en perpétuer le souvenir, institua en 1390 l'ordre de l'*Echarpe*, réuni depuis à celui de la *Bande*. La décoration consistait en une écharpe d'or sur le corsage.

Quinzième siècle.

Chevaliers de l'Ecaille. — La plus grande obscurité règne sur l'origine et le sort de l'ordre de l'Ecaille, que l'on pense généralement avoir été établi sous Jean II, roi de Castille, pour combattre les Maures et protéger la religion catholique. Les chevaliers de l'Ecaille portaient sur un habit blanc, du côté gauche de la poitrine, une croix faite d'écailles de poissons.

Ordre de la Toison d'or. — Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandres, créa l'ordre de la Toison d'or le 10 janvier 1430, pendant les fêtes célébrées à Bruges, à l'occasion de son mariage avec Elisabeth de Portugal. Il s'en attribua la grande maîtrise, qui passa ensuite aux rois d'Espagne par le mariage de l'archiduc Philippe, fils de Marie de Bourgogne, avec Jeanne-la-Folle, fille et héritière d'Isabelle, reine de Castille. Cet ordre, étant réservé aux princes, aux grands d'Espagne et à ceux qui avaient rendu à l'état des services éminents, devint un des plus brillants et des plus honorables de l'Europe. Depuis Charles-Quint le nombre des chevaliers fut illimité. Le collier, au bout duquel pendait une toison d'or, était émaillé de la devise de Bourgogne.

Dix-huitième siècle.

Ordre de Saint-Charles. — A l'occasion de la naissance de l'infant des Asturies, Charles III institua, au mois de décembre 1771, l'ordre royal de Saint-Charles. Pour lui donner plus d'éclat, il ordonna qu'il serait incompatible avec tous les autres, à l'exception de celui de la *Toison d'or*, et que ceux que l'on y admettrait seraient divisés en deux classes : les chevaliers grand'-croix au nombre de soixante, et les chevaliers pensionnaires au nombre de deux cents. Les premiers portaient de l'épaule droite à l'épaule gauche un large ruban bleu céleste à liserés blancs, retenu aux extrémités par un nœud de ruban étroit de la même couleur, auquel était suspendue une croix qui ne différait de celle du Saint-Esprit que par l'image de la Conception et la légende : *Virtuti et merito* (à la valeur et au mérite). La croix des seconds, plus petite, était simplement attachée à la boutonnière avec un ruban de même couleur.

SUISSE.

Treizième siècle.

Ordre de l'Ours ou *de Saint-Gall.* — Frédéric de Souabe désirant donner des marques de sa reconnaissance à l'abbé de Saint-Gall et aux principaux seigneurs des cantons suisses qui avaient contribué à le faire élire empereur, leur distribua, en 1213, des colliers d'or, au bout desquels pendait un ours émaillé de noir, et voulut qu'aux abbés de Saint-Gall appartînt désormais le droit de nommer les chevaliers. Telle est l'origine d'un ordre qui fut florissant jusqu'à l'époque où la Suisse secoua le joug de l'Autriche, pour se constituer en république.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282.)

§ 2.

Le même droit de conquête qui dans l'antiquité partagea les sociétés en hommes libres et en esclaves, avait donné naissance, dans le moyen âge, au seigneur et au serf. Celui-ci n'était donc, à proprement parler, qu'un esclave dont on avait allongé la chaîne. Attaché à la glèbe, c'est-à-dire à la terre qu'il cultivait, il devait à son maître la meilleure part de son temps et de ses bénéfices, le suivait à la guerre, et était obligé, en cas de captivité, de payer sa rançon.

Mais en revanche son pécule lui appartenait ; il vivait chez lui, labourait pour son compte, et ne recevait point l'ordre immédiat du seigneur. C'était un débiteur, non un valet.

Beaucoup de serfs, enrichis par leur travail, avaient fini par se racheter, et de là était venue la bourgeoisie. Cette dernière, vassale du roi ou d'un autre seigneur, c'est-à-dire soumise à certains hommages et à certaines redevances, tendait à s'émanciper chaque jour, et formait déjà ce tiers-état ou troisième état qui devait un jour primer les deux autres. Au quinzième siècle, où se passe notre histoire, la puissance des communes ou réunions de bourgeois commençait déjà à devenir redoutable, et toute l'ambition du serf était d'en faire partie. Le clergé, qui avait favorisé les premiers affranchissements, continuait à travailler à la destruction du servage, en prenant le parti du faible contre le fort et proclamant l'égalité des hommes devant Dieu ; mais la noblesse, de son côté, qui sentait que la domination lui échappait, était devenue plus jalouse de ses droits, et employait tour à tour, pour les maintenir, l'extrême indulgence ou l'excessive sévérité. Bien que le système féodal fût menacé, il était donc encore entier, et d'autant plus visible qu'il se trouvait en face d'un nouvel ordre de choses.

Ainsi, pour nous résumer, la nation comprenait alors quatre classes distinctes : les nobles, les religieux, les bourgeois, et les serfs. Au-dessus de tout était la puissance royale, qui grandissait chaque jour au détriment des seigneurs.

Cependant ces derniers avaient encore conservé leurs droits les plus importants, tels que ceux de se faire réciproquement la guerre, d'établir l'impôt sur leurs terres, et de rendre la justice.

Ce dernier privilége, le plus redoutable de tous, leur donnait, par le fait, droit de vie et de mort sur leurs gens ; car leurs arrêts sans contrôle n'étaient le plus souvent que l'expression de leur colère ou de leur clémence : la passion jugeait et faisait elle-même exécuter ses sentences.

On comprend, d'après un tel état de choses, quelle dut être l'inquiétude de Catherine et de Thomas Lerouge lorsqu'ils virent emmener Jehan. Messire Raoul était connu pour un homme emporté, qui condamnait sans rien entendre et revenait rarement sur ses jugements. Or il était à craindre que maître Moreau n'en profitât pour perdre Jehan, car son astuce égalait sa méchanceté.

Catherine courut chez le collecteur pour le supplier d'intercéder en faveur de son cousin ; mais le collecteur refusa de se mêler d'une affaire qui pouvait le compromettre sans profit. Il en fut de même du prévôt, qui craignit de faire renvoyer son cheval, mis au vert dans les prairies de monseigneur par la protection de maître Moreau, et du notaire, qui objecta que l'intendant pouvait lui faire retirer les actes du château.

Catherine s'en revenait pour porter ces mauvaises nouvelles à Thomas Lerouge ; elle suivait la lisière des blés, le cœur gros et les yeux rouges, lorsqu'elle aperçut un moine de Saint-François qui arrivait par un autre sentier, se dirigeant également vers Rillé.

C'était un homme déjà vieux, mais dont le visage épanoui respirait je ne sais quelle bonté active. Il portait un bâton, une cape, et une corde en bandoulière, à laquelle étaient passées une miche de pain bis et une gourde en forme de missel. Catherine le salua.

— Bonjour, mon enfant, dit le moine ; d'où venez-vous donc ainsi, à une heure où tout le monde travaille aux champs?

— Je viens de chez le prévôt, mon père, répondit Catherine d'un accent ému.

— De chez le prévôt! auriez-vous quelque démêlé avec la justice?

— Non pour moi, mais bien pour mon cousin Jehan.

— Quelle faute a-t-il donc commise?

La jeune fille raconta ce qui était arrivé la veille, et comment Jehan avait été conduit aux prisons du château.

— Dieu le sauve! dit le Père Ambroise (c'était le nom du franciscain); j'ai vu passer, il y a une heure, le comte Raoul avec toute sa suite, et l'on eût dit un orage d'été. Un de ses écuyers a raconté au village qu'il avait été désarçonné trois fois au tournoi d'Angers, et qu'il en avait la rage au cœur.

— Ah! que dites-vous là, mon père? s'écria Catherine; l'intendant va profiter de cette humeur noire pour lui parler de Jehan, et ils le feront pendre aux fourches du château!

— Il faut espérer en sa miséricorde, dit le moine d'un ton prouvant qu'il n'en attendait rien lui-même.

— Oh! non, non, reprit l'enfant en joignant les mains et fondant en larmes. Monseigneur Raoul n'a jamais pardonné dans sa colère; quand le cœur lui point, il s'en venge sur le premier qui se trouve à la longueur de sa main. Il n'y a plus d'espoir pour Jehan, mon pauvre Jehan!... Et que va devenir le vieux père? qu'allons-nous devenir tous sans lui? c'était notre force et notre avenir. Ah! si vous le connaissiez, mon révérend!... courageux comme un sanglier pour qui l'insulte, et bon comme un chien avec ceux qu'il aime... Et penser que personne n'ose dire la vérité pour le défendre, ni le prévôt, ni le notaire, ni le collecteur... il n'y a que moi et le vieux père qui oserions déclarer que le tort est à l'intendant; que c'est lui qui l'a injurié, frappé... Mais, pauvres gens que nous sommes, on ne nous écoutera point, et Jehan sera perdu. Ah! pourquoi ne puis-je le sauver avec tout ce que j'ai de sang!

En parlant ainsi, l'enfant sanglotait et pressait ses mains jointes sur sa poitrine. Le moine fut attendri.

— Conduisez-moi au château de messire Raoul, dit-il, et je parlerai pour le prisonnier.

Catherine jeta un cri de joie.

— Est-ce vrai, mon père? demanda-t-elle éperdue.

— Notre devoir n'est-il point de secourir ceux qu'on opprime? reprit le franciscain.

— Et vous oserez parler au comte Raoul?

Le moine sourit.

— Le comte Raoul n'est qu'un homme, dit-il, et nous osons tous parler à Dieu. Montrez-moi le chemin, enfant, et surtout hâtez-vous, car la justice des châteaux est expéditive, et nous pourrions arriver trop tard.

Cette pensée fit frissonner Catherine. Elle se mit à courir vers le château, suivie du moine qui avait peine à la suivre.

Ils ne tardèrent point à l'apercevoir: la jeune fille leva les yeux avec terreur vers les fourches de justice qui surmontaient la principale tour; mais elle n'y vit que les squelettes des deux routiers pendus l'année précédente par ordre de Raoul. Son cœur se desserra, et elle continua sa route d'un pas moins rapide.

Le château de Rillé était récemment construit, et rien de ce qu'enseignait alors l'art de la défense n'avait été négligé par le maître maçon qui en était l'architecte. Il avait trois enceintes garnies de tours, de créneaux, de machicoulis, et entourées chacune d'une douve avec pont-levis. Au milieu de la dernière s'élevait le donjon, encore défendu par un fossé et par une herse toujours levée.

C'était là que se renfermaient les archives, les armes, le trésor. Dans la même cour se trouvaient les citernes, les écuries, les caves, et le corps de logis habité par le comte. Au-dessous étaient des souterrains dont l'entrée n'était connue que de lui, et qui, s'étendant jusqu'à la forêt, permettaient à la garnison, en cas de siége, de fuir sans être aperçue.

Catherine laissa le père Ambroise à la première entrée, le supplia encore de ne rien négliger pour sauver Jehan, et s'assit au bord du parapet en attendant son retour.

Le moine fut introduit dans la cour d'honneur, où les écuyers et les pages s'exerçaient à l'escrime et à l'équitation. On lui fit ensuite traverser les appartements de monseigneur Raoul.

Le luxe intérieur répondait à l'élégance et à la solidité de l'extérieur. Les parquets étaient formés de pierres de diverses couleurs, dont les jointures de plomb et de fer fondu formaient mille arabesques brillantes; les poutres incrustées d'ornements en étain soutenaient de loin en loin des armes ou des animaux étrangers habilement conservés. Les vitres de verre peint représentaient l'histoire des ancêtres du comte Raoul et la fondation du château.

Quant à l'ameublement, il était tout entier en bois de chêne merveilleusement œuvré et aussi noir que l'ébène; les salles avaient été tendues de tapisseries d'Arras et garnies dans tout leur pourtour de coffres rouges, de grands bancs à housse traînante, ou de lits larges de douze pieds. De loin en loin, comme preuves d'opulence, étaient suspendus des miroirs de verre ou de métal, grands d'un pied.

Le père Ambroise admira en traversant la salle des pages une horloge dont l'aiguille marquait les minutes et les heures.

Il fut introduit dans la salle à manger où se trouvait le comte. C'était une longue galerie soutenue des deux côtés par des piliers de chêne, incrustés de cuivre et d'étain; une table entourée d'une balustrade occupait toute la longueur, et au milieu s'élevait une sorte de tour en charpente sur laquelle était posée une torche destinée à éclairer la salle entière; au fond apparaissait le dressoir chargé d'aiguières et de hanaps d'argent, et à côté les tables de service; elles étaient couvertes de bassins de viande accommodée à la sauge, à la lavande ou au fenouil; de piles de pain de neuf onces parfumés d'anis, et de pots de vin *tiré au-dessous de la barre.*

A l'autre bout de la salle, une troupe de musiciens jouait une symphonie dans laquelle se faisaient entendre tour à tour la trompette, la flûte, le chalumel, le luth et le rebec.

Les convives, au nombre de près d'une centaine, étaient placés selon leur importance: les premiers avaient devant eux des écuelles de vermeil et quelques unes de ces fourchettes dont l'usage sommençait à s'introduire; ceux qui venaient après n'avaient que des écuelles d'argent, et ceux qui suivaient des écuelles d'étain.

Personne ne prit garde dans le premier instant au père Ambroise. Le varlet qui l'avait amené se contenta de lui montrer un escabel sur lequel il s'assit et de lui faire donner un gobelet et une écuelle.

Le franciscain allait commencer à manger lorsque Raoul l'avisa dans son coin.

— Eh! par la mort du Christ! nous avons ici une robe de moine, s'écria-t-il en remettant sur la table son hanaps d'or qu'il venait de vider. Holà! mon père, venez vous asseoir à ma table, et vous autres faites place au révérend.

Les convives s'empressèrent de se serrer, et le père Ambroise vint se placer presque vis-à-vis du comte qu'il salua.

— Si je ne me trompe, reprit Raoul, vous appartenez aux Franciscains de Tours.

— J'en suis le père gardien, répondit le moine.

Le comte releva la tête.

— Ah! fort bien, reprit-il d'une voix moins rude; j'ai toujours aimé votre maison, mon révérend, et je voulais même vous aller voir pour une affaire... N'accordez-vous point à des laïques le droit de porter, pendant un jour, chaque mois, la robe de votre ordre?

— Il est vrai, monseigneur.

— Et en la revêtant, on a droit aux indulgences qui vous sont accordées à vous-mêmes?

— Pourvu que l'on revête en même temps notre esprit d'amour et d'humilité, reprit le Père Ambroise; cette robe de moine portée par les hommes du siècle n'a d'autre but que de les rappeler à la piété des cloîtres.

— Je sais, dit Raoul; mais il faudra que vous m'accordiez cette faveur, père gardien; à cette condition vous pouvez me demander pour votre couvent tel avantage qu'il vous plaira.

— Si j'osais, j'en demanderais de suite un pour moi-même, dit le Père Ambroise.

— Lequel donc? mon révérend.

— Votre intendant a fait emprisonner hier le fils d'un de vos serfs.

— En effet, il m'a parlé d'un jeune drôle qui avait refusé d'obéir.

— J'ai promis de solliciter sa grâce.

— La grâce de Jehan, s'écria maître Moreau; n'en faites rien, monseigneur; vos manants deviennent chaque jour plus difficiles à conduire; il faut un exemple, vous-même vous l'avez dit.

— C'est la vérité, reprit le comte; mais je ne savais pas que le père gardien s'intéressât à ce vaurien.

— Dieu sera pour nous ce que nous aurons été pour les autres, observa Ambroise, et il ne pardonnera qu'à ceux qui auront pardonné.

Raoul parut incertain. L'intendant s'aperçut qu'il était ébranlé, et craignant de perdre sa vengeance

— Monseigneur n'a pas oublié que ce Jehan a déjà été mis à l'amende pour avoir voulu frauder le droit de four en cuisant son pain chez lui, et pour avoir aiguisé son soc de charrue sans payer la taxe.

— Ah! diable, interrompit Raoul.

— De plus il a rompu un jour les laisses des chiens de monseigneur sous prétexte qu'ils fourrageaient son avoine.

— Est-ce vrai? dit le comte plus animé.

— Quant au daim qui a été tué sans qu'on ait pu découvrir par qui...

— Eh bien?

— Monseigneur sait que la cabane du père de Jehan est sur la lisière de la forêt.

— Par le ciel! ce serait ce démon de rougeot, s'écria Raoul...

— J'en jurerais.

— A la potence alors, reprit le comte; malheur à qui touche à mes chasses!

Et comme le moine voulait parler:

— Ne cherchez pas à le défendre, mon père, continua-t-il avec colère; je veux que le drôle apprenne qui est le maître ici!... Qu'on lui prépare une cravate de chanvre, et qu'on ne m'en parle plus.

Il s'était levé; tous les convives l'imitèrent.

Le Père Ambroise courut à lui comme il allait quitter la salle.

— Au moins vous me permettez de voir ce malheureux.

— Soit, dit Raoul, préparez-le à son sort; et vous, maître Moreau, veillez à ce que tout soit achevé aujourd'hui même. Dieu vous garde, mon révérend; sous peu je visiterai votre couvent.

Il sortit à ces mots, laissant le moine avec un homme d'armes chargé de le conduire près de Jehan.

La suite à la prochaine livraison.

PIEGE A ZIBELINES AU KAMSCHATKA.

La zibeline est une espèce de belette ou de martre de la grosseur d'un écureuil, dont la peau est d'un brun très foncé ou presque noire; cette fourrure est l'une des plus rares. On la trouve en assez grande abondance dans le Kamschatka; mais celle de la Sibérie est la plus recherchée.

Les zibelines vivent dans des trous. L'été, avant que les fruits soient mûrs, elles mangent des écureuils, des martres, des hermines, et surtout des lièvres; l'hiver elles mangent des oiseaux; mais lorsque les fruits sont mûrs, elles en sont très friandes.

Ce n'est jamais que pendant l'hiver qu'on va à la chasse des zibelines, parce qu'au printemps le poil leur tombe, qu'il est très court en été, et qu'en automne il n'est point encore assez fourni. Ceux qui vont à la chasse des zibelines partent à la fin du mois d'août; ils forment, comme les chasseurs de castor, ou trappeurs (voy. p. 214), des compagnies qui sont quelquefois de quarante hommes, et se pourvoient de bateaux pour remonter les rivières, de guides qui connaissent bien les localités, et d'amples provisions pour subsister dans les déserts. Arrivés aux lieux de la chasse, ils tendent partout des trébuchets élevés au-dessus



(Piége à zibelines, au Kamschatka.)

du sol, comme celui que nous représentons ici, ou des piéges creusés dans la terre, entourés de pieux et recouverts de planches pour empêcher la neige de les remplir. Le temps de la chasse fini, et en attendant l'époque du retour, qui est celle du dégel des rivières, on prépare les peaux; les chasseurs remontent ensuite dans leurs barques, et rentrés chez eux, ceux qui sont chrétiens donnent d'abord à l'église quelques unes de leurs fourrures: ces zibelines se nomment zibelines de Dieu. Ensuite ils paient en nature leur tribut aux agents du fisc; ils vendent le reste, et partagent également les profits.

Le désespoir est la plus grande de nos erreurs.

VAUVENARGUES.

BUREAUX D ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

STATUE COLOSSALE DE LA BAVIÈRE.



(Statue colossale de la Bavière, à Munich, par Schwanthaler, sculpteur contemporain.)

La statue colossale *Bavaria* est destinée à être placée au devant d'un édifice que l'on doit élever à la gloire des Bavarois illustres sur une colline qui domine la prairie de Thérèse, près de Munich. Cet édifice sera pour la Bavière en particulier ce que doit être pour l'Allemagne en général le Walhalla ou palais des Héros, construit sur une montagne, dans la plaine du Danube, à 4 milles de Ratisbonne. (V. 1836, p. 333.) Modelée par le sculpteur Schwanthaler, la statue de la Bavière sera prochainement coulée à la fonderie royale de cette ville par les soins du chef de l'établissement, M. Stiegelmayer. Elle a 15^{m},793 de hauteur, la plinthe comprise, et sera élevée sur un piédestal de granit haut de 7^{m},896. D'une main, elle tient une couronne civique, et de l'autre elle s'appuie sur une épée dans son fourreau. Son vêtement, en grande partie germain, se rapproche un peu cependant du costume antique, pour être plus en harmonie avec l'édifice. Le haut du corps est couvert d'une tunique garnie de fourrure, qui rappelle le Nord et donne à la statue un aspect original. Les cheveux sont noués au sommet de la tête et retombent tout le long du dos en boucles ondoyantes. Un escalier, en escargot, construit en fonte de fer, sera pratiqué à l'intérieur, de manière à conduire à une ouverture ménagée entre les cheveux, invisible d'en bas et qui permettra aux visiteurs de jouir de la vue du site environnant. La statue sera fondue en bronze d'un pouce d'épaisseur, tandis que celle de Saint-Charles Borromée, sur le lac Majeur, quoique plus haute de 4^{m},587, est en lames de cuivre qu'il faut vernir tous les dix ans *. Le lion assis à côté de la statue a 7^{m},896. On sait que le lion est l'emblème de la Bavière. L'édifice auquel cette statue est destinée sera un portique ouvert, ou plutôt une espèce de cloître, à double rang de colonnes en style dorique, et con-

* Voy. la statue de saint Charles Borromée, 1834, p. 72.

struit en marbre de Salzbourg. Sur ces colonnes seront placés des bustes également en marbre. Les services de toute nature y seront honorés; les membres de la famille régnante seuls n'y auront point de place.

La prairie de Thérèse, que le monument dominera, est celle où se célèbre la *fête* dite *d'octobre*, fête agricole et nationale. A l'époque de cette solennité, la prairie parsemée de tentes richement décorées, sillonnée de nombreuses voitures, et peuplée de cinquante à soixante mille âmes, présente un spectacle curieux et animé que rendront plus pittoresque encore l'édifice projeté et la statue colossale de la Bavière.

La fonte de la *Bavaria* doit être faite en six ou sept pièces. Ce sera le plus grand des monuments coulés en bronze qui soient connus; car la statue de saint Charles Borromée, à Arona, sur le lac Majeur, n'a que la tête seule moulée, le surplus étant en lames de cuivre travaillées au marteau. Un monument de cette importance fait tout à la fois honneur au souverain qui l'a conçu et ordonné, à l'artiste qui en a exécuté le modèle, et au fondeur qui va le reproduire.

M. le sculpteur Schwanthaler a exécuté pour la salle du trône du palais du roi, à Munich, appelé *la Nouvelle-Résidence*, douze statues représentant les principaux aïeux de la maison régnante, et non moins remarquables par la fidélité des portraits que par l'exécution des costumes. Ces personnages sont: Othon-l'Illustre, duc de Bavière en 1241; Louis de Bavière, empereur; Robert-le-Palatin, empereur; Louis-le-Riche; Frédéric-le-Victorieux; Albert-le-Sage, fondateur de la primogéniture; Frédéric-le-Sage, réformateur du Palatinat; Albert-le-Généreux, protecteur des arts et des lettres; Maximilien Ier, chef de la ligue dans la guerre de trente ans; Charles XI, roi de Suède; Charles XII, roi de Suède, duc de Deux-Ponts, ces deux princes parents maternels de la famille régnante; Jean Guillaume, électeur palatin. Ces statues colossales sont en bronze doré et ont $2^{m},925$ de hauteur. La dorure, dont la richesse et la variété des anciens costumes de chevalerie favorisent singulièrement l'effet, est en or de trois différentes sortes : la tête et les mains sont en or mat; les vêtements en or d'un ton plus prononcé, et le détail des armures en or poli. A l'aide d'un courant d'air établi au-dessus de la tête des ouvriers, on est parvenu à écarter les effets mortels de la vapeur du vif-argent, et ce procédé a rendu la dorure possible sans danger. La fonte et tous les procédés techniques sont dus à M. Stiegelmayer, créateur de la fonderie de Munich, un des plus grands établissements qui existent en ce genre. M. Stieigelmayer, homme aussi modeste qu'instruit, après avoir puisé chez les habiles fondeurs de Paris les notions de cet art, et s'être inspiré de leurs œuvres, a eu le mérite de doter la Bavière de cette heureuse importation.

A la fonderie royale de Munich sont encore actuellement en cours d'exécution plusieurs œuvres capitales de M. Schwanthaler : Mozart, $2^{m},925$ de haut, pour Salzbourg, sa ville natale, statue récemment coulée avec un plein succès; Jean-Paul, même grandeur, pour Bayreuth; le grand-duc Louis de Hesse, $5^{m},254$, pour Darmstadt; enfin le monument de Gœthe pour Francfort-sur-le-Mein.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302.)

§ 5.

L'homme d'armes conduisit le moine dans la principale tour de la troisième enceinte. Arrivé dans la salle basse, il noua une corde autour du corps du frère gardien, lui mit une lanterne en main, puis soulevant avec effort, par son anneau, une des larges dalles de granit, il le descendit dans le gouffre humide et obscur au fond duquel Jehan avait été jeté.

Cette espèce de puits qui descendait jusqu'aux fondations de la tour, avait à peine quelques pieds de longueur et ne recevait ni air ni lumière. Le père Ambroise y trouva le jeune garçon accroupi dans un morne désespoir. A la vue du moine il souleva pourtant la tête.

— Ah! monseigneur est de retour, dit-il.

— C'est lui qui m'envoie, répliqua le franciscain.

— Pour me préparer à mourir, mon père?

Ambroise baissa les yeux sans répondre.

— Que la volonté de Dieu soit faite, reprit Jehan avec un soupir; aussi bien je ne pourrais continuer à vivre dans le servage. Il y a en moi quelque chose qui se soulève contre la persécution et l'injustice; je suis prêt, mon père, et j'attends vos dernières instructions.

— Repens-toi de ta faute, mon fils, reprit le moine avec onction.

— Ah! je le veux, dit Jehan qui s'était mis à genoux; écoutez-en l'aveu, mon père, et pardonnez-moi au nom de Dieu, comme je pardonne à ceux qui vont m'ôter la vie.

Le moine s'assit à terre, et Jehan commença sa confession, avouant sa colère, sa haine et ses désirs de vengeance.

Dans toutes ses impatiences, cette âme n'avait eu qu'une seule aspiration : l'affranchissement! Le père Ambroise fut touché de l'énergie à la fois naïve et grave de cet enfant qui avait sans cesse préféré la lutte et la souffrance à l'acceptation silencieuse de sa servitude. Lorsque sa confession fut achevée, il lui adressa quelques conseils, lui donna les consolations que pouvait permettre un pareil moment, et finit par prononcer l'absolution de ses fautes.

Jehan écouta tout avec un recueillement attendri; puis, revenant aux objets de son affection:

— Quand vous me quitterez, mon révérend, dit-il, retournez, je vous en conjure, vers mon père et vers Catherine; préparez-les au coup qui va les frapper! Ne leur dites pas surtout que je regrette la vie, car je ne le devrais point; mais j'étais accoutumé à mes souffrances; je les oubliais par instant quand je voyais Catherine et mon père heureux! Hélas! qui veillera sur eux désormais! Ah! Dieu devrait prendre en même temps ceux qui s'aiment, mon père, alors on accepterait de mourir.

Il demeura quelques instants la tête baissée sur sa poitrine, pleurant silencieusement; le moine prit ses deux mains dans les siennes et prononça d'une voix attendrie quelques paroles de consolation.

— Vous avez raison, vous avez raison, reprit Jehan en maîtrisant son émotion; Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut; peut-être n'y avait-il pour moi aucun autre moyen d'affranchissement : *Mors quæ liberat habetur libertas.*

— Le père Ambroise parut surpris.

— Vous parlez latin, dit-il.

— Pour mon malheur, répondit Jehan.

Il raconta alors au franciscain comment il s'était attiré la haine de maître Moreau en relevant imprudemment ses barbarismes; le moine ne put s'empêcher de sourire.

— Règle générale, mon enfant, dit-il, rappelez-vous qu'outre le péché il y a deux choses dont il faut se garder soigneusement : prouver à un homme en place son ignorance, et invoquer son droit près d'un supérieur.

— Hélas! je l'ai reconnu trop tard, dit Jehan; cependant je soupçonne maître Moreau d'avoir agi par crainte plus encore que par dépit.

— Comment cela?

— Il a pensé que je pourrais dénoncer à monseigneur ses voleries.

— Que dites-vous là, Jehan? interrompit le moine; songez que l'on ne doit point soupçonner légèrement.

— Aussi n'en suis-je point aux soupçons, mon père; mais aux preuves.

— Il se pourrait!

— J'ai vu maître Moreau percevoir les impôts, suivi de

la voiture dans laquelle se trouvaient les planchettes servant à la comptabilité du château, et s'il recevait trois bottes de chanvre, il n'en marquait jamais plus de deux; s'il prenait six poules, il en oubliait au moins une *.

— Mais pour la taxe en argent?

— Je l'ai vu déployer ses rôles en parchemin, qui ont plus de cent pieds de longueur, car la seigneurie du comte est la plus considérable du pays; et partout il avait inscrit une somme moindre que la somme reçue.

— Jehan! Jehan! prenez garde aux jugements téméraires.

— On peut facilement vérifier ce que je dis, mon père; il suffit d'appeler les corvéables avec leurs planchettes et leurs quittances.

— Ainsi vous êtes sûr que maître Moreau trompe monseigneur?

— Aussi sûr que je le suis de paraître aujourd'hui devant Dieu.

— Peut-être! dit le père Ambroise, à qui les confidences du jeune serf semblaient donner une espérance inattendue : je vous quitte, mon fils, mais je ne vous abandonnerai point. Vous me reverrez, je l'espère.

— Aux pieds du gibet, mon père?

— Là ou ailleurs; adieu : priez et ne désespérez point; Dieu peut ce qu'il veut.

A ces mots le moine tira la corde dont le bout était resté entre les mains de l'homme d'armes, et se sentit enlever. Il eut bientôt rejoint son compagnon, auquel il demanda de le conduire chez l'intendant.

Maître Moreau était en conférence avec le sommelier lorsqu'il entra. Il jetta au moine un regard mécontent et lui demanda, sans se déranger, ce qui l'amenait.

— Je voudrais vous entretenir, maître, répondit le père Ambroise sans se déconcerter.

— Excusez-moi, répliqua l'intendant; mais je suis en affaire.

— Il suffira d'un instant.

— Voyons alors.

Ambroise regarda le sommelier; celui-ci fit un mouvement pour se retirer.

— Restez, restez, dit Moreau; il n'y a point, je suppose, de secret.

— Nullement, reprit le franciscain; c'est un service à rendre à monseigneur.

— Pourquoi alors vous adresser à moi?

— Parce que la chose est de votre domaine.

— Qu'est-ce donc?

— Il s'agit de la perception des taxes.

— Ah! s'écria maître Moreau qui devint plus attentif.

— Jehan m'a communiqué des remarques.

— Laissez-nous, Jérôme, interrompit vivement Moreau en congédiant le sommelier.

— Et quelles sont ces remarques? reprit-il lorsque celui-ci fut sorti.

— Il prétend, ajouta le moine, que l'on pourrait augmenter d'un tiers les revenus de monseigneur.

— En augmentant les impôts.

— Non; mais en diminuant les vols.

Maître Moreau tressaillit.

— Que voulez-vous dire? balbutia-t-il.

— Moi? rien, répliqua le père Ambroise; mais ce garçon paraît avoir connaissance de l'affaire... Il a, dit-il, des preuves.

— Des preuves! s'écria l'intendant qui devint pâle.

— Je lui ai promis d'avertir monseigneur, qui sera sans doute bien aise de vérifier... la vérité, continua le père Ambroise.

— Moreau fit un geste de terreur.

— Seulement, reprit le moine, j'ai pensé qu'il était convenable de vous prévenir d'abord, ces affaires étant de votre domaine.

— Et je vous en remercie, dit l'intendant d'une voix troublée; je vous remercie, mon révérend... Mais ce Jehan vous trompe; il est impossible qu'il ait des preuves.

— Je ne sais; en tous cas je vais rapporter à monseigneur...

— C'est inutile, interrompit vivement Moreau; c'est tout-à-fait inutile, mon révérend.

— Je l'ai promis.

— Jehan ne veut que gagner du temps.

— Qui sait? Il peut avoir à donner quelque bon renseignement, et nul doute que dans ce cas monseigneur ne lui fasse grâce.

— Est-ce là ce que vous voulez, mon révérend; je m'en charge.

— Vous?

— Oui; j'ai réfléchi qu'après tout j'avais été un peu vif dans cette affaire, qu'il fallait passer quelque chose à un enfant; car Jehan est presque un enfant. Je comptais parler à monseigneur pour l'apaiser s'il se pouvait.

— Veuillez alors le voir de suite, reprit le père Ambroise, qui, ne doutant plus des accusations avancées par Jehan, sentait l'intendant en sa puissance; j'attendrai ici votre retour.

— C'est cela, dit Moreau en se levant; je vais tâcher d'obtenir le pardon.

— Faites tous vos efforts, maître, car si le comte refuse, il faudra que je lui parle des révélations de Jehan, comme dernière ressource.

— Vous n'en aurez pas besoin, mon père, j'en ai la certitude; le comte manque d'argent et moi seul je puis lui en procurer : dans ces moments j'obtiens tout de lui. Pas un mot de ce que vous a dit Jehan, mon révérend, et je reviens dans un instant avec sa grâce.

Maître Moreau sortit à ces mots, laissant le père Ambroise émerveillé du changement qui venait de s'opérer en lui.

Il fut absent environ une heure et reparut enfin, le teint animé et le front couvert de sueur.

— Jehan est sauvé, dit-il en entrant; mais ce n'a pas été sans peine; monseigneur s'était fait à l'idée de le voir pendre et n'en voulait plus démordre. Enfin pourtant, il a cédé; seulement comme il craint que cette indulgence ne soit de mauvais exemple, il veut que le fils de Thomas quitte le pays.

— Et où l'envoie-t-il? demanda le franciscain.

— A un de ses anciens serfs, récemment affranchi et maintenant bourgeois de Tours; maître Rolland.

— Le marchand drapier?

— Précisément; il lui a promis un garçon de comptoir pris parmi ses corvéables, et aucun ne peut convenir mieux que Jehan qui a appris à écrire.

— Et qui chiffre assez bien pour reconnaître les erreurs volontaires d'une comptabilité, continua le père Ambroise... vous avez raison, maître; je crois que l'éloignement de Jehan sera commode pour tout le monde. Je ne vois du reste aucune objection à un pareil projet. En servant aujourd'hui maître Rolland, il peut un jour se racheter et devenir marchand comme lui; je vais lui apprendre cette bonne nouvelle.

— Je la lui ai déjà fait savoir, répliqua Moreau, et il doit vous attendre maintenant dans la cour d'honneur.

— Je vais l'y retrouver, dit le franciscain en reprenant

* Au moyen âge, beaucoup de percepteurs tenaient leur comptabilité comme les boulangers de petites villes la tiennent encore de nos jours. Ils avaient pour chaque contribuable deux planchettes sur le tranchant desquelles ils marquaient le nombre des unités reçues par des entailles. Une des planchettes restait au contribuable comme *reçu*, l'autre au percepteur comme *livre de recette*.

son bâton. Vous remercierez le comte en mon nom, maître Moreau; mais surtout, croyez-moi, soyez désormais moins dur envers les serfs de monseigneur et plus exact dans vos calculs. *La suite à la prochaine livraison*

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 245.)

FALAISE, côte escarpée, coupée à pic. Incessamment battues par les flots, les falaises sont singulièrement accidentées. Notre gravure peut en donner une idée : on y voit des grottes, des arcades, et des aiguilles entièrement détachées qui s'élèvent du milieu des eaux en forme d'obélisques.



(Falaise près Etretat, en Normandie.)

FARDAGE, tout objet inutile à bord, l'excédant des cordages ou de parties de gréement, qui encombre sans nécessité un navire. — Pièces de bois de rebut. (Voyez GRELIN.)

FARGUES, exhaussement des bords des petits navires ou embarcations, fait au moyen de planches légères qui sont clouées sur les bordages extérieurs, quand il est nécessaire d'opposer une barrière aux lames.

FASIER ou FASEYER. On dit qu'une voile fasie, lorsque le vent ne frappant directement sur aucune de ses faces, mais la prenant seulement sur le côté, cette voile ne fait que battre et ne se tend pas de manière à se prêter à l'action de la brise. Une voile dont on prend un ris, celle dont on a largué l'écoute, ou qui se trouve trop près du vent, sont également susceptibles de fasier.

FAUBERT, assemblage de fils de caret, d'environ deux pieds de longueur, liés par leur extrémité à un manche de bois, et dont on se sert comme d'un balai. — Les canonniers de marine emploient un faubert sans manche pour rafraîchir leurs pièces.

FAUX-PONT, plancher entre la cale et l'entrepont des frégates et vaisseaux. C'est sur le faux-pont que sont établis les emménagements destinés aux malades et blessés.

FAYOLS. Les marins désignent par ce mot les haricots secs qui leur sont donnés en rations, et qui forment une partie essentielle de leur nourriture à bord.

FELOUQUE. C'est principalement dans la Méditerranée que sont employées les felouques, sorte de bâtiment léger, long et étroit, qui navigue à l'aide de voiles latines, et peut se servir aussi d'avirons.

FERLER, plier symétriquement une voile déjà carguée, et la serrer contre la partie supérieure de la vergue avec les cordages dits rabans de ferlage.

FILER, lâcher un cordage en cédant avec plus ou moins d'abandon à la force qui l'entraîne. Les phrases *Filer en douceur*, *Filer en double*, ont été précédemment expliquées. — Filer à la demande, filer en bande, c'est lâcher totalement un câble, sans opposer la moindre action pour le retenir. — Filer en retour, c'est laisser aller avec précaution un cordage dont on a entouré un taquet, afin de s'en rendre maître, et en dérouler successivement chaque tour. — On dit qu'un bâtiment file tant de nœuds à l'heure pour exprimer la quantité de chemin parcourue pendant ce temps.

FILETS, différens cordages façonnés à maille comme les instruments de pêche.— Tels sont les filets de bastingage, formés avec de la ligne goudronnée, établis sur le contour d'un vaisseau, et supportés par des chandeliers de fer. Ils retiennent les hamacs, les sacs à effets de l'équipage, et autres objets placés le long des bastingages, pour servir d'abri contre la mousqueterie de l'ennemi. — Le filet de beaupré, aussi en ligne goudronnée, contient le foc et le petit foc, lorsque ces voiles sont amenées. — Les filets d'abordage, tendus tout autour d'un navire, le rendent impénétrable aux tentatives des abordeurs.

FILIN, cordage fait avec des fils de caret tordus en faisceau, c'est-à-dire tout autre cordage que les câbles et grelins. Filin en trois ou en quatre, suivant qu'il est composé de trois ou quatre torons, désigne le gros filin. Quant au petit filin, il se distingue également par la quantité de ses fils, et on dit, dans ce cas, filin de tant de fils. — Filin noir, s'applique au filin goudronné, et filin blanc à celui qui n'est pas goudronné. — Cependant le mot filin, accompagné d'un autre mot qualificatif, comme bon filin, mauvais filin, s'entend de toute espèce de cordages.

FLAMBARD, embarcation destinée à la pêche au chalut ou au libouret, en usage sur les côtes de Normandie, et particulièrement au Havre. Le flambard porte deux mâts, l'un au milieu, légèrement incliné, et un autre plus petit sur son avant. A chacun d'eux, une voile carrée est installée.—Ce mot désignait autrefois les météores et feux-follets qui s'attachent dans les temps d'orage aux points élevés de la mâture. — Les marins caractérisent par le même mot les matelots de corsaire d'une grande intrépidité.



(Flambart largue, vu par le travers.)

FLAMBER, c'est faire connaître, au moyen d'un signal particulier ordinairement accompagné d'un coup de canon, qu'un vaisseau ou un capitaine a commis quelque faute dans l'exécution d'une manœuvre. Cette sorte de punition est usitée dans une armée navale. — Flamber un canon, c'est le nettoyer et enlever les culots restés au fond en le faisant partir chargé seulement d'un peu de poudre.

FLAMME, banderole en tissu de laine généralement longue et étroite, qui se termine en une pointe ou en deux pointes à queue d'aronde. Suivant sa forme, sa couleur et l'endroit où elle flotte, elle est employée, soit comme marque distinctive d'un bâtiment, soit pour des signaux. La flamme qui accompagne le pavillon national, et qui, pour cette raison, s'appelle *flamme nationale*, ne

peut être arborée que sur les vaisseaux de l'Etat. Les marins du commerce ont par imitation une flamme aux couleurs de fantaisie.

Flèche-en-cu, petite voile triangulaire sur les bâtiments à trois mâts. Elle est établie entre la corne d'artimon et le mât de perroquet de fougue, à la tête duquel elle a sa drisse. Mais sur les bâtiments plus petits, tels que les goëlettes, cottres et sloops, la flèche-en-cu est installée entre la corne et le mât de hune.

Flibustier. Avant que les Anglais fussent établis à la Jamaïque, et les Français à Saint-Domingue, des corsaires de ces deux nations, sous les ordres du Normand d'Enambuc et de Warner, s'étaient emparés de plusieurs îles de l'archipel des Antilles. Les Espagnols battirent ces aventuriers sur divers points. Ceux-ci, obligés d'évacuer les terres qu'ils avaient occupées, prirent possession de l'île de la Tortue. C'est dans cette île, véritable berceau de la flibusterie, qu'ils organisèrent leur société en la divisant en trois classes désignées sous le nom de *boucaniers*, d'habitants et de flibustiers. Ces derniers, animés d'une haine terrible contre les Espagnols, se mirent à la poursuite de leurs vaisseaux qu'ils pillaient avec acharnement, et dont ils massacraient les équipages. Cette étrange société subsista plusieurs années, et ne cessa complètement qu'après que la mort eut détruit une grande partie d'entre eux, et que les gouvernements d'Europe eurent choisi les plus influents pour leur confier des postes civils ou militaires dans les possessions coloniales. — De flibustier est né le mot *flibuster*, dont les matelots se servent pour exprimer l'action de frauder, voler ou marauder.

Flottaison, la partie du bâtiment qui est à fleur d'eau.

Flotte, plusieurs navires du commerce naviguant ensemble en nombre assez considérable, mais qui n'a pas besoin d'être déterminé. Quand ces navires sont escortés par des bâtiments militaires, cette réunion s'appelle convoi. — On donne aussi quelquefois le nom de flotte à une certaine quantité de bâtiments de l'Etat; cependant ce mot s'applique plus particulièrement à l'ensemble des forces navales du pays. Dans un autre sens, flotte signifie objet flottant. Ainsi c'est par ce mot que l'on désigne une bouée, une barrique vide, un bout de mât jetés sur l'eau pour soutenir l'amarre d'une ancre et empêcher cette amarre de porter sur un fond inégal qui l'endommagerait, ou bien encore pour tenir à fleur d'eau certains filets.



(Frégate en panne, vue par le bossoir de tribord.—Voy. p. 310.)

Flottille, petite flotte, et particulièrement une flotte de petits bâtiments armés en guerre. Les bâtiments de quatre bouches à feu et au-dessous se nomment bâtiments de flottille.

Flute, grand bâtiment à trois mâts, dont le port est ordinairement de plus de 800 tonneaux. Il porte des chargements de bois de construction pour le service de nos arsenaux et des approvisionnements de tout genre dans nos colonies. Il accompagne aussi, comme navire de transport, une armée navale expéditionnaire. On le désigne maintenant sous le nom de corvette de charge. — Armé en flûte, se dit d'un vaisseau dont on a diminué l'équipage et l'artillerie, afin de lui faire prendre un plus grand chargement.

Flux. Voy. *Reflux*.

Foc, voile triangulaire. Dans les grands bâtiments où il y en a quatre de cette espèce qui se déploient entre le beaupré et le mât de misaine, chacune d'elles est distinguée par un nom particulier : tels sont le petit foc, le grand foc, le faux foc et le clin-foc.

Fortune. *Mât de fortune, gouvernail de fortune*, se dit d'un mât ou d'un gouvernail que l'on fabrique sur bâtiment pour remplacer ceux mis hors de service. — La *voile de fortune* ne prend ce nom que parce qu'elle ne sert qu'accidentellement. C'est la voile carrée qui, dans les goëlettes, s'installe sur la vergue de misaine, ou bien celle qui, dans les cottres et sloops, s'établit sur la grande vergue. — *Fortunes de mer*, c'est le mot sacramentel inséré dans les contrats d'assurances maritimes pour désigner les accidents de toute nature auxquels peuvent être soumis dans une navigation le navire et sa cargaison.

Fosse aux lions. Dans un grand bâtiment, quelques compartiments de la cale sont connus sous le nom de fosse. Outre la fosse aux câbles, située sous la partie antérieure du faux-pont, il y a la fosse aux lions placée au-dessus de la première. Elle contient de menus cordages et différents objets dépendant du service du maître d'équipage. — La fosse aux lions est employée comme prison des jeunes élèves lorsqu'ils sont mis aux arrêts.

Fougon, lieu où se fait la cuisine dans certains petits bâtiments de la Méditerranée.

Fougue (Perroquet de). C'est, à proprement parler, le mât de hune d'artimon, c'est-à-dire le mât placé au-dessus de celui d'artimon. — La vergue et la voile du perroquet de fougue sont celles fixées au même mât, et que, par la même raison, on pourrait plus justement appeler vergue de hunier d'artimon et hunier d'artimon.

Fouine, harpon dont on se sert en mer pour darder certains gros poissons. Cet instrument est formé de six à sept branches de fer qui se terminent en dardillons. On l'emmanche à un bâton de huit à neuf pieds, auquel est fixée une ligne pour le retirer de l'eau après l'y avoir jeté.

Fraichir, s'entend du vent, lorsque sa force augmente.

Franc-bord, tout le bordage extérieur du bâtiment, à partir de la quille jusqu'à la première préceinte.

Franc-filin ou Franc-funin, cordage très fort dont on se sert dans les travaux de ports.

Francisation. Quiconque a fait construire un navire de commerce doit obtenir du bureau de la douane du port dont ce navire dépendra, qu'on nomme *port d'attache*, un acte qui en contienne la description, et atteste qu'il a été mesuré et reconnu bien construit, et de construction française. Cet acte, qui est délivré dans les formes prescrites par les réglements, se nomme *acte de francisation*.

Frapper, l'action d'amarrer momentanément un cordage, une manœuvre, au moyen d'un de ces nœuds particuliers connus des matelots. Frapper une bosse sur un câble.

Frégate. Ce bâtiment prend rang immédiatement après le vaisseau de ligne, et le gréement est semblable; mais les dimensions plus réduites de la frégate ne comportent qu'un pont et un faux-pont. La frégate rachète, du reste, cette infériorité par une beauté et une harmonie de formes qui, sans rien retrancher de sa solidité, assurent la vitesse de sa marche et la facilité de ses évolutions. Ces qualités sont si bien appréciées de nos marins, que le nom de frégate est quelquefois attribué à un bâtiment qui a une allure rapide. Nos frégates sont divisées en trois classes. Celles du 1er rang ont un effectif de 515 hommes, et portent 60 pièces d'artillerie. Le nombre des bouches à feu est de 50 pour les frégates du 2e rang, et l'effectif s'élève à 440 hommes. Les frégates du 3e rang portent 40 bouches à feu, et l'effectif est fixé à 326 hommes. En présentant le budget pour l'exercice 1840, le ministre des finances a évalué ainsi qu'il suit la valeur des coques supposées neuves :

Frégates de 1er rang	659 100 fr.
de 2e rang	567 975
de 3e rang . . .	406 600

Fret, chargement total ou partiel de marchandises sur un navire de commerce. — Prix du transport des mêmes marchandises. — Location d'un bâtiment employé à une opération de commerce; mais dans ce dernier cas le mot *affrétement* vaut mieux.

HISTOIRE DE L'ÉTERNUMENT.

Les physiologistes n'ont pas encore bien déterminé quel est dans notre économie le but de l'éternument. A-t-il un rôle essentiel, c'est ce que l'on ne saurait dire avec certitude. Il n'en est pas moins vrai que ce petit accident a éveillé depuis long-temps l'attention de nos semblables, et si l'on devait mesurer son importance à l'état que l'on en a fait dans les temps anciens, elle serait considérable. On croit ordinairement que l'usage de saluer ceux qui éternuent, vient d'une maladie contagieuse qui s'était répandue en Italie, sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, et qui débutait par l'éternument, d'où était venu l'usage d'appeler la miséricorde de Dieu sur ceux qui manifestaient ce premier symptôme. Il paraît que c'est Sigonius qui a donné lieu à cette opinion en rapportant ce fait dans son Histoire d'Italie. Mais il est certain que l'opinion en question, quoique généralement reçue, est un pur préjugé, l'usage d'adresser une salutation à ceux qui éternuent étant beaucoup plus ancien que Grégoire-le-Grand, et se trouvant même en vigueur dès la haute antiquité.

Pline examine la question : *Cur sternutantes salutantur* « Pourquoi l'on salue ceux qui éternuent »; et il raconte à cette occasion que Tibère tenait extrêmement à cet usage, qu'il ne manquait jamais de saluer ceux qui éternuaient devant lui et qu'il était fort mécontent lorsqu'on s'en dispensait envers lui. Pétrone, qui est plus ancien que Pline, fait mention du même usage à propos d'un convive faisant de grands éternuments : « Gython, dit-il, plein d'une quantité d'esprits, éternua trois fois de suite de telle manière qu'il ébranla son lit, et qu'Eumolpe se retournant à cette secousse ordonna de saluer Gython. » Il y a dans l'Anthologie une épigramme assez curieuse qui paraît aussi y faire allusion, et bien qu'elle ne soit pas fort élégante, comme elle peint les mœurs des anciens, on me pardonnera de la citer. « Proclus n'est pas en état de se moucher avec ses doigts, car sa main est trop petite devant la masse de son nez. Il n'invoque pas Jupiter lorsqu'il éternue, car il ne peut pas entendre son éternument : il part si loin de ses oreilles ! » Les anciens au milieu de tant de superstitions dont ils étaient infectés, croyaient que lorsqu'on éternuait à la droite de quelqu'un, c'était un signe de bonheur pour cette personne, et quand on éternuait à sa gauche un signe de malheur. Plutarque nous apprend qu'avant la bataille de Salamine Thémistocle faisant un sacrifice sur ses vaisseaux, quelqu'un éternua à sa droite, et qu'aussitôt le devin Euphrantides prédit sur ce signe la victoire des Grecs. On voit un trait analogue dans l'histoire du jeune Cyrus. Comme on délibérait de la retraite de l'armée, il arriva qu'un des assistants éternua. Aristote demande pourquoi on regarde comme d'un bon augure d'éternuer depuis midi jusqu'à minuit, et au contraire d'un mauvais augure d'éternuer depuis minuit jusqu'à midi. Du reste ce philosophe rapporte que ceux qui entendent l'éternument, l'honorent comme un signe sacré. Il dit aussi que c'est un signe de santé dans la plus noble partie de l'homme, le cerveau. Hippocrate range l'éternument parmi les symptômes salutaires dans l'état ordinaire de santé et dans les maladies du cerveau. D'ailleurs la coutume est non seulement ancienne, mais très universellement répandue. Les Européens, en doublant le cap de Bonne-Espérance, la trouvèrent établie dans des régions où elle n'était certainement pas venue par la tradition des Grecs et des Romains. Codignus, dans son traité *De rebus abassinorum*, rapporte que l'empereur du Monomotapa ayant éternué, il se fit à ce sujet de grandes acclamations dans toute la ville. Pinto, dans son Voyage aux Indes orientales, rapporte aussi un exemple à peu près semblable de l'accueil fait dans ces contrées à un éternument. On peut juger d'après la conformité de pays aussi éloignés sur un usage aussi singulier, combien l'époque à laquelle la chose a pris naissance doit être reculée. Si l'on écoutait les fabuleuses traditions des Rabbins, il faudrait même croire que c'est une mode contemporaine de l'origine du monde. Selon Buxtorf, ils disent que lorsque Dieu eut chassé Adam du paradis, l'éternument devint le pronostic de la mort, et que cela dura ainsi jusqu'à ce que Jacob eut obtenu de Dieu la fin de cette signification : d'où est ré-

sulté la coutume de se saluer dans ces occasions et de dire, *thobim chaiim*. Sans admettre l'explication des Rabbins, cette tradition suffit pour prouver que le salut en question remontait aussi à une très haute antiquité chez les Juifs.

UN MONUMENT EN L'HONNEUR DE NAPOLÉON, A BOULOGNE-SUR-MER.

(Voy., sur la colonne de Boulogne, p. 180.)

Un monument a été élevé par des citoyens de la ville de Boulogne sur le lieu même où avait été placé le trône de l'empereur le jour de la distribution solennelle des croix d'honneur. Le champ d'honneur où s'était faite cette importante cérémonie était livré à la culture. La Société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne, voyant avec peine que bientôt il ne resterait aucune trace de l'endroit où le trône avait été élevé en ce jour mémorable, résolut d'acheter le terrain et d'y faire poser une pierre qui indiquât cet emplacement d'une manière précise et durable. Le propriétaire du terrain se prêta avec empressement aux vues de la Société; le contrat fut passé le 29 novembre 1809.

Le 30 décembre suivant, jour consacré à célébrer l'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement, la Société se rendit sur le terrain dont elle avait fait l'acquisition; un massif en maçonnerie de 2 mètres de diamètre avait été construit précisément à l'endroit où le trône avait été placé lors de la distribution des décorations de la Légion-d'Honneur. Au milieu de ce massif, la Société fit sceller un socle quadrangulaire en marbre Napoléon de 90 centimètres de longueur et 80 de largeur, sur lequel on voit la date du 24 thermidor an XII inscrite dans une couronne de laurier ornée de la décoration de la Légion-d'Honneur.

Lorsque la pierre fut posée et scellée, les membres de la Société revinrent en ville et se réunirent en un banquet où les santés de l'empereur, de la famille impériale et des braves qui vainquirent à Austerlitz, furent portées au milieu des plus vifs applaudissements et d'un enthousiasme extraordinaire.

Depuis la consécration du monument, le terrain a été clos par une digue surmontée d'une haie vive d'aubépine, et l'intérieur planté en arbres de futaie.

Cette simple pierre, témoignage de la gloire et de la puissance dans tout leur éclat, n'avait-elle pas pour pendant cette dalle de Sainte-Hélène qui attestait le néant des grandeurs humaines. Si celle-ci fut soulevée ce fut pour accomplir une volonté sainte; que celle-là au moins soit respectée et transmette à la postérité la place où fut élevé le plus beau trône du monde; que la statue du héros soit à jamais fixée sur la colonne, et qu'en voyant cette grande ombre veillant sans cesse sur la côte de France, l'Angleterre n'oublie pas qu'elle a tremblé devant celui dont la France honore ainsi la mémoire.

La nature humaine est si faible, que les hommes honnêtes qui n'ont pas de religion me font frémir avec leur périlleuse vertu, comme les danseurs de corde avec leurs dangereux équilibres. De Lévis.

SAINT-GILDAS

(Extrait d'un journal de voyage.)

Après avoir parcouru rapidement les environs de Locmariaker, exploré plus rapidement encore les nombreux et intéressants dolmens répandus sur le bout de la presqu'île, pris quelques croquis, mesuré le gigantesque menhir frappé, dit-on, par la foudre à une époque que personne ne sait indiquer, et dont la hauteur égalait presque celle de l'obélisque de Louqsor, nous achevions un frugal déjeuner à l'auberge du *Grand-César*, lorsque nos matelots accoururent en nous criant : La mer baisse! Il fallait lever le camp sans délai ou nous résigner à attendre le retour de la marée, et par conséquent renoncer à aborder la presqu'île de Rhuiz, qui s'avance vers celle de Locmariaker comme pour fermer un jour l'entrée du Morbihan; car avec le peu de vent que nous avions, l'équipage de notre frêle coquille de noix n'eût pu parvenir, même à force de rames, à vaincre le jusant. Nous nous mîmes donc à courir à toutes jambes, et bien nous en prit; trois minutes de plus, nous étions retenus sur la grève, ainsi qu'il arriva sous nos yeux à un petit bâtiment pareil au nôtre qui, faisant route contraire, venait pour relâcher à l'endroit que nous quittions et resta sur sa quille, tandis que nos matelots descendus dans la mer nous poussaient à force de bras.

Les rochers de Saint-Gildas où nous abordâmes bientôt sont d'un granit extrêmement foncé, tapissés de myriades de petites moules pas plus grandes que des pièces de cinquante centimes, entièrement à pic, et hauts de quelque vingt mètres; leur ensemble est d'un magnifique aspect. Ils forment à l'endroit où nous descendîmes les deux côtés d'un petit amphithéâtre qu'il nous fallut gravir avec beaucoup de fatigues. Sur la gauche sont des anfractuosités d'une grande hauteur, et probablement d'une grande profondeur. La mer s'engouffre dans ces cavernes, au moment où elle monte, avec des mugissements horribles. N'ayant point pensé à nous munir de torches, nous n'osâmes nous y engager. D'ailleurs le temps nous pressait, car nous avions encore beaucoup à faire avant de rentrer à Vannes.

Après avoir franchi l'amphithéâtre de granit et quelques terrains un peu mieux cultivés que ceux que nous avions parcourus la veille aux environs de Carnac, nous arrivâmes à l'église de Saint-Gildas.

C'est un édifice de modeste dimension, moitié roman moitié moderne, à trois nefs, les deux collatérales pourtournant le chœur. L'église se termine à l'orient par trois chapelles rayonnant en forme d'absides. La partie romane comprend le chœur et la croisée. Mais la souillure du badigeonnage est venue s'étendre sur ce que la main du maçon avait épargné. Tous les chapiteaux sont tellement empâtés, qu'on ne distingue guère que les formes générales de l'ornementation, laquelle paraît très lourde peut-être uniquement à cause de l'enveloppe grossière dont elle est revêtue. Je fus porté à en juger ainsi à la vue de deux bénitiers placés aux portes, que l'on croit être d'anciens chapiteaux provenant de la démolition des nefs reconstruites au dix-huitième siècle dans le style du temps. J'ai dessiné le plus remarquable des deux (voy. p. 312.) C'est le seul souvenir graphique qu'il m'ait été possible de prendre à Saint-Gildas, pressés comme nous l'étions par la mer. On voit que sa composition tient essentiellement de l'époque byzantine. Il faudrait donc l'attribuer à la fin du onzième ou au commencement du douzième siècle environ. Il en résulterait que la nef aurait été plus récente d'un siècle que le chœur, qui paraît appartenir à la fin du dixième.

Cette différence de date n'a rien de surprenant; ce qui l'est davantage, c'est que la construction la moins ancienne soit celle qui, la première, ait eu besoin d'être refaite, et déjà depuis près d'un siècle.

On ne connaît point de crypte ou chapelle souterraine à l'église de Saint-Gildas, soit que celle qui existait ait été comblée, soit qu'il n'en ait jamais existé contrairement à l'usage général de l'époque; mais il existe sous le maître-autel un très petit caveau ou plutôt une grande niche basse, formée d'un arc plein-cintre, contenant un cercueil de pierre dans lequel sont les restes de saint Gildas.

On voit dans le bras nord de la croisée, dont le fond est

occupé par de grandes arcades également plein-cintre, pratiquées dans le mur, deux autres cercueils de pierre portant leurs inscriptions encore assez bien conservées. Je n'ai eu le temps que de relever la date ainsi figurée du premier: +11—1 *f eb* ou MII, ce qui confirme mon opinion sur l'ancienneté de la partie de l'église où ces cercueils occupent évidemment la place qui leur fut assignée dès l'origine. Ils renferment les ossements d'anciens abbés de Saint-Gildas.



(Un Bénitier dans l'église de Saint-Gildas, en Bretagne.)

L'extérieur de la partie orientale de l'édifice est assez dégradé. La corniche romane est supportée par des médaillons (corbeaux) en forme de têtes qu'on distingue à peine.

Au-dessus de la fenêtre gauche de l'abside principale est un bas-relief un peu moins fruste, ce qui peut le faire supposer plus récent, représentant deux guerriers à cheval combattant à la lance. Il est assez difficile de reconnaître la forme de leurs vêtements. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que la hampe des lances ne présente pas de renflement formant poignée. On ignore le sujet et la date de ce bas-relief.

Sur l'autre fenêtre, on voit une figure isolée qui paraît représenter un de ces fous que les grands et les rois entretenaient autrefois auprès d'eux pour se divertir, êtres moitié dégradés, moitié philosophes, qui se permettaient quelquefois des vérités hardies, en même temps qu'ils s'assujettissaient comme des brutes aux dernières humiliations.

On trouve sur les murailles de l'abside de nombreuses traces de ce genre de construction appelé par les savants *opus spicatum*, ordinairement formé de briques rangées horizontalement par inclinaisons contrariées, de manière à imiter une arête de hareng, un épi, une feuille de fougère.

Je ne dirai rien ni de la nef vulgaire, ni de la tour carrée tout aussi peu recommandable, que le dix-huitième siècle a jetées au-devant d'un édifice roman du onzième.

Il n'y a guère plus à dire, artistiquement parlant, du couvent attenant à l'église, également moderne, et où les dames de Vannes et d'Auray envoient élever leurs filles et viennent elles-mêmes prendre des bains de mer. Mais qui ne se sentirait ému en pensant que ces lieux furent jadis habités par Abélard!

Le théologien hardi, le dialecticien intraitable, ne put pas s'accommoder mieux avec les religieux de Saint-Gildas qu'il n'avait fait avec ceux de Saint-Denis. Appelé par eux du Paraclet qu'il avait fondé, pour réformer leur communauté en proie au désordre, il n'y put parvenir, et les moines irrités se disposaient à lui faire un mauvais parti, lorsqu'il prit celui de s'évader par un soupirail qu'on montre encore dans les jardins, pour s'embarquer sur un petit navire qui l'attendait au bas de la terrasse dont la mer baigne le pied. Il fallait que le désordre fût bien enraciné pour tenir contre l'inflexible volonté d'un tel supérieur. Il est vrai qu'il s'agissait de moines bretons.

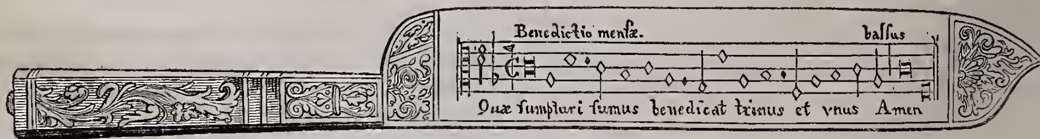
En parcourunt solitairement ces jardins silencieux, en contemplant de la terrasse dont je viens de parler cette mer qui s'enfonce dans un horizon sans bornes, image d'un avenir sans fin, on se fait quelque idée des pensers tantôt profondément mélancoliques, tantôt tumultueux jusqu'à l'excès, qui devaient assiéger l'âme déchirée d'Abélard.

Il ne faut pas s'attendre, au reste, parce qu'on montre le trou par où il s'échappa, à retrouver encore dans le couvent quelques traces de l'ancien édifice qui subsistait au douzième siècle. Tout a disparu, et le trou, comme probablement le caveau où il communique, est de construction fort postérieure.

Un tour de promenade rapide dissipa ces souvenirs, et nous profitâmes des derniers instants qui nous restaient pour admirer, d'un petit belvéder, le charmant spectacle d'une mer tranquille, à peine ridée par une légère brise, et dont la surface scintillante sous les rayons quasi-perpendiculaires d'un soleil presque encore à son zénith, ressemblait à une vaste toile d'argent brodée de paillettes d'or.

La nécessité de nous rembarquer avant que la mer, qui commençait à monter, eût atteint le bas de la côte rocailleuse que nous avions à descendre (ce qui nous eût obligés d'aller gagner notre péniche à travers flots), nous arracha de ces lieux qu'on ne quitte pas sans emporter avec soi de profondes émotions, causées autant par la singularité du site que par les souvenirs.

UN COUTEAU DU SEIZIÈME SIÈCLE.



Ce couteau est conservé au Louvre dans une vitrine de la sixième salle du Musée Charles X (salle des Palissy). Les ornements en sont gracieux; le manche est d'ivoire: l'idée de l'artiste qui a gravé sur la lame le Bénédicité avec le plain-chant, est ingénieuse. Cette œuvre élégante et spirituelle de l'art du seizième siècle faisait partie autrefois de la belle collection que M. Revoil, homme de goût, peintre estimé, a cédée à la liste civile, il y a environ douze ans.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HOTEL DE BOURGTHEROULDE,

A ROUEN *.



(Hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen, sur la place de la Pucelle d'Orléans.)

Cet hôtel est l'une des constructions civiles les plus remarquables que possède la France, en raison soit de son importance, soit de l'intérêt historique qui s'y rattache.

M. Auguste Leprévost s'est occupé le premier de rechercher l'origine de cette belle habitation, et il a trouvé que ce fut Guillaume Leroux, deuxième du nom, qui, vers la fin du quinzième siècle, en posa les fondements : elle fut continuée et achevée par Guillaume Leroux, troisième du nom, seigneur de Bourgtheroulde, sous le règne de François Ier. C'est évidemment à cette seconde époque qu'appartient la riche galerie qui existe encore au côté sud de la cour, et sur la façade de laquelle ont été sculptés ces célèbres bas-reliefs où se trouve représentée l'entrevue de François Ier et de Henri VIII au camp du Drap-d'Or. La jolie tourelle octogone située dans l'angle de la cour est décorée de bas-reliefs d'une exécution assez imparfaite, représentant des scènes pastorales au-dessous desquelles sont gravées de naïves légendes empreintes du caractère du temps. A l'intérieur de cette tourelle, on voit encore au rez-de-chaussée une petite salle voûtée en pierre, et au premier étage un petit cabinet dont le plafond en menuiserie, peint et doré, est d'un goût et d'une délicatesse exquis.

Partout, sur les façades, se trouvent sculptées les armes de la famille Leroux, parmi lesquelles on voit aussi l'écusson de France, des salamandres et des phénix, emblèmes de François Ier et d'Eléonore d'Autriche sa femme. Les montants qui encadrent la porte d'entrée sur la place sont ornés de denx médaillons, l'un de François Ier, et l'autre de Henri VIII.

Il est à regretter que des intérêts de voirie aient nécessité la démolition d'une partie de cette façade, et surtout de la tourelle polygonale qui était à l'angle. Mais, tel qu'il est encore, l'hôtel de Bourgtheroulde est un des exemples les plus précieux des constructions civiles du moyen âge.

L'ouvrage de M. de La Querière sur les maisons de Rouen donne une description complète tant des bâtiments de cette habitation seigneuriale et des bas-reliefs qui la décorent, que des faits historiques qui s'y rapportent.

* La ville de Rouen, si riche en monuments intéressants pour l'étude de l'art aussi bien que pour celle de l'histoire, nous a déjà fourni plusieurs sujets de gravures et d'articles. Nous avons publié : — une vue générale du port et de la ville, 1837, p. 137; — une vue extérieure du Palais-de-Justice, d'après un dessin de Bonnington, 1834, p. 109; une vue de la grande salle du même édifice, 1841, p. 229; — une vue du monument élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc, 1833, p. 141; — une vue de la cathédrale et un croquis du portail, 1833, p. 12 et 13; — un plan et une travée intérieure de l'église de Saint-Ouen, 1840, p. 60 et 61; — une maison de bois, rue Mal-Palu, 1840, p. 300.

RÉFLEXIONS
SUR L'ABANDON D'UNE RETRAITE.

Humble était notre demeure : notre plus grand rosier arrivait à la fenêtre de la chambre. A l'heure silencieuse de midi, et le soir, et le matin de bonne heure, nous pouvions entendre le faible murmure de la mer. Nos myrtes embaumaient l'air, et d'épais jasmins s'entrelaçaient sous le porche : alentour le petit paysage était vert et voilé, et rafraîchissait la vue.

Une fois je vis un riche fils du commerce, qui sanctifiait le jour du sabbat par le repos, se promener dans les environs; c'était un habitant de Bristol. Il me sembla que cette vue calmait sa soif de l'or, et lui inspirait dans sa rêverie des sentiments plus sages; car il s'arrêtait, il regardait avec une tristesse dans laquelle il se complaisait, et contemplait tout autour de lui; il jeta les yeux sur notre chaumière, et il soupira, disant que c'était un lieu béni et que nous étions bien heureux !

Souvent, écoutant pendant long-temps d'une oreille patiente le chant de l'alouette perdue dans les plaines brillantes du ciel ou par hasard se dessinant un moment sur un nuage que frappait le soleil, j'ai dit à demi-voix à ma bien-aimée : Tel est, douce amie, le chant modeste et caché du bonheur, ménestrel celeste! entendu seulement quand l'âme cherche à entendre, alors que tout se tait et que le cœur écoute ! »

Mais lorsque pour la première fois je gravis, non sans péril, le mont pierreux qui domine cette basse vallée, lorsque j'en atteignis le sommet, oh! quelle vue divine ! Ici la pâle montagne, la pâle montagne nue et tachetée par de nombreux troupeaux; les nuages gris qui jetaient de l'ombre sur les champs éclairés par le soleil; et la rivière, tantôt parsemée de roches couvertes de buissons, tantôt brillante et large, baignant des bords nus et paisibles; et les châteaux, et les moissons, l'abbaye et la forêt, et les chaumières et les hameaux, et le lointain clocher de la ville; et le canal, les îles et les voiles blanches, les côtes sombres, et les collines comme une vapeur, et l'océan sans rivages. C'était tout un univers! Dieu, pensai-je, s'était là bâti un temple pour lui, et il y avait rassemblé toutes les images du monde. Aucun désir ne profanait mon cœur oppressé. Heures de félicité ! C'était un luxe d'être!

Ah! tranquille vallée, chère chaumière, mont sublime, j'ai été forcé de vous quitter. Mais était-il juste de jouir de tant de repos, tandis que mes frères souffraient et versaient leur sang? Devais-je passer les heures qui m'ont été confiées à rêver sur des lits de feuilles de rose, flattant mon lâche cœur avec des sentiments trop délicats pour l'animer au grand combat de la science, de la vérité et de la liberté?

Pourtant, après une noble fatigue, l'esprit lassé de repos et éveillé aime à rêver; ma pensée te revisitera, chère chaumière, elle reverra tes jasmins, et ton rosier, et tes myrtes qui ne craignent pas l'air de la mer ! Et je soupirerai de tendres désirs, douce retraite ! Ah ! plût au ciel qu'aucun homme n'en eût de plus grande, et que tous les hommes en eussent une pareille ! Cela pourrait être; mais le temps n'est pas encore venu. Avance-le, ô notre Père ! que ton royaume nous advienne. COLERIDGE. 1795.

LE SERF.
NOUVELLE.

(Suite.— Voy. p. 282, 302, 306.)

§ 4.

Jehan ne quitta point son père et Catherine sans de vifs regrets; mais l'espoir de se faire un état qui pût assurer un jour son affranchissement adoucit l'amertume de cette séparation. Il s'arracha donc courageusement à leurs embrassements, et prit la route de Tours.

Jusqu'alors il ne s'était jamais écarté de son village, et tout ce qui frappait ses regards le long de la route était nouveau pour lui; mais ce fut bien autre chose lorsqu'il atteignit les faubourgs de la ville !

Il rencontra d'abord une longue cavalcade d'enfants qui en sortaient. Un mercier auquel il s'adressa lui apprit que c'étaient les maîtres qui promenaient leurs écoliers à cheval, comme il est d'usage le jour de la Saint-Nicolas. Un peu plus loin, il aperçut deux fous, reconnaissables à leurs cheveux rasés, qui étaient enchaînés à la porte d'un médecin traitant la folie, comme une sorte d'enseigne vivante. Il vit également des gentilshommes qui passaient en portant au poing des éperviers ou des faucons, tandis que les bourgeois, pour les imiter, portaient des merles et des perroquets. Les costumes eux-mêmes étaient différents de ceux qu'il avait coutume de voir. C'étaient des souliers dits à la poulaine, dont la pointe recourbée se relevait jusqu'à la hauteur du genou; des bonnets de drap fourrés de marte ou de menu-vair, et des habits mi-partie. Quelques seigneurs des plus élégants portaient deux épées, l'une à droite, l'autre à gauche.

Enfin Jehan arriva, non sans peine, à la boutique de maître Laurent.

Celle-ci n'était pour le moment qu'une baraque en planches de peuplier, dressée sur les lices; car la grande foire de Tours venait de commencer.

Maître Laurent était un petit homme de manières rondes, toujours riant, mais retors comme trois Manceaux et un Normand. Il commença par conduire Jehan dans son arrière-boutique, mit devant lui un pot de vin nouveau, une miche de pain de seigle, un reste de pied de bœuf, et puis lui demanda son histoire.

Le fils de Thomas raconta sincèrement tout ce qui le concernait, sans oublier la dernière affaire qui l'avait amené à Tours. Laurent l'écouta en poussant des exclamations à tout propos, ôtant son bonnet pour le remettre, et riant sans en avoir envie. Enfin, quand il eut achevé :

— Fort bien, dit-il; je vois ce que c'est, Jehan, tu es un héros; eh! eh! eh! il n'y a pas de mal à cela, mon petit. Tu pourras rosser de temps en temps les garçons de mes confrères qui font les insolents; je ne ferai jamais semblant de m'en apercevoir; eh! eh! eh! seulement prends bien garde d'être pris pour dupe, ou de violer les réglements de la foire. Les réglements doivent être chose sacrée pour nous autres marchands, d'autant qu'on ne peut les enfreindre sans payer une amende; eh! eh! eh! J'ai rédigé là un cahier pour ce que doivent savoir mes commis; il faut que tu l'apprennes par cœur.

En parlant ainsi, maître Laurent ouvrit un tiroir d'où il tira un manuscrit qui avait été bien souvent feuilleté, si l'on en jugeait par le bord des pages salies et frangées. Il vit une sorte de catéchisme mercantile, dans lequel le drapier avait réuni les principales instructions nécessaires à sa profession.

Jehan y vit qu'il y avait à chaque foire des inspecteurs des marchandises, des poids et de l'argent; un tribunal composé de prudhommes qui jugeaient immédiatement toutes les contestations, et un grand nombre de notaires spéciaux chargés de rédiger les actes de vente et d'achat. Ces actes avaient certains priviléges particuliers provenant de la foire à laquelle ils avaient été dressés. Enfin, des gardes, assistés de cent sergents, étaient chargés de maintenir la paix et d'arrêter les voleurs.

Il vit en outre que l'argent ne pouvait être prêté, même dans le commerce, à plus de quinze pour cent, et que le marchand qui appelait un acheteur, lorsque celui-ci se trouvait moins près de sa boutique que de celle d'un confrère, était mis à l'amende.

Venaient ensuite des renseignements sur les différentes espèces de drap, sur les moyens de les faire paraître avec avantage, et sur les prix auxquels on devait les vendre. Lorsqu'il eut achevé de lire, Jehan demanda si c'était tout.

— C'est tout ce qu'on peut écrire, garçon, répondit maître Laurent; mais il y a outre cela le fin du métier, eh! eh! eh! Il ne suffit pas d'avoir des musiciens et des grimaciers pour attirer la pratique comme nous en avons tous; il faut encore que les commis sachent vanter leurs marchandises, substituer au besoin un drap plus léger à un drap plus fort, et faire compter la lisière dans l'aunage, eh! eh! eh!

— Mais ce sont là de coupables tromperies! observa Jehan.

Maître Laurent fit un mouvement des épaules.

— Quand on se trouve avec les pourceaux, il faut bien se passer d'écuelle, dit-il; crois-tu que l'on soit plus scrupuleux à notre égard? Nous avons des débiteurs qui, après s'être habillés à crédit, se réfugient dans une église, et nous n'avons même pas le droit de saisir leurs meubles! D'autres qui, après nous avoir fait des cédules, les passent à des gens puissants, qui nous menacent de toutes sortes de mauvais traitements si nous ne consentons à réduire nos créances du tiers ou de la moitié! Je ne te parle pas des fripons qui laissent mettre un drapeau sur leur pignon * et s'enfuient avec notre argent.

— Mais ne pouvez-vous donc vous faire rendre justice?

— La justice se rend toujours contre nous, garçon, par la raison que les juges sont nobles pour la plupart, et que la noblesse est l'ennemie naturelle de la bourgeoisie, eh! eh! eh! Les serfs se plaignent; mais ils sont moins persécutés que nous. Le seigneur les ménage généralement comme une chose à lui, tandis qu'il nous traite comme des prisonniers qui lui ont échappé; il semble que notre indépendance soit un vol fait à son autorité: aussi Dieu sait que de dénis de justice, de manques de foi, de taxes et d'amendes! Les plus honnêtes gentilshommes ne regardent l'or qu'ils peuvent soutirer à des bourgeois que comme une restitution, eh! eh! eh!

— Mais du moins vous êtes libres!

— Oui, à condition de nous soumettre aux lois de notre corporation, de subir les réglements de la commune, d'obéir aux ordres du seigneur dont nous sommes les vassaux. Notre liberté, vois-tu, ressemble à celle du soldat qui doit garder les rangs, porter ses armes d'une certaine façon, et obéir à tous ses officiers.

— Ah! vous avez raison, maître, la vraie liberté ne peut être que là où il y a une seule loi pour tous, et une loi qui ne défende que ce qui nuit au plus grand nombre.

— Aussi sommes-nous obligés de ruser, reprit Laurent. Ne pouvant aller droit en avant, nous serpentons entre les réglements et les priviléges, eh! eh! eh! Nous cachons notre argent, en nous faisant petits quand les maîtres n'en ont pas besoin, pour le montrer et devenir exigeants le jour où ils en manquent, eh! eh! eh! Travaille, Jehan, travaille sans regarder à la fatigue, et tu nous aideras un jour à faire à la noblesse cette guerre en-dessous. Dans dix ans, si tu le veux, tu peux être des nôtres.

Jehan ne répondit rien, mais baissa la tête tristement. Ce qu'il avait désiré, ce n'était point cette indépendance restreinte, sournoise et disputée de maître Laurent; c'était le plein et libre exercice de ses facultés! Le prétendu affranchissement du drapier lui répugnait autant que sa morale, et il comprit de suite qu'il n'était point né pour être marchand.

Cependant l'aspect qu'offrait la grande foire qui venait de s'ouvrir à Tours excita d'abord en lui une sorte d'admiration. Les relations étaient encore, à cette époque, trop difficiles et trop irrégulières pour que le commerce eût acquis de la stabilité. Chaque ville n'avait point cette variété de marchands que nous y voyons maintenant; le colportage, utile seulement aujourd'hui pour les hameaux, était alors général. Les grands centres de population n'étaient fournis des objets les plus nécessaires qu'à certaines époques où les marchands s'y donnaient rendez-vous.

Ces foires, transformant les villes où elles avaient lieu en véritables entrepôts de commerce, étaient favorisées par les municipalités, qui faisaient les plus grands sacrifices pour attirer les traficants; quelques unes allaient jusqu'à entretenir sur les chemins des troupes armées chargées de donner aux marchands aide et protection contre les routiers ou coureurs de poule **, alors fort communs. La foire de Tours, sans être une des plus importantes de France, attirait pourtant un nombre considérable de commerçants étrangers. Leurs boutiques, ornées de drapeaux, étaient pleines de bateleurs, dont les tours attiraient les curieux. On y voyait les tapissiers d'Arras, les drapiers de Sedan, les confituriers de Verdun, confisant au miel pour les bourgeois, au sucre pour les gentilshommes; les gantiers d'Orléans, vendant les célèbres gants de moufle, de chamois, brodés, fourrés de martre, pour porter le faucon, au prix de neuf livres, c'est-à-dire autant que douze setiers de blé! On y rencontrait également des Italiens vendant les belles armes de Milan, et des Allemands les mauvaises armures de leur pays. Puis venaient les apothicaires, cédant au poids de l'or le suc des cannes à miel ** et l'eau-de-vie; les cordonniers avec leurs mille chaussures de cuir de Cordoue; les libraires avec leurs manuscrits enrichis de miniatures, recouverts de velours, de vermeil, de pierreries, et dont un seul pouvait coûter mille livres! les méridionaux étalant leurs riches soieries brochées d'argent, d'or, de perles; les orfèvres avec leurs dressoirs étincelants de coupes, de hanaps, de plats ciselés; enfin, aux rangs inférieurs se montraient les potiers d'étain, les oiseleurs, les marchands de chiens, les marchands d'épices, et au-dessous encore, tout-à fait à l'écart, les Juifs, reconnaissables à leurs bonnets jaunes, n'étalant rien, mais vendant de tout, trafiquant sur tout, et gagnant plus que tous les autres.

Jehan examina ces chefs-d'œuvre et ces richesses avec curiosité; mais une fois le premier émerveillement passé, il en revint à son dégoût pour les ruses qu'il voyait pratiquer aux marchands, et pour l'humilité à laquelle ils demeuraient condamnés.

Cependant le père Ambroise, en le quittant lui avait recommandé de venir le voir à son couvent. Jehan se le rappela, et, profitant de son premier dimanche de liberté, alla sonner à la porte des Franciscains.

La suite à la prochaine livraison.

* Les banqueroutiers

* On donnait ce nom aux soldats maraudeurs. Les *coureurs de poule* étaient les mêmes *traînards* qui, sous l'empire, furent appelés *fricoteurs*.

** Sucre.

DÉCORATION TURQUE.

Les décorations, chez les Turcs, n'ont pas le même caractère que chez nous: elles servent bien moins à récompenser les belles actions qu'à marquer le rang et la fonction de ceux qui les portent; elles sont, avant tout, un insigne (*nicham*). Cet insigne est plus ou moins beau, plus ou moins enrichi de diamants; mais il brille sur la poitrine de tous les grands personnages. Ainsi, dans l'armée, pas un pacha, pas un officier supérieur qui n'ait sa décoration, tandis que jamais on n'en voit aux soldats ou aux officiers d'un grade peu élevé; de même, dans l'ordre civil, les ministres et les principaux fonctionnaires sont tous et seuls décorés.

Le dessin que nous donnons est celui d'une décoration militaire; les décorations civiles ne sont pas ornées de la couronne de lauriers. Au chiffre du sultan qui se dessine en or, au milieu, sur un champ d'émail, on reconnaît que c'est la décoration de quelque grand de l'empire; on s'en apercevrait sans cela, rien qu'à la grosseur des diamants que l'on voit scintiller sur le cercle qui entoure le paraphe impérial, sur les feuilles de laurier, et particulièrement sur la longue plaque qui sert d'attache.

Nous avons eu tort de dire que jamais on ne voyait de décorations aux soldats : quelques uns portent une médaille d'argent ou de cuivre; mais ils en paraissent plus attristés que fiers. On n'en sera point étonné, lorsqu'on saura que ce sont des médailles russes, données à ces soldats par l'empereur de Russie moins pour honorer leur courage, sans doute, que pour entretenir à Constantinople le souvenir de la supériorité des armes russes. C'est ainsi, du moins, que les Turcs l'ont compris, car lorsqu'ils apprirent, il y a une



(Décoration turque.)

dizaine d'années, que le czar avait l'intention de *médailler* les militaires turcs qui s'étaient le plus distingués dans les guerres contre la Russie, la rougeur monta au front de toute l'armée. Les braves que la distinction devait atteindre manifestèrent surtout une indignation violente, et refusèrent cet honneur qui leur paraissait une insulte et un supplice. Ce fut un véritable supplice pour quelques uns d'entre eux, car le gouvernement turc, qui avait eu la faiblesse d'accepter les offres de l'empereur de Russie, ne vit pas de meilleur moyen, pour vaincre la répugnance des élus, que de couper la tête à cinq ou six des plus scandalisés. L'argument eut un plein succès, les autres consentirent à subir l'affront; mais l'armée turque perdit quelques bons soldats de plus et reçut une nouvelle blessure au cœur.

A part ce cas exceptionnel, les soldats turcs ne sont jamais décorés; quand ils attirent l'attention par quelque action d'éclat, on les élève à un grade supérieur, qu'ils sachent ou qu'ils ne sachent pas lire; alors ils reçoivent la décoration qui est attachée à ce grade. Il n'y a pas encore grand mal à cela, lorsqu'ils se sont signalés par leur bravoure; mais, le plus souvent, c'est la faveur qui dicte les choix. Tel individu ne sachant ni lire ni écrire, et n'ayant jamais commis le moindre exploit, devient pacha après quelques mois de service; pour prouver qu'il n'est pas étranger à l'art du commandement, il punit beaucoup de monde, même ceux qui ne savent comment obéir à des ordres qu'il ne comprend pas lui-même. Mais qu'importe? Il a autrefois connu dans son village une jeune fille que ses parents ont vendue à un marchand d'esclaves, et qui est devenue une des plus puissantes sultanes du harem impérial.

En général, les Turcs sont matérialistes dans leur manière de récompenser comme en toute autre chose. Le sultan témoignera sa satisfaction à un grand visir en lui donnant une bourse remplie d'or, et le visir ne se croira pas moins honoré que ne l'était un de nos généraux lorsque Napoléon lui donnait sa propre croix sur le champ de bataille. Leurs décorations elles-mêmes sont surtout précieuses par une valeur intrinsèque; il y en a qui ont coûté des sommes immenses. Aussi, dès qu'un Turc a reçu cette marque distinctive, il s'empresse de l'estimer ou de la faire estimer par des experts; le prix du bijou est le signe équivalent de son mérite personnel ou de son crédit à la cour. Est-il embarrassé dans une question de préséance? Il n'a qu'à regarder la grosseur des diamants de la décoration de son rival : s'ils sont plus forts ou en plus grand nombre, il faut céder; mais s'il a pu s'assurer que les siens fussent plus nombreux, plus forts ou d'une plus belle eau, il doit tenir bon, le soin de sa propre dignité l'exige, car son compétiteur vaut quelque chose de moins. En sorte que, de tous les observateurs, celui qui pourrait, le plus facilement et à première inspection, classer les Turcs par rang d'importance, ce serait, sans contredit, un orfévre.

DE L'APPLICATION DES ÉMAUX
A LA DÉCORATION DES MONUMENTS *.

L'usage des plaques de faïence émaillée dans la décoration des édifices est fort ancien et originaire de l'Orient. Les *azulejos* ou briquettes peintes des Arabes et des Espagnols sont les premiers momuments que l'histoire nous présente dans nos recherches sur ce sujet; ces azulejos sont de petites briques carrées, émaillées d'un côté, peintes de diverses couleurs, et destinées à former par leur réunion toutes sortes de dessins et de figures. Les azulejos sont considérés en Espagne comme un objet de luxe, et ce mode de décoration est très répandu à cause de la propreté et de la fraîcheur qu'il procure aux appartements.

Ces briquettes tirent leur nom du mot arabe *azul* (bleu), parce que primitivement elles étaient peintes en bleu. On trouve en Perse, en Egypte et dans la Barbarie, de nombreuses décorations, des façades entières ou des frises, exécutées en azulejos; les Arabes apportèrent en Espagne cet usage, et il se forma à Grenade et à Valence des fabriques considérables de briquettes émaillées. Les Arabes se bornèrent à composer des dessins de fleurs et d'entrelacs variés à l'infini et d'un goût exquis, la loi de Mahomet défendant de représenter des êtres animés; et cependant, à l'aide de ces azulejos et d'après des cartons dessinés exprès, les architectes arabes ont pu obtenir, à l'Alhambra par exemple, d'admirables effets de décoration, soit par la vivacité et l'harmonie des couleurs, soit par la variété et le bon goût de ces ornements.

L'art du fabricant d'azulejos ne resta pas toujours limité à des dessins d'ornement. Lorsque les artistes chrétiens de l'Espagne l'adoptèrent, ils purent, n'étant pas retenus par les défenses du prophète, composer de vastes tableaux historiques. Au seizième siècle, l'Escurial et l'Alcazar de Tolède ont été décorés de magnifiques revê-

* Cet article et celui sur l'histoire des émaux de Limoges (1841, p. 37) sont extraits d'un essai de notre collaborateur M. Dussieux sur l'*Histoire de la peinture sur émail*, essai qui vient d'obtenir une mention honorable à l'Institut, et qui doit être prochainement publié.

tements en azulejos historiés; au couvent de la Merced, à Barcelone, il existe uue suite d'azulejos représentant les victoires de Jacques Ier, roi d'Aragon ; ce beau travail a été exécuté au commencement de la renaissance par des artistes espagnols qui ont su exécuter pour ces tableaux un cadre en entrelacs d'un excellent goût.

Après avoir parlé de ces grandes compositions historiques de l'Espagne, qui remplacent très avantageusement et à bien moins de frais les grandes mosaïques de l'Italie dans la décoration des monuments, il peut être utile de faire remarquer que, pour la décoration des appartements, rien ne peut être mieux choisi que ces briquettes; aussi, dans toute l'Espagne, surtout à Valence et à Barcelone, presque toutes les maisons sont couvertes soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, de belles peintures sur azulejos.

En France, au moyen âge, on fit un usage fréquent, comme on peut le présumer par le nombre assez considérable des fragments qui nous restent, des pavages en carreaux vernissés ou émaillés; on employa même ce genre de carreaux à décorer les murs de quelques édifices. Parmi les pavages, nous citerons ceux du château de Caen, du château de Calleville, de la salle de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, de huit autres églises de Normandie, de Saint-Etienne d'Agen, de l'abbaye de Voulton, et d'un château près de Cône. A Fontainebleau, on décora les murs de quelques galeries avec de petits carreaux de faïence



(Projet d'une peinture en émail sur lave. — La Foi, l'Espérance et la Charité, par M. Achille Devéria.)

représentant une chasse; à Beauvais, les façades de certaines maisons étaient extérieurement revêtues de carreaux de faïence bleue. Cet usage, assez répandu, cessa tout-à-coup au dix-septième siècle, et fit place à l'emploi des planchers et des papiers de tenture.

Mais la plus belle application de carreaux de faïence émaillée que nous ayons à citer en France, est celle du château de Madrid.

Jérôme della Robbia, l'un des membres d'une famille célèbre d'émailleurs florentins, vint en France en 1530. A cette époque, François Ier faisait construire le château de Madrid, au bois de Boulogne. Jérôme fut chargé de décorer cet édifice; il revêtit trois de ses façades, et même les tuyaux des cheminées de plaques de faïence émaillée, où étaient peints de magnifiques ornements imités de l'antique : un grand nombre de ces émaux étaient de grande dimension et avaient le relief de la sculpture ; on sait que *ce château de faïence* a été démoli en 1792. Quant aux émaux, ils furent vendus à un paveur qui les broya pour en faire du ciment.

Il en reste quelques débris à Madrid même chez le sieur Borne, ancien concierge du château, qui a recueilli ces fragments, et les a encastrés dans le mur de son petit jardin.

Après avoir fait à Orléans et dans plusieurs villes du royaume de nombreux ouvrages de ce genre, Jérôme della Robbia, riche et renommé, retourna dans sa patrie; mais le duc de Florence le négligeant, Jérôme revint mourir en France.

Il paraît que l'emploi des émaux reliefs, d'un effet si agréable et qui rappelait la décoration des temples antiques, fut surtout alors très à la mode en France; car, à cette époque, Bullant en faisait usage dans la construction du château des Tuileries. A Anet et à Ecouen, on fit aussi plusieurs pavages et revêtements en briques émaillées. Les émaux de ce dernier château étaient dus à Bernard de Palissy.

La peinture à fresque ou les revêtements en mosaïque sont seuls employés aujourd'hui; pour la mosaïque, nous ne pouvons qu'applaudir à son emploi, la solidité et la durée de ce genre de peinture étant bien assurées; mais son usage est restreint. La peinture à fresque est peu durable; on lui préfère sous ce rapport la peinture à la cire, bien que son aspect terne soit peu agréable.

Il nous semble que l'on a eu tort au dix-septième siècle de renoncer à la peinture en émail dans la décoration des monuments; si les briquettes de nos aïeux offraient des inconvénients réels à cause de leur petitesse et des nombreux joints qu'elles présentaient dans un tableau de grande surface, on pouvait chercher un corps qui offrît une surface considérable et solide; loin de là, on abandonna tout.

De notre temps, on a cherché à reprendre cette tradition interrompue; l'on a employé la lave comme excipient, et on a revêtu des plaques de laves de peintures émaillées. Dès 1834, on avait soumis au jugement du public, à l'exposition des produits de l'industrie, des plaques de lave émaillée; on y admira la tête de la Madone de Foligno; en 1839, on exposa un paysage (1 mètre de long sur 60 centimètres) et diverses têtes d'expression. Ces plaques étaient destinées à décorer l'intérieur des cheminées et les poêles.

Si, partant de ce résultat modeste, l'émailleur sur lave entreprenait de représenter sur des plaques de cette matière si commune et si parfaitement appropriée à ce but, de grands sujets historiques, d'après des cartons composés exprès, on pourrait arriver à de grands résultats; on obtiendrait une décoration éclatante, indestructible et d'un bel effet. La grandeur des plaques de lave peut être portée à 5 pieds carrés: l'on conçoit ainsi que les joints deviennent presque insensibles, et qu'ils ne peuvent produire aucun mauvais effet : l'art de peindre sur émail a tant d'analogie avec celui de peindre sur porcelaine, que les immenses progrès de ce dernier, ainsi que les beaux exemples des émaux de Limoges, permettraient de porter à un haut degré de perfection les travaux en ce genre. Nous croyons que, les obstacles qu'éprouve toute invention ou toute application nouvelle étant une fois vaincus, les architectes et les peintres seraient en possession de ressources puissantes pour la décoration de nos monuments. Nous ne devons pas oublier de dire que déjà, à l'école des Beaux-Arts, on a placé quatre médaillons représentant les portraits des grands protecteurs des arts, Périclès, Auguste, Léon X et François Ier, peints sur lave émaillée, et que cette innovation est d'un fort bel effet. Ce n'est donc pas une invention sans précédent dans le passé, mais bien l'extension d'une vieille industrie agrandie et perfectionnée, qui nous a suggéré l'idée de cet article, et nous ne saurions qu'applaudir au projet de M. Achille Devéria, et désirer sa réalisation.

NÈGRES ILLUSTRES.

RELIGION. SCIENCE. POÉSIE.

Plusieurs nègres ont été canonisés, admis au nombre des saints par l'Eglise; tels sont : saint Esteban, roi des Ethiopiens acumites; sainte Iphigénie, Ethiopienne; saint Antoine de Caltagirone, et san Antonio de Noto.

Au Congo, il y eut un évêque nègre qui avait fait ses études à Rome. (*Hist. du Congo*, par Prévost.)

Cette année (1841), un nègre a été élevé à la prêtrise, à Paris. Il a fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice.

Parkinson, dans son *Tour en Amérique*, parle de plusieurs prédicateurs nègres; un d'eux était particulièrement renommé pour son éloquence.

Angelo Soliman, nègre, secrétaire du prince Wenceslas Lichtenstein, était homme de cœur et d'esprit; il cultivait les lettres et fréquentait les hommes les plus instruits. Il donna lui-même une très belle éducation à sa fille, qui devint la femme d'un gentilhomme.

Amo, né en Guinée, vendu et amené en Hollande vers 1707, étudie, devient savant, parle latin, grec, hébreu, français, hollandais et allemand; il fait des cours publics. Dans un programme, le doyen de la faculté de philosophie de Wittemberg dit de lui : « Ayant discuté les systèmes des anciens et des modernes, il a choisi et enseigné ce qu'ils ont de meilleur. » Il fut docteur de cette université, et publia sa thèse, qui est une dissertation « sur les sensations considérées comme absentes de l'âme et présentes au corps, » in-4°, 1734. La cour de Berlin le nomma conseiller d'Etat.

Ignace Sancho, né en 1729 à bord d'un négrier qui avait acheté sa mère en Afrique, fut conduit en Angleterre dès l'âge de deux ans. Au milieu des blancs, il vécut et fut élevé comme un blanc. A sa mort, on publia un recueil de ses lettres, qui eurent deux éditions. Il était lié avec les écrivains célèbres du temps, et l'on trouve dans le troisième volume de cette correspondance une lettre de Sterne, où celui-ci le traite d'ami, et lui dit que « les variétés de la nature ne rompent pas les liens de la consanguinité, » et il exprime ensuite son indignation « de ce que certains hom» mes veulent abaisser une portion de leurs semblables au » rang de brutes, afin de pouvoir impunément les traiter » comme telles. »

Jacques Derham, d'abord esclave à Philadelphie, devint, en 1788, un des bons médecins de la Nouvelle-Orléans.

Bennaker, esclave de Maryland, qui s'établit à Philadelphie après son affranchissement, fit paraître, vers la fin du siècle passé, plusieurs ouvrages d'astronomie.

Othello à Baltimore, Cugoano Ottobah à Londres, où il était marié avec une Anglaise, publient tous deux dans la même année, en 1788, des livres contre la traite et l'esclavage. Celui de Cugoano a été traduit en français.

Capitan, né en Afrique, élevé en Hollande, a publié des élégies latines très poétiques. Il a été missionnaire calviniste et a prononcé des sermons imprimés à Amsterdam vers 1742.

Francis Willams, nègre créole de la Jamaïque, élevé à l'université de Cambridge, composa de bons vers latins en l'honneur de plusieurs gouverneurs de la Jamaïque, où il retourna s'établir.

Olandad Equiano, surnommé Gustave Vasa, enlevé d'Afrique, conduit aux Barbades, gagna, perdit et regagna sa liberté, fit un grand nombre de métiers, parcourut l'Espagne, le Portugal, le Groenland, la Turquie, et après trente ans d'une vie agitée, vint se fixer à Londres, où il composa des mémoires dont la neuvième édition a paru en 1794. Il y flétrit l'esclavage, et propose entre autres choses des vues sur la direction d'un commerce européen avec l'Afrique.

Phillis, négresse, volée en Afrique à l'âge de sept ans, fut achetée par bonheur, en 1761, par un négociant de Boston, riche et honorable, M. Wheatley, dont elle garda le nom. Elle apprit le latin, lut la Bible et fit des vers. Affranchie, elle épousa un nègre qui étudiait de son côté, et qui, de marchand épicier, devint avocat sous le nom du docteur Peter.

Il plaidait devant les tribunaux les causes de ses frères. La réputation qu'il acquit le mena à la fortune. Parmi les pièces en vers de Phillis, nous en remarquons une sur la mort de son enfant. En voici la traduction :

Le plaisir couronné de fleurs ne vient plus embellir nos moments. L'espérance n'ouvre plus l'avenir pour nous caresser par des illusions enchanteresses. Nous ne verrons plus ce visage enfautio sur lequel les grâces avaieot répandu leurs faveurs. De nos yeux s'échappent des larmes; les géoissements sont les échos des gémissements, les sanglots répondent aux sanglots.

Inexorable mort! quoi, sans être émue tu as fermé ses yeux ravissants! Sa beauté naïve, sa tendre innocence n'ont pu suspendre tes coups! Un crêpe funèbre couvre celui qui naguère nous charmait par la gentillesse de ses mouvements.

Phillis s'adresse ensuite à son mari :

Sur l'aile de la foi, élève ton âme à la voûte du firmament, où, mêlant sa voix à la voix des purs esprits, ton fils fait retentir les cieux de concerts inspirés par le bonheur ; cesse d'accuser le régulateur des mondes; interdis à ton cœur des murmures désormais coupables ; converse avec la mort comme avec une amie, puisqu'elle conduit au séjour des félicités. Résigne-toi à l'ordre de Dieu. Il reprend son trésor, que tu croyais ta propriété, mais dont tu n'étais que le dépositaire.

Juan Francisco, qui est aujourd'hui affranchi et habite la Havane, a composé des poésies lorsqu'il était esclave. Voici deux pièces de lui insérées dans l'*Aquinanldo havanero*, sorte de keepsake, publié, en 1837, à la Havane. Nous en donnons la traduction littérale, sans pouvoir rendre la charmante douceur du texte.

Sonnet.

Quand je considère l'espace que j'ai parcouru
Depuis le commencement jusqu'à ce jour,
Je tremble, et je salue ma fortuoe,
Plus ému de terreur que de respect.

Je suis étonné de la lutte que j'ai pu soutenir
Coutre un sort impie,
Si je puis ainsi appeler les combats
De ma malheureuse existence à partir du jour fatal où je suis né.

Il y a trente ans que je connus la terre,
Il y a treote ans que je répands des larmes,
Et que l'infortune m'assiége de tous côtés.

Mais qu'est-ce que la cruelle guerre
Que j'ai supportée en pleurant en vain,
Quand je la compare, ô Dieu! à celle qui m'attend ?

A la ville de Matanzas, après une longue absence.

Autrefois, heureux champ,
De ton état inculte je fus témoio.
Le voyageur qui parcourait ton sol montueux
Y voyait s'agiter la vigne et le manglier.

En vain depuis le vieux pont je cherche
Tes mangles, tes raisins, et le toit de chaume
De la cabane abattue où le montagnard,
Pauvre et oisif, cacha son indigence.

Tout a disparu. Ta ville augmente;
Et forêts, broussailles, ombres champêtres,
S'enfuient loin des lieux habités.

Ce changement te remplit de joie;
Mais celui qui te laissa si sauvage
Te revoit aujourd'hui avec un cœur filial... et s'attriste!

Mais veut-on se faire une idée juste de l'inspiration naturelle chez les nègres, du langage et du rhythme dont ils savent revêtir des sentiments délicats et vraiment poétiques, il faut suivre les voyageurs au milieu de leurs périlleuses excursions dans les contrées les plus ignorées, parmi les plus pauvres et les plus sauvages enfants de la race noire. Qui ne se rappellera avec attendrissement le simple et touchant récit que nous a laissé Mungo Park?

« Je fus obligé, dit Mungo Park, c'était près de Ségo, de m'asseoir au pied d'un arbre sans avoir rien à manger. Vers le soir, une femme revenant des travaux de la campagne s'arrêta pour m'observer, et remarquant mon air fatigué, elle s'informa de ma situation. Je l'en instruisis en peu de mots; alors elle prit la bride de mon cheval que j'avais déjà dessellé, et d'un air de bonté me dit de la suivre. Elle me conduisit dans sa hutte, alluma une lampe, étendit une natte, m'engagea à me coucher, et sortit. Elle revint bientôt avec un poisson dans la main, le fit griller légèrement sur des cendres, et me le donna à manger. Après avoir ainsi accompli les devoirs de l'hospitalité, ma respectable hôtesse me montra la natte du doigt et me dit que je pouvais dormir là en toute sécurité; puis s'adressant aux autres femmes de sa famille qui étaient venues et s'occupaient à me regarder avec étonnement, elle leur dit de prendre leur ouvrage habituel, qui consistait à filer du coton. Elles se livrèrent à cette tâche une partie de la nuit; elles entremêlaient leur travail de chansons; une jeune fille chantait seule, et de temps en temps ses compagnes joignaient leurs voix à la sienne en forme de chœur. Je remarquai un chant qu'elles improvisèrent et dont j'étais moi-même le sujet. Ce chant était modulé sur un air doux et plaintif; j'en ai retenu les paroles dont voici la traduction littérale :

La jeune fille.

Le vent mugit dans les airs,
La pluie tombe à flots précipités;
Le pauvre homme blanc, faible et abattu,
Est venu s'asseoir sous notre palmier.
Hélas! il n'a point de mère pour lui présenter du lait,
Point d'épouse pour lui moudre son grain.

Le chœur.

Hélas! prenons pitié du pauvre homme blanc!
Il n'a point de mère pour lui présenter du lait,
Point d'épouse pour lui moudre son grain!

Dans nos campagnes les plus civilisées, nos jeunes blanches sauraient-elles exprimer une pitié aussi délicate dans un aussi beau langage?

Le talion, c'est la justice des injustes.

Saint Augustin.

SYSTÈME D'HOMÈRE SUR L'OLYMPE,

PAR UN ACADÉMICIEN DU DERNIER SIÈCLE.

En lisant attentivement Homère (disait M. Boivin, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres *) et en m'appliquant à le bien entendre, il m'a paru que l'Olympe dont il parle en beaucoup d'endroits était, selon lui, une montagne qui avait pour base le ciel, et dont le sommet regardait la terre. Je me suis dit, d'abord à moi-même, que cette idée était chimérique, puisqu'elle faisait du ciel et de l'Olympe un vrai monde renversé : ensuite, ayant lu et relu plusieurs fois, et comparé soigneusement tous les endroits de l'Iliade et de l'Odyssée où il est fait mention de l'Olympe, je me suis confirmé dans la pensée où j'étais que c'était là le véritable sentiment d'Homère.

Dans le V[e] livre de l'Iliade, Pallas et Junon, sachant que Mars fait un carnage horrible des Grecs dans les plaines du Scamandre, entreprennent d'arrêter sa fougue et de le châtier. Pallas, après s'être armée de toutes pièces dans le palais de Jupiter, monte sur le char de Junon et s'ache-

* 30 juillet 1726.

mine avec elle vers la terre. Devant elles s'ouvrent les portes du ciel où les Dieux habitent et dont la garde est confiée aux Heures ; elles entrent ensuite dans la route qui mène du ciel à la terre, et rencontrent sur le chemin Jupiter assis sur le plus haut sommet de l'Olympe. Le poëte ne dit pas qu'elles se soient détournées de leur route pour venir trouver ce dieu. Il dit seulement : « Elles trouvent le fils de Saturne assis, à l'écart des autres Dieux, sur le plus haut sommet de l'Olympe. » Il faut donc que le plus haut sommet de l'Olympe soit sur le chemin du ciel à la terre. Donc, il est plus près de la terre que l'endroit dont les déesses sont parties. Or, elles sont parties du ciel, et de l'endroit même où les Dieux habitent. Donc, l'Olympe du côté de sa base s'éloigne autant de la terre qu'il s'en approche par son sommet. Donc l'olympe par rapport à nous est une montagne renversée, et telle que nous avons dit qu'Homère la supposait.

Dans le VIIIe livre, vers le commencement, Jupiter assemble les dieux, non pas dans son palais, où il a coutume de les assembler, mais sur le plus haut sommet de l'Olympe ; il leur déclare sa volonté, et, après avoir vanté sa puissance, il leur fait un défi : « Pour vous convaincre tous, dit-il, de la vérité de ce que je dis, essayez, » suspendez du ciel une chaîne d'or, attachez-vous à cette » chaîne, tout ce que vous êtes ici de dieux et de déesses ; » donnez-vous des peines infinies ; jamais, quoi que vous » fassiez, vous ne pourrez entraîner du ciel en terre Jupiter, le dieu suprême, qui dispose de tout souverainement : mais s'il me plaisait aussi, après cela, de vous attirer de force vers moi, pour lors je vous entraînerais » tous, et avec vous j'enlèverais encore la mer et la terre. » Jupiter ajoute : « Je n'aurais ensuite qu'à lier la chaîne au » plus haut sommet de l'Olympe, et tout cela demeurerait » suspendu en l'air. »



(L'Olympe, d'après le système d'Homère.)

Beaucoup de gens s'imaginent que l'Olympe où habitent les dieux est l'Olympe de Thessalie : je leur demande comment il se pourrait faire que la mer et la terre demeurassent suspendues par une chaîne au plus haut sommet d'une montagne qui tient à la terre et qui n'en est qu'une très petite portion. Je pourrais aussi leur demander l'explication d'un autre endroit d'Homère, où il est dit qu'Otus et Ephialtès son frère, voulant escalader le ciel, se mirent à entasser le mont Ossa sur l'Olympe et le mont Pélion sur l'Ossa. Comment comprendre que l'Olympe où habitent les Dieux aurait pu, surchargé des deux autres montagnes, servir de premier degré pour monter au ciel ?

Il faut donc chercher un autre Olympe que celui de Thessalie, sur lequel les dieux aient pu établir leur domicile ; et il faut que cette montagne soit de nature à pouvoir soutenir le poids de la terre et de la mer, s'il plaisait à Jupiter d'accrocher au plus haut sommet de l'Olympe la chaîne d'or à laquelle tous les Dieux se seraient suspendus pour l'entraîner ? Mais où serait située cette montagne ? Seraient-ce les nues ? Homère dit en termes exprès que l'Olympe est le siége éternellement stable des dieux. Les nues sont dans une agitation perpétuelle. Mais l'endroit où les dieux habitent est sans nuages : cette partie du ciel n'est pas exposée aux vents ni à la neige. Ce n'est donc point sur les nuages qu'il faut aller chercher la base de l'Olympe, cette base inébranlable où les dieux ont fixé leur domicile. Il ne nous reste plus après cela, pour asseoir l'Olympe, que le ciel même dans la région éthérée, et c'est là aussi qu'Homère l'a assis, dans la situation la plus convenable à l'exécution de ce que Jupiter se vante qu'il fera, quand il dit qu'il liera la chaîne au plus haut sommet de l'Olympe, et que les dieux avec la mer et la terre y demeureront suspendus en l'air.

Mais, dira-t-on, Homère supposait alors que les dieux marchaient sur l'Olympe les pieds plus élevés que la tête et la tête renversée du côté de la terre.

D'abord on peut répondre, pour justifier Homère, qu'il ne s'agit pas ici de corps pesants qui tendent au centre d'un globe massif tel qu'est celui de la terre ; il s'agit de corps subtils et légers, plus légers et plus subtils que la matière éthérée. Tels sont en effet les corps des dieux, selon Homère : leur sang n'est pas un sang grossier comme est le nôtre, c'est une liqueur subtile, formée dans leurs veines par le nectar et par l'ambroisie dont ils se nourrissent ; liqueur aussi différente du sang humain que l'ambroisie et le nectar diffèrent des aliments terrestres dont se nourrissent les hommes.

Les corps des dieux, légers par eux-mêmes, et que nul aliment grossier n'appesantit, se meuvent en tout sens dans les plus hautes et les plus basses régions du ciel : ils font tout ce qu'ils veulent, et de la manière qu'ils le veulent ; ils marchent, ils volent, ils s'élancent, ils sautent, ils se précipitent ; ils se font traîner ou porter comme il leur plaît sur la terre, sur la mer, au milieu des airs ; leurs chars, pour être d'or ou d'argent, n'en sont pas moins légers, étant fabriqués par Vulcain, qui, par de secrets ressorts, sait rendre légers les métaux les plus pesants. Quant à leurs chevaux, non seulement ils sont immortels comme eux, mais ils semblent être plus légers que les dieux mêmes.

Autant qu'un homme assis au rivage des mers
Voit du haut d'un rocher d'espace dans les airs,
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut.

Ainsi donc, les dieux d'Homère montent et descendent avec une égale facilité, ou plutôt ils ne montent ni ne descendent réellement, lorsqu'ils paraissent se mouvoir de l'une ou de l'autre façon.

L'ingénieux académicien développe beaucoup plus longuement son singulier système. Il cherche à justifier Homère sur tous les points et avec toutes sortes d'arguments. Il appelle à son aide la cosmographie, l'astronomie, la physique. Tantôt il compare l'Olympe à une immense clef de voûte qui pend du ciel ; tantôt il suppose que, dans la pensée d'Homère, le ciel est un corps sphérique, infiniment plus vaste que la terre, et sur lequel l'Olympe n'est rien de plus qu'une montagne analogue à toutes les autres. Nous ne le suivrons pas dans ses subtiles dissertations. Nous n'avons eu qu'un but, celui d'indiquer sommairement le système, et, au moyen surtout de notre gravure, imitée de celle du docte académicien, nous espérons l'avoir atteint.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SOURCE DU SALGHIR,
EN CRIMÉE.



(Vue de la source du Salghir, en Crimée.)

Après avoir franchi, au village de Pérékop, le fossé qui ferme l'entrée de la Crimée, le voyageur entre dans les vastes plaines du nord de la péninsule. A mesure que l'on se rapproche du midi, le pays devient plus accidenté, l'horizon moins monotone, et l'on arrive enfin à Simphéropol, l'ancienne capitale des Khans, plus connue sous son vieux nom d'*Ak-Metsched*, la Blanche-Mosquée. Là, s'ouvre un étroit et délicieux vallon formé par deux lignes de hauteurs qui s'écartant bientôt embrassent entre leurs courbes gracieuses un spacieux bassin terminé au midi par une belle sommité de plusieurs mille pieds de hauteur appelée de sa forme *Tchatyr-Dâgh*, la Montagne de la Tente. Au fond de ce bassin, des eaux limpides coulent sur un lit de cailloux; ce sont celles du Salghir, la plus grande rivière de la Chersonèse Taurique. Voici ce qu'en dit Pallas dans ses voyages: « Le chemin qui conduit au Tchatyr-Dâgh en partant d'Ak-Metsched et remontant le Salghir, passe par Solthan-Mahmoud, résidence du respectable Batyr-Agha, chez lequel les voyageurs trouvent des chevaux, des guides et l'hospitalité. La riante contrée que l'on traverse pour y parvenir est entourée de montagnes calcaires de moyenne hauteur et présente les plus jolis paysages. Les versants de la vallée sont couverts d'une riche verdure, et de fertiles plaines entourent les nombreux villages situés le long du Salghir. Celui *d'Esky-Séraï* (le Vieux Château), à peu de distance d'Ak-Metsched, sur la rive gauche du fleuve, est très remarquable par un ancien fort parallélogramme, construit près d'une montagne; il est flanqué de quatre tours dont les pierres sont liées à la chaux et qui paraissent être un ouvrage des Génois. Un chemin agréable, commode et praticable pour les chevaux, s'étend depuis Solthan-Mahmoud, le long de la pente septentrionale du Tchatyr-Dâgh. Tous ceux qui visitent cette montagne et qui veulent voir en même temps, d'une très grande hauteur, un abîme où la glace ne fond jamais, ont coutume de choisir cette route; mais je préférai pour le moment gravir la grande Alpe, par le flanc méridional, et je continuai à suivre les bords de la rivière. Au-dessus du village d'Ayâne, le dernier de la vallée, les montagnes se montrent escarpées et arides. On en descend par plusieurs gorges que la pluie a creusées et dont les flancs sont escarpés. C'est de l'une de ces gorges pierreuses et d'un vaste gouffre miné par les eaux que sort le Salghir. La source considérable et très froide de cette rivière se rassemble au-dessus du gouffre dans une caverne minée par la fonte des neiges des gorges supérieures et par les veines d'eau qui traversent l'intérieur du Tchatyr-Dâgh. L'orme luisant et l'ulmaire crénelée, que l'on ne trouve pas ailleurs en Tauride, croissent entre les rochers et embellissent la scène. La rivière abonde ici en truites, mais elles ne descendent pas très bas, et vers Ak-Metsched on n'y pêche que des loches, des verrons et de petits barbeaux. En revanche, des écrevisses d'un goût très délicat s'y trouvent dans les endroits creux et dans les petits ruisseaux environnants.»

Le Salghir, guéable presque partout durant des mois entiers, devient, à l'époque de la fonte des neiges ou lorsqu'il tombe des pluies continues, un torrent redoutable et qu'il serait très dangereux de traverser. En sortant d'Ak-Metsched, il coule dans une vallée qui s'élargit de plus en plus, et il finit par entrer au milieu des steppes arides que baigne le Sivache, cette grande lagune appelée plus justement *Mer Putride.* Enfin ses eaux s'y rendent par quatre embouchures après avoir parcouru depuis la grotte sauvage du Tchatyr-Dâgh une étendue de quarante lieues environ.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306, 314.)

§ 5.

Le Père Ambroise reçut le jeune serf avec cette bonté aisée et caressante que donne l'habitude de consoler les affligés. Il le conduisit d'abord au réfectoire où il lui fit prendre place au milieu des novices qui allaient se mettre à table; puis, le repas achevé, il lui montra lui-même tout le couvent.

Jehan visita tour à tour les jardins cultivés par les moines eux-mêmes, et dont les fruits étaient cités comme les meilleurs du pays; les cloîtres où les frères se promenaient, les mains dans leurs larges manches et la tête baissée, rêvant à Dieu et au salut des hommes; la chapelle où leurs âmes se confondaient dans l'élan d'une prière commune; leurs cellules ornées d'un simple crucifix, symbole de dévouement et de délivrance!

Le père gardien le conduisit ensuite à la bibliothèque, et là Jehan tomba dans une véritable extase. Les manuscrits, rangés avec ordre et proprement reliés, étaient au nombre de plusieurs centaines. Ambroise apprit au jeune serf que c'était la propriété du couvent. Ils allaient passer aux salles d'étude lorsque l'on vint avertir le père gardien que quelqu'un le demandait : c'était un homme qui avait la figure couverte d'un morceau d'étoffe, et qui venait le consulter pour un cas de conscience.

Jehan descendit seul dans le préau où il trouva le novice. L'un d'eux le reconnut et l'appella par son nom : c'était le fils d'un des voisins de son père. Le jeune serf lui raconta son histoire et comment il se trouvait à Tours.

— Ah! Jehan, que ne te fais-tu recevoir dans notre couvent, reprit le novice, lorsqu'il eut achevé. Ici nous sommes *hors du siècle* et à l'abri de ses iniquités; ici il n'y a ni noble ni vilains; nous jouissons de la liberté et de l'égalité devant Dieu. Notre père gardien lui-même ne doit son autorité qu'au choix des autres moines, qui ont librement reconnu la supériorité de ses vertus et de son expérience. C'est le royaume du ciel transporté sur la terre. Notre vie s'écoule en travaux utiles, en bonnes œuvres et en prières; les seigneurs qui tiennent tout esclave au-dehors sont sur nous sans pouvoir; s'ils touchent à nos droits, nous pouvons les retrancher, par l'excommunication, de la société des chrétiens; s'ils nous attaquent, les fortifications de notre couvent nous rendent la défense facile.

— Il est vrai, dit Jehan, mais cette liberté vous la payez du plus grand bonheur que l'homme puisse connaître sur la terre; vous ne voyez ni vos sœurs ni vos mères; vous ne pouvez choisir une femme, ni bercer dans vos bras un enfant. Ah! je ne puis accepter un affranchissement qui me séparerait à jamais de Catherine.

— Retourne au monde alors, Jehan, dit le novice; tu apprendras bientôt que plus on y forme de liens, plus on donne de prise à la douleur. Ceux qui sont nés serfs comme nous n'ont pas à choisir leur moyen d'affranchissement; s'ils veulent donner la liberté à leur intelligence et à leur âme, il faut qu'ils acceptent le sacrifice de leurs instincts terrestres. Le monastère est un premier dépouillement de l'enveloppe charnelle, une sorte d'initiation à la vie de l'éternité.

Jehan revint chez maître Laurent tout incertain et tout pensif. Malgré les paroles du jeune novice, la vie du cloître ne satisfaisait point complétement ses désirs; il était à cet âge où l'on ne compte point avec la réalité et où tous les rêves semblent possibles, et l'expérience ne lui avait point encore appris que chaque être doit subir la loi de la société dont il fait partie.

Mais s'il ne pouvait s'accoutumer à la vie du couvent, celle qu'il menait lui déplaisait encore davantage; aussi le drapier ne tarda-t-il point à s'apercevoir que son apprenti montrait peu de dispositions. Jehan ne pouvait d'ailleurs consentir à employer les ruses traditionnelles. Il vendait comme s'il eût été au confessionnal, disant : Ceci est bon, ceci médiocre, ceci mauvais. Maître Laurent entrait parfois dans des accès de colère qui s'exprimait par des injures de tout genre. Enfin un jour que Jehan avait échangé des monnaies anciennes contre des monnaies nouvelles *, le drapier s'emporta jusqu'à le frapper. Le parti du jeune homme fut pris aussitôt; il quitta la boutique, courut à la Loire, et apercevant une grande barque qui passait, il se jeta à la nage pour la rejoindre.

Les mariniers le reçurent bien et consentirent à le conduire jusqu'à Blois où ils se rendaient.

Leur barque transportait dans cette ville des canons et couleuvrines composés de plusieurs morceaux joints et cerclés comme des douvelles de tonneaux, selon l'usage du temps. C'était la première fois que Jehan voyait ces armes nouvellement en usage, et il en fut singulièrement surpris. Le patron de la barque lui apprit que le roi avait douze canons beaucoup plus forts qu'il avait appelés les douze pairs. Leur longueur était de vingt-quatre pieds, et il ne fallait pas moins de trente bœufs pour traîner chacun d'eux. Il ajouta que l'on en fabriquait aussi de tout petits dont on se servait en les appuyant sur l'épaule d'un soldat, tandis qu'un autre placé derrière ajustait et mettait le feu.

En arrivant à Blois, Jehan prit congé du marinier et se dirigea vers Paris; mais le peu d'argent qu'il avait fut bientôt épuisé, et il fut obligé de s'adresser à la charité publique.

Comme il traversait les faubourgs d'Orléans, il aperçut un enterrement qui sortait d'une maison de riche apparence. Le cercueil était porté par les pauvres de la ville, et surmonté d'une effigie en cire. A quelques pas marchait un bateleur portant les habits du mort dont il imitait si merveilleusement le port, les gestes et la démarche, que la famille et les amis qui suivaient ne pouvaient s'empêcher de fondre en larmes. Jehan ayant appris que le défunt avait ordonné de compter six sous bourgeois à chaque pauvre qui se présenterait le jour de son enterrement, alla recevoir sur-le-champ sa part du legs.

Cependant il continuait toujours à s'avancer vers Paris; il arriva un soir au sommet d'une colline d'où la vue n'apercevait au loin que des bruyères et des forêts sans aucun village. Il s'inquiétait déjà de passer ainsi la nuit à la belle étoile, lorsqu'il aperçut derrière un bouquet de pommiers sauvages une légère colonne de fumée. Il se dirigea de ce côté et arriva à une logette surmontée d'un clochetin.

La porte était ouverte et il n'y avait personne au logis; mais la nuit commençait à venir, le brouillard était froid; Jehan se décida à attendre le maître.

Celui-ci entra peu après en chantant. Il portait au cou un barillet dont il avait souvent tourné le robinet, à en juger par sa gaieté. A la vue de Jehan il poussa un bruyant éclat de rire.

— Vive Dieu! quel est l'étranger qui vient chercher abri dans mon palais? s'écria-t-il.

Jehan lui raconta comment il était entré.

— Tu n'as donc pas reconnu la logette? reprit l'homme au barillet.

— Nullement, répliqua Jehan.

— Et tu ne sais point où tu es?

— Où suis-je donc?

Pour toute réponse le nouveau venu écarta la peau de chèvre dans laquelle il était enveloppé, et laissa voir une

* La valeur intrinsèque de celles-ci était beaucoup moindre que celle des monnaies anciennes, quoiqu'elles eussent la même valeur nominale.

tartarelle à la ceinture de laquelle pendait une cliquette et une tasse.

— Un lépreux! s'écria le jeune homme en se levant d'un bond.

— Ce n'est point ma faute si tu es entré, reprit le ladre en riant.

— Je m'en vais, dit Jehan, qui gagna la porte. Veuillez me dire seulement si je suis loin de quelque village.

— A trois lieues, et il faut traverser la forêt, où tu seras immanquablement égorgé.

— N'importe, dit le jeune serf... je ne puis rester.

— Pourquoi cela? As-tu peur des écailles qui me couvrent le visage, et de l'ulcère qui me ronge les bras? demanda le lépreux. On peut alors renoncer pour ce soir à ces agréments.

Et prenant un linge, il fit disparaître les traces hideuses dont il était couvert.

Jehan ne peut retenir une exclamation.

— Comme tu le vois, ma ladrerie est facile à guérir, reprit le faux malade en riant. Demain je la reprendrai pour faire ma tournée d'aumônes.

Et comme Jehan demeurait toujours sur le seuil :

— Allons! ne vois-tu pas que tu n'as rien à craindre, reprit-il; ferme cette porte et prends un escabel; je veux te faire voir comment vivent les ladres qui connaissent leur métier.

A ces mots, il avança une table devant le foyer, y plaça une côte de langue fourrée, du porc frais, des fruits, et son barillet encore à moitié plein; puis, forçant Jehan à s'asseoir en face de lui, il commença à souper avec un appétit d'écolier.

— Ainsi vous avez consenti à feindre une maladie qui vous sépare à jamais des vivants, dit Jehan, qui regardait le faux lépreux avec un étonnement mêlé d'horreur.

— Par la raison que cette maladie me donnait de quoi vivre, tandis que ma bonne santé me laissait mourir de faim, répondit celui-ci. Tel que tu me vois, j'ai été tour à tour valet de meute, batelier, laboureur, courrier, mais toujours serf, et comme tel, misérable. J'eus l'idée un instant de me faire ermite; mais on me dit qu'il fallait pour cela être affranchi. Je me décidai alors à devenir ladre, puisque c'était le seul moyen de vivre à l'aise et selon sa fantaisie. Un mendiant de Paris m'avait appris à imiter les ulcères avec de la pâte de seigle et de mil; je n'eus pas de peine à me faire passer pour lépreux : on me bâtit aussitôt une logette sur cette colline; on me donna une vache, un verger, une vigne; le curé me revêtit d'un snaire, prononça sur moi l'office de morts, me jeta une pellée de terre sur la tête; puis on me laissa en promettant de me fournir chaque semaine tout ce dont je pourrais avoir besoin, et on n'y a jamais manqué.

— Mais vous ne pouvez approcher les autres hommes?

— Sans doute : il m'est défendu d'aller dans les réunions, de parler à ceux qui sont sous le vent, de boire aux fontaines, de passer par les ruelles, de toucher les enfants; je vis isolé, j'inspire le dégoût et l'horreur; mais crois-tu que ce soit acheter trop cher l'aisance et la liberté?

— Le ciel me préserve de les conquérir à ce prix, pensa Jehan; mais pourquoi faut-il vivre dans un monde où l'on doive les payer aussi cher?

Le repas achevé, le ladre étendit à terre une peau de chèvre sur laquelle le fils de Thomas passa la nuit.

Le lendemain, il prit congé de son hôte et continua sa route vers Paris.

A mesure qu'il approchait de la grande ville, les voyageurs devenaient plus nombreux. Il rencontrait tantôt une troupe de gens d'armes couverts de soie, de plumes et de broderies; tantôt de francs archers habillés de cuirs, coiffés de salades (ou casques sans cimier), et portant l'arc à la main et l'épée attachée derrière leur haut-de-chausse; tantôt des bourgeois qui se rendaient pour leur commerce dans les villes voisines. Enfin Paris lui apparut avec son grand dôme de vapeurs, ses clochers, ses toits pointus et ses mille rumeurs.

Jehan fut d'abord comme écrasé par la grandeur et la magnificence de tout ce qu'il apercevait. Il lui fallut plusieurs jours pour parcourir les différents quartiers et voir les palais et les églises.

A *Notre-Dame*, il lut la chronique des événements historiques attachée au cierge pascal. Il y admira sur une tour de bois une bougie qui aurait pu faire le tour de Paris, et le banc sur lequel étaient déposées les chemises pour les pauvres. Il se fit ensuite montrer l'hôtel des Tournelles, l'hôtel Saint-Paul et la Bastille, placés tous trois l'un près de l'autre; puis le palais où se trouvait la fameuse table de marbre sur laquelle les clercs de la Basoche représentaient les mystères.

Mais ce qui l'émerveillait le plus, c'était de voir les rues pavées, et bordées des deux côtés de boutiques appartenant au même métier; c'était de parcourir ces halles immenses où abondaient les marchandises de tous les pays, ces parcs de bestiaux distribués dans Paris, et qui en faisaient par instant une campagne au milieu des palais; ces boucheries tellement distinctes et séparées, que chacune ne pouvait vendre qu'une espèce de viande; de sorte que l'on achetait le porc à Sainte-Geneviève, le mouton à Saint-Marceau, le veau à Saint-Germain, et le bœuf au Châtelet.

Puis quel bruit de chevaux, de voitures, de voix, d'instruments! Le matin les trompettes sonnaient du haut des tours du Châtelet pour annoncer le jour; à midi, c'étaient les crieurs de vin qui parcouraient les rues un linge sur le bras, le broc dans une main et la tasse dans l'autre; le soir venait le tour des chandeliers, des oublieurs, des pâtissiers.

Et que de distractions à toute heure pour le curieux! Ici l'on pouvait voir les bourgeois de Paris s'exerçant par milliers au tir de l'arc ou de l'arbalète; là les écoliers jouant aux jeux de la balle, de la crosse ou de la boule. Quelquefois les enfants de chœur parcouraient la ville à la lueur des torches et déguisés en évêques; plus souvent les pèlerins, le chapeau suspendu au cou et les épaules couvertes de coquilles, et le bâton rouge à la main, parcouraient la rue Saint-Denis en chantant des cantiques et racontant leurs aventures à la Terre-Sainte. Mais ce qui charmait Jehan plus que tout le reste, c'étaient les porches des églises sous lesquels étaient déposés avant le sermon les livres auxquels les textes devaient être empruntés, et les boutiques des libraires où étaient exposés des manuscrits que le passant pouvait lire à travers les vitres.

Le goût de l'étude, déjà éveillé dans Jehan par les leçons qu'il avait reçues de l'aumônier de Rillé, s'accrut encore à la vue de toutes les ressources qu'offrait Paris. Il sentait d'ailleurs instinctivement que cette instruction était un moyen d'ennoblir la pensée, et par suite un commencement d'affranchissement. Il résolut donc de profiter de son séjour à Paris pour suivre les cours des maîtres les plus célèbres, et s'initier à des connaissances dont il n'avait étudié que les éléments.

Il écrivit en conséquence à son père pour le tranquilliser sur son sort, et lui fit connaître sa résolution. Un pèlerin qui devait passer par Rillé fut chargé de sa lettre; car, à cette époque, les pèlerins étaient les messagers les plus sûrs et les plus ordinaires. Sans autre fortune que leur bourdon, leur chapelet et un morceau de la vraie croix, ils n'avaient à craindre ni les routiers ni les grandes bandes, si redoutables pour tout autre voyageur.

La suite à la prochaine livraison.

PORTRAIT D'UN SAVANT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

M. de Sorbière au P. Mersenne de Leyde.

Le 11 janvier 1648.

Vous avez fort bien jugé à mon avis de M. de Saumaise, et je m'estonne que ne le cognoissant guére que par ses escrits, vous ayez pu cognoistre si parfaitement son génie. Je l'ay fort estudié depuis neuf ans que je demeure dans son voisinage, et que je le visite tous les jours. Il a sans doute l'âme grande et naturellement bonne. Il a la mémoire prodigieuse. Il a une vivacité d'esprit que la vieillesse n'a point altérée, et une chaleur que soixante hyvers n'ont pas encore refroidie. Il entend toutes les langues des doctes. Il escrit bien en latin; sa plume est infatigable, et malheur à ceux qui l'osent attaquer. Mais je fais avec vous grand estat de la douceur de M. Gassendi, de la modération et de cette paisible immunité de passions violentes qui le rendent si bien maistre de ses pensées et de son raisonnement. Celuy duquel nous parlons et qu'un poëte de ma cognoissance nomme en le préconisant *monstrum*,

Doctrinæ monstrum horribilis,

est véritablement trop bilieux et trop colérique. Il a le sentiment trop aigu. Il se pique du moindre mot et entre trop aisément en furie. Il n'y a pas moyen d'estre tant soit peu dissentant de ses opinions, sans devenir un ignorant, une beste ou bien un fripon et un meschant homme, et il se faut résoudre, pour peu qu'on ose lui résister, à recevoir dix mille injures, qui attaquent la personne plustost qu'elles ne défendent la matière dont il est question. Il me semble qu'il est parmy nos savans ce que sont parmy les gens d'espée ces braves qui sont plus propres à désarmer leur homme qu'à conduire un siége, et à faire un duel qu'à donner une bataille. Je considère tout ce qui est sorti de sa plume depuis quarante ans qu'il occupe les presses des imprimeurs, et je n'y trouve qu'invectives, avec peu de choses qui donnent dans le solide des sciences. Il n'a fait aucun ouvrage basty à chaux et à sable, et dont la postérité ayt à tirer quelque avantage. Toute son occupation a esté de chercher noise aux gens de réputation, et d'attaquer tantost Lipse, tantost Scaliger; puis Sirmond, Petau, Hensius, et enfin Heraut, Spanheim, et cens autres auxquels il prend plaisir de faire insulte. Il ne peut vivre sans illustres ennemis et sans quelque querelle sur les bras. Et lorsqu'il en est venu aux mains, il ne luy sufit pas d'avoir désarmé son homme, et d'en obtenir des satisfactions ordinaires, il faut qu'il le jette dans la boue, qu'il le traite à coups de pomeau d'espée, et qu'il le marque au visage: en vérité ceste vengeance me paroist cruelle et bien esloignée de la magnanimité de quelques autres, qui ne répondent jamais aux injures de leurs antagonistes que par ces quatre mots: *de conviliis viderint alii.* Mais pardonnons cela, mon rév. Père, aux rares qualitez de ce grand personnage, qui est d'ailleurs un fort bon gentilhomme, de qui la conversation est très douce et très divertissante, et que j'entends parler honestement, dans la sale où nous nous promenons fort souvent, de ceux qu'au partir de là il deschire dans le cabinet, lorsqu'il a la plume à la main. Il ne se souvient plus alors de ce qu'il estoit un peu auparavant. La latinité l'emporte. Il ne veut pas perdre les injures qu'il a apprises; et les paroles piquantes qu'il a autrefois recueillies des vieux autheurs sortent plus aisément de sa mémoire que les fines railleries et les fortes raisons qui viennent d'un autre endroit. Excusons-le s'il se peut d'une autre manière, et disons que cette colère qui le transporte est une marque de sa haute vertu, qui ne peut rien soufrir de contraire à la vérité qu'il a conceue; car il me semble qu'il l'a de son costé en la plus part des causes qu'il soutient, ou qu'elle n'est pas toujours bien évidente en celles qu'il attaque. Mais si vous aviez veu comme moy la manière de la quelle il compose ses livres, la négligence qu'il apporte, le bruit que l'on fait tout à l'entour de luy, et les distractions parmy lesquelles il escrit sans aucune meditation, vous excuseriez bien plustost les défauts qui se glissent dans ses ouvrages. Il les commence sans qu'il en ayt fait le projet ny tracé de dessein. Les pensées lui naissent au bout de la plume les unes après les autres. Il les couche sur le papier comme elles luy viennent, et ne relit jamais ses escritures. Il n'escrit que d'un costé de la feuille et cela brusquement et sans marge; il colle les feuilles l'une au bout de l'autre, et il en fait des rouleaux; de sorte qu'il peut mesurer ses livres à l'aulne, et qu'il avoit bonne grâce de dire qu'il y en avoit six toises de faites en parlant d'un certain livre dont on luy demandoit des nouvelles, et qu'il faisoit attendre depuis longtemps.

LA VIERGE PESTIFÈRE.

Suivant une tradition lithuanienne, la peste est toujours précédée et annoncée, dans les pays qu'elle vient ravager, par une jeune fille d'un aspect étrange. Voici l'analyse d'une ballade qui est encore chantée de nos jours par les paysans lithuaniens :

« Dans un village apparut autrefois la vierge Pestifère, » qui, suivant son habitude, glissant son bras à travers la » porte ou la fenêtre, faisait flotter une écharpe rouge et » semait la mort dans toutes les demeures. Les habitants » s'enfermaient soigneusement; mais la famine et d'autres » nécessités les forçaient tôt ou tard à sortir et à s'exposer » à la mort. Un gentilhomme, bien qu'il fût abondamment » pourvu de provisions et capable de soutenir long-temps » encore le siége de la vierge malfaisante, résolut de se sa- » crifier pour le salut de ses vassaux. Il prit son sabre, qui » portait pour devise les noms de Jésus et de Marie; puis » il ouvrit bravement la croisée. Dès que la main du fan- » tôme parut, il la coupa et s'empara de l'écharpe rouge. » On devine la suite. Ce gentilhomme mourut, ainsi que sa » famille; mais depuis jamais la peste ne vint désoler le » village. »

L'écharpe enlevée au spectre par le gentilhomme fut long-temps conservée dans une église lithuanienne.

En Orient, c'est un fantôme à ailes de chauve-souris qui annonce la peste, et qui désigne de son doigt noir et velu ceux qui doivent mourir.

TEXTE DE L'ORAISON DOMINICALE AU DOUZIÈME ET AU TREIZIÈME SIÈCLES,

D'après un manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor, à Paris.

Sire Pere qui es és ciaux, saintefiez soit li tuens nons, auigne li tuens regnes, soit faite ta uolenté, si come ele est faite el ciel si soit ele faite en terre. Nostre pain de cascun ior nos donc hui, et pardone nos nos meffais si come nos pardonons aços qui meffait nos ont. Sire, ne soffre que nos soions tempté par mauuesse temptation, mes, Sire, déliure nos de mal. Amen.

UNE GRAVURE PSYCHOLOGIQUE.

Quelques philosophes anciens ont admis dans l'âme deux parties, la partie raisonnable, et la partie déraisonnable ou animale.

Suivant Platon, la partie animale a commencé dans l'être avant l'exil de l'âme déchue, c'est-à-dire avant son emprisonnement dans le corps. Mais l'être, à l'aide de la partie raisonnable de l'âme (ou intelligence des idées), peut retourner à la vie bienheureuse des esprits.

Cette division a servi quelquefois de cadre à d'ingénieuses fictions.

Wieland a écrit un dialogue entre l'âme noble et l'âme roturière d'un député qui, dans la nuit du 4 août, avait voté l'abolition des priviléges nobiliaires.

Xavier de Maistre a écrit de charmantes pages sur les distractions d'une partie de lui-même, qu'il appelle sa *béte*, tandis que la partie raisonnable se laisse entraîner à de brillantes excursions dans le monde imaginaire.

Un ancien peintre allemand a composé plusieurs scènes sur une idée analogue. Nous les trouvons reproduites dans un curieux recueil où se trouvent aussi les proverbes de Lagniet. On a gravé au-dessous de mauvais quatrains explicatifs.



(L'Ame raisonnable, l'Ame animale, et la Chair ou l'Animal. — Gravure allégorique d'après un ancien maître allemand.)

Dans la première composition, dont notre gravure est une copie, on voit un homme occupé à harnacher et à orner son âne : il laisse à la porte du logis son âme en haillons et éplorée.

Les habits et la bonne mine,
Les passetemps et la cuisine,
Sont les entretiens du mondain,
Pendant que l'âme toute nue
Est dans les vices retenue,
Sans qu'aucun lui prête la main.

Seconde composition. — L'homme est assis avec son âne devant une table chargée de flacons et de mets exquis. L'âme les a suivis de loin ; personne ne songe à elle ; elle est amaigrie par la douleur et la faim.

Considérez cette figure,
Où vous voyez un Epicure
Traiter son âne mollement,
Pendant que son âme affamée
N'est repeue que de fumée,
Et ronge un os patiemment.

Troisième composition. — Dans un lieu charmant, l'homme danse avec son âne : on chasse la pauvre âme à coups de bâton.

Communément, après la panse
Plaisent les ballets et la danse;
Tout le monde y prend son plaisir,
Pendant que l'âme est en malaise
Par la conscience mauvaise
Que lui donne son déplaisir.

Quatrième composition. — L'âne est malade et couché dans un bon lit ; l'homme lui présente une cuvette : l'âme, toute vieillie et défigurée, est couchée sur la paille, et le diable la saisit déjà par la tête.

Oh! la plaisante mélodie!
Quand le corps tombe en maladie
On cherche gens de grand savoir,
Et ce qui tourne à notre blâme,
C'est qu'aux maladies de l'âme,
Personne n'a soin d'y pourvoir.

LES CENT TRENTE-SEPT COSTUMES

DE MATTHIEU SCHWARTZ, BOURGEOIS D'AUGSBOURG.

On peut se faire une juste idée de la richesse et de la magnificence de la ville d'Augsbourg et de ses habitants au quinzième et au seizième siècles, en consultant certain

manuscrit allemand de la Bibliothèque royale de Paris.

Dans cette œuvre, écrite de la main de Matthieu Schwartz, bourgeois de cette opulente cité, sont peints par lui-même les différents costumes, au nombre de cent trente-sept, qu'il a portés depuis le 20 février 1497, jour de sa naissance, jusqu'en 1760. Matthieu Schwartz commence son livre par le costume qu'il portait le 20 février 1520, anniversaire de sa naissance; puis il raconte naïvement, dans un style plein de bonhomie, comment lui est venue l'idée, qu'il met sur-le-champ à exécution, de se peindre sous tous les costumes qu'il a portés jusqu'alors et qu'il portera à l'avenir.

« Aujourd'hui, écrit Mathieu Schwartz, je suis entré dans ma vingt-troisième année. Mon vêtement était celui qui est peint ci-dessus. J'ai passé toute la journée dans la compagnie de quelques vieilles gens, et leur conversation m'a procuré un vif plaisir. Entre autres sujets de causerie, nous en sommes venus à parler des modes, et des changements qu'elles subissent presque chaque jour. Quelques images des costumes portés il y a trente, quarante et cinquante ans ont passé sous nos yeux, et nous ont étonnés par leur singularité. Aussitôt j'ai formé le projet de peindre aussi les miens, afin de voir ce qu'il en pourrait advenir au bout de cinq ou de dix ans, ou même de plus. Je me suis mis à l'instant même à l'œuvre, et je commence par mon costume de ce jour. »

Matthieu Schwartz explique ensuite qu'il s'est adressé aux souvenirs de sa famille et de ses amis, pour peindre ses différentes toilettes depuis sa naissance jusqu'à l'âge de raison. A partir de cette époque (il indique lui-même l'âge de quatorze ans et le onzième portrait), ses souvenirs lui ont suffi, et il n'a plus eu besoin d'en consulter d'autres.

Après le portrait de l'auteur, viennent, à la seconde page, ceux de son père, Ulrich Schwartz, d'Augsbourg, et de sa mère, Agnès Staudachin, d'Alsteten, en Suisse, tous deux décédés, elle le 18 juin 1502, lui le 28 novembre 1519, à l'âge de soixante-dix ans.

Il est curieux de suivre Matthieu Schwartz dans les diverses phases de sa vie, ou plutôt sous ses nombreux costumes. Le texte explicatif qui accompagne chaque portrait indique, avec un soin minutieux, l'âge où il s'en est revêtu, et souvent la circonstance pour laquelle il en a pris un nouveau. Son volume abonde en renseignements intimes, et en détails de vie privée ou même publique, qui ne manquent pas d'intérêt réel pour quiconque veut connaître les mœurs, les usages et les habitudes de cette époque. Aucun des événements remarquables de sa vie simple et bourgeoise n'est oublié dans cette longue galerie : les jeux de son enfance, ses études, ses voyages à Milan, à Venise et dans le Tyrol, son admission dans la maison Fugger pour y faire son apprentissage commercial, ses leçons de danse, d'escrime et de tir à l'arc, la mort de son père, les mariages et les décès de ses amis et connaissances, sa première barbe, ses parties de traîneaux, les entrées à Augsbourg et à Inspruck des empereurs Charles-Quint et Ferdinand, la diète de 1530, son mariage le 1er mai 1538, ses prises d'armes comme milicien, ses maladies et les soins de ses trois enfants. Le dernier portrait représente Matthieu Schwartz, à l'âge de soixante-trois ans et demi et vingt-cinq jours, le 16 septembre 1560. Vêtu de noir, il accompagne à sa dernière demeure son ancien patron, Antoine Fugger, de bienheureuse mémoire, suivant son expression. Il ne tarda sans doute pas à le rejoindre lui-même, puisque là se termine la collection qu'il a continuée avec tant de persévérance pendant plus de quarante années, et qui est restée un des monuments les plus curieux de la variété des costumes d'hommes au seizième siècle.

Nous recommandons ce manuscrit très peu connu aux peintres et aux romanciers.

Rappelons en terminant qu'au quinzième siècle, la ville impériale d'Augsbourg avait atteint son plus haut degré de splendeur et de prospérité. Principal entrepôt du commerce entre le nord et le midi de l'Europe, elle faisait concurrence à Venise elle-même, et les bourgeois de la cité allemande rivalisaient avec les nobles de la puissante république. Parmi ces marhands, les plus riches furent de modestes fils de tisserand, dont nous venons de nommer l'un des plus célèbres. Banquiers des empereurs d'Allemagne, les Fugger vinrent plusieurs fois en aide à leur trésor épuisé : aussi la reconnaissance de ces monarques leur prodigua-t-elle les titres et les honneurs. A la mort de l'un d'eux, décédé à Schwatz, dans le Tyrol, en 1503, l'empereur Maximilien en personne accompagna son convoi. Aucun genre de commerce n'était étranger à cette importante maison; expéditions de marchandises, fabriques, comptoirs d'escompte, fournitures des palais impériaux, exploitation de mines, elle embrassait tout, et c'est même par son entremise qu'arrivèrent en Italie les œuvres d'Albert Dürer. Leurs voitures de transport sillonnaient toutes les routes, comme leurs vaisseaux toutes les mers. Sous Charles-Quint, la famille des Fugger parvint à l'apogée de sa splendeur. En 1530, pendant la célèbre diète tenue à Augsbourg, ce prince habita le magnifique hôtel d'Antoine Fugger, éleva son hôte à la dignité de comte et lui accorda des priviléges princiers. Quelques années plus tard, en 1535, Charles-Quint eut recours à la bourse des Fugger pour entreprendre son expédition maritime contre Tunis, et leur octroya le droit de battre monnaie. Au retour de l'expédition, il logea de nouveau chez Antoine, qui, en l'honneur de cette visite, fit allumer dans la chambre impériale un feu de bois de cannelle et y brûla l'obligation par laquelle l'empereur s'était reconnu son débiteur de plus d'un million de florins. Ce même Antoine laissa, à sa mort, six millions d'écus d'or en espèces, outre une énorme quantité de joyaux et de bijoux, ainsi que des biens immenses dans toute l'Europe et jusque dans les Indes. C'est de lui que Charles-Quint, assure-t-on, aurait dit, en visitant le trésor de la couronne à Paris : « Il y a un tisserand à Augsbourg, qui, avec son or seul, pourrait payer tout cela comptant. »

Les poëtes ont feint qu'Achille n'était vulnérable qu'au talon. Achille n'est ici que le symbole de tous les hommes extraordinaires. Quelque parfaits qu'ils aient été, quelques efforts qu'ils aient faits pour s'élever au-dessus de la condition humaine, il leur est toujours resté un endroit vulnérable et mortel; et c'est toujours un *Pâris*, quelque âme vile, basse et lâche, qui le découvre. DIDEROT.

LA ROSE D'OR PONTIFICALE.

On croit que l'origine de la bénédiction solennelle de la rose d'or par les papes remontait à Léon IX, élu en 1048.

Cette rose était une fleur artificielle dont la tige et les feuilles étaient en or. Le pape la bénissait avec solennité à la messe du dimanche de Carême où l'on chante *Lætare Jerusalem;* il la portait après la messe en procession, ensuite il l'envoyait à quelque prince ou princesse.

On a conservé une lettre de l'empereur Maximilien I à sa fille Marguerite d'Autriche, par laquelle il lui annonce, le 8 décembre 1515, l'envoi de la rose d'or de la part du pape (Léon X) à l'archiduc Charles son fils, depuis Charles-Quint.

« Treschiere et tresamée fille, nostre chier et bienamé François Cicote s'en va présentement pour, de la part de nostre saint père le pape, presenter à nostre treschier et tresamé filz don Charles une rose d'or, et pour ce ledict Cicote a adez (toujours) esté nostre bon serviteur, nous désirons et vous requérons que luy veuillez faire ayde et assistence et tenir la main envers nostre dit filz qu'il en soit de luy bien receu et recueillie (*sic*); et vous nous fe-

» rez chose agréable a tan treschiere et tresamée fille ; Nos- » tre Seigneur soit garde de vous.

» Donné en nostre ville de Fyenche, le VIII[e] jour de » décembre, l'an mil Vc et XV. *Per regem*, plus bas signé » Renner. »

DIVERTISSEMENTS PERSANS.

LA DANSE, LA MUSIQUE, LA LUTTE.

La gravure que nous publions (p. 328) est une copie fidèle d'une miniature peinte par un artiste d'Ispahan, et rapportée par un voyageur qui a récemment visité la Perse; elle représente un danseur persan, jeune homme âgé seulement de quatorze à quinze ans, faisant lentement et d'un pas cadencé le tour de la salle où les spectateurs sont assis en demi-cercle; il s'arrête un instant devant chacun d'eux; de la main gauche, qu'il tient derrière le dos, il agite par intervalles des castagnettes d'argent attachées au pouce et à l'index, et il en tire un son très léger et très pur, tandis que, en rapprochant les extrémités des doigts de la main droite, il la tend au spectateur comme s'il lui présentait une fleur; tout-à-coup il fait un pas en arrière, secoue la tête ornée d'une abondante et noire chevelure, et se place en face d'une autre personne devant laquelle il reproduit les mêmes gestes. Cette pose est tout-à-fait gracieuse, et si notre dessin n'en rend pas toute la vérité, il faut s'en prendre à l'insuffisance du pinceau persan d'aujourd'hui, bien déchu, au dire des amateurs des curiosités de l'Orient, de son ancienne précision et de cette délicatesse qu'on retrouve dans les miniatures persanes des deux derniers siècles.

On sait généralement que les rigides mahométans condamnent la danse, la musique et le chant, et jugent défavorablement ceux qui les cultivent même pour leur plaisir. Le Coran ne les défend pas expressément. C'est une tradition qui attribue au législateur arabe un blâme contre ces plaisirs si innocents en eux-mêmes : les métiers de danseur et de chanteur sont abandonnés aux Grecs et aux Arméniens. Quoique les Persans soient à cet égard moins scrupuleux que les Turcs, même chez eux, celui qui a étudié la musique en amateur n'oserait pincer la guitare à trois cordes ni promener l'archet sur un violon que dans une réunion de quelques amis intimes; rarement vous entendrez un mahométan fredonner une chanson ; mais jamais un musulman qui se respecte, qui porte barbe et vêtements longs, ne dérogera à sa dignité d'homme jusqu'à venir au milieu des spectateurs exécuter les poses voluptueuses qui constituent la danse persane. La danse, encore plus que le chant et la musique, est une profession et un gagne-pain pour une certaine classe d'individus, et n'entre pas en Orient au nombre des divertissements où chacun sans déshonneur peut être tour à tour acteur et spectateur.

Cependant la Perse a toujours été pour le reste des Orientaux le pays classique du chant, de la musique et de la danse. Dans le siècle de Cyrus, les rois des rois entretenaient à leurs cours des troupes de musiciens, de danseurs et de danseuses; dans leurs palais comme dans leurs camps ils les faisaient venir pour chasser leurs ennuis, dissiper leurs soucis; de même les héros du Chahnaméh (épopée persane, voyez 1834, p. 222) se délassent, sous des portiques *élevés comme le firmament*, des labeurs d'une expédition ou des fatigues de l'hippodrome, par des festins qui durent souvent des semaines entières, et où le spectacle de la danse et les impressions causées par le chant ajoutent à l'ivresse des victoires et de copieuses libations. « Alors, selon l'expression des poëtes, l'univers entier était sens dessus dessous, la terre était parée et brillante comme un parterre de fleurs, depuis la lune jusqu'aux poissons (jusqu'au fond de l'Océan); tout ce qui vivait renonçait au sommeil, le bruit des flûtes et des timbales, des luths, des cors et des trompettes remplissait toutes les oreilles, et les voix des chanteurs s'élevaient jusqu'à la planète de Saturne. » Cette description, hyperbole à part rend assez fidèlement le seul effet produit sur une oreille européenne par cet assemblage de sons et de voix où l'on a peine à découvrir l'harmonie ; du moins ceux qui dans ces derniers temps ont vu les Persans et entendu leur musique en parlent de manière à faire penser que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, la Perse n'a point changé depuis les fameux Keikaous et Roustem jusqu'à Mohammed-Chah.

Il faut cependant dire que les Persans ont à certaines époques cultivé la musique, et leurs chroniques citent quelques musiciens qui ont perfectionné bien avant Mahomet cet art en ajoutant ou inventant des airs et des notes; la musique des Kurdes, les airs d'Herat et de Haboul tiennent leur place parmi les compositions musicales propres à la Perse ; et il faut peut-être attribuer aux habitudes de l'enfance, à la différence originaire des goûts les effets si contraires que la musique orientale produit sur les Européens et sur les Orientaux. Nous avons été à même de juger de cette différence des sensations et de goûts chez les uns et chez les autres ; nous avons vu les Européens écouter avec quelque contrainte des chants persans qui causaient de l'émotion et de l'attendrissement aux gens du pays; nous avons vu aussi à Paris des Turcs et des Persans éblouis du prestige des décorations de l'Opéra, chercher à déguiser leur désappointement pendant l'exécution de morceaux des meilleurs compositeurs, et n'y trouver aucun sentiment. Nous laissons à d'autres l'explication de cette opposition dans l'appréciation du mérite respectif des deux musiques, tout en désespérant à l'avance de nous laisser convertir à celle des Orientaux.

Il n'en est pas de même de la danse, et les voyageurs européens, si peu disposés à goûter la musique persane, s'accordent généralement à trouver la danse élégante et gracieuse quand elle est exécutée par des maîtres (oustad). Une particularité qui frappe un Européen, spectateur de la danse orientale pour la première fois, est que ce ne sont jamais les femmes qui dansent. La défense faite aux femmes de paraître en public ne date en Perse que depuis peu de temps ; on veut qu'elle ait été faite dans l'intérêt des mœurs; et s'il en existe encore dans quelques grandes villes, comme à Therans, à Ispahan ou à Chiraz, elles ne se laissent guère voir que dans le secret des harems. La danse est donc aujourd'hui dans l'orient mahométan la profession de jeunes gens. En Perse, ces jeunes gens sont habituellement pris à l'âge de neuf à dix ans dans les tribus kurdes ou turques disséminées sous les tentes sur presque toute l'étendue de la Perse ; quelques unes n'étant pas même musulmanes, ou étant d'un islamisme fort douteux, livrent volontiers à l'apprentissage de la danse leurs enfants, qui deviennent alors musulmans, du moins de nom, quoiqu'il arrive souvent qu'au lieu de noms consacrés d'Ali, de Mohammed, de Hassan, et autres, ils en affectent d'autres plus conformes selon eux à leur état, et sont appelés tantôt *Bulbul*, rossignol ; tantôt *Cheïda*, le fou (épithète du rossignol épris de la rose) ; tantôt *Titneh*, sujet de discorde. Ils vont de ville en ville et de village en village, avec leurs tambours de basque et leurs castagnettes en métal, chantent et dansent dans l'intérieur des appartements, dans la cour ou dans un carrefour. Le roi actuel de Perse, qui ne passe pas pour un aussi grand amateur des plaisirs que son aïeul Feth-Ali-Chah, a toutefois une troupe de musiciens et quelques danseurs; ils relèvent du chef de la musique *Tchalandji-bachi*. Cette espèce d'académie royale de musique se compose d'un violoniste, d'un joueur de guitare à trois cordes, d'un joueur de *santour* (petite caisse trapézoïde à cordes métalliques), et de cinq à six danseurs, tous jeunes gens depuis quatorze ans jusqu'à vingt. (Nous ne parlons pas ici de la musique militaire du roi introduite depuis peu et em-

pruntée aux Russes.) Un voyageur européen de distinction peut obtenir que cette musique royale se transporte chez lui; les musiciens jouent et les danseurs chantent toute la soirée sans relâche, et quelquefois pendant trois ou quatre heures de suite. Le voyageur est tenu de faire un cadeau en drap pour robe au chef de l'orchestre et de donner quelques ducats aux danseurs.

Le 13 de chaque mois étant un jour néfaste, où les Persans s'abstiennent de toute affaire politique ou privée de quelque importance, est de préférence consacré aux divertissements de la musique et de la danse, au spectacle de la lutte. Il arrive que pour un pareil jour le roi fait venir les lutteurs *pchlevans*, le corps nu et recouvert seulement vers le milieu, armés de lourdes massues qu'ils manient avec beaucoup d'adresse; alors dans un vaste emplacement, devant les fenêtres du palais, les pchlevans, choisissant chacun un adversaire, se saisissent corps à corps et donnent le spectacle d'une lutte opiniâtre et prolongée; le vainqueur, celui qui par force ou par adresse abat son adversaire, reçoit du roi un cadeau en argent au murmure approbateur de nombreux spectateurs, parmi lesquels on distingue à leurs robes rouges et à leur coiffure de cérémonie les grands dignitaires de l'empire, debout, silencieux et attentifs au moindre signe du roi. A côté des lutteurs, trois, quatre ou cinq danseurs chantent ou dansent au son de la musique qui se tient à quelque distance. Dans un pareil jour, la danse n'est qu'accessoire, car tous les regards se portent avec un véritable intérêt sur les lutteurs. Le triomphe des danseurs est réservé aux divertissements du soir, dans l'intérieur d'une cour, près d'un bassin à jet d'eau, ou dans une salle spacieuse, dont les grandes fenêtres à coulisses et à vitrage de couleur donnent d'un côté sur le jardin illuminé de lampions, et d'un autre côté sur la cour. A l'heure indiquée pour la danse, les danseurs, qui jusqu'alors étaient en costume ordinaire du pays, changent le bonnet noir en agneau contre une calotte, et le manteau long en drap contre une robe large, souvent ornée de paillettes de clinquant, serrée à la ceinture; une veste juste et collante complète la mise du danseur. Quand les musiciens ont pris place dans un coin de la salle, les danseurs s'élancent, sautent, trépignent, en faisant un bruit étourdissant avec leurs castagnettes de métal, au milieu de la salle; après quoi chacun d'eux reprend une attitude grave et se met à chanter en s'accompagnant, soit du son des castagnettes, soit de celui d'un tambour de basque : ensuite il exécute avec les deux mains étendues et levées en l'air différentes poses, pendant que tournant sur lui-même il fait avec toutes les parties de son corps des mouvements qu'on peut suivre



(Un danseur persan ; d'après une miniature persane.)

d'après les ondulations de sa robe, ou bien il varie ses mouvements, et se présente devant chacun des spectateurs comme il est représenté sur le dessin. Quelquefois un genou appuyé sur la terre, la tête et le corps penchés à la renverse, il tourne autour de lui-même, et puis se levant brusquement, il parcourt à reculons la salle, et revient au milieu, saute en l'air et s'accroupit, pendant que sa robe large gonflée d'air forme autour de lui une espèce de ballon. Quand il y a plusieurs danseurs dans la salle, leurs poses se confondent et forment un ensemble d'un à un ou de deux à deux. Ordinairement la danse finit par des culbutes exécutées à la fois par tous les danseurs, qui se croisent avec adresse sans se heurter ni se rencontrer; mais c'est un accessoire qui ne se lie aucunement à la marche de la danse, et qui détruit l'ensemble gracieux des autres poses. Outre cette danse, qui a quelque chose de sérieux, on en connaît encore en Perse une autre, celle de Chouster (ville de l'ancienne Susiane); elle est plus vive; le saut et les mouvements brusques y dominent. A côté du jeune homme se place un autre plus grand dans un accoutrement bizarre, couvert d'une peau de chèvre et armé d'un bâton. C'est un divertissement tout-à-fait populaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ORFEVRERIE.

(Voy. 1834, p. 396; 1835, p. 211; 1836, p. 271; 1837, p. 280; 1839, p. 29; 1840, p. 280; 1841, p. 213.)



(Vase gagné en 1841 aux courses de Goodwood, en Angleterre. — Exécuté en France par MM. Klagmann et Duraud.)

L'an dernier, aux courses de Goodwood, en Angleterre, un cheval du duc d'Orléans fut vainqueur. Le prix était un disque d'argent : le prince l'accepta, mais en promettant d'envoyer un vase à Goodwood pour les courses de 1841.

Ce vase a été gagné, le 27 juillet, par le cheval *Mus*, issu de Pizarre, appartenant au duc de Richemond, propriétaire du terrain où se font les courses.

La valeur du vase est d'environ 13 000 fr. ou 525 livres sterling. Il pèse 43 marcs, et a 70 centimètres de hauteur sur 30 centimètres 33 millimètres de largeur*

Sa forme rappelle le style des vases et des aiguières du siècle de François Ier. Les anses doubles sont motivées par deux Victoires aux ailes déployées, placées sur chaque face, et tenant en main des rouleaux d'acanthe qui vont se rattacher au col. Des chevaux, retenus par des pages, s'élancent d'entre les rouleaux et forment des groupes qui dominent l'ensemble de la composition.

Le bas des anses divise le corps du vase en deux parties égales ornées de bas-reliefs.

D'un côté, l'artiste a représenté un tournoi au quinzième siècle : ces fêtes sont, en quelque sorte, pour les temps modernes, le point de départ de l'art équestre; dans les manéges on conserve encore les termes usités au temps de la chevalerie.

Du côté opposé, on voit le carrousel du 5 juin 1662, donné par Louis XIV sous les yeux de la reine et de la reine-mère, dans la place qui s'étend devant les Tuileries, et qui en a reçu le nom (voy. sur ce carrousel 1836, p. 125). Les costumes ont été copiés exactement sur des dessins et des estampes de l'époque, qui sont conservés à la Bibliothèque royale.

Au-dessous de cette première frise, la partie du vase qui

* Mesure anglaise : *Full length*, 27 $\frac{1}{4}$ *inches*; *breadth*, 13 $\frac{1}{16}$.

va en s'amincissant jusqu'au pied est ornée de quatre médaillons représentant quatre différentes manières de monter un cheval. Sur le premier médaillon est représenté un cheval anglais monté par un jockey; sur le second, un cheval de race limousine monté à la française; sur les deux autres, on voit un écuyer allemand et un cavalier arabe.

Au pied sont assis deux hommes d'armes, tenant chacun un écu aux chiffres du duc d'Orléans; entre ces deux figurines sont placés deux caissons dorés pour recevoir le nom du cheval vainqueur, celui de son propriétaire, et la date de la course.

Le modèle de ce vase a été composé et exécuté par un de nos artistes les plus ingénieux, M. Jules Klagmann, dont nous avons déjà eu occasion de faire apprécier le mérite en publiant les sculptures de la fontaine de Richelieu (1840, p. 6) et l'épée donnée par la Ville au comte de Paris (1841, p. 212).

L'exécution, d'après le modèle, partie en fondu, partie en repoussé, est due à M. Durand, orfévre, à qui le jury de l'exposition de l'industrie a décerné une médaille en 1839.

La ciselure a été confiée aux plus habiles ouvriers de M. Durand dans cette partie, et exécutée sous sa direction et sous celle de M. Klagmann.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306, 314, 322.)

§ 6.

Voici la lettre que Jehan écrivait au vieux Thomas.

« Cher et honoré père,

» Vous êtes sans doute bien en peine de moi aujourd'hui, » surtout si vous avez appris ma fuite de chez maître Laurent. » On n'aura pas manqué d'en parler comme d'une nouvelle » preuve de mon indocilité; mais je n'ai fui, mon père, » que pour éviter un plus grand malheur. Le drapier ou» bliait que j'étais un homme racheté comme lui avec le sang » du Christ, et il voulait me traiter comme l'intendant de » Rillé. Je l'ai quitté afin de ne pas lever la main contre » celui dont j'avais mangé le pain.

» Ne m'accusez donc pas. Catherine, qui vous lira cette » lettre, comprend bien, elle, pourquoi il m'est impossible » de supporter les coups : les coups sont pour les animaux » auxquels on ne peut se faire entendre autrement; mais » ils ravalent un homme au niveau de la brute. Pour tout » être qui pense il ne doit y avoir d'autre fouet que la pa» role, d'autre aiguillon que le devoir.

» Je suis aujourd'hui à Paris ! Ce seul mot de Paris vous » dit beaucoup, mon père, et cependant il ne peut vous » dire la centième partie de ce qu'il contient.

» Paris est une ville où les maisons sont entassées comme » les pierres dans la carrière, où les palais, les cathédrales, » les châteaux forts sont semés aussi nombreux que les » bluets dans vos blés. Là il y a comme deux cités sépa» rées par la Seine : d'un côté tout est vêtu de noir, tout » parle, gesticule, étudie; c'est le quartier des écoles ! de » l'autre sont les habits éclatants, les chaperons de mille » couleurs, les litières et les cavalcades; c'est le quartier » de la noblesse et de la bourgeoisie !

» Quoique la ville soit pavée, les pauvres seuls la par» courent à pied. Les marchands font leurs affaires à cheval, » les médecins visitent leurs malades à cheval, les moines » même prêchent à cheval. Il n'y a que les conseillers qui » se rendent au palais sur des mules.

» Le nombre des charrettes est immense; mais elles font » peu de bruit, celles qui transportent des vivres ayant seules » le droit d'avoir des roues ferrées.

» Du reste, vous pourrez encore peut-être, à force d'ima» gination, vous figurer ce qu'est Paris le jour; mais c'est » la nuit qu'il faut le voir avec ses mille lanternes allumées » devant les niches des saints, ses troupes de soldats par» courant les rues et le grand murmure de la Seine sous ses » immenses ponts! Puis à minuit toutes les cloches sonnent » à la fois, les cierges se rallument dans les églises, les prê» tres y accourent, l'orgue retentit, et l'on croirait entendre » les anges chanter dans le ciel. Tout se tait ensuite jusqu'à » matines où le branle reprend, et où l'on voit accourir be» deaux, chantres, enfants de chœurs : les messes commen» cent; les prêtres vont dans les cimetières, à la lueur des » torches, prier de tombe en tombe pour le repos de ceux » qui sont morts ; enfin le jour se lève, et alors le bruit de » la ville qui se réveille couvre tous les autres bruits.

» Hier j'ai vu dîner le roi; le repas se composait de vo» lailles, d'œufs, de porc, et de beaucoup de pâtisseries » dont j'ignore le nom. Mais ce qui faisait envie à voir, c'était » le dessert. Un bourgeois qui se trouvait près de moi m'en a » nommé tous les plats. Il y avait des confitures servies, du » sucre blanc, du sucre rouge, du sucre orangeat, de l'anis, » de l'écorce de citron, et du manus-christi. Chaque fois que » le roi prenait son gobelet, un huissier criait :

» — Le roi boit.

» Et tous les assistants répétaient : *Vive le roi !*

» Le même bourgeois qui m'avait nommé les sucreries » composant le dessert, m'apprit que le service de la bouche » occupait au moins deux cents personnes. Il y a les maîtres» queux, les potagers, les hâteurs, les valets tranchants, » les valets de nappe ; puis les sert-d'eau, les tournebroches, » les cendriers, les souffleurs, les galopins ! On fait à la cour » cinq repas comme dans certains châteaux : le déjeuner » d'abord, le repas de dix heures ou décimer, le second » décimer, le souper, et enfin le repas de nuit ou collation.

» Mais je m'oublie dans ces détails ; à quoi bon vous parler » de toutes ces choses ? Ah ! que n'êtes-vous plutôt ici pour » les voir avec moi ! Que ne puis je conduire Catherine au « Palais-Royal, où se vend tout ce qui pare une femme ; à la » foire Saint-Laurent, au Landit surtout, où la plaine Saint» Denis est couverte, d'un côté, de livres, de parchemins et » d'écoliers; de l'autre, d'étoffes, d'orfévrerie, et de tout le » beau monde qui habite aux environs de l'hôtel Saint-Paul.

» Pauvre Catherine! hélas! je ne la reverrai de long» temps sans doute; car je suis résolu à poursuivre ici mes » études, et à prendre, si je le puis, mes degrés.

» Quoi qu'il arrive, je ne lui dis point de penser à moi ; » le cœur de Catherine n'oublie rien. Les affections qui y » mûrissent n'en peuvent plus sortir. Qu'elle continue donc » à m'aimer comme je l'aime ; car c'est pour elle, c'est pour » vous, mon père, que je travaille et que je vis !

» Adieu : pensez à moi dans vos prières, et gardez-vous » bien de dire où je suis ; messire Raoul serait capable de » me faire saisir ici et ramener à son domaine dont je fais » partie comme les arbres mêmes qui y croissent.

» Puisse Dieu vous prendre dans sa miséricorde, et moi » avec vous! JEHAN. »

Cette lettre une fois écrite et partie, Jehan se trouva plus tranquille, et il se hâta de se présenter aux lieux où se donnaient les leçons, portant comme tous les écoliers, d'une main ses livres, et de l'autre la botte de paille sur laquelle il devait s'asseoir. Mais lorsqu'il voulut entrer, on lui demanda la *cédule* par laquelle son seigneur l'autorisait à suivre les cours de l'université de Paris. Jehan demeura confus et muet.

— Nul serf ne peut entrer aux écoles sans permission de son seigneur, lui dit le contrôleur chargé d'inscrire les étudiants.

— Ainsi ce n'est pas assez d'être les maîtres de notre corps, murmura Jehan, il faut qu'ils le soient de notre intelligence.

Et il se retira le cœur gonflé d'amertume.

Un plus long séjour à Paris lui devenait inutile ; il délibérait déjà en lui-même s'il ne retournerait point à son village, quoi qu'il pût lui arriver, lorsqu'un soir les portes de la ville furent fermées avec grande alarme; toutes les lumières qui brûlaient dans les rues, près des niches des saints, furent éteintes, et l'on donna ordre aux habitants de tenir devant chaque porte un seau d'eau et une chandelle allumée. Les Anglais avaient descendu la Seine, et venaient attaquer Paris.

On aperçut au matin les feux de leurs avant-postes; bientôt le gros de l'armée parut et campa sur les deux rives.

Cependant tout ce qu'il y avait dans la ville d'hommes de guerre s'était armé; les bourgeois eux-mêmes accouraient avec de grands cris. On transporta sur les remparts des pierres pour jeter sur les assaillants, et des sacs de terre pour se mettre à l'abri de leurs traits.

Peu à peu la première terreur fit place à la confiance, puis au dédain. On cria qu'il fallait prévenir l'ennemi en l'attaquant dans son camp. On réunit les hommes d'armes; les plus déterminés bourgeois se joignirent à eux, et une porte fut ouverte pour que la troupe pût marcher aux Anglais.

Jehan, qui avait trouvé une hallebarde perdue dans la confusion, suivit cette troupe.

Ils arrivèrent bientôt devant les ennemis, qui les avaient aperçus et s'étaient préparés à les bien recevoir. Les archers anglais s'avancèrent d'abord contre le corps des bourgeois qui marchait un peu en avant; mais, contre toute attente, ceux-ci tinrent bon, et, bien qu'il en tombât un grand nombre, ils continuèrent à s'approcher du camp.

Les gens d'armes, voyant cela, ne voulurent point se montrer moins hardis, et chargèrent à bride avalée sur l'ennemi; mais, soit qu'ils eussent mal calculé l'espace, soit qu'ils tinssent peu de compte des *communes*, comme à Poitiers, ils heurtèrent une partie de la troupe des bourgeois qu'ils culbutèrent sur les archers. Il en résulta un désordre dont ceux-ci profitèrent, et qui fut encore augmenté par l'arrivée de la cavalerie anglaise.

Cependant les gens d'armes, qui avaient évidemment compromis le succès par maladresse ou mauvais vouloir, s'efforçaient de racheter leur faute par la bravoure. Entraîné dans la mêlée, Jehan avait été renversé plusieurs fois et s'était toujours relevé plus acharné au combat. Il venait d'échapper à la flèche d'un archer, lorsqu'il se trouva en face d'un chevalier anglais qui leva son épée pour le frapper; mais le jeune serf ne lui en laissa pas le temps, et lui enfonça sa hallebarde au défaut de la cuirasse : le chevalier tomba; Jehan releva son épée, saisit la bride du cheval, sauta en selle, et se précipita de nouveau au combat.

Jusqu'alors le résultat était demeuré incertain; mais l'arrivée d'une nouvelle troupe sortie de la ville, décida la fuite des Anglais.

Jehan les poursuivit quelque temps avec les gens d'armes qui n'avaient point perdu leurs chevaux. Mais enfin la nuit arriva, et se trouvant presque seul il tourna bride vers Paris.

Il suivait les prairies au petit pas, lorsque des gémissements étouffés le frappèrent; mettant aussitôt pied à terre, et se dirigeant vers l'endroit d'où les plaintes semblaient venir, il trouva un chevalier étendu à terre sans mouvement. Jehan le souleva avec effort, déboucla son armure et réussit à lui rendre le sentiment.

Le chevalier lui apprit alors qu'ayant voulu poursuivre les ennemis, quoique blessé, la force l'avait abandonné en chemin et qu'il était tombé évanoui. Prenant Jehan pour un homme d'armes, il le pria de lui céder son cheval, lui indiquant la maison qu'il habitait à Paris, et proposant de lui laisser en gage son éperon d'or. Jehan refusa le gage, mais donna le cheval en disant qu'il irait le réclamer, et le gentilhomme partit.

L'essai que venait de faire le jeune serf lui avait appris qu'il ne manquait point de courage, et le succès lui avait laissé une exaltation orgueilleuse qui lui parut aussi agréable que nouvelle. Il aimait l'espèce d'égalité que le combat établit entre tous les combattants, la terrible liberté laissée à chacun, ces émotions successives de terreur, de joie ou de fierté. Dans une société, d'ailleurs, où la force avait toujours le droit de son côté, l'homme de guerre ne devait-il pas être le plus indépendant et le plus heureux? Ces idées fermentèrent dans son esprit toute la nuit.

Le lendemain, lorsqu'il se présenta à la demeure du chevalier, celui-ci lui demanda ce qu'il désirait en récompense du service qu'il lui avait rendu.

— Prendre rang parmi les hommes d'armes du roi, répondit Jehan.

— Es-tu serf ou homme libre? demanda le gentilhomme.

— Serf, messire.

— Alors la chose est impossible; le serf doit son sang à son seigneur, et ne peut en disposer sans que celui-ci y consente.

— Toujours, pensa Jehan en quittant le chevalier, toujours le même obstacle! Impossible d'échapper à ce vice de naissance qui me marque au front comme Caïn! Ah! c'est trop attendre; brisons cette chaîne à tout prix.

Et le soir même il quittait Paris, monté sur son cheval de guerre.

Il traversa d'abord la forêt de Bondi, pleine de charbonniers et de boisseliers : comme il allait en sortir, il rencontra une troupe de gens conduits par un curé, qui voyageaient sur deux chariots traînés par des ânes; c'étaient des confrères de la Passion qui parcouraient la France en jouant des mystères. Jehan lia conversation avec le curé, auquel il raconta une partie de ses misères.

Celui-ci, qui considérait la monture du jeune homme d'un œil d'envie, lui proposa tout-à-coup d'entrer dans sa troupe. Le rôle du *Péché mortel*, dans la pastorale intitulée : *la Bonne et la mauvaise fin*, se trouvait précisément à prendre. Il l'assura que les frères de la Passion, outre qu'ils faisaient une œuvre agréable à Dieu en représentant leurs mystères, vivaient dans une liberté et dans un bien-être dont aucune autre profession ne pouvait donner idée. Jehan fut persuadé; il prit place dans un des chariots auquel il laissa atteler son cheval, et continua son chemin avec la troupe de maître Chouard.

Malheureusement les promesses de ce dernier étaient comme ses pièces : *Sonitus et vacuum sed prœterea nihil.* Jehan ne tarda point à s'apercevoir du mépris mérité dont ils étaient partout l'objet. A cette époque de rénovation, le besoin de changement et d'aventures avait poussé hors du logis tous ceux auxquels le classement rigoureux de la féodalité était devenu insupportable : c'était ainsi que s'étaient formées les compagnies de partisans qui couvraient la France, les bandes de pèlerins que l'on rencontrait sur toutes les routes, et enfin les troupes de comédiens qui, sous différents noms, commençaient à exploiter les moindres villes du royaume. Celle que dirigeait le curé Chouard n'était qu'un ramas de clercs endettés, d'écoliers compromis, de banqueroutiers en fuite, qui eussent également fait partie d'une bande de routiers. Lui-même n'en avait pris la direction que pour se livrer plus facilement à tous les écarts qu'entraînait la vie de bohémiens qu'ils menaient. Au bout d'un mois, les mauvaises recettes, les frais de route et les orgies avaient épuisé toutes les ressources de la troupe; leurs chariots et les attelages furent saisis par un aubergiste de Troyes pour payer ce qui lui était dû. Notre héros voulut en vain réclamer son cheval, sous prétexte qu'il n'appartenait point à la troupe; l'aubergiste ne voulut rien entendre.

Il s'en prit alors au curé Chouard, le menaçant de le

conduire devant les juges; mais Chouard lui fit comprendre que s'il en venait à cette extrémité, il serait forcé de dire son nom, son état, son pays, et que l'on ne manquerait point de le faire conduire à Rillé comme serf ayant fui le domaine du seigneur. Jehan sentit qu'il avait raison, et se tut.

Heureusement que le même jour un voyageur qui habitait l'auberge, et avait vu son embarras, vint le trouver.

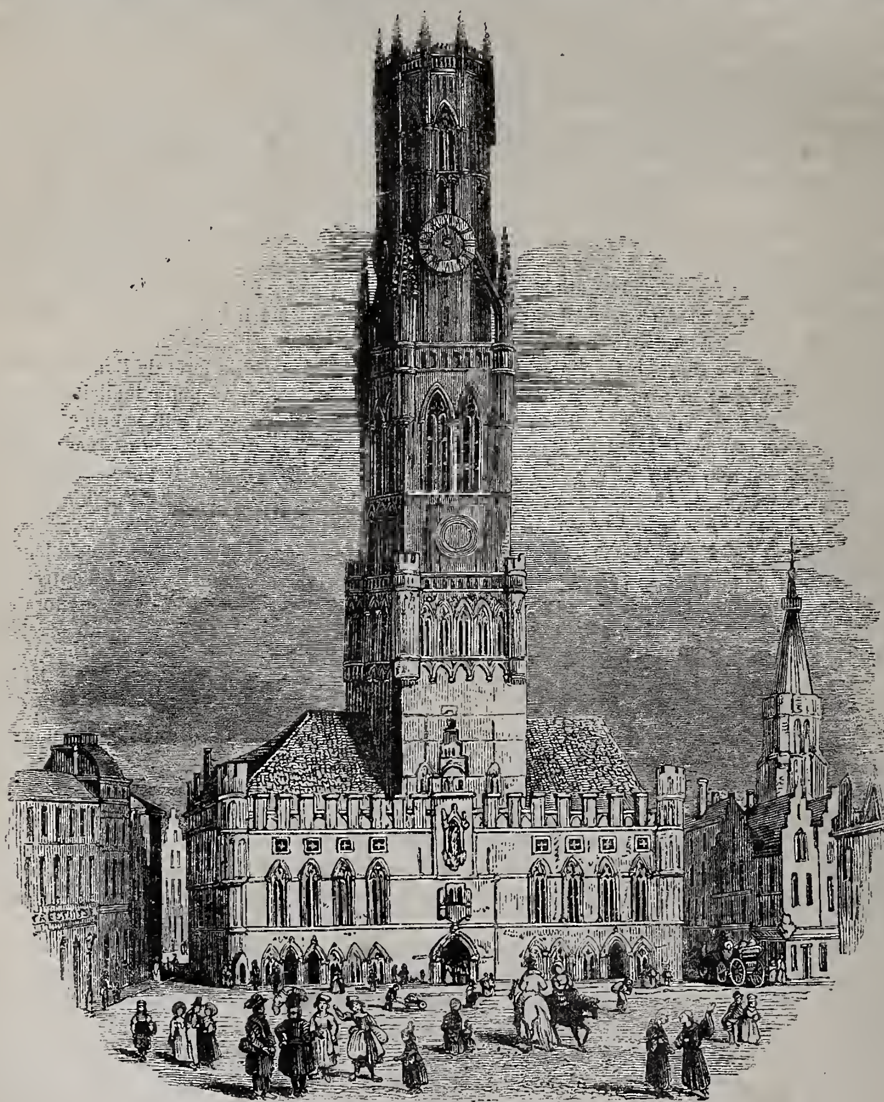
— Je suis libraire, lui dit-il, et j'entretiens plus de cinquante copistes pour mes livres; car, malgré le nouvel art venu d'Allemagne, les gens de naissance ou de la cour préfèreront toujours une copie à un imprimé : ceux-ci d'ailleurs ont encore besoin d'écrivains pour les majuscules et les têtes de chapitre. Je sais que vous maniez la plume avec dextérité, car j'ai vu les affiches de vos spectacles. Suivez-moi, et vous gagnerez ce que gagnent vos compagnons, c'est-à-dire de quoi vivre en chrétien; réfléchissez, et demain vous me ferez connaître votre décision.

Le lendemain, Jehan suivait son nouveau maître sur la route de Besançon.

La suite à la prochaine livraison.

LA HALLE DE BRUGES.

La halle de Bruges est un des édifices du Grand-Marché, la principale place de la ville. Sa façade, d'architecture gothique, est ornée d'un des plus beaux clochers de la Flandre, tour superbe qui s'élance dans les airs au-dessus des autres édifices, et renferme un carillon composé, dit-on, de quarante-sept cloches.



(Vue de la Halle de Bruges.)

Le premier édifice auquel on ait donné le nom de Halle fut élevé par les marchands de Bruges, dans la seconde moitié du treizième siècle, pour leur servir d'entrepôt. Il ne tarda pas à être détruit; un incendie le consuma en 1280. On le réédifia : mais une sorte de fatalité sembla s'attacher aux constructions qui le remplacèrent; et deux fois, en 1493 et 1741, elles furent plus ou moins maltraitées par la foudre. Le rez-de-chaussée de la Halle est occupé par un marché à la viande; les ailes par les employés de l'octroi et par la garde civique. Dans la cour se tient le marché aux toiles, et les grandes galeries qui l'entourent sont animées chaque année, au mois de mai, par le bruit et le mouvement de la foire qui s'y tient à cette époque.

Elevée à l'époque où Bruges allait devenir l'une des premières villes commerçantes de l'Europe du moyen âge, premier témoignage de sa prospérité croissante, la Halle et son beau clocher résument toute l'histoire de cette vieille cité. Aujourd'hui ils ne provoquent plus chez elle que de glorieux souvenirs et d'inutiles regrets.

PORTRAIT DU DANTE
DÉCOUVERT A FLORENCE EN 1840.

(Voy., sur le Dante, 1833, p. 271; 1835, p. 118; 1836, p. 37.)

En lisant dans Vasari que le Giotto, contemporain et ami du Dante, avait jadis retracé l'image de ce grand poëte sur les murs du palais du podestat de Florence, les amis des arts regrettaient la perte de cette peinture, et, n'en voyant plus de trace, la croyaient détruite. Un hasard heureux vient de la faire découvrir, sous une épaisse couche de chaux, dans la chapelle de ce même palais. Retrouver ainsi d'un coup une fresque du Giotto, le créateur de la peinture moderne, et un portrait sans doute très ressemblant du Dante, le père de la poésie italienne, c'est une véritable bonne fortune, et nous nous empressons de faire participer nos lecteurs au plaisir qu'elle nous a causé.

On s'est tellement accoutumé à voir cet homme illustre, d'après le masque bien connu qu'on a de lui, vieux, chargé de tristesse, miné par les tortures de l'exil, malade du mal de ce monde et effrayé par des visions de l'autre, qu'on est heureux de le rencontrer une fois plus calme, jeune encore et presque souriant, à la main un vert rameau. L'impression que fait cette image est douce, mais elle étonne et on s'en défie d'abord, comme si le peintre de l'*Enfer*, le Gibelin sept fois condamné au bûcher par ses concitoyens, le chantre des vengeances éternelles et des éternelles douleurs n'avait jamais pu être jeune, et avoir ainsi le front pur et le regard serein. Insensiblement l'étonnement cesse; on se dit que Florence ne fut pas toujours pour le Dante *la città dolente;* on se souvient de cette vie nouvelle, *Vita nuova*, que l'exaltation d'une affection sainte lui avait de si bonne heure créée dans la vie. On songe à cette apparition ineffable d'une autre enfant, grâce à lui immortelle même sur la terre, à cette Béatrix rencontrée pour la première fois, le 1er mai, à la fête du printemps; angélique créature qui devait s'envoler si vite, et dont il a dit lui-même depuis : « Quand elle était là, je n'avais plus d'en- » nemis; une flamme de charité embrasait mon cœur. Alors » si quelqu'un m'avait demandé de faire pour lui quelque » chose, loin de rien refuser je n'aurais pu que répondre avec » effusion dans l'humilité de mon âme : Amour! amour! » L'émotion succéderait vite à l'étonnement, et on laisserait volontiers cette nouvelle image du Dante, si naïvement peinte par un jeune pâtre de génie qu'il aima, se graver dans l'âme à la place de l'autre.

Au reste, le caractère du Dante, c'est bien de réunir, dans ses vers comme dans sa vie, la grâce à la force, et le sublime le plus passionné, le plus sombre, à la plus virginale douceur. Frappé des prédictions sinistres que l'imagination des peuples avait enfantées durant la longue nuit du moyen âge, son génie austère s'en nourrit sans doute, et s'exalta encore par la lecture de la Bible, et particulièrement de l'*Apocalypse;* mais, on ne saurait l'oublier, grâce à l'aurore de la Renaissance qui montait déjà à l'horizon, il connut les sources les plus cachées de la poésie antique, et c'est aux plus fraîches et aux plus pures qu'il revenait toujours s'abreuver; c'est le front rougissant qu'il dit à Virgile :

« Or se' tu quel Virgilio e quella fonte
» Che spande di parlar sì largo fiume, etc. »

Es-tu donc ce Virgile, et cette source qui répand un si large fleuve de poésie?

O des autres poëtes honneur et lumière! que la longue étude et le grand amour qui m'ont fait rechercher ton livre me servent près de toi!

Tu es mon maître, etc. (*Enf.*, ch. Ier; trad. de M. Brizeux.)

On peut dire que le Dante a su tempérer l'horreur de quelques traditions du moyen âge et la sombre poésie née de la Bible par l'aimable simplicité de l'Evangile, et par un plus pur souffle de charité. Admirateur passionné de nos troubadours, dont il emploie souvent la langue dans son poëme, disciple avoué de leur *gaie science*, mais plus idéaliste que ses maîtres, n'est-ce pas lui qui créa et la langue et la céleste poésie de Pétrarque? En un mot, s'il a inspiré à Michel-Ange la fresque du *Jugement dernier*, le Dante a pu aussi quelquefois inspirer Raphaël.



(Portrait de Dante Alighieri, peint à Florence, à la fin du treizième siècle, par le Giotto; découvert en 1840.)

Dans un petit poëme intitulé *Uranie*, M. Alexandre Manzoni a dit en beaux vers :

Fugitives des bosquets de lauriers de la Grèce, les Muses, dans leur exil éternel, ne voulurent point d'autre asile que l'Italie; et quand Rome subit l'outrage encore impuni, effrayées des hurlements des Barbares, elles se turent, il est vrai, mais sans abandonner cette reine déchue et toujours aimée, jusqu'au moment où, de l'union fatale, naquit pour de saintes destinées la poésie italienne, vierge immaculée, admirable, adorée. C'est toi qui le premier, la parant du bandeau et de la blanche tunique, la conduisis aux sources non encore effleurées; c'est toi qui dans l'art des stances sacrées lui enseignas à égaler sa mère, toi, divin Alighieri, *maître souverain de la colère et du sourire.*

« Tu de l' ira maestro e del sorriso,
» Divo Alighier', le fosti. »

Le monde languissait dans les ténèbres, tu brillas seul, ô notre poëte! tel, à l'heure où le soleil envoie son premier regard à la terre veuve de sa splendeur, tandis que la vallée l'ignore et est loin encore de s'abreuver de la vivifiante lumière, le mont s'enorgueillit déjà du rayon matinal qui commence à dorer sa cime.

« La poésie du Dante, a dit excellemment un de nos grands écrivains, se transforme trois fois pour peindre les trois mondes auxquels aboutit, selon la foi chrétienne, celui qu'habite l'homme pendant sa vie présente. Sombre et terrible lorsqu'elle décrit le royaume ténébreux, la cité du peuple perdu et de l'éternelle douleur, elle s'empreint aux lieux où s'expient les fautes légères, où se ferment les plaies guérissables, d'une tristesse douce et pieuse, et semble, en ces régions sans astres, refléter les lueurs molles

d'un jour à demi éteint; puis, tout-à-coup, s'élevant de ciel en ciel, traversant les orbites des soleils innombrables, elle se revêt d'une splendeur toujours plus éclatante, s'embrase d'une ardeur toujours plus pure, jusqu'à ce qu'elle se perde, par-delà les dernières limites de l'espace, dans la lumière essentielle elle-même et l'amour incréé. »

Le rameau vert que le Giotto a mis dans la main du Dante semble n'être qu'un riant symbole de jeunesse et de vie paisible; les fruits qu'il porte ressemblent assez à des grenades. Néanmoins ces fruits, étant au nombre de trois, pourraient, dans l'intention du peintre, signifier une idée plus haute, l'idée de la Trinité divine, et avoir en même temps un sens plus personnel et plus précis : on sait que le Dante fut de bonne heure grand théologien. Il y a plus : il existe parmi les précieux débris de la poésie provençale conservés jusqu'ici, un poëme allégorique évidemment contemporain de la grande épopée mystique du moyen âge, dite du *Saint-Graal*, lequel poëme roule tout entier sur trois graines célestes qui, semées en terre dès le commencement des temps, grandissent et produisent enfin l'arbre qui doit sauver le monde, l'arbre de la Croix. Que le Giotto et surtout le Dante, disciple direct des Troubadours, aient connu cette allégorie poétique, c'est ce dont il serait difficile de douter, le poëme de *l'Arbre de la Croix* étant un des plus célèbres de la poésie provençale, laquelle, au treizième siècle, était partout populaire en Italie, où elle s'était introduite et par Marseille et par la cour de Sicile. Que les fruits qui nous occupent figurent ces graines mystiques, c'est ce que nous n'avons pas la prétention de démontrer; mais assurément, pour qui connaît le treizième siècle, cette interprétation n'aurait rien de trop subtil, surtout si l'on songe que le poëte théologien s'occupait déjà de sa Divine Comédie quand le Giotto le peignit.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Suite. — Voy. p. 27, 66, 225, 277.)

MOYEN AGE.

Monuments d'utilité publique. — Suite.

AQUEDUCS ET FONTAINES.

Quand il s'agit d'aqueducs, la pensée se reporte involontairement sur ces merveilleuses constructions qui rayonnaient autour de Rome, et dont les ruines, si justement célèbres, attestent encore la puissance extraordinaire de ceux qui les avaient élevées.

Les Romains cherchèrent toujours à s'assurer la soumission des peuples qu'ils avaient conquis en les faisant participer aux bienfaits de leur civilisation avancée. Or, ils avaient compris tout d'abord que l'eau est un des premiers besoins auquel il faut satisfaire pour le bien-être et la salubrité d'une population nombreuse, agglomérée sur un même point; aussi n'épargnaient-ils aucun soin, aucune dépense pour que les villes de l'empire fussent abondamment pourvues de la quantité d'eau nécessaire à la consommation de leurs habitants.

Les restes des beaux aqueducs qu'on trouve dans plusieurs parties de la France, et parmi lesquels nous avons déjà cité le pont du Gard, les aqueducs de Lyon, ceux de Jouy près de Metz, etc., etc. (voy. 1839, p. 99), nous prouvent que les provinces les plus éloignées du centre de l'empire étaient à cet égard aussi bien traitées que celles de l'Italie.

Il est donc certain que, lorsque les Romains furent contraints d'abandonner les Gaules, les principales villes continuaient à jouir de tous les avantages qu'elles avaient acquis sous un gouvernement naguère si riche et si puissant. Mais ces belles provinces que les Romains avaient sillonnées de routes nombreuses et commodes, dans lesquelles ils avaient fondé des villes florissantes et devenues si célèbres par le nombre et la magnificence de leurs monuments; tous ces admirables résultats de la civilisation devaient être anéantis par ces hordes de barbares qui portaient partout avec eux la ruine, le pillage et la destruction. C'est alors que périrent tant de précieux édifices que le temps eût respectés pendant bien des siècles, et de ce nombre furent nécessairement les ponts, les aqueducs, et toutes les constructions d'utilité publique.

Plus tard, lorsque la domination des Francs se fut constituée d'une manière plus solide et plus durable, les villes se réédifièrent, les besoins communs à tous les hommes réunis en société se reproduisirent, et il fallut y pourvoir de nouveau.

Il est probable qu'alors les aqueducs romains encore susceptibles d'être utilisés furent soigneusement conservés et même réparés, comme on peut en juger par l'aqueduc d'Arcueil, où l'on voit des restaurations importantes faites au moyen âge, et par un aqueduc d'origine romaine refait avec des arcs en ogive qui existe encore près de Caen. Mais quant aux nouveaux aqueducs qu'on fut obligé de créer, ils ne furent considérés que comme des constructions plus ou moins propres à atteindre le but utile qu'on s'était proposé; jamais bien certainement on ne chercha à en faire des monuments comparables à ceux de construction romaine qu'on trouve dans le midi de l'Europe; à peine nous reste-t-il quelques débris de ces constructions éphémères, auxquelles le moyen âge n'avait pas attaché toute l'importance qu'elles méritent.

Le règne de Philippe-Auguste, qui dota Paris d'un grand nombre d'institutions utiles, vit élever dans cette ville les premières fontaines publiques dont il soit fait mention. Les eaux provenant des hauteurs de Romainville et de Ménilmontant furent conduites dans l'intérieur de Paris par l'aqueduc de Saint-Gervais, qui alimenta d'abord la fontaine de Saint-Lazare, celle des Filles-Dieu, et plus tard, vers la fin du treizième siècle, l'ancienne fontaine des Innocents et celle des Halles. Sous le même règne, les religieux de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs firent établir l'aqueduc de Belleville pour alimenter les réservoirs et les fontaines de leur monastère, et par suite quelques fontaines publiques qui furent établies dans la ville.

En 1457, cet aqueduc, par ordre du prévôt des marchands, fut réparé, ainsi que l'atteste une inscription rimée gravée sur un des regards de cet aquduc, et rapportée par Dulaure:

Entre les mois (bien me remembre)
De mai et celui de novembre
Cinquante-sept mil quatre cents,
Qu'estoit lors prévost des marchands
De Paris, honorable homme,
Maistre Mathieu, qui en somme
Estoit surnommé de Nanterre,
Et que Galie, maistre Pierre,
Sire Philippe, aussi Lallemant,
Le bien public fort aimant,
Sire Michel qu'en seurnom
Avoit d'une granche le nom,
Et sire Jacques de Haqueville,
Le bien désirant de la ville,
Estoient d'icelle eschevins;
Firent trop plus de quatre-vingts
Et seize toises de ceste œuvre
Refaire en brief temps et heure;
Car si brievement on ne l'eust fait,
La fontaine tarie estoit.

Dans le célèbre récit des fêtes qui eurent lieu dans la capitale lors de l'entrée d'Isabeau de Bavière, il est dit que les fontaines versaient l'hypocras; on désigne entre autres celle de la rue Maubué.

Sous le règne de Louis XII, les deux aqueducs de Belleville et des prés Saint-Gervais alimentaient seize fontaines publiques dans Paris ou dans les faubourgs.

Paris n'est pas la seule ville qui, au moyen âge, ait été pourvue de fontaines. On voit à Lagny, près de Paris, une fontaine du onzième siècle; elle se compose d'un énorme chapiteau décoré de figures qui jettent de l'eau; un tronçon de colonne s'élève au milieu du bassin et sert à supporter cette décoration supérieure.

On voit dans les manuscrits du treizième siècle de nombreuses représentations de fontaines de différentes formes.

Mais de toutes les villes de France, la plus célèbre par le nombre et la beauté de ses fontaines, était Rouen. Il paraît qu'anciennement on n'en comptait pas moins de trente alimentées par les eaux de différentes sources situées dans les environs. Parmi celles qui subsistent encore, on remarque particulièrement la belle fontaine de la Croix-de-Pierre et celle de la Crosse; leur construction appartient au quinzième siècle.

On pourrait encore citer d'autres villes de France qui possèdent aussi des fontaines antérieures à la Renaissance, et si nous ajoutons à cela les piscines, les réservoirs, les fontaines jaillissantes, et les beaux lavabo si nombreux dans les cloîtres, et que nous avons déjà mentionnés à l'article Abbaye (voy. 1840, p. 164), on reconnaîtra que le moyen âge ne resta pas étranger aux lois de la science hydrostatique, dont il fit souvent de nombreuses et remarquables applications.

Il est encore des constructions hydrauliques d'un autre genre qui ont été entreprises dans cette période de l'art, et dont nous croyons devoir dire quelques mots : nous voulons parler des digues et des levées établies près des fleuves pour préserver de l'inondation les terrains bas qui les avoisinent.

On voit encore à l'Hôtel-Dieu, sur le bord de la Seine, les restes des constructions sur lesquelles fut élevé ce vaste hôpital. Au treizième siècle, les moines de l'abbaye Saint-Victor obtinrent de détourner la rivière de Bièvre pour la faire passer dans l'enceinte de leur monastère, afin d'y faire tourner des moulins. On creusa à cet effet un canal qui traversait toute leur propriété, entrait dans la ville par une poterne ménagée dans l'enceinte de Philippe-Auguste, et s'étendait jusqu'à la rue de Bièvre qui en a conservé le nom.

Il existe encore à Marcoussi, à quelques lieues de Paris, une grande construction en pierre, destinée à maintenir les eaux d'un vaste étang qui appartenait aux moines.

A Paris, les fréquents ravages des eaux obligèrent à leur opposer quelques digues; elles minaient la berge où se trouvait l'hôtel de Nesle, et menaçaient de ruiner cet édifice. La rive gauche de la Seine, depuis le couvent des Augustins jusqu'à la tour de Nesle, était plantée de saules; en 1313, elle fut, à l'aide d'un mur de terrasse, transformée en une espèce de quai; c'est le premier, selon Dulaure, dont les monuments historiques fassent mention.

En 1558, le Parlement autorisa le prévôt et les échevins de Paris à faire exécuter la construction d'un mur de quai sur la rive gauche du petit bras de la Seine, entre le Petit-Pont et le pont Saint-Michel. On employa à ce travail les prisonniers condamnés aux galères.

Ce fut seulement sous le règne de François Ier qu'eut lieu la construction du quai du Louvre.

En 1572, on construisit le quai des Bonshommes, où passe actuellement la route de Versailles.

C'est ainsi que ce projet d'encaisser la rivière dans l'intérieur de Paris remonte à une date déjà fort ancienne, et l'on voit que ces beaux quais, qui sont aujourd'hui l'orgueil des parisiens, et excitent l'admiration des étrangers, n'ont pu être exécutés que dans une longue suite de siècles; mais disons-le aussi, les premiers quais construits à Paris étaient loin d'offrir cette grandeur et cette régularité qui leur ont valu depuis une si juste célébrité. La plupart des murs de quai construits au moyen âge, et que nous avons mentionnés ci-dessus, ont été refaits depuis sur de nouveaux alignements, et toujours dans le but de rétrécir le lit du fleuve, et d'élargir l'espace compris entre les maisons et la rivière, pour la commodité de la circulation.

Il nous resterait à parler encore des constructions qui ont dû être élevées dans nos différentes villes maritimes de France; mais outre que les exemples nous manquent pour en apprécier l'importance et le mérite, il faudrait aussi, pour bien juger de leur valeur, entrer dans des considérations qui sont en dehors de notre sujet; et comme nous pensons d'ailleurs que les constructions de cette nature sont plus que bien d'autres étrangères à l'architecture, envisagée au moins dans les limites où elle se trouvait renfermée à cette époque, nous avons cru, par ces différents motifs, devoir terminer ici la série des observations qui nous paraissaient utiles pour faire comprendre l'état de l'art appliqué pendant le moyen âge aux différentes constructions d'utilité publique vraiment dignes d'intérêt.

Comme la flamme d'une torche tend toujours à s'élever, de quelque manière qu'on la tourne, ainsi l'homme dont le cœur est enflammé par la vertu, quelque accident qui lui arrive, se dirige toujours vers le but que la sagesse lui indique. *Proverbe indien.*

DE L'INVENTION DU CADRAN MARITIME A RÉFLECTEUR.

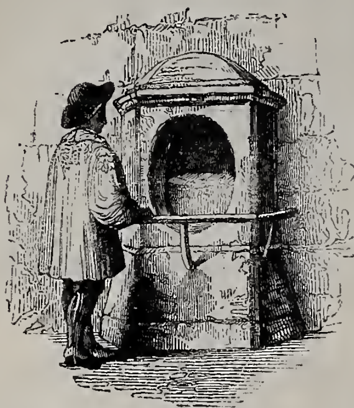
On attribue généralement l'invention du cadran maritime à réflecteur à l'Anglais Edmond Hadley, vice-président de la Société royale de Londres, qui l'aurait découvert en 1731. Les Américains prétendent, au contraire, que ce cadran fut inventé, un an plus tôt, par un vitrier de leur pays, nommé Godfrey; qu'il fut éprouvé en mer en 1730, et rapporté à Philadelphie dès le mois de février 1731. Quoi qu'il en soit de cette question de priorité entre un pauvre artisan et le haut dignitaire de la Société royale d'Angleterre, on ne peut au moins refuser au premier l'honneur d'avoir simultanément fait la même découverte que Hadley, en dépit de la misère et de tous les obstacles qu'elle engendre. Voici, à l'appui de cette assertion, l'extrait d'une lettre écrite en 1731 par le savant américain Logan au docteur Hadley lui-même :

« Un jeune homme de ce pays, vitrier de métier, Thomas » Godfrey, qui n'a appris dans son enfance qu'à lire et à » écrire et les premières règles de l'arithmétique, ayant, » durant son apprentissage chez une pauvre femme du mé- » tier, rencontré par hasard un livre de mathématiques, en » a pris tellement le goût de l'étude, qu'à force de travail et » sans l'aide d'aucun maître il est parvenu à comprendre à » fond une foule de traités spéciaux écrits en latin. La pre- » mière nouvelle que j'en ai eue, c'est un jour qu'il vint en » personne me demander de lui prêter les *Principia* de » Newton. Lui ayant demandé qui il était, je fus, à sa ré- » ponse, réellement surpris; mais après avoir causé quelque » temps avec lui, il fut le bienvenu pour ce livre aussi bien » que pour tous ceux que je possédais. *Il y a environ dix-* » *huit mois* que ce jeune homme m'annonça qu'il songeait » depuis quelque temps à un instrument qui mesurerait les » distances des étoiles par le moyen de miroirs réflecteurs » qu'il pensait devoir être très utiles en mer; et peu de temps » après il me montra un cadran nautique ordinaire auquel » il avait adapté deux morceaux de miroir, de manière que,

» à quelque distance qu'elles fussent l'une de l'autre, il éta-» blissait une coïncidence entre deux étoiles quelconques.» Suit la description de l'instrument.

« . . . . . Si la méthode de découvrir la longitude par le » moyen de la lune mérite d'être récompensée, et si cet in-» strument est de quelque utilité dans cette découverte, j'en » recommande l'inventeur *à ta justice et à ta bienveillance.* » Il gagne son pain et celui de sa famille (car il est mari et » père) à la sueur de son front et dans un rude métier. »

LA PIERRE DE LONDRES.



Ce petit monument, très célèbre à Londres, est adossé à l'église de Saint-Swithin, dans Cannon-Street. C'est une sorte de piédestal ou d'autel romain, creux intérieurement, et percé d'une ouverture ovale qui laisse apercevoir la *pierre de Londres.*

Si vous demandez ce que signifie cette simple pierre, ainsi enchâssée comme une relique, et pourquoi elle est en si haute vénération dans la capitale de l'Angleterre, on vous donnera trois ou quatre explications différentes, et vous adopterez celle qui vous conviendra le mieux.

Son titre le plus certain à tant d'honneur est son antiquité. On la trouve citée dans de vieilles chartes antérieures à Guillaume-le-Conquérant.

Quelques auteurs croient qu'elle était consacrée à un usage public même avant la conquête de la Bretagne par les Romains.

Cependant l'opinion la plus généralement adoptée, est que c'était le *milliarium aureum* de la Bretagne, c'est-à-dire la borne centrale qui servait de point de départ sous la domination romaine pour mesurer les routes.

On sait que le *milliarium aureum* (milliaire doré) était une colonne surmontée d'une borne en or, et placée par Auguste au milieu du Forum. C'est de là que l'on commençait à compter par milles la distance de Rome à toutes les villes et provinces de l'empire. A partir de ce point, on avait disposé de mille en mille, sur les routes principales, des bornes numérotées qui indiquaient la distance où elles étaient de la capitale; ces bornes se nommèrent aussi *milliaires.*

Le plus illustre des architectes anglais, Christophe Wren, a contesté cette origine de la pierre de Londres. Il a supposé qu'elle avait dû faire partie d'un monument très important du Forum, et il a fondé cette conjecture sur ce qu'après le grand incendie (v. 1837, p. 253, et 1841, p. 178) des fouilles pratiquées autour de la pierre firent découvrir des pavés en mosaïque et d'autres restes de construction romaine.

Mais on a répondu à cette objection en rappelant que les *milliaires dorés* n'étaient pas toujours de simples bornes, et on a cité comme exemple celui que Constantin fit élever dans la place de l'Augusteon, lors de la translation de la résidence impériale à Byzance : ce n'était rien moins qu'une arcade ornée de nombreuses statues, entre autres de celles de la Fortune, de Trajan, d'Hadrien à cheval, de Constantin et d'Hélène, etc.

Suivant une autre hypothèse, la pierre de Londres n'aurait eu d'autre destination que celle de marquer le milieu de la ville dans l'intérieur des murailles.

Quelques archéologues prétendent que c'était sur cette pierre que les débiteurs faisaient jadis offre de paiement à leurs créanciers.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que de temps immémorial la *pierre de Londres* a un caractère presque sacré qui ferait considérer sa perte comme une calamité publique. On rapporte que le fameux rebelle Jack Cade, après s'être introduit de force dans la capitale et s'être mis à la tête de la populace, se dirigea vers la *pierre* et s'écria en la frappant de son épée : « Maintenant Mortimer est le souverain de la cité! » Etait-ce donc un signe traditionnel de prise de possession, un palladium?

ANCIENNES COUTUMES DE FRANCE.

LA PASSÉE D'AOUT, EN NORMANDIE.

On appelle *passée d'août*, en Normandie, une coutume qui doit dater de fort loin. Elle a ordinairement lieu vers la fin du mois dont elle porte le nom.

Dans toutes les fermes un peu considérables de cette belle province, lorsque la moisson est finie, que les blés et les avoines sont rentrés, le cultivateur réunit tous les hommes de peine qu'il a employés pendant la saison. Une table immense est dressée au milieu de la cour : elle est couverte des mets qu'affectionnent les paysans, gens dont l'appétit est éminemment robuste; les énormes morceaux de viande figurent au premier rang. Le repas commence vers midi, et dès le premier service on fait circuler à la ronde de gigantesques pots de fer-blanc pleins d'eau-de-vie de cidre, car en Normandie la plupart des cultivateurs sont en même temps *bouilleurs.* On se lève généralement de table vers sept ou huit heures. Tous les convives vont processionnellement chercher la dernière gerbe de blé qui ait été liée, et que l'on a eu bien soin de faire très grosse. Quatre hommes l'apportent et la plantent debout au milieu de la cour, qui a été débarrassée des tables. Une ronde se forme dont la gerbe est le centre; puis, chacun se tenant par la main, on entonne, sur un mode tantôt gai et précipité, tantôt lent et monotone, une vieille chanson dont

La rime n'est pas riche et le style est bien vieux,

et qui finit ainsi :

Notre jeune maîtresse,
Entrez dedans le rond,
Et pis baillez la guerbe
Aux gens de la maison.

Alors la femme ou la fille du fermier s'approche de la gerbe, la délie, et reçoit de chacun des convives un gros baiser en échange d'une portion de la gerbe.

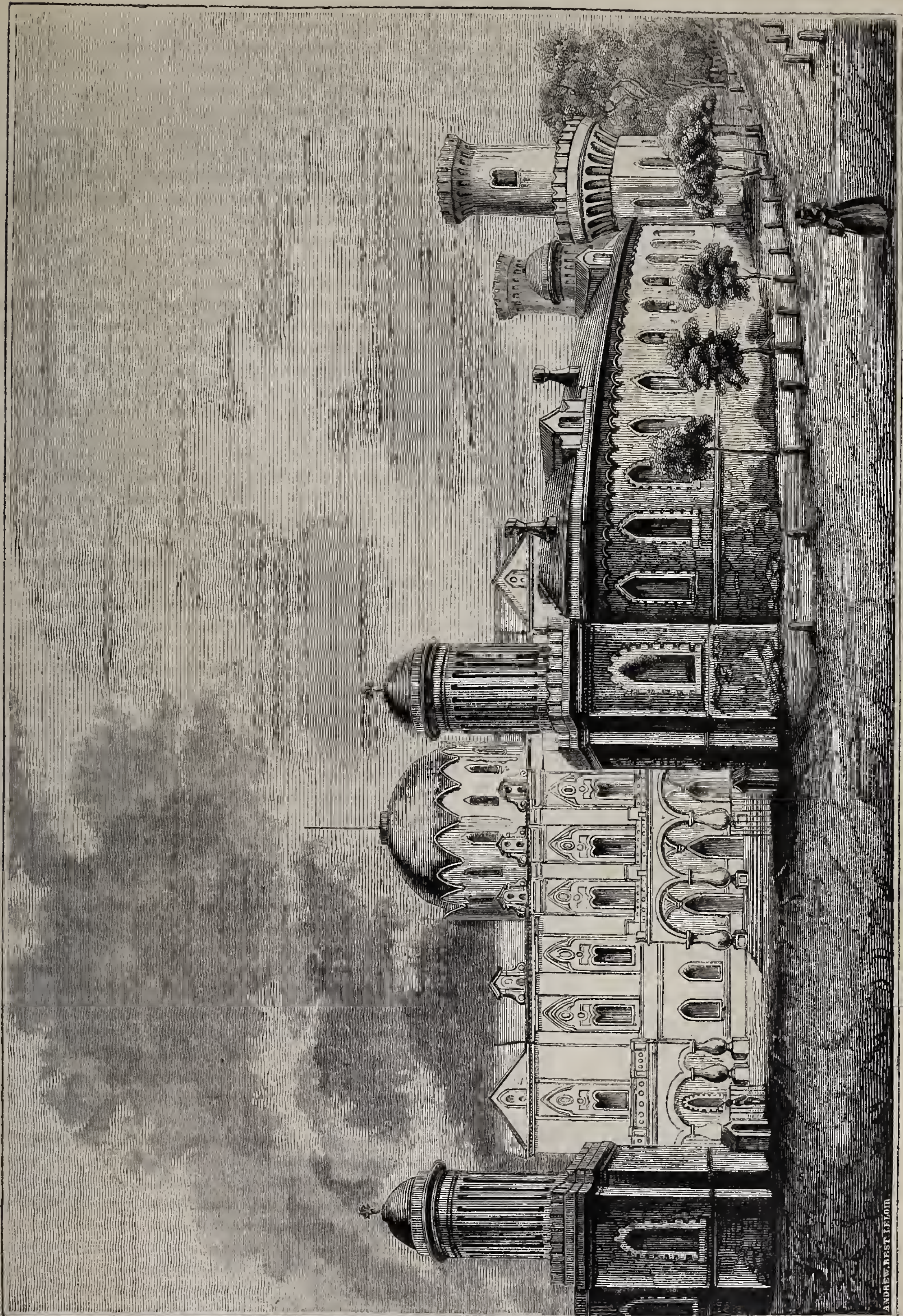
Les danses continuent; on tire des coups de fusil et de pistolet, on se remet à table vers minuit, et l'on ne se sépare que lorsque le jour arrive.

Il est plus que probable qu'au moyen âge les seigneurs réunissaient ainsi leurs vassaux après la récolte, et que c'est de là que cette coutume aura pris naissance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU IMPÉRIAL DE PÉTROVSKOI,
PRÈS DE MOSCOU.



(Vue du château de Petrovskoï, près de Moscou.)

Ce ne fut pas sans un profond dépit que Moscou, la ville sainte, le palladium de la Russie, se vit délaissée par ses souverains pour Saint-Pétersbourg. Depuis le jour où Pierre-le-Grand alla fixer sa résidence aux rives de la Neva, ses habitants n'ont point cessé de rappeler, avec des plaintes amères, leurs anciens titres à l'affection des tzars. Ils ont attribué à la crainte ce qui n'était cependant qu'une conséquence de la nouvelle position des empereurs. « Aucun

d'eux, ont-ils répété souvent, n'ose demeurer parmi nous, parce qu'ils ont plus de confiance dans leurs sujets de Saint-Pétersbourg. » Peut-être cette marque de défiance n'était-elle pas tout-à-fait sans fondement, car on dit que Catherine II appelait Moscou « sa petite république orgueilleuse. » Par ce motif ou par tout autre, ce fut elle qui, en 1770, fit élever aux portes de Moscou le château de Pétrovskoï, où elle s'arrêtait quand elle venait visiter cette partie de ses Etats. Quelques voyageurs, le confondant avec un autre château situé également au voisinage de la ville, en ont par erreur attribué la construction à Pierre-le-Grand.

Cet édifice s'élève à quelque distance de la porte de Tver, sur la grande route de Saint-Pétersbourg, à droite. Il se compose de deux parties distinctes, un massif principal surmonté d'un large dôme peu élevé dont le pourtour est percé de quatorze à quinze fenêtres, et un autre massif en fer à cheval, qui se développe autour du premier. C'est dans la partie circulaire que se trouve l'entrée du château, décorée de deux tours couvertes de petits dômes. Deux tours semblables s'élèvent à l'endroit où se termine cette portion arrondie de l'édifice. Enfin, toujours à droite et à gauche, deux autres tours beaucoup plus grandes relient le reste des constructions de cette même partie du palais. Ces tours, polygonales par la base, sont au contraire circulaires dans la partie supérieure, et les quatre dernières se terminent en terrasses crénelées. Tout l'édifice est bâti en briques, et affecte les formes d'une architecture que l'on a surnommée à tort gothique, à cause de l'emploi de l'ogive dans toutes les ouvertures, mais qui n'est qu'un mélange des formes arabes et byzantines, mélange qui apparaît dans la plupart des monuments de l'ancienne Russie. A l'œil ces clochers, ces tours, ces dômes, ces dentelures, ces créneaux, produisent un effet singulièrement pittoresque et gracieux, qui donne à tout l'ensemble de Pétrovskoï un certain air de grandeur et de magnificence. Les jardins, qui s'étendent en arrière du château, sont fort simplement disposés et ne consistent pour ainsi dire qu'en quatre grands massifs; une belle allée d'arbres les sépare de l'édifice. En été, la campagne environnante est très agréable.

Tel est le château de Pétrovskoï, où Napoléon séjourna durant le grand incendie de Moscou, les 17, 18, 19 et 20 septembre 1812. Aujourd'hui c'est encore là que s'arrêtent les empereurs avant de faire leur entrée solennelle dans leur seconde capitale.

Il n'y a pas de méchant qu'on ne pût rendre bon à quelque chose. J.-J. Rousseau.

LE SERF.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 282, 302, 306, 314, 322, 330.)

§ 7.

Messire Raoul était debout dans la grande salle du château, écoutant avec impatience la lecture que lui faisait maître Moreau d'un acte sur parchemin.

— Enfin, dit-il en l'interrompant tout-à-coup, la vente est conclue, n'est-ce pas?

— Conclue, monseigneur.

— Et je cède au duc de Vaujour une des meilleures parts de mon domaine avec tous les serfs qui en font partie?

— Ses hommes d'affaires doivent venir en prendre possession aujourd'hui même; beaucoup de familles sont déjà réunies dans la cour.

— Je ne veux pas les voir, dit Raoul; leurs lamentations me font mal! Pauvres gens; je les livre à une bête féroce, car le duc n'est pas un homme; mais cette expédition en terre sainte a ruiné notre famille; j'ai vendu tout ce que je pouvais vendre avant de toucher à mon domaine; enfin, il a fallu s'y décider. Au diable! et n'y pensons plus; tu t'occuperas de tout livrer, maître Moreau; et surtout veille à ce que le nouveau propriétaire n'empiète pas sur ce qui me reste, car un domaine écorné ressemble à une étoffe trouée; la déchirure va toujours s'élargissant.

Dans ce moment un domestique ouvrit la porte.

— Qu'y a-t-il? demanda le comte en se détournant.

— Un marchand voudrait être reçu par monseigneur.

— Un marchand! que Satan l'étrangle; il vient sans doute réclamer le montant de quelque créance.

— Que monseigneur m'excuse, celui-ci est un colporteur.

— Et que vend-il?

— Des manuscrits.

— Qu'il passe son chemin; je n'ai que faire dans ce moment de sa marchandise.

— Il prétend vouloir parler d'une affaire étrangère à son commerce et qui peut être profitable à monseigneur

— Allons, vous verrez que c'est quelque juif qui veut me prêter à soixante pour cent; fais entrer.

Le domestique sortit et reparut bientôt avec un jeune homme au teint brun, à la chaussure poudreuse et portant sur ses épaules la balle de colporteur.

A la vue du comte il se découvrit et demeura debout à quelques pas, attendant que messire Raoul lui adressât la parole.

— Tu as affaire à moi, lui demanda brusquement celui-ci.

— Oui, monseigneur, répondit le marchand.

Le son de cette voix parut frapper maître Moreau; il releva la tête.

— Dieu me sauve! dit-il, ce n'est pas un étranger.

Et s'approchant du colporteur, il demeura tout-à-coup immobile et stupéfait.

— Qu'est-ce donc encore? demanda messire Raoul.

— Aussi vrai que je suis chrétien, je ne me trompe pas, reprit l'intendant... ce colporteur.

— Eh bien?...

— C'est un de vos hommes, monseigneur.

— A moi?

— C'est ce Jehan qui avait pris la fuite, il y a huit jours.

— Il se pourrait!...

— C'est la vérité, monseigneur, dit le marchand.

— Et tu oses te présenter ici, vaurien! s'écria maître Moreau; sais-tu bien que monseigneur peut te faire fouetter devant la grande porte.

Jehan jeta à l'intendant un regard de mépris.

— Monseigneur a toute puissance sur les serfs de son domaine, reprit-il froidement; mais non sur ceux qui ont acquis droit de bourgeoisie dans une ville franche.

— Que parles-tu de droit de bourgeoisie, interrompit Raoul; as-tu obtenu de moi ton affranchissement?

— Non, monseigneur; mais je le tiens de la coutume.

— Que veux-tu dire?

— Voici une cédule prouvant que j'ai habité un an et un jour à Besançon.

— A Besançon, répéta maître Moreau en saisissant le parchemin que tendait Jehan.

— Et que m'importe! observa Raoul.

— Monseigneur n'ignore point, sans doute, que le séjour dans certaines villes affranchit.

— Est-ce vrai?

— Trop vrai, murmura maître Moreau.

— Ainsi ce drôle est libre sans mon consentement?

— Libre de servage, observa l'intendant; mais il n'en demeure pas moins le vassal de monseigneur, tenu à l'hommage et obligé de le servir envers et contre tous, sauf contre le roi.

— Et c'est à quoi je suis prêt, répondit Jehan.

— Au diable le manant! s'écria Raoul en frappant du

pied. Qui a permis que le séjour d'une ville pût ainsi prescrire contre nos droits? Vive Dieu! ces communautés de bourgeois finiront par devenir des lieux d'asile pour tous nos hommes.

Puis se retournant vers Jehan.

— Et tu viens ici sans doute pour me braver, drôle, ajouta-t-il.

— Loin de moi cette pensée, monseigneur, dit le jeune homme.

— Que cherches-tu alors?

— Monseigneur a sur ses domaines un vieillard et une jeune fille, tous deux en servage; le vieillard est mon père et la jeune fille doit être ma femme.

— Après.

— Je voudrais acheter leur affranchissement.

— Et moi je ne veux point te le vendre, s'écria messire Raoul; nous verrons si ceux-là aussi l'obtiendront contre ma volonté.

— Ah! monseigneur ne voudrait pas se venger aussi durement, s'écria Jehan; il ne me refusera point.

— Je refuse.

— Mais songez, monseigneur...

— Je songe que ton père et ta fiancée sont en mon pouvoir et qu'ils y resteront. Par le ciel! je ferai peut-être une fois ma volonté.

— Monseigneur a d'ailleurs disposé du vieux Thomas et de Catherine, observa maître Moreau avec un sourire méchant.

— Comment cela?

— Tous deux font partie des familles qui doivent être livrées au seigneur de Vaujour.

— Se peut-il! s'écria Jehan.

— Oui, dit Raoul; je lui ai vendu trois villages avec tous leurs serfs, et tu ne pourras retirer de ses mains ni le vieillard ni la jeune fille, car il a juré de ne jamais consentir à un affranchissement.

Jehan tressaillit et devint pâle; il savait que le seigneur de Vaujour était un de ces fous sanguinaires que les souffrances des autres réjouissent. On racontait d'incroyables histoires de sa cruauté: la plus grande partie de ses serfs étaient morts de misère ou avaient pris la fuite, ses terres avaient cessé d'être cultivées et les villages de son domaine tombaient en ruine. La seule idée de voir son père et Catherine au pouvoir de ce monstre, causa au jeune homme une véritable épouvante.

— Je me soumettrai à telle condition qu'il plaira à monseigneur d'ordonner, dit-il; mais au nom du Christ, qu'il ne livre point ceux que j'aime au duc de Vaujour.

— Monseigneur ne peut se dispenser de faire cette vente, observa maître Moreau, qui craignait que Raoul ne se laissât toucher par les prières du jeune homme.

— Je lui abandonnerai en dédommagement tout ce que je possède, interrompit Jehan.

— En vérité, dit le comte; je serais curieux de savoir ce qu'un drôle de ta sorte cache dans son escarcelle.

— Je puis disposer de douze vieux écus, reprit rapidement Jehan en tirant tout son argent de la bourse de cuir qu'il portait à son côté.

— C'est trop peu, dit sèchement maître Moreau.

— Hélas! je ne puis donner davantage, dit Jehan; mais prenez en outre, s'il le faut, tous mes manuscrits! Voyez, monseigneur, ce sont des bréviaires écrits aux trois encres, des missels ornés de majuscules dorées, des copies d'Horace et de la logique d'Aristote; il y en a là pour vingt écus au moins. N'est-ce point assez pour l'affranchissement d'un pauvre vieillard et d'une jeune fille? Oh! je vous en conjure, ne me refusez pas! Vous ne voudriez pas vous venger de moi, monseigneur, car je suis trop faible et vous trop fort! Vous savez que rien ne peut vivre sur les terres de Vaujour; y envoyer mon père et Catherine, c'est les livrer au supplice. Oh! vous les prendrez en pitié! Au nom de tout ce que vous avez aimé, grâce pour eux monseigneur, grâce pour moi!

Jehan était tombé aux pieds du comte; l'intendant s'aperçut que celui-ci était ébranlé, il le tira vivement à l'écart.

— Prenez garde, monseigneur, dit-il; si l'exemple de Jehan était imité, vos terres resteraient bientôt sans paysans.

— Sans doute, répondit Raoul; mais la douleur de ce garçon m'a troublé.

— Retirez-vous, et je me charge de le congédier.

— Mais ces douze écus et ces livres?

— Je les aurai, monseigneur.

— En vérité!

— Et Jehan n'en demeurera pas moins puni, comme il convient pour l'exemple.

— Alors, fais pour le mieux, dit Raoul.

Et se tournant vers le jeune colporteur qui était demeuré tout ce temps à genoux et les mains jointes.

— Je ne traite point avec un serf rebelle, dit-il; fais tes propositions à maître Moreau.

Et il quitta la salle.

Jehan le regarda sortir, puis se leva lentement: ses yeux rencontrèrent ceux de l'intendant et il tressaillit involontairement.

— Je suis à votre discrétion, maître, dit-il d'un accent abattu; que puis-je espérer?

— Ces douze écus et ces livres sont-ils bien tout ce que tu possèdes? demanda celui-ci.

— Tout; je le jure sur mon salut.

— Alors choisis entre ton père et Catherine.

— Que voulez-vous dire?

— Que tu ne pourras racheter que l'un d'eux.

Jehan recula; dans toutes ses prévisions, il n'avait jamais songé à une pareille épreuve; il en demeura comme étourdi.

L'intendant le regarda avec une joie mal déguisée.

— Eh bien, m'as-tu compris? demanda-t-il enfin.

— C'est impossible, balbutia Jehan; vous ne pouvez exiger de moi un tel choix...

— Alors, tous deux partiront pour Vaujour, répondit Moreau avec indifférence.

— Non, s'écria le jeune homme; non, tous deux resteront. Je vous en conjure, maître!... Si le prix que je paie aujourd'hui ne suffit pas, eh bien, j'engagerai ma parole pour une somme égale.

L'intendant haussa les épaules.

— Je n'enregistre point de parole dans mes comptes, dit-il sèchement; choisis et hâte-toi si tu ne veux qu'il soit trop tard.

Il avait ouvert la fenêtre, et Jehan aperçut alors la cour pleine d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, dont un scribe prenait les noms. Tous faisaient entendre de sourds gémissements et levaient au ciel des yeux noyés de larmes.

— Ce sont les serfs appartenant aux terres vendues, dit maître Moreau; dans un instant l'intendant du seigneur de Vaujour va les emmener et ton choix serait alors inutile: décide-toi donc si tu ne veux perdre sans retour ton père et ta cousine.

La situation de Jehan était horrible. Partagé entre deux affections qu'il s'était accoutumé jusqu'alors à regarder comme égales, il n'osait interroger son cœur. Sauver Catherine, c'était sauver, pour ainsi dire, son avenir et assurer la réalisation de toutes ses espérances; mais sauver son père, c'était payer la dette de reconnaissance que lui avait léguée le passé. Des deux côtés les dangers étaient égaux; aussi, éperdu, haletant, n'osait-il prononcer un arrêt qui lui faisait manquer au devoir ou anéantissait son bonheur.

Il était tombé à genoux près de la fenêtre, les mains jointes, demandant à Dieu de l'inspirer et ne pouvant trou-

ver en lui la force nécessaire pour une décision, lorsque Catherine, qu'il n'avait point encore aperçue, sortit tout-à-coup de la foule. En la voyant si belle et si éplorée, Jehan ne put résister plus long-temps; il se leva d'un bond et il se penchait au balcon pour l'appeler, lorsqu'un vieillard parut à son tour, marchant avec peine et conduit par un enfant. Jehan reconnut son père et la parole s'arrêta sur ses lèvres. Il se rappela tout-à-coup les soins qu'il avait reçus du vieillard, la tendresse dont il avait été entouré, les conseils utiles qui lui avaient été donnés; tous les souvenirs de ses jeunes années semblèrent se réveiller pour faire cortége au vieillard. Saisi de respect et d'une reconnaissance pieuse, son cœur se fendit; il découvrit sa tête et étendit les bras en pleurant.

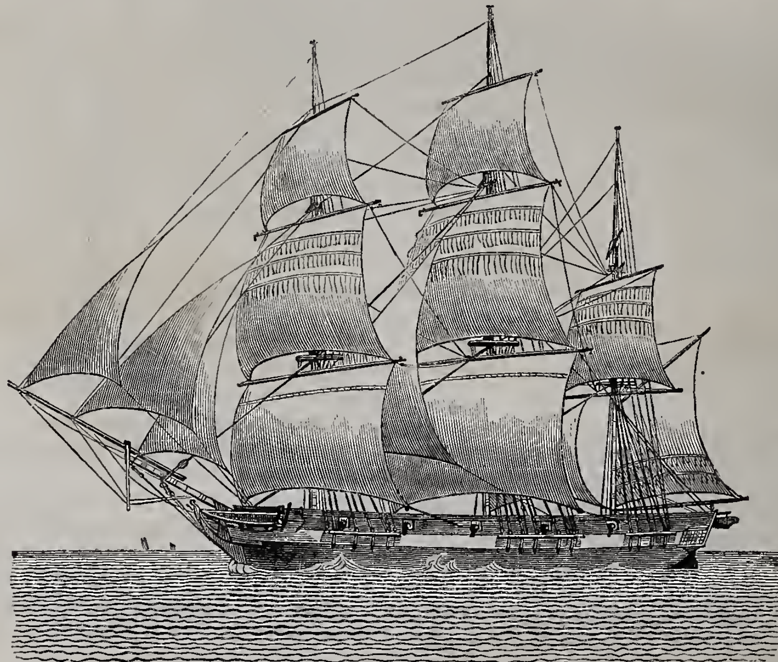
— Mon père! s'écria-t-il... Rendez-moi mon père.... et que Dieu ait pitié de moi!

La fin à la prochaine livraison.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 308.)

GABARE, bâtiment spécialement affecté au transport. Un certain nombre de gabares sont employées pour le service de l'Etat: les plus fortes ont trois mâts et portent de 8 à 12 canons ou caronades. Leur port est de 500 à 600 tonneaux. Au-delà, elles sont comprises dans le rang des



(Gabare largue, les amures à tribord, vue par le travers.)

flûtes, auxquelles elles ressemblent par la forme comme par la destination. Les petites gabares, qui ne servent guère que dans les rades et les ports, ont seulement deux mâts. Celles de la moindre dimension sont appelées gabaret. — Outre les gabares de l'Etat, d'autres petits navires faisant le cabotage et la navigation des rivières portent aussi le nom de gabare. — Dans quelques ports, ce nom est même donné aux bateaux qui contiennent la vase retirée du fond de l'eau à l'aide de la machine à draguer.

GABARIT ou GABARI, modèle de la courbûre que doit avoir l'arête d'une pièce essentielle de construction dans un vaisseau.

GABIER. C'est le titre que l'on donne, sur les grands bâtiments, à des matelots choisis parmi les plus capables, et occupés uniquement du service et de la surveillance des mâts, des vergues, des voiles et de leurs manœuvres.

GAFFE, perche munie d'un fer à deux branches pointues, mais dont l'une est droite et l'autre recourbée. La gaffe sert à pousser une embarcation au large, ou à la retenir en profitant d'un point d'appui quelconque.

GAILLARD, portion du pont supérieur d'un grand bâtiment à chacune de ses deux extrémités. Le gaillard d'arrière s'étend depuis le couronnement jusqu'au grand mât, et le gaillard d'avant contient tout l'espace qui existe entre le hauban de misaine et les dernières limites du navire à son avant.

GALÈRE, ancien navire non ponté, de forme longue et étroite, et d'un faible tirant d'eau (voy. 1838, p. 400).

GALERIE, balcon faisant saillie en dehors de la poupe d'un vaisseau, et communiquant avec la chambre du conseil. Dans les vaisseaux à trois ponts, il y a deux galeries; la seconde dépend de la grande chambre qui existe au-dessous de la chambre du conseil. — La galerie d'entrepont est une espèce de couloir de quelques pieds de large, pratiquée intérieurement au-dessous du niveau de l'eau dans toute l'étendue de l'entrepont, et touchant à la muraille du bâtiment; elle est destinée à faciliter l'inspection de cette muraille, ainsi que le travail nécessaire pour boucher les trous que peuvent y faire les boulets ennemis. Cette galerie est supprimée dans les nouvelles constructions.

GALHAUBANS, longues manœuvres dormantes pour maintenir en travers et en arrière les mâts supérieurs; elles sont capelées sur ces mâts et sont retenues sur le bord des porte-haubans.

GALION, nom distinctif de grands bâtiments que l'Espagne employait pour transporter les cargaisons d'or et d'argent qu'elle retirait autrefois de ses possessions coloniales. Les galions étaient armés en guerre et naviguaient sous escorte.

GALIOTE, bâtiment de commerce hollandais qui sert au cabotage. Il est d'un petit tirant d'eau, de formes arrondies, et ne porte point de mât de misaine. — Dans la marine française, on n'a connu long-temps que les galiotes à bombes sur lesquelles deux mortiers étaient établis en avant du grand mât. On avait conservé à ces bâtiments de guerre le même gréement qu'aux galiotes hollandaises. Depuis, la forme et le gréement des bombardes ont subi des modifications. — Les galiotes que montaient les pirates algériens et tunisiens

étaient des espèces de galères de proportions supérieures à leurs felouques.

Galipot, mélange de résine et de matières grasses que l'on applique sur les parois extérieures des bâtiments du commerce.

Galoche, grosse poulie de forme plate dont une des faces est découverte. La galoche est quelquefois désignée sous le nom de poulie coupée. Une estrope en fer garnit les fortes galoches qui présentent sur la partie coupée de leurs caisses une charnière s'ouvrant à volonté pour l'introduction du cordage. — On appelle encore galoches certains rouets insérés dans la muraille du pont, afin de donner passage aux drisses de gouvernail, aux écoutes des basses voiles, etc.

Gambes, porte-manœuvres dormantes, placées dans le



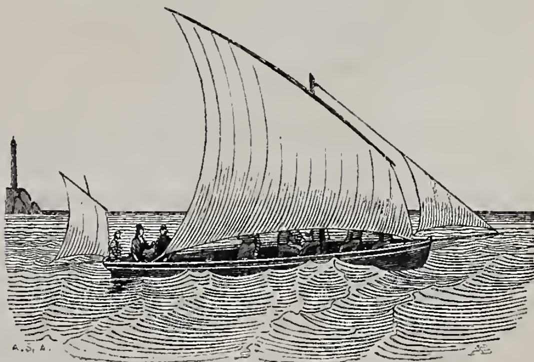
(Galiote hollandaise largue, les amures à babord, vue par le travers.)



Goëlette de commerce courant largue, vue par la hanche de babord.)



(Grève. — Cap de la Hève, en Normandie.)



(Guigue au plus pres, vue par le travers.)

même plan à des distances rapprochées et destinées à soutenir les hunes contre les efforts des mâts supérieurs d'un grand bâtiment.

Garant. Dans une manœuvre qui passe sur les rouets des poulies formant un palan, la portion de cette manœuvre sur laquelle sont exercées les forces motrices s'appelle garant.

Garcette, tresse faite de bitord ou de fils de caret. On s'en sert pour amarrer des ancres ou pour serrer les voiles sur leurs vergues. Celles employées à ce dernier usage ont le nom de garcettes de ris. — On donnait des coups de garcette aux matelots dans l'ancienne pénalité.

Garde-marine, titre remplacé d'abord par celui d'aspirant, et aujourd'hui par le titre d'élève.

Garniture, atelier des arsenaux dans lequel sont préparés les cordages.

Gatte, partie d'un vaisseau très rapprochée des écubiers, et qui est séparée du reste du bâtiment par une forte cloison élevée à quelques pieds au-dessus du pont de la batterie basse. Cette cloison a pour objet de retenir l'eau qui pénètre par les écubiers; on facilite ensuite son écoulement par des dalots percés dans la gatte.

Genope, cordage d'une certaine grosseur qu'on lie fortement autour de deux manœuvres pour les contenir et empêcher qu'elles ne se séparent.

Gens. L'expression de gens de mer s'applique à tous les marins qui n'ont pas un brevet de l'Etat. — On dit : les gens de l'équipage, les gens de la cale, les gens de la cambuse.

Glène. C'est la forme que l'on donne à un cordage en le ployant en rond sur lui-même; ce qui le rend portatif et susceptible d'être dégagé facilement lorsqu'on veut l'employer.

Godille (Aller à la) ou Godiller, manière de faire marcher une embarcation par le moyen d'un seul aviron qui est fixé à l'arrière : un homme debout tenant des deux mains cet aviron le met en mouvement en le portant avec rapidité de droite à gauche et de gauche à droite. Cette manœuvre donne au bateau une assez grande vitesse, mais elle est très fatigante pour celui qui l'exécute.

Goelette, un des plus petits navires parmi ceux qui font de longues traversées, mais aussi un des plus gracieux dans ses proportions et des plus légers pour la course. La goëlette porte depuis 50 jusqu'à 150 tonneaux. Les deux mâts élégamment inclinés vers l'arrière, soutiennent deux grandes voiles de forme quadrangulaire installées sur cornes. Indépendamment de ces deux voiles, un hunier ou une voile de fortune sont quelquefois hissés à la partie supérieure des mâts. Les goëlettes n'étaient autrefois que des navires du commerce particulièrement en usage dans les mers des Antilles. Depuis un certain temps on en a armé en guerre. La rapidité de leur marche permet de s'en servir utilement dans les escadres comme de mouches. On se sert beaucoup de goëllettes en Amérique : celles des Etats-Unis, particulièrement celles de Baltimore, ont une grande réputation. — Les brigs-goëlettes ont une mâture qui tient de ces deux genres de navires.

Goguelin, espèce de diable qui se cache dans les parties des plus obscures du bâtiment. Dans les entretiens du bord, il est souvent question de cet être fantastique dont on fait un objet d'effroi pour les mousses.

Goulet, passage étroit servant d'entrée et de sortie à un port ou une rade, et qui est ordinairement défendu par des forts.

Gourabe ou Gourable, grande barque des Indes orientales, naviguant particulièrement dans le golfe Persique. Ce bâtiment, qui n'appareille qu'avec les vents du mousson, largue et vent arrière, porte trois mâts. Les formes et le gréement de ce navire diffèrent de ceux d'Europe par un élancement tellement saillant qu'il masque la plus grande partie du beaupré, et par la grosseur et l'élévation exagérées de la poupe.

Gournable, cheville de bois avec laquelle on attache les bordages sur les membres. — Les gournabliers sont les ouvriers qui confectionnent les gournables.

Gouvernail, machine installée à l'arrière d'un bâtiment pour lui transmettre la direction qu'on veut lui donner. Elle se compose de plusieurs pièces dont la principale, appelée mèche, est une charpente de forme plate et d'une longueur égale à celle de l'étambot auquel elle est suspendue par des gonds. Lorsqu'elle fonctionne, elle doit former avec le plan diamétral du navire un angle d'au moins 35 degrés. Sur la partie inférieure de la mèche qui plonge dans l'eau, sont ajoutées d'autres pièces de bois juxta-posées qui augmentent sa largeur. Cette addition porte le nom de safran. La tête de la mèche ou son extrémité supérieure est percée d'un trou carré qui reçoit la barre mise en mouvement dans l'intérieur du navire pour diriger le gouvernail. Un autre accessoire de cette machine est la roue dont le mécanisme donne l'impulsion de force nécessaire pour porter le gouvernail soit à droite, soit à gauche. Mais cette roue n'existe que dans les bâtiments à plusieurs ponts; ceux qui n'ont qu'un pont ne montent pas de roue, et gouvernent, selon l'expression usitée, à barre franche. — Nous avons expliqué précédemment ce qu'on appelait gouvernail de fortune. — Le guide des drisses des huniers est nommé gouvernail des drisses de hunes. C'est une barre de fer de 15 à 18 pouces, percée de plusieurs trous dans sa longueur, et terminée d'un bout par un croissant, et de l'autre bout par un anneau. Le galhauban de hune traverse l'anneau de ce guide établi horizontalement, tandis que le croissant embrasse l'itague de hune, et que le guide est fixé à cette itague par de petits cordages qui passent dans les trous de cette barre. De cette manière, le guide peut glisser en liberté le long du galhauban en maintenant toujours l'itague qui reste constamment à égale distance de ce galhauban. — On peut de même donner la désignation de gouvernail ou guide de perroquet aux cosses estropées, destinées à maintenir les vergues de perroquet le long d'un galhauban, lorsqu'il s'agit de gréer ou dégréer ces vergues.

Grain, vent qui s'élève subitement dans un moment de calme, ou qui existant déjà devient tout-à-coup très violent. Le grain est toujours instantané, et la pluie l'accompagne le plus souvent. — Quelquefois cependant il a lieu sous un ciel pur, et ne s'annonce que par un léger nuage qui forme un point à l'horizon, et qui est facilement reconnu par les marins. Ce grain est celui qu'ils nomment grain sec ou grain blanc. — Le redoublement passager du grain, lorsqu'il paraît se dissiper, s'appelle queue de grain ou rabian.

Grand-bras, cordages existant à chaque bord de la grande vergue, et qui sont en double dans tous les grands bâtiments. Ils servent à changer la position de cette vergue sur le mât qui la soutient.

Grand mat. Dans les bâtiments à trois mâts, le grand mât est celui du milieu, c'est-à-dire entre les deux autres; car, géométriquement, il n'est pas placé à la moitié de la longueur du bâtiment; il est un peu plus rapproché de l'arrière. Le grand mât se compose de plusieurs parties, qui sont : le bas mât ou mât majeur, le grand mât de hune, le grand mât de perroquet, et le grand mât de cacatoi. Dans les navires à deux mâts, comme les brigs et les goëlettes, le grand mât est situé à l'arrière; mais sur tous les bâtiments possibles, le grand mât est le mât principal. (Voy. Mat.)

Grande vergue, vergue placée à la tête du bas mât et sur laquelle est enverguée la grande voile. C'est en effet la vergue la plus forte et la plus longue de toutes celles que l'on voit à bord d'un bâtiment.

Grapin, c'est l'ancre des embarcations. Il consiste en une verge de fer d'une longueur de 1m,50 à 2m,60, terminée par cinq branches recourbées et présentant à chacune de leurs extrémités une oreille en pointe. A l'autre bout se trouve une boucle à laquelle on attache un cordage. — Les grapins d'abordage diffèrent des premiers en ce qu'ils sont à trois ou quatre branches pointues sans se terminer par des pattes. On les suspend au bout des vergues pour les laisser tomber dans les agrès du bâtiment que l'on veut aborder, ou bien on les lance à la main par-dessus les bastingages.

Gratte, lame de fer tranchante et triangulaire, emmanchée par une douille. On s'en sert pour gratter les ponts ou les mâts d'un bâtiment. — La gratte employée par les calfats pour enlever sur la carène d'un navire un enduit qu'il faut remplacer, est recourbée.

Gréement. Le gréement d'un bâtiment est l'assemblage de toutes les voiles, manœuvres et poulies propres au service des mâts et des vergues. — Le gréement d'un mât, d'une vergue, d'une voile, d'une bouche à feu, comprend tous les appareils et accessoires affectés particulièrement à chacun de ces objets.

Grelin, cordage composé de trois ou quatre aussières commises ensemble. Son diamètre, de 6 à 12 pouces, le place dans le rang intermédiaire entre l'aussière et le câble; il ressemble, du reste, à ce dernier cordage, sous le rapport de sa longueur, qui est aussi de 120 brasses. Le grelin sert comme amarre d'ancre et dans toutes les opérations de port ou de rade. — L'amarrage des canons dont on veut prévenir le déplacement occasionné par le roulis, se fait à l'aide du grelin.

Grenier, lit de pièces de bois ou de galets, préparé dans le fond de la cale, à la hauteur d'environ 18 pouces, pour recevoir des ballots qui, sans cette précaution, seraient endommagés par l'humidité. — Le mot fardage, expliqué précédemment, exprime la même chose dans certains ports.

Grès, expression qui se rapporte d'une manière plus particulière aux divers cordages du gréement autres que les cordes dormantes, c'est-à-dire aux manœuvres mises en mouvement pour faire fonctionner les vergues et les voiles.

Grève, étendue de terrain sur le bord de la mer en pente

douce et couvert de galets. C'est à ce dernier caractère qu'on distingue la grève de la plage ; la plage est couverte de sable. Notre gravure représente la grève qui s'étend des jetées du Havre jusqu'au cap de la Hève, que l'on voit dans le fond. Sur le plateau qui surmonte la falaise, on aperçoit les deux phares et la vigie de la Hève.

GRIBANE, petit navire en usage sur les côtes de la Manche, ainsi que sur les rivières de Somme et de Seine. Les gribanes portent deux mâts très courts et un beaupré. Lorsqu'elles installent un hunier au grand mât, elles ajoutent un mât de hune volant. Leur capacité est de 50 à 60 tonneaux.

GRIL, espèce de chantier établi à proximité d'un quai pour réparer un bâtiment. Ce chantier consiste en une plateforme composée de pièces de bois disposées en grillage. On y laisse échouer le navire soumis à des réparations que l'on ne peut exécuter que pendant les basses mers.

GUI, longue vergue sur laquelle est bordée la brigantine. Une des extrémités de cette vergue repose sur le mât d'artimon à une distance de quelques pieds au-dessus du gaillard ; l'autre extrémité qui sort du bâtiment est supportée par la balancine de la brigantine, lorsque cette voile est déployée. Si au contraire la brigantine n'est pas dehors, un croissant fixé au couronnement embrasse le gui à la limite où il va dépasser le vaisseau. — Gui a pour synonyme le mot bôme.

GUIBRE, c'est l'assemblage des différentes pièces de charpente en saillie sur l'avant de l'étrave d'un vaisseau. Beaucoup de marins le nomment éperon.

GUIDON, sorte de pavillon aux couleurs nationales, qui est le signe distinctif du capitaine commandant au moins trois bâtiments de guerre. Le guidon est de forme oblongue, mais plus large qu'une flamme. A la moitié de sa longueur, il se sépare en deux pointes; on le hisse à la tête du grand mât. — D'autres guidons de différentes couleurs sont employés comme pavillons de signaux. — Le guidon ou fronteau de mire est une pièce de bois ou de métal fixée sur la volée d'un canon pour établir le parallélisme de la ligne de mire avec la ligne de tir.

GUIGNE, canot dont se servent particulièrement les Anglais et les Américains. Elle est très longue, très fine et extrêmement légère. C'est la plus frêle embarcation dont on puisse se servir à la mer. Son fond est plat, et ses deux extrémités sont en pointes comme celles de la pirogue. Une voile à antenne est placée sur un mât très court, fixé au milieu de cette embarcation, dont les bords sont garnis de six avirons.

GUINDAGE. Ce mot exprime à la fois l'action d'élever un mât supérieur au haut d'un bas mât; la distance que parcourt le mât que l'on guinde, et l'opération du chargement et du déchargement des marchandises composant la cargaison d'un bâtiment.

GUINDEAU, sorte de cabestan dont on se sert à bord des navires du commerce, particulièrement pour lever des ancres. Sa forme est cylindrique, et il agit dans une position horizontale entre deux montants qui le supportent.

GUINDERESSE, fort cordage employé à guinder ou caler les mâts, et qui reçoit sa force du cabestan.

GUIPON, espèce de gros pinceau pour enduire de brai ou de courai la carène d'un bâtiment. Il est formé de bandes d'étoffes de laine, ou de morceaux de peaux de mouton, dont le faisceau est cloué à un manche.

LE CHEVAL DE KOSCIUSKO.

L'illustre et vertueux Kosciusko a long-temps habité Soleure, en Suisse. Un jour il voulut faire présent de quelques bouteilles d'un excellent vin à un pauvre vieux prêtre des environs. Mais comme il désirait échapper aux remerciements du vieillard, il chargea de la commission un jeune homme, et, la course étant assez longue, il lui prêta le cheval dont il se servait habituellement. Le jeune homme, à son retour, vint rendre compte à Kosciusko de son entrevue avec le prêtre, et il ajouta en souriant : « Mais une autre fois, de grâce, ne me confiez plus votre cheval, si vous ne voulez me donner en même temps votre bourse.—Pourquoi donc? dit Kosciusko.— Dès que votre cheval aperçoit un pauvre, fût-il au galop il s'arrête tout court, et rien ne peut plus le déterminer à se remettre en marche, tant qu'il n'a point vu le pauvre recevoir l'aumône. Or, jugez de mon embarras : je n'avais pas un sou dans ma poche, et je n'ai pu me tirer d'affaire qu'en simulant tout le long du chemin le geste de faire la charité. »

Quelle honorable habitude du maître ne trahissait pas cette habitude du cheval?

QUI EST HOMME?

Qui est homme? Celui qui sait prier et se confier en Dieu, qui ne tremble pas quand tout manque autour de lui; la piété n'a jamais peur.

Qui est homme? Celui qui sait prier avec ardeur, avec vérité et liberté; la prière est un rempart qui ne trompe jamais, aucune force humaine ne le brise.

Qui est homme? Celui qui sait aimer de cœur, d'un amour pieux et brûlant; cette sainte ardeur inspire un haut courage, donne au bras une force d'acier.

Il est homme celui qui sait combattre pour sa femme et son cher enfant; les cœurs froids manquent de force et de courage, leurs actions sont du vent.

Il est homme celui qui sait mourir pour la liberté, pour le devoir et le droit; au courage pieux tout est facile.

Il est homme celui qui sait mourir pour Dieu et sa patrie; son cœur, sa bouche, son bras, sont fidèles jusqu'au tombeau. ERNEST ARNDT.

Origine du mot DANDY.

Sous le règne de Henri VIII, on frappa en Angleterre une petite pièce de monnaie d'argent de fort peu de valeur, que l'on appela *dandy prat*. Depuis, le mot *dandy* s'est appliqué aux jeunes gens dont l'extérieur est brillant, mais qui manquent de mérite.

LES CHAMANES
OU PRÊTRES DU GRAND LAMA.

Le Grand Lama, qui est le souverain pontife des Tartares idolâtres, a son palais sur une montagne où se trouve aussi une ville. Il est regardé comme une divinité, et les prêtres qui l'approchent ne le laissent voir que de loin. Quand il est mort, ils l'ensevelissent secrètement, et mettent en sa place le prêtre qui lui ressemble le plus, afin que ses adorateurs ne s'aperçoivent d'aucun changement. On consulte le Grand Lama, comme autrefois le fameux oracle de Delphes; et ses réponses, aussi équivoques que celles d'Apollon, donnent lieu à des explications aussi embarrassantes. Quand il donne audience, tous ceux qui se présentent devant lui doivent être prosternés à terre, loin du trône, sans lever la tête, et les mains jointes sur le front; et en se retirant, ils marchent à reculons, jusqu'à ce qu'ils soient hors de sa présence. Son autorité s'étend dans toute la Tartarie, à la Chine et aux Indes. Ses prêtres se nomment Lamas et Chamanes. Les Chamanes se croient appelés à leur état par une vocation surnaturelle. Un enfant qui a des convulsions, ou qui rend du sang par le nez ou par la bouche, qu'il soit de l'un ou de l'autre sexe, est déclaré Lama par les anciens Chamanes et désigné par eux pour le devenir. Lorsqu'il atteint l'âge de deux ans, un vieux

Chamane le prend chez lui, et fait sur l'enfant certaines cérémonies qui paraissent être une manière de confirmation. Par la suite, il lui apprend tous les exercices de religion qu'il pratique lui-même. Les Chamanes jouissent d'une grande considération parmi le peuple. Leur robe de peau, passée en mégie, est longue et ample; le bout de chacune de ses manches est garni d'un gant. Le long du bras, pendent par derrière des bandes de fer-blanc de différentes formes, ou parfois, le long du dos, des serpents rembourrés de cuir, avec des yeux de corail. Le devant de la robe est entièrement couvert d'idoles de fer-blanc. Le dos est traversé de trois à cinq bandes de fer, auxquelles sont suspendues plus de cinquante de ces mêmes idoles de fer-blanc, tant à figures humaines qu'à figures d'animaux. Leur coiffure consiste en un bonnet qui ressemble à une calotte de poil; le rebord en est également garni d'idoles de fer-blanc. A la place du bouton est une figure représentant une araignée énorme ou un scorpion. Autour du rebord pendent des serpents rembourrés, qui laissent à peine au Chamane la liberté de voir autour de lui.



(Un Chamane.)

ÉPIGRAMMES GRECQUES.

Dans une note sur l'*Anthologie*, nous avons dit ce que les Grecs entendaient proprement par *épigramme* (1837, p. 278). Voici encore quelques unes de ces inscriptions, les unes belles, les autres curieuses. Toutes sont tirées de l'*Anthologie*.

Sur une statue représentant un Satyre endormi.

Ce n'est point une statue, c'est un satyre qui doit le jour à Diodore. Il dort: ne le touchez pas, vous le réveilleriez; le métal seul dort d'un profond sommeil. PLATON.

Epitaphe d'une esclave.

Née en Lybie, ensevelie à la fleur de mes ans sous la poussière ausonienne, je repose près de Rome, le long de ce rivage sablonneux. L'illustre Pompeïa, qui m'avait élevée avec une tendresse de mère, a pleuré ma mort et a déposé mes cendres dans un tombeau qui m'égale, pauvre esclave, aux Romaines libres. Les feux de mon bûcher ont prévenu ceux de l'hymen qu'elle me préparait. Le flambeau de Proserpine a trompé nos vœux. ANONYME.

Sur la Minerve d'Athènes.

En contemplant la Vénus de Gnide, C'est bien là, disais-tu, ô étranger, la reine des mortels et des Dieux; mais en voyant dans Athènes la fière Pallas armée de sa lance, tu t'écries: Pâris était vraiment un pâtre*.

HERMODORE.

Sur le Philoctète du peintre Parrhasius.

Quand Parrhasius peignait Philoctète, il le voyait là, devant lui, succombant à mille souffrances: à peine une larme silencieuse coule de ses yeux desséchés; la douleur dévore sourdement le reste de son âme. O le plus grand des peintres, ton art est admirable sans doute; mais après tant de tourments endurés par ce héros, devais-tu éterniser ainsi sa torture? GLAUCUS.

Sur une statue de l'Occasion.

Quel est l'artiste qui t'a faite? — Un Sycionien. — Quel est son nom? — Lysippe. —Toi-même, qui es-tu? — L'arbitre suprême de toutes choses, l'Occasion. — Pourquoi te tiens-tu ainsi sur la pointe du pied? — Je ne me fixe jamais davantage. — Pourquoi t'a-t-on mis des ailes aux pieds? — Parce que mon vol devance le vent. — Pourquoi ce rasoir à ta main droite? — Pour montrer aux hommes que je suis plus tranchante qu'un glaive. — Et cette chevelure qui descend si longue sur ton front? — C'est pour être facilement saisie par le premier qui me rencontrera. — Tu n'as pas un seul cheveu derrière la tête. — C'est afin que nul de ceux qui m'auront une fois laissé échapper ne puisse me ressaisir dans mon vol. — Pourquoi l'artiste qui t'a sculptée t'a-t-il placée sous ce portique? — Etranger, c'est pour t'instruire. POSIDIPPE.

Sur la tombe d'Euripide.

Cette tombe, ô Euripide, n'est pas un monument pour vous; c'est plutôt vous qui lui en tenez lieu, puisqu'elle ne doit qu'à votre gloire toute sa célébrité. ANONYME.

Sur Erinne.

O toi dont la voix céleste égalait celle du cygne! hier encore tu composais des hymnes plus doux que le miel des abeilles, et la Parque, arbitre souveraine du fatal fuseau, t'a précipitée dans l'Achéron, au milieu du noir torrent des morts. O Erinne! la beauté suprême de tes vers nous persuade que tu respires toujours; nos yeux te cherchent dans le chœur des Muses. ANONYME.

A Pison, deux coupes représentant le ciel partagé en ses deux hémisphères.

Théagène nous envoie ensemble à Pison; toutes deux artistement façonnées, nous renfermons l'une avec l'autre tout le ciel, ayant été formées par le partage égal d'une sphère coupée en deux. Cette moitié contient les astres du Midi, et celle-là ceux du Septentrion. Cessez donc de tourner uniquement vos yeux vers le Nord; mais en buvant toujours deux coups dans vos deux tasses, contemplez en un instant tous les signes célestes.

ANTIPATER DE THESSALONIQUE.

* Allusion au jugement de Pâris.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

ARTISTES ALLEMANDS CONTEMPORAINS.

(Voy. Cornelius, 1836, p. 147; Kaulbach, 1836, p. 177; Retzsch, 1839, p. 76; Rauch, 1838, p. 137, et 1839, p. 105; Klenze, 1836, p. 260, 309 et 336; Schinkel, 1838, p. 408; Wittich, 1841, p. 73; Schwanthaler, 1841, p. 305; etc.)



(Une scène des Niebelungen, par M. Jules Schnorr, à Munich. — Voy. l'analyse du poëme des Niebelungen, 1836, p. 142 et 145, et 1837, p. 125, avec gravures d'après Cornelius.)

Le dessin que nous donnons aujourd'hui représente une des fresques que M. Jules Schnorr a peintes à Munich, au rez-de-chaussée de la résidence du roi de Bavière. Pour faire connaître ces peintures à nos lecteurs, nous emprunterons quelques pages au livre que M. Fortoul fait paraître sous ce titre : *De l'Art en Allemagne.*

« A ne vous rien cacher, en entrant dans ces salles où l'épopée tudesque a été représentée par M. Schnorr, je cédais à des préventions défavorables. C'est un si grand, un si terrible chant que celui des *Niebelungen!* Ce poëme gigantesque pousse l'héroïsme à des proportions tellement inusitées, et pourtant, à travers des entreprises surhumaines, et au milieu même des luttes les plus féroces, il fait briller une lumière morale si étrange et si irrécusable, que je n'imaginais pas que la peinture pût jamais rien produire de si violent et de si mystérieux. Cependant, dans la première salle où M. Schnorr a peint pour ainsi dire la préface des *Niebelungen*, j'ai reçu une des plus hautes sensations d'art que j'aie éprouvées de ma vie. Voici enfin, pensais-je, l'Allemagne que j'ai tant rêvée et tant cherchée ; la voici conservant, sous le vêtement de notre siècle, l'énergie de ses vieilles allures et l'enthousiasme de ses inspirations natives ! Voici un élève de tous les maîtres de Cologne, de Bruges et de Nuremberg, qui ont posé les fondements d'un art particulier aux nations du Nord ! Voici un successeur d'Albrecht Duerer, ce grand homme qui, tout en persévérant dans l'originalité allemande, sentit cependant que le temps était venu de n'être inférieur par le goût à aucune école et à aucun pays ! Oui, M. Schnorr m'a fait espérer tout cela ; et peut-être parviendra-t-il à réaliser plus que je n'ai attendu de lui ; car je croirais dépasser la hardiesse permise à une critique, si j'essayais de tracer des bornes au talent vigoureux qui a peint la première salle des Niebelungen. Mais quel a été mon désappointement lors-

que je suis entré dans la seconde salle! A côté d'une œuvre admirable, je trouvais une œuvre incomplète. Puis la troisième salle, la quatrième et la cinquième étaient vides; et les murailles, recouvertes à peine de mortier, attendaient encore les peintures que peut-être elles ne recevront jamais.

» Revenons à la première salle. Dans cette introduction du poëme, M. Schnorr a peint le poëte lui-même et le portrait des personnages qui jouent le principal rôle dans l'épopée. Le poëte est représenté sur la porte, assis et écrivant le premier vers de son œuvre; à sa gauche sont deux vieillards qui signifient la *Mœhre* ou la narration fabuleuse. Aucun mot ne peut rendre la caducité de ces deux têtes chauves; le Temps, cette image classique des peintres de la mythologie, n'est qu'un jeune barbon auprès des deux figures sur lesquelles M. Schnorr a exprimé la vieillesse de l'éternité elle-même. A droite, *la Saga*, ou la chanson, est peinte sous les traits jeunes et inspirés qui conviennent à la muse germaine. Ainsi le poëte est entouré des deux sources où son imagination a puisé, de la tradition et de la poésie.

» De chaque côté de la porte, dans toute l'élévation du mur, sont tracés les deux groupes principaux du poëme: à gauche, le roi Gunther et Brunhild, sa femme, dont les passions attirèrent sur sa race les coups de la fatalité; à droite, Siegfried, l'Achille germanique, et Criemhild, son épouse, dont la vengeance rendit aux Niebelungen d'effroyables représailles. Oh! que le Siegfried est adorablement beau! quelle mélancolie dans son courage! quelle sombre et divine fierté dans son regard levé vers le ciel, où il semble chercher son berceau et lire le terme prochain de sa vie! Voilà bien l'audace inspirée d'un soldat prédestiné à connaître la gloire et la mort avant le temps fixé pour le commun des hommes!

» A gauche, sur le mur latéral, sont représentés les parents de Siegfried, Siegmund et Sigelinde, et la reine Ute, mère de Gunther, accompagnée de ses deux jeunes fils Gernot et Giselher. Jamais on n'a peint la vieillesse avec ces traits augustes et cette simple majesté qui font venir des larmes au bord des paupières, en rappelant les temps où la bonne foi était la compagne d'une indomptable énergie. Vis-à-vis de ces beaux vieillards, le peintre a placé le furieux Hagen, l'agent brutal de toutes les perfidies, entre Volner le musicien, et Dankward le maréchal, qui le suivirent dans la migration des Niebelungen. Le quatrième mur, qui est en face de la porte, est percé d'une grande fenêtre; de chaque côté de cette fenêtre sont peints les héros qui dominent dans la dernière partie de l'épopée, comme autour de la porte ceux qui ouvrent la marche de l'action: ici sont, d'une part, Dietrich de Berne (Théodoric de Vérone) et maître Hildebrand; de l'autre, le roi Ethel (Attila) et son fidèle vassal Rudiger. Dans l'arc qui surmonte la fenêtre, le fier Hagen s'élance au-devant des nymphes du Danube qui lui prédisent les grandes catastrophes dont la fin du poëme est remplie. Cette composition est d'un jet hardi et vigoureux que je ne saurais rendre, mais dont la seule pensée me fait encore frissonner. Au plafond, qui est en forme de voûte, quatre petits tableaux représentent les passages les plus importants du poëme: la querelle de Chriemhild et de Brunhild sur la préséance, la mort de Siegfried, la vengeance de Chriemhild et les lamentations d'Ethel. Ceux-ci sont d'un moindre style; mais tout le reste offre un grand aspect héroïque. Le dessin, qui est nerveux, et la couleur, qui a un sombre éclat, en font des morceaux de la plus haute distinction.

» La seconde salle est décorée de quatre grandes pages qui représentent les faits les plus importants de la vie de Siegfried: son retour de la guerre contre les Saxons, l'arrivée de Brunhild à Worms, le mariage de Siegfried et de Chriemhild; enfin, la révélation du secret de la ceinture de Brunhild, d'où dérivent la haine des deux reines et tous les malheurs qui font le sujet du poëme. Ces compositions conservent dans leur grandiose un air de simplicité qui charme; mais on sent que la main qui les exécutait a manqué de bonheur ou de constance pour persévérer dans la voie qu'elle s'était ouverte. Le dessin perd son caractère sans pouvoir en revêtir un nouveau, ce qui fait qu'il est indécis, et n'évite pourtant pas la dureté. La couleur semble aussi affecter plus d'éclat et de limpidité; mais elle arrive à être crue et blessante. Le croiriez-vous? émule tout-à-l'heure des sculpteurs et des peintres allemands du quinzième siècle, M. Schnorr semble s'être proposé l'imitation de Rubens dans certains types charnus et matériels, dessinés sur les murs de cette seconde salle. Comment expliquer une semblable confusion? »

M. Fortoul caractérise de la manière suivante les peintures que M. Schnorr exécuta à Rome en 1825, dans la villa Massimi, et qui ont commencé sa réputation.

« Chargé de peindre à la villa Massimi des sujets empruntés au poëme de l'*Orlando furioso*, M. Schnorr passa outre le génie d'Arioste pour arriver à la vérité même du sujet que le poëte avait célébré. Disciple exubérant de la Renaissance, messer Lodovico a mêlé à la légende chevaleresque les fables mythologiques de l'antiquité, les reflets de la fantaisie orientale, l'ironie et la liberté du génie moderne déjà confiant en sa force propre. Ce jeu infini d'un des esprits les plus brillants et les plus complexes du seizième siècle procure un enchantement merveilleux dont je crois goûter aussi bien que personne le plaisir et le sens; mais il a singulièrement altéré la nature des rudes compagnons de Charlemagne, dans lesquels la chevalerie choisit plus tard ses modèles. M. Schnorr se proposa de rendre à ces preux le costume et la vigueur de l'ancien temps. Il avait en quelque sorte dégagé, dans l'étude des anciens peintres allemands, l'élément chevaleresque de l'élément chrétien. Plein de la poésie des Sagas, du Helden-Buch, des Niebelungen, il avait recherché et restauré avec bonheur les armures et les vêtements que portaient les héros dont il retrouvait l'âme dans ces récits et dans ces poëmes; il se frayait ainsi une voie toute patriotique et toute nouvelle dans la peinture historique, au milieu des tentatives que faisaient ses amis pour relever la peinture religieuse. Les fresques qu'il exécuta dans ce système à la villa Massimi, frappèrent tous les yeux par une originalité inattendue. Les Italiens n'avaient pas encore vu l'Allemagne se révéler à eux sous des traits aussi vifs et aussi particuliers. Imaginez, un beau jour, en plein midi, Gœtz de Berlichingen lui-même entrant à Rome, par la porte du Peuple, avec son palefroi et son armure tudesques! *Renaud arrivant au milieu du camp d'Agramante*, que M. Schnorr figura dans l'un des compartiments de son plafond, produisit un effet tout semblable. *Charlemagne courant au secours des murs de Paris*, quoique dessiné avec caractère, laissa pourtant percer aux yeux des connaisseurs les défauts qu'ils reprochent aujourd'hui à M. Schnorr, de traiter ses sujets d'une manière trop épisodique, et de ne savoir entretenir jusqu'à la fin le beau feu qu'il met dans tous ses commencements. Néanmoins, ces peintures exécutées d'après l'Arioste offrent une couleur si ferme, un dessin si à l'aise dans son parti pris, un cachet en tout si élevé, qu'elles sont encore regardées par beaucoup de personnes comme le chef-d'œuvre de l'auteur. »

Nous terminerons ces citations par quelques détails biographiques.

« Né à Leipsick en 1794, Jules Schnorr étudia d'abord sous son père qui était directeur de l'Académie de cette ville. En 1811, il partit pour aller se perfectionner à Vienne, où son frère aîné Louis est demeuré, où un plus jeune frère est mort en 1819. L'Autriche alors sentait la nécessité d'entretenir l'émulation dans ses écoles, d'éveiller l'ardeur des esprits, d'offrir des récompenses au talent. M. J. Schnorr ne trouva d'abord rien à Vienne qui ne fût la confirmation

de ses premières études. Ayant commencé à dessiner dès l'âge de sept ans, il avait acquis une facilité qui le rendait très propre aux exercices académiques; aussi se livrait-il de préférence à composer des sujets antiques, dans lesquels il portait une grâce et une souplesse qui ne sont point ordinaires en Allemagne. Tout-à-coup il fut atteint par les idées nouvelles, et presque en un instant, dans les tableaux historiques aussi bien que dans le paysage qu'il cultivait avec succès, il affecta les formes les plus sévères du nouveau style qui commençait à se répandre. Les relations toutes particulières qu'il eut avec le poëte Zacharias Werner, l'un des héros et des martyrs de cette mystérieuse époque, le confirmèrent puissamment dans son changement. En 1817, il partit pour Rome, où les artistes allemands avaient établi le quartier-général de l'insurrection. Il travailla cinq ans aux onze compositions dont il orna la villa Massimi, d'après le poëme d'Arioste. Chargé, en 1825, de dessiner les cartons des *Niebelungen*, il vint en commencer l'exécution à Munich, en 1827, avec le titre de professeur à l'Académie. Là, les entraînements de la jeunesse ayant eu leur cours, et l'influence de M. F. Olivier ayant peu à peu effacé les derniers effets de celle de Z. Werner, les premiers instincts de l'enfance reparurent dans l'âge mûr. Dans de beaux dessins composés d'après la Bible, M. J. Schnorr a réuni tout ce que sa manière romantique avait d'audace imprévue, avec ce qu'a de noblesse, de naturel et de science sa seconde manière, tendant aux perfections d'un nouveau style classique. Il en fait aujourd'hui l'essai dans les peintures à l'encaustique dont il orne les grandes salles de réception du palais, et qui représentent les trois cycles historiques de Charlemagne, de Frédéric Barberousse, et de Rodolphe de Habsbourg.

» Déjà célèbre par de beaux et nombreux ouvrages, M. J. Schnorr a encore devant lui un brillant avenir. Usant avec une habileté extrême de toutes les ressources pratiques de l'art et de ses grandes formes historiques, il les applique à des sujets où la pensée n'a point à passer sous le joug, où un vif sentiment des gloires et des antiquités nationales suffit à l'inspiration. Il a de l'entraînement et de la fougue, une exécution souvent fort heureuse, quelquefois inégale; il porte dans ses compositions une ordonnance de lignes, une harmonie de mouvements qu'on ne saurait trop louer, mais auxquelles la signification même du sujet est mainte fois trop étrangère. Du reste, il dessine avec facilité, peint avec chaleur, et dans tous ses travaux mêle avec réflexion la fierté, la naïveté, l'aisance. »

LES LEÇONS D'UNE MÈRE.

Poésie de M. Doam, Américain.

Qu'est-ce que cela, mère? — Mon fils, c'est l'alouette. A peine le matin a souri sur la montagne, elle part d'un élan et quitte la mousse de son nid. Elle part, et la goutte de rosée brille encore sur son sein; elle part, et l'hymne de joie jaillit déjà de sa poitrine; hymne d'amour qui chante le Créateur. Toujours, mon fils, que les chants de ta matinée soient un hymne au dieu de bonté.

Qu'est-ce que cela, mère? — Mon fils, c'est la colombe. Entends tu comme sa voix est tendre, sourde et plaintive comme les pleurs du veuvage. Elle attend le retour du bien-aimé, et son gémissement est continu comme le bruissement de l'onde qui s'écoule. Toujours, mon fils, sois comme elle, fidèle à tes amitiés, constant dans ton amour.

Qu'est-ce que cela, mère? — Mon fils, c'est l'aigle. Orgueilleux et joyeux, il monte dans le ciel. Sûr de sa force, l'enfant des montagnes fend la nue orageuse et brave l'éclair rougissant. Son aile puissante lutte contre le vent, son œil de feu fixe le soleil. Il va, il va toujours; son vol est droit et rapide. Toujours, toujours, mon enfant, puisse ta vie imiter le vol de l'aigle; rapide, hardie, puissante, infatigable.

Le caractère est la forme distinctive d'une âme d'avec une autre, sa différente manière d'être. Les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie.

Duclos.

PRÉDICATEURS MORTS EN CHAIRE.

Pierre Du Châtel (Castellanus), lecteur et bibliothécaire de François Ier, évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, et d'Orléans en 1551, mourut le 2 février 1552 d'une attaque d'apoplexie, qui le frappa au milieu d'un sermon qu'il prêchait à Mâcon.

Jacques-Augustin Boursoul, célèbre prédicateur breton, est mort à Rennes le jour de Pâques, 4 avril 1774, dans la chaire de l'église de Toussaints, où il prêchait depuis quarante-cinq ans. Il fut frappé au momment où il parlait du bonheur que l'on doit éprouver de voir Dieu dans le ciel face à face et sans voile.

L'abbé Brédart est mort en prêchant à Saint-Omer, en 1824.

L'abbé Papillon est également mort en chaire à Londres, en août 1824.

L'abbé Pâris, curé de la principale paroisse du Havre, prêchant sur la mort, le 27 août 1826, a été frappé subitement d'un coup de sang; il n'a eu que le temps de dire : « Je me trouve mal, mes frères, » et il est tombé sans vie sur le bord de la chaire.

L'abbé Libert, ancien vicaire-général de Rouen, étant à Roubaix (département du Nord), et faisant en chaire une exhortation aux enfants réunis pour leur première communion, le 17 juin 1840, est tout-à-coup tombé mort au milieu de son discours.

DES DIVERS MODES D'ÉCOULEMENT DES EAUX DANS LES ÉDIFICES.

GARGOUILLES.

Assurer et diriger convenablement l'écoulement des eaux pluviales qui tombent sur la surface des édifices est une difficulté dont on a été nécessairement préoccupé en tout temps, dans tous les pays, et que l'architecture a dû résoudre selon la différence des procédés appliqués à la construction de ces édifices et celle du climat sous lequel ils étaient élevés.

Les grandes lignes horizontales des monuments de l'Egypte, l'angle obtus du fronton grec, celui plus fermé des frontons romains, et enfin la forme aiguë des frontons gothiques ne sont, à vrai dire, que la conséquence de l'obligation où l'on a été de se soumettre aux exigences de la température de ces divers pays.

En Egypte, où il ne pleut pour ainsi dire jamais, on n'a rien dû faire dans la prévision d'écouler les eaux du ciel plus ou moins rapidement.

En Grèce, où le ciel déjà est moins constamment pur, on a dû, par une légère inclinaison, faciliter l'écoulement des eaux pluviales; et là, comme en toute chose, les Grecs se sont montrés véritables artistes en sachant faire concourir à la décoration de leurs monuments ce qui leur était imposé par la nécessité. Ces chéneaux, qui formaient le couronnement des corniches, et qui appartenaient en même temps à la couverture, soit qu'ils fussent en marbre, en métal ou en terre cuite, furent décorés des ornements les plus délicats et des peintures les plus séduisantes : des têtes

de lions ou d'animaux chimériques, placées de distance en distance, déversaient en dehors les eaux répandues sur la surface du comble.

Ce mode d'écoulement est celui qui fut également adopté dans les temples romains; mais dans les grandes constructions romaines, telles que les Thermes, et autres du même genre, où les surfaces des toitures étaient très étendues, on a été à même de constater que les eaux réunies en certains points étaient conduites sur le sol ou dans des égouts souterrains par des tuyaux de descente. Ces tuyaux, qui étaient en poterie, se trouvaient quelquefois engagés dans les murs, mais sans cesser cependant de rester apparents et accessibles.

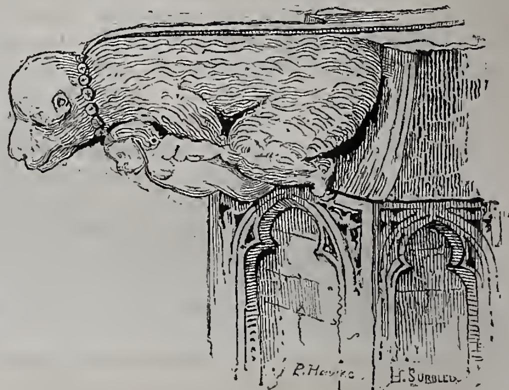
Les Romains, d'ailleurs, apportaient toujours la plus grande recherche dans toutes les précautions que nécessite la conservation des monuments; et dans les théâtres, les cirques et les amphithéâtres qui étaient découverts, les eaux de la pluie qui tombait sur les gradins, étaient recueillies et dirigées par une quantité innombrable de conduits, de telle manière que leur écoulement se faisait on ne peut plus facilement, jusqu'au niveau du sol, comme on l'a remarqué au Colysée, aux arênes de Nîmes, etc.



(Gargouilles de la cathédrale de Barcelone. — Fig. 1.)

Le mode de chéneau continu, percé de distance en distance, qui pouvait convenir aux temples grecs et romains en ce que, d'une part, ces monuments présentaient une assez petite surface à l'eau de la pluie, et que, d'une autre part, ils n'étaient pas très élevés au-dessus du sol; ce mode, très naturel et très simple, il est vrai, ne pouvait plus cependant être applicable à ces immenses constructions gothiques élevées sous le ciel brumeux de l'Occident, où les ravages de l'eau et de la neige étaient bien autrement redoutables, et rendaient, par la même raison, l'emploi de tuyaux de descente sujets à quelques inconvénients. Ce fut alors qu'on imagina ces énormes gouttières de pierre s'avançant en saillie à l'extérieur des édifices, et particulièrement au pourtour des églises, de manière à ce que les eaux déversées au loin ne pussent pas être chassées par le vent sur les parois des murailles et des fenêtres. Le moyen le plus ingénieux employé pour conduire les eaux du comble central aux différentes gouttières, consistait à établir un caniveau sur la pente même des arcs-boutants, ainsi que les anciens en avaient les premiers donné l'exemple à la basilique de Constantin, à Rome, et dont on voit une des applications les plus heureuses à Notre Dame de Paris.

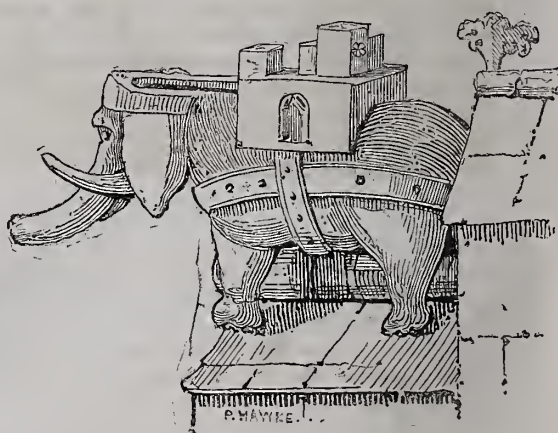
Ces gouttières, ou gargouilles en pierre, étaient sculptées dans le goût du monument auquel elles appartenaient, avec ou sans intention allusive ou symbolique. Celles des églises ne différaient en rien de celles des constructions civiles, et l'on est même assez étonné de voir appliquées



(Fig. 2.)

à des édifices religieux des représentations plus que grotesques. Souvent ces gouttières étaient sculptées en forme d'animaux de toute nature dans les poses les plus extraordinaires, quelquefois groupés ensemble. La plupart de ces animaux étaient entièrement fantastiques, et parfois on s'est plu à inventer les monstres les plus effroyables. On représenta aussi des figures humaines dans des attitudes très peu naturelles, ou avec des physionomies diaboliques. Enfin on serait tenté de supposer qu'on a eu en vue de ne placer dans de telles conditions que des êtres réprouvés de Dieu et des hommes, envisageant peut-être la situation dans laquelle ils étaient condamnés à se maintenir comme l'image d'un châtiment corporel.

Il est probable, d'ailleurs, que le choix des sujets qui devaient décorer ces sortes de gargouilles était laissé, le plus ordinairement, à la disposition des ouvriers.



(Fig. 3.)

Quant à ce mode d'écoulement d'eau, il est, à certains égards, préférable à bien d'autres; mais de nos jours il présenterait de grands inconvénients et ne saurait être adopté sans nuire beaucoup à la circulation établie au pourtour des édifices. Le système de gouttières saillantes a continué à être adopté en France jusqu'au règne de Louis XIV.

LE CRISTAL.

(Voy., sur la fabrique de cristaux de Mont-Cenis ou du Creusot, 1834, p. 228; sur la fabrication de la verroterie à Murano, près de Venise, 1836, p. 139.)

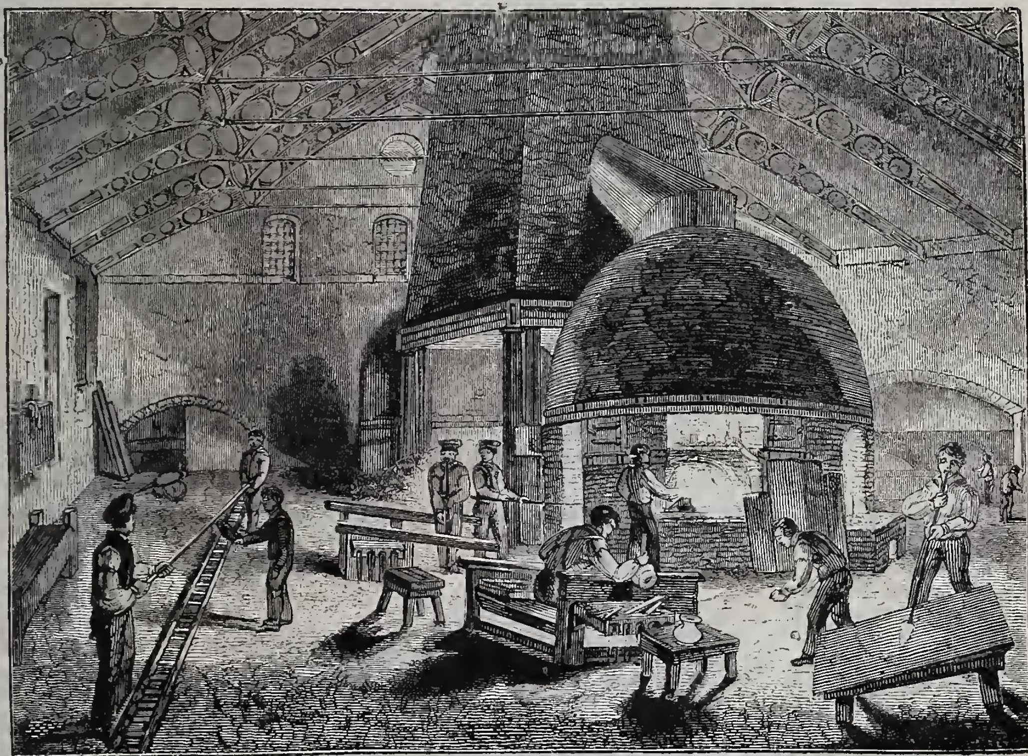
Les matières que l'on emploie pour la fabrication du cristal sont combinées dans la proportion suivante : 1 partie d'alcali (sous-carbonate de potasse), 2 parties d'oxide de plomb (minium), 3 parties de silice ou sable, et une très petite quantité d'oxides de manganèse et d'arsenic.

En France, on trouve, dans un grand nombre de lieux, des carrières de sable pur et blanc; les principales sont dans les environs de Paris, dans la forêt de Fontainebleau, à la butte d'Aumont près de Senlis, dans les environs d'Epernay en Champagne, etc. Mais, quelle que soit la pureté du sable, on a soin de lui faire subir un lavage pour enlever les matières étrangères qui ont pu s'y mêler dans l'extraction et le transport.

L'alcali est toujours employé à l'état de sous-carbonate de potasse, que l'on tire des Etats-Unis, du Canada, de Russie, de Toscane, etc., et que l'on purifie par des préparations faciles.

On se sert d'oxide, ou, pour parler plus exactement, de deutoxide de plomb (minium), parce que c'est un fondant énergique qui donne au verre plus de densité, plus de brillant, une plus grande blancheur, et le rend plus ductile sous la main de l'ouvrier qui le taille. C'est en 1784 seulement que l'on a commencé, en France, à fabriquer, à la fonderie royale du Creusot, du cristal à base de plomb.

Lorsque les matières premières sont mêlées dans la proportion convenable, on les jette dans les creusets préparés à cet effet dans le four. Ces creusets ou pots ont environ trois pieds de haut sur une largeur de deux à trois pieds; ils sont évasés par le haut et un peu ovales. En France et en Allemagne, où, pour la fabrication du cristal, on n'emploie que du bois pour chauffer les fours, ils sont découverts; mais en Angleterre, où l'on ne se sert que de charbon, que l'on commence, il est vrai, à remplacer par le coke, les creusets sont couverts, en forme de cornue, afin que la composition qui y est enfermée ne soit pas en contact avec la fumée du charbon qui décompose le minium.



(Intérieur d'une fabrique de cristaux.)

Notre gravure représente l'intérieur de la *halle* de la verrerie de cristaux de M. Pellat, à Londres, dans le quartier de Blackfriars, qui est la fabrique la plus récemment construite et la plus considérable de ce genre en Angleterre. Sa description nous permettra à la fois d'indiquer les perfectionnements nouveaux, et de donner une idée exacte de presque toutes les verreries de cristal, de gobeletterie ou de verres à vitres.

Que l'on imagine un édifice de quinze à dix-huit mètres carrés, n'ayant pour plancher que le sol battu, ne recevant la lumière que par le haut et par d'étroites fenêtres, et recouvert par un toit en fonte de fer, dont le sommet est à plus de quinze mètres du sol. Au milieu de cette halle sont quatre forts piliers de quatre mètres de hauteur, supportant les quatre coins d'une grande cheminée qui passe par le milieu du toit et s'élève à une hauteur de vingt-cinq mètres. Deux fours sont à deux des côtés de cette cheminée, et leur fumée s'y rend par des tuyaux inclinés. Chacun de ces fours est un dôme circulaire de cinq mètres de diamètre et d'élévation, dans l'intérieur duquel règne un banc sur lequel reposent les pots, au nombre de six, huit ou dix, suivant la grandeur des fours. Au centre est une grille en fer pour le combustible, qui est introduit par deux portes aux côtés opposés du four. Cette grille correspond aux caves qui s'étendent sous presque toute la halle, et qui ont pour effet principal de donner un fort courant d'air qui active la combustion du bois ou du coke et le maintienne dans l'état le plus violent. Les fours sont construits en briques, et leurs points de contact sont soigneusement revêtus de terre glaise.

Dans les fabriques de cristal ou de gobeletterie, la matière réduite en fusion par l'action du feu est mise en œuvre par le soufflage et par le moulage. Il est probable que dans les

premiers temps de la découverte du verre la première pensée a été de couler la matière liquide dans des moules. Par une heureuse et ingénieuse idée, on a trouvé le moyen de combiner les deux procédés du soufflage et du moulage, et de leur faire se porter un mutuel secours. Mais cette idée a été quelque temps sans produire les heureux effets qu'elle promettait, et ce n'est que depuis peu d'années qu'un nouveau progrès a été fait dans la perfection de ces deux procédés réunis, et a donné à cette partie de la verrerie une grande importance commerciale. Dans les premiers temps de la découverte du cristal, on l'employait tout uni, ou taillé d'une manière plus ou moins riche, mais toujours fort coûteuse. M. d'Artigues, qui a rendu de si grands services à cette branche de l'industrie en France, pour donner plus d'extension à la vente, mit dans le commerce des gobelets, avec une moulure autour du fond, imitant la taille, qu'il donna au même prix que les gobelets unis; il livra de la même manière des carafes et d'autres pièces d'un grand usage. Pour produire cette moulure, l'ouvrier, après avoir donné au fond de la pièce la forme voulue, la faisait réchauffer, puis, posant ce fond dans le moule, il soufflait de toutes ses forces, de manière à chasser le verre dans les cavités du moule. Mais le souffle de l'homme n'était pas assez puissant et n'agissait pas assez rapidement pour que l'*impression* fût parfaite. En 1825, un ouvrier de la verrerie de Baccarat, à laquelle M. d'Artigues avait donné un très grand développement, imagina d'employer un soufflet pour suppléer à l'action des poumons : à cet effet, il ajusta un piston en bois, garni extérieurement de cuir, et percé de part en part d'un trou au centre, dans un cylindre de fer-blanc fermé à l'une des extrémités, et ne donnant passage à l'autre extrémité qu'à la *canne*, long tube de fer creux dont l'ouvrier se sert pour souffler dans le verre. L'orifice de la canne, s'appuyant contre le trou du piston, et pressant ce piston vers l'autre extrémité, force l'air renfermé dans le cylindre à passer dans la canne, et à agir sur le cristal placé dans le moule avec toute la force du bras de l'homme. Cet instrument, extrêmement simple, et si important par les résultats industriels et commerciaux qu'il a produits, s'est trouvé dès son invention à l'état de perfection, ou du moins il n'a pas été perfectionné depuis. Son auteur, dont le nom obscur mérite d'être conservé, Ismaël Robinet, qui est mort il y a quelques années, ne pensa pas à prendre un brevet d'invention. Il fut généreusement récompensé par une pension que lui assurèrent MM. Godard, propriétaires de la verrerie de Baccarat, et d'une manière plus éclatante par le prix Monthyon de 8 000 fr., que lui décerna l'Académie des sciences.

Ceci nous conduit à parler de la taille que l'on donne aux cristaux. Ce sont les Anglais qui, ayant découvert la fabrication du cristal, ont perfectionné la taille, et, par l'invention de la taille à facettes, ont donné au cristal un éclat auquel le verre ne pouvait pas atteindre, et qui est même supérieur à celui du cristal de roche. On se servait autrefois de *tours*, dont le moteur n'était qu'une petite roue de chasse mise en mouvement par le pied du tailleur. Les Anglais, dont toutes les pensées sont tournées vers les moyens de produire au plus bas prix possible, ont introduit l'usage d'un moteur général imprimant la rotation à toutes les meules des tailleurs; ce qui a amené nécessairement de l'économie, et surtout plus de poli et de régularité dans les tailles. On a adopté déjà depuis plusieurs années en France les tailleries mécaniques de nos voisins, et nos cristaux, qui n'avaient plus rien à craindre de l'éclat et de la beauté des tailles des cristaux anglais, ont à présent sur eux, grâce à l'invention de l'instrument de Robinet, l'avantage d'être à un plus bas prix; car on est parvenu à combiner la taille avec la moulure, et nos fabricants peuvent livrer aux consommateurs des cristaux très beaux, taillés et moulés, à un prix considérablement inférieur à celui des cristaux seulement taillés de nos voisins.

Nous devons dire aussi quelques mots des cristaux coloriés. Les anciens ont connu l'art de colorier le verre, et ils y ont mieux réussi qu'à faire du verre parfaitement blanc. Cet art se conserva soigneusement dans le moyen âge, et y fut fort perfectionné; car ce n'est que depuis bien peu d'années que les verres coloriés de la verrerie royale de Bavière et de la verrerie de Choisy-le-Roi peuvent soutenir la comparaison avec les vitraux des cathédrales gothiques. Lorsque les verres allemands eurent perdu de leur importance commerciale à cause de la supériorité des cristaux de France et d'Angleterre, ils se livrèrent à cette branche de la verrerie, et jusqu'à ces dernières années ils sont restés en possession exclusive de la fabrication de ces cristaux ou plutôt verres coloriés, qui faisaient l'admiration des voyageurs au-delà du Rhin. Comme l'entrée des verres et cristaux étrangers est prohibée en France, la rareté de ces verres coloriés augmentait l'admiration qu'ils faisaient éprouver. Aujourd'hui les cristaux coloriés de nos fabriques rivalisent avec les verres des fabriques allemandes, et nous ne craignons pas de dire qu'ils leur sont supérieurs. Malheureusement le public n'est pas de cet avis, et il n'admire plus autant les verres coloriés depuis qu'il peut s'en procurer.

L'exportation des cristaux est devenue une branche fort importante du commerce français. En 1835, elle s'était élevée à 1 400 000 fr., et elle a considérablement augmenté depuis. La variété, la perfection des moulures, le fini et le bon marché des tailles, ont beaucoup contribué à l'extension de nos exportations. Il n'est presque aucune partie de l'Europe et de l'Amérique où nos cristaux n'aient trouvé de faciles et constants débouchés; mais c'est au Brésil, à la Nouvelle-Orléans et au Mexique que nos exportations sont les plus considérables.

La nature, qui ne nous a donné qu'un seul organe pour la parole, nous en a donné deux pour l'ouïe, afin de nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.

NABI-EFFENDI, *poëte turc.*

LE SERF.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 282, 302, 306, 314, 322, 330, 338.)

§ 8.

Le soleil commençait à baisser à l'horizon et ses dernières lueurs étincelaient joyeusement sur la forêt de Vaujour; mais l'on n'entendait dans la campagne aucun des bruits qui ordinairement l'animent à cette heure : point de cri d'appel, aucun mugissement de troupeaux, nul son de cloche avertissant de prier avant la fin du jour! Les champs étaient déserts, les maisons fermées et muettes! On eût dit que quelque grand désastre pesait sur la contrée entière.

Or, ce désastre, c'était la guerre! et la plus affreuse de toutes; une guerre où les ennemis parlent la même langue et se sont embrassés la veille; une guerre entre voisins!

La vente faite par le comte Raoul au duc de Vaujour n'avait point tardé à amener des querelles entre les deux seigneurs. Chacun d'eux se plaignait de la mauvaise foi de l'autre; des explications on passa aux injures et des injures aux armes.

Le duc fut le premier à faire sa déclaration de guerre; il entra sur le territoire de son voisin, détruisit les moissons, brûla les villages et tua le plus qu'il put de ses gens.

Le comte Raoul, voulant user de représailles, convoqua ses vassaux; et Jehan qui venait de perdre son père se rendit en armes au lieu indiqué.

Le comte partagea ses hommes en plusieurs troupes qu'il

plaça sous le commandement d'hommes d'armes auxquels il avait donné ses instructions secrètes. Le jeune marchand fit partie de la plus nombreuse de ces troupes, et au moment où nous reprenons notre récit, il se dirigeait avec elle vers Clairai.

Les vassaux de messire Raoul marchaient en désordre, jetant de tous côtés des regards inquiets comme s'ils eussent craint quelque embûche, et se demandant tout bas quel était le but de leur expédition. Jehan, qui marchait derrière, fut tout-à-coup accosté par un pêcheur de l'étang de Rillé, qui, en qualité de vassal et fermier du comte, avait aussi été forcé de marcher.

— Eh bien, demanda-t-il à voix basse, sais-tu ce qu'on veut faire de nous?

— Rien de bon, sans doute, répondit Jehan.

— J'ai idée que nous pourrions bien traiter Clairai comme le sire de Vaujour a traité nos villages.

— Qu'y gagnerons-nous, sinon de ruiner des parents et des amis? observa Jehan.

— C'est la vérité, garçon, reprit le pêcheur; mais qu'y faire? Le vassal est obligé de prendre les armes quand le seigneur l'ordonne.

— Oui, dit Jehan, et s'il refuse on le condamne comme lâche et félon, car il n'est point maître de sa haine; sur un signe, sur un mot, son voisin d'hier doit devenir son ennemi; et cela sans qu'il sache pourquoi! Il faut qu'il épouse toutes les colères de son maître, qu'il frappe où celui-ci ordonne de frapper!

— Heureusement que je n'ai personne de ma famille sur le domaine de Vaujour, observa le pêcheur.

— Ni moi, je l'espère, dit Jehan.

— Mais, j'y pense, ta cousine Catherine?...

— Elle est au service de la fille du duc et habite le château même où il n'y a rien à craindre.

— Tu te trompes, Jehan, dit une voix.

Le jeune homme se détourna vivement et aperçut maître Moreau.

— Catherine n'est plus au château, continua l'intendant.

— Comment savez-vous?... s'écria Jehan.

— Par les espions qui ont parcouru le domaine de Vaujour. Elle a rejoint sa mère qui était malade.

— Au vivier, s'écria Jehan; ah! j'y cours.

— C'est inutile.

— Comment?

— La troupe commandée par Pierre y est déjà avec ordre de tout brûler.

— Se peut-il?

— Et tu arriverais trop tard; regarde!

Jehan leva la tête; des flammes illuminaient effectivement l'horizon du côté du vivier.

Le jeune homme poussa un cri et s'élança à travers le fourré, se dirigeant en courant vers l'incendie.

Bientôt il distingua les cabanes en feu, il crut entendre un cri!... Faisant un dernier effort, il franchit rapidement l'espace qui lui restait à parcourir et arriva à la porte de sa cousine.

La flamme commençait à peine à serpenter le long du toit de chaume, Jehan éperdu se précipita dans la cabane; mais en y entrant, son pied glissa dans le sang et alla heurter un cadavre étendu à terre.

C'était celui de Catherine!

Un mois après Jehan prenait l'habit de novice chez les Franciscains de Tours.

Le jour où il descendit au préau pour la première fois, un moine vint à lui et lui demanda s'il le reconnaissait: c'était celui qui, simple novice, dix ans auparavant, lui avait conseillé d'entrer au couvent. En remarquant la pâleur de ce front triste et ravagé, le jeune religieux secoua la tête.

— Hélas! je le vois, dit-il, vous avez fait une rude expérience de la vie.

— Et après de longues épreuves j'ai reconnu, comme vous le disiez, que c'était ici seulement le port, ajouta Jehan. Partout ailleurs le servage vous laisse quelque bout de sa chaîne à traîner; ici seulement est la délivrance; ici l'on retrouve la dignité de l'homme. Ah! naguère je ne voyais dans vos couvents que des maisons de prières; mais maintenant je sais que ce sont aussi des hospices pour les cœurs affligés. Au milieu de cette société barbare encore, basée sur les droits du plus fort, les monastères sont comme ces hautes montagnes, où se réfugient les vaincus pour échapper à la servitude. Quand l'égoïsme et la violence abrutissent la foule, ici se conserve le saint héritage de la science, de la justice, de la liberté!

— Et vous pouvez ajouter, mon frère, que cet héritage se répandra d'ici sur toute la terre, ajouta le moine. Oui, un jour viendra, où la fraternité que nous prêchons deviendra la loi générale; où les sociétés des hommes ne seront que de grandes communautés dans lesquelles tous seront égaux, et où les chefs librement élus pourront seuls commander. C'est à cette grande œuvre que nous devons consacrer nos efforts et nos prières.

— Hélas! dit Jehan, s'il en est ainsi, que ne sommes-nous venus sur cette terre quelques siècles plus tard; pourquoi devons-nous bâtir avec une sueur de sang l'édifice où d'autres seront à couvert?

— Et savez-vous, mon frère, ce qu'ont souffert ceux qui ont préparé le nôtre, reprit vivement le moine? Croyez-vous qu'ils n'aient point été plus cruellement éprouvés que nous, les premiers chrétiens qui proclamèrent la liberté des hommes et leur égalité devant Dieu? Combien sont morts déchirés par les bêtes ou par les verges du bourreau, avant que l'esclave antique soit devenu un serf de nos temps! N'accusez point la Providence; mais admirez au contraire comme elle a donné à chaque génération sa tâche et à chaque temps son progrès. L'esclave n'avait autrefois de refuge que dans la tombe; aujourd'hui le serf trouve parmi nous une retraite. Ah! ne nous plaignons pas, frère; mais songeons seulement à hâter la régénération du monde.

— Et comment cela? demanda Jehan.

— En prêchant l'affranchissement de toutes nos forces, répondit le moine; en faisant comprendre aux puissants, près de paraître devant Dieu, que ce Dieu ne connaît ni seigneurs ni manants; en faisant enfin disparaître partout la possession de l'homme par l'homme, dernier héritage d'un paganisme inique et brutal.

— Ah! que Dieu vous entende, s'écria Jehan, et qu'il me fasse la grâce de travailler à une telle œuvre!

— Vous le pouvez, répliqua le moine; car vous avez revêtu la livrée des travailleurs.

— Et vous espérez la réussite, mon frère?

— Je compte sur la parole du Christ, dit le moine, et le Christ a dit: *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.*

LE GRAND THOMAS.

Une chanson qui était à la mode au siècle dernier, vers 1755, nous apprend que le docteur Thomas s'était établi, en 1719, peut-être même dès 1711, vis-à-vis la statue de Henri IV, qu'on nommait alors le Cheval de bronze. Il avait été précédemment chirurgien dans le régiment des gardes françaises, puis garçon chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Vêtu l'hiver comme l'été, il se tenait sur un char construit dans une forme extraordinaire, recouvert d'une espèce de toiture, entouré de barrières à hauteur d'appui, et porté sur quatre petites roues. C'est là qu'il offrait aux passants son élixir, décoré du nom pompeux d'esprit solaire.

Il y débitoit pour cinq sous
La médecine universelle.

. . . .

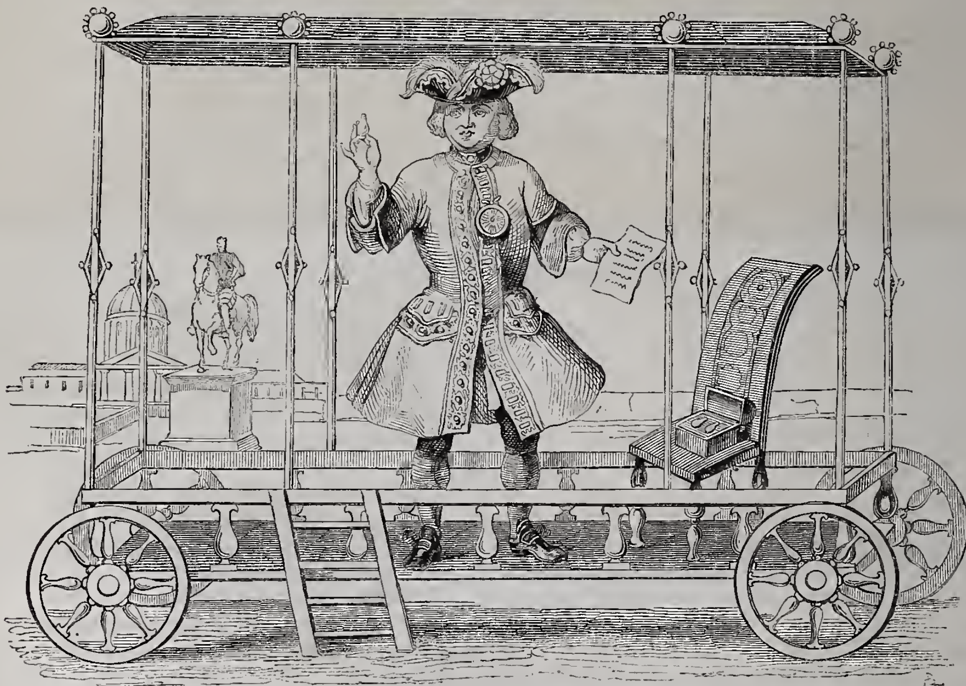
Et par une secrète cause,
Qu'il connoissoit dans tous les maux,
Il ordonnoit la même dose
Pour les hommes et les chevaux.

Il paraît, du reste, que si le grand Thomas inspirait généralement de la confiance, il était, quant à lui, particulièrement méfiant, craintif, apprêtant ses repas et se servant constamment lui-même. Il était petit, mais replet et sobre; il était très habile à arracher les dents; c'est du moins ce qu'affirme la chanson déjà citée :

Sa main surpassoit son conseil,
J'en atteste l'expérience
Et le titre de Sans-Pareil
Que sut lui mériter sa science.
Dentistes, honorez son talent,
Rendez hommage à sa mémoire.
Il arrachoit une mâchoire
Plus vite que vous une dent.

Aussi avait-il auprès de lui, à ce qu'on rapporte, un homme avec un drapeau portant cette encourageante inscription : *Dentem sinon maxillam.* La dent était-elle arrachée, le grand Thomas envoyait le patient se rincer la bouche avec de l'eau-de-vie à la boutique d'une femme, madame Rogomme, qui se tenait auprès de lui. « Allez, disait-il, allez boire un peu de rogomme; » c'est ainsi qu'il appelait l'eau-de-vie, du nom même de cette femme, et ce nom de rogomme s'est conservé jusqu'à nos jours, dans le langage vulgaire, avec l'acception qu'il lui a donnée.

L'année 1729 fut l'époque où le grand Thomas brilla de tout son éclat. Le 4 septembre, au moment où la nouvelle se répandit que la reine était accouchée d'un fils à cinq heures du matin, il fit conduire son char sur le Pont-Neuf, monta dessus et ordonna à son valet de battre la caisse. Lorsque le peuple se fut rassemblé, il annonça dans un éloquent discours qu'en réjouissance de la naissance du Dauphin il arracherait pendant quinze jours les dents, et donnerait ses remèdes gratis. Un homme si généreux et si patriotique pouvait-il ne pas plaire à la multitude ! Ce ne fut pas tout : après avoir fait sa cour au peuple, le grand Thomas alla en cérémonie complimenter le roi et la reine. Au-dessous d'une gravure qui représente notre opérateur se rendant à Versailles, on lit quelques lignes de texte qui donnent une idée de la magnificence de ce singulier personnage. Nous les croyons assez intéressantes pour être rapportées textuellement : « Le superbe cheval qui avoit » l'honneur de porter l'incomparable Thomas étoit orné » d'une prodigieuse quantité de dents enfilées les unes avec » les autres. Un valet avoit soin de le traîner par la bride, » de peur que la joie et les acclamations du peuple ne le fissent



(Le grand Thomas sur le Pont-Neuf. — D'après une ancienne estampe.)

» sortir du sérieux qui convient à une pareille cérémonie. » Les ajustemens du grand Thomas étoient nouveaux et » extraordinaires. Son bonnet d'argent massif et d'un travail achevé, avoit à son sommet un globe surmonté d'un » coq chantant. Le bas de ce couvre-chef étoit terminé par » un retroucy au milieu duquel on voyoit les armes de France » et de Navarre, et sur le côté gauche un soleil et ces mots : » *Nec pluribus impar.* Son habit d'écarlate fait à la turc » étoit garni de dents, de mâchoires et pierreries du Temple ; » de plus, il avoit un plastron d'argent qui représentoit un » soleil, mais si lumineux que l'on ne pouvoit le regarder » que de côté. Son sabre étoit long de 6 pieds. Sa suite étoit » composée d'un tambour, d'un trompette et d'un porte-» drapeau qui marchoient devant lui ; à ses côtés, il avoit » un tisanier et un pâtissier, etc. »

Voilà tout ce qui est parvenu jusqu'à nous des faits et gestes du grand Thomas. Sans les deux estampes qui ont paru au moment de sa vogue, et dont nous avons ici reproduit un détail, le nom de ce grand charlatan serait peut-être maintenant inconnu, malgré tous ses titres à la gloire. Un d'entre eux, qu'il ne faut pas oublier, c'est d'avoir mérité le surnom de *Médecin des pauvres*, auxquels il ne demandait aucun salaire. Ce titre est assurément plus grand que tous les autres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CASIN DE RAPHAEL,

PRÈS DE LA VILLA BORGHESE, A ROME.



(Casin de Raphaël, près de la villa Borghese, à Rome.)

. . . . Non, tu ne connais pas encor
Ce sentiment d'ivresse et de mélancolie
Qu'inspire à son déclin un soleil d'Italie.
CASIMIR DELAVIGNE.

Ces vers me revenaient à l'esprit, et je les redisais à un ami en cotoyant le Tibre, au moment où les derniers rayons du soleil s'échappaient à travers les cyprès dont la silhouette noire et aiguë se découpe sur la crête du *monte Mario*. C***, arrivé le jour même à Rome, ne parut pas comprendre cette exclamation soudaine, et je n'essayai même pas de lui faire partager mon extase. Patience, lui dis-je seulement, tu y viendras à ton tour. Puis nous nous dirigeâmes vers la ville; aussi bien cette promenade, quoiqu'elle ait conservé le nom du Poussin qui l'affectionnait particulièrement, me paraissait peu du goût du cher Parisien.

Quelques instants après, nous rentrions dans Rome au bruit de toutes les cloches qui sonnaient l'*Ave Maria*. Chacun regagnait son logis; le silence avait succédé au mouvement de la foule et des équipages nombreux qui un instant auparavant remplissaient le *Corso;* parmi les habitants qui passaient près de nous, les uns se signaient, les autres se découvraient; tous les Romains semblaient sous l'influence d'une mystérieuse émotion. — Mais ces cloches ont donc annoncé un événement funeste ou la mort de quelque personnage illustre? me dit C***, qui avait peine à s'expliquer ce qu'il voyait. — Non, mon ami, lui répondis-je; ces cloches ont bien sonné effectivement pour un deuil, mais c'est pour le deuil de la nature : elles viennent d'annoncer la fin du jour et l'approche de la nuit. A Paris, où les jours et les nuits n'ont ni commencement ni fin, cette heure solennelle est inconnue. Ici il n'en est pas de même; et si l'on n'y met pas le temps mieux à profit qu'ailleurs, au moins le mesure-t-on en apparence avec une certaine piété : le soleil en règle l'emploi et l'heure à laquelle sa lumière disparaît est consacrée par la prière... Mon ami trouva sans doute ces réflexions un peu étranges; il me quitta en disant : — Quel triste pays! si je ne devais demain aller voir les fresques de Raphaël, je crois que je partirais ce soir même pour Naples.

Le lendemain j'abdiquai mes fonctions de cicérone, et je laissai C*** aux soins d'un peintre distingué qui devait le conduire au Vatican.

Le soir je le retrouvai dans le salon français de l'Académie, et j'eus le bonheur de voir quel heureux effet avaient produit sur lui les chefs-d'œuvre du siècle de Léon X. Les jours suivants il visita le Forum, les églises; il n'était plus si pressé de fuir à Naples. Peu de temps après, nous fîmes une excursion à Tivoli, où nous arrivâmes quelques instants avant l'*Ave Maria*. Nous avions quitté notre *caretella* au tombeau de Plautia, et nous gravissions, en société de deux autres excellents amis, les coteaux couverts d'ombrages qui enveloppent l'ancien Tibur, lorsqu'un spectacle imposant s'offrit à nos regards. Nous avions devant nous une forêt d'oliviers aux troncs noueux, au feuillage argentin; plus bas, à nos pieds, la campagne de Rome, immense, déserte, silencieuse; à l'horizon, le dôme de Saint-Pierre, ce temple géant de la ville éternelle; et tout cet admirable tableau était coloré par les rayons horizontaux d'un soleil de mai qui prêtaient au dôme lointain les couleurs de l'améthyste et aux ruines dorées de la plaine des ombres bleues et traînantes sur un sol de feu; et rien ne troublait la majesté de ce paysage sublime; pas un mouvement, pas un bruit, si ce n'est le tintement d'une cloche qui nous rappe-

lait qu'une ville était là, près de nous, cachée dans la verdure.

Nous nous étions arrêtés, saisis d'admiration. L'impression qui nous dominait semblait nous imposer un religieux silence; C*** le rompit bientôt en s'écriant, comme malgré lui, d'une voix vibrante : — Mon Dieu! que cela est beau!... Sa conversion était opérée; le Parisien était désormais acquis à l'Italie. Sans parler, je lui serrai la main, et il me sembla que dès ce moment notre amitié était devenue plus étroite. O vous qui visitez le cher Tibur d'Horace et de Mécène, ne manquez pas de vous y trouver à l'heure où les rayons attiédis du soleil s'éteignent par degrés sur Rome et sa campagne: vous concevrez alors la puissance des souvenirs que laissent dans l'âme de telles émotions; et les grands souvenirs ne sont-ils pas les plus sûrs liens des cœurs?

L'automne suivant, j'étais avec C*** sur le cratère du Vésuve, au moment même où le disque du soleil prêt à disparaître se réfléchissait dans la mer comme dans un miroir de vermeil.

Un an plus tard, du sommet de l'Etna, le spectacle grandissait encore, et nous avions pu cette fois admirer l'aurore d'une magnifique journée de juin, et contempler l'île verte baignant dans des flots d'or ses séduisants rivages. Chaque fois c'était une nouvelle extase, et l'enthousiasme de C*** croissait toujours.

L'hiver, nous étions de retour à Rome, et, selon l'usage romain, soit à pied, soit à cheval, nous commencions toujours nos promenades à la vingt-troisième heure (une heure avant la fin du jour). Nous choisissions de préférence les endroits peu fréquentés, ceux surtout où le coucher du soleil devait être le plus beau. Un jour cependant, c'était peu de temps avant le départ de mon ami, nous nous étions dirigés vers la villa Borghese, toute bruyante d'équipages, de groupes d'élégantes promeneuses et de brillants cavaliers. — De grâce! me dit-il, ne restons pas ici; cet assemblage cosmopolite est peu de mon goût. Puisqu'il me faudra bientôt quitter Rome, que nos dernières promenades, du moins, soient vraiment romaines. — Rien n'est plus facile, m'empressai-je de lui répondre ; écartons-nous de ce côté, et avant peu d'instants nous allons nous trouver dans une solitude charmante, près et loin à la fois de cette foule désœuvrée qui se garderait bien de s'écarter du sentier monotone que la mode lui a tracé.

En effet, après nous être détournés, nous suivîmes une petite allée ombreuse et gazonnée qui nous conduisit dans un fourré épais, au milieu duquel nous aperçûmes bientôt un petit casin italien dont toutes les portes et les fenêtres étaient closes, et d'où ne s'échappait ni bruit ni fumée. — Quelle est donc cette habitation abandonnée? A qui appartient ce jardin inculte, et que veux-tu me montrer ici? — Ce casin, lui répondis-je, c'est le casin de Raphaël; c'est ici qu'il venait, sans doute à l'heure même où nous y sommes, se reposer de ses travaux du Vatican ; c'est à cette place qu'il a conçu plus d'un de ses chefs-d'œuvre. Qui sait si sa main n'a pas planté ces lauriers, et si l'on n'a pas cueilli à leur tige la couronne qu'un pape déposa sur son lit funéraire? Cet abandon lui-même est une marque touchante de respect. Dans ce pays, qui sait si bien honorer les arts, personne n'oserait habiter cette douce retraite, où le génie du grand maître semble errer encore. Comment ne pas penser ici au chef-d'œuvre de la *tribune* de Florence, et au portrait de cette Dorothée que nous avons admiré ensemble au château de Blenheim, et sur lequel on lit la simple et tendre inscription : *Dorotea amata da Rafaelo?*

C*** m'écoutait silencieux et rêveur. Ses regards se portaient tour à tour sur le casin, sur les arbustes touffus qui nous entouraient, sur le palais des Médicis devenu l'Académie de France et qui se distinguait dans le fond au-dessus des murs antiques de la ville. La lumière mourante du jour ne nous parvenait plus qu'à travers le feuillage des pins, des cyprès et des lauriers. Nous étions seuls, et nous pouvions nous croire bien loin du monde. — Quoi, me dit-il avec une aimable expression de reproche, tu connaissais ce lieu privilégié, et tu as tant tardé à m'y conduire! Si j'habitais Rome plus long-temps, je voudrais y venir tous les jours. Et après quelques instants, il ajouta : Je n'oublierai jamais notre arrivée à Tivoli, et j'ai encore présente à l'esprit la nuit que nous avons passée ensemble au sommet de l'Etna; cependant, crois-moi, mon ami, jamais je n'ai senti plus vivement qu'ici tout ce que les scènes de la nature ont de saisissant et de poétique dans ce pays fortuné.

En ce moment comme à notre première excursion à la promenade du Poussin, la nuit approchait : les derniers feux du soleil s'éteignaient derrière les collines qui bordent le Tibre; le bruit des cloches de la ville nous parvenait affaibli par la distance. Je vis couler une larme dans les yeux de C***. Huit jours après j'étais seul à la même place, et le soir j'achevai un dessin de ce site qui l'avait charmé.

Vous avez vu ce croquis, que C*** conserve comme un gage de notre amitié; il a paru vous séduire : je vous en envoie une copie *. Puisse-t-elle, sinon rappeler aux lecteurs d'aussi doux souvenirs, exciter au moins leur intérêt à la faveur du nom célèbre qui y est attaché.

Quant au casin lui-même, il n'offre rien de particulier. Il est peu étendu, mais les lignes extérieures en sont heureuses et pittoresques; des restes de peintures attribuées à Jules Romain sont, avec les arabesques des voûtes, les seules traces de décorations que le temps y ait épargnées. Les arcades du portique sont supportées par des colonnes de granit, débris de quelque monument antique. Son principal charme est celui qu'il emprunte aujourd'hui de sa solitude. Vu de la villa Médicis, il produit encore un effet charmant : sa masse se détache sur le fond d'une verdure vigoureuse, au-dessus de laquelle se dessinent les pins séculaires de la villa Borghese, couronnés eux-mêmes par les crêtes neigeuses des Apennins.

MAISTRE PIERRE PATHELIN.

COMÉDIE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Personne n'ignore l'histoire de maistre Pierre Pathelin, cet avocat rusé; mais en général on ne la connaît guère que par l'imitation en prose de l'abbé Brueys. Nous espérons qu'on nous saura gré de donner ici une analyse de l'œuvre originale.

Le maître Pathelin de la vieille comédie est un franc ignorant. Il avoue qu'il sait à peine lire :

Et si n'aprins onques à lettre
Qu'un peu ; mais je m'ose vanter
Que je sçay aussi bien chanter
Au livre avecques nostre prebstre,
Comme si j'eusse esté à maistre.

Notre avocat n'est donc pas un Barthole. Pourtant il possède une moitié de la science du juste et de l'injuste : ce n'est pas la première. « Vous estes un fin maître, non de » droict, mais de tromperie, » lui dit sa femme Guillemette dès la première scène; et plus tard, quand elle le voit comploter une fraude périlleuse, elle lui rappelle que ses ruses n'ont pas toujours tourné à bien pour lui :

Souvienne vous du samedy
Pour Dieu qu'on vous pilloria.

* On voit qu'en nous adressant son dessin, l'auteur avait jugé convenable de nous donner quelques détails sur les circonstances où il l'a composé. Après avoir lu sa lettre, nous avons pensé que nous n'avions qu'à la communiquer à nos lecteurs et qu'il ne serait pas besoin d'autre texte.

Vous sçavez que chacun cria
Sur vous pour vostre tromperie.

C'est peut-être ce souvenir, et quelques autres, qui depuis assez long-temps éloignent du logis les plaideurs. On ne voit pas le nez d'un seul, nous apprend encore la femme :

On ne vous tient pas pour saige
Des quatre parts, comme on souloit.
Je vy que chacun vous vouloit
Avoir pour gaigner sa querelle.
Maintenant chacun vous appelle
Partout avocat dessouz l'orme.

C'est ce que nous appelons aujourd'hui simplement et sans figure un avocat sans cause. Cependant la misère assiége la maison de maître Pierre. Sa femme se plaint : elle n'ose plus se montrer au dehors : ses robes sont toutes râpées et rapiécées : les robes d'une femme d'avocat !

Nous mourons de fine famine;
Nos robes sont plus qu'estamine
Raises, et ne pouvons sçavoir
Comment nous en puissons avoir.

Le reproche pique au vif Pathelin. S'habiller à neuf! n'est-ce que cela? Femme, on en aura du drap pour cote, pour robe, pour chaperon, etc. De quelle couleur le faut-il?

Quel' couleur vous semble plus belle
D'un gris verd, d'un fin de Brucelle,
Ou d'autre? Il me le fault sçavoir.

Et combien d'aulnes?

Pour vous deux aulnes et demie,
Et pour moy trois, voire bien quatre
Ce sont.

GUILLEMETTE.

Vous comptez sans rabatre
Qui dyable les vous prestera?

PATHELIN.

Que vous en chault qui se sera?
On les me prestera vrayement
A rendre au jour du jugement;
Car plus tost ne sera ce point.

Sur ce, maître Pierre sort et va frapper à la porte de Guillaume, le drapier. « Dieu y soit, » dit-il : c'est l'ancien salut. — « Et Dieu vous doint joye, » répond Guillaume. Pathelin, pour enjôler le drapier, emploie une ruse bien vieille au théâtre comme dans le monde et toutefois qui réussit presque toujours, la flatterie. Il le prend d'abord par le sentiment : il lui parle avec grandes louanges de feu son père

Qu'estoit un bon marchand et saige.
Vous luy ressemblez de visaige,
Par Dieu, comme droite painture.
Si Dieu eut oncq' de creature
Mercy, Dieu vray pardon luy face
A l'âme.

LE DRAPIER.

Amen, par sa grâce,
Et de nous quand il luy plaira.

PATHELIN.

Par ma foy, il me déclara
Maintes fois, et bien largement,
Le temps qu'on void présentement.

Le drapier charmé présente un siége à son voisin qu'il était d'abord peu empressé d'accueillir à cause de son pauvre accoutrement. Pathelin bien à l'aise, tout en flattant les souvenirs et la vanité du marchand, lorgne une pièce de drap, et fait mine d'être peu à peu séduit malgré lui : il entremêle adroitement ses éloges de questions sur ce drap : Guillaume croit l'occasion bonne et songe de son côté à enjôler l'avocat : il lui vante adroitement sa marchandise, comme par forme de conversation.

C'est un très bon drap de Rouen,
Je vous prometz, et bien drapé.

PATHELIN.

Or vrayement j'en suis atrapé,
Car je n'avois intention
D'avoir drap, par la passion
De nostre Seigneur, quand je vins.
J'avois mis à part quatre-vingts
Escuz pour retraire une rente;
Mais vous en aurez vingt ou trente,
Je le voy bien : car la couleur
M'en plaist trestant que c'est douleur.

Guillaume veut prendre son homme au mot : Pathelin marchande un peu : le marchand tient bon :

Certe drap est cher comme cresme ;
Trestout le bestail est pery
Cest yver, par la grand froidure.

On s'accorde enfin ; sans cesser son feu roulant de flatteries, maître Pierre glisse six aunes sous son bras, et malgré le marchand qui veut, dit-il, lui épargner la peine de les porter, il sort en invitant avec instance Guillaume à venir le jour même chez lui pour toucher le prix du drap et en même temps pour manger sa part d'une bonne oie que sa femme fait rôtir, afin de renouveler connaissance ;

Et si mengerez de mon oye,
Par Dieu, que ma femme rotist.

LE DRAPIER.

Vrayement cest homme m'assotist.

Qui frappe des mains et s'ébahit de joie en voyant les six aunes de drap de Rouen? C'est Guillemette. On doit supposer que, comme toute bonne épouse, elle s'est formée au caractère de son mari, car elle rit de bon cœur au récit de sa conversation avec Guillaume : elle récite à ce propos la fable du Corbeau et du Renard, qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de lire dans ce langage naïf du vieil auteur.

Il m'est souvenu de la fable
Du Corbeau que estoit assis
Sur une croix de cinq à six
Toyses de hault, lequel tenoit
Un fromaige au bec : là venoit
Un renard qui vid ce fromaige;
Pensa à luy : Comment l'auray-je?
Lors se mist dessouz le Corbeau.
Ha! fist-il, tant as le corps beau,
Et ton chant plein de mélodie!
Le Corbeau, par sa couardie,
Oyant son chant ainsi vanter,
Si ouvrit le bec pour chanter,
Et son fromaige chet à terre;
Et maistre Renard le vous serre
A bonnes dents, et si l'emporte.
Ainsi est-il, je m'en fais forte,
De ce drap; vous l'avez hapé
Par blasonner, et atrapé
En luy usant de beau langaige,
Comme fist Renard du fromaige.

Mais après la joie, viennent le trouble et la réflexion. Guillaume ne peut tarder. Où est son argent? dans l'escarcelle des plaideurs. Où est l'oie? elle se rigole aux champs. Que faire? Pathelin a déjà en tête son expédient. Il a résolu de se défendre par un tour de « droicte avocasserie » : il se retranchera derrière un *alibi* sans sortir de sa maison. Voici, dit-il,

Voicy qu'il nous fauldra faire.
Je suis certain qu'il viendra braire
Pour avoir argent promptement.
J'ay pensé bon apointement;
Car il convient que je me couche
Comme malade sur ma couche.
Et quand il viendra vous direz:
« Ah! parlez bas, » et gemirez
En faisant une chère fade.
« Las! ferez vous, il est malade,
« Passé deux moys ou six semaines. »
Et s'il vous dit : « Ce sont trudaines;
» Il vient d'avecq' moy tout venant. »
— « Hélas! ce n'est pas maintenant,
» Ferez vous, qu'il fault rigoler. »
Et le me laissez flageoler;
Car il n'en aura aultre chose.

Guillemette se récrie d'abord à ce projet, mais ni bien haut ni bien long-temps : c'est le devoir d'une bonne femme de se soumettre. Quand Guillaume arrive, gai, riant, l'appétit aiguisé, il trouve donc Pathelin couché et sa femme qui fait triste mine. Il s'étonne, il demande comment cette maladie a pu venir si promptement:

C'est doncq' depuis soleil levant,
Car j'ay à luy parlé sans faulte.

GUILLEMETTE.

Hélas! le pauvre chrestien
A assez de male meschance :
Unze semaines sans laschance
A esté illecq' le pauvre homme.

GUILLAUME.

Par la Feste-Dieu! je cuydoye
Encor... Et n'avez-vous point d'oye
Au feu?

GUILLEMETTE.

C'est très belle demande.
Ah! sire, ce n'est pas viande
Pour malades.

Guillaume ne sait que penser. Il ouvre de grands yeux et les fixe sur le malade. Il doute. Serait-ce un autre Pathelin? Il croit qu'on veut rire. Il prie que l'on cesse de plaisanter. Puis il se fâche, il s'emporte : « Ça, mon drap; ça, mon argent. » Guillemette semble à bout de feindre, de nier et renier. Pendant ce temps, maître Pathelin commence sa partie, il geint, il se tourne et retourne dans son lit. Il appelle sa femme : « Un peu d'eau rose! haussez-moi. L'esguière à boire; frottez-moi la plante. » Peu à peu il élève le ton, il crie, il a la fièvre, le transport au cerveau, il bat la campagne : Viens-çà Guillemette,

Ah! meschaute,
Vien çà; t'avois-je fait ouvrir
Ces fenestres? Vien moy couvrir.
Ostez ces gents noirs, Marmata,
Carimari, Carimara.
Amenez les moy, amenez.

GUILLEMETTE.

Qu'est-ce? Comment vous demenez
Estes vous hors de vostre sens?

PATHELIN.

Tu ne vois pas ce que je sens.
Voylà un moine noir qui vole.
Prens le, baille luy une estole.
Au chat! au chat! comment il monte!

Dans la comédie de Brueys, Pathelin parle latin; il sait sa mythologie : il voit en son délire la nymphe Calypso dans sa grotte; c'est un lettré. Dans la vieille farce, il ne dit que de grosses sottises, mais il les dit avec verve : il parle en cinq ou six patois, en limousin, en picard, en normand, en breton, et avec une volubilité qui étourdit à la fin le pauvre drapier.

LE DRAPIER.

Il s'en va : comment il guargouille!
Mais que diable est-ce qu'il barbouille?
Sainte Vierge! comme il barbote!
Par le corps! il barbelote
Ses motz tant qu'on n'y entend rien.
Il ne parle pas chrestien,
Ne nul langaige qui apere...
Par mon serment! il se mourra
Tout parlant. Comment il escume!
Véez vous pas comme il jette escume
Hautement, la divinité!

GUILLEMETTE.

Or s'en va son humanité,
Et demoureray pauvre et lasse.

Guillaume a sérieusement peur : il ne veut pas voir mourir cet homme; il s'excuse de sa méprise.

Pardonnez-moy; car je vous jure
Que je cuydois, par ceste âme,
Qu'il eust mon drap. A Dieu, dame
Pour Dieu qu'il me soit pardonné.

Et il s'échappe tout attristé, et Pathelin et sa femme de rire et de se féliciter l'un l'autre. Mais on frappe de nouveau. Serait-ce encore Guillaume? Par grand miracle, c'est un plaideur; c'est Thibauld l'Aignelet, berger de son métier : il a été ajourné devant le juge par son maître (qu'il ne nomme point) pour avoir tué les brebis confiées à sa garde sous prétexte qu'elles seraient mortes de la clavelée. Le délit est constant; Aignelet a été surpris en flagrant délit : dix témoins déposeront au besoin qu'il a tué et mangé plus de trente brebis bien saines; sa cause est détestable. Sois tranquille, lui dit Pathelin, tu auras ta cause bonne,

Et fust-elle la moytié pire,
Tant mieux vault.

Il conseille à Aignelet de ne point chercher à se défendre : on l'envelopperait, il se contredirait, il serait perdu. Il ne devra répondre soit au juge, soit à la partie adverse, soit à lui-même Pathelin pendant la plaidoirie, qu'en imitant le bêlement de ses bêtes. Aignelet goûte le stratagême et promet qu'il ne se laissera pas tirer une seule parole de la gorge.

PATHELIN.

Par saint Jean, ainsi sera prins
Ton aversaire par la moué.
Mais aussi fay que je me loué,
Quand ce sera fait, de la paye.

LE BERGER.

Mon seigneur, si je ne vous paye
A vostre mot, ne me croyez
Jamais.

Pathelin insiste sur cette question importante du paiement :

Nostre-Dame, moquin moquat,
Si tu ne payes largement.

LE BERGER.

Dieu! à vostre mot, vrayement.
Mon seigneur, n'en faites nul doute.
. . . Je ne vous paieray pas en solz,
Mais en bel or à la couronne.

Bien, se dit Pathelin, j'aurai au moins de lui un écu ou deux pour ma peine.

L'heure de l'audience arrive. Aignelet s'y rend d'un côté, Pathelin de l'autre. Le juge est sur son siége : on appelle la cause; mais, foin de la rencontre! le maître du berger,

c'est Guillaume. Pathelin va être reconnu. Fuira-t-il? il est trop tard; c'est s'accuser. Il fait donc contre fortune bon cœur et se couvre de sa main le visage.

LE JUGE.

Comment vous tenez la main haulte!
Avous mal aux dents, maistre Pierre?

PATHELIN.

Ouy, el' me font telle guerre,
Qu'oncques mais ne senty telle raige.
Je n'ose lever le visaige.

Pour le coup, Guillaume est sûr de son fait. C'est la voix, c'est la figure de son fripon. Il se récrie il lui demande son

(L'avocat Pathelin et le berger Aignelet. — Dessin de J.-J. GRANDVILLE.)



(Fac-simile d'une gravure sur bois de l'édition de 1564.)

drap, il veut lui intenter un procès; mais le juge le presse d'exposer sa plainte contre Aignelet. L'honnête drapier commence et tout d'abord se trouble, il confond le vol du drap avec le vol des moutons, il mêle la bergerie et la draperie; le juge n'y comprend rien, le rappelle sans cesse à ses moutons (d'où le proverbe). Enfin, ne pouvant tirer de lui aucune parole à son sens raisonnable il veut interroger Aignelet:

LE JUGE.

Vien çà, dy.

LE BERGER.

Bée!

LE JUGE.

Voicy angoisse.
Quel bée est-ce cy? Suis-je chèvre?
Parle à moy.

LE BERGER.

Bée!

LE JUGE.

Sanglante fièvre
Te doint Dieu, et te moques-tu?

PATHELIN.

Croyez qu'il est fol, ou testu,
Ou qu'il cuyde estre entre ses bêtes.

De ce moment, la confusion redouble. Le drapier continue à s'embrouiller de plus en plus fort dans ses deux plaintes; il enchevêtre tout, l'oie, les moutons, le drap, le moine volant, la clavelée, feu son père : de son côté, le berger bêle, le juge se donne au diable, et, au milieu de tout ce vacarme, maître Pathelin plaide, déclame de tous ses poumons, fait du pathétique :

Ah! sire, le ferez vous pendre
Pour six ou sept bestes à laine?
Au moins reprenez vostre alcine;
Ne soyez pas si rigoureux
Au pauvre berger douloureux.

Le juge étourdi, ennuyé, touché, irrité, s'agite sur son siége, apostrophe l'un, apostrophe l'autre, et en somme décharge toute sa colère sur Guillaume qui ne sait ce qu'il dit, qui ose accuser un avocat et traduire en justice un pauvre idiot : c'est d'une méchanceté indigne!

Vous monstrez bien qui vous estes,
Sire, par le sang Nostre Dame...
Je l'absoulz de votre demande,
Et vous défends le procéder.

Après cette belle sentence, le juge essuie son front, lève la séance et invite maître Pathelin à souper avec lui.

On se fait aisément une idée de la colère de Guillaume. Peu s'en faut qu'il n'étrangle Pathelin, en dépit de sa toge; mais Pathelin fait encore si ferme et si fière contenance que le doute renaît dans l'esprit de Guillaume.

Ah! je vois voir en vostre hostel,
Par le sang bieu! si vous y estes.
Nous n'en débatrons plus nos testes
Icy, si je vous trouve là.

PATHELIN.

Par Nostre Dame! c'est cela.
Par ce poinct le sçaurez vous bien.

Une seule scène reste encore : c'est celle que représente notre gravure. Jusque là tout a été aux souhaits de maître Pathelin. Mais il faut qu'à la fin il soit puni. Le trompeur doit être trompé. Il s'attend à être payé : il le sera avec la monnaie dont il paie les autres. Son conseil à Aignelet tournera contre lui. Voyez-le s'approchant d'Aignelet, le sourire sur les lèvres, la main tendue :

PATHELIN.

Vien çà, vien;
Ta besongne est-elle bien faite?

LE BERGER.

Bée

PATHELIN.

Ta partie est retraite;
Ne dy plus bée, il n'y a force.
Luy ai-je baillé belle estorse?
T'ay-je point conseillé à poinct?

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Hé dea, on ne t'orra point:
Parle hardiment, ne te chaille

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Il est jà temps que je m'en aille.
Paye-moy.

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Quel bée! il ne le fault plus dire.
Paye-moy bien doucement.

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Est-ce moquerie?
Par mon serment! tu me payeras,
Entends-tu, si tu ne t'envoles.
Çà, argent.

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Tu te rigoles.
... Comment, n'en auray-je autre chose?

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Maugrebieu! ai-je tant vescu,
Qu'un berger, un mouton vestu
Un vilain paillard me rigole?

LE BERGER.

Bée!

PATHELIN.

Par saint Jean! tu as bien raison;
Les oysons mainent les oyes paistre.
Or cuidois estre sur tous maistre
Des trompeurs d'icy et d'ailleurs,
Et un berger des champs me passe.

On croit que cette farce de *Maistre Pierre Pathelin*, qui a tant diverti nos ancêtres, a été composée vers 1470 par Pierre Blanchet, et imprimée pour la première fois à Paris, chez Simon Vostre. Il en parut ensuite une édition latine, faite par Reuchlin sous le nom d'*Alexander Connibertus*. Cette édition était pleine de fautes. Le neveu du traducteur en publia une seconde gothique, en petit in-12 sur vélin, imprimée chez Guillaume Eustache avec privilége de Louis XII, datée du 6 septembre 1512. Depuis cette époque on compte plusieurs éditions : celle que nous avons sous les yeux, et qui est ornée de gravures sur bois, est de 1564; elle a pour titre : « *Maistre Pierre Pathelin*, de nouueau reueu et mis » en son naturel. — A Paris, pour Estienne Groulleau. »

On s'étonne et on regrette que l'excellent fond comique de cette farce n'ait point tenté Molière, et qu'il n'en ait point pris occasion de faire une satire vigoureuse et divertissante contre les maîtres Patelins de son temps. Mais cet impitoyable railleur des médecins a épargné les avocats. Il n'était pas arrêté, sans doute, par le souvenir des études de droit qu'il avait faites à Orléans : il semble qu'au contraire la répugnance qu'il s'était sentie pour la pratique du palais eût dû stimuler sa verve comique contre la robe. Il a d'ailleurs assez montré qu'il n'eût pas été embarrassé pour traiter le sujet, par cette seule scène si amusante où Scapin, voulant détourner le vieil Argante de plaider, l'épouvante en ouvrant sous ses yeux le gouffre dévorant de la chicane : « Hé! monsieur, sauvez-vous de cet enfer-là. C'est être » damné dès ce monde que d'avoir à plaider; et la seule

» pensée d'un procès serait capable de me faire fuir jusqu'aux Indes. »

On pourrait supposer que Molière fut détourné de la pensée de mettre en scène les avocats par le succès des *Plaideurs*. Mais la comédie des *Plaideurs*, qui n'eut d'ailleurs qu'une médiocre fortune, ne fut représentée qu'en 1668, cinq ans avant la mort de Molière, et dès 1663, dans *l'Impromptu de Versailles*, notre grand comique avait indiqué différents sujets à traiter en comédie, et il n'y est point question d'avocats.

Regnard ne fut pas séduit davantage par la farce de Pathelin, qui se trouva ainsi abandonnée à un comique de second ordre.

Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, liv. VII, chap. 55, écrit : « Ne vous souvient-il point de la réponse que fit Virgile à ceux qui lui improperoient l'étude qu'il employoit en la lecture d'Ennius, quand il leur dit qu'en ce faisant il avoit appris à tirer l'or d'un fumier? Le semblable m'est arrivé n'a guères aux champs, où étant destitué de compagnie, j'ai trouvé sans y penser la farce de maistre Pierre Pathelin, que je lus et relus avec tel contentement, que j'oppose maintenant cet échantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes. . . . . Nos ancêtres trouvèrent ce maître Pierre Pathelin avoir si bien représenté le personnage pour lequel il étoit introduit, qu'ils mirent en usage ce mot *patelin* pour signifier celui qui par beaux semblants enjauloit; et de lui firent ceux *patelineur* et *patelinage*, pour même sujet. »

Ce fut la lecture de ce passage de Pasquier qui donna l'idée à l'abbé Brueys d'arranger *Maître Pathelin;* sa comédie fut représentée en 1706 sur le Théâtre-Français. Par malheur, Brueys n'avait que de l'esprit; la force comique lui manquait, aussi bien que cette puissante raison qui rend les pièces de Molière immortelles. Au lieu de s'inspirer de la vieille ébauche du quinzième siècle pour en composer un tableau satirique où son siècle eût été obligé de se reconnaître, il s'est contenté de retracer, avec un peu plus de correction et de convenance dans le style, l'œuvre originale, ne touchant le fond que pour l'accommoder au goût et aux habitudes scéniques de son temps.

CORRESPONDANCE
DE BERNOULLI ET DE LEIBNITZ
SUR LES ANIMAUX DES PLANETES.

Il est curieux de voir l'esprit géométrique, si profondément différent, au moins en apparence, de l'esprit poétique, ouvrir lui-même les portes à l'imagination. C'est cependant ce qui arrive quelquefois par la seule hardiesse qu'il donne aux conséquences. En voici un exemple singulier. Le célèbre mathématicien Jean Bernoulli écrit à Leibnitz :

« Je crois, devriez-vous en rire, qu'il peut exister dans la » nature d'autres animaux qui soient en grandeur aussi supérieurs à nous et à nos animaux ordinaires, que nous et » nos animaux ordinaires sommes supérieurs aux animalcules microscopiques, et qui nous observent dans notre » monde avec leurs microscopes, comme nous observons » cette multitude infinie d'animalcules avec les nôtres. Je » vais plus loin, et je dis qu'il peut exister encore des animaux incomparablement plus grands que ceux-ci; et je » pose autant de degrés en montant que j'en ai trouvé en » descendant : car je ne vois pas, pour parler maintenant » sérieusement, pourquoi nous et nos animaux devrions » constituer le degré le plus élevé; parce qu'il est clair que » des animalcules incomparablement plus petits que nous » pourraient aussi se flatter qu'eux et la goutte de liqueur » dans laquelle ils habitent constituent tout l'univers, s'ils » avaient une âme intelligente, en sorte qu'ils pussent raisonner. Accordez ou du moins imaginez qu'un petit grain » de poivre dans lequel on aperçoit pareillement, à la faveur » du microscope, des mille milliers d'animalcules, ainsi que » le témoigne Leuwenhoek et que je m'en suis assuré par » mes propres yeux ; imaginez, dis-je, que ce petit grain de » poivre ait ses parties proportionnelles en tout aux parties » de ce monde, c'est-à-dire son soleil, ses étoiles fixes, ses » planètes avec leurs satellites, sa terre avec ses montagnes, » ses campagnes, ses forêts, ses rochers, ses fleuves, ses » lacs, ses mers et ses divers animaux; croyez-vous que les » habitants de ce petit grain de poivre, ces *pipéricoles*, » qui apercevraient tous les objets sous le même angle de » vision, et par conséquent sous la même grandeur avec laquelle nous voyons les nôtres, ne pourraient pas penser que » hors de leur grain il n'existe rien, par le même droit que » nous pensons que notre monde renferme toutes choses? » Car, je vous le demande, quelle raison ou quelle expérience auraient-ils qui leur persuadât le contraire, et qui » fît connaître à ces pauvres petits animaux qu'il existe un » autre monde incomparablement plus grand que le leur, » avec des habitants qui sont pareillement incomparablement » plus grands qu'eux? Or, si ces *pipéricoles* sont hors d'état » de savoir cela, quel est donc parmi nous autres celui qui » sait si tout notre monde visible n'est peut-être pas un » grain par rapport à un autre monde incomparablement » plus grand? »

Leibnitz, en répondant à Jean Bernoulli, loin de traiter cette proposition en plaisanterie, et d'en rire, comme le craignait ce grand géomètre, lui déclare que sur cet article il pense entièrement comme lui.

« Je ne crains point d'avancer, dit-il, qu'il y a dans l'univers des animaux qui sont en grandeur autant au-dessus » des nôtres que les nôtres sont au-dessus des animalcules » qu'on ne découvre qu'à la faveur du microscope; car la » nature ne connaît point de termes. Réciproquement, il » peut et même il doit se faire qu'il y ait dans de petits grains » de poussière, dans les plus petits atomes, des mondes qui » ne soient pas inférieurs au nôtre en beauté et en variété. »

On voit que Leibnitz est même beaucoup plus affirmatif à cet égard que son correspondant. Il se plaisait, en effet, à rêver des mondes d'une dimension incomparablement moindre que le nôtre, et dans lesquels les êtres, après s'être dépouillés par la mort des corps que nous leur voyons, auraient été courir une nouvelle vie. Il serait trop long de développer ici ce vaste système, qui dans son temps a tant occupé les philosophes. Je me borne à dire en deux mots que les êtres, dans ces mondes-là, n'auraient plus eu pour corps que de simples atomes. La chose poussée à cette extrémité, bien que se coordonnant parfaitement avec tout un système métaphysique, est sans doute une chimère. Sur cette théorie indiquée par Leibnitz, dans sa réponse à Bernoulli, ce dernier réplique :

« Je ne suis pas surpris que vous entriez dans mon sentiment, quand je conjecture qu'il y a dans le monde des » animaux qui en grandeur sont aux nôtres ce que les nôtres sont aux animalcules du microscope; car tout l'univers n'est à vos yeux qu'un assemblage d'animaux. Mais » je prends la chose plus à la lettre, et je crois que ces animaux, incomparablement plus grands que nous et nos » animaux, sont des animaux dans le sens vulgaire, ayant » un corps ou des membres semblables aux nôtres, ou quelque chose d'analogue à leur place; et que parmi ces animaux il en est qui ont l'intelligence ou l'usage de la raison, c'est-à-dire qui sont hommes. Mais véritablement je » suis étonné de vous entendre dire que l'âme en mourant » est transférée dans un monde incomparablement plus » petit que celui où elle a vécu, et que la mort n'est qu'une » diminution de l'animal. Cela ressemble, en quelque sorte, » à la métempsychose de Pythagore. »

Ce point de la réplique de Bernoulli toucha Leibnitz. Dévoué au christianisme comme il l'était, il ne voulut point encourir de reproches à cet égard. Il écrivit donc une nou-

velle lettre au géomètre bâlois pour lui faire remarquer que, dans son système sur les *entéléchies*, il n'avait parlé que de possibilités; qu'il ne s'agissait d'ailleurs, dans sa pensée, que des âmes des animaux sur lesquelles il n'y avait rien de réglé par la foi, et non point des âmes raisonnables. « Moi aussi, dit-il, j'admettrai volontiers qu'il existe des » animaux dans le sens ordinaire, incomparablement plus » grands que les nôtres; et j'ai dit quelquefois en badinant » qu'il y a peut-être quelque monde semblable au nôtre qui » sert d'horloge de poche à quelque énorme géant... Mais » je ne vais pas au-delà de la possibilité; ce n'est pas la » *métempsychose*, ou le passage de l'âme dans un nouvel » animal, que je soutiens, mais la *métamorphose* du même » animal. Au reste, quand j'ai parlé de l'origine de l'âme » et des révolutions de l'animal, j'ai protesté formellement » que je n'entendais point du tout parler de l'origine et de » l'état de l'âme raisonnable, et que le règne de la Grâce » avait des lois particulières, distinguées des lois par les- » quelles est gouverné le règne de la nature. »

La correspondance de Leibnitz avec Jean Bernoulli a été imprimée à Lauzanne en 1745, en 2 vol. in-4°, sous le titre de *Commercium philosophicum Joannis Bernoullii et G.-G. Leibnitzii.* Cette partie importante de l'œuvre de Leibnitz n'a point été comprise dans la collection publiée par Dutens en 6 vol. in-4°.

USAGE DES MIROIRS DANS LA TOILETTE.

C'est au dix-septième siècle surtout que l'usage des miroirs dans la toilette des dames devint très à la mode. Non seulement elles avaient de petits miroirs ronds incrustés en quelque sorte dans leurs éventails, mais même elles en portaient à leur ceinture de richement encadrés, et souvent d'un très grand prix. Cette mode fut portée à un tel degré de luxe que la chaire s'en occupa pour la condamner. Bien des siècles auparavant, et du temps de Charlemagne, le clergé lui-même, cédant à l'influence de la mode, avait adopté l'usage des miroirs. Les religieux de l'ordre de Saint-Martin de la Tour en portaient jusque sur leurs souliers, afin de pouvoir, dit un vieux chroniqueur, toujours contempler la beauté de leur costume.

PÊCHE AU BALANCIER.

La pêche au balancier se pratique dans presque toutes les rivières de l'Inde. C'est à Cochin, côte du Malabar, qu'elle



(Manufacture de Sèvres. — La Pêche au balancier, peinture sur porcelaine par Garneray.— Dessin de Garneray.)

est la plus abondante : les appareils nécessaires pour cette pêche y sont très nombreux, tant en amont qu'en aval de la ville, mais particulièrement en aval.

Outre le mécanisme assez ingénieux de ces pêcheries, ce qui étonne le plus les Européens, c'est de voir une quantité vraiment incroyable d'oiseaux de toute grosseur et d'espèces variées s'abattre dans les filets malgré les efforts des naturels placés en surveillance sur les *bigues*, et de ceux qui sont en bas, tous armés de manière à repousser leurs attaques.

Cette pêche, qui se fait la nuit comme le jour, est bien pénible, et là comme ailleurs les pêcheurs sont toujours plus à plaindre que les autres navigateurs. Malgré cela leur nombre est très considérable, parce que si leur industrie ne leur procure que le strict nécessaire, au moins la multitude de sectes religionnaires et de castes qui ne mangent pas de viande de boucherie leur assure un travail journalier et indéfini.

Le poisson le plus commun dans cette rivière tient à la fois de la carangue et du maquereau, mais sa taille atteint à peine celle du hareng

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PORTRAIT DE MADAME LEBRUN, PEINTRE, D'APRÈS ELLE-MÊME.



Louise-Elisabeth Lebrun naquit à Paris, en 1755, d'un peintre de portraits peu connu, nommé Vigée, qui lui enseigna les premiers éléments de son art. Privée, jeune encore, de son appui, elle entra dans l'atelier de Joseph Vernet, et sa réputation, quoiqu'elle fût à peine âgée de seize ans, commença bientôt à s'établir. Son mariage avec Lebrun, célèbre appréciateur de tableaux et peintre lui-même, vint ensuite la mettre à même de perfectionner son goût. C'est à cette époque, en 1785, qu'elle exposa au salon plusieurs sujets allégoriques et mythologiques, entre autres : Vénus liant les ailes de l'Amour, et la Paix ramenant l'Abondance, tableaux qu'elle composa pour sa réception à l'Académie. Cependant le genre où elle excellait particulièrement était le portrait; aussi ne tarda-t-elle pas à s'y adonner exclusivement. La reine, Monsieur, Madame, le dauphin, la dauphine, les personnages les plus marquants de la cour de Louis XVI, ont tour à tour posé devant son chevalet. Elle venait de terminer, en 1789, les portraits des deux ambassadeurs de Tippoo-Saïb, Mohammed Dervisch-Kam et Mohammed Usman-Kam, envoyés par leur souverain pour réclamer l'appui et les secours de la France, quand elle se crut obligée de quitter sa patrie par suite des événements politiques. Madame Lebrun se rendit alors en Italie. Naples et Florence, Rome et Parme, sont les villes où elle fit le plus long séjour. Recevant partout l'accueil le plus honorable, elle laissa dans presque toutes ces villes quelque souvenir de ses talents, à Naples particulièrement, où elle acheva deux portraits de la fameuse lady Hamilton. Après avoir ainsi parcouru l'Italie, madame Lebrun visita Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg, d'où elle envoya même, pour faire partie de l'exposition, le portrait de sa fille et une Sibylle. C'était en 1797. Déjà, en 1794, J.-B.-P. Lebrun, son mari, avait publié un Mémoire dans lequel il cherchait à prouver qu'aux termes de la loi, madame Lebrun, étant allée en pays étrangers se livrer à la culture des arts, ne devait pas être inscrite, comme on l'avait fait, sur la liste des émigrés. Il paraît néanmoins que sa rentrée en France n'eut lieu qu'après la restauration. Depuis cette époque, elle a fort peu travaillé. On cite cependant : Amphion jouant de la lyre, tableau qui fut exposé au salon de 1817; le portrait de madame de Staël en Corinne; et celui de la duchesse de Berry, qui parut à l'exposition de 1825. Londres, où elle alla ensuite se fixer quelque temps, possède plusieurs tableaux d'elle, au nombre desquels se remarque le portrait du prince de Galles. A Berlin, elle avait précédemment peint le portrait de Poniatowski; à Saint-Pétersbourg, ceux des grandes duchesses Alexandrine et Hélène, et de l'impératrice Marie. Aussi est-il peu de gloires qu'on puisse à plus juste titre appeler européennes. Tous les pays possèdent des ouvrages de madame Lebrun, et tous se sont plu à rendre justice à son talent. Nommée d'abord membre de l'Académie française de peinture, plus tard de celle de Rouen et de celle de Vaucluse, elle le devint successivement de celles de Bologne, de Parme, de Saint-Luc à Rome, de Berlin, et de Saint-Pétersbourg.

Aujourd'hui madame Lebrun, dans une modeste retraite qu'elle s'est choisie à Paris, jouit de l'aisance que lui ont procurée ses talents, entourée de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent.

On possède en France plusieurs portraits de cette femme distinguée, peints par elle-même; elle s'y est représentée tantôt seule, tantôt accompagnée de sa fille, et presque toujours la palette à la main. Celui que nous reproduisons a été gravé par Muller.

Par une exception honorable, dont nous ne connaissons qu'un second exemple, le portrait de Joseph Vernet par madame Lebrun figure, au milieu des tableaux des anciens maîtres, dans la galerie du Louvre, où les œuvres des artistes vivants ne sont pas admises.

LES SEPT SAGES DE LA GRÈCE.

(Deuxième article. — Voy. p. 234.)

SOLON.

Solon était le fils d'un homme de peu de fortune qui descendait du roi Codrus. Sa mère était cousine de Pisistrate. Pendant sa jeunesse, il suivit la carrière du commerce, et il voyagea à la fois dans le dessein de trafiquer et dans celui de connaître et de s'instruire. Le commerce était alors en grand honneur; « il ouvrait, dit Plutarque, des communications utiles avec les nations étrangères, procurait des alliances avec les rois, et donnait une grande expérience. » Il paraît que Solon sut mettre à profit assez rapidement tous ces avantages : il devint riche, estimé, célèbre. Au retour de ses voyages, il fut frappé de nombreux abus dans les coutumes d'Athènes, et il prit à cœur de les réformer par ses conseils et par son exemple. Il s'était adonné à la poésie d'abord pour son amusement; il s'appliqua bientôt à mettre en vers des maximes philosophiques, des exhortations aux Athéniens, des censures contre ce qui lui paraissait blâmable. La considération qu'il acquit par son mérite éminent, par son patriotisme et sa sagesse, lui donna une grande autorité dans les affaires publiques. Ce fut, comme l'on sait, non seulement à ses avis, mais à son habileté et à son courage comme chef, que les Athéniens durent de se rendre maîtres de Salamine, qu'ils avaient renoncé à disputer aux Mégariens, et qu'ils n'occupèrent, du reste, que peu de temps.

A la suite de longues dissensions qui avaient réduit Athènes à un état misérable, Solon fut élu archonte aux acclamations des riches et des pauvres, et chargé de faire des lois de pacification. On lui proposa même le titre de roi : il refusa; il répondit à ses amis que la tyrannie était un beau pays, mais qui n'avait point d'issue. Dans ses poésies, il dit à ce sujet :

> Si je n'ai point voulu, tyran de ma patrie,
> En usurpant ses droits, voir ma gloire flétrie,
> Je ne m'en repens point : par ce noble refus,
> J'ai de tous les mortels surpassé les vertus.

Sa première ordonnance portait que toutes les dettes qui subsistaient seraient abolies ou réduites, et qu'à l'avenir les engagements pécuniaires ne seraient plus soumis à la contrainte par corps : auparavant, les débiteurs pouvaient devenir les esclaves de leurs créanciers. Cette mesure mécontenta d'abord les riches qui perdaient ainsi leurs créances, et les pauvres qui espéraient le partage égal des biens. Toutefois les Athéniens ne tardèrent pas à reconnaître l'utilité de cette loi. Les riches firent en commun un sacrifice qu'ils appelèrent le sacrifice de la décharge, confirmèrent à Solon le titre de législateur, et lui confièrent le soin de réformer le gouvernement. Ils lui conférèrent dans ce but un pouvoir si illimité, qu'il se trouva maître des charges, des assemblées, des délibérations et des jugements; qu'il pouvait nommer tous les officiers publics, régler leurs revenus, leur nombre, la durée de leur administration, et révoquer ou confirmer à son gré tout ce qui avait été fait avant lui.

Il commença par abroger les lois de Dracon, qui prononçaient la peine de mort pour presque tous les délits. Il divisa les citoyens en plusieurs classes, suivant leurs revenus; les plus pauvres n'eurent que le droit de voter dans les assemblées et dans les jugements, droit qui acquit dans la suite une importance de plus en plus considérable.

Solon dit dans ses poésies :

> Le peuple a par mes lois un crédit suffisant;
> J'ai voulu qu'il ne fût ni faible, ni puissant.

Il permit à tout Athénien de prendre la défense d'un citoyen insulté, et de poursuivre l'agresseur en justice. Il établit le sénat de l'Aréopage, et le composa de ceux qui avaient

rempli les fonctions d'archonte; plus tard il créa une seconde assemblée, composée de quatre cents membres, dans laquelle on discutait les affaires avant de les porter à l'assemblée générale.

Une des lois de Solon notait d'infamie tout citoyen qui, dans une sédition, ne se déclarait pour aucun parti.

Parmi ses autres lois on remarque celles qui défendaient de dire du mal des morts, qui autorisaient les citoyens sans enfants à disposer de leurs biens comme ils voudraient, qui déshonoraient ceux qui refusaient de pourvoir à la subsistance de leurs parents, mais qui dispensaient un fils de nourrir son père quand celui-ci ne lui avait pas fait apprendre un métier.

Il ne donna d'autorité à toutes ses lois que pour cent ans, et les fit écrire sur des rouleaux de bois en forme d'essieux, qui tournaient dans des cadres où ils étaient enchâssés. Il demanda ensuite aux Athéniens un congé de dix ans, et s'embarqua pour l'Egypte : il espéra que ce temps-là suffirait pour accoutumer les Athéniens à ses lois. Après l'Egypte, il visita Cypre où il contribua à fonder une ville. Plutarque rapporte qu'il se rendit aussi à Sardes, où Crésus l'avait appelé. Quand il revint à Athènes, il trouva que trois partis s'étaient formés parmi les citoyens : malgré ses efforts pour ramener la concorde et conserver la liberté, Pisistrate, qu'il avait beaucoup aimé, se fit tyran d'Athènes. La conduite de Solon, dans ces événements, fut très noble et très courageuse. Une fois sûr du pouvoir, Pisistrate chercha à se concilier son amitié, et obtint seulement de lui quelques conseils. Solon mourut très âgé; pendant ses dernières années il se livra presque exclusivement à la poésie. Il avait formé le plan d'un poëme sur les Atlantides : Platon, qui descendait d'un frère de Solon, entreprit d'exécuter ce plan; mais la mort l'empêcha de l'achever.

Maximes et paroles attribuées à Solon.

— Rien de trop

— Les courtisans ressemblent à ces jetons dont on se sert pour compter; ils changent de valeur au gré de celui qui les emploie.

— Bien des méchants s'enrichissent, bien des hommes vertueux languissent dans la misère. Voudrais-je donner la vertu pour les trésors du méchant? Non sans doute; je puis conserver mon cœur dans toute sa pureté, les richesses changent tous les jours de maîtres.

— Ne donne pas à tes amis les conseils les plus agréables, mais les plus avantageux.

— Solon avait perdu son fils et le pleurait. On lui représenta qu'il ne pouvait lui faire aucun bien par ses larmes. « C'est pour cela même que je pleure, » répondit-il.

—« Sage Athénien, lui disait Crésus, ma fortune te paraît donc bien peu de chose, puisque tu ne daignes même pas me comparer à de simples citoyens? — Crésus, répondit le sage, pourquoi m'interroger sur les prospérités humaines, moi qui sais combien la fortune est envieuse et changeante? Dans un long espace d'années on voit bien des choses qu'on n'aurait pas voulu voir, on souffre bien des maux qu'on n'aurait pas voulu supporter. Je vois que vous possédez de grandes richesses, que vous régnez sur des peuples nombreux; mais puis-je vous appeler heureux si j'ignore quelle sera la fin de votre carrière? Si la fortune n'accorde pas au riche de terminer heureusement sa vie, il n'est pas plus heureux avec tous ses trésors que le pauvre qui gagne chaque jour de quoi vivre. Combien ne trouve-t-on pas de mortels opulents qui sont en même temps malheureux? Mais on trouve aussi des hommes qui vivent contents dans la médiocrité. Il est impossible au même homme de rassembler en lui tout ce qui fait le bonheur. Un seul pays ne réunit pas les productions de toutes les espèces; il en a quelques unes, il lui en manque d'autres, et le meilleur de tous est celui qui en rassemble le plus. De même un seul homme ne possède pas tous les avantages; il jouit de quelques uns, d'autres lui sont refusés; mais celui qui a constamment le plus grand nombre et qui termine heureusement sa vie, voilà l'homme que j'appelle heureux. Combien de mortels les Dieux n'ont comblés de toutes les faveurs de la fortune que pour les plonger ensuite dans la dernière des calamités! »

—La maison la plus heureuse est celle qui ne doit pas ses richesses à l'injustice, qui ne les conserve point par la mauvaise foi, à qui les dépenses ne causent pas de repentir.

— La ville la mieux policée est celle où tous les citoyens sentent l'injure qui a été faite à l'un d'eux, et en poursuivent la réparation aussi vivement que celui qui l'a reçue.

— Il se commettrait peu de crimes si les témoins de l'injustice n'en étaient pas moins indignés que les malheureux qui en sont les victimes.

— La société est bien gouvernée quand les citoyens obéissent aux magistrats, et les magistrats aux lois.

— Redoute la volupté, elle est mère de la douleur.

— La probité est plus fidèle que les serments.

—Ne te hâte ni de faire des amis nouveaux, ni de quitter ceux que tu as.

— Tant que tu vivras, cherche à t'instruire : ne présume pas que la vieillesse apporte avec elle toute la raison.

FORMES SINGULIÈRES DES ROCHERS.

(Voy. 1840, p. 363, et 1841, p. 217.)

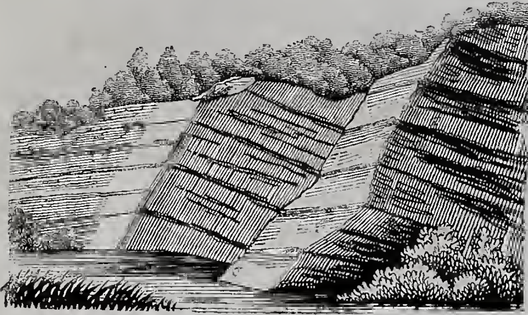
III.

On sait que la plupart des terrains de l'enveloppe de la terre sont arrangés par lits uniformément étagés les uns au-dessus des autres. C'est la conséquence de ce que ces matières ont été primitivement déposées dans le sein des eaux, ainsi que l'attestent les coquilles et les autres débris d'animaux aquatiques que leur masse renferme. Aussi voit-on que dans les endroits où ils se montrent à découvert, ces terrains forment souvent de longues bandes horizontales, comme il convient en effet à des couches de sédiment. Ils présentent même nécessairement cette apparence toutes les fois qu'ils n'ont été soumis à aucune cause de dislocation, car des matériaux qui se réunissent au fond de l'eau tendent toujours naturellement à l'horizontalité. Cette disposition uniforme s'observe non seulement dans les carrières où l'on exploite la pierre, la marne ou le sable à ciel ouvert, mais jusque dans l'intérieur des mines les plus profondes. Il en résulte donc un caractère de régularité dont il est impossible de ne pas être frappé lorsque les escarpements où la roche vient à jour sont plans et bien unis; mais dès que l'œil en est prévenu il est aisé de suivre jusque dans les déchirures les plus compliquées les traces de cette loi (fig. 1).

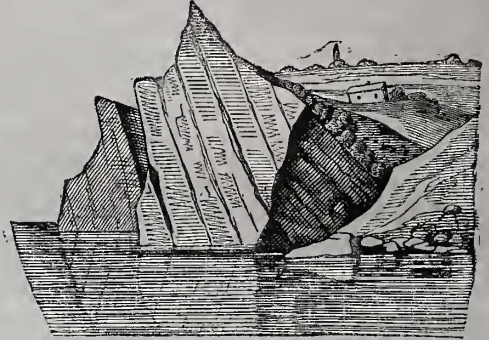
Il n'arrive cependant pas toujours que les lits soient horizontaux. Très fréquemment, par l'effet des anciens bouleversements du globe, les couches ont perdu leur position primitive, et se trouvent inclinées toutes en masse, soit d'un côté, soit de l'autre, selon le sens dans lequel, par suite des révolutions souterraines, elles ont été soulevées ou se sont au contraire enfoncées. Il se voit même quelquefois que la dislocation les renversant tout-à-fait leur a fait prendre une situation verticale; et il n'y a pas à s'y méprendre, puisqu'on trouve dans cette position jusqu'à des lits de galets parsemés de coquillages. Mais que les couches soient faiblement inclinées ou qu'elles le soient beaucoup, si originairement elles ont été déposées régulièrement, dans ce cas-ci encore leur régularité, à part de rares exceptions, se conserve et se laisse apercevoir dans les lignes générales des escarpements non moins clairement que dans le cas de l'horizontalité (fig. 2).

Ainsi des couches horizontales ou inclinées, mais planes,

telle est la constitution la plus ordinaire des rochers. Des fissures plus ou moins nettes, plus ou moins nombreuses, les découpent en divers sens et donnent à leurs escarpements les figures particulières qu'ils présentent. La différence de solidité des diverses couches, en raison de laquelle les unes, par l'effet du temps, se détruisent et se creusent, tandis que les autres demeurent en relief, augmente encore la complexité de ces saillies de la croûte terrestre. Mais quelque variées que soient ces lignes, la ligne droite, pour un observateur attentif, se marque toujours, et partage les rochers en longs rubans, signe fondamental de leur origine. C'est ce que les dessinateurs de paysage ont souvent le tort de ne pas reproduire assez fidèlement. Les traits accidentels et bizarres dominent dans leurs esquisses sur les traits réguliers et essentiels, et les effacent; la singularité augmente peut-être, mais c'est aux dépens de la sévère majesté de la nature que tous les grands peintres ont toujours eu soin de respecter.

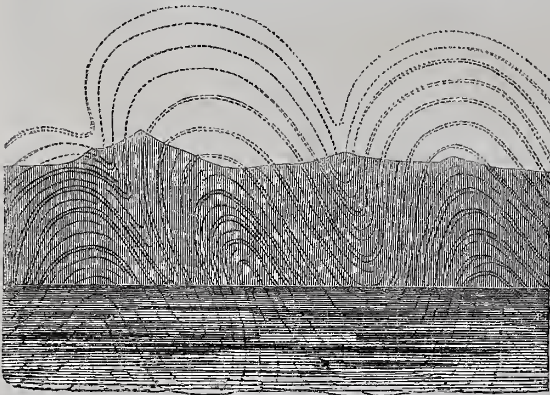


(Fig. 1. Escarpements par couches de niveau.)

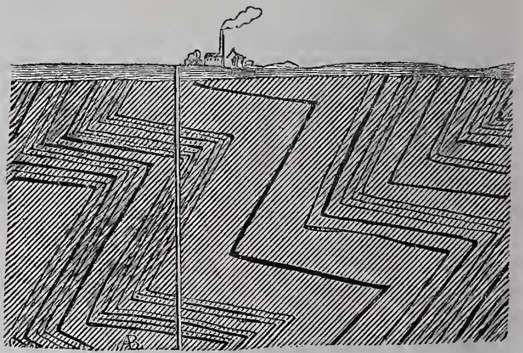


(Fig. 2. Escarpements par couches inclinées.)

Ce n'est pas dire cependant que la ligne droite ait place dans tous les rochers. Il y a d'abord toute une classe de terrains qui, n'étant pas stratifiés (tels sont presque tous ceux qui sont dus à l'action du feu), donnent lieu à des rochers qui ne présentent d'autres lignes que des fissures irrégulières. Mais ce n'est pas tout. Il y a en outre des terrains qui, bien que stratifiés et très régulièrement, déterminent cependant des lignes absolument différentes de la ligne droite. Je veux parler des terrains contournés. Dans certains cas, en effet, les déchirures de l'enveloppe de la terre mettent à découvert des couches parfaitement régulières, mais qui, au lieu d'être planes, forment avec une symétrie remarquable, les ondulations les plus extraordinaires. Cette disposition n'est point rare dans les pays de montagnes, et elle communique aux escarpements, par la bizarrerie des enroulements, une physionomie quelquefois surprenante. Personne n'a voyagé dans les vallées des Hautes-Alpes sans en être frappé. Mais un des exemples les plus célèbres de ce phénomène est celui des environs de Saint Abb's Head (fig. 5), sur la côte orientale de l'Ecosse. La falaise formée par un schiste bleuâtre offre une longue série de grandes et belles couches qui s'étendent depuis son sommet jusqu'à la mer, dans laquelle on les voit s'enfoncer pour en ressortir bientôt dans le même ordre où elles y sont entrées. L'uniformité est telle, qu'après avoir dessiné une seule courbure on pourrait, en continuant les lignes, reproduire la figure du reste de la falaise sans avoir eu besoin pour ainsi dire d'y regarder. Sur un espace d'environ deux lieues, la côte développe seize courbures dont les arcs sont alternativement convexes et concaves. La hauteur totale depuis le niveau de la mer varie de deux à trois cents pieds; mais cette hauteur n'est qu'une fraction de la hauteur totale que la masse des couches a dû nécessairement avoir. Car non seulement il est évident, comme nous venons de le dire, qu'une partie du système se continue dans la profondeur de la mer, comme on en juge en voyant chaque couche, après avoir plongé dans les eaux, en ressortir à une certaine distance, courbée en sens inverse; mais il est évident aussi que les couches qui se terminent actuellement au sommet de la falaise s'élevaient originairement bien au-dessus. On observe en effet qu'après s'être interrompues, elles reparaissent plus loin, tout-à-fait de la même manière que si leur partie supérieure avait été coupée et enlevée. C'est ce qu'indiquent les lignes ponctuées placées dans la figure au-dessus de la falaise, en pendant des lignes ponctuées placées au-dessous pour représenter la partie demeurée cachée dans les eaux. Cette troncature n'est pas ce qu'il y a de plus difficile à expliquer, car, de tous côtés, la surface de la terre offre des exemples de pareilles dénudations causées par les immenses torrents d'eau qui, dans ses diverses révolutions, l'ont sillonnée et profondément labou-



(Fig. 3. Escarpements par couches contournées.)



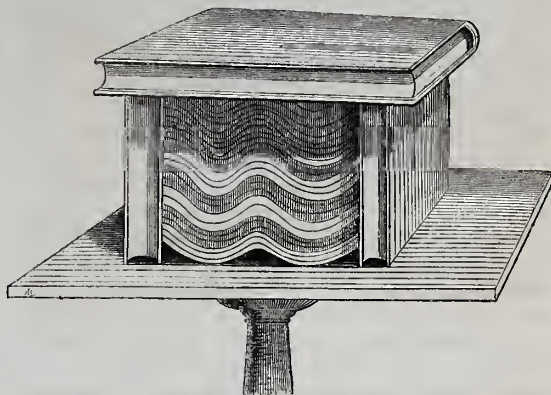
(Fig. 4. Coupe du terrain des environs de Mons, montrant la disposition des couches de houille dans l'intérieur de la terre.)

rée. Mais comment ces couches schisteuses, qui primitivement se sont déposées dans le fond de la mer, les unes au-dessus des autres et horizontalement, selon la règle commune, ont-elles pu être amenées à se reployer ainsi sur elles-mêmes? C'est là que gît la singularité la plus digne d'attention et le principal problème.

James Hall, qui attira le premier l'attention des géologues sur l'escarpement dont nous venons de parler, a cherché, par une expérience très simple et très curieuse, à en expliquer la formation. Après avoir disposé les unes au-dessus des autres, dans une situation horizontale, plusieurs couches d'argile distinguées par des couleurs et des épaisseurs différentes, et représentant les couches de Saint Abb's Head telles qu'elles durent être dans leur état primitif, il chargea ce système à sa partie supérieure d'un bon poids, et exerçant alors une pression sur les extrémités opposées, força les couches à se rapprocher dans une certaine mesure. Par le seul fait de cette pression latérale, les couches se trouvèrent ployées et contournées de manière à offrir en miniature une apparence tout-à-fait semblable à celle de la falaise. Il est donc probable que les couches qui composent celle-ci ont été soumises, à une certaine époque, à une pression analogue, et que chargées en même temps, soit par des terrains supérieurs, soit simplement par le poids de la masse aujourd'hui enlevée par la dénudation, elles ont dû, pour céder à cette action, se recourber à diverses reprises sur elles-mêmes. Il est d'ailleurs aisé de concevoir comment une pression de ce genre a pu être produite naturellement, soit par des déjections vomies de l'intérieur de la terre, et cherchant à se faire place, soit par le glissement de la masse de ces terrains dans quelque excavation souterraine trop étroite.

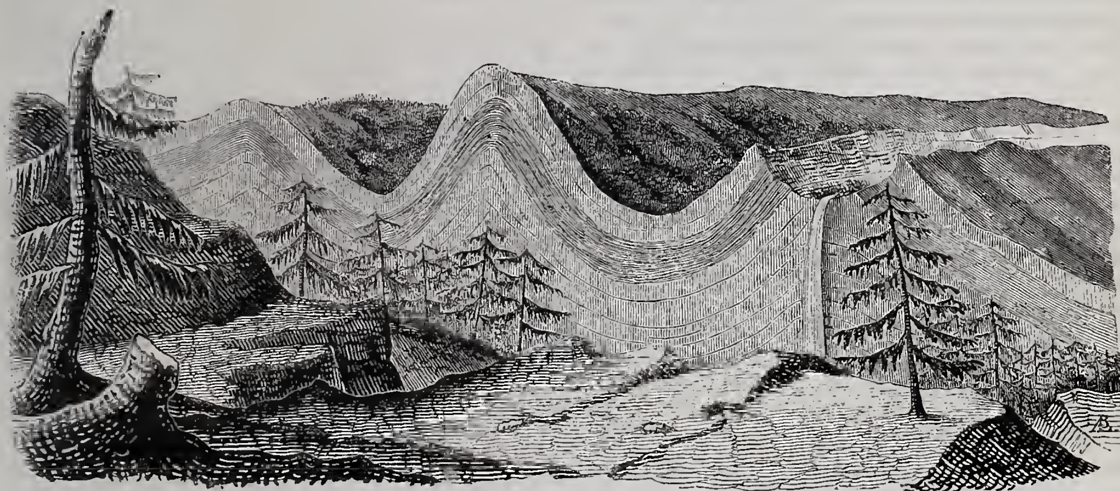
Le fait est qu'il ne paraît pas possible d'expliquer autrement que l'a fait James Hall ces singuliers plissements de l'enveloppe de la terre. Du reste, l'expérience de Hall peut être répétée plus facilement encore et d'une manière tout aussi démonstrative, avec quelques morceaux d'étoffe que l'on étend horizontalement sur une table, et que l'on presse ensuite latéralement après les avoir surchargés d'un gros livre. On fait ainsi en petit ce que la nature, proportionnellement à ses forces, n'a pas eu plus de peine à faire en grand (fig. 5).

Le plissement ne s'effectue pas toujours par des courbes. Dans certains cas, le terrain se trouve disloqué par zigzags.



(Fig. 5. Expérience de James Hall sur le contournement des couches.)

Cela tient sans doute à ce que sa flexibilité étant moins grande, il y a eu alors une sorte de brisure aux endroits où il a dû se ployer. Ce phénomène n'est pas rare non plus dans les escarpements des montagnes; mais nulle part il n'est aussi bien marqué que dans l'intérieur de quelques mines. Dans celles de Mons (fig. 4), on trouve des couches de houille dont les zigzags se répètent jusqu'à quatre et cinq fois



(Fig. 6. Coupe idéale de la chaîne du Jura, suivant une des vallées transversales.)

sur une profondeur totale de 5 à 600 mètres. Il en résulte que les puits destinés à l'exploitation, en descendant verticalement à cette profondeur dans le sein de la terre, rencontrent à plusieurs reprises la même couche, inclinée tantôt dans un sens, et tantôt dans un autre; de telle sorte que si les travaux n'avaient pas montré que ces diverses portions sont liées et composent une même couche, les mineurs croiraient sans doute avoir affaire à une série de couches différentes. Dans ces mines, le phénomène dont il s'agit ici se présente sur une échelle immense; car non seulement il s'étend, comme nous venons de le dire, à une profondeur considérable, mais il réunit dans la même condition une multitude de couches, tant de houille que de schistes et de grès placés dans l'intervalle, et suivant tous les mêmes zigzags avec une régularité surprenante. Ce qui augmente encore l'intérêt, c'est que l'on trouve, entre les plans des couches, des feuilles de fougères et d'autres végétaux dont les débris ont formé le charbon, étendues aussi délicatement que les plantes sèches contenues dans l'herbier d'un botaniste, et marquant ainsi, par une preuve manifeste, que les couches dont elles font partie se sont autrefois déposées d'une manière tranquille et dans une situation horizontale. Enfin, comme le terrain placé près de la surface de la terre est demeuré à plat sans aucun contournement, il s'ensuit que les causes qui ont forcé le terrain houiller à se briser ainsi ont dû exercer leur action

avant que le terrain supérieur ne fût formé, car il est clair qu'il n'a point été témoin de ces révolutions souterraines.

Le phénomène du contournement se développe même quelquefois sur une échelle encore plus grande. Des chaînes entières de montagnes en sont en effet quelquefois le produit. On comprend aisément que les couches, en passant de la position horizontale à la position contournée, doivent nécessairement former à leur partie supérieure des saillies et des dépressions alternatives. Lorsque ce mouvement a lieu sur une région considérable et avec des forces suffisantes, il arrive donc que les saillies s'élèvent assez pour constituer des montagnes, tandis que les dépressions s'enfoncent en vallées. C'est ce qui se voit admirablement dans le Jura. Cette chaîne se compose de plusieurs crêtes parallèles dans lesquelles on reconnaît le sommet des courbes, tandis que le fond des vallées en offre la concavité. Des fissures perpendiculaires à la direction de l'ensemble permettent d'étudier avec une facilité parfaite toute cette structure (fig. 6). Pour avoir idée de la formation de cette chaîne, il suffit donc de concevoir que l'écorce de la terre ait été fortement pressée de part et d'autre; elle s'est alors trouvée réduite, pour céder à la violence de cette force, à se soulever et à s'enfoncer alternativement, c'est-à-dire à se plisser. C'est ce qui a donné naissance à la série des montagnes. La coupe ci-dessus, figurant d'une manière générale les divers terrains qui composent le Jura, suffit pour donner l'explication de ce grand phénomène.

DU PIN MARITIME.

(Second et dernier article. — Voy. p. 111)

ASPECT D'UNE FORÊT DE PINS. — LES RÉSINIERS, LEURS MŒURS, LEUR INDUSTRIE. — PRODUITS DU PIN.

C'est au milieu des grandes forêts de pins que l'on éprouve au plus haut degré cette sorte de vague terreur qui fit jadis consacrer à la divinité les mystérieuses profondeurs des bois.

Tout y est solennel et triste, et la cime altière dont la couronne se cache dans la nue loin de la portée des hommes, et la sombre verdure d'un feuillage éternel qui revêt en naissant la teinte des derniers jours. La vie en montant, pour s'épanouir au sommet, abandonne sur son passage les branches qu'elle a fait pousser et qui, pourrissant sur l'arbre, présentent le tableau de la décrépitude à côté du tableau de la végétation. Nulle part le vent ne se fait entendre avec un ton plus grave; on ne sent pas autour de soi le souffle de l'air; les feuilles roides, dures et aiguillées de la forêt sont à peine agitées, et cependant un murmure incessant gronde au sein du calme avec la sourde voix de la tempête et de l'ouragan. Ce n'est point le vent de la terre, c'est celui des régions éthérées dont le silence solennel semble un instant troublé par les échos d'une mer courroucée contre un rivage lointain. Nulle part l'impression de l'isolement n'est aussi profonde, parce que nulle part la monotonie du paysage n'est aussi grande. Après des journées entières de marche, le bivouac du soir est en tout semblable au bivouac du matin; là, point de ces allées fuyantes, point de ces échappées de vues, de ces accidents de clairières, de ces massifs de verdure, de ces formes pittoresques qui animent le paysage et dissimulent la longueur de la route, en jetant à l'âme mille impressions différentes: ce sont des pins de même forme, tous parfaitement droits et élancés, tous pareils, tous à égale distance; après ceux-ci, en voilà d'autres, et d'autres encore qui se découvrent au loin semblables à ceux que l'on a laissés derrière. Les feuilles tombées ne bruissent pas sous les pieds, et le sable que foule le voyageur ne lui renvoie point le bruit de ses pas ni n'en garde la trace.

Malgré cette tristesse, cette monotonie et cette solitude, n'y a cependant pas de forêts qui soient plus habitées que nos immenses forêts du sud-ouest de la France. Une population nombreuse s'y succède de père en fils depuis des milliers d'années pour soigner la culture des arbres et pour en extraire les produits résineux qui forment le revenu annuel du pays. Six cents ans avant notre ère, une tribu de Cimbres du nom de Boïens (*Boii*), détachée de la grande confédération qui passait à l'envahissement de l'Italie, avait traversé la Garonne pour s'établir à la Teste de Buch, où se sont conservées les traces de son nom; car on appelle dans le patois du pays, *lou camin Bougès* (le chemin Boyeu), une route qui conduit à Bordeaux. L'industrie de ces hommes pour la manipulation des matières résineuses date également de la plus haute antiquité; elle est signalée en divers passages des lettres de saint Paulin au poëte Ausone

... Et malis *piceos* describere Boïos.

La population des *résiniers*, tel est le nom que l'on donne aujourd'hui à ces descendants ou successeurs des Cimbres, conserve dans son caractère et dans ses habitudes une empreinte bien marquée de la sévérité des lieux et de son propre isolement; elle est sérieuse et grave, superstitieuse et pleine d'effroi pour les mystères du ciel, bien qu'insensible à toute crainte pour les choses de la terre. La sobriété est chez elle une qualité profondément enracinée. La bouillie de mil ou de maïs forme la base de sa nourriture; l'eau est sa seule boisson. Quelques tranches de lard rance frit à la poêle, quelque sardine de Galice, un peu de pain noir, sont le régal des jours de fête. Cependant le gibier ne manque pas; les lièvres, les cochons sauvages, les pigeons sauvages, les canards sauvages, les bécasses et les perdrix abondent dans les forêts. Mais les résiniers préfèrent vendre au village voisin les produits de leur chasse, pour accumuler sou par sou, année par année, génération par génération, de quoi acheter les arbres qu'ils cultivent et devenir propriétaires du sol qui les nourrit.

Les résiniers sont aussi patients que sobres; mais ils sont défiants comme tous les hommes qui vivent isolés, et la défiance les conduit à la finesse et à la ruse.

Le métier qu'ils exercent n'est pas sans quelques dangers. Pour faire les entailles aux arbres, ils doivent souvent s'élever jusqu'à quatre ou cinq mètres et même plus haut. Ils portent avec eux, pour leur servir d'échelle, une simple perche entaillée de coches ou garnie de taquets; appuyant sur l'arbre l'extrémité de cette perche, ils grimpent jusqu'au haut avec la légèreté de l'écureuil. Là, ils passent une jambe entre l'arbre et la perche, embrassent celle-ci avec leurs genoux, forment par la pression et le poids de leur corps une sorte d'arc-boutant, et se maintiennent ainsi avec tant de solidité qu'ils peuvent saisir leur hache à deux mains et ouvrir les entailles, les rafraîchir, abattre les branches, couper même la tête de l'arbre, aussi aisément que le ferait un charpentier sur le terrain.

Les matières premières fournies directement par les entailles faites au pin maritime sont classées ainsi: la *résine molle* et le *barras* ou *galipot*. La première suinte dans le fort de la chaleur sous la forme de gouttelettes transparentes et semblables au sucre le plus pur; puis elle finit par tomber ou par descendre au pied de l'arbre dans un réservoir creusé sur le tronc même ou dans un auget disposé exprès. Le *barras* ou *galipot* est blanc et concret au lieu d'être fluide comme la résine molle; il reste fixe à l'arbre sous l'apparence de cire. On donne plus spécialement le nom de galipot à la partie la plus pure qui n'adhère point au bois et qui s'en détache elle-même par plaques; le nom de barras est réservé pour la portion que l'on est obligé d'arracher avec une sorte de racloir, et qui est mêlée de bois et d'autres impuretés.

Au point de vue chimique, la différence entre les deux produits naturels que nous venons de mentionner consiste

dans la plus ou moins grande proportion d'essence de térébenthine qui s'y trouve unie à une matière fixe.

Il est facile de concevoir comment, par des épurations successives qui séparent les deux produits, par des mélanges convenables qui les réunissent, par des combustions et par des distillations, on peut obtenir des produits très variés. En voici les principaux :

L'*essence de térébenthine*, très employée pour la peinture et pour les vernis ; les *pâtes de térébenthine* très pures dites de *Chio* ou de *Venise*, destinées aux mêmes emplois ; la *colophane* d'un usage étendu pour l'encollage dans les fabriques de papier, adoptée également pour donner le mordant aux archets ; le *brai sec*, le *brai gras*, le *goudron ;* les pâtes de térébenthine plus ou moins épurée, et dites *térébenthine au soleil* ou térébenthine *à la chaudière ;* les *galipots*, toutes matières d'une utilité journalière dans la marine. Les Hollandais notamment en achètent à Bordeaux des quantités considérables, habitués qu'ils sont à en enduire les mâts, les gréements, les coques de leurs navires, au lieu de les peindre. Les substances résineuses bouchant les fissures et les pores des bois et des cordages, s'opposent également à l'introduction de l'eau et à l'action desséchante du soleil. La marine ne pourrait s'en passer.

Enfin, une autre substance d'un grand débit est la *résine jaune*, dont la couleur plus ou moins claire provient d'un mélange d'eau. L'usage principal qu'on en fait est celui de l'éclairage. Toute la Bretagne s'en sert, et en achète pour plusieurs millions dans les landes de Gascogne. Bordeaux, la Teste et Bayonne sont les trois ports d'expédition.

Depuis quelques années, on s'est occupé en France de donner une nouvelle extension aux débouchés des résines en les appliquant à la fabrication des savons, à l'imitation de l'Angleterre et de l'Amérique.

L'éclairage et la savonnerie sont deux branches si importantes de l'économie domestique d'une nation, que tout procédé tendant à en diminuer les frais sera un bienfait général, surtout pour les classes pauvres. La France achète à l'étranger pour une quarantaine de millions de matières huileuses ; si elle peut s'affranchir de ce tribut en utilisant un produit qu'elle a en abondance, et qui est encore à vil prix, elle en tirera un double avantage : d'une part, elle versera dans un pays arriéré (le sud-ouest de la France) une grande partie des capitaux qu'elle verse entre les mains des étrangers, et d'autre part, les consommateurs nationaux paieront moins, parce que les produits résineux, quoique haussant sans doute de prix, occasionneront cependant une notable économie dans les dépenses de l'éclairage et du savonnage.

Lorsqu'une plantation de pins a été bien conduite, on peut commencer à l'exploiter pour résine dès l'âge de vingt ans ; mais plus ordinairement cela n'a lieu qu'à l'âge de vingt-cinq ans.

Vers cette époque, il ne doit rester qu'environ 400 à 600 arbres par hectare, par suite des éclaircies que l'on a dû faire, et dont il a été question dans le précédent article. Lorsque l'exploitation de résine sera en plein rapport et que les arbres seront plus âgés, il ne devra plus y avoir que 180 à 200 arbres par hectare ; on aura successivement détruit les arbres les plus mal faits et les moins productifs. Pour cela, quand on a commencé à *résiner* des pins, on entaille d'abord ceux que l'on juge devoir être les moins avantageux, et on les *saigne à mort*, c'est-à-dire qu'on leur fait deux entailles au lieu d'une, et qu'on rafraîchit ou qu'on augmente les entailles deux fois plus que pour le pin destiné à vivre et à donner des revenus pendant plus d'un siècle.

Au bout de deux, trois, quatre ou cinq ans, l'arbre saigné à mort ne donne plus rien, on l'abat pour bois à brûler, s'il y a débouché, et l'on a alors un double revenu en résine et en bois ; mais ce cas est rare à cause de l'absence des débouchés.

Lorsque l'on n'a pas abusé des entailles, l'arbre qu'on a résiné est bien préférable aux autres pour construction ; il semble que cette opération fasse mûrir plus tôt le bas de l'arbre, et qu'elle donne au bois une dureté et une durée supérieures. Les charpentiers des Landes estiment que les poutres de pins *gemmis* (c'est le nom de ceux qui ont produit résine) valent presque le bois de chêne ; les vers ne l'attaquent pas.

Avant d'avoir enlevé de la forêt tous les arbres que l'on a saignés à mort, on doit commencer l'exploitation des arbres saignés à vie, afin de ne point éprouver d'interruption dans le revenu, et on continue à les entailler successivement suivant leur grosseur jusqu'à ce que la totalité soit productive.

L'incision que l'on fait la première année aux pins exploités à vie est de 40 à 50 centimètres. Cette première année le produit est nul, et le résinier se fatigue pour rien ; aussi est-on dans l'usage de lui allouer *deux liards* ou *un sou* par arbre qu'il met *sur œuvre.* Les entailles doivent se continuer au-dessus de la première par des agrandissements successifs de 10 à 15 centimètres, faits tous les huit jours environ, jusqu'à la hauteur de 3 à 4 mètres. A chaque agrandissement, on creuse les entailles précédentes ; avant la fin de la première entaille totale, généralement à la troisième année, on en ouvre une autre au côté opposé de l'arbre, et on finit par faire ainsi le tour de l'arbre. Puis, comme l'arbre grossit, il offre par la suite les moyens de faire de nouvelles entailles entre deux vieilles entailles qui se touchaient. Il y a dans la forêt de la Teste des arbres que l'on travaille ainsi depuis plus de cent cinquante ans, et qui sont boursouflés et gros comme des tonneaux.

Il est assez difficile de compter le produit d'un hectare de pins en résine ; rien n'est plus variable que les estimations assignées dans les divers auteurs ; et si même on consulte les gens du pays peu éclairés, les propriétaires de pins, on obtiendra une grande variété d'estimation.

Cela tient à plusieurs causes :

Généralement les forêts se sont semées toutes seules, et les arbres ne sont pas convenablement espacés, il y a beaucoup de terrain perdu ; ainsi dans la montagne de la Teste il y a telles parties où on ne trouverait pas dix pins par hectare donnant résine, les autres arbres étant des chênes, des taillis, des arbousiers, etc. Si le propriétaire estime le revenu par hectare, on conçoit qu'il trouvera un chiffre médiocre ; si, au contraire, il estime le produit d'un hectare par la quantité d'arbres que l'hectare pourrait contenir, et par le produit que lui donnent les dix pins qui y sont, il estimera trop haut le revenu de l'hectare, parce que les dix arbres isolés donnent plus que s'ils étaient voisins de cent quatre-vingt-dix autres. Un bel arbre isolé peut donner 20 à 40 kilog. de matières ; mais pour ne pas avoir de mécompte, il faut estimer que les arbres *réunis en forêt* ne donnent que 5 à 6 kilog.

Les résiniers avaient autrefois les deux tiers du produit des arbres pour leur salaire. A mesure que les prix des matières ont haussé, les propriétaires ont réduit la part des travailleurs à la moitié, et même au tiers. Néanmoins le sort des résiniers s'est fort amélioré, et ils ont pu augmenter leurs économies. Aujourd'hui, ils commencent à prendre des forêts à ferme, et paient leur bail en argent ; bien entendu que le propriétaire prend toutes les précautions nécessaires pour empêcher l'épuisement de ses arbres.

LES DRUSES.

Cette nation est peu connue, quoiqu'elle habite au cœur de la Syrie. Sa religion et ses mœurs participent à la fois de la civilisation chrétienne et de la civilisation musul-

mane; il s'y mêle en outre des souvenirs et des usages de la vie patriarcale que les siècles et les révolutions ont depuis long-temps abolis chez les autres peuples.

Les Druses se disent chrétiens, et ils ont en effet quelque connaissance de Jésus-Christ; mais ils ne se soumettent pas au baptême et n'adressent point de prières à Dieu. Ils croient généralement que les âmes des gens de bien passent dans le corps des enfants qui viennent au monde, et que celles des méchants entrent dans le corps des chiens.

Suivant la loi de Mahomet, ils peuvent épouser plusieurs femmes. Les frères épousent quelquefois leurs sœurs comme dans les familles primitives.

Les Druses attachent beaucoup de prix à l'ancienneté des familles; quelques uns prétendent être issus des Français qui suivirent Godefroi de Bouillon. Leur émir Fakreddin, qui vivait dans le dix-septième siècle, se disait parent de la maison de Lorraine.

Les paysans sont d'excellents soldats; leur soumission, leur sobriété et leur patience à supporter les fatigues d'une campagne sont admirables. En temps de paix, leur principale occupation est la culture des mûriers, des vignes et de l'olivier; certains scheicks possèdent des fermes considérables. Quelques cantons produisent du tabac et du coton.

Il y a dans le fond du caractère des Druses une sorte d'esprit républicain qui leur donne une énergie particulière, et contraste beaucoup avec l'esprit servile des autres sujets turcs. Ils sont entreprenants, hardis, braves, mais ombrageux sur le point d'honneur.

Ils se montrent très secourables, comme presque tous les peuples orientaux, pour les fugitifs, les voyageurs dans le besoin, ou les malheureux que la faim presse.

Les femmes se voilent le visage en présence des hommes, suivant la coutume de l'Orient : elles sont grandes et quelquefois belles; leur costume se compose * d'une tunique courte en toile bleu foncé, bordée d'une large bande brun rouge, et ornée de zones du même rouge qui parcourent le dos, descendent en pointe sur les reins et entourent l'ouverture d'une poche fendue sur la hanche. Le voile, bleu foncé,



(Femmes druses, d'après un dessin de M. Goupil.)

est maintenu autour de la tête par un faisceau de cordelettes noires en poil de chameau, noué à la nuque et retombant sur le dos en passant dans la ceinture. Les petites pièces métalliques, découpées de différentes formes, en terminent l'extrémité. Elles marchent ordinairement pieds nus. La seconde figure de notre dessin appartient aussi au Liban; son costume est plus généralement adopté dans le reste de la Syrie; les femmes de Nazareth en portent un semblable, sauf quelques différences de broderies et de couleurs.

* Voyez la figure de femme dont la coiffure se termine en pointe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

STATUE DE LA TOUR-D'AUVERGNE, A CARHAIX

(Département du Finistère.)



(Statue de La Tour-d'Auvergne, en bronze, par Marochetti, inaugurée le 27 juin 1841, à Carhaix.)

Le monument de la place Sainte-Geneviève peut rester vide; la patrie tout entière devient un panthéon. Depuis quelques années, nos villes à l'envi élèvent des statues aux grands hommes qu'elles ont donnés à la France, et cette piété qui les honore doit aussi inspirer de consolantes réflexions sur l'esprit de notre temps. Rendre hommage, d'un mouvement spontané, au génie et à la vertu, chercher avec ardeur les pures émotions de la reconnaissance publique, ce n'est point le fait d'un peuple qui se décourage et s'éteint. C'est au contraire une noble réaction contre les causes de division qui tourmentent la société; c'est une réponse aux reproches d'égoïsme dont on flétrit le siècle, c'est les étouffer sous une clameur d'enthousiasme; ajoutons que c'est aussi prendre l'engagement de continuer ce que les générations précédentes ont produit de grand et d'utile, et préparer l'avenir, en offrant à la jeunesse de beaux exemples à suivre et de glorieuses récompenses à espérer.

Parmi les solennités récentes que ce sentiment national a inspirées, l'inauguration de la statue de La Tour-d'Auvergne à Carhaix restera l'une des plus dignes de mémoire. La Tour-d'Auvergne ne fut jamais revêtu de hautes fonctions, ni dans l'armée, ni dans l'administration civile; moins il a ambitionné d'honneurs pendant sa vie, plus il avait droit d'en obtenir après sa mort. Général ou ministre, il eût été grand; simple citoyen, il a été sublime. L'histoire moderne n'a pas consacré de caractère plus beau que le sien; peut-être même faudrait-il remonter aux républiques antiques pour trouver un modèle aussi complet de candeur, de désintéressement et de dévouement à la patrie.

Dès 1832, une inscription avait été placée sur la façade de la maison de Carhaix où La Tour-d'Auvergne était né le 23 décembre 1743. En 1838, le conseil municipal décida qu'une statue lui serait élevée.

C'est le 27 juin dernier, quarante-unième anniversaire de la mort du héros, que cette statue a été inaugurée. Plusieurs villes de Bretagne, Morlaix, Brest, Saint-Brieuc, Tréguier, Châteaulin, Quimper, avaient envoyé des députations. Six cents grenadiers de l'armée étaient présents. Dire que la statue a été découverte au bruit des salves d'artillerie, des fanfares militaires et des acclamations, et que des discours

ont été ensuite prononcés, c'est rappeler ce qui se passe ordinairement dans toutes les fêtes analogues. Mais une circonstance particulière mérite d'être rapportée. On avait appris qu'il existait encore, dans le fond des montagnes d'Arrée, un vieux grenadier, presque octogénaire, ancien compagnon d'armes de La Tour-d'Auvergne : il avait été blessé, mutilé à côté de lui, à l'affaire de Berghausen; il l'avait reçu mourant dans ses bras à l'affaire d'Ober-Hausen. On annonça à ce brave vétéran la cérémonie de Carhaix; il sortit de sa retraite malgré son âge, et vint se placer au pied du monument. Sa vieillesse, ses blessures, son attendrissement, attiraient tous les regards, lorsque, le préfet et le général Jannin s'étant approchés de lui, on vit attacher un ruban rouge sur sa poitrine. On imagine aisément l'étonnement du vieux soldat et son émotion profonde, qui fut aussitôt partagée par toute l'assemblée. Peu de croix d'honneur ont, depuis long-temps, donné tant de bonheur à ceux qui l'ont reçue, et provoqué dans le public des applaudissements aussi unanimes.

La place au centre de laquelle s'élève la statue domine un magnifique amphithéâtre formé par les montagnes de la Cornouaille. D'une très grande distance, on peut apercevoir le bronze et sa base se détachant sur le fond des arbres qui les encadrent.

La statue est placée sur un piédestal en granit gris-blanc du Huelgoat (près de Carhaix), divisé en deux parties superposées.

Le piédestal porte l'inscription suivante sur la face.

A
THÉOPHILE-MALO
DE LA TOUR-D'AUVERGNE CORRET,
PREMIER GRENADIER DE FRANCE,
NÉ A CARHAIX LE 23 DÉCEMBRE 1743,
MORT AU CHAMP D'HONNEUR
LE 27 JUIN 1800.

Sur l'arrière du piédestal, cette inscription est reproduite en langue bretonne comme il suit.

DA
DHEOPHIL-MALO
DE LA TOUR-D'AUVERGNE CORRET,
QUENTA GREUNADER A FRANÇ,
GANET E KER-AHÈS
DAN 23 A VIS QUERZU ER BLOAVEZ 1743,
MARO VAR AN DACHEN A ENOR
DAN 27 A VIS EVEN ER BLOAVEZ 1800.

Cette partie inférieure est surmontée et ornée de deux bas-reliefs en bronze de M. Marochetti : l'un représentant La Tour-d'Auvergne entrant le premier à Chambéry, l'épée à la main, en 1792; l'autre, la Mort glorieuse du premier grenadier de France sur les hauteurs de Neubourg (Bavière), en 1800.

Sur la partie antérieure sont les armes de La Tour-d'Auvergne; sur l'arrière, l'écusson de Carhaix.

De sa main gauche, le héros presse sur son cœur le sabre d'honneur qu'il vient de recevoir du premier consul Bonaparte; de sa main droite il fait un geste sur ses insignes de grenadier qu'il ne veut pas quitter : « *Noli tangere!* Ne » touchez pas à cela! là se borne mon ambition. » Un livre *, celui qui ne le quittait jamais, se remarque au milieu du petit trophée qui est à terre.

Une occasion naturelle se présentait ici de raconter la vie de La Tour-d'Auvergne; mais dès notre première année nous nous étions empressé de la faire connaître à nos lecteurs (1833, p. 115). Nous devons donc nous borner aujourd'hui à rapporter quelques unes de ses actions et de ses paroles qui n'ont pu trouver place dans cette notice.

* Les Commentaires de César, ou les Origines gauloises.

On sait que La Tour-d'Auvergne, à l'armée des Pyrénées-Orientales, commandait toutes les compagnies de grenadiers formant l'avant-garde, et appelées *colonne infernale.* Voici ce que le général Foy, dans son Histoire des guerres de la Péninsule, dit de cette phalange héroïque :

« La colonne infernale observait une discipline qui rappelle la conduite des armées romaines dans les beaux temps de la république : elle campait une fois en Biscaye, dans des vergers plantés de cerisiers, et les soldats n'osèrent pas cueillir les fruits qui pendaient aux arbres... Paix aux chaumières! telle était la devise qu'ils avaient reçue de leur chef, et leur respect pour les propriétés s'étendait à la demeure du riche comme à celle du pauvre. »

Un jour, La Tour-d'Auvergne avait été commandé pour aller à la tête d'une petite troupe à la découverte de l'ennemi. Après quelques heures de marche, il se trouve en face d'une armée nombreuse. Ni lui ni ses compagnons d'armes n'en sont déconcertés. Leur bonne contenance et leur feu bien dirigé en imposent quelque temps à 8 ou 10 000 Espagnols; mais les munitions étaient au moment de leur manquer. Leur chef, qui le sait, ordonne à ses soldats d'avoir leurs fusils bien chargés, et fait aussitôt charger à mitraille ses petites pièces de campagne, mais partout il défend de tirer. Alors s'annonçait déjà cette cruelle épidémie, je veux dire cet esprit de *soupçon* qu'un génie infernal souffla sur les diverses parties de France, et auquel on immola tant de patriotes vertueux. La Tour-d'Auvergne faillit en ce moment en être la victime. A l'ordre de ne pas tirer, il entendit quelques voix répondre : « C'est un ci-devant; il veut nous » trahir. — Soldats, crie l'intrépide chef à sa troupe, vous » me connaissez, je suis votre camarade, votre ami; mé- » prisez ces discours de fous, et exécutez mes ordres; nous » sortirons de ce pas avec gloire. »

Cependant, au silence des Français, les Espagnols se persuadent qu'ils ne demandent qu'à se rendre, et ils approchent témérairement. Dès que La Tour-d'Auvergne les voit bien à portée, il fait décharger sur eux sa mousqueterie et ses canons à mitraille. Les Espagnols criblés, culbutés, épouvantés, sont dans le plus grand désordre. Le commandant français profite de ce moment, fait filer sa petite troupe, et se retire ainsi avec quelques prisonniers, et sans avoir perdu un seul homme.

Cette action, jointe à beaucoup d'autres également hardies et heureuses, déterminèrent le gouvernement à nommer La Tour-d'Auvergne colonel du régiment ci-devant Champagne.

A peine en eut-il reçu la lettre d'avis, qu'il assembla ses grenadiers. « Camarades, leur dit-il, j'ai un avis à vous » demander. » A ce propos, les grenadiers de s'entre-regarder en souriant. « Eh! oui, reprend leur capitaine, je » vous ai donné quelquefois de bons conseils; aujourd'hui » j'exige aussi votre avis sur une affaire qui me concerne. » On vient de m'envoyer un brevet de colonel du régiment » de Champagne : dois-je accepter? Qu'en pensez-vous, » mes enfants? » Les grenadiers, mornes et tristes, se taisent. Enfin l'un d'eux prenant la parole : « Notre capitaine, dit-il, » non seulement ce grade, mais un grade supérieur vous est » dû depuis long-temps, et, à cet égard, toute l'armée pense » comme nous. Mais nous, nous perdons notre père! — Nous » ne pouvons, ajoutèrent les autres grenadiers, vous dis- » suader d'accepter cet avancement; mais nous. . . » Des larmes leur coulaient des yeux. — « Mes amis, reprit La » Tour-d'Auvergne, attendri lui-même, je vois que cela » vous afflige. Vous êtes contents de moi. — Ah! si nous le » sommes!... Mais l'êtes-vous aussi de vos grenadiers? — » Mes amis, content, très content. Vous êtes tous de braves » gens, et je vous aime comme mes enfants. Je vais donc » renvoyer ma commission. — Mais, capitaine... — Je n'é- » coute plus rien. Je voulais votre avis; je le connais, cela

» me suffit. Vous viendrez tous dîner avec moi, camarades; » aucun de vous n'y manquera.» Il quitte ses grenadiers étonnés et attendris, et va ordonner un repas militaire et frugal. A l'heure marquée, les grenadiers arrivent, et La Tour-d'Auvergne se place au milieu d'eux. On dîne gaiement. A la fin du repas, La Tour-d'Auvergne se lève, et s'adressant à toute sa compagnie : « Mes camarades! renouvelons » ici un engagement mutuel : moi, de ne pas vous quitter, » vous, de m'être toujours fidèles. » Et ce traité fut cimenté par les larmes de tous.

La Tour-d'Auvergne renvoya donc sa commission de colonel; mais il garda un beau cheval d'Espagne que le ministre lui avait envoyé en même temps. Et quel usage en faisait-il? Des soldats de sa compagnie me l'ont appris. Quand ils allaient à quelque expédition, le cheval suivait; mais il était conduit par la bride. Quelque grenadier paraissait-il fatigué de la marche : — « Camarade, lui disait le » capitaine, monte ce cheval, il me gêne à conduire ainsi.» Il fallait obéir.

La Tour-d'Auvergne reçut un jour au bivouac, sous les murs de Bayonne, la visite de l'envoyé d'un représentant du peuple, qui semblait le sommer, sous peine de mort, de venir lui rendre ses hommages.

« Dis à ton maître que je suis à mon poste, que je ne fais » ma cour à personne, que je ne connais et ne connaîtrai » jamais d'autre devoir que celui de combattre et de vaincre » l'ennemi; dis-lui qu'il vienne, s'il est tout-puissant comme » tu l'annonces, mettre les Espagnols en fuite : je les en- » tends qui s'avancent, et je vais faire battre la charge. »

Il disait souvent à ses soldats, dans ces jours désastreux où les factions déchiraient la France en tous sens : « Ne nous » occupons pas de politique : tout ce que nous devons con- » naître, c'est la position de l'ennemi, pour l'y aller cher- » cher et vaincre, et repousser l'invasion étrangère. »

La générosité de La Tour-d'Auvergne l'avait réduit à son modeste traitement de réforme de 800 fr., qu'on lui payait en assignats. Un jour le besoin de numéraire se fit sentir; il n'hésita pas à s'adresser directement à l'un des membres du Directoire, pour obtenir une avance de quelques écus : sur cette puissante recommandation, le ministre de la guerre mit une somme de 1200 fr. à la disposition de La Tour-d'Auvergne, qui ne prit que 120 fr., en disant au ministre qu'il reviendrait à la charge s'il avait de nouveaux besoins... Mais il ne retourna pas chercher le reste de la somme, et il restitua l'avance quelque temps après.

On ne sait vraiment ce qui est le plus à admirer dans ce héros, son intrépidité ou son humanité. Il envisageait la guerre comme un fléau cruel qu'il ne fallait pas aggraver sans une nécessité impérieuse. Loin qu'il eût toujours l'épée à la main, il ne s'en servait jamais; il était avare même du sang de ses ennemis, et très partisan des expéditions promptes et décisives, car elles arrivent généralement au but désiré avec les moindres sacrifices d'hommes.

A la bataille de Zurich, en 1799, La Tour-d'Auvergne se distingua par son courage et son humanité. Il entra le premier dans Zurich à la tête de sa compagnie, et empêcha par son sang-froid et sa fermeté le massacre des Russes, qui résistaient dans l'intérieur de la ville avec une grande énergie, quoique cernés par des forces supérieures. Il fit lui-même prisonnier un jeune tambour plus acharné que les autres, en lui appliquant un soufflet plutôt qu'un coup d'épée, avec cette admonestation militairement paternelle : « Rends-toi donc, petit entêté. »

La Tour-d'Auvergne refusa absolument pendant toute sa vie de se parer du titre de *premier grenadier de France*, et de jouir du traitement attaché à ce titre.

« Malheur, disait souvent La Tour-d'Auvergne, malheur » à qui abandonne son pays au moment du danger! Jusqu'à » la mort je serai son ami fidèle, et j'embrasserai sa cause » jusqu'au dernier soupir. »

« J'appartiens à la patrie, disait-il encore; soldat, je lui » dois mon bras; citoyen, je dois respect à ses lois. »

LE PLATANE DE XERXES

ET LE PALMIER D'ABDÉRAME.

Xerxès marchant contre les Grecs rencontra, en traversant la Lydie, un platane d'une si merveilleuse beauté, que, dit Elien, « il s'arrêta un jour entier dans cet endroit, sans que rien l'y forçât. Il posa son camp dans ce lieu désert, autour du platane, y suspendit des ornements précieux, et décora toutes ses branches de colliers et de bracelets d'or. En s'éloignant, il en confia la garde à un des immortels. C'était assurément, ajoute l'écrivain grec, une chose bien ridicule dans ce prince, qui ne respectait le pouvoir de la divinité ni sur mer ni sur terre, et qui osait se frayer de nouvelles routes et tenter des navigations inconnues, d'être en quelque sorte l'esclave et l'admirateur d'un arbre. » Il y a pourtant, ce nous semble, un enseignement à tirer de cette passion inspirée par un chef-d'œuvre de la nature au roi des rois, dont le cœur devait être blasé par toutes les jouissances que peuvent donner le pouvoir et la richesse.

Il est assez curieux, du reste, de rapprocher de cette anecdote l'amour qu'éprouva pour un palmier le puissant khalife de Cordoue, Abdérame I, contemporain et digne émule de Charlemagne. Il avait, près de la terrasse de son palais, à Cordoue, le premier palmier qu'eût vu l'Espagne, et qu'il avait fait planter en souvenir de Damas sa patrie, d'où la haine des Abassides l'avait forcé de fuir bien jeune encore. Parmi ses nombreuses poésies, il en est une fort touchante adressée à ce palmier. En voici la traduction, faite sur une ancienne version espagnole :

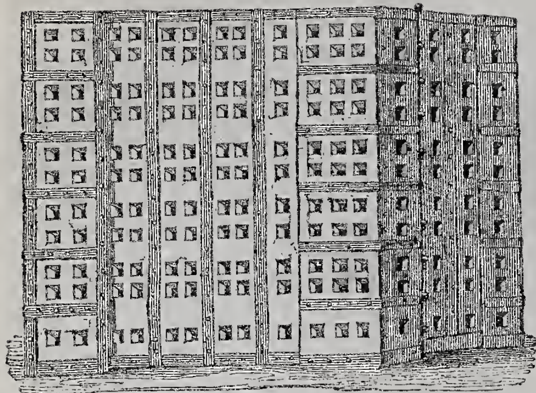
« Toi aussi, beau palmier, tu es ici étranger. Le doux zéphyr d'Algarbe baise et caresse ta beauté. Tu crois dans un sol fécond, et tu élèves ta cime jusqu'au ciel. Que de tristes larmes tu verserais, si comme moi tu pouvais sentir! Tu ne ressens pas comme moi les coups d'un sort cruel. Je nage dans un torrent de larmes, de peines et de douleurs. J'ai mouillé de mes pleurs les palmiers que l'Euphrate arrose; mais les palmiers et le fleuve ont oublié mes souffrances, lorsque mon funeste destin et la cruauté d'Al-Abbas me forcèrent d'abandonner les plus tendres affections de mon âme. Il ne te reste aucun souvenir de moi, ô ma patrie bien aimée! mais moi, malheureux, je ne puis cesser de te pleurer. »

CAGES DE FER ET PRISONS DE LOUIS XI.

On conserve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale deux dessins, l'un qui date de 1699, l'autre du commencement de la révolution française, représentant tous deux les cages de fer construites par ordre de Louis XI au château de Loches, et destinées aux prisonniers d'Etat de quelque importance. Parmi les personnages les plus célèbres qui y furent détenus, on compte le cardinal Jean de La Balue, évêque d'Angers, qui y demeura onze ans, le duc de Nemours, et l'historien Philippe de Comines. C'est aussi une tradition populaire que Louis XII y fit enfermer Ludovic Sforza, duc de Milan; mais cette anecdote est démentie par le récit d'un auteur contemporain, Carranti, qui, dans son histoire de la captivité de ce prince, décrit les dessins et les caractères qu'il avait tracés sur les murs de sa prison. Nous empruntons à Comines la description de ces cages, qui lui suggèrent de sages et piquantes comparaisons avec les châ-

teaux forts où le défiant Louis XI s'emprisonnait lui-même à la fin de ses jours.

« Le roy nostre maistre avoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures, de quelques huict pieds de large et de la hauteur d'un homme et un pied plus. Le premier qui les devisa fut l'évesque de



(Vue extérieure de la cage de fer où le cardinal de La Balue a été enfermé par ordre de Louis XI*.)

Verdun (Guillaume de Haraucourt), qui, en la première qui fut faite, fut mis incontinent, et a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy aussi qui en ay tasté, sous le roi de présent (Charles VIII), l'espace de huict mois. Autrefois avoit fait faire (Louis XI) à des Allemans des fers très pesans et terribles pour mettre aux pieds, et y estoit un anneau pour mettre au pied, fort malaisé à ouvrir, comme à un carquan, la chaîne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison, et les appelloit-on les *fillettes du roy*... Comme de son tems furent trouvées ces mauvaises et diverses prisons, tout ainsi, avant de mourir, il se trouva en semblables et plus grandes prisons,... et le dis ainsi pour montrer qu'il n'est nul homme, de quelque dignité qu'il soit, qui ne souffre, ou en secret ou en public, et par espécial ceux qui font souffrir les autres. Le dit seigneur, vers la fin de ses jours, fit clorre tout à l'entour de la maison du Plessis-lez-Tours de gros barreaux de fer en forme de grosses grilles, et aux quatre coins de la maison quatre moineaux de fer, bons, grands et épais. Les dites grilles estoient contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du fossé; car il estoit à fond de cuve, et y fit mettre plusieurs broches de fer massonnées dedans le mur, qui avoient chacune trois des quatre pointes, et les fit mettre fort près l'une de l'autre. La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il ne fut huict heures du matin, ny ne baissoit-on le pont jusques à la dite heure, et lors y entroient les officiers... Est-il doncques possible de tenir au roy pour le garder plus honnestement et en estroite prison, que luy-même se tenoit? Les cages où il avoit tenu les autres avoient quelques huict pieds en quarré, et luy qui estoit si grand roy avoit une petite cour de chasteau à se pourmener, encore n'y venoit-il guères; mais se tenoit en la galerie sans partir de là, sinon par les chambres, et alloit à la messe sans passer par la dite cour. Voudroit-on dire que ce roy ne souffrit pas aussi bien que les autres qui ainsi s'enfermoit et se faisoit garder?... Il est vray que le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit-il plus grand que prisonniers communs.»

Ce genre de prison est encore usité aujourd'hui en Chine et au Japon, comme l'ont prouvé diverses anecdotes récentes. En 1811, le capitaine russe Golownin, ayant été fait prisonnier par les Japonais avec deux de ses officiers et quatre matelots, fut enfermé, ainsi que ses compagnons d'infortune, dans de petites cages placées l'une à côté de l'autre dans la même chambre, et presque privées de lumière. La cage de Golownin avait six pas de long, 1m,70 de large, et environ 3m,30 de haut. De demi-heure en demi-heure les gardiens venaient visiter leurs prisonniers, qui, s'ils dormaient, étaient réveillés pour répondre à l'appel de leur nom.

* On remarquera que les clous, dans chaque rangée perpendiculaire sont au nombre de onze.

L'ÉGLISE DE BORGUND,
EN NORWÉGE.

La vallée de Borgund est l'un des sites les plus frais, les plus pittoresques de la Norwége. Elle serpente entre deux hautes montagnes dont les sommités sont presque constamment couvertes de neige. D'un côté, on aperçoit une cascade qui tombe du haut des rocs et vient en mugissant arroser les contours de cette riante vallée; de l'autre, elle est fermée par une forêt de sapins majestueux. Çà et là, sur les flancs de la montagne, s'élève un modeste chalet; la clochette des vaches retentit dans les pâturages comme dans ceux de la Suisse, et la mélodie plaintive du chant des paysans laisse dans le cœur de ceux qui l'ont entendue un souvenir doux et triste que rien ne peut effacer.

Les habitants de ce district n'ont d'autres ressources que le produit de leurs bestiaux et la pêche. La mer est près de là; près de là sont aussi de beaux et grands lacs qui donnent un poisson excellent. Les hommes sont en général



(Campanille de l'église de Borgund.)

grands et robustes; les femmes ont la taille élevée, la démarche majestueuse, le teint très blanc et la physionomie fort douce. Ce district est l'un de ceux où les anciennes coutumes et les vieilles traditions norwégiennes se sont le mieux conservées. Là, le soir, à la veillée du chalet, on conte encore des histoires de trolles et de sorciers, d'esprits souterrains et de génies ailés. Là, dans l'intérieur des maisons, le père de famille occupe encore ce siége élevé dont il est souvent question dans les vieux chants du Nord; nul

autre que lui n'a le droit de s'y asseoir, et lorsqu'il est mort, c'est à son fils aîné que revient cet héritage d'honneur.

Dans cette vallée de Borgund s'élevaient jadis une forteresse et un couvent. En 1384, le roi Olaf Hakonsen y fit bâtir une ville. La peste noire fit périr une partie de la population de cette cité naissante. La réformation abolit le couvent; la forteresse abandonnée tomba en ruines. A la place du cloître, les habitants bâtirent sur une hauteur une église qui fait encore l'admiration de tous les voyageurs. Elle est construite en partie en bois et en partie en pierres, revêtue sur les côtés de larges tables de marbre, surmontée de lucarnes, de clochetons et d'une tour carrée en bois. On ne sait quel fut l'architecte de cet édifice, et on ne sait par quel singulier assemblage d'idées le plan en fut établi; mais c'est certainement l'une des constructions les plus étranges qui existent, car il y a là une réunion de tous les



(Eglise de Borgund, en Norwége. — Dessin de M. Charles Giraud, attaché à la dernière expédition de *la Recherche.*)

styles du byzantin et du gothique; ici de la simplicité antique, là de la renaissance, et tout cela dans une vallée de Norwége, au pied de montagnes sauvages! Dans l'intérieur, cette église est ornée de devises, d'inscriptions peintes assez grossièrement sur les murailles, et d'armoiries appartenant à quelques anciennes familles du pays. Elle est, du reste, fort riche, et la paroisse qui en dépend a dix ou douze lieues d'étendue.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

(Voy. 1839, p. 17, 57, 94, 146, 211, 301; 1840, p. 262; 1841, p. 286.)

PRÉJUGÉS DES AUTEURS ANCIENS SUR QUELQUES ANIMAUX.

« Il est grandement dangereux, dit Scaliger, de recueillir dans les livres tout ce qu'ont avancé les auteurs; la vraie connaissance des choses doit être demandée aux choses elles-mêmes. » Ce sage précepte concerne surtout les écrits des anciens. Moins instruits et plus crédules que nous, une foule d'erreurs se sont glissées dans les ouvrages même des plus estimés d'entre eux. Il est important de les noter, non seulement pour se prémunir contre elles, mais encore pour mesurer les progrès de l'instruction générale; car il est bien digne de considération que des choses qui ont été crues, sur la foi de leurs devanciers, par les plus savants hommes de l'antiquité, soient aujourd'hui la risée de nos petits enfants. Ainsi, moins il y a de fond dans ces croyances d'autrefois, plus elles sont, en quelque sorte, curieuses. Mais, quelque chemin que l'on ait fait au-delà, ce serait peut-être se trop flatter que de s'imaginer qu'elles aient dès à présent perdu tout crédit. Les écrits des Grecs et des Romains formant la base principale de notre éducation, il est naturel que leurs erreurs se soient répandues pêle-mêle avec les belles vérités qu'ils renferment, et que, recommandées par une autorité aussi puissante que celle-là, ces erreurs aient déterminé dans le commun des esprits des préjugés difficiles à déraciner entièrement. C'est en effet ce qui a eu lieu; et d'autant mieux que, les sciences naturelles ayant été pendant long-temps le privilége d'un petit nombre, et n'ayant pour ainsi dire commencé que d'hier à prendre place dans le domaine de l'instruction publique, on s'est long-temps habitué à puiser, sans aucun contrôle, dans les écrits des anciens, et non dans les archives mêmes de la nature, les faits qui s'y rapportent. On pourrait même aller jusqu'à dire que la science dont se servent nos poëtes est encore aujourd'hui la science puérile des anciens, de même que la mythologie a été pendant long-temps la seule religion qui ait eu place dans leurs vers. C'est un mal; car la nature réelle, pour qui sait bien l'entendre, n'est assurément pas moins riche en poésie que la nature conventionnelle adoptée par la littérature. Respectons et admirons les anciens; mais ne nous soumettons pas plus à leurs erreurs scientifiques qu'à leurs erreurs en religion et

en morale. Pratiquons avec reconnaissance leur tradition, rendez-vous commun de tous les peuples, mais de la même manière que les navigateurs pratiquent la mer, c'est-à-dire avec prudence et en prenant garde aux écueils.

LE PÉLICAN.

Aucune opinion n'est plus universellement répandue que celle qui fait du pélican le symbole de la tendresse paternelle. On le représente debout sur son nid, entouré de ses petits, et s'ouvrant la poitrine avec son bec pour les nourrir de son sang. Cette peinture est devenue vulgaire; on la voit sur les armoiries, sur les devises, jusque sur les enseignes d'auberge et de boutique. Il est difficile de dire où cette idée singulière a pris naissance. On ne la trouve ni dans Aristote, ni dans Pline, ni dans Elien. On pourrait croire qu'elle s'est communiquée au monde romain par les Egyptiens. Chez les Egyptiens, le pélican était représenté en hiéroglyphe, au-dessus d'un nid enflammé, cherchant à en sauver ses petits. On ne lui attribuait point cependant l'action de s'ouvrir la poitrine, et l'amour paternel était simplement symbolisé en lui par cette sollicitude dans l'incendie. Il semble toutefois, d'après ce que dit Pierius, que le genre de sacrifice qui est devenu caractéristique du pélican n'ait pas été absolument étranger aux Egyptiens: seulement, au lieu de le supposer chez cet oiseau, ils le supposaient chez le vautour, ce qui semble une leçon plus énergique encore. « Quant au pélican, dit cet auteur, que l'on peint se coupant la poitrine avec son bec afin de nourrir ses petits avec son sang, ainsi que la plupart en sont persuadés, cela est fort différent de l'histoire des Egyptiens : ils croient, en effet, qu'il n'y a que le vautour qui fasse cela. » Quoi qu'il en soit de son origine, on trouve cette opinion accréditée dans le monde romain dès les premiers siècles de notre ère. Elle renfermait une trop belle image du dévouement de soi-même à l'intérêt des autres, pour ne pas être relevée, comme sujet de comparaison, par les auteurs chrétiens. Ils fondèrent la gloire du pélican en assimilant son sacrifice volontaire à celui du Fils de Dieu. Saint Jérôme dit quelque part que lorsque le pélican s'aperçoit que ses petits ont été tués par le serpent, il se perce lui-même le côté et les ressuscite avec son sang. C'est un fidèle emblème de la chute de l'homme par Satan, et de sa rédemption par le sang de Jésus-Christ. Saint Augustin fait aussi mention du pélican dans le même sens. Mais ce n'est que de cette manière emblématique que l'histoire en question peut être considérée comme douée de quelque valeur. Elle n'a aucune réalité. C'est un fait dont il ne se voit pas que personne ait jamais été témoin, qu'aucun naturaliste, même de ceux qui ont été le plus disposés à accepter les récits de cette nature, n'a jamais recommandé, enfin qui n'a par lui-même aucune probabilité. Il est à remarquer aussi que la manière dont on figure l'oiseau n'est pas moins fabuleuse que l'action qu'on lui prête, et qu'ainsi le mensonge se trahit lui-même, en quelque façon, dans la représentation qu'on en donne. En effet, cet oiseau de convention est peint de vert et de jaune, tandis que le pélican véritable est de couleur blanche; on le dessine avec un bec court et aigu, tandis que le bec du pélican véritable est large et aplati; on lui donne la grosseur d'une poule ou d'un pigeon, tandis qu'il devrait avoir celle d'un cygne; on lui donne des doigts divisés, tandis qu'il devrait avoir les pieds palmés comme la plupart des oiseaux aquatiques; on lui donne un cou tout simple, tandis que le pélican porte au-dessous du bec un jabot qui lui pend jusque sur la poitrine. Enfin cet oiseau chimérique n'a véritablement du pélican que le nom. Si l'on continue à dire que le pélican nourrit ses petits de son sang, ce qui est assurément une invention d'un assez beau caractère pour être conservée, il faut donc qu'il soit du moins entendu qu'il s'agit, non point d'un animal véritable, mais d'un animal poétique et purement imaginaire.

LE PHÉNIX.

Il en est de l'histoire du phénix à peu près comme de celle du pélican. Elle est néanmoins d'une plus haute antiquité, et l'on voit par le témoignage des auteurs classiques qu'elle a été reçue bien plus généralement que la première chez les anciens. Il ne paraît pas cependant qu'elle ait jamais été acceptée par les esprits éclairés. Hérodote, après avoir rapporté la description de cet oiseau telle que la faisaient les Egyptiens, et avoir expressément déclaré qu'il ne l'avait jamais vu qu'en peinture, ajoute que son existence lui paraît peu vraisemblable. Tacite, dans ses Annales, après avoir raconté qu'on vit le phénix en Egypte sous le règne de Sésostris, ensuite sous celui d'Amasis, enfin sous celui de Ptolémée, termine sa narration par ces paroles : « Mais l'antiquité est obscure, et plusieurs pensent que ce phénix est un leurre et ne vient pas du pays des Arabes. » Pline dit que le phénix s'envola en Egypte sous le consulat de Quintus Plancius, et qu'il fut apporté à Rome en l'an 800 de la fondation de la ville, ainsi qu'on le trouvait consigné dans les archives publiques; mais plusieurs manuscrits portent à la suite de ce passage : « Personne ne douta que cela ne fût faux. » Du reste, cet auteur commence sa description en exprimant franchement les doutes que ce sujet lui inspire : « Le phénix d'Arabie, dit-il, l'emporte sur tous les autres oiseaux. Toutefois je ne sais si ce que l'on en rapporte est fabuleux ou véritable; savoir, qu'il n'y en ait qu'un seul au monde, et qui encore ne se laisse voir que dans des circonstances extraordinaires. Du reste, on dit que le phénix est de la taille de l'aigle, jaune doré par derrière, et rouge pourpre sur le reste du corps. Il a la queue bleue, entremêlée de plumes incarnat, et la tête surmontée d'un panache magnifique. Manilius, illustre sénateur romain, est le premier qui en ait écrit avec détail. Il dit que jamais homme n'a vu le phénix manger, et qu'en Arabie cet oiseau est consacré au soleil et vit six cent soixante ans. Il ajoute que, se sentant vieux, il se fait un nid avec de l'écorce de cannelle et de l'encens, et meurt dessus, et que de ses cendres sort un ver qui se change bientôt après en oiseau. » Cette imagination égyptienne, dans laquelle on pouvait voir un emblême de la résurrection de la chair, fut également accueillie comme sujet de comparaison par les premiers auteurs chrétiens, et par eux se vulgarisa bientôt dans toute l'Europe. Il est parlé de cette manière du phénix dans saint Cyrille, dans saint Epiphane, dans saint Ambroise, dans Tertullien. Tous ces pères tirent de cette croyance populaire de belles leçons. « Je parle, dit Tertullien dans son Traité de la résurrection de la chair, de cet oiseau oriental, fameux par sa singularité, merveilleux par son mode de postérité; se livrant lui-même et de plein gré à la mort, il se renouvelle, et mourant d'une mort qui est une naissance, il se retrouve phénix de nouveau. » Mais s'il ne manque pas d'écrivains qui aient fait allusion au phénix, il n'y en a aucun qui ait jamais prétendu avoir vu ce prodigieux oiseau. Il n'a jamais existé que dans la croyance populaire. Tout ce qu'on en débite répugne absolument aux lois de la nature. Il est contraire, en effet, au système suivi par la Providence dans l'établissement du règne animal sur la terre qu'une espèce entière ne soit représentée que par un seul individu, comme on le dit du phénix. C'est également une chose tout-à-fait opposée à l'ordre général, qu'un animal se détruise lui-même; car c'est précisément un des instincts les plus puissants et les plus nécessaires au maintien de la création, que chaque être cherche autant que possible à éviter la mort. C'est encore un trait tout aussi peu digne de foi, qu'un animal ait la faculté d'allumer un bûcher; car au milieu de tant d'industries admirables qui appartiennent aux animaux, celle de faire du feu est une

propriété qui caractérise le genre humain presque aussi nettement que l'art de la parole. Enfin, à moins de se résoudre à croire franchement à l'extraordinaire, on ne saurait s'imaginer que la vie d'un oiseau puisse durer mille ans, ni qu'un animal de cette classe puisse commencer, comme les papillons, par vivre sous la forme des vers. C'est là cependant ce qu'il faut accepter, si l'on n'aime mieux regarder l'histoire du phénix comme une fable destinée, ainsi que tant d'autres inventions des anciens, à donner aux hommes un enseignement moral : c'était comme une première tentative pour les élever à la conception de l'immortalité pour eux-mêmes. Quant au plumage du phénix, il est certain que tout ce qu'on en a dit de plus magnifique n'est pas au-dessus de la somptuosité dont la nature s'est plu à faire preuve dans la parure dont elle a revêtu certains oiseaux. C'est ici que les poëtes peuvent user à l'envi de tous les trésors de l'imagination sans sortir des bornes de la réalité. Il est même possible que ce soit la vue de quelqu'un de ces brillants oiseaux des régions tropicales qui ait fait inventer l'histoire du phénix, en inspirant l'idée de forger à cet oiseau inconnu des mœurs aussi extraordinaires que son plumage. On a supposé, et non sans quelque apparence de raison, que ce pouvait être ou le faisan doré de la Chine, ou l'oiseau de paradis. Il est certain, en effet, que ces splendides oiseaux, la première fois qu'ils ont paru dans le monde occidental, n'ont pu manquer d'y faire une vive sensation. Dans ce cas, il faudrait donc dire que le phénix est un oiseau réel, mais sur le compte duquel on a pris plaisir à rassembler des chimères.

LE GRIFFON.

Quant au griffon, il est encore, s'il est possible, plus évidemment fabuleux que le phénix, puisque non seulement les mœurs, mais la figure même qu'on lui prête, trahissent l'invention. On le représentait, en effet, avec la forme de l'aigle par devant et avec celle du lion par derrière : ainsi c'était un quadrupède ailé. Non seulement aucun auteur ne dit qu'on ait jamais observé un animal de cette espèce, mais un tel mode d'organisation va directement contre les règles de la nature. Il ne se rencontre que dans des cas de monstruosité. En effet, les ailes des oiseaux n'étant qu'une répétition des membres antérieurs des mammifères, un quadrupède portant des ailes sur le dos ne serait autre chose qu'un animal portant par devant deux paires de pattes l'une sur l'autre; ce ne serait pas une médiocre difformité. Il y a donc toute raison de penser que le griffon est une création de pure fantaisie. Il ne diffère guère de la chimère des Grecs, dont le nom est devenu proverbial pour désigner les existences de cette espèce; et comme, de plus, il n'y a aucun témoignage qu'il se soit jamais vu un pareil animal, on ne doit pas éprouver la moindre hésitation à le rejeter dans le domaine de l'imagination et de la poésie. Les Grecs, sur la foi de leurs plus anciens poëtes, s'imaginaient cependant que les mines d'or de la Scythie étaient gardées par des griffons. Elien, Solin, Pomponius Mela, paraissent croire à l'existence de ces animaux. Hérodote indique toutefois assez clairement que cela n'est guère certain. Il est probable que l'idée du griffon était arrivée chez les Grecs par les Egyptiens, dans les hiéroglyphes desquels on trouve plusieurs figures assez semblables à celle-ci. On a supposé aussi que les traits qui lui sont attribués sont le symbole des qualités qui conviennent à un gardien, et ont pu par conséquent être imaginés directement par les artistes : les ailes marquent la diligence, la forme du lion le courage, le bec acéré la prudence. Enfin, comme l'aigle et le lion sont regardés comme les plus nobles des animaux, leur assemblage a pu être conçu comme représentatif du caractère des héros. Mais il n'est pas improbable que ce soit également là ce qui a inspiré cette figure aux Egyptiens. Elle convenait à Osiris comme à Apollon, dont le char, sur d'anciennes médailles, est traîné par des griffons. Enfin on a émis dans ces derniers temps l'opinion fort ingénieuse que la figure du griffon pourrait bien n'être qu'une copie graduellement altérée de celle du tapir (v. 1834, p. 215). Ce dernier animal s'assied volontiers sur ses jambes de derrière, ainsi qu'on représente habituellement le griffon; son nez saillant et recourbé sur la lèvre inférieure peut être aisément pris en profil pour un bec; ses doigts divisés ne s'éloignent pas non plus par des apparences considérables de la griffe d'un lion. L'idée a donc pu venir d'ajouter, pour complément à ces griffes, la queue léonine, comme les ailes de l'aigle pour complément à la tête crochue. Quoi qu'il en soit, la figure du griffon, ayant une certaine sévérité de bon goût et qui se marie fort agréablement aux ornements d'architecture, a pris faveur chez les artistes et s'est répandue presque aussi communément que celle d'aucun animal réel. C'est une circonstance qui a dû nécessairement contribuer à vulgariser la croyance à l'existence de ce fabuleux animal : en le voyant de tous côtés sur les édifices, il a bien été permis de penser qu'il pouvait se trouver quelque part dans la nature. Une autre raison a servi plus puissamment encore à accréditer cette opinion. C'est que ce même nom de griffon, employé pour désigner le volatile à pattes de lion, a été appliqué par certains auteurs à de véritables oiseaux. En voyant les griffons traités, dans des textes respectés, comme des animaux généralement connus, on a fait confusion, et l'on a rapporté par malentendu à l'être imaginaire ce qui concernait l'être naturel du même nom. Si les poëtes tiennent à conserver les griffons dans la liste des animaux, c'est donc dans la famille des sphinx, des chimères, des sirènes, des harpies, qu'il convient de les ranger.

LE CHANT DU CYGNE.

Je terminerai ce premier article par quelques mots sur l'opinion qui attribue au cygne un chant si mélodieux que la douceur en est devenue proverbiale. Il est difficile de découvrir comment une telle réputation a pu naître. Elle a du moins pour elle l'autorité d'une très haute ancienneté. Suivant une tradition conservée par Platon, Orphée avait été changé en cygne en vertu des lois de la métempsychose, suivant lesquelles les âmes passaient dans le corps des animaux avec lesquels elles avaient eu le plus de rapport. Les Grecs, pour cette même raison, avaient fait du cygne l'oiseau favori d'Apollon. Cependant l'expérience montre assez que le cygne, loin de mériter tant de gloire, est à peine digne d'être placé parmi les oiseaux chanteurs. Aussi voit-on que, pour concilier le préjugé avec la nature, on s'est rejeté sur la rareté des circonstances dans lesquelles le cygne fait entendre cette belle voix. Quelques auteurs disent que cet oiseau ne chante que dans une profonde solitude, après s'être assuré qu'aucune oreille ne peut l'ouïr. D'autres prétendent qu'il ne chante qu'à l'heure de sa mort, ce qui est encore plus poétique, et dans certaines conditions seulement. Enfin il paraît assez que personne n'a jamais joui de ses concerts, et que s'il chante, ce n'est sans doute que dans le pays d'Utopie. Cependant quelques naturalistes, même dans les siècles modernes, n'ont pas craint de soutenir l'ancienne gloire musicale du cygne. Aldrovande, à la vérité sans prétendre en avoir jugé par lui-même, assure, d'après des témoignages, que les cygnes de la Tamise sont doués d'une voix mélodieuse. Il est certain, en effet, qu'il y a une espèce de cygne dont la voix jouit d'un timbre assez voisin tantôt de celui du clairon, tantôt de celui du hautbois. Cette voix produit dans quelques circonstances une impression qui n'a rien de désagréable. Il n'est donc pas impossible que des peuples encore à demi barbares, admirablement sensibles aux moindres harmonies, qui se délectaient comme d'une chose divine des sons de quelques mauvaises cordes tendues sur une écaille de tortue, aient trouvé ce timbre, indépendamment de toute mélodie, d'un effet délicieux, et

soient partis de là pour associer l'idée du cygne à celle de la musique. Mais, devenus, grâce au perfectionnement des instruments et de l'art lui-même, plus exigeants que les sauvages contemporains d'Orphée, il ne nous est plus permis de souscrire à cette antique opinion. Il nous faut renoncer au respect pour le talent musical du cygne, comme pour la fidélité du griffon, la vertu paternelle du pélican, et l'immortalité du phénix. Mais tout en condamnant ces fables au nom de la science, sachons cependant, au nom de la poésie, adoucir l'arrêt, et rappelons-nous ces belles paroles de l'éloquent historien de la nature : « Il faut bien pardonner aux Grecs leurs fables, dit Buffon : elles étaient aimables et touchantes; elles valaient bien de tristes, d'arides vérités; c'étaient de doux emblêmes pour les âmes sensibles. Sans doute les cygnes ne chantent point leur mort; mais toujours, en parlant du dernier effort et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : « C'est le chant du » cygne! »

L'expérience a fait remarquer que dans les pays où les lois sont douces l'esprit du citoyen en est frappé, comme il l'est ailleurs par les plus sévères. CATHERINE II.

ÉTENDARD PRIS PAR JEANNE HACHETTE

AU SIÉGE DE BEAUVAIS, EN 1472.

(Voy. 1836, p. 135.)

Nous avons raconté ailleurs comment, en 1472, la ville de Beauvais, assiégée par le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, dut en grande partie son salut au courage que déployèrent les femmes des habitants, et particulièrement Jeanne Laisné, plus connue sous le nom de *Jeanne Hachette*. Cette héroïne arracha un drapeau des mains d'un soldat bourguignon, qu'elle précipita dans les fossés. Cet étendard est encore conservé aujourd'hui aux archives de la ville. Malheureusement il est en lambeaux, et ses peintures sont presque entièrement effacées, grâce à la scrupuleuse exactitude que mettent les jeunes filles de Beauvais à le porter annuellement en procession à la fête de sainte Angadresme. Il est en toile blanche fleuronnée et damassée, exécutée en double œuvre, et ne porte aucune broderie. Les ornements, figures et armoiries sont peints et dorés sur le tissu. Il devait avoir la forme d'un long pennon, avec une ou deux pointes effilées, suivant la coutume de l'époque.

Les ornements de cet étendard constatent son origine bourguignonne. Il portait en caractères dorés le mot *Burgundia*, dont on n'aperçoit plus que les premières lettres. Les deux arquebuses croisées et entourées de flammèches rouges rappellent que le collier de la Toison-d'Or portait des doubles fusils et des pierres à feu jetant des flammes avec ces mots : *Ante ferit quam flamma micat* (il frappe avant que la flamme ne brille).

A côté de saint Laurent tenant son gril, on lit la célèbre devise de Charles-le-Téméraire : *Je l'ay emprins* (je l'ai entrepris). Auprès de la hampe sont deux écussons; le premier est surmonté d'un bonnet ducal en forme de mortier, signe caractéristique de la dignité d'électeur de l'empire. Il est entouré du collier de la Toison-d'Or, et porte *une aigle éployée de sable en champ d'argent, avec un écu écartelé de France et de Castille.* L'écusson inférieur porte d'*argent, au lion de gueules ou de pourpre, couronné d'or*, et est probablement l'écusson de Luxembourg. Quant à la présence de saint Laurent sur cette toile, on ne peut guère l'expliquer qu'en supposant qu'il était le patron de la commune à laquelle appartenait l'étendard. Le culte de ce saint était, du reste, très populaire en Bourgogne.

Toutes les femmes de Beauvais se distinguèrent à ce siége; « et qu'est-il besoin, dit Loysel dans ses Mémoires



(Etendard conserve aux Archives de la ville de Beauvais.)

sur le Beauvoisis, de nommer particulièremant Jeanne Laisné, ni la femme de maître Jean de Bréquigny, qui fut si hardie que d'arrêter son évêque par la bride de son cheval, lorsqu'il vouloit sortir de la ville, craignant le siége des Bourguignons? attendu que toutes les femmes de la ville en général se montrèrent si vaillantes en ce siége, qu'elles ont surmonté la hardiesse des hommes de plusieurs autres villes : dont il y a témoignage authentique non seulement par nos histoires, et singulièrement par Gaguin, mais aussi par les lettres-patentes du roy Louis XI, contenant qu'en mémoire du courage et vaillance des femmes de la ville, elles iront les premières à la procession en offrande au jour de la fête sainte Angadresme, patronne de la ville, et qu'elles se pourront parer et habiller tant le jour de leurs noces que toutefois que bon leur semblera, vestir et orner de tels joyaux et ornemens qu'elles pourront recouvrer, sans qu'elles en puissent être reprises ni blâmées, de quelque condition qu'elles soient. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SIR JOSHUA REYNOLDS.

(Voy. le portrait d'Omaï, 1835, p. 133.)



(La Sainte Famille, par Joshua Reynolds.)

Sir Joshua Reynolds, le plus illustre des peintres qu'ait produits l'Angleterre, naquit le 15 juillet 1723, à Plympton, dans le Devonshire. Son père, le Rév. Samuel Reynolds, était un homme fort instruit; ce fut lui qui fit l'éducation de son fils. Il le destinait à la médecine; mais Reynolds donnait depuis ses premières années des marques non équivoques de ses dispositions pour la peinture, et son père consentit, à l'âge de dix-huit ans, à le faire étudier sous la direction de Thomas Hudson, peintre fort médiocre, mais dont les portraits jouissaient alors de quelque réputation. Reynolds fit de rapides progrès, et fut assez heureux pour faire la connaissance de l'amiral lord Keppel, qui, en 1749, au moment de mettre à la voile, lui proposa de l'emmener avec lui, ce qu'il accepta avec joie. Pendant une relâche à Minorque, Reynolds gagna assez d'argent en peignant des portraits pour pouvoir visiter Rome. Comme on l'imagine aisément, il employa bien son temps à étudier les chefs-d'œuvre des maîtres qui feront toujours de la ville éternelle le séjour le plus favorable aux jeunes artistes. Il revint en Angleterre en passant par Paris, après plus de trois années d'étude en Italie, et il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement à Londres par ses portraits. Bientôt le succès le plus légitime couronna ses efforts. Il vit accourir dans son atelier les femmes de qualité qui voulaient perpétuer le souvenir de leur beauté angélique, et les grands hommes qui désiraient que la postérité, en donnant l'immortalité à leurs actions ou à leurs écrits, pût se former une idée exacte des traits de leur visage.

Reynolds, qui était un homme de beaucoup d'esprit aussi bien qu'un peintre habile, fut alors recherché par tout ce qu'il y avait de personnages distingués à Londres dans les arts et dans les lettres. Grâce à l'excellente éducation qu'il avait reçue de son père, il savait aussi bien manier la plume que le pinceau, et il le prouva par trois essais qu'il publia dans un journal littéraire que dirigeait le docteur Johnson, sur des sujets qui tenaient à sa profession. Dans le premier, il examinait avec beaucoup d'esprit et de netteté les faux principes de critique dans les arts; dans le second, il traitait de ce que l'on appelle le grand style en peinture et de l'imitation de la nature; le troisième était une dissertation sur la vraie idée du beau.

La supériorité de Reynolds sur tous les peintres contemporains était si généralement reconnue, que lorsque l'Académie royale de peinture fut établie en 1768, la présidence lui en fut unanimement confiée, et, à cette occasion, le roi

le créa chevalier, honneur qui n'avait pas été encore accordé à un artiste. Reynolds entreprit volontairement la tâche de prononcer un discours dans la séance publique annuelle de l'Académie, et il n'y a jamais manqué jusqu'aux dernières années de sa vie. On a recueilli tous ces discours, qui sont regardés par les artistes et par les savants comme d'excellents écrits. La diction en est claire, élégante et nerveuse, et ils contribuent, autant que les ouvrages de son pinceau, à rendre son nom immortel.

Depuis 1769 jusqu'en 1790 Reynolds envoya aux expositions de l'Académie royale deux cent quarante-quatre tableaux. La plupart étaient des portraits; dans cet espace de temps il fit aussi plusieurs tableaux d'histoire, dont les plus célèbres sont : le comte Ugolin, la Sainte Famille, la célèbre Nativité, Jupiter enfant, Hercule enfant étouffant les serpents, pour l'impératrice de Russie qui lui avait commandé un tableau dont elle lui avait abandonné le choix du sujet, la Mort du cardinal de Beaufort, etc.

Ses dernières années furent attristées par des maladies et par l'affaiblissement de sa vue. Il termina ses jours le 23 février 1792, à un âge assez avancé. Son corps fut transporté avec beaucoup de solennité à la cathédrale de Saint-Paul, où il repose auprès de Christophe Wren.

Reynolds était d'une taille au-dessous de la moyenne, d'un visage fleuri et agréable. Ses manières étaient singulièrement polies et douces. Son caractère était plein de bonhomie et d'amabilité. Il aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Il fut assez heureux pour compter au nombre de ses amis Samuel Johnson, Goldsmith, l'illustre Fox, Sheridan et les plus influents du parti libéral. L'amitié la plus tendre l'unissait à Burke. En mourant, il le nomma un de ses exécuteurs testamentaires, et lui légua la somme de cent mille francs en souvenir d'une liaison de trente-cinq ans. Il le chargea de la tutèle de sa nièce, qui épousa, quelques années plus tard, le marquis de Thomond. Peu d'instants après la mort de Reynolds, Burke traça rapidement l'éloge de cet ami si tendre, et son cœur l'inspira admirablement. « C'est, a dit un des historiens de Reynolds, l'éloge de Parrhasius prononcé par Périclès, l'éloge du plus grand peintre par le plus parfait orateur de son temps. » Voici les dernières lignes de ce morceau de Burke :

« Sa maladie fut longue, mais supportée avec un courage plein de douceur et de gaieté, sans le plus léger mélange d'irritation et de plainte, comme il convenait à sa vie tout entière. Depuis le commencement de sa maladie, il savait que sa fin était prochaine, et il la contemplait avec ce calme que l'innocence, l'intégrité, l'utilité de sa vie et une sincère soumission à la volonté de la Providence pouvaient seules lui donner.

» Sir Joshua Reynolds était à beaucoup d'égards un des hommes les plus illustres de son temps. Il a été le premier Anglais qui ait ajouté la gloire des beaux-arts aux autres gloires de son pays. Pour le goût, la grâce, la facilité, l'invention, la richesse et l'harmonie du coloris, il était égal aux grands maîtres des siècles passés. Dans le portrait, il les surpassait; car il communiqua à cette partie de l'art, que les peintres anglais ont le plus cultivée, une variété et une dignité qui appartient aux genres les plus relevés, et que ceux mêmes qui y ont le plus excellé n'ont pas toujours conservées lorsqu'ils ont peint la nature individuelle. Ses portraits rappellent au spectateur l'invention du tableau d'histoire et la douceur du paysage. Ses peintures éclairent ses leçons, et ses leçons semblent découler de ses peintures. Il possédait la théorie aussi bien que la pratique de son art. Pour être un tel peintre il fallait être philosophe sagace et profond.

» En possession d'une éclatante renommée dans son pays et dans les pays étrangers, admiré par les connaisseurs, recherché par les grands, caressé par les souverains, et célébré par des poëtes distingués, l'humilité, la modestie et la candeur de son caractère ne l'abandonnèrent jamais ; jamais l'œil le plus scrutateur ne put découvrir la plus légère marque d'arrogance ou de présomption dans sa conduite ou dans ses paroles.

» Les talents de tout genre que la nature lui avait donnés, et que l'étude avait encore augmentés, ses vertus sociales dans toutes les relations et dans toutes les habitudes de la vie, le rendaient le centre d'un grand nombre de sociétés diverses que sa mort va disperser. Il avait trop de mérite pour ne pas provoquer quelque jalousie, trop d'innocence pour provoquer aucune inimitié. La perte d'aucun homme de son temps ne peut être ressentie avec un chagrin plus sincère, plus général et plus pur. »

SIGNATURE EN TROIS LANGUES DU PRINCE EUGÈNE DE SAVOIE.

Le prince Eugène de Savoie, né à Paris le 18 octobre 1663, d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, était arrière-petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Le refus d'un régiment en France le détermina à aller servir en Allemagne, où il devint généralissime des armées de l'empereur. Il mourut à Vienne en 1736, après avoir plusieurs fois sauvé l'empire par d'éclatantes victoires et reculé ses frontières. Il avait l'habitude de signer son nom en trois mots de langues différentes; le premier en italien, le second en allemand, le troisième en français : *Eugenio von Savoie*. Interrogé sur ce singulier usage : « C'est, dit-il, pour montrer que j'ai un triple cœur : le cœur d'un Italien contre mes ennemis, le cœur d'un Français pour mon souverain, le cœur d'un Allemand pour mes amis. » L'empereur Charles VI, auquel cette parole fut rapportée, l'ayant questionné à ce sujet, Eugène lui donna cette autre explication : « A l'Italie je dois mon origine, à la France ma gloire, à l'Allemagne mon bonheur. »

On peut se consoler de n'avoir pas les grands talents, comme on se console de n'avoir pas les grandes places. On peut être au-dessus de l'un et de l'autre par le cœur.

VAUVENARGUES.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. p. 27, 66, 225, 277, 334.)

MOYEN AGE.

Architecture civile.

DERNIERS EXEMPLES DU STYLE OGIVAL.

HÔTELS DE JACQUES COEUR A BOURGES, DE CLUNY ET DE LA TRÉMOILLE A PARIS.

Epoque de transition.

Déjà nous avons eu occasion de faire remarquer qu'au milieu même du seizième siècle il existait encore une lutte très vive entre les artistes qui ne voulaient pas abandonner le style dit gothique, et ceux au contraire qui proclamaient la supériorité du style introduit en France par les artistes venus d'Italie. A l'égard des églises surtout, dont le style architectural devait être pour ainsi dire considéré comme orthodoxe, la résistance fut encore plus opiniâtre, ainsi qu'on a pu en juger par ce que nous avons rapporté à l'occasion de la cathédrale de Beauvais (1839, p. 401), et comme il est facile d'ailleurs de s'en convaincre par le style d'un grand nombre d'églises construites ou restaurées sous le règne même de François Ier.

Mais il paraît que ce ne fut pas seulement dans les constructions religieuses que le style de la renaissance eut de la peine à prévaloir, et il est certain qu'un grand nombre d'artistes, continuant par système à protester en toute circonstance contre le goût de fraîche date qu'on cherchait à mettre en vigueur, se refusèrent à l'adopter même dans les constructions civiles et privées, auxquelles cependant il avait déjà été appliqué avec succès. Or, l'introduction de la forme ogivale dans l'architecture et sa disparition sont des faits si importants, qu'ils doivent essentiellement fixer l'attention; aussi avons-nous pensé qu'avant d'envisager l'importante révolution qui s'opéra dans les arts en général et dans l'architecture en particulier, au commencement du seizième siècle, il était à propos de nous arrêter à l'examen de quelques productions de l'architecture civile qui, quoique élevées à cette époque, ont cela de remarquable qu'elles présentent encore les caractères du style gothique et l'emploi de la forme ogivale, que déjà l'on commençait généralement à remplacer par les arcs en anse de panier et en plein-cintre.

Les édifices qui nous fourniront ces exemples, d'autant plus intéressants qu'ils sont peut-être les derniers qu'on puisse citer, sont l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges, les hôtels de Cluny et de La Trémoille à Paris. L'étude de ces hôtels nous offrira d'ailleurs l'occasion de faire voir ce qu'étaient à la fin du moyen âge ces grandes habitations qui succédèrent aux manoirs féodaux, et tenaient le milieu entre les maisons des bourgeois et les châteaux des nobles.

Antérieurement au quinzième siècle, on conçoit qu'il ne pouvait y avoir d'habitations importantes dans l'intérieur des villes; car chaque seigneur, comme maître d'une province ou d'une certaine étendue de pays, se trouvait obligé de vivre au milieu de ses vassaux et de se transporter sur tous les points de ses domaines, pour les surveiller et maintenir son autorité sans cesse menacée. Ce fut donc seulement lorsque le pouvoir royal eut acquis plus de force et d'unité, et soumis ses puissants rivaux, que ceux-ci purent en toute sûreté venir fixer leur résidence dans l'enceinte même des villes.

C'est alors qu'à côté de ces simples maisons de bois dont nous avons parlé précédemment (voyez 1840, p. 300) on vit s'élever de grandes et riches habitations solidement construites en pierre, et dans lesquelles on développa successivement tout le luxe architectural dont elles étaient susceptibles. Les prélats, les princes, les évêques et les nobles, rivalisèrent entre eux et voulurent avoir, non plus de ces sombres logis féodaux où tout était établi dans la prévision d'attaques et de défenses sans cesse réitérées, ce qui leur donnait l'apparence de véritables prisons, mais bien des palais somptueux où l'on rassemblait par des recherches de toute espèce tout ce qui pouvait contribuer à l'agrément et aux douceurs d'une existence paisible et régulière.

Parmi le petit nombre d'hôtels de ce genre qui sont encore conservés et peuvent nous mettre à même d'étudier les usages et les mœurs de nos ancêtres, le plus ancien est celui que Jacques Cœur, ministre des finances du roi Charles VII, se fit construire dans la ville de Bourges, et qui passait alors pour la plus belle maison du royaume de France. L'hôtel de Jacques Cœur, devenu depuis 1682 l'hôtel-de-ville, et plus récemment le palais-de-justice, s'est trouvé ainsi conservé presque intégralement, au moins quant à l'extérieur des bâtiments, dans son état primitif: au-dessus de l'entrée, et sur la façade même, se trouvait située la chapelle dont l'intérieur richement décoré de peintures se trouve encore aujourd'hui dans un état de conservation assez complet. Des escaliers en vis, placés dans des tours, conduisaient aux principaux appartements qui étaient fort étendus. On peut de plus supposer qu'ils devaient être décorés et meublés avec tout le luxe de l'époque; malheureusement il ne reste aujourd'hui que fort peu de traces de ces décorations, qui auraient pu nous donner une idée du goût qui présidait à l'appropriation de l'intérieur des habitations du quinzième siècle. Parmi les sculptures extérieures, on remarque des coquilles et des cœurs qui font allusion au nom de Jacques Cœur, avec cette devise : *A cœur vaillant, rien d'impossible;* et sur les portes des différentes pièces se trouvent des bas-reliefs indicatifs de l'usage auquel chacune d'elles était consacrée. (Voyez 1835, p. 107.)

Après l'hôtel de Jacques Cœur, il faut citer l'hôtel de Cluny, situé à Paris, rue des Mathurins-Saint-Jacques, comme un des plus propres à donner l'idée des grands logis de cette époque.

L'origine de cet hôtel est due à Pierre de Chaslus, abbé de l'ordre célèbre de Cluny, qui, vers le milieu du quatorzième siècle, acheta une partie du palais des Thermes (voyez 1834, p. 305). Il serait difficile de préciser si ce fut réellement dans les bâtiments mêmes de l'ancien palais des Thermes qu'il s'établit, ou s'il fit élever de nouvelles constructions; mais on sait seulement que cette habitation, qui reçut alors le nom de maison de Cluny, devint la résidence des abbés de Cluny lorsqu'ils séjournaient à Paris.

Piganiol, dans sa description de Paris, nous apprend que, plus tard, Jean de Bourbon, abbé du même ordre, évêque du Puy, et fils naturel de Jean Ier, duc de Bourbon, entreprit de faire rebâtir cet hôtel; mais il mourut avant d'avoir accompli son projet, et ce ne fut qu'en 1490, ou, selon d'autres historiens, en 1505, sous le règne de Louis XII, que Jacques d'Amboise, évêque de Clermont et abbé de Cluny, mit à exécution le projet de son prédécesseur.

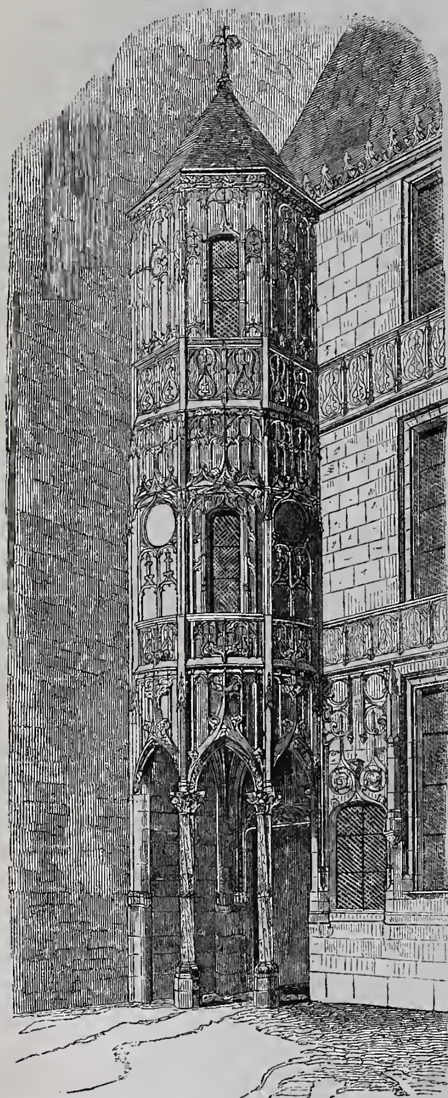
Les nouveaux bâtiments s'élevèrent non seulement sur l'emplacement, mais sur les murs mêmes de l'ancien palais, ainsi qu'on le voit en plusieurs points; et l'on peut dire que par leur importance et le luxe qu'on y déploya, on a cherché à les rendre dignes de la célèbre et riche abbaye dont ils étaient destinés à devenir une dépendance.

Cet hôtel se compose d'un principal corps de logis qui s'élève parallèlement à la rue, et se trouve situé entre la cour et le jardin ; deux autres bâtiments en aile s'avancent jusque sur la rue, où ils se terminent en pignons: celui de l'ouest se prolonge sur le jardin dont il forme un des côtés. Trois escaliers donnent accès au premier étage : le plus important est établi dans une tour octogone qui s'élève en saillie sur le milieu de la face principale; le second se trouve situé dans l'angle est de la cour, et le troisième dans une tourelle carrée, qui fait saillie dans l'angle rentrant compris entre les deux corps de bâtiments sur le jardin. Ces divers escaliers sont construits en vis, comme presque tous ceux de cette époque. On voit sculptés sur les surfaces de la tour qui s'avance au milieu de la cour, des coquilles et des bourdons, attributs de saint Jacques *. Une partie du rez-de-chaussée (ainsi qu'on peut le voir dans le dessin que nous donnons de cet hôtel, p. 373), était occupée par un portique ouvert; les autres parties contenaient quelques grandes pièces, mais l'appartement principal était, selon l'usage de ce temps, situé au premier étage.

La partie la plus remarquable de cet hôtel est sans contredit l'élégante chapelle dont le sanctuaire se trouve en encorbellement sur le jardin: l'état de conservation dans lequel elle est encore permet de juger de son ancienne splendeur, en lui restituant toutefois par l'imagination et ses beaux vitraux coloriés, et le groupe de quatre figures qui décorait le maître-autel, et les saints placés dans les douze niches de ses murailles, puis enfin les figures de toute la famille de Jacques d'Amboise, qui étaient disposées au pourtour en forme de mausolées. Telle est en effet la des-

* Saint Jacques le Majeur, qui est en vénération en Espagne. Le rédacteur de l'article sur le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, p. 257, a fait une méprise qui sera réparée dans l'*Errata* à la fin du volume.

cription qu'on en trouve dans Piganiol ; mais tout en déplorant l'état de nudité dans lequel elle s'est trouvée réduite, après avoir été dépouillée de ses différents ornements, félicitons-nous en même temps de ce qu'elle ait pu, grâce au goût éclairé de son heureux locataire M. Dussomerard, recouvrer une physionomie tout-à-fait en rapport avec son ancienne destination : c'est ainsi qu'on y voit réunis des ostensoirs, de précieux missels, des stalles en



(Tourelle de l'hôtel de La Trémoille, démoli en 1841.)

bois sculpté, des croix, des crosses d'évêques, et autres objets religieux, qui empruntent une valeur et un intérêt tout particulier au caractère du lieu dans lequel ils se trouvent artistement disposés. Au-dessous de cette chapelle, qui est au niveau du premier étage, il en existe une autre plus basse, qui se trouve au sol du rez-de-chaussée ; on communique de l'une à l'autre par un petit escalier intérieur enveloppé dans une clôture de pierre découpée à jour. Ces deux chapelles superposées sont voûtées de même à l'aide d'un pilier central qui reçoit la retombée des nervures ; celui de la chapelle haute est d'une légèreté et d'une délicatesse vraiment surprenantes.

Plusieurs pièces du premier étage de l'hôtel de Cluny sont également occupées par les objets d'art et de curiosité qui composent la riche et intéressante collection de M. Dussomerard.

L'hôtel de La Trémoille, rue des Bourdonnais, dont la construction date également du commencement du seizième siècle, était un digne pendant de l'hôtel de Cluny.

Cette famille de La Trémoille avait une grande illustration dès le quatorzième siècle ; elle possédait plusieurs hôtels dans Paris. Mais le plus vaste et le plus remarquable fut sans contredit celui-ci. C'était la maison seigneuriale, le fief de La Trémoille, dont relevait un certain nombre de maisons du quartier. Cet hôtel somptueux, qui s'élevait alors au milieu de jardins dont les parterres étaient embellis de fontaines jaillissantes, était naguère encore occupé par des magasins de toiles et de soieries ; transformation bien regrettable sans doute, mais qui, au moins, avait laissé debout les vieilles murailles au noble blason. Les exigences de l'industrie, cependant, ne devaient pas s'arrêter à une telle usurpation ; il lui était réservé d'effacer jusqu'à la dernière trace de cet hôtel, qui cependant était une des pages les plus intéressantes de cette histoire de pierre qu'on aime à rencontrer sur son passage dans les rues du vieux Paris.

On avait eu l'heureuse idée de faire l'acquisition de l'hôtel de la rue des Bourdonnais pour y établir une mairie. La réalisation de ce projet, dont nous avons eu peine à admettre l'abandon, aurait eu l'avantage d'assurer la conservation de ce précieux monument, et serait devenue un antécédent favorable pour l'avenir.

Ne serait-ce pas en effet une pensée louable que celle de relier ainsi le présent au passé, de sauver au profit des institutions modernes les derniers débris d'une société éteinte ? Qu'on imagine, par exemple, le pouvoir municipal héritant des domaines de notre vieille aristocratie, et l'on concevra l'enseignement utile qui aurait pu résulter de l'installation des mairies de Paris dans les hôtels de Sens, de Cluny et de La Trémoille, et dans ceux moins anciens de Carnavalet, de Sully, etc. Tardifs regrets ! vœux superflus ! l'intérêt particulier a prévalu sur l'intérêt public, et quoique des voix puissantes se soient élevées contre ce principe funeste, le propriétaire de l'hôtel de La Trémoille a eu le droit de priver Paris et la France d'une de ces rares constructions civiles qui, pendant trois siècles, avaient échappé à toutes les chances de destruction pour périr victime de l'esprit de spéculation qui caractérise notre époque.

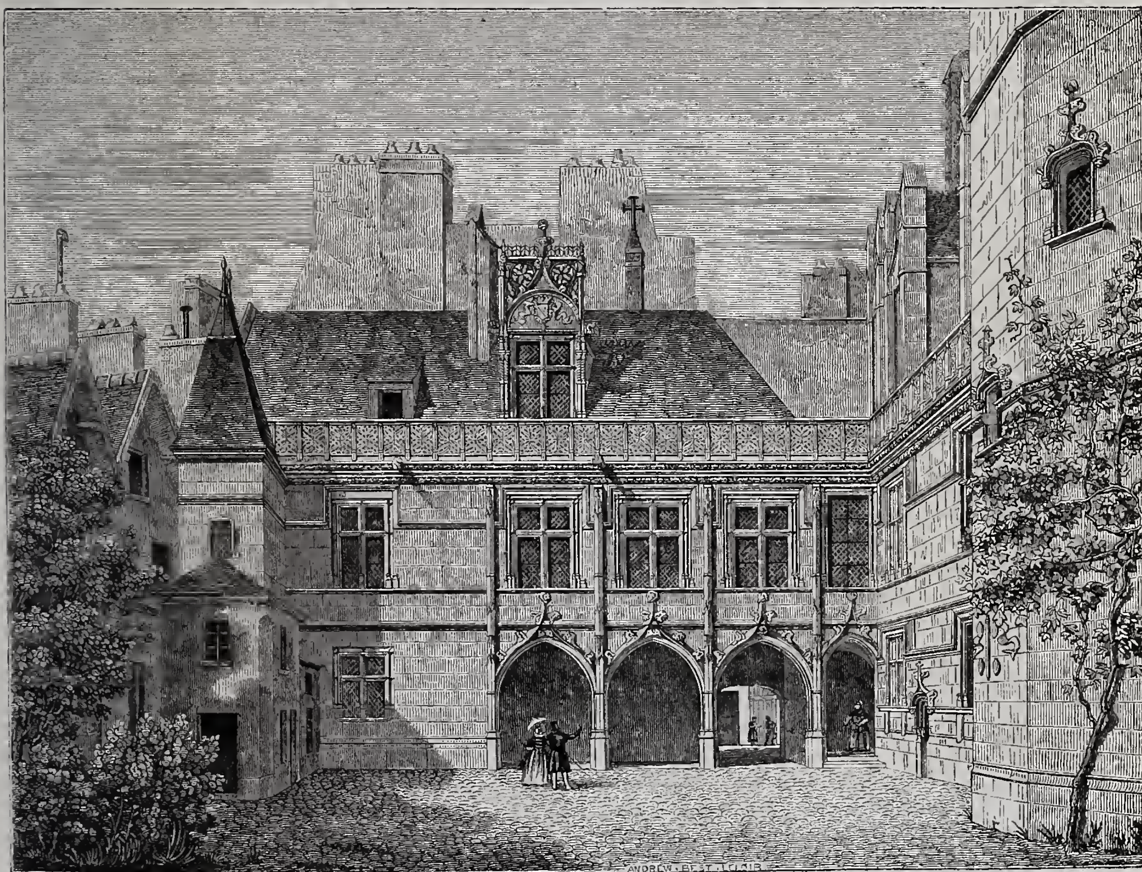
Cependant, si nous avons cru devoir blâmer l'indifférence que la ville de Paris a peut-être montrée en cette occasion, nous nous plaisons à reconnaître que le propriétaire de l'hôtel de La Trémoille a fait acte de générosité et de désintéressement en offrant au gouvernement les parties les plus remarquables de cette intéressante construction civile, entre autres la tourelle que nous reproduisons, et l'escalier à vis qui était situé dans l'angle de la cour. Ces fragments, démolis avec tout le soin qu'ils méritent, sont destinés à être reconstruits dans les cours de l'école des Beaux-Arts, à côté des restes du château de Gaillon, dont ils sont contemporains.

Le principal corps de bâtiment de cet hôtel était entre cour et jardin ; celui sur la rue et l'aile qui les réunissait étaient occupés à rez-de-chaussée par des portiques ouverts, servant sans doute à abriter les montures des seigneurs et leurs gens ; les appartements étaient vastes et éclairés par de larges fenêtres ; la jolie tourelle, bâtie dans l'angle de la cour et adossée au mur séparatif de la propriété voisine, contenait à l'intérieur, tant au premier qu'au second étage, un petit retrait de 6 à 8 pieds de large, tel qu'il en existait toujours alors dans les habitations un peu importantes. Lors de la démolition de cette tourelle, dont la légèreté et la délicatesse avaient excité l'admiration, on a pu reconnaître que le poids et la poussée des voûtes avaient été atténués par des armatures de fer renfermées dans la maçonnerie ; ce n'est pas la première fois qu'on a été à même de constater l'emploi de semblables moyens de la part des constructeurs du moyen âge, qui pouvaient ainsi obtenir cette

légèreté des points d'appui dont on est souvent frappé sans s'en rendre compte.

Le style de l'architecture de cet hôtel, ainsi que de ceux de Cluny et de Bourgtheroulde, appartient à ce qu'on peut appeler le style de transition entre le gothique et la renaissance. L'ogive y apparaît encore dans certaines parties, tandis que dans d'autres on remarque des arcs en pleincintre et surbaissés. L'ornementation se compose encore d'éléments gothiques sur lesquels viennent se greffer des détails d'un goût différent qui font pressentir une prochaine transformation.

D'après l'examen successif que nous avons fait des principaux hôtels du moyen âge qui subsistent encore en France (voy., p. 315, la description et la vue de l'hôtel de Bourgtheroulde), on a pu reconnaître qu'ils offrent entre eux une parfaite analogie tant dans leur disposition générale que dans les diverses parties dont se compose leur ensemble. Dans les uns comme dans les autres, nous voyons les principaux corps de bâtiments élevés entre la cour et le jardin, tandis que sur les rues ces hôtels ont fort peu d'apparence; leurs façades, conçues sous l'influence des anciennes habitations féodales, étaient entièrement fermées à l'extérieur, et la porte seule, surmontée d'armoiries, laissait deviner la noblesse de leurs riches habitants, manifestée aussi quelquefois par des tourelles saillantes, derniers et faibles témoignages de la puissance des seigneurs qui n'abandonnaient qu'à regret leurs anciennes prérogatives. Outre les motifs qui ont pu déterminer ces traits caractéristiques des grandes habitations du moyen âge, on conçoit très bien qu'il n'y aurait eu aucun agrément à avoir vue sur des rues qui n'étaient que de véritables cloaques, tandis qu'en rejetant, au contraire, les habitations à l'intérieur, on avait l'avantage de jouir de la vue des jardins, et de respirer un air plus pur et plus salubre. Cette dispositiou d'ailleurs avait sans doute été empruntée à l'Orient, où les maisons furent ainsi construites à l'instar des anciennes maisons grecques et romaines; et l'on peut dire qu'à l'exception des maisons des marchands, les habitations particulières du moyen âge étaient pour ainsi dire de petits couvents créés pour une existence craintive et mystérieuse.



(Hôtel de Cluny, à Paris. — Intérieur de la cour.)

C'était donc aux façades intérieures qu'étaient réservées toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture : les cours de ces hôtels étaient cependant peu régulières, et l'on n'observait pour ainsi dire pas de symétrie dans la disposition des baies de fenêtres; on cherchait d'abord à satisfaire aux besoins intérieurs en proportionnant la grandeur des fenêtres à celle des pièces qu'elles devaient éclairer, ce qui faisait qu'il y en avait de dimensions très diverses. Et certes il ne faudrait pas critiquer cette franche manifestation du nécessaire, auquel venait se soumettre avec plus ou moins de succès l'art décoratif; car aujourd'hui le principe contraire, qui tend à torturer le besoin pour l'assujettir à une forme adoptée *à priori*, ne saurait être trop sévèrement combattu.

Ainsi qu'on a pu le voir, des tourelles carrées et polygonales s'élevaient en saillie sur les façades, soit pour y renfermer les escaliers, soit pour y disposer de petits cabinets qu'on se plaisait à orner avec recherche, et dans lesquels on pouvait jouir d'une solitude souvent pleine de charmes, ou passer quelques heures dans le recueillement religieux.

La distribution de ces vastes logis était aussi simple qu'uniforme; il y avait toujours une salle ou galerie plus grande que les autres, servant de lieu de réunion ou de chambre de parade, et dans laquelle une grande cheminée formait un chauffoir commun. Dans les autres pièces, outre les cheminées, il y avait des poêles appelés *chauffe-doux*,

comme on en voit encore en Allemagne. Les chambres à coucher contenaient des lits d'une énorme grandeur, nommés ordinairement *couches*, et *couchettes* quand ils avaient moins de douze pieds sur onze. Les siéges usuels consistaient en bancs et escabelles de bois; le maître et la maîtresse de la maison avaient seuls de grands fauteuils ou chaires ciselés avec recherche et portant leur blason. Les meubles qui garnissaient les différentes pièces étaient en bois richement sculptés; il y en avait de plusieurs sortes, tels que huches, bahuts, dressoirs, etc. Quelques pièces étaient lambrissées avec des panneaux de menuiserie couverts d'ornements; dans d'autres, les murs étaient couverts de cuirs de Hongrie très estimés à cette époque. Les solives des plafonds étaient peintes avec goût, et le sol des appartements était ou planchéié, ou revêtu de carreaux de différentes couleurs. Enfin les vitrages qui garnissaient les croisées étaient composés de petits morceaux de verre de formes et de couleurs variées, maintenus dans de petits plombs; ces vitraux coloriés servaient ordinairement à reproduire les armoiries de la famille.

TABLEAU DES VILLES DE FRANCE AU MOYEN AGE.

Après avoir terminé tout ce que nous avions à dire en particulier sur chacun des différents monuments élevés en France pendant les diverses périodes du moyen âge, nous essaierons de compléter cette deuxième partie de nos études historiques, et de résumer ce qu'elles comprennent, en traçant un tableau de la physionomie que présentait l'ensemble des villes vers la fin du quinzième siècle.

En France, au moyen âge, les villes étaient presque aussi nombreuses et aussi rapprochées les unes des autres qu'elles le sont aujourd'hui; celles qui, par leur étendue et les conditions avantageuses dans lesquelles elles se trouvaient, avaient acquis plus d'importance et réunissaient une population plus nombreuse, étaient devenues les capitales des provinces au centre desquelles elles avaient été bâties : entre ces différentes villes et celles d'un ordre inférieur, on ne rencontrait pas seulement, comme aujourd'hui, des hameaux ou des villages servant de demeure aux habitants de la campagne; mais on voyait un grand nombre de châteaux forts qui commandaient les routes, et permettaient, selon les circonstances, d'intercepter ou d'assurer les communications. Quant aux villes elles-mêmes, nous allons essayer d'en généraliser la description, sans nous arrêter plutôt à l'une qu'à l'autre, afin de la rendre applicable à toutes, en ayant égard toutefois à leur importance.

Le périmètre de chaque ville était, ainsi que nous l'avons vu, déterminé par une enceinte de remparts flanqués de tours et percés d'un nombre de portes proportionné à l'étendue de la ville et aux différentes voies publiques qui y aboutissaient; quand les villes étaient situées sur le bord d'un fleuve, et les principales villes de France sont presque toutes dans cette situation, un pont fortifié était toujours construit en face de l'une de ces portes, dont l'abord était, en outre, défendu par des constructions établies, soit sur le pont même, soit sur l'une et l'autre rive.

En pénétrant dans l'intérieur de la ville, on devait être particulièrement frappé du grand nombre d'églises qui s'élevaient sur tous les points; et entre toutes ces églises, on distinguait la cathédrale, le temple par excellence, le foyer spirituel, et pour ainsi dire l'âme de la cité du sein de laquelle elle s'élevait triomphalement vers le ciel. La cathédrale, ou l'église patronale, était ordinairement située dans un point central, quelquefois sur la partie la plus élevée de la ville; mais le choix de son emplacement n'avait presque jamais été déterminé par des considérations physiques : il résultait le plus souvent ou de quelque idée mystique, ou de quelque croyance traditionnelle, ou enfin de certaine révélation miraculeuse faite à son premier fondateur; l'accès, d'ailleurs, n'en était ordinairement ni très direct ni très facile. Une très petite place précédait le portail principal, et quelquefois une enceinte formée par une clôture peu élevée composait ce qu'on appelait le parvis; sur les côtés, la circulation s'établissait à l'aide de rues fort étroites; et c'est ici le cas de faire remarquer que ces grandes et belles églises, construites aux différentes époques du christianisme, n'avaient pas été conçues pour être isolées au milieu de grands espaces, mais bien au contraire pour être resserrées au milieu des habitations des fidèles qui venaient se placer sous leur protection. Envisagés ainsi d'un point plus rapproché, ces monuments empruntaient encore plus de grandeur et d'élévation, et l'on peut aussi s'expliquer par cette disposition le parti qu'on avait pris de sacrifier jusqu'à un certain point l'ordonnance extérieure de ces églises à l'effet de l'intérieur, qui était bien évidemment considéré comme le plus essentiel dans les temples chrétiens.

Les couvents, qui possédaient aussi leurs églises abbatiales, occupaient des espaces considérables renfermés dans des enceintes fortifiées, et formaient pour ainsi dire de petites villes, soit à côté, soit dans l'intérieur même de la grande. Outre les bâtiments consacrés à l'habitation des moines, les abbés, les évêques et les archevêques avaient fini par avoir des palais très vastes et très richement ornés, qui rivalisaient avec ceux des princes. L'évêché de Beauvais, celui de Saint-Ouen à Rouen, détruit en 1817, et l'archevêché de cette ville qui existe encore, peuvent, à cet égard, servir de preuve.

Voilà quels étaient à peu près les édifices religieux, et dans certaines ville il y en avait un si grand nombre, que les couvents et les églises occupaient une surface presque égale à la moitié de celle de la ville. La seule ville de Rouen, par exemple, ne possédait pas moins de quarante couvents ou maisons religieuses et trente-six églises paroissiales, sans compter les églises abbatiales et la cathédrale.

Les hospices et les colléges étaient pour ainsi dire des dépendances des couvents, sous la direction desquels ils étaient ordinairement placés. Leur architecture avait également une grande analogie avec celle des établissements religieux; mais toutefois les constructions étaient beaucoup plus simples et plus modestes, et ne présentaient rien d'assez remarquable pour que nous ayons cru devoir nous y arrêter davantage.

A côté du pouvoir spirituel apparaissait le pouvoir temporel, qui se résumait dans un château fort, situé ordinairement sur une éminence, ou quelquefois sur le bord du fleuve, selon qu'il s'agissait de protéger la ville de tel ou tel côté, considéré comme le plus expugnable. Cette forteresse, renfermée dans une enceinte de triple muraille, dérobait aux regards des habitants qu'elle était censée protéger des mystères ni moins impénétrables, ni moins sinistres que ceux que renfermaient les couvents. C'était donc sous la domination de ces deux puissances rivales, excepté quand il s'agissait d'opprimer, que se trouvaient placées les différentes classes de citoyens qui composaient le reste de la population, et dont les habitations étaient entassées dans les autres parties de l'enceinte.

Ces habitations étaient généralement construites en bois, selon le mode que nous avons expliqué (voyez 1840, p. 300). Elles n'avaient pas plus de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée: les unes, c'étaient les plus simples, s'offraient aux regards revêtues de leur cuirasse d'ardoise; les autres apparaissaient avec leurs remplissages de briques ou de faïence émaillée de différentes nuances; d'autres enfin, avec d'élégantes sculptures rehaussées de vives et séduisantes couleurs, voire même de dorure. Cette variété, qui avait l'avantage d'exprimer extérieurement les diverses individualités des habitants, produisait en même temps un effet exempt de monotonie et cependant harmonieux.

Ces maisons appartenant à la bourgeoisie, qui seule se

livrait au commerce, avaient presque toutes des boutiques qui en occupaient les rez-de-chaussée : ces boutiques n'avaient aucune clôture pendant le jour; le soir elles se fermaient à l'aide de volets de bois, comme cela se pratique encore en Orient. Les maisons n'étaient pas numérotées, et l'on se servait pour les désigner de quelque qualification particulière empruntée, soit à leur forme, à leur situation, ou à leur décoration ; on disait la grande maison, la maison jaune, la maison du coin, etc. Quant aux marchands, ils avaient, comme aujourd'hui, des enseignes le plus ordinairement symboliques de leur profession. Ces enseignes, qui duraient autant que les maisons, étaient souvent sculptées en bois, quelquefois même en pierre. Il y a peu de temps, on voyait encore au-dessus d'une porte d'une ancienne maison de la rue de la Licorne, dans la Cité, à Paris, une gerbe de blé sculptée, qui permettait de supposer que là devait être un boulanger ou un marchand de farine à l'enseigne sans doute de la Gerbe-d'Or.

Outre les maisons bourgeoises, le quinzième siècle vit s'élever dans l'intérieur des villes de grandes habitations seigneuriales, telles que celles que nous avons décrites au commencement de cet article; mais ces hôtels, qui, à l'intérieur, ne laissaient pas que d'affecter un certain luxe architectural, n'avaient à l'extérieur aucune décoration susceptible de contribuer à l'embellissement de la ville: elles n'offraient que de grandes murailles de pierre presque entièrement nues, et n'ayant que de rares et étroites ouvertures grillées.

A l'angle de certaines rues, de petites tourelles rondes ou polygonales, saillantes et portées en encorbellement, contenaient à l'intérieur d'étroits et mystérieux réduits, d'où la vue pouvait ainsi embrasser une longue et agréable perspective. A défaut de ces tourelles, on plaçait sur l'angle des maisons une statue de la sainte Vierge, ou celle de quelque saint, couronnées de dais sculptés en pierre ou en bois. Quelquefois le poteau d'angle de la construction était sculpté en forme d'arbre généalogique, comme on en voit encore un rue Saint-Denis, à Paris.

Mais, outre leurs foyers domestiques, les citoyens avaient aussi leurs lieux de réunion et des édifices spécialement consacrés à leur usage. Toutes les transactions d'affaires et de commerce se traitaient encore à cette époque sur la place publique, qui servait en même temps de marché, et dont les maisons environnantes offraient à rez-de-chaussée des espèces de portiques couverts pouvant servir d'abri, ainsi qu'on en voit encore dans quelques villes, et dont les piliers des halles de Paris, où dans un autre genre les portiques de la place du Marché à Metz, peuvent nous donner une idée. On est forcé de reconnaître, et dans ces usages et dans la disposition d'une telle localité, la tradition des mœurs du forum antique, mais réduites dans des proportions telles qu'on ne saurait pousser plus loin la comparaison.

L'affranchissement des communes contribua à donner une nouvelle physionomie aux villes du moyen âge, par la construction de ces tours de beffroi qui devinrent un signe d'indépendance. On peut dire qu'à cette époque tout pouvoir se traduisait ainsi par un monument élevé : l'église avait son clocher, l'autorité féodale son donjon, la commune voulut avoir son beffroi, et de plus que les seigneurs, elle eut ses cloches pour lui servir de ralliement; les droits des citoyens se formulèrent donc dans leur origine par des signes matériels, en attendant qu'ils pussent plus tard se manifester par des actes dont les conséquences devaient être incalculables.

Dans les villes nobles, comme Metz, Avignon, Toulouse, Perpignan, etc., outre le beffroi, on voyait s'élever les tours dont chaque palais était accompagné, ce qui contribuait à donner à ces villes un caractère particulier et entièrement différent de celui des villes habitées par la classe des marchands et des bourgeois; en Allemagne le type de ce genre de ville se retrouve très distinctement à Augsbourg et surtout à Ratisbonne, où l'on voit encore un grand nombre de ces sortes de tours particulières.

Nous avons vu que la cité du moyen âge avait une sorte de forum; elle voulut avoir sa basilique. La maison de quelque riche bourgeois en tint lieu dans le principe; mais un tel local devint insuffisant, et les citoyens eurent bientôt leurs salles d'assemblées dans une maison commune, puis dans un hôtel qui s'éleva avec les débris pour ainsi dire du château fort dans lequel la féodalité venait d'expirer; enfin, les prétentions de la bourgeoisie ne s'arrêtant pas là, la ville, comme la noblesse, eut bientôt ses armoiries et son drapeau.

L'hôtel-de-ville résuma donc tous ces droits conquis successivement par les citoyens, et il s'éleva bientôt sur la place publique dont il devint ainsi le principal et le plus bel ornement. L'on y adjoignit alors la tour du beffroi, véritable assemblage du clocher religieux et du donjon féodal, qui tendait à diminuer l'influence de l'un et à usurper le pouvoir de l'autre.

Les places de la ville, car il y en avait souvent plusieurs, servaient aussi aux exécutions de la justice, et l'on y voyait en permanence un pilori et souvent un gibet; mais pour que le patient pût trouver quelques consolations à ses souffrances, il y avait en face une croix de bois, symbole de celles qu'avait supportées le Fils de Dieu.

Tels furent donc, pendant le cours de quelques siècles, les développements que produisirent dans les villes de France les progrès d'une civilisation qui, quoique incomplète encore, préludait cependant graduellement à la grande unité française, qui ne devait être réalisée que plus tard.

Après avoir envisagé tout ce qui, dans la constitution de la ville du moyen âge, résultait des besoins moraux de la population, il nous reste à examiner quel était l'état de tout ce qui se rapporte aux nécessités matérielles de toute agglomération d'hommes sur un même point.

Les rues qui servaient à la circulation étaient sombres, tortueuses et fort étroites. On a cherché à établir que c'était avec intention que les rues, à cette époque, ne se trouvaient pas ordinairement dans le prolongement les unes des autres; mais l'explication qu'on en donne, et qui consiste à attribuer cette irrégularité, soit à la nécessité d'éviter les effets du vent, soit à la prévision d'un système de défense à adopter en cas d'invasion, ne nous paraît pas très fondée. Il est plutôt permis de supposer que l'absence de toute mesure de voirie permettait à chacun de bâtir à peu près comme il l'entendait, à tel point que, certaines propriétés se trouvant en travers même des rues, on construisait les maisons à cheval sur la rue même, en ne ménageant que le passage nécessaire à la circulation. Il existe encore bien des exemples de semblables constructions, qui ne laissaient pas que de produire un effet très pittoresque, comme on peut en juger par l'arc qui se trouve à l'entrée de la rue de Nazareth, à Paris, et par celui qui supporte la grosse horloge dans la rue de ce nom, à Rouen.

Le sol de ces rues, ou plutôt de ces ruelles, dont les plus grandes avaient 20 à 25 pieds de large, n'étant pas pavé, était constamment fangeux. Philippe-Auguste est le premier qui fit paver quatre ou cinq rues à Paris; mais dans les villes de province elles demeurèrent long-temps encore dans leur état primitif.

On peut facilement concevoir, d'après un tel état de choses, combien devait souffrir la santé des habitants; aussi étaient-ils fréquemment atteints d'affreuses maladies, et souvent décimés par des épidémies épouvantables: mais comment aurait-il pu en être autrement dans des villes où l'on avait négligé les deux conditions les plus essentielles au bien-être des habitants, la propreté et la salubrité qui en est une conséquence. En effet, les moyens d'obtenir la propreté dans une ville dépendent et de l'abondance de l'eau pure, et du prompt et facile écoulement des eaux sales et

corrompues; c'est ce dont les anciens étaient si bien pénétrés, que les aqueducs et les égoûts de Rome étaient considérés comme des merveilles. Or, au moyen âge, on fut à cet égard d'une négligence extrême, et ce ne fut qu'à la fin du quinzième siècle que certaines villes furent pourvues de fontaines en assez grand nombre pour suffire à la consommation de leurs habitants; mais le défaut d'écoulement, soit pour les eaux pluviales, soit pour les eaux ménagères, continua encore long-temps à nuire à la salubrité, à laquelle d'ailleurs s'opposait également le peu de largeur des rues, qui, dans un climat humide, ne pouvaient donner un libre cours à la circulation de l'air, ni permettre aux rayons du soleil d'y pénétrer assez abondamment.

Les noms des rues étaient empruntés au genre d'industrie qu'exerçaient leurs habitants, à la nature du commerce qui s'y faisait, ou bien encore aux patrons des principales églises qui s'y trouvaient situées; les anciennes rues de Paris et des villes de province ont conservé jusqu'à présent ces anciennes dénominations.

Si maintenant enfin on imagine l'ensemble d'une telle ville envisagé d'un point élevé, et pour ainsi dire à vol d'oiseau, on pourra se figurer l'effet extraordinaire que devaient produire cet amas de toits anguleux revêtus d'ardoises au reflet métallique ou de tuiles à l'émail éblouissant, puis ces lignes redentées des pignons aigus dominés par cette quantité innombrable de clochers et de flèches de forme conique ou pyramidale, tous revêtus de plomb et d'ornements dorés.

Ces constructions élevées avaient de plus l'avantage de permettre au voyageur d'apercevoir de loin les cités chrétiennes qui, si elles ont gagné sous le rapport matériel, n'ont pas encore reconquis le caractère monumental qu'elles ont incontestablement perdu.

En Angleterre, voici les premières paroles que le juge adresse à l'accusé : « Que Dieu vous accorde une heureuse délivrance. »

Homme, l'homme est ton frère, et votre père est Dieu.

LAMARTINE.

AUBERGES DE L'ORDRE DES CHEVALIERS DE MALTE.

Nous avons dit que les chevaliers de Malte (voyez 1839, p. 393, et 1841, p. 298) étaient divisés en différentes classes, suivant leur nationalité, en Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Bavière, Castille et Portugal. On appelait *auberges* des palais bâtis à Malte aux frais des chevaliers qui composaient chacune de ces langues, et dans lesquels logeaient et vivaient en communauté, sous l'inspection du bailli, les jeunes profès qui venaient à Malte pour y faire leur *caravane* ou apprentissage. On y tenait aussi le conseil, où se discutaient les affaires particulières des langues respectives. Tous ces palais, qui existent encore aujourd'hui, et qui ont été affectés par le gouvernement anglais à des services publics, sont remarquables par leur architecture, dans laquelle on retrouve le style qui, à l'époque de leur construction, était particulier au pays de la langue à laquelle ils appartenaient. L'auberge de Bavière, et surtout les auberges de Provence et de Castille pourraient soutenir la comparaison avec les hôtels, peut-être même avec les palais des capitales d'Europe.

TABLE CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE.

(Salles des dessins.)



Cette magnifique table en bois sculpté et doré, et recouverte d'un marbre vert dans lequel on a encastré une mosaïque d'un dessin fort remarquable, a appartenu au château de Richelieu, et a été apportée au Louvre pendant la révolution.

Le château de Richelieu, aujourd'hui en ruine et dépouillé des riches collections que le cardinal de Richelieu y avait rassemblées, fut bâti pour ce ministre en 1637, près de la ville de Richelieu, à 56 kilom. au nord de Poitiers; on y admirait de belles statues antiques et de nombreux tableaux d'histoire, dont la plupart sont aujourd'hui au Musée de Versailles.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30

L'ÉRABLE DE MATIBO.



(Un érable à Matibo, près de Savigliano, dans le Piémont, Etats Sardes.)

Matibo est une charmante propriété située aux environs de Savigliano, près de Coni, en Piémont. Le bel érable que représente notre gravure en est un des plus curieux ornements. Cet arbre a plus de soixante ans. On eut l'idée, il y a vingt-cinq ou trente ans, de lui donner la forme d'un petit temple, et avec de l'adresse et de la patience la métamorphose s'est accomplie.

On voit que l'élégant petit édifice a deux étages. Chacune des salles est éclairée par huit fenêtres, et peut contenir aisément vingt personnes. Le plancher, très solide, est fait de rameaux tressés avec art; leurs feuilles en sont le tapis naturel; alentour la verdure a formé d'épaisses murailles où un grand nombre d'oiseaux sont venus fixer leur séjour. Le propriétaire de Matibo n'a eu garde de troubler les joyeux petits chanteurs : il a encouragé leur confiance, et à toute heure du jour on les entend gazouiller et s'ébattre, sans souci des visiteurs qui s'accoudent aux fenêtres et agitent le feuillage.

Les architectes de jardin donnent aux arbres taillés dans le genre de l'érable de Matibo le nom général d'*arbres belvéders* ou d'*arbres maisons*.

« Si dans une propriété, dit l'auteur du *Traité de la composition et de l'ornement des jardins*, il se trouve un arbre de forte proportion et très branchu, un chêne, un hêtre, un châtaignier ou tout autre, on se plaira à y pratiquer un escalier et à en faire un belvéder. »

Un arbre de la forêt de Villers-Coterets a été nommé *l'arbre des Sept-Frères*, à cause de sept grosses branches que l'on avait utilisées pour soutenir un plancher et une galerie sans nuire à sa riche végétation.

On tire parti quelquefois d'un vieil arbre creusé par le temps pour y établir un cabinet, un ermitage, ou même une maisonnette, où l'on arrive par un escalier rustique pratiqué au-dehors. Nous en avons offert ailleurs un exemple (voy le Chêne d'Allouville, 1833, p. 272).

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Quatrième article.— Voy. p. 2, 71, 199.)

BOISSONS SPIRITUEUSES.

De la vigne et du vin chez les anciens.

Les anciens connaissaient un grand nombre de variétés de vignes. Pline et Columelle en citent environ cinquante. On conçoit qu'il nous est impossible après deux mille ans et à cause des altérations que la culture a fait subir aux plants, de reconnaître dans nos propres vignes chacune de ces variétés et de lui assigner son rang dans nos classifications modernes. C'est tout au plus si nous pouvons rapprocher de nos espèces quelques unes de celles que les auteurs anciens ont le mieux décrites. Il est à peu près certain cependant que la vigne que les anciens nommaient *apienne*, parce qu'elle était particulièrement attaquée par les abeilles, n'est autre que celle qui fournit aujourd'hui le vin muscat. On peut affirmer aussi que leur raisin de Corinthe, qui, disaient-ils, était si petit qu'il ne valait pas la peine d'être cultivé, est celui que l'on récolte de nos jours. La *vigne précoce* de Columelle paraît être également l'espèce à laquelle nos botanistes donnent encore le même nom. Mais quelle était cette vigne aminéenne qui surpassait toutes les autres par l'abondance et le parfum de son fruit? Quelles étaient toutes ces variétés qui couvraient les riches coteaux de la Campanie? Nous l'ignorons entièrement. Ce que nous savons, c'est que les vignobles des anciens étaient l'objet des soins les plus minutieux; c'est qu'on n'épargnait aucune dépense pour se procurer les meilleurs plants; qu'on s'attachait à faire choix du terrain le plus favorable, et qu'on se gardait bien surtout de mêler les espèces, afin que chaque produit conservât ses qualités propres.

Les ceps étaient le plus ordinairement disposés en *quinconce* et assez distants pour que la terre pût être labourée dans les intervalles; tantôt la vigne était laissée sans support, tantôt elle était dressée sur des échalas de 4 à 7 pieds de haut. Dans beaucoup de localités on attachait les ceps à de hauts arbres tels que le peuplier blanc, l'orme, le frêne, surtout l'orme qui croît facilement et dont les feuilles peuvent servir de nourriture aux bestiaux. La hauteur ordinaire de ces arbres était de 30 à 40 pieds, et même, dans les contrées chaudes, de 60. On pensait que la qualité du vin était ainsi en raison de la hauteur qu'atteignait la vigne. Mais cette pratique, recommandée par Caton et Pline, a été vivement condamnée par d'autres agriculteurs, et l'on rapporte que Cinéas, le fameux ambassadeur de Pyrrhus, s'écria, en voyant les vignes d'Aricie: « Je ne m'étonne plus de trouver le vin de ce pays si âpre, puisque sa mère est suspendue à un si haut gibet. »

Lorsque les surgeons de la vigne s'affaissaient sur la tige, lorsqu'en arrachant un grain de la grappe, on ne voyait point que le vide eût de la tendance à se remplir, quand les pepins avaient pris une couleur brune ou noirâtre, alors le fruit était considéré comme mûr, et la vendange commençait. On avait soin de ne récolter d'abord que les grappes qui étaient parvenues à une maturité complète, et l'on s'abstenait de les cueillir sous un soleil trop ardent ou quand elles étaient couvertes de rosée. Dans quelques pays on tordait la queue de la grappe trois jours avant la vendange, et après avoir débarrassé les raisins de toutes les feuilles qui les couvraient on les laissait exposés aux rayons du soleil. Ce procédé a été conservé dans quelques localités, dans les îles de Chypre et de Candie par exemple, et en Hongrie, sur la vigne qui donne le fameux vin de *Tokai*. Dans d'autres pays, on faisait sécher le grain après l'avoir séparé de la tige.

Les raisins que l'on ne séchait point étaient portés au pressoir aussitôt que cueillis; là on les foulait d'abord, puis on les soumettait à une forte pression. Le jus coulait dans une cuve ou citerne en maçonnerie, revêtue de plâtre à l'intérieur. Quand le jus avait cessé de couler, on coupait les bords du marc, et à l'aide d'une pression nouvelle on obtenait un vin secondaire ou *vin de taille*, que l'on mettait à part, parce qu'il avait ordinairement un goût de fer. Quelquefois le marc lui-même servait à faire une sorte de piquette pour les ouvriers. On voit qu'il y a peu de différence entre ce qui se pratiquait alors et ce qui se fait encore aujourd'hui. Le pressoir était fort simple; les plus anciens ne consistaient qu'en une sorte de châssis de bois avec une poutre chargée de pierres que l'on faisait mouvoir au moyen de cordes, et que l'on appliquait sur le raisin. Au lieu d'une poutre on en mettait aussi trois dans un châssis semblable; leurs extrémités glissaient dans des espèces de rainures, et l'on enfonçait entre elles des coins de bois qui les écartaient l'une de l'autre et servaient de cette manière à établir la pression. Plus tard, on donna à cette machine une forme moins grossière, et on y adapta la vis.

Le premier jus était nécessairement le plus estimé; on le recueillait avec soin et on le laissait à part quelquefois jusqu'à l'été suivant, époque à laquelle on l'exposait pendant quarante jours à l'ardeur du soleil. Si la quantité de ce premier jus était peu considérable, on le mettait dans un vase bien bouché, que l'on tenait sous l'eau, dans un étang, pendant un mois ou jusqu'après le solstice d'hiver. On trouvait alors que ce premier jus ou moût avait perdu toute tendance à fermenter, et pouvait être conservé pendant au moins un an. Quelquefois c'était dans la mer que l'immersion se faisait; de là le nom de *thalassite* que les Grecs donnaient à ce vin. On croyait que la liqueur acquérait ainsi très rapidement le parfum de la vétusté.

La découverte d'une des plus curieuses préparations que les anciens aient fait subir au vin fut, dit-on, due au hasard. Un esclave ayant volé une partie du contenu d'une amphore, s'avisa de combler le vide avec de l'eau de mer. Cette addition, au lieu de gâter le vin, parut lui avoir donné une saveur plus agréable. On essaya de nouveau le même mélange, et bientôt toute la Grèce adopta ce singulier moyen de *mûrir* le vin. L'eau de mer que l'on mêlait au vin devait être prise le plus loin possible du rivage et puisée par un jour calme et serein; on la réduisait au tiers par l'ébullition. La quantité qu'on employait était en général égale à la soixantième partie du vin. Un semblable procédé est du reste encore en usage de nos jours dans quelques îles de la Grèce. L'addition d'eau de mer paraît favoriser la fermentation dans les vins qui contiennent beaucoup de matière sucrée. Si le jus du raisin était trop aqueux ou trop faible, on le soumettait à l'ébullition, afin de lui donner plus de consistance et de force. La réduction était quelquefois portée fort loin, et le vin que l'on obtenait peut être regardé comme correspondant au *vin bouilli* ou *vin cuit*, que l'on a coutume de faire encore dans quelques pays.

Il fallait que le vin fût d'une qualité supérieure pour qu'on le conservât exempt de tout mélange. Les vins inférieurs étaient laborieusement préparés et composés. Quand on voit dans les anciens auteurs le nombre de substances qu'on mêlait à cette liqueur, on se croit transporté plutôt dans l'officine d'un apothicaire que dans le cellier d'un vigneron. La poix, la térébenthine, les fleurs de vigne, les baies de myrthe, les feuilles de pin, les amandes amères, le cardamome, et une foule de plantes à saveur plus ou moins forte, voilà les substances qui entraient ordinairement dans la composition du vin. S'il s'agissait d'en corriger l'acidité, on n'hésitait pas à y introduire de la craie, du lait, des écailles broyées, du gypse, des glands torréfiés, des cônes de cèdre, etc. Quelquefois on y plongeait du fer rougi au feu ou une torche allumée. — Les anciens savaient-ils *soufrer* ou *mécher* le vin? Il est certain qu'ils y mêlaient une certaine quantité de soufre; mais cette substance était probablement employée à l'état

solide. Quant à la clarification du vin au moyen de blancs d'œufs, elle leur était parfaitement connue; et si Horace ne s'est point trompé, les jaunes d'œufs de pigeons servaient quelquefois au même usage.

EMPLOI DU TEMPS.

Quelque occupé que soit un ouvrier, il peut cependant donner une heure au moins par jour à son instruction; un espace de temps si court paraît insuffisant, mais ses résultats seront importants s'il est employé avec intelligence et régularité. Une heure par jour consacrée à l'utile délassement de la lecture, c'est trente heures par mois, c'est dans l'année trente journées de douze heures, et dans douze ans *une année entière d'études*. En matière d'instruction, la continuité du travail avance beaucoup plus que ne sauraient le faire les dispositions les plus heureuses, si elles ne sont pas soutenues par l'esprit de persévérance. La lecture, bien dirigée, est le meilleur emploi qu'un ouvrier puisse faire de ses loisirs; quand il ne pourrait donner à son instruction qu'une partie du dimanche, il parviendrait encore à étendre beaucoup, à la fin de l'année, le cercle de ses connaissances.

MONFALCON.

ETACISME ET ITACISME.

C'est ainsi que l'on appelle les deux systèmes de prononciation du grec, systèmes qui se sont long-temps combattus, et dont le premier a fini malheureusement par l'emporter. Leur nom vient de ce que leur différence la plus tranchée consistait dans la lettre *éta*, que les uns voulaient prononcer comme nous l'écrivons en français, *éta*, et les autres *ita*, comme le prononçaient depuis un temps immémorial les Grecs du Bas-Empire, et comme le prononcent encore aujourd'hui les Grecs modernes. Ce fut Erasme qui fit adopter dans toutes les écoles de l'Europe la prononciation vicieuse du grec, telle qu'elle est partout en usage aujourd'hui, mais ce ne fut pas sans lutte. Il eut pour adversaire en cette occasion le savant Reuchlin, qui déploya en vain toute son érudition pour faire triompher sa cause.

LA ROSE MOUSSEUSE.

L'ange qui prend soin des fleurs et qui pendant la nuit distille sur elles la rosée salutaire, sommeillait un jour de printemps à l'ombre d'un buisson de roses.

Il se réveilla en souriant, et dit : O toi, le plus aimable de mes enfants, je te remercie de ton doux parfum et de ton ombre bienfaisante. Si tu avais un désir, je serais heureux de le satisfaire.

Orne-moi d'un charme nouveau, répondit le génie du buisson de roses. Et l'ange orna la reine des fleurs d'une humble couronne de mousse.

Et elle s'inclina pleine de grâce dans sa modeste parure la rose mousseuse, la plus belle des roses.

Aimable Lina, laisse là les faux ornements et les pierres étincelantes, et suis toujours les leçons de la nature, notre mère.

KRUMMACHER.

ENTRÉE DE FRANÇOIS Ier A PARIS,

APRÈS SON AVÉNEMENT AU TRÔNE.

Louis XII étant mort le 1er janvier 1515, François Ier, duc d'Angoulême, alors âgé de vingt et un ans, lui succéda. Il alla d'abord se faire sacrer à Reims; puis après avoir été prendre la couronne royale à Saint-Denis, il revint faire son entrée à Paris; « entrée qui fut, dit l'historien du chevalier Bayard, la plus gorgiase et triomphante qu'on ait jamais vue en France; car de princes, ducs, comtes et gentilshommes en armes, y avoit plus de mille ou douze cents. » On conserve au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale les détails de cette fête gravée en douze planches. En voici la description empruntée à une relation contemporaine.

Le roi avait fait savoir au prévôt des marchands et aux échevins le jour qu'il avait choisi pour faire son entrée dans sa bonne ville de Paris. C'était le 15 février 1515. Ceux-ci firent des préparatifs magnifiques; ils allèrent au-devant du roi, précédés d'un nombreux cortége de gens à cheval et à pied, qui portaient des flambeaux, bien qu'on fût en plein jour. Après avoir, selon l'usage immémorial, essuyé une longue harangue, François Ier entra par le faubourg Saint-Denis, où était dressé un arc de triomphe dont les piliers étaient couverts de bas-reliefs revêtus d'or et d'argent. Au sommet de cet arc, on avait placé les statues d'Alexandre, d'Ulysse, de Persée et d'Hercule, avec force devises en l'honneur du roi.

Au milieu de la rue Saint-Denis était une arcade à quatre piliers hauts de neuf coudées, et où deux chevaux de front pouvaient passer. Elle était peinte du haut en bas d'or, d'argent, d'azur et de vert avec de nombreux ornements. Au-dessus était un bassin argenté haut de trois à quatre coudées, au milieu duquel on voyait une colonne fort ouvragée qui soutenait un petit Cupidon. De chaque main il tenait une flèche qui lançait du vin en abondance. Sur la façade était cette devise écrite en lettres d'or sur fond d'azur : « Ta noble et opulente ville de Paris te produit cette amoureuse source. » Devant l'église du Sépulcre était une décoration bizarre, taillée en forme de ciboire, toute de menuiserie, et supportée par un pied rond peint en or et en azur. Entre autres allégories, on y voyait, comme allusion à l'expédition projetée du roi en Italie, la ville de Rome, au-dessus de laquelle volait un ange tenant une épée à demi tirée du fourreau.

A peu de distance, on avait construit une fontaine élevée sur un pilier rond en forme de colonne, de quatorze pieds de haut, sculpté et enrichi d'or et d'argent. Il servait de piédestal à trois naïades, dont chacune jetait trois jets différents d'un vin rouge exquis (voy. p. 388). Celle qui était tournée du côté où le roi devait passer, tenait à la main un rouleau à fond d'azur, sur lequel étaient tracés ces mots en lettres d'or : *Quelles merveilles nous peuuent suffire pour marquer dignement notre zèle enuers un si grand roy?* Au-dessous était un bassin profond, peint et doré comme le reste, orné de quatre pommes de pin et de plusieurs têtes de lion qui dardaient à tous les passants de l'eau rose et du vin blanc. Cette fontaine merveilleuse était entourée d'une balustrade en fer doré. Le roi s'étant attaché long-temps à la considérer, ne la trouva pas moins surprenante que toutes les autres personnes qui la virent, et en fut très satisfait.

Devant la porte de Paris, on avait construit un arc de triomphe couvert de peintures et d'allégories, et sous lequel quatre chevaux pouvaient passer de front. A une distance assez considérable, tous les alentours étaient pavés de marbre noir et blanc. A l'entrée du pont Notre-Dame, un portique avançait en forme de théâtre, et formait trois arcades : sous celle du milieu était un trône magnifique soutenu par quatre colonnes dorées, et surmonté d'un dais semé de fleurs-de-lys d'or. Le siége était recouvert de drap d'or en broderies, et le marche-pied de taffetas cramoisi. Sur le trône siégeait un beau jeune homme représentant Salomon, et âgé, comme le roi, de vingt et un ans.

Du côté du Petit-Châtelet, on voyait un théâtre à trois arcades : l'arcade du milieu était tapissée de drap d'or, et sur le théâtre couvert de satin vert, dansaient plusieurs personnages de l'un et de l'autre sexe, *merveilleusement contrefaits au naturel*, et qui se mouvaient par le moyen

le ressorts, au son des violons, des clairons et des tambourins. Suivant un témoin oculaire, ils observaient la mesure avec tant de justesse et de précision qu'aucun ne manquait à la cadence des airs que jouaient les instruments. A l'entrée du Marché-Neuf, un autre théâtre représentait Orphée au milieu d'un jardin, et par ses chants attirant auprès de lui les animaux. Au bas, on lisait cette devise :

Plus seront tous de ton hault bruict esmeus
Que ces oiseaux du doux chant d'Orpheus.

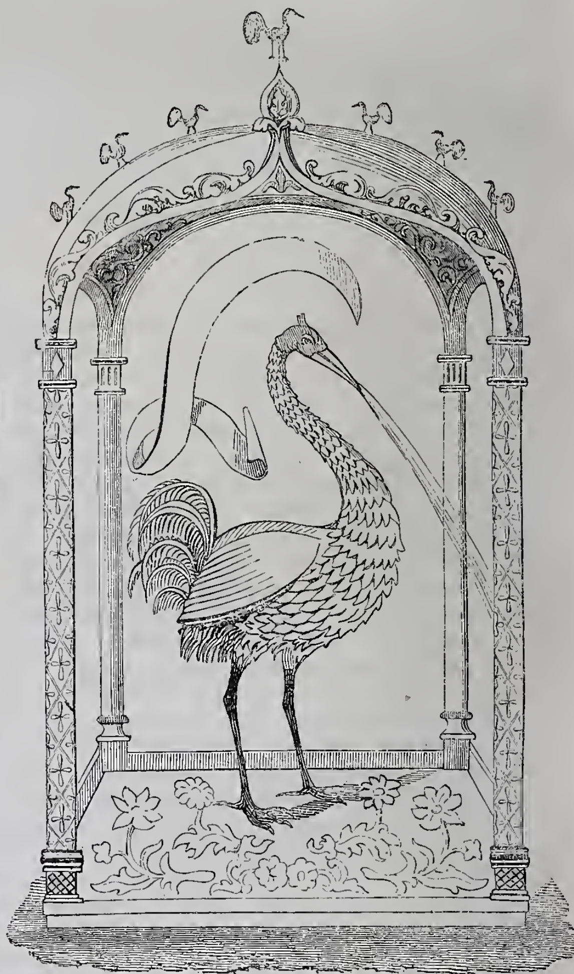
Au bas du pont Saint-Michel, du côté du palais, on trouvait un autre portique avec un trône où, pour représenter la reine Claude, siégeait la plus belle fille qu'on avait pu trouver dans la ville. On avait aussi élevé à la porte du palais un arc de triomphe couvert d'allégories et d'inscriptions satiriques, dont l'esprit était assez bizarre et fort peu galant : elles étaient toutes dirigées contre les femmes, et invitaient le roi à réprimer leur vanité et leur luxe. « L'on avait affecté de placer aux quatre côtés, dans des bordures dorées, quatre des sept sages de la Grèce, parce que ce sont eux qui ont le plus déclamé contre les femmes mondaines de leur siècle. »

Au coin de la rue Saint-Louis, une grue paraissait sous une arcade soutenue de quatre colonnes, dont deux dorées sur azur avec des rosettes rouges, et les deux autres argentées formaient une espèce de cage. L'oiseau était placé au milieu d'un parterre rempli de plantes et de fleurs ; de son bec dardait du vin en abondance. On lisait au-dessus de sa tête ces paroles écrites sur un rouleau : *Venez tous boire le vin que je vous ay préparé.* L'arcade de la cage était de



fer, et on l'avait enrichie d'ornements peints de diverses couleurs ; on y voyait perchés plusieurs autres oiseaux. Le haut de cette cage était terminé par un coq supporté par une boule dorée, au-dessus de laquelle brûlaient plusieurs flambeaux.

Enfin, du côté du quai des Orfèvres qui menait au Pont-Neuf, tous les apprêts étaient faits pour un combat naval. Les bourgeois avaient équipé un navire étranger armé en guerre, et rempli de soldats de divers pays, armés de flèches, d'arbalètes et de faux. A l'approche du roi, ce navire fut attaqué par deux bâtiments plus petits, ayant pour équipage, l'un des Parisiens portant les armes de la ville, et l'autre des habitants des différentes provinces du royaume. Après plusieurs attaques vigoureusement repoussées, le gros navire fut enfin emporté à l'abordage aux acclamations mille fois répétées de la foule.



Cette fête fut terminée par un festin splendide préparé pour le roi dans son palais du Louvre.

ARNOLD DE MELCHTAL.

TABLEAU DE M. LUGARDON.

École genevoise.

Le tableau dont nous donnons ici la gravure est l'ouvrage de M. Lugardon, de Genève, auteur de plusieurs compositions sur des sujets d'histoire suisse, dont quelques unes, habilement reproduites par la lithographie, sont connues en France et populaires en Suisse.

La belle époque de l'histoire suisse, celle qui précède et qui suit immédiatement l'affranchissement des cantons, nous montre les baillis impériaux de l'Autriche aux prises avec

les pâtres de Waldstetten. Ces pâtres, hommes paisibles, attachés aux empereurs, et naturellement disposés à se laisser gouverner selon une coutume qui serait demeurée équitable et réglée, étaient d'ailleurs jaloux de leurs franchises et incapables de ployer long-temps sous le joug avilissant de baillis injustes et dissolus. Aussi, cette liberté qu'ils se conquirent presque respectueusement et malgré eux, n'était-elle à leurs propres yeux que le droit de soustraire pour jamais à la luxure ou à la rapacité des seigneurs autrichiens l'honneur de leurs femmes et le patrimoine de leurs enfants. De là ce saint caractère de retenue, de justice et en même temps d'héroïque fermeté qui distingue la résistance et la victoire de ces pâtres; de là aussi les durables bienfaits d'une révolution qui, réglée tout aussitôt qu'accomplie, ne laisse subsister après elle, au lieu d'ambitions rivales, qu'une compacte phalange d'hommes libres.

C'est dans le livre de Jean de Müller qu'il faut lire le récit de cette lutte. Ce grand historien, chez qui une haute raison et l'érudition la plus vaste tempèrent sans l'éteindre une enthousiaste sympathie pour les conjurés de Waldstetten, fait merveilleusement paraître la simplicité antique de ces hommes, la loyauté de leurs intentions, la droiture de leurs vues, et aussi ce patriotique essor qui grandit, qui élève, qui confond dans un même et commun transport leurs âmes soulevées. Voici en quels termes il raconte le serment du Grüttli :



(Musée de Genève. — Arnold de Melchtal, par M. Lugardon de Genève. — Ce tableau a été exposé cette année au Louvre.)

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre 1307, Fürst, Melchtal et Stauffacher, amenèrent chacun dix hommes d'honneur de son pays, qui avaient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-trois hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grüttli, ils n'eurent peur ni du roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche. Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent : — « En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira selon ses propres idées, ni n'abandonnera les autres; ils vivront et mourront dans cette amitié. Chacun maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé des vallées dans les antiques droits de leur liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union. Ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits ou de leurs serfs; les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang ; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux. » Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant et lui serrait cordialement la main. Alors Fürst, Stauffacher et Melchtal, les mains levées au ciel, jurèrent, au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Les trente, entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail *. »

Cette nuit fameuse où fut scellée, sur le penchant d'une prairie, l'indépendance des cantons, avait été avancée par les vexations des baillis, dont l'insolence déjà ne connaissait plus de bornes. Tantôt, par de méprisants sarcasmes, ils irritaient gratuitement la fière honnêteté de ces montagnards; tantôt, par des sentences iniques, ils se jouaient de leurs droits, ou, plus impudents encore, ils portaient la souillure jusque dans leurs familles.

Un jour, comme Henri Anderhalden de Melchtal était à labourer son champ avec son fils Arnold, arrive un message de Landenberg, bailli de Sarnen, qui lui fait demander sa belle paire de bœufs. Voyant ces gens, et espérant pouvoir tirer la chose en paroles, le vieil Henri s'enquiert à quelle cause on lui demande ses bœufs, et prie qu'au moins il puisse achever ses sillons; mais, sans lui répondre, ils s'apprêtent à dételer, disant : « Si le paysan veut cultiver son champ, il est bon pour tirer lui-même sa

* Nous empruntons ce morceau à la nouvelle et excellente traduction de MM. Monnard et Vuillemin.

charrue. » Alors Arnold s'élance sur ces ravisseurs, et, de son bâton, il casse deux doigts au soldat qui les escorte. Puis, pour échapper aux vengeances du bailli, il s'enfuit aux montagnes. Ce jeune paysan, c'est celui-là même que nous avons vu tout-à-l'heure au Grütli lever la main entre Fürst et Stauffacher, sous le nom, immortel désormais, de Melchtal.

C'est cette scène que M. Lugardon a transportée sur la toile. A la gauche du tableau, l'on voit les valets déliant les bœufs sur l'ordre du soldat qui vient de proférer son insolent sarcasme; puis, à la vue d'Arnold qui s'élance, ce soldat repousse violemment le vieil Henri et tire sa dague du fourreau. Ce fer épouvante les femmes; l'une, sœur d'Arnold, se jette suppliante aux pieds du brutal Autrichien; l'autre, sa mère, se jette au devant de lui et s'efforce, frémissante d'angoisse, d'arrêter ou de détourner son bras. Ces nombreux incidents qui s'enchaînent de si près, pour produire ce choc de passions ennemies, ce tumulte de sentiments qui se heurtent ou s'entrecroisent, sont combinés savamment dans un groupe unique dont la frappante simplicité ne permet ni obscurité ni hésitation. Immédiatement le cœur s'en mêle, l'on prend parti, et il n'est pas jusqu'aux bœufs, ces patients et bons serviteurs qu'on arrache à leur vieux maître, qui ne concourent pour leur part à l'attachant intérêt de cette belle composition, dont le coloris seul laisse quelque chose à désirer. A peine achevé, ce tableau attirait la foule dans l'atelier du peintre, et au moyen d'une souscription proposée et remplie dans l'espace de trois jours, il était déjà la propriété du musée de la ville.

Au surplus, depuis quelques années, il s'est manifesté à Genève un mouvement assez remarquable dans les arts. A la vérité cette ville avait produit en divers temps des artistes célèbres : ainsi, dans la peinture en émail, le prince du genre, Petitot; au siècle passé, Thouron; aujourd'hui, deux hommes qui, pour s'être formés en dehors du mouvement que nous signalons, n'en sont pas moins enfants de Genève, Counis, maintenant retiré à Florence, et Constantin, l'illustre auteur des magnifiques copies de Raphaël, sur porcelaine. Dans la peinture à l'huile, Huber, Saint-Ours, de la Rive, prédécesseurs immédiats d'Arlaud, de Jerrière, morts depuis peu d'années; de madame Munier-Romilly, de Massot, de Topffer, le doyen actuel des peintres genevois, artiste éminent, instruit, spirituel, dont les directions ont ouvert ou aplani la carrière à plusieurs. Dans la gravure, Schenker, Bouvier. Mais aujourd'hui, l'on commence à parler d'une école genevoise, et si cette école serait peu fondée à revendiquer comme lui appartenant les célèbres sculpteurs Pradier, Chaponnière, le graveur Bovy, tous nés à Genève, elle peut d'ailleurs citer entre autres les noms de MM. Calame, Lugardon, Hornung, Diday, Guigon, qui, associés récemment par nos critiques eux-mêmes à des ouvrages d'un grand mérite, sont probablement déjà connus de la plupart de nos lecteurs. Ces artistes se distinguent en effet par des qualités diverses, mais éminentes, qu'ils tiennent du milieu dans lequel ils vivent, et de l'opiniâtre culture de leur talent propre, plus que d'une imitation des écoles étrangères qui permettrait de les y rattacher. Ainsi, tandis que M. Hornung poursuit jusque dans leurs dernières limites les qualités du coloris et de l'exécution, et se crée une manière qui a été jugée diversement, mais qui est certainement distinguée et bien à lui, M. Diday se livre spécialement à l'étude du paysage suisse, jusqu'ici trop abandonné aux faiseurs de vues : il cherche et il trouve le secret d'harmoniser la couleur un peu crue des lacs, des vallons, des montagnes de sa belle patrie, sans en fausser le caractère par des réminiscences italiennes, ou pour obéir à des règles de convention. D'autre part, tandis que M. Lugardon, les yeux sur son Grütli, et l'esprit tout plein des héroïques pâtres des Waldstetten, consulte les chroniques, visite les arsenaux, étudie le génie fruste mais énergique de Vogel de Zurich, et s'efforce avec un croissant succès de créer pour l'histoire suisse un style suisse, qui soit à la fois vrai, pur et vigoureusement caractérisé; M. Calame, poursuivant aussi dans le paysage les plus exquises qualités d'exécution, les applique tantôt aux sites variés des cantons ou du revers italien des Alpes, tantôt à ceux de la Haendek, à ceux des plus hautes vallées alpestres, et, se faisant avec une persévérante hardiesse les moyens d'exprimer une nature dont la sublimité a passé jusqu'ici pour inaccessible aux efforts du pinceau, il lui conquiert insensiblement une place dans le domaine de l'art. Certes, il est intéressant de voir, d'un aussi petit centre que l'est Genève, rayonner l'éclat d'autant de talents, et l'on ne peut qu'admirer la robuste vitalité d'un peuple d'une quarantaine de mille âmes qui a fourni sans interruption aux sciences, aux lettres et aux arts un riche tribut d'hommes célèbres ou distingués.

LES SEPT SAGES DE LA GRECE.

(Fin. — Voy. p. 234, 362.)

CHILON.

Chilon est né à Lacédémone. Il fut revêtu de l'emploi d'éphore vers la 55e olympiade. On lui attribue la mesure qui donna les éphores pour adjoints aux rois de Lacédémone. Il exprimait ses opinions et ses conseils en peu de paroles : cette façon concise de parler plaisait fort aux Lacédémoniens, qui l'appelèrent chilonienne. On rapporte qu'il mourut d'excès de joie, en embrassant son fils qui avait remporté le prix du ceste aux jeux olympiques. Diogène Laërce a composé sur ce sujet une épigramme :

« Je te rends grâce, ô Pollux, qui répands une brillante lumière, de la couronne d'olivier que le fils de Chilon a remportée dans les combats du ceste! Que si un père, en voyant le front de son fils ceint si glorieusement, meurt après l'avoir touché, ce n'est point une mort envoyée par une fortune ennemie. Puissé-je avoir une fin pareille! »

Sentences de Chilon.

Tu gémis de tes malheurs! Si tu considérais tout ce que souffrent les autres, tu te plaindrais plus doucement.

Connais-toi toi-même; rien de plus difficile : l'amour-propre exagère toujours notre mérite à nos propres yeux.

Tu parles mal des autres, tu ne crains donc pas le mal qu'ils diront de toi?

Tes amis t'invitent à un repas; arrive tard si tu veux. Ils t'appellent pour les consoler, hâte-toi.

Il vaut mieux perdre que de faire un gain honteux.

Il est plus raisonnable de s'exposer à souffrir un dommage que de chercher du profit avec déshonneur; le dommage ne se fait pas toujours sentir; on se reproche le profit toute sa vie.

Défie-toi de l'homme empressé qui cherche toujours à se mêler des affaires des autres.

Un homme courageux doit être doux, afin qu'on ait pour lui plus de respect que de crainte.

Fais-toi pardonner ta puissance par ta douceur; mérite d'être aimé; redoute d'être craint.

Ne permets pas à ta langue de courir au-devant de ta pensée.

Garder le secret, bien employer son loisir, supporter les injures, sont trois choses bien difficiles.

La pierre de touche fait connaître la qualité de l'or, et l'or le caractère des hommes.

PITTACUS.

Pittacus, né à Mitylène, fut soldat dans sa jeunesse, et, jeune encore, délivra ses concitoyens de la tyrannie de Méléagre. Chargé de la conduite d'une armée contre les Athé-

niens, il résolut de terminer le différend par un combat singulier : il combattit en effet, et vainquit Phrynon, général des Athéniens, en jetant sur lui un filet. Cet événement le rendit cher aux Mityléniens : on lui donna le gouvernement de la ville, qu'il garda dix ans; ce terme expiré, et la république étant florissante, il déposa volontairement son autorité, et vécut dans une extrême simplicité. Il s'occupait à moudre du blé. Il mourut vers l'an 570 av. J.-C.

Pendant son règne, il voulut que les gens ivres, s'ils tombaient en quelque faute, fussent doublement punis.

Callimaque raconte l'anecdote suivante.

Un étranger d'Atarné vint demander conseil à Pittacus de Mitylène, fils d'Hyrradius. — Mon père, lui dit-il, je puis épouser deux filles : l'une a une fortune assortie à la mienne, l'autre me surpasse en biens et en naissance; laquelle prendrai-je? dites-le moi, je vous prie. A ces mots, Pittacus, levant le bâton dont il se servait pour se soutenir, lui fit remarquer des enfants qui faisaient tourner leurs toupies. — Ils vous apprendront, dit-il, ce que vous devez faire. Allez, faites comme eux. Le jeune homme, s'étant donc approché, entendit les enfants qui se disaient l'un à l'autre : — Prends une toupie qui soit ta pareille! Et comprenant là-dessus l'avis du sage, il s'abstint d'un trop grand établissement, et épousa la personne qui était la plus assortie à son état.

Les Mityléniens firent graver plusieurs des sentences de Pittacus dans le temple de Delphes.

Pratiquez la piété, disait Pittacus; aimez la tempérance; respectez la vérité, la fidélité; acquérez de l'expérience et de la dextérité; ayez de l'amitié et de l'exactitude.

Un fils voulait plaider contre son père. « Vous serez condamné, lui dit Pittacus, si votre cause est moins juste que la sienne. Si elle est plus juste, vous serez encore condamné. »

Voici quelques autres maximes de ce sage :

L'homme prudent sait prévenir le mal; l'homme courageux le supporte sans se plaindre.

J'aime la maison où je ne vois rien de superflu, où je trouve tout le nécessaire.

Voulez-vous connaître un homme? revêtez-le d'une grande puissance.

L'Etat est heureux quand les méchants ne peuvent y commander.

Attends de tes enfants dans ta vieillesse ce que toi-même auras fait pour ton père.

Cache ton bonheur, mais en fuyant l'envie n'excite pas la pitié.

BIAS.

On a peu de détails sur la vie de Bias. Il naquit et vécut à Priène, en Ionie, vers l'an 565 av. J.-C. L'opinion la plus générale est qu'il était riche, et qu'il fit un noble usage de ses richesses. Il fut jurisconsulte, et il plaidait avec une grande chaleur. Sa ville natale ayant été assiégée par Alyattes, Bias usa d'un stratagème pour la sauver : il engraissa deux mulets, qu'il chassa ensuite vers le camp ennemi. Le roi, étonné de voir ces animaux en si bon état, envoya reconnaître la place, dans l'incertitude s'il lèverait le siége. Informé de ce dessin, Bias fit couvrir de blé deux grands monceaux de sable, qu'il fit voir à l'espion. Alyattes, trompé par ces apparences, proposa des conditions avantageuses aux assiégés, et la paix fut conclue. Sa ville fut cependant prise une fois, et comme on s'étonnait de le voir en sortir sans butin, il répondit : « Je porte tout avec moi. » Voici de quelle manière il mourut. Il était fort avancé en âge, et plaidait une cause : il s'arrêta un instant pour se reposer, et appuya sa tête sur son petit-fils tandis que son adversaire exposait ses raisons. Les juges, ayant pesé les unes et les autres, prononcèrent en faveur de Bias; son petit-fils voulut l'éveiller, mais le vieillard avait expiré doucement. La ville lui fit de magnifiques obsèques. On dit qu'il avait composé deux mille vers sur les moyens de rendre l'Ionie heureuse.

Sentences de Bias.

Le plus malheureux des hommes est celui qui ne sait pas supporter le malheur.

Monarque, tu veux te couvrir de gloire, sois le premier soumis aux lois de ton empire.

Le méchant suppose tous les hommes perfides comme lui : les bons sont faciles à tromper.

Ces gens qui appliquent toute leur intelligence à des choses inutiles, ressemblent assez bien à l'oiseau de nuit qui voit dans les ténèbres et devient aveugle à la clarté du soleil. Leur esprit est plein de sagacité quand ils s'appliquent à de savantes bagatelles; il ne voit plus quand il est frappé de la véritable lumière.

Désirer l'impossible, être insensible aux maux d'autrui, voilà deux grandes maladies de l'âme.

Tu te portes pour arbitre entre deux de tes ennemis, tu te feras un ami de celui que tu vas favoriser. Tu oses te constituer juge entre deux de tes amis, sois sûr que tu vas en perdre un. Il vaut donc mieux être juge entre ses ennemis qu'entre ses amis.

Ecoute beaucoup et ne parle qu'à propos.

Bias pleurait en condamnant un homme à la mort. « Si vous pleurez, lui dit quelqu'un, sur le coupable, pourquoi le condamnez-vous? — Il faut, répondit-il, suivre la nature, qui nous inspire la pitié, et obéir à la loi. »

CLÉOBULE.

Cléobule naquit à Lindes, dans l'île de Rhodes, ou en Carie; on le dépeint robuste et bien fait. Il avait pour devise : *Mens sana in corpore sano* (Une âme saine dans un corps sain). Suivant Diogène Laërce, il se rendit en Egypte pour y apprendre la philosophie, et eut une fille nommée Cléobuline, qui composa des énigmes en vers hexamètres; lui-même composa des chants et des questions énigmatiques. On rapporte qu'il fit rebâtir le temple de Minerve qui avait été construit par Danaüs. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans, l'an 560 av. J.-C.; son épitaphe était ainsi conçue : « Lindes, que la mer arrose de tous côtés, pleure la perte » du sage Cléobule, dont elle fut la patrie. »

Sentences de Cléobule.

Pense habituellement à quelque chose d'élevé.

Avant de sortir de ta maison, examine ce que tu vas faire; à ton retour, examine ce que tu as fait.

La manière est ce qu'il y a de meilleur en toutes choses.

Puis-je vivre dans un Etat où les citoyens craignent moins les lois que la honte?

Sois riche sans orgueil, pauvre sans abattement; aie l'injustice en horreur, observe la piété, contribue au bonheur de tes concitoyens, réprime ta langue, ne fais rien avec violence, instruis tes enfants, apaise les querelles, regarde comme tes ennemis ceux de l'Etat : tel est le caractère de la vertu.

Choisis une femme parmi tes égaux : si tu la prends dans un rang plus élevé, tu n'auras pas des alliés, mais des tyrans.

Ne te mets jamais du parti d'un railleur, tu te ferais un ennemi de sa victime.

Répands tes bienfaits sur tes amis pour qu'ils t'aiment plus tendrement encore; répands-les sur tes ennemis pour qu'ils deviennent enfin tes amis.

PÉRIANDRE.

Il y a eu deux Périandre. Si, suivant l'avis le plus généralement adopté, c'est Périandre le tyran de Corinthe que

l'on a admis parmi les sept sages, on ne comprend pas bien ses titres à cet honneur. Il faut qu'on ait plus tenu compte de ses paroles que de ses actions, qui furent celles d'un homme vicieux et cruel. S'étant pris de querelle avec sa femme Mélisse, il se laissa emporter à un si violent transport de colère, que malgré sa grossesse il la jeta du haut des degrés et la tua à coups de pied. Il bannit ensuite son fils Lycophron à Corcyre, à cause de la tristesse où l'avait plongé la mort de sa mère. Il succéda à son père, l'an 628 av. J.-C., dans la première magistrature de Corinthe, et il en fut le tyran pendant quarante ans. Il se faisait escorter de gardes. On lui attribue le projet de percer l'isthme de Corinthe. A quatre-vingts ans, ennuyé de la vie, il ordonna à deux jeunes gens de se mettre en embuscade dans un chemin pendant la nuit, et d'y assassiner la première personne qui se présenterait à eux; ce fut lui qui se présenta, et il fut tué. Mais il avait ordonné à quatre autres individus de venir tuer les deux jeunes gens, et à quatre autres individus encore de tuer les quatre précédents. Il en résulta un massacre qu'il avait imaginé, dit-on, pour qu'on ne sût pas ce que son corps était devenu.

On remarque avec surprise dans ses sentences un esprit très libéral, entièrement en opposition avec sa conduite.

Pour régner tranquillement, disait-il, il faut être gardé par la bienveillance publique plutôt que par les armes.

Le gouvernement populaire vaut mieux que le tyrannique.

La volupté ne dure qu'un instant; la vertu est immortelle.

Que brillants de tout l'éclat de la fortune, qu'accablés des plus affreux revers, tes amis te trouvent toujours le même.

On a tiré de toi par la force des promesses dangereuses; va, tu n'as rien promis.

Quand tu parles de ton ennemi, songe qu'un jour peut-être tu deviendras son ami.

Ne te contente pas de reprendre ceux qui ont fait des fautes, conseille ceux qui vont en faire

---

SAUVAGES DU DÉTROIT DE TORRES

DANS LA POLYNÉSIE.



(Un masque chez les sauvages du détroit de Torrès. — Dessiné par M. Lebreton pendant le voyage des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*.)

Ce masque nous parut être un des insignes du grand-maître des cérémonies religieuses. Il est entièrement construit en écaille de tortue; les pièces en sont unies avec de petits filaments d'écorce de cocos. De larges oreilles grossièrement imitées occupent les parties latérales; des touffes de crins figurent la barbe et les cheveux. Du reste, ce masque, quelque grossier qu'il soit, représente d'une manière assez frappante la figure singulière des indigènes. Un masque de même nature fut trouvé par un matelot sur un tumulus dans l'île où échouèrent nos malheureuses corvettes. Les naturels imitent aussi quelquefois avec les mêmes substances des têtes de caïmans. Avec un bois mou et facile à couper, ils imitent des formes d'oiseaux, des têtes de dauphins. Un officier obtint par échange une petite statuette figurant un dayong reproduit avec la plus exacte ressemblance. Leur industrie n'est nullement inférieure à celle des autres naturels de la Polynésie. Par la nature de leur position géographique, par leurs mœurs, par leurs usages, par l'ensemble de leurs physionomies, ils paraissent former la transition entre le naturel de la Nouvelle-Guinée et le hideux habitant de la Nouvelle-Hollande. Ils ont les yeux petits, présentant l'angle externe un peu incliné en haut et en dehors. La cloison interne des fosses nasales dilacérées dès l'enfance, où ils commencent à y introduire des petites feuilles d'arbre roulées en cylindre, sont dans l'âge plus avancé d'une largeur assez forte pour qu'ils puissent y fixer un petit tube d'un diamètre de cinq centimètres. Leurs oreilles ont le lobe inférieur d'un développement excessif, par suite du tiraillement de boucles d'oreilles de la grosseur du poing. Cette mutilation de l'oreille contribue beaucoup à augmenter la répugnance qu'inspire la figure grotesque de ces naturels. Outre ces ornements accessoires, on remarque sur leurs épaules, sur les omoplates, sur toutes les parties charnues, de larges cicatrices en relief représentant des lignes coupées à angles aigus et jetées presque au hasard. La cruauté avec laquelle ils opèrent cette espèce de tatouage sur eux-mêmes est horrible. Avec un instrument tranchant fait d'une écaille d'huître perlière, ils s'enlèvent des lanières de peau; puis, lorsque la suppuration est établie ils y posent un topique composé d'herbes irritantes; l'inflammation se développe, et au milieu de la chance d'accidents terribles, les bords et le centre de la plaie se boursouflent. Après la guérison, il reste une cicatrice qui, lorsque la plaie est récente, est d'une teinte plus claire que le reste de leur peau.

Les naturels retirent des récifs qui environnent leurs îles leur principale subsistance. Leur manière de pêcher est assez singulière; ils conduisent leurs pirogues sur les hauts fonds de leurs îles, et là ils harponnent le poisson qui fréquente le sommet des arbres coralligènes pour y chercher leur nourriture. Ensuite, quand la mer basse a laissé le récif à découvert en réunissant des galets les uns à côté des autres, ils forment des parcs qui, au reflux de la marée suivante, renferment presque à sec des poissons plats que les enfants et les femmes viennent achever à coups de harpous.

Les mœurs de ces sauvages nous ont paru assez douces. Uniquement occupés du soin de pourvoir à leur subsistance, et extrêmement éloignés de leurs voisins, ils sont peu portés à la fureur de destruction si commune chez les naturels de la Polynésie. Ils paraissent obéir à un chef dont la figure était plus hideuse que celle d'aucun de ses sujets. Leurs femmes sont réduites à l'esclavage le plus abject. Pendant le séjour forcé que nous fîmes sur une de ces îles, les femmes se retirèrent dans l'intérieur des terres, et les chasseurs en parcourant les forêts furent extrêmement surpris de voir s'élancer devant eux des négresses emportant leurs enfants sur leurs épaules et fuyant en poussant des cris affreux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE TRAINEAU.



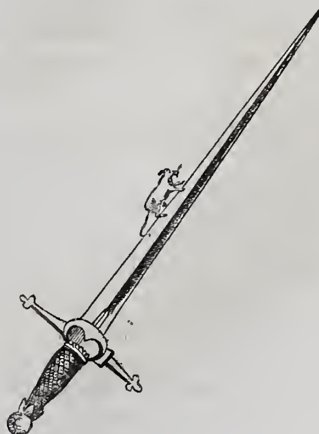
(Un Traîneau, d'après un dessin de M. Charles Giraud, attaché à la dernière expédition de *la Recherche.*)

Dans les contrées du Nord, dès le mois de novembre, le laboureur, le marchand, sortent le traîneau de la remise, le riche habitant des villes fait mettre la caisse de son coupé ou de sa calèche sur des patins, et dans les rues, sur les grandes routes, on ne voit plus que le traîneau glissant légèrement sur la neige, tandis que les chevaux fringants qui y sont attelés font résonner au loin leur collier garni de clochettes. Dans les provinces septentrionales de la Norwége, de la Suède, de la Russie, on voyage beaucoup plus en hiver qu'en été. Tous les agriculteurs, les négociants, les gens d'affaires ont alors plus de loisir, et les voyages en traîneau se font plus rapidement. Il y a même certaines cargaisons lourdes et difficiles, de fer, de grains, ou d'autres denrées, qu'on ne transporte d'un lieu à l'autre que pendant l'hiver, et certains districts qu'on ne traverse pas dans une autre saison. En été, on n'y trouve que des rocs escarpés, des vallées traversées par des rivières profondes; en hiver, toutes les aspérités des rocs sont cachées sous une couche épaisse de neige; la rivière est gelée, et quand une fois le traînage est bien établi, on franchit sans s'arrêter les sinuosités de terrain, les lacs, les défilés rocailleux qui quelques mois auparavant auraient arrêté la marche des voyageurs.

Le plus pauvre de tous les traîneaux est celui des Lapons. C'est tout simplement une espèce de berceau, couvert en peau. On emmaillote là-dedans le voyageur comme un enfant, on lui remet entre les mains une méchante bride pour guider ses rennes, et voilà comme il traverse les montagnes de la Norwége et les longues plaines de neige dans les sombres nuits d'hiver. Les Lapons ont encore une autre espèce de traîneau un peu plus élevé et un peu plus large qu'ils emploient pour conduire les provisions. Plusieurs d'entre eux font pendant l'hiver de fréquents voyages de Suède en Norwége avec un chargement de beurre, de peaux et autres marchandises.

Le traîneau des paysans russes et suédois est large, commode, attelé ordinairement d'un fort cheval, quelquefois de deux. Celui des gens riches est construit avec une remarquable élégance, en forme de cigne, de dauphin ou de quelque animal fabuleux; il est recouvert de fourrures, garni à l'intérieur de larges peaux d'ours; le cocher qui le conduit porte une pelisse en peau d'astracan, et les chevaux sont harnachés avec luxe. Nul équipage n'est plus paré, plus coquet, plus charmant à voir que cet équipage d'hiver dans une grande ville du Nord.

LE RÊVE DE GONTRAN.



(Extrait des Devises héroïques et emblèmes de Claude Paradin.)

« Comme Gontran, roy de Bourgongne, travaillé de la chasse, s'endormit ès champs près d'un petit ruisseau, un sien escuyer qui le veilloit luy vit sortir droit de la bouche un petit bestion qui s'en alla droit audit ruisseau, lequel marchandoit de passer. Ce que contemplant, l'escuyer tira son espée qu'il mit à travers le ruisseau, et ainsi passa le bestion par dessus, puis s'en alla dans un pertuis (trou)

estant au pied d'une montagne ; de là revenant au ruisseau, repassa comme devant sur l'espée, et rentra dans la bouche du roy, lequel, sur ce point s'esveillant, récita un sien songe à sondit escuyer, et comment il avoit passé une rivière sur un pont de fer, et avoit esté dans une caverne sous une montagne, là où il avoit de bien grands et riches trésors. Quoy entendant, son escuyer luy conta qui estoit advenu pendant son somme : de manière que ce roy fit creuser la montagne, en laquelle il trouva force richesses, lesquelles il distribua ès pauvres et églises, mesme en fit couvrir d'or la châsse saint Marcel le martyr lez Châlon-sur-Saône, là où il gist.

» Cecy advint en Touraine, près de Mont-Richard, dit en terminant Paradin, et la montagne s'appelle encore pour le jour d'huy Mont-Trésor, et le prochain chasteau Brindoré, appartenant à l'illustre maison Du Bouchage. »

— Est-ce pour devenir supérieur aux autres hommes que l'on doit étudier? Nullement; ce serait là un faux point de vue. S'instruire est un devoir. En n'étudiant pas, on se prive de moyens puissants de comprendre plus de choses, de s'élever l'esprit, de s'améliorer.

— Si un homme a un avantage marqué sur nous, notre amour-propre nous persuade aussitôt que nous devons avoir sur lui quelque avantage d'une autre nature et non moins incontestable. Par exemple, nous avons en général de la répugnance à admettre qu'un homme plus riche que nous puisse être en même temps plus intelligent que nous. Parle-t-on devant certaines gens d'un millionnaire? — Ce doit être, se dit tout bas leur vanité, un avare, un égoïste ou un sot. De même, qu'une femme remarquablement belle paraisse dans un cercle : voyez chuchoter les autres femmes; la plupart insinuent déjà sans la connaître qu'elle doit manquer ou d'esprit ou de cœur. Est-ce de la justice? Non, c'est de la malignité. ***

LA FAUSSE ÉLOQUENCE.

Il y a une faiseuse de bouquets et une tourneuse de périodes, je ne l'ose nommer éloquence, qui est toute peinte et toute dorée, qui semble toujours sortir d'une boîte, qui n'a soin que de s'ajuster et ne songe qu'à faire la belle; qui, par conséquent, est plus propre pour les fêtes que pour les combats, et plaît davantage qu'elle ne sert; quoique, néanmoins, il y ait des fêtes dont elle déshonorerait la solennité, et des personnes à qui elle ne donnerait point de plaisir. BALZAC.

FRANÇOIS TROUILLU OU TROUILLAC.

La première gravure que nous donnons p. 396 a été réduite d'après une estampe conservée à la Bibliothèque royale. Cette estampe est accompagnée d'une explication que nous croyons devoir reproduire sans y rien changer.

Pourtraict au vif de l'homme cornu descouvert au pays du Mayne.

« C'est de tout temps que nature a produit en diuers lieux du monde des monstres merueilleux et espouuentables, plus abondamment néantmoins aux uns que aux autres. La France en a esclos en son temps sur la terre, nourry dans la mer, fleuues et riuières, voires dans les bois et forests, en bon nombre. Et depuis n'aguères s'est descouvert en un quartier d'icelle un homme portant sur le deuant de sa teste une corne visible et palpable. En voicy le pourtraict au vif, avec la description, selon ses parties et circonstances plus nécessaires, tirées de sa propre bouche. Cest homme donc, nommé François Trouillu, fourny proportionnément de tous ses membres, de moyenne grandeur, gras et replet, la teste toute chauve, hors mis quelques poils qui couuroyent le derrière d'icelle ; rustique au reste en son maintien, contenance, marcher, vestu d'une peau de loup, estoit né et natif d'un hameau appellé les Thezières ou les Forges, dépendance de la parroisse de Tucé, maison qui appartient à monsieur le mareschal de Lauerdin. Depuis son bas aage il a habité dans les bois et forests. Jusqu'à l'année septiesme a été sans corne ni apparence d'icelle, auquel temps ou enuiron elle commença à paroistre, et ne fut de là à sept ans après que de la grosseur seulement d'un bout de doigt, fort peu éminente et esleuée hors de chef : depuis elle print telle accroissance, qu'elle se rendit jusqu'à l'âge de 35 ans qu'il a atteint ou plus, fort approchante en forme, grosseur et grandeur à celle d'un bélier, recrochant sur le dessus de la teste. Or voicy comme il fut découvert. Mondict sieur de Lauerdin, courant la bête dans les bois, descouurit des charbonniers (qu'il ne prenoit toutesfois pour tels, ains pour volleurs), qui l'ocasionnast de les courir; enfin il paruint à eux, quoy voiant cest homme cornu, pour enpescher sa prise qu'il tenoit comme infaillible, se voulut ietter dans un hallier; mais ne le pouuant faire, il fut prins auec ses compagnons, et menez tous ensemble deuant mondict sieur de Lauerdin, où ils paroissoyent teste nue, hors mis ce monstrueux homme, qui bien que commandé par plusieurs fois insistoit autant opiniatrément qu'inciuilement à ne point descouurir son chef : tellement qu'un de la suite de mondit sieur de Lauerdin fut contrainct de ce faire. Alors on aperceut la monstruosité merueilleuse de l'homme, non sans esbahissement, qui le rendoit si peu civil deuant un tel seigneur. Depuis il fut envoyé par mondict sieur de Lauerdin au Roy estant à Fontainebleau, et après conduict à Paris par le commandement de sa Maiesté, pour être veu des plus curieux, comme il a esté l'espace de deux mois ou enuiron. »

On trouve dans le supplément au journal de L'Estoile pour le règne de Henri IV le passage suivant, qui confirme dans tous les points essentiels les détails donnés au bas de l'estampe de la Bibliothèque royale :

« On montre depuis quelques jours, dans une maison près de Saint-Eustache, un homme nommé François Troulllac, âgé de trente-cinq ans, qui a une corne sur la tête qui se recourbe en dedans, et rentreroit dans le crâne si de tems en tems on ne la coupoit. Il dit qu'en naissant il n'avoit pas cette corne, et qu'elle n'a commencé de paroître qu'à l'âge de sept à huit ans; et que la honte de cette difformité l'avoit obligé de quitter son village, et de se cacher dans les forêts du Mayne, où il travailloit aux charbonnières pour y gagner sa vie.

» Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur du Mayne, chassant un jour dans ses forêts, passa auprès de ces charbonnières. Les paysans qui travailloient au charbon prirent la fuite au bruit des chasseurs. Le marquis de Lavardin, croyant que c'étoient des voleurs, les fit poursuivre; on les arrête et on les conduit devant le marquis. Un de ses valets, ayant remarqué qu'un de ces pauvres paysans n'avoit pas ôté son bonnet de sa tête, s'approche de lui, prend son bonnet, et le jette par terre en le menaçant ; mais ayant aperçu cette corne sur la tête, le marquis de Lavardin le fit conduire dans son château, et quelques jours après l'envoya au roi, qui, après l'avoir fait voir à toute la cour, l'a donné à un de ses valets d'écurie pour gagner de l'argent en le montrant au peuple. Cet homme a le devant de la tête chauve, la barbe rousse et par floccons comme aussi les cheveux du derrière de sa tête, ressemblant parfaitement à un satyre. »

Il ne reste que peu de mots à ajouter à ce que nous apprend L'Estoile pour compléter la vie de François Trouillac. Ce pauvre homme, comme on l'a vu, était si honteux de sa difformité, qu'il avait de bonne heure fui le village où il était né, et avait été chercher un refuge dans les bois. On peut juger de ce qu'il éprouva lorsque le valet d'écurie auquel le roi l'avait donné l'obligea à se montrer au peuple

comme une bête curieuse, à rester du soir au matin exposé aux regards avides, aux remarques insultantes, parfois même aux mauvais traitements d'une foule grossière. Le profond chagrin qu'il en conçut le conduisit promptement au tombeau, et cette triste fin n'excita pas même la pitié ; du moins voyons-nous que dans la plate épitaphe qu'on inscrivit sur le lieu de sa sépulture, on cherchait encore à faire naître, après la mort du malheureux, ces risées qui l'avaient désespéré pendant sa vie.

Par suite de quelle étrange perversion d'idées un roi dont on s'accorde à vanter la bonté se crut-il en droit de faire don d'un homme à un de ses valets, comme il lui eût fait présent d'un chien de ses meutes ou d'un cheval de ses écuries? C'est ce que l'on a peine à comprendre; et l'on ne comprend pas davantage comment un fait presque tout semblable a pu se reproduire de nos jours. Nous avons vu cependant, il y a une douzaine d'années, des Indiens Charruas amenés en France sur un vaisseau marchand, vendus par le capitaine ou le subrécargue du navire au propriétaire d'une ménagerie ambulante, et donnés en spectacle entre un éléphant et un rhinocéros. L'autorité, il faut le dire, serait sans doute intervenue pour empêcher cette scandaleuse transaction si elle en avait eu connaissance; mais les Charruas, s'exprimant dans une langue étrangère, n'étaient point compris par les agents de la police chargés de la surveillance de ces sortes d'exhibitions, et avant qu'ils eussent pu apprendre le français la mort les avait délivrés d'une condition dont ils semblaient sentir l'amertume tout aussi vivement que le charbonnier manceau.

Pour en revenir à ce dernier, remarquons que le genre de difformité qui appela si malheureusement sur lui l'attention n'est peut-être pas aussi rare qu'on pourrait le croire à en juger d'après le silence des écrivains des temps passés. Les individus qui présentaient pareille monstruosité durent toujours mettre grand soin à la cacher à tous les yeux, du moins autant que le permettaient la position et le volume de ces malencontreuses excroissances. Nous avons vu même que ce fut un pur hasard qui fit découvrir la corne de Trouillac. Celle de la femme dont nous donnons aussi la figure p. 396 eût été plus difficile à dissimuler, puisque la pointe, au lieu de se diriger vers le sommet de la tête, se porte en bas et en avant de la face. La veuve Dimanche (que ses voisins nommaient habituellement la mère La Corne) demeurait, à l'époque où l'on fit son portrait, rue de Bercy, n° 12; elle avait alors quatre-vingt-quatre ans, et, se sentant d'ailleurs encore bien portante, elle ne craignit pas de se mettre entre les mains d'un chirurgien pour se débarrasser d'une excroissance dont le poids l'incommodait chaque jour davantage. L'opération, pratiquée par M. Souberbielle, chirurgien lithotomiste très connu, eut un succès complet. La cure eût-elle été radicale? c'est ce dont il est permis de douter, d'après ce qui a été vu dans des cas analogues. Quoi qu'il en soit, on sent bien que chez une femme de quatre-vingt-quatre ans les observations ne peuvent être long-temps suivies ; et en effet la veuve Dimanche mourut au bout de huit mois. Quelques jours avant qu'elle ne se soumît à l'opération, son portrait en cire avait été exécuté par M. Guy aîné, préparateur de pièces anatomiques et d'objets d'histoire naturelle, et c'est grâce à la complaisance de cet habile artiste que nous avons pu en donner une esquisse. Quoique notre dessin pèche par l'omission de quelques détails, l'ensemble en est exact, et la longueur de la corne n'est nullement exagérée. En voyant les dimensions de cette singulière excroissance, on est tout surpris d'apprendre qu'il ne lui a fallu que quatre années pour acquérir un tel développement. Cependant jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans le front de la veuve Dimanche ne présentait autre chose que les rides de la vieillesse; mais peu de temps après l'apparition de cette corne plusieurs autres points de la peau devinrent le siége de productions semblables : il en poussa d'assez nombreuses sur le dos des mains, et comme la position de ces dernières les rendait fort gênantes, la vieille avait pris l'habitude de les couper de temps à autre comme on se coupe les ongles. Le front présentait aussi les rudiments d'une seconde corne, et enfin une autre s'était développée sur la joue droite, où elle avait atteint une longueur de neuf à dix lignes. Notre dessinateur a omis cette particularité; il a aussi rendu d'une manière inexacte le bourrelet qu'on remarque à la base de la corne : en effet, sur le buste original on voit que ce bourrelet, du moins à l'extérieur, est formé par la peau du front et non point par la substance cornée, comme on serait tenté de le croire d'après l'inspection de la vignette.

Comme les organes sécréteurs de la substance cornée étaient certainement logés dans l'épaisseur de la peau, il est à croire que dans le principe l'excroissance jouissait d'une certaine mobilité, mais que bientôt, les tiraillements qu'elle occasionnait amenant dans le tissu cellulaire sous-jacent une transformation en tissu fibreux, la base de l'excroissance finit par se souder assez fortement aux os frontaux. C'est aussi ce qui était arrivé à Trouillac, puisque l'on nous apprend qu'il était obligé de rogner de temps en temps la pointe de sa corne pour l'empêcher de pénétrer dans la tête. Au reste, ce qui a eu lieu chez les deux individus que nous venons de nommer s'observe également chez des animaux où les cornes, attribut naturel de l'espèce, se présentent cependant avec des caractères d'anomalie.

On sait que dans nos ruminants domestiques, bœufs, moutons et chèvres, les cornes se composent de deux parties distinctes : le noyau, qui est de nature osseuse, et l'enveloppe, qui est de même nature que les ongles, les poils, l'épiderme. Le noyau est un prolongement de l'os frontal correspondant; l'enveloppe est, comme toutes les productions épidermoïques, une dépendance de la peau. Le noyau et l'enveloppe, d'ailleurs, croissent, et leur développement, dans les cas ordinaires, marche d'un pas égal, à ce point même que si l'un des développements n'a pas lieu, l'autre aussi manque ordinairement. C'est ce que nous voyons arriver chez certaines espèces sauvages : ainsi, pour quelques unes, le noyau chez les femelles reste très petit, et l'enveloppe est également très petite; chez d'autres, le noyau et l'enveloppe avortent à la fois. Quelquefois ces avortements sont l'état normal ; d'autres fois ils sont le résultat de la domesticité. Par exemple, chez les moutons sauvages, les femelles portent de petites cornes, tandis que dans presque toutes nos races domestiques elles en manquent complétement.

Cependant, s'il existe habituellement une harmonie parfaite entre le développement des deux parties dont se compose la corne, on cite des cas exceptionnels. Ainsi Elien nous apprend que de son temps, dans quelques cantons voisins de la mer Rouge, il existait des bœufs dont les cornes étaient mobiles comme sont les oreilles. (Elien, liv. II, ch. XX.) C'est que chez ces animaux, sans doute, les cornes n'étaient fixées qu'à la peau, l'absence du prolongement osseux n'ayant pas causé, comme c'est l'habitude, la suppression de la production épidermoïque.

Peut-être serait-on disposé à rejeter comme insuffisante l'autorité d'Elien; et il est vrai que cet écrivain nous a transmis, au milieu d'une foule de faits très curieux, un bon nombre de contes ridicules : mais ici son témoignage se trouve confirmé par celui d'un excellent observateur, d'un homme à qui l'on peut accorder toute confiance quand il parle de ce qu'il a vu. Voici en effet ce qu'on lit dans d'Azzara, *Histoire des quadrupèdes du Paraguay*, t. II :

« Dans la fameuse ferme des Jésuites appelée *el Rincon de la Luna* (à 25 myriamètres S.-S.-O. de la ville de l'Assomption), il naquit en 1770 un taureau sans cornes, et il a propagé sa race dans ce pays..... On voit donc que les individus singuliers que la nature produit parfois par accident se perpétuent comme les autres. Mais il faut dire que

cela n'arrive pas toujours : car j'ai vu dans quelques taureaux nés sans cornes, que lorsqu'ils sont adultes ils commencent à avoir des cornes qui ne sont ni grandes ni dirigées en haut, mais petites et tombantes, et attachées seulement à la peau, de manière qu'elles remuent lorsque



(François Trouillac.)

l'animal marche. J'ai observé également que *ces petites cornes pendantes croissent quelquefois, se fixent par leurs racines, et, avec les années, acquièrent assez de force pour faire entrer leurs pointes dans les joues du taureau*, parce qu'elles sont fortes et que leurs pointes sont tournées en dedans, comme il arrive quelquefois dans les béliers. »

On voit qu'il arrive à ces animaux ce qui serait arrivé à Trouillac s'il n'avait eu la précaution de rogner de temps en temps la pointe de sa corne.

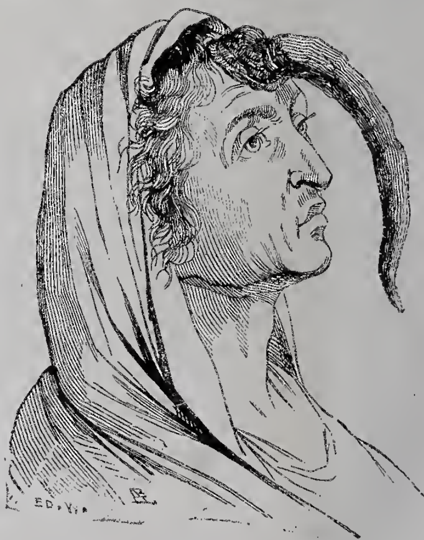
Nous avons dit que les écrivains des temps passés avaient dit très peu de chose du genre de monstruosité qui nous occupe; mais il n'en est pas de même des médecins modernes, et plusieurs d'entre eux en ont cité des cas assez remarquables. M. Alibert, par exemple, en rapporte plusieurs dans son Traité des maladies de la peau.

« Les excroissances cornées, dit ce médecin, sont communément en très petit nombre, et souvent même il n'y en a qu'une, qui paraît absolument conforme aux cornes de bélier. J'ai observé pour mon compte quelques exemples de cette variété, qui est surtout commune chez les vieillards. Telles étaient, par exemple, ces deux végétations cornées et cylindriques que j'ai observées à l'occiput d'un mendiant qui était venu se faire traiter d'une dartre à l'hôpital Saint-Louis. Telle était aussi celle qui fut recueillie par M. le docteur Gastellier sur une très vieille femme; elle était située à la partie inférieure du temporal gauche. Cette végétation, profondément enchâssée dans le derme, n'avait contracté aucune adhérence avec la propre substance de l'os : on la coupa à plusieurs reprises, et toujours l'on remarqua qu'elle se reproduisait; on observa néanmoins, dans les dernières coupes que l'on pratiqua, que cette production était d'une nature moins compacte et moins parfaitement organisée que les précédentes. M. Rigal m'a fait parvenir en dernier lieu les échantillons de deux cornes humaines prises sur deux individus différents, dont l'une était située sur la partie moyenne de la première pièce du sternum, et l'autre à côté de la première tubérosité de l'ischion.

» Il est des cas où les éminences cornées qui naissent à la peau sont d'une consistance plus dure que la corne même, et ont beaucoup d'analogie avec les griffes des chats ou les ongles des éperviers. Dans le moment où j'écris, je connais une demoiselle très pieuse qui est atteinte d'une semblable affection : elle fait tous ses efforts pour dérober aux regards une maladie dont elle rougit d'être affectée. Les excroissances cornées, qui ressemblent à des ergots de coq, sont disséminées sur toute la partie antérieure du tronc et sur les membres. Elle croit que cette maladie est une affliction de la Providence, et ne veut tenter aucun remède pour se guérir. On m'a souvent parlé d'une jeune fille de Dinan qui paraît être à peu près dans le même cas.

» Ce qu'il importe de remarquer dans ces affections cutanées, c'est qu'elles n'entraînent aucune infirmité intérieure, c'est que les individus qui en sont atteints jouissent d'ailleurs d'une santé vigoureuse et régulière : ils voyagent, s'assujettissent à des travaux pénibles sans inconvénients. Ceux qui présentent un grand nombre d'excroissances disséminées sur toute la surface du corps éprouvent en général chaque année une sorte de mue, et leur peau perd pendant quelque temps ces incommodes appendices : or on ne remarque pas qu'à cette époque ils soient sensiblement plus incommodés que de coutume. Leur visage, en général, annonce une bonne complexion; ils sont d'ailleurs bien conformés, et leurs fonctions digestives s'exécutent régulièrement. »

Dans un autre article, nous parlerons de quelques autres monstruosités qui, bien que différant par la forme de celles dont il a été ici question, reconnaissent une même cause, c'est-à-dire un développement excessif des productions épidermoïques. Nous verrons que, dans certains cas, elles ont cela de particulier qu'elles se transmettent des pères aux enfants.



(La veuve Dimanche.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSEES
ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.



(Les Jeunes filles et le perroquet, par Eisen, élève de Watteau. — Collection de M. de Saint-Remy, au Mans.)



(Saint-Jean, par le Caravage. — Collection de M. Mauboussin, au Mans.)

On peut connaître, d'après des reproductions plus ou moins habiles, presque tous les objets d'art que possède Paris. Le Musée royal et les collections particulières ont été en grande partie exploités par la gravure et par la lithographie. A Paris, il y a rarement à faire des découvertes, rarement à révéler l'existence de quelque merveille ignorée. La province a été beaucoup moins explorée dans un intérêt de reproduction ; les richesses qui lui appartiennent ne jouissent que d'une renommée locale. Cependant le goût des collections artistiques ne s'est pas moins développé depuis quelques années dans les départements que dans la capitale; on y compte un assez grand nombre de jeunes gens studieux et de riches amateurs, qui honorent les arts avec passion et intelligence, et qui ouvrent aux étrangers leurs précieux dépôts avec une bienveillance qu'il ne faut pas mettre tout entière sur le compte de la vanité. On n'y trouve pas le plus souvent de grandes toiles : Paris attire les grandes toiles ainsi que les grands maîtres, et les retient; mais parmi les maîtres de second ordre, et parmi les toiles d'une dimension moyenne, un bon choix pourra faire connaître au public, nous l'espérons, une intéressante série d'œuvres remarquables *.

Outre les collections privées, il existe dans beaucoup de départements de belles collections municipales. Celles-ci ont été formées en grande partie, comme les bibliothèques publiques, avec les dépouilles des couvents. La Convention nationale s'est beaucoup plus intéressée aux œuvres d'art et de science que, dans ces derniers temps, les cortès espagnoles; autant qu'elle l'a pu, elle les a protégés, et elle ne pouvait les protéger mieux qu'en les confiant à la tutelle des directoires de départements. Tous les préfets de l'empire n'ont pas respecté ces précieux dépôts, mais encore ceux-là même auxquels on reproche le moins de scrupule ou de goût ne les ont-ils pas complétement dévastés. La restauration fit restituer à quelques familles des portraits enlevés dans les propriétés nationales, et un certain nombre de tableaux d'un grand prix; d'autres furent attribués à des églises rendues au culte. On s'efforça de remplir le vide que firent ces restitutions par des envois de tableaux modernes, commandés ou achetés par le ministère de l'intérieur. Depuis la révolution de 1830, c'est-à-dire depuis l'établissement des expositions annuelles, ces envois ont été plus nombreux encore; mais nous ne pouvons dire que les musées de département aient à se féliciter autant de la qualité que du nombre des ouvrages d'art qui leur ont été adressés dans ces dernières années. Ils doivent les plus utiles, les plus curieuses, les plus recommandables de leurs nouvelles acquisitions aux travaux d'exploration qui ont été entrepris et qui se continuent sur tous les points de notre sol, où la tradition nous apprend que les Romains ont fondé quelque établissement. Ces travaux, bien qu'ils n'aient pas été parfaitement conduits, ont déjà fait exhumer beaucoup de débris qui intéressent au plus haut point les archéologues, et qui serviront sans doute à l'histoire de l'art. Les collections communales se sont encore enrichies de nombreux fragments dus au ciseau des artistes du moyen âge et de la renaissance; il a été fait dans ce genre des découvertes qui méritent d'être mentionnées.

Outre leurs musées, nos cités provinciales ont, comme monuments d'art et comme dépôts d'antiquités artistiques, leurs hôtels-de-ville, leurs bibliothèques, leurs églises et leurs maisons religieuses. Il faut avoir habité les villes pour savoir tout ce qu'elles renferment. On ne conduit le voyageur qu'aux édifices les plus renommés : on le promène rapidement du chœur à la nef d'une cathédrale; on lui montre de loin la façade d'une mairie; à sa prière, on consent encore à perdre quelques heures pour lui faire feuilleter un manuscrit enluminé; puis on prend congé de lui, et il vous sait gré d'avoir pratiqué à son égard une hospitalité aussi bienveillante. Le voyageur croit avoir tout vu ; il l'affirmerait sur sa parole : la vérité est qu'il ne soupçonne pas même quelles sont les richesses de la ville qu'il abandonne après un séjour de quelques heures. La raison de son ignorance est facilement appréciable : les gens de goût sont rares en

* *Statistique des musées des départements en 1841.*

Départements.	Villes.	Composition des musées.
Aisne	Saint-Quentin	Portraits au pastel de Delatour.
Allier	Moulins	Portraits et plâtres moulés sur l'antique.
Aube	Troyes	Antiquités.
Aude	Narbonne	
Bouches-du-Rhône	Marseille	Tabl., antiquit., médailles.
	Aix	Antiquités.
	Arles	Antiquités.
Calvados	Caen	Tableaux.
Charente-Infér.	Saintes	Antiquités.
Côte-d'Or	Dijon	Tabl., grav., antiq.
Dordogne	Périgueux	Musées Chambon et Taillefer.—Antiquités.
Doubs	Besançon	Musée Paris : antiq., tabl., dessins.— Musée d'antiq. du moyen âge.
Gard	Nîmes	Tableaux et antiquités.
Garonne (Haute-)	Toulouse	Tableaux.
Gironde	Bordeaux	Tableaux.
Hérault	Montpellier	Musée Fabre : tableaux.
Ille-et-Vilaine	Rennes	Tableaux.
Indre-et-Loire	Tours	Tableaux.
Isère	Grenoble	Tabl., statues, antiq.
	Vienne	Antiquités.
Jura	Lons-le-Saunier	Tableaux et antiquités.
	Dôle	Tabl., morc. de sculpt.
Loire (Haute-)	Le Puy	Tabl., stat., antiq.
Loire-Inférieure	Nantes	Tabl., sculpt., antiq.
Loiret	Orléans	Tableaux.
Lot	Cahors	Sculptures et antiquités.
Lozère	Mende	Tableaux d'Ant. Bérard.
Maine-et-Loire	Angers	Tableaux.
Manche	Cherbourg	Tableaux.
Meurthe	Nancy	Tableaux.
Meuse	Verdun	Médailles, antiquités.
Moselle	Metz	
Nord	Lille	Tableaux.
	Douai	Tableaux.
	Valenciennes	Tableaux.
Oise	Compiègne	Tableaux, antiquités.
Pas-de-Calais	Arras	Modèles en plâtre.
	Boulogne	*Id.*
Pyrénées (Hautes-)	Bagnères de Big.	Tableaux.
Pyrénées-Orient.	Perpignan	
Rhin (Bas-)	Strasbourg	Tableaux.
Rhône	Lyon	Tabl., stat., antiq., méd., plâtres.— Musée lapid.
Saône-et-Loire	Autun	Antiquités, médailles.
Sarthe	Le Mans	Tableaux, antiquités.
Seine-et Oise	Versailles	Musée histor. de l'histoire monarch. des Français.
Seine-Inférieure	Rouen	Tableaux.
	Eu	Galerie de tabl. hist.
Somme	Amiens	Tableaux, antiquités
	Abbeville	Sculptures.
Tarn	Alby	
Var	Toulon	Musée de marine : poupes de vaisseaux.
	Grasse	Tableaux.
	Draguignan	Tableaux, médailles.
Vaucluse	Avignon	Tabl., sculpt, ant, méd.
Vienne	Poitiers	Antiquités. — Tabl., stat. et grav. à l'École de méd.
Vienne (Haute-)	Limoges	Antiquités.
Vosges	Epinal	Tableaux, antiquités.
Yonne	Auxerre	Antiquités.

Nous avons lieu de croire cette statistique complète : mais le travail que nous entreprenons est nouveau, les sources sont rares; nous réparerons avec empressement les omissions qui nous seraient signalées.

tous lieux, et le voyageur ne rencontre pas toujours un cicerone émérite. Et puis, il faut le dire, ceux des archéologues et des artistes de province qui possèdent une réputation méritée, sont assiégés par tant de visiteurs importuns, que s'ils voulaient remplir consciencieusement la mission qu'on leur impose au nom de l'hospitalité, ils n'y suffiraient pas.

Nous avons dessein de suppléer, dans les colonnes de ce recueil, aux notions fort inexactes que l'on a sur les richesses artistiques des provinces. Ce recensement est fait pour *le Magasin pittoresque* par des hommes spéciaux, par des notabilités départementales, avec le concours d'un certain nombre d'artistes parisiens; il sera, nous avons lieu de l'espérer, complet et fidèle. Nous avons à nous louer de l'obligeance avec laquelle les possesseurs des objets d'art ou de curiosité que nous reproduisons par la gravure, ont bien voulu nous permettre de les révéler au public.

Nous commencerons notre revue par la ville du Mans.

MUSÉE ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DU MANS.

Le Musée du Mans n'est pas riche; on peut même dire qu'il est très pauvre. Nous y remarquons toutefois deux belles toiles : l'une est un *Lavement des pieds*, par Carle Vanloo, qui a été gravé; l'autre est un groupe d'armures de l'effet le plus splendide, attribué à David de Heem : dans ce genre, nous ne connaissons rien de supérieur. Il faut encore citer plusieurs tableaux de De Troy, de Lahire, et de quelques autres peintres de cette école; des compositions historiques de Laumosnier, imitateur hardi, mais peu recommandable, de Van der Meulen; une scène de Marché, de Van Helmont; des chiens d'Oudry et de Desportes; une toile vénitienne de Guido Cagnacci, qui est d'une belle manière; une copie fort remarquable du *Jugement dernier*, de Franc Floris, exécutée, dit-on, par le maître lui-même; le tableau bien connu de Bitter, *la Clémence de François I*, donné au Musée du Mans par le gouvernement, en 1828; un paysage de M. Jolivard, qui, né dans la Sarthe, à Thorigné, s'est acquis dans les arts un renom légitime; enfin quelques acquisitions récentes, faites, pour la municipalité du Mans, par M. de Saint-Remy. Nous n'oublions pas de mentionner pour mémoire (car il a été gravé dans plusieurs collections), le célèbre émail représentant Geoffroi-le-Bel, dit Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, mort à Château-du-Loir (Sarthe), le 7 septembre 1151. Le Musée du Mans possède encore, outre une collection d'objets d'histoire naturelle, quelques poteries romaines découvertes aux environs de la ville, et diverses autres reliques qui ne méritent pas une curieuse attention.

De toutes les collections particulières qui existent dans la ville du Mans, la plus remarquable est, sans comparaison, celle de M. de Saint-Remy. Mais M. de Saint-Remy a, comme tous les amateurs, une passion : M. de Saint-Remy est passionné pour les Flamands. Nous ne chercherons pas à combattre l'affection que M. de Saint-Remy a vouée à cette école plutôt qu'à toute autre. Cette affection n'est pas d'ailleurs, chez lui, mesquinement exclusive. On nous assure qu'un des plus habiles professeurs de notre temps a interdit à ses élèves, au nom de Raphaël, la vue des toiles profanes de Rubens. Nous avons entendu, d'autre part, un homme très justement renommé pour son esprit déclarer en termes fort nets qu'il échangerait volontiers presque tous les Raphaëls du Louvre pour la *Kermesse* du grand maître de Cologne. Voilà les égarements de la passion. M. de Saint-Remy a voué aux Flamands une tendresse moins fanatique. Nous trouvons dans sa collection quelques toiles italiennes et françaises qui nous permettent d'affirmer que, malgré la vivacité de son inclination pour l'école flamande, il a trop d'esprit pour n'être pas un peu éclectique.

Tout le monde connaît *la Vierge au berceau*, de Raphaël, et cette figure romaine de Dominique Feti, qui est désignée dans le catalogue du Louvre sous le titre un peu emphatique de *Méditation sur le néant des grandeurs humaines*. M. de Saint-Remy possède deux belles copies de ces deux toiles. Nous disons deux copies, bien qu'il ne soit pas prouvé que *la Méditation* de M. de Saint-Remy ne doive pas être attribuée à la brosse du maître. Mais les biographies nous apprennent que Feti avait une sœur qui copiait souvent et avec adresse les tableaux de son frère. Dans son *Catalogue* des tableaux du roi, Lépicié nous fait savoir qu'il a connu deux copies de *la Méditation*, exécutées, dit-il, par le maître; une qui se trouvait au château d'Ecouen, et une autre qui appartenait à M. de Lassey. Celle que avons sous les yeux est-elle l'une des deux ? Nous ne saurions le dire. — Nous partageons l'estime de M. de Saint-Remy pour sa *Vierge au berceau;* mais, comme lui, nous ne voulons rien affirmer sur l'origine de cette précieuse relique, bien qu'elle se recommande par une touche fort savante et par une grande perfection dans les détails, qualités que l'on rencontre rarement dans les reproductions. Félibien prétend que le tableau du Louvre n'est pas de Raphaël, mais de Jules Romain. Ce qui est certain, c'est qu'il est sorti de l'atelier de Raphaël plusieurs tableaux représentant la même composition, et d'un mérite à peu près égal. On suppose avec raison, ce nous semble, qu'il faut les attribuer à ses élèves.

M. de Saint-Remy nous a fait encore admirer, de l'école italienne, une fort belle toile d'Agostino Tassi. Le sujet est un paysage accidenté, au milieu duquel on voit un lac tranquille; sur le premier plan, à droite et à gauche, se dressent des roches anguleuses, abruptes, qui rappellent les paysages de Salvator. Ce qui compromet un peu, suivant nous, ce tableau digne de remarque à bien des titres, c'est que les terrains ne sont pas élevés au ton du ciel; le ciel est partout inondé de lumière, et les terrains ne sont éclairés que par des reflets de crépuscule. D'ailleurs, c'est une peinture solide, vigoureuse et d'un beau jet; c'est une composition grave et largement entendue. Agostino Tassi était de Pérouse. Nous ne savons de quel crime il se rendit coupable, mais nous apprenons qu'il passa la plus grande partie de sa vie, qui fut courte, aux galères de Livourne; et Felibien raconte qu'il y employa son temps à peindre, outre la plupart des toiles qui nous restent de lui, les murailles extérieures des palais de la ville. On reconnaît le décorateur dans le tableau du cabinet de M. de Saint-Remy : la recherche des grandes lignes et des effets de scène y est évidente.

De l'école française, M. de Saint-Remy nous montre deux tableaux de mademoiselle Gérard : l'un représente une jeune fille lisant une lettre; l'autre, une femme étudiant sur un clavecin. Tous deux sont fort recommandables : le premier est plus fin, le second plus vigoureux et mieux conservé. Les accessoires sont touchés avec l'adresse de Terburg, mais dans un style moins élevé. — Nous remarquons encore de la même école un tableau de Demarne, ingénieusement composé, mollement exécuté, d'un aspect peu séduisant, mais en somme un des plus supportables de ce maître. — Nous n'omettons pas non plus deux compositions de Boilly, dont une, qui a été gravée, est bien connue : ce sont *les Voleurs surpris*. Boilly n'est pas un peintre de premier ordre, mais il arrange fort habilement un sujet. Le tableau le plus renommé de Boilly ne serait déplacé dans aucune galerie, et ce tableau, c'est M. de Saint-Remy qui le possède. — Nous aurions déjà dû citer les *quatre Saisons* de Jacques ou de François Stella, son frère, si nous avions fait notre revue par ordre de date ou de mérite. Fils d'un peintre de Malines, mais nés à Lyon, Jacques et François Stella appartiennent à l'école française, et par le lieu de leur naissance, et par le style de leurs compositions. Nous ne savons auquel des deux frères attribuer

les quatre toiles que nous avons sous les yeux, mais ils méritent une mention honorable.

Eisen doit être compté parmi les peintres de l'école française, bien que, si nous ne nous trompons pas, il soit Flamand de naissance. Eisen était contemporain, quelques uns disent élève de Watteau; toujours est-il qu'il a travaillé dans sa manière. M. de Saint-Remy possède deux charmantes toiles d'Eisen, que des experts inscriraient à coup sûr sous le nom de Boucher; mais, quand on le peut, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. L'un des tableaux de M. de Saint-Remy représente un Enfant qui presse du doigt le robinet ouvert d'une fontaine; l'eau s'échappe par un étroit passage et jaillit sur deux jeunes filles épouvantées. C'est un ouvrage de chevalet plein d'esprit et de gentillesse. L'autre tableau, de même dimension, est celui qui a été gravé par nos soins, *les Jeunes Filles* et *le Perroquet* (voy. p. 397).



(Le Maréchal ferrant, par P. Van-Bloemen. — Collection de M. de Saint-Remy, au Mans.)

Quand on parle d'un disciple de Watteau, on parle nécessairement d'un peintre coquet, précieux et guindé : tel est Eisen. Mais cette coquetterie ne nous semble pas toujours disgracieuse. Est-ce donc une faiblesse d'aimer ce qui est aimable? Comme nous ne prétendons pas toutefois nous excuser par un jeu d'esprit, nous ferons l'aveu sincère d'une certaine inclination peu classique pour ce groupe de l'école française qui est représenté par Watteau, Chardin, Eisen, Boucher et Fragonard. Nous admettons qu'il ne faut pas les imiter, qu'il vaut mieux suivre de meilleurs modèles; que l'on nous permette cependant d'estimer leur fécondité et leur esprit.

Nous devons considérer maintenant avec plus d'attention les véritables trésors de M. de Saint-Remy; nous voulons parler de ses toiles hollandaises et flamandes : ce sont celles-là qu'il est allé chercher le plus loin; celles-là qu'il recommande, celles-là qu'il estime avant toutes les autres. Ce n'est pas que la collection de M. de Saint-Remy nous offre beaucoup d'œuvres attribuées à des maîtres illustres; mais il faut ne pas ignorer que, dans l'école *naturaliste*, il y a moins de distance des premiers aux derniers que dans toute autre. Tous les Flamands ont, comme on dit, de la main; ils sont d'ailleurs presque tous bien notés comme coloristes. Or, que faut-il de plus que de l'adresse et une bonne couleur pour recommander un tableau de cette école? Il importe surtout que le sujet soit heureusement trouvé, et cette rencontre est souvent faite par un maître de second ordre. Aussi peut-on avoir un choix fort distingué d'ouvrages flamands, et cependant peu de tableaux ornés d'un monogramme fameux *.

M. de Saint-Remy n'a rien de Ruysdaël, mais il a trois Huysmans de la plus belle pâte; il n'a rien d'Hobbema, mais il a un Waterloo qui mérite toute espèce de considération, et que nous eussions fait graver pour ce recueil, s'il n'existait une eau forte de ce tableau signée par Waterloo lui-même; il n'a rien de Gérard Dow, mais il a une charmante toile d'Adrien Van-der-Werf, d'une authenticité non équivoque, peinture harmonieuse et veloutée que l'on attribuerait volontiers à Terburg, si le dessin en était plus correct; il n'a rien de Berghem, mais il a un paysage très supérieur que l'on pourrait donner aux experts pour une œuvre de ce maître, s'il ne portait le nom de Corneille Bega. Enfin, M. de Saint-Remy n'a rien ou du moins rien qui soit sûrement, incontestablement, de Philippe Wouvermans; mais il a un P. Van Bloemen du plus bel effet, qu'il a bien voulu nous permettre de faire copier dans son cabinet, et dont nous donnons une reproduction assez fidèle.

Ce tableau est signé par le maître, et c'est là ce qui lui fait tort; car Van Bloemen n'a pas souvent aussi bien réussi que le jour où il mit la dernière main au *Maréchal ferrant*. Au reste, nous professons sur ce tableau l'opinion du maître, car il l'a reproduit sans le modifier. L'harmonie générale en est calme et grave, les demi-teintes y sont toutes transparentes; il circule partout sur cette toile un air limpide qui modèle les contours avec une rare finesse; et ce-

* Voy. les monogrammes célèbres, 1835, p. 78 et 123.

pendant toutes les touches sont franches et solides, toutes les lumières vives; c'est un petit chef-d'œuvre qui saisit à la première vue, et que l'on peut considérer long-temps sans y trouver rien à reprendre. Descamps remarque avec raison que quelques tableaux de Van Bloemen ont le défaut de sentir trop la palette; ce reproche n'est pas à faire au *Maréchal ferrant;* c'est une page très savante et consciencieusement exécutée.

Nous ne voulons pas quitter le cabinet de M. de Saint-Remy sans mentionner ses Dietrich. Dietrich est un peintre habile qui eut le précieux talent d'imiter tour à tour et avec succès Rembrandt, Salvator Rosa, Ruysdaël, et beaucoup d'autres maîtres. (Voy. ses *Musiciens ambulants*, p. 1). M. de Saint-Remy a de lui trois ou quatre pastiches fort estimables. Nous estimons surtout son paysage traversé par un vieux pont: c'est un effet de soleil couchant fort bien rendu.

M. de Saint-Remy s'est dépossédé récemment d'une merveille de l'école gothique, attribuée à Hugues van der Goes, par le célèbre estimateur M. Nieuvenhuys, de Bruxelles. Elle est maintenant dans le cabinet de M. le duc de Fitz-James. C'est aussi de la collection de M. de Saint-Remy qu'est sorti *le Saint-Jean* dont nous offrons la gravure p. 397. Cette figure, attribuée au Caravage et bien digne de ce maître, est plus grande que nature dans l'original. Assurément c'est une des plus belles toiles de cette école vigoureuse qui eut pour illustres représentants les Carrache et Michel-Ange de Caravage. M. Mauboussin, notaire au Mans, en est aujourd'hui l'heureux propriétaire; elle serait admirée même dans la riche collection du Louvre.

M. Mauboussin nous fait voir encore dans son salon, outre plusieurs tableaux modernes de MM. Duval Le Camus, Pingret et Beaume, un beau portrait de Santerre, le peintre de *Suzanne.*

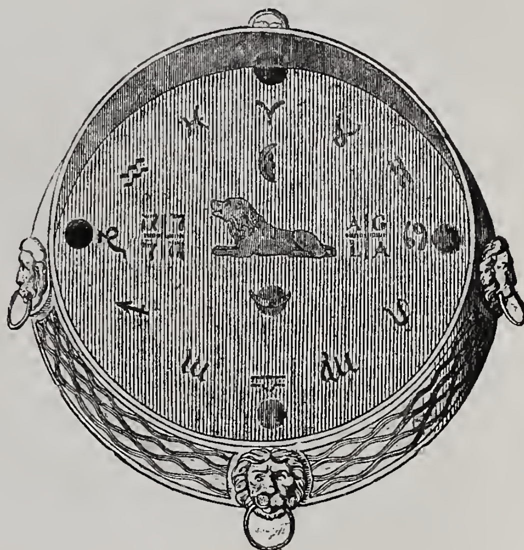
Nous achèverons, dans un autre article, notre revue des objets d'art que possède la ville du Mans.

L'HOROSCOPE DE WALLENSTEIN.

Wallenstein, baron de Bohême, duc de Friedland, un des plus illustres capitaines de l'Empire au dix-septième siècle, et l'adversaire de Gustave-Adolphe dans la guerre de trente ans, avait une foi aveugle dans l'astrologie. Par une faiblesse commune alors à la plupart de ses contemporains, savants, princes, guerriers, hommes d'Etat, il croyait, comme eux, pouvoir lire sa destinée dans les astres. Lié avec les principaux adeptes de cette science, il admit dans son intimité Jean Kepler, l'un des plus renommés astrologues de son temps, celui que consultèrent en maintes occasions les empereurs Rodolphe, Mathias et Ferdinand. Il appela également auprès de lui, à Eger, l'astrologue génevois Jean-Baptiste Seni, et lui fit une pension annuelle de mille écus. Souvent il s'enfermait avec ce savant des journées entières pour se livrer à des recherches astrologiques*; mais quand le résultat de leurs travaux ne répondait pas à son attente, ou contrariait ses projets, il se disputait avec Seni, et allait jusqu'à lui contester son savoir. Le soir même du jour (24 février 1634) où ce vaillant capitaine fut assassiné à Eger par ordre de l'empereur Ferdinand, contre lequel il était soupçonné de conspirer, Wallenstein et Seni eurent ensemble une vive discussion, Wallenstein prétendant qu'un immense péril, qui le menaçait ce jour-là, était passé, tandis que Seni, par de savantes démonstrations, cherchait à lui prouver le contraire. Au sortir de la pièce même où cette scène se passait, Wallenstein tomba percé de coups. Le même Seni, assure-t-on, lui avait prédit que, d'après les astres, il s'élèverait très haut pour tomber ensuite très bas. A cette prédiction, Wallenstein aurait répondu : « Peu m'importe, » pourvu que je meure roi! Jules César, lui aussi, est mort » assassiné, mais du moins il était césar. »

* Voy. la troisième partie du drame de Schiller sur Wallenstein.

Lorsque l'empereur l'appela pour la seconde fois au commandement de ses armées, après la victoire remportée sur elles par les Suédois à Leipsick, Wallenstein mena les envoyés de Ferdinand auprès d'une table sur laquelle était tracé l'horoscope de l'empereur, et leur dit : « Les astres m'a- » vaient déjà annoncé votre venue. » — A cette époque où l'on croyait généralement à l'infaillibilité de l'astrologie et à



(L'horoscope de Wallenstein, conservé à la galerie impériale de Vienne.)

la puissante influence des arts, de semblables paroles avaient une grande autorité, et Wallenstein se plaisait à exercer cette sorte d'empire sur tous ceux qui l'approchaient. Il avait d'ailleurs beaucoup de faste et de magnificence, et ne négligeait aucun moyen d'imposer à la multitude et de l'éblouir. Il menait un train de maison considérable; ses domestiques portaient de riches livrées, et un grand nombre de gentilshommes étaient attachés à son service. Les personnes auxquelles il donnait audience étaient introduites par quatre chambellans. Six barons et chevaliers, prêts à exécuter ses ordres, l'entouraient incessamment. En voyage, sa suite se composait de cinquante voitures attelées de six chevaux, de cinquante autres attelées de quatre, de six carosses pour les dignitaires de sa petite cour, et enfin de cinquante chevaux de main richement caparaçonnés. Ses exactions lui avaient acquis une fortune de plus de trois millions de revenu. Ambitieux sans mesure, jaloux de la gloire d'autrui, idolâtre de la sienne, Wallenstein parlait peu, semblait constamment absorbé dans de profondes méditations, et ne souffrait pas le moindre bruit autour de sa personne. En quelque lieu qu'il fût, il était entouré de constellations et d'horoscopes; il portait toujours le sien sur sa poitrine : c'est celui que nous publions, et dont l'original se trouve à la galerie impériale de Vienne. Notre dessin a été pris sur une copie conservée à la bibliothèque grand'ducale de Weimar. Les planètes, dans cette copie, sont peintes sur verre : le lion (signe céleste de l'heure de la naissance de Wallenstein) est sculpté en bois et doré; le cercle et les anneaux sont en bronze doré. Le propriétaire de ce bijou astrologique s'en servait comme d'un talisman capable de le préserver de tout danger; mais le talisman fut sans vertu et n'empêcha pas Wallenstein de périr de mort violente.

Dans le château de la seigneurie de Dux, près de Tœplitz, on voit encore, entre autres curiosités, des bottes sans couture qui ont été portées par Wallenstein, et une paire de timbales sur l'une desquelles est un trou, et à côté une large tache de sang. C'est sur cette timbale que Wallenstein assassiné paraît être tombé en mourant.

TRAVAUX PUBLICS

EXÉCUTÉS OU ACHEVÉS, EN VERTU DE LOIS SPÉCIALES, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1840.

Le résumé que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ne s'applique, aussi bien que ceux des années précédentes, qu'aux travaux publics exécutés aux frais de l'Etat en vertu de lois spéciales (voy. 1839, p. 347, et 1840, p. 390). Ces lois ont été promulguées les 27 juin 1833, 3 juin 1834, 30 juin 1835, 14 mai, 2 et 25 juin, 12 et 19 juillet 1837, 21 juin et 3 juillet 1838, 26 juillet et 9 août 1839, 6, 8 et 15 juillet 1840. Nous devons avertir qu'en dehors des travaux compris dans cette catégorie, il s'en trouve parfois d'assez importants, dont il ne sera pas question ici.

Routes royales. — Une somme de 45 millions et demi a été dépensée sur ces routes, depuis la loi du 14 mai 1837 jusqu'au 31 décembre 1840. 32 millions ayant été employés antérieurement à 1840, la dépense de cette année a été de 13 millions et demi.

Les ateliers ouverts dans le cours de la campagne pour l'achèvement des parties de routes en lacunes se sont étendus sur 87 routes, et ont embrassé un développement de 1 352 482 mètres; sur cette longueur, on a terminé environ 208 153 mètres courants de terrassements, et 352 710 mètres courants de chaussées pavées ou d'empierrement : on a pu livrer ainsi à la circulation environ 353 kilomètres de routes neuves.

Les routes sur lesquelles on s'est occupé de corriger des rampes rapides sont au nombre de 35; les ateliers ont été appliqués à un développement de 135 298 mètres; sur cette longueur, on a terminé 33 073 mètres courants de terrassements, et 43 895 mètres courants de chaussées : on a donc substitué environ 33 kilomètres de nouvelles portions de route, d'un parcours facile, à d'anciennes voies dont l'inclinaison opposait de graves obstacles au roulage.

Les fonds destinés aux réparations extraordinaires ont été répartis entre 123 routes, sur lesquelles la circulation est devenue plus facile et moins coûteuse.

Outre les quatre routes royales classées le 14 mai 1837, la route de Metz à Trèves par Sierck, dans le département de la Moselle, a été classée au rang des routes royales le 26 juillet 1839. Une somme de 1 200 000 francs environ a été dépensée sur les premières. Le génie militaire a soulevé, dans l'intérêt de la défense, de graves difficultés qui ont empêché, jusqu'à présent, d'exécuter les travaux de la route de Metz à Trèves.

Routes stratégiques. — Le développement total de ces voies importantes s'élève à 1 465 658 mètres, ainsi répartis entre plusieurs de nos départements de l'ouest :

Vendée.	339 783
Deux-Sèvres	267 553
Loire-Inférieure	151 628
Maine-et-Loire	280 762
Mayenne	365 542
Ille-et-Vilaine	52 402
Sarthe	7 968

Ces routes sont ouvertes aujourd'hui sur toute leur longueur. Les travaux qui restaient à terminer consistaient en travaux d'art; et il était probable que l'opération serait entièrement achevée, liquidée et soldée avant la fin de 1841. La dépense totale est de 14 millions.

Ponts. — Le pont de Tartas sur la Midouze, livré au public le 31 décembre dernier, se compose de trois arches offrant ensemble un débouché de 36^{m},90, et ayant 9 m. de largeur entre les têtes. La dépense s'élevait à 257 294 f. 43 c.

Des sept grands ponts votés dans la loi du 2 juin 1837, celui de La Charité sur la Loire est le seul qui n'ait pas été livré à la circulation avant 1841. Les dépenses s'élèvent à 1 778 315 fr. 38 cent. pour les sept ponts ensemble, depuis l'origine des travaux.

La loi du 8 juillet 1840 a créé en outre un fonds de 1 200 000 fr. pour la reconstruction des trois ponts de Beziers sur l'Orb, de Carcassonne sur l'Aude, et d'Espalion sur le Lot. On n'a pu, en 1840, s'occuper que des opérations préparatoires, et les dépenses n'ont monté qu'à 37 000 fr.

Canaux. — L'année dernière, douze des lignes navigables autorisées par les lois des 5 août 1821 et 14 août 1822 étaient livrées à la navigation. Sur le canal de Nantes à Brest, la traversée de Pontivy présentait seule une faible lacune que des difficultés d'expropriation n'avaient pas permis de faire disparaître. Ces difficultés ont enfin été levées, et le canal de Nantes à Brest peut être maintenant parcouru par les bateaux de l'une à l'autre de ses extrémités.

Le bief de partage du canal du Nivernais a été à très peu près achevé, malgré les graves difficultés qu'a présentées son exécution. Mais, la rigole alimentaire n'étant pas encore terminée, la circulation ne sera encore ni régulière ni continue, lors même que ce bief sera complétement ouvert.

Au canal du Berry, il reste à compléter les moyens d'alimentation et à perfectionner la navigation du Cher. Ces travaux n'empêchent pas, d'ailleurs, la circulation des bateaux.

Le produit des droits de navigation s'est élevé, en 1840, à 2 365 314 fr., c'est-à-dire à 204 293 fr. de moins qu'en 1839. Cette différence tient aux inondations extraordinaires qui ont désolé, l'année dernière, les départements du sud-est de la France. Les fleuves et rivières, partout débordés, ont rendu pendant long-temps toute navigation impossible; et à peine ces débordements avaient-ils cessé, que les gelées sont venues à leur tour empêcher la circulation sur les canaux.

Une autre circonstance digne d'attirer l'attention du pouvoir, consiste dans le ralentissement de la navigation sur certains canaux, à partir de l'époque où les droits de navigation ont commencé à être perçus. Ainsi, sur le canal de Nantes à Brest, le nombre de bateaux qui ont passé à l'écluse de Nantes a été de 2 200 en 1832, de 2 407 en 1833, de 3 387 en 1834, de 4 171 en 1835, de 4 533 en 1836, de 4 547 en 1837, et de 5 902 en 1838. Mais, la navigation ayant commencé à être assujettie à des droits de péage le 1er janvier 1839, le nombre des bateaux n'a été que de 3 822 cette année-là; et s'il s'est élevé à 4 623 en 1840, on peut attribuer en partie cette augmentation à la réduction de péage que l'ordonnance royale du 3 mai 1839 a établie en faveur des houilles.

Les dépenses pour les quinze lignes navigables des lois de 1822 et 1823 montent à environ 283 millions, non compris celles du canal d'Aire à La Bassée, établi aux risques et périls d'une compagnie.

En 1840, cinq millions et demi ont été dépensés sur le canal de la Marne au Rhin, et plus de huit millions et demi sur le canal latéral à la Garonne. Depuis la loi du 3 juillet 1838, les dépenses sur ces deux canaux se sont élevées à plus de 19 millions.

La loi du 8 juillet 1840 a autorisé l'exécution du canal de l'Aisne à la Marne et du canal de la haute Seine. Il n'a été possible de faire que bien peu de chose dans le cours de cette même année, et les dépenses ne se sont élevées qu'à environ 155 000 fr.

Perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières. — Diverses lois, dont les dernières sont des 6 et 8 juil-

let 1840, et des crédits ouverts aux budgets annuels, ont mis ou mettront successivement à la disposition du gouvernement une somme d'environ 85 millions, au moyen de laquelle de grands travaux sont en cours d'exécution sur 4 000 kilomètres de rivières. Plusieurs de ces travaux même sont déjà terminés, et les améliorations produites laissent peu de doutes sur la réalisation des résultats que l'on s'était proposé d'obtenir, et sur l'heureuse influence qu'ils doivent exercer sur la prospérité du pays. Les cours d'eau sur lesquels ces travaux d'amélioration ont été entrepris sont: l'Escaut, la Moselle, l'Ill, la Bayse, la Midouze, l'Adour, la Loire, la Saône, le Rhône, la Garonne, le Lot, l'Aa, le canal de Calais, le canal de Bourbourg, la Meuse, la Marne, la Seine, l'Yonne, la Vilaine, la Charente, la Dordogne, le Tarn, et l'Aisne. Les dépenses faites s'élèvent à environ 55 millions.

Ports maritimes de commerce. — Sur 66 560 000 francs affectés, en vertu de plusieurs lois spéciales, à l'amélioration de 42 de nos ports, 25 millions à peu près se trouvaient dépensés au 31 décembre 1840. En 1840, 9 millions ont été consacrés à ces travaux importants. Les ports améliorés sont rangés, ainsi qu'il suit, dans l'ordre géographique en commençant par le Nord :

Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Valéry-sur-Somme, le Hourdel, le Crotorg, Tréport, Dieppe, Fécamp, le Havre, Rouen, Honfleur, Caen, Cherbourg, Grandville, Saint-Malo, Saint-Servan, Brest, Landerneau, Lorient, Vannes, Redon, Palais (Belle-Ile), le Croisic, Nantes, Saint-Gilles, La Rochelle, Rochefort, Riberon, Saint-Georges-du-Douhet (île d'Oléron), La Perrotine (*idem*), le Château (*idem*), Pointe de Grave, Bayonne, Pont-Vendres, Cette, La Ciotat, Marseille, Toulon, Cannes, Ajaccio (Corse), île Rousse (*idem*).

Travaux de la Corse.—Deux lois ont consacré 8400000 f. à l'ouverture ou à l'achèvement de sept routes royales nouvelles en Corse.

Sur les cinq premières de ces routes, la situation des dépenses au 31 décembre 1840 est de près de 5 millions, dont la moitié environ ont été dépensés en 1840. Celle des travaux se décompose ainsi qu'il suit :

Longueur des parties entièrement terminées. 70 kilom.
—— des parties presque terminées. . . 50
—— des parties ébauchées. 42

Sur les deux nouvelles routes royales de Bastia à Bonifaccio, par la côte orientale de l'île, et d'Ajaccio à Bastia, par la côte occidentale, 575 000 fr. environ, dont 522 000, en 1840, ont été dépensés jusqu'à ce jour.

Ces travaux offrent plus d'un genre de difficultés et de dangers même. L'insalubrité du littoral est telle qu'elle a entraîné la dissolution des ateliers depuis le commencement de juin jusqu'à la fin d'octobre, causé la mort d'un des entrepreneurs, et mis momentanément hors de service les deux ingénieurs chargés de la rédaction des projets. Entre Sagone et Calvi, sur la route occidentale, des difficultés tellement graves se sont révélées, lorsqu'on a voulu s'occuper de l'étude des projets réguliers, qu'on ne saurait évaluer, d'une manière même approximative, les frais de l'entreprise.

Sur le crédit de 1 200 000 fr. alloué pour l'amélioration des ports de la Corse il a été dépensé environ 500 000 fr. répartis entre les travaux des ports proprement dits, la construction des édifices des phares et la construction des appareils d'éclairage.

Phares et fanaux. — Dans le cours de la dernière campagne on s'est occupé de l'établissement ou du renouvellement des fanaux du quatrième ordre de Saint-Marcouf (Manche), de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), de la Teignouse (Morbihan), de Port-Navalo (*idem*), de l'île d'Aix (Charente-Inférieure), du port de Cassis (Bouches-du-Rhône), et du port de La Ciotat (*idem*). Trois phares de premier ordre, des Héaux de Bréhat (Côtes-du-Nord), du bassin d'Arcachon et de la Camargue, ont été allumés en 1840. On a aussi allumé dans cette campagne les quatre fanaux catadioptriques de Saint-Marcouf, de Port-Navalo, de Cassis et de La Ciotat. On a d'ailleurs poursuivi la construction de la tour du phare de Chauveau (près de La Rochelle). Cette tour, qui ne devait originairement servir que comme simple balise, et qui depuis avait été destinée à recevoir un fanal de quatrième ordre, sera définitivement signalée par un phare de troisième ordre.

Les dépenses de 1840 sont élevées à environ 247 000 fr., sur un total de 4 655 000 francs dépensés depuis la loi du 27 juin 1855.

Études relatives à la navigation et aux chemins de fer. — Une somme de 50 000 fr. a été consacrée, en 1840, à étudier, pour l'établissement de chemins de fer, les lignes de Paris à la frontière du Nord, de Paris à Strasbourg, de Paris à Lyon, d'Elbeuf à Caen, d'Orléans à Vierzon, de Tarbes à la Garonne, avec prolongement jusqu'à Pau.

On a aussi consacré 14 500 francs à la continuation des études relatives à la navigation, suivant les lignes principales désignées ci-après :

La Dordogne, depuis Libourne jusqu'à Souillac; canal de jonction de la haute Dordogne avec la Loire supérieure; canaux de jonction de la basse Dordogne à la basse Loire; la Vienne; la Mayenne; la Sarthe; canaux de jonction de la Mayenne et de la Sarthe à l'Orne; l'Orne; canal de Marseille à Bouc; canal de jonction de la Saône à la Meuse, et canal de jonction de la Saône à la Marne; canal latéral à la Meuse; canal de jonction de l'Aisne à l'Oise; canaux des Grandes-Landes et des Petites-Landes; canal latéral au Rhône, entre Tarascon et Arles; canaux de jonction de la Vienne au Cher, et du Cher à l'Allier; la Sèvre de Marans à Niort; canal de jonction de la Sèvre au Clain; canal de jonction de la Creuse au Cher; canal du Cotentin à travers la presqu'île de la Manche; canal de jonction de l'Oust au Gouet; la Seine, du confluent de la Marne jusqu'à la mer.

Les études se sont aussi étendues sur 28 lignes secondaires.

Peut on se permettre un petit mal pour en détourner un grand? Cela n'est jamais permis. Ce qui est mal est mal, par conséquent ne doit pas se faire. Rendre hommage, ne fût-ce qu'en de petites choses, à un mauvais principe, ce n'est pas un petit mal, c'est un grand mal.

A. Vinet.

L'IMAM CHEF DE DAKAR,

ET LE ROI DE LA RIVIÈRE SAINT-ANDRÉ.

Au mois de décembre 1831, la frégate *l'Hermione*, commandée par M. Brou, était en croisière sur les côtes occidentales d'Afrique. L'un des points où elle toucha en premier lieu fut Gorée, établissement français situé dans une île voisine du cap Vert. Vis-à-vis, à l'occident, sur les bords d'une petite anse, s'élève un groupe de cases appelé Dakar; c'est là que les habitants du fort et les bâtiments qui relâchent dans la rade se fournissent de bois à brûler. Ce village, ainsi que ceux qui l'avoisinent, faisait autrefois partie du royaume de Kayor. En 1765, le dâmel ou chef de cet État le céda à la France avec celui de Ben, situé à peu de distance au nord. Mais notre possession fut de courte durée : une révolution, en grande partie l'œuvre des Maures marchands d'esclaves, enleva à la France les villages cédés, et au dâmel toute une province.

Depuis 1798, les nègres du Cap-Vert forment une république fédérative de treize villages, qui était gouvernée

avant 1831 par le chef de Dakar. Ce nègre, par son intelligence et son courage, par ses relations avec les gouverneurs de Gorée, avait pris la première place dans le conseil des vieillards et s'était acquis un pouvoir dictatorial sur les autres nègres. Mais l'introduction du mahométisme à Dakar avait été suivie, comme il arrive toujours, de l'apparition de l'imâm, ou chef de la religion. Souple, adroit, doué d'une persévérance infatigable, cet imâm se servit de sa supériorité sur les nègres pour substituer son autorité à celle du chef indigène. En 1831, ce dernier était détrôné, le prêtre arabe régnait à sa place; il vint rendre visite au commandant de *l'Hermione*, et, pendant qu'il était assis sur le canapé, l'un des officiers, M. Rulhière, traça à la hâte le portrait que nous en donnons.

Du cap Vert, *l'Hermione* se dirigea vers la Guinée, et vint mouiller en vue de la large rivière dite de Saint-André, sur la côte des Dents. Tout le pays qu'arrose le fleuve et les plages qui l'avoisinent, couverts de la plus brillante végétation, présentent une foule de sites d'une fraîcheur délicieuse. Les nègres qui l'habitent sont robustes et bien faits, intelligents et courageux. Le peuple est, comme partout, assez misérablement vêtu; les riches portent une ou deux pagnes, avec un grand couteau ou un poignard à la ceinture. Tous sont passionnés pour les anneaux de fer ou de cuivre, ornés de grelots, dont ils s'ornent les bras et les jambes. Ce qui leur plaît de ces joyaux, c'est qu'ils animent la danse, exercice dont ils sont très grands amateurs et auquel les femmes consacrent tous les jours cinq ou six heures après le travail. Chaque canton a ses danses, toutes différentes de poses et de figures. Malgré son caractère plein de franchise, cette population ne voit les Européens qu'avec méfiance, et les actes révoltants dont elle a été l'objet de leur part l'ont souvent poussée à des actes de cruauté. Jamais les indigènes ne se hasardent à mettre le pied sur un navire, avant que le capitaine ne se soit mis dans l'œil devant eux quelques gouttes d'eau de mer. Cette petite cérémonie leur semble une garantie suffisante de bonne foi.

Le territoire arrosé par la rivière Saint-André est aux ordres d'un chef auquel les navigateurs donnent le titre tout-à-fait hyperbolique de roi. Pauvre roi, tout fier de porter quelques bribes de notre civilisation qu'il a reçues en échange souvent de la liberté et de la vie de ses malheureux sujets.

Le portrait que nous donnons de ce roi a été dessiné au retour de la visite qui lui fut faite par les officiers de *l'Hermione*. Elle peut donner une idée du costume ridicule de la plupart des chefs des côtes de la Guinée. Rien n'est bouffon comme la tournure de quelques uns de ces pauvres diables de roitelets, les uns n'ayant pour tout vêtement qu'un antique habit à la française, avec un ancien tricorne encore bordé de galons éraillés et sous lequel tient à peine leur





(L'Imâm de Dakar. — Le Roi de la rivière Saint-André. — D'après les dessins de M. Rulhière, l'un des officiers de la frégate *l'Hermione*.)

chevelure crépue; d'autres, mélangeant le costume indigène avec le nôtre, portant une pagne ou un morceau d'indienne avec un bolivar et une paire de vieilles bottes quand ils ne vont pas pieds nus, et ajoutant à cela comme pièces d'ornements des lunettes sans verres, des boucles d'oreilles dissemblables, ou un collier de toutes sortes de perles. La traite des esclaves, l'ivrognerie et quelques autres habitudes aussi détestables, sont malheureusement tout ce qu'ils ont retiré jusqu'ici de leur commerce avec les Européens.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.



Le soir de Noël; Chant d'une mère.



Il dort, il dort; il est là comme un petit prince. Cher ange, je t'en prie, ne t'éveille pas. Dieu, prends soin de mon enfant dans son sommeil.

Ne t'éveille pas, ne t'éveille pas! Ta mère s'en va tout doucement, ta mère s'en va avec amour chercher un petit arbre dans la chambre.

Qu'y a-t-il aux branches de cet arbre? Un beau gâteau, une chèvre, un petit bœuf, des fleurs roses, et jaunes, et blanches tout cela en sucre fin.

C'est assez, tendresse de mère! trop de douceur peut faire mal. Donne avec mesure, comme le bon Dieu : il n'accorde pas tous les jours du pain sucré.

A présent, voici des pommes d'hiver, les plus belles qu'on puisse voir. On ne les trouve qu'auprès de la Moselle, et il n'en est point de meilleures.

En vérité, c'est charmant de voir les riantes couleurs de ces pommes. Que le gâteau de sucre soit comme il pourra! c'est le bon Dieu qui a fait ceci.

Qu'y a-t-il encore sur cet arbre? Un beau mouchoir rouge et blanc. O mon enfant! que Dieu te garde, que Dieu te garde des larmes amères.

Et qu'y a-t-il encore? Un joli petit livre, enfant, un livre avec des images de saints et de bonnes prières.

A présent, va, réjouis-toi; il ne manque plus rien de bon. Que vois-je? une verge! La voilà.

Elle ne te fait pas plaisir. Mais une mère a le cœur tendre; elle enveloppe cette verge de soie et de rubans.

Tout est disposé avec soin. Le petit arbre est beau comme un arbre de mai, et le Noël des enfants dure jusqu'au jour.

Mais voilà que le garde de nuit annonce la onzième heure. Comme le temps passe!

Que le Seigneur te garde et te donne une autre fête! Le Christ aime et protège les petits enfants. Tâche d'être sage comme lui.

Ce chant, dont une traduction ne peut pas reproduire la touchante simplicité, est d'un poëte étranger mort récemment, M. Hebel. La fête de Noël, l'une des plus charmantes fêtes d'Allemagne, a inspiré beaucoup de poëtes. Ce jour-là, tout est mouvement dans les villes et les villages. Tous les parents se rassemblent dans la demeure du chef de la famille, et les amis sont invités à ces cordiales réunions. Sur une table dressée dans la plus grande salle de la maison, on élève de petits sapins chargés de bougies, et la mère de famille dispose avec ses filles les présents destinés à chacun de ceux qui assisteront à cette pieuse fête. Tout cela se fait en grand secret, car on veut laisser à chacun le plaisir de la surprise. Le soir, les petites bougies du *Christbaum* sont allumées, et éclairent les richesses répandues sur la table. La salle magique s'ouvre, les enfants s'y précipitent avec des cris de joie; chacun court à la part de largesse maternelle qui lui est réservée, et alors ce sont des acclamations de bonheur, des transports qui ravissent le cœur de la bonne mère qui a si bien deviné les désirs et les goûts de ses convives. D'un bout de l'Allemagne à l'autre, tout le monde célèbre cette fête; les plus pauvres gens mêmes ont leur *Christbaum*, leur réjouissance de Noël. Les enfants la comptent au nombre de leurs plus beaux jours, et les vieillards n'en parlent qu'avec une tendre émotion; car elle leur rappelle les plus doux souvenirs de leur enfance, de leur jeunesse, de leur vie d'époux et de père.

En Suède et en Norwége, où l'usage de la viande est une sorte de luxe pour les gens du peuple, chaque année, dès le mois d'octobre, on prépare les provisions destinées à la célébration de la fête de Noël; on brasse de la bière; on fume les meilleurs morceaux de bœuf, de renne et d'ours. A ce saint jour, le souper si long-temps désiré commence à six heures du soir; il se compose de mets que l'on ne mange guère qu'une fois l'an. Au milieu du repas, un homme, la tête voilée pour n'être pas reconnu, ouvre soudain la porte, et entre tenant à la main une corbeille remplie de petits objets destinés à être distribués en présents: cette apparition excite parmi les convives la joie la plus naïve et la plus bruyante. Un livre de prières, du prix le plus modique, est un des cadeaux de Noël les plus estimés, même des personnes aisées. A ce moment, les domestiques reçoivent leurs gages et leurs étrennes; les enfants chantent des cantiques religieux.

LA LÉGENDE DES SALADINS D'ANGLURE.

Anglure est le nom d'un village et d'un château situés à l'*angle* d'une île, sur l'Aube, à quelque distance de Troyes, sur les limites du département de la Marne

Suivant la tradition, les sires d'Anglure s'appelaient primitivement Saint-Chéron, et portaient pour armes une croix ancrée de sable * sur un champ d'argent. Mais il arriva qu'un gentilhomme de cette famille partit pour la croisade et se battit contre les infidèles. Vaincu et fait prisonnier par Saladin, il fut chargé de fers et réduit au sort des esclaves. Cependant le vainqueur, frappé de la bravoure qu'il avait déployée dans la bataille, lui promit sa liberté, moyennant une forte rançon, et lui accorda la liberté d'aller la chercher lui-même, pourvu qu'il laissât au départ un gage de sa fidélité.— Je suis pauvre et nu, dit le gentilhomme; mais je t'engage un trésor qui me reste, plus précieux cent fois que toutes les richesses du monde, ma foi de chevalier.— Saladin le laissa partir.

Le seigneur d'Anglure arrive à la porte de son manoir, défiguré par les souffrances de la captivité, par les fatigues du voyage, par sa longue barbe et son habit de pèlerin. Ses serviteurs le prennent pour un étranger, et ne cèdent qu'avec peine à ses instances pour lui livrer l'entrée. Il trouve sa jeune épouse qui, se croyant veuve, célébrait ce jour même les fiançailles d'une nouvelle union. A l'aide d'un anneau rompu dont chacun des époux avait conservé une moitié, le mari parvient à se faire reconnaître, et les préparatifs d'allégresse servent à fêter son retour inattendu.

Jean d'Anglure, c'est le nom que lui donne la légende, goûtait depuis quelque temps les douceurs de la famille. Mais tous ses efforts n'avaient pu réussir à rassembler la somme à laquelle avait été fixée sa rançon. Cependant le délai expire; le chevalier songe à sa parole engagée, il s'arrache à son bonheur et retourne en captivité. Le sultan, touché de tant de noblesse, ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. Il combla le chrétien de présents et le renvoya libre, mais à deux conditions: la première, que les aînés de sa maison s'appelleraient *Saladin*; la seconde, qu'il prendrait désormais pour armes des grelots soutenus de croissants, symbole oriental.

Certains généalogistes racontent différemment cette aventure. Selon eux, un seigneur d'Anglure ayant vaincu un mécréant du nom de Saladin, les chrétiens l'engagèrent à transmettre à ses aînés ce nom, comme un souvenir impérissable de son exploit. Quant aux armes, ils prétendent que de tout temps elles se composèrent de grelots accompagnés d'*anglures* ou découpures en angles, ce qui formait des armoiries parlantes. (Voy. 1838, p. 27, 44.)

Quoi qu'il en soit, tant que la maison d'Anglure subsista, le prénom de Saladin fut de siècle en siècle porté dans cette famille. Devenus propriétaires du château de Jours en Bourgogne, de Bourlemont en Lorraine, d'Estoges en Champagne, etc., les Saladins d'Anglure conservèrent partout cette tradition, et la firent représenter à l'aide de la peinture et du ciseau dans ces diverses résidences. A Jours, on montrait encore, avant la révolution, deux figures de plomb posées en jaquemart *, et qui dominaient la toiture du château: l'une était appelée *Saladin*, et l'autre *le chevalier d'Anglure*. Le Musée archéologique de Dijon conserve un retable sculpté, provenant de ce manoir remarquable, entièrement construit dans le goût de la renaissance. Enfin le château de Bourlemont possède dans sa chapelle plusieurs tombes gravées, où sont figurés des seigneurs de la maison d'Anglure couchés, les mains jointes vêtus en guerre et armés de leurs blasons.

PONT DE CUBZAC
(Département de la Gironde).

La route royale n° 10, de Paris à Bordeaux, présentait, il y a peu de temps encore, une lacune incommode et dangereuse, à la traversée de la Dordogne à Cubzac. Cependant les bacs disparaissaient peu à peu pour être remplacés par des ouvrages d'art fixes, sur tous les passages de quelque importance. M. Deschamps, inspecteur-général des ponts et chaussées, auteur du projet du fameux pont de Bordeaux, avait pensé que l'on pourrait aussi exécuter à Cubzac un grand pont en maçonnerie; et il avait proposé une travée mobile pour le passage des navires qui remontent la Dordogne. Mais Libourne, port de commerce important situé au-dessus de Cubzac, s'opposait vivement à l'exécution de ce projet, à cause des difficultés que la navigation éprouve toujours lorsqu'il s'agit de franchir une travée mobile; et le conseil général de la Gironde, prenant parti pour Libourne contre Bordeaux, repoussait chaque année l'exécution du pont de Cubzac tel que M. Deschamps l'avait projeté. Cependant ce conseil, pour concilier les intérêts des deux villes, proposa enfin la construction du pont avec une hauteur suffisante pour le passage libre des navires. Le vote du département détermina l'administration des

* Voy. Éléments généraux du blason, 1834, p. 111, 194.

* Voy., sur les jaquemarts, 1834, p. 79.

ponts et chaussées à l'exécution, et la loi du 2 juin 1834 accorda une subvention de 1 500 000 fr. à la compagnie qui se chargerait, à ses risques et périls, de l'établissement d'un pont suspendu, moyennant la concession du produit d'un péage pendant le temps déterminé par l'adjudication.

Après un concours public ouvert à Bordeaux, cette adjudication eut lieu le 20 avril 1835, moyennant la concession d'un péage pendant 27 ans 4 mois 27 jours.

Depuis quelque temps déjà, le pont de Cubzac est livré à la circulation.

Le pont et les ouvrages qui en dépendent se développent sur une longueur totale de 1545 mètres. La distance entre les axes des obélisques qui supportent les chaînes de retenue est de 545 mètres; cette longueur est divisée en cinq travées égales, de 109 mètres chacune. Le tablier a 7^{m},50 de largeur entre les garde-corps; au milieu de sa longueur il est élevé de 28 mètres au-dessus de l'étiage, et de 25^{m},50 vers les culées.

Deux immenses viaducs élevés sur arcades en maçonnerie viennent se raccorder d'un côté avec les culées du pont, de l'autre avec des levées de terre qui se terminent à la route royale de Paris à Bordeaux. Celui de gauche se compose de 28, celui de droite de 29 arcades. Les piliers de ces arcades sont fondés sur un radier général en maçonnerie. Les quatre piles établies dans le lit de la rivière, les culées, ainsi que les quatre premières piles des viaducs, sont seules établies sur pilotis.

Le tablier est suspendu à douze câbles en fil de fer; ces câbles sont maintenus par des haubans inclinés qui se rattachent à une traille ou câble horizontal.

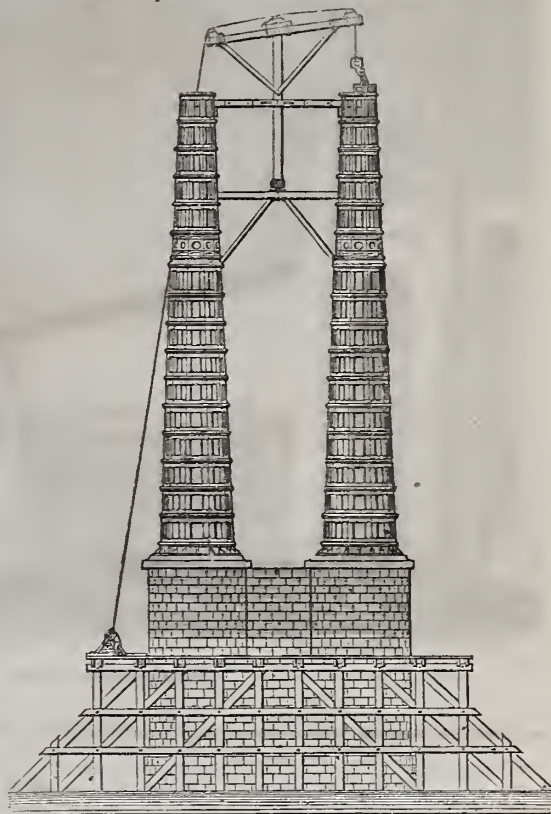
L'avantage que des piliers en fonte offraient sur des piles en pierre est manifeste. Le poids de chacune de ces dernières n'aurait pas été de moins de 6 000 tonnes (de mille kilogrammes), et il aurait fallu faire supporter la fondation par 480 pieux. Avec des piliers en fonte ne pesant que 200 tonnes, on a pu réduire le poids de la pile à 2 100 tonnes, et par suite n'employer que 159 pieux de fondation. La base des maçonneries ayant une superficie moindre, les caissons destinés à l'établissement des fondations sont rentrés dans des dimensions ordinaires.

Chaque pile se compose d'une base en maçonnerie, supportant deux piliers en fonte réunis par un double arceau à la hauteur du tablier. La base en maçonnerie a 4^{m},90 de largeur, sa hauteur est de 13 mètres au-dessus de l'étiage; les piliers ont une hauteur totale de 28 mètres jusqu'au sommet du rouleau portant les câbles de suspension.

Chaque pilier est formé de deux troncs de cônes superposés, réunis par un anneau de raccord à peu près au niveau du tablier.

Le tronc de cône inférieur est formé de dix assises ou tambours, et repose sur une base solidement fixée aux maçonneries. Le deuxième tronc de cône, qui a la même génératrice que le premier, est composé de sept assises, dont la première et la dernière diffèrent des autres par la forme et les dimensions. L'anneau de raccord est d'un seul morceau. Le pilier se termine par une coupole supportant un plateau dressé, sur lequel repose le balancier où viennent s'appuyer les chaînes de suspension. Au centre de chaque pilier s'élève un support qui se relie à l'enveloppe que nous venons de décrire par des entretoises en fonte et des croix de Saint-André en fer. Ce support, formé d'une base et de huit poteaux superposés, se termine par un chapeau dont les nervures correspondent à celles du plateau supérieur à la coupole. Des anneaux ou bagues, correspondant aux joints des poteaux, reçoivent l'assemblage des entretoises en fonte, et servent en même temps à consolider les diverses parties du support.

Nous représentons l'élévation d'une des doubles piles, vue dans le sens du courant de la rivière, au moment où l'on achève la pose des voussoirs à la partie supérieure. Encore un couronnement de 3 mètres, et la double pile pourra recevoir sur ses chapeaux les câbles de suspension. Le tablier du pont est placé à la hauteur des anneaux contre lesquels s'appuient les *jambes de force* de la grue représentée dans notre figure. Un peu au-dessous de ce tablier sera le double arceau de fonte qui consolide le système.



On remarquera que chaque assise se compose de dix morceaux ou voussoirs, couronnés par un anneau qui les embrasse tous à la fois.

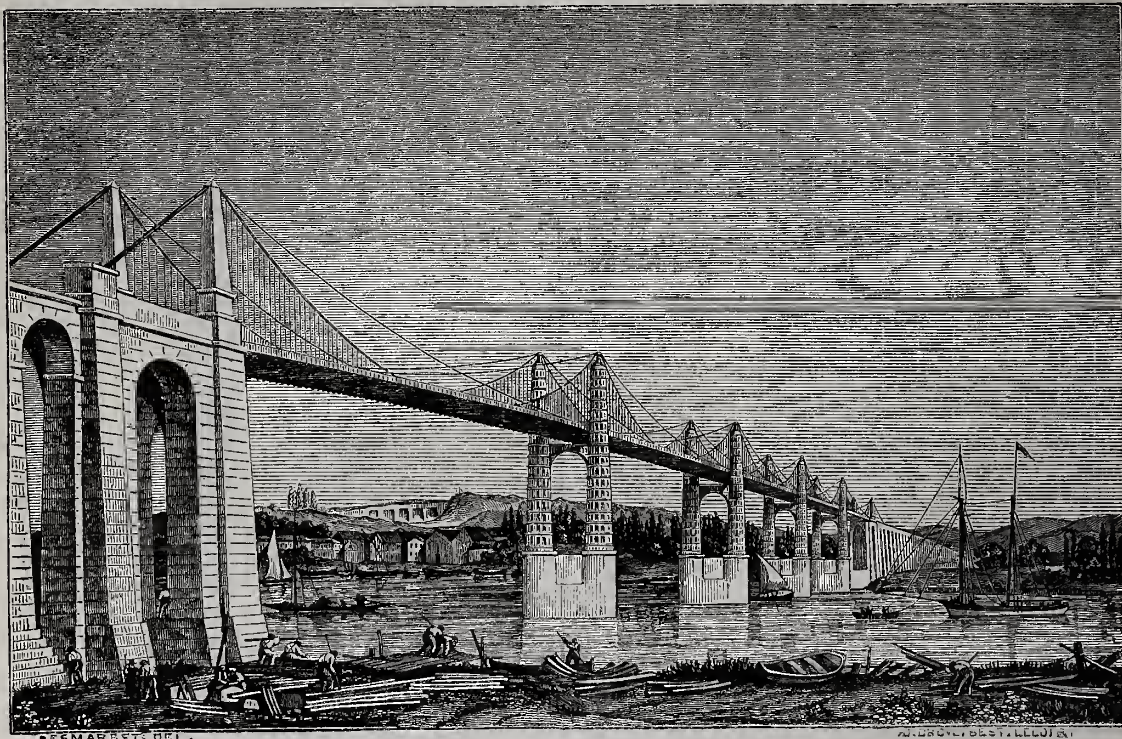
Pour éviter tout embarras d'échafaudage, on élevait simultanément les deux troncs de cône en fonte formant la double pile. La grue volante pouvait être facilement montée à mesure de l'avancement de la construction. On n'employait au montage des pièces de fonte qu'un très petit nombre d'hommes choisis, quoique certaines pièces, comme celles de l'anneau de raccordement, et les balanciers sur lesquels s'appuient les câbles de suspension, pèsent plus de 2 500 kilogr.

Les pièces étaient posées sur cales en bois, chaque tambour parfaitement centré, et la surface supérieure dénivelée et couverte d'une lame de feutre. A la suite des monteurs venaient les calfateurs, faisant les joints des pièces posées sur cales. Ces joints étaient remplis avec du mastic de fonte battu au marteau. Les joints verticaux étaient aussi remplis de mastic de fonte. Ce mastic augmentant de volume par l'oxidation, on relâchait les boulons pour ne les resserrer qu'à la fin de la pose. Les cônes étant ainsi montés, on a procédé, avant de poser les coupoles, au montage des piliers intérieurs, qu'on a également établis sur cales et joints au mastic.

Pour achever de donner une idée des difficultés que présentait l'exécution de ces cônes en fonte, nous ajouterons qu'afin de donner à la pose la précision nécessaire, on ne doit en aucun cas admettre le moindre travail de dressage ou d'ajustage au burin, à la lime ou à la machine, non plus que le redressement au marteau des pièces gauchies. La

dureté de la matière et le prix de la main-d'œuvre s'opposent à ce que l'on emploie le premier moyen; le second détruit la solidité des pièces qui y sont soumises.

La belle conception et la parfaite exécution du pont de Cubzac fait honneur à M. de Vergès, ingénieur des ponts et chaussées, et à M. Quénot, ingénieur civil, qui ont été chargés de ce grand travail, ainsi qu'à M. Emile Martin, habile fondeur, qui les a si bien secondés.



(Vue du pont de Cubzac, département de la Gironde.)

ERRATA.

Page 29, col. 2, ligne dernière. — Marché Saint-Jean, *lisez* marché Sainte-Catherine.

Page 118, col. 2, ligne 35. — Patronymique, *lisez* synonymique.

Page 136. — Voyez, pour quelques exemplaires, l'*Erratum* p. 160.

Page 140, Coiffures de femmes en Egypte, etc.— Les chiffres de renvoi 1, 4, 7, 10 doivent être substitués aux chiffres 3, 6, 9, 13, *et vice versa.*

Page 152, col. 2, ligne 10. — Montesquieu, *lisez* Montesquiou.

Page 248, col. 2, ligne 22. — Moret, *lisez* Morat.

Page 257, Pèlerinage de Saint-Jacques. — Le patron de Compostelle et de l'Espagne n'est point saint Jacques le Mineur, mais saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de saint Jean apôtre. Sa fête se célèbre le 25 juillet, et c'est lui que les estampes représentent ordinairement sous l'habit de pèlerin; ce qui est conforme à la tradition d'Espagne, d'après laquelle l'apôtre choisi par le collége apostolique pour aller prêcher la foi aux juifs dispersés parmi les gentils, vint d'abord en Espagne, puis retourna à Jérusalem, où Hérode le fit mourir par l'épée.

Page 268, col. 2, ligne 3. — J'admire, *lisez* j'advoue.

— Ligne 64. — Veuve de, *lisez* divorcée d'avec.

Page 280, col. 2, ligne 31. — Inscription latine, *lisez* inscription qui constate l'achèvement du pont Notre-Dame, et que nous avons rapportée plus haut.

Page 285, col. 2, ligne 26. — La portée du fusil de rempart allégé est de 250 à 300 mètres, *lisez* est à peu près la même que celle de la carabine.

Page 287, col. 1, renvoi à un article sur Grotius. — 1833 *lisez* 1835.

Page 295, col. 1, ligne 7. — Probable, *lisez* saisissante.

Page 295, col. 2, ligne 41. — Esclavage, *lisez* esclave.

Page 297, col. 1, ligne 6. — 1469, *lisez* 1479.

Page 300, col. 1, ligne 5. — 1739, *lisez* 1759.

Page 310, Histoire de l'éternument. — On a omis n renvoi à l'année 1839, p. 258.

Page 326, col. 1, ligne 6. — 1760, *lisez* 1560.

Page 335. — C'est d'après l'ouvrage français intitulé *De la littérature et des hommes de lettres des Etats-Unis d'Amérique* (1841, p. 337), que nous avons désigné sous le nom de *cadran maritime à réflecteur*, usité parmi les Anglais et les Américains, l'instrument bien connu des marins de notre pays sous le nom de *sextant* ou d'*octant à réflexion.* Cette impropriété d'expression s'explique par la nature de la source où nous avons puisé le fait curieux que nous avons annoncé à nos lecteurs. Du reste, ce n'est pas au vitrier Godfrey plus qu'au savant Hadley, mais c'est au grand Newton lui-même qu'appartient la *priorite* absolue de la découverte, quoique chacun des trois l'ait faite probablement de son côté, (Voy. l'Astronomie d'Herschel trad. par M. Cournot, p. 119.)

Page 343. — Kosciusko, *lisez* Kosciuszko.

Page 350. — Verres coloriés, *lisez* colorés.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

LEGISLATIONS, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

LE MAGASIN PITTORESQUE.

Le onzième volume (1843), indépendamment des sujets variés qui en composeront la partie la plus considérable, contiendra la suite ou la fin de plusieurs séries commencées : l'Histoire du costume en France, les Musées et Collections particulières des départements, les Etudes sur les monuments les plus remarquables de la France, le Vocabulaire des mots curieux et singuliers de notre histoire, les Erreurs et Préjugés populaires, etc., etc.

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

DIXIÈME ANNÉE.

1842.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS.		LIVRAISONS ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.	
PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*	PARIS. *Prix:*	DÉPARTEMENTS. Franco *par la poste.*
POUR SIX MOIS. 3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS. 2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS. 3 f. 60 c.
POUR UN AN . . 7 f. 50 c.	POUR UN AN . . 9 f. 50 c.	POUR UN AN . . 5 f. 20 c.	POUR UN AN . . 7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

RUE JACOB, N° 30,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1842.

L'HIVER

ALLÉGORIE, PAR J.-J. GRANDVILLE.



(L'Hiver, allégorie par J.-J. Grandville.)

L'hiver! A ce seul mot, combien d'images et de pensées s'éveillent dans l'esprit! Un souffle de géant, échappé on ne sait d'où, semble tout-à-coup ternir l'éclat du ciel et enlever à la terre sa parure. Voici les forêts noires et nues, les champs arides sous la neige, la surface des eaux immobile et glacée, toute la nature triste et sévère. Et de même que la vie des plantes et des arbres ne s'épanouit plus aux regards, mais disparaît et s'enferme sous de rudes écorces, de même les bruits et les mouvements humains cessent au-dehors et se retirent à l'intérieur des habitations. Ici, la misère qui tremble et la faim qui pense; là, en de plus rares endroits, hélas! les jeux, la musique, la danse, et les festins.

L'allégorie, l'art qui exprime l'invisible par le visible a-t-il jamais représenté sous quelque figure vive et saisissante ces effets de l'hiver?

Remarquons d'abord qu'il ne faut pas demander cette personnification aux artistes des climats où les rigueurs du

froid sont ignorées. En Egypte, par exemple, une allégorie de l'hiver était impossible.

Dans la Grèce et à Rome, les trois divinités qui s'étaient partagé les trois saisons des fleurs, des moissons et des vendanges, comme trois empires, sont bien connues. Mais quel dieu, quelle déesse régnait sur l'hiver? La science doute : Jupiter-*Pluvius* peut-être (*hyems* signifie à la fois pluie, orage, hiver); peut-être encore Hercule, ce terrible destructeur dont l'enfance n'a jamais souri, dont la jeunesse n'a jamais eu de charmes. Du moins, d'après des témoignages à la vérité contestés, on plaçait quelquefois son buste ou sa statue en opposition à celles de Mercure figurant le printemps, Apollon l'été, Bacchus l'automne.

A Athènes, sur un zodiaque de style antique, au-dessus de la porte du Catholicon, église byzantine, l'hiver est représenté par un groupe de gens à table. Ce n'est là qu'un signe assez vague, que l'on trouve, du reste, également employé dans les calendriers runiques. Sur un sarcophage, publié par Winkelmann, et qui doit être du temps des premiers empereurs, l'hiver est figuré par une jeune femme portant du gibier; sur quelques médaillons, il l'est encore par un petit génie ailé tenant à la main des oiseaux morts : mais ce pauvre enfant, si ingénieux qu'il soit, aurait-il été aisément compris s'il n'avait été en compagnie de ses trois frères, l'un couronné de fleurs, l'autre ployant sous le poids d'une gerbe, l'autre pressant une grappe sur ses lèvres?

L'art chrétien, qui ne reconnaît point de demi-dieux, trop spiritualiste d'ailleurs pour chercher parmi les phénomènes de l'ordre matériel les sujets de ses symboles, ne paraît pas avoir personnifié les saisons.

L'art du dix-septième siècle, empressé d'imiter l'art païen, fut embarrassé pour lui emprunter un hiver : il imagina le vieillard qui chauffe à un brasier ses mains tremblantes.

Quant aux peintres modernes, ils ont pour la plupart évité de personnifier les saisons : ils se sont bornés à les décrire, à en représenter sans allégorie les plaisirs et les travaux. Quelques uns même se sont arrêtés à des analogies très lointaines : dans le plan du Poussin, c'est le *Déluge* qui figure l'hiver; dans celui de Léopold Robert, c'est le *Départ des Pêcheurs*.

De ce petit nombre de faits, peut-être est-il permis de conclure qu'une allégorie satisfaisante de l'hiver est encore à trouver.

L'essai que nous offrons à nos lecteurs se recommande tout d abord par sa hardiesse et sa singularité; il a de plus le mérite de ne pas être une imitation de l'antique.

Grandville s'est d'autant moins dissimulé la difficulté de son entreprise, qu'il croit sincèrement notre temps fort peu favorable à l'allégorie; il a même sur l'histoire et sur l'avenir du genre allégorique une théorie qui n'est pas encourageante et qu'à l'occasion des autres saisons nous pourrons faire connaître. Mais ses doutes n'ont pas, comme l'on voit, fait tomber le crayon de ses mains. Il a voulu figurer le déchaînement puissant, irrésistible, des forces de la nature pendant l'hiver, et certes la conception de son personnage principal est autrement énergique et expressive que celle de ce vieillard caduc du dix-septième siècle se chauffant timidement à son réchaud de marbre.

Vêtu de peaux, l'Hiver moderne s'appuie sur un arbre qu'il a dépouillé et déraciné; sa barbe est hérissée de glaçons; son haleine s'exhale blanche et condensée; ses patins rappellent à la fois les glaciers qu'il a franchis et les jeux de la saison ; il glisse, il descend avec la rapidité de l'aquilon, traînant à ses côtés les animaux du Nord, et derrière lui les costumes de janvier que suit déjà le mois joyeux des travestissements.

Dans le fond, quelques accessoires complètent la pensée : la neige, une chaumière dont le toit fume, un pauvre homme, un petit enfant, et, dans les airs, des corbeaux volant par bandes, prêts à s'abattre et à disputer quelque proie misérable aux loups affamés.

Ces détails descriptifs ajoutent en clarté et en force à la personnification. Ils sont distribués avec art, avec réserve. Rien de trop, ce nous semble. La composition s'explique et se défend elle-même. Empreinte du degré d'originalité qui distingue toutes les œuvres de l'artiste, elle offre de plus un intérêt particulier, en ce qu'elle marque dans son talent un développement inattendu. C'est une indication que l'auteur des *Animaux peints par eux-mêmes* n'est pas doué seulement du génie satirique, et que sous son masque au fin sourire que le public connaît, on peut deviner un front sérieux que ses amis connaissent.

MADAME DE BEAUSOLEIL.

(Premier article.)

Voici un nom étranger peut-être même aux plus érudits de nos lecteurs. Il doit compter cependant parmi ceux qui ont droit à être connus. Il appartient à l'une des femmes les plus distinguées et les plus dignes de la reconnaissance de la postérité, que la France ait vu naitre. Il est d'ailleurs un des termes fondamentaux de l'histoire du développement de la puissance industrielle dans notre pays. C'est à madame de Beausoleil que remonte la gloire d'avoir donné l'éveil sur l'importance de la richesse minérale de la France, et conçu d'un coup d'œil vraiment politique l'augmentation du crédit à l'extérieur et de la prospérité intérieure par l'exploitation de la nature souterraine. C'est elle qui a proclamé que la France ne devait demander aux autres nations aucune de ces matières premières dont un grand peuple a besoin, attendu qu'elle en avait le dépôt dans son sein. Plus la France s'est développée depuis deux siècles dans l'art des mines, plus elle y entrevoit encore devant elle de progrès, plus donc elle a d'obligation au génie plein de résolution et de lumière qui le premier a donné l'exemple de se dévouer à cette tâche, surtout quand ces généreux efforts n'ont été payés que par l'ingratitude et l'infortune. Telle est, en effet, l'histoire de madame de Beausoleil. Victime du fanatisme, et morte misérablement dans les prisons, condamnée ensuite au dédain et à l'oubli, il est juste que la France lui rende enfin ce qui lui est dû et réhabilite sa mémoire. Il faut que son procès soit revisé, et c'est dans cette intention que nous en offrons ici quelques pièces à l'opinion publique.

On ne sait au juste ni en quelle année, ni en quelle ville est née madame de Beausoleil. Mais il n'y a pas de doute que ce ne soit en France, et il n'y en a guère que ce ne soit vers 1590. Dans un Mémoire de 1640, elle dit qu'elle s'occupe depuis trente ans de l'art des mines, et en 1650, son fils aîné avait obtenu de succéder à son père dans la charge de commissaire général des mines de Hongrie : de ces deux circonstances il semble résulter qu'elle avait dû se marier vers 1610. Son nom propre était Martine de Bertereau. C'est tout ce que l'on connaît de sa famille. Son mariage avec le baron de Beausoleil décida sa destinée. Jean Duchatelet, baron de Beausoleil, était un des savants les plus recommandables du commencement du dix-septième siècle. Noble et originaire du Brabant, au lieu de se jeter dans la carrière des armes, suivant l'usage des jeunes gens de famille de son temps, il s'était donné tout entier à l'étude des sciences. La chimie, la minéralogie, l art des mines, l'avaient particulièrement attiré, et il fut bientôt célèbre dans toute l'Europe comme un des premiers ingénieurs. On a de lui un Traité philosophique sur la Matière première, qui eut plusieurs éditions et fut alors fort goûté. On sait que cet ingénieur vint en France vers 1600; mais je doute que ce soit à ce premier voyage qu'il faille rapporter son mariage avec ma-

demoiselle de Bertereau. Quoi qu'il en soit, à la suite de leur union, commencèrent pour les époux de grands voyages dans lesquels madame de Beausoleil dut se développer singulièrement. Outre la France, elle avait visité l'Allemagne, la Hongrie, la Suède, l'Italie, peut-être l'Espagne; elle avait aussi, chose bien rare dans ce temps-là, surtout pour une femme, traversé l'Atlantique et visité le Nouveau-Monde. Indépendamment de l'instruction puisée dans le commerce de tant de peuples divers, madame de Beausoleil, aidée vraisemblablement par son mari, s'était avancée fort loin dans la connaissance des sciences, principalement de celles qui se rattachent à l'art des mines. Elle donne elle-même l'état de celles qui sont nécessaires à un ingénieur, et on y voit au premier rang la géométrie, la mécanique, l'hydraulique, la minéralogie, la chimie, auxquelles elle déclare s'être studieusement appliquée pendant trente ans. Elle entendait aussi quelque peu la théologie; car elle cite fréquemment non seulement les textes bibliques, mais saint Thomas, dont elle s'appuie fort bien. Enfin outre que les langues vivantes les plus répandues, comme l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, lui étaient familières, elle savait encore le latin, et, comme on en peut juger d'après quelques citations, au moins les élémens de l'hébreu. En un mot, c'était une femme non seulement d'une grande intelligence, mais d'une grande instruction. C'était surtout une femme d'un grand caractère. Tandis que son mari s'occupait du détail des mines, c'était elle qui poussait les affaires. Il ne me paraît pas douteux que l'initiative dans la valeureuse entreprise des mines de France ne soit venue d'elle. Dans son Mémoire au cardinal de Richelieu, c'est elle du moins qui en assume constamment toute la responsabilité; et l'on peut juger d'ailleurs, à l'énergie de sa pensée et de son style, que ce devait être une âme entraînante et souveveraine.

Ce n'est qu'à partir de 1626 que quelques pièces, annexées au Mémoire dont nous venons de parler, permettent de saisir avec quelque précision l'histoire de madame de Beausoleil. Sous le règne de Henri IV, Pierre de Beringhen, contrôleur général des mines, avait fait invitation au baron de Beausoleil de venir inspecter les mines du royaume, et même s'y établir, avec promesse d'avantages considérables. C'est là ce qui avait, à ce qu'il paraît, déterminé cet ingénieur à venir en France; mais après avoir seulement parcouru quelques parties du Midi, il était, par des raisons que je n'aperçois pas, retourné de nouveau à l'étranger. Ce n'est qu'en 1626 qu'il y revint accompagné de sa femme; et il paraît, d'après les termes de la commission du maréchal d'Effiat, alors surintendant général des finances, qu'il commença immédiatement l'exploration du territoire. Cette commission, qui est du 31 décembre 1626, est précieuse en ce qu'elle montre positivement l'état dans lequel étaient alors les mines de France, et la considération avec laquelle était traité, par l'administration française, le baron de Beausoleil. « Notre intention, dit le surintendant général, conforme à l'intention de S. M., estant de » descouvrir, faire valoir et tirer utilité au bien et à l'accroissement de l'Estat et du service de S. M., de toutes les » mines et minières de ce royaume, *inutiles ou de peu de* » *fruict jusques à présent;* et ayant esté duement informez » par rapport de l'estude et recherche très exacte et particulière que vous avez tousiours faicte pour acquérir la » cognoissance de la nature de tous métaux et minéraux, » et notamment des lieux et matrices qu'ils se tirent en ce » royaume; que par cette estude vous êtes parvenu à cette » cognoissance très parfaite, avez descouvert tous les lieux » où les dites mines sont plus abondantes en ce royaume, » et qu'elles sont les meilleures, les plus utiles, et les plus » faciles à ouvrir et descouvrir; et encore que par essay très » certain vous pouvez cognoistre la qualité et degré de bonté » des dits métaux et minéraux; à ces causes et autres particulières considérations, Nous, en vertu du pouvoir à » nous donné par S. M., vous avons commis, ordonné et » député, commettons, ordonnons et députons par ces présentes pour vous transporter en tous les lieux et provinces » de ce royaume esquels vous jugerez et saurez être les » dites mines et minières de quelque nature quelles soient, » les ouvrir et faire ouvrir entièrement, etc. » — La mesure adoptée ainsi par l'administration était donc une exploration minéralogique dont les résultats devaient être transmis au Surintendant, qui, sur ces éléments, déciderait en dernier ressort du plan à adopter pour l'exploitation générale de ces mines. Cependant ce projet fut encore suspendu. Un passeport en langue latine de l'Empereur d'Allemagne prouve que, postérieurement à cette époque, le baron de Beausoleil et sa femme, contrariés sans doute dans l'opération qu'ils avaient entreprise, étaient retournés en Allemagne. Cette pièce est précieuse aussi à un autre égard, comme attestant les services rendus par cet ingénieur dans les mines de Hongrie, ainsi que la satisfaction de l'Empereur. « Nous » vous faisons savoir et déclarons, dit l'Empereur, que dans » le mois de septembre 1629, le porteur du présent, notre » très cher et très fidèle Jean Du Chastelet, baron de Beausoleil, sur sa comparution très humble devant nous, et » son offre d'offices et de services, a été attaché par nous » avec commission spéciale, à notre royaume de Hongrie, » constitué Commissaire, et délégué avec clémence à l'administration des mines; et afin qu'il pût présider et servir » avec plus de fruit et de commodité à ce grand travail, » nous l'avons en outre gratifié et décoré, par une grâce et » affection singulière, du titre insigne de Conseiller de Notre » Majesté. Mais comme après cette mission menée à fin avec » succès, il n'a pas convenu au dit baron, dans ces tems » de trouble, de s'en charger de nouveau, et qu'il a demandé congé pour un temps à notre Sacrée Majesté, afin » de visiter d'autres royaumes et pays, requérant en même » temps de notre Sacrée Majesté des lettres de bon témoignage et recommandation, nous n'avons pas voulu » nous refuser à cette honnête demande, et avons résolu » dans notre clémence d'accéder à son vœu, etc. » Ainsi, en 1630, le baron de Beausoleil, suivi de sa famille et d'un équipage considérable, quitta l'Allemagne pour revenir en France, en vue de s'y dévouer de nouveau à la grande tâche d'y déterminer la richesse minérale. On voit sur le passeport que nous venons de citer, qu'il était ordonné, sur toutes les terres relevant de l'empire, de lui fournir le passage libre et sans impôts, et tous les moyens de transport nécessaires. On voit aussi sur un autre passeport donné par le prince d'Orange, que parmi les gens de la suite se trouvaient cinquante mineurs allemands et dix mineurs hongrois. Cela marque suffisamment un état de fortune considérable.

C'est par nos provinces du Midi et par une partie de la Bretagne que cette grande exploration commença. Ce ne fut pas, à ce qu'il paraît, sans quelque difficulté de la part des parlements. On objectait que la commission du maréchal d'Effiat, n'ayant point été présentée en temps opportun, se trouvait périmée et sans valeur. Aussi voit-on des ordonnances royales de 1632 s'adresser aux parlements de Paris, Rouen, Dijon, Pau, et tous autres justiciers et officiers, et destinées à confirmer et continuer cette commission. « Doutant, » dit le roi à ces parlements, que fissiez difficulté de faire » registrer la commission émanée de feu notre très cher » cousin le mareschal Deffiat, intendant des mines et minières de France, et suivant icelle souffrir à notre cher » et bien amé le sieur Du Chastelet, baron de Beausoleil, » faire la recherche et découverte des dites mines et minières » dans vos ressorts; de l'avis de notre Conseil, qui a vu » notre commission, arrêts de vérification en nos cours de » parlement de Bordeaux, Thoulouse, Provence, Rennes, » ayant les certificats de la descouverte qu'il a faite de plusieurs des dites mines et minières et preuves d'icelles, » vous mandons, ordonnons, etc. » Il est ordonné de faire

cesser tous troubles et empêchements à la mission du baron de Beausoleil, et de donner plein et entier effet à la commission du maréchal d'Effiat. Cette même année, parut un compte-rendu de madame de Beausoleil, relatif au résultat de ces premiers travaux. Il est intitulé : *Véritable déclaration faite au Roi et à Nosseigneurs de son Conseil des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume de France.* — Ce manifeste, imprimé sans doute à un petit nombre d'exemplaires, est aujourd'hui introuvable dans les bibliothèques. Le marquis de La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, étant devenu intendant général des mines, les travaux furent alors soutenus avec plus de faveur qu'ils n'en avaient encore obtenu. On voit par les termes d'une seconde commission, donnée en 1634 au baron de Beausoleil, que sa persévérance et son désintéressement avaient été appréciés comme ils le méritaient, et avaient même déjà porté des fruits. « Comme par » lettres du sieur maréchal d'Effiat, dit le marquis de La » Meilleraye, vous ayez été commis et député pour faire » générale recherche des mines et minières de ce royaume, » à quoy vous ayez vaqué avec telle affection et diligence, » vos propres coust et despens, que vous avez trouvé et » découvert nombre de mines d'or et d'argent, plomb et » autres métaux, minéraux et semi-minéraux, même des » pierres précieuses tant fines que communes, des quelles » il peut revenir grande utilité à S. M. et à la chose publi» que ; et d'autant que nous sommes avertis qu'en faisant » votre recherche vous avez trouvé plusieurs personnes qui » les travaillent et les font travailler secrètement sans au» cune permission de S. M. ni de nous, et vendant la terre » ou pierre des dites mines aux estrangers qui frustrent la » France des produits de la fonte et affinement d'icelles, » nous, à ces causes, etc. Si vous mandons et commettons » aussi par ces présentes de faire saisir et mettre dans la » main de S. M., toutes et chacunes, les mines et minières » de ce royaume, avec les instrumens servans au travail » d'icelles et tout ce qui en dépend, que vous trouverez » estre ou avoir été ouvertes et travaillées sans expresse » permission de S. M. ou de nous, nos dits prédécesseurs » ou notre lieutenant général. » Par cette nouvelle commission, le baron de Beausoleil se trouvait donc élevé au grade d'Inspecteur général des mines de France, en attendant que pour récompense, et son travail d'investigation achevé, on le mît à la tête de quelques unes de ces exploitations.

Cependant les choses ne réussissaient pas aussi facilement que se l'était sans doute persuadé, dans son enthousiasme, madame de Beausoleil. Si considérable que pût être la fortune de sa maison, la dépense de l'entreprise l'était bien plus. Ceux qui se sont occupés de l'industrie des mines savent dans quels frais on se trouve entraîné par le moindre travail de recherche. Que devaient donc être ceux d'une telle opération menée de front sur tant de points à la fois? Toujours verser de l'argent et n'en recueillir que bien peu, c'était un métier à se ruiner bientôt. C'était une entreprise de souverain, non de particulier. Aussi voit-on qu'après dix ans d'exploitation, n'ayant pu arracher de l'administration la ratification des promesses qui leur avaient été faites en compensation de tant de charges, les Beausoleil ne se trouvaient pas loin du bout de leurs ressources. Ils avaient, depuis leur arrivée en France, déboursé de leurs propres deniers la somme de trois cent mille livres, somme énorme à cette époque, et ne représentant guère moins d'un million de ce temps-ci. On peut juger également à quelques plaintes de madame de Beausoleil sur la considération qui se mesure en France à la splendeur des équipages, que leur train, après ces dix années de peines et de fatigues, ne devait plus être fort brillant. La persécution ne leur avait pas manqué. Une chose aussi nouvelle dans la généralité de la France et aussi mystérieuse pour le vulgaire que la recherche des mines, n'avait pu manquer d'exciter l'inquiétude et les soupçons. N'était-ce pas une divination, par conséquent une affaire de magie, de sorcellerie, de commerce avec les démons ? Quelques passages du Mémoire de madame de Beausoleil semblent indiquer que plus d'une fois, au milieu des campagnes brutales et ignorantes, elle avait, ainsi que son mari, couru danger de la vie. Les autorités elles-mêmes s'associaient à ces craintes chimériques des populations. De là mille difficultés, mille calomnies, mille défiances. Un orage s'amassait. En Bretagne, tandis que madame de Beausoleil était retenue à Rennes, occupée à solliciter du parlement l'enregistrement de la commission du roi, et que son mari travaillait à la reconnaissance de la mine du Buisson-Rochemares, le prévôt provincial du duché faisait une descente à Morlaix, au siége de leur établissement, saisissait leurs procès-verbaux, leurs boussoles et autres instruments pour la découverte des mines, leurs creusets, leurs outils pour les essais, leurs échantillons, leur argent même, le tout comme suspect, et intentait contre eux un acte d'accusation encore formidable à cette époque, celui de magie. Ainsi, malgré les commissions du roi, malgré la recommandation de l'empereur d'Allemagne, malgré l'importance de leurs services, ces deux courageux explorateurs se trouvaient abandonnés. Les compensations qui leur avaient été accordées en 1634 par un arrêt du conseil n'avaient point encore été, après un délai de six ans, ratifiées par le roi. Peut-être, après avoir vu toute l'étendue des découvertes, était-on arrivé à juger les conditions en question trop avantageuses, et commençait-on à se repentir de les avoir accordées. Quoi qu'il en soit, le baron de Beausoleil et sa femme se trouvaient à bout, et il leur était impossible de faire un pas de plus, si le gouvernement ne leur accordait pas enfin la jouissance de quelques mines. C'est dans cette conjoncture critique que madame de Beausoleil, ayant épuisé toutes les sollicitations, et ne trouvant plus de bon vouloir nulle part, s'adressa directement au cardinal de Richelieu, dernière planche de salut, mais bien chancelante. Ce beau plaidoyer sera le sujet d'un autre article.

LES JEUNES FILLES A LA FONTAINE,

PAR M. BENDEMANN.

Si quelque lecteur nous demandait ce que le peintre a voulu représenter dans ce gracieux tableau, nous lui dirions : Laissez-vous aller à votre imagination, lecteur. Il en est de la peinture, a dit Horace, comme de la poésie : il en est d'elle aussi comme de la musique. Ne serait-ce pas une folle entreprise de vouloir traduire en paroles une symphonie d'Haydn, ou un chant de Weber? Regardez, écoutez ce tableau : ne le mettez pas en prose. Ces deux jeunes filles n'ont point de nom dans l'histoire; le peintre les a créées dans son cœur : que le vôtre les comprenne, c'est assez. Invisible et discret, asseyez-vous près d'elles sous ces frais ombrages. Leur rêverie, aussi pure que cette eau limpide qui coule à leurs pieds, semble aussi vague que son murmure. Les douces agitations de la jeunesse exercent sur elles leur influence magique : l'avenir mystérieux flotte sous leurs regards et éveille en elles tour à tour l'inquiétude ou l'espoir. A ces troubles secrets de l'âme, l'une en ce moment répond par un sourire, l'autre par un soupir. Heureuses années où l'amitié est sans défiance, où la tristesse même a des charmes, où les plages arides de la vie et les lignes sévères de l'horizon échappent encore à la vue, voilées de mouvantes vapeurs ou inondées de riante lumière.

Ce sujet de deux jeunes filles différentes de caractère et de beauté, conversant ensemble au milieu d'un paysage paisible, a tenté plus d'un jeune peintre allemand. C'est en effet un thème séduisant pour des imaginations chastes et rêveuses, passionnées de nature et de liberté. L'une des

compositions de ce genre, les plus dignes d'entrer en comparaison avec celle de M. Bendemann, est le tableau de M. Charles Sohn, qui seulement a donné une expression plus définie à ses deux figures en s'inspirant directement des deux Léonore de la tragédie de *Torquato Tasso*. On se rappelle les aimables paroles que la muse de Gœthe prête à ces deux jeunes amies au commencement de la première scène :

« — Tu me regardes, Léonore, et tu souris ; tu souris encore en te regardant. Qu'as-tu ? dis-le à ton amie : tu parais à la fois pensive et satisfaite.

» — Oui, je me plais à nous voir toutes deux parées ici de ces habits champêtres. Nous semblons d'heureuses bergères, et comme elles heureuses, nous travaillons comme elles à tresser des guirlandes...

» — Que nous devons savoir gré à mon frère de nous avoir déjà conduites au sein de ces belles campagnes ! nous pouvons y être à nous ; nous pouvons durant des heures entières rêver que nous vivons dans l'âge d'or des poëtes. J'aime Belriguardo ; c'est là que j'ai passé tant de beaux jours de ma jeunesse : cette verdure naissante, ce soleil, font revivre en moi le sentiment de ces temps heureux.

» — Oui, un nouveau monde nous environne ! L'ombre de ces arbres toujours verts a déjà des attraits ; déjà le



(Les Jeunes filles à la fontaine, par M. Bendemann.)

murmure de ces fontaines revient nous récréer ; les jeunes rameaux se balancent bercés par le souffle matinal ; les fleurs des parterres ouvrent amicalement vers nous leurs yeux enfantins. Le jardinier consolé dépouille de leurs vêtements d'hiver l'oranger et le citronnier ; le ciel d'azur dort au-dessus de nos têtes, et vers l'horizon la neige des montagnes se dissout en légère vapeur.

» — Le printemps serait le bien-venu s'il ne devait pas m'enlever mon amie.

» — Ne me fais pas souvenir, au milieu même de ces doux instants, qu'il m'y faudra sitôt renoncer. »

Ce n'est point là sans doute la conversation des deux filles de M. Bendemann ; mais elle peut aider à en deviner une autre à peu près semblable : les pensées du poëte ne doivent pas être très éloignées de celles du peintre.

M. Bendemann est né dans une famille juive à Berlin, en 1811. Jeune encore, il avait déjà pris rang parmi les élèves les plus distingués de cette Académie de Dusseldorf, que l'on a appelée le Séminaire des peintres allemands. Aujourd'hui, membre de l'Académie de Dresde, il semble avoir fixé son séjour dans cette ville, où il est chargé de décorer le palais du roi. Pour sujet de ce grand travail qu'il se propose d'exécuter sur fond d'or, il a choisi le drame de la vie humaine. Son esquisse promet une composition pleine de poésie et conçue avec toute la liberté et le caprice du génie allemand.

Encouragé, honoré dans sa patrie, M. Bendemann n'a pas dédaigné les suffrages de la France. Il a envoyé aux expositions du Louvre deux tableaux que les artistes et le public ont appréciés : *les Juifs en captivité*, et *Jérémie sur les ruines de Jérusalem*.

M. H. Fortoul, dans son livre sur *l'Art en Allemagne*, décrit deux dessins de ce jeune peintre qui ne sont pas encore exécutés. Le premier représente *Booz* et *Ruth* ; le second une *Moisson* dont les épisodes, au lieu d'être rassemblés sur un seul point comme dans le chef-d'œuvre de Léopold Robert, sont au contraire dispersés dans les champs, sous les arbres, aux approches d'une maison, avec une liberté pleine de grâce et de science.

Le tableau des *Jeunes Filles à la fontaine* a été gravé ; mais on n'a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires : la planche est brisée.

ALMANACHS FRANÇAIS,

FIGURÉS OU ORNÉS D'ESTAMPES.

Dès les premiers temps de la gravure, on composa des almanachs ornés de parties gravées, représentant divers attributs ou sujets. Il existe quelques almanachs allemands ou italiens de ce genre avec les dates des quinzième et seizième siècles.

L'art de la gravure ayant été cultivé en France plus tard qu'en Allemagne et en Italie, ce fut aussi postérieurement que s'y introduisit cet usage.

Un des plus anciens almanachs français ornés de gravures est très probablement un almanach de 1610 : une large vignette en haut représente les portraits de Henri IV et de Marie de Médicis, avec ceux de leurs enfants au milieu; des deux côtés sont deux colonnes de bon style. Cette estampe, très belle comme exécution et comme finesse de burin, paraît avoir été gravée par Léonard Gaultier ou Thomas de Leu.

Pendant le règne de Louis XIII, cette mode se conserva en France. Nous connaissons particulièrement des almanachs des années 1611, 1616, 1617 et 1619, fort bien exécutés par d'habiles graveurs, et représentant des sujets relatifs au roi et à sa famille.

Jusqu'alors ces almanachs avaient été de format in-folio : l'almanach lui-même remplissait, comme de nos jours, la totalité de la feuille, et les parties gravées consistaient en vignettes dans le haut et en bandes verticales des deux côtés.

Vers 1650, on commença à exécuter des almanachs d'une grandeur double des premiers, et de la dimension d'une feuille de papier nommé maintenant *grand-aigle*, c'est-à-dire d'environ 90 centimètres de hauteur sur environ 50 centimètres de largeur. Comme on ne savait pas alors, et qu'on n'a pas su long-temps après, fabriquer des feuilles de papier de cette grandeur, ces almanachs étaient tirés sur deux feuilles de papier qu'on unissait en les collant. Ils furent conçus dans un système différent de ceux précédemment publiés. La totalité de cette immense feuille fut destinée à une seule estampe, tandis que l'almanach était placé dans un petit espace carré laissé en blanc au bas, où il était collé, après avoir été imprimé et tiré séparément sur une petite feuille.

Cet usage dura pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Sous ce dernier roi, ces almanachs furent moins nombreux.

Ces estampes-almanachs représentaient les faits les plus mémorables de l'année précédente, tels que les mariages, naissances et décès des princes de la famille royale ; batailles, siéges, entrées d'ambassadeurs, fêtes, banquets, allégories, etc. Les sujets principaux sont entourés d'autres sujets, de médaillons ou cartouches de toutes formes reproduisant les faits moins importants; le tout avec une variété, un goût de composition, une vérité dans les portraits, et surtout une exactitude scrupuleuse dans les costumes, qui font de cette série, surtout pour le règne de Louis XIV et le commencement de celui de son successeur, le tableau pour ainsi dire complet de l'histoire du temps.

La plupart de ces almanachs sont en général fort bien gravés, et quoique les noms des artistes qui en furent les auteurs ne s'y lisent que très rarement, il semble hors de doute que d'habiles graveurs y travaillaient au moins en partie, ou qu'ils les faisaient exécuter sous leur direction. Les noms des éditeurs y sont presque toujours indiqués.

Depuis la fin du règne de Louis XV, l'usage des almanachs gravés s'est perpétué jusqu'à nos jours, et il est encore universellement pratiqué. Mais tout ce que l'on a fait dans ce genre, depuis 1720, ne peut être mis en comparaison avec les almanachs publiés jusqu'à cette époque, ni sous le rapport de l'art, ni sous celui de l'intérêt historique.

Une singularité qui ajoute à l'intérêt de ces almanachs, c'est leur extrême rareté. Au premier aspect, il semble extraordinaire que des estampes, tirées sans doute à un grand nombre d'exemplaires, et destinées à être fort répandues, soient aujourd'hui si rares dans toutes les collections et le commerce des estampes anciennnes, tandis que d'autres estampes de la même époque, moins intéressantes et moins belles, se trouvent en assez grande quantité. On se rend difficilement compte de cette rareté. Une autre circonstance également remarquable, c'est que presque tous les exemplaires recueillis depuis quelques années par les amateurs des estampes historiques, sont venus de l'étranger et particulièrement d'Allemagne. M. Leber, qui a formé une des plus nombreuses collections de livres et estampes sur l'histoire de France figurée, collection récemment achetée par la ville de Rouen, a indiqué ce fait dans le catalogue de cette collection (tome III, page 209). Il constate la rareté de ces grands almanachs en France, et il émet l'opinion que ces estampes ont pu être répandues par l'intermédiaire des agents diplomatiques, sans doute à titre de présents aux souverains étrangers. Cette explication, quelque ingénieuse qu'elle soit, ne satisfait pas entièrement. Il n'est pas possible de supposer que le gouvernement ait fait, pendant plus d'un siècle, les dépenses qu'exigeait la gravure de semblables planches, pour n'en tirer qu'un petit nombre d'épreuves à envoyer en cadeaux uniquement à l'étranger. Cette opinion parait surtout inadmissible, quand on songe qu'il existe, pour la même année, jusqu'à six almanachs différents. Ils portent au surplus presque tous l'indication de l'éditeur qui les vendait.

La supposition la plus naturelle serait que ces almanachs étaient habituellement cloués ou collés sur les murs, et qu'au renouvellement de l'année on substituait l'almanach nouveau à l'ancien, qui était détruit comme inutile. Encore cette destruction est-elle vraiment difficile à expliquer, car ces estampes étaient de nature à servir de souvenirs à beaucoup de personnes qui, par cela même, auraient dû les conserver avec plus de soin. Il y a pour les temps de l'antiquité, et surtout dans la numismatique grecque et romaine, quelques faits de ce genre enveloppés d'une espèce d'obscurité mystérieuse. Les temps modernes commenceraient-ils aussi à offrir de ces problèmes historiques difficiles à résoudre ?

La collection de M. Leber contenait vingt de ces almanachs avant l'impression de son catalogue, et, depuis, cet amateur en a acquis vingt autres. Au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, un recueil spécial en renferme 90, et la suite d'estampes de l'histoire de France, 189; mais la plupart de ces derniers almanachs sont des doubles du recueil précédent, et beaucoup même sont incomplets, soit que la partie inférieure, contenant le calendrier lui-même, ait été enlevée, soit qu'ils aient été découpés et divisés pour être placés séparément à la suite des événements auxquels ils se rapportent. La collection la plus riche de toutes est celle de M. Hennin, dans laquelle nous avons abondamment déjà puisé tant de pièces rares et précieuses : elle est l'unique dans ce genre, et contient environ deux cents de ces grands et beaux almanachs, qui forment une série à peu près complète depuis 1610 jusqu'en 1775.

EMPLOI SINGULIER. — HABITUDE D'UN POETE.

L'empereur de toutes les Russies, Alexandre, se faisait suivre, pendant ses campagnes et ses longs et nombreux voyages, par un employé aux appointements de 8 500 fr. par an, chargé uniquement de lui tailler ses plumes. Cet artiste, armé d'un arsenal de canifs et muni d'un approvisionnement considérable de plumes, devait en tenir constamment une centaine de taillées sous la main impériale; ce qui n'était que le strict nécessaire; car l'autocrate ne

reprenait jamais deux fois la même plume, ne fût-ce que pour donner une seule signature. Cette machine vivante resta en fonctions pendant toute la durée du règne d'Alexandre.

Un de nos plus grands poëtes, et en même temps, ce qui se conçoit aisément, un de nos trois ou quatre orateurs parlementaires, dont le langage est noble et digne, ne se sert de plumes que pour écrire sa correspondance. Lorsqu'il confie au papier ses inspirations, prose ou vers, c'est à l'aide du crayon. Il y trouve cet avantage, que le crayon glisse sur le papier rapidement et sans bruit, sans l'exposer aux interruptions, aux lenteurs, aux impatiences, aux refroidissements qui naissent de l'obligation de s'interrompre pour prendre de l'encre, d'en prendre avec mesure, ni trop ni trop peu, de la crainte d'effacer l'écriture, de l'ennui de la sécher, etc., etc. Il diminue ainsi autant que possible l'intervalle qui sépare la pensée de l'expression. Plusieurs douzaines de crayons sont toujours taillées sur son bureau.

CE QUI CONSTITUE LA PATRIE.

Une nation peut très facilement se contenter des biens communs de la vie, le repos et l'aisance; et des penseurs superficiels prétendront que tout l'art social se borne à donner au peuple ces biens. Il en faut pourtant de plus nobles pour se croire une patrie. Le sentiment patriotique se compose des souvenirs que les grands hommes ont laissés, de l'admiration qu'inspirent les chefs-d'œuvre du génie national, enfin de l'amour que l'on ressent pour les institutions, la religion et la gloire de son pays. Toutes ces richesses de l'âme sont les seules que ravirait un joug étranger; mais si l'on s'en tenait uniquement aux jouissances matérielles, le même sol, quel que fût son maître, ne pourrait-il pas toujours les procurer? Madame de Staël.

LA SAINT-LÉONARD.

NOUVELLE.

§ 1.

Au pied des montagnes qui séparent la Bavière des États de Weimar se trouve une petite ville nommée Hoff, qui domine une partie des vallées arrosées par le Mayn. Placée loin des routes fréquentées, l'humble cité a conservé ses antiques coutumes, et l'on y trouve encore cette naïveté grave en partie effacée dans le reste de l'Allemagne. Aussi a-t on coutume d'appeler Hoff *la Vieille-Tribu.*

Là vivait, il y a quelques années, un étranger nommé Loffen. On le disait né en Bohème, et il avait autrefois servi dans les armées autrichiennes avec le grade de major. Mais la paix de 1815 l'avait fait réformer, et il était alors arrivé à Hoff avec une enfant appelée Dorothée, qui était devenue depuis une belle jeune fille.

Le major Loffen était un homme instruit, courageux, et capable de tous les dévouements. Par malheur, la violence de son caractère avait troublé toute sa vie et arrêté son avancement dans l'armée. La plus légère contradiction le jetait dans des emportements qu'il regrettait plus tard, mais que la honte et l'orgueil l'empêchaient de désavouer. Il avait ainsi perdu successivement ses meilleurs amis et ses plus sûrs protecteurs.

Cependant, ce que n'avaient pu les conseils ni les reproches, le temps finit par le faire. Cette espèce de bouillonnement intérieur qui s'épanchait en subites colères, malgré toutes les résolutions du major, s'apaisa peu à peu; le sang circula plus lentement dans ses veines, l'expérience rendit son esprit moins prompt à condamner les autres, et il put entendre sans trop d'impatience une opinion contraire à la sienne.

La paternité acheva cette conversion. Dompté par les grâces enfantines de Dorothée, le lion se fit homme; et celui qui avait résisté trente ans à ses amis et à ses ennemis devint insensiblement l'esclave soumis d'une jeune fille.

Loffen n'était donc plus la continuation de lui-même, mais un homme tout nouveau. A peine si quelques irritations passagères rappelaient de temps en temps le passé. C'était comme un orage apaisé dont on entend seulement au loin quelques rumeurs étouffées.

Du reste, un grand changement se préparait dans la position du major: sa fille allait se marier! elle épousait un jeune inspecteur forestier, William Munster, qu'elle avait connu dès son arrivée à Hoff, et avec lequel elle avait grandi.

Au moment où commence notre récit, le jeune homme était renfermé avec son beau-père, achevant de tout régler pour cette prochaine union.

— Ainsi, c'est convenu, dit-il en repoussant des comptes que lui avait présentés M. de Loffen, et sur lesquels il n'avait même pas jeté les yeux; nous prendrons la maison du bord de l'eau.

— Puisqu'elle plaît à Dorothée, répliqua le major.

— Puis, nous y serons plus à l'aise qu'ici.

Loffen soupira.

— Ce déplacement vous contrarie-t-il? demanda vivement William; ah! s'il en est ainsi, restons.

— Non, mon fils, reprit le vieux soldat, en posant sa main sur celle du forestier, je ne regrette point cette demeure.

— Que regrettez-vous donc, alors? Depuis quelques jours je vous vois triste... Ah! ne me cachez rien, mon père! Aurais-je fait quelque chose dont vous êtes mécontent?

— Nullement, nullement, cher enfant; mais ce mariage, vois-tu, me rappelle tant de souvenirs!... Puis, je suis jaloux de toi.

— Que dites-vous! s'écria le forestier.

— Jaloux, reprit le major en souriant, car tu vas devenir le principal attachement de Dorothée. Oh! ne t'en défends pas! cela doit être, et je suis loin de m'en plaindre. Mais l'habitude m'a rendu égoïste, vois-tu. Jusqu'à présent j'avais été le seul objet des soins de ma fille, elle n'avait que moi à aimer et à distraire; maintenant son temps et son affection vont se trouver partagés, je ne pourrai l'avoir toujours à mes côtés, et les heures de solitude m'épouvantent.

— Vos craintes ont été devinées par Dorothée, dit le forestier; l'autre jour elle me les communiquait avec des larmes dans les yeux.

— Que dis-tu? interrompit Loffen; ah! je cacherai ma tristesse alors; je ne veux point troubler le bonheur de Dorothée. Ne lui parle jamais de ce que je t'ai dit, William; c'est une faiblesse de vieillard, une folie. Ne vivrai-je pas près de vous? ne vous verrai-je pas tous les jours? Ce ne sont que de nouvelles habitudes à prendre; je les prendrai.

William ne répondit rien, et il y eut un silence. Enfin, jetant au major un regard dérobé:

— Il y aurait un moyen de prévenir l'isolement que vous craignez, dit-il en hésitant.

— Lequel?

— Une personne qui vous a été chère habite Egra...

— Assez! assez, William! interrompit le major en se levant brusquement; Dorothée a dû vous dire ce que je lui avais répondu à cet égard. Il ne faut pas remuer la cendre des affections détruites... Ne me reparlez jamais de ce sujet, William; je vous en prie comme ami, et comme père je l'exige.

Munster s'inclina d'un air affligé, et Loffen sortit.

Or la personne qui habitait Egra, et à laquelle le forestier avait fait allusion, n'était autre que la mère de Dorothée. Mariée fort jeune au major qu'elle aimait, elle avait d'abord trouvé mille joies dans cette union; mais peu à peu le caractère de Loffen avait altéré ce bonheur. Charlotte, fière et susceptible, n'avait pu souffrir des emportements qui lui semblaient injurieux. Loin de ménager son mari, elle l'avait irrité par la résistance, les reproches et le mécontentement; l'aigreur était allée toujours croissant, jusqu'à ce que la froideur eût pris la place de l'affection. Alors chacun d'eux avait gardé le silence, entassant les souffrances dans son cœur et les laissant s'aigrir l'une par l'autre. Enfin l'excès de la douleur avait amené une rupture violente. Charlotte était partie pour Egra où elle avait des parents, et Loffen était venu habiter Hoff avec sa fille.

Mais la séparation ne semblait point avoir adouci son irritation : soit que le souvenir de Charlotte lui rappelât des torts dont il rougissait, soit plutôt qu'il conservât contre elle son ressentiment, il évitait tout ce qui pouvait lui rappeler la mère de Dorothée. Son portrait, qui lui était resté, avait été recouvert d'une toile et relégué dans un cabinet obscur; son piano, fermé avec soin, était à demi caché au fond d'une chambre inhabitée; il avait même exigé que Dorothée étudiât la harpe, comme s'il eût craint une réminiscence du passé. Aussi toutes les tentatives de la jeune fille pour combattre cette espèce de haine avaient-elles été jusqu'alors inutiles; mais c'était un de ces cœurs auxquels la bonté donne du courage, et qui ne se lassent jamais d'essayer le bien.

La fin à la prochaine livraison

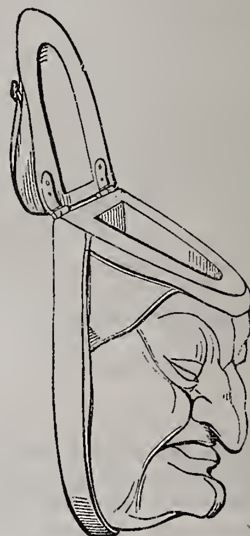
SALIÈRE DITE *DE GUY MERGEY.*

Cette figure grotesque est une salière de bois sculpté. L'un de nos dessins la représente de face et fermée; dans l'autre on la voit de profil et ouverte. Le savant Grosley, dans une collection de petits livres fort recherchée des bibliophiles lorsqu'elle est complète, a laissé, au sujet de cette antique caricature, l'explication suivante :

« Sur cette salière, *Gentil* a représenté, en la chargeant à sa fantaisie, la figure d'un gros chanoine de Troyes qui avait su lui déplaire. Quelques coups de gouge ont fait les frais de ce masque. La tradition a conservé le nom de l'original de cette charge; il s'appeloit Guy Mergey. Si dans ce morceau la vigueur et la force des premières idées de Gentil se fait sentir à l'œil connoisseur, les beautés de ce qu'il finissoit sont également frappantes pour les connoisseurs et les plus ignorants*. » Cette assertion, comme toutes celles de Grosley lorsqu'il s'agit d'appréciation artistique, ne doit être accueillie qu'avec réserve.

François Gentil, sculpteur distingué, auquel on attribue ce morceau, et qui notamment décora de ses ouvrages la curieuse église de Saint-Jean de Troyes, florissait dans la





(La Salière de Guy Mergey, sculpture attribuée à Gentil. — D'après l'original du cabinet de M. Brunet-Denon.)

seconde moitié du seizième siècle. La date certaine et connue jusqu'à ce jour des sculptures sorties de son ciseau est comprise entre les années 1559 et 1572. Or, de l'avis des antiquaires du pays les plus éclairés, le travail et le caractère de ce meuble singulier dénotent une époque beaucoup plus reculée, et le font présumer contemporain de Louis XI, de Charles VIII, ou au plus tard de son successeur Louis XII (1471-1515). Quoi qu'il en soit, cette œuvre anonyme offre une charge plaisante; et c'est à bon droit que l'artiste l'a destinée à recevoir du gros sel à l'intérieur, après en avoir tant répandu sur sa surface.

La salière de Troyes a appartenu long-temps à des particuliers de cette ville; elle est devenue la propriété de M. Brunet-Denon, neveu et l'un des héritiers du célèbre directeur des musées impériaux, et elle se trouve aujourd'hui dans la riche collection d'objets d'art de cet amateur distingué. Un jeune sculpteur troyen, M. Caunois, l'un des artistes dont le talent honore leur ville natale, a moulé une réduction en plâtre de cette salière, qui par suite a pu être mise dans le commerce.

— Quels livres sont les meilleurs? — Ceux qu'on entend le plus souvent citer par les honnêtes gens.

— Cherchez à mériter la bienveillance des personnes dont la société vous est chère : c'est une conquête plus précieuse et moins difficile à conserver que leur admiration.

* *Ephémérides troyennes*, in-24, 1762, p. 47.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET rue Jacob, 30.

ORIGINE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN FRANCE.



(Fondation de la Gazette de France. — Estampe de 1631, conservée à la Bibliothèque royale.)

Ce dessin satirique a été composé, en 1631, à l'occasion de la fondation de *la Gazette de France.* On voit au milieu la *Gazette* personnifiée, assise sur une espèce de gradin. Chacun des personnages qui l'entourent est supposé réciter un quatrain gravé en marge de l'estampe :

LA GAZETTE.

De mes divers écrits la fortune est la base,
Ses divers monuments des miens le piédestal;
Elle me porte mieux et plus haut que Pégase,
Et sa roue est pour moi d'un précieux métal.

LE MENSONGE, *à la gauche de la Gazette, debout, un masque à la main.*

Je suis universel, peintre, poëte, orateur;
J'écris ce que l'on fait, ou qu'en veillant on songe;
Les faux avis souvent me font nommer menteur :
Marque-moi secrétaire et non serf du mensonge.

LA VÉRITÉ, *à la droite de la Gazette, dans l'ombre, assise sur une marche du trône de la nouvelle déesse.*

Je suis cette vertu des seuls sages conçue.
Belle, j'enfante un monstre abhorré des mortels;
La Gazette me souffre enfin dans ses autels,
Et se plaît aujourd'hui de me voir toute nue.

RENAUDOT, *le fondateur de la Gazette et de la presse en France, assis et écrivant, couvert d'un manteau.*

Mille peuples divers parlent de mon mérite;
Je cours dans tous les lieux de ce vaste univers.
Mon sceptre fait régner et la prose et les vers,
Et pour mon trône seul la terre est trop petite.

LE CRIEUR DE LA GAZETTE, *à l'extrême gauche du tableau, avec un panier d'exemplaires du journal.*

Monsieur l'historien, donne-moi des emplâtres
Pour nourrir les cancers des cerveaux curieux,
Ces beaux contes fardés de nos faux demi-dieux,
Dont pour notre profit les fous sont idolâtres.

LES CADETS DE LA FAVEUR, *entre le Crieur et Renaudot. L'un d'eux, en chapeau panaché, parle à Renaudot qui l'écoute à peine.*

Plus que de triompher nous brûlons de paraître.
Ennemis des combats et serfs d'un faux honneur,
Vous aurez de notre or en nous faisant faveur;
Dites que nos grands coups font des Mars disparoître

Viennent ensuite, à la droite de la Gazette et de la Vérité, sept personnages, *les diverses nations*, entre lesquels on devra remarquer le Castillan à la longue rapière, aux moustaches retroussées. Les nations apportent des nouvelles et remettent des lettres à la Gazette : elles chantent son éloge.

Origine de la Gazette de France.

Le Mercûre de France, recueil purement littéraire, avait été publié dès le règne de Henri IV; aucun journal politique n'existait encore en France, lorsqu'au mois de mai 1631 parut le premier numéro de *la Gazette* *.

Le fondateur de ce journal était Théophraste Renaudot, médecin poitevin, né à Loudun en 1584. Reçu docteur à Montpellier en 1606, il voyagea beaucoup, vint s'établir dans sa ville natale, puis, en 1612, se fixa à Paris avec le brevet de médecin du roi. Plus tard, il se fit connaître du cardinal de Richelieu, qui sut apprécier l'esprit, l'activité et le savoir de son compatriote. Renaudot fut successivement nommé par le cardinal commissaire général des pauvres valides et invalides du royaume, directeur d'un Mont-de-Piété, maître général des bureaux d'adresses, aujourd'hui remplacés par les journaux d'annonces et les petites affiches; enfin, en 1631, il obtint le privilége pour l'établissement de la Gazette.

On raconte de la manière suivante l'origine de ce journal : le célèbre généalogiste d'Hozier avait une correspondance très considérable, et communiquait à son ami Renaudot les lettres qu'il recevait des diverses villes de l'Europe. Renaudot, de son côté, tout en faisant visite à ses malades, leur lisait ces lettres, et il les amusait au moins, s'il ne les guérissait. Voyant le succès de ses causeries, il pensa qu'il pourrait les faire imprimer. Il en parla à Richelieu, et lui demanda l'autorisation nécessaire. Le cardinal comprit aussitôt de quelle importance serait pour le gouvernement une gazette qui ferait connaître les événements tels que le pouvoir les voudrait présenter au public. Il se hâta d'accorder le privilége qu'on lui demandait : il fit plus, il écrivit sou-

* Avant 1631, il existait en Espagne et en Italie des journaux appelés gazettes, du nom de la pièce de monnaie (*gazetta*) qu'on payait pour les lire.

vent des nouvelles, des articles sur les traités, sur les capitulations, sur les batailles et les siéges; il communiqua des relations de généraux et des dépêches d'ambassadeurs; on dit même que Louis XIII travailla au recueil. Sans parler de l'utilité dont les gazettes de ce temps peuvent être pour l'histoire, surtout pour l'histoire diplomatique, en raison de la coopération de tels rédacteurs, il importe de faire remarquer que c'est au ministère de Richelieu que l'on doit cet établissement de la presse périodique, qui devait jouer plus tard un tout autre rôle que celui que concevait le cardinal.

Il nous a paru intéressant de faire connaître les deux préfaces du recueil dont nous nous occupons : très rares, elles sont aussi très curieuses.

Au Roy.

« Sire,

» C'est bien une remarque digne de l'histoire, que dessouz soixante-trois roys, la France, si curieuse de nouveautez, ne se soit point avisée de publier la gazette ou recueil par chacune semaine des nouvelles tant domestiques qu'étrangères, à l'exemple des autres Estats, et mesme de tous ses voisins. Mais ce ne peut estre sans mystère qu'elle ait attendu pour ce faire le vingt et uniesme an du règne de Vostre Maiesté, célèbre par les avantages qu'elle a remportez sur tous ses ennemis, et par la prospérité de ceux qu'il luy a pleu favoriser de sa protection et bienveillance. Jusques icy l'heur et la valeur de Vostre Maiesté (Sire), ont mis les affaires de ce royaume à un poinct qui luy sert de panégyrique éternel et d'apologie effective à son premier ministre. Chacun reconnoissant que Vostre Majesté, par ses diuins conseils, est plus absolüe chez soi, plus chérie de ses alliez, redoutée de ses ennemis, et respectée de tout le monde : bref, s'est acquis plus de gloire au près et au loin que tous ses devanciers ensemble. Ce sont les louanges que la vérité tire aujourd'hui des bouches autrefois les plus venimeuses, que les pères racontent à leurs enfans, et dont les compagnies s'entretiennent pour en conserver la mémoire.

» Mais, Sire, la mémoire des hommes est trop labile pour luy lier toutes les merveilles dont Vostre Maiesté va remplir le Septentrion, et ensuite tout le continent. Il la faut désormais soulager par des escrits qui volent comme en un instant du Nord au Midy, voire par tous les coins de la terre. C'est ce que ie fay maintenant, Sire, d'autant plus hardiment que la bonté de Vostre Maiesté ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles. Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume et mon stile. C'est au reste le journal des roys et des puissances de la terre. Tout y est par eux et pour eux, qui en font le capital; les autres personnages ne leur servent que d'accessoire. Ainsi, Vostre Maiesté va prendre le mesme plaisir (mais à meilleur titre) qu'autrefois Ænée, se voyant meslé parmy les autres princes, dans les tableaux que je vais peindre de ses victoires; et cependant je luy offre en toute humilité ce recueil de toutes mes gazettes de cette année; laquelle ie finiray par mes prières à Dieu, qu'autant que sa protection est assurée à cet Estat, elle accompagne partout Vostre Maiesté qui en est la vie et le bonheur inséparable. Ce sont les vœux et l'espérance de cinquante millions d'âmes, et entre elles,

» Sire,

» Du très humble, très fidelle, et très obéissant serviteur et sujet de Vostre Majesté,

« Théophraste RENAVDOT. »

On ne s'étonnera point de ce ton humble, soumis et essentiellement monarchique du premier article de journal qui ait paru en France.

Mais si l'on compare cette préface avec la suivante, quelle différence! Comme Renaudot sait expliquer les avantages qu'il peut concevoir de la publication de son journal! Quelle amusante critique des exigences du public, et combien de remarques s'adresseraient encore à beaucoup de lecteurs de notre temps!

Préface au Public.

« La nouveauté de ce dessein, son utilité, sa difficulté et son sujet, mon lecteur, vous doivent une préface.

» La publication des gazettes est à la vérité nouvelle, mais en France seulement, et cette nouveauté ne leur peut acquérir que de la grâce, qu'elles se conserveront tousjours aisément moyennant la vôtre; se renouvellant même comme elles font à tous les ordinaires. Mais surtout seront-elles maintenues par l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers. Le public, pour ce qu'elles empeschent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines... Les particuliers, chacun d'eux ajustant volontiers ses affaires au modèle du temps. Ainsi le marchand ne va plus trafiquer en vne ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher employ dans les pays où il n'y a point de guerre. Sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui escrivent à leurs amis, auxquels ils estoient auparavant obligez, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple ouy dire. Encore que le seul contentement que leur variété produit ainsi fréquemment, et qui sert d'vn agréable divertissement ès compagnies qu'elle empesche des médisances et autres vices que l'oisiveté produit, deust suffire pour les rendre recommandables. Du moins sont-elles en ce point exemtes de blasme *qu'elles ne sont aucunement à la foule du peuple:* non plus que le reste de mes innocentes inventions, estant permis à vn chacun de s'en passer si bon luy semble.

» La difficulté que ie dise rencontrer en la compilation de mes gazettes et nouvelles n'est pas icy mise en avant pour en faire plus estimer mon ouvrage. Ceux qui me cognoissent peuvent dire aux autres si ie ne trouue pas de l'employ honorable aussi bien ailleurs qu'en ces feuilles. C'est pour excuser mon stile s'il ne respond tousjours à la dignité de son sujet, le suiet à vostre humeur et tous deux à vostre mérite. Les capitaines y voudroient rencontrer tous les iours des batailles et des siéges levez ou des villes prises : les plaideurs, des arrests en pareil cas : les personnes dévotieuses y cherchent les noms des prédicateurs, et a peu qu'ils ne disent des confesseurs de remarque. Ceux qui n'entendent rien aux mystères de la cour les y voudroient trouver en grosses lettres. Tel s'il a porté vn paquet en cour, ou mené vne compagnie d'un village à l'autre sans perte d'homme, ou payé le quart dernier de quelque médiocre office, se fasche si le roy ne void son nom dedans la Gazette. D'autres y voudroient auoir ces mots de monseigneur ou de monsieur répétez à chaque personne dont ie parle : à faute de remarquer que ces titres sont ici présupposez comme trop vulgaires : joint que ces compliments, estans obmis en tous, ne peuvent donner jalousie à aucun. Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleury, d'autres qui veulent que mes relations semblent à vn squelette descharné et dénué mesme de ses nerfs et de sa peau; de sorte que la narration en soit toute nuë, ce qui m'a fait essayer de contenter les uns et les autres.

» Ce peut-il donc faire (mon lecteur) que vous ne me plaigniez pas en toutes ces rencontres? et que vous n'excusiez point ma plume si elle ne peut plaire à tout le monde en quelque posture qu'elle se mette? Non plus que ce paysan et son fils, quoy qu'ils se missent premièrement seuls, et puis ensemble, tantost à pied et tantost sur leur asne. Et si la crainte de desplaire à leur siècle a empesché plusieurs bons autheurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit estre la difficulté d'escrire celle de la semaine, voire du iour mesme auquel elle est publiée? Ioignez-y la briéveté

du temps que l'impatience de nostre humeur me donne, et ie suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelque excuse vn ouvrage qui se doit faire en quatre heures du iour que la venüe des couriers me laisse toutes les semaines pour assembler, ajuster, et imprimer ces lignes. Mais non : ie me trompe estimant par mes remonstrances tenir la bride à vostre censure. Ie ne le puis; et si ie le pouuoye (mon lecteur) ie ne le doy pas faire. Ceste liberté de reprendre n'estant pas le moindre plaisir de ce genre de lecture, et vostre plaisir et divertissement comme i'ay dit, estant l'vne des causes pour lesquelles ceste nouveauté a esté inventée. Ioüissez donc à vostre aize de cette liberté françoise : et que chacun die hardiment qu'il eust osté cecy, ou changé cela, qu'il auroit mieux fait. Ie le confesse.

» En vne seule chose ne cederay-ie à personne, en la recherche de la vérité : de laquelle néantmoins ie ne me fay pas garand. Estant malaisé qu'entre cinq cens nouuelles escrites à la haste d'vn climat à l'autre, il n'en eschappe quelqu'vne à nos correspondans qui mérite d'estre corrigée par son père le Temps. Mais encore se trouuera-t-il peut-estre des personnes curieuses de sçauoir qu'en ce temps-là tel bruit estoit tenu pour véritable : et ceux qui se scandalizeront possible de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura donnés pour veritez, seront par là incitez à débiter au public par ma plume (que ie leur offre à ceste fin) les nouuelles qu'ils auront plus vrayes, et comme telles plus dignes de luy estre communiquées. »

NOUVELLE CARTE DE FRANCE.

Le 14 octobre 1816, le directeur du dépôt général de la guerre, marquis d'Ecquevilly, proposa au ministre de ce département de faire établir une nouvelle carte topographique de la France, pour remplacer celle publiée par Cassini. Non seulement les cuivres de cette dernière étaient usés; mais les opérations qui avaient servi de base à son exécution ne présentaient plus un degré d'exactitude suffisant, les instruments de géodésie ayant reçu de nombreux perfectionnements et une précision inconnue du temps de Cassini.

Une commission, créée par ordonnance du 11 juin 1817, fut chargée de déterminer le mode d'exécution de la carte topographique du royaume. Cette commission était composée de quatorze membres désignés par plusieurs départements ministériels, et appartenant tous à des corps savants : MM. le marquis de Laplace, président, et Delambre, de l'Institut; Bérigny et Vallot, des ponts et chaussées; de Bonnard, des mines et carrières; le lieutenant-général Haxo, et en son absence M. de Beaufort d'Hautpoul, du génie militaire; Brossier, Bonne et Puissant, du corps des ingénieurs géographes militaires; de Rossel, du dépôt général de la marine; Hennet, Lesueur et Hautier, de l'administration du cadastre; Chauvet, de la direction des forêts. Dans sa première séance, la commission choisit pour vice-président M. Delambre, et pour secrétaire M. Puissant. Le 2 janvier 1819, MM. les colonels d'état-major Muriel et Delachasse de Vérigny furent attachés à la commission; et en 1823, M. Poisson, de l'Institut, y remplit la place devenue vacante par le décès de M. Delambre.

Les dispositions rélatives à la confection de la carte, après avoir été élaborées par la commission, furent approuvées par ordonnance du 6 août 1817. Les premiers fonds accordés par le budget de 1818 permirent d'en entreprendre immédiatement les opérations fondamentales, et l'exécution commença le 1er avril 1818.

Etablie à 1 pour 80 000, échelle plus grande que celle de la carte de Cassini, qui était à l'échelle de 1 pour 86 400 et qu'elle est destinée à remplacer, la nouvelle carte de France, exécutée au dépôt général de la guerre, donne la forme exacte des villes, bourgs et villages; on y trouve les routes de toutes les classes, les chemins vicinaux directs, et presque toutes les autres communications; on y distingue les grandes cultures par masses, les cours d'eau grands et petits, les canaux de toute espèce. Elle donne le relief du terrain assujetti à un premier nivellement indiqué par des cotes de hauteur convenablement distribuées; enfin les limites des départements, arrondissements, cantons et communes y sont tracées par des ponctués distincts et appropriés à chaque sorte de division. Elle réunit ainsi les documents topographiques les plus étendus et les plus exacts, entièrement neufs sous beaucoup de rapports. Elle sera composée de 259 feuilles dont 161 entièrement pleines, 70 en partie pleines et 28 demi-feuilles. La direction de la géodésie, de la topographie et de la gravure est confiée, depuis novembre 1830, à M. le lieutenant-général Pelet, placé alors à la tête du dépôt de la guerre. L'exécution de cette œuvre nationale ne laisse, sous aucun rapport, rien à désirer.

Une première livraison de douze feuilles a paru en janvier 1833. Le nombre des feuilles publiées jusqu'en 1841, outre le titre et la feuille d'assemblage, s'élève à soixante-huit, savoir : Abbeville, Altkirch, Amiens, Arcis, Arras, Bar-le-Duc, Beauvais, Besançon, Boulogne, Bourg, Caen, Calais, Cambrai, Châlons, Chartres, Colmar, Commercy, Douai, Dunkerque, Evreux, Epinal, Ferney, Ferrette, Fontainebleau, Givet, Granville, Gray, le Havre, Laon, Lauterbourg, Lille, Longwy, Lons-le-Saunier, Lunéville, Lure, Lyon, Maubeuge, Meaux, Melun, Metz, Mézières, Montbelliard, Montreuil, Montdidier, Nancy, Neufchâtel, Ornans, Paris, Pontarlier, Provins, Reims, Rethel, Rocroy, Rouen, Saint-Omer, Saint-Valery, Sarreguemines, Sarrebourg, Saverne, Sens, Sierck, Soissons, Strasbourg, Troyes, Vassy, Verdun, Wissembourg, Yvetot. Pour en rendre l'usage plus général, le général Pelet a fait autographier et publier des cartes départementales, accompagnées de plans des chefs-lieux et de tableaux statistiques très détaillés. Avec un tirage limité à trois cents exemplaires, nombre suffisant pour les services publics, un département qui comprend sept ou huit feuilles de la carte, en totalité ou en partie, ne revient qu'à 1 800 ou 2 000 fr. (6 fr. ou 6 fr. 50 c. l'exemplaire). Seize départements, Aisne, Ardennes, Eure, Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Somme, sont terminés et publiés. L'importance du département de la Seine a déterminé M. le lieutenant-général Pelet à en faire graver la carte à l'échelle de $\frac{1}{10000}$.

Les feuilles de la carte de France ont souvent déjà servi aux administrations publiques, comme aux entreprises particulières, pour les tracés et l'exécution des chemins de fer, canaux, routes, etc.

Chaque année, environ 75 officiers du corps royal d'état-major sont occupés, pendant huit mois, sur le terrain même, aux travaux de géodésie et de topographie.

LE PIC D'ADAM,

DANS L'ILE DE CEYLAN.

Dans notre tome II, page 331, nous avons donné, d'après le major Davy, auteur d'une description de l'île de Ceylan, une notice sur la montagne qui s'élève dans l'intérieur de l'île et dont le sommet le plus saillant est connu sous le nom de pic d'Adam. Cette notice était accompagnée d'une vue générale de la montagne prise du port de Colombo. En offrant ici un dessin du pic même, l'objet de vénération et le but des pèlerinages de peuples de trois croyances différentes, nous devons ajouter à notre premier article quelques détails empruntés à l'ouvrage du major Forbes, que son séjour de onze ans à Ceylan a mis

à même de parcourir l'île en tout sens, et de la connaître sous tous les rapports.

En gravissant la montagne du côté de Ratnapoura, on arrive, après quatre heures de marche, à Djillemallé; ensuite on monte encore pendant la distance de quatre milles et demi avant d'atteindre Palabadoulla, dernier point habité sur ce versant; au-dessus, le chemin commence à devenir très dangereux, surtout à cause des précipices que le feuillage épais et les troncs d'arbres cachent souvent aux regards des voyageurs. La différence de la température est très sensible; la route n'est plus formée que par des lits de torrents à sec; dans la saison des pluies (avril et mai), lorsque les torrents descendent des montagnes, un grand nombre de pèlerins ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, ni trouver de refuge, périssent misérablement. A quatre milles de Palabadoulla, et à peu près à la même distance du pic, est situé Diabetme. A cet endroit on jouit d'une vue magnifique; les trois quarts d'un vaste cercle présentent à l'œil du voyageur toutes les variétés et toutes les teintes du plus riche paysage. Aux arbres d'un beau feuillage vert qui dominent dans cette immense forêt se mêlent des arbrisseaux aux feuilles rougeâtres, brunes, vert clair et vert



(Sommet du pic d'Adam. — Le Bloc de granit. — Le Temple.)

pâle. A l'est, se dresse le pic Samanala (pic d'Adam), et c'est à peine si à cette distance on peut encore distinguer le petit temple qui en couronne le sommet. On s'arrête à Diabetme pour reprendre haleine, et en montant toujours on arrive au torrent appelé *Sitaganga* (rivière froide), où les pèlerins se baignent, plongent, font leurs ablutions et changent leurs vêtements de voyage pour en revêtir de plus beaux en l'honneur du saint dont ils vont honorer le monument. Plus loin, on passe sous un roc nommé Diviyagalla, où l'on fait voir l'empreinte du pied d'un tigre d'énorme grandeur qui est le héros d'une légende. A un mille de là, on voit le tombeau d'un saint mahométan. La pente devient ensuite plus rapide; deux ou trois chaînes en fer, scellées aux rochers ou aux gros arbres, aident le voyageur fatigué à gravir le sommet que des arbres touffus dérobaient quelques instants auparavant à ses yeux.

Le pic d'Adam est élevé à 2 420 mètres au-dessus du niveau de la mer; le sommet, de forme elliptique, long de près de 25 mètres sur environ 10 mètres de large, est entouré d'une muraille haute de 1m,624; au centre est un bloc de granit haut de 9m,914, sur lequel se trouve le *sripada*, le *pied sacré*, ou l'empreinte sacrée de Bouddha. Un temple construit en bois, fixé au moyen de grosses chaînes de fer, surmonte le roc; à côté on trouve un *pausola*, petite habitation du prêtre bâtie en terre, et deux cloches, une grande et une petite. C'est tout ce qu'on voit dans ces lieux visités avec une dévotion si ardente.

Nous avons dit que trois croyances différentes ont fait de cette ressemblance très imparfaite du reste de l'empreinte du pied l'objet de leur vénération. Les Mahométans, et d'après eux tous les navigateurs et voyageurs européens, nomment ce sommet *Pic d'Adam*, parce que, suivant eux, ce fut là que le père du genre humain et le premier des prophètes s'arrêta, après son exil du paradis, pendant que sa compagne Eve était bannie à Djedda en Arabie. Après une séparation de 200 ans, ajoute la légende musulmane, Adam ayant expié ses péchés par un repentir exemplaire, fut conduit sur une montagne située dans le voisinage de la Mecque, où il retrouva et reconnut sa femme; ce qui fit donner à cette autre montagne le nom d'Arafat (*reconnaissance*). Les peuples du Malabar et autres Hindous prétendent que c'est le dieu Siva, le terrible et puissant Mahadeva qui a laissé l'empreinte de son pied sur le roc de granit. Les Bouddhistes revendiquent ce monument en l'honneur de Gantama Bouddha, le fondateur du culte le plus répandu sur la terre. Les légendes ayant cours dans l'île de Ceylan attribuent l'empreinte en question aux quatre différents bouddhas ou sages qui auraient successivement choisi pour le lieu de leurs pieuses méditations ce point de la terre si propre à élever la pensée au-dessus des choses de ce monde. Parmi ces Bouddhistes, il y en eut un, Samana (altéré sans doute de Lahchmana), frère et compagnon de Rama, héros indien, fameux par son expédition dans l'île de Ceylan; et c'est de lui que le Pic a reçu le nom de Samanalla, et Samanaliuta (cime de Samana). Dans cette dernière hypothèse, le Gantama Bouddha n'y serait venu qu'après les trois autres.

EQUEIAS,

DÉESSE PROTECTRICE DES CHEVAUX ET DES ÉCURIES.



(Buste antique, découvert en 1807.)

Ce buste en bronze a été découvert, en 1807, à Mitrowicz, et déposé au musée de Pesth, en Hongrie. Il représente Equeias (du mot latin *equus*, cheval), déesse protectrice des cochers et des muletiers; son nom est inscrit sur la partie inférieure du buste. Cette divinité, dont l'image, couronnée de fleurs, était ordinairement placée dans les écuries au-dessus du ratelier, s'appelait aussi Epone, nom que lui donne Juvénal dans les vers de sa VIIIe satire, où il se moque de la passion d'un consul pour les chevaux :

Dans les fumiers impurs il cherche sa patrone,
Et sa bouche ne sait jurer que par Epone.

Le buste a 325 millimètres de hauteur et pèse environ douze kilogrammes ; c'est le seul qui existe en ce genre. Il est beaucoup moins remarquable sous le rapport de l'exécution que sous celui de la rareté. Le travail en est grossier, et paraît devoir être attribué à quelque sculpteur de la colonie romaine de Sirnio, sous les ruines de laquelle le buste a été découvert. On croit qu'il remonte à peu près à l'époque d'Alexandre-Sévère. Le costume rappelle celui des conducteurs de chars aux jeux du cirque.

LE ROI SALOMON
ET SON FOU MARCOLPHE.



(Marcolphe et le roi Salomon, d'après un manuscrit du quinzième siècle.)

On a publié au quinzième siècle un recueil de dialogues attribués au roi Salomon et à Marcolphe. L'auteur suppose que ce roi renommé par sa sagesse, étant un jour assis sur son trône, aperçoit à ses pieds Marcolphe. Celui-ci, ajoute-t-il, était d'une taille petite et difforme, et d'une tournure commune. Il avait le visage épais et ridé, de grands yeux, de longues oreilles, les lèvres pendantes, une barbe de bouc, de grosses mains, des doigts crochus, le nez pointu, des jambes d'éléphant, la chevelure en désordre ; son costume, aussi étrange que sa personne, se composait principalement d'une tunique courte, sale et tachée. A sa vue, le roi demande : — Qui es-tu? — Nomme-moi d'abord ta famille, répond Marcolphe, je te nommerai ensuite la mienne. — Moi, je suis issu de l'une des douze familles de Juda : de Juda naquit Pharès, etc. ; mon père était David, et je suis le roi Salomon. — Et moi, je suis issu de l'une des douze familles de Rustre : de Rustre naquit Rustaud ; de Rustaud, Rustique, etc. ; mon père était le noble Marquel, et moi je suis le fou Marcolphe. — Tu me parais un rusé compère. Or sus, causons. Si tu réponds convenablement à mes questions, je te traiterai en roi ; tu ne me quitteras plus, et tu seras honoré par tout mon royaume.

Alors la conversation s'engage entre les deux interlocuteurs sur une foule de sujets, sur l'homme, la femme, les enfants, les amis, le monde, la nature, les arbres, l'herbe, le vin, la médecine, etc. Le fou a réponse à tout. Sa parole, fine et railleuse, est toujours libre et hardie, parfois aussi impertinente et grossière. Salomon continue son espèce d'interrogatoire jusqu'à ce qu'enfin, irrité de l'insolente audace du fou, il le bannit à jamais de sa présence. Marcolphe s'écrie, en se retirant : « Le mensonge qui flatte plaît aux rois : la vérité qui éclaire choque et blesse même les plus sages. »

DIVERTISSEMENT
PRÉPARÉ PAR LES HABITANTS D'AIX POUR LOUIS XIII.

Lorsqu'en 1622 Louis XIII, au retour d'une expédition contre les huguenots, fit un voyage dans le midi de la France, les villes cherchèrent à se surpasser par la magnificence et l'éclat des fêtes qu'elles lui donnèrent. La gravure ci-dessous est la représentation d'un divertissement qui avait été préparé à Aix, au haut de la rue des Augustins, auprès d'un arc de triomphe. « Les habitans, dit une relation manuscrite de ces fêtes, avoient fait élever un théâtre composé de palmes, de lauriers et de lierre, sur lequel devoit paraître une espèce de *sauvage qu'ils appellent troubadour*. C'étoit un des plus anciens poëtes du pays, habillé d'une manière grotesque et des plus gothiques : sa tête est entourée de plumes de paon qui lui forment une couronne, et il tient un sceptre de laurier à la main pour signifier allégoriquement l'orgueil attaché à sa profession. Les instruments et le livre noté qui sont par terre marquent le talent naturel qu'il avoit pour la musique et la poésie, où il excellait, ainsi que le montrent les fleurs qui naissent sous



(Le théâtre du troubadour, en 1622, à Arles.)

ses pas, symboles de la beauté de ses ouvrages et des applaudissemens qu'il en a reçus. » Cette relation, comme on le voit, a été certainement écrite par un homme du Nord

ignorant des mœurs et des usages du Midi ; car quel eût été le Provençal ou le Languedocien qui eût osé appeler un troubadour *une espèce de sauvage ?*

Quoi qu'il en soit, le poëte qui devait réciter un morceau de poésie au roi en fut pour ses frais d'imagination : Louis XIII arriva plus tôt qu'on ne l'attendait, et le divertissement projeté n'eut pas lieu. La pièce de vers était, bien entendu, en langue provençale, et elle a été conservée ; elle renferme six couplets fort prosaïques, comme la plupart des pièces de circonstance. Nous en donnerons ici deux uniquement pour montrer ce qu'était devenue au dix-septième siècle cette belle langue d'oc, dont jadis Dante et Pétrarque n'avaient pas dédaigné de se servir.

Lou Troubadour au Rey.

Grand prince, digne enfan de Mars,
Que frescament de tant d'azars
Venez de cuillir millo palmos,
Lou ceou vous a predestinat
Per rendre las tempestos calmos,
Et tout l'univers estounat.

. . . .

Nouvelament ressuscitat
Per surpassar l'antiquitat,
Veni cantar à mon ramagi.
E representar par mey vers
La justo hounour e lou couragi
Dou plus grand rey de l'univers.

Cette pièce est signée Brueys, nom complétement inconnu aujourd'hui.

La couronne de plumes de paon qui ceint la tête du troubadour est, à ce que nous croyons, une réminiscence de l'antiquité. En effet, Lucien, au II[e] livre de ses *Histoires véritables*, raconte que, dans l'île des Bienheureux, les poëtes portaient tous des couronnes faites avec des plumes de cet animal, qui était, comme on sait, l'oiseau favori de Junon et le symbole de la fierté. De plus, les couronnes de plumes étaient l'attribut des Muses, et les danseurs, les coureurs et les cochers en portaient à Rome dans les jeux publics.

LA SAINT-LÉONARD.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 7.)

§ 2.

Cependant le jour fixé pour le mariage de Dorothée et de William était arrivé. La bénédiction nuptiale ne devait avoir lieu qu'après minuit au temple protestant ; mais les amis et les voisins du major avaient été invités à se réunir plus tôt pour le repas de noces.

Ils arrivèrent avant la chute du jour, et furent reçus par les deux fiancés. Lorsqu'ils se trouvèrent rassemblés Loffen voulut les quitter pour s'assurer si tous les ordres avaient été donnés ; Dorothée s'y opposa.

— Mille pardons, mon père, dit-elle en se suspendant à son cou ; mais je vous défends de nous quitter.

— Et pourquoi cela ? demanda le major en souriant.

— Parce que vous n'avez point aujourd'hui le droit de commander ici.

— Comment ?

— Je suis seule maîtresse.

— Elle a raison ! s'écria en riant le conseiller Hotman.

— Mais je ne comprends pas...

— C'est aujourd'hui la Saint-Léonard !

— Par le ciel ! je l'avais oublié ! s'écria Loffen.

— C'est la Saint-Léonard ! répétèrent toutes les voix ; vous n'êtes point le maître chez vous, major.

La Saint-Léonard, qui est dans toute la Bavière une époque de réjouissance, se célèbre en effet à Hoff d'une façon particulière. Un antique usage veut que l'ordre établi dans les familles soit renversé ce jour-là, et que l'autorité exercée par les parents passe tout entière aux mains des enfants. C'est une sorte de transformation chrétienne de ces saturnales de Rome, où les esclaves recouvraient pour quelques heures la liberté, et se faisaient servir à leur tour par les maîtres.

Le major, qui s'était toujours scrupuleusement conformé à la vieille coutume, répondit en souriant à sa fille qu'il lui laissait, ainsi qu'à William, la direction de toutes choses.

— Ainsi, dit Dorothée, il est bien entendu que vous vous soumettez aux lois de la Saint-Léonard ?

— Sans doute, répondit Loffen.

— Et vous vous engagez sur l'honneur à accepter tout le jour vos enfants pour seigneurs ?

— J'y engage mon honneur ; mais nous verrons comment vous userez du pouvoir.

— Nos amis en seront juges, dit Dorothée en se tournant vers les invités. J'aurai, du reste, une conseillère.

— Qui donc ?

— Une dame dont j'ai fait connaissance à mon dernier voyage chez le président.

— Vous ne m'aviez point parlé...

— Non ; mais elle est arrivée ce matin à Hoff, le hasard m'a fait la rencontrer comme je revenais du temple, et je l'ai invitée.

— Sans me prévenir ! dit le major étonné.

— C'est la Saint-Léonard, mon père, observa Dorothée.

Loffen ne put retenir un geste de mécontentement.

— Et pourrai-je savoir, au moins, le nom de cette inconnue ? dit-il.

— La voici, interrompit William.

Dorothée et lui sortirent en courant pour aller à sa rencontre. Le major, qui était assis près d'une fenêtre, se leva vivement, se pencha au balcon... et reconnut Charlotte.

Il serait difficile d'exprimer ce qui se passa dans l'âme de Loffen à cette vue. Ce fut d'abord un mélange de surprise, de trouble et de colère ; mais ce dernier sentiment finit par prendre le dessus. Il était évident que tout avait été préparé entre Dorothée et sa mère : c'était une réconciliation que l'on voulait, sans doute ; et pour la lui imposer on avait compté sur son étonnement, sur son embarras, sur sa faiblesse peut-être... Cette dernière idée le révolta. L'âge n'avait point tellement calmé cette âme que le dépit ne pût s'y transformer facilement en indignation. Son premier mouvement fut de repousser la mère et la fille, et de se renfermer dans son appartement ; mais la présence des invités le retint.

Il était debout à la même place, balançant encore sur ce qu'il devait faire, lorsque Charlotte parut conduite par William et par Dorothée. Son regard rencontra en entrant celui du major, et elle recula.

— Je vous présente madame de Nugel, mon père, dit Dorothée sans oser lever les yeux.

Loffen fit un mouvement.

— Pardon d'avoir osé... venir... balbutia Charlotte... J'aurais dû... vous prévenir.

— M. le major n'a pas besoin d'être averti pour bien recevoir ses hôtes, observa William avec intention.

— C'est moi, d'ailleurs, qui l'ai voulu, reprit Dorothée, et j'en avais le droit...

Son père lui jeta un regard sévère.

— C'est aujourd'hui la Saint-Léonard, continua la jeune fille.

Les invités s'étaient approchés ; le major comprit qu'il devait cacher son dépit. S'inclinant donc légèrement :

— Ma fille a raison, madame, dit-il avec roideur ; elle est ici souveraine maîtresse aujourd'hui, et c'est elle seule qui vous reçoit.

— Alors, à table ! dit William.

Chaque invité prit le bras d'une dame, et le major, qui

demeura seul avec madame de Nugel, fut forcé de lui offrir la main.

Mais en passant par le salon de musique pour se rendre à la salle à manger, il aperçut tout le monde arrêté devant une grande toile nouvellement suspendue au mur : c'était le portrait relégué jusqu'alors dans le cabinet noir, et qui représentait Charlotte dans tout l'éclat de sa jeunesse.

Qui a mis là ce tableau ? s'écria le major, dont les yeux étincelèrent.

— Moi, répondit doucement Dorothée.

— Et qui vous avait permis...?

— Personne, mon père... Mais c'est la Saint-Léonard.

— C'est juste, s'écrièrent tous les convives en riant ; c'est la Saint-Léonard !

Loffen se mordit les lèvres.

— Ne craignez rien, monsieur, dit madame de Nugel tout bas ; ce portrait me représente jeune, belle, heureuse... vous voyez que nul ne m'a reconnue.

Le major ne répondit rien. On passa à la salle à manger, et tout le monde prit place à table.

Loffen se trouva assis près de madame de Nugel, à qui Dorothée avait cédé ses fonctions, et qui devait faire les honneurs du dîner. Le major s'était décidé à éviter un scandale, mais non à cacher son mécontentement ; il le montra même avec d'autant plus d'affectation, qu'il se sentait, au fond du cœur, moins irrité qu'il ne l'eût voulu. Il avait beau se répéter qu'il était le jouet d'un complot arrangé entre Charlotte et sa fille, intéresser son honneur à le rendre inutile, et s'exciter tout bas à l'indignation, une sorte d'indulgence attendrie le gagnait malgré lui ; c'était la première fois qu'il se trouvait trop patient et trop doux !

Il se décida à garder au moins un silence qui pût témoigner de son déplaisir. Madame de Nugel n'essaya point de l'interrompre ; mais le major ne put échapper à ses soins muets. Quoi qu'il fît, tous ses besoins étaient prévenus, tous ses désirs satisfaits ; les mets et les vins qu'il préférait lui étaient seuls offerts, car Charlotte n'avait oublié aucun de ses goûts. Pour la première fois enfin, depuis quinze années, il retrouva autour de lui cette surveillance expérimentée et sans distractions de la femme qui a partagé notre vie, et que ne peut remplacer la fille la plus tendre.

Le repas achevé, toute la compagnie passa au salon de musique, et Loffen s'aperçut alors que le piano avait été descendu comme le portrait ; il était ouvert, et l'on avait dressé à côté le pupitre du major. Dorothée vint elle-même lui apporter son violon, en lui rappelant qu'il avait promis de se faire entendre. Loffen jeta un regard vers madame de Nugel qui s'était approchée du piano, et voulut refuser ; mais le conseiller Hotman le somma d'obéir en lui criant que c'était la Saint-Léonard : il fallut donc céder.

Le morceau choisi par Dorothée était un des duos que son père avait joués le plus souvent autrefois avec Charlotte. Celle-ci se rappelait encore les nuances et le mouvement que le major donnait à ce morceau ; aussi fut-il exécuté avec un élan merveilleux. Ceux qui connaissaient le talent de Loffen ne lui avaient jamais trouvé cette précision, ce charme et cette puissance. On eût dit que les deux instruments s'entendaient et se répondaient. Lorsqu'ils se turent, tous les auditeurs applaudirent avec transport, et le conseiller Hotman courut aux exécutants.

Il faut que vous soyez une seule âme dans deux corps, dit-il, pour mettre cette harmonie dans l'expression d'un même sentiment !

Loffen et madame de Nugel saluèrent avec embarras.

— Ah ! vous êtes faits pour vous entendre, ajouta l'enthousiaste mélomane en leur serrant la main. La musique est comme une émanation des cœurs ; et jouer d'accord à ce point, c'est presque s'aimer !

Madame de Nugel sourit en rougissant, et voulut quitter le piano ; mais Dorothée la supplia de faire entendre un des vieux airs allemands qu'elle chantait si bien. Après un peu de résistance, elle se rassit, et commença la vieille ballade de *la Rose bleue*.

A mesure que madame de Nugel chantait, tous les ressentiments du major semblaient s'apaiser, et une indicible émotion s'emparait de lui. Ce chant, il l'avait entendu la première fois qu'il avait vu Charlotte ; et plus tard, aux jours de leur union, elle le lui avait répété mille fois. La voix de madame de Nugel agissait sur lui comme celle d'une fée, et rebâtissait tout l'édifice écroulé de son bonheur. En l'écoutant, il croyait voir encore cette petite maison entourée de vignes qu'ils avaient habitée ensemble à Prague, ce jardin avec son berceau de clématites et ses bordures de violettes. Il se croyait redevenu jeune, confiant, joyeux. C'était comme une évocation de tout ce qu'il y avait eu de tendre et d'heureux dans son passé.

Madame de Nugel avait déjà quitté le piano depuis longtemps qu'il était encore à la même place, les bras croisés et la tête baissée. Il fut arraché à sa rêverie par la voix de William qui lui annonçait que minuit venait de sonner. Il prit le bras de madame de Nugel, sans observation cette fois, et se dirigea vers le temple avec tous les invités.

§ 3.

Il y a dans l'acte solennel qui lie à jamais deux êtres sur la terre et qui les destine à vivre l'un pour l'autre, un caractère religieux qui remue tous les cœurs ; mais c'est surtout pour un père que la bénédiction nuptiale a quelque chose de grave et de touchant. C'est comme une abdication de tous ses droits sur l'enfant qu'il a élevé, et dont il confie désormais le bonheur à un autre. Les émotions que le major venait d'éprouver l'avaient disposé plus qu'aucun autre à l'attendrissement ; aussi ne put-il retenir ses larmes lorsqu'il entendit le ministre prononcer la formule consacrée qui donnait sa fille à William. Par un mouvement involontaire ses regards allèrent chercher ceux de madame de Nugel : elle avait caché sa tête dans ses mains et sanglotait tout bas.

Cette communauté d'émotions acheva de dissiper tout ce qu'il pouvait y avoir encore de ressentiment dans l'âme du major.

— Après tout, pensa-t-il, c'est sa mère.

Cette idée l'attendrit. Sa mère !... et elle était là, comme une étrangère, sous un faux nom !... Sa mère ! et sa présence n'était pas même une joie pure et complète pour Dorothée ; car elle lui rappelait que les nœuds les plus saints pouvaient se briser, que tout le bonheur rêvé par elle et par William pouvait aboutir à l'isolement et à la haine ! Le major se sentit le cœur oppressé comme d'un remords, et quand sa fille se leva tenant la main du forestier, il baissa les yeux pour éviter son regard.

Cependant on sortit du temple ; les invités prirent congé, et, après avoir embrassé les deux nouveaux époux, chacun regagna son logis.

Dorothée avait posé son bras sur celui de son père, William prit celui de madame de Nugel, et tous quatre arrivèrent chez le major.

Ils trouvèrent encore le salon illuminé, le piano ouvert, le violon suspendu au pupitre, et le portrait qui semblait sourire à ces signes de fête.

Madame de Nugel s'avança alors vers le major : elle était pâle, et sa voix tremblait.

— Voici l'heure de nous séparer, dit-elle ; adieu et merci, monsieur, de m'avoir laissé franchir votre seuil. Ne croyez point, surtout, que j'aie voulu vous affliger par ma présence. Si je suis venue, c'est que je n'ai pu résister aux prières de cette enfant. J'ai voulu qu'elle ne se présentât point à l'autel en orpheline, et que dans le moment le plus solennel de la vie elle nous trouvât au moins tous deux près d'elle pour la bénir. Pardonnez-moi donc de m'être présentée sans que vous l'ayez permis, et d'avoir mis à profit l'autorité d'un jour accordée à cet enfant. La Saint-Léonard

est achevée, monsieur; vous allez redevenir le maître, et rentrer en possession de l'isolement qui vous plaît.

A ces mots elle se tourna vers Dorothée et William, et les serrant dans ses bras avec des sanglots :

— Adieu, dit-elle, ô vous qui m'aimez encore et que je ne verrai plus! J'emporte le souvenir de cette journée comme une consolation pour tout mon avenir... mais vous, tâchez de l'oublier. Refermez ce piano qui n'avait point été ouvert depuis si long-temps, recouvrez ce portrait et tout le passé avec lui; car le jour de la Saint-Léonard est achevé.

A ces mots, elle s'arracha des bras des jeunes mariés, et s'avança en chancelant vers la porte; mais le major, qui venait de la refermer, se tenait debout sur le seuil, pâle et tremblant. Leurs yeux se rencontrèrent, et tout un passé de querelles et de douleur fut pardonné dans ce regard.

— Charlotte... murmura Loffen en ouvrant ses bras.

— Lucien... répondit madame de Nugel.

Et elle se laissa aller sur son cœur.

Enfin, après un long embrassement le major se dégagea doucement, et, posant ses deux mains sur les fronts de Dorothée et de William, qui étaient tombés à genoux près de lui :

— Bénis soient les enfants, dit-il avec reconnaissance, car ils ont été plus sages que les parents! Reste ici la maîtresse, Dorothée; tu nous as rendu le bonheur, et je veux que désormais ce soit toujours la Saint-Léonard.

BERCEAU FINLANDAIS.



(Berceau finlandais. — Dessin de M. Charles Giraud, attaché à la dernière expédition de *la Recherche*.)

Le costume des habitants de la Finlande n'est plus, à beaucoup près, ce qu'il était autrefois. Nos modes pénètrent de toutes parts, et remplacent peu à peu, dans les villages comme dans les villes, le vêtement national par les inventions de nos tailleurs. Au bord du Torneo, et dans l'intérieur même de la Finlande, le paysan porte, les jours de dimanche, le pantalon et la veste de laine comme les paysans de nos provinces; la femme abandonne la coiffure originale qui la parait si bien, pour prendre le bonnet de mousseline ou le chapeau de soie. Cependant il y a encore çà et là certain costume que rien n'a pu faire changer : tel est entre autres celui de cette femme qui porte le berceau de son enfant. Elle le porte sur la tête à l'aide de quatre lanières de cuir. Le reste de ses vêtements est à peu près tel aussi qu'il existait dans les anciens temps : c'est la robe de Vadmel, tissue, teinte, cousue par la mère de famille elle-même; le tablier en étoffe grossière, les souliers formés d'un morceau de peau tanée sans semelle, assez larges du pied pour qu'on puisse y mettre du foin et serrés seulement à la cheville.

Les Finlandais sont remarquables par leur caractère de douceur, de patience, de résignation, et les femmes ont à un haut degré le même caractère, et la plupart ont en outre un sentiment de la poésie en quelque sorte inné; à chaque fête, à chaque cérémonie, elles se réunissent et improvisent des chants dont on pourrait faire un recueil très intéressant. Elles accompagnent le cortége de noces en modulant des strophes joyeuses; elles suivent le convoi mortuaire en récitant des élégies. Le bonheur d'aimer et le bonheur d'être mère exalte encore cette faculté poétique, et leur inspire parfois de gracieuses pensées. La femme finlandaise abandonne rarement son enfant au berceau; elle l'emporte avec elle quand elle doit aller travailler dans les champs; elle l'emporte le dimanche à l'église, l'hiver dans les excursions qu'elle entreprend à vingt ou trente lieues pour aller voir ses parents et ses amis; elle les tient le long de la route suspendus à son flanc dans un berceau recouvert d'une étoffe de laine, et l'endort avec des chants qu'elle compose elle-même. En voici un entre autres qui a été recueilli dans la maison d'une pauvre femme des environs d'Ellenbourg, au moment où elle venait de le composer. Il peut servir à donner une idée de cette tendre et naïve poésie que l'on retrouve à chaque page dans le pays.

« Dors, dors, petit oiseau de la prairie; dors doucement joli petit rouge-gorge; Dieu t'éveillera quand il en sera temps. Il t'a donné un rameau d'arbre pour te reposer, et des feuilles de bouleau pour te couvrir. Le Sommeil est à la porte, et dit : N'y a-t-il pas ici un doux enfant couché dans un berceau qui voudrait dormir, un petit enfant enveloppé dans ses langes, un bel enfant qui repose sous sa couverture de laine? »

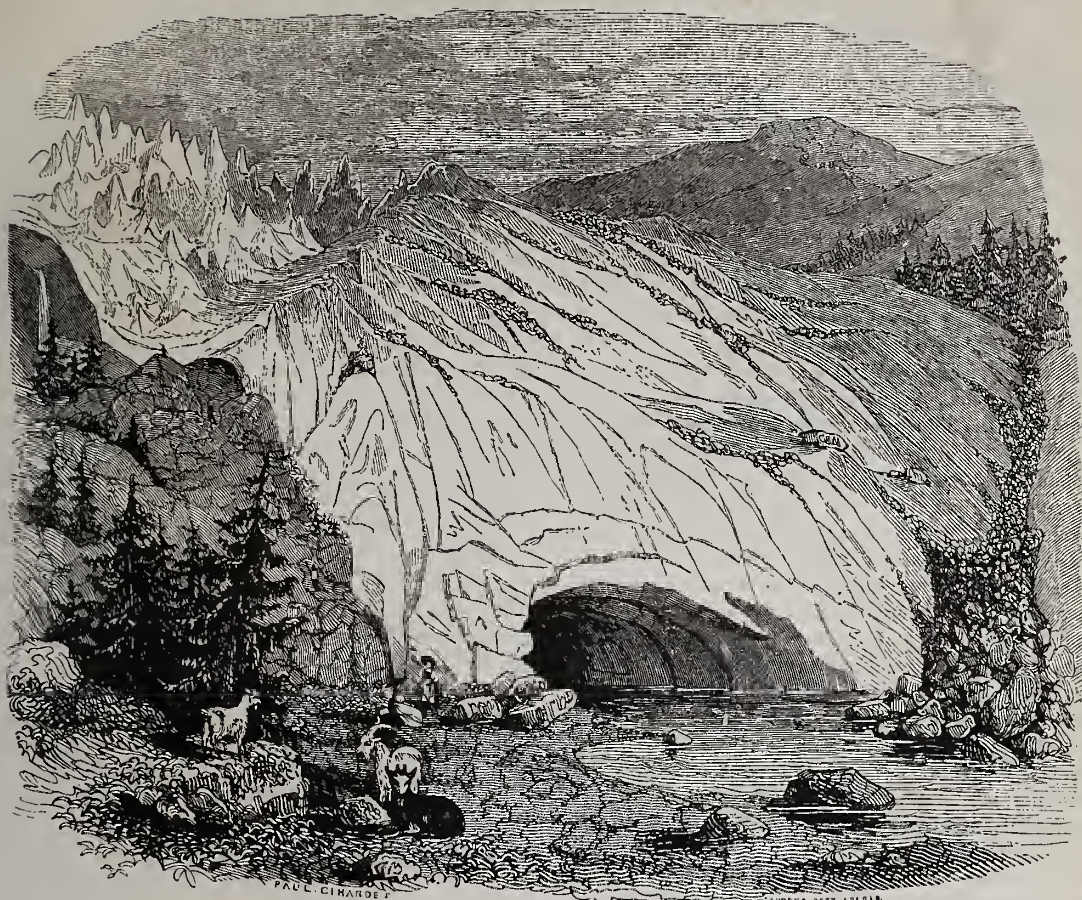
ORIGINE DES FAUTEUILS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le cardinal d'Estrées, devenu très infirme, et cherchant un adoucissement à son état dans son assiduité aux assemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siége plus commode que les chaises qui étaient alors en usage; car il y avait seulement un fauteuil pour le directeur. On en rendit compte à Louis XIV, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma par là l'égalité académique. (*Pièces intéress. pour servir à l'hist. de la littér.*, par La Place; t. I, p. 229.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES GLACIERS.



(Fig. 1. Extrémité inférieure du Glacier de Zermatt, canton du Valais.)

Parmi les merveilles de la Suisse, aucune n'excite à un aussi haut degré l'étonnement et la curiosité que la vue des glaciers. Figurez-vous, en effet, les sensations du voyageur ami de la nature qui les visite pour la première fois. Depuis Berne ou Genève, il a admiré cette chaîne des hautes Alpes, dont les sommets couverts de neiges d'une blancheur éblouissante resplendissent aux feux du soleil. Le soir, quand la plaine est déjà depuis long-temps ensevelie dans l'ombre, ils se colorent d'une teinte rosée, semblable à l'incarnat de la jeunesse; mais dès que l'astre ne les frappe plus de ses rayons, ils pâlissent tout-à-coup, et les teintes livides de la nuit succèdent à la coloration du soir. On dirait que ce ne sont plus des montagnes vivantes qui se dressent à l'horizon, mais que leur cadavre seul est resté debout. A mesure qu'on s'approche du pied de ces colosses, les forêts et les prairies remplacent les champs cultivés; les formes du terrain deviennent plus abruptes, la vallée se rétrécit, et le chemin serpente sur ses flancs, tandis que le torrent, souvent invisible, gronde au fond de l'abîme. Tout-à-coup, au détour de la route, des pyramides de glace apparaissent entre les noirs sapins; la vallée semble barrée par une cascade gelée: c'est l'extrémité inférieure d'un glacier; un ruisseau s'échappe de son pied, et ce ruisseau est la source d'un grand fleuve.

Ce qui surprend d'abord, c'est l'existence même de ces masses de glace au milieu de la végétation la plus luxuriante. Je ne parlerai pas du glacier entouré de sapins que représente notre planche, et auquel le laborieux Valaisan dispute le sol où il cultive l'orge et la pomme de terre; mais je citerai ceux de Grindelwald dans le canton de Berne, près desquels le seigle et les merises mûrissent tous les ans, et surtout celui de la Brenva, au-dessus de Courmayeur, qui des flancs escarpés du Mont-Blanc descend au milieu des champs de blé, dont les épis dorés se balancent à l'ombre des pyramides de glace *.

Long-temps la présence des glaciers dans des vallées où la neige disparaît souvent au milieu d'avril ou au commencement de mai parut un fait inexplicable. Il était réservé à Scheuchzer d'abord, à de Saussure ensuite, d'analyser ce phénomène.

On sait qu'à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau de la mer la température de l'air va toujours en décroissant. Si donc les montagnes atteignent une certaine hauteur variable dans chaque climat, la neige qui tombe sur leurs sommets pendant l'hiver, le printemps et l'automne, ne fond point en été. La limite au-dessus de laquelle la neige ne disparaît plus dans la belle saison se nomme la *limite* ou la *ligne des neiges éternelles*. Ainsi en moyenne, près de l'Equateur, d'après l'illustre Alexandre de Humboldt, cette limite est à 4 800 mètres au-dessus de la mer; dans les Alpes de la Suisse, à 2 730 mètres; au cap Nord, sous le 71e degré de latitude boréale, elle s'abaisse à 720 mètres; et enfin, au nord du Spitzberg, les flots de la mer Glaciale viennent ronger les bords de champs de neiges éternelles. Ainsi, depuis l'origine des siècles, les neiges s'accumulent autour des sommets des Alpes, et occupent des espaces immenses connus sous le nom de *névés*.

La limite de ces névés coïncide avec celle des neiges. Mais si un vallon étroit, une gorge profonde, descendent

* En moyenne, l'extrémité inférieure des quatre glaciers les moins élevés de la Suisse est à 1230 mètres au-dessus du niveau de la mer.

de ces champs de neige vers la vallée, alors le névé descend dans ce couloir où les rayons du soleil ne sauraient le fondre en entier; car ces masses gelées qui semblent le type de l'immobilité sont animées d'un mouvement progressif continuel; ces rivières de glace coulent comme celles de la plaine, seulement leur course est plus lente, et elles accomplissent en une année le trajet qu'un fleuve rapide parcourt en quelques minutes. Voici les preuves de ce fait si incroyable en apparence. La surface des glaciers est en général couverte de blocs de pierre de toute grandeur, appelés *blocs erratiques*. Ces blocs s'accumulent aussi à leur pied, et y forment un amas connu sous le nom de *moraine terminale* (voy. fig. 1 sur la droite). Depuis long-temps on avait constaté que ces blocs n'étaient point de la même nature que la *roche en place*, sur laquelle repose le glacier. En remontant vers les névés, les géologues étaient arrivés à la source de ces blocs, guidés par la longue traînée qui couvre le glacier; ces traînées, connues sous le nom de *moraines centrales* (voy. fig. 2), les avaient conduits au pied des aiguilles escarpées dont les éboulements continuels dus aux gelées du printemps et de l'automne alimentent la moraine. Il était donc incontestable que ces blocs sont transportés par le glacier, depuis les aiguilles d'où ils se détachent jusque dans la plaine. On vérifia ce fait par l'observation et par l'expérience. Des paysans remarquèrent des blocs qui, chaque année, avançaient vers la plaine, et souvent les guides de Chamouni ou de Grindelwald indiquent au voyageur le trajet parcouru par un bloc depuis un certain nombre d'années. On fit mieux : des savants prirent des alignements, c'est-à-dire qu'ils se placèrent de manière à ce que le *bloc erratique* se trouvât sur la même ligne droite que deux autres objets immobiles, tels qu'un arbre et le sommet d'une montagne. L'année suivante, l'arbre, le sommet de montagne et le bloc ne se trouvaient plus sur une même ligne droite; donc le bloc s'était déplacé, et on put s'assurer qu'il était descendu vers la vallée. Voici un autre fait qui met cette vérité hors de toute espèce de doute. Un explorateur ardent des hautes Alpes, M. Hugi de Soleure, désirant étudier le glacier inférieur de l'Aar, fit construire dans l'été de 1827, sur le *glacier même*, une petite cabane. Les blocs de la moraine lui fournirent les pierres de son édifice, qui se trouvait au pied d'une montagne en forme de promontoire, connue sous le nom d'*Abschwung*. En 1839, M. le professeur Agassiz de Neuchatel, et Desor, voulurent retrouver cette cabane; ils la cherchèrent vainement au pied de l'Abschwung, et désespéraient déjà de leur tentative, lorsqu'ils aperçurent une masure délabrée à une assez grande distance du promontoire. Il pouvait rester encore quelques doutes sur l'identité de la cabane; mais sous un tas de pierres servant à fixer une perche ils découvrirent une bouteille, et dans cette bouteille des papiers de la main de M. Hugi : ils portaient qu'en 1827 il avait construit sa cabane au pied même de l'Abschwung; qu'en 1830 elle en était éloignée de 60 mètres environ, et que l'ayant visitée de nouveau en 1836, il la trouva à la distance de 715 mètres. La bouteille contenait en outre les cartes de visite de plusieurs voyageurs. MM. Agassiz et Desor s'empressèrent de mesurer la distance à l'Abschwung au moyen d'une longue corde; elle était de 1 430 mètres. En 1840, M. Agassiz constata de nouveau que la cabane s'était avancée de 65 mètres. Ainsi en 13 ans cette cabane s'était éloignée de son point de départ de 1 495 mètres; en moyenne, elle avait parcouru chaque année un trajet de 115 mètres.

Pour mieux étudier les phénomènes des glaciers, M. Agassiz s'est établi sur celui de l'Unteraar, mais à 650 mètres plus haut que M. Hugi, et à 2 700 mètres environ au dessus du niveau de la mer. Au milieu de la moraine centrale, il a choisi un bloc erratique immense qui lui sert de toit. De loin, un drapeau flottant à l'extrémité d'un mât élevé signale l'*Hôtel des Neuchâtelois;* la cuisine est au-dessous de la partie du bloc qui s'avance en forme de portique; la chambre à coucher a été creusée dans la glace au-dessous du bloc; on ne saurait s'y tenir debout, mais un lit de pierres recouvertes de foin est une couche voluptueuse pour l'explorateur des glaciers. Il y a 16 kilomètres depuis l'hospice de Grimsel jusqu'à l'hôtel des Neuchâtelois. Le premier plan de la figure 2 peut donner une idée des difficultés de la route; on fait la moitié du trajet sur la moraine centrale, au milieu des blocs entassés sur le glacier. C'est là que M. Agassiz vient de passer deux étés, afin d'observer tous les phénomènes des glaciers pendant le jour et pendant la nuit, par le beau temps et par la pluie, par la chaleur et par le froid. C'est dans ces régions où l'hiver règne sans partage, c'est dans cette Sibérie qu'il s'est exilé volontairement deux fois, afin de dérober à la nature quelques uns de ses secrets. Certes, l'amour de la science est une sainte passion, puisqu'elle transforme en jouissances les privations et les fatigues, et qu'elle ne recule devant aucun sacrifice, même celui de la fortune et des plaisirs, buts avoués de la plupart des ambitions humaines! Sur son bloc erratique, M. Agassiz a inscrit sa distance de l'Abschwung. En 1840 elle était de 797 mètres, et les observateurs futurs pourront constater désormais le phénomène de la marche des glaciers.

Ainsi donc, en résumé, un glacier est une masse de glace en communication avec les névés, ou champs de neiges éternelles des hautes sommités, comme un fleuve l'est avec le lac où il prend sa source. Cette masse de glace est animée d'un mouvement progressif, lent mais continu, qui explique sa présence dans les vallées. En effet, pendant l'été l'extrémité inférieure du glacier fond sous l'influence de la chaleur solaire : cette fonte alimente les grands fleuves, tels que le Rhône, le Rhin, le Tessin, la Reuss, l'Aar, l'Adige, dont les eaux sont toujours hautes en été et souvent basses en hiver; mais tout ce que le glacier perd par la fusion de son extrémité inférieure est remplacé par les parties supérieures qui descendent. Sans cesse alimenté par l'immense réservoir des névés, il répare ses pertes comme le fleuve issu d'un lac. Il s'établit ainsi une espèce d'équilibre entre la fusion et la progression. Pendant les étés froids la progression l'emporte, et le glacier s'avance dans la vallée, renversant devant lui les forêts et les maisons : c'est ce qu'on a vu pendant les étés si froids de 1816 et 1817, et pendant celui de 1841. L'été est-il très chaud, le glacier fond beaucoup, et, sa progression n'étant pas en rapport avec la fusion, il semble reculer. Mais malheureusement les terres qu'il avait envahies sont vouées à une éternelle stérilité; car il les a couvertes du gravier, du sable et des pierres qu'il charrie sans cesse de la montagne à la plaine.

Les blocs erratiques nous ont dévoilé cette progression, dont le raisonnement pouvait démontrer la nécessité. Mais eux-mêmes présentent les formes et les dispositions les plus curieuses. Le plus souvent ces blocs tombent sur les bords des glaciers; ils cheminent alors à la suite les uns des autres, en suivant toujours le bord, j'oserais presque dire le *rivage* du glacier, et forment de longues bandes appelées *moraines latérales*. Mais de même qu'un grand fleuve est formé par la réunion de plusieurs rivières, de même un glacier principal résulte souvent de la jonction, de la réunion en un seul de plusieurs petits glaciers secondaires. Au confluent de deux de ces glaciers qui se confondent pour en former un seul, les deux moraines latérales qui longent l'éperon ou le promontoire qui les sépare convergent aussi, se joignent, se confondent, et constituent une grande moraine située au milieu du glacier commun : telle est celle qui occupe le premier plan de la fig. 2. Ces moraines prennent le nom de *moraines médianes*. Quelle que soit leur position, ces moraines contribuent également à l'accroissement de celle qui, à l'extrémité du glacier, est formée par l'entassement des

blocs erratiques charriés par lui, et qui finissent par s'accumuler à ses pieds. Nous avons déjà appris à les connaître sous le nom de *moraines terminales* (voy. fig. 1).

Sur quelques glaciers, et sur celui de l'Aar en particulier, on voit avec étonnement des blocs erratiques supportés par des piédestaux de glace élevés quelquefois d'un mètre et plus au-dessus de la surface du glacier; ils sont connus sous le nom de *tables des glaciers* (fig. 5). Ce phénomène s'explique facilement. En été, la surface supérieure du glacier diminue par la fusion et l'évaporation, actives surtout pendant le jour et quand le soleil luit de tout son éclat; mais lorsqu'un *gros* bloc gît sur la glace, il la préserve contre l'action de l'air et du soleil : elle ne fond donc point, et tandis que le niveau général du glacier s'abaisse autour de ce point, ce niveau reste le même sous le bloc erratique, qui se trouve, au bout d'un certain temps, élevé au sommet d'un piédestal dont la hauteur est proportionnelle à l'activité de la fusion et de l'évaporation pendant les chaleurs de l'été.

Toutes les moraines centrales considérables peuvent être considérées comme des amas de tables de glaciers; car toutes forment une longue arête élevée quelquefois de plusieurs mètres au-dessus du niveau général de la glace. Aussi celle que représente la figure 2 avait dans plusieurs points 8 à 10 mètres d'élévation au-dessus du glacier de l'Unteraar, et semblait une petite chaîne de montagnes reposant sur un fleuve gelé.

Sur quelques glaciers, le voyageur s'arrête aussi avec étonnement devant des cônes formés en apparence d'une accumulation de graviers. Leur régularité est telle qu'on hésite à les considérer comme une œuvre de la nature. Ils varient en hauteur depuis quelques décimètres jusqu'à plusieurs mètres. En les examinant de plus près, on reconnaît que leur surface seulement est formée de graviers unis par un ciment glacé, mais que leur squelette consiste en un cône de glace compacte dont la formation s'explique par l'action préservative du sable et des cailloux accumulés en plus grande abondance sur un point du glacier. M. Agassiz leur a donné le nom de *cônes graveleux*.

Il est des glaciers qui ne sont couverts que d'un petit nombre de blocs erratiques; ce sont les plus beaux aux yeux de l'artiste : leur surface unie comme une glace, capricieusement crevassée ou hérissée d'aiguilles aux formes fantastiques, brille aux feux du soleil, et contraste avec les sombres forêts de sapins ou le vert tendre des prés qui les encadrent. Mais d'autres sont sillonnés de longues moraines, et quelques uns disparaissent totalement sous les amas de pierres qu'ils charrient : alors le voyageur ignore souvent qu'il marche sur un glacier, et croit traverser un éboulement de montagne. Cependant la glace qui compose la masse du glacier est toujours parfaitement pure; elle ne contient ni sable, ni gravier, ni pierres. Toutes celles qui tombent dans les crevasses se retrouvent à la surface au bout d'un certain temps. Lorsqu'on demande aux montagnards quelle est la cause de cette singularité, ils répondent : « Le glacier ne souffre rien d'impur, et rejette au-dehors tous les corps étrangers. » Des savants ont adopté l'explication populaire, qui n'est que l'expression d'un fait. Effet nécessaire de l'abaissement du niveau des glaciers, ce phénomène a été reproduit par l'expérience. Si l'on creuse un trou dans un glacier et qu'on y enterre profondément une pierre, celle-ci, au bout d'un certain temps, se montrera à la surface; mais ce n'est pas la pierre qui est remontée, c'est le niveau général du glacier qui a baissé. L'auteur de ces lignes s'en est assuré de la manière la plus positive. Ainsi peu à peu les vapeurs du merveilleux sont dissipées par le flambeau de l'expérience, et les phénomènes les plus extraordinaires ne sont qu'une conséquence nécessaire des lois immuables qui régissent l'univers.

En Suisse, la hauteur de l'escarpement qui termine un glacier varie entre dix et quarante mètres; mais tout porte à croire que vers leur partie supérieure leur puissance doit être de cent à deux cents mètres. Leur longueur et leur largeur ne sont pas plus constantes : celui d'Aletsch, le plus large de tous, a vingt-huit kilomètres de long sur une largeur moyenne de cinq kilomètres; celui de Bois, dans la vallée de Chamouny, n'a pas moins de vingt kilomètres; celui de l'Unteraar a la même longueur; mais la largeur des deux derniers ne dépasse jamais trois à quatre kilomètres. Souvent un glacier se termine par une voûte (voy. fig. 1), où l'on admire les plus belles teintes azurées. Ces voûtes se forment au printemps, et sont l'ouvrage du ruisseau qui fond les glaces qui l'entourent. Cette eau, provenant elle-même de la fonte des neiges et des glaces, a une température très voisine de zéro; tantôt ses teintes rivalisent avec celles de la voûte, tantôt elle charrie du sable et du gravier qui altèrent sa pureté et la colorent en jaune et même en noir. Dans la vallée de Grindelwald, deux glaciers distants à peine de quelques kilomètres donnent naissance à deux torrents, dont l'un, limpide et pur, se nomme la Lutschine blanche; l'autre, sale et fangeux, la Lutschine noire.

On se ferait une très fausse idée de la glace d'un glacier si on la croyait semblable à celle de nos rivières et de nos étangs : celle-ci est compacte et homogène comme le verre; celle des glaciers, au contraire, est formée de fragments irrégulièrement cristallisés, dont la grosseur égale souvent celle du pouce, et qui sont séparés par un nombre infini de petites crevasses ou fentes d'une ténuité extrême, et désignées pour cela sous le nom de *fissures capillaires*. Veut-on s'assurer de leur existence, il suffit de frotter un morceau de cette glace avec de l'encre de Chine : l'encre pénètre dans ces fissures, et l'on aperçoit alors un réseau de lignes noires qui recouvre toute la surface du morceau. Remplies d'eau mêlée de petites bulles d'air, ces fissures séparent des fragments de glace fort peu cohérents entre eux; car si avec le marteau on frappe sur un bloc, celui-ci se brise à l'instant en mille morceaux. Cette structure s'explique aisément : en effet, la glace des glaciers n'est autre chose que de la neige qui s'est imbibée d'eau provenant soit de la pluie, soit de la neige elle-même, et qui s'est ensuite congelée à plusieurs reprises.

Ces notions étaient nécessaires pour comprendre une des deux explications que l'on a données de la progression des glaciers. De Saussure, et depuis lui des géologues et des physiciens du plus grand mérite, affirment que les glaciers, entraînés par leur propre poids, glissent sur leur fond, s'affaissent sur eux-mêmes, et arrivent ainsi jusque dans les vallées inférieures : ils les comparent à une rivière, où un flot pousse l'autre jusqu'à la mer. Scheuchzer trouva le premier de grandes difficultés à admettre cette explication. Je ne les rapporterai point ici; qu'il me suffise de faire connaître sa théorie, qui a été reproduite par MM. T. de Charpentier, Biselx, prieur de l'hospice Saint-Bernard, et le professeur Agassiz. Pendant le jour, en été, un glacier est parcouru par une quantité innombrable de petits ruisseaux et de filets d'eau; toute sa masse est donc pénétrée par l'eau qui tombe dans les crevasses, coule dans les rigoles, et s'infiltre dans les fissures. Si vous creusez un trou dans le glacier, ce trou est toujours plein d'eau; quelque diligence que vous fassiez, vous ne pouvez le vider entièrement, ou bien, à peine vide, il se remplit à l'instant même de nouveau, sans qu'une goutte d'eau y tombe par l'orifice supérieur. Ainsi donc, en été, le glacier n'est qu'une réunion de fragments de glace séparés par des lames d'eau infiniment minces, une éponge de glace imbibée d'eau. Mais lorsque les froids de l'automne, du printemps et de l'hiver pénètrent dans cette masse, cette eau se congèle, passe à l'état de glace, agrandit les fissures qu'elle remplit, écarte les fragments, et la masse entière du glacier se gonfle et se dilate dans tous les sens. On sait, en effet, que l'eau,

en passant à l'état de glace, augmente de volume. Les bouteilles dans lesquelles un liquide se congèle, se brisent. Quand il gèle *à pierre fendre*, c'est que l'eau qui a pénétré les fentes des pierres les fend en se congelant. Rien ne résiste à cette force. Par une forte gelée, des bombes remplies d'eau éclatent, ou le tampon qui bouche l'orifice est chassé, et on voit sortir à sa place un cône de glace. Les rochers les plus durs se séparent, se morcellent, et au Spitzberg, où ces phénomènes agissent avec tant d'énergie, les montagnes ne sont plus que des amas de blocs



(Fig. 2. L'Hôtel des Neuchâtelois, sur le Glacier de l'Unteraar, canton de Berne.)

désaggrégés et entassés l'un sur l'autre. Ainsi donc, quand l'eau contenue dans les fissures de la glace se congèle, le glacier augmente de volume dans toute son étendue et dans tous les sens, mais surtout dans le sens de sa longueur. Or il ne saurait reculer, adossé qu'il est contre les montagnes d'où il descend; c'est donc à son extrémité inférieure que cette augmentation de volume se manifeste, et le glacier avance.

La surface d'un glacier, avons-nous dit, est rarement unie ; elle est sillonnée par des fentes, interrompue par des crevasses profondes, creusée de nombreuses cavités et percée de petits puits verticaux à parois azurées, remplies d'une eau dont la fraîcheur et la limpidité tentent le voyageur altéré; leur diamètre est à peine de 2 à 4 décimètres, mais leur profondeur est très considérable. Pour en donner une idée, les guides de Chamounix y plongent avec force leurs longs bâtons ferrés qui ne reviennent à la surface qu'au bout de plusieurs secondes. De Saussure a le premier expliqué la formation de ces puits : qu'une pierre *mince* de médiocre étendue et d'une couleur foncée se trouve à la surface d'un glacier, elle produira sur la glace qu'elle recouvre un effet diamétralement opposé à celui des *gros* blocs. En effet, elle s'échauffera aux rayons du soleil et transmettra rapidement cette chaleur à la glace sous-jacente ; celle-ci fondra et la pierre s'enfoncera. Il se formera de cette manière un trou plein d'eau qui continuera de se creuser de lui-même par le procédé suivant : L'eau, comme on le sait, atteint sa plus grande densité, ou, comme on dit, son *maximum* de densité, à la température de 4°,5 centigrades environ *au-dessus* de zéro, ce qui veut dire qu'un litre d'eau à 4°,5 est plus lourd qu'un litre d'eau à une autre température quelconque. Or, l'eau qui remplit le puits étant en contact avec les parois et avec le fond du puits, a toujours une température égale ou supérieure, de quelques dixièmes de degré seulement, à celle de zéro. Mais la surface du liquide, qui, pendant l'été, est exposée à l'air et aux rayons du soleil, s'échauffe et se rapproche de la température de + 4°,5; étant plus lourde elle descend au fond du puits, réchauffe la pierre qui s'y trouve et fond une nouvelle quantité de glace. Cette couche d'eau ayant dépensé sa chaleur revient à la température de zéro; mais elle est bientôt remplacée par une nouvelle couche de la surface qui s'est échauffée à son tour. Il s'établit ainsi un courant continu d'eau chaude descendant de la surface au fond, et le puits se creuse lui-même indéfiniment.

La formation des crevasses qui sillonnent le glacier est bien différente. Quel est le voyageur qui n'a pas entendu le profond silence de ces solitudes troublé par des détonations subites, semblables au bruit du canon ou au roulement du tonnerre ? Les chamois qui paissent sur les montagnes environnantes y sont tellement habitués, que le bruit d'un coup de fusil ne les alarme pas, et quelquefois le chasseur peut recharger son arme et les ajuster une se-

conde fois. Ces détonations accompagnent la formation d'une crevasse : d'abord c'est une fente linéaire peu profonde qui traverse le glacier ; mais chaque jour sa largeur et sa profondeur augmentent, et au bout de quelques mois on trouve, si l'on a suivi ses progrès, un gouffre d'une



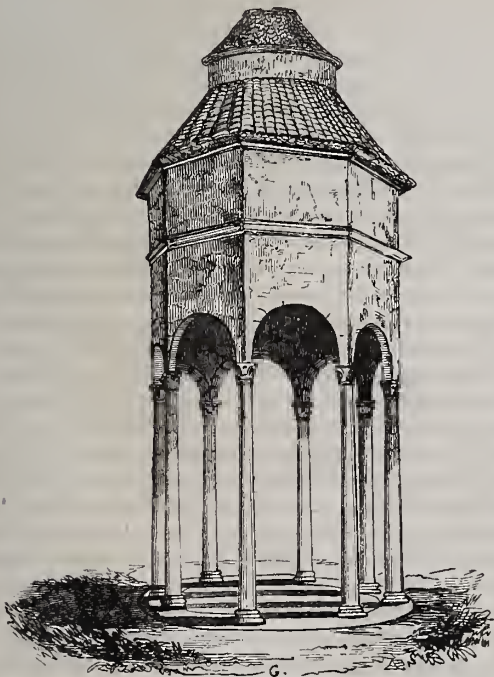
(Fig. 3. Table des glaciers.)

profondeur inconnue, et dont la largeur excède souvent plusieurs mètres. C'est à l'inégale dilatation des différentes parties du glacier qu'on peut attribuer la formation des crevasses, phénomène analogue à celui d'un masse de verre qui se fend dans toutes les directions, si l'on expose l'une de ses faces seulement à l'action d'un foyer de chaleur.

La suite à une prochaine livraison.

RIEZ

(Département des Basses-Alpes).



(La Rotonde, à Riez.)

La ville de Riez, située sur la lisière du département des Basses-Alpes, avait été colonisée par les Romains, qui lui donnèrent le nom de *Reiorum Apollinares*, parce que ses habitants, disent d'anciens auteurs, rendaient un culte particulier à Apollon. Des divers monuments dont Riez fut ornée par la domination romaine, il ne reste que deux fragments : quatre colonnes, et une rotonde.

Les quatre colonnes sont à peu de distance de la ville. On conjecture qu'elles faisaient partie d'un temple d'Apollon. Elles reposent sur un massif de pierres : les bases et les chapiteaux sont en marbre ; le fût est d'un granit très dur, qui porte le nom de granit de Provence. On observe sur l'entablement des ornements qui varient à chaque entrecolonnement ; la corniche est décorée de denticules taillées en queue d'hirondelle, d'un rang de perles, et de feuilles d'eau dans la doucine, mais dont la pointe est en bas. La hauteur du fût est de 5m,90.

La rotonde se compose de huit colonnes, placées sur un cercle en pierres froides qui leur sert de socle. Sa circonférence est de 16 mètres environ ; la hauteur des colonnes est de 4m,15, leur grosseur est de 1m,70. « On a appelé ce monument un panthéon, dit M. J.-F.-A. Perrot dans ses *Lettres sur Nîmes et le Midi;* je ne sais pourquoi, car il me semble qu'on ne pourrait y placer plus d'une divinité. Et s'il est vrai qu'Apollon eut un temple à Riez, et qu'il existe des restes de ce temple, je crois qu'il serait plus raisonnable de penser que c'était là le monument consacré à ce dieu. Quoi qu'il en soit, on a construit au-dessus, je ne sais à quelle époque, une espèce de dôme de forme octogone, dont les faces correspondent au plan des entrecolonnements. Au milieu de la hauteur est une petite cimaise, puis une toiture ; plus haut, une autre construction réduite, et formant le dôme avec sa toiture. On dit que ce monument a servi de baptistère ; on dit aussi que des pénitents s'y réunissent. »

MADAME DE BEAUSOLEIL.

(Deuxième article.— Voy. p. 2.)

Le Mémoire de madame de Beausoleil, aujourd'hui fort rare, a été imprimé en 1640. Son titre est assez singulier : suivant le langage mythologique encore de mode en ce temps-là, Pluton étant pris pour la personnification de la richesse minérale, il est intitulé : *la Restitution de Pluton à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu.* Un sous-titre placé au verso, et qui semble aujourd'hui trop naïf, devient touchant lorsqu'on pense à la grande infortune dont le pressentiment y est en quelque sorte contenu : il est ainsi conçu : *Avec la réfutation de ceux qui croient que les mines et choses souterraines ne se peuvent trouver sans magie et sans l'ayde des démons.*

Je ne puis me dispenser de citer le commencement de la dédicace. C'est non seulement un morceau d'un grand style et qu'une âme vigoureuse a seule pu dicter, mais il est tout empreint d'un juste et superbe sentiment de la nationalité française.

« Monseigneur, dit madame de Beausoleil, on a de cous» tume de nous figurer l'Europe avec la couronne sur la » tête, comme étant la reine des autres parties du monde, » parce qu'à la vérité elle contient dans ses bornes un grand » nombre de royaumes et de monarchies puissantes en gran» deur, en loix, sciences, armes, biens, richesses et hom» mes, bons ouvriers en toutes sortes d'arts, et dont les » monarques excellent autant en religion et piété qu'en » puissance ceux des autres contrées. Mais si l'on vouloit » figurer dignement la France, il la faudroit couronner » comme la reine des autres parties de l'Europe ; car il faut » advouer qu'entre les faveurs particulières qu'elle a receües » du Ciel, en ce qu'elle est fertile en bleds, vins, fruits, et » autres choses nécessaires pour l'entretien de la vie hu» maine, c'est qu'elle est encore douée de nobles qualitez en » ses hommes, qui surpassent les Alemans en conduites de » cavalerie, les Suédois et Danois en commerce, les Hollan-

» dois et Flamans en police, les Anglois en politesse et civilité, les Espagnols en douceur et débonnaireté; bref, tous » les Européens en bonnes mœurs, franchise d'humeur et » naïveté : ce qui les rend non seulement estimables entre » les autres nations; mais la nature parlant en eux, semble » tacitement dire par ces marques qu'ils sont nés pour commander à tout le monde et régenter l'univers. En un seul » point, Monseigneur, on a dû croire que le royaume étoit » devancé par les autres; c'est à sçavoir en celui-cy, que » manquant de moyens pour faire valoir les vertus dont ses » subjects sont douez, il s'est vu contraint de faire la » cour tant à leurs voisins qu'aux plus éloignez, pour tirer » d'eux le nerf de la guerre et l'âme du commerce, sçavoir » l'or et l'argent qui lui défailloient pour se faire redouter » à ceux qui devoient être ses tributaires. Mais aujourd'huy » Dieu vous ouvre les yeux, et apprend à Votre Eminence » très auguste, par moy qui ne suis qu'une femme, de laquelle » il a peut-estre plu à la Divine Bonté se servir, aux fins de » donner advis des thrésors et richesses enfermés dans les » Mines et Minières de France, comme il voulut autrefois se servir de Jeanne d'Arques pour repousser les Anglois hors l'héritage que ses ayeux avoient laissé à Sa » Majesté. »

L'allusion à Jeanne d'Arc, un peu hardie sans doute, ne doit cependant pas surprendre. Il est évident que madame de Beausoleil était soutenue dans ses travaux par une véritable exaltation née du sentiment profond de l'importance de sa mission et sans doute aussi des souffrances de la difficulté. Si Jeanne d'Arc avait délivré la France du joug de l'étranger, madame de Beausoleil se regardait comme appelée à donner à la France le moyen d'achever de prendre rang au-dessus des autres royaumes. Bien qu'un tel accroissement de la force de la nation fût réellement au-dessus de la portée d'un seul individu, du moins les annonciations de madame de Beausoleil, prises d'une manière générale, n'étaient-elles point trompeuses. On peut les regarder comme une prophétie de ce que le dix-huitième siècle et surtout le dix-neuvième ont déjà commencé à réaliser puissamment, et à ce point de vue elles reposent sur un fond d'une incontestable solidité. Madame de Beausoleil s'applique aussi, et avec un conviction dont on sent aisément toute la plénitude, l'exemple de Christophe Colomb. Elle rappelle que ce grand homme, traité de rêveur, s'était d'abord adressé à la France, et que c'est sur le refus de ce royaume que les mines du Nouveau-Monde sont devenues le partage de l'Espagne et en ont déterminé la grandeur. « Car, dit-elle, Christofle Colomb disoit jadis » qu'il y a un nouveau monde ès Indes occidentales : Qu'on » me donne et fournisse un équipage suffisant de vaisseaux » pour y arriver, je les descouvriray infailliblement. Alors » on se moquoit de lui, peut-estre parce qu'il n'étoit pas » somptueusement habillé, ni son train assez splendide, » peut-estre parce qu'il n'avoit pas la moustache assez bien » relevée, ni assez d'argent pour en donner à ceux qui ne » font rien que par intérest.... Je reviens doncques à Christofle Colomb pour dire qu'au repentir des François, et au » bien et advantage des Espagnols, ennemis de la France, il » a descouvert les Indes et les mines d'icelles. Mais nous, » nous ne les découvrirons pas, car nous les avons descouvertes en France; et de plus nous les ouvrirons, Monseigneur, toutes fois et quantes il plaira à S. M. et à Vostre » Eminence nous faire jouir de nos articles; nous les bastirons, nous establirons l'ordre des officiers qui sont nécessaires, et bref nous les rendrons en estat de valoir et » de rendre à S. M. autant et plus que celles des autres » princes chrestiens, et ferons un parfaict establissement de » tant de riches et précieuses mines dont la France est enceinte; ne demandant qu'un peu d'ayde pour nous enfanter l'abondance. »

Ce même sentiment exalté se retrouve encore dans la manière dont madame de Beausoleil se défend de n'être qu'une femme. Il éclate dans tout ce qu'elle dit à ce sujet une belle noblesse, une rare vigueur, et l'on sent à ses paroles une femme qui trouve au fond de sa conscience le droit d'estimer sa force et sa grandeur. « Je n'attens autre » chose, dit-elle, que de la moquerie de plusieurs de ceux » qui liront cet écrit, et peut-estre du blâme, quand ils » verront qu'une femme entreprend de donner des advis » à un grand Roy, le miracle des Roys, et à son Conseil, » le premier et le plus judicieux du monde. Mais si les » rieurs et critiques censeurs veulent prendre la peine de » feuilleter l'Histoire Sacrée, ils y liront qu'une jeune fille » estrangère conseilla le prince de Syrie Nahaman de s'en » aller vers le prophète de la Palestine, lequel l'instruiroit » des moyens qui seroient propres à guérir sa lèpre. Il la » crut et s'en trouva bien. Aussi, si je suis cruë à mon » rapport, la repentance ne suivra point la créance; ains » on verra par les effects que mon dessein est semblable à » celui de la servante du prince de Syrie, assçavoir de guérir de la pauvreté ce grand et florissant royaume, pauvreté, dis-je, que l'on a accoustumé de nommer par raillerie une espèce de ladrerie. Mais, quoy, dira quelque autre, » qu'une femme entrepreune de creuser et percer les montagnes, cela est trop hardy et surpasse les forces et l'industrie de ce sexe, et peut-estre qu'il y a plus de jactance » et de vanité en telles promesses que d'apparence de vérité! Je renvoye cet incrédule et tous ceux qui se muniront de tels et semblables argumens aux histoires prophanes, où ils trouveront qu'il y eust autrefois des » femmes non seulement belliqueuses et habiles aux armes, « mais encore doctes aux arts et sciences spéculatives professées tant par les Grecques que par les Romaines. D'ailleurs, ajoute-t-elle avec une honnête dignité, je ne suis » pas venue en France pour y faire mon apprentissage, ou » contrainte par la nécessité. Mais estant parvenue à la » perfection de mon art, et désirée par le feu Roy Henry-le-Grand, d'heureuse mémoire, et mandée et sollicitée » de sa part par le feu sieur de Beringhen, nous y sommes » arrivez, mon mary et moy, pour y faire voir ce que jamais on n'y a vu, et avons bien voulu obliger les François en cela, et montrer aux estrangers que la France » n'est pas dépourveue de mines et minières, non plus que » les Indes orientales et occidentales, desquelles le roy » d'Espagne tire un grand profit. »

Ce langage a certainement de la pompe, mais il n'est pas emphatique, car la pensée est toujours simple et vraie, et l'expression ne la dépasse pas. D'ailleurs les propositions de madame de Beausoleil ne reposaient pas sur une simple hypothèse, mais sur une expérience accomplie. Les mines propres au territoire français n'étaient déjà plus à découvrir : outre quelques unes déjà connues, les patientes recherches de madame de Beausoleil et de son mari en avaient dès lors mis en évidence un certain nombre; la prédiction des richesses à en retirer n'était donc pas plus aventurée, pourrait-on dire, que celle d'une récolte faite en vue d'un champ couvert d'épis. « Les descouvertes, dit-elle, en » sont faites; et à ce dessein avons employé et voyagé neuf » années entières, avec un nombre d'ouvriers et mineurs » hongrois et alemans, par toutes les montagnes de ce » royaume, et ce à nos propres frais et despens. Et après » avoir veu et considéré les lieux où sont les meilleures » mines, du plus grand rapport et plus faciles à ouvrir, » nous en avons apporté les espreuves à Sa Majesté et à » Nosseigneurs de son Conseil; de sorte qu'il ne reste plus » qu'à commencer les ouvertures et mettre l'ordre requis » à telles entreprises. » A cet argument, madame de Beausoleil joint l'état des mines découvertes dans les diverses provinces par elle et son mari. C'est un tableau précieux, et qui n'est peut-être point à dédaigner même aujourd'hui, un grand nombre des mines qui y sont mentionnées

étant rentrées dans l'oubli, et méritant cependant peut-être d'en sortir. Je remarque aussi que plusieurs des mines dont on est redevable aux travaux de ces infortunés sont aujourd'hui en exploitation, et que quelques unes sont même au premier rang de notre fonds de richesses minérales. « Voilà, ajoute-t-elle après avoir terminé cette exposition, » voilà, Monseigneur, des preuves certaines et irrévocables » pour montrer l'ignorance de ceux qui disent qu'*il n'y a* » *point de mines en France*, et pour faire clairement voir » et toucher au doigt à toute la France, à votre Eminence » et à Nosseigneurs du Conseil de Sa Majesté, la diligence » que nous avons faicte pour la descouverte des mines, » les peines et labeurs que nous avons soufferts, avec plu- » sieurs voleries et pertes de nos biens et attentats sur nos » vies et personnes, que nous ferons voir à toute heure que » nous en serons requis par bonnes et valables informations, » procès-verbaux et procédures faictes par-devant les juges » royaux des provinces où les dites voleries et attentats ont » été commis contre nous. »

Sur cette base toute positive, madame de Beausoleil propose l'établissement d'une administration régulière des mines de France, composée d'un conseil général d'ingénieurs, séant à Paris, et d'un corps d'agents, instruits également dans le métier des mines, et chargés, sous les ordres du conseil, du seul exercice de cette fonction dans les provinces. C'est justement ce qui s'est réalisé pendant la révolution française par la création du corps des ingénieurs des mines. L'absence d'une institution de ce genre est la cause à laquelle madame de Beausoleil attribue le délaissement des mines en France, et c'est par ce moyen qu'elle entend porter un remède définitif à cet abus. Tout ce qu'elle dit à ce sujet est parfaitement sage et mesuré. « Ceux qui s'estonnent, dit- » elle, de ce que les mines ont été si long-temps cachées aux » François doivent savoir pour raisons très véritables que » c'est d'autant qu'il ne s'est trouvé jusque icy aucun qui eust » la science et cognoissance de les descouvrir; ou bien que » l'on a eu appréhension de la despense lorsqu'il eust fallu » percer des montagnes, et du plus haut et superbe sommet » d'icelles en faire des abismes; ou bien que les ministres » de l'Estat, aux siècles passés, ont tenu en longueur ceux » qui vouloient entreprendre leurs ouvertures, et par cette » longueur inconsidérée leur ont fait despendre leurs biens » et les ont constraints de se retirer ailleurs, sans que les » roys régnans alors aient été deüement et pleinement in- » formez de la perte que ces mespris et négligences appor- » toient à leurs finances. Car souventes fois, ô malheur » du siècle où nous sommes! plusieurs regardent plutôt » leur intérest particulier et présent que le soulagement du » pauvre peuple. Peut-estre aussi que ceux qui y avoient » faict quelque commencement ont esté troublés, vexez et » empeschez en leurs ouvrages, pour avoir leur bien, comme » Latouche Grippé, lequel injustement et sans adveu m'a » empeschée et traversée en la province de Bretagne. Telles » gens sont capables de destourner et faire cesser l'ouver- » ture des mines, voire même de ruiner tous ceux qui » fidellement veulent servir le roy au soulagement de son » peuple. A quoy on pourroit facilement obvier et empes- » cher un tel désordre en établissant une Chambre souve- » raine des mines (comme il a esté faict du règne du roy » Henri second en l'an 1557), laquelle en attribuant la ju- » risdiction souveraine à la cour des Monnoyes à Paris, *et* » *y constituant pour Officiers ceux qui en seroient dignes* » *et capables, et qui par effect entreroient dans les mines* » *et auroient la cognoissance du dedans et du dehors* » *d'icelles, et la practique des instrumens et des instruc-* » *tions de tous ceux qui ont quelque office dans les dites* » *mines;* comme il se faict dans toutes les mines de tous les » princes chrétiens, y faisant exactement observer et exé- » cuter les ordonnances, arrests et réglemens faits sur l'or- » dre et police d'icelles. Bel ordre que j'espère un jour » mettre en lumière pour l'instruction des François et pour » le bien de la France! »

Ce n'est évidemment qu'en joignant les ressources de l'industrie minérale à celles de l'agriculture que la France peut soutenir le rang qui lui appartient en Europe; et puisque la nature lui a donné la même richesse en métaux et minéraux de toute espèce qu'à la plupart des autres nations, elle ne peut, sans se causer un dommage volontaire et s'abaisser par là même, laisser en oubli cette dotation précieuse: telle est la théorie que soutient madame de Beausoleil. « En France, dit-elle, il se trouve » presque de tout ce qu'on va chercher chez les estran- » gers, sauf les espiceries du Levant, les éléphans, les » castors du Canada, les plantes aromatiques des parties » méridionales, etc., choses dont la France se peut passer » aisément, et qui ne sont aucunement nécessaires à la vie » humaine, comme est le bled, le vin, les fruicts et les » animaux propres et nécessaires à l'entretien et nourriture » de l'homme, que nous avons icy en abondance. Et en » outre, les métaux sont en ce païs aussi bien que chez les » externes. Que si l'Espagne vante son acier, et l'Allemai- » gne son fer, il y a en ce royaume de très bonnes mines » de fer, et des hommes très capables pour en faire de très » bon acier, et aussi bon que celui du Piedmont ou d'Es- » pagne. Mesmes nous avons des mines de fer fort riches » en argent, des quelles Sa Majesté peut tirer grande somme » de deniers, outre le profit qui vient de son dixième, en » obligeant les maistres de forge de faire faire l'essay de » leur mine avant que de la fondre. Que si l'Angleterre se » vante de son plomb et de son estain, il y en a en France » de pareil et en plus grande quantité. Si la Hongrie, la » Dalmatie et la basse Saxe se vantent de leurs mines d'or et » d'argent, la France en contient de très bonnes; si l'Italie » se vante de ses marbres, la France en a de toutes les » couleurs, et de beaux porphyres, jaspes et albastres; si » Venise s'exalte de son crystal, elle n'a en cela rien plus » que la France; si la haute Hongrie se glorifie de la di- » versité de ses mines, la France en a de toutes sortes et » en abondance, comme aussi de tous minéraux, comme » salpêtre, vitriol blanc, vert et bleu; si la Pologne a ses » montagnes de sel, la France a des salines en grande quan- » tité et en divers endroits du royaume, comme aussi grand » nombre de fontaines salées. Pour les pierres, elle a grande » quantité de carrières de pierres de taille, pierres à chaux, » meules à moulins, meules à aiguiser, et quantité de pla- » trières et de gip, de pierres à feu, d'esmery gris et rouge; » elle a, comme j'ai dit cy-dessus, des mines de toutes pier- » reries fines, comme améthystes, agathes, émerandes, hya- » cinthes, rubis, grenats, etc. La France a aussi de la ca- » lamine, du bitume, de la poix, de l'huile de pétrole, de » la houille aussi bonne que celle de Liége, et des tourbes » à brûler, pareillement aussi bonnes que celles de Hol- » lande. Ce qui me faict dire que si l'Europe est un rac- » courcy du monde, la France est un abrégé de l'Europe. »

Outre les mines, madame de Beausoleil avait également porté son attention sur ces autres dons non moins précieux de la nature souterraine, les sources médicinales. C'est un objet dont elle s'était constamment préoccupée dans ses voyages, et sur lequel elle appellait aussi la sollicitude de l'administration française. « Telles eaux médicales métalli- » ques, dit-elle, ont esté remarquées de toute ancienneté » abonder en plusieurs pays, et se remarquent encore tous » les jours par la curieuse observation et nouvelle descou- » verte que j'en ay faite dans la Hongrie, Allemagne, Bo- » hême, Silésie, Tirol, Italie, Espagne, Escosse, Suède et » Liége, où j'ay rencontré plusieurs fontaines incongneues, » ausquelles les François mêmes ont eu recours pour la gué- » rison de plusieurs maladies; et en France j'en ay descou- » vert si grande quantité et en tant d'endroits qu'il en fau- » droit un grand volume entier pour en faire la description.

» Et semble véritablement que Dieu l'ayt voulu embellir » par-dessus toutes autres régions, et la rendre illustre par » la célébrité de telles fontaines. » Et comme si elle craignait que ces vertus curatives acquises par les eaux dans ces profondeurs occultes que la crédulité du moyen âge avait rendues si mystérieuses et si redoutables, ne pussent servir de prétexte à de nouvelles accusations : « Bien toutesfois, » a-t-elle soin d'ajouter, que, leurs vertus et proprietez très » puissantes, non plus que tous les autres remèdes tirez des » végétaux et des animaux, ne nous puissent pas garantir de » la mort, mais seulement la peuvent différer et retarder » jusques à une autre saison par la vertu que Dieu leur a » donnée ; n'ayant aucune autre force que celle qu'il plaist » à Dieu leur départir, et qui la fait agir et prospérer quand » il luy plaist, et la rend invalide et de nul effect aussi quand » il luy plaist. »

Voilà où en était la France, voilà ce qu'avait exécuté à son intention, et ce que proposait pour le développement de sa prospérité matérielle cette courageuse et intelligente femme. Nous verrons dans un prochain article comment, après avoir cherché à venger les mineurs du reproche de sorcellerie, s'est terminée sa vie.

La fin à une prochaine livraison.

LE LIVRE DE SCANDERBEG,

OU LIVRE DES MERVEILLES.



(Le Magicien. — D'après le Livre de Scanderbeg.)

Le *Livre de Scanderbeg*, ou le *Livre des merveilles*, est un manuscrit in-folio, fort curieux, qui fait partie de la bibliothèque grand'ducale de Weimar. Ce manuscrit passe pour avoir été envoyé en cadeau par Ferdinand d'Aragon à Georges Castriot, roi d'Albanie, auquel les Turcs ont donné le nom de Scanderberg, ou plutôt Scanderbeg, c'est-à-dire Alexandre seigneur. Livré comme ôtage par son père au sultan Amurat II, qui fit empoisonner ses trois frères, Georges dut la vie à sa jeunesse, à son esprit et à sa bonne mine. Son père étant mort en 1432, il forma le dessein de secouer le joug musulman, et de rentrer dans l'héritage de ses ancêtres. Il accomplit ce projet en 1443, s'empara par surprise de Croye, capitale de l'Albanie, et s'y maintint par les armes contre les attaques, d'abord d'Amurat, ensuite de son fils et successeur Mahomet II, contre lequel il eut à soutenir onze années de guerre. Après la paix conclue, en 1461, avec le grand-seigneur, Scanderbeg vint en Italie, à la prière du pape Pie II, pour secourir Ferdinand d'Aragon, assiégé dans Bari. Il réussit à faire lever le siége, et contribua efficacement à la victoire que ce prince remporta sur le comte d'Anjou. Il mourut dans les Etats de Venise, à Lissa, le 17 janvier 1467, à soixante-trois ans, après avoir gagné vingt-deux batailles.

Que ce manuscrit ait ou non appartenu à Scanderbeg, il n'en est pas moins aussi intéressant que précieux. Formé de 325 feuilles de parchemin, ornées de chaque côté de figures à l'encre de la Chine, il se compose de deux parties bien distinctes, dont l'une peut appartenir au quinzième siècle, tandis que l'autre est évidemment du seizième.

La première partie renferme et représente une innombrable quantité de machines et d'inventions alors à l'usage de la guerre, des siéges et des assauts : des armes de toute espèce; des canons, des bombardes; des échelles d'escalade; des instruments de mineurs; des équigages de ponts; des moulins à la main; des scènes de lutte et d'escrime; des courses à pied; des carrousels; des marches et des manœuvres militaires ; sujets qui ont fait donner aussi à ce manuscrit le nom de *Livre de l'ingénieur*.

La seconde partie est plus particulièrement consacrée aux scènes comme aux usages de la vie publique et privée de l'époque. Là figurent, dans leur costume, et avec les attributs de leur état, des artisans et des marchands; boulangers, bouchers, cuisiniers, horlogers, forgerons, selliers, tailleurs, fabricants de ceintures, jardiniers, pêcheurs, paysans, gentilshommes, peintres, musiciens, astronomes, médecins; des hommes et des femmes portant des grelots à la ceinture et au voile : ailleurs, des intérieurs de ménage, vitraux, meubles, vaisselle, ustensiles de cuisine, cornes à boire : plus loin, des épreuves de tortures, avec tous les instruments du supplice; des représentations de maladies, avec tous leurs traitements; puis des jeux de cerceau et de dames, des guitares, des harpes, des épinettes, des petites orgues appelées alors sonnettes, des danseurs, des bateleurs, des escamoteurs, enfin des sujets emblématiques et symboliques, dont aucun texte n'explique le sens. Tel est celui que nous publions, et qui représente une autruche avec un fer de cheval dans le bec, près d'une table où sont placés deux gros œufs, et derrière laquelle est assis un professeur de philosophie ou de magie, qui se livre sans doute à une expérience sur l'aimant. Malgré l'absence de tout texte explicatif, le *Livre de Scanderbeg* est une des collections les plus originales du temps.

CE QUE VAUT LE TRAVAIL.

L'homme est né pour agir; il doit faire quelque chose. Le travail, à chaque pas, éveille une force endormie et déracine une erreur. Qui n'a rien fait ne sait rien. Debout! à l'œuvre! Si ton savoir est réel, déploie-le; lutte avec la nature, essaie les forces de tes théories, vois si elles soutiendront l'épreuve; agis! A peine auras-tu fait une chose, mille clartés jailliront autour de toi. En vérité, le sens de ce mot *travail* est immense. Il donne au plus humble artisan des ressources que la plus haute intelligence n'atteindrait pas, éloignée de la pratique. Dans le creuset de l'expérience, la vérité se sépare de l'erreur. ALOYS.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

MAISON DU TASSE A SORRENTE.

(Voy., sur le Tasse, 1834, p. 205, 219; 1836, p. 138.)



(Maison du Tasse, à Sorrente.)

Le territoire qui sépare le golfe de Naples du golfe de Salerne est célèbre par la beauté et la variété de ses paysages. La fraîcheur des ombrages, la fertilité du sol, l'abondance des fruits, la pureté de l'air sans cesse renouvelé par les brises de la mer, font de ce coin du globe une image du paradis terrestre. C'est sur le penchant de cette côte que s'élève la jolie petite ville de Sorrente, en regard de Naples.

Les étrangers ne manquent jamais de visiter Sorrente, à la fois pour jouir des charmes que la nature s'est plu à y réunir et en mémoire du Tasse qui y est né.

La route, il y a peu d'années, n'était point praticable pour les voitures; aujourd'hui elle est élargie, aplanie, alignée; on nous assure que deux calèches y peuvent passer de front. Certes, cette amélioration doit être très agréable aux touristes opulents qui renoncent difficilement à leur confortable habituel; mais il est à craindre qu'elle ne se soit opérée aux dépens des effets pittoresques qu'on rencontrait à chaque pas de Naples à Sorrente. L'ancienne route était accidentée de la manière la plus heureuse : tantôt elle serpentait à travers les rochers, tantôt sous les ombrages les plus touffus; quelquefois elle gravissait la crête des rocs escarpés qui baignent dans la mer; puis, après avoir traversé le charmant village de Vico, elle débouchait dans ce qu'on appelle *il piano di Sorrento*, plateau entouré d'un côté d'une ceinture de collines verdoyantes, ouvert de l'autre sur le golfe qu'il domine, vrai pays de féerie : de toutes parts, ce sont des bouquets d'orangers et de citronniers chargés en toute saison de fruits et de fleurs, des vignes qui enlacent les arbres et se suspendent en festons aux rameaux; auprès se trouvent des buissons d'aloès et de figuiers d'Inde, et toutes les natures de plantes qui caractérisent les pays méridionaux. Sorrente repose doucement au milieu de cette nature luxuriante, au sein d'une verdure perpétuelle, sous une atmosphère parfumée.

Cette charmante petite ville a une physionomie particulière ; ses maisons sont blanchies à la chaux ; elles sont peu élevées et couvertes en terrasse; la plupart des escaliers sont extérieurs, et ordinairement ombragés par des treilles; les rues sont étroites, et de l'intérieur des jardins qui les bordent s'élancent des jets de vigne vigoureux qui souvent les traversent d'un côté à l'autre, et ménagent aux habitants une fraîcheur bien précieuse dans un tel climat. Tout cet ensemble offre les caractères de l'Orient, et l'on pourrait se croire dans un village turc, si ce n'étaient les belles femmes qu'on rencontre à chaque pas, et qui, fières et d'une démarche sévère, ne masquent point leur beau visage.

Le premier soin du voyageur à Sorrente est ordinairement de visiter la maison dite de *Torquato Tasso*. Cette maison est dans une situation admirable; elle est élevée sur des murs de terrasse d'une grande hauteur, qui eux-mêmes sont fondés sur les rochers du rivage, et baignés par les flots de la mer. Comme toutes les maisons italiennes auxquelles l'art du *cicerone* a su attacher un intérêt historique vrai ou non, celle-ci reste inhabitée. A l'extérieur, elle a peu d'apparence; dans l'intérieur de la cour sont des galeries en arcades à plusieurs étages; les appartements ont peu d'étendue, mais la principale pièce est ouverte sur une terrasse d'où la vue embrasse la plus belle partie du golfe. De là on peut distinguer les maisons blanches de Naples et les dômes émaillés de ses églises, suivre de l'œil le contour des rivages tout animés d'habitations, et contempler çà et là de nombreuses embarcations dont les voiles dorées par le soleil se balancent mollement sur la surface de cette mer unie et azurée.

Mais cette maison a-t-elle été réellement habitée par le

Tasse? C'est ce dont votre *cicerone* ne vous permet pas de douter un instant, et si vous vous avisez de lui dire : « Mais est-il certain que cette maison ait été celle du Tasse, » il vous répondra très sérieusement : *Signore si, è certo che il nostro celeberrimo poeta Torquato Tasso stava in questa casa.* Puis il invoquera le témoignage du custode qui vous ouvre les portes, et qui n'est autre chose qu'un préposé à la recette journalière que produisent les visiteurs; recette dont il rend compte aux propriétaires, qui en retirent un bénéfice bien autrement avantageux que celui d'une location ordinaire. Le concierge renchérira donc sur l'assertion de son compère; et pour achever de vous convaincre, il vous montrera la première chambre venue en vous disant : *Qui scriveva le sue poesie;* et le *cicerone*, plus hardi, ajoutera avec un air capable : *Si signore, qui a scritto la Gierusalemme.* Il ne craindra même pas de vous demander : *Conosce la Gierusalemme, signoria* ou *eccellenza?* selon qu'il croira pouvoir compter sur *una mancia* plus ou moins satisfaisante. Chaque ville d'Italie a ainsi son grand homme, dont le nom est devenu un objet de spéculation.

Voici, du reste, les faits principaux de la vie du Tasse, qui justifieraient en partie les prétentions des habitants de Sorrente.

Bernard Tasso, père de Torquato Tasso, avait pour femme Porcia de Rossi. Se trouvant à Naples, Porcia alla visiter sa sœur Hippolyta qui habitait Sorrente, où elle demeura quelque temps, et ce fut pendant ce court séjour qu'elle accoucha, le 11 mars 1544, de Tasso, qui fut baptisé, dans l'église métropolitaine de Sorrente. Ainsi que plusieurs villes de Grèce se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, de même plusieurs villes d'Italie, entre autres Naples, Salerne, Bergame, se disent le berceau du Tasse. Quant à lui, il se regardait comme Napolitain, parce qu'il avait passé ses premières années à Naples; et il est certain du moins que l'on pourrait établir un rapprochement entre le style brillant du poëte et la nature du pays qui avait son affection, de même que l'austérité du Dante est en harmonie avec le caractère de Florence. Ce fut à Rome et à Padoue, où il habita long-temps, que le Tasse fit ses études. Plus tard, on sait quels furent les tourments et les agitations de sa vie. Lorsque, pour échapper aux persécutions du duc Alphonse d'Este, il eut abandonné Ferrare, il se rendit d'abord à la cour de Turin, où il fut logé dans le palais du duc de Savoie. Mais bientôt il revint à Rome chez le cardinal Albano, et de là il conçut le projet de retourner à Naples, sa ville de prédilection. Pour déjouer la vigilance de ses ennemis, il partit à pied et échangea son costume contre les vêtements d'un berger; il arrive ainsi à Gaëte où il trouve un bateau qui partait pour Sorrente; il s'y embarque, et le lendemain il est en présence de sa sœur Cornélie, qu'il n'avait pas vue depuis long-temps, et à laquelle le costume qu'il portait lui permet de rester inconnu. Il feint d'être envoyé pour lui donner des nouvelles de son frère; il lui remet une lettre qu'il avait préparée, et dans laquelle le Tasse écrivait à sa sœur que, succombant sous le poids des persécutions les plus odieuses, découragé, abandonné de tous, il implore sa tendresse et son appui pour le sauver des dangers auxquels il est exposé. En lisant cette lettre, Cornélie fondit en larmes, et Tasso, ne pouvant résister plus long-temps, se jeta à ses genoux en se faisant connaître. Cornélie lui adressa quelques reproches, et l'invita à rester auprès d'elle. Ce fut dans cette seule circonstance que le Tasse se retrouva dans les lieux qui l'avaient vu naître, et qu'il avait quittés sans les connaître. Il y passa tout un été dans la société de sa sœur et de ses neveux, et il dut y jouir de cette tranquillité qui lui fut si souvent refusée pendant le cours de sa vie. Maintenant, est-ce dans la maison représentée par notre gravure que la sœur du Tasse habitait quand il vint se réfugier auprès d'elle? C'est ce que nous n'oserions affirmer; il est possible cependant, que la tradition s'en soit conservée dans le pays, et nous sommes assez disposés à croire que c'est là que s'est passée la scène touchante que nous venons de raconter; à ce seul titre, cette maison aurait droit à tout notre intérêt; elle mérite de plus de fixer l'attention par le charme de sa situation.

On rapporte qu'ayant eu un instant l'espoir de reconquérir une petite fortune par l'issue d'un procès où il s'était engagé pour rentrer en possession de certains biens de sa famille, le Tasse disait qu'il voulait avoir une maison à Naples; mais ce vœu ne se réalisa jamais. Il était dans sa destinée de n'avoir pour demeures que les palais des rois et des princes, une prison et un hôpital. Jamais il n'eut probablement de maison à lui ni à Naples, ni à Sorrente, ni à Bergame, dont sa famille était originaire. Plusieurs fois, il chercha dans la solitude des cloîtres à oublier les injustices de ses semblables, et dans les derniers instants de sa vie, ce fut à la religion qu'il demanda les consolations que les hommes lui avaient refusées. Il se retira dans le couvent de Saint-Onophrio, sur le mont Janicule, à Rome; et c'est sous les portiques de ce couvent, en contemplant l'ancienne reine du monde, que ses yeux se fermèrent à la lumière le 25 avril 1595, à l'âge de cinquante et un ans.

THÉOLOGIE DES INSECTES.

Théologie des insectes : tel est le titre assez singulier d'un ouvrage tombé aujourd'hui dans l'obscurité après avoir joui pendant un temps de quelque célébrité en Europe. Composé dans le dernier siècle en langue allemande par un théologien nommé Lesser, esprit suffisamment élevé et fort bien versé dans la connaissance de l'histoire naturelle, il fut, bientôt après son apparition, traduit en français et commenté par un des premiers anatomistes de cette époque, l'illustre Lyonnet. Cette circonstance ne contribua pas médiocrement à augmenter la réputation de l'ouvrage, en même temps qu'elle lui donnait moyen de se faire lire par tout le monde éclairé. Le but de l'auteur allemand avait été de montrer que la magnificence de Dieu ne se manifeste pas d'une manière moins éclatante dans la création des insectes que dans celle de toute autre partie de l'univers. C'est là ce qui séduisit Lyonnet, comme il le dit lui-même dans la préface de la traduction, et l'engagea à consacrer son temps à un travail qui le détournait autant de ses propres études. « Quelque peu d'inclination que je me sentisse pour un ouvrage de cette nature, je l'entrepris, dit-il, pour ne pas priver le public de l'utilité qu'il pourrait tirer d'un livre dont le but est la gloire de Dieu. »

Il y a si peu de parti à tirer immédiatement de la connaissance de la plupart des espèces d'insectes pour le bien-être de l'homme, que l'idée de s'en servir pour donner de nouvelles preuves de la sagesse du Créateur, et par conséquent de nouveaux motifs à notre admiration et à notre reconnaissance pour lui, est en effet une de celles qui ont le plus de force pour recommander au public cette intéressante partie de l'histoire naturelle. Antérieurement à Lesser, c'était déjà cette idée qui avait soutenu Swammerdam dans ses longs et mémorables travaux. Interrompu par la mort avant d'avoir pu terminer le grand ouvrage auquel il avait consacré tant d'années, il trouva heureusement dans le fameux médecin Boerhaave un héritier digne de comprendre toute la grandeur de cette pensée et de s'y associer. On sait en effet que ce fut Boerhaave qui fit l'acquisition des manuscrits de Swammerdam, et qui, après les avoir mis en état de voir le jour, les publia sous le titre de *Bible de la nature.* On a souvent reproché à ce titre un caractère trop ambitieux; car pour le mériter tout-à-fait, l'ouvrage, au lieu de ne s'adresser, comme il le fait, qu'aux insectes, aurait dû nécessairement embrasser toute l'étendue de la nature. Néanmoins, si l'on entend qu'il y a dans le langage de la nature

une certaine révélation de Dieu, ainsi que le dit saint Paul, on peut admettre que le livre de Swammerdam était au moins une voix dans cet immense concert. C'est ce que Boerhaave, à ce qu'il semble, a voulu marquer par le titre qu'il lui a plu d'adopter; sans compter que ce titre avait aussi l'avantage de rappeler fort bien les intentions religieuses de Swammerdam et la forme souvent toute théologique de ses développements. C'est vraisemblablement de cet exemple qu'était parti Lesser, mais avec le dessein de produire un ouvrage moins exclusivement scientifique que la Bible de la nature, écrite d'ailleurs en latin, et cependant aussi propre à atteindre le but, tout en étant plus facilement accessible à toute intelligence.

Il serait hors de notre propos d'exposer ici en détail le plan de cet ouvrage, car nous avons surtout en vue de parler de son but. L'auteur commence par une revue d'ensemble des insectes, dans laquelle, menant de front les diverses espèces, il examine successivement leurs métamorphoses, leurs habitations, leur nourriture, leurs armes, leur sagacité, leur construction interne et externe. C'est une véritable histoire naturelle; mais il s'entend assez qu'elle n'est point complète, car ce serait un sujet immense et que l'état de l'entomologie, même aujourd'hui, ne permettrait pas encore d'épuiser. La dernière partie, inspirée par l'idée si vraie et si profonde que dans ce monde tout est mélangé de bien et de mal, est consacrée à l'étude des avantages et des dommages dont les insectes sont cause. Il semble que les dommages l'emportent de beaucoup; mais Dieu a laissé à l'homme le droit de se débarrasser par son industrie de ceux des habitants de la terre qui l'incommodent: c'est ce qui est indiqué dans un fort long chapitre intitulé: *Des moyens propres à exterminer les insectes*. Il y a vraiment de quoi être confondu de voir tout ce que renferme l'histoire de ces petites bêtes. On en trouve tant, et de si singulièrement différentes les unes des autres, qu'il est évident que si l'on ne consulte que le nombre et la curiosité des espèces, ce sont elles qui constituent le fonds principal du règne animal. C'est une chose bien inexplicable, et qui donne bien à penser, que l'immense majorité de la population de la terre soit formée par des êtres qui y fourmillent de tous côtés, sans qu'il nous soit possible de deviner la raison qui, dans les plans de Dieu, motive nécessairement leur existence. L'œil, en les suivant avec attention, voit en quelque sorte s'ouvrir devant lui tout un monde nouveau. « Plus on fait de progrès dans ce monde, dit Lesser, plus on y reconnaît de grandeur, et mieux on s'aperçoit que c'est un abîme dont nous ne voyons encore que les bords. Un astronome a sans doute beaucoup d'ouvrage à parcourir la vaste étendue des cieux ; mais il n'y en a pas moins à considérer cette diversité presque infinie d'insectes répandus dans l'air, sur la terre, dans les eaux. Si le télescope d'un astronome lui fait découvrir dans la création mille objets dignes d'admiration par leur masse et par l'étendue de leurs révolutions, le microscope d'un entomologiste lui en fait découvrir tout autant, de tout aussi merveilleuses par leur petitesse et par leurs changements. »

Les considérations par lesquelles l'auteur s'est appliqué à justifier son entreprise me paraissent aussi judicieuses que dignement présentées. Il commence par observer qu'il n'y a rien dans la nature, si abject que cela paraisse d'abord, qui ne devienne bientôt une merveille à nos yeux si nous les y attachons avec persévérance ; et cette application, loin d'être indigne de l'homme, lui est au contraire utile et nécessaire, puisqu'elle lui fournit autant d'occasions de louer la Providence qu'il trouve d'objets créés par elle. Beaucoup de personnes cependant daignent à peine abaisser leurs regards sur ceux de ces objets qu'il plaît au vulgaire, dans son ignorance, d'appeler vils. C'est à ce mépris qu'il faut attribuer l'indifférence avec laquelle on s'accoutume à regarder les insectes; on les voit sans y arrêter son attention, et on les écrase inconsidérément quand on les rencontre sous ses pas. On pourrait donc tout au plus supporter un petit esprit qui s'amuserait à jeter du ridicule sur les travaux consacrés à l'étude des insectes ; mais il n'y aurait aucune excuse pour des gens instruits qui chercheraient à mettre l'étude des vers, des mouches, des araignées et des autres animaux de condition analogue au nombre des travers de l'esprit humain. Le plus obscur vermisseau est l'ouvrage de l'Etre infini aussi bien que l'animal le plus parfait; et si Dieu n'a pas trouvé qu'il fût au-dessous de lui de le créer, l'homme serait bien hardi de trouver au-dessous de lui de le contempler et de chercher à le comprendre. On tomberait assurément dans un autre excès en voulant borner son attention aux seuls insectes. L'homme est, en effet, capable de la porter bien au-delà, et ce serait renoncer à une partie considérable de ses droits que de sacrifier à cette connaissance-là celles qu'il peut acquérir, sans parler de ce qui est étranger au domaine de l'histoire naturelle, sur les astres, sur la terre, sur les météores, sur les plantes, et sur les grands animaux. Mais comme l'homme qui se propose d'admirer Dieu dans ses ouvrages ne peut les embrasser tous à la fois, il est bien obligé de choisir dans cette variété infinie quelque sujet particulier pour en faire le sujet principal de ses études. C'est donc de cette liberté de choix, presque indifférente, puisqu'on est toujours certain de rencontrer Dieu partout, que part Lesser pour se consacrer spécialement aux insectes, laissant à d'autres le soin de retrouver les marques du Créateur dans de plus grandes œuvres, et se contentant d'en observer d'assez signalées dans celles-ci pour commander l'admiration de tous les hommes.

Ce point de vue, qui donne tout d'un coup tant de grandeur à l'étude des insectes, n'avait pas échappé aux anciens. Ils avaient bien vu que ces productions, auxquelles on prend ordinairement si peu garde, n'étaient pas une des moindres gloires de la nature, et par conséquent de son auteur. « Il n'est pas d'un homme raisonnable, dit Aristote dans son Traité des parties des animaux, de blâmer par caprice l'étude des insectes, ni de s'en dégoûter par la considération des peines qu'elle donne. La nature ne renferme rien de bas. Tout y est sublime, tout y est digne d'admiration. » Pline met encore plus de force et de précision dans cette question. « Il est facile, dit-il, de concevoir que la nature ait pu donner aux grands corps les qualités que nous leur voyons. Il entre assez de matière dans leur masse pour fournir sans peine à la formation des diverses facultés dont ils sont doués. Mais il n'en est pas de même de ceux qui, par leur petitesse, peuvent presque passer pour un rien. C'est ici que se découvrent des abîmes de sagesse, de puissance et de perfection. Comment s'est-il pu trouver assez d'espace dans le corps d'un moucheron, sans parler d'autres animaux encore plus petits, pour y placer des organes capables de tant de sensations différentes? Où la nature a-t-elle pu fixer l'organe de la vue ? Dans quel lieu a-t-elle pu trouver de la place pour y loger le sentiment du goût et celui de l'odorat ? La masse des éléphants nous surprend ; nous voyons avec admiration bâtir des tours sur le dos de ces animaux; nous sommes surpris de la force des taureaux et des fardeaux qu'ils élèvent avec leurs cornes; la voracité des tigres nous étonne, et nous regardons la crinière du lion comme une merveille. Cependant ce n'est pas par ces endroits que la nature brille le plus. Sa sagesse ne se remarque nulle part plus manifestement que dans ce qui est petit. Elle s'y réunit comme dans un point, et elle s'y retranche tout entière. » Galien, dans son célèbre Traité de l'usage des parties, tire également un grand parti de la petitesse des œuvres de la nature pour montrer la grandeur de sa puissance. Il rapporte l'exemple d'un artiste de son temps, qui avait acquis une gloire immense parmi les Romains, pour avoir gravé sur une bague un Phaéton dans un quadrige, avec une telle finesse que les chevaux n'étaient pas plus gros que des puces, et que cependant on distinguait clairement leurs rênes et

jusqu'à leurs dents; et de là, il prend occasion d'insister sur la distance infinie qu'il y a entre la puissance de l'artiste qui était parvenu, à force de peine et de patience, à figurer ces formes purement extérieures, et celle du Créateur qui a formé d'un seul coup l'organisation si complexe et pourtant si ténue de ces misérables animaux dans la création desquels si peu de gens iraient chercher un sujet de louange.

Les Pères de l'Eglise abondent en témoignages analogues. Ils n'ont pas dédaigné de chercher dans l'histoire naturelle des insectes de beaux arguments théologiques. « C'est sans raison, dit Tertullien contre Marcion, que l'on mépriserait ces animaux, dont le grand ouvrier de la nature a pris soin de relever la petitesse en les douant d'industrie et de force. Il a montré par là que la grandeur pouvait se trouver dans les petites choses aussi bien que la force dans la faiblesse, selon l'expression de l'apôtre. Apprenons donc à respecter le Créateur jusque dans les ouvrages qui nous paraissent les plus vils. » — « Chaque espèce, dit saint Augustin (*de Gen. ad lit.*), a ses beautés naturelles. Plus l'homme les considère, plus elles excitent son admiration, et plus elles le portent à glorifier l'auteur de la nature. Il s'aperçoit qu'il a tout fait avec sagesse, que tout est soumis à son pouvoir, et qu'il gouverne tout avec bonté. Il le découvre jusque dans les plus vils des animaux. Ils sont petits, il est vrai, mais la délicatesse et l'arrangement de leurs parties sont admirables. Si nous examinons avec attention une mouche qui vole, son agilité nous paraîtra plus surprenante que la marche d'une bête de somme; et en y prenant la même attention, la force d'un chameau nous paraîtra moins étonnante que le travail d'une fourmi. » — « Celui qui a étendu les cieux et creusé le bassin de la mer, dit éloquemment saint Bazile dans l'Hexameron, n'est pas différent de celui qui a percé l'aiguillon d'une abeille pour donner passage à son venin. »

Outre leur convenance générale, ces diverses réflexions nous ont paru avoir un à-propos particulier dans ce recueil. Si donc il nous est permis de les ramener maintenant pour les tourner à nous, nous en ferons hardiment notre profit, tant elles sont propres à expliquer l'utilité que doivent avoir pour des esprits sérieux une multitude de choses qui, pour un regard superficiel, ne se montrent que comme de pures inanités. Il est certain qu'un grand nombre de faits de détail, en histoire naturelle surtout, n'ayant directement aucun rapport avec l'homme, sont exposés à sembler dépourvus de tout autre intérêt que celui de la curiosité, si l'on ne considère que l'homme; mais si l'on va plus haut, et que l'on considère l'auteur de l'univers, qui nous offre de tous côtés, jusque dans la vie des plus imperceptibles insectes, des abîmes incompréhensibles, le point de vue change, l'esprit tire une leçon de ce dont il pensait n'avoir qu'à s'amuser, et où il paraissait n'y avoir que tant de petitesse, il se manifeste enfin une vraie grandeur.

UN PASSEPORT (*carta tracturia*) DU MOYEN AGE.

Feuille de route pour un voyageur.

A vous, saints seigneurs, évêques établis en vos siéges apostoliques, abbés, abbesses, à vous tous Pères en Jésus-Christ; à vous, ducs, comtes, vicaires, centeniers, dixainiers; à vous tous qui croyez en Dieu et le craignez; moi, pécheur indigne, le dernier des serviteurs de Dieu, évêque ou abbé de . . . . où repose l'humanité mortelle du bienheureux martyr (ou confesseur) . . . . , salut éternel en Dieu :

Je vous fais assavoir que le voyageur nommé . . . . , né à . . . . , de . . . . , est venu à moi et m'a demandé conseil sur un péché qu'il a commis à l'instigation de l'ennemi commun. Selon nos usages canoniques, j'ai jugé que cet homme devoit se mettre dans la condition de ceux qui errent pour la rédemption de leurs âmes. Sachez donc que, lorsqu'il se présentera à vous, vous n'avez point à en mal penser ou à vous emparer de sa personne. Bien au contraire, accordez-lui le gîte, le feu, le pain et l'eau; puis, sans le retenir davantage, laissez-le se hâter vers les lieux saints.

Agissez ainsi pour l'amour de Dieu et le respect de saint Pierre. Vous en obtiendrez récompense dans la vie éternelle; car, dans cet étranger, c'est Jésus-Christ que vous aurez recueilli et nourri. Songez que le Seigneur a dit : « J'étois étranger, et vous m'avez recueilli; » et puis encore : « Ce que vous ferez pour le moindre de ces petits, » vous l'aurez fait pour moi. » Mais à quoi bon de plus longs discours? Un seul mot suffit aux sages. Je me recommande à vos prières. Soyez vaillants en Jésus-Christ, et devenez dignes de la demeure des anges.

RELIURES EN BOIS D'ANCIENS MANUSCRITS.

La copie des *Lettres familières* de Cicéron de la main de Pétrarque, d'après l'ancien manuscrit passé à la bibliothèque Laurentienne, qu'il avait le premier découvert dans la bibliothèque du chapitre de Vérone, ainsi que la copie des *Lettres à Atticus*, prouvent le culte qu'il avait voué à l'orateur romain. Ces copies sont encore remarquables sous le rapport calligraphique et comme main-d'œuvre. La reliure des *Epîtres* n'est que du temps de Côme. La vieille couverture en bois de ce volume, si souvent pris et repris par Pétrarque, l'avait tellement, dans ses chutes fréquentes, blessé à la jambe gauche, qu'on faillit la lui couper, tant l'érudition alors était rude et presque meurtrière. Il y a bien encore à ce volume, comme auparavant, des fermoirs et des coins en cuivre, mais ils ne produiraient point une pareille plaie. VALERY.

UNE NOCE JUIVE DANS LE MAROC.*

Les cérémonies des noces chez les juifs et chez les musulmans sont une tout autre affaire que chez la plupart des peuples européens. Rien de plus froid chez nous; rien qui indique à l'extérieur l'importance de cet acte solennel : les fiançailles, la lecture du contrat, la cérémonie, l'état civil, tout cela n'y a pas plus d'importance apparente que la première convention venue. La bénédiction nuptiale elle-même n'a rien qui diffère essentiellement de toute autre cérémonie religieuse. Au contraire, chez les peuples orientaux, chez les juifs, qui vivent sous de dures contraintes dont l'effet est de resserrer entre eux les liens qui les unissent, et de conserver plus de force à leurs traditions antiques, les grands événements de la vie sont marqués par des actes extérieurs qui se rattachent aux usages les plus anciens. Le mariage surtout est accompagné de cérémonies emblématiques pour la plupart, et est une occasion de grandes réjouissances pour les parents et les amis des mariés. Les fiançailles, d'abord, se font long-temps d'avance et avec beaucoup d'apparat; mais les noces elles-mêmes occupent plusieurs journées qui sont une suite d'épreuves très fatigantes pour l'épouse : elle est vraiment la victime de tout cet appareil dont les détails sont infinis. Pendant que la maison de ses parents est livrée à l'agitation d'un flux et reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent en prenant part à la fête, au milieu de ces chants, de ces danses qui durent tout le jour et toute la nuit, elle est reléguée dans un appartement obscur : tout au fond de cet apparte-

* Notre intention était de publier une gravure du tableau de *la Noce juive*, que M. Eugène Delacroix a exposé au dernier salon. Mais l'auteur n'a pu nous procurer que ce dessin d'un musicien. L'article est écrit par M. Eugène Delacroix lui-même, qui a fait un voyage dans le Maroc il y a plusieurs années.

ment est un lit qui en occupe la largeur, et dans l'angle, blottie contre la muraille, la jeune épouse est enveloppée d'une grande étoffe de laine qui la dérobe presque entièrement aux regards. Sur ce lit même se tiennent ses compagnes, ses amies, parées de leurs plus beaux atours, assises et accroupies près d'elle, mais ayant l'air de ne s'en occuper aucunement. Elle doit avoir constamment les yeux fermés et paraître insensible à tout ce qui se passe autour d'elle ; de sorte qu'elle a l'air d'être la seule pour qui les réjouissances ne se fassent pas. Pendant qu'elle est ainsi juchée et comme cachée sur ce vaste lit, le reste de la chambre est souvent occupé par une table fort longue, autour de laquelle s'asseyent les parents et amis occupés à manger et à boire. Dans la cour de la maison se presse une foule immense : les galeries supérieures, les chambres, les escaliers, sont livrés aux invités, qui se composent de presque toute la ville. A l'une de ces noces où j'allai comme tout le monde, je trouvai le passage sur la rue et l'intérieur de la cour tellement encombrés que j'eus toutes les peines du monde à pénétrer. Les musiciens étaient adossés à l'un des côtés de la muraille, et tout le tour de la cour était de même garni de spectateurs. D'un côté étaient les femmes juives accroupies, dans une toilette de circonstance, ayant particulièrement sur la tête une grande étoffe empesée, posée en travers au-dessus d'un turban très élevé et très gracieux, qu'elles ne mettent qu'à l'occasion des noces. Du côté opposé se trouvaient des Maures de distinction, debout ou assis, qui étaient censés honorer la noce en y assistant. On se ferait



(Musicien juif, costume de Mogador dans le Maroc. — Dessin de M. Eugène Delacroix.)

difficilement une idée du vacarme que faisaient les musiciens avec leurs voix et leurs instruments. Ils râclaient impitoyablement d'une espèce de violon à deux cordes, qui est particulier à ce pays, et qui ne rend que du bruit plutôt que du son. Ils avaient aussi la guitare mauresque, qui est un instrument très gracieux par sa forme, et dont les sons ressemblent à ceux de la mandoline. Ajoutez à cela le tambour de basque qui accompagne tous les chants. Mais ces chants, dont le mérite semble consister à être criés, sont la partie vraiment assourdissante du concert; leur monotonie contribue aussi à les rendre fatigants.

C'est avec tout cet accompagnement-là que viennent tour à tour se produire les danseuses. Je dis les danseuses, parce que les femmes seules se livrent à un exercice que sans doute la gravité des hommes est censée leur interdire. Toutes les personnes qui ont été à Alger connaissent cette danse, qui est, je crois, commune à tous les pays orientaux, et qui serait sans doute regardée chez nous, au moins dans les sociétés qui se respectent, comme de très mauvais goût. Comme elle consiste en postures et en contorsions que l'on prend presque sans que les pieds changent de place, on concevra qu'il soit possible de s'y livrer dans un lieu aussi encombré qu'était cette cour ainsi remplie de curieux. Il ne faut donc qu'un très petit espace pour les danseuses, qui ne paraissent qu'une à une. Quand chacune d'elles a fini cette courte représentation, qu'elle varie suivant son goût et son art particulier, les personnes de l'assistance qui veulent lui marquer de l'intérêt cherchent dans leur poche quelque argent destiné à récompenser les musiciens. Mais il est d'usage, avant de déposer son offrande dans un plat qui est disposé à cet effet, d'aller toucher de la pièce de monnaie l'épaule de la danseuse qu'on préfère. J'ai vu de ces assistants importants donner jusqu'à des pièces d'or avec certaine ostentation, et sans doute pour être remarqués de nous autres chrétiens.

Quand arrive la fin du dernier jour que l'épouse doit passer sous le toit de ses parents, et avant d'aller habiter avec son mari, on la pare, on lui met sur la tête une espèce de mitre composée d'une quantité de fichus qui s'entassent les uns sur les autres, mais de manière à ce qu'on ne voie

passer qu'une très petite partie de chacun. Elle est placée sur une table, assise contre la muraille et aussi immobile qu'un terme égyptien. On lui tient élevés près de la figure des chandelles et des flambeaux, pour que l'assistance jouisse à son aise de toute la cérémonie de cette toilette. De vieilles femmes font à côté d'elle un bruit continuel en frappant avec leurs doigts sur des petits tambours formés avec des parchemins tendus sur des espèces de pots en terre, peints de diverses couleurs. D'autres vieilles lui peignent les joues, le front, etc., avec du cinabre ou du *henné*, ou lui noircissent l'intérieur des paupières avec le *kôhl*. L'infortunée, exposée à ces empressements fatigants, ne peut même, chose difficile à croire, ouvrir les yeux pendant cette dernière opération, car ce serait de très mauvais augure. On lui insinue entre les paupières fermées le petit stylet d'argent ou de bois qui sert à les teindre; enfin elle est la patiente résignée et la victime offerte en sacrifice à la curiosité de ce public turbulent.

Au bout d'un certain nombre de pratiques qui se rattachent à sa parure, elle est enlevée de cette espèce de tribune, comme on ferait d'une statue, et voici le moment de l'entraîner hors de la maison paternelle. A moitié posant sur ses pieds, à moitié soulevée par-dessous les bras, elle avance, suivie et entourée de tous les assistants. Au-devant d'elle marchent à reculons, jusqu'à la demeure du mari, des jeunes gens portant des flambeaux. On retrouve ici, comme à chaque pas, dans ce pays, les traditions antiques. Rien n'est singulier comme la marche de cette malheureuse, qui, les paupières toujours closes, semble ne faire aucun mouvement qui naisse de sa propre volonté. Ses traits sont aussi impassibles devant cette procession que pendant tout le temps de ses autres épreuves. On m'a assuré que pour la faire manquer à ce sérieux imperturbable, on pousse la malice jusqu'à la pincer en route. Je crois qu'il est très rare qu'on voie ces pauvres créatures donner le moindre signe d'impatience ou seulement d'attention à tout ce qui se passe. C'est dans cet équipage qu'elle arrive chez l'époux, où sans doute elle doit regarder comme son plus grand bonheur d'être débarrassée de tant d'assiduités.

Il se passe encore le lendemain, chez l'époux, une autre cérémonie qui m'a semblé purement religieuse, entre les mariés, le rabbin et les assistants. Celle-là, je crois, clot toutes les autres, et doit être en conséquence la mieux venue des deux principaux acteurs.

CHARLES LAMB.

BIOGRAPHIE ET LETTRES.

Charles Lamb naquit en 1775 à Londres, dans le quartier du Temple. Elevé dans un collége voisin (*Christ's hospital*), il vécut ensuite constamment avec sa sœur dans sa ville natale, modèles tous deux de la plus tendre union et de la vie la plus casanière. Pendant trente-cinq ans, Lamb travailla dans les bureaux de la Compagnie des Indes, et ne parvint à s'assurer un loisir qu'il avait désiré toute sa vie, et dont pourtant il eut peine à supporter le poids, que dix ans avant sa mort. Dans cette vie si peu riche de faits, qu'y a-t-il donc qui nous puisse intéresser? Des liaisons intimes avec la plupart des poëtes et écrivains célèbres de son époque, Wordsworth, Coleridge, Southey, et d'autres moins connus de ce côté du détroit, ont pu aider à la popularité de Lamb à Londres, mais non à Paris où son nom est ignoré. Lui-même sentait que la sympathie qui rattache à un auteur ceux qui goûtent ses ouvrages, à un causeur ceux qui s'amusent de ses récits, que cette communion d'idées entre le public et l'artiste qui forme les réputations contemporaines se limitait pour lui à un étroit voisinage. Il dit quelque part : « J'ai bien l'imagination la plus timide » que je connaisse. Jamais je n'ai voulu seulement lire un » récit de voyage qui m'entraînât plus loin que Paris ou » Rome ; c'est tout au plus si j'endure quelques pages sur les » Maures, encore est-ce à cause des longues guerres qui nous » ont familiarisés avec eux, nous autres chrétiens. Mais » quant à la gent d'Abyssinie, aux Ethiopiens, aux Esquimaux, aux Derviches, à toute cette sequelle, je l'ai prise » en grippe, et crois que cela va jusqu'à en avoir peur. » Le turban, au théâtre, a beau coiffer le visage à moi » bien connu d'un quidam que j'ai vu la veille bon protestant, bon Anglais, valet ou maître de n'importe quelle » auberge, du moment qu'il endosse cet étrange costume il » ne peut plus me donner amusement qui vaille. Je suis » chrétien, Anglais, bourgeois de Londres, *Templier**. Dieu » me soit en aide! que deviendrai-je quand il me faudra » secouer ces vieilles intimités pour passer dans le large » monde à venir? »

Sans aller si loin, le continent même semble offrir un horizon trop vaste pour cette réputation indigène. Les habitudes, l'esprit, le goût, les plaisanteries, l'observation de cet écrivain, tout cela est local. Quelques gracieuses poésies renfermées dans le cercle du foyer domestique et des impressions journalières du poëte; *Rosemonde Grey*, nouvelle qui n'a point été traduite que je sache ; enfin des essais périodiques dont le succès, très grand en Angleterre, n'a point eu de retentissement en France : voilà quelles sont les œuvres littéraires de Lamb. Mais c'est dans sa Correspondance, publiée après sa mort, qu'il laisse un titre irrécusable, non seulement à la sympathie de ses compatriotes, mais à celle de tous les hommes. Là on retrouve les chaudes et pures affections du fils, du frère, de l'ami; de capricieuses joies, des émotions enfantines ou graves, enfin cette tristesse qui est notre lot et le sceau de notre grandeur. Là est l'homme, rappelant au lecteur, en lui faisant partager ses sensations passagères et souvent contradictoires, le mot de Térence :

Homme, rien de ce qui touche l'homme ne m'est étranger.

Nous donnerons ici quelques fragments de la Correspondance de Lamb. L'écrivain dont nous eussions difficilement apprécié les œuvres composées, du moment qu'il nous admet dans son intimité devient notre frère, notre ami. Il nous associe à ses plaisirs, à ses peines, et multiplie en quelque sorte notre vie. Dans une lettre de Lamb adressée à Wordsworth, poëte né dans les montagnes, dont la poésie vaporeuse reproduit les plus fraîches, les plus ravissantes beautés, il est curieux de voir se déployer les sentiments, les goûts du bon bourgeois, qui préfère les murailles enfumées de Londres à tous les sites pittoresques vantés par son ami.

A Wordsworth.

« A part le bonheur de jouir de votre société, je n'ai pas » le moindre désir de voir de ma vie une montagne. J'ai » passé à Londres toutes mes journées, et m'y suis créé » autant de sympathies locales, et aussi vives, qu'aucun de » vos montagnards s'en puisse former avec la nature morte. » Les boutiques éblouissantes de Fleet-Street et du Strand, » les innombrables marchandises, les vendeurs et leurs chalands, les équipages, les charrettes, les théâtres, tout ce » tumulte; les ruses malignes qui circulent autour de Covent-Garden, les watchmen, les scènes d'ivrognes, les » querelles, la vie enfin que l'on y trouve tout éveillée, si » l'on ne dort soi-même, à quelque heure de la nuit que ce » soit; l'impossibilité d'être triste et pensif dans Fleet-Street; la foule, la boue même et la fange; l'éclat du soleil sur ces maisons et sur ces pavés; les boutiques des libraires, les étalages des bouquinistes, les ministres marchandant des livres; les tavernes; les fumées de tant de

* Habitant du quartier du Temple.

» soupes s'exhalant de tant de cuisines; les pantomimes; » la ville elle-même qui n'est qu'une pantomime et une » mascarade perpétuelles; toutes ces choses occupent mon » esprit sans que je m'en puisse rassasier. L'attrait de ce » spectacle m'engage parfois à de nocturnes promenades à » travers les rues où fourmillent les passants; et souvent, » au milieu de ces bigarrures du Strand, les larmes me » gagnent de plénitude de joie à l'aspect de tant de vie. Ces » émotions vous doivent sembler aussi étranges que le sont » à mes yeux vos admirations champêtres. Mais considérez » un peu : qu'aurais-je fait toute ma vie, si je n'avais prêté » une grande partie de mon cœur, et prêté à usure, à toutes » ces scènes qui m'environnaient? Mes sympathies se rattachent à de pures localités. Je ne connais pas un bosquet, » une vallée, sur toute la surface du globe, qui me puisse » inspirer l'ombre d'une passion; si jamais j'éprouvai quelque velléité de ce genre, c'était au temps où j'étais amoureux, et même alors ce n'était qu'une passagère fantaisie » engendrée par la poésie et les lectures romanesques. La » chambre qui m'a vu naître, l'ameublement qui toujours a » reposé mes yeux, une bibliothèque qui m'a suivi en toutes » mes allées et venues, non moins fidèle qu'un chien (et ne » le surpassant qu'en science); de vieilles chaises, de vieilles » tables; les rues, les places où je me suis gobergé au soleil; » mon vieux collége : voilà toutes mes *passions*. Et n'y en » a-t-il pas assez, sans que j'aille y joindre vos montagnes? » Je ne vous les envie pas; je vous plaindrais bien plutôt, si » je ne savais qu'en toutes choses, qu'en tous lieux, l'âme » se peut créer des amis. Votre soleil et votre lune, et vos » cieux, et vos collines, et vos lacs, ne me font pas plus » d'impression, et m'apparaissent même sous un jour moins » vénérable qu'une chambre dorée, bien tapissée, ornée de » flambeaux, où je puisse vivre à l'aise, entouré d'objets » agréables aux yeux. Les nuages sont pour moi un plafond » joliment peint qui ne me dit rien à l'âme, une galerie de » tableaux qui ne saurait donner à son possesseur que de » fort courtes jouissances. C'est ainsi que les beautés de la » nature ont été pour moi flétries faute d'usage; trop rarement les ai-je visitées. Au rebours, je trouve toujours » fraîches, toujours nouvelles, toujours pleines de chaudes » jouissances, les inventions et les réunions des hommes » dans cette immense cité. »

Cependant Lamb quitta momentanément ces obscurs pénates; il vit les montagnes inondées de lumière, et chanta quelque peu la palinodie. Mais l'impression fut aussi passagère que son absence de sa chère cité, et, même en présence de ces masses imposantes, il avait besoin de voir, au moins dans le lointain, les murailles enfumées qui ont cloîtré sa vie.

« Je n'ai jamais éprouvé et n'éprouverai jamais rien de » pareil à ce que j'ai senti devant ces admirables aspects. » Créations glorieuses, beaux vieux camarades, Skiddaw, » et vous autres tous, monts sublimes! jamais je ne vous » oublierai; pas même lorsqu'à la nuit tombante vous res» sembliez à de vieux créneaux, et qu'on eût pu vous croire » couchés jusqu'au lendemain avec promesse de reparaître » à l'aube. Oh! la belle noire tête du Skiddaw, et l'air si » frais à son sommet, et cette perspective de montagnes tout » autour, et toujours, et toujours, à en avoir des vertiges! » Puis l'Écosse au loin, et cette région des frontières, fertile » en chants et en légendes! Ce jour-là se dressera dans mes » souvenirs, j'en suis sûr, aussi haut qu'une de vos cîmes! » Mais à présent me voilà de retour (depuis près de trois « semaines je suis au logis; croiriez-vous que j'ai été absent » tout un mois?). Vous ne pourriez imaginer de quel sentiment de dégradation j'ai été la proie en arrivant, accoutumé que j'étais déjà à errer, libre comme l'air, à travers » les collines, à me baigner en pleine rivière sans que personne y trouvât le mot à dire; et jugez donc? revenir après » cela *travailler* au logis! je me sentais *rapetissé*. J'avais vraiment rêvé que j'étais un grand homme. C'est » fini maintenant, et je sens qu'il faut me conformer à » l'état de vie auquel il a plu à Dieu de m'appeler. D'ailleurs Fleet-Street et le Strand sont, après tout, mieux » calculés pour le profit et le bien-être que les sommets du » Skiddaw. Néanmoins je ne puis m'empêcher de tourner » mes regards en arrière, vers toutes ces grandes scènes au » travers desquelles j'errais, participant à leur grandeur.— » Eh bien! au bout du compte, je ne saurais vivre tout-à-fait sur le Skiddaw. J'y passerais volontiers un, deux, à la » rigueur trois ans; mais je veux toujours voir Fleet-Street » en perspective, sinon il me faudra me consumer, languir, » mourir de consomption. — Somme toute, pourtant, c'est » une belle chose que les montagnes! »

Si les goûts et les habitudes de Lamb se renfermaient dans l'enceinte de sa ville natale, ses affections ne l'enchaînaient pas moins fortement dans le cercle étroit de la famille; et les doux souvenirs de l'enfance suffisaient à la poésie et aux émotions de cette vie tranquille et bourgeoise.

« Je suis marié, Coleridge, aux destinées de ma sœur et » de mon pauvre vieux père, écrivait-il au poëte de l'Avon. » Si je pouvais, ô mon ami, comme parfois j'y songe, si je » pouvais rappeler les jours évanouis dans le passé, quels » sont ceux que je choisirais? Ce ne seraient pas ces jours » bruyants, tout pétillants de joie, ni ceux non moins riants » que berça l'espérance; ce ne seraient pas ces heures si » doucement employées à errer près d'une jeune fille aux » blonds cheveux, temps si souvent, si passionnément regretté : non, ce seraient, Coleridge, les jours où ma mère » caressait tendrement son folâtre écolier. Que ne donnerais-je pas pour la rappeler ici-bas un jour, un seul, » pauvre mère! qu'à deux genoux à ses pieds je pusse lui » demander grâce pour tant de petites irritations qui plus » d'une fois attristèrent ce cœur aimant. Il viendra ce jour; » je le crois, ami; j'ai foi à ce temps sans bornes accordé à » de tendres échanges d'affectueux devoirs. Si jamais l'éternité devient notre partage, le doux esprit de ma mère » n'aura rien à me reprocher... Ces émotions filiales, ces » liens de famille si forts, si intimes, sont le fondement de » toute bienveillance. C'est là que se réfugie le véritable » amour, le plus profond, le plus naturel, celui dont tous » les souvenirs, toutes les sympathies redoublent la puissance et consolident la durée. »

(La fin à la prochaine livraison.)

BIENFAISANCE.

Il y a en France :

12 519 hôpitaux ou hospices disposant d'un revenu de 52 millions, et secourant 155 000 indigents.

6 375 bureaux de bienfaisance, disposant d'un revenu de 12 millions, et secourant 696 000 individus.

42 monts-de-piété, possédant 55 millions environ de capitaux, qui se prêtent sur 5 millions d'articles à peu près.

127 500 enfants trouvés âgés de moins de douze ans, et pour lesquels l'État dépense 10 millions.

20 établissements spéciaux d'aliénés, ainsi que 22 établissements mixtes, dont la dépense annuelle est d'environ 5 millions, et dans lesquels sont traités environ 12 000 individus.

LE SKIE,

OU PATIN DE NEIGE.

Le *skie* ou patin de neige des Norwégiens et des Lapons est une légère planche qui atteint quelquefois plus de deux mètres de long, mais dont la largeur ne dépasse pas celle du pied; elle est relevée à ses extrémités, qui se terminent en pointe; au milieu, la planche a une épaisseur double; c'est en cet endroit, formant une espèce d'exhaussement,

que se pose le pied, qui, enveloppé de son épaisse chaussure, est maintenu par une bride en cuir. On voit que ce patin ne diffère point de celui qu'emploie le corps des chasseurs (*skielœbere*) décrit dans un de nos précédents volumes (1835, p. 59); mais il ne ressemble pas à celui qu'ont imaginé les indigènes des régions boréales de l'Amérique du Nord, lequel n'a guère que 12 à 15 décimètres de longueur sur 60 centimètres de largeur dans sa partie moyenne, et se compose de deux légères tringles de bois réunies par un réseau de courroies de cuir.

Le *skie* est plus en usage dans le Finmark que dans toute autre partie du Nord, à cause de la nature montueuse de ce pays, et dans les temps reculés c'était un signe tellement caractéristique de ses habitants, qu'on les appelait *Skidfinny* ou *Skridfinny* (Finnois aux Skies); le pays lui-même prit, selon quelques écrivains, les noms de *Skidfinnia, Scrisfinnia* ou *Skridfinnia*, que l'on peut encore lire sur quelques cartes d'une date peu ancienne. Rien n'arrête le Lapon qui a chaussé le skie : il glisse avec autant de facilité sur la terre couverte de neige, que sur les nappes solides des lacs et des rivières. Cette longue planche, que l'on pourrait croire incommode, l'embarrasse si peu qu'il touche à peine le sol. Il emploie le skie pour la chasse du renne et des autres animaux à l'état sauvage. Lorsqu'il est lancé à la poursuite de sa proie, et qu'il arrive au pied d'une montagne qui arrête sa course, il couvre quelquefois le dessus de ses patins d'un morceau de peau de renne ou de veau marin, dont le poil, tourné vers l'arrière, s'oppose à toute marche rétrograde, et il se fraie ainsi un chemin vers le sommet en adoucissant la pente par des zigzags adroitement ménagés.

Lorsque le patineur descend, il change ses allures. Souvent le flanc escarpé des montagnes en Laponie et dans le Finmark a plusieurs milliers de mètres d'étendue, et sur ces longues déclivités sont des masses énormes de rochers détachés ou des rampes tortueuses et glissantes presque à pic. Quand donc le Lapon a au-dessous de lui une côte, il se ramasse sur lui-même, les genoux pliés, le corps un peu



(Jeux du Nord.)

penché en arrière, et tenant à la main un bâton qu'il appuie sur la neige et qui lui sert à modérer sa marche quand elle devient trop rapide. Rencontre-t-il un quartier de roche ou tout autre obstacle imprévu, son adresse est telle qu'il le franchit en un bond de plusieurs mètres, et sa vitesse est si grande qu'il descend à la lettre avec la rapidité de la flèche au milieu d'un tourbillon de neige.

Des voyageurs prétendent qu'un Lapon peut parcourir avec le skie jusqu'à 39 myriamètres ou 100 lieues en un jour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TRADITIONS SUR LA TOUR DE BABEL.

SES RUINES



(Ruines de la Tour de Babel vues du côté méridional.)

« Et ces peuples ayant trouvé une plaine dans le pays de » Sennaar... ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des » briques, et cuisons-les au feu. Ils se servirent donc de » briques comme de pierres, et de bitume comme de ci- » ment. — Ils s'entredirent encore : Venez, faisons-nous » une ville et une tour qui s'élève jusqu'au ciel, et rendons » notre nom célèbre, avant que nous nous dispersions sur » toute la terre. »

Ce récit de la Genèse a merveilleusement servi l'imagination des rabbins et des auteurs orientaux. Suivant eux, ce fut Nemrod, adorateur du feu, qui fit bâtir la tour pour aller voir au ciel le Dieu que prêchait Abraham. En vain fut-elle renversée une première fois, elle se releva bientôt plus imposante du milieu de ses ruines ; et les hommes que Nemrod nourrissait de sa chasse y travaillèrent quarante années, après lesquelles Dieu envoya des nuées de moucherons qui firent périr un grand nombre d'ouvriers ; un des insectes pénétra même dans le cerveau de Nemrod et lui causa des douleurs si intolérables que, pour les calmer un peu, ce prince n'eut d'autre ressource, pendant quatre ans, que de se faire battre tous les jours la tête avec un maillet.

L'historien grec Josephe, et le patriarche d'Alexandrie Eutychius, auteurs sérieux, s'accordent, malgré le silence de la Bible, à représenter Nemrod comme le chef de l'entreprise, dont ils ont fait une révolte impie ; ce qui établit une coïncidence frappante entre la construction de Babel et le mythe païen de la guerre des Titans contre les dieux ; pourtant il semble que rien ne pouvait faire soupçonner cette coïncidence dans la Genèse, où l'on ne trouve pas une seule expression qui motive l'opinion émise par les commentateurs, et si généralement encore adoptée aujourd'hui, que la tour de Babel fut élevée dans la crainte d'un nouveau déluge : opinion singulière ; car comment supposer que, si tel avait été le projet des hommes, ils n'eussent pas choisi pour emplacement plutôt un plateau élevé que la plaine de Sennaar, *la plaine des fleuves*.

L'histoire des ruines de ce monument gigantesque est moins obscure, et n'est pas sans intérêt.

Les auteurs anciens et modernes sont unanimes à reconnaître Babel dans le fameux temple de Baal ou Bel, situé à Babylone, et dont Hérodote parle en ces termes : « Au » centre de l'une des deux parties de la ville se trouve le » temple de Jupiter Bélus, dont les portes sont d'airain, » et qui subsiste encore aujourd'hui. Il forme un carré de » deux stades. Au milieu s'élève une tour qui a un stade » de diamètre et autant de hauteur ; sur cette tour il y » en a une autre, sur cette seconde une troisième ; on en » compte ainsi jusqu'à huit les unes sur les autres. On » monte à chaque tour par des degrés qui vont en tournant » en dehors ; et au milieu de chaque escalier on a pratiqué » des enfoncements et taillé des siéges dans le mur, pour » offrir des lieux de repos à ceux qui montent. Dans la » dernière tour se trouve un lit magnifique, et auprès une » table d'or. » Le stade employé par Hérodote est le stade ancien, qui n'était guère que de 105 mètres. Or, le monument le plus élevé que nous connaissions, une des pyramides d'Egypte, n'ayant au-dessus du sol que 146 mètres, on peut juger de la hauteur prodigieuse que devait avoir ce temple de Bel, tout en n'attribuant que de très petites dimensions aux tours superposées sur la première. Toutefois on s'étonnera moins si l'on vient à réfléchir que les matériaux dont on se servait, c'est-à-dire les briques, exigeaient assez peu de force motrice pour être transportées à une grande élévation. Ajoutons que la hauteur assignée par

Hérodote n'est rien en comparaison de celle que lui attribuent différents Pères de l'Eglise et quelques commentateurs juifs. Saint Jérôme lui donne 5 000 pas, les rabbins, dans un de leurs livres, 27 000, et dans un autre 70 000, en l'honneur des 70 anges qui entourent le trône du Tout-puissant.

Ce monument, dont les trésors avaient long-temps excité la cupidité des rois de Perse, fut pillé par Xercès : telle paraît être l'origine de sa ruine, qui se consomma d'autant plus vite que les débris servirent à la construction de nouveaux édifices. Alexandre-le-Grand, après son entrée dans Babylone, voulut le faire rebâtir plus vaste et plus magnifique qu'autrefois, et ordonna qu'on commençât par déblayer la place. Il résolut d'y faire travailler toute son armée; les juifs refusèrent de prendre part aux travaux, sans qu'aucun mauvais traitement pût les y contraindre. Selon les calculs de Strabon, il ne fallait rien moins que deux mois et les efforts de 10 000 hommes pour enlever seulement les décombres. La mort d'Alexandre interrompit son projet. Pline rapporte que de son temps les ruines subsistaient encore. Après lui, les auteurs profanes semblent en avoir perdu complétement tout souvenir.

Vers le seizième siècle, des voyageurs et des chrétiens prisonniers des infidèles répandirent, à leur retour en Europe, le bruit que de grandes ruines, appelées *Tour de Nemrod* ou *restes de la Tour*, existaient aux environs de Bagdad; mais leurs descriptions vagues et contradictoires firent ajouter peu de foi à leurs récits. Un médecin allemand, nommé Rauwolf, qui, en 1574, suivit le cours de l'Euphrate, mentionna l'existence de la tour de Babel, « si ruinée, disait-il, et si pleine de bêtes venimeuses, » qu'on ne peut en approcher que pendant deux mois de » l'année. » Toutefois, c'est le célèbre voyageur italien Pietro della Valle (voy. 1841, p. 81) qui doit être considéré comme ayant le premier décrit d'une manière précise les ruines qui jonchent l'emplacement de Babylone. Il y passa deux fois; la première, il mit cinq jours à franchir la distance qui les séparait de Bagdad, et seulement deux jours la deuxième en traversant la plaine. Voici la traduction d'un passage de la lettre dix-septième de son voyage en Turquie :

« Au milieu d'une vaste plaine, à environ un demi-mille » de l'Euphrate, qui coule en cet endroit vers le couchant, » s'élève au-dessus de terre une grande masse de bâtisse » ruinée, toute d'un bloc, et ayant l'aspect d'une montagne. Elle est de forme carrée, se terminant en tour ou » pyramide...; son circuit, que j'ai mesuré à peu près, est » d'environ onze cent trente-quatre de mes pas, ce qui doit » faire un demi-mille. Sa dimension, son emplacement, sa » forme, tout se rapporte exactement à cette pyramide que » Strabon appelle le tombeau de Bélus, et qui doit être le » monument désigné sous le nom de la tour de Nemrod, à » Babylone, ou Babel, comme les habitants du pays l'appellent encore aujourd'hui.... Son élévation au-dessus du » sol varie beaucoup, mais surpasse toujours celle des plus » hauts palais de Naples. L'aspect en est informe comme » celui de toutes les ruines, et présente de grandes inégalités de terrain, tantôt des escarpements, tantôt des pentes » douces que l'on peut facilement gravir, et tantôt des lits » de torrents formés par l'eau des pluies. On ne voit aucune » trace d'escaliers, ni de portes; ce qui confirme l'opinion » qu'on montait par des rampes tournant en dehors : ces » rampes, comme les parties les plus faibles de l'édifice, » durent être ruinées les premières, car il n'en existe aucun » vestige. En examinant les sommités intérieures, on trouve » quelques grottes, mais si ruinées qu'on ne peut dire au » juste ce que c'est, et je ne sais pas encore si quelques unes » n'ont pas été faites avec la bâtisse, ou plutôt depuis par » les gens de la campagne pour se mettre à couvert... La » matière dont est faite toute la construction est la plus » curieuse chose du monde, et pour l'observer avec plus » de soin, nous la rompîmes avec des pics en divers endroits. » Ce sont des briques grandes et grosses, séchées seulement » au soleil, et cimentées non avec de la bonne chaux, mais » avec une espèce de terre, et celles qui devaient servir de » soutien sont cuites au feu. Pour plus de solidité, de distance en distance sont étendus avec cette terre des lits de » roseaux hachés, ou de paille propre à faire des nattes. » J'ai eu la fantaisie de ramasser de ces joncs, et j'en ai » emporté avec moi pour montrer aux amateurs cet échantillon d'une belle antiquité.... J'ai fait aussi dessiner par » mon peintre les deux vues les plus distinctes de ces ruines. » *Que ce soit l'antique Babel et la tour de Nemrod, je » n'en fais aucun doute;* car, outre que l'emplacement le » démontre d'une manière évidente, les habitants du pays » en sont persuadés, et l'appellent encore, en arabe, Babel, » qu'ils prononcent Babyl, conformément à leur habitude.»

Telle est la relation la plus ancienne que nous connaissions. En 1813, les mêmes lieux furent visités par Rich, résident anglais à Bagdad; et six ans plus tard, par sir Ker Porter. Ce dernier partit de Bagdad, situé vingt lieues plus au nord que les ruines. D'après son récit, la ruine qui devait être autrefois le temple de Bel, et que les habitants du pays appellent encore aujourd'hui *Birs-Nemrod* (bourg de Nemrod), présente à l'est l'apparence d'une colline oblongue, dont la base a 415 mètres de circuit. A l'ouest, elle est presque pyramidale, et de ce côté on distingue encore trois des huit étages dont parle Hérodote. Sa hauteur est d'environ 65 mètres, sans y comprendre une sorte de tour en maçonnerie qui la domine, et qui est large de 9 mètres et haute de 11. Le ciment en est si dur qu'il est impossible d'en détacher le moindre morceau; aussi n'a-t-on pas encore pu copier les inscriptions en caractères cunéiformes, qui se trouvent toujours à la partie inférieure des briques. Rien de plus imposant que la vue de ce Birs-Nemrod, entouré de tous côtés d'une enceinte carrée. Quand sir Ker Porter y arriva, des lions s'y chauffaient au soleil, et, à peine intimidés par les cris des Arabes, en descendirent lentement.

Il est certainement impossible de méconnaître la concordance frappante qui existe entre les descriptions d'Hérodote, de Pietro della Valle et de sir Ker Porter, surtout en songeant que vingt-deux siècles se sont écoulés entre la première et la dernière. Les deux voyageurs modernes ont retrouvé les traces de toutes les constructions indiquées par l'historien grec. La position de ces ruines relativement à l'Euphrate, leur forme, leur circuit *identiquement le même*, à quelques mètres près, dans les trois récits, tout nous fait voir clairement ce qu'elles étaient jadis. Quelle ne dut donc pas être autrefois l'immensité de ce monument, qui, ruiné dès l'an 400 avant Jésus-Christ, fournit à Babylone de quoi bâtir une partie de ses vastes édifices, et malgré tant de causes incessantes de destruction, laisse encore aujourd'hui de tels vestiges de son antique splendeur?

MADAME DE BEAUSOLEIL.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 2, 21.)

Il est à croire que le caractère altier de madame de Beausoleil n'avait pas dû lui attirer beaucoup de faveur chez les personnes dont la position élevée dans l'Etat aurait dû lui faire une loi de captiver la bienveillance. Il est à croire aussi que l'administration des finances, toujours cauteleuse dans les choses nouvelles, craignait, en délivrant définitivement au baron de Beausoleil les priviléges qu'on lui avait laissé entrevoir, de se laisser entraîner trop loin, de donner trop et de garder trop peu, de compromettre par conséquent par trop de précipitation les intérêts de l'avenir. Mais il y avait aux projets du baron de Beausoleil un autre obstacle d'un genre tout différent et plus inquiétant : c'est que le travail des mines n'avait rien de populaire en France.

Il s'était amassé, durant le moyen âge, mille croyances superstitieuses contre le monde souterrain. C'était là, pensait-on, que les démons faisaient leur principale résidence. Aussi les choses venant de dessous terre étaient-elles tenues tout naturellement en suspicion comme placées sous la main de ces puissances dangereuses. La fable des gnomes, reçue, aujourd'hui encore, dans bien des mines, et à laquelle on voit que madame de Beausoleil elle-même n'avait pas su se soustraire, nourrissait cette défiance. Mais ce qui devait surtout l'exciter, c'étaient les diverses méthodes employées dans ce temps-là par les mineurs pour découvrir les mines. L'emploi des verges et des boussoles minérales, c'est-à-dire les spéculations fondées sur les forces occultes de la nature, constituait cette science. On supposait que certains végétaux, soit simplement sous la forme de baguettes, soit associés, suivant certaines lois, avec divers métaux, jouissaient de la propriété d'être attirés et mis en mouvement par les masses métalliques situées dans le sein de la terre, à peu près de la même manière que le serait par une mine de fer une aiguille aimantée. Cette idée a régné long-temps, même parmi les métallurgistes les plus éclairés, et sans soulever parmi eux plus de difficulté que n'en soulève aujourd'hui l'usage de la boussole. Le savant Père Kircher, dans son *Monde souterrain*, expose la manière de préparer ces instruments et de s'en servir, du même style et avec la même conviction dont il parle de tout autre instrument de géométrie ou de physique. Agricola, que l'on peut en quelque sorte regarder comme le père de la métallurgie descriptive, ouvre son célèbre Traité par la description des baguettes minérales ; et sa première planche représente des ingénieurs expérimentant avec ces instruments, tandis que, sur leurs indications, des mineurs fouillent la terre. L'opinion dont il s'agit a même eu des défenseurs jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, surtout en Allemagne. On la rattachait aux phénomènes de l'électricité souterraine, au moyen desquels on tentait de lui donner une base rationnelle. Et qui voudrait assurer que l'on puisse sans témérité, c'est-à dire avec une certitude scientifique, prononcer une condamnation absolue contre cette ancienne pratique? Tant de vérités, même dans l'ordre naturel, nous sont entièrement inconnues, que l'on ne saurait décider, à première vue et sans plus ample information, qu'il n'y en ait pas là au moins quelque ombre. Du reste, quoi qu'il en fût de la bonté de cette méthode, ce qui n'est point ici la question, un point incontestable c'est qu'elle était universellement employée au seizième siècle, tant en Europe que dans le Nouveau-Monde, et que madame de Beausoleil en l'important parmi nous ne faisait que communiquer à la France la science des mines telle qu'elle existait de son temps. Mais cette baguette destinée à faire connaître les trésors souterrains, malgré l'épaisseur de la terre qui les recouvrait, ressemblait par trop à la baguette des magiciens et des fées pour ne pas effrayer les témoins de ces mystérieuses opérations, en leur faisant soupçonner quelque coopération des démons. C'est là ce qui avait valu à madame de Beausoleil tant de persécutions dans les provinces ; c'est là ce qui avait mis sa vie en danger plus d'une fois ; ce qui avait occasionné la saisie de ses biens en Bretagne ; ce qui excitait de tous côtés, même à Paris, des préventions et des défiances contre elle ; ce fut là peut-être le prétexte dont s'enveloppèrent les personnes mal disposées à la servir, et l'arme qu'aiguisèrent contre elle ses ennemis. Aussi est-ce un des points sur lesquels elle insiste le plus dans son Mémoire au cardinal, et avec raison ; car, devant ce prince sévère de l'Eglise, il était le plus critique de la situation. Cette argumentation me paraît un monument précieux : on peut la regarder comme nous reproduisant à certains égards le plaidoyer, perdu dans les entrailles silencieuses des prisons, que devait faire quelques mois plus tard, devant ses geôliers, cette femme infortunée.

« Finalement, dit-elle, pour répondre à ceux qui tranchent par leur impertinence, et qui soutiennent qu'il faut » estre magicien pour trouver les choses cachées dans les » veines de la terre, ou bien qu'il n'y a que les démons seuls » qui en ont la cognoissance, je dis qu'il y a donc beaucoup » de magiciens au monde, et veux prouver par là que ces » magiciens, si tels se doivent appeler, sont des plus utiles » aux principautez pour l'or et l'argent qu'ils leur fournissent, et qui sont l'âme du commerce et de la vie active, » tant dedans que dehors le royaume. Par eux, les villes » et citez sont conservées florissantes ; par eux, les ennemis sont repoussez, les amis conservez, les soldats bien » entretenus et disciplinés, et bref, plusieurs autres bénéfices » proviennent aux républiques par ces métaux qui ne sont » tirés d'ailleurs que des veines de la terre où ils sont cachez, et lesquels sont si nécessaires qu'à peine s'en peut-on » passer pendant le cours de ceste vie humaine. Or est-il, » ce disent nos censeurs, qu'on ne les peut tirer ni avoir des » lieux sousterrains que par la révélation des démons qui les » descouvrent aux magiciens par le moyen desquels nous » en avons la cognoissance. Donc, ce disent-ils, ces magiciens sont tellement nécessaires aux républiques qu'à » peine s'en sçaurait-on passer. Mais de ce syllogisme faux, » quant à sa matière, s'ensuit un nombre infini d'absurditez ; car premièrement il ne faudroit point condamner » les magiciens aux supplices comme pestes des sociétez ; » ains, au contraire, il les faudroit soigneusement rechercher, caresser, et précieusement conserver comme personnes très utiles, sans lesquelles nous serions privez d'une » infinité de commoditez et de biens qu'il a pleu à la divine » Bonté de verser à pleines mains sur les hommes, lesquels » avec artifice (industrie) en peuvent tirer de l'usage. Ils » disent aussi que les mineurs et renverseurs de terre ne » pourroient faire leur salut en ce travail, qui ne réussiroit qu'après avoir consulté les démons des mines par » les magiciens. Mais si cela estoit, les rois et potentats » seroient eux-mêmes complices de ces impiétez, voire même » auteurs d'un crime si détestable, en permettant ces malversations et profanations. Mesme l'Eglise, tolérant cette » sorte de gens sans les poursuivre par anathèmes et autres » comminations, seroit elle-même souillée de telles abominations ; car *qui non vetat peccare cum possit, jubet* (celui » qui ne défend pas le péché lorsqu'il en a le pouvoir, l'ordonne). Mais ces censeurs ou plutôt rêveurs, ont mal » appris et sont mal informez des lois et des règles de nos » divines fodines, qui, esloignées de telles meschancetez et » superstitions, ne reçoivent dans leurs sociétez aucun » homme vicieux ni tasché d'aucun crime ; ains tous sont » constrains, avant d'y estre receus, d'apporter bonne attestation de leur évesque ou pasteur, avec bon certificat des » magistrats du lieu de leur naissance... Mais il me semble, ajoute plus loin madame de Beausoleil, que j'ouys » déjà quelqu'un qui aura plus de chair que d'esprit et » d'expérience de ces instruments et verges, qui dira et » soutiendra opiniastrement que telles vertus ne peuvent » estre en ces instruments sans l'aide de quelque démon » qui les anime. Mais je renvoye ces esprits malades et mal » timbrez à la cognoissance des vertus naturelles, où ils apprendront, malgré qu'ils en ayent, les sympathies et » antipathies que les choses ont les unes avec les autres. » Et en outre, je leur ferai ceste réponse et leur demanderay : » Si vous croyez bien que quand on fait ces expériences par » l'intervention et le secours du diable, elles peuvent produire des effects merveilleux, pourquoy et à quoy tient-il » que vous ne puissiez aussi vous persuader que Dieu, » autheur de la nature, n'ait le pouvoir de donner ces vertus et puissantes qualitez aux métaux, aux racines, aux » arbrisseaux, aux pierres et à semblables choses ? Hé quoy ! » seriez-vous bien si malheureux que de croire que le diable » soit plus puissant ou plus ingénieux que Dieu ? Davan-

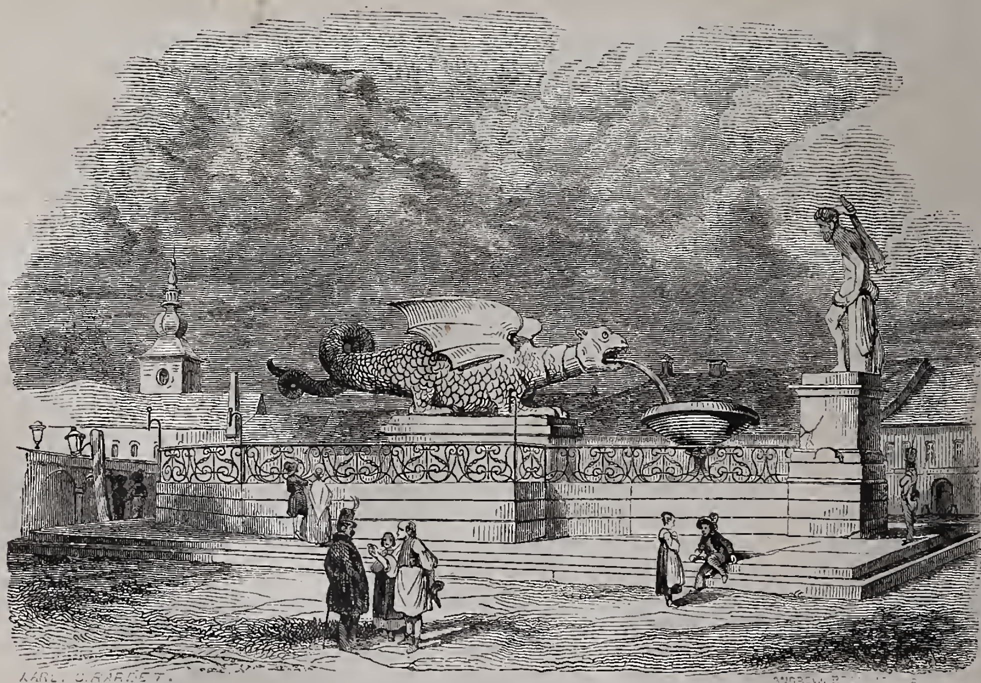
» tage, il faut que ces incrédules sachent qu'il est très cer-
» tain, puisque l'expérience mesme le fait voir tous les jours, » que l'ambre jaune attire la paille et l'enlève à luy; la pierre » d'aymant, par laquelle, au rapport de Cardan, on peut faire » des merveilles par la vertu que Dieu luy a donnée d'attirer » le fer à elle, et de le tourner tousiours au septentrion où » elle a sa matrice. Diront-ils, ces incrédules, que tout cela » se faict par le moyen des démons? Pour moy, je ne le croy » pas, et ne croy pas aussi que mes instrumens soient faicts » par le moyen d'iceux; ains ils ont leurs vertus par la force et » influence des astres et de la diversité des pierres d'aymant, » dans les quelles et hors les quelles ils sont appropriez. »

Quel fut l'effet de cette requête sur l'esprit du cardinal? Daigna-t-il la lire? Il est à supposer qu'il se borna tout au plus à s'en faire faire le rapport. Et par qui? Ne fut-ce point, par malheur, par quelque ennemi? J'ai vainement cherché ce détail : peut-être s'en retrouvera-t-il un jour quelque chose aux Archives; mais il est plus probable que toute trace juridique de cette affaire soit à jamais perdue. La seule chose que l'on sache d'une manière précise, c'est qu'un an après, sans jugement, comme c'était l'usage en ce temps-là, par ordre de Son Eminence le cardinal, la baronne de Beausoleil était enfermée dans la prison d'Etat de Vincennes, son mari dans celle de la Bastille. Telle fut la récompense de ces infortunés. Après avoir partagé ensemble, avec mille traverses, pendant quarante ans, les travaux de la vie, ils étaient séparés sur le déclin de leurs jours, et jetés tout vivants dans ces abominables tombeaux. On ne sait point à quelle époque madame de Beausoleil y trouva enfin le bonheur de mourir. On peut croire que cette âme ardente ne supporta pas long-temps la torture de l'emprisonnement, celle plus grande encore de l'ingratitude, et le chagrin profond causé par le sentiment du malheur où, dans son enthousiasme pour la France, elle avait précipité son mari. Quant à lui, il s'est conservé qu'il mourut à la Bastille vers 1645.

C'est là ce que l'on peut hardiment appeler une grande injustice avec une grande infortune, et ce qu'une grande réhabilitation peut seule réparer. Pendant long-temps le seul souvenir que l'on ait consacré en France à cette femme, que je ne crains pas de nommer héroïque, est une note dictée aux Dictionnaires biographiques par l'esprit de réaction contre les sciences occultes, et conçue à peu près uniformément en ces termes: « Madame de Beausoleil, astrologue et alchimiste du dix-septième siècle, venue d'Allemagne en France pour y exercer son art; mise à Vincennes, en 1641, par ordre du cardinal de Richelieu. On ignore l'époque de sa mort. » Aussi les éditeurs de la *Biographie universelle* avaient-ils d'abord jugé convenable de passer tout-à-fait ce nom insignifiant sous silence. Dans le Supplément à ce Dictionnaire, le savant et judicieux M. Weiss a corrigé cette lacune, en consacrant quelques lignes au résumé des principaux faits de la vie de madame de Beausoleil. On la jugerait sur ce simple témoignage. Il m'a paru insuffisant toutefois, et j'ai pensé intéresser non seulement les lecteurs de ce recueil, mais faire même une œuvre pieuse, en justifiant plus amplement, et par les lambeaux qu'elle a laissés surnager sur le gouffre de l'oubli, cette victime du despotisme et de l'ignorance, frappée il y a justement aujourd'hui deux siècles, pour avoir voulu servir prématurément la fortune de son pays.

KLAGENFURT, EN CARINTHIE.

Une partie seulement de la vieille Illyrie a été, au commencement de ce siècle, constituée en un royaume formé de plusieurs provinces; car ses limites autrefois s'étendaient beaucoup plus loin au nord, au sud et à l'ouest. Ce royaume, de récente création, est divisé en deux gouvernements ou cercles: celui de Laybach, qui comprend le duché tout entier de Carinthie et la plus grande partie du duché de Carniole, et celui de Trieste. La capitale du duché de Carinthie est Klagenfurt, sur le Glan. Elle doit son origine aux Romains, et tire son nom actuel de *Claudiforum*, qu'elle portait encore au moyen âge, et qui lui venait peut-être de Claudius Drusus, qui, à la tête des légions romaines, fit la conquête du pays. Appelée d'abord en allemand *Claudienfort*, ce n'est que plus tard qu'elle fut nommée Klagenfurt. Ville ouverte jusqu'en 1518, elle fut à cette époque entourée de fortifications, qui reçurent des agrandissements considérables après qu'elle eut été dévastée par un incendie en 1535.



(La Fontaine du Dragon, à Klagenfurt, en Carinthie.)

En 1600, Martin, évêque de Seckau, s'étant rendu dans cette ville avec 400 soldats, y brûla tous les livres des sectateurs de Luther et renversa leur culte. En 1636 et 1723, Klagenfurt a été presque entièrement incendiée. Ces incendies n'ont pas peu contribué à son embellissement, en nécessitant plusieurs fois sa reconstruction au moins partielle. La ville a aujourd'hui une forme carrée, beaucoup de bâtiments neufs et remarquables, entre autres le château impérial et le palais des Etats, des rues régulières et larges, et deux belles places, décorées de la fontaine representée par notre gravure, et d'une colonne surmontée de la statue de Marie-Thérèse en bronze. Sur la place du marché est la statue équestre de Léopold Ier, en marbre.

Klagenfurt possède plusieurs établissements publics : un lycée, une bibliothèque, un musée de peinture et de sculpture, un cabinet d'histoire naturelle, une école normale. Sa population est d'environ 10 000 habitants. Elle tomba, en 1797, au pouvoir des Français, qui, en 1809, y entrèrent de nouveau et en démolirent les fortifications.

UNE TROMBE EN MER.

Le 6 septembre 1814, l'amiral Napier, alors capitaine du vaisseau *l'Erne*, se trouvait dans l'océan Atlantique par 30° 47′ de latitude nord, et 65° de longitude ouest de Paris. La brise était variable et sautait de l'ouest nord-ouest au nord nord-est. Tout-à-coup, il aperçut une trombe peu éloignée du navire. Elle était cylindrique, du diamètre d'une barrique, et descendait vers la mer sous la forme d'un cône renversé dont la base se confondait avec les nuages;



(Trombes marines.)

le vent l'entraînait avec rapidité. Parvenue à la distance de 2 kilomètres du vaisseau, elle s'arrêta pendant quelques minutes. A l'extrémité inférieure du cylindre, la mer semblait en ébullition, elle s'élevait en gerbe et blanchissait sous l'écume qui la couvrait : cette gerbe avait 90 mètres de diamètre; la hauteur totale de la colonne comprise entre la mer et le nuage était de 515 mètres environ. Des quantités d'eau énormes s'élançaient en sifflant vers les nuages; elles s'élevaient dans la trombe comme dans un siphon gigantesque, et la trombe tout entière semblait animée d'un mouvement en spirale fort rapide. Elle se courbait tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, suivant qu'elle était frappée par les vents qui, dans ce moment, soufflaient alternativement de tous les points de l'horizon. Après quelques minutes d'arrêt, la trombe se remit en marche en s'avançant du sud au nord, dans une direction opposée à celle du vent. Elle s'approchait sans cesse du bâtiment et n'en était éloignée que de 900 mètres, lorsque le capitaine Napier fit tirer plusieurs coups de canon sur la colonne. La trombe fut coupée en deux, et ses deux fragments flottaient incertains comme des draperies agitées par des vents opposés. Au bout d'une minute, les deux parties se réunirent de nouveau pour quelques instants, puis disparurent, et le nuage noir qui surmontait le météore laissa échapper des torrents de pluie. Malgré la quantité d'eau salée qui s'était élancée vers les nuages, l'eau qui tomba sur le bâtiment était entièrement douce. Pendant toute la durée du phénomène, il n'y eut ni éclairs ni tonnerre. Peu de temps après la disparition de la trombe on en aperçut deux autres vers le sud, mais elles ne tardèrent pas à s'évanouir.

Ce récit peut donner une idée de ces singuliers météores. Toutefois ils ne se montrent jamais deux fois dans les mêmes circonstances, et présentent chaque fois des apparences différentes. Quelques navigateurs ont vu la trombe se former. A la face inférieure d'un nuage remarquable par sa teinte foncée, ils aperçurent d'abord une saillie arrondie qui descendait en s'allongeant peu à peu comme une immense stalactite conique. Dès que le cône atteignait la surface de la mer, celle-ci s'élevait en bouillonnant et s'élançait vers le nuage ou se creusait en se déprimant comme un bassin entouré de gerbes écumeuses. Le jour on a vu des éclairs s'échapper des trombes ou des nuages dont elles descendaient, et la nuit elles ressemblaient à des colonnes lumineuses qui semblaient supporter le ciel.

Malheur aux petits navires qui se trouvent sur le passage d'une trombe. Le Père Piancini naviguait sur une pola cre non loin de l'île de Malte. Le ciel était couvert de nuages noirs, épais et très bas. Le vent soufflait de l'est nord-est, tout-à-coup il saute au nord-est; on vire de bord, on amène toutes les voiles sauf les quatre grandes. Le vent change de nouveau, et au même instant les mâts sont enveloppés d'épais nuages. On cargue toutes les voiles; mais la trombe s'unit à la mer et fait tourner sur elle-même la polacre, dont la proue décrivit en un instant une circonférence

tout entière. Le malheureux navire frémissait dans toutes ses membrures : tantôt il était soulevé en l'air, tantôt enfoncé dans l'eau, ou bien l'avant s'élevait, tandis que l'arrière semblait près de descendre dans l'abîme ; enfin, après une dernière secousse plus forte que les autres, la trombe abandonna le navire et s'éloigna pour ne plus revenir. On a vu des barques de pêcheurs enlevées par une trombe, transportées à travers les airs et déposées sur le rivage à une distance considérable des bords de la mer.

Sur terre, ces météores produisent des ravages encore plus effrayants. Ce fut une trombe qui ravagea le village de Chatenay (Seine-et-Oise), dans la journée du 18 juin 1839. Des dalles soulevées, des arbres déracinés, fendus en lattes ou enlevés à des hauteurs prodigieuses, des murs renversés, des tuiles, des toits, de lourds chariots, même des maisons transportés à de grandes distances, des étangs taris, des habitations incendiées, tels sont les effets ordinaires de ces terribles météores, accompagnés presque toujours de violents orages, de tonnerres, d'éclairs, de globes de feu, et d'averses de grêle.

Depuis Francklin, tous les physiciens cherchèrent à expliquer les phénomènes des trombes par des tourbillons de vent très violents. Beccaria, le premier, crut y voir un phénomène électrique ; mais il était réservé à un habile physicien de notre temps, M. Ath. Peltier *, d'expliquer leur formation et les phénomènes qu'elles présentent. Essayons de donner une idée de sa théorie. On sait que tous les phénomènes électriques s'expliquent en supposant l'existence de deux fluides. Le fluide vitré qui se manifeste quand on frotte du verre avec une étoffe bien sèche, le fluide résineux qui se produit en frottant de même un morceau de résine ou de cire à cacheter. Quand ces deux fluides se réunissent dans un même corps, ils se neutralisent réciproquement, et le corps ne donne aucun signe d'électricité. Mais quand ils sont séparés, ces signes se manifestent. Il est d'observation que deux corps possédant la même électricité se repoussent, et s'attirent au contraire s'ils possèdent une électricité contraire. Or, le globe que nous habitons est presque toujours chargé d'électricité résineuse ; tandis que la nature de l'électricité des nuages varie singulièrement. Supposons maintenant que des nuages soient fortement chargés d'électricité vitrée, la terre les attirera vers elle ; de là ce cône renversé qui descend des nuages. Mais en s'abaissant, si ce cône s'approche de la surface de la mer, il attirera à son tour l'eau placée au-dessous de lui ; celle-ci sera d'abord agitée, clapotera, se couvrira d'écume ; puis, au moment où le nuage la touchera, elle se soulèvera sous la forme d'une gerbe immense et s'élancera vers les nues ; alors les deux électricités se réuniront, se neutraliseront mutuellement, et tout rentrera dans le repos. Quiconque a vu l'action puissante des électricités contraires accumulées dans les corps ne s'étonnera ni des effets terribles de ces trombes sur terre et sur mer, ni des coups de tonnerre, des éclairs, des globes de feu, et des averses qui les accompagnent ou qui les suivent : il comprendra que le tourbillon de vent le plus violent ne saurait rendre compte d'une manière satisfaisante de ces puissants effets d'attraction qui s'expliquent naturellement par les effets bien connus de l'électricité.

* Observations et recherches expérimentales sur les causes qui concourent à la formation des trombes, par M. Ath. Peltier.

CHARLES LAMB.

(Suite et fin.—Voy. p. 30.)

Dans les essais périodiques de Lamb, où l'on retrouve quelquefois les mêmes sujets, les mêmes impressions que dans ses lettres, il se plaît à reproduire des fragments de ses conversations avec sa sœur, et nous la montre s'affligeant de découvrir qu'à mesure que le ménage devient plus riche, il est devenu moins joyeux. Là encore, Lamb nous livre les secrets de son intérieur :

« Vous êtes trop orgueilleux » (fait-il dire à sa sœur, sous le nom de cousine Bridget ; et il semble entendre la vieille demoiselle raisonner ainsi au coin du foyer, par une soirée pluvieuse, tandis que Lamb digère péniblement dans son grand fauteuil, plisse le front et ne dit mot), « beaucoup trop orgueilleux, continue-t-elle, pour aller maintenant au spectacle ailleurs qu'aux places de bon ton. Vous souvient-il de l'endroit où nous avions coutume jadis de nous nicher pour voir la Bataille de Hexham, le Siége de Calais, ou Bannister et mistriss Bland dans les Enfants des bois ? Heureux temps où nous mettions sou sur sou pour arriver au bienheureux schelling, et siéger trois ou quatre fois par an dans la galerie !... Tandis que vous vous reprochiez secrètement de m'avoir conduite là ; moi, bien au contraire, je vous remerciais du plus profond de mon cœur de m'y avoir amenée, et le plaisir n'en était que plus vif pour un peu de honte. Mais quand la toile se levait, qui de nous songeait à la place qu'il occupait, et à l'effet que nous pouvions produire dans la salle ? Toutes nos pensées n'étaient-elles pas avec Rosalinde dans les Ardennes, ou avec Viola à la cour d'Illyrie ? Il me souvient que vous disiez alors que la galerie était la vraie place pour jouir du spectacle avec une complète sympathie, le goût de ce plaisir étant plus vif lorsque les occasions de le satisfaire sont plus rares ; d'ailleurs la compagnie qui se presse dans les places à *bon marché* ne se compose guère de lecteurs de pièces de théâtre : il en résulte que chacun garde un profond silence et prête la plus grande attention, car un mot perdu ne pourrait être remplacé. A l'aide de ces réflexions, vous rassuriez quelque peu votre orgueil ; et, j'en appelle à vous, n'est-il pas vrai que je rencontrais là tout autant de politesse et d'égards que j'en ai pu obtenir depuis à des places mieux choisies et plus chères ? Il faut avouer que l'entrée, la foule qui l'obstruait, les escaliers étroits et tortueux, étaient choses assez désagréables ; mais combien ces petits obstacles ne rehaussaient-ils pas le plaisir d'être ensuite assis à l'aise, et d'entendre, et de voir ! Nous n'avons plus aujourd'hui qu'à donner notre argent et à entrer sans peine aucune, et vous affirmez qu'il vous serait impossible de rien voir de la galerie. Heureuse époque où nous voyions et entendions si bien de là ! Il faut vraiment que la vue et l'ouïe, et tout le reste, s'en soit allé avec notre pauvreté. »

En ces jours de médiocrité et de bonheur, qu'avait donc à souhaiter Lamb ? car notre âme halète et désire toujours. Ce qu'il lui fallait, c'était du temps pour jouir tout à son aise de cette vie de détails amusants, de coin de feu confortable, de littérature facile, d'amis causeurs et bons compagnons.

« Si je pouvais seulement, s'écrie-t-il, me débarrasser de la nécessité d'examiner les comptes de la Compagnie sans gagner à la place quelque autre pire tâche, quel roi de la liberté je deviendrais alors ! Je voudrais danser, sauter, baller, faire la nique à la camarde, arracher les épines de mon oreiller pour les lancer au bonnet de nuit du riche et du puissant. Et je pourrais parler en vers blancs et rimés, et folâtrer, et rire, et chanter à cœur joie : *J'étais étudiant dans Londres, ô gué !* ou, à mon choix : *Ban ban ca caliban*, comme le monstre de Shakspeare en goguette ; et je pourrais trotter, courir partout où bon me semblerait, en haut, en bas, par les rues et par les allées. . . . .

» Je n'ose me murmurer à moi-même la demande d'une pension, avec pétition fondée sur l'incapacité absolue et les infirmités de l'âge, avant que les années m'aient tout-

» à-fait desséché (*otium cum dignitate*). J'avais pensé » que dans une verte vieillesse, ô printanière pensée! je » me retirerais à *Ponder's End* *, nom emblématique et » ravissant. Là, dans la Grand'Rue, ayant réglé mon » compte avec le ciel et la Compagnie, j'aurais flâné à plai- » sir aux environs, sans souci, comme un *gueux*, mar- » chant, marchant encore, et encore, et toujours, jusqu'à » mettre mes jambes hors de combat, et mourir, mourir en » flânant. C'est une espérance enterrée; je reste tout le long » du jour perché comme Philomèle, mais non chantant » comme elle, la poitrine clouée sur les épines de mon » bureau, n'ayant de ressource que dans quelque affection » pulmonaire qui me puisse tirer de là. »

Sans cesse il revient sur cet âpre besoin de temps :

« Les livres sont beaux, les tableaux sont de belles choses, » l'argent qui les paie est donc une belle et bonne chose » aussi; mais acheter du temps, ah! cela, c'est acheter » de la vie!.... Le temps, la santé, les richesses, oh! que » de ces trois biens le premier est loin d'être le moindre! » Ce qu'a de bon la richesse, c'est qu'elle donne du temps! »

Enfin, l'unique bien qui manquait à Lamb lui fut accordé. Il eut sa retraite et un complet loisir. Qui ne serait curieux d'entendre ses actions de grâces lorsque enfin il est parvenu au comble de ses vœux?

« Tout ce que je puis faire encore et toujours, c'est » marcher; errer sans cesse, de çà, de là. Hélas! que ces » journées sont longues, longues et sans fin! Éternels jours » d'été, où il fait constamment jour! A peine a-t-on une » demi-heure de chandelle, et pas un scintillement de » feu au foyer mort... Je ne saurais écrire; je n'ai pas le » courage de lire. Ah! je vous assure qu'il n'y a pas tâche » plus rude que d'avoir fini son travail! L'âme qui vit sur » elle-même se ronge; corrodant poison, nourriture nau- » séabonde! Je ne cessais de brailler, vautour que j'étais, » comme si jamais je ne pouvais avoir trop de temps devant » moi! Ah! j'en ai une indigestion. En ce peu d'années » qui me restent à vivre, le poids de chaque journée » devient assommant. Cette fatigue cependant ne saurait » être éternelle; je verrai enfin briller l'instant qui m'af- » franchira du poids intolérable qui m'écrase aujourd'hui... » J'ai tué une heure ou deux en griffonnant ces pages; je » suis un sanguinaire meurtrier du temps; je le voudrais » anéantir pouce à pouce, seconde à seconde, et cela en un » moment; mais le serpent est vivace! »

Quoi! pour alléger ce poids si lourd des heures, ne res- tait-il donc plus d'amis à Lamb? Ses lettres nous les mon- trent disparaissant l'un après l'autre.

« Ce pauvre Norris est gisant sur son lit de mort depuis » plus de huit jours : faut-il donc payer ainsi l'avantage » d'avoir joui d'une robuste santé? M'a-t-il ou non re- » connu? Je ne sais, pas plus que je n'ai pu deviner si seu- » lement il m'entrevoyait de cet œil morne et vitré. Ce » que jamais je n'oublierai, c'est le groupe environnant. » Sur sa couche ou alentour, étaient réunis sa femme, ses » deux filles, son pauvre fils Richard, le sourd-muet, qui » semblait doublement stupéfié. Immobiles, ils paraissaient » n'avoir bougé de là de toute la semaine. Je tendis la main » à madame Norris.—Impossible de parler dans cette cham- » bre muette.— J'espère qu'à présent tout est fini; je perds » en lui ce que le monde entier ne saurait remplacer. Il » avait été mon ami et celui de mon père durant tout ce que » je peux me rappeler de ma vie passée. Toutes les liaisons » que j'ai formées depuis me semblent frivoles; les vraies » amitiés sont celles qui se transmettent à la seconde géné- » ration : quelque vieux que je sois devenu, j'étais toujours » à ses yeux l'enfant qu'il avait fait sauter sur ses genoux. » Jusqu'au bout, il m'a appelé *Charlot*. Il n'y aura plus » personne qui m'appelle Charlot, maintenant! C'était le » dernier anneau qui m'attachât à mon quartier natal. Vous » n'êtes que d'hier, vous autres, et il semble qu'avec Norris » s'ensevelisse dans la tombe toute l'antique urbanité des » manières et la simplicité du cœur. »

* Un de ces faubourgs qui entourent Londres, comme les Batignolles, la Villette, Chaillot, entourent Paris, et dont le nom, *Ponder's End*, signifie *fin des travaux*, *fin des pesées*.

S'il y a une pointe plus aiguë dans la douleur que cause la mort des premiers amis, le profond découragement qui s'empare de l'âme à mesure que ces pertes se renouvellent est bien plus difficile à supporter encore.

« La mort, en renversant l'un, éteint tout ce qui rayon- » nait de vie et de joie dans le survivant, et cela pour de » longues années. Voilà trois ou quatre amis qui ont dis- » paru récemment; avec eux, j'ai perdu autant de portions » de mon âme. Un tableau vous a frappé, vous êtes ému » d'une description, charmé d'une anecdote, stimulé par » quelque soudaine imagination; eh bien! celui qui aurait » senti avec vous, comme vous, n'est plus là! En vain en » chercheriez-vous un autre. Chaque perte détruit irrévo- » cablement toute une série, une classe de sentiments et » d'émotions. Maintenant que le capitaine Burney est mort, » quelle plaisanterie ranimera ma gaieté? quel plaisir trou- » verais-je à lancer une saillie lorsque mon œil ne peut plus » rencontrer le sien? Peut-on entendre un récit sans que » l'image de celui à qui l'on aimerait à le redire vous appa- » raisse tout-à-coup? C'est ainsi que l'on meurt pièce à pièce; » et tant de parties de moi-même ont disparu maintenant, » que je n'en saurais retrouver le compte! Je ne puis m'ar- » ranger du vulgaire; les bonnes gens, comme on dit, ne » sont point mon fait; il me faut des individualités. Bâti » comme je suis, tout d'angles, j'ai besoin de découvrir ceux » qui correspondent et se peuvent emboîter avec les miens. » Aussi, loin de me rendre plus précieux les amis qui me » restent, ceux qui partent enlèvent beaucoup à ceux qui » demeurent, à ce cher et commun trésor de sympathie et » de tendres échanges. »

Il lui restait au moins cependant sa cité toujours vivante, et le bruit et le tumulte dont il parlait jadis avec tant d'en- train et de gaieté. Voici ce qu'il en dit dans ses dernières lettres :

« La ville, en dépit de mon antique prédilection pour » elle, la ville n'est plus ce qu'elle était; les rues, les bou- » tiques demeurent encore, mais tous les vieux amis ont » disparu. Cette effroyable conviction s'emparait de moi » l'autre jour dans Londres, à mesure que je passais devant » les maisons et les places; cassettes vides maintenant. Je » n'ai plus personne qui me soucie; ceux que j'aimais sont » dans la tombe ou dispersés; mes vieux camarades, si » long-temps verts, fermes et florissants autour de moi, se » sont fondus goutte à goutte. L'autre jour, quand je pris » congé, à Charing-Cross, de notre jeune ami d'adoption » nouvelle, c'était par une pluie battante et froide, et je » n'avais pas où me réfugier. Plus de coin de feu ici qui » m'appartienne; pas une porte amie qui s'ouvre affectueu- » sement pour me recevoir en cette immense cité. Jamais » les eaux du ciel ne tombèrent sur une tête plus délaissée! » J'ai voulu, pendant quelques jours, essayer de l'hospitalité » d'une espèce d'ancien camarade à moi; mais sa maison » était une grande bicoque en désordre; lui-même faisait » partie de ce long chapelet d'amis de jeunesse, joueurs de » cartes, joyeux compagnons qui ont croulé dans la pous- » sière et ailleurs. J'étais vraiment pressé mardi de retrou- » ver mon gîte du faubourg; je sentais qu'il me valait » mieux, comme un vieux chat qui se cache en son coin, » regagner au plus vite mon trou d'Enfied. Mais ne voilà-t-il » pas que pour me faire encore plus seul, notre colérique » bonne vient de nous planter là? Avec ses grands airs, » c'était pourtant comme un de nos vieux meubles, un sou- » venir de jours meilleurs. La jeune fille qui la remplace a » beau se montrer douce, attentive, elle n'est rien pour moi. » Je n'ai plus à qui parler du temps passé. Les gronderies

» et les querelles ont encore quelque chose de familier et » d'affectueux; elles annoncent une communauté d'intérêt » et de vie ; elles prouvent l'ancienneté des relations, et » partent d'un sentiment qui n'est pas sans parenté avec » l'amitié. Aujourd'hui, il n'y a plus moyen de quereller ou » de gronder ; à quoi bon ? La nouvelle fille n'est pour » moi qu'une espèce d'outil domestique, un peu plus qu'un » buffet et beaucoup moins qu'un chat. »

On voit que c'est une même corde qui vibra toujours dans l'âme de Lamb; d'abord rendant de joyeux sons, puis gémissante et distendue. Le cœur se serre en assistant à ce désenchantement graduel; il est triste de voir arriver la vieillesse comme l'hiver pour faner et refroidir. Mais est-ce bien là le sort général? et n'y a-t-il qu'une mort prématurée qui nous en puisse garantir? Faut-il dire avec le poëte ancien : « Ceux que les dieux aiment meurent jeunes.» Espérons que la vie ne se flétrit ainsi fleurs à fleurs que pour ceux qui ne veulent pas quitter leurs jouets avant que leurs jouets ne les quittent; ceux qui s'attachent aux affections passagères, aux formes et aux couleurs qui passent et changent, au bruit qui se tait ou qui lasse ; ceux enfin qui jettent imprudemment leur ancre dans le sable. Lamb, dans une de ses lettres, lance un mot profond : « Les beautés » de la nature ont été flétries pour moi faute d'usage, » dit-il. En effet, il en est ainsi de toutes les beautés réelles et éternelles, de toutes celles dont on ne se lasse pas; c'est en les cultivant qu'on ravive leur immortelle fraîcheur; elles ont cessé d'exister pour celui qui les néglige.

Il ne faut pas rester toujours enfant; car alors, lassés de passe-temps, flétris par un trop long usage, nous vieillirons tristes, moroses et entourés de débris, tandis que nous pouvons vieillir sereins, graves et environnés d'espoir. Préparons de loin notre sortie de ce monde, et au lieu de la route qui descend, choisissons celle qui monte. Il est beau de quitter la terre en s'élevant peu à peu. S'il fait froid aussi dans les hautes régions, si là aussi la respiration devient difficile, et les membres lourds et fatigués, l'âme s'y épanouit, et à mesure que les objets terrestres se rapetissent et disparaissent à la vue, l'azur qui nous enveloppe devient plus pur et d'une teinte plus riche; le ciel se rapproche à proportion que nous nous éloignons de la terre. Dans la connaissance du but réel de l'existence de l'homme ici-bas, dans le désir et le travail du perfectionnement de soi-même est une source de vie qui ne peut s'épuiser, et qui, au moment de la mort, coule avec d'autant plus d'abondance qu'on y a plus souvent et plus long-temps puisé.

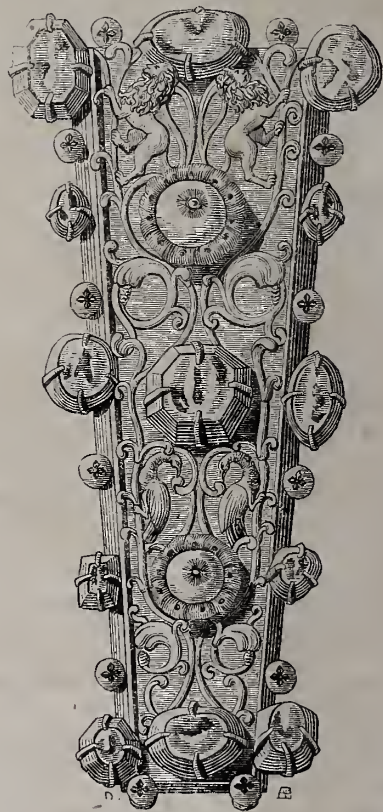
TOMBEAUX DE LA CATHÉDRALE DE PALERME.

(Douzième et treizième siècles.)

En 1781, de grands travaux d'architecture furent faits à la cathédrale de Palerme, et nécessitèrent le déplacement et l'ouverture des tombes des princes normands et saxons qui y avaient été enterrés. Une commission spéciale présida à cette translation, et s'occupa en même temps de rechercher, dans les vieilles archives, quelques renseignements historiques sur ces antiques sépultures. Le résultat de ces recherches a été publié, dans un ouvrage orné de gravures, par l'historien sicilien Francesco Daniele. D'après cet ouvrage, les sarcophages étaient au nombre de cinq, et renfermaient, couchés sous une espèce de petit portique entouré de colonnes, les corps du roi Roger de Sicile (décédé en 1154), de l'empereur Henri VI (1197), de son épouse Constance (1198), de l'empereur Frédéric II (1250), et de son épouse Constance d'Aragon.

Cette dernière princesse mourut, le 23 juin 1222, à Catane. Son sarcophage, qui paraît antique, et de la dernière époque de l'art grec-romain, est seul de marbre blanc, les quatre autres étant du plus beau porphyre. Un des bas-reliefs qui le décorent représente une chasse aux lions. On a supposé que ce pouvait être celle d'Enée et de Didon, racontée par Virgile (*Enéide*, liv. IV). Le corps de l'impératrice était renfermé dans un cercueil en bois, avec garnitures en fer, et enveloppé dans un linceul de soie cramoisie, bordé de perles et de paillettes d'or; sur sa tête était une espèce de coiffe entourée de longs cheveux blonds; à ses pieds reposait une petite cassette en bois renfermant un diadème orné de perles et de pierres précieuses montées en or. Toutes étaient brutes, à l'exception d'un gros grenat et de deux autres; sur celles-ci était gravée une tête de dauphin, et sur le grenat, ces mots : *Dieu, Jésus, Mon espérance, Marie.*

Déjà, en 1491, cette tombe avait été ouverte. On en retira alors plusieurs choses précieuses, entre autres des bagues et un collier très habilement fabriqué, auquel était suspendu le bijou dont nous donnons ici la gravure. Ces curiosités ont été déposées dans la sacristie de la cathédrale, où on les montre aux visiteurs.



(Bijou trouvé dans la tombe de Constance d'Aragon, a Palerme.)

Les figures et les détails relatifs au pont de Cubzac, que nous avons donnés dans notre dernière livraison du mois de décembre 1841, ont été extraits d'un ouvrage aussi intéressant pour le fond que remarquable par la beauté de l'exécution typographique, publié récemment par M. Emile Martin. Nous nous empressons, en citant la source où nous avons puisé, de réparer une omission involontaire, que nos lecteurs savent bien en dehors de nos habitudes.

Dans l'article sur l'*Origine de la Gazette de France* (2e livraison), le rédacteur, oubliant que l'impression reproduit les gravures en sens inverse des dessins, a indiqué comme étant à droite ce qui est à gauche, *et vice versâ.*

Page 29, sous la gravure. — *Au lieu de* Nezgadar, *lisez* Mogador.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA FORÊT-NOIRE ET LE VAL D'ENFER.



(Le val d'Enfer, dans la Forêt-Noire.)

La Forêt-Noire, malgré son terrible renom, est une des plus pittoresques contrées que puissent visiter les heureux touristes de Londres ou de Paris. Du côté de la France, on y entre en passant par Freyburg ou Fribourg, charmante ville de 14 000 âmes, adossée aux montagnes, animée par son université et le mouvement du petit commerce de tout le pays, qui est fort industrieux. Ses promenades sont délicieuses, ses rues propres, ses maisons de récente construction, ses monuments anciens. La tranquillité dont on y jouit et le bon marché de la vie ont fait de Fribourg la retraite de tous ceux qui, fatigués du monde, ou de médiocre fortune, aiment le repos et les charmes de la nature. L'université, l'une des plus anciennes de l'Allemagne, répand quelque éclat sur le modeste Fribourg. Les professeurs sont savants; les étudiants, en général peu aisés, sont studieux et paisibles. Le plus bel ornement de cette ville est, sans contredit, son église, dont nous avons parlé il y a quelques années (voy. 1837, p. 260), et que l'on dit avoir été construite sur les dessins d'Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg. On y remarque aussi l'église protestante, ancienne église d'un couvent, transportée pierre à pierre et reconstruite à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

En sortant de Fribourg, *il faut passer par le ciel pour aller dans l'enfer*, dit un dicton populaire. En effet, entre cette ville et le val d'Enfer, dont nous donnons une vue, il y a une vaste plaine unie, riante, bordée du nord au sud par des collines boisées, et que sa fertilité sans doute a fait nommer le Paradis, en allemand *Himmel-Kreis* (cercle du ciel). Bientôt, après avoir traversé trois charmants villages, la route se resserre entre les rochers que domine le château de Falkenstein, et on entre dans le val d'Enfer. Mais ce vallon étroit, en dépit de ce nom terrible et des traditions peu rassurantes d'assassinats et d'horribles brigands, n'a vraiment rien d'infernal. Un charmant ruisseau d'une eau claire et limpide, qui borde une route facile,

de riantes prairies émaillées de fleurs et couvertes de troupeaux, des collines boisées ou des rochers couronnés de bouquets de sapins séculaires, une riche végétation, tel est l'aspect que présente cette jolie vallée, bien plus digne d'être le séjour des anges que celui des démons. Vers le milieu du val d'Enfer on rencontre une excellente auberge, dont le confortable doit bien contribuer à rassurer les timides voyageurs, et qui forme un piquant contraste avec les sites sauvages qui l'entourent.

Après quelques lieues, la vallée se développe et présente un spectacle ravissant. On n'aperçoit que la contrée la plus riche, parsemée de chalets aux longs toits de chaume; car dans toute la Forêt-Noire il n'y a pour ainsi dire pas de village : les habitations y sont partout disséminées dans un rayon de près d'un myriamètre autour de la paroisse qui leur sert de lien.

En descendant des hauteurs vers le nord, on rencontre la jolie ville de Furtwangen et sa charmante vallée, qui n'est qu'un vaste atelier d'horlogerie et d'instruments de musique : c'est la principale industrie de toute la Forêt-Noire. Tous les ans, une partie de la population émigre vers les contrées plus riches, et va répandre dans les grandes villes de l'Europe et même de l'Amérique du Nord, des horloges de bois, des caisses d'orgues, et des boîtes à musique.

Après Triberg, qui est la capitale industrielle de la Forêt-Noire, commencent les sources d'eau minérale, les bains de Rippoldsau et ceux de Griesbach, visités annuellement par le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, et ceux plus humbles de Pétersthal, de Swebelbad, d'Antegast, etc. Les deux villes d'Oppenau et d'Oberkirch, deux vassales de l'évêché de Strasbourg, sont les frontières de la Forêt-Noire; et jusqu'à Bade on ne rencontre plus que Sasbach, où tomba Turenne, dont le monument, relevé en 1799 par Moreau, vit passer les armées étrangères qui, en 1815, venaient occuper militairement Paris.

On ne saurait s'imaginer jusqu'où va dans la Forêt-Noire la variété des costumes; on croirait que les habitants de chaque village tirent leur origine d'une race particulière. Quelques uns sont très pittoresques, surtout ceux des femmes. Dans le val d'Enfer, elles portent des chapeaux d'osier, couleur safran, à forme haute et à petits bords relevés. Leurs jupes sont de serge ou de gros velours noir; leurs jambes fortes, mais bien faites, sont chaussées de bas de laine rouge à côtes bleues ou vertes, et de souliers à boucles brillantes : quelquefois le bas s'arrête au pied et laisse le pied nu, comme dans le Tyrol et dans quelques cantons suisses. A Triberg, les femmes ont de larges bonnets brodés et de longues robes d'indienne. Dans la vallée de Schappach et dans les environs de Rippoldsau, c'est un bonnet noir très petit; ici ce sont des chapeaux de paille à bords étroits; là, larges et surchargés de pompons rouges ou noirs. En général, dans la Forêt-Noire, les femmes sont grandes et très brunes : les cheveux blonds sont très rares; on dirait une colonie italienne.

LES SORTS DES SAINTS.

Les sorts des saints (*sanctorum sortes*) étaient un moyen, usité dans les premiers siècles de l'Eglise, de chercher à connaître l'avenir par l'inspection des saintes écritures. On ouvrait le livre au hasard, et l'on prenait pour un présage certain la première phrase que l'on y rencontrait. D'autres regardaient comme une déclaration du ciel les premières paroles qu'ils entendaient chanter en entrant dans l'église.

Les livres consultés le plus souvent étaient les Evangiles; mais on interrogeait aussi les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que les Psaumes, le livre des Rois, les Epîtres de saint Paul, et les Actes des apôtres. Quelquefois encore on consultait les Missels.

Tantôt on n'interrogeait qu'un seul livre; tantôt, et c'était le plus souvent, on recourait à plusieurs. On les plaçait sur l'autel, ou sur le tombeau d'un saint fameux par ses miracles.

On se préparait pendant deux jours par le jeûne et la prière, afin d'obtenir de Dieu la manifestation de la vérité. Le troisième jour, après la célébration de la messe, on ouvrait les livres saints et l'on y lisait l'avenir.

Grégoire de Tours eut recours à ce moyen dans une occasion difficile. Leudaste, comte de Tours, cherchait à le perdre dans l'esprit de Frédégonde. Grégoire effrayé prit les Psaumes de David, et lut, à l'ouverture du livre, ce verset : « Il les fit marcher avec espérance et sans crainte, » pendant que la mer enveloppait leurs ennemis. » En effet, Leudaste n'entreprit rien contre lui; il faillit même se noyer en partant de Tours, la barque sur laquelle il était monté ayant fait naufrage.

En 576, Mérovée et Gontran Bozon, capitaine de Sigebert, s'étaient réfugiés dans la basilique de Saint-Martin, à Tours, pour fuir la colère de Chilpéric. Gontran avait envoyé consulter une devineresse sur les moyens de salut qui lui restaient, mais la devineresse n'avait pas répondu. Mérovée, pour mieux faire, recourut aux *sorts des saints.* Il mit les Evangiles sur le tombeau du bienheureux Martin, et y joignit, dans des volumes séparés, les Psaumes et le livre des Rois. Il veilla toute la nuit auprès du saint tombeau, et passa les jours suivants dans le jeûne et la prière; enfin il ouvrit les livres saints. Alors s'offrit à lui, dans le livre des Rois, ce verset où sa condamnation était écrite : « Parce que vous avez quitté le Seigneur votre Dieu pour » des dieux étrangers, il vous a livré aux mains de vos en» nemis. » Les Evangiles et les Psaumes lui présentèrent d'aussi funestes présages. Mérovée, trop sûr de son sort, se jeta au pied du tombeau, et y resta long-temps baigné de larmes; puis il s'enfuit en Austrasie, traînant après lui sa destinée. Il y périt bientôt de mort violente.

Chilpéric, de son côté, employa une autre manière de consulter les saints. Il voulut savoir de saint Martin s'il trouverait mauvais qu'on arrachât Gontran de son église. Il lui écrivit; un diacre alla porter la lettre sur le tombeau du saint, et plaça à côté un papier blanc destiné à recevoir la réponse. Il attendit pendant trois jours; mais le saint ne répondit point au roi.

L'empereur Héraclius, incertain, après ses victoires contre les Perses, du lieu où il devait prendre ses quartiers d'hiver, purifia son armée et consulta les Evangiles. Il lui fut répondu, disent les historiens, d'aller hiverner en Albanie : il y alla.

Euverte consulta saint Paul et les Evangiles pour faire proclamer évêque saint Aignan.

Les *sorts des saints* étaient d'origine païenne. Outre les *sorts* de Dodone, que renversa un jour le singe du roi des Molosses; outre les *sorts* de Préneste, trouvés dans un rocher par un certain Mimerius Suffucius, les Grecs et les Romains avaient encore leurs *sorts d'Homère et de Virgile.* On croyait que ces poëmes divins contenaient tout : ce qui a été, ce qui est, ce qui doit être. Des vers d'Homère annoncèrent à Socrate et à Brutus leur trépas. Des vers de Virgile annoncèrent à Adrien et à Alexandre Sévère leur avénement au trône.

L'Eglise vit avec peine la superstition des sorts s'introduire et se perpétuer dans le christianisme. Saint Augustin avait été des premiers à l'attaquer. « Je blâme, écrivait-il à Janvier qui l'avait consulté sur ce sujet, je blâme ceux qui cherchent à lire l'avenir dans les livres évangéliques. Ces livres divins contiennent sans doute des oracles; mais ces oracles sont écrits pour l'autre vie, et non pas pour la vanité des affaires de ce monde.

Un grand nombre de conciles condamnèrent cette coutume, entre autres ceux de Vannes en 462, et d'Orléans en 511. Dans les canons du synode qu'Annacaire, évêque d'Auxerre, tint en 585, il est défendu « de se déguiser en » vaches ou en cerfs le premier jour de janvier ; d'acquitter des vœux à des buissons, des arbres ou des fontaines; » de faire des pieds de bois, ou des figures entières d'hommes, pour mettre dans les chemins; de consulter des sorciers ou devins; de s'arrêter aux augures ou aux sorts du » bois ou du pain, ou *aux prétendus sorts des saints.* »

Un capitulaire de Charlemagne, de l'année 789, condamna aussi ce reste d'idolâtrie.

Mais l'usage était plus fort que l'Eglise même et Charlemagne : les évêques eux-mêmes violaient les décisions de l'Eglise.

Ainsi, dans la cérémonie du sacre d'un évêque, après lui avoir mis sur la tête le livre des Evangiles, pour exprimer que l'étude de ce livre devait être son travail de tous les jours, et qu'il fallait qu'il se tînt prêt à porter partout la prédication évangélique, on ouvrait le livre afin de savoir ce qu'on devait attendre de son pontificat. C'était ce qu'on appelait tirer le *pronostic* de l'évêque. Guibert de Nogent rapporte qu'une fois le livre s'ouvrit à ces mots : « Une épée » lui traversera le cœur. » Le peuple fut saisi d'épouvante; l'évêque frémit comme s'il eût senti le froid du glaive.

Si la page qui se présentait à l'ouverture du livre était vide, c'était un très mauvais présage.

Au sacre d'Albert, évêque de Liége, l'archevêque qui officiait ouvrit l'Evangile et lut : « Le roi Hérode envoya » un de ses gardes avec ordre de lui apporter la tête de » Jean, et ce garde étant entré dans la prison lui coupa la » tête. » — « Mon fils, dit le prélat au nouvel évêque, en le » regardant avec des yeux baignés de larmes, vous entrez » au service de Dieu ; tenez-vous-y toujours dans les voies » de la justice et de la crainte, et préparez votre âme à la » tentation; car vous serez martyr. » Il fut en effet assassiné par des émissaires de l'empereur Henri VI, et l'Eglise l'honora comme martyr.

Du sacre des évêques cet usage était venu à l'installation des abbés et des chanoines. L'abbé Duresnel, dans sa Dissertation sur les sorts des saints, nous apprend que cette pratique existait encore à Boulogne dans le dix-huitième siècle. On interrogeait les Psaumes sur la conduite que tiendrait le chanoine qui venait d'être installé, et l'on insérait dans ses lettres de prise de possession le verset qui contenait son pronostic.

LES TROIS AMIS.

Apologue, par Herder.

Un homme avait trois amis : deux lui étaient surtout très chers; le troisième lui était indifférent, quoique celui-ci lui portât un attachement sincère. Un jour il fut appelé en justice, accusé, bien qu'innocent, d'un grand crime. — Qui d'entre vous, dit-il, veut aller avec moi et témoigner en ma faveur? car une grande accusation pèse sur moi, et le roi est en colère.

Le premier de ses amis s'excusa à l'instant de ne pouvoir l'accompagner, retenu par d'autres affaires. Le second le suivit jusqu'aux portes du palais de justice; là il s'arrêta et retourna sur ses pas, redoutant la colère du juge. Le troisième, sur lequel il avait compté le moins, entra, parla en sa faveur, et témoigna de son innocence avec tant de conviction, que le juge le renvoya absous et le récompensa.

L'homme a trois amis en ce monde : comment se comportent-ils à l'heure de la mort, lorsque Dieu l'appelle devant son tribunal? *L'argent*, son ami chéri, le délaisse d'abord et ne va pas avec lui. Ses *parents et amis* le suivent jusqu'aux portes du tombeau, et retournent dans leurs demeures. Le troisième, dont il s'est souvent le moins inquiété dans la vie, sont ses *bonnes œuvres :* elles seules l'accompagnent jusqu'au trône du juge; elles le précèdent, parlent en sa faveur, et trouvent miséricorde et grâce.

La terre est nue; vous êtes en hiver, et vous dites : Il faut que demain nous ayons les chaleurs de l'été, et sa verdure, et ses richesses. Mais laissez donc monter peu à peu le soleil, et les plantes croître peu à peu. Les rayons embrasés du solstice tueraient leur germe délicat, et qu'auriez-vous, pauvres insensés, à recueillir en automne?

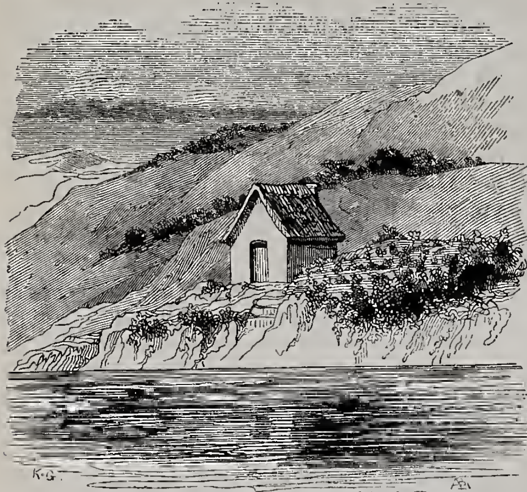
Discussions critiques et pensées diverses.

MAISON D'UN POETE BRETON.

Je traversais la rivière de Tréguier sur un bateau pêcheur. — Allons, dit le patron à l'homme qui était à la barre, nous voilà tout-à-l'heure à la maison du père Leguen; veille à garder le chenal pour ne pas donner sur les rochers. — Quel est donc, demandai-je, ce brave homme qui a une si petite maison? — Vous ne savez pas ce que c'est que le père Leguen? me répondit le pêcheur; on voit bien que vous n'êtes pas de notre pays. — Je me fis alors raconter l'histoire du père Leguen; et tandis que je passais devant sa porte, emporté par le flot de jusant, je pris sur mon album un croquis de son modeste toit.

Jean Leguen, pour un de nos esprits positifs, serait tout bonnement un vieux mendiant ou à peu près. Pour les Bretons, c'est une espèce d'Homère, et pour les habitants de Tréguier en particulier, c'est une des gloires du pays. Il a près de soixante-dix ans, et depuis long-temps il est complétement privé de la lumière. Peut-être même est-il aveugle de naissance. C'est un des hommes qui connaissent le mieux le génie de la langue bretonne; il en possède parfaitement les divers dialectes, et se sert habilement de l'un ou de l'autre, suivant le canton auquel il adresse ses chants. Il affectionne surtout le Morbihan : c'est là que les anciennes mœurs, l'ancien langage, le goût des anciens chants, se sont le mieux conservés. Il compose ses chansons chez lui, puis il les fait imprimer à Morlaix par petits cahiers, et va, comme le vieil aveugle de la Grèce, de village en village, chantant ses vers et recevant en échange l'hospitalité. Chemin faisant, il trouve là une bénédiction, là un guide, là un morceau de galette ou une *moc* de cidre, ailleurs quelque argent. Les Bretons l'aiment beaucoup, et comme il est connu d'une extrémité à l'autre de la province, il est sûr de ne jamais manquer de rien. Libre comme l'air, et honoré comme les hommes honorent toujours les natures d'élite, il vit où il veut. D'ailleurs le débit de ses imprimés lui procure un revenu assuré. — Oh! me disait mon pêcheur, c'est un homme qui gagne terriblement. — Parbleu, lui repartis-je, il n'y paraît guère d'après sa maison. — C'est égal, monsieur; quand il revient de sa tournée dans le Morbihan, il ne manque pas d'écus dans sa poche, par exemple. — Je m'informai alors de la durée de ces tournées, qui sont ordinairement de six semaines ou deux mois; et quant à la quantité de numéraire, le pauvre enfant de la mer m'assura que cela pouvait bien monter jusqu'à sept ou huit écus : c'était là le trésor sur lequel il se récriait. Quelquefois aussi il arrive au père Leguen de gagner bien mieux et plus commodément. C'est dans les mariages. On vient le chercher pour composer et chanter l'épithalame; et quand on le ramène chez lui, le lendemain ou le surlendemain de la noce, il n'est pas rare qu'il y ait dans le coin de sa bourse, à ce que m'assurait mon auteur avec un hochement de tête d'importance, une pièce d'or. Quoi qu'il en dise, je crois que ces aventures-là doivent être fort rares, car les pièces

d'or n'abondent pas en Bretagne. La maison que s'est fait construire l'aveugle avec le produit de ses vers est entièrement isolée. Elle est sur la pente de la montagne, presque au bord de l'eau. Un petit champ de pommes de terre, cultivé par des mains amies, est auprès. Une forêt de pins la domine, et sert de promenade au vieux poëte, qui y passe souvent de longues heures, soit la nuit, soit le jour (il n'y a pas de différence pour lui), écoutant les sifflements du vent et le fracas de la mer qui se précipite au-dessous de lui sur les rochers placés à l'entrée de la rivière. L'eau, au plus haut de la marée, baigne presque le seuil de sa porte; et si la violence des vagues n'était pas modérée par le rétrécissement de la baie, il est à croire que la pauvre maison serait un jour emportée dans une tempête d'hiver. Mais au point de la côte où elle se trouve placée, elle n'a rien à craindre de ces fureurs. La mer lui sert seulement d'horloge. Deux fois par jour l'eau monte au niveau où le croquis la représente; deux fois elle descend à dix ou douze



(La Maison d'un Poëte breton aveugle, au bord de la rivière de Tréguier.)

mètres plus bas. L'aveugle écoute le bruit qu'elle fait en se brisant, ou en glissant légèrement le long du rivage, et il apprend par elle où en est le soleil. J'ai remarqué que la maison est sans fenêtres : elle offre par là une similitude touchante avec son maître, et qu'il a sans doute voulue; comme lui elle est étrangère à la lumière du jour.

ARCHITECTURE ET GÉOMÉTRIE DES ABEILLES.

(Voy. p. 26.)

Tout le monde a entendu parler de l'art qui préside à la construction des gâteaux des abeilles (voy. 1839, p. 291); mais peu de personnes connaissent les détails de l'architecture de ces insectes. Cependant ces détails offrent quelque chose de surprenant, et se rattachent à des questions élevées de philosophie naturelle.

On concevra une idée approchée de l'apparence générale d'un rayon ou gâteau d'abeilles en se figurant une espèce de planche épaisse d'environ 25 millimètres, fixée dans une position verticale au couvercle de la ruche, forée sur ses deux faces par une multitude de petites cavités qui ne dépassent presque pas la moitié de son épaisseur, et qui sont séparées les unes des autres par des cloisons très minces; seulement, au lieu d'être en bois, ces cloisons sont en cire et affectent des formes régulières que nous allons décrire.

Les figures 1 et 1 *bis* représentent les deux faces d'une partie du gâteau ainsi suspendu au sommet de la ruche. Ces deux faces offrent le même aspect, si ce n'est vers la région où le gâteau est attaché au couvercle; elles sont divisées sur le reste de leur étendue en figures régulières à six côtés (hexagones réguliers), qui forment les ouvertures des cellules ou alvéoles. Ces ouvertures sont donc disposées les unes à côté des autres comme les compartiments des carrelages le plus souvent employés dans les habitations. Nous devons déjà faire observer ici que parmi les diverses manières dont une superficie peut être recouverte, les abeilles ont choisi la plus avantageuse sous le rapport de l'économie de la cire. En effet, l'on sait qu'il n'y a que trois espèces de polygones réguliers à l'aide desquels on puisse recouvrir un plan, sans laisser des vides; ce sont :

1° Des triangles équilatéraux (fig. 2);
2° Des carrés (fig. 3);
3° Des hexagones réguliers (fig. 4).

Comme il ne peut s'agir ici que de polygones réguliers de même espèce, nous ne citons que pour mémoire la solution qui résulte de la combinaison de carrés et d'octogones réguliers (fig. 5), et dont les carrelages de beaucoup de salles nous offrent des exemples élégants, lorsque l'on donne à ces deux espèces de polygones des couleurs convenablement assorties. Or, parmi les polygones réguliers de même superficie, ceux qui approchent le plus du cercle étant aussi ceux qui ont le plus petit contour, on voit que les hexagones des abeilles offrent un avantage économique sur les triangles et les carrés, quant à l'emploi de la cire pour la confection des parois des alvéoles.

Mais nous n'avons encore parlé que de l'ouverture de l'alvéole, et la connaissance de la forme exacte de cet alvéole doit bien autrement exciter l'admiration. Nous l'avons représenté à part dans la figure 6, en le supposant placé verticalement, l'orifice en bas, au lieu de le considérer dans la position horizontale qu'il affecte ordinairement, comme on l'a vu dans les figures 1 et 1 *bis*. On voit alors qu'il est terminé à sa partie supérieure par trois losanges égales et également inclinées que l'on apercevait déjà sur les figures 1 et 1 *bis*, mais dont on ne pouvait distinguer la connexion avec le reste de l'alvéole. La figure 6 ne diffère de la figure 6 *bis*, ou d'un prisme régulier à six pans, qu'en ce que l'on a tronqué, comme avec un couteau, trois parties saillantes du prisme, en dirigeant des coupures également inclinées suivant les droites AC, CE, EA; après quoi on a fait basculer autour de leurs arêtes de troncature AC, CE, EA, les petites pyramides triangulaires ainsi détachées, de manière à les retourner et à réunir en un même sommet saillant leurs extrémités inférieures. La figure 7 montre comment les plans coupants également inclinés SAMC, SCNE, SEPA, menés par les trois arêtes AC, CE, EA, déterminent, en se réunissant, des losanges égales, sans changer le volume du solide; c'est que les trois pyramides triangulaires ACBM, CEDN, EAFP qu'ils retranchent sont parfaitement égales aux trois pyramides ACOS, CEOS, EAOS, qu'ils ajoutent.

Pour faciliter à nos lecteurs l'intelligence de ce qui précède et de ce qui va suivre, nous avons représenté au triple environ de grandeur naturelle, dans la fig. 8, le développement des différentes faces d'un alvéole, et dans la fig. 8 *bis* le développement des différentes faces qu'aurait offertes l'alvéole de même volume s'il avait été terminé au fond par un plan unique au lieu de finir par un pointement à trois losanges. En découpant exactement des panneaux de carton mince sur ces deux patrons, ou sur les mêmes modèles dont les dimensions linéaires seraient amplifiées dans la même proportion, nos lecteurs pourront donc aisément façonner des reliefs semblables à ceux des figures 6 et 6 *bis*.

La figure 9 donne le développement des quatre faces d'une des petites pyramides triangulaires que l'on ajoute et que l'on retranche en coupant le prisme, ces quatre faces étant toutes rabattues sur un même plan.

Un certain nombre de reliefs semblables à celui de la figure 6 étant réunis les uns aux autres, comme on le voit dans la figure 10, donneront la représentation exacte d'une des faces du gâteau ; seulement cette portion du gâteau est représentée dans la figure 10 posée à plat sur les orifices, afin que l'on voie mieux la manière dont les fonds sont terminés, tandis que, dans la position naturelle, les orifices se présentent verticalement à l'observateur (fig. 1 et 1 *bis*).

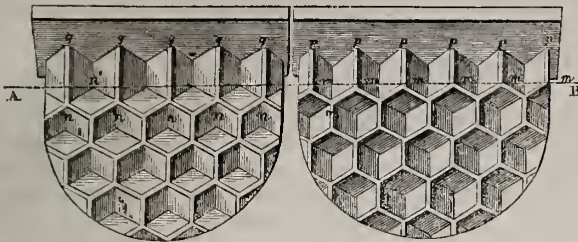


Fig. 1. Fig. 1 *bis*.

Fig. 6. Fig. 6 *bis*. Fig. 7.

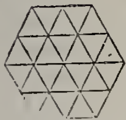


Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

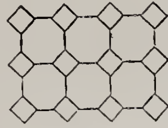


Fig. 5.

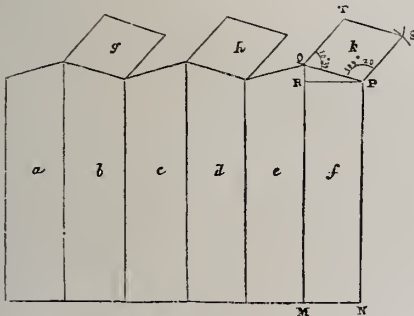


Fig. 8.

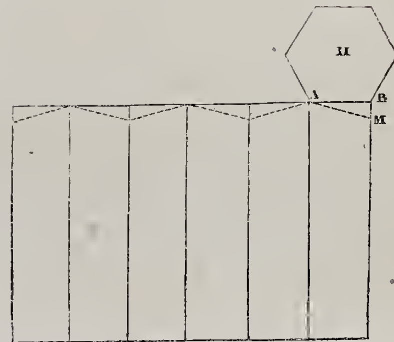


Fig. 8 *bis*.

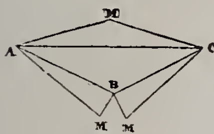


Fig. 9.



Fig. 11.



Fig. 13.



Fig. 13 *bis*.

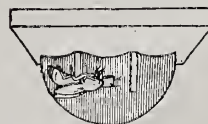


Fig. 14.

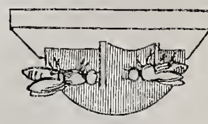


Fig. 14 *bis*.

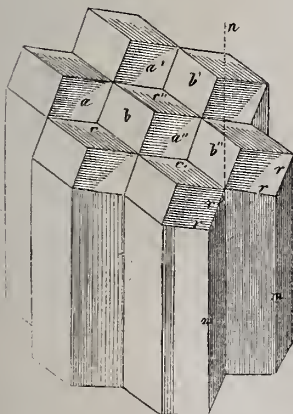


Fig. 10.



Fig. 12.

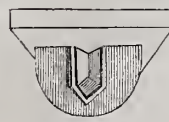


Fig. 15.

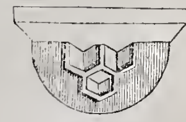


Fig. 15 *bis*.

Il suffit de jeter les yeux sur la figure 10, ou sur un relief construit d'après ce modèle, pour reconnaître que les trois losanges *a*, *b*, *c*, ou *a'*, *b'*, *c'*, ou *a''*, *b''*, *c''*, qui, appartenant à des cellules différentes, aboutissent à un même point, forment un creux parfaitement égal à la saillie en pointe qui termine la figure 6 ; de sorte qu'en renversant, avec la pointe en bas, un solide de ce genre, on pourrait l'appliquer exactement sur toutes les portions rentrantes *abc*,

$a'b'c'$, $a''b''c''$, qui terminent la figure 10. Il suit de là qu'un nouveau relief semblable à celui de la figure 10 étant construit, on pourra, en le renversant, l'appliquer exactement sur ce dernier, et que tous les pointements en saillie de l'une s'enchevêtreront exactement dans tous les creux de l'autre, de manière à produire une juxtaposition parfaite, sans le moindre vide.

Un agencement de ce genre donne une idée parfaitement exacte de la disposition mutuelle des deux faces d'un gâteau. Les axes des cellules sur l'une des deux faces ne sont pas dans le prolongement des axes des cellules sur l'autre face ; mais, au contraire, ainsi qu'on le conçoit, en appliquant la pointe de la figure 6 renversée dans le creux *a b c* de la figure 10, l'axe d'un alvéole sur une des faces est dans le prolongement de l'arête commune à trois alvéoles dans la face opposée ; et si l'on perce avec une épingle les trois losanges qui forment le fond d'un alvéole d'un des côtés du gâteau, on se trouve avoir percé trois losanges qui appartiennent à trois alvéoles différents sur l'autre côté de ce gâteau.

Une section ou coupure verticale faite perpendiculairement aux faces des figures 1 et 1 *bis*, donnera donc uue apparence semblable à celle de la figure 11, où l'on voit parfaitement l'enchevêtrement mutuel des deux rangs d'alvéoles.

La plus grande solidité qui résulte de cette pénétration réciproque, en vertu de laquelle un des deux rangs d'alvéoles ne peut se détacher du couvercle de la ruche sans entraîner l'autre rang, est déjà un premier avantage qui mérite d'être signalé. Mais cet avantage n'est pas le seul, et on retrouve avec surprise, dans la forme du fond en losanges, la même intention économique que dans le tracé des orifices hexagonaux. En effet, en comparant, par les calculs rigoureux de la géométrie, les surfaces des figures 6 et 6 *bis*, qui renferment le même volume, comme on sait, et dont les développements sont donnés par les figures 8 et 8 *bis*, on reconnaît que la première de ces surfaces est moindre que la seconde, et même moindre que toute autre surface du même genre, lorsque les plans coupants qui déterminent les losanges du fond sont inclinés de telle sorte que les angles de ces losanges soient de 70° 32′ et de 109° 28′. Ainsi, tout compte fait, la somme des six trapèzes *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, et des trois losanges *g*, *h*, *k* de la figure 8, est moindre non seulement que la somme des six rectangles et de l'hexagone H de la figure 8 *bis*; mais elle est encore moindre que celle des six autres trapèzes et des trois autres losanges que l'on obtiendrait dans la figure 8, en donnant aux plans coupants qui ont déterminé le pointement du sommet de la figure 6, une inclinaison plus ou moins considérable, de manière à changer les angles de 70° 52′ et de 109° 28′. Eh bien ! les valeurs normales des angles mesurées sur les losanges des fonds des alvéoles des abeilles, sont précisément celles des angles des losanges de la figure 8 ; ces valeurs de 70° 32′ et de 109° 28′ sont celles auxquelles on a été conduit par l'observation directe d'un très grand nombre de cas, dans la moyenne desquels les erreurs de mesure et les anomalies accidentelles finissent par se compenser. Ainsi les abeilles, dans la construction des cellules de leurs gâteaux, ont résolu un problème de géométrie de la classe de ceux qui sont connus sous le nom de *maxima* et *minima*, et les parois de leur merveilleux édifice ont été disposées de la manière la plus économique, en épargnant le plus possible la matière et le travail, pour un volume et un orifice déterminés de la cellule.

Mais comment ces insectes parviennent-ils à exécuter des ouvrages aussi réguliers, aussi admirablement entendus? Quels moyens emploient-ils pour cela? Plusieurs auteurs ont en vain cherché soit dans les organes des abeilles, soit dans la forme des petites plaques de cire qu'elles mettent en œuvre, les angles de 109° 28′ et de 70° 32′ qui caractérisent les losanges du fond des cellules. C'est aux recherches d'un naturaliste aveugle, Huber de Genève, que l'on doit la connaissance des faits les plus propres à mettre sur la voie de la solution. Observant par les yeux de son fidèle et intelligent domestique Burnens *, Huber a suivi le travail de la construction des gâteaux, dans des ruches en partie vitrées et disposées d'une manière ingénieuse. Voici les résultats de ses observations.

Après le temps de repos nécessaire à la sécrétion de la cire, une abeille se détache d'une des guirlandes de la grappe formée par les insectes agglomérés qui composent un jeune essaim. Elle fend la presse en écartant ses compagnes, *forme en tournant un espace vide* dans lequel elle peut se mouvoir librement, et se suspend au centre du champ qu'elle a déblayé, dont le diamètre est de 27 à 30 millimètres. Après avoir mastiqué et broyé une des plaques de cire qui débordent ses anneaux, elle l'applique par fragments contre la voûte de la ruche, et en forme une espèce de petit rebord rectiligne, qu'elle prolonge ensuite par les côtés et en dessous, jusqu'à ce que la matière soit épuisée. Elle met en œuvre une seconde et une troisième plaque de cire, jusqu'à ce que la fatigue l'oblige à quitter la place.

Elle se perd alors au milieu de ses compagnes. Une autre lui succède, se suspend au même endroit où vient de travailler la première, et continue l'ouvrage commencé. Elle ne dépose pas au hasard les fragments de cire qu'elle a mâchés; le petit tas façonné par sa compagne la dirige, car « elle fait le sien dans le même alignement, et les unit l'un à l'autre par leurs extrémités. »

Les abeilles se succèdent ainsi l'une à l'autre, et dès ces premiers temps du travail, donnent la mesure de la régularité merveilleuse que l'on doit attendre d'elles.

Si quelque maladroite, chez laquelle le sentiment géométrique est moins développé, vient à déposer ses matériaux dans une direction qui ne concorde pas parfaitement avec celle des premiers travaux, le mal est bien vite réparé. Huber a constaté ce fait étrange. Pendant une de ses observations relatives à l'établissement du gâteau, la troisième abeille ayant arrangé son petit tas de cire dans une direction qui faisait un angle avec les premiers, « une autre ouvrière, » dit-il, parut s'en apercevoir, et, sous nos yeux, enleva » cette cire mal placée pour la porter auprès du premier » tas; elle la disposa dans le même ordre, et suivit exacte- » ment la direction qui lui était indiquée. »

Il résulte de toutes ces opérations un petit bloc de cire à surfaces raboteuses, et qui descend perpendiculairement au-dessous de la voûte. La figure 12 donnera une idée de cette cloison en ligne droite et sans aucune inflexion, dont la longueur est de 15 à 20, et quelquefois de 30 à 40 millimètres.

C'est dans cette cloison, agrandie successivement à mesure que la progression du travail l'exige, que les abeilles façonnent, des deux côtés, les fonds des premières cellules. Elles creusent d'abord grossièrement, d'un côté de la cloison, une petite cavité de la longueur d'une cellule ordinaire (fig. 13). Au revers de cet enfoncement, sur la face opposée, elles en pratiquent deux autres égaux, de même largeur, mais moins élevés, séparés par un intervalle qui répond au milieu des premiers creux (fig. 13 *bis*). C'est entre ces deux cannelures qu'elles commencent l'ébauche du premier fond en forme de losange.

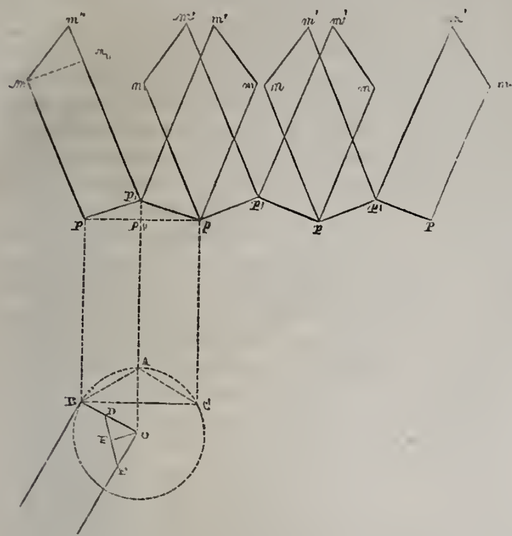
Peu à peu les abeilles convertissent en saillies rectilignes le rebord arqué de ces cannelures. Les figures 14 et 14 *bis*, 15 et 15 *bis*, représentent les phases successives du travail.

La correspondance des figures 15 et 1, 15 *bis* et 1 *bis*, montre que chaque partie du travail est une conséquence de celle qui l'a précédée; que tout dépend de l'établissement de la ligne brisée $qq'q$ (fig. 1) ou $pp'p$ (fig. 1 *bis*)

* Voy. 1834, p. 199.

suivant laquelle le fond commun aux deux faces du gâteau est attaché au sommet de la ruche, et des trapèzes latéraux $qq'n'n$, $p'pmm'$.

Rien ne serait plus facile que la détermination de cette ligne brisée et de ces trapèzes, au moyen de la règle et du compas. La construction est représentée sur la figure 16.



(Fig. 16.)

On décrirait d'abord la circonférence BAC avec un rayon égal au côté de la base hexagonale des alvéoles. Les cordes AB, AC égales au rayon, donnent la distance BC ou pp égale à celle de deux sommets alternatifs de la ligne brisée. Quant à la distance $p'p''$ qui sépare de la droite pp le sommet p' intermédiaire entre les sommets p, p, elle est égale à OF perpendiculaire sur DE, le point D étant le milieu de OB et la longueur OE prise égale à OD. Les trapèzes $pp'm'm$, de la figure 16, sont les *rabattements* des trapèzes désignés par les mêmes lettres sur la figure 1 *bis;* la différence $m'm''$ entre les longueurs de leurs bases parallèles est égale à la moitié OD du rayon de la circonférence BAC. Si les trapèzes rabattus de la figure 16 étaient redressés autour de leurs bases pp', $p'p$, etc., de manière à voir les arêtes communes $p'm'$, ces arêtes se trouveraient perpendiculaires au plan de la ligne brisée $pp'pp'$... et les droites mm', $m'm$ aboutissant au même point m', formeraient deux des côtés d'une des losanges de fond, qui seraient ainsi déterminées de grandeur et de position.

Tous les détails de cette construction n'exigent, de la part des abeilles, que de savoir décrire des lignes droites, et des plans, mener une perpendiculaire à une ligne, et diviser une ligne en deux parties égales.

Or, les observations citées d'Huber prouvent que le sentiment de la ligne droite et du plan est assez développé, chez ces insectes, pour qu'ils sachent corriger les déviations accidentelles ou les erreurs commises par l'un d'eux dans l'établissement de la première cloison rectiligne. Huber a vu l'abeille fondatrice former en tournant un espace vide, ou, en d'autres termes, décrire une circonférence; il a encore remarqué que l'arc formé par le bord de chacune des cavités du premier rang des figures 15 et 15 *bis*, « fut divisé comme en deux cordes égales, et que les abeilles élevèrent des arêtes ou rebords saillants dans la direction de ces cordes... » Comme Huber et Burnens n'étaient pas géomètres, ils ont dû laisser échapper quelques détails de construction, dont l'absence ne nous permet pas d'affirmer que les abeilles suivent rigoureusement en tout point la solution géométrique du problème. Nous sommes néanmoins très porté à croire qu'il en est ainsi; car en vertu de la symétrie du corps de l'insecte des deux côtés de la ligne médiane en longueur, les extrémités des antennes et des pattes d'une même paire, dans la position d'équilibre, sont sur une même perpendiculaire à cette ligne médiane. Les abeilles possèdent donc aussi, dans leur organisation physique, le moyen d'élever une perpendiculaire à une droite donnée, par un mécanisme analogue à celui du T des dessinateurs, et l'on ne voit pas alors que rien ne puisse les empêcher de suivre rigoureusement la règle que la science nous indique.

Un naturaliste distingué, M. Victor Audouin, dont nous déplorons la perte récente et prématurée, se proposait de diriger ses recherches sur cette curieuse question d'histoire naturelle. C'était à sa prière que nous avions entrepris le résumé dont nous donnons ici un extrait *. Le sujet est assez vaste pour que des naturalistes et des géomètres tels que Maraldi, Réaumur, de Mairan, Mac-Laurin, Buffon, Ch. Bonnet, Huber, Lhuillier et Lesage de Genève, ne l'aient pas encore complétement épuisé. Il est donc à désirer que quelque observateur intelligent, connaissant bien la construction géométrique que nous avons cherché à rendre familière aux personnes les moins versées dans les sciences abstraites, réalise le projet qu'avait formé le savant estimable dont tous les instants étaient consacrés aux progrès de l'entomologie et aux applications de cette science.

Quel que soit le résultat des recherches que nous indiquons, nous ne craignons pas qu'il confirme l'opinion que l'illustre Buffon, influencé, peut-être à son insu, par les idées de son époque, s'était faite sur l'œuvre des abeilles, dans lequel il ne voyait qu'un fait physique facile à concevoir *à priori*, et « indépendant de toute vue, de toute connaissance, de tout raisonnement... »

La forme hexagonale ne lui paraissait qu'un effet mécanique de la tendance des abeilles à occuper le plus d'espace possible dans un espace donné; effet semblable à celui que l'on obtient en faisant gonfler par l'ébullition des pois ou toutes autres graines cylindriques dont on a rempli exactement un vase fermé hermétiquement, après y avoir ajouté autant d'eau que les intervalles de ces graines peuvent en recevoir.

Mais le travail observé par Huber est précisément l'inverse de celui que Buffon avait imaginé; et si notre grand naturaliste avait connu les pointements à trois faces, bien autrement surprenants que « ces hexagones tant vantés, tant admirés, » nous avons peine à croire qu'il eût su se défendre lui-même de « l'enthousiasme et de l'admiration » qu'il condamne.

Nous ne pouvons donc que partager le sentiment religieux dont Réaumur était pénétré, lorsque l'étude approfondie du merveilleux édifice des abeilles lui faisait rapporter l'honneur de leurs ouvrages à l'Intelligence suprême qui gouverne l'univers.

VŒU SINGULIER DE CHEVALIERS ANGLAIS.

On sait qu'au moyen âge les chevaliers qui partaient pour quelque expédition aventureuse s'engageaient, par quelque vœu singulier, à faire une action d'éclat. — Un des vœux les plus bizarres auxquels donna lieu cet usage est celui dont parle Froissard au chapitre LXIII de son premier livre. — Le roi d'Angleterre, Edouard III, se disposant à attaquer la France, envoya une troupe de chevaliers à Valenciennes. « Et si y avoit entr'eux, dit le chroniqueur, plusieurs bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap vermeil, pourquoi il n'en put voir; et disoit-on que ceux avoient voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses de leurs corps au royaume de France; lesquels ils ne vouloient mie connoître à ceux

* *Annales des sciences naturelles*, t. XIII.

qui leur en demandoient : si en avoit chacun grand merveille. »



(Carte d'entrée au théâtre des petits appartements, sous Louis XV.)

Cette petite estampe est la copie d'une carte qui servait de billet d'entrée pour les divertissements donnés au roi, sur le théâtre des petits appartements, vers la fin de l'année 1759. (Biblioth. roy. — Cabinet des estampes.)

LETTRE AU DIRECTEUR.

Monsieur le Directeur,

Aurez-vous la bonté d'accueillir quelques lignes au sujet du souvenir, rappelé dans une de vos dernières livraisons*, de l'exhibition qui a eu lieu en France, il y a quelques années, de plusieurs Indiens de la tribu des Charruas. Les faits rapportés dans votre article ne sont malheureusement que trop exacts, et je ne puis que m'associer de tout cœur à la généreuse sortie qu'ils ont inspirée. Mais, sans avoir à les rectifier, je voudrais en ajouter quelques autres qui, par l'effet des circonstances, n'ont été connus que d'un petit nombre de personnes, et qui, étant aussi honorables pour l'humanité que les premiers le sont peu, méritent par là, à ce qu'il me semble, d'avoir place dans votre excellent recueil.

Un de nos plus savants botanistes, M. Auguste Saint-Hilaire, qui a long-temps voyagé, pour l'intérêt de la science, dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, et y a fort connu les tribus indiennes, étant allé, par un acte de réminiscence bien naturel, visiter les Charruas, que l'on exposait alors à la curiosité publique dans un appartement de la rue de Rivoli, fut frappé de la manière indigne dont ces étrangers étaient traités par le spéculateur auquel ils avaient eu l'imprudence de se confier. Ce misérable, profitant de leur ignorance de nos lois, de leur abandon, de leur silence forcé, ne se faisait pas scrupule de les mettre sur le même pied que les animaux que l'on colporte dans les ménageries ambulantes de foire en foire. Le savant académicien, tout ému du scandale dont il venait d'être témoin, en fit part, en arrivant à l'Institut, à quelques uns de ses collègues. Ils jugèrent comme lui que l'humanité et l'honneur même de la France ne permettaient pas de tolérer plus long-temps une si criante injustice; mais il ne leur parut cependant pas nécessaire de faire intervenir officiellement l'Académie des sciences dans une affaire de cette nature. Ce n'était au fond qu'une simple affaire de police, et la police aurait dû d'elle-même y mettre ordre dès le principe. M. Séguier, en sa double qualité d'académicien et de magistrat, fut donc chargé par ces messieurs, sans autre commission que celle de sa charité et de son obligeance, de vouloir bien poursuivre près de l'administration le redressement des torts causés par trop de négligence aux malheureux Charruas. Après avoir scrupuleusement vérifié par lui-même la condition faite à ces étrangers, et dont n'étaient point exclus, sur le moindre prétexte, les coups de fouet, il alla trouver le préfet de police, et en obtint sans difficulté que l'administration délivrerait ces infortunés de leur illégitime geôlier, et prendrait à leur égard les mesures que leur situation exceptionnelle réclamait. Y eut-il manque de zèle dans l'exécution des ordres du préfet? L'exhibiteur fut-il officieusement averti par quelque agent de ce qui se tramait contre lui? Le fait est que lorsque la police fit sa descente dans la maison où se montraient les Charruas, ils en avaient délogé. On sut cependant bientôt qu'ils s'étaient mis en route pour Strasbourg. Le ministère de l'intérieur fut alors prié de vouloir bien s'intéresser à l'affaire, et l'ordre fut transmis au préfet du Bas-Rhin de faire arrêter les voyageurs à l'instant de leur arrivée au chef-lieu. Le télégraphe fut même, si je ne me trompe, mis en jeu à cette occasion; et il y a, du moins, une sorte de satisfaction à penser que l'instrument de correspondance le plus relevé que la civilisation ait encore découvert ait été mis en action par les fonctionnaires les plus éminents de l'Etat pour une affaire qui ne concernait pourtant que deux misérables sauvages. Mais rien n'est petit où l'humanité est en question. Tant de bon vouloir fut mis malheureusement en défaut. Craignant vraisemblablement que les ordres de la police de Paris ne l'atteignissent à Strasbourg, l'exhibiteur, faisant prendre à ses victimes un détour imprévu, évita cette ville, et, traversant le Rhin sur quelque bateau de passage, gagna l'Allemagne. C'est là que ces malheureux sont allés se perdre. La tristesse avait déjà enlevé, durant leur séjour en France, les deux plus âgés de la troupe, deux vieux héros des savanes, tombés à cet étonnant degré de misère de rendre leur dernier soupir dans un hôpital de Paris. Il ne restait plus que deux jeunes gens, unis l'un à l'autre par le mariage, qui, se consolant sans doute mutuellement dans leur affreux malheur, et mieux soutenus par l'âge, durent résister plus long-temps. Je crois toutefois me rappeler avoir ouï dire qu'ils ont fini par mourir en Allemagne, dans les fers dont la France, sans les contre-temps que je vous ai fait connaître, les aurait honorablement délivrés. J'ajouterai que la nouvelle de l'arrivée des Charruas à Strasbourg, et de la sollicitude de l'administration à leur égard, ayant été connue dans la ville, la charité de la haute société s'en était vivement émue. Les dames, toujours si compatissantes aux vraies infortunes, avaient voulu prendre part à la réparation due par la France à ces infortunés trop long-temps privés dans son sein des droits sacrés de l'hospitalité : une collecte avait été faite par leurs soins, et le retour du jeune couple à sa terre natale, avec tous les secours nécessaires, était préparé, lorsque malheureusement tout ce beau dessein est venu se rompre au dernier instant.

Voilà, monsieur, les détails que j'avais à vous communiquer. Les jugerez-vous assez intéressants pour en faire part à vos lecteurs? Je le désire; car il y a là, si je ne me trompe, une belle leçon d'humanité.

* Décembre 1841, p. 395.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DOUTES SUR LA MORT TRAGIQUE DES ENFANTS D'ÉDOUARD.



(Meurtre des enfants d'Edouard, tableau de M. Hildebrandt, de l'école de Dusseldorf.)

Selon la tradition commune, Richard III, après s'être emparé du trône d'Angleterre, voulut se défaire du jeune roi Edouard V et de son frère le duc d'York. Il envoya l'ordre au gouverneur de la Tour de Londres, qui les avait sous sa garde, de les faire mourir. Le gouverneur recula devant l'exécution de cet ordre sanguinaire, et Tyrrel, « gentilhomme mécontent, dont l'humble fortune n'était pas en rapport avec la hauteur de son âme, et qui pour un peu d'or était déterminé à tout entreprendre, » envoya à la Tour deux vulgaires assassins.

« C'en est fait : la volonté du tyran est accomplie ; le » crime est consommé, le plus cruel, le plus impitoyable des » meurtres qui aient jamais souillé cette terre. Dighton et » Forrest, que j'ai subornés, ont exécuté cet acte mon- » strueux de boucherie ; et tout féroces qu'ils sont, ces » deux dogues sanguinaires se sont sentis émus de com- » passion, attendris. Ils pleuraient comme deux enfants » en me parlant de leurs victimes. — Oh ! disait Dighton, » si vous aviez vu les pauvres enfants ainsi couchés... » — Si vous les aviez vus, interrompait Forrest, s'entou- » rant ainsi l'un l'autre de leurs bras innocents, blancs » comme l'albâtre ! leurs bouches, semblables à des roses » rouges épanouies un jour d'été sur une même tige, étaient » penchées l'une vers l'autre et s'entrebaisaient. Près d'eux, » sur leur oreiller, était un livre de prières, et en vérité, » ajoutait Forrest, quand je l'ai aperçu, j'ai failli perdre » toute ma résolution... mais le diable... — Et le misérable » cessa de parler. »

Telles sont à peu près les paroles que Shakspeare* prête à Tyrrel ; car ce n'est point en présence des spectateurs que le grand tragique a fait étouffer les deux enfants. De notre temps, M. Casimir Delavigne, ordinairement plus timide que l'immortel poëte de l'Avon, a osé davantage ; le meurtre des enfants d'Edouard est la dernière scène de sa tragédie.

Le récit de la pièce anglaise a inspiré plusieurs tableaux. Le plus remarquable est sans contredit celui de notre célèbre peintre Paul Delaroche, qui a été exposé au Louvre ; mais la gravure l'a déjà popularisé en France, et nous avons dû préférer de reproduire ici la composition moins connue de M. Hildebrandt, de l'école de Dusseldorf, qui a également obtenu un grand succès.

« M. le professeur Hildebrandt, dit M. H. Fortoul dans » son dernier ouvrage que nous avons déjà pris la liberté » de citer*, a peint pour la galerie du comte Raczinsky, » d'après un dessin chinois dont les peintres anglais avaient » sans doute fourni le motif à ceux de Canton, un petit ta- » bleau des *Enfants d'Edouard* qui, pour la grâce et pour » le fini, s'approche beaucoup de celui de M. Delaroche. »

Cette anecdote singulière suffirait presque pour l'éloge du tableau. Il faut en effet des qualités essentielles de vérité et d'expression dans une composition, pour qu'elle ait pu intéresser des nations si différentes de goût, et traverser l'Océan et plusieurs siècles peut-être sans éprouver d'autres changements que ceux des costumes. Il est certain que le moment de la scène est bien choisi, qu'il y a du naturel dans les attitudes, de l'habileté dans les contrastes, et qu'il est bien difficile de ne pas être ému au spectacle de ces

* *King Richard III*, act. IV, sc. III.

* *De l'Art en Allemagne.*

deux innocentes creatures dormant en paix sous ces regards et sous ces mains féroces, sous ce danger imminent, inévitable ; encore un instant, et succèderont le réveil, les cris, la mort. Mais laissons à nos lecteurs le soin de commenter l'œuvre du peintre : nous avons à les entretenir des controverses critiques agitées au sujet de Richard III et des enfants d'Edouard.

Richard fut assurément un prince ambitieux, rusé, et peu scrupuleux sur les moyens qui pouvaient l'aider à acquérir ou à conserver l'autorité souveraine. Dès que son frère Edouard IV fut mort (empoisonné par lui peut-être), il dépouilla la reine-mère, Elisabeth Woodville, de la régence, se rendit maître du jeune roi d'abord, puis de son frère le duc d'York, et les fit conduire l'un et l'autre à la Tour de Londres, où, suivant l'usage de ce temps, les rois demeuraient enfermés jusqu'au jour de leur couronnement. Pendant cette retraite forcée, qui les séparait de leurs partisans, Richard fit répandre des soupçons sur leur légitimité. L'argent, les faveurs, les menaces, les violences, tout fut employé pour accréditer ces insinuations perfides et réduire au silence les familles fidèles au fils aîné d'Edouard. Lorsque Richard se fut ainsi formé un parti considérable, il convoqua le parlement, et eut l'audace de faire examiner son droit à la succession du trône. Il y a des temps où les hommes sont lâches en proportion de la cruauté de leurs maîtres. Le parlement déclara que les deux enfants d'Edouard étaient de naissance illégitime, et que la couronne appartenait à leur oncle, qui fut peu après couronné sous le nom de Richard III.

Ces faits ne sont point contestés. Mais sur quelles preuves, sur quels témoignages repose l'opinion qui a accusé Richard d'avoir fait assassiner ses neveux? Etait-il réellement ce monstre que Shakspeare a peint sous des traits si odieux au physique et au moral? Les jugements de la postérité ne doivent être révisés qu'avec une extrême prudence. Cependant nous devons rappeler que Hume, Rapin de Thoyras, et plusieurs autres graves historiens, ont sérieusement douté des crimes attribués à Richard. Nous devons ajouter que Buck et Horace Walpole ont cherché à réhabiliter sa mémoire. Walpole a publié une dissertation sur ce sujet, intitulée : *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III.* Ce livre, accueilli avec défiance, eut toutefois un grand succès en Europe. Ce fut sous le nom de Louis XVI qu'on en fit la première traduction française. Depuis, il en a été publié une nouvelle version, à laquelle ont été ajoutées les recherches de tous ceux qui ont suivi la voie ouverte par Horace Walpole *. En ce qui concerne particulièrement les enfants d'Edouard, rien ne démontre, suivant Walpole et ses successeurs, que Richard ait eu le dessein de les faire périr; il lui suffisait qu'enfermés dans la Tour de Londres, ils fussent hors d'état de s'opposer à ses vues ambitieuses. Tyrrel, que la légende désigne comme l'instrument dont il se servit pour accomplir ce crime, était un homme important, un brave officier dévoué à sa personne, qui à la bataille de Bosworth commandait la cavalerie, et qu'Henri VII fit décapiter, ne pouvant le gagner à son parti. Edouard V était faible et délicat : on croit qu'il mourut de maladie en prison. Son frère, le duc d'York, parvint, dit-on, à s'échapper, et après avoir long-temps erré en Angleterre, se réfugia en France, où Charles VIII le traita en égal; la duchesse douairière de Bourgogne, sœur d'Edouard IV et veuve de Charles-le-Téméraire, le reconnut pour son neveu. Il passa en 1495 en Angleterre pour réclamer la couronne. Son étonnante ressemblance avec son père, sa taille majestueuse, sa valeur, le firent reconnaître par beaucoup d'Anglais mécontents de l'oppression de Henri VII. Jacques III, roi d'Écosse, lui donna en mariage une de ses parentes, princesse de la maison d'York. Pendant cinq ans il eut les armes à la main; il envahit successivement l'Irlande, le comté de Cornouailles, le nord de l'Angleterre; il arma l'Ecosse; et dans ses défaites, il trouva des ressources dans ses brillantes qualités. Mais enfin, abandonné et livré à Henri VII en 1498, condamné seulement à la prison, et ayant voulu s'évader, il paya de la tête sa hardiesse. Ses ennemis ne voulurent jamais admettre qu'il fût le fils d'Edouard IV, et les historiens ont long-temps répété qu'il se nommait Perkins Warbeck, fils d'un courtier d'Anvers. En définitive, de quel côté est la vérité? Nous n'avons point la prétention de trancher cette question. Il y a lieu au doute: c'est seulement ce que nous avons voulu indiquer.

* *Essai historique et critique sur la vie de Richard III*, par M. Rey; in-8°, Paris, 1819.

LES PETITS BONHEURS DE LA VIE HUMAINE,

A L'USAGE DE CEUX QUI NE RECHERCHENT PAS LES BRUYANTS PLAISIRS.

§ 1.

Je suivais les rues de Paris; le temps était froid, le pavé fangeux, le ciel de plomb; et mon âme était le triste et fidèle miroir du temps, des noires et tortueuses ruelles, et de ce jour glacial et gris. Un enfant qui marchait devant moi, tiraillé par sa bonne, se retourna; sa fraîche et riante figure attira mes regards, et, miroir encore, ma physionomie s'éclaircit. Son sourire, à mon insu, se refléta sans doute dans mes yeux, car il pencha sa petite tête d'un air coquet, et me fit un clignement d'œil amical : sa jeune âme débordait en sympathie. Mon imagination s'éclaircit alors je ne sais comment; et le sombre cours de mes pensées était déjà modifié lorsque, dans une rue fort étroite où j'allais entrer, je vis, à un quatrième étage, une épaisse guirlande de je ne sais quelle plante grimpante qui, traversant d'une fenêtre à celle qui lui faisait face, pont suspendu de feuillage et de fleurs, unissait deux maisons enfumées. Une vieille tête en cornette parut à l'une des croisées, et peu après une autre femme âgée se montra vis-à-vis. Il y eut échange de signes affectueux, de paroles qui n'arrivaient pas jusqu'à moi; puis chacune s'occupa à rattacher les tiges, à retrancher les feuilles flétries, à cultiver enfin ce jardin créé en commun.

J'étais demeuré en contemplation, sans songer que je me trouvais à un tournant de rue, dans ce dangereux quartier qui sépare la Halle du Temple, et où les voitures et les charrettes de toute espèce affluent et menacent la vie du piéton. Tout-à-coup un bras vigoureux me saisit, me lance sur le trottoir, dans le renfoncement d'une porte de boutique; je me retourne avec surprise et colère. Mais j'avais à peine eu le temps d'entrevoir la voiture de masques qui avait failli m'écraser, et son équipage de figures et d'oripeaux de toutes couleurs, que mon sauveur en veste, sans que j'eusse eu le temps de me reconnaître et de le remercier, était déjà au milieu des chevaux qui trépignaient, des roues entrelacées l'une dans l'autre, et de toute cette bagarre de carnaval.

Les charretiers et les cochers distribuaient libéralement les jurons et les coups de fouet. Les forts de la Halle, les Turcs, les Arlequins, les Pierrots, les Nicaises, apportaient dans ce conflit le plus riche vocabulaire d'injures et de mots qui déchiraient l'oreille; ce genre de secours n'était pas de nature à diminuer le mal. On ne savait auquel entendre : les chevaux piaffaient, reculaient; des escouades de piétons effrayés encombraient tous les passages; et je ne sais quand l'embarras se serait dissipé, et quels accidents auraient pu résulter de l'encombrement d'hommes et de voitures, sans l'ouvrier qui m'avait secouru. Il allait d'un cheval à l'autre, ne s'embarrassant pas du bruit, ne redoutant pas le danger; il tirait celui-ci à gauche, celui-là à droite; faisait reculer cette roue, avancer celle-là; adressait un mot d'encourage-

ment à un charretier, un avertissement amical à l'autre; distribuait d'un geste les passants dans les endroits les plus sûrs; prévenait, d'une voix qui dominait les cris discordants des masques, les conducteurs des voitures les plus éloignées de ne point avancer, ou de tourner dans des rues transversales. Bref, son activité tranquille, sa force et son intelligence vinrent à bout de débrouiller ce chaos; et après avoir rétabli la libre circulation, il continua sa route d'un pas si rapide et si ferme, que je le perdis de vue avant de l'avoir pu rejoindre.

En revenant tranquillement, je ne me sentais plus ni abattu ni triste. Qu'avait-il fallu pour relever mon âme? Le sourire d'un enfant; une liane dépaysée couverte de feuilles précoces; les visages ridés et bienveillants, plutôt rêvés que vus, de deux vieilles femmes; l'activité de bon sens d'un honnête ouvrier.

Je me plaisais à me rappeler la physionomie occupée mais calme de ce dernier au milieu du désordre qu'il réparait; le contraste des visages grimaçants des masques faisait ressortir je ne sais quoi de content et de paisible dans ses traits et dans toute sa contenance. Certes il était plus heureux, en se rendant à son travail, que cette tourbe soi-disant joyeuse qui prétendait s'amuser. De pensées en pensées, j'arrivai à voir se dérouler devant moi le souvenir d'une immensité de petits bonheurs que moi et d'autres avions rencontrés dans le cours de notre vie. Tous envoyés par le hasard (avec plus de justesse on pourrait dire par la Providence) pour éclairer des heures de découragement, conjurer des moments de tristesse, modifier une fâcheuse disposition d'âme. Que de fois une rencontre, comme il m'était arrivé d'en faire ce jour-là même, une lecture, un trait raconté, avaient changé toute la direction de mes idées!

Je me demandai alors si ce n'était pas un devoir de recueillir ces consolations éphémères, de glaner ces fleurs de la vie qui éclosent en toute saison, et je me promis d'enregistrer tous les petits bonheurs qui se rencontreraient sur ma route, et de les accroître en les communiquant. Les petites félicités rendent meilleur; les bruyants plaisirs dégradent et abrutissent.

§ 2.

Je ne suis pas seul, et je m'en félicite, à glaner pour autrui de doux souvenirs. C'est dans Dickens, auteur anglais doué de beaucoup de talent d'observation, que je récolte une scène touchante. Les enfants s'amusent et grandissent; les hommes s'intéressent les uns aux autres et s'améliorent par la sympathie. Je suis sûr qu'après avoir lu l'histoire de *la Giroflée double du n° 6*, il n'y a pas un de nos lecteurs qui ne comprenne, quelque amateur qu'il soit d'une belle campagne, que la petite cour la plus obscure et la plus triste peut s'illuminer d'un rayon de soleil plus radieux et plus chaud que celui qui étincelle sur un vaste horizon; car l'âme aussi a son soleil.

LA GIROFLÉE DOUBLE DU N° 6.

— Un beau temps, monsieur Linkinwater, dit Nicolas en entrant dans le bureau.

— Ah! répliqua Tim, je vous conseille de parler de vos champs! Que dites-vous d'un temps pareil? c'est là une journée de Londres, j'espère.

— Plus belle encore hors de la ville, il le faut avouer, dit Nicolas.

— Plus belle! répéta Tim Linkinwater; je voudrais que vous vissiez le ciel, de la fenêtre de ma chambre à coucher.

— Je voudrais que vous le vissiez de la mienne, reprit Nicolas en souriant.

— Bast! dit Tim Linkinwater, ne venez pas me chanter cela. La campagne, pouah! (Le lointain faubourg qu'habitait le jeune Nicolas était pour Tim un lieu rustique, un vrai désert.) Pure niaiserie! Faites-moi le plaisir de me dire ce que vous avez de plus que nous à la campagne. Des œufs frais pondus et des fleurs? Bah! ne puis-je pas, tous les matins avant déjeuner, acheter autant d'œufs frais qu'il me plaît au marché de Leadenhall? Et quant aux fleurs, il vaut la peine de grimper les escaliers, et jusqu'en haut, pour aller sentir mon réséda, ou pour voir la giroflée double, dans la cour, au n° 6, sur la fenêtre de la mansarde.

— Y a-t-il une giroflée double au n° 6, dans la petite cour, vraiment? demanda Nicolas.

— Certainement, reprit Tim; elle est plantée dans une cruche fêlée sans anse; et au printemps dernier il y avait aussi des jacinthes qui fleurissaient dans... mais vous vous en moquerez, j'en suis sûr.

— Me moquer! de quoi?

— De ce qu'elles fleurissaient dans de vieilles bouteilles à cirage; vous allez en faire des risées...

— Non, certes, ce n'est pas moi qui en rirais, dit Nicolas.

Tim le regarda fixement une minute; puis, comme encouragé par le ton de la réponse, il mit derrière son oreille la plume qu'il était en train de tailler, et, faisant craquer le ressort de son canif en le fermant, il dit:

— Ces fleurs appartiennent à un pauvre petit malade, infirme, rachitique. Il sort de son lit pour les cultiver. C'est le seul plaisir, à ce qu'il paraît, monsieur Nicolas, de sa triste existence. — Combien y a-t-il d'années, se demanda Tim réfléchissant, que je l'ai remarqué pour la première fois, tout enfant, et se traînant çà et là sur de petites béquilles?... Eh bien, il n'y a pas encore si long-temps; cela me paraît court en songeant aux autres choses, mais long, bien long quand je pense à lui. C'est si triste (et la voix de Tim se brisa), si triste de voir un pauvre petit être tout déformé, assis à part des autres enfants qui sont actifs et joyeux, épiant les jeux animés auxquels il ne peut prendre part! Cela fend le cœur!

C'est un bien excellent cœur, pensa Nicolas, que celui qui se dégage des préoccupations tenaces de la vie de tous les jours, pour observer de semblables choses. — Vous disiez?... reprit-il.

— Que les fleurs appartiennent à ce pauvre petit affligé, poursuivit Tim, et c'est tout. Quand le temps est beau, et qu'il peut se traîner hors du lit, il tire sa chaise tout proche la fenêtre, et demeure là à regarder son étroit parterre et à l'arranger tout le long du jour. Nous avons commencé d'abord par nous faire un petit signe de tête, puis nous avons fini par nous parler. Autrefois, quand je l'appelais chaque matin, lui demandant comment ça allait, il avait coutume de sourire en me répondant: Mieux. Maintenant il branle doucement la tête, et se penche sur ses vieilles plantes comme pour les regarder de plus près. Ce doit être si triste de voir toujours les noirs sommets des maisons et les cheminées enfumées, et d'épier les nuages qui fuient, et cela depuis tant et tant de mois! Enfin il a l'air patient.

— N'y a-t-il donc personne en son logis qui puisse l'égayer, causer avec lui, le soigner? demanda Nicolas.

— Son père y demeure, à ce que je présume, reprit Tim, et d'autres gens aussi, mais personne ne paraît se soucier du pauvre petit malade impotent. Je lui ai bien des fois demandé si je pouvais quelque chose pour lui. Sa réponse est toujours la même: Rien. Depuis peu sa voix est devenue trop faible; je *vois* dans ses yeux qu'il fait la même réplique. A présent il ne peut plus quitter le lit; aussi l'a-t-on roulé contre la fenêtre, et il reste là tout le jour, tantôt regardant le ciel, tantôt ses fleurs, qu'il prend encore plaisir à cultiver, à arroser de ses pauvres petites mains débiles et maigres. A la nuit, dès qu'il aperçoit ma lumière, il tire son rideau qu'il laisse ouvert tant que je ne suis pas couché. Je vois que de me savoir là lui tient compagnie; aussi m'arrive-t-il fréquemment de rester assis une heure et plus à ma fenêtre, afin qu'il soit bien certain que je

suis éveillé. Quelquefois je me lève la nuit pour aller regarder la faible lueur de sa triste petite lampe, et je cherche à deviner s'il veille ou s'il dort enfin.

— La nuit n'est pas loin, continua Tim, où il s'endormira pour ne plus s'éveiller sur cette terre. Jamais nous n'avons tant fait que d'échanger une poignée de main en toute notre vie, et pourtant il me manquera comme un ancien ami. Pensez-vous qu'il y ait en toute la campagne fleurs qui me puissent intéresser comme celles qui s'épanouissent là? Croyez-vous que des centaines de plantes, des plus belles et des plus rares, parées de noms latins les plus durs que l'on ait jamais inventés, puissent en se flétrissant me donner la plus petite parcelle de la peine que je ressentirai quand cette cruche ébréchée et ces vieilles bouteilles à cirage seront balayées comme de mauvais tessons?... La campagne! s'écria Tim avec une dédaigneuse emphase; eh! ne voyez-vous pas que je ne puis avoir une cour comme celle-là sous ma fenêtre nulle part ailleurs qu'à Londres!

Sans attendre de réplique, Tim tourna le dos, et, paraissant absorbé dans ses calculs, il prit, pour essuyer furtivement ses yeux, le moment où il supposa que Nicolas était lui-même enseveli dans son travail.

La suite à une autre livraison.

ÉTANGS DE COMELLE.

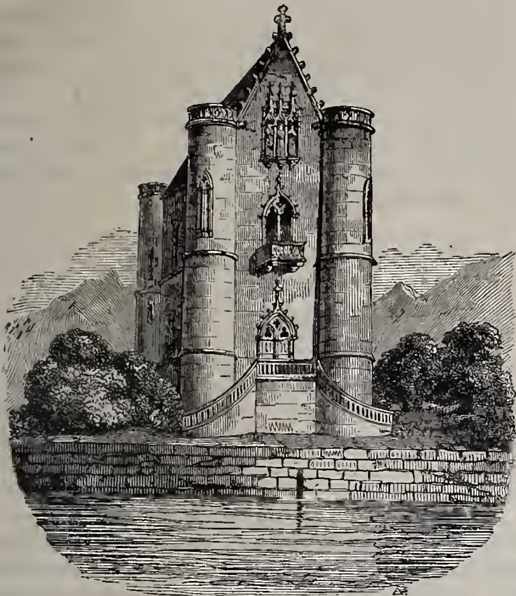
Les eaux qui s'échappent du lac de Mortefontaine, passent, en allant se réunir au cours de l'Oise, à travers la forêt de Chantilly. Elles y forment de nouveau un grand réservoir d'environ une lieue de tour, que l'on pourrait décorer aussi du nom de lac s'il n'était nettement divisé, par d'étroites chaussées plantées de peupliers, en quatre étangs. Aussi l'endroit s'appelle-t-il tout modestement, du nom du village voisin, les étangs de Comelle. Il n'en est pas moins pittoresque. Les eaux remplissent tout le fond de la vallée; les collines, chargées de bois, s'élèvent avec une pente rapide à partir des deux rivages, en laissant à peine un étroit sentier le long de l'eau; et les arbres baignent parmi les roseaux leurs racines et leurs branches pendantes. On dirait un large fleuve prenant son cours, comme dans les pays incultes, à travers l'épaisseur des forêts. Habituellement, rien ne trouble la solitude de ces lieux. A peine aperçoit-on de temps à autre un triste plongeon prenant ses ébats sur un bassin, ou quelque oiseau de proie effrayant par ses circuits aériens les fauvettes tapies dans la broussaille. Le clapotement de l'eau contre ses digues détruit seul le silence. Parfois cependant tout ce désert s'anime : la civilisation y couvre la nature, ou plutôt la prend momentanément pour théâtre. Les sons du cor, le galop des chevaux, le roulement sourd des voitures, les aboiements des chiens, effraient et dispersent la timide population des oiselets habitants ordinaires du fourré. Ce n'est cependant pas de ce gibier-là qu'il s'agit. Le cerf a été lancé dans quelque quartier lointain, et c'est aux étangs de Comelle, de tradition immémoriale parmi les cerfs, que l'animal fatigué et altéré doit venir, selon toute vraisemblance, prendre l'eau. La foule l'attend; les calèches font cercle; chacun prête l'oreille aux fanfares des piqueurs et aux hurlements de la meute; enfin l'animal paraît, s'inquiète un instant du spectacle, se décide, se précipite d'un bond dans ces eaux fatales et y trouve bientôt la mort. Les fêtes de Chantilly ramènent tous les ans ce mouvement. Mais la mort du cerf est le signal qui rappelle le repos : on emporte l'animal au château pour le souper des chiens; tout le monde se disperse, et la solitude, un instant après, a ressaisi pour tout le reste de l'année son empire.



(Bords des Etangs de Comelle. — Fig. 1. Le Tombeau.)

Le charme de cette forêt, si largement baignée par les eaux, a été à ce qu'il semble depuis long-temps apprécié. On en peut juger par deux constructions de date assez ancienne, placées toutes deux sur le bord de l'eau, l'une sur l'étang le plus élevé, l'autre sur le plus bas. La première est le débris d'un monastère. Ce monastère était une succursale de la célèbre abbaye de Royaumont, placée sur la même rivière, près de son embouchure dans l'Oise. La propriété en avait été aliénée dès avant la révolution, et les princes de Condé en avaient fait un pavillon pour l'équipage de la chasse au sanglier. Une partie du bâtiment est encore debout et sert maintenant d'habitation à un garde. Dans un jardin clos de murs, et qui était sans doute le cimetière du couvent, s'élève tout à côté un monument remarquable. C'est une pyramide élancée, soutenue au-dessus du sol par des arceaux en ogive. Sauf la différence du style et du goût, ce tombeau par sa disposition générale rappelle celui des environs de Vienne, si connu sous le nom de tombeau de Ponce-Pilate. Des décombres qui en couvrent la base empêchent d'apercevoir aucune inscription; mais

il est probable que c'est la sépulture de quelque abbé célèbre en son temps, ou par la noblesse de sa famille, ou par sa sainteté. Le second édifice, d'un genre et d'un caractère tout différents de celui-ci, est un rendez-vous de chasse, construit vraisemblablement par les Montmorency lorsqu'ils étaient propriétaires de ces forêts. C'est un pavillon gothique, encadré entre quatre tourelles et d'une aimable élégance. Il est bâti sur la digue même de l'étang,



(Fig. 2. Le Pavillon.)

et se compose simplement de deux salles placées l'une sur l'autre. Les eaux de la rivière qui se déversent auprès, au milieu d'une masse d'arbustes, charment l'oreille par un demi-fracas, tout en rafraîchissant l'air par une continuelle cascade, et du premier étage la vue domine d'un côté les étangs avec leur riche bordure de forêts, et de l'autre d'immenses prairies à travers lesquelles serpente la rivière devenue libre. Ce pavillon, d'après son architecture, paraît remonter au quinzième siècle; mais le vulgaire, pour qui tout ce qui est gothique appartient à la reine Blanche, comme tout ce qui est romain à César, ne le connaît que sous le nom de château de la reine Blanche.

STATUE DU COLONEL COMBES,

PAR FOYATIER.

Le 16 octobre 1839, a été inaugurée à Feurs, département de la Loire, la statue du colonel Combes, statue à laquelle le ciseau de M. Foyatier a donné une expression digne de son héroïque compatriote. A onze heures, la troupe de ligne, précédée de la musique de la garnison de Saint-Etienne, a accompagné à la chapelle ardente, formée dans la maison de la belle-sœur du colonel, la députation du 47e (régiment de Combes). Cette députation était composée d'un capitaine et de deux sous-officiers, tous trois décorés pour leur belle conduite lors de la prise de Constantine. Là, le capitaine a reçu la boîte en plomb qui renfermait le cœur de son ancien chef, pour ne plus s'en séparer qu'après le service funèbre et au moment où ce précieux dépôt a été par lui placé sous la statue.

Toutes les autorités locales, et à leur tête le général commandant le département, assistaient à cette pieuse cérémonie. Le préfet de la Loire, M. Barthélemy, le maire de Feurs, M. Galland, et le député de l'arrondissement, M. Durozier, ont prononcé des discours dans lesquels étaient retracés les vertus et le courage de Combes. Le soir, les édifices publics et les maisons particulières ont été illuminés. Voici l'inscription gravée sur le monument, telle qu'elle a été arrêtée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres :

A la mémoire
de Michel Combes, colonel du XLVIIe régiment,
qui monta sur la brèche de Constantine
à la tête de la seconde colonne d'assaut,
continua de combattre et d'animer ses soldats,
quoique blessé mortellement,
et mourut après la victoire,
admiré de toute l'armée.

Cette statue
est érigée dans sa ville natale;
et sous la base son cœur a été déposé
par l'ordre
de Louis-Philippe Ier, roi des Français.

Ces honneurs civiques ne pouvaient être rendus à un guerrier qui en fût plus digne que Combes. Après avoir fait ses premières armes à Austerlitz, il assista à la plupart des grandes batailles de l'empire. Il était à Ulm, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Eckmuhl, à Wagram, à Moscou, à la Bérésina, à Lutzen, à Bautzen, à Mont-Saint-Jean. Ancône et Constantine ont immortalisé son nom.

La Romagne s'était insurgée, en 1831, contre le Saint-Siége, auquel elle demandait des réformes. Impuissant à la réduire par ses propres forces, le pape implora l'appui de l'Autriche, et à sa demande six mille Autrichiens furent introduits à Bologne, le 28 janvier 1832. Pour arrêter les suites de cette espèce d'invasion, le cabinet français résolut d'occuper Ancône. Un vaisseau, *le Suffren*, et deux frégates, *l'Artémise* et *la Victoire*, mirent à la voile, de Toulon, le 7 février 1832, sous les ordres du capitaine de vaisseau Gallois, et avec deux bataillons du 66e régiment, forts de 1 100 hommes, et commandés par le colonel Combes. La



(Statue du colonel Combes, par Foyatier, élevée à Feurs, département de la Loire.)

division navale parut le 22 février en vue d'Ancône. La nuit venue, les dispositions sont faites pour le débarquement. Une partie des troupes descend à terre à trois heures du matin, et marche sur la ville dont les portes étaient fermées.

Une d'elles est enfoncée à coups de hache par les sapeurs du 66e, aidés de quelques matelots. Les Français se précipitent dans la ville, partagés en deux colonnes, l'une dirigée par le colonel Combes, l'autre par un chef de bataillon. Les différents postes occupés par les soldats pontificaux sont désarmés, et à la pointe jour toute la ville est au pouvoir des Français. A midi, le colonel Combes se porte avec un bataillon à la citadelle, et somme le commandant de se rendre. Sur les réponses dilatoires de celui-ci, Combes s'écrie : « Nous ne sommes point ici en ennemis de Sa Sainteté ; mais nous ne pouvons permettre que les troupes » autrichiennes, qui sont en marche, viennent occuper la » citadelle : de gré ou de force, il faut qu'elle soit à nous ! » Voyez donc, commandant, si vous voulez prendre sur » vous la responsabilité des hostilités qui vont s'engager » entre le Saint-Siége et la France. Je vous donne deux » heures pour délibérer sur ma demande. J'espère que » votre décision nous épargnera la douleur de voir tant de » braves gens s'entr'égorger. Dans deux heures donc, la » place ou l'assaut ! Soldat de la vieille garde, je n'ai jamais » manqué à ma parole ! »

Le langage et l'attitude de Combes imposent à la garnison, et à trois heures de l'après-midi il prend possession de la citadelle avec les compagnies d'élite du 66e. L'audace et la vigueur de ce coup de main rendirent la France maîtresse d'un point important de l'Italie, et l'occupation d'Ancône n'a pas été alors sans influence sur le maintien de la paix en Europe.

Plus tard, le colonel Combes fut envoyé en Algérie, où il commanda le 47e régiment de ligne. Il prit part à presque toutes les expéditions militaires jusqu'à la prise de Constantine. L'armée, partie du camp de Mdjez-Ammar le dimanche 1er octobre 1837, arriva le 6 devant la place. Les travaux d'installation des batteries de siége commencèrent immédiatement et furent continués sans interruption jusqu'au 12 au soir. Ce fut dans la matinée de ce jour que le général en chef Damrémont fut tué d'un boulet. Le 13, à sept heures du matin, l'assaut commence. Dès que la première colonne, sous les ordres du colonel Lamoricière, a dépassé la brèche, le colonel Combes s'élance pour la soutenir à la tête d'une partie de la deuxième colonne. Il arrive sur la muraille, au moment même où une terrible explosion éclate et ravage les rangs des assaillants. Il prend aussitôt le commandement que le colonel Lamoricière, blessé et privé de la vue dans l'explosion, cesse d'exercer. Reconnaître l'état des choses, disposer ses hommes de manière à assurer la conservation du terrain déjà occupé, prescrire les mesures propres à agrandir le rayon d'occupation, déboucher dans la grande rue du Marché, et enlever une forte barricade, tout cela est pour Combes l'affaire d'un moment. Mortellement atteint coup sur coup de deux balles, dont l'une le frappe en plein dans la poitrine, il refuse de quitter le combat pour aller se faire panser, et continue encore à commander ses soldats. Après s'être assuré de la réussite complète du mouvement qu'il a ordonné, il se retire lentement du champ de bataille, et seul, calme et froid, comme sous le feu de l'ennemi, il regagne la batterie de brèche et vient rendre compte au général en chef et au duc de Nemours de la situation des affaires dans la ville. Son rapport terminé, il ajoute avec le plus grand sang-froid : » Ceux qui ne sont pas mortellement blessés pour» ront se réjouir d'un aussi beau succès. Maintenant, je » vais à l'ambulance, et si ma blessure n'est pas mortelle, » je serai heureux de pouvoir verser encore mon sang pour » mon pays. » A le voir si ferme dans sa démarche, si naturel dans son attitude, si simple dans ses paroles, on n'aurait jamais supposé que ce fût là un homme quittant un lieu de carnage pour aller mourir. Il avait su tellement se contenir que ceux qui l'entendaient ne s'étaient pas même aperçus de l'état où il se trouvait. Le colonel Combes eut encore la force de retourner presque seul au bivouac de son régiment, et quelques minutes après, cette glorieuse victime était couchée sur son lit funèbre pour ne plus se relever. « Jamais plus belle tête ne nous était apparue, a écrit un témoin oculaire de son agonie : le calme de l'héroïsme répandu sur ses traits lui donnait l'air d'un martyr mourant pour la plus sainte cause. » Dans une visite que lui fit son ami le général Boyer, Combes lui dit : « Mon cher Boyer, reçois » mes adieux ; tu diras à S. A. R. que je ne demande rien » pour ma femme, rien pour les miens ; mais que, dans » l'intérêt de mon pays, je lui recommande quelques offi» ciers de mon régiment, dont voici les noms... » A peine le colonel avait-il achevé ces mots qu'il expira.

La piété des soldats pour leur chef a élevé à Constantine une tombe au brave colonel Combes. Ce monument, adossé à un marabout, regarde la porte Bab-el-Djédid et la brèche. L'épitaphe suivante le décore :

Le 47e régiment de ligne,
à Michel Combes,
son colonel,
blessé à l'assaut de Constantine,
le 13 octobre 1837, et mort le 15 du même mois,
Regrets éternels.

Une loi du 18 mars 1840 a accordé à sa veuve une pension de deux mille francs, à titre de récompense nationale.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1842.

An 42. Pierre, emprisonné à Jérusalem par Hérode Agrippa, est délivré miraculeusement. « Ce prince d'une espèce nouvelle, dit Chateaubriand, et dont les successeurs étaient destinés à monter sur le trône des césars, entre dans Rome, le bâton pastoral à la main. » Les Bénédictins placent l'emprisonnement et la délivrance de saint Pierre après son voyage de l'an 42.

— Grande famine à Rome. Pour prévenir le retour d'un tel fléau et faciliter l'approvisionnement de la ville, l'empereur Claude fait construire le port du Tibre, vis-à-vis d'Ostia.

— Arria, femme de Pœtus, se donne la mort. On voit à Paris, au jardin des Tuileries, un beau groupe d'*Arria et Petus*, par le sculpteur Pierre Lepautre.

142. Mort du pape Hygin ; Pie Ier lui succède. Ces deux évêques de Rome sont placés dans le martyrologe, bien qu'il ne paraisse pas qu'ils aient subi le martyre.

242. Dernier exemple de l'ouverture du temple de Janus : Gordien III, dit le Jeune, après avoir accompli cette antique cérémonie, marche contre Sapor Ier, roi des Perses.

342. L'empereur Constant fait la paix avec les Francks.

442. Attila, roi des Huns, attaque l'empire d'Orient (voy. 1836, p. 140 ; 1837, p. 74).

542. Childebert Ier rapporte d'Espagne, où il a été combattre les Visigoths, l'étole de saint Vincent. Il fait construire, pour y placer cette relique, une église qui est devenue celle de Saint-Germain-des-Prés.

642. « Chindasvinde se fait élire roi des Visigoths. Ce prince réforma le code Visigothique, et ordonna, par une loi célèbre, que tous ses sujets indistinctement seraient jugés suivant ce code et par les mêmes magistrats. Jusqu'alors les Romains et les anciens habitants d'Espagne suivaient le code Théodosien, et les Visigoths les lois de leur nation. L'édit qu'Alaric II avait rendu pour faire adopter aux Visigoths le code Théodosien n'avait été en vigueur que durant son règne. (*Art de vérifier les dates.*) »

742. Avénement du dernier roi de la race mérovingienne, Childéric (Hilderik) III. Il est tiré du cloître et placé sur le trône par Pepin-le-Bref, fils de Charles-Martel, et son successeur en Neustrie, Bourgogne et Provence. Pepin jugea utile à l'exercice de son pouvoir souverain et à ses

desseins ultérieurs de renouveler pour un temps cette fiction de la royauté. Depuis la mort de Thierry (Théodorik) IV, en 737, le trône était vacant, Charles-Martel s'étant dispensé alors de nommer un roi.

La famille des Mérovingiens, dit Eginhard, ne faisait, depuis long-temps, preuve d'aucune vertu. Le roi se contentait d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, et de s'asseoir sur le trône. Il donnait audience aux ambassadeurs, et leur faisait les réponses qui lui étaient commandées. A l'exception d'une pension alimentaire mal assurée et que lui réglait le préfet du palais, il ne possédait en propre qu'une seule maison de campagne d'un fort modique revenu. S'il fallait qu'il allât quelque part, il montait sur un chariot traîné par des bœufs qu'un bouvier conduisait à la manière des paysans. C'est ainsi qu'il avait coutume de se rendre à l'assemblée générale de la nation.

— Berthe, femme de Pepin-le-Bref, met au monde Charlemagne.

— L'ère chrétienne ou de l'Incarnation commence à être usitée chez nous. En 742, se tint en Germanie le premier concile de la Germanie et de la Gaule qui soit daté conformément à cette règle chronologique.

— Constantin, surnommé Copronyme (kopros, fiente; onoma, nom) parce qu'il avait sali les fonts à son baptême, a succédé l'année précédente à son père, Léon l'Isaurien, empereur d'Orient, et il a hérité de son ardeur à poursuivre le culte des saintes images.

Séduit par l'exemple des Musulmans, et s'attachant à la lettre de la loi de Moïse qui défend d'adorer les idoles, Léon avait prétendu que le culte rendu aux images de Jésus, de la Vierge et des saints était une véritable idolâtrie. Une secte d'iconoclastes (eikon, image; klaô, je brise) s'était formée en Orient. De toutes parts, on brisa, on renversa les statues et les monuments; et des persécutions aussi sanglantes que celles des empereurs païens furent exercées contre les chrétiens qui n'adoptèrent pas la nouvelle doctrine.

842. La secte des iconoclastes, qui trouble le monde depuis plus de cent vingt années, est définitivement proscrite par Théodora. Cette princesse, veuve de Théophile, empereur d'Orient, gouvernait pour son fils mineur Michel III, surnommé l'Ivrogne, parvenu à l'empire en cette même année.

— Vainqueurs de l'empereur Lother, Charles-le-Chauve, roi en Gaule, et Louis, roi en Germanie, resserrent leur alliance par un serment mutuel, prononcé le 16 des calandes de mars, à Strasbourg, devant leurs armées. Charles jura en langue tudesque, et Louis en langue romane, dialecte du Midi. Le serment de Louis-le-Germanique a été le sujet de nombreuses dissertations philologiques; on le regarde généralement comme le plus ancien monument de notre langue naissante. En voici le texte et la traduction :

Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai-eu cist meon fradre Karlo et in adjudha, et in cadhuna cosa. si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle, in damno sit. (*Conforme au fac-similé du manuscrit de Nithard, donné par Roquefort.*)	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle, ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, tant qu'il fera de même pour moi. Et jamais avec Lother je ne ferai aucun accord qui, de ma volonté, soit au détriment de mon frère. (*Traduction de M. Augustin Thierry.*)

— Piast, simple habitant d'un village, est élu duc de Pologne par la nation. Il est le chef de la dynastie qui porte son nom. C'est seulement à l'élection de Piast que les Bénédictins commencent la chronologie historique des ducs et rois de Pologne, regardant comme trop incertaine l'histoire antérieure de cette nation.

942. Guillaume Ier dit Longue-Epée, fils et successeur de Rollon, premier duc de Normandie, est assassiné. Richard Ier, surnommé Sans-Peur, lui succède.

1042. Deux sœurs, Zoé et Théodora, sont conjointement proclamées impératrices à Constantinople. Leur règne dura deux mois.

1142. Abeilard, âgé de soixante-trois ans, meurt au prieuré de Saint-Marcel de Châlons-sur-Marne. L'abbesse du Paraclet mourut vingt-deux ans plus tard, au même âge que son époux. (Voir, sur leur tombeau, 1838, p. 312.)

1142 ou 43. Louis VII, en guerre avec Thibaut, comte de Champagne, met le feu au bourg de Vitry; 1300 personnes, hommes, femmes et enfants, qui s'étaient réfugiées dans l'église, y sont brûlées.

LA FLEUR DES PRAIRIES.

Légende indienne.

Un parti d'Osages assez nombreux était campé depuis quelque temps sur les bords d'un beau ruisseau nommé le Nick-a-Nanse. Parmi ces sauvages se trouvait un jeune chasseur, le plus vaillant et le plus gracieux de la tribu. Il était fiancé à une jeune fille surnommée, à cause de sa beauté, *la Fleur des prairies*. Le jeune chasseur la laissa avec ses parents au campement, tandis qu'il allait à Saint-Louis vendre les produits de sa chasse et acheter des ornements pour sa bien-aimée.

Après une absence de quelques semaines, il revint sur les bords du Nick-a-Nanse. Mais le camp était levé; les cadres des huttes et les tisons des feux éteints en marquaient seuls la place.

A quelque distance, il vit, assise près du ruisseau, une femme qui semblait pleurer; c'était sa fiancée. Il courut l'embrasser; mais elle détourna la tête tristement. Il craignit alors que quelque malheur ne fût arrivé au camp.

— Où est notre peuple? s'écria-t-il.

— Ils sont allés sur les bords de la Wagrushka.

— Et que faisais-tu là toute seule?

— Je t'attendais.

— Alors, hâtons-nous de rejoindre notre peuple sur les bords de la Wagrushka.

Il lui donna son paquet à porter, et marcha en avant, suivant la coutume indienne.

Ils arrivèrent à une colline d'où l'on voyait la fumée du camp s'élever, dans le lointain, des bords ombragés d'un ruisseau.

La jeune fille s'assit au pied d'un arbre. — Il n'est pas convenable que nous retournions ensemble, dit-elle; j'attendrai ici.

Le jeune chasseur poursuivit seul sa route vers le camp, et fut reçu par ses parents avec des visages sombres.

— Qu'est-il donc arrivé? dit-il; pourquoi êtes-vous si tristes?

Personne ne répondit. Il se tourna vers sa sœur chérie, et la pria d'aller chercher sa fiancée et de la ramener au camp.

— Hélas! s'écria la jeune fille, comment pourrais-je la ramener? elle est morte il y a déjà plusieurs jours.

Alors les parents de sa fiancée l'entourèrent en pleurant et en gémissant; mais il ne voulait pas croire à ces funestes nouvelles.

— Tout-à-l'heure encore, disait-il, je l'ai laissée pleine de vie et de santé. Venez avec moi, je vais vous conduire auprès d'elle.

Il les conduisit à l'arbre sous lequel elle s'était assise; mais elle n'y était plus, et son paquet gisait à terre. La fatale vérité le frappa au cœur; il tomba mort sur la place.

Je donne cette simple histoire presque dans les mêmes termes avec lesquels on me l'a racontée, auprès d'un feu, dans un campement du soir, sur les bords du ruisseau où l'on dit qu'elle s'est passée.

Voyage dans les prairies à l'ouest des Etats-Unis.

MASCARADE
DES PENSIONNAIRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE A ROME.
1748.

Au carnaval de l'année 1748, les peintres pensionnaires de l'Académie française à Rome, pour célébrer dignement le carnaval, ordinairement si joyeux dans cette ville *, s'avisèrent d'une mascarade dont Vien (plus tard réformateur de l'Ecole française) résolut de consacrer le souvenir. Il dessina et grava lui-même une suite de planches représentant les détails de la fête. Cette suite forme un petit volume in-folio, aujourd'hui assez rare, et porte le titre suivant :

« Caravane du sultan à la Mecque, mascarade turque donnée à Rome par messieurs les pensionnaires de l'Académie de France, et leurs amis, au carnaval de l'année 1748 ; dédiée à messire Jean-François de Troy, écuyer, etc., directeur de l'Académie royale de France à Rome, etc. »

Puis vient une dédicace que nous donnons ici, car elle renferme à peu près les seuls renseignements que nous possédions sur cette mascarade. Le style en est peu correct.

« Monsieur, la mascarade que nous avons donnée au peuple romain, le carnaval dernier, a eu un tel applaudissement, que j'ai pris la résolution d'en dessiner et graver toutes les différentes figures qui la composoient. Le devoir et la reconnoissance m'obligent, monsieur, à vous la dédier. Les secours que vous nous avez contribués, soit par vos conseils dans l'exécution de notre projet, soit par vos libéralités dans les dépenses que nous avons faites, et dans lesquelles vous avez bien voulu entrer, exigent de moi ce tribut de gratitude et de respect. »

Les planches sont au nombre de trente, sans compter un frontispice où sont dessinés « les trompettes, pages, esclaves et vases que l'on portoit pour présent à Mahomet. » Voici les titres mis au bas de chacune d'elles, au moyen desquels on pourra se faire une idée du cortége : Aga des janissaires, chef des spahis, porte-enseigne, bacha à trois queues, le grand-visir, bacha d'Egypte, bacha de Caramanie, chef des Indiens, prêtre de la loi, le moufti, himan de la grande mosquée, émir-bachi, garde du grand-seigneur, chef des huissiers, ambassadeur de la Chine,



(Mascarade imaginée par des artistes français, à Rome, en 1748. — D'après les dessins et gravures de Vien.)

ambassadeur de Siam, le grand-seigneur, ambassadeur de Perse, ambassadeur du Mogol, chef des esclaves, esclave noir, esclave blanc, sultane de Transylvanie, deux sultanes blanches, sultane grecque, deux sultanes noires (de ces quatre dernières figures, deux sont assises, deux autres couchées), sultane reine, et enfin le char que nous donnons ici, et où nous avons placé le plus grand nombre possible des personnages.

Ces planches sont coloriées et rehaussées d'or. On peut voir par la magnificence des costumes que rien n'avait été négligé pour rendre cette fête brillante et mériter les applaudissements du peuple romain.

* Voy. 1836, p. 54.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ETABLISSEMENT DES DAMES DE SAINT-LOUIS, A SAINT-CYR.



(Demoiselle converse. — Demoiselle de 3e classe. — Madame de Maintenon. — Religieuse de Saint-Cyr. — Demoiselle de 1re classe. — Costumes tirés de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

Ce fut vers 1685 que madame de Maintenon conçut l'idée de créer une maison exclusivement consacrée à l'éducation des filles de la noblesse. Elle représenta au roi que les filles de ceux qui avaient versé leur sang pour l'Etat et pour lui, étaient souvent réduites à la mendicité et exposées à tous les dangers de la corruption; qu'en les prenant sous sa protection et leur donnant une instruction supérieure, il perpétuerait l'honneur et la vertu dans les familles, et attacherait tous les pères à l'Etat par un nouveau lien. Louis XIV adopta ce projet. Par les soins de madame Brinon, religieuse d'un couvent ruiné, une ancienne étable de Ruel avait été réparée et arrangée pour y placer des pensionnaires. Cette étable devint le berceau du nouvel établissement. Madame Brinon fut bientôt recommandée à madame de Maintenon, qui alla visiter son école, et fut si satisfaite de sa conversation et de ses principes, qu'elle lui envoya les pensionnaires nobles que sa bienfaisance lui faisait adopter. L'étable ne tarda pas à se trouver trop petite pour le nombre des élèves. Madame de Maintenon obtint du roi la maison de Noisy, renfermée également dans l'enceinte du parc de Versailles, et se chargea de payer la pension de cent demoiselles.

De Noisy, où toutes les classes étaient confondues, cette communauté fut transportée à Saint-Cyr, où les filles nobles furent seules désormais admises. Jules Hardouin-Mansard fit tous les plans de la maison : on la commença le 1er mai 1685. Deux mille cinq cents hommes furent occupés à cette construction. Un an après, la maison fut en état d'être meublée. Le roi se chargea de la dépense, et autorisa madame de Maintenon à y employer telle somme qu'elle jugerait nécessaire. L'ameublement coûta 50 000 livres.

Louis XIV dota ensuite de revenus considérables l'établissement de Saint-Cyr, qui porta le nom de Maison des Dames de Saint-Louis, et la fonda en faveur de deux cent cinquante demoiselles, qui, depuis l'âge de sept à douze ans, devaient être gratuitement reçues, élevées, nourries et entretenues de toutes choses jusqu'à vingt ans, aux dépens de la fondation. Ces demoiselles étaient instruites par environ quarante dames, et servies par autant de sœurs converses ou servantes. En y entrant, elles devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, à compter du père. Ces quatre quartiers étaient comme un certificat de longs services, et supposaient quatre générations de sacrifices et de dévouement. Madame de Maintenon reçut un brevet de fondatrice; elle fut déclarée par le roi et par l'évêque de Chartres, dans le diocèse duquel se trouvait Saint-Cyr, supérieure perpétuelle de cette communauté pour le temporel comme pour le spirituel : seulement, elle obtint du roi de n'être pas nommée sur la médaille qui fut frappée pour conserver le souvenir de cette fondation. La médaille représente des jeunes filles de différents âges. La Piété, sous la figure d'une femme majestueuse, préside à cette institution. La légende porte : CCC *puellæ nobiles Sancyrianæ* (Trois cents jeunes filles nobles de Saint-Cyr) 1685.

On a conservé le registre des placets pour les admissions à Saint-Cyr. Tous sont apostillés de la main du roi, qui voulait lui-même vérifier les titres, et connaître, par cette sorte de contrôle, l'état de la noblesse militaire.

Les règles intérieures de l'établissement de Saint-Cyr, qui furent l'ouvrage personnel de madame de Maintenon, ont servi depuis de modèle à beaucoup d'institutions de ce genre chez les nations étrangères; elle ne voulut pas que son nom y parût, et elles furent signées par l'évêque de Chartres. Le règlement statua que les dames porteraient un habit particulier, grave et modeste, qui cependant n'au-

rait rien de monacal; qu'elles ne s'appelleraient ni *ma mère*, ni *ma sœur*, mais *madame*, avec le nom de famille; et qu'elles auraient chacune au cou une croix d'or, parsemée de fleurs de lis gravées, avec un Christ d'un côté et un saint Louis de l'autre. Les croix des sœurs converses étaient d'argent et gravées de la même manière. Madame de Maintenon s'occupa ensuite d'un habit tel qu'elle l'avait imaginé et tel qu'il exista à peu près jusqu'à la suppression de la communauté.

Toutes les classes des pensionnaires étaient distinguées par la couleur des rubans : la plus jeune des classes avait des rubans verts.

Madame de Maintenon paraissait souvent dans les classes, et se plaisait à interroger et à instruire ses élèves. Elle n'avait adopté aucune méthode fixe d'instruction ; elle ne voulait se déterminer que par les résultats et par l'expérience; elle voulait que ses élèves eussent des grâces naturelles, des pensées revêtues d'un langage qui ne sentît jamais l'affectation.

La maison de Saint-Cyr se divisait en douze corps de bâtiments principaux qui formaient cinq cours, savoir : la cour Longue, la cour de l'Eglise, la cour Royale, la cour des Cuisines, nommée plus tard cour de Monsieur, et la cour Verte, ou cour Maintenon. A cette dernière cour se rattachent surtout les plus intéressants souvenirs : c'est là que, sous les yeux de Louis XIV et de madame de Maintenon, furent représentées par les jeunes pensionnaires les deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*, composées par Racine pour Saint-Cyr.

Une ordonnance de mars 1694 porta le nombre des dames institutrices de Saint-Cyr de quarante à quatre-vingts, et celui des demoiselles pensionnaires à cinq cents. « Considérant, disait l'ordonnance, l'application que la dame » de Maintenon donne journellement à la maison de Saint- » Cyr, nous voulons par ces présentes, et comme une charge » de la fondation, qu'elle jouisse, sa vie durant, de l'appar- » tement que nous lui avons fait construire dans notre dite » maison, en y jouissant de tous les honneurs, de toutes » les prérogatives de fondatrice. »

Madame de Maintenon s'était réservé en effet d'occuper à Saint-Cyr, si elle survivait au roi, un appartement qu'elle avait fait garnir de serge bleue. Elle s'y retira le 30 août 1715, après que Louis XIV, condamné par ses médecins, eut perdu connaissance. Un courrier venait lui apporter d'heure en heure des nouvelles de l'état du roi. Enfin le dimanche 1er septembre, une de ses compagnes, mademoiselle d'Aumale, entra chez elle, et lui dit : « Madame, toute la maison consternée est à l'église. » Madame de Maintenon comprit le sens de ces paroles funèbres, et alla aussitôt assister à l'office des morts. Peu de jours après, le duc d'Orléans, régent du royaume, vint lui rendre visite ; elle lui promit de renoncer dès lors aux affaires de ce monde. Le régent lui continua la pension de 48 000 livres que le feu roi lui faisait sur sa cassette. Elle se défit de son carrosse, renvoya ses domestiques, et ne garda qu'un valet de chambre et deux femmes. Le 15 avril 1719, elle mourut au milieu des dames de Saint-Louis. Elle fut inhumée dans un caveau de l'église, construit exprès au centre du chœur. Son tombeau, détruit pendant la révolution, a été rétabli, en 1802, par les soins des chefs du Prytanée, installé alors dans la maison des dames de Saint-Louis, et remplacé aujourd'hui par l'Ecole royale militaire et spéciale de Saint-Cyr.

LES DEUX GÉANTS.

Le soleil commençait à descendre derrière les montagnes, et la brise du soir apportait les senteurs embaumées de la campagne dans les rues de Bagdad. Un jeune garçon, d'environ seize ans, était appuyé contre la porte d'une maison. Son visage, d'une beauté mâle, semblait resplendir aux dernières lueurs du jour. A le voir, on devinait qu'il ne se contenterait point d'exercer dans la vie les humbles fonctions d'employé ou de marchand, mais que, de manière ou d'autre, il devait arriver au commandement : il y avait pourtant des rayons de douceur à travers l'audace de ses regards.

Il était déjà là depuis quelques instants, lorsqu'un bruit d'armes et de chevaux retentit tout-à-coup dans l'une des rues qui conduisaient à la place. Le jeune Persan détourna les yeux et aperçut le grand visir suivi des principaux officiers de son palais. Presqu'au même instant le murmure d'une grande foule se fit entendre à l'entrée de la seconde rue, et un homme portant le costume des sages parut suivi de tous ses disciples. Les deux cortéges se rencontrèrent au milieu de la place, se croisèrent, puis s'éloignèrent en sens opposé.

Le jeune garçon venait de les voir disparaître, lorsqu'un vieillard qui avait ouvert doucement la porte de sa maison, derrière lui, posa une main sur son épaule.

— Tu regardais passer le visir avec ses cavaliers, et le sage Noushou avec ses disciples? dit-il.

— Oui, répondit le jeune homme; et je me demandais lequel je devais prendre pour protecteur, puisque tous deux proposent de me faire une place dans la vie.

— On choisit l'arbre d'après les fruits, observa le vieillard.

— Je le sais, père, reprit Barzouyeh; mais comment choisir le fruit lui-même? Le visir commande à des nations entières, au nom du calife; Noushou a soumis à ses doctrines toutes les intelligences. L'un est le maître par la force, l'autre par la sympathie : lequel des deux a la meilleure part?

Le vieillard ne répondit rien, et demeura quelque temps la tête penchée comme s'il cherchait dans sa mémoire ; enfin, se tournant vers Barzouyeh :

— Connais-tu l'histoire des deux géants de la vallée de Cachemire? demanda-t-il.

— Je ne la connais pas, répondit le jeune garçon

Le vieillard lui fit signe de s'asseoir, et, après un court silence, il commença ainsi :

« Dans les temps primitifs vivaient au fond de la vallée de Cachemire deux géants, l'un appelé Azam-le-Terrible, l'autre Nazel-le-Béni. Aucun homme ne vivait auprès d'eux, si bien que la nature entière leur appartenait.

Or, à cette époque, le monde visible n'était point ce qu'il est devenu plus tard. Le souffle dont Dieu avait animé les choses et les êtres était encore dans toute sa chaleur, et établissait une communication entre toutes les parties de la création. L'homme comprenait l'air, la terre, les animaux, les plantes, et, bien qu'il fût leur maître, participait à leur vie.

» Un matin que le soleil s'était levé dans toute sa magnificence, Nazel-le-Béni parut au détour d'un coteau. Il était tel que Dieu l'avait créé, noble et beau dans son innocente nudité, et il marchait en chantant tout haut sa pensée :

« Voici le jour, disait-il, et je redescends dans la vallée » pour visiter mon empire; car j'aime tout ce qui vit au- » tour de moi, depuis le grand arbre jusqu'à l'impercepti- » ble fleur qui s'épanouit dans les fentes du rocher; depuis » le roi des forêts jusqu'à la mouche bourdonnante.

» C'est moi qui relève la liane à demi abattue et qui lui » donne un appui; c'est moi qui conduis le ruisseau au » milieu des arbres altérés, et qui répands sur le roc dé- » pouillé la semence des fleurs qui doivent le revêtir un jour » comme une robe de fête.

» C'est moi qui sème sur la lisière des bois la mousse » desséchée dont l'oiseau fait son nid; et quand le grand » lion de la montagne a fait retentir ses plaintes, c'est moi

» qui ai retiré l'épine qui endolorissait sa griffe puissante.

» Aussi, toute la nature me connaît et m'aime. Je suis » comme l'esprit conservateur de toutes choses. Elle m'obéit, » car j'enseigne à chacune de ses créatures ce qui peut lui » être utile; et, pour toutes, ma supériorité est un don. »

» Ainsi chanta Nazel-le-Béni; et il se perdit sous l'ombrage des forêts fleuries. Alors une autre voix s'éleva dans la montagne comme un souffle de tempête, et elle chantait :

« Voici le jour, et je redescends dans la vallée pour visiter mon empire; car tout ce qui vit autour de moi est » soumis à ma volonté, et je brise tout ce qui lui fait obs- » tacle, depuis le faible roseau jusqu'à l'arbre puissant.

» Je m'ouvre des routes dans la forêt avec le fer et le feu. » Je brise les rochers, et je comble de leurs débris le lit » des ruisseaux. Ma flèche atteint l'oiseau jusqu'au haut » de l'arbre où il échauffe ses petits sous son aile.

» Le grand lion fauve avait une compagne, je l'ai étouffée » dans mes bras, et sa peau dorée pend à mon épaule.

» Aussi la nature entière me respecte et me craint; car » je suis comme l'ouragan qui brise tout devant lui. Elle » m'obéit, car je puis anéantir chacune de ses créatures; » et, pour toutes, ma supériorité est un joug. »

» Ainsi chantait Azam-le-Terrible, tenant d'une main ses flèches meurtrières, et sa hache redoutable se balançait à son flanc. Il suivait la gorge étroite dans laquelle coulait le torrent. Mais tout-à-coup un figuier immense lui barra le passage.

» Il était né dès la première aurore du monde, et ses racines enfoncées aux deux rives formaient sur les eaux une arche immense au milieu de laquelle s'élevait le tronc. Azam le mesura d'un regard courroucé.

» — Tu ne m'auras pas en vain arrêté, dit-il.

» Et prenant la cognée qui pendait à sa ceinture, il commença à en frapper l'arbre-colosse. A chaque atteinte celui-ci gémissait sourdement; mais Azam frappait sans pitié, car il n'avait jamais souffert la résistance.

» Enfin le figuier tomba et se fendit dans sa chute. Le Terrible saisit chaque côté du tronc entr'ouvert pour le séparer; mais l'arbre réunissant toutes ses forces se referma, et les mains du géant demeurèrent enchaînées.

» Alors un murmure de révolte sembla s'élever dans la création. Le vent emporta les cris d'Azam-le-Terrible jusqu'à l'antre où dormait le lion. Les rochers répétaient ces cris comme pour exciter et diriger la course du monstre. Arrivé au bord du torrent, il s'arrêta; mais le torrent apaisa ses bouillonnements et le laissa passer. Azam l'aperçut et fit un dernier effort pour se dégager!... Il était trop tard; les ongles du roi des déserts venaient de s'enfoncer dans ses épaules. Un grand cri retentit suivi d'un rugissement horrible; puis tout se tut.

» Le lion fauve était couché sur le cadavre du géant, et buvait le sang de sa poitrine ouverte.

» Un long frémissement de triomphe sembla courir dans les arbres, le long des antres de la montagne, sur les eaux, et s'éleva dans l'air comme un soupir de délivrance poussé par la nature entière.

» Il fut interrompu par le chant de Nazel-le-Béni qui revenait de la forêt. Soudain il se fit un silence. Le vent se tourna vers lui pour rafraîchir son visage; le torrent murmura plus doucement, et les arbres secouèrent leurs fleurs sur ses cheveux.

» Cependant le jeune homme s'était arrêté à l'entrée de la ravine avec un cri, car il venait d'apercevoir le cadavre du géant. Le lion releva la tête... Nazel recula épouvanté. Mais les yeux de l'animal farouche s'adoucirent à l'instant; il lécha le sang qui teignait encore sa gueule rugissante, et accourut joyeusement comme un chien fidèle se coucher aux pieds de Nazel.

» Alors une voix mystérieuse se fit entendre, et elle disait :

« Il n'y a de vraie force que celle acquise par la pensée, » et de grandeur durable que celle fondée sur l'amour. »

A ces mots le vieillard se tut, et le jeune garçon demeura rêveur. Mais le lendemain il suivait les leçons du sage Noushou.

Son nom se répandit plus tard dans toute la Perse. Il y devint le soleil des intelligences; et ce fut lui qui résuma toute la sagesse humaine dans le livre de *Calila et Dimna*, attribué au sage Bidpaï.

COCAGNE.

DESCRITTIONE DEL GRAN PAESE DE CVCCAGNA, DOVE CHI PIV DORME, PIV GVADAGNA,

c'est-à-dire

DESCRIPTION DU GRAND PAYS DE COCCAGNE, OU QUI PLUS DORT PLUS GAGNE.

Paris est pour le riche un pays de cocagne.
BOILEAU.

La Cocagne est-elle une réalité déguisée par les amplifications des conteurs, ou seulement un pays imaginaire, tout au plus une allégorie, comme le croient certaines gens qui ne la connaissent guère que par le vers de Boileau, et par ce grand arbre sans branches qu'on plante dans nos fêtes publiques, du sommet duquel pendent au bout d'une ficelle, en forme de grappes, des foulards de coton, des couverts de maillechort, et des montres de chrysocale? Grande question, chers lecteurs, et bien digne de toute votre attention, un jour de carnaval.

Si l'on fait attention à l'ancienneté et à la continuité de la tradition, aux profondes racines qu'elle a jetées dans notre esprit à tous, grâce aux nourrices et aux bonnes d'enfants, nos premières institutrices, on doutera que le doute soit permis. Si ceux qui y persistent objectent que la Cocagne n'est marquée sur aucune des cartes dressées par les plus savants géographes, que nos navigateurs les plus aventureux n'en font aucune mention dans leurs relations, on leur répondra que si les voyageurs modernes ont été maladroits ou malheureux dans leurs recherches, ou s'ils ont voulu traîtreusement garder pour eux le secret de la *redécouverte* de ce beau pays, ce n'est pas une raison pour supprimer de la création une heureuse contrée qu'il faudrait inventer si elle n'existait pas.

Personne ne sait où est la Cocagne, ou du moins où elle fut située! La belle raison! Et qui peut marquer du doigt la position de la célèbre Atlantide de Platon, ou celle des royaumes de Lilliput et de Brobdingnagh? Un aveugle est-il en droit de nier le soleil, parce qu'il ne le rencontre pas sur son chemin au bout de son bâton? Tombouctou n'était-il pas presque rangé parmi les chimères avant les pérégrinations de l'intrépide Caillé?

Espérons qu'il en sera de même pour la Cocagne. Afin d'encourager le zèle des voyageurs aventureux qui voudront se mettre à sa recherche, voici quelques fragments, reproduits dans toute leur naïveté, d'une précieuse carte topographique, hydro-œnographique, ethnographique et culino-graphique dont un certain Petrus Nobilis dota le monde savant et gastronomique vers 1560.

Quel document est plus digne de foi qu'une carte? Là tout est précis et ne laisse rien à faire à l'imagination. Le simple narrateur peut mentir impudemment et impunément, toujours prêt à s'excuser sur le sens inexact que vous donnez à ses paroles; le calcographe est esclave de la réalité. Il vous fait assister aux scènes de la vie privée et de la vie publique; il vous montre la forme des maisons, des meubles, on pourrait dire celle des coutumes, jusqu'aux traits caractéristiques de la physionomie de la population. Ainsi Petrus Nobilis vous prend par la main et

vous conduit d'un pas sûr : c'est tout comme le chien de l'aveugle. Voilà la délicieuse vallée où croissent ces vignes dont les ceps, attachés avec des saucisses, sont chargés de raisins toute l'année ; voici des montagnes qui se mirent dans une mer de bon vin grec, assez profonde pour porter des vaisseaux de haut-bord ; leurs flancs entr'ouverts sont des mines pleines d'écus d'or et d'autres espèces monnayées, à la disposition de qui veut en prendre ; nous retrouverons plus loin des grottes où sont entassés des chemises, des mouchoirs, des serviettes, et autres objets de lingerie.



(Volcan de pâtes d'Italie.)

Ne vous effrayez pas à la vue de cette montagne volcanique : elle porte à son sommet ardent une chaudière sans cesse bouillante, pleine de macaroni et de lazagnes, qui s'échappent, dès qu'ils sont cuits, par-dessus les bords, et vont roulant sur les flancs caséeux de la montagne, où ils s'enveloppent de fromage râpé, pour se jeter dans un lac de beurre en fusion où tout amateur en prend à *son plaisir*.

Nous rencontrerons chemin faisant de vastes vergers produisant, ici des fruits de toutes sortes, frais, glacés, confits, en compote ; là des perdrix et des chapons plumés, troussés et habillés, tout prêts à être mis en broche. Arrêtons-nous un peu pour voir ces forêts habitées par des chouettes qui *pondent* des manteaux à toutes les tailles, ces salines pleines de sucre raffiné, ces prairies d'omelettes aux rognons, toutes chaudes, de massepains, de tartelettes et de pâtisseries aussi friandes que variées ; nous verrons là-bas des rivières d'où les carpes s'élancent toutes frites dans votre main, les anguilles accommodées en matelote ; de beaux pâturages où les chevaux naissent sellés et bridés, où les vaches portent quatorze veaux par mois. Remarquez-vous ces fertiles potagers où l'on voit des laitues bien autrement colossales que ces fameux choux, vrais lilliputiens, dont on disait naguère tant de merveilles à Paris ? sous chacune de ces laitues trois mille brebis peuvent se mettre à



(Melons. — Laitue gigantesque.)

l'ombre. On y trouve aussi en toutes saisons des melons succulents, des artichauts alors fort rares en Europe, par conséquent fort recherchés ; plus loin sont les sources de ces fleuves de vin muscat, de vin de Chypre et d'autres, qui arrosent le pays. Leurs bords, bien plus favorisés que ceux du Lignon, tant célébrés par nos anciens chansonniers, sont couverts de tartes aux fruits. Des pastafroles servent de pont.



(Fleuve de vin muscat. — Rives de tartes. — Pont de biscuit.)

N'êtes-vous pas désireux de vous asseoir à cette table entourée de joyeux convives, sur laquelle fond un orage de poulets d'Inde, de faisans, de chapons, de lièvres, lardés, bardés, rôtis à point, ou d'aller vous désaltérer à cette fontaine jaillissante qui verse des flots de malvoisie ?



(Arbres à beignets. — Pluie de rôtis. — Fontaine de malvoisie. — Taupinières de sucre.)

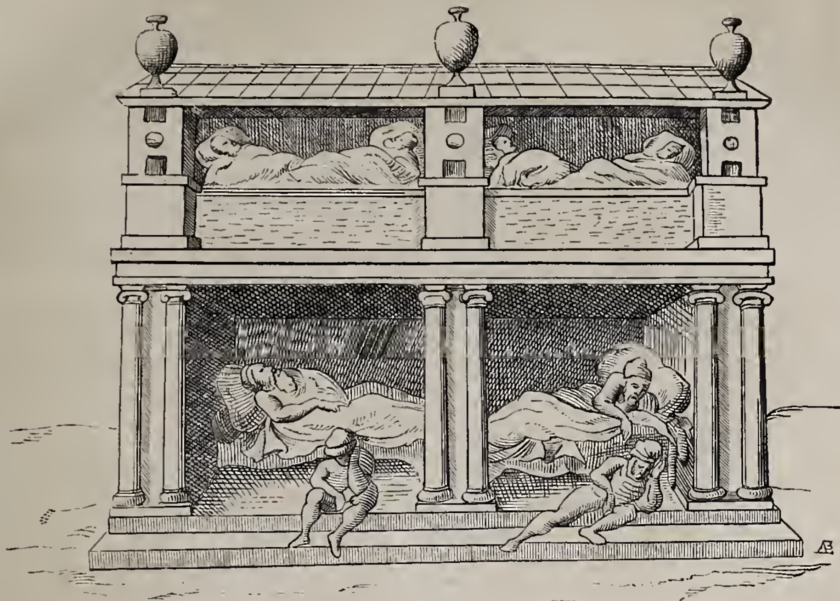
Aimez-vous les beignets ? A quelques pas vous apercevez les pommiers, les abricotiers sur lesquels ils poussent prêts à être servis ; des nuages complaisants les dorent d'une légère rosée d'un parfait caramel.

Préférez-vous des pâtés chauds ou froids de n'importe quoi, des tourtes, des biscuits ? Ici sont des fours où vous n'avez qu'à prendre ce qui flattera votre goût. Ne craignez pas d'être indiscret et de faire jeûner vos amis : ces fours sont inépuisables.



(Fours naturels et inépuisables de pâtés chauds.)

On ne voit que deux maisons dans ce beau pays ; l'une



(Palais du Sommeil, ouvert à tous venants.)



(Prison d'Etat où l'on enferme tous ceux qui travaillent. — Fossés de vin doux. — Canons chargés de bouteilles.)



(Cortége du signor Panigon, roi de Cocagne.)

est le palais où l'on dort; les murs sont construits de ce bon fromage Parmésan si cher aux Italiens; ce qui me permet de supposer que l'auteur a bien pu altérer ici la vérité quelque peu pour flatter le goût de ses compatriotes; l'autre, faut-il le dire, hélas! est... une prison!!! Une prison, non pas pour des larrons, des banqueroutiers, des assassins: de pareils crimes sont inconnus aux Cocagniens, mais pour les gens qu'on surprend... à travailler; car le travail est formellement interdit par les lois, et celui qui demeure convaincu de les avoir transgressées est tenu un an entier sous les verrous.

L'édifice, comme on le voit, est entouré d'un fossé de vin doux, que les prisonniers sont condamnés à mettre dans des bouteilles, qu'ils expédient ensuite à domicile en les chargeant dans des canons qui ne manquent jamais le but. Cette bénigne artillerie gronde sans relâche.

Ce qui devait paraître un supplice insupportable dans la patrie de l'auteur, c'est que les murs de cette forteresse, bien différents, comme de juste, de ceux du palais du DORMIR, sont faits de mauvais fromage de lait de brebis.

C'est le plus renommé pour sa poltronnerie qui est revêtu du pouvoir suprême. Le signor PANIGON règne sur les heureux Cocagniens jusqu'à ce qu'un plus poltron le fasse déchoir. Le scrupuleux voyageur qui nous a transmis ces précieux détails a voulu nous donner une idée du faste triomphal qui entoure sa seigneurie lorsqu'elle parcourt ses fortunés domaines.

La France et l'Allemagne reproduisirent à l'envi ce curieux document, ce qui prouve le cas qu'on en faisait; mais malgré toute sa fidélité minutieuse, il laissera regretter, éternellement peut-être, deux lacunes importantes, 1° le défaut de délimitation extérieure de la contrée, ce qui empêche de savoir s'il s'agit d'une île située au milieu des flots, ou d'une île en terre ferme, comme celle du bon Sancho; 2° le manque de détermination du méridien dont l'absence laisse ignorer de quel côté les amateurs peuvent diriger leurs recherches.

GALERIE DES

PLANS-RELIEFS DES PLACES DE GUERRE,

A L'HÔTEL ROYAL DES INVALIDES

(Pavillon de l'Ouest).

La galerie des plans-reliefs des places de guerre est une création du règne de Louis XIV. Ce monarque, qui avait fait fortifier ou améliorer presque toutes les places de son royaume, et qui en avait conquis un grand nombre d'autres sur ses ennemis, reconnut l'utilitéde réunir près de lui les plans-reliefs des unes et des autres. Le premier plan qui fut exécuté d'après ses ordres fut celui de la citadelle de Lille, dont la construction eut lieu en 1660. Le but de cet établissement était de placer auprès du gouvernement une sorte de Musée militaire, qui présentât des notions aussi promptes qu'exactes sur les places fortes de la France et des pays étrangers, ainsi que sur leurs moyens d'attaque et de défense. La collection des plans-reliefs est, pour l'art de la fortification, ce que sont pour l'artillerie, pour la marine, pour la mécanique et les usines, les collections du Musée d'artillerie, du Musée de marine, et du Conservatoire des arts et métiers. La galerie des plans, comme ces divers Musées, monuments des arts et de l'industrie de la France, a comme eux une utilité réelle : elle sert à l'instruction des élèves du génie, et chaque année ceux de l'Ecole d'application d'état-major et de l'Ecole polytechnique y sont conduits par leurs professeurs, qui leur font, devant les reliefs mêmes, des leçons d'autant plus profitables, que tous les nouveaux systèmes en fortification, après avoir obtenu l'approbation des hommes de l'art, y sont soigneusement exécutés.

Les plans-reliefs ont été successivement placés dans le palais des Tuileries et dans la grande galerie du Louvre, où ils restèrent jusqu'en 1777. A cette époque, ils furent transportés à l'hôtel des Invalides, dans l'emplacement qu'ils occupent aujourd'hui. La galerie du Louvre devait alors être consacrée au Musée de peinture, qui n'y fut pourtant établi d'une manière définitive que sous le Consulat. De 1777 à 1800, la grande galerie du Louvre resta dans son état de délabrement, avec ses murs nus, son plafond percé en plusieurs endroits, et son sol à peine entretenu. Au commencement de la Révolution, elle fut livrée au public, qui la traversait librement pour communiquer du Louvre au pavillon des Tuileries. Elle était le rendez-vous des enfants du quartier et le promenoir favori des bonnes des environs. Ainsi l'établissement du Muséum de peinture dans cette galerie est d'environ vingt-trois ans postérieur à la translation de la Collection des plans-reliefs à l'hôtel des Invalides.

Les différents gouvernements qui se sont succédé en France ont tous pris à cet établissement un égal intérêt. Maintenu par l'Assemblée constituante, il a été placé, par une loi du 10 juillet 1791, avec le dépôt général des fortifications, dans les attributions du comité du génie, pour faciliter ses opérations. La collection des plans-reliefs, continuée sous la République et le Consulat, prit un notable accroissement sous l'Empire. Napoléon en appréciait toute l'utilité. Ce fut d'après ses ordres que l'on exécuta, indépendamment des plans des places de guerre, divers modèles de forts et redoutes qu'il avait l'intention de faire construire pour la défense des côtes, et qui, transportés au palais des Tuileries, servirent à la discussion des projets pendant la tenue des conseils du génie. Après avoir fait les honneurs de la galerie aux rois et aux princes étrangers venus pour lui rendre hommage dans sa capitale, l'empereur s'y rendit, le 6 mars 1813, accompagné de l'impératrice Marie-Louise et de toute sa cour. Il examina attentivement plusieurs des anciens reliefs, et s'arrêta avec une satisfaction particulière devant celui de Brest, qui venait d'être achevé, en disant : « C'est très beau! Qu'on appelle l'impératrice; » je veux qu'elle voie ce magnifique ouvrage. »

Aux époques malheureuses de 1814 et 1815, la galerie des plans-reliefs n'a pas échappé à la spoliation qui dévasta alors nos musées. Les Prussiens établirent, dans l'intérieur du local, un piquet armé qui y resta depuis les premiers jours de juillet jusque vers le 10 août 1815. Pendant ce temps, ils enlevèrent les modèles, au nombre de dix-neuf, de toutes les places de la frontière française du nord, de Strasbourg à Lille inclusivement.

Les méthodes employées pour la construction des reliefs ont été beaucoup perfectionnées, sous l'empire, et depuis, par M. Gengembre, conservateur de l'établissement, par M. Boitard aîné, et par M. Bonnet. Exécutés d'abord en carton, ils le sont tous aujourd'hui en bois, par des procédés qui en assurent la solidité et la durée. De nombreux essais ont été faits pour représenter le moins mal possible la surface des eaux. La végétation est représentée par de la soie coupée et réduite en poussière.

Chaque année la galerie des plans-reliefs est ouverte pendant un mois aux personnes qui présentent des billets délivrés par le président du comité des fortifications. Ces expositions annuelles, ordonnées par le ministre de la guerre, ont ordinairement lieu du 15 avril au 15 mai. Les dépenses du matériel et du personnel figurent pour 20 000 f. au budget de l'Etat.

La galerie renferme aujourd'hui une cinquantaine de plans, dont les principaux sont ceux de Bayonne, Calais, Cherbourg, Metz, Strasbourg, Toulon, Briançon, etc.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement que l'on met dans les pensées. BUFFON.

Sur le nom de REINE *en Angleterre.*

Il existait chez les West-Saxons une loi qui défendait aux femmes de leurs rois de prendre le titre de reines et de s'asseoir sur le trône à côté de leurs époux. Elle ordonnait que si quelque roi contrevenait à cette coutume, il serait, par le seul fait de sa désobéissance, privé des droits de la royauté, et ses sujets déliés à son égard du serment d'obéissance. L'histoire montre que cette loi était rigoureusement observée. Etelwolph, pour avoir voulu donner le titre de reine à son épouse, fille de Charles-le-Chauve, fut dépossédé de la couronne et obligé de la céder à Etelbald, son fils du premier lit.

Les Anglais conservent encore aujourd'hui dans leur langue une trace fort remarquable de cette ancienne loi. Ils n'ont point de mot qui réponde au mot français de *reine*, au mot allemand de *konigin*, au mot latin de *regina*, c'est-à-dire qui soit le féminin du mot *roi*. Leur reine se nomme *the queen*, ce qui signifie la compagne. Ce mot est générique; car on voit que dans l'origine de la langue il était commun, avec cette signification, aux hommes et aux femmes. On s'en est long-temps servi pour désigner les compagnons du prince, ce qu'en latin on appelait les *comites*, d'où nous avons tiré le titre de *comte*. Ainsi la reine existe dans le droit, et, bien que l'usage ait fait évanouir toutes les autres acceptions du mot, elle n'a véritablement pas de nom dans la langue.

LES GLACIERS.

(Deuxième article. — Voy. p. 17.)

DANGERS. — ANECDOTES. — GLACIERS DU SPITZBERG. — FORMATION DES GLACES FLOTTANTES.

Les crevasses qui sillonnent les glaciers ont donné lieu à des accidents qu'on peut éviter avec un peu de prudence et en suivant aveuglément les conseils du guide qu'on a choisi. C'est surtout lorsque le glacier est couvert de neige, comme celui que représente notre gravure, qu'il faut marcher avec précaution, et sonder le terrain avec le long bâton dont on est armé. En effet, les crevasses ne sont pas remplies comme on pourrait le croire, mais seulement cachées par un pont de neige qui n'a souvent qu'un ou deux décimètres d'épaisseur, et ne saurait par conséquent supporter le poids d'un homme.

On a conservé en Suisse le souvenir de plusieurs de ces accidents.

Pendant l'été de 1790, Christian Bohren traversait le glacier supérieur de Grindelwald, en ramenant un troupeau de moutons des pâturages de la Baenisseg, situés de l'autre côté du glacier. Près d'atteindre le bord il tomba dans une crevasse profonde de 118 mètres, et dans sa chute, il frotta avec une telle force contre les parois de glace, que tous les boutons de sa veste furent emportés. Quand il revint à lui, il se trouva dans une obscurité profonde, enclavé entre deux murailles de glace; de l'eau coulait au-dessous de lui. Ce murmure ranima son courage, et il lui semblait que la voix du ruisseau lui disait que tout espoir n'était pas perdu pour lui. Il commença donc à remonter son cours, tantôt marchant, tantôt rampant; enfin, après des peines infinies, après avoir plusieurs fois creusé le lit du ruisseau pour se frayer un passage, après avoir mis trois heures et demie pour faire quatre cents pas environ, il arriva au point où ce ruisseau, appelé le Weissbach, entre sous le glacier, et revit la lumière du jour. C'est alors seulement qu'il s'aperçut que son bras gauche était cassé. Il suivit les flancs escarpés du Wetterhorn, et arriva le même soir à Grindelwald. Pendant long-temps il n'osa faire à sa femme le récit de sa terrible aventure, car elle portait alors dans son sein celui-là même qui me la racontait.

Un autre accident se termina d'une manière plus tragique. Le 31 août 1821, M. Mouron, ministre protestant du canton de Vaud, se trouvait sur le même glacier. Penché sur une crevasse pour admirer les belles teintes azurées de ses parois, il s'appuyait sur son bâton, qu'il avait fixé dans la glace sur le bord opposé à celui où il se trouvait. Tout-à-coup, le bâton mal arrêté glisse, M. Mouron perd l'équilibre et tombe avec lui dans l'abîme. Son guide éperdu court au village, et fait connaître le malheur qu'il n'a pu prévenir. Le bruit s'en répand dans toute la vallée, on défigure les circonstances, et des doutes s'élèvent sur la véracité du guide. On va jusqu'à dire que M. Mouron a été assassiné, dépouillé et jeté dans le gouffre. Alors tout le village s'émeut; les guides, qu'un pareil soupçon attaquait dans leur honneur, s'assemblent, et décident que l'un d'eux désigné par le sort descendra dans le gouffre pour en retirer le corps du malheureux ministre, et s'assurer s'il a été volé comme quelques uns avaient osé le soutenir. Au jour convenu, tout le village se rassembla sur le glacier. Le sort tomba sur Burguenen, un des hommes les plus forts et les plus énergiques de la vallée. Il se fit attacher à une corde, et quatre hommes le descendirent dans l'abîme: il tenait à la main son bâton ferré, et portait à son cou une lanterne pour s'éclairer, et une sonnette afin de pouvoir indiquer si on devait le descendre ou le remonter. Deux fois, près d'être asphyxié, il sonna et fut ramené à l'orifice du trou. Enfin la troisième on sentit qu'un poids plus lourd pesait à l'extrémité de la corde, et le courageux montagnard reparut portant le corps mutilé du ministre. Il avait encore sa bourse et sa montre; le malheureux guide était justifié. M. Mouron fut inhumé près de la porte de l'église de Grindelwald, et une inscription constate l'accident dont il fut victime et le dévouement de Burguenen.

A la sortie du village de Servoz, le voyageur s'arrête, avant d'entrer dans la vallée de Chamounix, devant une tombe élevée près d'un torrent sur le bord du chemin. C'est celle d'un jeune Danois, T.-A. Eschen, déjà célèbre par une traduction en vers des Odes d'Horace. Il périt, le 7 août 1800, sur les glaciers du Buet. Parti la veille de Servoz avec son compagnon de voyage M. Simschen, il coucha au chalet de Villy. Le matin ils gravirent le Buet. Malgré les avis réitérés de son guide, M. Eschen était toujours à quelque centaine de pas en avant, lorsque tout-à-coup il disparut dans une crevasse. M. Simschen et le guide rebroussèrent chemin à l'instant pour chercher du secours. La nuit même quatre hommes partirent de Servoz: ils trouvèrent l'infortuné jeune homme dans une fente du glacier de 30 mètres de profondeur; il était debout, les bras au-dessus de la tête, et entièrement gelé.

Que ces sinistres récits n'empêchent personne d'aller admirer les glaciers de la Suisse. Le danger est nul pour le voyageur prudent, et la probabilité d'un accident n'est pas supérieure à celle que l'on affronte tous les jours dans les rues d'une cité populeuse.

La Suisse n'est pas le seul pays où il existe des glaciers: on en trouve dans les Alpes françaises, dans celles du Tyrol, dans les Pyrénées, et enfin dans les Alpes scandinaves. Dans celles-ci la hauteur des montagnes est compensée par la rigueur du climat. Ainsi, en Norvége, sous le 61° de lat. N., l'extrémité inférieure des glaciers du Justedal est à 485 mètres seulement au-dessus de la mer. Ceux de Lodal et de Nygaard descendent à 577 et à 340 mètres. En Islande, par 64° lat. N., sous la double influence d'un climat plus rigoureux et de montagnes plus élevées, les glaciers atteignent les bords de l'Océan. Toutefois ils ne s'avancent pas sur la mer; car il existe toujours une plage libre, qui permet de cheminer entre le glacier et les flots. Mais au nord du Spitzberg, où la limite des neiges éternelles est au bord de la mer, les glaciers remplissent le fond des baies et se comportent d'une manière toute spéciale. En été la mer dégèle, et sa température se maintient à quelques degrés au-dessus de zéro,

parce que la côte occidentale de l'île (la seule visitée jusqu'ici) est baignée par une des branches du *gulfstream*, courant équatorial dont l'origine est dans le golfe du Mexique, et qui porte jusque sur les côtes de la Norvége des bois et des fruits de l'Amérique. Le glacier, animé d'un mouvement de progression continuel, descend dans la mer; mais à mesure que la glace se trouve en contact avec cette eau dont la température est au-dessus de zéro, elle fond. Le glacier n'en avance pas moins, dépasse les limites du rivage, et s'avance sur les flots en s'appuyant sur la terre en arrière et sur les côtés : il en résulte que le milieu n'est plus soutenu, et le glacier se démolit continuellement. De là les glaces flottantes qu'on trouve en si grand nombre dans l'océan Glacial. Tous les jours la corvette *la Recherche*, pendant les deux séjours qu'elle a faits dans deux baies du Spitzberg (Bell-Sound et Magdalena-Bay), était entourée de glaçons que le reflux entraînait ensuite en pleine mer. Ainsi la nature procède toujours par des lois grandes et simples. Les glaciers de la Suisse envoient à l'Océan les grands fleuves qui maintiennent la constance de son niveau. Les glaciers du Spitzberg contribuent au même résultat en y versant périodiquement ces masses immenses de glaces flottantes qui abaissent la température des mers du Nord, diminuent leur évaporation, et rendent les pluies rares et peu abondantes dans les régions situées au nord du cercle polaire. Si, dans ces contrées déjà couvertes de marais et de lacs que le soleil est impuissant à dessécher malgré sa longue présence au-dessus de l'horizon, les pluies étaient aussi fréquentes que dans les zones tempérées, la ligne des neiges éternelles s'abaisserait encore, les marais augmenteraient d'étendue, et ces pays, déjà si peu favorisés par la nature, deviendraient tout-à-fait inhabitables.

Sans aller jusqu'au Spitzberg, on peut voir sur une petite échelle le phénomène de la formation des glaces flottantes. Avant de traverser le Simplon, les nombreux voyageurs qui se rendent en Italie n'ont qu'à sacrifier un seul jour pour en être témoins. L'immense glacier d'Aletsch, situé non loin de Brygg en Valais, est baigné par le petit lac



(Le Glacier d'Aletsch, sur le lac Mœrill.)

Mœrill; il s'avance sur lui, les portions du glacier qui se détachent tombent dans l'eau, et y surnagent. M. Agassiz n'a pas méconnu cette analogie, et l'a judicieusement fait ressortir.

Sur le lac Mœrill comme dans les mers polaires, ces glaces flottantes charrient des blocs erratiques. Supposons en effet que la portion du glacier qui porte une moraine centrale se détache et tombe dans l'eau; si les pierres restent fixées à la glace, celle-ci les transportera au loin jusqu'à ce qu'elle soit fondue. Alors le bloc se déposera au fond de l'Océan ou échouera sur ses bords. Si on ne rencontre que rarement en mer des radeaux de glace couverts de pierres, c'est qu'en vertu de leurs poids spécifiques ces masses pesantes occupent ordinairement la portion du glaçon qui est plongée au-dessous de la surface de l'eau. En outre au Spitzberg, où tous les glaciers sont des névés, les blocs sont souvent enchâssés dans l'épaisseur de la glace et enveloppés par elle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

INONDATIONS.



(Inondation de Coeverden, en 1673, d'après une gravure de Romeyn de Hooghe.)

Paris a souffert de nombreuses inondations. En 1195, la hauteur des eaux de la Seine força Philippe-Auguste à fuir son palais de la Cité, et à se réfugier dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. Trois inondations mémorables alarmèrent, au quinzième siècle, les habitants de Paris. Au mois de juin 1426, le soir de la fête de la Saint-Jean, la Seine déborda si subitement qu'elle éteignit le feu allumé sur la place de Grève pour la solennité de ce jour. L'année suivante, le 8 juin 1427, ses eaux couvrirent l'île Saint-Louis et l'île Louviers, et s'élevèrent jusqu'au premier étage des maisons situées sur ses bords. Au mois de janvier 1493, elles s'étendirent jusqu'à la place Maubert et la rue Saint-André-des-Arts. C'est en mémoire de cette calamité qu'on érigea au coin de la *Vallée de misère* (partie du quai de la Mégisserie qui s'étend depuis l'abreuvoir Popin jusqu'à l'extrémité septentrionale du pont au Change), un pilier portant une image de la Vierge, et sur lequel fut gravée cette inscription :

Mil quatre cens quatre-vingt-treize,
Le septiesme jour de janvier,
Seyne fut ici à son aise,
Battant le siége du pillier.

En 1579, le débordement subit de la rivière des Gobelins (Bièvre) donna lieu au *déluge de Saint-Marcel*. En 1647, on alla en bateau dans les rues du Coq et du Mouton. L'inondation de 1740, la plus forte après celle de 1658, sert encore aujourd'hui de point de comparaison, et son niveau est marqué à l'échelle du pont Royal, indicateur des hauteurs de la Seine.

A quelque époque que l'on remonte dans les annales de la France, l'histoire ne fait mention d'aucun cataclysme qui soit comparable à celui de novembre 1840, soit pour la durée, soit pour la grandeur et l'étendue des désastres. Neuf départements, l'Ain, l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Drôme, le Gard, l'Isère, le Rhône, et Saône-et-Loire, ont eu leurs vallées ensevelies sous les eaux. Lyon a été la principale victime de cet effroyable événement. Deux cent dix-huit maisons ont été entraînées à la Guillotière, et plus de trois cents au faubourg de Vaise. La Saône, se frayant un passage à travers les quartiers les plus populeux, alla se jeter, par plusieurs torrents, au milieu de la ville, dans les eaux débordées du Rhône! Les campagnes transformées en vastes lacs, les drapeaux noirs flottant sur les clochers des églises, le tocsin sonnant partout en signe de détresse, des villages entiers ensevelis pendant plusieurs jours sous les ondes, tel a été le déchirant spectacle de misère et de désolation qu'ont présenté ces riches et belles provinces!

Avant le désastre de 1840, les commencements du dix-neuvième siècle avaient déjà été signalés par d'autres inondations non moins calamiteuses, en Hollande et en Russie.

Le sol de la Hollande, surtout celui de la Hollande septentrionale, est si affaissé, que presque toutes les rivières et tous les canaux ont besoin de fortes digues pour être retenus dans leur lit et ne pas inonder le pays dans les hautes marées. En plusieurs parties, l'eau se trouve au-dessus du niveau de la terre : aussi le pays est-il exposé à de terribles inondations, qui, à diverses époques, ont fait de grands ravages. La première dont on se souvienne a produit le Zuiderzée. La Nord-Hollande, en effet, n'était jadis séparée de la Frise que par le petit lac Flevo, qu'une terrible inondation confondit avec la mer en 1282. C'est à celle de 1530 qu'on rapporte également l'origine de la mer de Harlem.

L'estampe que nous publions, œuvre de Romain ou plu-

tôt Romeyn de Hooghe (Houghe), dessinateur et graveur hollandais du dix-septième siècle, représente une inondation de Coeverden, ville forte située sur la frontière méridionale de la province de Drenthe, près du comté de Bentheim. Entourée de sept remparts, avec un même nombre de demi-lunes, cette ville est en outre défendue par une citadelle à quintuple enceinte. Ses fortifications sont regardées comme le chef-d'œuvre de l'ingénieur Coehorn. Une inscription gravée dans un cartouche indique le sujet de l'estampe. L'évêque de Munster, assiégeant, en 1673, Coeverden, détourna à grands frais de son cours la rivière de Vecht, au-dessus de la maison de Laer jusqu'à Gramsbergen. Les eaux, dirigées vers la ville, rompirent une digue qui la protégeait, et la détruisirent en grande partie le 1er octobre 1673. Cette digue, garnie de palissades et d'ouvrages fortifiés, gardée par la milice à pied et à cheval, et armée d'un grand nombre de pièces d'artillerie de tout calibre, avait, dit la chronique, plus de deux lieues et demie de longueur, 60 pieds de largeur, et 16 pieds de hauteur. La violence des eaux l'ayant renversée, cette inondation coûta la vie à 600 soldats et habitants, et facilita à l'évêque de Munster l'occupation de Coeverden, que les Hollandais ne tardèrent pas à reprendre.

Au mois de janvier 1809, une terrible inondation ravagea la Hollande, et principalement la province de la Gueldre. Le 12, Pannerden, Horen et Aardt étaient sous les eaux qui avaient rompu une digue. Le jour suivant, celle de Leymerich eut le même sort, et les bailliages de Lowers, Westervoord, Lathum, et la partie basse de Doesburg, furent inondés. Le 14, une grosse masse de glace, de la grandeur d'un demi-arpent, étant entrée dans le canal de Pannerden, emporta une maison avec toutes les terres cultivées qui l'environnaient. Les eaux du Rhin, refluées sur le Waal, dont les eaux rompirent la digue de l'île de la Betuwe, se précipitèrent comme des cataractes sur l'île qu'elles submergèrent. En quelques endroits, les glaçons amoncelés offraient l'image de montagnes de glaces d'une hauteur prodigieuse. Les paysans, levés en masse, selon la coutume du pays, étaient partout en ligne sur les digues, et travaillaient hardiment à les fortifier. Celle du Waal, depuis Loenen jusqu'à Gorcum, c'est-à-dire dans l'espace de cinq myriamètres, servait seule de refuge aux habitants. Un grand nombre de ceux-ci s'opiniâtrèrent à rester dans leurs maisons, quoique menacées d'un écroulement certain : cette opiniâtreté coûta la vie à plusieurs d'entre eux. Les eaux s'étant fait jour à travers une vieille maison, pénétrèrent dans la ville de Gorcum, dont elles avaient déjà baigné plusieurs rues. On se hâta de combler le gouffre, en dépavant les rues, abattant les maisons voisines, et en employant tous les matériaux que l'on trouva le plus à portée. Ce travail réussit, et la ville fut sauvée. Ailleurs, tous les efforts furent inutiles. C'était un spectacle touchant que celui des habitants réunis, soit autour de leurs maisons isolées, soit à l'entrée de leurs villages, et répétant tristement ces mots : « La digue est donc rompue ! » Partout des barques et des nacelles, mises en réquisition, recueillirent de nombreuses victimes de ce désastre. De courageux citoyens se dévouèrent à cette œuvre d'humanité. Arrêtés parfois par les glaces, qui souvent se brisaient sous leurs pieds, ils tiraient leurs canots après eux et s'en servaient alternativement sur la glace et dans les endroits flottables. Des familles entières, réfugiées sur les toits de leurs maisons, durent leur salut à ce généreux dévouement. Pour venir ensuite au secours des victimes, tout le monde rivalisa de zèle : des enfants offrirent leurs épargnes, les soldats leur paie, les ouvriers leur salaire, les domestiques leurs gages.

En Hollande aussi, comme dans toutes les autres parties de l'Europe, on se souviendra long-temps des affreux désastres de la fin de 1824 et du commencement de 1825. Le 3, le 4 et le 5 février 1825, une tempête, qui s'éleva au moment de la grande marée, causa d'incalculables dégâts. Dès la matinée du mercredi 3, la marée monta beaucoup plus haut qu'à l'ordinaire, et dans celle du vendredi 5, elle dépassa encore de 704 centimètres (26 pouces) sa hauteur des jours précédents.

Dans la nuit du 3, tout ne fut que confusion et terreur à Amsterdam. La marée du soir devait être la plus haute de toutes. Les eaux franchirent sur plusieurs points leurs barrières, et envahirent les caves des parties basses de la ville, ainsi que le seuil des maisons. Si l'ouragan, qui durait depuis trois jours, eût continué une demi-heure de plus, la ville tout entière et ses immenses richesses eussent été ensevelies. Heureusement, un peu après minuit, le vent changea tout-à-coup et prévint cette catastrophe ; mais à peine la fin de la tempête permit-elle les communications avec le dehors, que des cris se firent entendre de l'extrémité opposée du port, annonçant l'ouverture d'une brèche, et l'inondation de la plus riche partie des environs d'Amsterdam. Le 4, les eaux s'étaient fait jour à travers la chaussée ou môle de Durgerdam, village situé sur le Zuiderzée à quelque distance d'Amsterdam, et se ruant sur la Nord-Hollande, s'étaient étendues sur plus du tiers de cette province, embrassant un espace double de la superficie de la mer de Harlem, qui comprend 60 000 acres.

Le 19 novembre 1824, un ouragan terrible qui avait parcouru en quelques heures, peut-être en quelques minutes, la mer du Nord et la Baltique, et couvert leurs bords de débris de naufrages, avait également menacé Saint-Pétersbourg d'une entière destruction. Plusieurs jours avant cette catastrophe, il régnait un vent d'ouest ; la mer était orageuse. Dans la soirée du 18, la Newa commença à devenir houleuse. Le lendemain matin, vers huit heures, la tempête, qui augmenta toute la nuit, refoula les eaux de la mer dans la Newa, avec une telle violence, qu'en cinq minutes tous les ponts en bois furent couverts, arrachés et emportés ; les quais, les magasins particuliers, ceux de la douane, et toutes les rues adjacentes, furent inondés. A dix heures et demie, l'eau était dans la rue de Newski-Perspective à la hauteur de dix pieds, et de cinq à six dans les quartiers les plus élevés. Dans l'effroi que cette inondation répandit d'abord, chacun ne songea qu'à se mettre en sûreté : les habitants des rez-de-chaussée envahis par l'eau sans cesse croissante, cherchèrent un asile dans les appartements supérieurs et jusque sur les toits, en implorant le secours des chaloupes, qu'on ne put envoyer que plusieurs heures après pour les recueillir. Les rues, converties en canaux, étaient couvertes de débris de vaisseaux arrachés de leurs ancres, de bâtiments, de voitures, de meubles flottants, d'animaux qui se sauvaient à la nage, d'hommes qui luttaient contre la mort, de cadavres et d'ossements enlevés des cimetières et amenés jusqu'au milieu de la ville par l'impétuosité des flots. C'était l'image horrible d'un déluge. Le fleuve ne commença à baisser qu'à trois heures après midi, et à neuf heures du soir il était rentré dans son lit. Le 20, quand le jour parut, la capitale présenta le spectacle le plus affligeant. On voyait au milieu des ruines des maisons, que la violence des flots avait renversées, les cadavres des habitants confondus avec ceux des chevaux et d'autres animaux qui n'avaient pu échapper à ce désastre. Des parents cherchaient leurs enfants ; des enfants demandaient à grands cris leurs pères et leurs mères. Des milliers de malheureux, dont quelques uns étaient la veille dans l'aisance, erraient au hasard sans vêtements, sans pain et sans asile. Les rues étaient tellement encombrées de débris de toute espèce, que dans plusieurs le passage était absolument fermé. On y trouva des équipages attelés, dont les chevaux avaient été abandonnés et noyés par la crue subite des eaux ; des bar-

ques à sec, et jusqu'à une chaloupe à vapeur échouée devant la maison du gouverneur. Cinq cents bœufs avaient péri dans la seule boucherie située près du pont de Kalink. Parmi les marchandises détruites ou avariées, on comptait douze mille quintaux de sucre, autant de sel et de farine, vingt mille quintaux de chanvre, etc. Toute la campagne des environs, couverte de belles habitations, était comme rasée. L'île des Matelots, celles de Gutneuwsakey, Emeliauowska, Olawa, Liowickta, Catherinenhof, étaient dévastées; le port des Galères, à Wassili-Ostrow, ruiné au point qu'il ne restait plus vestige des maisons voisines. De tous les établissements qui réunissaient un grand nombre d'ouvriers, la fonderie impériale, située sur la route de Peterhof, était celui qui avait été le théâtre des plus douloureuses calamités. Dès le commencement de l'inondation, tous les ouvriers, qui habitaient des casernes séparées de la fabrique, avaient reçu l'ordre de suspendre leurs travaux et la permission de retourner chez eux. Cependant la crue des eaux fut tellement subite, qu'eux-mêmes, loin de pouvoir regagner leurs habitations, furent obligés de se réfugier dans les étages supérieurs, et jusque sur les toits. De là, ils eurent la douleur de voir périr leurs femmes et leurs enfants, sans pouvoir leur porter secours. Le nombre total des victimes de ce fléau fut évalué à plus de cinq cents personnes. L'hôtel de la bourse, celui du gouvernement général, et plusieurs autres édifices publics, reçurent les familles restées sans abri.

HOMMES VELUS.

HOMME PORC-ÉPIC. — BŒUFS A CORNES MOBILES, ETC.

(Voy. 1841, p. 394.)

VOULEZ-VOUS APPRENDRE BIEN UNE CHOSE, CHARGEZ-VOUS DE L'ENSEIGNER.

Parmi les proverbes qui courent le monde, il en est plusieurs dont le sens, au fond très vrai, est caché sous une forme tout-à-fait paradoxale, et cette forme, je ne puis me défendre de le croire, leur a été donnée à dessein par les sages qui, les premiers, les ont mis en circulation. En effet, exprimée simplement, une remarque juste pourrait passer inaperçue, tandis qu'une maxime en apparence répugnante à la raison sera combattue aussitôt qu'avancée, et une fois bien comprise, la controverse à laquelle elle aura donné lieu servira à la graver plus profondément dans la pensée. Comme exemple de ces dictons à l'apparence bizarre, je citerai celui que j'ai placé en tête de ce paragraphe, parce qu'il me revient en mémoire chaque fois qu'il m'arrive, comme aujourd'hui pour les productions épidermoïques anormales, de traiter en deux fois, et avec un certain intervalle de temps, un même sujet.

Il semble, au premier abord, que ce soit une folle pensée que d'entreprendre d'instruire les autres sur une matière que l'on ne connaît soi-même qu'imparfaitement. C'est pourtant ce qui arrive d'ordinaire, même aux hommes les plus consciencieux. Du moment où l'on se prépare à communiquer, soit dans un enseignement oral, soit par le moyen de l'impression, les résultats de recherches que dans le principe on avait faites presque toujours pour sa propre satisfaction, on sent le besoin de les présenter dans un ordre logique, de les lier entre eux, et alors apparaissent inopinément une foule de lacunes qu'il est indispensable de remplir. On s'aperçoit qu'on n'a pas poussé jusqu'au bout certaines investigations commencées, on en voit d'entièrement nouvelles à entreprendre. Des faits conservés dans quelque coin de la mémoire, et dont on n'avait point jusque là aperçu les rapports avec le sujet principal, viennent alors s'y rattacher de la manière la plus évidente; et, l'attention une fois éveillée, on ne poursuit guère son travail sans en rencontrer d'autres que l'on ne cherchait point. Souvent ces faits se présentent dans le cours de recherches sur un sujet complétement différent du premier.

Quelquefois ces réminiscences soudaines, ces heureuses rencontres arrivent assez à temps pour qu'on en puisse profiter, mais le plus souvent, quand elles se présentent, la leçon est déjà faite ou l'article paru. L'enseignement oral et la presse périodique, qui, par l'obligation qu'ils imposent d'être prêt à jour fixe, exposent plus particulièrement à ces sortes d'omissions, offrent aussi, il faut le dire, toute facilité pour les réparer; et c'est un privilége dont je profiterai aujourd'hui, car depuis la publication de mon premier article, ma mémoire paresseuse m'a rappelé quelques faits qui auraient dû y trouver place, et le hasard m'en a fait découvrir d'autres qui jusqu'ici m'étaient restés inconnus.

J'ai dit, dans mon premier article, que chez les animaux qui à l'état normal ont la tête ornée de cornes persistantes, on voit quelquefois ces cornes manquer entièrement, et quelquefois, mais plus rarement, ne se développer qu'en partie. J'ai cité à cette occasion les bœufs à cornes mobiles d'Élien, et j'ai fait voir, par un exemple pris de l'ouvrage d'Azara, que cette particularité tenait à ce que le noyau osseux ne s'était point développé tandis que la partie épidermoïque avait persisté. J'aurais dû me rappeler à cette occasion un fait semblable dont j'avais pris note autrefois, et que je rappellerai maintenant parce que, les exemples de cette sorte de monstruosités étant assez rares, il est bon de montrer qu'ils se sont présentés sur plusieurs points fort distants du globe.

Bucquoy (*Voyage aux Indes*, 1771, p. 104) nous apprend qu'à Madagascar on trouve des bœufs à bosse, dont les uns ont des cornes à la manière ordinaire, d'autres sont sans cornes, et quelques uns enfin « ont des cornes pendantes qui paraissent ne tenir qu'à la peau. »

A ces individus qui manquent de cornes, quoique l'espèce à laquelle ils appartiennent en soit naturellement pourvue, j'aurais pu opposer d'autres animaux qui ne présentent qu'accidentellement ces sortes d'excroissances; parler, par exemple, des chevaux cornus et des lièvres cornus. Mais quant à ce dernier genre de monstruosité, je le trouvais trop étrange pour le mentionner sans citer mes garants, qui sont nombreux, et parmi lesquels se trouvent plusieurs naturalistes recommandables; quant à l'autre, j'éprouvais l'embarras tout contraire, ma mémoire ne me fournissant qu'une seule indication très courte, une phrase du jésuite Nieremberg, qui parle d'un cheval cornu qu'il a vu dans les écuries du roi d'Espagne Philippe IV. Ma mémoire était en défaut sur ce point, mais je fus mieux servi, un peu tardivement à la vérité, par un de ces hasards heureux auxquels je faisais naguère allusion.

J'avais achevé de rassembler les matériaux pour mon deuxième article sur les productions épidermoïques anormales, et je commençais une autre série de recherches pour une histoire du Babiroussa, que je préparais pour le *Magasin pittoresque*, lorsqu'en feuilletant un ouvrage de Thomas Bartholin (*Hist. anat. rar.*, cent. 1 et 2), où se trouvent consignés les premiers renseignements authentiques sur la structure de ce singulier cochon, je rencontrai, non seulement une observation détaillée concernant un cheval cornu, mais encore deux cas de monstruosités semblables dans l'espèce humaine, avec l'indication d'ouvrages plus anciens où il en est également fait mention. T. Bartholin lui-même, dans un de ses livres qui m'était bien connu, avait consacré tout un chapitre à la citation de passages relatifs à ce sujet. Ainsi, j'avais eu tort de dire que les écrivains antérieurs au dix-septième siècle avaient gardé le silence sur ce point; ma faute était inexcusable, et je m'empresse de la confesser. D'ailleurs, je crois inutile de reproduire ici tous les noms cités par Bartholin; les gens

qui seraient curieux de les connaître peuvent lire le premier chapitre du Traité *de Unicornu*. Quant aux observations consignées dans les centuries anatomiques, elles se rapportent, la première à une femme danoise, dont la corne placée au front fut enlevée par la ligature et l'emploi des caustiques; l'autre à une Hollandaise, Marguerite Mayners, qui portait cette excroissance à la partie supérieure de la tempe droite. Chez cette dernière femme, comme chez Trouillu, la corne se dirigeait vers le sommet de la tête, et pouvait être cachée par une coiffure convenablement disposée ; elle avait douze travers de doigt de longueur ; elle était mobile, mais on ne pouvait l'ébranler un peu rudement sans faire saigner sa base, qui était une sorte de carnosité rougeâtre, ou plutôt une portion de la peau enflammée et siége d'une démangeaison habituelle. Il ne paraît pas qu'on en ait jamais tenté l'extirpation.

Je n'entrerai pas à ce sujet dans de plus amples détails, et j'en finirai avec Bartholin en donnant un extrait de son chapitre sur le cheval cornu.

« On voit, dit le célèbre médecin, dans les écuries royales de Copenhague, un beau cheval qui porte une corne à chaque oreille. Cette corne, qui ressemble pour la forme à un ergot de coq, naît de l'hélice de l'oreille externe; elle tient d'une manière très ferme à la peau, et se meut avec elle. Chaque mois, à peu près, cette corne tombe, et une autre toute semblable commence à pousser dans le même point; en général, celle du côté droit est plus forte que l'autre, et permet mieux de voir quel est le mode de formation de ces excroissances. On s'aperçoit qu'elles poussent par la base, et qu'elles résultent de la juxtaposition d'une matière sécrétée; elles sont creuses intérieurement. S. M. le roi de Danemarck a bien voulu me faire présent, à moi indigne, de deux de ces cornes dont je donne ici la figure. »

La chute périodique des deux ergots que portait aux oreilles le cheval danois, est conforme à ce qu'a observé M. Alibert sur la sorte de mue qu'éprouvent, à des intervalles à la vérité plus éloignés, les individus appartenant à l'espèce humaine chez lesquels ces sortes d'excroissances cornées existent sur une grande partie de la surface du corps (voy. 1841, p. 596). La chute annuelle de ces sortes d'ergots s'observa également dans le cas que je vais rapporter, et que j'emprunte au Dictionnaire de Valmont de Bomare, tome III, page 584.

« Le docteur Ascanius, dit notre estimable compilateur, a lu à la Société royale de Londres la description d'un homme venu au monde bien constitué, et né de parents sains bien conformés, mais qui, six semaines après sa naissance, eut tout le corps, excepté le visage, le dedans des mains, le bout des doigts et le dessous des pieds, chargé d'une infinité de petites excroissances, lesquelles se changèrent peu à peu en espèces de soies brunâtres, à demi-transparentes, qui avaient la consistance de corne, et roides, élastiques, et dont rien ne put arrêter le progrès. Ces soies avaient six lignes de longueur et deux ou trois de grosseur, et étaient implantées perpendiculairement comme les piquants des hérissons. La barbe de cet individu, devenu adulte, était noire ainsi que ses cheveux. Mais voici un phénomène bien singulier : ces soies tombaient chaque année en automne et renaissaient après. A l'âge de vingt ans, il fut attaqué d'une petite-vérole confluente, qui lui procura une mue générale sur le corps. Cet homme (Edward Lambert, du comté de Suffolk en Angleterre) se maria et eut six enfants, tant filles que garçons, tous constitués comme lui et également couverts de soies. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un garçon de toute la famille de cet homme, que les Anglais ont appelé *the porcupine man*, l'homme porc-épic... »

« On a envoyé de Lisbonne, aux auteurs du Journal étranger, poursuit Valmont de Bomare, l'histoire d'une fille dont le visage et tout le corps sont couverts de grands poils de diverses couleurs et longueurs, crépus et consistants; ses cheveux n'ont rien d'extraordinaire. Enfin, on voit actuellement (mars 1774), à la foire Saint-Germain à Paris, une petite fille âgée de trois ans, d'une assez jolie figure, mais dont le corps est presque entièrement couvert de poils longs et bruns. »

Cette dernière forme de monstruosités, quoique plus rare que celle qui consiste dans l'existence d'une corne unique un peu volumineuse, ou d'excroissances plus petites et plus multipliéees disséminées sur toute la surface du corps, s'est cependant reproduite en différents lieux, et ainsi j'en puis citer pour l'Asie tropicale deux exemples récents rapportés par des hommes dignes de foi, dont l'un surtout est connu comme un très bon observateur.

« Pendant que nous étions à Assahan, dit Anderson (*Mission à la côte orientale de Sumatra, dans l'année* 1823. Edimb., 1826, in-8°, p. 127), on nous amena un petit enfant d'origine batta, qui nous parut fort curieux. C'était une petite fille dont le dos était couvert de poil comme la peau d'un buffle : elle venait de l'intérieur du canton de Panei. »

L'autre cas est plus remarquable encore : je le trouve dans un ouvrage de J. Crawfurd, le Journal d'une ambassade envoyée en 1826 par le gouverneur-général de l'Inde à la cour d'Ava (pays Birman); 2e édition. Londres, 1834, vol. Ier, page 518.

SHWE-MAONG.

« Depuis que nous étions à Ava, dit Crawfurd, nous avions beaucoup entendu parler d'une personne qu'on disait être toute couverte de poil, et qui avait, nous assurait-on, beaucoup plus de ressemblance avec un singe qu'avec un homme (ressemblance qui, je suis heureux de le dire, ne nous parut rien moins que frappante quand nous fûmes à portée d'en juger par nous-mêmes). Ayant paru curieux d'observer cet individu, le roi, poliment, l'envoya il y a



(Portrait de Shwe-Maong, bouffon du roi d'Ava dans le pays Birman, Inde.)

quelques jours à notre logis, et le docteur Wallich et moi nous prîmes sur-le-champ des notes sur tout ce qu'il offrait à nos yeux et sur ce que nous pûmes recueillir de sa bouche.

» Cet homme, dont le nom était Shwe-Maong, nous dit

être âgé de trente ans. Il était natif du district de Mayong-Gyi, province de Lao, district situé sur la rivière Martaban ou Saluen, et distant de trois mois de chemin de la ville d'Ava. Le saubwa, ou chef de la province, en fit présent au roi comme d'une curiosité lorsqu'il n'avait encore que cinq ans, et depuis il est toujours resté à Ava. Sa taille est de cinq pieds trois pouces et demi, mesure anglaise (environ 1 mètre 615 millimètres), ce qui est à peu près la taille ordinaire des Birmans. Ses formes sont grêles, si on les compare à la structure en général robuste des hommes appartenant aux races indo-chinoises, et sa constitution paraît délicate; son teint n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'il est peut-être un peu plus clair que le teint ordinaire des gens du pays. Ses yeux sont d'un brun foncé, moins noirs cependant que ceux du commun des Birmans. Ses cheveux, je dis ceux de la tête, sont aussi plus fins et moins copieux.

» Tout le front de cet homme, ses joues, ses paupières, son nez, y compris même une partie de l'intérieur, son menton, en un mot toute sa face, à l'exception près de la partie rouge des lèvres, sont couverts d'un poil fin, long de huit pouces environ (mes. angl.) sur le front et sur les joues, et de quatre au nez et au menton. Ce poil est d'un gris argenté, soyeux, lisse et sans ondes. Les oreilles, en dehors, en dedans, et jusque dans le conduit auditif externe, sont complétement couvertes d'un poil de même nature que celui de la face, et également de huit pouces de longueur. C'est là surtout ce qui contribue à donner à cet individu un aspect étrange et qui, au premier abord, paraît n'avoir rien d'humain.



(Shwe-Maong, âgé de trente ans, et sa fille, âgée de deux ans et demi. — D'après les dessins faits en 1826, à Ava.)

» Shwe-Maong n'a point, à proprement parler, de cils, de sourcils ni de barbe, les places où ces sortes de poils naissent d'ordinaire étant chez lui garnies des poils doux et gris qui couvrent le reste de sa face, mais qui dans ces régions sont généralement moins fournis. Des poils de même nature, très abondants et longs de cinq pouces, garnissent les épaules et règnent le long de l'épine dorsale; à la poitrine, ils ont quatre pouces seulement, sur les avant-bras, les cuisses, les jambes et l'abdomen, ils sont plus courts et clair-semés. Nous pensâmes que cette singulière toison pouvait tomber périodiquement ou à des intervalles irréguliers; mais, l'ayant questionné à ce sujet, nous vîmes que notre conjecture n'était pas fondée.

» Quoique âgé seulement de trente ans, Shwe-Maong présente, à certains égards, l'apparence d'un homme de cinquante-cinq à soixante ans, ses joues étant creusées comme celles d'un vieillard, ce qui tient à l'absence des dents de côté. En inspectant sa bouche, nous reconnûmes qu'il n'a à la mâchoire inférieure que cinq dents, savoir quatre incisives et la canine gauche, et à la supérieure que les quatre incisives, dont les deux externes participent de la forme des canines. Nous ne vîmes pas trace de molaires, et même, dans le lieu qu'elles auraient dû occuper, la partie des os maxillaires correspondante aux alvéoles paraissait manquer entièrement. Ces neuf dents étaient saines, mais petites; l'homme n'en avait jamais eu d'autres. Il nous dit que ses dents de lait étaient tombées seulement lorsqu'il était âgé de vingt ans, et avaient été remplacées alors par celles que nous voyions.

» Les traits de cet individu sont réguliers et même agréables pour un Birman. Ses facultés intellectuelles sont bien développées, et son intelligence, comparée à celle de ses

compatriotes, est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne.

» Il nous dit qu'à l'époque de sa naissance, ses oreilles seules étaient velues; ce premier poil était long de deux pouces et d'un blond filasse. A six ans, le poil commença à se montrer sur l'ensemble du corps, mais d'abord principalement sur le front.

» Shwe-Maong s'est marié à l'âge de vingt-deux ans à une femme qui lui a donné quatre filles, dont l'aînée est morte à trois ans, et la seconde à onze mois; ces deux enfants n'offraient rien de remarquable. La mère, qui dans le pays peut passer pour jolie, nous est venue voir aujourd'hui avec ses deux autres filles. La plus âgée, qui a environ cinq ans, est tout le portrait de sa mère; elle est très gentille, très intéressante, et n'a rien qui la distingue des enfants ordinaires. Sa première dentition a commencé à se faire à l'époque ordinaire, et était complète à deux ans. La quatrième fille, âgée de deux ans et demi, est très forte. Elle est née avec des poils à la partie antérieure de l'oreille; à six mois, les poils commencèrent à apparaître sur toute la surface de l'oreille, et à un an, ils ont commencé à se montrer sur différentes parties du corps. A deux ans, les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, ont commencé à percer; il n'y a eu jusqu'à présent aucune apparence de canines ni de molaires. Shwe-Maong nous assura que, dans sa famille ni même dans tout son pays, il ne connaissait personne qui présentât les particularités qui le distinguent.

» Notre dessinateur fit des esquisses très fidèles du père et de l'enfant; on peut les voir dans les gravures ci-jointes (ce sont celles que nous reproduisons pag. 69). Après avoir fait à cette famille un petit présent, nous la congédiâmes fort satisfaite. Nous apprîmes que Shwe-Maong était quelquefois employé à la cour en qualité de bouffon, et qu'à cet effet on lui avait appris à imiter les gestes grotesques et les grimaces des singes. Ce métier d'ailleurs ne lui rapporte pas beaucoup, car pour entretenir lui et sa famille, il a été obligé de s'appliquer au métier de vannier qu'il pratique maintenant: à Londres, il eût tiré meilleur parti de sa difformité. »

Je n'ajouterai qu'un mot au récit de Crawfurd, pour appeler l'attention sur une des circonstances qu'il signale, l'état incomplet des dents chez Shwe-Maong, état qui devait probablement se reproduire chez le seul de ses enfants qui lui ressemblât. Cette observation, curieuse en elle-même, le devient encore davantage quand on la rapproche de celle qu'on a faite sur les chiens nus appelés communément chiens turcs. M. Yarelle, en effet, a fait remarquer que chez ces animaux le nombre des dents est rarement complet. Ainsi il paraîtrait que quand il existe une anomalie dans le système pileux, il tend à s'en produire une autre dans le système dentaire, système que l'on avait long-temps compris dans l'ensemble des productions épidermoïques, mais que l'on veut maintenant en séparer.

FOIRE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

(Voyez une gravure représentant l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et ses dépendances, 1840, p. 165.)

Dès les temps les plus reculés, les religieux de Saint-Germain-des-Prés étaient en possession du droit de foire; mais aux douzième et treizième siècles, les rois réussirent à se faire céder, de gré ou de force, par l'abbé, les revenus de cette fête de l'industrie et du commerce, qui, tous les ans, commençait quinze jours après Pâques pour se prolonger pendant trois semaines, dans le bourg de Saint-Germain. La foire fut alors transférée du territoire de l'abbaye aux Halles.

En dédommagement des souffrances qu'ils avaient éprouvées pendant les guerres civiles des règnes de Charles VI et de Charles VII, les religieux demandèrent à Louis XI l'autorisation d'établir de nouveau dans leur faubourg une foire franche. Le roi leur accorda ce droit par lettres-patentes du mois de mars 1482. Après de longs débats avec les religieux de Saint-Denis, qui craignaient pour leur *Lendit* une concurrence redoutable, la durée de ce marché fut d'abord fixée à huit jours, mais prolongée ensuite considérablement. Ouverte le 3 février, la foire se continuait pendant tout le carnaval, et ne finissait que la veille du dimanche des Rameaux. Les 140 loges ou *huches* des marchands construites en 1486, et rétablies par ordre du cardinal Briçonnet en 1511, occupaient le terrain où s'élève aujourd'hui le marché Saint-Germain, et s'étendaient jusqu'à l'extrémité de la rue de Tournon et aux environs du Luxembourg et de Saint-Sulpice. Elles formaient neuf rues qui se coupaient à angle droit, et se trouvaient abritées par une charpente immense, construction justement admirée pour sa hardiesse. Tout cela disparut dans la nuit du 16 au 17 mars 1762, dévoré par un affreux incendie. L'année suivante, on reconstruisit 100 loges; mais il s'en fallut bien que cette foire fût aussi brillante que l'ancienne, où l'on voyait rassemblés des merciers, des orfèvres, des lingères, des confiseurs, des spectacles forains, des cabarets *, des salles de danse, des objets de curiosité de toute espèce, etc. — La magnifique charpente ne fut pas rétablie; seulement quelques unes des rues furent abritées par des vitraux, et durent alors ressembler aux passages actuels. A côté du marché, où l'on vendait « de toutes choses, *excepté des livres et des armes*, » se trouvait un enclos extérieur ou *préau*, très vaste, pour les toiles, les draps, les carosses, etc., et un *champ crotté* ou *champ de foire* pour la vente des bestiaux.

L'année 1789 fut la dernière où le lieutenant de police, assisté des commissaires du Châtelet, des syndics de la foire et des gardes-marchands, vint, le 3 février, à dix heures du matin, crier à haute voix devant une foule joyeuse, entre deux fanfares retentissantes : *Messieurs, ouvrez vos loges!*

Un ancien poëte a donné de cette foire une longue description en vers, où l'on trouve des détails curieux sur les mœurs du temps. Nous croyons qu'on en lira avec plaisir l'extrait suivant, et qu'on ne s'offensera pas de quelques hiatus qui n'étaient point alors exclus de la poésie.

Au début, le poëte invite une dame qui ne connaît point Paris à y venir en Carnaval et pendant la foire Saint-Germain-des-Prés.

Paris n'est rien l'été : un chacun s'en absente.
Si vous le voulez voir avec contentement,
En voici la saison; venez donc promptement,
Et ne craignez du temps la rigueur ni l'injure
Vos beautés chasseront l'orage et la froidure.
Avancez donc le pas; qu'on bride vos chevaux;
Mettez-vous en chemin, ne craignez les travaux.
Venez voir les balets, et venez voir la foire
De Saint-Germain-des-Prez, où vous ne sçauriez croire
Le peuple qui s'y rend de toutes nations,
Qui va, qui court, qui vient comme processions;
Qui bondit, qui murmure ainsi que les avettes (abeilles)
Font au bruit des bassins autour de leurs ruchettes.
Là va le roy, la royne, et les princes aussi;
Là vont les courtisans qui vivent sans soucy;
Là se trouvent les clercs, qui font de beaux faits d'armes,
Avec les écoliers, qui donnent force alarmes,
Et font comme chevaux qui se sont échappés,
Et qui vont bondissant de peur d'être attrapés.

* Ce fut à la foire Saint-Germain qu'on vit s'établir à Paris, en 1672, le premier café public. Le cafetier était un Arménien nommé Pascal, qui ensuite transféra sa boutique dans la rue de Bussy.

Là maint grand bruit s'entend, et des poings l'on tempête
Sur le nez, sur les yeux, sur le dos, sur la tête,
Où vous voyez courir le chevalier du guet,
Qu'on paye tous les ans pour y faire le guet.
Là le coup de bâton, avec la pertuisane,
Tombe sur le laquais que l'on hue et qu'on vane (raille),
Quand il prend le chapeau; et là maint page fuit
Au grand pas, se sauvant du malheur qui le suit.

Le poëte peint ensuite en traits un peu vifs les ridicules de la bourgeoise qui va marchander de boutique en boutique,

et qui fait plus de noise
Si quelqu'un veut avoir ce dont elle a fait prix;
Car elle luy dira : Quel est ce mal-appris
Qui court sur mon marché?... J'en suis si en colère,
Que si je me croyois, ce beau godelureau
Auroit un beau soufflet dessus son gros museau.

Vous y voyez parfois la nonnain et le moine,
L'abbé et le prieur, l'évêque et le chanoine;
Le rogue financier, enflé, brusque, musqué,
Suivy de ses commis. . . . .

Le sire Pierre y vient avecque la siresse
Et les petits sirons qui, rencontrant la presse,
Voudroient, tant ils ont peur, être encore au logis.
La servante nourrice, la fille, et l'apprentis,
Y accourent aussi avecques une joye
Telle que s'ils avoient gaigné quelque grand proye.

Là on joue d'éperons, et là confusément
L'un contre l'autre pousse émeus brutalement.
L'un tombe, l'autre rit, et cependant les dames,
Qui sur les échaffaux sont reluisantes flâmes
De perles, de brillans, et de mille joyaux,
Regardent le combat, et font cas des plus beaux,
Nobles ou roturiers; car où le sort s'adresse,
On ne se chaut beaucoup du titre de noblesse.
Où le combat n'est point, les galans à grands pas
La sarbacane en bouche, ores haut, ores bas,
Grêlent de çà, de là, de petites dragées.

Ailleurs, comme en un pré bigarré de ses fleurs,
On s'arrête aux portraits émaillés de couleurs.

Icy l'honnête dame avec son chevalier
Marchent d'un grave pas, ayants le geste fier.

Au-dehors maint carosse à l'environ circuit,
Maint fouet claque et reclaque, et tout l'air s'épaissit
Des vapeurs du bourbier que les chevaux émeuvent.
Les charlatans divers, les enchanteurs se treuvent
Au grand cours d'alentour, les blanques (loteries), les sauteurs,
Les monstres différens, les farceurs et menteurs.
Le peuple s'y promène, et parmy la froidure
Craque le pain d'épice, et la gauffre moins dure.
L'un sonne de la flûte, et l'autre du tambour;
L'autre de la chevrette, instrument du labour;
L'autre met son argent aux choses nécessaires
Que le marchand débite aux personnes vulgaires.

Aurez-vous à la foire égayé votre veue,
Soudain le Carnaval d'une longue étendue
Vous remplira les yeux, la pensée et les sens,
A toute heure, en tous lieux, de cent contentemens.
Là vous contemplerez les belles compagnies,
Qui sont par les maisons de violons garnies,
Instrumens de la danse, et verrez les balets
Des princes, des galans, et ceux des marjolets,
Ainsi veux-je appeler quelques mignons de ville,
Dont la grande dépense et l'excès inutile
Qu'ils ont fait sans propos, après telle saison,
Les mène bien souvent au fonds d'une prison
Regretter leur malheur, qu'aucun ne veut entendre.
Là vous contemplerez les brillans, qu'il faut rendre
Après le jour passé, les joyaux contrefaits,
Les visages fardés, les nouveaux affiquets.

Vous y verrez encor les carrousels des princes,
Avecque les seigneurs de toutes les provinces,
Et le cours de la bague et du faquin tournant*;
Et puis vous y verrez, en habit consonant,
En Zane**, en Harlequin, en avocat, en femme,
La noblesse à cheval sur le pont Notre-Dame;
Et comme astres luisans d'un et d'autre côté,
De fenêtre en fenêtre, en brave majesté,
Les dames à l'envy dans leurs âmes attraites;
Des chevaliers courans et du son des trompettes,
Des momons (masques) tout de même aurez-vous du plaisir,
Et des bourgeois qui vont d'un extrême désir
Trottant parmy la ville en différentes mines,
Jettans du son, du noir dans les yeux et narines.

INSTRUCTIONS DE COLBERT,

Ecrites de sa main en 1676.

*Mémoire pour mon fils***, sur ce qu'il doit observer pendant le voyage qu'il va faire à Rochefort.*

Etant persuadé, comme je le suis, qu'il a pris une bonne et ferme résolution de se rendre autant honnête homme qu'il a besoin de l'être pour soutenir dignement, avec estime et réputation, mes emplois, il est surtout nécessaire qu'il fasse toujours réflexion et s'applique avec soin au règlement de ses mœurs, et surtout qu'il considère que la principale et seule partie d'un honnête homme est de toujours bien faire son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est impossible qu'il s'acquitte de tous les autres s'il manque à ce premier. Je crois lui avoir assez parlé sur ce sujet en diverses occasions, pour croire qu'il n'est pas nécessaire que je m'y étende davantage; il doit seulement faire réflexion que je lui ai, ci-devant, bien fait connaître que ce premier devoir envers Dieu se pouvait accommoder fort bien avec les plaisirs et les divertissements d'un honnête homme en sa jeunesse.

Après ce premier devoir, je désire qu'il fasse souvent réflexion à ses obligations envers moi, non seulement pour sa naissance, qui m'est commune avec tous les pères, et qui est le plus sensible lien de la société humaine, mais même par l'élévation dans laquelle je l'ai mis, et par la peine et le travail que j'ai pris et que je prends tous les jours pour son éducation, et qu'il pense que le seul moyen de s'acquitter de ce qu'il me doit est de m'aider à parvenir à la fin que je souhaite; c'est-à-dire qu'il devienne autant et plus honnête homme que moi, s'il est possible, et qu'en y travaillant comme je le souhaite, il satisfasse à tous les devoirs envers Dieu, envers moi et envers tout le monde, et se donne en même temps les moyens sûrs et infaillibles de passer une vie douce et commode, ce qui ne se peut jamais qu'avec estime, réputation et règlement de mœurs.

(Suivent des détails sur l'objet particulier du voyage de de M. de Seignelay, qui était l'étude de l'arsenal de Rochefort).

Après avoir dit tout ce que je crois nécessaire qu'il fasse pour son instruction, je finirai par deux points : le premier est que toutes les peines que je me donne sont inutiles si la volonté de mon fils n'est échauffée, et qu'elle ne se porte d'elle-même à prendre plaisir à faire son devoir; c'est ce

* Mannequin de bois mobile sur un pivot, et servant aux exercices de manége.
** Personnage de la comédie italienne.
*** M. de Seignelay, depuis ministre de la marine.

qui le rendra capable de faire ses instructions, parce que c'est la volonté qui donne le plaisir à tout ce que l'on doit faire, et c'est le plaisir qui donne l'application. Il sait que c'est ce que je cherche depuis si long-temps. J'espère qu'à la fin je le trouverai, et qu'il me le donnera, ou, pour mieux dire, qu'il se le donnera à lui-même pour se donner du plaisir et de la satisfaction toute sa vie, et me payer avec usure de toute l'amitié que j'ai pour lui, et dont je lui donne tant de marques.

L'autre point est qu'il s'applique sur toutes choses à se faire aimer dans tous les lieux où il se trouvera, et par toutes les personnes avec lesquelles il agira, soit supérieures, égales ou inférieures; qu'il agisse avec beaucoup de civilité et de douceur avec tout le monde.

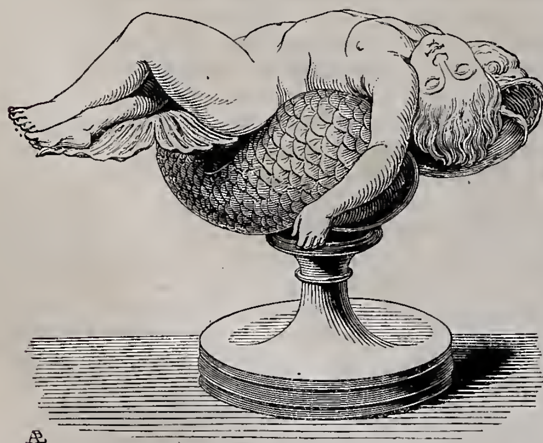
RAPHAEL

ARCHITECTE ET SCULPTEUR.

(Voy. 1838, p. 257 et les Tables.)

Peintre sans rival, Raphaël a été aussi l'un des plus grands architectes de son siècle, et nul doute qu'il n'eût également excellé dans la sculpture, si ses désirs l'eussent porté vers cet art, ou si, ravi moins jeune au monde qui l'admirait, le temps ne lui eût manqué de se montrer le digne émule de Michel-Ange.

On sait quelles preuves il a laissées de son génie comme architecte. Après la mort de Bramante, il fut nommé ordonnateur en chef de la construction de Saint-Pierre, et il soumit au pape un plan-relief de tout l'édifice qui fut unanimement approuvé. Il construisit la cour du Vatican qu'il a rendue si célèbre depuis par la décoration des loges (voyez 1836, p. 27). Chargé en outre par Léon X de la restauration de tous les monuments antiques de Rome, il embrassa avec enthousiasme ce noble et hardi projet dont il avait été peut-être le promoteur. Quelques beaux édifices de Rome et de Florence ont été construits sur ses dessins et sous sa direction, les uns certainement, les autres suivant des probabilités qui équivalent presque à la certitude. Nous citerons entre autres: — à Rome, le palais qui porte son nom; le charmant édifice appelé autrefois *Villa del Papa* et aujourd'hui *Villa Madama;* les écuries d'Augustin Chigi, à la Longara; le palais près Saint-André della Valle; la



(Enfant blessé porté par un Dauphin. — Groupe en marbre, de grandeur naturelle, attribué à Raphaël, et conservé à la galerie de Down-Hill, en Irlande.)

chapelle en coupole dans l'église de Santa-Maria del Popolo; — à Florence, le palais Deg' Uguccioni sur la place du Grand-Duc, le palais Pandolphini, dans la rue San-Gallo. Ajoutons qu'il suffirait, pour apprécier toute l'excellence du génie de Raphaël en architecture, de considérer les admirables compositions architectoniques qui ornent les fonds de ses tableaux, de ses cartons et de ses fresques, par exemple, dans ses sujets de l'Ecole d'Athènes, d'Héliodore, du Miracle de Bolsène, de l'Incendie de Borgo, des Apôtres guérissant un boiteux, de Paul et Barnabé.

Mais existe-t-il aucune sculpture qui soit indubitablement l'œuvre de Raphaël? Des auteurs très estimables n'osent à cet égard exprimer aucun avis. « Nous n'avons pas » de *preuves*, dit Quatremère de Quincy, que Raphaël ait » personnellement manié le ciseau ou fait le modèle de » quelque statue. »

Cependant la tradition et des présomptions très puissantes semblent permettre d'attribuer à Raphaël deux sculptures, la statue de Jonas, et l'Enfant au Dauphin.

La statue de Jonas occupe une des quatre niches de cette chapelle en coupole construite sur les dessins de Raphaël, ainsi que nous venons de le dire, dans l'église de Santa-Maria del Popolo.

M. Quatremère de Quincy lui-même ne regarde pas comme absolument improbable que cette belle statue ait reçu de Raphaël, comme on le prétend, « soit en modèle, » soit dans le fini précieux et moelleux de son beau marbre, » une grâce de contours, une morbidezza d'exécution très » particulière pour cette époque, et, dans la tête surtout, » une imitation de l'antiquité que ne présentait alors aucun » ouvrage. »

Une remarque qui vient à l'appui de la tradition, est qu'on ne voit pas de sculpteur auquel on puisse faire honneur de ce chef-d'œuvre. On nomme Lorenzo Lotti (ou de Credi), appelé Lorenzetto, élève de Raphaël. Mais, comment ne se retrouve-t-il dans les autres travaux de Lorenzetto aucune étincelle du génie qui resplendit dans le Jonas? Il a exécuté une Vierge au Panthéon, suivant le vœu du testament de son maître, et rien n'y rappelle ni pour le style ni pour le goût le prophète de Santa-Maria del Popolo.

Quant au groupe de grandeur naturelle que représente notre gravure, et qui figure un enfant blessé porté par un dauphin, sujet emprunté vraisemblablement à Elien, il faut avouer que les motifs d'en déclarer Raphaël l'auteur ne sont pas jusqu'ici entièrement satisfaisants.

Dans un manuscrit anonyme du seizième siècle, conservé à Milan, il est question d'une statue d'enfant, exécutée en marbre par Raphaël, et qui, au temps où écrivait l'auteur, était en la possession de Jules Romain. Mais le manuscrit ne parle pas du dauphin. S'agirait-il donc encore d'un autre enfant?

Une autorité plus décisive serait peut-être celle du comte de Castiglione, qui paraît faire allusion au groupe même dans une lettre, adressée à Andrea Piperario, datée de 1525, et qui a été publiée dans les *Lettere Pittorice*, vol. V, page 161.

Un autre moyen d'établir l'authenticité du groupe eût été de rechercher quels divers possesseurs se le sont transmis depuis Jules Romain jusqu'à nos jours. Mais on sait seulement qu'il a été apporté en Irlande par le feu comte de Bristol, évêque de Derry, et déposé ensuite dans la collection de Down-Hill. Il est placé sur un pivot, de manière à permettre d'admirer de tous les points de vue son modelé délicat et ses exquises proportions.

Il y a long-temps que l'on montre un plâtre de ce groupe dans la galerie des sculptures antiques à Dresde. Le savant conservateur de cette galerie, M. Bottiger, ne connaît que depuis 1824 seulement l'existence de l'original en Irlande.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

GROUPE EN MARBRE PAR GERMAIN PILON.



(Les Parques, groupe en marbre par Germain Pilon, gravé d'après l'original. — Dessin de M. Achille Devéria.)

Diane de Poitiers avait quarante ans à l'avénement de Henri II au trône de France en 1547. Ce fut dans le cours de cette même année qu'elle maria ses deux filles, l'une au duc d'Aumale, l'autre au duc de Bouillon-Lamarck, à qui elle fit donner le bâton de maréchal de France. Rien n'était plus dans la poésie du temps que de représenter ces trois femmes d'un si grand crédit sous l'emblème des Parques qui disposent du sort des mortels.

La tête de la Parque qui figure Diane est du même type que celle de la célèbre Diane de Poitiers de Jean Goujon. Les grandes paupières en sont le trait le plus caractéristique. Ce qui peut surtout distinguer les œuvres des deux artistes, c'est la manière moins fière de Germain Pilon.

Le groupe des Parques a dû être exécuté assez long-temps avant celui des trois Grâces que nous avons représenté dans notre Ier volume (voy. 1833, p. 309) : ces deux morceaux

sont d'ailleurs tout-à-fait semblables par la touche et les ajustements. Pour toute signature écrite, en dehors de l'analogie du travail, on trouve un grand G sous le bloc. On ne doit pas oublier que Germain Pilon était le statuaire particulier de la duchesse de Valentinois, ce que prouvent ses travaux du château d'Anet.

L'emploi habile que l'artiste a su faire du marbre d'où il a tiré les Parques, offre aux statuaires un exemple précieux à imiter. Si les figures étaient dans tout leur développement, elles n'auraient pu sortir du bloc qui n'a que 1m, 555 de haut sur 0m, 665 de large. Germain Pilon, en laissant engagées en bas-relief, ou plutôt en tiers de relief, toutes les parties basses, est parvenu à donner à ses figures une proportion plus forte qu'elles n'eussent pu l'avoir dans la statuaire ordinaire.

La liberté à laquelle il s'est livré dans son travail a donné à cette œuvre l'aspect d'un ouvrage de peintre florentin, et rappelle l'influence du Primatice sur tous les arts de décoration de cette excellente époque.

Ce morceau a eu des destinées singulières. Recueilli au temps de Louis XIV par M. de Maison, qui avait un hôtel magnifique dans la rue de l'Université, il servit à la décoration des jardins. Plus tard cet hôtel fut subdivisé, et le marbre, resté dans la plus petite des subdivisions, avait été entièrement noirci par la pluie. L'intendant qui le trouvait fort laid fit venir un marbrier, et lui demanda combien il en coûterait pour revêtir de dalles tous les côtés de ce vilain bloc noir, et en faire un piédestal qui supporterait un vase de carton-pierre. Le marbrier proposa de prendre le groupe en échange de la construction de son piédestal, ce qui fut immédiatement accepté. Un praticien sculpteur voulut ensuite l'acheter pour y tailler deux bustes; mais il craignit une fissure, et le groupe fut encore sauvé. Enfin un de nos artistes dont l'érudition égale le goût et le talent, M. Achille Devéria, en fit l'acquisition, et le plaça dans son salon où nous l'avons plus d'une fois admiré. A notre prière, il a bien voulu exécuter lui-même le dessin dont notre gravure est la reproduction fidèle.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1842.

(Suite et fin. — Voy. p. 54.)

An 1242. Bataille de Taillebourg, gagnée par Louis IX sur le comte de la Marche et sur Henri III, roi d'Angleterre, toujours prêt à se joindre aux vassaux rebelles.

1342. David II, roi d'Ecosse, reprend en main le gouvernement de son royaume. Edouard Baliol, soutenu par l'Angleterre, l'en avait dépossédé.

1442. Mort de Jean V, duc de Bretagne. François Ier est couronné dans Rennes, sa capitale. Le nouveau duc portait auparavant le titre de comte de Nantes, comme tout premier-né des ducs de Bretagne.

1542. Quatrième et dernière guerre de François Ier et de Charles-Quint.

— Emprisonnement du chancelier Poyet.

— Premières relations des Portugais avec le Japon. On n'avait encore sur cette contrée que de vagues informations. (Voy. 1836, p. 379.)

— Henri VIII fait décapiter Catherine Howard, sa cinquième femme. Nous avons donné en 1840, p. 58, la liste des épouses de ce roi sanguinaire.

— Naissance de Marie Stuart, et, peu de jours après, mort de Jacques V son père, dont elle hérite le trône d'Ecosse sous le nom de Marie Ire. En 1587, elle sera décapitée par ordre de la fille de Henri VIII.

1642. Le Hollandais Abel Tasman découvre la Nouvelle-Zélande (1833, p. 191, 219; 1836, p. 246); il découvre aussi la terre de Diémen, nommée Tasmanie par plusieurs géographes.

— Les Français s'emparent du Roussillon. Cette province ne sera diplomatiquement réunie à la France qu'en 1659, par le traité des Pyrénées.

— Une commission judiciaire, présidée par Laubardemont, condamne à mort Cinq-Mars et de Thou, fils de l'historien; ils ont la tête tranchée sur le même billot. (Voy. 1835, p. 326; 1836, p. 187.)

— Marie de Médicis meurt à Cologne; veuve de Henri IV, mère du roi de France et de la reine d'Angleterre, elle meurt dans la pauvreté.

— Mort de Richelieu. Le cardinal Mazarin entre au conseil avec le titre de spécial conseiller; il ne reçut jamais de lettres-patentes de premier ministre.

— La guerre civile, depuis long-temps imminente, éclate en Angleterre, parce que la Chambre des communes s'oppose à l'arrestation de Hampden et de quatre autres députés que Charles Ier accuse d'avoir voulu changer l'ordre de choses établi dans le royaume.

— Mort de Galilée et naissance de Newton.

— Publication du livre des *Méditations*, de Descartes.

— Première représentation du *Menteur*, comédie de Corneille.

— Mort du Guide (1834, p. 340).

— Première mention de la baïonnette. Voir notre précédent volume, p. 151 et 286, sur l'origine et l'histoire de cette arme, qui devait être l'arme française par excellence.

1742. Chute du ministère pacifique Robert Walpole. « Les bons patriotes anglais, dit Voltaire, ne pardonneront pas à Walpole d'avoir mis la corruption en système. »

— Principaux épisodes de la guerre de la succession d'Autriche dans le cours de 1742 :

L'allié de la France et de la Prusse, Charles-Albert, électeur de Bavière, est couronné empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VII.

L'Angleterre se déclare ouvertement pour Marie-Thérèse. Souscriptions des dames de Londres en sa faveur.

Bataille de Czaslaw, gagnée par le roi de Prusse sur les Autrichiens.

Paix de Breslaw. La Silésie, conquise par Frédéric, lui est cédée presque tout entière. On peut dater de cette époque l'élévation de la Prusse au rang de puissance de premier ordre.

Abandonnés par Frédéric, leur allié, qui avait dit au maréchal de Belle-Isle : « Songez à vous, maintenant, ma partie est gagnée; » abandonnés aussi par l'électeur de Saxe, roi de Pologne, les Français évacuent la ville de Prague, qu'ils avaient prise d'assaut l'année précédente. Ils effectuent au cœur de l'hiver, presque nus et sans vivres, une retraite désastreuse.

— Mort de Massillon.

— Mort de Jean-Baptiste Dubos. Il faut lire avec précaution son Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules; mais sous un rapport ce livre lui assure une place distinguée parmi les réformateurs de notre histoire. « C'est l'abbé Dubos, dit M. Augustin Thierry, qui a retiré du domaine de la simple tradition le grand fait de la persistance de l'ancienne société civile sous la domination des barbares, et qui, pour la première fois, la fit entrer dans la science. »

— Mort du père Brumoy, traducteur du Théâtre des Grecs.

— Mort du grand astronome Edmond Halley; de Richard Bentley, critique et philologue anglais du premier mérite; de S'Gravesande, savant hollandais, l'un des plus illustres disciples de la philosophie de Newton; de Norden, célèbre voyageur danois, le seul Européen, suivant la Biographie universelle, qui eût publié un Voyage pittoresque en Egypte avant le grand ouvrage de l'expédition française.

— Première représentation, à Paris, du *Mahomet* de Voltaire.

1742 ou 41. Création des censeurs royaux.

La censure avait été exercée pendant très long-temps par l'Université de Paris, qui prétendait tenir du pape le droit de censure universelle. A partir du règne de Charles IX, l'action censoriale de ce corps s'était insensiblement restreinte aux écrits religieux. L'examen des autres écrits était confié à des personnes sans titre spécial, et pour qui la censure ne constituait pas une fonction permanente.

Depuis l'origine jusqu'à la révolution, le cadre de censeurs royaux comprit 79 membres; savoir : pour la théologie, 10; jurisprudence, 10; jurisprudence maritime, 1; médecine, histoire naturelle et chimie, 10; chirurgie et anatomie, 2; mathématiques, 8; belles-lettres, 35; géographie, navigation et voyages, 1; peinture, gravure et sculpture, 1; architecture, 1. Lottin de Saint-Germain a joint à son Catalogue des libraires la liste des censeurs depuis 1742 jusqu'à la révolution.

Voir, pour l'histoire de la censure depuis 1789 jusqu'en 1830, notre volume de 1837, p. 110.

INVENTION DE L'ARTILLERIE LÉGÈRE
PAR UN FRANÇAIS, AU SEIZIÈME SIÈCLE.

On considère généralement le grand Frédéric comme le premier qui ait fait usage de l'artillerie à cheval, perfectionnement qui fut une révolution dans l'art militaire. Nous venons revendiquer pour la France l'honneur de cette heureuse innovation. En effet, on trouve au dixième livre des Guerres civiles de France, par l'Italien Davila (mort en 1631), un récit du combat d'Arques, livré en 1589, récit qui ne peut laisser aucun doute à cet égard. Voici le passage en question, pour lequel nous empruntons la traduction française de Baudouin, publiée en 1642 :

« Le roi (Henri IV), ayant fait avancer jusqu'au milieu de la campagne le baron de Biron, avec une bonne troupe de gens à cheval ; soit que le duc de Mayenne se fâchât de ce que leur témérité les portoit si avant, soit qu'il se persuadât qu'ils se fussent engagés ainsi sans y penser, tant il y a qu'il envoya deux gros escadrons de cavalerie pour les attaquer. Mais à leur arrivée, ceux du parti du roi s'étant ouverts des deux côtés avec une prompte adresse, il se trouva qu'au milieu d'eux il y avoit deux grandes couleuvrines qui, à même temps, s'étant mises à tirer sur les ennemis, en tuèrent plusieurs, et mirent en déroute les autres, qui furent contraints de se retirer; artifice adroit, à vrai dire, et qui ne fut pas une petite merveille à ceux qui virent escarmoucher de la sorte deux si grandes machines au milieu de la cavalerie. Cette nouvelle manière de conduire agilement l'artillerie pesante étoit de l'invention de Charles Brise (en italien *Brisa*), canonnier normand, qui, après avoir navigué long-temps aux Indes occidentales, dans des vaisseaux des corsaires, et s'être adonné à manier le canon durant tout le cours des guerres civiles, rendit ce service et plusieurs autres à sa patrie, pour lesquels il se mit dans une haute estime, et par son grand esprit, et par sa longue expérience. »

Malgré le succès décisif de cette invention du pauvre canonnier normand, l'emploi de l'artillerie à cheval fut négligé jusqu'au dix-huitième siècle. Ce fut à elle que Frédéric dut la victoire de Rosbach. Pour introduire chez nous cette innovation, il fallut toute la fermeté, la science et l'habileté du célèbre général Gribeauval, qui, par les nombreux perfectionnements qu'il introduisit dans l'organisation de l'artillerie, prépara nos succès dans les guerres de la république et de l'empire.

DES CENTRES DE GRAVITÉ.

M. Jourdain s'étonnait d'avoir dit de la prose pendant quarante ans sans le savoir; il aurait trouvé bien d'autres sujets d'admiration s'il avait connu toute l'étendue de la science pratique qu'il avait développée, pendant le même laps de temps, pour l'accomplissement des fonctions les plus simples de son existence physique; si on lui eût appris, par exemple, qu'à chaque pas, à chaque mouvement, il avait rigoureusement observé les lois de la mécanique, toutes les fois du moins qu'il ne s'était pas maladroitement laissé choir.

Mais le Bourgeois-Gentilhomme n'a pas été, en cela, plus privilégié que tout le monde. Pauvres ou riches, ignorants ou savants, nous obéissons tous instinctivement à l'action de la pesanteur, qui attire également vers le centre de la terre toutes les molécules matérielles placées à la surface. Nous faisons tous de la mécanique sans le savoir en réglant chacun de nos pas, de nos gestes, de nos mouvements les plus spontanés, les plus rapides, d'après les exigences de cette force silencieuse et puissante qui nous enchaîne à la surface de notre planète.

Voyez ce personnage dégagé de tout fardeau et placé debout immobile (fig. 1). Il peut sans perdre l'équilibre joindre les deux talons en tournant les pointes des pieds en dehors, et laisser pendre ses bras de côté. Au contraire,

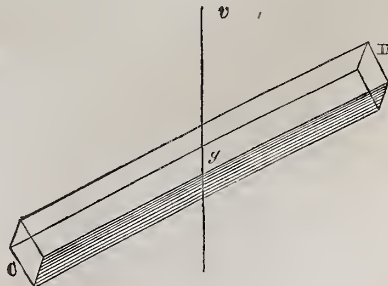

(Fig. 1.)


(Fig. 2.)

le portefaix aux épaules duquel sont suspendus des crochets lourdement chargés (fig. 2) doit incliner le haut du corps en avant, sous peine d'être entraîné en arrière par sa charge.

Dans l'un et l'autre cas, le *centre de gravité* est soutenu, parce que la verticale qui passe par ce point rencontre le sol sur une partie de l'espace occupé par les pieds de l'homme.

Pour prendre une idée nette du point important auquel on a donné le nom de centre de gravité, il suffit d'observer un fait que l'expérience la plus simple démontre tous les jours : c'est que dans un corps pesant il existe toujours un point tel que, si ce point est soutenu, le corps peut prendre autour de lui toutes les positions possibles sans cesser d'être en équilibre.



(Fig. 3.)

Considérez, par exemple, une poutre C D telle que la représente la figure 3. Le centre de gravité g se trouvera au milieu de cette pièce de bois supposée parfaitement homogène, à égale distance de toutes les faces, et la pièce suspendue à une corde verticale vg sera en équilibre dans toutes ses positions autour du point g. L'équilibre peut en-

core avoir lieu lorsque le centre de gravité est appuyé de bas en haut; il suffit pour cela que le fil à plomb, passant par ce centre, tombe dans l'intérieur de la figure formée par les points d'appui.

Or, le centre de gravité du corps de l'homme de proportions ordinaires est situé dans l'intérieur de l'abdomen, à peu près à la hauteur du nombril. C'est ce qui explique la stabilité du tireur d'armes qui vient de se fendre pour porter une botte (fig. 4).



(Fig. 4.)

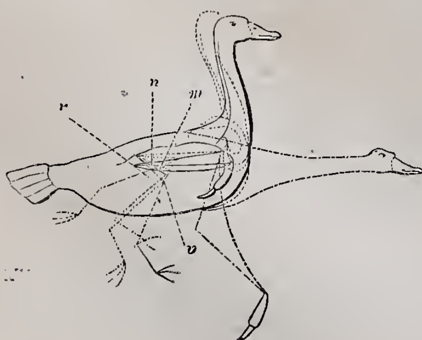
On comprend aussi pourquoi l'homme qui descend une pente (fig. 5) rejette le haut du corps en arrière; pourquoi



(Fig. 5.) (Fig. 6.)

celui qui gravit une rampe (fig. 6) se porte en avant; pourquoi l'un et l'autre font des pas assez allongés. Pour se rendre compte de l'équilibre dans toutes ces positions, il suffit de remarquer que la verticale passant par le centre de gravité tombe toujours entre les points d'appui.

Dès que l'homme est chargé d'un fardeau étranger, ou que ses proportions viennent à être modifiées accidentellement, comme le centre de gravité se rapproche toujours des masses les plus considérables, le changement de position de ce point exige de nouvelles attitudes. C'est ce qui a lieu pour le portefaix de la fig. 2, dont le centre de gravité a été exhaussé et porté en arrière par le fardeau considérable suspendu aux crochets. Aussi notre homme porte-t-il le haut du corps en avant, et cherche-t-il, en faisant basculer son fardeau, à en avancer le plus possible le centre de gravité.

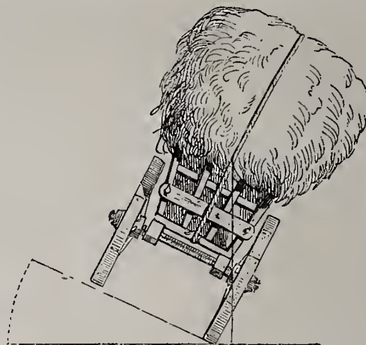


(Fig. 7.)

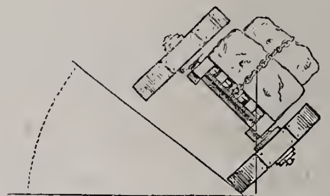
L'obèse ou l'hydropique, dont le ventre a pris des dimensions extraordinaires; la femme grosse, la nourrice qui porte son enfant dans ses bras, la poissarde chargée de son éventaire, donnent lieu à des observations analogues. Tous rejettent le corps en arrière, en sens contraire du poids additionnel qu'ils ont à soutenir.

La position du centre de gravité dans les corps des animaux n'est pas moins importante pour leur équilibre, et elle varie suivant les mouvements musculaires. Les traits indicateurs marqués des lettres *r*, *n*, *m*, *v*, dans la fig. 7, montrent respectivement les positions du centre de gravité d'un oiseau au repos, à la nage, pendant la marche, et pendant le vol. Des traits pointillés représentent l'attitude de l'oiseau dans ces diverses périodes; on voit aussi la position de l'aile pendant le vol.

La stabilité d'un corps est d'autant plus grande que le centre de gravité est placé plus bas. Voyez les voitures

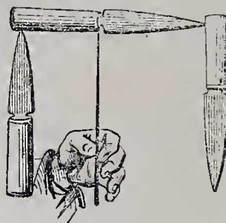


(Fig. 8.)

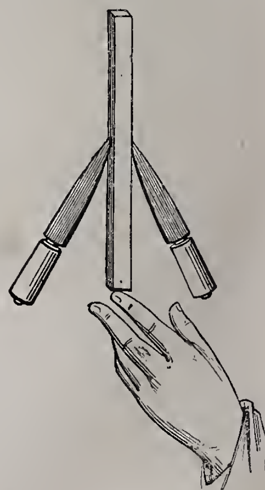


(Fig. 9.)

chargées que représentent les figures 8 et 9. Dès qu'elles seront assez inclinées pour que les verticales abaissées de leurs centres de gravité tombent en dehors des points où



(Fig. 10.)

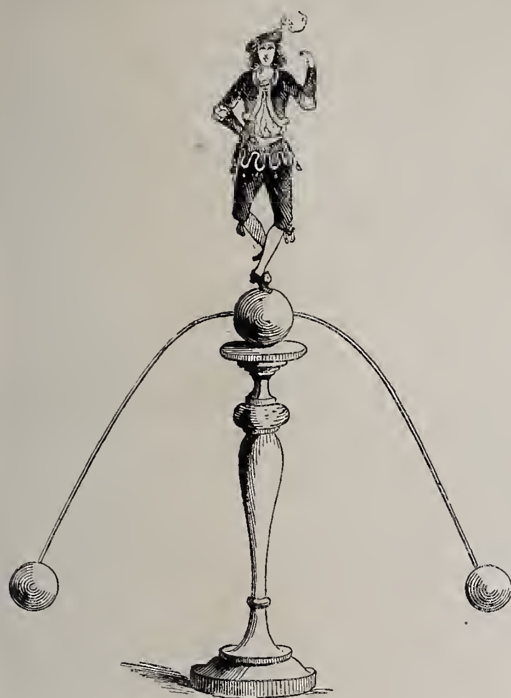


(Fig. 11.)

les roues touchent le sol, elles verseront : or cet accident aura lieu pour une inclinaison d'autant plus faible que le centre de gravité aura été plus haut placé. Aussi l'espèce

de camion de la figure 9 pourra-t-il être traîné sur un talus beaucoup plus incliné qu'on ne le pourrait faire pour la voiture de la figure 8.

Les figures 10 et 11 montrent des applications très faciles de ce principe. Chacun de nos lecteurs pourra se donner le plaisir de répéter les expériences qu'elles indiquent. On voit que s'il est possible de soutenir un couteau sur la pointe d'une aiguille, ou un court bâton sur le bout du doigt, cela tient uniquement à ce que les deux couteaux fichés latéralement font descendre au-dessous du point de suspension le centre de gravité de l'appareil.



(Fig. 12.)

Le jouet de la figure 12 est fondé sur le même principe. Le danseur, dont le pied est fixé à une boule, n'aurait aucune stabilité si deux contrepoids suspendus à de longues tiges ne faisaient descendre, bien au-dessous du point de contact de la boule, le centre de gravité du système. Mais, grâce à ces contrepoids, il est permis d'imprimer au danseur un mouvement de rotation très rapide, et de lui faire exécuter de grandes oscillations sans craindre de lui voir perdre l'équilibre.

Il y a un jeu qui semble, au premier abord, contredire ces principes. Ainsi un bâton debout est d'autant mieux maintenu sur l'extrémité du doigt, qu'il est chargé plus près de l'extrémité supérieure. Mais cela tient à ce que le point d'appui est mobile ici, et à ce que, pour un même écartement de la verticale, la force qui tend à détruire l'équilibre est d'autant moindre que le centre de gravité est placé plus haut. On pourra donc, par de petits mouvements imprimés au doigt, maintenir toujours le centre de gravité dans la verticale.

Ces considérations suffisent pour donner une idée du rôle que joue le centre de gravité dans l'équilibre des corps pesants, et de l'importance des notions qui s'y rattachent pour la statique des machines et des constructions. Nos lecteurs nous excuseront donc d'avoir fixé un instant leur attention sur un sujet que les ouvrages scientifiques ne traitent presque jamais d'une manière élémentaire. Si l'on nous objectait qu'il ne résulte de ces considérations aucune utilité pratique pour les fonctions ordinaires de la vie physique, et que dans les efforts désespérés avec lesquels un homme dont le pied trébuche contre un obstacle imprévu semble chercher à rattraper son centre de gravité il y a aussi peu de science que de grâce, nous aurions à répondre par un exemple emprunté à l'excellente *Mécanique des arts et métiers* de M. Charles Dupin. — L'ancien sac de soldat était étroit et bombé, ce qui contraignait le fantassin à marcher en penchant beaucoup le haut du corps en avant. Ce n'est qu'à une époque récente qu'on a senti tous les inconvénients de cette disposition, et qu'on a adopté des sacs larges et plats. « Cette amélioration essentielle est une » application bien facile, bien simple, de la théorie des » centres de gravité; et pourtant les soldats ont porté pé» niblement des sacs mal configurés, pendant près de » deux siècles, avant qu'on ait fait cette application en leur » faveur. » Nous en dirons autant de la substitution des coiffures cylindriques ou légèrement pointues aux shakos et aux kolbacks évasés. La science est donc bonne à quelque chose, même pour les sujets les plus simples et les plus vulgaires.

ABDUL-MEDJIB.

Il faudrait un prince doué d'une grande énergie et profondément versé dans l'art du gouvernement pour conduire aujourd'hui l'empire ottoman, et pour continuer l'œuvre civilisatrice commencée par le sultan Mahmoud II. Presque toujours malheureux dans ses relations diplomatiques, dans ses guerres, et dans ses entreprises au dehors, Mahmoud avait du moins un assez bon système de politique à l'intérieur. Il voulait franchement le bien de son peuple, et il possédait cette force de caractère dont a toujours besoin un prince réformateur, surtout en Orient. Il avait compris la nécessité d'améliorer le sort des chrétiens, et, plus d'une fois, il avait su faire violence aux préjugés des Turcs contre les Européens.

Peut-on en dire autant de son fils? La réponse serait peu favorable, s'il fallait en juger par les premiers actes de



(Portrait du sultan actuel, Abdul-Medjib, fils de Mahmoud II, dessiné d'après nature à Constantinople, en 1841.)

son règne. Malgré le soin avec lequel son père avait commencé son éducation politique; malgré la peine qu'avait prise

Mahmoud pour se donner un successeur, Abdul-Medjib s'est bientôt écarté des traditions paternelles. Après avoir manifesté des tendances libérales, et octroyé une sorte de charte à ses peuples, il a sacrifié les auteurs du *firman de Gulkané* aux ennemis de la réforme et du progrès. Il a abandonné Reschid-Pacha pour livrer la direction des affaires à des Turcs de vieille roche, entichés de préjugés barbares, opposés à toute espèce d'améliorations, et auxquels la décadence toujours croissante de l'empire n'a rien appris ni rien fait oublier. Il a surtout commis la faute de mécontenter les chrétiens, et de les confirmer dans la conviction qu'ils n'ont rien à attendre de leurs oppresseurs, qui, en effet, paraissent incorrigibles.

Ce qu'il y a de plus malheureux, ce qui porte à désespérer de l'avenir, c'est que le jeune sultan est naturellement faible, maladif, morose, et presque incapable de se mêler lui-même des affaires de l'Etat. Aussi n'est-il que trop disposé à se laisser conduire par les intrigues du sérail. Pour surcroît d'embarras, il ne voit autour de lui, dans ses conseillers, que des partisans de la Russie et que des partisans de l'Angleterre, presque nulle part des hommes voués à la cause nationale; on peut même ajouter qu'en Turquie il n'y a pas de parti national, puisque la majorité des Turcs a des idées arriérées et un esprit d'aveuglement qui ne peut qu'avancer l'heure de la ruine de l'empire.

Abdul-Medjib est fils d'une Arménienne qui vit encore et qui a le titre de *validé sultane*, ou reine-mère. Il n'a encore que dix-neuf ans; il en avait dix-sept lorsqu'il fut proclamé empereur. Quelques jours après la mort de son père, il se rendit à la mosquée d'*Eyoub*, où il ceignit le sabre d'Othman suivant l'usage de ses ancêtres. Chez les Turcs, cette cérémonie remplace la solennité du couronnement. Leurs sultans n'ont ni sceptre ni couronne; ils règnent par le *kilidj* et le *kitob*, c'est-à-dire par le cimeterre et par le Coran : ceindre le sabre que porta Othman et que ce chef de la dynastie ottomane donna au héros Eyoub, voilà en quoi consiste l'investiture du pouvoir impérial. Cela sert à la fois de sacre et de couronnement.

Le dessin que nous donnons représente Abdul-Medjib dans le costume impérial adopté par son père. L'ancien turban a été remplacé par le bonnet rouge (*fezzi*), surmonté d'un flot de soie bleue dont les franges, légèrement amenées par devant, retombent avec abondance de l'autre côté. Au milieu de cette coiffure peu gracieuse étincelle une magnifique plaque de diamants, au centre de laquelle se distingue le chiffre du grand-seigneur. Sur les épaules flotte un large manteau, de couleur *vert russe*, dont le collet enrichi de broderies d'or est retenu par une agrafe en diamants.

Abdul-Medjib a un jeune frère nommé Abdul-Aziz. La position de ce jeune prince est extrêmement intéressante. Contrairement aux usages du sérail, il a joui de sa liberté pendant que son père vivait. Mahmoud partageait son amour entre ses deux fils, et se plaisait à les montrer souvent au peuple. Depuis la mort de Mahmoud, Abdul-Aziz vit renfermé dans le sérail. Il doit d'autant plus souffrir qu'il a connu les douceurs de l'indépendance, et qu'il est aussi vif, aussi gai que son frère paraît lent et taciturne. S'il fallait en croire certains bruits, il aurait déjà beaucoup perdu de sa gaieté, et il passerait le temps à élever des poulets. On doit cependant rendre cette justice au prince régnant, que, depuis son avénement au trône, il a permis une ou deux fois à son jeune frère de sortir du sérail pour paraître à cheval dans les rues de Constantinople.

COULEUR DE L'EAU.

Rien n'est plus surprenant que la variété des couleurs que prend l'eau dans l'océan, dans les lacs, dans les rivières qui coulent dans les pays de plaines et dans celles qui descendent des montagnes, et on se demande avec curiosité comment cet élément peut recevoir des teintes aussi différentes. L'eau la plus pure que nous connaissions est sans doute celle qui tombe de l'atmosphère; elle n'a touché que l'air, et elle a été distillée de telle manière qu'il n'y a pas à craindre qu'elle ait pu recevoir aucune substance étrangère, comme cela arrive presque nécessairement lorsqu'elle est distillée dans les vaisseaux dont on se sert dans les laboratoires de chimie. Cependant nous ne pouvons observer l'eau atmosphérique à l'état de pluie qu'en la recevant dans des vases qui la souillent plus ou moins; tandis que la neige fondue par les rayons du soleil, tombée sur des glaciers formés eux-mêmes par de la neige glacée, donne une eau que l'on peut considérer comme dans son état de plus grande pureté. La congélation chasse de l'eau les sels qui se trouvent dans l'atmosphère et qui s'y forment; et dans les régions élevées et inhabitées des glaciers éloignés de la région accessible aux végétaux et aux animaux, hors du contact même du règne minéral, il n'y a que peu de substances qui puissent la souiller; car ce n'est que dans quelques localités que l'on trouve sur la neige des infusoires végétaux ou animaux, et la neige rouge est un phénomène peu commun, observé seulement dans les régions polaires et sur les montagnes les plus élevées du globe. J'ai fort souvent examiné l'eau formée par les neiges fondues sur les glaciers dans diverses parties des Alpes; je crois qu'on peut la regarder comme très pure, quoiqu'elle tienne beaucoup de sable en suspension. Quand elle est en grande quantité, sa couleur est toujours d'un bleu sombre, et plus ou moins suivant sa profondeur. Le capitaine Parry a fait les mêmes observations dans les mers du pôle Nord. Dans les lacs où croissent des végétaux, la couleur de l'eau approche du vert de mer; elle tire vers le jaune quand elle est imprégnée des matières qui proviennent de leur corruption, et quand ces matières sont en très grande quantité, comme dans les pays de tourbe, elle est tout-à-fait jaune, et même d'un brun foncé, dans les lacs des montagnes de l'Ecosse. Le lac de Genève, alimenté par le Rhône supérieur et par les torrents à l'époque de la fonte des neiges, est d'un bleu azuré admirable, couleur que le Rhône conserve depuis sa sortie du lac jusqu'à sa jonction avec la Saône, qui lui donne une teinte plus verte. L'eau du lac de Morat, au contraire, situé dans un pays bas et alimenté par des sources moins pures, est verte. Dans certains endroits, l'oxide de fer donne à l'eau des rivières une teinte jaunâtre. Les matières calcaires altèrent rarement la couleur, mais souvent la transparence de l'eau, comme le montrent le Velino à Terni et l'Anio à Tivoli dans les Etats Romains. Il est fort douteux que les matières salines, quand elles sont blanches elles-mêmes, puissent jamais altérer la couleur de l'eau, et je crois que celle de l'océan, qui n'appartient qu'à lui, doit être attribuée aux végétaux qui croissent dans son sein, et peut-être en partie aux deux principes élémentaires, l'iode et le brôme qu'il renferme certainement, et qui ne proviennent peut-être que de la corruption de certaines plantes marines. Ces deux principes dissous donnent une couleur jaune qui, mêlée avec le bleu de l'eau pure, forme la couleur verte particulière à la mer. J'ai fait il y a quelques années une expérience à ce sujet, qui me semble convaincante. Peu de temps après la découverte de l'iode *, je jetai une petite quantité de cette sub-

* Un fabricant de savon remarqua que le résidu de sa lessive, lorsqu'il était épuisé d'alcali, corrodait la chaudière de cuivre qui le renfermait. Il le dit à un chimiste, qui analysa la liqueur et obtint pour résultat l'iode. On étudia ce nouveau corps, et bientôt on le découvrit dans les plantes marines dont on extrait la soude, dans l'eau de la mer, dans les mines de sel, et dans tous les corps d'origine marine, entre autres les éponges. Un médecin de Genève se rappela que le peuple attribuait à la cendre des éponges brûlées la propriété de guérir le goître, et depuis lors l'iode est employé avec le plus grand succès à la guérison de cette difformité.

stance dans un des bassins qui sont en si grand nombre dans la *mer de glace*, en Suisse, et, la répandant avec un bâton à mesure qu'elle se dissolvait, je vis l'eau d'un bleu sombre prendre d'abord une teinte verte comme celle de l'océan, qui devint plus vive et ensuite jaunâtre. Je ne donne pas cette expérience comme une preuve, mais seulement comme un fait favorable à ma conjecture.

H. Davy, *Salmonia*.

Nous sommes tous esclaves des lois, afin de pouvoir vivre libres. Cicéron.

STATISTIQUE DU CLERGÉ FRANÇAIS.

(Seizième et dix-neuvième siècles.)

On trouve dans la République de Bodin le nombre officiel des principaux membres du clergé français à l'époque des premiers États de Blois; il diffère peu de celui actuel. Cette stabilité, au milieu de tous les changements qui sont survenus en France depuis trois siècles, nous a paru digne de remarque.

	1756	1840
Archevêques.	14	12
Évêques.	104	66
Curés (ou desservants).	27400	28727

Bodin compte tout village ayant paroisse et chaque ville pour une cure.

Pour connaître le chiffre approximatif des paroisses existant en 1840, il faut savoir que les desservants qui binent, c'est-à-dire qui font le service de deux paroisses, sont au nombre de 1400 environ.

Depuis le seizième siècle, le nombre des paroisses s'est naturellement accru avec le territoire français.

BATAILLE DE CHARNAGE ET DE CARÊME.

HISTOIRE DU CARÊME.

Il existe un fabliau très curieux du treizième siècle, intitulé *la Bataille de Charnage et de Carême* (*Charnage* désignait autrefois le temps de l'année où l'on pouvait manger de la viande). Ce fabliau, dont le texte a été publié pour la première fois en 1808, offre une peinture fidèle des mœurs et des usages de la chevalerie. En voici un court extrait.

Le roi Louis IX ayant annoncé cour plénière à Paris pour les fêtes de la Pentecôte, de tous côtés on y vit accourir nobles chevaliers, et, entre autres, deux princes puissants, qui arrivèrent avec un nombreux cortége. L'un était *Charnage*, riche en amis, honoré des rois et des ducs, aimé par toute la terre; et l'autre, *Carême* le félon, l'ennemi des pauvres, le roi des grasses abbayes et des moines, et le monarque souverain des mers, des fleuves et des étangs. L'accueil que l'on fit à ce dernier excita la jalousie et le ressentiment de Charnage, qui déclara la guerre à son rival. Les deux princes se rendirent aussitôt dans leurs États pour convoquer leurs vassaux. Pas un ne manqua à l'appel de son souverain; et tous se rendirent, le jour fixé, dans la plaine où devait se décider la querelle.

Carême, armé de pied en cap, s'avança monté sur un mulet (le poisson), portant un fromage en guise d'écu; pour cuirasse il avait une raie, pour éperons des arêtes, pour épée une sole tranchante; pois, marrons, beurre, fromage, lait et fruits secs lui servaient de munitions de guerre.

Le chef de Charnage était couvert d'un heaume fait d'un pâté de sanglier surmonté d'un paon. Chevauchant sur un cerf dont le bois ramu était chargé de mauviettes, le roi éperonnait avec un bec d'oiseau sa rapide monture.

Le combat s'engagea par une brillante attaque des chapons, qui tombèrent sur les merlans qu'on leur avait opposés et les culbutèrent si bien, que, sans la prompte arrivée d'un corps nombreux de merlans et de maquereaux qui rétablirent le combat, la victoire aurait déjà penché en faveur de Charnage. Les archers de Carême firent alors pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de figues sèches, de pommes et de noix, et, rapides comme la foudre, les barbues, les brêmes dorées, les congres aux dents aiguës, s'élancèrent au milieu de leurs rangs en désordre, tandis que les anguilles frétillantes, s'entortillant dans leurs jambes, les renversaient sans peine. Deux jeunes guerriers, un bar et un saumon, déployèrent surtout la plus héroïque valeur.

Déjà les soldats de Charnage pliaient, quand aux cris de détresse poussés par les canards, on vit fondre du haut des airs sur les vainqueurs le héron, le butor et la grue. Le carnage devient terrible. Le bœuf pesant s'ébranle à son tour, se rue au plus fort de la mêlée, renverse, écrase des bataillons entiers, et sème au loin l'épouvante et la mort.

Pour éviter une ruine certaine, Carême fut alors obligé de faire sonner la retraite, comptant le lendemain recommencer la bataille; mais l'arrivée subite de *Noel*, accompagné de troupes nombreuses, au camp de son rival, le força d'implorer la paix. Le vainqueur voulut d'abord que son ennemi sortît pour jamais de la chrétienté; mais enfin, sur les représentations de ses barons, il consentit à ce que Carême parût seulement quarante jours dans l'année et deux jours chaque semaine. Et ce fut ainsi que le roi Charnage rendit le roi Carême son vassal.

A l'époque où fut écrit ce fabliau, rien n'était encore plus incertain que les prescriptions de l'Église relatives à l'abstinence et au jeûne.

L'institution du carême ou *quaresme* (en latin *quadragesima*) remonte aux temps primitifs du christianisme, et eut lieu, suivant les Pères de l'Église, en mémoire du jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Les premiers moines pratiquaient le jeûne avec la plus grande austérité. Ceux d'Égypte ne prenaient par jour que douze onces de pain, la moitié à nones, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi, la seconde moitié le soir avec un peu d'eau. D'après le témoignage de saint Bernard, il paraît qu'en France, au douzième siècle, non seulement les moines, mais les fidèles jeûnaient encore jusqu'au soir. Néanmoins il est permis de croire que cet usage était loin d'être général. Quelques siècles auparavant, l'observance du carême était si peu suivie, que Charlemagne, qui commandait à tant de peuples nouveaux convertis, prononça, dans un capitulaire daté de 789, la peine de mort contre quiconque mangerait de la viande pendant ce temps; à moins que ce ne fût par nécessité, ou en secret, auquel cas l'évêque pouvait soustraire le coupable à la mort, en lui imposant une pénitence.

Quant à la prohibition de certains aliments, elle a beaucoup varié, suivant les temps et les lieux. Dans les premiers siècles, les uns s'abstenaient de tous les animaux, les autres d'œufs, de fruits et même de pain, tandis qu'ailleurs, on mangeait du poisson et même de la volaille. Ce dernier usage tenait à une interprétation d'un passage de la Genèse. Les oiseaux et les poissons ayant été créés le même jour, on en concluait qu'ils étaient de même nature, et ce fut assez tard qu'on ne permit plus que les oiseaux de rivière. Le lard, l'huile, le beurre, les œufs, furent tour-à-tour proscrits et tolérés.

Le carême était pratiqué, autant que possible, dans les hôpitaux : on y consommait une très grande quantité de harengs. Une charte de 1215 mentionne le don annuel fait par Thibaut VI, comte de Blois, d'un demi-millier de harengs à l'hôpital de Baugency. Saint Louis faisait tous les ans une aumône de 68 000 harengs aux léproseries et aux hôpitaux du royaume. « L'État des biens et des dé» penses annuelles pour l'Hôtel-Dieu de Paris (an 1660) »

porte au nombre des objets de dépense, année commune, 9 200 livres pour 25 milliers de carpes, et 2 520 livres pour des paniers de marée et de harengs frais fournis aux domestiques de l'hôpital et à une partie des malades.

Les troupes aussi observaient scrupuleusement l'abstinence de viande, même dans les temps de guerre, et notre histoire fournit de nombreux exemples de cet usage qui a fait nommer *Journée des harengs* l'attaque d'un convoi composé de poisson et destiné aux Anglais assiégeant Orléans en 1428.

Au seizième siècle, par opposition aux huguenots, l'observation du carême devint plus rigoureuse encore, et le moindre manquement aux prescriptions de l'Eglise entraînait souvent de grands dangers. « On emmène au supplice, dit Erasme dans une de ses lettres, celui qui, au lieu de poisson, a mangé du porc. Quelqu'un a-t-il goûté de la viande, tout le monde s'écrie : O ciel! ô terre! ô mer! l'Eglise est ébranlée, le monde est inondé d'hérétiques! »

Brantôme raconte que, dans une ville de province, on avait fait, en carême, une procession à laquelle une femme avait assisté nu-pieds, « faisant la marmiteuse plus que dix. Au sortir de là, l'hypocrite alla dîner avec son mari d'un quartier d'agneau et d'un jambon. La senteur en vint jusqu'à la rue. On monta en haut; elle fut prise et condamnée à se promener par la ville avec son quartier d'agneau à la broche sur l'épaule, et le jambon pendu au col. »

De la première moitié du seizième siècle au milieu du dix-septième, on vit paraître plusieurs édits et ordonnances royaux, ne permettant l'usage de la viande, même aux malades, que sur le certificat d'un médecin et d'un curé, et accordant le privilége exclusif de la vente aux hôtels-dieu. On ne tolérait que la viande de boucherie; la volaille et le gibier étaient prohibés. Les Parisiens, qui voulaient faire quelque dîner gras en carême, se rendaient à Charenton où il y avait un prêche de huguenots, et où par conséquent on pouvait trouver de la viande. Une ordonnance de 1659 proscrivit sévèrement ces repas.

L'abstinence du samedi ne s'est introduite que fort tard, et suivant Raoul Glaber, chroniqueur du onzième siècle, elle est due à un concile qui, après plusieurs années de guerres et de calamités, ordonna, au onzième siècle, qu'on s'abstiendrait de viande ce jour-là, pour remercier Dieu d'avoir rendu l'abondance et la paix à la France. Cette abstinence fut long-temps volontaire, et ne s'établit définitivement, et encore avec quelques restrictions, que vers la fin du quinzième siècle. La présence des rois dans certaines occasions y fit faire souvent infraction. Ainsi Pélisson raconte qu'il en fut ainsi en 1672, lorsque Louis XIV marcha contre les Hollandais avec une armée commandée par Turenne.

La durée du carême est loin d'avoir été uniforme partout. Tandis qu'à Constantinople et dans toutes les provinces d'Orient il datait de sept semaines avant Pâques, on le commençait huit jours plus tard en Illyrie, en Egypte, et dans toute l'Afrique et la Palestine. Les anciens moines latins observaient trois carêmes de quarante jours chacun;



(Le Triomphe du Carême. — Composition allégorique par Romeyn de Hooghe*.)

le premier avant Pâques, le second avant la Saint-Jean-Baptiste, le troisième avant Noël.

On sait du reste que des jeûnes annuels sont prescrits dans presque toutes les religions.

* L'original de cette estampe ne porte ni date ni explication. Le sujet paraît être le triomphe du peuple aquatique sur les animaux habitants de la terre et de l'air, et comme dans la plupart des compositions du célèbre artiste hollandais Romeyn de Hooghe, implacable ennemi de Louis XIV, on découvre toujours une pensée politique, il n'est pas impossible qu'il y ait ici allusion aux victoires remportées de son temps par les puissances maritimes l'Angleterre et la Hollande sur la France, représentée ici sous la forme d'un coq. Cette supposition ne nous a pas détourné du désir de publier cette composition rare et singulière. L'histoire militaire de toutes les nations se compose de victoires et de défaites; mais le triomphe définitif est à celles qui exercent sur la civilisation l'influence la plus morale, et qui savent, lorsqu'il le faut, se dévouer pour hâter l'avénement du règne de la vérité et de la justice.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

AMALFI.



(Vue d'une fontaine à Amalfi. — Dessin d'après nature par M. Karl Girardet.)

Amalfi, située à une journée de marche de Naples, a été dans le moyen âge l'une des puissantes cités de l'Italie; elle a brillé d'un éclat qui ne le cédait qu'à la splendeur de Venise, de Gênes et de Pise. Pendant les croisades, elle partagea avec ces villes les bénéfices des transports de troupes et de vivres. Ses forces navales étaient considérables : elle eut l'autorité de donner son nom à un code maritime (les *tables amalfitaines*) qui remplaça dans toute la Méditerranée, et à Constantinople même, les lois rhodiennes. Mais au douzième siècle elle succomba dans plusieurs luttes avec Pise; des tempêtes affreuses, et particulièrement celle du 24 novembre 1343, achevèrent sa ruine. Dans les siècles suivants, Amalfi appartint successivement à divers princes. En 1584, tout le pays d'Amalfi fut vendu 216 000 florins par les Riccolomini au prince de Stigliano. Mais celui-ci n'ayant pu effectuer le paiement sur-le-champ, les Amalfitains rassemblèrent la somme convenue, et réclamèrent la préférence qui leur fut accordée. Le génie commercial, qui avait fait la grandeur de leurs pères, ns s'était pas éteint entièrement en eux, car ils firent une excellente spéculation. Ils vendirent en détail, au plus offrant, les nombreux fiefs du pays, et dans l'espace de six mois, ils réalisèrent un bénéfice de plus d'un million de ducats.

Ce singulier marché est la dernière page de l'histoire d'Amalfi. Cette ville n'est plus depuis long-temps qu'un bourg du second ordre qui suit la fortune du royaume de Naples. Ses murailles, ses chantiers, ses arsenaux, ses bassins où venaient s'abriter ses galères et les bâtiments de toutes les nations, son industrieuse population, tout a disparu. Ses maisons en ruine s'étendent en demi-cercle sur une pente assez douce qui vient aboutir à un quai désert et à une baie; quelques barques de pêcheurs sont échouées sur la plage; la mer a envahi le lieu où s'élevait la rivale de Pise, et le voyageur, en parcourant l'étroit emplacement de la bourgade moderne, se demande où les cinquante mille habitants d'Amalfi ont pu se loger.

La cathédrale, restaurée bien des fois, a été reconstruite presque entièrement à la fin du siècle dernier. De l'ancien édifice, il ne reste que la façade qui est dans le goût mauresque, et des portes en bronze qui portent la date du dixième siècle et ont été travaillées en Grèce. Tout auprès se trouve la cour du campanile, du treizième siècle. Entre ces deux monuments et la montagne s'étend le Campo-Santo, vulgairement appelé le Paradis. Ce cimetière, aujourd'hui abandonné, et dans lequel ont été inhumés les plus illustres citoyens de la république, a été dépouillé déjà fort anciennement de ses sarcophages et de ses pierres tumulaires.

La population d'Amalfi se compose surtout de matelots et de mendiants. On y voit cependant quelques papeteries; on y confectionne aussi des macaronis, qui sont les plus estimés du royaume de Naples.

Chaque année, de nombreux voyageurs viennent y admirer l'un des paysages d'Italie les plus accidentés, les plus remarquables pour la pureté des lignes et l'éclat de la lumière.

La ruine de cette malheureuse république semble justifier cette parole de Montesquieu : « Les puissances établies par le commerce peuvent subsister long-temps dans la médiocrité, mais leur grandeur est de peu de durée. Elles s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive, car elles ne font aucun acte particulier qui fasse du bruit et signale leur puissance; mais lorsque la chose est venue au point qu'on ne peut plus s'empêcher de la voir, chacun cherche à priver cette nation d'un avantage qu'elle n'a obtenu pour ainsi dire que par surprise. »

GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE.

(Voy. 1841, p. 195.)

CHANGEMENTS GRADUELS DANS LA RÉPARTITION DES ESPÈCES.

Les variations qui s'opèrent incessamment dans la distribution géographique des espèces ont déjà été indiquées dans notre dernier volume, p. 195; mais ce sujet est assez intéressant pour qu'il nous soit permis d'y revenir une seconde fois.

On a vu que tandis que certains animaux, comme le bœuf, le cheval, l'âne et le chien, sont transportés par l'homme civilisé dans des contrées nouvelles pour lesquelles ils deviennent une source de prospérité, d'autres, tels que la souris, le rat, le surmulot, l'accompagnent malgré lui dans ses expéditions, s'embarquent en fraude sur ses navires, et vont à l'autre extrémité de l'océan lever encore une dîme fâcheuse sur les produits de son travail. Ajoutons qu'en même temps que certaines espèces non réduites étendent ainsi leur domaine, d'autres le resserrent au contraire chaque jour; leur nombre se réduit dans des districts où elles étaient jadis très nombreuses; quelques unes ont déjà disparu entièrement de certains cantons; d'autres se sont complétement éteintes, et n'existent plus sur aucun point du globe.

On a remarqué que *ce sont les grandes espèces dont le cercle va sans cesse en se rétrécissant, tandis que ce sont les petites qui étendent progressivement leur empire.*

Le plus petit de tous les mammifères, la musaraigne naine (*sorex pygmæus* de Pallas) n'avait jamais été vue en Allemagne; depuis quelques années elle a été observée en Silésie et dans le Mecklembourg. Le rat, dont les anciens n'ont point parlé, semble avoir pénétré en Europe dans le moyen âge : mais de nos jours ce rat gris-noir n'est déjà plus le rat vulgaire; le surmulot, espèce à poil roussâtre, qui depuis quelques années l'a remplacé presque complétement dans nos villes, lui aura bientôt ravi jusqu'à son nom.

L'espèce du surmulot, si neuve que Linné ne la connaissait pas encore, fit, suivant Pallas, sa première apparition à Astrakhan en 1727, et selon quelques naturalistes il ne lui fallut que trois ans pour arriver jusqu'en Angleterre (voy. p. 273). Cette dernière date, à la vérité, est contestée, et l'on conçoit bien qu'elle n'ait pu être fixée avec la même précision que l'autre. En effet, quoique les surmulots aient, ainsi que plusieurs autres rongeurs omnivores, une disposition très remarquable à voyager en troupes nombreuses, il leur fallait, pour se rendre en Angleterre, attendre des occasions qui même ne pouvaient profiter qu'à peu d'individus à la fois; les embarcations n'étaient pas communes, et encore ne pouvaient-ils s'y introduire que furtivement : ils durent donc arriver par petites escouades, et leur présence put d'abord n'être pas remarquée. Au contraire, dans leur marche sur Astrakhan, qui eut lieu pendant l'automne de 1727, à la suite de tremblements de terre qu'on avait ressentis dans tous les pays situés autour de la mer Caspienne, ils ne rencontrèrent aucun obstacle; et, comme ils nagent très bien, les fleuves mêmes retardaient à peine leurs progrès. Aussi, à mesure que les divisions de cette grande armée, qui venait du désert de Coman, arrivaient en vue de la ville, elles traversaient sans hésiter le Volga : c'était une invasion de vive force qui ne pouvait être un instant méconnue.

Au reste, si l'arrivée des surmulots dans la Grande-Bretagne n'a pas eu lieu en 1730, elle ne saurait être d'une date bien postérieure, puisque, comme nous le dirons bientôt, on trouve dans des romans et dans des pamphlets politiques publiés vers 1750 la preuve qu'à cette époque ils étaient déjà très nombreux dans le pays. Ils y sont, par conséquent, arrivés un peu plus tôt qu'en France, puisque chez nous ce fut dans cette même année 1750 que leur présence commença à être remarquée. Ils nous arrivaient par terre, et quoique dans la route ils eussent laissé sans doute bien des colonies, ils n'étaient encore que trop nombreux.

A l'époque où Pallas voyageait en Sibérie (de 1768 à 1774), le surmulot n'y avait pas encore pénétré; il y arriva bientôt après. Depuis quelques années il est passé dans le Kamtschatka à la suite des Russes, comme il va partout où il s'établit quelque trafic : c'est l'enseigne vivante du commerce, et l'on peut dire qu'un lieu sans surmulots est un lieu sans commerce étranger.

Ces animaux échappent à l'homme par leur petitesse : les animaux de grande taille, au contraire, ne peuvent que fuir ou succomber; car du moment que la lutte entre leur espèce et la nôtre s'engage, l'issue n'en est pas douteuse. C'est ainsi que le lion, qui, d'après ce que nous apprennent Aristote et Hérodote, existait encore en Macédoine dans le quatrième siècle avant notre ère, et qui a long-temps occupé l'Asie-Mineure et la Syrie, est repoussé dans quelques contrées désertes de l'Arabie et des pays situés entre la Perse et l'Inde, et n'est plus dominant qu'en Afrique. C'est ainsi que l'hippopotame, la girafe et d'autres très grands animaux se sont retirés dans l'intérieur de l'Afrique, ou du moins dans des parties où ils ne sont point inquiétés par le bruit de nos armes à feu.

Un grand bœuf à crinière, l'aurochs, connu des anciens sous le nom de *bison*, nom transporté mal à propos par les naturalistes à une espèce américaine, l'aurochs, disons-nous, était autrefois commun dans toute l'Europe tempérée, et aujourd'hui il y est extrêmement rare. Il a complétement disparu de l'Allemagne, et le dernier qu'on y ait vu paraît être celui qui fut tué en 1755 dans les environs d'Iéna. On ne le trouve plus en Moldavie, et pourtant il y vivait encore jusque vers la fin du siècle dernier; car c'est de Moldavie qu'était venu l'individu que l'on nourrissait dans la ménagerie de Schœnbrunn, et qui mourut pendant que nous prenions la ville de Vienne (ses dépouilles ornent maintenant notre Muséum). En Pologne l'aurochs abondait dans la plupart des forêts; maintenant il existe seulement dans la forêt impériale de Bialovicza et dans un bois particulier qui y est attenant. Ce canton, dans lequel il ne vit que sous la protection et par les soins de l'homme, est aujourd'hui le seul point de l'Europe où son existence soit bien constatée. A la vérité, on a envoyé depuis quelque temps à Saint-Pétersbourg les dépouilles d'un bœuf sauvage qui ressemble à bien des égards à l'aurochs; mais rien jusqu'à présent ne permet de décider si c'est identiquement la même espèce, ou seulement une espèce voisine, comme celle du bison américain.

Un autre bœuf sauvage, qui paraît être la souche de notre bétail domestique, l'*urus* de César, était, à l'époque de la conquête de la Gaule et pendant les trois ou quatre siècles suivants, commun dans toutes les forêts qui s'étendaient des Vosges jusqu'aux monts Karpathes. Au seizième siècle il n'existait plus en Allemagne, mais Herberstein en trouva encore quelques uns en Pologne; bientôt après il disparut complétement.

Une espèce marine de mammifères a eu dans les écrits des hommes une histoire beaucoup plus courte encore; car depuis le moment où on l'a bien connue jusqu'à celui où elle s'est éteinte il s'est écoulé seulement un quart de siècle. Vaguement indiquée dans les récits de quelques voyageurs ignorants, cette espèce fut décrite pour la première fois en 1743 par le naturaliste Steller, et en 1768 elle avait disparu de la surface du globe, le dernier individu appartenant à cette race venait d'être détruit. Ce qui est même remarquable, c'est qu'on ne possède pour ainsi dire plus rien des dépouilles de cet animal; il n'en existe, autant que je puis croire, qu'une dent conservée dans un Musée de Russie. Il est fort heureux, d'ailleurs, pour la mémoire de l'es-

timable naturaliste à qui nous devons la description de l'espèce perdue, que ce débris ait été conservé; car autrement certains esprits chagrins et méfiants ne manqueraient pas de soutenir que l'animal n'a jamais existé que dans l'imagination de Steller.

Illiger avait désigné notre Cétacé sous le nom de *Rytina*. M. Cuvier, en conservant ce nom pour la synonymie latine, a, pour la nomenclature française, créé le nom de *Stellère*.

Nous avons dit en parlant des surmulots, que leur extrême abondance en Angleterre, vers le milieu dix-huitième siècle, se pouvait prouver par les romans et les pamphlets politiques de l'époque. Si nous revenons sur ces publications, ce n'est pas parce qu'elles ont contribué ainsi à éclaircir un point de l'histoire du surmulot, mais parce qu'elles ont tendu à en obscurcir un autre; c'est parce que l'esprit de parti dont elles étaient empreintes a contribué, ce qui est heureusement fort rare en histoire naturelle, à répandre une erreur. Voici comment les choses se passèrent.

Les partisans des Stuarts, qui, pendant les dernières années de la reine Anne, avaient cru toucher au moment d'une restauration, se trouvèrent, comme on peut le croire, fort mal disposés pour la maison de Hanovre quand elle fut appelée au trône. Ils ne manquèrent pas, suivant l'usage, de la rendre responsable de tout le mal qui arrivait au pays, des mauvaises récoltes, des naufrages, des dégats causés par les animaux malfaisants, et ce fut pour eux une bonne fortune que de pouvoir faire coïncider l'arrivée des surmulots avec celle des princes allemands. Il se trouva des gens qui affirmèrent gravement qu'en 1714 le même navire avait jeté sur les côtes de l'Angleterre le premier Georges et les premiers surmulots, et cette belle histoire a été reproduite tout récemment par un écrivain qui la tenait de son grand-père, jacobite à la foi robuste. Y ajouta-t-il foi lui-même? C'est ce dont il est permis de douter. Quoi qu'il en soit, il est certain, non seulement que les surmulots n'arrivèrent point dans la Grande-Bretagne avec Georges Ier, mais même qu'ils n'apparurent point pendant tout son règne. Au contraire, dans le règne suivant qui fut fort long (1727-1760), ils vinrent et ils se propagèrent avec une effrayante rapidité. Or, comme pendant que les maisons des particuliers étaient en proie à leurs ravages, le trésor public était traité à peu près de la même manière par d'autres nouveaux venus; on confondit ces deux sortes de pillards dans une haine commune, et on les réunit sous une même dénomination. A l'époque où Smollett écrivait ses premiers romans, c'est-à-dire de 1748 à 1751, l'expression de *rats de Hanovre* était déjà généralement reçue dans la langue d'un certain parti pour désigner non seulement des Allemands, mais aussi des Anglais pur sang, qui ne montraient pas moins d'ardeur pour ronger le budget. On sent bien que pour que cette expression fût devenue vulgaire en 1750, il fallait que, déjà depuis plusieurs années, les rongeurs à quatre pattes fussent généralement connus; déjà même ils devaient s'être fait une bien mauvaise réputation pour que leur nom parût à la haine des partis une injure suffisante.

Remarquons, au reste, que si l'on pensait injurier les gens venus du Hanovre en les assimilant à des rats, on ne croyait pas mieux traiter les nouveaux rats en les qualifiant de Hanovriens; dans le principe, en effet, l'épithète ne faisait allusion qu'à leurs propriétés malfaisantes; toutefois, comme elle pouvait être prise aussi pour une indication de leur pays natal, les Allemands, qui ne se souciaient point de reconnaître pour compatriotes des êtres aussi mal famés, n'admirent point ce premier nom, et y substituèrent celui de *rats de Norvége*, qui ne convenait pas mieux. Tous les deux sont restés et ont contribué à répandre parmi le peuple, en Angleterre, une fausse idée sur le pays natal des surmulots.

CHAUCER.

§ 1. — Biographie de Chaucer. — Ses œuvres.

Geoffrey Chaucer, que l'on a surnommé le père des poëtes anglais, florissait dans le quatorzième siècle. On croit qu'il appartenait à une famille de gentilshommes, et qu'il reçut le jour dans la ville de Londres, sous le règne d'Edouard III, en 1328. Dès qu'il fut en âge, on l'envoya à l'Université de Cambridge, où il donna des marques précoces de son génie poétique. Jusqu'à cette époque, le français avait été la seule langue littéraire; excepté un petit nombre de chroniques en vers et quelques interminables poëmes en langage barbare, dignes monuments de ces temps d'obscurité et d'ignorance, rien n'avait été écrit en anglais. Edouard III entreprit par politique de remettre en honneur la langue nationale, et, pour y parvenir sûrement, il en ordonna l'usage dans les tribunaux et l'enseignement dans les écoles. Chaucer suivit ce mouvement, et bien qu'il connût parfaitement et dès son plus bas âge la langue française, il débuta dans la carrière poétique par des élégies et des sonnets écrits en anglais. L'ouvrage le plus remarquable de cette première période du talent de Chaucer est un poëme intitulé *la Cour d'Amour*, qui se distingue de toutes les productions contemporaines par une singulière pureté de langage et de versification.

Par des motifs inconnus, Chaucer quitta l'Université de Cambridge pour celle d'Oxford, où l'on suppose qu'il acheva ses études sous la direction du célèbre réformateur Wiclef. Il en sortit, suivant les expressions d'un de ses éditeurs, « habile logicien, rhétoricien parfait, poëte agréable, grave philosophe, ingénieux mathématicien et savant théologien. » De ses connaissances astronomiques, il a donné une preuve incontestable dans ses discours sur l'astrolabe, qu'il composa vers la fin de sa vie pour l'instruction de son fils; il a montré dans un de ses contes qu'il n'était pas étranger à la philosophie hermétique, et il est évident, par plusieurs endroits de ses poëmes, qu'il avait sérieusement étudié la théologie et la scolastique.

Sorti des universités, il voyagea quelques années en France et dans les Pays-Bas pour voir le monde, et peut-être aussi pour se perfectionner dans l'usage de la langue française qui continuait d'être la langue élégante; de retour en Angleterre, il entra dans le *Temple* pour y étudier les lois. Il est probable que c'est durant cette époque de sa vie qu'il écrivit l'un de ses meilleurs ouvrages, *Troïlus et Cressida*. C'est un long poëme en cinq livres et qui a près de huit mille vers. Dans cette même période il traduisit un livre, maintenant bien négligé, mais qui a été l'objet de la plus vive et de la plus unanime admiration dans le moyen âge, la *Consolation de la philosophie* de Boèce.

Déjà célèbre, Chaucer se rendit à la cour, et quoiqu'il eût trente ans, il entra dans les pages du roi, fonction fort enviée et regardée comme très honorable, parce qu'elle donnait un fréquent accès auprès de la personne royale. La cour d'Angleterre était alors la plus splendide et la plus gaie de l'Europe. Chaucer ne tarda pas à être remarqué du roi et à s'élever dans sa faveur : il sut aussi s'acquérir l'amitié et la protection de son troisième fils, Jean de Gaunt, alors comte de Richmond, mais bientôt, après son mariage, duc de Lancastre. Ce fut pour lui qu'il écrivit trois petits poëmes : *le Parlement des Oiseaux*, *la Complainte du chevalier noir* et *le Songe*. Le premier est allégorique et célèbre l'attachement du prince pour la fille du duc de Lancastre. Le second fut écrit au nom du prince qui voulait apaiser sa fiancée à qui il avait déplu. Rien ne saurait égaler le charme et l'éclat des descriptions de ce poëme, qui peint le paysage des environs de Woodstock. Le troisième est un épithalame pour le mariage de Jean de Gaunt. Les deux époux se déclarèrent les protecteurs de notre poëte, et ils lui choisirent pour

femme la sœur de la gouvernante de leurs enfants, fille d'honneur de la reine. Ce mariage l'attacha plus étroitement qu'il n'aurait cru au duc de Lancastre; car bientôt après le prince remarqua la sœur de la femme de Chaucer, et l'épousa plus tard, comme nous le verrons bientôt. On croit que c'est vers ce temps-là que Chaucer fit une traduction abrégée du célèbre roman de la Rose. (Voy. 1839, p. 369).

Ainsi établi à la cour, Chaucer sut s'attirer par son mérite, et aussi sans doute par ses mœurs, des faveurs de toute sorte. Outre une pension que lui accorda le roi, il fut fait gentilhomme de la chambre, et créé *esquire*, titre banal aujourd'hui, mais qui était alors une dignité fort honorable. En 1372, il fit partie d'une ambassade à Gênes; à son retour, en récompense des services qu'il y avait rendus, le roi le nomma contrôleur de la douane du port de Londres, poste très lucratif, et qui, avec d'autres faveurs royales, lui fit un revenu de plus de mille livres sterling par an (25 000 fr.), somme considérable pour ce siècle. Toutes ces occupations, fort peu poétiques, ne l'empêchèrent pas d'écrire de longues compositions en vers : *la Fleur et la Feuille*, et *le Temple de la Renommée*. Le premier de ces poëmes est bien connu aux amateurs de la poésie anglaise, par l'exquise imitation qu'en a faite Dryden. Le *Temple de la Renommée*, d'un caractère plus sévère, a aussi mérité d'être imité par le plus élégant des poëtes anglais, le célèbre Pope. L'heureux état de la fortune de Chaucer et sa situation à la cour se réfléchissent dans l'aisance et la facilité qui distinguent ces deux charmants poëmes. Le succès de ses écrits dans tous les rangs de la société ennoblissait son rôle de courtisan auprès de son protecteur le duc de Lancastre, qui était parvenu à force d'intrigues à la première place dans le royaume, celle de tuteur du jeune roi son neveu, Richard II. Malheureusement Chaucer avait été



(Types des Contes de Canterbury. — L'Hôte et le Cuisinier.)

l'ami, le prosélyte, le disciple du fameux Wiclef, un des plus ardents précurseurs de la réforme religieuse qui se préparait dans toute l'Europe. Les doctrines de Wiclef penchaient vers les opinions démocratiques, et leur prédication devint l'occasion de l'insurrection de Wat-Tyler, qui faillit avancer de plus de trois siècles la grande rébellion de 1640. Le lord-maire de Londres se trouva fort compromis dans ces troubles et fut arrêté par ordre du régent. Chaucer, étroitement lié avec lui, craignit d'éprouver le même sort, et se réfugia avec sa femme et ses enfants dans le Hainaut et en Hollande. Malheureusement il ne put supporter long-temps cet exil volontaire. Il rentra secrètement en Angleterre, et peu de temps après son arrivée sa retraite ayant été découverte, on l'enferma dans une prison, où il souffrit beaucoup. Pour se distraire de ses maux et tromper la longueur des heures de la solitude, il eut recours aux lettres, et écrivit deux petits poëmes et *le Testament d'Amour*, dialogue en prose qui lui fut évidemment inspiré par la *Consolation* de Boèce.

Enfin, après deux ans et demi de captivité, il obtint le pardon royal, et il se retira dans une demeure champêtre, au fond des bois de Woodstock. Le duc de Lancastre, qui avait épousé en secondes noces la sœur de la femme de Chaucer, lui rendit l'amitié qu'il avait toujours eue pour lui et dont il lui avait donné tant de marques. Chaucer revit encore des jours prospères, mais les malheurs et les années avaient changé son cœur, et il ne soupirait plus qu'à finir tranquillement et dans l'obscurité ses jours. Aussi la révolution qui mit sur le trône d'Angleterre le fils du duc de Lancastre et le neveu de sa femme, ne changea en rien sa situation paisible et douce jusqu'à sa mort, qui arriva le 25 octobre 1400. Ses restes furent déposés au milieu des sépultures royales de Westminster.

§ 2. — Contes de Canterbury.

Dans la paisible retraite que le sort avait réservée à ses dernières années, Chaucer composa l'ouvrage qui devait assurer l'immortalité à son nom. Nous voulons parler des

Contes de Canterbury, que l'on croit avoir été commencés en 1595, deux ans après que le poëte se fût fixé à Woodstock.

Ce poëme s'ouvre par un prologue où Chaucer raconte qu'allant faire dans la douce saison du printemps ses dévotions à la châsse de Thomas Becket à Canterbury, il s'arrêta à l'auberge de la Cotte-d'Armes à Southwark. Il y trouva rassemblés une troupe de pèlerins qui, suivant la coutume du temps, faisaient route ensemble, et se joignit à eux. Tandis qu'ils étaient à table, devisant gaiement des accidents du voyage, l'hôte, qui leur avait fait faire bonne chère, leur propose de décider que chacun contera à son tour une histoire en allant à Canterbury et une autre en revenant, pour tromper la longueur du chemin et rendre plus agréable leur pèlerinage ; celui qui aura fait le conte le plus amusant devra être régalé au retour, et à frais communs. Il ajoute que, pour les maintenir dans cette joyeuse humeur, qui seule peut les distraire des ennuis et des fatigues du voyage, il veut, s'ils y consentent, se joindre à eux, et devenir leur chef, à la condition que celui qui lui résistera lorsqu'on lui aura concédé cette honorable prérogative sera condamné à payer la dépense de tous les pèlerins. Tous acceptent joyeusement l'offre de l'hôte, et jurent de s'en rapporter à lui sur toutes choses.

Au premier rang des voyageurs se fait remarquer naturellement le *Chevalier*, qui est dépeint comme la fleur de la courtoisie et de la chevalerie. Suivant la coutume de ce siècle, il a combattu les infidèles en Europe, en Asie et en Afrique. Il s'est trouvé dans quinze batailles; trois fois il s'est battu en champ clos pour la défense de sa foi à Tramissein en Afrique; il a assisté aux siéges de Grenade et d'Algésiras en Espagne; il a combattu dans les rangs des chevaliers teutoniques contre les Prussiens et les Lithuaniens, et il a concouru à la prise d'Alexandrie. Conformément aux lois de la chevalerie, il est un modèle de douceur et de patience ; c'est, en un mot, comme dit le poëte, un *très parfait gentil chevalier.* Il raconte la célèbre histoire d'Arcis et de Palémon, qui est tirée en grande partie d'un ouvrage de Boccace; mais Chaucer y a ajouté tant de beautés nouvelles, qu'elle a un air de parfaite originalité. L'histoire est bien dite et pleine de pathétique et de charmants détails :



(Le Marchand et le Franklin.)

La joyeuse alouette, messagère du jour,
Salue dans son chant le pâle matin :
Le beau Phébus se lève si brillant
Que tout l'Orient sourit à sa vue :
De ses rayons il sèche dans les bosquets
Les gouttes d'argent suspendues aux feuilles.

Il est suivi de son fils le *Squire* (écuyer), jeune homme de vingt ans, type achevé de l'élégance du règne d'Édouard III. Ses cheveux sont frisés avec soin; ses vêtements sont ornés de tout ce que le luxe peut inventer. Il a fait plusieurs campagnes en Flandre, dans l'Artois et la Picardie, pour se recommander à la faveur de sa dame. Le récit que Chaucer a placé dans sa bouche est un des contes les plus remarquables de tout le poëme. C'est un mélange singulier des fables orientales et des légendes du moyen-âge. Malheureusement il n'est pas achevé. Ce brillant jeune homme est accompagné par l'*Yeoman* son serviteur. C'est un portrait des braves archers qui vivaient à cette époque dans les forêts royales, et dont Robin Hood est le

type romanesque et populaire. (Voy. 1858, p. 126, 401.) Il est vêtu de drap vert; sur son dos pend un carquois plein de flèches, et sa main tient un arc. Il porte à sa ceinture, sur la boucle de laquelle est gravée l'image de saint Christophe, un sabre et une dague; et à son cou pend un cor.

Vient ensuite la *Prieure,* qui a nom dame Eglantine. Elle excellait à chanter les hymnes religieux; elle parlait français bel et bien, dit le poëte, d'après l'école de Strafford et de Bowe; mais elle ne savait pas le français de Paris: son plus grand serment était *par saint Eloy.* Ses manières à table étaient pleines d'une exquise délicatesse. Son cœur était tendre et facile à toucher; elle était fort pieuse et fort charitable. La vue d'une souris prise au piége lui arrachait des larmes. Elle avait toujours avec elle plusieurs petits chiens, qu'elle aimait tendrement, qu'elle ne nourrissait que de viandes rôties, de lait et de biscuit, et quand on leur faisait du mal, même par mégarde, elle pleurait amèrement. Elle raconte l'histoire d'un petit enfant égorgé dans le quartier des Juifs, qui rappelle un des plus tristes préjugés du moyen-âge, et s'accorde parfaitement avec la sensibilité de son cœur. Elle est suivie de la *Nonne* et du *Prêtre du couvent,* dont Chaucer ne fait aucune description, bien que leurs récits se trouvent dans la collection, tandis qu'il peint longuement le *Moine,* gai compagnon qui préfère les plaisirs mondains aux saints devoirs de son état. La chasse était son passe-temps favori, dit le poëte, et il n'aimait rien tant que le cri mélodieux des chiens à la course plus rapide que le vol des hirondelles. Ses vêtements étaient ornés de riches fourrures, et un noble et vigoureux coursier le portait. Il n'est pas douteux que Walter Scott ne se soit rappelé cette peinture quand il a fait l'admirable portrait de l'abbé dans *Ivanhoe.* Ce digne personnage est accompagné du *Frère,* qui est d'un caractère encore plus profane. Il a licence de quêter et confesser dans certains districts, et ses talents pour attirer à son couvent de nombreuses aumônes sont du premier ordre. Il sait gagner l'amitié des grands et des petits, et les riches propriétaires aiment à l'avoir à leur table. Sa voix est belle et sonore, et il la fait admirer volontiers en s'accompagnant sur la mandoline. Mais par-dessus tout, dit Chaucer en terminant, c'était le meilleur quêteur de toute la communauté, et quand une veuve n'avait qu'un shelling, il savait en obtenir la moitié.

Ces deux révérends étaient suivis par un *Marchand* monté sur un lourd cheval de charge. Les pièces de son vêtement étaient de couleurs différentes; sa barbe était taillée en pointe, comme celle des boucs; un chapeau de castor de Flandre couvrait son chef, et les bottes bien bouclées qui protégeaient ses pieds marquaient, avec tout l'ensemble de sa personne, l'estime qu'il faisait de lui-même. Il prouvait par d'excellentes raisons, et avec beaucoup de vivacité, qu'augmenter son bien est le vrai moyen de croître en grâce. Avide d'or et de considération, il aurait voulu que la mer ne fût ouverte qu'à lui. Il avait bien étudié le trafic de l'argent et des changes divers; il savait les pays où se faisaient les affaires les plus lucratives. Il avait horreur des dettes, était plein d'exactitude dans ses paiements, et pensait que le manque de cette exactitude dans les affaires était le vice le plus détestable. Il conservait soigneusement ce qu'il avait acquis, et n'en donnait guère, même par charité.

Le pèlerin suivant est le *Clerc d'Oxford,* qui raconte la touchante histoire de Griselidis. C'est un savant qui, quoique philosophe, n'a que bien peu d'or dans sa bourse, dit le poëte faisant allusion à la pierre philosophale. Il a voyagé en Italie, et il commence ainsi son récit: « Je veux vous dire un conte que j'ai appris à Padoue d'un digne clerc qui a mérité ce titre par ses discours et par ses œuvres; il est maintenant mort et cloué dans sa bière. Je prie Dieu de donner le repos à son âme. François Pétrarque, le poëte lauréat, ce clerc illustre, dont la douce éloquence illumina l'Italie d'un éclat poétique... » Chaucer semble ainsi s'être identifié avec le personnage du clerc d'Oxford, car il avait connu Pétrarque en Italie, et c'est pendant qu'il remplissait des fonctions diplomatiques dans ce beau pays que Pétrarque traduisait en latin de l'italien de Boccace le conte de Griselidis. Ce grand homme, qui était alors dans sa soixante-dixième année, habitait en effet Padoue.

La jactance du *Sergent ès-lois,* l'homme le plus occupé de son temps, et qui voulait le paraître encore davantage, est décrite avec une habileté consommée. Il voyage avec le *Franklin,* riche franc-tenancier qui a présidé les assises et a été shérif de son comté; ce dernier a une grande barbe qui marque son grand âge, et son visage, brillant et enluminé, montre que les plaisirs de la table ont occupé une large part de son existence.

Après eux viennent cinq artisans, le *Mercier,* le *Charpentier,* le *Tisserand,* le *Teinturier* et le *Tapissier,* dignes futurs aldermen, et capables de présider honorablement aux corporations dans un hôtel de ville. Les contes de ces honnêtes personnages ont été perdus, ou même peut-être n'ont jamais été écrits par Chaucer. Ils sont suivis par le *Cuisinier,* personnage considéré pour son habileté et le soin qu'il prend des pèlerins dans tout le voyage; et par le *Matelot,* dont la barbe fouettée par les tempêtes, et le visage halé par les climats divers du monde entier, le distinguent au milieu des paisibles pèlerins.

Le *Docteur de Physique,* c'est-à-dire le médecin, arrive à son tour. Ce grave personnage, vêtu de pourpre et de bleu, de taffetas et de soie, est versé non seulement dans la médecine et la chirurgie, mais encore dans l'astronomie et la magie; de plus, comme il est fort savant, il connaît les écrits des médecins grecs et arabes depuis Hippocrate et Dioscoride jusqu'à Averroès. Après ce disciple de Galien, qui raconte la classique histoire de Virginie, notre attention est appelée par la *Femme de Bain,* louée par le poëte pour ses talents utiles, entre lesquels est son habileté à faire de beaux vêtements pour elle et sa famille. Durant toute la semaine, elle cache son importance sous la simplicité d'une bonne ménagère; mais le dimanche elle se fait remarquer par le luxe de ses habits. Toute sa conduite dans le pèlerinage marque la jovialité de son caractère.

Le plus frappant contraste distingue le pèlerin suivant de tous ceux qui précèdent. C'est un saint *Prêtre,* dont la simplicité évangélique égale celle des apôtres. Pauvre pasteur, il n'était riche qu'en bonnes œuvres. Doux, patient dans l'adversité, et merveilleusement charitable, il se contentait de peu, et savait se priver de tout plutôt que d'arracher à ses paroissiens la dîme. Tolérant, il savait ramener les pécheurs par sa vie exemplaire et la douceur de ses réprimandes. Ce digne apôtre est accompagné d'un *Laboureur* qui, par ses simples vertus, n'était pas déplacé auprès de son pasteur.

Six pèlerins ferment la caravane. C'est d'abord le *Meunier,* au langage grossier et hardi; le *Procureur,* l'*Intendant,* qui n'a d'autre ambition que de bien servir son maître; le *Sergent* de la cour ecclésiastique de l'archidiacre, digne compagnon du *Pardoner* ou vendeur d'indulgences papales et de reliques, qui possède le voile de la Vierge Marie et un morceau de la voile du bateau de saint Pierre; et enfin *Chaucer* en personne, qui conte à son tour la burlesque histoire de sir Ropas, parodie des romans de chevalerie. Il s'est représenté avec tous les traits de son caractère: tour à tour sérieux et réfléchi, gai et de bonne humeur.

Tel est le cadre amusant des contes de Canterbury, qui s'enchaînent les uns aux autres par les réflexions des pèlerins. Malheureusement l'ouvrage est resté inachevé. Chaucer n'eut le temps d'écrire qu'une partie du voyage à Canterbury: du séjour des pèlerins dans cette ville, de

leur retour et du repas à l'auberge de la Cotte-d'Armes, rien n'a été écrit.

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR.

NOUVELLE.

§ 1.

Un jeune homme en paletot de voyage, et la trousse de commis-voyageur sous le bras, était appuyé sur le marbre d'une cheminée, vis-à-vis d'une dame d'environ quarante ans dont il tenait la main dans les siennes.

— Ainsi, ma sœur, disait-il, vous me promettez de veiller sur Victorine pendant mon absence.

— N'est-ce point moi qui l'ai élevée et soignée jusqu'à ce jour? répondit-elle.

— Je le sais, Marie, je le sais; mais maintenant c'est ma fiancée, et je l'aime tant que, même en vous la confiant, je suis inquiet.

Marie fit un mouvement.

— Oh! ne vous offensez pas des folles craintes d'un amoureux, reprit le jeune homme en riant; mais une absence est toujours une épreuve, une sorte de jeu de hasard; quand on n'est plus là, il semble que tout devienne danger pour ceux que l'on aime. Aussi n'est-ce point méfiance de vous, mais du sort.

— Que pouvez-vous craindre? reprit madame Lorcey; vous serez de retour dans trois mois, et Victorine passera ce temps, comme autrefois, au milieu de mes élèves, donnant des leçons, corrigeant des devoirs, et faisant de la tapisserie. Vos lettres seront, pendant ces trois mois, les seuls événements qui viendront déranger le calme de sa vie. Le mariage n'aurait pu, d'ailleurs, se faire plus tôt; car il faut que nous ayons la réponse de son frère.

— Et vous ne prévoyez point d'obstacles de ce côté? demanda Benoist.

— Aucun. Victorine fut amenée par M. Bénard, il y a dix ans, comme je vous l'ai dit, avec prière de l'élever. Depuis il est revenu tous les six mois, mais pour quelques jours seulement. A son avant-dernier passage, je crus devoir l'avertir que sa sœur n'avait désormais rien à apprendre chez moi. — N'importe, me dit-il, ici elle est heureuse, bien entourée; continuez à prendre soin d'elle comme si vous étiez sa mère. — Faudra-t-il même la marier? demandai-je en riant. — Si vous trouvez un jeune homme qu'elle aime et qui la mérite, me répondit-il, je l'accepterai aveuglément choisi par vous.

— Et c'est heureusement peu de mois après, continua Benoist, que je suis arrivé de mon grand voyage aux Etats-Unis... le pays de la morale et des banqueroutes. Dieu soit loué! car si j'étais arrivé plus tard la place eût été prise; et où trouver jamais une seconde Victorine?

— Silence! dit madame Lorcey, la voici.

Une jeune fille d'environ dix-huit ans venait, en effet, d'entrer. Elle n'était point jolie; mais il y avait dans son regard quelque chose de pénétrant qui annonçait à la fois l'intelligence et la sensibilité. Elle courut à madame Lorcey, et lui montra une lettre qu'elle venait de recevoir.

— De votre frère? demanda vivement Benoist.

— Précisément, dit la jeune fille.

— Eh bien! que répond-il?

Victorine rougit légèrement, puis sourit.

— Demandez à votre sœur, dit-elle.

Madame Lorcey venait de parcourir la lettre.

— M. Bénard consent.

Benoist jeta un cri de joie, et saisit les deux mains de Victorine.

— Oh! le bon frère! l'excellent frère! s'écria-t-il en tournant sur lui-même et agitant sa casquette.

— Vous ne le connaissez pas! dit madame Lorcey.

— N'importe, interrompit follement Benoist, je l'aime, je le révère!

— Et vous avez raison, ajouta Victorine sérieusement; car nul homme, peut-être, ne saurait l'égaler en tendresse, en courage et en dévouement. Si j'ai pu recevoir ici une instruction au-dessus de mes espérances, c'est à lui que je le dois.

— Il est vrai, observa madame Lorcey; aucun sacrifice ne lui a paru trop grand pour compléter vos études, et je vois qu'il parle encore d'une dot, à laquelle mon frère ni moi n'avions pensé.

— Une dot! reprit Benoist vivement; je n'en ai pas besoin! Mes patrons viennent de m'intéresser dans leur maison; je suis maintenant un des *Renaud et compagnie*, c'est assez pour vivre heureux.

— Vous règlerez cette difficulté avec mon frère, dit Victorine en souriant.

— Il viendra donc?

— Dans trois mois, comme vous.

— Et vous ne me le disiez pas! s'écria le commis-voyageur. Oh! je donnerais une année pour que ces trois mois fussent passés. Qu'est-ce que je dis, une année? deux années, trois années!...

— Doucement, de grâce! dit Victorine à demi-voix; vous disposez là de temps... qui n'appartient pas à vous seul.

— C'est juste! s'écria Benoist en prenant la main de la jeune fille; eh bien! nous attendrons alors; nous aurons de la résignation!... puisque nous y sommes forcé. Quel malheur, pourtant, que ma tournée ne me conduise pas à Lille! j'y aurais vu votre frère. Mais mes affaires sont à Toulouse et à Marseille. Ah! c'est là une des plus sérieuses difficultés de la vie, et je vote une couronne pour celui qui découvrira le moyen de mettre les points cardinaux d'accord avec les affections.

— En attendant, tâchez de mettre vos adieux d'accord avec le départ de la diligence, observa madame Lorcey qui consultait la pendule du regard; voici l'heure, et la place est retenue.

— Vous avez raison, reprit Benoist en soupirant; le commis-voyageur est une espèce de juif errant qui ne peut s'arrêter. Je vais reprendre ma vie de programme, mon air de prospectus, et mon style de réclame payée.

— Ne reprenez pas, au moins, vos mauvaises habitudes de moquerie, observa madame Lorcey.

— Oh! non, ajouta Victorine; la moquerie est l'esprit des méchants.

— Il faut bien rire pourtant, objecta Benoist.

— Mais pourquoi aux dépens des autres? reprit madame Lorcey. Quel plaisir peut-on trouver à torturer une pauvre intelligence boiteuse ou ignorante? Vous blâmez l'enfant grossier qui insulte une infirmité corporelle, et vous, vous insultez celles de l'âme.

— Je ne le ferai plus, interrompit le jeune homme, ne fût-ce que pour éviter vos reproches à toutes deux.

A ces mots il prit congé de madame Lorcey; puis, embrassant Victorine :

— Adieu, dit-il d'une voix attendrie, soyez heureuse; mais pensez à moi.

— Je vous attendrai, murmura la jeune fille.

Benoist ne put répondre: il la serra contre sa poitrine, posa encore un baiser sur son front, et partit.

La suite à une prochaine livraison.

ÉPÉE ET CHAPEAU BÉNITS

DE L'ARCHIDUC FERDINAND D'AUTRICHE.

Dans le château d'Ambras, à une demi-lieue d'Innsbruck (voy. 1859, p. 286), existait autrefois une magnifique collection d'armures de princes et de guerriers célèbres,

ainsi qu'un grand nombre d'autres objets rares et précieux. Cette collection avait été formée par les soins de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand Ier. En 1806, après la cession du Tyrol à la Bavière, elle fut transportée à Vienne, comme propriété particulière de la maison d'Autriche, et placée dans le palais du Belvédère. Entre autres curiosités, on y voit plusieurs présents donnés par différents papes, à l'occasion de campagnes contre les Turcs : une épée bénite, envoyée par Jules III à l'empereur Ferdinand Ier; un chapeau ducal et une épée bénits, envoyés par Pie V à l'archiduc Ferdinand. Ce chapeau, fidèlement reproduit ci-dessus, est de velours noir, à forme haute et étroite : il est orné d'un Saint-Esprit brodé en perles, et des perles servent de boutons. Au-dessus de la tête est figurée l'image du soleil, dont les rayons dorés sont représentés par un triple rang de perles et courent dans tous les sens.

Les capitaines illustres, qui par leurs exploits avaient bien mérité de l'Eglise, ou triomphé des infidèles, obtenaient jadis du pape l'épée et le chapeau bénits*. Cette coutume paraît tirer son origine de la vision de Judas Machabée, vision pendant laquelle le Prophète Jérémie lui présenta une épée d'or, en disant : « Prends cette épée que Dieu » te donne : avec elle tu vaincras les ennemis. » Tous les ans, avant de commencer l'office de Noël, la nuit qui précédait cette fête, le Saint-Père bénissait une épée garnie d'un pommeau d'or, et enrichie de pierreries disposées en forme de colombe, avec le fourreau et le baudrier enrichis de même, et le chapeau ducal posé sur la pointe de l'épée. Pour faire cette bénédiction, le Saint-Père se revêtait de l'aube, de l'amict et de l'étole, avant de mettre la chape rouge dont il se pare la nuit de Noël : un clerc de la chambre lui présentait l'épée et le chapeau sur la pointe. Le pape,



(Le Chapeau bénit de l'archiduc Ferdinand d'Autriche.)

après avoir prononcé la bénédiction, les arrosait d'eau bénite et les encensait. Ensuite il se rendait à la chapelle, précédé du même clerc de la chambre, qui marchait avec l'épée et le chapeau devant la croix pontificale. Si celui à qui ces présents étaient destinés se trouvait à Rome, il les recevait de la main même de Sa Sainteté, en lui baisant la main et le pied. Le pape prononçait la formule suivante, rédigée par Sixte IV pour cette cérémonie : « C'est par ce » glaive que nous vous déclarons le défenseur de la souve- » raineté pontificale, le protecteur du Saint-Siége contre » les ennemis de la foi, et le boulevard de l'Eglise. »

Outre l'empereur Ferdinand Ier et l'archiduc son fils, un grand nombre de princes et de capitaines ont reçu l'épée et le chapeau, entre autres Louis XI, roi de France; don François d'Aragon, fils du roi Ferdinand de Sicile; Jean Sobieski, roi de Pologne; don Juan d'Autriche, et le prince Eugène de Savoie.

* Voy., sur la Rose pontificale, 1841, p. 326.

SAVOIR VIVRE, CONNAITRE LE MONDE.

La vie de l'homme est trop courte pour bien connaître un seul homme. Il faudrait vivre au moins un siècle pour connaître un peu le monde, et en revivre encore plusieurs pour savoir profiter de cette connaissance.

Nous sommes trop curieux de savoir ce que le monde fait, et pas assez d'apprendre ce qu'il devrait faire; c'est pour cela qu'on voit tant de gens qui savent comment on vit, et fort peu qui sachent vivre.

Le mot de *savoir vivre* renferme, ce me semble, toute la sagesse humaine; cependant l'usage a bien affaibli cette expression. On appelle un homme qui *sait vivre* celui qui ne manque point de politesse; on s'informe peu s'il manque de probité.

Une autre expression dont on abuse encore est celle de *connaissance du monde*. Tel passe pour connaître le monde qui n'a la tête pleine que de faits : un tel mourut hier; il avait été ceci, il avait été cela; il laisse douze cent mille livres; on parle de marier sa fille à un seigneur malaisé; telle et telle chose est arrivée. Enfin celui qui sait le mieux toutes les minuties d'une histoire du temps s'attire de l'attention et de l'estime; c'est un génie supérieur, une bonne tête qui connaît le monde. Et si vous vous avisiez de faire une réflexion solide sur ces événements, on dirait de vous : C'est un parleur ennuyeux, qui ne connaît pas le monde.

On permet pourtant les réflexions satiriques; mais on ne reçoit point celles qui instruisent, on n'écoute que celles qui mordent.

RIVIÈRE DUFRESNY, *Amusements sérieux et comiques.*

(Cet ouvrage, d'une fine critique, où un Siamois est supposé voyager avec l'auteur dans Paris, a donné, dit-on, à Montesquieu l'idée du plan des *Lettres persanes.*

A l'entrée de l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, à Salzburg, on voit suspendue le long du mur une pierre ronde et plate de la couleur et de la grosseur d'un pain de 2 kilogrammes, et on raconte qu'une femme de cette ville ayant pétri le jour de la fête de saint Fidèle, une voisine lui fit reproche de ne point chômer une si grande fête. La ménagère s'excusa en disant que cela ne ferait rien sans doute à un si bon saint; mais elle fut bien étonnée, dit la légende, lorsque voulant retirer son pain elle ne trouva dans le four que des pierres, dont une seule fut conservée et portée à l'église en mémoire de cette punition miraculeuse.

Les amis sont comme des compagnons de voyage, qui doivent s'entr'aider réciproquement à persévérer dans le chemin de la meilleure vie. PYTHAGORE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES GLACIERS.

(Troisième et dernier article. —Voy. p. 17, 63.)



(Partie latérale de l'extrémité inférieure du glacier de Zermatt.)

Dans les précédents articles, nous nous sommes occupés des phénomènes que présentent les glaciers eux-mêmes : étudions maintenant les roches qu'ils recouvrent et celles qui les environnent. Nous y découvrirons des apparences singulières dont l'importance se révèlera par la suite. Si l'on pénètre sous un glacier, entre la glace et le sol, on peut s'assurer qu'ils sont séparés par une couche plus ou moins épaisse composée de cailloux, de gravier et de boue; puis, si l'on enlève cette couche, on reconnaît que la roche sous-jacente est unie, polie et striée. Ce phénomène a été observé par M. Agassiz sous le glacier de Zermatt, où la roche est une serpentine schisteuse, et sur les parties latérales de celui de l'Aar qui est encaissé dans le gneiss. Mais nulle part il n'est aussi évident que sous celui de Rosenlaui, dans le canton de Berne. L'extrémité inférieure de ce glacier, que tant de voyageurs visitent tous les ans, ne repose pas sur une roche primitive et par conséquent très dure, c'est sur du calcaire noir; aussi la roche est-elle complétement nivelée sous le glacier, toutes les aspérités ont disparu, et, de plus, elle est sillonnée de raies, les unes larges comme celles que creuserait une petite gouge, d'autres fines comme si elles avaient été faites avec un couteau, un canif ou même une aiguille. Toutes ces raies sont parallèles à la direction dans laquelle le glacier se meut, ou font avec elle des angles fort petits. M. de Charpentier, qui le premier a observé ces faits, les explique de la manière suivante : lorsque le glacier se dilate par la congélation de l'eau contenue dans ses fissures, il agit sur son fond comme un immense polissoir; rien ne résiste à cette force immense; tout est nivelé; les cailloux, le gravier, la boue, qui se trouvent interposés entre la glace et la roche, agissent ici comme l'émeri dans l'opération du polissage; ils rayent, ils sillonnent, ils strient la surface, et avec d'autant plus d'efficacité qu'elle est moins dure. De là les stries si évidentes du calcaire que recouvre le glacier de Rosenlaui; car ici la roche est assez tendre, tandis que l'émeri se compose de cailloux et de sable siliceux fort durs. La figure ci-dessus peut donner une idée de la manière dont la glace s'avance sur les rochers qu'elle nivelle.

Si maintenant on parcourt les environs des glaciers, on trouve partout des roches arrondies, polies et striées comme celles qui se trouvent *sous* les glaciers. De Saussure les avait remarquées et les appelait *roches moutonnées*, parce que vues de loin elles ressemblent grossièrement à un troupeau de moutons. Ebel les comparait à de petits tas de foin épars sur une prairie. L'existence de ces roches pouvait déjà faire conclure que les glaciers ont autrefois occupé des terrains qu'ils ont abandonnés depuis; ce qui confirmait dans cette opinion, c'est qu'on retrouvait en même temps les moraines terminales qu'ils ont déposées à l'époque de leur plus grande extension, et qui sont restées comme des mo-

numents indiquant les limites auxquelles ils se sont successivement arrêtés*. Nous nous contenterons de signaler celle de Kandersteg, canton de Berne ; elle est située à 6 kilomètres environ du glacier d'OEschinen. Dans la vallée de Chamounix, de Saussure avait déjà signalé celle qui se trouve près de la chapelle de Tines, à 2 kilomètres du grand glacier des Bois.

Les traditions, les témoignages historiques, sont d'accord avec ces faits géologiques; tout prouve que les glaciers ne se tiennent pas invariablement dans leurs bornes actuelles, et qu'ils s'avancent et reculent alternativement en oscillant entre des limites qu'on a pu déterminer avec assez d'exactitude. C'est à M. Venetz, ingénieur du Valais, qu'on doit les premières observations sur ce sujet. Ainsi M. Rivas, savant antiquaire suisse, a découvert dans les archives de la commune de Bagnes en Vallais, que celle-ci fut jadis en procès avec celle de Liddes pour une forêt dont la place est maintenant occupée par un glacier. En 1816, le village de Zermatt racheta du chapitre de Sion une redevance provenant d'une procession annuelle qu'elle faisait jusqu'à Sion en passant par la vallée d'Herens. Les montagnes qui séparent ces deux vallées sont maintenant couvertes de glaciers, et ce passage est tellement dangereux, que les chasseurs de chamois les plus hardis ont de la peine à pénétrer d'une vallée dans l'autre. Un chemin pavé menait autrefois de Macugnaga en Piémont à Saas en Valais. L'auteur de cet article l'a suivi en 1837; dans plusieurs endroits il disparaît sous le glacier. Autrefois il était très fréquenté : c'était une grande voie de communication entre le Piémont et la Suisse. De ces faits et de beaucoup d'autres, on peut conclure qu'un grand nombre de passages interceptés maintenant par des glaciers étaient libres pendant les onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles : c'est au commencement du dix-septième siècle que les passages des montagnes sont devenus difficiles ; dans le dix-huitième, ils étaient déjà impraticables pour les chevaux ; maintenant le piéton peut seul les traverser en passant sur le glacier. Cela est si vrai, que, du temps de la réformation, les protestants du Haut-Valais, ne pouvant se livrer à l'exercice de leur culte, se rendaient à Grindelwald par la vallée de Viesch. A cette époque, une noce tout entière fit ce trajet. En 1839, M. Agassiz a trouvé près du lac Mœrill, que représente notre figure p. 64, des traces évidentes de cette ancienne route. C'est un chemin muré en plusieurs endroits, qui tantôt longe le glacier, tantôt disparaît sous lui pour reparaître un peu plus loin. Ce passage, jadis si fréquenté, n'a été tenté dans ces derniers temps que par un seul voyageur, M. Hugi, et il parle de cette course comme de la plus pénible qu'il ait jamais faite. Ainsi donc, les névés étaient autrefois moins étendus qu'ils ne le sont aujourd'hui; il n'en est pas de même des glaciers inférieurs. Le glacier qui occupe le fond de la vallée de Grindelwald descendait autrefois beaucoup plus bas, suivant le témoignage de Gruner. Il en est de même de celui des Bois dans la vallée de Chamounix, et de celui de la Brenva, au-dessus de Courmayeur.

Mais les traces de l'existence des glaciers ne se voient pas seulement dans leur voisinage immédiat. Si l'on descend les vallées dont ils occupent le fond, et en particulier celle de l'Aar, on trouve partout des preuves manifestes qu'à une époque *bien antérieure* aux traditions historiques qui n'en ont conservé aucun souvenir, à une époque où l'homme n'existait pas encore sur la terre, les glaciers s'avançaient jusqu'à l'embouchure des vallées. Prenons pour type celle de l'Aar, où les phénomènes se montrent de la manière la plus évidente. En partant du glacier de l'Unteraar, on voit partout sur les côtés de la vallée des rochers polis et usés. A 5 kilomètres du glacier, le thalweg de la gorge est occupé par des roches moutonnées, et, autour de l'hospice du Grimsel, tout porte l'empreinte de l'action de la glace ; les roches sont arrondies en dômes, les veines de quartz qui les traversent ont été polies comme le gneiss qui les entoure ; nulle part on ne voit d'arêtes tranchantes ni d'angles aigus, une force immense a enlevé tous les angles, effacé toutes les arêtes jusqu'à 200 ou 300 mètres au-dessus du niveau de la vallée, et à 3 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. En continuant à descendre dans la gorge profonde où l'Aar se précipite, on rencontre à chaque pas des preuves nouvelles de cette action ; mais nulle part elles ne sont aussi évidentes qu'au lieu appelé *die helle Platte* ou la *Roche Miroir*. Imaginez, en effet, une immense surface de granite lisse, unie, et tellement glissante qu'on a dû y tailler des pas pour faciliter le passage des mulets et des hommes. Légèrement ondulée dans le sens de l'axe de la vallée, elle a conservé l'empreinte de la direction des forces qui l'ont polie, et afin que rien ne manquât à la démonstration, on voit en face, de l'autre côté de la vallée, des parois verticales polies comme la roche miroir, et interrompues seulement çà et là par des gouttières superficielles comme celles que ferait une gouge colossale agissant aussi parallèlement à l'axe de la vallée. A quelques kilomètres plus bas, l'Aar forme l'admirable cascade de la Handeck, et toutes les roches qui dominent le gouffre où le torrent se précipite sont des dômes arrondis, nus, et tellement polis qu'on n'y marche qu'en tremblant ; ce sont les plus belles *roches moutonnées* de la Suisse, et leur apppareпce est tellement caractéristique qu'elle frappe les yeux les moins attentifs. Encore plus bas, près de Guttanen, la vallée s'élargit, et les traces de l'action des glaces disparaissent; mais non loin de là elles ont laissé des monuments non moins évidents de leur présence. En effet, avant d'arriver à Meyringen, le voyageur traverse un monticule couvert de bois, appelé *Kirchet*, qui, semblable à un immense barrage, coupe transversalement la vallée, et ne laisse qu'un passage étroit où l'Aar disparaît entre deux murailles de rochers. Ce monticule est parsemé, ainsi que les pentes qui le dominent, d'un nombre immense de blocs erratiques posés à la surface du sol ; leurs angles sont aigus, leurs arêtes tranchantes, et quelques uns sont placés de manière qu'il faut nécessairement supposer qu'ils ont été amenés et posés doucement à la place qu'ils occupent. En allant de Meyringen au glacier de Rosenlaui, dont nous avons déjà parlé, le voyageur se trouve encore entouré de blocs erratiques dont la nature est la même que celle des blocs du Kirchet; c'est du gneiss provenant des montagnes qui dominent les glaciers de l'Aar; et tous reposent sur des cailloux et du gravier siliceux analogues à celui que nous avons signalé sous les glaciers de Zermatt et de Rosenlaui. Voilà donc les moraines de cet immense glacier à l'époque où il s'étendait sur une longueur de cinq myriamètres, depuis les bases du Schreckhorn et du Finsteraarhorn jusqu'à Meyringen et peut-être au-delà.

L'esprit d'induction et d'analogie le plus sage nous a conduit à admettre une extension des glaciers de l'Aar hors de toute proportion avec leurs limites actuelles. Des faits analogues prouvent celle de presque tous les grands glaciers de la Suisse, qui descendaient autrefois jusqu'aux lacs où se jettent les rivières auxquelles ils donnent naissance. Cette vérité est généralement reconnue par tous les géologues qui ont visité les Alpes, depuis que MM. Venetz et Charpentier ont attiré l'attention sur ces curieux phénomènes. Mais il est d'autres faits plus étonnants, et dont les conséquences sont faites pour effrayer l'imagination la plus hardie et la moins subjuguée par l'aspect de la Suisse actuelle ; je dois cependant les indiquer, car ils fixent maintenant l'attention de tous les savants, et sont à l'ordre du jour en géologie.

* Quelques unes de ces moraines sont même couvertes d'arbres dont l'âge, indiqué par le nombre de leurs couches, nous donne une limite *minimum* pour l'époque à laquelle la moraine a été déposée.

Si de Meyringen, où nous l'avons laissé, le voyageur continue sa route vers le lac Brienz, il trouvera sur ses rives de nombreux blocs erratiques; et s'il parcourt la vaste plaine qui s'étend entre les Alpes et le Jura, depuis Genève jusqu'à Soleure, il en observera çà et là des groupes considérables. En remontant la pente orientale du Jura, il verra que ces blocs s'élèvent sur ses flancs jusqu'à la hauteur de mille mètres environ. Tous sont des roches primitives appartenant aux groupes du Mont-Blanc, du Mont-Rose et de la Jungfrau. Ils ne sauraient provenir d'aucune autre localité plus rapprochée; car le Jura est calcaire dans toute son étendue. Comment ces blocs ont-ils été transportés depuis leur lieu d'origine jusqu'à celui où on les trouve actuellement? Un grand nombre d'explications ont été données; deux d'entre elles partagent les géologues actuels. Suivant les uns, ces blocs ont été charriés par des glaces flottantes, suivant d'autres ils ont été amenés par des glaciers ou des nappes de glace qui jadis auraient rempli tout le bassin compris entre les Alpes et le Jura. L'hypothèse des glaces flottantes a pour elle l'analogie de ce qui se passe encore de nos jours. Celles qui proviennent des glaciers polaires transportent des blocs immenses qui viennent s'échouer sur les côtes où se déposent au fond de l'océan. Un grand nombre de navigateurs en ont rencontré en pleine mer, dans les deux hémisphères, et même par des latitudes moyennes. Or, partout la Suisse porte l'empreinte de l'action des eaux : de grands dépôts de cailloux roulés, des terrasses horizontales, des caps arrondis, ouvrages des courants, se rencontrent dans presque toutes les vallées, et souvent on voit des blocs erratiques déposés à leur surface. Aussi cette théorie est-elle très soutenable. Toutefois, la plupart des géologues suisses inclinent vers l'autre opinion. Ils pensent que les glaciers des Alpes s'étendaient jadis jusqu'au Jura. L'existence, sur le versant oriental de cette chaîne, de roches polies et striées, la présence d'un gravier et de blocs erratiques d'origine alpine, tels sont les principaux arguments qu'ils invoquent en faveur de cette manière de voir. En effet, au Landeron, près de Neuchâtel, on observe de grandes surfaces où le calcaire est nivelé et poli au point qu'il est difficile de s'y maintenir debout. Il présente en outre des cannelures et des stries qui ne sont nullement dans le sens de la plus grande pente, comme celles qui seraient creusées par l'eau, mais qui se dirigent obliquement, sur le flanc de la montagne, du nord-est au sud-ouest : or, ni les courants ni les glaces flottantes n'ont pu produire de semblables effets. De plus, ces surfaces sont recouvertes de cailloux, de gravier, de sable originaires des hautes Alpes, et partout on voit à la surface du sol d'innombrables blocs erratiques représentant la moraine terminale de cet immense glacier. Or que trouvons-nous sous les glaciers actuels? Des roches polies et striées, une couche de gravier provenant des sommités qui dominent l'origine du glacier, et une moraine terminale composée de blocs erratiques. Donc l'analogie est parfaite; le Landeron a été jadis couvert par un glacier; rien n'y manque, sauf la glace, qui est maintenant remplacée par des bois touffus et des vignes généreuses.

Ce grand débat n'est point renfermé dans les limites étroites de la Suisse. On trouve des roches polies et striées en Suède et en Norvège, depuis le cap Nord jusqu'à Stockholm et Christiania; on en a observé en Ecosse, dans le nord de l'Angleterre, et dans l'Amérique septentrionale. On rencontre des blocs erratiques en Russie, en Danemarck, en Pologne, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas; tous proviennent des Alpes Scandinaves ou des montagnes de la Finlande. Admettrons-nous qu'une immense calotte de glace recouvrait autrefois la terre depuis le pôle jusqu'aux pays que nous avons indiqués? Une pareille hypothèse est faite pour effrayer l'imagination. La science ne doit pas encore prononcer; les faits ne sont pas assez nombreux ni les esprits assez préparés. Nous ne saurions donc discuter ici cette théorie; nous avons voulu seulement soumettre à nos lecteurs les données de ce grand problème, et les mettre à même de suivre les débats qu'il va susciter. Ceux qu'il intéresserait trouveront des détails circonstanciés dans les Etudes sur les glaciers, de M. Agassiz, auxquelles nous avons emprunté les cinq planches de cet article; dans le livre de M. Charpentier sur l'ancienne extension des glaciers de la Suisse; et dans le rapport que M. Elie de Beaumont a lu à l'Institut dans la séance du 17 janvier 1842.

Nous ne saurions terminer sans prévenir une objection dont la force n'est qu'apparente, et réfuter une erreur facile à dissiper. L'existence d'une calotte de glace couvrant un grand tiers de l'hémisphère boréal suppose un refroidissement du globe qui est tout à-fait dans l'ordre des choses possibles, et que l'illustre Poisson avait annoncé comme probable. Le soleil et tout le système dont nous faisons partie est transporté dans l'espace, dont la température n'est pas uniforme; et sans que rien ne soit changé dans notre petit système, sans que la chaleur du soleil soit moindre ou sa distance à la terre plus considérable, celle-ci a pu se refroidir périodiquement. Il y a mieux, avant la grande catastrophe qui, lors du soulèvement des montagnes, a changé la distribution des eaux à la surface du globe, celle de la chaleur devait être nécessairement fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Cette cause, indiquée par M. Elie de Beaumont, suffirait peut-être à elle seule pour expliquer comment une partie de notre hémisphère a pu se couvrir d'une croûte de glace que les montagnes ont rompue en surgissant du sein de la terre. On se tromperait aussi beaucoup si l'on pensait qu'il faut un refroidissement considérable, une température très basse, pour favoriser l'extension des glaciers. Ceux-ci s'avancent en vertu de la dilatation de l'eau qui se congèle dans leurs fissures. Donc il faut des alternatives de température oscillant autour de zéro, pour que la neige se fonde et que l'eau passe ensuite à l'état solide. Aussi a-t-on calculé approximativement qu'il suffirait d'une succession d'étés aussi froids que ceux de 1816 et de 1817 pour que les glaciers de la Suisse fissent des progrès continuels; et s'ils s'avançaient chaque année autant qu'ils l'ont fait pendant ces deux années, ils seraient au pied du Jura à la fin du siècle dans lequel nous vivons.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DU MANS.

(Fin. — Voy. 1841, p. 397.)

Ne pouvant faire des emprunts à toutes les collections particulières de la ville du Mans, soit pour ne pas reproduire des tableaux déjà gravés, soit pour ne pas consacrer trop d'espace à l'inventaire d'une seule ville, nous n'omettrons pas cependant de mentionner quelques cabinets, dans lesquels se trouvent des reliques précieuses ou de remarquables peintures.

M. Adolphe Espaulart possède un très grand nombre d'objets curieux; des meubles, des porcelaines, des pendules, des terres cuites, des émaux, des armures, de la plus belle conservation, qui décorent un cabinet digne d'exciter l'envie des collectionneurs les plus raffinés. Nous remarquons surtout, dans ce riche assortiment, un émail de François de Limoges; une serrure gothique du travail le plus parfait et surchargée d'ornements ciselés avec une telle finesse que nous avons craint de ne pouvoir en publier une copie fidèle; un superbe flambeau byzantin, et trois tableaux également recommandables, qui portent les signatures authentiques de Rembrandt, de Stalbent et de Jean de Vries. Nous ne pouvons oublier un Huysmans du plus bel effet, qui a été un des ornements du cabinet de M. de Saint-Remy.

La collection de M. Max de Clinchamp est moins remarquable par le nombre que par la qualité des tableaux qui la composent. Nous devons d'abord rendre des hommages particuliers à un des ouvrages qui font le plus honneur à notre Lebrun. Le sujet de ce tableau est un *Christ au jardin des Olives.* Nous ne voulons pas médire de Lebrun, pour lequel nous professons une estime très sincère; mais nous reconnaissons qu'on ne lui reproche pas toujours à tort une touche plus hardie que savante, et qu'il a souvent négligé la correction pour l'effet théâtral. Le tableau de M. Max de Clinchamp a d'autant plus de droits à être noté spécialement dans cette revue sommaire, qu'il est d'une pureté, d'une simplicité, d'une vérité remarquables. Que l'on suppose un compromis entre la manière de Lesueur et celle de Lebrun, on se fera peut-être une idée exacte du tableau dont nous parlons ici. Nous voyons encore, dans le cabinet de M. Max de Clinchamp, deux esquisses de M. Ary Scheffer, un dessin et une peinture; un paysage digne des maîtres les plus distingués de la Hollande, signé par M. Schelfhout, de La Haye; et un tableau sur bois, de Jacques Van Loo, que l'on attribuerait volontiers à Metzu sans compromettre sa renommée.

Nous mentionnerons, dans le cabinet de M. Lechat, un *Christ flagellé*, attribué à Jean Rotenhamer, tableau sur cuivre plus monté en couleur que les peintures des Franck, mais qui, pour le dessin et l'agencement des figures, rappelle leur manière; un intérieur hollandais, de Van Tilborg, exécuté avec une adresse remarquable; un groupe d'enfants nus, attribué à l'un des Stella, composition heureuse et d'un aspect gracieux; des fleurs, d'Ottmar Elliger, sur bois, d'un ton vigoureux et néanmoins d'une touche très fine; une nature morte, de Fyt, qui se recommande par une savante harmonie. Nous louerons aussi une allégorie de Parocel: ce sont les *Armes du cardinal de Fleury*, portées par des divinités du sexe le plus aimable, mais non pas le plus modeste, si toutefois il faut croire que la nature est telle que nous la représentent les tableaux de Parocel. Nous remarquons encore dans le cabinet de M. Lechat deux Franck de la plus grande dimension, dont l'un est, à notre jugement, fort estimable: le sujet est la *Fuite de Sodome.*

M. Devauguyon possède un des plus beaux Swebach que l'on connaisse, et quelques autres toiles modernes du meilleur choix, de Franquelin, de madame Hersent, de MM. Court Jollivart, Beaume, etc., etc.

M. Fouré a rapporté quelques toiles remarquables d'un récent voyage en Italie. Nous estimons particulièrement dans sa collection un portrait d'homme attribué à Sébastien del Piombo, et une *Sainte Famille* que M. Fouré assigne à Rebollini, dit *le Francia*, contemporain et ami de Raphaël.

M. d'Esplats possède deux charmants pastels de Boucher, un dessin de Casanova, et deux tableaux fort estimables de deux illustres peintres de l'école toulousaine, Antoine Rivalz et J.-B. Despax.

Nous voyons chez M. de Lasalle le portrait bien connu de sa mère, madame la comtesse de Lasalle, par Gros. Ce portrait en pied fut exposé en 1812. Dans son compte-rendu du salon de cette année, Landon en parle ainsi: « Ce tableau s'est fait remarquer par la vérité de l'expression, la beauté des carnations et un effet harmonieux. » Ces mérites le distinguent encore; il n'a rien perdu, ni vigueur, ni transparence; les parties lumineuses ont conservé leur ferme accentuation; aucune demi-teinte n'a été altérée, et peut-être l'effet général du tableau est-il encore plus harmonieux qu'il ne l'a jamais été.

Parmi les tableaux dignes d'être remarqués dans les églises du Mans, nous ne pouvons ne pas recommander aux touristes qui liront cet article, un *Christ au tombeau* qui se trouve dans l'église de Saint-Benoît. Ce tableau est, sans conteste, d'un maître italien: mais devons-nous le prendre pour une copie ou pour un original? C'est là un problème qu'il est facile de résoudre, quand on a peu de scrupules. Nous ne voulons pas émettre une opinion téméraire, mais nous croyons pouvoir affirmer que si ce tableau est une copie, c'est une copie faite par un expert et d'après un maître du premier ordre.

Les églises du Mans possèdent peu d'objets d'art; elles ont été dévastées par les protestants vers le milieu du seizième siècle. A défaut de tableaux, on a prétendu décorer les murs de la cathédrale avec des lithographies peintes, qui, dans la plus modeste chapelle, seraient encore un ornement indigne du lieu. Si nous avions voix au conseil, nous n'hésiterions pas à demander que ces enluminures au rabais fussent au plus tôt reléguées dans le grenier le plus obscur.



(Mausolée de Guillaume Langey du Bellay, au Mans.)

Les vitraux de la cathédrale sont fort remarquables; on en fait un cas particulier dans les livres où il est traité des verrières gothiques, et ils méritent cette estime toute spéciale qui est surtout accordée à l'antiquité et à la conservation parfaite. Quelques parties cependant ont été endommagées, et on les répare dans ce moment. Cette restauration est confiée aux soins intelligents de M. Delarue, architecte du département, et de M. Fialeix, élève de la maison royale de Sèvres. Déjà ces messieurs ont rétabli la grande fenêtre de la nef, et avec tant d'habileté qu'on ne saurait distinguer à l'œil nu les médaillons de leur fabrique des médaillons du quatorzième siècle parmi lesquels ils les ont disposés.

Nous avons déjà parlé dans notre recueil de la cathédrale du Mans, consacrée à saint Julien, et à la description sommaire que nous en avons publiée, nous avons joint une gravure représentant un portail latéral (voy. 1838, p. 359). Les sculptures ne sont guère plus nombreuses que les peintures dans la cathédrale. Il existe à la bibliothèque du Mans, des manuscrits fort curieux, où doit se trouver l'inventaire des objets d'art saccagés par les protestants en 1562; ces dévastations ont été d'ailleurs racontées par les historiens de nos guerres civiles, et leur récit nous

apprend que la cathédrale du Mans n'était pas, avant le seizième siècle, aussi pauvrement décorée qu'elle l'est aujourd'hui. On y voyait les statues de saint Gervais et de saint Protais, en argent; les mausolées de Geoffroy-le-Bel, de l'évêque Robert-de-Clinchamp, en cuivre doré et azuré; de l'évêque Geoffroy-de-la-Chapelle et de son neveu, le cardinal de la Forêt, en marbre, etc., etc. On n'y remarque plus aujourd'hui que le sarcophage de Charles IV d'Anjou; une statue de sainte Cécile, de Labarre; une scène du Sépulcre, attribuée à cet artiste; le tombeau de la reine Bérengère, et le mausolée de Guillaume Langey du Bellay que nous avons fait graver.

Voici la description que M. Richelet a donnée de ce monument dans son petit livre sur le *Mans ancien et moderne :* — « La statue en pierre de Langey du Bellay surmonte un sarcophage en marbre blanc d'Italie, orné d'un bas-relief digne de rappeler l'école de Jean Goujon. Le sarcophage est supporté par deux sphinx en marbre noir. Le soubassement, aussi en marbre blanc, séparé en compartiments par des balustres engagés, en marbre noir veiné, est chargé de deux bas-reliefs d'un travail précieux. L'entablement et le fronton de couronnement sont supportés par deux pilastres en gaîne de terme, surmontés de corbeilles de fruits, le tout en pierres de liais. On attribue ces sculptures à Germain Pilon. » On peut contester cette attribution, car elle n'est fondée que sur une hypothèse. Quelques historiens font naître Germain Pilon au bourg de Loué, dans la Sarthe, mais ils ne disent pas qu'il ait travaillé pour l'église de Saint-Julien. Du reste, les bas-reliefs du sarcophage de Guillaume du Bellay peuvent lui être attribués sans outrage pour sa renommée : ils sont modelés avec la plus grande finesse, le dessin en est correct et savant, et, quel qu'en soit l'auteur, c'est un des ouvrages les plus recommandables de la Renaissance. Guillaume du Bellay, dont ce mausolée contient la mortelle dépouille, fut un des hommes éminents du seizième siècle. Habile capitaine, il fut aussi grand négociateur, et fut employé par François Ier pour terminer de graves différends avec l'Angleterre, avec Charles-Quint, avec les princes protestants d'Allemagne; Guillaume Bigot l'appelle le chef de la noblesse française, *Gallorum dux nobilium.* Il ne se distingua pas moins dans les lettres. Un de ses contemporains le félicite d'avoir le premier enseigné, en France, que le savoir ne porte aucun dommage à la qualité de gentilhomme : *primus apud nos docuit nobilitati non officere bonas litteras.* Le catalogue de ses ouvrages se trouve dans les Biographies; nous devons le compléter en mentionnant, pour mémoire, un volume qui paraît avoir été ignoré par tous les historiens de notre histoire littéraire. Ce volume nous est communiqué par un des chanoines du diocèse du Mans, qui a consacré ses loisirs à de savantes recherches sur l'histoire ecclésiastique du Maine; il a pour titre : *Guillelmi du Bellay Peregrinatio humana; item, de beatissimæ virginis Mariæ nativitate elegia*, etc., etc. Paris, Gilles de Gourmont, in-4°, sans date. Charles-Quint a fait le plus bel éloge de Guillaume du Bellay comme écrivain et comme diplomate, en disant de lui : — « La plume de Langey m'a trop plus fait la guerre, que toute lance bardée de la France. »



(Le Jugement dernier. — Linteau du portail de l'église de la Culture, au Mans.)

Dans l'église de la Couture (*Cultura*), on remarque deux tableaux de l'école d'Albert Durer, que nous ne prendrons pas la liberté d'attribuer à ce maître, mais que nous devons signaler comme dignes d'estime. Cette église n'a qu'un portail, mais il est richement orné. Nous empruntons en-

core à l'ouvrage de M. Richelet, la description archéologique de ce portail : — « De chaque côté sont trois figures de saints ou de pieux personnages, placés dans des niches et supportés par des marmousets. Sur le linteau de la porte, on remarque un Jugement dernier : à droite, sont les élus couverts de leurs vêtements; à gauche, les malheureux condamnés à un supplice éternel et dans un état complet de nudité. Au milieu de ces deux groupes, on voit l'ange de justice tenant une balance dans laquelle il pèse les pauvres mortels; un diable, assis près de lui, paraît prendre le plus grand intérêt à cette opération, et tient une main appuyée sur le bord de la balance pour la faire pencher de son côté. Au-dessus du linteau, Jésus-Christ est représenté en relief : d'un côté on reconnaît sa mère à genoux, et, de l'autre, saint Jean dans la même posture; derrière eux sont deux anges, dont l'un porte sur un linge une couronne de martyr, l'autre une flèche et des clous. L'archivolte est orné sur trois rangs de saintes et de martyrs. » A cette description nous devons ajouter que les grandes figures des côtés sont d'une exécution large, que les lignes en sont belles et sévères; et que les figurines de l'archivolte sont très gracieuses.

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 87.)

§ 2.

L'entretien rapporté dans le chapitre précédent a pu donner au lecteur une idée du caractère de Benoist; mais il y avait dans ce caractère des contrastes dont on s'étonnait au premier abord.

Ainsi, bien que sa sensibilité ne pût être mise en doute, il la cachait le plus souvent, et s'efforçait d'échapper à l'attendrissement par une plaisanterie. Plein de dévouement pour ses semblables, de religion pour le bien, et de foi dans l'accomplissement du devoir, il affectait le scepticisme, comme s'il eût rougi de ses croyances naïves. Il y avait, en un mot, deux hommes en lui : l'un bon et sympathique, c'était l'homme véritable; l'autre ironique, douteur, désenchanté, c'était l'homme masqué et jouant un rôle appris.

Il devait surtout ces tristes habitudes de moquerie, qui finissent par endurcir le cœur, à la société des autres commis-voyageurs qu'il était forcé de fréquenter. Il avait acquis parmi eux, à bien peu de frais, une sorte de réputation d'esprit dont sa sœur et Victorine avaient tâché de le dégoûter. Mais que ne peut le succès, même dans ce qu'il y a de moins difficile ou de moins louable! tout en reconnaissant la justesse des reproches de sa sœur, Benoist renonçait avec quelque peine à ce cruel plaisir de mystificateur et à la sotte célébrité qu'il lui devait. Dépravé par une longue habitude, il trouvait à faire souffrir à un autre homme les angoisses du ridicule la même joie orgueilleuse que trouve le sauvage à déchirer l'animal qu'il a terrassé. C'était en même temps un spectacle et une constatation de sa supériorité.

Cependant les dernières recommandations de Victorine le décidèrent à se surveiller davantage : il voulait pouvoir tout lui raconter au retour sans honte ni embarras.

Les premiers jours de son voyage furent uniquement consacrés aux affaires et à la pensée du bonheur qui l'attendait : il était seul, et la solitude le rendait toujours à sa nature généreuse. Ce fut seulement à Orange qu'il rencontra plusieurs commis-voyageurs qui suivaient la même route que lui. L'un d'eux, Henri Bertin, était précisément un de ses plus chauds admirateurs. A la vue de Benoist, il poussa une exclamation de joie.

— Dieu me pardonne! s'écria-t-il, c'est notre grand farceur! Messieurs, prenez vos places! la pièce va commencer, et nous allons rire

— Tu m'excuseras, dit Benoist; mais j'ai quitté l'emploi. Maintenant je trouve de l'esprit aux sots, je laisse les imbéciles brouter paisiblement à leur ratelier, et je t'engage à en faire autant; il faut de l'humanité envers ses semblables *.

— Entendez-vous? continua Bertin; voilà que ça commence : il s'exerce sur moi. Allons, ne te gêne pas, mon vieux, fais-moi poser.

— A quoi bon? répondit Benoist; je ne peins pas la caricature.

— Encore! il est étonnant, parole d'honneur! il a réponse à tout. Je t'avertis que nous t'enlevons.

— Impossible; je me rends à Avignon.

— Et nous aussi.

— Alors, rien ne nous empêche de faire route ensemble.

— Et tu nous inventeras quelque bon tour, n'est-ce pas? quelque chose d'amusant... comme l'histoire du poulet froid.

— Qui m'a valu un coup d'épée.

— Oui, mais nous avons tant ri!... Et l'aventure du bocal de cerises...

— Dont le propriétaire a failli se casser la jambe.

— On la lui a remise; les jambes se raccommodent maintenant comme des bottes éculées. Mais il me semble que tu n'es pas aussi disposé à rire que par le passé. Moi je suis toujours le même, mon cher. Tu sais que je voyage maintenant pour la maison *Jacob et compagnie.*

— Qui a inventé les vins de Noé.

— Précisément; un vrai nectar.

— Datant de l'arche, et fabriqué avec les eaux du déluge.

— Du tout, farceur, du tout; fabriqué avec les raisins du midi.

Mais vous le voyez, messieurs, continua-t-il en se tournant vers les autres commis-voyageurs, le voilà lancé. Oh! personne ne le connaît comme moi; quand il n'est pas en train, je lui arrache les plaisanteries.

— Dis donc que tu les tires à la clef, en vrai marchand de liquides que tu es, et au risque de n'en avoir que la lie. La plaisanterie, vois-tu, est comme le vin : pour qu'elle petille il faut la choisir, la mettre en bouteille dans une formule qui ne soit point fêlée, puis la boire à petits coups au dessert. Mais je te parle là en style de feuilleton, et tu me fais déraisonner comme un marchand d'esprit.

— Ah! joli, celui-là! s'écria Bertin; le fait est que j'en vends, des esprits, à prix fixe et sur échantillons. Mais voici la cloche, messieurs; dînons d'abord, puis nous monterons en diligence.

Tous entrèrent dans la salle à manger, et prirent place à la table d'hôte qui était servie.

Les vulgaires éloges de Bertin et les rires de ses compagnons avaient réveillé dans Benoist tous ses instincts de moquerie. Il éprouvait un puéril besoin de soutenir la réputation qui lui était acquise, et de donner un échantillon de son savoir-faire : le hasard ne tarda pas à lui en fournir l'occasion.

Le repas était déjà presque achevé, lorsqu'un nouveau voyageur entra. Le garçon voulut mettre son couvert à la table d'hôte; mais il déclara qu'il ne prendrait qu'un potage, et alla s'asseoir à une petite table, dans le coin le plus obscur de la salle.

— Voilà un gaillard à qui les potages profitent singulièrement, dit Bertin en montrant le nouveau venu.

* On a cherché à imiter fidèlement, dans cette nouvelle, un genre de dialogue que quelques uns de nos lecteurs auront eu sans doute l'ennui d'entendre, en voyage, dans les diligences ou aux tables d'hôte. Il est surtout pénible de voir nos jeunes commis-voyageurs, d'ailleurs si intelligents et si utiles, s'abandonner avec excès à cette verve de mauvais goût dans les pays etrangers, où les personnes imparfaitement initiées à nos mœurs et à notre langage peuvent supposer que leur conversation est un exemple de ce que l'on appelle l'esprit français.

Celui-ci était en effet d'une grosseur prodigieuse, et tellement enveloppé dans une blouse de coton bleu, qu'on l'eût pris pour un de ces poussah sans pieds dont les oscillations grotesques amusent les enfants.

Les commis-voyageurs ne purent retenir une exclamation.

— Ce ne peut être un homme, dit l'un d'eux.

— Que serait-ce donc? reprit un second; le dernier mannequin représentant Mardi-Gras?

— Ou plutôt le mari de madame Ango.

— Nullement, dit Benoist; je connais cet étranger.

— Vous!

— C'est le célèbre aéronaute Green, qui, pour économiser les frais de transport, voyage avec son ballon sous sa blouse.

Un éclat de rire s'éleva.

L'inconnu devina sans doute quel en était le motif; car il rougit et perdit contenance. Dans ce moment, le garçon rentra avec le potage, qu'il posa devant lui d'un air de dédain.

— Monsieur ne veut point autre chose? demanda-t-il sèchement.

— Non, répondit le gros homme.

Le garçon haussa les épaules et s'éloigna.

— Savez-vous le nom de cet hippopotame? lui demanda Bertin à demi-voix.

— C'est un marchand de dentelles et de rubans nommé Jean-Louis, répondit le garçon. Il vient ici tous les ans à l'époque des foires.

— Et il ne mange que des potages?

— Par économie; non qu'il en ait besoin (on le dit fort à son aise), mais c'est un ladre qui vit de pain et de fromage afin d'entasser.

— Ah! fort bien! dit Benoist, qui se sentit plus à l'aise en apprenant que la sobriété de l'étranger n'était point le résultat du besoin, mais d'un vice; j'ai bien envie, alors, de m'amuser un peu aux dépens de M. Jean-Louis.

— Vous nous rendrez un vrai service si vous pouvez le dégoûter de descendre chez nous, répliqua le garçon.

— En vérité?

— Ça tient une place, et ça donne un mauvais exemple en ne consommant pas.

— Alors nous allons le tâter, reprit Benoist en se levant de table.

— Attention, messieurs, dit Henri bondissant de joie; vous allez avoir un échantillon de ce qu'il sait faire. Mais surtout du silence, et tâchez qu'on ne vous entende pas rire; car il ne faut point effaroucher la bête.

Benoist s'était approché de Jean-Louis le chapeau à la main; il le salua profondément. Le gros homme surpris lui rendit son salut avec une sorte d'inquiétude.

— Je vous demande mille fois pardon de vous arracher aux douceurs de votre potage, monsieur, reprit Benoist; mais j'aurais un service à vous demander.

— A moi? dit Jean-Louis.

— A vous, monsieur.

Le marchand forain se rassit comme pour annoncer qu'il était disposé à écouter, et Benoist reprit :

— Depuis votre entrée, je ne puis me lasser d'admirer le merveilleux développement auquel vous êtes parvenu.

— Monsieur!... interrompit Jean-Louis en rougissant.

— Oh! ne vous en défendez pas, reprit Benoist, c'est grâce à quelque recette particulière que vous avez acquis cet embonpoint qui dépasse toutes les limites connues : or, je viens vous proposer d'acheter cette recette.

— Et qu'en voulez-vous faire? demanda le marchand.

— L'appliquer à l'engraissement des bestiaux, monsieur.

Benoist fut interrompu par un éclat de rire venant de la table où il avait laissé ses compagnons. Jean-Louis se leva.

— Fort bien, monsieur, dit-il, ceci sans doute est une gageure; vous aviez promis de tourner en ridicule une infirmité que Dieu vous a épargnée... Votre pari est gagné, et vous pouvez en exiger le paiement.

A ces mots, il prit son chapeau, son fouet, et sortit.

— Ma foi, il a bien pris la chose, dit Benoist, et pour un homme de sa largeur il ne manque pas d'esprit.

§ 5.

On devine que le chemin se fit gaiement, et que nos voyageurs s'amusèrent plus d'une fois aux dépens des compagnons que le hasard leur amena. Benoist avait repris son rôle, et le remplissait avec une verve qu'entretenaient les rires de ses nouveaux amis. En arrivant à Avignon, où chacun d'eux avait quelque affaire, ils se séparèrent, mais après s'être donné rendez-vous pour le soir au même hôtel.

Lorsque Benoist y arriva, ses compagnons étaient déjà réunis.

— Eh vite donc! s'écria Bertin; voilà une heure que nou t'attendons.

— Qu'y a-t-il? demanda le jeune homme.

— Grande nouvelle!

— Comment?

— Tu ne devines pas?

— Nullement.

— Le gros homme est ici.

— Jean-Louis?

— Précisément : déballé en plein air sur la place principale, et appelant les passants à voir sa marchandise. Il faut que tu lui joues encore quelque tour.

— Mais il reconnaîtra Benoist, observa un des voyageurs.

— Impossible! il ne m'a vu qu'un instant à l'auberge d'Orange, et en paletot de voyage. Vous aurez soin seulement de ne pas vous montrer.

— C'est entendu.

— Alors, suivez-moi.

Ils sortirent tous ensemble, et arrivèrent à la place où Jean-Louis avait exposé ses marchandises. Benoist fit entrer ses compagnons dans un café d'où ils pouvaient suivre toute la scène sans être reconnus du marchand; puis il s'approcha de l'étalage avec l'air scrutateur et curieux d'un campagnard venu à la ville pour faire ses emplettes.

Jean-Louis s'avança au-devant de lui dès qu'il l'aperçut.

— Que désire monsieur? demanda-t-il avec la volubilité habituelle aux marchands forains; tulles, blondes, rubans, collerettes, ruches, bonnets? Voyez, choisissez!

— On m'a chargé d'acheter des bonnets, dit Benoist, mais je ne puis me rappeler de quel genre...

— A la jardinière, à la Berthe, à la vielleuse?...

— Non, non... c'est un bonnet... vous comprenez... que l'on puisse porter quand il fait froid... comme quand il fait chaud. Montrez-moi, du reste, ce que vous avez; cela me rappellera peut-être...

Le marchand ouvrit tous ses cartons; mais Benoist secouait toujours la tête.

— Quel malheur! murmurait-il; moi qui étais chargé d'en acheter deux douzaines!

— Deux douzaines! répéta Jean-Louis.

Et il bouleversa de nouveau sa boutique, étalant toutes ses coiffures. Benoist les prenait l'une après l'autre, les tournait en tous sens, les dispersait le long de l'étalage. Enfin il en posa un sur la tête de Jean-Louis.

— Que faites-vous? s'écria celui-ci.

— C'est pour avoir la mesure, reprit Benoist.

— Voilà donc la forme que vous cherchiez?

— C'est-à-dire... Penchez un peu la tête.

Jean-Louis pencha la tête

— Non, ce n'est point cela, dit Benoist.

Et, se frappant le front tout-à-coup, comme si un trait de lumière y eût pénétré :

— Ah! j'y suis, s'écria-t-il; l'on me demande deux douzaines de bonnets...

— De soirée, peut-être?

— Non, mon cher... de bonnets de nuit.

— Au diable! s'écria le marchand désappointé; c'était bien la peine de me faire suspendre ma vente et déballer mes coiffures!

— Eh bien! vous en serez quitte pour les réemballer, mon bonhomme; mais surtout dépêchez-vous, car voici une brise qui pourrait vous en éviter la peine.

Le vent commençait, en effet, à soulever les bonnets dispersés sur l'étalage. Jean-Louis voulut les ressaisir; mais une raffale plus forte qui s'engouffra tout-à-coup sous la tente en emporta une partie. Le marchand forain poussa un cri de désespoir, et se mit à les poursuivre, coiffé de la cornette de tulle qu'il avait oublié de retirer; mais à mesure qu'il en ramassait un, la brise en enlevait un autre, au grand amusement des passants qui s'arrêtaient pour voir cette espèce de lutte entre le vent et le gros homme. Quant à Benoist, il avait rejoint ses compagnons qui se pâmaient de rire à la fenêtre du café.

— Ceci est une variété de la course au clocher, messieurs, dit-il; vous voyez un éléphant courant au bonnet.

— Le voilà qui s'arrête, observa Bertin; il a tout rattrapé.

— Mais il est rendu; vois, il s'essuie le front.

— Ah! le malheureux! comme il ruisselle; on dirait une des grandes vasques du château d'eau.

— Il regarde de notre côté d'un air de menace.

— Pauvre gros!... Tiens, il se décide à plier bagage.

— Nous avons vaincu le Titan! dit Benoist.

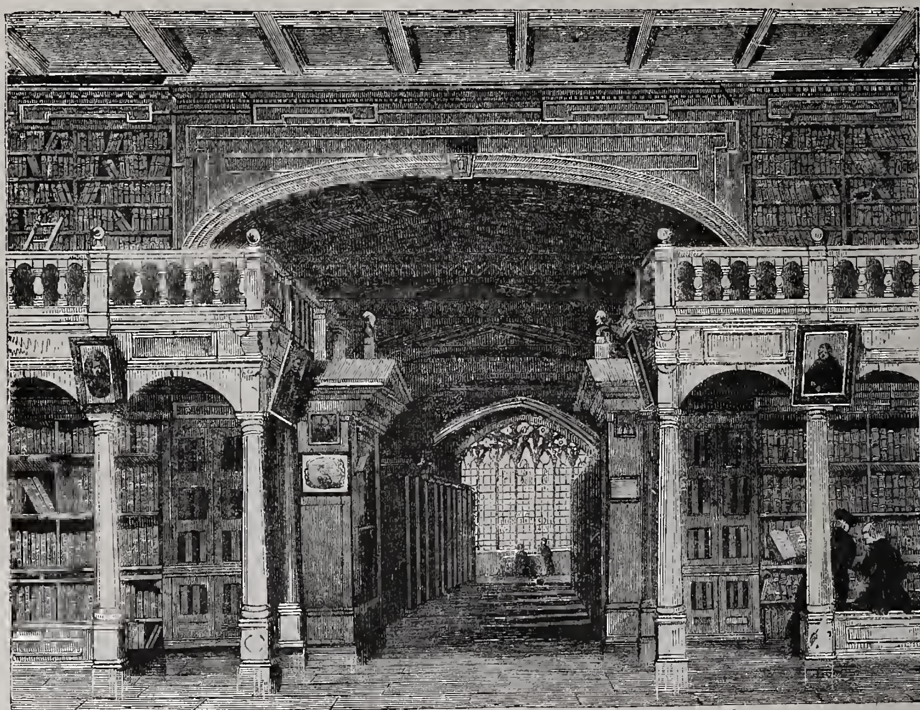
— Oui, s'écria Bertin, et je te proclame le Napoléon des farceurs! Or çà, messieurs, la plaisanterie est bonne mais nourrit peu; allons dîner.

La fin à la prochaine livraison.

BIBLIOTHÈQUE BODLEIENNE,

A OXFORD.

La bibliothèque Bodleienne, l'une des plus importantes de l'Angleterre, dépend de l'Université d'Oxford. Elle fut fondée en 1440 par Humphrey, dit le Bon, duc de Glocester, qui acheta en Italie, pour l'enrichir, les livres et les manuscrits les plus précieux, et lui légua à sa mort tous ceux qu'il avait rassemblés. En 1597, sir Thomas Bodley fit réparer le bâtiment, et y ajouta quelques années plus tard deux ailes parallèles. Il augmenta cette bibliothèque, qui a pris son nom, d'une collection considérable de livres qu'il fit venir de toutes les parties de l'Europe, et, en mourant, il lui laissa une propriété dont le revenu devait être appliqué à des achats de livres et manuscrits, et aux réparations de l'édifice. L'exemple de ce noble bienfaiteur fut suivi par plusieurs personnes considérables, parmi lesquelles on distingue le comte de Pembroke, le fameux archevêque Land, le célèbre Fairfax qui joua un si grand rôle dans la révolution anglaise de 1640, et par un grand nombre de riches particuliers qui avaient étudié à l'Université d'Oxford. La bibliothèque Bodleienne est célèbre surtout par ses manuscrits en langue grecque et en langues orientales.



(Intérieur de la Bibliothèque Bodleienne, à l'Université d'Oxford.)

L'Université d'Oxford possède encore seize autres bibliothèques à l'usage des professeurs et des étudiants. Plusieurs sont fort remarquables : celle du collége de Tous-les-Saints est renommée pour la beauté de son édifice gothique; celle du collége du Corps-du-Christ, pour ses manuscrits grecs et du moyen âge, et pour sa collection des éditions des Aldes.

La rivale d'Oxford, l'Université de Cambridge, est moins riche en bibliothèques : elle en compte seulement dix, dont les plus importantes sont celles des colléges du Corps-du-Christ, de Caïus, et de la Trinité.

Les amitiés qui naissent en la mauvaise fortune sont bien plus étroites et serrées que celles qui se lient dans le bonheur. D'URFÉ, *l'Astrée.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MOEURS DES ANTILLES.



(Costumes des Antilles, dessinés d'après nature par M. Max Radiguet.)

Une jeune femme blanche est assise sous les palmiers. Un petit nègre d'environ huit ans se tient près d'elle, appuyé sur un bâton. Un peu plus loin, un jeune noir est debout, le panier au bras.

LA JEUNE FEMME, au petit nègre.

Eh bien! tu es donc décidé à ne point parler, John?

LE PETIT NÈGRE, poussant une exclamation à peine articulée.

Oh! oh!

LA JEUNE FEMME, au jeune noir.

Conçois-tu cela, Jean? voilà six mois que le navire américain où il se trouvait a fait naufrage ici, et que nous l'avons recueilli dans l'habitation... il ne prononce pas encore un seul mot. Cependant il est intelligent et semble comprendre tout ce qu'il veut.

JEAN.

Ah! oui, li comprendre bien, maîtresse; mais li comme les singes de la côte. Singes aussi pas vouloir parler, peur les blancs faire eux travailler.

LA JEUNE FEMME, souriant.

Tu crois donc que John y met de la malice?

JEAN.

Malice, non; Pauvre Boule-de-Neige pas malin; mais aimer mieux manger le manioc que le râper... Ah! cher petit noir! li enlevé par les chasseurs pour être vendu aux blancs.

LA JEUNE FEMME.

Comment cela?

JEAN.

Oui... en Guinée, chasseurs noirs enlever comme ça, à la porte des cases, pauvres petits Mingos, mettre eux dans un sac d'écorce, et porter aux navires pour vendre.

LA JEUNE FEMME, se tournant vers le petit nègre.

Pauvre enfant! (A Jean.) Mais, à propos, tu viens de la basse-cour?

JEAN.

Oui; moi pas trouver d'œufs.

LA JEUNE FEMME.

Comment?

JEAN, renversant son panier.

Voyez, maîtresse, moi pas mentir; mon panier de miby * être vide, tout vide.

LA JEUNE FEMME.

Mais que sont devenus les œufs?

JEAN.

Moi pas savoir, maîtresse bonne... peut-être John aimer les œufs.

LA JEUNE FEMME.

Quoi, tu le soupçonnerais de les avoir volés?

JEAN.

Oh! moi pas soupçonner, doux Jésus! pauvre petit noir que les chasseurs avoir pris dans un sac... le préféré de maîtresse bonne... Mais moi voir toujours li près du poulailler.

LA JEUNE FEMME, d'un ton mécontent, au petit nègre.

Entends-tu cela, John?

LE PETIT NÈGRE.

Oh! oh!

JEAN.

Petit noir être curieux... li avoir voulu aussi goûter le tafia.

LA JEUNE FEMME.

On a, en effet, retrouvé la bouteille sous sa natte.

JEAN.

Avec le pot de goyaves** de maîtresse bonne.

LA JEUNE FEMME, avec chagrin.

Mauvais enfant!...

La négresse Dorothée arrive chargée d'une corbeille de fruits, et suivie de son fils Pierre qui porte un sac sur l'épaule.

DOROTHÉE.

Ah! maîtresse, moi avoir été long-temps, long-temps...

LA JEUNE FEMME.

Et tu n'apportes que cette corbeille?

DOROTHÉE.

Moi n'avoir pu trouver davantage, douce maîtresse; orangers n'avoir plus que fleurs. Pas vrai, Pierre?

PIERRE.

Vrai!

LA JEUNE FEMME.

Qui donc a mangé les oranges alors?

DOROTHÉE.

Moi pas savoir, mais pas mentir... Moi être allée partout, et même avoir rencontré mosu Denis.

LA JEUNE FEMME.

Notre voisin.

DOROTHÉE, riant.

Ah! ah! ah! douce maîtresse... eh! non... le petit âne que lui avoir vendu*. (Elle dépose sa corbeille à terre, et se met à genoux devant.) Douce maîtresse, voir!... Moi avoir apporté des branches de raisinier, et Pierre des fruits de papayer**.

* Le *miby* est une petite liane qui sert d'osier.

** Fruit dont on fait une confiture très commune aux Antilles.

LA JEUNE FEMME.

Mais je ne vois point d'ananas.

DOROTHÉE, évitant de répondre, et montrant une noix de coco.

Voir, douce maîtresse, les grosses noix... Pierre être monté bien haut, bien haut... Pas vrai, Pierre?

PIERRE.

Vrai!

LA JEUNE FEMME.

Mais les ananas... tu n'as donc pas cherché le long de la haie qui nous sépare du voisin?

DOROTHÉE.

Oh! douce maîtresse, moi être allée tout au bout de la haie... et même avoir parlé à M. Denis... Li être bien content.

LA JEUNE FEMME.

Pourquoi donc?

DOROTHÉE.

Douce maîtresse savoir régisseur à li, mosu *Gronde-Toujours****, faire travailler pauvres noirs beaucoup; et quand noirs s'arrêter pour dire: Ah!... (elle respire fortement) li frapper, frapper... Si bien que pauvres noirs plus vouloir vivre du tout, aller aux bois avec une corde, et pendre eux à chaque courbaril.

LA JEUNE FEMME.

Oui, je sais que ces malheureux se persuadent qu'une fois morts ils ressuscitent dans leur pays; aussi M. Denis ne pouvait-il les empêcher de se tuer, bien qu'il eût renvoyé son régisseur.

DOROTHÉE.

Hier tous les noirs être allés au bois ensemble pour pendre eux. Alors mosu Denis être arrivé, li aussi, avec une corde, et avoir dit: Noirs à moi vouloir mourir pour retourner au pays; mais moi mourir en même temps et ressusciter avec eux; car moi avoir acheté en Guinée une habitation. Mosu *Gronde-Toujours* m'attendre là-bas, et faire travailler noirs à moi les fêtes et les dimanches.

JEAN, émerveillé.

Ah! blanc être malin.

DOROTHÉE.

Aussi eux avoir plus voulu se pendre****.

LA JEUNE FEMME, souriant.

Ils ont bien fait... Mais tu ne m'as pas dit encore pourquoi tu n'apportais point d'ananas.

DOROTHÉE.

Oh! douce maîtresse, ananas partis, tout-à-fait partis. Pas vrai, Pierre?

PIERRE.

Vrai!

LA JEUNE FEMME.

Comment, aussi? Oh! je veux savoir qui pille ainsi notre jardin.

* Les nègres donnent aux animaux les noms des personnes qui les ont vendus.

** Voici ce que Rochefort dit de ces deux arbres: « Le raisinier, » que les Caraïbes nomment *ouliem*, produit en ses branches des » fruits qu'on prendroit, quand ils sont mûrs, pour de gros raisins » violets; mais au lieu de pepins chaque grain a sous une tendre » pellicule, et sous fort peu de substance aigrette, rafraîchissante » et d'assez bon goût, un noyau dur comme celui des prunes. Le » fruit du papayer est de la grosseur d'un melon. Ce fruit fortifie l'estomac et aide à la digestion. Quelques uns le mangent » comme il vient de l'arbre; mais les délicats le préparent avec du » sucre, et en font une sorte de marmelade qui est délicieuse. »

*** Les nègres désignent très souvent les blancs par une phrase qui exprime leurs habitudes, leurs qualités ou leurs défauts, et dont ils font un nom propre.

**** Ce fait est historique, et rapporté par Labat.

DOROTHÉE.

Moi pas pouvoir dire... Mais petit John se promener toujours du côté des ananas. Pas vrai, Pierre?

PIERRE.

Vrai!

LA JEUNE FEMME.

Quoi, ce serait encore toi, John?

LE PETIT NÈGRE.

Oh! oh! oh!

LA JEUNE FEMME.

Il faudra que je recommande à ma cousine Louise de le surveiller.

DOROTHÉE, bas à Pierre.

Oh! si maîtresse *Voit-Tout* s'en mêler, tout être fini.

LA JEUNE FEMME, au petit nègre.

Entends-tu bien, petit malheureux? et si tu continues ainsi à tout voler, je t'éloignerai de l'habitation, je t'enverrai dans les mornes avec les noirs de pioche*.

LOUISE, qui s'est approchée sans être aperçue.

Ce sera inutile, cousine.

Tous les nègres font un mouvement.

LA JEUNE FEMME.

Inutile!... Savez-vous que notre basse-cour est sans œufs, notre jardin sans fruits, notre garde-manger sans conserves?

LOUISE.

Oui, mais j'ai idée que les œufs se trouveraient dans la case de Jean.

JEAN.

Moi, maîtresse?

LOUISE.

On les a trouvés. Quant aux fruits, Dorothée n'a point oublié qu'elle les vend tous les matins à notre voisin le forgeron.

DOROTHÉE.

Ah! bon Jésus! moi promettre...

LOUISE.

Je viens de te voir lui en porter.

LA JEUNE FEMME.

Et les conserves?

LOUISE.

On en a retrouvé les pots dans le petit jardin de Jean, avec quelques bouteilles vides. Pas vrai, Jean? (Jean baisse la tête sans répondre.) Ah! vous êtes ici depuis trop peu de temps, cousine, pour connaître encore cette race.

LA JEUNE FEMME.

Quoi, tous les nègres mentent et volent ainsi?

JEAN, d'un ton blessé.

Moi voler et mentir, mais moi pas nègre.

LA JEUNE FEMME, étonnée.

Plaît-il?

DOROTHÉE, pleurant.

Jamais personne avoir appelé nous nègres.

JEAN, avec énergie.

Nous noirs créoles!

LOUISE.

Vous voyez où ils placent leur fierté... Du reste, je vous engage, cousine, à prévenir le régisseur et à les faire punir...

LA JEUNE FEMME, vivement.

Non, non!... (Bas à Louise.) Savons-nous si leurs vices ne sont point notre ouvrage? Peut-on regarder comme responsable l'être qui ne se possède plus lui-même? Et comment demander qu'il respecte nos moindres biens quand nous lui enlevons le plus grand de tous, la liberté?

LES AURORES BORÉALES DANS LE NORD.

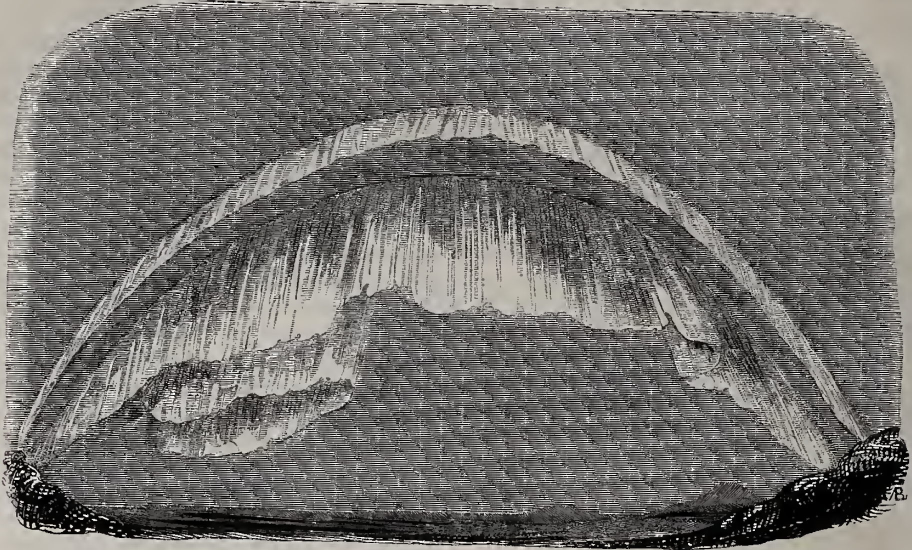
On ne saurait se faire une idée, dans les latitudes moyennes, de la magnificence des aurores boréales qui illuminent les longues nuits d'hiver des contrées situées au-delà du cercle polaire. Chez nous, une teinte rouge colore l'horizon dans la direction du nord, des rayons s'en échappent par intervalles et montent timidement vers le zénith; mais l'observateur inattentif n'y voit souvent que le reflet de la lueur d'un incendie ou la dernière réverbération du soleil couchant. Dans le Nord, au contraire, ce sont tantôt des rayons frémissants qui parcourent tout le ciel boréal en partant de l'horizon, comme si un pinceau invisible, chargé de couleurs lumineuses, se promenait sur la voûte du ciel. Quelquefois il s'arrête; les rayons inachevés n'atteignent pas le zénith, mais l'œuvre se continue sur un autre point; un bouquet de rayons s'élance, s'élargit en éventail, puis pâlit et s'éteint. D'autres fois de longues draperies dorées flottent au-dessus de la tête du spectateur, se replient sur elles-mêmes de mille manières, et ondulent comme si le vent les agitait. En apparence, elles semblent peu élevées dans l'atmosphère, et l'on s'étonne de ne pas entendre le frôlement des replis qui glissent l'un sur l'autre. Le plus souvent un arc lumineux se dessine vers le nord; un segment noir le sépare de l'horizon, et contraste avec l'arc d'un blanc éclatant qui lance des rayons, s'étend, se divise, et représente bientôt un éventail lumineux qui remplit le ciel boréal. Ce faisceau monte peu à peu vers le zénith, et ses rayons en se réunissant y forment une couronne qui, à son tour, darde des jets lumineux dans tous les sens. Alors le ciel semble une coupole en feu; le bleu, le vert, le jaune, le blanc, se jouent dans ces rayons. Mais ce brillant spectacle dure peu d'instants: la couronne cesse d'abord de lancer des rayons, puis disparaît peu à peu; une lueur diffuse remplit le ciel; çà et là quelques plaques lumineuses, semblables à de légers nuages, s'étendent et se resserrent avec une incroyable rapidité comme un cœur qui palpite. Bientôt ils pâlissent aussi; leurs palpitations diminuent; tout se confond et s'efface. L'aurore semble être à son agonie: les étoiles, que son éclat avait obscurcies, brillent d'un nouvel éclat, et la longue nuit polaire, sombre et profonde, règne de nouveau en souveraine sur les solitudes glacées de la terre et de l'océan. L'étonnement, l'admiration, la conscience profonde de l'insuffisance humaine, tels sont les seuls sentiments qui restent dans l'âme du spectateur. Devant de tels phénomènes la théorie s'humilie, et l'hypothèse même reste muette. Le poëte, l'artiste s'inclinent et avouent leur impuissance. Comment exprimer par des mots ces formes et ces couleurs sans nom? Comment peindre ces lueurs changeantes, ces rayons qui dardent, ces plaques lumineuses qui palpitent? Comment décrire ce spectacle qui se métamorphose aussi vite que la pensée? Le peintre essaie-t-il de fixer quelques traits sur le papier, qu'il relève les yeux, tout est changé. Notre gravure représente deux des formes les moins mobiles de l'aurore boréale, l'arc et la draperie. C'est de la circonférence extérieure de l'arc que partent les rayons qui montent vers le zénith. Entre la draperie et l'horizon se trouve le segment noir dont nous avons parlé.

L'aurore boréale est-elle un phénomène constant dans les régions polaires? Les habitants du pays n'étant attirés à leur fenêtre que lorsqu'une aurore très brillante illumine subitement leurs habitations, toutes celles qui ne sont pas très éclatantes passent inaperçues; et l'on pense en général dans le Nord que le phénomène est intermittent. Mais pendant l'hiver de 1838 à 1839, deux Français, MM. Lottin et Bravais, et deux Suédois, MM. Lilliekook et Siljestroem, séjournèrent à Bosecop dans le Finmark, sous le 70° de latitude. Observant constamment les phénomènes météorologiques, toujours l'un d'eux veillait pendant la nuit; et, du 12 septembre 1838 au 18 avril 1839, ils observèrent cent cinquante-trois aurores boréales, sans compter six ou sept nuits de lueurs douteuses. On ne trouve pas dans leurs registres un seul cas bien constaté d'une nuit claire d'un bout à l'autre qui n'ait point offert ce phéno-

* Nom donné aux nègres qui cultivent la terre.

mène ; mais beaucoup de ces aurores sont faibles, diffuses, et visibles seulement pour l'observateur attentif et prévenu. Il semblerait donc que ce phénomène est constant ; toutefois la fréquence des aurores boréales paraît être soumise à une certaine périodicité. Très communes de 1707 à 1790, elles devinrent fort rares pendant les trente ans qui suivirent ; mais, depuis 1820, on les revoit plus souvent.

Pour que l'aurore soit visible, il faut que le soleil soit à 8 ou 9° au-dessous de l'horizon. Aussi M. Lottin et Bravais n'ont-ils jamais pu distinguer l'aurore avant 3 heures et demie de l'après-midi. Il faudrait hiverner au Spitzberg sous le 77° de latitude pour jouir de sa vue à midi et pendant vingt-quatre heures sans interruption. L'aurore peut se prolonger bien avant dans le crépuscule du matin. Sa clarté est quel-



(Une des formes de l'Aurore boréale dans le Nord.)

quefois assez grande pour permettre de lire un caractère petit-texte, et elle égale assez souvent l'éclat de la lune demi-pleine. C'est une opinion généralement répandue dans le Nord, que les aurores brillantes sont accompagnées d'un bruit que l'on compare tantôt à celui d'une étoffe de soie qu'on déchire, d'un drapeau qui flotte, d'un fouet qui traverse l'air en sifflant ; mais jamais un observateur défiant n'a rien entendu qui ne pût s'expliquer par une autre cause.

Nous avons dit que l'on ne savait rien sur la nature de l'aurore boréale ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est intimement liée aux phénomènes du magnétisme terrestre. Dès que l'aurore paraît, l'aiguille magnétique se dévie de sa direction habituelle ; elle commence à marcher vers l'ouest, revient à son lieu d'équilibre, le dépasse, et semble pendant toute la durée du phénomène en proie à une agitation extraordinaire. C'est surtout pendant les couronnes que ses déviations sont les plus fortes. MM. Lottin et Bravais ont observé une de ces déviations qui était de 4° et demi. Il est probable aussi, d'après leurs mesures, que le phénomène se passe aux limites de l'atmosphère, c'est-à-dire à 40 000 mètres environ au-dessus de notre tête.

Plus on s'avance vers le sud, et plus les aurores boréales deviennent rares ; toutefois on en a vu même à la Jamaïque. Leur extension en longitude n'est pas moindre. Ainsi, le 5 janvier 1769, une belle aurore boréale a été aperçue en France et en Pensylvanie ; celle du 17 septembre 1770, en France et en Chine. L'aurore boréale n'est donc point un effet local comme l'arc-en-ciel, mais un vaste phénomène dont le siége est dans le voisinage des pôles et qui s'irradie autour de ce point suivant tous les méridiens terrestres.

LES PATAGONS.

(Détroit de Magellan.)

Dans un des rapports de M. Dumont d'Urville sur les opérations de la campagne de la corvette *l'Astrolabe* en 1838, nous lisons le passage suivant :

« Le 2 janvier, les corvettes se remirent en route, et repassèrent devant le port Famine. Dans la journée du 3, nous prolongeâmes de très près toute la côte orientale du détroit. Enfin, le 4 nous doublâmes par le N.-E. l'île Elisabeth ; et dans ce moment, ayant découvert sur la plage du continent une bande de Patagons à cheval, j'allai sur-le-champ mouiller au havre Picket, afin de pouvoir observer de près cette race d'hommes.

» Durant les trois jours que nous passâmes dans cette station, nous eûmes des relations habituelles avec ces indigènes ; et les observations des divers officiers, et surtout des naturalistes, jetteront sans doute une vive lumière sur ces êtres encore peu connus. Ici, je me contenterai de dire qu'ils m'ont en général semblé d'une haute taille sans être nullement gigantesques, d'un caractère doux, paisible et sociable, et de mœurs simples et fort indolentes. Sans être doués de hautes facultés, je les crois éducables et susceptibles de recevoir jusqu'à un certain point les bienfaits de la civilisation. Du reste, ils sont fort peu nombreux, et leurs tribus nomades sont très clair-semées sur les vastes plaines qu'ils parcourent. Nous vîmes aussi quelques familles de *Pécherais* établies sur ce point du détroit ; ceux-ci m'ont tout l'air d'individus plus rabougris que les Patagons, mais appartenant primitivement à la même race. La différence la plus marquée dans leurs mœurs consiste en ce que les Pécherais sont pêcheurs, tandis que les Patagons sont essentiellement chasseurs ; les premiers ont quelquefois de misérables pirogues, et les autres ne quittent presque jamais leurs chevaux.

» Nous retrouvâmes chez les Patagons deux marins fixés parmi eux depuis quelque temps, qui se disaient provenir d'un navire américain faisant la pêche des phoques, qui les avait abandonnés depuis près d'un an sur les arides rochers de la terre de Feu, près des îles Landfall. Les bons Patagons les avaient reçus avec hospitalité et les traitaient de leur mieux ; mais nos deux individus avaient peine à soutenir l'existence errante des enfants de la nature ; surtout ils enduraient très difficilement les privations fréquen-

tes qui leur étaient imposées sous le rapport des aliments. Tous deux me conjurèrent de les recevoir sur mes navires, ajoutant qu'ils ne tiendraient pas deux mois de plus à la vie qu'ils menaient. Leur aspect hâve et décharné, leur émaciation excessive venaient suffisamment à l'appui de cette assertion; aussi je cédai à leurs instances, et les reçus comme passagers à bord des deux corvettes. Ils ont fait avec nous la campagne des glaces, et ils viennent, selon leur demande, de débarquer en très bonne santé à Talcahuano.

» Le 8 janvier, de bonne heure, nous quittâmes le havre de Pecket. »

Ce passage du rapport de M. Dumont d'Urville nous indiquait clairement à quelles sources nous devions puiser pour obtenir les informations les plus nouvelles et les plus dignes de foi sur ces peuplades du détroit de Magellan, qui ont donné lieu à tant de récits extraordinaires. Nous nous sommes adressé à l'un des officiers de la corvette *l'Astrolabe*, qui a bien voulu mettre à notre disposition un de ses dessins, et l'extrait suivant de son journal de voyage.

« Le 4 janvier au matin, en arrivant au mouillage, dit M. Lebreton, nous vîmes une foule de naturels accourir sur les falaises; pour la plupart ils étaient à cheval. Aussitôt notre débarquement achevé, ils descendirent de leurs chevaux, vinrent au rivage avec tous les signes de bonne amitié, et nous serrèrent la main en nous disant en espagnol : *Amigo*.

» A quelque distance, sur un vaste plateau situé derrière une petite colline, nous vîmes rangées une trentaine de tentes en peau, soutenues par des piquets que des femmes enfonçaient en terre. Des chevaux chargés de bagages, montés par des femmes et des enfants, attendaient que ces travaux fussent terminés. Nous fûmes reçus au milieu des aboiements d'une multitude de chiens. On nous conduisit à la tente du chef, homme encore jeune, haut de 1m,868 (cinq pieds neuf pouces); il nous accueillit fort bien. Les autres habitants du camp, groupés autour des feux, ne marquaient pas un grand étonnement à notre aspect. Quelques uns parlaient un peu l'espagnol. Les échanges commencèrent; nous eûmes des peaux pour des verroteries, des couteaux, etc. Le biscuit et le tabac étaient fort recherchés. L'eau-de-vie ne paraissait pas avoir pour ces indigènes autant d'attraits. La journée se passa ainsi en communications commerciales. Le soir, la brise fraîchit, et nous pouvions craindre d'être forcés de passer la nuit à terre. On demanda de notre part au roi une tente et des vivres. Aussitôt deux femmes dressèrent une tente, allumèrent un feu, firent griller une tranche fumée de guanaque, fixée au bout d'une petite fourche en bois, et la servirent devant nous avec quelques pièces de venaison. Nous



(Un Patagon, d'après un dessin fait au détroit de Magellan, en 1838, par M. Lebreton, l'un des officiers de la corvette *l'Astrolabe*.)

fîmes un repas modeste, d'ailleurs fort gai, et à la fin nous entonnâmes en chœur des chants de France, au grand étonnement de nos spectateurs. Le soir, la brise ayant molli, nous retournâmes à bord, accompagnés par les Patagons, qui nous criaient le mot *galeta*, en nous priant par signes de leur envoyer du biscuit.

» Les premiers navigateurs avaient représenté les Patagons comme ayant une stature colossale; les plus grands que

nous ayons vus avaient seulement la taille du chef, environ 1m,868. Leur physionomie est douce, leur peau est d'un rouge terreux; ils ont le front bien développé, les pommettes saillantes, les yeux taillés en amande, l'angle externe étant un peu relevé à la chinoise; leurs paupières sont gonflées et masquent une partie du globe oculaire, ce qui pourrait être attribué à l'influence de la fumée à laquelle ils s'exposent journellement; leur nez est plat, et les ailes en sont très développées; la bouche est grande, les lèvres sont grosses, le menton est assez épais et dépourvu de barbe qu'ils s'arrachent; leurs pieds sont petits, par suite sans doute de leur grande habitude de monter à cheval et de leur répugnance pour la marche; ils ne quittent presque jamais leur monture que pour s'accroupir autour des feux de bruyère. »

La suite à une prochaine livraison.

Prends le titre de noblesse que tu as reçu en naissant, mais tâche d'y en ajouter toi-même un autre, afin que tous les deux forment une véritable noblesse. Il y a entre la noblesse de ton père et la tienne la même différence qui existe entre la nourriture de la veille et celle du lendemain. La nourriture d'hier ne te servira pas pour aujourd'hui, et ne te donnera pas de force pour demain.

JAMAKCHARI, *poëte arabe.*

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 87, 94)

§ 4.

En rentrant le soir à l'hôtel, Benoist apprit que Jean-Louis, qui y était également descendu, partait le lendemain comme eux pour Aix, où son principal fourgon l'avait précédé. Un garçon venait d'être chargé par lui d'arrêter deux places le soir même.

Se rendant aux messageries pour son propre compte, le commis-voyageur proposa à ce dernier de se charger de la commission, bien décidé à jouer un nouveau tour au gros marchand.

Le lendemain, lorsque les voyageurs se réunirent, Jean-Louis parut aussi contrarié que surpris de se trouver en face des cinq jeunes gens qui l'avaient pris pour plastron à Orange et à Avignon; mais il ne pouvait les éviter. Espérant échapper à de nouvelles attaques, il feignit de ne les point reconnaître.

Cependant le moment du départ arriva. Benoist et ses compagnons étaient montés en voiture; le marchand se présenta à son tour à la portière.

— Qu'est-ce que c'est? s'écria Benoist; monsieur n'a pas, j'espère, la prétention d'occuper une place! ses voisins arriveraient étouffés.

— Je ne veux gêner personne, répondit Jean-Louis, et, quoique ce soit double dépense, j'arrête toujours deux places.

— C'est juste, observa le conducteur qui intervint avec la feuille de route : M. Jean-Louis, deux places.

— Où sont-elles? demanda Benoist.

— Eh mais, pardieu! en voilà une dans l'intérieur.

— Et l'autre?

— L'autre est sur l'impériale.

— Sur l'impériale! s'écria Jean-Louis.

— Je comprends, reprit Benoist avec un grand sang-froid, monsieur est fait comme les couteaux de poche anglais; il se dédouble. Mais dépêchons alors, quel côté aurons-nous dans l'intérieur?

Une huée générale s'éleva. Jean-Louis était au supplice.

— C'est une erreur du garçon, balbutia-t-il; je ne veux point de deux places séparées. Mettez-moi ailleurs .. où vous voudrez.

— Tout est plein, répondit le conducteur... A moins qu'un de ces messieurs ne veuille monter sur la banquette...

— Que quelqu'un en descende, au contraire, et monsieur y montera, dit Benoist.

Un voyageur descendit aussitôt, et Jean-Louis, après avoir mesuré deux ou trois fois la hauteur de l'impériale, se mit à monter gauchement, au milieu des risées des facteurs.

— Apportez donc une grue pour hisser monsieur! s'écria Benoist.

La honte fit faire un effort à Jean-Louis, qui atteignit la banquette.

— En route! cria le cocher en soulevant les rênes.

Et la lourde diligence partit.

Mais Benoist méditait déjà une nouvelle mystification contre le marchand. L'espèce de constance avec laquelle le hasard venait de l'exposer à ses moqueries avait quelque chose de bizarre qui l'excitait à continuer. Puis la patience de ce gros homme l'irritait; il était curieux de connaître jusqu'où elle pourrait aller, et quelle raillerie réveillerait cette nature informe et obtuse. C'était enfin un champ ouvert, un thème trouvé, et la méchanceté a ses paresses comme la bienveillance. Chercher une nouvelle victime eût été une fatigue, tandis qu'il avait l'ancienne sous la main.

Heureusement que Jean-Louis, devinant ces dispositions, évita toutes les occasions de contact avec les commis-voyageurs. Il demeura sur l'impériale, fermant l'oreille à leurs plaisanteries; non qu'il y fût insensible, mais la nécessité l'avait accoutumé à les supporter en silence. Un autre homme, doué de cette dextérité intellectuelle qui nous permet de rendre sur-le-champ coup pour coup, eût entouré sa difformité d'épigrammes, et se fût défendu à la manière du hérisson, en blessant quiconque le touchait; mais Jean-Louis avait dû subir les inconvénients de sa nature lente et inoffensive. Bien qu'il souffrît du ridicule, il l'avait accepté comme on accepte une infirmité inévitable. Ce n'était point là, du reste, le point le plus sensible de son être. Le but de sa vie et la préoccupation de son esprit étaient ailleurs : ce qu'il voulait avant tout, c'était réussir dans son commerce, réduire ses dépenses, multiplier ses gains. Tant qu'on ne touchait point à ce premier intérêt, il pouvait se résigner et se taire.

En arrivant à Aix, il apprit que son fourgon l'attendait, et déclara qu'il repartirait le soir même pour Peyrolles, dont la foire principale avait lieu le lendemain. Il sortit pour chercher le voiturier. Bertin vint annoncer cette nouvelle à ses compagnons.

— Perdre notre Jean-Louis! s'écria Benoist; qu'allons-nous devenir? Il emporterait notre gaieté avec lui dans son fourgon.

— Il faut le retenir! répétèrent les commis-voyageurs.

— Mais par quel moyen?

— Si nous lui persuadions qu'il a le choléra, dit l'un.

— Il ferait venir un médecin qui le lui donnerait, répliqua Benoist.

— Si nous l'assignions devant le juge de paix comme ayant compromis notre sûreté en montant sur l'impériale?

— Il prendrait un avocat qui lui ferait perdre sa cause.

— Eh bien! déguisons-nous en commissaires, et arrêtons-le pour complot contre la sûreté de l'Etat.

— Ah! ne me brouillez pas avec la république!

s'écria Benoist du ton tragique de Prusias dans Nicomède. — Tous ces moyens seraient d'ailleurs inutiles ou dangereux; il faut en chercher un autre.

Dans ce moment la voix de l'aubergiste maître de poste se fit entendre, à moitié couverte par celle d'un grand jeune homme à moustaches et en redingote militaire.

— Je veux des chevaux sur-le-champ! criait celui-ci.

— Je vous répète que tous sont partis! répondait le maître.

— Songez qu'il s'agit d'une mission du gouvernement.

— Quand il s'agirait d'une mission du diable!

— Vos écuries sont donc vides?

— Voyez vous-même.

Le militaire poussa la porte.

— Mais ces trois chevaux? dit-il.

— Appartiennent à un marchand.

— Il faut que je le voie. J'apporte à Marseille des ordres qui ne peuvent éprouver aucun retard; il ne me refusera pas ses chevaux jusqu'à la poste prochaine.

Une idée folle traversa l'esprit de Benoist; il ouvrit la fenêtre.

— Monsieur peut les prendre, dit-il.

— C'est donc à vous qu'ils appartiennent? demanda l'aubergiste.

— Apparemment, puisque j'en dispose.

— Ils vous seront ramenés sur-le-champ, dit le militaire.

— Ce serait les fatiguer inutilement, dit Benoist: je n'en ai point besoin de long-temps; qu'ils attendent la première occasion de retour.

L'officier remercia, fit atteler sur-le-champ, et partit.

On juge de la surprise de Jean-Louis lorsqu'en rentrant avec le voiturier il demanda ses chevaux et apprit qu'ils galopaient sur la route de Marseille. Il fallut une longue explication pour lui faire comprendre la nouvelle mystification dont il était victime. Benoist et ses compagnons, groupés aux fenêtres de la salle à manger, suivaient en riant tous ses mouvements.

— Pour cette fois, dit Bertin, je crois qu'il se fâche sérieusement. Voyez comme son ventre s'agite et ondule.

— Il se fait désigner Benoist, ajouta un autre commis-voyageur.

— Le voici qui se dirige de notre côté.

— Par ma bonne lame de Tolède! reprit Bertin, il vient proposer un cartel à Benoist.

— Un moment, dit celui-ci, vous allez voir comment on doit se conduire...

— On ne se fâche point...

— Au contraire, on paraît plus en colère que l'offensé. En pareil cas, c'est toujours celui qui crie le plus haut qui l'emporte.

— Voici Jean-Louis.

Le gros marchand venait d'ouvrir la porte. Il s'arrêta un instant embarrassé; mais le ressentiment l'emportant sur la honte, il s'avança vers Benoist avec résolution.

— C'est monsieur, dit-il, qui vient de disposer de mes chevaux en prétendant qu'ils lui appartenaient?

— A qui parlez-vous, d'abord? demanda Benoist avec une hauteur théâtrale.

— Mais à vous, probablement.

— Veuillez alors baisser la voix, monsieur; je ne souffre point que l'on me parle du même ton qu'à un laquais.

— Le ton importe peu dans ce moment, reprit Jean-Louis avec plus de fermeté qu'on ne devait en attendre. Voilà déjà plusieurs jours que je suis votre jouet: j'ai tout supporté jusqu'à présent par amour pour la paix; mais je ne puis permettre que l'on prenne ce qui est à moi...

— Au fait, de grâce! interrompit Benoist en s'asseyant, et de l'air d'un grand seigneur qui écoute un créancier; que voulez-vous?

— Je veux que vous me rendiez mes chevaux! s'écria le marchand avec une énergie qui fit rire les commis-voyageurs.

Il tourna vers eux un regard irrité.

— Ma colère vous amuse, messieurs, dit-il; mais nous verrons si elle vous paraîtra aussi plaisante devant la justice.

— La justice! répéta Bertin.

— Oui, reprit Jean-Louis; en disposant de ces chevaux, vous m'empêchez de me rendre à la foire de Peyrolles.

— Vous vous y rendrez demain.

— Demain il sera trop tard... Vous m'avez donc frustré de tous les gains que je pouvais réaliser dans ce voyage; et vous l'avez fait méchamment, bassement, par un mensonge!

— Assez, monsieur, dit Benoist que l'énergie inattendue du marchand avait dérouté, et qui, ne trouvant rien à répondre, se fâcha sérieusement; je ne souffrirai point d'injures...

— Mais vous souffrirez la vérité, reprit vivement Jean-Louis, et tant pis pour vous si elle est injurieuse! l'action que vous venez de commettre est un vol...

— Monsieur, s'écria Benoist, qui s'élança vers le gros homme, vous me rendrez raison de ce mot!

Jean-Louis recula.

— C'est-à-dire que vous voulez me tuer aussi, dit-il d'une voix altérée.

Benoist crut qu'il avait peur; toute sa colère tomba, et le souvenir du rôle qu'il jouait lui revint.

— Non, dit-il, je serai généreux, et je veux des armes égales.

— Comment cela?

— En tirant sur vous, le plus maladroit serait sûr d'atteindre le but; autant vaudrait tirer sur une porte cochère.

— Eh bien, monsieur?

— Eh bien! je consens à ce que vous fassiez comme ce gros acteur des Français qui, arrivé sur le terrain, se traça un rond sur le ventre, en déclarant que tous les coups qui porteraient en dehors du trait ne compteraient pas.

Jean-Louis pâlit. Long-temps abreuvé d'humiliations sur lesquelles il avait refermé silencieusement son cœur, il était arrivé à un de ces moments où une dernière insulte, en rappelant toutes les autres, met à bout votre patience, et où vous passez subitement de la résignation à la rage. Il saisit son chapeau, et, le jetant loin de lui:

— Eh bien! soit, dit-il; vous avez voulu me pousser à bout, vous m'avez harcelé comme une bête fauve: finissons-en de suite! Où sont vos armes?

— Je vais les chercher, dit Benoist; mais il vous faut des témoins.

— Non, vous serez tous là; ce sera pour vous une nouvelle occasion d'amusement. Mais vite, monsieur! je ne veux point attendre.

— Va chercher mes pistolets, dit Benoist à Bertin.

— Mais ce n'est point sérieusement, j'espère, reprit celui-ci à voix basse.

— Fi donc!

— A la bonne heure...

§ 5.

Jean-Louis et Benoist étaient placés à dix pas l'un de l'autre, tenant chacun un pistolet à la main. Tandis que les témoins achevaient les dernières dispositions, Bertin s'approcha de Benoist.

— Je ne croyais pas que le gros eût fait si bonne contenance, dit-il à demi-voix.

— En effet, répondit Benoist.

— Il doit pourtant penser que tout est fini pour lui.

— Tu es sûr, au moins, que les pistolets ont été bien chargés?

— De la poudre et un bouchon, le tout solidement bourré avec une de tes cartes de visite.

— Je vais tâcher de l'envoyer à l'adresse de M. Jean-Louis.

Dans ce moment les témoins frappèrent des mains; Bertin s'écarta; le signal fut donné, et les deux coups partirent presque en même temps. Le marchand poussa un cri et tomba.

— Qu'y a-t-il ? s'écria Benoist en s'élançant vers lui.

— Vous m'avez tué, monsieur, balbutia Jean-Louis.

— Comment?

— Voyez!

Et il montra sa poitrine dont le sang coulait.

Un médecin qui se trouvait à l'hôtel, et qui avait été amené avec sa trousse pour donner au duel une apparence sérieuse, examina la plaie, et déclara en secouant la tête que la blessure était grave.

— Mais c'est impossible! s'écria Benoist; l'arme n'était chargée qu'à poudre.

— L'amorce trop bourrée aura fait balle à cette faible distance.

Benoist joignit les mains avec désespoir.

— Conduisons le blessé à l'hôtel, reprit le médecin; chaque instant de retard rend le danger plus grand.

Les témoins firent un siége de leurs bras, et transportèrent Jean-Louis chez le maître de poste.

Le marchand s'était évanoui, et ne revint à lui que réveillé par la douleur du premier pansement. La fièvre ne tarda pas à le saisir, et le jeta bientôt dans un demi-égarement qui fut regardé comme un fâcheux symptôme. Parfois il parlait haut de son commerce, faisait des comptes, avouait des bénéfices; dans d'autres instants, redevenu plus calme, il parlait de projets brisés et de bonheur perdu.

Benoist s'était établi son garde-malade, décidé à ne le plus quitter. L'affreux résultat de sa cruelle plaisanterie l'avait ramené à ses instincts naturels. Dégrisé du misérable orgueil auquel il avait obéi, il éprouvait des remords aussi nouveaux que poignants. C'était la première fois qu'il était conduit à se condamner et à se haïr lui-même.

Cependant le blessé parut devenir plus tranquille le quatrième jour; il témoigna le désir de mettre ordre à ses affaires, et fit venir un notaire. Benoist voulut se retirer, mais Jean-Louis le pria de rester.

— Ce que j'ai à dire n'a plus besoin d'être tu, murmura-t-il d'une voix faible, et je n'ai nulle raison pour cacher mes dernières volontés; elles sont d'ailleurs tout entières comprises dans une seule disposition... Je donne et lègue tout ce que je possède à mademoiselle Victorine Bénard...

Benoist, qui était assis, se leva d'un bond.

— Que dites-vous? s'écria-t-il, et d'où connaissez-vous ce nom?

— C'est celui de ma sœur, reprit le malade.

Benoist poussa un cri, et regarda Jean-Louis avec des yeux égarés.

— Votre sœur, balbutia-t-il... vous seriez Pierre Bénard, propriétaire à Lille?

— Pour Victorine, reprit le blessé; et pour les autres Jean-Louis, marchand forain... J'avais promis à ma mère d'élever cette enfant, de la rendre heureuse et d'assurer son sort!... Pour remplir cette tâche j'ai renoncé à mon repos; j'ai pris la blouse du marchand forain sans que ma sœur le sût, car elle en eût souffert peut-être; j'ai accepté toutes les fatigues; je suis devenu calculateur, avare même; enfin, j'ai pu amasser pour elle une fortune...

— O mon Dieu! balbutia Benoist près de défaillir.

— Elle en jouira, du moins, reprit Jean-Louis attendri; elle aura la joie de la partager avec l'homme qu'elle a choisi.

— Jamais! s'écria Benoist.

Le blessé se retourna.

— Jamais! répéta Benoist en tombant à genoux près du lit; car cet homme... c'est moi.

Nous n'essaierons pas de peindre la scène qui suivit. Le désespoir de Benoist allait jusqu'au délire; il fallut l'arracher de la chambre de Jean-Louis, à qui ces émotions pouvaient être funestes. La fièvre le prit à son tour, et sa vie fut en danger.

Lorsqu'il revint enfin à lui, il se retrouva dans une chambre qu'il ne connaissait pas; une garde-malade étrangère était près de son lit. Tout ce qui s'était passé lui revint à la fois à la mémoire. Il se redressa avec un gémissement, en murmurant les noms de Victorine et de Jean-Louis : deux voix répondirent en prononçant son nom.

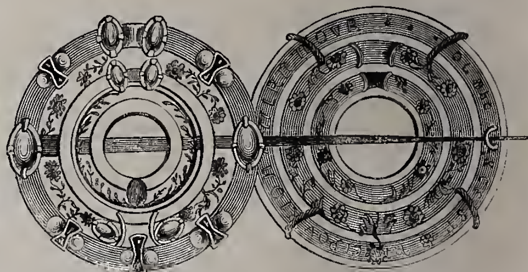
Egaré, il écarta les rideaux : le marchand et la jeune fille étaient debout au pied de son lit.

Le mariage eut lieu deux mois après. Pierre Bénard, qui avait renoncé au commerce, ne quitta plus les deux jeunes époux, et Benoist n'eut point de peine à se faire pardonner ses torts; seulement, chaque fois qu'une plaisanterie trop vive était près de lui échapper, Jean-Louis portait la main vers sa poitrine, à la place où se voyait encore la cicatrice, et Benoist s'arrêtait en rougissant.

AGRAFE PORTÉE PAR LOUIS IX

LE JOUR DE SES NOCES.

Cette agrafe, conservée jadis dans le trésor du monastère de Poissy, a été portée par saint Louis le jour de son mariage avec la fille aînée de Raymond II, comte de Provence, Marguerite, qu'il épousa en 1234. Peu de temps auparavant, il avait pris pour emblême une bague avec une guirlande de lis et de marguerites, ce qui faisait allusion à son nom et à celui de sa femme. Au chaton de la bague se voyait gravée sur un saphir l'image d'un crucifix, avec cette légende : *Hors cet anel* (anneau), *pourrions-nous trouver amour ?*



(Agrafe du manteau royal de saint Louis. — Tirée du cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale.)

Les agrafes de ce genre étaient fort à la mode au moyen-âge; elles avaient les différents noms de *mordant, fermeils, fermillets*, etc., et leur fabrication occupait une des nombreuses corporations de Paris, les *fermaillers*. On déployait le plus grand luxe dans l'ornement de ce bijou; d'ordinaire, pour les nobles et les personnes riches, il était en or ou argent, et entouré de pierres précieuses. A chaque page, dans les romans de chevalerie, il est question de « fermail moult richement garni de pierreries. » Plusieurs conciles en défendirent expressément l'usage aux clercs.

Les agrafes étaient fort souvent données en présents. La reine Clémence, femme de Louis le Hutin, laissa par son testament au comte d'Alençon son fermail, qui, dit-on, était le plus beau et le plus riche qu'il y eût en France.

C'est encore aujourd'hui une règle de discipline parmi les anabaptistes de ne point porter d'agrafes à leurs habits. Cette défense ne fut probablement dans l'origine qu'une mesure somptuaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1842. — PEINTURE.

UNE ASSEMBLÉE DE PROTESTANTS SURPRISE PAR DES TROUPES CATHOLIQUES,
Par M. Karl Girardet.



(Salon de 1842. — Une assemblée de protestants surprise par des troupes catholiques, par M. Karl Girardet. — Dessin de M. Karl Girardet.)

De vives oppositions d'ombre et de lumière, du mouvement, une action dramatique qui intéresse avant même que l'on puisse encore bien la comprendre, attirent de loin les regards. On approche du tableau, et d'autres qualités captivent l'attention. On ne découvre que peu à peu tout ce que renferme cette caverne : la curiosité se plaît à chercher, à deviner. Le ton est généralement doux et harmonieux, les teintes sont habilement ménagées et dégradées; rien ne heurte, ne fatigue la vue. Les groupes sont bien disposés, les attitudes variées; les figures, remarquables par un sentiment de digne résignation, le sont également par une fermeté de dessin et par une finesse dans le détail qui rappellent, sans l'imiter, la manière étudiée, calme et concise de M. Henri Scheffer. On aurait sans doute à désirer plus d'idéal dans les expressions et plus de solidité peut-être dans le coloris; mais, telle qu'elle est, cette œuvre est sans contredit l'une des plus agréables et des plus consciencieuses de la nouvelle exposition. Le suffrage du public, qui se groupe devant elle depuis l'ouverture, n'est pas en contradiction avec le goût des artistes : un double assentiment justifie notre premier choix.

Le peintre est protestant. On doit lui savoir gré de s'être défendu de l'exagération où pouvait l'entraîner son sujet. Le passage suivant de l'Histoire de France d'Anquetil ex-

plique la scène représentée, et en fixe à peu près l'époque :

« Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, les persécutions contre les protestants recommencèrent avec une nouvelle vigueur. Traqués de toutes parts, ils en étaient réduits pour s'assembler à se réfugier dans les forêts ou dans les carrières les plus retirées; et, quand les soldats catholiques, guidés par des moines, les surprenaient, le ministre était conduit au bûcher et les autres aux galères. Pendant long-temps les protestants n'opposèrent à toutes ces persécutions que la résignation la plus complète. Ce ne fut que vingt ans plus tard, en 1705, que poussés aux dernières extrémités, ils se décidèrent à prendre les armes. »

Un coreligionnaire de M. Karl Girardet, M. Charles Coquerel, a recueilli un grand nombre de faits relatifs à ces malheureuses dissensions. Son ouvrage, dont la lecture n'a pas dû être sans influence sur l'inspiration du peintre, est intitulé : *Histoire des Eglises du désert chez les Protestants de France.* Nous signalons d'autant plus volontiers ce livre à nos lecteurs, que nous voulons nous abstenir ici d'entreprendre le récit d'événements qu'il faudrait pouvoir oublier. Ces souvenirs attristent autant qu'ils étonnent notre siècle où il semble que l'on ait même peine à concevoir le fanatisme religieux. Jouissons de tant de quiétude, et toutefois ne nous en louons pas trop aux dépens de nos ancêtres : l'indifférence peut y avoir autant de part que la tolérance, et il n'est pas absolument d'une sagesse héroïque d'être humain pendant le sommeil. Soyons surtout modestes en songeant que si les ardeurs de la conviction religieuse n'ont pas armé nos bras contre nos frères, il n'en a pas été malheureusement de même des intérêts politiques. Nous n'avons fait que changer les cris de guerre : nos générations ne sont pas pures de sang. Qu'il est loin encore le jour de paix et d'union tant de fois annoncé et appelé par tant de vœux ardents !

En Allemagne, en France, il n'a pas manqué d'écrivains de talent pour raconter les troubles, les violences, les excès de toute sorte, qui ont suivi le grand mouvement de la réforme et se sont renouvelés au siècle dernier : on pourrait se demander pourquoi il ne s'en est rencontré aucun qui se soit fait en particulier l'historien des efforts généreux qu'un petit nombre d'hommes ont tentés à diverses époques dans l'intérêt de la conciliation. Dans un pareil cadre, on aurait eu à réunir beaucoup de traits touchants, honorables pour tous les partis, et bien dignes d'être proposés comme consolations et comme exemples. En relisant, à propos du tableau de M. Girardet, quelques œuvres de polémique religieuse, nous avons trouvé citée entre autres, l'anecdote suivante qui repose le cœur.

Dans la première moitié du seizième siècle, tandis que trop souvent les partisans de Zwingle, ceux de Luther, ceux du pape, et les sectaires de toute sorte, s'entre-déchiraient au nom d'une religion de paix et d'amour, un bon curé suisse nommé Tschudi, désolé de voir ses paroissiens partagés en deux factions acharnées, monta un jour en chaire, et leur parla en ces termes : « Vos haines, vos querelles au sujet d'une religion dont l'essence est la charité, m'affligent profondément. Tenez-vous-en à l'essentiel, et ne vous tourmentez plus pour les différends qui vous divisent aujourd'hui. N'abandonnez point votre pasteur; vous savez s'il vous chérit. Jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de nous éclairer et de dissiper nos doutes, eh bien, le matin je dirai la messe pour ceux qui veulent la messe, le soir je prêcherai pour ceux qui préfèrent le prêche; et la diversité de nos opinions ne nous empêchera pas de nous aimer. » L'exhortation du bon curé Tschudi eut un plein succès. Ayant dans la suite abjuré le catholicisme pour la réforme, il conserva ses sentiments pacifiques, et il en donna la preuve en engageant ses concitoyens à fonder un hôpital pour y recevoir sans distinction les malades des deux communions.

Qui n'aimerait à voir, en contraste avec le tableau de M. Karl Girardet, ce bon pasteur Tschudi exhortant ses paroissiens, et les forçant à se jeter dans les bras les uns des autres! Mais nous ne nous dissimulons pas que le sujet serait moins facile à traiter. Il faut du drame aux peintres et aux poëtes. La tolérance prête médiocrement à l'inspiration des artistes et a peu de panégyristes; elle ne s'en plaint pas.

ÉCOLES BUISSONNIÈRES.

Au moyen âge, chaque écolier, faisant partie des petites écoles de Paris, payait une rétribution à son maître, qui, à son tour, en payait une au chantre de Notre-Dame. Quelques maîtres, pour se soustraire à cette redevance, tenaient leur école dans des lieux écartés, ou même dans les champs et les bois qui environnaient la capitale; d'où les écoles prirent le nom d'*écoles buissonnières*. Au seizième siècle, on nommait ainsi les écoles que les protestants tenaient secrètement à Paris, et qui furent défendues par un arrêt du parlement, rendu le 6 août 1552. Telle est vraisemblablement l'origine de notre proverbe : *Faire l'école buissonnière.*

Faire que chaque citoyen d'une nation puisse produire ce qu'il consomme, et qu'il vive content de la rémunération de son travail, tel est, selon nous, le véritable objet des sciences sociales, qu'on les appelle économie politique ou du nom que l'on aimera le mieux.

BURET, *De la misère des classes laborieuses.*

LES PATAGONS.

(Suite et fin. — Voy. p. 100.)

Les femmes sont de médiocre taille, mais d'une forme gracieuse; leur physionomie pourrait être agréable si la vertu de la propreté leur était plus familière.

En général, les Patagons sont d'une insigne malpropreté. Vivant pêle-mêle, accroupis les uns près des autres, et couchant au milieu de leurs chiens, ils se communiquent facilement la vermine et les maladies de peau qui en sont la conséquence. On les voit souvent se rendre mutuellement le service de se délivrer d'insectes qu'ils dévorent, au grand dégoût des Européens.

Le costume des naturels consiste en une peau de guanaque, cousue avec des filets nerveux, et formant un large manteau dont le poil est tourné en dedans : sous ce vêtement ils sont absolument nus; leurs cheveux sont noués au milieu du crâne au moyen d'une lanière de peau. Leurs tentes consistent en des peaux fixées au bout d'une perche, et dont l'ouverture est dirigée du côté opposé au vent régnant.

Les Patagons ont chacun plusieurs femmes, qui leur sont soumises comme des esclaves; devenues mères, elles sont l'objet d'égards et de soins qui feraient honneur à notre civilisation. Ce sont les femmes qui sont chargées de tous les travaux pénibles du ménage; ce sont elles qui confectionnent les manteaux et y découpent des dessins bizarres. Elles apportent en dot à leurs maris des peaux, des chiens et des chevaux : à la mort des mères ces dots reviennent aux enfants, s'ils sont en âge d'être chasseurs.

Les chiens des Patagons sont d'une assez belle race, à poils ras, aux oreilles droites; ils nous ont rappelé les chiens turcs. Ils sont assez maigres, et ne reçoivent guère de nourriture que quand la chasse a été productive. Quelquefois, dans les temps de détresse, les naturels font leur nourriture des chiens les moins habiles à la chasse, ce qui explique la quantité prodigieuse de ces animaux qui rôdent autour des

tentes. En parcourant le camp nous apercevions souvent de jeunes enfants s'exercer sur eux à lancer des bolas et des flèches. Les chevaux sont petits, robustes, et paraissent appartenir à une race analogue à celle des troupeaux des pampas dans l'Amérique du Sud. Quoique d'une origine sauvage, les naturels les ont si bien domptés qu'ils les conduisent à la voix, et les dirigent avec la plus grande facilité. Pour éperons, ils ont aux talons deux morceaux de bois armés d'une arête de poisson. Leur bride, le plus ordinairement, est composée d'une lanière de cuir dont ils entourent la langue et la mâchoire inférieure de leurs chevaux. La plupart des cavaliers n'ont point de selle; les principaux chefs en avaient de semblables aux selles des Guachos du Chili.

Les armes des Patagons se composent d'un arc, de flèches, et d'une lance, le plus ordinairement formée d'un vieux manche de coutelas, qu'ils se procurent probablement par échange avec les Espagnols de la république argentine. Ils chassent l'autruche et le guanaque soit avec des flèches, soit avec le bolas, à l'aide duquel ils enlacent, à une distance de cinquante pas, les jambes de l'animal, qui une fois pris est éventré avec un coutelas, et placé derrière le cheval du plus jeune des chasseurs. Souvent ils vont jusqu'à attaquer le lion, et sont obligés de déployer la plus grande adresse pour se rendre maîtres de leur capture. Ordinairement, ils guettent le repaire de l'animal, en lui abandonnant pour pâture un chien, et tandis qu'il est occupé à le dévorer, ils lui lancent une grêle de flèches qui rarement manquent leur but.

Ces naturels sont essentiellement nomades, et parcourent dans leurs pèlerinages les plaines immenses qui se déroulent depuis le port Désirée jusqu'au havre Pecket. Dans la saison de la chasse, ils vont bivouaquer à l'entrée des immenses forêts qui bordent la base de la chaîne des Cordilières. Quand la température commence à se radoucir, et que les bêtes fauves s'enfoncent au loin dans l'intérieur des forêts, les Patagons se rapprochent des rivages du détroit de Magellan, où les coquillages, les oiseaux de mer et les autruches, leur offrent quelques moyens d'existence. C'est dans cette dernière saison que les Patagons éprouvent les plus dures privations.

LES SPECTACLES DES PETITS APPARTEMENTS

SOUS LOUIS XV.

Après les tristes années qui marquèrent la fin du règne de Louis XIV, après les désordres de la Régence, la France, sous le gouvernement d'un jeune roi, parut reprendre pour quelques instants le rang glorieux qu'elle avait occupé pendant la première période du grand règne. Mais ce noble essor fut bientôt comprimé. Louis XV était dépourvu des talents supérieurs et des facultés énergiques qui lui eussent été nécessaires pour remplir dignement la haute mission à laquelle sa naissance semblait le destiner. L'indolence de son caractère et son amour immodéré des plaisirs l'entraînèrent rapidement sur des pentes honteuses. Une femme, sans élévation de cœur ni de pensée, Antoinette Poisson, élevée bientôt au titre de marquise de Pompadour, s'était emparée de son esprit et de sa confiance. Ce fut elle qui, parmi les diverses séductions dont elle sut l'entourer, imagina de lui donner dans l'intérieur de son palais des représentations de comédie, d'opéra et de ballet dont les actrices et les acteurs devaient être choisis parmi les dames et les gentilshommes de la cour.

Dans ce but, le cabinet des médailles au palais de Versailles fut transformé en théâtre. Ces divertissements prirent le nom de Spectacles des petits cabinets ou des petits appartements. « La marquise, dit un historien, en étoit la première actrice. Les courtisans les plus à la mode y briguoient des rôles. Les plus jeunes s'estimoient heureux de danser dans les ballets. On assure même que deux grands seigneurs faillirent se brouiller à jamais pour le titre qu'ils se disputoient d'*ordonnateur* de ces fêtes, comme s'il se fût agi du commandement d'une armée. »

On joua d'abord sur ce théâtre la comédie et la pantomime héroïque, puis des ballets et des actes d'opéra. Le duc de La Valière était le directeur de la troupe; l'abbé de La Garde, secrétaire de madame de Pompadour, était le souffleur. La Bibliothèque de l'Arsenal, qui possède de riches débris de la collection du duc de La Vallière, a conservé un lot de documents manuscrits où l'on trouve, au sujet de ces représentations, quelques curieux détails.

On joua *l'Enfant Prodigue* de Voltaire, et *le Méchant* de Gresset. Le duc de Nivernais jouait dans cette dernière pièce le rôle de Valère; il le remplit, dit-on, d'une manière si remarquable, qu'il servit de modèle à l'acteur chargé du même emploi au Théâtre-Français. On représenta aussi *Bacchus et Erigone*, de Labruère et Blamont; *Ismène*, de Moncrif et Rebel; *Eglé*, de l'abbé de La Garde et Laujon; *Acis et Galathée, les Eléments, la Surprise de l'Amour*, etc.

Les principaux personnages qui prirent part à ces divertissements furent :

Madame la marquise de Pompadour; mademoiselle de Marchais, sa parente, depuis comtesse d'Angivilliers; la duchesse de Brancas, la comtesse d'Estrades.

Messieurs les ducs d'Orléans, d'Agen, de Nivernais, du Duras, de Coigny; les marquis de Courtenvaux, d'Entraigues, de La Salle, le comte de Maillebois, le chevalier de Clermont, le vicomte de Rohan.

Et pour la danse : le marquis de Courtenvaux, le comte de Langeron, le duc de Beuvron, le comte de Melfort.

Cette troupe, conformément aux statuts rédigés sous la direction de la marquise, s'était en outre adjoint un certain nombre de musiciens, acteurs, danseurs et chanteurs des deux sexes, choisis parmi des amateurs et quelques uns parmi des artistes de profession.

Du reste, ces amusements n'eurent guère d'autre durée que les deux carnavals, et ne se composèrent que de quinze représentations.

Il était très difficile d'obtenir des billets d'entrée (voy. p. 48). Les auteurs eux-mêmes n'assistaient pas toujours à la représentation de leurs ouvrages, et les acteurs ne pouvaient introduire qui que ce fût sans le consentement exprès du roi, qui s'était réservé le droit de ces admissions, et qui les restreignit d'abord à quelques courtisans privilégiés. Aucune femme, dans le principe, n'était admise. Toutefois, les actrices avaient, pour les représentations dans lesquelles elles ne jouaient pas, une loge particulière où madame de Pompadour s'était réservé deux places, dont l'une était toujours occupée par madame la maréchale de Mirepoix, son amie et sa confidente.

Un *inventaire général des habits et ustenciles du théâtre des petits appartements*, dressé en 1749 et compris parmi les manuscrits que nous avons cités, offre une description minutieuse du luxe singulier et de la prétentieuse élégance que l'on remarquait dans les costumes. On jugera par les extraits suivants de l'ordre, du style et même de l'orthographe de l'inventaire.

La Surprise de l'Amour.

Adonis (M. le duc d'Agen). — Un habit de taffetas roze; tonnelet * et manches de moëre d'argent peint en feuïlles; mante de taffetas tigré, culotte de satin blanc.

Vulcain (M. le chevalier de Clermont). — Un habit

* Sorte de jupe courte qui descendait depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

de satin feu garni de galons d'or et pompons de galons d'or garnis de paillettes; culotte de satin feu, tablier d'acier galonné d'or.

Vénus (Madame la marquise de Pompadour). — Corps et basques d'étoffe bleuë en mosaïque argent garnis de rézeau argent chenillé de bleu. Mante de taffetas peint, garnie de rézeau argent chenillé bleu. Grande queue d'étoffe bleu à mosaïque argent garnie de rézeau argent chenillé bleu. — Juppe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint garni de rézeau argent chenillé bleu et enroulements de double rézeau argent chenillé bleu avec rozettes de rubans bleu chenillées d'argent et garnies de franges d'argent.

Danse. *Habits de Fleurs ou Plaisirs.* — Sept habits de Plaisirs. Corps et juppes de taffetas blanc, tamponnées de gaze d'Italie, garnies et bordées de guirlandes de fleurs


(Costume d'Adonis.)


(Costume de Plaisir.)

artificielles en festons pour les demoiselles Camille, Durand, Dorfeuil, Marquise, Foulquier, Astrodes et Chevrier.

Acis et Galathée.

Astrée (Madame la duchesse de Brancas). — Corps et juppe de satin blanc, le tout garni de grands volants de gaze rayée argent et blanc bordés de rézeau d'argent entrelassée de grandes guirlandes de fleurs artificielles. La mante de satin blanc chamarrée et bordée de rézeau argent doublée de Florence bleu. Grande queuë *idem* chamarrée *idem* et garnie comme la jupe.

Galathée (Madame de Pompadour). — Grande juppe de taffetas blanc peinte en rozeau; coquillages et jets d'eau avec broderie et frisé d'argent, bordée d'un rézeau argent chenillé vert. Corset de taffetas rose tendre. Grande draperie drapée de gaze d'eau argent et vert à petites rayes, avec armures d'une autre gaze d'eau, brasselets et ornements du corps de la même gaze d'eau garnis de rézeau argent chenillé vert.

La mante de gaze verte et argent à petites rayes, bordée de bouffettes d'une autre gaze d'eau, la mante et la draperie doublées en plein de taffetas blanc. Tout le vêtement orné de glands et barrière de perles.

Habit de Ruisseau (M. le comte de Langeron). — Corps de satin vert, pointes, tassettes, et brasselets de moëre d'Angleterre argent peint en coquillages garni de rézeau argent chenillé vert, tonnelet de taffetas blanc peint en rozeaux et corail bordé de bouffettes de gaze rayée argent et vert.

Les Eléments.

Heure (Mademoiselle de Marchais). — Draperie de taffetas bleu, peinte en cadrans, bordée de rézeau d'or.

La Terre.

Pomone (Madame de Pompadour). — Juppe de taffetas blanc peinte en grandes guirlandes de fleurs et de fruits. — La mante de taffetas blanc, garnie et chamarrée de grand rézeau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de satin cerise.

Ces personnages fabuleux étaient chaussés *à la romaine* de souliers de damas blanc avec des talons roses, coiffés *à la grecque*, de perruques poudrées et pommadées; et leurs vastes vêtements s'étendaient sur des formes postiches, tels que *paniers*, *guéridons*, etc., de baleine, de canne et d'osier. C'est ce qui résulte des mémoires des fournisseurs, et notamment de celui du sieur Notrelle, perruquier du théâtre, qui s'élève à la somme de 3597 livres pour les quinze représentations.

L'ensemble des dépenses occasionnées par ces fêtes dans les deux années, comme fournitures d'étoffes, façons d'habits, journées de tailleurs, brodeurs, et autres menus frais,

forme un total de 51 488 l. 10 s. 9 d., sans compter les frais d'appropriation des bâtiments, décors, honoraires des artistes auxiliaires, etc. L'un de ces mémoires fait connaître le mobilier ou les accessoires du théâtre.

Etat des menues dépenses pour les ballets des petits appartements, 1747-48. — *Ustencils.*

Un javelot argent, M. le duc d'Agen, 5 livres; une baguette de magisienne, 5 livres; un ceptre de bois doré fin et bruni, 6 livres; quatre cornets d'abondanse argentés et peints, à 6 livres : 24 livres; une roue de fortune, 4 livres; deux flutes almandes blanches, 6 livres; un tembourg de basque blanc, 5 livres; quatre beches et rateaux à 5 l. 24 livres; un graud arc, Mr. de La Salle, *Indien*, 6 livres; une massue modellée en carton et faite exprès 9 livres; *l'Amour* (le sieur Piffet), un arc et un carquois,



(Costume de Ruisseau.)



(Costume d'Heure.)

9 livres; quatre tembours de basques, à 3 l. 12 livres; une grande lyre modellée en carton et doré fin brunis, 4 livres; une plus petite en or d'Almagne, 10 livres; une trompette dorée, 5 livres; total 143 livres.

Le magasin du théâtre possédait en outre un assortiment de « masques, guirlandes, bouquets de fleurs artificielles; crosses garnies de feuillage, massues de géants, de Faunes, de chœurs et de danse; chaînes de fer blanc; cassolette, paterre, faucille de tôle; plats de fer blanc garnis de poulardes et dindons en carton peint; deux quenouilles; un caducée; un foudre modellé et doré, deux flambeaux d'Amour; un flambeau de Discorde de bois doré; quatre couronnes de laurier; la couronne du Destin. »

Ce dernier article, qui termine ainsi cet inventaire de folies, ramène involontairement l'esprit à de sévères pensées. Tandis que les plus hauts dignitaires et le souverain à leur tête oubliaient les intérêts et l'honneur du pays au milieu de pompes ridicules et d'amusements frivoles, de graves agitations fermentaient au sein de la société tout entière, et la France se préparait à la plus grande crise politique des temps modernes. Lorsque le bruit des malheurs publics et des discordes qui déchiraient le royaume arrivait jusqu'au trône, Louis XV, impuissant à trouver une parole de sollicitude ou un acte d'énergie, se rendormait dans sa mollesse en disant : « Les choses telles qu'elles sont dureront autant que nous. » La Providence permit en effet que ce calme orageux durât autant que sa vie. Mais le destin réservait une fin tragique aux complices de ces désordres, et le monarque égoïste ne laissa à son successeur qu'une couronne sanglante.

LES PETITS BONHEURS DE LA VIE HUMAINE,

A L'USAGE DE CEUX QUI NE RECHERCHENT PAS LES BRUYANTS PLAISIRS.

(Voy. p. 50.)

LA MÈRE VÉRONIQUE.

Après de longs jours d'épais brouillards, vous souvient-il avoir vu le soleil se lever radieux au sein d'un ciel bleu et pur? Alors on croit sentir se dissiper aussi les nuages que la vie amasse incessamment autour de nous, et l'âme comme la poitrine respire plus à l'aise; rien n'est changé que le vent, mais la nature et vous semblez vous épanouir ensemble pour bénir ce double soleil qui vient, au-dehors et au-dedans, sécher toutes les pluies. Qu'importe qu'il ait gelé blanc le matin, et que l'année indécise chancèle encore entre l'hiver et le printemps? Venez, marchons. Il fait si beau là-bas, là-bas, loin de la fumée et de l'ombre des maisons et des hommes!

Quel plaisir d'apercevoir le long des haies la feuille en

coquille de la violette! Sa fleur, non encore éclose, que l'on surprend accroupie et cachée sous des touffes d'herbes naissantes, n'a-t-elle pas un charme, un attrait, un parfum inconnus à ces somptueux bouquets de bal pour lesquels on moissonne tout l'espoir d'un jardin? Ah! n'envions pas au riche ses plaisirs! Tant de moyens, tant de travail et de dépense pour faire germer si peu de joie! tandis que chaque recoin de la création enserre d'innombrables jouissances qui se fécondent l'une l'autre, et s'épanouissent sous chacun de nos regards!

Mais déjà votre habit vous pèse, car la colline est exposée au midi, et avril a ses journées de mai. Asseyons-nous sur ce tertre moussu, et jouissons de l'air attiédi et du parfum des champs. De légères vapeurs voilent et embellissent l'horizon qu'elles resserrent, et c'est plaisir de rêver ou plutôt de s'épanouir là au soleil.

Cependant nous ne sommes pas faits pour la solitude; notre œil cherche d'instinct ce qui la peut ranimer: déjà, depuis quelques moments, j'épie la marche douteuse d'un homme qui descend lentement le coteau. Il rappelle à ma pensée :

> Le pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,

qui,

> Sous le poids du fagot aussi bien que des ans,
> Gémissant et courbé, marchait à pas pesants.

A mesure que le villageois avançait, je démêlais des traits qui ne m'étaient point inconnus, sans que je pusse deviner la nature du fardeau sous lequel je le voyais courbé; enfin mes yeux distinguèrent des jambes pendantes que le balancement de la marche faisait osciller derrière lui. Je me levai; je venais de reconnaître l'homme qui portait quelqu'un sur son dos.

Un buisson m'avait caché jusqu'alors. En m'apercevant, il rougit et recula d'un pas.

— Eh! lui criai-je, n'ayez pas peur de moi! Où allez-vous donc ainsi chargé, Baptiste?

— Dam! vous voyez! La matinée est comme qui dirait chaude; et pourquoi la vieille mère n'en aurait-elle pas sa part? Quand sa paire de jambes valait toutes les nôtres, car elle a eu son temps, la brave femme, elle aimait cet endroit, la journée faite, pour s'y reposer. Ce bon air ragaillardit jeunes et vieux. Puis, faut dire que de l'endroit où vous étiez assis, là, devant la Blanche-Epine, on verra la grande route *drès* que la brume sera un brin tombée.

En parlant, Baptiste se rapprochait du petit tertre, et quand j'eus arrangé mon habit sur un tas de mousse et de feuilles sèches, je l'aidai à se débarrasser de son fardeau, et nous déposâmes doucement la paralytique sur le siége qui lui avait été préparé. Baptiste, déroulant alors une blouse qu'il portait sous le bras, en entortilla les pieds de la vieille qui nous sourit à tous deux, et qui, de sa langue embarrassée, balbutia la syllabe, unique interprète depuis deux ans de toutes ses pensées. L'accent, du reste, remplaçait les paroles, et les plus belles phrases n'auraient pu mieux exprimer une joyeuse reconnaissance que son *dé dé dée —dé!* prononcé avec ardeur.

— Eh bien! maintenant, comment vous sentez-vous, la bonne mère? lui dis-je.

Elle répéta plusieurs fois un petit mouvement de tête saccadé tout-à-fait approbatif, donna un regard bienveillant et doux à son gendre, un autre à moi; celle de ses mains décharnées qui obéissait encore quelque peu à sa volonté, se retournant, non sans peine, indiqua la route qui commençait à se dessiner dans les vapeurs de la vallée, et tandis qu'elle proférait péniblement et avec une sorte de solennité sa syllabe habituelle, ses yeux se levèrent lentement vers le ciel.

— Elle pense au soldat, dit Baptiste. — Ce n'est qu'aujourd'hui que le régiment arrive à Rueil, la mère, poursuivit-il en élevant la voix (non que la pauvre vieille fût sourde, mais par cette disposition machinale qui nous porte à crier plus fort en parlant à l'étranger qui ne saurait répondre en notre langue); faut peut-être pas compter sur lui avant demain. Ça ne marche pas comme ça veut, le militaire!

La vieille soupira, et Baptiste continua à causer, parlant de sa récolte de la saison passée, et de l'espoir de celle-ci; de sa ménagère: elle lui avait tricoté cette bonne paire de bas de laine pour préserver ses jambes de la rosée; de son enfant, — une futée! qui aidait déjà au ménage comme une vraie femme, et qui allait venir le relever de garde et tenir compagnie à la chère vieille dès que la lessive serait étendue. Fallait bien profiter du beau temps, il ne venait pas tous les jours! — Pourvu que la petite commère, pour accourir plus vite, n'allât pas oublier de lui rapporter sa binette! car son champ de pommes de terre, là tout proche, avait bon besoin d'une façon.

Bien que de temps à autre j'eusse fourni d'un air distrait la réplique au brave Baptiste, ma pensée était loin de sa pépinière, de son ménage et de son champ. Tandis que la mère Véronique demeurait immobile à mes côtés, les yeux constamment attachés sur le tournant de la grande route pleinement éclairée du soleil à cette heure, je repassais en ma mémoire le peu que je savais de l'histoire de sa vie.

Je me souvenais du temps où elle se montrait si active, portant avant le jour son lait, ses œufs, ses fruits, au marché de Versailles, et rapportant des légumes qu'elle vendait dans le pays. Je l'avais vue alors gourmander gaiement sa grande jument blanche, *une friande bête*, comme elle disait, qui se retournait à la dérobée, tordant sa bouche jusqu'à l'épaule pour attraper une petite part de la charge de carottes, de salade et de navets. Je me rappelais que l'honnête femme avait seule élevé une famille de quatre enfants, car son mari, un ivrogne, l'avait abandonnée après avoir mangé ou plutôt bu tout ce qu'elle possédait. Elle avait mené une vie de travail et de privations, et jamais son visage ne s'était montré à moi que serein ou riant. Les paroles que je lui avais entendu prononcer parfois, et qui me revenaient maintenant en mémoire, étaient pour la plupart empreintes d'une résignation douce et gaie. Un jour, passant par une froide averse devant la fenêtre où j'étais assis, tellement trempée, malgré son gros surtout de camelot, qu'elle avait peine à avancer, elle répondit en souriant à mon regard de commisération : — Il n'en tombera jamais plus sur chacun que chacun n'en peut porter. — A chaque jour suffit son mal, disait-elle une autre fois à un de nos voisins, paysan riche et avare qui annonçait la grêle pour le lendemain, et murmurait contre une mauvaise saison. — L'heure qui est passée est passée, était son mot quand on lui rappelait un chagrin. Prévoyait-on quelque disgrâce : — Dieu seul sait la couleur du matin qui luira, répliquait-elle.

J'étais triste en songeant à cette vie de travail, d'activité, de résignation, toute consacrée à de rudes devoirs sans récompense, sans renommée.

Elle-même trouvait sa conduite trop simple pour que personne autour d'elle s'avisât de penser qu'il y eût de l'héroïsme dans ce dévouement de tous les jours, dans ce continuel sacrifice de soi-même. Il n'était pas plus entré dans l'esprit de ses rustiques voisins que dans le sien qu'elle eût pu agir autrement. On disait que la mère Véronique était une brave femme, et c'était tout. Moi-même je n'avais jamais réfléchi à ce que ce banal éloge renferme quelquefois de grand. Une brave femme! Brave contre la faim, le froid, l'abandon, la fatigue; brave contre les chagrins de l'âme et les souffrances du corps, contre les tentations de la pauvreté, contre les capitulations de conscience, contre les larmes de ses enfants, et contre l'affaissement des forces, et contre le découragement de l'esprit. Une brave

femme! oui, le titre était bien acquis à la mère Véronique. Et pour salaire de cette digne vie, frappée d'une attaque de paralysie, dans une vieillesse encore verte et vigoureuse, elle était condamnée à dépendre entièrement d'autrui, privée même de la douceur de se plaindre, du pouvoir d'exprimer ses besoins!

L'amertume me gagnait. Dans cette vie d'épreuve et de passage, plus d'un *Garo* * murmure de ce qu'il ne comprend pas. Pauvre femme! et quelle était l'origine de cette maladie, qui, tombant comme la foudre, dévore la parole, le mouvement, quelquefois jusqu'à la pensée; qui anéantit une moitié du corps, une moitié de l'âme, et vous laisse végéter quelque temps encore avec le reste? La cause? Hélas! c'était le départ du plus jeune de ses fils. En apprenant que son Benjamin, son *dernier*, avait tiré un mauvais numéro, et qu'il était soldat, Véronique, sans verser une larme, glissa de son escabelle à terre. Quand on la releva, elle avait perdu le mouvement, la parole, et de cela il y avait deux ans.

— Serait-ce donc que la bonne mère demeure chez vous? demandai-je tout à-coup à Baptiste. Il me semblait l'avoir vue chez son fils aîné, Jean, le marguillier; à telles enseignes qu'il gardait toujours sa tranche de pain bénit pour elle. Il avait en vérité tout l'air d'un bon fils.

Un murmure indistinct de la paralytique attira mes regards. Elle me sourit en répétant son petit mouvement de tête approbatif, avec une physionomie toute radieuse, et un éclair de tendresse et d'affection illumina ses traits.

Je n'avais pas écouté la réponse que commençait Baptiste; et l'interrompant brusquement:

— Je vois ce que c'est, m'écriai-je, la bru! Jamais femme n'a bien vécu avec la mère de son mari; elle aura rendu la pauvre vieille par trop malheureuse!

La syllabe de la mère Véronique fut répétée avec une telle énergie, que force me fut de me tourner vers elle; et jamais orateur, richement pourvu de paroles, n'aurait pu faire une protestation plus éloquente contre ce que je venais d'avancer. C'était moi qui rendais la pauvre infirme malheureuse; car elle ne trouvait pas en elle assez de moyens pour repousser l'accusation. Ses regards invoquaient la voix de son gendre; et le mouvement de sa tête, les changements alternatifs de sa physionomie et du son de sa voix, vengeaient, autant qu'il était en elle, la réputation de sa bru. Baptiste se chargea d'expliquer tout au long ce que j'avais déjà compris. C'était à lui de dire les faits, la partie grossière du récit; mais l'âme, le sentiment, la vie de ce qu'il racontait était là, dans les yeux, dans la physionomie d'une pauvre vieille à demi morte.

— Que dites-vous donc, morbleu? Eh, ma femme, qui est sa propre fille, ne l'aime pas plus que ne fait la Jeanne! Pas vrai, bonne mère? Si Jean est le fils aîné, sommes-nous pas ses enfants aussi? Chacun son tour donc! chacun sa part de la bonne chère femme! Que dirait ma petite Thérèse, si elle n'avait pas ses soirées à lire ou à caqueter près du chevet de la mère grand, pour l'endormir. Eh! n'est-elle pas la bénédiction de la maison qu'elle habite? Est-ce que son autre fille, Claudine, quoiqu'elle soit veuve, donnerait une heure de ses trois mois? Non, non; faut de la justice. Le jour de joie pour chacune et chacun, c'est le jour qu'on la va chercher; le jour de chagrin, c'est le jour *qu'alle* part!

Les bons yeux de la mère Véronique s'étaient mouillés, et un petit mouvement lent de sa tête, comme elle avançait les lèvres, en regardant ses mains inhabiles et décharnées étendues sur ses genoux, ranima la verve de Baptiste.

— C'est faux! s'écria-t-il; c'est pas vrai que ces bonnes chères mains, qui ont tant fait dans leur temps, ne servent à rien aujourd'hui! Ça ne serait que juste, cependant, que celle qui a travaillé pour les autres, les autres travaillassent pour elle... Mais ça n'est pas comme cela, poursuivit-il en se retournant vers moi... Le toit qui la couvre est un toit béni. Pourquoi ma petite Thérèse, qui ne voulait rien faire, qui trottait tout le jour par le village comme une désœuvrée, pourquoi sait-elle mieux lire que toutes les autres maintenant? Pourquoi est-elle la favorite des bonnes sœurs, première au catéchisme, quoiqu'elle n'ait pas neuf ans? C'est que la mère grand s'est trouvée là pour indiquer la table, quand il y avait écrit *table* dans le livre, pour montrer du doigt l'animal, la chose, l'image dont le nom se trouvait en imprimé dans l'Abécédaire de Thérèse; c'est que la grand'mère était là pour la tenir à étudier sa leçon, pour lui faire compagnie, pour lui apprendre à être bonne et patiente, pour lui porter bonheur en la suivant des yeux. Dites-moi un peu pourquoi les repasseuses tantôt déchirent le linge, tantôt le ménagent et le plissent si régulièrement? Nos pratiques connaissent bien les trois mois que vous passez au logis, bonne mère!

Véronique sourit à ces paroles, et Baptiste poursuivit:

— N'y a pas à dire; sans elle, l'an dernier, tout le foin de Jean aurait été gâté comme celui de tant d'autres; mais elle a senti l'orage, et la récolte a été rentrée à temps, quasiment la seule du pays. Et la vache à Claudine! qui l'a guérie, si ce n'est la mère? Qui nous a empêchés de prendre cette laveuse *qu'est* allée s'engager à l'autre village, et qui a volé tant de linge à la blanchisseuse de Saint-Michel? Et...

Baptiste fut interrompu par un cri étouffé de la mère Véronique. Je me retournai avec inquiétude. Elle tendait son bras vers la route.

— Eh oui! c'est lui, cria Baptiste; c'est lui! Comme il court! faut *qu'y* vous ait reconnue.

Le brave homme se leva pour courir lui-même à la rencontre de son beau-frère. Je soutins dans mes bras la vieille femme, qui n'était pas assez forte pour supporter sa joie.

Comment vous raconterais-je ce moment, cette étreinte? La langue des hommes est pauvre pour le bonheur. D'ailleurs ce sont de petites félicités dont je vous ai promis le récit; et en connaissez-vous beaucoup qui soient plus grandes que celle de revoir un fils bien-aimé, un bon fils, après une longue absence, revenant plus fort, mieux portant, plus homme, et non moins tendre, non moins aimant que lorsqu'il quitta le sein maternel?

* Nom du paysan qui, dans la charmante fable de La Fontaine *le Gland et la Citrouille*, prétend en remontrer au Créateur lui-même, et pense que les choses seraient mieux arrangées si le fruit le plus gros pendait à la plus haute, à la plus forte tige.

ORDRE DE LA MALICE,

INSTITUÉ EN 1734.

L'ordre de la Malice est probablement une création de quelqu'une des spirituelles et aimables sociétés qui étaient si nombreuses au dix-huitième siècle. On ne possède sur ses fondateurs aucune espèce de renseignements. Tout nous porte à croire que les détails qui vont suivre, et qui se bornent à une préface en vers et aux statuts de l'ordre, sont complétement inédits; ils sont tirés de feuilles manuscrites, conservées au cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale.

Préface.

Celui qui veut de la Malice
Devenir insigne profès
Doit si bien tendre ses filets
Pendant le temps qu'il est novice,
Qu'il ne passe jamais un jour
Sans avoir fait quelque bon tour.
Mais que l'aimable politesse,

L'esprit fin, la délicatesse,
Brillent en toute occasion
Et que jamais malice noire,
De fait ou bien d'intention,
Ne ternisse la belle gloire
Que dans l'Ordre il faut acquérir.
Loin de nous ces esprits caustiques
Qui blessent sans vouloir guérir;
Censeurs bourrus, fâcheux critiques,
Vrais boutefeux des républiques,
Nous vous bannissons pour toujours;
Votre demeure est chez les ours.
Et vous, complaisants insipides,
Qui ne louez qu'avec fadeur,
Cherchez ailleurs des gens avides
D'un poison qui gâte le cœur.
Nous ne recevons dans notre ordre
Que des sujets doux et malins,
Qui sachent rire sans trop mordre,
Et qui, pour les bons tours enclins,
Augmentent pour eux notre estime.
Badinons sans désobliger,
Et suivons toujours pour maxime :
Jamais nuire, mais corriger.

Après cette préface, qui montre que rien n'était plus inoffensif que la nouvelle institution, viennent les statuts suivants, dont quelques dispositions sont assez plaisantes.

Statuts de l'ordre de la Malice, institués par très aimable et très digne dame, madame Agrippine de la Bonté-Même, le 1er janvier 1734.

Art. 1er. Il n'y aura de dignités que celles de grande-maîtresse, lieutenante, chancelière et trésorière, quatre commandeurs et quatre chevaliers, dont l'élection se fera en conscience et connaissance des mérites et talents en malice.

Art. 2. Tous ceux et celles qui se présenteront pour postuler dans cet ordre, doivent avoir les qualités requises pour occuper les places où ils pourront être employés.

Art. 3. Ils seront obligés de prouver deux années au moins d'exercice réel ou d'intention, ce qui sera vérifié par titres qu'ils soumettront à l'examen de la chancelière de l'ordre.

Art. 4. Le noviciat sera d'une année, et pendant ce temps les novices seront obligés de donner à la lieutenante, deux fois par jour, les moyens les plus fins et les plus adroits d'attraper et de faire donner dans le panneau ceux que l'ordre voudra favoriser de son amitié et de sa bienveillance.

Art. 5. On ne sera reçu profès qu'après avoir exactement rempli les obligations du noviciat, ce qui sera certifié par la lieutenante et examiné en pleine assemblée.

Art. 6. Les profès seront obligés de faire trois vœux : obéissance; privation de tout ce qui peut nuire à la santé ; pauvreté ou détachement du bien d'autrui.

Art. 7. Défenses sont faites de prendre aucun domestique champenois, suisse ou picard.

Art. 8. On ne pourra faire élever dans sa maison dindons, oies, ni moutons.

Art. 9. Mais on aura, pour le bon exemple, beaucoup de singes, de chats, de perroquets, de chouettes, de renards et de pies.

Art. 10. Les principaux livres de la bibliothèque seront : *l'Espiègle*, *Richard sans peur*, *Buscon*, *Gusman d'Alfarache*, *Gil Blas*, *le Pince sans rire*, *l'Histoire des pages*, et les Anecdotes des pensionnaires, des religieuses, etc.

La décoration de l'ordre consistait en un petit médaillon suspendu à un ruban lilas, et portant d'un côté un singe et de l'autre les vers suivants :

Pour vous imiter je suis fait,
C'est là mon plus noble exercice;
Aussi, par un retour parfait,
Vous me ressemblez en malice.

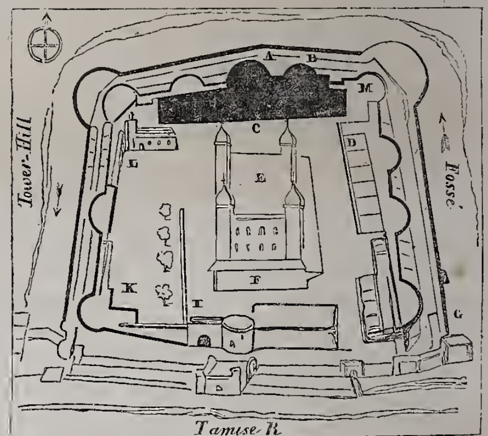


(Décoration de l'ordre de la Malice, d'après l'original conservé au cabinet des Estampes.)

L'adoucissement des peines est un symptôme certain du développement de la liberté chez les peuples.

Montesquieu.

PLAN DE LA TOUR DE LONDRES.



La partie du plan teintée en noir, ABC, indique les bâtiments incendiés.
A. Tour Bowyer, ou tour Ronde.
B. Tour de Brique, ou de l'Horloge.
C. Grand magasin, ou petit Arsenal.
D. Dépôt des cartes.
E. Tour Blanche.
F. Arsenal des armes de cavalerie.
G. Magasin à poudre.
I. La tour Sanglante.
K. Logements du gouverneur.
L. Eglise de Saint-Pierre.
M. La tour des Joyaux.

Ce croquis, fait à la hâte, à Londres, dans la matinée du 31 octobre dernier, nous a paru donner une idée suffisante des divers bâtiments dont se compose la Tour de Londres, pour pouvoir servir à l'intelligence de la gravure suivante (p. 113).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

INCENDIE DE LA TOUR DE LONDRES.

(Voy., sur la Tour de Londres, 1833, p. 339; 1837, p. 287; 1838, p. 267.)



(Incendie à la Tour de Londres, dans la nuit du 30 octobre 1841. — Les parties de l'édifice que l'on voit embrasées sont : la tour Ronde, appelée aussi *Bowyer* ou *Clarence-Tour*; la tour de l'Horloge ou tour de Brique; et le grand magasin, où étaient les arsenaux. Derrière les flammes, on aperçoit la citadelle, ou tour Blanche, qui est la Tour de Londres proprement dite, et qui n'a pas été atteinte par le feu. La Tamise est au-delà.)

Une sourde rumeur, des cris, des groupes devant les maisons, de blanches apparitions aux fenêtres, des hommes, des femmes, courant en désordre, une terreur inquiète sur tous les visages, à onze heures du soir, dans les rues de Londres, c'était un spectacle singulier, effrayant pour un étranger qui comprenait à peine la langue parlée, et qui avait toujours vu les habitants marcher gravement, sans précipitation, sans gestes, sans se coudoyer, presque en silence, suivant les trottoirs avec un ordre, un calme, une précision de mouvements qui sont inconnus des Parisiens.

Je questionnai quelques personnes, mais je n'obtins que des réponses brèves, rapides, étranges, sonnant à mon oreille ignorante plutôt comme de demi-hurlements que comme des paroles humaines : impossible de rien comprendre.

Etait-ce une nouvelle insurrection de chartistes? une émeute ou une révolution? Plus vivement frappé que jamais, depuis mon arrivée en Angleterre, de l'énorme inégalité dans la répartition des fortunes, de l'extrême petit nombre des propriétaires du sol, de l'existence conséquemment précaire des classes moyennes, de la détresse qui menace et assiége incessamment la multitude, de ce mélange politique d'humanité dans les principes généraux et d'égoïsme pratique qui soutient et protége si habilement les castes privilégiées, j'étais dans une disposition d'esprit à m'exagérer aisément toutes choses : aussi ma première pensée fut-elle que cette nuit du 30 octobre, où tout Londres, sous mes yeux, semblait se soulever en masse comme pour une Saint-Barthélemy, serait peut-être fatale à la plus éclairée, à la plus puissante, comme à la plus formidable des aristocraties modernes.

Seul, ému, je suivis la foule. Mais bientôt plusieurs rues venant à se croiser, je voulus abréger la course, et j'arrivai à l'extrémité d'une impasse fermée par une grille d'où l'on apercevait la Tamise. Une lueur rougeâtre flottait à la surface des eaux. J'avais devant moi les *docks* (London-docks), et à ma gauche la Tour de Londres. A cet instant les mots *faire* et *toeur* (fire, tower), que j'avais entendus plusieurs fois sans pouvoir y attacher aucun sens, me furent expliqués : la Tour de Londres était en feu.

Ce n'était pas la partie des bâtiments la plus voisine du fleuve qui était la proie des flammes. Pour voir le désastre dans toute son horreur, et le suivre dans ses progrès; pour être témoin, au risque d'en être victime, des émotions tumultueuses du peuple qui se ruait de toutes parts vers la vieille citadelle, il m'aurait fallu traverser un pont et faire un long détour. Saisi par le spectacle imposant qui s'était offert à moi si inopinément, je restai attaché à la grille, me contentant de voir l'incendie à distance et pour ainsi dire

à l'envers. De cet endroit, l'effet était vraiment d'une majestueuse horreur. La tour Blanche et sa masse quadrangulaire, la partie la plus ancienne de l'édifice, fondée par Guillaume le Conquérant, se dressait, sombre et sauvage, entre le fleuve et l'horizon embrasé; ses fenêtres, ses barreaux, se teignaient de reflets fauves et sanglants, tandis qu'au-dessus d'elle de gigantesques flammes s'élançaient, tortueuses, furieuses, rapides comme des dards. Sur les eaux tour à tour pourpres, jaunes, et noires, glissaient des barques chargées de spectateurs pâles et silencieux; les murmures éloignés, les clameurs, se renforçaient, s'affaiblissaient, s'éteignaient dans la nuit, suivant les alternatives d'effroi, de crainte, ou d'espérance. Par instants, l'incendie jetait au ciel une seule flamme, le peuple un seul cri: cette flamme couvrait toute la ville, ce cri remplissait tout l'espace. J'étais frémissant d'admiration et d'épouvante.

Sans doute, étranger et Français, je me sentais moins douloureusement affecté de cette terrible destruction que les femmes et les vieillards qui se pressaient en ce moment autour de moi (les hommes et les jeunes gens étaient tous au feu): cependant j'étais oppressé. S'il n'existait qu'un seul exemplaire d'un des drames de Shakspeare ou d'un chant de Milton, et que devant moi on le jetât aux flammes, je souffrirais, je crois, d'une angoisse analogue à celle que j'éprouvais. Cet amas de tours, de bastions, de constructions barbares, enceint de fossés, n'est assurément pas un beau monument: et toutefois l'impression que produit la Tour de Londres dès la première vue ne s'efface jamais. Résidence royale sous Henri III, forteresse, prison d'Etat sous Henri VIII et ses successeurs, elle raconte mieux qu'aucun historien les malheurs, les séditions, les luttes, les vengeances, les crimes de la féodalité et de la royauté anglaises. Pour qui l'a étudiée, chacune de ses tours, de ses chambres, chacun de ses caveaux, est une chronique qui fait revivre dans l'imagination une scène mémorable. Si l'on regarde, si l'on écoute dans le passé, il semble qu'on entende à la fois les acclamations qui saluent les nouveaux souverains, les gémissements des prisonniers, les rumeurs qui entourent l'échafaud de Tower-Hill *; il semble qu'on voie les vives étincelles des couronnes royales contraster avec la rouille des chaînes et les froids éclairs de la hache. Trois hommes, pendant plusieurs siècles, règnent ensemble dans ce ténébreux séjour: le roi, le geôlier, le bourreau. Que d'illustres captifs ont peuplé ces cachots! William Vallace, David Bruce, notre roi Jean et son fils après la bataille de Poitiers, Edouard I[er] et son frère le duc d'York **, Thomas More leur historien, la grande Elisabeth elle-même, accusée dans sa jeunesse de complicité dans la rébellion de Wyatt. Que de nobles dépouilles couvrent les dalles de sa chapelle, cimetière de suppliciés! Là reposent la malheureuse Anna Boleyn; Catherine Howard, la coupable épouse de Henri VIII; le duc de Sommerset; Jeanne Grey, qui régna onze jours sur l'Angleterre, et son époux; le duc de Norfolk, qui eut la tête tranchée pour avoir aspiré à la main de Marie, la reine d'Ecosse; son fils le comte Arundel; le brave et impétueux favori d'Elisabeth, le comte d'Essex; les rebelles de 1745.

* La *colline de la Tour.* C'était hors des murs, sur cette éminence, que l'échafaud était dressé pour l'exécution des prisonniers de la Tour. La Cité voulut d'abord s'opposer à cet usage, mais en vain.

** On a omis de rappeler, dans l'article sur ces jeunes princes, p. 49, que, sous Charles II, des ouvriers qui construisaient un escalier dans la tour Blanche ayant découvert des ossements, on se persuada, sans s'appuyer sur aucune preuve, que c'étaient les restes des deux fils d'Edouard, et on les transporta à Westminster-Abbey, dans la chapelle de Henri VII. Déjà, sous ce dernier prince, on avait fait des fouilles pour retrouver leurs corps dans la *tour Sanglante* où ils avaient été enfermés. Nous avons dit que plusieurs historiens ont révoqué en doute leur meurtre.

Tandis que je me laissais entraîner aux souvenirs que ces noms réveillaient en moi, les heures s'écoulaient. Déjà les habitants des maisons voisines de la grille revenaient du théâtre de l'incendie, et, à travers les conversations animées qui s'engageaient devant les portes, je démêlai que l'on avait à regretter des pertes immenses, mais que l'on avait la certitude de sauver la plus grande partie du monument. Je regagnai alors, non sans difficulté, mon hôtel, où j'appris de l'un des *waiters*, et des personnes qui rentrèrent à différentes heures de la matinée, les détails suivants:

A dix heures et demie du soir, un factionnaire de service sur la terrasse de la Tour de Londres avait aperçu une lueur extraordinaire sous la coupole de la tour Ronde. Il avait tiré un coup de fusil pour donner l'alarme. En un instant, tous les soldats s'étaient rassemblés. On s'était empressé d'aller avertir les officiers supérieurs de la Tour; il y avait grande chance de n'en trouver aucun. Le constable, qui a mille livres sterling d'appointements et d'immenses bénéfices (c'est aujourd'hui le duc de Wellington), n'exerce aucune fonction. Le lieutenant de la Tour, qui jouit d'un traitement presque aussi considérable, a pleine confiance dans le député-lieutenant et le major. Le major... mais cette fois le major Erlington était à son poste, et son activité, sa présence d'esprit, avaient été admirables. Par son ordre, neuf pompes en réserve à la Tour furent aussitôt amenées, mais elles ne pouvaient élever l'eau qu'à grand' peine à la hauteur de la tour Ronde. Les pompiers de Londres, accourus de leur côté, furent quelque temps arrêtés aux portes par les factionnaires qui leur opposaient leur consigne.

Le feu avait éclaté dans la salle d'inspection qui occupait toute la longueur de la tour et qui était au-dessous de *la chambre à la Table*, où l'on rapporte que le duc de Clarence se fit noyer dans un tonneau de malvoisie.

A onze heures, la destruction de la tour Ronde était consommée, et le grand magasin (*grand store house*) prenait feu. Les diverses collections d'armes qui faisaient de la Tour de Londres l'un des arsenaux les plus riches et les plus curieux de toute l'Europe, n'étaient plus qu'un brasier effrayant *. A minuit, la tour de l'Horloge était menacée.

Une foule innombrable assiégeait les environs de la Tour. 500 hommes de la police et 400 fusiliers s'opposaient à la multitude qui voulait pénétrer dans les cours.

A minuit et demi, l'incendie se propageait avec une effrayante rapidité et les flammes éclairaient un espace immense. La Tour semblait un volcan: la chaleur était telle, que des pompes placées à une assez grande distance des flammes furent brûlées.

On concentra tous les efforts et tous les secours du côté de la tour Blanche et de l'église Saint-Pierre.

Le major Erlington, voyant les flammes prendre la direction de la tour des Diamants de la couronne **, ordonna d'en briser les portes. Les clefs étaient chez le lord chambellan. Il fallut vingt minutes pour pénétrer de force dans la tour, d'où l'on vit bientôt les gardiens sortir chargés de sceptres, de diadèmes, d'ornements de toute espèce; parmi ces précieux insignes étaient la couronne de saint Edouard, faite pour le couronnement de Charles II; la couronne d'Etat, que le roi ou la reine porte au Parlement; le diadème d'or de la reine; les diverses autres couronnes portées dans les cérémonies; l'ampoule, l'aigle d'or, le glaive de la miséricorde ***. Le major Erlington fit immédiatement déposer ces objets précieux dans des caveaux à l'épreuve du feu. Le lendemain, j'appris qu'on les avait fait transporter au dehors sous escorte par les orfévres de S. M.

* Voy., sur les arsenaux de la Tour, 1837, p. 287.

** Voy., sur cette tour, 1833, p. 339.

*** Voy. un groupe de ces couronnes, le glaive, etc., 1838, p. 217.

A une heure, la tour de l'Horloge s'était écroulée avec un bruit effroyable qui ressemblait à une décharge d'artillerie.

Les pompes cependant n'avaient point cessé de jouer: elles étaient servies par près de 2 000 hommes et lançaient des milliers de tonneaux d'eau par minute sur les bâtiments incendiés.

Les soldats jetaient en toute hâte des couvertures trempées d'eau sur les barils de poudre et les enlevaient rapidement : neuf mille livres pesant de poudre furent jetées dans la Tamise.

A deux heures, le feu était plus menaçant encore : on avait à craindre que, malgré tant d'efforts, les réserves de poudre ne fissent explosion. Mais à trois heures les pompiers s'étaient rendus maîtres de l'incendie, et, vers cinq heures, on eut du moins l'assurance qu'il n'y avait plus d'autres désastres à redouter.

On assurait que l'incendie n'avait été causé que par un accident. Les tuyaux des poêles, disait-on, avaient communiqué le feu. Il était, du reste, très difficile d'arriver sous ce rapport à une certitude. Il s'en faut de beaucoup que la Tour soit ordinairement déserte; on y comptait, il y a quelques années, 435 habitants, et sur ce nombre, 235 femmes avec leurs enfants.

Généralement on évaluait la perte à près de 30 millions de francs. De 250 000 différentes armes conservées dans les arsenaux, on n'en avait pu sauver que 4 000. Une seule des salles contenait des tentes pour 20 000 hommes; une autre contenait 12 à 15 000 tonnes de papiers, d'archives et de livres. Au dépôt des cartes, le dommage avait été très grand à cause de la confusion et du désordre. Tous les canons en cuivre ou en composition, c'est-à-dire les plus curieux, avaient été fondus.

La plupart des trophées militaires, qui étaient pour les Anglais de si précieux souvenirs, avaient été brûlés. Celui de Waterloo était tellement endommagé par le feu qu'à peine pouvait-on le reconnaître encore : il ne restait que les huit canons, pris à Waterloo, qui soutenaient le piédestal sur lequel était placé le buste de Guillaume IV. Huit drapeaux envoyés par le général Bonaparte, en 1798, au Directoire, avaient été brûlés.

Tel était le récit peut-être exagéré qui circulait dans Londres, et que les journaux publiaient dans leurs colonnes. La ville était consternée. Les incendies de la Bourse * et des Chambres du Parlement ** n'avaient point plus profondément attristé les esprits.

Le 1er septembre, un grand nombre d'ouvriers furent employés à élever un mur d'enceinte autour des ruines encore fumantes. Le public ne devait être admis à les visiter qu'après cette construction achevée : elle ne l'était pas encore lorsque je quittai Londres.

IRRIGATION

DANS LES PAYS ORIENTAUX.

Chacun connaît le procédé fort simple au moyen duquel on parvient à obtenir, même au cœur de l'hiver, des jacinthes en fleurs. Pour cela, il suffit de prendre des oignons qui ont été retirés de la terre au mois de juin ou de juillet, de poser chacun d'eux sur le collet d'une carafe que l'on a soin de maintenir constamment pleine d'eau, et de placer les vases dans une chambre où l'on fasse habituellement du feu. Au bout de quelques jours, on voit sortir de la base de l'oignon, qui doit plonger de quelques lignes dans l'eau, un faisceau de racines en forme de fils dont la longueur augmente très rapidement. Un peu plus tard on voit, à la partie opposée du bulbe, poindre les feuilles vertes qui se développent, et, en s'écartant, laissent paraître la hampe déjà chargée de boutons. Ces boutons enfin grossissent, s'ouvrent, et bientôt la fleur se montre dans toute sa beauté.

Si l'expérience se fait au printemps, le secours d'une chaleur artificielle n'est pas nécessaire, et ainsi il suffit de donner à ce bulbe, dans lequel la vie était pour ainsi dire dormante, un support et de l'eau pour que la plante se développe et parcoure toutes les périodes de sa végétation annuelle.

La même remarque peut être faite à l'occasion d'une autre expérience non moins connue, qui consiste à faire pousser, sur un lit d'ouate, un semis de cresson alénois. Au bout de peu de jours, la blanche couche de coton a disparu entièrement sous un épais tapis de verdure. A la vérité, cette végétation ne se soutient pas long-temps avec la même vigueur, et chaque brin commence à languir dès qu'il a consommé la petite provision d'aliments qu'il a emportée avec lui dans la graine en se détachant de la tige maternelle. La jacinthe elle-même, qui, trouvant dans son bulbe une réserve proportionnellement beaucoup plus considérable, n'a pas paru souffrir de la privation des aliments qu'elle eût tirés du sol dans les circonstances ordinaires, la jacinthe, dis-je, ne continuerait pas à vivre ainsi de sa propre substance. Après la floraison, l'oignon n'est bon qu'à jeter.

Que l'on ne puisse prolonger au-delà d'un certain temps la vie d'une plante à laquelle on ne fournit que de l'eau, qu'on ne puisse pas, au moyen de cette seule nourriture, lui faire acquérir tout son développement, et la conduire au terme naturel de son existence, c'est ce que personne n'aura peine à croire; mais ce que supposeraient difficilement les personnes étrangères à la physiologie végétale, c'est que, de toutes les substances que cette plante tire du dehors pour se nourrir, il n'en est aucune qui lui soit plus indispensable que l'eau. Quelque desséché que puisse paraître en effet le sol dans lequel elle végète, ses racines n'y puisent cependant rien qu'à l'état liquide : toutes les substances nutritives, pour être absorbées et passer dans la circulation générale, doivent avoir été préalablement à l'état de dissolution. Ce n'est donc pas le tout qu'une plante trouve dans la terre qui la porte les éléments qu'elle doit s'assimiler, il faut encore qu'elle y trouve un degré suffisant d'humidité. Quand donc on voudra obtenir d'un terrain des récoltes régulières, il ne suffirait pas, comme on pourrait le croire, d'y apporter des engrais; il faudra, avant tout, faire en sorte que l'eau n'y manque point; et si les pluies, les rosées des nuits, les infiltrations, n'en font pas arriver une quantité suffisante, il sera indispensable de lui en fournir par des moyens artificiels. C'est une nécessité que l'expérience a fait reconnaître bien avant que la science en pût donner l'explication, un besoin auquel on a songé de bonne heure à pourvoir.

Sans doute, ce fut dans des pays où se trouvaient naturellement réunies toutes les circonstances favorables à la végétation que l'agriculture prit d'abord naissance; mais le nouvel art ne tarda pas à s'introduire dans des contrées où il exigeait plus de soins. Une fois rassuré, en effet, sur les moyens de se procurer les nécessités de la vie, l'homme ne tarda pas à chercher des jouissances qui jusque là lui étaient restées interdites; il ne se contenta plus des produits que lui pouvait fournir le sol qu'il cultivait; des échanges s'établirent d'abord avec les pays voisins, puis avec des contrées plus lointaines, et enfin finirent par lier d'une manière régulière, quoique très indirecte, l'Orient avec l'Occident. L'Egypte, placée sur la route principale que suivit long-temps ce commerce, y trouva jadis la source d'immenses richesses, et, ces richesses favorisant l'accroissement de la population, il fallut bientôt songer à accroître aussi les moyens de subsistance. Le sol, dans la vallée du

* Voy. la Bourse de Londres, 1837, p. 372.
** Voy. 1835, p. 83.

Nil, est très fertile sans doute; mais, sauf dans les parties qu'atteint le fleuve en se débordant chaque année, ce sol manque de l'humidité nécessaire; et l'ardeur du soleil d'été, jointe à la sécheresse habituelle de l'air, le rendraient presque partout impropre à porter des récoltes, si on ne le fécondait par des irrigations artificielles. Les procédés que l'on emploie aujourd'hui dans ce but remontent certainement à une très haute antiquité, car nous les trouvons figurés dans les sculptures qui ornent l'extérieur de divers édifices publics, et encore mieux dans les peintures qui ornent les parois de certaines chambres sépulcrales, peintures qui nous font assister pour ainsi dire à toutes les scènes de la vie domestique et industrielle des anciens Egyptiens.

Parmi les procédés d'irrigation dont les monuments des arts ont ainsi perpétué le souvenir, il y en avait de très simples. Par exemple, quand c'était quelque mare superficielle qui devait fournir à l'arrosage, on se contentait de puiser l'eau à la main avec des pots de terre munis d'une anse en corde; puis le cultivateur, pour transporter l'eau



(Chadouf des Egyptiens modernes.)

où elle était nécessaire, se chargeait de deux de ces pots suspendus aux deux extrémités d'une sorte de joug semblable à celui dont les laitières font usage en quelques parties des Pays-Bas, ou aux deux bouts d'un bâton arqué porté sur une seule épaule, à la manière des porteurs d'eau de Paris. L'un et l'autre mode de transport est exprimé d'une manière très reconnaissable dans diverses sculptures.

Quand le champ se trouvait à une plus grande distance, et que l'eau, au lieu d'être prise dans un réservoir à fleur de terre, devait être prise dans le fleuve, toujours assez bas à l'époque des arrosages, on avait recours à un autre procédé, encore très primitif, et qui pourtant est resté jusqu'à ce jour fort en usage. Voici comment il se pratique :

On commence par creuser une rigole qui s'étend depuis le champ on l'on doit conduire l'eau jusqu'au point de la rivière d'où on la veut amener. Deux hommes se placent à cette extrémité du canal, un de chaque côté. Ils ont un grand vase de terre nommé *koutoueh*, auquel sont fixées deux cordes de longueur suffisante. Au moyen de ces cordes ils descendent le koutoueh dans la rivière, le remontent plein, et le vident dans le canal, auquel on a donné la pente nécessaire pour que l'eau coule vers le point où l'on en a besoin. C'est, comme on le pense bien, un exercice qui fatigue beaucoup pour peu qu'il se prolonge; aussi les gens un peu industrieux se sont-ils appliqués de bonne heure à imaginer quelque mécanisme qui rendît leur travail moins pénible. L'appareil auquel ils ont le plus communément recours est fort simple, peu dispendieux à établir, et remplit passablement le but qu'on se propose; on le désigne sous le nom de *chadouf*.

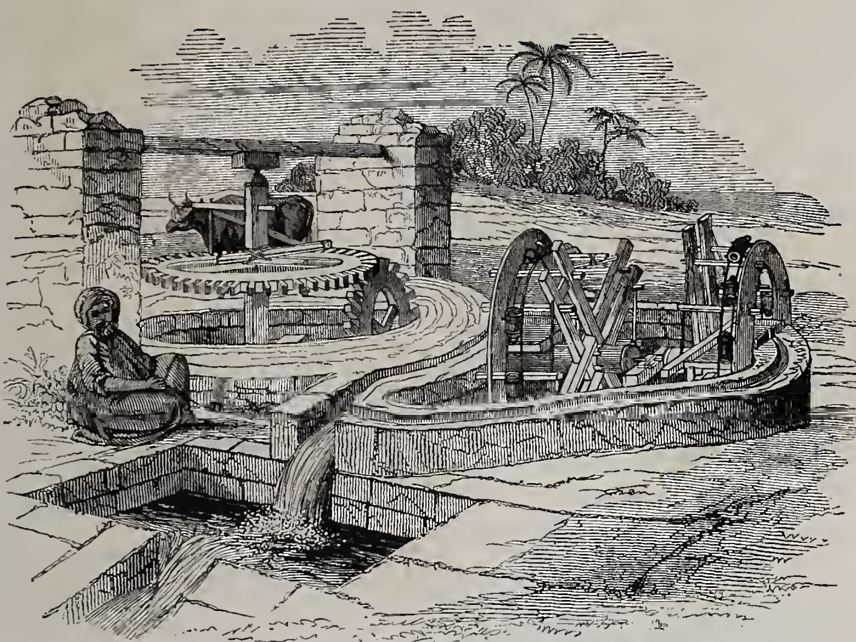
Deux piliers hauts de 5 pieds (1m, 624), et éloignés l'un de l'autres de 3 pieds environ (0m, 975), sont réunis à leur extrémité supérieure par une traverse en bois à laquelle est suspendue une forte perche; cette perche porte à son extrémité antérieure une corde à laquelle est attaché le vase destiné à contenir l'eau, et, à l'extrémité opposée, qui est la plus courte, elle est chargée d'un contre-poids suffisant. Les deux piliers verticaux sont quelquefois en bois; d'autres fois et plus communément ce sont des espèces de colonnes en maçonnerie faite d'un mélange d'argile, de fragments de roseaux, et de brins de jonc. Le levier, comme le montre notre figure, est soutenu par un support fixé à la partie inférieure de la barre, et se meut à la manière du fléau d'une balance; le contre-poids est une pierre ou une masse d'argile compacte. Le vase destiné à puiser l'eau a la forme

d'un chaudron ; l'anse est attachée à la corde que porte l'extrémité antérieure du levier. Le fond de ce chaudron est formé d'une pièce de feutre ou de cuir, quelquefois supportée par une sorte de carcasse en clayonnage, et quelquefois aussi soutenue seulement sur les bords par le cerceau auquel l'anse est fixée.

Pour faire descendre le vase dans l'eau, l'homme doit tirer en bas la corde à laquelle ce vase est attaché afin de vaincre la résistance du contre-poids placé à la partie opposée du levier; mais il agit alors par le poids de son corps, ce qui le fatigue peu; et dans le second temps de la manœuvre, c'est-à-dire quand il ramène en haut le vase plein, il est puissamment aidé par l'action du contre-poids qui tend à descendre, et par conséquent à faire monter la branche antérieure du levier à laquelle la corde du seau est attachée.

Dans certaines parties de la France, on emploie, pour tirer l'eau des puits peu profonds, un levier à contre-poids dont le principe est le même que celui de l'appareil dont il vient d'être question. Mais cet appareil, ce chadouf tel qu'on l'a en Egypte, est aussi quelquefois employé en Europe. Ainsi, je l'ai vu servir à l'irrigation des champs situés tout près de Pise, et je soupçonne qu'il peut y avoir été introduit par les Arabes, qui autrefois faisaient un grand commerce avec cette ville, où ils avaient même un quartier particulier assigné pour leur habitation.

Avec un seul chadouf, on ne fait guère monter l'eau à plus de huit pieds; or, comme souvent les berges sont beaucoup plus élevées au-dessus du niveau de la rivière, il faut que l'eau arrive par degrés jusqu'à la hauteur du canal d'irrigation, et, à cet effet, on établit des chadoufs en échelons, tels que les montre la vignette placée à la page 116. L'eau prise par les chadoufs qui occupent la station inférieure est versée dans une première tranchée où la prennent, pour les verser dans une autre située un peu plus haut, les chadoufs de la seconde ligne, et elle arrive ainsi successivement jusqu'au réservoir supérieur, d'où elle s'écoule par la rigole qui la conduit aux lieux où elle doit servir à l'arrosement.



(Sackieh des Egyptiens modernes.)

Le chadouf simple et composé était employé en Egypte dans les temps les plus reculés, et on le trouve figuré sur les monuments.

Une autre machine, très communément employée pour puiser l'eau du Nil, est celle qu'on désigne en Egypte sous le nom de *sackieh;* elle est aussi fort usitée sur les bords du Tigre, de l'Euphrate, et des autres grandes rivières de l'Asie occidentale; elle ne diffère d'ailleurs que par quelques détails, variables suivant les lieux, de la norria employée aux mêmes usages en Europe.

Le sackieh consiste essentiellement en une sorte de chapelet ou de corde sans fin à laquelle des pots de terre sont fixés à distances égales. Ce chapelet plonge dans l'eau par sa partie inférieure, et par la partie supérieure s'enroule autour d'une roue verticale. Quand la roue tourne (et nous dirons bientôt par quel moyen on la fait tourner), on voit d'un côté descendre des pots vides dont l'ouverture est tournée en bas, et de l'autre monter des pots qui se sont remplis en plongeant dans le réservoir qui baigne la partie inférieure du chapelet. Dès que ces pots sont arrivés au niveau de l'axe de la roue, ils commencent à s'incliner et à répandre l'eau dont ils étaient remplis, et ils continuent à se vider ainsi progressivement jusqu'à ce qu'ils aient atteint le sommet de la roue où ils versent leurs dernières gouttes, étant alors tout-à-fait couchés sur le côté. Mais cette eau qui s'épanche des pots ne retombe pas jusqu'au fond; elle est reçue par une sorte d'auge en bois placée à la hauteur du centre de la roue, et de cette auge elle s'écoule dans le réservoir, puis dans la rigole qui la conduit aux champs qu'elle doit arroser.

Le reste de l'appareil est destiné à mettre en mouvement la roue qui porte les pots, et le jeu en est très facile à comprendre. On voit qu'au moyen d'un manége on met en mouvement une roue horizontale dentée, mouvement que celle-ci communique à une seconde roue verticale qui engrène avec elle; or, cette dernière roue et celle qui porte le chapelet, étant fixées sur un axe commun, tournent nécessairement en même temps.

Quelquefois, au lieu d'une seule roue à chapelet, on en établit deux sur le même axe. C'est ce qui se peut voir dans notre seconde vignette, où l'on a représenté le sackieh qu'a fait construire à Alexandrie un des anciens beys pour l'arrosement de ses jardins, situés au bord du canal qui traverse la ville.

TREMBLEMENT DE TERRE AU CANADA.

1663.

Environ cinquante ans après la fondation de Québec, un phénomène singulier jeta la terreur parmi les habitants des bords du Saint-Laurent, composés alors de colons français encore nouvellement établis sur cette terre, et de sauvages pour la plupart Hurons ou Algonquins. Dès cette époque reculée, l'odieux commerce qui a détruit dans l'Amérique septentrionale presque toutes les nations indigènes avait déjà lieu. Cependant on ne pouvait en accuser que la cupidité de quelques particuliers. C'était isolément et comme à la dérobée que d'avides aventuriers se procuraient les plus riches fourrures, en donnant en échange de l'eau-de-vie ou de l'esprit-de-vin, de l'*essence de feu*, comme le disaient justement les sauvages, qui trouvaient la mort dans cette boisson recherchée par eux avec une passion aveugle. Mais les Anglais, devenus maîtres du Canada en 1763 par la cession de la France, ont depuis établi jusque sur les confins du monde habitable des comptoirs où des agents reconnus et enrégimentés se rendent, dès que la saison le permet, et vont donner aux malheureux chasseurs la faim, la misère et la mort en échange de leurs pelleteries. L'ivresse est en effet mortelle pour les sauvages; les missionnaires regardaient comme aussi criminel de la provoquer chez eux, qu'il le serait parmi nous d'enivrer des enfants ou des idiots : aussi l'effrayant bouleversement de 1663 leur parut-il un avertissement du ciel, une menace contre ceux que leur cupidité entraînait à ce barbare trafic. La terreur que répandit ce phénomène, aidée des prédications des bons pères, arrêta momentanément ces odieux calculs; et, du moins pendant quelque temps, les colons, d'accord avec les missionnaires, virent dans les indigènes des frères à civiliser et non des dupes à corrompre.

Voici un récit naïf et curieux de ce tremblement de terre par le P. Charlevoix, qui a recueilli les faits sur les lieux mêmes :

« Pendant l'automne de 1662, on vit voler dans l'air quantité de feux sous différentes figures, toutes assez bizarres. Sur Québec et sur Montréal il parut, une nuit, un globe de feu qui jettoit un grand éclat, avec cette différence qu'à Montréal il sembloit s'être détaché de la lune, qu'il fut accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de coups de canon, et qu'après s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieues, il alla se perdre derrière la montagne d'où l'isle a pris son nom; au lieu qu'à Québec il ne fit que passer et n'eut rien de particulier.

» Le septième de janvier de l'année suivante, une vapeur presque imperceptible s'éleva du fleuve, et frappée des premiers rayons du soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soutenir deux parhélies qui parurent aux deux côtés de cet astre. Ainsi l'on vit en même temps comme trois soleils rangés sur une ligne parallèle à l'horizon, éloignés les uns les autres de quelques toises, et chacun avec son iris, dont les couleurs, variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'arc-en-ciel, et tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derrière un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entières; il recommença le 14, mais ce soir-là il fut moins éclatant.

» Alors on fut extrêmement surpris de voir que tous les édifices étoient secoués avec tant de violence, que les toits touchoient presque à terre tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes et se refermoient avec un très grand fracas, que toutes les cloches sonnoient quoiqu'on n'y touchât point, que les pieux des palissades ne faisoient que sautiller, que les murs se fendoient, que les planchers se détachoient et s'écrouloient, que les animaux poussoient des cris et des hurlements effroyables, que la surface de la terre avoit un mouvement presque semblable à celui d'une mer agitée, que les arbres s'entrelaçoient les uns dans les autres, et que plusieurs, déracinés, alloient tomber assez loin.

» On entendit ensuite des bruits de toutes les sortes : tantôt c'étoit celui d'une mer en fureur qui franchit ses bornes, tantôt celui que pourroient faire un grand nombre de carrosses qui rouleroient sur le pavé, tantôt le même éclat que feroient des montagnes de rochers et de marbre qui viendroient à s'ouvrir et à se briser. Une poussière épaisse qui s'éleva en même temps fut prise pour une fumée, et fit craindre un embrasement universel. Enfin quelques uns s'imaginèrent avoir entendu des cris de sauvages, et se persuadèrent que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la colonie.

» L'effroi étoit si grand et si général que non seulement les hommes, mais les animaux mêmes, paroissoient comme frappés de la foudre. On n'entendoit partout que cris et lamentations; on couroit de tous côtés sans savoir où l'on vouloit aller, et quelque part qu'on allât on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les campagnes n'offroient que des précipices, et l'on s'attendoit à tous moments à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des montagnes entières se déracinèrent, et allèrent se placer ailleurs : quelques unes se trouvèrent au milieu des fleuves, dont elles arrêtèrent le cours; d'autres s'abîmèrent si profondément, qu'on ne voyoit pas même la cîme des arbres dont elles étoient couvertes.

» Il y eut des arbres qui s'élancèrent en l'air avec autant de roideur que si une mine eût joué sous leurs racines; on en trouva qui s'étoient replantés par la tête. On ne se croyoit pas plus en sûreté sur l'eau que sur la terre. Les glaces qui couvroient le fleuve Saint-Laurent et les rivières se fracassèrent en s'entrechoquant; de gros glaçons furent lancés en l'air, et de l'endroit qu'ils avoient quitté on vit jaillir quantité de sable et de limon. Plusieurs fontaines et petites rivières furent desséchées; en d'autres les eaux se trouvèrent ensoufrées; il y en eut qui disparurent si complétement, qu'on ne put plus reconnaître le lit où elles avoient coulé.

» Ici les eaux devenoient rouges, là elles paroissoient jaunes; celles du fleuve furent toutes blanches depuis Québec jusqu'à Tadoussac, c'est-à-dire l'espace de trente lieues. L'air eut aussi ses phénomènes : on y voyoit ou l'on s'y figuroit des spectres et des fantômes de feu portant en main des flambeaux. Il y paroissoit des flammes qui, prenant toutes sortes de figures, les unes de piques, les autres de lances et de brandons allumés, tomboient sur les toits sans y mettre le feu. De temps en temps des voix plaintives augmentoient la terreur. Des marsouins ou des vaches marines furent entendus mugir dans les trois rivières, où jamais aucun de ces poissons n'avoit paru, et ces mugissements n'avoient rien de semblable à ceux d'aucun animal connu.

» En un mot, dans toute l'étendue de trois cents lieues de l'orient à l'occident, et de plus de cent cinquante du midi au septentrion, la terre, les fleuves et les rivages de la mer furent assez long-temps, mais par intervalles, dans cette agitation que le prophète-roi nous représente lorsqu'il nous raconte les merveilles qui accompagnèrent la sortie d'Egypte du peuple d'Israël. Les effets de ce tremblement de terre furent variés à l'infini, et jamais peut-être on n'eut plus de raison de croire que la nature se détruisoit et que le monde alloit finir.

» La première secousse dura une demi-heure sans presque discontinuer; mais au bout d'un quart d'heure elle avoit commencé à se ralentir. Le même jour, sur les huit heures du soir, il y en eut une aussi violente que la première, et dans l'espace d'une demi-heure il y en eut deux autres. Quelques uns en comptèrent la nuit suivante jusqu'à trente-deux, dont plusieurs furent très fortes. Peut-être que

l'horreur de la nuit et le trouble où l'on étoit les multiplièrent et les firent paroître plus considérables qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes des secousses on étoit sur terre comme sur un vaisseau à l'ancre, ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup de personnes ressentirent ces soulèvements de cœur et d'estomac et ces tournoiements de tête que l'on éprouve sur mer lorsqu'on n'est pas accoutumé à cet élément.

» Le lendemain, vers les trois heures du matin, il y eut une rude secousse qui dura long-temps. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit, des sauvages sortis de leurs cabanes au commencement de ces agitations, et voulant y revenir, ne trouvèrent plus à la place des huttes qu'une grande mare d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Québec, deux montagnes s'aplatirent, et des terres qui s'en étoient éboulées se forma une pointe qui avançoit d'un demi-quart de lieue dans le fleuve. Deux François qui venoient de Gaspe dans une chaloupe ne s'aperçurent de rien jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés vis-à-vis de Saguenay; alors, quoiqu'il ne fit pas de vent, leur chaloupe commença à être aussi agitée que sur la mer la plus orageuse. Ne comprenant point d'où pouvait venir une chose aussi singulière, ils jettèrent les yeux du côté de la terre, et ils aperçurent une montagne qui, selon l'expression du prophète, bondissoit comme un bélier, puis qui tournoya quelque temps, agitée d'un mouvement de tourbillon, et, s'abaissant enfin, disparut entièrement. Un navire qui suivoit cette chaloupe ne fut pas moins tourmenté : les matelots les plus assurés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus forts roulis; et, le capitaine ayant fait jeter une ancre, le câble cassa.

» Assez près de Québec, un feu d'une bonne lieue d'étendue parut en plein jour venant du nord, traversa le fleuve, et alla disparoître sur l'isle d'Orléans. Vis-à-vis du cap Tourmente, il y eut de si grands torrents d'eau qui s'élançoient du haut des montagnes, que tout ce qu'ils rencontrèrent fut emporté, et à cet endroit-là même et au-dessus de Québec le fleuve se détourna : une partie de son lit demeura à sec, et ses bords les plus élevés s'affaissèrent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta près de trois mois fort boueuse et de couleur de soufre.

» La Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Belgique ne furent guère plus épargnées que le pays françois, et dans toute cette vaste étendue de terres et de rivières, hors le temps des grandes secousses, on sentait un mouvement de pouls intermittent avec des redoublements inégaux, qui commençoient partout à la même heure. Les secousses étoient tantôt précipitées par élancements, tantôt ce n'étoit qu'une espèce de balancement plus ou moins fort; quelquefois elles étoient fort brusques, d'autres fois elles croissoient par degrés, et aucune ne finissoit sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vu un rapide, on voyoit la rivière couler tranquillement et sans embarras; ailleurs c'étoit tout le contraire : des rochers étoient venus se placer au milieu d'une rivière dont le cours paisible n'étoit auparavant retardé par aucun obstacle. Un homme marchant à travers la campagne voyoit tout-à-coup la terre s'entr'ouvrir près de lui; il fuyoit, et les crevasses sembloient le poursuivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les montagnes, mais on y entendoit constamment un affreux tintamarre.

» Le merveilleux fut que dans un si étrange bouleversement, qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu sans doute vouloit la conversion des pécheurs, non leur perte : aussi vit-on partout de grandes conversions. Tous firent des revues générales de leur conscience, les larmes aux yeux et la componction dans le cœur. Des pécheurs scandaleux renonçaient publiquement aux abominations de leur vie passée; les ennemis se réconcilièrent; et pendant quelque temps il ne fut plus question de l'odieux trafic première source de tout le mal. »

A l'époque où le P. Charlevoix a fait ce récit, les habitants de Québec et des bords du Saint-Laurent étaient beaucoup plus disposés à s'exagérer les dangers d'un phénomène qu'à en observer les effets. Il devait y avoir cependant quelque chose de bien curieux pour la science dans ce rapprochement des effets des aurores boréales, et de ceux des volcans et des secousses qu'amènent leurs éruptions.

LOI ANTIQUE.

Que l'homme soit noble, qu'il soit bon et secourable; c'est là seulement ce qui le distingue des autres êtres de la création.

Gloire aux puissances supérieures et inconnues que nous pressentons! Que l'homme nous apprenne par sa conduite à croire en elles.

L'homme seul peut l'impossible. Il distingue, il choisit, il juge; il donne de la durée à l'instant fugitif.

Lui seul peut récompenser le bon, punir le méchant, sauver celui qui s'égare, et faire des alliances utiles.

Et nous honorons les immortels parce qu'ils peuvent faire en grand ce que le meilleur d'entre nous doit faire en petit.

Que l'homme soit noble, qu'il soit bon et secourable, qu'il travaille sans relâche à ce qui est juste et utile! Qu'il soit pour nous une image des divinités que nous pressentons!

GŒTHE.

J'ai remarqué que beaucoup de gens croient s'être justifiés de leurs défauts lorsqu'ils les ont avoués.

Discussions critiques et Pensées diverses.

CULTE DE *MOLOCH* OU *BAAL*.

SACRIFICES HUMAINS. — ORIGINE DU RIRE SARDONIQUE.

Suivant Montesquieu, le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé est celui que Gélon, roi de Syracuse, conclut avec les Carthaginois. Il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfants. « Chose admirable! s'écrie » l'auteur de *l'Esprit des lois*, après avoir défait trois cent » mille Carthaginois, il exigeait une condition qui n'était » utile qu'à eux, ou plutôt il stipulait pour le genre hu» main. »

Ce traité sans doute ne tarda pas à être mis en oubli. Du moins, si l'on en croit Diodore de Sicile, deux siècles environ après la mort de Gélon, en l'an 311 av. J.-C., les Carthaginois, assiégés par Agathocles, menacés de ruine, imaginèrent que leur dieu Baal ou Moloch devait être irrité contre eux, parce qu'on avait substitué frauduleusement des enfants d'esclaves ou d'étrangers aux enfants de *première qualité* (selon l'expression de Rollin) qu'on était dans l'usage de lui sacrifier. En expiation, ils lui immolèrent deux cents enfants des premières familles de Carthage, et, de plus, trois cents citoyens, se croyant coupables de sacrilége, s'offrirent volontairement en sacrifice.

Conquérants de la plus grande partie de l'île de Sardaigne (an 512 av. J.-C.), les Carthaginois y avaient transporté le culte de leurs divinités sanguinaires.

Leur statue de Baal avait la forme humaine, souvent figurée avec une tête de taureau, symbole de la force et de la puissance; elle était en bronze, creuse à l'intérieur; elle avait les bras étendus en avant et un peu inclinés vers le sol, de manière à recevoir les corps qu'on lui offrait, et qui retombaient ensuite de leur propre poids brûlés et consumés dans un bassin d'airain placé au-dessous.

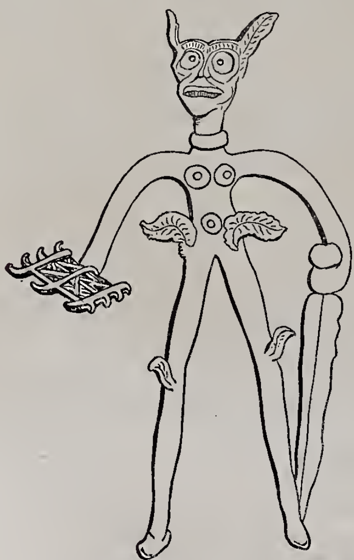
D'après les descriptions de quelques anciens rabbins, les victimes qu'on déposait sur les bras de l'idole, élevés vers le ciel, roulaient dans une cavité ménagée à l'intérieur de la statue de bronze que l'on faisait rougir. Suivant d'autres, le ventre et l'estomac étaient divisés en sept compartiments, dans chacun desquels on introduisait une victime vivante, ici un homme, là un bœuf, ailleurs un mouton, etc. Un aussi monstrueux simulacre, en admettant qu'il ait jamais existé, ne pouvait trouver place que dans un temple de Tyr ou de Carthage, et les colonies de ces villes puissantes devaient se contenter d'idoles de moindres dimensions.

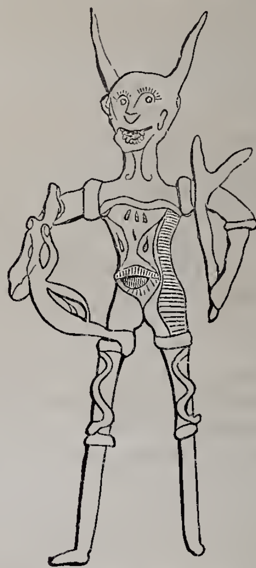
Les deux figures de bronze que nous avons fait graver sont actuellement conservées dans le cabinet de Cagliari; elles ont été trouvées en Sardaigne, et publiées par M. de La Marmora, savant antiquaire piémontais, à qui nous empruntons une partie des détails contenus dans cet article. La forme de la première de ces figures ne se rapporte pas exactement à la description laissée par les rabbins; mais après un examen attentif, M. de La Marmora n'hésite pas à la considérer comme la reproduction d'une plus grande statue de Moloch existant jadis à Tyr ou à Carthage. Le glaive de forme orientale placé dans sa main gauche, attribut qui convient parfaitement à ce dieu (le Saturne des Grecs) que l'on supposait l'inventeur des cimeterres, ne lui permettant pas de recevoir de la manière indiquée plus haut les offrandes humaines, on avait armé sa main droite d'un large gril disposé en pente, et d'où les victimes glissaient aux pieds de la statue.

Les cornes et le bâton fourchu donnent à la seconde figure tous les caractères d'un Baal. Les deux animaux qu'il tient dans la main gauche sont peu reconnaissables; il est difficile de les prendre pour des serpents; si la statuette n'est pas l'imitation d'un colosse usé ou mutilé, pourquoi l'artiste qui l'a modelée n'aurait-il pas été capable d'exécuter convenablement ces animaux, lorsqu'il a su rendre avec assez de perfection les deux serpents qui ornent les cuisses?

« La bouche du visage, dit M. de la Marmora, et celle » de la face monstrueuse qui tient lieu de ventre semblent » indiquer une cavité intérieure, cavité dont cette seconde » bouche serait l'ouverture principale, celle qui était destinée » à l'introduction des victimes. Ces particularités se combi» nent avec les flammes de la partie postérieure (qu'on ne » peut voir dans notre gravure), et rappellent une autre » statue de ce dieu Moloch qu'on faisait rougir, et qui rece» vait dans son corps incandescent les victimes toutes vi» vantes qu'on y introduisait par une ouverture pratiquée » à cet effet.

» C'est autour de ces idoles que, pendant les horribles » sacrifices dont nous avons parlé ci-dessus, les prêtres se » rangeaient en cercle, cherchant à étouffer par le son des » tambours et d'autres instruments bruyants les cris et





(Idoles en bronze de Baal ou Moloch, d'après deux statuettes du cabinet de Cagliari, Sardaigne.)

» les hurlements que la douleur et le désespoir arrachaient » aux malheureuses victimes d'une aussi exécrable su» perstition. »

Si les prêtres de la Sardaigne couvraient de leur musique barbare les cris des victimes, du moins ne pouvaient-il pas voiler à l'assemblée les souffrances de leur agonie; certaine convulsion du visage semblable à un effroyable rire reçut des anciens un nom parvenu jusqu'à nous avec une acception bien différente, celui de *rire sardonien* ou *sardonique* (Σαρδόνιος γέλως).

L'histoire du taureau de Phalaris, qui a d'ailleurs soulevé plus d'un doute, pourrait s'expliquer par ces sacrifices humains consommés dans l'idole d'airain d'un dieu à tête de taureau. En enlevant à Agrigente le taureau de Phalaris, les Carthaginois ne firent sans doute que reprendre un bien qui leur appartenait, un simulacre de dieu probablement soustrait à leur adoration.

Le mythe de Saturne dévorant ses enfants est d'une analogie frappante avec celui de Baal. Il est à remarquer que les Grecs avaient pour le culte de Kronos (Saturne) une aversion extrême, suffisamment motivée par son origine phénicienne et ses pratiques barbares.

Enfin le culte de Moloch, d'après l'opinion de M. Raoul Rochette, pourrait servir à déterminer la véritable signification de la fable du Minotaure. Suivant ce professeur, la victoire de Thésée sur le monstre à tête de taureau, doit être considérée comme un symbole du triomphe de la religion grecque, qui, de plus en plus humaine dans ses développements, tendait à faire disparaître autour d'elle les sacrifices humains.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

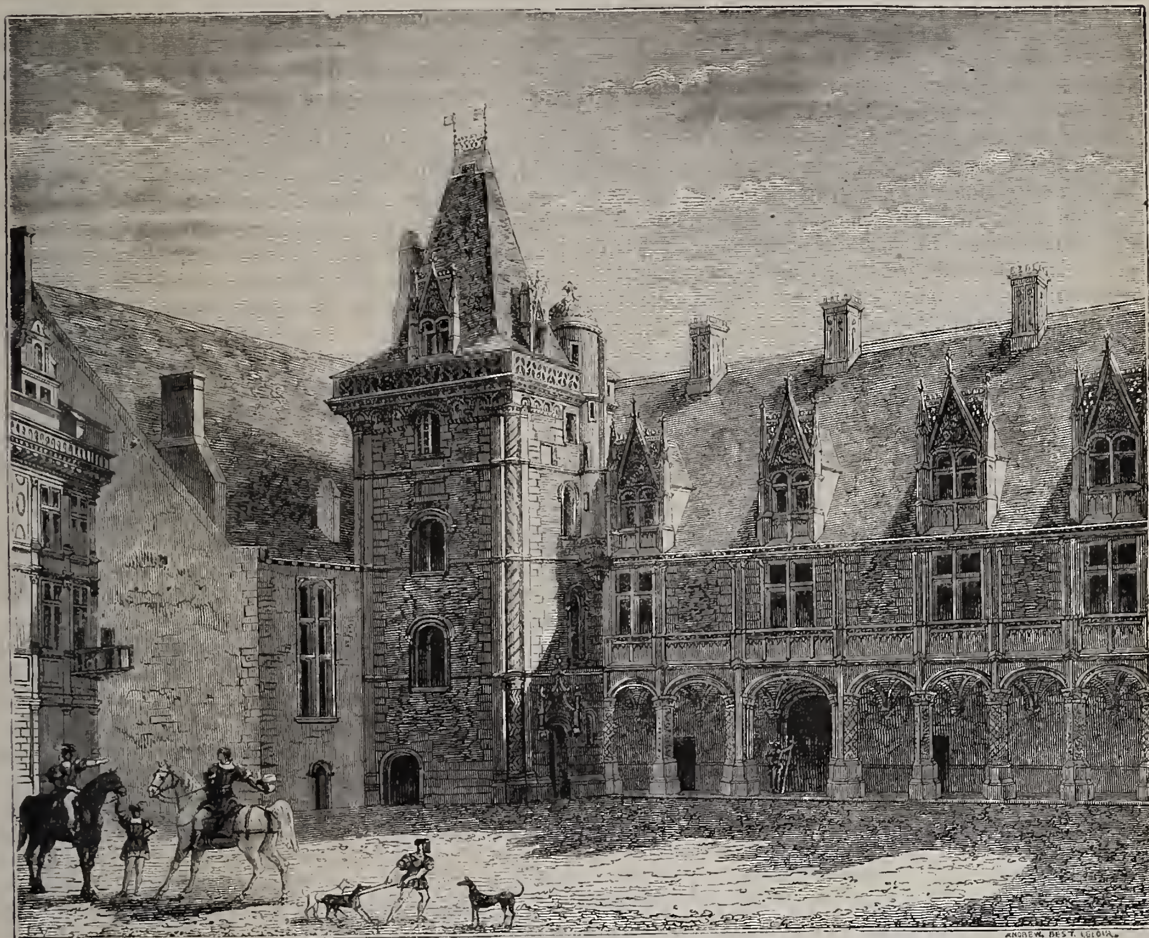
ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables de 1839, 1840 et 1841.)

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE. — COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

MONUMENTS DU RÈGNE DE LOUIS XII*.



(Renaissance. — Château de Blois. — Partie construite sous Louis XII.)

Le caractère particulier qui distingue chacune des grandes phases de l'histoire peut être facilement déterminé par celui de l'art qui leur correspond, et réciproquement les transformations successives de l'art ne peuvent être justement appréciées que si on les rattache aux principes sociaux dont elles sont la conséquence.

Ainsi, à ne considérer que les nations européennes, on peut dire que leur histoire offre naturellement deux grandes divisions, l'une où domine la société païenne, l'autre où domine la société chrétienne; et de même, dans l'histoire de leur architecture, on peut reconnaître tout d'abord deux grands types, celui de l'art païen et celui de l'art chrétien auxquels se rapportent nécessairement tous les types particuliers des époques intermédiaires.

Le cadre de ces études ne comprenant que l'histoire de l'architecture en France, il ne nous a pas été permis de nous livrer à tous les développements que comportait l'art païen ou antique, obligés que nous étions de nous borner à citer comme exemples les productions qu'il a laissées sur notre sol. Quant à l'art chrétien, nous avons pu entrer dans des considérations plus complètes et plus étendues eu égard à l'importance et au nombre des monuments qu'il a élevés dans notre pays. Mais après avoir essayé d'expliquer son origine et son développement, il nous reste à analyser les causes de sa décadence pour apprécier cette transformation importante qui, sous le nom de *Renaissance*, engendra une nouvelle période dont les productions méritent une étude attentive, surtout si l'on songe aux conséquences qu'on peut en tirer.

Pour se rendre compte du grand changement qui se fit dans l'architecture en France au commencement du seizième siècle, et pour déterminer les causes et le caractère qu'il faut lui assigner, il convient toutefois de revenir momentanément en arrière, et de jeter un dernier coup d'œil sur la marche que suivit l'architecture dans les siècles précédents.

* Jusqu'ici nous avions adopté, dans ces études, le classement par nature de monuments, en observant en même temps l'ordre chronologique pour chacun d'eux. Mais au point où nous sommes parvenus, nous avons pensé que cet ordre ne pouvait plus être conservé, et qu'il serait plus avantageux, pour bien exposer les caractères particuliers de l'architecture en France aux différentes époques de notre histoire, d'adopter la division par règnes, en nous réservant ou de consacrer plusieurs articles à un seul règne ou d'en comprendre plusieurs dans un seul, selon ce que les uns et les autres présenteront d'intérêt et d'importance.

Étude rétrospective de l'art grec, de l'art romain et de l'art chrétien.

L'art païen réside tout entier dans les principes de l'art grec, qui étaient tous coordonnés en vue de la forme et de la beauté matérielle; car c'est plus particulièrement par l'intermédiaire des sens que l'art antique cherchait à agir sur l'esprit.

Les Romains, ayant adopté à la fois la religion et la civilisation des Grecs, dûrent élever leurs temples à l'imitation de ceux que leur avaient légués leurs prédécesseurs. Et quant à l'architecture de leurs autres monuments, ils se composèrent un style mixte qui ne saurait être considéré comme un type original, ni passer pour un art nouveau, et leur appartenant en propre; aussi est-on convenu de le désigner sous le nom de *greco-romain*.

Ce qui caractérise spécialement l'architecture des Grecs ce sont les ordres, autrement dit le rhythme, les lois des proportions, les principes régulateurs à l'aide desquels ils ont imprimé à leurs œuvres une si parfaite harmonie et une si rare perfection, qu'on n'a jamais pu les égaler depuis.

Les Romains, trouvant un art constitué d'après des principes si bien déterminés et si parfaits, se l'approprièrent et adoptèrent les éléments organiques qui en composaient le rhythme. Mais leurs besoins étant bien plus nombreux, et surtout plus complexes que ceux des Grecs, ils furent conduits à la recherche et à l'emploi de nouveaux éléments, parmi lesquels le principal fut la construction en arcade, dont on attribue l'initiative aux Etrusques, et que les Grecs ne semblent avoir jamais introduite dans leurs édifices. Chez les Romains, ce système tout nouveau de construction en arcade demeura toutefois une forme isolée, et ne devint pas alors, comme il semblerait que cela eût dû être, le principe générique d'un nouveau mode d'architecture.

En effet, nous voyons les Romains se contenter d'introduire l'arcade dans l'entrecolonnement grec, où elle reste emprisonnée, et par conséquent immuable. L'arcade n'était ainsi que la forme d'un vide percé dans une construction en plate-bande, et la colonne grecque, isolée ou engagée, continuait à supporter l'architrave horizontale comme par le passé; de sorte que le cintre de pierre appareillé en claveaux qui composait le véritable système de la construction, et duquel dépendaient les conditions de solidité, demeura subordonné à l'importance apparente que conservait l'entablement dont l'utilité n'était que fictive; ce ne fut que plus tard, dans les constructions plus importantes, comme les grandes salles des thermes, que l'on vit la colonne devenir le support direct des arcs et des voûtes; mais cela n'avait lieu que dans de rares occasions, et quoiqu'il y eût là tout le principe d'un nouvel art, qui pouvait être constitué tout différemment, les Romains, en supposant qu'ils l'eussent pressenti, n'eurent pas le temps d'en accomplir le développement; c'est au christianisme que cette mission était réservée, ainsi que nous l'avons déjà démontré.

Résumé des considérations précédentes.

Pour résumer en peu de mots l'exposé que nous venons de faire des principes de l'architecture grecque, de l'architecture gréco-romaine et de l'architecture chrétienne, et pour mettre le lecteur à même d'apprécier les conséquences que nous voulons en tirer, nous croyons pouvoir établir :

1° Que l'architecture grecque est un art radical, constitué de la manière la plus rationnelle, dans lequel a été reconnue la nécessité des rhythmes représentés par les différents ordres, condition tout aussi essentielle pour toute architecture qui prétendra être constituée comme art, que les conditions auxquelles, sous d'autres formes, doivent être soumises la poésie et la musique;

2° Que les Romains, pénétrés de cette nécessité absolue des ordres et des rhythmes se sont contentés de conserver ceux qui avaient été établis par les Grecs, et que l'emploi fréquent de l'arcade ne leur ayant pas fait sentir le besoin de les modifier ou de leur donner un nouveau principe, ils ont créé un style bâtard, qui ne peut être considéré comme un art radicalement constitué;

3° Que l'arcade qui, dans les monuments romains, est restée à peu près immuable pour être demeurée asservie aux proportions impérieuses des ordres grecs, n'a été définitivement affranchie que par les chrétiens; et enfin, que de cet affranchissement de l'arcade est résulté cet art tout nouveau, que nous avons cru pouvoir antérieurement désigner sous le nom générique d'art chrétien.

De l'affranchissement de l'arcade.

Nous attachons la plus grande importance à cette définition : *affranchissement de l'arcade :* car c'est par là que l'on peut, selon nous, expliquer tout naturellement la formation de l'art byzantin, de l'art arabe, de l'art roman et de l'art gothique, et par suite déduire enfin les principes au nom desquels ont commencé les protestations de la renaissance.

En copiant la basilique antique pour en faire leurs premiers temples, les chrétiens n'en ont pas copié l'ordonnance. Soit qu'ils aient puisé dans les constructions du Bas-Empire l'exemple d'un système nouveau, ainsi qu'on pourrait le supposer quand on voit les restes du palais de Spalatro; soit qu'ils y aient été conduits matériellement par un mode différent de construction; soit qu'il y ait eu en eux l'instinct d'une nouvelle forme propre à donner une physionomie distincte au temple chrétien, il est constant qu'ils se servirent habituellement de colonnes pour en faire le point d'appui et de retombée des arcades qu'ils substituèrent aux plates-bandes monolithes de l'antiquité païenne. Ces colonnes furent d'abord celles qui provenaient des monuments antiques, et telles qu'elles avaient été composées pour porter des architraves; seulement on accordait la préférence à celles de l'ordre corinthien; mais bientôt on sentit le besoin d'en modifier les proportions et d'y substituer des chapiteaux d'une nouvelle forme mieux appropriée à leur nouvelle fonction; plus tard enfin, ce système de construction en arcades qui n'avait été appliqué dans le principe qu'à la réunion des points d'appui isolés, fut généralisé, et donna naissance à un système général de voûtes. C'est ainsi que fut engendré l'art byzantin, pendant que l'Italie conservait encore fidèlement ses premières basiliques latines, dont elle devait plus tard transmettre la disposition à l'Occident.

Il résulte de là qu'on peut admettre que vers le sixième siècle on créa en Orient, sous l'influence chrétienne, une architecture toute nouvelle, dont le principe caractéristique était l'affranchissement de l'arcade, c'est-à-dire la construction en arc et en voûte, dégagée des ordres grecs (c'est ce qu'on appela l'architecture byzantine); — que de cette architecture se sont formées en Orient l'architecture arabe et mauresque, et en Occident l'architecture romane et gothique.

Il semble que dans cette architecture, ainsi constituée à l'aide d'éléments tout nouveaux, on aurait dû de prime abord coordonner ces éléments et les ériger en principes, de manière à établir des rhythmes totalement différents des rhythmes païens; mais il n'en fut rien, et en adoptant cette architecture comme appelée à devenir l'expression du spiritualisme chrétien, les artistes du moyen âge paraissent avoir eu peu de souci de tout ce qui aurait pu passer pour une consécration de la forme matérielle; ils s'en tinrent simplement aux conditions nécessaires à la stabilité de leurs œuvres.

Ainsi donc, non seulement l'arcade est affranchie des entraves où l'avaient retenue les rigides proportions des ordres grecs, mais de plus les artistes sont entièrement libres de la modifier, de la transformer selon qu'ils le jugent con-

venable pour l'ensemble de leur conception ou l'effet moral qu'ils en attendent.

Conséquences de l'affranchissement de l'arcade.

Ne nous étonnons donc pas si le plein-cintre, n'étant plus inscrit dans un encadrement rectiligne, fut bientôt déformé, d'abord par un timide et léger surhaussement, puis par le resserrement de ses extrémités inférieures, de manière à former le fer à cheval, et enfin par la brisure de sa courbe régulière en devenant aigu; et reconnaissons qu'il ne faut pas chercher ailleurs le principe de l'ogive. Or, une fois que de cette forme du cercle qui est une, on fut passé à la forme composée de l'ogive, ou plutôt de l'arc brisé, il n'y avait plus de motif, dans un art qui n'avait posé ni règles ni limites, pour s'arrêter; aussi voyons-nous apparaître alors dans l'art arabe toutes ces variétés de courbes appliquées aux arcades qui se font en fer à cheval, ou bordées d'arcatures, ou en trèfles, ou en ogive de toutes formes, et qui se reproduisent simultanément, mais avec plus de discrétion toutefois, dans l'architecture chrétienne en Occident.

Ainsi se développa cette architecture entièrement libre, qui, à vrai dire, n'avait rien de ce qui constitue un art, c'est-à-dire ni règles, ni rhythme, ni prosodie, ni aucun élément reconnu de modulation. Mais, à tout bien considérer, les constructeurs du moyen âge ne prétendaient pas faire de l'art; ils s'abandonnaient entièrement au sentiment de l'infini, et ne connaissaient d'autre guide que leur foi vive et sincère. A quoi bon, devaient-ils penser, des règles et des principes? Pourquoi mettre un frein à notre exaltation, et renfermer l'expression du spiritualisme chrétien dans des formes déterminées par des considérations toutes matérielles?

L'arcade une fois affranchie, nous savons effectivement quelle variété de transformations on lui fit subir, et dans son contour, et dans ses proportions. Pendant plusieurs siècles cependant l'apparence de la colonne avec base et chapiteau, fut encore conservée, soit comme support des arcs, soit comme point d'appui figuré des voûtes; mais insensiblement ce dernier élément de l'art antique, bien qu'il eût été déjà entièrement dénaturé, fut jugé tout-à-fait superflu et considéré comme un hors-d'œuvre. Au quinzième siècle enfin, on en vint probablement à se dire : Pourquoi ces simulacres de colonnes allongées indéfiniment? Pourquoi ces chapiteaux et ces bases? Ne sont-ce pas autant de points d'arrêt qui détruisent la continuité de nos lignes ascendantes? Que les voûtes, que les arcs ne soient plus supportés : élevons-les directement du sol à une hauteur infinie; que la courbe désormais se fonde avec la ligne droite. Et l'on éleva dans le ciel, toujours plus hautes, toujours plus merveilleuses, ces immenses nefs de cathédrales dont les points d'appui ressemblent à de véritables faisceaux, se divisant en gerbes à la naissance des voûtes pour en former les nervures. De cette sorte se manifestaient par des exagérations toujours croissantes les derniers efforts de l'architecture gothique, qui, n'ayant jamais été véritablement constituée comme art et pressentant peut-être déjà la lutte qui se préparait, voulut, pour vaincre le mouvement qui se faisait au nom de l'ordre et du rhythme, montrer qu'elle ne reconnaissait aucune règle, et usant sans mesure de la liberté qu'elle avait proclamée, crut pouvoir tout tenter, et se perdit dès qu'elle eut atteint les bornes que Dieu a prescrites aux œuvres humaines.

Le gothique ne prévalut jamais en Italie.

Tous ces écarts que nous venons de signaler dans les derniers efforts de l'art chrétien ne se produisirent pas toutefois sur le sol de l'Italie, qui, étant restée sous l'influence de l'antiquité dont elle était l'héritière directe, n'adopta jamais les prétentions exagérées et la licence de l'art occidental.

Dans ce pays, les provinces les plus voisines de l'Orient adoptèrent passagèrement le style de l'architecture byzantine, tandis que celles du midi conservèrent les types latins dérivant de l'architecture gréco-romaine, mais différemment nuancés, selon l'esprit des populations au sein desquelles ils se développèrent. Dans le voisinage de Rome, ce fut le style des premières basiliques qui continua à exercer son influence. En Toscane, l'architecture des églises revêtit des formes à la fois plus avancées et plus correctes. En Lombardie enfin, se forma ce style lombard ou roman, qui, tout en ayant fait quelques emprunts au byzantin, conserva un caractère plus simple, plus sévère, et des formes dérivant plus directement des constructions romaines. Dans ces différents styles, l'arc plein-cintre romain continua à être un caractère distinctif. Les églises d'Italie de style ogival ne furent que de rares exceptions à côté des premières, et encore datent-elles seulement de cette époque où les exploits de la chevalerie eurent un grand retentissement en Europe et modifièrent partout le goût dans les arts. Il faut ajouter qu'au treizième siècle on construisit fort peu d'églises en Italie, et qu'au commencement du quatorzième les germes de la renaissance commençaient à se manifester.

En France nous savons que les provinces du Midi furent, comme l'Italie dont elles étaient issues, fidèles gardiennes des types romans et lombards. Mais dans celles au nord de la Loire, l'architecture gothique, c'est-à-dire celle qui résulte de l'abandon du plein-cintre, prit une plus grande extension qu'en aucun autre pays, et y enfanta des œuvres dont on chercherait vainement les égales dans le reste de l'Europe.

De la renaissance italienne. — La cathédrale de Florence.

L'influence que l'Occident avait momentanément exercée sur les arts de la Péninsule ne fut donc pas de longue durée; cet entraînement vers une importation étrangère qui avait son excuse dans la communauté du sentiment religieux, ne brilla que comme une lueur passagère sans laisser à peine les traces de son apparition. L'antiquité reprit bientôt son empire, et ce fut en son nom que se manifestèrent les premiers symptômes de la renaissance.

Dante, qui surgit à la limite des deux plus grandes époques des temps modernes, peut passer à la fois pour la plus sublime expression poétique du christianisme et comme le premier apôtre de la renaissance; et Florence, sa patrie, est aussi la ville d'Italie où ces principes nouveaux se développèrent le plus rapidement dans la philosophie, les lettres et les beaux arts.

Vers la même époque vivait en Toscane un autre génie qui avait également devancé son siècle, et qui doit passer en architecture pour le chef de la renaissance italienne : c'était Arnolfo di Lapo, auteur de la fameuse cathédrale de Florence, dont il jeta les fondements vers la fin du treizième siècle. Ce monument à part est d'autant plus remarquable que, commencé à cette époque où l'Italie se trouvait encore sous l'influence transitoire de l'art occidental, il conserve un témoignage incontestable de cette influence : la forme ogivale en effet y règne encore à côté du plein-cintre qui déjà tente de la détrôner et de la proscrire; et cette circonstance semble permettre en outre de conclure que les premiers artistes de la renaissance n'étaient pas guidés par un sentiment servile d'imitation, et que dans leurs essais de rénovation ils se préoccupaient avant tout de l'unité de l'ensemble, à laquelle, à l'exemple des anciens, ils s'efforçaient de ramener leurs nouvelles conceptions.

Par la disposition de sa nef, la cathédrale de Florence * émane essentiellement des vastes constructions romaines, telles que les Thermes, la Basilique de Constantin, etc.,

* Voyez cette cathédrale, 1837, p. 148.

dont elle a la grandeur, la noblesse et la simplicité. Par son dôme principal, flanqué de coupoles secondaires, on pourrait croire qu'elle a été conçue sur le modèle des églises d'Orient; elle ne conserve conséquemment rien des églises d'Occident, pas même le clocher; celui qui fut élevé plus tard sur le côté de cette vaste église est l'œuvre de Giotto, qui avait opéré dans la peinture le même changement que celui qu'Arnolfo avait fait subir à l'architecture.

Quant à la façade de ce monument, qui est restée inachevée, on peut facilement imaginer ce qu'elle serait devenue, et reconnaître encore que là les artistes florentins n'avaient rien conçu d'analogue à nos églises dont les portails avec leurs tours élevées composaient incontestablement la partie la plus caractéristique et la plus brillante, et dont les façades d'Orviéto et de Sienne, construites par Jean de Pise au commencement du quatorzième siècle, n'ont été que d'imparfaites imitations.

L'œuvre célèbre d'Arnolfo di Lapo, continuée par Giotto, Taddeo Gaddi, Orcagna, et laissée inachevée par Brunelesco en 1446, doit donc être pour ainsi dire considérée comme le sanctuaire où le génie italien, sous l'inspiration de l'art antique et du christianisme oriental, avait inauguré le trône éclatant du haut duquel la renaissance devait, comme une reine puissante, s'imposer à la société moderne de l'Europe au nom de la poésie, de la grâce et de la beauté.

Nous n'avons pas à envisager ici toutes les conséquences des principes nouveaux qui avaient été promptement consacrés en Italie; mais nous remarquerons seulement qu'ils eurent pour résultat de faire prévaloir de plus en plus le goût et l'étude de l'architecture antique.

Les artistes italiens, presque inactifs dans la société toute spiritualiste des siècles précédents, se révélèrent dès le quatorzième siècle par leur admiration exclusive des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Aussitôt que les philosophes, les poëtes et les savants eurent commencé à étudier, à interroger les auteurs anciens, les architectes allèrent exhumer dans les ruines des monuments antiques les secrets de cette beauté et de cette perfection de la forme contre lesquelles le christianisme avait prononcé un anathème absolu. Riche encore des débris de la puissance romaine, l'Italie était en merveilleuse position pour faciliter cette recherche : aussi fut-elle la première à proposer l'architecture païenne pour modèle, et à l'opposer à cette architecture chrétienne de l'Occident, qu'elle n'avait jamais comprise ni adoptée.

Au quinzième siècle, Rome devint un centre d'attraction pour tous les architectes : tous allèrent y chercher les principes de ces ordres qui avaient servi de guides aux artistes de l'antiquité; et les villes italiennes commencèrent à élever de nombreux monuments dans lesquels fut imité l'antique système d'architecture encore inconnu aux autres pays de l'Europe.

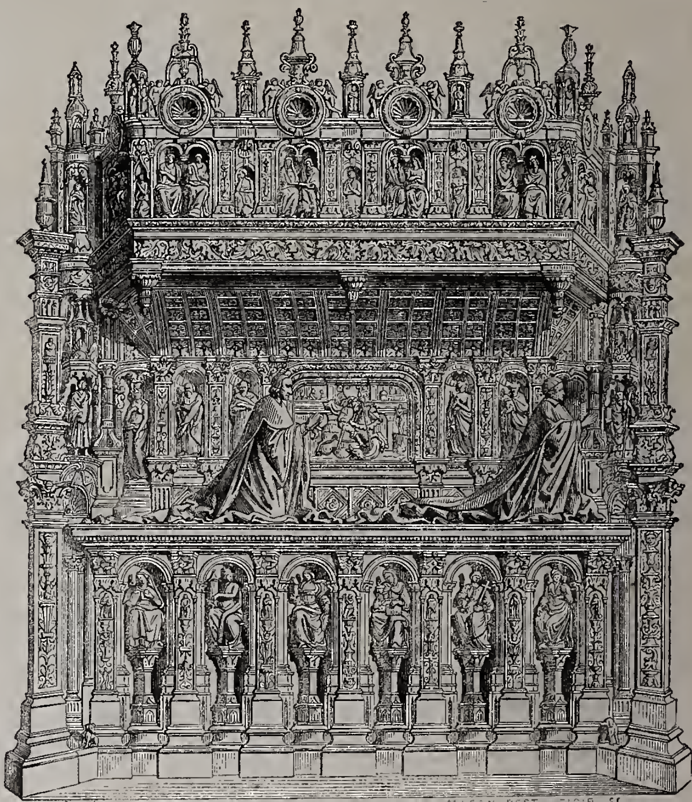
En suivant l'exposé rapide que nous venons de tracer, on voit quelles furent les différentes phases que parcourut l'architecture chrétienne en Italie et en France pendant une longue série de siècles, et on peut se faire une idée de l'état dans lequel elle se trouvait vers le milieu du quinzième siècle; époque mémorable sous plus d'un rapport, et que la Providence, qui se plaît à envelopper de mystères ses impénétrables desseins, semble avoir choisie pour opérer cette transformation complète de la grande famille européenne, désignée dans l'histoire sous le nom de *Renaissance.*

Les faits nombreux et importants qui ont signalé le quinzième siècle dans l'histoire, lorsqu'on les rapproche les uns des autres, semblent en effet coïncider entre eux et se prêter un mutuel appui pour concourir simultanément à la régénération de la société moderne.

En France, la féodalité est successivement détruite par Louis XI et Charles VIII; en Angleterre, Henri VII lui avait porté les premiers coups. En Espagne, les deux royaumes chrétiens de Castille et d'Aragon furent réunis sous le même sceptre par le mariage d'Isabelle et de Ferdinand, et la conquête du royaume de Grenade compléta l'unité de ce royaume alors si puissant; en Portugal, la noblesse fut abattue par l'autorité de Juan II, et, pendant le même temps, l'empereur Maximilien reconstituait en Allemagne la puissance impériale déchue depuis plusieurs siècles.

En Orient, la conquête de Constantinople par les Turcs avait fait refluer en Italie les savants et les artistes de la Grèce, possesseurs des traditions de l'antiquité, qui se trouvèrent ainsi ravies à leur sol natal et dispersées par la barbarie au centre de l'Europe. D'un autre côté, le génie entreprenant de quelques hommes s'efforça de reculer les bornes du monde connu des anciens. En 1486, les Portugais doublent le cap de Bonne-Espérance, et ouvrent ainsi une nouvelle route vers l'Asie. Quelques années plus tard, en 1492, le Génois Christophe Colomb découvrit le Nouveau-Monde. Les peuples parviennent ainsi à se mettre en rapport d'une extrémité du monde à l'autre, en se guidant sur les mers à l'aide de la boussole dont l'application était toute récente.

Mais il était donné à ce quinzième siècle de doter l'humanité d'une autre découverte bien autrement importante, et dont toutes les conséquences ne peuvent même pas encore être déterminées. Ce fut en 1440 que Gutemberg, de Mayence, inventa l'imprimerie : les premiers essais de cet art prodigieux eurent notamment pour résultat de répandre les



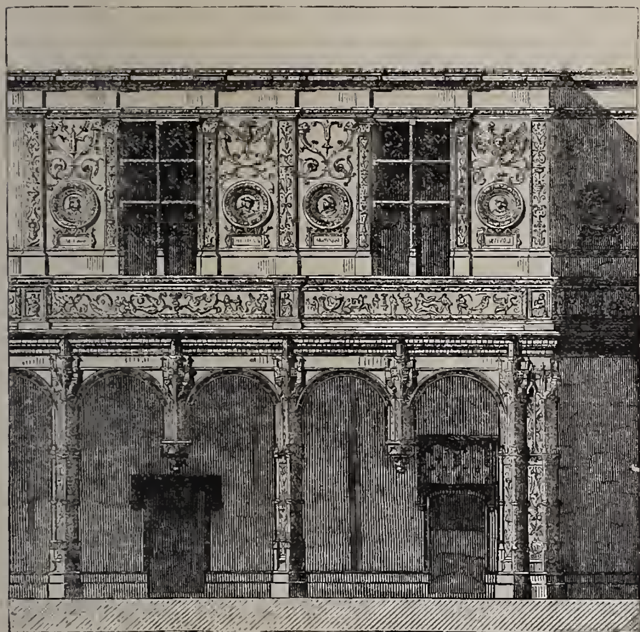
(Tombeau du cardinal d'Amboise, dans la cathédrale de Rouen.

écrits des auteurs grecs et latins qui exercèrent une si grande influence sur la renaissance.

Ainsi, d'une part, la société avait acquis plus de force et plus d'unité; le pouvoir royal avait accru sa puissance et son action, les relations des peuples s'étaient multipliées; des découvertes fécondes avaient été faites, et l'imprimerie enfin, en contribuant à la connaissance de l'antiquité, avait puissamment aidé à ce grand mouvement intellectuel auquel les arts ne pouvaient pas rester étrangers. En effet, ce siècle si fécond en grandes et merveilleuses choses, avait été témoin de la gloire des Brunelesco, Orcagna, Léon-Baptiste Alberti, Bramante et Balthazar Penuzi, et, de celle des Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël et André del Sarto.

Commencement de la renaissance française.

Telle était donc la situation de l'Europe et celle des arts en Italie, lorsqu'en France, Charles VIII monta très jeune sur le trône. La paix dont jouissait l'intérieur de la France et la nécessité de trouver un aliment aux habitudes guerrières de ses sujets lui inspirèrent le goût des conquêtes; il jeta dès lors ses vues sur l'Italie, dont les divers Etats en lutte les uns contre les autres ne pouvaient opposer d'obstacle sérieux à l'armée française. Charles VIII entra en triomphateur à Naples; mais cette aventureuse expédition fut sans aucun fruit. Le roi et les jeunes seigneurs qui l'avaient accompagné n'en rapportèrent que le goût du luxe et de tout ce qui peut contribuer aux douceurs de l'existence; ils furent jaloux de doter la France du bien-être qu'ils avaient appris à se procurer. Les manoirs féodaux qu'ils retrouvèrent à leur retour ne leur semblèrent plus dignes d'être habités après ces somptueux palais embellis de tous les chefs-d'œuvre des arts qui leur avaient servi de demeure en Italie, et ils firent tous leurs efforts pour en créer de semblables.



(Détail d'un des côtés de la cour du château du cardinal d'Amboise, à Gaillon.)

Charles VIII choisit Amboise, le lieu de sa naissance, pour y élever, à l'aide des artistes Italiens qui l'avaient suivi, un château remarquable par sa magnificence, et dans lequel il se proposait de réunir les objets précieux qu'il avait rapportés en France. Les gravures de Ducerceau donnent une idée exacte de l'ensemble de ce château, dont quelques parties existent encore et ont été récemment restaurées. La mort étant venue surprendre ce roi à l'âge de vingt-huit ans, il ne put achever cette entreprise. La durée de ce règne trop court ne permit pas d'élever de nombreuses et importantes constructions, et la plupart de celles qui avaient été commencées ne furent achevées que sous le règne suivant.

En montant sur le trône, Louis XII marcha sur les traces de Charles VIII, son prédécesseur, et voulut également chercher en Italie un accroissement de grandeur et de puissance pour le royaume de France. Il éleva sur le duché de Milan des prétentions et les soutint par les armes. Le succès couronna cette expédition, et Louis XII fit son entrée triomphale dans ses nouveaux Etats, le 6 octobre 1599; bientôt après, il en confia le gouvernement au cardinal d'Amboise, son premier ministre, qu'il affectionnait particulièrement. Ses tentatives sur le royaume de Naples furent moins heureuses, et la lutte qui s'engagea à ce sujet entre lui et Ferdinand le Catholique lui fut funeste. Vers la fin de son règne il fut même contraint par les circonstances de renoncer à ses conquêtes, d'abandonner le Milanais et de traiter avec ses ennemis; mais les relations fréquentes qui s'étaient ainsi établies entre la France et l'Italie eurent sur les arts de notre pays une influence bien plus directe et bien plus vivace encore que celle que nous avons déjà constatée sous le règne précédent. Le cardinal Georges d'Amboise surtout eut une grande part dans cet engouement qui s'empara alors de tous les esprits pour l'architecture italienne, engouement tel que l'on combla les artistes italiens de faveurs et de richesses pour qu'ils vinssent en France remplacer nos artistes nationaux : exemple frappant de cet esprit de mode auquel, en France, on est généralement trop disposé à se laisser entraîner.

Quelle fut l'influence de l'architecture italienne sur l'architecture française du seizième siècle.

La première application notable du nouveau style d'architecture fut le château que le cardinal d'Amboise, étant archevêque de Rouen, fit construire à Gaillon. Tous les auteurs qui ont décrit cette somptueuse habitation l'ont attribuée à Giocondo, artiste véronnais, qui avait été appelé en France à cette époque et jouissait d'une grande faveur à la cour de Louis XII; cette opinion, encore unanimement admise il y a peu de temps, vient d'être controversée par suite d'un document découvert à Rouen et qui se trouve entre les mains de M. Deville, possesseur de tous les comptes de la maison d'Amboise : c'est une liste des artistes que ces prélats employèrent, et dans laquelle ne se trouve pas le nom de Giocondo, tandis qu'au nombre des artistes qui ont travaillé à Gaillon, se trouve surtout désigné un certain Pierre de Valence, maître maçon de Tours.

Ici se présente tout naturellement l'importante question de savoir quelle part il faut attribuer à l'Italie dans les origines de la renaissance française. Sur ce point, parmi les artistes ou écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'art, les opinions sont partagées; les uns, enthousiastes admirateurs des œuvres d'art des époques précédentes, zélés défenseurs de la nationalité que la France peut à bon droit revendiquer dans les monuments dont le christianisme a couvert son sol, protestent contre l'influence italienne, et, pour tempérer les regrets qu'ils ne peuvent dissimuler à l'égard de la révolution opérée par la renaissance, ils prétendent en attribuer l'initiative aux artistes nationaux eux-mêmes; d'autres,

plus impartiaux peut-être, acceptant les faits historiques tels qu'ils se présentent, ne voient dans la renaissance française qu'une conséquence de la renaissance italienne et croient pouvoir se glorifier de la transformation que lui doivent notre architecture et nos arts en général, sans que leur sentiment de nationalité en puisse être affecté.

Giocondo, jusqu'à présent, passait donc pour avoir le premier importé en France le style de la renaissance: le château de Gaillon, qu'on s'était accordé à lui attribuer, était considéré comme le spécimen le plus complet de cette première époque; or, on peut juger avec quel empressement l'absence du nom de Giocondo sur la liste des artistes que possède M. Deville, a été notée par ceux qui pouvaient en tirer une conséquence favorable à leur manière d'envisager la renaissance; le nom de Pierre Valence, voué jusque-là à une obscurité peut-être injuste, est aujourd'hui proclamé avec orgueil à la place de Giocondo. Mais les preuves sont-elles réellement bien concluantes, pour se hâter ainsi de déposséder un artiste aussi éminent que Giocondo d'une œuvre aussi capitale et aussi nettement caractérisée que le château de Gaillon? C'est ce qui nous semble très douteux; et nous pensons avec M. Dussomerard que l'absence du nom de Giocondo sur les listes des artistes employés par la famille d'Amboise ne suffit pas pour en conclure qu'il soit resté étranger à l'érection du château de Gaillon.

Il est bien certain que Giocondo a été chargé comme architecte de travaux importants et nombreux sous le règne de Louis XII; on avait cru, par suite, pouvoir lui attribuer la construction du château de Gaillon, en supposant que le cardinal d'Amboise avait dû choisir l'artiste que le roi protégeait, et qu'il avait peut-être contribué lui-même à attirer en France. Maintenant on conçoit très bien que, sur une liste qui est pour ainsi dire le complément d'un état des travaux, et peut-être de la dépense, se trouvent inscrits les noms des artistes secondaires ne travaillant que sous la direction d'un chef, d'un maître de l'œuvre; mais on s'expliquerait difficilement dans quel but le nom si célèbre de Giocondo, qui, s'il a été pour quelque chose dans la construction de Gaillon, n'a pu l'être qu'au titre de directeur et chef suprême, figurerait sur une semblable liste, dressée peut-être par son ordre?

Est-ce donc par le style de l'architecture qu'on essaierait de démontrer que Giocondo a dû être étranger à la conception du château élevé à Gaillon pendant qu'il était en France? Chercherait-on à établir que ce style est plus français qu'italien, et voudrait-on se refuser à y reconnaître une importation étrangère, parce que quelques détails du style gothique y apparaissent çà et là à côté des nouveaux éléments imités de l'antique? Mais nous répondrions qu'un changement comme celui de la renaissance ne pouvait pas se faire brusquement; que les monuments du règne de Louis XII, et même certains monuments du règne de François Ier, appartiennent encore à l'époque de transition, et qu'il n'est pas étonnant qu'on remarque dans l'ornementation un mélange des deux styles, dont il faut peu s'étonner d'ailleurs en songeant à la liberté laissée alors aux artistes exécutants, et parmi lesquels il est incontestable que les Français devaient être nombreux. Nous ajouterons qu'il nous semble d'autant plus difficile de conclure du style de Gaillon que ce ne peut être l'œuvre d'un Italien, que le bâtiment de la Cour des Comptes, qui date de la même époque, et qu'on sait à n'en pas douter être de Giocondo, puisqu'une inscription rapportée par plusieurs auteurs en fait foi, est évidemment conçu dans un style bien moins italien encore, car on y retrouve des ogives, des lucarnes à pignons aigus, des tourelles sur les angles, enfin tous les caractères distinctifs de l'architecture française du quinzième siècle, dans laquelle cependant on avait introduit quelques détails appartenant au nouveau style. Certes, si l'inscription gravée sur l'entrée de l'ancienne Cour des Comptes, et qui faisait mention du nom de Giocondo, ne nous était pas parvenue, on n'eût pas hésité, et avec toute apparence de raison, à considérer ce monument comme une production nationale (nous nous réservons d'expliquer plus tard quelle conclusion on peut tirer de cette observation); tandis qu'au contraire, d'après les faits qui nous sont connus, et jusqu'à meilleure preuve, nous regardons l'ancienne Cour des Comptes et le château de Gaillon comme les œuvres d'un seul et même artiste, de Giocondo, le premier propagateur de la renaissance italienne en France *.

Château du cardinal d'Amboise à Gaillon.

Le château de Gaillon est situé en Normandie dans le département de l'Eure, et auprès du bourg de ce nom, à huit lieues de Rouen. Il fut élevé sur l'emplacement et peut-être sur les fondations d'un autre château plus ancien, servant probablement à défendre le cours de la Seine, qui passe tout auprès. Avant la révolution de 1789, le château du cardinal d'Amboise était encore entier, et on pouvait juger ce qu'il avait dû être au temps de sa splendeur. D'après les planches que Ducerceau nous a laissées, on voit que ce château se composait de quatre corps de logis de hauteur égale, formant une cour carrée, mais irrégulière, au milieu de laquelle était une fontaine à plusieurs bassins de marbre blanc les uns sur les autres.

Au-dessus de la porte de la première cour on remarquait deux figures placées dans deux niches à côté l'une de l'autre, et séparées par trois colonnes toutes percées à jour de différents ornements. L'une de ces figures représentait Louis XII vêtu à la romaine, et l'autre le cardinal d'Amboise vêtu d'un habit long avec un rochet par-dessus. A l'un des coins de la cour se trouvaient l'escalier et la chapelle, dont la porte était enrichie de colonnes de marbre blanc sculptées. Près de cette porte était inscrite la date de 1510. Le dedans de la chapelle, particulièrement la voûte, était très richement orné. Les vitraux étaient décorés de peintures d'un beau dessin, et dans ceux qui étaient au-dessus de la porte on avait représenté la famille du cardinal d'Amboise. Les stalles du chœur et toutes les boiseries de cette chapelle, qui sont aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis, étaient exécutées avec la plus grande recherche, et enrichies de sujets composés de bois de rapport, comme aussi toutes les portes, fenêtres, cheminées, et lambris de tous les appartements du château, qui étaient travaillés avec un art infini. Les vitraux des appartements étaient également peints en grisaille et couleur, et représentaient différents sujets.

Sur une des façades intérieures de la cour on voyait trois niches. Dans celle du milieu, qui était plus haute, et au-dessus des deux autres, on avait représenté Louis XII à mi-corps; dans la niche à droite était la figure, aussi à mi-corps, du cardinal d'Amboise; et dans la troisième, Charles d'Amboise, grand-maître de France.

Cette magnifique demeure était entourée de jardins délicieux, dans lesquels l'art avait réuni tout ce qui fait le charme des belles villas d'Italie. On y avait construit à grands frais des parterres en terrasse, des pièces d'eau, des serres chaudes, des orangeries, des grottes, et des pavillons de toute sorte; des vergers, des potagers, des vignobles, et un parc immense en formaient le complément, et rendaient cette habitation tout-à-fait digne de rivaliser avec celles des souverains.

En examinant les fragments de ce château réédifiés à l'École des beaux-arts, et en étudiant les planches de Ducerceau, on voit que le style de son architecture était mixte. A côté de la reproduction des ordres empruntés à l'art antique, certains détails dénotaient que l'influence

* Voy. la biographie de cet artiste célèbre, p. 128.

gothique n'était pas encore sans effet, et l'on retrouve dans certaines parties tous les caractères de l'architecture des règnes précédents, tels, par exemple, que cette clef pendante qu'on voit dans le portique de la cour dont nous avons donné le dessin (p. 125). Quoi qu'il en soit, le mélange de ces différents styles n'avait rien de choquant, et cette liberté d'ornementation produisait un effet très pittoresque et très gracieux, ainsi qu'on peut en juger par la représentation de cette façade, dont le premier étage, tout italien, s'élève au-dessus d'une galerie dont les piliers, et par leur forme et par leur décoration, sont tout gothiques, quoique portant des arcs en plein cintre. En somme, les restes de cet édifice sont extrêmement précieux pour l'histoire de l'art, et comme modèles complets de cette époque de transition ils peuvent être étudiés avec utilité.

La jolie fontaine de marbre que nous avons représentée (p. 128) doit être l'œuvre d'un artiste italien; et les médaillons d'empereurs romains qui décoraient toutes les façades de ce palais prouvent suffisamment que c'est l'esprit de la renaissance italienne qui a présidé à son érection *.

Château de Blois.

Après le château de Fontainebleau, celui de Blois est incontestablement le plus intéressant de tous les châteaux royaux qui existent encore en France, tant sous le rapport de ses constructions, qui appartiennent à différents règnes, et en conservent le caractère, que par le souvenir des grands événements historiques dont il fut le théâtre à toutes les époques de notre histoire.

Le château de Blois est situé au bord de la Loire, sur un plateau qui domine le cours du fleuve. L'irrégularité de son plan a sans doute été motivée par celle du sol sur lequel il a été élevé, et par des dispositions que commandait probablement la sûreté de la défense alors qu'il servait de château fort au temps des comtes de Champagne et de Châtillon.

La partie la plus ancienne du château est celle où se trouve l'ancienne salle des états, qui date du treizième siècle; c'est aussi de cette époque que date la tour dite des Oubliettes, sur laquelle Catherine de Médicis éleva plus tard son observatoire. De la plate-forme de cette tour, la vue s'étend au loin sur le cours de la Loire, sur de riches coteaux couverts de vignes, et sur de vastes forêts.

Louis XII, qui était né à Blois, résolut de transformer ce château féodal en un palais somptueux, et plus approprié aux mœurs de son temps. La partie qui fut élevée sous son règne est le corps de bâtiment qui forme le côté oriental de la cour, et où se trouve l'entrée principale, précisément à la place du bâtiment où il était né. Au-dessus de la porte principale était la statue équestre du roi, en bronze, sur un fond semé de fleurs de lis d'or. On lisait au-dessous quatre vers latins de Fausto Andrelini, poëte favori du roi. A côté de la grande porte il y en avait une plus petite, ainsi que c'était l'usage alors, sur laquelle était sculpté un porc-épic couronné, emblème de la famille d'Orléans. Les lucarnes étaient décorées de chiffres et d'attributs sculptés, et les combles étaient enrichis d'ornements en plomb doré. A l'intérieur de la cour, le portique qui règne à rez-de-chaussée est composé d'arcades en segment de cercle supportées par des colonnes couvertes d'ornements arabesques, de fleurs de lis, et d'hermines (voy. p. 121). Le style de l'architecture de ce portique rappelle tout-à-fait celui du portique de Gaillon, et il permettrait de supposer que Giocondo lui-même contribua également à la construction du château de Blois. Cette supposition est d'autant plus admissible que Vasari nous apprenant que cet architecte fit pour le roi Louis XII de nombreuses et importantes bâtisses, il est assez naturel de croire que le château de Blois, préféré par ce roi, dût être de ce nombre. On voit qu'au lieu de déshériter Giocondo des monuments qu'il a dû élever en France, nous sommes disposés au contraire à lui attribuer tous ceux qui par leur style peuvent être considérés comme appartenant à l'auteur de la Cour des Comptes, autre monument très remarquable dont Israël Sylvestre nous a laissé des vues très fidèles, et dont le Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale possède des dessins manuscrits très précieux.

Nous n'hésitons donc pas à reconnaître l'influence réelle que l'Italie exerça à cette époque sur les arts de la France, et nous ne comprendrions pas comment elle pourrait être contestée. Cette influence, on le sait, ne s'exerça pas seulement sur les beaux-arts; son action fut générale, et elle s'étendit sur toutes les œuvres de l'intelligence, sur notre littérature, sur nos institutions, sur nos mœurs. Il serait aussi impossible de nier les emprunts faits à l'architecture italienne que de nier ceux que notre langue a été obligée de faire aux idiomes latins et italiens. On doit même reconnaître que c'est par l'exemple de l'Italie, gardienne des traditions du génie grec et romain, que la France est parvenue à se constituer comme grande nation. Est-ce donc à dire pour cela que nous n'ayons pas notre originalité propre, et que le génie français doive se contenter d'imiter les modèles de l'antiquité, ou ceux moins parfaits de l'art italien? Non certainement, et à cet égard il est permis de se demander si la renaissance a rempli comme elle le devait la mission qu'elle s'était imposée. Dans ce premier article, nous nous sommes contentés de présenter les causes diverses qui l'ont produite, et nous avons donné des exemples de ses premières tentatives. Nous nous réservons, dans l'article suivant, d'apprécier la valeur des principes qu'elle avait posés et celle des œuvres qui en furent la conséquence.

Les trois principaux monuments élevés sous le règne de Louis XII sont ainsi l'ancienne Cour des Comptes près de la Sainte-Chapelle, le château de Gaillon, et le château de Blois. Après ceux-ci, il faut encore citer parmi les constructions de cette époque le château de Neillant, qui appartenait aussi à la famille d'Amboise; celui de Chenonceaux, commencé par Thomas Bohier (voy. 1838, p. 275); Azai-le-Rideau; une partie du château de Châteaudun; l'hôtel-de-ville d'Orléans, commencé par Charles VIII et terminé en 1498.

A Rouen, sous le règne de Louis XII, le cardinal d'Amboise fit élever plusieurs églises. Antoine Boyer, abbé de Saint-Ouen, créé cardinal en 1517, fut surnommé le bâtisseur. Il ordonna d'importantes constructions, parmi lesquelles l'hôtel abbatial, démoli en 1817, dont on retrouve la reproduction dans un ancien ouvrage sur l'histoire de cette abbaye. Parmi les artistes de Rouen qui prirent part à ces différents travaux, on a retrouvé les noms de Jacques et Roulland Leroux père et fils, Pierre Desaulbeaux, Roger Ango, échiquier de Rouen, Pierre et Toussaint Delorme, etc. Plusieurs maisons particulières appartiennent également au règne de Louis XII. De ce nombre sont très probablement les deux maisons de bois bien connues de la rue du Gros-Horloge à Rouen.

Enfin nous citerons, comme un monument à part, le beau tombeau du cardinal d'Amboise, le plus bel exemple qu'on puisse trouver de la sculpture de cette époque. Ce tombeau, dont nous donnons un dessin (voy. p. 124), paraît avoir été fait à l'imitation de ceux si nombreux qui décorent l'intérieur des églises d'Italie. Il est tout en marbre et les sculptures sont, de plus, enrichies de peinture et de dorure.

---

* Cette vasque est aujourd'hui au Musée de sculpture française au Louvre; elle ne faisait pas partie, comme on l'a cru, de la grande fontaine qui décorait la cour du château et qui est représentée dans Ducerceau, mais elle appartenait sans doute à une de celles dont les jardins étaient ornés.

Les hôtels-de-ville d'Arras et de Saint-Quentin, l'hôtel de Cluny, et celui de la Trémouille à Paris, datent aussi du règne de Louis XII. Mais nous les avons classés à part, comme appartenant à l'architecture gothique. (Voy. 1841, p. 378.)

Les signes caractéristiques de l'architecture du règne de Louis XII sont, d'une part les arcs en anse de panier, qui ont dû prendre leur origine dans la construction en bois, et la profusion des ornements sculptés dans le goût des arabesques antiques. On reconnaît aussi les monuments de cette époque au mélange de la brique et de la pierre, et à l'apparence de certains détails gothiques, qui se rencontrent mêlés aux ornements d'un goût tout différent. Les emblèmes qu'on trouve sculptés ou peints sur les édifices de ce règne sont le porc-épic couronné de fleurs de lis de France, et l'hermine de Bretagne.



(Fontaine provenant du château de Gaillon, actuellement au Musée de la sculpture française, au Louvre.)

GIOCONDO.

(JEAN JOCONDE.)

(On peut juger, d'après la biographie suivante extraite de Vasari, de la part que Giocondo dut avoir sur le mode d'architecture qui prévalut en France au commencement du seizième siècle.)

Giocondo, né vers 1450, cultivait principalement les lettres; il était non seulement philosophe et théologien, mais aussi très bon helléniste, chose rare alors, les belles-lettres commençant seulement à renaître en Italie : *il n'en fut pas moins*, dit Vasari, *comme ceux qui en firent leur délice, très excellent architecte.* Cette phrase, traduite littéralement, prouve très clairement que c'est d'abord par la culture des lettres que les artistes s'initiaient à la culture des arts du dessin.

Pendant plusieurs années, Giocondo demeura à la cour de l'empereur Maximilien, et fut professeur de langue grecque et latine du très savant Scaligero, lequel écrivit l'avoir entendu disserter de choses *sottilissime* en présence dudit Maximilien.

On voit ensuite Giocondo, encore jeune, se livrer, non seulement à Rome, mais dans toute l'Italie, à l'étude des monuments et des antiquités de toute sorte; il recueille des inscriptions, au nombre de deux mille, dans un très bel ouvrage, dont il fait don à Laurent le Magnifique, auquel il était très dévoué. En 1517, il écrit, sur les Commentaires de César, des observations qui sont imprimées, et qu'il dédie à Julien, fils de Laurent de Médicis et frère de Léon X; le premier il reproduit par le dessin le pont construit par César sur le Rhône, et décrit dans ses Commentaires.

Budeo convient d'avoir eu Giocondo pour son maître dans tout ce qui se rattache à l'architecture, lui (Giocondo) si habile commentateur et interprète de Vitruve, dans lequel il rectifia une quantité d'erreurs qui jusqu'alors n'avaient pas été connues, ce qui lui fut facile, étant habile dans toutes les doctrines, et parfaitement versé dans les langues grecque et latine.

Budeo ajoute que ce fut par les soins de Giocondo que furent retrouvées, pour la plus grande partie, dans une vieille bibliothèque à Paris, et imprimées en 1508, les Lettres de Pline.

Vasari mentionne les deux superbes ponts que Giocondo fit sur la Seine, et dont nous avons parlé précédemment (voy. 1841, p. 279). Il ajoute : « Il fit outre cela une infinité d'autres ouvrages pour ce roi (Louis XII) dans tout le royaume; » et, au lieu de les mentionner, il écrit : *Ma essendo stato solamente fatto memoria di queste come maggiori, non ne diro altro;* « Mais celles-ci ayant été seulement citées comme importantes, je n'en dirai pas davantage. » Il est à regretter que Vasari se soit abstenu de nous indiquer quelles étaient ces *infinite opere* faites par Giocondo pour Louis XII.

Etant à Rome à la mort de Bramante, Giocondo fut, conjointement avec Raphaël et Sangallo, chargé de continuer la construction de Saint-Pierre, dont, par son conseil, les fondations furent refaites en grande partie.

Plusieurs architectes et ingénieurs célèbres, qui étaient en Italie, ayant proposé divers plans et fait des dessins sur le moyen de détourner les eaux de la Brenta, qui menaçaient de combler les lagunes de Venise par la terre qu'elles apportaient, les projets de Giocondo furent déclarés les meilleurs et mis à exécution. Ce beau travail lui valut le nom de *secondo edificatore di Venezia.* Le Rialto ayant été détruit par un incendie, il fit aussi un dessin magnifique pour sa reconstruction, dont l'exécution n'eut pas lieu par suite de la faveur accordée à un certain Zanfraguino. Giocondo, blessé de cette injustice, ne voulut plus revenir à Venise. Il s'occupa de botanique et d'agriculture, et s'y montra supérieur comme en toutes choses. Il mourut à Vérone, sa patrie, dans un âge très avancé.

Autant de fois vous verrez l'architecture changer ses formes, autant de fois vous pourrez dire que la civilisation sera renouvelée. Et si vous assistez à une époque dont les constructions manquent d'originalité, dites aussi sans crainte que ses idées n'en ont aucune : les monuments sont la véritable écriture des peuples.

De l'Art en Allemagne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DECOUVERTE DES TERRES LOUIS-PHILIPPE, JOINVILLE, ET ADÉLIE,

En 1838 et 1840,

Par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous le commandement de M. Dumont d'Urville.

(Premier article.)



(Terres *Louis-Philippe* et *Joinville*, découvertes en 1838. — D'après le dessin original de M. Lebreton, l'un des officiers attachés à l'expédition.)

En 1827, M. d'Urville fut appelé au commandement de la corvette *l'Astrolabe*, avec mission d'aller recueillir sur les récifs de Vanikoro les débris des vaisseaux de l'infortuné La Pérouse* : c'était la seconde campagne de ce navigateur dans les mers océaniennes. De retour en France, il consacra plusieurs années à l'étude. Il chercha à se rendre compte des lacunes à combler dans la géographie et l'hydrographie des régions qu'il avait deux fois explorées. Le résultat de ces travaux fut le plan d'une troisième campagne. On était en 1837. M. de Rosamel, alors ministre de la marine, approuva le projet de M. d'Urville, et le soumit au roi, qui manifesta le désir de voir l'expédition tenter quelque exploration dans les mers antarctiques, où le nom français n'était encore représenté par aucune découverte. Il semblait en effet que l'on eût abandonné ce coin du globe à l'activité entreprenante des Anglais et des Américains.

L'Astrolabe fut donc armée de nouveau et confiée à M. d'Urville. On lui adjoignit pour conserve une autre corvette, *la Zélée*, commandée par M. Jacquinot. L'expédition fut pourvue d'excellents instruments d'observation. Les travaux hydrographiques, et ceux relatifs à la physique du globe, étaient confiés à un ingénieur de la marine, M. Vincendon-Dumoulin. L'anthropologie, la science de l'homme, qui jusqu'alors n'était apparue en titre dans aucune expédition, se trouvait cette fois avoir un représentant, M. Dumoustier.

Les deux corvettes sortirent de la rade de Toulon le 8 septembre 1837. Après avoir relâché aux Canaries, puis à Rio-Janeiro, elles pénétrèrent dans le détroit de Magellan, y firent un court séjour**, longèrent les côtes orientales de la Terre-de-Feu, sur lesquelles on n'avait que des données vagues, et mirent enfin à la voile pour les mers australes le 11 janvier 1838.

En s'avançant vers le sud, M. d'Urville ne pouvait naviguer qu'avec beaucoup de circonspection. Dans ces mers polaires, changeantes comme la brise, libres un moment, complétement obstruées quelques heures après, les précédents ne sont pour ainsi dire d'aucune valeur. Cependant on crut devoir suivre la trace de Weddell, qui, quinze ans auparavant, avait eu le bonheur de naviguer jusque par-delà le 74e parallèle, à travers une mer ouverte et par une température de plus en plus douce. Mais nos navigateurs apprirent bientôt quel fond il y avait à faire sur les relations antérieures dans ces mers inconstantes : là où le capitaine anglais voguait à pleines voiles, nos deux corvettes se trouvèrent arrêtées par une immense muraille de glace qui s'étendait à perte de vue de gauche à droite. « Des masses de toutes les grosseurs, de toutes les formes, se trouvaient disséminées sur toute son étendue, et affectaient les apparences les plus singulières quand les rayons du soleil venaient les éclairer. Tantôt on eût dit d'une ville immense avec ses palais, ses dômes et ses tours; d'autres fois de jolis villages situés sur le bord d'une grève tranquille et entourée de bouquets d'arbres; le plus souvent de vastes carrières de marbre, parsemées d'une foule de blocs diversement travaillés. » (Rapport de M. d'Urville.)

M. d'Urville résolut de suivre la banquise aussi loin qu'elle se prolongerait, dans l'espoir d'y trouver quelque passage. Vaine recherche! Sur une étendue de plus de cent lieues, ce fut elle que l'on retrouva, toujours compacte et menaçante. Sur un point, cependant, l'intrépide navigateur crut découvrir une issue; la glace cède, les deux corvettes s'avancent hardiment; mais elles n'ont pas parcouru un myriamètre qu'elles se voient engagées dans une impasse dont l'entrée s'est refermée derrière elles, et où le choc des glaces menaçait de les écraser à chaque instant. Pour sortir de cette prison, il fallait briser une barrière

* Voy. 1838, p. 271. — ** Voy. p. 100 et 106.

de glace de six cents mètres d'épaisseur. Les équipages travaillèrent avec une telle ardeur qu'en quatre heures de temps on n'était plus qu'à cent mètres de la haute mer, lorsque la brise, jusqu'alors favorable, tourna subitement, et remit tout en question. On reprit les travaux : la banquise, augmentée considérablement, avait plus de cinq mille mètres. Cependant, après deux jours de fatigues inouïes et de mortelles inquiétudes, M. d'Urville eut la joie de voir les deux corvettes sillonner en liberté les flots de la mer. D'autres se fussent éloignés de ces parages avec précipitation ; M. d'Urville semblait s'y attacher en raison des obstacles qu'il y rencontrait : on prolongea encore la banquise sur une étendue de cent lieues, jusqu'au moment où, la voyant tourner au nord, il fallut bien enfin s'en éloigner, au risque d'être ramené dans une direction contraire à celle qu'il fallait prendre. Il fut décidé que, se dirigeant vers l'occident, on irait chercher au midi des Nouvelles-Shetland australes des terres vaguement signalées de ce côté par les baleiniers. L'indication était exacte, et le 27 février on se trouva en vue d'un groupe d'îlots et de rochers, et d'une côte escarpée et sinueuse.

« Le 27 février, dit M. d'Urville, dans une longue bordée poussée au sud, à travers de nombreuses glaces, nous attaquâmes ces terres mystérieuses, et, malgré les obstacles réunis contre lesquels nous eûmes à lutter, tant de la part d'un temps toujours mauvais, que de la brume et des glaces, dans l'espace de huit jours environ, nous réussîmes à tracer exactement leur configuration dans une étendue de 120 milles à peu près, entre le 63e et le 64e degré de latitude sud. Ces terres, que couronnent d'immenses pitons, sont couvertes de neiges éternelles d'une épaisseur indéfinie. Sans les rochers noirâtres mis à nu par la fonte des neiges, qui forment leurs limites à la côte, on aurait souvent peine à les distinguer d'avec les glaces nombreuses qui les accompagnent. La plus orientale de ces terres reçut le nom de *Terre Joinville;* la principale, le nom de *Terre Louis-Philippe*, en souvenir du Roi, qui, le premier, conçut la pensée de ces reconnaissances vers le pôle austral. Certaines îles ont reçu le nom des personnes qui ont témoigné un intérêt actif pour nos expéditions, surtout du ministre éclairé qui accueillit mes projets d'exploration. Enfin les montagnes, caps et îlots, rappelleront la mémoire des officiers qui en partagèrent les dangers. »

En jetant les yeux sur la gravure, on voit, dans ce détroit qui sépare les deux terres, et vis-à-vis son entrée, l'*île Rosamel* et l'*île Daussy;* l'autre île qui figure grossièrement un croissant est l'*île de l'Astrolabe;* le groupe d'îlots, les *îles Dumoulin;* les deux cimes qui dominent les falaises de la côte, les *monts d'Urville et Jacquinot;* le cap au pied de la montagne Bransfield, le *cap Dubouzet*.

Après être resté huit jours au milieu des glaces et des brumes pour achever une reconnaissance qui, dans d'autres circonstances, eût exigé tout au plus quarante-huit heures, M. d'Urville fut obligé de s'éloigner précipitamment de ces rivages affreux. Le scorbut sévissait cruellement contre les équipages épuisés de fatigue; et lorsqu'on atteignit la rade de la Conception, au Chili, le 7 avril, les officiers s'étaient vus obligés depuis plusieurs jours de mettre les mains à la manœuvre.

La suite à une prochaine livraison.

PRUDENCE D'UN JOUEUR.

Rotrou, auteur tragique, était joueur, et il avait un expédient singulier pour s'empêcher de perdre tout son argent à la fois. Quand les comédiens lui apportaient un présent pour le remercier d'une de ses pièces, il jetait ordinairement les pistoles ou les louis sur un tas de fagots qu'il tenait enfermés, et quand il avait besoin d'argent il était obligé de secouer ces fagots pour en faire tomber quelques pistoles; ce qui l'empêchait de prendre tout son argent d'un coup, et lui faisait laisser toujours quelque chose en réserve.

L'habitude de réfléchir donne une vie intérieure que tout ce qu'on voit anime et embellit. Dans cette disposition de l'âme tout devient un objet de pensée. Si le jeune botaniste tressaille de joie à la vue d'une fleur nouvelle, le botaniste moral n'en a pas moins à voir germer autour de lui des vérités d'un prix bien supérieur à celui d'une plante inconnue. BONSTETTEN.

ATTENTATS

COMMIS SUR DES AMBASSADEURS FRANÇAIS.

L'histoire a consigné un assez grand nombre d'exemples de violations du droit des gens commises sur des ambassadeurs français.

En 1531, un gentilhomme milanais nommé Mariviglia, ou, en français, *Merveille*, ayant vécu plusieurs années à la cour de François Ier, se fit choisir par ce prince pour le représenter auprès de François Sforza, dernier duc de Milan. Celui-ci accueillit très bien Maraviglia, et répondit à ses lettres de créance par une autre lettre que Martin Du Bellay nous a conservée, et dans laquelle il reconnaissait le caractère officiel de l'envoyé; seulement, craignant d'attirer sur lui la vengeance de Charles-Quint s'il le recevait ouvertement, il le pria de ne point paraître à sa cour. Néanmoins l'empereur, ayant eu connaissance du séjour de Maraviglia à Milan, s'en plaignit vivement au duc, qui, pour écarter tout soupçon, résolut de se défaire de l'agent de François Ier; et il s'y prit de la manière suivante. Un nommé Castillon, après avoir tenu des propos fort offensants pour Maraviglia, vint plusieurs fois avec des gens armés de pertuisanes et de piques provoquer et insulter les serviteurs de ce dernier. « Si bien, raconte Martin Du Bellay, qu'un autre soir il les aborda; mais il trouva qu'ils se tenaient sur leurs gardes, et qu'ils se mirent si bien en défense, que lui (Castillon) fut tué et les autres mis en fuite. Au lendemain matin, qui fut le quatrieme jour de juillet 1533, le capitaine de justice vint au logis de Merveille, fit inventaire de tous ses biens, et le constitua prisonnier, ensemble tout ce qu'il trouva de ses serviteurs; et à l'un d'eux, âgé de 80 ans, et qui par vieillesse étoit devenu sourd, le dit capitaine fit bailler l'estrapade, pour essayer de tirer de lui quelque confession contre son maître..... Aucuns des amis de Merveille (ainsi qu'à Milan est la coustume en pareil cas) couchèrent ses justifications par écrit, et les présentèrent au dit capitaine, qui les prit et rompit en pièces, sans les daigner lire et regarder. Et le dimanche ensuivant, après la minuit, le dit capitaine, ayant premièrement su la volonté du duc, lui fit trancher la tête; et au lundi, avant le jour, le corps sans tête fut trouvé devant la place des Marchands, au dit Milan...... La façon de cette mort fut très mal prise du roi et de son conseil, et n'y avoit homme, de ceux qui avoient accoutumé de voyager et aller en ambassade pour le roi, qui n'estimât lui en pendre autant à l'œil. »

François Ier ne put obtenir aucune satisfaction du duc de Milan ou de Charles-Quint, qui approuva hautement le supplice de Merveille. Ce fut une des causes de la guerre qui éclata en 1535, époque à laquelle la mort de François Sforza le sauva du châtiment qu'il devait redouter.

François Ier, quelques années plus tard, eut à venger une pareille violence. Ce prince, ayant rompu de nouveau avec l'empereur en 1541, convint d'un traité d'alliance avec le sultan Soliman, et lui envoya deux agents secrets pour lui porter la minute de ce traité. Ces deux agents, nommés Frégose et Rincon, étaient nés sujets de

Charles-Quint, et avaient été proscrits par lui. Ils voulurent aller à Constantinople par Venise, et traversèrent la Lombardie sans sauf-conduit, se fiant à une trève qui venait d'être conclue entre les deux parties belligérantes. Ils s'opiniâtrèrent à voyager par eau, malgré les vives instances et les sollicitations du seigneur de Langey, qui, ayant reçu de secrets avertissements de ce qui se tramait contre eux, eut au moins la prudence de garder leurs dépêches. « Le lendemain de leur départ (3 juillet 1542), dit Martin Du Bellay, environ midi, étant arrivés en un lieu appelé la Plage de Cantaloue, trois milles au-dessus de la bouche du Tésin, se présentèrent au devant d'eux gens en armes étant sur deux barques, lesquels soudainement assaillirent et prirent la barque où estoient lesdits Frégose et Antoine Rincon, et, par ce qu'ils se mirent en défense, leurs ennemis montèrent sur la dite barque, où les dits seigneurs furent tous deux tués, dont promptement le seigneur de Langey fut averti, et peu après eut autre avertissement qu'ils avoient mis au fond du château de Pavie tous les bateliers qui avoient conduit tant les Français que les Espagnols, à ce que par eux on n'en pût avoir témoignage, et que les soldats qui avoient fait cette infâme exécution étoient de la garnison de Pavie; lesquels, depuis trois jours et trois nuits, n'avoient sorti de dedans leurs barques, armés d'arquebuses, picques et rondelles, et se faisoient apporter à manger d'une hôtellerie qui leur étoit proche, et tenoient leurs chevaux au dessous, en lieu nommé le Port de l'Estelle. »

Cet assassinat avait été ordonné par le marquis de Duguast, gouverneur de Milan pour l'empereur, à qui il espérait pouvoir fournir la preuve de l'alliance du roi de France avec les Turcs. Cet espoir fut trompé, grâce à la précaution prise par Langey de garder les dépêches des deux malheureux envoyés. François Ier, lorsqu'il apprit la nouvelle de cet attentat, demanda aussitôt réparation à son rival, et fit l'Europe juge de cette infâme violation de la trève et du droit des gens. Mais, n'ayant reçu aucune satisfaction, il recommança les hostilités après l'expédition désastreuse de Charles-Quint contre Alger. Cette guerre ne fut terminée qu'en 1544 par le traité de Crespy.

En 1602, Antoine de Silly, comte de Rochepot, ambassadeur de France en Espagne, se trouvant, au mois de juillet, avec la cour à Valladolid, sa suite se trouva un jour insultée de telle façon par les Espagnols, qu'il fut obligé de mettre l'épée à la main pour défendre ses domestiques, dont il y eut un de tué. Ce meurtre demeura impuni; mais, quelque temps après, les gentilshommes français faisant partie de l'ambassade se prirent un soir de querelle avec plusieurs Espagnols, et en tuèrent deux. A peine furent-ils rentrés chez eux, qu'ils se virent assaillis par le peuple, à la tête duquel se trouvaient quelques officiers de police. Les portes furent enfoncées, la vaisselle d'argent, les meubles, tout fut pillé et les gentilshommes emmenés en prison. Aussitôt que Henri IV eut connaissance de cette affaire, il ordonna à son ambassadeur de sortir immédiatement d'Espagne; et tout faisait présager une rupture entre les deux nations, quand le différend fut arrangé à l'amiable par l'entremise du pape.

En 1621, une affaire du même genre arriva à Du Targis, ambassadeur à la même cour, et ne fut apaisée que par Bassompierre, qui fut envoyé à Madrid comme ambassadeur extraordinaire.

La mésintelligence régnait depuis quelque temps entre Louis XIV et le pape Alexandre VII, lorsque le duc de Créqui fut envoyé en ambassade à Rome au mois de juin 1662. Celui-ci, d'après les injonctions expresses du roi, ne voulut laisser empiéter en aucune façon sur certaines franchises attachées à l'ambassade de France, entre autres sur celle qui ne permettait pas l'exercice de la justice papale dans le voisinage du palais Farnèse, où il logeait : de là chaque jour il résultait quelque combat entre les gens de l'ambassade et les soldats du pape. Enfin, le 20 août, une rencontre entre trois Français et trois soldats Corses, sur le Ponte-Sisto, dégénéra en une bataille générale. Les trois Français se réfugièrent vers le palais Farnèse, et aussitôt tous les hommes composant l'ambassade sortirent en armes, et repoussèrent les Corses jusqu'à leurs casernes d'où leurs camarades sortirent à l'instant, tambours battant, et officiers en tête. Plusieurs coups de feu furent tirés contre le palais Farnèse; et comme dans ce moment l'ambassadrice rentrait en voiture, elle fut arrêtée par les Corses qui tuèrent un de ses pages.

Le duc de Créqui après cet événement repoussa toutes les satisfactions qui lui furent proposées par Alexandre VII, il quitta Rome et se retira en Toscane. Louis XIV, instruit de cette insulte, fit sortir de France le nonce du pape, se saisit d'Avignon l'année suivante, et se disposa à faire marcher une armée en Italie. La cour de Rome, pour échapper aux dangers qui la menaçaient, fut contrainte de signer à Pise, en 1664, un traité par lequel le cardinal Chigi, neveu du pape, vint faire excuse au roi, les coupables furent punis, et les Corses bannis à perpétuité de l'état ecclésiastique. En outre, pour perpétuer la mémoire de cette réparation, on éleva vis-à-vis de leur caserne une pyramide que le roi permit d'abattre en 1667, à l'avènement de Clément IX.

Ce fut lors du second bombardement d'Alger par Du Quesne, en 1683, qu'eut lieu l'événement représenté par la gravure qui accompagne cet article (p. 132). Il y avait en ce moment dans la ville un Français, nommé Le Vacher, exerçant à la fois les fonctions de consul et de missionnaire. Les Algériens, furieux des horribles ravages causés par les bombes que lançait la flotte française, mirent à mort ce malheureux. Voici comment le fait est raconté dans le *Mercure galant* du mois d'août 1683. « Un esclave maltais s'étant échappé d'Alger vint apprendre aux Français que la milice dans sa rage s'était saisie du P. Le Vacher qui n'avait pas voulu s'embarquer, et suivre en cela le conseil de M. Du Quesne; qu'ils l'accusaient d'avoir donné quelque signal aux Français pour les engager à tirer de jour, qu'ils l'avaient mis dans un de leurs gros canons, et tiré ensuite. Le même esclave ajouta que le canon dans lequel on l'avait mis creva du coup qui lui avait donné la mort. » Un autre esclave vint confirmer ces détails en ajoutant seulement « que les Turcs avaient offert la vie au P. Le Vacher, s'il voulait se faire mahométan, ce que n'entendant qu'avec horreur, il avait répondu qu'il voulait mourir en bon chrétien. »

Malgré cette relation et plusieurs autres contemporaines qui racontent également que le canon où fut mis le malheureux consul éclata, il est assez singulier que la tradition ait toujours désigné comme ayant servi à ce supplice un énorme canon, connu sous le nom de la *Consulaire*. Cette pièce, tombée en notre pouvoir à l'époque de la conquête d'Alger, a été transportée à Brest, où elle figure actuellement sur un piédestal dans le port, au milieu de la place d'armes, vis-à-vis le pavillon du contrôle et de la direction, près de la salle de l'intendance; sa longueur est de 7 mètres 98 centimètres. Elle avait été, dit-on, fondue, en 1542, par un Vénitien, pour célébrer l'achèvement des fortifications du môle où elle était placée.

En 1754, la paix régnant entre la France et l'Angleterre, le gouvernement anglais fit subitement, et sans aucun motif plausible, élever un fort nommé *Nécessité*, sur un territoire contesté dans l'Amérique septentrionale. Cette infraction aux traités amena quelques hostilités entre les troupes françaises et anglaises stationnées dans les possessions coloniales des deux nations. Un officier français, nommé de Jumonville, allant comme négociateur à la tête d'une vingtaine d'hommes, pour parlementer avec les Anglais, fut rencontré par une troupe anglaise que commandait le célèbre Washington. Bien que Jumonville cherchât

à faire connaître qu'il était chargé d'une mission toute pacifique, les Anglais firent sur lui plusieurs décharges de mousqueterie, et le malheureux officier tomba mortellement blessé. Ses compagnons furent pris, à l'exception d'un seul homme qui parvint à s'échapper. Ce meurtre fut vengé quelque temps après par de Villers, frère de Jumonville, qui attaqua et prit le fort de la *Nécessité*. Il se contenta d'imposer aux Anglais la condition de mettre en liberté les hommes qui avaient accompagné son frère.

A aucune époque, les violations du droit des gens ne furent aussi nombreuses que sous la république française. Voici les principales :

Basseville, secrétaire de légation à Naples, ayant séjourné quelque temps à Rome avec une mission du gouvernement français, la populace romaine se souleva contre lui à l'occasion de sa cocarde tricolore. Attaqué dans la rue, le 13 janvier 1793, il se réfugia chez un banquier, où, découvert bientôt, il reçut dans le bas-ventre un coup de rasoir qui le fit expirer au bout de quelques heures dans les plus horribles souffrances. Après cet assassinat, l'Hôtel de France fut pillé et brûlé. La Convention ordonna de tirer une vengeance éclatante de ce crime, et adopta le fils de Basseville.

Rome vit se renouveler une pareille scène de violence, quelques années plus tard. Le 28 décembre 1797, la populace, accompagnée de troupes, s'étant portée tumultueusement devant le palais où logeait Joseph Bonaparte, ambassadeur de la république, ce dernier sortit l'épée à la main, suivi du général Duphot et de trois autres officiers. Duphot, croyant que les troupes étaient envoyées pour protéger l'ambassade, s'approche d'elles pour les empêcher de charger leurs armes; mais, à l'instant, il est saisi et entraîné par les soldats, et tombe atteint de plusieurs coups de feu. Joseph n'échappa à la mort qu'en rentrant précipitamment. Il se retira ensuite à Florence. Le Directoire ne tarda pas à envoyer des troupes qui s'emparèrent de Rome, et dédaignèrent toutefois de venger la mort de Duphot, auquel le général en chef Berthier éleva, en 1798, un mausolée sur la place du Capitole.



(Le Vacher, consul français, mis à mort en 1683 par les Algériens.)

Mais le plus violent de tous ces attentats est celui qui, en 1799, fut commis en Autriche à l'époque du congrès de Rastadt. Ce congrès venait d'être dissous, lorsque le 24 avril, il fut signifié à Bonnier, Roberjot et Jean Debry, plénipotentiaires, envoyés par la République, de quitter Rastadt dans les vingt-quatre heures. Après avoir demandé une escorte, qui leur fut refusée, ils partirent entre neuf et dix heures du soir, par une nuit tellement sombre, qu'ils eurent besoin de se faire précéder de gens munis de torches pour leur indiquer la route. A un quart de lieue de la ville, soixante hussards du régiment autrichien de Szeckler assaillirent leurs voitures. Bonnier et Roberjot furent impitoyablement massacrés; Jean Debry seul, couvert de blessures, échappa en contrefaisant le mort. Le lendemain, à la pointe du jour, il rentra dans Rastadt, où furent inhumés ses deux collègues. Tous les ministres qui se trouvaient encore dans la ville, assistèrent au convoi, et dressèrent procès-verbal de cet assassinat en demandant que ses auteurs fussent punis. Les places de Roberjot et de Bonnier restèrent vides au conseil des Cinq-Cents, dont ils étaient membres, et à chaque appel on répondait par le cri de *vengeance! vengeance!*

LA PAYSANNE A SON ENFANT.

Les jours sont froids, les nuits sont longues; le vent du nord souffle un chant plaintif. Tiens-toi tranquille sur mon sein. Toutes les créatures joyeuses reposent à cette heure, excepté toi, mon joli amour.

Le chat dort sur le foyer, les grillons ont depuis longtemps cessé leurs cris; plus rien ne remue dans la maison qu'une pauvre petite souris qui ronge : pourquoi ne restes-tu pas en repos?

Allons, ne regarde pas cette lumière qui étincelle; ce n'est que la lune qui apparaît brillante sur les vitres ruisselantes de pluie. Dors, mon cher amour, dors, et ne t'éveille plus jusqu'au matin. WORDSWORTH.

AUMONIÈRES SARRAZINOISES.

On appelait au moyen-âge *aumônières* des bourses que les femmes attachaient à leur ceinture, et qui contenaient la menue monnaie destinée aux aumônes. On en faisait de

plusieurs espèces, suivant ces quatre vers du *dit d'un mercier :*

> J'ai les diverses aumosnières
> Et de soie et de Cordouan.
> . . . .
> Et si en ai de plaine toile.

Les aumônières, que l'on appelait *sarrazinoises,* furent, comme leur nom l'indiquait, empruntées à l'Orient, et s'introduisirent en France à l'époque des croisades. Elles ne différaient guère des autres bourses qu'en ce qu'elles étaient brodées, armoriées, et quelquefois richement ornées. Les chevaliers croisés, dans leurs pèlerinages en Terre-Sainte, s'en servaient souvent pour rapporter des reliques d'outre-mer. La gravure que nous donnons ici représente une bourse qui faisait anciennement partie du trésor de l'abbaye de Saint-Yvert de Braine, et lui avait été, dit-on, léguée par Pierre de Mauclerc, duc de Bretagne, mort en 1250.

D'après le grand nombre de maîtresses et d'ouvrières qui figurent dans le *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau comme fabriquant des aumônières sarrazinoises, on voit qu'au



(Aumônière sarrazinoise, bourse à la mode du treizième siècle.)

treizième siècle cet objet était fort à la mode. Les statuts de la corporation renfermaient des prohibitions très loyales pour empêcher qu'on ne trompât les acheteurs. « Nul ne nulle, y est-il dit en parlant des maîtres et maîtresses, ne peut faire faire, ne acheter aumosnières sarrazinoises où il ait mellé fil ne coton aveques soie, pour ce que l'on ne doit pas mettre fil ne coton aveques soie, pour ce que c'est décevance à ceus qui n'i si connoissent. »

SUPERSTITIONS DES DELAWARES,

TRIBU DE PEAUX-ROUGES HABITANT LES BORDS DE L'ARKANSAS.

Une grande partie des tribus indiennes, entre autres les Mohégans, prétendaient tirer leur origine des Delawares : ils les regardaient comme leurs *grands-pères*, et les nommaient en conséquence *Lenni Lenapes*, ce qui signifie hommes primitifs, hommes originaires. D'autres tribus les appellent *Waponakis* ou *Abenakis* (hommes du lever du soleil). Il ont une immense réputation comme chasseurs et comme guerriers, et sont mortels ennemis des Osages, qui expliquent d'une façon singulière la valeur désespérée d'ennemis qui leur inspirent un respect mêlé de crainte.

— « Regardez ces Delawares, ont-ils coutume de dire ; leurs jambes sont tellement courtes que jamais ils ne peuvent courir; incapables de prendre la fuite, il leur faut bien, à toute force, combattre en masse et tenir pied. »

En effet, les jambes des Lenni Lenapes sont remarquablement courtes, tandis que celles des Osages sont d'une longueur démesurée.

Les Delawares croient à un esprit protecteur de leur tribu, qui, sous la forme d'un grand aigle, plane dans le ciel hors de vue, et veille incessamment sur eux. Parfois, content de la horde qu'il protège, il arrive en tournoyant jusque dans les régions inférieures, et on peut voir ses ailes à larges envergures se déployer tandis qu'il tourbillonne au-dessous des blanches nuées. Alors la saison est propice, grande moisson de blé, grands succès à la chasse. Quelquefois, au contraire, il s'irrite, il donne cours à sa rage ; le tonnerre est sa voix, ses yeux lancent, au milieu des éclairs, la foudre qui dévore les objets de son courroux.

Parfois cet esprit, tour à tour irrité ou propice, laisse

tomber une plume, gage de sa protection, sur l'Indien qui lui offre quelque animal en sacrifice. Cette plume rend invulnérable et invincible son heureux possesseur. Du reste, toutes les tribus indiennes attribuent aux plumes de l'aigle des vertus occultes et souveraines. On raconte que dans une excursion assez téméraire faite sur les terrains de chasse des Pawnies par un parti de Delawares, ceux-ci, entourés par des ennemis plus nombreux dans une vaste plaine qui n'offrait aucune retraite, furent défaits et massacrés. Un petit nombre d'entre eux seulement parvint à se réfugier sur les sommités de ces hauteurs isolées qui s'élèvent, comme des montagnes artificielles, du milieu des prairies. Là, le chef des guerriers, presque réduit au désespoir, sacrifia son propre cheval au génie tutélaire de la tribu. Soudain un aigle immense descend des profondeurs du ciel, fond sur la victime, la saisit entre ses serres, l'emporte à travers l'espace, et en disparaissant dans l'air laisse tomber une des grandes plumes de son aile. Le chef s'en empare avec transport, l'attache sur sa tête, et se précipitant avec ses guerriers dans la plaine, se fraie une large route au milieu des ennemis dont il fait un affreux carnage, sans que pas un des siens reçoive une blessure.

Les Indiens prétendent que les foudres éteintes sont quelquefois ramassées dans les prairies par des chasseurs qui s'en servent en guise de flèches et de lances. Celui qui possède une arme semblable devient invincible; mais si durant la mêlée un orage survient, le guerrier peut être emporté dans l'ouragan, sans que plus jamais on entende parler de lui.

Un Delaware, voyageant dans les prairies, vit le tonnerre sur l'herbe brûlée et flétrie; de chaque côté du trait de foudre se trouvait un mocassin admirablement travaillé. Il les chaussa tous deux, et fut aussitôt emporté dans la terre des esprits, d'où jamais il n'est revenu. Un autre Indien, surpris par l'orage en chassant, fut frappé de la foudre et tomba évanoui. En reprenant ses sens, il trouva un trait de foudre à ses côtés, et tout auprès un cheval. Il s'élance sur celui-ci en saisissant la flèche de tonnerre. Mais trop tard il s'aperçut qu'il chevauchait sur l'éclair; en un clin d'œil il fut balayé à travers prairies, forêts, fleuves, déserts. Jeté enfin au pied des montagnes Rocheuses, il fut retrouvé sans connaissance, et il lui fallut plusieurs mois pour revenir en son pays.

NÉCROLOGIE DE 1841.

DE CANDOLLE.

Le nom de de Candolle est devenu dès long-temps européen, et nous n'apprendrons sans doute à aucun de nos lecteurs que la mort a frappé dans la personne de ce savant le digne successeur de Linné, l'émule de Cuvier, et le plus illustre des botanistes de ce siècle.

Augustin-Pyramus de Candolle naquit à Genève, le 4 février 1778, d'une famille française d'origine, et l'une des premières de la république. Dès ses premiers pas dans la carrière des études, il marqua un esprit vif, ouvert et porté vers les lettres; mais quelques leçons de botanique qu'il eut occasion de suivre en 1794 lui révélèrent son goût pour cette science, en même temps que les circonstances politiques d'alors vinrent lui ouvrir une occasion de le cultiver d'abord, pour s'y adonner ensuite tout-à-fait. Son père, premier syndic de la république, avait été obligé, pour sauver sa tête des fureurs révolutionnaires, d'aller se réfugier dans le comté de Neuchâtel, et le jeune de Candolle mit à profit cet exil pour parcourir à pied les contrées environnantes et pour en étudier la flore. C'est dans une de ces excursions qu'ayant poussé jusqu'au cœur des Alpes Pennines il y découvrit, au fond de la vallée de Courmayeur, une espèce de champignon qui devint l'objet de son premier mémoire. Ce petit travail fut pour lui comme le seuil de la carrière, et, ce seuil franchi, il n'hésita ni ne recula plus. Est-ce donc, en pareil cas, le goût décidé et précoce qui fait naître en quelque sorte les circonstances favorables et déterminantes, ou bien des circonstances fortuites déterminent-elles au contraire ce goût précoce et décidé? C'est là une vieille question qu'il est bien difficile de trancher; toutefois, de Candolle s'est montré durant toute sa vie tellement rempli d'ardeur et d'aptitude pour une foule de travaux bien étrangers à la science à laquelle il est demeuré fidèle, que nous sommes porté à croire que, en ce qui le concerne, les circonstances, autant que son propre goût, l'ont jeté dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue.

En 1796, de Candolle fit un premier voyage à Paris, où il assista aux leçons de Vauquelin, de Cuvier, de Fourcroy et Desfontaines. De retour à Genève, il lut des mémoires scientifiques devant la Société de physique et d'histoire naturelle qui venait d'y être fondée sous la direction du célèbre de Saussure, et il se trouva ainsi engagé à Paris et à Genève tout à la fois dans ce brillant essor de renaissance scientifique qui succédait à la compression révolutionnaire. Uniquement préoccupé dès lors d'améliorer le présent, de fonder pour l'avenir, il donnait déjà des gages significatifs de cet esprit de conciliation et de paix qui a présidé à tous les actes de sa vie publique. Ainsi, en 1797, on le voit se joindre à une députation qui demande l'oubli des scènes de 1794. Une de ces scènes avait été le jugement de son père, condamné à mort par contumace.

La réunion de Genève à la France fut encore une de ces circonstances qui durent agir sur les destinées de de Candolle. Sa patrie n'était plus, et mille liens civiques qui l'auraient retenu sur le sol natal se trouvaient ainsi rompus. Il retourna donc à Paris dans l'intention d'y étudier la médecine, tout en y cultivant sa branche favorite. A cette époque se rapporte la publication de son premier grand ouvrage, l'*Histoire des plantes grasses*, dont les planches sont l'ouvrage du célèbre Redouté. Lié intimement avec M. Benjamin Delessert, il fonda la *Société philanthropique*, dont il fut pendant dix ans le secrétaire actif et zélé, et il proposa la création de celle d'*Encouragement pour l'industrie nationale*, dont il fit le règlement, et dont il rédigea le Bulletin jusqu'en 1807. C'est pendant qu'il se livrait avec ardeur à ces travaux, que, sur la fin de 1799, il reçut la visite de deux députés du Léman, qui venaient le prier de se joindre à eux pour représenter ce département dans une réunion de notables convoquée par le premier consul. De Candolle se rendit avec eux aux Tuileries. Bonaparte, en passant devant la députation du Léman, se fit désigner le représentant de Genève; puis entrant en conversation, il voulut obtenir de lui l'aveu que Genève était contente de sa réunion à la République française. Mais un pareil aveu ne fut point fait par le fils de l'ancien magistrat genevois, et en se bornant à répondre que Genève était *moins mécontente* depuis le 18 brumaire, il sut respecter les convenances sans trahir ses sentiments. Et lorsque, quinze ans plus tard, bien près déjà d'atteindre au faîte des honneurs et de la renommée sur le plus brillant théâtre scientifique du monde, ce même homme vit sa modeste patrie rendue à son antique indépendance, deux ans ne s'écoulèrent pas avant qu'il fût revenu lui apporter le tribut de sa réputation, de ses talents et de ses services. Seulement, ami aussi fidèle qu'il était chaud patriote, il a conservé durant tout le reste de sa carrière le plus vif et le plus inébranlable attachement pour le pays qu'il avait dû quitter, et l'on a pu dire de lui qu'il avait deux patries, autrement plutôt qu'inégalement aimées, Genève et la France.

En 1806, de Candolle reçut du gouvernement français la mission de parcourir la France dans toute son éten-

due, pour en étudier la botanique et l'agriculture, et pendant six années il fit six voyages successifs, se dirigeant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, dans tous les pays qui s'étendent entre Rome, Bordeaux et Hambourg : c'était la France d'alors. Chacun de ses voyages était l'objet d'un rapport adressé au ministre de l'intérieur; mais sans se restreindre à la botanique et à l'agriculture, de Candolle, suivant l'impulsion de son caractère généreux et indépendant, y exposa plus d'une fois ses vues administratives, soit pour obtenir plus de bien, soit pour signaler des abus et y indiquer un remède. En même temps, et dès 1807, appelé à occuper la chaire de botanique à Montpellier, l'éclat de son enseignement, le mouvement qu'il savait communiquer aux esprits, sa remarquable et féconde activité, le mirent plus en vue, et c'est alors que, déjà célèbre, il mit la main aux importants travaux qui devaient rendre son nom européen.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une analyse ou même une liste complète des ouvrages de de Candolle; cependant nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir signalé les principaux d'entre eux. L'un de ceux qui ont le plus contribué à répandre le goût de la botanique, c'est sa *Flore française.* Cet ouvrage était à son apparition la première flore d'un grand pays, écrite en langue vulgaire, et d'après la méthode naturelle. Sa *Théorie élémentaire de la botanique* est à la fois l'un de ses moins volumineux écrits, et l'un de ceux qui témoignent le plus de son génie inventif et hardi. Avec cette sûreté de vue que donne seule l'observation pratique, unie à une intelligence forte, il y reprend la science par ses bases, pour les affermir quelquefois, et pour les déplacer souvent. Aujourd'hui les idées qui furent neuves à l'apparition de cet ouvrage, ont passé dans la monnaie de la science. De Candolle excellait dans la théorie des classifications, et dans l'application des vues philosophiques abstraites aux détails de l'organisme des végétaux. Aussi prend-il place, par les caractères de son esprit, entre les théoriciens un peu idéologues, et les naturalistes purement observateurs. Son *Organographie végétale* complète la série des ouvrages qui, secondaires pour lui seul, auraient été pour d'autres des travaux de premier ordre.

Mais de degré en degré et à mesure qu'il s'était élevé à une plus vaste généralité de connaissances, de Candolle avait conçu le gigantesque dessein de publier une description détaillée de tous les végétaux connus, d'examiner une à une chaque espèce, et de les classer toutes d'après la méthode actuelle. Il lui fallait pour cela visiter les principales collections de l'Europe, afin d'établir l'identité des synonymes. Il entreprit ce colossal ouvrage, et il le poursuivit jusqu'après la publication du second volume; mais reconnaissant alors que, pour être accompli, ce travail n'exigerait pas moins de cent vingt ans, il en restreignit le plan, et il mit la main à son *Prodromus systematis regni vegetabilis,* ouvrage immense lui-même, puisqu'il a fallu seize ans d'un travail incessant pour en publier sept volumes. Dans ces sept volumes une moitié des végétaux du globe est décrite et classée : c'est le plus vaste manuel qui existe aujourd'hui. Nous croyons savoir que M. Alphonse de Candolle, le digne fils de cet homme éminent, son successeur dans la chaire de botanique de l'Académie de Genève, poursuit, avec l'aide de quelques élèves distingués de son père, l'achèvement de ce beau monument élevé à la botanique.

Tels ont été, à côté d'une foule innombrable de mémoires et d'écrits de tout genre, les travaux de de Candolle. Il y aborde, comme on le voit, la science par tous ses côtés. Bien plus, un beau jour, et pendant que Humboldt et Robert Brown, chacun de leur côté, explorent d'autres faces du même sujet, des hauteurs où il est arrivé, il se prend à considérer la distribution des végétaux sur le globe; il en entrevoit, il en saisit les lois, et il concourt comme en se jouant à créer une science nouvelle. Il est intéressant de remarquer qu'un homme doué de tant de facultés et d'aptitudes diverses, et exposé par cela même, non moins que par la multitude d'objets auxquels il s'applique réellement, à dilapider en les dispersant ces aptitudes et ces facultés, ait su constamment raser l'écueil, sans y toucher jamais, et marcher d'un pas si ferme vers la spécialité dans laquelle il s'est illustré. Au reste, cet écueil bien plus à redouter pour les médiocres que pour les forts, il le connaissait, et c'est lui, qui, s'adressant avec toute l'autorité de l'exemple et de la conviction, aux étudiants de Genève, leur disait, dans une cérémonie publique : « Jeunes gens, sachez choisir une direction conforme » à vos talents et vous y tenir avec énergie. Sachez résister » à la séduction avec laquelle nos habitudes publiques et do» mestiques morcellent en lambeaux le temps des hommes » actifs. Sachez vous arracher aux douceurs entraînantes » d'une vie agréable, car il n'y a plus de succès possible » sans beaucoup de travail et une grande persévérance de » volonté ! » Paroles austères, mais profondément vraies; tristes pour les lâches et les énervés, mais pleines d'encouragement et de saveur pour les laborieux, pour les persévérants, à qui elles garantissent le triomphe.

Mais sans nous étendre davantage sur les travaux scientifiques de de Candolle, revenons aux circonstances de sa vie, et suivons-le jusque dans sa patrie, où il revint se fixer en 1816. Ce côté presque privé de sa carrière, s'il est le moins connu, n'est pas le moins intéressant, et il faudrait certes faire moins de cas de la gloire et de l'illustration, si elles devaient avoir pour effet d'éclipser l'éclat plus modeste des vertus d'homme et de citoyen.

L'on sait le mot de M. de Talleyrand au congrès de Vienne, comme on s'y occupait à diverses reprises de la reconstitution du petit Etat de Genève : Mais c'est donc une cinquième partie du monde ! s'écria le diplomate impatienté. En vérité un Génevois qui se serait trouvé témoin de cette boutade eût fort bien pu répliquer : Vous vous trompez, monsieur, c'est l'unique ! Rien n'égale en effet l'amour que portent à leur mère les enfants de Genève, et il faut attribuer à cette filiale préoccupation, que personne après tout ne se trouve appelé à partager avec eux, ce défaut d'agrément que les étrangers reprochent au commerce des Génevois, et bien de malignes critiques dont ils ont été l'objet de la part des touristes écrivains. Cependant, pour qui veut bien ne pas observer des mœurs que leur surface, il est facile de reconnaître dans cet attachement exclusif et profond le plus légitime et le plus salutaire sentiment qui puisse vivre au cœur d'un petit peuple; et pour celui-ci en particulier, si frêle, si mesquin, le secret de sa longue et phénoménale existence, c'est ce sentiment qui, partagé au même degré par toutes les classes de citoyens, a été de tout temps à Genève le principe d'efforts et de dévouements que la petitesse seule du théâtre préserve d'être admirés et louangés. C'est lui aussi qui a fait que, dans une petite cité où les places sont misérablement rémunérées, et où une multitude de fonctions sont purement gratuites et dénuées de tout autre salaire que celui d'une considération qu'il faut s'y conquérir à force de probité et de vertus, l'on a vu de tout temps les citoyens les plus riches, les rejetons des plus anciennes familles, briguer l'honneur de les remplir; bien plus, l'on a vu de tout temps les Génevois les plus illustres, ceux qui s'étaient fait en dehors une position brillante ou une renommée glorieuse, aspirer à rentrer dans leur chère Genève, sans autre ambition que de s'y voir l'élite de la nation. Ainsi de Candolle, en 1816, pendant qu'on refuse à Montpellier d'accepter sa démission, accourt à Genève pour y occuper la chaire d'histoire naturelle, à 1 500 fr. d'appointements; et là, son activité redouble, la joie brille dans ses yeux et se mêle à ses discours; il s'honore de

faire profiter de son enseignement plein de clarté, d'éloquence et de feu, un modeste auditoire de jeunes concitoyens, dans les rangs desquels, il est vrai, viennent prendre place des hommes savants et d'illustres étrangers.

Au surplus, rien n'est plus propre à donner à nos lecteurs une juste idée de la prodigieuse activité qui distingue les abeilles de cette ruche qu'on appelle Genève, et des objets auxquels s'applique cette activité, que de retracer ici sommairement ceux entre lesquels de Candolle, de retour dans sa patrie, partagea la sienne. Représentons-nous-le assidûment occupé déjà de son *Prodromus*, professant ses cours, correspondant avec les savants et les académiciens, tantôt recommandant des compatriotes qui vont étudier dans quelque capitale, tantôt ouvrant son herbier et sa bibliothèque aux botanistes de tous pays, tantôt accueillant, recevant les étrangers qu'on lui adresse; et voyons, comme si tout cela était peu encore, le même homme s'associer avec une chaleureuse ardeur à toutes les choses de bien public, créer des établissements, faire circuler partout où il se montre la chaleur et la vie. A peine arrivé à Genève, il projette d'y fonder un jardin botanique. Pour cela, il lui faut l'appui de l'Etat : il l'obtient ; il faut de l'argent, des vases, une grille, des tuteurs, des étiquettes : il ouvre une souscription qui est remplie avec une ardeur incroyable : vases, grille, étiquettes arrivent en nature; chaque citoyen, rentier ou marchand, vernisseur



(De Candolle. — Dessin de Gigoux.)

ou ferblantier, veut contribuer pour sa part à l'institution ; tant cet homme aimable et dévoué, autant que vif et spirituel, savait électriser les cœurs, porter à l'action et féconder les volontés. Il provoque la fondation de cette Société de lecture, qui dès lors a donné l'hospitalité à des milliers d'étrangers. Pareillement, il presse la création de la Classe d'agriculture, et il imprime aux travaux de cette Société l'impulsion motrice, l'esprit de communauté, d'efforts agricoles entre savants, magistrats et paysans; il obtient l'institution d'une poste cantonale; il va visiter à Annonay un modèle de pont en fil de fer, et bientôt deux ponts pareils offrent aux promeneurs de Genève un élégant et facile chemin pour gagner la campagne; il obtient que l'école des sourds-muets soit transportée hors des murs dans un riant asile; il propose un enseignement public pour les sages-femmes. Nommé recteur de l'Académie, il appuie de toute son influence l'extension de l'enseignement, l'établissement d'une école industrielle, la création d'un musée, les expositions publiques de tableaux, d'industrie, de fleurs; l'établissement d'un Conservatoire botanique. En même temps, comme membre du grand conseil, il prend une part active à tous les travaux législatifs; il fait partie de toutes les commissions importantes, et fidèle en toute occasion aux vrais principes d'une saine publicité, il aime à rendre compte dans des brochures, dans des rapports relatifs soit aux événements qui surgissent, soit aux établissements qu'il dirige; il vise sans cesse à instruire, à éclairer la population, à la faire entrer en part dans tout, à unir les citoyens en faisceau autour de leurs chefs et autour de leurs institutions. Voilà certes qui donne l'idée d'un civisme ardent et d'une vie noblement remplie. Aussi la perte de de Candolle a-t-elle été pour Genève un deuil public, et la population qui se pressait à son convoi funèbre regrettait-elle en lui le grand citoyen autant et plus encore que le savant renommé, qui, avec Sismondi, formait le plus beau fleuron des célébrités nationales.

Nous citerons ici deux anecdotes qui sont bien propres à compléter les traits que nous venons d'esquisser. En 1817, de Candolle se trouvait dépositaire d'une collection précieuse de dessins formant une flore du Mexique, et il se proposait de faire, sur cette riche collection de 1 500 dessins environ, le relevé des espèces pour en enrichir son *Prodromus*, lorsque les dessins lui furent précipitamment redemandés. Grand mécompte. De Candolle est désolé; la nouvelle de ce désastre scientifique se répand dans la ville; déjà l'on s'y demande s'il n'est aucun moyen de vite reproduire ces dessins; on s'y essaie; bientôt artistes, amateurs, filles, garçons, tout calque, tout copie; ici l'on fait des traits, là on les colore, et en moins de huit jours la flore du Mexique est acquise au *Prodromus*. Pour reconnaître ce service public, de Candolle convia cette armée d'obligeants collaborateurs à suivre un cours qu'il sut rendre intéressant pour le fond, et si piquant par les détails que l'on s'y portait comme à une fête. C'en était une, en effet; car qui donc n'était pas flatté d'avoir pu venir en aide au savant célèbre? qui donc n'était pas doublement captivé en l'écoutant, et par l'attrait de sa parole, et par ce qu'elle avait dans cette circonstance de vivacité affectueuse et d'amabilité reconnaissante?

L'autre anecdote se rapporte aux derniers temps de sa vie. Déjà miné par la maladie qui l'a emporté le 9 septembre 1841, de Candolle prenait plus rarement la parole dans le conseil, et lorsque cela lui arrivait, ses amis remarquaient avec peine quelque altération dans sa voix. L'un d'eux lui en fit l'observation. « J'ai été dans le cas, lui » répondit de Candolle, de prononcer le mot de patrie dans » mon discours, et je n'ai jamais pu le prononcer en public » sans éprouver de l'émotion. Puisqu'on le remarque, » ajouta-t-il tristement, je ne le prononcerai plus. » Mot touchant, qui était dans sa bouche d'une sincérité profonde. Celui qui écrit ces lignes a vu en mainte occasion cet homme qui parlait avec tant d'abondance et de facilité sur tous les sujets, devenir ému, devenir timide, quand le cours de ses idées l'approchait trop du sentiment de patrie, quand seulement il avait à signaler la perte de tel citoyen qui, après l'avoir servie, ne la servirait plus. Ces traits sont beaux, antiques; il convient de les citer, et c'est par là que nous terminerons cette notice.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BOHÉMIENS DE FRANCE.

(Voy. 1836 p. 188.)



(Une halte de Bohémiens au pont du Gard, dessinée d'après nature, première pensée du tableau du Musée de Nimes par M. A. Colin. — Dessin de M. A. Colin.)

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, ce fut au commencement du quinzième siècle que parurent en Europe les premières tribus nomades connues parmi nous sous le nom de *Bohémiens*, bien qu'elles n'aient, comme race, aucun rapport avec les habitants de la Bohême. Suivant l'opinion la plus probable et la plus généralement adoptée, elles tiraient leur origine d'une peuplade chassée de l'Inde à la fin du quatorzième siècle par les invasions de Tamerlan. Elles se montrèrent d'abord en Valachie et en Moldavie, d'où elles se répandirent dans le reste de l'Europe. En 1427, il est fait mention de leur entrée en France dans un passage fort curieux du *Journal d'un bourgeois de Paris.* « Le dimanche d'après la mi-août, dit l'auteur de cette chronique, vinrent à Paris douze penanciers (pénitents), comme ils disoient : c'est assavoir un duc et un comte, et dix hommes tous à cheval, et lesquels se disoient très-bons chrétiens et étoient de la Basse-Egypte. » Ces vagabonds prétendaient, en effet, qu'ils avaient été convertis une première fois à la foi chrétienne, puis qu'ils étaient retombés dans le mahométisme, et qu'à leur arrivée en Europe, poursuivis par l'empereur d'Allemagne, le roi de Pologne et autres seigneurs chrétiens, ils avaient été obligés de se rendre à Rome auprès du pape. « Et là allèrent tous petits et grands, à moult grand peine pour les enfants. Quand là furent, ils confessèrent en général leurs péchés; quand le Pape eut ouï leur confession, par grand délibération du conseil, leur donna en penance (pénitence) d'aller sept ans ensuivant par le monde, sans coucher en lit, et pour avoir confort en leur dépense, ordonna, comme on disoit, que tout évêque et abbé portant crosse leur donneroit pour une fois dix livres tournois, et leur bailla lettres faisant mention de ce aux prélats d'église, et leur donna sa beneisson (bénédiction); puis se départirent et furent cinq ans par le monde, avant qu'ils venissent à Paris; et le jour de la décolation de saint Jean, vint le commun, lequel on ne laissa point entrer dedans Paris; mais par justice furent logés à la Chapelle Saint-Denis, et n'étoient point plus en tout d'hommes, de femmes et d'enfants de cent ou six vingt ou environ, et quand ils se partirent de leur pays étoient mille ou douze cents, mais le remenant (le reste) étoit mort en la voie.

» Presque tous avoient les deux oreilles percées, et chacune oreille un anel (anneau) d'argent, ou deux en chacune, et disoient que c'étoit gentillesse en leur païs. Les

hommes étoient très noirs, les cheveux crespés; les plus laides femmes que on pust voir, et les plus noires, toutes avoient les cheveux noirs comme la queue d'un cheval; pour toutes robes une vieille *flaussoie* très grosse d'un lien de drap ou de corde liée sur l'épaule, et dessous un pauvre roquet ou chemise pour tous parements. Brief, c'étoient plus pauvres créatures que on vit oncques venir en France de âge d'homme, et, néanmoins leur pauvreté, en la compagnie avoit sorcières qui regardoient ès mains des gens, et disoient ce que advenu leur étoit ou à advenir; et qui pis étoit, en parlant aux créatures, par art magique ou autrement, ou par l'ennemi d'enfer, ou par entrejet d'habiletés faisoient vider les bourses aux gens, et le mettoient en leur bourse, comme on disoit; et vraiment j'y fus trois ou quatre fois pour parler à eux; mais oncques ne m'aperçus d'un denier de perte, ni ne les vis regarder en main; mais ainsi le disoit le peuple partout, tant que la nouvelle en vint à l'évêque de Paris, lequel y alla et mena avec lui un frère mineur, nommé le Petit Jacobin, lequel par le commandement de l'évêque fit là une belle prédication en excommuniant tous ceux et celles qui ce faisoient, et avoient cru et montré leurs mains. »

D'autres bandes de Bohémiens, certainement plus nombreuses que celle qui était venue à Paris, durent pénétrer en France, soit antérieurement, soit postérieurement à l'année 1427. Elles se propagèrent rapidement dans les siècles suivants, et eurent à différentes époques à souffrir de rudes persécutions. Cependant, malgré les mesures sévères qui, depuis le seizième siècle, ont été prises pour les expulser de notre territoire, on voit encore aujourd'hui errer des Bohémiens par troupes peu nombreuses dans les départements de l'est de la France, dans les Cévennes, et surtout dans le Languedoc et la Provence, où ils exercent tous les métiers que peut comporter leur vie errante et aventureuse. On n'a jamais pu découvrir chez eux aucun indice de culte religieux; et dans la Valachie, où ils abondent, le peuple dit communément que « l'église des Bohémiens ayant été construite avec du lard, les chiens l'ont mangée. »

C'est principalement aux fêtes de saint Roch et de saint Michel (août et septembre) que les Bohémiens arrivent à Nîmes, entassés sur de mauvaises charrettes traînées par des mules, ou chassant devant eux des troupes d'ânes ou de petits mulets qu'ils vont vendre dans les foires. Ils passent les nuits à la belle étoile, et la plupart du temps sous les ponts. Ils ont d'habitude leur quartier-général sous le Cadreau, petit pont jeté sur un ravin qui sert de voirie publique. C'est là qu'on peut les voir demi-nus, sales, accroupis sur la paille ou sur de vieilles hardes, se repaître des chiens et des chats qu'ils ont tués dans leurs excursions nocturnes. Aux jours de foire, ils se font marchands et saltimbanques. Les jeunes filles, aux grands yeux bruns, au visage cuivré, vêtues d'une robe déchirée qui ne descend que jusqu'à leurs genoux, dansent pieds nus devant la foule, en s'accompagnant de castagnettes dont elles jouent avec leur menton. Ces Bohémiens, qui parlent un espagnol corrompu, disparaissent aux approches de l'hiver.

On peut présumer que très souvent les bandes de Bohémiens se sont recrutées d'aventuriers ou d'hommes chargés par leurs gouvernements de missions secrètes. « Au mois de juin de l'année 1676, dit Grellmann, des Bohémiens incendièrent la petite ville de Patak, dans la haute Hongrie. On arrêta sept de ces vagabonds, parmi lesquels se trouvait un ingénieur français nommé Pierre Durois. Cet homme avait voyagé avec eux pendant neuf ans, et se trouvait muni des plans de toutes les fortifications de l'empire d'Allemagne et des pays héréditaires de l'empereur, avec des notes sur les endroits où ces places étaient le plus faciles à attaquer. »

MOEURS CHINOISES.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES ET TOMBEAUX.

Lorsqu'un Chinois perd un de ses parents dans la ligne ascendante, dit John Davis, les deux côtés des portes de la maison mortuaire sont revêtus d'écriteaux blancs (le blanc est la couleur du deuil). Les descendants directs du défunt, habillés en gros drap blanc, et la tête entourée de bandelettes de la même étoffe, pleurent autour de lui, tandis que les femmes font retentir l'air de cris sinistres. Pendant ce temps, ses amis arrivent avec des couvertures de toile ou de soie blanche qu'ils placent sur son corps. Le fils aîné, ou le plus proche rejeton mâle, soutenu de chaque côté par des parents, et portant à la main un vase de porcelaine contenant deux pièces de cuivre, va à la rivière ou à la source la plus proche. La cérémonie doit être exécutée par le fils du fils aîné de préférence au second fils, et elle lui donne droit à une double part de l'héritage, qui est également partagé entre les autres fils. La cérémonie de laver la figure et le corps avec cette eau étant achevée, le mort est habillé comme de son vivant, puis placé dans un cercueil verni à l'intérieur comme à l'extérieur, formé de planches de 4 à 6 pouces ($0^m,10$ à $0^m,16$) d'épaisseur, dont le fond est garni de chaux vive, et fermé ensuite hermétiquement. On place alors sur le couvercle une tablette où sont inscrits les noms et titres du défunt tels qu'ils doivent être inscrits sur la tombe.

Après trois fois sept jours, c'est-à-dire vingt et un jours, la procession funèbre a lieu. La tablette est placée dans un palanquin doré devant lequel on brûle de l'encens. On joue en même temps d'un instrument de musique qui ressemble beaucoup à la cornemuse, et de moment en moment on frappe trois coups de suite sur un tambour. Les enfants et les parents des deux sexes viennent ensuite, vêtus de blanc et marchant sans ordre. Lorsque le convoi a atteint le tombeau, les cérémonies et les oblations commencent. Comme l'usage est de brûler de l'argent et des vêtements pour les besoins des trépassés dans le monde des esprits, les Chinois substituent à ces objets, par une économie bien entendue, de la monnaie et des habillements de papier. Les formes de tombeaux sont très variées; mais le plus souvent elle rappelle la lettre grecque *oméga*, Ω. L'idée de fin que cette lettre entraîne avec elle n'est, comme on peut le penser, qu'un effet singulier du hasard. Les sépulcres des riches sont très vastes; ils contiennent une énorme quantité de maçonnerie, et des figures d'animaux en pierre.

Après l'enterrement, on rapporte processionnellement la tablette du défunt; et si sa famille est riche, on la place dans la salle des ancêtres; si elle est pauvre, dans quelque partie de la maison, et l'on brûle de l'encens devant elle deux fois par an. Le printemps et l'automne sont les époques fixées pour les cérémonies en mémoire des morts. La première et la principale est celle que l'on observe le plus généralement. Contrairement à la plupart des fêtes chinoises, qui sont réglées par la lune, et par conséquent mobiles, celles-ci sont réglées par le soleil, et arrivent quelques jours après l'équinoxe de printemps. Vers ce temps (car un jour ou deux, soit avant, soit après, importent peu), on voit toute la population de chaque ville se porter en foule aux collines pour réparer les tombes, les nettoyer, et y faire des oblations. A son retour, elle laisse sur la route qu'elle a parcourue une longue traînée de petits morceaux de papier rouge et blanc, pour marquer que les rites ont été accomplis dans cette saison. Des rangées entières de collines renfermant des tombes sont couvertes de semblables témoignages de souvenir pour les morts; et c'est un singulier spectacle que de voir tourbillonner tous ces petits morceaux de papier aux rayons du soleil.

Exécuter les rites aux collines, ou *aux tombes*, sont des locutions synonymes en chinois.

Ordinairement, on transporte le corps d'un riche dans sa province natale, quelque éloignée qu'elle soit; mais il ne faut pas que le cortége traverse aucune ville ceinte de murailles.

On ne souffre pas non plus que le convoi aborde à aucun débarcadère, ni qu'il passe sous aucune porte considérée comme appartenant à l'empereur, à cause du mauvais augure. Les Chinois sont même si superstitieux à cet égard, qu'ils évitent de parler de la mort autrement qu'en employant une circonlocution telle que celle-ci : *devenir immortel*. Toutes les tombes sont placées sous l'invocation de Héou-tou, ou la Reine de terre, expression qui offre une analogie singulière avec un passage d'*Electre* d'Euripide, où Oreste, invoquant l'ombre de son père sur sa tombe, s'écrie :

O reine de la terre, etc.

La durée du deuil (selon le rituel) est de trois ans pour la perte d'un père ou d'une mère; mais en pratique le deuil n'est que de trois fois neuf ou de vingt-sept mois, pendant lesquels un officier du plus haut rang doit se reléguer dans sa maison, à moins qu'il n'en soit dispensé par l'empereur. Un laps de temps de trois années doit s'écouler avant que les enfants puissent contracter mariage. Le blanc est la couleur du deuil, de même que le gris foncé ou cendré, avec des boutons ronds en cristal ou en verre au lieu de boutons dorés. La boule qui marque les rangs est enlevée du bonnet, ainsi que la touffe de soie cramoisie. Comme les Chinois se rasent la tête, l'un des signes de deuil est de laisser croître ses cheveux. A la mort de l'empereur, toutes ces cérémonies sont exécutées par ses innombrables sujets, qui passent cent jours sans être rasés; tous les fonctionnaires de l'empire ôtent alors la boule et la soie cramoisie de leurs bonnets. On dit qu'à la mort de l'impératrice femme de Kang-hi, quatre de ses suivantes voulurent être enterrées vives avec elle; mais ce monarque ne permit point un tel acte de barbarie, si commun dans le reste de l'Orient.

Dans une tragédie chinoise, intitulée *l'Héritier dans la vieillesse*, on trouve ce passage curieux, qui met en action le culte des tombeaux.

Le théâtre représente un cimetière.

LIEOU-TSONG-CHEN, *vieillard riche*; LI-CHI, *sa femme*.

Lieou. Le Tsing-ming commence aujourd'hui, et nous venons visiter les tombeaux de nos pères. Femme, notre fille et son mari ne sont-ils pas partis avant nous?

Li-chi. Ils nous ont précédés depuis long-temps. Déjà la tente doit être dressée, les moutons doivent être tués; les gâteaux, les jambons, toutes les offrandes sont sans doute préparées, et le vin est chauffé. Les ombres de nos ancêtres et de nos parents n'attendent plus que nous. Nous allons brûler le papier parfumé, et nous mangerons ensuite le reste de nos offrandes.

Lieou. Je crains que nos enfants ne soient pas encore ici.

Li-chi. Je vous répète qu'ils sont partis avant nous.

Lieou. Mais croyez-vous qu'ils soient en effet arrivés?

Li-chi. Depuis long-temps sans doute.

Lieou. Marchons donc... Ah! ne vous apercevez-vous pas que, dans la vivacité de notre conversation, nous avons déjà dépassé les tombeaux? Les voilà certainement; approchons-nous.

Li-chi. C'est vrai; il faut revenir sur nos pas.

Lieou. Nous y voici. Mais je n'aperçois aucune tente; je ne vois ni moutons, ni gâteaux, ni vin; aucune offrande n'est prête. Ah! quel sera donc le sort des ombres de nos pères?

Li-chi. Je crains que nos enfants ne se soient arrêtés en chemin.

Lieou. Femme, autrefois vous n'auriez pas été si confiante.

Li-chi. En vérité, ils m'ont bien trompée.

Lieou. Hélas! l'aspect de ces tombeaux est fait pour affliger. Voyez les épines et les ronces sortir de ces murs de briques et de terre, couvrir les cercueils, et envahir le lieu des offrandes. Où sont les arbres lo-yang et pé-yang? Mais il me semble que quelqu'un a visité récemment cet endroit; qui peut y être venu? Femme, puisque nos enfants ne sont point arrivés, commençons nos adorations sans eux.

Li-chi. Vous avez raison; nous autres vieilles gens, commençons en les attendant.

Lieou. Tournez-vous d'abord de ce côté.

Li-chi. Qui sont ceux qui reposent ici?

Lieou. Les parents de mon père.

Li-chi. Parents du père de mon époux, versez sur notre famille votre influence favorable. Parents du père de mon époux, puissiez-vous bientôt monter dans les célestes demeures!

Lieou. Passons à ceux-ci maintenant.

Li-chi. Qui est enterré là?

Lieou. Mes propres parents.

Li-chi. Parents de mon époux, votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort.

Lieou. Par ici à présent.

Li-chi. A qui appartiennent ces tombeaux?

Lieou. A mon frère et à sa femme, au père et à la mère d'Yn-sun.

Li-chi. Quoi, c'est là qu'ils sont déposés? C'est à tort que vous m'ordonnez de rendre hommage à des inférieurs; je suis trop au-dessus d'eux pour faire les oblations sur leur tombe.

Lieou. Pendant leur vie, sans doute, ils étaient au-dessous de vous; mais maintenant ils n'existent plus. Ah! dites seulement : Votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort. Pour l'amour de moi, ma femme, prononcez cette formule.

Li-chi. O vous, les deux plus jeunes de la branche des Lieou, prêtez-moi l'oreille du fond de vos sépultures...

Lieou. Aurez-vous bientôt fini de prier?

Li-chi. A peine ai-je eu le temps d'ouvrir la bouche.

Lieou. Femme, où serons-nous enterrés nous-mêmes, dans quelques années d'ici?

Li-chi. J'ai fait choix d'une place sur le sommet de cette colline. Voyez les grands arbres qui l'ombragent comme autant de parasols. C'est là que nous reposerons dans cent ans d'ici.

Lieou. Je crains que nous ne puissions être enterrés là.

Li-chi. Pourquoi donc?

Lieou. Je vous dis que cela ne se pourra pas. C'est ici qu'on nous mettra.

Li-chi. Ici? mais c'est un endroit humide, bas et triste; je n'y consentirai jamais. Non, non, c'est là-haut, vous dis-je.

Lieou. Hélas! nous sommes semblables à deux colonnes ruinées, et nous n'avons ni fils ni petits-fils pour nous soutenir. Dans cent ans d'ici, lorsque nos corps seront profondément ensevelis, en vain nos tombes seront-elles convenablement orientées, nous n'en reposerons pas moins dans ce lieu de désolation. Au temps des oblations (1er et 15 du mois), qui est-ce qui viendra, les yeux en pleurs, orner nos sépultures de papier doré, et brûler de l'encens en notre honneur? Femme, c'est parce que nous n'avons point de fils que nous ne pourrons pas être enterrés où vous le dites.

Le jeune voyageur qui nous a communiqué les dessins

de tombeaux joints à cet article nous a en même temps communiqué quelques notes de son journal.

TOMBEAUX CHINOIS.

Aux environs de Samarang (Java), sur les bords de la route qui entoure la ville, on distingue de loin, sur le versant de la montagne, des points blancs semés çà et là au milieu des rochers et dans les endroits les plus solitaires : ce sont des tombeaux chinois. Sur ces pieux monuments, on trouve presque constamment des débris d'aliments que l'on croirait abandonnés dans ce désert pour servir de nourriture aux petits oiseaux ou aux pauvres voyageurs égarés ; mais jamais un être humain ne les approche de ses lèvres; c'est à la divinité qu'ils sont consacrés. Un Hollandais nous a assuré qu'ils étaient empoisonnés; peut-être est-ce avec intention que les fidèles ont accrédité ce bruit. De loin ces tombeaux chinois ont l'apparence de petits temples arrondis. La dalle de clôture, où des caractères sont tracés, est dirigée du côté de la mer. Le pourtour du tombeau est formé d'une maçonnerie en demi-cercle et fermée partout de manière à retenir les eaux pluviales, ce qui contribue à répandre dans l'atmosphère une fraîcheur douce au milieu de ces climats brûlants.

Les Chinois visitent souvent les tombes de leurs parents. La famille, présidée par le chef, se réunit en cercle sur les dalles, la face tournée vers l'ouverture du tombeau, et là récite des prières ou se livre à de graves entretiens sur les mérites du défunt et sur les regrets qui ont suivi sa perte.



(Tombeau chinois, à Amboine, îles Moluques.)

TOMBEAUX MALAIS.

Les tombeaux des Malais ne diffèrent point de ceux des Musulmans; leurs cérémonies funèbres sont les mêmes, et nous les avons déjà décrites ailleurs (1835, p. 319). Les rajahs sont inhumés dans des caveaux creusés sous un dôme semblable à celui dont nous donnons le dessin. Sur un côté du monument, on remarque un espace carré couvert de caractères arabes, qui indiquent les exploits et les qualités du mort.



(Tombeau malais, à Timor.)

Ce petit monument est entouré d'une palissade et ombragé de palmiers gigantesques. Les plantes rampantes de ces pays grimpent le long des troncs et couvrent quelquefois la tombe d'un réseau de verdure qui se balance à tous les souffles de la brise. Les reptiles, sûrs de ne pas être troublés dans ces solitudes, s'y réfugient et semblent protéger les dépouilles mortelles contre toute profanation.

Un Malais passe rarement devant un tombeau sans s'arrêter, sans cueillir des fleurs et les déposer sur la pierre, ou sans arroser l'arbre qui la couvre de ses rameaux.

NAUFRAGE ET ENTERREMENT DE MOMIES.

Le général Minu de Minutoli, connu par ses voyages en Egypte, avait mis à bord d'un vaisseau une partie des antiquités qu'il avait recueillies dans ce pays. Ce vaisseau, destiné pour Hambourg, fut jeté par la tempête sur les côtes de la Frise occidentale, et les lames déposèrent sur la côte plusieurs caisses contenant des momies. Les habitants, les ayant ouvertes, furent épouvantés d'y trouver ces étranges cadavres ; et, les ayant portés au cimetière, ils les inhumèrent de nouveau, en observant pieusement toutes les cérémonies prescrites par la religion.

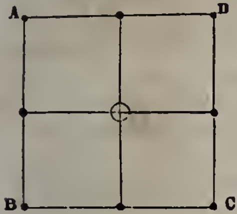
ARITHMÉTIQUE PALPABLE DE SAUNDERSON.

AVEUGLES PROFESSEURS.

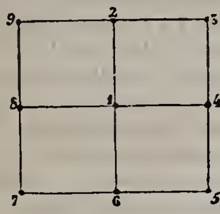
Tel est le nom sous lequel on a désigné l'invention aussi simple qu'ingénieuse au moyen de laquelle Saunderson, célèbre géomètre, aveugle dès le berceau, exécutait les opérations numériques les plus compliquées.

ABCD (fig. 1) est un carré tracé sur un morceau de bois ou de carton, et est partagé lui-même en 4 autres carrés. Les angles de ces 4 carrés déterminent 9 points que Saunderson numérotait à partir du centre, dans l'ordre re-

présenté par la fig. 2; de sorte qu'une chevillette ou une épingle enfoncée dans un des 9 trous correspondant à ces 9 points, marquait, par sa position, un des 9 premiers chiffres. Ainsi, un petit carré semblable portant l'épingle dans le trou qui est au sommet supérieur à droite, représentait le chiffre 3; l'épingle étant dans le trou à l'extrémité gauche de la ligne horizontale du milieu, aurait représenté le chiffre 8.



(Fig. 1.)

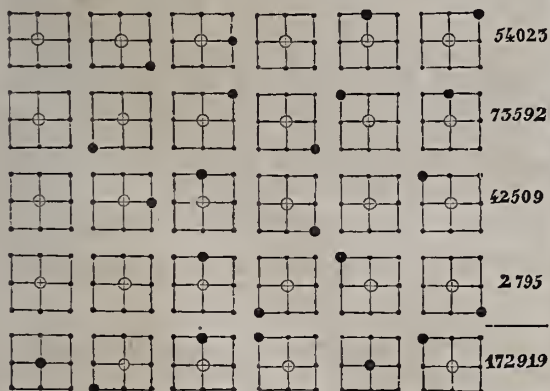


(Fig. 2.)

Pour marquer le zéro, Saunderson aurait pu laisser toutes les places vides; mais il aimait mieux placer dans le trou du milieu une épingle à grosse tête. Il l'y laissait même, à moins qu'ayant l'unité à exprimer il ne fût obligé de la remplacer par une épingle à petite tête. Il en résultait pour lui l'avantage de mieux guider ses mains, et de reconnaître plus facilement, par la position des épingles à petite tête relativement à la grosse épingle centrale, ce que ces premières signifiaient.

Pour exprimer un nombre de plusieurs chiffres au moyen de figures ou carrés de ce genre, il suffit de convenir que ces figures auront des valeurs de position ; et qu'en les rangeant sur une même ligne, la première en allant de droite à gauche représentera des unités, la seconde des dizaines, la troisième des centaines, et ainsi de suite. Par exemple, dans la fig. 3, les 5 carrés à droite représentent le nombre 54 023. Le carré à gauche, comme le troisième en commençant par la droite, ne portant pas l'épingle ou la chevillette marquée par un petit cercle noir dans les autres, sont des zéros.

Enfin, concevez une tablette divisée en plusieurs bandes horizontales, dont chacune portera 10 à 12 carrés semblables; que ces bandes soient séparées par un intervalle convenable pour les mieux distinguer; que tous les carrés du même ordre, dans chacune de ces bandes, soient toujours également espacés et se répondent perpendiculairement les uns aux autres; vous aurez de quoi écrire plusieurs nombres de 8, 10 ou 12 chiffres, et par conséquent vous pourrez faire toutes les opérations usuelles de l'arithmétique.



(Fig. 3.)

La fig. 3 représente une addition effectuée de cette manière. Chacune des lignes de carrés remplace le nombre qui est écrit en chiffres ordinaires à sa droite; et l'on voit que la dernière ligne a été établie par le calculateur absolument comme l'auraient été les chiffres correspondants dans le procédé usuel de l'addition. On trouve ainsi que 172 919 est la somme des 4 nombres 54 023, 73 592, 42 509 et 2 795.

Cet appareil ingénieux servait encore à Saunderson pour représenter des figures de géométrie, au moyen de fils tendus entre les épingles occupant diverses positions dans les cases.

Né en 1682 à Thurlston, dans le Yorkshire, Saunderson fut un des plus brillants professeurs de l'Université de Cambridge, du vivant du grand Newton. Il y enseigna les mathématiques et même l'optique, de manière à démentir le proverbe qui refuse aux aveugles la faculté de parler des couleurs sans déraisonner. Les personnes qui ont quelques notions de cette partie importante de la physique exacte, n'en seront pas surprises, puisque, les noms des sept couleurs principales du *spectre solaire* une fois adoptés, on pourra s'en servir pour exprimer une foule de résultats de l'expérience, susceptibles d'être définis géométriquement.

Le spectacle singulier et touchant d'un professeur aveugle qui enseigne les sciences exactes avec succès, a été renouvelé de nos jours, par M. Bérard au collége de Briançon, et par M. Penjon au collége d'Angers. Il est vrai que le premier n'avait perdu la vue qu'à l'âge de vingt-trois ans. On lui doit plusieurs travaux estimables. Dans ses *Mélanges physico-mathématiques*, publiés en messidor an IX, il a donné sur les mathématiques palpables des notions qui se rapportent à l'enseignement des aveugles-nés, sujet dont nous avons déjà parlé (voy. 1837, p. 147). M. Penjon, aveugle de naissance, a traité le même sujet avec plus de développement dans les *Annales de mathématiques*, publiées par le savant M. Gergonne (vol. III, 1812). Les procédés indiqués par lui concordent avec ceux qui ont été exposés dans notre article cité, et avec les idées de M. Bérard. Tous s'accordent pour préférer l'emploi des chiffres ordinaires en relief au procédé de Saunderson.

Le sens du toucher avait acquis chez Saunderson, comme chez beaucoup d'aveugles, une excessive sensibilité. Il appréciait parfaitement la moindre inégalité, le moindre défaut de poli sur une surface. C'est ainsi que, dans une suite de médailles romaines appartenant à l'Université de Cambridge, il sut distinguer les pièces authentiques d'avec les fausses, quoique celles-ci eussent été assez bien contrefaites pour tromper un connaisseur qui en avait jugé par les yeux. Il sentait, par la différence de l'impression de l'air sur son visage, quand un objet quelconque était placé devant lui, ou quand il passait près d'un arbre. Il était encore aidé par la perfection de son ouïe, et jugeait de la grandeur d'une salle où on l'introduisait, de la distance où il se trouvait de la muraille. Néanmoins il ne put jamais, quoique plusieurs personnes aient cru la chose possible, distinguer les couleurs par le toucher.

M. Penjon n'a pas réussi plus que Saunderson en ce point. Il pense que les exemples contraires qu'on a cités, tenaient à ce que les étoffes de même espèce sont teintes souvent de la même manière, ce qui a pu faire croire à une perception exacte là où il n'y avait que coïncidence fortuite. — « Ce que je puis affirmer, dit-il, c'est qu'un grand nombre d'aveugles que j'ai connus n'ont pu parvenir, plus que moi, à rencontrer la plus légère différence entre les surfaces des corps différemment colorés, du moins lorsque toutes les autres circonstances se trouvaient être exactement les mêmes... »

La plupart des personnes qui vont visiter les établissements destinés à l'éducation des infortunés privés de l'ouïe ou de la vue, manifestent le désir de connaître quelle idée ils peuvent se former de ce sens qui leur manque. M. Penjon a écrit à ce sujet un passage fort remarquable, que nous citons ici comme de nature à satisfaire la curiosité de nos lecteurs.

« Il existe encore une question qui n'est point facile à traiter : c'est celle relative à l'idée qu'un aveugle de naissance peut se former du sens de la vue, et à la manière dont il conçoit que ce sens peut faire connaître aux voyants les objets qui sont hors de leur portée. Je me bornerai à dire ce que je pense moi-même à cet égard. Il me semble que les rayons de lumière partis de chaque point de la surface d'un objet, apportent tous ces points dans l'œil, et les apportent disposés entre eux de la même manière qu'ils le sont dans l'objet; de sorte que la rétine, en touchant ces points, reconnaît la figure de ce même objet; et comme elle connaît aussi les rayons lumineux qui lui présentent cette figure, elle en distingue également la couleur. Il me paraît donc que la rétine est affectée par la lumière comme l'est la main par l'objet. . . . . Peut-être ai-je très mal rencontré, ce qui n'aurait rien qui dût surprendre, attendu que je n'ai jamais vu. Mais c'est du moins là la seule manière dont je conçoive que la vue puisse suppléer au tact. »

La théorie de la vision est loin d'être achevée aujourd'hui, et nous ne pouvons dire que l'explication de M. Penjon soit complète. Mais enfin elle donne une idée générale fort exacte du phémonène. Combien de *voyants* sont sur ce sujet moins habiles qu'un aveugle-né!

DE L'EDUCATION DES ARAIGNÉES.

Swift, parmi les savants fantastiques dont il peuple sa fameuse académie de Balnibarbi, en fait voir un des plus ridicules qui passe sa vie à nourrir des araignées. « Le réduit de celui-ci, dit Gulliver, était tellement tapissé de toiles d'araignée, qu'il y avait à peine un passage libre. Du plus loin qu'il me vit, il s'écria : Prenez garde de déranger mes ouvrières! » L'auteur anglais se moque ensuite de ce savant sur ce qu'il s'inquiète fort d'avoir de bonnes mouches pour nourrir ces insectes, prétendant les substituer au ver à soie, sur ce qu'ils sont doués du double avantage de filer et de tisser.

Il me paraît probable que Swift a voulu, dans cette satire, tourner en plaisanterie des expériences fort intéressantes faites en France, de son temps, pour déterminer s'il ne serait pas avantageux à l'homme d'enrichir le domaine de l'industrie par l'adjonction des araignées. Si l'on s'est avisé de tirer du milieu des forêts quelques pauvres papillons pour les faire pulluler au-delà de toutes les proportions qui leur étaient destinées dans l'ordre de la nature; si l'on s'est mis à recueillir leurs œufs, à veiller avec sollicitude à leur éclosion, à planter d'immenses vergers pour en faire dévorer commodément le feuillage à ces armées de chenilles, à bâtir de vastes édifices pour les loger, enfin à appliquer des populations entières à leur service; et tout cela en vue de mettre la main sur les petits pelotons dans lesquels les chrysalides s'enveloppent, et qui, épars çà et là dans quelques coins obscurs des campagnes, avaient été long-temps négligés comme parfaitement inutiles par ceux à qui le hasard les pouvait faire rencontrer : en un mot, si l'immense industrie de la soie est née d'un tel insecte, pourquoi une industrie analogue, peut-être aussi féconde et aussi profitable, ne pourrait-elle pas sortir à son tour d'un insecte aussi négligé aujourd'hui que l'a été durant des siècles le ver à soie, et qui jouit comme celui-ci de la propriété de fournir du fil? Ce raisonnement est en effet irréprochable; et quelque singularité qu'il y ait à se figurer des pays entiers consacrés à l'éducation des araignées, quelques nouveautés inattendues que cela jette dans l'imagination, il n'y a cependant que des expériences formelles qui puissent décider si un projet de cette nature est fondé en raison, ou doit être délaissé comme une chimère.

Un Français, le président Bon, paraît être le premier qui se soit occupé sérieusement de cette question. On peut croire, toutefois, qu'il avait dû se faire déjà antérieurement quelques recherches, mais demeurées sans aucun retentissement. Quant à celles de Bon, elles firent dans leur temps un certain bruit. Il communiqua au public le résultat de ses expériences dans la séance solennelle de 1709 de l'Académie royale des sciences de Montpellier. Il était membre de cette académie en même temps que premier président du parlement de la province. Ce travail fut transmis également à l'Académie des sciences de Paris, et il en est fait mention dans les Mémoires de 1710. Bon avait envoyé, à l'appui de son Mémoire, des bas et des mitaines faits avec de la soie d'araignée; j'ai même vu quelque part qu'il en avait fait faire un habit dont Louis XIV ne dédaigna pas de recevoir l'hommage : cela me semble néanmoins un peu fort. Quoi qu'il en soit, l'imagination des Allemands ne tarda pas à s'éveiller sur le même sujet. Vivant dans une contrée moins favorablement disposée que la France pour l'éducation du ver à soie, ils devaient se trouver naturellement portés à accueillir avec empressement un insecte capable du même service que celui-là, et mieux approprié aux conditions de leur pays : l'araignée serait devenue le ver à soie de l'Allemagne, à peu près de la même manière que le renne est en quelque façon le bœuf des Lapons, et le dromadaire celui des habitants du désert. Je vois en effet que, l'année d'après, il se publia à Leipsik un livre intitulé *Nachricht von einer neuen art seide*, etc.; c'est-à-dire : « Information sur une nouvelle espèce de soie à tirer des araignées, par Pierre Busch, pasteur à Hanovre. » (Leips., 1711.) Mais tout cela ne suffisait pas pour résoudre la question. Il en résultait, sans contredit, qu'on pouvait substituer la soie de l'araignée à celle du bombyx; mais rien ne prouvait qu'un pareil changement dût être avantageux, soit en permettant d'obtenir les étoffes de soie à meilleur marché, soit en donnant, même à un prix supérieur, des étoffes plus belles. Pour l'économie politique, c'était là le point capital, et il restait à le déterminer.

L'Académie des sciences chargea de cette tâche délicate le célèbre Réaumur, si connu par sa sagacité et son exactitude, et l'on peut dire qu'il s'en acquitta avec sa supériorité ordinaire. Sa première expérience eut pour objet de reconnaître quel était le fil d'araignée à préférer, celui dont cet animal se servait pour construire sa toile, ou celui qu'il emploie pour les petits cocons dans lesquels il enveloppe ses œufs. Il parut de suite évident que le fil des toiles était beaucoup trop fragile pour convenir à la mise en œuvre. Il fallait 90 fils de cette espèce pour donner un fil égal en force à un fil de soie ordinaire; il en aurait fallu réunir environ 18000 pour faire du fil à coudre. Cela suffisait pour empêcher d'y songer davantage. Je remarque toutefois que ces essais, parfaitement concluants pour nos araignées communes, ne peuvent cependant pas être regardés comme absolument décisifs; car on arriverait peut-être à des conditions meilleures, si l'on expérimentait de la même manière sur quelque araignée exotique. Ainsi les coques soyeuses de plusieurs de nos papillons indigènes n'offriraient sans doute pas des conditions avantageuses pour la fabrication du fil et des tissus, et cependant il s'est trouvé en Chine un certain papillon qui en a présenté d'excellentes. Rien ne peut donc nous garantir d'avance qu'il n'existe pas quelque part, fût-ce dans quelque île à peine connue de l'océan Pacifique, une araignée dont la toile serait formée avec des fils aussi forts, plus forts même et plus beaux que ceux du ver à soie. Il n'y a donc par conséquent aucune impossibilité à ce que, dans cette direction, comme dans tant d'autres, il n'y ait encore à faire quelque belle découverte qui se garde pour l'avenir.

Après avoir étudié le fil des toiles, Réaumur s'appliqua à celui que les araignées filent autour de leurs œufs pour les garantir. Celui-là lui parut sensiblement meilleur. Il don-

nait une soie délicate, mais assez belle. Au lieu de 90 fils, il n'en fallait que cinq pour équivaloir à un fil de ver à soie; et peut-être, par l'éducation et une bonne nourriture, serait-on parvenu à produire une race d'araignées mieux douée à cet égard que la race sauvage, et s'approchant tout-à-fait du ver à soie. De nos diverses espèces d'araignées, il n'y avait que celles dont les toiles sont composées de rayons qui partent d'un centre commun autour duquel tourne un fil en spirale qui présentassent dans leurs cocons les conditions que nous venons de dire. Les cocons des autres renfermaient un fil non seulement plus délicat, mais en bien moindre quantité.

Quant à la comparaison économique portant sur le nombre d'animaux, les expériences de Réaumur prouvèrent qu'il fallait douze araignées pour donner la même quantité de soie qu'on obtient dans nos manufactures d'un seul ver. Cette soie était, du reste, assez belle, bien que caractérisée cependant par moins de lustre que la soie ordinaire, à cause que les fils des araignées sont un peu plus crêpés que ceux des vers. Mais comme chez les araignées il n'y a que les femelles qui filent des coques, il aurait donc fallu faire éclore et nourrir, au moins pendant un certain temps, vingt-quatre têtes d'araignées par tête de ver. En somme, pour une livre de soie d'araignées il aurait fallu vingt-huit mille coques, c'est-à-dire, en ne tenant même pas compte des déchets, entretenir cinquante-six mille araignées.

Comme ces animaux sont beaucoup plus petits que les vers à soie, cette multitude n'aurait peut-être pas été fort gênante, et il n'en aurait peut-être pas coûté beaucoup plus pour la loger que pour loger la quantité correspondante de vers à soie; mais ici il se présentait contre les araignées une circonstance fondamentale, et fondée sur leur caractère : c'est que ces animaux ne sauraient vivre en bonne harmonie les uns avec les autres comme les vers. Ils se font une guerre acharnée dès qu'ils sont enfermés ensemble, et les femelles, dans le temps de la fécondation, dévorent même les mâles quand ils se laissent maladroitement surprendre. On aurait donc été obligé d'élever chacune de ces fileuses isolément. Pour la fabrication d'une seule livre de soie, au lieu des systèmes de rayons dont on se sert pour les vers, il aurait par conséquent fallu établir, si l'on peut ainsi dire, en songeant à l'humeur voyageuse des ouvrières, toute une maison de détention composée de près de soixante mille cellules, chacune à soigner en particulier. C'est à quoi il était impossible de songer. Aussi est-ce, à ce qu'il semble, dans cette férocité des araignées, bien plutôt que dans toute autre circonstance de leur nature, que résident les chances fâcheuses de leur éducation en grand pour le service de l'industrie; à moins cependant, pour revenir à un point de vue sur lequel j'ai déjà insisté plus haut, que ces animaux étant amplement nourris, assouplis en quelque sorte par la domestication, ne puissent arriver à s'adoucir assez pour vivre en paix les uns avec les autres. Quand on voit les étonnantes transformations que la volonté et la persévérance de l'homme a fait subir aux hardis et rapides mouflons qui sont devenus nos paisibles moutons, aux chiens sauvages, véritables loups, qui sont devenus nos épagneuls et nos bichons, aux sangliers qui sont devenus nos cochons, il semble permis de croire que des traitements analogues pourraient bien avoir pour effet de modifier aussi les araignées à notre convenance. Mais c'est ce que de longues expériences, faites sur des suites de générations, pourraient seules démontrer.

Quant à la nourriture, il semble sans doute à première vue que ce soit là la pierre d'achoppement. En effet, si l'on se figure une chasse aux mouches organisée sur une échelle convenable pour satisfaire seulement à l'appétit de cinq à six cent mille araignées, il y a assurément de quoi tenir en haleine toute la jeunesse d'un canton; sans compter qu'à ce train, les têtes de mouche mises à prix, il ne se trouverait bientôt plus, peut-être, à dix lieues à la ronde, un seul individu de cette famille. Mais il faut réfléchir que, même en Chine, où les mûriers croissent naturellement, on ne trouverait pas aisément dans un canton la quantité de feuilles nécessaire pour alimenter un million de vers, si l'on ne prenait le soin de planter des arbres à cet effet. On pourrait donc agir de même à l'égard des mouches. La nourriture de ces insectes ne demanderait pas beaucoup plus de peine que la culture des mûriers, et n'emploierait probablement pas autant de terrain. Je laisse d'ailleurs aux imaginations le soin de se représenter d'immenses salles convenablement aérées, et disposées pour le bon développement de l'espèce de mouches reconnue la plus succulente au goût des araignées, et la plus propre à s'engraisser promptement et à bas prix; comme aussi de se figurer, à côté de ces ruches d'un nouveau genre et à leur portée, les cabanons des araignées, ainsi que les moyens de faire passer commodément la première population sous les pinces de la seconde. Il est d'autant moins nécessaire d'insister sur cette partie de la question, qu'il est probable que les mouches ne paraîtraient pas la substance alimentaire la plus économique à fournir aux araignées. Réaumur, qui n'a point négligé cet article fondamental, a reconnu que l'on nourrissait parfaitement bien les araignées avec la substance molle qui se trouve à l'extrémité des plumes nouvelles. Cette nouvelle industrie sérifère, au lieu de se fixer, comme celle qui repose sur la culture des mûriers, au milieu des campagnes, viendrait donc naturellement se fixer au sein des grandes villes, où l'on consomme tant de volailles et d'oiseaux de toute espèce, et fournirait un débouché à des matières qui à présent n'en ont aucun. Les araignées, tout en devenant des fileuses de soie, deviendraient du même coup des nettoyeuses de plumes. Enfin, si l'on jugeait cette ressource trop précaire et trop bornée, il y en aurait une autre beaucoup plus simple sans doute et moins onéreuse que l'éducation des mouches, ce serait l'éducation des vers de terre. Ces animaux fournissent en effet aux araignées une excellente nourriture; et comme ils sont d'un naturel infiniment moins turbulent et indisciplinable que les mouches, plus faciles à entretenir, d'un volume de chair bien plus considérable, ils mériteraient sans doute à tous égards d'attirer, de préférence aux mouches, l'attention des manufacturiers. Ainsi, pour fabriquer la soie, on se trouverait en définitive ramené à l'éducation des vers de terre. Ce serait une bien somptueuse matière sortant d'une bien misérable origine.

Mais, sans avoir même besoin d'entrer dans tous ces soins minutieux, il serait peut-être possible de tirer des araignées un revenu fort bon et fort aisé à ramasser. De même qu'il y a certains oiseaux et même certains quadrupèdes que l'on ne prend pas la peine d'élever dans les basses-cours ou les étables, et auxquels on laisse la clef des champs, sauf à leur donner la chasse quand on veut en tirer profit; de même pourrait-on se contenter d'exploiter les araignées qui vivent en liberté; j'entends celles des campagnes. En effet, il en existe une espèce très répandue, qui, dans les temps sereins, remplit l'atmosphère de ses filaments légers, réunis par flocons comme une neige. Non seulement ces filaments flottent dans l'air, mais ils tapissent, quelquefois d'un réseau très serré, les chaumes et les prairies, et rien ne serait souvent plus facile que d'en faire, à l'aide de grands peignes en forme de rateaux, une abondante récolte, et en peu d'heures. C'est Lyonnet qui le premier a indiqué cette manière d'utiliser un produit de nos campagnes demeuré jusqu'à présent sans aucun autre emploi que de nous salir nos habits et de nous impatienter à la figure durant les promenades des beaux jours. Reste à savoir comment on pourrait carder ou dévider ces pelotons embrouillés. « Peut-être, dit Lyonnet, qu'en cardant et en filant cette soie comme on file le lin, elle pourrait être propre aux ouvrages; c'est une chose qu'il coûterait peu d'examiner. » Je crois au con-

traire, pour ma part, que ce serait là un problème de filature d'une extrême difficulté. Il y aurait à y voir cependant, et l'on ne saurait répondre qu'un autre Réaumur ne fût peut-être en état d'y réussir. Quant à la soie, elle serait certainement peu solide; mais du moins, par ce procédé, on aurait l'avantage de l'avoir à un prix bien médiocre, et l'on pourrait sans crainte de trop de dépense multiplier les fils autant qu'il le faudrait.

Telle est l'esquisse de cette question, qui n'est pas seulement originale, mais qui porte, ce me semble, à certaines méditations sur les changements inattendus qui, dans les siècles prochains, sont peut-être destinés à l'industrie humaine. Pourquoi à tant de conquêtes sur la nature, qui paraissent vraiment merveilleuses quand on compare le point de départ à celui d'arrivée, n'en ajouterait-on pas de nouvelles et tout aussi étonnantes? Tout n'est point fait à cet égard; et si Dieu a donné à l'homme l'empire des animaux, il faut croire que parmi ces milliers d'espèces qui semblent aujourd'hui totalement inutiles, il s'en trouvera au moins quelques unes que nos descendants sauront s'assujettir, et dont ils tireront des services qu'il ne nous aura pas même été donné de soupçonner.

SALON DE 1842. — SCULPTURE.

Le regard s'arrêtera toujours avec plaisir sur une jeune femme tenant son enfant dans ses bras. Ce sujet, si charmant dans la nature, a été si souvent et si admirablement traité par les peintres et les sculpteurs chrétiens, qu'il ne peut s'offrir à l'imagination d'un artiste de nos jours qu'au milieu de réminiscences aimables et gracieuses. Il semblerait même que le nombre et la perfection de ces œuvres de génie dussent être des causes de découragement; mais c'est une observation très commune et très juste que les sujets réellement simples et inspirés directement par la



(Salon de 1842; Sculpture. — Jeune femme napolitaine faisant prier son enfant, groupe en plâtre par M. A. Husson.)

nature sont aussi les plus inépuisables. On est sûr de toucher éternellement le cœur des hommes en le rappelant aux sentiments de la famille, et de tous ces sentiments le plus doux et le plus sacré est certainement celui qui unit une mère à son enfant.

D'ailleurs, si les artistes qui s'essaient aujourd'hui à représenter le divin groupe de Marie et de Jésus, en voulant éviter des comparaisons dangereuses, étonnent par des intentions étudiées et nouvelles plus souvent qu'ils ne charment; il n'en est pas de même de ceux qui, se tenant dans un ordre d'impressions plus modestes, ne prétendent imiter que les scènes ordinaires de la vie. C'est ainsi que la pauvre femme de pêcheur et son enfant, inspirés à Léopold Robert, échappent à tout parallèle; dans son genre, ce groupe est sublime.

Nos lecteurs peuvent juger avec confiance, d'après la gravure que nous mettons sous leurs yeux, le groupe de M. Husson. Le dessin a été exécuté sur une copie prise au daguerréotype: l'instrument magique a donné les proportions exactes; le crayon a ajouté la vie. Nous avons entendu regretter que M. Husson n'ait point caractérisé l'action de la prière par une attitude plus expressive; on eût désiré, par exemple, que le petit enfant fût agenouillé. Il y a quelque vérité dans cette remarque. La pensée de l'artiste doit toujours se présenter à l'esprit du spectateur immédiatement claire et intelligible. Ici on pourrait, sans l'indication du livret, rester quelques instants dans l'incertitude. A part cette critique, on n'a que des éloges à donner au groupe; il a surtout les qualités qui lui étaient le plus essentielles: la simplicité et la grâce.

M. Husson n'en est pas du reste à ses premières preuves de talent. On connaît déjà de lui plusieurs œuvres fort estimables, entre autres: le groupe de l'Ange gardien offrant à Dieu le pécheur repentant, exposé au salon de 1836; la statue de Bailly, placée à l'Hôtel-de-Ville; la statue de saint Bernard, placée à l'église de la Madeleine; deux figures aux fontaines de la place de la Concorde, représentant l'Eté et l'Automne; un buste du maréchal Suchet pour le musée de Versailles; les bustes de Boissy-d'Anglas et du chancelier d'Ambray, exécutés en marbre pour la Chambre des Pairs; un Moine, tête d'étude en plâtre exécutée en Italie.

LA LUNE ET LA RUSSIE.

Dans le septième cahier de sa Correspondance astronomique, M. le baron de Zach démontre que l'empire russe est probablement plus étendu que tout le continent de la lune, en supposant que dans cette planète, comme sur la nôtre, les mers occupent les deux tiers de la surface totale.

« Le calcul n'est ni long ni difficile. Le diamètre de la lune est de 285 lieues, sa superficie est de 2 505 261 lieues carrées. Otez-en les deux tiers, il restera 835 087 lieues carrées pour le continent. Mais la Russie, d'après les évaluations faites en 1818, étend sa domination sur une superficie de 958 872 lieues: elle surpasse donc le continent lunaire de 115 885 lieues carrées. Encore n'a-t-on pas compris dans ce calcul les parties de l'Amérique qui appartiennent à la Russie. »

Erratum. — Statistique du clergé français, p. 79, col. 1, ligne 19. *Au lieu de* 1756, *lisez* 1576.

Omission. — A la fin de l'article sur les glaciers, p. 91, l. 41, ajoutez: « . . . en supposant que leur progression ait commencé » avec le douzième siècle. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA FONTAINE DE VAUCLUSE.



(La Fontaine de Vaucluse. — Gravure de WIESENER.)

Vaucluse n'est pas seulement un de ces noms à jamais consacrés par le charme des beaux vers et par les plus doux prestiges de l'imagination et du génie ; c'est encore, et réellement, un lieu charmant, et sa célèbre fontaine, sans égaler, à beaucoup près, les merveilles des Alpes et leurs plus hautes magnificences, les annonce dignement à l'heureux voyageur qui va les visiter, et arrache encore un regard de regret à celui qui s'en éloigne.

C'est à 12 kilom. d'Avignon qu'un demi-cercle de rochers à pic d'une élévation imposante, fermant tout-à-coup le vallon sinueux de Vaucluse, force le promeneur le plus indifférent à s'arrêter pour admirer le calme et la fraîcheur du paysage qui l'environne. Dans la partie inférieure et centrale de ce mur de rochers s'ouvre et s'enfonce dans l'obscurité une grotte naturelle, d'environ 32 mètres de largeur au niveau du sol, et sans doute profonde, car sa hauteur atteint 19 mètres sous l'arc irrégulier qui en forme l'entrée. Sous cette voûte impénétrable à l'œil, mais dont la fraîcheur, le silence et la capricieuse structure charment d'abord les sens, s'étend, à peine contenue dans le profond

bassin que forme en cet endroit le rocher, une magnifique nappe d'eau, en apparence immobile, çà et là noire ou verte comme l'intérieur de la grotte et le feuillage sombre qui le décore, mais partout transparente, et à vos pieds éblouissante et pure comme la lumière qui s'y joue. C'est la *Fontaine de Vaucluse.*

Cette fontaine, ou, si l'on veut, ce beau lac en miniature s'alimente par d'invisibles sources, et s'épanche sans bruit par des canaux également souterrains dans un ravin inférieur où il devient la Sorgue, cours d'eau assez considérable pour prendre le nom de rivière et pour porter bateau non loin de là, accru alors de plusieurs autres sources vives qu'on voit sourdre sur ses deux rives. C'est seulement à une certaine époque de l'année que la fontaine, plus abondante, surmonte les parois du bassin de roche, bouillonne à ciel ouvert, et se précipite en cascade dans le lit de la Sorgue. Les paysans des environs vous font remarquer avec un sérieux naïf que leur eau, *nouastè aïgo*, comme ils disent dans leur patois, d'ailleurs excellente et incomparable, va si vite qu'elle n'a le temps de former ni rouille ni mousse sur les rochers sur lesquels elle court; *ha pas lou tém*, *ha pas lou tém.*

Bientôt elle souffre sans peine
Que mille différents canaux
Divisent au loin dans la plaine
Le trésor fécond de ses eaux.
Son onde toujours épurée,
Arrosant la terre altérée,
Va fertiliser les sillons
De la plus riante contrée
Que le dieu brillant des saisons,
Du haut de la voûte azurée,
Puisse échauffer de ses rayons.

LE FRANC DE POMPIGNAN.

Mais le souvenir à jamais inséparable de ce beau lieu, c'est le séjour qu'y fit Pétrarque; c'est à la vie de ce grand poëte et à son génie qu'il faut demander le secret de la célébrité et des enchantements de Vaucluse; c'est à tous ces vers inspirés qui firent, au quatorzième siècle, la joie et l'orgueil de notre Europe, alors que, s'éveillant après la longue nuit du moyen-âge, éblouie des premiers rayons de la Renaissance, elle se sentit heureuse et fière de pouvoir répondre aussi par des chants aux chantres fameux de l'Antiquité, et d'avoir à opposer le Dante à Homère, et à Virgile Pétrarque. Le prestige fut grand en-deçà comme au-delà des monts; car au dix-huitième siècle il n'était pas encore dissipé : non seulement Rousseau, cet autre enfant des Alpes, redit sans cesse et partout dans ses écrits les vers de Pétrarque, mais Voltaire lui-même se surprit un jour à traduire la *canzone*

Chiare, fresche e dolci acque,

en vers que tout le monde a retenus.

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;
Arbre heureux dont le feuillage,
Agité par les zéphirs,
Là couvrit de son ombrage;
Qui rappelez mes soupirs
En rappelant son image!
Ornements de ces bords, et filles du matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embellissait. . . . .

Cette libre imitation est charmante assurément, et quoi qu'en aient pu dire, en Italie, certains adeptes, elle est peut-être supérieure à l'original; mais il est vrai qu'on y regrette je ne sais quelle inimitable candeur et quel accent pieux de la voix de Pétrarque.

C'est tout au fond de la vallée, loin de la fumée et du bruit de différentes fabriques nouvellement établies sur la Sorgue, et à cent pas seulement de la fontaine, qu'on montre encore, sur une pointe de rocher, la place de la maison de Pétrarque, dont au siècle dernier on voyait les ruines. La femme angélique et tant célébrée, cette Laure objet mystérieux d'une affection si pure et si constante, qui fut pour le poëte ce que Béatrix avait déjà été pour le Dante enfant, une céleste apparition, qu'on a pu croire tout-à-fait idéale tant elle fut ravissante et regrettée, ineffable révélation de l'invisible beauté et de l'éternel amour; cette Laure, au dire de ceux qui croient qu'elle habita la terre, demeurait non loin de là, dans un château bâti sur une autre éminence, qu'un vallon riant séparait de la *villa* de Pétrarque. On raconte que c'est à Avignon, où il était venu, à peine adolescent, avec son père, vieux compagnon d'exil du Dante, que Pétrarque rencontra Laure de Noves pour la première fois. Mais pour bien faire comprendre l'influence de cette simple rencontre sur la vie de Pétrarque, l'exaltation toute mystique du poëte et pour Laure et pour Vaucluse, les louanges excessives qu'il leur a prodiguées, son triomphe solennel et la gloire sans égale dont il jouit long-temps par toute l'Europe, il nous sera nécessaire de rappeler ce qu'était alors le chantre de Béatrix pour toute l'Italie, le haut rang qu'occupaient alors en Europe la ville et la cour pontificale d'Avignon, et surtout ce qu'avaient été les mœurs provençales et la poésie des troubadours au douzième et au treizième siècle.

LA TROQUE*.

NOUVELLE.

§ 1.

On était aux derniers jour du mois d'août, et le beau fleuve de la *Sanaga*, grossi par les pluies des mois précédents, commençait à rentrer dans son lit**. On voyait les campagnes, qui venaient de sortir des eaux, couvertes encore d'un limon humide. Les troupeaux, précédemment chassés sur les montagnes par l'inondation, redescendaient au fleuve de toutes parts, et les éléphants se montraient par troupes à la lisière des bois, poussant leurs cris sauvages et brisant, avec leurs trompes, les tiges des jeunes palmiers.

Quant à la végétation, elle était dans toute sa splendeur. Les ébéniers, les mahots et les *apes*, chargés de singes ou d'oiseaux, formaient, le long du fleuve, une sorte de bordure mouvante que diapraient des fleurs gigantesques. Au loin s'étendaient des prairies dont l'herbe était si haute qu'un homme à cheval y eût disparu tout entier. Çà et là quelques villages entourés de palissades montraient leurs toits pointus couverts de feuilles de balisier, et des *almadies*, à voiles de coton, descendaient les affluents de la Sanaga, se dirigeant toutes vers une sorte de baie qu'annonçaient de loin deux potences auxquelles étaient suspendues des calebasses de différentes grosseurs.

Là venait de s'établir un de ces marchés improvisés par les nègres, loin des comptoirs français, pour *la troque* de l'ivoire, de la gomme, de l'or et des esclaves. Une

* Nous avons tâché, dans une nouvelle précédente (*David le trappeur*, 1841, p. 214), de décrire les contrées encore sauvages de l'Amérique du Nord et les mœurs des hordes aventureuses qui les parcourent. La nouvelle que nous donnons aujourd'hui a également pour but de faire connaître une partie de l'Afrique occidentale, et de donner quelques détails sur ses usages, son commerce et ses productions.

** Les pluies commencent dans la Sénégambie vers la fin de mai, et durent jusqu'en juin. Les eaux de la Sanaga (ou Sénégal) grandissent alors jusqu'en août, puis diminuent jusqu'en septembre.

grande barque pontée, d'environ 100 tonneaux, se tenait à l'ancre vers le milieu du fleuve avec le pavillon blanc à son pic. Elle était commandée par le capitaine Jean Lescot de Dieppe, qui avait acheté de la Compagnie du Sénégal * le droit de commercer jusqu'à Maukanet. Obligé de laisser à Saint-Louis son navire qui n'eût pu remonter la Sanaga, il avait fait construire cette grande barque avec laquelle il était parvenu jusqu'à l'embouchure de la rivière Fatmé, où il avait ouvert la troque avec les Yalofs, les Foulis et les Mandingos.

Les marchands de l'intérieur, avertis de sa présence, étaient arrivés, les uns avec des troupes d'esclaves liés deux à deux par une corde-cuir, et portant sur la tête une dent d'éléphant; d'autres avec des chameaux chargés de gomme ou de *bomba* (bois de santal); d'autres enfin avec des ânes portant dans de doubles mannequins des fruits, du vin de palme et du maïs.

Jean Lescot compléta ainsi son chargement en peu de jours, et déclara qu'il n'échangerait plus de marchandises que contre du *ghingan* ou poudre d'or. Il se rendit en conséquence chez le chef des villages voisins pour lui annoncer sa résolution, laissant le canot qui l'avait mené à terre sous la garde de deux matelots et d'un vieux chirurgien nommé Jollard.

Celui-ci n'avait quitté le fort de Saint-Louis, où il exerçait habituellement ses fonctions, que dans l'intérêt de la science et pour compléter *la flore africaine*, à laquelle il travaillait depuis dix années. C'était un de ces philosophes pratiques auxquels l'étude silencieuse de la nature a donné la foi naïve des enfants et la sérénité des saints; âme si simple et si ouverte qu'aucune mauvaise inclination n'eût trouvé à s'y cacher. Lorsque le capitaine fut parti, il s'apprêta également à quitter le canot, sa boîte d'herboriste sur une épaule et une faucille à la main.

— Vous allez donc encore faire votre provision de foin, père Consolation? dit le plus âgé des matelots en riant.

Ce nom de *père Consolation* avait été donné au vieux chirurgien par les malades, à cause de sa douceur affectueuse et encourageante. Il frappa amicalement sur le bras du marin en lui disant :

— Cela t'étonne, Etienne Riou; tu n'es pas venu ici, toi, pour chercher des simples, n'est-ce pas?

— Ma foi non! observa le second matelot; mon cousin et moi, nous préférons la *troque* à la botanique, comme vous appelez votre affaire.

Le chirurgien secoua la tête.

— J'ai même peur que vous n'aimiez trop le commerce, reprit-il.

— Comment cela?

— N'oubliez point que votre capitaine a seul droit de faire ici la troque...

— Bah! interrompit Michel Loriol, il n'y a que les curés qui y regardent de si près; et en définitive, de pauvres diables peuvent bien ramasser les croûtes quand les maîtres ont mangé.

— Oui, dit Jollard; mais après la croûte on prend la miche entière. Une fois la règle enfreinte, rien n'arrête plus, et si vous admettez le diable dans votre antichambre, il sera bientôt maître de toute la maison.

Il partit à ces mots; Etienne haussa les épaules, et dit ironiquement :

— Le père Consolation a toujours quelque principe à vous appliquer ainsi sur la conscience en guise d'onguent; mais on ne fait point la troque depuis si long-temps sans savoir se conduire.

Il y avait en effet près de dix années qu'Etienne Riou naviguait pour le commerce d'Afrique avec Michel Loriol, et tous deux connaissaient assez bien les différents langages des tribus nègres de la Sanaga pour servir d'interprètes. Nés en Normandie dans le même village, et parents à un degré éloigné, ils ne s'étaient presque point quittés depuis leur enfance. Il était résulté de cette communauté d'existence une communauté de principes qui les avait associés dans toutes leurs actions. Bien que chacun se préférât ouvertement à l'autre, ils étaient habitués à atteler de front leurs deux égoïsmes; ils se trouvaient à l'aise ensemble par cela seul qu'ils se connaissaient bien; il n'y avait pas entre eux sympathie de cœur, mais leurs vices se comprenaient.

Tous deux étaient demeurés dans le canot appuyés sur leurs avirons et regardant avec indifférence les eaux du fleuve qu'entr'ouvrait par instants la tête monstrueuse d'un hippopotame. Dans ce moment, une troupe de Mandingos parut à l'autre extrémité de la baie.

A la vue du canot, elle s'arrêta sous un bouquet de palmiers, et un seul nègre s'avança vers les matelots.

Sa *juba* * de six aunes de tour, et les anneaux de corail qui ornaient ses jambes et ses bras, le faisaient aisément reconnaître pour un riche marchand habitué à commercer avec les navires. Ses cheveux mêlés de verroteries étaient longs de six pouces, ce qui est chez les nègres de la côte d'Afrique un grand signe d'élégance, et il portait à la ceinture un trousseau de clefs comme marque de son opulence.

Il s'avança jusqu'au canot, la zagaie sur l'épaule, et annonça aux deux marins qu'il arrivait avec des marchandises de troque.

— Nous n'en avons que faire, répondit Loriol.

— Mes gens, observa le Mandingo, apportent des *barrys* ** qui savent piler le grain, puiser de l'eau et tourner la broche.

— Tu peux offrir tes singes à Horrei, dit Etienne; nous ne nous embarrassons point de pareille vermine.

— J'ai aussi des *biens secs* ***.

— Notre barque est chargée jusqu'aux écoutilles.

Le nègre parut déconcerté; cependant, après un silence, il s'approcha des matelots.

— Peut-être le capitaine aimerait-il mieux du ghingan? dit-il.

— En aurais-tu, par hasard? demandèrent-ils vivement.

Le Mandingo tira de son sein un sac de cuir qu'il entr'ouvrit avec précaution : il était plein de poudre d'or.

— Le capitaine ne refusera pas des *chefs d'argent* **** en échange d'une pareille marchandise, observa le nègre.

— Le capitaine, dit Etienne, ne reviendra pas de longtemps.

— J'attendrai.

Riou et Loriol se regardèrent; l'occasion était trop favorable pour la laisser échapper. Après un court silence, Michel dit :

— Est-ce là tout ce que tu as de poudre d'or?

— Tout, répliqua le Mandingo.

— Alors nous pouvons te l'acheter.

— Je préfère attendre le capitaine.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'il m'en donnera un meilleur prix.

— Veux-tu voir ce que nous t'offrons?

— Soit.

Ils rentrèrent dans le canot qu'ils avaient quitté, et tirèrent du coffre établi sous le banc une petite caisse qui s'y trouvait cachée.

Elle était pleine de marchandises d'étape dont ils avaient fait secrètement pacotille en quittant Dieppe. C'étaient des

* Compagnie composée de marchands de Rouen, à laquelle était accordé le privilége exclusif du commerce d'Afrique.

* Haut-de-chausses.

** Grands singes que l'on dresse au service.

*** Nom donné, dans le commerce de troque, à l'ivoire et à la gomme.

**** Nom donné, dans le commerce d'Afrique, à certains objets d'élite.

colliers de cristal, des dollards à l'aigle déployée, des grelots, des sifflets argentés, et des cahiers de papier.

Tous ces objets furent étalés par eux avec une sorte d'emphase, et le marché s'engagea. Le nègre, qui semblait fasciné par la vue des *chefs d'argent*, allait de l'un à l'autre, voulant tout avoir. Enfin, après de longs débats, l'échange fut conclu, et le Mandingo venait de livrer le sac de ghingan, lorsqu'un nouveau personnage parut tout-à-coup au détour du chemin.

A son aspect, les deux matelots tressaillirent et refermèrent vivement le coffret; mais le capitaine Lescot (car c'était lui), avait tout vu, et s'écria :

— Vivat, mes gars! il paraît qu'on fait du commerce ici! Comment donc! ajouta-t-il en s'approchant et apercevant le sac du Mandingo, de la poudre d'or!... C'est la première que je vois depuis mon arrivée! Combien avez-vous acheté, mes agneaux, le droit de commercer sur la Sanaga?

— Pardon, capitaine, balbutia Loriol; nous avons cru... il nous a semblé...

— Que tu avais droit de me faire concurrence, n'est-ce pas? Te rappelles-tu les termes de ton engagement, drôle?

— Oui, capitaine.

— Et le premier article ne renferme-t-il point la défense formelle de faire la troque pour ton compte?

Michel baissa la tête sans répondre.

— Je pourrais te faire payer ta friponnerie par une *cale* * dans le fleuve, ou quelques tours de *bouline* ** sur le pont; mais je suis bon prince; j'aime mieux croire que tu as fait le commerce pour moi et dans mes intérêts. En conséquence, ajouta Lescot, qui arracha à Etienne le sac de ghingan, je reprends mon bien.

Riou voulut réclamer; mais le capitaine lui imposa silence d'un geste menaçant.

— Pas de mots, loffia ***, s'écria-t-il brusquement, ou gare à votre cuir. Quant à toi, boule de neige, pour t'apprendre à ne point faire la troque avec mes matelots, je ne te prendrai aucune marchandise.

Comme il achevait, Jollard parut et l'avertit que le chef des villages l'attendait derrière le coteau avec une cinquantaine de nègres réunis pour une chasse d'éléphants. Lescot remercia le chirurgien, et après avoir durement averti les deux matelots de l'attendre, il repartit pour rejoindre les chasseurs.

§ 5.

A peine les cousins se trouvèrent-ils seuls qu'ils s'abandonnèrent à toute leur colère.

— Ainsi il nous emporte notre poudre d'or! s'écria Etienne.

— Et sans nous rembourser nos marchandises encore! ajouta Michel exaspéré.

— Je vous avais averti, observa doucement Jollard.

— Au diable les avertissements! murmura Riou. Que je sois pendu si je ne me venge du brigand!

— Je jure de ne pas perdre mes dents à son service.

— Ni moi.

— Et à la première bonne occasion, je laisse sa patache en panne.

— Et nous filons notre nœud.

— Vous ne ferez point cela, mes amis, dit le vieux chirurgien, car ce serait manquer à vos engagements.

Les deux marins firent un signe de tête sans répondre, et retournèrent au canot.

Cependant le Mandingo, désappointé par ce que venait de lui dire le capitaine Lescot, s'était assis à terre et se mit à fumer. Jollard s'approcha pour considérer sa pipe dont l'énorme foyer pouvait contenir une livre de *taffio* *.

— Pardieu! c'est un *callot*, dit-il après l'avoir considéré un instant.

— Qu'est-ce qu'un callot? demanda Loriol.

— Rien en apparence qu'une tête de pipe en terre rougeâtre; mais cette terre contient une quantité d'or considérable.

— Est-ce vrai? interrompirent les deux Normands.

— J'en ai fait l'analyse.

— Vous, père Consolation?

— Ne savez-vous point que mon oncle était joaillier, et que j'ai moi-même travaillé chez lui?... Je me connais en métaux et en diamants au moins aussi bien qu'en mauvaises herbes, comme dit Michel.

— Ainsi l'on pourrait extraire de l'or de ces callots?

— Très facilement. Je serais même curieux de savoir où ce marchand s'est procuré le sien.

— Je vais le lui demander, dit Michel.

Le Mandingo, interrogé à ce sujet, répondit qu'il avait acheté sa pipe de voyage au pays de Bambuk, où l'on pouvait s'en procurer sans peine pour de la verroterie. Il ajouta que cette contrée était peu éloignée et se trouvait sur la route de Tambuto.

A ce dernier nom, les deux marins firent un mouvement, et Jollard lui-même devint plus attentif.

Tambuto était alors quelque chose comme *la ville d'or*, autrefois cherchée par Raleigh au pays d'*Eldorado;* et ce qu'on en racontait semblait emprunté aux contes arabes. Là, disait-on, les toits étaient d'or, et des carrières de pierres précieuses se rencontraient presque à chaque pas. La Compagnie avait plusieurs fois songé à faire chercher cette cité mystérieuse; mais le temps, les moyens ou la volonté lui avaient tour à tour manqué. Cependant il n'était point d'aventurier qui ne tournât au moins ses désirs vers Tambuto, comme vers une nouvelle Colchide.

Aussi les yeux de Riou et de Loriol s'allumèrent-ils à la pensée qu'ils en étaient assez peu éloignés pour pouvoir y parvenir. Ils interrogèrent le Mandingo, qui leur donna les détails les plus circonstanciés sur l'itinéraire à suivre pour arriver à la ville inconnue. On devait pour cela traverser plusieurs contrées bien peuplées et fertiles en ghingan. Le nègre leur parla surtout d'un peuple habitant le pays de *Jaie;* les Arabes lui apportaient tous les ans du sel à un lieu désigné, se retiraient après avoir séparé en un grand nombre de portions cette marchandise, et trouvaient au retour de l'or à la place de chaque tas. Il ajouta que les habitants de Jaie n'évitaient ainsi de se montrer que parce qu'ils avaient des lèvres tombant jusque sur la poitrine, et toujours près de tomber en putréfaction si on ne les frottait de sel.

Les deux matelots écoutèrent tous ces récits avec une avidité crédule, et retournèrent à bord la tête pleine des merveilles qui leur avaient été racontées. Le vieux chirurgien, dont le hamac n'était séparé des leurs que par une mince cloison, les entendit causer bas une partie de la nuit, et ne douta point qu'ils ne formassent quelque nouveau projet.

Leur mine résolue, lorsqu'ils reparurent le lendemain sur le pont, le confirma dans cette opinion.

— Vous n'avez point dormi, dit-il en s'approchant d'eux avec un sourire.

Etienne rougit.

— Nous auriez-vous entendus? lui demanda-t-il d'un ton inquiet.

— Non, répliqua Jollard; mais si je ne me trompe vous parliez de choses graves et dont peut dépendre votre avenir.

— Juste! père Consolation.

— Et que disiez-vous donc?

* Supplice qui consiste à plonger plusieurs fois dans l'eau.

** Supplice qui consiste à courir d'un bout du pont à l'autre, entre deux rangs de matelots qui vous frappent de coups de corde.

*** Terme injurieux parmi les marins.

* Tabac.

— Nous disions que le seul moyen de faire son chemin dans la vie comme en pleine mer, était de profiter du vent et de naviguer toujours au plus près.

— C'est aussi le moyen de faire naufrage.

— Bah ! on ne retrouve point une bonne occasion perdue; avec de l'audace tout réussit.

Le vieux chirurgien secoua la tête, et dit :

— Prenez garde ! prenez garde ! Riou ; l'audace sans l'instinct du devoir est comme une épée dont on a jeté le fourreau, également dangereuse pour les autres et pour nous-mêmes.

Etienne n'eut point le temps de répondre ; le capitaine Lescot se rendait à terre, et l'appelait avec son cousin pour conduire le canot. Ils firent un signe d'adieu à Jollard, et partirent.

Mais le soir le capitaine revint seul ; les deux matelots avaient déserté avec leurs armes et leur pacotille.

La suite à une prochaine livraison.

LES LANDES DE GASCOGNE.

Nous avons déjà parlé, en 1835 (p. 253), des habitants des Landes, de leurs costumes et de leurs mœurs; le joli tableau de M. Lepoitevin nous donne occasion de revenir aujourd'hui sur cette contrée si peu connue des voyageurs, et nous le faisons d'autant plus volontiers que depuis l'époque où nous



(Salon de 1842; Peinture. — Berger des Landes gardant ses troupeaux, par Eugène Lepoitevin. — Voy. 1835, p. 253.)

écrivions notre premier article, on a commencé à réaliser sur ce point de la France plusieurs améliorations importantes.

Les causes qui ont maintenu pendant si long-temps les Landes de Gascogne dans leur état de solitude et de friche sont fort nombreuses : parmi les plus influentes, on doit compter l'absence de voies de communication faute de matériaux résistants; car les pierres sont fort rares dans le pays. Ainsi la route de Bordeaux à Bayonne a été long-temps pavée de troncs d'arbres sur lesquels la voiture sautait et cahotait à briser les reins des patients; la route de Bordeaux à La Teste, par où passe la plus grande partie du poisson que l'on consomme dans la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Charente, la Haute-Vienne, et pays circonvoisins, était rendue si affreuse l'hiver par des marais capables d'engloutir chevaux et cavaliers, charrettes et attelages, ainsi que par des débordements de rivières et de ruisseaux, que souvent, dans cette saison, la communication avec Bordeaux était interrompue durant huit jours, et qu'en tous temps il fallait trois jours et trois nuits à un chariot à bœufs pour franchir une distance de quatorze lieues.

Quelles relations établir dans ce pays si peu abordable !

Or, aujourd'hui, les chemins de fer, destinés à causer tant de révolutions entre les relations des peuples, ont pénétré dans les Landes, et s'apprêtent à y jouer un rôle d'autant plus important qu'ils semblent fournir à ce pays la solution d'un problème qui, sans eux, y serait insoluble, à savoir, l'établissement des voies de communication.

Nous l'avons déjà dit plus haut, il n'y a pas de pierres dans les Landes pour y construire des routes solides ; on y trouve bien un tuf ferrugineux qui peut servir à empierrer les voies, mais ce n'est que dans des localités éparses; les frais de transport en seraient exorbitants; l'entretien de la route d'ailleurs serait impossible, parce qu'on aurait bientôt épuisé le petit nombre de carrières du pays..

Les chemins de fer semblent inventés exprès pour les Landes; non seulement ils coûtent moins cher qu'ailleurs, parce qu'il n'y a à faire aucuns travaux d'art, que le terrain y est plat, que le bois, pour supporter les rails, n'y est ni rare ni cher, que le pays fournit le fer et peut même fournir le combustible; mais ils n'y sont peut-être pas aussi chers qu'une route empierrée.

Ainsi le chemin de fer de Bordeaux à La Teste a coûté environ trois cent mille francs la lieue, tandis que d'autres ont coûté trois millions; d'où il résulterait que *cent mille* voyageurs sur ce chemin y produiraient un résultat équivalent à celui d'un nombre de voyageurs décuple, c'est-à-dire *un million* sur les autres chemins.

Les bergers à échasses, comme les représente la gravure, finiront par être bannis des Landes par les chemins de fer; il ne fallait pas moins que cette puissante et merveilleuse invention de la civilisation moderne pour faire disparaître devant elle les derniers représentants des vieux Boyens, de ces Kimris qui firent trembler les Romains.

Le complément au chemin de fer de Bordeaux à La Teste sera sans doute celui de Bordeaux à Bayonne, si important pour rattacher l'Espagne à la France, dont elle doit être l'alliée naturelle.

Les voies de communication deviennent d'autant plus nécessaires dans les Landes que l'agriculture y prend un développement tout nouveau. L'introduction de la culture des racines qui ont fait la richesse des sables de Norfolk, la pratique des desséchements pour purger les terres des eaux de pluie qui inondent durant l'hiver ce pays de plaines, enfin et surtout l'application en grand du système des arrosages pour contre-balancer la funeste influence du soleil et changer le fléau de ses ardeurs en un principe fécondant : telles sont les ressources que l'agriculture met en œuvre aux environs du grand bassin maritime d'Arcachon, et qui de là sans doute se répandront de proche en proche dans toute l'étendue des Landes de Gascogne.

La conquête de cette vaste contrée, qui n'occupe pas moins de la trente-sixième partie du territoire de la France, sera pacifique, et mérite ainsi à double titre de fixer l'attention des économistes et celle des hommes d'Etat.

RAPPORTS ENTRE LES COULEURS ET LES ODEURS.

Dans l'hiver de 1831, le docteur Stark, étant à l'université d'Edimbourg, fit une remarque singulière. Il avait deux habits, l'un noir, l'autre olive. Lorsqu'il étudiait dans l'amphithéâtre d'anatomie avec son habit noir, le drap s'imprégnait d'une odeur très désagréable qui était très long-temps sans se dissiper : au contraire, lorsque pendant ses travaux de dissection il avait été vêtu de son habit olive, le drap ne conservait qu'une odeur à peine perceptible.

Surpris de cette différence, il voulut vérifier si en effet l'absorption du principe odoriférant, quel qu'il soit, variait suivant les couleurs des corps absorbants.

Pour cette expérimentation, il suffisait d'exposer de petites quantités de substances différemment colorées à l'action de corps odoriférants.

Le docteur Stark soumit à l'action du camphre, pendant six heures, dans un lieu obscur, deux petits morceaux de drap, l'un noir, l'autre blanc. Le résultat fut que le drap noir s'était imprégné d'une odeur de camphre beaucoup plus forte que celle absorbée par le drap blanc *.

L'expérience fut répétée en substituant de l'*assa-fœtida* au camphre. Après un délai de vingt-quatre heures, des deux morceaux de drap laissés en contact avec cette substance, l'un noir exhalait une odeur insupportable, l'autre blanc était resté presque inodore.

Aux pièces de drap le docteur substitua des pièces de coton, et plus tard de soie : les mêmes effets se reproduisirent; le noir absorba et conserva, dans toutes les expériences, la plus grande quantité d'odeur.

Le drap absorbait plus que le coton.

Le docteur expérimenta ensuite sur les autres couleurs.

Après un très grand nombre d'expériences répétées et vérifiées avec une scrupuleuse attention par le docteur et ses amis, on arriva à établir que l'intensité d'absorption est décroissante, suivant les couleurs, dans l'ordre suivant : après le noir, le bleu est la couleur qui absorbe le plus; vient ensuite le vert, puis le rouge, le jaune, et enfin le blanc qui n'absorbe presque rien.

Un autre mode de vérification fut encore mis en usage. En pesant dans une balance très sensible les substances colorées avant l'expérience, en les exposant ensuite à l'action du camphre vaporisé lentement à l'aide de la chaleur, et en les pesant enfin de nouveau, le docteur constata que la substance colorée en noir s'était augmentée d'un certain poids, comparativement plus fort que celui dont s'étaient augmentées les substances autrement colorées, et surtout le blanc.

On peut considérer comme se rattachant par une certaine analogie à ces études des expériences faites, il y a environ dix ans, à Tubingue, par MM. Schübler et Kœhler, sur les rapports de la couleur et de l'odeur dans les plantes.

Ces deux savants ont expérimenté sur plus de 4 200 plantes appartenant à 27 familles, dont 20 de la classe des dicotylédones et 7 de celle des monocotylédones.

Les questions qu'ils s'étaient posées étaient celles-ci : 1° Sur 4 200 plantes, combien s'en trouvait-il de chaque couleur? 2° Combien, dans chaque couleur, s'en trouvait-il d'odoriférantes? Voici les résultats.

	Esp. col.	Esp. odor.
Blanches	1 194	187
Rouges	923	84
Jaunes	950	77
Bleues	594	31
Violettes	308	13
Vertes	153	24
Oranges	50	3
Brunes **	18	1
	4 200	420

* On sait que les substances colorées en noir absorbent aussi plus de chaleur que celles colorées en blanc. Existerait-il un rapport intime entre la chaleur et le principe odoriférant? La science n'a pas encore découvert ce principe. Tandis que la vue et l'ouïe, organes si importants, ont donné lieu à deux sciences aujourd'hui très avancées, l'optique et l'acoustique, l'odorat et le goût sont restés des sens obscurs quant à leurs principes et à leurs opérations. Que de découvertes à faire! combien de voies ouvertes à l'activité des esprits curieux! Les observations du docteur Stark n'exigeaient pas grande science; peut-être quelques uns de nos lecteurs prendront-ils plaisir à les répéter et à les porter plus loin. La prodigieuse découverte de M. Daguerre est de nature à encourager bien des espérances hardies. Le monde est encore plein de merveilles mystérieuses qui doivent devenir successivement les conquêtes de l'homme.

** Il n'existe pas de fleur complétement noire.

On voit que le blanc est la couleur la plus commune parmi les fleurs. Les couleurs tranchées, rouge, jaune et bleu, sont ensuite plus répandues que le violet, le vert, l'orange et le brun. Le rouge et le jaune sont répartis à peu près dans la même quantité.

Proportionnellement, c'est le blanc qui comprend le plus de fleurs odoriférantes, ensuite le rouge.

On a aussi cherché à séparer les odeurs agréables des odeurs désagréables. C'était une entreprise difficile; les goûts sur ce point sont très différents.

On a cru cependant pouvoir conclure que les fleurs de couleur blanche n'étaient pas seulement plus généralement odoriférantes que les autres, mais aussi que leur odeur est généralement plus agréable que celle des fleurs d'autres couleurs. Sur 100 fleurs de couleur blanche on en a trouvé 15 d'odeur agréable, et 1 seulement d'odeur désagréable; tandis que sur 100 fleurs de couleurs variées, le rapport des odeurs agréables aux odeurs désagréables était seulement de 5 à 1.

PROJET DE

DÉMEMBREMENT DE L'ANGLETERRE

Au seizième siècle.

On sait que les nombreuses coalitions qui, à diverses époques, se sont formées contre la France, avaient toutes pour but son démembrement. Voici, comme contre-partie, un fait très peu connu relatif à une conquête projetée de l'Angleterre.

Castillon, ambassadeur de France à Londres en 1538, chercha à faire adopter à François Ier et à Charles-Quint un projet qui lui avait été suggéré par le mécontentement que causaient dans toutes les classes anglaises les réformes religieuses et la conduite tyrannique de Henri VIII. Dans plusieurs lettres écrites en décembre 1538 et au mois de janvier de l'année suivante, il proposa de former entre l'Empire, la France et l'Ecosse, une coalition dont l'objet serait d'envahir l'Angleterre. Il serait, disait-il, facile non seulement de chasser le roi, mais de conquérir le royaume, et la France ne devait pas laisser échapper cette occasion d'anéantir une nation dont la rivalité l'avait si souvent humiliée. Une fois le pays conquis, le partage se ferait de la manière suivante: l'empereur obtiendrait toute la contrée située de l'Humber à la Tamise; la France, le midi de l'île, du comté de Kent au pays de Galles; et enfin l'Ecosse, notre ancienne et fidèle alliée, tout le pays situé au nord de l'Humber. — Castillon assurait que six semaines suffiraient pour effectuer la conquête et le partage. Heureusement pour l'Angleterre, Charles-Quint, de qui dépendait en grande partie la réalisation de ce projet, était trop bon politique pour assurer une prépondérance décidée à la France par la destruction de son antique ennemie; et, tout en paraissant donner son approbation au plan de Castillon, il prétexta pour l'ajourner les embarras croissants que lui causaient la guerre contre les Turcs et le protestantisme. Son refus fit avorter une entreprise qui aurait pu mettre en grand péril la nationalité de nos voisins d'outre-mer.

Toute âme curieuse est faible et vaine; par là même elle est discoureuse, elle n'a rien de solide, et veut seulement étaler un vain savoir, qui ne cherche point à instruire, mais à éblouir les ignorants. BOSSUET.

DES PARATREMBLEMENTS DE TERRE.

(Premier article.)

Il y a peu de phénomènes géologiques dont on se soit plus anciennement préoccupé que des tremblements de terre: aussi y en a-t-il peu qui méritent davantage de fixer l'attention des hommes par leur importance propre et par l'étendue de leurs effets. Des villes, bien plus, des provinces, même des pays entiers ravagés inopinément, souvent à plusieurs reprises, sans aucune défense contre le fléau, marquent dans l'histoire ces frémissements redoutables de l'écorce du globe. Mais quelle est la cause de ces événements? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer, et cela se voit même par la multitude d'opinions qui ont été tour à tour alléguées pour les expliquer. Il serait inutile de rapporter ici tout ce qu'ont imaginé à cet égard les philosophes anciens et modernes. Il suffit de constater que l'opinion la plus probable est celle qui donne pour principe aux tremblements de terre la force électrique. Ainsi, ces phénomènes seraient le résultat d'orages souterrains ayant cours dans la masse du globe, comme la foudre et le tonnerre sont le résultat d'orages atmosphériques ayant cours dans les nuages. Que l'on suppose que les nuages, au lieu d'être une vapeur légère et inconsistante, se changent en une croûte solide, on se figurera aisément que le tonnerre, en y éclatant, y occasionnerait à chaque coup un ébranlement général; cet ébranlement-là donne l'idée de celui qui doit avoir lieu sous nos pieds, si l'électricité s'y joue de la même manière qu'au-dessus de nos têtes. On sent aisément la valeur de cette opinion, pourvu que l'expérience montre qu'elle est effectivement fondée; car comme les hommes ont su trouver dans la connaissance des lois de l'électricité un remède contre la foudre, ils peuvent en chercher un dans cette même connaissance contre les tremblements terre.

Le docteur Stukeley paraît être le premier qui ait proposé de rapporter les tremblements de terre à l'électricité. Une secousse qui se fit sentir à Londres, en 1749, ayant attiré les savants vers ce sujet, celui-ci réunit ses idées dans plusieurs Mémoires qu'il présenta à la Société royale de Londres. Le P. Beccaria soutint aussi peu de temps après cette opinion, et allégua pour l'appuyer de nouvelles preuves. Mais la question n'en était encore que dans les aperçus théoriques, quand un physicien français, l'abbé Bertholon, professeur à Montpellier, la reprenant avec une nouvelle vigueur et la tournant tout-à-coup à la pratique, vint lui donner par cet autre aspect un éclat et un intérêt que la science pure n'avait pu lui procurer. Il proposa l'institution de paratremblements de terre, comme Franklin, vingt ans auparavant, avait proposé celle des paratonnerres, au premier abord plus audacieuse encore. Voici, en résumé, les raisonnements de l'abbé Bertholon.

La grandeur, l'étendue, l'universalité des effets qu'on remarque dans les tremblements de terre exigent une cause puissante; et parmi toutes celles qui ont été assignées jusqu'ici, il n'y a que l'électricité qui soit capable de produire les effets prodigieux qui accompagnent ces phénomènes. Tantôt ce sont des montagnes qui s'engloutissent tout-à-coup dans les abîmes intérieurs; tantôt des montagnes qui surgissent au contraire du sein de la terre; tantôt des gouffres qui s'ouvrent jusqu'à d'énormes profondeurs; tantôt des îles qui sortent de la mer, ou au contraire qui disparaissent dans ses eaux; tantôt des lacs immenses produits ou absorbés, des golfes nouveaux formés, des villes ruinées ou ensevelies, des provinces bouleversées, des milliers d'hommes frappés de mort sans avoir seulement eu le temps de se reconnaître.

On voit par là quelle énergie doit avoir la cause qui produit les tremblements de terre: ni les courants d'air, ni les courants d'eau souterrains, ni les chutes de cavernes, ni les effervescences produites par des mélanges de soufre, de bitume et d'autres matières détonnantes, ni l'eau réduite en vapeur par la chaleur centrale, ni les inflammations de l'hydrogène, ni aucune autre action de ce genre ne sauraient déterminer de tels effets, non plus que la grande durée, l'étendue considérable, et même l'universalité qui ont été observées dans quelques crises de tremblements de terre.

Jamais on ne pourrait expliquer par les causes que nous venons d'indiquer une secousse assez forte pour remuer le globe terrestre presque tout entier. Ainsi, d'après les calculs du docteur Stukeley, si l'on suppose que le tremblement de terre de la quatrième année de Tibère, qui détruisit en une seule nuit treize grandes villes d'Asie, sur un cercle d'environ 100 lieues de diamètre, a été causé par une inflammation de vapeurs ou quelque autre détonation souterraine ayant lieu sur un seul point, il faut que ce foyer, pour produire l'ébranlement sur cette étendue, ait été situé à une profondeur de soixante-dix lieues dans l'intérieur de la terre. Ainsi, la détonation en question aurait dû mettre en mouvement un cône de terre de soixante-dix lieues de hauteur sur une base de cinquante lieues de rayon. C'est ce que toute la poudre à canon qui s'est faite depuis son invention jusqu'à nos jours ne suffirait pas à produire, ainsi que l'a calculé le docteur Stukeley. Que serait-ce, si l'on prenait pour base du calcul le tremblement de terre dont il est question dans saint Augustin, et qui renversa d'un seul coup cent villes d'Afrique? ou celui de 742, qui mit à terre six cents villes ou bourgades?

Avec l'électricité, au contraire, ces divers effets trouvent une raison toute naturelle. Les tremblements de terre sont, dans cette hypothèse, des tonnerres qui ne diffèrent de ceux de l'atmosphère que par une quantité plus abondante de fluide électrique et une énergie supérieure. Or la physique démontre que le fluide électrique se communique facilement à de grandes masses et à des distances considérables sans éprouver dans sa force aucune diminution. Quelque long que soit le conducteur que l'on fait parcourir à ce fluide, la transmission s'y fait instantanément et sans que la longueur affaiblisse en rien la commotion : de Luc proposait de porter une étincelle électrique depuis le lac de Genève jusqu'à la mer, au moyen d'un fil métallique placé dans le lit du Rhône; et de fait, l'expérience a été faite plusieurs fois sur des fils de plus d'une lieue de longueur. On conçoit donc d'après cela qu'une même décharge d'électricité, en courant d'un point à l'autre dans l'intérieur de la terre, puisse se faire sentir sur toute l'étendue de son trajet presqu'en même temps, sans qu'il y ait besoin de la production d'une force particulière pour chacun des lieux ébranlés. Comme la vitesse de l'électricité est au moins de cinq lieues par seconde, et très probablement plus grande encore, si l'on suppose un foyer électrique capable d'ébranler l'Europe, se déchargeant au centre de cette partie du monde, la secousse, pour parvenir aux extrémités de l'Europe, aurait à s'étendre autour du foyer sur des rayons d'environ 500 lieues de longueur, c'est-à-dire que le continent se trouverait ébranlé tout entier en cent secondes. Il semblerait donc que la secousse fût instantanée, tandis qu'elle ne serait réellement que successive. Dans ce système, on peut donc expliquer très heureusement la presque instantanéité du phénomène dans des endroits très distants, ce qui dans les autres systèmes souffre de grandes difficultés.

Si les tremblements de terre dépendent d'une accumulation de fluide électrique, ces phénomènes ne peuvent manquer d'être accompagnés d'effets électriques correspondants dans l'atmosphère. C'est en effet ce qui a lieu. Les secousses sont presque toujours précédées d'un certain trouble dans l'équilibre de l'élasticité de l'air, trouble rendu sensible par des pluies, des grêles, des vents, des orages et des tempêtes considérables. Les tremblements de terre qui désolèrent l'Europe en 822 furent accompagnés d'orages terribles. En 968, les vents qui se déchaînèrent durant un tremblement de terre détruisirent les moissons dans l'empire d'Orient et y causèrent la famine. L'année 1333 fut constamment orageuse en Suisse, et on y éprouva de grands tremblements de terre. En 1451, le tremblement de terre qui désola le sud de l'Italie fut précédé de deux mois de pluies continuelles sans aucun souffle de vent. Le tremblement de 1343, en Italie, avait été au contraire précédé et suivi par des ouragans violents; il se fit sentir principalement à Naples. Pétrarque, qui se trouvait alors dans cette ville, en a laissé une description. « Il est impossible, dit-il, de peindre l'horreur de cette nuit, où tous les éléments paraissaient déchaînés. Rien ne peut représenter le fracas épouvantable que faisaient le vent, le tonnerre et la pluie mêlés ensemble, les mugissements de la mer en fureur, les mouvements intérieurs de la terre ébranlée. »

Souvent aussi dans les tremblements de terre on observe des feux s'élevant de la terre, des éclairs, des tonnerres souterrains. Callisthène dit qu'entre plusieurs prodiges qui annoncèrent la ruine des villes antiques d'Hélice et de Buris, il y en eut deux qui furent particulièrement remarqués : le tremblement de terre de Délos, et l'apparition d'une grande colonne de feu. Pline rapporte que dans le fameux tremblement de terre lors de la bataille de Trasimène, les eaux du lac parurent couvertes de flammes. En 1726, lors du tremblement de terre de Palerme, un bruit épouvantable se fit entendre pendant un quart d'heure sans qu'il y eût cependant ni vent ni orage; ensuite on vit des colonnes de feu sortir de terre et se diriger vers la mer, où elles se perdirent. A Remiremont, dans le tremblement de terre de 1682, il se produisit aussi de grandes flammes, et l'on observa qu'elles ne brûlaient point, ce qui convient au caractère des flammes électriques.

Rien n'est mieux constaté non plus que les mugissements qui accompagnent d'ordinaire les tremblements de terre. Ces sortes de sons, dit l'abbé Bertholon, ressemblent assez au bruit que fait une étincelle électrique qui tend à s'échapper d'un conducteur fortement électrisé. Outre ces mugissements, on entend aussi des sons que tous ceux qui en ont été témoins comparent exactement au bruit du tonnerre. C'est encore là un frappant rapport avec les orages atmosphériques. Ces divers effets concomitants, dans lesquels la présence de l'électricité semble évidente, ne paraissent donc laisser aucun doute que les tremblements de terre, dans leur essence même, ne soient des phénomènes électriques.

On peut même prouver directement, par une expérience de cabinet, que l'électricité est capable de produire des effets tout-à-fait analogues à ceux des tremblements de terre. Sur un carreau électrique de forte dimension, représentant une portion de l'enveloppe de la terre, on dispose de petites maisons de carton séparées les unes des autres, et représentant une ville : à l'instant où la décharge du foyer électrique se produit, le bruit de l'étincelle retentit, le carreau s'ébranle, et toutes les petites maisons violemment secouées tombent à la fois, tandis qu'un électromètre placé dans l'air un peu au-dessus s'agite et donne les signes du trouble de l'air qui, plus intense, produirait l'orage. C'est une expérience due à l'abbé Bertholon et fort curieuse, non seulement parce qu'elle indique la nature du phénomène, mais parce qu'elle permet aussi, comme nous le verrons dans un prochain article, de faire en petit l'épreuve du remède. « Le meilleur moyen d'expliquer la nature, dit Fontenelle dans l'Histoire de l'Académie, s'il pouvait être employé souvent, ce serait de la contrefaire et d'en donner pour ainsi dire des représentations, en faisant produire les mêmes effets à des causes que l'on connaîtrait et que l'on aurait mises en action. Alors on ne devinerait plus, on verrait de ses yeux, et l'on serait sûr que les phénomènes naturels auraient les mêmes causes que les artificiels, ou du moins des causes bien approchantes. »

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE PRINTEMPS,

ALLÉGORIE PAR J.-J. GRANDVILLE.

(Voy. l'allégorie de l'Hiver, p. 1.)



(Le Printemps, par J.-J. Grandville.)

Printemps, « enfant fleuri d'un père âpre et orageux », sois le bien-venu! A ton approche, la nature doucement émue sort de son long sommeil et essaie son premier sourire.

Soyez les bien-venues, fleurs naissantes qui composez la couronne de cette aimable saison, et vous blanches espérances qui formez son cortége! Tout s'anime, tout fleurit, tout chante, le cœur comme la terre, et dans cette expansion universelle des êtres créés s'élève un hymne de reconnaissance vers le Créateur.

Quelles riantes idées, quelles heureuses promesses dans le nom seul du printemps! Il résume ce que l'homme peut sentir et rêver de plus tendre : des fleurs, des chants, des parfums, n'est-ce pas la presque toute la poésie? Aussi lisez les poëtes anciens et modernes; leurs plus gracieuses images, leurs métaphores les plus attrayantes, c'est au

printemps qu'ils les empruntent. Sa douce haleine fait éclore tous les vers de Bion, Moschus, Théocrite, Anacréon; elle pénètre les suaves compositions de Virgile; elle rafraîchit la verve d'Horace. Les modernes ne lui doivent pas moins; et sans parler de ceux qui se sont exclusivement voués à chanter les beautés de la nature, tous les poëtes, pour peindre la jeunesse et l'espérance, ne font que reproduire depuis des siècles, et sous mille formes, l'éternelle comparaison avec le printemps. Que de vers, que de poëmes inspirés par cette saison où tout est sourire et bonheur! Comment l'homme, en effet, resterait-il spectateur muet de ce rajeunissement qui épanouit tout ce qui l'entoure?

Les descriptions les plus poétiques du printemps nous viennent de l'antiquité. Cette supériorité des anciens dans le genre descriptif s'explique surtout par leur croyance religieuse, qui, personnifiant tous les êtres, toutes les idées, offrait à l'imagination, sous le voile de l'allégorie, des tableaux plus animés. Dans la mythologie païenne

> Tout porte un corps, une âme, un esprit, un visage.

Ainsi le printemps, ce sera tantôt une belle jeune femme, tantôt un jeune homme la tête ornée de guirlandes, Flore ou Vertumne, qui fait éclore les fleurs sous ses pas*. Le vieil Hiver a fui; Zéphire a délivré les Naïades des prisons de glace où il les tenait captives; les arbres verdissent comme les champs; la voix des Dryades se marie à celle des oiseaux; tout murmure pendant le jour; et la nuit, Vénus, conduisant le chœur des Nymphes et des Grâces, donne le signal des danses que Phébé éclaire de sa lumière argentine. A côté de ces paysages où tout respire, qu'anime et qu'embellit la présence de ces personnages allégoriques, demi-dieux et demi-déesses, combien pâlissent les plus ingénieuses descriptions des poëtes modernes!

Mais qu'importe que le langage poétique manque de figures. Le printemps en a-t-il pour cela moins de nouveauté? Le spectacle qu'il nous offre n'a-t-il pas toujours à nos yeux les mêmes charmes? sommes-nous plus froids, et le cœur n'éprouve-t-il pas les mêmes sensations douces et bienfaisantes? La poésie des mots et même des langues peut s'effacer; ce qui ne passe pas, c'est cette éternelle beauté que Dieu a imprimée à ses ouvrages, c'est cette faculté également éternelle qu'il nous a donnée de les comprendre et de les aimer.

Au printemps se rattachent toutes les idées de jeunesse. Il est le matin de l'année comme l'été en est le midi, l'automne le soir, et l'hiver la nuit.

Le jeune homme compte ses ans par printemps, et le vieillard par hivers.

Le printemps est la saison des promesses, le temps de l'espérance. C'est la plus charmante époque de la vie; on ne jouit pas, on fait plus, on espère. La jouissance est inférieure à l'espérance, parce qu'elle est toujours imparfaite; l'espérance n'a pas de limites. Pour donner une idée des délices des Champs-Elysées, les anciens n'avaient rien imaginé de mieux que d'y faire régner un printemps éternel; et c'est pendant cette saison, selon eux encore, que le monde fut créé. Roucher, dans son poëme des *Mois*, a consacré les vers suivants à cette tradition poétique:

> La terre aime à le croire, et le répète encore.
> Oui, dit-on, le Printemps a vu le monde éclore:
> Il a vu dans les airs monter le front des bois;
> Du premier rossignol il entendit la voix;
> Les fleuves devant lui jaillirent des montagnes,
> Et son souffle épura les célestes campagnes.
> Siècle heureux! siècle d'or trop chéri des neuf sœurs,
> Qui cent fois de cet âge ont chanté les douceurs.

Que dire encore du printemps? Rien que nos lecteurs n'aient lu en prose ou en vers, rien qu'ils ne sachent, rien qu'ils ne sentent. Laissons-les donc à leurs impressions, et souhaitons-leur seulement de goûter aux champs tous les plaisirs de cette saison, et de pouvoir dire:

> Eh bien! champs fortunés, forêts, vallons, prairies,
> Rouvrez-moi les détours de vos routes chéries.
> La ville trop long-temps m'enferma dans ses murs,
> Perdu trois mois entiers dans ses brouillards impurs.
> J'échappe à ce séjour de boue et d'imposture,
> Heureux de votre paix, retrouvant la nature.
> Sur la mousse nouvelle et sur la fleur du thym,
> Je vais me pénétrer des parfums du matin;
> Je vais, sur les rameaux de Vertumne et de Flore,
> Epier quel bouton le premier doit éclore.

---

* Sur un bas-relief du palais Mattei, où sont figurées les quatre Saisons, le génie du printemps porte d'une main un bouquet de fleurs; de l'autre côté est un agneau.

Nous croyons pouvoir affirmer que Grandville n'avait aucune connaissance de cette allégorie lorsqu'il a imaginé la sienne, qui est d'ailleurs d'un caractère trop moderne et d'une originalité trop prononcée pour permettre aucune comparaison avec l'antique. Sa volonté a été précisément de mettre de côté les réminiscences classiques, de ne dessiner ni en grec ni en latin, de parler aux vivants une langue vivante. Il était impossible, toutefois, qu'il ne se rencontrât point à son insu, sous quelques rapports, avec d'anciennes compositions. L'expression figurée d'une idée déterminée ne comporte pas des combinaisons infinies: les caractères essentiels, les propriétés distinctives de l'objet de l'image, demeurent toujours les mêmes; le costume et l'expression sont à peu près tout ce que l'on peut modifier et rajeunir.

Sur une belle urne cinéraire de la villa Albani, qui représente les noces de Thétys et Pélée, les Saisons sont figurées par quatre femmes de différents âges: le Printemps est une jeune fille qui porte dans une draperie, devant elle, des fruits verts, primeurs de l'année; l'Eté est une jeune femme qui tient une couronne; l'Automne, d'un âge mûr, porte des fruits dans une corbeille et conduit une chèvre; l'Hiver enfin, vieille et plus drapée que ses compagnes, porte un lièvre, un oiseau aquatique, et traîne après elle un marcassin. Sur un autre vase, on voit le Printemps sous la figure d'un enfant qui d'une main montre une abeille, et de l'autre porte un paon, emblème de la riche variété des fleurs. On croit avoir remarqué, dans les peintures d'anciens tombeaux, que la chasse au cerf désignait le printemps, comme celle du lion l'été, celle du tigre l'automne, et celle du sanglier l'hiver. Plutarque cite les grenouilles comme une allégorie ridicule du printemps.

SUR L'ALLÉGORIE.

Prise dans le sens le plus étendu, l'allégorie est l'expression des idées par le moyen des images: elle est donc une langue universelle, principalement pour les artistes; car l'art, et surtout la peinture, étant, suivant Simonide, une pensée muette, il faut que par la fiction l'art se procure des images, c'est-à-dire qu'il personnifie les pensées.

Chaque signe, chaque image allégorique doit contenir les propriétés distinctives de la chose indiquée; et plus la représentation sera simple, plus le sens en sera clair. Par conséquent l'allégorie doit être simple par elle-même, et n'avoir besoin d'aucune inscription interprétative; cependant il faut entendre ceci de manière que la clarté d'une allégorie doit être proportionnée à la chose qu'il s'agit d'indiquer.

La peinture des pensées est sans contredit antérieure à l'écriture, ainsi qu'on le sait par l'histoire des peuples de l'ancien et du nouveau monde. WINCKELMANN.

UNE SOUPE A L'INDIENNE.

La chronique de Nuremberg rapporte que, vers l'année 1698, un garçon barbier de Nuremberg, nommé Chrétien Schamberger, quitta cette ville pour aller chercher fortune

aux Indes orientales, où il devint premier médecin du Grand-Mogol. De retour dans sa patrie, après de longues années, il se présenta chez ses sœurs qui s'étaient mariées en son absence, et pour les éprouver il alla chez elles très pauvrement vêtu, et leur raconta qu'il avait perdu dans un naufrage tout ce qu'il possédait. D'abord elles le repoussèrent sans vouloir le reconnaître, craignant qu'il ne vînt réclamer sa part dans la succession paternelle. Mais quelques jours après, ayant appris qu'il avait au contraire rapporté de grandes richesses, elles n'eurent rien de plus pressé que de chercher à se raccommoder avec lui. Schamberger s'y montra fort disposé, et les invita même à venir, avec leurs maris, manger chez lui une soupe à l'indienne. Au moment du dîner, quel fut leur étonnement de le voir vider dans un pot toutes les boîtes d'onguent et de pommade qu'il avait rapportées de son voyage, faire fondre le tout sur un réchaud, et le leur servir ensuite dans des assiettes! Cependant, présumant que c'était là une punition de leur mauvais accueil, elles se décidèrent, pour ne pas se brouiller de nouveau avec un homme qui apportait des trésors, à tremper dans ce mélange une cuillère qu'à leur grande joie elles retirèrent pleine de perles et de diamants; car Schamberger, pour ne pas être dévalisé sur la route, avait caché toutes ses pierreries dans des préparations médicinales, et les distribua à sa famille, qui devint une des plus riches de Nuremberg, où l'expression *une soupe à l'indienne* est devenue proverbiale pour désigner une fortune inattendue.

Dégoût du présent. — La vie présente est fâcheuse : on se plaint toujours de son siècle; on souhaite le siècle passé, qui se plaignait aussi du sien. La source du bien est corrompue et mêlée : aussi le mal prévaut; quand il est présent, on le croit toujours plus grand que jamais. Tous les ans on dit qu'on n'a jamais éprouvé des saisons si dures et si fâcheuses. Dans ce dégoût, qui nous fera voir les biens qu'on nous promet? En attendant, cherchons la paix, et poursuivons-la avec persévérance; car elle est encore éloignée : il faut d'abord la chercher dans sa conscience, et travailler à se l'y procurer. BOSSUET.

SUCCURSALE DES INVALIDES
A AVIGNON.

La succursale des Invalides, à Avignon, a été créée le 25 août 1801.

L'hôtel est vaste et bien aéré, l'entrée simple et modeste. Des arbres élevés et touffus donnent en été aux vieux soldats un frais ombrage.

La cour a la forme d'un parallélogramme; de hautes murailles l'entourent. A droite est un corps de bâtiment, ensuite règne un long mur sur lequel sont inscrites les principales victoires des armées françaises de 1792 à 1837. La bataille de Valmy ouvre cette série de hauts faits, que la prise de Constantine termine dignement. Les noms des officiers-généraux morts au champ d'honneur viennent après ces fastes militaires. On lit ensuite deux vers d'Ovide d'où l'on a tiré une allusion à Napoléon, et que l'on a traduits ainsi :

> Parmi tous ces guerriers dignes du premier rang,
> La victoire eut bientôt révélé le plus grand.

Le récit de nos hauts faits est inscrit sur deux des murs de la cour. Un second corps de bâtiment occupe le troisième. De nobles paroles sont écrites sur le quatrième : c'est la harangue d'un général à son armée; c'est le surnom glorieux que, dans son admiration pour un trait de valeur, Napoléon donnait à ses soldats. Des lauriers s'élèvent au pied des murailles, et les dépassent déjà; après est la guérite où l'invalide fait sentinelle. Dans une autre cour est inscrite la liste des armées que la France a mises sur pied depuis un demi-siècle.

Deux canons sur leurs affûts sont au centre du parc. La longueur de chaque pièce est de 2m,38, le diamètre de l'âme de 0m,20. Ils ont été fondus en 1828 et pris à Alger en 1830. Le maréchal Gérard, alors ministre de la guerre, les a donnés aux Invalides le 28 juillet 1833, à la demande du maréchal Jourdan, sur la proposition du général Lenoir, commandant la succursale.

Une croix de la Légion-d'Honneur, faite avec du buis, attire les regards. Un laurier ombrage ces mots en lettres de bronze : *Honneur et Patrie.*

Un saule pleureur penche ses rameaux sur la tombe du général Fugière, commandant en chef les invalides à la succursale d'Avignon et le département de Vaucluse, mort le 17 décembre 1813.

Les invalides ont élevé un obélisque à la mémoire de Napoléon. Au sommet est un aigle. Ces mots : *Sic itur ad astra*, sont gravés sur la pierre qui le soutient.

La chapelle est simple et décorée avec goût. Une urne est placée dans une niche sous laquelle on lit ces mots :

CŒUR DE MAURISSE DE SOMBREUIL,
COMTESSE DE VILLELUME,
DÉCÉDÉE LE 15 MAI 1823.
SUR LA TERRE ELLE ÉTAIT NOTRE MÈRE,
DANS LE CIEL NOTRE PROTECTION,
LES INVALIDES.

Le réfectoire est spacieux. Une bibliothèque nombreuse et bien composée est ouverte tous les jours aux invalides; ils peuvent ainsi lire les actions mémorables dont ils ont été les acteurs.

De grands corridors, ayant nom Latour-Maubourg, Fugière, conduisent à un dortoir vaste et bien aéré.

Le nombre des invalides est aujourd'hui de six cents.

Le public peut tous les jours se promener dans le parc et les cours.

Il est facile de connaître les victoires auxquelles ont assisté les vieux soldats. Le parc a plusieurs avenues : ici celle d'Austerlitz, là celle de Fleurus, non loin celle des Pyramides, et à côté le bois de Hohenlinden. L'invalide quitte rarement le lieu dont le nom lui rappelle ses exploits : leur souvenir le rend heureux.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. les Tables de 1840 et 1841.)

HABITACLE, petite armoire construite sans fer, et qui contient le compas sur lequel le timonier a l'œil fixé. L'habitacle est un ouvrage de délicate ébénisterie, où le cuivre brille sur l'acajou, et qui est affermi sur le pont, au milieu du bâtiment, en avant de la barre. Le soir, une lumière frappe de ses rayons anguleux le dessous de la coupole, dont le tableau, fait d'une feuille de talc, laisse lire par sa transparence la *rose* et ses divisions, dessinées en noir sur sa surface polie.

HACHE D'ARMES, sorte de hache pour les abordages.

HALER, tirer à bras horizontalement, ou à peu près, un cordage ou un objet quelconque, à l'aide d'un cordage. — *Haler à la cordelle*, faire marcher un bateau le long d'une rivière ou d'un canal, au moyen d'une corde tirée par des chevaux et quelquefois à bras. Se *haler* dans le vent, c'est se diriger vers le point d'où il vient.

HAMAC, lit suspendu dont se servent les marins sur les navires. Sa matière est une laize de grosse toile; sa forme, un carré long de 1m,949 sur 0m,812 de large. Il est garni d'un matelas ayant seulement six ou huit centimètres d'épaisseur, et d'une couverture de laine. On le suspend aux

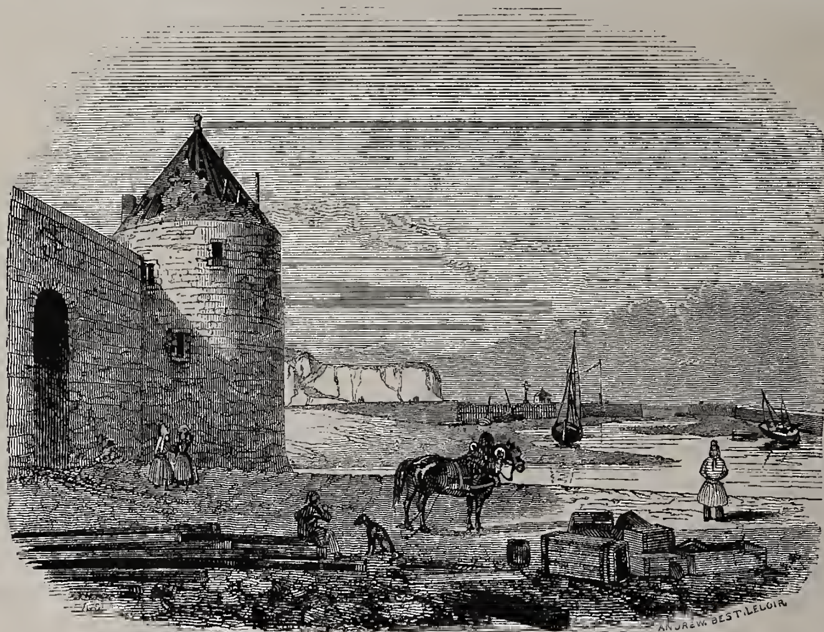
baux au moyen d'une araignée en ligne qui, à chaque bout du hamac, passe dans des œillets et dans une bague de fer. Le commandement de *branle-bas* (voir ce mot) peut se traduire par *décrochez les branles*, nom que l'on donnait autrefois aux hamacs.

Hanche, partie de l'arrière du bâtiment, entre la poupe et les haubans du grand mât.

Haubans, gros cordages qui servent à étayer les mâts sur les côtés du navire, et auxquels sont adaptées les échelles de corde pour la manœuvre. — Les *haubans* sont ceux qui s'élèvent depuis les bords supérieurs de la muraille du navire jusqu'au sommet des bas mâts. — Les *haubans de hune* s'élèvent du pied de ce mât, écartés à leur base par la hune, et se rapprochant jusqu'à l'extrémité supérieure, et ainsi de tous les mâts. Plus l'angle que le hauban fait avec le mât est grand, plus grande est sa puissance. De là, quand la construction navale eut adopté les navires à muraille rentrante, elle fut obligée d'écarter les haubans à l'aide d'arcs-boutans ou d'une plate-forme saillante, qui prit le nom de *porte-haubans*. Une heureuse modification est venue corriger les inconvénients des anciens haubans, en conservant tous leurs avantages: leur partie inférieure porte maintenant une crémaillère en fer. Ainsi le hauban reste élastique à son sommet, il se roidit, ou, comme disent les marins, il se *ride* avec une facilité extrême au moyen de la crémaillère; enfin, il ne craint plus le feu des canons, qui souvent embrasait sa base.

Hauteur. Etre à la hauteur d'un lieu, se trouver sur le même parallèle, dans le même degré de latitude.

Havre, petit port qui assèche à marée basse. Pour parer à cet inconvénient, les havres de quelque importance



(Havre de Saint-Valery-en-Caux, département de la Seine-Inférieure.)

ont des bassins fermés par des portes-écluses, dans lesquels les navires sont constamment à flot. Les havres sont ordinairement abrités par un môle ou une jetée.

Le mot havre a vieilli dans l'acception générale de *port*, mais les marins s'en servent encore pour qualifier la nature particulière de certains ports. Ils appellent *havre de barre* un port dont l'entrée est fermée par les bancs de sable ou de galets, et que les navires ne peuvent fréquenter qu'aux heures de pleine mer; *havre de toutes marées* ou *d'entrée*, un port où les bâtiments sortent et entrent à tout instant, sans attendre la haute mer; *havre brut* ou *crique*, un port que la nature seule a formé: toutefois il y a cette différence entre un havre et une crique, que le premier peut servir de refuge aux navires de tonnage, tandis que l'autre ne peut être fréquenté que par des barques ou des bateaux pêcheurs.

Notre gravure représente l'entrée du havre de Saint-Valery-en-Caux, à marée basse, prise de la porte de la ville. Les navires, après avoir suivi le chenal que l'on voit entre les jetées, viennent passer au pied de la tour qui défend l'entrée de la ville; de l'autre côté de cette tour, ils trouvent les quais, auxquels ils s'amarrent pour donner ou prendre leur chargement.

Héler, parler à l'aide du porte-voix d'un navire à un autre; *héler un navire*.

Hivernage, saison des pluies et des ouragans ou coups de vent, particulièrement dans les pays chauds. Le climat alors devient malsain et même meurtrier pour les Européens. De sévères règlements garantissent notre commerce contre les dangers de l'hivernage. On fixe l'époque où il commence, et, à partir de ce moment, tous les navires marchands doivent abandonner les colonies. — Hivernage se dit aussi du temps que les bâtiments passent en relâche durant cette saison dangereuse; et la même expression s'applique à un port où l'on peut hiverner en sûreté.

Houari, bâtiment cabotier à deux mâts. Il grée des voiles



(Houari courant largue, vu par le travers.)

auriques, dont une partie de la ralingue de chute se hisse à bagues le long des mâts, et l'autre, la partie supérieure,

est enverguée sur une sorte de demi-antenne ou petite vergue tellement apiquée, qu'elle semble faire la continuation du mât; ce qui donne à cette voile aurique la figure d'une voile latine. Le haouri porte un foc à chaque mât.

Hune, plate-forme assez large et assez forte pour servir de point d'appui et d'arc-boutant aux *haubans* des mâts les plus hauts : elle est établie sur les élongis et traversins des bas mâts. L'homme qui s'y tient le plus habituellement se nomme *gabier*. Les hunes, pendant le combat, sont garnies de pierriers et d'espingoles; les gabiers, armés de fusils, font pleuvoir sur les ponts de l'ennemi une grêle de balles et de grenades.— Le mât de hune porte une voile qui a reçu le nom de *hunier;* la vergue ou pièce de bois à laquelle on la fixe est la *vergue de hune*.

Infanterie de marine. Ce corps, composé de trois régiments, est affecté au service de garnison de nos ports militaires et à celui de nos colonies. Il peut être appelé à fournir des détachements à bord des bâtiments de l'Etat.

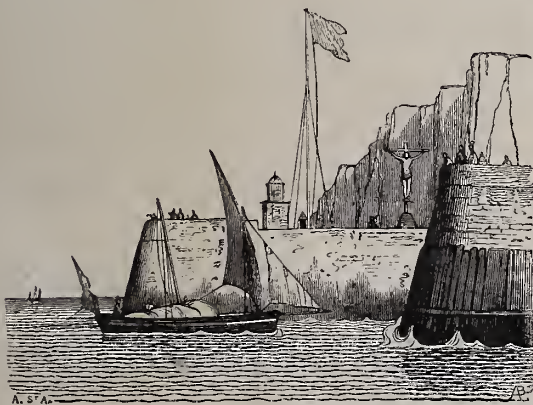
Itague, cordage attenant à un palan pour en augmenter la force. (Voy. *Palan.*)

Jas, Jouail, traverse en bois formée de deux pièces cerclées ensemble sur l'extrémité de la verge d'une ancre; le jas tombe à plat sur le sol, et tient les becs de l'ancre en position verticale au fond de la mer.

Jaugeage, action de jauger, de déterminer la capacité d'un bâtiment, le nombre de tonneaux qu'il peut loger dans sa cale. (Voy. *Tonneau.*)

Jet. Ce mot désigne particulièrement l'action de jeter en mer une partie du chargement, afin d'alléger le bâtiment en danger de faire naufrage ou d'être atteint par l'ennemi.

Jetée, sorte de chaussée, en pierre ou en bois, que l'on construit pour abriter un port, un havre ou l'entrée d'une rivière. La jetée brise la lame et détourne le cours de l'eau; elle sert aussi de chemin de halage. On établit ordinairement sur les jetées une lanterne ou petit phare, pour indiquer, la nuit, l'entrée du port, et un mât de signaux pour faire connaître aux navires qui arrivent l'état de la marée, la hauteur de l'eau dans le chenal. On trouve souvent sur les jetées un Christ, une image de la Vierge ou de quelque saint, patron du lieu.



(Jetée. — Côtes de Normandie.)

Jeu, collection complète de toutes les voiles d'un bâtiment. Un jeu de pavillons est, de même, l'assemblage de tous ceux qui forment une série.

Jonque, bâtiment chinois. (Voy. 1854, p. 241.)

Journal. Le *Journal du bord*, registre officiel et authentique, est tenu tour à tour par chacun des officiers qui commandent le quart. On y mentionne la direction et la force du vent, l'état du ciel et de la mer, la route que fait le navire, la dérive, les changements opérés dans la voilure, les transitions atmosphériques, les observations astronomiques, puis les travaux opérés par l'équipage, les rencontres de bâtiments, de rochers ou d'épaves, les vues de terre, les avaries, les maladies, les morts parmi l'équipage, etc., enfin tout ce qui constitue l'histoire minutieuse du navire. Chaque officier a aussi son journal particulier, où il ajoute aux faits survenus, aux variations atmosphériques et aux travaux journaliers ses impressions personnelles, ses opérations particulières.

Jusant, reflux de la mer, marée descendante, qu'on appelle aussi *èbe*. — Le *flot* est l'opposé du jusant.

Justice. Le pavillon de *justice* est rouge; on l'arbore, en tirant un coup de canon, lorsqu'on inflige une peine afflictive à un marin. — La barre de *justice* est garnie de gros anneaux de fer; on passe dans ces anneaux les jambes du patient.

Kellek, moyen de transport en usage sur l'Euphrate. C'est une outre, un assemblage de peaux cousues et étendues sur des branches de bois. Il est rond, et ne sert qu'à descendre le fleuve. Quand les marchands ont débarqué leur chargement à Bassora, ils retirent les branches du fond de leur outre flottante, replient les peaux, les emportent sur leurs épaules, s'ils n'ont ni ânes ni chameaux, et retournent dans leur pays, où ils rétablissent le kellek avec de nouvelles branches, pour descendre de nouveau le fleuve.



(Koff courant grand largue, vu par la hanche de babord.)

Koff, bâtiment caboteur à deux mâts. Il grée à chaque mât une voile à livarde et un hunier; il grée en outre deux focs. Le koff navigue principalement dans les mers du Nord.

Labourer. Un vaisseau laboure quand il passe sur un fond et y touche sans être arrêté. *La Méduse* labourait depuis plus de dix minutes sur le banc d'Arguin. L'officier de quart, qui s'en aperçut par le sable et d'autres matières apportées à la surface de la mer, fit en vain prévenir le commandant : la frégate, ne trouvant plus d'eau pour continuer à courir en labourant, s'arrêta sur le haut du banc. On sait le reste. — Une ancre laboure quand elle chasse dans un fond mou, au travers duquel elle fraie son passage.— Enfin, quand un navire sous voiles, avec un grand frais du travers, éprouve une inclinaison au point d'avoir l'eau jusqu'à sa batterie, on dit que les canons labourent l'eau.

Lache. Un bâtiment est lâche lorsque, orienté au plus près du vent, il a des dispositions à *arriver*, quoique sa voilure de l'arrière soit plus considérable que celle de l'avant. Ce mot est l'opposé d'*ardent*.

Laguis, sorte de nœud que l'on fait au bout d'un cordage, et qui forme deux grandes boucles que l'on passe autour d'un homme qu'il est nécessaire de suspendre en quelque endroit pour y faire un service. L'une de ses boucles prend l'homme sous les cuisses, pour qu'il soit assis dessus; l'autre le prend par-dessous les épaules. C'est sur un laguis passé dans la poulie de pendeloque qu'on affale un gabier le long d'une ralingue de hunier, s'il y a quelque branche de bouline ou quelque patte à réparer. On affale un calfat avec un laguis le long du bord, pour reprendre un écart, une couture, etc.

Laisse arriver. C'est le commandement d'une manœuvre qui consiste à présenter davantage au vent les voiles du navire qui déjà cinglait très près du vent. Devant l'ennemi, *laisse arriver*, pour les marins, c'est *Dieu le veut* pour les croisés, *Montjoie et saint Denis* pour les vieux guerriers de France, *en avant* pour nos grenadiers.

Lamaneurs ou Locman, pilotes qui conduisent les navires à l'entrée et à la sortie des rivières, ports et havres compris dans un rayon de côtes très circonscrit.

Lame. La lame est cette oscillation ondoyante qui sillonne la mer, et qui s'élève en proportion de la force du vent. — *Recevoir un coup de mer*, c'est subir l'effort de la lame quand elle se brise. — *Lames sourdes*, lames subtiles et inopinées. La lame sourde s'élève sur une mer tranquille, sans que rien d'apparent la provoque, et grimpe à bord en tombant lourdement sur le pont. — *Lames longues*, celles qui viennent de loin, et occupent un large espace pour se rouler. — Les *lames courtes* sont les plus dangereuses, parce qu'elles cahotent bien plus violemment tout ce qui se trouve à la surface.

Lancer un vaisseau, le faire glisser de son chantier à la mer. — On *lance* sur *ber* et sur *coulisses*. Cette dernière méthode est la seule qui soit employée maintenant, même pour les plus grands navires. C'est par l'arrière qu'on met à l'eau les bâtiments. La mise à l'eau d'un navire, c'est le jour de son baptême. Le prêtre le bénit. Il est garni de pavillons flottants et de bouquets. Il a un parrain et une marraine qui lui donnent un nom, puis il entre en carrière. D'abord vous le voyez vacillant et indécis; mais, à mesure qu'il avance, sa quille reçoit le contact de la rainure suivie, où elle glisse plus facilement; il acquiert de la vitesse, et se débarrasse peu à peu des pièces de charpente qui le soutenaient. Il court; la mer s'ouvre pour le recevoir, et les lames que soulève son choc s'élèvent autour de lui, et viennent en écumant baigner ses préceintes.

Large, la partie de la mer qui est éloignée des côtes, la haute mer.

Largue, état d'une manœuvre ou cordage quelconque. Ce mot est synonyme de lâche dans la langue commune. Tout cordage qui n'est pas roidi, qui n'est pas tourné, est *largue*. On commande *largue* la drisse, l'écoute, etc., c'est faire filer, lâcher, diminuer la tension. — Le vent est *largue* pour un bâtiment qui a ses voiles orientées entre le vent arrière et le plus près du vent, c'est-à-dire que les vergues sont brassées sous un angle, depuis 169° jusqu'à 77, eu égard à la direction de la quille prise en avant, dans cet intervalle de 92°. — On est *grand largue*, on a *tant de quarts largue*, etc. — *Largue!* commandement de *larguer*, de détourner, de démarrer un cordage quelconque. On dit, à l'impératif, *largue* la grande bouline! etc. — *Largue* telle drisse *en bande!* c'est larguer sans garder un retour.— On dit, par extension, *largue les huniers! largue les perroquets!* etc., pour déferler ces voiles. — *Larguer*, c'est démarrer ce qui est amarré ou laisser aller un cordage, l'abandonner. — *Larguer les ris* est l'opposé de prendre des ris.— Un écart *largue* lorsque les clous et les chevilles cessent de le retenir.

Latine (Voile), voile triangulaire amurée au milieu de la largeur du vaisseau, comme les voiles d'étai, ou dans son prolongement, comme les focs. Les voiles à antenne sont éminemment latines. (Voy. *Voile.*)

Latitude, distance (sur la ligne nord et sud) à l'équateur, qu'on obtient à la mer par la mesure de la hauteur du soleil à son passage au méridien sous lequel est arrivé un bâtiment. En combinant l'élévation de l'astre au-dessus de l'horizon avec sa déclinaison, on a en degrés et en minutes la hauteur du pôle de l'hémisphère où l'on se trouve : c'est ce que les marins nomment la *latitude observée*. Celle *estimée* provient de l'estime du chemin et de la route du bâtiment toutes les vingt-quatre heures. On dit la *latitude du départ*, la *latitude d'arrivée*, la *latitude corrigée*, la *latitude estimée*. La latitude est N. ou S., selon que le bâtiment est au nord ou au sud de l'équateur. — On appelle *latitude croissante* celle prise sur le méridien d'une carte réduite.

Laver. Le jour est à peine levé, et la première parole que fait entendre l'officier de quart, c'est l'ordre de : *Attrape à laver*. Tous les hommes de quart y sont occupés; c'est une mesure hygiénique à laquelle on doit la santé des équipages, que l'on voyait autrefois décimés par les maladies.

Lazaret. (Voy. 1857, p. 14 et 58.)

Lége, état d'un bâtiment vide, qui n'a rien à bord, aucun poids dans sa cale qui lui donne de la *stabilité* sur l'eau. — C'est par extension qu'on dit qu'un bâtiment est *lége*, lorsqu'il n'est pas assez chargé ni calé. On dit d'un bâtiment marchand qu'il revient à *lége* quand, n'ayant pu trouver de chargement, il fait son retour sur son lest.

Léger. Les bâtiments légers sont ceux qui sont petits relativement, qui sont doués d'une marche rapide : les corvettes, bricks, goëlettes, cutters et lougres. Une escadre légère est celle qui ne compte point de vaisseaux de haut bord.

Lest, réunion de tous les poids embarqués à bord d'un navire en sus de son chargement, pour le maintenir sur l'eau dans la position la plus favorable à sa marche et à la sécurité de la navigation. Voici le principe qui en détermine la quantité : tous les corps flottants à la surface de l'eau sont assujettis à de certaines lois hydrauliques qu'il est important d'observer dans les constructions navales; car la stabilité est la première condition d'existence d'un navire, c'est-à-dire que si une cause quelconque, bouffée de vent ou vague de la mer, l'écarte de sa position d'équilibre, il doit tendre à y revenir, autrement il *chavirerait* à la moindre brise. Cet équilibre stable est d'autant plus assuré que le centre de gravité est plus bas au-dessous de la ligne de flottaison. Cependant cet abaissement a une limite. S'il était trop grand, le navire, revenant brusquement à sa position d'équilibre, secouerait et ébranlerait rudement la mâture. La position du centre de gravité dépend de la nature et de la répartition des poids. Si le chargement se compose de corps lourds et peu encombrants, on pourrait, en descendant ces poids au fond de la cale, abaisser assez le centre de gravité pour que le bâtiment portât bien la voile. Mais si la cargaison consiste en objets de peu de poids sous un grand volume, le centre de gravité se trouve trop élevé. Pour l'abaisser et faire équilibre au chargement des parties supérieures, on embarque des pierres, des *gueuses* ou parallélipipèdes en fonte de fer, dans le seul but de faire contrepoids. La quantité du lest varie avec le chargement à bord des navires marchands. Il est plus fixe sur les navires de guerre : il est déterminé par le devis du constructeur. La marine militaire n'emploie guère pour lest que des gueuses en fonte. On les arrime au fond de la cale par plans superposés, qui suivent les contours intérieurs de la carène. La quantité de lest a un rapport direct avec le nom-

bre des canons; car ceux-ci, étant placés dans les parties hautes du navire, exhaussent le centre de gravité, et exigent un contre-poids dans les fonds.

Lettre, brevet délivré par le gouvernement aux capitaines du commerce pour les autoriser à aller à la mer en qualité de capitaine. — *Lettre de marque*, autorisation donnée à des bâtiments armés pour faire la course en temps de guerre; ces bâtiments sont même appelés quelquefois des *Lettres de marque*. — *Lettre de santé* ou *patente de santé*, certificat qui atteste la parfaite salubrité du point que quitte un navire.

Lieue marine, lieue de vingt au degré.

Lieutenant. Lieutenant de vaisseau; grade qui correspond à celui de capitaine de l'armée de terre, et qui dans la marine est immédiatement au-dessous de celui de capitaine de corvette, et immédiatement au-dessus de celui d'enseigne de vaisseau. — Le lieutenant de vaisseau est capitaine de compagnie dans les équipages de ligne, et alors on le qualifie du titre de capitaine; lorsqu'il commande un bâtiment, on lui donne à bord le titre de commandant. — *Lieutenant en pied*, *officier chargé du détail*, officier chargé de la police du bâtiment et du soin général de ce qu'il contient; c'est le commandant en second du navire. — A bord d'un bâtiment du commerce, *lieutenant* est le titre donné à l'officier qui vient après le second.

Ligne, petit cordage blanc ou goudronné, servant à plusieurs usages. Il y a la ligne de loch, la ligne de sonde, les lignes de pêche, etc. : celles-ci sont blanches; — la ligne d'amarrage, la ligne à enfléchures; celles-ci sont goudronnées. On appelle *ligne de flottaison* la ligne que la surface de l'eau forme sur la coque d'un navire. — Le *vaisseau de ligne* est celui qui est d'une force suffisante pour être mis en rang, en *ligne* dans une armée navale.

Linguet, arc-boutant de fer ou de bois, dont un bout s'engrène dans une endenture ménagée sur le pied d'un cabestan ou sur la circonférence d'un treuil, tel qu'un vindas, un guindeau, ou autre pour empêcher de dévirer. — *Linguet-chaîne, linguet de chaînes* (linguet de nouvelle invention), c'est un arrêt placé intérieurement à l'écubier, et qui est susceptible d'agir sans cesse sur le câble-chaîne; il remplace avantageusement le stopper; la pièce principale ou l'arrêt en est le marteau qui est tantôt plein, tantôt brisé; quand il est plein, il faut voir au cabestan pour dégager le marteau, ce qui n'est pas nécessaire s'il est brisé. Celui-ci, plus à même d'être détérioré par la rouille, ne s'emploie qu'à bord des navires à batterie couverte.

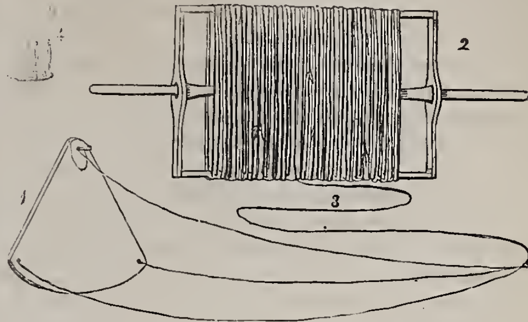
Lisse. Terme de construction navale et qui désigne généralement de longues tringles en bois de diverses formes, droites ou contournées et de faible épaisseur comparativement à leur longueur.

Lit. En pleine mer, on dit *lit de marée* d'un petit courant, marqué par un clapotage qui fait un certain bruit, mais plus souvent ras de marée. — Le *lit du vent* est la ligne suivant laquelle il souffle, ou le point de l'horizon d'où il arrive en direction. — Un navire se présente dans le *lit du vent*, lorsque le vent le frappe juste et avec force par le devant.

Livarde, perche, esparre, dont on se sert pour déployer et tendre une voile aurique dite à *livarde*. La livarde a un de ses bouts passé dans le point d'en haut de la ralingue de sous le vent; elle traverse ensuite diagonalement la voile et passe au pied du mât dans une estrope qu'on hisse ensuite le long du mât pour bien roidir et tendre la voile. Cette voile est lacée sur le mât; on lui met deux cargues, une au vent et une sous le vent, et qui aboutissent au haut du mât en embrassant la livarde qui se trouve ainsi retenue avec la voile quand on la cargue; c'est une voilure bonne pour les bateaux, puisqu'il ne faut ni hisser ni amener les voiles, et qu'en larguant les cargues, les voiles orientent tout de suite.

Loch. Sillomètre, c'est un instrument imparfait, mais c'est encore celui que la marine préfère (voy. 1835, p. 56). On a imaginé un autre instrument, la *montre à sillage*, que l'on installe dans ce moment à bord de plusieurs navires, par ordre du ministre de la marine.

Le loch se compose de trois parties : le caret en dévidoir, la ligne et le bateau.



(1, Bateau de loch. — 2, Tour ou dévidoir de loch. — 3, Ligne de loch. — 4, Ampoulette ou sablier.)

La fig. 2 montre suffisamment la forme du dévidoir : la tige du milieu est un essieu sur lequel tourne le cadre et la ligne.

Le bateau du loch est un morceau de bois plat, réduit à environ 12 millimètres d'épaisseur; sa figure est celle d'un triangle; il est destiné à se tenir dans une position verticale dans l'eau de la mer; on le fixe dans cette situation par une petite bande de plomb clouée sur sa base. Ce bâton est percé à ses trois angles; la ligne est passée dans le trou du sommet et y est retenue par un nœud.

La ligne a deux parties distinctes : la première est la houache; c'est elle qui tient au bateau; elle a la longueur au moins du vaisseau. On file cette houache avant de mesurer la vitesse du sillage, parce qu'en lançant le bateau, il tombe dans une eau très agitée par le passage du vaisseau; c'est ce qu'on nomme le remous : l'eau qui tourbillonne dans ce remous imprime au bateau un mouvement qui lui est commun avec le vaisseau; en conséquence il ne hale pas bien, et mesurerait mal la vitesse du sillage. On suppose généralement qu'à une longueur de vaisseau en arrière de la poupe, cette influence du sillage cesse. La longueur de la houache est marquée par un morceau d'étoffe rouge ou bleue. Ce morceau est assez gros pour que la nuit on puisse facilement le sentir passer dans la main; à cette marque commence la seconde partie de la ligne, c'est-à-dire la division par nœuds. Chacune de ces divisions est marquée par un petit morceau de corde sur lequel on fait un nombre de nœuds égal au nombre des divisions, en commençant par la houache. La demi-division est marquée par un seul nœud. On marque rarement plus de dix nœuds sur la ligne; si le vaisseau dépasse huit ou neuf nœuds, on fait usage d'un sablier qui ne dure qu'un quart de minute, ce qui double le rapport des nœuds avec l'heure.

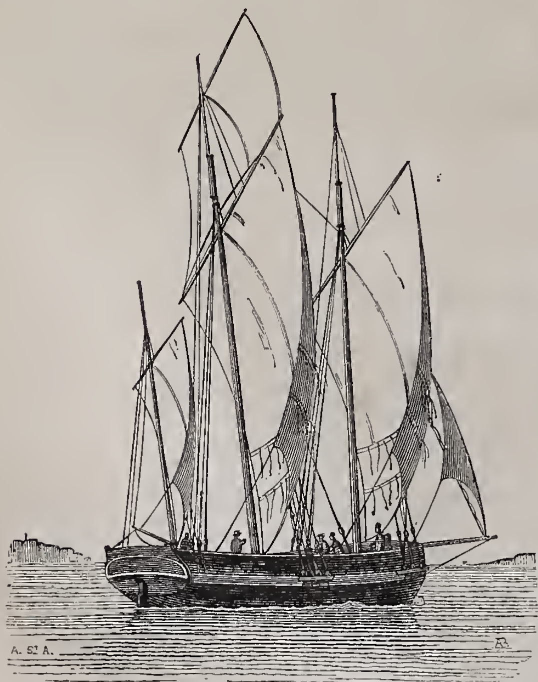
L'expérience du loch exige le concours de trois personnes; la plus expérimentée, chef de l'expérience, annonce aux deux autres, par le cri *au loch!* que l'expérience va avoir lieu. A cet appel, l'un des marins s'empare du rouet ou dévidoir sur lequel est roulée la ligne; il le tient au-dessus de sa tête par les poignées saillantes de l'essieu. L'autre marin est muni d'une horloge de sable d'une demi-minute. Tout étant disposé, le chef de l'opération jette dans la mer le *bateau de loch*, et aussitôt il commande *attention* à ses coopérateurs. La ligne se déroule, et la rapidité de ses révolutions est en raison de la vitesse du navire. Lorsque la *houache* passe dans les mains du chef, il ordonne : *tourne!* A cet ordre, celui qui tient l'horloge de sable la renverse;

Il observe attentivement l'écoulement du sable, et avertit par le cri *stop!* l'instant où il cesse de couler. A ce signal, le chef arrête la ligne; des marques placées dans le voisinage du point d'arrêt indiquent au chef le nombre de milles et fractions de mille que le vaisseau parcourt dans une heure. (Voyez d'autres détails sur le Loch, particulièrement en ce qui concerne la valeur des mesures linéaires adoptées par la marine, 1835, p. 55.)

Locmans. Voy. *Lamaneurs*.

Lof. Ce mot vient de l'anglais *loof, luff*, et signifie la joue du vaisseau. Les Français l'ont adopté, et disent : *ce vaisseau a un beau lof.* On n'a pas tardé à désigner par cette expression la joue du côté du vent; ensuite on l'a appliquée au côté du vent et même au point du vent des basses voiles. On dit le *grand lof*, le *lof de misaine;* aussi quand on crie au timonier de venir au vent, on le lui commande par ce seul mot, *lof.*—*Lof pour lof*, c'est virer vent arrière. On dit *virer lof pour lof, arriver lof pour lof; loffer*, en anglais *to luf*, c'est venir au vent ; *éloffée* ou *auloffée*, ban dans le vent, transport du vaisseau quand il vient au vent. On dit au timonier *défier l'auloffée* quand on la craint; on lui dit *rencontrer l'auloffée* quand on veut qu'il l'arrête.

Longitude. C'est l'arc de l'équateur compris entre le premier méridien et celui du bâtiment, ou la distance où se trouve un bâtiment à la mer, à l'est ou à l'ouest du premier méridien que nous faisons passer par l'Observatoire à Paris. Les Anglais comptent leur longitude de Greenwich; les Espagnols de l'Ile-de-Fer, etc. La longitude s'observe par la mesure des distances du soleil à la lune. Aujourd'hui la recherche de la *longitude* par la *montre marine* ou *chronomètre* est le plus en usage. On écrit simplement *longitude E, longitude O*, au lieu d'*orientale* et d'*occidentale*.



(Lougre grand largue, vu par la hanche de tribord.)

Lougre, petit bâtiment à deux mâts. Il grée des basses voiles à bourcet, des huniers et quelquefois des perroquets volants. Il grée aussi un foc et un tape-cu. Ses mâts sont inclinés sur l'arrière : il navigue avec une grande différence de tirant d'eau, c'est-à-dire qu'il cale plus de l'arrière que de l'avant. Les lougres de l'Etat montent de 6 à 8 caronades; ils servent d'aviso, de parlementaire, de garde-côtes, garde-pêches, etc. Les lougres du commerce font le cabotage. En temps de guerre, nos marins se servent beaucoup du lougre pour faire la course (corsaire). Notre gravure représente un lougre cabotier.

Louvoyer, remonter le lit même du vent en faisant des routes alternativement inclinées à droite et à gauche; c'est ce qu'on appelle *courir des bordées, s'élever au vent en louvoyant.* La route ainsi faite est dite *route au plus près du vent.*

Lusin. Ligne d'amarrage faite avec deux fils de caret très fin commis ensemble.

TRADITIONS DES BOURIATES.

Les Bouriates, peuple nomade qui habite les rives du lac Baïkal, racontent sur leur origine les fables suivantes.

Ceux qui demeurent sur la rive occidentale rapportent qu'ils descendent de deux enfants, un garçon et une fille, qui tombèrent du ciel sur une montagne située près de l'embouchure de la Tounka, au sommet de laquelle ils vont, à de certaines époques, sacrifier des moutons. Ils affirment que ces deux enfants furent nourris par une laie, et que par la suite leur postérité prit un tel accroissement qu'elle s'étendit jusqu'à la Chine. Là, deux frères nommés Mongol et Bouriat s'étant séparés, ce dernier se dirigea vers le nord et donna son nom à la tribu qui le suivit.

Les Bouriates qui habitent à l'est du Baïkal, et que l'on désigne sous le nom de Bargha-Bouriates, prétendent que ces deux enfants furent d'abord précipités du ciel dans le lac Baïkal, et qu'ils éprouvèrent tant de plaisir à se trouver dans l'eau qu'ils n'en sortirent point pendant trois ans entiers. Au bout de ce temps, une vieille femme tomba du ciel au bord du lac avec une brebis. Lorsque la brebis eut mis bas, la vieille la tondit ainsi que son agneau, et fit de leur laine un feutre qu'elle mit près du rivage, et sur lequel elle posa un peu de *tarak* ou fromage mou de lait de brebis. Les enfants aperçurent tout cela en venant jouer sur le rivage; ils mangèrent le tarak et s'endormirent sur le feutre. La vieille s'en empara de cette manière, et les nourrit avec le lait de sa brebis. Lorsqu'ils furent devenus grands, ils eurent huit enfants de qui descendent les huit tribus bouriates.

Sous l'une des portes du palais habité par le roi de Bavière, à Munich, est placée une inscription allemande, qui porte qu'en 1490 un duc Christophe, avec deux de ses chevaliers, ont sauté le long du mur, où ils ont atteint les hauteurs indiquées par trois clous, qui y sont élevés à peu près à deux mètres, deux mètres et demi et trois mètres au-dessus du pavé. La marque la plus élevée est celle du duc. Auprès est un bloc de marbre vert, du poids d'environ 150 kilogrammes, qui a été, dit-on, enlevé par le duc et jeté assez loin de lui.

L'œil du maître engraisse le cheval.

Proverbe italien.

Rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément dans l'âme que l'influence de l'exemple. Locke.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DES CLIMATS.

(Premier article.)



(Les lignes isothermes de l'hémisphère boréal.)

Cette planche est une projection polaire de notre hémisphère. Le pôle boréal est au milieu. Le cercle extérieur est l'équateur. Les cercles intérieurs ponctués qui lui sont concentriques sont les cercles parallèles de latitude de 20 en 20 degrés. Les lignes droites représentent les méridiens de 45 en 45 degrés, à compter de celui de Paris, qui est marqué 0. Enfin les courbes irrégulières sont les isothermes; les moyennes températures des lieux par lesquels elles passent ont été marquées sur la ligne horizontale 90 à 270 de 5 en 5 degrés du thermomètre centigrade, à partir de 15° au-dessous de zéro (— 15) jusqu'à 25° au-dessus de zéro (+ 25).

Qu'est-ce qu'un climat?

A cette question, il n'est personne qui ne croie avoir une réponse toute prête, et cependant il en est peu de plus difficiles à résoudre. Le climat, en effet, se compose de l'ensemble des phénomènes météorologiques qui, dans un lieu donné, se succèdent pendant le cours de l'année. Variables dans chaque localité, variables d'une année à l'autre, ces phénomènes oscillent cependant entre certaines limites dont la connaissance nous fournit des notions précises sur le climat d'une région.

Températures moyennes. — Examinons d'abord la température. Je suppose qu'un observateur note pendant vingt-quatre heures consécutives les degrés d'un thermomètre centigrade exposé au nord; s'il fait la *somme* de ces températures et qu'il la divise par 24, il obtiendra ce que l'on nomme la température moyenne de la journée, ou la *moyenne diurne*, c'est-à-dire le degré de chaleur que ce thermomètre eût marqué si toutes les températures qui sont au-dessus et au-dessous de cette moyenne se fussent neutralisées mutuellement. En additionnant les moyennes diurnes d'un mois, et en les divisant par le nombre des jours de ce mois, il aura la moyenne mensuelle, et la somme de ces moyennes mensuelles, divisée par 12, lui donnera la température de l'année, ou la *moyenne annuelle.*

Mais si cette année a été exceptionnellement chaude ou froide, la moyenne annuelle sera trop forte ou trop faible; aussi faut-il plusieurs années d'observations pour connaître la véritable *température moyenne* d'un lieu; et plus le nombre des années sera grand, plus aussi cette moyenne se rapprochera de la vérité. De cette série d'observations, il sera facile de déduire la moyenne des différentes saisons météorologiques. Ainsi celle du printemps sera la moyenne de mars, avril et mai; celle de

l'été, la moyenne de juin, juillet et août; celle de l'automne, la moyenne de septembre, octobre et novembre; celle de l'hiver, la moyenne de décembre, janvier et février.

Mais observer le thermomètre jour et nuit, d'heure en heure, est une entreprise impossible, surtout pour un observateur isolé. On a donc cherché le moyen d'abréger cette tâche, et on a reconnu qu'en observant le thermomètre à quatre heures du matin et du soir, et à dix heures du matin et du soir, le quart de la *somme* de ces températures différait très peu de la moyenne déduite de vingt-quatre observations horaires. On s'est assuré aussi que le moment le plus froid de la journée est celui qui précède le lever du soleil, et que l'instant le plus chaud se trouve vers deux heures de l'après midi.

Climats marins et continentaux. — Au premier abord il semble que tous les lieux sur la surface du globe où la température moyenne est la même, doivent avoir le même climat, mais il n'en est point ainsi, parce que la température est inégalement distribuée dans les diverses saisons. Ainsi aux îles Shetland, la température moyenne de l'année est de 7 degrés 5 dixièmes centigrades au-dessus de zéro, ce qu'on écrit 7°,5 ; celle de l'hiver est 4°,1 ; celle de l'été, 11°,9. A Copenhague, la moyenne annuelle est peu différente, puisqu'elle est de 7° 7 ; mais celle de l'hiver s'abaisse à 1° au-dessous de zéro, ce qui s'écrit — 1°,0; celle de l'été, au contraire, s'élève à 17°,2 au-dessus. Si nous examinons sous ce point de vue le climat des îles ou des contrées voisines de l'Océan, nous trouvons que les moyennes de l'hiver et de l'été se rapprochent de celle de l'année, c'est-à-dire que les hivers sont doux, les étés sans chaleur, et qu'il règne pendant toute l'année une température à peu près uniforme, peu différente de celle du printemps ou de l'automne. On a désigné ces climats sous le nom de *climats marins.* Les Feroe, les îles Shetland, l'Irlande, les côtes de l'Angleterre, de l'Ecosse, de la Bretagne, de la Hollande et de la Norvège, ont des climats essentiellement marins.

A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur des continents ou des grandes îles, les différences entre les moyennes de l'hiver et de l'été augmentent, c'est-à-dire que les étés deviennent plus chauds et les hivers plus froids. Ainsi à Paris, la température moyenne est 10°,8; celle de l'hiver étant 3°,6, et celle de l'été 18°,0; la différence entre les moyennes de l'hiver et de l'été est 14°,4; à Tubingue, elle s'élève à 17°,0, et à Prague à 20°,4. Si nous pénétrons en Russie, nous trouverons des différences encore plus grandes; ainsi elles sont de 27°,8 à Moscou, de 31°,1 à Kasan. Ces climats, où les extrêmes sont si éloignés, prennent, par opposition aux autres, le nom de *climats continentaux.* Nous n'avons point parlé des saisons intermédiaires, le printemps et l'automne, parce que leur moyenne s'écarte très peu de celle de l'année, et ne sert pas à caractériser un climat.

Influences des climats sur l'homme. — On conçoit l'influence que doivent exercer les climats marins ou continentaux sur l'homme, les animaux et les végétaux. Ainsi, dans les pays comme la France, où règnent des climats marins, les habitations ne sont disposées ni pour l'hiver ni pour l'été, mais seulement pour l'automne et le printemps; on ne cherche point à se préserver des rigueurs du froid, et l'on a rarement à se défendre contre les chaleurs de l'été; aussi, dès que la température s'abaisse au-dessous de zéro, ou monte au-dessus de 20°, des plaintes s'élèvent de toutes parts contre ces écarts du thermomètre. Dans le centre de l'Europe, un grand froid et une forte chaleur sont également prévus; de vastes poêles chauffent les maisons en hiver, et une ventilation bien entendue les rafraîchit en été. L'hiver, le Russe sort enveloppé de chaudes fourrures, tandis que le Français et l'Anglais portent en toute saison un vêtement de drap.

Influence sur la végétation. — Mais c'est surtout par la végétation que ces différences se traduisent de la manière la plus évidente. Dans les climats éminemment marins, tels que ceux des côtes de France et d'Angleterre, un grand nombre de plantes, originaires de pays beaucoup plus chauds, peuvent végéter en plein air; elles ne sont pas tuées par la rigueur des hivers, et les chaleurs de l'été sont suffisantes pour ne pas arrêter leur accroissement; aussi les jardins de l'Angleterre et de la Bretagne sont-ils ornés d'une foule de plantes d'agrément qui périraient dans l'intérieur du continent sous des latitudes moins septentrionales. Le Chêne vert, le Myrte et l'Arbousier du midi de la France, le Laurier d'Italie, les Camélias du Japon, les Fuchsia et les Budleia de l'Amérique passent sans abri l'hiver en pleine terre dans le sud de l'Angleterre et de la Bretagne, tandis qu'ils sont exposés à périr dans les hivers de Paris ou de Manheim, et ne supportent jamais ceux de Vienne ou de Prague.

Cet avantage est compensé par des inconvénients. Les hivers sans rigueur ne tuent point les végétaux, mais les étés sans chaleur ne mûrissent point leurs fruits. Ainsi en Vendée on ne récolte que du mauvais vin, et dans la Bretagne, entre le 48e et le 49e de latitude, le raisin en espalier ne mûrit pas tous les ans. Sous le méridien de Paris, la vigne en pleine terre ne dépasse pas le 49e; sur les bords du Rhin, au contraire, elle remonte jusqu'à Dusseldorf, et dans le centre de l'Allemagne on la trouve encore à Dresde au-delà du 51e de latitude. En Hongrie, la vigne s'arrête au 49e, parce qu'elle ne saurait résister à la rigueur des hivers, qui deviennent d'autant plus froids qu'on s'éloigne davantage des côtes de l'Océan. Ce qui est vrai de la vigne l'est également des autres arbres à fruits; ainsi, tandis que les Anglais sont forcés de se contenter de leurs pommes vertes, de leurs aigres groseilles et de leurs cerises sans saveur, on obtient les fruits les plus savoureux en Alsace et dans toute l'Allemagne.

L'existence d'un végétal dans un lieu dépend donc de plusieurs éléments, dont les uns tiennent au climat, les autres au végétal lui-même ou au but que l'homme se propose en le cultivant. S'agit-il d'une plante d'ornement? il suffit, si elle est ligneuse, qu'elle puisse résister aux rigueurs de l'hiver; mais si cette plante est annuelle et que ses graines ne mûrissent pas, elle sera tuée par les premiers froids sans qu'on puisse la resemer; si elle est vivace et herbacée, elle végétera quelques années pour mourir aussi sans pouvoir se reproduire; mais s'il s'agit d'un arbre ou d'un arbrisseau, on le propage par boutures ou par marcottes. Veut-on cultiver un arbre fruitier, il faut à la fois que les froids de l'hiver ne le fassent pas mourir, et que les chaleurs de l'été soient assez fortes pour mûrir complétement ses fruits. Aussi voyons-nous tous les jours nos parterres s'enrichir de conquêtes nouvelles, tandis que celles du verger sont rares et précaires.

Lignes isothermes. — Il semble au premier abord que tous les lieux situés à la même distance de l'équateur doivent avoir la même température moyenne. Pour nous en assurer, traçons sur un planisphère une première ligne passant par tous les points de la terre où la température moyenne soit de 25°, nous verrons (page 161) que cette ligne voisine de l'équateur ne lui sera point parallèle; elle commencera sur la côte occidentale de l'Amérique au niveau de la ville de la Vera-Cruz, puis elle passera par la Havane, le Sénégal, coupera les extrémités septentrionales de la mer Rouge, du golfe Persique, et traversera l'Inde un peu au nord de Bénarès pour se terminer aux Philippines. Donc, des lieux situés à des distances inégales de l'équateur ont une même température moyenne. Une pareille courbe a été désignée par M. de Humboldt sous le nom de *ligne isotherme.* Si nous traçons ainsi des lignes par tous les points dont la température moyenne est la même, nous verrons qu'elles affectent un certain parallélisme entre elles;

ainsi toutes ont sur les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe une convexité tournée vers le pôle, et toutes s'abaissent vers l'équateur, à l'ouest dans l'Amérique du Nord, à l'est dans l'intérieur de la Russie, pour se relever ensuite sur les côtes occidentales de l'Amérique et orientales du continent asiatique. Ainsi l'isotherme de 10° (voy. la carte) commence un peu au nord de New-York, qui est son point le plus rapproché de l'équateur, s'élève jusqu'à Londres, où elle atteint sa limite la plus septentrionale, puis redescend à Prague, passe au nord de la mer Noire, et se termine à la côte asiatique au-dessus de Pékin, pour remonter de nouveau et couper la côte occidentale de l'Amérique au niveau du fort Saint-George, à six degrés plus au sud que son point de départ.

Plus nous avancerons vers le nord, plus nous trouverons que la direction des isothermes s'écarte de celle des parallèles terrestres; ainsi l'isotherme de zéro se trouve sur la côte orientale de l'Amérique sous le 55e degré de latitude, elle traverse le milieu de l'Islande, atteint le cap nord de la Norvège par le 71e degré de latitude, puis descend brusquement vers le sud dans l'intérieur de la Russie où elle longe l'extrémité méridionale de la mer Blanche; enfin elle atteint presque le 50e à l'est de la ville d'Irkutzk dans la Sibérie asiatique.

Pôles du froid. — De cette disposition des isothermes qui s'abaissent constamment vers le sud dans l'intérieur des continents asiatique et américain, tandis qu'elles s'élèvent vers le pôle nord dans l'océan Atlantique et dans la mer Pacifique, il résulte que ce n'est pas au pôle même (qui probablement est entouré de mers) que règne le plus grand froid, mais dans deux points situés, l'un dans l'Amérique septentrionale au nord de la baie d'Hudson, vers le 90e de longitude occidentale; l'autre au nord de la Sibérie, entre les 70e et 110e de longitude orientale (voy. la carte). La température moyenne de ces deux points, qu'on a nommés les *pôles du froid*, doit être de — 15° à — 17°; celle du pôle nord géographique n'étant pas probablement au-dessous de —8°.

Isothères et Isochimènes. — Si nous faisons passer des lignes semblables par tous les points où la température moyenne de l'été est la même, nous obtiendrons encore des courbes différentes que l'on a désignées sous le nom d'*Isothères*, de même que l'on appelle *Isochimènes* celles qui traversent tous les points où la moyenne de l'hiver est la même.

De l'influence de la hauteur au-dessus du niveau de la mer. — Outre la distance à l'équateur et la direction des lignes isothermes, il est encore une autre circonstance qui modifie le climat d'un pays, c'est son élévation au-dessus du niveau de la mer. Un petit nombre d'exemples feront apprécier d'une manière suffisante l'influence immense de cet élément. La température moyenne du couvent du Saint-Bernard, à 2 485 mètres au-dessus de la mer, sous le 45e degré de latitude, est de — 1°,1, c'est-à-dire inférieure à celle du cap Nord (lat. 71°), et de Pétersbourg (lat. 60°). La ville d'Ootacamund dans l'Inde est placée entre le 11e et le 12e de latitude boréale; mais elle est élevée de 2 240 mètres, et sa moyenne est à peu près celle de Marseille (14°,5). Enfin, la ville de Quito, qui est presque sous l'équateur, doit à son élévation de 2 908 mèt. au-dessus de la mer, un climat dont la moyenne est de 15°,6 dans toutes les saisons, température qui représente la moyenne annuelle de la ville de Rome, et qui est inférieure de 0°,7 à celle de Lisbonne, et de 1°,2 à celle de Palerme en Sicile.

MESSES A PLUSIEURS FACES. — MESSES ROUGES.

On trouve dans les statuts d'un concile tenu à Paris en 1215 un réglement assez curieux. « Il est défendu, y est-il dit, sous peine de suspension, à tous les prêtres de dire, soit dans les foires, soit ailleurs, des messes *à deux ou plusieurs faces.* » L'abus que l'on condamnait ainsi consistait à dire jusqu'à l'offertoire plusieurs messes pour différents sujets, comme des messes de morts, d'actions de grâces, etc., et à ne réciter ensuite pour elles toutes qu'un seul canon. Ces messes, suivant leur nombre, s'appelaient messes à deux faces, à trois faces, etc. Nous croyons que le passage cité plus haut est le seul où il soit fait mention de messes de ce genre.

Lorsque le parlement de Paris, après deux mois de vacances, faisait chaque année, le lendemain de la fête de saint Martin, une rentrée solennelle, on célébrait une messe du Saint-Esprit dans la grand' salle du Palais, sur un autel dédié à saint Nicolas. Cette messe s'appelait la *messe rouge*, parce que les présidents et les conseillers y assistaient revêtus de robes écarlates. Les présidents, dans cette cérémonie, se saluaient réciproquement, non à la manière des hommes, mais en faisant des révérences féminines.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 146.)

§ 3.

Etienne et Michel longeaient les collines qui entrecoupent le pays entre la rivière *Fatmé* et celle du *Ghiannon*. Tous deux montaient des ânes vigoureux qui portaient également leurs pacotilles soigneusement enveloppées dans des peaux de vache grossièrement préparées.

Riou, plus hardi que son compagnon, plus avide de découvertes et de profit, marchait le premier, le fusil en bandoullère et des pistolets à la ceinture. Son œil semblait chercher à l'horizon quelques unes de ces fumées qui se dessinent sur la blancheur rosée du ciel, et annoncent l'approche d'un lieu habité.

— Rien! murmura-t-il après un long silence.

— Rien! répéta Loriol avec un soupir, et je tombe de besoin !... Infernal pays !

— Ne vas-tu pas te plaindre, reprit brusquement Etienne, quand tout nous réussit.

— Tout?

— Depuis quinze jours que nous avons quitté ce brigand de capitaine, n'avons-nous pas déjà ramassé 50 onces de ghingan et plus de cent callots.

— Oui, mais aussi quelle vie! dormir le plus souvent à la belle étoile avec une douzaine de tigres ou de lions qui hurlent autour de votre chambre à coucher; manger du maïs écrasé entre deux pierres, de la bouillie de manioc, assaisonnée de poivre vert.

— Silence! interrompit Riou; voici peut-être l'occasion de faire un meilleur repas, puisque *Sonka* ne paraît pas encore à l'horizon.

— Comment?

— Ne vois-tu pas là-bas, sous l'ombre de ces *bischalos*, une troupe de nègres?

— Oui, dit Michel.

— Rejoignons-les; nous pourrons peut-être obtenir quelques rafraîchissements.

Les deux matelots se dirigèrent vers le bouquet d'arbres, et reconnurent en s'approchant une famille de marabouts; tel est le nom donné à leurs prêtres par les nègres de la Sanaga, qui sont tous mahométans. Ces marabouts vont de village en village, enseignant la religion aux enfants, et vendant des inscriptions extraites du Coran, que les nègres renferment dans des étuis comme des talismans souverains. Chacun de ces *grisgris* a son influence spéciale; car les marabouts en inventent pour tous les dangers et pour tous les désirs.

Lorsque Riou et Loriol arrivèrent près des arbres où le

prêtre noir avait établi son campement, il était occupé à faire écrire ses enfants sur de petites planchettes de bois blanc, couvertes de caractères tracés au pinceau. Plusieurs ânes attachés à des piquets broutaient à peu de distance, et des ballots étaient entassés aux pieds des bischalos; car le marabout fait le commerce et plus sûrement qu'aucun autre, son caractère sacré le mettant à l'abri de toute insulte, même en temps de guerre.

A la vue des deux étrangers, le prêtre s'était levé. Michel lui souhaita mille prospérités, et lui demanda s'il pouvait lui procurer quelques provisions. Le marabout jeta un regard oblique sur le bagage qui chargeait la croupe des deux ânes.

— Les hommes de notre profession sont pauvres, répondit-il, et ont plus besoin de recevoir que de donner.

— Eh bien! on te paiera tes vivres, répliqua Etienne brusquement; mais montre-nous ce que tu peux vendre.

Le marabout appela ses femmes qui ouvrirent un mannequin de cuir, dont elles retirèrent d'abord un quartier d'éléphant; mais à l'odeur de cette chair à demi pourrie, Michel détourna la tête avec dégoût, malgré sa faim. Il se montra aussi peu friand d'une tranche de crocodile dont le marabout lui vantait la délicatesse. Il s'arrêta enfin à un plat de *kus-kus* qui venait d'être apprêté*, et à des épis de maïs rôti sur les charbons. Les femmes du marabout servirent en outre des gourdes pleines d'un sorte de bière appelée *bullo*, et quelques rayons de miel qu'elles avaient découvert dans le creux d'un *sanara* **.

Le repas achevé, Etienne fouilla dans une des valises pour s'acquitter envers son hôte. A la vue des marchandises, les yeux de celui-ci s'allumèrent, et il s'approcha.

— Dis donc, le curé nègre regarde notre bazar de bien près, observa Riou.

— Referme tout, répliqua Loriol avec intention.

Etienne voulut replacer la valise sur la croupe de l'âne, elle lui échappa, et une partie de ce qu'elle contenait s'éparpilla sur le sol.

— Le ciel te confonde! s'écria Michel d'un ton de reproche.

— Au diable! répliqua Etienne furieux; vas-tu me faire la leçon, maintenant?

— Tout est dans la poussière.

— Eh bien! ramasse.

Il se mirent en effet à relever leur marchandise. Le marabout s'avança avec empressement pour les aider; mais Loriol l'éloigna du geste.

— Va manger ton *sanglet* ***, monsieur le curé, dit-il brusquement; nous n'avons que faire ici de toi.

Le marabout se montra presque blessé et protesta de ses bonnes intentions; mais tout en parlant, il avançait doucement le pied jusqu'à des bracelets de corail tombés derrière une touffe d'herbe; il les saisit avec l'orteil, retira lentement la jambe en arrière, et trouva moyen d'introduire le bijou dans les plis de sa juba.

Malheureusement Etienne avait aperçu le mouvement; il se leva brusquement, saisit le marabout à bras le corps, et reprit le bracelet dans sa ceinture.

— Ah! brigand! s'écria-t-il, tu oses nous voler au moment où tu nous parles de ta probité!

— C'est par inadvertance, dit le nègre tranquillement.

Loriol fit un geste de menace.

— On m'avait bien dit qu'il fallait moins regarder à leurs mains qu'à leurs pieds, reprit-il. Vite, Loriol, ou ces vauriens nous pilleront jusqu'à la dernière bimbeloterie.

Michel acheva de ramasser les objets tombés, et la valise fut refermée.

* Ce sont des boulettes de farine de maïs, cuites à la vapeur de la viande.

** Arbre dans lequel les abeilles font leur miel.

*** Bouillie.

— Mais le prix du repas? demanda le marabout.

— Tu t'es payé toi-même, cria Michel en colère.

— Comment?

— Tu dois avoir volé autre chose que ce bracelet.

— Rien! s'écria le nègre.

— Eh bien! ce sera une leçon pour toi.

Ils étaient remontés sur leurs ânes; le nègre voulut arrêter ceux-ci par la corde de cuir qui leur servait de bride; mais Etienne le repoussa rudement. Le marabout, irrité, saisit un couteau qu'il portait à la ceinture: le matelot arma son pistolet.

— Prends garde! boule de neige, dit-il; tu sais qu'il n'y a pas de gris-gris contre les *pouffs* *. Ne dites-vous pas qu'on ne les connaissait point du temps de Mahomet, et qu'il n'a pu mettre des talismans contre la poudre dans son Coran. Sois donc sage et laisse-nous continuer tranquillement notre chemin.

Le nègre, qui avait déjà reculé à la vue du pistolet, lâcha la bride, mais lorsque les deux matelots se furent éloignés, il fit un geste de menace, murmura quelques mots inintelligibles et rejoignit ses femmes sous les arbres.

La suite à une prochaine livraison.

HAMPTON-COURT.

Il y a quelques années, Hampton-Court, le célèbre palais du cardinal Wolsey, était abandonné et presque ignoré du public. Quelques voyageurs s'y arrêtaient seuls à de rares intervalles; un vieux domestique les introduisait dans les salles silencieuses de cette magnifique solitude, ouvrait lentement les vastes fenêtres, et, d'un ton peu gracieux, donnait, dans un jargon à peine intelligible, des explications assez maladroites sur les sujets d'arts, sur les chefs-d'œuvre poudreux qui décoraient les murs, « trésors enfouis dans une tombe, » écrivait en 1823 un auteur estimé. Depuis cette époque, les choses ont bien changé. Hampton-Court est devenu, comme le Musée de Versailles, un but ordinaire de promenade pour les habitants de Londres. Les dimanches, les lundis, tous les jours de fêtes, le village qui entoure le palais suffit à peine à contenir la foule des visiteurs, les équipages, les voitures de place, les omnibus, et les marchands de toute sorte qui affluent à la suite. Cette mode aurait fait la fortune du village, si le délicieux Richmond, le Tivoli des *Londoners* **, n'était dans le voisinage: on ne s'arrête guère à Hampton-Court que le temps nécessaire pour visiter le château, et l'on se hâte d'aller prendre à Richmond les rafraîchissements, les repas, les plaisirs de la campagne.

Quelles causes assigner à ce subit enthousiasme de la population? Nous ne savons: les moyens de transport depuis quinze à vingt ans sont à la portée des plus petites bourses; on payait un droit pour visiter le palais Wolsey: ce droit est aboli. Voilà sûrement deux motifs d'une certaine valeur: mais en réalité le goût des arts a fait aussi quelques progrès dans la population de Londres, grâce au Musée national établi dans ces derniers temps, et grâce aussi, pourquoi hésiterions-nous à le dire? aux publications pittoresques semblables à la nôtre, qui ont répandu dans toutes les classes les esquisses des chefs-d'œuvre, et particulièrement celles des sept cartons de Raphaël auxquels Hampton-Court doit aujourd'hui tout son éclat. Tel qui, ayant souvent entendu parler plus ou moins vaguement des cartons d'Hampton-Court, n'avait cependant jamais été sollicité assez puissamment du désir de les aller voir, s'est trouvé séduit dès que ses regards ont été frappés, non sans doute des qualités de détail et d'expression impossibles à rendre dans de si modestes ouvrages, mais de l'intérêt des sujets, de l'ensemble des compositions,

* Nom que les nègres donnent aux armes à feu.

** Nom que les Anglais donnent aux habitants de Londres.

du charme des groupes. Les premiers visiteurs ont été véritablement attirés par une curiosité d'art : la multitude a suivi, à la façon moutonnière sans doute; mais qu'importe? Ces pèlerinages vers les œuvres d'art ne sont pas sans exercer à la longue sur la population une utile influence : les nobles jouissances s'insinuent insensiblement dans les esprits, raffinent le goût, donnent de la dignité à la pensée. Chez nous, on allait autrefois à Saint-Cloud; à quelle fin? « pour y boire du vin doux, » comme disait la chanson. On va aujourd'hui un peu plus loin et plus vite aux galeries de Versailles, où l'intérêt de l'histoire introduit au goût de la peinture, et où l'on unit ainsi les plaisirs de l'art à ceux de la nature. On en revient avec des sujets d'entretien plus élevés et plus profitables.

Nous avons déjà reproduit, dans nos premiers volumes, quatre des sept cartons d'Hampton-Court (voy. 1833, p. 99, 203, 379; 1835, p. 392) *. Celui dont nous donnons aujourd'hui une copie se distingue entre les compositions de Raphaël par un caractère singulier. L'admirable artiste, en ornant le lieu de la scène de cette riche colonnade, n'a pas obéi à un simple caprice d'imagination : l'Ecriture-Sainte indique positivement que la guérison du perclus par saint Pierre et saint Jean eut lieu près de celle des portes du temple de Jérusalem que l'on appelait *la Belle-Porte*. On sait qu'il existait près de cette entrée une riche et magnifique colonnade qui servait d'enceinte à une cour extérieure où se tenait une sorte de marché, ce que Raphaël a peut-être voulu désigner par le groupe d'une femme portant une corbeille de fruits sur la tête et de l'enfant portant deux oiseaux à l'extrémité d'une baguette; mais on pourrait aussi considérer ces fruits et ces oiseaux seulement comme destinés à servir d'offrandes. Quoi qu'il en soit, cette disposition ornementale est assurément très originale. Mais, ce qui caractérise peut-être encore plus particulièrement cette peinture, c'est la hardiesse de conception et d'expression que l'on remarque dans les deux mendiants infirmes. Raphaël, qui semble s'être ordinairement imposé la loi de ne jamais représenter la nature humaine que sous ses aspects les plus nobles, les plus dignes, ou les plus gracieux, n'a pas craint ici d'idéaliser le laid lui-même, et, par un remarquable effort de son génie, ces deux personnages d'une difformité si affreuse sont si vrais dans leur attitude, si attentifs, tellement en scène, les figures qui les entourent, les



(Saint Pierre et saint Jean guérissant à la porte du temple. — Carton de Raphaël, à Hampton Court.)

ornements qui les encadrent sont d'un choix si heureux, d'une si exquise beauté, que, l'attention partagée entre tant de détails et à la fois captivée par l'unité qui domine l'œuvre, n'est ni blessée ni étonnée. On se rappelle involontairement à cette preuve d'une puissance peu commune, le Thersyte d'Homère et plus d'un personnage de Shakspeare. M. Quatremère a écrit, au sujet des cartons d'Hampton-Court et de celui dont il s'agit ici, quelques lignes un peu timides.

« Il est permis, dit-il, de supposer que, soit dans le choix de quelques sujets, soit dans la manière de les représenter, et dans l'emploi des accessoires qui pouvaient y entrer, Raphaël eut quelquefois en vue le genre de matière et de travail de l'art de la tapisserie. On sait que cet art se complaît aux détails et aux richesses des broderies, des ornements, et du luxe de la décoration architecturale. Il semble que l'on aimerait à expliquer sous ce point de vue la composition toute particulière de saint Pierre et de saint Jean guérissant un boiteux sous un péristyle du temple. J'ai dit *composition particulière*. En effet, la scène se passe, à proprement parler, sous le portique, et tellement, que, contre tout usage, ce sont les colonnes qui viennent en avant des personnages, de manière à couper la scène en autant de parties que d'entrecolonnements. C'est dans celui du milieu que se passe l'action principale; le reste se partage entre les autres espaces qui divisent les colonnes. Ce parti singulier de composition, qui semble faire de l'accessoire le principal, trouve peut-être son explication surtout à la vue de la tapisserie. Il n'en est en effet aucune qui frappe plus les yeux par l'effet de son travail. Cet effet est dû à l'étonnante richesse des colonnes torses et cannelées, et ornées de rinceaux dorés, dont le travail de la tapisserie a reproduit la richesse et l'éclat avec une étonnante vérité.

» Nous sommes porté à croire, ajoute M. Quatremère de Quincy, que Jules Romain eut une très grande part dans le travail ou l'exécution de ce carton. On y observe plus d'une belle et noble figure, qui toutefois devient encore plus remarquable par le constraste des deux mendiants estropiés, dont l'effrayante vérité semblerait être le type idéal de toutes les difformités dont la nature peut affliger une créature humaine. »

* On se rappelle que les peintures originales d'après lesquelles furent exécutées les célèbres tapisseries du Vatican, étaient au nombre de vingt-cinq. Dans notre premier article (1833, p. 99), nous avons donné l'histoire de ces cartons.

FORTERESSE TARTARE DÉFENDUE PENDANT DEUX MOIS PAR UNE FEMME.

Le P. Félix d'Arocha, missionnaire jésuite et président du tribunal des mathématiques en Chine, fut, en 1774, envoyé par l'empereur chinois pour lever la carte du pays des *Miao-tsee*, peuples montagnards qui venaient d'être soumis pour la première fois par le célèbre général Akoui. En passant au milieu de rochers inaccessibles et entourés de tous côtés par des précipices, il remarqua un petit fort perché sur une des crêtes les plus élevées, et ses guides lui racontèrent comment les troupes chinoises l'avaient assiégé pendant deux mois, et s'en étaient enfin emparées dans les circonstances suivantes. — Quelques soldats chinois qui étaient de garde ayant entendu un jour, de grand matin, marcher avec précaution non loin d'eux, s'approchèrent doucement du côté d'où venait le bruit; puis, ayant vu remuer au-dessus d'eux quelques broussailles, deux ou trois des plus lestes grimpèrent au moyen de crampons attachés à leurs souliers, et se trouvèrent en présence d'une femme qui puisait de l'eau à une source. Ils s'emparèrent d'elle, et l'interrogèrent sur la garnison qu'ils supposaient être dans le fort; ils lui demandèrent si elle croyait que l'on fût disposé à résister long-temps, et s'il n'y avait pas moyen pour eux d'y pénétrer. Cette femme, se voyant prisonnière, leur répondit : « Vous êtes maintenant les maîtres du fort, qui n'a pas eu, depuis deux mois, d'autre garnison que moi seule. C'est moi qui, jusqu'à ce jour, l'ai défendu contre vous, et je n'aurais pas désespéré de lasser votre courage sans l'imprudence qui ce matin m'a fait votre captive. Je manquais d'eau, et j'étais venue en chercher ici avant le jour; je ne comptais pas vous y trouver. » Elle conduisit ensuite les soldats, par un sentier caché, jusque dans la forteresse où elle s'était défendue si opiniâtrément, tantôt tirant des coups de fusil, tantôt faisant rouler des pierres et des fragments de rocher contre les assaillants.

Il y a trois sortes d'ambition dans le monde : la première, c'est de régir un peuple, de le dominer par son ascendant, et d'en faire l'instrument de ses desseins; la seconde, c'est d'élever son pays, et de le rendre dominant parmi tous les autres; la troisième enfin, c'est d'élever l'espèce humaine tout entière, et d'accroître le trésor de ses connaissances.

BACON.

FAMINES ET DISETTES EN FRANCE.

Sous Clovis II, en 640, une famine si cruelle désola la France, que ce prince, après avoir épuisé le trésor public pour acheter du blé, fut obligé de faire enlever les lames d'argent qui recouvraient le chevet du tombeau de Saint-Denis et d'en distribuer le produit aux pauvres. A cette occasion, Erchinoald, alors maire du Palais, décréta des peines contre ceux qui cacheraient du blé ou le porteraient à l'étranger.

D'autres famines se firent sentir au huitième et au neuvième siècles.

Ce fléau destructeur se manifesta deux fois, en 779 et en 795, sous le règne de Charlemagne, et une fois sous celui de Louis-le-Débonnaire, en 820. Après ce règne, époque où les désordres politiques éclatèrent avec le plus de fureur, les famines se multiplièrent. En 843, la disette était si grande, que les habitants composaient du pain avec de la terre à laquelle ils mêlaient un peu de farine, et, en 845, plusieurs milliers d'hommes périrent de faim. On prétend qu'entre autres scènes affreuses durant la famine de 850, on vit les mères tuer leurs enfants et se nourrir de leur chair. Si l'on en croit les chroniques, ces horreurs, difficiles à croire, se renouvelèrent maintes fois dans la suite. De 855 à 876, on compte onze années de famine extrême, pendant une partie desquelles les hommes s'entr'égorgèrent pour se dévorer entre eux, tandis que, durant les autres, les morts restèrent la plupart du temps sans sépulture, faute de vivants pour les enterrer. Pendant le reste de la période carlovingienne, les mêmes scènes se reproduisirent, notamment dans les années 895, 899 et 940.

A peine Hugues Capet eut-il tenté d'envahir le trône de France, que de cruelles famines, résultat des guerres et de la féodalité, vinrent décimer la population, en 987, 989, 990, 992, et furent suivies de la contagion des *ardents* *, qui fit périr plus de quarante mille hommes. A ces ravages se joignirent, de 1003 à 1008, ceux d'une maladie pestilentielle : ils étaient excessifs à la cinquième année. On enterrait confusément les malades vivants avec les morts. « Les hommes furent réduits, dit Raoul Glaber, à se nourrir de reptiles, d'animaux immondes, et, ce qui est plus horrible encore, de la chair des hommes, des femmes et des enfants. De jeunes garçons dévorèrent leurs mères, et les mères, étouffant tout sentiment maternel, dévoraient leurs enfants. » Nous rapportons ces paroles, mais nous n'y ajoutons point foi. Il y a des crimes que la nature ne permet pas.

De 1010 à 1014, de 1021 à 1029, la famine exerça ses ravages. En 1031, les hommes, forcés de se nourrir de chiens, de souris, de cadavres, de racines de forêts, d'herbes de rivières, mouraient par milliers. On arrêtait les voyageurs sur les routes, on les égorgeait; on se partageait leurs membres que l'on faisait cuire, et on assouvissait sa faim par ces affreux repas. « Les personnes qui, pour fuir la famine, s'expatriaient, étaient, dit un contemporain, poignardées pendant la nuit, et dévorées par ceux mêmes qui leur donnaient l'hospitalité. Plusieurs attiraient des enfants de leur voisinage par de petits présents, et si ces enfants se laissaient prendre à ce piége, ils étaient tués et leur corps servait de nourriture. La rage de la faim était arrivée à ce point, qu'on était plus en sûreté dans un désert, au milieu des bêtes féroces, que dans la société des hommes. On mit en vente, au marché de Tournus, de la chair humaine cuite... On ne voyait partout que des visages pâles, décharnés ou très bouffis. La voix de ces malheureux était altérée, faible, et rappelait les cris des oiseaux expirants... Les cadavres très nombreux, et qu'on ne pouvait suffire à enterrer, devenaient la proie des loups. » Depuis l'an 1054 jusqu'en 1066, la famine reparut souvent escortée d'une maladie contagieuse appelée la *peste* dans les chroniques. Les chemins, les carrefours, les cimetières, les églises, étaient remplis de malheureux qui répandaient des exhalaisons insupportables. Les villes, les bourgs, les villages, devenus déserts, n'offraient plus que des ruines. Ainsi quarante-huit années de famine signalèrent les trois règnes de Hugues Capet, de Robert et de Henri Ier, qui comprennent un espace de soixante-treize ans.

Sous les trois règnes suivants, ceux de Philippe Ier, de Louis VI et de Louis VII, dont l'intervalle est de cent vingt ans, le mal diminue; l'histoire cependant nous fait encore connaître trente-trois années de famine. La chronique de Verdun, après avoir offert un tableau déplorable de la famine des années 1028 et 1029, dit que, dans un concile, on chercha un remède à tant de maux, ainsi qu'un moyen d'empêcher la population d'être entièrement détruite et le pays d'être réduit en désert. Le même fléau se fit ressentir dans toute sa rigueur à la fin du douzième siècle. Une des causes principales semble devoir être attribuée au régime de la féodalité. Les seigneurs entretenaient des guerres presque continuelles sur toutes les parties de

* Les malheureux atteints de la maladie *des ardents*, appelée aussi *le feu sacré*, *le mal d'enfer*, sentaient leurs membres dévorés par un feu intérieur, supplice qui se terminait par la mort.

la France, guerres où les laboureurs étaient enlevés de part et d'autre, torturés dans les prisons, où l'on brûlait et dévastait les villages et les récoltes; de sorte que souvent de vastes étendues de pays restaient pendant plusieurs années sans culture.

Les siéges et les blocus ont souvent causé la famine dans Paris. En 1359, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, interceptant les arrivages, tous les comestibles s'élevèrent à des prix excessifs: un tonnelet de harengs, suivant Froissart, se vendait trente écus d'or. Des maladies contagieuses résultèrent de cette disette, et dans le seul hôpital de l'Hôtel-Dieu il mourait jusqu'à quatre-vingts personnes par jour. La disette occasionnée en 1418 par les pillages et les incendies qu'exerçaient les Armagnacs aux environs de Paris, fut, comme à l'ordinaire, suivie d'une maladie contagieuse, qui fit de si prompts ravages que, dans l'espace de cinq semaines, on vit mourir à Paris cinquante mille habitants: les prêtres et les fossoyeurs ne pouvaient suffire aux enterrements. En 1420, un enfant fut trouvé sur le sein de sa mère morte de faim. Lorsqu'on donnait aux pauvres, la plupart disaient: « Donnez à un autre, car je ne puis manger. » Dans les rues, pendant l'hiver de cette année, on entendait hommes, femmes, enfants, crier: Hélas! je meurs de froid! Hélas! je meurs de faim! » On trouvait sur les fumiers des enfants qui poussaient ces cris déchirants, sans que personne pût les secourir. Une famine affreuse, qui dura tout l'été de 1438 et une partie de l'automne, enleva un tiers de la population de Paris. Les loups venaient jusqu'au milieu des faubourgs, emportant les cadavres et quelquefois les enfants tout vivants: on fut obligé de mettre à prix les têtes de ces animaux.

Pendant le siége de Paris par les troupes de Henri IV, en 1590, la capitale fut en proie à une déplorable disette: on mangea les animaux domestiques. Environ 2 000 chevaux et 800 ânes ou mulets, dont la chair se vendait à un très haut prix, furent sacrifiés à la faim publique. Tous les chiens et les chats durent, par ordre supérieur, être portés dans des quartiers désignés; on les fit cuire dans de grandes chaudières, et, pendant quinze jours, on en distribua la chair aux pauvres, avec une once de pain. « Les pauvres, dit un écrivain ligueur, témoin oculaire, mangeaient des chiens, des chats, des rats, des feuilles de vigne et autres herbes. Par la ville, ne se voyait autre chose que chaudières de bouillies faites avec du son d'avoine, et herbes cuites sans sel, et marmitées de chair de cheval, ânes et mulets; les peaux mêmes et cuirs desdites bêtes se vendaient cuites, dont ils mangeaient avec grand appétit. S'il fallait un peu de pain blanc pour un malade, il ne s'en pouvait trouver, ou bien c'était à un écu la livre; les œufs se vendaient dix ou douze sols la pièce; le septier de bled valait cent ou cent vingt écus. J'ai vu manger à des pauvres des chiens morts, tout crus, par les rues; aux autres, des tripes qu'on avait jetées dans le ruisseau; à d'autres, des rats et souris que l'on avait pareillement jetés, et surtout des os de la tête des chiens moulus. » Les rues de Paris se remplissaient de cadavres d'habitants morts de faim. Chaque matin on trouvait cent, cent cinquante, et jusqu'à deux cents cadavres, et « en trois mois de temps, dit le même chroniqueur, il s'est trouvé de compte fait treize mille morts de faim. » Dans les maisons des riches, on se nourrissait avec du pain fait de farine d'avoine. Les pauvres imaginèrent de pulvériser de l'ardoise et d'en faire une espèce de pain; ils allèrent plus loin, ils déterrèrent dans les cimetières les os des morts; ces os réduits en poussière formaient un aliment meurtrier qu'on nomma *le pain de madame de Montpensier*.

Le règne de Louis XIV fut un des plus féconds en disettes. Les années 1660 à 1665, 1692 à 1695, furent affligées de ce triste fléau. On compta, à cette dernière époque, jusqu'à 36 000 malades à l'Hôtel-Dieu de Paris, et il en mourut 5 422. Mais la disette la plus fatale fut celle qui commença en 1709, ne finit qu'avec l'année 1710, et fut générale en France. Le froid excessif de l'année 1709 commença subitement le jour des Rois (6 janvier), entre trois et quatre heures de l'après-midi, et dura fort long-temps. La gelée, succédant à un dégel, fit périr tous les blés, qui avaient été jusqu'alors couverts de neige. La disette fut si grande, que de mémoire d'homme on n'en avait vu une pareille. Au palais de Versailles même on ne mangea plus que du pain bis, et madame de Maintenon se mit au pain d'avoine. Pendant le froid, le parlement n'entra point au Palais; le commerce et les travaux furent interrompus; l'Opéra cessa; la Comédie et tous les jeux furent fermés. L'estampe que nous publions page 168 représente une des scènes de cette époque. L'original porte pour titre: *Distribution du pain du roi au Louvre*. Au-dessous sont gravés les quatre mauvais vers suivants:

Chacun accourt au pain: c'est à qui en aura.
O Dieu! la foule est si grande qu'on si tue:
La livre est à deux sols; pour l'avoir il faudra
Risqué d'estre étouffé, si cela continue.

Sous Louis XV, en 1725, les Parisiens éprouvèrent une famine causée par l'intempérie des saisons et l'imprévoyance du gouvernement. Le prix du pain s'éleva à dix sous la livre.

Des disettes factices, œuvre de spéculations odieuses ou d'intrigues politiques, ont parfois désolé la France. Un an après l'avènement de Louis XVI au trône, en mai 1775, une multitude de vagabonds se rassembla dans différentes parties du royaume. En montrant tous les signes de l'ivresse, ils poussaient les cris de la faim. Ces hordes suivaient une combinaison militaire dans leurs mouvements, et se conduisaient comme une armée qui eût voulu affamer Paris. Elles attaquaient les marchés qui alimentent la capitale, pillaient des voitures et des bateaux de blé, jetaient les grains à la rivière, brûlaient des granges et détruisaient des moulins. Ces actes mêmes démentaient le prétexte de la sédition. Les révoltés s'avancèrent jusqu'à Versailles et remplirent de leurs clameurs les avenues du château. Le roi, appelé par leurs cris, parut sur un balcon, et leur promit de faire baisser le prix du pain. Cependant les rassemblements furent dispersés. Les habitants de la capitale revinrent bientôt de leur effroi, et s'amusèrent de ce qu'ils appelaient *la guerre des farines*.

Des désordres du même genre, et sous le même prétexte, éclatèrent à Paris au commencement d'octobre 1789. Le peuple se procurait difficilement un pain de mauvaise qualité et très cher, malgré l'abondance de la récolte nouvelle; il attribuait cette disette au projet de départ du roi pour Metz; il était persuadé que sa présence à Paris la ferait cesser. Le 5 octobre, il se soulève, demandant du pain, exigeant du conseil municipal qu'on marche sur Versailles, résidence de la cour, et qu'on en ramène le roi. Une foule nombreuse et affamée, que le défaut de pain fait sortir de Paris, arrive dans la journée à Versailles. Une députation de douze femmes est introduite auprès du roi, qui les accueille avec bonté et déplore leur détresse. L'une d'elles, jeune et belle, est interdite à la vue du monarque, et peut à peine prononcer ce mot: *Du pain!* Le roi, touché, l'embrasse, et les femmes s'en retournent attendries par cet accueil. Mais le tumulte continue au dehors du château. Pendant la nuit et le lendemain, le désordre augmente. Le peuple demande à grands cris que Louis XVI se rende à Paris. Ce vœu est exaucé. Le roi arrive dans la capitale, au milieu d'une affluence considérable, et s'installe avec sa famille au Palais des Tuileries, qui n'avait pas été habité depuis un siècle.

Pendant le cours de la révolution française, lorsque les passions des partis étaient prêtes à faire explosion, c'était

presque toujours une disette qui leur servait de prétexte pour éclater. Au milieu de mars 1795, les subsistances manquaient à Paris par différentes causes : la principale était l'insuffisance de la récolte ; en outre, les rivières, les canaux étaient entièrement gelés; pas un bateau ne pouvait arriver. Pendant que les arrivages diminuaient, la consommation (ou plutôt la demande) augmentait, comme il arrive toujours en pareil cas : la peur de manquer faisait que chacun s'approvisionnait pour plusieurs jours. On délivrait le pain sur la présentation de cartes ; mais chacun exagérait ses besoins. De quinze cents sacs, la consommation s'était élevée à dix-neuf cents par jour. La disette croissante obligea enfin de mettre les habitants de Paris à la ration. Pour éviter les gaspillages, et pour assurer à chacun une part suffisante, Boissy-d'Anglas proposa à la Convention nationale de réduire chaque individu à une certaine quantité de pain. Le nombre d'individus composant chaque famille devait être indiqué sur la carte, et il ne devait plus être accordé chaque jour qu'une livre de pain par tête. La Convention nationale adopta cette mesure, en portant toutefois la ration des ouviers à une livre et demie. A peine ce décret fut-il rendu, qu'il excita une extrême fermentation dans les quartiers populeux de Paris, et l'on n'appela plus Boissy-d'Anglas que *Boissy-Famine.* Cette fermentation ne tarda pas à être suivie de mouvements insurrectionnels, et à plusieurs reprises la salle même des séances de la Convention nationale, aux Tuileries, fut envahie, soit par des députations de femmes, soit par des bandes armées criant : *Du pain! du pain!* Dans la plupart de ces journées, et notamment dans celle du 1er avril 1795, les femmes se firent remarquer par leur nombre, leur énergie et leur invincible opiniâtreté. Ce furent elles qui tinrent long-temps la Convention nationale en échec ; c'étaient elles aussi qui souffraient le plus de la disette ; elles qui, par un hiver très rigoureux, étaient obligées d'être sur pied pendant tout le jour et pendant presque toute la nuit, allant de la distribution du pain à celle du charbon, de celle du charbon à celle du bois, et ne rapportant, après ces longues attentes, qu'une faible partie de ce qui était nécessaire à leur famille. Une des plus formidables de ces insurrections populaires fut celle du 20 mai 1795. Depuis dix heures du matin, la Convention nationale fut entourée par une multitude furieuse, interrompant ses délibérations par les cris : *Du pain! du pain!* A minuit seulement, après un combat, la salle fut évacuée par les assaillants, qui avaient porté la violence et la mort dans son sein. — Les distributions de pain et de viande, faites pendant deux ans par le gouvernement aux habitants de Paris, cessèrent en vertu d'un arrêté du Directoire exécutif, en date du 1er février 1796.



(Distribution de pain au Louvre pendant la disette de 1709. — D'après une ancienne estampe.)

La facilité des exportations de céréales menaça, en 1817, la France d'une disette, et plusieurs départements, ceux de l'Est surtout, en ressentirent les tristes effets. Il est permis d'espérer que, grâce à une sage prévoyance et à des mesures administratives habilement conçues et exécutées, notre riche et fertile patrie n'aura plus désormais à gémir d'un aussi cruel fléau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MINIATURE DU QUATORZIÈME SIÈCLE,
FIGURANT UNE REPRÉSENTATION THÉATRALE.



(Miniature d'un manuscrit latin de la Bibliothèque royale. — Dessin inédit.)

Un de nos précédents volumes a offert à nos lecteurs des documents nombreux et authentiques sur les représentations théâtrales chez les Grecs et chez les Romains (1835, p. 265 et suiv.). Quoique plus rapprochées de nous, les origines et l'histoire du théâtre moderne, pendant les siècles écoulés depuis la fin de l'antiquité classique jusqu'à la renaissance, sont beaucoup moins connues. On manque surtout de reproductions graphiques qui puissent donner une idée exacte de l'art théâtral du moyen âge, en ce qui concerne ses détails matériels et sa mise en scène. Sous ce rapport, la peinture que nous représentons ne peut manquer d'exciter l'intérêt.

Cette miniature, dont nous devons la connaissance aux savants écrits de M. Magnin sur la mise en scène chez les anciens *, sert de frontispice à un manuscrit de la fin du quatorzième siècle qui contient les comédies de Térence **. L'artiste par conséquent s'est proposé de reproduire ce qui se passait dans l'antiquité. Mais, suivant l'anachronisme habituel aux dessinateurs du moyen âge, il a traduit son sujet avec les idées et vraisemblablement en partie avec les formes usitées de son temps. Il résulte de ce double fait un mélange curieux et instructif. L'auteur a pris le soin de désigner par des inscriptions peintes en lettres d'or sur le tableau les objets qu'il a voulu représenter. Ce dessin offre d'abord une enceinte circulaire dont on ne voit que la coupe, et sur laquelle est écrit : *Theatrum*, le théâtre. Une foule de personnages assis et formant le cercle, vêtus, les uns en moines, d'autres en bourgeois, d'autres couverts de cette coiffure accompagnée d'une longue barbe, qui, dans les peintures du moyen âge, sert indistinctement à caractériser des personnages anciens, représente le public romain, *Romani.* Au milieu se trouve un petit édifice garni d'un rideau soulevé qui laisse voir un personnage assis et lisant dans un manuscrit. Cette construction est la scène, *scena*, et le personnage est désigné sous le nom de *Calliopius.* Autour de la scène, deux individus jouent, l'un de la flûte, et l'autre d'une sorte de trompe, tandis que d'autres individus masqués à l'italienne, et dont l'un semble sortir de la scène ou y rentrer, affectent toutes sortes de gestes et de postures grotesques. Ce dernier groupe est désigné sous le nom de *gesticulatores* (bateleurs, pantomimes, acteurs).

Au-dessous de cette composition se trouve, dans le même frontispice, un autre sujet où l'on voit un personnage assis sur un siége, et qui paraît être l'édile de Rome, à qui l'on présente un manuscrit près duquel est écrit *Terencius*, Térence.

Ce manuscrit est le même que l'on voit plus haut sous les yeux du personnage lisant dans le petit édifice; c'est certainement l'ouvrage de Térence qu'il a entre les mains. Or, à la fin de toutes les copies de ce poëte, et notamment dans celle du quatorzième siècle qui est ornée de notre miniature, on trouve ces mots : *Calliopius recensui* (moi, Calliopius, j'ai révisé cette copie). On crut long-temps et pendant tout le moyen âge que ce nom était celui du maître des acteurs, de l'*hypodidascale*, qui leur faisait réciter leurs rôles ou qui lisait le *libretto* des mimodrames que les acteurs traduisaient par leurs gestes. Mais madame Dacier a démontré dans une de ses notes de l'édition de Térence *, que ce nom désignait simplement le scribe ou éditeur qui avait copié et revu le manuscrit. C'est par suite de cette confusion, que notre artiste du quinzième siècle a mis Calliopius sur la scène ou plutôt dans la scène ; confusion d'autant plus explicable qu'au moyen âge il arrivait souvent, surtout dans les mystères religieux, que les fonctions étaient divisées : un *lecteur* ou *meneur du jeu* lisait successivement le rôle de tous les personnages, tandis que des acteurs muets, souvent immobiles et même inanimés, représentaient les héros de l'action.

On voit donc que cette peinture offre bien une représentation antique, mais, comme nous l'avons dit, travestie avec les idées du moyen âge, et vue pour ainsi dire à travers les faits tels qu'ils se passaient au quatorzième siècle. L'enceinte circulaire est une reproduction inexacte de l'amphithéâtre romain. Il est du reste certain que les théâtres antiques servirent plus d'une fois eux-mêmes aux représen-

* *Revue des Deux-Mondes*, 1840, p. 281.

** Bibliothèque royale, manuscrits latins, 5580, 3.

* 1717, in-8°, t. I, p. 255.

tations dramatiques du moyen âge. Le petit édifice que l'on voit au centre pourrait être une imitation du *pulpitum* des anciens. Mais il est plus probable que l'on doit y voir une boutique à jour placée sur un échafaud et entourée d'acteurs, dans le genre du théâtre de Tabarin*; ce qui expliquerait la disposition complétement circulaire des spectateurs, disposition qui serait absurde, si la scène se passait uniquement sur la face antérieure. Les deux musiciens sont peut-être aussi un souvenir infidèle des deux joueurs de flûte qui accompagnaient la comédie latine. Quant aux masques des acteurs, ils diffèrent essentiellement de ceux des anciens, qui couvraient la face entière et avaient des expressions comiques d'un tout autre caractère. (Voy. un choix de masques antiques, 1835, p. 268.)

* Voy. 1834, p. 164 et 268.

TRAIT REMARQUABLE DE DISCIPLINE D'UN SOLDAT RUSSE.

Pendant l'inondation qui menaça d'engloutir Saint-Pétersbourg, le 19 novembre 1824, Michel Pétrof, soldat au régiment des gardes Préobajensky, avait été placé en sentinelle à l'une des portes de la grille du jardin d'été. Surpris par la crue rapide de l'eau, qui lui monta bientôt au-dessus de la ceinture, il ne voulut point quitter son poste sans ordre supérieur. Appuyé contre l'une des colonnes de granit qui soutiennent la grille, il attendit tranquillement qu'on vînt le relever. L'inondation prenait le caractère le plus alarmant, et la vie de Pétrof était dans le plus grand danger. A cet instant critique, le sergent de ronde, Thomas Madicheff, se rappelant son camarade, s'avance au milieu des flots, et traverse, pour arriver jusqu'à l'intrépide sentinelle, l'espace d'une centaine de toises, luttant avec effort contre la violence des vents et des eaux où il était plongé jusqu'au cou. Il parvient heureusement à rejoindre Pétrof, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'il le ramène sain et sauf à la caserne.

La honte est comme la lisse du tisserand; s'en rompt-il un filet, elle est toute défaite. CYRANO DE BERGERAC.

DESCRIPTION POÉTIQUE DE LONDRES,

PAR UN CHINOIS.

En 1813, un Chinois lettré, plus curieux ou moins dédaigneux que la plupart de ses compatriotes, vint visiter la ville de Londres. Il fut bien accueilli par les Anglais; l'aristocratie lui ouvrit ses salons : ce fut une bonne fortune pour quelques ladies de pouvoir montrer à leurs amies un Chinois autrement qu'en paravent; les grandes maisons de commerce l'invitèrent à toutes les jouissances de leur confortable : on le fêta dans les clubs; les orientalistes l'admirent à leurs séances, le firent asseoir à la droite du président, et un d'eux le harangua dans sa propre langue; il n'est pas bien sûr qu'il ait parfaitement compris. Au milieu de tous ces empressements flatteurs, notre Chinois conserva un sang-froid imperturbable : il admira beaucoup... intérieurement; mais l'amour de la Chine l'emporta à la fin dans son cœur et abrégea son séjour. Toutefois, comme il était homme de bonne compagnie, il voulut, avant son départ, payer aux Anglais un tribut de reconnaissance; c'est pourquoi il composa, en l'honneur de Londres et de ses habitants, un petit poëme descriptif en dix stances de dix vers chacune, dont le célèbre sinologue John Francis Davis a donné une traduction.

On va lire une version française de ce curieux échantillon de poésie descriptive chinoise. Il est intéressant de juger des impressions d'un citoyen du céleste empire au milieu d'une ville européenne : ses observations, comme on doit s'y attendre, ne sont pas toutes exactes; elles sont pour la plupart superficielles et exagérées; souvent il voit de travers; il interprète mal, et quelquefois même on pourrait croire qu'il se permet des contre-vérités ironiques si, avant d'apprécier le sens et la portée de ses paroles, on n'avait d'abord soin de se transporter toujours, autant qu'il est possible, à un point de vue chinois. Mais écoutons le poëte :

I.

Au loin sur l'océan, vers les extrémités du nord-ouest,
Est une nation, un pays qu'on appelle l'Angleterre.
Le climat est froid, et on est obligé de s'y approcher du feu.
Les maisons sont si élevées, que de leur sommet on peut cueillir au ciel les étoiles.
Les habitants sont pieux et accomplissent avec respect les cérémonies religieuses;
Les hommes les plus vertueux d'entre eux lisent continuellement les livres sacrés.
Ce pays est animé d'une haine particulière contre la nation française :
Sans cesse en guerre, les armes des deux peuples ne sont pas un moment en repos *.

II.

Les collines fertiles, richement tapissées d'une verdure charmante,
Rappellent par leurs contours sinueux les sourcils d'une belle femme.
Les habitants sont pénétrés de respect pour le sexe féminin,
Qui dans ce pays offre aux regards les traits les plus parfaits de la nature.
Les joues des jeunes filles ressemblent à des fleurs rouges;
Leur teint charmant a la blancheur et l'éclat du diamant.
En tout temps l'affection conjugale a été en haute estime parmi eux;
Le mari et la femme se plaisent dans les délices d'une constante harmonie.

III.

Les soirs d'été, dans les villages et les jardins qui entourent la ville,
On voit des promeneurs circuler sans nombre.
On laisse croître l'herbe pour qu'elle serve de nourriture aux chevaux,
Et le bétail broute dans les prairies ceintes de barrières de bois.
On ramasse les épis et on lie les gerbes en s'accompagnant d'agréables chansons.
Les oisifs errent de côté et d'autre pour chercher des fleurs,
Et ils s'appellent entre eux pour retourner à la ville,
Avant que les brouillards épais ne les surprennent et ne les égarent loin de leurs demeures.

IV.

(Cette stance, consacrée à la description des théâtres, est seulement curieuse en ce que le poëte s'étonne qu'ils soient fermés pendant le jour et ne s'ouvrent qu'à la nuit : l'usage en Chine est tout opposé. On sait que l'Italie a aussi des théâtres diurnes.)

V.

Des deux rives du fleuve, l'une est au nord, l'autre au midi.
Trois ponts traversent ses flots et rendent les communications faciles;
Des navires de toute espèce passent sous leurs arches gigantesques,
Tandis qu'au-dessus les hommes et les chevaux marchent parmi les nuages.
Les pierres massives s'élèvent par milliers les unes sur les autres,
Et divisent la rivière en neuf canaux.
Le pont de Loyang, qui surpasse tous les autres ponts de notre empire,
Peut être comparé à ceux de Londres par sa forme et sa hauteur.

VI.

C'est un heureux pays, riche, populeux et embelli par la nature.

* Nous avons dit que le poëte Chinois était à Londres en 1813.

Ses artisans rivalisent de travail les uns avec les autres dans leurs actives et opulentes manufactures.
Dans l'enceinte de la résidence royale est un splendide palais :
Les arbres majestueux y sont entrecoupés de bâtiments innombrables.
La jeune noblesse s'y promène en voitures à roues et à cheval,
Et les belles femmes s'y montrent éblouissantes avec des vêtements de soie.

. . . .

VII.

Les murailles s'élèvent étage sur étage,
Et forment des demeures vastes et commodes;
Des grilles de fer défendent de chaque côté leur entrée.
Des ruisseaux s'échappent de la rivière et traversent les murs des habitations.
Les murs des appartements sont ornés de devises variées;
A travers les fenêtres de verre apparaissent des tentures écarlates;
Et dans la rue même se déroule un beau spectacle :
Car les maisons, pressées les unes contre les autres, ont l'aspect d'un tableau.

VIII.

A Londres, vers l'époque de la dixième lune,
Les habitants aiment à voyager au loin.
Ils changent de demeure, et se transportent à la campagne;
Ils vont visiter leurs amis dans leurs demeures champêtres;
Tout le jour on entend le retentissement prolongé des voitures et des coursiers.
Aussi, en automne, les prix des provisions baissent;
Et le plus grand nombre des maisons étant abandonnées,
On répare et on orne celles qui en ont besoin.

IX.

Les rues sont spacieuses, très unies, et très douces au marcher;
Chacune d'elles est traversée par d'autres à divers intervalles.
De chaque côté marchent les hommes et les femmes,
Au milieu passent les voitures et les chevaux.
Le soir, on entend sortir des boutiques un bruit confus de voix.
Au cœur de l'hiver la neige amoncelée couvre les sentiers.
Des lampes sont allumées, à la nuit, des deux côtés des rues;
Leurs rayons brillent comme les étoiles du ciel.

X.

Le climat est trop froid pour la culture du riz;
Cependant, depuis bien des siècles, le pays est exempt des maux de la famine.
A du thé vigoureux ils mêlent une crème épaisse,
Et leur pain de froment levé est recouvert d'une graisse onctueuse.
Là d'excellents mets sont servis dans des plats d'argent,
Et des vins exquis sont versés dans des coupes semblables au diamant.
Il est d'usage que les convives rendent honneur à la cérémonie des mets :
Avant le repas ils changent de vêtements.

Cette description est de nature à provoquer plus d'une réflexion sur les différences qu'elle semble indiquer entre les mœurs chinoises et européennes. L'éloge que l'auteur donne au respect des Anglais pour les femmes rappelle bien vivement l'état de subalternité où est encore en Chine le sexe le plus faible. La polygamie y existe en fait; la femme légitime est reléguée dans le même appartement que ses rivales, et elle ne s'assied jamais à la table de son mari. Les admirations naïves du Chinois pour les édifices anglais témoignent aussi qu'en Chine les ponts sont d'une construction moins remarquable, les maisons moins élevées, les rues moins régulièrement tracées, moins bien entretenues, et moins splendidement éclairées qu'à Londres. Plusieurs expressions singulières sont faciles à expliquer. Les ruisseaux, par exemple, qui traversent les rues des habitations sont simplement les canaux des fontaines dont chaque maison de Londres est pourvue.

Il existe un autre poëme chinois, plus étendu et également singulier, sur les mœurs européennes, mais qui offre peut-être moins d'intérêt en ce qu'il a été composé par un négociant de Canton qui n'avait jamais visité l'Europe; le poëte l'avoue dès son début, en déclarant qu'il croit toutefois pouvoir décrire nos habitudes après avoir vécu pendant trente ans en relation quotidienne avec des Européens.

Il informe ses compatriotes qu'en Europe, lorsqu'un visiteur entre dans une maison, il est d'usage de lui serrer la main et de lui offrir du vin au lieu de thé. Frapper deux verres l'un contre l'autre, dit-il, c'est un signe d'amitié. Il ajoute qu'en hiver on s'asseoit près du feu, et que l'on boit du vin froid (les Chinois font toujours chauffer leur vin). Aux jours de fête on s'enivre. On n'a pas en grande estime la vie, et parfois à la fin d'une querelle on se place l'un devant l'autre avec des armes à feu, que l'on se tire au visage sans donner aucune marque de frayeur. L'auteur s'étonne surtout beaucoup au sujet des mariages chrétiens. Il y a des gens, dit-il, qui attendent pour se marier qu'ils soient devenus riches; il n'est pas très rare de voir des hommes de cinquante ans épouser de jeunes femmes; la loi le permet, et on ne s'en scandalise point. Pour comprendre cet étonnement, il ne faut pas oublier qu'en Chine presque toutes les actions privées sont réglées par la loi, que rien pour ainsi dire n'est abandonné à la volonté individuelle, et que l'on est obligé de s'y marier avant un certain âge déterminé.

Enfin, le bon Chinois raconte avec douleur qu'il y a toujours quelque guerre dans l'intérieur de l'Europe; il déplore nos erreurs, mais il exprime l'espérance que nos rapports de plus en plus fréquents avec la civilisation chinoise contribueront à nous rendre plus sages et meilleurs. Si le pauvre homme habite encore Canton, il doit assurément s'estimer aujourd'hui assez mal récompensé de ses souhaits.

TOMBEAUX TAILLÉS DANS LE ROC,

AUX ENVIRONS DE TARTOUS, EN SYRIE.

A quelque distance au midi de Tartous ou Deirtose, un peu avant d'entrer dans la grande plaine qui s'étend jusqu'à Tripoli, le pays prend un aspect extraordinaire et si singulier, qu'il jette dans l'âme des impressions indéfinissables de tristesse et de plaisir. C'est un mélange de bosquets, de grottes, de tombeaux, de cryptes, entre lesquels le chant des oiseaux, les hurlements des bêtes fauves, le bruit des eaux courantes et celui des vagues de la mer, répercutent un ensemble de sons et d'échos indicibles. On se dirait au milieu d'une de ces retraites mystérieuses que les anciens poëtes assignaient aux divinités de la nature champêtre. Une grande ville phénicienne, peut-être Marathus, s'élevait jadis en ces lieux, ainsi qu'en témoignent de nombreuses ruines. Parmi les débris que l'on y voit encore sont quelques monuments funéraires auxquels les Arabes ont donné le nom de *magazzel* (les fuseaux), à cause de leur forme pyrgoïde (ressemblant à une tour). Les deux plus curieux sont ceux que nous reproduisons d'après M. Léon de Laborde, qui les dit taillés dans le roc.

Ces deux tours massives sont à une dizaine de mètres l'une de l'autre, et ont une hauteur égale à leur éloignement. Celle de droite est formée d'un piédestal de trois mètres de hauteur, surmonté d'une masse cylindrique terminée par une portion de forme pyramidale.

La tour de gauche a pour piédestal un massif carré de deux mètres de hauteur et cinq mètres sur chaque face. Aux quatre angles on avait, dès l'origine, sculpté autant de lions, déjà fort endommagés à la fin du dix-septième siècle, et qui paraissent avoir aujourd'hui presque entièrement disparu. Le reste de la tour, qui a la figure d'un cône très allongé terminé en pointe arrondie, semble aussi avoir beaucoup souffert depuis cette époque. La partie supérieure

est ornée de deux cercles dentelés à échancrures renversées.

Maundrell, voyageur anglais, qui a visité ces monuments en 1697, s'est assuré qu'ils s'élevaient au-dessus de cryptes dont il découvrit l'entrée au milieu de débris, de ronces et de broussailles de toutes sortes. Après être descendu sept ou huit marches par l'issue qui correspond à la tour de droite, on entre dans une salle, sur chaque côté de laquelle s'ouvrent des entrées qui permettent de pénétrer dans trois autres chambres dont l'une a pour issue deux couloirs parallèles. Dans les parois de deux de ces chambres, on a creusé des espèces de cellules de près de trois mètres de long sur un de large, dans lesquelles très probablement on plaçait les corps. Le rocher de la chambre, à laquelle on parvient au moyen des deux couloirs parallèles, n'a pas été ainsi perforé : on n'y voit qu'un banc, qui en a toute la longueur. Les cryptes creusés au-dessous de la tour de gauche ne sont qu'au nombre de deux : la première seule offre des cellules. La hauteur de toutes ces excavations est d'environ deux mètres.

A peu de distance de la dernière de ces tours s'en trouve une autre qui lui ressemble tout-à-fait, élevée aussi sur des chambres creusées dans le roc, et qui ne diffèrent des précédentes que parce que les cellules ont plus de six mètres de longueur.

A quelques centaines de mètres plus loin, proche du grand chemin de Tripoli, au milieu d'un bosquet, s'élève un quatrième monument d'une trentaine de pieds cubes, bâti de grosses pierres, et orné d'une belle corniche. Il renferme deux chambres l'une au-dessus de l'autre, où l'on pénètre par deux trous carrés ouverts au nord. Le plafond de ces deux chambres n'est pas voûté, mais formé de grandes pierres plates, épaisses de quatre pieds, et si larges qu'il n'y en a que deux pour couvrir le toit. Cet édifice est fort ancien, et n'était autre chose qu'un tombeau, ainsi que ceux que nous avons décrits en premier lieu.



(Tombeaux antiques près Tartous, en Syrie.)

Tout ce territoire était vraisemblablement occupé par la nécropole de l'ancienne cité.

DÉCOUVERTE DES TERRES LOUIS-PHILIPPE, JOINVILLE, ET ADÉLIE,

En 1838 et 1840,

Par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous le commandement de M. Dumont d'Urville.

(Second article. — Voy. p. 129.)

Dix-neuf mois se sont écoulés depuis la découverte des terres Louis-Philippe et Joinville. Dans cet intervalle, les corvettes ont traversé la Polynésie d'un bout à l'autre ; elles ont exploré l'archipel presque inconnu des îles Salomon, tous les rivages méridionaux de la grande terre appelée Nouvelle-Guinée, dont M. d'Urville aura ainsi tracé le périple entier *; elles ont sillonné dans tous les sens la Malaisie ; nous les retrouvons à Hobart-Town, capitale de la Tasmanie, au voisinage des mers Antarctiques ; ce n'est pas sans intention. Le chef de l'expédition, outrepassant ses instructions, a résolu de pénétrer dans cette portion de l'Océan polaire, comprise entre le 120 et le 160e méridien ; aucune voile ne s'y est encore présentée : tout ce qu'il fera sera une conquête à lui propre, et dont on ne pourra infirmer la nouveauté par les vagues indications d'autres navigateurs. Une considération puissante est d'ailleurs le mobile de cette résolution : d'après toutes les observations faites dans les régions voisines, c'est là que doit se trouver le pôle magnétique austral.

Le 1er janvier 1840, *l'Astrolabe* et *la Zélée* appareillèrent d'Hobart-Town ; le 16, se montrèrent les premières glaces, rares, clair-semées, de petites dimensions ; mais à mesure qu'on avançait elles devenaient de plus en plus imposantes ; les grains de neige, les brumes épaisses, tous les inconvénients des mers polaires apparaissaient en même temps. Le 19 au matin, le froid devint très vif ; quelques pingouins se montrèrent autour des navires ; à l'horizon, l'œil s'arrêtait sur une ligne brune, basse, uniforme, qui fixa l'attention de M. d'Urville par la permanence comme par la constance de ses formes. Elle résista au coucher du soleil, à son absence, et à son retour sur l'horizon.

« Dès lors je fus convaincu, dit M. Dumont d'Urville, que la terre était sous mes yeux, et il ne s'agissait plus

* Dans sa première campagne, M. d'Urville avait exécuté l'hydrographie complète des côtes septentrionales.

que de nous en approcher suffisamment. J'y tenais d'autant plus que nombre de personnes ne partageaient pas ma conviction.

» Par malheur la journée du 20, qui nous gratifia d'un ciel d'une pureté, d'une beauté bien surprenante pour ces climats, ne nous apporta pas un souffle de vent. Nous restâmes à peu près cloués en place, éprouvant le supplice de Tantale à la vue de cette terre qui excitait si vivement notre impatiente curiosité.

» Nos joyeux matelots, qui n'avaient quitté la viande fraîche que depuis deux ou trois jours, et qui tous, sans exception, se portaient à merveille, imaginèrent d'employer ce beau temps à une cérémonie de leur invention, analogue au baptême de la ligne. Cette fois c'était le père *Antarctique*, qui, à la tête de son cortége burlesque, venait nous ouvrir la porte de ses Etats, moyennant une initiation à laquelle chacun de nous devait se soumettre. Je me prêtai de bonne grâce à ces facéties; les officiers en firent autant, et ce fut une journée complète de fête et de réjouissances pour l'équipage de *l'Astrolabe*. Il n'est pas besoin de dire que les ablutions d'eau froide n'eurent pas lieu comme au baptême de la ligne; la température était loin d'y convier les acteurs : mais ils s'en dédommagèrent copieusement par des ablutions intérieures d'un autre liquide plus réchauffant. Cependant tout se passa parfaitement bien, et il n'y eut aucun désordre.



(Terre Adélie, découverte le 21 février 1840, par les corvettes françaises *l'Astrolabe* et *la Zélée*. — Dessin d'après nature par M. Lebreton, officier attaché à l'expédition.)

» Le 21, dès une heure du matin, je profitai d'une jolie petite brise du S.-E. pour cingler au S.-S.-O. vers la terre. Pour y parvenir, nous avions à traverser une chaîne immense de grosses glaces en forme de table et des plus fortes dimensions. Je cherchai des yeux le canal le plus ouvert et le moins périlleux. De deux à six heures, nos corvettes défilèrent tranquillement dans ces détroits de nouvelle espèce. Quelquefois les canaux n'offraient pas plus de deux ou trois câbles de largeur, et alors nos navires semblaient ensevelis sous ces resplendissantes murailles de 100 à 150 pieds de hauteur verticale, dont la masse énorme semblait prête à nous anéantir. Puis, le canal s'ouvrant tout-à-coup, nous passions subitement dans des bassins plus spacieux, environnés de glaces aux formes bizarres et fantastiques, qui présentaient le spectacle le plus merveilleux, et rappelaient involontairement ces palais de cristal et de diamants jadis si communs dans les contes des fées.

» Un ciel pur, un temps délicieux, une brise à souhait, nous servirent admirablement dans cette audacieuse navigation. Nous sortîmes enfin de ces canaux tortueux et resserrés, dont les hautes parois nous avaient long-temps dérobé la vue des terres, et nous nous trouvâmes sur un espace relativement dégagé, d'où nous pûmes contempler la côte dans toute son étendue visible.

» Distante de nous alors d'environ 8 ou 10 milles, c'était un immense ruban de terre, s'étendant à perte de vue du S.-S.-E. à l'O.-S.-O., haut de 200 à 300 toises, entièrement couvert de glace et de neige qui en avaient complétement nivelé la cime, tout en laissant subsister les ravines sur la pente des terres, ainsi que les baies et les pointes au rivage. Tantôt ces glaces n'offraient qu'une nappe plane, uniforme, d'une blancheur terne et monotone; tantôt leur surface était sillonnée, hachée, trouée, tourmentée comme si elles avaient subi l'action d'une violente convulsion ou d'un dégel subit et irrégulier dans ses effets. Un grand nombre de montagnes de glace, récemment détachées de la côte, n'avaient pas encore eu le temps de s'en éloigner, et en défendaient le plus souvent l'approche.

» Cette solide barrière nous interdisait tout progrès vers le sud; mais le méridien sans déclinaison devait se trouver peu éloigné dans l'ouest. M. Dumoulin avait déjà observé près de 86° d'inclinaison, et je pouvais essayer du moins d'approcher du pôle magnétique austral, autant que les terres me le permettraient. D'ailleurs une jolie petite brise de l'E.-S.-E. semblait sourire à ce projet.

» Je mis donc le cap à l'O., et nos corvettes défilèrent le long de la terre à 5 ou 6 milles de distance, saluées de temps en temps par le cri rauque des grotesques pingouins, auxquels nos matelots répondaient de leur mieux. A midi, d'excellentes observations donnèrent 66° 50′ latitude S.,

et 158° 21′ longitude E. Toutes les boussoles des navires affolaient d'une manière étrange, et sur *l'Astrolabe* il n'y eut que le compas renversé de ma dunette qui continua de marquer la route avec une certaine précision. Notre nouvelle découverte s'étendait donc précisément sous le cercle polaire antarctique, puisqu'elle courait à peu près E. et O. En outre, nous étions peu éloignés du pôle magnétique.

» A cinq heures du soir la brise fit place au calme, et j'en profitai pour expédier MM. Dumoulin et Coupvent sur une très grosse glace, à 2 milles de distance, afin d'y exécuter les observations d'inclinaison, déclinaison et intensité magnétiques tout à leur aise. Ces opérations leur prirent trois heures entières, et ils rentrèrent à bord à neuf heures trente minutes, très satisfaits de leur station. Jusqu'alors nos yeux, armés de toutes les lunettes du bord, avaient interrogé minutieusement tous les accidents du sol, et n'avaient pu y saisir un seul point que la glace eût laissé à découvert. Malgré l'invraisemblance d'une glace compacte de 1 500 pieds de hauteur, on eût pu conserver encore quelques doutes sur l'existence positive de la terre. D'ailleurs, je tenais infiniment à pouvoir offrir à nos géologues des échantillons de cette portion de notre globe, les premiers sans aucun doute qui auront été soumis aux regards des hommes.

» Enfin vers cinq heures trente minutes, après diverses déceptions occasionnées par les fausses annonces des hommes en vigie, M. Duroch attira mon attention sur des taches noires situées sur la partie même du rivage la plus rapprochée, partie qui nous avait été jusqu'alors masquée par une longue chaîne de glaces très serrées qui régnait entre elle et nous. Après quelques instants d'examen, je ne pus conserver aucun doute : c'étaient vraiment des roches effleurissant à la surface de la neige qui frappaient mes regards; et sur ce point la glace avait laissé le sol à nu dans une certaine étendue. Un moment j'hésitai à envoyer des canots aussi loin des navires (près de 6 milles de distance), car je savais combien les vents sont peu stables en ces parages et les brumes épaisses et fréquentes. C'était une idée affreuse pour moi d'être exposé à livrer à une perte inévitable, à une mort horrible les équipages des deux embarcations, si des vents du large venaient me forcer à m'éloigner subitement de cette côte dangereuse. Toutefois, plaçant ma confiance en ma destinée, dans l'aspect séduisant du ciel, et craignant de ne plus retrouver une aussi belle occasion, j'expédiai un canot de chaque corvette vers ce point intéressant de la côte.

» MM. Duroch, Dumoutier et Lebreton s'embarquèrent dans ma baleinière, et MM. Dubouzet et Leguillou dans la pirogue du capitaine Jacquinot. Le ciel nous fut favorable. Les matelots, qui partageaient eux-mêmes l'ardeur et l'enthousiasme de leurs officiers, ramèrent avec une vigueur incroyable, et dès onze heures de la nuit les deux canots rentraient à bord après avoir accompli leur rude et longue corvée. Les deux embarcations étaient chargées de cailloux arrachés à la roche vive : c'étaient des granites de teintes variées, plus ou moins battus par la lame. Ils rapportaient aussi quelques pingouins, qui me parurent d'une espèce différente de celles que nous avions observées dans notre première course aux glaces. Enfin M. Dumoutier me remit quelques fragments d'une grande *fucacée*, jetée par la lame sur la roche. Du reste, on n'avait observé aucune autre trace vivante d'être organisé, soit dans le règne animal, soit même dans le règne végétal.

» A l'aspect de ces roches, personne à bord ne conserva le moindre doute sur la nature de la haute et puissante barrière qui fermait la route à nos navires. Alors j'annonçai aux officiers rassemblés en présence de l'équipage que cette terre porterait désormais le nom de *terre Adélie*. Cette désignation est destinée à perpétuer le souvenir de ma profonde reconnaissance pour la compagne dévouée qui a su par trois fois consentir à une séparation longue et douloureuse, pour me permettre d'accomplir mes projets d'explorations lointaines. Ces pensées seules m'avaient poussé dans la carrière maritime depuis ma plus tendre enfance. De ma part, ce n'est donc qu'un acte de justice, une sorte de devoir que j'accomplis, auquel chacun ne pourra s'empêcher de donner son approbation.

» Ainsi, dans la nuit et la journée suivante, 22 janvier, je continuai de suivre la terre à deux lieues de distance avec une petite brise d'E. Le ciel était toujours beau, mais il faisait très froid. Dans la nuit le mercure avait descendu à 5° 5 au-dessous de zéro, et en plein midi l'eau qui tombait sur le pont s'y congelait sur-le-champ à l'ombre.

» Le 23, je voulus continuer de prolonger la terre, qui s'étendait indéfiniment vers l'O.; mais dès quatre heures du matin les glaces se resserrèrent, et, quand nous en fûmes assez près, nous reconnûmes qu'elles étaient soudées par une banquise qui semblait s'étendre de la terre vers le N. En conséquence, je serrai le vent tribord, pour essayer de doubler cette barrière inattendue par l'E.; mais au bout de chaque bordée elle se remontrait bien tranchée, et paraissait nous envelopper de ses longs replis.

» Alors je n'eus plus d'autre ressource que de louvoyer entre la terre et la banquise, pour me relever du triste cul-de-sac où je me trouvais enfoncé. Vingt-quatre heures après, au bout de deux longues bordées, je virais encore sur le bord de la banquise, qui semblait toujours courir au N.-E., aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Jusque là, pourtant, ce n'était encore qu'une affaire de patience et de vigilance; car, après tout, dans des circonstances ordinaires, nous pouvions toujours espérer de sortir par le chemin où nous étions venus. Mais le temps, si constamment beau depuis quatre jours, changea subitement : le ciel se chargea de toutes parts, le vent fraîchit rapidement à l'E.-S.-E., et dès midi soufflait en coups de vent furieux, accompagnés de rafales violentes. Ces rafales étaient chargées d'une neige épaisse qui se glaçait en tombant sur le pont et les agrès, et bornait le plus souvent notre horizon à quelques longueurs de navire.

» Acculés comme nous l'étions entre la terre d'une part et la banquise sous le vent, en outre obligés de courir nos bordées au travers d'un espace parsemé de glaces, notre position devint des plus menaçantes. Je ne pouvais songer à garder une cape ordinaire sous petite voilure sans tomber promptement et inévitablement dans les fatales banquises, où nous aurions été bientôt démolis. Il fallut conserver de la toile assez pour soutenir les corvettes le plus long-temps possible et les empêcher de tomber sous le vent. Heureusement nos solides mâtures purent résister à ce rude assaut. Mais, à moins d'avoir passé par ces épreuves, il est difficile d'imaginer ce que nos équipages eurent à souffrir dans cette circonstance. La moindre manœuvre exigeait pour son exécution le concours de tous les bras et entraînait les plus grandes difficultés, à cause de la glace qui roidissait les cordages et les empêchait de courir dans les poulies, revêtues elles-mêmes d'une croûte de verglas et de neige glacée.

» Je vis que le froid, la fatigue et l'épuisement allaient bientôt me priver du secours précieux des bras des matelots, si je voulais tous les conserver sur le pont. Aussi, malgré la gravité du moment, je les divisai en deux bordées, qui se relevaient d'heure en heure. L'une des bordées se réchauffait autour de tous les feux allumés, et y séchait ses vêtements, trempés de neige et d'eau de mer, tandis que l'autre veillait sur le pont. Mais toutes les deux se réunissaient pour chaque manœuvre à exécuter. Les officiers se relevaient aussi par bordées. Pour moi, abrité sous ma dunette, mais l'œil constamment fixé sur les moindres variations du temps ou de la mer, je n'en bougeai point pen-

dant toute la durée du coup de vent, et je donnais de là les ordres à exécuter à l'officier de quart.

» Nonobstant tous nos efforts et la voilure effrayante que nous portions, je m'aperçus bientôt que nous dérivions dans l'O., et que, si le coup de vent durait plus de 24 heures, il nous restait bien peu de chances de salut.

» La position de *la Zélée* devint encore plus précaire, et me causa les plus vives inquiétudes. Malgré la fureur des rafales, malgré l'épaisseur de la neige, elle avait su se maintenir à trois ou quatre encâblures dans nos eaux; elle avait même suivi notre virement de bord près de la terre Adélie, quand, à six heures trente minutes, elle me dit qu'elle carguait son grand hunier. Dans une pareille position, une avarie seule pouvait contraindre le capitaine Jacquinot à diminuer de voiles, et je lui fis le signal de *Liberté de manœuvre*, qu'il ne put voir, car au même instant un tourbillon de neige plus épais que les précédents sépara définitivement les deux navires.

» Il n'y eut pas d'amélioration sensible dans notre position jusqu'à minuit; mais à partir de ce moment, le vent s'affaiblit par degrés, la mer s'adoucit, et l'horizon s'élargit jusqu'à un demi-mille, quelquefois à un mille de distance. Dans la matinée du 25, nous pûmes augmenter de voiles, et l'espoir vint renaître au cœur de tous les habitants de *l'Astrolabe*. Malgré le mauvais temps qui régnait encore, nous continuâmes hardiment nos bordées pour nous élever au vent.

» Les craintes mêmes qui nous tourmentaient sur le sort de notre conserve furent peu à peu dissipées. Dès cinq heures, la vigie crut l'entrevoir un moment à 6 ou 7 milles sous le vent à nous, peu loin des grandes îles de glace qui bordaient la banquise; à neuf heures trente minutes, quelques personnes crurent l'avoir vue très clairement. Enfin, à six heures du soir, dans une longue bordée que nous poussions sur la terre, nous reconnûmes tout-à-coup, et très visiblement, notre fidèle compagne cinglant sous toutes voiles pour nous rallier; car elle était tombée à près de 7 ou 8 milles sous le vent. Aussitôt je laissai arriver tout plat sur elle, et deux heures après les deux corvettes naviguaient paisiblement l'une près de l'autre, comme s'il n'était rien arrivé.

» En ce moment, mon cœur fut soulagé d'un grand poids; car, quelle que fût la satisfaction que m'eût causée la découverte de la terre Adélie, elle eût été à jamais empoisonnée par la perte de *la Zélée*, si une funeste catastrophe eût terminé sa carrière, ou même s'il m'avait fallu l'abandonner dans ces tristes parages. »

Quelle que soit l'étendue des découvertes qui se feront dans les mers Antarctiques, celles de M. d'Urville tiendront toujours une place importante parmi les explorations qui auront agrandi le cercle de nos connaissances sur ces régions éloignées; elles ont d'ailleurs ce mérite qu'elles sont le résultat d'une persévérance qui méritait plus de succès. Mais l'entreprenant navigateur a été poursuivi par une sorte de fatalité; car là où les Anglais ont constamment trouvé une mer ouverte, à travers laquelle ils s'avançaient sans peine aucune, favorisés par une température égale, par un temps toujours beau, *l'Astrolabe* et *la Zélée* n'ont jamais rencontré que des murailles de glace impossibles à franchir, une mer difficile et encombrée de glaces, les circonstances atmosphériques les plus contraires. Et cependant tous les résultats désirés ont été atteints; trois terres ont été reconnues, et cette importante question de la position du pôle magnétique austral a été résolue, puisque M. Dumoulin, en le mettant par 72° de latitude et 134° 30′ de longitude orientale, répond de ce point à *un degré* près.

En jetant les yeux sur une carte pour y chercher les côtes reconnues par M. d'Urville, on verra que les *Terres de Joinville et de Louis-Philippe* appartiennent à un même tout, dont des terres de Graham, de Palmer, de la Trinité, et le Nouveau-Groenland austral sont des parties éloignées, de même que la *Terre Adélie* n'est qu'une portion des côtes nord d'un autre continent auquel appartiennent la *Terre de Victoria* de Ross et les îles volcaniques de Balleny.

LA BARBE DE SAINT NICÉPHORE.

Légende grecque.

Maundrell, que nous avons déjà cité plus haut, raconte qu'il vit à Baïrouth, dans une église du culte grec, parmi plusieurs vieux tableaux, la figure d'un saint de grandeur naturelle, avec une barbe qui descendait jusqu'à ses pieds. Le prêtre qui l'accompagnait, s'apercevant de la curiosité qu'excitait chez Maundrell cet étrange portrait, lui dit que c'était celui de saint Nicéphore, et lui raconta sur ce saint la légende suivante :

« C'était, dit-il, un homme d'une vertu éminente; mais comme chez lui les dons de l'esprit n'étaient pas accompagnés de l'ornement extérieur d'une barbe, il en conçut un chagrin qui le fit tomber dans une profonde mélancolie. Le Diable, voulant profiter de la faiblesse de Nicéphore, lui promit ce que la nature lui avait refusé s'il consentait à se donner à lui. Bien que le saint ne souhaitât rien avec plus de passion qu'une barbe, il ne voulut pourtant pas l'acheter à ce prix-là. Il rejeta donc cette proposition perfide, et porta sa main à son menton en forme de serment. Au même instant, et comme pour le récompenser de sa foi, une puissance suprême fit croître sa barbe sous ses doigts, et elle commença à s'étendre à mesure qu'il la tirait. La trouvant en si bonne disposition, il poursuivit, et, comme les jeunes héritiers qui vivent dans l'épargne deviennent ordinairement prodigues lorsqu'ils parviennent à la possession de leur bien, il ne discontinua pas de la tirer jusqu'à ce qu'elle descendît à ses pieds. »

LA CENDRILLON DE L'ANTIQUITÉ.

Strabon et Elien rapportent qu'une jeune fille de Thrace, nommée Rhodope, fut vendue comme esclave en Egypte, où sa beauté ne tarda pas à l'appeler à de hautes destinées. Un jour qu'elle se baignait avec ses suivantes, un aigle s'abattit près de l'endroit où elle avait déposé ses vêtements, enleva un de ses souliers, et le laissa tomber dans le jardin du roi Psammetichus à Memphis, au moment où ce prince s'y promenait. Le roi, étonné de la petitesse de ce soulier, fit chercher partout celle à qui il appartenait, et, quand il l'eut trouvée, il fut si ravi de sa beauté, qu'il se décida à l'épouser et à partager avec elle le trône d'Egypte.

SLAVES HONGROIS.

L'artiste les a dessinés aux lieux mêmes qui les ont vu naître, en Hongrie; mais si vous avez été à Venise, vous avez dû les y apercevoir, car ils vont jusque là, quoique leur patrie soit alors bien loin. Ils y sont amenés par la misère; c'est elle aussi qui les disperse à travers toutes les contrées où vous pourrez encore les rencontrer, l'Allemagne méridionale, l'Illyrie, les plaines que traverse le Danube au-dessous de Vienne. Leur costume varie peu; celui des hommes se compose d'un chapeau à larges bords percés quelquefois de trous symétriques, d'une sorte de houppelande en bure dans laquelle une des manches cousue à sa base fait souvent l'office de poche, et d'un pantalon étroit formé d'une espèce de grossière flanelle blanchâtre; ils laissent croître leurs cheveux librement. L'habillement des femmes n'a rien de particulier. Que si vous leur demandez où reposent leurs pères, ils vous parleront des montagnes qui s'élèvent à

quelques lieues en arrière de Presbourg, la ville royale, et dont les grandes masses sont dominées par les hautes cimes des Karpathes. Là il y a des pays populeux qui doivent à leurs mines célèbres de grandes richesses, des cantons sauvages où les villages sont rares, enfin des districts qui ne peuvent nourrir que bien peu d'hommes et qui rejettent tout excédant au-dehors. Le comté de Trentschine, qui s'allonge le long du cours moyen de la Waag, est de ce nombre, et nos Slaves sont de là. Ils sont de ceux auxquels la société devrait un meilleur sort, de ceux pour lesquels Victor Hugo a écrit dans *les Rayons et les Ombres* quelques vers bien sentis.

. . . .
Après avoir donné son aumône au plus jeune,
Pensif, il s'arrêta pour les voir. — Un long jeûne
Avait maigri leur joue, avait flétri leur front.
Ils s'étaient tous les quatre assis à terre en rond,
Puis, s'étant partagé, comme feraient des anges,
Un morceau de pain noir ramassé dans nos fanges,
Ils mangeaient, mais d'un air si morne et si navré
Qu'en les voyant ainsi toute femme eût pleuré.
C'est qu'ils étaient perdus sur la terre où nous sommes,
Et tout seuls, quatre enfants, dans la foule des hommes!
— Oui, sans père ni mère! — Et pas même un grenier;
Pas d'abri; tous pieds nus, excepté le dernier,
Qui traîne, pauvre amour! sous son pied qui chancelle,
De vieux souliers trop grands noués d'une ficelle.
Dans des fossés, la nuit, ils dorment bien souvent.
Aussi, comme ils ont froid, le matin, en plein vent,
Quand l'arbre, frissonnant au cri de l'alouette,
Dresse sur un ciel clair sa noire silhouette!
Leurs mains rouges étaient roses quand Dieu les fit.
Le dimanche, au hameau cherchant un vil profit,
Ils errent. . . . .

La Rencontre.

Un jour pressés par la faim, porteurs d'un mince bagage dont la pièce principale est un rouleau de fil de fer, ils descendent la vallée et marchent infatigables, traversant les villages et les villes, les montagnes et les plaines, achevant de longues et rudes journées, tout cela pour un peu de pain. On les connaît bien partout où je vous ai dit que le besoin les dispersait; ils ont monopolisé une petite industrie : ils sont raccommodeurs de faïence et de souricières, tout comme nos Auvergnats et nos Savoyards sont porteurs d'eau et ramoneurs. Mêmes causes, mêmes effets. Ainsi que nos émigrants, ceux-ci parlent une langue inconnue aux habitants



(Costumes hongrois du comté de Trentschine, dessinés d'après nature par Karl Girardet.)

des terres basses, et cette langue, le *slovak*, ils la conservent avec ce respect que lui ont voué leurs frères des montagnes. Au retour d'une longue absence, à peine ont-ils retenu quelques mots étrangers, et encore ne sont-ce que les plus indispensables. La persistance de cette race à se maintenir pure de tout mélange est surtout remarquable dans les contrées dont elle forme la population principale, les comtés de Trentschine, Nyitra, Presbourg, Thurotz, ou Arva.

Partout où le Slave s'est trouvé à côté des Hongrois et des Allemands, partout il est resté non seulement intact, mais il a absorbé ceux qui l'environnaient; l'Allemand, ne pouvant l'obliger à parler sa langue, a fini par adopter la sienne; le Hongrois a fait de même. Mais ce qu'il y a plus de singulier, c'est que cette assimilation s'étend à tout; l'étranger qu'ils ont ainsi dénationalisé ne tarde pas à déchoir s'il prospère, et il finit même par s'éteindre. Beaucoup d'endroits qui n'étaient jadis peuplés que d'Allemands, comme par exemple les villes des mines, sont aujourd'hui tout-à-fait Slaves; et ce phénomène ethnologique est d'autant plus frappant que les noms de famille et ceux des villes ainsi modifiées rappellent sans cesse leur origine teutonique : c'est l'inscription d'une tombe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AMIRAL DUMONT D'URVILLE.



(Portrait de l'amiral Dumont d'Urville, et fac-simile de sa signature.)

A peine avions-nous terminé le récit des dernières explorations de M. l'amiral d'Urville, qu'un événement désastreux est venu l'enlever à ses amis et à la science. Après avoir bravé pendant plus de vingt ans tous les dangers de la mer, l'intrépide navigateur est venu périr de la manière la plus horrible au moment où il allait jouir du fruit de ses longs travaux, et enrichir la géographie et l'hydrographie des nombreuses observations qu'il avait faites durant quatre longues campagnes de mer. Les péripéties de ce drame affreux du 8 mai sont encore trop présentes à l'esprit de nos lecteurs pour que nous soyons condamnés à en reproduire les tristes détails.

L'amiral Jules Dumont d'Urville naquit le 23 mai 1790, à Condé-sur-Noireau, petite ville du Calvados, arrondissement de Vire, sur la limite du département de l'Orne. Sa famille y était l'objet d'une considération marquée due à de longs et honorables services dans la magistrature; son père exerçait la charge de bailli de haute justice. Par alliance, il se rattachait à la meilleure noblesse de Normandie, madame d'Urville étant de l'ancienne famille de Croisille. Quant à son titre nobiliaire, il était dû à la possession d'un fief dont un de ses aïeux avait fait l'acquisition. Ce marin, qui s'était si largement développé au souffle des vents de l'Océan, n'était à ses premiers jours qu'un malingre et chétif enfant que sa mère n'espérait pas conserver, et qui ne dut en effet la vie qu'à de tendres et incessantes préoccupations : aussi fut-ce toujours pour lui presque un culte que le souvenir de cette excellente femme qui guida ses premiers pas et ses premiers sentiments; il aimait aussi à se rappeler tout ce qu'il devait aux soins de ses sœurs et surtout de la cadette, aimable jeune fille dont les pensées de chaque instant étaient pour son frère. A l'époque où la révolution vint renverser les institutions de la vieille monarchie française, M. d'Urville père, destitué de ses fonctions de bailli, vint se fixer avec sa famille sur les bords de l'Orne, à deux lieues de Caen : l'enfant avait cinq ans; à sept, il perdit son père au moment où il allait en avoir le plus besoin. Heureusement sa mère veillait sur lui. Quelques amis de la maison lui enseignèrent les rudiments premiers de l'étude; un de ses oncles se chargea ensuite de son éducation avec plus de zèle peut-être que d'aptitude pour une tâche si difficile

En suivant la marche de ces existences dont il reste un

souvenir en la mémoire de tous, on aime à rechercher s'il ne s'est point trouvé à leur premier début quelques indices qui aient pu faire prédire leur destinée future. Rien chez le jeune d'Urville ne fit d'abord prévoir ce qu'il fut plus tard. Enfant, ses jeux sont tranquilles, son visage grave et pensif, son maintien calme; il partage son temps entre l'étude des plantes, pour lesquelles il imagine une classification, et la lecture de *l'Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer. Ce livre est pour lui une véritable passion. La brise qui lui apporte le lointain écho de la vague sur le sable des grèves n'excite aucun trouble, aucun désir dans son imagination. Mais patience, c'est que l'enfant n'a pas encore rencontré ce qui doit faire tressaillir en lui les fibres intimes. En peu de temps, de tous les livres que lui a laissés son père, il n'y en a pas un qu'il n'ait lu plusieurs fois; l'ouvrage du jésuite, les annales des Hébreux, il les sait par cœur. L'ennui le prend; mais sa mère est encore là; c'est elle qui va fournir un nouvel aliment à ses pensées. Un jour, elle lui apporte quelques livres, entre autres l'*Histoire de l'Amérique*, de Robertson. Depuis ce jour, l'avenir du jeune homme est fixé; la gloire de Colomb l'enivre et ne le laisse plus dormir. Sur les bancs du lycée de Caen, dont il est un des meilleurs élèves, il pense sans cesse à ce grand homme, à cette vie si pure, à ce dévouement si admirable. Ce fut sous l'influence de ces idées qu'à sa sortie du collége il fit connaître à sa mère le parti bien arrêté qu'il avait pris d'entrer dans la marine. On le fit donc admettre parmi les aspirants. Ce corps était alors composé d'une manière déplorable. La grande tourmente révolutionnaire avait dispersé au loin tous les éléments qui jadis étaient appelés à le composer. On avait été obligé d'y recevoir beaucoup de jeunes gens que leurs habitudes grossières et leur peu d'instruction en eussent éloignés à toute autre époque. Jeté au milieu de ce monde rude et vicieux avec lequel il ne pouvait harmoniser, Dumont d'Urville eut beaucoup à souffrir pendant toute la durée de son noviciat. Enfin, le 28 juin 1812, il obtint son brevet d'enseigne de vaisseau. Plusieurs années s'écoulèrent durant lesquelles il consacra tout le temps que lui laissait son service aux sciences et aux lettres, se préparant ainsi par de fortes études à l'avenir qu'il avait rêvé. Cette direction donnée à son esprit ne pouvait rester long-temps sans amener d'utiles résultats. Vers la fin de 1818, le gouvernement se décida à faire exécuter dans la mer Noire et la partie orientale de la Méditerranée un travail hydrographique. La direction en fut confiée à M. le capitaine Gautier, qui, désireux de donner à son travail toute sa perfection, s'adjoignit de jeunes officiers de mérite, et appela entre autres Dumont d'Urville à partager ses travaux : c'était au mois de mars 1819. Outre les observations nautiques et astronomiques qu'il partageait avec ses compagnons, le jeune officier, revenant aux goûts de son enfance, se livrait aussi à diverses recherches d'histoire naturelle et d'archéologie. Ce voyage au milieu des plus belles contrées, au centre de l'ancien monde historique, fut pour lui d'un grand prix. Appelé à Paris en décembre 1820, à la suite du commandant de l'expédition, le ministère le jugea digne de recevoir le brevet de lieutenant de vaisseau, qui lui fut délivré au mois d'août 1821.

La suite à une prochaine livraison.

LE FOU ET L'IDIOT.

Un médecin anglais, William Perfect, auteur d'un ouvrage scientifique publié en 1787, raconte une anecdote curieuse et touchante dont il certifie l'exactitude.

Un homme sans fortune, et qui avait négligé ses affaires pour celles de l'Europe, devint fou. Sa folie consistait à se croire souverain d'un puissant empire. On le renferma dans une maison de santé où se trouvait un idiot de naissance. Le nouveau venu l'attacha immédiatement à sa personne, le nomma son premier ministre, dignité à laquelle il devait joindre les fonctions subalternes de barbier et de valet de chambre. Chaque jour le premier ministre servait les plats à Sa Majesté, se tenait pendant le repas derrière la chaise royale, après quoi il lui était permis de manger à son tour. Ordinairement le roi s'asseyait sur un siége élevé, ayant constamment debout derrière lui son premier ministre, et là tous deux donnaient de concert des ordres à leurs sujets invisibles. Telle fut l'influence que le fou sut prendre sur l'idiot, qu'ils vécurent ainsi dans la plus parfaite harmonie pendant six années entières. Mais par malheur, un jour que le roi prolongeait trop son repas, le premier ministre, pressé par la faim, oublia assez l'étiquette pour déjeuner en présence de son souverain. La colère de celui-ci fut telle à cette vue, qu'il se jeta comme un furieux sur son pauvre ministre, et l'aurait tué indubitablement si on ne l'eût arraché de ses mains. Lorsque le courroux du roi fut un peu calmé, on essaya de faire reparaître le premier ministre; mais sa fureur éclata de nouveau avec une telle violence, qu'on fut obligé de le cacher de nouveau à ses regards, et depuis lors les tentatives de réconciliation échouèrent complétement. Le pauvre idiot, ne pouvant supporter sa disgrâce, fut atteint d'une fièvre qui l'emporta au moment où l'on avait, à force de prières, obtenu que son maître lui pardonnerait. Cette mort fit une telle impression sur le fou, qu'il tomba dans une profonde mélancolie dont rien ne put le distraire. Il passa plusieurs semaines sans proférer une parole, refusant presque toute nourriture, si bien qu'il ne tarda pas à aller rejoindre son malheureux ami.

Si un homme raisonnable lit un excellent auteur avec l'application convenable, il en profitera beaucoup et se trouvera conduit insensiblement à imiter les qualités de cet auteur, bien que dans un court espace de temps il ne se rappelle plus un seul mot de ce livre, ni même le sujet qui y est traité : les livres donnent le même tour à nos pensées et à notre manière de raisonner que la bonne et la mauvaise compagnie à nos manières et à notre conversation, sans charger notre mémoire et sans nous rendre sensibles les changements qui s'opèrent en nous.

SWIFT.

ANCIENS VOYAGEURS.

JEAN RIBAUD ET DOMINIQUE DE GOURGUES.

L'amiral de Coligny, profitant des avantages que lui donnait la dignité dont il était revêtu, avait résolu de fonder des colonies qui pussent offrir un refuge aux protestants persécutés en France. Il jeta les yeux sur la Floride et sur le Brésil, qui n'avaient encore été colonisés par aucune nation, et dont le climat lui parut devoir être plus favorable aux émigrants que celui des pays situés sous la zone torride. Nous nous occuperons particulièrement ici des efforts de Jean Ribaud et de ses successeurs pour fonder un établissement à la Floride.

Ce fut le 18 février 1562 que Jean Ribaud, aussi bon homme de mer que protestant zélé, mit à la voile avec deux vaisseaux appelés roberges, ayant à bord un grand nombre de gentilshommes calvinistes parmi lesquels se trouvait Laudonnière, qui écrivit plus tard l'histoire de cette expédition. Au bout de deux mois il aperçut la terre, et découvrit un promontoire couvert d'épaisses forêts auquel il donna le nom de cap Français (c'était probablement celui que l'on appelle aujourd'hui cap Saint-Augustin), et bientôt après il jeta l'ancre dans la rivière de Mai, aujourd'hui de Saint-Jean. A peine eut-il mis pied à terre que, pour prendre authentiquement possession du pays, il se hâta d'y

élever un poteau aux armes de France. Tout en suivant la côte, il eut soin de donner des noms français à tous les endroits remarquables qu'il rencontrait, et l'Amérique eut pour quelque temps sa Loire, sa Charente, sa Seine et sa Garonne. Ribaud arriva enfin à la baie où est aujourd'hui Port-Royal, dans la Caroline du Sud, et, se croyant à l'entrée d'une vaste rivière, il résolut de choisir cet endroit pour y fonder sa nouvelle ville, qu'il nomma Carolina en l'honneur du roi Charles IX. M. Bancroft, dans son Histoire des Etats-Unis, pense qu'elle était située sur une petite île qui s'appelle aujourd'hui *Lemon island*. Ribaud y fit construire un fort dans lequel il laissa vingt-huit personnes sous le commandement du capitaine Albert, remit à la voile pour aller en France chercher de nouveaux émigrants, et y arriva heureusement le 20 juillet 1562. Mais il la trouva en proie à la guerre civile, et ne put obtenir ni argent ni renforts pour sa colonie naissante.

Les Français qui étaient restés à Charlesfort, c'est ainsi qu'ils avaient nommé leur fort, cherchèrent peu à peu à découvrir l'intérieur du pays, et firent alliance avec plusieurs chefs voisins, dont le plus puissant, nommé Adusta, demeurait à quinze lieues de leur établissement. Mais c tte prospérité ne dura pas long-temps : la maison qui renfermait tous leurs approvisionnements fut consumée par le feu; le mécontentement que produisaient naturellement la misère et les privations fut encore augmenté par la sévérité du capitaine Albert, qui finit par être massacré dans une sédition. Ses soldats parvinrent à construire une espèce de brigantin dans lequel ils s'embarquèrent pour retourner en France. Mais ils avaient si peu de vivres, qu'ayant été retardés par les vents contraires ils en furent réduits à dévorer plusieurs de leurs compagnons. Enfin ils eurent le bonheur de rencontrer une barque anglaise, qui les prit à son bord au moment où leur navire mal construit était sur le point de sombrer. Les Anglais débarquèrent les plus malades sur la côte de France, et conduisirent les autres à la reine Elisabeth.

Après la paix de religion de 1564, l'amiral de Coligny représenta au roi la nécessité d'envoyer des secours aux Français que l'on croyait encore à Charlesfort, et obtint la permission d'équiper trois vaisseaux dont il donna le commandement au capitaine Laudonnière, qui partit du Havre le 22 avril et arriva au cap Français le 22 juin suivant, et deux jours après à la rivière de Mai. Le Paraousti Satouriona, c'était le nom que les Indiens donnaient à leur chef, se hâta de venir au-devant de lui pour le féliciter sur son retour, et lui fit voir la borne qui avait été placée par Ribaud entourée de guirlandes de lauriers et de paniers pleins de maïs et de fruits. En outre, Satouriona s'empressa de lui donner le terrain nécessaire pour y bâtir un fort qui reçut comme l'ancien le nom de Carolina, et le supplia de lui prêter son appui contre Thimogona, chef du voisinage qui était son ennemi depuis long-temps. Laudonnière y consentit d'autant plus volontiers, que cet endroit lui parut abondant en vivres et qu'il s'était assuré que l'établissement de Charlesfort était complétement abandonné. Il renvoya donc en France les vaisseaux qui l'avaient amené, et se prépara à accompagner Satouriona dans l'expédition qu'il méditait et qui réussit complétement : le village ennemi fut surpris pendant la nuit, et la plupart des habitants massacrés. Mais il faut rendre justice à nos Français : la seule récompense qu'ils demandèrent, et qu'ils obtinrent, fut la vie de quatre-vingts prisonniers que le Paraousti voulait faire périr dans les supplices selon la barbare coutume des Indiens. Le capitaine Vasseur, qui fut ensuite envoyé à la découverte, pénétra jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues dans l'intérieur, et fit alliance avec les chefs. De sorte que tout promettait un heureux succès à la colonie, quand une sédition vint malheureusement détruire sa prospérité naissante. Quelques soldats se laissèrent gagner par un Périgourdin nommé La Roquette, qui parvint à leur persuader qu'il était très habile en magie, et que s'ils voulaient le choisir pour leur chef il leur ferait découvrir d'abondantes mines d'or. Laudonnière malade aurait peut-être succombé si le capitaine Bourdet ne fût arrivé de France avec des renforts. Il fut cependant obligé, pour les contenter, de leur permettre d'armer deux vaisseaux et d'aller faire la course contre les Espagnols. Mais le manque de vivres les ayant contraints d'entrer dans le port de la Havane, ils furent faits prisonniers, et ce fut par eux que les Espagnols apprirent pour la première fois que les Français avaient fondé un établissement à la Floride, qu'ils regardaient comme leur appartenant.

La disette augmentait tous les jours parmi les Français qui étaient restés à la Floride, et ne tarda pas à amener des maladies qui en firent périr un grand nombre. Ils n'avaient pas pour la chasse la même adresse que les Indiens, qui, se couvrant de peaux de cerfs et imitant l'allure de ces animaux, pouvaient les approcher d'assez près pour les tuer à coups de flèches : ils ne subsistaient donc que de glands en échange desquels les naturels les forcèrent de donner presque tout ce qu'ils possédaient. Ils passèrent de cette manière l'année 1564, et celle qui suivit n'apporta aucune amélioration à leur sort. Les secours que l'on attendait de France n'arrivaient pas, et leur misère devint telle, qu'ils résolurent de construire un navire avec les faibles moyens qu'ils possédaient, et de se confier aux caprices de la mer plutôt que de séjourner davantage dans un pays qui menaçait de devenir leur tombeau.

Pendant qu'ils y travaillaient avec peu d'espérance de succès, ils virent arriver avec une joie inespérée l'Anglais Hawkins, dont le pilote Martin Atinas de Dieppe avait déjà visité la Floride, et qui, après avoir pillé les Antilles espagnoles, venait chercher de l'eau dont il avait le plus grand besoin. Celui-ci leur montra la plus grande générosité. Non seulement il leur fournit tous les vivres dont ils avaient besoin, mais il consentit même à leur vendre un de ses vaisseaux, sur lequel ils s'apprêtaient à repasser en France quand un événement inattendu vint changer leur résolution.

Le 28 août, quelques hommes que l'on avait placés en sentinelle accoururent à perdre haleine pour annoncer qu'ils avaient aperçu quelques voiles qui paraissaient se diriger vers l'embouchure de la rivière. Craignant que ce ne fussent des Espagnols envoyés pour détruire la colonie, les Français se hâtèrent de courir aux armes, décidés, malgré leur état de faiblesse et leur petit nombre, à vendre chèrement leur vie. Mais leur joie fut inexprimable quand ils virent que c'était le capitaine Jean Ribaud qui arrivait enfin de France avec les secours attendus depuis si long-temps, et dont le départ avait été retardé par de nouvelles guerres civiles. Il amenait avec lui plusieurs colons avec leurs familles, et quantité de munitions et de vivres; de sorte que l'établissement commença de nouveau à prospérer.

Les Espagnols, qui avaient déjà fait antérieurement plusieurs expéditions en Floride, dont aucune n'avait réussi, continuaient cependant à regarder ce pays comme faisant partie de leur territoire. Quand Philippe II eut appris du gouverneur de la Havane la fondation de la Carolina, il se montra d'autant plus irrité que les habitants étaient des hérétiques et des sectateurs de Calvin, qui pourraient un jour répandre leurs opinions parmi les Espagnols des colonies voisines. Il ne se contenta pas d'ordonner à son ambassadeur de réclamer auprès de la cour de France, mais il résolut d'envoyer une expédition en Floride pour en expulser Jean Ribaud et détruire le fort qu'il avait fondé. Pedro Melendez de Avila, qui fut chargé de diriger cette expédition, s'était déjà distingué par ses exploits en Amérique et contre les révoltés des Pays-Bas. Il s'était pris dans

ce dernier pays d'une haine mortelle contre les protestants, ce qui le fit regarder par Philippe II comme un instrument propre au dessein qu'il méditait. Melendez, de son côté, qui venait d'apprendre que son fils unique avait fait naufrage sur les Bermudes, désirait aller à sa recherche. Il se montra donc fort disposé à accepter le contrat que le gouvernement espagnol lui proposa, et dont les détails sont assez curieux.

Melendez s'engagea à partir au mois de mai suivant pour la Floride, à la tête de cinq cents hommes levés à ses frais; à explorer toutes ses côtes, à en faire la conquête dans le délai de trois ans, et à y établir cinq cents colons dont la moitié devaient être mariés, et parmi lesquels devaient se trouver douze prêtres et quatre jésuites. Il devait aussi y transporter cinq cents esclaves nègres avec toute espèce d'animaux domestiques et d'instruments de culture; il devait en outre y introduire la culture de la canne à sucre. Pour le dédommager de tous ces sacrifices, on lui en accordait le gouvernement sa vie durant, avec le droit de désigner son gendre pour son successeur, une propriété de vingt-cinq lieues carrées dans le voisinage de la ville, et deux mille ducats d'appointements. On assure même que la cour de France, qui ne demandait qu'une occasion de nuire au parti huguenot, déclara qu'elle ne s'opposait pas à cette expédition.

Assailli par une violente tempête, Melendez arriva à



(Etablissement français dans la Floride. — Satouriona montre au capitaine Laudonnière la borne aux armes de France placée par Jean Ribaud en 1562.)

Puerto-Rico avec le tiers seulement de sa flotte; mais il était si pressé d'en venir aux mains avec les Français, qu'il ne voulut pas attendre le reste et cingla sur-le-champ vers la Floride. Il arriva heureusement dans une belle baie, à laquelle il donna le nom de saint Augustin, dont l'Eglise célébrait la fête ce jour-là. Les Indiens qui habitaient sur ses bords lui ayant donné des renseignements exacts sur l'endroit où se trouvait le fort des Français, il se dirigea de ce côté, et parut le lendemain à l'entrée de la rivière de Mai. Une partie des vaisseaux français qui y étaient à l'ancre l'ayant aperçu de loin, et étant dépourvus de tout moyen de résistance, coupèrent leurs ancres et parvinrent à gagner la haute mer, mais malheureusement sans avoir le temps d'avertir leurs compatriotes qui étaient à terre.

Le 20 septembre, les Espagnols, après une marche des plus pénibles à travers des forêts et des marécages presque impénétrables, arrivent devant le fort Carolina, où la garnison dormait tranquillement sans se douter du danger qui la menaçait. Réveillés par les cris de *Saint Jacques!* et de *Mort aux hérétiques!* les malheureux Français ne sont instruits de l'approche de l'ennemi que par l'incendie de leurs habitations. Désarmés et demi-nus, ils tombent sous les coups des Espagnols, qui n'épargnent pas même les femmes et les enfants: près de deux cents périssent en moins d'une heure; le reste se réfugie dans les forêts; quelques uns seulement, plus heureux, parviennent à gagner deux petits bâtiments qui se trouvaient dans la rivière, et qui lèvent l'ancre aussitôt.

Les fuyards qui étaient parvenus sur l'autre bord errèrent dans les forêts pendant deux ou trois jours; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il leur était absolument impossible d'y subsister, parce que l'on n'y trouvait aucune espèce de vivres. Ils furent donc obligés d'avoir recours à la merci de Melendez, qui consentit en effet à leur accorder une capitulation. Un bateau qui n'en pouvait contenir qu'un petit nombre à la fois fut envoyé pour les ramener à Caro-

lina; mais aussitôt qu'ils mettaient pied à terre, les Espagnols leur attachaient les mains. Quand ils furent tous réunis, les trompettes donnèrent le signal, et les Espagnols, tombant sur eux l'épée à la main, les massacrèrent tous, à l'exception d'un petit nombre de catholiques qui furent réduits en esclavage. Plus de neuf cents personnes périrent dans cette occasion. Melendez fit attacher à un gibet les corps des principaux officiers ; et pour cacher sous le manteau de la religion la manière infâme dont il avait manqué à sa parole, il y fit placer un écriteau qui disait : *Non comme Français, mais comme hérétiques.* Jean Ribaud, qui avait été fait prisonnier, fut assassiné d'un coup de poignard par derrière au moment où il reprochait au général espagnol sa trahison et son manque de foi, et les lambeaux de son corps coupé en morceaux furent plantés sur des piquets aux quatre coins du fort.

Le roi de France, occupé par les troubles civils, ne pensa pas à venger l'outrage fait à sa couronne, malgré les sollicitations du parti huguenot, qui, après trois ans de sollicitations inutiles, prit le parti de se faire justice lui-même. Il y avait alors à Bordeaux un gentilhomme gascon, nommé Dominique de Gourgues, qui avait mené l'existence la plus aventureuse. Fait prisonnier par les Espagnols, qui l'avaient contraint de ramer sur une de leurs galères, il tomba avec elle entre les mains des Turcs, et ne fut délivré par les chevaliers de Malte qu'après plusieurs années du plus dur esclavage. Il nourrissait contre la nation qu'il regardait comme la cause de tous ses maux la haine la plus violente, et résolut d'armer, à ses frais et à l'aide de quelques amis, trois petits bâtiments allant également à la rame et à la voile pour aller attaquer les Espagnols en Floride.

Pour tromper M. de Montluc, gouverneur de Bordeaux, qui avait les ordres les plus positifs de s'opposer à toute tentative de ce genre, il parvint à lui persuader que son intention était d'aller attaquer le roi de Benin en Afrique, dont quelques marchands français avaient eu à se plaindre, et obtint sous ce prétexte la permission de lever des soldats. Il partit de Royan le 22 août 1567, avec quatre-vingts matelots et cent arquebusiers, dont un assez grand nombre étaient des gentilshommes huguenots qui brûlaient du désir de venger le massacre de leurs frères.



(Ruse des Indiens de la Floride pour tuer les cerfs.)

Après avoir été long-temps battu par les tempêtes, de Gourgues finit par arriver à l'embouchure de la rivière de Tacatacourou, que Jean Ribaud avait nommée la Seine, près de laquelle demeurait le Paraousti Satouriona dont nous avons déjà parlé. Il fit le meilleur accueil aux Français ses anciens alliés, et fut imité par tous les chefs du voisinage qu'il s'empressa de faire prévenir. Mais leur joie ne connut plus de bornes quand ils apprirent que ceux-ci venaient pour les aider à expulser les Espagnols, qui les avaient accablés de vexations depuis leur arrivée dans ce pays. Pour prouver à de Gourgues qu'ils n'avaient pas oublié leur ancienne alliance, ils lui amenèrent un jeune garçon qui avait réussi à s'échapper lors du massacre de Jean Ribaud, et qu'ils avaient recueilli et élevé parmi eux. Ils ne lui demandèrent, pour mettre tous leurs guerriers sur pied, que trois jours que de Gourgues employa à faire reconnaître la position des Espagnols. Ceux-ci avaient non seulement remis Carolina en état de défense, mais ils avaient encore élevé deux autres petits forts.

Au jour fixé, de Gourgues se mit en marche à travers les bois, qui étaient si épais, que la sentinelle espagnole n'aperçut l'ennemi que quand il fut au pied des murailles. A peine eut-elle le temps de s'écrier : — Aux armes! voici les Français! que le javelot d'Olorotaca, un des principaux chefs indiens, l'avait percée de part en part, et peu d'instants après les soixante Espagnols qui formaient la garnison étaient tombés sous les coups des assaillants. Ceux-ci ne tardèrent pas à braquer contre le second quelques pièces d'artillerie qui venaient de tomber entre leurs mains, et qui portaient encore les armes de France. Ceux qui le défendaient essayèrent en vain de gagner les bois, qui étaient remplis de guerriers indiens : tous ceux qui ne tombèrent pas sous leurs coups furent obligés de mettre bas les armes.

Il restait encore le fort de Carolina, le plus considérable de tous, et dont on ne pouvait espérer de surprendre la garnison, que le bruit de l'artillerie avait mise sur ses gardes. Les Espagnols ignoraient cependant à quel nombre d'ennemis ils avaient affaire; et de Gourgues apprit de l'un d'eux, envoyé à la découverte déguisé en Indien et tombé entre les mains des Floridiens, que le bruit courait à Carolina que les Français étaient au nombre de plus de deux mille. Ne voulant pas leur laisser le temps de revenir de leur effroi, il fit fabriquer des échelles pour tenter l'escalade dès le lendemain matin. Mais les Espagnols, ne voyant pas revenir leur espion, sortirent, au nombre d'environ soixante des plus braves, pour reconnaître ce qui se passait. De Gourgues envoya un capitaine et trente hommes pour leur couper la retraite, pendant qu'il les chargeait lui-même à la tête du reste de ses gens, de sorte que se trouvant pris entre deux feux il ne leur restât aucune chance d'échapper. Ce plan réussit, et de Gourgues profita du tumulte pour entrer dans Carolina par un endroit faible que lui avait indiqué un de ceux qui avaient échappé au premier massacre; de sorte qu'en moins de vingt-quatre heures il fut maître de tous les retranchements. Malheureusement un Indien, par inadvertance, mit le feu au magasin à poudre, et son explosion détruisit tous les édifices et tous les magasins qui se trouvaient dans l'intérieur du fort. Cet accident et le petit nombre de ses gens décidèrent de Gourgues à retourner en France, et à remettre à des temps plus heureux la fondation d'une nouvelle colonie. Mais avant son départ il fit pendre aux mêmes arbres qui avaient servi au supplice des Français tous les Espagnols qui avaient survécu, et remplaça l'inscription qu'ils y avaient mise par celle-ci : *Non comme Espagnols, mais comme traîtres et meurtriers.*

De retour à la rivière de Seine ou Tacatacourou, de Gourgues rassembla encore une fois les chefs indiens, et les exhorta à rester fidèles aux Français, qui les protégeraient toujours contre les Espagnols. Il leur promit de revenir dans douze lunes pour leur apporter des présents et s'établir au milieu d'eux. Mais cette espérance ne devait pas se réaliser, et la Floride est à jamais perdue pour nous : la Loire, la Seine et la Garonne du Nouveau-Monde portent des noms anglais, et le souvenir de leur ancienne désignation n'existe plus que dans la mémoire de quelques géographes. Loin d'être récompensé, à son retour en France de Gourgues fut obligé de se cacher pour échapper aux persécutions du roi d'Espagne, qui réclamait sa tête comme celle d'un pirate. Il vécut long-temps dans l'obscurité, et mourut à Tours en 1593, au moment où la reine Elisabeth venait de l'appeler pour prendre le commandement de la flotte qu'elle voulait envoyer au secours du roi don Antoine de Portugal.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite — Voy. p. 146, 163.)

§ 4.

Nos voyageurs aperçurent enfin vers le soir la ville de Sonka; elle était composée (comme toutes celles que bâtissent les nègres sur la côte occidentale d'Afrique), de deux ou trois cents habitations dispersées sans ordre; chacune d'elles comprenait plusieurs *kombets* ou cases rondes faites de roseaux et de terre rougeâtre. Une double palissade flanquée de tours en charpente défendait la ville entière contre les bêtes féroces et contre les incursions des ennemis.

Les deux cousins touchaient déjà aux *lugans* * qui annonçaient les approches de la ville, lorsqu'un nuage de poussière, qui s'éleva derrière eux, détourna leur attention; c'était le sérakik ou roi du pays, qui se rendait à Sonka avec toute sa cour.

Il était à cheval, ainsi que les principaux officiers, vêtu d'une robe rouge toute garnie de queues d'éléphant, et coiffé d'un bonnet d'osier orné de cornes de bouc. Derrière lui venaient ses femmes dans des mannequins portés par des chameaux, puis le reste de ses gens, montés sur des ânes et des bœufs; quelques uns se tenaient même à cheval sur le dos d'esclaves nègres qu'ils faisaient galoper à la suite de la caravane.

Dès que les officiers qui précédaient le sérakik aperçurent les deux Français, ils s'élancèrent vers eux en agitant leurs zagaies. Michel et Etienne, qui connaissaient les usages du pays, s'avancèrent à leur rencontre, le pistolet au poing. Les nègres s'arrêtèrent à quelques pas, et Riou leur cria qu'ils venaient rendre visite au sérakik. On les conduisit aussitôt vers celui-ci, qui les reçut avec bienveillance, et leur demanda s'ils apportaient de belles marchandises d'Europe. Michel répondit que le roi pourrait en juger par le présent qu'ils lui destinaient. Le visage du sérakik s'illumina à ces mots; il engagea les deux matelots à prendre place dans son cortége, et continua sa route vers Sonka.

Ils suivirent le roi jusqu'à sa demeure; c'était un enclos assez vaste et ombragé de palmiers, et dans lequel se trouvait une cinquantaine de cases destinées au logement de la cour. On en mit une à la disposition de nos troqueurs; c'était un kombet de forme ronde, sans fenêtres et ayant à peine quelques pas de diamètre; la porte était si basse que l'on ne pouvait entrer qu'en rampant. L'ameublement se composait, selon l'usage, d'une petite armoire, d'une natte tendue sur quatre pieux, de manière à former un lit, de quelques plats de bois, de calebasses et d'un mortier de bois de *kamiay* pour piler le maïs.

L'arrivée du sérakik avait été annoncée, et tout était prêt pour le recevoir; on avait coupé au sommet des *houdiers* et des *cypriers* * plusieurs branches, au tronçon desquelles étaient suspendues des gourdes destinées à recevoir la précieuse liqueur. Des corbeilles de *ghélola* ** pleines d'oranges, d'ananas et de limons, étaient entassées au pied des arbres. On voyait aux portes des kombets des femmes occupées à écraser les fruits du palmier pour en faire du beurre, vannant et pilant le maïs destiné au sanglet national, tandis que quelques autres achevaient la limonade de miel et de tamarin.

On ne tarda point à venir chercher les marins de la part du sérakik, qui les attendait entouré de sa cour, en mâchant des noix de *kolla*. On donne ce nom à un fruit de la grosseur d'une châtaigne venant de la Siera-Leone ou de l'intérieur de l'Afrique. Les nègres prétendent qu'il fortifie les dents, et qu'après l'avoir mâché on trouve à l'eau la saveur du vin. Les noix de kolla servent de monnaie dans toute l'Afrique, et valent presque partout leur poids en or.

Le sérakik en donna quelques unes aux troqueurs, qui présentèrent en échange des couteaux, de la verroterie et un sifflet. Ils furent ensuite conduits à la reine, et lui offrirent une douzaine de grelots dont elle se para sur-le-champ. C'était une femme encore jeune, à l'œil vif et au sourire intelligent. Elle interrogea les deux Français sur le but de leur voyage, leur parla des obstacles qu'ils auraient à vaincre; puis se ravisant tout-à-coup, elle frappa ses mains l'une contre l'autre :

— J'y pense! dit-elle, le sérakik peut diminuer les dangers.

— En nous faisant accompagner? demanda Michel.

* Champs cultivés.

* Palmiers fournissant la boisson connue sous le nom de *vin de palmier*.

** Espèce d'osier.

— Non, car une escorte ne dépasserait point les frontières; mais en vous recommandant à ses alliés.

A ces mots, elle fit venir un des officiers du sérakik et lui donna un ordre que les troqueurs ne purent comprendre. L'officier sortit, puis reparut tenant à la main une courte branche de *komo* entourée de lanières de cuir colorié.

— Prenez ce *bâton d'Etat*, dit la reine à Michel; il vous servira de sauf-conduit chez tous les alliés du sérakik : cachez-le seulement à ses ennemis, afin qu'ils ne vous imputent pas à crime sa protection.

Nommant alors successivement tous les chefs des pays voisins, elle désigna à ses hôtes ceux qu'ils devaient chercher ou éviter, et les renvoya suivis de plusieurs esclaves portant des plats de kus-kus et des gourdes de vin de palmier.

Comme ils finissaient leur repas, le sérakik les fit avertir qu'il les invitait le soir même à un *folgar** donné en leur honneur.

Riou et Loriol trouvèrent la foule réunie dans l'enclos royal. Une troupe de *guiriots*** entourait le sérakik. Les uns tenaient à la main des luths de bois creusé et recouvert de cuir, sur lequel passaient trois cordes de crin; d'autres soufflaient dans des flageolets de roseaux ou dans d'énormes clairons formés d'une seule défense d'éléphant. Le chef des guiriots chantait à haute voix les louanges du sérakik, dont il vantait les richesses et le courage. Lorsqu'il eut achevé, le roi lui jeta son manteau d'étoffe rayée et ses bracelets de corail. Les invités s'assirent alors à terre, de manière à former un grand rond au milieu duquel devaient s'exécuter les danses; puis les sons du *balaffo* se firent entendre.

Cet instrument, le plus curieux et le plus estimé de tous ceux que les nègres ont inventés, est une espèce d'orgue grossier composé d'une rangée de calebasses progressivement plus petites. Un guiriot frappe les touches avec des baguettes, en agitant deux chaînes suspendues à ses poignets.

D'abord parurent les danseuses, dont les pas cadencés et les poses mêlées de cris excitèrent plusieurs fois l'admiration de l'assemblée; puis vinrent les guerriers tenant d'une main leurs *ardillias****, de l'autre leurs boucliers en peau de *dansa*****, et les cheveux ornés de morceaux d'ivoire, de cuivre ou d'étain. Ils imitèrent successivement toutes les attitudes de la lutte et du combat, se menaçant de leurs armes, et les entre-choquant au passage. Les spectateurs regardaient en causant et en riant jusqu'au moment où, animés par la musique, ils se levèrent presque tous, et commencèrent une danse générale à laquelle prit part le sérakik lui-même.

Les deux troqueurs ne quittèrent le folgar que vers le milieu de la nuit.

Comme ils regagnaient leur case, ils aperçurent dans l'ombre un homme qui les suivait, et crurent reconnaître le marabout qu'ils avaient rencontré le matin. Celui-ci les regarda entrer, fit un geste de menace, puis se dirigea vers le folgar où le sérakik était demeuré.

Etienne et Michel furent réveillés avant le jour par un des guiriots de la reine, qui venait les engager à partir sans plus de retard. Il leur déclara que le marabout *Toni* s'était plaint de leur conduite, et avait persuadé au sérakik de les arrêter.

Riou se hâta de rassembler les bagages, tandis que son compagnon allait chercher les ânes, et leur guide les conduisit hors de Sonka.

Il leur fit suivre d'abord la rivière; puis, le jour venu, gagna les bois afin d'échapper aux poursuites.

Cependant, lorsque le danger parut moins imminent, Michel engagea conversation avec son guide. C'était, comme tous ses pareils, un joyeux compagnon accoutumé aux plaisirs de la cour; car les guiriots jouissent chez les rois nègres de presque autant d'avantages que les marabouts. Ce que ceux-ci exigent en paiement de leur gris-gris, les autres l'obtiennent en récompense de leurs louanges, et la vanité rapporte aux seconds presque autant que la crainte aux premiers : aussi n'est-il pas rare de voir les princes et les grands se dépouiller successivement en leur faveur de tout ce qu'ils possèdent.

Le guiriot qui conduisait les deux troqueurs était occupé à leur vanter les priviléges de sa profession, lorsqu'un sourd retentissement se fit entendre à la gauche du chemin qu'ils suivaient. Le nègre s'interrompit et s'arrêta court.

— Quel est ce bruit? demanda Etienne.

— C'est l'*olomba**, dit le guiriot.

— Ainsi nous sommes poursuivis?

— Non, car le son retentit devant nous.

— Qu'est-ce donc alors?

— Un de nos chefs est parti depuis trois jours pour une expédition contre les habitants de Felu, et ce tambour de guerre doit être le sien.

Il n'avait point achevé, qu'une avant-garde de cavalerie parut sur la lisière du bois.

Il y avait environ six cents hommes bien montés, et pour la plupart armés de fusils. Chaque cavalier s'était revêtu, selon l'usage, de tous ses habits, portant par-dessus une telle multitude d'étuis et de boîtes renfermant des gris-gris, que beaucoup pouvaient à peine manier leurs armes. L'un d'eux ayant été désarçonné resta étendu sur le dos sans pouvoir se relever, et fut obligé d'attendre l'arrivée des fantassins qui l'aidèrent à se remettre en selle. Ceux-ci portaient un carquois rempli de flèches empoisonnées, un arc, des zagaies à quatre pointes et des *syna hamas* ou javelots liés par une corde, que l'on retire après les avoir lancés. Chaque soldat avait en outre, suspendu à l'épaule, un sac de la grosseur du bras, long d'un pied, et plein de kus-kus. Enfin venaient derrière trois chameaux portant chacun deux pièces de canon de petit calibre, et un grand nombre d'ânes ou de bœufs chargés de bagages.

Cette petite armée longea quelque temps le bois; puis, tournant subitement pour le traverser, elle arriva à l'espèce de carrefour où les troqueurs s'étaient arrêtés avec leur guide.

Les fugitifs furent à l'instant environnés; mais Etienne montra le bâton d'Etat qui lui avait été remis, et le chef porta les deux mains à son front en s'inclinant avec respect. Il descendit ensuite de cheval pour inviter les deux Français à prendre avec lui quelques rafraîchissements. Ils n'osèrent refuser, et ce retard les perdit. Ils n'avaient point achevé la collation offerte par le chef, lorsque deux cavaliers envoyés à leur poursuite arrivèrent au galop, et annoncèrent que le sérakik leur ordonnait de revenir à Sonka.

Toute résistance eût été inutile. Etienne et Michel se résignèrent donc à obéir.

La suite à une prochaine livraison.

* Fête.
** Bardes nègres.
*** Petites javelines.
**** Espèce de vache.

* Grand tambour de guerre.

Il s'agit de savoir s'il y a quelques mystères dans la nature. Sur quoi je dis que si l'on entend par mystères ce qui surpasse notre raison actuelle, il y a dans la physique un nombre innombrable de mystères. On me demande, je suppose, si la connaissance des particules élémentaires de l'eau est au-dessus de notre raison. Je réponds qu'elle est au-dessus de notre raison présente; car je ne sache pas que personne ait donné jusqu'ici une explication de leur contexture qui satisfasse aux phénomènes, quoique je ne désespère pas qu'on la donne dans la suite. Eh! combien d'autres

phénomènes qui surpassent l'intelligence et de la génération présente et des générations futures, c'esl-à-dire qui sont au-dessus de la raison humaine, non seulement telle qu'elle est aujourd'hui, mais encore telle qu'elle sera dans tout le cours de cette vie mortelle, quoiqu'il puisse très bien arriver que les mêmes phénomènes n'offrent rien d'incompréhensible à d'autres créatures d'un ordre supérieur au nôtre, et que même ils deviennent un jour tous intelligibles pour nous lorsque nous serons élevés à un état plus parfait.

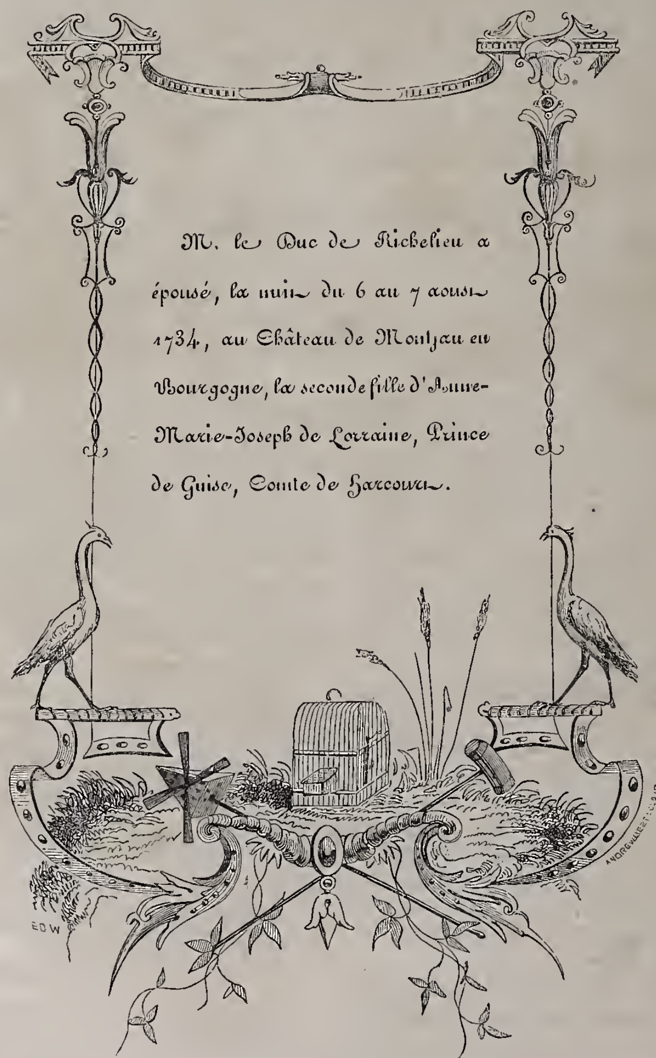
LEIBNITZ.

PROBITÉ D'UN VOLEUR.

Après la bataille de Culloden, une récompense de 30 000 liv. st. (750 000 fr.) fut offerte à celui qui livrerait le Prétendant, qui s'était caché chez deux frères appelés Kennedy. Cette somme énorme n'ébranla pas leur fidélité; et cependant, quelques années après, l'un des deux fut pendu à Edimbourg, pour le vol d'une vache estimée 50 schellings (56 fr.)

BILLETS DE MARIAGE AU DERNIER SIÈCLE.

Lorsqu'un mariage était sur le point de se contracter, les parents des deux futurs époux allaient eux-mêmes en faire part à toutes les personnes de leur connaissance. Peu à peu cet usage vint à passer de mode; et comme on s'arrangeait pour ne pas trouver les personnes auxquelles on rendait visite, on fit faire des billets manuscrits qu'on laissait à leur porte, billets qui contenaient l'annonce du mariage. Ils étaient plus ou moins ornés de peintures, d'arabesques et d'emblêmes. Celui dont nous donnons ici le dessin est un billet de mariage du célèbre duc de Richelieu, billet conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque du roi.



M. le Duc de Richelieu a épousé, la nuit du 6 au 7 aoust 1734, au Château de Montjau en Bourgogne, la seconde fille d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, Prince de Guise, Comte de Harcourt.

Ce fut plus tard seulement que l'on s'avisa de substituer les billets imprimés aux billets manuscrits. Monsieur et madame de Pons, et madame de Castellane furent, à ce qu'il paraît, les premiers à se servir d'imprimés. Voici en quels termes sont conçus ces billets d'un très petit format:

« Monsieur et madame de Pons sont venus pour avoir l'honneur de vous faire part du mariage de monsieur le marquis de Pons, leur fils, avec mademoiselle de Brosse. »

« Madame de Castellane est venue pour avoir l'honneur de vous faire part du mariage de mademoiselle de Brosse, sa fille, avec monsieur le marquis de Pons. »

Dans le nord de l'Allemagne ce sont des hommes et des femmes salariés qui vont encore aujourd'hui inviter à la noce les parents et les amis des deux époux; ils portent le nom de *hochzeitbitter*, convieur de noces.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

BALS DE COUR SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE.



(Le cadre orné de cette gravure est emprunté à une carte d'entrée au bal donné en 1745, à Versailles, pour le mariage du Dauphin. — La scène intérieure, représentant le Dauphin et la Dauphine dansant à ce bal devant la cour, est tirée d'une estampe du temps, dessinée et gravée par Cochin père et fils.)

La première fête de cour à laquelle on puisse donner le nom de bal eut lieu en 1385, à Amiens, pour le mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière. Douze ans plus tard le même roi faillit périr au milieu des flammes dans un autre bal où il dansait déguisé en sauvage. Les désastres de la guerre des Anglais interrompirent pour long-temps ce genre de divertissements, qu'on ne vit point se renouveler en France avant l'époque de Catherine de Médicis; mais ensuite il fut bien vite nationalisé chez nous. Les bals se multiplièrent sous Henri III, sous Henri IV et même sous Louis XIII. Toutefois ce fut seulement sous le règne de Louis XIV et de ses successeurs qu'ils atteignirent le plus haut degré de luxe et de magnificence. L'un des plus célèbres fut donné à Versailles, à la fin de l'année 1697, à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie.

Comme ce bal servit de modèle aux fêtes postérieures, nous allons le décrire brièvement d'après le récit contemporain du médecin Bonnet.

La fête se donna à Versailles. La galerie du château fut partagée en trois parties égales par deux balustrades dorées de quatre pieds de hauteur. L'espace du milieu formait le centre du bal. On y avait élevé une estrade de deux marches couvertes des plus beaux tapis des Gobelins, et sur laquelle étaient des fauteuils de velours cramoisi, garnis de grandes crépiues d'or. Là se placèrent Louis XIV, le roi et la reine d'Angleterre, et les princes et princesses du sang. A droite et à gauche du centre du bal, plusieurs amphithéâtres étaient occupés par les spectateurs; mais pour éviter la confusion qui serait résultée inévitablement de la foule, on ne pouvait entrer dans la salle que par un moulinet qui ne laissait passer qu'une seule personne à la fois. Sur un petit amphithéâtre séparé était l'orchestre, composé des vingt-quatre violons du roi, de six hautbois et de six flûtes douces.

« Le roi, dit ensuite notre auteur, avoit fait prier par billet tout ce qu'il y avoit de personnes les plus distinguées de l'un et de l'autre sexe de la cour et de la ville, avec ordre de ne paroître au bal qu'en habits des plus propres et des plus riches; de sorte que les moindres habits d'hommes coûtoient jusqu'à trois à quatre cents pistoles. Les uns étoient de velours, brodés d'or et d'argent, et doublés d'un brocard qui coûtoit jusqu'à cinquante écus l'aune; d'autres étoient vêtus de drap d'or et d'argent. Les dames n'étoient pas moins parées; l'éclat de leurs pierreries faisoit aux lumières un effet admirable. »

Le bal fut ouvert par le duc et la duchesse de Bourgogne, auxquels succédèrent le roi et la reine d'Angleterre, le roi de France, puis les autres princes et princesses du sang, chacun selon son rang. Après quoi, on fit une pause pendant laquelle les Suisses, précédés des premiers officiers de la bouche, apportèrent six tables ambulatoires superbement servies en ambigu, avec des buffets chargés de rafraîchissements qui furent placés au milieu du bal où chacun, pendant une demi-heure, put aller manger et boire à discrétion. On avait en outre dressé une collation magnifique dans une grande chambre où le frère du roi, accompagné de plusieurs seigneurs et dames de la cour, vint faire une courte apparition. A peine se furent-ils retirés, que tout fut abandonné à la discrétion du public, et tout fut pillé en moins

d'un quart d'heure, pour ne pas dire en un moment. Dans une autre chambre, il y avait deux grands buffets garnis de toutes sortes de vins, de rafraîchissements et de liqueurs. De nombreux officiers du gobelet servaient tous ceux qui se présentèrent jusqu'à la fin du bal, qui se prolongea jusqu'au jour. Le roi et la famille royale s'étaient retirés à onze heures pour aller souper. En leur présence, on n'avait dansé que des danses graves et sérieuses.

Malgré les nombreuses pertes que la famille royale avait faites, malgré la détresse du trésor et la misère du peuple, les fêtes les plus brillantes se reproduisirent à chaque événement important jusqu'à la mort de Louis XIV. Il est curieux, du reste, de voir de quel point de vue ces représentations ruineuses étaient envisagées par ce prince, dont la maxime était, *qu'un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup*. Voici comment il s'exprime dans ses Mémoires écrits en 1670. « Ces fêtes, dit-il, délassent du travail, fournissent de nouvelles forces pour s'y appliquer, servent à la santé, calment les troubles de l'âme et l'inquiétude des passions, inspirent l'humanité, polissent l'esprit, adoucissent les mœurs, et ôtent à la vertu je ne sais quelle trempe trop aigre qui la rend quelquefois moins sociable et par conséquent moins utile. Il faut qu'un prince et un roi de France considère quelque chose de plus dans ces divertissements publics, qui ne sont pas tant les nôtres que ceux de notre cour et de tous nos peuples. »

Sous le règne de Louis XV, les naissances et les mariages des membres de la famille royale furent célébrés par des fêtes ruineuses dont le luxe contrastait tristement avec la misère toujours croissante de la nation. La gravure que nous donnons représente le bal qui, en 1745, à l'occasion du mariage du dauphin Louis avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, eut lieu dans une salle de spectale construite au manége couvert de la grande écurie à Versailles ; salle dont la décoration fut changée dans l'espace de seize heures par les soins de M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté.

« Le 24 février après midi (rapporte *le Mercure de France* du mois de février 1745), Leurs Majestés se rendirent à la salle dans laquelle le jour précédent on avoit représenté la comédie, et où il y eut un bal paré ; on en avoit ôté les loges, et on avoit augmenté le nombre des lustres et des girandoles. Des deux côtés de la salle régnoit une suite d'arcades alternativement remplies de glaces et ornées de statues. Le grand nombre des seigneurs et des dames de la cour et la magnificence de leurs habits rendoient le spectacle de ce bal aussi brillant qu'on en ait vu depuis long-temps. Monseigneur le Dauphin et la Dauphine ouvrirent le bal, qui dura jusqu'à dix heures du soir, et pendant lequel on servit une collation à Leurs Majestés et à toute la cour. »

A l'époque du mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette, en 1770, les fêtes se renouvelèrent, et pourtant jamais la détresse n'avait été plus profonde dans les classes Inférieures, par suite surtout de ces accaparements de blés qui furent flétris plus tard sous le nom de *Pacte de famine.* — Partout la cherté du pain faisait éclater des révoltes. Dans la Marche et le Limousin, plus de quatre mille personnes moururent de faim. On vit alors paraître un petit pamphlet intitulé : *Idée singulière d'un bon citoyen concernant les fêtes publiques qu'on se propose de donner à Paris et à la cour, à l'occasion du mariage de monseigneur le Dauphin.* L'auteur, après avoir fait l'énumération des frais des repas, spectacles, feux d'artifice, illuminations, bals, etc., dont le total s'élevait à vingt millions, terminait ainsi : « Je propose de ne rien faire de tout cela, mais de remettre ces vingt millions sur les impôts de l'année, et surtout sur la taille. C'est ainsi qu'au lieu d'amuser les oisifs de la cour et de la capitale par des divertissements vains et momentanés, on répandra la joie dans l'âme du triste cultivateur ; on fera participer la nation entière à cet heureux événement ; un genre de fêtes aussi nouveau couvrirait le roi d'une gloire plus vraie et plus durable que toute la pompe et tout le faste des fêtes asiatiques. » — Un pareil langage fut blâmé comme extravagant, frondeur, puritain, roturier, encyclopédiste. Les fêtes les plus magnifiques, les bals, les festins, se succédèrent pendant plus d'un mois, et furent terminées par l'effroyable catastrophe du 30 mai à Paris, où onze à douze cents personnes périrent.

L'espérance que l'on avait conçue à l'avénement de Louis XVI, de voir mettre quelque ordre dans les finances, fut bientôt déçue. Les bals, les fêtes ne cessèrent que lorsque la révolution eut éclaté. On jugera quelle animosité ces réjouissances continuelles devaient exciter, en se rappelant que, dans l'espace de huit années, on vit s'élever à la somme énorme de 850 millions les *acquits au comptant*, c'est-à-dire les billets signés du roi et portant l'ordre au trésorier de payer à vue au porteur, et sans exiger ni récépissé ni signature, la somme inscrite au billet. Ces bons au porteur n'indiquaient jamais la nature de la dépense.

Les bals du roi soulevaient parfois des questions d'étiquette très difficiles à résoudre, surtout quand il s'agissait de princes ou princesses étrangers ; la cour était alors partagée en deux camps. Des assemblées de nobles où, chose bizarre, des évêques prenaient la parole sur ce sujet peu grave, discutaient solennellement les droits et les prétentions des nouveaux venus, et souvent rien ne pouvait calmer l'irritation des esprits. Voici, du reste, d'après un Dictionnaire de danse « publié peu de temps avant la révolution, en 1787, » le cérémonial qui s'observait dans le grand bal du roi. — « Personne n'est admis dans le cercle que les princes et princesses du sang, les ducs et pairs et les duchesses, ensuite les autres seigneurs et dames de la cour, chacun selon le rang qu'il doit occuper. Les dames sont assises sur le devant, et les messieurs sont assis derrière les dames. Chacun étant placé dans cet ordre, lorsque Sa Majesté désire que le bal commence, elle se lève, et toute la cour en fait autant. Le roi se place à l'endroit de l'appartement où l'on doit commencer la danse, endroit qui est auprès de l'orchestre. Sa Majesté figure d'abord avec la reine, ou, à son défaut, avec la première princesse du sang. Ils se placent les premiers, et chacun à la file et selon son rang vient se placer derrière Leurs Majestés. Tous les seigneurs sont d'un côté à gauche et les dames à droite, et, dans ce même ordre, on se fait la révérence l'un devant l'autre, ensuite le roi et la reine mènent le branle qui est la danse par où commençaient les bals de la cour de Louis XIV. Tous les seigneurs et les dames suivent Leurs Majestés, chacun de son côté, et, à la fin du couplet, le roi et la reine se mettent à la queue ; celui et celle qui étaient derrière Leurs Majestés mènent le branle à leur tour, et vont se placer derrière le roi et la reine, et ainsi des autres, de deux en deux, jusqu'à ce que Leurs Majestés soient revenues au premier rang. Le roi et la reine dansent ensuite la gavotte dans le même ordre que le branle, et, les branles finis, on se fait en se quittant des révérences pareilles à celles que l'on a faites avant de commencer la danse.

» Sa Majesté danse le premier menuet ; après cela elle va se placer, et pour lors tout le monde s'assied. Tant que le roi danse, tout le monde est debout.

» Lorsque Sa Majesté est placée, le prince qui doit danser lui fait une profonde révérence, et vient à l'endroit où est la reine ou la première princesse du sang ; ils font tous deux la révérence d'usage et dansent le menuet ; après le menuet, ils font les mêmes révérences qu'ils ont faites en commençant. Ce seigneur fait une profonde révérence à cette princesse sans la reconduire ; chez le roi on ne recou-

duit point. Ce même seigneur fait ensuite deux ou trois pas en avant, pour adresser une révérence à la princesse ou à la dame qui doit danser à son tour. Il l'attend, et ils font tous les deux une très profonde révérence à Sa Majesté, puis ils descendent un peu plus bas, et font ensemble les révérences que l'on fait ordinairement. Après le menuet, ce même seigneur, en quittant sa dame, fait une révérence en arrière, et va se mettre à sa place. La dame observe le même cérémonial, pour convier un autre prince, ce qui se pratique successivement jusqu'à la fin du bal. Si Sa Majesté demande une autre danse, c'est un des gentilshommes de la chambre qui le dit. On observe toujours les mêmes révérences et le même cérémonial. »

DES PARATREMBLEMENTS DE TERRE.

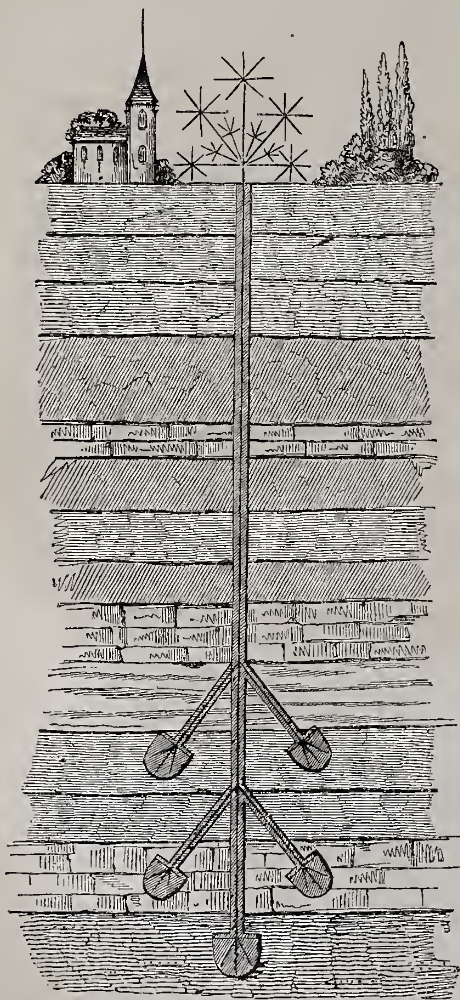
(Second article. — Voy. p. 151.)

Après avoir cherché à reconnaître la cause des tremblements de terre, il reste à chercher le moyen de les prévenir; car il faut toujours que la science, après avoir satisfait la curiosité de l'homme, se tourne de quelque manière à son utilité. Ici sa marche semble facile. En effet, si les tremblements de terre, comme cela paraît probable, sont produits par l'électricité qui règne dans l'intérieur de la terre, de même que la foudre est produite par l'électricité qui règne dans l'atmosphère, il est clair que, puisque l'on se prémunit par certains instruments contre la foudre, on doit pouvoir se prémunir aussi par des instruments analogues contre les tremblements de terre. « Avant la brillante époque de 1752, dit l'abbé Bertholon, si quelque physicien avait avancé qu'il était possible de maîtriser le tonnerre, de le faire descendre à son gré, de lui assigner une route, et de le forcer à suivre les diverses directions qu'on voudrait lui indiquer, que des conducteurs établis sur les maisons étaient de véritables paratonnerres, combien de clameurs ne se seraient pas élevées contre lui! Cependant la vérité s'est fait jour, la plupart des nations et des gouvernements ont adopté les paratonnerres et leur ont donné par là une sorte de sanction. » Ne doit-il pas en être de même des paratremblements de terre? Puisqu'il est démontré que le tonnerre dépend du fluide électrique, que les pointes métalliques peuvent l'attirer, que les conducteurs peuvent le transmettre à notre volonté dans la masse de la terre ou dans celle de l'air, si les tremblements de terre dépendent du même fluide, n'y a-t-il pas lieu à employer contre eux les mêmes armes? Tel est, en effet, le principe des instruments proposés par l'abbé Bertholon. Pour soutirer du sein de la terre le fluide électrique qui, en s'y amassant, rompt l'équilibre qui doit exister entre l'état du globe et celui de l'atmosphère, ce physicien propose d'y enfoncer le plus profondément possible de grandes verges métalliques dont les deux extrémités, celle qui est cachée, et celle qui vient s'épanouir dans l'air, sont munies de pointes divergentes très aiguës. Les verticilles inférieurs attirent le fluide répandu dans la région souterraine, ce fluide se transmet le long de la verge métallique jusque dans l'atmosphère, et là il se décharge sous forme d'aigrettes par les verticilles supérieurs. Il faut que les canaux de décharge soient au moins égaux à ceux par lesquels le fluide est attiré, afin que l'écoulement puisse s'opérer d'une manière continuelle et sans secousse. Il est entendu aussi que la multiplicité des conducteurs doit être en rapport avec la quantité habituelle de fluide électrique dans la région où ils sont établis. Afin d'éviter l'oxidation, les conducteurs pourraient être très convenablement composés de tuyaux de plomb. Quant à la profondeur, il est certain qu'on ne pourrait se dispenser de faire les frais de puits considérables; mais l'expérience seule, en chaque lieu, pourrait fixer des règles à cet égard, car la profondeur dépendrait naturellement de la situation du foyer électrique. « En réfléchissant sur les principes de l'électricité, dit encore l'abbé Bertholon, tous les vrais physiciens reconnaîtront l'efficacité de ce nouveau paratremblement de terre. Elle n'est pas inférieure à celle des paratonnerres. La construction de ces appareils est fondée sur la même base, les procédés sont entièrement analogues, et les uns ne peuvent être utiles et efficaces que les autres ne le soient également. Si l'on convient du pouvoir des pointes électriques pour préserver de la foudre, ce qui est actuellement un dogme de physique, on ne peut nier sans inconséquence celui du nouveau préservateur des tremblements de terre; car, je le répète, les tremblements de terre sont des phénomènes d'électricité; ils sont produits essentiellement par une rupture d'équilibre du fluide électrique; or, celui-ci est soutiré par les pointes, et il est transmis en silence par les conducteurs métalliques qui rétablissent insensiblement l'équilibre. »

Les paratremblements de terre n'ont jamais été essayés en grand. Les souverains ont reculé devant la dépense d'une tentative dont le succès, pour n'être pas sans probabilité, n'est pas absolument certain. Cependant, si l'on accorde que l'expérience dont nous avons précédemment parlé, et qui consiste à imiter les tremblements de terre par une décharge d'électricité sur le carreau magique, reproduit réellement en petit le phénomène naturel, on peut dire que l'efficacité des paratremblements de terre a été sanctionnée par une sorte d'expérience. En effet, si l'on adapte à l'appareil un paratremblement de terre de dimension proportionnée, la décharge électrique qui, avant cet arrangement, ébranlait à chaque coup les maisons, les laisse désormais en repos; nulle secousse n'a lieu, et le fluide s'échappe tranquillement par les verticilles de l'instrument. Les anciens, qui se sont tant préoccupés des tremblements de terre, avaient aussi été amenés par l'expérience sur la voie de cette invention. Ils avaient cru remarquer que les cavernes profondes étaient un préservatif contre la violence de ces accidents, en ouvrant une communication facile entre l'intérieur de la terre et l'atmosphère. Pline rapporte que, partant de cette observation, plusieurs villes sujettes aux tremblements de terre s'étaient décidées à creuser des puits très profonds dans leurs alentours, et s'étaient ainsi garanties. Les Romains avaient eu cette précaution dans l'établissement du Capitole, et comme cette partie de leur territoire est presque toujours demeurée à l'abri des secousses, elle avait donné du crédit à ce moyen. A la suite du tremblement de terre qui désola Tauris au commencement du dix-huitième siècle, les Perses ont creusé un grand nombre de soupiraux très profonds autour de la ville, et soit que ce remède ait agi, soit que le hasard seul ait causé le repos, il semble que l'activité souterraine se soit calmée depuis lors. Si de simples puits ont cette vertu, des puits multiples et ramifiés, se terminant par des caves dans lesquelles s'épanouiraient les verticilles réunis autour d'un conducteur situé dans un puits central, le tout soigneusement remblayé après la pose des lignes métalliques, jouiraient d'une efficacité bien plus grande encore.

Le suffrage des savants n'a pas manqué à l'abbé Bertholon, à l'époque où il publia sa proposition. Les physiciens italiens, particulièrement soumis, à cause de la fréquence des tremblements de terre en Italie, à consacrer une attention toute spéciale à ce genre de phénomène, parurent s'accorder à approuver le moyen, ou tout au moins à demander que l'on en fît quelque part l'essai. L'abbé Cavalli, météorologiste distingué et professeur de physique à Rome, soutint publiquement l'utilité des paratremblements de terre. Le chevalier Vicenzio, dans son histoire générale des tremblements de terre, publiée à l'occasion de la fameuse catastrophe de la Calabre, en 1783, rendit hommage aux idées de l'abbé Bertholon. Le célèbre professeur Sarti, de Pise, en fit autant. Enfin, le roi d'Espagne, dont

les Etats, surtout ceux d'Amérique, sont fort exposés à ce fléau, adressa à l'auteur une lettre de félicitation et de remerciement qui semblait devoir lui présager quelque essai en grand, mais qui n'eut toutefois aucune suite. Je citerai textuellement ce que lui écrivait Buffon en 1781. — « Je suis aussi parfaitement de votre avis au sujet des tremblements de terre. L'électricité en est la cause principale; et souvent cette électricité n'est point accompagnée de feu sensible; je veux dire que, souvent, elle ne produit aucun embrasement ni flamme à l'extérieur, quoique le mouvement du tremblement de terre soit assez fort pour élever des tertres et des mornes dans le cours de sa direction, comme on le voit en Italie, dans le Vicentin et ailleurs. La force des vents souterrains ne suffirait pas seule pour d'aussi grands effets, si elle n'était aidée de celle de l'électricité... Si l'on était bien avisé à Naples, à Catane, à Libourne, on y établirait ces paratremblements de terre : mais quand les hommes seront-ils assez éclairés pour devenir sages et prudents? »



(Paratremblement de terre, ou appareil pour prévenir les tremblements de terre.)

Il est vraisemblable que la grande dépense qu'entraînerait l'établissement des paratremblements de terre est ce qui a empêché jusqu'ici de donner aucune suite à cette proposition. On peut croire que s'il avait fallu dépenser plusieurs centaines de mille francs, disons-le hardiment, plusieurs millions pour mettre à l'épreuve la merveilleuse invention de Franklin, les paratonnerres, aujourd'hui si répandus, n'existeraient encore qu'à l'état de théorie. Pour que les paratremblements de terre pussent agir d'une manière efficace, il faudrait évidemment en réunir plusieurs à une certaine distance les uns des autres dans une même localité. L'abbé Bertholon l'avait bien entendu ainsi. C'est autour des villes, dans leur enceinte, sur les côtés des montagnes volcaniques, même dans les vallons et les plaines d'alentour, qu'il voulait que l'on plantât de ces grandes tiges. Il proportionnait le remède à l'étendue de la force qui cause le mal. C'est ainsi qu'un torrent venant à fondre sur une digue trop faible pour lui, cette digue, à la première irruption, est immanquablement emportée. Mais si l'on forme une série de rigoles pour partager ce torrent en un grand nombre de petits ruisseaux, tous d'une direction différente, et que le partage soit dans la mesure de la quantité d'eau qui doit s'écouler, il est de toute évidence que la digue deviendrait suffisante, et que le courant, affaibli par la division, ne produirait aucun mal. C'est là l'image du fluide électrique se précipitant du sein du globe dans l'atmosphère par l'enveloppe de la terre. Si on le partage en plusieurs courants par les tiges métalliques, et qu'on facilite en même temps son écoulement, ce fluide, qui sans ces moyens aurait formé un torrent impétueux et saccadé, ne forme plus qu'une multitude de petits ruisseaux paisibles qui coulent avec un murmure à peine sensible. On voit par cette nécessité du nombre dans quels frais considérables doivent entraîner les creusements de puits et de galeries, ainsi que les établissements de conducteurs tant intérieurs qu'extérieurs. Il n'est point exagéré de parler de millions. Mais si le remède est efficace, s'il a seulement quelques chances de l'être, il est clair que les millions dans une affaire de cette conséquence ne sont rien. « On objectera peut-être, dit à ce sujet l'abbé Bertholon, que les paratremblements de terre sont dispendieux. J'en conviendrai de bonne foi, pourvu qu'on m'accorde que les ravages produits par les tremblements de terre, et qu'on désire de prévenir, causent des maux infinis. Des provinces dévastées, des villes renversées et ensevelies sous leurs ruines, plusieurs mille habitants engloutis ou accablés sous les décombres des édifices, sont des objets de la plus grande importance; et un remède n'est jamais de grand prix quand le bien qu'on procure lui est de beaucoup supérieur. C'est aux princes, c'est aux Etats à faire ces dépenses. Il n'en est certainement pas de plus nécessaires, puisqu'il s'agit surtout de conserver la vie à des millions d'hommes. Cette dépense sera toujours de beaucoup inférieure à celles qu'entraînent des guerres quelquefois fort injustes, des constructions de palais somptueux, etc. Puissent ces moyens être exécutés par le roi de Naples, qui doit y être porté plus qu'aucun autre monarque, puisque vingt fois il a été obligé de s'éloigner en fugitif et à pas précipités de ces beaux lieux de Portici, dont les fondements doivent lui rappeler sans cesse le désastre arrivé du temps de Pline! Puisse la reine de Portugal suivre cet exemple! Près de vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la terrible époque qui détruisit la capitale de ce royaume, et les ruines de cet horrible désastre sont encore presque récentes. L'Espagne a ressenti plus d'une fois dans les deux mondes les effets funestes des tremblements de terre. Il n'est même aucun Etat que ce fléau désastreux n'ait plongé dans la désolation. Puissent donc les souverains se liguer de concert pour détruire les fléaux multipliés qui semblent conjurés contre ce malheureux globe! »

ILE DE JUAN FERNANDEZ,

DANS LE GRAND OCÉAN.

A 75 myriamètres des côtes du Chili, dans le grand Océan, s'élèvent les deux petites îles *Mas-a-Tierra* (la plus près de terre), et *Mas-a-fuera* (la plus au large), ainsi nommées par les Espagnols en raison de leur position

relativement au continent de l'Amérique méridionale. Mas-a-Tierra est plus souvent appelée *Ile de Juan Fernandez*, nom du pilote qui la découvrit en 1585. Sa forme est assez irrégulière ; elle a au plus deux myriamètres de long ; et, excepté dans l'endroit de sa plus grande largeur, qui est de huit kilomètres, elle est généralement étroite. La partie méridionale n'offre qu'une surface légèrement ondulée, sèche, pierreuse et sans arbres ; mais la partie nord se présente sous un tout autre aspect : couverte de montagnes hautes, escarpées, quelquefois inaccessibles, la plupart revêtues de bois, elle est entrecoupée de vallées où coulent de limpides ruisseaux, parées d'une brillante verdure et quelquefois d'un aspect ravissant ; c'est dans cette oasis qu'a vécu pendant plus de quatre ans, seul, ignoré du monde entier, le matelot anglais immortalisé sous le nom de Robinson Crusoé, par Daniel de Foë. On ne lit pas sans intérêt le simple récit qui a servi de point de départ à l'illustre romancier : le voici tel que l'a donné, en 1712, le capitaine Woodes Rogers, dans son Voyage-croisière autour du monde (*A Cruising-Voyage round the world*).

HISTOIRE D'ALEXANDRE SELKIRK.

1709. Janvier 31. — ... A sept heures du matin nous aperçûmes l'île de Juan Fernandez.

Février 2. — ... Nous envoyâmes la yole à terre, et comme elle ne revenait pas, j'expédiai la pinasse à sa recherche. Celle-ci fut bientôt de retour ; elle rapportait quantité d'écrevisses, et ramenait un homme vêtu de peaux de chèvres sauvages, qui paraissait aussi sauvage que les chèvres elles-mêmes. Il y avait quatre ans et quatre mois qu'il avait été abandonné en ce lieu par le capitaine Stradling, commandant le navire les *Cinque-Ports*, sur lequel il était contre-maître. Son nom était Alexandre Selkirk. Le capitaine Dampier, qui était venu ici dans le même temps avec les *Cinque-Ports*, m'ayant dit que cet homme était alors le meilleur marin du bord, je le reçus immédiatement sur notre bâtiment dans son grade. C'était lui qui avait fait le feu que nous avions aperçu la nuit précédente, quelques indices lui ayant fait penser que nous étions Anglais. Pendant son séjour dans l'île, il avait vu plusieurs navires passer au



(Ile Juan Fernandez, où a vécu le matelot qui a inspiré à de Foë le roman de Robinson Crusoé. — Dessin d'après nature par M. Lebreton.)

large : deux seulement y jetèrent l'ancre. Il vint les reconnaître, et s'aperçut qu'ils étaient Espagnols, ce qui le fit s'éloigner aussitôt. Si c'eût été un équipage français, il se fût rendu. Quant aux Espagnols, il eût préféré plutôt mourir dans ce désert que de se remettre entre leurs mains. Ils l'eussent incontestablement, disait-il, ou tué ou condamné comme esclave au travail des mines ; car il ne pensait pas qu'ils eussent épargné un étranger aussi bien en état que lui de montrer à d'autres les routes de la mer du Sud. Il eut toutefois beaucoup de peine à leur échapper. On l'aperçut, on tira sur lui, et on le poursuivit jusque dans les bois où il grimpa sur la cime d'un arbre au pied duquel ses ennemis vinrent puiser de l'eau et tuer quelques chèvres ; mais ils s'éloignèrent sans l'avoir découvert.

Selkirk était né à Largo, dans le comté de Fife en Ecosse ; dès sa plus tendre jeunesse il avait été matelot. Un démêlé entre lui et son capitaine avait été la cause de la mesure rigoureuse prise par ce dernier à son égard. Comme il savait que le navire avait une voie d'eau, il parut au premier moment plus content de rester dans ce lieu solitaire que de se remettre en mer. Cependant, après plus mûr examen, effrayé d'être abandonné seul si loin de toute terre, il pria le capitaine de le recevoir de nouveau à bord ; mais celui-ci refusa. L'île de Juan Fernandez ne lui était pas, du reste, tout-à-fait inconnue ; à une autre époque, il y était descendu pour faire du bois et de l'eau.

Selkirk fut donc déposé à terre ; on lui laissa ses habits de rechange, son hamac, son fusil, un peu de poudre, quelques balles, du tabac, une hache, un couteau, un chaudron, une bible, quelques livres de prières et des instruments et livres de marine. Durant les huit premiers mois de son séjour, il eut beaucoup de peine à combattre la mélancolie qui l'accablait, et il avait peine à supporter l'horreur de son isolement. Il construisit deux huttes avec des arbres à piment, les couvrit de longues herbes, et les tendit à l'intérieur de la peau des chèvres qu'il tuait pour se nourrir. La viande fut son unique aliment tant que dura sa livre de poudre, et il se procurait du feu en frottant vivement deux bâtons l'un contre l'autre entre ses genoux.

Dans la plus petite de ses cabanes, située à quelque dis-

tance de l'autre, il apprêtait sa nourriture; dans la plus grande, il dormait, lisait, chantait des psaumes et priait, ayant été, disait-il, meilleur chrétien dans cette solitude qu'il ne l'avait été auparavant, et qu'il ne le serait peut-être ensuite. D'abord il ne mangeait que lorsque le besoin l'y forçait, à cause du chagrin qui le dévorait, et aussi du manque de pain et de sel. De même, il n'allait se coucher que quand le sommeil l'accablait tout-à-fait. L'arbre à piment, qui fait un feu clair, lui servait en même temps à se chauffer et à s'éclairer, et son odeur balsamique le réjouissait.

Il aurait pu avoir autant de poisson qu'il en eût pu manger, mais le manque de sel le lui rendait malsain; une sorte d'écrevisses, grosses comme nos homards, lui sembla seule toujours très bonne. Tantôt il les faisait bouillir, tantôt il les faisait griller; c'était aussi de ces deux façons qu'il préparait sa viande lorsqu'il en mangeait. La chair des chèvres de Juan Fernandez lui sembla meilleure que celle des nôtres et lui donna toujours un excellent bouillon. Il comptait avoir tué durant son séjour à peu près cinq cents chèvres, et en avoir capturé encore davantage, qu'il relâchait après les avoir toutefois marquées aux oreilles. Quand sa petite provision de poudre fut épuisée, il les prit à la course; et sa manière de vivre, jointe à l'exercice continuel qu'il prenait, l'avait rendu tellement agile que c'était merveille de le voir courir à travers les bois, au milieu des rochers et des collines, après les chèvres qu'il chassait sur notre demande. A plusieurs reprises nous lui adjoignîmes, pour l'aider dans sa chasse, un boule-dogue et quelques uns de nos matelots les plus lestes; mais il laissait bientôt en arrière hommes et chien, s'élançait sur les chèvres et nous les rapportait sur son dos. Il nous raconta qu'un jour en poursuivant un de ces animaux, son ardeur avait failli lui coûter la vie: il atteignit l'animal au bord d'un précipice que des buissons dérobaient à sa vue, tomba avec la chèvre d'une grande hauteur, et resta sans connaissance, brisé et anéanti. Lorsqu'il revint à lui, vingt-quatre heures environ s'étaient écoulées, la chèvre gisait morte à ses côtés; il eut beaucoup de peine à se traîner jusqu'à sa hutte, qui se trouvait à plus de deux mille pas de là, et dans laquelle il resta dix jours sans bouger.

Au bout de quelque temps, la viande, sans pain ni sel, lui sembla meilleure qu'aux premiers jours; dans la saison, il eut une grande quantité d'excellents navets, qui avaient été semés par les hommes de l'équipage du capitaine Dampier, et qui couvraient alors plusieurs acres de terrain. Le palmiste lui donnait d'excellents choux, et il assaisonnait ses mets avec le fruit de l'*ammomum pimenta*, communément appelé poivre de la Jamaïque; il trouva également ici le poivre noir ou *malagita*, qui lui fut un excellent correctif pour différentes indispositions.

Ses souliers ne tardèrent pas à s'user ainsi que ses habits; mais ses pieds devinrent si durs qu'il pouvait marcher partout sans être le moins du monde incommodé; il eut même par la suite beaucoup de peine à s'habituer à remettre des chaussures.

Il fut, durant les premiers temps, très tourmenté par les chats et les rats. Ces animaux, introduits dans l'île par les bâtiments qui y avaient déjà relâché pour faire de l'eau et du bois, s'étaient prodigieusement multipliés. Les rats rongeaient ses pieds et ses vêtements pendant qu'il dormait; pour s'en débarrasser, il jeta de la viande aux chats, qui devinrent bientôt familiers, arrivèrent par centaines, et le débarrassèrent en peu de temps de ses ennemis. Il apprivoisa de la même manière quelques chevreaux, qu'il habitua ainsi que les chats à danser au son de ses chants. Lorsque ses habits furent tombés en lambeaux, il se fit une casaque et un bonnet de peau de chèvre, dont il unit les différents morceaux au moyen d'effilés tirés de ses vieilles hardes qu'il découpait avec son couteau. Dès que cet instrument eut rendu tous les services qu'il pouvait rendre, Selkirk le remplaça tant bien que mal par des morceaux de cercles de tonneaux ramassés sur la grève, et qu'il façonna avec des pierres. Comme il avait quelque peu de toile, il se fit des chemises et les cousit de la même manière que la casaque; dans toutes les opérations de ce genre un clou lui servait d'aiguille.

Aux premiers instants de sa présence parmi nous, sa joie fut extrême; mais dans la solitude il avait presque oublié sa langue, et nous eûmes beaucoup de peine à le comprendre; il ne prononçait les mots que de distance en distance et sans liaison. Au bout de trois jours, l'usage commença à lui revenir, et il nous avoua que jusque là le silence qu'il avait souvent observé avait été tout-à-fait involontaire. Nous lui offrîmes un verre d'eau-de-vie; mais n'ayant bu autre chose que de l'eau depuis son débarquement, il ne voulut pas y toucher; il se passa de même assez de temps avant qu'il pût reprendre l'habitude de nos aliments ordinaires.

Selkirk ne put nous signaler aucune autre des productions végétales de l'île que celles qui ont été déjà mentionnées; il nous parla cependant de petites prunes noires qui lui semblèrent très bonnes, mais qu'il lui était très difficile de cueillir, parce que l'arbre qui les porte ne croît que sur les montagnes et les rochers les plus escarpés. Les arbres à piment sont en grand nombre à Juan Fernandez, et nous en vîmes quelques uns de 18 mètres d'élevation; les cotonniers y sont encore plus grands, et quelques uns mesuraient près de 4 brasses de circonférence.

Le climat de l'île est si tempéré que les arbres et les herbages y sont toujours verdoyants. L'hiver ne dure pas plus de deux mois, juin et juillet; la chaleur de l'été y est modérée, les orages et les tempêtes rares. Notre marin n'y vit aucune bête venimeuse, aucun animal réellement à craindre. Les chèvres avaient été apportées dans l'île par Juan Fernandez quand il vint s'y fixer avec quelques familles, avant la conquête du Chili par les Espagnols.

On a publié, ajoute le capitaine Rogers, plusieurs histoires semblables au fond à celle que je viens de raconter. Je ne sais ce qu'il faut en penser; mais je regarde comme vrai et exact le récit que m'a fait Selkirk de la manière dont il passa son temps dans la solitude, et du courage avec lequel il lutta contre une infortune telle que la divine Providence seule peut donner la force de la supporter.

Après le départ d'Alexandre Selkirk, trente-deux ans s'écoulèrent jusqu'au moment où lord Anson vint mouiller à Juan Fernandez. Il y fit un assez long séjour, et posa ses tentes près de la mer dans une clairière au milieu des bois, enceinte de grands myrtes disposés en amphithéâtre, dominée par les sommets des hauteurs voisines et rafraîchie par l'eau cristalline de deux petits ruisseaux. Depuis la relâche du capitaine Rogers, l'état de Juan Fernandez s'était modifié en un point. Les Espagnols, afin d'ôter aux navires flibustiers la ressource précieuse que leur offraient les troupeaux de chèvres, y avaient lancé des chiens, qui ne tardèrent pas à faire une guerre acharnée aux compagnes de Selkirk; ils ne leur laissèrent bientôt qu'un petit nombre d'endroits inaccessibles, où celles-ci se défendaient avec ordre et avec succès. Lord Anson en trouva à peu près deux cents, qu'il était fort difficile de tuer, et dont quelques unes portaient la marque que leur avait faite aux oreilles le matelot anglais.

Pendant bien long-temps encore Juan Fernandez fut ainsi abandonnée à tout venant. Il y a quelques années seulement le gouvernement chilien crut devoir faire valoir les droits qu'il avait à sa possession, et en fit un lieu de déportation pour les condamnés politiques et les malfaiteurs. On les y transporte, et une fois cet acte accompli, personne ne se préoccupe de la manière dont ils pourront vivre. Les chèvres si nombreuses jadis, les chiens, les chats, tout a dis-

paru : ces malheureux ne trouvent de ressource que dans la pêche ou la chasse des phoques et des veaux marins, très nombreux dans ces parages ; ils échangent avec les bâtiments les peaux de ces animaux contre de l'eau-de-vie et du biscuit. Quelques barques leur permettent de s'éloigner du rivage et de communiquer avec les étrangers. Pour demeure ils ont des maisons dont l'ensemble forme une espèce de pauvre et misérable hameau. Au reste, comme aucune autorité ne les surveille, la plupart prennent passage à bord des navires baleiniers, et se répandent dans les îles de l'Océanie. Les uns y mènent une vie aventureuse, excitent les indigènes au pillage des navires européens, et les exposent à de durs châtiments ; les autres s'y établissent et y deviennent interprètes.

En mai 1838, les deux corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous les ordres du contre-amiral Dumont d'Urville, mouillèrent à Juan Fernandez, dans la baie de Cumberland, la meilleure de l'île, et celle dont notre gravure donne la vue. L'état des choses était peu changé depuis la relâche d'Anson. On voyait encore au fond de la baie l'espace circulaire occupé par son camp. Les graines plantées par les soins du navigateur anglais avaient laissé des traces, et on y remarquait entre autres une allée de pêchers.

A cette époque, un Américain de Valparaiso avait le projet d'établir à Juan Fernandez un dépôt de mâtures, d'agrès et de vivres. Il est à souhaiter que cet homme puisse réaliser son idée ; il en résulterait un grand avantage, et pour les armateurs, et pour les capitaines, qui ne seraient plus exposés, entre autres inconvénients graves, à voir déserter une partie de leurs équipages, comme il arrive trop souvent lorsque l'on est obligé de relâcher dans les ports du continent.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 146, 163, 182.)

§ 5.

Ils trouvèrent le sérakik accroupi sur une natte devant la porte de son kombet, et fumant dans une pipe de pierre. Le marabout Toni se tenait derrière lui.

En apercevant les troqueurs, le prince nègre leur jeta un regard sombre.

— Pourquoi êtes-vous parti subitement comme des voleurs qui se dérobent au châtiment ? demanda-t-il d'un ton sévère.

Riou hasarda quelques excuses empruntées aux nécessités du commerce.

Le sérakik l'interrompit.

— Et qui vous a permis de faire ce commerce ? s'écria-t-il ; ne savez-vous point que moi seul je puis l'autoriser, et que vous me devez avant tout un droit ?

Les troqueurs le regardèrent avec étonnement, puis protestèrent de leur pauvreté.

— Vous êtes des menteurs, reprit le prince avec colère, je sais que vous avez du *sangara*.

Les deux cousins possédaient en effet quelques gourdes d'eau-de-vie réservee pour leur propre usage, et qu'ils cachaient soigneusement. Le marabout Toni les avait aperçues dans leurs bagages, et en avait averti le sérakik. Malgré leur répugnance à livrer la précieuse liqueur, ils répondirent au roi nègre qu'ils étaient prêts à lui faire goûter leur sangara.

— Tout de suite ! cria-t-il avec emportement.

Loriol chercha une des gourdes cachées sous les bagages et la lui donna. Il la porta à ses lèvres avec avidité, l'avala à moitié tout d'une haleine, puis, passant la main sur sa poitrine nue avec un sourire brutal :

— Du soleil pour le dedans ! murmura-t-il.

Et il but de nouveau.

Les yeux du marabout étaient devenus étincelants ; il se pencha vers le sérakik.

— Ce qui reste dans la gourde suffirait pour acheter un gris-gris contre la morsure des serpents, dit-il.

Le sérakik serra la bouteille contre lui, et s'écria :

— Il n'y a point de serpents dans mes kombets ; je ne crains pas les serpents.

Et il but de nouveau à petits coups.

— Je puis fabriquer un talisman contre les flèches, reprit le marabout.

— Je ne vais point à la guerre, interrompit le prince, qui porta de nouveau la gourde à ses lèvres.

— Contre la fièvre.

— Je me porte bien.

— Contre le poison.

— Contre le poison ! répéta le sérakik devenu attentif ; pourquoi ne l'avoir point dit plus tôt ?... La gourde est vide.

— Il y en a d'autres là, observa Toni en désignant du regard les valises des troqueurs.

— D'autres ! Qu'ils les donnent, s'écria le prince déjà à moitié ivre... Qu'ils les donnent toutes, et je partagerai avec toi pour avoir un gris-gris contre le poison.

Les deux matelots s'assirent sur leurs bagages.

— Le sérakik ne voudrait point dépouiller ses hôtes ! s'écria Michel.

— Prétendrais-tu me donner des conseils ? répliqua le prince nègre.

— Mais songez...

— Je suis un honnête prince, un grand prince !

— Alors, vous ne voudrez pas...

— Et je puis tout prendre si je veux.

— Pourtant...

— Et je prends tout.

Etienne essaya de défendre ses valises ; mais à un signe du sérakik, quelques officiers se précipitèrent sur lui et le renversèrent.

— Qu'on le tue s'il bouge, dit-il.

— Et qu'on ne leur rende point leurs marchandises, ajouta Toni.

— Non, je confisque tout ; je suis un grand prince. A moi d'abord cette gourde ; celle-ci à toi, marabout ; à nous les colliers, les couteaux, les galons.

Et comme Riou et Loriol continuaient à crier et à se débattre pour reprendre leur pacotille, il ordonna de leur lier les mains, de leur bâillonner la bouche avec une corde, et de les emmener : ce qui fut exécuté.

Le marabout triomphait : il acheva de boire toute l'eau-de-vie des troqueurs avec le sérakik, auquel il soutira, de plus, la meilleure part des marchandises en échange de quelques gris-gris.

Quant à Etienne et à Michel, ils avaient été conduits à une case où ils restèrent enfermés jusqu'à la nuit. Le guiriot qui leur avait déjà servi de garde vint alors les délivrer de leurs liens au nom de la reine. Il leur apportait également de sa part une pintade au riz et un plat de *sanglet* au miel.

Mais tous deux avaient perdu l'apétit ; la violence dont ils étaient victimes leur avait en effet causé d'autant plus de désespoir et de colère, qu'elle était complétement imprévue. Rien ne les y avait préparés. Loin de là, tout était favorable jusqu'à ce moment. En quelques jours, ils avaient ramassé plus d'or que ne leur en eût produit le même nombre d'années de navigation, et cet or venait de leur être enlevé sans motif ! Près de réaliser leurs plus beaux rêves, ils se voyaient arrêtés subitement ; ils perdaient une chance de fortune certaine, la seule peut-être qui leur serait jamais offerte, et cela par la méchanceté d'un misérable hypocrite !...

Cette idée les jetait tous deux dans une sorte de rage. Le désir de se venger du marabout, qu'ils regardaient comme

la cause première de leur malheur, semblait l'emporter sur le sentiment de ce malheur lui-même; mais ne pouvant satisfaire leur colère, ils la déchargèrent l'un sur l'autre, s'accusant réciproquement d'avoir causé le désastre qui les frappait. — Conséquence tristement inévitable de cette association sans tendresse et sans dévouement! car l'infortune est comme un réactif qui fait connaître de quelles substances se composent nos sentiments, et l'insuccès, qui resserre les amitiés venant du cœur, ne manque jamais de détruire celles que l'intérêt seul a nouées.

Les troqueurs recommençaient à se quereller pour la centième fois, lorsqu'ils furent tout-à-coup interrompus par un éclat de rire.

C'était le marabout lui-même qui venait d'entrer dans le kombet.

A sa vue, les deux cousins firent un mouvement pour s'élancer vers lui; mais Toni, que le sangara avait rendu audacieux, les arrêta du geste, et leur dit :

— Que mes amis les blancs ne se fâchent point; je viens les consoler.

— Traître! voleur! chien! s'écrièrent à la fois les deux matelots.

— Allons! la paix! reprit le marabout en s'asseyant sur la natte, et plaçant devant lui une des gourdes d'eau-de-vie encore presque pleine : je vous ai réservé votre part; buvez, puis nous causerons.

— Sors d'ici, scélérat! reprit Etienne. Sors à l'instant si tu tiens à la vie.

— Je viens vous fournir les moyens de vous enrichir, reprit Toni d'un air mystérieux.

— De nous enrichir! quand, grâce à toi, nous voilà dépouillés de nos marchandises et de notre or.

— Qu'importe, si je vous en fais trouver mille fois davantage!

— Que veux-tu dire?

Le marabout leur fit signe de baisser la voix, but à la gourde, puis la leur tendant :

— Goûtez le sangara, dit-il.

Ils burent l'un après l'autre : Toni, rassuré, leur fit alors signe de s'asseoir près de lui, et reprit :

— Mes amis les blancs habitent un pays où le fer, le cuivre, le plomb se trouvent en abondance.

— Il est vrai, répondit Michel.

— C'est une grande bénédiction du ciel, reprit le marabout; mais comment font-ils pour trouver ces métaux et les arracher à la terre?

— Nous avons pour cela des moyens faciles et sûrs.

— Et s'il y avait chez vous des mines d'or, vous sauriez les découvrir et les exploiter également?

— Qui en doute? Mais à quoi bon ces questions?

Le marabout regarda autour de lui, et reprit en baissant encore la voix :

— Ce que mes amis les blancs feraient chez eux, ils peuvent alors le faire ici.

— Comment cela?

— Je connais à une journée de marche de Sonka une vallée qui est pleine d'or.

— Se peut-il? s'écrièrent Michel et Etienne.

— J'en ai recueilli moi-même, il y a un mois.

— Toi?

— Oui; mais nous n'avons point l'habileté des blancs pour charmer ce qui est sous terre, et l'or se joue de nos recherches, comme le lièvre et le cerf des poursuites du chasseur. Dès que nous fouillons à un endroit, il s'enfuit dans un autre, et pour le trouver, il faut le surprendre *. Aussi n'ai-je pu m'emparer que de celui qui se trouvait à la surface de la terre.

— Et il y en avait beaucoup?

* Les nègres ont réellement cette superstition.

— Autant qu'en pouvait porter le plus vigoureux de mes esclaves.

Les troqueurs se récrièrent d'abord; mais Etienne se ravisa tout-à-coup.

— C'est un mensonge! dit-il.

— Je jure...

— Un mensonge! sans quoi tu serais plus riche que le sérakik.

— Et qui te dit que je ne le sois pas?

— Dans ce cas, où est ton or?

— Je l'ai donné à un marchand arabe.

— Et qu'as-tu reçu en échange?

— Quelque chose de plus précieux.

— Une chose plus précieuse que l'or!

— Et surtout plus facile à garder.

— Tu mens! te dis-je.

— Je mens! répéta Toni en tirant de son sein une petite boîte de cuir; eh bien! regarde.

Il avait ouvert la boîte. Les deux troqueurs aperçurent un diamant d'une grosseur prodigieuse, dont les facettes scintillaient dans l'ombre. Ils ne purent retenir une exclamation.

— Me croyez-vous, maintenant? dit le marabout avec un sourire triomphant.

— Mais c'est un diamant digne de la couronne d'un empereur! s'écria Etienne.

— Le roi de France n'en a point de pareil, ajouta Michel.

— Combien veux-tu le vendre?

— Oui, nous te donnons toute notre pacotille.

— Le sérakik vous l'a prise.

Les troqueurs l'avaient oublié; ils fermèrent les poings en blasphémant de rage.

— Mais vous pouvez tout réparer en venant à la vallée de l'or, reprit le marabout; je vous y conduirai, vous trouverez la mine, et nous partagerons.

C'était une dernière ressource à tenter. Après quelques hésitations, les deux matelots acceptèrent.

Il fut convenu qu'ils partiraient tous trois dès le point du jour. Toni se chargea de voir le sérakik pour faire rendre aux troqueurs leurs armes et leurs montures.

Lorsqu'il fut parti, les deux cousins demeurèrent longtemps sans parler. Enfin Etienne frappa la terre du pied avec dépit, et s'écria :

— Un pareil trésor à ce misérable! quand nous ne pouvons, nous autres, conserver quelques onces d'or péniblement gagnées.

— Ma mère avait pour voisin un joaillier, observa Michel, et je l'ai souvent entendu parler du prix des diamants; celui du marabout vaut des millions.

— Il ne nous en faudrait pas davantage pour retourner riches en France.

— Et pour y vivre comme des seigneurs.

— Si nous n'avions pas été dépouillés, nous aurions peut-être fait un échange avec ce brigand.

— Oui, mais il a déjà toute notre pacotille.

— Par le ciel! ce serait justice d'exiger de lui un dédommagement.

— Et ce serait facile, puisqu'il vient avec nous.

Ils se regardèrent!... tous deux s'étaient compris.

— Alors, c'est dit, murmura Etienne avec un geste énergique; coûte que coûte, demain nous aurons notre fortune en poche!

— Et après-demain, ajouta Michel, nous serons en route pour Saint-Louis.

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

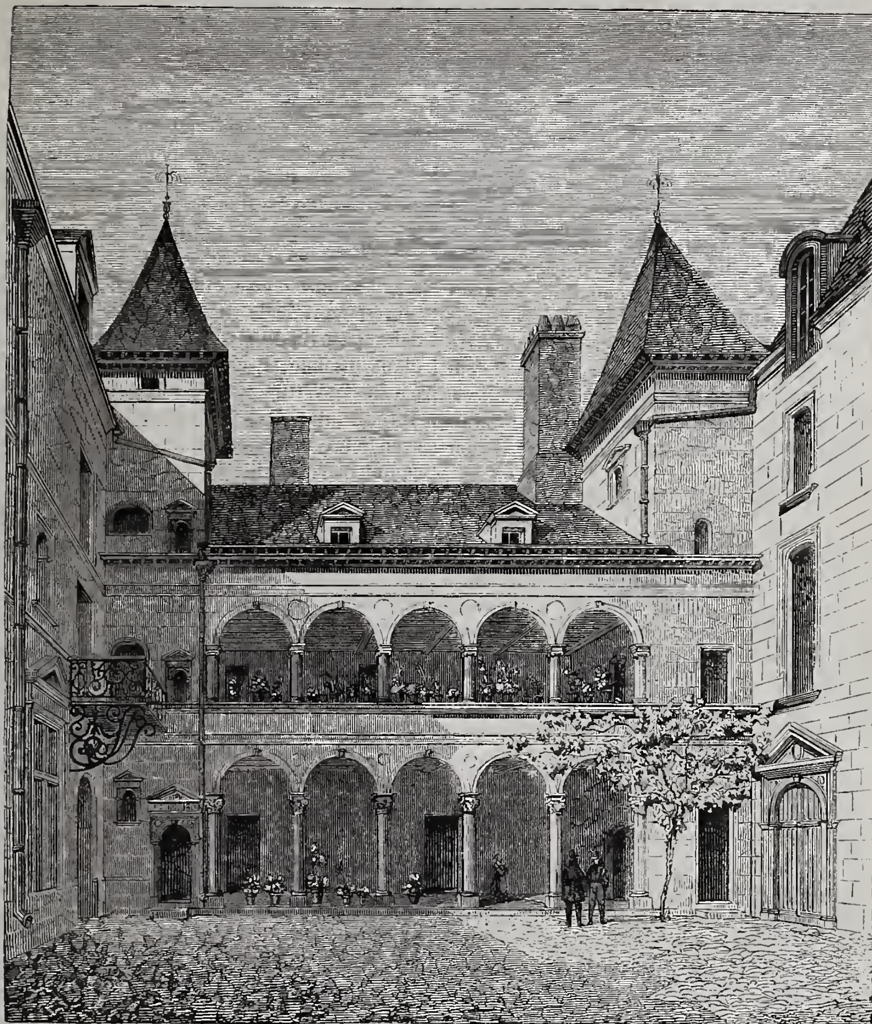
ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voy. p. 121.)

COMMENCEMENT DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier



(Maison dite de François Ier, à Orléans.)

Le nom de *Renaissance*, adopté pour qualifier la grande révolution sociale, qui, au quinzième siècle changea entièrement la face de l'Europe, exprime très nettement quel en fut le caractère et dans quel esprit elle fut accomplie.

Toute la période chrétienne qui s'était écoulée depuis la chute de l'empire romain fut alors considérée comme une époque de ténèbres et d'ignorance, durant laquelle la société européenne était restée plongée dans un long sommeil. Au moment du réveil, on tourna de nouveau les regards vers la civilisation antique, comme vers le véritable foyer auquel il fallait emprunter la lumière capable de féconder les nouvelles doctrines. En prenant ainsi le passé pour modèle, c'était bien réellement une sorte de résurrection, de renaissance qu'on prétendait opérer. Ce fut par une succession d'idées semblables que l'on qualifia également de Renaissance la réforme qui eut lieu en même temps dans les arts, et dans l'architecture en particulier.

Dagincourt, dans son excellent ouvrage de l'Histoire de l'Art par les monuments, fait une distinction entre ce qu'il appelle la *Renaissance* et le *Renouvellement* de l'art; distinction que nous sommes très disposé à admettre dans la transformation même de l'architecture, en reconnaissant qu'en Italie, dès le treizième siècle, on put constater des indices non équivoques d'une nouvelle culture de l'art, promptement adoptée et fécondée par les générations suivantes.

Pour essayer de rendre cette distinction plus saisissable, nous dirons que la *Renaissance* se manifesta par un sentiment imparfaitement défini des grands principes de l'art méconnus par les chrétiens, et que le *Renouvellement* fut le retour aux éléments constitutifs de l'art antique par l'adoption même des formes particulières qui en dérivent et lui sont propres.

Les artistes de la Renaissance avaient donc senti la nécessité d'une reconstitution de l'art sans être parvenus à en formuler les principes d'une manière absolue. Mais ceux qui ont produit le Renouvellement se sont malheureusement contentés de poser un principe d'imitation qui devait

entraver l'avenir en enchaînant les progrès de l'esprit moderne qui se substituait à celui du moyen-âge.

D'après cela, en cherchant à déterminer par des noms propres les limites de ces deux époques, on serait amené à reconnaître que les principaux maîtres qu'on peut considérer comme appartenant à la renaissance de l'architecture italienne sont Nicolas et Jean de Pise, Arnolfo di Lapo, Brunellesco, Orcagna et Giocondo ; et que ceux qu'on peut désigner comme ayant le plus contribué au Renouvellement sont Léon-Baptiste Alberti, Bramante, Balthazar, Perruzi, San-Gallo, et enfin Michel-Ange qui, avec son triple génie, apparaît comme une glorieuse individualité au milieu de cette période dont l'église de Saint-Pierre est la plus éclatante et la plus complète expression. Après Michel-Ange, l'esprit du Renouvellement, qui avait pris naissance à Rome, s'était répandu dans toute l'Italie, et il n'y avait pas une province qui ne pût proclamer au moins un grand architecte. Dans ce nombre, il faut distinguer particulièrement Serlio, Barozzi da Vignola et Palladio, qui, semblant pressentir le prochain déclin de l'art, cherchèrent dans leurs œuvres et par leurs écrits à consacrer d'une manière invariable les préceptes de la Renaissance, qui n'étaient autres que ceux de l'antiquité. Mais l'heure de la décadence avait sonné, Michel-Ange était mort ; la coupole de Saint-Pierre avait été achevée, et le Bernin allait bientôt régner en maître sur toute l'Europe.

En France, il serait impossible d'établir rigoureusement une semblable distinction ; cependant, il est constant que l'architecture des règnes de Louis XII et de François I[er], sous lesquels fut inaugurée la Renaissance française, diffère essentiellement dans ses principes de celle des règnes suivants, ainsi que nous aurons occasion de le faire ressortir par les exemples que nous emprunterons aux monuments de ces diverses époques.

Nous avons vu quel fut le caractère de l'architecture sous le règne de Louis XII. Sous celui de François I[er], les artistes restent encore divisés, et l'art a beaucoup de peine à se fixer. Pendant toute la durée de ce règne, on peut reconnaître à la fois l'emploi du style purement gothique, celui du style mixte qui participe du gothique et de la renaissance, et l'adoption du style italien qui acquiert dès lors une grande influence ; mais ce ne fut que vers la fin du règne de ce roi qu'on commença à soumettre notre architecture aux formes de l'art antique.

A partir du règne de Henri II, l'architecture gothique fut à peu près complétement détrônée. Non seulement les principes mais les formes de l'architecture antique prédominèrent exclusivement; la France vit ses propres artistes adopter les doctrines des grands maîtres italiens et introduire les ordonnances païennes dans tous les monuments de notre pays : c'était l'accomplissement du Renouvellement qui fut encore la conséquence de celui qui s'était opéré en Italie, bien qu'il eût pour interprète le génie de Pierre Lescot, de Philibert Delorme, et de Jean Bullant, qui étaient tous Français, et surent néanmoins imprimer à leurs œuvres un cachet de nationalité très prononcé. Mais n'anticipons pas sur les périodes subséquentes, et contentons-nous pour le moment d'étudier le caractère de la Renaissance en général.

Quoi qu'il en soit donc, et sans avoir égard à ces différentes nuances qui caractérisent les productions de l'architecture pendant la durée du seizième siècle, en France on entend par *époque de la Renaissance* ce siècle tout entier, et même on y comprend quelquefois les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Dans les autres parties de l'Europe, l'époque de la Renaissance est moins nettement déterminée.

L'Allemagne n'eut pas à proprement parler de renaissance; au milieu du seizième siècle l'architecture gothique y était en pleine vigueur, et les nombreux monuments qui furent élevés à cette époque sont presque tous dans le style ogival; ceux qui représentent la renaissance sont très rares et appartiennent à la fin du seizième siècle. L'hôtel-de-ville de Cologne, une partie de celui de Nuremberg, l'ancien château de Stuttgard et quelques autres constructions dans la même ville, sont, après le fameux château d'Heidelberg, les principaux exemples qu'on puisse citer. Les Allemands d'ailleurs condamnent dans la Renaissance le retour aux idées païennes, et repoussent toute espèce de solidarité à cet égard ; ils veulent que les véritables progrès qui ont pu se faire alors soient dus à la seule influence du christianisme.

En Angleterre, à l'époque des Tudors, le style gothique se modifia sensiblement et revêtit des formes particulières qui lui donnèrent un cachet de nationalité dont on peut juger par la plupart des édifices de la ville d'Oxford ; mais l'influence de la Renaissance ne se fit sentir que sous les règnes de Henri VIII et d'Elisabeth, et ce fut seulement à la fin du seizième siècle qu'on éleva des monuments vraiment dignes d'être cités. Inigo Jones fut le plus célèbre représentant de la Renaissance en Angleterre; il importa dans son pays le style de Palladio, dont il était le zélé et digne disciple, et en fit une heureuse application dans le palais de Withe-Hall qui est resté inachevé. Après lui, Wren voulut dans la construction de Saint-Paul rivaliser avec Saint-Pierre de Rome, et de là date en Angleterre, comme partout ailleurs, le commencement de la décadence.

En Espagne, le style d'architecture que la longue domination des Maures avait naturalisé dans ce pays se refléta dans les premiers monuments de la renaissance après s'être perpétué dans ceux du christianisme. C'est au règne de Ferdinand et d'Isabelle que l'on pourrait faire remonter les commencements de la renaissance espagnole ; mais ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle, sous le règne de Charles-Quint et de Philippe II, que l'influence de l'Italie devint véritablement sensible ; c'est à cette époque que fut construit le célèbre couvent de San-Engrazia, et que fut commencé le palais de l'Escurial par Jean-Baptiste de Tolède, auquel succéda Jean de Herrera.

De toutes ces nations, la France est donc celle où la Renaissance se développa avec le plus de promptitude et de fécondité. Il semble que notre pays, qui peut être considéré comme le cœur de ce grand corps qu'on appelle l'Europe, soit à la fois destiné à recevoir toutes les influences étrangères et à exercer la sienne universellement. De même que notre sol est riche de toutes les productions les plus variées, de même l'histoire de notre architecture embrasse à elle seule celle de tous les pays adjacents : grecque et byzantine sur les côtes de la Méditerranée, romaine et latine dans la partie méridionale, normande et saxone dans les provinces de l'Ouest, romane et tudesque dans celles de l'Est, purement ogivale dans les provinces centrales au nord de la Loire, notre architecture, tout en restant subordonnée à ces différents types, est néanmoins parvenue, à toutes les époques de notre histoire, à revêtir un caractère propre, qu'elle conserva même à l'époque de la Renaissance, quoiqu'en subissant l'influence italienne.

D'après l'exposition que nous avons faite des causes qui ont déterminé la Renaissance de l'architecture et des principes au nom desquels elle se manifesta, il nous semble qu'elle pourrait être définie de la manière suivante :

1° Rupture avec les traditions du moyen-âge ; protestation contre l'art chrétien de l'Occident, comme ayant été impuissant à se constituer comme art, et incapable d'atteindre les types du beau dont l'antiquité nous avait laissé de nombreux modèles;

2° Nécessité de reprendre l'œuvre des anciens au point où ils l'avaient laissée, en se soumettant de nouveau aux préceptes qu'ils avaient créés, et en adoptant comme régulateurs les ordres qui avaient servi de base à leur système architectonique.

On peut facilement distinguer ce que ces principes avaient en eux de juste et de faux, et il convient d'examiner si, par leur application, la Renaissance n'a pas eu pour effet d'asservir l'esprit humain sous le joug de l'antiquité.

En protestant d'une manière absolue contre l'art du moyen-âge, les promoteurs de la *Renaissance*, et surtout ceux du *renouvellement*, n'ont-ils pas commis une grande erreur? n'ont-ils pas eu le tort de méconnaître les conquêtes qui avaient été faites dans l'art de bâtir pendant plusieurs siècles, et conséquemment celui de n'en pas profiter? De plus, ils paraissent n'avoir pas compris que le véritable but de la Renaissance devait être l'introduction de l'esprit antique dans l'art du moyen-âge, afin de ramener celui-ci à la constitution rationnelle qui lui avait manqué. La Renaissance enfin, il faut le dire, a complétement méconnu l'enseignement qui devait résulter de l'*affranchissement de l'arcade*, le plus grand de tous les progrès qui aient été accomplis dans l'architecture depuis les Grecs; et en s'adressant à l'art romain pour étudier les principes de l'architecture païenne, les artistes de la Renaissance ont été conduits à adopter un principe funeste d'imitation, tandis qu'en remontant aux types suprêmes de l'art grec ils fussent indubitablement arrivés par analogie à la création d'un système radical et complet, que l'avenir se serait trouvé libre de développer indéfiniment.

Il ne faut point perdre de vue que ce ne fut pas au nom d'une croyance religieuse ou d'un principe philosophique bien déterminé que se développa la renaissance de l'art; ce fut plutôt une vague conséquence du besoin que la société éprouva de s'affranchir du joug rigoureux sous lequel la retenaient le pouvoir féodal et la rigidité chrétienne. Par amour de l'art, et au nom de l'art lui-même, le génie de la Renaissance se substitua dans l'architecture au génie chrétien, et se proposa de rechercher dans les traditions antiques les éléments de cette beauté matérielle et cette perfection de la forme dont l'art du moyen-âge ne s'était nullement préoccupé. En un mot, ce fut une réaction sensualiste opposée au spiritualisme exclusif du dogme catholique.

Nous avons précédemment démontré que l'architecture gothique se perdit par ses propres excès; ne peut-on pas en conclure que cette architecture avait fait son temps quand la Renaissance proclama la recherche de cette sublime unité et de cette divine harmonie sans laquelle il ne saurait rien exister de vraiment beau, de vraiment grand?

La Renaissance, qui, en Italie, s'était produite avec tant de grandeur et d'éclat, s'amoindrit sensiblement en France; elle y fut adoptée par luxe, par agrément, on pourrait presque dire comme une mode mise en vogue par les rois d'abord, et après eux par leurs courtisans.

Ce sont particulièrement le bien-être et les améliorations de toute espèce que la nouvelle architecture permettait d'introduire dans les habitations qui la firent accueillir favorablement. A mesure que les raffinements de la civilisation se développaient et créaient de nouvelles exigences, on éprouva le besoin de mettre les habitations en harmonie avec les mœurs, les coutumes et la manière de vivre que nous avions empruntées à l'Italie. Aussi, à part quelques édifices municipaux auxquels on appliqua l'architecture de la Renaissance lors de ses premiers essais, c'est presque exclusivement dans les châteaux, les palais et les maisons que nous allons être obligés d'en étudier les premières productions.

Bien qu'un très grand nombre d'habitations particulières du seizième siècle aient été détruites, et que chaque jour nous en voyons malheureusement disparaître encore, il en reste suffisamment cependant pour qu'en les comparant avec celles des siècles précédents on puisse juger des modifications introduites, tant dans la disposition que dans la décoration des maisons par les artistes de la Renaissance.

En première ligne, nous citerons la maison dite de François Ier, qui était primitivement dans la petite ville de Moret près Fontainebleau, d'où elle a été transportée à Paris en 1823, et reconstruite sur un nouveau plan aux Champs-Elysées (voy. cette maison, 1834, p. 265). Le corps de bâtiment qui en forme aujourd'hui la façade principale contenait évidemment la partie la plus importante de l'habitation; il donnait autrefois sur une cour, peut-être même sur un jardin, et l'on peut ainsi s'expliquer comment il était aussi largement ouvert, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. On voit d'ailleurs que les mêmes principes subsistaient encore, et que souvent les constructions de pierre n'étaient qu'une véritable traduction de celles de bois. Les montants et les traverses qui divisent les ouvertures de la galerie du premier étage de la maison de François Ier sont tels en effet, et par leur forme et par leur délicatesse, qu'on a peine à s'imaginer qu'ils puissent être en pierre; en bois on ne les eût pas faits autrement. Dans la frise qui règne entre les deux étages, on voit représentées en bas-relief des scènes de vendanges, et dans la travée du milieu on avait sculpté des armoiries et deux médaillons, que leur mutilation rend méconnaissables. Sur une petite porte placée aujourd'hui au milieu de la face postérieure, on voit une salamandre qui ne permet pas de douter que cette construction n'ait appartenu au règne de François Ier. Dans la corniche supérieure de cette façade se trouve l'inscription suivante :

QUI SCIT FRENARE LINGUAM SENSUMQUE DOMARE FORTIOR EST ILLO QUI FRANCIT VIRIBUS URBES.

Celui qui sait mettre un frein à ses paroles et dompter ses sens est plus fort que celui qui prend des villes d'assaut.

Tous les détails d'ornements qui sont sculptés sur cette maison sont exécutés avec un goût et un art infini, et peuvent passer pour un spécimen précieux du style décoratif de cette époque.

Il y a peu d'années, on voyait encore à Paris, rue Saint-Paul, dans l'intérieur d'une cour, une façade de maison qui devait appartenir également au commencement du règne de François Ier, à en juger par l'analogie qui existait entre les détails d'ornementation de celle-ci et ceux de la maison de Moret. Cette façade de maison, qui a été démolie en 1835, était assez remarquable pour mériter d'être conservée, et disons-le avec regret, rien n'a été tenté pour empêcher cette démolition.

Dans le dessin que nous en donnons (page 196) on voit que le rez-de-chaussée était divisé par trois grands arcs et largement ouvert. C'était probablement là qu'était située la grande pièce commune servant de lieu de réunion, tandis que l'étage supérieur était probablement occupé par les pièces de l'habitation. Cette façade, qui ne composait qu'un des côtés d'une cour ou d'un jardin, appartenait sans doute à une habitation seigneuriale d'une certaine importance, à en juger par sa situation à l'angle de deux rues, par l'étendue de terrain qu'elle devait occuper, ainsi que par les traces d'armoiries qui existaient au-dessous de la grande lucarne du milieu. On voyait encore sur la frise au-dessus des arcs du rez-de-chaussée les traces d'une inscription latine, mais trop incomplète pour qu'il fût possible d'en deviner le sens. Cet usage de graver ainsi des inscriptions sur les maisons était très général au quinzième et au seizième siècles. Déjà nous avons eu occasion de mentionner les distiques qui se trouvent sur la tourelle de l'hôtel Bourgtheroulde à Rouen (1841, p. 313, 379), et la devise que Jacques Cœur avait fait inscrire sur son hôtel de Bourges (1841, p. 379). Si nous parcourions les anciennes villes de France, nous pourrions facilement recueillir un grand nombre de ces inscriptions, le plus souvent la-

tines; nous nous contenterons de rapporter ici celles qui nous ont paru les plus curieuses, et que nous avons empruntées en partie à l'ouvrage de M. de La Quérière sur les maisons de Rouen.

A Verneuil, dans la cour d'une maison du quinzième siècle, grande rue de la Madeleine, on lit :

GUILLAUME GIBOVIN MERE DE VERNEVIL A FET BASTIR CETTE MAISON EN 1402.

Et au haut de l'escalier ces mots :

Velut ascendenti descendendum ita et viventi moriendum.

Après avoir monté il faut descendre, après avoir vécu mourir.

Dans le même escalier, on voit encore gravée dans la pierre, avec la date de 1694, cette sentence en latin et en français :

FAC BENE DICTISQ ; NE CURES.
FAY BIEN ET LAISSE DIRE.

A Vitré (Ille-et-Vilaine), sur une maison du seizième siècle, rue d'En-Bas, on lit :

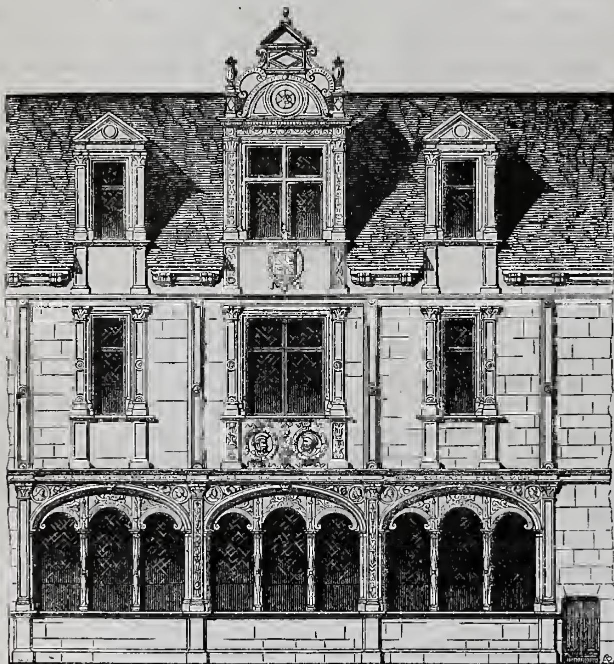
PAX : HUIC : DOMVI : ET : HABITANTIBUS : IN : EA.
Paix à cette maison et à ceux qui l'habitent.

Sur la porte de la même maison, qui est sculptée en bois, on a gravé sur un ruban noué en rosette :

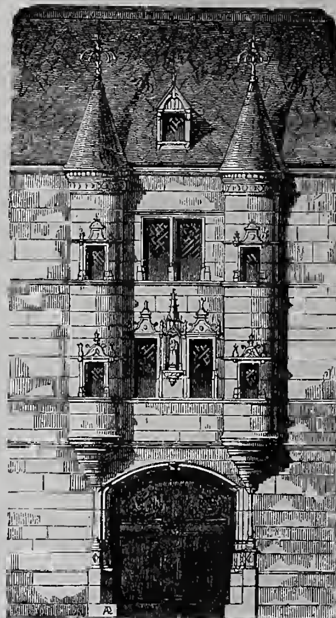
PULSANTI APERIATUR.
Qu'elle soit ouverte à qui frappera.

A Beauvais, sur la devanture d'une maison en bois, rue du Chatel, on voit les versets 1 et 5 du psaume XXX, et plus bas une inscription semblable à la précédente :

PAX HUIC DOMUI ET OMNIBUS HABITANTIBUS.
Paix à cette maison et à tous ses habitants.



(Fragment d'une maison rue Saint-Paul, à Paris, démolie en 1835.)



Entrée d'une habitation du XVIe siècle, à Reims.)

A Abbeville, rue Vérone, sur une maison du seizième siècle, on peut lire en français :

Fais le bien pour le mal, car Dieu te le commande.

A Rouen, il existe dans une maison, rue des Arpents, 88, sur la pièce de bois qui porte l'escalier, les deux vers latins suivants, sculptés en lettres saillantes :

CUI DOMUS EST . VICTUSQ . DECENS . ET . PATRIA DULCIS
SUNT SATIS . HAEC VITAE CAETERA CURA LABOR.

Une maison, une table modeste, une douce patrie, sont des biens suffisants. Tout le souci du reste n'est qu'une ingrate fatigue.

La ville de Moulins possède encore quelques maisons sur lesquelles on lit également des inscriptions du même genre. La maxime suivante se trouve dans la maison n° 11, rue des Grenouilles, au-dessus d'une porte dans le style de la Renaissance :

UT NOS JUNXIT AMOR NOSTRO SIC PARTA LABORE
UNANIMOS ANIMOS OPERIT UNA DOMUS.

L'amour nous a unis : acquise par notre travail, une même maison abrite notre parfaite union.

Sur la porte d'une maison, située à l'angle occidental de la place de l'Horloge, on lit :

HAEC DICIT DOMINUS J. H. S. :
QUAMCUNQUE DOMUM INTRAVERITIS,
PRIMUM DICITE : PAX HUIC DOMUI.

N. S. J. C. a dit : Dans quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison.

Sur le cul-de-lampe d'une tourelle à l'angle de la rue Sainte-Claire et de la rue Traversière, on a sculpté sur un écusson une fleur de pensée, et au-dessus on a gravé cette sentence :

PLUS PENSER QUE DIRE.

On voit que nos ancêtres se plaisaient à mettre leur demeure sous la sauve-garde de la morale et de la philosophie; ces inscriptions étaient toutes dictées par un sentiment religieux ou par une pensée de charité chrétienne. Placées ainsi au seuil du logis, elles prédisposaient les visiteurs à l'accueil hospitalier qui les y attendait; à l'intérieur, elles pouvaient contribuer à y entretenir la paix et l'union, qui sont les premières conditions du bonheur domestique.

Le même usage avait existé dans l'antiquité, et l'on a retrouvé à Pompeïa plusieurs inscriptions analogues, non seulement sur les façades des maisons, mais encore dans les mosaïques qui avoisinent l'entrée; celle qui se répète le plus souvent est le mot SALVE qu'on trouve inscrit sur le seuil de plusieurs portes (voy. 1836, p. 296).

En choisissant les deux maisons de Moret et de la rue Saint-Paul comme premiers exemples du style de l'architecture du règne de François Ier, nous avons voulu rapprocher d'abord les constructions qui conservaient encore le plus d'analogie avec le style du règne de Louis XII, et peuvent être considérées avec quelque raison comme appartenant à la première période de la renaissance française. C'est également dans la même catégorie que doit être classée la galerie de l'hôtel de Bourgtheroulde, où se trouvent sculptés ces bas-reliefs curieux qui représentent l'entrevue de François Ier et de Henri VIII au camp du Drap-d'Or. Les arcs de cette galerie qui sont en anse de panier, et la profusion des sculptures qui la décorent, lui donnent un caractère tout-à-fait analogue à celui des constructions du règne de Louis XII.

A Reims, on voit encore les restes d'une habitation qui était sans doute très importante, et qui doit également appartenir à la même époque. Les deux tourelles saillantes qui accompagnent la porte d'entrée, dont nous donnons le dessin page 196, indiquent qu'à cette époque les nobles ne renonçaient qu'avec peine aux signes de leur puissance et de leurs priviléges; car ces petites tourelles, qui à l'intérieur n'ont pas plus d'un mètre de large, et ne sauraient être conséquemment d'aucune utilité, n'ont pu évidemment être faites dans un autre but que celui de conserver à cette entrée le caractère traditionnel de celles des siècles précédents.



(Tombeau de Louis XII dans l'église de Saint-Denis. — Voy. p. 199.)

Les autres exemples d'habitations que nous avons réunis dans cet article ont pour but de montrer que, sous ce règne, les artistes italiens qui furent appelés en France y importèrent la disposition et la décoration des constructions de leur pays. Rien ne peut mieux servir à le démontrer que la maison dite de François Ier à Orléans (voyez page 193); c'est exactement une maison italienne du seizième siècle, avec son ensemble symétrique, ses doubles galeries en arcades, ses toits saillants, sa cour régulière, etc. Cependant, comme il fallait en même temps satisfaire aux goûts et aux habitudes françaises, on avait construit dans l'angle de cette cour une petite tourelle en encorbellement dépendante des appartements du premier étage. Dans la voussure de cette tourelle, qui est ornée et sculptée avec une exquise délicatesse, on lit la date de 1545, et on voit une salamandre. C'est aussi sous l'influence italienne que dut être élevée dans la même ville une autre habitation importante, connue vulgairement sous le nom de maison d'Agnès Sorel. Le style de l'architecture de cette maison indique suffisamment que cette désignation est erronée, et qu'elle date de la même époque que la précédente, à laquelle, sous le rapport du goût et de la perfection qu'on remarque dans les détails de sculpture, elle est infiniment supérieure. Cette maison ou plutôt cet hôtel se compose d'un corps de logis sur la rue, d'une aile située entre une cour et un jardin, rejoignant un bâtiment parallèle à celui de la face et donnant par derrière sur une petite rue. Cette habitation du seizième siècle se trouve, comme plusieurs autres de la même époque qui existent encore à Orléans, dans un état parfait de conservation; on y voit encore le puits avec sa mardelle sculptée; les tuyaux de plomb servant à la conduite des eaux conservent les traces de peintures et de dorures dont on avait coutume de les décorer; les mêmes portes en bois, richement sculptées, du seizième

siècle, servent encore à fermer les boutiques modernes et l'entrée principale; il n'est pas jusqu'au pavé de la cour qui ne soit resté le même: il est composé de petits cubes de pierres blanches et noires formant des compartiments variés.

MANOIR D'ANGO A VARENGEVILLE.

De toutes les constructions particulières du règne de François Ier, la plus importante et la plus remarquable de celles que le temps a épargnées est sans contredit le manoir d'Ango à Varengeville, près de Dieppe. Jean Ango est ce célèbre navigateur de Dieppe qui arma des navires, prit des capitaines à sa solde, et les envoya chercher fortune dans les mers de l'Inde et du Nouveau-Monde. Pour qu'on puisse se faire une idée de cet homme opulent et fastueux, et juger du luxe qu'il avait déployé dans sa demeure de Dieppe et dans sa maison de plaisance de Varengeville, nous emprunterons les détails suivants à l'excellent ouvrage de M. Vitet sur l'histoire des anciennes villes de France :

« Varengeville-sur-Mer a la réputation d'être le plus beau village de la Normandie : ce qui est certain, c'est qu'aux environs de Dieppe il n'en est pas un qui l'égale en richesse et en fertilité. Outre les beautés pittoresques qui abondent dans ce pays, Varengeville possède encore une autre sorte d'illustration : après avoir erré quelque temps dans ces rues à voûtes ombragées, vous arriverez devant un vaste corps de ferme dont les granges et les bergeries ont un certain air d'élégance et de majesté. Entrez, pénétrez dans cette grande cour. C'est bien une ferme, voilà des monceaux de fumier, des nuées de volailles, des bestiaux comme à la foire; et pourtant voyez ces murailles : quel luxe ! quelle délicatesse ! Ces fenêtres encadrées de festons et ces colonnes si gracieusement ornées, cette tourelle à six étages et les charmantes petites fenêtres qui l'éclairent, tout cela n'est pas d'une ferme; nous sommes ici dans quelque demeure de prince. Les plus belles années de la Renaissance ont vu exécuter ces sculptures, et l'artiste était digne d'exercer son ciseau à Anet, à Ecouen, à Chantilly.

» Eh bien ! oui, ce n'est point pour un fermier qu'ont été élevées ces murailles; c'est pour le Médicis de Dieppe, pour le célèbre armateur Ango. Qu'on juge par ces précieux débris ce que fut son manoir de Varengeville, quand ces bâtiments convertis en grenier étaient plus élevés d'un étage, quand ces corps de logis, aujourd'hui rasés jusqu'au sol, se mariaient avec l'ensemble des constructions, quand enfin autour du castel régnaient de larges et beaux fossés, puis d'élégants parterres communiquant par des chemins de fleurs à de grands massifs de verdure, à de majestueuses futaies.

» En 1525, Ango, qui avait déjà décuplé ses richesses, commençait à mener train de prince; il n'y avait plus à Dieppe assez belle ni assez vaste demeure pour le loger lui et ses gens. Il fit venir des artistes habiles qui lui bâtirent, sur l'emplacement où est aujourd'hui le collége, une maison selon ses désirs, c'est-à-dire la plus riche, la plus élégante, la plus recherchée qu'on puisse imaginer. La façade était en bois, mais en beau bois de chêne, sculpté depuis le soubassement de pierre sur lequel reposait tout le bâtiment jusqu'à la corniche et jusqu'à ses lucarnes presque aussi hautes que le toit. Les sujets de ces sculptures étaient un mélange de fables d'Esope, de combats entre Anglais et Normands, et de scènes de navigation. Cette partie de l'édifice était consacrée presque tout entière à un vaste salon, éclairé par de larges fenêtres à balcon, d'où la vue se promenait sur le port et sur la mer, plongeait dans la vallée, et jusqu'à la ville et au château d'Arques. Ce salon était revêtu de riches parquets et de lambris dorés, dans lesquels étaient enchâssés des tableaux des meilleurs maîtres d'Italie. Dans l'intérieur des cours, car il y avait deux cours et un jardin, les sculptures étaient prodiguées avec la même magnificence que sur la façade, et grâce à un réservoir placé au sommet de la maison, on y trouvait jusqu'à des fontaines jaillissantes ornées de vases de fleurs et de statues.

» Cette belle maison fut incendiée pendant le bombardement. En 1647, elle était encore assez bien conservée pour qu'à sa vue le cardinal Barberini tombât en extase ; il ne se lassait pas de la contempler et de répéter aux PP. de l'Oratoire qui l'accompagnaient : Je n'ai jamais vu si belle maison de bois; *Nunquam vidi domum ligneam pulchriorem.*

» Quand son petit palais fut construit, Ango voulut avoir hors la ville une maison de plaisance. Il avait acquis la belle terre de Varengeville, ancien domaine de la famille de Longueil; la beauté du pays, la proximité de Dieppe, l'engagèrent à démolir le vieux castel pour s'y faire bâtir un manoir à la moderne à sa fantaisie. C'est ce manoir dont il reste encore quelques corps de logis convertis en ferme, mais que, par une antique habitude, les habitants du pays ne connaissent et ne désignent jamais que sous le nom de château.

» Ango était à Varengeville au milieu de ses architectes et de ses sculpteurs, lorsqu'il reçut avis par ses amis de cour que le roi François Ier, voulant passer en revue de nouvelles légions qu'il venait de créer, se rendait en Normandie, et que son intention était d'aller à Dieppe. Gorgé de richesses, Ango n'aspirait plus qu'aux honneurs. Il saisit donc avec ardeur cette occasion de réaliser ses rêves ambitieux ; et pour obtenir les bonnes grâces du roi, il s'avisa de l'éblouir en lui préparant une entrée solennelle, dont lui seul devait faire les frais. La ville de Dieppe avait consenti avec reconnaissance à lui céder cet honneur dispendieux.

» Voilà donc le simple armateur, fils de simple marchand, qui, sans autres titres ni dignités que sa richesse, se met en devoir d'héberger, de festoyer le roi de France. François Ier s'accommoda très bien de cette hospitalité bourgeoise, descendit de bonne grâce chez Ango, et parut satisfait de sa magnificence. Les produits les plus recherchés des quatre parties du monde étaient étalés dans cette splendide demeure : ameublements somptueux, étoffes brochées d'or, tapisseries de l'Inde, mets exquis, vins délicats, on eût dit un de ces palais de délices et de séduction décorés par la main des fées. Mais ce que le roi et sa cour ne cessaient d'admirer par-dessus tout, c'était la magnifique vaisselle d'argent dont les buffets étaient couverts, et qu'Ango avait fait ciseler par les plus célèbres orfèvres d'Italie.

» C'est en 1532, d'autres disent en 1534, que François Ier faisait ce voyage à Dieppe. Le roi, enchanté de son hôte, lui annonça, au retour d'une promenade en mer, qu'il le faisait vicomte et capitaine, et commandant de la ville et du château de Dieppe, en remplacement du sieur de Mauroy qui venait de mourir. Depuis cette époque jusqu'à la mort du monarque, Ango ne cessa de jouir d'une brillante faveur.

» Deux cheminées, dont vous trouverez le pied enfoui dans des monceaux d'avoine et de froment, sont les deux fragments de sculpture les plus riches qui restent aujourd'hui à Varengeville. La moins bien conservée est celle dont le dessin est le plus pur ; l'autre, qui est mieux conservée, est surmontée d'une fresque dont les couleurs sont à peu près effacées ; on peut néanmoins reconnaître qu'elle représente un sujet religieux, peut-être une naissance de la Vierge; le dessin paraît élégant et dans le goût italien.

» J'ai trouvé (dit M. Vitet) quelques traces de grandes fresques sous la jolie galerie à jour voisine du grand escalier ; mais comme ce lieu sert depuis long-temps de bûcher, les fagots qu'on y entasse ont presque entièrement

éraillé les couleurs. Je crois pourtant avoir distingué au-dessus de la porte une sphère, mais la devise est effacée. Enfin, dans un des angles de la cour, près de cette grande tour du haut de laquelle Ango voyait entrer ses navires dans le port de Dieppe, quelques médaillons appliqués contre la muraille contiennent des têtes sculptées de profil. On donne à deux de ces figures le nom de François Ier et de Diane de Poitiers; mais le défaut de ressemblance est tel qu'il n'y a pas moyen d'accepter cette tradition; j'aimerais mieux croire que ce sont les portraits d'Ango et de sa femme. Quant aux autres médaillons, ils représentent évidemment des têtes de nègres et d'Indiens. C'est une allusion flatteuse, un hommage de l'artiste à l'amour-propre du propriétaire.

» Ces figures de profil sont travaillées assez grossièrement; mais en revanche, quelle finesse exquise dans ces petites têtes d'anges et de femmes jetées autour des grosses colonnes et le long de la frise de la galerie à jour! Avec quel goût, quelle délicatesse ces arabesques encadrent toutes les fenêtres du grand bâtiment, transformé maintenant en étables à vaches et à moutons! Sur le montant d'un de ces encadrements, j'ai trouvé la date de 1544, écrite en chiffres arabes, au milieu d'un petit fleuron triangulaire. Ainsi sept ans avant sa mort Ango faisait encore travailler à son manoir. Il y avait au moins dix ans qu'il en avait entrepris la construction. »

La description qu'on vient de lire, jointe à la vue que nous donnons (page 200), permet d'imaginer ce que devait être, au temps de sa splendeur, ce manoir qu'Ango fit élever à grands frais, et auquel durent bien certainement coopérer des artistes étrangers. Ango avait des relations avec toutes les parties du monde; rien ne lui coûtait pour satisfaire sa vanité. On a vu qu'il avait dans sa maison des peintures des meilleurs maîtres de l'Italie, et que sa vaisselle avait été ciselée par des orfèvres de ce pays. Il est donc plus que probable que, ne fût-ce que par ostentation, il ne se serait pas contenté d'employer à Varengeville des artistes français, tels renommés qu'ils pussent être. Rien alors n'était cité avec orgueil que ce qui venait de cette Italie, qui semblait être devenue pour la France ce que la Grèce avait été autrefois pour les Romains. Tout nous porte donc à croire que le célèbre manoir d'Ango, dans l'ordonnance duquel on ne retrouve aucune apparence de goût gothique, dut être exécuté sous la direction de quelque artiste italien, et que conséquemment il doit être classé dans cette période de la renaissance française, où la nationalité de notre art abdique momentanément en faveur des fréquents emprunts faits à l'Italie.

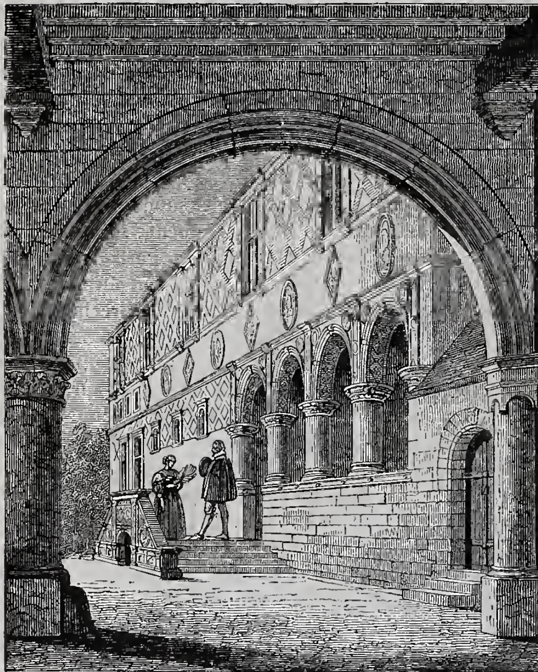
TOMBEAU DE LOUIS XII A SAINT-DENIS.

Les artistes de la Renaissance, presque exclusivement occupés à construire des châteaux, des hôtels ou des maisons propres à satisfaire ceux qui abandonnaient les anciennes coutumes, ne laissaient cependant pas échapper l'occasion de se distinguer, lorsqu'il s'agissait de faire preuve de talent, dans quelque monument d'art proprement dit, tels que ceux que la piété des souverains, des princes, ou de riches familles, faisait élever dans l'intérieur des églises à la mémoire de leurs ancêtres. Parmi les différents monuments de ce genre qui ont survécu aux orages politiques, nous sommes heureux de posséder encore le tombeau que François Ier fit élever à Louis XII et à Anne de Bretagne sa seconde femme dans l'église royale de Saint-Denis. Ce monument remarquable, conçu entièrement dans le style de la Renaissance, sans aucun mélange, semble à lui seul en résumer le goût, l'élégance et la délicate perfection. L'unité de son ensemble, et la parfaite harmonie de toutes les parties qui le composent, ne permettent pas de douter que ce ne soit la conception d'un seul homme. Mais quel est-il? Voici ce qu'on ignore encore, à moins toutefois qu'on ne veuille le considérer comme l'œuvre d'un sculpteur, ce que nous ne sommes pas disposé à admettre, malgré le grand nombre de figures qui le décorent, vu la nature de sa composition, qui nous semble plus architecturale que sculpturale.

On a long-temps attribué la sculpture du tombeau de Louis XII à Paul-Ponce Trebatti, artiste florentin, qui vivait au seizième siècle, et plusieurs auteurs, en reproduisant cette opinion, ont commis une erreur que la comparaison seule des dates permettait facilement de reconnaître. En effet, le monument dut être terminé de 1517 à 1518, ainsi que l'indiquent ces dates gravées en deux endroits sur les pilastres. Ponce Trebatti vivait encore en 1570, époque à laquelle il exécutait des travaux de sculpture très importants pour Catherine de Médicis au jardin des Tuileries; conséquemment il ne pouvait avoir travaillé au tombeau de Louis XII. D'une autre part, Jean Breche, jurisconsulte de Tours, écrivait, en 1552, que le monument de marbre élevé à Louis XII dans l'église de Saint-Denis a été sculpté à Tours par le statuaire Jean Juste. D'après ce témoignage, et pour en confirmer l'authenticité, M. Emeric David, dans la biographie de Trebatti, fait judicieusement observer que vingt-quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis que Jean Juste avait terminé son ouvrage, et que Trebatti vivait encore au moment où J. Breche signalait le premier de ces artistes comme auteur de la sculpture de ce monument. D. Félibien au contraire (Histoire de l'abbaye de Saint-Denis) suppose, lui, que les deux artistes ont travaillé à ce monument, se fondant sur ce que Sauval dit qu'il a été sculpté à Paris dans l'hôtel de Saint-Paul. Cette circonstance serait peut-être plus difficile à accorder avec le témoignage de Jean Breche, si nous n'avions commencé par prouver, par le rapprochement des dates, que Paul-Ponce ne peut avoir aucunement participé à la sculpture du tombeau de Louis XII. Qu'y aurait-il ensuite de surprenant que Jean Juste n'ait exécuté à Tours que la sculpture des figures, et que les autres parties, telles que les pilastres, les soubassements, etc., aient été faites à Paris? On peut donc avec quelque certitude affirmer que la sculpture du tombeau de Louis XII est l'œuvre d'un artiste français, et qu'elle peut conséquemment être considérée comme un des exemples authentiques du degré auquel cet art était déjà parvenu en France dès le commencement du règne de François Ier. Néanmoins, s'il nous est permis d'émettre ici une opinion sur le style des figures qui font partie du monument, nous pensons que, si on veut les examiner de près et les comparer entre elles, on aura beaucoup de peine à admettre qu'elles aient été exécutées par la même main. Nous croyons donc qu'il ne faudrait pas conclure que Jean Juste a conçu l'ensemble du monument et en a été le seul et unique auteur, et il nous semblerait plus naturel de croire que Jean Juste était un sculpteur habile de cette époque, auquel furent confiés certains morceaux détachés de sculpture destinés à la décoration du tombeau, qu'il exécuta dans son pays; tandis que s'il avait été le seul auteur et maître de cette œuvre, il est bien constant qu'il serait venu à Paris pour en suivre et diriger l'exécution. Nous voici donc de nouveau réduits aux conjectures sur ce point, et privés du plaisir que nous éprouverions à pouvoir proclamer l'incontestable et complète nationalité du monument en question. On a vraiment peine à concevoir comment, lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'art aussi remarquable, dont l'exécution est si voisine de nous, on se trouve tout-à-fait dépourvu de documents authentiques qui permettent de désigner sûrement le nom de celui auquel il faut en attribuer la gloire.

Le tombeau de Louis XII, exécuté tout en marbre d'Italie, devait par cela même passer alors pour un monument merveilleux, l'emploi du marbre étant chose très

rare au commencement du seizième siècle. Sa composition dérive essentiellement de certains tombeaux du moyen-âge, où déjà on avait ainsi disposé les sarcophages dans une sorte d'édicule ou châsse ouverte, de manière à inspirer le recueillement. Les bas-reliefs qui décorent le soubassement représentent la guerre d'Italie, et particulièrement la bataille d'Agnadel, et l'entrée triomphale de Louis XII dans la ville de Gênes. Les figures assises dans les arcades sont celles des douze apôtres; elles ont subi de très grandes mutilations. Dans l'origine, outre ces figures on avait disposé aux angles du monument les quatre vertus cardinales, statues en bronze de grande proportion. Les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, placées sur le sarcophage, représentent ces deux personnages dans leur état de mort; les ouvertures qu'on voit au ventre de ces statues ne sont pas, comme on l'a souvent répété, les traces de la putréfaction, mais bien celles de l'embaumement. Leur exécution est d'une vérité effrayante. Au-dessus du mausolée, Louis XII et Anne de Bretagne, vêtus de leurs habits de cour, sont représentés à genoux, en prière.



(Vue d'une partie du manoir d'Ango, à Varengeville, près de Dieppe. — Voy. p. 198.)

L'EMPEREUR ET LE RELIGIEUX.

L'empereur vient d'envoyer de nobles messagers au pieux ermite qui vit humblement dans la retraite. De quel secours l'obscur cénobite peut-il être au chef de tant de princes et de tant de seigneurs? Les messagers s'approchent en silence et découvrent respectueusement leur tête en apercevant le digne Anselme qui travaille dans son jardin. Ils lui présentent la lettre de leur maître, puis se retirent à l'écart pendant qu'il en brise le sceau symbolique. L'œil d'Anselme prend une expression grave, sa tête se penche sur sa poitrine, il paraît absorbé dans de profondes réflexions; puis, cachant la lettre impériale dans son sein, il reprend sa bêche et se remet à son travail. On eût dit alors qu'il dédaignait de répondre à cette noble missive; et pourtant l'empereur ne lui adressait que de hautes questions. Il lui parlait de ses doutes, du désir qu'il avait de les éclaircir. Il l'interrogeait sur les mystères de Dieu et du temps, sur l'éternité, sur la nature et l'avenir des âmes, et lui racontait en termes touchants toutes les perplexités où le jetaient sans cesse ces merveilleux problèmes.

Les messagers attendent la réponse, et s'étonnent de voir le religieux qui bêche son jardin, qui en arrache les mauvaises plantes, qui sème de bons grains, et n'a pas l'air de songer à eux. Quelques instants se passent; ils attendent toujours que l'ermite daigne quitter son travail et s'occuper de leur mission. Las enfin d'attendre vainement, ils s'approchent d'Anselme et lui demandent une réponse à la lettre de leur empereur. Le religieux les regarde en souriant, et leur dit : — Racontez à l'empereur ce que vous m'avez vu faire dans mon jardin. C'est la seule réponse que je puisse lui donner.

Les messagers s'en vont en secouant la tête, affligés de ne rien obtenir de plus, et tremblant que leur maître ne les accuse d'avoir mal exécuté sa volonté. Ils se remettent en route, arrivent à la cour, et osent à peine se présenter devant l'empereur. L'un d'eux enfin, courbant sa tête grise devant la majesté impériale, prend la parole et dit : — Seigneur, nous ne te rapportons point la lettre que tu attendais; nous ne te rapportons point le fruit des bonnes pensées mûri par le temps. Nous avons trouvé le religieux auquel tu daignais avoir recours, la bêche à la main, travaillant avec ardeur à enlever les mauvaises plantes du sol qu'il cultive. « Racontez, nous a-t-il dit, à votre empereur ce que vous m'avez vu faire; c'est là ma réponse à sa demande. » Le messager se tait. Le prince réfléchit à ces paroles, et tous les partisans le regardent, étonnés de ne pas voir sa colère s'allumer au récit de cette action dédaigneuse du religieux. Mais tout-à-coup l'empereur relève la tête et s'écrie : — Il a raison, l'homme de Dieu. Qu'importent les vaines questions et l'énigme insoluble que je soumettais à sa sagesse? Ce qu'il faut, c'est de pénétrer d'abord avec une pieuse volonté dans les replis de notre cœur, et d'en arracher d'une main ferme les mauvaises plantes qui y ont germé.

DÉNOMBREMENT DE L'ARMÉE CHEZ LES PERSES.

Les Perses, suivant l'historien Procope, avaient adopté un moyen assez singulier pour calculer le nombre des soldats qu'ils perdaient à la guerre. Lorsque l'armée était au moment de partir pour une expédition, le roi, assis sur son trône, le général à ses côtés, faisait défiler les troupes devant lui. Chaque soldat, en passant, jetait une flèche dans une des grandes corbeilles destinées à cet usage, et que l'on avait soin ensuite de cacheter avec le sceau de l'empire. Quand l'armée revenait, après la campagne terminée, les soldats, passés de nouveau en revue, reprenaient chacun une flèche; puis des officiers chargés spécialement de cette fonction comptaient les flèches restant dans les corbeilles, et transmettaient au roi le nombre de ces flèches, qui donnait exactement le nombre des hommes absents de l'armée, soit comme morts, soit comme blessés, soit enfin comme prisonniers ou déserteurs.

Le bonheur est une boule après laquelle nous courons tous tant qu'elle roule, et que nous poussons du pied quand elle s'arrête. Cet exercice nous a menés loin lorsqu'il commence à nous déplaire. On est bien las quand on se résout à se reposer et à laisser aller la boule : c'est alors qu'on médit de la vie, et qu'on s'en prend à tout, hors à soi-même.

Madame de Puisieux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1842. — PEINTURE.

PRISE A L'ABORDAGE DE LA GOELETTE ANGLAISE *LE HASARD* PAR *LE COURRIER*, EN 1804.

Tableau de Théodore Gudin.



(Salon de 1842. — Prise à l'abordage de la goëlette anglaise *le Hasard* par *le Courrier*, en 1804. — Tableau de Théodore Gudin.)

Ce tableau du plus célèbre de nos peintres de marine consacre le souvenir d'un trait d'audace et de bravoure qui a été remarqué à une époque de notre histoire féconde en actes de hardiesse et de courage.

Le vicomte Alexis de Noailles, héros de ce fait d'armes, était le second fils du maréchal de Mouchy. Jeune, il avait été défendre en Amérique la cause de l'indépendance. Ce ne fut pas le seul rapport qu'il eut avec Lafayette : unis et frères déjà par l'opinion, ils épousèrent les deux sœurs. En 1789, Alexis de Noailles fut député aux Etats-Généraux par la noblesse du bailliage de Nemours. Dans la nuit du 4 août, il proposa l'un des premiers l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux, la suppression des servitudes personnelles, et, comme conséquence de sa proposition et de son vote, il renonça à la survivance de la lieutenance générale de Guienne. Il demanda aussi que la livrée fût interdite, et que tous les citoyens fussent admis à faire partie de la garde nationale. Plus tard il fut envoyé comme maréchal de camp à Sedan, et, en mai 1792, aux avant-postes du camp de Valenciennes. Les événements qui suivirent le découragèrent : il voyagea en Amérique et aux Etats-Unis. Mais dès que les dissensions qui déchiraient la France se furent apaisées, il revint offrir au gouvernement ses services. En 1803, il partit pour Saint-Domingue avec le grade de général de brigade. Ce fut à la fin de l'expédition que, commandant *le Courrier*, il s'empara par surprise, à l'abordage, de la goëlette anglaise *le Hasard*. Voici le récit détaillé de cette capture, extrait des Archives de la marine française.

« Le général Rochambeau, pressé dans le Cap par Dessalines, le successeur de Toussaint, repoussa courageusement, avec une garnison de deux mille hommes, les attaques incessantes de quinze mille noirs, tant qu'il n'eut que ces troupes et la fièvre jaune pour ennemies ; mais il ne put résister à la famine, qui vint en aide aux fléaux qui décimaient continuellement son armée.

» Ne pouvant prolonger plus long-temps sa défense, il voulut, en se rendant à la flotte anglaise, se soustraire à la dure capitulation que devaient lui dicter les insurgés vainqueurs; mais les conditions imposées par l'amiral britannique furent d'une rigueur si odieuse, que le général en chef ne balança point à ouvrir des négociations avec l'impi-

toyable Dessalines. La reddition du Cap fut réglée d'une manière honorable pour l'armée française : elle dut se retirer avec ses armes, ses munitions et ses bagages, sur les bâtiments qu'elle avait dans le port. Dix jours furent accordés pour l'exécution de ces conventions. C'était ainsi que l'expédition où la France avait enseveli trente mille des plus braves soldats de ses armées, allait se terminer par un dénouement déplorable pour la république, quand une action conduite avec autant d'habileté que de courage vint la colorer de l'un de ces brillants reflets qui éclairent toutes nos catastrophes.

» Le général Noailles, qui commandait les débris de nos troupes occidentales, retirés au môle Saint-Nicolas, s'y défendait avec une intrépidité dont ne pouvaient triompher ni les assauts des noirs qui l'attaquaient par terre, ni le canon de la division anglaise. Le commandant de cette escadre, ayant été informé des événements du Cap, crut mettre fin à cette défense désormais sans espoir en faisant parvenir au général français les détails de la capitulation de Rochambeau.

» Un officier fut donc envoyé parlementairement au môle. Le général Noailles, ayant appris la reddition de la flotte, et son arrivée le soir même dans ses parages, ne sembla point ébranlé dans sa résolution de ne point transiger. — « Monsieur, dit-il à l'envoyé anglais, quel que soit l'état de » ses fortifications, un général français ne peut se rendre » sans honte tant qu'il a des vivres, des munitions et des » hommes dévoués; la France, comme l'Angleterre, a ses » escadres : j'attendrai. » — L'officier parlementaire se retira. La réponse du général Noailles cachait une détermination qui, par une tentative aussi habile que hardie, pouvait lui éviter le malheur d'une capitulation. L'annonce faite par l'émissaire anglais que le convoi du Cap devait passer dans la nuit même, lui inspira l'intrépide projet d'échapper avec sa garnison à la vigilance des navires ennemis.

» Plusieurs bâtiments qui se trouvaient dans le port furent préparés, tandis que soldats et négociants faisaient dans la ville et sur les quais les dispositions d'un embarquement général; les malades furent placés les premiers sur les bâtiments, où les troupes et une grande partie des habitants de la ville se trouvèrent embarqués au tomber du jour.

» Le commandant n'attendit plus que le signal de ses vigies. La nature semblait vouloir concourir au succès de son intrépide dessein. Le ciel s'était couvert de nuages.

» Cependant la première partie de la nuit s'écoula sans que le général Noailles reçût aucun signalement; son anxiété était devenue aussi vive que les circonstances où un contretemps l'aurait placé eussent été critiques, lorsqu'il reçut avis de l'apparition d'un grand nombre de fanaux dans les eaux de la pointe nord. Toutes ses espérances se ranimèrent; il ne donna cependant aucun ordre. Ce ne fut que lorsque ces lumières se furent unies à celles de l'escadre de blocus, mouillée dans l'ouverture de la baie, que le commandement de l'appareillage fut transmis à ses bâtiments. Tous alors, ouvrant leurs huniers, leurs brigantines, et un foc dont la couleur ne pouvait les trahir, glissèrent silencieusement dans la nuit, poussés par un vent frais sur une mer légèrement houleuse. Ayant aisément trompé la division de siége, que le rapport de son envoyé avait jetée dans une sécurité complète, les navires français se mêlèrent aux bâtiments du convoi, comme le commandant leur en avait donné l'ordre; puis, ayant cinglé quelque temps de conserve avec la flotte ennemie, ils s'en détachèrent prudemment et firent voile vers l'île de Cuba, qu'ils atteignirent tous sans accident.

» Le général Noailles, ayant appris que le général Lavallette se trouvait à la Havane, résolut de se réunir à lui : il reprit en conséquence la mer avec un brick où se trouvait presque toute la garnison du Môle. Il suivait depuis quelque temps les hautes falaises de l'île Espagnole, dont la prudence lui défendait de perdre les côtes de vue, lorsque la voix d'un gabier monté sur la barre du perroquet signala une voile que le capitaine ne tarda point à reconnaître pour une corvette anglaise.

» Il y eut alors un mouvement d'hésitation à bord du navire français : le capitaine soutenait qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, celui de se jeter à la côte. Le général, après un moment de réflexion, rejeta cette proposition, en se reportant au bonheur qui avait favorisé son dernier projet; il fit cacher son équipage, frapper au pied de la brigantine le pavillon anglais, et puis continua sa route.

» Il ne tarda pas à se trouver dans les eaux de la corvette ennemie, qui, dès qu'elle l'eut aperçu, manœuvra pour le héler. Le commandant Noailles, prévoyant son intention, avait pris le porte-voix. Il répondit avec un si grand bonheur d'accentuation aux demandes du croiseur, que le capitaine, ne pouvant soupçonner que ce pavillon et surtout ces expressions et cet accent britanniques fussent un masque, ne balança pas à lui faire connaître qu'il était à la recherche d'un bâtiment monté par le général Noailles. — « Ma foi, reprit celui-ci, j'ai précisément la même mission. »

» Le jour baissant, le général français conçut un dessein qui le détermina à faire route de concert avec la corvette. La nuit étant survenue, il assembla les marins et les soldats pour leur faire part de son projet. — « Camarades, leur » dit-il, voulez-vous châtier les Anglais de toutes leurs » bravades? voilà l'instant; il suffit de les aborder. »

» La proposition fut accueillie avec enthousiasme. « Donc, » à la grâce de Dieu, dit-il, et que chacun se prépare au com- » bat. » Tandis que les officiers plaçaient les soldats aux points les plus favorables pour s'élancer sur le tillac de l'ennemi, le capitaine gouvernait pour l'aborder par le travers. L'Anglais, qui était loin de soupçonner aucun danger, n'eut connaissance de la manœuvre du navire français que lorsque l'abordage ne put plus être évité. — Vous allez faire des avaries! cria un des matelots de quart sur la corvette lorsqu'il aperçut le brick arrivant en grand sur elle. L'alarme ayant été jetée parmi les Anglais, les uns s'élancèrent sur le bord menacé, les autres, soupçonnant une ruse, coururent aux armes. L'accostement se fit avec une violence qui brisa l'avant du brick. Noailles s'élança avec une trentaine de grenadiers et une escouade de matelots sur le pont ennemi, où s'engagea un combat terrible.

» Les Anglais, culbutés d'abord, se reforment sur l'arrière, où presque toute la garnison de la corvette s'était réunie à l'état-major. Mais, attaqués à la baïonnette par nos soldats, ils essayèrent vainement de résister à ce choc terrible; culbutés de nouveau, ils cessèrent une défense sans espoir, et se rendirent au moment même où nos matelots triomphaient de ceux qui s'étaient réfugiés sur l'avant.

» Le lendemain matin, le général français, monté sur la corvette, à la corne de laquelle le pavillon de saint Georges renversé était dominé par nos couleurs nationales, entrait dans le port de la Havane, traînant à la remorque le brick vainqueur, tout pantelant des avaries de son énergique abordage. Mais quelques jours après, tous les Français présents à la Havane suivaient au champ du repos la dépouille mortelle du brave Noailles, que ses blessures reçues dans ce combat avaient pour ainsi dire enseveli dans son triomphe. »

Alexis de Noailles mourut en effet le 9 janvier 1804. Ses grenadiers demandèrent son cœur, l'enfermèrent dans une boîte, et l'attachèrent à leur drapeau.

LE CYANOMÈTRE DE SAUSSURE.

Vers la fin du siècle dernier, les voyages de Saussure dans les Alpes avaient éveillé parmi les montagnards le goût des excursions nouvelles et hardies; néanmoins, pendant long-temps, toutes les tentatives pour atteindre la cime du Mont-Blanc échouèrent complétement. De Saussure ex-

hortait sans cesse les guides de Chamounix à chercher un chemin en attaquant la montagne par tous ses côtés abordables. Quelques uns essayèrent un jour, pour la vingtième fois peut-être, d'atteindre la cime; lorsque tout-à-coup, en gravissant une pente de neige rapide, ils crurent voir un gouffre noir et profond s'ouvrir devant eux : frappés d'épouvante, ils rebroussèrent chemin et revinrent le même jour à Chamounix. Le gouffre noir qui les avait effrayés, c'était le ciel qu'ils avaient aperçu par une embrasure de rochers et dont la teinte foncée constrastait avec la blancheur éclatante de la neige. De Saussure n'oublia pas ce fait. Il avait observé lui-même que le bleu du ciel paraissait très foncé sur les hautes montagnes; il résolut donc d'étudier les teintes du ciel à différentes hauteurs et à toutes les heures de la journée. Mais un esprit aussi précis que le sien ne pouvait se contenter de ces épithètes vagues dont le sens varie pour chaque individu, telles que bleu pâle, blanchâtre, foncé, sombre, intense, etc. Il lui fallait une échelle des teintes de l'azur céleste, un thermomètre chromatique, une gamme des tons de la couleur bleue, et il imagina le *cyanomètre.*

Une bande de papier, ou mieux de toile, est divisée en petits rectangles. Le premier est couvert de bleu de cobalt, sans aucun mélange de blanc; le second offre une teinte un peu moins foncée, le troisième est un peu plus blanchâtre; et on arrive ainsi, par une série de nuances dégradées qu'on obtient en augmentant la proportion du blanc jusqu'au dernier rectangle, qui est couvert de blanc sans mélange de bleu. En procédant ainsi, de Saussure avait obtenu seize teintes intermédiaires entre le bleu et le blanc, numérotées 1, 2, 3, 4,... 14, 15, 16, en commençant par le bleu. Sans connaître ce résultat, l'auteur de ces lignes est arrivé au même nombre, en cherchant avec un peintre habile, M. Amaranthe Rouillet, à construire un cyanomètre. Il est en effet impossible pour ainsi dire de trouver entre le blanc et le bleu plus de seize teintes intermédiaires; si l'on en met un plus grand nombre, elles se confondent entre elles. De Saussure ayant coupé longitudinalement son cyanomètre en trois bandes, laissa la première entre les mains de Senebier à Genève, l'autre à son fils, qui était à Chamounix au pied du Mont-Blanc, et emporta la troisième. Le 3 août 1787, à onze heures du matin, il arriva sur la cime de cette montagne, élevée de 4 810 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le bleu du ciel, au zénith, était compris entre la première et la seconde nuance. A Chamounix (536 mètr. au-dessus de la mer), il paraissait être entre la cinquième et la sixième; à Genève enfin (405 mètres), il avait la teinte de la septième nuance.

Depuis, de Saussure construisit un cyanomètre plus composé, qui allait du blanc au noir pur en passant par le bleu. Il trouva de cette manière cinquante et une nuances. La teinte du ciel, vue au sommet du Mont-Blanc, correspondait à la trente-neuvième teinte de cette échelle.

Le résultat obtenu par de Saussure au sommet du Mont-Blanc n'est point un effet dû au hasard. Pendant le séjour qu'il fit au col du Géant, à 3 428 mètres au-dessus de la mer, du 2 au 19 juillet 1788, il fit des observations cyanométriques correspondantes avec celles de Chamounix et de Genève, et la loi se vérifia toujours dans les moyennes. Il reconnut en outre que pendant le milieu du jour, l'air était incomparablement plus diaphane, moins chargé de vapeurs, et par conséquent d'un bleu plus foncé sur le col du Géant que dans la plaine, tandis que le matin et le soir sa transparence était à peu près la même sur la montagne et dans la plaine.

On aurait tort de croire que le cyanomètre de Saussure soit un instrument parfait. Il fournit des indications approximatives, mais il ne donne pas des résultats rigoureux. On éprouve d'abord un grand embarras quand on veut comparer la teinte du ciel avec celle de l'instrument; les résultats sont différents suivant qu'on le tient au soleil ou à l'ombre, suivant qu'on le regarde directement ou sous un angle plus ou moins ouvert. En le plaçant de façon à ce que le bleu du cyanomètre se confonde avec celui du ciel, on croit éviter toutes les difficultés, et l'on ne fait qu'accroître l'incertitude ; enfin, pour que les observations fussent comparables, il faudrait que les différents observateurs qui, au même instant, dans des lieux différents, regardent le zénith, jugeassent les teintes de la même manière. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. La même teinte est rapportée par plusieurs observateurs à autant de numéros du cyanomètre, différant souvent entre eux de deux ou trois unités. Il en résulte que les observations, n'étant pas comparables, ne sauraient être utilisées. Toutefois, ces estimations sont infiniment préférables aux expressions vagues qu'elles sont destinées à remplacer; et tout météorologiste voyageur doit être muni du cyanomètre de Saussure, jusqu'à ce que M. Arago ait fait connaître celui dont il a promis d'enrichir la météorologie.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 146, 163, 182, 191.)

§ 6.

Le lendemain, les deux matelots étaient sur le point de partir conduits par le marabout, lorsque des cris lugubres retentirent au-dehors. Toni prêta l'oreille, et parut contrarié.

— Que se passe-t-il ? demanda Riou inquiet.

— Quelqu'un vient de mourir dans le village, répondit le marabout, et ils vont me demander pour la cérémonie funèbre.

— Ce qui nous forcera à rester.

— J'en ai peur.

— Partons de suite, alors.

— Il est trop tard.

— Comment ?

— Voici des gens qui me cherchent.

Plusieurs nègres passaient en effet devant le kombet en appelant Toni; l'un d'eux entra et aperçut le marabout qui fut obligé de le suivre.

Les troqueurs n'ayant rien de mieux à faire, se décidèrent à suivre la foule pour voir la cérémonie qui se préparait.

Les voisins, avertis par les cris de la famille, entouraient déjà la case du défunt que les marabouts étaient occupés à laver et à vêtir de ses plus beaux habits. Toni fit entrer les deux étrangers. Une troupe de guiriots se tenait aux pieds du lit funéraire, chantant les louanges du mort au son du luth et du tambour. Lorsqu'ils eurent cessé, les amis entrèrent successivement pour parler au cadavre. Chacun d'eux lui disait :

« Pourquoi t'en es-tu allé, toi que nous aimions? N'avais-tu pas dans tes champs assez de maïs ? Le palmier ne produisait-il plus pour toi du *may** petillant? Avais-tu cessé d'aimer la fumée du taffio ?

» Pourquoi t'en es-tu allé quand tes femmes filaient pour toi l'*innuma*** aussi blanc que les défenses de l'éléphant? quand tu avais encore dans ton kombet des noix de kolla, et quand les chrétiens se préparaient à t'apporter des colliers de corail et des sifflets d'argent ?

» Pourquoi t'en es-tu allé ? Sont-ce les âmes de tes pères qui sont venues sous la forme de lézards t'engager à les rejoindre, ou bien étais-tu pressé de mourir pour ressusciter parmi les blancs, et faire comme eux la troque avec tes frères d'autrefois***. »

* Vin de palmier.

** Coton.

*** Superstition des nègres.

Après ces questions plus ou moins prolongées selon l'imagination de celui qui les adressait, le mort fut transporté hors de la ville, à la case où il devait être enterré, et dont le toit avait été enlevé. Les marabouts y creusèrent la fosse où il fut placé; on déposa à côté des calebasses pleines d'eau et de kus-kus, afin que le défunt pût boire et manger avant de partir pour le pays des âmes. Le toit fut replacé; on l'orna au sommet d'un faisceau d'armes, puis une douve fut creusée autour de la cabane, afin de mettre le cadavre à l'abri des bêtes féroces, et tout le monde se rendit au folgar célébré en l'honneur du mort.

Toni profita du premier moment de tumulte pour partir avec ses deux compagnons. Mais la cérémonie funèbre avait absorbé une partie du jour; ils n'étaient encore qu'à moitié chemin lorsque la nuit les surprit.

Il fallut camper au pied d'une coline. Le pays était sauvage, et quelques touffes d'herbes brûlées poussaient seulement dans le sable rougeâtre. Les troqueurs remarquèrent plusieurs fosses creusées de loin en loin pour la recherche du ghingan. Elles avaient à peine trois pieds de profondeur, car les nègres ne connaissent point l'usage des échelles; ils se contentent de creuser à la pelle et au hasard, lavant la terre qu'ils retirent pour en séparer la poudre d'or, et recommençant quelquefois cent essais infructueux avant de trouver ce qu'ils cherchent.

Toni et ses compagnons, qui avaient reconnu sur le sable la piste de plusieurs lions, ramassèrent autant d'herbes sèches, de bois mort, de broussailles, qu'ils purent en trouver, et allumèrent une douzaine de feux, formant un grand cercle au milieu duquel ils se retirèrent avec leurs montures. Les hurlements qui ne tardèrent pas à retentir dans la campagne leur prouvèrent combien leur précaution avait été prudente. Des tigres et des lions vinrent rôder autour du rempart enflammé qui les défendait; mais ils disparurent vers le matin, et tout rentra dans le silence.

Toni, qui avait veillé jusqu'alors pour entretenir les feux, s'endormit à son tour, et les deux cousins se trouvèrent seuls.

Tous deux jetèrent en même temps un regard sur le marabout.

— L'occasion ne peut être meilleure, dit Etienne d'une voix agitée.

— C'est vrai! répliqua Michel sans bouger.

— Qui de nous lui prendra la boîte?

— Tu es le plus fort, Riou!

— Poltron!

— J'ai seulement peur qu'il n'échappe.

— Le diamant est dans la ceinture de sa juba?

— Oui...

— Allons!... A tout prix nous devons l'avoir!

Il s'était levé avec une sorte d'effort; Michel lui dit :

— S'il allait se défendre!

— Ne sommes-nous pas deux?

— Mais il a un coutelas!

— Tire-le tien.

Loriol le tira; Riou s'approcha avec précaution du marabout, se laissa brusquement tomber à genoux sur sa poitrine, et porta les deux mains à la ceinture de sa juba.

Ainsi réveillé en sursaut, Toni jeta un cri et s'efforça de se débarrasser de son agresseur. Son mouvement renversa effectivement Riou, mais il se releva aussitôt et saisit le nègre. Tous deux luttèrent un instant, tombèrent de nouveau et roulèrent jusqu'aux brasiers encore enflammés. Là, Toni s'arrêta, tenant Etienne sous lui.

— A moi, Michel! cria le marin.

Michel voulut forcer le marabout à lâcher prise, mais inutilement; la flamme gagnait les vêtements et les cheveux de Riou, qui s'écria :

— Ton coutelas!... sers-toi de ton coutelas!...

Loriol sembla balancer...

— Misérable lâche! reprit Etienne haletant; tue-le ou donne-moi l'arme.

Michel la lui présenta : il fit un effort pour dégager un de ses bras, saisit le coutelas et en frappa le marabout, qui alla rouler à quelques pas en poussant un gémissement.

La fin à une prochaine livraison.

LE MONT-DE-PIÉTÉ.

C'est ici le banquier du pauvre, le seul capitaliste qui fasse mentir le proverbe : *On ne prête qu'aux riches;* le philanthrope universel, le bienfaiteur de l'indigence, à raison de dix, douze, et même quinze pour cent par an.

— Que dites-vous là, grand Dieu? Mais c'est donc un usurier que votre banqnier philanthrope?

— Nullement. Un usurier est un prêteur qui perçoit au-delà de l'intérêt légal. Le Mont-de-Piété se garde bien d'imiter cet avide capitaliste. Il ne vous demandera jamais un centime en sus de l'intérêt légal de ses avances. Seulement son intérêt légal, à lui, est de neuf pour cent à Paris, plus un demi pour cent de droit d'estimation, et de quatorze ou quinze en province. Voilà tout. Vous voyez que le Mont-de-Piété n'a rien de commun avec l'oiseau de proie dont vous parlez.

— A la bonne heure. Mais ce taux est exorbitant! Comment se fait-il que le Mont-de-Piété, lui tout seul, tire *légalement* de son argent neuf, douze et même quinze pour cent, tandis qu'un simple particulier serait répréhensible s'il prêtait le sien à plus de cinq?

— Là-dessus, je n'ai rien à vous dire. Seulement, ne vous en prenez pas au Mont-de-Piété s'il fait valoir ainsi ses fonds. Ce n'est pas lui qui a fixé le taux de l'intérêt qu'il s'attribue. La faute, si faute il y a, doit remonter plus haut; mais il faut croire que cet intérêt élevé est une des conditions mêmes de l'existence de cette banque ouverte chaque jour, à toute heure et à tout venant, pourvu qu'il n'ait pas les mains vides.

— Mais s'il en est ainsi, une telle institution est vicieuse, antisociale, et son fondateur....

— Arrêtez! car je vois que dans votre courroux vous allez proférer un blasphème. Savez-vous bien que cette fondation dont vous sapez ainsi la base a pris naissance dans la pieuse, dans la charitable Italie; qu'elle a été solennellement autorisée par un concile; qu'elle a eu pour appuis plusieurs papes, et pour régulateur un saint justement vénéré, celui dont la statue colossale s'élève aux bords du lac Majeur, non loin des îles Fortunées qui portent aujourd'hui son nom?

— Saint Charles Borromée?...

— C'est vous qui l'avez dit. Pensez-vous maintenant qu'une telle œuvre puisse mériter la haine ou le mépris des hommes?

— A Dieu ne plaise! Mais d'après une telle origine, il m'est permis de croire du moins que cette institution a singulièrement dévié de ce qu'elle a dû être dans le principe.

— Cela est vrai, et je vais, si vous le voulez, vous tracer une rapide esquisse de ses changements successifs.

— Bien volontiers.

— Je commence donc. L'Italie a été de tout temps une terre fertile en usuriers et en prêteurs de toute espèce. Les annales de l'ancienne Rome nous apprennent que les placements à gros intérêts, et notamment le prêt sur gages, y florissaient dans les temps austères de la république, et qu'un homme, après avoir engagé sa maison, son champ, sa paire de bœufs et ses instruments aratoires, finissait quelquefois par affecter sa propre personne, c'est-à-dire sa liberté, à la garantie d'un emprunt.

L'Italie moderne ressemble sous ce rapport à l'ancienne, et les prêteurs sur gages y pressuraient littéralement le pauvre peuple, lorsqu'un frère mineur de Padoue, nommé

Bernardino de Feltri, eut l'idée de former une association charitable, à l'effet de réunir par collecte un fonds sur lequel on prêterait aux malheureux en ne leur demandant que le faible intérêt nécessaire pour couvrir les frais de l'entreprise.

En ce temps-là, les dons et aumônes offerts par les fidèles pour le soulagement des infortunes de toute nature étaient généralement déposés dans les églises, et désignés sous le nom de *monti*, en raison peut-être de l'élévation du lieu sur lequel étaient bâtis la plupart des temples catholiques.

Le fonds provenant des souscriptions provoquées à Padoue par Bernardino de Feltri, reçut par analogie le même nom, et le premier Mont-de-Piété s'ouvrit dans cette ville en l'an 1491.

Cette charitable institution produisit de si bon effets, qu'une foule de villes italiennes ne tardèrent point à se l'approprier, et entre autres Pérouse, Césène, Mantoue, Florence, Bologne, Savone, Rome, Naples et Milan.

En 1529, un autre frère mineur, Giovanni Calva, Corse de naissance, obtint du pape Paul III l'autorisation de fonder une confrérie dont le but était de prêter aux pauvres, sans intérêts, l'argent dont ils avaient besoin. Ce Giovanni Calva figura avec éclat au concile de Trente, où il siégeait en qualité d'*avocat théologal*, et y plaida éloquemment la cause des Monts-de-Piété, qui obtinrent, comme je vous l'ai dit, la haute approbation de l'illustre et docte assemblée. Elle décida que les étrangers et les riches seraient exclus du bénéfice d'emprunt; que les prêts faits aux pauvres auraient lieu pour un an, terme à l'expiration duquel les gages déposés pourraient être vendus;



(Intérieur du Mont-de-Piété de Paris, au Marais. — Salle des engagements.)

et qu'un intérêt fort minime serait le prix du service rendu aux emprunteurs, « bien qu'il valût mieux, dit Léon X, n'exiger d'eux aucune redevance. »

Ce fut vers le même temps que saint Charles Borromée rédigea les statuts du Mont-de-Piété de Rome, dont l'importance, déjà fort grande, a sans cesse augmenté depuis. Sixte-Quint donna sept mille écus sur sa cassette pour l'achat d'une maison propre à recevoir l'établissement; mais bientôt ce local se trouva trop étroit, et le Mont-de-Piété fut transféré, sous le pontificat de Clément VIII, dans le vaste palais qu'il occupe encore aujourd'hui.

Ce n'était pas seulement en Italie que s'était propagée l'œuvre philanthropique de Bernardino de Feltri. Dès l'année 1498, un Mont-de-Piété avait été fondé à Nuremberg par l'empereur Maximilien, et plusieurs autres n'avaient pas tardé à s'établir dans les villes circonvoisines. Les Pays-Bas suivirent ensuite cet exemple; et comme un grand nombre d'Italiens-Lombards y exerçaient la profession de prêteurs sur gages, le premier Mont-de-Piété ouvert à Amsterdam en 1578 y reçut le nom de *Lombard*.

En 1619, 1620 et 1622, des Monts-de-Piété furent établis à Bruxelles, à Anvers et à Gand. D'autres s'élevèrent bientôt en Flandre, dans le Hainaut et dans l'Artois.

Notre pays est un de ceux où cette charitable institution a eu le plus de peine à s'introduire. Louis XIII et Louis XIV firent des tentatives pour l'y importer; mais tout se borna de leur part à des réglements par lesquels le premier fixait à cinq pour cent l'intérêt de l'argent prêté, tandis que le second interdisait tout prélèvement d'intérêt pour les sommes d'un écu et au-dessous, en élevant à quinze pour cent l'intérêt des emprunts excédant cette somme. Ces projets n'ayant pas eu de suite, ce ne fut que sous le règne de Louis XVI, et en vertu d'une ordonnance du 9 décembre 1777, que le premier Mont-de-Piété fut fondé à Paris par une société d'actionnaires qui fit les frais de l'entreprise, et se réserva naturellement d'en recueillir les bénéfices.

Ce n'était nullement là l'esprit de cette institution, qui, avant tout, doit être une œuvre de charité, et non point une spéculation. Aussi un décret impérial du 24 messidor an XII ordonna-t-il le remboursement intégral des actionnaires et la gestion de l'établissement au profit des pauvres. L'année suivante, un nouveau décret promulgua un régle-

ment du Mont-de-Piété en cent huit articles, dont les principaux fixaient à douze pour cent l'intérêt de l'argent prêté, et attribuaient aux hôpitaux les bénéfices de l'exploitation.

Aujourd'hui le Mont-de-Piété de Paris, dont le principal établissement est situé rue de Paradis, au Marais, est une administration immense qui compte quatre succursales, plus un grand nombre de comptoirs gérés par des commissionnaires dans les divers quartiers de Paris. Pour donner une idée du nombre et de l'importance de ses opérations, il suffira d'énoncer le chiffre des objets qu'il a engagés en 1840, et qui ne s'élèvent pas à moins de 1 461 822, représentant une valeur de 24 539 847 francs.

On y prête depuis 2 francs jusqu'à 2 000 et au-delà, suivant la valeur du gage fourni. La durée du prêt est d'un an, et si au bout de ce terme vous ne vous êtes point présenté pour dégager ou renouveler votre reconnaissance en payant l'intérêt de l'année écoulée, votre gage est porté à la salle des ventes pour être adjugé à la criée au dernier enchérisseur. La faculté de *renouveler* n'est accordée que pour deux années; à l'expiration de la troisième, il faut de toute nécessité retirer ou perdre son gage.

Quel que soit le montant du prêt, l'intérêt perçu est invariable. Riches ou pauvres sont donc soumis à la même loi, contrairement à ce qui a lieu en Italie, et particulièrement à Rome, où les prêts qui ne dépassent pas un *scudo* sont entièrement gratuits.

Cet intérêt a été réduit depuis quelques années de douze à neuf pour cent par an, plus un demi pour cent de droit de prisée. Mais chez les commissionnaires, il s'augmente de divers autres droits qui le rétablissent à peu près à l'ancien taux de douze pour cent. Malgré cette différence notable, la plupart des engagements se font chez les commissionnaires, qui reçoivent, terme moyen, 91 objets sur 100. La préférence généralement accordée à ceux-ci n'étonnera point, si l'on tient compte de la difficulté de transporter au loin dans les grands Monts-de-Piété des objets souvent lourds et volumineux, tandis que les bureaux des commissionnaires répandus dans tous les quartiers offrent un avantage réel, celui de la proximité, qu'on achète seulement un peu cher. D'ailleurs les grands Monts-de-Piété ne reçoivent les engagements que de dix heures du matin à quatre de l'après-midi, et restent fermés les dimanches, tandis que les bureaux particuliers sont ouverts la semaine depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et le dimanche jusqu'à midi. La faculté de s'y transporter de nuit ne contribue pas peu sans doute à la préférence qu'ils obtiennent; car si pauvreté n'est pas vice, toujours est-il qu'elle a honte et qu'elle cherche volontiers à se dérober à tous les yeux.

La fin à une prochaine livraison.

ESPRIT FABRE ET GASTON SACAZE.

Dans les marais du midi de la France se trouve une petite plante dont les feuilles rappelleraient celles du trèfle, si leurs folioles n'étaient pas au nombre de quatre; c'est le ***Marsilea quadrifolia.*** Au lieu de fleurs et de fruits, cette plante porte de petites boulettes semblables à des pois. Linné avait nommé cette plante sans parler de son organisation; sa fleur et son fruit restèrent donc inconnus. Bernard de Jussieu, l'illustre fondateur des méthodes naturelles, qui malheureusement a si peu écrit, consacra au *Marsilea* un mémoire spécial. Suivant lui, chacune de ces boulettes est divisée en quatorze à seize loges renfermant chacune une petite fleur à pistil et à étamines. Les idées de Bernard de Jussieu passèrent sans examen dans la science. Soixante-dix ans plus tard, R. Brown, le plus grand botaniste de l'Angleterre, émit quelques doutes sur la vérité des assertions de Jussieu. Paolo et Pietro Savi en Italie, Bischoff en Allemagne, et Duvernoy en France, cherchèrent à s'assurer, par l'observation et l'expérience, si le *Marsilea* portait de véritables fleurs.

Pendant que cette question occupait les savants de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, un botaniste se formait, loin des livres et des maîtres, par la seule force de son intelligence. Esprit Fabre, jardinier maraîcher de la petite ville d'Agde, élevé dans une école primaire, plus habitué au patois languedocien qu'à la langue française, apprend à observer en cultivant ses melons. Entraîné vers l'étude des plantes par un penchant irrésistible, il achète la Flore française de De Candolle. Ce livre, qu'il ne comprenait pas, le jette d'abord dans le découragement; mais il finit par triompher de tous les obstacles, et devient botaniste. Dans le pays qu'il habite, il trouve une petite plante qui excite son attention, un *Marsilea* qu'on n'avait point encore découvert en France; il le transporte dans son jardin, il l'étudie pendant trois ans, et, sans avoir aucune connaissance des travaux de Bernard de Jussieu, de Paolo et Pietro Savi, de Bischoff et de Duvernoy, il recommence leurs observations et va plus loin qu'eux. Non seulement il s'assure que les fleurs du *Marsilea* ont des étamines et un pistil, mais il suit dans toutes ses phases l'acte de la fécondation des graines par le pollen des étamines, et constate que la graine fécondée descend au fond de l'eau où elle germe, s'implante dans la vase, et donne naissance à une plante nouvelle. Comme les frères Savi, il s'assure qu'en enlevant les anthères la graine reste stérile, ne se détache pas, et est incapable de reproduire l'espèce. Esprit Fabre soumit ces observations à M. le professeur Dunal de Montpellier, qui les rédigea et les présenta à l'Académie des sciences. Une commission fut nommée, et un célèbre botaniste, M. Auguste de Saint-Hilaire, fit connaître ces faits intéressants, que nous avons copiés presque textuellement dans son rapport. Ces faits classent définitivement le *Marsilea* et les plantes analogues parmi les phanérogames ou végétaux à fleurs; et d'un autre côté son mode de propagation rappelle celui de plusieurs genres d'animaux aquatiques. L'Académie ordonna que le Mémoire d'Esprit Fabre serait inséré dans le Recueil des savants étrangers à l'Institut.

Les hommes voués à la noble profession de cultivateurs doivent s'enorgueillir de compter dans leurs rangs un homme doué à un aussi haut degré du génie d'observation. Mais les pasteurs des Pyrénées ont un rival à lui opposer: c'est Gaston Sacaze. Cet homme remarquable naquit à Bagès, canton de Laruns, département des Basses-Pyrénées, le 20 mai 1797. Son père était berger, et de sept à douze ans le jeune Gaston l'accompagnait sur les montagnes où les troupeaux paissent pendant l'été. En hiver, lorsque les neiges accumulées sur les Pyrénées forcent les pasteurs à séjourner dans la plaine, le jeune Sacaze suivait l'école de son village. A douze ans cette éducation si incomplète fut même interrompue tout-à-fait; les travaux des champs et le soin des troupeaux absorbaient tous les moments de la famille. Gaston n'avait qu'un plaisir: le dimanche il ne quittait pas son père et son frère, qui, au son du violon ou du tambourin, faisaient danser les jeunes filles du village; il se passionna pour la musique. A quinze ans il jouait passablement du violon et de la flûte, et notait tant bien que mal les chants populaires des paysans béarnais. Mécontent de son violon, il en fit un lui-même d'après un bon modèle. Peu de temps après il se mit à composer des chants dans le patois du pays. Comme Jean-Jacques, avec lequel il a plus d'un rapport, il était l'auteur des paroles et de la musique.

Les contes de revenants, les histoires de sorcellerie que le moyen âge nous a légués, font encore aujourd'hui le sujet de la conversation des montagnards des Pyrénées, lorsque la neige qui s'entasse autour d'eux les force à s'asseoir inactifs autour du foyer domestique. Etonné de tout ce qu'il entend raconter, Sacaze demande à lire les livres où se trouvent ces récits extraordinaires. On lui prête *le Papillon*

vert, *l'Albert moderne, le Grand Albert, le Petit Albert.* Pour un esprit juste et droit, l'absurde porte son remède en lui-même. Gaston comprit qu'il n'y avait rien de vrai dans tous ces événements surnaturels. Il chercha d'autres livres, et un heureux hasard fit tomber entre ses mains la Géométrie de Bezout, l'Astronomie de Lalande, la Chimie amusante de Julia de Fontenelle, la Médecine de Tissot, le Manuel de médecine et d'hygiène domestique de Jean Morin. Il traduit de l'espagnol le Traité de chirurgie d'Ayala. En même temps il achète quelques drogues, répète les expériences qu'il a trouvées décrites dans ses livres; puis, quand il est arrêté par le manque d'appareils et de substances, son activité prend une autre direction. Il se met à dessiner, à peindre les plantes qui l'entourent; les couleurs lui manquent, il les emprunte aux végétaux mêmes qu'il veut reproduire, et fabrique des couleurs avec leurs sucs condensés. Deux de ses frères avaient lutté contre un ours et l'avaient vaincu: on demande à Sacaze de reproduire cette scène, et il peint un tableau qui en donne une idée fidèle.

Malgré tous ces essais, la véritable vocation de Sacaze ne s'était pas encore révélée. Il passe tour à tour de la science à l'art et de l'art à la science: c'est donc l'étude qui semble les réunir le mieux, c'est la science la plus poétique, la plus artistique de toutes qui devait le captiver définitivement. Sacaze était né botaniste. En 1825, une maladie épidémique ravagea les troupeaux des Pyrénées; cherchant les moyens de la combattre, il prend pour guide le Manuel du bouvier et du maréchal expert. Son livre lui indique un grand nombre de remèdes: ce sont des plantes qui croissent autour de lui. Sacaze sent la nécessité de les connaître; mais comment faire sans maître, sans conseil? Enfin, en 1833, on lui confie un herbier de cent cinquante espèces des Pyrénées; en cinq jours il a étudié et reconnu les plantes. L'année suivante, M. Cazaux, pharmacien des Eaux-Bonnes, lui donne quelques leçons. Toutefois sa soif de science n'est point apaisée; il voudrait connaître toutes les plantes qui l'entourent, celles de la plaine et celles de la montagne. On lui indique la Flore de La Pérouse, qui a décrit presque toutes les espèces des Pyrénées. Il achète le livre; mais, ô douleur! il est écrit en latin. Cet obstacle ne le décourage pas: il apprend le latin, et en deux ans il le lit avec autant de facilité que son patois béarnais.

Deux ans après, en 1826, Sacaze avait déterminé lui-même cinq cents espèces, et son herbier en contenait mille. A son tour il va enrichir la Flore qu'il a étudiée avec tant de constance. Le *Lychnis pyrenaïca* n'avait été signalé qu'à Sarrance; il le retrouve dans un grand nombre de localités. Il découvre une nouvelle espèce de *Thalictrum* appelée maintenant *Thalictrum macrocarpon*, et fait connaître à M. Bentham un *Lithospermum* que celui-ci lui dédie sous le nom de *Lithospermum Gastoni.* Son herbier contient maintenant trois mille espèces. Simple et bon, il le communique à tout le monde; il dit tout ce qu'il sait, donne tout ce qu'il a, sans soupçonner qu'il est généreux. La botanique étant épuisée, il étudie maintenant la structure de ses montagnes. Un habile géologue, M. Mermet, professeur de physique au collége de Pau, le guide dans cette voie nouvelle. C'est à la notice qu'il a publiée sur Sacaze que nous avons emprunté les détails qu'on a lus. Puissent-ils tourner quelques esprits vers l'étude de la nature! Fabre et Sacaze y trouvent le bonheur dans les courts moments que leur laissent de pénibles travaux. Que penser, après cela, du courage et de l'intelligence de ces hommes de loisir préparés par une éducation libérale, qui osent dire qu'ils s'ennuient, et que la vie leur est à charge!

L'homme qui meurt est un astre couchant qui se lève plus radieux sur un autre hémisphère. GOETHE.

CHANTS NÈGRES

CONSERVÉS PAR LES VOYAGEURS.

(Voy. 1841, p. 318.)

Chant nègre guerrier.

Sors de ton assoupissement, ô brave Jarradi! toi, le lion des combats! suspends ton sabre à ton côté, et redeviens toi-même. Ne vois-tu pas l'armée des Foulahs? Regarde leurs fusils et leurs piques innombrables qui rivalisent d'éclat avec les rayons du soleil couchant. Ils sont puissants et redoutables, oui, ce sont des hommes, et ils ont juré sur l'Alcoran de détruire la capitale des Soulimas.

Sors de ton assoupissement.

Le courageux Tahabaire ton père méprisait les Foulahs; la crainte n'entra jamais dans son cœur. Il porta le brandon de l'incendie dans Timbo, ce repaire des islamites; vaincu à Heried, il dédaigna de quitter le champ de bataille, et mourut comme un héros en excitant ses guerriers. Si tu es digne d'être appelé du nom du fils de Tahabaire,

Sors de ton assoupissement.

Le brave Jarradi se leva; il secoua ses armes comme l'aigle agite ses ailes avant de prendre son essor. Dix fois il implora ses gris-gris*, et leur promit de revenir en triomphe au son du tambour de guerre, ou de mériter les chants funèbres des djillis. Alors les guerriers s'écrièrent dans leur enthousiasme: Voyez! il sort de son assoupissement, le lion des combats; il suspend son sabre à son côté, il redevient lui-même.

— Qu'on me suive au combat! s'écrie l'héroïque Jarradi. Bannissez la crainte. La confiance dans les gris-gris préserve des lances aiguës et des balles rapides. Qu'on me suive au combat; car je suis réveillé de mon assoupissement. Je suis le brave Jarradi, le lion des batailles. J'ai suspendu mon sabre à mon côté, et je suis redevenu moi-même.

Le tambour de guerre a retenti; les doux sons du balla encouragent les guerriers aux faits d'armes. Le vaillant Jarradi s'élance sur son coursier; ses chefs le suivent. La porte du Nord est ouverte; la troupe se précipite avec la rapidité du léopard. Jarradi vaut seul une armée. Suivez les mouvements de son sabre: tout tombe, tout tremble, tout fuit devant lui! Foulahs, vous vous rappellerez long-temps cette journée; car Jarradi, le lion des combats, est sorti de son assoupissement; il a suspendu son sabre au côté et est redevenu lui-même.

Autre chant nègre.

Le djilli ou chanteur.

Un homme blanc venu des contrées lointaines, venu du sein même de l'eau salée, s'est présenté pour la première fois aux yeux d'un Soulima. Rendons-lui hommage; car il est venu pour presser la main du grand Assana-Jira, tout-puissant dans la guerre. Rendons hommage à Assana-Jira; célébrons sa grandeur devant l'homme blanc; qu'il sache que son peuple l'aime, parce qu'il est bon. Femmes, joignez vos chants aux miens.

Chœur de femmes qui se font entendre sans se montrer.

Nous voici; mais la frayeur nous saisit à la vue de l'homme blanc. Ses gris-gris ne nous frapperont-ils pas de mort si nous osons lever les yeux sur lui? Les hommes seuls peuvent le regarder, les femmes en ont peur.

Le djilli.

Accourez, femmes! voyez l'homme blanc; venez lui rendre hommage. Ses gris-gris sont puissants, à la vérité; mais il est bon, et il n'est venu dans notre pays que pour faire du bien.

Chœur de femmes qui entrent.

Nous voici; mais nos yeux sont fermés, car ils n'ont jamais vu d'hommes à peau blanche. Nous venons lui rendre hommage, et chanter en sa présence les louanges du grand Assana-Jira, célèbre dans les combats, et son frère l'héroïque Jarradi.

* Voy., sur les Gris-Gris, 1836, p. 279.

LE MONOLOGUE DE BAPTISTE,

Par J.-J. Grandville.

On raconte qu'un jour le célèbre acteur anglais Garrick, avant d'entrer dans un salon, glissa sa tête entre les deux battants de la porte, et exprima avec ses traits, en quelques secondes, sans le secours de la voix, des sentiments gradués avec un tel art et une telle vérité, qu'il fit éprouver successivement aux personnes assises dans le salon l'inquiétude, la crainte, l'effroi, l'épouvante, la terreur : l'assemblée émue se leva, jeta un cri ; mais Garrick ouvrit les battants en souriant, et rappela sur-le-champ, avec quelques aimables paroles, la joie sur tous les visages.

Il ne faut pas, sans doute, prendre tout-à-fait à la lettre les anecdotes de ce genre ; on ne trouve pas souvent des spectateurs si prompts à s'émouvoir, si naïvement disposés à l'illusion ; mais en faisant la part de l'hyperbole, il reste le témoignage d'une habileté peu commune. Peut-être ce souvenir venait de traverser la pensée de Grandville lorsqu'il crayonna pour nous la scène suivante, où un valet poltron passe d'un état de quiétude parfait à une peur diabolique, puis à un rire désordonné. L'art de Grandville triomphe ici, non pas seulement dans les trois expressions dominantes, mais aussi et surtout dans les nuances intermédiaires des sept autres figures, dans ces transitions fines et bien senties qu'on ne trouve point sans une grande habitude d'analyse, qu'on ne rend point sans une précieuse flexibilité de talent.

Le sujet est extrêmement simple. Baptiste a vidé quelques excellentes bouteilles de la cave de son maître, en société avec le concierge et le valet de pied. Ses compagnons, tout en lui versant force rasades, lui ont raconté des histoires à faire frémir. Mais Baptiste est un esprit fort ; il ne croit pas aux voleurs. « On ne vole pas ; dit-il ; ce sont des contes ! » Onze heures sonnent : les copieuses libations et l'envie de dormir ont alourdi ses paupières ; il dit bonsoir à la compagnie, monte sans chandelle, et cherche à tâtons sa porte dans un corridor obscur.



Que je vais bien dormir !



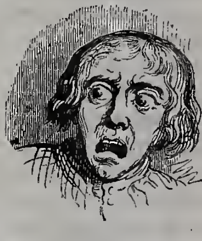
Hé ! ma porte est ouverte.



Euh ! le vilain bruit.



Ouch ! on approche.



Qui va là ?



Au voleur !



Eh mais ! si c'était...



...Ce serait drôle.



Eh oui ! c'est Minette.



Hi ! hi ! hi ! Pauvre bête ! comme je lui ai fait peur !

TRÉPIED DE FER CHEZ LES PERSES.

Il y avait devant la porte du palais des rois de Perse un trépied de fer sur lequel étaient condamnés à s'asseoir les hommes qui avaient encouru de quelque manière la colère du prince. Ils étaient obligés d'y attendre leur arrêt sans que personne osât jamais les secourir, et sans qu'il leur fût permis à eux-mêmes de chercher un asile dans les temples. Procope raconte qu'un jour Cosroès, sur la simple dénonciation d'un de ses courtisans, ordonna à l'un des meilleurs officiers de son armée, nommé Mébode, d'aller au trépied. Il l'y laissa en proie à toutes les horreurs de la faim pendant plusieurs jours, au bout desquels il envoya enfin un esclave le mettre à mort.

LE MONITEUR CHINOIS.

Dans toute l'étendue de la Chine il n'existe qu'un seul journal ; il a pour titre : *Messager de la résidence impériale*, et est publié à Pékin. Il est quotidien et a la forme d'une brochure. Il se compose des matières suivantes : Les ordres soumis à l'examen ou à l'approbation de l'empereur par les ministres, par les différentes autorités provinciales et par les commandants militaires ; les nominations ou promotions aux fonctions publiques, aux grades dans l'armée ; les jugements, les peines exécutées ; les rapports des différents départements, du service public où se trouvent souvent des relations intéressantes et des observations curieuses de phénomènes physiques. Le prix annuel de l'abonnement est d'un leang et quar (9 ou 10 fr.) Les abonnés de Pékin ont seuls l'avantage de le recevoir tous les jours et à heure fixe. Comme il n'y a pas en Chine de service de poste régulier, la gazette ne parvient quelquefois dans les villes éloignées de la capitale que long-temps après sa publication.

ERRATA.

Dans l'article sur les Spectacles des petits appartements, p. 107, au lieu de *duc d'Agen*, lisez *duc d'Ayen*.

Page 154, ligne 46. — Au lieu de : L'art, et surtout la peinture, était, suivant Simonide, *une pensée muette ;* lisez : *une poésie muette.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PRATOLINO.



(Une Vue du parc de Pratolino, en Toscane.)

Le voyageur qui s'éloigne de Bologne pour aller visiter la capitale de la Toscane admire, chemin faisant, sur les collines et dans les vallons, des fabriques, des *villas*, de simples maisons villageoises, qui toutes ont une physionomie élégante et coquette. Mais arrivé à six milles de Florence, dans le lieu le plus favorisé de la nature, dans le site rêvé par tous les poëtes, il s'étonne de n'apercevoir plus au loin que la sombre verdure des bois et le clair tapis des gazons. Tout-à-coup sa voiture se détourne, et au bout d'un chemin étroit, inégal, s'arrête au milieu d'une place carrée. Alors, il découvre à sa droite un magnifique palais, à sa gauche une statue colossale dont la tête semble dominer les noirs sapins du parc et se détache avec vigueur sur l'azur du ciel. Cette statue est celle de *Jupiter Pluvius*, modelée par Jean de Bologne. Ce palais est celui de Pratolino, construit, vers 1570, par Buontalenti, pour le duc François de Médicis.

Sous les terrasses qui entourent le château et qui lui servent de base, l'habile architecte a pratiqué les salles de service, les cuisines, dont les cheminées, élevées en obélisques, sont couronnées d'un globe de métal, et des grottes qui faisaient l'admiration de nos ancêtres, et qui sont encore aujourd'hui fort curieuses. Elles sont voûtées en berceau ou en arc de cloître, et soutenues par de belles colonnes de marbre. Leurs voûtes, leurs murs sont couverts de stalactites, de madrépores, de plantes marines, de coraux, de coquillages, de nacre de perle, de peintures et de mosaïques.

La grotte du Déluge est la première qui s'offre à la vue; elle est ainsi nommée à cause de la quantité d'eau qu'elle fait jaillir non seulement du plafond, mais des murs et même du pavé. Dans cette grotte, plus encore que dans toutes les autres, on a prodigué les surprises et les mystifications. Tantôt des siéges commodes vous invitent à vous asseoir, et, s'affaissant sous votre poids, vous plongent dans un bain inattendu; tantôt un escalier paraît conduire vers quelque objet de curiosité; mais à peine y avez-vous posé le pied qu'un jet d'eau se démasque et vient vous frapper par derrière. Là, c'est une sirène qui semble vous appeler, et qui vous inonde à l'improviste; plus loin, c'est un triton qui tire des sons d'une conque marine, et qui tout-à-coup vous envoie des bouffées d'eau en roulant les yeux d'une manière grotesque.

La grotte de la Samaritaine n'est pas moins étrange.

Sur une de ses parois, dans une espèce de théâtre, s'élève une forteresse assiégée et défendue par des soldats qui se meuvent au bruit des tambours et du canon. Dans un autre tableau, Buontalenti a voulu exprimer le passage de la barbarie à la civilisation. On y voit des chasseurs qui galopent après des animaux sauvages; on entend le son des cors, l'aboiement lointain des chiens. Sur le devant de la scène un berger garde son troupeau en faisant sonner sa cornemuse. Une cabane est auprès; la porte s'ouvre et laisse sortir une jeune villageoise portant un vase sur sa tête : ses mouvements sont naturels, son corps a une sorte de souplesse et de grâce ; elle s'approche d'une fontaine, remplit son vase, le remet sur sa tête, et reprend le chemin de sa maison, non sans se retourner plus d'une fois pour regarder le berger. A quelque distance de là, un forgeron ouvre sa boutique, et avec ses ouvriers frappe en cadence sur l'enclume ; un meunier fait porter des sacs de grains vers un moulin dont le mécanisme est parfait; un remouleur aiguise divers instruments de fer, et ainsi de suite.

En sortant des grottes, on trouve une allée de sapins et de lauriers longue de 500 mètres, et qui se confond à son extrémité avec les bois de la montagne voisine. De chaque côté de l'allée, en avant des arbres, règne une balustrade de marbre coupée de distance en distance par des vasques élégantes, d'où s'élancent des jets d'eau qui retombent en cascade et coulent ensuite dans un canal creusé sur la balustrade même. Mais dans ce climat brûlant, où la fraîcheur semble la première des voluptés, ce n'était pas encore suffisant. Une multitude d'autres jets très rapprochés s'élèvent du pied des balustrades, se croisent au-dessus de l'allée, et forment dans les airs un berceau diaphane où les rayons du soleil se brisent en innombrables iris, et d'où s'échappe une légère bruine qui rafraîchit sans mouiller.

Il est impossible de décrire toutes les fabriques, toutes les statues, toutes les merveilles qu'on rencontre à chaque instant dans ces magnifiques jardins. Arrêtons-nous seulement au sujet de notre gravure, à la statue gigantesque de Jean de Bologne.

En face du château se développe un parallélogramme long d'une centaine de mètres sur une quarantaine de large. Un tapis de gazon en occupe le milieu. Au-delà s'étend une pièce d'eau semi-circulaire, et au bout de celle-ci, un bloc de rochers sert de base à la statue colossale de Jupiter Pluvieux, vulgairement appelée *l'Apennin*. Elle est du style le plus grandiose. Autour de son front sourcilleux rayonnent, comme un diadème, de nombreux filets d'eau qui étincellent au soleil. Ses cheveux, sa barbe épaisse, descendent comme des stalactites sur ses larges épaules et sur sa poitrine. Assis et penché en avant, le dieu s'appuie d'une main sur le rocher; de l'autre, il presse la tête d'un monstre qui lance un volume d'eau considérable. Grâce à cette pose habilement calculée, les membres se trouvent servir d'arcs-boutants au corps du colosse. Sa proportion est d'au moins 21 mètres; mais toutes ses parties s'harmonisent si bien entre elles et avec les objets environnants, qu'on a peine à se rendre compte de sa véritable grandeur. Dans l'intérieur de son corps se trouvent plusieurs salles, et dans sa tête un joli belvédère auquel les prunelles servent de fenêtres.

On dit que plusieurs élèves de Jean de Bologne, employés à modeler les membres énormes de cette statue, perdirent pour long-temps la justesse du coup d'œil comme l'habileté de la main, et rentrés à l'atelier gâtèrent plusieurs figures par l'habitude qu'ils avaient contractée d'exagérer la saillie des muscles.

Une partie des merveilles de Pratolino sont maintenant dégradées; certains objets d'art ont été enlevés et transportés à Florence, mais ce qui en reste est encore remarquable, et tant de souvenirs s'attachent à ces lieux que quiconque les a vus ne saurait plus les oublier.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1840 et 1841.)

PRÉJUGÉS DES ANCIENS AUTEURS SUR QUELQUES ANIMAUX.

(Suite. — Voy. 1841, p. 373.)

L'OURSE ET SES PETITS.

C'est une opinion de l'antiquité, que c'est en les léchant que la femelle de l'ours donne à ses petits la forme qu'ils doivent avoir. Cette opinion s'est conservée, et elle est même devenue proverbiale parmi nous : c'est en ce sens que l'on dit d'un homme mal tourné que c'est un ours mal léché. Quelque étrange que soit cette idée, elle est consignée comme une vérité d'expérience dans Pline, dans Solin, dans Elien; Aristote lui-même n'en est pas éloigné. On la trouve aussi dans les poëtes, où elle semble moins déplacée. « Ce qu'enfante l'ourse, dit Ovide, n'est pas un petit, mais une chair mal vivante que la mère façonne en membres en la léchant, et qu'elle amène ainsi à la forme qu'elle désire. » Solin cherche à expliquer le fait en l'attribuant à ce que la gestation de l'ourse ne dure que peu de temps. « La délivrance de l'ourse, dit-il, arrive au trentième jour : il résulte de cette fécondité précipitée que ses petits demeurent informes. » Aristote assure aussi que l'ourse ne porte que trente jours. Mais c'est une erreur ajoutée à une autre; car il est certain que la portée de l'ourse dure, non pas un mois, comme le veulent ces naturalistes, mais quatre mois au moins. Cette opinion singulière préoccupa les savants de la renaissance. Elle leur paraissait déranger les plans de la nature. En effet, prise à la lettre, elle est visiblement absurde : aussi n'eurent-ils pas de peine à s'assurer de sa fausseté. « Dans la vallée d'Anania, près de Trente, dit Matthiole dans ses Commentaires sur Dioscoride, nous ouvrîmes le ventre d'une ourse que des chasseurs avaient prise, et j'y trouvai des petits, non informes, comme se l'imaginent ceux qui se fient plus à Aristote ou à Pline qu'à l'expérience ou au témoignage de leurs sens, mais ayant tous leurs membres distinctement formés. » Aldrovande rapporte que l'on conservait dans le Cabinet du sénat de Bologne un ours à l'état de fœtus, et que toutes ses parties étaient déjà développées. Buffon me paraît avoir touché la véritable source de cette erreur : il la rapporte simplement à la lourdeur de l'ours, qui paraît encore plus disgracieuse dans les jeunes que dans les adultes. « Les femelles, dit-il, combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informes en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux. Ils sont parfaitement formés dans le sein de leur mère, et si les fœtus ou les jeunes oursons ont paru informes au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion des membres; et l'on sait que dans toutes les espèces le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte. »

LE REGARD DU LOUP.

Les anciens croyaient que lorsqu'un loup jetait les yeux sur un homme avant que celui-ci eût aperçu l'animal, l'homme perdait la voix. Pline donne cette opinion comme reçue communément en Italie. « En Italie, dit-il, le regard des loups, à ce que l'on croit, est dangereux ; il enlève la voix à l'homme qui est vu le premier. » Virgile fait allusion à cette croyance dans une de ses églogues : « La voix échappe à Mœris; les loups ont aperçu Mœris les premiers. » C'est de là aussi qu'est dérivé le proverbe *Lupus in fabula* (le loup dans la conversation), qui s'est conservé parmi nous, et qui s'applique lorsque, la personne dont on parlait survenant, il se fait silence tout-à-coup. Cette propriété malfaisante du loup, comme il a été facile de s'en assurer

bien des fois, ne lui est nullement inhérente, et dépend simplement de la frayeur ordinairement éprouvée par celui qui, à l'improviste, se voit fixé par un animal de cette espèce.

LE CHANT DU COQ ET LE LION.

On s'est imaginé que le chant du coq mettait en fuite le lion. Pline le dit expressément. Il prétend même que pour se garantir des lions et des panthères, il suffit de se frotter avec du bouillon de coq, surtout quand on a eu la précaution d'y mettre de l'ail. Il n'y aurait rien d'absurde à croire qu'il existe quelque antipathie de nature entre ces deux espèces, mais le fait ne paraît pas confirmé par l'expérience. Les lions nourris dans les ménageries ne manifestent aucune frayeur quand retentit près d'eux la voix du coq. Il est vrai qu'ils s'y sont peut-être accoutumés; et il ne serait pas impossible que des lions habitués à la vie du désert aient pris peur en entendant pour la première fois ce cri retentissant et véritablement belliqueux. Ce serait un effet de surprise et comme un éblouissement de l'oreille. Quoi qu'il en soit, la prétendue terreur qu'il a la vertu d'inspirer au lion est devenue un des titres de gloire de notre oiseau national. Nos ancêtres se plaisaient à le représenter debout sur un lion, et, dans cette position courageuse, entonnant aux oreilles de son ennemi humilié sa triomphante fanfare. Cette image s'est perpétuée jusqu'à nous, et le *Coq hardi* est encore, dans quelques unes de nos provinces, une des enseignes ordinaires des cabarets et des auberges. Je crois que les lions auraient le droit de se plaindre, comme dans la fable, du rôle peu honorable qui leur est donné dans cette peinture. Camerarius, dans ses Symboles, rapporte du moins à ce sujet un fait positif, et que l'on pourrait regarder comme une représaille de l'espèce lionne. « De notre temps, dit cet auteur, au palais du sérénissime prince de Bavière, un des lions, par un bond prodigieux, sauta dans la cour d'une maison voisine; et là, ne s'effrayant ni du chant ni des clameurs des coqs, il les dévora bel et bien ainsi que plusieurs poules. »

SI L'ÉLÉPHANT N'A POINT DE JOINTURES.

Est-il vrai que l'éléphant n'ait pas de jointures? Il est étonnant qu'une si étrange opinion ait pu être mise en avant; il l'est plus encore qu'elle ait pu être soutenue par des naturalistes. On la trouve cependant dans Aristote, dans Diodore de Sicile, dans Strabon, dans saint Ambroise, dans Cassiodore, et dans une foule d'autres écrivains. De là, dit-on, l'impossibilité où est l'éléphant de se coucher : il dort debout; et lorsqu'il est blessé, s'il s'appuie contre un arbre pour se soutenir : les chasseurs, sciant l'arbre par derrière, font tomber l'animal et s'en emparent. Ce qui a pu donner lieu à cette opinion est sans doute la figure cylindrique des jambes de l'éléphant, qui ont l'air en effet d'être tout d'une pièce, et sur lesquelles on aperçoit difficilement la place des jointures. Il est vrai aussi que l'éléphant, appuyé sur ses quatre membres comme sur quatre colonnes, dort souvent debout : mais il peut se coucher aussi quand il le veut; seulement il ne ploie pas les jambes à la manière des chevaux, parce qu'elles ne sont pas conformées sur le même plan. Du reste, l'anatomie, en faisant connaître la structure intérieure de l'éléphant, a renversé par une démonstration incontestable cette fausse opinion, qui a cependant continué à régner long-temps. Il semble qu'il n'aurait pas dû y avoir besoin de telles preuves. Un des tours que l'on apprend le plus facilement aux éléphants est de se mettre à genoux pour saluer : il serait de toute impossibilité qu'ils prissent cette posture si leurs jambes n'étaient point articulées. On sait aussi que les Romains, pour les fêtes du cirque, étaient parvenus à faire exécuter à ces animaux une multitude de traits de souplesse. Dans une représentation donnée par Germanicus, on vit douze de ces animaux, après avoir dansé en mesure au son des instruments, se coucher dans des lits qui leur avaient été préparés, et dans cette position prendre part, suivant la mode romaine, à un banquet.

LE BLAIREAU.

C'est une croyance répandue dans quelques pays, et même, ce qui est assez singulier, parmi les chasseurs, qui sont cependant tous les jours à même d'en reconnaître la fausseté, que le blaireau a les membres du côté droit plus courts que ceux du côté gauche. Cette opinion est ancienne. On en trouve déjà trace dans Albert-le-Grand. Aldrovande la mentionne également, mais en déclarant qu'elle est erronée et qu'il lui a été impossible de la vérifier. Elle n'a, en effet, aucun fondement. Une pareille disproportion, si elle existait, constituerait une véritable monstruosité, et une monstruosité qui s'étendrait à une espèce entière n'est pas possible. Il y a à la vérité des animaux qui ont le train de derrière plus court que celui de devant; mais toujours les membres appartenant au même couple présentent la même grandeur. C'est en effet une règle constante, que les deux moitiés de l'animal déterminées par le plan médian sont exactement symétriques. Il est difficile de voir ce qui a pu conduire à imaginer que l'organisation du blaireau donnait un démenti à cette loi fondamentale de la nature. Peut-être l'erreur est-elle simplement venue d'une explication que l'on aura voulu donner de l'espèce de balancement que prend cet animal en marchant. Du reste, je dois observer que ce ne sont point les Grecs qui sont responsables de cette erreur-ci; car ils ne connaissaient pas le blaireau, et cet animal n'a pas même de nom dans leur langue.

LE CHEVAL ET LA COLOMBE ONT-ILS DU FIEL?

Les anciens se sont imaginé que le cheval n'avait point de fiel, et c'est une opinion qui règne encore chez beaucoup de gens, même chez les maréchaux peu instruits. Si l'on devait mesurer la force d'une opinion sur l'autorité de ceux qui l'ont soutenue, il faudrait respecter celle-ci, car elle est appuyée par Aristote. Le témoignage de Pline est également en sa faveur. Il serait assurément bien extraordinaire, la bile étant un agent aussi essentiel de la digestion, qu'un animal d'un degré d'organisation aussi élevé que le cheval pût s'en passer. Si elle n'est pas nécessaire à celui-ci, elle ne devrait pas l'être aux autres davantage; et la nature, en leur donnant l'appareil qui sécrète la bile et la conduit dans la cavité digestive, se serait livrée à une construction superflue, ce qui serait contraire à son économie habituelle : aussi la dissection anatomique prouve-t-elle que le fait en question n'est point exact. On voit même que l'erreur avait été relevée dans les anciens temps; car Absyrte, qui vivait sous le règne de Constantin, dit positivement dans ses Hippiatriques que le fiel a une place déterminée dans le foie du cheval. Cet animal, en effet, possède une vésicule de fiel comme tous les autres mammifères : seulement cette vésicule est moins développée et moins apparente que celle du bœuf et des autres ruminants, et c'est là ce qui a sans doute donné naissance au préjugé.

Il règne sur la colombe un préjugé semblable, et plus répandu encore. Ce préjugé n'a point, comme le précédent, l'avantage d'avoir été soutenu par Aristote et par Pline, car ces deux naturalistes affirment précisément le contraire; et Galien se moque de ceux qui prétendent que le pigeon n'a point de fiel. Ce qui a sans doute contribué à étendre cette croyance, c'est que quelques écrivains ecclésiastiques, plus curieux de morale que d'histoire naturelle, n'ont point dédaigné de la ramasser pour en faire au peuple un sujet de leçon. Saint Augustin, saint Cyprien, saint Isidore, font l'éloge de la colombe comme n'ayant point de fiel. Mais cela ne doit point s'entendre à la lettre, ou tout au moins cela s'applique, non point à nos pigeons, mais à la colombe mystique, image du Saint-Esprit.

SI LE SANG DU BOUC AMOLLIT LE DIAMANT.

C'était également une opinion courante chez les anciens, que le diamant, cette pierre si dure et que l'on ne peut que si difficilement entamer, se laissait amollir et briser par le sang de bouc. C'était la marque d'une vertu merveilleusement énergique attribuée au sang de cet animal. Pline et Solin s'accordent sur cette propriété singulière. Il est vrai que Pline semble y mettre quelque restriction; car il entend que l'action du sang soit aidée par celle de quelques bons coups de marteau, ce qui adoucit considérablement la difficulté de la chose. Voici le passage : « Cette pierre est rompue par le sang de bouc; mais il faut l'y faire macérer tandis qu'il est encore chaud, et encore alors lui faut-il bien des coups, et il brise les marteaux de fer et les meilleures enclumes. » Albert-le-Grand exige en outre, pour que le sang de bouc acquière cette propriété, que l'animal soit exclusivement nourri avec du vin et certaines plantes médicinales. Reste à savoir si les boucs résisteraient à un pareil régime. Quoi qu'il en soit, cette opinion a pris faveur dans le peuple, d'abord par sa singularité, et ensuite parce que l'on a conclu que ce sang, ayant la vertu de dissoudre le diamant, devait naturellement aussi avoir celle de dissoudre les pierres qui se forment dans la vessie. En effet, le préjugé a également donné au sang du bouc cet autre mérite, qui paraît tout aussi peu fondé que le premier. De plus, cette opinion populaire ayant, comme tant d'autres, servi de texte aux enseignements chrétiens des premiers siècles, on s'est persuadé par là que l'autorité de ces éminents écrivains la recommandait à l'égal des vérités relevées qui étaient le seul objet de leurs ouvrages. Comme le sang du Bouc émissaire était regardé comme formant dans l'ancienne loi la représentation du sang du Rédempteur, plusieurs auteurs sont partis de là pour dire que le sang du Sauveur, comme celui de cette victime, jouissait de la propriété d'amollir plus que les rochers les cœurs plus durs que le diamant. C'est un discours tout simple, mais qu'il serait peu raisonnable de vouloir ériger en une vérité d'histoire naturelle : ce ne serait même pas faire preuve de respect envers ces grands hommes, car le respect n'est valable que lorsqu'il est éclairé et garde de la mesure.

LONGÉVITÉ DU CERF.

La longévité du cerf est un sentiment qui a pris naissance dès la plus haute antiquité. On le voit par Aristote, qui cherche déjà à le réfuter, et par de fort bonnes raisons, c'est-à-dire par la proportion qui doit exister entre la durée de la vie de cet animal et celle de sa gestation et de son accroissement. Le plus ancien témoignage qui ait servi de recommandation à cette erreur est un texte d'Hésiode. Ce texte, qui n'est pas très clair, et sur lequel les commentateurs se sont souvent exercés, revient à dire, à ce qu'il semble : La vie de l'homme dure quatre-vingt-seize ans, celle de la corneille est neuf fois plus longue, celle du cerf quatre fois plus longue que celle de la corneille, et celle du corbeau trois fois plus longue que celle du cerf. Il résulterait de ce compte que la vie du cerf serait de trois mille quatre cent cinquante-six ans. Mais suivant une autre interprétation, qui se trouve consignée dans Plutarque, il faudrait simplement conclure de ce passage que le cerf vit trente-six ans, ce qui est en effet à peu près la vérité. Pline, ordinairement si disposé à accepter le merveilleux, s'est aussi inscrit contre la déclaration d'Hésiode telle qu'elle se comprend dans son sens apparent. « Hésiode, dit-il, qui le premier a parlé de la longévité du cerf, a fabuleusement attribué à la corneille neuf fois la vie de l'homme, au cerf le quadruple de la vie de celle-ci, au corbeau le triple du cerf, et aux phénix ainsi qu'aux nymphes quelque chose de plus fabuleux encore. » Mais le sentiment des auteurs a eu bien de la peine à prévaloir sur celui du peuple; d'ailleurs on peut dire que bien des auteurs se sont faits peuple à cet égard, et ont contribué à accréditer l'erreur. On a aussi de tout temps débité à ce sujet des contes qui semblaient donner au préjugé la confirmation de l'expérience. Pline rapporte qu'un cerf à qui Alexandre lui-même avait attaché un collier fut repris vivant et vigoureux un siècle après la mort de ce prince. On dit aussi que sous le règne de Charles VI on prit, dans la forêt de Senlis, un cerf qui portait un collier avec cette inscription : *Cæsar me hoc donavit* (César m'a fait ce don). Ce cerf, si l'histoire est vraie, pouvait fort bien venir d'Allemagne, où les empereurs avaient gardé le nom de César. Mais l'explication eût été trop simple, et il parut plus beau de rapporter cet animal à Jules César, et d'en faire un témoin de la conquête des Gaules. « Comme le cerf est cinq ou six ans à croître, dit Buffon, il vit aussi sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité sur la longue vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement; ce n'est qu'un préjugé populaire qui régnait dès le temps d'Aristote, et ce philosophe dit avec raison que cela ne lui paraît pas vraisemblable. »

SUR LA CORNE DE LICORNE.

Je ne dirai que quelques mots de la corne de licorne, qui a joui pendant long-temps d'une immense réputation dans la médecine populaire : il faudrait en effet, pour traiter convenablement cette question, entrer dans la discussion de l'existence de la licorne, ce qui à soi seul ferait le sujet d'un article. Disons seulement qu'il est possible qu'il y ait en effet, en Afrique, quelque espèce d'antilope à une corne, ou plutôt à deux cornes soudées en une seule, dont les anciens aient eu connaissance et que nous ne nous soyons point encore procurée. Disons aussi que plusieurs espèces différentes, définies par ce caractère de n'avoir qu'une seule corne comme le rhinocéros, ou même qu'une seule grande dent comme la licorne marine, ont été réunies sous le même nom et ont jeté parmi les savants de la confusion. Quoi qu'il en soit, la plus ancienne autorité que l'on ait alléguée en faveur de la licorne est celle d'Elien. Il dit que les rois de l'Inde se servaient de coupes faites de cette substance, persuadés qu'elles étaient un préservatif contre le poison et diverses maladies. Il n'est nullement probable qu'il s'agisse dans ce passage de l'animal que le moyen-âge s'est figuré sous le nom de licorne. Néanmoins c'est de là surtout que l'on est parti pour faire de cette substance, à défaut de l'or potable, le remède universel. C'est un point sur lequel le charlatanisme a long-temps joué. Il est singulier de voir combien il s'est débité chez nos pères de poussière de cette corne merveilleuse, quand l'animal qui la porte est encore à trouver. « Puisque les descriptions des animaux à qui nous attribuons cette corne, dit avec sagesse un médecin du dernier siecle, varient tellement qu'on dirait que deux personnes n'ont jamais vu cet animal; puisque, quand les descriptions seraient toutes conformes, il paraît néanmoins que la corne si vantée aujourd'hui n'est pas la même que celle des anciens; puisque les cornes qu'on donne parmi nous pour cornes de licornes ne sont pas d'un seul, mais de différents animaux; puisqu'un grand nombre de celles qu'on montre avec ostentation ne sont pas même de véritables cornes; puisque, en accordant que c'en soient, on peut encore douter de leur vertu; enfin puisqu'en convenant de quelques unes de ses vertus nous sommes pourtant en droit d'en rejeter la plupart, il est démontré, si je ne me trompe, que c'est à tort que l'on se fierait à ce remède. »

La suite à une autre livraison.

ORIGINE QUE SE DONNENT LES NÈGRES DU BRÉSIL.

Lors de la création, disent-ils, Satan, qui regardait Dieu faire l'homme blanc, formait de son côté un homme d'ar-

gile. Mais comme tout ce qu'il touche devient noir, il résolut de blanchir son homme en le lavant dans le Jourdain; mais à son approche la rivière se retira, et l'esprit malin n'eut que le temps de placer son homme sur le sable mouillé : c'est pourquoi la plante des pieds et la paume des mains qui y touchèrent devinrent blanches. Le démon irrité donna à sa créature un coup de poing au milieu de la figure : c'est pour cela que les nègres ont le nez aplati. Il le traîna ensuite par les cheveux, et la chaleur de sa main lui rendit la chevelure crépue.

SALON DE 1842. — PEINTURE.

LA TRAVERSÉE DU HAVRE A HONFLEUR,

Tableau de BIARD.

On sait avec quelle facilité de talent M. Biard se prête à traiter les sujets les plus opposés. Chez lui les extrêmes se touchent, la terreur, la pitié et le rire; il retrace les scènes les plus tristes comme les plus gaies. Dans la peinture sérieuse, le choix et l'originalité de ses sujets ont fixé l'attention publique : dans le genre plaisant, il a conquis les suffrages de la foule et rendu son nom populaire.

Contemplez ces toiles où l'artiste, s'inspirant des souvenirs d'un voyage récent, a reproduit les sites les plus effrayants des régions polaires, les mœurs misérables des peuples qui les habitent, et les épisodes les plus dramatiques de leur existence vouée à de continuels périls. Quelle nature désolée! Partout des brouillards qui dérobent la vue du ciel; partout des glaces qui cachent celle de la terre. Le cœur se serre en présence de ces sombres paysages, en présence surtout de ces malheureux, réduits, pour subvenir à leurs besoins, à lutter contre les éléments et les animaux féroces. Ici attaqués par des bandes d'ours blancs au milieu d'une pêche, — là échoués sur d'énormes glaçons où la mort la plus horrible les attend; — tantôt chavirant avec le frêle esquif qui les porte, — tantôt assaillis par des bourrasques de neige, de glace et de vent; — enfin, quand le repos est venu, n'ayant pour abri qu'une pauvre hutte noire, infecte, où ils remercient Dieu de la pêche et de la



(Salon de 1842; Peinture. — La Traversée du Havre à Honfleur, par M. BIARD.)

chasse qu'ils ont faite à travers tant de dangers. Vous êtes ému; vous vous éloignez, l'esprit péniblement impressionné. Mais poussez plus loin; bientôt la foule qui grossit sans cesse devant un tableau vous empêche de passer outre : on se presse, on se pousse; tout le monde rit, et vous riez vous-même en approchant, tant cette gaieté est contagieuse. Quelle est cette toile qui épanouit ainsi les visages des curieux? Avant d'être admis à la voir à votre tour, vous en avez deviné l'auteur : certainement elle est signée *Biard*.

Depuis les *Comédiens ambulants*, qui révélèrent pour la première fois, en 1833, son talent comique, M. Biard n'a cessé d'exposer chaque année, à côté de ses compositions d'un genre grave, quelques petites compositions toutes pleines d'esprit et de verve. Il se plaît à ces contrastes que le succès a toujours justifiés. Qui ne se souvient du *Baptême sous la ligne*, du *Bon gendarme*, du *Maire de village passant une revue de garde nationale*, des *Honneurs partagés*, du *Repas interrompu*, du *Gros péché?* Le tableau comique que M. Biard a exposé au dernier salon n'a pas obtenu un moindre succès. Par un

singulier caprice, l'auteur des *Suites d'un naufrage* et d'un *Branle-bas de combat* a voulu cette année reproduire l'épisode le moins sérieux des voyages maritimes. La mer a aussi ses accidents plaisants, plaisants du moins pour le spectateur; car le patient soumis au baptême du tropique ne rit guère, et les passagers atteints de cet horrible mal qu'on appelle le mal de mer, ne sont pas dans des dispositions plus joyeuses. Voyez en effet à quelles contorsions se livrent tous ces pauvres diables qui se sont embarqués pour aller en bateau à vapeur du Havre à Honfleur. Il ne s'agit que d'un trajet de quelques lieues : c'est une véritable partie de mer. Ils sont partis par un temps magnifique; la mer était calme, l'air tiède : le bateau fend majestueusement les flots. Les uns lisent, les autres écoutent la romance d'un chanteur ambulant, ceux-ci boivent, ceux-là fument. Mais attendez un instant, la scène va changer : un grain menace tous ces joyeux navigateurs, il approche, il fond sur eux, les enlace de la tête aux pieds malgré tous leurs efforts pour s'en débarrasser, livre à leur estomac la plus rude bataille, et les jette sur le pont, pâles, à demi morts, en proie à d'horribles convulsions. Quel est ce mal qui change ainsi tout-à-coup en douleur la gaieté la plus franche ? Moins que rien, vous répondra le capitaine du bord habitué à ces subites métamorphoses, c'est le mal de mer. Le mal de mer, c'est-à-dire le mal le plus atroce qu'on puisse imaginer, le plus impitoyable et aussi le plus ridicule. Tout le monde doit lui payer tribut. Aussi, à l'exception de l'équipage et de ce bon gros monsieur, protégé sans doute par la triple cuirasse de son embonpoint, il n'est pas un seul passager qui n'en ressente ou qui n'en ressentira bientôt les atteintes. L'uniforme n'en défend pas même le gendarme qui trébuche de la manière la moins belliqueuse du monde. Dans ce pêle-mêle, on oublie toutes les convenances; c'est une véritable déroute : plus de distinctions sociales, plus de rang, plus d'âge, plus de sexe; l'égoïsme se montre à nu dans toute sa laideur. Si la pitié trouve quelques cœurs compatissants, ce ne sera pas parmi les hommes, mais parmi les femmes. Plus courageuses, elles se roidissent contre la douleur, soutiennent les blessés, et prodiguent leurs soins sur le champ de bataille.

M. Biard a saisi avec son esprit habituel le côté plaisant de ce maussade épisode des voyages maritimes : le rire naît surtout des contrastes comiques que son imagination a su trouver, et que son pinceau a retracés avec une vivacité divertissante.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 146, 163, 182, 191, 203.)

§ 7.

Les troqueurs n'eurent d'abord d'autre pensée que celle de s'éloigner du lieu où leur crime avait été commis. Ils marchèrent jour et nuit, bravant la chaleur, les marais, les bêtes féroces, et se dirigeant vers la mer. Enfin, lorsqu'ils se crurent à l'abri de toute poursuite, ils revinrent à ce souvenir du trésor qu'ils emportaient, et s'occupèrent du changement de position qui se préparait pour eux.

La vente du diamant devait leur assurer une opulence qu'ils n'avaient jamais pu espérer, même dans leurs plus beaux rêves. Ils commencèrent par former tout haut et en commun mille projets, à l'instant remplacés par mille autres. Tous deux voulaient les jouissances du luxe et de l'oisiveté, mais sous des formes différentes : aussi, ne pouvant s'accorder, résolurent-ils de se séparer aussitôt que le trésor commun aurait été transformé en argent.

Restaient les difficultés de s'entendre sur cette transformation. Michel voulait vendre le diamant au comptoir de Saint-Louis, si le directeur de la compagnie en donnait un bon prix. Etienne, au contraire, désirait l'apporter en France, où il était sûr d'en tirer meilleur parti. L'un écoutait les inspirations d'une avarice âpre et plus calculée; l'autre se laissait aller à l'empressement avide de jouir. De là des débats qui ne tardèrent point à les irriter l'un contre l'autre. Une sorte d'hostilité sourde succéda à leur intimité. Chacun d'eux commença à regarder son compagnon avec mécontentement et soupçon; et le hasard les ayant un jour séparés, Etienne accusa Michel d'avoir voulu le quitter. Il en résulta une altercation qui faillit devenir sanglante, et à la suite de laquelle il fut convenu que le diamant serait successivement gardé par chacun d'eux.

De la défiance à la haine la pente est fatale : aussi les cousins en vinrent-ils bientôt à se haïr. Loin de s'accorder un appui réciproque, ils ne songèrent plus qu'à se nuire ou à se tromper. L'idée du *partage* leur était devenue également insupportable; car la cupidité avait grandi avec leur richesse. Chacun d'eux pensait que sans l'autre le trésor lui eût appartenu tout entier, et s'il eût suffi d'un désir pour se débarrasser d'un compagnon importun, aucun n'eût survécu. Leur complicité les condamnait d'ailleurs à une sorte de confraternité qui leur était insupportable. Ils se rappelaient réciproquement le crime commis en commun, et, se connaissant trop bien pour ne pas se craindre, ils se méprisaient et se détestaient.

Michel étant tombé malade, Etienne eut un instant l'espérance de rester maître du diamant; et Loriol, à qui ses propres sentiments révélaient ceux de son compagnon, lui laissa voir qu'il l'avait deviné. Celui-ci convint de son désir, et l'espèce de pudeur qui avait, du moins jusqu'alors, voilé leurs mauvaises pensées disparut pour faire place à l'hostilité ouverte et avouée. Tous deux arrivaient ainsi à l'expression complète de leur nature corrompue; les passions coupables avaient rompu la digue qui les contenait. Le sang de Toni semblait avoir subitement fécondé les germes dangereux jusqu'alors enfouis dans ces âmes; entrées dans le crime, elles s'étaient senties dans leur domaine.

Les fatigues de la route achevèrent de les aigrir; car la souffrance, qui attendrit le cœur des bons, envenime au contraire celui des méchants. Privés de leurs marchandises d'étapes, ils se virent forcés, pour ne point mourir de faim, d'échanger successivement leurs vêtements contre du riz, du maïs ou de la jernotte *. Mais le partage de ces rares provisions amenait toujours quelques réflexions d'autant plus dangereuses qu'elles ne se cachaient plus. Chacun des fugitifs regrettait tout haut ce que son compagnon lui enlevait; il s'indignait de cette nécessité de communauté si dure maintenant pour leur indigence, si odieuse plus tard quand viendrait l'heure de la richesse. Ainsi la faim venait au secours de l'avarice pour attiser leur haine et les rendre plus odieux l'un à l'autre.

Cependant ils atteignirent les bords de la Sanaga, et résolurent de se procurer à tout prix un bateau pour descendre jusqu'à Saint-Louis. Ils traversèrent plusieurs fois dans ce but les gués du fleuve, s'adressèrent tour à tour aux populations des deux rives. Enfin, ils arrivèrent à un village de Foulis, dont le chef leur offrit une *amaldie* ** de bois de kaïy pour leurs deux fusils. Après quelques hésitations, ils acceptèrent, et l'échange fut conclu.

La pirogue, qui n'avait point servi depuis quelque temps, fut calfatée avec de l'écorce de mahot; on frotta les coutures de beurre de palmier, mêlé à la chaux vive, et les troqueurs s'embarquèrent pour le comptoir français.

Parmi les dangers que présentait à cette époque la navigation de la Sanaga, l'un des plus graves était la rencontre des hippopotames dont le fleuve était alors rempli. Plus d'une

* Espèce de blé.

** Pirogue faite avec un arbre creusé.

fois leur choc avait coulé des barques solidement construites, et les nègres ne pouvaient guère entreprendre de navigation sur le fleuve dans leurs amaldies sans courir le risque d'être chavirés.

Or, cet accident devenait d'autant plus redoutable que les crocodiles couvraient pour ainsi dire la Sanaga. On les voyait de tous côtés, flottants, sans mouvement, comme des troncs d'arbres; mais au moindre bruit dans les eaux, tous ces corps immobiles qui tachetaient le fleuve semblaient revivre, et s'élançaient impétueusement vers leur proie.

La crainte de tous ces dangers avait obligé Etienne et Michel à ne naviguer que le jour. La nuit venue, ils mouillaient au milieu du fleuve en se servant de deux pierres pour ancrer.

Du reste, leurs souffrances ne faisaient que s'accroître à mesure qu'ils approchaient des pays de traite annuellement visités par les Européens, et habitués à leurs marchandises. Les vivres devenaient plus difficiles à obtenir en échange des boutons et des lambeaux de drap qui leur restaient encore : aussi chacun d'eux enviait-il plus que jamais la part accordée à l'autre. Ils ne se parlaient plus, mais chaque jour leurs regards affamés se menaçaient plus clairement. Tous deux semblaient attendre un prétexte de rupture ou de lutte, et tous deux l'eussent déjà trouvé s'ils n'en avaient également craint l'issue. La fatigue avait, en effet, brisé leur corps, et la force faisait défaut à leur haine.

Un matin, Etienne était demeuré endormi, selon sa coutume, au fond de la pirogue, tandis que Michel descendait à terre pour chercher quelques provisions; mais la faim le réveilla plus tôt que d'habitude. Il souleva lentement sa tête au niveau de la barque, puisa de l'eau dans le fleuve et voulut la boire; son goût de musc le força à la rejeter *. Il se dressa alors, regarda si Michel ne revenait point, et l'aperçut sur le rivage à portée de voix de l'almadie.

Une négresse venait de lui remplir de lait sa calebasse qu'il vidait avec avidité.

— Misérable ! s'écria Etienne avec une imprécation de rage.

Michel se détourna et tressaillit à la vue de son cousin.

— Ah! tu me croyais endormi, brigand! reprit celui-ci en lui montrant le poing; c'est donc ainsi que tu observes nos conventions? Quand la faim me ronge les entrailles à moi, tu te gorges à mes dépens! Que je sois à jamais damné si tu ne me paies cette scélératesse!

— C'est bon! braillard, répliqua Loriol brusquement. Approche toujours la barque.

— Au diable si je hale sur cette amarre pour toi! dit Etienne exaspéré. Passe le gué si tu veux!

— Alors, tu renonceras à déjeuner, dit Michel; car je n'entrerai point dans l'eau pour te porter ces bananes.

— Et toi! tu renonceras au diamant, répliqua Riou; car si tu ne rentres pas tout de suite, je m'en vais seul.

En parlant ainsi, le matelot se mit à tirer la corde qui tenait la pirogue mouillée.

— Sur ta tête, ne fais pas cela! s'écria Michel en entrant dans le fleuve.

Mais à peine son cousin avait-il fait la menace rapportée plus haut, que lui-même l'avait prise au sérieux et s'était décidé à l'exécuter. Une des amarres étant déjà relevée, Loriol, effrayé, se précipita vers la pirogue, espérant la gagner avant qu'elle eût pris le courant.

Il n'en était plus qu'à quelques pas, lorsqu'une sorte de vagissement trop bien connu lui fit tourner vivement la tête: un caïman énorme nageant vers lui, l'œil flamboyant et la gueule ouverte! Michel se rejeta en arrière avec un cri horrible.

Ce cri fut répété par Etienne, dont le premier mouvement fut de saisir une zagaie qui se trouvait au fond de l'almadie pour courir au secours de son cousin. Mais une réflexion subite traversa sa pensée : il se trouvait en possession du diamant! et si Michel succombait, il en serait seul maître! La cupidité, la haine et la crainte le tinrent un instant indécis ; ce fut assez pour la perte de Michel.

Le caïman s'était élancé vers lui avec un sourd mugissement. Riou entendit son cousin pousser un cri, le vit se débattre un instant, puis l'homme et le monstre disparurent sous les eaux !

Saisi d'une sorte de vertige, il coupa l'amarre qui retenait encore la pirogue, et se laissa emporter par le fleuve sans oser regarder derrière lui.

Quelques jours après, des *gromettes* * qui transportaient des vivres à Saint-Louis aperçurent une almadie descendant la Sanaga au gré du courant. Elle était montée par un seul homme qui leur fit signe de venir à son secours, et qu'ils trouvèrent épuisé par la faim et la maladie.

Ils le transportèrent mourant au fort. A sa vue, le vieux chirurgien s'écria :

— Etienne Riou! et dans quel état!... Ah! je l'avais prévu! Mais qu'as-tu fait de ton cousin, malheureux ?

— Mort! murmura Riou.

Et il s'évanouit.

Jollard lui prodigua tous les soins qu'exigeait sa situation; mais les épreuves avaient été trop fortes; les agitations éprouvées depuis un mois, jointes aux fatigues et aux privations, avaient épuisé à la fois ses forces morales et ses forces physiques; tous les ressorts de son être s'étaient brisés par une tension trop prolongée. Le mal s'accrut rapidement, et le lendemain de son arrivée le chirurgien ne conservait plus d'espoir.

Il crut devoir engager le malade à faire venir un prêtre; mais à ce mot, Riou se redressa égaré en répétant :

— Un prêtre!... Suis-je donc en danger de mort? C'est impossible! Vous me guérirez, père Consolation!... Promettez-le-moi!

— Hélas! je ne puis promettre que des soins et des remèdes, répliqua Jollard.

— Mourir! reprit Etienne; non! non!... Je veux vivre! Il faut que je vive!... Ecoutez-moi, père Consolation! Je ne vous l'ai point encore dit... mais je suis riche maintenant... riche comme un prince... Je vous ferai une pension si vous me sauvez; je vous donnerai la somme que vous me demanderez... Mais ne me laissez pas mourir! ne me laissez pas mourir!

Le chirurgien le crut dans le délire, et l'engagea doucement à se calmer.

— Ah! vous ne me croyez pas, s'écria Etienne; mais je puis vous prouver... Vous êtes un homme sûr, vous... Ecoutez...

Il se leva avec effort sur son séant, regarda autour de lui pour s'assurer qu'ils étaient seuls, et reprit :

— Vous vous étonnez depuis hier de mon obstination à garder ma main serrée sur ma poitrine ; mais savez-vous ce que j'ai là?... Un diamant!

— Comment?

— Un diamant qui, d'après ce que vous m'avez dit vous-même, vaut un duché.

— Se peut-il?

— Voyez.

Il avait retiré de son sein la petite boîte de cuir, et l'ouvrit. Jollard regarda avec attention, puis hocha la tête.

— Détrompe-toi, mon pauvre ami! dit-il; ce n'est point un diamant.

— Que dites-vous?

— Tu n'as là qu'un morceau de cristal.

* Ce goût provient de la présence des crocodiles et des hippopotames.

* Nègres libres engagés au service de la Compagnie pour un salaire.

Rion se dressa éperdu.

— Du cristal ?... C'est faux ! s'écria-t-il.

— Je dis la vérité.

— C'est faux ! c'est faux ! C'est un diamant ! j'en suis sûr...

— Soit, reprit Jollard en souriant ; aussi bien, tu pourras t'en éclaircir plus tard.

Mais Rion était hors de lui, et s'écria :

— Non ! non ! Je veux savoir de suite... Oh ! je vous en conjure, père Consolation ! Ne vous jouez point de moi... Dites que c'est bien un diamant.

— Que t'importe, maintenant ? interrompit le chirurgien, qui voyait avec peine l'agitation du mourant.

— Que m'importe ! répéta Etienne ; mais c'est toute ma fortune ! toute mon espérance !... Il faut que ce soit un diamant !... Mais regardez-le donc !... Regardez comme il brille ! Dites, combien vaut-il ?

— Le prix ordinaire des verroteries.

Rion le regarda égaré.

— C'est donc vrai ? balbutia-t-il... Ce que je croyais un trésor... ce n'est rien ! rien ! Et le marabout !... et Michel !... Malheureux que je suis !

Il se laissa retomber en arrière, saisi d'une convulsion qui faillit l'emporter.

Jollard réussit à l'apaiser ; mais la découverte qu'il venait de faire avait porté au malade le dernier coup. Son agonie commença peu après. Ce fut un délire long et douloureux. Il racontait en phrases interrompues tout ce qui s'était passé, s'accusant du meurtre de son cousin, entrant dans des accès de rage d'avoir été trompé ; puis il demandait pardon à Dieu. Enfin, vers le soir, son agitation s'apaisa, sa voix s'éteignit insensiblement ; il prononça encore quelques mots, parmi lesquels Jollard crut distinguer ceux de *diamant... Michel... cristal...* et rendit le dernier soupir.

— Hélas ! pensa le vieux chirurgien en lui fermant les yeux, je lui avais bien dit que l'audace sans l'instinct des devoirs était comme une épée dont on avait jeté le fourreau, également dangereuse pour les autres et pour nous-mêmes.

CHASSE AUX GAZELLES.

Les détails suivants nous sont communiqués par l'auteur du dessin, qui a parcouru l'Asie-Mineure et a séjourné au Caire et à Alexandrie.

« Les gazelles sont nombreuses dans le désert ; en le traversant on en rencontre assez souvent que la vue des caravanes ne paraît pas effrayer. Elles s'arrêtent même quelquefois à une certaine distance, et les regardent passer ; mais si l'on fait grand bruit, ou si on menace de marcher vers elles, elles disparaissent. Les parties du désert qu'elles préfèrent sont celles où le terrain est uni et couvert de bruyères et de sable. Le jour il est rare d'en voir plus de quatre ou cinq ensemble ; c'est seulement vers le soir



(Dromadaire au galop. — Chasse aux — Dessin d'après nature par M. H. de Chacaton.)

qu'elles se réunissent en troupes plus considérables pour passer la nuit aux mêmes endroits. Lorsqu'on connaît ces endroits, on peut espérer les surprendre. Les Arabes emploient différents moyens pour les atteindre. Souvent ils creusent des fossés dans les passages les plus fréquentés, et de là les tirent facilement ; mais le lendemain, les gazelles effrayées et averties cherchent d'autres gîtes. Les Arabes aiment beaucoup mieux une autre chasse plus en rapport avec leurs goûts, parce qu'elle oblige à beaucoup plus de mouvement et de bruit : c'est celle où ils emploient le guépard, qu'ils savent parfaitement dresser à cet usage*, et qui, étant l'un des plus petits individus de son espèce, peut être transporté plus facilement. Un cavalier le prend sur son cheval, mais plus ordinairement sur un dromadaire ; on cerne l'endroit où un troupeau de gazelles a passé la nuit ; aussitôt que le guépard les aperçoit lorsqu'elles fuient, il s'élance, et il est rare qu'il n'en saisisse pas au moins une. Quelquefois, lorsque le cavalier est éloigné, il cherche à leur couper le chemin, puis il lance à propos l'animal ; c'est en cela surtout que consiste son talent. Il arrive souvent, à cette chasse, que l'on prend les gazelles vivantes ; on en tire alors un bien meilleur prix. On les apprivoise facilement, et il est rare en Orient, dans une maison riche, de ne pas en trouver quelques unes ; elles pénètrent partout, jusque dans les harems.

* Voy., sur le Guépard, 1839, p. 388.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES ÉCOLES EN ORIENT.

(Voy., sur les Ecoles égyptiennes, 1837, p. 7.)



(Salon de 1842; Peinture. — L'École turque, aquarelle, par DECAMPS. — Dessin de GÉRARD SÉGUIN.)

Voici l'une des plus spirituelles compositions qu'ait produites le pinceau de Decamps. Tout le monde, au Salon, s'est arrêté devant cette charmante aquarelle. Quelle animation! quelle vie dans ce groupe de petits écoliers en déroute! quelle espièglerie sur toutes ces petites faces mutines! Comme tout cela court, saute, gambade en riant, en criant, en se poussant! Où la scène se passe-t-elle? Dans quelque faubourg de Smyrne ou plutôt dans quelque village. C'est l'heure de la sortie de l'école : le muezzin appelant du haut des minarets les fidèles à la prière du soir n'est pas plus religieusement écouté. L'heure du départ vient donc de sonner (ceci par métaphore); car dans ce pauvre village y a-t il une horloge, et le maître de cette pauvre école a-t-il jamais eu une montre en sa possession? Mais qu'importe? Le déclin du soleil marque le temps écoulé, et le signal est donné. En un clin d'œil toutes ces petites figures blanches, noires, cuivrées, auxquelles l'ennui faisait faire la moue la plus comique, s'éveillent : les livres sont jetés au loin; on escalade les bancs et les tables; la porte s'ouvre (pauvre porte journellement soumise aux mêmes assauts), et voilà notre volée d'écoliers qui prennent à la débandade la clef des champs, cherchant à se devancer les uns les autres, tombant et se relevant pour mieux courir, comme une nichée d'oiseaux qui s'échappe d'une cage à tire d'ailes. L'air retentit de leurs cris : sous leurs pieds s'élève un nuage de poussière. C'est en vain que la voix du maître essaie de

dominer le tumulte; elle n'est plus écoutée : le vieillard en est pour ses menaces. Demain il saura punir les coupables et trouver dans leurs turbans des oreilles à qui parler. Mais de tous ces malins étourneaux, lequel, par Mahomet! pense au lendemain? Ils sont libres maintenant, et vive la liberté! vive le maïs! et à bas la férule, comme dirait le gamin de Paris. Vive surtout l'insouciance du jeune âge! Encore quelques années, et il faudra courir les hasards d'une vie aventureuse, tenter le commerce, exercer le métier de pirate ou s'enrôler dans les troupes du sultan. La bastonnade remplacera les corrections du vieux maître d'école, et la croyance à la fatalité jettera sa froide empreinte sur toutes ces figures aujourd'hui petillantes de malice et de gaieté. Qui pourrait prédire le sort auquel sont réservés les enfants qui composent ce groupe? L'un, Klepthe audacieux, s'illustrera par son courage; l'autre végètera dans quelque obscur emploi du sérail; celui-ci sera un écumeur de mer redouté; cet autre parviendra aux honneurs, et un lacet terminera sa carrière ambitieuse. Mais pourquoi cette sinistre pensée en présence de tous ces charmants espiègles? Laissons l'avenir au temps qui le recèle. Aujourd'hui tout leur sourit : la classe est finie, et ils ne songent qu'aux plaisirs de leur âge.

Les écoles d'Orient ne sont pas soumises, comme les nôtres, à une haute direction qui détermine les degrés et le mode d'enseignement. Le scheick-el-islam, chef de la religion après le sultan qui en est le pape, est tout naturellement, et sans qu'il s'en doute, le grand-maître de l'université musulmane. Là, il n'y a qu'une science, de même qu'il n'y a qu'un livre : c'est le Coran, et toute la science consiste à savoir le livre et le transcrire. Si vous joignez à cela les premières notions du calcul, quelques vers traditionnels, un conte ou des fables qu'ils apprennent, vous aurez tout le répertoire des connaissances usuelles des musulmans.

Le nombre de ces écoles est considérable; il y en a plus de trois cents publiques ou particulières à Constantinople, et il n'est pas de village qui n'en compte plusieurs. Sur la côte d'Afrique, la seule ville d'Alger en comptait cent environ avant la conquête des Français. Aussi n'est-il pas rare de voir des hommes du peuple, des portefaix lire et écrire couramment.

La plupart des écoles doivent leur origine à des fondations pieuses, et il n'y a pas de mosquée qui n'en ait plusieurs sous son aile. Il est vrai que leur établissement n'est pas chose ruineuse, tant s'en faut. C'est ordinairement une grande salle voûtée, ou quelquefois une boutique donnant sur la rue, toutes portes ouvertes, sans que la rare curiosité des passants apporte aucune distraction aux élèves. Une natte de jonc couvre le sol; au mur sont suspendues les tablettes, et parfois un tableau calligraphique où des versets du Coran sont disposés d'une façon symétrique et mystérieuse. Mais c'est un objet de luxe.

Le maître, qui est presque toujours un vieillard, est accroupi dans un coin sur un coussin. L'enfant arrive sans le moindre petit livre sous le bras, quitte ses babouches sur le seuil, va baiser respectueusement la main du maître, décroche ses tablettes et s'assied par terre en croisant ses jambes. C'est sur ces tablettes préparées que les enfants copient les versets du Coran. Puis ils lisent ou récitent ensemble à haute voix en agitant le haut du corps, ce mouvement étant une des formes respectueuses de la prière musulmane, et cette psalmodie monotone, soutenue par des voix frêles et claires, n'est pas sans quelque charme.

Le rétribution mensuelle est fort minime; elle varie de 20 à 25 centimes de notre monnaie. Le professeur est aux gages de la mosquée ou de la fondation pieuse qui protège l'école, et reçoit environ de 3 à 5 fr. par mois.

Le mode de correction est partout et invariablement le même : ce sont des coups de baguette sur la plante des pieds. Là encore on peut remarquer un trait qui est commun à l'enfance de tous pays. Que de fois, pendant que l'enfant est couché sur le dos pour recevoir la correction, j'ai vu les deux espiègles qui tiennent les extrémités du bâton à l'aide duquel les pieds du petit coupable sont contenus, avoir peine à comprimer leur envie de rire ou de railler. Il est vrai que cette correction n'est guère plus douloureuse que celle de l'ancienne férule dont plusieurs d'entre nous n'ont pas perdu le souvenir, et c'est bien assez, si ce n'est trop.

Les juifs d'Orient sont moins tendres encore; ils ont conservé les traditions de brutale sévérité de leur législateur. Les professeurs, qui presque toujours sont des rabbins, sont armés du redoutable nerf de bœuf et s'en servent rudement. S'il est vrai qu'on aime d'autant mieux qu'on châtie, ils doivent aimer passionnément leurs élèves. Chez eux, l'éducation se borne à la lecture et à la connaissance des livres et de la langue hébraïque, la seule qu'ils écrivent. Mais les riches ne s'en tiennent pas là, et envoient leurs enfants chez leurs coréligionnaires d'Italie, d'Allemagne ou de France, pour y apprendre les langues européennes et le commerce.

Il n'y a point en Orient d'écoles destinées aux jeunes filles. Aucune femme ne sait lire, et c'est à peine si elles savent coudre. M. Rozet, dans son intéressant travail sur l'ancienne régence, a fait la même remarque. De louables essais viennent d'être tentés cependant. Il y a aujourd'hui à Alger une école pour les jeunes filles israélites indigènes, et cette institution vraiment remarquable y est le commencement d'un grand progrès. Des dames anglaises ont fondé à Athènes un établissement semblable d'une incontestable utilité. Ce sont les premiers anneaux de la chaîne qui unira la civilisation occidentale au vieux monde oriental.

Ce que nous avons dit des écoles en comprend, il est vrai, la grande généralité; mais on aurait tort d'en conclure qu'il n'y a pas parmi les Orientaux des hommes éminents par le savoir. C'est surtout dans les corporations religieuses que se continuent les traditions du haut enseignement. Mais dans le caractère scientifique des Orientaux se révèle surtout le génie de leur race. La science y est rêveuse, contemplative, patiente, élevée, tandis que chez nous elle est ardente aux recherches, vive, hardie, inquiète, et grosse des découvertes qu'elle doit livrer au monde.

BOISSONS ET ALIMENTS

(Suite. — Voy. 1841, p. 386.)

VINS DES ANCIENS.

Les premiers vases employés à contenir le vin furent sans doute des peaux d'animaux rendues imperméables au moyen de l'huile ou de la résine. Ulysse, lorsqu'il se dirige vers l'antre du cyclope, est représenté par Homère portant une outre remplie d'un généreux vin noir que lui a donné le prêtre d'Apollon. Dans la procession de Ptolémée Philadelphe, on traînait sur un char une outre immense faite de peaux de panthères, et contenant, s'il faut en croire certains auteurs, plus de 70 000 litres de vin. Comment les flancs d'une telle outre pouvaient-ils résister à la pression du liquide? C'est ce que l'on n'a pas pris soin de nous dire. On sait qu'en Espagne les outres sont encore en usage; elles sont faites de peaux de bouc, et la poix dont elles sont imprégnées communique à la liqueur qu'elles contiennent une saveur toute particulière qu'il est facile de reconnaître dans plusieurs espèces de vins, et particulièrement dans le malaga.

Les premiers essais de l'industrie conduisirent bientôt à la fabrication des vases de terre; et ce fut de ces vases que les Romains et les Grecs firent particulièrement usage pour leurs vins. Les plus connus sont l'urne au col étroit, à la forme svelte et élégante, et l'amphore à l'ouverture large, au col épais, à la panse lourde et arrondie. La capacité de

l'urne était égale à environ la moitié de celle de l'amphore, et ce dernier vase contenait en général vingt-sept litres.

Les anciens n'avaient point de caves proprement dites, mais seulement des espèces de celliers où ils plaçaient leurs vins les plus légers. Quant aux vins forts, on les mettait dans la chambre appelée *apotheca*, au-dessus du *fumarium*. Là ils étaient soumis à l'action de la chaleur et de la fumée, et acquéraient ainsi une maturité rapide. On avait soin de bien boucher les vases qui les renfermaient ; car on ne voulait pas que la fumée pénétrât dans le vin lui-même. Les vins qui avaient contracté un goût de fumée par leur exposition dans le fumarium étaient peu estimés. Il paraît que les vins de Marseille et de Narbonne étaient souvent dans ce cas. Martial s'élève avec amertume contre les produits des fumaria de Marseille, et surtout contre ceux d'un certain marchand appelé Munna, qui, suivant le poëte, s'abstenait prudemment de reparaître à Rome, de peur qu'on ne le condamnât à boire son propre vin. Cet usage de soumettre le vin à l'action prolongée de la chaleur avait sans doute été emprunté aux peuples de l'Asie qui étaient dans l'habitude d'exposer au soleil, sur les toits de leurs maisons, leurs outres pleines de vin. Les habitants de Madère emploient pour mûrir leur vin des moyens à peu près semblables : ils placent les vases qui renferment cette liqueur dans le voisinage d'un four ou près du foyer de leur cuisine.

Par la fumigation les vins acquéraient une consistance plus grande, se transformaient quelquefois en une sorte de sirop et déposaient beaucoup de lie; de là la coutume de clarifier et d'étendre d'eau surtout les vins communs. Les Romains mêlaient au vin de l'eau probablement bouillie, et le plus ordinairement de l'eau chaude; mais ils avaient aussi l'habitude de refroidir la même liqueur au moyen de la neige ou de la glace. Du temps de Sénèque il y avait à Rome des boutiques où l'on ne vendait que ces deux réfrigérants, recueillis à grands frais dans les montagnes, et conservés dans des trous recouverts de paille. On dut au fameux Néron un perfectionnement dans l'art de refroidir les vins. Avant lui on mêlait la neige à la liqueur; il suggéra l'idée d'entourer seulement de neige ou de glace le vase dans lequel le vin était contenu.

Les femmes grecques buvaient du vin, mais étaient exclues des repas, tandis que les femmes romaines étaient admises aux festins, mais ne devaient pas même porter la coupe de vin à leurs lèvres; il ne leur était permis de goûter le vin que dans les sacrifices. Une femme, convaincue d'ivresse, encourait la peine de mort. Durant les repas on buvait, ainsi que nous le faisons encore, le vin mêlé avec de l'eau. Ce n'était qu'en dernier lieu que les vins fins et purs étaient servis; alors le roi de la fête excitait les convives à remplir leurs coupes. On buvait au prince, aux amis. Une coutume générale chez les Romains consistait à boire en l'honneur de la personne dont on portait la santé autant de coupes qu'il y avait de lettres dans son nom. Ainsi l'on vidait cinq coupes en l'honneur de César et dix en l'honneur de Germanicus.

Les principaux vins des anciens étaient : — en Italie, le falerne, le plus célèbre de tous, du moins pour nous, vin fort, âpre même dans sa nouveauté, et qui ne commençait à acquérir les qualités qui le rendaient si précieux qu'après dix années de garde; le massique, qui se confond avec le falerne lui-même, tous deux étant les produits des meilleurs vignobles de la Campanie Heureuse; le sétine, mis au premier rang par Auguste; le cécube, l'un des vins favoris d'Horace; puis le sabinin, le nomentain, le spoletum, etc., les vins de la Toscane. — En Sicile, dans le voisinage de Messine, le mamertin, qui fut, dit-on, introduit pour la première fois dans les fêtes publiques par Jules-César. — En Grèce, les vins de Lesbos, de Chio, de Thasos, de Corcyre, de Crète, vins doux à couleur d'ambre ou de paille. — En Asie et en Afrique les vins de la Lydie et de la Perse, ceux de la Basse-Egypte, particulièrement le vin de Méroé que Cléopâtre avait en grande estime, et dont même, au dire d'Horace, elle faisait quelquefois un usage immodéré; le vin d'Anthylle, et les produits des vignobles cultivés sur les bords du Nil. Enfin la Gaule, surtout le Dauphiné, Marseille, Narbonne, fournissaient aux Romains une grande quantité de vins qui, malheureusement, comme nous l'avons dit, se ressentaient trop souvent de l'épreuve du *fumarium*.

Les vins étrangers ne furent que fort tard reçus à Rome; mais dès que le progrès du luxe et l'étendue du commerce eurent favorisé leur importation, ils se répandirent dans cette capitale du monde avec une rapidité et une profusion dont on se fait difficilement une juste idée. Ainsi Varron rapporte que Lucullus, quand il était enfant, n'avait vu qu'une seule fois du vin grec présenté à la table de son père. Après son expédition d'Asie, il en fit distribuer au peuple plus de 800 000 litres. Un préteur, Sentius, avait coutume de dire que le vin de Chio avait été introduit chez lui pour la première fois par le médecin. Peu de temps après, Hortentius en laissa à son héritier une quantité égale à 10 000 tonneaux.

L'APPRENTI SORCIER.

Le vieux sorcier est donc sorti, et maintenant ses démons familiers obéiront à mes ordres. J'ai bien remarqué son geste, retenu ses paroles; je sais l'usage qu'on en fait, et avec l'aide des esprits j'opérerai aussi des miracles.

Cours, cours! traverse l'espace; que l'eau coule à mes ordres, et de ses flots abondants remplisse le bain.

Viens ici, vieux balai, prends ton mauvais vêtement. Voilà long-temps que tu sers; obéis aujourd'hui à ma volonté. Je te donne une tête, deux jambes; va, cours me chercher de l'eau.

Cours, cours! traverse l'espace; que l'eau coule à mes ordres, et de ses flots abondants remplisse le bain.

Le voilà qui s'en va, sur ma foi! Il est déjà au bord du fleuve, et il revient avec la rapidité de l'éclair, apportant son seau tout plein... Le voilà revenu pour la seconde fois. L'eau abonde, la baignoire se remplit.

Arrête, arrête! nous en avons assez... Mais je m'en aperçois... Malheur! malheur! j'ai oublié le mot,

Le mot qui le fait finir ce qu'il a commencé. Hélas! il court et apporte encore de l'eau. Oh! que n'es-tu encore le vieux balai! Quoi! toujours, toujours de l'eau! Elle m'inonde, elle déborde de toutes parts.

Non, je ne puis y tenir plus long-temps, il faut que je l'arrête. C'est une trahison! La frayeur s'empare de moi; quel aspect! quel déluge!

O monstre de l'enfer! faut-il donc que la maison périsse! Déjà les torrents d'eau se répandent sur le seuil. Maudit balai, qui ne veut rien entendre! Morceau de bois, redeviens donc ce que tu étais.

Si tu ne veux pas t'arrêter, moi je te saisirai, je te fendrai en deux avec ma hache.

Ah! le voilà qui revient encore... Eh bien! vois comme je t'arrête, comme je te jette sur le sol, vieux sorcier, comme je te frappe avec ma hache... C'est bon! le coup a réussi; je l'ai fendu en deux. A présent je reprends l'espoir, je respire en liberté.

Malheur! malheur! les deux morceaux se mettent en route comme deux valets, et rapportent de l'eau en toute hâte. Secourez-moi, divinités puissantes!

Et ils courent, et la salle et les escaliers se remplissent d'eau. Quelle effroyable inondation! Maître, à mon secours! — Alors le maître apparaît... — Seigneur, le danger est grand; je ne puis me débarrasser des esprits que j'ai évoqués.

— Rentrez dans votre coin, et redevenez ce que vous

étiez, vil balai. Le maître seul sait vous faire servir à son but.

GŒTHE.

De toutes les facultés de l'esprit humain, la curiosité est celle qui est la plus féconde ou la plus stérile en résultats effectifs, selon qu'elle est bien ou mal dirigée.

Quelques conseils à un jeune voyageur.

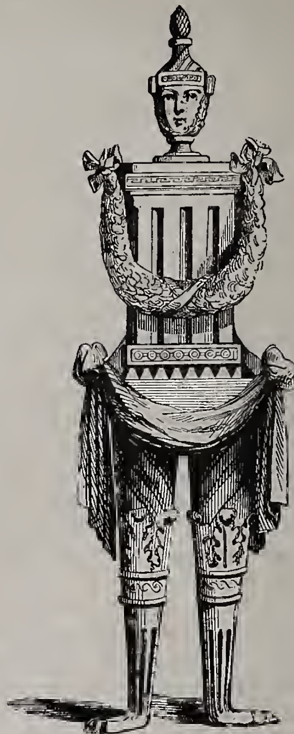
MASCARADES A LA GRECQUE.

La réaction qui, lors des dernières années de Louis XV, commença à s'opérer dans les arts et la littérature contre le goût faux et corrompu de cette époque, se manifesta, comme on sait, par un retour à l'antique. Les costumes eux-mêmes subirent l'influence de ce mouvement des esprits, qui devait, sous le Directoire et l'Empire, faire invasion partout et dominer si complétement les modes.

Mais cette réaction, dès son origine, eut de nombreux adversaires, qui cherchèrent de suite à la ridiculiser. Dans ce but furent composées, en 1761, les deux caricatures, sans nom d'auteur, que nous donnons ici. L'idée en fut reproduite, dix ans plus tard, dans une suite de planches gravées par Benigno Bossi, et qui a pour titre : *Mascarade à la grecque, d'après les dessins originaux tirés du cabinet de M. le marquis de Felino.* On lit en tête de cet ouvrage l'avertissement suivant.

« Un homme distingué par sa naissance, célèbre par son goût pour les arts et sa bienfaisance, en voyant le torrent de tout ce que la mode et la folie caractérisaient du titre *à la grecque*, donna en s'amusant, sous un ton raisonné et badin, quelques dessins d'habillements à la grecque, il y a quelques années, et leur supposa autant de facilité que de raison dans l'exécution. Ce badinage a donné lieu, dans un goût différent, à la petite collection que l'on présente ici, qui fut une plaisanterie de société. »





Ces gravures de Bossi sont au nombre de neuf. La dernière représente l'auteur, qui s'est habillé lui-même à la grecque d'une façon assez originale.

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

Au milieu du tourbillon incessant où jette la vie de Paris, l'âme, comme le corps, a besoin de faire de temps en temps une halte pour se recueillir et reprendre des forces. Les églises ouvertes à tous, en tout temps, à toute heure, sont par excellence un lieu de refuge. Consacrées aux graves pensées, aux grands souvenirs, elles sont aussi remplies d'œuvres d'art, qui sont une continuelle et muette prédication, parfois plus éloquente que les paroles. Ainsi le monument élevé récemment à la mémoire de l'abbé de L'Epée, d'après les dessins d'un habile architecte, M. Lassus, et placé dans une des chapelles de Saint-Roch, en dit plus dans sa mâle et énergique exécution que bien des volumes. M. Préault a compris et parfaitement exprimé dans la physionomie du buste toute une vie d'active charité; on aime aussi la pantomime naïve et touchante des deux enfants qui rendent grâce au bienfaiteur de l'infirme et du pauvre. Un jour, tandis que je lisais la simple et belle inscription en complète harmonie avec le monument*, un groupe silencieux se formait à quelque distance : c'étaient des enfants aussi, et un ouvrier, un homme du peuple. Ils conversaient entre eux, non à notre manière, mais à l'aide de gestes aussi rapides qu'expressifs; ils reproduisaient les signes tracés sur le socle, échangeant des pensées de reconnaissance et d'amour pour l'homme qui leur avait donné une voix, et pour l'artiste qui leur conservait son image. Ils eurent bientôt éveillé de vives sympathies; quelques personnes qui comprenaient et parlaient leur langue s'approchèrent, et il y eut un échange affectueux de bons sentiments; puis, comme pour ne pas laisser en dehors de

* Viro — admodum mirabili — sacerdoti de L'Epée, — qui fecit — exemplo Salvatoris — mutos loqui — cives Galliæ — hoc — monumentum dedicarunt. — Natus 1712, — mortuus 1789. — *Préault*, 1840.

leur joie les pauvres gens qui avaient une voix et des oreilles, le plus âgé des sourds-muets s'approcha de moi, et articula distinctement, mais sans inflexion, « Notre père à tous. »

La foule se dispersa; ma pensée était retournée loin en arrière, vers d'autres temps, vers d'autres lieux. Je revoyais le petit village enfoui dans un pli de montagne où s'écoulèrent mes premières années. Là vivait aussi un sourd-muet. Pauvre créature! bien qu'il fût proche parent des propriétaires d'une fabrique de papier, seul édifice un peu considérable du voisinage, jamais je n'avais su son nom. Hélas! il n'en avait pas. Pour moi, comme pour ses frères, ses oncles, ses neveux, il n'était que *le muet*. De lui, on ne connaissait qu'une chose, son infirmité.

Je me rappelai à ce moment sa figure intelligente et triste, sa physionomie mobile et parfois contractée, ses mouvements brusques, le bégaiement de sa langue inhabile, et les sons gutturaux et inarticulés qu'il poussait dans ses vains et douloureux efforts pour se faire comprendre. Les enfants riaient alors, et se criaient l'un à l'autre: « Viens donc voir le muet! »

Sa famille aurait voulu l'occuper sans le faire descendre à des travaux de manœuvre; mais la chose fut impossible. Dans cette maison d'industriels, où chacun avait sa besogne, il remplissait l'office d'une force inintelligente, d'une machine. Il portait et rapportait des rames, étendait des feuilles, maniait sans cesse ce papier dont l'utilité était pour lui un mystère. Il dînait à la vérité avec les maîtres du logis qu'attristait sa présence; mais il demeurait isolé au milieu d'eux, ayant moins de communication avec les siens que n'en a avec son maître un chien ou un cheval favori; car il y a confiance et joie dans l'imparfaite sympathie de l'homme avec l'animal, tandis que l'inquiétude, la défiance, les soucis étaient empreints sur la physionomie mobile et douloureuse du muet. Il vieillit vite, comme consumé sans doute par une pensée toujours renfermée, par une intelligence condamnée à se détruire elle-même.

Je ne saurais dire de quelle pitié je fus saisi en comparant avec cette triste destinée celle de l'homme que je venais de voir devant le monument de Saint-Roch. Celui-ci, né dans une classe moins aisée que l'autre, se faisait des amis à première vue, tandis que le pauvre muet des Cévennes était étranger au milieu de ses proches; il pouvait écrire sa pensée, la parler avec ses gestes, ses doigts, sa voix même, trouvant des moyens multipliés de remplacer l'unique sens que lui eût refusé la nature, rencontrant au besoin des interprètes, éveillant et éprouvant tour à tour cette sympathie que les communications entretiennent, et que l'autre sourd-muet ne connaissait pas. Cette immense différence entre les destinées de ces deux hommes, et de tant d'autres, est l'œuvre de la bonté persévérante d'un seul. La pitié de l'abbé de L'Epée a été forte et puissante comme le génie; elle a racheté de l'abjection et d'une sorte de néant une classe tout entière, qui dans la France seulement ne s'élève pas à moins de vingt à vingt-cinq mille âmes. Avant lui ces pauvres âmes végétaient; elles vivent maintenant.

La simplicité de l'abbé de L'Epée dans l'accomplissement de l'admirable mission qu'il avait entreprise, sa façon d'expliquer les moyens comme une chose toute naturelle, qu'il s'occupait cependant constamment à simplifier encore, ses préoccupations incessantes qui jamais ne se retournèrent avec admiration sur ce qu'il avait fait, mais se portaient en avant avec une aspiration ardente sur ce qui se pouvait, sur ce qui devait se faire, sont un beau et touchant spectacle. Il est bon de rappeler aux hommes comment se fait le bien.

L'abbé pouvait avoir trente à trente-deux ans lorsqu'une affaire de peu d'importance le conduisit rue Saint-Victor, dans une maison qui faisait face à celle des frères de la Doctrine chrétienne. La personne qu'il allait voir était sortie; on le fit attendre dans une pièce où se trouvaient deux jeunes filles fort attentives à un ouvrage de couture. Le bienveillant abbé leur adresse quelques paroles: elles ne paraissent pas l'avoir entendu; il parle de nouveau, s'étonne de les voir toujours immobiles, s'approche; mais ses tentatives pour encourager leur timidité demeurent inutiles: elles étaient sourdes et muettes. Au retour de la maîtresse de la maison, l'abbé lui parle avec intérêt de ses filles; la pauvre mère se laisse entraîner à raconter ses chagrins, qu'une circonstance récente aggravait encore: un des pères de la Doctrine chrétienne qui avait essayé de donner un peu d'instruction aux deux sœurs venait de mourir sans avoir obtenu le moindre succès.



(Monument de l'abbé de L'Epée dans une des chapelles de Saint-Roch, à Paris. — Architecte, M. Lassus; sculpteur. M. Préault.)

Du moment qu'il eut vu cette famille, l'abbé de L'Epée n'eut plus d'autre but, d'autre pensée que celle de trouver quelque allégement à un malheur dont il avait été profondément ému. « Le nouveau-né, se demandait-il, n'est-il pas tout d'abord sourd-muet sur le sein de sa mère? N'est-ce pas par les yeux qu'il arrive à comprendre des paroles, c'est-à-dire à rattacher à certains sons l'image, le souvenir de personnes, d'objets, d'actions enfin, qui n'ont aucun rapport réel avec les mots qui les représentent? Premièrement on traduit par des sons articulés, divers dans les différents idiomes, des signes qui, pour tous les enfants, ont

été à peu près semblables ; plus tard, on traduit de nouveau les sons en signes tracés sur le papier, signes de convention aussi, et le jeune élève qui, par le premier procédé, avait appris à parler, grâce au second apprend à lire. C'est donc par des signes que se commence et se termine l'éducation. Or, pour comprendre des signes, il suffit de voir. »

Stimulé par la chaleur de son âme compatissante, l'abbé imagine alors pour le sourd-muet adulte une marche inverse. Ce mouvement de nos lèvres que l'infortuné ne saurait entendre, il le voit; c'est par des signes que l'abbé le lui traduit; il fait choix de ceux que la nature a d'avance inspirés à tous les hommes; car le principe de tout ce qui germe, de tout ce qui se développe en nos âmes, a une mystérieuse origine qui est au-delà de nous. Le sourd-muet possède, avant toute éducation, le rudiment du langage dont il doit se servir. Au lieu de lui enseigner la langue des hommes *parlants*, qui n'est pas en rapport avec ses organes, l'abbé de l'Epée étudie les gestes qui sont la parole des muets: se faisant aider de ses élèves dont il a fait ses maîtres, il façonne, enrichit, complète et fixe cette langue primitive, d'abord expression individuelle, douteuse, variable de sensations isolées, mais qui, pouvant être comprise de tous les hommes, va devenir commune à tous les sourds-muets. Chaque mot, chaque lettre, non seulement de notre idiome, mais de ceux de tous les peuples, aura son représentant par signes. L'abbé enfin donne en effet la voix au muet, l'ouïe au sourd, puisqu'il rend la *parole visible.* « Chaque nation, se dit-il, devient muette en passant au-delà de son territoire; mais la nation qui parlera le langage des gestes ne sera muette nulle part. »

Long-temps avant l'abbé de L'Epée, d'autres avaient essayé d'instruire quelques sourds-muets individuellement. Vers la fin du seizième siècle, Pierre Ponce, bénédictin espagnol, avait enseigné à lire et à écrire à quatre sourds de naissance : au fils du grand-juge d'Aragon, aux deux frères et à la sœur du connétable de Castille. Il était parvenu à leur apprendre à prononcer des mots, en leur faisant imiter le mouvement des lèvres et de la langue de ceux qui entendent et parlent. Vers le même temps, un sourd-muet, Espagnol aussi, Romirez Emmanuel de Carivic, peut-être élève lui-même de Ponce, s'était occupé des moyens d'instruire ceux dont il partageait l'infirmité. Jean-Paul Bonnet, Aragonnais, au commencement du dix-septième siècle, avait fait des efforts dans le même but. Amman, médecin de Schaffouse, après avoir tenté d'instruire des sourds-muets, publia, en 1692 et 1700, deux ouvrages latins sur cet art encore inconnu. Plusieurs médecins anglais, Wallis, Holder, Sibscota et autres, avaient écrit sur le même sujet. Bref, des hommes intelligents et bons avaient fait des essais partiels plus ou moins heureux; des hommes de science et de talent avaient composé des ouvrages remarquables; mais rien de populaire, rien de pratique n'était résulté de ces diverses tentatives : comme si pour se fonder et se répandre ensuite chez toutes les nations les idées utiles à l'amélioration morale du genre humain avaient besoin de germer en France.

Un Espagnol, Jacob Rodriguez Pereire, établi à Bordeaux, ayant réussi à instruire le fils sourd-muet d'un directeur des fermes de La Rochelle, fit présenter à l'Académie son élève par M. de La Condamine, en 1748. Le jeune muet parut ensuite devant Louis XV, et l'instituteur, qui cachait soigneusement ses procédés, et qui s'était occupé de cette éducation parce qu'il y trouvait des avantages matériels, obtint une pension du roi. Il paraîtrait tout simple que la sagacité de Pereire lui eût valu cette récompense. Mais à la même époque, l'abbé de L'Epée, qui donnait tout ce qu'il possédait, argent, temps, vigueur d'esprit et d'âme à l'instruction de ses trente à quarante élèves, qui formulait une langue nouvelle, et appliquait toute son énergie à la répandre, à la faire connaître à tous, à améliorer, simplifier, populariser sa méthode; l'abbé de L'Epée ne pouvait obtenir du gouvernement la sanction et l'appui nécessaires pour consolider et assurer la durée d'une institution vraiment nationale, et qui n'était soutenue que par le sacrifice complet de sa modique fortune et l'aide de quelques âmes charitables, parmi lesquelles on cite le duc de Penthièvre. A la vérité, l'impératrice de Russie, dont la vanité aimait à se rattacher à tout ce qui devenait populaire à Paris, avait fait offrir des présents à l'abbé de L'Epée : mais il les avait refusés, en demandant seulement à Catherine II un de ses sujets sourd-muet à instruire.

C'était dans l'intérêt des sourds-muets des diverses nations que l'abbé s'était appris à lui-même, dans la maturité de l'âge, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand; c'était afin de pouvoir composer des explications de sa méthode dans ces quatre langues, comme il l'avait déjà fait en latin et en français. « Je suis, disait-il à l'âge de plus de soixante ans, je suis prêt à apprendre toute autre langue dans laquelle il faudrait instruire un sourd-muet qui me serait amené par la Providence; car je ne regarde pas avec indifférence, ajoutait-il, les sourds-muets des nations qui nous environnent. »

L'abbé eut à combattre tous les obstacles qui barrent la route aux nobles et grandes actions : les gens du monde se moquèrent du vieux prêtre qui enseignait quatre langues à des muets qui n'en pouvaient parler aucune; les savants levèrent les épaules et nièrent la possibilité de ce qu'il ne tenait qu'à eux de voir par leurs yeux; les théologiens trouvèrent dans saint Paul une défense à l'abbé de L'Epée de donner de l'instruction aux sourds; ils demandèrent, comme jadis les Pharisiens, au nom de qui il déliait la langue du muet? L'abbé de L'Epée n'en continuait pas moins son œuvre, son zèle s'échauffant à tous ces souffles de malice, comme la flamme s'avive sous le vent. Son plaidoyer, ses preuves, c'étaient ses actes : les sourds entendaient non seulement cette *parole visible* qu'il avait créée, mais même le mouvement des lèvres; ils parlaient non seulement cette langue des signes, « plus expressive que toute autre, disait l'abbé, parce qu'elle est naturelle, et que les autres ne le sont pas, » mais ils proféraient avec la voix les mots qu'ils voyaient prononcer.

Ce qu'il fallut de peines, de soins assidus, de veilles, d'essais infructueux, de désappointements, d'énergie et de constance avant de réussir, qui le dira? La plupart des élèves de l'abbé de L'Epée appartenaient à de pauvres familles; aussi les sept mille livres de rente qu'il possédait passaient-elles en entier à l'institution dont il était fondateur et maître; il en vint presque, chose inouïe, à quereller avec son frère, parce que ce dernier, dans sa prudence, voulait l'empêcher d'entamer ses capitaux ! L'abbé traînait une soutane usée, se nourrissait à peine, souffrait du froid l'hiver; souffrait, je m'exprime mal, car ses enfants adoptifs ne manquaient de rien, et l'abbé de L'Epée, heureux homme, ne vivait que dans son œuvre. Ainsi que le lui disait, après avoir assisté à une de ses leçons, un bon curé de Paris : « Monsieur l'abbé, avant d'avoir vu ce que je vois je vous plaignais, maintenant je vous envie. »

L'abbé de L'Epée, qui pour lui-même ne voulait, n'acceptait rien, « donnant gratis, selon ses propres expressions, ce qu'il avait reçu gratis, la vue et l'ouïe, » employait, avec une ardeur incessante, tous les moyens qui lui paraissaient propres à obtenir pour ses élèves un établissement public et national. C'est dans ce but qu'il écrivit une ou deux brochures; dans ce but qu'il donna quatre séances publiques, de 1771 à 1774, exercices dans lesquels ses élèves répondirent par écrit sur différents sujets, en latin, en français, en anglais, en espagnol, en allemand et en italien.

Aux amis qui lui demandaient : A quoi tant d'idiomes

peuvent-ils servir pour des sourds-muets français ? — A rien, répondait le bon abbé. — Alors pourquoi les leur faire apprendre ? — « Pourquoi ? c'est que je suis mortel. » Une partie très considérable de ma carrière est déjà » fournie. Et qui instruira des sourds-muets après moi ? » Ce travail est pénible; il engage à des dépenses, et il ne » rapporte rien ; trois pierres d'achoppement pour bien des » gens. Je me suis donc imaginé qu'en faisant faire à mes » élèves un exercice où chacun serait libre de les interro- » ger en différentes langues, il en résulterait une évidente » preuve que les sourds-muets sont aussi susceptibles d'in- » struction que les autres enfants. Qui sait si quelque Puis- » sance ne voudrait pas former dans ses Etats une maison de » sourds-muets ? Dès lors il y aura quelqu'un après moi, » n'importe en quel pays, qui continuera mon œuvre. »

L'active charité de l'abbé de L'Epée trouva en sa vieillesse de l'exercice en dehors de fonctions qui semblaient devoir absorber plusieurs vies. Dans une visite qu'il faisait à l'Hôtel-Dieu on lui présenta un enfant de douze ans sourd-muet, trouvé dix-huit mois auparavant, presque nu, demi-mort de froid et de faim, sur la route de Péronne. L'abbé, après quelque hésitation, car il avait grand'peine à suffire aux besoins de ses nombreux élèves, se chargea pourtant encore de celui-là. Tout dans les habitudes de Joseph (c'est ainsi qu'il l'avait nommé) annonçait un enfant élevé dans l'aisance. Il expliqua par gestes à son instituteur qu'il avait eu un père et une mère bien habillés, portant des bijoux; qui avaient des domestiques, un grand jardin, des fruits; qui vivaient dans une belle maison, en face d'un couvent de religieuses qui soignaient des malades; qu'il avait une sœur, petite fille qui jouait avec lui. Il expliqua que son père, dont la joue était marquée d'une cicatrice, était mort, et qu'à cette occasion on lui avait fait porter des pleureuses; il raconta dans cette langue dont l'abbé lui avait donné le secret, comment on l'avait mis sur un cheval avec un homme, puis dans un carrosse qui le conduisit loin, bien loin, et comment enfin il avait été laissé seul, les yeux bandés, dans les champs. Les efforts de l'abbé de L'Epée pour découvrir la mystérieuse histoire de ce pauvre abandonné sont chose admirable, et les mémoires faits par lui en faveur du malheureux enfant que sa charité avait recueilli, montrent une rare sagacité; il y défendait son élève avec énergie contre les premiers avocats du temps. Ceux-ci n'avaient pas grand'peine à mettre en contradiction avec lui-même, dans des interrogatoires multipliés, un pauvre sourd-muet, incapable de comprendre des questions qui portaient sur des dates, lui qui ne savait ce que c'était qu'une date; sur des lieux, lui qui avait ignoré si long-temps que chaque endroit avait un nom; sur des souvenirs vagues que des années de misère, le changement de situation et son infirmité rendaient plus confus encore. L'abbé expliquait, de la façon la plus ingénieuse et la plus naturelle, les tergiversations de l'enfant. Et qui lui avait-il choisi pour interprète devant la justice, à l'indignation vraiment curieuse des avocats de la partie adverse, qui prenaient l'Europe tout entière à témoin de ce fait inouï? un sourd-muet, un camarade de Joseph, admis depuis plus long-temps dans l'institution de l'abbé de L'Epée, et qui, pouvant lire et comprendre les questions des juges, les transmettait au jeune homme, traduisait ses signes, et devenait ainsi le trucheman le meilleur et le plus ingénu que pussent désirer ceux qui cherchaient franchement la vérité. Les résultats de tant de persévérance furent l'admission des droits du jeune de Solar par le tribunal du Châtelet de Paris, sa reconnaissance par son aïeul maternel, et une pension que lui fit le duc de Penthièvre sur la demande de son bienfaiteur *.

Mais ce n'était là qu'un épisode de l'œuvre régénératrice à laquelle l'abbé de L'Epée faisait tout servir. Ayant devant l'autel un sourd-muet pour répondre la messe à haute et intelligible voix, il en amenait un autre comme interprète devant les tribunaux, prouvant ainsi ce qu'il répétait sans cesse, que « les muets de naissance eux-mêmes peuvent parler lorsqu'on les instruit. »

Tant d'infatigables travaux ne pouvaient trouver leur récompense ici-bas; c'est par-delà que regardait l'abbé lorsqu'il s'écriait : « Vous ne pouvez deviner quelle sollicitude » anime l'âme d'un prêtre qui, n'ayant éprouvé depuis » qu'il existe aucun des fléaux auxquels tous les enfants des » hommes sont exposés, et craignant avec justice de vivre » trop à son aise en ce monde, cherche du moins à gagner » le ciel en tâchant d'y conduire les autres. » Ce fut en poursuivant cette belle tâche de perfectionnement jusque par-delà la vie, que l'abbé de L'Epée mourut dans les bras de ses élèves à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 23 décembre 1789. Il n'emporta pas cependant la douloureuse crainte qu'après sa mort ses enfants d'adoption fussent dispersés sans secours sur la surface de la terre; déjà en 1778 et 1785, Louis XVI, par arrêt du conseil, avait assuré un revenu de six mille livres à l'institution des sourds-muets. Assimilée en 1790 à tous les établissements publics, elle devint nationale, et fut défrayée par l'Etat, qui y entretient 80 bourses gratuites.

STATUTS D'UN NAVIRE FORBAN,

NOMMÉ LE SANS-QUARTIER.

Le 20 mars 1729, on vit mouiller sur la côte de Pouliguen en Bretagne, un navire pirate armé de douze canons et de douze pierriers, et monté par cent hommes d'équipage. Le capitaine de ce bâtiment, nommé Thomas-Jean Du Lain, descendit à terre, et vint trouver sa mère, qui habitait près de la côte, pour la prier de lui faire obtenir amnistie pour lui et son équipage. Cette femme se rendit à Nantes, et, grâce à ses sollicitations, une amnistie pleine et entière fut accordée le 23 mars. On y mit seulement pour condition que les pirates consigneraient entre les mains des officiers de l'amirauté leur navire avec les armes et les effets qui se trouveraient à bord, ou qu'ils auraient déposés sur la côte; et que, de plus, ils feraient une déclaration exacte de la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'au moment de leur retour.

Ces conditions furent acceptées. Il fallait seulement, ou que les pirates dans leurs courses eussent eu bien peu de chances, ou, ce qui est plus probable, qu'ils eussent mis déjà leurs bénéfices en sûreté; car les effets dont ils firent la déclaration consistant en armes, ustensiles, vivres et différentes monnaies d'Espagne, ne produisirent qu'une somme de 805 liv. 2 s. 6 d.; ce qui, en moyenne, ne donnait à peu près à chaque homme qu'une propriété de 8 liv.

Parmi les hommes de l'équipage, on trouva quatorze nègres qui avaient été enlevés sur des navires capturés. Alors, malgré l'ancien adage, *que la terre de France donnait la liberté à tous ceux qui y arrivaient comme esclaves*, on décida que les nègres seraient renvoyés à la Martinique pour y être gardés pendant un an, et y être vendus au profit du roi, s'ils n'étaient pas réclamés avant cette époque.

On trouva à bord le règlement auquel était soumis l'équipage. Nous en donnons ici quelques articles, parce que les documents de ce genre sont très rares. Celui-ci est extrait, ainsi que les renseignements qui précèdent, de feuilles

* Après la mort de l'abbé de L'Epée, l'interminable procès du comte de Solar, reporté pardevant le parlement, de là au nouveau tribunal de Paris en 1791, fut jugé et perdu. Joseph n'avait plus de protecteurs. L'infortuné s'engagea dans un régiment de cuirassiers, et, mal préparé par l'aisance de ses premières années et les misères de son adolescence à la rude vie des camps, il mourut peu après dans un hôpital.

manuscrites conservées à la Bibliothèque du roi, et très probablement inédites. Nous transcrivons sans rien changer au style. En tête est cette inscription religieuse :

LAUS DEO (Louange à Dieu).

Liste charte-partie ès règles que doivent suivre les braves gens de la mer comme en suit ; savoir :

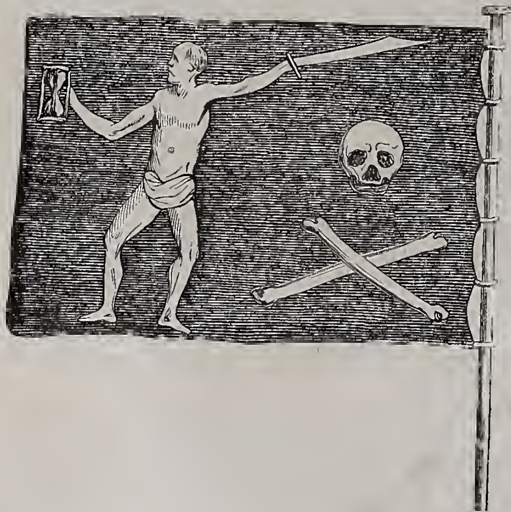
Art. 1. Nous, soussignés, recevons et reconnoissons pour notre bon capitaine M. Jean-Thomas Du Lain, sous les conditions suivantes : Que faute par un de nous à le désobéir en tout ce qu'il commandera pour l'utilité et service de ses confrères, il lui sera permis de les faire châtier selon leur crime, ou il se désistera de sa charge en faveur de la pluralité des voix.

Art. 2. Pour son lieutenant, reconnoissons M. Antoine Durand, de Lion, lequel aura soin du coffre d'or et d'argent, et lui sera permis d'aller à bord des prises pour se faire rendre compte de tout le contenu de la cargaison.

. . . .

Art. 6. Et en cas qu'il arrive quelque dispute entre deux confrères, celui qu'on prouvera avoir le tort sera pardonné pour la première fois, et, en cas de récidive, il sera amarré sur un canon, où il recevra d'un chacun de l'équipage un coup de garcette.

Art. 7. Ceux de nous tous, y compris les officiers qui s'enivreront jusqu'à perdre la raison, seront pour la première fois amarrés sur un canon, et recevront d'un chacun, comme ci-dessus, un coup de garcette de tout l'équipage.



(Pavillon du navire forban *le Sans-Quartier*. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

Art. 8. Nous convenons tous ensemble, d'un commun accord, que ceux qui iront à bord des prises obéiront à leurs officiers sans faire aucun dégât, et que tout ce qui pourra être pillé par quelqu'un de nous sera porté au pied du grand mât pour être distribué par les officiers à un chacun par égale portion. Et ceux de nous qui viendront à bord du Corsaire, sortant des prises, devront être fouillés en présence d'un officier, et quiconque aura sur soi pour la valeur de quatre réaux sans le déclarer, aura la tête cassée sur-le-champ. Il ne sera non plus permis à aucun de nous de changer d'aucun linge à bord des prises que par nécessité et du consentement de l'officier, sous peine de subir sur un canon les châtiments mentionnés ci-dessus.

Art. 9. Ceux de nous qui se voleront les uns aux autres aucune sorte de hardes, le voleur sera tenu de rendre le même vol, et ensuite sera amarré sur un canon pour y recevoir d'un chacun un coup de garcette pour punition de son vol.

Art. 10. A l'égard des prises qui amèneront volontairement sans faire résistance, il est défendu à aucun de nous de les détruire d'aucune façon, excepté les Espagnols.

Art. 11. Et pour ce qui concerne nos frères blessés et estropiés, nous nous obligeons d'un commun accord de leur donner leur nécessaire en les faisant bien traiter par les chirurgiens, et en outre auront leur portion dans la masse comme les autres.

Art. 12. Quiconque sera mis en faction et s'endormira dans cette charge sans avertir l'officier de quart, sera amarré sur un canon, pour la première fois, pour y recevoir un coup de garcette d'un chacun ; et, en cas de récidive, il aura la tête cassée. Il lui sera permis cependant de se faire relever en avertissant l'officier, s'il ne peut se soutenir contre le sommeil.

Art. 13. Si les bâtiments que nous attaquerons se défendent sur pavillon noir, et qu'après avoir hissé pavillon rouge, ils tirent trois coups de canon sur nous, il ne sera fait aucun quartier à personne.

Art. 14. Tous ceux qui feront complot de déserter ou qui seront pris déserteurs, auront la tête cassée.

En foi de quoi, nous avons tous signé la présente, promettant de tout bien suivre et exécuter, signé et marqué de la marque ordinaire du nombre de cinquante-trois.

DU BUT DE LA VIE.

Que notre vie ait un but fixe vers lequel tendent toutes nos démarches. Nos erreurs proviennent de ce que nous négligeons d'établir ce but ; c'est ce qui fait que nous n'avançons qu'à travers les ténèbres, au lieu de nous élever par des voies lumineuses, certaines et prévues ; nous tournoyons par des chemins tortueux, nous égarant sans cesse, incapables de dire où nous nous trouvons. De là, les choses que d'abord nous nous étions efforcés d'acquérir avec grande fatigue nous deviennent souvent à charge, et nous découvrons n'avoir point recherché une chose stable, et dans laquelle puissent se reposer les désirs humains.

Il en est qui, par une grâce particulière, par l'excellence de leur esprit, par l'élévation du savoir, ou par l'ensemble de ces dons, ont eu le temps de méditer sur le plan de vie qu'ils voulaient adopter. Dans l'ordre de la vie, la nature a la plus grande force, ensuite la fortune. Il faut en tout avoir égard à toutes deux ; mais d'abord à la nature, parce qu'on la trouve en vérité beaucoup plus stable et plus constante : parfois la nature combat, comme une simple mortelle, la nature immortelle.

Le genre de vie adopté et ordonné pour la meilleure fin, les éléments de notre bien, s'acquièrent aisément et nous disposent à une règle honnête. C'est alors un devoir aux jeunes gens de révérer les vieillards qui ont bien vécu, de choisir ceux qui sont le plus considérés, et de se conduire d'après leurs avis et leurs exemples. Plus on croît en âge, plus on a besoin d'être raffermi par la prudence des vieillards, afin de s'exercer à des œuvres pénibles du corps et de l'âme, et de parvenir à ce que les talents s'aiguisent et prennent de la force.

Il faut rechercher dans cette vie, d'abord l'honnête, puis l'utile qui le suit de près, car ils ne peuvent être séparés. Lors même que l'utile ne se trouve point uni à une sagesse profonde, on a remarqué que la seule vertu suffit pour vivre heureusement. PALMIERI.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

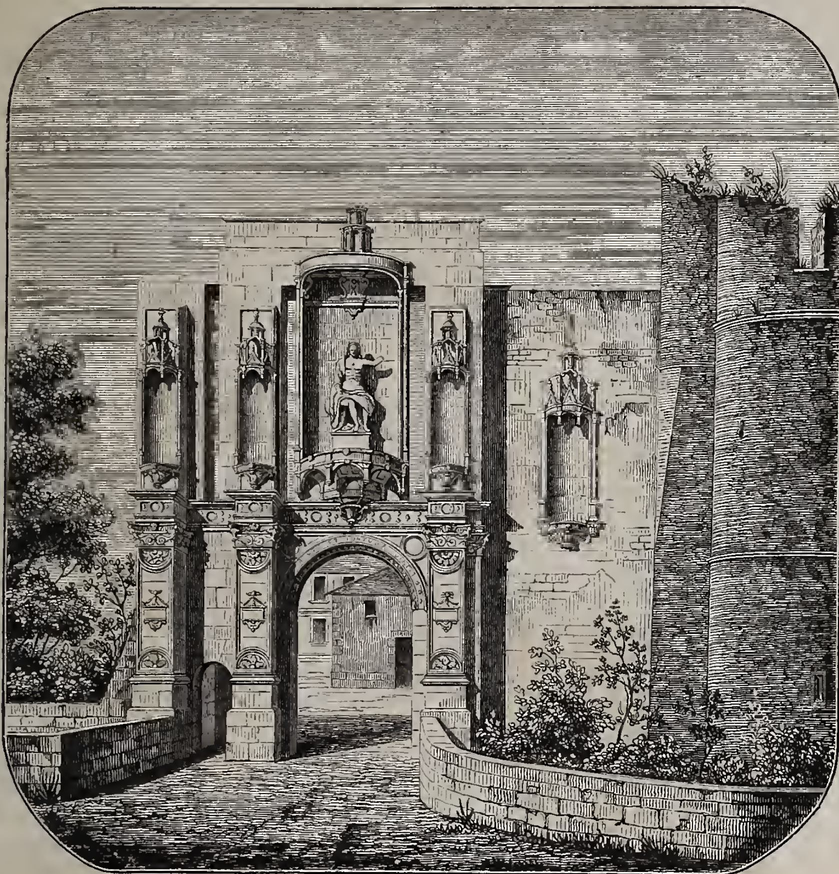
ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

EPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite.—Voy. p. 121, 193.)

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.



(Renaissance. — Entrée du château de Nantouillet, près de Paris. — Voy. 1833, p. 364.)

La gloire des armes a sans doute plus de retentissement qu'aucune autre ; mais elle n'est souvent ni aussi entière, ni aussi durable que celle que les rois et les princes peuvent assurer à leur nom en protégeant les sciences, les lettres et les beaux-arts. Les succès de la guerre s'achètent chèrement; leurs résultats, quelquefois féconds, sont quelquefois aussi incertains et variables : ce qu'on a conquis par la victoire ne peut-on point le perdre par la défaite? Les conquêtes de l'humanité dans le domaine de l'intelligence sont au contraire impérissables; elles lui sont acquises à jamais, et les progrès qui tendent au plus grand développement de la civilisation sont de véritables bienfaits qu'on ne peut plus lui ravir.

Heureux donc les princes qui, soit par le concours des circonstances, soit par la puissance de leur propre génie, se trouvent placés à la tête d'une de ces grandes époques où les sciences, les lettres et les arts fleurissent à la fois et viennent ajouter un nouveau lustre aux prestiges du trône sur lequel leur naissance ou la fortune les a élevés.

Dans l'antiquité grecque, c'est par le nom de Périclès que se trouve déterminé le point culminant où les arts sont parvenus chez cette nation privilégiée, modèle éternel, source pure et féconde, où le génie des artistes puise ses enseignements les plus vrais et ses inspirations les plus sublimes.

Sous l'empire des Romains, dont la grandeur et la magnificence sont restées sans égales, et pour lesquels on ne peut se défendre d'une admiration enthousiaste; chez ce grand peuple qui civilisa l'Europe, bien plus encore par ses arts que par ses armes, les siècles d'Auguste et de Trajan sont les deux grandes époques pendant lesquelles le génie romain se manifesta dans toute sa splendeur, et atteignit au plus haut degré de perfection.

Dans la société moderne, les noms de Médicis à Florence, et ceux de Jules II et de Léon X à Rome, servent à exprimer cette belle période de la Renaissance où l'Italie, digne fille de l'antiquité, sembla en effet vouloir renaître de ses cendres et renouveler les merveilles de ses ancêtres. Ce fut alors qu'à l'instar des Romains elle eut pour mission de doter les autres nations des bienfaits de cette nouvelle civilisation, à la tête de laquelle elle se trouvait naturellement placée, non plus par la guerre, mais par l'action du christianisme, et par l'influence de ses philosophes, de ses poëtes, de ses savants et de ses artistes immortels.

La France, qui déjà avait inscrit dans ses glorieuses annales le grand nom de Charlemagne, inaugura, sous les auspices de François I, ce seizième siècle si célèbre dans son histoire, pendant lequel les sciences, les lettres et les arts se développèrent simultanément, et la civilisation française prit un nouvel essor.

François I, qui avait ambitionné tous les genres de

gloire, ne parvint cependant à en conserver qu'une seule : il voulut être guerrier, et, malgré sa vaillance, il fut presque toujours battu ; comme politique, il échoua dans la plupart de ses projets; en même temps ses guerres et ses prodigalités devinrent ruineuses pour son peuple; mais il fut surnommé le *Père des lettres*, et ce titre seul, qu'il avait su mériter et qu'il conserva, fit oublier tous ses revers et pardonner toutes ses fautes; il attacha à son règne une célébrité qui n'a fait que s'accroître avec le temps, en rendant son nom inséparable de cette belle période de notre histoire nationale, qu'on désigne indistinctement sous le nom de *Renaissance* ou sous celui de *siècle de François I.*

Jaloux de la gloire de Léon X comme il l'était de celle de Charles-Quint; il fut plus heureux dans la lutte littéraire qu'il entreprit avec le pape que dans celle qu'il avait essayée avec le roi d'Espagne : cette rivalité devint au moins profitable à la France. Léon X ayant réorganisé l'Université à Rome, François I, par l'influence du célèbre Budé, régénéra celle de Paris; il fonda le collége de France, créa à Fontainebleau une magnifique bibliothèque, institua l'imprimerie royale, et appela en France les philosophes, les légistes et les littérateurs les plus illustres.

Ce roi, d'un caractère généreux et magnifique, avait pour les beaux-arts une grande passion, qui s'était encore accrue pendant ses divers séjours en Italie. Bien pénétré de l'heureuse influence que les arts peuvent exercer sur une nation, et de l'éclat qu'ils peuvent ajouter à la gloire de celui qui est appelé à la commander, il attira successivement à sa cour Léonard de Vinci, André del Sarto, le Rosso, Primatice, Serlio, etc., afin d'introduire en France ce sentiment de l'art antique qui valut alors à l'Italie une supériorité que toute l'Europe s'accordait à lui reconnaître. Ce fut principalement dans le château de Fontainebleau que ces artistes venus d'Italie développèrent toutes les ressources de leur talent et vinrent se substituer à nos artistes nationaux. Nous aurons occasion, en étudiant l'histoire de ce château, d'entrer dans plus de détails sur les artistes qui y coopérèrent, et de traiter amplement tout ce qui se rapporte à l'histoire de l'architecture et des architectes en France sous le règne de François I.

Dans notre précédent article, nous avons indiqué quels furent les efforts tentés dans les habitations particulières, au commencement du règne de François I, pour naturaliser en France les principes de la Renaissance italienne; nous nous proposons maintenant de faire voir ces mêmes principes appliqués à des constructions plus importantes élevées à la même époque, telles que les châteaux destinés à l'habitation du roi lui-même, ou à celle des princes et dignitaires de sa cour; c'est dans ce but que nous avons choisi le château du chancelier Duprat à Nantouillet, et les châteaux royaux de Chambord et de Madrid au bois de Boulogne. (Voy. p. 225, 265, 268.)

CHATEAU DU CHANCELIER DUPRAT A NANTOUILLET.

Duprat, qui avait débuté par des succès brillants dans le barreau, fut successivement lieutenant-général au bailliage de Montferrand, avocat-général au parlement de Toulouse, président du parlement en 1502, et enfin il était parvenu au poste de premier président lorsque François I, en montant sur le trône, le nomma chancelier et administrateur de ses finances. Etant devenu veuf, dès 1507 il entra dans les ordres, guidé bien plutôt sans doute par les calculs de son ambition que par l'entraînement religieux. En effet, aux faveurs dont il jouissait à la cour de François I il réunit bientôt celles de la cour de Rome, et le pape Clément VII lui accorda, en 1527, le chapeau de cardinal, et quelques années plus tard le titre de légat. Ainsi parvenu au faîte des grandeurs et de la puissance, le chancelier Duprat voulut créer pour son usage et son agrément une habitation princière, renfermant tout ce que le luxe pouvait inventer de plus splendide.

Ses fréquents voyages en Italie lui avaient inspiré, comme à son maître, le goût des usages et des mœurs de ce pays, et il chercha dans son domaine de Nantouillet à rivaliser avec ces belles villas qu'il avait vues en Toscane et en Lombardie.

Peut-être avant d'appartenir au chancelier Duprat le domaine de Nantouillet avait-il appartenu à quelque seigneur du lieu; mais en tout cas il ne subsiste aucun vestige du premier château, et c'est à tort qu'on a pensé que les restes des tours qu'on voit encore, et particulièrement celle qui est près de l'entrée, avaient pu faire partie de cet ancien manoir. Ces tours de briques appartiennent incontestablement à la même époque que le reste des autres bâtiments; leur construction est entièrement conforme à celle du reste du château, et le caractère des moulures dont elles sont ornées ne permet pas de conserver le moindre doute sur la date de leur érection. On reconnaît d'ailleurs très distinctement la disposition générale du château de Nantouillet; il s'élevait au milieu d'une enceinte quadrangulaire flanquée de tours rondes au nombre de sept environ, dont une à chaque angle. L'entrée principale était au nord-est; et le jardin compris entre le château et l'enceinte s'étendait au sud-ouest. L'enceinte est aujourd'hui en partie détruite. Sauf la porte d'entrée et du château proprement dit, il ne reste plus qu'un corps de bâtiment et l'arrachement des deux ailes à moitié ruinées ou dénaturées.

L'entrée du château dont nous donnons un dessin p. 225 est dans le style semi-gothique de l'époque; elle se compose d'une grande arcade à plein cintre, et d'une plus petite à côté servant d'entrée habituelle pour les gens de pied. Au-dessus de la grande arcade, dans une niche surmontée d'un couronnement sculpté, on voit encore les restes d'une statue qui, malgré l'état de mutilation dans lequel elle se trouve, peut être reconnue pour une statue de Jupiter, et ce n'est pas sans étonnement qu'on voit l'image d'une telle divinité au frontispice du château d'un prélat catholique. Mais nous ne comprendrions pas qu'on essayât de trouver aucune espèce d'allusion dans le choix du sujet de cette statue, et nous pensons qu'il ne faut y voir autre chose que le témoignage de ce goût alors fort à la mode, qui s'était manifesté en Italie d'abord, et en France ensuite, pour les divinités et les héros du paganisme. Le cardinal Duprat avait orné l'entrée de son château de la statue du maître des dieux, comme le cardinal d'Amboise, quelques années avant, avait décoré les murs du sien des portraits des empereurs de l'ancienne Rome. (V. p. 126.)

Ce que nous ne pouvons nous dispenser d'observer encore dans l'entrée du château de Nantouillet, c'est qu'on n'y parvenait que par un pont-levis, ainsi que l'indiquent les longues ouvertures destinées à le manœuvrer; et il est curieux de voir que, malgré le changement qui s'était opéré dans les mœurs sous le règne de François I, on n'avait cependant pas encore renoncé à l'appareil de défense indispensable dans les châteaux féodaux des siècles précédents; les tours dont nous avons déjà parlé étaient sans doute couronnées de créneaux et garnies de meurtrières, et avaient dû être élevées surtout dans le but de conserver extérieurement les marques de la puissance et du droit de juridiction que Duprat posséda quelque temps comme seigneur et comme archevêque. On peut juger par notre dessin du peu d'harmonie qui devait exister entre ces constructions militaires et la délicate architecture des autres bâtiments; aussi cette gracieuse décoration de l'entrée devait-elle apparaître au milieu de ces remparts de briques comme ces arbustes aux fleurs délicates et parfumées qu'on découvre avec surprise au milieu d'une haie sauvage.

Mais pénétrons dans l'intérieur de cette habitation, et voyons ce qui reste de toute cette splendeur et de ce luxe architectural.

Dans le corps du bâtiment du fond, il existe encore, en bon état de conservation, un escalier de pierre à rampes droites, conduisant au premier étage, et particulièrement à la chapelle qui se trouve dans une tourelle formant saillie sur la façade du jardin; cette tourelle est supportée au rez-de-chaussée par des colonnes à pans d'une délicatesse extrême, qui reçoivent la retombée des voûtes d'un élégant portique servant d'arrivée à un double perron (voy. 1855, p. 364), à l'aide duquel on descend au sol du jardin. Il n'est pas indifférent de remarquer que les arcs et les voûtes de ce portique, comme aussi les fenêtres de la chapelle, sont de forme ogivale, et que ce sont les seules de cette forme qu'il y ait dans ce château; il faut donc reconnaître évidemment que ce type de l'architecture gothique passait encore alors pour le seul propre à imprimer le caractère religieux, et se trouvait conservé avec respect dans les parties consacrées au culte, au milieu des capricieuses fantaisies de la Renaissance : la chapelle de Chenonceaux (voy. 1838, p. 275), et celles de plusieurs autres châteaux du seizième siècle, en sont une preuve. N'est-il pas cependant permis de douter que la chapelle dont il est ici question, et qui se trouve encore conservée aujourd'hui, ait été véritablement la seule chapelle du château de Nantouillet? Comprendrait-on, en effet, qu'un prélat comme Duprat, qui devait avoir une cour nombreuse et composée en partie de prêtres, et qui fit plusieurs fois les honneurs de son château à son souverain, ait pu se contenter, pour la célébration des cérémonies religieuses, de cet étroit sanctuaire qui n'est séparé du palier de l'escalier que par une grille en bois et à jour? Ne serait-on pas plutôt amené à supposer que cette petite chapelle n'était simplement que l'oratoire particulier du chancelier-cardinal, qui sans doute y parvenait de ses appartements à l'aide du petit escalier qui y est attenant? ou peut-être même n'était-ce que son confessionnal, à en juger par l'inscription *Judica me Deum* qu'on voit sur la porte d'entrée.

Après la chapelle, on remarque encore la grande salle, située au rez-de-chaussée dans le même bâtiment, et qui a conservé le nom de salle des gardes, dénomination qui pourrait paraître impropre dans un logis épiscopal, si l'on ne savait que la dignité de chancelier et même de cardinal donnaient le droit d'entretenir un certain nombre d'hommes d'armes. Cette salle, dépouillée de son ancienne décoration, a néanmoins conservé sa grande et belle cheminée sur laquelle, outre les traces des armoiries de Duprat, on voit encore des restes de peintures dont les sujets sont empruntés à la mythologie.

Dans l'aile de gauche, qui est très ruinée, il ne subsiste plus rien qu'un escalier en vis à voûtes en pierre rampantes et surbaissées, mais dont les détails de sculpture sont exécutés avec une rare perfection.

Partout, sur la porte d'entrée, dans l'escalier de la chapelle, sur la façade même du jardin, on voit alternativement sculptés les salamandres royales, les écussons et les trèfles de Duprat, qui ne peuvent laisser aucun doute sur la date précise de la construction de ce château, devenu aujourd'hui, comme celui d'Ango, le centre d'une vaste exploitation agricole, dont les exigences ont malheureusement fait disparaître les principales distributions de ce précieux exemple d'architecture civile : ce qui en reste mérite à tous égards de fixer l'attention des amateurs de notre architecture nationale. Le château de Nantouillet n'est pas toutefois aussi inconnu que M. Dussomerard s'est plu à le supposer; mais jusqu'ici il était resté inédit, et il faut savoir gré à ce savant amateur d'avoir été le premier à le mettre en lumière. Puissions-nous, en joignant nos efforts aux siens, sauver ce précieux débris d'une destruction qui serait à jamais regrettable pour l'art et pour l'histoire.

Nantouillet est à 4 myriamètres de Paris, sur la route de Meaux, près du célèbre collége de Juilly.

LE VER LUISANT.

Un ver luisant, sans se douter de la douce lueur qu'il répandait autour de lui, rampait dans le gazon fleuri d'un bosquet. Soudain, se glissant sans bruit hors de sa mousse fangeuse, un crapaud s'approche et inonde le pauvre animal de son venin. — Hélas! que t'ai-je fait? lui dit le ver en expirant? — Pourquoi brillais-tu? répondit la bête hideuse. PFEFFEL.

L'accession du grand nombre de citoyens à la propriété est un élément nécessaire à la sécurité et même à l'existence d'un peuple civilisé.

Fournir aux industrieux de faciles moyens d'obtenir la propriété des instruments de production qu'ils utilisent, ce n'est pas leur donner l'aisance aux dépens d'autres individus qui y auraient plus de droit.

Il n'y a de citoyens qu'à la condition de la participation directe à la propriété. La question revient donc toujours à savoir s'il vaut mieux, pour un peuple, compter un petit nombre de citoyens que des milliers de misérables et de vauriens.

BURET, *De la misère des classes laborieuses;* ouvrage couronné par l'Institut.

LA PRISON DE MICHEL CERVANTES A ALGER.

L'épisode le plus douloureux et le plus triste de la vie de Cervantès, l'illustre auteur de Don Quichotte, est sans contredit celui de sa captivité à Alger. Fait prisonnier par un navire barbaresque, c'est là qu'il fut conduit en esclavage; et plus tard, quand il rentra dans sa patrie, le souvenir même de cette captivité où il avait tant souffert lui inspira, au lieu de cris d'anathème et de vengeance, les pages les plus gracieuses et les plus attachantes de son livre.

Lorsqu'en juillet 1830, la flotte française quitta le mouillage de Sidi-Ferruch pour venir jeter l'ancre devant Alger, notre premier sentiment fut tout de joie et d'orgueil national; mais ma première pensée, mon premier souvenir fut pour le poëte espagnol, dont il me semblait que j'allais retrouver les traces. C'était en lui que se résumaient pour moi toutes les souffrances, tous les cris de désespoir, toutes les larmes de tant de chrétiens morts sur cette terre où flottait alors le drapeau de la civilisation européenne.

A travers le dédale de rues étroites, tortueuses et sales dont on ne retrouve plus la trace aujourd'hui, je marchai plein d'émotion et de respect, comme si j'étais allé vers une tombe amie.

En dehors de la porte Bab-Azoun, je trouvai au bord de la mer ce beau jardin qu'il décrit si bien lui-même, et d'où il fit sa première tentative d'évasion. Que de rêves, que de désirs durent passer dans cette âme ardente sous ces arbres, devant cette mer qui le séparait de son Espagne aimée! J'aurais voulu que ce gazon, ces beaux ombrages où le pauvre grand poëte captif avait dû pleurer et prier tant de fois, fussent un lieu consacré. Mon vœu fut exaucé d'une façon assez triste; car peu de temps après l'administration française destina cet emplacement à un cimetière, abandonné aujourd'hui.

Mais ce n'était là que la moitié de mon pèlerinage; je voulais voir le bagne où le poëte avait été enchaîné. Ces affreuses prisons étaient nombreuses alors; mais celle où Cervantès était demeuré le plus long-temps était dans le quartier de Bab-Azoun, non loin de la caserne des janis-

saires, et c'était là qu'étaient enchaînés encore, au moment de la conquête, quelques prisonniers chrétiens, au nombre desquels étaient les deux commandants et quelques hommes de l'équipage des deux bricks français naufragés.

Des chaînes scellées dans le mur, des instruments de torture et de correction, et plus que tout cela, la pensée des douleurs, des désespoirs, des colères qui, pendant si long-temps, vinrent se briser contre ces murs froids et sombres, donnaient à ce triste lieu l'apparence d'un tombeau.

Je m'assis sur le seuil, et en me rappelant les phases toujours si douloureuses de la vie du poëte, dont le souvenir me préoccupait; en songeant que les portes de ce sépulcre allaient s'ouvrir pour toujours; que la France venait d'entrer victorieuse dans ce nid de pirates dont le nom seul avait long-temps fait trembler la chrétienté, je me dis qu'il n'y avait pas d'enfer au-dessus duquel on pût écrire la terrible parole du Dante : *Plus d'espérance!*

La caserne des janissaires subsiste seule encore; deux compagnies de pionniers y sont casernées. C'est un vaste bâtiment à galeries intérieures comme toutes les habitations d'Alger. La porte est toute bariolée de couleurs vives que les indigènes affectionnent particulièrement. A l'entrée est suspendu, en guise d'*ex-voto*, un petit vaisseau, véritable symbole du mode d'activité et du plus grand levier de puissance des anciens maîtres de ce beau pays.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE NANTES.



(François Cacault.)

Les monuments publics ont leur roman comme les hommes, et leur existence tient souvent à d'heureux hasards. Si la ville de Nantes, par exemple, possède aujourd'hui un des plus riches musées de la province, elle ne le doit ni à une volonté long-temps active, ni à des efforts suivis, mais à une occasion inattendue, à quelques négligences de bureau peut-être.

Voici, du reste, l'histoire de ce Musée. Malgré le précepte d'Horace, nous nous voyons forcé de la reprendre depuis *l'œuf de Léda*, c'est-à-dire de fort loin *.

En 1742 naquit à Nantes un enfant que l'on baptisa par inadvertance sous le nom de *Françoise Cacault*. Or, cette prétendue fille était un garçon. Lorsque l'on s'aperçut, plusieurs années après, de l'erreur commise sur les actes de l'état civil, il fallut une longue enquête pour en obtenir la rectification. Enfin pourtant François Cacault fut remis en possession de son sexe, et se livra avec ardeur à de sérieuses études. Il arriva en 1764 à Paris, où une place de professeur de mathématiques à l'Ecole militaire lui fut accordée. Mais une querelle suivie d'un duel le força à quitter précipitamment la France : il partit pour l'Italie, et arriva à Rome *avec tout son bagage dans un mouchoir.*

Cependant quelques années d'exil firent oublier sa malheureuse affaire : il put revenir à Paris, où il obtint d'abord un emploi de secrétaire des commandements, puis celui de secrétaire d'ambassade à Naples sous M. de Talleyrand. A la retraite de ce dernier en 1791, Cacault fut nommé chargé d'affaires dans la même résidence.

Plus tard, le département de la Loire-Inférieure le nomma député au Conseil des cinq cents. Renvoyé à Rome après la révolution du 18 brumaire comme ambassadeur, il en revint avec le titre de sénateur.

Son goût pour les arts s'était accru dans ses différents voyages en Italie. Il y avait recueilli une collection précieuse d'antiques, de marbres et de tableaux, qu'il embarqua sur deux navires. L'un d'eux fut pris par les Anglais, et tous les objets d'art qu'il transportait furent vendus à Londres; mais l'autre arriva en France, et François Cacault fit transporter tout ce qu'il avait ainsi sauvé de sa collection à Clisson, où il venait d'acheter une propriété.

Depuis que l'on a daigné s'apercevoir que la France méritait aussi d'être parcourue et étudiée, la Loire, la Vendée, la Bretagne, sont devenues des pèlerinages à la mode, et il est peu de nos touristes qui n'aient visité la petite ville où s'élève le vieux château du connétable. Clisson est en effet un pays à part, et tout-à-fait digne de la préférence que lui accordait Cacault. C'est quelque chose comme le Tibur décrit par Horace. Partout des vignes, des ombrages riants, des cascatelles, un air limpide et doux. On comprend que le Poussin se soit inspiré de son paysage; que David, Talma, Boieldieu, ne l'aient quitté qu'à regret.

Ce fut là que François Cacault fit bâtir un musée pour sa collection; mais il mourut avant d'avoir pu le terminer. Son frère, confident de ses intentions, sollicita du gouvernement les trente mille francs nécessaires à son achèvement, déclarant abandonner, à cette condition, tous ses droits sur la collection, qui devait rester où elle se trouvait comme une propriété nationale. Il donnait de plus, après sa mort, tous ses biens fonds, produisant trois mille francs de revenu, pour qu'ils fussent employés à l'entretien et à l'agrandissement du Musée.

Le croirait-on, une telle proposition demeura sans réponse! Fatigué de retards qu'il ne pouvait comprendre, pressé par le désir de régler les affaires de la succession, Pierre Cacault se décida enfin à accepter les offres que lui faisait la ville de Nantes pour l'achat de la collection. Mais cet achat ayant eu lieu contrairement à l'opinion de M. de Celles, alors préfet de la Loire-Inférieure, tous les objets d'art provenant du Musée de Clisson furent distribués dans les bureaux et les greniers, où ils demeurèrent jusqu'aux dernières années de la restauration, où fut enfin construit le Musée que l'on voit aujourd'hui à Nantes.

Ce Musée renferme environ neuf mille objets d'art, parmi lesquels se trouvent peu de sculptures. Cependant on y remarque des marbres de M. Debay fils; de magnifiques plâtres, moulés sur l'antique pour la plupart; l'un est un original de Canova (le portrait colossal de Clément XIII); des vases en marbre copiés à Rome; et enfin la collection des ornements antiques de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Quant aux tableaux, ils sont au nombre de sept cent

* Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.

vingt, et beaucoup d'entre eux pourraient prendre place au milieu des chefs-d'œuvre du Louvre.

ÉCOLES D'ITALIE.

Les toiles de l'école italienne sont surtout nombreuses au Musée de Nantes.

Au premier rang se trouve un Christ couronné d'épines et portant sa croix, de Sébastien del Piombo.

Ce peintre naquit, comme on le sait, à Venise en 1485. Il travailla tour à tour sous Giorgion et sous Michel-Ange, mais sans se soumettre à leurs manières. La tête de Christ que possède le Musée de Nantes est, si nous ne nous trompons, une de ses plus magnifiques peintures. Expression sublime, harmonie de tons, sentiment exquis, tout s'y trouve. La couleur est un peu terne, comme dans toutes les œuvres de ce maître, mais pleine de charme. Cette tête, peinte sur bois, est d'autant plus précieuse, que les tableaux de Sébastien del Piombo sont devenus fort rares.

On peut en dire autant de ceux de Bronzino et de Castelli. Le premier, qui appartient à l'école florentine, a peint sur étain un admirable portrait de Baccio Bandinelli, que François Cacault acheta à Rome. Le second, Génois d'origine, est l'auteur d'un tableau représentant *la Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean.* On le croirait peint sous l'influence immédiate de Raphaël.

N'oublions point de signaler en passant une toile de



(Musée de Nantes; Ecole italienne. — Le Christ, par Sébastien del Piombo. — Hauteur, 0m,433; largeur, 0m,325.)

Michel-Ange Cercozzi, connu sous le nom de *Michel-Ange des Batailles.* Ce sont des *Voleurs de bestiaux.* Deux cavaliers effrayés traversent un paysage au galop : rien de plus vif ni de plus vrai.

La suite à une prochaine livraison.

POETES FRANÇAIS MORALISTES.

Les premiers ouvrages de morale ont été écrits en vers. La sagesse antique s'est plue à revêtir ses pensées de formes concises et rhythmées, pour les graver plus sûrement dans la mémoire du peuple. Il en a été de même pendant long-temps des historiens et des législateurs. La langue poétique était réputée la seule digne du culte des dieux, des grands souvenirs de la patrie, des préceptes de la morale publique et privée.

Dans la suite, la prose, enrichie par toutes les conquêtes de la réflexion et du savoir, perfectionnée et simplifiée par la logique, est devenue plus particulièrement le langage de la raison. La plupart des traités de morale ont été écrits en prose, de même que l'histoire et les lois.

On voit cependant, soit chez les anciens, soit chez les modernes, une longue série presque non interrompue d'auteurs qui ont continué à se servir, sinon de la poésie, du moins de la versification, pour populariser leurs sentences et leurs aphorismes, ou directement, sans comparaison, sans images, sans voile; ou indirectement, en ayant recours à l'apologue.

Il ne serait pas absolument exact d'assigner à la plupart d'entre eux le nom de poëtes; leur objet étant, non de charmer et de ravir l'imagination, mais d'éclairer et de fortifier le sens moral. Leur génie n'est point de ceux qui s'élèvent vers un monde idéal sur des ailes de feu; il ne quitte point la terre, il marche paisiblement les ailes fermées (s'il a des ailes), et du même pas que les simples mortels, se contentant de murmurer modestement à leurs oreilles ses paroles cadencées, et les conduisant sans tromperie ni mystère par d'humbles sentiers vers le vrai et l'honnête.

En France, le poëte moraliste qui est resté le type du genre est sans contredit le vieux Pibrac. Né à Toulouse en 1529, il est mort en 1524. C'était un des hommes les plus

éloquents et les plus estimés de son temps. Il fut l'un des ambassadeurs de Charles IX au concile de Trente, et Henri III le nomma président à mortier. Entre autres ouvrages, il a composé 126 quatrains qui ont été long-temps une lecture usuelle dans les familles, et ont été traduits en beaucoup de langues. Montaigne se plaisait à les citer, et il parle avec éloge du caractère de Pibrac. Les cinquante premiers quatrains avaient été intitulés : *Cinquante quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocilides, Epicharnus, et autres poëtes grecs.* On jugera du style de Pibrac et de sa manière par les citations suivantes :

Non cras.

Ce que tu peux maintenant, ne diffère
Au lendemain, comme le paresseux ;
Et garde aussi que tu ne sois de ceux
Qui par autrui font ce qu'ils pourroient faire.

Il faut être bienveillant.

Ne mets ton pied au travers de la voye
Du pauvre aveugle; et d'un piquant propos
De l'homme mort ne trouble le repos ;
Et du mal-heur d'autruy ne fais ta joye.

Ne point juger sans entendre.

Si ton amy a commis quelqu'offence,
Ne va soudain contre lui t'irriter :
Ains doucement, pour ne le dépiter,
Fais lui ta plainte, et reçoys sa deffence.

L'Art de bien lire.

Qui lit beaucoup et jamais ne médite,
Semble à celui qui mange avidement,
Et de tout mets surcharge tellement
Son estomach, que rien ne luy profite.

On associe quelquefois au nom de Pibrac celui du président Favre, l'un des plus grands jurisconsultes du commencement du dix-septième siècle. Il a composé cent quatrains moraux, dédiés à mademoiselle Marguerite, princesse de Savoie. En voici un pris au hasard :

Ne faire autre chose que ce qu'on doit.

Ce n'est le tout de brouiller mainte affaire,
Pour n'estre dit justement paresseux :
Le principal, c'est n'estre point de ceux
Lesquels font tout, fors ce qu'ils doivent faire.

Un auteur anonyme a publié, vers le même temps, 74 quatrains intitulés : *Quatrains de la vanité du monde.*

Rien ne résiste au temps.

Tout passe et tout s'en va ; rien ferme ne demeure ;
Le temps qui fauche tout, luy-mesme se destruict:
La nuict chasse le jour; le jour chasse la nuit;
Les saisons, les saisons; et l'heure chasse l'heure.

L'Homme comparé à une Barque.

Comme une barque en mer que le vent favorise,
L'homme entre les plaisirs au monde va flottant;
La tourmente qui vient, est la mort qui l'attend;
Le sépulchre est l'escueil où enfin il se brise.

Pierre Matthieu, historiographe de Henri IV et de Louis XIII, est l'auteur qui, après Pibrac, a obtenu le plus de succès. Il a intitulé ses quatrains : *Tablettes de la vie et de la mort*, et les a divisés en trois centuries. Il est peut-être même l'auteur des *Quatrains de la vanité du monde.*

La Mort est comme un Tisserand.

La Vie est une toile ; aux uns elle est d'estoupe,
Aux autres de fin lin, et dure plus ou moins :
La Mort, quand il luy plaist, sur le mestier la coupe ;
Et l'Heur et le Malheur comme les fils sont joints.

Le Cœur fait tout.

La main n'oblige point, si le cœur ne l'ordonne;
Ce qui ne vient de luy n'a grace ny faveur:
Celuy donne beaucoup qui soy-mesme se donne;
Celuy ne donne rien qui reserve le cœur.

Portrait de la Chicane.

La chicane aujourd'huy met le peuple en chemise;
La ruse est son bouclier; son idole l'argent :
Le taon perce la toile, et la mouche y est prise;
Le coulpable on absout, pour punir l'innocent.

Portrait de la fausse Amitié.

L'amitié aujourd'huy au son du gain s'esveille :
Comme l'on voit aller au froment les fourmis,
Les vautours à la proye, aux fleurettes l'abeille,
On voit viste courir au profit les amis.

Raoul Parent a publié des *Quatrains spiritels.* Pierre Énoc ou Enoch, fils du professeur de Genève, a composé cinq cents quatrains sous le même titre que ceux de Pierre Matthieu ; nous en citerons un seul :

La vanité des Epitaphes.

Que te sert, ô mortel, ceste Tombe marbrine,
Qui comme toy, aussi à la fin vieillira;
Tes tiltres s'y perdront qu'en peine on y burine.
Sois juste, et ton renom icy bas durera.

Jean-Denis Colony, Ronsard, Jean Claverger et Louis d'Orléans, se sont aussi exercés dans ce genre.

Pierre Forget, sieur de Fresnes, rédacteur du célèbre édit de Nantes, a intitulé ses quatrains : *les Sentiments universels.* Il est en général plus nerveux que ses devanciers.

L'Homme juste ne se justifie point.

Qui sans propos se justifie
Du mal dont il se dit exempt,
Donne sujet qu'on s'en défie,
Et se condamne en s'excusant.

Antoine Godeau, évêque de Grasse et l'un des premiers membres de l'Académie, célèbre à l'hôtel Rambouillet sous le nom du *Nain de Julie*, a écrit des quatrains intitulés *Institution d'un prince*, où il donne de sages conseils.

Se mocquer des libelles.

Si de vos actions la Satyre se joüe,
Feignez adroitement de ne la pas ouïr :
Qui releue vne injure, il semble qu'il l'auoüe;
Qui la sçait mépriser la fait évanouïr.

Estre reservé à promettre, et fidelle apres avoir promis.

Ne donnez point d'espoir qui se trouve friuole;
Soyez ferme et fidelle apres avoir promis;
Et sçachez que la loy de garder sa parole,
Sans dispense, s'étend jusques aux ennemis.

Un des plus beaux génies du grand siècle, Fénelon, si admirable poëte en prose, n'a point dédaigné d'écrire quelques maximes morales en vers prosaïques. Cet illustre exemple suffirait pour démontrer que le seul but de cette classe de poëtes moralistes dont nous nous occupons, est d'insinuer plus subtilement dans la mémoire les leçons de la sagesse.

I.

Rendez au Créateur ce que l'on doit lui rendre.
Réfléchissez avant que de rien entreprendre.
Point de société qu'avec d'honnêtes gens ;
Et ne vous flattez point de vos heureux talens.

II.

Conformez-vous toujours aux sentimens des autres ;
Cedez honnêtement, si l'on combat les vôtres.
Donnez attention à tout ce qu'on vous dit ;
Et n'affectez jamais d'avoir beaucoup d'esprit.

III.

N'entretenez personne au delà de sa sphère ;
Et dans tous vos discours tâchez d'être sincère.
Tenez votre parole inviolablement,
Et ne promettez point inconsidérément.

IV.

Soyez officieux, complaisant, doux, affable ;
Et pour tous les humains d'un abord favorable.
Sans être familier, ayez un air aisé ;
Ne décidez de rien qu'après avoir pesé.

V.

Aimez sans intérêt ; pardonnez sans foiblesse.
Choisissez vos amis avec délicatesse ;
Cultivez avec soin l'amitié d'un chacun.
A l'égard des procès, n'en intentez aucun.

VI.

Ne vous informez point des affaires des autres ;
Sans affectation taisez-vous sur les vôtres.
Prêtez de bonne grâce, avec discernement.
S'il faut récompenser, faites-le noblement.

VII.

En quelque heureux état que vous puissiez paroître,
Que ce soit sans excès, et sans vous méconnoître.
Compatissez toujours aux disgraces d'autrui :
Supportez ses défauts, vivez bien avec lui.

VIII.

Surmontez les chagrins où l'esprit s'abandonne.
N'usez de raillerie envers nulle personne.
Où la discorde règne, apportez-y la paix ;
Et ne vous vengez point, qu'à force de bienfaits.

IX.

Reprenez sans aigreur ; louez sans flatterie.
Riez paisiblement ; entendez raillerie.
Estimez un chacun dans sa profession ;
Et ne critiquez rien par ostentation.

X.

Ne reprochez jamais le plaisir que vous faites ;
Mais le mettez au rang des affaires secrètes.
Prevenez les besoins d'un ami malheureux :
Sans prodigalité montrez-vous généreux.

XI.

Modérez les transports d'une bile naissante ;
Et ne parlez qu'en bien d'une personne absente.
Fuyez l'ingratitude ; et vivez sobrement.
Jouez pour le plaisir, et perdez noblement.

XII.

Pensez bien, parlez peu, et n'offensez personne.
Faites toujours grand cas de ce que l'on vous donne.
Ne tyrannisez point le pauvre débiteur ;
Pour lui comme pour vous soyez de bonne humeur.

XIII.

Au bonheur du prochain ne portez point d'envie ;
Et ne divulguez point ce que l'on vous confie.
Ne vous vantez de rien ; gardez votre secret.
Après quoi, mettez-vous au-dessus du caquet.

Quelques quatrains de Sylvain Maréchal ont été aussi quelquefois cités.

Le rôle du Sage.

Des honneurs éclatans ne sois pas idolâtre.
Sur la scène du monde heureux qui, spectateur,
Personnage muet dans un coin du théâtre,
Vivroit sans être vu, mourroit sans être acteur.

Les quatre Saisons de la vie.

Notre vie est un champ qu'il nous faut cultiver :
Les fleurs sont au printemps ; les fruits sont en automne ;
Les travaux pour l'été ; le repos dans l'hiver.
Des lauriers du matin le soir fait sa couronne.

Au dix-huitième siècle, la chaîne des poëtes moralistes semble prête à se briser. La haute poésie envahit leur domaine. On moralise en vers, à leur manière, jusque sur le théâtre. Elle se renoue toutefois pendant la dernière moitié. Vers 1785, François de Neufchâteau publia 300 quatrains sous le titre d'*Anthologie morale.*

De la lecture.

Pour la première fois quand je lis un bon livre,
C'est un nouvel ami que je me plais à suivre ;
Et je relis après le livre que j'ai lu,
Comme j'aime à revoir un ami qui m'a plu.

D'un homme public sujet à se passionner.

Des plus grands intérêts il prend un soin extrême ;
Mais à ses passions il se laisse entraîner ;
Et le peuple malin qu'il voudrait gouverner
Voudrait qu'il sût d'abord se gouverner lui-même.

Du Temps.

Tantôt pour un plaisir, tantôt pour une affaire,
Nos soins sont prodigués, notre temps est perdu ;
Et nous songeons à la vertu,
Quand nous n'avons plus rien à faire.

De notre temps, les quatrains d'un pair de France, M. Morel de Vindé, ont eu presque la célébrité de ceux de Pibrac ; on les récite, et même on les chante encore dans quelques écoles, pensions ou gymnases.

M. Mollevaut, de l'Institut, est l'auteur de quatrains où l'enseignement n'est pas aussi direct, et qui tiennent plus particulièrement de l'apologue.

Enfin, un préfet de l'empire, M. le baron de La Doucette, a publié un recueil où l'apologue tient également plus de place que dans les anciens poëtes moralistes ; mais, bien que l'imagination s'y mêle en plus d'un endroit aux graves paroles, et que parfois le masque du poëte y cache à demi la figure du sage, la fin que se propose l'auteur est bien l'utilité morale, comme l'entendaient les bons vieux auteurs cités plus haut.

JUPITER ET LA BREBIS,

Fable imitée de Lessing par M. de La Doucette.

Jupiter parcourant Europe, Asie, Afrique,
La vaste Océanie et la double Amérique,
Portait ses regards vigilants
Sur ses innombrables enfants.

. . . .

En Champagne il passait, quand la douce brebis
Vient caresser sa main, et d'une voix tremblante,
Se plaint des animaux : tous, soit grands ou petits,
Oppriment sans pitié leur victime innocente ;
On ne punit jamais les maux qu'ils ont commis.

Le dieu dit : — Sois terrible à tes vils ennemis !
De tes justes douleurs mon cœur aussi murmure ;
Songeons à réparer l'erreur de la nature.
Du fier sanglier nourri dans les combats
Sur ta lèvre j'étends la défense intraitable.
— Non ! cent fois non. — J'attache à tes pieds délicats
Du prince des déserts la griffe redoutable.
— Peut-on conserver la douceur,
Si d'un tyran l'on offre aux yeux l'image ?
Sire lion ne vit que de carnage ;
Moi, du sang j'eus toujours horreur.
— Fort bien ; j'aime à te voir sensible et pitoyable.

Si l'on vient t'assaillir, d'un dard irrévocable
Tu donneras la mort.
— Du serpent chacun fuit l'atteinte;
J'exciterais de même et la haine et la crainte.
— Je te doûrai de la vigueur;
De cornes j'armerai ta tête généreuse.
— Le bouc de nos troupeaux me prendrait pour sa sœur;
On me verrait bientôt et volage et quinteuse.

— Pour éviter que ton voisin
Songe sans cesse à te détruire,
Il te faut la force de nuire;
Ainsi l'a voulu le destin.
— Mon père, à cet arrêt je frémis d'épouvante.
Du pouvoir de mal faire en naîtrait le désir;
Ta brebis deviendrait méchante.
J'aime mieux être encor condamnée à souffrir.

KHOTBAH,

OU PRIÈRE DES MUSULMANS POUR LE PRINCE.

La *khotbah* est une espèce de prône ou d'allocution adressée, pour le chef de l'autorité temporelle, par l'imam (prêtre) aux fidèles avant la prière publique du vendredi, prière qui, selon la stricte observation de la loi religieuse, doit être faite par tout musulman dans une grande mosquée. La khotbah se récite également aux deux fêtes mahométanes, l'une, la petite fête, à la fin du ramadan (nom d'un mois et en même temps d'un jeûne de trente jours); l'autre, la grande fête, deux mois et dix jours après la petite. Dans l'origine, en effet, le pouvoir du khalife (successeur, substitut), était tout à la fois politique et religieux. Le khalife étant imam, dirigeait la prière.

La khotbah se compose de plusieurs parties, qui toutes ne datent pas de la même époque. La plus ancienne, celle qui se récite la première, remonte à Mahomet: il la disait lui-même, en s'acquittant des fonctions sacerdotales, comme chef de la prière. Cette première khotbah était une sorte de profession de foi, une glorification de Dieu, de son unité et de ses principaux attributs, ou de *credo*. Elle se faisait par le prophète de la chaire (menber) et non de l'autel (mihreb, niche au fond de la mosquée.)

A la mort de Mahomet, son premier successeur, Abou-Bekr, fit suivre, dans la khotbah, l'invocation à Dieu de la glorification de Mahomet. Les successeurs d'Abou-Bekr, Omar, Osman, Ali, y ajoutèrent quelques mots sur leurs prédécesseurs respectifs. Il en fut de même des deux imams, Hassan et Hussein, derniers descendants d'Ali. Cette deuxième partie de la khotbah, nommée *ouaradia* (introït), ne tarda pas à être suivie d'une troisième *mouahida* (consacrée à célébrer l'unité de Dieu), qui se composait de quelques paroles tendant à rappeler aux hommes tout ce qu'ils devaient au créateur. Ces trois parties forment ce que les musulmans appellent la Khotbah n° 1. Ce fut pour eux un article de foi, que le vrai successeur de Mahomet pouvait seul la prononcer.

Cependant lorsque plus tard les khalifes devenus, avant tout, chefs politiques, déléguèrent les fonctions sacerdotales à des imams spéciaux, l'usage s'introduisit d'insérer dans la khotbah, à la suite des noms déjà désignés, le nom du khalife régnant et de faire des vœux pour sa personne. Souvent on ajouta même le nom de son successeur présomptif. C'était, pour celui-ci, comme la constatation de ses droits éventuels. Dès lors la khotbah fut regardée comme attribut essentiel de la souveraineté.

Aussi, dans toutes les guerres civiles qui divisèrent l'empire ottoman, chaque chef essaya-t-il d'établir en sa faveur le droit de réciter la khotbah, droit distinctif de la puissance absolue et légitime. Quelques uns y ajoutèrent leur nom; mais la force du principe prévalut, et les khalifes, descendants de Mahomet, furent les seuls auxquels ce droit fut reconnu.

Dans ces diverses collisions, la khotbah reçut une augmentation, désignée sous le nom collectif de deuxième khotbah, formée elle-même de deux parties, savoir: la khotbah n° 2, et le doah (prière) que l'imam récite après une pose en descendant une marche, le surplus de la prière étant récité du haut de la chaire. De là vient le nom de *khotbeteïn*, ou les deux khotbah.

La *khotbah*, la *sekkah* (droit de battre monnaie), la *gadah*, c'est-à-dire le cheval conduit devant quelqu'un en signe de vasselage, sont les prérogatives par lesquelles la souveraineté est reconnue dans un pays musulman.

En Algérie, du temps des Turcs, la khotbah était dite au nom du grand seigneur. Depuis la conquête par la France, elle l'a été au nom du seul souverain musulman qui prenne encore le titre de khalife, l'empereur de Maroc, et même, dans un certain nombre de mosquées, au nom d'Abd-el-Kader.

GIBBON TERMINANT SON HISTOIRE DE LA DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Le célèbre historien anglais Gibbon mit plus de vingt ans à composer l'ouvrage auquel il doit sa réputation, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*. Ce fut, comme il le raconte lui-même, à Rome, le 15 octobre 1764, qu'étant assis et rêvant au milieu des ruines du Capitole, tandis que des moines déchaussés chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, il se sentit frappé pour la première fois par l'idée d'écrire l'histoire de la décadence et de la chute de cette ville. Ce grand travail ne fut terminé qu'en 1787, en Suisse, et l'auteur, dans ses Mémoires, a consacré quelques lignes simples et touchantes au souvenir des impressions qu'il ressentit en traçant les derniers mots de cette œuvre qui avait occupé une partie de sa vie.

« Ce fut, dit-il, le jour ou plutôt la nuit du 27 juin 1787 que, dans le jardin de ma maison d'été, j'écrivis les dernières lignes de ma dernière page. Après avoir posé ma plume, je fis plusieurs tours sous un berceau d'acacias d'où la vue domine et s'étend sur la campagne, le lac de Genève et les montagnes. L'air était tempéré, le ciel serein; le globe argenté de la lune était réfléchi par les eaux, et toute la nature était silencieuse. Je ne dissimulerai pas ma première émotion de joie à cet instant du recouvrement de ma liberté et peut-être de l'établissement de ma réputation; mais mon orgueil fut bientôt humilié, et une pensive mélancolie s'empara de mon esprit, à l'idée que j'avais pris un congé éternel d'un vieux et agréable compagnon, et que, quelle que pût être la durée future de mon œuvre, la vie présente de l'historien ne pouvait être désormais que bien courte et bien précaire. »

Ce dernier pressentiment ne le trompa pas: il mourut le 16 janvier 1794, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'égoïsme est court dans ses vues; il reste sans lumière, solitaire et sans gloire. Nos facultés ne se développent jamais d'une manière aussi heureuse que lorsque le cœur est rempli des sentiments les plus doux. Belle nature d'un être qui ne s'aime jamais tant que lorsqu'il s'oublie, et qui peut trouver son bonheur dans un entier dévouement.

Essais de morale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MATINÉE D'UN GRAND SEIGNEUR,

A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



(La Petite toilette. — Dessin et gravure de Moreau jeune.)

Cette gravure est empruntée à un livre curieux publié en 1789, et intitulé : *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie.* L'auteur des dessins et de la plupart des gravures est Moreau le jeune ; l'auteur du texte est Rétif de La Bretonne. C'est, comme l'indique le titre, une suite de tableaux représentant les divers événements de la vie de la société avant la révolution. Si depuis l'invention de la gravure on avait pris soin de figurer de cette manière l'histoire physique et morale de chaque génération, l'ensemble de toutes ces estampes serait d'un bien haut intérêt pour l'étude des mœurs et des costumes : on ne serait pas réduit aujourd'hui, pour différentes époques, à rassembler à grand' peine et à grands frais des estampes et des textes épars, qui laissent le plus souvent des lacunes qu'on ne saurait combler. Les compositions de Moreau excellent en finesse et en grâce ; on en a toujours reconnu et loué la fidélité. Les explications de Rétif de La Bretonne ne sont pas aussi satisfaisantes. Ce singulier homme de lettres, qui n'écrivait pas ses ouvrages, mais qui, en les improvisant, les *composait* immédiatement avec les caractères d'imprimerie, est ordinairement fade, diffus, et il s'engage dans des historiettes le plus souvent romanesques et fastidieuses. Pour un livre de ce genre, il eût fallu un écrivain de l'école de La Bruyère. Les seules lignes de Rétif de La Bretonne qui se rapportent à la gravure que nous reproduisons sont les suivantes :

« Monsieur se faisait coiffer : le coureur était prêt à porter les billets du matin, lorsqu'on avait annoncé le tailleur ; un gros homme noir était entré suivi de son garçon. Il déploie un habit ; il en montre la manche et le garçon les basques. — C'est cela, dit M. le marquis ; mais quels boutons vous avez mis là ! ce n'est pas le dernier goût. — Pardonnez, monsieur le marquis, pardonnez. — J'en ai vu

hier au duc de F***; c'est ainsi que je les voulais. Remportez cela et revenez dans une heure; je sortirai en chenille. Dans une heure, entendez-vous? — Le valet de chambre et son second qui essayait le fer pensaient : — Notre maître est bien difficile! — Ils savaient peut-être le fin mot : c'est qu'il fallait gronder le tailleur de peur qu'il ne présentât un long mémoire. »

On trouve une description plus complète et plus intéressante d'une matinée de grand seigneur dans les Mémoires de la femme de l'un d'eux, madame d'Épinay. Voici comment elle raconte l'emploi que son mari faisait des premières heures de la journée :

« ... Lorsqu'il est levé, son valet de chambre se met en devoir de l'accommoder. Deux laquais sont debout à attendre les ordres. Le premier secrétaire vient avec l'intention de lui rendre compte des lettres qu'il a reçues de son département, et qu'il est chargé d'ouvrir; il doit lire les réponses et les faire signer; mais il est interrompu deux cents fois dans cette occupation par toutes sortes d'*espèces* imaginables. C'est un maquignon qui a des chevaux uniques à vendre, mais qui sont retenus par un seigneur : ainsi il est venu pour ne pas manquer à sa parole; car on lui en donnerait le double qu'on ne pourrait faire affaire. Il en fait une description séduisante; on demande le prix. Le seigneur un tel en offre soixante louis. — Je vous en donne cent. — Cela est inutile, à moins qu'il ne se dédise. Cependant on conclut à cent louis sans les avoir vus; car le lendemain le seigneur ne manque pas de se dédire.

» Ensuite c'est un polisson qui vient brailler un air, et à qui on accorde sa protection pour le faire entrer à l'opéra, après lui avoir donné quelques leçons de bon goût et lui avoir appris ce que c'est que la propreté du chant français... Je me lève et m'en vais; les deux laquais ouvrent les deux battants pour me laisser sortir, moi qui passerais alors par le trou d'une aiguille, et les deux estafiers crient dans l'antichambre : « Voilà madame, messieurs, voilà madame. » Tout le monde se range en haie; et ces messieurs sont des marchands d'étoffes, des marchands d'instruments, des bijoutiers, des colporteurs, des laquais, des décrotteurs, des créanciers, enfin tout ce que vous pouvez imaginer de plus ridicule et de plus affligeant. Midi ou une heure sonne avant que cette toilette soit achevée, et le secrétaire, qui sans doute sait par expérience l'impossibilité de rendre un compte détaillé des affaires, a un petit bordereau qu'il remet entre les mains de son maître pour l'instruire de ce qu'il doit dire à l'assemblée. Une autre fois il sort à pied ou en fiacre, rentre à deux heures fait comme un brûleur de maisons, dîne tête à tête avec moi, ou admet en tiers son premier secrétaire, qui lui parle de la nécessité de fixer chaque article de dépense, de donner des délégations pour tel ou tel ou tel objet. La seule réponse est : Nous verrons cela. Ensuite il court le monde et les spectacles, et il soupe en ville quand il n'a personne à souper chez lui. »

DES DEVISES.

LEUR ORIGINE. — EMBLÈMES ANTIQUES. — DIVERSES ESPÈCES DE SYMBOLES. — DEVISES SANS CORPS. — DEVISES HÉROIQUES. — DEVISES ROYALES.

L'usage des devises est de la plus haute antiquité. Il n'est point d'histoire sacrée ou profane qui n'en fasse mention. Les rois et les grands personnages en ont toujours orné leurs boucliers et leurs enseignes pour les distinguer et les enrichir. Ils en ont fait aussi marquer les édifices construits par leurs ordres, afin de perpétuer la mémoire de leur munificence. Virgile parle de divers emblèmes qui ornaient les boucliers des guerriers qui combattirent en Italie avec ou contre Enée. On trouve dans les autres auteurs de l'antiquité les diverses devises des personnages célèbres. A la guerre de Thèbes, Amphiaraüs le Devin portait un dragon, Ulysse portait un dauphin, Persée une gorgone, Capanée une hydre et Polynice un sphinx. On a découvert au dernier siècle, dans les ruines du temple d'Apollon Amycléen, au pied du Taygète, quatre boucliers votifs, sculptés en relief; ils représentent les emblèmes des deux branches des rois Héraclides de Sparte : la massue et le serpent pour Archidamus, Anaxidamus et Taléclus, comme descendants d'Eurystènes et de Proclès; et le serpent accompagné de deux renards tombants pour Anaxidamus seulement, comme ayant chassé du Péloponnèse les Héraclides de Messène, dont l'emblème était un renard. En Perse, les rois Séleucides avaient l'ancre pour emblème. Chez les Romains, Marius prit le premier l'aigle pour enseigne. Pompée portait sur son bouclier un lion armé d'une épée, et trois trophées sur son anneau, aussi bien que Sylla. La monnaie d'Auguste représentait d'abord une ancre enlacée d'un dauphin, avec l'exergue *Festina lentè*, Hâte-toi lentement; plus tard il prit l'image d'Alexandre, puis sa propre effigie. La monnaie de Vespasien présentait un papillon et une écrevisse, avec l'exergue *Maturè*, Mûrement, ou un palmier chargé de fruits. Avant eux, Jules César avait pour sa devise son fameux *Veni, vidi, vici;* Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Enfin, dans des temps plus anciens encore, Alexandre-le-Grand portait un serpent, parce qu'il prétendait descendre de Jupiter transformé en serpent.

Des devises beaucoup moins authentiques sont celles des compagnons de Charlemagne qu'ont chantés les romans français des douzième et treizième siècles, connus sous le nom de Poëmes des douze pairs. On attribue à Renaud le lion, à Olivier le griffon, à Astolphe le léopard, à Ogier-le-Danois l'échelle, à Salomon de Bretagne l'échiquier, et à Ganelon le faucon, puis les alérions ou aiglons. Les chevaliers de la Table-Ronde ont aussi des devises dans les romans ou poëmes de ce nom.

Les villes et les provinces eurent aussi des emblèmes. L'Egypte en avait trois, l'hippopotame, le crocodile et le bouc. En Grèce, Athènes avait la chouette et la tête de Minerve, Mycènes le lion, Argos le loup, et Messène le renard. La Judée prenait le palmier qui y croît en abondance, la Cyrénaïque le *sylphium*, espèce de persil. La Sicile avait pris la *triquetra* (trois jambes liées), qui représentait à peu près la forme de l'île; la Macédoine et la Thessalie le cheval, et la Perse le soleil. On connaît l'emblème de Rome, la louve.

On a beaucoup discuté sur l'invention des armoiries. Les uns ne la font remonter qu'aux croisades; d'autres ont voulu en faire honneur à l'antiquité la plus reculée, et donner, par exemple, aux guerriers du siége de Troie la connaissance du blason. L'erreur des deux partis vient de ce qu'on a pris pour des armoiries les simples devises ou emblèmes, dont l'usage ancien trouve sa raison dans la nécessité de marques distinctives dans les combats, et dans le penchant naturel de chacun à symboliser sa naissance ou son caractère, et à rappeler sans cesse aux yeux sa puissance ou ses hauts faits.

Définissons donc le plus clairement possible la devise, et ce qui s'en rapproche sans s'y confondre.

La devise est une des diverses espèces de *symboles*, dénomination générale et convenable à tous. Les devises, emblèmes, rébus et armoiries, sont les symboles figurés; les énigmes, anagrammes, acrostiches, épigrammes, proverbes, sentences ou apophtegmes, sont les symboles littéraux.

La *devise* est proprement la figuration matérielle d'une belle pensée éclaircie par cette figuration même. Les autres espèces de symboles se distinguent de la devise, comme on va le voir dans les définitions suivantes.

Les *emblèmes*, ou allégories figurées, sont les ornements, dessins, images, peintures, que l'on place sur les murs,

ou tableaux, vases, dans le but de représenter une histoire ou une fable, et d'en tirer une pensée morale, politique ou philosophique. Les emblèmes ne sont point sujets aux règles des devises, et l'on peut y représenter des hommes et plus de deux figures, même des armées entières.

Le *rébus* est une sorte de calembour en image, la représentation d'une phrase, non par des lettres, mais par des figures.

Les *armoiries* sont l'espèce de symbole qui se rapproche le plus de la devise. Il y a cependant entre elles des points de différence incontestables comme des points de contact. Les armoiries, qu'une opinion fausse et bizarre a voulu faire naître des images de cire des ancêtres, enfermées chez les Romains dans des *armoires**, ont commencé par être des insignes militaires. Elles sont essentiellement héréditaires, et sont astreintes à des règles fort éloignées des règles des devises, dont l'ensemble s'appelle *blason*. (V. 1834, p. 112, 194.)

Quelquefois, dans le langage, les mots *devise* et *emblème* se confondent; c'est pourquoi, après nous être bien expliqué sur le sens des deux idées, nous nous servirons indistinctement des deux expressions; ce qui ne nous empêchera pas de dire que plusieurs décorateurs d'appartements, en voulant faire des devises, n'ont fait réellement que des emblèmes, à cause de l'emploi des figures humaines et de l'oubli des règles que nous exposerons tout-à-l'heure. C'est ce qu'on remarque encore dans les galeries de Fontainebleau, et ce qu'on voyait jadis à Noisy près Saint-Germain-en-Laye, à l'hôtel de Meudon à Paris, ainsi qu'à l'hôtel Saint-Pol, édifices maintenant détruits.

Il ne faut pas non plus confondre avec les devises les éloges donnés, par forme d'épithète, aux maisons célèbres, comme « Noble de Vienne, Preux de Vergy, etc., en Bourgogne; Sagesse des Rambaulds de Simiane, Simplesse de Sabran, Vaillance de Blacas, en Provence, » et tant d'autres en Dauphiné et en Bretagne. Il faut aussi distinguer les inscriptions héraldiques, divisées en légendes ès-armes et cris de guerre.

Le cri de guerre était un mot dont on se servait dans le combat, et qui était prononcé ordinairement par l'enseigne. Quelques maisons cependant ont pris leur cri pour devise et réciproquement, comme les Montmorenci : *Dieu ayde au premier chrestien ;* ἁπλανῶς, sans fraude; les comtes de Chartres : *Passavant li meillor;* et les Molac en Bretagne : *Gric* (silence) *à Molac*, et plusieurs autres.

Les légendes-ès-armes sont les sentences placées sous l'écu sur une banderole.

Les devises sont le plus souvent personnelles, et ne passent point aux héritiers et à toute la famille; car elles contiennent presque toujours une allusion au caractère de celui qui les a adoptées, ou à un événement de sa vie; c'est même là la physionomie qui leur est propre. Les devises héréditaires sont plutôt des légendes ès-armes. La devise doit contenir une pensée à moitié cachée, à moitié intelligible; elle n'est point sujette aux règles du blason; elle se compose de deux parties, le corps et l'âme. Le corps est la représentation matérielle de l'idée, le dessin, l'image; l'âme est la légende, l'exergue, le mot qui anime l'objet, en italien *motto*. Ces dénominations expriment d'une manière vive et spirituelle l'union des deux parties de la devise, leurs rapports et leurs valeurs. Il est vrai cependant que l'on trouve des devises où manque l'une des parties.

On distingue donc trois sortes de devises : 1° les devises avec corps sans âme, ou muettes; ce sont plutôt, à bien les prendre, des emblèmes; 2° les devises avec âme sans corps. Cette espèce, qui est plutôt l'expression d'une passion ou le souvenir d'un événement qu'une pensée détachée, devient plus souvent héréditaire que les autres, par sa nature même. La troisième espèce, la véritable et la plus intéressante, est celle sur laquelle nous nous étendrons le plus ici.

Les corps de devise se tirent de trois sources : la nature, l'art, et l'accident ou cas fortuit. 1° De la nature; exemples : les oiseaux, les insectes, les quadrupèdes, les plantes, en un mot les trois règnes. 2° De l'art; exemples : un navire, un vase d'une matière, d'une forme quelconque; un sac, un tombeau, une lyre, toute chose œuvre des mains de l'homme. 3° De l'accident. L'accident est de deux sortes, fabuleux ou historique. L'accident fabuleux comprend toutes les fictions des poëtes anciens et modernes; exemples : le Pégase, l'Argo, la couronne d'Ariane, l'hydre de Lerne, la massue d'Hercule. L'accident historique se tire naturellement du champ vrai de l'histoire; exemples : l'origine si connue de la devise de la Jarretière en Angleterre, Honni soit qui mal y pense; et l'aventure dont on voyait jadis la représentation au château de Saint-Maur, près Hennery, et que nous rapporterons pour la singularité du fait.

Le cardinal du Bellay, évêque de Paris, partant un jour de Saint-Germain-en-Laye pour se rendre à son évêché, fut prié par plusieurs personnes de passer par le bac de Chatou. Il aima mieux prendre la chaussée qui était plus longue d'une lieue; et bien lui en prit, car la corde du bac rompit à Neuilly, et tous les passagers furent noyés. En mémoire de cette protection divine, il fit exécuter au château de Saint-Maur, dépendant de son évêché, sur la cheminée de la première salle, une peinture représentant un château dont le pied est baigné par une rivière (la Seine), avec un pont. Sur le pont passe un prélat à cheval. On y lit cet hémistiche pour âme : *Et hæc tu compendia vitæ*, Tu vois ici l'abrégé de la vie.

Nous allons résumer les règles essentielles des devises allégoriques modernes; elles sont, disent les auteurs, au nombre de neuf. 1° Il faut que la devise soit composée de corps et d'âme, en tel rapport l'un avec l'autre que l'âme explique le corps. 2° La légende (âme) doit être applicable à la personne comme à l'objet matériel (corps). 3° Il faut que la devise ne soit ni trop orgueilleuse, ni trop humble, ni trop facile, ni trop énigmatique, ni tirée de choses inconnues; 4° que la figuration en soit agréable à l'œil et la pensée belle; 5° qu'on n'y mette point de figure humaine (emblème); 6° que l'âme ou mot soit le plus souvent d'une autre langue que la langue maternelle du porteur; 7° que l'âme soit concise, c'est-à-dire de trois mots, ou de mots en nombre impair, en tout huit ou neuf syllabes au plus, excepté quand c'est un vers tout fait ou une sentence que l'on ne peut couper; 8° que le corps soit unique, c'est-à-dire, par exemple, qu'on ne peut placer dans la devise un papillon et une fleur, mais bien entendu qu'il soit unique quant aux espèces et non quant aux individus : ainsi on peut mettre un ciel semé d'étoiles, deux aigles; 9° que le genre de l'objet et le sexe de la personne soient en rapport. — Ces deux dernières règles sont peu observées.

Les plus belles devises sont les devises tirées des noms, ou les devises parlantes, devises à calembour, comme celle des *Colonna* à Rome, qui portent une colonne, et celle des *Orsini*, une ourse.

Les devises furent beaucoup en usage dans les passes d'armes et tournois, et ensuite dans les carrousels qui survécurent à ces dangereux amusements du moyen-âge. Un des derniers qui aient été donnés en France fut le fameux carrousel du 5 juin 1662, entre les Tuileries et le Louvre, d'où la place qui s'étend entre ces deux édifices a pris son nom (voy. 1836, p. 125). On y remarqua, parmi les plus belles devises, celle du prince de Marsillac, François VII de La Rochefoucault, l'auteur des *Maximes*, alors jeune homme, calme en apparence et très passionné en réalité.

* Les *armoires*, coffres à enfermer les *armes*, sont ainsi nommées seulement au moyen-âge.

C'était une montre avec le mot *Cheto fuor, commoto dentro;* Paisible au dehors, ému au dedans. On remarqua aussi celle du comte d'Illiers, de la maison d'Entragues, qui représentait une fusée avec ces mots : *Poco duri, purchè m'innalzi;* Que je dure peu, pourvu que je m'élève. Madame de Sévigné, qui se mêlait de devises et s'y entendait, n'eut besoin que de se souvenir pour donner au chevalier de Grignan, depuis le comte d'Adhémar, celui qu'elle nomme dans ses lettres *le petit glorieux*, la devise *Che pera purchè s'innalzi*, Qu'elle périsse pourvu qu'elle s'élève. Madame de Sévigné avait donné pour devise à la belle duchesse de Lesdiguières, grand'mère à vingt-huit ans, un oranger avec cette âme ingénieuse : *Le fruit n'y détruit pas la fleur.* Elle-même portait pour devise une hirondelle et *Le froid me chasse*, juste expression de son cœur aimant. Un de ses amis, M. de Champlatreux, de la famille Molé encore existante, semblait avoir emprunté sa devise à saint Thomas : *Cuider déçoit*, Croire trompe.

On a beaucoup écrit sur les devises et les emblèmes. Nous avons choisi deux ouvrages sur cette matière. L'un d'eux est en notre possession. C'est un petit livre fort curieux, quoique mutilé, sans titre, nom, date, ni lieu; il contient des devises composées pour les dames de la cour d'Anne d'Autriche, ainsi que le montrent les A de l'ornement. Chaque feuillet est consacré à une dame. La devise sans corps est placée dans un cartouche uniforme. Chaque dame a deux devises, l'une en espagnol et l'autre en italien; elles sont au nombre de cinquante et une. La reine d'Angleterre, veuve de Charles I, a deux devises conformes à sa position : *Desconsolada*, Inconsolable; et *Non può dimenticarsi di quello*, Elle ne peut l'oublier. La devise espagnole de la princesse de Conti est une allusion à sa coquetterie : *Non sente el dano publico*, Elle ne sent pas le malheur public. La devise italienne de la princesse palatine est satirique : *Fa il suo volere*, Elle fait sa volonté. La duchesse de Chevreuse, qui créa la maison de ce nom, a pour devise italienne : *Capo di casa*, Chef de maison. L'auteur a donné à la duchesse de Nemours, jeune veuve, la devise : *Ha ragione di rammaricarsi*, Elle a raison de regretter. La devise espagnole de la duchesse d'Aiguillon est un jeu de mots : *Fornita de filo et d'ago*, Fournie de fil et d'aiguille. Celle de la maréchale Du Plessis est piquante : *Passa qualche cosa in silentio*, Elle passe quelque chose sous silence; comme celle de la duchesse de Gèvres : *Abondante di parole*, Abondante en paroles.

Le second ouvrage est l'un des plus curieux sur cette matière. Claude Paradin, chanoine de Beaujeu, savant du seizième siècle, publia un livre intitulé *Des Devises héroïques.* Plantin en a publié à Anvers deux traductions latines, dont la dernière est de 1567, in-8° carré, suivie des Symboles héroïques de Gabriel Siméon, Florentin. La nouvelle édition française de l'ouvrage de Paradin est de 1621, suivie des Devises royales, par François d'Amboise, mises au jour par son fils Adrien.

Nous choisirons parmi les devises rassemblées par le savant chanoine les plus instructives, et celles dont l'historique présente le plus d'intérêt.

Tout le monde connaît les fabuleuses histoires de la salamandre, qui se nourrissait, dit-on, de feu et l'éteignait. François I la prit pour devise, avec l'âme : *Nutrisco et extingo*, Je m'en nourris et je l'éteins. Il fit frapper une médaille qui la représentait, avec le mot italien : *Nudrisco il buono et spengo il reo*, Je nourris le bon et éteins le mauvais. Cet emblème décore tous les palais qu'il fit bâtir. Fontainebleau en est rempli, et Chambord en contient près de quatre mille. Il donna la salamandre pour armes à la ville du Havre, dont il est le fondateur. Cet emblème convient fort bien à l'âme ardente du frère de Henri II. Ce dernier roi, dont tout le monde connaît la devise : *Donec totum impleat orbem*, Jusqu'à ce qu'elle soit pleine, avec le croissant, portait dans sa jeunesse une pleine lune, avec l'âme : *Cum plena, est emula solis;* Quand elle est pleine, elle est rivale du soleil. Son astre, en effet, ne fit que décroître.

Louis XII, duc d'Orléans et comte de Blois, portait pour devise le porc-épic, emblème de la ville de Blois, avec le mot : *Cominùs et eminùs*, De près et de loin. On voit encore au château de Blois la devise de Louis XII.

Charles-Quint, sous le règne duquel les Espagnols dépassèrent le détroit de Gibraltar ou colonnes d'Hercule, fit de l'orgueilleuse devise attribuée au géant fabuleux : *Nec plus ultrà*, Nul n'ira outre, une autre aussi orgueilleuse pour lui-même : *Ultrà*, Plus outre.

Auguste, né sous le signe du Capricorne, et heureux sous son influence au point d'arriver au trône, fit marquer sa monnaie de ce signe du Capricorne, avec la boule du monde aux pieds et la corne d'abondance au dos. Cosme de Médicis, né sous le même signe, prit le même corps de devise, avec l'âme : *Fidem fati virtute sequemur*, Nous suivrons la foi du destin avec courage. Auguste prit ensuite le sphinx, puis l'effigie d'Alexandre, comme nous l'avons dit.

Henri VIII, tyran s'il en fut, portait pour devise la grille ou porte-coulisse nommée herse, avec les mots : *Securitas altera*, Seconde sûreté, pour faire entendre que la prison était un moyen de gouverner en paix.

Les historiens prétendent qu'au siége de Jérusalem Godefroi de Bouillon perça trois alérions (petits aigles) d'une flèche qu'il tirait contre la tour de David. Ce tour d'adresse fut regardé comme d'heureux présage, et la maison de Lorraine prit pour devise trois alérions percés d'une flèche, avec le mot : *Casus-ve. Deus-ve*, Soit hasard, soit Dieu. Elle en a pris aussi ses armoiries qui sont à la bande de gueules (rouge) chargée de trois alérions d'argent (fig. 1).

Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, grand'mère de Henri IV, princesse pieuse, prit pour devise la fleur nommée tournesol (*heliotropum*), tournée vers le soleil, avec l'âme : *Non inferiora sequutus*, Ne suivant pas les choses basses; voulant dire qu'elle ne considérait que les choses célestes.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui créa en 1429 le fameux ordre de la Toison-d'Or, composé de vingt-quatre chevaliers, non compris le chef, qui était lui-même, en prit assez singulièrement l'idée de cette fabuleuse histoire de Phrixus, qui, ayant traversé la mer sur un bélier à toison d'or, supendit sa dépouille au temple de Cholcos. Cette dépouille fut ensuite conquise par les Argonautes. Le collier de l'ordre était composé de la devise du fusil qui frappe sur la pierre à feu, avec le mot : *Ante ferit quam flamma micet*, Il frappe avant que la flamme reluise, et de la toison d'or. Cette toison signifiait la vertu qui avait toujours été précieuse à ce prince. L'ordre de la Toison-d'Or a été recueilli par les maisons d'Espagne et d'Autriche.

Mécènes, puissant sous Auguste sur terre et sur mer, homme en outre taciturne, portait pour devise la grenouille, animal amphibie, et dont une des espèces, suivant Pline, est muette.

On voyait aux Tuileries, et dans d'autres édifices construits par Catherine de Médicis, sa devise qui se composait d'un arc-en-ciel avec les mots grecs : ΦΩΣ ΦΕΡΟΙ ΗΔΗ ΓΑΛΗΝΗΝ, La lumière apporte la sérénité, voulant faire entendre qu'elle maintiendrait le royaume en paix. Après la mort de son mari, elle prit pour devise une rosée tombant sur des cendres ardentes, avec ce vers : *Ardorem extinctâ testantur vivere flammâ*, Les cendres attestent que l'ardeur survit à la flamme.

Plutarque rapporte qu'un Lacédémonien, qui portait pour emblème sur son bouclier une mouche, répondit à ceux qui lui reprochaient de vouloir faire entendre par là



Fig. 1.

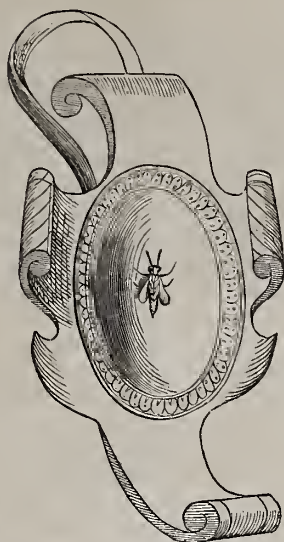


Fig. 2.

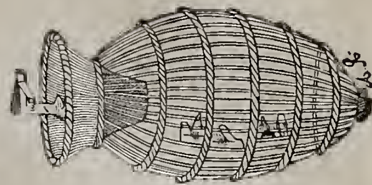


Fig. 3.

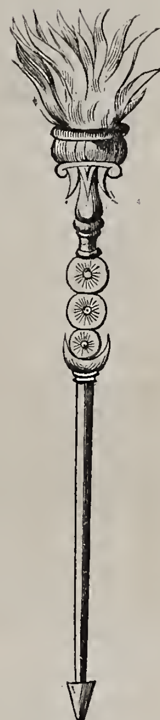


Fig. 5.

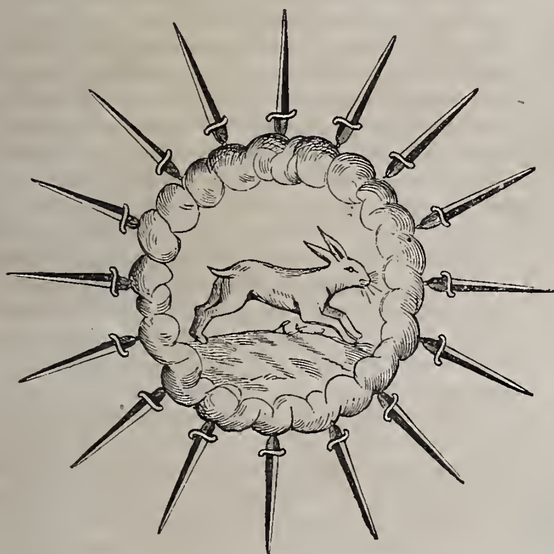


Fig. 4.



Fig. 6.



Fig. 7.

qu'il voulait se cacher, qu'au contraire il s'approcherait si près de ses ennemis qu'ils distingueraient facilement l'emblème de son bouclier, quelque petit qu'il fût; c'est ce qu'exprime le jeu de mots suivant : *Cominùs quo minùs*, D'autant plus près qu'il est plus petit (fig. 2).

André Doria, Génois, amiral de Charles-Quint, dans son expédition contre Tunis, portait pour devise une étoile à cinq rayons qui envoyaient des traits de tous côtés, avec ces mots : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi*, Seigneur, montre-moi tes voies, pour signe de confiance en Dieu.

Eléonor d'Espagne, sœur de Charles-Quint, contribua beaucoup à la délivrance de François I, qu'elle épousa ensuite en secondes noces. Elle portait pour devise un phénix, oiseau unique suivant la fable, avec l'hémistiche : *Unica semper avis*, Oiseau toujours unique. C'est d'elle que date un proverbe fort usité maintenant. Chaque fois qu'on lui annonçait la venue du roi, elle donnait au messager une paire de gants d'Espagne. Un jour le messager habituel fut devancé par un autre, et lorsqu'il arriva, elle dit au retardataire : Vous n'aurez pas les gants.

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, veuve du duc Louis, massacré à la porte Barbette, dans son affliction prit pour devise un arrosoir, avec l'âme : *Riens ne m'est plus, plus ne m'est riens*, Je ne me soucie plus de rien. On le voyait à Blois, dans l'église des Cordeliers, dans la chapelle de la duchesse et devant le chœur.

Le fameux Didier Erasme portait pour devise un therme, signifiant la mort, qui est le *terme* de toute chose, avec le mot : *Hîc terminus hæret*, Là est le terme.

L'origine de l'emblème de la ville de Paris, un navire, remonte, dit-on, aux Francs. S'étant, dans leurs courses maritimes, arrêtés dans l'île de Seine, qui fut plus tard le noyau de la capitale, ils y laissèrent, pour marque de leur passage, un navire, symbole de leur profession. On a composé plusieurs âmes pour cette devise; l'une d'elles est : *Tumidis velis aquilone secundo*, Vent en poupe à pleines voiles.

L'ancre fut une devise commune à Séleucus, roi de Syrie, comme nous l'avons dit, au bon Titus, et plus tard au célèbre imprimeur vénitien, Alde Manuce.

On voit au Vatican la devise de Léon X, un joug avec le mot *Suave*, Le joug du Seigneur est doux.

Guillaume de Hainaut, fils du duc de Bavière, portait pour devise une herse d'or, dans son expédition contre les Marocains, en 1590, pour signifier qu'il abattait les mécréants comme la herse écrase et aplanit les mottes d'une terre labourée. Le mot était : *Evertit et æquat*, Elle abat et aplanit. Henri VIII, nous l'avons vu, prenait cette devise dans un autre sens.

Timothée, tyran d'Athènes, au rapport de Suidas, ayant fait faire son portrait, le peintre le représenta dormant, et près de lui une nasse où entraient des villes (fig. 3) ; ce dont Timothée fut mécontent, lui reprochant d'attribuer son bonheur plutôt à la fortune qu'au courage.

L'emblème des ignorants vantards et des savants modestes est un vase plein d'eau, sur laquelle surnage, suivant Pline et Quintilien, un œuf pourri (l'ignorance), tandis que l'œuf plein (le savoir) demeure au fond, avec l'âme : *Haud sidit inane*, Ce qui est vide ne tombe pas au fond.

Le pape Clément VII de Médicis portait pour devise une comète, dont l'apparition, suivant les idées superstitieuses, annonce un grand bien ou un grand mal.

On sait qu'Annibal dégagea son armée cernée dans un défilé au moyen de fagots allumés qu'il lia aux cornes d'un grand nombre de bœufs, qui portèrent l'épouvante dans le camp romain. Paradin en fait une devise assez singulière, avec l'âme : *Terror et error*, Terreur et erreur.

Suétone nous raconte que l'empereur Domitien était si habile à tirer de l'arc, qu'il perça de deux flèches la tête d'une bête sauvage, de sorte qu'elle semblait porter des cornes naturelles. Cette histoire veut dire que l'exercice peut arriver à la hauteur de la nature, ce que Paradin rend par ces mots : *Æmula naturæ*, Rivale de la nature.

L'origine de l'aigle bicéphale ou *esployé* est, suivant quelques uns, la division de l'empire romain, du temps de Constantin-le-Grand, en empire d'Orient et d'Occident.

Les meurtriers de César portèrent à travers la ville sur une lance, signe de la liberté, le chapeau, signe de l'esclavage, proclamant que la république était délivrée, et ne se doutant pas qu'ils symbolisaient ainsi une liberté esclave : *Captiva libertas*, comme l'a dit très judicieusement Paradin.

Sergius Galba portait pour devise sur son sceau un chien sautant d'un navire, avec ces mots : *Infestis tutamen aquis*, Défense contre les flots dangereux. Cet emblème semblait présager sa chute, ainsi qu'elle arriva en effet par la trahison d'Othon.

Le fameux Horace Farnèse, duc de Camerino, avait pris pour devise quatre gerbes vertes, emblème d'espérance, et pour âme : *Flavescent*, Elles jauniront.

On voit à l'église des Cordeliers d'Avignon le tombeau de la fameuse Laure chantée par Pétrarque pendant trente et un ans. La devise se compose de deux rinceaux de laurier traversant en sautoir une croix, brochant sur le tout et surmontée d'une rose. On peut lui donner pour âme : *Victrix casta fides*, Chaste foi vainquit, c'est-à-dire que la foi religieuse vainquit la passion.

Moïse a fourni pour les méchants une devise ingénieuse en disant : *Foris vastabit eos gladius, intus pavor;* Au-dehors ils seront ravagés par le glaive, au-dedans par la peur. On peut donc représenter un lièvre (la peur) dans un cercle d'épées tournées en dehors (fig. 4).

Chez les Romains, sous l'empire, on portait devant le prince un flambeau allumé, pour signifier qu'il était la lumière de son peuple : *Lux publica principis ignes.* On pourrait trouver un souvenir de cet usage païen dans la coutume adoptée par les évêques de se faire toujours accompagner d'un flambeau (fig. 5).

Quinte-Curce nous a fait connaître l'histoire du chariot gordien, dont Alexandre dénoua les liens avec le tranchant de son épée; mais Aristote est de l'avis contraire, et prétend qu'il sut le dénouer en ôtant la cheville qui attachait le joug au timon. La devise qui représente la section des nœuds a naturellemeut pour âme : *Nodos virtute resolvo*, Je dénoue par le courage Ce nœud fut pris pour devise par Jacques d'Albon, maréchal de France, qui voulait faire entendre ainsi que le courage rend tout possible. Un roi d'Espagne, conquérant de la Castille, prit ce même corps pour devise avec l'âme : *Tanto monta*, Tant il s'élève.

Jeanne d'Arc reçut pour emblème de Charles VII une épée couronnée, accompagnée de deux fleurs-de-lys, signifiant qu'elle avait relevé la couronne des lys par sa valeur et le conseil de Dieu, *concilio firmata Dei*, dit Paradin.

Marguerite de France, duchesse de Berry, femme du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, « une très prudente princesse, digne que Ronsard et Jodelle l'aient célébrée sous le nom de Pallas, » avait pris pour devise la Gorgone avec le mot *Prudentia*, Prudence.

Philippe de Chabot, amiral de France et gouverneur de Bourgogne, dont nous avons donné le tombeau (voy. 1835, p. 343), marié à la fille d'une sœur de François I, tomba en disgrâce à ce point que le chancelier Poyet lui fit son procès; puis par sa prudence il rentra en grâce, et mourut en pleine faveur. Aussi prit-il avec raison pour emblème le ballon qui s'élève quand on le frappe : *Concussus surgo*. Le prince Charles Orsini, de Rome, avait la même devise avec une autre âme : *Percussus*, Frappé.

On voyait à Saint-Martin-des-Champs, à Paris, la devise de Pierre de Morvilliers, chancelier de France, qui se composait d'une herse liée à la lettre pythagorique Y, pour signifier que le travail mène à la vertu. — On voit que le sens emblématique de la herse est assez élastique.

On raconte que Charles VI rencontra dans la forêt de Senlis un cerf portant un collier d'or sur lequel on lisait : *Hoc Cæsar me donavit*, César m'a donné cela. Le roi, dès lors, prit pour devise un cerf ailé portant une couronne en guise de collier.

Boissy, grand écuyer de France et duc de Roannais, fils du gouverneur du duc d'Angoulême, depuis François I,

frère du fameux amiral Bonnivet, tué à Pavie, portait pour devise une souche entortillée de l'âme : *Hic terminus hæret*, La est le terme. C'était aussi celle de la devise d'Érasme, comme on l'a vu. La devise de Titus Vespasien était une ancre et un dauphin, et celle du pape Paul III un caméléon et un dauphin, avec le mot *Maturè*, Mûrement.

Pendant la maladie de Charles VI, le duc Jean de Bourgogne et Louis d'Orléans se disputèrent le gouvernement. Ce dernier, déclarant la guerre à son antagoniste, prit pour devise un bâton noueux, afin de faire entendre « que là où il frapperoit la bigue s'y lèveroit. » Le Bourguignon, de son côté, ne voulant pas demeurer en reste d'esprit, prit pour devise un rabot avec ces mots flamands : *Hic houd*, Je le tiens, pour indiquer qu'il aplanirait le bâton noueux d'Orléans (fig. 6). On voit à Dijon, sur le tombeau du duc de Bourgogne, les rabots d'or et les copeaux.

Le singe, dit Pline, étouffe ses petits en les embrassant, emblème des parents dont la coupable faiblesse produit des enfants mal élevés (fig. 7). Paradin donne pour âme : *Cæcus amor prolis*, Aveugle amour de sa progéniture.

François d'Amboise a continué l'œuvre curieuse de Paradin par une suite peu nombreuse de devises royales. En voici quelques unes.

Il a symbolisé d'une manière spirituelle la réunion de la force et de la sagesse. Il rapporte que les Gaulois dans leur mythologie dérivée avaient attribué à Hercule l'éloquence comme la force, ôtant ce don à Mercure, et ne lui laissant que la science de la fraude. L'éloquence s'insinuant par les oreilles enchaîne par là les hommes et les attire vers l'orateur. On pourra donc représenter cette double puissance de la force et de la sagesse par la massue d'Hercule soutenant un anneau d'où descendent des chaînes qui tirent des oreilles : *Vis et sapientia vincunt*, Force et sagesse vainquent.

Louise de Lorraine, comtesse de Vaudemont, femme négligée de Henri III, avait pris pour devise un cadran solaire avec l'âme : *Aspice ut aspiciar*, Regarde-moi afin qu'on me regarde, pour faire entendre que si le roi se tournait vers elle, elle serait considérée.

Le duc d'Anjou et d'Alençon, frère du roi Henri III, au moment où il était appelé au gouvernement des Pays-Bas, prit pour devise un soleil sortant de l'onde, et les mots : *Fovet et discutit*, Il entretient et dissipe, pour annoncer qu'il pacifierait les provinces.

ERREUR RELATIVE AU SIÉGE DE LERIDA EN 1647.

Le prince de Condé, chargé du commandement de l'armée française en Catalogne en 1647, mit le siége devant Lerida. Par son ordre, la tranchée fut ouverte au son des violons. Cette action lui est encore aujourd'hui reprochée, comme une fanfaronade, par la plupart de nos historiens. C'est à tort, sans aucun doute; car, sans parler du silence complet de toutes les relations contemporaines du siége relativement à cette circonstance, il est très vrai, ainsi que l'affirment Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, et Désormeaux dans sa *Vie de Condé*, que le prince ne fit que se conformer à l'usage introduit depuis long-temps en Espagne; et, comme l'observe fort bien son biographe, c'était une espèce de courtoisie dont il ne pouvait se dispenser envers le gouverneur de la place, don Antonio Brit, gentilhomme d'une politesse et d'une bravoure achevées. Tous les matins, raconte le maréchal de Grammont, et à la fin de chaque combat, on voyait sortir de la place deux muets apportant au prince français, de la part du gouverneur, des glaces, de la limonade et de l'eau de cannelle, pour le rafraîchir de la chaleur du jour.

Après avoir vu périr la plus grande partie de ses troupes, Condé fut obligé de lever le siége au mois de juin.

JOURNÉE AUX FIGUES.

On appelle ainsi une sanglante bataille gagnée à Cabeza de los Ginetes, en 1431, par Jean II, roi de Castille, sur Muhamad, roi de Grenade. Au dire des auteurs espagnols, trente mille Grenadins restèrent sur le champ de bataille. Les chrétiens ne profitèrent pas de leur victoire, qui prit le nom de *journée aux figues*. Suivant quelques historiens, cette dénomination vient de ce que le favori du roi, le connétable Alvaro de Luno, avait reçu du roi de Grenade douze mulets chargés de figues, chaque figue renfermant une pièce d'or. Cette explication, peu vraisemblable, paraît un conte inventé à plaisir par les nombreux ennemis du connétable, qui, dix-neuf ans plus tard, périt sur l'échafaud. Mariana raconte, avec beaucoup plus de probabilité, que cette bataille fut appelée ainsi uniquement parce qu'elle se donna dans une plaine remplie de figuiers.

INVENTION DU RACCOMMODAGE DE LA FAIENCE.

Ce fut vers le commencement du dix-huitième siècle qu'on trouva à Paris le moyen de tirer parti de la faïence cassée en rajustant ses fragments au moyen de fil d'archal. Cette innovation est due à un nommé Delille, natif du village de Montjoie en Normandie. Le succès qu'elle obtint rapidement dans un grand nombre de cuisines et de petits ménages fit prendre un assez grand développement à cette petite industrie. Les faïenciers, auxquels elle causait un assez grand tort, voulurent la faire prohiber, et intentèrent un procès à ceux qui l'exerçaient. Mais la bonne cause triompha, et un arrêt déclara libre la profession des raccommodeurs de faïence.

On ne doit pas quitter son poste sans la permission de celui qui commande; le poste de l'homme c'est la vie.

PYTHAGORE.

JOUVENET.

Jean Jouvenet, d'après les recherches que fit l'Académie de Rouen en 1836, naquit certainement dans cette ville, dans la rue aux Juifs, n° 9, en avril 1644. Une inscription en lettres d'or sur marbre blanc, placée sur cette maison, consacre ce souvenir.

Construite en bois, comme la plupart des maisons particulières du moyen-âge, cette maison paraît être du quinzième siècle. Le style en est gothique et fort élégant; sa conservation est imparfaite. Le peintre n'y habita que la première partie de sa vie. Nous en donnons le dessin restitué d'après les traces subsistantes et l'analogie évidente des maisons contiguës et contemporaines.

Jouvenet est un des principaux maîtres de l'école française. Sa famille était d'origine italienne, quoi qu'en dise son nom, dont la tournure très indigène peut s'expliquer par une francisation lointaine, et dont la trace serait perdue. Son père lui-même était peintre, et fut son premier maître. On ne sait s'il était sans talent, mais à coup sûr il est sans renommée, et son fils seul l'a fait connaître à la postérité. Il n'existe pas de tableaux de lui. Ainsi le jeune Jouvenet, s'il ne fut pas artiste par imitation plutôt que par instinct, s'il obéit à une impulsion sans obstacles plutôt qu'à une vocation naturelle et spontanée, eut du moins le bonheur rare de voir ses pas soutenus et encouragés dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire.

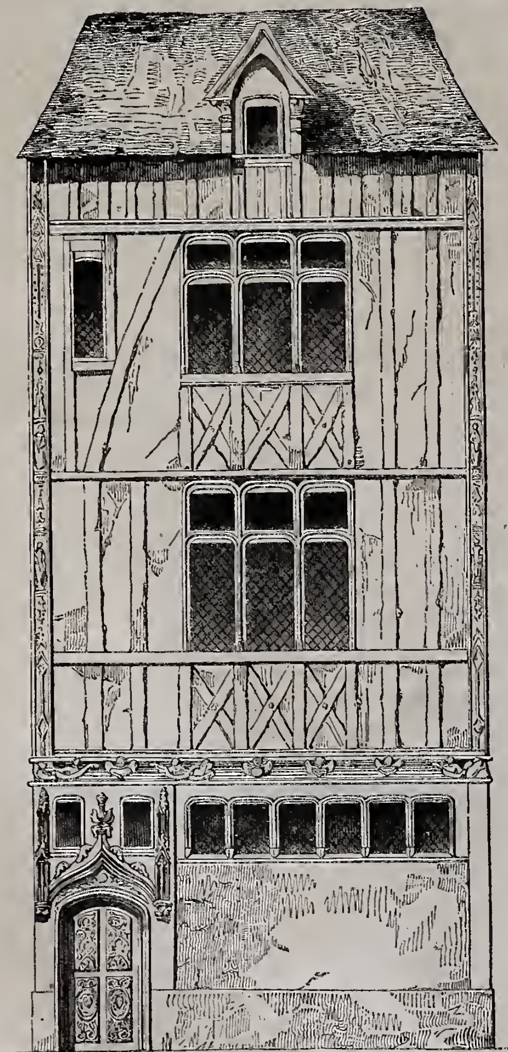
Quoi qu'il en soit, son talent se montra éminemment précoce. A dix-neuf ans, il peignit le tableau du Mai, dont le sujet est *la Guérison du paralytique*. La compagnie des orfèvres qui l'avait commandé avait coutume de faire un

cadeau de ce genre à la cathédrale de Paris tous les ans au 1er mai. Cet usage, qui enrichit cette église d'un grand nombre de tableaux, cessa en 1708.

La vue du *Paralytique* étonne et confond lorsque l'on réfléchit que c'est l'œuvre d'un enfant, et plus encore lorsque l'on pense que ce fut comme un allégorique présage du mal qui affligea l'homme mûr.

Il abandonna bientôt son premier maître, dont probablement les talents étaient trop incomplets pour son perfectionnement, et passa dans l'atelier de Lebrun. C'est sous la direction de ce maître qu'il fortifia son génie ; ce fut aussi lui qui le présenta à l'Académie et l'y fit recevoir en 1675. Il était alors seulement majeur. Ainsi la destinée ne fut pas cruelle à cet artiste comme à tant d'autres, et après le talent la récompense ne se fit pas long-temps attendre. Il fut depuis nommé directeur et recteur perpétuel.

Les premiers fruits de ses travaux ainsi couronnés furent quatre tableaux qu'il composa pour l'église Saint-Martin-des-Champs ; ce sont : la Résurrection de Lazare, la Pêche miraculeuse, les Vendeurs chassés du temple, et le Repas chez Simon.



(Maison de Jouvenet, à Rouen.)

Louis XIV, qui n'oubliait jamais de protéger le mérite aussi bien par des distinctions personnelles que par des faveurs plus lucratives, désira voir les œuvres du peintre rouennais. Il fut fort satisfait de sa visite, et témoigna à l'artiste son contentement d'une manière assez bizarre, et qui marquait bien que sa connaissance des arts était toute d'instinct. Il lui ordonna de recommencer ses tableaux afin de les faire exécuter en tapisseries aux Gobelins. Jouvenet fut assez bon courtisan pour se soumettre, mais assez spirituel et surtout assez fécond pour ne pas s'astreindre servilement à sa première idée. Les seconds tableaux sont supérieurs aux premiers.

Jouvenet ne fut pas seulement apprécié par ses concitoyens. Pierre-le-Grand, dans ses courses instructives, étant venu visiter la France, alors centre de l'Europe, immense foyer d'où rayonnaient sur le monde la civilisation et la gloire, se rendit aux Gobelins. Le roi lui avait offert, comme présent d'amitié, des tapisseries de sa manufacture.

Le prince russe choisit, avec un rare discernement, les tapisseries exécutées d'après les tableaux de notre peintre.

Louis XIV l'employa ensuite à plusieurs travaux importants, notamment à la chapelle de Versailles. Ce fut aussi d'après son ordre qu'il peignit à fresque les douze apôtres qui se trouvent placés sous la coupole des Invalides. Ces figures, de quatorze pieds de proportion, sont d'un grand style et d'un grand effet.

Jouvenet travaillait beaucoup, et sa santé s'en ressentit. Il fut attaqué d'apoplexie, et demeura paralytique du côté droit ; son talent, qui le tourmentait plus que la souffrance, ne put supporter l'inaction. Il continua de peindre avec peine, mais avec constance. Cependant la douleur l'emporta, et il fallut céder à la nécessité. Ce fut alors que, par un merveilleux effort, il contraignit la nature rebelle à servir son génie. Il s'habitua peu à peu à travailler de la main gauche, et devint bientôt si habile, qu'il exécuta ainsi ses plus magnifiques ouvrages. On voit dans le chœur de Notre-Dame un tableau de ce maître, appelé le *Magnificat*, et qu'on ne croirait pas l'œuvre d'un gaucher par accident : c'est son dernier ouvrage.

Une de ses plus belles pages est la Descente de Croix qu'il fit pour le maître-autel des Capucines.

Notre artiste embrassa tous les genres de l'histoire ; ses portraits sont fort estimés. Il traita aussi la fable et l'allégorie ; mais ses meilleurs ouvrages sont ses tableaux d'église.

Le Louvre possède dix toiles de Jouvenet, qui sont, entre autres : la Résurrection de Lazare, l'Extrême-Onction, Jésus chez Marthe, Jésus guérissant les malades, l'Ascension, une Vue du maître-autel de Notre-Dame.

Le célèbre graveur Gaspard Ducange, contemporain du maître dont nous donnons la vie, est celui qui rendit peut-être le mieux au burin le moelleux de son pinceau. Il grava avec une grande fierté de touche deux de ses tableaux de Saint-Martin-des-Champs, le Repas chez Simon et les Vendeurs chassés du temple. Les deux autres furent gravés par Audran. Vermeulen grava le Paralytique.

Une chose peut-être manqua à notre peintre, ce fut l'Italie. Le soleil méridional n'échauffa point son génie calme et froid.

Son caractère était celui d'un véritable artiste : une imagination vive, un esprit enjoué, un cœur droit et franc. Nous n'oublierons pas sa prodigieuse mémoire ; c'est une partie essentielle du génie. On raconte qu'il dessina un jour à la craie, sur le parquet, avec une parfaite ressemblance, le portrait d'un de ses amis absent depuis long-temps, et que l'amitié conserva précieusement ce singulier tableau.

Après tout, Jouvenet ne fut point un génie original, ardent, novateur.

Il mourut à Paris, paisible et honoré, deux ans après Louis XIV.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PROCESSION DE LA DENT DE BOUDDHA,

A L'ILE DE CEYLAN.



(Procession de la dent de Bouddha à l'île de Ceylan. — D'après un dessin fait à Kandy en 1828.)

Nos lecteurs savent déjà que le mot Bouddha signifie en sanscrit *un sage*, et qu'il s'applique, dans la croyance de plusieurs peuples de l'Asie, aux êtres d'élite, aux saints personnages qui ont paru à différentes époques sur la terre pour régénérer l'espèce humaine et épurer ses sentiments religieux.

Les peuples de l'Inde et de l'Asie centrale professant le culte bouddhique admettent l'existence de vingt et un de ces bouddhas ou sages venus les uns après les autres pendant l'espace de plusieurs millions d'années; chronologie extravagante, qui, comme on le pense bien, est en dehors de tout examen. Ils croient en outre que les temps historiques, siècles de vice et de dépravation que notre espèce traverse depuis bientôt cinq mille ans, ont vu paraître quatre autres bouddhas. Le quatrième et dernier, connu sous les noms de Sakya-Mouni et Gautama-Bouddha, est l'auteur de la plus grande réforme religieuse qui ait renouvelé le monde asiatique. Cette religion, plus ou moins éloignée de sa pureté primitive, compte aujourd'hui dans l'Inde et au Tibet, en Chine, au Japon et à l'île de Ceylan, plus de sectateurs qu'aucune autre religion sur la terre. Les annales de l'île de Ceylan établissent que ce dernier bouddha a vécu entre les années 623 et 543 av. J.-C.; elles contiennent de nombreux détails sur sa vie, ses prédications, ses voyages, et son *nirvana* ou anéantissement final. Après des luttes acharnées, des guerres longues et sanglantes, la réforme de Bouddha dut céder, dans l'Inde proprement dite, au brahmanisme qui triomphait et consolidait ses conquêtes. Mais elle se répandit dans l'Asie centrale, s'introduisit en Chine et au Japon, retourna au-delà du Gange, et, franchissant la mer, trouva à l'île de Ceylan un asile à la fois contre la persécution et contre l'invasion d'éléments étrangers. Toutefois, dégénéré presque partout en Asie, le bouddhisme n'a pu échapper, dans l'île de Ceylan même, aux influences qui ont terni sa simplicité et sa pureté antiques.

La doctrine de Gautama-Bouddha enseignait la morale la plus noble et la plus douce: la tolérance et la paix dans les paroles comme dans les actes, l'abnégation la plus complète, le mépris des choses d'ici-bas; elle consacrait l'empire que l'esprit, en se retrempant sans cesse dans la méditation, doit exercer sur la chair.

Faire le bien, éviter tout péché, s'abstenir de la viande, ne pas ôter la vie au plus petit insecte, vivre sans tache et s'éteindre tranquillement dans la Divinité, tels étaient les préceptes fondamentaux du dernier Bouddha.

L'ancien brahmanisme, hautain et exclusif, avait, par l'établissement des castes, divisé pour ainsi dire irrévocablement les hommes en maîtres et en esclaves, Bouddha prêcha l'abolition des castes. Les brahmanes avaient créé ou étendu le polythéisme, le dogme de Bouddha nia le culte idolâtre.

L'adoption de cette réforme ne parvint pas cependant à détruire les castes chez certains peuples, et le dogme unitaire de Bouddha reçut une assez rude atteinte de l'adoration idolâtre des bouddhistes eux-mêmes pour l'auteur de leur croyance. Leur culte, en effet, dépasse de beaucoup, par l'exagération des rites, la simple vénération due légitimement à la mémoire de tout personnage remarquable par sa piété et ses vertus.

On peut en citer comme preuve les cérémonies pratiquées dans l'île de Ceylan en l'honneur d'une relique de Gautama-Bouddha.

Cette relique, c'est la dent du réformateur, conservée religieusement dans un temple de Kandy, capitale de l'île, et exposée en public à certaines époques. Nous empruntons à un voyageur anglais, témoin oculaire, quelques détails sur la procession solennelle de la dent de Bouddha qui eut lieu en 1828; il y avait cinquante-trois ans que cette fête n'avait été célébrée.

La dent de Bouddha (*dalada*), telle qu'on la montre aujourd'hui, paraît être un morceau d'ivoire légèrement recourbé, long d'environ 54 millimètres (2 pouces), et de 27 millimètres de diamètre à sa base, point à partir duquel le volume diminue sensiblement d'épaisseur et s'arrondit vers l'autre extrémité. Le sanctuaire où cette relique est conservée est une cellule du temple attenant au palais des rois de Kandy. Là, sur une table d'argent couverte de brocart, s'élève un petit meuble d'argent doré et imitant par sa forme celle d'un *dagoba* ou temple bouddhique. Ce meuble, haut de plus d'un mètre, contient cinq autres réceptacles de la même forme et d'or massif; le cinquième et le sixième sont, de plus, incrustés de rubis et d'autres pierres précieuses; le sixième, par conséquent le plus petit, renferme la dent.

Le 29 mai 1828, jour de la procession, une foule immense, accourue de tous les points de l'île, se répandit de grand matin dans la ville de Kandy. La dent, entourée des trois dernières boîtes, fut retirée du sanctuaire et placée sous une petite coupole portée par un éléphant. Dès que cette précieuse relique parut sous la porte du temple, d'énormes éléphants, formant de chaque côté une haie imposante, s'agenouillèrent et restèrent quelques instants dans cette attitude respectueuse. Le peuple, joignant les mains et les portant au-dessus de la tête, s'inclina et fit entendre l'exclamation sacramentelle de *Sadhou!* qui, répétée successivement par tous les assistants, se confondit bientôt dans un immense et imposant cri d'adoration. Le cortége, composé des ministres de tous les temples et de leurs éléphants rangés derrière l'animal privilégié qui portait la relique, se mit en marche, et, après avoir traversé les principales rues de la ville, entra au reposoir où devait avoir lieu l'exposition de la dent. A ce moment, le premier *adikar*, ou prêtre, descendit les trois boîtes du dos de l'éléphant, les transporta sur un autel orné de riches étoffes; et la dent, découverte sur une fleur de lotus en or, au milieu d'une table d'argent, fut livrée aux regards et à la vénération de la foule. Devant l'autel d'argent où reposait la relique était une grande table : toute personne qui avait un don à faire, un *ex-voto* à offrir, s'approchait de la table, regardait un instant la relique, déposait son offrande, et après une profonde adoration se retirait pour faire place aux autres. Les offrandes consistaient en objets de diverses sortes : c'étaient des chaînes et des ornements d'or et d'argent; des monnaies en or, en argent ou en cuivre; des fleurs, des feuilles de bétel; des vêtements à l'usage des prêtres, etc. Cette cérémonie dura trois jours consécutifs, pendant lesquels la musique assourdissante du pays, les feux d'artifice et les joûtes, témoignèrent de l'ivresse de ce peuple, heureux de rendre des honneurs à une relique qu'il regarde comme le palladium du pays.

Le reposoir où l'exposition avait lieu était un vaste édifice, long de 80 mètres, large en proportion, soutenu par six rangs de pilastres, et ombragé de branches de palmier, de bananiers, de toutes sortes de fruits et de fleurs, disposés et combinés avec tant d'art et de goût que, si l'on ajoute foi à la relation des Européens, ces ornements sculptés sur la pierre auraient pu rivaliser avec les plus beaux modèles de l'architecture corinthienne. Que l'on imagine ensuite la richesse des ornements qui entouraient la relique, les dimensions grandioses du temple, les costumes variés des chefs, des prêtres, la masse imposante des éléphants, et, dans l'éloignement, la vue de vieux temples et de bosquets, toute la beauté splendide de cette nature riche et sauvage, de ce sublime paysage que Ceylan plus qu'aucune autre contrée offre à l'admiration dans l'ancien monde, et on se fera une idée de la magnificence et de l'éclat d'une fête certainement digne d'un autre peuple, et surtout d'un autre objet d'adoration.

Quelle que soit la valeur des doutes élevés sur l'authenticité de cette dent, qui a son pendant dans l'empreinte du pied de Bouddha sur le pic d'Adam (v. p. 11), il faut avouer qu'elle a eu à subir d'étranges vicissitudes avant d'avoir trouvé un tabernacle au milieu des forêts de Ceylan. D'après les annales et les traditions des Singalais, quand Gautama-Bouddha expira dans l'Inde, à l'âge de quatre-vingt-un ans, un magnifique bûcher fut dressé pour faire consumer par le feu ses restes mortels. Un de ses sectateurs retira la dent des cendres, et la porta dans le royaume de Kalinga, où pendant plusieurs siècles elle opéra des miracles. Les rois de ce pays eurent même à soutenir des guerres pour défendre ce précieux dépôt contre la convoitise des uns et la haine des autres. A la suite d'une défaite essuyée par les princes ses gardiens, les ennemis acharnés du culte de Bouddha, étant en possession de la dent, la jetèrent dans une fosse qu'ils comblèrent de terre : la dent trouva miraculeusement une issue souterraine, et reparut avec éclat, à la confusion de ses ennemis. Une autre fois, jetée dans une mare d'eau croupissante, elle la change aussitôt en étang aux eaux limpides et couvertes de fleurs de lotus. Les ennemis de la relique l'en retirent, et veulent la broyer sur une enclume : la dent s'enfonce dans l'enclume, et ne reparaît qu'à la suite des prières ardentes d'un bouddhiste zélé. Une fois encore elle donne lieu à une guerre. Le roi entre les mains duquel elle se trouve, trop faible pour résister à l'ennemi qui faisait le siége de sa capitale, confie la relique à la princesse sa fille, qui la cache dans ses cheveux, s'évade de la citadelle, gagne la côte d'où elle s'embarque pour l'île de Ceylan, et remet enfin entre les mains du roi de cette île, vers l'an 309 de notre ère, l'objet sacré de tant de poursuites. Les annales de Ceylan font souvent mention de cette dent. En 1560, les Portugais s'en rendirent maîtres, et refusèrent les trois mille ducats offerts par les prêtres pour son rachat. Selon une autre version, les Portugais auraient accepté la somme, mais, au lieu de la véritable relique, n'auraient restitué aux Singalais qu'une contrefaçon assez bien faite pour que les prêtres fussent trompés par la ressemblance.

J'avoue que j'ai toujours vu avec indignation qu'on abuse des lumières de l'esprit humain pour l'aveugler lui-même; et je me suis appliqué à la recherche des vrais principes avec d'autant plus d'ardeur que je souffrais plus impatiemment que des novateurs entreprissent, par leurs subtilités, de me priver du plus grand bien de cette vie, c'est-à-dire de la certitude que mon âme survivra éternellement à mon corps, et de l'espérance qu'un Dieu infiniment bon couronnera enfin la vertu et l'innocence.

LEIBNITZ.

L'AMIRAL DUMONT D'URVILLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 177.)

M. d'Urville, avec un grade de plus, se trouvait dans la même position que celle où il était avant la campagne qu'il venait d'achever. Mais pour cet esprit actif, entreprenant, tourmenté du désir de se faire connaître, l'inaction ne pouvait durer long-temps. Il se met de suite à l'œuvre, rassemble tout ce que le travail lui a donné

d'instruction et de forces, et rédige, conjointement avec un de ses anciens camarades, M. Duperrey, un plan de voyage autour du monde. Ce fut celui qu'exécuta la corvette *la Coquille* sous le commandement de M. Duperrey, qui, parti au mois d'août 1822, fut de retour en avril 1825. M. d'Urville, tout en reconnaissant la richesse des acquisitions faites durant la campagne de *la Coquille*, ne fut point entièrement satisfait des résultats obtenus sous un autre rapport. La géographie, à laquelle, dans son projet, il avait fait une large part, lui sembla avoir été trop sacrifiée à des recherches dont l'importance pour lui n'était que secondaire. Mais loin d'être découragé, à peine débarqué, il reprit la plume, et dressa le plan d'un autre voyage autour du monde, dont il avait arrêté les bases dans le cours de sa dernière navigation. Il lui importait de montrer que tout en rendant une expédition aussi profitable que possible aux progrès des sciences naturelles, on pouvait lui conserver son principal caractère, qui est d'enrichir la géographie de nouvelles découvertes, d'agrandir le domaine de l'hydrographie, de rendre moins dangereuse la navigation des mers lointaines, d'offrir de nouveaux débouchés à l'industrie, de préparer les voies à la colonisation. L'accueil favorable qu'il reçut de M. de Chabrol, et la confiance que lui témoigna ce ministre, le déterminèrent à lui faire part de ses nouveaux plans. Le projet soumis au roi fut accueilli avec intérêt, et dès le mois de décembre 1825, M. d'Urville reçut sa lettre de commandement, et l'autorisation de choisir sans aucune espèce de restriction toutes les personnes destinées à faire partie de l'expédition. Son choix fut bientôt arrêté. MM. Jacquinot, Lottin, et Gressien, devaient l'assister dans le commandement; M. Gaimard, déjà connu par des travaux antérieurs, était chargé de la zoologie; M. Lesson et M. Quoy, de la botanique; M. de Sainson, dessinateur habile, devait traduire par le dessin tout ce que les descriptions seraient impuissantes à rendre. D'après son plan, M. d'Urville se proposait de visiter les côtes de la Louisiade, de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Bretagne, de traverser les Carolines et les Moluques, l'archipel de la Sonde. MM. de Rossel et de Rosily y ajoutèrent l'exploration des côtes nord-est de la Nouvelle-Zélande, des îles Tonga, Viti et Loyalty. Le navire choisi pour cette longue exploration fut, sur le choix de M. d'Urville, *la Coquille*, ce navire qu'il connaissait déjà si bien, et auquel on donna seulement le nouveau nom d'*Astrolabe* en mémoire de La Pérouse. La corvette mit à la voile de Toulon le 22 avril 1826.

Après avoir relâché à Ténériffe, à la Praya, après avoir vérifié et déterminé la position de l'île de la Trinité, elle doubla le Cap de Bonne-Espérance, atteignit la Nouvelle-Hollande, et visita le port du Roi-George et le port Western, avant d'atteindre la côte orientale. Les grandes opérations de la campagne commencèrent après le départ du port Jackson; une portion de la côte nord-ouest de l'île la plus méridionale de la Nouvelle-Zélande fut reconnue. *L'Astrolabe* exécuta ensuite de bons et utiles travaux dans le canal qui sépare les deux terres, puis elle explora la côte orientale de l'île septentrionale jusqu'au cap Nord. Cette navigation assura la connaissance entière des parties visitées, et qui n'avaient encore été étudiées que superficiellement. De la Nouvelle-Zélande, l'expédition se dirigea vers les îles des Amis, expression sur le sens de laquelle il ne faut pas se méprendre; car M. d'Urville, ainsi que Cook et d'Entrecasteaux avaient été obligés de le faire, dut sévir contre ces indigènes perfides. On apprit ici, de la bouche même de la Tamaha (reine), et d'une manière positive, que les vaisseaux de La Pérouse avaient relâché à l'île d'Anamouka, nouveau point d'un itinéraire inconnu. Un événement arrivé à *l'Astrolabe*, qui, au milieu du calme, fut jetée sur les récifs de Tonga-Tabou, contraignit M. d'Urville à modifier ses instructions. Cependant, quoique dépourvu de câbles et d'ancres, il entreprit la reconnaissance des îles Viti, amas d'îles, de récifs et d'écueils dangereux, sur lesquels on ne possédait que la carte incomplète de Krusentern. M. d'Urville commença alors à mettre à exécution le système qu'il s'était imposé, de restituer aux îles découvertes par les navigateurs européens les noms que leur donnent les indigènes. Lorsqu'il paraît s'être éloigné de cette marche, c'est qu'il ne lui a pas été possible de la suivre, ou qu'il a voulu rendre hommage aux travaux de ses prédécesseurs. Ainsi, pour lui l'île Amsterdam est Tonga-Tabou; l'île Rotterdem, Anamonka; les îles des Amis, l'archipel de Tonga; les îles Fidji, les Viti, etc. Mais il donne au détroit qui coupe en deux la Nouvelle-Zélande, le nom de Cook, et il laisse à deux des îles Viti le nom de Tasman et celui du navire que commandait ce navigateur.

Les opérations de *l'Astrolabe* furent ensuite reliées à celles du voyage de d'Entrecasteaux, par la visite des îles les plus méridionales de l'archipel du Saint-Esprit; ensuite on reconnut et leva la carte du groupe nommé par les Anglais *îles Loyalty*, sur lesquelles on n'avait que des idées très confuses. L'accident de Tonga-Tabou ne permit pas à M. d'Urville, malgré son vif désir et ses instructions, de s'engager à travers ce détroit dangereux qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Nouvelle-Guinée; il dut songer à rendre sa navigation utile en explorant d'autres côtes. Quittant les terres de la Louisiade, il remonta au nord, visita les îles Laughlan, relâcha au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande, longea la côte méridionale de la Nouvelle-Bretagne, qui n'avait été vue que de très loin par le capitaine Dampier, et découvrit à l'ouverture de la vaste baie Montague, le groupe des îles du duc d'Angoulême. C'est après avoir dépassé l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Bretagne, que M. d'Urville rendit un éminent service à l'hydrographie en entreprenant la reconnaissance de cette longue suite de côtes qui borne la Nouvelle-Guinée du côté du nord. Ensuite on fit une relâche au port de Dorey, et l'on vint à Amboine prendre le repos dont les équipages avaient besoin après une si longue navigation. L'expédition quitta Amboine le 12 octobre 1827, se disposant à rentrer dans le Grand Océan. Elle se dirigea vers la Tasmanie, et vint mouiller dans le canal d'Entrecasteaux. Les côtes de ce beau golfe, qui en 1792 et 1793 n'offraient aux yeux qu'une végétation vigoureuse, étaient alors parsemées de plantations et d'habitations agréables. Une cité naissante, *Hobart-Town*, s'élevait sur les rives de la Derwent, la rivière du Nord des Français. Ce fut là que M. d'Urville reçut les premiers renseignements positifs sur un des points les plus importants de sa mission, la recherche du lieu où pouvait avoir péri notre célèbre et infortuné La Pérouse. Avant son départ, quelques vagues données contenues dans les journaux anglais lui avaient fait espérer un moment de pouvoir retrouver ce lieu si désiré. Dans sa traversée de la Nouvelle-Calédonie à la Louisiade, il avait disposé sa marche de manière à ne rien laisser échapper; il avait épié tous les indices; mais il avait été bientôt obligé d'abandonner toute espérance. Les récits qu'il obtint à Hobart Town étaient au contraire positifs. Il apprit que le capitaine Dillon avait trouvé aux îles Mallicolo des traces de vaisseaux français; qu'à Tikopia, île voisine, les indigènes ou les étrangers qui avaient guidé le navigateur anglais pourraient diriger aussi ses recherches. M. d'Urville se hâta de faire voile pour cette île, où il arriva le 10 février 1828. Mais ni le Prussien Buchert ni les indigènes ne voulurent lui servir de guide; ils avaient peur du climat de cette île qui avait sans doute dévoré nos malheureux compatriotes. *L'Astrolabe* partit toute seule, et vint mouiller, le 21, entre les récifs de la partie orientale de Mallicolo, que les indigènes nomment Vanikoro. Les canots furent expédiés dans toutes les directions pour visiter les côtes, et bientôt M. Jacquinot, guidé par un indigène, arriva sur le lieu du désastre. A travers

les couches transparentes des eaux, au milieu des coraux, l'œil apercevait distinctement des ancres, des canons, des boulets, une immense quantité de plaques de plomb, derniers vestiges d'une grande infortune. Il ne resta bientôt plus aucun doute sur l'origine de ces débris, et après des peines inouïes, on arracha aux étreintes éternelles de ces récifs meurtriers tous ces objets, aujourd'hui réunis dans l'une des salles du Musée naval du Louvre. (voy. 1838, p. 271.) M. d'Urville voulut laisser sur ces rivages lointains un témoignage de la reconnaissance de la France pour le grand navigateur qu'elle avait perdu. Par ses ordres, un monument s'éleva sur un récif au milieu d'une touffe de mangliers, et fut inauguré en présence de la majeure partie de l'équipage, au bruit de la mousqueterie des troupes, de l'artillerie de *l'Astrolabe*, avec le recueillement et la tristesse qu'inspire une cérémonie funèbre. Mais l'influence pestifère du climat de Vanikoro ne tarda pas à se faire sentir sur l'équipage, et l'on dut bientôt songer à s'éloigner au plus vite de ces lieux dont la vue ne pouvait inspirer, du reste, que de douloureuses pensées, d'éternels regrets. Encore une fois, M. d'Urville dut renoncer à visiter les récifs du détroit de Torres. Il fit route pour se rendre directement à Gouam, la principale des îles Mariannes, où M. de Freycinet avait reçu jadis un accueil si hospitalier. La route qu'il fallait suivre traversait les Carolines; malgré l'état de ses hommes, le capitaine voulut achever la reconnaissance des îles Dublon, visitées par M. Duperrey. Après une relâche de vingt-huit jours à Gouam, *l'Astrolabe* se dirigea vers les Moluques, découvrit le groupe Elivi, explora quelques autres îles des Carolines, et arriva à Amboine, d'où, en compagnie du gouverneur, M. d'Urville se rendit à Manado, résidence hollandaise de la côte septentrionale de la grande île de Célèbes. Les acquisitions nouvelles que l'on fit sur ce point récompensèrent largement du temps que l'on y passa, et dont une partie fut consacrée à visiter le lac de Tondano. La corvette remit à la voile le 4 août. Le 25 mars 1829, à midi, elle laissa tomber l'ancre devant Marseille. De retour, l'expédition de *l'Astrolabe* ne reçut pas l'accueil qu'elle attendait et que lui méritaient les beaux travaux qu'elle venait d'achever. Un temps fort long s'écoula avant que l'on eût pris une décision au sujet de la publication des nombreux matériaux qu'elle rapportait. Enfin, M. Hyde de Neuville, pressé par M. Aimé Martin, et voulant rattacher aux derniers jours de sa présence au ministère le souvenir d'un acte de justice et de grandeur, fit signer au roi une ordonnance qui élevait M. d'Urville au grade de capitaine de vaisseau (il avait été nommé capitaine de frégate vers la fin de 1825), et qui prescrivait la publication du voyage de *l'Astrolabe*.

La révolution de 1830 arriva, et ce fut M. d'Urville que l'on chargea de conduire hors de France Charles X et sa famille. Il s'acquitta noblement de cette délicate mission. Les années suivantes s'écoulèrent pour lui dans le repos et le travail. Cédant aux préventions fâcheuses qui régnaient à la marine contre les voyages de découvertes, il se retira à Toulon, attendant patiemment l'instant où il pourrait encore rendre de nouveaux services à la géographie et aux sciences qui s'y rattachent. Enfin se présenta une occasion favorable dont le résultat fut la nouvelle campagne que *l'Astrolabe* exécuta conjointement avec *la Zélée*, et dont nous avons donné ailleurs (avril 1842, p. 139) un aperçu général en racontant les découvertes faites dans les mers antarctiques. M. d'Urville était de retour le 8 novembre 1840. Durant ces trois années d'absence, il avait bien souffert; une maladie cruelle (la goutte) lui avait laissé à peine un jour de repos; aussi était-il bien changé, et son visage surtout portait l'empreinte profonde de ses douleurs physiques. Le 31 décembre il fut promu au grade de contre-amiral. Après être resté quelque temps à Toulon pour se remettre de ses fatigues, il vint se fixer à Paris, afin d'être plus à même de surveiller la publication des matériaux qu'il avait recueillis, et de continuer en même temps l'instruction de son fils. Le 8 mai, les eaux jouaient à Versailles; pressé par sa femme et par cet enfant, il consentit à s'y rendre. Le soir, ils n'étaient pas de retour, et quelques jours après, dans cette demeure qu'ils avaient quittée pleins de vie, on rapportait trois cadavres mutilés par le plus terrible des éléments, et toutefois reconnus d'une manière positive au moyen d'indices certains par ceux de leurs amis * qui s'étaient chargés de ce triste devoir. La tête de l'amiral, dont le développement peu ordinaire indiquait un brillant ensemble de facultés intellectuelles, ne permit pas entre autres signes le moindre doute sur l'identité de sa personne.

Les funérailles de l'infortuné navigateur et de sa famille eurent lieu le 16 au milieu d'un concours nombreux de personnes de toutes les classes. Deux chars riches d'ornements portaient les corps du fils et de la femme de M. d'Urville; le troisième était le sien. A l'intérieur, l'œil s'arrêtait sur les insignes de son grade; au-dehors, sur des faisceaux de drapeaux; les coins du poële étaient tenus par MM. Villemain, ministre de l'instruction publique; de Jussieu, de la Bretonnière et Beautemps-Beaupré, représentant la Société de géographie, l'Académie des sciences, le corps de la marine royale et le dépôt de la marine.

C'est ainsi que l'amiral Dumont d'Urville est descendu dans la tombe avant le temps. Du moins, plus heureux que La Pérouse, que Marion, que le jeune Blosseville, il a pu achever assez de travaux pour montrer tout ce que l'on était en droit d'attendre de ses talents. Deux expéditions où il se montra l'émule de Cook, dont il était admirateur enthousiaste, consacrent le souvenir de son nom dans la science. Elles absorbèrent moins de sept années de sa vie, et durant ce temps comparativement si rapide, il parcourut plus de soixante mille lieues, explora deux mille lieues de côtes inconnues ou vaguement indiquées avant lui, découvrit deux grandes terres (voy. 1842, p. 139), près de cinquante îles, et rapporta aux sciences naturelles d'immenses richesses, plusieurs milliers d'espèces de plantes, d'insectes et d'autres animaux nouveaux, de nombreux échantillons minéralogiques et géologiques, des spécimens précieux pour les études ethnographiques. C'est en grande partie à son amour pour les recherches archéologiques que la France est redevable de la possession de ce chef-d'œuvre de l'art antique, la *Vénus de Milo*. On lui doit la rédaction du premier voyage de *l'Astrolabe* (5 vol. grand in-8°), et celle des trois premières parties du récit de la seconde expédition, divers mémoires botaniques. Sa description de la Nouvelle-Zélande, et son mémoire sur les îles du grand Océan sont des morceaux remarquables. De ses travaux d'exploration, le géographe citera toujours en première ligne la reconnaissance des côtes orientales de la Nouvelle-Zélande, celles des côtes occidentales de l'archipel de Salomon et des rivages de la Nouvelle-Guinée, dont il a tracé le périple presque entier. Les marins lui reprochent quelques fautes de métier, peu importantes du reste; mais ils rendent hommage à la conception de ses plans, à l'habileté de sa direction, à sa fermeté, à sa persévérance, et surtout à sa hardiesse. Avait-il une fois déterminé un but, il fallait qu'il y arrivât coûte que coûte, et on est forcé de convenir que son audace était toujours accompagnée d'un rare bonheur. Aussi ne tardait-il pas à gagner la confiance

* M. Gaudichaud, membre de l'Institut, connu par ses travaux de botanique durant l'expédition de *la Coquille*; M. Vincendon-Dumoulin, ingénieur chargé de la partie hydrographique du dernier voyage de *l'Astrolabe*; MM. Hombron, Dumoutier et Jacquinot, chirurgiens de la même expédition. Nous devons à l'obligeance de M. Vincendon-Dumoulin une partie des détails contenus dans cette notice; qu'il veuille bien recevoir ici nos remercîments.

de ses équipages, qui s'abandonnaient bientôt entièrement à lui.

ENFANTS PIÉMONTAIS.

Quel cœur ne se sent pas oppressé au spectacle de ces pauvres enfants étrangers qui parcourent nos villes sous la conduite de maîtres mercenaires, en jouant de la vielle, en dansant, et en demandant une aumône qui n'est point pour eux.

Un grand nombre de pauvres pères de famille du Piémont sont réduits à louer leurs enfants, pour plusieurs années, à des hommes qui font métier d'exploiter l'intérêt que manque rarement d'exciter l'enfance souffrante. Après avoir acquitté le prix de ce marché, le maître emmène avec lui les pauvres petits à peu près comme un bateleur ses animaux. Dès la première journée, les enfants sont obligés de pourvoir à leur nourriture, et de chercher dans quelque grange un asile pour la nuit. Après un mois de marche et de fatigues, ils arrivent à Paris, où plus de malheur encore leur est réservé. Avide de recueillir le fruit de son marché, le maître leur enseigne les moyens d'émouvoir la compassion du public; puis, les divisant par groupes de trois ou quatre, il les envoie dans les divers quartiers de la capitale. A l'approche de la nuit, les pauvres petits industriels viennent verser dans la main du maître le produit de leur journée et chercher dans un galetas, sur un peu de paille, quelques instants de repos. Malheur à celui dont la journée n'a pas été productive!



(Salon de 1842; Peinture. — Petits Piémontais, par mademoiselle Elisa Blondel.)

L'aînée des enfants représentés dans le tableau que nous reproduisons raconta au peintre comment, à son arrivée à Paris, elle avait été donnée à louage, avec son frère, à un maître qui leur faisait subir de si durs traitements que la justice fut obligée d'intervenir et le condamna à la prison. Un soir d'hiver, par un froid des plus rigoureux, quatre de ses pauvres petites victimes qui avaient imploré vainement l'assistance des passants, rentraient la tristesse et la crainte dans l'âme. Arrivés à la porte de leur réduit, c'était à qui n'affronterait pas le courroux du maître. Les deux plus courageux entrent; mais aussitôt leurs cris apprennent à leurs compagnons le sort qui les attend. — Ceux-ci s'enfuirent, et ne reparurent jamais.

Il faut ajouter, pour atténuer ce qu'il y a d'attristant dans ces faits, que les magistrats veillent sur ces abus, et que des sociétés de bienfaisance s'occupent de chercher les moyens d'améliorer le sort de ces enfants étrangers, en les rachetant pour les placer en apprentissage ou les mettre à même d'aller exercer des professions utiles dans leur patrie.

HISTORIENS FRANÇAIS.

VILLEHARDOIN.

On a cité dans ce recueil (1841, p. 149), à l'occasion du tableau que M. Eugène Delacroix avait exposé au salon de l'année dernière, l'*Histoire de la conquête de Constantinople* par Geoffroy de Villehardoin, d'après la version de Blaise de Vigenère, mise en un langage *plus moderne et plus intelligible.* Ce français *moderne* pour le seizième siècle a pourtant entièrement vieilli, et le texte original, écrit dans les premières années du treizième, paraît aujourd'hui, grâce à la fermeté du style et à sa couleur à la fois austère et brillante, empreint d'une éternelle jeunesse. Au reste, si l'édition donnée par Blaise de Vigenère peut être en effet rangée parmi les livres rares, on a de l'ouvrage original dans sa rédaction primitive un grand nombre de réimpressions, et l'on peut dire qu'aucune des productions de notre ancienne littérature n'a été si souvent reproduite. Le célèbre Du Cange en a donné, en 1657, une édition accompagnée de précieux commentaires. On retrouve Villehardoin dans la collection des Chroniques françaises de M. Buchon, dans celle des Mémoires relatifs à l'histoire de France de M. Petitot, et dans la réimpression que M. Michaud a donnée de cette collection; enfin M. Paulin Paris a publié pour la Société de l'Histoire de France une très belle édition de cet auteur.

La *Conquête de Constantinople* est un des principaux titres de gloire de notre littérature nationale. Autant l'historien est simple, grave, ému, judicieux, autant son expression est concise et colorée. Ce n'est pas la naïveté quelque peu bourgeoise de Joinville; c'est l'œuvre d'un caractère plus ferme, d'un génie fait pour le commandement, d'un de ces hommes enfin auxquels il n'a manqué qu'un peu de bonheur pour reculer dès le treizième siècle les bornes de la civilisation chrétienne, et rendre par avance impossible l'invasion des Turcs en Europe. Les Français constituaient, sans aucun doute, à cette époque le premier peuple du monde; l'impulsion qu'ils avaient donnée aux croisades avait fondé leur renom dans tout l'univers. La royauté française avait déjà, par une politique habile, jeté les fondements de cette unité nationale qui est aujourd'hui notre force souveraine et notre premier bien. Villehardoin plus qu'aucun autre peut-être réalise le type de cette raison ferme, de cette énergie modérée, de cette sincérité un peu hautaine, que les Français avaient puisées à la rude école de la féodalité. Entre les modèles laissés par l'antiquité et les travaux qu'a inspirés l'expérience des temps modernes, ce n'est déjà plus un chroniqueur, c'est tout-à-fait un historien.

Geoffroy de Villehardoin, maréchal de Champagne et de Romanie, naquit vers 1150. Il prit la part la plus active à la croisade que prêcha, au commencement du treizième siècle, Foulques, curé de Neuilly, et dont les principaux chefs furent le comte de Flandre, le marquis de Montferrat, et Henri Dandolo, doge de Venise. Au milieu de ces nobles et vaillantes figures, entre ce jeune et brillant Beaudoin, qu'une aventure héroïque porta au trône impérial, et qui périt deux années après; entre cet admirable vieillard d'une valeur si impétueuse, d'une prudence si consommée, qui termina, tout aveugle qu'il était, une vie de gloire de près d'un siècle en faisant réussir la plus audacieuse entreprise; au milieu de tous les héros dont il a si dignement raconté les hauts faits, Villehardoin occupe, à la guerre et dans les conseils, la place la plus honorable. Après l'échauffourée où périt l'empereur Beaudoin, ce fut principalement à la prudence et au courage de Geoffroy de Villehardoin que l'armée des croisés dut son salut. C'est même un des beaux passages de cette admirable chronique, que le récit de la retraite des croisés commandés par le vieux doge aveugle et le maréchal de Champagne. Rien de plus touchant que le cri de regret arraché à Geoffroy, lorsqu'il eut opéré sa jonction avec le prince Henri, par le souvenir de tous les braves qui avaient péri dans cette affaire.

Villehardoin mourut vers 1213, quelques années avant l'empereur Henri; il ne vit donc pas finir la splendeur passagère de l'empire latin qu'il avait concouru à fonder. Son neveu Geoffroy de Villehardoin avait entrepris, avec Guillaume de Champlitte, la conquête de la Morée. Ses descendants se maintinrent dans cette principauté jusqu'à l'entière destruction de l'empire grec.

Malgré la difficulté de choisir dans un livre comme celui de Villehardoin, où tout serait à citer, et dans lequel l'intérêt ne se dément pas un seul instant, nous allons essayer de justifier par quelques fragments ce que nous avons dit du talent de cet historien.

« Adonc assembla tous li pueples de Venise à un dimenche qu'il fut moult grans feste de saint Marc. Et i furent li plusieur des barons de la terre et de nos pelerins. Ains que l'en commençast à chanter la grant messe, li dus de Venise monta el letrin pour parler au pueple, et leur dist. « Seigneur, accompagnié estes alla meillor gent du monde et por le plus halt affaire que oncques gens entrepréïssent; et je suis uns vieils homs et foibles de cors, et méhaigniés. Si aurois dès ore en avant mestier de reposer : mais je ne voi orendroie nul home en nostre comun, qui avant moi, vous séust conduire né guerroier. Se vos voliez otroier que mes fils demorast en la terre en mon lieu pour garder la et gouverner, je prendroie maintenant la croix et iroie avec vos vivre ou mourir, lequel que Dex m'aura destiné. » Et quant li communs l'oï si s'escria communalment : « Nous l'otroions einsi, et nous vos prions por Dieu, chiers sire, que vous preigniez la crois et que vous en vengniez avec nous. »

» Moult ot illec grant pitié au peuple de la terre et as pelerins, et mainte larme i ot plorée, por ce que li dus éust droite ochoison de demorer s'il vosist; car il estoit vieils homs, et si biaux iels avoit en la teste, si n'en véoit-il goute; car perdue avoit la vue par une plaie qu'il avoit eue el chef. Mais il étoit de moult grand cuer. Ha Dex! com mar le ressambloient cil qui as autres pors ierent alés eschiver le péril! Ensi li dus avala le leterin et s'ala age-

Il (le doge Henri Dandolo) assembla tout le peuple de Venise un dimanche qu'il y avait grande fête de saint Marc, et le plus grand nombre des barons de la ville et de nos pèlerins y furent. Avant que l'on commençât à chanter la grand' messe, le doge de Venise monta au pupitre pour parler au peuple, et leur dit : « Seigneurs, vous vous trouvez réunis à la plus noble compagnie qui soit au monde, dans le but le plus élevé qui fut jamais; et je suis un homme vieux, faible de corps et infirme. Et désormais j'aurais besoin de repos; mais je ne vois nul homme en notre commune qui mieux que moi vous pût gouverner et conduire à la guerre. Si vous vouliez accorder que mon fils demeurât en la ville à ma place pour la garder et gouverner, je prendrais maintenant la croix et irais avec vous vivre ou mourir, ainsi que Dieu me l'aura destiné. » Et quand le peuple l'entendit, il s'écria tout d'une voix : « Nous l'octroyons ainsi, et nous vous prions au nom de Dieu, cher sire, que vous preniez la croix et vous en veniez avec nous! »

Le peuple de Venise et les pèlerins éprouvèrent alors une extrême émotion, et maintes larmes furent là versées; car le doge aurait eu bonne raison de demeurer s'il l'eût voulu : car il était vieux, et bien qu'il eût de beaux yeux, il n'y voyait goutte, ayant perdu la vue par une plaie qu'il avait eue à la tête. Mais il était d'un très grand cœur. Ah Dieu! combien mal lui ressemblaient ceux qui pour éviter le péril étaient allés en d'autres ports! Ainsi le doge descendit du

noiller devant l'autel Saint-Marc, moult plorant; et li attachiérent la crois en un grant chapel de coton pardevant, pour ce qu'il voloit que tous le véïssent. Dont se commencièrent li Vénitien à croisier à moult grant foison. »

« Li tans fut biau et clers et li vens bons et soués ; si laissièrent leur voiles aler au vent; et bien témoigne Joffrois li marechaux qui ceste oevre dicta né oncques n'en menti à son escient de mot, com cil qui à tous les consaux fu, qu'oncques mais si grans estoirę ne fu véue et bien sembloit estoire qui terre déust conquerre, quar tout com on pooit voir aus ielx ne paroient fors voiles de nés et vaissiaux, si que li cuers de chascun s'en réjoïssoit moult durement.

. . . .

» Ensi demorèrent huit jors pour atendre les nés et les nuissiers et les galies qui encore estoient à venir; et dedans ces jors prisrent ils les blés en la terre, et il en avoient bien mestier, quar il en avoient petit. Dedens ces huit jors furent venus tuit li vaissiel et li baron, et Diex leur dona bon tems : adonc se départirent du port d'Avie. Dont péussiez véoir le bras Saint-Georges flori tout contremont de nés et vessiaux et de galies et d'huissiers. Moult grant merveille estoit leur biauté à regarder. En tele manière corurent contremont le bras, tant que la vielle de saint Jehan-Baptiste en juing vinrent à Saint-Estienne, une abaïe qui estoit à trois lieus de Constantinoble.

» Et lors virent tout à plein Constantinoble. Cil qui oncques mès ne l'avoient véue ne cuidoient mie que si riche cité péust avoir en tout le monde. Quant ils virent ces hans murs et ces riches tours dont ele estoit close, et ces riches palais et ces hautes yglises dont il avoit tant que nus nel péut croire s'il ne le véist proprement à l'ueil ; et il virent le lonc et le lé de la vile qui de toutes autres estoit soveraine, sachiez qu'il ni ot si hardi à qui le cueur ne frémist.

. . . .

» Or poés oïr l'estrange fierté que li dus de Venise fist, qui viels houns estoit et rien ne véoie. Il estoit tout armés au chief de sa galie, et avoit devant lui le gonfanon Saint-Marc. Il escria as siens qu'ils le méïssent à terre vistement, ou sé ce non il feroit justice de leur cors ; et il firent tantost son commandement, car la galie où il estoit prist terre tout maintenant. Et cil qui dedens estoient saillirent fors et portèrent le gonfanon Saint-Marc à terre.

» Quant li Vénicien virent le gonfanon Saint-Marc à terre, et la galie leur seigneur qui ot prise terre, si se tint chascun à honis s'il ne faisoit ausinc. Dont vindrent tuit à terre, et cil des huissiers saillirent fors, et cil des grans nés entrèrent ès barques et saillirent hors qui ains ains, qui miels miels. Lors véissies assaut grant et merveilleux ; et bien le témoigne Joffrois li maréchaus de Champaigne qui ceste œuvre traita et tout vit cela à l'ueil, et plus de quarante barons tesmoignent que il virent le gonfanon Saint-Marc de Venise sur une des tours de Constantinoble, et onques ne sorent qui l'i porta. Et par la volenté de Nostre Seigneur, cil de la cité s'enfoïrent et guerpirent les murs, et li Véniciens entrèrent ens ens, qui miels miels, si qu'il saisirent vingt cinq des tors et les garnirent de leur gent. »

pupitre et alla s'agenouiller devant l'autel Saint-Marc, pleurant abondamment. Et on lui attacha la croix à son grand bonnet ducal, par devant, car il voulait que tous la vissent. C'est pourquoi les Vénitiens commencèrent à se croiser en très grand nombre.

Le temps était bon et clair, et les vents bons et favorables ; ils laissèrent leurs voiles aller au vent. Et bien témoigne Geoffroy, le maréchal de Champagne, qui dicta ce livre et jamais ne mentit sciemment, et qui fut de tous les conseils, que jamais on ne vit si grande flotte ; et elle semblait bien flotte qui devait terre conquérir, car aussi loin que les yeux pouvaient voir on ne découvrait autre chose que voiles de navires et de vaisseaux, de telle sorte que le cœur de chacun s'en réjouissait fortement.

. . . .

Ils demeurèrent ainsi huit jours à attendre les navires et les galères et les transports qui n'étaient point encore arrivés ; et pendant ce temps ils prirent des blés en ce pays, dont ils avaient grand besoin, car il leur en restait peu. Au bout de ces huit jours tous les vaisseaux et les barons furent réunis, et Dieu leur donna le temps favorable : ils partirent donc du port d'Abydos. Et on eût pu voir le bras Saint-Georges tout fleuri de navires, de vaisseaux, de galères et de bâtiments de transport. Leur beauté était merveilleuse à regarder. De cette manière ils coururent en remontant le bras, et la veille de saint Jean-Baptiste, au mois de juin, ils arrivèrent à Saint-Etienne, une abbaye à trois lieues de Constantinople.

Et alors ils virent tout à plein Constantinople. Ceux qui jusque là ne l'avaient point vue ne pouvaient croire qu'il fût au monde si riche cité. Quand ils virent les hauts murs et les riches tours dont elle était close, et les riches palais et les hautes églises, si nombreuses qu'on ne le saurait croire quand on ne les a vues, et qu'ils eurent vu la longueur et la largeur de la ville souveraine de toutes les autres, sachez qu'il n'y eut si hardi dont le cœur ne frémît.

. . . .

Or écoutez l'acte extraordinaire de courage que fit le doge de Venise, qui était vieux et n'y voyait goutte. Il se tenait tout armé en tête de sa galère, et avait devant lui l'étendard de Saint-Marc. Il cria aux siens qu'ils le missent promptement à terre, ou sinon qu'il ferait justice de leurs corps. Ils obéirent sur-le-champ à son commandement, car la galère où il était prit terre presque aussitôt ; et ceux qui étaient dedans en sortirent, et portèrent l'étendard de Saint-Marc à terre.

Quand les Vénitiens virent l'étendard de Saint-Marc à terre, et que la galère de leur seigneur avait pris terre, chacun d'eux se tint pour déshonoré s'il n'en faisait autant. Ils vinrent donc tous à terre. Ceux des bâtiments de transport en sortirent, et ceux des grands navires sautèrent dans des barques, et débarquèrent à qui mieux mieux, à l'envi les uns des autres. Et l'on put voir alors un grand et merveilleux assaut. Geoffroy le maréchal de Champagne en rend témoignage, qui était présent à l'affaire et vit tout cela de ses yeux ; et plus de quarante barons témoignent qu'ils virent l'étendard de Saint-Marc sur une des tours de Constantinople, et n'ont jamais su qui l'y porta. Et par la volonté de Dieu notre seigneur ceux de la ville s'enfuirent quittant les murs, et les Vénitiens entrèrent dedans à qui mieux mieux, de telle sorte qu'ils s'emparèrent de vingt-cinq tours et les garnirent de leurs gens.

LE SENTIER DES THERMOPYLES.

On sait que, lors de la grande invasion de la Grèce par Xerxès, le passage des Thermopyles, si vaillamment défendu par les Spartiates et leurs alliés, ne put être forcé que lorsqu'un pâtre eut découvert aux Perses un sentier inconnu des Grecs dont il tournait la position. Il semble qu'il fût dans la destinée de ce sentier d'être constamment oublié des défenseurs du défilé. En effet, l'an 191 av. J.-C., les Romains, en guerre avec Antiochus-le-Grand, étaient arrêtés à ce célèbre passage par les troupes du roi de Syrie, quand Caton le censeur, « remémorant en soy-mesme, dit

Plutarque (traduction d'Amyot), le circuit que jadis avoient fait les Perses pour semblablement pénétrer au dedans de la Grèce, » sut, après une nuit d'exploration, trouver le chemin en question. Il prit ainsi les ennemis à dos, et les mit en pleine déroute. Quelques siècles plus tard, à l'époque de la décadence de l'empire romain, les empereurs, pour mettre la Grèce à l'abri des invasions des Barbares, firent fermer le défilé par un mur élevé et bien fortifié. Sous le règne de Justinien, les Huns, après avoir ravagé l'Illyrie et la Thessalie, attaquèrent le retranchement des Thermopyles, où ils trouvèrent une vigoureuse résistance. Enfin, après avoir cherché pendant quelque temps, ils découvrirent le sentier fatal, qui les conduisit sur une montagne voisine. De là ils fondirent sur les Grecs qu'ils défirent complétement, à l'exception d'un corps de Péloponnésiens, qui, suivant le noble exemple donné par leurs aïeux dix siècles auparavant, soutinrent bravement le choc des ennemis, et se retirèrent sans avoir pu être entamés.

LA FONTAINE DE MAYENCE.

Ce dessin a été fait à Mayence il y a deux ans. Vers la même époque, M. Victor Hugo visitait Mayence, et donnait la description suivante de la fontaine :



(Une Fontaine sur la place du marché de Mayence, dessinée par M. Karl Girardet.)

« La place du marché, qui entoure deux côtés de la cathédrale, est d'un ensemble copieux, fleuri et divertissant. Au milieu se dresse une jolie fontaine trigone de la renaissance allemande; ravissant petit poëme qui, d'un entassement d'armoiries, de mitres, de fleuves, de naïades, de crosses espicopales, de cornes d'abondance, d'anges, de dauphins et de sirènes, fait un piédestal à la Vierge Marie. Sur l'une des faces on lit ce pentamètre :

Albertus princeps civibus ipse suis.

(Le prince Albert à ses concitoyens.)

» La fontaine de Mayence a été bâtie par Albert de Brandebourg, qui régnait vers 1540. Il a érigé ou plutôt reconstruit cette fontaine en souvenir des prospérités de Charles-Quint et de la captivité de François I, comme le constate une inscription en lettres d'or ravivée récemment. »

SUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

On se transporte en esprit dans les cours des anciens rois, dans les secrets des anciens peuples : on s'imagine entrer dans les délibérations du sénat romain, dans les conseils ambitieux d'un Alexandre ou d'un César, dans les jalousies politiques et raffinées d'un Tibère. Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure; il le faut souffrir et même louer, pourvu qu'on apporte à cette recherche une certaine sobriété. Mais si c'est, comme on le remarque dans la plupart des curieux, pour se repaître l'imagination de ces vains objets, qu'y a-t-il de plus inutile que de se tant arrêter à ce qui n'est plus, que de rechercher toutes les folies qui ont passé dans la tête d'un mortel, que de rappeler avec tant de soin tout cet attirail de vanité, qui de lui-même s'est replongé dans le néant d'où il était sorti?

Bossuet.

LOUIS XV ET CASSINI.

Lorsque le célèbre géographe Cassini eut entrepris la vaste tâche d'exécuter une carte détaillée de la France, les secours du gouvernement lui furent indispensables, et il en obtint sans peine de Louis XV, qui avait toujours montré pour la géographie un goût assez vif*. Néanmoins il arriva une époque où les ressources du trésor, toujours dissipées par de folles dépenses, se trouvèrent si épuisées, que le contrôleur des finances supprima les fonds accordés jusqu'alors. Le roi, qui aimait Cassini, se chargea de lui apprendre cette fâcheuse nouvelle. « Sire, lui dit Cassini, que Votre Majesté dise seulement qu'elle voit avec peine la suspension de cette entreprise et qu'elle en désire la continuation, et je me charge du reste. » Le roi y consentit, tout en plaisantant Cassini sur l'inutilité de cette marque d'intérêt. Mais celui-ci, qui connaissait la cour mieux que le roi, forma le plan d'une compagnie qui se chargerait de faire les avances, et qui, devenue propriétaire de l'entreprise, rentrerait dans ses fonds au moyen de la vente des cartes. Bientôt, comme il l'avait prévu, un grand nombre de courtisans, voulant avoir le mérite de rendre l'activité à un travail dont le roi regrettait la suspension, et jaloux d'acquérir le droit de lui parler d'un objet auquel il s'intéressait, souscrivirent pour des sommes considérables. L'entreprise se continua ainsi, et même avec plus de méthode et de rapidité qu'auparavant. Le gouvernement accorda lui-même de nouveaux secours, différentes provinces contribuèrent à la dépense, et Cassini eut la consolation de voir terminer à peu près entièrement un travail si étendu, et d'en devoir à lui-même presque tout le succès.

* Louis XV avait eu pour maître en cette science le réformateur de la géographie moderne, Guillaume Delisle. On vit même paraître sous le nom du monarque un opuscule sur le cours des fleuves et des rivières. Ce prince, dit-on, l'avait imprimé lui-même, et cette dernière circonstance le fait rechercher des curieux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HABITANTES DE MOLA ET DE CASTELLONE.



(Femmes de Mola et de Castellone, près de Gaëte, dans le royaume de Naples.)

Sous ce beau ciel, les femmes ignorent le luxe capricieux des modes. Elles ont un art de tresser leurs cheveux qui n'est pas le même dans les différents pays de l'Italie, mais qui, dans chacun d'eux, est invariable. Le dimanche, dès le lever du jour, avant l'heure de la première messe, on voit des groupes de jeunes femmes, dehors, devant les portes, occupées du soin d'orner leurs têtes suivant l'usage consacré. Le voyageur qui traverse à cette heure un village admire toute cette jeunesse que la coquetterie a éveillée si matin : on ne s'étonne point de sa curiosité, et on le récompense volontiers de son admiration par des sourires.

De toutes les manières de se coiffer particulières à l'Italie, celle des habitantes de Mola et de Castellone, aux environs de Gaëte dans le royaume de Naples, est la plus singulière. Parmi les tresses de leurs cheveux, les femmes, pour en augmenter le volume, font serpenter des cordons qui, intérieurement garnis d'étoupe, ont l'épaisseur de petits bourrelets; elles y ajoutent des rubans qui, suivant leur disposition, leur couleur ou leur richesse, servent à distinguer les jeunes filles des femmes mariées. Les premières font avec ces rubans une triple natte de couleurs vives et variées. Les secondes ne font que deux nattes de couleurs plus modestes, mais tissues d'or et d'argent; elles les appellent *galani*. Notre gravure expliquera suffisamment à nos lectrices la manière dont elles divisent les tresses et les disposent ensuite sur leurs têtes. Quant à nos lecteurs, nous supposons que s'ils ne sont pas indifférents à l'effet, ils le sont presque tous aux moyens. Pour maintenir ces tresses, les filles se servent de longues épingles d'argent dont la tête a ordinairement la forme d'un aigle à deux têtes couronnées : ces épingles, semblables du reste à celles que l'on a trouvées dans les ruines de Pompéi, ont le nom de *spadetté* (petites épées). Un savant Napolitain voit dans leur emploi un symbole : ce sont des armes défensives, comme le petit poignard que portent, dit-on, les femmes espagnoles. Les femmes mariées remplacent ces deux épingles par une sorte de croissant, qui, mince au milieu, va en s'élargissant et en s'arrondissant vers les extrémités; on l'appelle *spadetta sana* : notre savant voit ici un autre symbole : les deux épées en s'unissant deviennent le signe de l'unité pacifique du mariage : peut-être si l'usage vient de l'antiquité, trouverait-on aussi dans ce croissant une allusion à Lucine. Les nattes sont elles-mêmes fixées aux cheveux au moyen d'un grand nombre de grosses épingles d'argent, parmi lesquelles on en distingue une qui est surmontée d'un petit coq tenant suspendue à son bec une espèce de petite branche de corail. A divers endroits, et surtout derrière la tête, on voit souvent aussi de petites mains de corail qui ont le doigt levé : ce sont, comme l'on sait, des talismans contre la *jettatura* (le mauvais œil), superstition qui existe encore dans les

campagnes, et que l'on rencontre quelquefois même dans les classes les plus éclairées *.

Aux jours de fête et dans les processions, lorsque toutes ces jeunes femmes sont réunies, parées de leurs plus riches vêtements, elles offrent un spectacle qui étonne et qui charme. Elles ont des voiles de soie, de coton ou de laine; mais si elles s'en couvraient la tête, à quoi bon tout l'art de leur chevelure; ce serait peine perdue; aussi les laissent-elles à tout instant tomber négligemment, et flotter sur leurs épaules. Leurs robes sont de soie, les unes simples, les autres brodées de fleurs d'or et d'argent. Leurs corsets en velours sont couverts de galons d'or qui, sur le dos, divergent en rayons. Leurs boucles d'oreilles sont de grosses perles que l'on appelle *navette;* elles ont la forme de barques. Leurs doigts sont chargés de bagues, à l'exception de ceux des jeunes filles qui ne sont pas fiancées. Elles portent aussi de grosses chaînes d'or, à l'extrémité desquelles les femmes d'un âge mûr suspendent des doublons d'or. Que l'imagination ajoute à toute cette parure une taille élégante, bien proportionnée, une carnation fine, délicate, plutôt blanche et légèrement rosée que brune, presque aristocratique, parce que les femmes de Mola et de Castellone ne travaillent pas aux champs, et vous concevrez qu'un artiste s'éloigne rarement de ces villages sans nouveaux dessins dans son album et sans agréables souvenirs.

Lampride rapporte que l'empereur Adrien, qui régnait 125 ans après Jésus-Christ, avait conçu le dessein d'élever un temple au Christ, et de l'admettre au nombre des dieux du paganisme.

LES PETITS BONHEURS DE LA VIE HUMAINE,

A L'USAGE DE CEUX QUI NE RECHERCHENT PAS LES BRUYANTS PLAISIRS.

(Voy. p. 109, 150.)

J'étais assis au coin de mon foyer solitaire, et un chagrin plus cruel que tous ceux que j'avais éprouvés en ma vie (hélas! le chagrin le plus récent est toujours le plus cruel) me tenait l'âme oppressée. Mes yeux s'étaient desséchés à regarder la flamme qui peu à peu pâlissait; elle finit par s'allonger une dernière fois, lécha le tronc noirci de la bûche du fond, et mourut. Le cours de mes pensées devint plus triste encore. C'est ainsi que tout pâlit et s'efface : toute flamme, et de jeunesse, et de tendresse, et d'espoir, et de vie, jette ainsi une dernière lueur et s'éteint. Les amis se refroidissent; les parents s'éloignent, disparaissent ou meurent : de tout le temps fait sa proie. Je songeai à cette destruction successive comme tant d'autres y ont songé; mon souvenir ranima chaque étincelle de joie et d'amour que j'avais vue noircir en ma vie, pour les regarder de nouveau s'éteindre l'une après l'autre. Bientôt je ne pensai plus : je souffrais sans m'en rendre compte; il y a des gens qui appellent cela rêver.

Je ne sais combien je restai de temps ainsi absorbé, la tête penchée sur ma poitrine. Enfin mon cou fatigué se redressa, et je me tournai sans le vouloir vers la fenêtre. Un ciel blanc et mat semblait collé aux vitres; sur ce fond, brillant sans être gai, se détachait le plumage sombre de deux petits oiseaux perchés sur la barre de fer de la croisée. Leurs sauts légers, comme ils se jouaient ensemble; les mouvements coquets de leurs jolies têtes tandis qu'ils attaquaient de leur bec agaçant les inégalités de la peinture du barreau, ou épluchaient leurs plumes luisantes; le frémissement qui ouvrait au souffle de l'air le chaud duvet qui les recouvre; leur gazouillement, indistincte conversation, tout leur amusant petit manége peu à peu fixa mes regards, et à mon insu divertit ma tristesse. En observant on oublie. Mes souvenirs avaient changé de route : c'était aux oiseaux que je pensais, à leurs migrations, à leur instinct si admirable, à leurs nids, à mille choses intéressantes que j'avais vues, à d'autres plus curieuses encore que j'avais lues; et tout-à-coup je me levai pour aller chercher le livre où je copie pêle-mêle ce qui me plaît dans mes lectures, ce qui me charme dans mes promenades : maigre bibliothèque, plus souvent consultée, et avec plus de plaisir peut-être, que les nombreux volumes qui couvrent les tablettes d'acajou des savants et des riches.

Mon brusque mouvement effraya mes hôtes emplumés; ils prirent leur vol droit vers le haut de la croisée, s'élevant dans une direction verticale. En les perdant de vue, je retrouvai en partie mes tristes impressions : une larme se reforma dans mes yeux épuisés. J'enviai l'insouciant bonheur de ces frêles créatures, les ailes qui les conduisent en un clin d'œil à travers les espaces, comme si en changeant de lieu j'eusse été sûr d'échapper aux sombres pensées dont je venais de me distraire un moment. J'éprouvai cet âpre sentiment qui ravale celui qui l'accueille, j'enviai à une nature inférieure son insouciance et sa joie; je comptai la sensation du bonheur en elle-même pour quelque chose, c'est être à la veille de la compter pour tout; et mon cœur se serra petit et desséché.

L'oiseau peut s'envoler, me dis-je enfin; mais moi, n'ai-je pas mes ailes aussi, et bien autrement puissantes que les siennes? Quelle est la place, dans l'espace et au-delà de l'espace, où mon imagination ne me puisse transporter? Quel est le lieu dont l'accès me soit fermé? A la suite de ce petit oiseau, ne puis-je parcourir un monde tout entier? Je suis seul, isolé dans ma tristesse; isolé! eh! que de bons et grands hommes, que d'esprits supérieurs et bienveillants ont accumulé leurs souvenirs pour ma consolation, ont épuisé les richesses de leur esprit pour égayer le mien, m'ont laissé des exemples de tout genre de patience, de courage, et de gaieté aussi, pour animer ma solitude, l'embellir, me la rendre douce!

Je me parlai ainsi à moi-même, et pour conjurer le découragement que je sentais prêt à renaître, j'ouvris un de mes livres de notes au hasard, et j'y trouvai l'histoire suivante :

LA PERRUCHE DE MA SŒUR.

« Puisque vous voulez avoir quelques détails sur cet oiseau vraiment extraordinaire, je vous ferai part seulement de ce dont je puis garantir l'exactitude, parce que je l'ai vu moi-même. La façon de rire de cette perruche est on ne peut plus amusante; et il est impossible de ne pas partager son excessive hilarité, surtout lorsqu'au beau milieu de ses éclats elle s'interrompt en criant : « Ne me faites pas rire comme cela... j'en mourrai! j'en mourrai! » Et alors elle recommence des éclats plus bruyants encore. Si vous lui dites : « Eh bien! Margot, qu'y a-t-il, ma chère? » Elle vous répond : « Ah! ça va mal, ça va mal! j'ai attrapé un rhume, la grippe!... » Alors elle gémit, elle tousse; puis, faisant un bruit qui ressemble à un long et profond soupir : « Cela commence à aller mieux, » reprend-elle; et elle se remet à rire.

* Un poëte napolitain, Nicolas Valletta, a écrit un livre sur la *Jettatura;* il prétend y prouver que la faculté de jeter un sort par des paroles ou un regard, est une chose réelle et qui remonte à la plus haute antiquité.

M. Valéry rapporte que l'ancien archevêque de Tarente, Capece-Latro, croyait à la *jettatura*. Un jour qu'on lui annonçait le duc Campomele, célèbre jettatore, et que le roi Ferdinand, qui partageait le même préjugé, n'osait inviter à sa chasse de peur qu'elle ne réussît point, Capece se hâta de se lever pour faire dire qu'il était sorti, et dans sa course précipitée il s'écorcha le nez contre la porte. Il reprit alors en plaisantant : « N'ai-je pas raison de croire que le duc Campomele est un *jettatore*, et la *jettatura* une chose très véritable. »

» La première fois que je l'entendis, j'étais sur l'escalier à donner quelques ordres à la bonne, qui se nomme Babet : il me sembla qu'un enfant appelait au-dessous de moi. « Babet, Babet, disait la voix, je me sens mal, bien mal! » Lorsque je m'informai de ce que c'était que cet enfant et de ce qu'il avait : « Eh! ce n'est que la perruche, répondit la bonne; elle n'en fait pas d'autres dès que je la laisse seule.» Cela se trouva juste : au moment où la domestique parut dans la chambre, Margot se tut et commença à rire d'un air moqueur.

» C'est chose étrange, en vérité, que de la voir gémir et pleurer invariablement quand on la tourmente, et rire quand on lui fait plaisir. Si l'on tousse ou si l'on éternue : « Ah! le mauvais rhume! » s'écrie aussitôt Margot. Un jour que les enfants avaient joué seuls avec elle, et qu'ils s'empressaient de raconter ensuite toutes les belles choses qu'elle avait dites et faites pendant ce temps : « Il n'y a pas un mot de vrai! » s'écria Margot d'un ton grave en les interrompant. Quand la domestique, mécontente de la perruche, menace de la frapper : « Vous n'en auriez jamais le courage! » reprend celle-ci d'un air caffard. Elle appelle le chat d'une voix claire : « Minet! Minet! » puis se répond à elle-même : « Miaou, miaou. » Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que si, pour la décider à appeler le chat, vous criez vous-même : Minet! la perruche répond en miaulant; et si vous imitez le chat, c'est alors qu'elle s'empresse de l'appeler de nouveau.

» Margot imite toute sorte de bruit. Elle aboie de façon à mettre en rumeur tous les chiens du quartier. Je ne puis exprimer la consternation dans laquelle elle jeta une entière basse-cour par sa manière de chanter comme le coq, de caqueter et glousser comme les poules et les dindons.

» La perruche chante une chanson de sa petite voix d'enfant, et la met juste sur l'air. Elle est surtout fort drôle, quand elle fait ce qu'on pourrait appeler une fausse note, pour se reprendre aussitôt en disant : « Holà! ho! quelle grosse faute! » rire en se moquant, et recommencer de plus belle et sur un autre ton.

» De préférence, Margot chante *J'ai du bon tabac*, chanson qu'elle prononce fort distinctement. Si, pour la lui faire recommencer, vous fredonnez vous-même : *J'ai du bon tabac*... la friponne de perruche se gardera de vous imiter, et, dans le même esprit qui lui fait appeler le chat quand on miaule, et miauler quand on appelle le chat, elle vous répondra : *J'en ai du bon et du râpé.* J'attends toujours qu'elle y substitue, pour quelques uns des importuns qui l'interrogent sans cesse : *Mais ce n'est pas pour ton fichu nez!* tant elle me fait l'effet d'un être humain, capricieux et railleur. Son rire moqueur et ses malices enfantines me feraient croire à la transmigration des âmes.

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit!

» Si les saillies de ma spirituelle perruche allaient vous paraître incroyables, je serais tenté de m'en prendre à votre peu d'observation. Je connais pour ma part cent traits de même force, et dont j'ai pour garants d'infatigables observateurs de cette nature si riche et si variée, mais qui ne se révèle qu'à ceux qui l'aiment. »

Il n'est rien qui ramène le calme dans l'âme comme de s'arracher à la pénible préoccupation de soi-même et de ses chagrins pour regarder ce monde qui nous a été donné si beau, si paré, rempli d'inépuisables sources d'intérêt, d'instruction, d'amusement et d'admiration. Il m'avait suffi de la vue d'un petit oiseau pour détourner le cours de pénibles souvenirs; et maintenant un récit futile, oiseux, suffisait pour divertir mes pensées et les rendre plus sereines. Je ne rêvais plus, je regardais en tisonnant. Une feuille de papier avait volé sur le feu que j'avais laissé presque s'éteindre; il s'en échappait une épaisse fumée. Je soufflai : à la première bouffée d'air, ce qui était une noire vapeur devint une flamme brillante, tout s'éclaira. Je pensai alors que le souffle est en nous, et que de la plus insignifiante vétille, de la moindre bluette, Dieu a permis que nous pussions faire jaillir et la lumière et la chaleur.

L'AMBASSADEUR ET LE PLAT DE POISSON.

Le célèbre moine de Saint-Gall qui nous a laissé une Vie anecdotique de Charlemagne raconte le trait suivant :

Le chef d'une ambassade envoyée par le monarque franc à Constantinople fut invité à dîner par l'empereur grec, qui le plaça au milieu de tous les grands de sa cour. Entre autres mets, un poisson de rivière, garni de divers assaisonnements, fut apporté dans un plat. Or, c'était une loi de l'étiquette byzantine, qu'à la table du prince nul convive ne pouvait, sous peine de mort, retourner le corps des animaux que l'on y servait. L'ambassadeur, ignorant cet usage, retourna le poisson qui était placé devant lui. Aussitôt tous les courtisans se levèrent de table, et réclamèrent du prince l'exécution de la loi. L'empereur dit alors en gémissant à l'ambassadeur : Je ne puis refuser à mes courtisans de te livrer sur-le-champ à la mort; mais, à l'exception de la vie, demande-moi ce que tu voudras, et, par tout ce qu'il y a de plus sacré, je te jure de te l'accorder. — Le Franc réfléchit quelques instants; puis, au milieu du silence général, il dit à l'empereur : Prêt à mourir, je ne demande qu'une seule grâce, c'est que tous ceux qui m'ont vu retourner le poisson soient privés de la vue. — L'empereur, dit le moine de Saint-Gall, frappé d'étonnement à cette prière, jura par le Christ qu'il n'avait pas vu le fait, et avait prononcé d'après le rapport des autres. La reine, à son tour, attesta la bienheureuse vierge Marie, mère de Dieu, qu'elle non plus n'avait rien vu. Ensuite les grands, les uns après les autres, s'efforçant de se soustraire au péril qui les menaçait, prirent à témoin, celui-ci le porte-clefs du ciel, celui-là le docteur des nations, les autres toutes les puissances angéliques et la foule des saints, et firent la même déclaration avec les plus terribles serments. Le sage Franc, ayant ainsi humilié l'orgueilleuse Grèce, revint dans sa patrie sain et sauf et triomphant.

QUELQUES APPLICATIONS REMARQUABLES DE LA VAPEUR.

La vapeur produite par 36 litres de charbon consommés d'une manière convenable peut élever à $0^{m},325$ de haut un poids de trente-cinq millions de kilogrammes : c'est l'effet moyen d'une machine à feu qui est, depuis un grand nombre d'années, en activité dans une mine du comté de Cornouailles. Nous allons voir à quoi cela équivaut dans la pratique.

L'ascension du Mont-Blanc, en partant de la vallée de Chamouny, ne peut être faite par un homme vigoureux en moins de deux jours. La combustion d'un kilogramme de charbon le porterait en un instant au sommet. On a calculé, il est vrai, que la journée d'un homme équivaut à environ deux kilogrammes de charbon; mais l'extrême difficulté de cette ascension ne tient pas seulement à la hauteur.

Le pont de Menai, construit par le célèbre Telford, est un des ouvrages les plus étonnants que la main de l'homme ait élevés dans les temps modernes. Il est formé d'une masse de fer qui ne pèse pas moins de deux millions de kilogrammes; il est suspendu à une hauteur moyenne d'environ quarante mètres au-dessus du niveau de la mer. Il eût suffi de 254 litres de charbon pour l'élever à ce point.

La grande pyramide d'Egypte est construite en granite. Elle a 230 mètres de côté à sa base, 170 de hauteur perpendiculaire, et couvre 145 hectares de surface. Son poids

est donc de 6,380 millions de kilogrammes, en prenant pour hauteur moyenne 42 mètres. Il aurait par conséquent suffi pour l'élever de 856 hectolitres de charbon, quantité que l'on consomme en une semaine dans plusieurs fonderies.

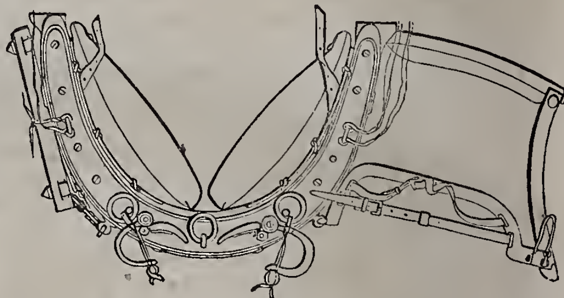
La consommation annuelle de charbon de la ville de Londres est évaluée à 10,620,000 hectolitres. La puissance que développe la combustion de cette quantité de combustible, pourrait élever un cube de marbre de 700 mètres de côté, à une hauteur égale à ce même côté, ou, en d'autres termes, suffirait pour placer l'une sur l'autre deux montagnes qui auraient pour dimensions celles de ce bloc. Le Monte-Nuovo, près de Pouzzoles, qu'a vomi le Vésuve en une seule nuit, serait élevé, par un effort semblable, à 13,000 mètres.

Il faut remarquer de plus que, dans ces exemples, la puissance du charbon n'est pas encore estimée à sa valeur réelle. Les ingénieurs n'ont pas la prétention d'être arrivés à toute l'économie possible du combustible, ou d'avoir obtenu tout l'effet qu'il peut produire.

CACOLETS ET LITIÈRES-BRANCARDS.

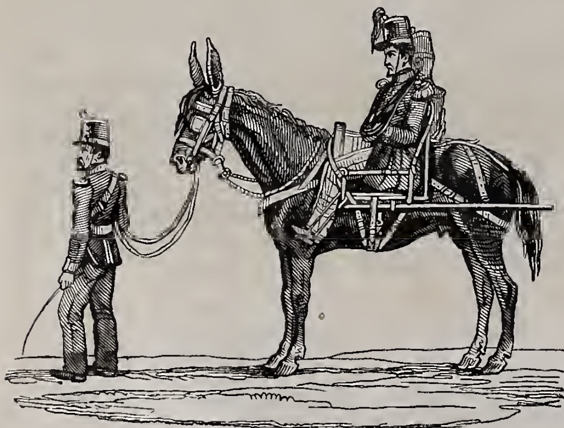
MOYENS DE TRANSPORT DES MILITAIRES BLESSÉS ET MALADES, EN ALGÉRIE.

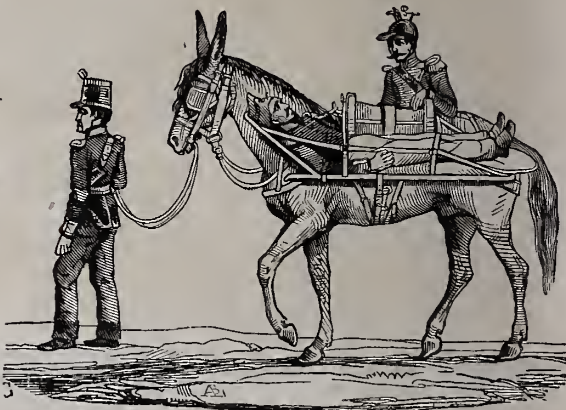
Le cacolet est une espèce de bât destiné spécialement, en Algérie, au transport des militaires blessés ou malades. L'usage en remonte aux premières années de la conquête d'Alger. Les cacolets, d'abord en bois et semblables à ceux dont on se sert dans les pays de montagnes, étaient d'assez lourdes machines, sur lesquelles l'homme était assis, le dos au flanc du mulet, de telle façon que ses genoux étaient constamment exposés à être meurtris dans les chemins étroits et encaissés. Malgré cet inconvénient grave, on continua à les employer; mais en même temps, dès 1835, l'administration de la guerre fit confectionner des voitures à deux roues, suspendues, dans lesquelles on put placer quatre hommes assis ou deux hommes couchés. De quelque secours que fussent ces voitures, elles ne pouvaient cependant pas suppléer les cacolets, la plupart des chemins n'étant accessibles qu'aux mulets. Le cacolet restait donc in-



(Cacolet en fer.)

dispensable; il fallait le perfectionner, et l'administration, dont la sollicitude a introduit de nombreuses améliorations dans le service hospitalier de l'armée d'Afrique, s'en occupa avec un soin tout particulier. C'est en 1840 qu'on se servit pour la première fois de cacolets en fer. Beaucoup





(Nouveau mode de transport des soldats blessés.)

plus légers que ceux en bois, quoique plus solides, ils présentent sur ceux-ci des avantages incontestables, notamment en ce que les hommes y sont assis la face du côté de la tête de l'animal, sur un siége rembourré, et que des courroies formant dossier les soutiennent dans tous les sens.

Vers la même époque, on confectionnait à Paris, et l'on expédiait en Algérie des litières-brancards destinées également à transporter des blessés assis comme sur les cacolets ou couchés, sur une bête de somme bâtée, ou à bras, les litières étant transformées en brancards, ou enfin à servir de lit aux blessés. Quatre hommes peuvent charger ou descendre une paire de litières avec les blessés en deux minutes. Sous la planche principale formant le corps de la litière, sont quatre tasseaux en bois qui servent de pieds, de manière à ce qu'on puisse poser les litières à terre pour en faire autant de lits quand on doit passer la nuit au bivouac. Une toile placée sous le matelas peut aisément être retirée et déployée au-dessus du blessé en forme de rideau, pour le garantir au besoin de l'action du soleil ou de la pluie. Grâce à la transformation facile et rapide de la litière en brancard, un blessé peut y être couché sur le lieu même du combat, porté ainsi à l'ambulance, chargé sur un mulet, et enfin arriver à l'hôpital sans avoir été déplacé.

On emploie encore une autre litière en fer, qui ne peut servir qu'à dos de mulets, mais dont néanmoins on fait très avantageusement usage.

Enfin, dans le cours de 1841, l'administration de la guerre a envoyé en Algérie un nouveau caisson suspendu, propre à toute espèce de transport, et surtout à celui des blessés. Ce caisson, attelé de deux chevaux, peut contenir à couvert, dans la caisse principale garnie de banquettes, ou dix hommes assis, ou quatre hommes couchés; en outre, sur une banquette extérieure, ou trois hommes légèrement blessés, ou trois infirmiers. La caisse de devant sur laquelle repose cette banquette, renferme des médicaments et des objets de pansement. Les essais qui ont été faits promettent

les résultats les plus satisfaisants de l'emploi de cette voiture en Algérie.

LES FORMES DES NUAGES.

Pendant les longues heures d'une traversée où rien ne vient rompre l'uniformité de l'aspect d'une mer toujours calme et déserte, le navigateur inoccupé, seul au centre d'un cercle inflexible dont il n'atteint jamais la circonférence, tourne ses regards vers les cieux. Couché sur le pont de son navire, il cherche à retrouver dans les nuages les apparences de la terre, véritable demeure de l'homme. Tantôt de longues bandes noires étendues à l'horizon lui apparaissent comme les lignes du rivage des terres basses de l'Allemagne ou de la Hollande. Dans les groupes de nuages amoncelés les uns sur les autres, il retrouve les formes des montagnes qu'il a vues dans les diverses contrées du globe. Lorsque le ciel est semé de petits nuages blancs et arrondis, il lui semble une prairie couverte de moutons, et les nuages légers qui, semblables à des écharpes de gaze transparente, flottent sur l'azur du ciel, lui rappellent ces fils de la Vierge qui, dans les beaux jours d'automne, occupaient si vivement son imagination enfantine. Privé du spectacle de la terre, il contemple celui du ciel dont la magnificence est souvent assez grande pour faire oublier l'autre. Transportez-vous, en effet, sur une des hautes sommités des Alpes, telles



Cumulus.
Stratus.
Cirro-cumulus.
Cirrus.
Nimbus.

que le Faulhorn que représente notre planche, et d'où l'on découvre un vaste espace semé de lacs, de villes, de collines verdoyantes et de cimes neigeuses ; votre œil ravi de cet aspect s'en détachera cependant pour suivre les nuages nageant sur votre tête ou groupés autour de l'horizon. Dans les montagnes, comme sur la mer, le spectacle du ciel élève l'âme et parle à l'imagination. Ossian inspiré reconnaissait dans les nuages les ombres des héros morts dans les combats. Joseph Vernet, le grand peintre de marines, avait un album rempli de vues du ciel, et les âmes tendres et rêveuses aiment à s'y créer un monde fantastique dégagé des étreintes impitoyables de la réalité. Mais les poëtes et les peintres n'ont pas seuls suivi les nuages du regard : l'insatiable curiosité de l'esprit humain a voulu connaître leur origine, pénétrer leur nature, mesurer leur hauteur, et astreindre leurs formes à des classifications.

Un nuage est un brouillard élevé ; comme lui, il est formé de petites vésicules creuses dont l'enveloppe est de l'eau comme celle d'une bulle d'eau de savon. Le voyageur qui monte sur de hautes montagnes se plaint que le brouillard lui cache le panorama dont il se promettait de jouir, tandis que celui qui reste dans la plaine regrette que ces mêmes montagnes soient enveloppées d'un nuage qui lui dérobe la vue de leur sommet. Tous deux ont raison ; car souvent le brouillard qui, le matin, couvrait la plaine, s'élève peu à peu à mesure que le soleil l'échauffe de ses rayons, dépasse le sommet des montagnes et s'arrête suspendu dans les hautes régions de l'atmosphère. La température de ces régions est-elle au-dessous de zéro, alors les vésicules se congèlent et se réunissent en flocons de neige. Telle est probablement la nature de ces nuages blancs et vaporeux que nous allons apprendre à connaître sous le nom de *cirrus*. Quelquefois les nuages orageux sont formés en partie de gresil ou de grêle.

Howard le premier a distingué quatre formes principales de nuages qui, combinées entre elles, donnent naissance à la variété infinie de celles que nous admirons.

Le *stratus* (voy. la planche) est une bande de nuages horizontale et ordinairement d'une couleur foncée. Dans les belles soirées de l'été, on voit des *stratus* se former au-dessus des étangs, des lacs, des rivières, des prairies humides, et disparaître le lendemain.

Les *cumulus* (balles de coton des marins, nuage de beau temps), s'élèvent à l'horizon sous la forme de masses arrondies, accumulées les unes sur les autres. Ses bords, nettement dessinés, contrastent par leur blancheur avec l'azur foncé du ciel.

Les *cirrus* (queues de chat des marins) sont ces nuages vaporeux composés de filaments blancs qui ressemblent à des plumes légères, à des écharpes de gaze transparente, à des réseaux déliés ou à une blanche poussière dispersée par le vent.

Le *nimbus*, est le nuage de pluie ou d'orage. Noir, épais, sans contours arrêtés, il s'avance rapidement portant dans son sein les pluies bienfaisantes, ou la grêle et le tonnerre.

Lorsque des *cumulus* épais et foncés s'entassent à l'horizon, au-dessus d'une bande immobile de *stratus*, et simulent des tours et des remparts, alors ils prennent le nom de *cumulo-stratus*. Souvent ces nuages se transforment en *nimbus* et se résolvent en pluie.

Le soir, il n'est pas rare de voir à l'horizon une longue bande de nuages légers et vaporeux sur leurs bords : ce sont des *cirro-stratus*. Le zénith est alors ordinairement parsemé de longs *cirrus*. Cet état du ciel est un présage de pluie pour le lendemain.

En hiver, le ciel est souvent couvert de petits nuages arrondis, de grosseur égale et semblables à de petites boules; c'est le ciel *pommelé* ou *moutonné*. Lorsque la lune brille au firmament, elle est environnée d'une couronne qui se projette sur ces nuages, et l'on voit des étoiles scintiller timidement dans les intervalles qu'ils laissent entre eux.

Les *cirrus* sont les plus élevés des nuages. Jamais les météorologistes qui ont successivement séjourné sur le Faulhorn, montagne du canton de Berne, ne les ont vus au-dessous de la cime du Finster-Aarhorn, dont la hauteur est de 3 900 mètres; celle des *cirrus* est probablement de 6 000 à 7 000 mètres. Leur apparition indique ordinairement un changement de temps. En été, elle est suivie de pluie, en hiver de dégel. Le plus souvent, les *cirrus* marchent du sud-ouest au nord-est, quand même les girouettes montrent que dans le bas la direction du vent n'est pas la même. Les vents de sud-ouest qui les poussent arrivent chez nous chargés des vapeurs de la mer et des pays chauds, qui se précipitent à l'état de pluie à mesure qu'elles arrivent dans une atmosphère plus froide. Aussi, en Suisse, les *cirrus* sont-ils connus sous le nom de nuages de sud-ouest. Si ce vent devient dominant et descend dans les régions inférieures de l'atmosphère, les *cirrus* s'épaississent peu à peu, passent à l'état de *cirro-stratus*, qui se montrent sous l'apparence d'une masse feutrée, d'abord blanche, puis grise. En même temps, le nuage s'abaisse et finit par se résoudre en pluie.

Dans d'autres cas, les *cirro-cumulus* restent vaporeux et transparents. A travers leur corps diaphane, on peut voir les taches de la lune ou des étoiles de quatrième grandeur. Le soleil ou la lune paraissent entourés de brillantes couronnes dues au passage des rayons lumineux à travers les particules glacées qui les composent. Ces phénomènes sont précurseurs d'une élévation de la température résultat de l'influence des vents chauds et secs qui réchauffent l'atmosphère.

Si les *cirrus* doivent leur origine aux vents du sud, les *cumulus* sont un effet des courants d'air ascendants. Ils ne sont jamais aussi élevés que le *cirrus*. C'est surtout pendant les belles journées de l'été qu'on peut les observer dans toute leur magnificence. Lorsque le soleil se lève sur un horizon sans nuage, on aperçoit, vers huit heures du matin, de petits nuages isolés qui semblent s'accroître en se gonflant. Leurs bords sont arrondis et nettement tranchés. Ils augmentent ainsi de volume jusqu'au moment de la plus grande chaleur du jour, puis ils diminuent, et le soir, le ciel est de nouveau parfaitement serein. Leur hauteur ne reste pas la même pendant ces trois périodes de la journée; ils s'élèvent depuis le matin jusque dans l'après-midi, puis ils s'abaissent de nouveau. Sur une haute montagne, le voyageur voit dans la matinée les nuages au-dessous de ses pieds; vers midi il en est enveloppé, puis ils s'élèvent au-dessus de sa tête, et le soir ils redescendent à son niveau.

Si les *cumulus*, au lieu de se dissiper dans la soirée, deviennent au contraire plus nombreux, moins brillants, et passent à l'état de *cumulo-stratus*, alors il est probable que le lendemain ne se passera pas sans orage et sans pluie, surtout si l'on remarque des *cirrus* au zénith.

L'influence du soleil sur les nuages donne lieu à des modifications de l'atmosphère bien connues des cultivateurs. Le matin, le ciel est couvert, et il tombe de la pluie; vers neuf heures, les nuages se déchirent, le soleil luit, et le temps reste beau pendant la seconde moitié de la journée. Une autre fois, le ciel est pur le matin, mais l'air est humide, des nuages se forment çà et là; à midi, le ciel est couvert, la pluie tombe pendant l'après-midi, et ne cesse que vers le soir.

PLATON.

On a surnommé Platon l'Homère de la philosophie. Le poëte et le philosophe sont en effet de la même famille, quoique à des âges divers. A toutes les époques, ces deux noms ont exercé sur les hommes un prestige pareil. La même émotion religieuse qu'éprouvèrent à la fin du quinzième siècle les savants de Florence, lorsqu'il leur fut donné pour la première fois de toucher les écrits de Platon, nous l'avons tous aussi éprouvée dans notre enfance à la première vue de ces pages encore incomprises, legs d'un monde que nous, enfants nés d'hier, regardions presque comme fabuleux. Ce que nous savions alors de Platon était sans doute bien peu de chose; mais c'était suffisant, c'était tout. Qu'est-ce, en effet, que Platon? La pensée religieuse avec tout ce que l'enthousiasme, le cœur, l'imagination peuvent lui donner de richesse et de vie. Voilà comme nous le sentions dès l'enfance; voilà comme nous l'aimions; c'était ce nom révéré à l'ombre duquel nous placions tous nos rêves.

La meilleure part de la vie de Platon est sans doute dans ses écrits; toutefois, un intérêt profond et bien légitime s'attache à la personne même. Nous essaierons de réunir ici tout ce qu'on sait de cet homme dont l'œuvre reste une source inépuisable, où trouvent encore à s'alimenter, après plus de deux mille ans, toutes les grandes pensées.

Par la beauté supérieure de la forme comme par l'âge, Platon appartient au siècle de Périclès, de Phidias, de Sophocle. Il naquit dans le bourg de Collyte, proche Athènes, l'an 430 avant J.-C. L'antiquité s'est plu à entourer son berceau de poétiques légendes. On a supposé qu'il vint au monde précisément le jour anniversaire de la naissance d'Apollon à Délos; quelques uns ont même été jusqu'à prétendre que son véritable père fut Apollon. On raconte qu'étant tout enfant, des abeilles vinrent, pendant qu'il était endormi, déposer leur miel sur ses lèvres. On raconte encore que le jour de sa naissance Socrate rêva qu'un jeune cygne était venu se blottir dans son sein; puis que tout-à-coup, ses ailes étant fermées, il les ouvrit et prit son essor vers les cieux avec un doux ramage, et que plus tard,

comme on présentait l'enfant à Socrate, il reconnut en lui le cygne de son rêve.

Tout annonce que Platon naquit dans une famille aisée. Son père Ariston descendait de Codrus, et sa mère Perictyone comptait parmi ses ancêtres un frère de Solon. Il fut nommé Aristoclès comme son aïeul, selon l'usage athénien. Son éducation fut celle des enfants grecs de condition libérale. Il étudia la grammaire, la gymnastique, la peinture, la musique. Son génie éclata de bonne heure; mais comme on peut s'y attendre, c'est par la poésie qu'il débuta. Il composa des poëmes lyriques et des tragédies. Son adolescence appartient à Homère. Son style montre combien il s'en était nourri, et jusque dans les condamnations qu'il prononça plus tard contre Homère, on sent combien il l'avait aimé.

Platon avait vingt ans lorsque Socrate vint l'arracher à Homère. Dès lors il jeta au feu ses essais poétiques. Rappelé au dedans de lui-même par cette voix pénétrante, il sentit se révéler sa véritable vocation, et s'adonna tout entier à la philosophie. Dans les entretiens de Socrate, il apprit à connaître l'essence de l'âme et sa dignité; il y puisa cet énergique sentiment de la bonté et de la beauté morale qui respire dans tous ses écrits; il apprit cet art du dialogue philosophique dont lui-même nous a laissé des modèles accomplis. Jusqu'à la mort de Socrate il l'eut pour maître. Pendant le procès, Platon s'élança à la tribune pour le défendre; mais les juges prévenus refusèrent de l'écouter.

Après la mort de Socrate, comme tous les disciples, il se retira d'Athènes plein de douleur. C'est alors qu'il entreprit ces longs voyages où, non content de recueillir tout ce que la sagesse grecque avait produit de plus profond, il alla interroger en Orient les fils aînés de la famille humaine. En effet, l'enseignement de Socrate, presque réduit à la morale, ne pouvait suffire à cet esprit vaste et hardi, qui devait embrasser dans sa spéculation tout le domaine de la philosophie. Après avoir séjourné quelque temps à Mégare, où Euclide lui enseigna la dialectique, il visita donc l'Egypte, Cyrène, la grande Grèce. Déjà, avant même qu'il suivît Socrate, s'il faut en croire Aristote, la philosophie d'Héraclite lui avait été enseignée par Cratyle. En Egypte, il apprit de la doctrine sacerdotale tout ce qu'un Grec en pouvait apprendre; sous Théodore de Cyrène, il se perfectionna dans les mathématiques; en Italie, où il fit, à ce qu'il semble, plusieurs voyages, il fréquenta les pythagoriciens, notamment Archytas de Tarente et Zimée de Locres, qui l'initièrent aux traditions secrètes de l'école. De plus, par Hermogène, il prit connaissance de la philosophie de Parménide.

Jusqu'ici, les renseignements que nous ont transmis les anciens sont très vagues. Il est impossible de marquer l'ordre ni la date des faits. C'est sans doute durant l'un de ces pèlerinages dans la grande Grèce que l'idée vint à Platon de visiter la Sicile. Les divers séjours qu'il fit à Syracuse, et ses relations avec les deux Denys, sont dans sa biographie ce que nous avons de plus circonstancié. Ce fut un Dieu, dit Plutarque, qui, dans sa miséricorde, amena Platon d'Italie à Syracuse. Là il rencontra le jeune Dion, qui plus tard devait être le restaurateur de la liberté syracusaine. C'était, au sein d'une vie fastueuse, une âme austère. Le jeune homme n'eut pas plus tôt entendu Platon, qu'il s'enflamma d'amour pour la vertu, et crédule comme on l'est à son âge, pensant que cette parole qui l'avait tant ému serait pour tous irrésistible, il voulut en essayer les effets sur le vieux Denys de tyrannique mémoire. L'entretien roula d'abord sur la justice. Platon prouva que le juste seul est heureux, qu'au contraire la condition du méchant est ce qu'il y a de plus misérable. Denys, d'autant plus irrité qu'au fond de l'âme il se sentait convaincu, lui demanda brusquement ce qu'il était venu faire en Scicile. — Chercher un homme de bien, répondit Platon. — « Comment, de par tous les dieux! s'écria le tyran, on dirait que tu ne l'as pas encore trouvé. » Saisis de crainte, les amis de Platon l'engagèrent à s'éloigner; mais la vengeance du tyran ne l'atteignit pas moins. Par une trahison, concertée, dit-on, avec Denys, il paraît qu'il fut vendu en route comme esclave. Ses amis durent le racheter.

Les mésaventures de Platon en Sicile ne se terminent point là. Après la mort de Denys l'ancien, sur les instances de Dion et des pythagoriciens d'Italie, il retourna à Syracuse, pour tenter la réforme du jeune Denys, enfant gâté par la fortune, dont les passions étaient sans frein comme sa puissance sans limites. Le tyran lui-même, à qui Dion, qui était son beau-frère, avait inspiré un désir sérieux d'entendre Platon, le suppliait de venir. Platon céda. D'abord tout alla bien. Ce n'était plus, dit Plutarque, que sagesse et pudeur dans les banquets, modestie dans les ameublements, patience et douceur dans les audiences. Les courtisans, rivalisant d'ardeur, ne rêvaient plus que philosophie; toutes les salles du palais étaient couvertes de sable à l'usage des géomètres qui y traçaient leurs figures. Denys, comme le disaient les ennemis de Platon, était ensorcelé. Cependant les peuples ébahis respiraient; mais tout cela dura peu. La calomnie travailla en dessous: Dion fut exilé. Le jeune tigre apprivoisé revint à son caractère. Ce n'est pas que la parole de Platon eût perdu son charme. Non; loin de là, Denys s'éprit de lui d'une affection tyrannique, au point qu'il l'enferma dans la citadelle pour se l'approprier et s'en faire aimer par la contrainte. Heureusement survint une guerre qui fit diversion: Platon obtint de se retirer.

Une fois encore Platon quitta sa paisible royauté de l'Académie pour aller en Sicile. Denys avait gardé le goût des exercices de mathématiques et de philosophie. Il faut se souvenir que c'est ce même Denys que l'on a prétendu avoir été depuis maître d'école à Corinthe. Il tenait des assemblées scientifiques dans son palais, et là il ne brillait pas toujours. Il eut regret alors de n'avoir pas mieux profité des entretiens de Platon, et il voulut le ravoir. Les pythagoriciens, amis de Platon, le pressaient de céder, se portant caution des promesses de Denys. Platon céda en effet; mais cette fois ce fut son amitié pour Dion, dont le tyran lui promettait le rappel, qui le détermina. Une galère vint le chercher; la réception fut magnifique; mais l'illusion dura moins encore que la première fois. Dion ne devait plus rentrer en Sicile que les armes à la main pour renverser la tyrannie. En vain Platon réclama; lui-même se vit bientôt menacé. Heureusement Archytas intervint et l'arracha de la Sicile.

Tels sont les événements principaux de la vie de Platon. De plus, comme Socrate, comme tout Athénien, il fit plusieurs campagnes, entre autres celle de Tanagra. Contemporain de l'abaissement politique d'Athènes, opposé d'ailleurs à la démocratie athénienne, et en général à toute démocratie, il ne prit aucune part aux affaires publiques; mais du fond de l'Académie il put agir au loin. Il fut l'ami et le conseiller d'Archilaüs, roi de Macédoine. Syracuse le consulta, lorsqu'après la chute de la tyrannie elle dut se reconstituer. Il donna des lois, dit-on, à la république de Magnésie en Crète. Il envoya ses disciples Phormion et Ménédème, l'un à la république d'Elée, l'autre à celle de Pyrrha, pour fonder leur constitution. Il refusa la même grâce aux Cyrénéens, aux Thébains et aux Arcadiens, alléguant que les premiers aimaient trop les richesses, que les autres aimaient trop peu l'égalité.

Platon possédait près d'Athènes, dans le voisinage de l'Académie, un modeste patrimoine. C'est là, comme on sait, qu'il avait établi son école. Ces ombrages fameux de l'Académie, que l'imagination se plaît à rêver si beaux, étaient situés dans un lieu insalubre. La santé de Platon en fut long-temps affectée; mais par la tempérance et

l'exercice il finit par surmonter cette influence pernicieuse.

Il avait, disent les anciens, le front beau ; dans toute sa personne il était robuste et bien fait. On ne lui reconnaissait d'autres défauts corporels qu'une grosseur au cou et une voix un peu grêle, qui contrastait avec la riche abondance de sa parole. Il vécut dans le célibat. Il ne mangeait qu'un fois par jour, au plus deux fois, et toujours avec une extrême sobriété; jamais on ne le vit en colère. Quoique d'un tempérament mélancolique, cette grâce merveilleuse, cette sérénité, cette douceur dont ses dialogues sont empreints, l'accompagnaient partout dans la vie. Il blâmait l'austérité de Dion et de Xénocrate, leur recommandant de sacrifier aux grâces. Il plaisantait volontiers; mais sa plaisanterie n'alla jamais au-delà du sourire.

La philosophie de Platon résume toute la sagesse antique des Grecs. Aucune voix païenne n'a parlé si dignement de Dieu, de l'immortalité, de la vertu. Plusieurs Pères de l'Eglise n'ont pu croire à une doctrine si sainte et si profonde, à moins d'une assistance spéciale de Dieu. En conséquence, ils ont vu dans Platon un prophète du Christ chez les gentils. Nous résumerons ici en deux mots toute cette doctrine : Elever la raison à Dieu; connaître Dieu en toute chose, et toute chose en lui, car il est la vérité infinie, l'éternelle raison des choses; élever l'amour à Dieu; aimer Dieu dans tout ce qui est beau, et tout ce qui est beau en lui, car il est la beauté éternelle et infinie, dont toute beauté finie et passagère n'est qu'un reflet.

Pour le fond, sur beaucoup de points, on a sans doute après lui creusé plus avant; mais si l'on prend le monument dans son ensemble, et surtout dans sa forme, aucun autre n'a été élevé depuis lors qui lui soit comparable; aucun autre si grand, avec cette harmonie, cet équilibre.



(Platon, d'après le buste antique du Musée du Louvre.)

Platon vint au monde à ce moment de maturité pleine encore de jeunesse qui marqua chez les Grecs le point suprême et trop tôt dépassé de la perfection dans tous les genres. Ce n'est qu'aux tragédies de Sophocle, ou aux sculptures du Parthénon, qu'on le peut comparer. Il en a toute l'ampleur facile, toute la majesté simple, toute la grâce vigoureuse.

Platon mourut à un âge avancé, l'an 347 avant l'ère chrétienne. Il fut enterré sur le théâtre de sa gloire, à l'Académie. La piété de ses disciples, plus tard des visiteurs, couvrit son tombeau d'épitaphes. Nous terminerons en transcrivant ici les deux suivantes :

« Cette terre couvre le corps de Platon ; le ciel contient » son âme bienheureuse. Tout homme bon doit à sa vertu » un tribut de respect. »

La seconde était plus moderne :

« Aigle, dis-moi pourquoi tu voles sur ce sépulcre, et » où tu vas, dans quelles demeures de l'empyrée ? — Je » suis l'âme de Platon qui monte au ciel, tandis que le » pays d'Athènes garde son corps. »

L'ENSEIGNE DU CHAPELIER.

Pendant que l'on discutait dans le Congrès américain la Déclaration d'indépendance rédigée par Jefferson, ce dernier fut, à diverses reprises, fatigué, impatienté, découragé même par de continuelles suppressions, et par les changements et les observations critiques de beaucoup de membres du Congrès. Franklin lui raconta alors, avec la piquante originalité et le bon sens pratique qui assaisonnaient toutes ses paroles, l'apologue qui suit.

« Quand j'étais jeune, dit-il, il arriva qu'un de mes amis, voulant s'établir chapelier, consulta plusieurs de ses connaissances et de ses amis sur l'important chapitre de l'enseigne. Celle qu'il se proposait d'adopter était ainsi conçue : *John Thomson, chapelier, fait et vend des chapeaux au comptant;* suivait le signe commun à tous ceux de sa profession. Le premier ami dont il réclama les conseils lui fit observer que le mot *chapelier* était tout-à-fait superflu; il en convint sur-le-champ, et le mot fut rayé. Le second remarqua qu'il était à peu près inutile de mentionner que John vendait *au comptant.* — Peu de gens, dit-il, achètent à crédit un article d'aussi peu d'importance qu'un chapeau; et au cas où l'on demanderait crédit, il se peut que le marchand lui-même trouve à propos de l'accorder. — Les mots furent en conséquence effacés, et l'enseigne se borna à cette courte phrase : *John Thomson fait et vend des chapeaux.* Un troisième ami l'abrégea encore en affirmant que ceux qui avaient besoin de se pourvoir d'un chapeau s'inquiétaient peu de savoir par qui il était fait. Mais quand un quatrième conseiller lut les mots restants : *John Thomson vend des chapeaux*, il s'écria : — Eh! que diable! croyez-vous donc qu'on s'imaginera que vous les voulez donner? — En conséquence, deux mots de plus ayant été supprimés, il ne resta que le nom du marchand et l'effigie du chapeau. »

Si le plus vertueux était celui qui prétend avoir été fortement sollicité par ses vices avant de succomber, autant vaudrait dire que le soldat qui souffre toutes les angoisses de la terreur et fuit lâchement devant l'ennemi est plus digne d'estime que le soldat qui, sans alarmes et sans efforts, reste ferme à son poste. Le plus brave est celui qui n'hésite pas devant le danger; le plus probe, celui qui n'hésite pas à faire ce qui est équitable : comment donc, dans d'autres circonstances, le plus vertueux serait-il celui qui a beaucoup lutté avant de succomber, et non celui qui est resté pur?

V. GUICHARD.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DÉFAITE DES CIMBRES.



(Salon de 1842. — Episode de la défaite des Cimbres, dessin par M. Decamps. — Fragment par M. Karl Girardet.)

Vers l'an 641 de la fondation de Rome, une masse innombrable de barbares, Cimbres et Teutons, descendue des bords de la mer Baltique, et fuyant, disait-on, devant l'Océan débordé, envahit les frontières orientales de la république, ravagea toute l'Illyrie, et battit un consul romain aux pieds des Alpes noriques. Mais ce torrent qui menaçait de tout renverser sur son passage, disparut aussi subitement qu'il s'était montré, et changeant de direction, alla se précipiter dans la Gaule, entraînant avec lui les principales populations de l'Helvétie, les Ambrons, les Tigurins (Zurich), et les Tughènes (Zug). Ils formaient tous ensemble une armée de plus de trois cent mille guerriers; leurs familles, vieillards, femmes et enfants, les suivaient dans des chariots. La Gaule centrale fut dévastée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour les laisser passer, et les historiens rapportent qu'elles furent réduites à une telle disette qu'on essaya de se nourrir de chair humaine. Attaquées à plusieurs reprises par les Romains, lorsqu'elles approchaient de leurs provinces transalpines, ces hordes barbares défirent successivement trois armées considérables, et tuèrent deux consuls. En 649, les barbares franchirent la frontière qu'ils avaient respectée jusqu'alors, et firent essuyer à la république, sur les bords de l'Arausio, une défaite qui ne peut se comparer qu'aux désastres d'Allia ou de Cannes. Le consul Cn. Mallius et quatre-vingt mille de ses soldats restèrent sur le champ de bataille. Heureusement après chaque victoire, les Cimbres s'éloignaient du territoire de la république, et la laissaient respirer quelque temps, soit que le nom de Rome les frappât encore d'une terreur secrète, soit que le pillage étant le seul but de leurs expéditions, ils ne voulussent attaquer l'Italie qu'après avoir épuisé les provinces qu'ils laissaient derrière eux. Cette fois ils se dirigèrent sur l'Espagne, mais ils annonçaient qu'à leur retour ils marcheraient sur Rome.

La terreur y était grande. L'imminence du danger suspendit aussitôt toutes les divisions intestines que les Gracques avaient soulevées par leurs entreprises contre le sénat. Plébéiens et patriciens, Italiotes et Romains, comprirent que s'ils ne s'unissaient point contre l'ennemi commun, ils seraient tous engloutis dans une ruine générale. Tous les yeux se tournèrent alors vers un homme, naguère obscur, qui, parvenu au consulat à force de basses intrigues, avait tout d'un coup révélé le génie d'un grand capitaine. C. Marius venait de terminer la guerre de Numidie, et ramenait captif le roi Jugurtha, qui pendant six ans avait vaincu, ou acheté, ou lassé les plus habiles généraux de Rome. Depuis long-temps la légion romaine que Pyrrhus et Annibal avaient admirée, passait pour un chef-d'œuvre d'organisation militaire auquel il était impossible de retoucher. Toutefois dans les grades inférieurs, où il avait servi long-temps, Marius en avait observé les imperfections, et, devenu consul, il les réforma. Partout, depuis la tactique jusqu'aux derniers détails de l'équipement du soldat, sa vieille expérience trouva d'utiles améliorations à introduire. Ses réformes eurent une plus grande portée, car elles réagirent sur la constitution de la république, qu'il altéra en admettant dans les légions la classe des prolétaires jusqu'alors exclus de la milice. Artisans, mendiants, vagabonds, il avait enrôlé pour la guerre de Numidie tous les jeunes hommes robustes, se souvenant du mot de Pyrrhus,

qui ne demandait que des hommes forts pour en faire de bons soldats.

Les barbares laissèrent à Marius près de trois ans pour organiser son armée, et pendant ces trois années, et deux autres encore, il conserva toujours le consulat; car on était persuadé que seul il pouvait sauver Rome attaquée par des ennemis aussi redoutables: il justifia cette confiance.

Marius alla attendre les barbares dans la province entre la Durance, le Rhône et la mer. Là, pour endurcir ses soldats, il leur fit exécuter des travaux prodigieux. Il les fit creuser les *Fossa Mariana* (Jos), canal qui facilitait ses communications avec la mer, et permettait aux navires d'éviter l'embouchure du Rhône barré par les sables.

Enfin les barbares se dirigèrent vers l'Italie. Mais la difficulté de nourrir une aussi grande multitude obligea leurs chefs à les séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par l'Helvétie et la Norique; les Ambrons et les Teutons prirent la route des Alpes maritimes, et devaient retrouver les Cimbres sur les bords du Pô.

Bientôt les premiers se trouvèrent en face de Marius. Pendant plusieurs jours il les observait de son camp retranché dans les environs d'*Aquæ Sextiæ* (Aix), refusant obstinément de leur livrer bataille. Il voulait habituer ses soldats à regarder sans crainte ces barbares dont la vue les épouvantait. Entre les deux armées se trouvait une petite rivière. Le combat s'engagea enfin sur ses bords. Les Ambrons, qui étaient seuls de cette première action, furent mis en déroute, mais leurs femmes repoussèrent les Romains qui pénétraient dans leur camp. Toute la nuit les Barbares pleurèrent leurs morts avec des hurlements sauvages qui, répétés par les échos des montagnes, portaient l'épouvante dans le cœur même des vainqueurs. Deux jours après, Marius les attira par sa cavalerie à une nouvelle action. Cette fois, Ambrons et Teutons furent écrasés. Selon l'évaluation la plus modérée, le nombre des barbares tués ou pris fut de cent mille. La vallée engraissée de leur sang, devint célèbre par sa fertilité (voy. 1840, p. 251).

L'année suivante, Marius repassant les monts, alla rejoindre son collègue Catulus qui attendait les Cimbres derrière le Pô. Il leur livra bataille dans la plaine de Verceil. Il s'était placé de manière à tourner contre les barbares le vent, la poussière et les rayons ardents d'un soleil de juillet. L'infanterie des Cimbres formait un énorme carré, dont les premiers rangs étaient liés tous ensemble avec des chaînes de fer. Le camp et l'armée des barbares occupaient une lieue en longueur. En peu d'heures ils furent exterminés. Les femmes se voyant attaquées, étranglèrent d'abord leurs enfants, puis elles se pendaient, s'étranglaient par un nœud coulant aux cornes des bœufs, qu'elles piquaient ensuite pour se faire écraser. Les chiens du camp défendirent leurs cadavres; il fallut les exterminer à coups de flèches.

On conçoit que la représentation de ces destructions de peuplades entières ait tenté le pinceau d'un éminent artiste dont la touche ferme et hardie ne recule devant aucune difficulté. Ce n'est pas la première fois que M. Decamps a abordé le sujet de la *Bataille de Marius contre les Cimbres*. Qui ne se souvient de l'admirable tableau de l'exposition de 1834, dans lequel on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer, du prestige du coloris, de la vérité des détails, ou de l'invention et de la grandeur de la pensée. Jusqu'alors on n'avait pas soupçonné l'artiste spirituel qui rappelait les plus beaux jours de l'Ecole flamande, capable de lutter avec Salvator Rosa qu'il est peut-être parvenu à surpasser. L'enthousiasme marqua à M. Decamps une des premières places dans l'Ecole française. En effet c'est là que M. Decamps s'est montré tout entier; c'est dans ce tableau qu'il faut étudier toute la richesse de sa palette, toutes les ressources de son imagination. Le paysage est immense, la foule innombrable, la mêlée acharnée, sanglante, désordonnée. On voit qu'il ne s'agit pas du gain d'une journée, mais de la ruine d'une nation. Les bataillons se succèdent et se renouvellent par myriades; les monceaux de cadavres disparaissent sous les pieds des chevaux. C'est le Nord se ruant sur le Midi; c'est une avalanche de barbares se précipitant sur le monde civilisé pour l'ensevelir.

Le succès de cette première tentative a engagé M. Decamps à reprendre un nouvel épisode de cette grande action. Nous offrons un simple fragment du dessin que tout le monde a admiré à l'exposition de cette année. Aucun éloge n'est au-dessus de cette composition et de celle du *Siége de Clermont* qui a été exposée en même temps.

LA NUIT.

Au murmure du vent, un voyageur s'avance dans le calme de la nuit; il s'avance à pas lents, soupire, et pleure, et invoque les étoiles.

« Mon cœur est lourd, ma pensée est triste dans cette solitude. Je ne sais d'où je viens ni où je vais, et je passe de la joie à la douleur.

» Petites étoiles d'or, vous êtes toujours si loin de moi, si loin, hélas! Et cependant j'aurais volontiers confiance en vous. »

Tout-à-coup il entend une douce musique. La nuit devient plus claire : son cœur est moins lourd; il sent une nouvelle vie.

« O homme, tu es loin et près de nous, et tu n'es pas seul. Regarde-nous avec confiance; notre lumière consolante a souvent lui à tes yeux.

» Tu ne seras pas toujours séparé de nous; les petites étoiles d'or pensent souvent à toi. » TIECK.

Il y a des gens qui ne savent pas perdre leur temps tout seuls; ils sont le fléau des gens occupés.

M. DE BONALD.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 155.)

MACHINE A MATER, espèce de haute et forte chèvre ordinairement élevée sur le bord du quai d'un port; elle sert à mâter et à démâter les vaisseaux. Celle de Rochefort, que notre gravure représente (p. 260), est établie sur un vaisseau rasé en ponton. Les machines à mâter et à démâter sont composées de trois grosses pièces de mâture qui forment une espèce de chèvre élevée à plus de 30 mètres; elles sont tenues entre elles par plusieurs traverses ou antennes, et ont une pente en saillie sur l'eau pour que leur tête soit verticale au-dessus des étambrais du vaisseau qui vient se ranger au-dessous. Les conditions d'une machine à mâter sont d'être sur un lieu assez acore pour que les plus gros vaisseaux puissent y ranger bord à bord, de basse mer, d'être assez élevée pour passer le grand mât par-dessus le bord d'un vaisseau à trois ponts, et lui présenter le pied dans les étambrais; enfin d'avoir une belle plate-forme pour la manœuvre des cabestans. C'est le plus hardi et le plus imposant appareil dont on se serve en marine.

MAILLE. Distance entre chaque membre de la carcasse d'un bâtiment.

MAISTRANCE. On désigne sous ce nom tous les maîtres d'arts et métiers chargés des différents détails. La *Maistrance* est la classe des hommes d'un bâtiment de l'Etat, qui se trouve entre les officiers et les matelots. Des écoles de maistrance sont établies à Brest, Rochefort et Toulon.

MAITRE. Le *maître d'équipage* ou *maître de manœuvre* a le grade correspondant à celui d'adjudant sous-officier de l'armée de terre; il reçoit directement les ordres des officiers, et les fait exécuter par l'intermédiaire des *seconds-maîtres* et *quartiers-maîtres* (sergents et caporaux de

l'armée de terre). — Il y a dans les ports de l'État *un maître d'équipage* de port, ou simplement *maître de port*, qui est chargé de la conduite de tous les appareils de force qu'entraînent les opérations maritimes. — Le *maître canonnier* a la responsabilité et la haute surveillance de tout ce qui constitue l'armement en grosse et menue artillerie. Le *maître charpentier*, le *maître voilier*, le *maître calfat*, le *maître armurier*, etc., dirigent les matelots ouvriers qui sont employés à ces diverses spécialités. Dans les ports militaires, on connaît les maîtres de *port*, *mâteurs*, *cordiers*, *forgerons*, *sculpteurs*, *tonneliers*, *pouliurs*, etc. — Les commandants des navires qui font le cabotage (voy. 1840, p. 524) se nomment *maîtres au cabotage;* ils doivent être pourvus de brevets délivrés par les écoles de navigation. (Voy. *Navigation.*)

MANGÉ. *Être mangé par la mer,* recevoir des coups de mer fréquents et plus ou moins violents. — *Mangé par la terre.* Un vaisseau au large peut n'en pas voir un autre qui est près de terre, parce que ce dernier ne peut se dessiner sur la terre, qui est à peu près de la même couleur. On dit alors qu'on ne le voit pas, parce qu'il est mangé par la terre. — On dit aussi qu'un navire est *mangé* par la nuit, par la brume, et enfin mangé par le soleil, lorsque, placé justement, à l'égard d'un autre bâtiment, dans le reflet brillant de l'astre sur la surface de la mer, il ne peut être vu à cause du brasillement dont il est enveloppé.

MANGER, *manger le vent.* Un timonier *mange le vent,* quand il se tient si près du vent qu'à tout instant il fait fasier ses voiles. — On dit qu'un vaisseau *mange le vent à un autre,* quand il lui passe au vent assez près pour l'abriter. C'est ce qu'on nomme aussi déventer les voiles.

MANŒUVRE, toute corde qui entre dans la composition du gréement d'un vaisseau. On dit *manœuvres courantes, manœuvres dormantes, manœuvres hautes, basses,* etc.

MANTELET, fermeture de sabord. Sorte de volet.

MARCHEPIEDS, cordages placés sous les vergues, de manière que les matelots, en y posant le pied, se trouvent à hauteur de corps de la vergue.

MARÉE. La mer se gonfle deux fois en 24 heures 49′, à peu de chose près. Dans ce mouvement, les eaux s'élèvent et s'abaissent alternativement, après avoir été un très petit nombre de minutes dans l'état de leur plus grande élévation, et pareillement dans leur plus grand abaissement. La *marée montante* est le flux ou le flot; la *marée descendante* est le reflux ou le jusant.— La *marée est debout* quand elle s'oppose à la route d'un vaisseau. Dans ce cas, on dit qu'on prend la *marée debout.* On prend aussi la *marée debout* à l'ancre quand elle est plus forte que le vent, alors que le vaisseau évite debout au courant. — La *marée portant au vent* prend un vaisseau par dessous le vent, et l'aide à gagner au vent. — La *marée portant sous le vent* prend un vaisseau par le côté du vent, et s'unit au vent pour l'écarter de sa route.

MARMOTTE, petit baril portatif où l'on conserve une mèche allumée qui s'y consume lentement, et avec laquelle on peut se procurer du feu à toute heure. — On appelle aussi *marmotte* un coffre fermant à clef dans lequel les calfats renferment leurs outils.

MARQUE DISTINCTIVE, signe arboré par un navire de guerre pour faire reconnaître le rang qu'il occupe dans une escadre dont il fait partie, sa mission spéciale dans le service d'escadre, ou pour signaler la présence sur son bord d'un officier général, et indiquer son rang dans la hiérarchie des grades. La *marque distinctive* de l'amiral est le pavillon national hissé à la tête du grand mât (ce pavillon prend alors le nom de pavillon carré). Le pavillon carré au mât de misaine est la *marque distinctive* du vice-amiral commandant moins de vingt vaisseaux de ligne. Le contre-amiral porte la sienne au mât d'artimon. La *marque distinctive* d'un capitaine de vaisseau commandant une division navale est le *guidon* au grand mât. Celle de tous les autres officiers d'un grade inférieur à celui-ci, quand ils commandent une réunion de trois navires au moins, est la *cornette* au grand mât. Tout bâtiment de guerre dont le capitaine ne commande pas une division a pour *marque distinctive* la flamme nationale.

MARSOUIN, assemblage de deux pièces de charpente établies en prolongement de la carlingue. — On donne aussi le nom de *marsouin* à la tente du gaillard d'avant.

MASQUER une voile, mettre le vent dessus, recevoir l'impulsion du vent sur sa surface antérieure. Par cette manœuvre, on diminue le sillage. On masque autant de voiles qu'on en garde de pleines quand on met en panne pour arrêter le vaisseau en travers au vent. Dans le virement de bord vent devant, toutes les voiles sont masquées. On peut virer vent arrière en commençant par masquer partout, etc.

MAT, longue pièce de bois, ordinairement de sapin, qui s'élève plus ou moins verticalement du fond des bâtiments, sur laquelle on grée les voiles au moyen de vergues ou d'antennes. La mâture d'un navire se compose de plusieurs mâts ajustés au bout les uns des autres. La manière dont on fait cet ajustement pour qu'il soit toujours facile de guinder et de caler les mâts supérieurs (les mettre en place ou les abaisser), est assez bien indiquée dans notre gravure, fig. A (p. 260), pour qu'il soit inutile de la décrire. On désigne les mâts par les noms de grand mât, mât de misaine, mât d'artimon, et mât de beaupré. Le grand mât, placé à peu près au milieu du vaisseau, porte le grand mât de hune, le grand mât de perroquet, et le grand mât de cacatois. Le mât de misaine, à l'avant, porte le petit mât de hune, le petit mât de perroquet, et le petit mât de cacatois. Le mât d'artimon, à l'arrière du vaisseau, porte le mât de hune d'artimon ou perroquet de fougue, le mât de perroquet d'artimon ou mât de perruche, et le mât de cacatois d'artimon ou cacatois de perruche. Le mât de beaupré, incliné sur l'avant du vaisseau, porte le mât de foc ou bout-dehors de beaupré, et le mât de clin-foc. En parlant de l'ensemble des mâts entés les uns sur les autres, on les désigne par le nom seul du bas-mât, comme s'il était d'une seule pièce. A l'endroit du bas-mât où pose le pied du mât de hune se trouve la hune (voy. notre gravure, fig. C); les barres de perroquet (fig. B) sont fixées à la partie du mât de hune où s'arrête le pied du mât de perroquet. Les bas-mâts des grands bâtiments sont de dimensions tellement énormes, qu'il serait impossible de les avoir d'un seul brin; on les fait de plusieurs arbres bien joints, et maintenus de distance en distance par de forts cercles de fer. On les nomme mâts d'assemblage. On voit dans notre gravure (fig. D) des mâts d'assemblage de quatre et de sept pièces.

MATELOT. Le matelot est immédiatement au-dessus du novice ou apprenti marin. Il y a des matelots qui portent des noms particuliers : timoniers, gabiers, etc.

MATELOTAGE, l'art du matelot.

MATEUR, chef d'atelier chargé de l'exécution de tout ce qui concerne la mâture.

MATURE, art de faire et de fixer l'emplacement et les proportions des mâts. — Réunion des mâts, vergues et bouts-dehors d'un vaisseau. — Atelier où se font les mâts. — Mâture est quelquefois synonyme de machine à mâter.

MÈCHE, pièce de bois qui occupe le milieu dans un mât d'assemblage. — *Mèche du gouvernail*, la pièce du gouvernail la plus rapprochée de l'étambot.

MÉLIS, sorte de toile à voile.

MEMBRE, grosse pièce de bois qui forme une des côtes du bâtiment; en d'autres termes, la moitié d'une levée, d'un couple. Le membre commence au milieu de la varangue, et finit à la tête de la dernière allonge.

MEMBRURE, la totalité des pièces de bois qui forment

les membres d'un grand bâtiment. Dans les petits bâtiments, ce sont les bois courbes et droits qui composent chaque membre ou levée.

Mer. La mer est haute ou basse, montante ou descendante; elle est étale (dans les lieux où il y a flot et jusant); etc. Un bâtiment qui part *prend la mer;* s'il ne relâche pas malgré un gros temps, on dit qu'il *tient la mer;* etc. — Voy., dans notre volume de 1833, p. 187, le détail des expédients pour sauver un homme à la mer; voy., sur la profondeur de la mer, 1838, p. 247.

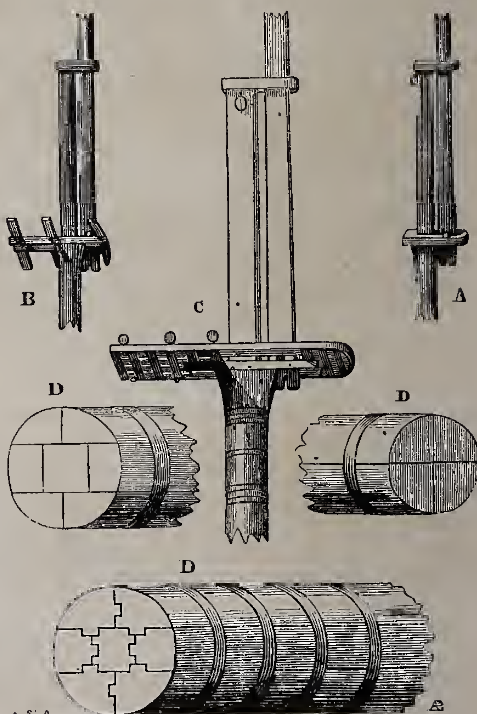
Méridien. La fixation du premier méridien est arbitraire: les Français le font passer par l'Observatoire, à Paris; les Anglais, à Greenwich; les Espagnols, à l'île de Fer, etc. Le *méridien magnétique* est le cercle dans le plan duquel se dirige l'aiguille aimantée.

Merlin, petit cordage de deux ou trois fils de caret fins, commis ensemble au moyen de la roue du siége de commettage; on l'emploie surtout pour les voiles principales. — *Merliner,* coudre une ralingue avec le renfort d'une voile.

Métacentre, point dont la position décide de la stabilité du vaisseau. Il doit être au-dessus du centre de gravité: s'il est au-dessous, le vaisseau ne peut tenir à flot, il chavire; s'il est dans le centre de gravité, le vaisseau est indifférent à sa position; il reste droit ou incliné, comme on le place, jusqu'à ce qu'une force quelconque rompe cet



(Machine à mâter de Rochefort.)



(Fragments de mâts. — Voy. p. 259)

équilibre. Le métacentre est placé à l'intersection de deux lignes: l'une est la résultante de la poussée latérale quand le vaisseau est incliné; l'autre est une verticale passant par le centre de gravité du vaisseau. Si le vaisseau n'est pas incliné, le métacentre est nul. La recherche du métacentre est le point le plus important de la science de l'ingénieur des constructions navales.

Minot, espèce d'arc-boutant saillant de chaque bord en dehors de la poulaine, et devant former un angle de 45° environ avec le taille-mer d'un grand bâtiment. C'est sur l'extrémité du minot qu'on amure la misaine. *Porte-lof, pistolet* et *minot* sont synonymes.

Misaine. Ce mot s'applique à la vergue et à la voile gréées sur le mât de misaine. (Voy. *Mât.*) On dit la vergue de misaine; mais pour la voile de misaine on dit simplement la misaine.

Mole. Voy., sur les môles, brise-lames et jetées, 1840, p. 290.

Montre. Pour les montres marines, voy. 1833, p. 282. — *Montre à sillage*, instrument inventé il y a peu de temps, et destiné sans doute à remplacer le loch. (Voy. ce dernier mot, p. 159.)

Moque, poulie sans rouet, qui sert principalement à rider les étais des mâts majeurs.

Morte-charge. Un bâtiment qui a à son bord tout ce qu'il est absolument possible de lui faire porter de marchandises est chargé à morte-charge.

Mortes-eaux, les marées les plus basses des quadratures, temps où le flot et le jusant ont peu d'action.

Mouche, nom donné aux petits bâtiments que l'on emploie à épier les mouvements de l'ennemi, à porter des ordres, etc.

Mouillage, lieu où un vaisseau peut jeter l'ancre. (Voy. 1835, p. 18.) Un bon mouillage comprend *l'abri;* car il ne suffit pas d'être sur un fond très net et d'une bonne tenue, il ne faut pas être exposé à l'action du vent.

Du reste, ce terme est relatif : un vaisseau de haut bord sera en sûreté dans un mouillage où un petit navire ne saurait résister au gros temps.

MOUILLER, arrêter un vaisseau au moyen d'une ancre. Cette manœuvre facile est très brillante quand on a un nombreux équipage : le vaisseau jette son ancre, cargue et serre ses voiles, et s'arrête en un instant.

MOULINS DE MARÉE. Voy. 1836, p. 366.

MOUSSE, jeune apprenti matelot, placé hiérarchiquement au-dessous de l'apprenti marin.

MOYEN PARALLÈLE, latitude moyenne entre le départ et l'arrivée. (Voy. *Latitude.*)

MURAILLE, côtés d'un bâtiment depuis la flottaison jusqu'aux bastingages.

NABLE, trou pratiqué au fond d'un canot sujet à échouer, et dont on se sert pour en faire égoutter l'eau. Quand le bateau se remet à l'eau, on bouche le nable avec un tampon mobile qui porte le même nom.

NAGE. Ce mot exprime particulièrement l'action des hommes sur leurs avirons. Les *bancs de nage* sont les bancs des canotiers, des *nageurs*. La *tente de nage* est celle qui est destinée à mettre les nageurs à l'abri. *Nager* est synonyme de ramer.

NAULAGE, fret ou louage d'un navire. Ce mot est usité surtout dans la Méditerranée. On dit aussi *nolis*.

NAVIGATION. La navigation maritime comprend le cabotage (voy. ce mot, 1840, p. 324), et la navigation *hauturière* ou en pleine mer (voy. *Voyage de long cours*, 1840, p. 327); celle-ci est le *pilotage* proprement dit, quoique la science du pilote ne doive être rien moins qu'étrangère à celui qui pratique seulement le cabotage. Dans quarante-cinq de nos ports, il y a autant d'écoles publiques de navigation, dites aussi écoles d'hydrographie. On y délivre, après examen, les brevets de capitaine au long cours et de maître au cabotage.

NAVIRE. Ce mot s'applique en général à tout bâtiment propre à naviguer sur mer. *Navire!* est le cri de l'homme



(Brig en pantenne, en signe de deuil, mouillé, vu par l'arrière.)



(Goëlette pavoisée, mouillée, vue par le bossoir de tribord.)

en vigie pour avertir quand il découvre un bâtiment au large. — Voy. un navire romain, 1835, p. 340; un navire antique, 1836, p. 105; sur les vaisseaux au seizième siècle, 1838, p. 305; un navire scandinave, 1840, p. 160.

NEPTUNE, titre donné à certains atlas maritimes.

NŒUD. Il y a un si grand nombre de nœuds à faire aux manœuvres, que, pour les distinguer et pour qu'ils se fassent avec la promptitude du commandement, on a donné à chaque nœud un nom différent : *nœud droit*, *de pêche*, *cornu*, *de bouline*, *de bois*, *d'écoute*, *de hauban*, *tour d'anguille*, *tour mort*, *épissure*, *laguis*, etc. — Pour les nœuds de la ligne de loch, voyez *Loch*.

NOLIS, synonyme de naulage (voy. ce mot); *nolissement*, action de faire un nolis.

NOVICE. Le novice est au-dessus du mousse; il fait le service de matelot, mais il n'en a pas la paie. Le titre de novice n'est plus usité qu'à bord des bâtiments du commerce; dans la marine militaire, on les appelle aujourd'hui *apprentis marins*.

NOYER. On noie une terre, un bâtiment, lorsqu'on s'en éloigne et que la convexité du globe en fait successivement disparaître à la vue les parties inférieures. Une terre très basse, qu'on ne voit que de très près, est noyée. — Un vaisseau dont on ne voit encore que les voiles a son bois noyé.

NUAISON, durée du temps ou du vent. On dit une nuaison de beau temps, une nuaison de vent d'aval. La nuaison n'a pas de limites fixes; elle dure plus ou moins, selon l'état de l'atmosphère ; cependant il est d'usage de ne donner ce nom qu'à une certaine durée de temps fait.

NUMÉRAIRE, signal particulier adressé à un bâtiment d'après le numéro qui lui est affecté dans une division, escadre, armée, convoi ou flotte. Il y a toujours dans le livre des signaux un guidon qui porte le nom de *guidon numéraire*, qui sert à indiquer le nombre de lieues, de brasses, les heures, etc., enfin toutes les quantités numérales; il sert aussi à indiquer le chapitre du répertoire où se trouve l'expression du signal.

OCTANT, instrument de réflexion propre à mesurer des arcs, par conséquent des distances et des élévations dans le ciel. L'octant est ouvert de 45°, que la réflexion des miroirs porte à 90.

OEUVRES. Les *œuvres vives* sont toute la partie du bâtiment rendue invisible par l'immersion ; l'autre partie, s'élevant hors de l'eau comme une muraille, se désigne sous le nom d'*œuvres mortes*.

OFFICIERS. — *Officiers de la marine.* Voy. *Amiral*, *Vice-amiral*, *Contre-amiral*, *Capitaine de vaisseau*, *Capitaine de corvette*, *Lieutenant de vaisseau*, *Enseigne de vaisseau*, *Elève.* — *Officier de manœuvre*, l'officier chargé par le commandant d'un bâtiment de commander la manœuvre, sous sa surveillance, toutes les fois qu'il s'agit de manœuvres générales. — *Officier-major*, l'officier attaché à l'état-major d'un amiral commandant ou d'un major-général. — *Officier de quart* ou *de garde*, l'officier chargé du service pendant le quart ou la garde. — *Officier de signaux*, l'officier chargé à bord du service des signaux. — *Officier chargé du détail.* Voy. *Lieutenant.* — *Officier de batterie*, officier qui, dans un combat ou un salut, commande le feu d'une batterie, et qui est chargé de l'instruction des canonniers, etc. — *Officiers mariniers;* ce sont les sous-officiers de la marine, c'est-à-dire les maîtres, seconds maîtres et quartiers-maîtres. (Voy. *Maistrance* et *Maître.*) — *Officiers d'administration.* On donne ce nom aux officiers du commissariat de la marine. — *Officiers marchands*, officiers de la marine du commerce. — *Officiers de port.* Il existe pour la police des ports des capitaines et des lieutenants de port; ils sont chargés de veiller à la liberté et sûreté des ports et rades de commerce, de la police sur les quais et chantiers, etc. — *Officiers de santé.* Voy. *Santé.*

OREILLES D'ANCRE, ligne transversale qui termine la patte d'une ancre. — *Oreilles d'âne*, taquets à double tête séparés, appliqués en dedans de la muraille d'un grand navire pour tourner les écoutes des basses voiles, etc.

ORGANEAU ou ARGANEAU, anneau de l'ancre; c'est aussi un fort cercle de fer scellé dans les quais pour l'amarrage des vaisseaux, et sur les caisses des corps morts.

ORIENTER, brasser une voile, haler ou filer les boulines, les écoutes et les amures au point convenable pour que la voile se présente sous l'angle le plus favorable possible à la direction du vent. On oriente au plus près pour serrer et tenir le vent. On oriente vent largue pour faire le plus de chemin possible. On s'oriente en mer en rapportant sa position à des relèvements d'astres, de côtes ou d'îles à vue.

ORIN. L'orin est une corde assez forte pour arracher une ancre du fond, quelque bien mordue qu'elle soit. Un bout de l'orin est frappé sur la croisée d'une ancre de bossoir, et l'autre bout est aiguilleté sur la bouée. On se sert de l'orin pour lever l'ancre quand on le juge à propos, ou pour la pêcher quand le câble casse.

PAGALE (En), avec précipitation et sans ordre. *Mouiller en pagale*, laisser tomber l'ancre lorsque le moment n'est pas encore arrivé, etc.

PAGAIE, sorte d'aviron très court et large de pelle pour faire marcher les pirogues.

PALAN. Cet appareil, destiné à multiplier les forces, se compose d'un cordage qu'on nomme garant et de deux poulies.

PALANQUIN, manœuvre qui passe dans le bout d'une vergue de hune, et qui se rend à une patte située sur la ralingue de chute, immédiatement au-dessous de la patte du dernier ris. Le palanquin passe à la tête du mât de hune et se rend sur le gaillard. Cette manœuvre est à itague; elle a pour objet de soulever la ralingue de chute, afin qu'on puisse facilement prendre les empointures des ris.

PANNE. Voy. 1835, p. 187.

PANTENNE (En), état de désordre dans lequel se trouve un bâtiment qui a souffert des avaries dans un combat, ou par suite d'un mauvais temps ou d'un accident quelconque. Les voiles sont en pantenne lorsqu'elles sont déchirées ou mal orientées, les vergues brassées sans uniformité. On met un navire en pantenne, en signe de deuil, à la mort du capitaine ou de l'armateur : les vergues brassées et apiquées en contre-sens, et le pavillon à mi-mât. (Voy. p. 261.)

PAPILLON. Voy. *Cacatois*, 1840, p. 324.

PAQUEBOT, tout bâtiment, quelle qu'en soit la forme, dont la destination est d'aller et de venir d'un pays à l'autre pour porter des lettres, des dépêches et des passagers.

PASSAVANTS. Ce sont, sur les vaisseaux de ligne, deux passages, dont un de chaque bord, établis au-dessus des canons pour communiquer d'un gaillard à l'autre.

PATACHE, petit bâtiment armé par la douane pour prévenir la fraude et courir après les fraudeurs.

PATARAS, faux haubans qu'on emploie pour doubler les haubans des bas-mâts, quand les mâts ont besoin d'un surcroît d'appui.

PAUMELLE, petite plaque de fer, ronde, dont le voilier se garnit la paume de la main pour pousser l'aiguille; cette plaque est fixée sur un morceau de cuir, et l'ensemble prend le nom de *paumet.*

PAUMOYER. On paumoie un cordage quand on le fait passer couramment dans la paume de la main.

PAVILLON. C'est le drapeau des navires. Le pavillon de poupe est toujours déployé sur les vaisseaux de l'Etat tant que le soleil est sur l'horizon ; l'équipage se découvre quand on le hisse et quand on l'amène, et c'est devant la garde assemblée et au bruit de la mousqueterie que cette cérémonie a lieu. On le déploie en entier pour le capitaine de vaisseau ; on en relève la queue pour les capitaines de corvette ; il reste roulé sur le mât pour les grades au-dessous. Le contre-amiral s'annonce par un pavillon carré au mât d'artimon ; le vice-amiral porte le même pavillon au mât de misaine ; l'amiral, au grand mât. On dit d'un vaisseau sur lequel s'embarque un officier-général qu'il porte le pavillon de ce dernier. — *Amener le pavillon*, c'est le baisser par déférence ou par force. *Assurer son pavillon*, c'est tirer un coup de canon en le hissant. *Mettre le pavillon en berne*, c'est le plier dans sa hauteur de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau ; c'est un signe de détresse, de deuil. *Baisser le pavillon*, ou *baisser pavillon*, ou *mettre pavillon bas*, c'est céder ou se reconnaître inférieur à la personne à qui l'on se trouve comparé, avec qui l'on est en concurrence, en contestation. *Se ranger sous le pavillon d'un amiral*, c'est se mettre sous ses ordres. — Les *pavillons de signaux* sont de moindre dimension, de couleurs variées, et ont chacun un numéro. Les combinaisons de ces pavillons forment des nombres et indiquent des chapitres ; c'est à leur aide que l'on fait tous les signaux du livre dit des signaux, et à cet effet on les hisse le long de drisses, d'une manière apparente et dans l'ordre voulu.

PAVOISER, orner un navire de ses pavois. Les pavois étaient de longues bandes de gros drap que l'on étendait tout autour du bâtiment, sur les frontaux et sur les batayoles des hunes. Chaque nation avait sa couleur : nos pavois étaient bleus, bordés de jaune ; ceux des Anglais étaient rouges, bordés de blanc. Aujourd'hui le pavoisement se fait avec des pavillons disposés du haut en bas de chaque côté des mâts, avec autant de symétrie que possible pour les couleurs et les grandeurs. On ne pavoise que lorsque le navire est à l'ancre, et seulement à certains jours de fête ou de cérémonie. (P. 261.)

PÊCHE. Nous avons consacré un assez grand nombre d'articles à la pêche en mer. Voy. nos Tables.

PÉNICHE, grande et légère embarcation de guerre, à rames et à voiles, non pontée, ordinairement bordée à clin. On s'en est beaucoup servi en France pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Il y en avait de différentes grandeurs et diversement armées. Celle que notre gravure représente (p. 264) est mâtée en longre ; elle monte, à l'avant, une caronade sur pivot, et cinq pierriers de chaque bord.

PENON. Le penon marque la direction du vent : il se compose d'un fil passé dans plusieurs morceaux de liége garnis de petites plumes. On l'attache à une petite verge en cuivre que l'on place sur la lisse du gaillard, à vue du timonier.

Perdre. Un vaisseau qui, en louvoyant, n'attrape que sous le vent de l'endroit où il a viré l'autre fois, a *perdu*. En général, tomber sous le vent, c'est perdre.

Perroquet. Le mât de perroquet est le troisième en élévation; porté par le mât de hune, il supporte lui-même le mât de cacatois. Les voiles des perroquets servent dans les beaux temps. Lorsque le vent, trop violent, menace de les déchirer, on les serre sur leurs vergues et on les envoie sur le pont, afin de ne pas fatiguer le haut de la mâture dans les roulis et les tangages.

Perruche. A bord des bâtiments à trois mâts, on appelle ainsi le troisième perroquet, pour le distinguer du grand et du petit perroquet.

Phare. Voy., sur les phares, 1834, p. 285; 1836, p. 49. — Quelquefois on désigne sous le nom de phare un mât et tout ce qu'il porte ou qui y tient : le *phare d'avant*, le *phare d'arrière*, c'est-à-dire les voiles, mâts, vergues, cordages, du mât de misaine ou du grand mât.

Pible, mât d'une seule pièce, d'un seul brin, depuis le pied jusqu'à la tête. Le mât à pible n'a ni hune ni barre.

Pierrier, petit canon du calibre d'une livre de balle, monté sur un pivot, et que l'on introduit dans un chandelier fixé sur la muraille extérieure du navire pour en faciliter le pointage dans toutes les directions; on en garnit aussi les hunes. Lorsqu'une embarcation est détachée d'un navire pour une expédition présentant quelque intérêt, on l'arme de pierriers.

Piétage, chiffres sur l'étambot et sur l'étrave pour connaître le tirant d'eau d'un vaisseau.

Pigou, chandelier de roulis, fait de manière qu'il ne puisse se renverser : il se termine en une pointe aiguë sur laquelle on le plante en le piquant dans le bois; et immédiatement au-dessous de la bobèche il a une branche aussi fort aiguë, par laquelle on le fixe en le piquant latéralement sur la muraille, sur un montant, un fronteau, partout enfin où on ne peut le piquer verticalement.

Pigoulière, bateau disposé intérieurement, maçonné, garni de fourneaux, pour faire chauffer le brai et le goudron. On envoie une pigoulière sur rade aux ordres d'un vaisseau qui fait des réparations et qui ne veut pas entrer dans le port. — C'est aussi le nom des fourneaux en maçonnerie construits à terre pour le même usage.

Pilotage. Le pilotage consiste à savoir prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon pour en conclure latitude, angles horaires, azimuths, etc.; à observer la variation, mesurer le sillage, estimer la dérive, corriger l'estime de la route et du chemin; observer les distances du soleil à la lune et aux étoiles, pour avoir la longitude; faire des relèvements, mesurer des angles, dessiner des vues de terre, sonder, etc. C'est la science du navigateur.

Pilote. *Pilote hauturier, pilote côtier, pilote lamaneur.* Le grade de pilote hauturier a été supprimé en 1791, et ses fonctions se sont réparties sur tous les officiers de l'escadre, de la division, ou du bâtiment. A la suite de l'émigration, qui désorganisa le cadre des officiers de vaisseau, notre marine trouva parmi les pilotes hauturiers d'excellents officiers; plus tard ils fournirent en grande partie les amiraux et les officiers supérieurs de la marine impériale. Le chef de timonerie (voy. ce mot) a conservé, à bord des bâtiments de l'Etat, une partie des fonctions de l'ancien pilote hauturier. — Le pilote côtier est un maître ou patron naviguant pour le petit cabotage, et qui a une connaissance spéciale de certaines côtes et de certaines parties de mer. Il en est embarqué un à bord des bâtiments de guerre, et une fois hors des côtes, il est attaché au service de la timonerie. — Le pilote lamaneur est reçu et commissionné pour l'entrée et la sortie de toute espèce de bâtiments; il exerce dans les rades, baies, rivières, havres, etc., compris dans une circonscription déterminée.— On donne, par extension, le nom de pilote aux atlas qui contiennent des cartes et plans de côtes, et des instructions pour diriger les navigateurs : *le Pilote du Brésil, le Pilote de la Manche*, etc.

Pilotin. A bord des bâtiments de guerre, les apprentis marins les plus instruits sont attachés comme pilotins au service de la timonerie; ils veillent l'horloge, aident à faire des signaux, à jeter le loch, à sonder, etc. Sur les bâtiments du commerce au long cours, les pilotins sont, en général, des jeunes gens que l'on destine à devenir officiers de la marine marchande.

Pincer le vent, serrer le vent le plus possible sans fasier, profiter des risées quand elles adonnent, lancer au vent quand le vaisseau a bon sillage, en un mot s'élever au vent. — *Pincer la marée*, c'est, étant au plus près du vent, pouvoir prendre la marée par le côté sous le vent de la pince; c'est un grand avantage, et qui sert beaucoup à s'élever au vent.

Pingre, navire portant une petite poupe en cul-de-poule, et gréé à trait carré. Le pingre n'a pas de guibre.

Pinque, petit navire à trois antennes et à varangues plates; il tient du chebec, et ne se voit que dans la Méditerranée.

Piquer. Piquer l'heure, c'est frapper autant de coups sur la cloche qu'il y a de demi-heures écoulées dans le quart. — Piquer au vent est le synonyme de pincer le vent.

Pirate. C'est le brigand ou écumeur de mer; on le désigne aussi sous le nom de forban. (Voy. p. 223.)

Pirogue. La pirogue du sauvage, faite d'un seul tronc d'arbre, est le premier rudiment des constructions navales. (Voy. pirogue de la Nouvelle-Zélande, 1833, p. 192; pirogue du Sénégal, 1836, p. 46.) — On emploie pour la pêche de la baleine des embarcations dites *pirogues baleinières;* elles vont indifféremment à la voile ou à l'aviron.

Plat-bord, bordage large et épais placé sur la tête des dernières allonges, et recouvrant tout l'intervalle formé par l'échantillon de la membrure et l'épaisseur des bordages extérieurs et intérieurs du vibord.

Plate-forme, plancher volant. Il y en a plusieurs dans un vaisseau. Les principales sont : la plate-forme du chirurgien; c'est sur elle que l'on place les blessés dans un combat pour recevoir les secours de l'art; cette plate-forme est dressée dans la cale, hors de l'atteinte des boulets; — celles de la soute aux poudres, de la cambuse, du magasin général, etc.

Plet, pli rond d'un câble cueilli.

Plongeur, homme exercé à rester quelques minutes sous l'eau pour y travailler, visiter la carène d'un navire, le fond, amarrer un grelin sur une ancre, etc. —Voy., sur la cloche à plongeur, 1833, p. 60.

Point, détermination du lieu où l'on se trouve sur la carte, latitude et longitude du lieu où l'on est arrivé. — *Point de départ*, lieu marqué sur la carte la dernière fois qu'on a fait le point, et qui était alors le *point d'arrivée*. *Point observé*, celui qui est la conséquence d'observations faites sur les astres; et *point estimé*, celui qui se déduit de l'appréciation du chemin parcouru et calculé suivant les directions vers lesquelles a gouverné le navire.

Polacre ou Polaque, bâtiment naviguant principalement dans la Méditerranée, et dont la construction n'a rien de particulier. La polacre n'a point de figure; elle a un éperon comme celui des chebecs; du reste elle est mâtée à pible et trait carré.

Ponant. C'est l'occident. De ce mot vient *Ponantais*, nom donné aux marins des ports de l'Océan par ceux de la Méditerranée.

Pont, nom que l'on donne aux planchers d'un bâtiment. Les petits bâtiments n'ont qu'un pont; les frégates, les corvettes en ont deux; les vaisseaux de ligne en ont trois, non compris les faux-ponts et les gaillards. C'est sur les ponts que s'établissent les batteries. Le pont inférieur s'appelle

premier pont; c'est celui qui porte la première batterie d'un vaisseau. Dans l'usage, le plancher supérieur, nommé autrefois *tillac*, conserve seul le nom de pont; les autres ponts sont appelés batteries. Les embarcations ne sont point pontées.

Ponton, grand bâtiment carré, un peu plus long que large, à fond plat et à quatre faces droites, qui sert dans les ports à différents usages. Il est d'une forte construction, porte un seul mât, et deux cabestans, montés l'un en avant, l'autre en arrière. Cette espèce de ponton devient rare, parce que l'on peut employer aux mêmes usages de vieux vaisseaux ou de vieilles frégates rasés, qui alors reçoivent aussi le nom de ponton. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce que furent les pontons anglais pour nos soldats prisonniers; chacun s'en souvient en France, aussi bien que de cette parole de Napoléon se découvrant devant un convoi de prisonniers: « Honneur au courage malheureux! »

Port, lieu sur une côte où la mer, s'enfonçant dans les terres, offre aux bâtiments un abri contre les vents et les tempêtes; villes bâties auprès d'un port, autour d'un port; *port de mer, port naturel; port artificiel*, formé par des môles ou des jetées en mer. — Un port de toute marée est celui où les navires peuvent entrer en tout temps, parce qu'il y a toujours assez de fond; un port de marée, celui que la mer en se retirant laisse à sec; un port de barre, celui dont l'entrée est fermée par un banc de sable ou de roche.

Porte-haubans. Voy. *Haubans*, p. 156.

Porte-voix. Il y a plusieurs espèces de porte-voix: l'un que l'on nomme *braillard*, et dont on se sert le plus ordinairement; c'est le porte-voix de l'officier de quart. Un second, composé de deux tubes rentrant l'un dans l'autre, dans le genre des lunettes, et à l'aide duquel on se fait entendre d'un bâtiment à un autre. Enfin il y a des porte-voix de combat, qui descendent verticalement en traversant les ponts, dans les batteries, pour y transmettre les ordres.

Portulan, livre où l'on traite de la navigation sur les côtes; c'est le guide des pilotes côtiers.

Poste-aux-choux, nom du petit canot affecté à la provision journalière pendant le séjour en rade.

Poulaine, espèce de tillac, partie en caillebotis, faisant saillie en dehors de l'étrave d'un grand bâtiment, et placé entre les écharpes sur l'éperon, s'élevant vers l'avant en suivant les contours des lisses; sa hauteur commence au coltis, au niveau des seuillets de la deuxième batterie.

Poulie. On place une poulie partout où la force à employer sur un cordage exige que la transmission s'opère sur une multiplication de retours de ce cordage. — On appelle *poulierie*, dans les ports, l'atelier où les ouvriers font les poulies, et *poulieur* l'ouvrier qui fait les poulies.

Poupe, face de l'arrière du vaisseau, l'opposé de la proue. La poupe est ornée de galeries, bouteilles, fenêtres, sculptures, peintures; on y lit le nom du bâtiment, et elle est surmontée par le couronnement. On commence à donner la forme ronde aux poupes de nos grands navires, qui jusque là avaient été de forme dite carrée. La France possède un vaisseau de guerre, *l'Inflexible*, et quelques frégates, d'après ce nouveau modèle.

Prame, bâtiment à fonds plats, pouvant être armé de pièces d'artillerie d'un fort calibre.

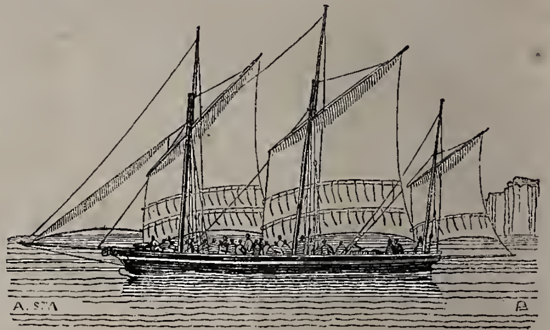
Préfeinte, ceinture de très fortes planches de chêne, qui règne de bout en bout à l'extérieur d'un vaisseau, et qui consolide ses liaisons.

Préfecture maritime, arrondissement maritime administré par un officier-général de la marine qui porte le titre de préfet. Il y a cinq arrondissements maritimes en France, et les chefs-lieux sont: Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. C'est par erreur que, dans ce vocabulaire, nous avons donné le mot *Département maritime* pour celui d'*Arrondissement maritime.*

Prélarts, grosses toiles peintes ou goudronnées servant à recouvrir les panneaux des écoutilles et caillebotis pour empêcher l'eau de pénétrer dans l'intérieur du navire.

Près, au plus près, route d'un bâtiment qui veut s'élever à l'origine du vent. Etre *au plus près du vent*, c'est avoir, dans un bâtiment, les vergues brassées sous l'angle le plus aigu possible avec la quille relativement au gréement des mâts. — *Près et plein!* est un commandement que l'on fait au timonier pour lui dire de ne pas chicaner le vent, mais aussi de ne pas trop porter, de tenir la voile pleine et aussi près que possible. — On dit de cette allure: *Aller au plus près, Courir au plus près, Tenir le plus près, Aller à la bouline.*

Proue, avant du bâtiment, l'opposé de la poupe. La proue se termine par la figure du navire.



(Péniche au plus près, vue par le travers.)

UN ORIGINAL.

Le docteur King, qui fut évêque de Chichester, raconte, dans le recueil qu'il a fait des Anecdotes de son temps, le trait suivant d'un homme de sa connaissance, nommé Howe.

Le jour de ses noces, il quitta sa femme, disant qu'il était obligé d'aller à la Tour où des affaires l'appelaient. Quelques heures après, elle reçut un billet de lui, dans lequel il lui apprenait que des circonstances imprévues le forçaient de partir pour la Hollande, et qu'il serait de retour dans trois semaines ou un mois. Pendant dix-sept ans sa femme n'entendit plus parler de lui.

Or, pendant ce prétendu voyage, il était allé s'établir à l'extrémité de la rue où demeurait sa femme, dans la maison d'un charbonnier, sous un autre nom que le sien. Trois ans après sa disparition, sa femme adressa une pétition au parlement pour nommer des arbitres qui réglassent les affaires de son mari, dont la vie ou la mort était incertaine, et lui assurassent des moyens d'existence. Il suivit avec beaucoup de sollicitude les détails et les progrès de cette affaire, qui se termina comme le désirait sa femme. Sept ans après, il fit connaissance avec le propriétaire de la maison qui se trouvait en face de celle qu'habitait sa femme, et se lia étroitement avec lui pour avoir occasion d'observer sa femme de plus près. Il avait coutume de fréquenter la même église qu'elle et tous les lieux où il pouvait la rencontrer; en un mot, il ne la perdait de vue que le moins possible. Enfin, l'anniversaire même du jour de son départ, et dix-sept ans après, il retourna auprès d'elle et vécut avec elle de la même manière que s'il ne l'eût jamais quittée.

Jamais il ne voulut avouer, même à ses plus intimes amis, les motifs de cette étrange conduite. Peut-être n'en avait-il pas eu ou n'osait-il pas les avouer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

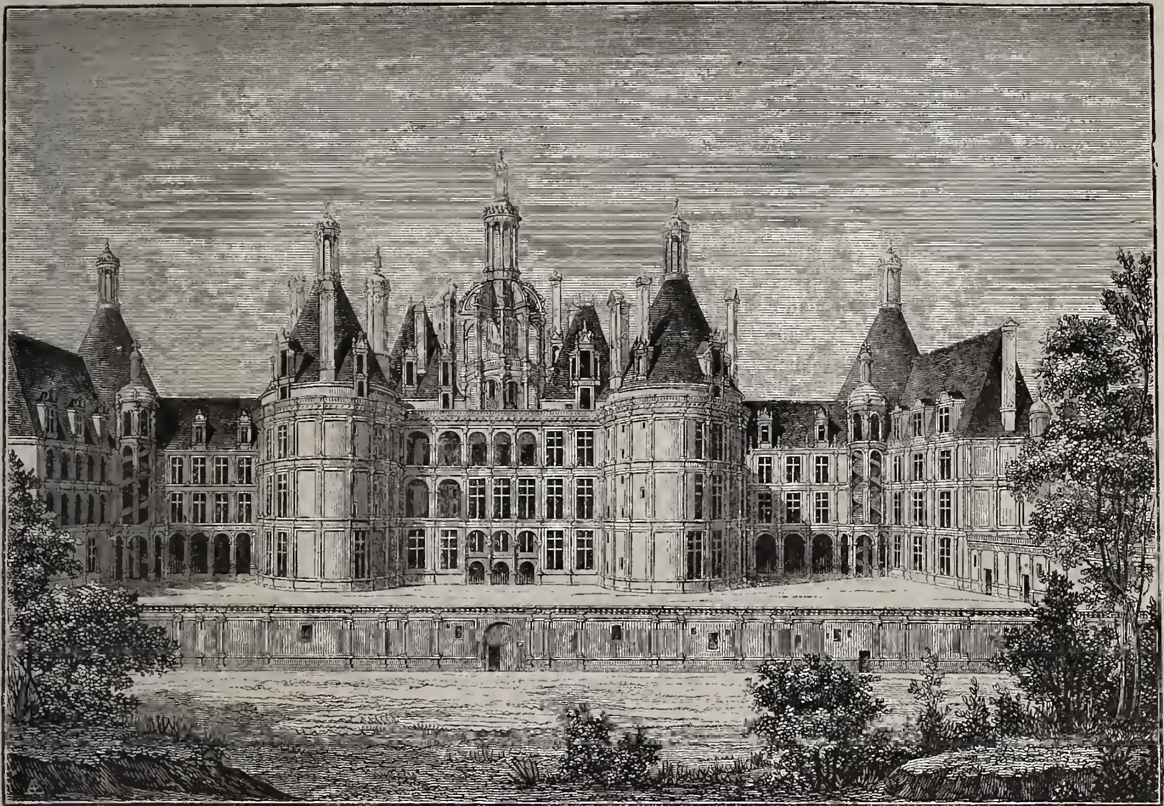
ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voyez pag. 121, 193, 225.)

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.



(Epoque de la Renaissance. — Château de Chambord, près de Blois.)

Si les riches négociants comme Ango, ou les puissants dignitaires comme Duprat, si les courtisans et les seigneurs élevaient à l'envi de somptueuses et riches habitations, c'est que le roi lui-même leur en avait donné l'exemple en couvrant la France de châteaux, de palais, dont la magnificence était sans bornes. Avant de décrire le château de Fontainebleau, le plus important de tous et celui que François I affectionnait particulièrement, nous avons voulu, par la description détaillée de ceux de Chambord et de Madrid, faire bien comprendre quelle impulsion ce roi avait imprimée à l'architecture dans les nouvelles et fastueuses constructions qu'il entreprenait de tous côtés avec une passion et une ardeur jusqu'alors sans exemple.

CHATEAU DE CHAMBORD.

Chambord, autrefois *Camborium*, est situé à 16 kilomètres à l'est de Blois et à 4 kilom. de la Loire, dans un pays boisé de tous côtés. Les comtes de Blois y avaient sans doute établi originairement un castel servant de rendez-vous de chasse. François I, qui aimait à se livrer à ce plaisir royal, ne pouvait choisir un site plus favorable à ses goûts pour y élever un château ; l'emplacement dont il fit choix se trouve au milieu d'un parc de 5 000 hectares clos de murs et percé de belles avenues. La rivière du Cosson, qui traverse cette vaste propriété et passe près du château, permettait aussi de se livrer au plaisir de la pêche.

Le château se compose d'un vaste terre-plein quadrangulaire, entouré de constructions de trois côtés, reliées par des ailes au corps de bâtiment principal ou donjon, qui occupe le centre d'une des faces.

Nous avons vu, en étudiant les constructions civiles des époques précédentes, que souvent on avait fait l'application de détails gothiques à des bâtiments dont la disposition était conforme aux nouveaux usages. Dans le château de Chambord on voit, au contraire, une disposition tout-à-fait analogue à celle des châteaux féodaux des siècles précédents, tandis qu'on a fait choix de détails d'architecture dont le goût et la délicatesse portent le cachet du style moderne. C'est ainsi que dans les époques de fusion l'art procède par des tâtonnements de tout genre, n'osant pas s'affranchir brusquement des traditions dont les exemples antérieurs lui ont laissé l'héritage.

Ainsi que nous l'avons dit, le corps principal du château forme un véritable donjon (c'est ainsi que Ducerceau le nomme lui-même), et l'enceinte, flanquée d'une grosse tour à chacun de ses angles, ressemble tout-à-fait aux enceintes fortifiées des manoirs du moyen-âge.

Le château de Chambord peut donc être considéré comme un ancien château français habillé à la Renaissance, et offre par cela même un des exemples les plus curieux de ces constructions de style mixte qui furent élevées en France au commencement du règne de François I, avant que le goût français ait été définitivement fixé.

On a voulu attribuer la construction de Chambord au Primatice, mais nous ignorons sur quelle autorité une telle opinion a pu être fondée; car, selon Vasari, le Primatice serait venu en France en 1531, et d'après Bartolomeo Galeotti, dans son Traité des hommes illustres, ce ne serait même qu'en 1539. Or, le château de Chambord a été commencé en 1523; d'où l'on peut conclure avec certitude que Primatice est resté étranger à sa construction première. Primatice d'ailleurs était bien plutôt peintre qu'architecte. C'est comme tel que Vasari en parle quand il mentionne ses différents travaux, et parmi ceux qu'il fit en France, il se contente de parler de ce qu'il exécuta à Fontainebleau et à Meudon. Si Primatice exerça une direction sur les constructions exécutées sous le règne de François I, ce ne doit être seulement qu'à dater de 1541, époque à laquelle il fut nommé surintendant des bâtiments royaux après la mort du Rosso.

Nous sommes donc disposés à croire que l'architecture du château de Chambord est l'œuvre d'artistes français qui, dans la conception de l'ensemble, sont restés sous l'influence des habitudes et du goût qui régnaient encore dans les constructions de cette époque; et il faut convenir que, si dans l'emploi du nouveau style décoratif ils témoignèrent de quelque inexpérience par l'imperfection de certains détails, ils firent preuve d'une grande habileté dans la disposition et la décoration de l'escalier central, dont la grande et juste célébrité s'est perpétuée jusqu'à nous.

Ducerceau, dans sa description du château de Chambord, parle de l'escalier avec éloge; il en vante le couronnement, qui s'élève pyramidalement au-dessus des combles et des terrasses comme un monument.

Cet escalier en spirale est à doubles rampes superposées, dont la disposition est telle que deux personnes peuvent y monter en même temps sans se rencontrer. La cage toute à jour est composée de pilastres qui suivent le rampant. Situé au centre même du château, il donne accès, à chaque étage, à quatre grandes salles qui s'étendent jusqu'aux murs de face et servent elles-mêmes d'antichambres à quatre appartements complets.

André Duchesne dit, en parlant du château de Chambord : « Riche d'un escalier qui n'a point son pareil en la « France; estre tellement et si largement composé qu'un » grand nombre d'hommes y peuvent monter et descen- » dre diversement et en même temps sans s'entrevoir, et » pour estre l'un de ses côtés industrieusement dérobé de » l'autre. »

Blondel, dans ses leçons d'architecture, dit, au sujet du même escalier : « On ne peut trop admirer la légèreté de » son ordonnance, la hardiesse de son exécution, et la dé- » licatesse de ses ornements. »

L'art de disposer les escaliers dans les bâtiments fut long-temps stationnaire. Pendant toute la durée du moyen-âge on ne pratiqua absolument qu'un seul genre d'escalier: ce fut l'escalier en vis ou en spirale, placé ordinairement dans des tours saillantes; on ne croyait pas possible alors de comprendre un escalier dans l'intérieur des bâtiments sans en interrompre la communication et nuire à leur commodité. Les escaliers de Bougtheroulde à Rouen, de l'hôtel de Cluny et de celui de la Trémouille à Paris, ceux du château de Gaillon, etc., étaient en vis. Sous Louis XII, on commença à construire des escaliers à rampes droites; mais ceux de la Cour des comptes et de la Sainte-Chapelle, qui datent de cette époque, font voir qu'on continuait encore à considérer les escaliers comme des hors-d'œuvre qui devaient être placés en dehors des constructions. Au château de Nantouillet, l'escalier qui conduit à la chapelle est à double rampe droite à l'italienne : c'est peut-être le plus ancien exemple d'escalier ainsi disposé qu'on puisse citer dans nos habitations du seizième siècle.

Les architectes du château de Chambord, tout en se conformant à l'ancienne disposition en spirale ou en vis, semblent avoir voulu faire une merveille en ce genre dans la conception neuve et originale du grand escalier central de ce château. Outre cet escalier principal, on en avait ménagé de plus petits et de plus cachés dans plusieurs parties de cette vaste construction, dont les dégagements multipliés et secrets étaient parfaitement appropriés aux habitudes mystérieuses et défiantes du prince et des courtisans.

Le château de Chambord est bâti en pierres de Distant et de Ménars, espèce de pierre très blanche, très tendre quand on la travaille, et qui acquiert une grande dureté à l'air. Le caractère de cet immense édifice consiste, comme nous l'avons observé, dans une ordonnance d'architecture assez fine et délicate, appliquée sur des masses lourdes et presque barbares. Chacune des tours du donjon a 19^{m},490 de diamètre. Mais ce qui caractérise tout particulièrement ce château déjà très remarquable sous plus d'un rapport, ce sont les prodigieuses et innombrables constructions qui surgissent au-dessus des combles et des terrasses, et, par leur blancheur, se détachent alternativement sur les ardoises des couvertures, ou sur le ciel. Là, sans contredit, dans cet assemblage unique de cheminées, de lucarnes, de tourelles et de clochetons, ainsi multipliés et décorés de découpures dentelées et de sculptures de toute espèce, on ne peut méconnaître un reste de ce goût gothique qui se complaisait dans l'emploi de pinacles, de pyramidions de toute sorte, et dont les artistes se sont plus à reproduire ici l'effet par tous les moyens dont ils pouvaient disposer. A part la lanterne à jour du grand escalier central, qui semble avoir été plus motivée que tout le reste, et dans la composition de laquelle on doit reconnaître un certain art, il faut avouer que toutes les autres superfétations dont on a surchargé la partie supérieure du château de Chambord, et qui lui donnent un aspect si étrange, doivent être réprouvés par un goût sévère et pur qui ne saurait admettre en architecture que ce qui est autorisé par la raison. Dans l'intérieur des appartements, jadis décorés de fresques de Jean Cousin, et dans lesquels François I avait formé une galerie des portraits des principaux savants de l'Europe, on ne retrouve plus aujourd'hui aucune trace de décoration, et l'on chercherait en vain la vitre célèbre sur laquelle ce roi galant avait tracé de sa main ces deux vers si connus :

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

Les deux seules pièces qui aient conservé leur décoration primitive sont la grande chapelle et l'oratoire qui est un chef-d'œuvre de sculpture. Durant le règne de François I, on prétend que 1,800 ouvriers travaillèrent sans relâche pendant douze ans à la construction de Chambord sans pouvoir l'achever; il fut continué sous Henri II et sous ses successeurs jusqu'à Louis XIV, sans avoir jamais pu être entièrement terminé. La salamandre, la devise : *Nutrisco et extinguo*, et les F couronnées, sont un témoignage du règne de François I. Les D et les H enlacés, accompagnés de croissants et de la devise : *Donec totum impleat orbem*, constatent les travaux faits par Henri II, et enfin, le soleil et la devise : *Nec pluribus impar*, prouvent que Louis XIV aussi fit travailler à ce château royal. On sait que, sous la restauration, une société de souscripteurs en avait fait don au duc de Bordeaux.

CHATEAU DE MADRID, AU BOIS DE BOULOGNE.

Ce fut vers 1530 que François I ordonna la construction du château de Madrid, destiné à lui servir de rendez-vous de chasse. Ce château, à cause de sa situation, s'appelait aussi le château de Boulogne, ainsi que le désigne Ducer-

ceau dans son Recueil des plus beaux bâtiments de France, publié par lui en 1576.

François I était tellement impatient de jouir de cette nouvelle demeure, qu'il en habita une partie avant même qu'elle fût achevée. Il se plaisait à y prolonger son séjour; et quand il séjournait dans ce château, il voulait rester inaccessible à la foule importune des visiteurs. Il s'y livrait à l'étude des sciences et des arts en société d'un petit nombre de savants et d'artistes distingués.

Les courtisans, blessés de l'éloignement dans lequel ce prince les tenait de sa personne en ne les admettant pas dans cette royale retraite, et faisant allusion au temps de sa captivité, pendant laquelle on ne pouvait parvenir à le voir qu'avec de très grandes difficultés, donnèrent par épigramme au château de Boulogne le nom de la ville dans laquelle ce prince avait été prisonnier, et l'appelèrent le château de *Madrid*, nom qui lui est resté. C'est donc bien à tort que plusieurs écrivains ont dit que ce château avait été ainsi nommé parce qu'il avait été élevé sur le modèle de celui qui servit de prison à François I à Madrid, en Espagne. Outre qu'il y aurait lieu de s'étonner que ce roi eût eu l'idée de se faire bâtir un château de plaisance en souvenir et à l'imitation d'une prison où il avait langui plus d'un an, il est à remarquer que le palais qui servit de séjour à François I pendant sa captivité, et le château de Boulogne, n'ont jamais eu entre eux aucune ressemblance.

La forme du château de Madrid était plus longue que large; il était entouré de fossés. L'entrée principale était au nord, vers Saint-Cloud; la face postérieure au midi, vers Neuilly. Le château, de 20 mètres de long sur 8 mètres de large, était élevé au centre d'un plateau rectangulaire, sur un soubassement contenant des offices et des cuisines voûtées, très remarquables par leur grandeur et leur construction; il en reste encore quelques voûtes. Quatre petits pavillons saillants divisaient chacune de ses façades en trois parties. Sur chacun de ses pignons on avait pratiqué des escaliers en vis dans une tourelle ronde et saillante. Il y avait quatre étages, dont les deux premiers avec portiques en arcades ornés de colonnes engagées. Mais ce qui faisait de ce château un édifice à part et vraiment remarquable, c'était le système général de décoration en terre cuite colorée et émaillée qu'on avait adopté sur ses façades, et même sur les tuyaux extérieurs des cheminées. Ce genre d'ornements, distribués avec goût dans les diverses parties de cette architecture, devaient produire un effet vraiment merveilleux. (Voy. 1841, p. 57, 516.)

Les intérieurs du château de Madrid ne présentaient pas moins d'intérêt, et étaient décorés avec le même art. Les cheminées, les plafonds, les parquets, les lambris, étaient d'une extrême richesse et d'une grande beauté, ainsi qu'on peut en juger d'après les dessins conservés et publiés par l'architecte Ducerceau.

L'ameublement était somptueux et recherché; on y remarquait particulièrement deux superbes tapisseries tissues d'or et de soie, qui avaient coûté 120 000 francs: elles représentaient, l'une la vie de saint Paul, l'autre le triomphe de Scipion. La salle principale du château était ornée de superbes bas-reliefs de César della Robbia, représentant les Métamorphoses d'Ovide. Ce mélange de sujets empruntés soit à l'histoire, soit à la mythologie ancienne, et de sujets chrétiens, était, comme nous l'avons déjà dit, très général en ce temps-là en Italie et en France; les papes, d'ailleurs, en donnaient eux-mêmes l'exemple: Léon X a fait peindre dans son propre palais, par Raphaël, l'Ecole d'Athènes en face de la Dispute du Saint-Sacrement, et le Parnasse antique en face du Miracle de Bolsène. A la mort de François I, en 1547, la façade du midi et les deux pignons du château de Madrid étaient élevés et habités, mais la façade du nord était restée inachevée. Ce fut sous le règne de Henri II, vers 1550, que Philibert Delorme, architecte de ce roi, fut chargé d'achever les deux étages supérieurs de cette façade, ainsi qu'il le dit lui-même dans son ouvrage publié en 1567. Dans ce même ouvrage, il blâme l'emploi de la terre émaillée dont on avait fait usage dans la décoration des trois façades terminées de ce château, exécutées sous François I, et dit qu'il s'est bien gardé de l'employer dans la façade du nord. C'est sans doute à cause de cette répugnance pour les ornements en terre émaillée que Philibert Delorme et d'autres après lui avaient dit que le château de Madrid était un château de faïence. Nous sommes loin de partager l'opinion de Philibert Delorme à cet égard. De tout temps on s'est plu à marier de brillantes couleurs aux formes de l'architecture; et si nous ne craignions pas de trop nous écarter de notre sujet, nous ne manquerions pas de nombreux exemples, pris à toutes les époques de l'art, pour prouver que le système de coloration extérieure appliquée à l'architecture ne saurait être réprouvé, et peut au contraire y ajouter un grand charme quand on en fait un judicieux emploi.

Les personnes qui ont été assez heureuses pour voir le château de Madrid, et nous en connaissons, nous ont assuré que l'ensemble de ces façades revêtues de faïences aux couleurs vives et à l'émail éclatant produisait un effet admirable et dont on ne saurait se faire une juste idée.

Ce goût particulier pour la sculpture en terre émaillée nous était venu de l'Italie, où elle avait été inventée par le célèbre Lucca della Robbia, né en 1388, et chef de cette nombreuse famille della Robbia, qui excella dans cet art spécial de la sculpture en terre cuite. (V. 1839, p. 89.) Vasari, qui parle de tous les membres de cette famille, dit que Jérôme della Robbia exécuta de nombreux travaux à Madrid: or il le cite auparavant comme très habile à travailler le marbre, la terre et le bronze, d'où on peut conclure que ce furent des travaux de ces différents genres qu'il a pu exécuter. Mais nous avons déjà cité les Métamorphoses d'Ovide, attribuées à un certain César della Robbia dont Vasari ne fait aucunement mention; et de plus, dans le compte des dépenses de ce château, on trouve encore les ouvrages en terre cuite émaillée, par César della Robbia, portés pour une somme totale de 38 860 livres (environ 388 260 fr.). Il faut donc croire, ou qu'il y a eu erreur de prénom, ou que Vasari a omis de parler de ce César della Robbia, et supposer que César et Jérôme della Robbia ont travaillé conjointement à Madrid.

L'art de la sculpture en terre émaillée de différentes couleurs acquit bientôt un grand développement en France, qui, grâce au célèbre Bernard de Palissy, n'eut plus rien à envier à l'Italie dans ce genre. François I accorda une grande protection aux travaux de cette nature, et fit établir à Limoges une manufacture d'émaux sous la direction de Léonard Limosin; il fonda en même temps à Rouen une fabrique de terres vernissées sous la direction de Bernard de Palissy.

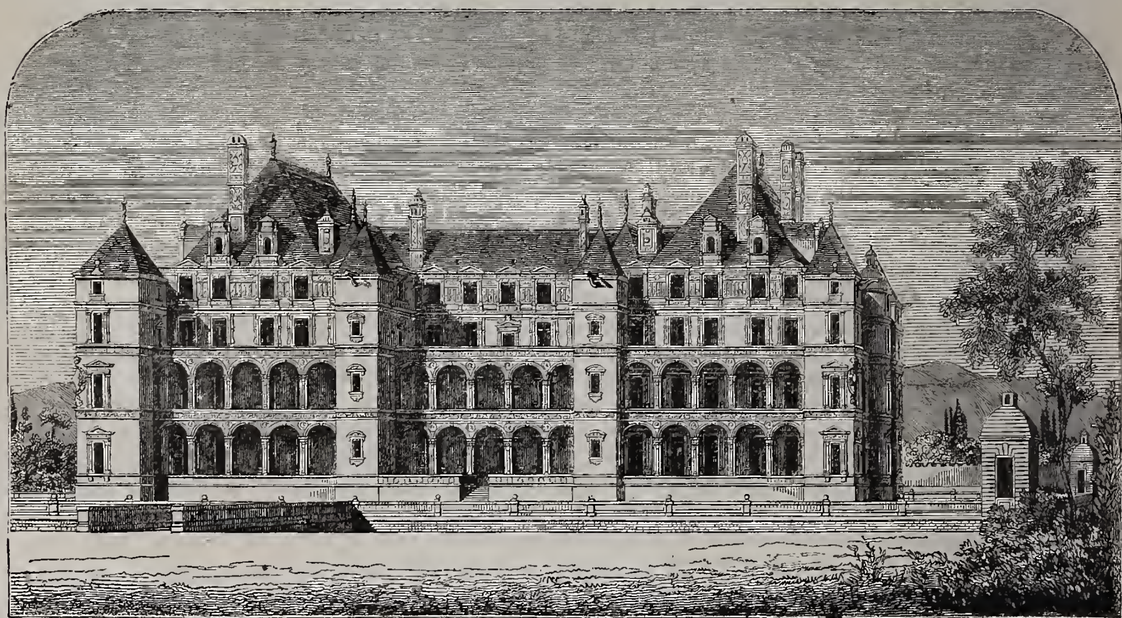
Les distributions intérieures du château de Madrid n'avaient pas la grandeur et la majesté d'une habitation royale; elles étaient plutôt appropriées à la mystérieuse destination que François I leur avait donnée. Cette retraite royale, entourée de larges fossés, isolée au centre d'un petit parc fermé, bordé d'un côté par la Seine, et renfermé lui-même dans le bois de Boulogne, se trouvait ainsi à l'abri des regards indiscrets, et parfaitement convenable pour s'y livrer, dans une douce solitude, à tous les délassements de l'esprit.

Le château de Madrid fut successivement habité par Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Ce dernier roi vint s'y établir pour éviter la contagieuse épidémie qui était survenue à Saint-Germain-en-Laye en 1636. Louis XIV, habitué aux magnificences de Versailles, ne pouvait pas trouver Madrid digne de lui. Dès lors Madrid cessa d'être habité par la cour; on y donnait des lo-

gements de faveur à des personnes de marque. Le dernier habitant de ce château fut M. de Rosambeau, premier président au parlement de Paris, gendre de M. de Malesherbes, ministre et défenseur de Louis XVI.

De domaine royal le château de Madrid devint domaine national, et comme tel il fut mis en vente et adjugé pour être démoli au prix de 648 205 livres assignats, représentant alors 200 000 francs environ. L'adjudicataire vendit séparément les boiseries, les plombs, les fers et les marbres; quant aux objets en terre vernissée, ils furent vendus à un paveur, pulvérisés et convertis en ciment. Après ce dépouillement, ce même entrepreneur démolisseur imagina pour plus d'économie un nouveau mode de démolition : il fit saper, à des distances très rapprochées, l'assise de retraite de tout l'édifice, remplissant à mesure ces ouvertures par des étais en bois, de manière à supporter toute la construction, à peine soutenue en quelques points sur les assises de pierre demeurées en place. Ces étais ayant été entourés de fagots et de matières combustibles, cinquante ouvriers y mirent le feu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de manière à opérer la chute entière et instantanée de tout le château. Les flammes et la fumée de ce vaste incendie, le bruit et les éclats de la calcination, ressemblaient à l'éruption d'un volcan, et produisirent un spectacle horriblement admirable; cependant le résultat de cette opération barbare n'eut pas le succès qu'on en avait espéré : quelques murs fléchirent, quelques déchirements s'opérèrent; mais les pierres et la maçonnerie se trouvaient liées par un mortier si puissant qu'il n'y eut pas de chute totale, et l'on fut obligé de recourir aux moyens ordinaires, et d'opérer la démolition à bras d'hommes. Ainsi fut consommée la destruction totale de ce charmant château, qui était unique en France par sa décoration particulière. D'après le compte des dépenses, qui comprend de 1537 à 1570, c'est-à-dire celles faites sous François I, Henri II, François II et Charles IX, le total serait de 550 489 livres tournois, qui en notre valeur actuelle équivaudraient à 5 504 890 francs; ce qui ne représente pas tout ce qu'a dû coûter cet édifice, puisqu'on ne trouve pas ce qui a été dépensé de 1528 à 1537. Il faudrait en outre ajouter les 588 260 francs prix des ouvrages en terre émaillée payé à César della Robbia.

On doit regretter que le nom de l'architecte qui a donné les plans du château de Madrid soit resté inconnu. Nous ne pensons pas qu'on puisse, comme on a essayé de le faire, admettre que Primatice ait eu quelque part dans la direction de cette construction; car les lettres patentes portent que ce château fut commencé le 28 juillet 1528, et nous avons déjà fait remarquer que Primatice ne vint en France au plus tôt qu'en 1531. Dans l'incertitude où nous nous trouvons à cet égard, nous croyons cependant pouvoir supposer avec quelque raison que c'est à des artistes italiens qu'il faudrait attribuer la composition du château de Madrid; et cela par le style même de son architecture, par la disposition de son ensemble, par ces loges ou portiques à jour régnant sur toutes les façades, et qui semblent tout-à-fait imités des palais italiens de Bologne, de Florence et de Rome; enfin, ce qui nous semble devoir surtout confirmer cette opinion, ce sont ces décorations de faïence, alors inconnues en France, et exécutées à Madrid par des artistes italiens célèbres dans ce genre.



(Château de Madrid, au bois de Boulogne, démoli à la fin du siècle dernier.)

La démolition du château de Madrid une fois terminée, les matériaux enlevés, le terrain fut divisé et vendu par lots. Le sieur Borne, ancien concierge du château, qui ne l'avait jamais quitté et qui avait été marié dans la chapelle de Madrid, se rendit, en janvier 1792, adjudicataire d'une partie des dépendances du côté de l'Orangerie. Il y a établi depuis ce temps un restaurant où ses héritiers conservent encore aujourd'hui * un tableau représentant une vue fidèle du château tel qu'il était dans sa splendeur. Le sieur Borne, ayant vu avec peine détruire ce château et en vendre les matériaux à l'enchère, ramassa dans les gravois plusieurs beaux fragments des émaux provenant de sa façade, et pour les conserver les incrusta dans le mur de son jardin. Les amateurs qui, dans la belle saison, se plaisent à diriger leur promenade vers cette partie du bois de Boulogne ne manquent pas de visiter ces débris d'une décoration dont l'effet devait être ravissant.

* Le sieur Borne vivait encore il y a deux ans, et nous avons plus d'une fois causé avec lui du château de Madrid, sur lequel il a pu nous donner de précieux renseignements.

DU STYLE FIGURÉ.

« Le soleil brûle; Le marbre est froid; L'homme désire la gloire; » voilà le langage propre ou naturel. « Le cœur

brûle de désir; La crainte le glace; La terre demande la pluie; » voilà le style figuré, qui n'est que le simulacre de l'autre, et qui double ainsi la richesse des langues.

Le style naturel ne peut être que vrai; et quand il est faux, l'erreur est de fait, et nos sens la corrigent tôt ou tard. Mais les erreurs dans les figures et dans les métaphores annoncent de la fausseté dans l'esprit, et un amour de l'exagération qui ne se corrige pas.

Une langue vient à se corrompre lorsque, confondant les limites qui séparent le style naturel du figuré, on met de l'affectation à outrer les figures et à rétrécir le naturel, qui est la base, pour charger d'ornements superflus l'édifice de l'imagination.

Ce défaut perd les écrivains des nations avancées; ils veulent être neufs et ne sont que bizarres; ils tourmentent leur langue pour que l'expression leur donne la pensée; et c'est pourtant celle-ci qui doit toujours amener l'autre.

Rivarol, *De l'universalité de la langue française.*

A l'avénement de Henri IV, la France était chargée d'une immense dette. Le roi et Sully s'accordèrent à créer et soutinrent de toute la puissance de leur caractère une administration vigoureuse et sévère : quel en fut le résultat? A la fin de ce beau, mais trop court règne, l'état avait racheté pour trente-cinq millions de domaines et pour cent millions de capitaux de rentes sur l'Etat; les impôts étaient diminués de moitié, et le produit en était cependant augmenté; des constructions dispendieuses avaient été entreprises et achevées; d'utiles travaux avaient été faits aux frais de l'Etat; et le trésor gardait pour les profusions du règne suivant une épargne de quarante millions.

Conseils à des surnuméraires.

LES CHEVALIERS DE L'ORDRE DES FOUS, A CLÈVES.

Cette Société de fous fut fondée à Clèves, en l'année 1381, le jour de Saint-Cunebert, par le comte Adolphe, le comte de Meurs, et trente-quatre autres seigneurs. La charte d'institution, revêtue de sceaux, au nombre de trente-six, renfermés dans des boîtes, existait encore en original, dans les archives de Clèves, à la fin du siècle dernier. Tous ces sceaux étaient de cire verte, excepté celui du comte Adolphe, qui était de cire rouge et placé au milieu des autres. Les membres de la société portaient brodé sur leur manteau, comme signe distinctif de l'ordre, un fou, dont le bonnet, orné de grelots, était moitié rouge et moitié argent, et qui tenait à la main un plat en vermeil garni de fruits. Ce dernier attribut avait pour principale signification l'étroite amitié qui liait entre eux les affiliés. La société se réunissait à Clèves, le dimanche après la Saint-Michel, dans un local particulièrement affecté à cette réunion; elle ne se séparait que le dimanche suivant. Nul ne devait y manquer: les seules excuses admises étaient la maladie ou un voyage à six journées de distance de Clèves.

Aux termes du règlement, on élisait chaque année un roi et six conseillers chargés de tous les intérêts de la société. Une amende de trois livres tournois était infligée, au profit des pauvres, à quiconque ne portait pas journellement le fou brodé sur son manteau, comme aussi aux absents sans cause légitime.

Le mardi matin, tous les sociétaires allaient en corps à la cathédrale prier pour le repos de l'âme de ceux d'entre eux qui étaient morts. Les membres entre lesquels était survenue quelque querelle ou quelque inimitié, étaient tenus de comparaître, le vendredi, avant le lever du soleil, devant la cour, composée du roi et de ses six conseillers, et de se réconcilier avant le coucher du soleil. On aurait donc grand tort, comme le prouve cette prescription toute charitable et fraternelle, de juger l'association sur son titre. Mais quel plaisir était-il possible de trouver dans ces sortes de réunions, sans jeux de cartes, sans lectures, sans spectacles, sans journaux, passe-temps si fort à la mode de nos jours? A cette question, la réponse est simple et facile. Alors la vie publique était réglée en quelque sorte suivant les distinctions de rangs et de classes. Dans le monde, chacun, grands et petits, était obligé de se soumettre à cette tyrannie de l'usage : les seigneurs surtout subissaient la loi impérieuse de l'étiquette. Au contraire, dans le sein des sociétés particulières, telles que celle des Fous de Clèves, ils secouaient ce joug si lourd et si pesant. Là, tous les membres étaient frères : là, plus de classes ni de titres; plus d'excellence, plus de monseigneur : pas la moindre



(Chevalier de l'ordre des Fous, à Clèves. — D'après une ancienne gravure.)

gêne; une entière liberté, une égalité parfaite. Voilà quels charmes et quels avantages réels offraient jadis ces associations dites de fous, dont le but réel était déguisé sous une apparence frivole et une dénomination mensongère.

LA VALLÉE DE KACHEMIR AUTREFOIS ET MAINTENANT.

Nid de verdure et de fleurs, creusée par les eaux au sein des hautes cimes de l'Himalaya, entourée de montagnes dont les moindres ont de dix à quinze mille pieds d'élévation, ne communiquant avec le reste du monde que par trois passages ou *ghaunts* d'un difficile accès, jouissant de la plus délicieuse température, du sol le plus fertile, réunissant les productions de l'Europe à celles de l'Asie, arrosée de cascades et de fontaines, parsemée de lacs où nagent des îles flottantes de légumes, de fruits et de fleurs, la riche vallée de Kachemir était dès long-temps appelée le paradis de

l'Inde. L'unique ville de cette contrée si vantée se nommait à son origine *Sirinagor*, mot sanskrit qui veut dire *demeure du bonheur*, et le bassin tout entier était parsemé de petits villages et de riantes habitations encadrées dans les vergers, dans les bouquets d'arbres et les festons de pampres et de roses. Partout des toits en terrasse recouverts en terre, jardins suspendus où s'épanouissaient les plus belles fleurs, attendaient au passage la fraîche brise des montagnes pour l'embaumer avant qu'elle parvînt aux voluptueux habitants de cet Eden. Le petit nombre de voyageurs qui avaient été assez heureux pour pénétrer en cette terre promise trouvaient leur langage pauvre pour en raconter les beautés; les poëtes s'étaient faits les interprètes de cette admiration générale; et voici comment Thomas Moore, l'un d'eux, décrit ce lieu de délices :

« Qui n'a entendu vanter la vallée de Kachemir, et ses roses, les plus brillantes qui jamais aient germé du sein de la terre, et ses temples, et ses grottes, et ses fontaines, aussi limpides que les yeux humides d'amour qui se mirent dans leurs ondes?

» Oh! quel charme de la contempler au soleil couchant, quand, par un soir d'été, l'astre jette au lac pour adieu sa chaude splendeur, comme une rougissante fiancée, à la tombée de la nuit, tarde encore et donne au miroir un dernier coup d'œil! quand on entrevoit les temples à travers les feuillages, et que chacun d'eux salue en son rit l'heure calme! Ici le chant de la prière s'élance de la pointe d'un minaret; là le mage balance son urne que les parfums remplissent; et plus près, à l'autel, une zone de mélodieuses clochettes tinte autour de la ceinture de quelque belle danseuse indienne. Et qu'il fait beau la voir aussi au clair de la lune, la vallée, quand une lumière adoucie dort sur les palais, les jardins et les temples; quand les cascades étincellent comme une rapide averse d'étoiles tombantes, et que l'hymne du rossignol de l'île de Chenoars est interrompue par les échos légers de rires et de pas qu'envoient ces fraîches, ces resplendissantes allées, rendez-vous de la jeunesse. Et encore, au matin, quand le jour, magique enchanteur, révèle à chaque instant une beauté nouvelle, à mesure que, s'éveillant, il évoque tour à tour collines, coupoles, fontaines, qui semblent soudain s'échapper des ténèbres pour éclore à un rayon de soleil. Alors l'âme des parfums, née avec le soir, se dérobe à son harem de fleurs nocturnes; le vent capricieux, folâtre amant, courtise les jeunes trembles des îlots et des rives voisines jusqu'à ce que tout entiers ils frémissent. L'orient, alors, brûle ardent comme les feux d'un premier espoir, et le jour, déployant sa lumineuse bannière, éclate à travers le majestueux portique de rochers qui ouvre au monde cette merveilleuse vallée.

» Et jamais, de nuit, de jour, jamais le ravissant Kachemir ne resplendit si joyeux qu'au temps de la fête des roses. Ce n'est plus qu'amour et lumière, visions de jour, fêtes de nuit. Le plus radieux sourire illumine chaque front; et les cœurs, s'ouvrant à cette atmosphère de volupté, aspirent chaque souffle enivrant comme la fleur aux cent feuilles, la rose de la saison, s'épanouit à la rosée, qui goutte à goutte distille en chaque pétale son humide baume. Mais c'est à l'heure où le soir descend, frais et serein, sur le lac, où le soleil cache son disque enflammé derrière les palmiers de Baramoule, c'est alors qu'il faut voir la vallée. A mesure que la lune se lève et qu'elle éveille les plaisirs, les vierges dressent sur leurs couches brodées leurs têtes rafraîchies, et par groupes nombreux vont errer au-dehors. Un millier de torches circule à travers les ombrages, un millier de lampes étincelle sur chaque dôme, chaque minaret; les sentiers, au loin et au proche, resplendissent d'une clarté si vive, que l'on distinguerait la plus petite feuille de rose foulée sous les pas, et cependant vierges, matrones, toutes ont laissé leurs voiles au logis en cette lumineuse soirée, et de toutes parts scintillent des yeux, des joues qui n'oseraient briller en plein jour, mais qui ne craignent pas d'enchanter les regards à cette heure de nuit.

» Le lac se couvre de fleurs comme s'il y pleuvait des guirlandes de fée. Tout est parfum, tout est musique ou cris de joie; et dans ce vallon de délices, l'emploi de chaque âme est de jouir. »

Ne dirait-on pas que, pour décrire la vallée, le poëte a besoin d'emprunter les brillantes couleurs, les nuances adoucies que les industrieux habitants se plaisent à marier dans les riches bordures des châles coûteux qui ont porté chez toutes les nations le nom de Kachemir, et ont plus contribué à le rendre populaire que les récits des écrivains? Cependant cette contrée, où le luxe de l'industrie est venu se joindre à celui du sol et du climat, de telle sorte que, tandis qu'elle envoie par tout l'univers son essence de rose et ses tissus, elle semble n'avoir rien à réclamer en échange, la nature lui ayant tout donné, ce pays si favorisé a étrangement changé de face depuis moins d'un demi-siècle. Voici ce que déjà, en 1809, en disait le docteur Moorcroft, Anglais qui visita la vallée et y séjourna à cette époque.

« Quoique la population de la ville de Kachemir ait grandement diminué, elle doit être encore assez nombreuse; car on assure que la seule fabrication des châles emploie environ 120 000 personnes. Cette industrie est, à la vérité, la principale et presque l'unique occupation de la vallée entière; mais les individus indispensables à l'entretien des divers métiers et des différents commerces nécessaires pour alimenter une grande cité, doivent au moins doubler ce nombre. On estime que la province entière peut contenir 800 000 âmes. Partout les habitants sont dans la plus misérable condition.. La contrée se dépeuple graduellement. La seizième partie du sol labourable n'est pas cultivée; la faim chasse par troupes errantes les malheureux Kachemiriens vers les plaines de l'Hindoustan. Les citadins disparaissent avec non moins de rapidité que les paysans, et c'est moins l'émigration encore que la misère et la maladie qui les détruisent en si grand nombre. Le samedi je recevais les malades, et ma porte était assiégée ce jour-là. L'Hôtel-Dieu ne présente pas une telle foule d'êtres souffrants, ni autant de maux divers, invétérés, horribles. Je n'avais souvent pas moins de 6 800 patients sur ma liste, la plupart attaqués de maladies dont les causes étaient dans l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture, l'humidité, la saleté, le manque de lumière et d'air des logements, une malpropreté excessive, et l'immoralité la plus dégoûtante. »

Pourtant c'est toujours le même climat si doux, la même lumière ambiante, les mêmes vents frais et parfumés des montagnes, la même richesse de végétation. En approchant de la vallée renommée, Moorcroft ne peut se taire sur la beauté des sites.

« L'aspect du pays est délicieux, dit-il. De larges bandes de gazon se déroulent du haut des sommets des montagnes, séparées les unes des autres, dans leur direction uniforme, par des groupes de cèdres, de cyprès et de sapins. Le rhododendron et le chêne bordent les sentiers; la terre est littéralement émaillée de blancs asters, d'anémones et de fraisiers sauvages. Çà et là les cimes des hauteurs se dessinent en lignes accentuées et fermes sur un ciel d'un bleu pur; ailleurs elles se perdent dans des masses d'éclatants nuages. Quelques monts arrondissent leurs douces pentes veloutées de verdure; d'autres se hérissent de rochers abruptes, et se fendent en précipices où d'abondantes eaux tombent et roulent par bruyantes cascades. D'innombrables troupeaux de chèvres blanches et soyeuses broutent sur les plus basses collines. Des ruisseaux argentés serpentent à travers les prairies, et de noires forêts de pins s'enfoncent dans les gorges profondes. »

Mais dans quels villages, quelles villes vous conduisent ces hautes avenues? Les voyageurs n'ont plus aujourd'hui là-dessus qu'une voix. Forteresses, temples, villes, villages,

tout tombe en ruines. La cité n'est qu'une masse confuse de bâtiments mal construits, labyrinthe inextricable de ruelles étroites, sales, mal pavées, au centre desquelles croupit, entre deux rives de fange, un étroit et bourbeux égoût. Les maisons, généralement de deux ou trois étages, sont bâties de briques non cuites, qui, sans être liées par un ciment ou recouvertes de plâtre, comblent à peine les intervalles que laisse la charpente. Ces habitations, fort mal construites, sont en outre presque toutes ruinées, n'ayant que des portes brisées ou même point de portes, des jalousies fracassées, des fenêtres bouchées çà et là par un bout de planche, par du papier, par des haillons; les murs penchent et les toits s'enfoncent de tous côtés.

Le caractère des habitants est en rapport avec leurs habitations, et en explique le misérable état. Ils sont égoïstes, superstitieux, ignorants, souples, intrigants, faux et fripons, dit Moorcroft. Avec une grande intelligence comme manufacturiers et commerçants, leurs relations sont toujours conduites dans un esprit de ruse et de fraude qui ne peut être égalé que par l'effronterie avec laquelle ils font face à la découverte de leurs lâchetés.

Plus tard on les représente sous des couleurs s'il se peut plus odieuses encore. Jacquemont, frappé de la laideur des femmes, répète que la pauvreté de la vallée est inimaginable; que c'est la patrie des mendiants, des misérables et des bandits; et que la friponnerie des Kachemiriens est proverbiale en Orient. Forster atteste n'avoir jamais connu un corps de nation aussi dépravé, aussi profondément imprégné de vices. M. Wolf, en 1833, sur la route qui conduit à cette ville jadis si florissante et si célèbre, ne trouva que de chétives cabanes à moitié ruinées, ne rencontra que des mendiants. La ville de Kachemir, enfin, qui avait compté 250 000 habitants que leurs richesses et leur voluptueuse existence faisaient envier de tous leurs voisins, cette brillante cité, réduite en 1809 à une population industrielle et malheureuse d'environ 200 000 âmes, n'en compte peut-être pas 20 000 aujourd'hui; et chacun se demande d'où vient une si rapide décadence.

Les uns en accusent la tyrannie des chefs hindous ou mahométans, qui s'arrachent ces petits Etats et les exploitent dans les vues les plus étroitement personnelles, encourageant par leur exemple la rapacité d'agents subalternes, qui se vengent de tout ce que leur position a de dangereux et de précaire en abusant plus insolemment d'un pouvoir qui peut leur échapper à chaque instant.

Les autres voient les causes de la misère déplorable et croissante de tant de royaumes partiels qui environnent les larges possessions de la Compagnie des Indes, dans l'influence des Anglais. Ils sont parvenus à entretenir une guerre presque perpétuelle entre tous ces chefs mongols ou indigènes, afghans ou seiks, souverains que leur ambition, leur avarice, des religions opposées, des sectes diverses, des races ennemies, disposent suffisamment à une mésintelligence sur laquelle s'est fondé le prodigieux accroissement de la domination anglaise dans l'Inde. Les voyageurs anglais, quelquefois même les nôtres, s'empressent de faire remarquer que la partie de l'Inde soumise à la Compagnie est encore la moins misérable. Il est certain que la politique des Anglais ne saurait être pour les pays qui leur appartiennent la même que pour ceux dont ils convoitent la possession, et qu'on peut trouver plus d'un motif à la différence de prospérité matérielle qui se prononce entre les uns et les autres.

Cependant il y a des observateurs qui cherchent encore plus loin la cause de maux dont le plus grand, source de tous les autres, est une croissante dépravation. Ceux-ci trouvent l'origine du mal dans le mélange même de mœurs différentes et de cultes opposés. Ils disent que ce rapprochement de religions rivales détruit peu à peu toute foi, tout culte, et que, même aux lieux où la religion est superstitieuse et peu éclairée, là encore elle est gardienne de la moralité des peuples, elle est la forme extérieure qui revêt et relie entre eux tous les bons sentiments, tous les instincts vertueux, et l'on ne saurait frapper la foi d'un peuple sans ébranler tout ce qu'il y a de vertu en lui.

Enfin, je serais tenté d'attribuer la dégradation de la vallée de Kachemir, plus rapide encore et plus tranchée que celle du reste de l'Inde, aux avantages mêmes qu'ont tant célébrés les voyageurs et les poëtes, et de rattacher la misère et les vices de cette population qui s'éteint au vers même de Moore : « Dans ce vallon de délices, l'emploi de chaque âme est de jouir. »

La beauté du climat, la douceur parfumée de l'atmosphère, cette ravissante nature, des occupations toutes de luxe, le soin d'assortir les brillantes nuances de riches bordures, ou de tirer de la rose ses parfums les plus exquis, rien dans tout cela qui n'énerve, qui n'amollisse; rien qui élève l'intelligence et porte l'âme à quelque effort, à quelques idées sérieuses ou grandes.

Il y a une sorte de satisfaction à lire dans l'histoire des peuples comme dans celle des individus cette grande vérité, que la destinée de l'humanité ici-bas n'est point dans la recherche du bonheur et des jouissances matérielles : il y a plus haut et plus loin à regarder. Comme une eau qui ne coule pas, l'homme qui s'endort dans la volupté se corrompt. Les eaux ont été faites pour courir sur les pentes, s'épurant aux rochers, aux écueils, d'autant plus limpides et plus brillantes que leur mouvement est plus rapide et leur lit plus rocailleux; l'homme aussi est fait pour parcourir la vie, laissant une erreur, une passion à chaque brisant, afin de tomber pur dans l'éternité.

EMPLOI DU TEMPS.

Il ne faut donner à chaque chose que le temps qu'elle réclame.

Jamais je ne reste oisif; j'échappe au sommeil, et je ne me couche que vaincu par la fatigue.

Afin qu'une action ne se mêle point à une autre, et que je ne me trouve pas en avoir plusieurs d'inachevées et avoir peut-être terminé les moindres et laissé les principales, dès le matin à mon lever je me dis : Aujourd'hui qu'ai-je à faire dehors? Et j'assigne son heure à chaque affaire.

Le temps fuit aux négligents, qui finissent par être contraints de faire à la hâte et péniblement ce qu'ils auraient pu faire d'abord avec facilité et bien.

Toute chose en son temps est aisée.

Le soir, il faut se rendre compte de tout ce qu'on a fait le jour, suppléer de suite autant que possible à ce qui aura été négligé, et sacrifier plutôt son sommeil que le temps. Le sommeil, le manger et autres choses peuvent être remises au lendemain; l'occasion et le temps, jamais.

Ange Pandolfini, *Governo della famiglia.*

LA CORDE DE L'ARC.

Parabole orientale.

Ils étaient tous réunis autour de la tente du jeune calife; et tous pleins de courage chantaient d'une voix hardie la prochaine défaite du soudan.

Et comme ils se glorifiaient ainsi dans leur force, vint à passer un bramine qui marchait pieds nus, et tenait à la main, pour se soutenir, une branche de figuier.

L'un des guerriers dit à ses compagnons :

— A quoi sert cet homme, et que fait-il sur la terre? Nous, du moins, nous savons combattre et vaincre; mais ce mendiant, qui s'en va le long des chemins en admiran les fleurs et regardant les nuages, que représente-t-il?

Un des compagnons répondit :

— Ce mendiant est le ministre de Brama; il est ici-bas pour nous parler des puissances invisibles.

Mais le jeune homme se prit à sourire avec mépris, et répliqua :

— Il n'y a de puissances invisibles que pour les lâches. Le guerrier se fait à lui-même sa destinée : ses véritables dieux sont des armes bien préparées, un courage inflexible, et son amour pour ceux qu'il défend.

Ainsi parla le jeune guerrier. Tous l'approuvèrent du geste, et quand le bramine s'approcha ils s'écrièrent :

— Que viens-tu faire ici ?

— Je viens faire entendre aux jeunes gens les anciennes légendes de leur pays, répondit le bramine.

— Chante donc, reprit le jeune chef avec indifférence.

Et le vieillard, qui s'était assis à l'ombre projetée par l'une des tentes, commença d'une voix aussi grave et aussi douce que celle de la mer causant avec les grèves.

« Qui ne connaît Terrock l'intrépide, dont le cheval devance à la course les vents du matin ! Il part, il vole, et l'ennemi a à peine entendu le galop du coursier, que Terrock est à ses côtés, la menace dans les yeux et la mort dans la main.

» Qui ne connaît Terrock l'invincible, dont la lance a fait tant de veuves et d'orphelins, qu'au moment où on la voit briller dans la campagne, du haut des tours fermées, les chefs deviennent graves et les soldats parlent plus bas !

» Qui ne connaît Terrock l'inévitable ! dont l'arc a la hauteur d'un jeune palmier de deux ans, et qui frappe le but avant qu'un autre regard puisse même le distinguer !

» La terre est à lui, car son bras peut tout vaincre; les fleuves sont à lui, car son coursier noir sait les traverser à la nage; l'air est à lui, car ses flèches vont frapper l'aigle jusque dans les nuées.

» Et cependant Terrock est l'esclave d'une femme et d'un enfant; c'est pour eux qu'il brûle les villes, qu'il fait couler le sang, qu'il dépouille l'ennemi. Pour cet enfant et pour cette femme, Terrock écraserait le monde.

» Et voilà qu'un jour il revient vers eux chargé de richesses. L'orage ébranle la montagne, la pluie ruisselle sur ses armes : mais le guerrier n'écoute, ne sent rien ; il ne pense qu'à ceux qui l'attendent là-bas, au fond de la vallée.

» Quand l'orage a cessé, il se dit : — Où est maintenant ma brune Ourah avec son jeune oiseau ? dans le bosquet de palmiers, sans doute, ou bien sous le berceau de lianes, devant la demeure aimée. Mais je puis le savoir.

» Et il pousse son coursier fumant vers le long rocher qui s'avance au-dessus de la vallée comme un promontoire dominant les flots.

» Son œil aperçoit la maison d'Ourah la brune. Les balcons sont déserts ; nul ne paraît au bois de palmiers ni sous le berceau de lianes.

» Mais plus loin, à l'ombre du rocher, la jeune femme est assise près de l'enfant qui dort sur la mousse. Elle-même sommeille, sans doute ; car elle demeure immobile, le front appuyé sur son bras replié, et pareille à un oiseau qui cache sa tête sous son aile.

» Terrock enchanté l'admire... quand tout-à-coup, à quelques pas du rocher, les broussailles s'agitent. Le guerrier s'étonne et regarde... O terreur ! il a reconnu la peau tachetée du tigre qui s'avance en rampant parmi les herbes.

» Le cœur de Terrock tremble dans sa poitrine. Ni son rapide coursier, ni sa lance redoutable ne peuvent lui servir; mais, plus prompt que l'éclair, il a saisi son grand arc : il réunit toutes ses forces... hélas ! la corde, détendue par l'orage, laisse retomber la flèche à quelques pas.

» Et cependant, l'œil sur sa proie, le tigre rampe dans l'herbe et avance toujours.

» Pâle d'épouvante, Terrock presse l'arc dans ses bras, il réchauffe la corde contre sa poitrine, il dit au feu de son cœur de la sécher; mais la flèche lancée tombe à peine au-delà du rocher.

» Alors, vaincu dans sa force et dans son amour, le guerrier pense aux puissances invisibles. Il lève le regard au ciel, et s'écrie : — Vous seuls êtes les maîtres, ô dieux ! sauvez Ourah et son enfant.

» Soudain le nuage qui voilait l'œil divin du ciel s'écarta comme une paupière qui s'ouvre; un rayon frappa l'arc détendu; la corde se roidit, et le trait, volant comme la foudre, alla frapper le tigre.

» Ainsi Terrock comprit qu'il ne fallait compter ni sur les armes bien préparées, ni sur le courage inflexible, ni sur l'amour pour ceux que l'on défend, mais seulement sur la protection des dieux. »

Le bramine se tut à ces mots. Tant qu'il avait chanté, les guerriers du calife avaient écouté avec ardeur; mais lorsqu'il eut achevé, tous baissèrent la tête et demeurèrent silencieux.

Le bramine n'ajouta rien; mais souriant doucement il se leva, prit son bâton de figuier sauvage, et reprit sa route le long des champs de riz et des bosquets de bananiers.

LE JEU DU PONT A PISE. — CHINZICA GHISMONDI.

Le jeu du pont (*del ponte*), célébré tous les trois ans à Pise, était, suivant M. Valéry, commémoratif de l'exploit de la Jeanne Hachette italienne, Chinzica Ghismondi, laquelle, vers l'an 1000, s'étant mise à la tête du peuple, repoussa sur le pont les Sarrasins venus de Sardaigne, et prêts à envahir la ville à la faveur de la nuit et pendant l'absence des citoyens armés, alors éloignés de Pise. Dans ce jeu, les deux quartiers de la ville, séparés par l'Arno, combattaient l'un contre l'autre. Chacune des deux armées était de six compagnies et d'à peu près cinq cents hommes. « Telle était souvent l'ardeur de la mêlée, dit M. Valéry, que parfois elle devenait sanglante, bien que l'espèce de bouclier, pointu d'un côté et rond de l'autre, dont on se servait pour attaquer ou se défendre, ne fût que de bois, et que les champions fussent revêtus de pied en cap d'armures de fer. »

Dans notre deuxième volume (1834, p. 47), nous avons donné une description de la grotte d'Ajaccio, où Napoléon enfant allait souvent se reposer et rêver. En relisant les réflexions que ce simple monument de la nature a inspirées à l'auteur de l'article, nous ne voyons pas ce que nous pourrions y ajouter aujourd'hui, et nous nous bornons à les compléter en publiant ce dessin, que M. Alexandre de Hauteroche a bien voulu nous communiquer.



(La Grotte de Napoleon à Ajaccio. — Dessin d'après nature par M. Alexandre de Hauteroche.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

L'ÉTE.

Allégorie, par J.-J. Grandville.

(Voy. l'Hiver, p. 1; le Printemps, p. 153.)



(L'Eté, allégorie par J.-J. Grandville.)

Ce n'est pas l'oiseau qui ne se peut reposer, car le bec de ses petits est toujours béant, ce n'est pas l'hirondelle qui m'éveille en frôlant ma vitre de son aile; ce ne sont pas les pigeons au vol bruyant, abattus sur ma croisée, et roucoulant leur salut au jour qui vient de naître; ni la bourdonnante guêpe en quête pour nourrir ses larves au maillot; ce n'est pas toute cette nature mouvante, joyeuse de l'abondance des biens à recueillir, et pour qui la vie n'est qu'un frémissement de joie : oh! c'est mieux encore, c'est la voix de l'été lui-même, c'est la chanson des moissonneurs!

Ils passaient là, sur la route ombragée, compagnie heureuse et paisible, entourée des parfums du matin. Hommes, femmes, jeunes filles, les unes tenant la faucille élégante, les autres portant sur l'épaule les grandes faux, armées du rateau qui soutient et couche le chaume en rangées régulières, et c'était l'hymne de l'été qui jaillissait de leur sein; l'hymne du pauvre à la saison qui lui apporte, avec l'abondance, le travail, non plus comme une malédiction attachée à notre race, mais comme un présent du ciel, un lien de fraternité et d'amour, une fête commune qui relie les hommes entre eux.

Je ne distinguais pas les paroles que l'air dispersait avec les parfums et les graines; mais l'harmonie des voix et l'émotion des cœurs sont la vraie poésie, les mots ne la sauraient traduire qu'en partie; et je cherche en vain des paroles qui puissent rendre ce que fait éprouver la vue de ces immenses et radieuses fêtes où chacun prend sa part de travail, d'exercice, de nourriture, et de rire et de joie.

L'été est béni du pauvre, auquel il donne libéralement ce que le riche paie souvent sans l'obtenir. La fraîcheur

qu'on appelle en vain dans les appartements ouatés de soie et de velours, et où les écrans, les jalousies, les doubles rideaux enferment l'obscurité et l'ennui, mais non la brise, cette douce fraîcheur des matins et des soirs, vient d'elle-même, sous le chaume que la clématite et la vigne ont revêtu de leurs riantes draperies. Partout des matelas de fougères, des tapis de fleurs et de mousses s'étendent pour le travailleur. A la forte chaleur il trouvera le crépuscule des forêts tacheté de soleil, comme sa vie l'est de repos. Combien, après les sueurs de midi, ces moments de relâche sont doux, et qu'ils sont salutaires et purs les plaisirs auxquels le travail a présidé!

Aux extrémités méridionales de la France, où les anciennes coutumes se conservent plus entières, la fête de la moisson continue d'être un joyeux pèlerinage. Depuis la côte de Grasse jusqu'à Digne, Riez et Draguignan, dès que vient la belle saison on s'assemble dans tous les villages, on se réunit à tous les marchés pour parler de la moisson prochaine. Chacun aiguise sa faux: les jeunes filles choisissent les jeunes gens avec lesquels elles lieront les gerbes. Les anciens du pays causent entre eux des excursions qu'ils ont faites il y a bien des années : ils examinent le temps, règlent la longueur du voyage, fixent le moment du départ. Au jour marqué, tout ce qui est sans occupation obligée, paysans, ouvriers, jeunes filles, jeunes gens, tous s'assemblent sur la place de l'église; on entend la messe en commun, et la bénédiction donnée, le plus jeune frappe à tour de bras, sans relâche, et sans s'inquiéter de la mesure, sur un petit tambour d'enfant. Aussitôt chaque moissonneur se met en marche, son paquet sur l'épaule et sa faucille pendue près de sa gourde. Ces troupes de travailleurs se répandent sur toute la contrée, passant des plaines de la Napoule à celles de Fréjus, Saint-Maxime, Grimaud, Brignolles, Saint-Maximin; puis ils montent à la Verdière, Rians, Greoux, Manosque, redescendent aux plaines de Senas, à Tarascon, et finissent par Arles, la Camargue et l'étang des Oliviers.

Dans leur tournée ils fauchent, moissonnent, vendangent, font la récolte d'olives, de glands, de kermès, de châtaignes. Le soir, après le souper commun, ils dansent; les histoires circulent; les poëtes provençaux leur ont fourni des fabliaux et des chants pour célébrer la saison gaie.

Lou printen douno la verduro,
L'estiou remplis leis magasins,
L'autouno prouduit leis rasins,
E de l'hiver naisse la glasso,
De la tempesto la bounasso,
Et dou mau se tiro lou ben.

C'est avec cette philosophie joyeuse que le voyage se poursuit. Cependant dans les hameaux déserts leurs logis restent à l'abandon sans qu'aucun d'eux s'en embarrasse. Leur compatriote, Jean de Chazelles, s'est chargé depuis long-temps, dans son sonnet sur la pauvreté, de rassurer tout voyageur muni par elle d'un passeport.

Eou pou, senso regret, rounda tou l'univers,
Et laissa son houstau et ses coffres oubers.
Fau ben per lou voular qu'un larrou siege habile!
Soun ben per cadenou n'a beson que d'un fiou,
Pusque lou seou dou rey serié même inutile
Ounte la pauretat a deja mes lou siou.

« Il peut, sans nul regret, parcourir l'univers,
» Et laisser sa maison et ses coffres ouverts.
» Faudrait pour le voler qu'un larron fût habile!
» Un fil pour cadenas préserve tout son bien,
» Vu que le sceau du roi serait même inutile,
» Dès que la pauvreté a déjà mis le sien. »

Je sais gré au talent spirituel et patriotique de M. Grandville de n'être pas allé chercher, pour personnifier l'été, l'éternel emblème de Cérès civilisant les peuples en semant les épis. Ce n'est pas l'été grec qu'il nous donne, c'est le nôtre; c'est notre moissonneur, à l'aise sous l'ombre d'un arbre, écoutant le gazouillement des oiseaux qui entretiennent sa rêverie,

Non point sur la fortune,
Sur ses jeux, sur la pourpre et la grandeur des rois;
Mais sur ce que les champs, les vergers et les bois,
Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare.

En ce suave repos, sous le frais ombrage, enviera-t-il le tilbury qui soulève le bruit et la poussière, tandis qu'autour du travailleur ce sont les parfums, les chants mélodieux, les doux souvenirs, les espérances précoces, qui se balancent sur la brise du soir?

PASSAGE DES MORISQUES CHASSÉS D'ESPAGNE

A TRAVERS LA FRANCE.

Les Morisques, descendants des Arabes, anciens maîtres de l'Espagne, furent chassés de cette contrée, en 1609, par le roi Philippe III. Ils quittèrent l'Espagne au nombre de neuf cent mille environ. Bien que le fait de l'expulsion des Morisques de l'Espagne soit bien connu, il nous semble nécessaire de le raconter en peu de mots, avant d'appeler l'attention du lecteur sur le passage de ces infortunés dans notre patrie.

Les Arabes avaient conquis l'Espagne, en 711, sur les Visigoths, et ceux-ci n'avaient enlevé à leurs conquérants leur dernier asile, Grenade, qu'en 1492, et après huit siècles de guerres.

A la prise de Grenade, les Maures obtinrent de vivre en conservant le libre exercice de leurs lois et de leur religion. Le gouverneur de Grenade, le comte de Tendilla, et l'archevêque de Grenade, Fernando de Talavera, mettaient tous leurs soins à ménager la population vaincue, et l'archevêque surtout essayait à force de vertus et de charité à faire vénérer le christianisme par les Maures. Il avait fait apprendre l'arabe à son clergé et avait fait traduire l'Evangile en arabe. Il n'employait d'autres armes pour convertir les infidèles que la persuasion et une prédication active.

La conversion des Maures se fût sans doute accomplie avec le temps : le cardinal de Ximénès, ministre de Castille, trouva que cette conversion durait trop long-temps, et en 1499 il s'adjoignit à l'archevêque de Grenade pour terminer son œuvre. Cet homme, qui ne comprenait que l'unité et l'obéissance passive du monastère, qui confondait le despotisme avec un gouvernement puissant, se mit à modifier le plan de conduite de Ferdinand-le-Catholique à l'égard des Maures.

Arrivé à Grenade, il acheta des conversions en grand nombre, puis fit brûler cinq mille exemplaires du Coran, excita une révolte par cette conduite violente, puis après la victoire força les Maures à se faire chrétiens, ou bien les obligea à quitter l'Espagne. Ferdinand fut obligé de se soumettre aux volontés de cet homme qui dirigeait en maître la reine de Castille, et l'archevêque de Grenade fut, à cause de sa modération, livré à l'inquisition. Il fallut un ordre du pape pour faire cesser ce procès.

Ce fut alors que commencèrent les révoltes des Maures, et que l'inquisition sévit contre eux avec tant de violence, jusqu'à ce qu'enfin le gouvernement expulsât les derniers restes de cette population. Ximénès est le premier auteur de toutes ces rigueurs, et on doit le rendre responsable des conséquences désastreuses qu'elles ont eues pour l'Espagne.

Malgré les massacres de Grenade sous Philippe II, l'Espagne ne fut tranquille et la vengeance ne fut assouvie que lorsque Philippe III eut entièrement chassé tous les descendants des Arabes.

En 1610, l'Espagne était en pleine paix; Philippe III profita de ce loisir pour accomplir la destruction des Morisques. Une armée et une flotte furent rassemblées contre eux; la rumeur populaire disait qu'une statue de la Vierge avait pleuré, qu'une autre avait sué, que les cloches de Velilla avaient tinté d'elles-mêmes. Ces faits prouvaient évidemment, disait-on, que les Morisques n'étaient pas catholiques parfaits. Leurs villes furent envahies, prises, leurs habitants égorgés en partie et les autres rejetés hors de l'Espagne. Les Espagnols, pour éterniser le souvenir de cette action, se rappelant huit cents ans de guerre et les trois mille sept cents combats livrés contre les Maures, établirent une fête commémorative.

Nous ne pouvons citer, à cause de sa longueur, l'ordonnance de Philippe III; cependant il nous paraît bon d'en donner au moins l'abrégé.

Philippe III ordonne l'expulsion des royaumes de Grenade, de Murcie et d'Andalousie, de tous les Maures qui s'y trouvent; et il justifie cette décision sur les *atroces meurtres et tueries* des prêtres chrétiens, l'abandon de la foi catholique, la haine des Morisques contre le gouvernement espagnol, leurs révoltes et leurs alliances avec le Turc. Il est clair que l'unité espagnole avait un ennemi intérieur redoutable dans cette population étrangère. Mais ne pouvait-on pas entreprendre son assimilation à l'Espagne au lieu de la traquer pendant un siècle et de l'expulser en désespoir de cause? Philippe avait d'abord accordé un délai de trente jours aux Morisques pour quitter l'Espagne, leur permettant d'emporter en marchandises la valeur de leurs biens qu'ils étaient forcés de vendre; mais il réduisit bientôt ce délai à vingt jours. Aussitôt tous les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports d'Espagne furent employés à transporter les Morisques partout où ils voulurent se retirer; en route, les capitaines chargés de les conduire en Afrique les volèrent, et accablèrent de violences ces malheureux.

Pendant toute l'année, il aborda en France à diverses reprises, surtout dans les ports de la Provence, plus de cent cinquante mille Morisques; d'autres, au nombre de quarante mille, venant de la Castille, s'acheminaient vers la Navarre, et se disposaient à pénétrer en France par Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. L'administration prévoyante de Henri IV et de Sully ne pouvait pas négliger un fait si important, et ne pas s'occuper de l'introduction de près de deux cent mille réfugiés en France. Henri IV rendit, le 22 février 1610, une ordonnance (voy. le *Mercure François*, année 1610, p. 9) destinée à réglementer cette affaire.

Le roi déclarait, qu'averti de l'entrée dans son royaume de cette quantité de Morisques, et « ayant toute bonne intention qu'il soit usé en leur endroit d'humanité pour les » recueillir en ses pays et estats; et que pour ceux qui sont » et voudroient faire profession de la religion catholique ils » y puissent demeurer en toute seureté; et pour les autres » qui ne le voudront faire, il leur soit donné libre passage » jusques en ses ports du Levant, pour de là se faire transporter en Barbarie ou ailleurs, que bon leur semblera, etc. »

Après ce protocole si rempli de ce sentiment de bienveillance dont la France a toujours fait preuve envers ceux qui lui ont demandé un asile, Henri IV passe aux détails relatifs à l'exécution de son ordonnance : des commissaires envoyés exprès à la frontière devront lire aux Morisques l'ordonnance, dresser un rôle de ceux qui voudront vivre dans la religion catholique, leur assigner le temps où ils devront en faire profession pardevant l'évêque de Bayonne, profession dont il leur sera donné acte, qu'ils feront enregistrer au greffe de la justice de Bayonne. « Et ce faict, » s'estans tous lesdits catholiques réunis ensemble, seront » conduits par lesdits commissaires jusques à ce qu'ils » ayent passé les rivières de la Garonne et Dordonne; lesquelles passées, ils pourront demeurer et habiter dans les » villes ou plat-pays des terres de l'obéyssance de Sa Majesté, qu'ils voudront choisir. » Ils devront, à peine de la vie, rester fidèles à la religion catholique.

Pour ceux qui ne feront pas profession de la religion catholique, on les réunira tous en un lieu qui sera désigné pour les conduire, « par les plus courts et aisez chemins » que faire se pourra, jusques dans les ports de la mer du » Levant, où leur seront fournis des vaisseaux pour les » transporter seurement en Barbarie, ou autres lieux des » terres du Grand Seigneur qu'ils adviseront, en payant » par eux raisonnablement les frais du voyage de leur dit » transport par mer. » Pour prévenir toute exaction envers eux, le roi exige que les patrons de vaisseaux rapportent une attestation des Morisques, et défend auxdits patrons, sous peine de la vie, tout mauvais traitement envers eux.

Bientôt après, quarante mille Morisques castillans entrèrent en France par Saint-Jean-de-Luz, et le sieur d'Augier, prévôt général du Languedoc, les conduisit de Bayonne à Agde, où ils furent embarqués pour Tunis. Le *Mercure françois*, qui entre dans de grands détails sur cette émigration, ne dit pas qu'il se soit établi de Morisques en France; tous quittèrent le royaume. D'ailleurs Henri IV venait de mourir, et Sully avait quitté les affaires.

Peu après le départ de ces Morisques castillans, cinquante mille autres venus d'Aragon s'avancèrent vers le Languedoc; les hôpitaux des villes de Provence, et surtout ceux de Marseille, étaient encombrés de ces malheureux; Marie de Médicis, alors régente, chargea le sieur d'Aymar « de délivrer le pays de tant de Morisques, » de les faire passer en Barbarie « sans qu'il leur soit fait aucun tort ni injure, » et de satisfaire ainsi les habitants de la Provence qui craignaient la peste. D'Aymar fit punir quelques patrons de vaisseaux coupables de violences envers les Morisques, et commença l'embarquement de ces infortunés. Cependant le nombre de ceux qui étaient encore en France et de ceux qui arrivaient sans cesse était tellement considérable, leur caractère était tellement subtil et traître, les habitants étaient si mécontents de toutes les *incommodités* qu'ils leur faisaient éprouver, que la régente crut devoir écrire, le 19 août 1610, à d'Augier pour le remercier de toutes les peines qu'il se donnait pour le passage et l'embarquement des *Grenadins*, et pour lui donner l'ordre de leur défendre désormais l'entrée du royaume, ainsi que de faire partir les autres le plus tôt possible. En conséquence, pendant que d'Augier se chargeait de faire embarquer les réfugiés du Languedoc, d'Aymar allait à Marseille pour veiller au départ de ceux de Marseille. Le sultan envoya sur ces entrefaites un ambassadeur à Agde pour s'occuper de cette affaire. L'ambassadeur turc, satisfait de la générosité française, passa en Barbarie pour donner les ordres nécessaires à l'établissement des nouveaux venus.

Le parlement de Toulouse, d'après les nombreuses plaintes qui s'élevaient dans tout le Languedoc touchant les dégats occasionnés par le passage des Morisques castillans, défendit (6 août) aux Morisques aragonais, sous peine de la vie, de pénétrer en France. Cet arrêt, qui sans doute avait motivé l'ordonnance de la régente, ne put être exécuté. Les Morisques entrèrent en France malgré tout, et tout ce que put faire d'Augier ce fut de les embarquer à Agde et de les faire passer à Tunis. Soixante-dix vaisseaux furent employés à faire le trajet pendant un mois. Vingt-cinq mille passèrent d'abord, puis soixante mille ensuite. Pour ceux-ci, d'Augier les traita mal; il exerça diverses rapines sur eux. L'un de leurs commissaires, Lopez, dont

parle Tallemant des Réaux, accusa d'Augier de s'être rendu coupable de plusieurs exactions, et la régente chargea le parlement de Paris d'instruire l'affaire; mais d'Augier, se sentant coupable, parvint à se soustraire à la justice du parlement.

Il nous a paru intéressant, à un moment où la France exerce envers un si grand nombre de réfugiés de tous pays une hospitalité si généreuse, de rappeler un fait peu connu et en quelque sorte analogue. Elle n'accueillit pas tous ces étrangers dans son sein, comme on l'a souvent dit sans preuves; elle se chargea seulement, pour un grand nombre, de les transporter avec humanité sur un rivage étranger, et essaya, autant qu'il lui fut possible, d'adoucir le sort de ces malheureuses victimes, en les dispensant d'accomplir leur émigration sous la direction violente de leurs oppresseurs.

LE MESMÉRISME.

En 1766, un jeune docteur soutint, à l'université de Vienne, une dissertation intitulée: *De l'influence des astres et des planètes sur la guérison des maladies;* c'était Mesmer. Cet écrit passa inaperçu; les professeurs de la Faculté de médecine n'y virent qu'une reproduction de quelques doctrines de Paracelse, Vanhelmont, Maxwell, Burgravius et Kircher. Quelque temps après, Mesmer prétendit avoir guéri par des moyens surnaturels une femme aveugle: on constata que son état n'avait été nullement amélioré, et Mesmer fut forcé de quitter Vienne. Il arriva à Paris en février 1778, précédé d'une réputation de singularité propre à exciter l'attention. Sa doctrine était la suivante. — Il existe un fluide universel entourant et pénétrant tous les corps, cause première de tous les phénomènes. L'homme peut changer les mouvements de ce fluide, en augmenter ou en diminuer la quantité dans d'autres individus. Par son universalité, ce fluide étant différent du fluide magnétique minéral, il lui donne le nom de *fluide magnétique animal.*

Logé à l'hôtel Bouret, dans le quartier de la place Vendôme, Mesmer se mit à traiter des malades réputés incurables. Il leur promettait la guérison avec cette assurance qui charme toujours un malheureux infirme, en lui rendant un espoir auquel il est sur le point de renoncer lui-même. Pour donner une idée de son outrecuidance, il nous suffira de rapporter ce passage d'une de ses lettres au célèbre Franklin : « Je suis comme vous, monsieur, au nombre de ces hommes qui, parce qu'ils ont fait de grandes choses, disposent de la honte comme les hommes puissants disposent de l'autorité. Ma découverte intéresse toutes les nations, et c'est pour toutes les nations que je veux faire mon histoire et mon apologie. »

Bientôt Mesmer ne put suffire au nombre des personnes qui réclamaient les secours de son art mystérieux. C'est alors qu'il imagina le baquet magnétique avec tout son appareil. Voici la description qu'en a donnée un littérateur distingué, M. Delrieu*. « Dans une grande salle était une cuve en bois de chêne, de quatre à cinq pieds de diamètre, d'un pied de profondeur, fermée par un couvercle en deux pièces, et s'enchâssant dans cette cuve ou *baquet.* Au fond se plaçaient des bouteilles en rayons convergents, et couchées de manière que le goulot se tournait vers le centre de la cuve. D'autres bouteilles partaient du centre en sens contraire ou en rayons divergents, toutes remplies d'eau, bouchées et magnétisées. On mettait souvent plusieurs lits de bouteilles; la machine était alors *à haute pression.* La cuve renfermait de l'eau qui baignait les bouteilles; quelquefois on y ajoutait du verre pilé et de la limaille de fer. Il y avait aussi des baquets à sec. Le couvercle était percé de trous pour la sortie de tringles en fer, coudées, mobiles, plus ou moins longues, afin de pouvoir être dirigées vers les différentes régions du corps des malades qui s'approchaient du baquet. D'un anneau du couvercle partait une corde très longue, dont les patients entouraient leurs membres infirmes sans la nouer. On n'admettait pas, du reste, les affections pénibles à la vue, telles que les plaies, les tumeurs et les difformités. Enfin les malades formaient la chaîne en se tenant par les mains. » Pendant ce temps, les sons de l'harmonica, instrument alors nouveau en France, alternaient avec les accords d'un piano, des symphonies d'instruments à vent, et des chœurs de voix invisibles.

* Voy. la gravure.

N'oublions pas que les personnes rangées autour des baquets étaient tous gens à imagination, puisqu'ils recouraient à des moyens surnaturels, appartenant aux hautes classes de la société, malades ou croyant l'être, s'attendant à éprouver des effets extraordinaires que la plupart avaient déjà observés chez d'autres personnes. Faut-il s'étonner si les plus impressionnables d'entre elles, les femmes surtout, ressentaient bientôt des effets nerveux, tels que des bâillements, des tiraillements dans les membres, qui se terminaient par les phénomènes ordinaires des attaques de nerfs; savoir, des cris, des convulsions, de l'oppression, des gémissements, et les torrents de larmes qui signalent la fin de la crise? Au milieu de cette foule agitée, Mesmer se promenait en habit lilas, armé d'une baguette magique qu'il étendait sur les individus réfractaires. Il calmait les convulsions des autres en leur prenant les mains, leur touchant le front, ou opérait sur eux avec les mains ouvertes et les doigts écartés, et en croisant et décroisant les bras avec une rapidité extraordinaire.

Lorsque les réunions de la place Vendôme furent décidément à la mode, Mesmer publia une sorte d'Almanach magnétique, contenant la liste des cent premiers membres fondateurs de la *Société de l'harmonie*, depuis le 1er octobre 1783 jusqu'au 5 avril 1784. Il y avait un grand-maître et des chefs de l'ordre, comme dans la franc-maçonnerie. On payait cent louis pour faire partie de la société. Berthollet, le célèbre chimiste, les avait donnés, mais en se réservant le droit de critique. Il vint un soir à l'hôtel Bouret dans de mauvaises dispositions. Le piano, l'harmonica, les chants invisibles se firent entendre, et le novice ne semblait pas ému. Mais quand Mesmer, lui appliquant sa branche de fer, éleva gravement la voix et traita le récipiendaire comme un infidèle, alors Berthollet se fâcha tout rouge, culbuta le baquet, apostropha ironiquement les malades qui entraient en crise, et sortit furieux. On lui rappela son serment; il répondit qu'il n'avait pas juré le secret à une mascarade.

Cependant toutes les convictions n'avaient pas été aussi rebelles que celle de Berthollet. Sans parler des gens du monde, toujours si faciles à séduire, l'érudit Court de Gébelin s'annonça guéri à l'Europe en exaltant les bienfaits du magnétisme, et mourut peu de temps après, assis à côté du miraculeux baquet. Aucune cure réelle ne fut constatée; ce qui n'empêcha pas M. de Maurepas d'offrir à Mesmer 20 000 francs de rente viagère et 10 000 francs de frais d'emplacement. Mesmer répondit qu'il préférerait *une terre et un château;* mais sa demande ne fut pas agréée. Alors il s'adressa à la reine Marie-Antoinette, et lui écrivit une lettre qui prouve son incroyable orgueil. En voici quelques passages : « Uniquement par respect pour Votre Majesté, je lui offre l'assurance de prolonger mon séjour en France jusqu'au 18 septembre prochain, et de continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance. Je cherche, madame, un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire *légèrement* dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes,

peut opérer des changements que dès leur naissance la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaires. Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire aux yeux de Votre Majesté; quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins employés à propos ne sont rien. Ma découverte doit être accueillie et moi récompensé avec une munificence digne du monarque auquel je m'attacherai. »

Huit mois après, Mesmer quitta la France et se rendit en Angleterre; mais il y fut froidement accueilli. Cependant il avait laissé à Paris un de ses élèves; c'était un médecin, nommé Deslon, qui continua ses traitements. Mesmer avait toujours habilement décliné l'intervention des corps savants, tels que la Faculté de médecine et l'Académie des sciences, qui cherchaient à constater la réalité de sa découverte. Deslon fut plus imprudent : une commission de la Faculté de médecine, composée de MM. Borie, Sallin, Darcet, Guillotin, s'adjoignit cinq membres de l'Académie des sciences, Franklin, Leroy, Bailly, de Bory, et Lavoisier.



(Le Baquet magnétique de Mesmer, d'après une estampe de 1784.)

Ces commissaires se livrèrent à l'examen le plus minutieux. Ils cherchèrent d'abord inutilement à constater l'existence du fluide magnétique; puis ils se soumirent eux-mêmes à toutes les expériences, s'assirent autour des baquets, et n'éprouvèrent absolument rien. Enfin ils s'assurèrent que les guérisons n'avaient aucune réalité, et que dans tous les cas où il y avait une maladie bien constatée et au-dessus des ressources de l'art, le magnétisme ne la guérissait point. Ils firent remarquer que, des malades pouvant guérir par les seules forces de la nature, il ne fallait point attribuer au magnétisme des cures dont tout l'honneur revenait au temps et aux efforts médicateurs de l'organisme. Enfin ils démontrèrent que l'imagination seule produisait tous les effets observés. Ils virent tomber en convulsions des personnes qui croyaient qu'on les magnétisait; et ces mêmes personnes étaient parfaitement calmes lorsqu'elles étaient magnétisées sans en avoir été prévenues d'avance. Nous engageons tous ceux qui désirent connaître les travaux de cette commission à lire l'excellente Histoire académique du magnétisme animal, par MM. Burdin et Dubois d'Amiens. Nous nous contenterons de citer les conclusions qui terminent son rapport.

« Imagination, imitation, telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de magnétisme animal. Cet agent, ce fluide n'existe pas; mais tout chimérique qu'il est, l'idée n'en est pas nouvelle. Quelques auteurs, quelques médecins du siècle dernier, en ont expressément traité dans leurs ouvrages. Le magnétisme n'est donc qu'une vieille erreur. Cette théorie est présentée aujourd'hui avec un appareil plus imposant, nécessaire dans un siècle plus éclairé; mais elle n'en est pas moins fausse. L'homme saisit, quitte, reprend l'erreur qui le flatte. Il est des erreurs qui seront éternellement chères à l'humanité. Combien l'astrologie n'a-t-elle pas de fois reparu sur la terre! Le magnétisme tendrait à nous y ramener. On a voulu le lier aux influences célestes, pour qu'il séduisît davantage et qu'il attirât les hommes par les deux espérances qui le touchent le plus, celle de savoir leur avenir, et celle de prolonger leurs jours. »

Le temps ne nous a été accordé que pour que nous échangions chaque année de notre vie contre la connaissance de la vérité. SAINT-MARTIN.

TABLEAU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

UNIVERSITÉ.

L'Université de France comprend 27 divisions administratives, dites Académies.

Académies et ressorts académiques.

AIX. — Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var.
AMIENS. — Aisne, Oise, Somme.
ANGERS.— Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.
BESANÇON. — Doubs, Jura, Haute-Saône.
BORDEAUX. — Charente, Dordogne, Gironde.
BOURGES. — Cher, Indre, Nièvre.
CAEN. — Calvados, Manche, Orne.
CAHORS. — Gers, Lot, Lot-et-Garonne.
CLERMONT. — Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.
CORSE. — Corse. Cette Académie, qui siège à Bastia, ne porte pas le nom de son chef-lieu.
DIJON. — Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire.
DOUAI. — Nord, Pas-de-Calais.
GRENOBLE. — Drôme, Hautes-Alpes, Isère.
LIMOGES. — Corrèze, Creuse, Hte-Vienne.
LYON. — Ain, Loire, Rhône.
METZ. — Ardennes, Moselle.
MONTPELLIER. — Aude, Aveyron, Hérault, Pyrénées-Orientales.
NANCY. — Meurthe, Meuse, Vosges.
NIMES. — Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse.
ORLÉANS. — Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.
PARIS.—Aube, Eure-et-Loir, Marne, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne.
PAU. — Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes.
POITIERS. — Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.
RENNES.—Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan.
ROUEN. — Eure, Seine-Inférieure.
STRASBOURG. — Bas-Rhin, Haut-Rhin.
TOULOUSE. — Ariége, Hte-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

	Etabliss. en 1840.	Elèves en 1840.
Salles d'asile	555	50 985
Ecoles primaires élémentaires	35 342	2 883 679
supérieures	455	15 255
Classes d'adultes	3 403	68 508
Ecoles normales primaires	79	2 684
	59 834	3 021 111

Nombre des élèves des écoles élémentaires, 2 883 679, dont 1 240 272 jeunes filles; — Population, 33 540 910 hab.; — Proportion, 1 élève sur 11 habitants 6 dixièmes.

Dans la proportion établie ci-après pour chaque département, nous n'indiquons pas les fractions; celles de l'ordre des dizaines sont comptées pour un entier, et nous avons égard aux plus minimes pour le rang assigné à chaque département.

Un élève sur
6 *hab.* Meuse, Doubs, Marne, Hte-Marne, Htes-Alpes, Hte-Saône.
7 — Meurthe, B.-Rhin, H.-Rhin, Jura, Vosges, Côte-d'Or, Ardennes.
8 — Aube, Moselle, Lozère, Oise.
9 — Isère, Somme, Eure-et-Loir, Pas-de-Calais, Aisne, Yonne.
10 — Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Ain, Aveyron.
11 — Hte-Loire, Htes-Pyrén., Drôme, Seine-Inf., Manche, Nord, Loire, Gard, Hérault, B.-Pyrénées.
12 — Basses-Alpes, Loiret, Deux-Sèvres, Rhône.
13 — Cantal, Saône-et-Loire, Eure, Calvados.
14 — Orne.
15 — Aude, Gironde, Loir-et-Cher, Mayenne, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.
16 — Maine-et-Loire.
17 — Sarthe, Vendée, Hte-Garonne, Charente-Inf., Var, Tarn-et-Garonne, Corse.
18 — Ardèche, Tarn, Seine.
19 — Lot-et-Garonne, Charente, Pyrénées-Orientales.
20 — Lot.
21 — Creuse, Ille-et-Vilaine, Gers, Landes.
22 — Nièvre, Vienne.
23 — Loire-Inférieure.
24 — Dordogne, Puy-de-Dôme, Ariége.
25 — Indre-et-Loire, Côtes-du-Nord, Indre.
28 — Cher.
30 — Allier, Haute-Vienne.
31 — Corrèze.
32 — Finistère, Morbihan.

Ces proportions ont pour base le recensement de la population fait en 1836 (voir l'Annuaire du bureau des longitudes, année 1842), et la statistique officielle de l'instruction primaire en 1840, présentée au roi en 1841.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

	Etabliss.	Elèves.
Pensions (en 1841)	916	22 076
Institutions (en 1841)	103	8 406
Colléges communaux de 1e classe, 160; de 2e classe, 151 (en 1841)	311	
— Elèves en 1840		23 961
Colléges royaux en 1842; Elèv. en 1841.	46	12 758
Les établissements suivants ne dépendent pas de l'Université :		
Coll. roy. militaire, à La Flèche, Min. de la guerre (en 1842)	1	425
Ecoles second. ecclésiast., dites petits séminaires (en 1841); Min. des cultes.	128	
— Elèves en 1839		18 255
	1 505	85 881

La division du chiffre de la population par le nombre des élèves secondaires donne 1 élève sur 390 habitants.

Les établissements universitaires d'instruction secondaire contiennent en outre 16 000 élèves environ qui ne reçoivent que l'instruction primaire.

Parmi les 103 institutions, il y en a 20 *de plein exercice* : colléges Stanislas et Rollin, à Paris; colléges de Juilly, de Sorrèze, de Vendôme, etc.

Les colléges royaux sont divisés par classes :

5 colléges royaux à Paris (classe à part) : Henri IV, Louis-le-Grand, Saint-Louis, Bourbon, Charlemagne. — Ces deux derniers colléges ne reçoivent que des externes.
6 colléges royaux de 1e classe : Bordeaux, Lyon, Marseille, Rouen, Strasbourg, Versailles.
19 colléges royaux de 2e classe : Amiens, Angers, Avignon, Besançon, Bourges, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nîmes, Orléans, Reims, Rennes, Rodez, Toulouse.
16 colléges royaux de 3e classe : Angoulême, Auch, Bourbon-Vendée, Cahors, Clermont, Laval, Limoges, Mâcon, Moulins, Pau, Poitiers, Pontivy, le Puy, Saint-Etienne, Tournon, Tours.
—
46

Nous ne connaissons pas de documents statistiques sur les institutions et pensionnats de jeunes personnes, et nous nous bornerons à énoncer la maison royale de Saint-Denis, la maison des Loges près de Saint-Germain, et la maison de la rue Barbette à Paris, pour les filles et orphelines des membres de la Légion-d'Honneur. Ces trois maisons dépendent de la grande-chancellerie de l'Ordre.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

NOMS DES 15 VILLES possédant DES FACULTÉS.	Nombre des Facultés.	Théologie catholique.	Théologie protestante.	Droit.	Médecine.	Sciences.	Lettres.
Paris	5	1	»	1	1	1	1
Strasbourg	5	»	1	1	1	1	1
Toulouse	4	1	»	1	»	1	1
Bordeaux	3	1	»	»	»	1	1
Caen	3	»	»	1	»	1	1
Dijon	3	»	»	1	»	1	1
Lyon	3	1	»	»	»	1	1
Montpellier	3	»	»	»	1	1	1
Rennes	3	»	»	1	»	1	1
Aix	2	1	»	1	»	»	»
Grenoble	2	»	»	1	»	1	»
Besançon	1	»	»	»	»	»	1
Montauban	1	»	1	»	»	»	»
Poitiers	1	»	»	1	»	»	»
Rouen	1	1	»	»	»	»	»
	40	6	2	9	3	10	10

Nombre, en l'année scolaire 1840-41, des étudiants en droit, 4 855, dont 3 072 à Paris; — et des étudiants des Facultés de médecine, 2 369, dont 2 200 à Paris.

Ecole normale, à Paris, pour l'enseign. secondaire et l'enseign. supérieur.

Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie, 18 en l'année 1842 : — Amiens, Angers, Arras, Bordeaux, Besançon, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours.

Ecoles de pharmacie, 3 : — Paris, Montpellier, Strasbourg.

Les établissements suivants, qui siègent tous à Paris, ne font pas partie de l'Université, mais ils dépendent du ministère de l'instruction publique.

Cours du Muséum d'histoire naturelle. — Ecole des chartes. — Ecole des langues orientales vivantes; une chaire d'arabe à Marseille, succursale de cette école. — Cours d'archéologie. — Cours d'astronomie à l'Observatoire. — Collége de France.

INSTRUCTION SPÉCIALE.

(Parmi les établissements énoncés dans les autres parties du tableau, quelques uns donnent une instruction spéciale et professionnelle. Nous classons à part ceux qui suivent, parce qu'ils ne sont pas, comme les autres, compris dans le ressort de l'Université ni dans les attributions du ministère de l'instruction publique.)

Ecoles supérieures ecclésiastiques, dites grands séminaires. — Séminaires protestants, à Montauban et à Strasbourg. — Ecole centrale rabbinique, à Metz.

Ecole polytechnique, à Paris; — des ponts et chaussées, à Paris; — des mines, à Paris; — d'application de l'artillerie et du génie, à Metz; — d'application du génie maritime, à Lorient.

Ecole militaire, à Saint-Cyr; — du corps royal d'état-major, à Paris; — de cavalerie, à Saumur. — Gymnases militaires.

Ecole navale, en rade de Brest. — Ecole de mousses, à Bordeaux. — Ecoles de maistrance, à Brest, Rochefort et Toulon. — 45 Ecoles d'hydrographie. — Ecoles d'artillerie navale, à Toulon et Lorient.

Ecole forestière, à Nancy.

Ecole de jeunes de langues (pour les élèves drogmans), à Paris.

Ecoles vétérinaires, à Alfort, Lyon et Toulouse.

Institut agricole de Roville. — Institution agronom. de Grignon. — Ecoles d'agric. de la Saulsaye et de Grand-Jouan. — Etc.

Ecole des mineurs, à Saint-Etienne. — Ecoles des arts et métiers, à Châlons et Angers. — Ecoles du Conservatoire des arts et métiers, à Paris. — Ecole de dessin, de mathématiques, et de sculpture d'ornement, à Paris. — Ecole La Martinière, pour les arts et métiers, à Lyon; — centrale des arts et manufactures, à Paris; — du commerce, à Paris. — Etc.

Ecole des beaux arts, à Paris. — Ecoles de dessin, à Lyon et à Dijon. — Ecole de dessin pour les jeunes personnes, à Paris. — Conservatoire de musique et de déclamation, à Paris. — Ecoles de musique, à Lille et à Toulouse, succursales du Conservatoire. — Etc.

—

Institutions des jeunes aveugles et des sourds-muets, à Paris. — Succursale de l'institut. des sourds-muets, à Bordeaux.

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE.

Note à l'appui du tableau qui précède.

Le Rapport ministériel du 1er novembre 1841, relatif à l'état de l'instruction primaire en 1840, et les tableaux statistiques qui l'accompagnent, donnent aux écoles primaires élémentaires 2 881 679 élèves, tandis que nous en indiquons 2 883 679. Cette différence de 2 000 provient d'une erreur d'addition facile à reconnaître dans le document officiel, à l'article du département de l'Aude.

Ce même document présente le chiffre de la population de chaque département en regard du nombre des élèves. Or, la population qu'il donne à vingt-huit départements diffère des chiffres du recensement de 1836. C'est à ce recensement que nous avons dû nous fier. Aux termes de l'ordonnance royale du 30 décembre 1836, il doit être considéré comme seul authentique pendant cinq années, à partir du 1er janvier 1837; le bureau des longitudes le reproduit sans modification dans ses Annuaires; nous l'avons pris pour base de la proportion du nombre des élèves avec celui des habitants.

Nous donnons cette proportion pour tous les départements; elle n'est établie que pour quelques uns dans le Rapport ministériel, qui contient à cet égard d'évidentes erreurs de calcul. Examinons actuellement s'il y a eu progrès depuis 1837.

Le nombre des élèves en 1837 était de . .	2 680 691
Il s'élevait en 1840 à	2 883 679
Elèves en plus en 1840.	202 988
Cet accroissement du nombre des élèves paraît être uniquement la conséquence de l'établissement d'écoles dans 3 486 communes qui en étaient privées en 1837. En effet, la statistique de cette dernière année donne pour moyenne 87 élèves par commune ayant école: 3486 communes supposent donc 303 282 élèv.	303 282
Ce dernier nombre excédant de 100 294 l'augmentation signalée en 1840, on peut en conclure que les écoles qui existaient en 1837 ont perdu un nombre égal d'élèves.	100 294

A la vérité, la moyenne des élèves dans les communes qui ont été les dernières à fonder des écoles peut être moins élevée que dans les autres communes: les parents y montrent probablement moins de zèle pour faire instruire leurs enfants; mais cette cause ne semble pas suffisante pour éteindre entièrement le déficit de 100 294 élèves; déficit auquel il faut ajouter 35 000 élèves environ, dont la population des écoles aurait dû s'accroître de 1837 à 1840 pour suivre proportionnellement l'augmentation de la population du royaume. « Cette augmentation est d'un 197e par année. (Annuaire du bureau des longitudes.) »

Cet état de choses est triste, surtout lorsque l'on compare la France à la plupart des autres nations d'Europe:

	Dates des observations.	Un élève primaire sur
Zurich	1833. . .	5 hab.
Argovie.	1832. . .	5,3
Saxe	1834. . .	5,5
Bade	1830. . .	5,7
Bohême.	1833. . .	5,7
Vaud	1834. . .	6
Wurtemberg	1830. . .	6,2
Prusse.	1831. . .	6,2
Neufchâtel	1832. . .	6,4
Norvége.	1834. . .	6,8
Danemark.	1834. . .	7
Bavière	1831. . .	7,9
Ecosse	1831. . .	8
Hollande.	1835. . .	8,5
Etats autrichiens d'Allemagne, la Bohême exceptée	1832. . .	10
Belgique	1837. . .	10
Angleterre	1832. . .	11,2
France.	1840. . .	11,6

La Suède et les Etats-Unis d'Amérique passent aussi avant nous; après nous viennent l'Italie, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, et la Russie.

TÉLÉLOQUIE.

PORTE-VOIX. — CORNET ACOUSTIQUE. — PROPAGATION DU SON. — ÉCHOS.

La téléloquie est l'art de transmettre rapidement des nouvelles, à des distances plus ou moins considérables, à l'aide du son: elle diffère donc de la télégraphie (voyez 1840, p. 27, 91, 240) en ce qu'elle parle au sens de l'ouïe, tandis que celle-ci s'adresse au sens de la vue.

L'histoire ancienne offre plusieurs exemples, que nous avons déjà cités (1840, p. 93, 94), de nouvelles transmises par des voix humaines. M. Chappe l'aîné, dans une Histoire fort curieuse de la télégraphie, à laquelle nous empruntons une partie des détails qui vont suivre, a mentionné un certain nombre de tentatives qui ont été faites à diverses époques sur la transmission acoustique des signaux.

Le P. Kircher en 1550, et Scheventer en 1636, ont composé des traités sur les signes auriculaires. Ils voulaient parler avec des instruments de musique, en traduisant en notes les lettres de l'alphabet. Le septième volume de la collection des Voyages de Bernoulli, à Berlin, renferme la description d'un instrument formé de cinq cloches, et pouvant exprimer tous les signes de l'alphabet. Ces faits semblent indiquer que la *langue musicale* n'est pas une invention nouvelle. Il paraît, du reste, qu'elle a été singulièrement perfectionnée dans ces derniers temps, et qu'elle pourrait être employée avec succès dans plusieurs circonstances.

On a prétendu qu'Alexandre-le-Grand se servait d'un instrument particulier, auquel on a donné le nom de *tuba stentoro-phonica*, à l'aide duquel il trouvait moyen de se faire entendre par toute son armée, à 15 ou 16 kilomètres de distance. Mais, tout en admettant que l'usage du porte-voix ait été connu dans l'antiquité, ce qui n'a rien d'improbable, on doit reconnaître une grande exagération dans de telles appréciations de distances.

Le porte-voix est un instrument bien connu de toutes les personnes qui ont navigué ou qui ont habité un port de mer. Il consiste en une espèce de cône métallique creux, vers le sommet duquel est une embouchure, et qui présente à son autre extrémité une partie plus évasée que le reste du cône, à laquelle on donne le nom de *pavillon*. La théorie ne rend pas compte de l'avantage que l'expérience fait reconnaître à cette dernière disposition; mais elle montre bien l'utilité de la forme conique pour favoriser la propagation du son dans la direction de l'axe du cône. Car le son produit à l'embouchure se *réfléchit* sur les parois intérieures, comme une bille d'ivoire contre la bande d'un billard, en faisant l'*angle d'incidence* égal à l'*angle de réflexion;* et il est facile de voir, avec un peu de géométrie, que les rayons sonores, dans leurs réflexions successives, tendent de plus en plus à devenir parallèles à l'axe du cône, à former un faisceau unique.

La figure représente un des porte-voix que fit construire sir Moreland vers 1670, et qui furent expérimentés à cette époque en Angleterre.

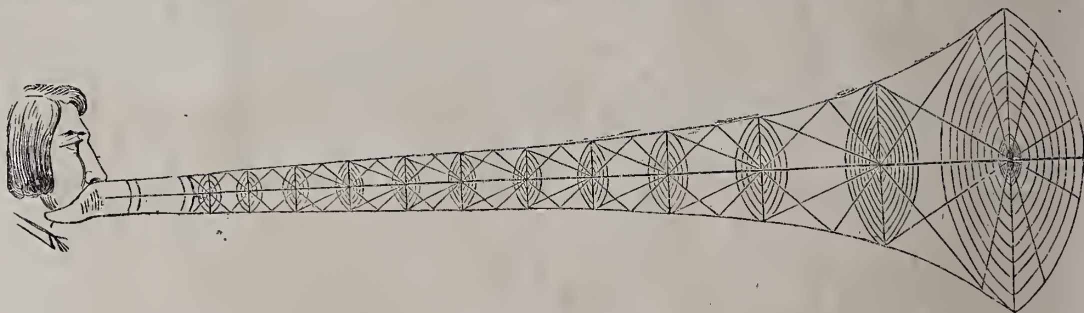
On sait quels services le porte-voix rend sur mer, et l'on ne voit pas pourquoi l'on n'en fait pas plus souvent usage

à terre. Il y a une foule de circonstances où il pourrait être fort utile. M. Babbage, dans son *Economie des machines et des manufactures*, fait ressortir avec raison tous les avantages que nous trouverions, pour le service intérieur dans nos habitations, à substituer aux sonnettes des tuyaux élastiques creux, portant à volonté le son dans deux directions opposées, à travers les murs et les plafonds.

De semblables tuyaux, comme les porte-voix eux-mêmes, peuvent servir de *cornets acoustiques*, c'est-à-dire qu'en appliquant l'oreille au lieu de la bouche au petit orifice, on perçoit beaucoup plus distinctement les sons produits vers l'autre orifice. Aussi le cornet acoustique est-il un instrument usité parmi les personnes affligées de surdité.

On conçoit donc que l'on ait cherché à développer sur une grande échelle, en faveur de la téléloquie, des procédés analogues. Dom Gantey, dès 1782, se faisait fort de transmettre, à 400 kilomètres de distance, en une demi-heure, l'avis le plus détaillé, l'instruction la plus longue. Son secret consistait dans la propagation du son le long de tuyaux creux. Dans ce trajet, la déperdition du son est beaucoup moins considérable qu'en plein air, et la vitesse est d'environ 340 mètres par seconde. Les belles expériences de M. Biot ont confirmé en partie la possibilité de réaliser le projet de dom Gantey. Le son de la voix s'est transmis, dans un tuyau de 951 mètres de longueur, de manière à être encore parfaitement distinct à l'une des extrémités, pendant que l'on parlait à l'autre extrémité, même avec la voix la plus basse. « Des coups de pistolet tirés à l'une des deux extrémités occasionnaient à l'autre une explosion considérable; l'air était chassé du tuyau avec assez de force pour jeter à plus d'un demi-mètre des corps légers, et pour éteindre des lumières. »

C'est à la propagation successive du son dans l'air, et à la loi de réflexion qui lui est commune avec la lumière et avec les corps qui en choquent un autre, qu'est dû le phénomène connu sous le nom d'écho. Si l'on est placé de manière que le son produit par une cause quelconque arrive à l'oreille après avoir subi une ou plusieurs réflexions



(Porte-voix de Moreland.)

contre des obstacles, et qu'on puisse aussi le percevoir directement, on l'entend deux, trois, ou même quatre fois et plus, suivant le nombre de réflexions différentes qui l'amènent à l'oreille. Mais il faut en outre, pour qu'il y ait perception distincte de chacun de ces sons, que l'intervalle entre deux d'entre eux soit d'au moins un dixième de seconde. Il en résulte que la différence entre les distances de l'auditeur à l'objet sonore et au corps réfléchissant doit être être d'au moins 17 mètres pour qu'il y ait *écho* à proprement parler, et non pas seulement *consonnance*.

Il y a divers échos qui ont acquis une sorte de célébrité par les particularités singulières qu'ils présentent. Misson, dans sa Description de l'Italie, parle d'un écho de la vigne Simonetta, qui répétait quarante fois le même mot. L'écho de Woodstock, en Angleterre, répétait jusqu'à cinquante fois le même son.

Les Transactions philosophiques de l'année 1698 renferment la description d'un écho encore plus singulier que l'on trouve près de Rosneath, non loin de Glasgow, en Ecosse. Si l'on joue, dans l'emplacement convenable, une fanfare de huit à dix notes sur une trompette, l'écho la répète à une tierce plus bas; après une pause, on entend encore une répétition sur un ton plus bas; puis, après un second silence, une troisième répétition des mêmes notes sur un ton plus bas d'une tierce. La circonstance d'une altération dans le ton nous semble bien difficile à expliquer.

C'est encore à la réflexion successive des ondes sonores et à une convergence vers une direction unique qu'il faut attribuer le phénomène que présentent certaines voûtes. Dans une des salles du Conservatoire des arts et métiers, par exemple, une personne parlant à voix basse en un certain point est parfaitement entendue en un autre point déterminé, tandis que dans les positions intermédiaires on ne peut distinguer les sons proférés.

La vitesse du son dans les liquides et surtout dans les corps solides est notablement plus considérable que dans l'air. C'est ainsi qu'en prenant pour unité la vitesse dans l'air, on a les résultats suivants.

Noms des substances.	Vitesse du son dans ces substances
Air	1
Eau et mercure, environ	$4\frac{1}{2}$
Etain	$7\frac{1}{2}$
Bois d'if et de noyer, laiton, bois de chêne et de prunier	$10\frac{1}{2}$
Cuivre rouge	12
Bois d'orme, d'aune et de bouleau	$14\frac{2}{3}$
Verre, fer ou acier	$16\frac{2}{3}$
Bois de sapin	18

Aussi a-t-on proposé d'utiliser la transmission du son dans les tiges métalliques comme moyen de téléloquie. Mais aujourd'hui que les perfectionnements de la télégraphie électrique semblent mettre à la disposition de l'homme la prodigieuse vitesse de l'électricité, presque un million et demi de fois aussi considérable que celle du son dans l'air (460 000 kilomètres par seconde), il ne paraît pas que les recherches de Gantey, ni des idées analogues, puissent être suivies dans un but technique. Qui ne voit, en effet, que des tuyaux creux, ou même des tiges métalliques pleines, coûteraient davantage pour l'établissement et pour le service de transmission des dépêches que les simples fils métalliques le long desquels se meut le fluide électrique

---

Savoir par cœur n'est pas savoir, c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. MONTAIGNE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

INCENDIE DE HAMBOURG.



(Incendie de l'église Saint-Pierre, à Hambourg, le 7 mai 1842.)

L'incendie de Hambourg a ému toute l'Europe. Les feuilles quotidiennes ont pendant plusieurs jours entretenu leurs lecteurs du récit de ce désastre qui restera presque aussi mémorable que l'incendie de Londres en 1666. Il serait tardif de résumer aujourd'hui les détails publiés immédiatement après l'événement; aussi ce n'est point notre intention. Mais nos correspondants nous ayant communiqué un dessin composé à Hambourg même, nous avons pensé que reproduire cette vue naïvement faite, exacte, fidèle, d'un des épisodes les plus importants du sinistre, ce serait ajouter quelque chose aux impressions déjà reçues, et donner aux narrations connues une vie et une réalité qu'elles ne peuvent jamais avoir sans l'aide du dessin. Nous avons également voulu éviter un texte qui ne fût que l'analyse d'articles tombés dans le domaine public. La lettre suivante, qui n'a pas été écrite à plaisir, qui a été datée de Hambourg le 7 mai, satisfait à notre vœu : elle représente l'incendie vu, non sur la place publique, dans la rue, mais de l'intérieur d'une maison; elle peint dans leur progression naturelle les émotions de l'intérieur d'une famille, et sous ce rapport, elle est très propre à faire naître d'utiles réflexions. D'abord, on voit cette famille recevoir presque avec insouciance la nouvelle que toute une rue est incendiée : cette rue est éloignée. La famille continue à s'occuper de ses affaires et de ses plaisirs; on a projeté une partie de spectacle. Mais le foyer de l'incendie s'élargit; le danger inquiète, menace : il est temps de joindre ses efforts à ceux des citoyens déjà frappés par le fléau. On appelle les domestiques: ils ne sont plus au logis. Enfin la flamme approche; la voici : il faut fuir. On emballe les richesses; on demande des voitures, des commissionnaires; on propose de l'or. Personne ne se présente, personne n'accepte; on refuse l'or. Devant cet affreux péril, il n'y a plus ni riches ni pauvres; l'égalité commence. Mais laissons au lecteur le soin et le plaisir de commenter la lettre : c'est une jeune dame qui l'a écrite.

« Le jeudi matin, 5 mai, jour de l'Ascension, ma sœur, son mari et moi, nous allâmes à l'église française. Frédérick, à la fin du déjeuner, nous avait dit qu'un incendie consumait le Deich Strasse. Mon père, qui connaît la distance entre le nouveau Jungfernstieg et le Deich Strasse, verra que nous n'avions aucun motif de nous alarmer. Au retour de l'église, la domestique dit à madame Parish (qui, vous savez, habite la campagne, et en était arrivée le matin même) qu'elle ne pouvait pas aller avec sa voiture à sa maison de la ville; déjà vingt-deux maisons étaient entièrement brûlées, la sienne était en danger, et l'incendie devenait de plus en plus effrayant. Quelques heures après, on vint nous annoncer que la maison de M. Parish était détruite, et que les flammes faisaient des progrès rapides dans les rues voisines. Vers quatre heures de l'après-midi, nous vîmes de nos fenêtres les plus élevées l'embrasement et la chute de l'église Saint-Nicolas. C'était un spectacle terrible. Ma sœur et son mari avaient eu l'intention d'aller à l'Opéra; mais à cause du désastre, il n'y eut point de spectacle. D'ailleurs le tableau que nous avions sous les yeux devenait d'heure en heure plus attristant. La ville entière commençait à prendre l'alarme. Les cloches, le canon que l'on tirait pour abattre les maisons devant l'incendie, les cris et le tumulte des rues, tout faisait présager une nuit d'angoisse et de

terreur. Nos craintes, hélas! ne furent que trop réalisées. Mais ce fut seulement à la nuit que nous eûmes une idée complète du danger qui menaçait toute la ville. Le ciel devint rouge comme du sang; les flammes, excitées par un vent impétueux, s'élevèrent à une hauteur prodigieuse. A sept heures, madame D. vint nous voir : elle était toute tremblante. Elle nous dit que ses sœurs, à Holzdamm (qui était plus éloigné du feu que nous, les flammes ayant pris la direction de Bleichen), lui avaient envoyé en dépôt ce qu'elles avaient de plus précieux, tant elles étaient effrayées. Nous pûmes à peine réprimer un sourire, tant il nous paraissait même alors incroyable que le feu pût jamais s'étendre jusqu'à Holzdamm. Vers onze heures, ma sœur se retira pour se coucher. A minuit et demi, je montai aussi dans ma chambre. Mais les explosions, le bruit des voitures et des chariots, les cris, les étincelles que le vent chassait devant mes fenêtres, l'éclatante lumière du feu, les sifflements du vent, et, comme vous pouvez bien l'imaginer, la pensée que la vie de plusieurs personnes qui nous intéressaient vivement était exposée, non moins que la certitude qu'une foule d'habitants étaient réduits au désespoir, rendaient le sommeil impossible. Les fenêtres tremblaient sous les secousses redoublées des détonations, et il semblait à chaque instant que la maison fût en danger de s'écrouler. Je ne pouvais fermer les yeux : avant trois heures, j'étais près de ma sœur, qui, comme moi, avait été tenue en éveil par l'horrible bruit de l'incendie du Rathhouse. A cette même heure, survint un ordre de la police d'arroser les toits pour les entretenir dans un état humide, et de laisser couler l'eau dans les gouttières. Frédérick était allé porter secours à ses frères. Nous étions seules : il nous fallut monter sur le toit, à demi-vêtues, et jeter des seaux d'eau. Nos voisins faisaient de même. Nous nous préparâmes à tout événement : la confusion croissait autour de nous. Il était imprudent de rester. Après nous être habillées à la hâte, notre soin fut de faire des paquets et de remplir quelques boîtes de nos effets les plus précieux. Avec le jour, notre frayeur s'accrut. Ce fut un tableau aussi effrayant que sublime, que le soleil se levant dans tout son éclat, sur un ciel pur et brillant, du côté du pont Lombard, tandis que du côté de la ville on ne voyait plus rien qu'un océan de flammes. Ce n'était point, du reste, le moment de contempler, mais celui d'agir : le péril était imminent. Nous appelâmes le cocher pour emporter nos effets; mais quelle illusion de croire que nous eussions encore des domestiques à notre disposition! La police ou les passants s'étaient rendus maîtres des cochers de mon beau-frère et de sa mère, et il n'y avait aucun moyen de faire consentir qui que ce fût, et pour aucun prix, à se charger de transporter nos effets. Nos chevaux avaient été attelés aux pompes à incendie, et dans les rues le tumulte était à son comble. Les heures qui suivirent furent affreuses : il me serait impossible de vous décrire mes impressions. Le vieux Jungfernstieg commençait à être menacé. L'Alster, sous nos fenêtres, était couvert de bateaux pleins d'effets à moitié brûlés. Je n'exagère pas en disant que sur la promenade du nouveau Jungfernstieg, on voyait des milliers de chariots de toute grandeur, pleins de meubles, de marchandises et d'habitants qui cherchaient à se sauver. Deux chariots brûlèrent devant notre maison : nous aidâmes avec nos mains à éteindre les flammes; le feu prit aux vêtements d'une femme; heureusement je m'en aperçus assez tôt pour la sauver. Les chevaux n'entendaient plus la voix, ne sentaient plus le frein; effrayés, ils tombaient à terre ou dans l'Alster. Une horrible pluie de cendres et d'étincelles nous suffoquait et nous empêchait de rien distinguer devant nous. Le vent soufflait avec une extrême violence. L'incendie avait atteint Saint-Pierre. La pensée superstitieuse que le jour du jugement dernier était arrivé, se répandait parmi le peuple. Ce n'était de toutes parts que pleurs et cris; on ne savait plus que faire, que devenir. Sur l'Esplanade, les chevaux abandonnés traînaient de côté et d'autre les chariots qui se heurtaient et s'entremêlaient. Les soldats escortaient les morts, les mourants, et les misérables qu'on avait surpris, profitant du désordre pour piller et voler. Enfin, après bien des prières et des offres refusées, nous trouvâmes des chariots pour transporter nos effets; mais hommes et chevaux, épuisés de faim et de fatigue, refusaient de marcher : nous leur placions nous-mêmes le pain sous les dents. Des familles entières tombaient en défaillance devant notre maison. Le long des murs de la ville et aux portes, une foule de malheureux étaient groupés çà et là, gémissants, affamés, sans force. C'était un lamentable bivouac. Je vis des individus qui étaient devenus fous d'effroi et de douleur; et des mères qui tenaient leurs enfants sur leur sein sans pouvoir les nourrir. Des fauteuils dorés, des bergères de satin avaient été portés sur les remparts, et de pauvres pompiers, succombant à la fatigue et à l'insomnie, y étaient assis. »

Les souvenirs du lecteur compléteront les faits rapportés dans cette lettre. C'est dans la maison d'un fabricant de cigares, rue de la Digue (*Deich-Strasse*), que le feu avait éclaté. Il atteignit un magasin où se trouvait un dépôt considérable de camphre et d'alcool; et en peu d'instants la rue entière, dont presque toutes les maisons sont en bois, fut la proie des flammes. Depuis un mois, on avait éprouvé une grande sécheresse; les canaux étaient à sec. Dans la journée du 6, le vent s'éleva, devint de plus en plus violent, peut-être par suite même de l'incendie, alimenta le feu, et jeta au loin des étincelles et des charbons ardents. On employa la mine et le canon pour abattre des maisons devant l'incendie; mais on n'eut d'abord recours à cette mesure qu'avec timidité. D'ailleurs la direction du vent variait à chaque instant. Les pompes à incendie étaient loin de suffire. Le télégraphe en demanda aux villes voisines, Altona, Lubeck, Brême, qui envoyèrent aussi tout ce qu'elles purent fournir en pain pour nourrir les pauvres habitants, et des soldats pour contenir le désordre et défendre les propriétés contre les malfaiteurs. L'embrasement de la belle église de Saint-Nicolas redoubla la frayeur; le plomb de la tour tombait en pluie brûlante; l'aiguille s'affaissa et s'engloutit dans la fournaise : un cri horrible de la multitude se mêla à ses craquements. La tour de l'église Saint-Pierre, chef-d'œuvre gothique, était la plus ancienne de la ville. Lorsque, dévorée par les flammes, elle commença à chanceler, ses cloches se mirent en branle comme pour annoncer le moment de sa destruction. La Banque, l'ancienne Bourse, l'Hôtel-de-Ville, furent de même consumés. Il se répandit de faux bruits qu'une bande d'incendiaires et d'assassins parcourait la ville. Le peuple exaspéré se rua sur plusieurs individus que l'on eut peine à sauver de la mort. Cependant les forces des pompiers et des troupes s'épuisaient; les canaux où s'étaient répandues des tonnes d'huiles et d'esprit de vin, charriaient la flamme et la mort; les rues étaient encombrées de gens qui portaient sur leurs dos leurs meubles, leurs lits; des mères déposaient leurs enfants dans des mains inconnues, pour courir au secours de ceux qu'elles avaient laissés derrière elles; une sorte de démence s'était emparée du plus grand nombre d'habitants; on n'avait plus en perspective que les maux les plus atroces, la famine, l'émeute, le pillage, le meurtre, lorsque, le 7, une pluie abondante vint en aide aux citoyens, et l'on se rendit enfin maître du feu dans l'après-midi du dimanche 8 mai. L'incendie avait duré trois jours et trois nuits, et avait dévoré vingt-neuf rues, près de quinze cents maisons, dix-neuf grands édifices. Cent personnes avaient péri; plus de vingt mille étaient sans asile. On a évalué la perte en argent à 170 millions de francs (100 millions de marcs banco). Combien de familles désolées

et ruinées! Une pensée consolante naît de l'empressement public en Europe à venir au secours de si grandes infortunes. Des dons considérables, des souscriptions ont atténué une partie du mal. Il est touchant de voir cette sympathie universelle, qui, à l'heure de la détresse, oublie les distances et les différences de patrie, de langage et de mœurs.

Des abîmes nous entourent, mais le plus profond de tous les abîmes est dans notre cœur, et un irrésistible penchant nous y entraîne. Arrache-toi à toi-même!

GŒTHE.

INVENTION DU BAROMÈTRE.

(Premier article.)

PESANTEUR DE L'AIR.

Les mécaniciens avaient depuis long-temps remarqué que l'eau, lorsqu'on l'aspire dans un corps de pompe, s'y élève jusqu'à la hauteur de trente à trente-deux pieds, mais jamais au-dessus*. Si le tuyau a plus de longueur, il se forme au-dessus de ce niveau un vide, et il n'y a aucun moyen d'obliger l'eau, par la simple aspiration, à y monter. C'est ce qui fait qu'avec une pompe aspirante, qui n'est, à vrai dire, qu'une grande seringue, on ne peut pas tirer l'eau d'une profondeur plus grande que celle-là, car dès que la profondeur dépasse cette mesure, l'eau s'arrête inévitablement avant d'avoir atteint le piston, et la pompe manque son jeu. Les physiciens avaient pris le parti d'expliquer l'ascension de l'eau dans ces circonstances en disant que la nature a l'horreur du vide, et qu'ainsi, plutôt que de souffrir qu'il se fasse un vide dans le tuyau quand on en ôte l'air, elle y fait monter de l'eau pour y prendre la place de cet air. Mais, comme l'eau n'y monte jamais qu'à une dizaine de mètres, il fallait avouer que la nature avait fait tout l'effort dont elle était capable dans son horreur du vide, quand elle avait soulevé une colonne d'eau à cette hauteur. Une si singulière horreur chez la nature, jointe à une telle restriction dans l'étendue de sa puissance, constituaient sans doute une théorie assez peu satisfaisante; mais, dans l'imperfection de la science, les physiciens, et le grand Galilée lui-même qui s'était occupé spécialement de la question des pompes, n'avaient point reculé devant la théorie, toute mesquine et illogique qu'elle fût.

Descartes fut le premier qui, rejetant de la physique les prétendues qualités occultes de la nature, refusa l'explication de Galilée. Dès 1638, il soutint dans sa Correspondance que si l'eau monte dans les pompes, ce n'est point par horreur du vide, mais par un simple effet de la pression de l'air. Avant même que Toricelli eût fait sa fameuse expérience, il avait déterminé que par ce même effet le mercure devait se soutenir à une certaine hauteur dans l'intérieur des tubes. Ainsi c'est incontestablement à cet illustre chef de la philosophie française qu'appartient la priorité dans cette question. C'est en 1643 que Toricelli, géomètre de Florence, disciple de Galilée, réalisa l'expérience qu'avait devancée le génie de Descartes. Ayant pris un tuyau de verre de quatre pieds de longueur, ouvert seulement à l'une des extrémités et rempli de vif-argent, il trouva qu'en plaçant ce tuyau dans une cuvette remplie de vif-argent, de manière à y faire déboucher l'ouverture, le vif-argent qui remplissait le tuyau en descendait en partie, s'arrêtant constamment à la hauteur d'environ vingt-huit pouces au-dessus du réservoir inférieur, et laissant dans la partie supérieure du tuyau un espace vide. De telle sorte qu'avec le vif-argent les choses se passaient de la même manière qu'avec l'eau, à cette différence près qu'au lieu que la nature ne commençait à faillir dans son horreur du vide qu'à une hauteur de trente-deux pieds quand il s'agissait de l'eau, elle renonçait dès la hauteur de vingt-huit pouces quand il s'agissait du vif-argent. Toricelli vit aussi que si l'on mettait un peu d'eau au-dessus du réservoir du vif-argent, et que l'on élevât l'orifice inférieur du tuyau jusqu'à cette eau, aussitôt le vif-argent qui remplissait le tuyau tombait dans le réservoir, et qu'à sa place l'eau montait dans le tuyau et le remplissait non plus en partie, mais jusqu'en haut. Telle est la première expérience qui a été faite sur cette matière, et son souvenir mérite d'être conservé dans l'histoire à cause des suites importantes qu'elle a eues. C'est ce que l'on nomme l'expérience du vide de Toricelli.

Cette expérience fut connue en France dès l'année suivante. Mersenne, le premier, en eut avis par une correspondance d'Italie, et en répandit aussitôt la nouvelle parmi les savants. Elle excita un intérêt général. Pascal en apprit le détail par un ingénieur nommé Petit, ami de Mersenne, et l'ayant répétée à Rouen, où il vivait alors, il trouva que ce qu'avait avancé Toricelli se vérifiait effectivement de point en point. Cela le mit en train, et il imagina bientôt une multitude d'autres expériences qui se rattachaient au même principe, et dans lesquelles entraient en jeu différents liquides, comme le vin, l'huile, etc., et divers instruments, tels que des siphons, des pompes, des soufflets. Il en fit imprimer le résumé en 1667, et le distribua parmi les savants, ce qui, dès cette époque, rendit ces expériences fort célèbres dans toute l'Europe. Cette même année, il eut connaissance d'une idée dont s'était avisé Toricelli; c'est que tous ces phénomènes, au lieu d'être dus à la prétendue horreur de la nature pour le vide, pouvaient n'être qu'une suite de ce que l'air est pesant. Pascal fut tout de suite frappé de la beauté et de la simplicité de cette idée. Mais ce n'était encore qu'une simple conjecture de la part de Toricelli, et il s'agissait d'inventer des expériences capables de donner des preuves de la vérité ou de la fausseté

* J'expliquerai ici en deux mots, pour ceux de mes lecteurs qui n'y ont jamais arrêté leur attention, le mécanisme ordinaire des pompes à eau. Un piston, muni d'une soupape qui ne s'ouvre que de bas en haut, se meut dans un corps de pompe; celui-ci est joint à un tuyau d'aspiration qui plonge par sa partie inférieure dans le réservoir, et qui est muni à sa partie supérieure d'une soupape s'ouvrant aussi de bas en haut. Que l'on suppose maintenant toute la pompe remplie d'eau, et que l'on soulève le piston, ce qui se fait aisément avec un levier ajusté à la tige: la soupape du piston ne pouvant s'ouvrir de haut en bas, on soulèvera, en même temps que le piston, toute l'eau qui se trouve au-dessus, et cette eau s'écoulera au-dehors par un déversoir placé en haut du corps de pompe. Le mouvement de l'eau au-dessous du piston n'est pas plus difficile à comprendre. En effet, l'atmosphère, exerçant sur la surface du réservoir une pression égale à une colonne d'eau d'une dizaine de mètres, ne permet pas qu'il se forme un vide au-dessous du piston, c'est-à-dire que la pression de l'eau contenue dans l'appareil soit moindre que la sienne: elle oblige donc l'eau à monter à la suite du piston à mesure qu'il s'élève; de sorte que, bien que l'eau sorte par le déversoir, le corps de pompe ne se désemplit pourtant pas, et quand le piston est arrivé au sommet de sa course, bien que toute l'eau du corps de pompe soit vidée, cette capacité, par l'effet de l'aspiration, se trouve cependant de nouveau toute pleine. On ramène alors le piston à la partie inférieure du corps de pompe par un coup de levier en sens inverse du précédent; la soupape dont ce piston est muni s'ouvrant de bas en haut, toute l'eau passe sans difficulté au-dessus, car la soupape du tuyau d'aspiration, dans ce même temps, se trouvant poussée de haut en bas, c'est-à-dire fermée, l'eau qui est dans le corps de pompe ne peut s'échapper par en bas. En recommençant indéfiniment cette suite de mouvements, on doit donc obtenir par le déversoir un jet périodique.



de la chose. C'est à quoi le génie de Pascal ne supporta pas grand délai; et il devint bientôt manifeste pour tout le monde que non seulement l'air est pesant, mais que cette pesanteur est cause d'une multitude de phénomènes importants qui ont un rôle dans le courant de notre vie. Ainsi ce fut Pascal qui eut la gloire d'ériger en vérité positive, et d'imposer ainsi à la science ce que le physicien de Florence avait eu, après Descartes, la gloire de deviner.

Pascal avait rédigé un grand traité contenant le détail de ses raisonnements sur cette partie de la physique et des expériences qu'il leur avait données pour soutien. Mais ce traité, à ce qu'on a su par sa sœur, a été détruit par lui. Ami, par dessus tout, de la brièveté, il n'en garda que deux résumés fort succincts, intitulés, l'un *De l'équilibre des liqueurs*, l'autre, *De la pesanteur de la masse de l'air*, qui ont été imprimés après sa mort avec quelques fragments de son premier ouvrage. Ces deux traités sont des chefs-d'œuvre. Nous nous bornerons à toucher, d'après le second, quelques mots de la pesanteur de l'air. Ceux mêmes à qui cette matière est familière trouveront, ce nous semble, de l'intérêt à voir de quelle manière elle a été abordée pour la première fois, sans compter que la logique de Pascal est admirable.

Le point fondamental est que l'air est pesant. C'est un fait d'expérience que les physiciens, dès ce temps-là, avaient parfaitement déterminé. Si l'on fait le vide dans un ballon de verre, et qu'on en prenne le poids, puis qu'on laisse rentrer l'air dans ce même ballon, et qu'on le pèse de nouveau, on trouve qu'à la seconde pesée le poids est plus considérable qu'à la première: la différence des deux poids est justement le poids de la quantité d'air qui est dans le ballon. Ainsi on sait par là non seulement que l'air pèse, mais combien il pèse. Ce poids, pour le dire tout de suite, à la température de la glace fondante et à la pression ordinaire de l'atmosphère, est de treize centigrammes par litre. C'est de ce principe que Pascal s'arrête d'abord à tirer les conséquences:

1° Puisque chaque partie de l'air est pesante, il s'ensuit que la masse entière de l'air, c'est-à-dire la sphère entière de l'air, est pesante; et comme la sphère de l'air n'est pas infinie en son étendue, et qu'elle a ses bornes: aussi la pesanteur de la masse de tout l'air n'est pas infinie;

2° Comme la masse de l'eau de la mer presse par son poids la partie de la terre qui lui sert de fond, et que si elle environnait toute la terre, au lieu qu'elle n'en couvre qu'une partie, elle presserait par son poids toute la surface de la terre: ainsi la masse de l'air couvrant toute la surface de la terre, ce poids en presse toutes les parties;

3° Comme le fond d'un seau où il y a de l'eau est plus pressé par le poids de l'eau quand il est tout plein que quand il ne l'est qu'à demi, et qu'il l'est d'autant plus qu'il y a plus de hauteur d'eau: aussi les lieux élevés, comme les sommets des montagnes, ne sont pas si pressés par le poids de la masse de l'air que les lieux profonds comme les vallons, puisqu'il y a plus d'air au-dessus des vallons qu'au-dessus des sommets des montagnes; car tout l'air qui est le long de la montagne pèse sur le vallon et non pas sur le sommet, parce qu'il est au-dessus de l'un et au-dessous de l'autre;

4° Comme les corps qui sont dans l'eau sont pressés de toutes parts par le poids de l'eau qui est au-dessus, ainsi les corps qui sont dans l'air sont pressés de tous côtés par le poids de la masse d'air qui est au-dessus;

5° Comme les animaux qui sont dans l'eau n'en sentent pas le poids, ainsi nous ne sentons pas le poids de l'air par la même raison; et comme on ne pourrait pas conclure que l'eau n'a pas de poids de ce qu'on ne la sent pas quand on y est enfoncé, ainsi on ne peut pas conclure que l'air n'a pas de pesanteur de ce que nous ne la sentons pas;

6° Comme il arriverait en un grand amas de laine, si on en avait assemblé de la hauteur de vingt ou trente toises, que cette masse se comprimerait elle-même par son propre poids, et que celle qui serait au fond serait bien plus comprimée que celle qui serait au milieu, ou près du haut, parce qu'elle serait pressée d'une plus grande quantité de laine: ainsi la masse de l'air, qui est un corps compressible et pesant, aussi bien que la laine, se comprime elle-même par son propre poids; et l'air qui est au bas, c'est-à-dire dans les lieux profonds, est bien plus comprimé que celui qui est plus haut, comme au sommet des montagnes, parce qu'il est chargé d'une plus grande quantité d'air;

7° Comme il arriverait en cette masse de laine que si on prenait une poignée de celle qui est dans le fond dans l'état pressé où on la trouve, et qu'on la portât, en la tenant toujours pressée de la même sorte, au milieu de cette masse, elle s'élargirait d'elle-même étant plus proche du haut, parce qu'elle aurait une moindre quantité de laine à supporter en ce lieu-là: ainsi, si l'on portait de l'air tel qu'il est ici-bas, et comprimé comme il y est, sur le sommet d'une montagne, par quelque artifice que ce soit, il devrait s'élargir lui-même et devenir au même état que celui qui l'environnerait sur cette montagne, parce qu'il serait chargé de moins d'air en cet endroit-là qu'il n'était en bas; et par conséquent, si on prenait un ballon à demi plein d'air seulement, et non pas tout enflé comme ils le sont d'ordinaire, et qu'on le portât sur une montagne, il devrait arriver qu'il serait plus enflé au haut de la montagne, et qu'il s'élargirait à proportion de ce qu'il serait moins chargé, et la différence en devrait être visible si la quantité d'air qui est le long de la montagne et de laquelle il est déchargé, a un poids assez considérable pour causer un effet et une différence sensibles.

Cette dernière conséquence a une importance particulière, parce qu'elle conduit droit à une expérience décisive. Il est certain, en effet, que si l'on voyait un ballon s'enfler à mesure qu'on l'élève, il n'y aurait aucun lieu de douter que cette enflure ne vînt de ce que l'air du ballon était plus pressé en bas qu'en haut, puisqu'il n'y a aucune autre chose qui peut causer qu'il s'enflât, vu même qu'il fait plus froid sur les montagnes que dans les vallons: et cette compression de l'air du ballon ne pourrait avoir d'autre cause que le poids de la masse de l'air. Cela prouverait donc absolument que la masse de l'air est pesante, qu'elle presse par son poids tous les corps qu'elle enferme, qu'elle presse plus les lieux bas que les lieux hauts, qu'elle se comprime elle-même par son poids, que l'air est plus comprimé en bas qu'en haut. Or c'est justement là une des expériences de Pascal: elle est claire, précise, convaincante; elle suffit pour l'explication de toute une série de phénomènes.

Il est aisé de comprendre maintenant comment la pesanteur de l'air doit avoir pour conséquence les actions que les physiciens avaient précédemment attribuées à l'horreur de la nature pour le vide, et notamment l'ascension de l'eau dans les tuyaux de pompe, et du vif-argent dans les tubes du baromètre. En effet, il faut imaginer que toute surface exposée à l'air est par là même pressée par un certain poids; donc, si l'on fait le vide dans un conduit placé au-dessus d'un liquide, la pression qui se fait tout autour sur le liquide forcera ce liquide à s'élever dans l'intérieur du conduit, et il s'y élèvera jusqu'à ce que le poids de la colonne liquide, ainsi suspendue, soit égale à la pression causée par l'air sur le dehors. Sans cela la surface du liquide étant inégalement pressée dans le conduit et hors du conduit, elle ne pourrait demeurer en équilibre. On voit aussi que la hauteur à laquelle le liquide s'élèvera dépendra nécessairement de la nature de ce liquide; car, plus il sera léger, plus il faudra que la colonne ait de hauteur pour avoir un poids égal à celui de l'air. D'où il résulte que le vif-argent étant très lourd ne pourra monter dans les conduits qu'à vingt-huit pouces, tandis que l'eau, qui est

beaucoup plus liquide, y monte jusqu'à trente-deux pieds, et l'huile encore davantage. On se rend compte encore très simplement, par ce principe, de divers autres phénomènes qui frappent journellement nos yeux, et qui ne s'expliquent bien que par là. Pour m'arrêter à l'un des exemples les plus remarquables, c'est la pesanteur de l'air qui précipite l'air dans nos poumons quand nous exécutons les mouvements ordinaires de la respiration. « Quand le poulmon s'ouvre, dit très bien Pascal à ce sujet, et que le nez et les conduits sont libres et ouverts, l'air qui est à ces conduits, poussé par le poids de toute sa masse, y entre et y tombe par l'action naturelle et nécessaire de son poids; ce qui est si intelligible, si facile, et si naïf, qu'il est estrange qu'on ait esté chercher l'horreur du vide, des qualitez occultes, et des causes si éloignées et si chimériques pour en rendre raison, puisqu'il est aussi naturel que l'air entre et tombe ainsi dans le poulmon à mesure qu'il s'ouvre, que du vin tombe dans une bouteille quand on l'y verse. » La même chose a lieu pour l'acte de succion, qui n'est que le résultat d'un vide qui s'opère avec la bouche; de sorte que cette même pesanteur de l'air qui nous est si utile dans la respiration, ne nous l'est pas moins dans l'alimentation de notre première enfance, puisque c'est elle qui porte le lait entre les lèvres de l'enfant qui tète sa mère. Je m'arrête, car je ne saurais ici entrer dans toutes les conséquences de ce principe général. Ce premier article était seulement destiné à rendre raison de l'ascension du vif-argent dans le tube du baromètre, et c'est une chose qui me paraît maintenant suffisamment démontrée. En vertu des lois de l'équilibre, la pression de la colonne de mercure sur le mercure contenu dans la cuvette placée au-dessous du tube, doit être justement égale à la pression causée par le poids général de l'air à la surface de cette même cuvette; en d'autres termes, la hauteur du mercure dans le tube donne la mesure du poids de l'air, de telle sorte que ce poids venant à varier, la hauteur du mercure doit varier immédiatement dans la même proportion.

SCULPTURE

Une jeune étrangère entre un jour dans une de nos églises. Elle est triste; elle s'asseoit sur un banc de pierre, et recueille ses pensées. Elle songe à l'avenir, moins pour elle sans doute que pour ses enfants. Ses regards distraits s'arrêtent sur un tronc de bois suspendu vis-à-vis d'elle au



(Sculpture. — Un Tronc pour les pauvres, par madame Sabatuci.)

pilier; une inscription en lettres noires est peinte au-dessus : c'est le tronc des pauvres. La pensée de la charité émeut l'étrangère; mais elle est artiste, et, à travers les réflexions mélancoliques dont elle continue à suivre le cours, un sentiment s'élève en elle, s'inquiète, et l'entraîne dans une nouvelle préoccupation. Le contraste de cette petite boîte carrée, nue, sans ornement, avec tout ce qui l'entoure, l'étonne; son goût est blessé. Le bénitier de marbre a la forme d'une coquille; il lui rappelle l'immensité de la mer et de la création, le baptême du Christ, les saintes fatigues du pèlerin. Au pied de la chaire sont les quatre évangélistes, écrivant sur des tablettes la vie divine qui inspire l'orateur sacré; l'aigle de saint Jean agite ses ailes frémissantes et semble percer de ses regards les voûtes profondes du temple. Le confessionnal lui-même est sculpté; de ses panneaux sortent des têtes d'anges aux fronts purs, aux yeux pleins de miséricorde et d'amour. C'est ainsi que chacun des meubles saints du temple semble se personnifier, s'animer, pour rappeler aux chrétiens sa destination et exciter leur foi. Pouquoi ce bloc de bois reste-t-il seul inerte, insensible, muet? La jeune artiste rêve. Que faudrait-il pour lui donner la vie? Elle cherche, et

s'arrête à cette simple pensée : « L'ange de la charité, descendu sur la terre, attristé des souffrances du pauvre, demande une obole aux fidèles ».

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

NOUVELLE.

§ 1er.

C'était un dimanche du mois d'août; le jour allait finir, et la population de Mannheim regagnait la ville par troupes joyeuses. Tous les jardins établis depuis peu à la place des fortifications détruites étaient redevenus silencieux et déserts, sauf un seul où retentissaient le bruit des voix et le son des instruments.

C'était le *Jardin de la Cabane*, alors célèbre à Mannheim par ses bals champêtres, ses carrousels, ses feux d'artifice, et ses aérostats captifs.

Ceux-ci avaient surtout long-temps attiré la foule à cause de leur nouveauté. Bien que l'admirable découverte des frères Montgolfier fût déjà ancienne, on n'avait songé que depuis peu à en faire un moyen de divertissement; mais le succès avait été si universel et si rapide en Allemagne, que tous les jardins publics avaient alors leurs ballons, et qu'une ascension était devenue une chose presque aussi simple et aussi peu redoutée qu'une promenade sur le Rhin.

Il est vrai que ces voyages aériens étaient courts et offraient peu de dangers. Solidement attaché à la terre par des cordes que l'on pouvait allonger ou raccourcir à volonté, le ballon ne s'élevait qu'à la hauteur désirée par les aéronautes, et ne dépassait guère, dans ses ascensions les plus hardies, le sommet des arbres.

Cependant la foule avait abandonné les parties les plus écartées du jardin, pour se porter vers la grande esplanade où le feu d'artifice se trouvait préparé. Les bosquets étaient déjà déserts depuis quelque temps, lorsqu'un homme d'une quarantaine d'années, tenant par le bras une jeune fille, parut à l'extrémité d'un des sentiers les plus ombreux. Tous deux semblaient également se diriger vers l'esplanade, mais lentement et comme des gens que préoccupe quelque idée sérieuse.

Après un assez long silence, l'homme dit vivement, et avec un geste énergique :

— Non, ma sœur, non, tant que je vivrai je ne pourrai pardonner à Christian Loffman de me disputer la succession de son cousin! car Dieu sait que cet héritage n'est point un don, mais un légitime dédommagement pour ce qui m'était dû par le mort.

— Son testament eût dû le déclarer, Michel, observa la jeune fille.

— Et parce qu'il ne l'a point fait je serai dépouillé de ce qui m'est dû, Florence! Parce qu'un agonisant a négligé de tout dire, Michel Ritter sera accusé de captation par ce Loffman!

— Hélas! il ne nous connaît pas, mon frère, dit doucement la jeune fille; on aura fait naître en lui ces soupçons, et il les aura accueillis parce que son intérêt était d'y croire.

— Ainsi, reprit Michel amèrement, la terre que je cultive depuis vingt années, et que j'ai acquise à force de travail, me sera enlevée par un étranger qui n'y a d'autre droit que le hasard de la naissance.

— Le jugement n'est point encore prononcé, interrompit Florence.

Son frère secoua la tête.

— Ah! j'espère bien peu, dit-il; ce Loffman est jeune, actif... il a sans doute des amis qui solliciteront pour lui... Peut-être l'arrêt qui me dépouille est-il déjà prononcé...

Florence soupira; Ritter s'en aperçut.

— Allons, dit-il avec effort, me voilà encore revenu à te parler de cette affaire, après t'avoir conduite ici pour te distraire et l'oublier. Je voudrais quelque spectacle saisissant, quelque sensation nouvelle, qui pût m'arracher à cette préoccupation unique...

Comme il achevait ces mots, tous deux arrivèrent à un détour du sentier, et se trouvèrent à l'entrée d'une salle de verdure qu'ils n'avaient point encore aperçue : c'était le lieu destiné aux ascensions. Un ballon captif s'agitait gracieusement à quelques pieds au-dessus de leur tête, et soutenait une nacelle élégante qui, en suivant ses oscillations, semblait flotter doucement sur le gazon.

Florence ne put retenir un cri de surprise et d'admiration. Elevée loin de la ville, c'était la première fois qu'elle voyait un aérostat de près et dans tous ses détails. Elle s'approcha avec son frère.

— Encore deux places! cria le gardien chargé de lâcher les freins.

Michel regarda la nacelle, où venait de s'asseoir un jeune homme en habit de voyage et tenant à la main un de ces bâtons ferrés servant aux excursions dans les montagnes.

— Deux places! répéta-t-il avec un sourire et en se tournant vers Florence; voudrais-tu faire une promenade au-dessus des arbres?

— N'y a-t-il point de danger? demanda la jeune fille incertaine.

— Aucun, ma belle demoiselle, dit le gardien; j'ai déjà fait faire le voyage à plus de dix mille chrétiens.

— Et l'on peut redescendre quand on le veut?

— Il suffit de tirer le cordon de sonnette qui se trouve dans la nacelle.

Florence parut hésiter. Bien qu'elle éprouvât quelque crainte, l'originalité d'une pareille promenade la tentait. Accoutumée, d'ailleurs, à s'associer à tous les actes de son frère, elle lui déclara au bout d'un instant qu'elle était prête à faire ce qu'il déciderait.

— Va donc pour un voyage dans l'air! dit Michel.

Et s'approchant de la nacelle, il s'y plaça avec Florence.

Dès que le gardien les vit assis, il lâcha doucement les freins, et le ballon commença à s'élever lentement.

En se sentant enlevée, la jeune fille ne put retenir un cri, et devint pâle. L'étranger, qui se trouvait placé vis-à-vis d'elle, avança la main vers le cordon de sonnette.

— Faut-il retourner à terre? demanda-t-il en souriant.

— Mille grâces, monsieur, dit Florence, dont les couleurs reparurent presque aussitôt; je vais m'habituer à cette sensation.

— Vois, vois donc! interrompit Michel; nous voilà déjà plus haut que les arbres.

La jeune fille regarda au-dessous d'elle, et la singularité du spectacle dissipa ce qui lui restait de craintes.

Le jardin de la Cabane apparaissait en entier, et l'œil pouvait saisir à la fois toutes ses parties. On eût dit un de ces plans en relief que l'on voit dans nos Musées militaires. Immédiatement au-dessous du ballon s'étendait l'esplanade, couverte d'une foule pressée dont les rumeurs arrivaient à peine jusqu'à nos voyageurs aériens. L'air, plus léger et chargé par instant de parfums terrestres, avait une fraîcheur excitante. Florence se tourna vers son frère, le visage rayonnant.

— Que tout ce qui nous entoure est grand et beau! s'écria-t-elle. Dites, Michel, ne sentez-vous point une sorte d'enivrement, et n'êtes-vous pas ici plus tranquille, plus heureux que tout-à-l'heure?

— C'est la vérité, répliqua Ritter; la sensation physique passe jusqu'à l'âme, et il me semble que je plane au-dessus des iniquités des hommes comme au-dessus de leurs demeures. Mais que se prépare-t-il donc, et pourquoi cette foule réunie sur l'esplanade?

— Elle attend le feu d'artifice, observa l'étranger.

— En effet, voici les premières fusées, dit Florence,

— Pourquoi partent-elles ainsi l'une après l'autre ?

— Eh ! voyez; la charpente qui soutenait les principales pièces vient de s'écrouler.

— C'est un spectacle manqué.

— Aussi, entendez-vous les cris?

— Dieu me pardonne! interrompit Michel, on brise les balustrades qui entourent les parterres.

— C'est une émeute d'étudiants, dit l'étranger en souriant; ils se vengent sur le jardin de leur désappointement.

— Quel bonheur que nous ne nous trouvions point au milieu de ce tumulte ! observa Florence.

— Tu es donc rassurée? demanda Ritter.

— Tout-à-fait.

— Alors, nous pouvons monter davantage.

Il fit le signal convenu; les freins furent lâchés, et le ballon s'éleva de nouveau pendant quelques instants, puis s'arrêta.

Les trois voyageurs jetèrent presque à la fois un cri d'admiration.

Sous leurs pieds s'étendaient, aussi loin que le regard pouvait aller, de magnifiques vallées parsemées de forêts, de prairies, de champs cultivés, de villages, dont les teintes et les contours variés formaient mille broderies capricieuses. La Forêt-Noire du côté du Wurtemberg, et le Rhin du côté de la France, encadraient ce tableau d'une ligne ondoyante, tandis qu'on voyait serpenter au loin et se perdre à l'horizon le Nekar couvert de voiles inclinées.

— Heureux pays, dit l'étranger comme s'il se fût parlé à lui-même, heureux pays, où Dieu a donné à l'homme le champ fertile, le fleuve navigable, et la montagne boisée !

Michel soupira.

— Heureux, surtout s'il n'y eût point laissé place aux procès et aux calomnies! ajouta-t-il à demi-voix.

L'inconnu se tourna vers lui.

— Ah! nul ne le sait mieux que moi, monsieur, dit-il.

— Êtes-vous donc aussi condamné à défendre vos droits devant des juges?

— Et contre un adversaire qui ne négligera rien pour me dépouiller.

— C'est comme le mien, dit Michel; s'il gagne son procès, je perds tout ce que m'a acquis le passé.

— Moi, tout ce que me promettait l'avenir.

— Le fruit de mon travail ira enrichir un homme avide.

— Toutes mes espérances seront anéanties au profit d'un hypocrite.

— Et cependant je crains que la loi ne fasse taire l'équité.

— Moi, que l'intrigue ne l'emporte sur le bon droit.

— Ah! je le vois, s'écria Michel, notre position est la même, monsieur; vous plaidez aussi contre quelque Christian Loffman.

— Christian Loffman! répéta l'étranger; c'est mon nom.

— Le vôtre!

— Et mon adversaire s'appelle Michel Ritter.

— C'est aussi mon nom!

Les deux hommes se regardèrent avec une surprise mêlée de colère et de haine; Florence parut effrayée.

— Descendons, Michel, dit-elle en posant une main sur le bras de son frère.

Mais celui-ci ne l'écoutait pas.

— Ce que M. Loffman vient de dire de son adversaire est une calomnie! s'écria-t-il en regardant l'étranger avec des yeux étincelants.

— Et ce que M. Ritter a dit du sien est un mensonge! répliqua vivement le jeune homme.

— Au nom du ciel! descendons, reprit la jeune fille tremblante.

— Soit, dit Michel; les explications seront plus faciles sur terre.

— Et j'espère qu'elles seront décisives, ajouta Loffman d'un ton significatif.

Il avait tiré le cordon de la sonnette, et les trois voyageurs attendirent un instant en silence; mais le ballon demeura immobile. Le jeune homme sonna une seconde fois, puis une troisième, sans être plus heureux.

— Le gardien doit pourtant nous entendre, murmura-t-il en tirant de nouveau le cordon.

— Il n'y a plus de gardien! s'écria Florence, qui avait penché la tête hors de la nacelle.

— C'est la vérité, dit Michel en regardant à son tour; l'émeute continue et lui aura fait peur. Voyez ce feu de joie dans lequel la foule jette les bancs.

— Et cette troupe de jeunes gens qui parcourt les allées en brisant les lampions.

— Les voilà sous le ballon... Dieu!

— Que font-ils?

— Ils détachent les freins.

— Que dites-vous?

— Voyez!...

Les trois voyageurs se penchèrent en même temps, en poussant un grand cri et agitant les mains; mais il était trop tard. Croyant la nacelle vide, les étudiants avaient coupé les cordes qui retenaient le ballon captif; et celui-ci, s'élevant avec une rapidité prodigieuse, disparut bientôt dans les brumes du soir.

La fin à une prochaine livraison.

JEUX ÉQUESTRES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Un grave magistrat, qui brillait au parlement de Paris vers la fin du quinzième siècle, nous a conservé, dans ses Mémoires autographes, le souvenir d'une représentation équestre. Nous reproduisons textuellement sa narration.

« Au mois d'août 1582, vint à Paris un Italien de Bologne, qui se disoit avoir été esclave des Turcs par l'espace de huit ans, et y avoir appris plusieurs gentillesses et dextérités rares et remarquables. Il se fit voir premièrement au roi, après à la cour, étant à Fontainebleau; puis vint à Paris, où s'étant fait voir en quelques endroits particuliers, et sentant qu'on prenoit goût à son batelage, il ouvrit boutique en une carrière, au long des murs de la ville, tirant de la porte Bussi à la porte de Nesle, et, y ayant fait dresser une forme de lice avec des paulx et des cordes, y reçut tous venants à cinq sols par tête.

» Ce qu'il savoit faire, étoit que sur son cheval, courant à toute carrière, il demeuroit debout sur les deux pieds, tenant une taguayé en la main, qu'il dardoit assez dextrement au bout de la carrière, et se renfourchoit en selle. En même forme et état, il tenoit une masse d'armes en main, qu'il jettoit en l'air et reprenoit en main par plusieurs fois durant la carrière.

» En une autre carrière, ainsi debout sur la selle, le cheval courant, il contournoit ladite taguayé, qu'il tenoit en main autour de sa tête et de ses épaules fort agilement et subitement.

» En une autre carrière, ainsi en selle, le cheval toujours courant, sans arrêt, il mettoit l'un des pieds en terre, et ressautoit en selle cinq ou six fois durant la carrière.

» En une autre et une autre carrière, debout sur la selle, d'une lance q'uil tenoit sous le bras comme en arrêt, il emportoit un gand pendu au milieu de la carrière; et tiroit un cimeterre pendu à son côté hors du fourreau, et lui remettoit cinq ou six fois durant ladite carrière.

» Assis en selle, durant une autre carrière, d'un arc turc qu'il tenoit en main, le cheval toujours courant à toute bride, il tiroit flèches en avant et en arrière, à la mode des Tartares; et pour dernier mets de son service, le cheval ainsi courant à toute carrière, il se tenoit des mains à l'ar-

çon de devant, et ayant la tête bas et les pieds en haut, fournissoit en ce point la carrière, au bout de laquelle il se renfourchoit en la selle fort dextrement.

» La dextérité et souplesse du compagnon, qui autrement étoit petit, rare et maigre, et mieux semblant à un vrai Turc qu'à un Italien turquisé, à la vérité étoit rare et grande, car encore voltigeoit-il sur un cheval fort dextrement et agilement, de toutes sortes et en toutes façons; mais l'homme et le cheval, se connoissant de longue main, et rompus à telle souplesse, faisoient paroître les merveilles plus grandes qu'elles ne l'étoient. Il gaigna pour quelques mois beaucoup d'argent, puis se retira quand il sentit qu'on commençoit à se lasser de lui. »

Malgré tout notre respect pour le moyen-âge, nous devons avouer que les jeux de cet Italien, taxés par l'historien de merveilles, ne peuvent entrer en comparaison avec ceux de nos écuyers des Champs-Elysées.

L'ARMÉE D'ABD-EL-KADER.

Dans le double but de se ménager contre la France des forces toujours disponibles, et, contre les Arabes, un moyen efficace de domination, Abd-el-Kader a essayé d'organiser une armée arabe à l'instar des armées européennes. Il s'est adressé à des déserteurs qui lui étaient venus principalement de la légion étrangère, et c'est à eux qu'il a dû l'ébauche d'armée permanente avec laquelle il a combattu depuis la fin de 1839.

L'uniforme de l'infanterie régulière d'Abd-el-Kader se compose d'une veste supérieure ou demi-caban en serge grise, sans ornement et avec capuchon; d'un gilet ou *sedria* en serge bleue, d'un pantalon de la même étoffe, et d'une calotte rouge. Tous les trois mois, on donne à chaque soldat une chemise en toile et une paire de souliers en cuir jaune. Chaque soldat, sur ses propres deniers, ajoute à ce costume un burnous et un haïk généralement en très mauvais état.



(Décoration de la main à sept doigts, instituée par Abd-el-Kader.)

L'équipement consiste en une giberne de cuir de Maroc, qui se porte à l'aide d'une ceinture et d'une courroie passée sur l'épaule droite. Chaque fantassin est armé d'un fusil avec la baïonnette; quelques uns ont des pistolets et un yatagan à la ceinture.

Pour sa nourriture, le soldat reçoit, par jour, des galettes pesant une livre et demie, et une livre de farine grossièrement moulue, avec laquelle il prépare son couscoussou. Deux fois par semaine, chaque peloton de vingt hommes reçoit un mouton.

La solde des simples soldats est de 4 à 6 boudjoux par mois (le boudjou vaut 1 fr. 80 c.); les sous-lieutenants ont 8 boudjoux; les lieutenants, 12 boudjoux. Mais la solde régulière ne compose pour eux que la faible partie des profits du service militaire : le pillage et les rhazias y suppléent abondamment.

Les sous-lieutenants ont pour insigne un sabre brodé sur chaque épaule; les lieutenants ont deux sabres en croix. Les officiers portent en outre, à l'annulaire de la main gauche, une bague en argent, qui leur est donnée par Abd-el-Kader, et sur le chaton de laquelle est leur cachet indiquant leur nom, leur grade, et la date de leur nomination.

L'uniforme de la cavalerie régulière d'Abd-el-Kader ne diffère pas de celui des spahis au service de la France : il se compose d'une veste en drap rouge, avec quelques galons noirs sur les coutures des manches et du dos; d'un gilet en drap rouge, orné de passepoils en drap bleu. Chaque cavalier ajoute à son uniforme un haïk en mousseline, avec lequel il se couvre la tête et les épaules, et qu'il fixe à l'aide d'une corde de chameau, qui devient un ornement et remplace le turban.

Le cavalier reçoit un cheval et un harnachement complet, mais point de burnous; il est armé d'un fusil sans baïonnette ou d'une carabine, d'un sabre à lame de Fez, et d'un pistolet à pierre; il a la même giberne que le fantassin.

La cavalerie régulière a des clairons, comme l'infanterie des tambours. Les sonneries sont les mêmes que les nôtres.

Avant la reprise des hostilités, en novembre 1839, Abd-el-Kader a institué, parmi ses troupes, une décoration militaire; elle se porte attachée sur la tête au turban ou à la corde de chameau : c'est une main en argent, à cinq doigts pour le premier grade, à six doigts pour le second, et à sept doigts pour le grade le plus élevé. Aucune allocation pécuniaire n'est attribuée à cette décoration; mais à ceux qui l'obtiennent elle confère, entre autres priviléges, celui de suspendre le glaive de la justice, lorsque le décoré intercède pour le coupable et veut l'amnistier. Il n'a été distribué qu'un très petit nombre de ces décorations.

Depuis la guerre, Abd-el-Kader a établi une autre décoration : elle consiste en un petit sabre d'argent légèrement recourbé, d'une longueur d'environ dix centimètres. A la poignée du sabre est gravé, en forme de sceau, le nom de Mahi-Eddin, père d'Abd-el-Kader. Sur la lame on a découpé, avec peu d'habileté, plusieurs mots arabes, dont voici le sens : *Est invulnérable celui qui a confiance en Dieu.* Une de ces décorations a été trouvée sur l'un des principaux chefs arabes tués près de Blidah, au combat du 31 décembre 1839.

Ce n'est point une race anglaise qui règne en Angleterre, c'est une famille allemande, qui a succédé à un prince hollandais, et celui-ci à une famille écossaise, laquelle avait succédé à une famille angevine, qui avait remplacé une famille normande, qui avait chassé une famille saxonne (en 1066). VOLTAIRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

COLONIE AGRICOLE DE METTRAY
(Département d'Indre-et-Loire).



(Vue de la colonie de Mettray, fondée en 1840, à un myriamètre de la ville de Tours.)

De loin, ces bâtiments nouvellements construits, isolés au milieu d'un beau paysage, entourés de terres fertiles, sous un ciel pur, attirent et fixent les regards. On approche, et la symétrie des constructions commence à étonner : ce sont de simples maisons en bois brut, couvertes de bruyères, mais leur disposition a un caractère particulier. Groupées dans une même enceinte, elles ne forment point un hameau; ce n'est pas non plus une métairie ordinaire. La chapelle que l'on voit au centre a nécessairement une signification; elle est le signe d'une pensée morale; elle doit indiquer quelque but plus élevé que celui d'une simple exploitation industrielle ou agricole.

Tandis que vous cherchez à deviner, le son d'un clairon retentit. Les portes des maisonnettes s'ouvrent; des enfants sortent en grand nombre, mais avec ordre et en silence : ils sont divisés en petites troupes; ils ont des chefs qui les conduisent, et ces chefs sont des enfants comme eux; tous portent sur leurs épaules des outils, le pic a deux branches, la pelle, le louchet, la pioche, la tranche, la binette ou le rateau. Ils marchent d'un pas régulier; leurs troupes s'éloignent dans différentes directions : une d'elles passe près du voyageur, et les enfants le saluent militairement. Ils sont vêtus simplement, peut-être même pauvrement, mais la propreté ne paraît jamais pauvre : leurs vestes sont de toile grossière, leurs pieds nus n'ont que des chaussures de bois. Le voyageur se plaît à remarquer leur honnêteté, leur discipline, leur air actif, satisfait, enjoué. Il croit déjà pouvoir s'expliquer ce qu'il voit : il a probablement sous les yeux une ferme-modèle, non pas une institution où sont admis seulement des élèves de familles aisées et payant pension, mais un établissement où la charité emploie, dans un intérêt privé, de pauvres enfants aux travaux agricoles.

L'apparence autorise cette conjecture, qui n'est cependant point exacte. Le voyageur (il faut enfin le dire au risque d'assombrir un instant la pensée) a devant lui un établissement d'éducation correctionnelle.

Ces jeunes colons, si bien disciplinés, laborieux, libres, aux physionomies ouvertes, au regard franc, ont tous été accusés de délits, quelques uns de crimes. Orphelins, abandonnés, ou initiés par les exemples mêmes de leurs parents au vice, ils ont tous comparu devant la justice *. Ils avaient moins de seize ans, on a décidé qu'ils avaient agi sans discernement et on les a acquittés **. Cependant on ne pouvait sans danger les rendre à une liberté dont ils avaient fait un si mauvais usage, ou les renvoyer aux parents qui avaient si mal rempli leurs devoirs envers eux. Les magistrats ont pensé qu'il était plus sage de les faire conduire dans des maisons de correction pour qu'ils y fussent élevés. C'est une mesure que la loi prescrit, et le sentiment qui l'a dictée est bon et moral; mais jusqu'à ce jour elle a été et elle est encore exécutée tellement à contresens, qu'elle a pour effets beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Il fallait créer des maisons de correction : on a ajourné, on a temporisé, et provisoirement on a emprisonné les enfants : or, ce provisoire dure depuis près d'un demi-siècle. Qu'en résulte-t-il? Les enfants, conduits et enfermés dans les mêmes prisons que les hommes condamnés, opprimés par ces êtres pervers, souffrants, flétris, irrités, ne se repaissent que de conseils odieux et de haine contre la société; les germes d'un sain discernement, qu'il s'agissait de développer en eux, sont bientôt étouffés dans cette atmosphère criminelle, et ils en sortent presque toujours entièrement dépravés. En sorte que l'indulgence dont on use à leur égard

* Les délits et les crimes qui conduisent tous les ans devant les tribunaux et les cours d'assises environ mille enfants des deux sexes sont, en général, le maraudage dans les champs, la rébellion, le vagabondage, le vol, et parfois l'incendie.

** Art. 66 du Code pénal.

en les acquittant n'est qu'une déplorable fiction. Au lieu de protéger et d'abriter leur adolescence, en réalité on les condamne à la contagion du mal, à la corruption perpétuelle. Dès qu'ils recouvrent la liberté, ils commettent des délits ou des crimes qui les ramènent de nouveau dans les prisons ou dans les bagnes.

Dans quelques villes de France, on avait déjà tenté quelques efforts pour conjurer ces désastreuses conséquences de l'inexécution de la loi. On y avait déjà pris soin de séparer les enfants des condamnés adultes, soit en leur réservant un corps de bâtiment dans les mêmes prisons, soit même en les enfermant dans des prisons spéciales avec l'intention de les moraliser et de leur apprendre des professions. Ces exemples ont été donnés notamment par Amiens, Besançon, Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse : ils ont été en général utiles, et il est à désirer de les voir imités par d'autres villes. Toutefois ce n'étaient là encore que des modifications très imparfaites. Ce n'était pas une prison que le législateur voulait ouvrir aux enfants acquittés comme ayant agi sans discernement, mais une maison participant plus de l'école que de la geôle : c'était une institution toute spéciale, toute nouvelle, dont il annonçait la création.

Détenir l'enfance pendant de longues années entre des murailles et des grilles notées d'infamie, l'appliquer à des travaux sédentaires dont son isolement de la société ne lui permet pas de comprendre l'utilité, lui dérober le spectacle de la nature si salutaire et si purifiant, la priver du plein exercice de ses facultés physiques, n'est-ce point suspendre ou plutôt supprimer le développement à la fois de son imagination, de son intelligence et de sa force? N'est-ce point châtier avec une rigueur extrême, non pas seulement dans le présent mais jusque dans l'avenir, des fautes que l'on a déclarées commises sans discernement? Même en supposant une amélioration sociale, que peut-on pressentir de moins fâcheux après une si misérable enfance, sinon une adolescence énervée, atrophiée, une virilité inexpérimentée, honteuse de son passé, toute chargée de sombres et honteux souvenirs?

La colonie de Mettray est l'essai le plus complet et le plus rationnel qui ait encore été fait en France pour réaliser le vœu de la loi. Et, de même que presque tous les établissements fondés dans notre pays sous l'influence d'un sentiment élevé de charité, elle est l'œuvre, non de l'administration à toute époque beaucoup plus apte à conserver et à développer qu'à imaginer ou à créer, mais de citoyens dévoués, courageux, qui ne se sont pas laissé effrayer par la triste réaction de ces derniers temps contre l'esprit d'association appliqué à la bienfaisance.

C'est vers 1838 que les deux fondateurs de la colonie, M. de Metz, conseiller honoraire à la Cour royale de Paris, et M. le vicomte de Bretignères de Courteilles, se résolurent à donner corps et vie à la généreuse pensée qu'ils avaient conçue ensemble et long-temps méditée.

Les commencements furent rudes. Il fallait une rare énergie, du calme, de la foi même, pour lutter contre les premiers obstacles. Tout était à créer : mode d'éducation, ordre de travail, but d'activité, discipline à la fois paternelle et sévère, comptabilité, réglements, hiérarchie, rapports avec l'administration, ressources pécuniaires; tout enfin, jusqu'aux logements de ces pauvres enfants qu'on voulait arracher à la dégradation, à la misère et au crime.

Le premier soin de MM. de Metz et de Bretignères, après s'être assurés du concours indispensable de l'administration, fut de former de jeunes contre-maîtres capables de les comprendre et de les seconder. Ils se firent eux-mêmes les instituteurs de vingt jeunes gens, âgés de moins de dix-huit ans, nés de familles honnêtes, élevés dans des sentiments religieux, et déjà habitués aux divers travaux qu'ils devaient diriger plus tard dans la colonie.

En même temps, ils appelèrent à leur aide la charité individuelle, et ils jetèrent les bases d'une association qui a pris le nom de *Société paternelle.* Son objet est de subvenir aux besoins de la colonie, d'en suivre les développements, et de surveiller et protéger les enfants lorsqu'après leur temps d'épreuve expiré, ils seront devenus entièrement libres et placés en apprentissage.

Avant la fin de 1839, une partie des bâtiments de Mettray était construite. Le 22 janvier 1840, les premiers colons arrivèrent au nombre de neuf. Ils sortaient de la maison centrale de Fontevrault, et on les avait choisis avec intention parmi les enfants détenus les plus indisciplinés, et réputés (par les geôliers) les plus incorrigibles. C'est de ce jour que date positivement la fondation de la colonie.

Aujourd'hui on compte près de deux cents colons. Dans le cours de l'année prochaine, l'établissement en contiendra trois cents; il sera alors au complet, et on pourra apprécier le haut degré d'utilité de cette touchante institution, de même qu'il sera plus facile d'en embrasser à la fois l'ensemble et les détails.

Dès à présent, la colonie de Mettray est visitée par un grand nombre de personnes, chez lesquelles de semblables tentatives ne manquent jamais d'exciter une curiosité honorable et une vive sollicitude. L'ordre et la régularité qui caractérisent l'aspect extérieur des bâtiments préparent parfaitement aux impressions que l'on éprouve lorsque l'on étudie les dispositions intérieures. La forme est une juste expression de l'idée.

Là rien ne rappelle la prison. Les enfants sont divisés par familles; chaque famille en comprend quarante, et habite une seule maison; elle est commandée par un chef ayant sous ses ordres deux contre-maîtres. Deux colons, ayant le titre de *frère aîné*, partagent la direction et la surveillance avec ces trois chefs.

Le travail est la loi suprême de la petite colonie. A quatre heures du matin, en toute saison, toute la population est debout. L'agriculture, les professions de bourrelier, taillandier, menuisier, tailleur, cordonnier, tresseur de paille, charron, la magnanerie, les divers services de la maison, occupent tous les enfants. On a rigoureusement exclu les professions qui ne s'exercent que dans les villes. On veut donner uniquement aux enfants celles qui les feront vivre dans les villages, afin de les tenir, s'il est possible, éloignés des centres de la corruption.

La nourriture est suffisante. Le costume est, ainsi que nous l'avons dit, simple et grossier, mais large et commode.

Les dortoirs et les réfectoires sont installés comme à bord d'un vaisseau. Les colons couchent dans des hamacs que l'on suspend le soir. Les tables sont accrochées au plafond : on les baisse aux heures des repas; une demi-heure après, la salle est libre et peut servir à tout autre usage.

L'instruction y est tout élémentaire. On a trouvé le moyen de concilier les avantages de l'enseignement général et ceux de l'enseignement particulier, en faisant diriger l'école dans chaque chambrée par les chefs et sous-chefs de famille. Depuis l'adoption de cette mesure, on a constaté de rapides progrès. Les enfants chantent en commun; les paroles de ces chants sont toutes consacrées à l'expression de la piété, du repentir, de l'amitié, du patriotisme.

Les punitions sont la radiation du tableau d'honneur, la retenue aux jours de congé, le pain sec, la cellule claire où l'on travaille et la cellule ténébreuse, et enfin la réintégration dans la maison centrale; ce dernier châtiment est très redouté.

L'application des peines se fait d'après une règle que l'on pourrait conseiller aux établissements ordinaires d'éducation.

Jamais aucune punition n'est infligée dans le premier mouvement de mécontentement que peut provoquer une

faute. Les contre-maîtres ont ordre, dès qu'ils ont à se plaindre d'un colon, de l'envoyer au parloir. Les directeurs sont ensuite prévenus. Pendant ces délais, le coupable s'est recueilli et a pu comprendre sa faute, le contre-maître s'est calmé; la peine est prononcée avec connaissance de cause et de sang-froid.

Pour récompense, on donne aux enfants des instruments de travail ou des livres : on satisfait ainsi au besoin de la propriété, et on leur apprend à en respecter le droit chez les autres.

Comme on peut facilement le présumer, tout sentiment religieux est, au sortir des prisons, entièrement effacé dans ces jeunes consciences. Les directeurs de la colonie n'épargnent aucune étude pour le faire renaître; mais ils réussissent surtout à éveiller en eux et à entretenir puissante et énergique la religion de l'honneur. C'est par ce moyen que l'on parvient sûrement à leur inspirer le zèle pour le travail, la probité, le dévouement, l'abnégation, l'amour du pays. Le récit des actions héroïques excite leur enthousiasme et fait couler leurs larmes. Libres de fuir, mais persuadés qu'une fuite serait une lâcheté et une ingratitude, ils n'en ont pas même la pensée. Quatre seulement ont cherché à s'évader depuis deux ans; ils se sont attiré la réprobation de leurs camarades. Il n'y a eu qu'un seul exemple de vol, et toute la colonie s'est indignée. Ces pauvres enfants se sont fait, en quelque sorte, un point d'honneur de ne point voler, avant d'avoir compris sans doute pourquoi cette action était si blâmable. Les fruits tombés des arbres dans le jardin n'y sont même pas touchés.

Il faudrait citer toutes les dispositions du réglement, toutes les anecdotes consignées dans les rapports, pour donner une idée de l'esprit d'observation, du tact exquis, de la bonté parfaite que doivent posséder les directeurs de ce petit peuple. Ce que nous avons dit suffira pour faire connaître et apprécier, à son point de vue général, cette belle institution.

Dans une tentative pareille, il ne fallait rien laisser au hasard : tout coup devait porter juste; car c'était surtout de ces premiers tâtonnements, de ces premiers essais que dépendait non seulement l'avenir de la colonie, mais encore l'admission dans le domaine de la pratique, le succès de l'idée sociale qui avait présidé à sa fondation. Dieu soit loué! les hommes courageux qui s'étaient chargés de cette rude tâche l'ont accomplie jusqu'ici avec une abnégation, une persévérance, un dévouement dont nous n'avons pas à faire l'éloge; Dieu seul et leur propre conscience peuvent récompenser l'accomplissement d'un aussi noble devoir.

Car c'est un devoir, un devoir non pas seulement pour quelques uns, mais pour tous, et pour les gouvernants surtout, de réaliser, quelque étroitement que ce soit d'abord, cette grande pensée de la fraternité et de la solidarité humaine. Certes, nul n'ignore qu'il y a autre chose, et mieux que cela sans doute, à faire; mais dans le monde des faits, de la réalité, où les hommes n'apportent que des passions, brutales quelquefois, égoïstes toujours, où on se dispute avec acharnement une part de terrain, une place au soleil, c'est déjà une belle et glorieuse victoire que d'arracher à l'infamie, à l'échafaud peut-être, ces enfants nés dans la misère, et abandonnés à tous les mauvais instincts qui germent dans le cœur de l'homme comme l'ivraie dans les blés.

Aussi, nous avons joie à le proclamer hautement, ce qui a été fait à Mettray en quelques années, les résultats qu'on y a obtenus, ces natures viciées qu'on a redressées, ces corps chétifs auxquels on a rendu la vigueur et la santé, ces âmes qu'on a guéries, tout cela est immense à nos yeux; c'est une belle et bonne œuvre, quelque minime qu'elle paraisse auprès de l'œuvre sociale qui appelle tous les cœurs et toutes les sympathies. Mais cette œuvre sociale dont nous parlons est-elle de nature à être entamée hardiment, de tous côtés, à être accomplie soudainement? N'est-ce pas plutôt par des améliorations lentes, successives, qu'elle sera réalisée? Si les hommes sont tous frères, comme on n'ose plus en douter tout haut aujourd'hui, n'est-ce pas chaînon par chaînon que sera formé le lien qui doit unir les premiers aux derniers, les grands aux petits, les forts aux faibles?

Quoi qu'il en soit, ne craignons pas de battre des mains à toutes les tentatives, à tous les efforts généreux. Ne nous fatiguons pas, comme le paysan d'Athènes, d'entendre appeler des justes autour de nous; la foule n'en est pas si grande, hélas! Ce n'est pas à l'immensité de nos désirs, à l'infini de nos rêves, qu'il faut mesurer la valeur des faits qui s'accomplissent sous nos yeux. Ainsi, en présence des résultats obtenus à Mettray, il ne faut pas se dire : Qu'est-ce que deux cents enfants sauvés, quand tant d'autres croupissent par milliers dans le crime et la débauche? Vous ressembleriez à un homme qui, voyant s'engloutir un vaisseau, n'essaierait pas de disputer à la mort une victime parce qu'il se verrait dans l'impossibilité de les sauver toutes à la fois. Oh! ne dites pas que ce n'est rien; car, sans cet asile, ces deux cents enfants grossiraient aujourd'hui les bandes ennemies contre lesquelles nous sommes toujours en garde, et que les polices, les bagnes, les châtiments, les échafauds, ne peuvent dompter. Et c'est pour cela que nous avons parlé en même temps de la fraternité et de la solidarité humaines. C'est que si vous abandonnez à elles mêmes les classes malheureuses; si vous croyez que nous devons vivre *chacun pour soi*, comme on a osé le proclamer; si vous ne faites rien pour instruire, moraliser, occuper, nourrir, ceux qui n'ont ni instruction, ni moralité, ni travail, ni pain, Dieu vous frappe alors de ces solennels et terribles enseignements que les hommes appellent des révolutions. Eh bien! ce qu'on fait à Mettray est un des bons, sinon des meilleurs moyens de prévenir ces sanglantes catastrophes.

Le contre-poids de la susceptibilité, c'est d'être animé par quelque noble sentiment. Je n'ai jamais pensé sans admiration à la sublime constance des députés romains envoyés à Tarente, qui, grossièrement insultés par une populace légère à la fois et barbare, parurent devant le peuple assemblé au Théâtre pour s'acquitter de leur mission, sans daigner faire mention des indignes affronts qu'ils venaient d'essuyer dans les rues. BONSTETTEN.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE NANTES.

ÉCOLES D'ITALIE.

(Suite. — Voy. p. 228.)

Les amateurs de peinture connaissent les Vues de Venise, de Canaletto, qui ornent la galerie du Louvre et celle de Saint-Cloud : le Musée de Nantes possède cinq tableaux de ce maître. L'un d'eux surtout nous a semblé charmant; en voici le sujet :

« Le lendemain de Noël, le carnaval de Venise (si célèbre dans le dix-septième et dans le dix-huitième siècle) » commençait par un repas que le doge donnait à la haute » noblesse, ce qui s'appelait *traiter la Seigneurie*. Les » étrangers de distinction y étaient admis comme specta- » teurs, mais seulement masqués. »

Le tableau de Canaletto représente cette cérémonie.

On sait quelles richesses artistiques nous valut notre conquête d'Italie, et comment les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture arrivèrent un jour à Paris *dans les*

caissons de l'armée, comme disait David. Quelques uns de ces chefs-d'œuvre furent alors distribués aux musées de province, et échappèrent ainsi à la restitution forcée que nous dûmes faire après les désastres de l'empire. Le Musée de Nantes a eu de cette manière et a conservé deux toiles du Pérugin, représentant l'une *le Prophète Isaïe*, l'autre *le Prophète Jérémie*. Ces deux tableaux d'un pinceau qui pour la force et l'élévation rappelle Michel-Ange, sont ronds et ont environ $1^m,50$ de diamètre.

A côté de ces deux œuvres capitales, il faut citer une *Dédicace du temple de Jérusalem* par le Tintoret. Les Vénitiens, pour exprimer les inégalités du génie de ce maître, disaient spirituellement que le Tintoret avait trois pinceaux, le premier d'or, le second d'argent, le troisième de fer : la *Dédicace du temple de Jérusalem* a été peinte avec le pinceau d'argent.

On n'en peut dire autant d'un portrait de femme de Paul Véronèse : ici c'est le pinceau d'or dans toutes ses finesses et dans tout son éclat. Nous n'osons citer plusieurs autres compositions attribuées au même peintre, qui, malgré leur incontestable mérite, nous semblent d'une authenticité douteuse.

Nous ignorons également si le *Convoi funèbre d'un évêque*, attribué à André Sacchi, est bien de ce peintre, élève d'Albano, et qui retarda la décadence de la peinture en Italie (il vivait en 1630). Quoi qu'il en soit, cette composition nous a paru d'un si grand caractère, que nous en donnons ici une copie.



(Musée de Nantes; Ecole italienne.— Convoi funèbre d'un évêque, tableau attribué à André Sacchi.— Haut., $0^m,379$; larg., $0^m,731$.)

Le tableau original, qui n'est guère qu'une esquisse, mais magnifiquement conduite, est peint sur bois.

Terminons cette rapide revue de l'école italienne par un de ses plus grands noms, Guido Reni.

Contemporain du Guerchin, de l'Albane, du Dominiquin, le Guide fut de plus leur condisciple; car ces ateliers des trois Carrache produisirent toute une génération de grands peintres. Ce fut en regardant un ouvrage du Guide que le Joséphin dit au pape : — Nous autres, nous travaillons comme des hommes, mais le Guide travaille comme un ange.

Il avait une si grande opinion de son art, qu'il ne peignait que magnifiquement vêtu, comme s'il eût accompli une œuvre solennelle; et il recevait le pape lui-même *la tête couverte*. Cette fierté ne l'abandonnait que hors de son atelier : dès qu'il ne peignait plus, il était le plus modeste des hommes.

Du reste, le type de beauté sublime qu'il imprimait à toutes ses compositions était *en lui*, comme il le fit un jour ingénieusement comprendre à un jeune seigneur. Celui-ci lui ayant demandé, de la part du Guerchin, le nom du modèle qui lui servait pour ses têtes de femme, le Guide ne lui répondit rien; mais il fit asseoir devant lui son broyeur de couleurs, qui était d'une laideur repoussante, et peignit en le regardant la plus belle tête de vierge qui se pût voir.

Le *Saint Jean-Baptiste caressant l'agneau* que l'on voit au Musée de Nantes est digne en tout de la réputation du Guide. L'apôtre est représenté dans le désert, amaigri par les austérités et souffrant dans sa chair, mais le front couronné d'une inexprimable beauté.

ÉCOLE ESPAGNOLE.

Le Musée de Nantes a peu de tableaux de cette école, mais presque tous méritent d'être cités.

Au premier rang se place le *Joueur de vielle* de Murillo, dont nous donnons une esquisse.

C'est un vieillard aveugle, assis sur une pierre, et qui chante en s'accompagnant. La figure, de grandeur naturelle, se distingue par le naturel et la verve que l'on trouve dans tous les tableaux de Murillo.

Du même auteur, une *Jeune fille vêtue en bleu et tenant un livre de prières;* même mérite, mêmes éloges.

Le livret du Musée indique comme étant de Ribera un *Jésus disputant avec les docteurs*, qui a, en effet, beaucoup de ressemblance avec la manière de ce peintre. Les figures sont sans élévation, les poses manquent de noblesse; mais quelle chaleur de pinceau! quel élan! comme on sent que cette peinture a été faite du premier coup et, pour ainsi dire, audacieusement. Un jour que deux seigneurs, qui s'occupaient d'alchimie, parlaient dans son atelier de la pierre philosophale, Ribera s'écria :

— Je l'ai trouvée.

— Comment cela? demandèrent les seigneurs.

— Vous allez le voir.

Il prit une toile, peignit en une heure une tête de la plus énergique expression, et l'envoya sur-le-champ à un curieux. Son domestique revint presque aussitôt avec un rouleau de pistoles.

—Voilà comment je fais de l'or, dit Ribera aux seigneurs; la pierre philosophale, c'est mon pinceau.

Même après avoir vu les Velasquez du Louvre, on s'arrête devant un portrait en pied par le même auteur, que possède le Musée de Nantes.

L'enfant (car c'est une enfant) est coiffée d'une plume



(Musée de Nantes; Ecole espagnole. — Le Joueur de vielle, par Ribera. — Hauteur, 1^{m},624; largeur, 1^{m},056.)

blanche et tient un faisceau de fleurs. Dessin, coloris, mouvement, tout est parfait; mais le paysage surtout a une profondeur et un luxe sombre dont la gravure ne pourrait donner idée. Si cette peinture n'est point de Velasquez (car on n'en a point la certitude), elle est en tout digne de lui.

La suite à une prochaine livraison.

DE LA CONDITION
DES PRISONNIERS DE GUERRE
A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Rien n'est plus horrible en général que les mœurs de ces peuples sauvages, dont on a si long-temps prétendu célébrer la douceur en raison de ce qu'elles sont plus voisines que les nôtres de la nature. Partout où l'on étudie les faits avec attention, on voit que la civilisation, loin d'éloigner les hommes de leur vraie destination sur la terre, qui est de vivre dans une société libre et bienveillante, n'a fait jusqu'à présent que les en rapprocher graduellement. Aussi dès aujourd'hui les prétentions chimériques de quelques philosophes à nous faire de l'état des hommes dans la condition de nature le type de la perfection sont-elles jugées, et chaque jour apporte de nouvelles preuves contre elles. On en a vu souvent dans ce recueil, et pour en trouver une imposante collection, il suffit de parcourir les récits des voyageurs modernes. Sans viser à embrasser ici cette grande question dans toute son étendue, nous nous bornerons à donner quelques traits empruntés aux mœurs de la Nouvelle-Zélande, et qui s'y rapportent parfaitement. Comme le droit de la guerre est le plus terrible que les hommes se soient arrogé les uns à l'égard des autres, on peut mesurer, d'après son atrocité dans l'état de nature, tous les adoucissements que la civilisation y a peu à peu introduits.

Dans les institutions civiles et religieuses de la Nouvelle-Zélande, le vaincu devient corps et âme, sans restriction, la propriété du vainqueur. Le vainqueur peut en faire ce qu'il veut : il peut le tuer; il peut le garder pour son service; il peut le manger sur-le-champ comme un gibier; il peut le conserver comme un animal domestique pour en faire un objet de régal. Dès que l'homme est vaincu, il semble que la qualité humaine n'existe plus en lui que pour sa chair. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le vaincu

accepte franchement cette situation. Il se sent frappé à fond par le déshonneur de sa défaite. Déchu de toute dignité aux yeux des siens, même de sa famille, il déchoit dans sa propre opinion, et de guerrier noble et puissant qu'il se sentait l'instant d'avant, il ne se sent plus qu'un vil esclave. Cela rappelle tout-à-fait ce mot si caractéristique d'Homère : « Quand un homme tombe dans l'esclavage, Jupiter lui enlève la moitié de son âme. » Un des chefs de la baie des Iles montrait un jour à M. Dumont d'Urville un de ses esclaves accroupi à ses pieds, et attendant ses ordres dans l'attitude de la plus profonde humilité; il lui raconta alors avec orgueil que cet esclave avait été jadis un des guerriers les plus braves et les plus illustres des Shouraki. Cet esclave portait en effet encore dans les tatouages de sa figure toutes les marques d'honneur qui, chez ces peuples, sont uniquement affectées aux guerriers les plus distingués. C'était là tout ce qui lui restait de son ancienne gloire; mais ces marques ne servaient plus à rehausser sa personne, et appartenaient désormais à celle de son vainqueur. L'assujettissement moral de l'esclave devient si absolu, que les maîtres ne craignent point de prendre ces serviteurs pour auxiliaires, même à la guerre. Non seulement ce sont eux qui sont chargés de transporter les vivres et les bagages, mais on leur donne des armes dans le besoin, et ils les emploient avec obéissance. Un autre chef montrait à M. Dumont d'Urville un esclave qu'il avait ramené de la baie de Witi-Anga. Quoique cet homme fût prince dans sa patrie, il s'était attaché à son maître si fidèlement qu'il le suivait partout dans les combats. Ce chef expliqua à M. d'Urville que, son esclave étant à jamais privé de considération dans sa tribu, il n'avait aucune crainte qu'il cherchât à s'éloigner de lui, et que son intérêt même le lui assurait.

Bien qu'il soit sans contredit plus avantageux dans un pareil état de choses de conserver son prisonnier de guerre que de le tuer, il y a d'autres raisons qui portent souvent le vainqueur à immoler sur-le-champ son ennemi pour le manger. Les Zélandais ont en effet, pour soutenir leur anthropophagie, une croyance empreinte d'un mysticisme terrible : c'est qu'en mangeant le corps de son ennemi on prend possession de toutes les qualités de son âme. Voilà une autre espèce d'esclavage, imaginaire sans doute, mais mille fois plus effroyable que l'autre ! Tout ce que ce guerrier avait de vivacité, de courage, de grandeur d'âme, maintenant qu'il est frappé à mort, va passer dans l'âme de son ennemi qu'il détestait, et augmenter sa force détestée. Qu'on imagine Homère chantant l'âme d'Hector, venue, après le combat fatal, se joindre à l'âme d'Achille, et servir avec elle contre Troie, contre Andromaque, contre le vieux Priam. Aussi, fréquemment, au milieu du combat, s'il s'agit d'un guerrier d'importance, voit-on le vainqueur se précipiter sur son ennemi abattu, lui arracher les yeux et les dévorer aux yeux des siens. « C'est une coutume chez eux, dit le révérend Marsden, chef des missionnaires anglicans de la Nouvelle-Zélande, celui de tous les Européens qui a le mieux connu ce pays, et s'y est le plus généreusement dévoué, c'est une coutume, qu'un homme qui en tue un autre dans le combat goûte de son sang; il croit que cela le sauvera de la colère du dieu de celui qui a succombé; s'imaginant que du moment qu'il a goûté le sang de l'homme qu'il a tué, le mort devient une partie de son propre être, et le place sous la protection du génie (atoua) chargé de veiller à l'esprit du défunt. M. Kendall, un des missionnaires, m'informa aussi que dans une occasion Shongui mangea l'œil gauche d'un grand chef qu'il tua dans une bataille à Shouki-Anga. Les Zélandais pensent que l'œil gauche, quelque temps après la mort, monte aux cieux et devient une étoile du firmament. Shongui mangea celui du chef par une idée de vengeance présente, et persuadé que par cet acte il accroîtrait sa gloire et son éclat futurs quand son œil gauche deviendrait une étoile. » Ce même Shongui, dans une guerre contre un chef puissant nommé Toupe, dont il détruisit entièrement le pouvoir à l'aide des armes à feu dont il s'était muni dans un voyage fait à ce dessein en Angleterre, ayant acculé son ennemi dans une citadelle, tua sous les yeux de l'infortuné prince deux de ses enfants en bas âge, qu'il engloutit immédiatement de cette exécrable manière. « Cette horrible scène, dit un écrivain qui eut occasion de voir Toupe durant le voyage qu'il fit à son tour en Angleterre, avait fait sur son cœur une impression ineffaçable, et le souvenir de cet instant fatal semblait le poursuivre dans toutes les circonstances de sa vie. Il fut vivement ému la première fois qu'il vit l'un des enfants du docteur Traill, petit garçon de quatre ans environ. Ayant pris l'enfant sur ses genoux, il se mit à l'embrasser et à pleurer; quand on lui demanda le motif de son affliction, il répondit que cet enfant était précisément du même âge qu'un de ses fils qu'il avait vu tuer et manger; puis, d'un ton et d'un air qui annonçaient toute son émotion, il détailla la manière dont ses enfants avaient été égorgés. Sa figure prit une expression terrible quand il fit connaître par un petit nombre de mots proférés à la hâte, et par des signes non équivoques, qu'il avait vu son ennemi arracher les yeux de ses enfants et les dévorer. L'excès de sa colère se terminait par des menaces de vengeance, et il était évident que l'espoir de voir arriver le jour où il pourrait satisfaire ce sentiment était désormais le vœu le plus ardent de son cœur. Il était venu en Angleterre uniquement pour avoir les moyens de se mesurer avec son puissant ennemi à armes égales. »

Dans la règle, la femme doit suivre la condition du mari, de sorte que si le mari est tué ou pris, la femme doit se remettre également aux mains de l'ennemi. C'est ce qui résulte des précieuses informations prises par M. Marsden près des chefs les plus importants, et notamment près de Shongui. Quand le chef de l'un des partis est tué, lui dirent-ils, son corps est aussitôt réclamé par ses ennemis, et si le parti est intimidé, le corps est sur-le-champ livré. Si le chef était marié, la femme est aussi réclamée, et remise à l'ennemi; elle est emmenée avec le corps du mari et mise à mort. Si elle aimait son mari, elle se livre volontairement ainsi que ses enfants, car elle désire que le vainqueur lui fasse subir, ainsi qu'à ses enfants, le même sort qu'à son mari. Si le parti refuse de remettre la femme du chef, il est de nouveau attaqué par l'ennemi, qui ne renonce au combat qu'après être devenu maître de la femme. Quand on a pris possession d'un chef et de sa femme, celle-ci tuée, on place les corps devant les chefs. Les chefs préparent le corps de l'homme, les femmes des chefs celui de la femme. Quand la cuisson est achevée, les prêtres goûtent la chair des victimes, et vont ensuite consulter leurs dieux. Si leurs prières sont accueillies, le combat recommence, et tous en commun mangent la chair de ceux qui sont tués; et ils en mangent, fait observer M. Marsden, non pas tant pour se nourrir que pour une sorte de gratification mentale. Cependant, cela n'arrive pas toujours ainsi, et les femmes et les enfants sont souvent réservés pour l'esclavage. Les récits des voyageurs en donnent maintes preuves. Ainsi, en 1821, un des chefs les plus liés avec M. Marsden, Temarangai, pour venger la mort de sa sœur qui avait été enlevée par des pirates anglais, et vendue ensuite par eux à des tribus du cap Est, chez lesquelles elle avait trouvé la mort, alla combattre les tribus de cette partie de l'île; il tua de sa main leur chef, et ayant fait sa femme prisonnière, il l'emmena avec lui, et la donna en mariage à son frère, avec qui M. Marsden eut occasion de la connaître. Cela rappelle les Grecs du temps d'Homère, chez lesquels on voit Pyrrhus épouser Andromaque après avoir égorgé son père et son mari, Achille vivre avec Briséis,

les femmes enfin suivre sans résistance la loi du vainqueur. Mais à la Nouvelle-Zélande la condition de ces malheureuses est souvent horrible. Je me contenterai de citer, sans rien altérer de sa simplicité, le récit d'un voyageur anglais. Il retrace une des scènes les plus effroyablement douloureuses que l'imagination puisse concevoir, et cette scène que l'imagination du Dante aurait à peine osé placer dans l'enfer, est dans cet infortuné pays un événement très ordinaire. « Parmi les femmes ramenées prisonnières de guerre, dit le capitaine Cruyse, il y en avait une qui excitait un intérêt particulier par sa jeunesse et sa beauté. Tandis que les autres prisonnières causaient entre elles, celle-ci assise à l'écart demeurait silencieuse et comme abîmée dans sa douleur. On nous apprit que son père, qui était un chef de quelque importance à la rivière Tamise, avait été tué par le guerrier dont elle était devenue l'esclave, et nous remarquâmes celui-ci assis à quelque distance de cette malheureuse durant la plus grande partie de la journée. Ce jeune homme, de la plus belle apparence, était frère de Tawi, le principal chef de Rangui-Hou. Les scènes extraordinaires dont nous fûmes témoins nous retinrent là jusqu'au soir, et comme nous nous préparions à partir, nous fûmes attirés par des cris et des lamentations des plus douloureuses vers l'endroit où se trouvaient les prisonnières. Nous vîmes alors l'intéressante jeune fille dans une situation qui aurait attendri le cœur le plus barbare. Le guerrier qui avait tué son père ayant coupé la tête l'avait conservée par le procédé particulier à ces insulaires. L'ayant tirée d'un panier dans lequel il l'avait tenue jusqu'alors cachée, il la jeta dans le sein de la malheureuse fille. Aussitôt, dans un transport de frénésie impossible à décrire, celle-ci s'empara de cette tête, et pressant ce nez inanimé contre le sien, suivant la coutume de s'embrasser chez ces peuples, elle tint la tête dans cette position jusqu'à ce qu'elle fût entièrement inondée de ses larmes; puis l'ayant placée à terre à côté d'elle, elle saisit un morceau de coquille tranchante, et s'en servant pour labourer sa figure, elle se défigura entièrement en quelques minutes, et tellement qu'il ne lui resta plus une seule trace de sa beauté première. Elle commença par se déchirer les bras, puis la poitrine, enfin le visage. Chaque incision suffisait pour faire jaillir un ruisseau de sang. Elle semblait absolument insensible à la douleur physique, et emportée par son chagrin, elle poursuivait son opération avec un courage héroïque. Le jeune homme, dont la cruauté avait donné lieu à cet affreux spectacle, s'amusait de l'horreur qu'il nous inspirait. Reprenant la tête par les cheveux, qui étaient longs et noirs, il nous la proposa pour une hache. Il la tournait en divers sens pour en mieux faire ressortir tous les avantages; et comme il ne se présentait aucun acquéreur, il la remit dans son panier. »

Il faut espérer que cette malheureuse jeune fille n'aura pas eu long-temps à vivre à côté de ce monstre, et qu'il n'aura pas tardé de la dépêcher pour en faire un repas. Il arrive, en effet, comme je l'ai déjà indiqué, que les prisonniers sont quelquefois conservés en domesticité, mais un beau jour assommés pour servir à un repas. M. Marsden, dans le cours de l'un de ses courageux voyages dans l'intérieur de l'île, fut témoin, et à son insu presque acteur, d'une scène de ce genre qui me paraît bien caractéristique. Il avait été reçu très cordialement et avec un grand empressement d'hospitalité chez un des principaux chefs du pays, et considérait curieusement les gens de tout rang dont il était était entouré, lorsque tout-à-coup, sur quelques paroles dites fort tranquillement par la femme du chef, je n'ose pas dire la princesse, il vit une jeune fille de quinze à seize ans, dont il avait remarqué la tournure et la bonne grâce, fondre en larmes avec les marques de la plus profonde douleur. S'informant aussitôt du sujet de ce chagrin, il apprit que la maîtresse venait d'ordonner au cuisinier de la tuer pour la faire rôtir et la servir au souper du révérend avec des patates bouillies. On devine que M. Marsden s'interposa aussitôt et obtint la grâce de la malheureuse enfant; mais ce ne fut sans doute qu'un ajournement. Rien n'est plus ordinaire que de tuer ainsi les esclaves pour un repas. Ces insulaires estiment surtout la chair des femmes et des enfants. Les missionnaires anglais ont eu plusieurs fois occasion de sauver la vie à des malheureux ainsi exposés. C'est un singulier contraste que de voir ce cannibalisme étalant tranquillement ses scènes d'horreur à la porte de ces braves missionnaires, qui, dans leur modeste salon, prenant leur thé en famille, selon leur mode nationale, avec leurs jeunes femmes et leurs enfants, exerçant tous quelque métier, ouvrant dans leur maison des écoles d'enfants, prêchant la Bible, semblent vivre dans un autre monde. « Un jeune homme, dit dans son journal John King, un des missionnaires, s'est décidé à tuer son esclave qui est une femme faite, et qui fait partie de l'établissement depuis notre arrivée. Cet homme est un des charpentiers de M. Hall, et l'un de ceux pour qui nous avons une affection particulière. La pauvre femme, fatiguée de se cacher, s'est armée de courage pour le moment fatal. En conséquence elle est venue embrasser ses enfants et faire ses adieux à madame King; elle est allée ensuite chez tous les Européens qui sont ici pour leur dire aussi adieu. Enfin, elle s'est rendue au village de Rangui-Hou pour recevoir le coup fatal en poussant des cris sur sa route. Mais un blanc lui a donné une hache pour l'offrir à son maître, afin de voir ce qui en résulterait : cela lui a sauvé la vie pour cette fois. » Voici une autre anecdote que je trouve encore dans ce journal, à peu près à la même date. « Un jeune homme, nommé Toudi-Ika, a tué un petit garçon qu'il avait amené prisonnier quelque temps auparavant de la partie du Sud. Les naturels de Rangui-Hou lui coupèrent la tête, trièrent les entrailles, prirent le derrière et le firent rôtir pour le manger. M. Leigh, qui était venu nous faire visite sur *l'Active* vit ce corps devant le feu ; il donna une hache en échange, et apporta le corps à l'établissement, où il l'enterra en présence d'un grand nombre de naturels. » Mais on voit par la suite du journal que la publicité de ces funérailles eut un mauvais effet : les petits garçons de l'école tenue par les missionnaires s'en vinrent de grand matin, avant le lever de ceux-ci, déterrer le corps qui était dans le jardin pour s'en emparer. Les missionnaires s'habillèrent en toute hâte, et allèrent reprendre le corps qu'ils remirent dans sa tombe; mais comme c'était un dimanche, leurs écoliers leur reprochèrent de violer la loi du dimanche. Voilà une singulière manière de profiter des enseignements religieux.

Il faut espérer cependant que les missionnaires anglais parviendront peu à peu à triompher de l'endurcissement de ce peuple. Cependant la religion de ces missionnaires n'est peut-être pas parfaitement propre à la bonne conversion de ces peuples, c'est-à-dire à un changement qui, tout en conservant ce qu'il y a de vaste et de hardi dans leur caractère national, adoucisse cependant les cœurs en leur faisant sentir tous les liens de la fraternité. Peut-être même les colonies anglaises jugeront-elles plus profitable de faire disparaître les populations indigènes comme elles l'ont déjà à peu près fait pour celles de Van-Diémen et des autres points de l'Australie sur lesquels elles se sont portées. Ce serait une perte réelle pour le monde; car qui oserait dire que l'Église ne pourrait pas faire de ces sauvages ce qu'elle a fait jadis des Normands et des autres barbares qu'elle a si merveilleusement transformés en quelques siècles ? Malgré les affreuses coutumes que nous venons de rapporter, il y a au fond de ces peuples, comme chez les Grecs d'Homère, un certain principe d'héroïsme et de grandeur qu'on ne saurait méconnaître. « Depuis que j'ai fait connaissance

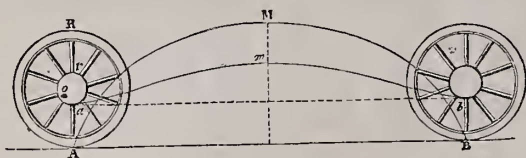
avec les peuples de la Nouvelle-Zélande, dit M. Marsden, je les ai toujours considérés comme la plus belle et la plus noble race de païens connus dans le monde. J'ai toujours été persuadé que si l'on pouvait introduire chez eux les arts de la civilisation et la connaissance de la religion chrétienne, on en ferait une grande nation ; mais je suis encore plus confirmé dans cette opinion depuis que je les ai visités. » Voilà pourquoi il me semble si malheureux que la France se soit laissé devancer dans l'action qu'elle avait á exercer sur la conversion de la Nouvelle-Zélande! Puissent les courageux missionnaires qui viennent d'y mettre pied tout-à-l'heure en son nom réparer par leur persévérance cette grande faute!

LA ROUE D'ARISTOTE.

Tel est le nom donné à une question complétement oubliée maintenant, mais qui fut long-temps fameuse, et sur laquelle des esprits supérieurs se sont exercés pendant le moyen âge, et jusque vers le commencement du siècle dernier.

Aujourd'hui que des notions saines sur la mécanique ont pénétré dans l'enseignement élémentaire, nous avons peine à comprendre tout le merveilleux dont la question de la *roue d'Aristote* s'est trouvée si long-temps revêtue. L'impossibilité de l'éclaircir d'une manière satisfaisante était passée en proverbe. La roue d'Aristote, disait-on, torture d'autant plus l'esprit qu'on l'examine plus attentivement (*Rota Aristotelis quæ magis torquet quo magis torquetur*). Le grand Galilée lui-même n'avait pas réussi dans l'explication qu'il en avait donnée, et le P. Tacquet pouvait se croire autorisé par cet insuccès à écrire dans la Dissertation qu'il faisait imprimer à Louvain en 1668 : « La rotation d'un cercle sur un plan contient des paradoxes si grands et si nombreux, qu'elle doit être regardée comme un des principaux mystères de la nature. »

Voici en quoi consiste la question. Une roue de voiture OR roule sans glisser sur un chemin en ligne droite AB.



Un clou A fixé à la bande ou *jante* de la roue, et qui touchait le sol en A au moment du départ, l'atteindra de nouveau en B, lorsque la roue aura fait un tour entier : par conséquent, la ligne droite AB sera égale au développement de la circonférence de la roue. Or, pendant que la roue fait un tour, la circonférence *or* de son moyeu en fait un aussi ; et un clou *a* fixé à ce moyeu dans la même verticale que A au moment du départ, se trouvera en *b* après un tour complet, de manière à correspondre encore à B. La droite *ab* étant comme AB égale à la circonférence de la roue, et bien plus grande que le pourtour du moyeu, il en résulte que celui-ci a parcouru une ligne droite plus longue que sa propre circonférence. Le fait est certain ; mais comment est-il possible? disaient Aristote et ses commentateurs. Ne faudrait-il pas que ce moyeu ne tournât pas toujours, et que dans des intervalles de temps, entremêlés à ceux où il tournerait, il ne se mût qu'en ligne droite? Or certainement cela n'est pas, et il tourne sans cesse aussi bien que la roue elle-même. Comment résoudre ce paradoxe ?

Un peu d'attention suffit pour cela, dès que l'on admet la notion du *mouvement composé.* En effet, le mouvement du clou *a* est composé de deux autres : d'un mouvement rectiligne imprimé à tout le moyeu *or* dans le sens du chemin, et d'un mouvement circulaire autour du centre O. Or, de ces deux mouvements, le rectiligne étant le plus rapide, le point *a* parcourra pendant un instant, si petit qu'on veuille l'imaginer, une longueur plus considérable dans le sens du chemin *ab* qu'autour du centre de rotation O. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le moyeu *or* ait parcouru une droite *ab* plus longue que son pourtour ; car cela a eu lieu avec une espèce de glissement ou de *rasion* en chacun des points du mouvement.

Tel est le fond de l'explication que de Mairan donna en 1715, et que Fontenelle analysa avec éloges dans l'Histoire de l'Académie des sciences de cette année. Ajoutons que cette solution était devenue bien facile à imaginer depuis que les géomètres s'étaient occupés des *roulettes* ou *cycloïdes* de différentes espèces. On voit sans peine, en effet, que pendant le mouvement de progression de la roue, le clou A décrit une *cycloïde* ou *roulette* à proprement parler AMB (voyez 1835, p. 205), et que le clou *a* décrit une *cycloïde allongée amb.*

Ce rapprochement suffit pour nous justifier d'avoir attiré un instant l'attention de nos lecteurs sur une des subtilités que le moyen âge avait empruntées à la Grèce. Nous devons en effet plusieurs applications d'une haute utilité pratique aux recherches théoriques des géomètres sur les roulettes. Les dents de certains engrenages sont taillées en forme d'*épicycloïdes*, ou de roulettes produites dans le mouvement d'une circonférence sur une autre; la considération d'une courbe de ce genre a conduit Lahire à une ingénieuse transformation de mouvement que l'on emploie dans les pompes; enfin, c'est à la connaissance approfondie de la propriété *tautochronique* (1835, p. 205) de la cycloïde que nous devons l'application du pendule aux horloges, un des plus beaux titres de gloire du célèbre Huygens.

LES BIBÉRÉS.

Dans les jeunes qui étaient seulement ordonnés par la règle de leur couvent, les moines ne jeunaient que jusqu'à nones, au lieu de jeuner jusqu'au soir comme ils le faisaient pendant le carême, et le soir ils allaient au réfectoire prendre un seul verre d'eau ; c'était ce qu'on appelait *les bibérés.* Cet usage subsista jusqu'à la fin du troisième siècle. Plus tard, à ce rafraîchissement on ajouta un morceau de pain; mais il fallait chaque jour en demander la permission au supérieur, comme on le faisait à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Lorsqu'on était arrivé au réfectoire, le religieux qui servait venait se mettre à genoux devant le supérieur, et disait tout haut : *Detur, si placet, fratribus tantisper panis, ne noceat potus* (Qu'il soit donné, s'il vous plaît, tant soit peu de pain aux frères, pour que la boisson ne fasse aucun mal). Le supérieur répondait : *Detur.*

Ce n'est pas l'étendue du pays sur lequel un homme a dominé qui détermine la nature de son génie, mais sa conduite politique, et le parti qu'il a su tirer de sa position et de toutes les choses à sa portée. Sous ce rapport, que de chefs de petits Etats ont développé plus d'intelligence, dans leur étroite sphère, que des gouverneurs de grands empires qui étonnent par les masses qu'ils régissent.

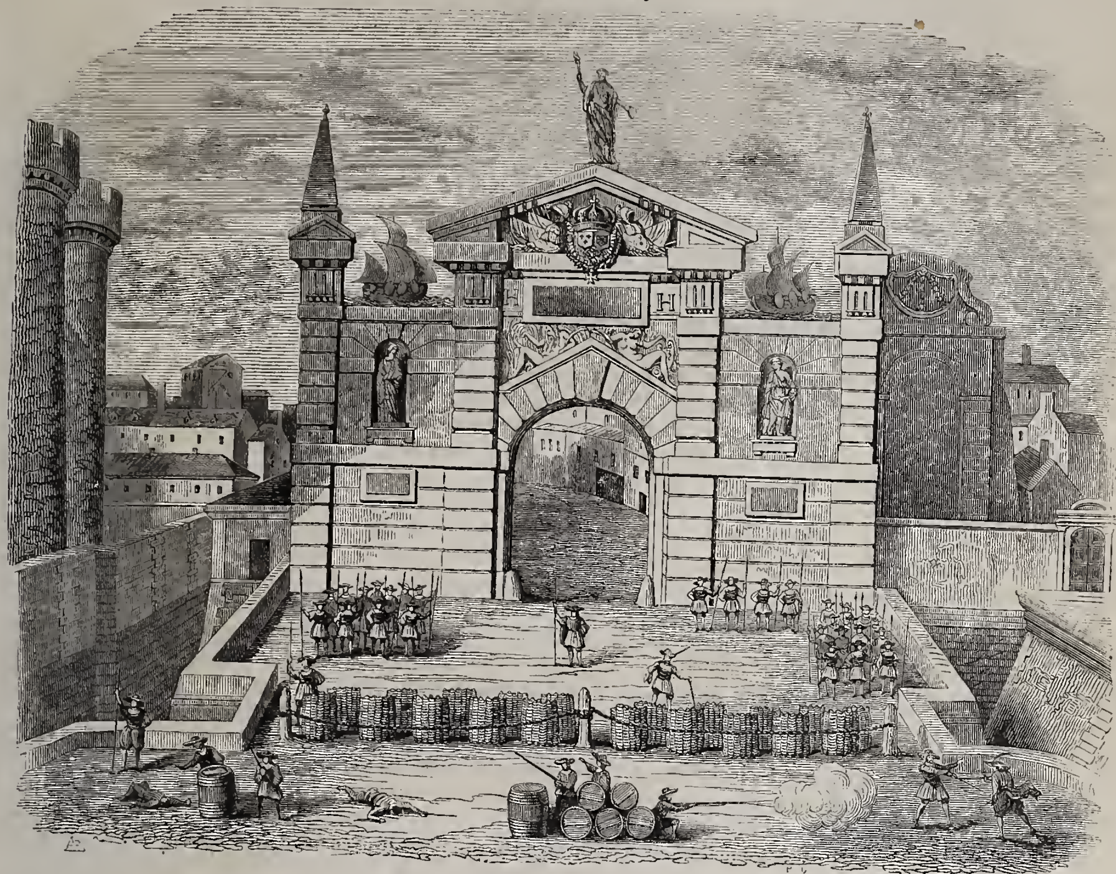
J. SALVADOR, *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu.*

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.*

(Premier article.)



(Les Barricades à la porte Saint-Antoine en 1648, d'après une ancienne estampe. — Voy. p. 299.)

Amoureux (Guerre des). La paix signée à Bergerac, le 17 septembre 1577, entre les catholiques et les huguenots, venait à peine de mettre fin à la sixième guerre civile, que déjà les deux partis s'apprêtaient à reprendre les armes. Henri de Bourbon, roi de Navarre, et sa femme, la célèbre Marguerite de Valois, faisaient leur séjour à Nérac, où, dit cette dernière dans ses Mémoires : « La cour étoit si belle et si plaisante, que nous n'enviions point celle de France, moi y étant avec bon nombre de dames et filles, et le roi mon mari étant suivi d'une belle troupe de seigneurs et de gentilshommes aussi honnêtes gens que les plus galans que j'ai veu à la cour, et n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils étoient huguenots. » Cette cour dont Marguerite fait un si bel éloge, se composait de jeunes seigneurs frivoles, sans conscience, sans mœurs, et que leurs continuelles galanteries avaient fait surnommer *les Amoureux*. Pauvres pour la plupart, et ne vivant que de pillage, ils réussirent, en 1580, à faire recommencer la guerre que le traité de Fleix termina le 26 novembre de la même année. Dans cette guerre, à laquelle ils donnèrent leur nom, on ne songea qu'à piller et à dévaster les châteaux et les églises. Les catholiques eurent partout l'avantage. Le seul succès des huguenots fut la prise de Cahors. Six jours entiers on se battit dans les rues de cette ville. En vain les troupes protestantes, mourant de fatigue, de faim et de soif, supplièrent-elles plusieurs fois le roi de Navarre de faire sonner la retraite; Henri, dont les pieds étaient déchirés et pleins de sang, dont la cuirasse et le casque étaient percés d'arquebusades, refusa opiniâtrement de céder. Une fois la victoire décidée, les massacres et les pillages commencèrent, « et l'on ne s'y épargna pas, » dit Sully, qui pour sa part trouva une petite cassette en fer renfermant quatre mille écus d'or.

Angelus du duc de Bourgogne. Jean sans-Peur, duc de Bourgogne, après avoir fait assassiner à Paris, le 23 novembre 1407, Louis, duc d'Orléans, avoua son crime dans une assemblée des princes du sang, et se vit obligé, pour éviter le châtiment qu'il méritait, de s'enfuir au plus vite. Il n'échappa qu'à grand'peine à une troupe de cavaliers qui le poursuivirent à outrance. Il arriva dans ses États à une heure de l'après-midi; et, en mémoire du péril qu'il avait couru, il ordonna que dorénavant les cloches sonneraient à cette heure. Cette sonnerie s'appela depuis l'*Angelus du duc de Bourgogne.*

Aniers (Journée des). Le congrès assemblé, en 1511,

* On rencontre aux différentes époques de notre histoire des dénominations singulières appliquées par l'usage à des événements, à des partis, ou à certaines classes d'individus, et dont il n'est possible aujourd'hui de retrouver l'origine ou la signification qu'en recourant à des ouvrages peu communs, et en général fort volumineux. Nous avons pensé qu'il serait utile de donner un choix de ces mots curieux et bizarres, en y joignant des explications empruntées le plus ordinairement à des sources contemporaines et originales.

Nous avons adopté l'ordre alphabétique, qui nous a paru se prêter le mieux aux recherches. Cette forme nous oblige d'avertir les lecteurs que nous nous sommes arrêté à l'année 1789. Nous ne nous sommes pas non plus occupé des qualifications données aux hérésies; elles sont trop nombreuses pour ne pas nécessiter un article spécial. Ainsi on ne devra pas s'étonner de voir omis dans notre vocabulaire les mots *Albigeois*, *Barbets*, *Béguins*, *Patérins*, *Vaudois*, et autres du même genre.

à Mantoue, pour la pacification de l'Italie, ayant été rompu par les intrigues du pape Jules II, qui voulait à tout prix satisfaire sa haine contre la France, les hostilités recommencèrent entre les Français et les troupes du pape. Celles-ci s'étaient retirées sous les murs de Bologne, lorsque le maréchal de Trivulce vint canonner la ville. Les Bolonais lui ouvrirent leurs portes, et les Français, les bourgeois, les paysans des montagnes voisines, fondirent tous ensemble sur l'armée papale qui s'éloignait en désordre. « Jamais, dit l'historien du *bon chevalier sans paour et sans reprouche* (Bayard)', jamais ne feut vue si grosse pitié de camp; car tout leur bagage y demeura; artillerie, tentes et pavillons, et y avoit tel François qui lui seul menoit cinq ou six hommes d'armes du pape, ses prisonniers, et en fut un qui avoit une jambe de bois, appelé La Baulme, qui en avoit trois liés ensemble. Ce fut une grosse défaite et gentement exécutée. Ce bon chevalier sans peur et sans reproche y eut honneur merveilleux, car il menoit les premiers coureurs. » Fleurange raconte d'où vint le surnom donné à cette journée : « Qui eust eu affaire, dit-il, le long du grand chemin, de hardes, malles et autres bagages, il y en eût trouvé assez; et fit-on gros gain, et parce qu'il y eut tant de mulets pris dedans les fossés, sur le grand chemin et autres parts, fut nommé par les François la journée des *Aniers*. » Ce fut après cette victoire que Trivulce écrivit à Louis XII que dorénavant « il coucheroit en lit, et ne porteroit plus que des éperons de bois. »

Année de Corbie. On appelle ainsi l'année 1636 où la prise de Corbie sembla mettre la France à deux doigts de sa perte. Richelieu, après une longue hésitation, s'était décidé à engager la lutte avec la maison d'Autriche, au moment où le parti suédois et protestant était près d'être accablé en Allemagne. Cette guerre, déclarée le 26 mars 1635, s'ouvrit à la fois de quatre côtés: sur l'Escaut, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. La première campagne fut loin de répondre aux espérances du cardinal. Celle de 1636 fut encore plus désastreuse. Pendant que le duc de Rohan continuait ses habiles opérations dans la Valteline, que Weimar et le cardinal de Lavalette étaient occupés sur la Sarre, et que le prince de Condé (Henri II) échouait au siége de Dôle, Piccolomini, le cardinal Infant et le célèbre partisan Jean de Werth, à la tête d'une immense cavalerie, se jetèrent sur la Picardie laissée sans défense. En peu de jours, ils enlevèrent La Capelle, le Catelet, franchirent la Somme, repoussèrent les Français sur l'Oise, et enfin firent capituler Corbie au mois d'août. Dans ces circonstances critiques, Richelieu, accablé par les souffrances physiques, par les inquiétudes et les soucis de tout genre, trahi de tous les côtés, tomba dans le plus profond découragement, et s'enferma dans son palais où il s'entoura de gardes. Il paraît que ce fut le fameux capucin connu sous le nom de père Joseph qui releva son âme abattue, et lui rendit toute son énergie. Le peuple s'ameutait dans les rues et se montrait si exaspéré que, lorsqu'il fut question d'aller assister à une délibération à l'Hôtel-de-Ville, les amis du cardinal s'opposèrent à cette démarche. « Mais, dit Fontenay-Mareuil, le cardinal qui avoit assurément une âme très grande et très élevée, méprisant tout ce qu'ils disoient, y alla, et même encore sans cette multitude qui l'accompagnoit ordinairement, et quasi tout seul, n'ayant dans son carrosse que trois ou quatre personnes, et autant à cheval derrière lui.

Bientôt les mesures les plus énergiques furent prises non seulement « pour arrêter les progrès des ennemis, mais pour les rechasser dans leur pays avec autant de crainte qu'ils étoient entrés avec hardiesse dans le nôtre. » Le roi s'adressa à toutes les compagnies du Parlement, Chambre des comptes, Cour des aides, etc., et aux sept corps des marchands et des artisans de Paris, pour leur demander leur aide et leur assistance. Le Parlement, chez lequel on trouva si rarement intelligence politique et patriotisme, ne chercha qu'à entraver les mesures du roi, qui se vit obligé de lui interdire toute délibération. Il n'en fut pas de même chez les classes inférieures; « et particulièrement, dit Richelieu dans ses Mémoires, les sept corps des métiers; ils allèrent dès le lendemain trouver le roi qui les reçut dans sa grande galerie, et lui firent offre de leurs personnes et de leurs biens avec une si grande gaieté et affection, que la plupart d'eux lui embrassoient et baisoient les genoux; ensuite ils dressèrent un rôle du nombre d'hommes que chacun d'eux pouvoit lever et soudoyer, et le mirent entre les mains du lieutenant civil, comme aussi le rôle et les noms des hommes d'entre eux propres à porter les armes, afin que le roi s'en servît selon qu'il en auroit besoin. La même ordonnance fut envoyée à tous colléges, communautés, fabriques, monastères rentés, à laquelle tous obéirent avec un très grand zèle; de sorte qu'en moins de dix jours le roi eut de quoi lever et entretenir, trois mois durant, douze mille hommes de pied et trois mille chevaux. Les autres villes du royaume contribuèrent depuis, à proportion, avec une grande promptitude. »

En même temps, une ordonnance royale enjoignit à tous les hommes sans condition et en état de porter les armes, d'aller dans les vingt-quatre heures s'inscrire chez le maréchal de La Force. Tous les privilégiés et exempts de tailles durent se trouver, dans le délai de six jours, à Saint-Denis, montés et armés, sous peine d'être déchus de leurs priviléges. On enrôla les laquais et les ouvriers. Tous les ateliers furent fermés; tous les travaux publics et particuliers, suspendus. Chaque propriétaire d'un carrosse dut fournir un cheval avec un laquais ou un cocher; chaque maître de poste, un cheval avec ses postillons. Le roi fit ouvrir à tous ceux qui apporteraient des blés dans Paris les greniers des communautés, et leur abandonna sa propre galerie du Louvre pour en faire un marché public. Les propriétaires et les locataires de chaque maison furent tenus de fournir un homme avec une épée et un baudrier. « Et d'autant que les armuriers et les quincailliers, abusant de la nécessité publique, vendoient les armes à un prix excessif, Sa Majesté les modéra à un prix qui fut raisonnable. »

Des bateaux armés en guerre allèrent chercher les grains qui arrivaient par l'Aisne et l'Oise. Les habitants des bourgs et villages circonvoisins, travaillèrent à fortifier Paris, Saint-Denis, et à établir plusieurs camps retranchés. Hommes, femmes, enfants, tout le monde prit les armes. Le général espagnol Galas, avec 50 000 soldats, venait d'envahir la Bourgogne. Saint-Jean de Losne, petite ville mal fortifiée, ravagée par une épidémie, et qui ne renfermait que 150 soldats et 400 bourgeois. l'arrêta huit jours. Après deux assauts sanglants, les Impériaux furent obligés de renoncer à ce siége, « où il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui n'y fissent merveille à jeter des pierres aux ennemis et à porter du rafraîchissement aux soldats. »

Le roi eut bientôt sous ses ordres une armée de 40 000 hommes. Il se mit à leur tête avec le cardinal et le duc d'Orléans, et marcha droit à l'ennemi. Les espagnols reculèrent; mais, grâce à la trahison du duc d'Orléans et du comte de Soissons, qui, au milieu des périls de la patrie, complotaient l'assassinat du cardinal, ils purent se retirer sans être entamés. Ces deux seigneurs mirent ensuite le siége devant Corbie. Richelieu, prévenu qu'ils voulaient faire échouer l'entreprise, arriva subitement au camp, et fit enlever la place sous ses yeux. Pendant que les ennemis étaient ainsi chassés de la Picardie et de la Bourgogne, le général suédois Baner, qu'on appelait le *second Gustave*, battait les Impériaux à Witstock, et s'emparait de la Saxe. Le succès couronnait partout les efforts du cardinal et de la nation, et la France fut sauvée du plus grand péril qu'elle eût couru depuis la bataille de Saint-Quentin.

Armée souffrante. C'était l'armée des insurgés connus

sous le nom de *va-nu-pieds* (voy. 1839, p. 38). Elle avait pour chef un cordonnier d'Avranches.

ARMAGNACS, partisans de la maison d'Orléans, opposés aux *Bourguignons*. Ils tiraient ce nom de Bernard, comte d'Armagnac, qui s'était mis à leur tête, après l'assassinat de Louis, duc d'Orléans, par le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur (voy. *Cabochiens* dans ce vocabulaire; et *Charles d'Orléans* dans notre quatrième volume, p. 258). La lutte de ces deux partis faillit causer la ruine de la France, et dura jusqu'au traité d'Arras, conclu, en 1435, entre Charles VII et Philippe-le-Bon.

BAGAUDES, paysans insurgés de la Gaule, appelés ainsi, suivant plusieurs, du mot gaulois *bagad*, attroupement. Cette révolte, causée par la profonde misère où étaient plongés les habitants des campagnes, et par les odieuses vexations des agents du fisc, eut lieu vers l'an 270 de notre ère. Autun fut assiégé par les Bagaudes, emporté d'assaut après un siége de sept mois, et entièrement dévasté. Les mesures à la fois fermes et conciliatrices de l'empereur Claude-le-Gothique parvinrent à comprimer ce mouvement populaire, qui éclata de nouveau d'une manière plus terrible sous Dioclétien. Les insurgés pillaient, brûlaient les cités et les villages des sénateurs, poursuivaient et massacraient les officiers impériaux. Deux hommes, Ælianus et Amandus, au nom desquels on frappa des monnaies, furent élus empereurs. Ces succès furent de peu de durée. Après avoir vu leurs troupes battues et dispersées en plusieurs rencontres, Ælianus et Amandus furent assiégés dans un camp retranché situé près du confluent de la Seine et de la Marne, et périrent les armes à la main, après une héroïque résistance. Ce lieu, aujourd'hui Saint-Maur, conserva long-temps le nom de *camp des Bagaudes*. Malgré ces désastres, la Bagauderie fut loin d'être anéantie; elle se réfugia dans les montagnes, les forêts et les contrées les plus sauvages de la Gaule, comme dans les pays Basques et l'Armorique, où, jusqu'à la chute de l'empire romain, elle subsista sans interruption, se recrutant de proscrits et d'esclaves fugitifs.

BARRE-A-BAS. C'était en 1616, sous le gouvernement de Marie de Médicis, le cri de ralliement de la faction du prince de Condé (Henri II, père du grand Condé). Ce mot, fort célèbre à cette époque, annonçait, disait-on, l'intention de faire monter le prince sur le trône, car en ôtant de ses armes la barre qui s'y trouvait, il n'y restait que les trois fleurs-de-lis, armoirie du roi de France. Ses amis prétendaient, au contraire, que ce n'était qu'une plaisanterie contre Barberi, contrôleur-général des finances, dont le nom avait été dans une orgie changé en celui de *Barabas*. Quoi qu'il en soit, rien n'était plus connu que les projets ambitieux du prince de Condé, projets qui semblent avoir été héréditaires dans sa famille (voyez 1841, p. 50).

BARRICADES (Journée des). Deux insurrections populaires portent ce nom dans notre histoire. Pour la première, qui eut lieu le 12 mai 1588, nous renvoyons à notre premier volume, p. 111. La seconde éclata au mois d'août 1648. Anne d'Autriche, régente pendant la minorité de Louis XIV, et son ministre Mazarin, irrités de la résistance qu'ils trouvaient dans le parlement, firent arrêter le conseiller Broussel et deux autres magistrats. Cette nouvelle, répandue à Paris, y causa une extrême agitation.

« Le mouvement, dit le cardinal de Retz dans ses Mémoires, fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyoit les enfants de cinq et six ans avec les poignards à la main; on voyoit les mères qui les leur apportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la ligue avoit laissées entières. Je vis entre autres une lance traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. M. de Brissac me fit remarquer un hausse-cou de vermeil doré, sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III étoit gravée avec cette inscription : *Saint Jacques Clément*. Je fis une réprimande à l'officier qui le portoit, et je fis rompre le hausse-cou à coups de marteau publiquement sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : *Vive le roi !* mais l'écho répondit : *Point de Mazarin !* »

Le tumulte dura deux jours. La reine, furieuse, fut forcée de relâcher Broussel, et à peine fut-il délivré que les barricades disparurent et que tout rentra dans l'ordre.

De nombreuses pièces de vers furent faites à cette occasion; nous donnons ici une chanson qui a été imprimée seulement depuis quelques années.

Alleluya sur les barricades.

Ce fut une estrange rumeur,
Lorsque Paris tout en fureur,
S'émeust et se barricada.
Alleluya !

Sur les deux heures après disné,
Dans la rue Saint-Honoré,
Toutes les vitres on cassa.
Alleluya !

Le maréchal de L'Hospital *
Fut sur le Pont-Neuf à cheval,
Afin de mettre le holà.
Alleluya !

Un tas de coquins en émoi
Lui fit crier : Vive le roy !
Tant de fois qu'il s'en enrhuma.
Alleluya !

Aussitôt le grand-maître ** y vint,
Suivi de braves plus de vingt,
Montés chacun sur un dada.
Alleluya !

Mais pour faire trop l'arrogant,
Et n'estre pas si complaisant,
Bien lui prit qu'il s'en retourna.
Alleluya !

. . . .

On vit monsieur le cardinal,
De rage que tout alloit mal,
Ronger les glands de son rabat.
Alleluya !

On entendit toute la nuit
Par la ville un étrange bruit
De courtauts disant : Qui va là ?
Alleluya !

Chastillon se trouva surpris,
Lorsqu'en arrivant à Paris,
Un corps de garde l'arresta.
Alleluya !

Il leur dit, chapeau bas, ainsi :
Vive le roi, Broussel aussi,
Et tel autre qu'il vous plaira !
Alleluya !

* François de L'Hospital, comte de Rosnay. Voltaire l'a oublié dans sa nomenclature des maréchaux du siècle de Louis XIV, ou plutôt il l'a confondu avec son frère aîné Nicolas de L'Hospital, duc de Vitry, aussi maréchal de France.

** Le duc de La Meilleraye.

Si les bourgeois eussent voulu,
Le cardinal estoit pendu;
Mais son bonnet on respecta.
Alleluya!

Or, prions tous notre Seigneur
Pour cet illustre sénateur *,
Dont à jamais on parlera.
Alleluya!

BÉGARRATS. C'était le nom que l'on donnait à la fin du seizième siècle, en Provence, aux réformés qui suivaient le parti du roi.

BOUCHERS. Voyez *Cabochiens.*

BOUCHERS DE LA TOURNELLE. On désignait ainsi au dernier siècle les magistrats qui composaient le tribunal siégeant à la chambre des Tournelles. Ce surnom était mérité par l'excessive sévérité, pour ne pas dire la cruauté, qu'ils déployaient dans l'exercice de leurs fonctions.

BOURGUIGNONS. Voyez *Armagnacs.*

BRABANÇONS. Troupes mercenaires qui commencèrent à paraître en France vers la fin du douzième siècle. Ce nom leur venait du pays (le Brabant) qui en avait fourni le plus grand nombre. On les appelait encore *routiers* (*ruptuarii*), parce qu'on les trouvait toujours rompus et débandés sur les routes; et *cottereaux* ou *cotterets*, d'après les couteaux dont ils étaient armés.

* Broussel.

PRÉSENTATION DE LA CROIX DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

AU DUC D'ANJOU, DEPUIS LOUIS XV, LE JOUR DE SA NAISSANCE.

1710.



(D'après un almanach orné de 1711. — Voy. p. 6.)

Le samedi 15 février 1710, au château de Fontainebleau, le roi Louis XIV fut réveillé à sept heures: c'était une heure plus tôt qu'à l'ordinaire. Quel événement grave nécessitait cette infraction aux règles sévères de l'étiquette? Madame la duchesse de Bourgogne, Adélaïde de Savoie, princesse pleine de grâce et d'esprit, épouse du petit-fils du roi, l'enfant gâté, le charme et le bonheur du vieux monarque, allait être mère. Louis XIV, d'après les détails minutieux que Saint-Simon a enregistrés dans ses Mémoires, s'habilla diligemment pour se rendre auprès de sa petite-fille. A huit heures trois minutes et trois secondes naquit un duc d'Anjou (devenu depuis le roi Louis XV, le 1er septembre 1715). Ce prince fut sur-le-champ ondoyé suivant l'usage (v. 1841, p. 100), par le cardinal de Janson, dans la chambre même où il était né. Emporté ensuite sur les genoux de la duchesse de Ventadour dans la chaise à porteurs du roi, il fut accompagné jusqu'à son appartement par le maréchal de Boufflers et par des gardes-du-corps avec des officiers. Un peu après, le duc de La Vrillière lui porta le cordon bleu, et toute la cour l'alla voir.

Nous avons déjà rappelé (voy. 1841, p. 102) comment en moins d'une année le duc d'Anjou perdit son grand-père, sa mère, son père et son frère. Le 6 mars 1712, les deux enfants, fils de France, le duc de Bretagne et le duc d'Anjou, souffrants depuis quelques jours, furent très mal, et atteints des marques de rougeole qu'on avait vues au dauphin et à la dauphine. Le mardi 8 mars, le petit dauphin mourut un peu avant minuit. Le duc d'Anjou, âgé de deux ans, qui était destiné à un des plus longs règnes de la monarchie, fut lui-même en danger de mort. La duchesse de Ventadour, aidée des femmes de la chambre, s'en empara; elles ne le laissèrent point saigner et proscrivirent tout remède. Grâces à leurs soins, le jeune dauphin se rétablit. On voulut voir une sorte de miracle dans sa conservation. On répandit en même temps le bruit que cet enfant, dont la convalescence fut pénible, avait été sauvé par un contre-poison apporté de Turin par madame de Verrue, et remis à madame de Ventadour.

Ces morts précipitées avaient jeté le roi, la cour, le royaume dans une profonde stupeur. Tout le monde crut à des empoisonnements, auxquels cependant l'existence et le long règne de Louis XV ont donné un démenti.

L'*Ordre du Saint-Esprit*, nommé aussi plus tard *Cordon bleu*, avait été institué par Henri III, au mois de décembre 1578, en mémoire de son élection au royaume de Pologne le jour de la Pentecôte de l'année 1573, et de sa succession au royaume de France à pareil jour de l'année suivante 1574, après la mort de Charles IX son frère. A cette époque, d'ailleurs, l'Ordre de Saint-Michel se trouvait tellement avili par le grand nombre de ceux à qui on l'avait donné, qu'on l'appelait par dérision *le collier à toutes bêtes* (v. 1841, p. 299). L'an 1601, Henri IV, à la naissance du dauphin de France, qui lui succéda sous le nom de Louis XIII, lui donna la croix de l'ordre du Saint-Esprit et le cordon bleu. En 1607, il fit assembler les membres de l'Ordre, pour leur déclarer « qu'il voulait donner la croix et le cordon bleu à son petit-fils le duc d'Orléans, comme il avait fait au dauphin, et à l'avenir à tous ses enfants mâles étant en bas-âge, pour les faire connaître à tout le monde par cette marque d'honneur » : usage que ses successeurs ont constamment suivi.

Les Grecs regardaient le mariage comme une chose si essentielle au bien public, qu'il était permis aux femmes lacédémoniennes de battre et de souffleter publiquement les vieux garçons, une fois l'année au moins, et ce singulier anniversaire se célébrait au pied des autels, dans une fête solennelle.

RÉPÉTITION, PLÉONASME, RÉDONDANCE.

L'accumulation de mots inutiles pour un sens connu a trois nuances:

La première est la répétition, qui est une superfluité d'expressions identiques.

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu.

Dans cet exemple, elle est, comme on sait, une figure très heureuse.

La seconde est le pléonasme, qui est une superfluité

d'expressions équivalentes, comme dans le discours de Target : « La paix et la concorde, suivies du calme et de la » tranquillité. »

La troisième est la rédondance, qui ne diffère du pléonasme que parce que les termes ne sont pas absolument synonymes, et forment une gradatiou à la vérité presque insensible. Il y en a des exemples dans tous les écrivains *périodistes*. (*Examen critique des Dictionnaires de la langue française.*)

COCOMERARI.

(Voy. l'Aquaiolo à Naples, 1840, p. 281.)

C'est surtout pendant l'été que le cocomeraro (marchand de melons d'eau, ou courges-pastèques) s'établit sur les places publiques des villes d'Italie. L'échafaudage où il étale ses fruits est orné de feuilles et de fleurs. Quelquefois il offre des bancs et même des tables à ses pratiques. Ce qui étonne d'abord les étrangers, c'est son agitation incroyable, ce sont ses cris, ses gestes furibonds pour attirer les passants : il va, il vient, il étend les bras, il les ferme sur la poitrine; on pourrait croire qu'il réclame l'assistance publique pour quelque événement extraordinaire, et qu'on l'a volé ou battu. On dirait qu'il a une douzaine de voix dans la poitrine à son service, et qu'il joue à lui seul tout un drame ; on est assourdi. Est-on engagé près de lui dans une conversation, on achèterait volontiers son étalage tout entier si l'on pouvait espérer acheter en même temps son silence. En somme, ce vacarme lui réussit. Le peuple italien aime assez cette emphase bruyante où se rencontrent parfois des saillies heureuses. On s'arrête, on approche. L'habile charlatan se précipite sur ses melons, il leur plonge au sein son long



(Un Marchand de pastèques en Italie, d'après Thomas.)

coutelas, il en fait ruisseler le jus, il les dépèce avec une agilité de mouvement égale à celle de sa langue ; il en met des tranches, bon gré mal gré, dans toutes les mains, et il faut voir alors toutes ces larges bouches ouvertes engloutissant la chair aqueuse, tous ces yeux satisfaits, cet air souriant ; les convives se rapprochent, les voix se croisent, le marchand quête les félicitations ; si on le raille, et si l'on déprécie malignement sa marchandise, il sait répondre, et il en prend occasion de vendre une pastèque de plus. La place s'anime, s'égaie : point d'ivresse, point de disputes, point de ces hideux spectacles ordinaires dans les cabarets et les tavernes. La modeste boutique du cocomeraro n'est pas l'une des moindres distractions de la promenade du soir.

Un voyageur spirituel a donné quelques détails curieux sur les cocomerari de Naples.

« Les beaux cocomeri, dit-il, viennent de Castellamare ; ils ont un aspect à la fois joyeux et appétissant ; sous leur enveloppe verte, ils offrent une chair dont les pepins violets font encore ressortir le rose vif. Un cocomero de la grosseur d'un boulet de quatre-vingts coûte de cinq à six sous. Il est vrai qu'un cocomero de cette grosseur, sous les mains d'un détailleur adroit, peut se diviser en mille ou douze cents morceaux.

» Chaque ouverture d'un nouveau cocomero est une représentation nouvelle : les concurrents sont en face l'un de l'autre ; c'est à qui donnera le coup de couteau le plus adroitement et le plus impartialement. Les spectateurs jugent.

» Le mellonaro prend le cocomero dans le panier plat où il est posé pyramidalement avec une vingtaine d'autres, comme sont posés les boulets dans un arsenal ; il le flaire, il l'élève au-dessus de sa tête, comme un empereur romain le globe du monde. Il crie : « C'est du feu ! » ce qui annonce d'avance que la chair sera du plus beau rouge. Il l'ouvre d'un seul coup, et présente les deux hémisphères au public, un de chaque main. Si au lieu d'être rouge, la chair du cocomero est jaune ou verdâtre, ce qui annonce

une qualité inférieure, la pièce fait fiasco; le mellonaro est hué, conspué, honni; trois chutes, et un mellonaro est déshonoré à tout jamais!

» Si le marchand s'aperçoit au poids ou au flair que le cocomero n'est pas bon, il se garde de l'avouer; au contraire, il se présente plus hardiment au peuple; il énumère ses qualités, il vante sa chair savoureuse, il exalte son eau glacée : — Vous voudriez bien manger cette chair! vous voudriez bien boire cette eau! s'écrie-t-il; mais celui-ci n'est pas pour vous, celui-ci vous passe devant le nez, celui-ci est destiné à des convives autrement nobles que vous. Le roi me l'a fait retenir pour la reine.

» Et il le fait passer de sa droite à sa gauche, au grand ébahissement de la multitude, qui envie le bonheur de la reine, et qui admire la galanterie du roi.

» Mais si au contraire le cocomero ouvert est d'une qualité satisfaisante, la foule se précipite, et le détail commence. »

Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.

MONTESQUIEU.

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 286.)

§ 2.

Nos trois voyageurs s'épuisèrent d'abord en cris inutiles et en témoignages de désolation; mais lorsqu'ils eurent perdu de vue, d'abord le jardin de la Cabane, puis la terre, une sorte de calme, produit par l'abattement bien plus que par la résignation, succéda à leur désespoir.

Tous trois demeurèrent immobiles, silencieux, et sans pensée.

Leur situation ne pouvait, en effet, être comparée à aucune autre. Dans la plupart des cas, les dangers auxquels un homme se trouve exposé ont pu être prévus de lui; il s'y est préparé au moins par des suppositions, des récits, des lectures; mais ici tout était imprévu; on ne pouvait rien attendre ni de sa propre volonté, ni du secours des autres. Nos trois voyageurs se trouvaient, pour ainsi dire, hors de la sphère humaine, sans prévisions possibles, et condamnés à ce courage passif qui fait attendre la mort sans pouvoir même en deviner l'instant.

Florence, à demi évanouie de terreur, avait caché son visage contre la poitrine de son frère, qui, flottant lui-même entre la crainte, l'étonnement et la douleur, ne trouvait aucun encouragement à lui donner.

Christian Loffman, assis à l'autre extrémité de la nacelle, semblait moins troublé, et jetait de temps en temps un regard de commisération sur Michel Ritter et sur sa sœur; mais le souvenir de leur inimitié et des insultes réciproques qu'ils venaient de se faire remplissait encore ces deux âmes et les tenait éloignées l'une de l'autre, même dans ce commun danger.

Cependant le ballon, abandonné aux vents de la nuit, flottait au hasard dans les cieux, tantôt fendant l'air rapidement comme une hirondelle qui regagne son nid, tantôt s'arrêtant au-dessus des montagnes comme un vautour qui plane. Quelquefois Ritter ou Loffman se penchaient en dehors, et alors, au fond de ce gouffre de ténèbres, ils apercevaient des lumières tremblantes et confuses qui leur indiquaient les villes ou les hameaux. Mais peu à peu ces dernières traces de la terre disparurent; le ballon avait atteint les régions plus élevées, et l'air devenait à chaque instant plus rare. Nos trois voyageurs commencèrent à se sentir oppressés. De sourds bourdonnements tintaient à leurs oreilles; des lancinations douloureuses parcouraient leur corps; et l'air toujours plus froid glaçait leurs membres engourdis. Florence, dont les forces étaient épuisées, se laissa glisser aux pieds de son frère.

— Que fais-tu? s'écria celui-ci.

— Je veux dormir, murmura la jeune fille.

— Réveille-toi! réveille-toi! reprit Michel effrayé; le sommeil, c'est la mort. Lève-toi, Florence!

Mais elle demeura immobile.

— Florence! répéta Michel éperdu... ô mon Dieu! elle ne m'entend pas; et nul moyen de la réchauffer...

— Prenez ce manteau, dit une voix.

Il releva la tête, et aperçut Loffman qui dépouillait une sorte de pelisse fourrée dont il était entouré.

— Mais vous-même? demanda Ritter surpris et touché.

— C'est aux plus forts de souffrir, répliqua Christian en déployant le manteau.

Michel l'aida à en envelopper sa sœur; et comme en prenant ce soin sa main rencontra celle du jeune homme, il la saisit vivement.

— Ce que vous faites là rachète tout le reste, dit-il, et je regrette d'avoir prononcé des paroles qui ont dû vous blesser.

— Ne regrettez rien, reprit Loffman ému; car le plus grand tort est venu de moi.

— Soyons donc indulgents l'un pour l'autre, reprit Michel. Chacun de nous aura bientôt à justifier devant Dieu ses sentiments et ses actions; déposons au moins notre haine avant de nous présenter à lui.

— Je n'en ai plus, s'écria Christian. Voilà ma main, Michel Ritter, et c'est celle d'un ami.

— Je l'accepte comme telle, dit Michel avec une effusion pieuse. Nous avons été trompés tous deux, Loffman; chacun de nous a cru que l'autre était un méchant, par cela seul qu'il avait des intérêts opposés, et nous nous sommes calomniés faute de nous connaître. Hélas! il en est ainsi le plus souvent parmi les hommes; leurs haines ne sont que des ignorances ou des malentendus. Remercions tous deux la Providence de nous avoir réunis à cette heure suprême pour que nous puissions nous présenter devant Dieu sans fiel dans le cœur.

— Ah! je veux la remercier avec vous, Michel, dit Florence, qui venait de se ranimer.

— Prions-le donc! s'écria Ritter en la serrant dans ses bras; et puisse-t-il nous pardonner comme nous pardonnons.

A ces mots, il se découvrit ainsi que Christian, et ces trois âmes se confondirent dans une prière commune.

Comme ils l'achevaient, une pâle lueur colora l'orient; c'était le jour.

Le vent, qui les avait jusqu'alors emportés vers les régions les plus élevées, parut fléchir tout-à-coup; le ballon commença à redescendre doucement, et un peu d'espoir rentra dans leurs cœurs.

La réconciliation avait d'ailleurs ranimé leur courage. Isolés jusqu'alors par la haine, chacun d'eux n'avait eu que lui-même pour consolateur et pour appui, tandis que maintenant ils se trouvaient trois qui pouvaient s'encourager et se soutenir.

Le soleil acheva de se lever, et ils ne tardèrent point à apercevoir les campagnes badoises.

Ce fut pour eux comme une résurrection : ils n'étaient plus seuls dans cet abîme de ténèbres au milieu duquel ils avaient flotté toute la nuit; le soleil brillait; *la terre existait encore!* Ils la voyaient au-dessous d'eux; ils apercevaient les fleuves, les montagnes, les villes; là étaient des hommes, leurs semblables, dont les regards les suivaient peut-être dans les nuages, dont les vœux les appelaient.

Et le ballon descendait toujours.

Enfin ils purent distinguer les champs, les maisons, les personnes. Tout-à-coup Ritter poussa une exclamation de joie. Il venait de reconnaître Loërrach, et plus loin, sur le

versant des coteaux, son village et ses champs! Le vent les portait de ce côté. Ils arrivèrent bientôt au-dessus des prairies qui bordent les collines.

Florence avait joint les mains en sanglotant : elle distinguait le toit de leur demeure, le bosquet de chênes où elle allait s'asseoir et travailler, le petit ruisseau qui tournait aux pieds des rochers. Michel lui-même pleurait. Dans ce moment, le ballon, qui avait jusqu'alors continué à descendre, se releva lentement, soulevé par une brise. La jeune fille et son frère jetèrent un cri de désespoir, se penchèrent sur les bords de la nacelle, et étendirent les bras comme s'ils eussent voulu s'élancer vers leur habitation.

— Ah! n'est-il donc, mon Dieu! aucun moyen de redescendre? s'écria Florence éplorée.

— Il en est un, répliqua Loffman, mais dangereux.

— Quel qu'il soit, tout plutôt que cette agonie! reprit vivement Ritter. Songez à cette nuit dernière.

— Oui, dit le jeune homme; c'est d'ailleurs notre dernière ressource. Allons...

Il se souleva avec précaution, éleva le bâton ferré qu'il avait jusqu'alors gardé près de lui, et déchira l'enveloppe du ballon.

Celui-ci sembla pousser un soupir, et s'agita convulsivement comme un être animé qui reçoit une blessure. Pendant un moment l'incertitude fut terrible. Le gaz s'échappait impétueusement par l'ouverture qui venait d'être faite; le ballon détendu s'abaissa avec une rapidité effrayante, comme s'il se fût abîmé dans l'espace. Les trois voyageurs fermèrent les yeux, épouvantés et étourdis...

Tout-à-coup un long déchirement se fit entendre, et fut suivi d'une secousse violente; ils relevèrent la tête avec terreur : le ballon venait de s'arrêter aux dernières branches d'un sapin, et la nacelle se balançait à quelques pieds de terre.

§ 5.

Vers la fin de ce même jour, Loffman et Ritter étaient accoudés à la fenêtre d'une maison bâtie sur le penchant de la colline. C'était celle de Michel, qui y avait conduit son compagnon de voyage aussitôt après leur commune délivrance.

Le frère et la sœur n'avaient songé d'abord qu'à se réjouir avec lui de leur bonheur; mais une fois la première joie passée, Ritter sentit se réveiller en lui le souvenir de ses intérêts si gravement menacés.

Appuyé sur la balustrade de bois qui servait de balcon, il gardait depuis quelque temps le silence, lorsque Christian, dont les regards se promenaient sur la campagne, se détourna tout-à-coup, et dit :

— Jusqu'où s'étend votre domaine, monsieur Ritter?

Celui-ci tressaillit comme si cette demande lui eût révélé la pensée secrète de son hôte.

— Ah! vous voudriez connaître ce que vous rapporterait de terre le gain de votre procès, dit-il avec quelque amertume.

— Sur mon âme! je n'y ai point songé, reprit Loffman déconcerté.

— Il ne faut point rougir pour cela, dit Ritter; chacun a confiance dans son droit. Je vais vous montrer les limites du domaine.

Et il se mit à lui désigner, l'un après l'autre, les bois, les champs, les prés qui en faisaient partie.

— C'est une propriété merveilleusement aménagée, observa Christian.

— Aussi y ai-je mis tout mon temps et toute mon intelligence, répliqua le fermier. J'espérais encore exécuter bien des améliorations; mais qui sait combien de jours je dois encore passer ici? cette terre a déjà cessé peut-être de m'appartenir...

Comme il achevait ces mots, Florence entra. Elle était troublée, et tenait à la main une lettre portant le timbre de Mannheim.

— Est-ce de M. Littoff? s'écria Michel en pâlissant.

— De lui, répondit la jeune fille.

— Alors, le jugement est prononcé, et nous allons savoir...

Il étendit, pour prendre la lettre, une main qui tremblait; mais Florence saisit cette main dans les siennes, et, jetant à Loffman un regard timide :

— Ah! quoi qu'il arrive, dit-elle, n'oubliez point que vous avez renoncé à la haine.

— Cette lettre! donne cette lettre! interrompit Michel agité.

La jeune fille recula d'un pas.

— Promettez d'abord de vous soumettre sans rancune à ce qui a été décidé, dit-elle plus vivement.

Et montrant du doigt, au pied de la colline, le sapin aux branches duquel pendaient encore les débris du ballon, elle ajouta :

— Rappelez-vous la nuit passée au-dessus des nuages, et le serment que vous avez fait.

Ritter et Loffman se regardèrent. Il y eut un instant d'hésitation, puis tous deux se tendirent la main.

— Oui, s'écria Michel, il ne sera point dit que le danger seul a ouvert nos cœurs à la miséricorde! Sauvés par la bonté de Dieu, prouvons-lui notre reconnaissance par notre soumission. Christian Loffman, nous avons laissé notre inimitié dans les nuages; ne la reprenons pas en nous retrouvant sur la terre. Quoi que cette lettre annonce, je déclare que je l'accepterai sans colère.

— Et moi, je la bénirai de m'avoir assuré un ami, ajouta Christian, dût-elle assurer la ruine de toutes mes espérances.

Florence tendit alors la lettre à son frère, qui l'ouvrit d'une main ferme, la parcourut, et pâlit légèrement. La jeune fille fit un mouvement.

— Vous êtes chez vous, monsieur Loffman, dit le fermier en se détournant vers le jeune homme.

— Ainsi les juges ont décidé en ma faveur! s'écria celui-ci avec un éclair de joie.

— Voici l'arrêt.

Christian prit le papier que lui tendait Michel.

— Désormais, continua le fermier, vous êtes le maître de tout ce qui a appartenu à votre cousin; son domaine est à vous...

— Un domaine ne vaut point le bonheur d'un ami! interrompit Loffman en déchirant le jugement.

Ritter le regarda étonné; Florence joignit les mains.

— Oui, reprit le jeune homme, je suis entré ici comme un hôte, je n'y resterai pas comme un ennemi. Celui qui m'a reçu avec tant de générosité désignera lui-même un arbitre pour régler nos droits.

— Moi! dit Ritter attendri; ah! qui pourrais-je choisir?...

Loffman tourna un regard plein de tendresse vers Florence qui baissa les yeux; puis, prenant la main du fermier :

— C'est à celle qui a formé l'amitié d'en resserrer à jamais les nœuds, dit-il, et de rendre entre nous le partage facile.

— Comment cela? demanda Michel.

— En faisant que les amis deviennent des frères.

Ritter regarda Florence en souriant, comme pour l'interroger du regard, et la jeune fille confuse se jeta sur son cœur en tendant la main à Loffman.

SIR JOHN DINELY.

C'était un singulier petit homme. Il logeait au château de Windsor, dans une des maisonnettes réservées aux chevaliers militaires (*military Knights*), que l'on appelait alors

les pauvres chevaliers. Chaque matin il sortait, la tête et les yeux baissés, rasant les murs, vêtu d'une large houppelande, chaussé de hauts patins, et s'il pleuvait, à l'abri sous un parapluie immense. Comme il était son seul domestique, il achetait lui-même ses provisions du jour : un peu de bois, une chandelle, une tranche de bœuf bien mince, ou un hareng. Quant aux choses de luxe que les familles les plus pauvres d'Angleterre regardent comme de première nécessité, le sucre, le beurre ou le thé, il s'en privait stoïquement. De retour dans sa demeure, après son modeste déjeuner, il entourait du vaste manteau bleu de chevalier ses vêtements de soie jadis neufs, et il allait entendre pieusement la messe à la chapelle de Saint-George. C'était son devoir, et une des conditions que lui imposait l'hospitalité royale. Mais vers le milieu du jour, le ciel venait-il à s'éclaircir, les brouillards de la ville laissaient-ils pénétrer jusqu'aux fenêtres du château quelques rayons de soleil, sir John Dinely se mettait en campagne. Une nouvelle existence commençait pour lui : il allait en quête d'une épouse.

Aux promenades publiques, sur le passage du roi, aux revues militaires de Windsor ou d'Eton, en tout lieu où il y avait assemblée, on le voyait paraître. Son costume avait cessé d'être à la mode depuis un demi-siècle, et seul il paraissait ne pas s'en douter. Sa perruque était poudrée, son gilet brodé, des rubans de couleurs bordaient aux genoux sa culotte de velours, et des boucles d'argent brillaient sur ses souliers. Jamais il ne plaçait sur sa tête son petit chapeau triangulaire; il le tenait aplati et luisant sous son bras. Son regard était vif et toujours inquiet. Il le jetait de côté et d'autre sans remuer la tête et sans qu'aucune émotion se trahît sur sa figure. Il épiait les femmes isolées, surtout les plus jeunes et celles d'un âge mûr, et, sans affectation, se dirigeait de manière à les rencontrer. S'il croyait deviner que son approche provoquait un sourire, il passait rapidement et cherchait ailleurs. Il évitait surtout les jeunes filles rieuses. Si, au contraire, il voyait une figure calme, sérieuse, un extérieur honnête, et une mise riche ou élégante, et, avant tout, s'il était autorisé à supposer que c'était



(John Dinely, d'après un dessin conservé à Windsor.)

une femme non mariée ou veuve, il tirait gravement de sa poche une lettre, la présentait en silence et avec respect, à la dame ou à la demoiselle, la laissait entre ses mains, et disparaissait en un clin d'œil. Plus d'une femme ouvrait la lettre, dans la conviction que c'était une aumône que l'on réclamait d'elle : loin de là, on lui proposait une fortune.

Voici à peu près comment étaient conçues toutes ces lettres composées sans art avec des caractères d'impression, par sir John Dinely, et distribuées à profusion pendant plus de vingt ans.

« Demande en mariage.—Ayant résolu, dans ces derniers » temps, de renoncer au célibat, je cherche une femme qui » veuille s'associer à mon sort. Je lui accorde un délai de » quinze jours, à compter de la date de cette lettre. Au » quinzième jour, avant onze heures du matin, la réponse » arrivera encore à temps. Qu'aucun scrupule de fausse dé» licatesse ne vous arrête : il s'agit d'une honorable, noble » et sainte union... Un homme de loi, célèbre, a été der» nièrement admirer les portes de mon magnifique château, » construit sur le même plan et dans la même forme que » celui de la reine. Je lui ai ordonné de vous assurer sur » mes biens tous les avantages que la position à laquelle » vous allez être élevée vous donne le droit de réclamer de » moi : la libéralité pourra s'étendre à trois cent mille livres » (sept millions cinq cent mille francs). »

Le style variait, le fond était toujours le même, et au bas de la lettre on lisait toujours plusieurs vers qui se terminaient en promettant à la dame « un beau page pour » tenir la queue étincelante de sa robe brodée d'or. »

Sir John Dinely était-il fou? Pas absolument; il était monomane. Dans les rapports ordinaires de la vie, il était sensé, honnête, cordial. Mais il était persuadé qu'il était propriétaire d'immenses richesses, et que s'il pouvait seulement soutenir un procès, il ferait reconnaître ses droits. Or, pour plaider, il fallait de l'argent : il avait probablement voulu emprunter et n'avait point réussi : il cherchait une dot.

On respectait sa monomanie. Il était malheureux, et les enfants mêmes qui avaient lu le *Calendrier de Newgate*, le regardaient avec compassion. Son nom figurait en effet tristement dans une des histoires de ce livre terrible.

A Bristol vivaient deux frères que des discussions d'intérêt avaient divisés. L'aîné était sir John Dinely Goodyere, baronnet; le second, Samuel Dinely Goodyere, capitaine dans la marine royale, et commandant *le Rubis*. Depuis long-temps, ils avaient cessé de se voir, lorsqu'à la sollicitation du plus jeune, un ami parvint à les faire rencontrer ensemble, et les engagea à dîner chez lui. Ils s'y réconcilièrent et se promirent l'un à l'autre l'oubli du passé. Vers la nuit ils se séparèrent. Le baronnet, pour se rendre à sa demeure, était obligé de passer dans un endroit désert, sous les murs d'un collége. Il y fut arrêté par six matelots que commandait le capitaine du *Rubis*. Garrotté, bâillonné, il fut conduit à un bateau, de là au navire, et finalement étranglé. Le châtiment ne se fit pas attendre. La justice informée visita le navire : le crime fut prouvé, et le capitaine pendu avec deux de ses complices.

Sir John Dinely de Windsor était le fils du meurtrier. Il n'ignorait certainement aucune des circonstances atroces de ce drame, et il devait souffrir cruellement, seul dans sa maison avec ces horribles souvenirs. Les biens de son père avaient été confisqués au profit de la couronne. Il espéra toute sa vie qu'il parviendrait à se les faire restituer. Cette illusion l'aidait à supporter sa misère. Mais la vieillesse vint, et avec elle les souffrances. Un jour, il ne parut pas, à l'heure accoutumée, dans la chapelle Saint-George. On frappa à sa porte : point de réponse. On entra de force, et, dans une chambre où les seuls meubles étaient une table et deux chaises, on trouva le pauvre chevalier mort sur un grabat.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

PONT SUSPENDU DE LA ROCHE-BERNARD
(Département du Morbihan).



(Pont suspendu de la Roche-Bernard, achevé en 1839.)

Cet ouvrage gigantesque a été exécuté récemment aux frais de l'Etat, par M. P. Leblanc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui a eu la gloire de mettre à fin, avec un succès complet, les projets qu'il avait conçus pour résoudre le problème difficile qui lui était posé. Nous empruntons la vue générale placée en tête de cette notice, et les détails qui vont suivre, au livre intéressant que M. Leblanc lui-même a publié, et qui renferme une foule de détails techniques et de faits curieux *.

Le pont établi au-dessus de la Vilaine, à moins de deux myriamètres de l'embouchure de cette rivière dans l'Océan, se compose d'une grande travée de 198 mètres d'ouverture réunie à chacune des deux rives par trois arcades en maçonnerie. La partie supérieure du plancher du tablier est à 33 mètres de hauteur au-dessus du niveau des plus hautes mers de vive eau d'équinoxe, et à 39^{m},70 au-dessus des basses mers. Le système de suspension consiste en quatre câbles (deux de chaque côté) de 16 faisceaux de 98 fils chacun; en tout 3 632 fils de 3^{mm}, 33 de diamètre, pouvant supporter chacun un effort de 76 kilogr. sans se rompre; puis en tiges droites de fer forgé qui retiennent la charpente du tablier aux câbles paraboliques de suspension. Les piliers en maçonnerie sur lesquels passent les câbles de suspension ont une hauteur de plus de 54 mètres au-dessus du roc sur lequel ils sont fondés. Pour donner une idée de la hardiesse de ces maçonneries élancées, il suffira de dire que leur élévation surpasse d'un quart celle de la colonne de la place Vendôme; qu'il s'en faut seulement d'un sixième qu'elle atteigne la balustrade des tours de Notre-Dame, et que pourtant ces piliers pressent le sol avec un poids de plus de 13 millions de kilogrammes.

Les trois arcades en maçonnerie ont 9^{m}, 50 d'ouverture chacune, et donnent lieu à une singulière illusion d'optique. Quoique parfaitement égales, elles ne paraissent pas l'être à cause de l'inégalité de hauteur des pieds droits qui les supportent. Prévoyant qu'il en serait ainsi, M. Leblanc avait proposé de porter à 10 mètres l'ouverture des plus élevées de ces arcades, et de réduire à 9 mètres l'ouverture de celles qui attiennent aux rives; il est à regretter que cette idée n'ait pas été approuvée. Ce fait tend à confirmer ce que savent bien les architectes expérimentés, qu'il ne faut pas juger de l'effet que produira un édifice d'après des dessins à une petite échelle. Les illusions d'optique, dans l'ensemble des grandes lignes, sont parfois très remarquables : les maçonneries du pont de la Roche-Bernard en présentent de frappantes.

Telle est l'ordonnance générale du pont, qui offre aujourd'hui à la circulation, au lieu du passage incertain et dangereux dans un bac, une voie charretière de 4^{m},80, où deux voitures peuvent se croiser, et deux trottoirs de 0^{m},60 de largeur chacun. Le cours de la rivière étant encaissé entre deux lignes de collines assez élevées, on n'arrivait au bac que par des pentes excessivement rapides. La Vilaine, dans l'endroit où on la traversait, ayant une largeur de 330 mètres pendant les grandes marées d'équinoxe, la lame y devient parfois assez forte pour qu'il soit dangereux de passer autrement qu'avec des bateaux carénés. Quand le vent et le courant agissaient dans le même sens, le bac se trouvait quelquefois emporté à deux kilomètres du passage. Il arrivait qu'une diligence embarquée à minuit n'atteignait l'autre bord qu'à six heures du matin. Souvent le passage était

* *Description du pont suspendu de La Roche-Bernard*, in-4°, avec un atlas in-fol. — (Carilian-Gœury et V. Dalmont, libraires des ponts et chaussées et des mines.)

interrompu pendant cinq à six heures de suite. Dans les hivers rigoureux, les glaces flottantes que le flot et le jusant entraînaient alternativement en sens contraires, pouvaient même intercepter la communication pendant plusieurs jours consécutifs.

Un tel état de choses, intolérable pendant la paix, l'aurait été encore bien davantage en cas de guerre maritime, à cause des dangers du cabotage, dangers qui font alors préférer les voies de terre. Le passage de la Vilaine à la Roche-Bernard est situé sur une route royale qui longe tout le littoral du sud de la péninsule armoricaine, et qui établit la communication la plus directe par terre des trois villes importantes de Brest, Lorient et Nantes entre elles, et avec le centre et le midi de la France. Mais la Vilaine, dans sa partie la plus étroite, a encore une largeur de 160 mètres en basse mer; la profondeur des eaux dans cet endroit y varie de 4 à 9 mètres; le fond du lit est recouvert de vase sur au moins 10 mètres de hauteur, et enfin le port de Redon, placé à 25 kilomètres en amont de la Roche-Bernard, peut recevoir des navires de plus de 500 tonneaux, ce qui exigeait que le pont eût au moins 30 mètres d'élévation au-dessus des plus hautes marées. On voit donc quelles difficultés aurait rencontrées l'établissement de tout pont qui aurait pris un ou plusieurs points d'appui dans le lit de la rivière.

Aussi, à peine eut-on introduit en France le système des ponts suspendus, que le département du Morbihan en réclama avec instance l'application au passage de la Roche-Bernard. Ses premiers vœux furent émis en 1821, réitérés en 1823 et en 1825, et accompagnés alors d'un projet complet rédigé avec beaucoup de talent, quoique d'une manière trop dispendieuse. Cependant on n'y put donner suite jusqu'à l'époque récente où le pays s'imposa de grands sacrifices pour couvrir le territoire de travaux utiles. Le passage de la Vilaine ne pouvait être oublié. Le conseil général du Morbihan ayant voté la somme de 176 000 fr. pour alléger la charge qu'un grand travail, en cet endroit, devait imposer au trésor public, M. Leblanc reçut l'ordre de faire de nouvelles études à son arrivée dans le département en 1833. Une loi du 3 juin 1834 ouvrit un crédit spécial pour la construction du pont, et fixa à 33 mètres au-dessus des plus hautes marées la hauteur du tablier, quoique les ingénieurs jugeassent que 30 mètres suffiraient, et que chaque mètre de hauteur, en plus, coûtât 30 000 fr.

Les travaux furent adjugés le 1er juillet 1835; les derniers mois de cette année furent employés à organiser les ateliers, à ouvrir des carrières, à passer des marchés. En 1836, les maçonneries furent élevées d'environ 5 mètres au-dessus du rocher sur lequel les fondations sont assises; les routes des abords furent commencées; de grands approvisionnements furent faits. En 1837, on éleva les maçonneries des deux côtés jusqu'au niveau des naissances des arcades. En 1838, on termina presque toutes les maçonneries. Cependant le mauvais temps contraria la marche des travaux dans le cours de cette année. Un coup de vent du nord-ouest avait enlevé les cintres sur lesquels on devait placer les claveaux des voûtes de la rive droite; on parvint à les reposer en remplaçant les pièces brisées. Un nouveau coup de vent du même rumb, et plus fort encore que le premier, renversa plusieurs hommes sur la voûte, aux abords, et fit déverser les trois cintres de la rive gauche, lorsque les cinq premiers rangs de claveaux de tête reposaient déjà sur ces cintres. Mais l'habile ingénieur qui dirigeait les travaux sut remédier encore à ces avaries. En 1839, le pont fut entièrement terminé; il fut chargé du poids d'épreuve de 219 400 kilogr. pendant vingt-quatre heures consécutives, sans éprouver la moindre avarie, le moindre mouvement qui pût inspirer de l'inquiétude, quoiqu'un violent ouragan l'eût fait osciller fortement pendant qu'il était encore chargé. Enfin, le 26 décembre l'inauguration put avoir lieu au son de la musique militaire et des fanfares. La dépense totale a été de 1 127 000 fr. environ.

Les travaux du pont de la Roche-Bernard ont donné une nouvelle occasion d'étudier la question si controversée de l'emploi de l'armée aux travaux publics. Deux détachements, l'un du 7e de ligne, composé de cent trente hommes, l'autre du 20e, composé de cent hommes, ont été employés aux travaux du pont pendant les campagnes de 1837 et 1838. Ils étaient commandés par un capitaine, quatre lieutenants ou sous-lieutenants, deux sergents-majors et six sergents; les caporaux travaillaient comme les soldats. Tous avaient été choisis parmi les hommes de bonne volonté des deux régiments. M. le colonel Dulocq avait su développer en eux, par une exhortation faite dans un langage à la fois digne et simple, le sentiment élevé de l'importance du travail auquel ils allaient se livrer; aussi ont-ils été d'excellents manœuvres. Non seulement ils ont produit plus de travail que les ouvriers civils, mais encore ils leur ont donné de l'émulation, et surtout les ont empêchés par leur exemple de perdre du temps en causeries. Leur bonne conduite, leur exactitude, leur discipline, ont puissamment contribué au rapide achèvement du pont. Enfin un trait honorable achèvera de donner une idée de l'esprit de notre armée lorsqu'elle est bien dirigée. Un ouvrier, père de famille, venait d'avoir les yeux crevés et le poignet gauche fracassé par l'éclat d'une mine dans les galeries souterraines où passent les câbles d'amarrage. A peine les militaires du 7e et du 20e eurent-ils appris qu'une souscription était ouverte en faveur de ce malheureux, qu'ils s'empressèrent d'offrir une demi-journée de leur solde.

M. Leblanc a pu conclure que si le résultat financier n'était pas très favorable, abstraction faite du travail produit, cela tenait à l'organisation actuelle de l'armée et aux faux frais considérables que nécessite l'emploi de détachements commandés par un état-major nombreux. Il pense qu'en modifiant convenablement cette organisation, on pourrait employer avec succès certaines troupes aux travaux publics, de manière à réaliser pour l'État un bénéfice de 0 f., 32 par homme et par jour, tout en abandonnant à chacun 0 fr., 80 de salaire, dont 0 fr., 40 seraient placés à la caisse d'épargne.

M. Leblanc a aussi été conduit à examiner l'importante question de la détermination de la limite d'ouverture des ponts suspendus. Il est arrivé à ce résultat, que l'on pourrait construire sans de trop grandes difficultés, et dans de bonnes conditions de stabilité et de durée, un pont en fils de fer d'environ 1 500 mètres d'ouverture, entre des collines assez élevées pour que les supports en maçonnerie n'eussent pas une hauteur trop considérable au-dessus du sol. Le fameux pont jeté sur le détroit de Menai par l'ingénieur anglais Telford n'a que 168 mètres environ de longueur, 30 mètres de moins que le pont de la Roche-Bernard. Le pont de Fribourg (1837, p. 193), qui est le plus hardi, sous le rapport de la suspension, de tous ceux qui existent, n'a que 265 mètres de portée. On voit donc combien les ouvrages que nous admirons aujourd'hui, et avec raison, seront probablement encore dépassés par ceux que doivent élever nos neveux.

LE CAT.

(Celastrus edulis.)

Le cat est un arbre originaire de l'Abyssinie. On le cultive aujourd'hui avec un soin extrême dans l'Yemen. Ses feuilles ont une propriété excitante, légèrement enivrante, qui repose de la fatigue, ôte le sommeil, et fait que l'on aime à passer la plus grande partie de la nuit dans une tranquille et sociable conversation. Aussi n'y a-t-il pas d'hommes qui dorment aussi peu que les Yemenites; et cependant leur santé ne paraît pas en souffrir; les exemples de longévité

sont communs dans le pays. Ces propriétés stimulantes du cat sont telles, que les courriers envoyés pour porter des messages pressés marchent souvent plusieurs jours et plusieurs nuits de suite sans prendre d'autre nourriture ni soutien que les feuilles de cette plante, dont ils portent un paquet pour le manger en route.

Dans un voyage entrepris en 1837 pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris, M. Botta eut plusieurs occasions de s'assurer par lui-même de ces vertus du cat. Il rapporte qu'il s'habitua promptement à son usage, et qu'il finit par trouver un grand plaisir dans l'excitation douce qu'il procure, et les rêves aussi frappants que la réalité qui en étaient la suite.

Dans la ville de Taaz, il visita le visir de l'iman, le cheikh Ahmed, et il le trouva assis sur un tapis, entouré de quelques écrivains et mangeant du cat. Les branches dépouillées de leurs feuilles, que lui et les assistants avaient déjà mangées, couvraient le plancher. « Dans l'Yemen, dit M. Botta, la politesse exige qu'on distribue de cette plante, non seulement aux personnes de sa maison, mais encore à celles qui viennent vous visiter, comme on offre le café dans le reste de l'Orient. Il en résulte que les personnes qui, par leur position, reçoivent beaucoup de monde ont bientôt leur appartement jonché des débris du repas. Je trouve quelque chose de social dans cet usage; j'aime la vue de ces paquets de branches verdoyantes, dont l'odeur est agréable, et dont l'effet vous porte insensiblement à prendre plaisir à ce que chacun dit et à chercher à le rendre. De l'encens que l'on a soin de brûler de temps en temps ajoute un peu à l'enivrement, et les heures passent plus vite et plus agréablement que dans nos sociétés, où l'on est obligé de parler, n'eût-on rien à dire, et où rien n'est plus difficile que de ne pas avoir une contenance ridicule. »

« Lorsque j'avais terminé ma tâche d'herborisation matinale, dit ailleurs M. Botta, je descendais avec mon compagnon Ezzé au fond d'un ravin où, assis au bord du ruisseau, nous attendions le passage des femmes qui portaient à la ville les branches de cat coupées dans la journée. Ces branches étaient soigneusement enveloppées dans des feuilles de bananier pour en conserver la fraîcheur, et destinées à être portées de Taaz, où s'en tient le marché, jusqu'à Hodeida ou Moka, transport qui se fait au moyen d'ânes qui marchent très vite. C'était un spectacle amusant que celui de ces troupes de femmes descendant de toutes les parties de la montagne, sautant de rocher en rocher pour arriver plus vite, avec une sûreté et une rapidité telles qu'elles faisaient chaque jour une course qui me parut, à moi, très fatigante à faire en deux, et passant devant nous qui les attendions pour faire notre provision du soir.

» C'est sur le mont Saber que l'on récolte le cat en plus grande abondance. Sa culture est l'objet d'un soin tout particulier. On le plante par boutures, et on le laisse trois années sans y toucher, en ayant soin seulement de fumer et d'arroser le terrain s'il est nécessaire. La troisième année, on arrache toutes les feuilles, en laissant seulement les bourgeons de l'extrémité de chaque rameau, qui l'année suivante se développent en jeunes branches. On les coupe alors, et on les vend en paquets sous le nom de *cat moubarreh;* c'est la qualité inférieure. L'année suivante, sur les branches ainsi tronquées poussent les nouveaux bourgeons, que l'on coupe de nouveau et que l'on vend sous le nom de *cat methani*, ou de seconde coupe. C'est le plus estimé, et par conséquent le plus cher; les jeunes feuilles et les bourgeons en sont très tendres, et ont un goût assez semblable à celui de la noisette fraîche.

» Il descend tous les jours du mont Saber une quantité considérable de cat, dont la valeur, déjà assez grande sur le lieu même, s'accroît promptement en raison de la distance du lieu où on le transporte. Son usage, devenu une nécessité pour tout le monde, coûte assez cher; car il est facile, même sur le mont Saber, d'en consommer pour quatre ou cinq francs par jour, à cause de la libéralité avec laquelle on en fait part à tous les visiteurs. Le cheikh Hassan, que sa position mettait dans l'obligation de recevoir jour et nuit les principaux personnages du pays, en achetait pour plus de cent francs par jour pendant son séjour à Ouadi-Sina. »

PHILÉMON, POETE GREC.

Philémon, célèbre poëte comique grec, était né, selon Suidas à Syracuse, et selon Strabon à Soles, ville de Cilicie. Il fut honoré du droit de cité à Athènes. Rival de Ménandre, il était âgé seulement de quelques années de plus que lui. Malheureusement, aucune de ses comédies n'est parvenue jusqu'à nous. Il ne reste pas même de lui une scène entière; on ne possède que quelques vers détachés, qui ne suffisent pas pour déterminer son rang parmi les grands poëtes grecs. Nous sommes donc obligés de nous en tenir aux jugements que les anciens ont prononcés sur lui. Apulée a écrit : « Vous trouverez dans les ouvrages de Philémon » beaucoup de malice et de gaieté, des sujets traités avec » esprit, des intrigues habilement développées, des personnages bien en rapport avec l'action, des maximes parfaitement applicables à la conduite de la vie, un ton de plaisanterie qui ne descend jamais jusqu'au bouffon, et de » sérieux qui ne s'élève jamais jusqu'au tragique. Les maximes vicieuses sont rares chez cet auteur. »

On connaît les titres d'un certain nombre de ses comédies. Suidas dit qu'il en avait composé quatre-vingt-dix; Diodore de Sicile en ajoute sept à ce nombre déjà considérable. Il vécut quatre-vingt-seize ans, ou même, suivant quelques auteurs, il dépassa sa centième année. C'est à cette longévité qu'il dut de figurer dans le Traité de Lucien intitulé : *Des hommes qui ont vécu le plus long-temps*. On ne sait, du reste, presque rien de sa vie. Il paraît qu'il fut une fois proscrit d'Athènes injustement. Ptolémée, fils de Lagus, l'ayant invité à venir à sa cour, il s'embarqua; mais une tempête le jeta sur les côtes de la Cyrénaïque, et il tomba au pouvoir du roi Magas, qu'il avait tourné en dérision dans une de ses comédies. Magas ordonna à un de ses satellites d'appuyer une épée nue sur le cou de Philémon; il se contenta de l'effrayer, et il lui fit présent de dés et d'une boule à jouer, comme à un enfant dépourvu de sens et de raison. Sa mort fut douce et paisible : les uns disent qu'il expira en plein théâtre, au moment où il venait d'être couronné; les autres rapportent qu'après avoir vu en songe neuf jeunes filles qui sortaient de sa demeure (c'est-à-dire les neuf Muses qui se retiraient de chez lui), il rendit le dernier soupir, la main attachée encore et la bouche collée sur le manuscrit d'une de ses comédies que l'on allait représenter. Il eut un fils qui fut aussi poëte comique.

Voici quelques uns des fragments de Philémon, empruntés à la traduction de M. Raoul Rochette.

— Il ne faut pas, mon enfant, t'en remettre seulement à la fortune du succès de tes entreprises, mais y travailler aussi toi-même. Tout ce qu'on fait de concert avec la fortune en devient plus facile, puisque la fortune elle-même ne fait rien sans notre concours.

— Les philosophes s'occupent beaucoup, à ce que j'ai ouï dire, de rechercher ce que c'est que le bien, et ils ont dépensé beaucoup de temps sans qu'aucun d'eux ait encore trouvé en quoi consiste ce bien tant recherché. Pour moi, qui vis aux champs, en remuant la terre, je l'ai trouvé ce bien; c'est la paix. O l'aimable et bienfaisante déesse! Hymen, fêtes, parents, amis, richesse, santé, bonne chère et bon vin, plaisirs de toute espèce, c'est elle qui nous donne tout! Et sans tout cela, qu'est-ce que la vie, sinon une mort véritable?

— Il n'est pas de peintre ni de statuaire qui puisse re-

présenter la beauté telle qu'elle existe dans la réalité; et l'image fût-elle parfaitement rendue, il y manquera toujours la beauté, si l'artiste n'en a pas en lui le sentiment.

— Cesse, ô Cléon! de mener une vie dissipée, ou, si ta paresse l'emporte, crains de te préparer à ton insu une existence précaire et malheureuse. Le naufragé, s'il ne touche la terre, est perdu sans ressource, et le pauvre qui n'a pas quelque industrie court également le risque de périr. Mais j'ai des richesses! dis-tu. Eh! ne sais-tu pas comme elles se perdent aisément? J'ai des terres, des maisons. Ignores-tu donc les retours de la fortune, et qu'opulent aujourd'hui demain tu pourras être misérable? Crois-en mon expérience, celui qui, abordant au port de l'industrie, y jette l'ancre une fois, n'a plus rien à craindre de l'orage; tandis que l'imprudent qui s'expose sans précaution sur la seule foi des vents voit sa vieillesse en butte à toutes les bourrasques. Mais, dis-tu encore, j'ai des parents, des amis, qui viendront à mon secours. Ah! fais plutôt des vœux pour n'avoir jamais à éprouver tes amis; ou si tu la fais, cette épreuve, sache que tu n'es déjà plus qu'une ombre.

— Ta conduite est généreuse, mais ton langage ne l'est pas. Un bienfait qu'on exalte ainsi est un reproche pour un ami. C'est l'œuvre d'un riche et le discours d'un pauvre.

— C'est un ingénieux animal que le limaçon. Est-il tombé près d'un mauvais voisin, il transporte tout doucement ailleurs sa maison, et vit partout sans soucis, en fuyant partout les méchants.

— L'envie n'a que cela de bon, c'est qu'elle fait le supplice de celui qui s'y abandonne.

— Qu'une voix amie est douce au sein de l'affliction! L'appareil mis à temps sur une blessure n'en apaise pas plus promptement la douleur, que ne le fait le discours d'un ami appliqué sur les plaies de l'âme.

DES CONCILES.

Le *gouvernement représentatif* a été institué dans l'Eglise dès sa fondation. Les conciles n'étaient autre chose que les assemblées générales ou locales, où des députés régulièrement convoqués se rendaient pour expliquer la loi suprême, l'Evangile, faire les règlements de discipline qui étaient reconnus nécessaires, juger les schismes et les hérésies, quelquefois leurs auteurs ou fauteurs. Ils étaient, comme on le voit, investis du pouvoir de porter la loi et de l'appliquer, non de celui de la faire exécuter, quand il s'agissait de peines temporelles : l'Eglise alors laissait agir le bras séculier.

L'origine et l'autorité des conciles sont tirées de ces propres paroles de J.-C. : « Je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon père; car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve. (S. Matth.) » La parole des conciles est donc considérée, pour tout ce qui touche à la foi, comme la parole de Dieu même; elle est invariable. Quant à la discipline, on comprend que, hormis les points fondamentaux, elle a dû se modifier quelquefois suivant les temps et les lieux. Les lois ou décisions des conciles qui regardent la foi sont appelées *dogmes;* les autres, *canons*. Elles ont été recueillies dans des collections approuvées, dont l'ensemble forme ce qu'on appelle le *corps du droit canonique ou ecclésiastique.*

Les conciles sont généraux ou particuliers.

Le *concile général*, appelé aussi *œcuménique*, du grec οικουμένη (la terre habitable) ou plénier, est celui auquel sont convoqués les évêques de tout le monde chrétien.

Le *concile particulier* est *national* s'il se compose des évêques de toute une nation; *provincial*, si seulement de ceux de la province ecclésiastique, convoqués par le patriarche, le primat ou l'archevêque; *diocésain*, s'il s'agit de la réunion du clergé d'un diocèse convoqué par son évêque. Cette sorte de concile s'appelle plus particulièrement *synode*, bien que ce mot grec soit générique et s'applique en Orient à toute espèce de concile.

Le premier concile connu est celui que tinrent, à Jérusalem, les apôtres et les prêtres (*seniores*).

On n'en connaît point d'autres jusqu'à celui d'Aquilée, célébré vers le milieu du deuxième siècle. Ces réunions sont encore peu fréquentes après cette époque, car on n'en compte que neuf jusqu'en l'an 200, dont deux dans l'Eglise d'Occident (Rome et Lyon en 197), dix-huit dans le troisième siècle, dont trois seulement en Occident (Rome en 251, Narbonne en 260, Elvire en 300). Mais dès que le ralentissement ou la fin des persécutions le permettent, les conciles se multiplient. Les quatrième et cinquième siècles en offrent chacun près de cent, dans lesquels, pour l'Occident, vingt au quatrième, et quarante au cinquième. Le nombre va ensuite, après quelques fluctuations, en croissant jusqu'au onzième siècle qui en offre plus de cent trente, chiffre le plus élevé qui ait été atteint. On doit croire, au reste, qu'on n'a conservé des documents ou recueilli des traces que d'une faible partie, puisque le concile des apôtres, ceux de Nicée (325), d'Antioche (341), de Calcédoine (451), de Vernon (755), de Meaux (845), de Latran (1215), de Valladolid (1322), de Bâle (1433), et beaucoup d'autres encore prescrivaient de tenir les conciles provinciaux deux fois l'an. Il est donc peu probable, quelles que fussent les difficultés des temps, les craintes ou la tiédeur même, que le nombre des conciles tenus durant ces premiers siècles ait été si peu considérable. Cette observation s'applique aux siècles suivants, sans excepter ceux où les conciles ont été le plus fréquents.

Conciles généraux ou œcuméniques. Bien que les évêques de toutes les parties de la chrétienté doivent y être appelés, on ne regarde point comme nécessaire néanmoins que tous s'y trouvent. Autrement, il n'y en aurait pas eu jusqu'ici, et il serait plus impossible que jamais, par suite des extensions que le christianisme a prises au-delà des mers, que l'on assemblât un concile universel. « N'est-ce pas assez, dit Bossuet (*Hist. des variations*) qu'il en vienne tant et de tant d'endroits, et que les autres consentent si évidemment à leur assemblée, qu'il sera clair qu'on y aura porté le sentiment de toute la terre? » On voit cependant durant les premiers siècles, lorsque l'Eglise d'Orient multipliait des conciles généraux auxquels les évêques d'Occident étaient souvent dans l'impossibilité de se réunir, que les décisions de ces conciles étaient quelquefois envoyés à la souscription des Eglises qui n'avaient pu y assister.

Il n'est pas nécessaire non plus qu'il y ait unanimité parfaite dans les opinions, puisque plusieurs de ces conciles n'ont été assemblés que pour condamner des hérésies introduites ou soutenues par des évêques qui faisaient eux-mêmes partie des conciles. Ainsi, Arius comptait à celui de Nicée (325), où il fut anathématisé, un certain nombre des évêques parmi ses sectateurs.

Les conciles œcuméniques dont les décisions sont comprises dans le corps du droit canonique, sont au nombre de huit pour l'Orient, et de sept pour l'Occident. Il y a six conciles généraux postérieurs dont les canons ne sont insérés que dans une collection postérieure, qu'on nomme *le plus nouveau droit.*

Les huit conciles œcuméniques d'Orient sont ceux de :

1. Nicée, tenu l'an 325. — Où se trouvèrent l'empereur Constantin-le-Grand, 312 évêques, et un nombre considérable d'abbés.

2. Constantinople (1er), l'an 381. — 150 évêques.

3. Ephèse, l'an 431. — 198 évêques, non compris les hérétiques, au nombre de 40, qui s'assemblèrent à part.

4. Calcédoine, l'an 451. — 630 évêques.

5. Constantinople (2e)*, l'an 533. — 148 évêques, 3 patriarches.

6. Constantinople, *in Trullo* (3e)*, l'an 680. — L'empereur Constantin Pogonat et 13 de ses officiers, 3 patriarches, 160 évêques.

7. Nicée (2e), l'an 787. — L'impératrice Irène et l'empereur Constantin son fils, 377 évêques.

8. Constantinople (4e), l'an 869. — L'empereur Basile et ses fils Constantin et Léon, 102 évêques.

Les sept conciles œcuméniques d'Occident sont ceux de :

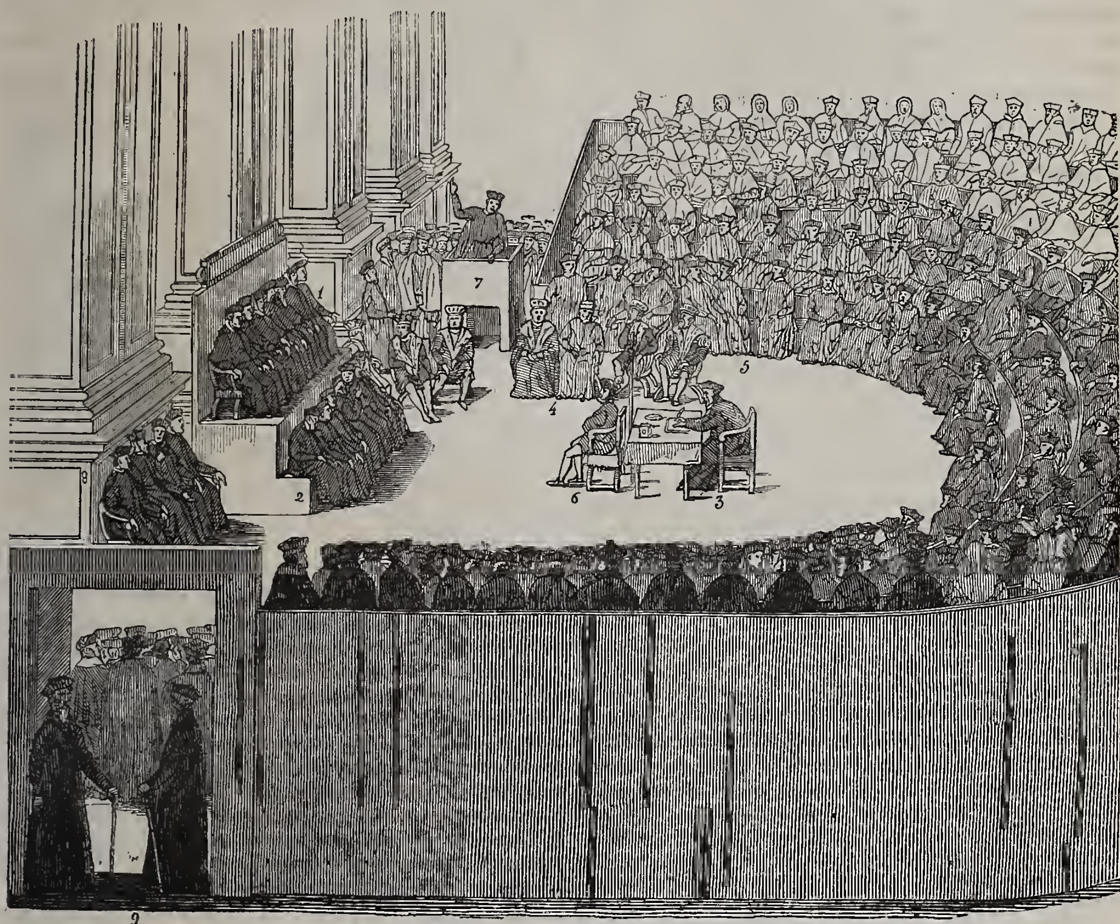
9. Latran, tenu l'an 1123. — 300 évêques, plus de 600 abbés.

10. Latran (2e), l'an 1139. — Plus de 1000 prélats (évêques et abbés).

11. Latran (3e), l'an 1179. — 302 évêques.

12. Latran (4e), l'an 1215. — 412 évêques, 3 patriarches, 800 abbés, des ambassadeurs de presque tous les princes catholiques.

13. Lyon, l'an 1245. — Baudoin, empereur de Constantinople ; Raymond, comte de Toulouse ; les ambassadeurs de l'empereur et du roi d'Angleterre ; 140 évêques, 3 patriarches.



(Le Concile de Trente, d'après une gravure de 1565.)

1 Légats du pape. — 2 Caudataires. — 3 Secrétaire du concile. — 4 Ambassadeurs. — 5 Laïcs. — 6 Ambassadeur du roi. — 7 Chaire où parlent les orateurs. — 8 Députés ecclésiastiques. — 9 Appariteurs.

14. Lyon (2e), l'an 1274. — 500 évêques, 21 abbés, 1000 autres prélats ; les ambassadeurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Sicile ; les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple.

15. Vienne (en Dauphiné), l'an 1311-1312. — Les rois Philippe-le-Bel, Edouard II d'Angleterre, Jacques II d'Aragon.

Les six conciles généraux postérieurs, dont les canons ne sont point mentionnés dans le droit ancien, sont ceux de :

16. Pise, tenu l'an 1409. — Où assistèrent 22 cardinaux, 4 patriarches, 92 évêques, 116 par procureurs, le grand-maître de Rhodes, 328 abbés ou chefs d'ordre en personne ou par procureurs ; les députés des universités de France, d'Allemagne, d'Angleterre, et de plus de cent églises cathédrales ; les ambassadeurs de presque tous les rois et princes de l'Europe.

17. Constance, de 1414 à 1418. — L'empereur Sigismond ; 15 cardinaux, 2 patriarches, 50 archevêques ou évêques latins, 19 évêques grecs ; les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Norvége, de Pologne, de Suède ; le grand-maître de Rhodes, le grand-maître de l'ordre Teutonique ; les députés des universités de Paris, etc.

18. Bale, de 1431 à 1443. — L'empereur Sigismond ; 357 cardinaux-évêques, 116 par procureurs, etc. ; les ambassadeurs de France et de presque tous les princes de l'Europe.

19. Florence, de 1438 à 1442 (commencé à Ferrare, fini à Rome). — 18 cardinaux, 2 patriarches, 57 évêques latins, 30 évêques grecs.

20. Latran (5e), de 1512 à 1517. — 15 cardinaux, 80 archevêques ou évêques, jusqu'à 4 légats.

* Le 5e et le 6e conciles ne s'étant pas occupés de la discipline, il y fut suppléé par un autre en 692, qui porte pour cette raison le nom de *quinisextum*, et qui fut tenu, comme le sixième, au palais impérial, dans un salon appelé *Trullus*, d'où leur vint à l'un et à l'autre le surnom *in Trullo*. Les dispositions de ce concile supplémentaire sont considérées comme partie intégrante de celles des deux conciles précédents ; et lorsqu'on cite l'un ou l'autre, on entend aussi bien parler du concile de 692 que de celui de 533 ou de 680. — A ce concile se trouvèrent l'empereur Justinien, 4 patriarches, et 212 évêques.

21. Trente, de 1545 à 1563. — 2 cardinaux, 208 évêques ou archevêques primats; les ambassadeurs de l'empereur, des rois de France, de Portugal, de Pologne, de la république de Venise, du duc de Savoie; un grand nombre d'abbés; de généraux d'ordres et de docteurs. — Le nombre des signataires, néanmoins, ne fut à la fin du concile que de 255.

Le droit de convoquer les conciles généraux, exercé dans l'origine tantôt par les empereurs, tantôt par les papes, est demeuré dévolu à ceux-ci, malgré quelques contestations sur le principe. Il n'existe plus, en effet, et depuis long-temps, comme dans les premiers siècles du moyen âge, un souverain temporel qui ait le droit d'adresser la parole à toute la chrétienté. Le Père commun des fidèles peut seul exercer cette haute mission. Les règles ont prévu le cas de vacance du Saint-Siége par une cause quelconque.

Il s'est élevé de graves difficultés quant au droit d'entrée et de suffrage dans les conciles généraux. Dans plusieurs on ne voit figurer que des évêques; dans un plus grand nombre il est fait mention des abbés, chefs d'ordres et docteurs. Quelquefois ils ont été admis à conclure; d'autres fois on a restreint leur droit à la simple voix consultative.

Les rois et les princes, ou leurs ambassadeurs, ont aussi agi diversement. On peut donc dire qu'il n'y a rien d'établi d'une manière absolue, sinon à l'égard des évêques.

Le concile se tient habituellement dans une église; cependant on en voit qui se sont tenus dans le palais impérial, comme les deux conciles de Constantinople, appelés *in Trullo*, et le concile d'Ephèse.

Le quatrième concile de Tolède règle le cérémonial qui doit être observé, et dont on s'est rarement écarté. Il veut que les évêques soient assis en rond, les prêtres assis derrière eux, et les diacres debout devant les évêques; qu'aucun ne sorte de la séance avant l'heure de la finir, qu'aucun ne quitte le concile que tout ne soit terminé, afin de pouvoir souscrire aux décisions; prescription inexécutable lorsque le concile se prolonge pendant plusieurs années, comme celui de Constance qui dura quatre ans; celui de Bâle douze ans, et celui de Trente, qui fut fréquemment interrompu, et ne dura pas moins de dix-sept ans. Comme il n'y est pas fait mention des prêtres et autres assistants, on voit que, dans l'esprit de ce règlement, ceux-ci n'étaient point admis à souscrire, et par conséquent à opiner.

Les empereurs, quand ils assistaient, signaient avec du cinabre pour marque de leur qualité.

Ce fut une grave question que celle de savoir s'il est essentiel que les décisions d'un concile général soient ratifiées et confirmées par le pape. En France, on tient que cette ratification et cette confirmation n'ajoutent rien à la force des décisions, et qu'elles n'ont pour effet que d'en constater l'authenticité aux yeux de toute l'Eglise. On y professe encore que les décisions des conciles n'y sont obligatoires qu'en ce qui concerne le dogme, et que, quant à la discipline, elles ont besoin d'être admises dans le royaume par une décision du prince.

L'époque de la tenue des conciles généraux n'est point prévue; elle se détermine par les besoins. On voit qu'ils furent quelquefois très rapprochés les uns des autres; d'autres fois fort éloignés. Ainsi l'on en compte deux au quatrième siècle, deux au cinquième, un au sixième, un au septième (complément des deux précédents) : un au huitième, un au neuvième, point aux dixième et onzième, trois au douzième, trois au treizième, un au quatorzième, quatre au quinzième, deux au seizième. Ce sont les derniers.

Le concile de Constance avait décidé qu'il se tiendrait un autre concile général cinq ans après celui-ci; le suivant, sept ans après, et un ultérieurement, de dix ans en dix ans. Le tableau ci-dessus montre que ces prescriptions n'ont pas été suivies.

Les *conciles nationaux* sont les assemblées des évêques de toute une nation. Tels sont en particulier les conciles dits d'Afrique, d'Italie, des Gaules, d'Angleterre et autres, bien que quelques uns soient plus connus sous le nom des villes où ils ont été célébrés.

Une circonstance propre à ces conciles, c'est que, ordinairement, aucun évêque n'ayant juridiction sur tous les évêques de la nation, ils ne peuvent être convoqués que par un ordre du prince.

Les auteurs les confondent assez volontiers avec les

Conciles patriarcaux, qui sont convoqués par les patriarches;

Conciles primatiaux assemblés par les primats;

Conciles provinciaux, tenus par les archevêques dans l'étendue de la juridiction de chacun.

Plusieurs conciles *nationaux*, ou même *provinciaux*, sont considérés comme de véritables conciles généraux (mais non œcuméniques), et en portent la qualification, parce qu'ils se sont occupés de matières générales, et ont mérité par la sagesse de leurs décisions l'adhésion de toute l'Eglise. On peut citer entre autres les premier et deuxième de Constantinople, les conciles de Sardaigne, d'Arles, etc.

D'autres, sans avoir acquis la même qualification, exercent une égale autorité, comme ceux d'Elvire (300), d'Ancyre (314), de Néocésarée (314 ou 315), d'Antioche (341), de Ganges (344), de Laodicée (364), plusieurs de Carthage, etc.

Synodes ou *conciles diocésains.* On ne s'y occupe guère que des affaires du diocèse. Il en est pourtant quelque uns qui ont pris place parmi les conciles proprement dits, et dont les décisions sont citées.

L'HOMME DANS LA LUNE.

La singulière estampe dont nous donnons une copie p. 312 sert de frontispice à un livre publié vers le milieu du dix-septième siècle, et où tout n'est point, comme on dit communément, parole d'Evangile. Voici textuellement le titre de cet opuscule : « L'Homme dans la lune, ou le Voyage » chimérique fait au monde de la Lune, nouvellement dé- » couvert par Dominique Gonzalès, advanturier espagnol, » autrement dit le Courrier volant, mis en nostre langue » par I. B. D. (Baudoin). » L'auteur du livre (Francis Godwin) est Anglais; mais c'est Dominique Gonzalès qui est supposé conter lui-même ses aventures.

Né à Séville en 1552, ses parents l'avaient destiné à l'état ecclésiastique; ce n'était point là sa vocation : l'amour des voyages le possédait. Il quitta l'université de Salamanque pour aller tenter fortune en Flandre. Arrivé à Anvers en assez mauvais équipage, il se mit au service du maréchal de Cossé. « L'emploi que j'avois près de lui étoit, dit-il, très honorable, n'en déplaise à mes ennemis, qui publièrent depuis, à mon grand désavantage, que j'étois valet de son palefrenier. Mais on sait bien le contraire..... Après que j'eus appris la langue flamande, voyant que je n'écrivois pas mal, il me tint en qualité de secrétaire. Que si, quelquefois, en temps de guerre, et en cas de nécessité, je pansois moi-même mon cheval, ce n'est pas chose, à mon avis, que l'on doive m'imputer à blâme; au contraire, j'en suis d'autant plus à louer, que le devoir d'un vrai cavalier est, ce me semble, de ne point négliger les moindres offices quand il y va du service de son maître. »

Gonzalès est un esprit vain et rodomont, comme on se plaisait à peindre les Espagnols dans les autres pays de l'Europe. Il ne donne pas de son courage et de sa loyauté une très haute idée. C'est une maladresse de l'auteur, qui détruit ainsi l'illusion de son récit. Gonzalès, dans un engagement entre le maréchal et le prince d'Orange sous les murs de Cambray, tue un ennemi que son cheval

blessé avait jeté à terre, lui enlève une chaîne d'or, une bourse pleine de ducats, et se détache du service de M. de Cossé. De retour en Espagne, vers 1675, il épouse la fille d'un riche marchand de Lisbonne. Mais un duel qu'il a avec un de ses parents le force de s'embarquer pour les Indes. Il y fait le commerce des diamants, et après quelques années, il songe à retourner dans sa patrie. Pendant le voyage, il tombe malade, et on le dépose avec un nègre pour le servir dans l'île de Sainte-Hélène, dont il fait une description beaucoup trop séduisante. Plus d'une année s'écoule sans qu'il paraisse aucun navire. Pendant ce temps il vit de chasse avec le nègre, et c'est là qu'il imagine le mode original de transport représenté par la gravure.

Des oiseaux qui, suivant sa description, avaient la forme de cygnes, mais qui étaient en réalité des oiseaux de proie, faisaient leurs nids sur les rivages de l'île. Gonzalès prit trente ou quarante de leurs petits, les accoutuma à manger sur le poing, et les dressa, quand ils furent assez grands, à voler à son signal, à porter au loin différents objets, et à revenir près de lui.

« Comme je les eus si bien instruits, il me tomba dans la fantaisie de voir s'il n'y auroit pas moyen d'en joindre ensemble quelques uns, et de les accoutumer à voler chargés de fardeaux assez pesants: car je me persuadai que par ce moyen je rendrois un homme capable de voler et de se faire porter où il voudroit, sans qu'il y eût rien à craindre pour lui. En effet, comme j'eus bien rêvé là-dessus, je reconnus par épreuve que plusieurs de ces oiseaux étant joints, seroient assez forts pour enlever avec eux une charge de pesanteur considérable. J'attachai à chacun de mes *gansas* un petit morceau de liége à travers une corde assez longue, en l'un des bouts de laquelle je mis un billot du poids d'environ huit livres, et en l'autre de deux. Cela fait, je donnai le signal à quatre de mes oiseaux, qui, s'élevant aussitôt, emportèrent le billot jusqu'au lieu destiné. Le bon succès de ce premier essai m'obligea d'en faire un second, pour lequel je me servis de trois autres oiseaux que j'y ajoutois, afin de leur faciliter à tous l'enlèvement du fardeau que je m'avisai de leur donner à porter. Ce fut un agneau qui n'était pas des moindres, et dont je confesse que j'enviai le bonheur pour avoir été la première créature vivante à qui réussit une invention si rare et si admirable. Mais enfin, après plusieurs essais, je fus épris tout-à-coup d'un ardent désir de me faire porter moi-même. »

Il attela ensemble vingt-cinq oiseaux, et il se fit transporter sur un rocher élevé; une autre fois il traversa un espace de mer assez considérable; mais il paraît qu'il n'osait pas encore s'aventurer au loin. Une tempête jeta sur la côte une flottille espagnole. Il se rendit à bord comme passager avec ses oiseaux et son appareil. A quelque distance de l'île de Ténériffe, la flottille fit rencontre de navires anglais qui l'attaquèrent. La caraque sur laquelle Gonzalès était monté donna en fuyant contre un écueil et se brisa. Notre aventurier se hâta d'atteler ses oiseaux, et, porté par eux, gagna l'île de Ténériffe sans accident. Les indigènes voulurent le poursuivre, il s'éleva jusqu'à la cime du pic. Là, il se reposa quelque temps; mais les oiseaux se remirent tout-à-coup à voler et à s'élever en ligne directe et aussi vite qu'une flèche. C'est vers la lune qu'ils se dirigeaient. Le globe de la terre diminuait rapidement de grosseur. Ce voyage si rapide dura onze jours. Pendant ce temps Gonzalès eut tout le loisir de faire des observations physiques et astronomiques; aussi se livre-t-il dans le cours de sa narration à la réfutation des divers systèmes en crédit parmi ses contemporains. Enfin, ses oiseaux s'arrêtent sur une haute montagne. Il est d'abord frappé de la hauteur et de la grosseur des arbres, des plantes et des animaux qui, sauf quelques espèces, ne peuvent être comparés aux nôtres. « Mais, dit-il, tandis que je m'amusois à considérer de si étranges métamorphoses, j'entendis un grand bruit que faisoient mes oiseaux qui battoient des ailes derrière moi, et me tournant tout à même temps, je vis comme ils se jetoient à corps perdu sur un certain arbrisseau. Je pris garde qu'ils en mangeoient les feuilles avec une grande avidité. Cela me fit prendre envie d'en cueillir une feuille et de la mâcher; ce que je fis avec un plaisir extrême pour le merveilleux goût que je trouvai qu'elle avoit. Bien à peine eussé-je fini ce beau festin que je me vis environné d'une certaine sorte de gens d'une stature deux fois plus grande que la nôtre, vêtus d'habits bizarres et d'une couleur dont on n'a jamais vu la pareille dans notre monde; et je puis dire, sans mentir, que durant mon séjour en ce nouveau monde je n'ai point trouvé d'objet si agréable à mes yeux que cette couleur illustre et resplendissante par-dessus toutes les autres. »

C'est de cette manière assez facile que Gonzalès décrit presque toutes les choses qu'il voit dans la lune. Tout y est plus grand que sur la terre; ce qui est d'une invention assez peu raisonnable, puisqu'il reconnaît que la lune est elle-même d'une dimension moindre que celle de notre planète, et qu'il semble plus naturel que les habitants soient, quant à leur grandeur, en rapport avec leur habitation : tout y est différent; mais il n'explique point clairement les différences : tout y est plus beau; mais il ne fait pas sentir ce que cette beauté a de particulier. L'impuissance de tous ceux qui ont écrit de pareils voyages à dépeindre, avec des traits intéressants et saisissants, des mondes nouveaux, est un fait remarquable. Nous ne saurions nous transporter en imagination beaucoup au-delà des habitudes de nos sens, et malgré nous, c'est toujours à peu près notre image que nous retrouvons, même dans nos rêveries les plus extravagantes. Bergerac, plus spirituel que le voyageur espagnol, et venu après lui, n'a pas beaucoup plus satisfait la curiosité dans sa description de la lune (voy. 1834, p. 258).

Gonzalès raconte que les habitants de la lune se prosternèrent d'abord devant lui, et qu'ensuite l'un d'eux le conduisit au palais d'un des vingt-quatre rois de la lune, qui reconnaissent eux-mêmes un roi suprême, originaire par ses ancêtres de la terre. Le fondateur de la monarchie est, dit-on, retourné après sa mort sur la terre sa première patrie.

La longévité est telle chez les lunariens que beaucoup d'entre eux vivent mille ans.

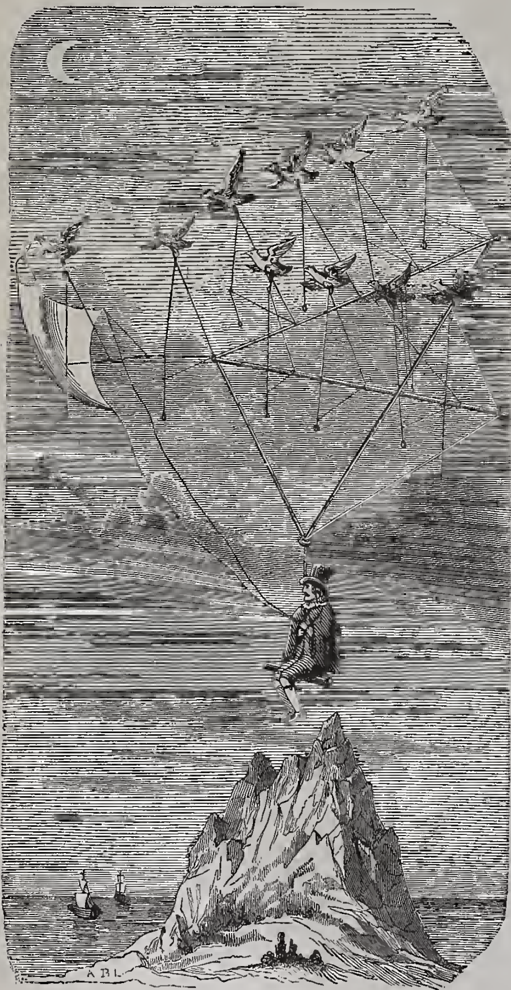
La disposition physique de la lune et de son atmosphère permet aux hommes de s'élever d'un seul bond à 50 ou 60 pieds de hauteur, de s'y maintenir, et de voler à l'aide de deux larges éventails. A cette distance on est au-dessus de la puissance attractive du globe.

Gonzalès arriva ainsi en volant avec une soixantaine d'habitants au palais du roi. Il avait conservé depuis son voyage aux Indes une boîte de diamants qu'il avait gardés dans sa manche. Il offrit quelques uns des plus beaux au roi, qu'il trouva assis sur un trône, à la reine et au prince leur fils. Ces présents ne contribuèrent pas peu à le faire bien venir. Il fut traité avec magnificence, et on ne lui laissa rien à désirer. Il se mit au courant des usages, et apprit la langue, qui ne consistait pas en lettres, mais en tons et en notes de musique. Il remarqua trois classes de Lunariens de tailles différentes. Ceux qui ne sont pas plus grands que les habitants de la terre s'endorment dès que le soleil paraît, et restent assoupis jusqu'à ce qu'il disparaisse. Il subit comme eux cette nécessité. Après son réveil, il fut conduit devant le souverain de la lune, le grand Irdonozuz, qui ne lui parla qu'à travers une grille, et qui, en échange des diamants qui lui restaient, lui donna trois pierres d'un prix inestimable, nommées *poleastus*, *maerhus* et *ebolus*.

« La première, dit Gonzalès, est de la grosseur d'une noisette et semblable à du jais. Entre ses autres vertus, qui

sont à peine croyables, elle a celle-ci, qu'étant une fois échauffée, elle retient toujours la chaleur, et cela sans aucune apparence, jusqu'à ce que, pour la lui faire perdre, on l'arrose de quelque liqueur, de qui, néanmoins, elle ne peut recevoir aucun déchet, quand même elle seroit échauffée, et après éteinte dix mille fois. L'ardeur de cette pierre est si violente qu'elle fait rougir toute sorte de métal si l'on en approche de la distance d'un pied seulement. Que si on la met dans quelque cheminée, elle s'échauffe aussitôt et rend autant de chaleur dans une chambre que si l'on y avoit allumé un grand feu.

» La pierre nommée *maerhus*, de même couleur que la topaze, est beaucoup plus précieuse que les autres, et si resplendissante qu'encore qu'elle ne soit pas plus grosse qu'une fève, si est-ce qu'étant posée de nuit dans quelque temple, elle le rend aussi clair que s'il y avoit cent lampes allumées.



» Quant à la pierre *ebolus*, elle est d'une forme un peu plate, de la largeur d'une pistole, mais deux fois plus épaisse, et, à l'un de ses côtés, d'une couleur un peu plus orientale que l'autre. Si un homme l'applique sur la peau nue, en quelque endroit du corps que ce soit, il sent par épreuve qu'elle lui ôte toute sorte d'embarras et de pesanteur. Mais quand on la tourne de l'autre côté, elle augmente la force des rayons attractifs de la terre en l'un et l'autre monde, et rend le corps plus pesant de la moitié qu'il n'étoit auparavant.

« Je m'enquis d'eux s'ils n'avoient point encore quelque autre pierre qui pût rendre un homme invisible, et leur dis que plusieurs de nos savants avoient dit sur ce sujet quantité de choses assez remarquables. A quoi ils me répondirent que si cela se pouvoit, ils ne pensoient pas que Dieu permît jamais qu'un secret de cette importance fût révélé à des créatures imparfaites, comme nous sommes. Joint que plusieurs s'en pourroient servir à exécuter de très mauvais desseins, et voilà sommairement tout ce qu'ils me dirent. »

Les habitants ignorent ce que c'est que le meurtre ; et d'ailleurs, dit Gonzalès, il leur serait difficile d'en commettre, car il n'y a point de plaie qu'ils ne guérissent, quelque mortelle qu'elle semble être. « Si par la taille et la mine, ils remarquent qu'il y ait quelques uns d'entre eux naturellement enclins au vice, ils les envoient à la terre, par un moyen que je ne saurois dire, et les changent en d'autres enfants avant qu'ils aient le pouvoir ou l'occasion de faire le mal. »

Il résulte de tous ces priviléges admirables des lunariens qu'ils n'ont besoin ni de législateurs, ni de supplices ou de prison, ni de médecins. Ils ne meurent jamais de maladie : « mais quand le temps que la nature a prescrit à leur vie est fini, ils meurent sans peine, ou, si vous voulez, ils cessent de vivre, comme un cierge allumé cesse de luire lorsque la cire en est consumée. »

Gonzalès se trouvait parfaitement heureux dans un si beau pays ; mais le souvenir de sa femme et de ses enfants le troublait et le rappelait vers la terre. Il craignait aussi, en retardant son séjour, d'être privé du moyen merveilleux qu'il avait eu de se transporter à travers l'espace. En effet, trois de ses ganzas étaient déjà morts, et tous les autres bâillaient sans cesse, témoignant par là que leur admiration n'était pas à la hauteur de celle de leur maître.

Un jour donc notre aventurier ajusta sa machine, prit congé du roi, et partit en présence d'une foule immense de peuple. En route, la pierre ébolus lui fut d'un grand secours ; car ses oiseaux moins nombreux et plus fatigués ne le portaient plus si aisément, et il aurait eu à craindre d'être précipité s'il n'eût pris soin d'appliquer le talisman sur lui et par là de diminuer le poids de son corps. Après neuf jours, les oiseaux le déposèrent sur une grande montagne de Chine, à peu de distance de Pékin. Là, il courut de grands dangers. Des Chinois se mirent à sa poursuite. Il leur échappa d'abord, en se rendant léger et agile à volonté à l'aide de l'ébolus ; mais enfin il se laissa surprendre et fut prisonnier. Toutes les aventures qui suivirent étant étrangères à l'objet principal du récit, nous les laissons de côté. C'est en Chine que l'auteur compose son ouvrage. et il annonce, en terminant, l'espoir de retourner prochainement dans sa patrie, où il se propose de donner une relation plus étendue de son voyage.

On a pu juger par cette analyse que si *l'Homme dans la lune* n'a pas plus de célébrité, ce n'est point tout-à-fait une injustice du public. Le livre est, à certains égards, curieux, mais il n'est remarquable par aucune qualité supérieure soit d'imagination, soit de critique. Swift, dans son *Gulliver*, a surpassé tous les écrits de ce genre antérieurs à lui et que la découverte du Nouveau-Monde semble avoir inspirés. Aux premiers bruits du débarquement des Espagnols sur le continent inconnu, l'Europe entière fut émue de surprise. Après un tel événement, il n'était plus rien que l'on ne fût disposé à croire. Quelques auteurs profitèrent de cette disposition des esprits pour débiter des contes absurdes : quelques autres en tirèrent occasion de faire la satyre du genre humain. Mais le talent répondit rarement aux intentions ; et aujourd'hui il faut feuilleter beaucoup de pages de ces livres pour rencontrer quelques traits heureux et dignes d'échapper à l'oubli.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MARCHÉ AUX FLEURS,
A PARIS.

(Voy. les Marchés de Paris, tables de 1837.)



(Le Marché aux Fleurs, à Paris. — Dessin de KARL GIRARDET.)

Dans chaque capitale on trouve de grandes promenades à allées droites ou des parcs à vertes pelouses, nulle part on n'admire un vaste jardin comme celui du Muséum, où les végétaux des contrées les plus éloignées ombragent les quadrupèdes et les oiseaux de leur pays. Toutefois l'étonnement qu'excite ce merveilleux ensemble est empoisonné par un regret : ces plantes, ces fleurs appartenant à tous ne sont la propriété de personne. On peut toujours les contempler de loin, et même les examiner de près à certaines heures; mais jamais les emporter pour les partager avec sa famille, en jouir en commun et en faire l'ornement du foyer domestique. Il y a plus ; cette classification des végétaux, ce rapprochement des espèces semblables, ce groupement de plantes dont la physionomie est la même, satisfait le botaniste, car c'est une image de l'ordre qui règne dans la nature ; mais elle répugne aux yeux de l'artiste qui aime les contrastes et les harmonies que l'on trouve dans le désordre apparent de la végétation livrée à elle-même. Aussi le Marché aux Fleurs me semble-t-il plus beau, plus pittoresque; dans cette vaste corbeille de fleurs qui se renouvelle deux fois chaque semaine, les groupes les plus variés se forment naturellement. Chaque jardinier apporte les fleurs nouvellement écloses dans ses jardins, ses baches et ses serres chaudes. Les végétaux les plus différents s'échelonnent les uns derrière les autres de manière à séduire l'acheteur par la variété de leur feuillage et la vivacité de leurs couleurs. Chaque saison apporte son tribut, qui se compose des fleurs de toutes les parties du monde mêlées à celles de nos champs et de nos jardins. Au printemps, ce sont les Calcéolaires du Chili, les Cactus de l'Amérique tropicale, les *Diosma*, le *Pelargonium* et les Bruyères du Cap de Bonne-Espérance ; le Rhododendron de la Tauride (*Rhododendron ponticum*) et les Azalea de l'Amérique septentrionale, mêlés aux Primevères, aux Violettes et aux Anémones de nos parterres.

En été, lorsque les jeunes filles parent de fleurs les autels de la Vierge, c'est là qu'elles viennent chercher leurs plus beaux ornements. Alors les Myrtes, les Grenadiers, les Lauriers roses, les Jasmins, les *Volkameria*, les Amaranthes, les Dahlia, le *Rochea falcata*, tous enfants des pays chauds, suppléent à l'indigence des jardins où les chaleurs de juillet ont flétri nos fleurs européennes, amies de l'ombre et de l'humidité.

Dans l'arrière-saison, quand de toutes parts les arbres et les arbrisseaux sont couverts de fruits, lorsque le Jardin des Plantes lui-même présente les teintes mélancoliques de l'automne, la corbeille du Marché aux Fleurs est encore belle comme au printemps; c'est avec admiration qu'un des horticulteurs les plus distingués de l'Angleterre, M. Loudon, parle du coup d'œil qu'il offre vers le milieu de septembre. Les Jasmins d'Espagne, les Myrtes, les Roses, les Magnolia à grandes fleurs, la Ketmie des jardins (*Hibiscus syriacus*), brillent à côté des fleurs d'automne de nos jardins, les Asters, les Phlox, les Dahlia et les Balsamines. En même temps des vignes, des pommiers nains et des fraisiers chargés de fruits rappellent la saison avancée que cette abondance de fleurs aurait pu faire oublier.

Cependant l'hiver arrive, la terre est détrempée par la pluie ou couverte de neige. Nul végétal ne résiste aux vents glacés du nord : les arbres se dépouillent de leurs feuilles les plantes herbacées périssent; mais à l'abri des

vitres de ses baches et de ses serres l'industrieux jardinier prolonge pour ses plantes la douce température de l'été*. Par d'ingénieux artifices, il les force à fleurir à l'époque où il n'y a point de fleurs sous le ciel, et, aux fêtes du nouvel an, il offre à l'ami de la nature l'innombrable variété des Camélia, les Roses du Bengale, les Réséda, les Jacinthes, le Tussilage odorant, des Jasmins et des *Metrosideros*. En décembre ou janvier le Marché présente un aspect unique; ces pauvres fleurs, arrachées à leur chaude demeure, transies de froid, ou courbées sous le poids de la neige, semblent implorer l'acheteur incertain et lui demander un asile. Alors la pitié entre dans son cœur, il emporte chez lui la fleur à demi morte, la ranime à la douce chaleur de son foyer, et la fleur reconnaissante se relève, ses feuilles flétries reverdissent, et elle semble remercier son bienfaiteur en lui prodiguant ses parfums, ou en réjouissant ses yeux par l'éclat de ses couleurs.

Le Marché aux Fleurs n'est point un entrepôt de marchandises destinées seulement à satisfaire les caprices des riches; c'est une institution morale qui fait pénétrer jusque dans la demeure de l'homme pauvre, condamné à perpétuité au séjour de la ville, quelque chose de l'aspect et du parfum de la campagne. En vivant avec les fleurs, le sens du beau se développe en lui; comment n'en serait-il pas ainsi, s'il a constamment sous les yeux les plus parfaits modèles de la grâce des formes et de la vivacité des couleurs? Je vais plus loin; je crois que le dessinateur d'étoffes ou de décors, l'orfévre, le ciseleur, la modiste, la brodeuse, puiseront dans cette contemplation ce goût et ce sentiment de la forme qui peuvent élever leur profession au niveau de l'art. Qui sait si le goût dont Paris est le centre, la grâce tant vantée des ajustements de ses femmes, ne tient pas à l'amour des fleurs plus général chez nous que partout ailleurs. Qu'on n'imagine pas que j'invente ou que j'exagère. Voici un fait dont j'ai été témoin. Dans la belle bibliothèque botanique dont M. Benjamin Delessert accorde avec tant de libéralité la jouissance à tous ceux qui veulent étudier la science des végétaux, j'ai vu une fleuriste faire copier ces admirables plantes que l'on trouve figurées dans les œuvres de luxe où les Anglais représentent les productions les plus remarquables des quatre parties du monde. Au lieu d'inventer ces monstruosités connues sous le nom de *fleurs de fantaisie*, elle reproduisait les œuvres de la nature, toujours belles, toujours harmonieuses; et le goût des femmes ne s'y trompait pas, car les fleurs inconnues de l'Inde et de l'Amérique obtenaient toujours la préférence sur ces compositions disgracieuses.

Sous le point de vue commercial, le Marché aux Fleurs est aussi d'une grande importance. Dans une visite faite au milieu d'août, M. l'abbé Berlèze, l'un de nos horticulteurs les plus habiles, estimait à 50 000 le nombre de pots exposés en vente, et à 45 000 fr. le produit des achats de la journée.

Pour le botaniste, le Marché aux Fleurs est une source d'instruction; c'est là qu'il étudie les progrès des naturalisations, c'est là qu'il s'aperçoit qu'une plante n'est plus confinée dans les jardins botaniques, et qu'il peut se réjouir des nouvelles conquêtes de l'horticulture. Quand on songe que le Cobea, qui embellit d'une guirlande de verdure la fenêtre de la mansarde, est une plante du Mexique, que le Réséda, qui la remplit de ses parfums, est originaire d'Egypte, que toutes les plantes d'ornement sont, à peu d'exceptions près, des végétaux exotiques naturalisés chez nous, on ne peut s'empêcher de dire que l'horticulteur qui popularise une belle fleur en facilitant sa culture, est au-dessus de celui qui n'a fait que l'importer dans les serres des riches amateurs. Le Marché aux Fleurs tend à ce résultat, et on peut prévoir le temps où les végétaux que leur prix rend encore inaccessibles aux pauvres orneront sa demeure, et lui donneront des jouissances toujours plus vives que celles du riche qui regarde à peine la corbeille que son jardinier entretient sans qu'il s'en mêle, et renouvelle sans qu'il s'en aperçoive.

* Voy. l'article sur les fleurs d'hiver, 1837, p. 350.

GAZETTE DE PÉKING.

Nous avons donné (p. 208) quelques détails sur la rédaction et la publication du Moniteur chinois, le *King-pao* (messager de la capitale). Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'insérer un fragment qui permette de juger du style de ce curieux recueil. Le passage suivant est extrait de la partie comprise sous le titre de *Chang-yu* (ordres de l'empereur).

« *Soung-kiun* * nous a récemment fait connaître que, par suite de son grand âge, son dos et ses pieds se sont affaiblis, ses yeux ne remplissent plus leurs fonctions, sa main tremble quand il signe des papiers, et sa mémoire est visiblement diminuée; il nous a en conséquence sollicité de vouloir bien lui accorder la permission de transmettre à un autre les emplois dont il est revêtu, de se retirer du service, et de pouvoir, dans son âge avancé et son état maladif, jouir du repos. Étant dans l'usage de traiter avec équité les hommes qui nous servent, nous ordonnons, en considération des motifs valables allégués par *Soung-kiun*, que sa demande lui soit accordée, et que les affaires dont il est chargé soient confiées à un autre; en même temps, nous commandons à *Soung-kiun*, comme ancien général d'armée, en lui exprimant nos profonds regrets, de se vouer au repos dans son grand âge.

» Sur ces entrefaites, nous avons, contre toute attente, reçu, il y a quelques jours, dudit Soung-kiun, un nouveau rapport dans lequel il nous annonce qu'il a déjà recouvré la santé, et qu'il se sent aussi fort qu'autrefois; en conséquence, il nous supplie de lui accorder un emploi. Quoique nous ayons également pris en considération cette dernière requête, et que nous lui ayons commandé de remplir le poste de *tou-thoung* (commandant) de la bannière bleue, nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire la remarque que d'après les deux suppliques de Soung-kiun, l'une pour obtenir son congé, l'autre pour être placé de nouveau, nous n'avons vu aucun changement dans sa santé, ni le moindre symptôme d'une maladie quelconque. Comment donc, dans le cours de quelques jours, a-t-il pu tantôt se plaindre de sa faiblesse qui ne lui permettait pas de se tenir debout, tantôt annoncer le retour de son ancienne vigueur? Un jour il demande à être congédié; un autre, à obtenir de nouveau un emploi. Tout cela vient de sa vieille originalité, et de sa hardiesse à nous incommoder de ses remontrances.

» Dans la relation entre le souverain et ses serviteurs, la sincérité et la vérité doivent occuper la première place. Fidèle à ce principe, nous en usons toujours avec nos serviteurs avec la plus grande franchise; par conséquent nous devons attendre d'eux la même chose, puisqu'ils jouissent de notre haute faveur.

» Or Soung-kiun, par la conduite bizarre et capricieuse qu'il vient de tenir, ayant montré le contraire, nous nous contenterons pour cette fois, en lui laissant à lui-même à se demander si dans sa conscience il peut être satisfait de ses démarches, de recommander expressément à tous les officiers d'un ordre supérieur, dans toutes les affaires de service, la circonspection et l'attention qu'ils doivent à leur devoir, et, conformément aux marques de faveur qui leur ont été données, à leur monarque. Nous ordonnons que ce chang-yu soit rendu public. »

* C'est un ministre très âgé; il a servi trois empereurs, et a été élevé successivement à tous les grands emplois publics.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Premier article.)

Nous nous proposons de consacrer une série d'articles aux nombreuses variations que les costumes ont subies sur notre sol depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.

Ce sujet, en apparence frivole, est loin, à notre avis, d'être sans utilité.

L'étude des costumes peut être considérée comme un complément des études historiques.

En premier lieu, elle facilite l'intelligence des anciens monumens, des bas-reliefs, des tombeaux, des miniatures qui ornent tant de vieux manuscrits; elle permet d'assigner à chacun d'eux sa date précise et son caractère particulier. Elle sert aussi aux artistes dans leurs travaux, aux amateurs dans leurs jugements. Si les peintres et les graveurs du quatorzième et du quinzième siècles ont représenté les sujets de l'histoire et de la fable avec les costumes de leur propre pays, de semblables erreurs ne seraient plus tolérées aujourd'hui, grâce aux recherches sur les costumes, heureusement comprises et commencées au dix-huitième siècle, continuées avec ardeur au dix-neuvième.

Mais cette étude offre un intérêt plus général encore si on la considère dans ses rapports avec les habitudes, les lois et l'esprit de chaque époque. Il n'est point paradoxal de dire que la physionomie d'une nation, aux grandes phases de son histoire, se réfléchit fidèlement dans ses modes.

Pour ne parler que de la France, les révolutions de nos mœurs ne sont-elles pas figurées presque toutes dans les révolutions de nos habits? Sous les premières races, le costume est en quelque sorte l'image de la barbarie unie aux souvenirs de la civilisation. Au temps de la féodalité, où la guerre est la seule science, la noblesse le seul état, les hommes sont vêtus de fer, les femmes sont parées des armoiries de leurs époux. Le costume a quelque chose de plus poétique à l'époque brillante de la chevalerie. Au seizième siècle, les gentilshommes, au retour de leurs campagnes par-delà les monts, adoptent les modes de l'Italie. La renaissance exerce son influence sur le costume aussi bien que sur les arts : c'est le règne de l'élégance et du goût. La pompe espagnole domine à son tour après le mariage de Louis XIII. Une mode plus grave et plus digne succède : les vêtements ont plus d'ampleur; le style est plus noble, plus grand : Louis XIV est roi. Puis les mœurs se relâchent; le caprice se joue des règles; le luxe coquet et bizarre des habits se ressent d'un certain dévergondage de l'esprit et du cœur. Tout-à-coup, un orage gronde, éclate : tout cet éclat pâlit; les couleurs s'assombrissent; la décoration change; les classes se confondent en une seule, et la variété des costumes se réduit à l'unité. Un habit simple, sévère, sans ornement, devient la seule parure du noble et du roturier, du riche et de l'artisan : le frac est un symbole du principe de l'égalité écrit dans la loi.

Ce ne sont là que les traits les plus généraux de l'histoire que nous allons entreprendre et où l'on reconnaîtra à chaque pas l'influence des événements et des mœurs sur le costume. Le costume lui-même n'exerce-t-il pas en retour une influence sur les mœurs? C'est là une question plus délicate : il se présentera mainte occasion de la controverser : les faits nous viendront en aide : les ordonnances contre le luxe de la toilette montreront peut-être que cette influence a été plus d'une fois justement redoutée.

Nous croyons inutile d'ajouter que nous porterons dans ce nouveau travail la sincérité et le scrupule dont nous ne nous sommes jamais départis depuis l'origine de ce recueil. Nous nous attacherons à reproduire, d'après les monuments originaux, la suite des types et des modèles nécessaires pour exprimer toutes les vicissitudes et les transformations successives des costumes. Quelquefois, pour les époques les plus obscures de nos annales, les monuments authentiques feront défaut; nous consulterons alors les historiens, et nous traduirons leurs descriptions à l'aide du dessin. Nous aurons soin, au reste, d'indiquer toujours au lecteur les différentes sources où nous aurons puisé.

COSTUMES GAULOIS AVANT LA DOMINATION ROMAINE.

L'histoire de la Gaule se divise en trois grandes époques : la Gaule indépendante, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la naissance de Jésus-Christ; la Gaule romaine, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 406; la Gaule barbare, de 406 à 987.

La Gaule, à l'époque où son histoire commence à prendre quelque certitude, c'est-à-dire deux siècles avant Jésus-Christ, était principalement composée (outre les Aquitains et les Liguriens, isolés dans le Midi) de Galls ou Celtes, et de Kimris, confondus sous le nom unique de Gaulois. Après plus d'un siècle et demi de luttes pour le maintien de son indépendance, elle fut entièrement soumise à la domination de Rome, et demeura associée au sort de cette ancienne maîtresse du monde, jusqu'à l'invasion définitive des Barbares, en 406. Le sénat, en l'an 118 avant notre ère, avait déclaré Province romaine le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes. A l'issue de sa sixième campagne contre les Gaulois, César fit de tout le pays, hors la Province, une deuxième province romaine qu'il appela Gaule chevelue, *Gallia comata* (an 50 avant J.-C.). Auguste partagea celle-ci en trois grandes provinces : l'Aquitaine, entre les Pyrénées, les Cévennes et la Loire; la Belgique, entre la Seine et le Rhin; la Lyonnaise (autrefois la Celtique), qui comprenait tout le centre. Lyon fut la capitale du pays, la résidence des gouverneurs. La Province resta séparée sous le nom de Narbonnaise. Elle fut également appelée Gaule à braies, *Gallia braccata*, parce qu'elle avait conservé sous la domination romaine l'ancien vêtement gaulois, par opposition avec le nom donné jadis à la Gaule cisalpine de Gaule togée, *Gallia togata*, parce que la toge ou le vêtement romain avait remplacé la braie et la saie parmi les populations gauloises long-temps maîtresses de la partie de l'Italie voisine des rives du Po. La division établie par Auguste subsista jusqu'à Dioclétien (an 284 après J.-C.).

Physionomie des Gaulois. — Le Gaulois était robuste et de haute stature; il avait le teint blanc, les yeux bleus, les traits réguliers et imposants; il donnait à ses cheveux, qui étaient généralement blonds ou châtains, une couleur d'un roux ardent, soit en les lessivant avec de l'eau de chaux, soit en les enduisant fréquemment d'une pommade caustique, composée de suif et de certaines cendres. Il les portait dans toute leur longueur, tantôt flottants sur les épaules, tantôt relevés et liés en touffe au sommet de la tête. Le peuple se laissait croître la barbe; les nobles se rasaient le visage, à l'exception de la lèvre supérieure, où ils entretenaient d'épaisses moustaches.

Vêtements. — Dans l'origine, la manière de se vêtir de nos pères était aussi simple, aussi sauvage que leur façon de vivre. Pendant la belle saison, ils étaient presque nus; l'hiver, ils s'habillaient avec les peaux des bêtes fauves. Telle fut, comme dans tous les pays, la première époque de nos modes nationales.

La seconde époque date des relations des Gaulois avec les Phéniciens, les Grecs et les Latins, qui leur enseignèrent à filer la laine, à semer le chanvre, à ourdir la toile. A cette époque, ils apprirent eux-mêmes l'art de la teinture qu'ils transmirent à leurs voisins. L'habillement commun à toutes les tribus gauloises (Galls, Gallo-Kimris, Kimris-Belges), était tout à la fois simple et commode, et se composait presque universellement de la braie, de la tunique et de la saie.

Braie ou pantalon. — La principale partie de ce costume, le pantalon, ou braie (*bracca* ou *braga*), était large, flot-

tant et à plis multipliés chez les races kimriques; étroit et collant chez les peuples d'origine gallique, particulièrement



(La Braie. — Esclave gaulois, statue découverte à Athènes.)

dans la Gaule narbonnaise, surnommée *Braccata*. Il descendait en général jusqu'à la cheville du pied, où il était attaché.

Tunique ou chemise. — Une espèce de tunique ou chlamyde très courte, véritable chemise à manches, d'étoffe rayée, leur tombait jusqu'au milieu des cuisses.

Saie ou blouse. — Par-dessus ces vêtements, les Gaulois portaient une saie rayée (*sagum virgatum*), comme la tunique, et décorée de fleurs, de disques, d'ornements variés, de figures de toute espèce, de bandes de pourpre, et de broderies d'or et d'argent. Le sarreau ou la blouse des paysans de quelques parties de la France peut donner une idée de la saie; espèce de manteau formé de deux pièces carrées, avec ou sans manches, percé d'une ouverture pour passer la tête, couvrant le dos et les épaules, et s'attachant sous le menton avec une agrafe en métal. Les dernières classes du peuple remplaçaient la saie par une peau de bête fauve ou de mouton, ou par une couverture en laine grossière, appelée dans les dialectes gallo-kimriques, *linn* ou *lenn* (*linna*). Nous n'avons trouvé nulle part quelle signi-



(La Saie. — Paysan gaulois, d'après Montfaucon.)

fication peut avoir le petit chien que cette figure tient sur le bras. Quant au gobelet, qui se retrouve également sur plusieurs monuments découverts en Bourgogne, Montfaucon pense qu'il pourrait marquer que c'était un pays où l'on faisait, comme aujourd'hui, des vins excellents.

On se servait encore d'un petit manteau richement décoré, ainsi que de courtes vestes à manches (*cérampelines*) ouvertes par-devant, teintes d'une belle couleur rouge, et fabriquées principalement chez les Belges-Atrébates, dont la capitale était Arras. Les couleurs brillantes, surtout le roux et l'aurore, étaient les plus estimées. Les Atrébates avaient aussi des saies nommées *cuculles* ou *bardocuculles*,



(Le Bardocucullé. — Gaulois en voyage, d'après l'abbé Charlet de Langres.)

manteaux à capuchon ou chaperon, pareil à celui des capes du Béarn et que l'on conserve encore dans le Bigorre et dans les Landes; vêtement d'hiver et de voyage, fabriqué à Saintes, et dont l'usage devint plus tard général en Italie, témoin ce vers de Martial (XIV, 123):

Gallia Santonico vestit te bardocucullo.

(La Gaule te revêt du bardocuculle de la Saintonge).

Le coffret qui se rencontre sur un certain nombre de monuments était, dans l'opinion de quelques auteurs, destiné à recevoir le gui sacré pendant la cérémonie religieuse du gui de chêne célébrée par les druides.

Coiffure et chaussure. — Les Gaulois se couvraient la tête d'un bonnet d'étoffe ou de poil; ils marchaient généralement nu-pieds; cependant, l'hiver et par les temps de pluie, ils mettaient des semelles (*soleæ*), sandales ou socques en bois ou en liége. Les riches avaient des espèces de babouches.

Serfs et hommes de poëte. — Les personnes non libres chez les Gaulois se divisaient en deux classes, les *serfs* et les *hommes de poëte* *. Les serfs étaient attachés à la glèbe, c'est-à-dire à l'héritage, et vendus avec lui; ils ne pouvaient s'établir ailleurs, ni se marier, ni changer de profession, sans la permission du seigneur, et ce qu'ils gagnaient était

* L'étymologie paraît être le mot latin *potestas*, puissance, pouvoir.

pour lui. Il s'en fallait de beaucoup que les hommes de poëte fussent dans la même dépendance : le seigneur n'était le maître ni de leur vie, ni de leurs biens; leur servitude consistait seulement à lui payer certains droits et à faire pour lui des corvées.



(Femme gauloise , d'après un bas-relief de Langres.)

Toilette des femmes.— Les femmes gauloises, grandes, belles et fortes, avaient l'air un peu dur, et celles de la classe riche se fardaient de rouge. Leur costume se composait d'une tunique large et plissée, sans manches ou avec des manches longues et étroites, ceinte au-dessus des hanches, laissant à découvert le haut de la poitrine, et descendant jusqu'aux pieds; les riches l'ornaient de bandes de pourpre et d'or. Par-dessus cette tunique, à la ceinture de laquelle elles attachaient une pièce d'étoffe en forme de tablier, elles endossaient, principalement en hiver, des manteaux semblables à ceux des hommes, et qui s'agrafaient sur l'épaule, ou des espèces de mantelets assez longs pour cacher les bras et les mains, et peu différents du camail de nos évêques. Quelques unes portaient des poches ou sacs de cuir, nommés *bulgæ*, et qui sont encore en usage dans certains villages du Languedoc, où on les appelle *bouls* ou *boulgètes*.

Une simple coiffe carrée était posée sur leurs cheveux, qui étaient séparés sur le front, et rattachés par-derrière. C'est du moins la coiffure que les sculpteurs gaulois ont donnée à la déesse *Nehalennia* (la nouvelle lune ou une des déesses-mères). Quelques femmes avaient un long voile qui ne cachait point le visage, mais seulement une partie du front et le derrière de la tête, d'où il revenait pour couvrir les épaules et le sein. Les plis qu'il formait s'arrangeaient parfaitement avec les tresses de la chevelure et les draperies du manteau.

La jeune fille dont nous reproduisons l'image, et qui tient à la main un seau à puiser de l'eau, est ainsi représentée sur un bas-relief, à Langres. Sa coiffure approche assez de celle de nos villageoises. Sa tunique, qui ne descend que jusqu'à mi-jambes, est découpée en pointes par le bas, en manière de frange. Elle porte un tablier, ce qui est fort rare dans les anciens monuments.

Guerriers et armes. — Les armes offensives des Gaulois étaient des frondes, des haches et des couteaux en pierre, des flèches garnies d'une pointe en silex ou en coquillage, des massues, des épieux durcis au feu qu'ils nommaient *gais* (d'où sont dérivés les mots galliques *gaisde*, armé; *gaisg*, bravoure; *gas*, force), et d'autres appelés *catéies* (en langue gallique *gath-teh*, dard brûlant), qu'ils lançaient tout enflammés sur l'ennemi. On a trouvé fréquemment de ces armes en pierre, soit dans les tombeaux, soit dans les cavernes qui paraissent avoir servi d'habitations à la race gallique. Les armes en métal ne les remplacèrent que petit à petit; même après leur introduction, les Gaulois continuèrent encore long-temps à se servir aussi des premières. Leur armure défensive se bornait à un bouclier de planches grossièrement jointes, ou d'osier couvert de cuir, de forme étroite, allongée, presque de la hauteur d'un homme, et qu'ils ornaient de dessins coloriés.

Soit par excès de courage, soit pour imposer à leurs ennemis, les Gaulois se dépouillaient de leurs vêtements au moment de livrer bataille, et combattaient nus ou presque nus contre des hommes couverts de fer. Ce ne fut qu'après bien des défaites, et vers le second siècle, qu'ils renoncèrent à cet usage.

Lorsque le commerce étranger eut apporté aux Gaulois les armes en métal et l'art de les fabriquer eux-mêmes avec le cuivre et le fer de leurs mines, la tenue militaire de Rome et de la Grèce fut adoptée sur les bords de la Loire, du Rhône et de la Saône, et s'y combina bizarrement avec l'ancienne tenue militaire gauloise. Sur un casque en matière plus ou moins précieuse, suivant la fortune du guerrier, on attachait des cornes d'élan, de buffle ou de cerf, et pour les riches un cimier représentant en bosse quelque figure d'oiseau ou de bête farouche; le tout surmonté de panaches hauts et touffus qui donnaient à l'homme un aspect gigantesque.



(Soldats gaulois, avant la domination romaine. — Groupe par Wattier.)

On clouait aussi de semblables figures plates ou en bosse sur les boucliers, qui étaient allongés, quadrangulaires et peints des plus vives couleurs. Ces représentations servaient de devise aux guerriers; c'étaient des emblêmes au moyen

desquels chacun d'eux cherchait à caractériser son genre de courage, ou à frapper son ennemi de terreur.

Un bouclier et un casque sur ce modèle; une cuirasse faite par écailles ou en métal battu à la manière grecque et romaine, ou une cotte à mailles de fer, d'invention gauloise; une énorme épée suspendue obliquement sur la cuisse droite à des chaînes de fer ou de cuivre, quelquefois à un baudrier tout brillant d'or, d'argent et de corail; avec cela, le collier, les bracelets, les anneaux d'or autour des bras et au doigt médian (car les deux sexes avaient une passion également effrénée pour les bijoux); le pantalon, la saie à carreaux éclatants ou magnifiquement brodée; enfin de longues moustaches rousses : tel était l'accoutrement militaire du noble Arverne (homme de haute terre, Auvergnat), Eduen (riverain de la Saône et de la Haute-Loire), ou Biturige (riverain de la Loire, de l'Allier et de la Vienne).

Outre ces armes, les Gaulois en avaient une particulière et de leur invention; c'était une espèce de pique dont le fer, long de plus d'une coudée, et large de deux palmes, se recourbait vers sa base en forme de croissant, à peu près comme nos hallebardes, arme formidable qui hachait et lacérait les chairs, et dont l'atteinte était réputée mortelle.

Le peuple gaulois faisait de la guerre sa profession privilégiée, et du maniement des armes son occupation favorite : avoir une belle tenue militaire, se conserver longtemps dispos et agile, était donc non seulement un point d'honneur pour les individus, mais un devoir envers la cité. A des intervalles de temps réglés, les jeunes gens allaient se mesurer la taille à une ceinture déposée chez le chef politique de chaque village, et ceux qui dépassaient la corpulence officielle, sévèrement reprimandés comme oisifs et intempérants, étaient, en outre, punis d'une forte amende. Plusieurs de leurs tribus se teignaient le corps avec une substance bleuâtre; quelques unes se tatouaient.

Origine du luxe. — L'introduction du luxe parmi les Gaulois forme le troisième chapitre de l'histoire de leurs modes. Des historiens ont prétendu qu'en adoptant de somptueux ornements, les Gaulois satisfaisaient moins à un goût frivole pour la parure qu'au noble orgueil d'étaler à tous les yeux les monuments de leurs exploits. Au retour de leurs expéditions lointaines, chargés de l'or et de l'argent des vaincus, ils s'en faisaient des colliers, des ceintures, des anneaux et des bracelets; leurs tuniques étaient brochées de lames d'or; leurs saies resplendissaient de ce métal, qui vint briller sur leurs casques et s'incruster dans leurs armes. Quelle qu'en soit l'origine, ce luxe ne tarda pas à être fatal aux Gaulois : énervés bientôt par des habitudes de mollesse, ils ne repoussèrent plus l'invasion étrangère avec le même courage et la même persévérance, et subirent enfin la domination de Rome. *La suite à une prochaine livraison.*

QUELQUES CONSEILS,

Par William Cobbett *.

Il y avait deux hommes dans William Cobbett, le moraliste et le politique. Il n'est question ici que du moraliste.

Cobbett, dans ses écrits, semble s'être inspiré de Swift et de Franklin. Il a la spirituelle causticité du premier et le bon sens parfait du second. On peut cependant lui reprocher quelquefois l'exagération : il est plus passionné que ses deux modèles. Il est impitoyable dans ses attaques contre le vice; il le fait haïr. Il parle de la vertu avec onction; il la fait aimer. A ses conseils il donne la meilleure et la plus puissante de toutes les sanctions qu'on puisse exiger d'un auteur, l'exemple de ses vertus.

Mais ce n'est pas un éloge que nous nous sommes proposé de faire; nous voulons que le lecteur juge par lui-même. C'est pourquoi nous lui soumettons quelques extraits d'un livre de Cobbett que nous serions heureux de voir entre les mains de tout le monde; il est intitulé : *Avis aux jeunes gens et aux jeunes femmes de toutes les classes de la société* *.

AVIS A UN ADOLESCENT.

— Je suppose que vous êtes né dans une des classes moyennes de la société. Le bonheur doit être le but de votre ambition **, et le bonheur ne se trouve que dans l'*indépendance.* Pour réussir, ne comptez jamais sur la faveur, sur l'injustice, sur l'amitié, ou sur l'*intérêt.* Mettez-vous bien dans la tête que vous ne voulez rien devoir qu'à votre mérite et à vos efforts. N'enviez jamais ces places où de riches habits et des titres pompeux ne déguisent que mal, aux yeux de l'homme sensé, les mortifications et les crève-cœur de l'esclavage. Et ne venez pas me dire « *qu'il faut bien* que ces fonctions soient remplies par *quelqu'un ;* » car si je devais vous en croire, ce que je ne fais point, il vous resterait à me prouver qu'elles donnent le bonheur, et une longue carrière passée à observer m'a démontré le contraire.

— La véritable base de l'indépendance repose dans ces trois mots français que j'ai toujours beaucoup admirés : *Vivre de peu.* Vivre de peu, voilà le meilleur préservatif contre l'esclavage; et ce précepte se rapporte à la parure, à la nourriture, à la boisson, et à bien d'autres choses encore.

— Des dépenses extravagantes pour la *toilette* ne proviennent que de la vanité, et d'une vanité du genre le plus méprisable. Elle part de l'idée que tous les gens qui vous verront passer dans la rue vous *considèreront* avec admiration aussitôt que vous paraîtrez, et qu'ils vous estimeront plus ou moins d'après le plus ou moins de beauté de votre habit. Jamais erreur plus complète. Les gens sensés que vous trouverez sur la route ne vous regarderont pas; ceux qui ont la même vanité que vous croiront que vous voulez les éclipser, et ne vous en mépriseront que davantage. Les gens riches vous mettront de côté, et vous serez haï et envié par tous ceux qui auront votre vanité sans avoir les moyens de la satisfaire. Ayez des habits conformes à votre rang et à votre état.

— Un des grands malheurs de notre temps, c'est que chacun s'estime fort au-dessus *de la position que le sort lui a assignée.* Chacun s'imagine avoir des droits, sinon à un titre et à un palais, du moins *à vivre sans travailler.* Avec l'augmentation des impôts s'est élevée une innombrable population de soumissionnaires, de loups-cerviers et d'agents de change, et de là ces *jeux de bourse*, au moyen desquels les uns font fortune en un jour, tandis que d'autres sont en quelques heures réduits à la mendicité. On oublie les joueurs malheureux, tandis que leurs collègues plus fortunés deviennent les amis des grands seigneurs, et parfois de grands seigneurs eux-mêmes. Dans ces derniers temps, combien n'a-t-on pas vu de ces joueurs gagner un demi-million et être traités de *très honorables gentilshommes*, tandis qu'au vu et au su de tout le monde ce n'étaient que de vils et méprisables drôles. Dans un tel état de choses où trouver un homme qui soit disposé à attendre, d'un long travail, de veilles laborieuses, de soins assidus et d'une sage économie, cette indépendance ho-

* Né en 1762, fils d'un pauvre journalier. Après avoir été journalier lui-même, soldat pendant huit ans, fermier, fabricant, libraire, auteur célèbre et influent, il est mort à Londres membre de la chambre des communes, le 19 juin 1835. Nous raconterons ailleurs l'histoire de sa vie, qui est un exemple remarquable de travail et de persévérance.

* Traduit de l'anglais par Vernes Prescott.

** Le mot bonheur, dans la pensée de Cobbett, comprend la vertu.

norable que chacun désire? Il y a peu de temps que l'apprenti d'un de nos premiers négociants quitta sa place pour jouer à la Bourse. Deux ans après, il trônait dans *une voiture à quatre chevaux*, il avait maison à la ville et maison à la campagne, était en visite *avec les sommités de la pairie*. Un des anciens collègues de ce fortuné joueur, qui, d'apprenti, était devenu un bon négociant, ne voyant aucune raison qui l'empêchât, lui aussi, d'avoir sa voiture à quatre chevaux, abandonna son commerce pour le tapis vert de la Bourse; mais, hélas! au bout de quelques mois, au lieu de figurer dans un équipage à quatre chevaux, il figurait dans *la Gazette*, à l'article des Banqueroutes.

— C'est un exemple pris sur des centaines de mille, non pas tous du même genre, mais provenant tous de la même cause. Aux mots *jouer* et *jeu*, on a substitué ceux-ci: spéculer et spéculation. On a ainsi voilé tout ce que ces mots *jouer* et *jeu* ont d'odieux.

— Si cette passion de ce que nous appelons « la bonne chère et le bon vin » est déplaisante chez des hommes faits, elle est vraiment hideuse chez un adolescent, et pour peu qu'il cède à ce penchant, il est déjà à moitié perdu.

— Il y a quelques années qu'un jeune homme vint se proposer pour être mon secrétaire. Il me parut très propre à remplir cette place. Nous nous entendîmes tout de suite, et comme j'avais beaucoup de besogne à expédier, je le priai de s'asseoir et de commencer. Tout-à-coup il regarde par une fenêtre d'où l'on apercevait le cadran d'une horloge, et il s'écrie: « Je ne puis rester à présent, il faut que j'aille dîner. » — « En vérité, lui dis-je, *il faut* que vous alliez dîner! Pauvre ami! Allez vite dîner, et ne revenez pas... Nous ne pourrions jamais nous entendre. » Le même personnage venait de m'assurer que, faute d'emploi, il était réduit à la plus grande misère, et c'est au moment où je lui proposais de l'en tirer qu'il en faisait fi pour aller vite boire et manger. Un tel homme ne peut être envoyé en courses qu'à des heures réglées. Il faut qu'il soit dans le voisinage d'une cuisine trois fois par jour. S'il est retenu au loin plus de trois ou quatre heures, voilà mon homme tout-à fait à plaindre. Jamais un jeune homme aussi gâté ne pourra se rendre utile.

— On se *moque* généralement des *buveurs d'eau*. Pour moi, je les ai toujours trouvés les plus aimables des convives, et leurs amphitryons m'ont dit la même chose. Ce qui est positif, c'est qu'ils ne donnent point *d'embarras*, qu'on n'est jamais en peine de leur plaire, qu'on est sûr qu'ils ne resteront pas à table toute la soirée, et, ce qui vaut encore mieux, c'est que leur exemple est une leçon de sobriété pour tout le monde. On ne peut, au contraire, inviter vos grands amateurs de bonne chère qu'après de *longues* et *solennelles* réflexions. C'est une grande affaire que de recevoir un de ces messieurs, et comme les gens ne se mettent pas volontiers des affaires sur les bras, on laisse généralement ces célèbres connaisseurs se livrer à leur goût dans la solitude et à leurs propres dépens.

— Où est l'homme qui ait travaillé plus que moi? Hé bien! c'est à mon dédain pour la table que je dois l'accomplissement de tant de travaux. Pendant les deux années que j'ai passées dans la prison de Newgate, sous le poids d'une amende de mille louis pour avoir exprimé mon indignation à la vue de soldats anglais flagellés sous la protection de baïonnettes hanovriennes, mon repas de chaque jour, durant une année entière, se composait d'une côtelette de mouton. Pendant mon séjour à Londres, avec un de mes fils, alors enfant, et un commis, nous ne prenions que du gigot de mouton: du gigot *rôti* le premier jour, du gigot *froid* le second, du gigot *en hachis* le troisième, ensuite nous recommencions. J'en ai toujours agi de même quand j'étais seul. Je demandais *chaque jour* la *même chose*, ou alternativement, comme on vient de le voir; et chaque jour à la même heure pour ne pas *revenir* sur le même sujet. Je suis sûr que chaque jour de ma vie, et tous les repas compris, je ne suis pas resté plus de *trente-cinq minutes à table*. Je tiens à avoir des mets bons et proprement servis. Ma nourriture est-elle saine et simple, cela me suffit. Si je la trouve trop grossière pour mon *estomac*, je la mets de côté, et j'attends que mon appétit soit moins regardant. Le meilleur moyen d'avoir toujours un bon appétit, c'est de manger peu, et de ne rien boire qui enivre. Celui qui mange jusqu'à ce qu'il soit *plein* ne vaut guère mieux qu'une brute, et celui qui boit au point de devenir ivre est tout-à-fait une brute.

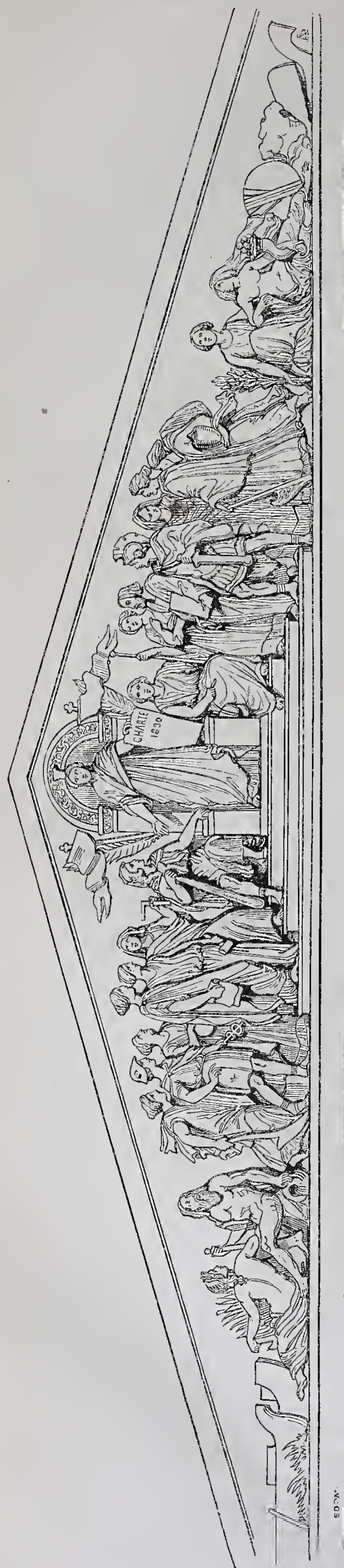
— Les connaissances que l'on peut acquérir dans les livres ne sont point à dédaigner. Ce sont, au contraire, des connaissances dont on doit se rendre maître dans tous les états. Dans beaucoup de professions elles sont nécessaires, et une absence totale de ces connaissances devient honteuse chez les classes intermédiaires de la société. Cependant il existe un écueil que vous devez éviter avec le plus grand soin, c'est-à-dire que vous ne devez point vous bercer de l'idée que votre génie ou vos études littéraires vous permettent de mépriser la profession qui vous donne du pain. Les parents ont besoin de beaucoup de bon sens pour se défendre de toute partialité en pareille occasion. En général, les amis sont très partiaux, et ceux qui ne sont pas partiaux vous les regardez comme des ennemis. Attachez-vous de toutes vos forces à votre *grand livre*, ne comptez que sur votre commerce ou sur votre fabrique; essayez, si cela vous plaît, vos forces en littérature, mais n'attendez rien que de votre profession. Si le pauvre cordonnier Bloomfield, auteur d'un charmant poëme, *le Garçon de ferme*, ne s'était pas *fié* aux muses inconstantes, ses malheureux enfants n'auraient pas été réduits à implorer la charité publique. Je me rappelle le temps où cet honnête ouvrier était porté aux nues, et où il était reçu à la table des grands (augure de mauvais présage, et qui aurait dû lui ouvrir les yeux). Bannissez, je vous en conjure, de semblables chimères. Eloignez-les de votre pensée comme les ennemies les plus funestes de votre indépendance et de votre repos.

La suite à une autre livraison.

LE FRONTON DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Voici le troisième fronton que, depuis dix ans, la sculpture ait eu à décorer à Paris. Comme ceux de la Madeleine et du Panthéon, il est exécuté en bas-reliefs. Les anciens plaçaient ordinairement, dans les frontons, des figures en ronde-bosse: de quelque point qu'on envisageât ces sculptures, on était sûr alors qu'elles supporteraient l'épreuve de la perspective; il n'en est point ainsi pour nos reliefs, qui, calculés pour être vus d'un certain endroit, paraissent trop souvent grimacer si on les considère sous un angle que le sculpteur n'a pu prévoir. Je sais bien qu'à cause même de ces nombreux calculs auxquels ils donnent lieu, les frontons en bas-reliefs conviennent peut-être davantage à une époque qui en tout cherche la science et la richesse. Je ne peux cependant m'empêcher de m'étonner que personne n'ait encore réclamé en faveur du système que les anciens avaient établi pour ces sortes de compositions.

Le fronton de la Chambre des députés, à ne parler d'abord que de ce qu'aperçoivent les yeux les moins exercés, est d'un aspect agréable et suffisamment élégant. Les lignes ne manquent pas d'harmonie, ni les formes de souplesse, ni l'exécution de grâce. Il n'y a rien de hardi dans les angles, rien de vif dans les contours, rien de profondément senti dans le faire. Mais partout règne une sorte de mollesse qui a sa distinction. On y remarque une étude des parties les plus calmes et les plus douces des Panathénées de Phi-



(Fronton de la Chambre des députés, par M. Cortot.)

dias. Les draperies coulantes et les expressions suaves de la sculpture grecque commencent décidément à remplacer chez nous les airs secs et les manteaux flottants de la statuaire romaine. Il reste encore à apprendre des Grecs et des Romains à composer un style qui nous appartienne.

C'est sur la conception même du fronton qu'il y aurait le plus à dire. Cette enseigne du corps législatif, si on la prenait à la lettre, pourrait donner à nos descendants une singulière opinion de nos assemblées politiques; je n'entends pas parler seulement des costumes antiques que portent les personnages du fronton, et qu'il faudrait se garder de prendre pour l'uniforme de nos corps délibérants; je veux surtout faire remarquer combien l'idée que l'artiste s'est proposé de rendre par le ciseau est peu digne de la majesté d'une nation qui aspire à régler la civilisation de l'Europe.

Au centre de la composition, on aperçoit la France debout, tenant d'une main la charte écrite sur des tables, de l'autre un rameau; immédiatement à côté d'elle sont d'un côté la Force sous les traits d'Hercule, de l'autre la Justice sous ceux de Thémis. Après ces deux personnages viennent, des deux parts, les diverses professions, le Commerce, la Guerre, les Sciences, l'Agriculture, la Marine, la Jurisprudence, représentées par des divinités; enfin, aux deux extrémités, dans chacun des angles inférieurs, des nymphes figurant les fleuves principaux de notre pays. Rien ne ressemble plus à ces mauvaises phrases qui traînent dans tous les écrits de notre temps, qui prennent des rapports lointains pour des similitudes exactes, et qui abusent également et tout à la fois des figures et de l'abstraction. Quelle relation suivie et nécessaire y a-t-il entre l'attribut universel de la force, les symboles généraux des professions, et les images particulières de nos rivières? Si ces représentations, prises dans des sphères si diverses, blessent la raison, elles ont le tort non moins considérable de ne point parler au cœur. Ces divinités abstraites, douées d'un corps par le caprice d'un pauvre tailleur de pierre, ou du chef de bureau dont il reçoit l'inspiration, que peuvent-elles dire au peuple qui les considère sans savoir à qui il a affaire? Incapables d'exciter l'enthousiasme des spectateurs, il est impossible qu'elles aient éveillé celui de l'artiste. Et c'est ainsi qu'en manquant d'intelligence, on manque aussi de chaleur.

Tous les défauts de cette composition se résument dans ceux de la figure qui en occupe le centre. Dans cette place, les anciens mettaient toujours l'image de leurs dieux; ils sentaient qu'une nation ne saurait concevoir, ni un artiste exécuter une pensée digne de mémoire, si la divinité n'intervenait pour l'achever et pour la consacrer. Nous avons changé tout cela; nous avons soutenu que la loi est athée, et nous avons fait en sorte que l'art le fût comme elle. Nous avons poussé les choses encore plus loin: non seulement nous avons banni Dieu de nos symboles nationaux; nous en avons encore exclu les principes, qui sont comme les formes sous lesquelles il gouverne les peuples. M. Cortot, qui a exécuté le fronton de la Chambre des députés, a placé au centre de sa composition la figure de la France. Qu'est-ce que cela signifie? Avez-vous voulu dire que la France se donne des lois à elle-même? Mais de qui tient-elle, non seulement cette liberté, mais la vie? C'est là ce qu'il fallait écrire sur le fronton de la chambre où se rassemblent ses représentants. Quand on sera revenu du matérialisme qui ronge notre société, on sera tout étonné de voir que, même sans avoir l'audace de notre impiété, dans toutes nos œuvres comme dans toutes nos pensées, nous avions oublié le ciel.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ANIMAUX NOUVEAUX DE LA MÉNAGERIE.

(Voy., sur la fondation de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, 1838, p. 106.)

I. — Le Singe albinos.



(Le Singe albinos, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle.)

On sait qu'autant la coloration extérieure est variable parmi les animaux domestiques, autant les espèces sauvages sont remarquables par la constance et la fixité de leurs caractères de couleur. Parmi les premiers, il est telle race de chiens, dans laquelle il est à peu près impossible de trouver deux individus semblablement colorés. Tout au contraire, nous pourrions citer un grand nombre d'espèces sauvages, soit indigènes, soit exotiques, chez lesquelles l'examen de plusieurs centaines d'individus n'a fait apercevoir d'autres différences de coloration que celles qui résultent des différences d'âge, de sexe ou de saison.

La rareté des variétés de couleur chez les animaux sauvages, a porté les zoologistes à recueillir avec soin tous les exemples qui se sont présentés : aussi trouve-t-on consignés dans les annales de la science un grand nombre de faits de ce genre, auxquels d'autres viennent s'ajouter de jour en jour.

Ces faits se rapportent généralement à deux groupes. Les variations de couleur, chez les animaux sauvages, résultent, en effet, les unes, du défaut, soit total, soit partiel, de la matière colorante de la peau ; les autres, de l'excès de cette même matière. Les premières sont connues sous le nom d'*albinisme*; les secondes, beaucoup plus rares, sous celui de *mélanisme*.

La ménagerie du Muséum réunit en ce moment deux exemples remarquables de ces anomalies inverses. Presque dans le même mois, elle a reçu une panthère affectée de mélanisme, que nous ferons représenter dans l'une de nos prochaines livraisons, et un singe albinos dont nous plaçons la figure sous les yeux de nos lecteurs. Cette figure est gravée d'après un dessin fait pour la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, par notre habile peintre de zoologie, M. Werner.

Ce singe appartient à une espèce du genre macaque, que M. Isidore Geoffroy a fait connaître il y a quelques années, et à laquelle il a donné le nom de *macaque roux doré.* M. Adolphe Chenest, qui a fait don du macaque albinos à la ménagerie du Muséum, l'avait acquis aux Philippines ; mais il est fort douteux que l'animal soit en effet originaire de ces îles.

Le macaque albinos, placé dans le pavillon des singes au milieu de plusieurs autres individus de son espèce, étonne les yeux par la réunion de tous les caractères de forme que présentent ceux-ci, avec des caractères de couleur entière-

ment différents. Les *macaques roux dorés* sont normalement d'un beau roux tiqueté de noir, avec les membres plus ou moins cendrés, une partie de la queue noirâtre, les parties nues basanées ou noirâtres, et les yeux roux. L'albinos a le pelage d'un blanc légèrement jaunâtre, et toutes les parties nues d'un rose tendre : ses yeux, sous certaines influences de la lumière, paraissent rosés. Il est d'ailleurs myope et louche; vices de conformation qui, joints à la couleur de ses yeux, donnent à sa physionomie une expression singulière.

Ces caractères sont complétement analogues à ceux que l'on a si souvent observés chez les albinos humains : aussi, comme eux, le macaque blanc évite-t-il l'éclat de la lumière ; ses yeux ne peuvent supporter un jour un peu vif, sinon sans souffrance, au moins sans fatigue et sans gêne. On le voit se tenir habituellement, triste et mélancolique, dans un coin de sa loge ; et lors même qu'il prend ses ébats, c'est presque toujours avec une gravité et une lenteur qui contrastent avec la vivacité turbulente de ses congénères.

Comme les albinos humains, auxquels leurs anomalies imposent une vie et des habitudes exceptionnelles, le macaque albinos n'a donc plus entièrement le naturel et les mœurs de son espèce.

On sait que chez presque tous les peuples sauvages ou barbares, les hommes affectés d'albinisme sont en butte au mépris et aux mauvais traitements de ceux qui les entourent. Dans quelques parties de l'Afrique, les nègres voient en eux non des hommes, mais des êtres ennemis qu'ils chassent des lieux habités. Les noirs de quelques parties de la Guinée, si l'on doit en croire des renseignements recueillis dans les colonies, font périr les enfants albinos, dans l'espoir de détourner les calamités dont ils se croient menacés par la naissance de ces malheureux. Dans plusieurs îles de la mer du Sud, à l'isthme de Panama, le sort des albinos est également fort digne de pitié. Il en est de même encore des *Bédos* ou albinos de Ceylan : des renseignements recueillis par Buffon nous apprennent, en effet, que ces *Bédos* sont réduits à se tenir cachés dans les bois, et à éviter le commerce des autres habitants de l'île.

Il est curieux d'avoir à rapprocher de ces faits, constatés chez l'homme par les relations des voyageurs, des faits complétement analogues observés à l'égard de notre macaque blanc. Dans les rares occasions où cet albinos s'est hasardé à sortir, au milieu de ses congénères, dans la partie la moins éclairée de la cour des singes, sa couleur exceptionnelle, sa physionomie singulière, et surtout sa démarche embarrassée et incertaine, en ont fait l'objet, d'abord de la curiosité très marquée, puis des mauvais traitements des autres singes. Aussi, après quelques sorties dont chacune lui a valu plusieurs contusions ou morsures, s'est-il confiné dans sa loge intérieure, fuyant à la fois, comme les albinos humains, la lumière et ses semblables.

Ce macaque est le seul singe albinos que l'on ait vu vivant; mais d'autres exemples d'albinisme étaient déjà connus parmi les animaux de cette famille. La riche collection zoologique du Muséum d'histoire naturelle renferme trois singes complétement albinos; l'un de ceux-ci appartient à une espèce peu éloignée des macaques; les autres sont des singes américains. Tous trois avaient été considérés autrefois comme des espèces distinctes, à cause de leur couleur blanche; mais on sait aujourd'hui avec certitude que ce sont de simples variétés albines, comme celles que tout le monde connaît chez la souris et chez le lapin.

LE MONT-DE-PIÉTÉ.

(Fin. — Voy. la gravure, p. 205.)

Voyez-vous là-bas, à gauche, cette grosse lanterne oblongue agitée par le vent, au-dessus d'une porte bâtarde ouvrant sur l'allée noire de cette vieille maison, vénérable débris d'un autre âge? C'est là, dans cette gothique masure, qu'est logé le commissionnaire de ce quartier si populeux. Tous ses confrères sans exception habitent de semblables logis; je n'en connais pas un dont l'allée ne soit humide et obscure, et dont l'escalier tortueux, éclairé par des jours de souffrance, ne soit en plein midi plongé dans ces ténèbres diaboliques que Milton appelle *visibles*. Sans doute une belle maison jurerait trop avec les misères qui se pressent ici chaque jour; et puis dans celle-ci les loyers sont moins chers : ceci est, je crois, tout bien pesé, la considération la plus déterminante.

Nous voici parvenus au haut de l'escalier. — Bien. — Maintenant, poussez cette fausse porte, et le sanctuaire du prêt sur gages va s'offrir à vos yeux... Mais quoi! vous reculez, vous faites mine de rebrousser chemin! — Il y a trop de monde, dites-vous. — Hélas! mon pauvre ami, vous voilà comme ce villageois qui, de peur de se mouiller les jambes, attend pour passer la rivière que toute l'eau se soit écoulée. Sachez donc que jamais le Mont-de-Piété ne chôme : c'est à peine si, dans les quatorze heures que dure sa laborieuse journée, il trouve le temps de satisfaire à toutes les demandes dont on l'accable. Entrez donc hardiment et sans plus hésiter : la honte est l'attribut des sots ou des méchants.

En effet, l'assemblée est nombreuse. — Tant mieux! nous n'en aurons qu'une plus ample moisson d'impressions et de remarques. — Et d'abord, remarquez ces deux compartiments entre lesquels se partage l'espace attribué au public. Une simple cloison les sépare, et cependant il y a tout un abîme entre eux. Sur l'un on lit : *Engagements*, et sur l'autre : *Dégagements*. Cette indication si précise me dispense de tout commentaire. Ici la joie et l'espérance renaissent, et l'on voit, à la figure épanouie, à l'air d'assurance des arrivants, que la fortune daigne enfin se relâcher pour eux de ses rigueurs. C'est la porte d'ivoire du sombre empire des rêves. Tout auprès est la porte de corne. La scène y est bien différente : on y entre la tête basse, et ce ne sont que visages moroses, décomposés par le souci ou amaigris par le besoin. On voit que la misère est là, aliénant sa dernière ressource. — Voici le pauvre artisan, apportant ses outils dont il n'a plus que faire, hélas! car l'ouvrage manque depuis huit jours. Il faut vivre pourtant; ses enfants crient la faim, et le boulanger refuse de lui faire crédit plus long-temps. Il engage donc son gagne-pain, et si demain le travail tant désiré arrive, il faudra qu'il se croise les bras, faute d'outils.

Prenez garde de fouler aux pieds ce matelas, qu'une pauvre femme vient de déposer piteusement sur le plancher en attendant son tour d'emprunt. Voyez la grimace que fait le commissionnaire à l'aspect de ce gage incommode, qu'il n'a pourtant pas le droit de refuser. Dans quelques jours, si la Providence ne vient en aide à la pauvre famille, la couverture de laine viendra rejoindre le matelas, et le ménage n'aura plus de lit. Le Mont-de-Piété reçoit chaque année environ *six mille* matelas! En 1831, pendant la préfecture de M. Odilon Barrot, l'administration du Mont-de-Piété de Paris fit restituer gratuitement à leurs propriétaires toutes les couvertures de laine qui se trouvaient emmagasinées dans les immenses *docks* de l'établissement. Il serait bien à désirer que de pareils actes de bienfaisance se reproduisissent, sinon chaque année, au moins dans les hivers les plus rigoureux. N'est-il pas douloureux de penser, au surplus, que tous les jours le Mont-de-Piété, institution philanthropique s'il en fût, use, en vendant le lit des malheureux, d'un droit que la loi refuse au propriétaire inflexible envers le débiteur insolvable ou récalcitrant?

Cette femme qui vient d'entrer tenant sa petite fille par la main ne craint pas, comme vous le voyez, d'habituer son enfant de bonne heure au sentiment de la misère. Il en est

de même, à Paris, dans toute la classe pauvre : les enfants y apprennent, dès l'âge le plus tendre, à considérer face à face l'ennemi le plus acharné de leur famille et le leur propre, l'indigence. De là cette précocité singulière et ce fonds de philosophie enjouée et insoucieuse, mais non sans un certain mélange d'amertume, qui caractérisent l'enfant de Paris et le feraient reconnaître entre mille. J'ai vu bien souvent des marmots qui ne vous iraient pas à la hanche apporter ici les habits, le linge, les ustensiles de leurs parents, en débattre le prix contradictoirement avec le commissionnaire, et montrer dans cette discussion qu'ils connaissent déjà parfaitement la valeur des choses; puis empocher paisiblement l'argent et la reconnaissance, et reprendre, tout en sifflotant quelque gai refrain populaire, le chemin du taudis paternel.

Mais laissons là ces tableaux trop sombres, et portons de préférence nos yeux sur des scènes un peu moins lugubres. Voici l'étudiant dissipé ou dissipateur, en train de dégarnir son gousset de la gothique montre de famille qui lui vient de son bisaïeul, vénérable bassinoire dont une trop confiante mère le gratifia à l'heure suprême des embrassades, en lui recommandant d'en avoir bien soin et de ne jamais s'en séparer. Hélas! sainte et massive relique du bon vieux temps, à quel usage profane n'allez-vous pas servir! que de dangers vous menacent!... Arrête, jeune étourdi! songe à ta promesse, à ta mère... Mais déjà c'en est fait, et dix pièces de cinq francs remplacent le meuble héréditaire dans la poche du futur adepte de Barthole, enchanté du troc et déjà ne songeant plus du tout au parjure qu'il vient de commettre. Savez-vous combien de montres viennent s'enfouir annuellement dans les tiroirs-monstres du Mont-de-Piété de Paris? Trois cent mille, rien que cela! c'est l'article qui *donne* le plus. De là le dicton si répandu : « Ma montre *retarde* de vingt-cinq, de cinquante, de quatre-vingts francs. »

Tout auprès de l'étudiant, voici la grisette, l'une des plus fidèles habituées du lieu. Elle tient à son bras l'inévitable cabas, qui renferme soit le châle bourre de soie, soit la robe de mérinos, dont le malheur des temps, joint à une semaine tout entière de parties d'âne et autres folles joies, force la pauvrette à se priver momentanément. Mais patience! bientôt elle viendra dégager ses atours captifs pour les rapporter huit jours après, et ainsi de suite jusqu'à totale extinction de toilette et de folle jeunesse.

En face de tous ces personnages et de tant d'autres qui chaque jour lui rendent visite, assailli par tant de misères, environné de tant d'émotions poignantes, le commissionnaire seul reste calme et impassible comme le destin, dont il est ici la vivante et chiffrante personnification. C'est à peine s'il jette un regard sur ses clients à mesure qu'ils s'avancent et comparaissent devant lui; il n'a d'yeux que pour *le gage*. Voyez-le tourner et retourner froidement cette redingote déjà mûre que vient de lui présenter le nouvel arrivant, l'examiner sous toutes ses faces, et surtout à la partie faible du parement et de l'entournure, en supputer le prix à loisir, tandis que le malheureux emprunteur attend, la poitrine haletante, le résultat de ce formidable et minutieux examen.

— Six francs, dit-il enfin avec calme.

— Six francs! répète douloureusement le propriétaire du vêtement ainsi déprécié: il m'en faut au moins douze; l'objet les vaut.

— C'est à prendre ou à laisser, interrompt l'inflexible commissionnaire.

L'arrêt est prononcé; il faut courber la tête. — Donnez! dit l'homme à la redingote, en étouffant un gros soupir.

Malgré le peu de sensibilité des juges sévères qui procèdent à l'estimation des gages, et bien que, comme on l'a dit d'un célèbre magistrat, ils rendent des arrêts plutôt que des services, c'est à tort que l'on prêterait au peuple des sentiments haineux, soit contre ces hommes, soit contre l'institution qu'ils représentent. Le peuple comprend à merveille, et cela par expérience, que dans sa détresse il ne trouvera d'autre ami ni d'autre prêteur que ce Mont-de-Piété si décrié par beaucoup d'ultra-philanthropes. Il se garde donc bien d'en médire : s'il en parle, c'est sans aigreur, et souvent sur le ton plaisant; car gaieté et misère ne sont point inconciliables. Rien ne prouve mieux de sa part toute absence d'amertume à ce sujet que le sobriquet familier sous lequel il désigne les comptoirs du prêt sur gages. — Où vas-tu? dit l'ouvrier à son camarade qu'il rencontre un paquet sous le bras. — *Chez ma tante*, lui répond ce dernier. Ainsi personnifié et passé, de par le dicton populaire, à l'état de grande parente, le Mont-de-Piété devient un être de raison, une sorte de mythe tutélaire, comme *la mère des compagnons*.

Outre le Mont-de-Piété de Paris, il en a été institué, depuis 1815, dans toutes les principales villes de France. Le nombre total de ces établissements est aujourd'hui de trente-deux. Le mieux organisé sans contredit est celui de Strasbourg, dont le réglement porte que tous les bénéfices seront employés à former un capital dont les produits permettent de diminuer par la suite le taux de l'intérêt.

Voici, par ordre d'ancienneté, la liste des villes de France où ces établissements existent : Paris, Bordeaux, Marseille, Lyon, Versailles, Metz, Nantes, Toulon, Dijon, Reims, Boulogne-sur-Mer, Besançon, Rouen, Strasbourg, Brest, Nîmes, Tarascon, Beaucaire, Apt, Carpentras, Brignolles, Dieppe, Saint-Omer, Angers, Avignon, Calais, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Quentin, Nancy, Lunéville, le Havre, et Lisle (Vaucluse).

Sous le nom d'*œuvre*, ou de maison de prêt gratuit, Montpellier et Toulouse possèdent en outre des établissements analogues, qui n'exigent que le remboursement des sommes qu'ils ont avancées sur nantissement. Enfin, quelques autres Monts-de-Piété existent encore, mais avec la seule approbation des autorités locales, et sans que le gouvernement les ait reconnus jusqu'à ce jour.

— Eh bien! qu'en dites-vous? Persistez-vous à croire que les Monts-de-Piété soient une institution mauvaise?

— Non certes; mais je trouve que cette institution, fort bienfaisante de sa nature, fait payer, en France surtout, ses services un peu trop cher.

— J'en tombe volontiers d'accord. Mais des mesures sont prises, ou du moins projetées, pour améliorer cet état de choses. Déjà le taux de l'intérêt a été réduit, pour Paris, de douze à neuf pour cent.

— Ce n'est pas assez, tant s'en faut. A quoi bon faire des bénéfices?

— Ils appartiennent, comme vous le savez, aux hôpitaux, et ne sont pas très considérables. A Paris, ils n'excèdent guère deux cent mille francs par an.

— C'est beaucoup, si l'on y ajoute les frais d'exploitation et les bénéfices des commissionnaires, qui tous sortent de la poche du pauvre. D'ailleurs il n'est ni juste ni charitable d'ôter à celui-ci d'une main ce qu'on prétend lui donner de l'autre. Doter les hôpitaux à ses dépens, c'est, comme quelqu'un l'a dit avec beaucoup de raison, lui faire payer pendant sa vie le lit qu'on lui prête pour mourir.

— Une amélioration vient d'être opérée avec succès. Le directeur du Mont-de-Piété de Paris a établi, rue de Paradis, une caisse de dégagements partiels, où les emprunteurs sont admis à verser des à-comptes sur le montant des prêts qu'ils ont reçus. C'est une contre-partie de la caisse d'épargne à l'usage des endettés.

— Cette innovation est fort louable.

— De cette manière, les malheureux courront moins de risques de ne pouvoir retirer leurs gages à l'expiration du terme fatal, et seront moins souvent obligés de vendre *in extremis* leurs reconnaissances aux trop nombreux indus-

triels qui font métier d'acheter ces sortes de marchandises, et salissent tous les murs de Paris de leurs noms et de leurs adresses, joints à l'annonce de leur honorable trafic.

— Nouvelle légion d'oiseaux de proie qui fondent sur le misérable!...

— En effet, la plupart exploitent le malheureux vendeur, en spéculant sur sa détresse pour se faire céder à vil prix ses droits sur l'objet convoité. Mais la caisse des dégagements partiels va sans doute arrêter ou du moins ralentir le développement de cette industrie, qui faisait d'effrayants progrès. La formation de cette caisse et la réduction de l'intérêt sont deux excellentes mesures, et il faut espérer que d'autres améliorations ne tarderont pas à les suivre. Dans un rapport circonstancié adressé au roi sur les Monts-de-Piété du royaume, le ministre de l'intérieur a proposé d'appliquer les statuts du Mont-de-Piété de Strasbourg à celui de Paris, et plus tard à tous ceux de France, de manière à obtenir partout, dans un avenir plus ou moins prochain, une réduction considérable du taux de l'intérêt.

— En quelle année ce rapport a-t-il été publié?

— En 1836.

— Et nous sommes en 1842. Y a-t-il eu, que vous sachiez, commencement d'exécution?

— Pas à ma connaissance; mais sans doute nos embarras financiers sont la seule cause du retard, et ce n'est que partie remise.

— Je veux le croire : mais qu'on se hâte; car malheureusement le bien dont il s'agit n'est pas de ceux dont on puisse dire que l'on ne perdra rien pour attendre.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE NANTES.

(Fin. — Voy. p. 228, 291.)

ÉCOLES FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

Le Musée de Nantes ne possède guère que trois ou quatre compositions capitales de ces écoles; mais on y voit beaucoup de petits tableaux remarquables par le précieux.

D'abord, les *Noces du fils de Tobie*, de Martin de Vos. La couleur est fine et harmonieuse; on sent que le peintre a étudié l'école vénitienne.

Des *Chaumières sur le bord d'un canal*, peinture charmante sur bois et signée Decker. Les figures sont d'Ostade, et, sans la signature, on croirait le tableau de Ruysdaël, dont Decker était, du reste, l'élève.



(Musée de Nantes. — Philippe-le-Bon consultant une tireuse de cartes, par Van Eyck.— Haut., 0^m,217; larg., 0^m,298.)

Un *Troupeau de bestiaux*, par Rosa de Tivoli : le paysage est sévère, la touche large et ferme.

Un *Portrait de femme* en noir, de Philippe de Champagne. On connaît la manière sèche mais soigneuse de l'auteur; ce portrait réunit au plus haut degré toutes ses qualités et tous ses défauts.

Éducation de la Vierge, superbe tableau de ce Krayer que Rubens avait proclamé *le plus grand peintre de son temps*, et dont le nom n'a pu devenir populaire, malgré ses grandes qualités d'expression et de coloris.

L'Investissement de Luxembourg, de Vandermeulen. C'est la réduction faite par l'auteur lui-même du grand tableau qu'il a au Musée de Paris.

Un tableau de Van Eyck, qui nous a semblé curieux par la naïveté des poses et par les costumes.

On croit que cette peinture représente le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon consultant une tireuse de cartes.

Plusieurs tableaux, par Jean Breughel, ce patient paysagiste, à qui Rubens faisait peindre les lointains de ses toiles; Van Baalen et Steenwich, les animaux de leurs paysages.

Nous ajouterions plusieurs Wouvermans, si nous étions plus certains de leur authenticité.

Enfin, une grande composition de Rubens, que nous citons la dernière, quoiqu'elle soit la plus importante. Elle appartient au meilleur temps de ce grand maître. C'est l'*Allégorie de la guerre civile et du fanatisme.*

ÉCOLE FRANÇAISE.

Les peintres appartenant à l'école française étant généralement plus connus de nos lecteurs, il nous suffira presque de nommer ceux dont les œuvres se trouvent au Musée de Nantes.

Ce sont : Jacques Bourguignon, dont on voit un *Champ de bataille*, d'une composition énergique et mouvementée; Jean Pater, peintre de genre dans la manière de Watteau, auteur d'une *Vue des jardins de Marly*, spirituellement touchée; Vouët, qui a peint un beau portrait en pied de Suger; Lebrun, dont on admire deux magnifiques copies des fresques du Vatican; Joseph Vernet, trop connu pour que nous appuyions sur le mérite de ses cinq marines. Ajoutez une jolie arlequinade de Watteau, de beaux portraits de famille de Tournières, une charmante scène de

carnaval, par Lancret, et vous aurez une idée à peu près complète de ce qui mérite une sérieuse attention.

Notre époque est représentée par un tableau de mérite d'Eugène Roger et par l'*Athalie* de Sigalon.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Outre son Musée, Nantes a quelques collections importantes, parmi lesquelles deux surtout doivent être signalées : celle de M. Urvoy de Saint-Bedan, enrichie de tableaux de Scheffer, de Steuben, de Brascassat, de Vernet, de Gros, de Wouvermans et de Rembrand; et celle de M. Henri Baudoux, qui a contribué plus qu'aucun autre à répandre le goût de la peinture dans sa ville natale. Grâce à son établissement, on peut maintenant se procurer à Nantes les modèles des maîtres et les étudier avec suite. La collection de M. Henri Baudoux, qui s'agrandit et se



(Nantes; Collection de M. H. Baudoux. — Une Scène de famille, par Wapers, peintre belge.)

renouvelle chaque jour, renferme déjà environ deux cents tableaux. Nous avons remarqué parmi les plus anciens une esquisse de Vanloo; deux moines de Lesueur; une bonne copie du couronnement d'épines du Titien, et un très beau Jordaëns.

Quant aux contemporains, ils y sont fort nombreux. Nous donnons ici un crayon d'une *Scène de famille*, par Wapers, peintre trop peu connu en France, que l'on a surnommé l'*Horace Vernet* de la Belgique.

M. Henri Baudoux a également dans sa collection des tableaux de MM. Alaux, Couder, Colin, Calame, Dupré, Fragonard, Siméon Fort, Drouais, Gué, Isabey, Perrot Renoux, Watelet, Rouget et Court.

DU BAROMÈTRE.

(Second article. — Voy. p. 283.)

MESURE DE LA HAUTEUR DES MONTAGNES.

Si la suspension du mercure dans un tube de verre fermé par en haut est l'effet de la pression de l'air, qui, agissant sur l'ouverture inférieure, refoule le mercure dans l'inté-

rieur du tube, il s'ensuit plusieurs conséquences importantes, tant par elles-mêmes que pour la vérification du principe de la pesanteur de l'air. Celle dont nous voulons nous occuper dans cet article est fort simple : c'est que la hauteur à laquelle monte le mercure dans l'intérieur du tube, ne doit pas être la même en tous lieux, mais varier de l'un à l'autre, suivant leur élévation au-dessus du niveau de l'océan. En effet, puisque la colonne d'air qui est au-dessus de l'instrument, quand on le place au sommet d'une montagne, a moins d'épaisseur et par conséquent moins de poids que celle qui serait au-dessus de lui, si on le descendait au pied de cette même montagne, la colonne de mercure qui fait équilibre à la pression de l'air est naturellement moins haute au sommet de la montagne qu'à son pied; et il est clair qu'elle est d'autant moins haute qu'il y a une plus grande différence de niveau entre le pied et le sommet de la montagne. Voilà ce qui doit nécessairement se produire, si la suspension du mercure est l'effet de la pression de l'air; et si cela se produit, on peut hardiment en conclure que le phénomène est dû à la pression de l'air, car il serait inexplicable autrement. Ainsi, en même temps que cette expérience sert à assurer la théorie elle fournit, comme nous l'expliquerons avec plus de développement tout-à-l'heure, une méthode aussi ingénieuse que commode pour déterminer la hauteur des montagnes. Elle mérite donc à tous égards d'occuper, et elle occupe en effet une des places les plus éminentes dans l'histoire des sciences physiques. C'est ce qui nous engage à entrer ici dans quelques détails sur la première expérience de ce genre qui ait été exécutée. Elle est un des plus beaux titres de gloire de l'école française.

Vers la fin de 1647, Pascal, qui était dans toute la ferveur de ses premières recherches sur les phénomènes attribués jusqu'alors à l'horreur de la nature pour le vide, s'étant avisé de cette belle et convaincante expérience, en écrivit à son beau-frère M. Périer, conseiller des aides d'Auvergne, en le priant de vouloir bien se charger de l'exécuter sur la montagne du Puy-de-Dôme, qui domine, comme l'on sait, la ville de Clermont. « Vous voyez déjà sans doute, dit Pascal à son beau-frère dans cette lettre mémorable, que cette expérience est décisive de la question, et que s'il arrive que la hauteur du vif-argent soit moindre en haut qu'en bas de la montagne (comme j'ay beaucoup de raison pour le croire, quoy que tous ceux qui ont médité sur cette matière soient contraires à ce sentiment), il s'ensuivra nécessairement que la pesanteur et pression de l'air est la seule cause de cette suspension du vif-argent, et non pas l'horreur du vuide, puisqu'il est certain qu'il y a beaucoup plus d'air qui pèse sur le pied de la montagne que non pas sur son sommet, au lieu qu'on ne sçauroit pas dire que la nature abhorre le vuide au pied de la montagne plus que sur son sommet. Mais comme la difficulté se trouve d'ordinaire jointe aux grandes choses, j'en vois beaucoup dans l'exécution de ce dessein, puisqu'il faut pour cela choisir une montagne excessivement haute, proche d'une ville dans laquelle se trouve une personne capable d'apporter à cette épreuve toute l'exactitude nécessaire. Car si la montagne estoit éloignée, il seroit difficile d'y porter les vaisseaux, le vif-argent, les tuyaux, et beaucoup d'autres choses nécessaires, et d'entreprendre ces voyages pénibles autant de fois qu'il le faudroit pour rencontrer au haut de ces montagnes le temps serein et commode qui ne s'y voit pas souvent; et comme il est aussi rare de trouver des personnes hors de Paris qui ayent ces qualitez que des lieux qui ayent ces conditions, j'ay beaucoup estimé mon bonheur d'avoir en cette occasion rencontré l'un et l'autre, puisque notre ville de Clermont est au pied de la haute montagne du Puy-de-Dôme, et que j'espère de vostre bonté que vous m'accorderez la grâce d'y vouloir faire vous-même cette expérience; et sur cette assurance, je l'ay fait espérer à tous nos curieux de Paris, et entre autres au R. P. Mersenne, qui s'est déjà engagé par lettres qu'il en a écrites en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite. Je ne touche pas au moyen de l'exécuter, parce que je sçay bien que vous n'obmettrez aucune des circonstances nécessaires pour la faire avec précision. Je vous prie seulement que ce soit le plus tôt qu'il vous sera possible, et d'excuser cette liberté où m'oblige l'impatience que j'ay d'en apprendre le succez, sans lequel je ne puis mettre la dernière main au Traité que j'ay promis au public, ny satisfaire au désir de tant de personnes qui l'attendent, et qui vous en seront infiniment obligées. »

M. Périer reçut cette lettre à Moulins, où il était retenu par les devoirs de sa charge, et malgré son désir de se rendre à l'invitation qui lui était faite, ce ne fut guère qu'un an après, le 19 septembre 1648, qu'il se vit en mesure de tenter l'expérience. Accompagné de plusieurs personnes notables de la ville de Clermont, tant ecclésiastiques que laïques, dont il avait voulu s'entourer pour donner à ses observations toute la certitude que devaient naturellement leur conférer de pareils témoins, il commença par se rendre dans le jardin des Minimes, qui est dans un des endroits les plus bas de la ville, et où il voulait établir un premier poste d'expériences. Là, ayant versé du mercure dans deux tuyaux de verre exactement semblables, et de quatre pieds de longueur, il fit à trois reprises l'expérience ordinaire du vide dans les deux tuyaux, et s'assura que constamment le mercure montait dans tous deux à une même hauteur, qui se trouva être de 26 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$. Cela fait, l'un des deux tuyaux, après qu'on y eut marqué sur le verre la hauteur du mercure, fut arrêté à demeure, et l'un des religieux de la maison, le P. Chastin, fut chargé d'y veiller et d'observer avec soin, de moment en moment, les variations que la hauteur du mercure pourrait y subir. L'autre tuyau fut pris par M. Périer et porté en diligence au sommet du Puy-de-Dôme, élevé d'environ mille mètres au-dessus des Minimes. Là, l'expérience fut répétée avec les mêmes soins que la première fois; mais il se trouva que le mercure ne montait plus dans le tuyau qu'à la hauteur de 23 pouces 2 lignes. Il y avait donc entre les hauteurs du mercure au sommet et au pied de la montagne une différence de 3 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne. « Cette expérience, dit M. Périer, nous ravit tous d'admiration et d'estonnement, et nous surprit de telle sorte que pour notre satisfaction propre nous voulûmes la répéter : c'est pourquoy je la fis encore cinq autres fois, très exactement, en divers endroits du sommet de la montagne, tantost à couvert dans la petite chapelle qui y est, tantost à découvert, tantost à l'abry, tantost au vent, tantost au beau temps, tantost pendant la pluie et les brouillards qui nous y venoient voir parfois, ayant à chaque fois purgé très soigneusement d'air le tuyau; et il s'est toujours trouvé à toutes ces expériences la même hauteur de vif-argent. » En descendant de la montagne, dans une station intermédiaire entre le sommet et le couvent des Minimes, on fit une nouvelle expérience; et il se trouva que dans celle-ci la hauteur du mercure était de 25 pouces, hauteur plus grande d'un pouce 10 lignes que celle qui s'était observée au sommet, et plus petite d'un pouce 3 lignes $\frac{1}{2}$ que celle des Minimes. Enfin étant revenu à ce dernier endroit, M. Périer y trouva le mercure qu'il y avait laissé à la même hauteur qu'il avait le matin, et le Père qui en avait eu la garde assura que de toute la journée, malgré les changements du temps, cette hauteur était restée invariable. On y répéta l'expérience avec le même mercure et le même tube qu'on venait de rapporter du Puy-de-Dôme, et ce mercure s'éleva aussitôt dans le tube à la même hauteur de 26 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$ qu'il avait eue le matin en cet endroit, et qu'y avait conservée toute la journée l'instrument qui y était à demeure.

Le lendemain, M. Périer fit de nouvelles expériences. La première eut lieu dans une maison particulière, située dans le quartier le plus élevé de la ville, près de l'église Notre-Dame, à 6 ou 7 toises au-dessus du jardin des Minimes; on trouva que la hauteur du mercure était plus petite d'environ une ou deux lignes que dans le jardin des Minimes. La seconde fut faite au sommet de la plus haute tour de cette même église, élevé d'environ 20 toises au-dessus de la station précédente, et on trouva que la hauteur du mercure y était moindre de deux lignes et demie qu'aux Minimes. Toutes ces expériences se confirmaient donc parfaitement. Pour continuer à soutenir le principe de l'horreur du vide, il aurait fallu dire maintenant que cette hauteur suivait une certaine proportion relative à la hauteur des lieux. En effet, les expériences de Clermont donnaient la progression suivante : pour 7 toises d'élévation au-dessus du quartier le plus bas de la ville, la colonne de mercure diminuait d'une demi-ligne; pour 27 toises, de $2\frac{1}{2}$ lignes; pour 150 toises, de $15\frac{1}{2}$ lignes; pour 500 toises, de $37\frac{1}{2}$ lignes.

Pascal, comme on le devine, reçut avec la plus grande joie la relation de son beau-frère. Elle décidait la question qui le préoccupait si vivement depuis quelque temps. Voyant qu'il était possible de la faire à Paris, au moins dans certaines limites, puisqu'il n'y avait pas besoin d'une différence de niveau aussi considérable qu'il l'avait d'abord supposé pour que la différence dans la hauteur du mercure devînt sensible, il s'empressa de la répéter lui-même. Ce fut la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie qui lui servit de théâtre. Il y observa une différence de hauteur d'environ 2 lignes dans la colonne de mercure, entre le pied et le sommet de cette tour, qui est élevée d'environ 25 toises. Cela se rapportait donc parfaitement à ce qu'avait vu M. Périer en Auvergne, et achevait de donner toute certitude. D'ailleurs l'expérience devenait dès lors si facile à vérifier, qu'elle se trouvait en quelque sorte entre les mains de tout le monde. « Tous les curieux, disait Pascal en faisant part au public de ce beau résultat, le peuvent esprouver eux-mesmes quand il leur plaira. »

Il ne paraît pas douteux que M. Périer n'eût aperçu le parti que l'on pouvait tirer de cette propriété physique pour la mesure des hauteurs. Il en résulte, en effet, pour cet objet une méthode si simple qu'il est impossible de ne pas y être tout de suite porté. Puisque la colonne de mercure donne par sa hauteur la mesure de la pression de l'air, et que cette pression diminue régulièrement à mesure que l'on s'élève, rien n'est plus facile que de dresser un tableau des diverses pressions de l'air qui correspondent aux diverses hauteurs au-dessus du niveau de la mer, et par conséquent de déduire de la connaissance de la pression celle de la hauteur à laquelle on se trouve. C'est sur ce principe que la détermination de la hauteur des montagnes par le baromètre est fondée. « Si j'avois eu assez de loisir et de commodité, disait M. Périer à Pascal, j'aurois marqué des endroits sur la montagne, de cent en cent toises, en chacun desquels j'aurois fait l'expérience, et marqué la différence qui se seroit trouvée à la hauteur du vif-argent en chacune de ces stations, pour vous donner au juste la différence qu'auroient produite les premières cent toises, celle qu'auroient donnée les secondes cent toises, et ainsi des autres : ce qui pourroit servir pour en dresser une table, dans la continuation de laquelle ceux qui voudroient se donner la peine de le faire, pourroient peut-être arriver à la parfaite connoissance de la juste grandeur du diamètre de toute la sphère de l'air. Je ne désespère pas de vous envoyer quelque jour ces différences de cent en cent toises, autant pour vostre satisfaction que pour l'utilité que le public en pourra recevoir. » Sans doute il n'échappait point à M. Périer que le public, une fois en possession d'une pareille table, serait muni d'un moyen certain de reconnaître, à la seule inspection de la colonne de mercure la hauteur de chaque lieu. Néanmoins c'est Pascal qui le premier a formulé nettement ce fait. Après avoir rappelé l'expérience, il en déduit les conséquences, et la première qu'il aperçoit, celle qu'il met en tête de toutes les autres, est la suivante : « Le moyen de connoistre si deux lieux sont en mesme niveau, c'est-à-dire également distants du centre de la terre, ou lequel des deux est le plus élevé, si éloignez qu'ils soient l'un de l'autre, quand mesme ils seroient aux antipodes; ce qui seroit comme impossible par tout autre moyen. »

Toutefois la chose n'est pas exactement aussi simple que nous venons de le faire entendre. Il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, que la hauteur de la colonne de mercure fût constamment la même en chaque lieu, et c'est ce qui n'est pas; car cette hauteur dépend à la fois de la température et de l'état de l'atmosphère : c'est assez dire, ce que d'ailleurs tout le monde sait bien, qu'elle est continuellement variable. En effet, la chaleur a pour effet, comme on le voit par le thermomètre, de dilater le mercure, et par conséquent de le rendre plus léger; de sorte que pour faire équilibre à une même pression de l'air, il faut une plus grande hauteur de mercure, si l'on est dans un endroit plus chaud. Si l'on ne tenait pas compte de cette circonstance, on pourrait donc, en voyant le mercure se tenir à la même hauteur en deux endroits différents, les supposer de niveau, tandis que celui des deux endroits où il ferait le plus froid serait réellement au-dessous de l'autre. La même chose a lieu, et d'une manière plus considérable, par suite des changements que font éprouver à la hauteur du mercure les variations de l'état de l'atmosphère. Il arrive quelquefois qu'au bord de la mer la pression de l'air diminue au point de devenir égale à celle qui existait un instant auparavant au sommet d'une montagne. La hauteur du mercure dans les points les plus bas de la surface de la terre peut donc devenir la même que celle qui s'observe dans d'autres temps sur des points élevés de ce relief. On serait donc exposé par là aux plus graves erreurs si l'on se fiait aveuglément au baromètre; car il arriverait que sur le sommet d'une montagne ou d'un plateau élevé on le trouverait parfois à une moindre hauteur que sur le bord de la mer; ce qui amènerait à conclure, en vertu du principe, que cette montagne ou ce plateau, au lieu d'être des saillies de la surface de la terre, sont au contraire des enfoncements placés au-dessous du niveau de la mer.

Heureusement la science a trouvé sans peine des palliatifs à tous ces inconvénients. D'abord rien n'est plus facile, après avoir mesuré la température au moyen d'un thermomètre, que de tenir compte, au moyen d'un correctif déterminé par l'expérience, du degré de hauteur qui est dû au degré de dilatation causé dans le mercure par la chaleur. Voilà pour la première difficulté. Quant à la seconde, le remède est fondé sur ce que la pression de l'air varie presque toujours de la même manière sur une étendue considérable de pays. Ainsi, pour se garantir de toute erreur, il suffit que l'observateur rapporte ses mesures, non point à un terme absolu de comparaison, mais à la hauteur que dans le moment même où l'on prenait ces mesures présentait le mercure, ou au niveau de la mer, ou dans un lieu intermédiaire d'une élévation connue au-dessus de la mer. Ainsi, il faut deux baromètres et deux observateurs, et l'on calcule ensuite la valeur de l'élévation en prenant la différence des hauteurs qu'a présentées la colonne de mercure aux mêmes heures dans les deux stations. Cette condition, incommode à la vérité, ne suscite pas non plus de grandes difficultés. Enfin, il y a un troisième correctif dépendant de ce que l'air n'est pas à la même température dans les deux stations, qu'il faut également introduire dans le calcul, et rien n'est plus aisé, puisque ce correctif se fonde simplement sur la constatation du degré du thermomètre

dans les deux stations, aux mêmes instants où l'on y observe la hauteur du baromètre.

En résumé, cette méthode revient donc à avoir un tableau qui marquerait les hauteurs au-dessus du niveau de la mer qui correspondent, dans un état déterminé, aux diverses pressions de l'air ; en supposant, par exemple, qu'il y eût partout la température de la glace fondante, et que la pression de l'air au niveau de la mer fût équilibrée par une colonne de mercure de 76 centimètres, ce qui est l'ordinaire. On introduirait ensuite dans les données de ce tableau certaines corrections fondées sur les différences entre les degrés de température observés et celle de la glace, et entre la pression de 76 centimètres et la pression à l'instant des observations au niveau de la mer. Ce sont des détails scientifiques qu'il nous suffit d'indiquer ici, et dont l'exposé complet n'étant utile qu'aux personnes qui désirent approfondir cette matière, ne doit avoir place que dans les ouvrages spéciaux. J'ajouterai seulement, pour fixer les imaginations sur ce sujet, qu'en supposant les températures à 0°, et la pression générale de l'air de 76 centimètres au niveau de la mer, la colonne barométrique de 76 centimètres de hauteur correspond à une élévation de 105 mètres au-dessus de la mer ; de 75 centimètres, à une élévation de 520 mètres ; de 70 centimètres, à une élévation de 654 mètres ; de 60 centimètres à une élévation de 1882 mètres ; de 40 centimètres à une élévation de 5111 mètres.

C'est donc ainsi que, malgré les obstacles que semblait d'abord soulever la pratique, s'est réalisé ce qu'avait pressenti le génie de Pascal. La science a vaincu successivement toutes les petites difficultés qui s'opposaient à la réalisation de cette belle conquête, et en définitive, par la simple observation de la hauteur du mercure sur une échelle graduée, on est arrivé, suivant le programme de l'illustre penseur, « à connaître si deux lieux sont au même niveau, ou lequel des deux est le plus élevé, si éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, quand même ils seraient aux antipodes. »

PENSÉES.

— Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil.

— J'aime peu la prudence, si elle n'est morale.

— J'ai mauvaise opinion du lion depuis que je sais que son pas est oblique.

— J'aime peu de tableaux, peu d'opéras, peu de statues, peu de poëmes ; et cependant j'aime beaucoup les arts.

— On mesure les esprits par leur stature ; il vaudrait mieux les estimer par leur beauté.

— Il est des esprits meilleurs que d'autres, et cependant méconnus, parce qu'il n'y a pas de mesure usitée pour les peser : c'est comme un métal précieux qui n'a pas sa pierre de touche.

— Chaque esprit a sa lie.

— Il y a des hommes qui n'ont tout leur esprit que lorsqu'ils sont de bonne humeur, et d'autres que lorsqu'ils sont tristes.

— Les esprits qui ne se reposent jamais sont sujets à beaucoup d'écarts.

— La raison est abeille, et l'on n'exige d'elle que son produit ; son utilité lui tient lieu de beauté.

— Il est des esprits dont on peut dire : Il y fait clair, et d'autres seulement : Il y fait chaud.

— Il est des têtes qui n'ont point de fenêtres, et que le jour ne peut frapper d'en haut ; rien n'y vient du côté du ciel.

— Il est des esprits semblables à ces miroirs convexes ou concaves, qui représentent les objets tels qu'ils les reçoivent, mais qui ne les reçoivent jamais tels qu'ils sont.

— Les questions montrent l'étendue de l'esprit, et les réponses sa finesse.

— Génies gras, ne méprisez pas les maigres.

— On se luxe l'esprit comme le corps.

— Il y a des choses que l'homme ne peut connaître que vaguement. Les grands esprits se contentent d'en avoir des notions vagues ; mais cela ne suffit point aux esprits vulgaires. Accablés d'ignorance par la nature et la nécessité, dans leur dépit ridicule et puéril ils ne veulent en supporter aucune. Il faut, pour leur repos, qu'ils se forgent ou qu'on leur offre des idées fixes et déterminées sur les objets mêmes où toute précision est erreur. Ces esprits communs n'ont point d'ailes ; ils ne peuvent se soutenir dans rien de ce qui n'est que de l'espace ; il leur faut des points d'appui, des fables, des mensonges, des idoles. Mentez-leur donc, et ne les trompez pas.

— Il y a des esprits machines qui digèrent ce qu'ils apprennent comme le canard de Vaucanson digérait les aliments, digestion mécanique et qui ne nourrit pas.

— Il y a des opinions qui viennent du cœur ; et quiconque n'a aucune opinion fixe n'a pas de sentiments constants.

JOUBERT.

SUR LES CHANGEMENTS DE DEMEURE.

Il n'y a rien de plus coûteux, de plus dommageable et de plus incommode que de changer de logis. Non seulement les choses se perdent, se gâtent, se brisent, mais cela influe sur l'âme elle-même ; les idées se dérangent, se troublent, et il faut du temps avant qu'elles aient repris leur premier ordre.

ANGE PANDOLFINI, *Governo della famiglia.*

MAROCCO,

CHEVAL SAVANT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Plusieurs auteurs anglais de la fin du seizième siècle font mention du cheval Marocco, qui appartenait à un individu nommé Bank. C'était un cheval savant, et un prodige à cette époque où l'on s'occupait peu de l'éducation des animaux. Les poëtes, toutefois, ont certainement exagéré son mérite. Dekker, dans son *Satiromastix*, prétend que le cheval de Bank montait au sommet de Saint-Paul. Peele assure qu'il jouait du luth, instrument très à la mode du temps de Shakspeare. On trouve encore quelques exemplaires d'une brochure de treize feuillets, intitulée : « *Maroccus extaticus*, ou le Cheval bai de Bank en extase. » Discours sous forme d'entretien joyeux entre Bank et sa » bête, anatomisant quelques abus et intrigues de notre » temps, etc. » Un des exemplaires de cet ouvrage satirique, où Marocco a souvent de la verve et de l'esprit, a été vendu, il y a peu d'années, pour le prix énorme de treize guinées (environ 338 fr.). Sur la première page, une gravure en bois représente Marocco s'escrimant au fleuret avec son maître. A ses pieds sont deux dés qui indiquent quelle était son habileté à ce jeu. Dans l'*Histoire du monde*, W. Raleigh a écrit : « Assurément, si Bank eût vécu dans » les siècles d'ignorance, il eût fait honte à tous les enchan- » teurs du monde ; car aucun d'eux ne fût parvenu à domp- » ter et à instruire un animal comme il a su faire de son » cheval. » Il semblerait qu'il y eût dans ces paroles une triste prophétie et un avertissement. Quelques années plus tard, Bank eut l'imprudence d'aller chercher fortune en Portugal, où la foi catholique se défendait et se propageait à l'aide des bûchers : Marocco et son maître y furent brûlés comme sorciers.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. p. 178.)

VASCO NUNEZ DE BALBOA.



(Les Indiens du Dabaibe. — D'après Théodore de Bry.)

En 1510, douze ans après la découverte de la terre ferme de l'Amérique par Colomb, Alphonse de Ojeda fonda sur la rive orientale du golfe d'Uraba ou du Darien la ville de Saint-Sébastien, le plus ancien établissement des Européens sur le vaste continent du Nouveau-Monde ; mais la famine, fléau de presque toutes les nouvelles colonies, et les attaques des indigènes, d'autant plus redoutables qu'ils se servaient avec beaucoup d'adresse de flèches empoisonnées, ne tardèrent pas à mettre les Espagnols dans la plus triste situation. Ojeda mit à la voile pour aller chercher des secours, après avoir fait promettre à ses compagnons de l'attendre pendant cinquante jours ; mais le vaisseau qui le portait fit naufrage sur l'île du Cuba. Ce ne fut qu'après un long espace de temps qu'il parvint à gagner Santo-Domingo, chef-lieu des établissements espagnols dans les Indes occidentales, où il mourut au bout de quelques années dans la misère et dans l'oubli.

En quittant Saint-Sébastien, Ojeda avait laissé pour commander à sa place le même François Pizarre qui s'immortalisa depuis par la conquête du Pérou. Les cinquante jours étaient écoulés depuis long-temps. Celui-ci, après avoir vu mourir presque tous ses compagnons, se décida à s'embarquer, avec le peu d'Espagnols qui avaient survécu, sur deux chaloupes, seules embarcations qu'ils possédassent, pour tâcher de gagner Saint-Domingue ; mais elles étaient en si mauvais état que l'une d'elles fut bientôt engloutie avec tous ceux qui la montaient, et que Pizarre fut forcé de débarquer près de l'endroit où l'on fonda depuis la ville de Carthagène. Il y fut recueilli quelques jours après par Enciso, qui amenait des renforts d'Espagne ; mais la fortune n'avait pas encore épuisé toutes ses persécutions sur les malheureux colons : en entrant dans le port de Saint-Sébastien, le vaisseau d'Enciso toucha contre un écueil et coula avec tout son chargement ; les Espagnols demi-nus purent à peine gagner la terre, et se trouvèrent dans une position pire qu'auparavant. Les Indiens, témoins de leur désastre, les serraient de si près qu'ils n'osaient sortir de l'espèce de fort qu'ils avaient construit, même pour se procurer des vivres ; ils auraient donc infailliblement succombé au bout de peu de jours, si l'un d'eux, nommé Nunez de Balboa, qui avait autrefois visité cette côte avec Rodrigue de Bastidan, ne leur eût indiqué une province voisine abondante en vivres, et dont les habitants ignoraient l'usage des flèches empoisonnées, dont ceux de Saint-Sébastien faisaient un usage si terrible. Les Espagnols se transportèrent en toute hâte dans cette province, connue sous le nom de *Cemaco*, d'après le nom du chef qui la gouvernait, et y fondèrent une ville qu'ils appelèrent *Santa-Maria de la Antigua*, d'après le nom d'une madone célèbre de Séville, sous la protection de laquelle ils la plaçaient. Balboa sut si bien profiter de l'influence que le bon résultat de son conseil lui donnait sur ses compagnons, et du mécontentement que leur inspirait l'avarice d'Enciso, qu'il parvint à exciter une sédition à la suite de laquelle il fut proclamé gouverneur à la place de celui-ci, qui fut déposé sous prétexte que la patente royale qui le nommait gouverneur de Saint-Sébastien ne pouvait plus avoir d'effet dans la nouvelle colonie.

Vasco Nunez de Balboa, que nous allons voir jouer un rôle important dans les entreprises de découverte, était fils d'un pauvre gentilhomme de Xerez de los Cavalleros, en Estramadure, province d'où sortirent presque tous les conquérants du Nouveau-Monde. Il était venu s'établir à Saint-Domingue, où il fit de si mauvaises affaires qu'il résolut de tenter la fortune en prenant part à l'expédition d'Enciso. Pour échapper à ses créanciers, il se fit transporter à bord, caché dans un tonneau, et à l'insu du gouverneur, auquel il ne se montra qu'au bout de quelques jours. Celui-ci fut tellement irrité de cette supercherie, qu'il menaça de l'abandonner dans la première île déserte que l'on rencontrerait sur la route, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que ses amis parvinrent à l'apaiser. Mais, comme on vient de le voir, sa clémence fut bien mal récompensée.

Quand Balboa fut proclamé gouverneur du Darien, il était, dit Las Casas dans son Histoire inédite des Indes occidentales, âgé d'environ trente-cinq ans. Il était aussi brave que vigoureux, et supportait gaiement des fatigues sous le poids desquelles tout autre aurait succombé. Dans les combats, son bras était le plus fort, sa lance la plus lourde, sa flèche la mieux dirigée, et même ses lévriers les mieux dressés à combattre les Indiens. Aussitôt qu'il se fut emparé du pouvoir, il gagna l'affection de ses soldats par sa libéralité et par le soin qu'il prenait des malades et des blessés, auxquels il faisait toujours la meilleure part. Ses services firent promptement oublier sa révolte, et quand il eut découvert la mer du Sud, il fut placé dans l'opinion publique presque au niveau de Colomb.

Le premier soin de Balboa fut de soumettre les caciques de Cemaco, de Comogr, et de Carreta, dont le territoire environnait la nouvelle ville, et qui non seulement lui livrèrent tout l'or qu'ils possédaient, mais lui remirent leurs enfants en otage et s'engagèrent à fournir aux Espagnols tous les vivres dont ils auraient besoin. Tranquille de ce côté, Balboa partit avec deux brigantins qu'il avait fait construire, et cent soixante hommes. Il remonta la grande rivière du Darien, aujourd'hui l'Atrato, et parvint dans la province de Dabaibe, dont les indigènes lui avaient vanté la richesse. Cette province n'est qu'un vaste marais presque impénétrable, et les Indiens, dont les habitations étaient construites sur des arbres comme des nids, lui opposèrent la plus vigoureuse résistance; car quelques uns de ces édifices aériens, bien imparfaitement figurés dans l'ouvrage de Théodore de Bry, pouvaient contenir jusqu'à deux cents personnes, et l'on n'y arrivait que par des échelles de corde que l'on retirait ensuite. Pour aller d'un arbre à l'autre, on était souvent obligé de faire usage d'un canot qui restait attaché au pied. Du haut de ces forteresses, les Indiens faisaient pleuvoir sur les assaillants des pierres et toutes sortes de projectiles. Ce n'était qu'en se garantissant par des espèces de boucliers faits de planches, et en abattant les arbres à coups de hache, que les Espagnols parvinrent à les forcer. Balboa conquit cependant les États de cinq caciques puissants, et revint à Santa-Maria de la Antigua avec un butin considérable.

Après avoir, par son courage et sa présence d'esprit, apaisé une révolte des Indiens qui pouvait devenir terrible, et déjoué les complots que quelques Espagnols avaient tramés contre lui, Balboa résolut d'entreprendre la découverte de la mer du Sud, dont il avait vaguement entendu parler par les Indiens. Ayant quitté Santa-Maria le 1er septembre 1513, à la tête de cent quatre-vingt-dix Espagnols et de mille Indiens qui portaient les bagages et les provisions, il traversa d'abord les provinces de Careta et Quarequa, et arriva le 25 du même mois aux montagnes qui séparent l'isthme dans toute sa longueur. A peine fut-il parvenu au sommet, qu'il vit se déployer devant lui la vaste baie qui baigne aujourd'hui les remparts de Panama. Ce fut en pleurant de joie qu'il la montra à ses compagnons, dont le ravissement, dit Pierre Martyr, ne peut se comparer qu'à celui des soldats d'Annibal, quand du sommet des Alpes ils découvrirent les riches plaines de la Lombardie. « Voilà, s'écria-t-il, mes amis, la récompense de vos fatigues et de vos dangers; tout ce que vous voyez vous appartient, et bientôt vous retournerez dans votre patrie chargés de richesses, et avec la gloire d'avoir donné à votre patrie un vaste empire où vous aurez répandu les lumières de la véritable religion. » Bientôt, en signe de triomphe, un énorme palmier tombe sous le coup de leurs haches, et, grossièrement façonné en croix, sur laquelle on grave les armes de Castille, il annonce aux indigènes étonnés qu'une ère nouvelle a commencé pour eux.

Avant d'arriver sur le rivage de la mer, il fallut encore traverser le territoire du cacique Chiapes, qui essaya vainement de s'opposer à leur passage. La première décharge de mousqueterie mit promptement en fuite les timides Indiens qu'il conduisait au combat, et Balboa s'avançant vers la mer y entra jusqu'à la ceinture et en prit solennellement possession au nom de son souverain, en s'écriant à haute voix et l'épée à la main : « Vive le roi de Castille, souverain de cette mer, des continents qu'elle baigne, et de toutes les îles qu'elle contient. Si quelque prince chrétien ou infidèle veut contester ses droits, je suis prêt à les maintenir. » Cris mille fois répétés par ses soldats, qui les accompagnèrent de nombreuses décharges de mousqueterie.

Balboa, pressé d'annoncer en Espagne l'importante découverte qu'il venait de faire, se hâta de retourner à Santa-Maria, où son entrée fut un véritable triomphe. Toute la population vint au-devant de lui avec les acclamations les plus bruyantes, qui augmentèrent encore quand on apprit qu'il rapportait avec lui quarante mille écus d'or et une grande quantité de perles et d'étoffes de coton. On comparait à haute voix la prospérité dont jouissait la colonie avec les désastres qui avaient accompagné l'administration d'Ojeda et d'Enciso, et la manière généreuse dont il partagea le butin, en n'oubliant pas même ceux qui étaient restés dans la ville, avec l'avarice qui avait rendu ses prédécesseurs si odieux.

Pendant qu'il était occupé à cette glorieuse expédition, Enciso, de retour en Espagne, faisait retentir la cour de ses plaintes, et le dénonçait partout comme un traître et un rebelle. Pour mettre un terme aux désordres auxquels on croyait en proie la colonie de Darien, le roi en donna le gouvernement à Pédrarias Davila, seigneur qui n'avait brillé jusque là que dans les joûtes et dans les tournois, où il s'était acquis une grande réputation. Le bruit des richesses du Darien, que l'on ne nommait plus que la Castille d'or, attira à sa suite plus de deux mille personnes dont la plupart étaient gentilshommes, et dont quelques unes appartenaient même à la première noblesse d'Espagne. Cette brillante armée s'embarqua à bord de quinze vaisseaux parfaitement équipés, et quitta, le 11 avril 1514, le port de Saint-Lucar de Barrameda, et arriva au Darien le 29 juin de la même année. Malheureusement Davila agissait sous l'influence des préventions qu'Enciso avait inspirées à la cour d'Espagne, et loin de traiter Balboa avec la considération que méritaient ses services, il le fit arrêter, et commença contre lui une instruction criminelle qui fut arrêtée par l'évêque du Darien, Fr. Juan de Quevedo, qu'il avait amené d'Espagne, et qui, comprenant bien que le salut de la colonie dépendait de l'union entre les deux chefs, parvint par ses efforts à les réconcilier. Il était temps, car la guerre civile était sur le point d'éclater entre les anciens colons qui prenaient parti pour Balboa, et les compagnons de Pedrarias. Ces derniers, qui croyaient qu'en arrivant en Amérique ils n'auraient qu'à ramasser de l'or à pleines mains, avaient par leurs exactions exaspéré les Indiens dont Balboa avait su se concilier l'affection. Ceux-ci, abandonnant les terres qu'ils cultivaient, s'étaient réfugiés

dans l'intérieur, et en peu de semaines sept cents Espagnols avaient succombé à la famine et aux maladies causées par l'influence du climat : ceux auxquels il restait quelques ressources en avaient profité pour gagner l'île de Saint-Domingue.

Fr. Juan de Quevedo ayant enfin fait comprendre à Pedrarias Davila combien il lui était nécessaire de s'attacher Balboa, qui seul était capable de faire prospérer la colonie, et dont les plaintes finiraient par être entendues en Espagne, Davila, pour lui faire oublier les trop justes sujets de mécontentement qu'il lui avait donnés, et se l'attacher par un lien indissoluble, lui promit la main de sa fille doña Maria qui était restée en Espagne. Après que les fiançailles eurent été célébrées avec autant d'éclat que le permettaient les circonstances, tout le monde crut la bonne harmonie rétablie pour toujours entre les deux rivaux, et Balboa se rendit sur la mer du Sud pour y faire construire des brigantins avec lesquels il voulait explorer ses côtes, ainsi que les îles qui produisaient des perles; peut-être même eût-il atteint le Pérou, si une circonstance imprévue n'eût amené sa perte.

Pedro de Arbolanche, qu'il avait envoyé en Espagne pour y annoncer la découverte de la mer du Sud, avait eu d'autant moins de peine à le justifier, qu'il apportait au roi des sommes considérables. Comme cela n'arrive que trop souvent dans les affaires humaines, on était passé d'un extrême à l'autre, et l'on regretta la nomination de Pedrarias. Mais comme il avait déjà pris possession de son gouvernement, on accorda du moins à Balboa le titre d'adelantade de la mer du Sud et de toutes les terres qu'il pourrait découvrir. Aussitôt que Pedrarias eut reçu cette nouvelle, son ancienne jalousie se réveilla, et il ne pensa plus qu'à se défaire de son ennemi, qui ignorait tout ce qui se passait, et était parvenu par des efforts incroyables à mettre à l'eau sa petite flotte. Pedrarias l'attira à Acla, sous prétexte de lui donner ses dernières instructions, et le fit jeter dans les fers ainsi que ses meilleurs amis. Le licencié Espinosa, qui s'était toujours montré le plus acharné contre lui, le condamna à mort comme traître et rebelle, et, sans égard ni pour ses services ni pour les liens qui les unissaient, Pedrarias le fit exécuter immédiatement ainsi que ses amis. Leurs têtes furent exposées sur des poteaux, malgré l'indignation publique. Ainsi finit misérablement, comme du reste presque tous les conquérants du Nouveau-Monde, celui qui avait découvert la mer du Sud, et ouvert aux Espagnols la route du Pérou. Ce fut en vain que sa famille demanda justice à la cour; celle de son rival était plus puissante, et Davila fut confirmé dans son gouvernement, malgré son incapacité notoire, qui, quelques années plus tard, fut sur le point de frustrer les entreprises de Pizarre à Almagro, qu'il força d'acheter à prix d'argent la permission de réunir l'empire des Incas à la couronne d'Espagne.

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Voy. p. 218.)

VIGNOBLES ET VINS MODERNES.

Ce qui frappe d'abord quand on compare les vignobles modernes aux anciens, c'est le déplacement que la vigne a subi. Des contrées qui lui devaient leur célébrité l'ont vue disparaître, et elle occupe aujourd'hui d'immenses espaces de terrain laissés autrefois sans culture. Ainsi dans la Campanie-Heureuse, cette terre que Bacchus, suivant l'expression d'un ancien poëte, avait conquise sur Cérès, la vigne a en grande partie disparu, tandis qu'elle croît aujourd'hui sur les bords du Rhin que Charlemagne trouva couverts d'épaisses forêts. C'est, de nos jours, vers le sud-ouest de la Sicile que sont les meilleurs vignobles; c'était d'un côté opposé que se trouvaient ceux des anciens. Les vignes des environs de Carthage, dont la tige était si grosse qu'un homme pouvait à peine l'embrasser, ont eu le sort de l'implacable ennemie de Rome. Et il en est de même de celles qui fournissaient le vin de Cléopâtre. Enfin, la plupart des vignobles de France étaient inconnus à la Gaule. Un changement non moins notable s'est opéré dans la qualité et la réputation des vignobles de certains pays; les vins de Chypre étaient, par exemple, fort peu estimés des anciens, tandis que ceux de Scio l'étaient beaucoup; c'est tout le contraire aujourd'hui. Dans un temps plus rapproché du nôtre, les vins d'Orléans, ceux de l'Ile de France avaient quelque réputation, ils l'ont entièrement perdue : Henri IV estimait fort, dit-on, le suresne, et l'on sait quelle impression le nom seul de ce vignoble produit sur l'oreille d'un gourmet.

Malgré ces changements, on ne peut douter que la culture de la vigne ne se soit considérablement accrue, et que cette plante n'ait plus gagné de terrain dans le monde moderne qu'elle n'en a perdu dans le monde ancien. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer l'étendue des conquêtes qu'elle a faites en France et en Allemagne. Enfin, nous avons tout lieu de croire que les vins modernes surpassent encore ceux des anciens en qualité et surtout en variété. Mais hâtons-nous de faire une revue rapide des principaux vignobles français ou étrangers.

FRANCE.

Bourgogne. — Les principaux vins rouges de cette province sont : le *Romanée conti.* La réputation de ce vin date surtout de l'année 1750, époque à laquelle un officier allemand nommé Cronaunburg épousa l'héritière du vignoble, et introduisit de grandes améliorations dans la fabrication du vin. — Le *Romanée Saint-Vivain*, ainsi appelé du monastère de ce nom, est inférieur au romanée conti, auquel il est souvent substitué dans le commerce. — Le *Clos vougeot.* Ce clos appartenait autrefois à des moines, et fut acheté à la révolution française par la maison Tourton et Ravel au prix d'un million de francs; plus tard il a passé entre les mains de M. Ouvrard. Dans les meilleures années le clos Vougeot fournit environ 500 barriques de vin. — Le *Chambertin*, vin favori de Louis XIV et de Napoléon. — Le *Clos Saint-George* qui dut sa vogue à ce qu'il fut prescrit en 1680 à Louis XIV. — Le *Volnay*, le *Pomard*, le *Chambolle*, les vins de Beanne, le *Nuits*, le *Tonnerre*, le *Moulin à vent*, etc. Parmi les vins blancs nous citerons : le *Mont Rachel*, le *Chablis*, le *Meursault* à la couleur ambrée ou *goutte d'or.* — C'est dans le département de la Côte-d'Or que l'on fabrique depuis un certain nombre d'années ces vins blancs mousseux qui rivalisent avec le champagne.

Champagne. — Sous le nom de vin de Champagne, on désigne en général un vin blanc ou rosé contenant une certaine quantité d'acide carbonique, résultat d'une fermentation imparfaite. Mais nous devons faire remarquer que l'on prépare aussi en Champagne des vins qui ne sont point *mousseux*, et que ce ne sont pas même les vins les plus mousseux qui sont les plus estimés des gourmets. Nous citerons parmi les vins de Champagne blancs : le *Syllery*, produit de vignobles situés sur la chaîne de collines qui séparent la Marne de la Vesle. Ce vin a été connu longtemps sous le nom de *vin de la maréchale*, nom qu'il devait aux soins que la maréchale d'Estrée avait apportés à sa fabrication; c'est le plus durable des vins de Champagne. L'Aï, appelé par Baudins, dans une lettre au président de Thou, le vin de Dieu; c'est un vin plus léger, mais aussi plus délicat que le Syllery. — Le *Pierry*, ainsi nommé, soit à cause du sol qui le produit, soit à cause de sa saveur particulière de pierre à fusil. — Enfin les produits des vignobles de *Haut-Villiers*, de *Marcuil*, *Dizy*, qui sont souvent vendus sous le nom d'Aï. — Le meilleur vin rouge est le *Clos*

Saint-Thierry. C'est principalement avec du raisin noir que se font les vins de Champagne. — Ce raisin résiste mieux à la gelée que le blanc et acquiert une maturité plus parfaite. Pour empêcher que la matière colorante du raisin ne se dissolve dans la liqueur, on a soin de presser rapidement la grappe avant qu'elle ait pu subir la plus légère fermentation. Si au contraire l'on veut du vin plus ou moins coloré ou rosé, on laisse le raisin plus long-temps sur la presse, et l'on commence même par le fouler légèrement. Le vin devient d'autant plus mousseux qu'il a été mis plus tôt en bouteilles. — Les vins d'*Arbois* et de *Papillon* dans le Jura, offrent quelque ressemblance avec le champagne. Le premier, cité avec éloge par un connaisseur, *Rabelais*, fut aussi le vin favori de Henri IV.

Bordelais. — Les principaux vignobles du Bordelais sont ceux de Médoc, de Graves, de Palus et des vignes blanches, les terrains d'entre deux mers, du Bourgeais et de Saint-Emilion. C'est à environ 6 myriamètres (12 lieues) au nord de Bordeaux, que le Médoc commence ; il s'étend jusqu'à 1 myriamètre de cette ville, le long des rives de la Gironde et de la Garonne, et comprend plusieurs des principaux crus de la province. — Nous devons citer parmi les vins rouges du Bordelais, le *Château-Margaux*, le *Château-Lafitte*, le *Château-Latour*, le *Haut-Brion;* viennent ensuite le *Rozan*, le *Saint-Emilion.*—Les vins blancs se divisent surtout en deux espèces, les vins de Graves, qui ont une saveur particulière dite de pierre à fusil, et les vins tels que le *Sauterne*, le *Barsac*, le *Preignac*, le *Beaumes*, etc.

Dauphiné, Lyonnais, comté *d'Avignon.* — Pline fait souvent allusion aux vins de ces provinces; ce n'est cependant que du milieu du dix-septième siècle que date pour nous leur réputation. Qu'il nous suffise de mentionner les vignobles de l'*Ermitage*, situés près de Valence, ceux de *Côte-Rôtie* sur la rive droite du Rhône, à peu de distance de Lyon, les vins de *Condrieu*, de *Château-Grillet*, et enfin le *Châteauneuf* récolté près d'Avignon.

Languedoc, Roussillon, Provence. — Parmi les vins rouges du Languedoc, le *Tavel*, le *Chuzelan* et le vin de Beaucaire sont les plus estimés. Ce dernier est aussi connu dans le pays sous le nom de *Cante Perdrix*, nom qu'il porte dans la liste des vins donnée par Rabelais. Le *Saint-George* des environs de Montpellier a aussi une certaine réputation. Les vins du Roussillon, parmi lesquels nous citerons ceux de *Bagnoles* et de *Collioure*, qui se distinguent seulement par leur force et leur couleur foncée. — Dans la classe des vins blancs se placent les vins de *Saint-Geray* et de *Saint-Jean*, produits du Languedoc. Enfin c'est sur les côtes de la Méditerranée que sont récoltés les meilleurs vins muscats tels que le *Frontignan* et le *Lunel*. Le *Rivesaltes*, le plus délicat de tous, croît à environ 1 myriamètre de Perpignan. — Les vignobles de Bagnoles et de Collioure fournissent encore un vin rouge appelé *Grenache*, produit d'un raisin d'Espagne cultivé dans ces contrées, et qui offre quelque ressemblance, lorsqu'il est vieux, avec les vins de Rota.

VINS ETRANGERS.

Allemagne et *Hongrie.* — Les vins du Rhin paraissent former une classe distincte; quelques uns ressemblent assez aux vins de Graves, mais ils sont plus secs et caractérisés par une saveur délicate toute particulière. — Le premier de ces vins est le *Johanisberg;* le vignoble qui le produit est situé près de Mentz, et fut planté par des moines au onzième siècle ; il est aujourd'hui la propriété du prince de Meternich. Le général Hoche voulut, dit-on, faire sauter la partie souterraine du château sur laquelle les meilleurs plants sont situés. C'est à l'intervention du maréchal Lefebvre qu'on en doit la conservation. Après le Johanisberg se place le *Steinberg*, vignoble qui appartient au duc de Nassau; le *Eudesheimer* est cependant préféré à ce dernier par quelques personnes. Viennent ensuite le *Grafenberg*, le *Hocheimer*, les vins de Moselle, etc. Tous ces vins sont blancs. Le seul vin rouge digne de remarque est le vin d'*Asmanshausen* dans le Rhênegau.— En Hongrie, le *Tokai* mérite une mention particulière. C'est le produit de vignobles situés au nord-ouest de la ville de Tokai, sur un coteau d'environ 9,000 pas de longueur, mais la portion de terrain qui donne le vin le plus estimé n'ayant elle-même qu'environ 600 pas. Les vignes de Tokai, venues de Grèce, furent, dit-on, plantées par Probus. Mais ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'elles ont commencé à acquérir leur réputation, qui est telle aujourd'hui, que le vin de Tokai, pour le bouquet et la force, unie à la douceur, est mis au premier rang.

Italie et *Sicile.* — Les vins les plus remarquables sont, dans la Toscane, l'*Alealico* ou *muscat rouge* récolté entre Sienne et les Etats du pape; le *Verdée*, vin d'un blanc tirant sur le vert, autrefois surtout en grande réputation : c'était le vin favori de Frédéric II de Prusse; le *Trebbiano*, le *Columbano ;* dans les Etats du pape, l'*Abbiano*, le *Montefiascone.*

Dans les Etats de Naples nous devons citer le *Lacryma christi* ou mieux vin de *la somma*, comme on l'appelle plus généralement en Italie. On sait que ce vin est le produit d'un vignoble planté sur le sol volcanique du Vésuve. — En Sicile, les vins de *Mazzara* et de *Marsala*, les vins muscats de Syracuse, sont les seuls à mentionner.

Espagne. — On y distingue principalement le *Xérès*, connu en Angleterre sous le nom de *Sherry*, le *Malaga*, le *Rancio*, le *Rota*, l'*Alicante* et le *Benicarlo.*—Les îles Majorque et Minorque sont riches en vignobles. L'*Alba-Flor* de Majorque se rapproche de notre *Sauterne.*

Portugal. — Le premier vin de ce pays est le *Porto* ou *Oporto*, vin favori des Anglais. Ce vin n'arrive jamais pur en Angleterre, il est toujours chargé d'une certaine quantité d'eau-de-vie ajoutée à la liqueur durant la fermentation. Ce fut en 1754 que cette pratique commença à être mise en usage; et la compagnie qui a seule le privilége d'importation, se garderait bien d'abandonner un procédé qui assure la durée du vin et qui d'ailleurs flatte le goût des Anglais. Après le Porto viennent les vins de Buccellos, de Lisbonne, etc.

Grèce, îles de l'Archipel et de la mer Ionienne. — Cypre, Ténédos, Candie, Zante, Corfou, fournissent des vins estimés, mais qui ne sont pas de garde.

Madère et *les Canaries.* — Les plants de Madère y furent, dit-on, transportés directement de Candie par les ordres de Henri sous les auspices duquel la première colonie portugaise s'établit à Madère en 1421. Mais ce fut beaucoup plus tard que le vin commença à être en réputation. L'espèce particulière appelée *Malvoisie* est surtout remarquable par la délicatesse de son bouquet. — Le vin de Ténériffe a beaucoup de rapport avec le madère, auquel il est cependant inférieur.

Cap de Bonne-Espérance. — Les plants du Cap sont, dit-on, originaires de la Perse et des bords du Rhin. Aussi leurs produits sont-ils fort variés. En général ils sont peu estimés, à l'exception cependant du fameux vin de Constance, récolté dans deux fermes contiguës à la base de la montagne de la Table, et dont il existe deux espèces, l'une des fermes produisant le *Constance rouge*, et l'autre le *Constance blanc*, ainsi qu'un vin appelé le *Hoc du Cap.*

Perse. — Les Rois de ce pays n'ont pas tous suivi les préceptes du Coran : aussi la vigne est-elle cultivée avec succès par des infidèles dans quelques provinces. C'est du golfe Persique à la mer Caspienne qu'on trouve les meilleurs vignobles, parmi lesquels on peut distinguer surtout ceux de Shiraz, de Yezd et d'Ispahan. — Le *Shiraz* ressemble beaucoup, quand il est vieux, au meilleur vin de Madère, et est considéré comme le premier vin de Perse.

Arabie.— Dans cette partie du monde, où est né l'apôtre de l'islamisme, mais presqu'à l'opposite de la Mecque, et à une petite distance du golfe Persique, les habitants de la chaîne des montagnes connues sous le nom de Jebel-akhdar, ou montagnes Vertes, cultivent la vigne et fabriquent un vin que le lieutenant Wellsted, qui a eu, en 1835, occasion de le goûter sur les lieux, compare au vin de Shiraz. L'usage immodéré que font ces hommes de la liqueur défendue par le prophète, exerce sur leur constitution une fâcheuse influence, et on ne voit point briller en eux cet air de santé, qui, presque partout, est l'apanage des montagnards. Probablement les exemples des mauvais effets résultant de l'abus des liqueurs fermentées étaient, à l'époque où fut promulgué le Coran, plus communs en Arabie qu'ils ne le sont aujourd'hui; et ce fut sans doute ce qui contribua à faire accepter sans résistance une interdiction moins sensible d'ailleurs pour les habitants des pays chauds que pour ceux des climats tempérés.

FADEURS.

« Il nous advint un jour, a dit un spirituel écrivain, de prier un de nos amis de peindre, sous notre dictée, un portrait de femme; et, prenant un livre dont nous ne nous soucions pas de nommer l'auteur, nous lûmes :

« Elle avait un front d'ivoire, des yeux de saphir, des » sourcils et des cheveux d'ébène, des joues de rose, une » bouche de corail, des dents de perle, et un cou de cygne. »

» Quand mon ami eut fait de tout ceci un portrait bien littéral, il se trouva que l'image était une assez plaisante caricature, un monceau de pierres fines, de bois des îles, avec un long col blanc, tortueux et emplumé sur le tout. »



(Par J.-J. Grandville.)

L'ami de l'écrivain était peintre; les couleurs lui venaient en aide pour traduire les métaphores des poëtes, et en même temps pour en voiler d'un certain vague l'exagération et le ridicule: ici, la ligne noire et tranchante du dessin offrait moins de ressources à l'artiste pour lutter à ce jeu d'esprit. Quoi qu'il en soit, Grandville a bien voulu faire un essai : c'est un caprice de son crayon, qui ne supporterait pas sans doute un jugement sévère; mais on lui tiendra compte de la difficulté, et on sourira à ses ingénieux efforts. Il n'était pas aisé d'atteindre le but en conservant à cette tête une apparence humaine.

Horace a dit : « La poésie est comme la peinture » (*Ut pictura poesis*). Ces paroles, isolées de la phrase à laquelle elles appartiennent, ont été souvent détournées de leur véritable sens. Si les deux arts ont un but commun, ils diffèrent assez dans les moyens pour qu'il soit souvent impossible de les traduire l'un par l'autre, même dans leurs créations les plus parfaites. Mais il est vrai que l'on trouve quelquefois dans les poëtes des images forcées, et cette figure est assez propre à faire ressortir la prétention et l'abus des comparaisons fades. Nous avons choisi quelques exemples, que l'on est étonné de ne pas rencontrer seulement chez les mauvais poëtes, et dont l'ensemble représenterait à l'imagination un monstre assez semblable à la femme figurée par Grandville.

Cheveux.

Les nœuds de tes cheveux devinrent mes liens.
JEAN RACINE.

Des boucles de cheveux ornés de quelques fleurs,
Sont autant de filets où se prennent les cœurs.
DESMAHIS *.

Je sais que cent boucles d'ébène,
Tombant en festons onduleux,
Peuvent bien vous rendre vaine.
.....

* Desmahis (Edouard de Corsambleu), né en 1722, mort en 1761, auteur de la comédie intitulée *l'Impertinent.*

Puis-je laisser passer le beau jour de ta fête,
Sans entrelacer quelques fleurs
Aux blonds cheveux qui couronnent ta tête,
Filets charmants où se prennent les cœurs?

LÉONARD *.

A l'aide des cheveux souvent nous amorçons
Les volages oiseaux, les timides poissons;
Non moins imprudents qu'eux, auprès d'une inhumaine,
Des cheveux quelquefois la tresse nous entraîne.

POPE, *la Boucle de cheveux*, trad. de MARMONTEL.

Cheveux d'ébène, en longs replis flottants.

DORAT.

Front, yeux, sourcils.

Sur un front blanc comme l'ivoire,
Deux petits arcs de couleur noire
Etaient mignardement voûtés,
D'où ce dieu qui me fait la guerre,
Foulant aux pieds mes libertés,
Triomphe sur toute la terre.

VOITURE.

Mille rayons ensorcelés
Sortent de vos yeux étoilés.

Le même.

Ses beaux yeux causent cent trépas;
Ils éclairent tous ces climats,
Et portent en chaque prunelle
Le soleil.

Le même.

O beaux yeux, qui pleuvez tant de feux et de traits!

DESPORTES.

Belles dont les regards vont dépeupler l'Etat,
Après l'avoir mis dans les chaînes.

BENSÉRADE, *pour les filles de la reine.*

O beaux yeux azurins! ô regards de douceurs!
O cheveux, mes liens, dont l'estoffe j'ignore,
Mais dont je sens l'étreinte.....

Sonnet de BAÏF.

Elle avait sur son teint cent roses contre un lis.

MONTREUIL **.

En quel amoureux magasin,
Bel œil homicide, bel œil assassin,
Prenez-vous tant de plomb,
Et tant de poudre à canon?
Je crois qu'il vous en coûte bon.

SCARRON.

On y redoute les œillades
Autant que des carabinades.

Le même.

Dents, bouche, lèvres.

Un rang de perles nompareilles
Compose l'ordre de tes dents,
Et de l'éclat de deux rubis ardents
Tu fais celui de tes lèvres vermeilles.

MALLEVILLE ***.

Car je sais qu'il est dit en France:
Petite bouche et dents d'émail,
Avec deux lèvres de corail,
Doivent avoir la préférence.

PEZAY *.

Ces lèvres du plus beau corail,
Ces dents du plus brillant émail,
Ce teint d'incarnat et d'albâtre.

Le même.

Près de ses lèvres ravissantes,
Trente-deux perles éclatantes
Que polit la main de l'Amour,
Ressemblent aux pleurs que l'Aurore,
Sur la rose qu'elle colore,
Répand au matin d'un beau jour.

Le même.

Teint, visage.

Mille fleurs fraîchement écloses,
Les lys, les œillets et les roses,
Couvroient la neige de son teint;
Mais dessous ces fleurs entassées,
Le serpent dont je fus atteint
Avoit ses embûches dressées.

VOITURE.

Votre teint en tous lieux
A toujours des fleurs écloses,
Et l'Amour, couché dans ses roses,
Y fait la guerre aux dieux.

Le même.

De perles, d'astres et de fleurs,
Bourbon, le ciel fit tes couleurs.

Le même.

Et votre peau blanche et très fine
Est d'une hermine.

Le même.

La rose aux lis de ton visage
Mêle ses brillantes couleurs.

PARNY.

Si j'étais dans mon humeur poétique, je vous dirais que vos sourcils sont les véritables arcs de l'Amour, et qu'il les a placés en cet endroit pour être près de vos yeux, où il prend les traits dont il se sert contre les cœurs les plus rebelles; mais présentement je suis peintre, et non pas poëte.

LE PAYS **.

Vous ne sauriez, Caliste, vous empêcher de faire des

* Né à la Guadeloupe en 1744, mort à Nantes en 1793. Poëte gracieux, auteur d'un poëme des *Saisons*, d'Idylles imitées de Gessner, et d'un *Voyage aux Antilles*.

** Né en 1620, mort en 1692; abbé sans être engagé dans les ordres sacrés. C'est de lui que Boileau a dit:

« On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
» Grossir impunément les feuilles d'un recueil. »

*** Malleville fut l'un des poëtes qui travaillèrent à *la Guirlande de Julie* (voy. 1837, p. 15), et l'un des premiers membres de l'Académie. Secrétaire de Bassompierre, il lui donna des preuves de fidélité. Il acheta plus tard une charge de secrétaire du roi.

* Le marquis de Pezay, né en 1741, mort en 1777. Elève de Dorat, il ne consacra à la poésie que ses loisirs. Il était lié avec les littérateurs les plus distingués de son temps; Voltaire lui a adressé de jolis vers. Il était estimé de Louis XVI, dont il avait été le professeur, et auquel il donna des conseils utiles.

** « Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant. »

Cet auteur n'est guère connu que par ce vers de Boileau. Il fut cependant long-temps admiré dans le midi de la France, où il occupait l'emploi de directeur-général des gabelles. Il avait un esprit brillant, mais frivole et affecté. On est surpris de lire, dans la *Biographie universelle*, que son principal ouvrage, d'où nous avons extrait deux passages, « ne contient point de fadeurs, » et que sa gaieté « franche et naturelle, ne ressemble en rien au style » froid, précieux et guindé de Voiture. » Il avait, du reste, le caractère bien fait. Il admirait sincèrement Boileau; il ne conçut point contre lui de rancune, et il lui rendit une visite où il se montra parfaitement convenable. Il était né à Nantes ou à Fougères en 1636, et il mourut à Paris en 1690.

vôtres. Vous êtes destinée à mettre le feu partout, et vous auriez eu bien du regret que la noce de votre pauvre métayer eût été exempte de vos incendies. Vous avez beau me dire que vous n'êtes pas revenue de cette peur, et que vous en tremblez encore. A d'autres, Caliste, à d'autres! je vous connais; vous êtes accoutumée au feu, et il n'y a point d'apparence qu'après avoir brûlé tant de cœurs vous ayez eu peur de voir brûler une maison. Une méchante maison couverte de paille ne pouvait pas se sauver près d'un feu aussi grand que celui de vos yeux; car c'est celui-là, et non pas le feu de la chandelle, qui a causé le désordre.

LE PAYS.

UNE EXPÉRIENCE MALHEUREUSE.

Si les lois de la nature étaient bien connues, elles seraient d'utiles et puissants auxiliaires à l'esprit humain; mais surtout elles mettraient en garde contre les méprises qui peuvent survenir dans les entreprises exécutables seulement lorsqu'elles sont tentées avec des moyens suffisants. Le fait suivant, qui est peu connu, montre que l'on doit toujours, avant de rien entreprendre, peser soigneusement la mesure du possible et s'appuyer en toutes choses sur les lois que la science a découvertes dans la nature. Après l'invention de la cloche à plongeur et les succès qu'elle obtint, on fit tous les efforts possibles pour découvrir un procédé au moyen duquel on pût rester quelque temps sous l'eau, y travailler, en sortir à volonté et sans aide. On en proposa un en Angleterre. Il consistait à submerger le corps d'un vaisseau imperméable, dont le flanc et le tillac devaient être étayés avac force, et l'entrée composée d'une seule porte hermétiquement fermée; en sorte qu'en lachant le lest employé à produire l'immersion, le bâtiment devait de lui-même revenir à la surface. Pour rendre l'essai plus sûr et le résultat plus frappant, l'inventeur voulut lui-même diriger la première épreuve. On convint qu'il plongerait à la hauteur de vingt brasses (environ trente-huit mètres), et que, vingt-quatre heures révolues, il reparaîtrait sans secours à la surface. Il fit ses apprêts, se pourvut de subsistances, des moyens nécessaires pour signaler sa situation, et l'expérience commença. Mais rien ne décelait ses phases; le temps fixé était écoulé; une foule immense attendait avec angoisse que celui qui l'avait tentée se montrât. Ce fut en vain; ni homme ni bâtiment ne reparurent. On n'avait pas tenu compte de la pression que l'eau exerce à une si grande profondeur; le vaisseau n'avait pu résister, et le malheureux qu'il renfermait n'avait pas même eu le temps de faire le signal convenu pour indiquer sa détresse.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 297.)

CABOCHIENS. On désigne sous ce nom les partisans que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, avait à Paris, et qui se composaient presque uniquement de la redoutable corporation des bouchers dont Simonet Caboche était un des chefs. Cette faction fut toute puissante à Paris, après l'assassinat du duc d'Orléans (voy. *Angelus*) en 1407, jusqu'en 1413, où elle fut écrasée par les bourgeois, que ses excès avaient soulevés. Cinq ans plus tard, en 1418, lorsque, par la trahison de Périnet-Leclerc, la capitale eut été livrée aux Bourguignons, les bouchers reprirent leur ancienne supériorité, et furent les principaux auteurs des massacres dont les Armagnacs furent les victimes.

CAHORSINS, prêteurs usuriers du treizième siècle. Suivant l'opinion la plus probable, ce nom leur venait de ce que des banquiers italiens établirent à Cahors la première banque que l'on eût vue en France; et dès lors, tous ceux qui, parmi les chrétiens, faisaient le métier de changeurs, de prêteurs et de banquiers, furent nommés *cahorsins*, *coursins*, *corsins*, etc. Ils étaient encore plus âpres au gain que les juifs. Mathieu Pâris nous a conservé la formule des billets que leur souscrivaient les malheureux qui étaient forcés d'avoir recours à eux. « Si l'argent prêté n'est pas payé et rendu au terme et lieu convenus, nous permettons, y disent les débiteurs, et nous sommes tenus de donner et de rendre aux susdits marchands, ou à l'un d'eux, ou à un de leurs délégués, tous les deux mois, un marc par chaque dizaine de marcs prêtés (ce qui faisait 60 pour cent d'intérêt); et, pour indemniser lesdits marchands des dommages et des pertes qui pourroient en résulter pour eux,... nous nous engageons à payer jusqu'à l'entière extinction de la dette les dépenses d'un marchand avec un cheval et un serviteur, etc. » Ces infâmes usuriers soulevaient trop de haines pour qu'on ne prît pas contre eux de violentes mesures répressives. En 1268, saint Louis enjoignit à tous les baillis de son royaume de chasser les cahorsins dans l'espace de trois mois, délai accordé à leurs débiteurs pour leur payer le principal de leur dette sans les intérêts. Cette ordonnance fut renouvelée par Philippe-le-Hardi.

CAMISARDS, surnom donné aux protestants insurgés dans le Midi de la France, au commencement du dix-huitième siècle. Il leur venait soit de leurs expéditions nocturnes, appelées jadis *camisades*, soit de deux mots languedociens *camas-ard*, brûleurs de maisons. Les persécutions contre les protestants (voyez *Dragonnades*) que n'avait pas chassés ou convertis la révocation de l'édit de Nantes, à peine ralenties par la guerre de la France contre l'Europe, en 1689, recommencèrent de nouveau après la paix signée à Ryswick en 1697: et l'on a peine à croire au récit des tortures que Nicolas Lamoignon Bavelle, intendant de Montpellier, et surtout l'abbé Duchaila, prieur de Laval, faisaient endurer aux réformés tombés entre leurs mains. Les cruautés de ce dernier ne furent pas long-temps impunies. Le 24 juillet 1702, une cinquantaine d'hommes, armés de faux, d'épées et de vieilles hallebardes, entourèrent, vers le soir, le château du pont de Montvers, sur le Tarn, où logeait Duchaila. Ils l'incendièrent, et son possesseur périt dans les flammes.

Cet acte de vengeance fut le signal de l'insurrection: partout on vit s'organiser des bandes de proscrits qui échappèrent à toutes les poursuites, et exercèrent d'horribles représailles contre leurs persécuteurs. La plus célèbre de toutes ces bandes avait pour chef Jean Cavalier, jeune homme de vingt-deux ans, né à Anduse, et qui avait été quelque temps boulanger à Genève; dans le commandement qui lui fut confié, il ne tarda pas à déployer de rares talents militaires. Il était spécialement chargé de la guerre de plaine, tandis que d'autres chefs nommés Roland, Laporte, Catinat, faisaient la guerre des montagnes.

Les progrès de l'insurrection affrayèrent Louis XIV, qui, en 1703, envoya dans le Bas-Languedoc le maréchal de Montrevel avec vingt mille hommes de troupes; mais la manière odieuse et barbare dont celui-ci traita des populations inoffensives ne fit qu'étendre l'incendie. L'année suivante, Montrevel fut remplacé par le maréchal de Villars.

Les manœuvres de Villars parvinrent bientôt à désorganiser et à affamer les camisards, qui se rendaient par troupes de vingt à trente hommes. Cavalier, qui, avec une poignée de soldats, était resté deux jours sans manger, vint lui-même faire sa soumission, et échangea son titre de général de camisards contre celui de colonel au service du roi; mais abreuvé de dégoûts, il passa en Hollande, fit la guerre d'Espagne contre la France, et mourut en 1740, après avoir été officier-général et gouverneur de Jersey. Sa soumission

ne tarda pas à entraîner celle des autres chefs. Roland fut tué en combattant. « A la fin de l'année, raconte Villars, il ne resta plus que quelques brigands dans les hautes Cévennes, pays qu'il est peut-être impossible de purger de cette engeance. » Quelques tentatives partielles de révolte, excitées par l'Angleterre et la Hollande, eurent lieu encore pendant plusieurs années. En 1709, le Vivarais entier se souleva, mais il fut bientôt pacifié, non toutefois sans avoir opposé une vive résistance.

Camisards blancs, compagnies au service du roi, formées de réformés nouvellement convertis, et qu'on opposait aux camisards. Leurs excès et leurs cruautés les rendirent plus nuisibles qu'utiles à la cause royale. On les appelait aussi *cadets de la croix*, parce qu'ayant été organisés en vertu d'une bulle de Clément XI, datée du 6 mai 1703, ils portaient, à l'exemple des anciens croisés, une croix au retroussis de leurs chapeaux.

Camisards noirs, bandes de voleurs et de pillards venus de la Provence, qui, lors de la guerre des Cévennes, commirent d'horribles brigandages dans le Bas-Languedoc, et prirent le nom de *camisards*, bien que Jean Cavalier, l'un des chefs des vrais camisards, les fit poursuivre à outrance et châtier sans pitié.

Camp du Drap-d'Or (Entrevue du). En 1520, au moment où la lutte entre François I et Charles-Quint allait s'engager, lutte qui devait assurer au vainqueur la prépondérance en Europe, les deux rivaux cherchèrent à gagner le roi d'Angleterre, Henri VIII. L'empereur ayant fait dans ce but un voyage auprès de ce prince, François I eut à son tour une entrevue avec le monarque anglais, dans un endroit situé à mi-chemin entre Ardres et Guines. « Le jour de la Feste-Dieu, raconte Martin du Bellay, au lieu ordonné, le Roy et le roy d'Angleterre, montez chacun sur un cheval d'Espagne, s'entre-abordèrent, accompagnez, chacun de sa part, de la plus grande noblesse que l'on eust veue cent ans auparavant ensemble, estant en la fleur de leurs aages, et estimez les deux plus beaux princes du monde, et autant adroits en toutes armes, tant à pied qu'à cheval. Je n'ay que faire de dire la magnificence de leurs accoustremens, puisque leurs serviteurs en avaient si grande superfluité, qu'on nomma la dite assemblée le *Camp de Drap-d'Or*. Ayans faict leurs accollades à cheval, descendirent en un pavillon ordonné pour cest effect, où, après avoir devisé de leurs affaires particulières, conclurent que, audit lieu se feroient lisses et eschaffaulx, où se feroit un tournoy, estans délibérés de passer leur temps en déduit et choses de plaisir, laissans négocier leurs affaires à ceux de leur conseil. Par douze ou quinze jours coururent les deux princes l'un contre l'autre... Ce faict, le roy d'Angleterre festoya le roy, près Guines, en un logis de bois où y avoit quatre corps de maison qu'il avoit faict charpenter en Angleterre, et amener par mer toute faicte, et estoit couverte de toille peinte en forme de pierre de taille, puis tendue par dedans



(Entrevue du camp du Drap-d'Or. — Fragment des bas-reliefs de l'hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen. — Voy. 1841, p. 313.)

des plus riches tapisseries qui se peuvent trouver; et estoit le dessein pris sur la maison des marchands à Calais. Le lendemain, le roy devoit festoyer le roi d'Angleterre près Ardres, où il avoit faict dresser un pavillon ayant soixante pieds en carré, le dessus de drap d'or frizé, et le dedans de velours bleu de Chypre, et quatre autres pavillons aux coings, de pareille despense; et estoit le cordage de fil d'or de Chypre et de soye bleue turquine, chose fort riche. Mais le vent et la tourmente vint telle, que tous les cables et cordages rompirent, et furent les dites tentes et pavillons portez par terre; de sorte que le roi fut contrainct de changer d'opinion, et feit faire en grande diligence un lieu pour faire le festin. Je ne m'arrêteray à dire les grands triomphes et festins qui se firent là, ny la grande despense superflue, car il ne se peult estimer; tellement que plusieurs y *portèrent leurs moulins*, *leurs forêts et leurs prez sur leurs espaules.* »

Cette entrevue, dont François I espérait beaucoup, n'eut aucun résultat. Le prince français s'aliéna Henri VIII, qu'il ne chercha qu'à humilier par sa magnificence et sa générosité, et à surpasser dans les exercices de corps auxquels se livrèrent les deux monarques. « Un jour, dit Fleurange, le roi d'Angleterre prist le roi de France par le collet, et lui dict: Mon frère, je veulx luitter (lutter) avec vous, et lui donna une attrape ou deux, et le roi de France, qui est un fort bon luitteur, lui donna un tour et le jetta par terre, et lui donna un merveilleux saulx. »

Aucun traité ne suivit ces fêtes ruineuses: deux ans plus tard Henri VIII se prononça pour Charles-Quint contre François I.

Des bas-reliefs en marbre de l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen, bas-reliefs exécutés au seizième siècle et d'un fort beau travail, représentent l'entrevue du Camp du Drap-d'Or.

J'ai souvent dit que tout le malheur des hommes vient de ne savoir pas se tenir en repos dans une chambre.

Pascal.

Bureaux d'abonnement et de vente,

rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA PORTE DE LA TRINITÉ A MOSCOU.

(Voy., sur le Kremlin, 1833, p. 153; 1836, p. 70, 237.)



(Une Vue de Moscou. — La Porte de la Trinité et la Salle d'Exercice.)

Notre gravure représente l'une des trois portes qui établissent les communications entre le Kremlin, la Ville-Blanche, et les faubourgs occidentaux de Moscou; c'est celle par laquelle les Français sont entrés dans le Kremlin en 1812. Elle se compose, comme on le voit, de la porte elle-même, à laquelle son haut clocher pyramidal et les dentelures de sa partie supérieure donnent un aspect singulier; puis d'une tour dont la frise est d'une architecture élégante. Ces deux parties de l'édifice sont réunies l'une à l'autre par un terre-plein qui traverse l'ancien et large fossé où coulaient jadis les eaux bourbeuses de la petite rivière Néglinna. Ce fossé a été transformé en un élégant jardin, *le Jardin d'Alexandre*, livré au public en 1822. Du côté de la ville, il est bordé d'une grille qui permet à l'œil de planer sur ses massifs, et on y descend du terre-plein par deux escaliers; l'un de ces escaliers est figuré à droite. Le vaste monument à colonnes que l'on aperçoit à gauche de la tour est la *Salle d'Exercice militaire*. Cette immense construction, élevée en 1817, a près de 171 mètres de longueur, 51 mètres de large à chaque extrémité, et de 12 mètres 81 cent. à 15 mètres 27 cent. d'élévation. Nonobstant de telles dimensions, la charpente du toit, dont la disposition est surprenante, repose seulement sur les deux murs latéraux. Le nombre de poutres et de pièces de bois qui la composent, bien que réduit à ce qui est seulement indispensable, rappelle au voyageur la carcasse d'un grand vaisseau de guerre alors qu'elle est encore sur le chantier. Entre la salle d'Exercice et la tour, on aperçoit une petite partie des murailles crénelées du Kremlin et la partie supérieure des bâtiments de l'arsenal de cette forteresse.

LE MARCHAND D'IMAGES.

C'est dans mes flâneries de la place publique que j'ai pu étudier un peu la littérature en estampes. Il est rare, en effet, que dans les jours de foire ou de marché quelque petit marchand ne vienne étaler ses produits sous l'auvent d'une maison, ou contre l'angle d'un édifice. Pendant que les paysans sont occupés à traiter avec le petit bourgeois, seul encore, il dispose sa marchandise avec discernement, selon ce qu'il peut préjuger des goûts du public qu'il a sous les yeux, et en se précautionnant avec soin contre les chances que pourraient avoir à courir, de la part des hommes ou des bêtes de somme, ses glaces bleuâtres et ses bordures bariolées.

Ces petits marchands présentent en général un double caractère qui, leur étant commun à tous, doit probablement provenir de la nature particulière de leur industrie. Ils sont graves et ils sont tolérants. Il semble que, d'une part, ils aient le sentiment confus que leur industrie a quelque chose d'élevé, quelque chose qui influe sur les croyances et sur les idées de cette foule qui les environne; et d'autre part, comme ils vendent pareillement le sacré et le profane, le mondain et l'ascétique, sans aucune acception de doctrines, leur boutique même est comme une profession de tolérance universelle que leur langage ne saurait démentir sans qu'ils encourussent le reproche d'une grave inconséquence. Ils sont donc tolérants, sceptiques peut-être, quelquefois juifs tout uniquement.

Quand l'activité du marché s'est un peu ralentie, le petit marchand voit la foule se porter vers son étalage. Paysans, ouvriers, petits bourgeois s'attroupent pour contempler, et devant ces œuvres grossières on voit se former un groupe attentif et silencieux, dont l'immobilité contraste avec l'activité de la place et le mouvement continuel des passants. Observez ce groupe; vous y lirez sur les visages l'éveil de l'imagination, les signes de la pensée, le jeu des impressions graves et morales. Ces hommes, il y a quelques instants, tout préoccupés d'intérêts personnels et vulgaires, semblent être sortis d'eux-mêmes pour s'élever jusqu'à des intérêts plus généraux, jusqu'à des sentiments relevés que fait éclore dans leur âme la vue de quelque trait d'honneur, de quelque généreuse action grossièrement représentée sur le papier. Le plus instruit, celui qui connaît les lettres, épèle à haute voix les lignes qui sont au bas de l'estampe, et à mesure que l'emphatique légende confirme le sens que chacun a déjà saisi par la simple intuition, l'expression d'un naïf plaisir parcourt tous les visages.

Ici encore, c'est une grande jouissance pour le badaud, pour le badaud philosophe, que de reconnaître de combien de manières diverses se manifestent ces impressions; comment, selon l'âge, le sexe, la condition ou le caractère, ces différents sujets produisent des affections différentes, et révèlent chez chacun des traits qui lui sont propres. Là où le gamin est captivé seulement par la brillante enluminure des uniformes, l'homme de vingt-cinq ans ne voit que le trait d'honneur : son cœur se donne au grenadier qui meurt pour la défense du drapeau ou pour la gloire du régiment. Devant le cœur sacré de Marie, une pauvre vieille se signe, autant qu'elle l'ose si près des gamins; et la jeune villageoise regarde timidement, mais avec un intérêt puissant et sincère :

L'Histoire de Cécile, fille de Fitz-Henry, séduite par Arthur, dédiée aux cœurs sensibles, en quatre tableaux : la Séduction, la Fuite, le Repentir, la Réconciliation.

C'est ici, comme on voit, une suite de scènes, un drame complet, où Hogarth, à la vérité, n'a pas mis la main, mais qui, à bon droit, attire le regard, émeut le cœur de la jeune villageoise. Elle regarde donc, elle se pénètre avec émotion de l'histoire véritable de Cécile, fille de Fitz-Henry, séduite par Arthur. Malheureusement cette histoire, éminemment morale pour les mauvais sujets à qui elle apprend comment on répare une faute, pour les pères vertueux, mais rigides, à qui elle apprend comment on pardonne, l'est beaucoup moins pour les jeunes villageoises, à qui elle risque d'apprendre qu'à tout péché il y a miséricorde. Qu'on nous permette d'en donner l'extrait succinct en style conforme.

Dans le premier tableau (les estampes sont coloriées et richement), c'est Arthur en habit neuf, à boutons d'or, qui tient des propos à Cécile en robe rose, sous un arbre vert, le coude appuyé sur un monument que l'artiste a probablement jugé nécessaire à l'harmonie de la composition et à la convenance historique.

Dans le second tableau, les choses ont déjà bien changé, et le père Fitz-Henry doit être un terrible homme!!... C'est Cécile en fuite, en robe rose, les cheveux extrêmement épars en signe de fanie et d'affliction ; quoiqu'en pleine fuite, elle demeure assise sous un arbre sans feuilles, car c'est l'arrière-automne, et il fait froid.

Le troisième tableau représente le repentir de Cécile, sous un arbre vert. Arthur n'est pas loin. La fuite a duré long-temps, et le repentir ne date pas d'hier, car un petit jeune homme de six ans, fort bien mis, s'appuie sur les genoux de Cécile affligée, en robe rose. Voici mot pour mot la légende morale de ce pathétique tableau : « *Cécile prend le parti d'aller demander le pardon à son malheureux père, que sa faute avait fait perdre la raison. Elle arrive avec son fils, dans une ville, qu'elle aimoit tant* (son fils). *Elle y vois une nosse d'une amie qui lui rappelle sa faute. Arthur se trouvant en même lieu, a le cœur percé aux tendres paroles de Cécile.* »

Dans le dernier tableau, tout s'arrange. Extraordinairement engraissé par le malheur, M. Fitz-Henry le père, en habit ponceau à boutons d'argent, pardonne du bras gauche à Cécile peignée, et à Arthur en frac. Et l'histoire finit là.

Cette histoire en tableaux est exécutée avec ce degré d'inhabileté précieuse qui n'appartient qu'à quelques artistes d'élite. Je dis précieuse, parce qu'elle suppose une absence de finesse, un soin de se faire comprendre par des procédés bien voyants, un art d'élaguer des accessoires embarrassants, tout particulièrement propre à mettre l'idée voulue à la portée des esprits auxquels elle est destinée. Or, où trouver parmi les artistes de quelque talent, de quelque étude, assez d'abnégation de talent, assez d'oubli de leur savoir, pour en obtenir, au moyen d'une extrême niaiserie d'exécution, la clarté d'expression nécessaire pour atteindre, à grand renfort de gaucherie naïve, à cette force d'intention qui fait le mérite de ces sortes d'ouvrages? Il faut, dis-je, un artiste d'élite, à la fois inepte et suffisamment stupide. Alors l'idée en elle-même sera simple, alors l'exécution sera triviale, alors le drame sera compris tout entier de la jeune villageoise : Cécile, si mal peignée, lui paraîtra bien affligée; Arthur en habit neuf à boutons d'or, bien séduisant, mais bien coupable; et le père Fitz-Henry, vertueux, vertueux de la tête aux pieds, et par-delà encore !

Toutefois, ajoutons que ce n'est point seulement parce que ces estampes sont d'une exécution mauvaise qu'elles vont si bien au but ; mais il s'y trouve en même temps un cachet de sincérité, de candeur, que la gaucherie d'exécution tend encore à mettre en relief, et qui est la vraie source de cette sympathie qu'elles rencontrent chez des esprits simples et sans connaissances artistiques. Il en est de ceci comme des complaintes qui sont chantées dans les carrefours. Les plus habilement faites, et par des hommes de talent qui se sont proposé d'exceller dans le genre, ne font pas sur les hommes de la place publique autant d'effet que ces mauvais quatrains qu'inspire à quelque misérable l'unique, mais sincère intention d'être effroyable comme le crime,

pitoyable comme la victime, et lamentable comme la veuve et l'orphelin. La sincérité de l'inspiration est l'âme de la poésie, de l'éloquence, des beaux-arts; il n'est pas inutile de reconnaître que ce principe est vrai jusque dans ses applications les plus vulgaires, les plus grossières.

L'histoire de Cécile, séduite par Arthur, dédiée aux âmes sensibles, en quatre tableaux, appartient à cette division de la littérature en estampes que l'on peut appeler poétique et morale, et qui occupe un bon tiers de l'étalage du petit marchand. C'est parmi les compositions de cette série que l'on trouve au premier rang Mentor et sa barbe, faisant à Calypso une affreuse grimace; Chactas qui pleure pendant que le père Aubry, bossu par l'âge, met en terre la pâle Atala; Virginie bleu de ciel, aux pieds de Croquemitaine le planteur. Ces estampes si comiquement naïves sont devenues des *images* dans le sens propre du mot; car tous ces personnages sont des types, tous ces sujets vivent dans la tradition populaire; ils sont compris, sentis, aimés; ils ont dès long-temps la gloire d'entretenir chez les âmes incultes l'admiration du bien et quelques notions du beau, d'y ranimer, à la flamme d'une poésie grossière dans ses formes, l'instinct de l'honnête et la vie des bons penchants.

Cette gloire qu'il faut rapporter aux premiers auteurs de ces poétiques conceptions, cette gloire dont les hameaux sont le théâtre, et dont les rayons sans éclat ne sont pas sans chaleur; cette gloire en vaut bien une autre! Pour moi, j'en fais cas; sans m'éblouir, elle me charme, elle m'émeut, et j'ose en faire un des fleurons d'une brillante couronne. Bien plus, dans ces moments où le cœur, mollement remué par un reconnaissant essor, se complaît en des rêves qui lui agréent, je me figure qu'il est un lieu où se rendent après la mort les belles âmes, celles qui ont aimé ici-bas leurs semblables d'une sincère tendresse; et que, dans ce lieu, continuant à les aimer encore, elles jettent sur nos destinées qui se déroulent sous leurs yeux un compâtissant regard. Je me figure, parmi ces ombres vénérables, l'aimable Fénelon, modeste, serein, toujours indulgent et sensible, ayant oublié sa gloire, mais se souvenant avec douceur de quelques bienfaisantes vertus qu'il exerça sous le chaume des cabanes de son diocèse; je me figure qu'il ne s'enquiert point de la splendeur de sa renommée, ni du nombre incalculable des éditions de ses œuvres, mais que si ses regards viennent à tomber sur ce groupe d'hommes simples qu'émeut et captive l'image même un peu grotesque de son Mentor ou de son Adoam, il en éprouve un contentement plein de douceur. Car c'est sa pensée vertueuse, douce, humaine, qui vit encore, qui se propage, qui germe peut-être dans le cœur de ces petits qu'il ne dédaigna jamais.

A l'exception de ces sujets populaires et des compositions originales dans le genre de l'histoire de Cécile, on ne rencontre plus guère, dans la série dont nous nous occupons, que des sujets tout au moins indifférents à la morale, et qui ne répondent qu'à certains besoins ou à certains plaisirs purement d'imagination. Ce sont les quatre saisons, les quatre parties du monde, la belle Polonaise ou la jalouse Espagnole, etc., etc., et d'autres sujets auxquels une allégorie bien transparente, unie à une donnée symétrique, paraît devoir assurer dans tous les temps un charme tout particulier. Nous ne contestons point le degré d'utilité que peuvent avoir des sujets de cette sorte, qui apportent quelque culture à des facultés dont on ne saurait méconnaître l'importance; mais en faisant des vœux pour que cette branche de la littérature en estampes prospère par elle-même, nous devons faire remarquer combien l'autre branche de cette division, celle que caractérise une pensée morale, est pauvre encore; combien elle a besoin de secours, réduite qu'elle est à rien ou à presque rien en fait de compositions actuelles et originales.

En poursuivant la revue que nous avons entreprise, nous rencontrons une autre division guerrière, épique si l'on veut, que remplit tout entière la figure populaire par excellence, celle de l'Empereur. Ici, faits militaires, actes héroïques, toutes les traditions de la grande armée: partout Arcole, Rivoli, l'Egypte, la vieille garde, Cambronne, Sainte-Hélène et son saule vénéré; partout l'homme au petit chapeau, partout l'idole.

Cette immense popularité de Bonaparte a quelque chose de fort, de magnifique; c'est comme la base de granit qui doit supporter, au travers des âges, une colossale statue: cette base est fondée jusque dans les entrailles du sol. Quelle que soit l'opinion qu'on professe sur cet homme extraordinaire, il faut bien accepter sa gloire, ses travaux son génie.

La figure de l'empereur, résumé populaire d'une époque brillante, est comme le centre autour duquel gravitent le plus grand nombre d'idées, de sentiments, de sympathies communes à tous les Français. C'est autour de cette figure que planent ces amers souvenirs de revers, de deuil, d'humiliation, où s'est vigoureusement retrempée la haine de toute domination étrangère; haine salutaire à laquelle il ne manque que d'être aussi éclairée que sincère pour qu'il en naisse le respect de l'indépendance d'autrui. C'est autour de cette figure que viennent se grouper les innombrables traditions de la grande armée, tous ces récits qui répandent et proposent en exemple les vertus militaires, la franchise des camps, l'obéissance aux chefs, mille actes héroïques de courage, de fidélité, d'intelligence, de constance à toute épreuve; c'est à côté d'elle que se rencontre partout ce type du grenadier français, cet homme brave, franc, généreux, fort d'âme et de corps, naïf dans son brusque langage; bon avec le gamin, honnête avec le particulier, discret avec la bourgeoise; capable de tout, excepté d'une bassesse; aussi soumis au chef et à la loi que formidable et sans peur en face de l'ennemi. De tous ces éléments se compose un ensemble salutaire sinon complet, un faisceau de souvenirs et d'exemples qui, fort et serré, a contribué pour sa bonne part à maintenir debout, au milieu de chocs violents et d'influences sourdes, la nationalité des Français.

Aussi estimons-nous à sa valeur cette partie de la littérature en estampes, et, à défaut d'autres richesses, la voyons-nous avec plaisir figurer si glorieusement sur l'étalage du petit marchand. Elle y est toujours goûtée, elle y jouit seule du privilége de captiver le public à toute heure, et d'avoir créé jusqu'au sein des hameaux une sorte de vie morale et patriotique, en même temps qu'une instruction sommaire des événements du pays. La vue répétée des batailles, des hauts personnages, de Moscou, des Pyramides, a répandu, jusque dans les rangs les plus bas de la société, une foule de notions fort propres à étendre ou à rectifier les idées, à détruire ou à mitiger d'absurdes préjugés. Aussi voit-on qu'une certaine érudition sur la matière n'est point rare à rencontrer chez ceux qu'attire le petit étalage; et souvent l'on peut entendre un bonhomme vêtu de bure paraphraser savamment les hauts faits d'Austerlitz, ou énoncer sur l'Anglais, sur le Turc, sur Saint-Jean-d'Acre ou les Dardanelles, son opinion motivée, sans compter les *anciens*, les invalides, les vieux grognards, qui sont tous érudits, eux, leur famille et le voisin.

TOPFFER, *Réflexions à propos d'un programme*

SERMENTS A PLUSIEURS MAINS.

Un usage assez singulier fut long-temps adopté en France pour l'admission des serments dans les affaires criminelles. Plus le crime était grave, plus on faisait jurer de personnes avec l'accusé; c'est ce qu'on appelait jurer *par trois*, *sept* ou *douze mains*, selon le nombre de ceux qui juraient avec l'accusé, et qui tous devaient être de sa condition. Un noble faisait jurer des nobles, un

prêtre faisait jurer des prêtres, une femme faisait jurer des femmes. Une partie de ces personnes était choisie par l'accusé, et l'autre par l'accusateur. L'accusé prononçait seul la formule de son serment, et ceux qui juraient avec lui disaient seulement : « Je crois qu'il dit vrai. »

Quand les Confessions de saint Augustin, mises en françois par M. Arnauld d'Andilly, parurent au jour, messieurs de l'Académie françoise, charmés de la beauté de cette traduction, offrirent une place dans leur compagnie à cet excellent homme, qui les remercia. Ce refus obligea ces messieurs à faire ce réglement entr'eux, que doréuavant l'Académie se feroit solliciter, et ne solliciteroit personne pour entrer dans son corps.

Mélanges d'histoire et de littérature. 1700.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 259.)



(Quaiche à l'ancre, les voiles au sec.)

Quaiche, bâtiment cabotier à deux mâts, du port de 50 jusqu'à 200 tonneaux. Ce navire ressemble à un trois-mâts dont on aurait supprimé le mât de misaine.

Quart, laps de temps durant lequel la moitié de l'équipage est de service. Le quart est, terme moyen, de douze heures par jour pour les matelots; la durée, pour chaque officier de marine, en est fixée en raison du nombre de ceux qui se trouvent à bord. — Un *quart de vent* ou *rumb* est la trente-deuxième partie de la circonférence (11° 15'), ou le quart de la distance qui est entre deux des huit vents principaux. (Voyez *Rose des vents.*)

Quartier-maitre, grade correspondant à celui de caporal dans l'armée de terre.

Quille, pièce de bois ou assemblage de pièces de bois qui va de la poupe à la proue. C'est la base de l'édifice, l'épine dorsale du vaisseau, à laquelle s'adaptent les membres ou couples qui en sont les côtes.

Raban, sangle plate, faite de fil de caret, et qui sert à ferler les voiles sur leurs vergues. Par extension, on donne le même nom à tout petit cordage qui sert à suspendre ou amarrer.

Rade, certaine étendue de mer enfoncée dans les terres, où les navires trouvent un abri souvent plus commode mais moins sûr que dans le port. On nomme *rade foraine* celle où les navires ne sont pas en sûreté contre les grands vents du large.

Radoub, réparation considérable faite à un vaisseau. Il ne faut pas confondre le radoub avec la carène ou le carénage, qui consiste seulement dans le calfatage des œuvres vives. Par extension on dit *Radouber les voiles*, *Radouber le grèement.*

Rafale, passage subit d'un vent modéré à un vent violent et momentané.

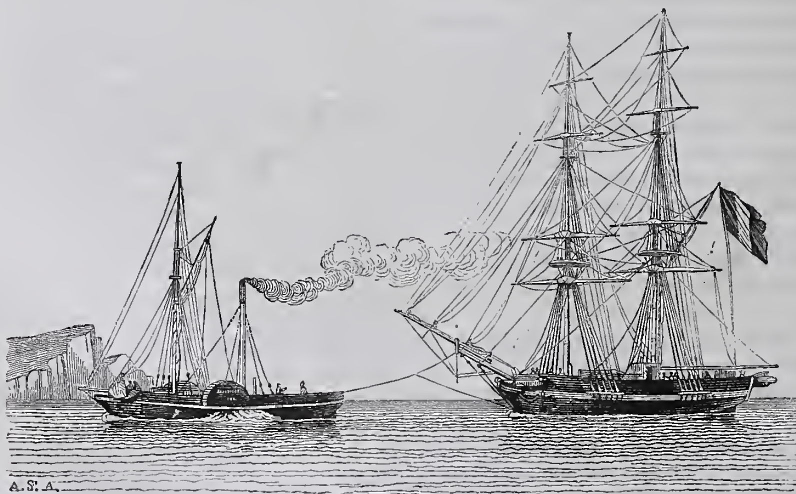
Rafiau, petit bateau à voiles et à rames fort en usage sur la Méditerranée.

Raflouer, remettre à flot un bâtiment échoué, soit en le déchargeant, soit à l'aide de la marée montante.

Raguer. Un cordage est ragué quand il est écorché, coupé en partie par l'effet du frottement. Un câble se rague sur un fond de roche.

Raisonner, s'exprimer; appeler, héler dans le porte-voix un bâtiment qu'on rencontre à la mer. On fait raisonner une embarcation la nuit, sur les rades, pour savoir où elle va, d'où elle vient, et si elle a le mot d'ordre.

Ralingue, corde dont on garnit les voiles pour les rendre capables de résister à l'impulsion du vent.



(Remorqueur du Havre donnant la remorque à un brig marchand. — Voy. p. 342.)

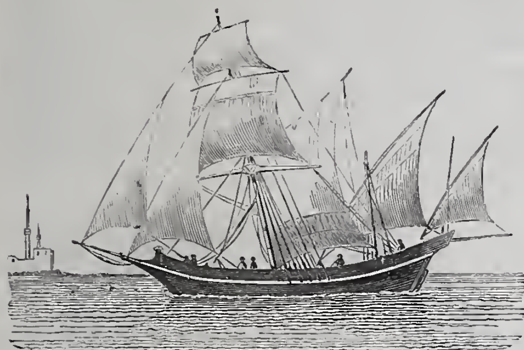
Ralinguer, coudre la ralingue sur la toile. — Ralinguer ou mettre les voiles en ralingue, c'est orienter les voiles de façon à ce que la vitesse du bâtiment soit modifiée par la rupture de l'angle précédemment établi entre la direction du vent et une surface de la voile.

Ranger. Ranger la terre, la côte un navire, c'est les

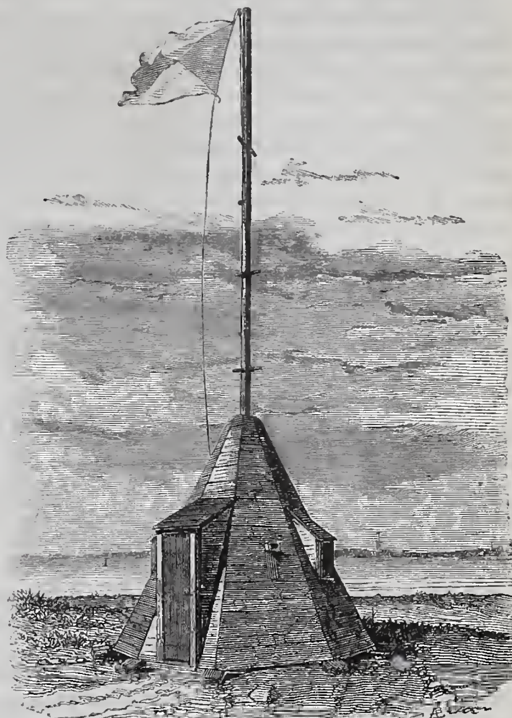
prolonger de près. Ranger à l'honneur, c'est passer le plus près possible d'un objet quelconque. On dit aussi, en parlant du vent, *Il se range de l'arrière*, *Il se range de l'avant*, selon qu'il augmente ou diminue l'angle que les voiles font avec la quille. — *Range à hisser les huniers!* c'est l'ordre de se disposer à hisser les huniers.

RAPIQUER. Quand le vent a refusé dans un louvoyage, il a fallu plier à la bordée; mais si le vent adonne, on rapique au vent en le suivant, pour regagner, vers l'origine du vent, la distance perdue dans cette direction.

RAS. C'est une plate-forme flottante, s'élevant seulement de quelques pouces au-dessus de la surface de la mer, et



(Sacolève courant au plus près, vu par le travers.)



(Sémaphore de l'île d'Aix, Charente-Inférieure.)



(Senau jetant la sonde, vu par le travers.)

servant à placer des ouvriers le long du bord d'un vaisseau pour le caréner. — On nomme *vaisseau ras* celui qui est peu élevé sur l'eau. On dit d'un bâtiment qui a perdu tous ses mâts qu'il est ras comme un ponton. On appelle *vaisseau rasé* celui dont on a supprimé la deuxième batterie. — Le nom de ras se donne aussi à un espace rétréci entre des terres, des rochers et des bancs; le plus connu est celui des Seins, à l'entrée du port de Brest.

RAS DE MARÉE, violente agitation de la mer, qui se fait assez souvent sentir dans la zone torride, sans que la cause en soit apparente : la mer y est comme dans une tempête, et cependant le ciel est tranquille. Les ras de marée pro-

duisent presque toujours quelques ravages sur la côte. (Voy. *Embarcadère*, 1840, p. 190.)

Réa, Ria ou Rouet, plateau en bois de gaïac, ou en fonte, que l'on place dans la mortaise de la caisse d'une poulie, d'un clan de mât, etc.

Reconnaissance, action d'apercevoir, de découvrir, d'explorer des côtes, des rades, des baies inconnues. Ce mot désigne aussi des marques, telles que balises, qui indiquent des passes ou quelque danger. Les vaisseaux de l'État ont des signaux de reconnaissance de jour et de nuit, le jour avec des pavillons, la nuit avec des feux. Le signal change tous les jours, et suit un ordre indiqué pour revenir à jour nommé. On en dresse un tableau qui n'est confié qu'au capitaine. Il tient ce tableau sous clef, dans une boîte de plomb, et s'il succombe dans un combat, son premier soin est de jeter la boîte à la mer. Il doit aussi détruire tous les signaux, particulièrement ceux de reconnaissance.

Reflux ou Jusant. Voy. *Flux*, *Marée*, *Jusant*.

Refondre un vaisseau, c'est en retirer tout le mauvais bois et le remplacer par du neuf. La *refonte* est un grand radoub.

Refouler, marcher contre le courant avec une vitesse supérieure à celle du courant. Dans ce cas, la vitesse du vaisseau est celle qui lui est propre, moins celle du courant.

Refuser se dit du vent qui devient moins favorable à la route; il refuse, lorsque sa direction se rapproche de la ligne que le navire suivait. Quand un navire manque à virer, le moment où il arrive est celui où il refuse.

Relâcher, aborder un pays pour lequel on n'est pas destiné, mais parce qu'on a besoin d'approvisionnements ou de réparations.

Relèvement, observation du point de l'horizon où l'on voit un objet; cette observation se fait avec une boussole armée de ses pinnules. — On relève une terre, une pointe; on en conclut la longitude et la latitude; on voit si on gagne ou si on perd. On relève des marques, des amers pour se mettre en canal. On relève un autre vaisseau pour voir si on le gagne.

Remorqueur, désignation d'un bâtiment quelconque qui donne la remorque à un autre. Il y a maintenant, dans les grands ports, des bâtiments à vapeur spécialement destinés à servir de remorqueurs. Un navire, à l'aide de l'un de ces remorqueurs, peut en quelques instants franchir une passe devant laquelle il aurait pu être retenu pendant des semaines.

Remous, tournoiement de l'eau réagissant sur elle-même derrière un vaisseau qui la divise, et lorsqu'une roche, une pointe, etc., interceptent un courant.

Renard, instrument dont les timoniers se servent pour marquer la route à laquelle ils ont gouverné pendant leur quart. C'est un morceau de cuivre circulaire avec un manche; on y grave une rose de compas, et sur toutes les aires de vent il y a huit petits trous. A chaque demi-heure, le timonier enfonce une petite cheville dans un des trous du rumb de vent sur lequel il a gouverné pendant la demi-heure. S'il a gouverné entre deux, il met une cheville de demi-horloge sur chacun. L'officier réduit ces directions en une seule si elles ne s'écartent pas beaucoup l'une de l'autre.

Ressac, réaction de la vague qui retourne au large après s'être brisée sur le rivage; semblable réaction de la mer lorsque, son effort s'étant amorti sur la terre, elle n'a point déferlé.

Révolin, renvoi, réflexion du vent par une surface qui en a été frappée.

Ride, cordage que l'on passe dans le cap-de-mouton ou dans les moques des haubans et galhaubans afin de les roidir. La tension générale des haubans est appelée *ridage*.

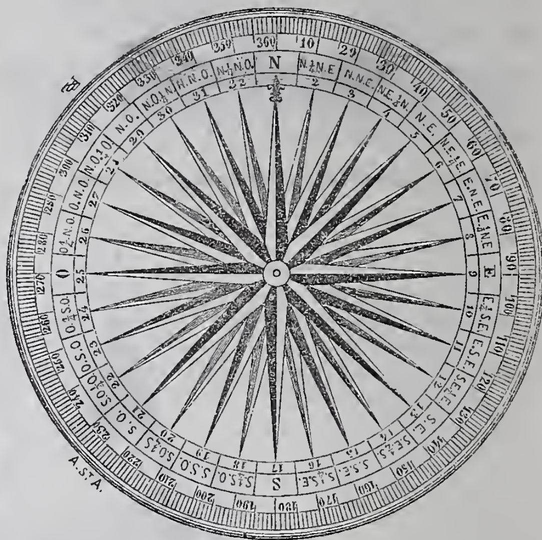
Riper. Tout amarrage qui glisse, ripe.

Ris, partie d'une voile que l'on supprime en la roulant et l'amarrant sur la vergue. Chaque ris est limité par une bande de renfort qu'on nomme *bande de ris*, et s'amarre avec de petites cordes nommées garcettes. Diminuer une voile par le moyen des ris, c'est *prendre des ris*.

Risée, augmentation spontanée du vent. — *Veiller à la risée*, c'est se tenir prêt à manœuvrer pendant une risée.

Rocambeau, cercle en fer qui embrasse librement un mât; on y fixe une voile par son point d'amure ou de drisse, et cette voile est par là susceptible d'être amurée ou hissée à divers points de ce mât. Le rocambeau sert principalement à l'installation des focs.

Rose du compas; Rose des vents. Du centre de la boussole (voy. *Boussole*) s'élève un pivot sur lequel repose par son milieu une petite lame d'acier aimanté qu'on nomme aiguille. — Une feuille ronde de carton ou de mica, que la barre d'acier parcourt d'un point à l'autre dans leur plus grand écartement, fait partie de l'appareil, qui se balance par son centre sur le pivot. Cette feuille, revêtue de la figure exacte des points cardinaux, est divisée en trente-deux rayons qui participent des vents principaux, le *Nord*, le *Sud*, l'*Est* et l'*Ouest*. Ainsi l'espace intermédiaire du nord à l'est est occupé au milieu par le rayon qui porte le nom composé de *Nord-Est*, ayant à sa droite le *Nord Nord-Est*, à sa gauche l'*Est Nord-Est*, et dans les intervalles d'autres subdivisions qui, appelées *quarts*, prennent le nom du rayon principal auquel ils touchent, en y ajoutant celui



(Rose du compas, ou Rose des vents. — Pour la fleur-de-lys qui indique le nord, voy. 1840, p. 227.)

de l'autre rayon principal vers lequel ils tendent; ainsi *Nord quart Nord-Est*. Les espaces qui restent entre les quarts sont les degrés; chaque espace en compte onze. Ce carton ainsi revêtu des trente-deux aires de vent s'appelle *rose*. La rose, minutieusement balancée sur son axe, permet au point où le nord est figuré, dans le sens de la barre ou aiguille aimantée, de se tourner vers ce point et d'accuser ainsi la position relative des autres aires ou rumbs de vent.

Rouf ou Carrosse. Voy. ce dernier mot, 1840, p. 326.

Roulis, inclinaison alternative d'un bâtiment sur un bord et sur l'autre. Ce mouvement, qui est causé par la lame, a lieu principalement quand le navire est vent arrière.

Sabaye, cordage employé dans les canots pour leur servir d'amarre à terre, quand les grappins sont mouillés au

large. C'est en halant sur la sabaye et filant du câblot qu'une embarcation s'approche du rivage.

SABLIER. On emploie en marine des sabliers d'une demi-heure, de demi et de quart de minute. Ces derniers ne servent que pour mesurer le temps durant lequel on compte les nœuds filés (Voyez *Loch*). C'est un instrument très imparfait, et auquel les marins donnent aussi le nom d'*ampoulette*.

SABORD, ouverture par laquelle le canon tire.

SACOLÈVE, bâtiment cabotier dont se servent les Turcs et les Grecs.

SAFRAN, partie la plus large du gouvernail, et dont la surface, opposée à l'action des eaux vives qui fuient sous la carène, est le principal agent du mécanisme qui fait évoluer le navire.

SAILLER. Faire glisser une pièce de bois dans le sens de sa longueur, c'est la sailler de l'avant ou de l'arrière. — Sailler les boulines, c'est les roidir, les haler, pour ouvrir les voiles au vent le plus possible.

SAINTE-BARBE, partie de derrière du premier pont. C'était autrefois l'endroit du vaisseau où l'on serrait la poudre, les ustensiles, l'artillerie, et où logeaient le maître canonnier, le chirurgien-major, l'agent comptable, l'aumônier, etc. Aujourd'hui ces dispositions sont toutes changées, et la sainte-barbe a pour ainsi dire disparu.

SALUT. Il y a quatre manières de saluer : avec le canon, avec le pavillon, avec la voile, et avec la voix. Saluer avec le canon, c'est tirer un certain nombre impair de coups de canon, l'un d'un bord, l'autre de l'autre, alternativement. Les coups de canon d'un salut se suivent à une seconde d'intervalle. Lorsque le salut a lieu entre égaux, il se rend en nombre pareil. Si celui qui salue est inférieur, le supérieur rend quelques coups de moins. Le salut fait sous voiles s'adresse à la rade; le salut fait à l'ancre s'adresse à la terre. — Le salut de la voix, pendant la guerre, à la mer, s'opère sans passer à la bande. Sur les rades, l'équipage passe à la bande, et crie à trois reprises : *Vive le roi!* Quand on a répondu, on crie encore une fois. — Pour saluer de la voile un amiral, les navires marchands amènent les perroquets jusqu'à ce qu'on ait dépassé; ce salut ne se rend pas. — Le salut du pavillon, qui ne se rend pas non plus, n'est pratiqué que par un navire marchand envers un amiral; il consiste à hisser et amener trois fois son pavillon dans un court espace de temps.

SANCIR, couler bas par l'avant. On sancit rarement sous voiles, mais on peut sancir à l'ancre, par l'effet de violents tangages, sous le poids de plusieurs câbles qui retiennent l'avant du bâtiment enfoncé lorsqu'il a tangué; on sancit alors sous ses amarres.

SANTÉ (Bateau de), canot monté par un officier de santé, et qui va visiter un navire venant de la mer. On ne peut communiquer avec la terre qu'après cette visite.

SANTÉ (Officier de). Les médecins, chirurgiens et pharmaciens de la marine forment le corps des officiers de santé. Ils sont assimilés par la loi aux officiers de marine proprement dits : ainsi l'inspecteur-général du service est assimilé à un contre-amiral; les premiers médecins, chirurgiens, pharmaciens en chef, sont assimilés aux capitaines de vaisseau, etc.

SAQUER, faire riper par sauts, sailler; faire glisser, mettre en mouvement un corps quelconque; le retirer de sa place, le traîner, le pousser avec effort.

SAUTE DE VENT, changement brusque et inopiné du vent, qui passe en un instant d'un point de l'horizon à l'autre.

SAUVETAGE. Voy., sur les bateaux sauveurs et sur les moyens de sauvetage, notre volume de 1835, p. 219, 258.

SÉMAPHORE, sorte de télégraphe des côtes, dont on se sert pour signaler les bâtiments venant du large, ou en croisière en vue des côtes, etc. Les guetteurs ont des chefs-lieux où leurs signaux correspondent

SENAU, bâtiment à deux mâts, gréé comme tous ceux à trait carré qui en portent trois. (Voyez *le dessin d'un senau*, p. 341.)

SEXTANT, instrument à réflexion, servant aux observations nautico-astronomiques qui ont pour but de déterminer à la mer la position du bâtiment, tant en longitude qu'en latitude. On l'appelle sextant, parce qu'il est formé seulement de la sixième partie du cercle, ou de 60°; cet arc, d'après la propriété réfléchissante des miroirs de doubler les angles, est suffisant pour le genre d'observations astronomiques d'où l'on tire les éléments des calculs de latitude ou de longitude. Rowland, savant artiste anglais, a donné son nom à un double sextant de son invention, avec lequel on obtient un arc supplémentaire de 120°, ce qui le rend capable de donner la mesure des plus grands arcs employés dans les calculs astronomiques.

SIFFLER, SIFFLET. Siffler, c'est commander au son du sifflet. Il y a diverses manières de siffler, et chaque manière a une signification différente. Les maîtres, les seconds maîtres et même les quartiers-maîtres portent un sifflet d'argent suspendu à une chaîne de même métal. Le son aigu du sifflet se fait entendre beaucoup mieux que la voix dans le fracas d'une tempête ou d'un combat.

SIGNAL, SIGNAUX. Dans une armée navale, chaque division, chaque vaisseau a son signal particulier, auquel il doit répondre par un autre signal convenu aussitôt qu'il l'aperçoit. Les *signaux de jour* se font avec des flammes, des pavillons de diverses couleurs, seuls ou superposés, au haut d'un mât, à l'extrémité d'une vergue, etc., et quelquefois avec les voiles hautes, perroquets et cacatois. Les *signaux de nuit* ne peuvent se faire qu'au moyen de coups de canon, de fusées, de fanaux allumés, placés dans un certain ordre, etc. Enfin, dans des temps de brume, on est obligé de se servir du canon, du fusil, du tambour ou de la cloche.

SLOOP ou SLOUPÉ. Voy. 1835, p. 337.

SOMBRER, couler bas sous voiles; chavirer sens dessus dessous. Il est fort rare que ce malheur arrive aux grands bâtiments; les fastes de notre marine en offrent peu d'exemples. La frégate française *la Diane* sombra sous voiles dans la guerre d'Amérique. Plus anciennement, *le Protée*, de 64, sombra dans la rade de Brest, en virant vent devant sans avoir eu la précaution de fermer les sabords de la batterie basse.

SONDE. La sonde se compose du plomb et de la ligne de sonde. Le plomb, du poids de cinq livres jusqu'à cent, de forme pyramidale, est percé au sommet pour recevoir l'estrope sur laquelle on étalingue le bout de la ligne; à la base il y a une cavité en forme d'entonnoir que l'on remplit de suif pour connaître la nature du sol sur lequel la sonde est tombée, soit par l'empreinte qu'il laisse sur le suif, soit par les parcelles qui s'y attachent. La ligne de sonde est en filin blanc. Il y a deux espèces de sonde, la sonde à main et la sonde de fond. La première, marquée de brasse en brasse jusqu'à 25, sert à se diriger dans un chenal ou une passe en naviguant. La seconde, marquée de cinq brasses en cinq brasses jusqu'à 50, puis de dix en dix jusqu'à 120, est d'une grande utilité aux approches des mouillages pour les bâtiments venant de loin. Pour jeter la sonde de fond, on arrête la marche du navire en mettant en panne ou à la cape.

SOUFFLAGE, doublage en planches que l'on cloue à la carène d'un bâtiment vers la flottaison, soit pour l'enfler et remédier ainsi à un défaut de stabilité, soit pour préserver la coque de tout ce qui pourrait l'endommager.

SOUILLE, lit que le vaisseau se creuse dans la vase quand il y échoue.

SOUS-BARBE, manœuvre dormante placée sous le beaupré pour faire contre-effort à l'étai de misaine, auquel elle sert de point d'appui. La sous-barbe est souvent une chaîne.

Soute, petits magasins pratiqués dans la cale des bâtiments. (Voy. *Cale*, 1840, p. 525.)

Stop, mot anglais, véritable onomatopée, qui veut dire *arrête*, et que notre marine a adopté pour le commandement.

Stopper, machine en forme de mâchoire ou de crapaud, servant d'arrêt aux câbles-chaînes. Les Anglais ont inventé cette précieuse machine; un officier de la marine royale, M. Béchameil, capitaine de vaisseau, l'a perfectionnée et lui a donné le nom français de linguet-chaîne.

Taillevent, voile aurique que les lougres et les chasse-marée hissent au grand mât, en remplacement de la grande voile, quand la force du vent les oblige d'amener cette dernière.

Talonner. Un vaisseau talonne quand, n'ayant pas assez d'eau pour flotter franchement, il obéit à la levée de la lame et frappe le fond avec le talon (l'extrémité arrière) de sa quille. Lorsqu'un vaisseau franchit une passe, et qu'il y talonne sans s'arrêter, on dit qu'il touche et pare.

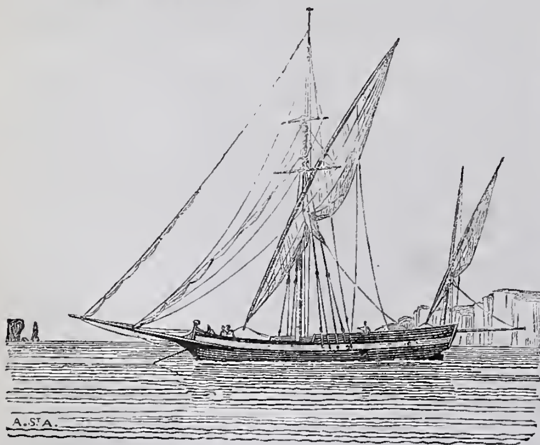
Tangage, mouvement oscillatoire que le bâtiment éprouve dans le sens de son grand axe, par l'effet de la lame qui soulève l'avant et le laisse ensuite retomber.

Tape. *Tape d'écubier*, cône tronqué en sapin, avec lequel on bouche un écubier lorsque le câble est rentré, afin d'empêcher l'eau d'entrer dans la batterie. Il y a des tapes cannelées ou évidées qui servent au même usage quand le câble est dehors. — La *tape de canon*, faite en liége ou en bois, s'emboîte exactement à la bouche de la pièce.

Tapecu, petite voile aurique, orientée sur un mât que l'on voit à l'arrière des bâtiments voilés en lougre. Le tapecu se borde sur un bout-dehors saillant à l'arrière de l'embarcation, et qui fait l'office de gui.

Taquets, sorte de crochets en bois de chêne ou noyer, employé en grand nombre dans un navire pour servir de points fixes aux cordages que l'on y amarre, que l'on y tourne.

Tartane, petit bâtiment de la Méditerranée. Elle grée à l'arbre de mestre (grand mât) une grande voile à antenne et un hunier, une autre voile à antenne au mât de tapecu, et deux focs sur le beaupré.



(Tartane mouillée, vue par le travers.)

Tau ou Taud, tente pour la pluie; elle est de toile à quatre fils, peinte à l'huile. Les équipages des canots en font une toiture pour leurs embarcations.

JEUX PUBLICS CHEZ LES NÈGRES.

SCÈNES DE THÉATRE A KATUNGA.

. . Alors commença la représentation du Boa. L'animal sortit la tête hors du sac, et essaya de mordre le directeur; mais un mouvement de sabre le força de tourner la tête d'un autre côté pour éviter le coup. Aussitôt il commença à ramper peu à peu hors de son sac, et imita les mouvements d'un serpent d'une manière conforme à la vérité, quoiqu'il eût le ventre un peu gros; il ouvrait et fermait sa gueule le plus naturellement possible, ce que l'acteur exécutait, je le suppose, avec ses deux mains. La longueur du reptile était à peu près de quatorze pieds; une enveloppe de toile, peinte comme la peau du boa, aidait à l'imitation. Après avoir suivi pendant quelque temps le directeur autour du parc, et avoir essayé de le mordre, ce que celui-ci évitait toujours par le mouvement de son sabre, un signal fut donné pour que tous les acteurs parussent. Alors le directeur, s'approchant de la queue du reptile, fit avec son sabre des gestes comme s'il eût voulu couper cette partie du corps : le serpent ouvrit la gueule, se roula sur lui-même comme s'il eût éprouvé des tortures affreuses; et quand il fut presque mort, les acteurs masqués le prirent sur leurs épaules, quoiqu'il continuât à faire des efforts pour mordre, et l'emportèrent en grand triomphe à la maison du fétiche.

Un autre acte représenta le Diable blanc. Les acteurs s'étant retirés à une certaine distance dans le fond, l'un d'eux, laissé au milieu, et dont le sac tomba graduellement, montra une tête blanche. A cette vue, toute la foule jeta un cri qui fendit l'air; chacun semblait enchanté de cet aspect, comme de la perfection de l'art de l'acteur. A la fin, tout le corps fut débarrassé du sac, et offrit une figure humaine enduite de cire blanche, de stature moyenne, d'une maigreur affreuse, et mourant de froid. Elle faisait fréquemment le geste de prendre du tabac et de frotter ses mains. Quand elle se promenait, c'était de la manière la plus gauche, avançant comme le ferait le blanc le plus délicat marchant pour la première fois pieds nus sur de la terre récemment gelée. Les spectateurs en appelaient souvent à nous sur l'exactitude parfaite de la représentation, et me suppliaient de bien regarder et d'être attentif à ce qui se passait. Je prétendais être aussi satisfait qu'ils pouvaient l'être de cette caricature d'un homme blanc, et certainement l'acteur chargeait admirablement dans son rôle. Cette pièce terminée, tous les acteurs se retirèrent dans la maison du fétiche. Entre chaque acte, il y eut des chœurs chantés par les femmes du roi, et auxquels la foule assemblée joignit sa voix.

Clapperton, *Second voyage en Afrique.*

MASQUE DE FIL D'ACIER MAGNÉTISÉ EMPLOYÉ DANS CERTAINES FABRIQUES.

Les ouvriers qu'on emploie dans les fabriques à aiguiser les aiguilles aspirent constamment une atmosphère chargée de parcelles d'acier détachées par le remoulage. Cet effet, répété chaque jour, finit par produire une irritation qui se termine par la phthisie pulmonaire. Aussi les individus occupés à ce genre de travail n'atteignaient-ils jamais quarante ans. On avait vainement essayé de purifier l'air avant son entrée dans les poumons; les moyens qu'on employait ne pouvaient intercepter une poussière si fine et si pénétrante. Quelqu'un, on ignore le nom de ce bienfaiteur de la classe laborieuse, se rappela que les enfants s'amusent à jouer avec de la limaille étalée sur une feuille de papier placée au-dessus d'un aimant. Il fit faire des masques de fil d'acier magnétisé, et les adapta à la figure des ouvriers. De cette manière, l'air fut tamisé à travers ce treillage, et se trouva complétement dépouillé des molécules pernicieuses.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LARREY.



(Larrey, mort le 25 juillet 1842. — Fac-simile de sa signature.)

Larrey (Dominique-Jean), né à Beaudeau, près Bagnères-Adour, département des Hautes-Pyrénées, en juillet 1766, est décédé à Lyon le 25 juillet 1842, dans sa soixante-seizième année, au retour d'une inspection médicale en Algérie.

Quand éclata la révolution de 1789, Larrey, jeune encore, s'était déjà distingué comme chirurgien à bord de la frégate *la Vigilante;* attaché à l'hôpital des Invalides, où il devint le disciple et l'ami du célèbre Sabatier, il ne tarda pas à être appelé aux armées avec son maître. Son imagination fut vivement frappée du déplorable spectacle de tant de milliers d'hommes mourant de leurs blessures, ou même des opérations qu'elles nécessitaient, par suite de l'impossibilité d'apporter plus de promptitude à leur pansement et d'arrêter les hémorrhagies. Pour remédier au mal, il créa des *ambulances volantes*, à la tête desquelles il courait enlever les blessés sous le feu des batteries ennemies : création qui honore son génie autant que son humanité, et qui lui valut l'estime et l'amitié des généraux Custines et Beauharnais. En 1794, M. Larrey, dont les importants services avaient été déjà signalés dans des rapports officiels à la Convention, fut nommé chirurgien en chef de la quatorzième armée de la République. Professeur, en 1796, à l'école militaire de santé du Val-de-Grâce, employé tour-à-tour aux armées d'Italie et d'Angleterre, il recueillit dans la mémorable campagne d'Egypte des témoignages qui assurent à son nom une gloire aussi durable que celle de l'armée à laquelle il prodigua, au péril de sa vie, les secours de son art. A la bataille d'Aboukir, le général Fugières fut heureusement opéré par M. Larrey, sous le canon de l'ennemi, d'une blessure à l'épaule; se croyant au moment de mourir, il offrit son épée au général Bonaparte, en lui disant : « Général, un jour peut-être vous envierez mon sort. » Le général en chef fit présent de cette épée à M. Larrey, après y avoir fait graver le nom de l'habile chirurgien et celui de la bataille. Au siége d'Alexandrie, M. Larrey trouva le moyen de faire de la chair du cheval une nourriture saine pour les blessés, et fit tuer pour cet usage ses propres chevaux.

Après son retour en France, en 1802, chirurgien en chef de la garde des consuls, il reçut un des premiers, en 1804, la croix d'officier de la Légion-d'Honneur de la main du premier consul, qui lui dit : « C'est une récompense bien méritée. »

Nommé, en 1805, inspecteur-général du service de santé des armées, il remplit ces fonctions, avec celles de

chirurgien en chef de la garde impériale, pendant les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. A la bataille d'Esling, isolé de l'armée avec tous ses blessés dans l'île de Lobau, il se souvint d'Alexandrie, et fit faire dans la cuisine des soldats du bouillon avec de la chair de cheval, assaisonnée avec de la poudre à canon à défaut de sel. Le maréchal Masséna vint manger cette soupe d'hôpital avec le chirurgien en chef. Ses services à Wagram lui valurent le titre de baron. En 1812, M. Larrey fut nommé premier chirurgien de la grande armée, qu'il ne quitta qu'à Fontainebleau, en 1814, à l'abdication de Napoléon.

Le courage de M. Larrey était le même pour défendre le soldat que pour le guérir. Après les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurtschen, en 1813, une calomnie atroce avait trouvé accès auprès de l'empereur : on accusait d'une mutilation volontaire les jeunes conscrits blessés qui, suivant la belle expression du Bulletin impérial, venaient, à ces glorieuses journées, de *relever la noblesse du sang français*. Un jury de chirurgiens supérieurs fut assemblé sous la présidence de M. Larrey ; et Napoléon était résolu de sévir d'une manière exemplaire contre ceux qui auraient eu la lâcheté de se mutiler eux-mêmes. M. Larrey, opposé à l'idée de la mutilation volontaire, qui, selon lui, compromettait l'honneur de l'armée et celui de la nation, présenta à plusieurs reprises des observations à l'empereur. Napoléon, prévenu, s'irrita de son obstination, et finit par lui dire : « Monsieur, vous me ferez vos observations officiellement; allez remplir votre devoir. » Au bout de quelques jours, M. Larrey remit à l'empereur un rapport très circonstancié, dans lequel il démontrait que les soldats avaient tous été blessés au champ d'honneur. Après avoir lu le rapport, Napoléon dit à M. Larrey : « Un souverain est bien heureux d'avoir affaire à un homme tel que vous. On vous portera mes ordres. » Et M. Larrey reçut le soir même, de la part de Napoléon, son portrait enrichi de diamants, six mille francs en or, et une pension sur l'Etat de trois mille francs, sans exclusion, est-il dit au décret, de toute récompense méritée par ses grades, son ancienneté et ses services futurs.

Larrey, blessé à Waterloo, fut fait prisonnier. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il revint dans sa patrie le deuil dans l'âme, mais aussi actif, aussi devoué qu'il l'avait toujours été.

Napoléon, dans une de ses conversations à Sainte-Hélène, que M. de Las Cases nous a conservées, a fait (25 octobre 1816) le plus grand éloge de Larrey, disant qu'il avait laissé dans son esprit l'idée d'un véritable homme de bien; qu'à la science il joignait au suprême degré toute la vertu d'une philanthropie effective; que tous les blessés étaient de sa famille; qu'il n'était plus pour lui aucune considération dès qu'il s'agissait de ses hôpitaux. « Larrey, ajouta Napoléon, a toute mon estime et ma reconnaissance. » Cette impression si favorable s'est évidemment retracée à son esprit dans ses derniers instants; car, dans son testament, daté de Longwood le 15 avril 1821, il a consacré de sa main à M. Larrey ce souvenir si glorieux : « Je lègue au chirurgien en chef Larrey cent mille francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu. »

Dans ses dernières années, membre du conseil de santé des armées, M. Larrey a rempli ces fonctions avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. Au commencement de 1842, il sollicita une inspection médicale en Algérie, où tant de souffrances l'appelaient. Il accomplit noblement cette noble mission, seule faveur qu'il ait obtenue depuis 1830. Honoré et fêté sur la terre d'Afrique, l'illustre vieillard avait à peine posé le pied sur le sol de la France lorsqu'il fut atteint de la maladie à laquelle, huit jours plus tard, il a succombé à Lyon. Son fils, chirurgien distingué, qui l'avait accompagné dans son inspection en Algérie, était près de lui, et lui a prodigué tous les soins qu'inspire la tendresse de la piété filiale. Le jour où son père expirait, ce malheureux jeune homme apprenait la mort de sa mère.

Le corps de Larrey, transporté à Paris, où ses obsèques ont été célébrées le 11 août, a été inhumé au Père-Lachaise, dans un caveau construit pour sa famille. Le conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Arago, a concédé le terrain gratuitement et à titre perpétuel. Une souscription doit être ouverte dans le but d'élever un monument, soit à l'hôtel des Invalides, soit au Val-de-Grâce si le gouvernement en accorde la permission, soit enfin au cimetière du Père-Lachaise. La commune de Baudeau, où est né Larrey, a aussi l'intention de consacrer un monument à sa mémoire.

Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe. M. Breschet, membre de l'Académie des sciences, a énuméré ses travaux scientifiques en chirurgie, en médecine, en hygiène publique. Larrey avait remplacé Pelletan, en 1829, dans cette Académie. « On se demande, a dit M. Breschet, comment, avec une vie si occupée, M. Larrey a pu écrire les importants ouvrages qu'il nous laisse, et qui lui ont mérité le titre de membre correspondant de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, et celui de membre titulaire de l'Institut. » En terminant son discours, M. Breschet a rappelé ces paroles de l'empereur, citées dans la relation de Marchand : « Quel homme, disait Napoléon, quel brave et digne homme que Larrey! Que de soins donnés par lui à l'armée d'Egypte, soit dans la traversée du désert, soit après l'affaire de Saint-Jean-d'Acre, soit enfin en Europe! Si l'armée élève une colonne à la reconnaissance, elle doit l'ériger à Larrey. »

Dans un autre discours, prononcé par M. Michel Lévy, nous trouvons cette belle appréciation morale du caractère de Larrey :

« On sentait en lui comme un souffle des grandes âmes que l'antiquité nous a léguées pour modèles, la probité, le désintéressement, l'élévation naturelle de la pensée, une certaine ampleur dans les conceptions, l'instinct de tout ce qui est noble et grand, la force et la volonté. Trois choses principales abondaient en sa nature, lesquelles seront toujours excellentes entre toutes choses de ce monde. Premièrement, la religion du devoir : il n'en a décliné aucun; jamais il ne s'est enquis à l'avance du prix attaché à l'accomplissement des plus pénibles missions. Deuxièmement, l'amour de l'humanité porté jusqu'à l'enthousiasme; ce fut la première et la dernière passion de sa belle vie. Il avait un profond respect pour les hommes, et un immense désir de leur être utile. Ses malades surtout lui inspiraient une charité ardente ; il veillait sur eux avec la sollicitude jalouse d'un père, et quand il s'agissait de leur intérêt, il savait ployer toutes les résistances, s'attaquer à toutes les difficultés; les soigner était son plus doux labeur, les sauver sa plus chère, peut-être son unique félicité. L'âge n'avait pas affaibli en lui cet admirable besoin de se dévouer incessamment à l'humanité souffrante. Peu accessible aux émotions de la vie ordinaire, il éprouvait les élans de la pitié la plus tendre à la vue des malades, et ses larmes n'ont pas manqué à la douleur de ceux qu'il opérait avec une apparente insensibilité. »

LES PILES DE BOULETS *.

Ceux de nos lecteurs qui ont eu occasion de voir des approvisionnements de projectiles, dans les places fortes ou dans les ports militaires, ont dû remarquer la régularité parfaite avec laquelle ces projectiles se trouvent rangés par

* Les figures de cet article sont empruntées au MILLION DE FAITS, *aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres.*

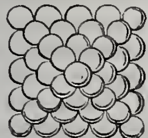
tas ou piles qui ne renferment, en général, que des sphères de même calibre. Les figures 1, 2, 3 et 4 représentent plusieurs formes de ce genre dont la complication va en augmentant. La considération des piles de boulets ainsi établie donne lieu à plusieurs questions intéressantes.



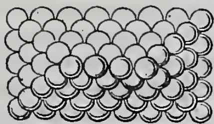
(Fig. 1.)



(Fig. 2.)



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

D'abord, quel est le nombre de boulets contenus dans une pile donnée? Il y a, pour obtenir ce nombre, une règle très simple et très générale, applicable aux trois piles des figures 2, 3 et 4, et qui consiste à prendre le tiers du produit d'une des faces triangulaires latérales par la somme des nombres de boulets contenus dans les trois arêtes parallèles.

Ainsi, considérons la figure 4. La face triangulaire de gauche renferme 15 boulets; chacune des deux arêtes longitudinales du rectangle qui sert de base à la pile en contient 8, ce qui donne 16; en y ajoutant les 4 boulets qui forment l'arête supérieure de la pile, on a 20 pour la somme des trois arêtes parallèles. Multipliant 15 par 20, on a 300 dont le tiers 100 est précisément le nombre de boulets que contient la pile représentée dans la figure 4.

On verrait de même que, pour obtenir le nombre de boulets de la pile représentée dans la figure 3, il faut multiplier le nombre 15 de la face triangulaire par la somme 11 des 3 arêtes parallèles 5, 5 et 1, et prendre le tiers du produit, ce qui donne 55.

Enfin, dans le cas de la figure 2, deux des arêtes parallèles se réduisent à un seul boulet, et la troisième en renferme 5 : le nombre total des boulets de la pile est donc le tiers du produit de 15 par 7, ou 35.

Reste à déterminer de la manière la plus simple possible le nombre des boulets contenus dans une face triangulaire telle que la représente la figure 1, opération qui serait elle-même fort longue, s'il fallait avoir recours à une énumération directe, lorsque le nombre des boulets est considérable.

Or il suffit, pour obtenir *à priori* le compte des boulets contenus dans la face triangulaire, de prendre la moitié du produit de deux nombres, l'un égal à celui des boulets contenus dans le côté du triangle, et l'autre plus fort seulement d'une unité. Ainsi, dans le cas de la figure 1, le résultat cherché est égal à la moitié du produit de 5 par 6, ou à 15.

Lorsque l'on a une certaine quantité de boulets à ranger suivant une des quatre formes représentées par nos figures, il faut connaître avant tout le nombre de ceux qui doivent former un des côtés de la base. On conçoit donc l'importance du problème inverse de celui que nous venons de résoudre. Mais la solution de ce problème nous entraînerait dans des développements incompatibles avec la nature de ce recueil.

Pour établir une pile, il faut cinq hommes munis de règles, d'un cordeau, d'un niveau de maçon, de pelles et de pioches, etc. On met de niveau et on bat fortement l'emplacement choisi ordinairement sous un hangar ou dans un lieu bien aéré, aussi sec que possible; on l'élève au-dessus du sol environnant en lui donnant les pentes nécessaires pour l'écoulement des eaux; on le recouvre d'une couche de sable passé à la claie; on forme la base avec des projectiles hors de service enterrés aux deux tiers environ, tous bien de niveau, ceux des côtés bien alignés. Après avoir nettoyé la base on place la première couche de projectiles, et successivement toutes les autres, sans interposition d'aucun corps étranger. L'œil des bombes et des obus est tourné en dessous.

On fait ordinairement les piles aussi oblongues que possible, afin de faciliter la circulation de l'air. On en établit aussi quelquefois en retour d'équerre, qui se composent d'une pile oblongue ordinaire, et d'une autre pile annexée à la première et dont les trois arêtes parallèles sont égales.

LA MAISON DE BEETHOVEN
A BONN.

(V. la Biographie et le Portrait de Beethoven, 1840, p. 28.)

La ville de Bonn, qui a vu naître Beethoven, est située sur la rive gauche du Rhin, et à quelques lieues seulement au midi de Cologne. A des époques bien diverses, elle a été opposée à cette grande cité. Au moyen-âge, lorsque les archevêques de Cologne étaient en guerre avec leur métropole, c'était à Bonn qu'ils se retiraient; ils s'y étaient fait bâtir un château qui avait fini par devenir leur résidence habituelle, et qui a été reconstruit au dernier siècle sur un plan gigantesque. De nos jours, lorsque la Prusse a pris possession des bords du Rhin, elle a aussitôt songé à y former un établissement d'où les opinions protestantes, qui animent toute sa politique, pussent se répandre et se propager; mais loin de relever l'ancienne université de Cologne qui s'était illustrée en défendant des croyances catholiques, elle en a fondé à Bonn une nouvelle qu'elle a pu diriger à son gré, façonner à sa religion, et remplir tout entière de sa pensée. C'est dans le palais même des archevêques qu'elle a placé l'école du sein de laquelle elle maîtrise ces provinces.

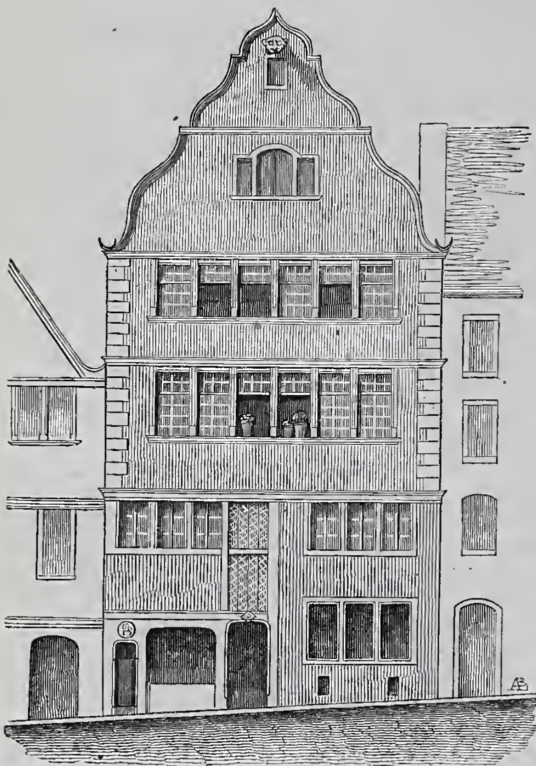
La situation de Bonn est plus heureuse peut-être que celle de son antique rivale. Plus loin, le Rhin ne réfléchit plus dans ses flots que des campagnes monotones; ici il coule encore entre ces montagnes dont les paysages et les ruines ont rendu ses rives célèbres. En face des terrasses de l'Université, s'élèvent, de l'autre côté du fleuve, les sept tête du Siebengebirge, qui couronnent pour ainsi dire les magnificences du Rhin. Des pentes, dont les lignes semblent faites pour le plaisir des yeux, lient ces sommets à la double plaine que la terre et les eaux forment à leur pied.

La musique, qui semble accompagner partout les harmonies de la nature, et qui n'est peut-être que leur expression, fleurit depuis long-temps dans ce beau lieu. Dès l'époque de la renaissance, on y établit une école de composition et de chant qui fut presque aussitôt renommée. Beethoven en a recueilli dans son enfance les dernières traditions, et la ville montre avec orgueil la maison où le grand artiste a passé ses premières années et reçu ses premières inspirations.

Cette maison est l'une des plus remarquables de la rue qui conduit au Rhin, et qui a pris le nom du fleuve. Suivant l'usage répandu au moyen-âge dans toutes les parties de l'Europe, elle est faite d'un mélange de bois et de maçonnerie qui prêtait aux effets les plus originaux. Quoiqu'elle porte l'empreinte de ce vieux système, elle ne doit point avoir été bâtie avant les premières années du dix-septième siècle; elle a dans ses grandes proportions et dans ses ornements un certain air de régularité qui décèle une époque où l'ordre a déjà pris partout la place du caprice. Cependant l'antique naïveté subsiste non seulement dans l'appareil de la construction, mais même dans la distri-

bution des parties et dans la forme, qui est comme leur enveloppe commune. Le pignon, qui jadis se mariait si bien à l'ogive, jette au faîte de la maison son angle aigu et sa grue consacrée; et au bas de l'édifice, à côté de la porte basse, étroite, latérale, de l'escalier, se présente la grande ouverture de la boutique. Les croisées, formées de petites vitres hexagones, marquent aussi dans cette habitation, comme dans toutes celles des anciens jours, la modestie de nos aïeux qui passaient leur vie dans l'obscurité et dans le recueillement.

L'existence que Beethoven mena dans cette maison dut être simple comme elle. Les habitudes qu'il y contracta, les sensations qu'il y ressentit n'ont-elles pas influé sur son génie? Quand on a goûté la naïveté qui est au fond de ses compositions les plus savantes, et, si j'ose le dire, la bonhomie qui respire dans ses plus brillants morceaux, on voit avec plaisir les lieux où dès l'enfance tout le prédisposait à aimer la simplicité et la force.



(Maison où est né Beethoven, à Bonn.)

Beethoven est né au second étage de la maison qui porte aujourd'hui son nom. L'appartement dans lequel il a vu le jour est occupé ordinairement par des étrangers que le souvenir du grand compositeur y attire. Le rez-de-chaussée est habité par le propriétaire de la maison, lequel n'est pas une des moindres curiosités de l'endroit. Cet excellent homme, qui a été autrefois boulanger, n'a plus aujourd'hui d'autre occupation que de montrer, sur le seuil de sa porte, sa fantastique personne coiffée d'un bonnet plus fabuleux encore. Sitôt qu'il voit un voyageur s'arrêter en face de son habitation, il va droit à lui, et le regard sérieux dont il l'honore, avant même d'entrer en conversation, semble dire tout d'abord :

C'est moi qui suis Guillaut, *seigneur de ce château.*

Une fois qu'il a saisi son homme, il ne le lâche point qu'il ne l'ait conduit dans son parloir, et qu'il ne lui en ait montré les archives. D'une armoire peinte de la couleur de la muraille, il tire un cahier sur lequel il a gribouillé tout ce que sa famille lui a appris concernant le grand Louis; c'est ainsi qu'il nomme L. Beethoven. Il sait non seulement que jour le grand Louis est né, mais encore quel jour le grand Louis a été sevré, et quel jour on lui a arraché sa première dent. Ce qu'il y a de plus intéressant à ses yeux et aux nôtres aussi, c'est une concordance qu'il a établie entre les événements de sa propre famille, et ceux de la vie du grand Louis. Tel jour le grand Louis a tenu pour la première fois un violon dans ses mains; et ce jour-là même, la mère du boulanger convolait en secondes noces. Un autre jour le grand Louis a fait entendre son fameux *quintette*, et au même jour, madame ***, tante du boulanger, débutait comme chanteuse sur le théâtre de Cassel. Admirez la rencontre! vous dit le bonhomme en hochant son respectable chef. Une seule chose manque à son contentement, c'est qu'il n'est point assez lettré pour mettre ces détails dans un style digne du sujet. Comme, pour lui faire plaisir, nous sympathisions avec son chagrin, il a tourné les yeux au ciel, et en exhalant un soupir qui n'était pas exempt de consolation, il nous a promis de porter quelque jour son manuscrit à un *philosophe* pour le faire mettre en bon langage.

Rien n'est plus plaisant parfois que le culte rendu aux grands hommes par les gens qui s'enthousiasment pour leur gloire sans l'avoir jamais comprise. Je me souviens qu'étant allé visiter à Ferney l'habitation de Voltaire, je fus introduit par un vieux domestique qui avait dix ou douze ans lorsque le grand écrivain quitta sa retraite pour venir expirer à Paris au milieu des triomphes. Lorsque le serviteur m'eut montré les appartements, il me conduisit dans l'allée où Voltaire se promenait tous les matins. Frappé de la magnificence du spectacle que le Jura et les Alpes offrent en cet endroit, je demeurai convaincu que l'homme qui avait choisi sa demeure dans un si beau lieu devait être doué au plus haut point de ce sentiment de la nature que notre époque s'est vantée d'avoir seule connu. Ajoutant dans ma pensée cette qualité à toutes celles qu'on reconnaît ordinairement dans l'illustre philosophe, je ne pus m'empêcher de témoigner mon admiration, et je dis à mon *cicerone* : « C'était un bien grand homme! — Non, monsieur, me répondit-il; il n'était pas aussi grand que vous, et il avait des mollets si maigres, si maigres!... »

La ville de Bonn attache beaucoup de prix aux traces qu'elle peut conserver encore du séjour de Beethoven dans ses murailles. Elle s'honore infiniment d'avoir donné naissance à un homme qu'elle regarde, non sans raison, comme un des plus grands artistes qui aient paru sous le ciel. Elle travaille à lui élever une statue qui sera sans doute d'un de ses monuments les plus importants.

COSTUMES MILITAIRES.

Depuis long-temps, l'administration militaire s'était proposé un problème difficile, et dont la solution était d'une haute importance pour le bien-être de l'armée. Il ne s'agissait de rien moins que d'une modification générale de l'équipement et de l'habillement de l'infanterie.

Plusieurs modifications partielles ont été opérées à différentes époques depuis 1830; ainsi les guêtres d'étoffe, le sabre-briquet, le shako évasé et le fusil à pierre, ont fait place aux guêtres de cuir, au sabre-poignard, au shako droit et au fusil à piston.

Plusieurs essais ont aussi été tentés; ils concernaient presque tous la coiffure (voyez 1836, p. 180).

La création des chasseurs à cheval d'Afrique fit connaître la tunique en 1831; cette tunique fut adoptée depuis pour les chasseurs organisés à Vincennes par le duc d'Orléans (voyez 1841, p. 284), et donna enfin l'idée du changement général de l'habillement de l'infanterie en 1841

En août 1841, le nouvel uniforme fut provisoirement arrêté par le ministre de la guerre; en septembre de la même année, une instruction fut envoyée à MM. les colonels des 11e et 69e régiments de ligne, et des 2e, 4e et 17e régiments d'infanterie légère; et enfin en février et mars 1842, un bataillon de chacun de ces corps fut équipé pour essai avec la nouvelle tenue.

Elle consiste en un *shako képy*, bleu foncé avec passepoils; une *tunique* bleu de roi boutonnant droit avec passepoils au collet, aux parements et aux fausses poches; pantalon rouge garance, guêtres en cuir; ceinturon blanc à plaque sur le devant, supportant la giberne qui glisse à volonté, et le sabre-poignard : les passepoils, blancs pour la ligne, sont jaunes pour l'infanterie légère. Les couleurs distinctives du collet sont restées les mêmes, rouge pour la troupe de ligne, jaune pour la troupe légère. Les officiers portent le ceinturon de cuir noir verni, avec le sabre à fourreau de cuir, approchant du sabre des officiers de marine. Pour la tenue du matin, la veste ancienne est remplacée par une veste plus longue, serrant la taille et formant la pointe par derrière, et le bonnet de police par un képy sans baleines.

Tout fait supposer que cet uniforme sera définitivement adopté aussitôt que l'essai aura supporté la saison d'hiver;



(Nouvelles modifications dans l'équipement et l'habillement de l'infanterie.)

car il s'agit encore de décider la coupe et la façon de la capote grise, qui doit garantir le soldat contre la pluie et contre le froid. L'ordonnance pourra être rendue seulement lorsque le ministre de la guerre aura recueilli les rapports des chefs de corps dans les régiments desquels l'équipement modèle a été mis à l'essai.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

AVANT-PROPOS.

Lecteurs, vous rappelez-vous les Mémoires de Jamerai Duval*? Vous rappelez-vous comment, né dans une chaumière de Champagne, orphelin, gardeur de dindons pendant son enfance, valet d'ermites pendant sa jeunesse, Jamerai parvint, après mille épreuves qu'il décrit sans amertume, à un rang élevé dans la science, et à la direction du Cabinet des médailles de l'empereur d'Allemagne?

Vous rappelez-vous aussi les Mémoires où William Hutton** a raconté, dans des pages si naïves, comment, fils d'un cardeur pauvre et ivrogne, réduit à gagner sa vie dès qu'il eut la force de marcher, employé à l'âge de six ans aux rudes travaux d'une manufacture, puis apprenti chez un fabricant de bas, ensuite relieur, libraire, auteur, agriculteur, il sut enfin se frayer honnêtement un chemin à travers tous les obstacles de la misère, et acquérir dans l'âge mûr la considération et l'aisance?

Si vous avez lu les extraits de ces deux autobiographies populaires que j'ai eu tant de plaisir à mettre sous vos yeux, vous ne pouvez pas les avoir oubliés. Aujourd'hui j'appelle votre intérêt sur les Mémoires d'un autre enfant du peuple dont l'existence n'a pas été moins difficile, moins agitée, et moins courageuse.

Henri Jung-Stilling était Allemand : il vous révèlera des détails précieux sur la condition des classes pauvres et de la bourgeoisie en Allemagne au dix-huitième siècle, comme Jamerai Duval et Hutton vous ont initiés aux souffrances et aux mœurs des mêmes classes, l'un en France, l'autre en Angleterre. Ces études comparées des misères du peuple au siècle dernier sont de nature, si je ne me trompe, à exciter une haute curiosité morale. L'extrême rareté de Mémoires de ce genre, écrits avec bonne foi et talent, ajoute encore à leur prix.

Les trois hommes qui nous occupent ont été contemporains; ils auraient pu se connaître. En 1775, Jamerai Du-

* Tome VI. 1838.
** Tome VII. 1839.

val, octogénaire, achevait tranquillement sa vie au milieu de ses livres, dans un petit appartement du palais impérial de Vienne. Cette même année, William Hutton avait cinquante-deux ans : il était père de famille; il commençait à échapper à force de travail à l'indigence qui l'avait si longtemps éprouvé; il avait acheté des terres aux environs de Birmingham, et il les cultivait. Quant à Henri Stilling, il n'avait alors que trente-cinq ans : il luttait encore contre la mauvaise fortune; il exerçait la médecine dans une petite ville, avec peu de succès et beaucoup de dettes.

Je suppose que par grand hasard ils se fussent rencontrés tous trois, ils eussent sympathisé par les souvenirs communs de leur naissance misérable, de leur jeunesse tourmentée, et par leur intention de laisser un récit fidèle de leur vie comme encouragement et comme exemple aux enfants du peuple. Je doute cependant qu'ils se fussent attachés par des liens d'une véritable amitié. Jamerai Duval, voué à la science, était, comme la plupart des esprits distingués de France à cette époque, atteint d'une philosophie sceptique, railleuse et un peu révolutionnaire; sa devise eût été : « Aimez la science, combattez les préjugés, défendez le peuple. » William Hutton, au contraire, avait contracté quelques uns des sentiments d'égoïsme et d'aigreur assez ordinaires chez les parvenus : il était vivement indigné contre tout changement politique; il plaçait toute sa gloire dans la petite fortune qu'il avait si laborieusement acquise; il était ingénieux, spirituel même, mais son intelligence n'était arrivée à une grande étendue ni sous le rapport philosophique, ni sous le rapport religieux; il était industriel et commerçant avant tout, à peu près comme sa patrie. Aussi ses Mémoires sont-ils principalement une leçon d'activité, de travail et de persévérance. Mais Stilling a été, de sa naissance jusqu'à sa mort, un homme éminemment religieux : il plaçait sa foi bien au-dessus de tous les intérêts humains; elle dominait chez lui jusqu'à son amour de la science, qui était pourtant bien ardent et bien sincère. Il n'entendait absolument rien aux affaires, et plus malheureusement rien à l'ordre et à l'économie. Le conseil suprême qui sort de toutes ses pages est : « Ayez confiance en Dieu. »

On ne s'étonnera donc point d'apprendre que les Mémoires de Stilling sont en grande vénération dans quelques pays protestants; en même temps qu'ils sont une lecture édifiante, ils ont un mérite littéraire. Stilling était lié d'amitié avec Gœthe : il lui avait confié en manuscrit l'histoire de son enfance. Gœthe y trouva un tel intérêt, qu'il la publia sans en demander même l'autorisation à l'auteur; il avait pris auparavant une autre liberté non moins grande, et dont ni Stilling ni le public n'eurent lieu de se plaindre : il s'était complu à corriger et élever le style. Aussi cette première partie des Mémoires est-elle considérée en grande partie comme l'œuvre de Gœthe.

En France, jusqu'à ce jour, ces Mémoires, quoique signalés plusieurs fois au public avec éloge*, sont restés presque entièrement inconnus. L'excellente traduction terminée depuis quelques années par un des écrivains les plus distingués de Lausanne** contribuera sans doute à les populariser; mais on ne saurait se dissimuler que l'exaltation mystique de Stilling a peu de chances de convenir à notre caractère national. Dans l'abrégé assez étendu que je me propose d'insérer ici, ce motif de répulsion ou d'indifférence, juste ou non, n'existera pas, ou sera du moins très atténué. La nécessité d'être concis et rapide me restreindra le plus souvent au récit des événements. Il y aura cependant une mesure à garder : il ne faut point que la moralité s'efface dans l'analyse; ce serait non seulement renoncer au but utile, mais décolorer une vie dont le romanesque est dans les impressions et dans les sentiments peut-être plus encore que dans les faits.

* La *Biographie universelle*, la *Revue britannique* (Juillet 1835).
** M. A. Secretan.

I. — Enfance de Stilling.

Dans une contrée très montueuse de la Westphalie se trouve une paroisse dont le chef-lieu porte le nom de *Florenbourg* (château des fleurs). Des hauteurs avoisinantes la vue s'étend sur un grand nombre de petites principautés.

A une heure de cet endroit, au sud-est, est situé le petit village de *Tiefenbach* (ruisseau profond), ainsi nommé de sa position entre deux montagnes. Les maisons du village sont comme suspendues sur le penchant des deux montagnes, de part et d'autre du ruisseau; celui-ci coule dans le fond, formé des eaux réunies de deux petites vallées qui s'ouvrent à droite et à gauche, juste au-dessus de Tiefenbach. La montagne à l'est s'appelle le Giller; elle est escarpée, et son versant occidental est couvert de hêtres épais : on voit de là des prairies et des champs fermés tout alentour par une chaîne de montagnes. Les flancs du Giller sont tout plantés de chênes et de hêtres; ils ne laissent apercevoir dans leur sein aucune percée qui permette à l'œil de suivre le jeune garçon conduisant le bœuf attelé au traîneau de charbon. Du côté opposé s'élève le Geisemberg, semblable à un pain de sucre, et couronné à son sommet des ruines d'un vieux château. C'est au pied de celui-ci qu'est assise la maison patrimoniale des Stilling.

Vers 1750 vivait encore dans cette maison un vénérable vieillard, Eberhard Stilling, paysan et charbonnier. Il passait tout l'été dans la forêt à faire du charbon. Une fois par semaine, il revenait chez lui pour voir ses gens et faire une nouvelle provision de vivres; c'était d'ordinaire le samedi soir. Le dimanche, il allait à l'église de Florenbourg et assistait aux séances du consistoire dont il était membre. Telle était sa vie; sa famille se composait de deux fils et quatre filles qui avaient passé l'âge de l'enfance.

L'un des fils, Wilhelm, tailleur et maître d'école, avait épousé la fille d'un pauvre ministre; elle s'appelait Dorothée.

Ce fut de leur union que naquit Henri Stilling, le 12 septembre 1740.

Cet événement fut un grand sujet de satisfaction dans toute la famille. Chacun se réjouissait d'avoir un petit enfant dans la maison, car on n'en avait pas eu depuis bien des années. Le vieux Eberhard était heureux de l'espérance de pouvoir redire ses vieilles chansons en berçant son petit-fils.

Henri n'avait pas encore deux ans lorsque sa mère mourut. Cette perte eut une grande influence sur son éducation. Le caractère de cette jeune femme laissa dans la famille Stilling les souvenirs les plus touchants, et sa mémoire y fut toujours vénérée. Voici comment, par degrés insensibles, elle se détacha et sortit de cette vie terrestre.

Déjà, avant ses couches, Dorothée était tombée dans une douce mélancolie; les plaisirs n'en étaient plus pour elle, les peines aussi la trouvaient indifférente. Elle savourait constamment cette espèce de volupté qu'il y a dans la tristesse Le soleil se levait-il dans toute sa magnificence, elle pleurait et le contemplait dans une profonde rêverie; quelquefois seulement elle disait : Combien il doit être beau celui qui a fait ce soleil! Se couchait-il, elle pleurait encore : Voilà notre ami, notre consolateur qui se sépare de nous, disait-elle alors; et elle aurait désiré avec ardeur être bien loin enfoncée dans la forêt à l'heure du crépuscule. Mais rien ne lui donnait plus d'émotion que la lune; elle éprouvait alors quelque chose d'inexprimable, et passait des soirées entières au pied du Geisenberg. Wilhelm l'accompagnait presque toujours, et ils causaient ensemble avec une grande effusion. Ils avaient tous deux quelque chose de semblable dans le caractère; ils auraient pu oublier le monde entier, s'oublier l'un l'autre ils ne l'auraient pu, et pourtant ils ressen-

taient chacune des misères et portaient chacun des fardeaux qui pouvaient accabler leurs semblables.

Un dimanche, vers midi (c'était un an et demi après la naissance de Henri Stilling), Dorothée pria son mari de venir se promener avec elle jusqu'au château de Geisenberg. Jamais Wilhelm ne lui avait rien refusé, il partit avec elle. Dès qu'ils furent arrivés dans le bois, leurs bras s'entrelacèrent, et ils gravissaient ainsi lentement les pentes ombragées de la montagne, au milieu du gazouillement des oiseaux.

— Ecoute, Dorothée; pourquoi es-tu ainsi mélancolique depuis long-temps? S'il faut dire la vérité, tu me rends aussi mélancolique. Pourquoi aimes-tu tant à être seule avec moi? Mes sœurs croient que tu ne les aimes pas.

— Et pourtant je les aime de tout mon cœur.

— Tu pleures sans cesse comme si tu avais des chagrins; cela m'afflige et me fait mal. As-tu quelque chose sur le cœur, ma chère enfant? as-tu quelque chose qui te tourmente? Dis-le-moi; je te rendrai le repos, quoi qu'il en puisse coûter!

— Oh non! je n'ai pas de chagrin, cher ami, je ne suis pas mécontente; je t'aime, j'aime nos parents et nos sœurs. Mais je te dirai tout ce que j'éprouve. Lorsque je vois, au printemps, comme tout reverdit, comme les arbres reprennent leurs feuilles, comme les fleurs et les plantes reparaissent, il me semble que cela ne me concerne pas, il me semble que je suis dans un monde auquel je n'appartiens pas. Mais si, au contraire, je trouve sur le chemin une feuille morte, une fleur flétrie ou une plante desséchée, alors mes larmes coulent, et cela me fait un bien, un bien que je ne puis t'exprimer, et pourtant je ne suis pas joyeuse; autrefois tout cela m'aurait attristée, et je n'étais jamais plus gaie qu'au printemps.

— Je n'ai rien éprouvé de semblable, mais il est sûr que tes paroles m'ont remué jusqu'au fond du cœur.

S'entretenant ainsi, ils étaient arrivés sur la crête de la montagne, auprès des ruines du château. Ils respiraient avec délices la fraîche brise qui venait du Rhin, et la regardaient se jouer en sifflant au milieu des hautes herbes et des feuilles de lierre qui tapissaient les murailles dégradées. — Ce lieu est véritablement ma place, dit Dorothée, j'aimerais demeurer ici.

Le soleil commençait à se coucher, et Dorothée avec son Wilhelm avaient savouré en plein la volupté de ces pensées mélancoliques. En descendant le bois, Dorothée sentit un frisson mortel lui parcourir le corps; elle tremblait de froid, et il lui fut difficile d'atteindre la maison de Stilling. Elle prit une fièvre ardente, et Wilhelm se tint nuit et jour à son chevet. Le quatorzième jour de sa maladie, à minuit, elle dit à Wilhelm: Viens. Il se mit à côté d'elle. Elle l'entourait de son bras droit, et il reposait sa tête sur son sein. Tout-à-coup il s'aperçut que les battements de son cœur se ralentissaient, puis il ne les sentit plus que deux ou trois fois. Glacé d'effroi, il se mit à crier avec désespoir: Marie! Marie! Bientôt tout fut debout dans la maison. On accourut; Wilhelm était étendu sur le lit, et recevait sur ses lèvres le dernier souffle de Dorothée. Elle était morte! Wilhelm était comme un homme ivre, et son âme ne semblait plus vouloir revenir à lui. Enfin il descendit du lit, pleura et sanglota à haute voix. Le vieil Eberhard et sa femme s'approchèrent de Dorothée, lui fermèrent les yeux sans donner aucune marque de faiblesse, et laissèrent alors un libre cours à leurs sanglots. Douloureux spectacle! ces deux vieilles têtes blanches, baignées de larmes, se penchaient et regardaient tendrement l'ange qui s'était envolé. Les jeunes filles pleuraient aussi à chaudes larmes, et se racontaient l'une à l'autre les dernières paroles et les dernières caresses de la sœur qu'elles venaient de perdre.

Wilhelm, après la mort de sa femme, tomba dans une profonde et amère tristesse. Sa piété devint austère et presque farouche. Il se retira dans une chambre au haut de la maison, et il y vécut retiré pendant plusieurs années. Là il travaillait de son état de tailleur, et, à ses heures de repos s'occupait exclusivement d'élever son fils et de faire passer dans son âme les sentiments religieux où sa douleur avait trouvé un refuge.

A quatre heures du matin, il se levait et se mettait au travail. A sept heures, il éveillait Henri, et en l'habillant l'entretenait de ses devoirs envers Dieu. L'enfant recevait ensuite son déjeuner. Il devait le manger avec ordre et bienséance, comme s'il eût été en présence d'un prince. Après déjeuner, il devait lire et apprendre par cœur une petite portion du catéchisme; il lui était aussi permis de lire de vieilles histoires sacrées et profanes, intéressantes et à la portée d'un enfant, comme par exemple *l'Empereur Octavien avec sa femme et ses fils*, *l'Histoire des quatre fils d'Aymon*, *la Belle Mélusine*, et autres semblables.

Wilhelm ne permettait jamais à son fils de jouer avec d'autres enfants; il le tenait tellement enfermé qu'à l'âge de sept ans Henri ne connaissait aucun enfant du voisinage, mais en revanche il avait lu toute une suite de beaux livres. Il en résulta que son âme s'ouvrit tout entière à l'idéal et s'en nourrit avec délices; son imagination fut exaltée parce qu'elle ne s'exerçait que sur des êtres et des actions purement fantastiques. Les héros des vieilles ballades, dont les vertus étaient dépeintes sous des couleurs exagérées, se posèrent insensiblement devant son esprit comme autant de modèles à imiter. Les vices lui inspiraient une profonde horreur; et comme il entendait sans cesse parler de Dieu et de personnes pieuses, il se trouva placé à son insu dans un point de vue exclusif d'où il envisageait toutes choses.

L'après-midi, de deux à trois heures, ou quelquefois un peu plus tard, Wilhelm permettait à l'enfant de se promener dans le verger et le bois du Geisenberg. Il lui avait tracé certaines limites pour le théâtre de ses ébats, et Henri ne pouvait pas en sortir sans être accompagné par son père. Cette espèce de champ clos n'était pas bien vaste; Wilhelm l'avait tracé de telle façon que d'un coup d'œil il pût l'embrasser en entier depuis sa fenêtre, afin de ne jamais perdre de vue son enfant. Le temps prescrit était-il écoulé, ou bien quelque enfant du voisinage s'approchait-il de loin, Wilhelm sifflait aussitôt, et Henri accourait à ce signe.

Cet espace de terrain, qui renfermait le verger de Stilling et la partie du bois qui l'avoisinait, était donc visité tous les jours de beau temps par notre petit garçon. Il y créait des paysages purement fantastiques: là c'était un désert d'Egypte, un accident du terrain se transformait en caverne où il se cachait pour représenter saint Antoine, et là, dans son enthousiasme, il faisait réellement de ferventes prières; dans un autre coin c'était la fontaine de Mélusine; là, la Turquie, où demeuraient le sultan et sa fille, la belle Marcébilla; là, sur un quartier de roc, était le château de Montalban, où demeurait Renaud, et ainsi de suite. Tous les jours il faisait des pèlerinages dans ces divers lieux; personne ne peut se représenter le bonheur dont il jouissait.

Henri Stilling fut donc élevé d'une façon tout extraordinaire, sans aucune espèce de communication avec les hommes. Il ne savait rien du monde, rien des vices qui y sont répandus. Prier, lire et écrire étaient ses seules occupations: sa tête n'était pas remplie de beaucoup de choses; mais tout ce qu'elle renfermait était si vivant, si net, si noble et si relevé, que les expressions de l'enfant, ses discours et ses actions ne sauraient se décrire. Il était un sujet d'étonnement pour toute sa famille. Tous les voisins qui venaient dans la maison de Stilling et qui voyaient le petit garçon l'admiraient; car ils ne comprenaient rien de ce qu'il disait, quoiqu'il parlât bon allemand.

Telle fut l'éducation de Henri Stilling jusqu'à l'âge de dix ans.

LE VOYAGE COMIQUE DE JOHN GILPIN*.

John Gilpin était un citoyen de crédit et de renom, et de plus capitaine dans la milice bourgeoise de la fameuse ville de Londres.

L'épouse de John Gilpin dit à son cher époux : — Nous sommes mariés depuis vingt longues années, et nous n'avons pas eu encore un seul jour de fête.

C'est demain l'anniversaire de notre mariage ; nous irons tous ensemble à l'auberge de la Cloche, à Edmonton, dans une voiture à deux chevaux.

Ma sœur, l'enfant de ma sœur, moi et nos trois enfants, nous remplirons toute la voiture ; vous nous suivrez à cheval.

Gilpin répondit aussitôt : — De tout le sexe féminin je n'admire qu'une seule femme, et cette femme c'est vous, ma très chère : c'est pourquoi il sera fait suivant votre désir.

Je suis un brave marchand drapier, comme tout le monde sait, et mon bon ami le calendreur me prêtera son cheval.

— C'est fort bien dit, répliqua madame Gilpin, et comme le vin est cher à l'auberge, nous y porterons du nôtre qui est clair et d'une belle couleur.

John Gilpin embrassa sa tendre femme, transporté de voir qu'au moment même où elle s'abandonnait à l'attrait du plaisir, elle songeait encore à l'économie.

Le matin vint, la voiture aussi ; mais madame Gilpin ne la laissa pas conduire devant sa porte, de crainte de passer pour fière dans son voisinage.

La voiture s'arrêta donc à trois portes plus loin ; la famille alla la rejoindre ; six personnes, six précieuses âmes y montèrent, et grands et petits, s'y entassèrent joyeusement.

Le fouet claqua, les roues tournèrent ; jamais on ne vit gens plus heureux ; les pavés résonnaient bruyamment comme si tout Cheapside * eût perdu la tête.

John Gilpin s'approcha de son cheval, saisit la bride flottante, mit le pied dans l'étrier, et monta, impatient de partir ; mais tout aussitôt il redescendit.

Car à peine eut-il enfourché la selle, prêt à commencer son voyage, que, tournant la tête, il aperçut trois pratiques devant sa boutique.

Vite il mit pied à terre ; car quoiqu'il eût regret de perdre du temps, une perte d'argent lui eût été encore un plus grand crève-cœur.

Une heure s'écoula avant que les pratiques eussent trouvé ce qui leur convenait ; lorsqu'elles eurent fini, Betty descendit l'escalier quatre à quatre en criant : On a oublié le vin !

— Bon dieu ! dit Gilpin, apporte-le-moi, apporte aussi mon ceinturon de cuir et ma fidèle épée, l'épée que je porte quand je vais à l'exercice.

Or madame Gilpin (cette chère âme si prévoyante !) avait préparé deux bonnes bouteilles de grès fort convenables pour transporter saine et fraîche la précieuse liqueur qu'elle aimait.

Chaque bouteille avait une anse dans laquelle John Gilpin passa son ceinturon, et il pendit une bouteille de chaque côté de sa personne par respect pour les lois de l'équilibre.

Puis, afin d'être équipé de la tête aux pieds, il jeta bravement par-dessus le tout son grand manteau rouge, bien brossé et resplendissant.



(Fig. 1. Départ de la famille Gilpin. — Dessin de Georges Cruikshank.)

Une seconde fois il monta sur son généreux coursier, qui avança d'abord lentement sur les pavés, d'un pas grave et prudent.

Mais bientôt, sentant sous ses pieds bien ferrés un chemin plus facile, l'animal commença à trotter en hennissant, et Gilpin sauta sur sa selle.

— Là, là, tout doux ! cria Gilpin ; mais Gilpin cria en vain : le trot se changea bientôt en galop, en dépit de la bride et du bridon.

Lors, se penchant en avant, comme on est bien forcé de faire quand on ne peut pas se tenir droit, John Gilpin saisit à deux mains la crinière, et s'y cramponna de toutes ses forces.

La suite à une prochaine livraison.

* Ce petit poëme, qui jouit depuis long-temps d'une grande popularité en Angleterre, est du poëte Cowper (voy. 1840, p. 318).

* Rue très commerçante, près de Saint-Paul.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — ÉCOLE FLAMANDE.

LA FEMME HYDROPIQUE, PAR GÉRARD DOW.

(Voy., sur Gérard Dow, 1834, p. 175; et 1839, p. 313.)



(Musée du Louvre. — La Femme hydropique, par Gérard Dow. — Gravure de Godard d'Alençon.)

Une femme souffrante, sa fille éplorée, une servante (ou une fille aînée moins sensible), un médecin impassible observant les progrès du mal et prononçant en lui-même un arrêt de mort peut-être, tel est ce petit drame à quatre personnages. Justement réputé comme l'un des chefs-d'œuvre de Gérard Dow, le tableau, toutefois, doit sa célébrité moins peut-être au pathétique de son sujet qu'au goût et à la richesse de la décoration. Détournez les regards, et demandez-vous quelle impression vous reste. Infailliblement, cette immense et riche tenture, ce lustre de cuivre brillant, cette vaste fenêtre d'où s'échappe cette lumière blanche et vive qui baigne, caresse les objets, glisse, serpente sur les personnages, sur le parquet, sur les meubles, se joue et scintille çà et là aux angles et au

poli du métal et du bois, puis peu à peu se perd et s'éteint aux derniers plans avec une dégradation si harmonieuse et si artistement ménagée, voilà ce qui charme et saisit : tous ces accessoires prennent plus de place que la scène vivante dans le souvenir de quiconque a le véritable sentiment de l'art. C'est à peu près ainsi que, dans un paysage, la représentation de la nature est toujours l'objet principal, tandis que les personnages, qui donnent le plus souvent le nom à l'œuvre, ne sont cependant que d'une importance secondaire. *La Femme hydropique* est donc surtout un tableau d'intérieur, et le Musée du Louvre n'en possède aucun autre qui soit d'une perfection plus achevée. Était-il donné à la gravure de traduire un pareil tableau? N'a-t-il pas été téméraire de l'entreprendre? Ce n'est pas à nous de répondre, et nous devons seulement avertir que c'est la difficulté elle-même qui a tenté le burin hardi et consciencieux de l'un des plus habiles graveurs de notre temps. La finesse et la variété du travail xilographique, qualités si rares et qui étaient si nécessaires ici pour exprimer les différents effets de lumière, les différents tissus des étoffes, les détails infinis dans l'ombre, n'échapperont sûrement point à des yeux exercés. On appréciera cette nouvelle preuve de patience et de savoir. C'est par de semblables essais, laborieux et parfois ingrats, que la gravure sur bois, dont la renaissance ne date que de dix ans, peut et doit s'élever au-dessus de ce qu'on appelle *le métier*, et se maintenir au rang des arts.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

§ 1.

Placée au point de partage des routes qui conduisent au midi et au nord de la Sibérie, la ville d'Ecaterinembourg semble être comme la porte de cette curieuse contrée. Bien que vous soyez en Asie depuis le moment où vous avez franchi l'Oural, vous apercevez encore ici des traces de l'Europe, mais ce sont les dernières. Au-delà vous ne trouverez plus rien de la civilisation qui vous a suivi jusqu'alors ; et de quelque côté que vous vous dirigiez, en sortant d'Ecaterinembourg, vous trouverez la Sibérie dans toute son originalité, car au midi sont les Kirghiz et les Kalmoucks; au nord, les Ostiaks, les Samoyèdes ; à l'Orient, les Tongouses, les Youkaghirs, les Koriaks; tous peuples également sauvages.

Or c'est dans cette ville, placée à l'entrée des contrées sibériennes, que doivent commencer les événements dont nous voulons donner le récit.

On était au milieu du mois de septembre de l'année 1766. Le soleil brillait de cet éclat trompeur qui, dans les contrées du Nord, annonce l'approche de l'hiver ; ses derniers rayons faisaient étinceler les vitres des grandes maisons de pierre bâties par les négociants ou les employés des mines, et jetaient de longues traînées empourprées sur les toits moussus des petites maisons de bois occupées par les ouvriers.

Une population nombreuse, et portant, outre le vêtement national, les costumes variés de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Arménie, parcourait les trottoirs de bois qui bordent, des deux côtés, les rues tirées au cordeau, mais non pavées, lorsque tout-à-coup il se fit un grand mouvement dans une de ces rues. Les passants s'arrêtèrent, et le cri : *Les brodiaghi! les brodiaghi!* gagna de proche en proche.

Les marchands, avertis par cette clameur, sortirent aussitôt des maisons, les fenêtres se garnirent de femmes, d'enfants, et tous les yeux se tournèrent du même côté.

Presque au même instant apparut au bout de la rue une troupe d'hommes enchaînés deux à deux et conduits par des cosaques : c'étaient les bannis envoyés par le gouvernement russe pour exploiter les mines ou peupler les campagnes de la Sibérie.

Parmi ces bannis, les uns subissaient le juste châtiment infligé aux crimes commis contre la société; d'autres étaient des condamnés politiques, coupables de complots ou victimes de quelque persécution; le plus grand nombre enfin se composait de *brodiaghi* ou vagabonds, à qui le gouvernement donnait, malgré eux, une patrie. On reconnaissait facilement ces derniers à leurs vêtements en lambeaux et à la nonchalance de leur démarche, ainsi qu'à l'expression insouciante et abrutie de leurs traits.

La troupe, qui était composée d'environ deux cents bannis (moitié du contingent ordinaire de chaque mois*), s'arrêta devant une maison occupée par un des commandants militaires, où l'officier qui dirigeait l'escorte entra pour prendre des ordres. Plusieurs femmes qui s'étaient mêlées aux spectateurs rentrèrent alors précipitamment chez elles, et reparurent bientôt avec du poisson fumé, du mouton et de l'eau-de-vie, qu'elles présentèrent d'abord aux cosaques afin de les disposer favorablement, puis aux bannis. Quelques marchands s'approchèrent à leur tour pour leur offrir de l'argent.

Cette distribution de secours rompit l'ordre que les condamnés avaient suivi jusqu'alors. Ils se réunirent par groupes, ou s'assirent isolément sur les trottoirs, sans que leurs gardiens songeassent à s'y opposer.

Un d'eux pourtant était resté debout à la place même où il avait fait halte, la tête basse et les bras croisés sur sa poitrine. C'était un jeune homme d'environ trente ans, bien fait, et dont le visage avait une expression ouverte et résolue. Il portait le costume des serfs russes; mais la blancheur de ses mains que n'avait évidemment altérée aucun travail grossier, son air libre, ses mouvements souples et gracieux, prouvaient suffisamment qu'il appartenait à une classe plus élevée.

Il fut arraché à sa méditation par la voix du vieillard auquel il se trouvait accouplé, et qui, plus fatigué sans doute, s'était assis à ses pieds, à côté d'un chien barbet qui semblait son compagnon.

— C'est donc ici Ecaterinembourg, monsieur Nicolas? demanda-t-il en russe, mais avec un accent qui trahissait son origine française.

— C'est ici, répondit le jeune homme; nous voilà arrivés au terme de notre voyage, ou à peu près.

— Et ce n'est pas malheureux, reprit le Français; car j'en avais assez de vos bois de sapins et de vos routes pavées de troncs d'arbres! Encore si j'avais l'agilité de mon barbet... car ce brave Vulcain ne paraît pas plus fatigué qu'au moment du départ; mais un professeur de calligraphie a plus de poignet que de jarret... et cependant, à l'heure qu'il est, j'ai les membres si roides qu'il me serait impossible de filer le moindre paraphe orné.

A ces mots, le vieillard décrivit dans l'air une arabesque avec la main, comme s'il eût voulu s'assurer du plus ou moins de rigidité de ses muscles.

Le regard de Nicolas s'arrêta sur le bonhomme avec une sorte de compassion, et il dit :

— Pauvre père Godureau! pourquoi avez-vous quitté la France?

Le vieillard plia les épaules en soupirant.

— Ah! vous avez raison, monsieur Rosow. Mais on me parlait de Saint-Pétersbourg comme du Pérou; je devais, disait-on, y faire fortune en moins de rien... Je me suis laissé séduire, et je me suis expatrié avec Vulcain... à cinquante-cinq ans!... C'était une impardonnable folie... aussi en suis-je puni, vous voyez. Pour avoir copié une lettre dont je ne comprenais pas un mot, on m'accuse d'avoir pris part à un complot contre l'État, on fait de moi un conjuré!

* On expédie en Sibérie environ 4 500 bannis par an.

Comprenez-vous, cher monsieur Nicolas? Pierre Godureau, un homme de cinquante-cinq ans, un professeur de calligraphie, soupçonné d'aspirer au rôle de Brutus!... Ah! si j'avais seulement pu voir le ministre, je lui aurais prouvé son erreur.

— Comment cela?

— Parbleu! je lui aurais dit de me regarder.

Nicolas ne put s'empêcher de sourire. L'aspect du vieux maître d'écriture était en effet assez caractéristique pour suffire à sa justification. Il avait une de ces figures bénignes et étonnées qui peuvent annoncer une bonne nature de dupe, mais non de conspirateur. Ses gros yeux myopes, son long nez blafard sur lequel se dessinait toujours la trace rouge laissée par les lunettes, sa grande bouche dégarnie, et son menton pendant, donnaient même à l'ensemble de sa physionomie quelque chose de bouffon qui appelait le rire. Quant à son costume, il tenait à la fois du magister et du sonneur de cloches. Il portait un habit cannelle, un gilet dont le fond avait été blanc, et sur lequel les taches de tout genre avaient remplacé les fleurs effacées, une culotte noire, et des bas de laine violette. De sa poche sortait une de ces longues écritoires de basane surmontées d'un garde-plumes, et un rouleau de papier soigneusement enveloppé.

En voyant le sourire de son jeune compagnon d'infortune, Godureau reprit d'un air triomphant :

— Oui, j'aurais dit à Son Excellence de me regarder, et c'est ce que je dirai également au premier commandant militaire que nous rencontrerons... Il est clair qu'il y a erreur.

Nicolas secoua la tête.

— En tout cas, n'espérez point la faire réparer, dit-il; les chefs militaires qui commandent ici sont chargés de garder les bannis, non de vérifier la cause de leur bannissement.

— Eh bien! je ferai parvenir une pétition à l'impératrice.

— Reste à en trouver le moyen. Vous avez vu comment les cosaques de l'escorte ont accueilli votre proposition à cet égard...

— Parce qu'ils sont aux gages du gouvernement; mais je m'adresserai à des gens indépendants... Après tout, il est impossible que l'on ne s'intéresse point à ma situation. Si j'étais un vagabond ou un voleur, comme la plupart de nos compagnons, à la bonne heure... mais je suis une victime politique, et j'espère bien profiter de notre séjour ici...

Il s'arrêta tout-à-coup.

— Qu'y a-t-il? demanda Rosow, qui pendant que le vieux maître d'écriture parlait avait allumé sa pipe et se préparait à fumer.

— Voyez donc cet homme qui s'est arrêté là, à quelques pas, et qui nous regarde, dit Godureau.

Nicolas se détourna.

— D'après son costume, dit-il, ce doit être un riche marchand de Beresov.

— On dirait qu'il veut nous parler, et qu'il n'ose approcher.

— Oh! je vois ce que c'est, reprit Nicolas, la fumée de mon tabac l'épouvante.

— Comment cela?

— C'est un *starovierzi* ou vieux croyant...

— Une secte religieuse proclamant que *c'est ce qui sort par la bouche qui souille?*

— Et qui en a conclu que la fumée de la pipe était un péché.

— Se peut-il?

— Vous allez voir.

Le jeune homme éteignit sa pipe et la ramassa; le marchand s'approcha aussitôt.

— Vous avez fait une longue route, pauvres gens! dit-il.

— De Saint-Pétersbourg ici... calcule combien de verstes, dit Nicolas.

— Et votre bourse est sans doute épuisée, reprit le marchand en leur présentant quelques pièces de monnaie.

Rosow rougit.

— Garde ton argent! dit-il avec hauteur; nous ne t'avons rien demandé.

— Un professeur de calligraphie n'accepte point d'aumône, ajouta Godureau d'un ton de dignité.

— Excusez-moi, dit l'étranger en ramassant son argent; vous accepterez au moins un peu de nourriture.

Ils le remercièrent. Mais le *starovierzi* insista, en disant qu'il pouvait leur faire apporter un quartier de renne et une bouteille de *naliki* *.

— Dieu te tiendra compte de ta charité, répliqua Rosow, mais nos rations nous suffisent.

— J'aurais voulu pouvoir vous soulager en quelque chose, dit le marchand; car je sais par expérience ce que vous avez dû souffrir dans ce long voyage.

— L'as-tu donc fait aussi? demanda Nicolas.

— Il y a vingt ans. Je suis arrivé ici les fers aux pieds comme vous; mais Dieu a béni mon négoce, et aujourd'hui Daniel Oldork est cité parmi les riches marchands de Beresov.

— Et quelle était la cause de ton bannissement? reprit Rosow.

— Un meurtre de jeunesse.

— Dieu merci, ce n'est point notre cas, observa Godureau; nous n'avons commis aucun crime.

— Vous n'êtes donc point des condamnés? demanda Daniel.

— Nullement, nullement, monsieur.

— Ah! reprit le marchand d'un ton plus froid, et comme si cette découverte eût détruit l'espèce de fraternité qu'il venait d'invoquer; j'avais cru, à votre air... Mais vous êtes alors des *brodiaghi?*

— Pas davantage, monsieur, dit Godureau avec une sorte de fierté; ni criminels, ni vagabonds!... nous sommes des bannis politiques.

Tout l'intérêt qu'exprimait le visage du marchand s'évanouit pour faire place à une apparence de contrainte et d'inquiétude. Mais Godureau ne s'en aperçut pas; il s'était approché du *starovierzi*.

— Je suis victime d'une erreur, monsieur, reprit-il, d'une fatale erreur.

Daniel regarda autour de lui sans répondre.

— Il suffirait, ajouta le vieux maître, de faire connaître la vérité à l'impératrice...

Le Russe commença à reculer.

— Et puisque vous vous montrez si touché de notre situation, continua Godureau en baissant la voix, vous pouvez me rendre un service important.

— Moi! comment?... balbutia Oldork.

Le Français tira de sa poche un papier.

— Il suffit de faire parvenir cette pétition...

Le marchand n'en entendit pas davantage, et, faisant un geste de frayeur, il tourna le dos et s'enfuit.

Godureau demeura le nez en l'air et sa pétition à la main.

— Vous l'avez épouvanté, dit Rosow en riant.

— Quoi, pour lui avoir montré cette lettre?

— Il ne pourrait s'en charger sans s'exposer à une peine sévère. Je vous l'ai déjà dit, la Sibérie est un enfer dont la cour ne veut pas entendre les cris. Toutes les précautions sont prises, et aucune réclamation, aucune demande de banni ne peut en sortir. Une fois ici, il faut accepter sa destinée à jamais.

— A jamais! répéta Godureau; c'est impossible, monsieur, impossible! Il faut que l'on répare l'injustice com-

* Liqueur faite avec les petits fruits sauvages.

mise à mon égard... et sans tarder... J'ai cinquante-cinq ans...

— Je n'en ai que vingt-quatre, moi, dit Rosow avec une expression mélancolique mais ferme, et vous voyez que je me soumets sans murmurer.

Godureau le regarda.

— Vous avez raison, reprit-il; pendant toute la route j'ai admiré votre courage, je pourrais ajouter votre générosité... car si vous ne m'aviez aidé...

— Comment donc, interrompit gaiement le jeune homme, c'était un devoir! ne vous ai-je point dit que vous me rappeliez mon précepteur français?... un brave abbé qui n'a pu me rendre savant, mais dont je n'oublierai jamais la bonté? La ressemblance de nos situations devait d'ailleurs nous rapprocher; car, moi aussi, je me trouve bauni *par suite d'une erreur...*

— Dites d'un crime, monsieur! s'écria Godureau avec une indignation plaisante. Faire enlever un parent et l'envoyer en Sibérie pour le frustrer de sa part d'héritage!... Le comte de Passig, votre cousin, est un scélérat.

— Peut-être, dit Nicolas; mais comme il est puissant à la cour, et que je suis, moi, un officier obscur, il jouira de sa spoliation sans que personne songe à la dénoncer, et le seul parti qui me reste est d'accepter philosophiquement ma nouvelle position. Aussi ai-je renoucé à toutes mes espérances d'avenir, à tous mes projets d'avancement. Avec cet habit de serf j'ai tâché d'en prendre l'esprit; et le plus sage, père Godureau, serait d'en faire autant. Voyez, Vulcain vous donne l'exemple de la résignation.

Ce retour à son chien sembla arracher le vieux professeur d'écriture à ses préoccupations. Il se tourna vers le barbet, qui se tenait à quelques pas, assis sur ses pattes de derrière, et l'œil fixé sur son maître.

— Pauvre Vulcain! dit-il, comment s'habituera-t-il à cet affreux pays?... un chien né dans le centre de la civilisation, monsieur!... car il m'a été donné par une dame de la Halle qui l'avait élevé avec le plus grand soin... Mais à quoi son éducation pourra-t-elle lui servir ici?

Cette pensée ramena le bonhomme à ses tristes réflexions, et il passa la main sur la tête du barbet en soupirant.

Dans ce moment les officiers reparurent; on ordonna aux bannis de reprendre leurs rangs, et ils furent conduits aux logements qu'ils devaient occuper pendant leur séjour à Ecaterinembourg.

La suite à la prochaine livraison.

VOYAGE COMIQUE DE JOHN GILPIN.

(Fin. — Voy. p. 352.)

Le cheval de John Gilpin, qui ne s'était jamais senti monté de pareille sorte, comprenait de moins en moins ce qu'il avait sur le dos.

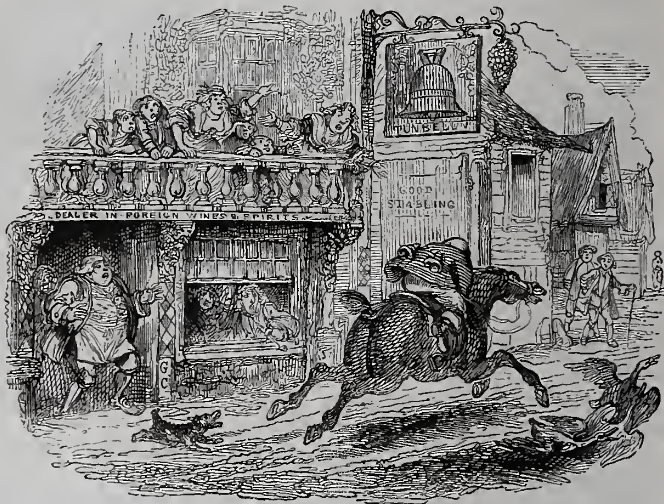
Et Gilpin, bien malgré lui, galopait si furieusement, que son chapeau et sa perruque ne purent le suivre. Il n'imaginait guère, en sortant de chez lui, qu'il ferait en public une si sotte figure.

Le vent soufflait; le manteau rouge flottait et se jouait dans l'air comme un brillant étendard; mais à la fin agrafes et boutons cédèrent, et le noble manteau roula sur la poussière.

Alors tous les passants purent voir distinctement les deux bouteilles de grès pendues au ceinturon de Gilpin, et s'agitant comme deux battants de cloche à ses côtés.

Les chiens aboyaient, les enfants hurlaient, les fenêtres s'ouvraient, et les gens criaient Bravo! de toute la force de leurs poumons.

Gilpin galopait toujours... Gilpin en personne! Le bruit de sa course se répandit aux alentours, et chacun l'expliqua



(Arrête, John Gilpin! — Ce dessin et les suivants sont de Cruikshank.)

à sa guise. — C'est une affaire de conséquence, disaient les uns. — C'est un pari, disaient les autres, un pari de mille livres sterling!

Et du plus loin qu'on l'apercevait, c'était merveille de voir avec quel empressement les préposés aux péages ouvraient leurs barrières toutes grandes.

Et voici que, comme il penchait de plus en plus sa tête inondée de sueur sur le cou du cheval, les deux bouteilles de



(John Gilpin et son ami le Calendreur.)

grès se heurtèrent derrière lui et tout-à-coup se brisèrent.

Le vin ruissela sur la route, triste spectacle! et les flancs du cheval, baignés de la liqueur précieuse, exhalèrent dans les airs une odorante vapeur.

Mais le ceinturon de cuir donnait encore à Gilpin un certain air d'importance; et l'on se montrait avec surprise les deux goulots de bouteille pendillant à ses côtés.

Ce fut dans cet étrange équipage qu'il traversa le joyeux Islington, et que bientôt il se trouva au milieu des marais du gracieux Edmonton.

Et, sur son passage, il faisait jaillir l'eau et la boue de tous côtés, comme un balai qui tournoie ou comme une oie qui prend ses ébats.

A Edmonton, son aimable femme l'attendait impatiemment sur le balcon de l'auberge; elle regardait au loin, et elle fut bien émerveillée quand elle vit son tendre époux galoper si fort.



(... Le cheval hennit, bondit, et reprit son galop infernal.)

— Arrête, arrête, John Gilpin! c'est ici l'auberge. — Arrêtez! cria toute la bande; le dîner est servi, et nous avons faim. — Et moi donc, murmura Gilpin.

Mais son cheval n'était pas le moins du monde disposé à s'arrêter. Pourquoi cela? Je vais vous le dire. Parce que son maître le calendreur avait une maison de campagne à dix milles plus loin, au joli hameau de Ware.



(Retour de John Gilpin.)

Semblable à la flèche rapide décochée par un archer robuste, le cheval poursuivit sa course.

Et Gilpin haletant, Gilpin maudissant son sort, fendit les airs jusqu'à ce que le cheval, arrivé devant la porte du calendreur, s'arrêta tout-à-coup.

Le calendreur, étonné de voir son voisin dans un si singulier costume, ôta sa pipe de sa bouche, accourut à la porte du jardin, et lui tint ce discours :

— Quelles nouvelles, quelles nouvelles apportez-vous? Parlez, parlez, au nom du ciel! Pourquoi êtes-vous venu sans perruque, ou plutôt pourquoi êtes-vous venu?

Or Gilpin était d'un caractère jovial, et il aimait à l'occasion la bonne plaisanterie. C'est pourquoi il répondit au calendreur de cette agréable manière :

— Je suis venu, mon cher voisin, parce que votre cheval a voulu venir, et j'espère bien que ma perruque et mon chapeau ne tarderont pas à arriver, car ils sont en route.

Le calendreur, charmé de voir son ami en si belle humeur, rentra au logis sans lui répondre.

Et il reparut bientôt avec une perruque à longues boucles flottantes, et avec un chapeau qui, pour être tout-à-fait usé, n'en était pas moins un chapeau; l'un et l'autre, du reste, fort bien dans leur genre.

Il les agita en l'air, et voulant à son tour montrer la gentillesse de son esprit, il dit : —Votre tête est deux fois moins grosse que la mienne; elle entrera parfaitement dans ma perruque et dans mon chapeau.

Mais souffrez d'abord que j'essuie la poussière et la boue qui couvrent votre visage. Reposez-vous un moment, et mangez un morceau; vous devez avoir faim.

John répondit : — C'est aujourd'hui l'anniversaire de mon mariage. Que dirait le monde si ma femme dînait à Edmonton tandis que je dînerais à Ware?

Puis il se tourna vers son coursier, et se hissant sur son dos lui adressa ces paroles : — J'ai hâte d'aller dîner. C'est pour ton plaisir que je suis venu ici; retourne à Edmonton pour le mien.

Ah! funestes paroles! forfanterie qui coûta cher à son auteur! A peine avait-il parlé, qu'un âne qui broutait dans un pré voisin fit retentir les échos de sa voix sonore.

A ce son éclatant, le cheval, comme s'il eût entendu mugir un lion, hennit, bondit, et reprit son galop infernal, tout comme devant.

Et Gilpin fut de nouveau emporté, et le chapeau et la perruque s'envolèrent encore plus vite que la première fois. Pourquoi? parce que le calendreur avait la tête trop grosse.

Or, lorsque mistress Gilpin vit son mari revenir, courant toujours la poste, et allant au diable, elle sortit de sa poche une demi-couronne.

Et elle dit au jeune postillon qui l'avait conduite à la Cloche : — Voici pour toi, si tu m'amènes ici mon mari sain et sauf.

Le jeune postillon sauta sur son cheval, et se trouva en quelques secondes en face de John qui arrivait ventre à terre. D'une main hardie il voulut saisir la bride;

Mais, malgré toute son adresse et tout son désir, il ne saisit rien, et ne réussit qu'à effrayer davantage le cheval effrayé et à le faire courir plus vite.

Gilpin continua donc son galop, et le cheval du postillon galopa à sa suite, libre et heureux de n'avoir plus à traîner deux roues derrière lui.

Six cavaliers qui étaient sur la route, voyant Gilpin fuir si vite et le postillon le poursuivre de si près, se mirent à le huer et à s'écrier :

— Au voleur! au voleur! Arrêtez le voleur de grand

chemin! C'était à qui crierait le plus fort. Et tous ceux qui passaient à pied ou à cheval se joignirent à eux et poursuivirent John Gilpin.

Et les barrières s'ouvrirent de nouveau devant Gilpin, les employés étant de plus en plus convaincus qu'il s'agissait d'une course.

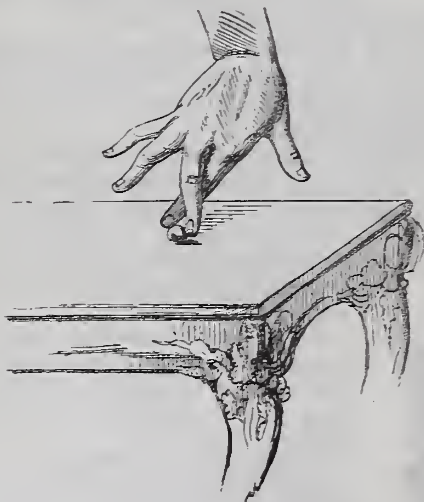
Et c'était bien une course en effet, une course où Gilpin fut vainqueur; car il arriva le premier à la ville, et il ne s'arrêta qu'à l'endroit même d'où il était parti.

Et chantons maintenant : Vive le roi! et vive Gilpin! et la première fois qu'il montera à cheval puissé-je être là pour le voir!

PHÉNOMÈNES CURIEUX RELATIFS AUX SENS.

I. Le Toucher.

Illusions singulières du sens du toucher. — La plupart des écoliers connaissent une expérience aussi curieuse que facile à répéter, et dont la figure suivante donne une idée très nette. Si l'on place sur une table une petite boule d'un centimètre environ de diamètre, et qu'on vienne à la faire rouler entre l'*index* et le *médium* entre-croisés, de manière qu'elle ne touche que les bords externes de ces deux doigts, on croit sentir deux boules au lieu d'une seule. L'illusion est quelquefois si parfaite, que si l'on opère sur une boulette de mie de pain, en détournant la vue, on croit à chaque instant que l'on a rompu cette boulette en deux autres que l'on sent à la fois.



Cette sensation singulière, connue déjà du temps d'Aristote, est facile à expliquer avec un peu d'attention. Il suffit, en effet, de remarquer que notre esprit rapporte involontairement les sensations éprouvées par les différents points de notre corps à la position où se trouvent ordinairement placés ces points. Ainsi le croisement des deux doigts, tels que les représente la figure, n'empêche pas qu'on ne sente chacun d'eux au contact de la boule, comme s'ils étaient placés naturellement l'un à côté de l'autre. Or, dans cette position habituelle, il est impossible que les bords extérieurs des deux doigts soient à la fois en contact suffisant avec une seule et même boule; si donc ce contact simultané vient à être établi par l'artifice du croisement des doigts, il doit en résulter la sensation de deux boules, comme cela a lieu en effet.

Telle est l'explication que le géomètre Condorcet et le grand physiologiste allemand M. Muller s'accordent à donner, et qu'une foule de faits analogues viennent confirmer. Que, par suite d'une cause quelconque, les lèvres, par exemple, viennent à être déformées accidentellement : lorsqu'on les mettra en contact avec un corps à la forme duquel elles sont habituées, on attribuera involontairement à ce corps la déformation qui existe dans l'organe sensible. C'est ce qui est arrivé une fois à l'auteur de cet article. Une enflure considérable survenue à la partie supérieure du menton ayant déterminé dans la lèvre inférieure une déformation notable qui persista plusieurs jours, pendant tout ce laps de temps, les verres cylindriques de forme ordinaire avec lesquels cette lèvre était mise en contact produisaient la sensation d'un corps à courbure irrégulière, comme l'aurait été la surface cylindrique si l'on avait pu y déterminer, par la flexion, un feston rentrant.

L'opération chirurgicale connue sous le nom de *rhinoplastie*, et qui consiste à former un nez artificiel aux dépens des parties voisines, pour dissimuler l'aspect horrible qui résulte de l'ablation du nez à la suite de blessures ou de maladie, donne matière à une observation analogue. C'est ainsi que M. Breschet a annoncé à l'Académie des sciences, dans le courant de 1839, qu'un malade auquel il a pratiqué cette opération aux dépens d'une portion des téguments du front en donnant à cette portion la forme de la plaie, rapporte au front la sensation qu'il éprouve lorsque l'on irrite le bout du nez artificiel.

C'est à une cause analogue qu'il faut attribuer les douleurs que les amputés éprouvent quelquefois à la place même du membre qu'ils ont perdu. Ce fait, bien connu depuis long-temps, a dû donner lieu à plus d'une interprétation ridicule du genre de celle que M. Fenimore Cooper relate dans un de ses ouvrages. Pour soulager un homme qui accuse, par les changements de temps, dans un bras qu'on lui a coupé, des douleurs aiguës comme si le bras était encore à sa place, certain docteur n'imagine rien de mieux que de mettre plus à l'aise, dans une large caisse, le bras qui se trouvait trop comprimé, suivant lui, à l'endroit où on l'avait enterré. Inutile de dire que cet ingénieux remède n'apporte aucun changement à l'état du patient.

La suite à une prochaine livraison.

SINGULIÈRES COUTUMES CHEZ LES PERSES.

L'historien grec Agathias raconte, dans son histoire de l'empereur Justinien, une singulière coutume observée par les Perses, et dont, bien des siècles auparavant, Hérodote avait fait mention. Lorsque quelqu'un venait à mourir, on exposait son cadavre complétement nu au milieu des champs pour qu'il devînt la pâture des chiens et des oiseaux de proie. Si un corps ainsi exposé restait long-temps intact, les parents du mort se livraient aux larmes et au désespoir, persuadés que son âme, n'ayant pas expié les fautes de sa vie terrestre, était condamnée à d'horribles supplices. — Dans le cas contraire, ils se livraient à la joie, croyant qu'une félicité éternelle était le partage de ceux dont les cadavres étaient dévorés peu de temps après leur exposition.

Le même historien mentionne une autre coutume encore plus barbare, et qui devait avoir son origine dans quelque croyance religieuse. Lorsqu'un soldat était attaqué d'une maladie jugée dangereuse, on le séparait à l'instant de ses compagnons, et on l'exposait en pleine campagne avec une petite provision de pain et d'eau pour se nourrir, et avec un bâton pour se défendre, s'il le pouvait, contre les bêtes féroces. On imagine facilement à combien de malades cette médecine d'un nouveau genre dut coûter la vie. — « On en a vu quelquefois, dit Agathias, qui, après avoir recouvré la santé, sont revenus chez eux avec des visages pâles et défigurés qui les rendaient semblables à ceux que les poëtes retirent de l'enfer pour les faire apparaître sur le théâtre.

— Mais tout le monde s'enfuit à l'aspect du malheureux, qui ne peut être reçu dans le commerce des autres hommes sans avoir auparavant été purifié par les usages. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Deuxième article. — Voy. p. 315.)

COSTUMES GAULOIS SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Hommes. — La quatrième révolution qui s'opéra dans le costume des Gaulois le changea tout-à-fait. La Gaule ayant été soumise par les Romains, une partie de ses habitants, les principaux personnages surtout, adoptèrent l'habit en même temps que les mœurs et le langage de leurs vainqueurs; mais le peuple conserva plus de nationalité; et l'usage des braies se prolongea même au-delà du règne de Charlemagne. Le luxe parvint à un tel excès, qu'hommes et femmes se chargeaient de bijoux, et portaient des anneaux, des colliers, des pendants d'oreilles, des bracelets, des ceintures, des agrafes et des boucles d'or, de pierreries et de perles. Les paysans, les soldats et le bas peuple portaient aussi des bijoux, mais ces bijoux étaient d'argent.

Sous Constantin (306), l'*orarium*, bandoulière de lin blanc qu'on passait par-dessus la tunique pour s'essuyer le visage, était d'un usage général; on y ajouta bientôt de l'or et des pierreries. Ensuite on inventa le *sudarium*, espèce de mouchoir qu'on tenait à la main. L'orarium fut enfin remplacé par une longue bande très riche, que l'on tournait plusieurs fois autour du corps.

Femmes. — Les femmes gauloises, à l'exemple des hommes, firent subir à leurs vêtements des changements sensibles. Peu à peu elles échancrèrent la tunique, et la plissèrent par devant pour la rendre plus juste au corps. Elles avaient en dessous le *strophium*, espèce de corset; leurs chlamydes étaient semblables à celles des hommes. Les riches plébéiennes portaient des manteaux fermés que les femmes nobles adoptèrent ensuite; ils étaient plus longs par derrière que par devant, brodés de fleurs, garnis de festons ou d'une bordure, et quelquefois fendus sur le côté droit. Elles portèrent long-temps des bas et des mules d'étoffe blanche. Leur bonnet était une espèce de calotte; mais elles se coiffaient souvent en cheveux, et en ajoutaient aux leurs beaucoup de faux tirés du Nord, parce que les blonds ardents étaient presque toujours de mode. L'écume de bière, qui servait, comme aujourd'hui, de ferment pour le pain, passait aussi pour un excellent cosmétique, et les dames gauloises s'en lavaient fréquemment le visage, afin d'entretenir la fraîcheur de leur teint. La tunique des femmes du peuple était plus courte que celle des femmes riches; elles avaient ordinairement un petit tablier, et leur manteau était fermé ou fendu. Les plus pauvres ne portaient qu'une tunique et allaient nu-pieds. Les jeunes mariées s'habillaient en jaune.

Guerriers et armes. — Les troupes auxiliaires que Rome levait dans la Gaule, confondues parmi les légions romaines, et y trouvant des grades et des récompenses, en prirent les armes et la manière de combattre. Les milices urbaines conservèrent plus long-temps les usages de leurs pères. Les troupes légères avaient une cuirasse par dessus la saie. Un très grand nombre de soldats portaient la tunique et les braies; d'autres, le manteau court et le caleçon romain. Sous Théodose (379), toutes les troupes avaient adopté l'épée espagnole, qu'on suspendait à droite; quelques soldats avaient en même temps l'épée romaine ou un sabre. Vers le Bas-Empire, les Gaulois eurent des cavaliers qu'on nomma *cataphractaires;* ils étaient entièrement couverts de fer, et combattaient avec la lance et la hache. Les armes ordinaires étaient la lance et l'épée. Les boucliers de la cavalerie venaient de l'épaule à la hanche; ceux de l'infanterie, de l'épaule au genou. Ils étaient en cuir, ou en bois garni de fer, carrés, hexagones, ronds ou ovales; on les ornait du monogramme sacré, qui fut remplacé par la croix. Les cuirasses étaient en cuir, ou faites par écailles ou bandes de fer. Les casques étaient de cuivre, de fer, ou de cuir garni de fer.

Caracalles. — Si les Gaulois empruntèrent leur costume aux Romains après la conquête, les peuples italiens avaient adopté, long-temps auparavant, la plupart des vêtements fabriqués dans la Gaule: la linna ou lenn (couverture), la saie, le bardocucullе. Il en fut de même sous les empereurs. Les modes gauloises pénétrèrent alors jusque dans les armées romaines, et l'on y vit à la tête des légions des chefs vêtus comme Indutiomar ou Vercingétorix.

Pendant le séjour que fit en Gaule Antonin, fils et successeur de Sévère (211), cet empereur se prit de passion pour un vêtement du pays, appelé *caracalle*, espèce de tunique à capuchon, formée de plusieurs bandes d'étoffe cousues ensemble. Non seulement il l'adopta pour son usage et le plia à l'habillement des soldats romains, mais il voulut en affubler aussi le bas peuple de Rome. La caracalle telle que les Gaulois la portaient, courte et dégagée, de manière à ne gêner ni les mouvements du corps ni la marche, convenait bien à la vie militaire; pour l'accommoder aux habitudes civiles, Antonin la fit fabriquer ample et traînante. Pendant un voyage de quelques jours à Rome en 213, pour y célébrer des jeux et y distribuer des vivres et de l'argent aux prétoriens et au peuple, il comprit dans ses libéralités une distribution de caracalles. Tout le monde voulut essayer des nouvelles tuniques, qu'on nomma *antoniniennes:* de la ville la mode gagna les provinces, et l'antoninienne s'introduisit dans l'usage habituel. Vêtement simple et peu coûteux, elle servit plus tard de modèle au costume des cénobites chrétiens de la Thébaïde. Mais tandis que le nom de l'empereur romain passait par honneur au vêtement gaulois, celui du vêtement gaulois passa par dérision à l'empereur romain. Dans les conversations de l'intimité, dans les correspondances secrètes, on n'appela plus le fils de Sévère que *Caracallus* ou *Caracalla.* L'histoire même, en dépit de sa gravité, consacra ce sobriquet burlesque, qui est définitivement resté à Antonin.

Fêtes annuelles en l'honneur de l'ancien costume national. — Quelles que fussent l'élégance et la richesse de leurs parures romaines, les Gaulois regrettèrent vivement leurs saies, leurs braies, leurs courtes chlamydes, et tous ces vêtements qui leur rappelaient à la fois leurs succès, leur indépendance, et cette vie un peu sauvage, pleine de tant d'attraits pour leur esprit belliqueux. Aussi, afin de perpétuer le souvenir de l'ancien costume, instituèrent-ils des fêtes annuelles, pendant lesquelles les uns portaient des jupes flottantes, assez semblables à celle des Ecossais; les autres chaussaient les sandales de bois que leurs pères avaient inventées, et que pour cette raison on appelait *gallicæ*, ce que nous avons traduit par *galoches:* ceux-ci s'affublaient de tuniques blanches, à l'instar des anciens druides; ceux-là ornaient leur chevelure d'une poussière d'or. Pour compléter la fête, ils passaient une partie du jour et de la nuit dans les festins. Ces grands repas et ces déguisements ont peut-être donné lieu aux espèces de saturnales qui se pratiquent encore de nos jours; mais on peut assigner encore au carnaval d'autres origines.

Repas des Gaulois. — Un voyageur célèbre, Posidonius, qui souvent s'assit à leurs tables, nous a laissé des repas des Gaulois une description curieuse.

Autour d'une table fort basse étaient disposées par ordre des bottes de foin ou de paille; c'étaient les siéges des convives. Les mets consistaient d'habitude en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, grillée ou rôtie à la broche; le tout servi proprement, dans des plats de terre ou de bois chez les pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches.

Quand le service était prêt, chacun faisait choix de quelque membre entier d'animal, le saisissait à deux mains, et mangeait en mordant à même : on aurait dit d'un repas de lions. Si le morceau était trop dur, on le dépeçait avec un petit couteau dont la gaîne était attachée au fourreau du sabre. On buvait à la ronde dans un seul vase, en terre ou en métal, que les serviteurs faisaient circuler; on buvait peu à la fois, mais en y revenant fréquemment. Les riches avaient du vin d'Italie et de Gaule, qu'ils prenaient pur ou légèrement trempé d'eau; la boisson des pauvres était la bière et l'hydromel. Près de la mer et des fleuves, on consommait beaucoup de poisson grillé, qu'on aspergeait de sel, de vinaigre et de cumin; l'huile, par tout le pays, était rare et peu recherchée.

Dans les festins nombreux et d'apparat, la table était ronde, et les convives se rangeaient en cercle alentour. A côté du personnage le plus considéré par la vaillance, la noblesse ou la fortune, s'asseyait le patron du logis, et successivement chaque convive, d'après sa dignité personnelle et sa classe; voilà le cercle des maîtres. Derrière eux se formait un second cercle concentrique au premier, celui des servants d'armes; une rangée portait les boucliers, l'autre rangée portait les lances; ils étaient traités et mangeaient comme leurs maîtres.

L'hôte étranger avait aussi sa place marquée dans les festins gaulois. D'abord on le laissait discrètement se délasser et se rassasier à son aise, sans le troubler par la moindre question. Mais à la fin du repas on s'enquérait de son nom, de sa patrie, des motifs de son voyage; on lui faisait raconter les mœurs de son pays, celles des contrées diverses qu'il avait parcourues, en un mot tout ce qui pouvait piquer la curiosité d'un peuple amoureux d'entendre et de connaître. Cette passion des récits était si vive chez les Gaulois, que les marchands arrivés de loin se voyaient accostés au milieu des foires, et assaillis de questions par la foule. Quelquefois même les voyageurs étaient retenus malgré eux sur les routes, et forcés de répondre aux passants.

Après des repas abondants, les Gaulois aimaient à prendre les armes et à se provoquer mutuellement un contre un à des duels simulés. D'abord ce n'était qu'un jeu; ils attaquaient et se défendaient du bout des mains. Mais leur arrivait-il de se blesser, la colère les gagnait; ils se battaient alors sérieusement, et avec un acharnement tel que, si l'on ne s'empressait de les séparer, l'un des deux restait sur la place. Il était d'usage que la cuisse des animaux servis sur



(Costume d'un chef gaulois sous la domination romaine. — Dessin composé d'après Herbé, par Wattier.)

la table appartînt au plus brave, ou du moins à celui qui prétendait l'être; si quelqu'un osait la lui disputer, il en résultait un duel à outrance.



(Un Repas gaulois. — D'après un bas-relief découvert à Paris.)

Bureaux d'abonnement et de vente, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ETUDE SUR LA SCULPTURE EN FRANCE.

UTILITÉ DE CETTE ÉTUDE. — ÉLÉMENTS D'UNE CLASSIFICATION*.



(Style byzantin. — Dessin d'un médaillon émaillé du douzième siècle, d'après le monument original, communiqué par M. Texier.)

Nous voulons en quelques pages raconter sommairement l'histoire de la sculpture en France, en étendant nos recherches aux ciselures byzantines, qui arrivent aux mêmes résultats par des procédés analogues.

La sculpture est peut-être de tous les arts celui dont les produits sont à la portée du plus grand nombre, les types sur lesquels elle opère pouvant facilement être comparés à ce type d'une beauté variable dont les esprits les moins cultivés gardent toujours l'image. Par la nature des matériaux qu'elle met en œuvre, par le caractère qu'elle leur imprime, ce n'est pas le moins curieux à étudier. N'est-il pas intéressant d'apprécier sous leur aspect le plus saisissable, les formes changeantes du beau aux âges divers de notre

* Nous devons cet article à la collaboration de M. l'abbé Texier, curé d'Auriat, qui prépare un ouvrage étendu sur le symbolisme chrétien. M. Texier, correspondant du Comité des arts, s'est déjà fait un nom dans la science archéologique : nous avons eu l'occasion de citer son autorité plusieurs fois, notamment à propos de ses recherches sur le monument curieux dit *le Bon Mariage* (1840, p. 380).

Une rapide esquisse de l'Histoire de la sculpture en France, publiée dans notre IVe volume (1836, p. 294), est sans aucune analogie avec le travail que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs.

histoire, de retrouver sous une apparence piquante et animée l'empreinte des mœurs, des croyances et des passions de chaque époque, et de constater par l'art l'influence mutuelle des civilisations successives ou contemporaines?

Ce n'est pas le seul intérêt de cette étude. L'art chrétien, le seul art original de nos sociétés modernes, eut long-temps à son usage une langue vivante et féconde qui traduisait pour la foule, en mystiques symboles, les enseignements de la religion, et qui, selon l'expression d'un pape, dès le temps de S. Grégoire, revêtait les basiliques d'une *écriture figurée*. Pour bien des personnes, cette langue est morte désormais; elle est reléguée au rang de ces hiéroglyphes d'Egypte propres à amuser les loisirs de quelques érudits. Mais ce dédain devient chaque jour moins général, et il n'est pas impossible de prévoir un temps peu éloigné où la foule elle-même saura retrouver quelques caractères de ce langage hiératique, et y lire les poétiques formules de la double destinée humaine.

Peut-être, pour ces recherches, la sculpture, sans exclusion cependant, est-elle préférable. Par son caractère monumental, par les difficultés de son exécution, elle imposait des études et une initiation préalables qui devaient nécessairement limiter un peu le nombre de ceux qui pratiquaient cet art, et conserver plus fidèlement les traditions par la voie de l'enseignement. Tout moine et reclus, au contraire, armé de couleurs et de pinceaux, pouvait, avec plus ou moins de bonheur, écrire, dessiner et peindre, ou plutôt *imaginer*, en s'éloignant des types généralement reçus dans la mesure de sa science et de son habileté. La statuaire ne peut d'ailleurs, comme la peinture, appeler à son secours les illusions du clair-obscur et de la perspective. Son champ, quelque agrandi qu'il ait été par la prodigieuse fécondité du moyen âge, est plus circonscrit; l'arbitraire et le caprice ne sauraient y occuper une aussi large place. Ces raisons expliquent la préférence accordée à la sculpture dans cet essai sur l'iconographie chrétienne.

En première ligne se présentent les difficultés d'une classification par époque. Tout le monde, peut-être, ne s'expliquera pas l'intervention de la chronologie en ces matières. A quoi sert-il, avons-nous souvent ouï dire, à quoi peut-il servir de fixer péniblement la date d'un monument? Qu'une œuvre d'art me captive par ses formes simples et gracieuses, par son caractère riant ou sévère, cela me suffit; je suis satisfait — Comme s'il n'était pas utile autant qu'agréable de décrire, étapes par étapes, la marche de l'esprit humain. Les personnes qui veulent étudier l'antiquité bien plus à la vue des monuments qu'à la lecture des livres ne l'ignorent pas: le côté littéraire et moral des siècles les plus reculés a été exploré avec patience et profit. Trouvères et troubadours, théologiens et mystiques ont livré leurs œuvres à la curiosité avide de notre siècle; elle a pénétré dans les plus obscures profondeurs de la scolastique. Fixer la date d'une statue, d'un bas-relief, c'est donc les mettre en regard des influences sous lesquelles ils furent exécutés; c'est pour ainsi dire donner un corps à cette personnification du passé dont les idées sont l'âme.

Deux méthodes d'une valeur inégale conduisent à ce résultat. La première juge les œuvres d'art d'après le faire du ciseau, l'agencement des draperies, les attitudes, la pose, et ces nuances de forme et d'expression qui sont comme la physionomie morale de la statuaire; l'autre, plus extrinsèque, prend pour base les variations du costume, les attributs civils ou religieux, etc. Ainsi l'âge d'un tombeau donne l'âge des figures qui le décorent; la forme des consoles et des dais indique la date des statues qu'elles supportent et qu'ils couronnent; le costume byzantin les classe entre le septième et le douzième siècle; la couronne royale, en forme de cercle uni, est un attribut des statues de la première et de la deuxième race; le nimbe des statues royales *non sacrées*, est particulier à la seconde race. Dans les représentations de personnages religieux, la mitre, la crosse et le pallium indiquent certainement une époque postérieure au septième siècle, et réciproquement. La crosse terminée par un globe est un attribut des Orientaux. La chasuble ronde, sans échancrure au côté, est généralement antérieure au quinzième siècle. Les armoiries, régulièrement blasonnées se trouvent à dater du onzième siècle. La tiare à une couronne, coiffure des papes et des figures de Dieu le père avant 1298; à deux couronnes jusqu'en 1334; à trois couronnes depuis cette époque. Les attributs des ordres religieux, civils et militaires, limitent aussi *par en haut* les monuments sur lesquels ils se rencontrent. Il est donc nécessaire de se rappeler la date de l'institution de ces ordres et les changements survenus dans leurs insignes. Le milieu du onzième siècle a vu naître l'ordre de Malte, qui se régularisa plus tard, et sa fin, l'ordre teutonique et l'ordre du Temple, aboli en 1311. Au milieu du quatorzième siècle, nous trouvons l'ordre de la Jarretière, institué par Edouard III, roi d'Angleterre; en 1355, l'Annonciade, créée par Amédée VI, comte de Savoie; en 1420, la Toison-d'Or, instituée par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; vers 1460, la Cordelière, signe de veuvage imaginé par Louise de Latour, dame de Coulches en Bourgogne; sous Henri II, l'ordre du Saint-Esprit. La salamandre de François I[er], le croissant de Diane, la barbe absente ou présente, le nombre des fleurs de lis de l'écu de France, les insignes des ordres de Saint-André, Saint-Michel, Saint-Etienne, Saint-Maurice, Saint-Jacques, de l'Eléphant, la forme et principalement la couleur des costumes religieux, bénédictins, bernardins, cisterciens, clunistes, célestins, ermites, chanoines, grandmontains, artigiens, dominicains, franciscains, donnent aussi d'excellents caractères archéologiques.

Mais ces éléments de classification, et tous ceux que nous omettons, ne se rencontrent pas toujours, et souvent ils sont trompeurs. Des statues relativement modernes décorent des tombeaux anciens, et des statues anciennes ont été utilisées dans des constructions modernes. Les consoles et les dais sont parfois une addition récente. Les artistes peintres et sculpteurs ont pris quelquefois le devant sur Boniface VIII, qui doubla la couronne de la tiare, et sur Benoît XII ou Urbain V, qui la triplèrent, ou bien ils n'ont pas tenu compte de ces additions. Enfin, dans tout ce qui concerne le costume ecclésiastique, mitre, crosse, pallium et croix, il doit être tenu compte des différences liturgiques qui séparent l'Orient de l'Eglise latine. Ces indications isolées sont donc insuffisantes, ou plutôt elles se contrôlent et se complètent par l'étude attentive du style qui va seule nous occuper désormais.

S'il est vrai, suivant l'opinion commune, que les arts aient pour but de produire le beau par des moyens matériels, la Gaule n'eut pas la gloire de les cultiver avant les émigrations qui précédèrent l'invasion romaine. On ne saurait, en effet, voir des œuvres d'art dans les statuettes grossières que les fouilles amènent chaque jour à la surface du sol. Leur authenticité d'ailleurs est loin d'être incontestable, et peut-être n'y faudrait-il pas trouver, suivant la formule reçue, les produits de l'enfance de la civilisation. A côté des chefs-d'œuvre enfantés par les maîtres, se sont placés dans tous les temps les essais de l'ignorance et de l'inhabileté. L'âge de ces figures n'est donc pas toujours déterminé par leur forme barbare; et dans tous les cas, elles ne peuvent servir qu'à montrer le point de départ et à éclairer l'histoire de la religion.

A la suite des invasions celtiques et des légions romaines, l'art gréco-romain envahit toute la Gaule, et Marseille, et ses succursales n'en eurent plus le privilége. Nîmes, Aix, Saint-Remy, Narbonne, Vienne, conservent encore de splendides débris, arcs de triomphe, tombeaux, sarcophages, bas-reliefs, qui nous montrent authentiquement l'état de la sculpture en France pendant les siècles antérieurs et

postérieurs à l'ère chrétienne. Nous ne décrirons pas ces monuments mille fois reproduits par le dessin. Selon leur âge, ils ont, à des degrés divers, les qualités et les défauts de la sculpture grecque, la connaissance anatomique et parfaite du nu, les draperies simples et savantes qui le font valoir et l'accusent, une gravité calme et digne, la beauté physique cherchée et reproduite avec plus ou moins de bonheur. Nous le dirons cependant avec courage, *ces statues n'ont pas d'âme.* Même dans les scènes de chasse et de combat, l'artiste semble n'avoir voulu peindre par la physionomie de ses personnages qu'un repos tranquille et noble si l'on veut. Un cœur animé de honteuses ou saintes passions ne bat pas dans ces poitrines de marbre.

Pendant que Rome régnait ainsi par ses arts et ses lois, une autre *Rome souterraine*, déjà puissante, quoique proscrite, se livrait, dans les catacombes, à de grossiers et timides essais. Aringhi, Bosio, Bottari, et vingt autres, nous en ont laissé la description touchante. Obligés par les persécutions de chercher un asile dans le sein de la terre, les premiers chrétiens y mirent au service de leur culte les arts de la civilisation romaine: leurs chapelles souterraines, les sarcophages qui conservaient les restes des martyrs et des personnes élevées dans la hiérarchie civile ou religieuse, furent ornés de peintures et de sculptures où se fait visiblement sentir l'influence antique. Mais généralement, sur ces œuvres primitives, il est facile de reconnaître beaucoup plus la main du copiste qui reproduit un modèle, que la création d'un génie original et libre. Pouvait-il en être autrement? Les sculpteurs les plus éminents ne furent pas conquis d'abord par la religion nouvelle. Le christianisme naissant avait leur art en défiance à cause de son application presque exclusive à la reproduction des divinités de la fable, et l'amour effréné du nu et du naturalisme, qui constituaient l'idéal grec, lui était suspect à bon droit : il n'avait soumis que les petits et les humbles de cœur!

Cet art n'est pas encore chrétien : disposition des sujets, système général d'ornementation, attitude et costume des personnages, symbolisme indifférent ou significatif du polythéisme, tout rappelle l'art romain, dont il est le disciple et le continuateur dégénéré. C'est une forme grecque qui sert à revêtir un fond chrétien; il faut en dire brièvement la cause.

Toutes les imaginations ne se purifièrent pas entièrement et sur-le-champ des idées païennes. Il y eut d'abord dans bien des esprits un mélange indécis et flottant de formules et d'expressions qui souvent, dans cet emploi qu'en faisaient les chrétiens, n'avaient plus qu'une valeur sans rapport avec leur signification antérieure. C'est ainsi que notre langue retient après dix-huit siècles des locutions païennes, telles que fortune, destin. Le besoin d'échapper à la persécution vient encore expliquer cette tendance, et Mabillon nous en a conservé un des plus singuliers exemples (*Musæum italicum*, t. I, p. 71) dans l'épitaphe de cet enfant chrétien, mort après la confirmation, et placé sous la protection des dieux mânes :

D . MA . SACRUM . XL
LEOPARDUM . IN . PACEM . CUM
SPIRITA . SANCTA . ACCEPTUM
EUMTE . ABEATIS . INNOCINTEM.

Par les mêmes causes, sur des sarcophages chrétiens de cet âge, grimacent des masques, et veillent les sphinx et les griffons mystérieux; les fleuves, vieillards barbus, appuyés sur leur urne en répandent l'onde; l'éternel phénix renaît de ses cendres, et les tritons sonnent la conque marine.

Mais peu à peu, malgré le temps d'arrêt dû au triomphe de Constantin, l'art chrétien se constitue d'une double manière : 1° il se dépouille de cet attirail symbolique emprunté au culte qu'il venait remplacer; 2° une pratique de plus en plus barbare succède à l'habileté des premiers siècles. On n'a voulu voir dans cette exécution imparfaite des sarcophages que la mort de l'art antique; c'était bien plutôt la naissance de l'art chrétien qu'il fallait y chercher. Il était nécessaire que le fil des traditions fût rompu pour qu'un art nouveau prît naissance dans sa propre originalité. Le grain de blé doit se dissoudre et disparaître dans le sein de la terre pour se couronner de l'épi.

Nous ne sommes pas obligés de sortir de France pour étudier ces productions si reculées. Arles possédait au commencement de ce siècle un précieux musée funéraire dispersé aujourd'hui, et d'autres villes, parmi lesquelles on peut citer Aix et Marseille, en ont conservé d'assez nombreux modèles. Là, comme à Rome, la face principale du sarcophage est divisée par des arcades où se groupent quelques personnages, tantôt figurant une action isolée, tantôt se rattachant intentionnellement à la figure du Christ qui occupe l'arcade centrale. D'autres fois, sur tout le champ et sans division, se développe un seul événement, tel que le passage de la mer Rouge; le plus souvent, au-dessus du sujet principal, se déroule une frise occupée par des figures de proportions plus petites. Ces personnages, soit qu'ils appartiennent à l'ancienne ou à la nouvelle loi, se drapent dans la toge romaine. Les faits des deux Testaments qui y sont réunis et opposés deux à deux, rappellent allégoriquement cette patrie céleste, terme de tous les maux et récompense de toutes les douleurs.

On sait que dans tous les siècles les interprètes de l'Eglise donnèrent aux textes sacrés une triple valeur mystique, et, il n'en faut pas douter, les sculpteurs chrétiens mirent à profit cette facilité d'interprétations symboliques. Le passage de la mer Rouge, auquel devait succéder la conquête de la terre promise, peut figurer les combats de la vie que récompense le ciel, cette *terre promise* des chrétiens, ou cette *mer rougie* par le sang des martyrs que l'Eglise traversait alors, et qui devait être suivie du triomphe de la foi. Le sacrifice d'Abraham rappelle le sacrifice du *juste par excellence*, qui eut lieu sur la même montagne, suivant une tradition pieuse, et ces autres sacrifices des fidèles persécutés. Noé dans l'arche, figure de l'Eglise; Moïse frappant le rocher; Jonas, à l'exemple duquel Jésus-Christ fut trois jours dans le tombeau; les Hébreux dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions; Cana, la crèche, les mages, la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, l'hémorrhoïsse, l'aveugle-né, portaient des consolations semblables en rappelant à la fois les promesses de l'éternité et les secours accordés à la vie présente. Ce symbolisme des faits ne trouva pas une cause unique dans le besoin d'échapper à la persécution; il fut encore développé par le secret qu'imposait aux fidèles la crainte de livrer les mystères sacrés à la dérision des profanes; secret dont l'histoire ecclésiastique conserve des traces jusqu'au douzième siècle. Les chrétiens s'approprièrent donc toute une suite de signes indifférents : la lyre, l'ancre, le poisson, le labarum, la palme, etc., qui leur servirent de tessères ou de moyens de reconnaissance. Tous ces hiéroglyphes ne furent pas arbitraires ou empruntés au polythéisme : ils trouvaient dans les Ecritures le poisson de Tobie, la colombe et le serpent, symboles d'espérance, de prudence et de douceur; le bon pasteur rapportant au bercail la brebis égarée; le cerf soupirant après les fontaines d'eau vive; le palmier et la vigne, figures de J.-C.; le blé et la vigne, symboles de l'Eucharistie; la sainte montagne, le vase, image de l'âme; les sources d'eau vive, les douze portes de la Jérusalem céleste; la manne, symbole de l'Eucharistie; l'agneau Pascal, figure de Jésus immolé sur le Calvaire et dans l'Eucharistie, et portant les péchés du monde.

Tels furent les symboles adoptés par les premiers siècles, et dont le legs nous est parvenu. Si l'art s'y voile, ils n'en sont pas moins précieux par les souvenirs qu'ils éveillent; tout y parle d'amour et de pureté, et la persécution ne s'y devine qu'à la vue des emblèmes d'espérance : saintes images

qui rappellent avec une force si persuasive qu'en ces temps reculés, la paix, la mansuétude, le pardon généreux avaient déserté la terre pour se réfugier dans le cœur des chrétiens!

Ainsi finissait l'art antique : les Barbares accoururent, le flot détruisit les monuments et les cités, et pour un moment l'art grec n'habita plus Rome devenue leur conquête; il se réfugia près de son berceau pour conserver un lointain empire à Constantinople. Les monuments authentiques de l'art gallo-franc, en ces temps reculés du septième au neuvième siècle, ne sont pas assez nombreux pour qu'il nous soit permis de les classer régulièrement : il suffira de dire qu'ils se rattachent par une nuance intermédiaire à ceux qui précédèrent et qui suivirent; mais leur rareté présente ne doit pas faire supposer leur rareté d'autrefois. En Occident, les arts du dessin furent cultivés avec ferveur; une première renaissance devait y fleurir sous Charlemagne, et les sanglantes persécutions des iconoclastes eurent si peu de faveur auprès de ceux qui influençaient le goût, qu'on put avec vraisemblance attribuer au grand empereur une réfutation de leur doctrine. Qu'on ouvre les écrivains contemporains depuis saint Paulin de Nole jusqu'à Ermold-le-Noir, ils sont remplis de descriptions, de peintures et de sculptures qui décoraient les temples et les palais : scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, portraits de saints, chasses et combats, si nombreuses, si multipliées, que la fécondité moderne elle-même en serait effrayée. Et cependant les guerres, le temps, les destructions de toutes sortes ont été si puissantes, que, pour s'en faire une idée, pour apprécier ce passé dans l'art créé par son influence, il faut descendre jusqu'au onzième siècle.

La sculpture de cette dernière époque a été décrite en quelques lignes pleines de concision et de justesse dans les Instructions du Comité des arts : « Au onzième siècle, la » statuaire présente deux types très distincts, l'un court et » rond.... l'autre apporté de Constantinople, où la sta- » tuaire s'était retrempée au neuvième siècle, sous la domi- » nation de la dynastie macédonienne. Cette influence byzan- » tine continua jusqu'au treizième siècle... d'agir sur l'art » occidental en concurrence avec ses inspirations indigènes. » On la reconnaît aux proportions géométriques des figures, » aux plis comptés et parallèles des draperies, aux vête- » ments, qui sont ordinairement le manteau et la tunique » bordés de perles, de galons, et renfermant des pierres » précieuses enchâssées; à l'absence de perspective des » pieds et des genoux qu'on figure très ouverts pour éviter » la difficulté des raccourcis; aux chaussures quelquefois » très riches, toujours pointues, et suivant souvent le res- » saut du support; aux yeux saillants, fendus et retroussés » à leur extrémité extérieure; aux sourcils arqués; et enfin » au détail minutieux des cheveux. » (P. 81, 82.) Nous ajouterons que les types byzantins reproduisaient fidèlement les costumes de la cour de Constantinople, et, à une époque postérieure, les costumes adoptés par toutes les personnes élevées en dignité. Comment cet art avait-il pu pénétrer et s'établir si solidement en France? Il n'est pas difficile de le deviner.

Le goût des rois francs pour le costume grec et tout ce qui semblait établir leur succession à l'empire d'Occident, les persécutions des iconoclastes contre les artistes byzantins, leurs émigrations à diverses époques, les établissements commerciaux de Venise dans le centre de la France, telles furent les causes qui donnèrent une si grande faveur à ce style oriental. Une seule abbaye, celle de Grandmont, possédait, en 1790, trente-cinq objets qui eurent cette origine dans le cours du onzième et du douzième siècle.

Il faut encore attribuer une grande part d'influence aux croisades. Les croisés, à leur retour des lieux saints, rapportaient toujours quelques reliques comme souvenir de ce lointain et périlleux pèlerinage. C'était même un moyen imaginé pour consoler les personnes que leur position retenait en France. A Limoges, où les émaux furent exécutés dès les temps les plus reculés, les reliquaires byzantins étaient copiés avec une fidélité minutieuse, et l'observation trop exacte de leur forme hiératique, consacrée par la liturgie, immobilisa long-temps ces types austères.

Le médaillon représentant saint Pierre (p. 361), est un excellent échantillon de ce style sur une grande échelle. Pour la centième fois, il peut servir à prouver que si l'art byzantin pencha vers la laideur, ce fut, comme l'a dit un savant critique, bien plus par impuissance que par système. Les perles rondes d'émail noir qui forment les yeux, donnent à cette figure l'air effaré dont il a été parlé; à cela près, l'art plus correct de nos jours ne dédaignerait pas la simple et noble attitude de ce portrait du prince des apôtres. Une étude attentive de plus de deux cents monuments de ce style nous a obligés à reconnaître que l'inhabileté, la recherche trop exclusive d'une gravité grandiose ont pu seules imprimer aux figures byzantines la laideur qu'on leur reproche comme le résultat d'un système arrêté. L'influence des controverses du cinquième siècle sur la beauté de J.-C. ne dépassa pas le huitième siècle, si elle l'atteignit; et malgré l'obstination de quelques moines de saint Bazile à prendre la laideur pour fin suprême de l'art, l'autorité des noms illustres de saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome et saint Grégoire de Nisse, eut plus de faveur que ce rude génie qu'on nomme Tertullien.

La petite châsse (p. 365) a une origine vénitienne; elle est destinée à montrer comment les Byzantins entendaient une scène composée. Malgré quelques invraisemblances, nous avons des raisons de croire qu'elle retrace le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry, arrivé en 1170, et dont la canonisation eut lieu en 1173. Les historiens contemporains racontent que les meurtriers ayant atteint saint Thomas aux pieds des autels à l'heure des vêpres, le frappèrent à la tête sur les marches du sanctuaire, et que de tous ses clercs, trois seulement demeurèrent auprès de lui jusqu'au dernier moment.

Contrairement au récit des historiens, le pain et le calice sur l'autel, et au-dessus de l'autel la main sortant d'un nuage, indiquent le moment de la consécration. Malgré tout ce qu'on a pu dire en effet jusqu'au treizième siècle, et même plus tard, la main nimbée ou nue est le symbole de Dieu, et surtout de Dieu le père. Il importe assez peu que ce signe soit ou ne soit pas d'origine païenne; que sur la médaille de Constantin, un des premiers monuments chrétiens où il se rencontre, ce soit encore un symbole d'apothéose; cela, encore une fois, importe assez peu; toujours est-il qu'il se trouve souvent usité dans le langage des écritures, où *la main du Seigneur* désigne toujours l'action de celui qui préside à toutes choses, quoiqu'il ne se manifeste que par ses œuvres. D'autre part, l'archevêque, bien que mitré et revêtu de l'*orarium*, dont les deux bouts dépassent sa tunique, ne porte pas le *pallium*, marque de sa dignité. Toute incertitude sur le sujet ici représenté n'est donc pas entièrement écartée.

Sur la toiture, les anges emportent aux cieux l'âme du martyr, représentée par un jeune homme imberbe vêtu d'une simple tunique. « Son âme a été rachetée de la mort; Dieu » récompense ceux qui ont souffert l'injustice; sa jeunesse » a été renouvelée comme celle de l'aigle. » (Ps. 102.) Dans les siècles postérieurs, et surtout au treizième, l'âme était figurée plus généralement par un enfant nu que des anges ou des patriarches portaient dans le sein d'Abraham.

Mais l'art français, avec son allure impatiente et rapide, ne pouvait s'accoutumer à cette immobilité si persévérante, si obstinée, des types byzantins; à la conservation respectueuse des emblèmes et des types, il allia un mouvement plus vif, un goût plus libre dans les accessoires. On peut dire que le style byzantin fut traduit en français. C'est sous l'empire

de cette double influence que fut élevé le tombeau de saint Junien (Haute-Vienne). Ce monument, d'une conservation très remarquable, fut exécuté par Ramnulphe, prévôt de cette église en 1110. Il a la forme d'un quadrilatère, et formait autrefois un tau (T) par sa réunion avec le maître-autel auquel il était adossé. Les trois faces seules, visibles dans sa forme primitive, sont couvertes de figures et d'ornements. Au-devant, le Christ byzantin bénit dans l'ellipse consacrée entre les symboles des quatre évangélistes. Sur les deux autres faces, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse tiennent des instruments de musique dans des attitudes très variées. Au centre, une Vierge gracieuse, quoique byzantine par le costume, la draperie, la figure et tout le travail, tient l'enfant Jésus sur ses genoux; et quatre



(Style byzantin. — Dessin d'une châsse émaillée, d'après le monument original, communiqué par M. Texier.)

anges, dont la pose est pleine d'abandon, de mouvement, de souplesse et de vivacité, supportent la gloire elliptique dont elle est enveloppée.

A côté de cet art grec de seconde formation, et dans un développement parallèle, il s'en éleva un autre qui le plus souvent s'inspira de son propre fonds, et se réduisit à ses propres ressources. Cet art, tout barbare qu'il est, n'est pas à dédaigner, et il rachète sa pesante grossièreté par une variété infinie d'intentions, de motifs et de caprices. En général, les figures manquent de proportions; le torse est trop court, la tête trop grosse; mais, quoique mal dessinées, les scènes qu'il retrace sont d'une composition quelquefois ingénieuse et très souvent naïve.

Ce type court et rond ne fut pas partout également adopté par les artistes indigènes; et dès le onzième siècle, mais surtout au douzième, il en survint un autre caractérisé par « l'allongement hors de toute proportion des personnages, » qui semble avoir eu pour but de leur imprimer un caractère » au-dessus de l'humanité, mais qui peut avoir été motivé par » la forme étroite des emplacements destinés à les recevoir. » L'expression grave et religieuse de ces figures, la beauté » souvent exquise et la tranquillité des types, le parallélisme exact des plis pressés dans lesquelles elles sont » comme emmaillotées, la fidélité et le fini consciencieux » des moindres détails, attestent qu'une main consacrée a » passé par là, qu'elle a suivi des proportions convenues, » une sorte de canon dont il semble qu'il ne soit pas permis » de s'écarter. » (*Inst. du com. des arts.*)

La fin à une prochaine livraison.

LES BANNIS

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354.)

§ 2.

Dès le lendemain, les bannis commencèrent à connaître leurs destinations. Plusieurs furent envoyés **aux mines de**

l'Oural, d'autres dans les steppes pour s'y établir comme colons. Nicolas et son compagnon partirent pour Beresov, où ils devaient connaître définitivement leur sort.

A peine y furent-ils arrivés, qu'ils reçurent la visite du receveur des taxes Michel Kitzoff, qui passait pour le conseiller et pour l'associé du gouverneur.

Kitzoff était un gros homme de petite taille, à la figure couleur de suif, au regard louche, aux cheveux plats, qui entrecoupait toutes ses phrases d'un ricanement saccadé, et dont le costume étroit et râpé révélait l'immonde avarice.

Il se fit connaître aux deux bannis pour ce qu'il était, et se mit à les interroger adroitement. Mais Rosow, qui avait semblé éprouver pour lui, dès le premier coup d'œil, une instinctive répugnance, répondit brièvement à toutes ses questions. Enfin le receveur lui demanda quelle était la résidence désignée pour lui et pour son compagnon.

— Nous attendons l'ordre, répliqua Rosow.

— Diable! diable! reprit Michel; vous pouvez alors être envoyés à l'est... parmi les Tongouses peut-être... un pays où il ne pousse ni blé ni légumes, où l'on ne boit que de l'eau-de-vie de champignons, et où l'on mange de la terre en guise de beurre*... eh! eh! eh!

Le rire nerveux et méchant du receveur fit faire un mouvement d'impatience à Nicolas; mais il le réprima sur-le-champ.

— Un homme peut vivre partout où vivent d'autres hommes, dit-il sèchement.

— Pardieu! reprit Kitzoff en ricanant, puisque tu es si résolu, garçon, nous pourrons t'envoyer encore plus au nord... chez les Samoyèdes. Ils t'apprendront à marcher à quatre pattes et à imiter tous les mouvements des ours blancs, de manière à convaincre ceux-ci que tu es un de leurs confrères et à les attirer.

— Attirer les ours blancs! s'écria Godureau effrayé; et dans quel but, monsieur?

— Dans le but de les tuer à coups de couteau et de les manger, mon cher... eh! eh! eh! L'ours blanc est le gibier des Samoyèdes; ils ne vivent que d'ours, de saumon cru et de lichens... avec un peu d'huile de poisson qu'ils boivent pour aider à digérer le tout.

Le maître d'écriture poussa un gémissement d'horreur.

— Du reste, continua Kitzoff, vous n'aurez point encore à vous plaindre; quelle que soit leur résidence, les colons sont libres et travaillent à leurs heures. Mais on pourra vous destiner à la mine de Bolchoïzavod, où il faut faire en six mois le travail de douze. Eh! eh! eh! l'homme le plus robuste n'y résiste guère que trois années.

— Mais on veut donc notre mort! s'écria Godureau, que les détails donnés par le receveur avaient frappé d'une stupeur épouvantée. C'est un abus, monsieur, un abus monstrueux! Nous ne sommes condamnés à mourir, ni au fond des mines ni au milieu des ours blancs! On ne peut nous donner aucune des destinations que vous venez d'indiquer, monsieur... ni moi ni Vulcain ne sommes de force à supporter de pareilles épreuves... j'ai cinquante-cinq ans... Est-il donc impossible de réclamer, et n'y a-t-il ici personne qui veuille nous protéger?

— Je pourrais parler au gouverneur, dit Kitzoff en clignant des yeux.

— En vérité! s'écria Godureau.

— Et sur ma recommandation, il vous désignera le séjour que vous préférerez.

— Ah! vous serez notre sauveur, monsieur! s'écria le vieux maître d'écriture, en saisissant avec une reconnaissance attendrie la main sale et flasque du receveur.

* Le *kamenoyé maslo*, beurre de roche. C'est une substance qui coule des rochers, et que l'on reconnaît à son odeur pénétrante. Elle est jaune, d'un goût assez agréable, et les Sibériens en sont très friands; mais elle donne la gravelle.

Celui-ci l'interrompit par son ricanement aigu.

— Oui, oui, dit-il, j'en ai déjà sauvé bien d'autres... et qui m'en ont remercié comme ils le devaient, eh! eh! eh! voyez plutôt.

Il avait tiré d'un portefeuille de peau de phoque plusieurs billets qu'il présenta au maître d'école. Celui-ci en ouvrit un, et lut:

— *Je reconnais devoir à Michel Kitzoff douze roubles dont il se paiera par ses mains...*

Godureau regarda le receveur d'un air ébahi.

— Douze roubles, répéta celui-ci, qui s'imagina que le bonhomme s'étonnait de la somme; je ne puis employer mon crédit qu'à ce prix.

— Ainsi c'est un marché que vous nous proposez? observa Godureau, qui venait seulement de comprendre.

— Où tout le profit est pour vous, ajouta le receveur.

— Peut-être, dit le bonhomme en rendant à Kitzoff ses billets; mais je ne puis promettre de donner une somme que je n'ai pas.

— Je me charge de la trouver, dit Michel, ainsi que pour votre compagnon.

Rosow haussa les épaules.

— Vous comprenez donc? demanda Godureau.

— Parfaitement, dit le jeune homme; le receveur retiendra ces douze roubles sur la pension que nous fait l'empereur.

— L'empereur nous fait une pension!

— Et nous n'avons à craindre ni le travail des mines, ni l'envoi dans les contrées éloignées dont cet homme nous menace.

— Par la raison?...

— Par la raison que les bannis politiques ne quittent point les villes.

— Etes-vous sûr? s'écria Godureau soulagé et ravi; mais que disait donc alors monsieur?

— Monsieur, répéta Rosow d'un ton moqueur et méprisant, espérait prélever vingt-quatre roubles sur notre peur ou sur notre ignorance, comme il l'a fait sans doute pour beaucoup d'autres; mais cette fois il sera mis inutilement en frais de mensonge.

Le receveur pâlit; ses yeux louches prirent une expression de colère poltronne impossible à rendre, et son ricanement devint convulsif.

— Des injures, à moi! balbutia-t-il; fort bien... Eh! eh! eh! nous verrons qui se repentira le premier; je vais trouver le gouverneur.

— J'espère aussi le voir, dit Nicolas, et je lui ferai connaître la proposition.

Kitzoff éclata de rire.

— Fais, fais! dit-il; d'autant que tu lui es recommandé.

— Moi?

— Par ton cousin Passig; eh! eh! eh! Le commandant Lerfosbourg, qui est un des protégés du comte, a ordre de veiller sur toi, de t'enlever tout moyen de réclamer... eh! eh! eh! J'aurais pu faire adoucir les ordres, mais tu n'as point voulu... A la bonne heure!

Et Michel Kitzoff sortit.

Les menaces qu'il avait faites ne tardèrent point à s'accomplir. Malgré leur titre de bannis politiques et leurs réclamations, Rosow et Godureau furent expédiés le surlendemain pour les contrées du Nord, comme colons libres.

Avant de partir, chacun d'eux quitta son costume pour prendre celui des Ostiaks. On leur fit d'abord revêtir une culotte en cuir descendant jusqu'aux genoux, des guêtres rattachées à la culotte par une courroie, des bottes fabriquées avec des pattes de renne cousues par bandes; enfin une *malitza* ou chemise formée de la peau du même animal, ayant le poil tourné en dedans et un gant cousu à chaque manche. Ils passèrent ensuite par-dessus ces vêtements le *parka* ou blouse de fourrure, et par-dessus le

parka un manteau appelé *gous*, dont le capuchon était orné des oreilles d'un renne et bordé de peau de chien à long poil. Leur habillement fut complété par une ceinture ornée de boutons, à laquelle était suspendu un couteau à manche de bois renfermé dans une gaîne de cuir.

Ainsi affublés, les deux bannis ressemblaient si parfaitement à deux ours, que Vulcain recula en aboyant.

On leur donna à chacun un arc long de six pieds, moitié en bouleau, moitié en sapin, et un carquois plein de flèches, les unes armées de pointes de fer-blanc, les autres sans dard pour les zibelines et les écureuils.

Enfin, après des adieux que Nicolas Rosow s'efforça de rendre gais, chacun d'eux prit séparément la route du canton qui lui était désigné.

La suite à la prochaine livraison.

QUELQUES CONSEILS,

Par William Cobbett.

AVIS A UN ADOLESCENT.

(Suite.—Voy. p. 318.)

J'ai beaucoup parlé de ce qu'il faut *éviter*. Parlons un peu de ce qu'il *faut faire;* et avant tout parlons de *l'emploi du temps*. On ne vous estimera qu'en raison de ce que vous serez capable *d'achever*. Avec de l'or vous achèterez de l'estime, mais cette espèce d'estime ne vaut pas la dépense qu'elle occasionne. Pour acquérir une estime vraiment digne d'envie, vous devez accomplir bien plus de travaux que le vulgaire. Pour réussir, il faut savoir bien employer le *temps*, et, pour le bien employer, il faut travailler aussi long-temps *de jour* et aussi peu *de nuit* qu'il vous sera possible. Quand on a pris l'habitude de s'asseoir *uniquement pour causer*, on ne s'en corrige pas facilement, et lorsqu'on ne va pas au lit de bonne heure, on ne peut pas se lever matin. Les jeunes gens ont besoin de plus de sommeil que les grandes personnes. Huit heures de sommeil sont nécessaires; plus de huit heures en hiver n'en vaudrait que mieux. En effet, il vaut bien mieux passer une heure de plus au lit que de consumer du bois et de la chandelle pour se livrer au plaisir de bavarder. On ne devrait jamais s'asseoir pour causer, avant de savoir de quoi on causera. Les paysans disent qu'une heure de sommeil avant minuit fait plus de bien que deux heures après. C'est un fait; mais il est parfaitement inutile de se mettre au lit de bonne heure, et même de se lever de grand matin, si c'est pour mal employer le temps. Généralement on perd la moitié de la matinée parce qu'on reste à demi vêtu. On est hors du lit, et cependant c'est comme si l'on y était encore. L'inventeur des robes de chambre et des pantoufles n'avait pas beaucoup à faire. Ces délicatesses conviennent aux gens pour qui les autres travaillent, ou à ceux qui n'ont rien à faire; mais celui qui veut gagner son pain et conquérir l'estime par son travail n'a rien de commun avec une robe de chambre et des pantoufles. Quelles que puissent être vos affaires ou votre vocation, *habillez-vous une fois pour toutes*, et apprenez à le faire aussi vite que possible. Un miroir est un luxe parfaitement inutile. Vous regarder dans la glace ne changera ni vos traits ni votre teint. Il n'y a pas de moments plus sottement perdus que ceux que l'on passe à se mirer dans une glace. Rien de ce que nous sommes appelés à faire *tous les jours de notre vie* n'est pour nous de médiocre importance. Si nous ne nous rasions qu'une fois par an ou qu'une fois par mois, ce ne serait pas la peine d'en parler. Mais comme c'est un ouvrage de chaque jour, qu'il peut être achevé en cinq minutes comme en cinquante, et que seulement quinze minutes sont déjà la cinquante-huitième partie des heures du jour, cet objet acquiert une importance très réelle. J'entendais un jour sir John Sinclair demander à M. Cochrane Johnstone s'il voulait que son fils, alors fort jeune, apprît le latin : « Non, répondit M. Johnstone, je veux » qu'il apprenne quelque chose de plus important. — Quoi » donc? répliqua sir John. — Je veux qu'il apprenne à se » raser avec de l'eau froide, et sans miroir. » L'enfant a appris cela, et je suis sûr que plus d'une fois il en aura remercié son père. Veuillez réfléchir un instant aux inconvénients qui accompagnent l'usage le plus répandu : il faut de l'eau chaude, il faut du feu et un domestique pour l'allumer. Privé de tout cela, il vous arrive de remettre cette opération à une heure plus tardive. Vous recommencez donc une nouvelle toilette; mais bien souvent la paresse vous prend, et vous passez toute la journée dans un négligé malpropre. Si le lendemain la même paresse a encore le dessus, adieu pour toujours la propreté. Allez-vous en voyage, vous voilà condamné à ne pas vous habiller, et à ne pas partir avant que cela convienne aux garçons de l'hôtel; le moment le plus agréable pour voyager s'écoule, et au lieu d'arriver de bonne heure au terme du voyage, la nuit vous surprend, et avec elle tous les désagréments que les retards entraînent; et tout cela pour une chose bien futile, celle de se faire la barbe. Que d'importantes affaires qui ont échoué par suite d'un retard d'une minute! et que de retards proviennent de cette misérable occupation, se raser!... *Toujours prêt!* telle était la devise d'un fameux général français. Je vous en prie, qu'elle soit aussi la vôtre; soyez toujours prêt, et ne vous mettez jamais dans le cas de répondre : *Je ne puis pas sortir avant d'être rasé et habillé.* Habillez-vous une fois pour toutes, et que la journée ne soit plus interrompue par ces indispensables devoirs de toilette. Prenez de bonne heure cette habitude, et une fois que vous aurez reconnu la supériorité qu'elle vous donnera sur les autres, vous ne vous en départirez jamais. Tant que vous ne serez pas rasé et habillé pour toute la journée, vous ne pourrez vous mettre sérieusement à l'ouvrage; vous saurez qu'il faudra l'interrompre pour vous occuper de toilette, vous le quitterez, un temps précieux se consumera, et avant que vous ne vous soyez remis au travail, le moment le plus favorable sera passé.

— La question que nous traitons paraît futile, et cependant elle est de la plus haute importance. Je puis dire, en toute vérité, que, si j'ai accompli de grands travaux, je le dois bien plus à ma stricte fidélité aux règles que je viens d'établir qu'à mes talents. Ces talents, secondés par beaucoup de sagesse et de régularité, ne m'auraient servi de rien sans l'habitude bénie de bien employer mon temps. C'est à elle, plus qu'à toute autre chose, que je dois mon avancement à l'armée. *J'étais toujours prêt.* Me commandait-on pour dix heures, j'étais prêt à neuf. Jamais affaire, jamais homme n'a eu à attendre pour moi. Ayant vingt ans à peine, lorsque je fus élevé du grade de caporal à celui de sergent-major, et obtenant la préférence sur plus de trente sergents, je ne pouvais qu'exciter la haine et l'envie; mais ma fidèle adhésion aux préceptes dont je vous parle les fit taire tout-à-coup. Chacun se disait qu'il était incapable de travailler, d'agir comme moi. Avant ma promotion, il fallait absolument un commis pour rédiger chaque jour le rapport du régiment. Je rendis cette place inutile. J'avais achevé mon rapport long-temps avant qu'un seul homme fût prêt à marcher, et lorsque le temps était favorable, je me promenais sur le terrain une heure avant la parade. Voici quelle était mon habitude de chaque jour : en été je me levais à l'aube, et en hiver à quatre heures. Ma barbe était faite, et ma toilette était achevée au point que j'avais déjà attaché le fourreau de mon épée afin de n'avoir plus qu'à la mettre en place, et, en attendant, elle reposait sur la table. Je mangeais un morceau de pain avec du fromage ou du salé, puis je commençais mon rapport, qui était terminé à mesure que chaque com-

pagnie m'apportait son état. Il me restait encore une heure ou deux pour lire avant de quitter la caserne, à moins que le régiment ne partît pour l'exercice. Le cas échéant, j'étais sur le terrain au moment où les premiers feux du soleil doraient les baïonnettes, spectacle qui me ravissait, auquel je pense bien souvent, mais que j'essaierais vainement de décrire. Lorsque les officiers commandaient la manœuvre, on commençait à huit ou dix heures. Les hommes étaient accablés de chaleur, toutes leurs habitudes étaient rompues, ils n'avaient pas le temps d'apprêter leur dîner, et ils étaient d'une humeur de chien. Lorsque je commandais, les soldats avaient à eux une longue journée de repos. Ils allaient se promener à la ville ou dans les bois. Ils allaient cueillir des fraises, attraper des oiseaux, pêcher ou se livrer à toute récréation de leur goût. Et c'est ainsi que plusieurs centaines d'hommes étaient redevables aux habitudes matinales d'un garçon de vingt ans, de bien des journées heureuses et douces.

LA CANOFIENA.



(Jeu de *la Canofiena*, en Italie, d'après Thomas.)

En Italie, on voit quelquefois les gens du peuple établir à peu de frais des escarpolettes sous les portes des maisons. Une planche suspendue par quatre cordes compose cette sorte de balançoire, qu'ils nomment *canofiena*. C'est surtout pendant l'automne que ce jeu est en faveur. Les chants, le son des instruments, se mêlent aux cris des jeunes filles et aux éclats de rire qu'excitent les oscillations précipitées de l'escarpolette. Alentour, sous ces portiques, quelque œuvre de l'art antique ou de la renaissance manque rarement d'ajouter à l'effet de la décoration ; et le soleil, avant de descendre sous l'horizon, dore de ses plus doux rayons ces scènes joyeuses, que l'habitant du Nord contemple en passant, et n'oublie jamais.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ANIMAUX NOUVEAUX DE LA MÉNAGERIE.

(Voy. p. 321.)

II. La Panthère noire.



(La Panthère noire, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle. — Dessin de M. Werner.

Il nous a paru intéressant de rapprocher la figure de la panthère noire de celle que nous avons donnée du macaque blanc. Nos lecteurs auront ainsi sous les yeux deux exemples remarquables des anomalies inverses : le mélanisme, effet de la surabondance de la matière colorante de la peau et des poils ; et l'albinisme, qui résulte du défaut de cette même matière colorante.

La panthère noire ou mélanienne que nous représentons, existe déjà depuis quelque temps à la Ménagerie ; mais peu de personnes ont pu l'y voir, et ce n'est pas sans grande peine, et sans une longue patience, qu'un habile artiste, habitué à peindre des modèles qui jamais ne posent devant lui, a pu observer assez la panthère noire pour en tracer une figure exacte. Nul animal plus farouche n'a jamais paru dans les loges de la Ménagerie. D'une extrême férocité, mais plus timide encore que féroce, la panthère mélanienne se tient presque constamment tapie dans le coin le plus obscur de sa loge, où sa couleur noire se confond avec les teintes sombres des objets environnants : seulement, parfois, et selon l'inflexion de la lumière, deux yeux brillants comme deux taches de feu dans la nuit, prouvent au visiteur que la loge n'est pas vide. Lorsqu'on excite l'animal, lorque son gardien, une tige de fer à la maiu, le contraint par la menace à quitter sa retraite, il s'avance à pas lents, le cou tendu, la gueule béante, les jambes ployées, le ventre rasant presque le sol, et tel qu'un serpent qui rampe. Et comme s'il craignait autant de se faire entendre que de se faire voir, il ne rugit pas contre le gardien qui le menace, et contre le visiteur dont le regard l'irrite ; sa crainte et sa colère ne s'expriment que par un sourd bruissement, tel à peu près que le grondement du chat au moment où un chien s'apprête à le poursuivre.

La Ménagerie doit cette remarquable variété de la panthère aux soins d'un capitaine de la marine marchande, que recommande son zèle éclairé pour les progrès de l'histoire naturelle, M. Geoffroy ; le même qui avait déjà ramené en France le magnifique tigre royal que tout Paris a pu admirer pendant quelques années au Jardin des Plantes.

C'est dans l'île de Java que le capitaine Geoffroy s'est procuré la panthère noire. Elle a tous les caractères de forme et de proportion que l'on observe en général chez les panthères de l'Inde et de l'archipel Indien. Mais le fond, d'un jaune brillant, sur lequel se détachent ordinairement les belles taches noires et *roses* dont le pelage est parsemé, est remplacé par un fond noir, dont la couleur, peu différente de celle des taches, ne se confond d'ailleurs pas avec la nuance encore plus foncée de celles-ci. Au premier aspect, et pour un observateur inattentif, la panthère mélanienne semble d'un noir uniforme ; mais si l'on parvient à la faire sortir du coin obscur de sa loge, si l'on fait tomber sur elle

un rayon de lumière, on reconnaît que sa peau présente tous les mêmes dessins, si gracieux et si riches, qui font rechercher et admirer la fourrure de la panthère ordinaire. Seulement, ces dessins, d'un noir profond sur un fond d'un noir brunâtre, ressortent peu, et ils échappent facilement au regard du spectateur qui ne cherche pas à les découvrir.

La suite à une prochaine livraison.

Les principes ne se défendent pas tout seuls. Croire que pour qu'une nation prospère et marche dans la bonne voie il suffise de la laisser aller, est peut-être l'erreur la plus dangereuse qui puisse s'accréditer chez les hommes. Heureusement qu'elle a contre elle le raisonnement et l'expérience, et que l'histoire du genre humain lui donne un perpétuel démenti. Toute société qui a voulu durer n'a pu le faire qu'à la condition de placer les principes sur lesquels elle s'était constituée à l'abri de toute atteinte, dans le sanctuaire de la religion et de la loi. Les faits et les intérêts de chaque jour auraient bientôt effacé ces principes et prévalu contre l'intérêt permanent de la nation, si une force intelligente ne les avait à chaque instant domptés.

BURET, *De la misère des classes laborieuses.*

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354, 365.)

§ 3.

Ce que nous avons dit jusqu'ici de Nicolas Rosow doit avoir suffi au lecteur pour lui faire comprendre l'énergie et la souplesse de ce caractère; aussi, loin de se laisser abattre par sa nouvelle situation, travailla-t-il à en tirer le meilleur parti possible.

Dès son arrivée au lieu de sa destination, des outils lui furent remis, et on lui accorda le droit d'abattre des sapins dans la forêt la plus voisine pour se construire une cabane. Il obtint ensuite des semences, quelques rennes et quelques moutons. Là s'arrêtait la générosité de l'empereur pour les bannis; mais c'était assez; son adresse et son industrie devaient lui procurer le reste.

Il commença par chasser les ours, les renards, les écureuils, les élans, dont il vendit la peau aux marchands de Beresov. Puis, ayant appris à fabriquer des lignes et des filets avec les fibres de l'ortie, il s'adonna à la pêche du *nelma** le long des cours d'eau. Mais la plus lucrative de ses industries était la poursuite des cygnes sur les bords de l'*Ob*. Vers la fin de l'automne, il tendait perpendiculairement de grands filets dans les clairières des bois qui bordaient le fleuve; puis, profitant d'une forte brume, il montait sur une barque et chassait devant lui les volées de cygnes, qui, en s'élançant pour chercher un abri dans les bois, rencontraient les filets et demeuraient le cou arrêté dans leurs mailles mobiles. Rosow recueillait aussi dans les bois les groseilles noires, la framboise arctique, et les baies odorantes servant à composer le *naliki*.

La plupart de ces denrées étaient portées par lui à Beresov, lorsqu'il s'y rendait pour payer la taxe au receveur Michel Kitzoff.

Celui-ci, qui n'avait point oublié le mépris avec lequel le jeune homme avait autrefois repoussé ses propositions, essaya d'abord contre lui quelques persécutions; mais Nicolas mit en défaut sa mauvaise volonté par une obéissance constante aux lois et une exactitude scrupuleuse à remplir toutes les obligations imposées aux colons. Aussi le receveur avait-il semblé renoncer enfin à ses rancunes, et se contentait-il de quelques railleries lorsqu'il rencontrait sur son chemin le jeune homme.

* Espèce de saumon.

Celui-ci quitta un matin sa *iourte* avec plusieurs fourrures précieuses qu'il voulait vendre à Daniel Oldork, et prit la route de Beresov où il n'était point allé depuis longtemps.

On était à la fin du mois de septembre. Les feuilles des bouleaux, emportées par une bise glaciale, tourbillonnaient dans la campagne; les oies sauvages s'envolaient en troupes vers les contrées du sud; les assemblées en plein air avaient cessé dans les villages pour faire place aux *posedienki* ou veillées; tout annonçait enfin l'approche du froid. Telle est, du reste, la rapidité des changements de saison en Sibérie, que quelques heures suffisent pour vous faire passer des beaux jours de l'automne aux rigueurs de l'hiver : aujourd'hui on achève de couper l'orge, et deux jours après les campagnes sont ensevelies sous une neige épaisse.

Rosow suivit la route, dont la direction était indiquée par des branches de sapin plantées de loin en loin comme autant de jalons. Il traversait à chaque instant des villages au milieu desquels s'élevaient des mâts garnis d'étroits papiers que protégeaient de petits toits en saillie, et sur lesquels on pouvait déchiffrer encore quelques lambeaux d'ukases ou d'ordonnances impériales; puis des bois de bouleaux parsemés de huttes à demi creusées dans le sol, ou de iourtes élevées auxquelles on arrivait par un escalier de sapin. Quelquefois, en passant près de celles-ci, une de leurs petites fenêtres garnies de membranes de poisson en guise de vitres* s'ouvrait doucement, et une femme avançait la tête d'un air curieux; mais le plus souvent il n'apercevait que les hommes récoltant sur les bouleaux les excroissances spongieuses qu'ils mêlent à leur tabac, ou les chiens qui se relevaient pour le voir passer.

En approchant de Beresov, il vit que les habitants s'attendaient à une invasion prochaine du froid; car tout se préparait pour l'hiver. On apercevait à chaque porte des voitures de grains ou de légumes, attelées de rennes qui attendaient avec impatience le moment où ils retourneraient à leurs pâturages de lichens**. Les rues étaient pleines de paysans russes apportant des provisions de choux fermentés; de Samoyèdes et d'Ostiaks chargés de poissons ou de viandes de renne destinés aux bourgeois, qui les conservaient tout l'hiver, sans autre préparation, dans leurs glacières; enfin de colons des bords de l'Ob proposant des œufs de canards sauvages et des cygnes salés.

Après avoir traversé plusieurs rues, Nicolas arriva enfin à la demeure de Daniel Oldork.

C'était une grande maison solidement construite en bois, très élevée, et à laquelle on arrivait par de larges degrés. A côté se trouvaient des édifices plus bas destinés, les uns aux bains, les autres aux magasins de provisions; tandis que derrière s'étendait une ligne de cabanes en planches qui venait se réunir à l'édifice principal, de manière à former une vaste cour. C'étaient ces cabanes que le marchand avait l'habitude d'ouvrir pendant l'hiver aux familles sans ressources, qui, en échange de l'abri et de la nourriture, devaient lui donner leur temps et leur travail***.

La maison de Daniel Oldork, comme celle de tous les riches marchands de la Sibérie, était partagée en plusieurs pièces ayant une destination fixe et invariable. Nicolas entra d'abord dans la *chambre de l'hôte*, où se trouvait l'*obras*, c'est-à-dire le lieu consacré aux images des saints, toujours

* Les Ostiaks se servent pour cet objet de la vessie natatoire de la lotte qu'ils frottent d'huile.

** Le renne, ne mangeant le lichen dont il se nourrit que sur pied, ne peut rester que quelques heures dans les villes.

*** Cet usage existe chez tous les riches bourgeois des villes sibériennes.

entourées de cierges votifs et de fleurs artificielles. C'était là que les étrangers de distinction étaient reçus. Il passa ensuite devant la porte de la pièce où l'on gardait les vins d'Europe et les autres denrées précieuses; puis, traversant les salles renfermant les peaux de rennes et les marchandises courantes, il arriva à l'appartement occupé par Daniel.

Cet appartement, vaste mais encombré d'objets de tout genre, offrait moins l'aspect d'une chambre habitée que d'une boutique de marchand de curiosités. On y voyait des peaux de bêtes féroces qui devaient être expédiées pour la Russie, entassées avec des chemises de fil d'ortie et des blouses de membranes de poisson. Les fruits de Boukarie étaient confondus avec les poches de *castoréum**; les ballots de thé, avec des dents de mamouth; le tabac, avec les bouilloirs de cuivre, les sabres rouillés, et les chapelets de boutons. Enfin le tout était entremêlé de vêtements de femmes, de vaisselles et d'ustensiles de cuisine, dispersés de tous côtés et au hasard.

Rosow s'avança au milieu de ce *Capharnaüm* jusqu'à la petite table devant laquelle Daniel Oldork se trouvait assis, occupé à régler des comptes avec le receveur Kitzoff.

Celui-ci dressa la tête et reconnut le jeune homme.

— Eh! c'est Nicolas *l'inflexible*, dit-il avec son ricanement habituel; viens-tu, par hasard, me payer ton *iasak*?

— Tu l'as déjà reçu, dit Rosow.

— Et tu n'es pas homme à le payer deux fois, n'est-ce pas? eh! eh! eh! Alors tu viens offrir quelque marchandise à Daniel?

Pour toute réponse, Rosow prit dans sa ceinture une petite boîte qu'il ouvrit et dont il tira une fourrure.

— Des zibelines! reprit Michel dont les yeux louches étincelèrent; tu as des zibelines de reste, toi, quand la plupart des colons n'ont pu se procurer celles qu'ils doivent à l'empereur. Pourquoi ne me l'avoir point dit quand tu es venu payer l'impôt? j'aurais acheté ta chasse.

— Je ne vends point à ceux qui peuvent me refuser le paiement, répliqua Nicolas.

— Comment? que veux-tu dire? s'écria le receveur, qui voulut prendre un air offensé; explique-toi, drôle!

— Si tu ne comprends point, pourquoi te fâches-tu? observa le jeune homme froidement.

Le receveur parut déconcerté et fit un geste de dépit; mais, se maîtrisant aussitôt, il éclata de rire.

— Allons, reprit-il, Nicolas l'inflexible sera toujours le même; mais, comme dit le proverbe, il n'y a que le sot qui s'inquiète des paroles d'un fou; eh! eh! eh! Voyons, Daniel, achète-lui sa zibeline... Mais prends garde seulement que le séjour de l'animal dans un taillis touffu a donné à sa peau une teinte jaunâtre, et qu'elle a perdu moitié de sa valeur.

Le marchand allait prendre la peau pour l'examiner, quand un grand bruit se fit entendre à l'entrée de la pièce. On répétait le nom du receveur. Michel Kitzoff se leva, et alla au-devant des gens qui le cherchaient.

C'étaient des cosaques de la garnison amenant un colon qu'on leur avait donné l'ordre d'arrêter. Celui-ci marchait au milieu de ses gardiens, accompagné d'un chien que Nicolas reconnut au premier coup d'œil; c'était Vulcain.

A l'exclamation de surprise poussée par le jeune homme, le maître d'écriture (car c'était lui) se détourna.

— Monsieur Rosow!

— Le père Godureau!

Ces deux cris étaient partis presque en même temps. Le jeune Russe s'avança vers le vieux maître d'écriture les bras étendus, pendant que celui-ci, par suite d'une habitude française qu'il semblait avoir conservée en dépit du changement de costume, portait la main au capuchon de son *gous* et se plaçait dans la troisième position pour saluer. Rosow l'embrassa.

— Vous ici, père Godureau! s'écria-t-il.

— Et j'étais loin de m'attendre à vous y rencontrer, dit le bonhomme joyeux; aussi ne suis-je point venu volontairement, comme vous voyez.

Il désignait des yeux les cosaques.

— Que vous est-il donc arrivé, mon pauvre camarade? demanda Nicolas avec intérêt; êtes-vous encore *victime d'une erreur?*

— Erreur! répéta Michel Kitzoff; qui parle d'erreur? Ce vieillard est un rebelle.

— Moi? dit Godureau, dont les gros yeux exprimèrent un étonnement effrayé.

— N'as-tu pas négligé de payer l'*iasak?*

— Il est vrai.

— Et ne sais-tu pas que tous ceux qui refusent de payer les deux zibelines dues à l'empereur doivent être traités comme des révoltés?

— C'est impossible! dit Godureau avec fermeté.

— Comment, tu as l'audace de nier les lois!

— Je dis que c'est impossible, répéta le maître d'écriture d'un ton absolu: votre empereur a du sens commun, n'est-ce pas?

— Oserais-tu douter?... misérable!

— Au contraire, et c'est pour cela même que je le crois incapable de me demander des peaux de zibelines, à moi, professeur de calligraphie. Je ne suis point chasseur, monsieur, et ce n'est pas à mon âge que l'on apprend à attraper des renards ou des écureuils... j'ai cinquante-six ans... Puisque votre empereur a du sens commun, de votre propre aveu, vous devez en avoir également, vous qui êtes ses représentants. Demandez-moi donc, si vous le voulez, un certain nombre d'exemples de *coulée*, de *bâtarde* ou d'*expédiée:* exigez un impôt de *lettres capitales* ou de *paraphes ornés*. Je puis vous faire des serpents sans fin, des têtes d'oiseau, des feuilles de lierre; mais quant à ces peaux de lapins du pays que vous appelez zibelines, il serait tout aussi raisonnable de me demander un éléphant ou un melon de Montreuil.

Le maître d'écriture avait prononcé cette espèce de plaidoyer avec une dignité héroïque, et comme un homme sûr d'écraser ses adversaires sous le poids de leur propre absurdité. Michel Kitzoff parut juger, en effet, qu'il n'y avait rien à répliquer; car il se tourna vers les cosaques et leur ordonna de conduire le vieux maître d'écriture en prison. Celui-ci tressaillit.

— Comment! s'écria-t-il; mais ce n'est point là une réponse, monsieur; je vous ai donné des raisons...

— Et ce sont des peaux de zibeline que je te demande, moi, interrompit brusquement le receveur; il n'y a point de choix, l'*iasak* ou le cachot.

Le vieillard voulut encore protester; mais Kitzoff fit signe à ses gardiens, et ceux-ci allaient l'emmener lorsque Rosow intervint.

— Prends le droit de l'empereur, dit-il en présentant au receveur la boîte qui renfermait ses deux fourrures de zibeline, et laisse la liberté à ce vieillard.

Kitzoff regarda Nicolas avec étonnement.

— Quoi, tu paies pour lui? s'écria-t-il.

— Y trouves-tu donc quelque empêchement?

— Aucun, aucun, reprit vivement le receveur, qui, ayant déjà porté Godureau à l'article des colons incapables de payer l'*iasak*, comptait bien profiter seul de ce paiement inattendu.

Le vieux maître d'écriture voulut opposer d'abord quelques objections à la générosité de son ancien compagnon; mais Rosow l'arrêta court, en lui disant que ce serait un compte à régler entre eux plus tard.

— Hélas! le réglement est tout fait, dit Godureau at-

* Matière contenue dans deux poches du castor, et dont on se sert comme médicament.

tendri; je ne serai pas un meilleur débiteur pour vous que pour l'empereur. J'ai vainement essayé, depuis que j'habite ce pays, d'en prendre les habitudes... j'ai cinquante-six ans... toutes mes tentatives ont échoué. Ma iourte, mal construite, est devenue inhabitable dès les premiers mois; le blé que j'avais semé a manqué, les rennes qui m'avaient été donnés ont été dévorés par les loups. J'ai voulu alors avoir recours à la chasse et à la pêche; mais j'apercevais à peine les élans à dix pas, et le poisson échappait toujours à mon filet. Enfin, quand j'ai vu que ma maladresse et mon inexpérience rendaient mes efforts inutiles, j'ai tout abandonné.

— Et comment avez-vous vécu? demanda Rosow.

— L'été j'avais les fruits des bois, le lait de deux rennes qui me restaient, et les œufs des canards sauvages.

— Mais pendant la froide saison?

— Je sollicitais une *cabane de pauvre* chez un des marchands de Beresov, et aujourd'hui même, quand j'ai été arrêté, je venais en chercher une.

Rosov regarda le vieillard avec compassion. La figure du bonhomme n'avait plus cette sérénité grotesque, mais bienveillante et honnête, qui donnait à sa laideur même quelque chose d'heureux. La souffrance y avait imprimé une sorte de tristesse inquiète et comme honteuse. Nicolas fut touché de ce changement.

— Pauvre père Godureau, dit-il en posant amicalement la main sur l'épaule du vieillard, vous avez dû bien souffrir depuis une année!

— L'hiver, monsieur, l'hiver surtout, reprit le vieillard d'un accent légèrement altéré. Un professeur de calligraphie n'est point accoutumé à manger le pain de l'aumône... Puis, il faut payer l'hospitalité des marchands par un travail assidu, et quand ce travail est celui d'un vieillard comme moi, il rapporte peu de chose, et on vous le fait sentir. Si j'avais été seul, j'aurais encore tout supporté avec patience; j'aurais accepté sans rien dire les débris de poisson et le renne gâté; mais Vulcain a été élevé dans un pays civilisé, monsieur; il dépérissait chaque jour, et quand je demandais pour lui, pour lui seul, une nourriture plus chrétienne, le bourgeois me répondait que j'étais fou... fou parce qu'on ne peut voir souffrir un vieux serviteur!... Mais à quoi bon parler de tout cela? Il faut que la volonté de Dieu se fasse, et je ne devrais point vous fatiguer de mes bavardages.

A ces mots, Godureau fit un effort comme s'il eût voulu secouer son émotion, et demanda à Rosow si Oldork consentirait à le recevoir pour l'hiver.

— Vous vous résignerez donc à recommencer cette vie d'esclavage et de privations? observa Nicolas.

— Hélas! reprit le vieux maître d'écriture, je n'ai de choix qu'entre la cabane des pauvres, ou ma hutte sans provisions.

— Vous vous trompez, dit Rosow amicalement; il y a, à une demi-journée d'ici, une iourte où votre place est marquée.

— Comment, quelle iourte? demanda le bonhomme.

— La mienne, père Godureau.

— Quoi! vous voudriez...

— Vous prendre en pension avec Vulcain, pour savoir si ma cuisine vous convient mieux que celle des marchands.

Godureau voulut parler, mais il ne le put; tous ses traits s'étaient contractés, et deux grosses larmes coulèrent le long de ses joues. Il prit la main du jeune homme avec une vivacité pleine de reconnaissance, et la porta à ses lèvres. Rosow retira sa main en rougissant.

— Fi donc! père Godureau, s'écria-t-il; me prenez-vous pour un prince accoutumé au baise-main? Ce que je vous propose est tout simplement une association.

Et comme il vit que le vieillard allait répondre

— Allons, allons, continua-t-il brusquement, vous acceptez, c'est convenu. Avez-vous quelque affaire à Beresov?

— Aucune, répondit Godureau.

— Alors, en route!

La suite à la prochaine livraison.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Fin. — Voy. p. 155, 259, 340, et les Tables de 1840 et 1841.)

TCHICKIRNÉ, gabarre de l'Etat turc. Ce bâtiment n'a qu'un mât à pible, au centre, et un beaupré. Il grée une voile à baliston, une grande voile, un hunier, un perroquet, une trinquette et un foc. Il navigue principalement sur la mer Noire et la mer de Marmara.



(Tchickirné mouillé, vu par le travers.)



(Tour à feu de Honfleur.)

TERRENEUVIER, bâtiment de commerce employé à la pêche de la morue, sur la côte de l'île de Terre-Neuve.

Tillac, le pont d'un navire. Il ne se dit guère qu'en parlant des bâtiments du commerce.

Timonerie, mot dérivé de celui de *timon*, qui était autrefois le nom que l'on donnait à la barre du gouvernail; ancienne désignation du lieu situé près du mât d'artimon, où se trouve la roue du gouvernail, où sont aussi placés les habitacles qui renferment les compas de route et les horloges. — Réunion des hommes attachés au service du gouvernail et de la roue. — Détails du chef de timonerie.

Timonier, homme qui tient la roue, la barre du gouvernail, le timon.

Tirant d'eau. C'est la quantité de pieds dont le vaisseau enfonce dans l'eau : il y enfonce jusqu'à ce que l'eau qu'il déplace soit d'une pesanteur égale à la sienne : on connaît le tirant d'eau par des marques. (Voy. *Piétage*, p. 265.)



(Vaisseau de ligne de troisième rang courant largue, vu par le bossoir de babord.)

Tonnage. On nomme ainsi la capacité d'un bâtiment évaluée en tonneaux.

Tonneau, mesure par laquelle on évalue la charge du navire. Le tonneau est de mille kilogrammes, et on l'appelle alors *tonneau de poids*. Quand on l'évalue suivant sa capacité, le tonneau est de quarante-deux pieds cubiques, et on l'appelle alors *tonneau d'encombrement*.

Toron, assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui font partie d'une corde, d'un câble.

Touée, quantité de câble qu'on a dehors quand on est mouillé.

Tour a feu ou Phare (voy. ce mot, p. 265). On dit aussi *le feu* ou *les feux :* le feu de Cordouan, les feux de la Hève, etc. Ces établissements sont plus ou moins élevés au-dessus du niveau de la mer, et pourvus d'appareils plus ou moins puissants, selon les distances d'où il est utile que les marins puissent reconnaître leurs feux.

Tourmentin, voile qui ne se grée que dans les violentes tempêtes, et qui a la forme d'un foc.

Tournevire, gros cordage garni de pommes, et dont la longueur est déterminée par la distance comprise entre le grand cabestan et les grands écubiers : on lui donne trois fois cette longueur. La tournevire sert à lever les ancres; pour cela, elle s'enroule au cabestan, les deux bouts se marient ensemble, et elle se frappe avec des garcettes sur le câble de l'ancre.

Transport, bâtiment affrété par le gouvernement pour porter des troupes ou des munitions de toute espèce. Lorsque l'Etat emploie à ce service les navires à lui, ce ne sont plus des transports, mais des corvettes de charge, des gabarres, et quelquefois des vaisseaux. On dit alors que ces bâtiments sont armés en *flûtes ;* nom que l'on donnait autrefois aux corvettes actuelles.

Travers. Le travers d'un navire est son côté dans toute l'étendue comprise entre la poupe et la proue. Un vaisseau est par le travers d'un objet quelconque, quand cet objet est dans la direction du petit axe du vaisseau. Mettre en travers, c'est mettre en panne ou à la cape.

TRAVERSIER (Vent). Deux vaisseaux qui viennent à la rencontre l'un de l'autre, avec les amures opposées, ont le vent traversier.

TRIBORD, l'opposé de babord. Voy. ce mot, 1840, p. 189.

TRINQUETTE, petit foc qui se hisse le long de l'étai du mât des petits bâtiments à un mât.

TROMBE. Voy. 1842, p. 37.

TROU DU CHAT, espace compris entre le bord intérieur de la hune et le capelage. Les Anglais disent *trou du lâche*, parce que les jeunes gens qui sont à leurs coups d'essai, n'osant pas monter à revers par les gambes, passent timidement par ce trou.

TYPHON, nom d'un ouragan dans les mers de la Chine, d'un vent impétueux qui souffle de différents points de l'horizon et change à chaque instant de direction.

VAGUES. Voy., sur les vagues, 1834, p. 6.

VAISSEAU DE LIGNE, bâtiment de guerre portant au moins 80 canons. Les vaisseaux sont classés par rang : ceux du premier rang sont à trois ponts et à quatre batteries; ceux du second ont deux ponts et trois batteries; les vaisseaux du troisième et du quatrième rang ont aussi deux ponts et trois batteries.

L'artillerie des vaisseaux des divers rangs est réglée ainsi qu'il suit :

Vaisseaux de premier rang, ou de 120. — La première batterie est armée de 32 canons du calibre de 30 (long); la deuxième batterie est armée de 30 canons du calibre de 30 (court), plus 4 canons obusiers de 80; la troisième batterie est armée de 30 canons du calibre de 30 (court), plus 4 canons obusiers du calibre de 30; la quatrième batterie, ou gaillards, est armée de 16 caronades du calibre de 30, plus 4 canons obusiers du calibre de 30. Total, 120 canons.

Vaisseaux de deuxième rang, ou de 100. — La première batterie est armée de 28 canons du calibre de 30 (long), plus 4 canons obusiers du calibre de 80; la deuxième batterie est armée de 34 canons du calibre de 30 (court); la troisième batterie, ou gaillards, est armée de 30 caronades du calibre de 30, plus 4 canons obusiers du calibre de 30. Total, 100 canons.

Vaisseaux de troisième rang, ou de 90. — La première batterie est armée de 26 canons du calibre de 30 (long), plus 4 canons obusiers du calibre de 80; la deuxième batterie est armée de 32 canons du calibre de 30 (court); les gaillards sont armés de 24 caronades du calibre de 30, plus 4 canons obusiers du calibre de 30. Total, 90 canons.

Vaisseaux de quatrième rang, ou de 80. — La première batterie est armée de 24 canons du calibre de 30 (long), plus 4 canons obusiers du calibre de 80; la deuxième batterie est armée de 30 canons du calibre de 30 (court); les gaillards sont armés de 18 caronades du calibre de 30, plus 4 canons obusiers du calibre de 30. Total, 80 canons. — Quelques vaisseaux de quatrième rang portent 82 canons.

Un document officiel porte aux chiffres suivants l'effectif des équipages et la valeur des coques supposées neuves.

Premier rang.	1 087 hommes.	1 280 600 fr.
Deuxième rang. . . .	915 —	1 115 500
Troisième rang. . . .	810 —	1 005 650
Quatrième rang. . . .	677 —	801 700

VARANGUE. C'est, dans un couple, la partie qui se trouve au fond du vaisseau et qui repose sur la contre-quille. C'est à l'extrémité supérieure, qui s'arrondit, que se joignent les autres pièces de bois, genoux et allonges qui achèvent la formation d'un couple. Il y a des varangues *plates, acculées, de fond, demi-acculées*. Les *varangues de porque* sont leurs pièces inférieures.

VAREUSE, sorte de chemise de toile très grosse, que le matelot met par-dessus ses vêtements pour les garantir du goudron, de la peinture, etc. La vareuse ne descend que très peu au-dessous des reins.

VARIATION. En terme de marine, on appelle variation de la boussole, de l'aiguille aimantée, ou du compas, la déviation de l'aiguille aimantée dans sa direction vers le nord. La variation varie suivant le lieu de la terre où l'on se trouve; on l'appelle nord-est ou nord-ouest, suivant que l'aiguille dévie du nord vers l'est ou vers l'ouest. — Le *compas de variation* est une boussole plus grande que les boussoles ordinaires, et qui sert au relèvement des astres quand ils sont à l'horizon, pour en conclure la variation de la boussole.

VÉLIQUE. On donne ce nom au point d'intersection de deux lignes, dont l'une est une verticale au centre de gravité de la surface de flottaison; et l'autre, la résultante de l'effort de l'eau sur la proue si le navire est droit. Le point vélique est la limite de l'effort du vent sur les voiles.

VENT, mouvement de l'air suivant une direction à laquelle on donne le nom de celle de l'aire de vent de la boussole qui lui est parallèle. *Vent frais, mou, forcé, maniable, bon, alisé, debout, sous vergue*, etc. Quand un objet relevé se trouve plus près de l'origine du vent que la perpendiculaire à la direction de l'aire de vent qui passe par le compas de relèvement, cet objet est *au vent à vous;* si c'est le contraire, il est *sous le vent*. Le bord du vent du navire, c'est celui des amures, ou qui est frappé par le vent au moment où l'on parle; l'autre est celui de *sous le vent*. En parlant des voiles, *vent dessus*, c'est celui qui agit sur le devant d'une voile et pousse le navire en arrière; *vent dedans*, quand il souffle dans la voile et fait marcher le bâtiment. Etre vent dessus, vent dedans, c'est être en panne Voy. d'ailleurs *Rose du compas* et *Rose des vents*.

VERGUE, grande pièce de bois servant à déployer, à étendre et à orienter les voiles d'un bâtiment. Les vergues d'un grand bâtiment sont au nombre de quatorze, toutes horizontales, à l'exception d'une seule. Les vergues sont faites avec une ou plusieurs pièces de bois de sapin.

VIBORD, grosse planche, posée de champ, qui borde et embrasse le pont supérieur; et qui lui sert de parapet.

VICE-AMIRAL (le) est placé hiérarchiquement entre le contre-amiral et l'amiral; il est assimilé au lieutenant-général de l'armée de terre.

VIGIE. Pendant le jour, à bord des bâtiments de guerre, on met des hommes en vigie à la tête des mâts, pour découvrir du plus loin possible les objets, et donner avis de ce qu'ils voient. La nuit, les vigies sont sur le beaupré, les bos-



(Vigie de la Hève, près du Havre.)

soirs et le couronnement, et de demi-heure en demi-heure ils crient : *Veille au bossoir! veille!* — Sur les côtes, on donne le même nom au poste de guetteurs chargés de signaler les bâtiments aperçus au large (voy. *Sémaphore*, p. 341). Notre gravure représente la vigie établie sur le cap de la Hève, près du Havre, où les signaux des guetteurs correspondent. (Voy. *Grève*, 1841, p. 342.) — On nomme aussi vigies des pointes de rochers au milieu des mers.

Virer. Virer de bord sous voiles, c'est changer d'amures, soit qu'on vire vent devant ou vent arrière. — On vire au cabestan pour lever l'ancre d'un bâtiment, c'est le faire tourner sur son axe. On dit virer sur l'ancre, virer à pic. — Virer un bâtiment en carène, en quille, c'est l'incliner sur un bord pour travailler à sa carène.

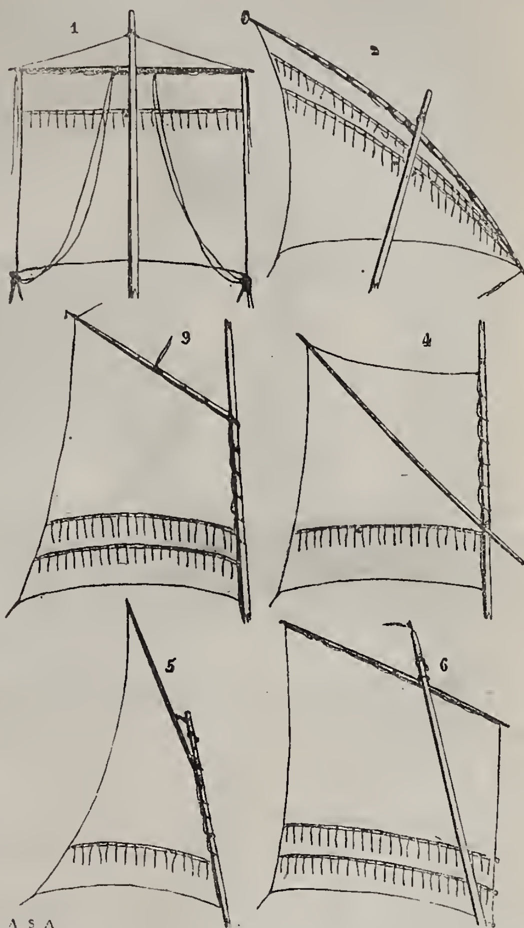
Vireveau, treuil horizontal placé sur l'avant des petits navires marchands pour leur tenir lieu de cabestan.

Virure, rang, file de bordages d'un bout à l'autre d'un vaisseau; c'est l'enveloppe du vaisseau, c'est son revêtement extérieur et intérieur. On dit *virure de bordage* et *virure de vaigres;* on abat une ou plusieurs virures en carène.

Vitonière, ferrure particulière du gouvernail d'un bâtiment, qu'on désigne aussi par le nom plus en usage d'*aiguillot*. Ce sont des gonds en cuivre ou en fer qui tiennent le gouvernail au bâtiment.

Vives-eaux, indication du temps des grandes marées; expression pour rendre la vivacité du montant de la mer aux époques des syzygies. C'est aussi le nom qu'on donne aux eaux vivement agitées sous les formes évidées du navire dans cette partie extrême, et dont l'action sur le gouvernail fait sa puissance.

Voile, assemblage de plusieurs largeurs de toile cousues ensemble, disposé sur un navire de manière à le faire marcher par la force du vent. On voit aussi des voiles en coton, en joncs, en roseaux fendus et nattés, en filaments de coco ou d'autres végétaux. Sur les grands bâtiments il y a un grand nombre de voiles, différentes de figure et de dimensions. Chaque voile a son nom, tel que grande voile, misaine, grand hunier, etc. Il y a six espèces de voiles (voy. notre gravure). La voile à trait carré (1), tout-à-fait carrée, ou plus large que haute, ou plus haute que large, ou plus étroite du haut que du bas, est quadrangulaire, et sa vergue fait un angle droit avec le mât qui la porte. C'est à cette espèce qu'appartient la plus grande partie des voiles des grands bâtiments; telles sont les basses voiles, les huniers, les perroquets et cacatois. (Voy. le brig marchand courant au plus près, 1840, p. 188; et la gabare, 1841, p. 340.) La voile latine (2) est triangulaire; elle est enverguée sur une antenne. C'est la voilure la plus ordinaire des petits bâtiments de la Méditerranée. (Voy. Chebecs, 1840, p. 325, et Tartane, 1842, p. 344.) Les focs, voiles que l'on oriente sur le mât de beaupré, et les voiles d'étai, hissées de même que les focs le long d'une draille, sont des voiles latines. La voile aurique (3) est à quatre pointes; elle est, d'un côté, lacée à son mât, et enverguée sur une petite vergue qu'on nomme corne. C'est la voile principale du sloop, du côtre, de la goëlette et du brigantin. (Voy. le Côtre, 1840, p. 328, et la Goëlette, 1841, p. 341.) On la nomme brigantine; le brig lui doit son nom. (Voy. le Brig marchand, 1840, p. 188.) Elle fait aussi partie de la voilure des bâtiments à trois mâts, où elle prend le nom de voile d'artimon (voy. la Gabare). La voile à livarde (4) est une voile aurique : elle s'oriente de même que la brigantine; elle est également lacée d'un côté à son mât, mais elle n'est point enverguée. L'angle supérieur de cette voile est diagonalement soutenu par une pièce de bois qu'on nomme livarde sur l'Océan, et baleston dans la Méditerranée (voy. le Koff, p. 157). On met aussi dans la classe des voiles auriques la voile de houari (5), dont la vergue est tellement apiquée qu'elle semble faire la continuation du mât, ce qui donne un peu à cette voile la figure d'une voile latine (voy. le Houari, p. 156). La voile à bourcet (6) est quadrangulaire; le point de drisse est au tiers de sa vergue, ce qui lui fait donner aussi le nom de voile au tiers. C'est la voilure du chasse-marée et du lougre (voy. le Lougre, p. 160), et celle dont on se sert le plus ordinairement pour les pe-



(1, Voile à trait carré. — 2, Voile latine. — 3, Voile aurique. 4, Voile à livarde. — 5, Voile de houari. — 6, Voile à bourcet, ou voile au tiers.)

tites embarcations (voy. la Barque de La Rochelle, 1840, p. 328, et la Péniche, 1842, p. 264). — Par voile, au figuré, on entend un navire; on découvre une voile dans telle direction; une flotte de tant de voiles. — L'atelier où l'on confectionne les voiles se nomme *voilerie*, et l'on donne le nom de *voilier* à l'ouvrier qui travaille à la confection des voiles. — On dit d'un bâtiment : *C'est un bon* ou *un mauvais voilier*, suivant qu'il marche bien ou mal; c'est un *fin voilier*, s'il est d'une marche supérieure.

Voilure, art de voiler un vaisseau; système de la voilure d'un vaisseau. On dit *voilure en brig*, *voilure en senau*, etc. — Quantité de voiles orientées sur un vaisseau. On dit être sous une voilure aisée, sous petite voilure, etc.

Volage. Un bateau est volage quand, son centre de gravité étant trop haut, il ne porte point la voile, et cède à la plus légère impulsion. — Une boussole est volage, quand elle sent trop vivement le mouvement du vaisseau dans une mer agitée.

Volée. C'est le feu de toute une batterie; la volée diffère de la bordée en ce que cette dernière est le feu de tous les canons du même bord.

Vrac (En), objets jetés précipitamment, sans ordre, pêle-mêle, dans un bateau, dans la cale. C'est presque le synonyme de *pagale* (voy. ce mot, p. 262).

Yacht, Yac ou Iaque, bâtiment de plaisance. Il n'a point de gréement particulier : on le grée en sloop, en côtre, en goëlette, etc., suivant ses dimensions; il y en a même de gréés en trois-mâts. Il ne se distingue, à l'extérieur, des navires dont on lui a donné la figure et le gréement, que par les soins tout particuliers qu'on a mis à le



(Yacht courant largue, vu par la hanche de tribord.)

construire et à l'équiper, et par la recherche de ses ornements. A l'intérieur, tout est disposé pour la plus grande commodité du propriétaire du yacht, qui s'en sert pour ses promenades et ses petits voyages comme à terre on se sert d'un carrosse. Notre gravure représente un yacht anglais gréé en sloop.

Yole, canot fort léger et très effilé, construit pour marcher à l'aviron plutôt qu'à la voile. Les yoles ne portent point de lourds fardeaux et sont d'une construction très fragile.



(Youyou courant grand largue, vu par la hanche de babord.)

Youyou, bateau chinois ordinairement habité par une famille, hommes, femmes et enfants, qui n'ont point d'autre demeure que cette embarcation, sur laquelle ils passent leur vie.

ORIGINES DU FRANÇAIS.

Le fondement, la substance même de la langue française, c'est le latin ; mais on y trouve, en outre, des mots celtiques, germaniques, ibériens, grecs, arabes, espagnols, italiens, etc.

Une règle indispensable à suivre dans les études étymologiques, c'est de ne se fier que très peu à la ressemblance des sons, mais bien plutôt aux sens présentés par les mots à différentes époques, et aux états intermédiaires par lesquels ils ont passé. La dissemblance des mots ne peut rien faire préjuger sur leur étymologie. Un exemple démontrera cette vérité.

Le mot latin *dies* a un son très différent du mot *jour;* cependant il est indubitable qu'il lui a donné naissance Voici comment : de *dies*, les Latins ont fait l'adjectif *diurnus*, qui a produit simultanément l'italien *diorno* (dgiorno), et l'ancien mot français *jor;* d'où est venu jour.

Un fait très important à considérer, c'est la permutation des lettres entre elles.

On ne peut soumettre à des règles fixes la permutation des voyelles, que l'on trouve mises à peu près indifféremment les unes pour les autres. Mais ce qui domine, c'est le changement des voyelles latines en diphthongues, et le plus souvent en diphthongues sourdes, comme *eu*, *au*, *our*, etc.

Voici le tableau de la transformation des consonnes.

B en *v*, C en *ch*, D en *t*, F quelquefois en *h*, G en *j*, L en *r*, *al* en *au*, *el* en *eu*, *ol* en *ou*, M en *n*, N en *l*, *r*, P en *b*, *v*, *f*, Qu en *gu*, S en *z*, *r*, T en *d*, V en *b*, *f*, W en *gu*.

De plus, dans le milieu des mots, B, C, D, P, T, V, se perdent habituellement.

Les mots commençant, dans les langues étrangères, par l'*s*, suivi d'une consonne, ont pris habituellement en français un *e* devant l'*s*. *Spiritus* a fait esprit. L'*s* lui-même a souvent disparu. Ainsi *studium* a fait d'abord estude, puis étude. *Spata* a fait espée, puis épée.

Souvent aussi un mot latin a donné naissance à deux mots français de son fort différents, mais de sens identiques. *Redemptio*, par exemple, a produit rançon et rédemption. Le premier s'est transmis par la bouche du peuple, le second nous est venu par les livres.

Le Million de faits.

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour qu'on s'amuse. Le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant tout le reste de la vie. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout, d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse; bien au contraire : les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissipés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

J.-B. Say.

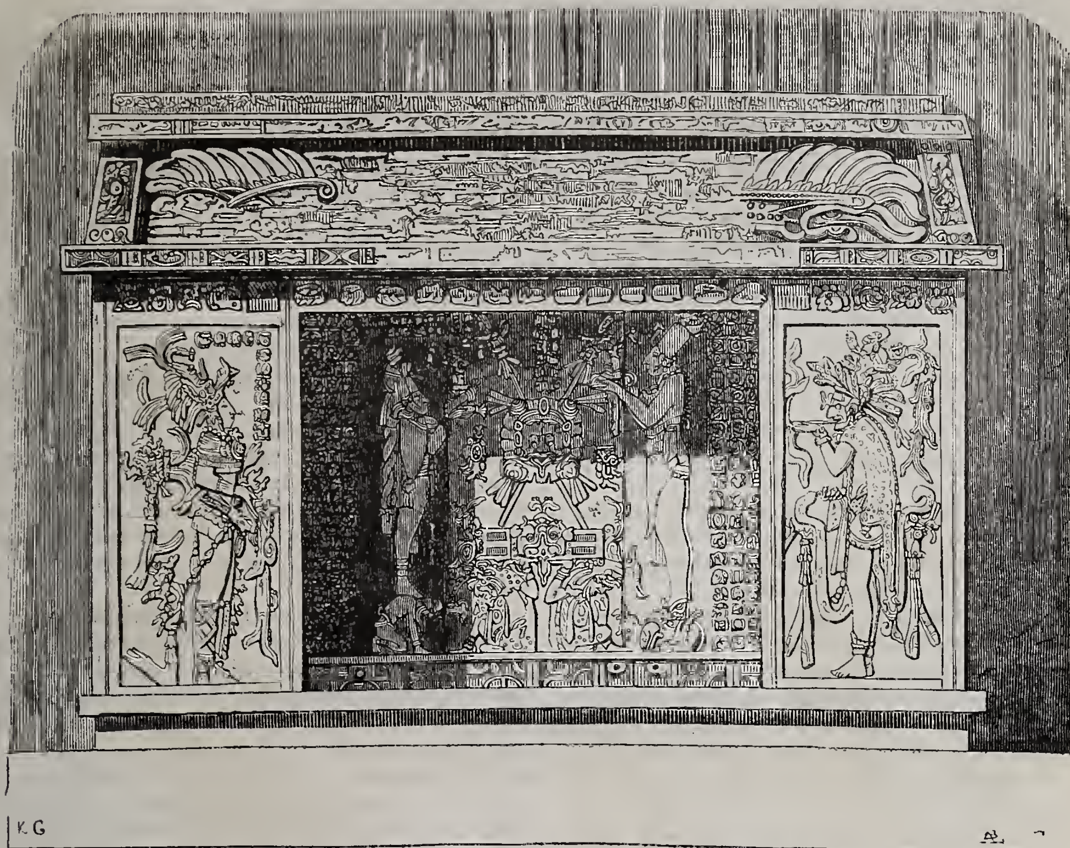
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UN AUTEL MEXICAIN

A PALENQUÉ.

(Voy., sur le Mexique, 1838, p. 339; 1840, p. 44.)



(Vue d'une sculpture mexicaine, d'après un dessin fait à Palenqué en 1840.)

Ce dessin est tiré d'un ouvrage publié en 1841 à New-York, sous le titre d'*Evénements de voyage dans l'Amérique centrale, le Chiapas et le Yucatan.* L'auteur, M. John Stephens, chargé par le président des Etats-Unis d'une mission spéciale près du gouvernement du Guatemala, quitta New-York le 3 octobre 1839, et après avoir suivi ses instructions, entreprit en 1840, dans le seul intérêt de l'art et de la science, une excursion à travers le Mexique. Sa description des ruines de Palenqué est l'une des parties les plus intéressantes de sa relation.

Palenqué est un village de la province de Chiapas, où se trouvent des restes d'anciens monuments jusqu'à ce jour très imparfaitement connus. Notre compatriote, M. C. Nebel, dans son bel ouvrage sur le Mexique, auquel nous avons fait quelques emprunts*, exprime le regret que l'on ne possède pas des dessins plus exacts des monuments de Palenqué, « qui, dit-il, commencent à fixer l'attention des archéologues. » Mais le gouvernement mexicain ne permet pas facilement l'accès de Palenqué. Il y a peu d'années, trois Belges, chargés d'une mission scientifique par leur gouvernement, sollicitèrent en vain l'autorisation d'aller étudier ces ruines. Les capitaines del Rio et Dupaix, envoyés par le gouvernement espagnol, ont à la vérité donné dans leurs ouvrages quelques dessins des constructions et des sculptures de Palenqué; mais M. Stephens et le dessinateur qui l'accompagnait, M. Catherwood, en ont publié un beaucoup plus grand nombre. L'édifice où se trouve la façade et l'espèce d'autel que représente notre gravure, avait notamment échappé à tous les voyageurs qui ont précédé M. Stephens. Cet édifice a pour base, comme les autres constructions de Palenqué, des degrés disposés en pyramide. Il a environ dix mètres en largeur et en profondeur. A l'intérieur sont deux galeries et plusieurs chambres. Sur le mur de celle du fond, faisant face à celle d'entrée, MM. Stephens et Catherwood ont découvert le curieux monument qui est sous les yeux de nos lecteurs. On ne voit dans le dessin que les ornements de la porte d'entrée, et à l'extrémité de la dernière chambre, l'autel. On n'a point tenu rigoureusement compte, et avec intention, de la perspective, parce qu'il fallait rapprocher de la lumière les détails sculptés du fond, afin qu'ils fussent suffisamment intelligibles.

Les figures sculptées aux deux côtés de la porte attirent d'abord l'attention par leur bizarrerie. La première, à droite, a une coiffure fort compliquée où l'on distingue cependant des feuilles de plantes, une fleur qui tombe en arrière, au milieu un bec et des yeux d'oiseau, et enfin, autant que l'on peut deviner, une tortue. Son vêtement principal est une peau de léopard ; aux poignets et aux chevilles sont des espèces de dentelles. Quant à l'instrument qu'il tient dans sa bouche, il est difficile de l'expliquer, à moins que l'on admette simplement que c'est un cigare, suivant une hypothèse singulière que nous ne faisons que répéter sans beaucoup de confiance.

L'autre figure, à gauche, a le profil que l'on rencontre le plus ordinairement dans les sculptures de Palenqué. Sa coiffure se compose d'un bouquet de plumes parmi lesquelles sont des poissons; au sommet est encore un poisson qu'un oiseau tient dans son bec. Ce personnage porte une

* 1840, p. 44.

sorte de collerette ou de palatine richement brodée, une large ceinture où est une tête d'animal, des sandales et des jambières. Il semble traîner derrière lui un être humain enchaîné.

La sculpture de l'autel n'est pas moins mystérieuse. Au centre est un masque hideux aux yeux hagards, à la langue pendante, fixée à deux bâtons croisés, dont les extrémités supérieures sont richement ornées, et dont les extrémités inférieures reposent sur une table que portent deux créatures humaines vêtues de peaux de léopard, accroupies et accablées sous le poids. Des deux côtés du masque sont deux grandes figures qui paraissent offrir en sacrifice à l'idole deux êtres vivants, peut-être des enfants, et peut-être aussi seulement des pâtes façonnées à l'imitation de l'homme. Ces deux principaux personnages, que l'on retrouve sous les mêmes costumes et les mêmes traits dans d'autres compositions sculptées, peuvent représenter des prêtres mexicains; à quelques égards, ils rappellent le style des statues égyptiennes. Sous leurs pieds, ils foulent deux êtres humains, dont l'un surtout est prosterné et entièrement affaissé.

La tablette est du reste couverte de figures hiéroglyphiques, que malheureusement on ne sait pas encore interpréter.

Ce que l'on a appris jusqu'ici sur la théogonie mexicaine se réduit à si peu de chose, qu'on ne peut s'attacher avec une foi absolue pour l'explication des monuments à aucune des conjectures mises en avant par les voyageurs et les érudits. A Palenqué, une autre tablette représente une croix au lieu des deux bâtons et du masque. Les ministres chrétiens du Mexique en ont conclu un peu hardiment que les anciens Mexicains avaient été initiés au christianisme soit par une révélation directe, soit par des communications avec le monde européen antérieures à la découverte du quinzième siècle.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite.—Voy. p. 349.)

ADOLESCENCE DE STILLING.

Un pasteur de ***, qui venait visiter quelquefois la famille Stilling, avait remarqué avec intérêt l'intelligence de Henri et son amour pour l'étude. Il engagea Wilhelm à envoyer son fils à l'école latine de Florenbourg. La famille tint conseil, et l'on décida, non sans peine, que l'on suivrait l'avis du pasteur. Il ne faudrait point, du reste, supposer qu'il y eût dans cette détermination aucun sentiment d'ambition ou d'orgueil. Ce ne pouvait pas être pour Henri un grand avantage de savoir le latin, dont l'usage a toujours été beaucoup plus répandu en Allemagne qu'en France. Un jeune homme pauvre pouvait être un très fort latiniste, sans se sentir sollicité à sortir de son village et à renoncer à l'humble profession de son père.

Henri avait moins de onze ans lorsqu'il commença à suivre les cours de l'école latine. Il ne cessa point pour cela d'habiter Tiefenbach. Le matin, de bonne heure, il prenait son sac, où se trouvaient, indépendamment des livres nécessaires, une tartine au beurre pour son dîner, l'Histoire des quatre fils d'Aymon ou toute autre semblable, et une flûte. Il partait aussitôt après déjeuner, et à peine était-il hors du village qu'il prenait son livre ou sa flûte pendant le reste du chemin. Comme il apprenait très facilement, il lui restait assez de temps pour lire de vieilles histoires. L'été il revenait chaque soir à la maison; l'hiver, seulement le samedi pour repartir le lundi matin. La route et l'école elle-même lui procurèrent bien des heures de plaisir. Souvent, après dîner, il rassemblait autour de lui une troupe d'enfants, et s'en allait avec eux dans la campagne : là, assis au bord d'un ruisseau, il se mettait à leur raconter toutes sortes de belles histoires; puis, quand sa provision était épuisée, il fallait que d'autres racontassent à leur tour.

Cependant le pasteur de *** ne le perdait point de vue. Il aurait voulu lui faire continuer ses études; mais la pauvreté de Wilhelm ne permettait point d'y songer. Il vint à son aide d'une autre manière, et, bien que Henri eût à peine quinze ans, il réussit à lui procurer une petite place fort modique de maître d'école à Zellberg. La joie que Henri en éprouva ne saurait s'exprimer : il ne pouvait attendre le jour de son installation. Zellberg est situé derrière la sommité du Giller; on y va en trois quarts d'heure de Tiefenbach en montant sans interruption. Dans les petits villages de cette contrée, l'école ne se tient que deux fois par semaine en été, le vendredi et le samedi. Stilling partait donc de Tiefenbach le vendredi matin au lever du soleil, et revenait le dimanche soir. Cette course avait pour lui un charme inexprimable, surtout lorsqu'il arrivait sur la hauteur avant le lever du soleil, et qu'il pouvait le voir sortir des collines boisées à l'horizon : un léger vent se jouait dans les boucles de ses cheveux, son cœur se fondait, souvent il versait des larmes. Les ruines du château de Geisenberg gisaient devant lui, à sa droite, et toutes les scènes qui s'y étaient passées entre son père et sa bienheureuse mère, entre lui-même et son père, repassaient devant ses yeux comme des ombres éclairées de la plus pure lumière. Henri pouvait rester là une heure entière à s'abandonner à toute sa sensibilité, perdant en quelque sorte la conscience de lui-même.

A Zellberg demeurait un chasseur nommé Kruger, très brave homme. C'avait été une joie pour lui de voir venir le jeune Stilling comme maître d'école dans son village, et il avait résolu de le prendre chez lui. Henri en fut bien aise, parce que le vieux Kruger avait beaucoup de livres rares dont il se proposait de bien profiter. Aussi la première chose qu'il fit fut de visiter la bibliothèque; il tomba sur un vieil in-folio contenant une traduction d'Homère en vers allemands. Transporté de joie, il baise le livre, le serre contre sa poitrine, l'emporte à son école, et le cache sous la table pour y lire aussi souvent qu'il lui serait possible. Il avait traduit Virgile à l'école latine, et avait entendu parler d'Homère suffisamment pour désirer avec ardeur de le lire une fois; et maintenant l'occasion s'offrait à lui d'elle-même. Il est difficile que l'Iliade ait jamais été lue avec plus de ravissement et d'attendrissement. Hector était son héros, Achille pas, Agamemnon encore moins. Il prenait entièrement le parti des Troyens, quoique Pâris avec son Hélène lui parût à peine digne qu'on fît mention de lui, principalement parce qu'il restait toujours à la maison, lui qui pourtant était la cause de la guerre. Nul ne lui inspirait plus de pitié que le vieux Priam. Les images et les peintures d'Homère étaient tellement selon son goût, qu'il ne pouvait s'empêcher de jubiler tout haut quand il rencontrait quelque image bien frappante et bien appropriée à son objet.

La méthode d'enseignement de Henri Stilling était singulière. Le matin, dès que les enfants étaient réunis, il priait avec eux et les instruisait sans livre dans les premiers éléments du christianisme. Puis il leur faisait lire à chacun un morceau de l'Écriture Sainte; ensuite il les encourageait à apprendre leur catéchisme, en leur promettant de leur raconter de belles histoires quand ils sauraient bien leurs leçons. Pendant ce temps, il leur préparait des modèles d'écriture; puis il les faisait tous lire encore une fois; et enfin il en venait à ses narrations, qui épuisèrent successivement tout ce qu'il avait jamais lu dans la Bible, dans l'Empereur Octavien, la Belle Maguelone, et autres livres semblables; il entreprit aussi de leur raconter la ruine de la royale ville de Troie. On ne saurait dire le zèle que les enfants mettaient à apprendre pour en venir de bonne heure aux histoires; mais s'ils avaient été mutins ou paresseux, le maître

ne racontait pas et lisait pour lui-même. Personne ne perdait à cette bizarre manière d'enseigner.

Il arriva toutefois que cette méthode déplut à quelques habitants. Ceux qui avaient la surveillance de l'école trouvèrent que Henri enseignait trop de choses aux enfants; mais lui, loin de se décourager, voulut leur apprendre en outre l'arithmétique et même la géométrie. C'était pour le coup une innovation trop hardie : un terrible orage se forma peu à peu sur la tête du jeune maître, et éclata vers l'automne.

Quinze jours avant la Saint-Martin, le plus âgé des anciens vint à l'école, et annonça à Stilling qu'il eût à retourner chez son père à la Saint-Martin. Ce fut un véritable coup de foudre pour le maître et pour les écoliers; ils se mirent tous ensemble à pleurer. Kruger et d'autres étaient furieux; ils frappaient du pied, et juraient que le pasteur ne leur ôterait pas leur régent. Mais Wilhelm Stilling, quoiqu'il fût aussi très fâché, jugea plus prudent de rappeler son fils chez lui. Henri partit donc accompagné de tous ses écoliers, et pleurant à chaudes larmes. Le lundi matin il reprit son ancienne place au coin de l'établi; la profession de tailleur lui était doublement à charge depuis qu'il avait goûté les douceurs de celle de maître d'école.

Mais les agitations de la vie de Henri Stilling ne faisaient que commencer : il devait être long-temps tour à tour attiré et repoussé par les événements. Quelques mois après son retour à Tiefenbach, Wilhelm reçut une lettre d'un homme riche nommé Steifmann, de Dorlingen, dans la Westphalie, qui demandait le jeune Stilling pour instituteur de ses enfants, à la condition qu'il admettrait à ses leçons tous les enfants du voisinage qui voudraient en profiter. Après avoir tenu un conseil de famille, où l'on hésita beaucoup, on laissa Henri partir.

Dorlingen est à une journée de marche de Tiefenbach. Peut-être que depuis cent ans aucun membre de la famille Stilling n'était allé aussi loin. Quelques jours avant le départ de Henri, tout était dans le deuil et les larmes; lui seul était joyeux intérieurement. Mais son contentement ne fut pas de longue durée; son esprit naïf et sa sensibilité allaient être soumis à de dures épreuves. Il arriva un soir assez tard à Dorlingen. Steifmann, sa femme, les enfants et les domestiques accoururent, et le toisèrent de la tête aux pieds pendant qu'il soupait. L'école commença le lundi suivant. Outre les trois garçons de Steifmann, il y vint successivement jusqu'à dix-huit gros gaillards, rudes et lourds, et une douzaine de jeunes filles du même acabit. Stilling ne savait trop par où commencer avec eux : tant de grossiers visages lui donnaient de l'anxiété. Cependant il essaya sa méthode accoutumée; il les fit prier, chanter, lire, et apprendre le catéchisme. Cela alla environ quinze jours; au bout de ce temps, ils essayèrent, tantôt l'un, tantôt l'autre, de faire des niches au maître. Celui-ci voulait en vain se montrer sévère; cela réussissait si mal, que le plus souvent, lorsqu'il punissait, l'écolier riait à gorge déployée et le maître pleurait. Ces scènes étaient le plus précieux amusement de M. Steifmann. Quand il entendait du bruit dans la chambre d'école, vite il accourait, ouvrait la porte, et se divertissait de tout son cœur. Cette conduite donna le dernier coup à Stilling; tout lui navrait le cœur. Hors de l'école, il n'avait pas une heure de jouissance. En fait de livres, il ne trouva guère qu'une vieille Bible de Bâle dont il examina curieusement les gravures sur bois. Dans la maison, personne ne lui montrait de la bienveillance; on le regardait comme un garçon simple et même stupide, parce qu'il ne comprenait pas leurs sottes plaisanteries.

Sur ces entrefaites, Henri reçut une lettre de son père, qui lui annonçait de la manière la plus affectueuse qu'il allait se remarier, et l'invitait pour le jour des noces. Arrivé à Tiefenbach, il fut reçu avec toutes sortes d'amitiés, surtout par Wilhelm, qui ne savait trop si son fils ne murmurerait pas un peu. Mais quand il le vit si serein, les larmes lui vinrent aux yeux, il se jeta à son cou, et lui dit : — Sois le bienvenu, mon Henri. — Mon père, je souhaite de tout mon cœur que vous soyez heureux, et je me réjouis que vous puissiez avoir, s'il plaît à Dieu, une consolation dans vos vieux jours. — Tu sais pourtant que j'ai amassé depuis mon veuvage cinq cents écus; j'aurais pu en amasser encore davantage, et tout cela aurait été pour toi si je ne me fusse pas remarié... — Ne pensons point à cela, mon père, et dites-moi si ma nouvelle mère ressemble à celle qui est maintenant dans le séjour des bienheureux. — Non, dit Wilhelm en se couvrant le visage des deux mains, mais c'est une brave femme.

Le lendemain il se rendit, avec son père et d'autres amis, à Leindorf pour la noce. Sa belle-mère le reçut avec beaucoup de tendresse; ils se plurent réciproquement, ce qui réjouit le cœur de Wilhelm. Henri raconta à ses parents tous ses chagrins. La mère était d'avis qu'il ne retournât pas à Dorlingen; mais Wilhelm dit : — Nous avons toujours dans la famille tenu notre parole; tu ne dois pas y manquer, il faut achever ton temps. Il retourna donc à Dorlingen, mais ses écoliers ne revinrent pas; le printemps approchait, et chacun travaillait à la campagne. Comme il n'avait point de leçons à donner, on lui faisait faire les ouvrages les plus vils d'un domestique, en sorte que son pain quotidien était bien amer.

Les valets de Steifmann avaient résolu de l'enivrer avant qu'il partît, pour se jouer de lui tout à leur aise. Un dimanche, au sortir de l'église, comme il faisait froid et qu'il y avait une heure de route à faire, l'un d'eux dit à l'autre : — Allons un peu nous chauffer avant de partir. Comme ils retournaient toujours ensemble à la maison, Stilling entra avec eux au cabaret, et s'assit derrière le poêle. On en vint à boire de l'eau-de-vie mêlée de sirop, et le maître d'école fut obligé de boire avec eux. Mais il remarqua bientôt où ils en voulaient venir; aussi avait-il soin de garder l'eau-de-vie dans sa bouche, et de la rejeter à la dérobée derrière le poêle. Les valets furent donc les premiers qui eurent la tête prise : dès lors ils ne firent plus attention à Stilling, et s'enivrèrent complétement; ensuite ils lui cherchèrent querelle, et il eut peine à s'échapper de leurs mains. Ayant payé son écot, il partit secrètement, et, de retour à la maison, il voulut raconter à M. Steifmann ce qui était arrivé; mais celui-ci ne fit qu'en rire, et parut regretter que le coup n'eût pas réussi.

Enfin Stilling partit. Il fut heureux de se retrouver chez ses parents à Leindorf. Il se remit à coudre et aussi à lire; il lisait pendant les repas, il lisait le dimanche. Au bout de quelques semaines survint le plus fort des travaux de la campagne. Wilhelm dut y employer son fils, et celui-ci, quoique assez grand et fort pour son âge, ne pouvait absolument pas s'y habituer. Dès qu'il se mettait à piocher ou à faucher, tous ses membres tremblaient, et il lui arrivait souvent de se jeter à terre de fatigue et de détresse. Ce genre de vie lui devint enfin insupportable; il versait des larmes amères, et suppliait Dieu d'avoir pitié de lui et de changer sa situation.

La suite à une autre livraison.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES
DES DÉPARTEMENTS.

(V. le Musée du Mans, 1841, p. 397; 1842, p. 91; — le Musée de Nantes, 1842, p. 228, 291, 324.)

MUSÉE D'ANGERS,
Département de Maine-et-Loire.

On sait que Louis XI, qui désirait l'abaissement de la noblesse, afin de substituer l'autorité royale à celle des seigneurs, s'aida surtout pour atteindre ce but de la bour-

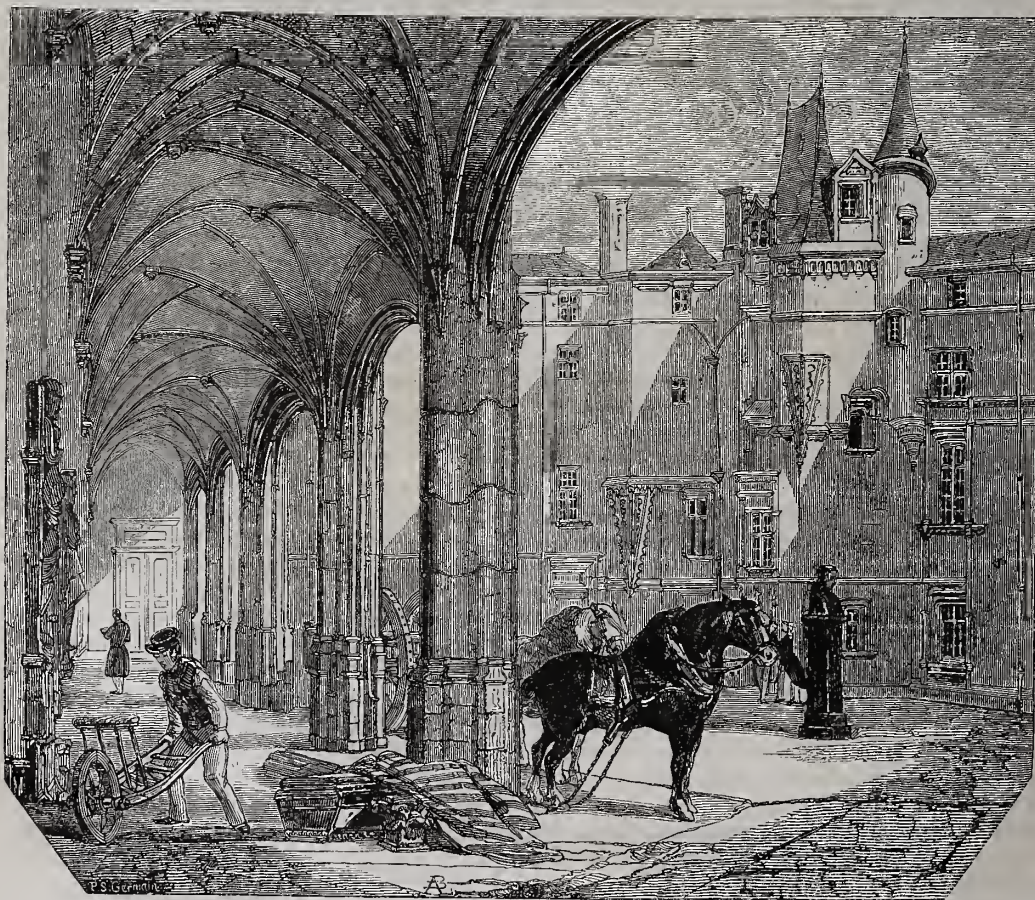
geoisie, à laquelle il accorda de nombreux priviléges, et dans certains cas l'ennoblissement. En mêlant ainsi aux gentilshommes des *intrus* qui lui devaient leur élévation, il brisait cette forte association qui avait si long-temps résisté à la royauté, et se créait pour ainsi dire des appuis dans le camp ennemi.

Ce fut dans ce but qu'il concéda, en 1474, à plusieurs villes du royaume, parmi lesquelles se trouvait Angers, une charte qui accordait la noblesse aux officiers municipaux, leur permettant « d'acquérir fiefs, jurisdictions, terres » et seigneuries noblement tenues. » Plus tard, Louis XIV révoqua ce privilége par le motif « que la plupart des offi- » ciers de ces villes ne pouvant satisfaire à la dépense qu'il » convient de faire pour soutenir la dignité de noblesse, » sont obligés d'abandonner leur commerce et de résider à » la campagne qu'ils peuplent d'une quantité de pauvres » nobles. » Mais sur les représentations qui lui furent faites, il révoqua cet édit en ce qui regardait Angers, et déclara par un nouvel arrêt, « que les maires de cette ville conti- » nueroient à être anoblis de droit par leur charge. »

La fortune de ces maires leur permettait, en effet, de *vivre sans déroger*, si l'on en juge par les témoignages d'opulence que quelques uns nous ont laissés. Nous n'en voulons pour preuve que le magnifique édifice dont nous donnons le dessin, et qui fut bâti par l'un d'eux au quinzième siècle.

Ce *logis*, ainsi que l'appellent les anciens titres, fut bâti par le sieur Olivier Barrault, bourgeois d'origine, mais élu maire trois fois, et comme tel élevé à la condition des gentilshommes. « Vous y voyez, dit M. Godard-Faultrier dans son bel ouvrage sur l'Anjou, l'ogive flamboyante dans toute sa grâce, la tourelle en fuseau, l'escalier à tige avec sa retombée de voûte en saule pleureur, de magnifiques manteaux de cheminées, ornés et sculptés, des poutres découpées en feuillages ou en animaux fantastiques, une cour d'honneur parée d'une riche galerie ogivale, des souterrains profonds, des fenêtres tapissées de feuillages, de pierre et de blasons. »

Olivier Barrault fit construire cet édifice, de 1497 à 1505, en belles pierres de taille, qui, de son nom, furent ensuite appelées *baraudes*. — Cette élégante demeure appartint plus tard à Marie de Médicis, qui l'habita quelque temps, et y plaça les Carmélites en 1629. Mais celles-ci le quittèrent bientôt, et M. de Vaugirault, alors évêque d'Angers, y établit le grand séminaire, et fit bâtir le second et le troisième étages dont l'architecture diffère de celle adoptée dans l'édifice primitif. Enfin, en 1796, le logis Barrault fut choisi pour les écoles centrales; on résolut d'y réunir tous les établissements de science et d'art, et l'architecte Roger fut chargé de l'approprier à cet objet. Ce fut alors que les fenêtres furent dépouillées de leur ancienne architecture gothique, que l'on scia les croix en pierre, et que les vitrages plombés furent remplacés par des croisées à petit bois, afin de laisser pénétrer plus de jour.



(Vue de la cour du Musée d'Angers, par M. Prosper Saint-Germain.)

Le Musée de peinture et de sculpture, la collection d'Histoire naturelle et la Bibliothèque, sont aujourd'hui réunis dans le *logis* Barrault.

Si, voulant suivre pour l'examen de ce musée une marche inverse de celle que l'on adopte le plus ordinairement, nous nous enquérons d'abord des toiles des peintres contemporains, nous devons, avant tout, nous arrêter devant une belle composition de M. Eugène Devéria, la *Mort de Jeanne d'Arc*.

Tout le monde connaît les circonstances * de cette lugubre

* Voy., sur Jeanne d'Arc, 1833, p. 141; 1834, p. 43 et 119.

tragédie qui eut lieu à Rouen, en présence de l'armée anglaise, le 30 mai 1431. M. Eugène Devéria a choisi le moment même de l'exécution. Jeanne est debout sur le bûcher qu'allument les bourreaux, et un vicaire lui présente la croix *qu'elle avait demandé à baiser.*

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image;
Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents;
Au pied de l'échafaud, sans changer de visage,
    Elle s'avançait à pas lents.
Tranquille elle y monta : quand, debout sur le faîte,
Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,
Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,
Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête,
    Et se prit à pleurer.

C. Delavigne.



(Musée d'Angers. — La Mort de Jeanne d'Arc, par Eugene Deveria.)

De grandes qualités recommandent ce tableau. Les expressions sont justes et variées. La lumière est habilement répandue, et fait valoir la richesse et l'harmonie de la couleur. M. Eugène Devéria, l'une des gloires d'une famille où le sentiment de l'art est inné, est peut-être aujourd'hui plus apprécié de la province qu'il ne l'est à Paris. Depuis long-temps éloigné de la capitale, il a beaucoup produit, mais n'a rien envoyé aux expositions du Louvre. Ses fresques d'Avignon, qui l'ont occupé pendant plusieurs années, et que les voyageurs admirent, même à leur retour d'Italie, auraient très certainement augmenté sa réputation si elles eussent décoré une des églises de Paris. Nous espérons avoir l'occasion de les décrire lorsque le moment sera venu de passer en revue les œuvres d'art de l'ancienne ville des papes.

Un autre tableau, l'*Arabe pleurant son coursier*, par Mauzaisse, est une traduction énergique des vers bien connus de Millevoye :

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sur les sables mouvants.
Du meurtrier j'ai puni l'insolence :
Sa tête horrible aussitôt a roulé;
J'ai dans son sang désaltéré ma lance,
Et sous mes pieds je l'ai long-temps foulé;
Puis, contemplant mon coursier sans haleine,
Morne et pensif je l'appelai trois fois,
Hélas! en vain; il fut sourd à ma voix,
Et j'élevai sa tombe dans la plaine.

Joseph reconnu par ses frères, de Gérard; et *Romulus faisant tuer Tatius*, de Girodet, sont des souvenirs biographiques plutôt que des œuvres d'art. Ces tableaux va-

lurent un prix à chacun de ces peintres, et sont pour ainsi dire leurs points de départ : celui de Girodet est incontestablement mieux composé et plus étudié que celui de Gérard.

On a adjoint au Musée d'Angers une salle de sculpture appelée *Galerie David*. Elle renferme tous les ouvrages de cet artiste, offerts par lui à sa ville natale *.

La fin à une prochaine livraison.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 354, 365, 370.)

§ 4.

L'iourte de Rosow était assez grande pour recevoir sans peine un nouvel hôte. Le jeune homme indiqua près du foyer une place pour Vulcain, installa le maître d'écriture dans la pièce la plus commode, et l'engagea à prendre du repos. Mais Godureau déclara qu'il voulait contribuer pour sa part au travail commun, et il se chargea de tout l'intérieur, tandis que Nicolas continuait à s'occuper de la chasse et de la pêche.

Il résulta de cette division de main-d'œuvre un ordre et une aisance qui surprirent Rosow, et dont il rapporta tout l'honneur à son associé.

Mais les efforts de celui-ci pour le bien-être de Rosow étaient le moindre de ses soucis; il désirait et espérait pouvoir lui donner une plus importante preuve de sa reconnaissance.

Témoin des sombres tristesses qui s'emparaient quelquefois du jeune homme malgré tout son courage, et devinant les souvenirs involontaires qui le reportaient par instants dans sa patrie, au milieu de ses amis, il songeait sans cesse aux moyens de faire réparer l'injustice commise à son égard.

Quoi qu'on lui eût dit, et malgré plus d'une expérience, il n'avait pu renoncer au projet de faire parvenir une réclamation à Saint-Pétersbourg. Sans en rien dire à Nicolas Rosow, il se mit donc à rédiger une requête détaillée en sa faveur, recommençant vingt fois pour la rendre plus claire, plus irrésistible, et épuisant à l'écrire toutes les ressources de son talent calligraphique. Une fois achevée, il la renferma soigneusement dans une bourse de cuir qu'il portait toujours sur lui, attendant du hasard une occasion favorable pour la faire parvenir à l'impératrice.

Cependant l'hiver était venu, et la neige couvrait la terre. Nicolas, qui se rendait assez souvent aux villages voisins, revint un jour avec un ordre adressé à Godureau, et qui lui avait été remis par un des cosaques du gouverneur. Le maître d'écriture était mandé à Beresov pour expliquer son changement de domicile, dont il avait négligé de demander l'autorisation.

Il fut d'abord effrayé de cette sommation; mais Nicolas l'assura que moyennant quelques fourrures tout pourrait s'arranger avec le commandant Lerfosbourg, et il fut convenu qu'ils partiraient ensemble, dès le lendemain, pour Beresov.

Le lendemain, en effet, tous deux revêtirent l'équipement d'hiver pour se mettre en route. Ils commencèrent par chausser une paire de *souliers de neige*, formés de deux planches ayant six pieds de long sur six pouces de large, légèrement courbées vers la terre, et pointues aux deux extrémités. Ils mirent ensuite en bandoulière une hache pour s'ouvrir un chemin dans les bois ou briser la glace, une *lopatkas*** pour balayer la neige, et un sac de peau d'esturgeon rempli de *porsa**. Enfin ils s'armèrent d'un bâton ferré, garni, à six pouces de terre, d'un large rond de bois qui devait l'empêcher d'enfoncer dans la neige. Ainsi fournis de tout ce qui leur était nécessaire, ils partirent suivis de Vulcain, qui marchait silencieux et la tête basse.

Mais à peine furent-ils en chemin que la neige commença à tomber en larges flocons. L'air était calme et froid; les *bobacs* ou marmottes de Sibérie rentraient dans les fentes des rochers en sifflant; et lorsqu'ils passèrent devant les iourtes ostiaks, les chiens gardèrent le silence.

Rosow parut inquiet de ces signes, qui annoncent habituellement l'orage.

— Nous aurions mieux fait de retarder ce voyage, dit-il en cherchant à observer le ciel terne et blafard; je crains le *pourga***.

— Peut-être pourrons-nous gagner auparavant Beresov, répliqua Godureau.

— J'en doute; voyez cet horizon... En tous cas, hâtons-nous; car si la nuit nous surprenait dans la campagne, nous risquerions fort de ne plus revoir le jour.

Tous deux pressèrent le pas; mais malgré leurs *raquettes**** ils avançaient difficilement. La campagne était silencieuse et déserte. A peine si les iourtes, fermées et ensevelies sous leur linceul d'hiver, trahissaient de loin en loin leur existence par une légère fumée. Bientôt même Godureau et Nicolas cessèrent d'en rencontrer. La neige, qui tombait toujours plus serrée, formait d'ailleurs une sorte de nuage qui interceptait la clarté du jour. Deux ou trois fois nos voyageurs crurent apercevoir, dans cette obscurité, des traîneaux qui passaient, emportés par des chevaux ou par des rennes; mais ce fut quelque chose de rapide et d'incertain comme une vision.

Leur marche devenait de plus en plus lente; le jour finit par disparaître, et le vent commença à s'élever. La neige tourbillonnait épaisse et glacée. Godureau, qui avait jusqu'alors marché en silence, s'arrêta haletant, et, portant les deux mains à son visage demi gelé :

— Je suis à bout! dit-il à Rosow.

— Encore un peu de courage, répliqua le jeune homme; au premier bois de sapins nous ferons halte... Vite, vite, père Godureau, car le *pourga* est sur nos talons!

Le vieillard fit un effort, et continua quelque temps à côté de Nicolas. Mais la nuit était venue, et la bise soufflait avec rage.

Nos deux voyageurs suivaient la lisière d'un ravin en se retenant à leurs bâtons ferrés, lorsqu'un cri retentit au milieu des sourds gémissements de l'orage. Tous deux s'arrêtèrent.

— Avez-vous entendu? demanda Rosow.

— C'était un appel.

— De ce côté.

— Presque à nos pieds.

— Ecoutez!

Le même cri retentit de nouveau.

— C'est une voix humaine! dit Rosow vivement.

— Ne voyez-vous point quelque chose près de ce bouleau? ajouta le vieux maître d'écriture.

Rosow avança vers l'objet indiqué.

— C'est un traîneau dont les courroies sont brisées, dit-il.

— Le voyageur qui le montait aura été précipité au fond du ravin.

— Il faut que nous l'en tirions!

— Mais le moyen d'arriver jusqu'à lui?

Comme Godureau faisait cette question, Vulcain, qui s'était penché sur le précipice en flairant l'air, se mit à aboyer.

* Voyez plusieurs dessins d'après les œuvres de M. David d'Angers, 1837, p. 33 et 319; 1839, p. 33, 276, 348; etc.

** Pelle de bois.

* Poisson séché au soleil et broyé en farine.

** Orage de neige.

*** Souliers de neige.

— Voyez, votre barbet sent quelqu'un, dit Nicolas.

— En effet, on dirait qu'il veut descendre. Ici, Vulcain!

— Laissez, il peut nous conduire.

Le chien ne tarda pas, effectivement, à se frayer une route sur la pente du ravin en s'aidant de quelques saillies, et les deux voyageurs le suivirent.

Mais, arrivés vers le milieu du précipice, ils furent arrêtés par un talus de glace escarpé et glissant qu'il était impossible de descendre; il fallut y tailler un escalier à coups de hache. Enfin, parvenus au fond de la fissure, ils aperçurent un homme à demi englouti sous la neige : c'était le receveur Michel Kitzoff.

Celui-ci fut presque effrayé lorsqu'il reconnut ses sauveurs; cependant il se rassura en voyant leur empressement à le secourir. Sa chute avait été aussi heureuse que possible, et ses blessures se bornaient à des meurtrissures. Les deux bannis le remirent sur pied et l'aidèrent à sortir du ravin ; mais lorsqu'ils arrivèrent au sommet de la pente, un tourbillon de neige faillit les rejeter dans le précipice. Il y eut un moment où Nicolas lui-même demeura indécis et épouvanté. Le *pourga* régnait dans toute sa violence, et l'obscurité était si profonde qu'aucun d'eux n'apercevait son compagnon, même en le touchant. Michel Kitzoff se mit à pousser des cris d'effroi mêlés de lamentations et de prières. Mais Rosow, qui avait repris presque aussitôt sa présence d'esprit, lui imposa silence.

— Demeure entre nous deux et tais-toi! dit-il brusquement; tes plaintes ne peuvent servir à personne, et tu ne cours point d'autre danger que nous.

— Si l'on rentrait dans le ravin, il pourrait nous servir d'abri, observa le vieux maître d'écriture.

— Dites plutôt de tombeau, reprit Nicolas; demain la neige aura rempli cet abîme, et aucune force humaine ne pourrait nous en retirer.

— Que faire alors?

— Gagner une forêt, si nous pouvons en rencontrer.

— Essayons, dit Godureau, auquel le péril avait rendu une vigueur momentanée.

Tous trois se mirent en marche. L'intensité du *pourga*, loin de décroître, semblait redoubler à chaque instant, mais sans bruit et pour ainsi dire sans avertissement. On n'entendait ni murmure de vents, ni grondements de tonnerre, ni rumeurs de torrents éloignés; tout était muet, sourd, immobile.

Les deux bannis et leur compagnon continuèrent quelque temps à s'avancer au hasard, à demi suffoqués par la neige. Enfin Nicolas, qui marchait devant, s'arrêta tout-à-coup.

— Nous approchons d'un abri! s'écria-t-il.

— Comment le sais-tu? demanda Kitzoff.

— Ne sens-tu pas que le tourbillon a ici moins de force?

— En effet.

— Il faut que nous ayons à droite une montagne ou une forêt qui nous garantisse.

— Vite alors, tournons à droite.

A peine eurent-ils fait quelques pas dans cette nouvelle direction qu'ils respirèrent plus librement. A mesure qu'ils avançaient la neige s'éclaircissait; enfin elle cessa ; ils étaient arrivés à la lisière d'une épaisse forêt de sapins.

Une lueur qu'ils aperçurent à travers les arbres leur fit presser le pas dans l'espoir de trouver une habitation. Ils arrivèrent à une clairière au milieu de laquelle s'élevait en effet une iourte en ruines. Elle était ouverte, et éclairée par les restes d'un feu presque consumé; mais il était facile de la reconnaître, à l'absence de tout meuble, pour une de ces cabanes de refuge destinées aux voyageurs égarés ou surpris par l'orage.

Nicolas et ses compagnons se réjouirent d'une rencontre qui leur permettait d'attendre le jour à l'abri et sans danger; mais Godureau, qui avait eu besoin jusqu'à ce moment de toute son attention et de toutes ses forces pour suivre ses compagnons, se rappela alors Vulcain et s'aperçut qu'il n'était point avec eux.

Cette découverte causa au vieux professeur un véritable désespoir. Il courut à la lisière du bois, et se mit à appeler son chien avec toutes les inflexions que le barbet avait l'habitude de reconnaître; ce fut en vain. Le vieillard désolé voulait, malgré sa fatigue, retourner sur ses pas; mais Rosow s'y opposa énergiquement, et le ramena presque de force dans la iourte de refuge.

Michel Kitzoff s'y était déjà établi devant le feu sur un lit de ramées. Bien que sa chute eût laissé tous ses membres endoloris, il se sentait disposé à prendre quelque nourriture, et demanda à Rosow un peu de *porsa*, qu'il délaya avec de la neige dans une tasse de cuir. Le jeune homme engagea Godureau à en faire autant; mais la perte de son chien avait ôté à celui-ci tout appétit et tout courage. Nicolas tâcha de le consoler, en lui faisant espérer que Vulcain pourrait être retrouvé le lendemain; puis, étendant à terre des branches de sapin, il se coucha à côté du receveur et s'endormit.

La suite à une autre livraison.

Places de guerre nommées FERMETÉS *ou* FERTÉS.

Dans les Annales de Metz on lit que le nom de *firmitates* était donné aux places de guerre destinées plutôt à arrêter l'ennemi qu'à loger les habitants. Ces places furent longtemps depuis appelées en français des *fermetés* et ensuite des *fertés*. C'est de là qu'aujourd'hui encore quelques bourgs ou villes portent le nom de *La Ferté*, comme La Ferté-Bernard, La Ferté-sur-Aube, La Ferté-sous-Jouarre, etc. C'étaient des châteaux fortifiés de tours avec un donjon.

JEU DU PAPEGUAY.

Le jeu du papeguay, qu'on pourrait assez justement appeler *le Tournoi de la bourgeoisie*, remonte au commencement du quatorzième siècle. C'était un tir à l'arc, à l'arbalète ou à l'arquebuse, dont le vainqueur prenait le titre de roi, et avait droit à certaines exemptions. Dès le quinzième siècle, on le trouve en usage dans la plupart des provinces de France, en Bretagne, en Dauphiné, en Provence, en Gascogne, tantôt sous ce nom, tantôt sous celui de tir à l'arbalète, et aujourd'hui encore nous l'avons vu conservé dans quelques petites villes, dans le Soissonnais, par exemple, par des compagnies organisées militairement sous le nom de *compagnie de l'arc*. Au quinzième siècle, cette coutume encouragée par les rois de France, dans le but d'engager l'élite des bons citoyens à apprendre l'exercice de l'arbalète, de l'arc et l'arquebuse, avait donné lieu à la formation dans chaque province de corporations assez puissantes, et jouissant de priviléges assez considérables. Celle sur laquelle nous avons trouvé le plus de renseignements est la compagnie des chevaliers du papeguay de Nantes. Elle avait été créée par les ducs de Bretagne et confirmée par les rois de France depuis la réunion. Des ordonnances rendues en 1407 et 1471 avaient accordé à celui qui abattrait une fois le papegault l'affranchissement des tailles, aides, dons, emprunts, quêts, arrière-quêts, gardes de portes, et de tous autres subsides personnels, avec attribution de noblesse héréditaire, place et rang aux états, à celui qui l'abattrait trois fois.

Ces compagnies se composaient de l'élite de la bourgeoisie; la noblesse toutefois ne dédaignait pas de s'y faire incorporer. Nous avons retrouvé dans la vie de Duguesclin, qu'il avait remporté dans sa jeunesse, au champ Jaquet, à Rennes, le prix de papeguay et de la lance. Plus tard, en 1547, nous trouvons une ordonnance qui interdit

aux prêtres la faculté de s'enrôler parmi les chevaliers du papeguay. Enfin des priviléges postérieurs de la compagnie de Nantes portaient qu'il n'y avait que les gouverneurs, présidents et seigneurs de la cour, et messieurs des comptes qui pourraient y tirer sans faire le serment ordinaire.

Les exercices du papeguay avaient lieu presque toute l'année, ordinairement le premier dimanche de chaque mois. Mais les fêtes de la compagnie n'avaient lieu qu'une fois l'an, dans quelques provinces, au mois de mars; dans d'autres, au mois de mai. A cette époque, les chevaliers se réunissaient quatre dimanches de suite pour tirer le joyau, et le vainqueur de chaque journée tirait toujours le premier à la journée suivante.

On élevait sur une tour un mât soutenu de chaque côté par des haubans, on plaçait l'oiseau sur l'extrémité, et on le tirait d'en bas presque perpendiculairement.

Le costume a varié avec les époques; il consistait, en 1668, en un haut-de-chausse large et plissé avec boucles retombant de la ceinture, ceinture de buffle, petite veste ou justaucorps, manches courtes avec bouffantes sur l'avant-bras, manches de chemises serrant le poignet, et chapeau de forme ronde et basse à bords plats.

Dans un règlement de 1728, nous trouvons le costume suivant de rigueur. — Officiers : Habit de drap écarlate en surtout, bordé d'un galon d'or. — Brigadiers : Même habit, galon d'or sur la manche et la poche.— Chevaliers : Même habit simple, chapeau bordé d'un galon avec cocarde blanche.

Bien que l'usage de ce tir à l'arbalète se soit conservé jusqu'à notre époque, dès le milieu du dix-septième siècle, on avait enlevé à la plupart des compagnies leurs priviléges les plus importants; aujourd'hui il ne leur en reste plus d'aucune sorte.

Quant à l'étymologie du mot papeguay, papegay ou papegault, nous ne pouvons être d'accord avec un critique qui fait venir papegault du mot grec *papoikos*, jeu de nos ancêtres, ou de *padoikos*, jeu de l'arc, et qui trouve ainsi l'occasion de faire remonter le jeu du papeguay aux Troyens, et d'en trouver la description dans un chant de l'Iliade. Avec toute l'humilité convenable, nous croyons la suivante préférable. Les Italiens appellent le perroquet *papagallo ;* les Espagnols *papagayo*. Chez nous-mêmes, au douzième siècle, papegault ne signifiait rien autre chose; au moins doit-on tirer cette conséquence de la description suivante du papegault que nous avons trouvée dans un manuscrit de cette époque : « Papegault est un oiseau vert, mais son bec et ses pieds sont rouges et a plus grande langue et plus lee (déliée) que nul oiseau, parquoi il dit paroles articulées en semblance d'omme, se on lui ensaigne de sa jouvence, dedans le second an de son âge, etc. » C'en est assez, je crois, pour qu'on soit forcé de reconnaître qu'au moyen-âge le papegault n'était rien autre chose que le perroquet.



(Anciennes coutumes en France. — Retour du vainqueur au Jeu du Papeguay, d'après un des in du siècle dernier par Mariette.)

Maintenant, qu'on se rappelle que dans tous les tirs à l'arc l'oiseau était le plus souvent en bois et en carton, presque toujours peint en vert, et sinon imitant parfaitement le perroquet, ayant au moins la prétention de lui ressembler. Toutes ces considérations seront plus que suffisantes pour faire admettre que jeu du papegault signifiait jeu du perroquet, et que ce jeu s'appelait ainsi, parce que l'oiseau qui servait de but aux tireurs avait été peut-être dans l'origine un perroquet véritable.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ALGÉRIE.

(Voy. 1840 : Mazagran, p. 129; Constantine, p. 249; Milianah, p. 377; — 1841 : Scherschell, p. 9; Mascara, 129.)

TLEMSEN.



(Vue de Tlemsen, d'après un dessin de M. le capitaine Genet. — Gravure, par Wiesener.)

Tlemsen ou Tlemcen (que l'on écrit aussi Tlémecen, Trémecen et Télemsan) est une ville importante de l'Algérie, à 48 kilomètres de la mer, et à 80 environ sud-ouest d'Oran, dans la province de ce nom. Elle occupe une admirable position qui domine tout le pays compris entre le cours inférieur de l'Isser, la Tafna et la frontière de Maroc : on lui donne souvent le surnom de *Bab-el-Gharb* (Porte du Couchant). Elle faisait autrefois partie de la Mauritanie Césarienne. Les Romains s'y établirent, et la nommèrent *Tremis* ou *Tremici Colonia*. Les Arabes, dont l'exagération habituelle inspire la défiance, prétendent qu'elle a renfermé jusqu'à 150 000 habitants ; son contour total, qui a de cinq à six mille mètres de développement, permet toutefois d'ajouter quelque foi à cette assertion.

La ville est mal percée; les rues, étroites, sont souvent couvertes de treilles et toujours rafraîchies par de nombreuses fontaines. Les maisons n'ont qu'un étage et sont pour la plupart couvertes en terrasse; quelques unes, comme à Alger, communiquent par des voûtes jetées d'un côté de rue à l'autre. Elles sont bâties en briques, en moellous, en pisé. Quoique la chaux ne soit pas rare, on ne l'applique pas extérieurement; ce qui donne à la ville un aspect triste et sombre. On y compte un assez grand nombre de mosquées.

La citadelle de Tlemsen, nommée *Méchouar*, située au sud de la ville, est de forme rectangulaire d'environ 460 mètres sur 280 mètres; ses longues faces sont parallèles à la montagne; le mur qui l'entoure est en pisé avec banquettes et larges créneaux; il n'y a pas de fossé; elle est percée de deux portes. Il existe dans l'intérieur une centaine de maisons et une mosquée.

A l'ouest de Tlemsen, à une distance de 1,600 mètres, et à peu près au niveau du Méchouar, est une vaste enceinte carrée, nommée *Manssourah.* D'après une tradition conservée dans le pays, en 1185, le sultan Noir ayant résolu de s'emparer de Tlemsen, partit de Fez avec une armée nombreuse, et vint s'établir aux environs de la ville, qu'il assiégea pendant plus de sept ans. Forcé de renoncer à la prendre, il se retira, ne laissant d'autre vestige que cette enceinte, qui lui servait probablement de camp retranché.

Voisine de l'empire de Maroc, dont la limite n'est qu'à douze heures de marche, voisine également du désert, qui n'en est guère plus éloigné, Tlemsen est l'entrepôt naturel, et en quelque sorte obligé, des caravanes venant de Fez. Elles y apportent des cotons, des épiceries, des soieries, des babouches, des maroquins, quelques armes, particulièrement des sabres et des bois de fusil, ainsi que des draps ordinaires venant de Gibraltar. Le désert fournit entre autres produits des plumes d'autruche, des laines, de l'ivoire.

Après l'expédition du 26 novembre au 8 décembre 1835, qui fit tomber Mascara en notre pouvoir (voy. 1841, p. 129-130), l'armée marcha sur Tlemsen, et y fit son entrée, le 13 janvier 1836, à une heure. Mais, le 12 juillet 1837, nos soldats l'évacuèrent en vertu du traité conclu à la Tafna, le 30 mai 1837, entre le général Bugeaud

et Abd-el-Kader, et qui cédait à l'émir la ville de Tlemsen, le Méchouar, et les canons qui étaient anciennement dans cette dernière citadelle.

Par suite de la reprise des hostilités et de l'annulation du traité, Tlemsen a été de nouveau occupée, le 30 janvier 1842, par les troupes françaises, sous la conduite du gouverneur-général de l'Algérie. A leur arrivée, toutes les maisons étaient en partie détruites; elles n'avaient plus une seule porte. Les rues, déjà fort étroites, étaient remplies de décombres. Seule de tous les établissements, la fonderie de canons était restée debout dans le Méchouar. Quelques maisons avaient cependant conservé leurs terrasses; les troupes s'y sont abritées tant bien que mal. Les décombres ont été bientôt enlevés, et l'on a travaillé sur-le-champ à une installation permanente. Le général Bedeau a été appelé, le 15 février, au commandement de la colonne et du territoire de Tlemsen, où quatre compagnies de milice indigène ont été formées. Six pièces de canon fondues dans cette ville ont été enlevées au Méchouar, transportées à Alger et mises en batterie sur la place du Gouvernement, comme gage éloquent des succès remportés contre Abd-el-Kader.

Depuis, Tlemsen a été relevée de ses ruines. Le général Bedeau a su y créer pour sa division des logements convenables : un bel hôpital de 400 lits ; une manutention avec tous ses accessoires, tels que fours, panneterie, magasin à farine et chambres à bluttoir; des hangars-écuries pour mettre à couvert chevaux, mulets et bœufs; de vastes magasins capables de contenir dix mois de vivres pour quatre mille hommes; enfin toutes les ressources nécessaires à une place éloignée du littoral.

ETUDE SUR LA SCULPTURE EN FRANCE.

UTILITÉ DE CETTE ÉTUDE. — ÉLÉMENTS D'UNE CLASSIFICATION.

(Fin. — Voy. p. 361.)

Si des figures humaines nous passons à l'examen des ornements empruntés au règne végétal et animal, nous y trouverons parfois une grâce, une variété et une originalité qui dépassent les prévisions de l'imagination la plus hardie. Consoles, archivoltes et voussures des portails, colonnes et jambages se parent de plantes et de fruits où s'accrochent les monstres, où ricanent des figures sataniques. Tout fleurit, tout s'épanouit au soleil de la foi. Les ferrures des portes saintes elles-mêmes ont germé, et les petits oiseaux y chantent l'Auteur de la vie sans craindre la gueule béante des monstres qui voudraient bien les dévorer.

Ces créations brillèrent surtout au douzième siècle, et c'est contre elles que paraît dirigée une des plus éloquentes invectives de saint Bernard. « Mais dans les cloîtres, devant les frères occupés à lire, à quoi servent ces monstruosités ridicules, ces sortes d'admirables beautés difformes, ou ces belles difformités? Que font là ces singes immondes, et ces farouches lions, et ces monstrueux centaures, et ces moitiés d'hommes, et ces tigres tachetés, et ces soldats combattants, et ces chasseurs sonnant du cor? Vous pourrez voir plusieurs corps sous une seule tête, et plusieurs têtes sous un seul corps. Là un quadrupède a une queue de serpent, et ici un poisson a la tête d'un quadrupède ; là un monstre est cheval par-devant, chèvre par-derrière; ici un animal à cornes traîne la croupe d'un cheval; enfin de toutes parts apparaît une variété de formes si féconde, si étonnante, qu'il est plus attrayant de lire les marbres que les volumes. »

Toutes ces sculptures si laborieusement exécutées avaient-elles une signification? Seraient-elles la continuation du symbolisme inspiré par le christianisme, ou bien n'y faudrait-il voir que des caprices sans portée, créations bizarres de bizarres imaginations? — La question est complexe, et demanderait, pour être traitée convenablement, des développements qui ne sauraient ici trouver place.

Nous le dirons cependant, saint Bernard, dont on a invoqué l'autorité pour nier le symbolisme, ne serait qu'une exception illustre, et sa réprobation ne s'arrêterait pas aux abus, elle frapperait aussi un usage légitime. Dans tous les temps, l'Eglise attacha le plus grand prix aux moyens qu'offraient les arts de parler par les sens à l'intelligence et à l'imagination des peuples. Il nous serait facile d'entasser les textes; et depuis le pape Grégoire II, qui réfuta les iconoclastes, jusqu'au concile de Constantinople, qui condamna leurs erreurs, depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'au curé Odard Moslé, cité dans ce recueil, le langage de l'Eglise fut uniforme : les images sont le livre des illettrés. Nos églises sont ornées de figures, dit le concile Quinisexte, pour l'enseignement et l'émotion des peuples. C'est le livre des simples, dit saint Paulin de Nole (*idiotarum libri*); cette pensée est répétée sous mille formes dans tous les temps par tous les docteurs catholiques. Et a-t-on pu penser que, lorsque sous la direction de pieux pontifes s'élevaient ces édifices romans et même gothiques, qui sont encore l'admiration de notre âge, toute une partie notable de leur décoration ait été ainsi sacrifiée à des ornements insignifiants et futiles? C'était le temps où les architectes, presque tous sculpteurs, appartenaient à des congrégations pieuses, et le plus souvent à des ordres religieux; c'était le temps où un architecte canonisé, le B. Yves de Chartres, prononçait son sermon sur la dédicace, sermon où il symbolise jusqu'au mortier, dont il fait l'emblème de la charité; c'était le temps où Hugues de Saint-Victor écrivait : « Donnez à toutes les parties d'une église une signification symbolique, car il n'y a là rien d'inutile. » Est-il croyable que l'art, dans une partie si importante, n'ait pas reflété les croyances et les mœurs, et qu'en sortant du cloître, les sculpteurs aient oublié sur le seuil l'enseignement qu'ils y avaient reçu? D'ailleurs le texte précité de saint Bernard, loin de renverser le symbolisme, sert au contraire à l'établir, car l'illustre abbé de Clairveaux a pris soin de faire précéder sa chaleureuse invective des réflexions suivantes : « Autre est la cause des moines, autre est celle des évêques; car ceux-ci, débiteurs qu'ils sont aux sages et aux insensés, ne pouvant exciter la dévotion du peuple charnel par une décoration spirituelle, emploient la matière à cet usage. »

Cette erreur est d'autant plus regrettable qu'elle a atteint des esprits d'ailleurs fort élevés. L'impossibilité d'expliquer certains motifs d'ornementation les a tous fait proscrire; peut-être aussi a-t-on voulu trop détailler, trop examiner pièce à pièce, tandis que le plus souvent ces décorations s'expliquent les unes par les autres, ou ne sont significatives que dans leur ensemble et leur réunion.

C'est surtout dans la Bible et dans l'Apocalypse qu'il faut chercher l'explication des sculptures de cet âge; les histoires locales et même la légende ne doivent être consultées qu'avec réserve et mesure.

Toutes les images chrétiennes du douzième siècle n'ont pas ces obscurités. Le jugement dernier, les signes du zodiaque, auxquels correspondent les travaux des douze mois de l'année, la mort, la résurrection, le jugement, le ciel et l'enfer déroulaient déjà sur la façade des églises des tableaux riants ou terribles; dans les voussures des portes, le long des jambages, sur les parois, à la base comme au comble, les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi se creusaient une demeure éternelle.

L'art de l'époque précédente a été appelé hiératique; et il mérite ce nom par la permanence et la gravité de ses types religieux, et son emploi presque exclusif à l'embellissement des instruments du culte.

Il l'est encore par le caractère de ses ouvriers, ou si l'on veut de ses artistes. Sauf quelques sculpteurs romans, dou-

blement obscurs par l'ignorance où nous sommes des faits de leur vie et de leur position sociale, et dont les noms sont perdus sur de rares chapiteaux, du quatrième au douzième siècle les architectes, peintres, sculpteurs et ciseleurs sortent des cloîtres et de l'Eglise. Nous pourrions citer de nombreux monastères, tels que ceux de Solignac au septième siècle, et de Saint-Gall au neuvième, où tous les arts du dessin étaient cultivés avec ferveur. Ils n'étaient pas rares les moines qui, comme Tutilon, étaient à la fois architectes, peintres, poëtes, ciseleurs, musiciens et statuaires. Qui n'a ouï parler du ciseleur Eloi, du charpentier Léon, du peintre Thiémon, chez lesquels l'alliance de la pratique des arts et de hautes vertus fut récompensée par leur élévation aux dignités ecclésiastiques? Il serait trop long et superflu d'énumérer les pontifes, les abbés, les moines qui influèrent sur l'art par leur enseignement et leurs exemples, et nous aurons tout dit en ajoutant que les clercs étaient à cette époque dépositaires et gardiens privilégiés de toute science.

Un peu plus tard, un changement notable devait survenir, sans que cependant il soit possible d'en préciser l'époque avec la rigueur mathématique. Pour les lignes précédentes, comme pour celles qui suivront, nous en avertissons le lecteur, les limites tracées de distance en distance, dans la marche de l'art, ne sont pas rigoureusement circonscrites. Entre deux influences, entre deux genres différents, il y a eu place pour une influence intermédiaire, pour des compositions qui, à des degrés divers, participaient des deux manières. C'est ainsi que, dans l'architecture du douzième siècle, l'ogive se marie aux moulures cylindriques et aux lourds piliers romans.

Au treizième siècle, le changement est accompli; la pratique des arts passe aux mains laïques; hors des cloîtres, mais sous leur influence, se forment des associations de pieux *ouvriers* auxquelles appartiennent la plupart des architectes connus de la période ogivale.

Renfermés dans les abbayes, séparés de la nature vivante par la sévérité des règles, les moines étaient trop souvent réduits à leur imagination pour créer les types de l'infinie beauté qu'ils aspiraient à rendre. L'action de la foi est sans doute nécessaire pour les produire, mais elle ne saurait suffire à cause de la mobilité d'images qui se succèdent dans l'imagination, et qui ont besoin d'une forme humaine pour se perpétuer sous le regard. Les sculpteurs laïques, au contraire, bien que soumis à la même direction par leur piété et leurs croyances, eurent plus de facilité d'étudier la nature, et c'est à cette étude modérée par la ferveur et animée par la foi qu'il faut attribuer leur supériorité.

C'est le meilleur temps de la sculpture chrétienne, a-t-on dit généralement; et nous ajouterons que, dans ses œuvres les plus éminentes, et pour ceux qui placent avant tout l'utilité morale, cette sculpture n'a jamais été surpassée.

L'art le plus élevé n'est-il pas celui qui a le but le plus utile, et qui met en usage les moyens les plus propres à y parvenir? La moralité n'est-elle pas la meilleure mesure de l'utilité?

Les sculpteurs gothiques, comme on les appelle, avaient à choisir entre plusieurs voies:

Ils pouvaient, dans les tombeaux et statues historiques, chercher à donner un portrait ressemblant et embelli des personnages; dans les bas-reliefs et scènes composées, combiner les figures avec art, rendre avec mesure la pose et l'attitude; et, en général, donner aux membres leurs proportions relatives, les attacher au corps avec science, jeter les draperies avec élégance et grâce, préférer la représentation du nu qui fait briller les connaissances anatomiques, et rendre le type humain dans ce qu'il a de beau, de général et de véritable;

Ou bien, tout en tenant un compte raisonnable de l'extérieur de l'homme, en subordonner la représentation à ces mouvements intimes dont le corps est l'expression et le vêtement, ne voir dans les corps que des signes d'idées, s'adresser surtout à l'âme *comme au maître du logis* (Hugues de Saint-Victor); en un mot, préférer le développement intellectuel et moral au développement physique et corporel.

Leur choix, que nous ne justifierons pas, préféra ces conditions dernières. Ils amaigrirent le corps et lui donnèrent peu de mouvement, afin que l'attention se portât d'abord sur ces faces doucement inclinées qu'anime avec tant de charmes une piété angélique. A aucune époque le sentiment religieux ne fut rendu avec plus de bonheur. Les draperies naturelles et sans prétention, la franchise et la modestie de l'attitude, une grâce naïve sans afféterie, sont les principaux caractères de cet âge; et si nous cherchions des analogies dans la littérature contemporaine, nous penserions de suite à sa production la plus populaire, à la vie de saint Louis, à la désinvolture, au franc parler, à la douce et spirituelle bonhomie du sire de Joinville. Volontiers on se laisserait aller à croire qu'il a changé la plume et l'épée contre le ciseau de sculpteur; c'est ainsi que la pierre se fût animée sous ses doigts.

Qu'on ne reproche pas à cette statuaire la maigre roideur de ses types. Quel besoin ont ces douces saintes des larges épaules grecques? Elles n'ont pas à porter les fardeaux qui inclinent vers la terre. Pourquoi diminuer la taille svelte de ce corps qui semble à la suite de l'âme s'élancer vers le ciel? Voyez au portail de la cathédrale d'Amiens cette vierge pudique voilée, et ces gémeaux frère et sœur: qu'elles sont pures et douces les pensées qui font battre ces simples cœurs d'enfants!

Ainsi que nous l'avons indiqué, le cercle de l'iconographie chrétienne s'agrandit à cette époque, la légende occupe une plus large place, et dès lors apparaissent, avec un caractère plus subtil et plus scolastique, les figures de vices et de vertus. On ne se contentera pas de personnifier les grandes vertus chrétiennes, la Foi, l'Espérance, la Charité; il y aura place encore pour les vertus d'un ordre secondaire, la Force, la Prudence, la *Liberté*, etc.

En sculpture comme en architecture, le quatorzième siècle tout entier est un siècle de transition. Les traditions du siècle précédent s'y conservent dans une foule d'œuvres remarquables, et tout à côté il est facile d'en remarquer d'autres dues à une inspiration dégénérée. C'est sous la première de ces influences que fut élevé, en 1362, dans la cathédrale de Limoges, le tombeau de Bernard Brun, évêque de Noyon. Le fond de la niche ogivale richement décorée qui recouvre le lit funéraire où gît la statue du défunt est divisé par des encadrements gothiques, occupés par des bas-reliefs retraçant la légende de sainte Valérie. Nous avons choisi le bas-relief le plus caractéristique (p. 388). Mise à mort par ordre du proconsul Aurélien, Valérie, soutenue par un ange, se dirige en portant sa tête vers l'autel sur lequel saint Martial célèbre les saints mystères. Le sculpteur chrétien n'a pas été effrayé par le côté lugubre et dégoûtant d'un pareil sujet; il n'y a pas seulement songé, et son ciseau en a rendu les moindres détails. Et cependant cette tête coupée ne fait pas reculer, on la contemple même avec une sorte de joie intérieure, tant ce visage sourit doucement dans la mort, tant ces lèvres virginales parlent pieusement de paix et de bonheur! Il n'est pas besoin d'attirer l'attention sur ces draperies simples et naturelles.

C'est surtout en ce point que l'infériorité de quelques compositions du même temps se fait reconnaître. On y trouve, comme dans l'attitude, une sorte de prétention maniérée qui voudrait saisir l'attention par les plis arrondis des étoffes flottantes, et par la pose et le mouvement exagéré des personnages.

Les pieuses compagnies d'imaigiers sont dissoutes; chaque artiste s'abandonne à ses inspirations personnelles, la puissance de la foi décroît de plus en plus : « Les sujets » changent en même temps : ce ne sont plus ces compo» sitions symboliques et symétriques, remarquables par » l'harmonie du plein et des vides, qui occupaient les tym-



(Sainte Valérie portant sa tête à saint Martial. — Haut-relief du tombeau de Bernard Brun, évêque de Noyon, dans la cathédrale de Limoges. — Quatorzième siècle.)

» pans et les parties lisses des portails, ni ces saints per» sonnages inscrits dans des arcatures, ni ces niches de » diverses formes caractéristiques des siècles précédents, » offrant l'image du Christ ou de Dieu le père, entouré » d'anges adorateurs, des quatre évangélistes ou des vieil» lards de l'Apocalypse. Au lieu de ces physionomies con» stamment ferventes et sérieuses, l'art, redescendu sur la » terre, y groupe de nombreux personnages appartenant » à la nature vulgaire, et n'exprimant désormais que ses » passions. Un autre caractère de ces compositions est » qu'elles ne représentent que des événements positifs.

» C'est encore à cette époque que les figures grotesques » ou monstrueuses, offrant quelques rapports avec celles » que les ouvriers du onzième siècle avaient souvent placées » autour des églises comme type d'une nature abâtardie » par le vice et le péché, et qu'un goût plus épuré en avait » ensuite bannies, reviennent s'y montrer, non plus cette » fois dans un but moral ou purement plaisant, mais dans » une intention railleuse et satirique, dirigée contre le culte » lui-même, et surtout contre ses ministres. » (*Instr. du comité des arts*, p. 85.)

Cette dernière inspiration caractérise surtout le quinzième siècle. Nos recherches ont constaté la date de dix-sept monuments célèbres par des figures de ce genre, et dont l'exécution se place entre 1470 et 1480. Le caprice, le laisser-aller, l'absence de direction et de règles, beaucoup plus qu'une intention malveillante et hostile, nous paraissent avoir inspiré le travail bizarre qui se remarque surtout sur les boiseries. On y trouve bien sans doute des moines à oreilles d'âne, des ânes capuchonnés, des ânes occupant

des chaires (stalles de Solignac et de Saint-Léonard), des renards prêchant à des dindons (stalles de Saint-Léonard); mais surtout on y rencontre des représentations de métiers (Rouen), des renards jouant de la flûte, des lièvres jouant de la musette (Eymoutiers, Mortemart), des mélusines, des monstres inintelligibles, des luttes d'animaux, créations d'une imagination beaucoup plus joviale que maligne.

C'était sans doute une trop regrettable décadence, et le progrès apparent qui la voile ne saurait nous empêcher de la flétrir et de la signaler. Chaque sculpteur s'efforçait de donner à son œuvre une valeur individuelle, et s'inquiétait peu de l'ensemble. Le symbolisme des attributs et des couleurs disparaissait de plus en plus; chacun s'en créait un à sa manière, et sous ce rapport nous sommes beaucoup plus rapprochés du douzième siècle que les sculpteurs du quinzième. Qu'ils eussent été surpris d'apprendre, par exemple, que dans la réunion des baies et de leurs subdivisions, et dans l'alliance des groupes, des intentions allégoriques attachaient un souvenir mystérieux aux nombres un, deux, trois, quatre, cinq, sept, neuf, douze, et en faisaient un hommage au collége des apôtres, aux dons du Saint-Esprit, aux sacrements, aux jours de la création, aux plaies de Jésus crucifié, aux évangélistes, à la Trinité, aux deux natures unies en Jésus-Christ, à l'unité divine. C'était une langue dont ils ne conservaient plus que quelques rares mots dédaignés, et dont nous devons pieusement recueillir les moindres vestiges. C'est ainsi qu'une Vierge de cette époque, possédée par nous, abrite dans son giron une foule de petits êtres humains. Le radieux croissant la supporte, et ses pieds foulent l'infernal serpent, dont la tête hideuse est remplacée par un corps de jeune femme.

Nous aurions pu faire mieux ressortir la différence des deux époques, en rapprochant des figures d'évangélistes sculptées à long intervalle. Que le quinzième siècle ait à les représenter, il leur donnera une forme arbitraire de pose, de vêtements et de détails; chaque figure différera selon l'artiste. Le onzième siècle, au contraire, ne lèvera pas le voile qui les recouvre dans la vision d'Ezéchiel et de saint Jean; il leur conservera leur forme animale, et jusqu'à leur position relative; l'aigle et l'ange accompagneront toujours le Christ en planant au-dessus des autres symboles. Mais le quinzième siècle n'avait plus l'intelligence de ces représentations mystérieuses; les passions



(Les Cavaliers de l'Apocalypse. — Bas-relief du tombeau de Jean de Langeac, évêque de Limoges, dans la cathédrale de Limoges. — Seizième siècle.)

terrestres avaient sa préférence; le côté périssable des choses était seul perçu par lui.

Tout était donc prêt pour la *renaissance* de la sculpture païenne, qui eut lieu au seizième siècle par la découverte des chefs-d'œuvre antiques et leur étude de plus en plus encouragée. Les maîtres et les écoles de ce siècle sont beau-

coup mieux connus; ils ont été appréciés déjà dans ce recueil; nous croyons donc inutile de les énumérer. Quoique au point de vue du symbolisme, de l'expression religieuse et de la valeur morale ils n'aient pas nos sympathies, nous n'en rendrons pas moins hommage aux nombreuses qualités de leurs travaux.

On a vanté la grâce et l'élégance naïves de cette sculpture, la correction de son dessin, le beau choix de ses figures; nous préférons donner un exemple de son énergie, qualité beaucoup moins commune à cette époque. Le tombeau de Jean de Langheac, où quelques personnes ont voulu reconnaître le faire de Jean Goujon, est justement admiré comme une des œuvres les plus remarquables du seizième siècle; il décore le pourtour intérieur du chœur de la cathédrale de Limoges. Le soubassement et l'entablement en attique sont occupés par des bas-reliefs dont le sujet est emprunté à l'Apocalypse. Voici le texte qui a inspiré le sujet reproduit dans ces pages :

« 2. Et je vis ; et voici un cheval blanc, et celui qu'il portait avait un arc, et une couronne lui fut donnée, et vainqueur il sortit pour vaincre.

» 3. Et lorsque le second sceau fut ouvert, j'entendis un animal qui disait : Venez et voyez.

» 4. Et il sortit un cheval roux, et il fut donné à celui qu'il portait d'enlever la paix de la terre; un glaive lui fut remis.

» 5 .... et voici un cheval noir, et celui qui le montait avait une balance à la main.

» 8. Et voici un cheval pâle, et celui qui le montait se nomme la mort : l'enfer le suivait. »

Notre gravure, la seule qui ait encore reproduit ce bas-relief, nous dispense de tout commentaire. Nous ferons cependant observer que le sculpteur a même cherché à rendre les départs successifs par la distribution de ses cavaliers disposés selon l'ordre du texte sacré. Nous remarquerons aussi une inspiration originale. Ce n'est pas pour peser les âmes que le terrible cavalier noir s'est armé de la balance; elle est devenue entre ses mains un instrument de supplice, et ses plateaux vides de vertus vont, dans un élan rapide, se briser sur la tête des méchants : l'éternité commence.

Nous mettrons là un terme à cette étude. Cette école, originale tant qu'elle conserva un reste de l'inspiration chrétienne, se borna à copier la Grèce à la fin du seizième siècle. Mais ne médisons pas des puissants : ce siècle ne règne-t-il pas encore? Avons-nous renoncé à la mythologie, à l'allégorie, aux nudités grecques? Quand donc la sculpture s'inspirera-t-elle de nos croyances et de notre histoire pour retrouver la puissance et l'originalité? Alors seulement elle sera populaire et française.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354, 365, 370, 382.)

§ 5.

Une partie de la nuit s'était écoulée. Godureau, cédant à la fatigue, avait fini par s'étendre à côté de ses compagnons de route, et le sommeil le gagna à son tour.

Cependant le souvenir de Vulcain ne l'avait point quitté, et plusieurs fois il s'était éveillé en sursaut, croyant reconnaître ses aboiements. Trompé par cette espèce d'hallucination, il venait de rouvrir les yeux pour la dixième fois peut-être, lorsqu'il vit la cabane éclairée par une lueur vive et rougeâtre. Il se dressa sur son séant, se demandant encore s'il n'était pas le jouet d'un rêve; mais la lumière devint plus étincelante, et un souffle brûlant pénétra tout-à-coup dans la iourte.

Godureau poussa un cri qui éveilla le receveur et Nicolas.

— Qu'y a-t-il? demandèrent-ils à la fois.

— Voyez! s'écria Godureau en leur montrant la iourte illuminée.

Tous deux se levèrent et coururent à la porte : tout un côté de la forêt de sapins était en feu.

Leur premier mouvement fut de s'élancer vers le côté opposé; mais, à peine entrés dans le fourré, ils y rencontrèrent également les flammes qui les forcèrent à rebrousser chemin. Ils coururent dans une autre direction, puis dans une troisième : le feu était partout; et, après mille détours inutiles, ils se retrouvèrent à la clairière, près de la iourte de refuge.

Nicolas avait souvent entendu parler de ces incendies immenses allumés dans les forêts de la Sibérie par le frottement des arbres, la foudre, ou le brasier qu'oublie un chasseur; mais c'était la première fois qu'il était témoin d'un de ces désastres, et il en demeura presque aussi saisi que ses compagnons.

La nature du lieu rendait d'ailleurs leur position telle, que l'expérience et la réflexion ne pouvaient servir qu'à leur montrer l'impossibilité du salut. Embrasée dans tout son pourtour, la forêt semblait dessiner un cercle de flammes autour des trois voyageurs. Un seul point était demeuré à l'abri de l'incendie; mais là s'élevait un groupe de rochers inaccessibles, et c'était à leur pied qu'avait été bâtie la cabane près de laquelle Nicolas et ses compagnons se trouvaient ramenés.

Ainsi environnés de flammes auxquelles ils n'eussent pu échapper que par ce passage infranchissable, il ne leur restait même aucun essai à tenter. Il fallait se résigner à attendre la mort dans ce cercle de feu qui se resserrait à chaque instant davantage.

Rosow déclara que tout espoir était perdu, et que chacun n'avait plus qu'à penser à son âme.

Godureau se soumit en silence, et s'assit au pied des rochers avec plus de résolution qu'on n'en eût attendu de cette âme pacifique; mais Michel Kitzoff tomba dans un désespoir qui touchait au délire. Il courait comme un insensé au pied des rocs qui fermaient le passage, essayant de les gravir, et poussant des cris de douleur et de rage; puis, convaincu de son impuissance, il revenait à Rosow les mains jointes, les lèvres tremblantes; il lui demandait de le sauver; il lui promettait la richesse, la liberté; il embrassait ses genoux en criant qu'il voulait vivre.

Cette lâcheté inspira à Nicolas un dégoût qu'il ne put cacher.

— Garde tes prières pour Dieu, devant qui tu vas paraître, dit-il, et ne songe plus à racheter ta vie, mais à te la faire pardonner.

— Est-ce donc vrai? est-ce donc vrai? balbutia Kitzoff égaré; n'y a-t-il plus d'espoir?

— Aucun.

— Mais je ne veux pas mourir, moi, je ne suis point préparé à mourir... Rosow, au nom de Dieu, au nom de ta mère, tire-moi d'ici!... essaie quelque chose, au moins... Je ne veux pas attendre la mort ainsi; je ne le puis pas!

Le jeune homme ne répondit rien, et alla s'asseoir près du vieux maître d'écriture.

Celui-ci avait la tête baissée et priait bas; mais en entendant Nicolas s'approcher, il releva son front qui était calme, et tendit une main au jeune homme. Nicolas la prit avec émotion.

— J'ai eu tort de vous faire partir, père Godureau, dit-il; j'aurais dû montrer plus de prudence.

— Ne pensez point à moi, Rosow, dit le vieillard; moi, mon temps était fait plus d'aux trois quarts. J'ai cinquante-sept ans... mais vous, il vous restait un avenir... C'est vous seul que je voudrais hors d'ici.

Et, jetant un regard sur les rochers :

— Êtes-vous sûr qu'il soit impossible de les gravir, Ni-

colas? demanda-t-il d'une voix troublée. Vous êtes jeune et adroit ; peut-être qu'en essayant...

— Impossible, répondit le jeune homme en secouant la tête ; vous ne pourriez, d'ailleurs, me suivre.

— Il ne s'agit point de moi, reprit vivement Godureau ; moi, mon parti est pris. Mais vous, Rosow, je vous en supplie, faites une tentative !... Voyez, ces broussailles qui pendent à la pierre pourraient vous aider.

En parlant ainsi, le vieillard s'était approché du rocher ; mais il s'arrêta subitement, un bras tendu, la tête penchée.

— N'entendez-vous rien ? demanda-t-il au jeune homme.

— Rien que le petillement des flammes, répondit Nicolas,

— Mais là, dans le rocher... Encore... je ne me suis pas trompé cette fois.

— Qu'est-ce donc?

— Oh ! c'est lui, j'en suis sûr ! s'écria Godureau agité.

— Mais qui, au nom du ciel?

— Vulcain.

— Votre chien?

— Ecoutez... c'est bien sa voix.

Nicolas prêta l'oreille, et crut entendre des aboiements sourds.

— En effet, il se sera égaré dans le bois, et aura été surpris par le feu.

— Non, non, interrompit Godureau, à qui son amitié pour Vulcain donnait une subtilité d'ouïe toute particulière ; la voix ne vient point de la forêt, mais du rocher... L'entendez-vous?

Les aboiements devenaient effectivement plus rapprochés, quoiqu'ils fussent encore confus et comme étouffés ; mais tout-à-coup ils éclatèrent librement. Nicolas et Godureau levèrent les yeux en même temps : la tête de Vulcain venait de paraître au milieu des touffes d'aunes qui voilaient une des fissures du rocher.

— C'est lui ! s'écria le vieux maître d'écriture avec un geste joyeux ; mais comment a-t-il pu nous rejoindre?

Nicolas, qui regardait le rocher, parut frappé d'un trait de lumière, et poussa un cri de joie.

— Ah ! je comprends, dit-il ; voyez, voyez, père Godureau, ces buissons au milieu desquels se trouve Vulcain cachent une ouverture.

— Oui...

— Et regardez ces stalactites de glace au-dessous... C'est le lit d'un torrent gelé qui vient du plateau supérieur. Nous sommes sauvés !

— Comment cela?

— Sauvés, car le passage qu'a suivi votre chien pour venir des steppes peut probablement nous servir à y retourner ; et en tout cas nous y trouverons un abri sûr contre l'incendie.

— Mais le moyen d'arriver jusqu'à cette fissure?

— Je vais vous le fournir.

Il courut à la iourte de refuge, enleva une des poutrelles qui en soutenaient le toit en ruines, l'entailla avec la hache à des espaces égaux ; puis, l'appuyant au rocher et posant les pieds dans ces espèces de degrés, il atteignit une saillie supérieure, et de là l'ouverture à laquelle Vulcain continuait d'aboyer.

Kitzoff, que ces aboiements avaient arraché à son désespoir, s'élança à la suite du jeune homme ; et, avec quelques efforts, Godureau lui-même les rejoignit.

Ainsi que l'avait deviné Rosow, la fissure cachée par les touffes d'aunes était le lit d'un torrent glacé. Bien que l'entrée en fût basse et étroite, le jeune homme ne balança pas à s'y hasarder. Vulcain, qui sembla comprendre son intention, rentra dans l'obscur couloir pour lui servir de guide. Rosow fut d'abord obligé de le suivre en rampant à genoux ; mais, au bout de quelques minutes, la voûte du passage s'ouvrant lui laissa voir le ciel, et il se trouva dans un ravin profond et resserré, mais qui conduisait par une pente facile jusqu'au sommet de la montagne.

Lorsque nos trois voyageurs eurent atteint ce sommet, le jour commençait à paraître, le *pourga* était apaisé, et, aux premières lueurs de l'aube, Nicolas reconnut le lieu où il se trouvait.

Mais les fatigues du jour précédent et les émotions de la nuit avaient épuisé leurs forces ; le receveur surtout était incapable de continuer sa route. Rosow résolut donc de gagner la iourte d'un Ostiak qu'il connaissait, et où il était sûr de trouver tout ce qui pouvait être nécessaire à ses compagnons et à lui-même.

§ 6.

L'iourte à laquelle se rendait Nicolas Rosow était bâtie près de l'Ob, sur une steppe peu boisée, mais fertile en pâturages.

Lorsqu'il y arriva avec ses compagnons, tous les chiens qui se trouvaient couchés, selon l'habitude, à la porte de l'habitation, dans les trous que la chaleur de leur corps avait creusés sur la neige, se levèrent en aboyant doucement, comme s'ils eussent voulu avertir leur maître Eter Rocob. Ces chiens étaient tous de la taille d'un grand épagneul, blancs pour la plupart, mais les oreilles noires et redressées, le poil court, la queue longue et touffue. En voyant la maigreur de ces fidèles animaux, toujours affamés, sans abri, et soumis pourtant au rude service des traîneaux, Godureau ne put retenir un soupir, qu'il accompagna d'un regard de tendresse adressé à Vulcain.

Cependant nos voyageurs s'étaient arrêtés sur le seuil pour enlever avec leurs couteaux, d'après l'usage ostiak, la neige qui couvrait leurs bottes de fourrure. Comme ils achevaient, Eter Rocob vint leur ouvrir la porte en leur souhaitant la bienvenue.

L'iourte était partagée en plusieurs petites pièces s'ouvrant toutes sur celle où ils entrèrent. Cette pièce, qui formait à vrai dire le logement, était échauffée par un foyer d'argile surmontée d'une chaudière en fer ; un tuyau de clayonnage descendait comme un entonnoir sur ce foyer, et en recevait la fumée. Tout autour de l'iourte régnait une sorte de banc, de six pieds de large, servant à dormir la nuit, et, le jour, à travailler. D'un côté, près de la porte, se trouvait le *sini koui*, espèce d'auge de bois où sont déposés les vivres qui doivent servir pour toute la journée ; de l'autre, une outre en cuir non tanné dans laquelle on fait aigrir le lait pour fabriquer la boisson journalière, appelée *kourmis*. Deux femmes, la tête voilée d'un tissu de fil d'ortie et la ceinture garnie de ces minces copeaux de mélèze qui en Sibérie remplacent la toile pour les usages grossiers, étaient occupées près du foyer à distiller du *kourmis* qu'elles transformaient en eau-de-vie de lait ou *arakou*. Enfin, dans le coin le plus éloigné, une douzaine de jeunes chiens que l'on élevait pour avoir leurs fourrures étaient attachés à l'une des poutres qui soutenaient l'iourte.

Eter Rocob présenta des escabeaux à ses trois hôtes, et alla chercher au *sini-koui* deux poissons qu'il leur servit sur un plat de bois.

Rosow lui raconta quels dangers ses compagnons et lui avaient courus, et par quel merveilleux concours de circonstances ils avaient échappé à une mort certaine. Il demanda ensuite au paysan ostiak s'il ne pouvait procurer au receveur les moyens de se rendre à Beresov. Rocob répondit qu'il lui louerait un traîneau royal *. On convint du prix, et l'Ostiak pria Michel Kitzoff de faire une coche sur la principale poutre de l'iourte, cette coche devant être le titre de sa créance.

Il fut ensuite convenu entre les voyageurs que Rosow accompagnerait le receveur, qui craignait de ne pouvoir

* Traîné par douze chiens.

conduire le traîneau, et qu'après s'être reposé une partie du jour Godureau partirait à pied, accompagné d'Eter Rocob qui avait affaire à la ville.

Pendant que l'on faisait en conséquence tous les préparatifs, Michel Kitzoff resta seul avec Godureau.

— Dans quelques heures enfin je serai sain et sauf à Beresov! dit le receveur, qui ne pouvait songer à autre chose qu'à sa délivrance inespérée.

— Grâce à Vulcain, monsieur, dit Godureau en souriant et passant la main sur la tête du barbet avec une sorte d'orgueil.

— Oui, oui, reprit Kitzoff, ton chien nous a montré le chemin, mais c'est Nicolas qui l'a deviné. Sans Nicolas nous ne serions maintenant qu'un peu de charbon et de cendre; Nicolas nous a sauvé la vie.

— Et vous pouvez ajouter qu'il vous l'a sauvée deux fois, reprit le vieux professeur; car avant de vous arracher au feu, il vous avait retiré du précipice.

— C'est la vérité, dit le receveur, que la joie d'être sauvé rendait presque reconnaissant... quoiqu'un autre voyageur eût pu me rendre le même service.

— En supposant qu'il y en eût d'autres dans la steppe au moment du *pourga.*

— Sans doute, sans doute... A tout prendre, le jeune homme m'a été utile; eh! eh! eh!... ainsi qu'à toi-même; car il t'a également sauvé la vie.

— Aussi suis-je prêt à la lui sacrifier! dit le vieillard avec expression.

— Certainement, reprit le receveur, il ne faut pas être ingrat... et pour ma part, je voudrais trouver l'occasion d'être utile au jeune homme.

— Dites-vous vrai? demanda le maître d'écriture.

— Qu'il me mette à l'épreuve, eh! eh! eh! pourvu qu'il s'agisse d'une chose possible... et qui ne soit point ruineuse.

— Et si l'on vous demandait pour lui un service... qui ne vous coûtât rien?

— Qui ne me coûtât rien! répéta le receveur; j'espère qu'il ne doute pas de ma reconnaissance... Je ferais tout pour lui!

Godureau sembla réfléchir un instant; puis, baissant la voix :

— Eh bien! vous pouvez lui rendre autant qu'il vous a donné, dit-il; et cela sans démarches, sans frais.

— Que faut-il faire?

Le vieux professeur regarda les femmes ostiakes qui étaient restées près du foyer, et qui semblaient les écouter.

— Venez, dit-il, vous aller le savoir.

Et, prenant le receveur par la main, il le conduisit dans une pièce voisine.

Leur absence dura quelque temps; mais lorsqu'ils rentrèrent, le visage de Godureau avait une singulière expression de gaieté et de triomphe.

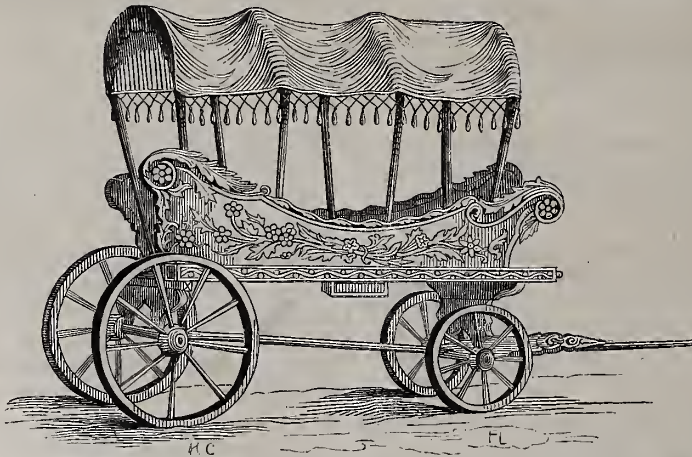
— Allons, s'écria-t-il en se frottant les mains, voilà qui est convenu. Maintenant il ne s'agit plus que de hâter votre départ.

Ils trouvèrent à la porte de l'iourte Eter Rocob et Nicolas qui en avaient achevé les préparatifs. On avait passé à chaque chien une sorte de fourreau de cuir, auquel était fixée une courroie qui se rattachait au traîneau, composé seulement de quelques traverses de bois recouvertes de planches. Rosow et le receveur s'accroupirent sur celles-ci, et, le maître ayant jeté le cri accoutumé : *Pouir, pouir!* les chiens partirent en aboyant et ne tardèrent pas à disparaître dans la campagne*.

La suite à une prochaine livraison.

VOITURES TURQUES.

A Constantinople, comme dans toutes les villes turques, les rues se trouvent en si mauvais état qu'elles ne sont pour ainsi dire pas carrossables. La meilleure voie de communication dans la capitale de l'empire ottoman, c'est la mer; autant les caïques turcs ont de la supériorité sur nos bateaux de rivière, autant les voitures de Constantinople sont inférieures aux nôtres.



(L'Araba, voiture des femmes turques.)

Le dessin que nous donnons représente la voiture nationale par excellence, l'*araba.* C'est une charrette traînée par des bœufs qu'aiguillonne un conducteur à pied, armé d'un bâton ferré; ce genre de voiture est presque exclusivement réservé aux femmes. La caisse est en bois enrichi de sculptures qui sont quelquefois dorées. Les femmes s'y tiennent couchées plutôt qu'assises sur des cousins moelleux. La voiture est recouverte par une tenture d'étoffe de couleur. Avant le règne du sultan Mahmoud, ou plutôt avant la réforme, les intervalles que l'on voit entre les piliers de bois qui supportent la tenture étaient remplis par un léger grillage en bois qui dérobait les femmes aux regards du public, sans les empêcher de voir.

* Les chiens attelés sont conduits par la parole. Le cri de *Till till!* les fait tourner à droite; celui de *Bout till!* à gauche; et enfin au mot de *Tzas!* ils s'arrêtent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'APTERYX DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



(Muséum d'histoire naturelle. — L'Aptéryx, d'après un dessin de M. Werner.)

L'aptéryx est un oiseau sans ailes.

Long-temps ce singulier animal n'a été connu que par une seule dépouille que Shaw avait apportée de ses voyages ; aussi, malgré la description et les figures que ce naturaliste en avait données, quelques savants penchaient encore, il y a quarante ans, à le reléguer parmi les créations tout-à-fait fabuleuses : ce devait être, disait-on, quelque pingouin ou quelque manchot dont on avait exagéré ou dénaturé les caractères. Ces doutes engagèrent lord Derby, qui possédait l'individu de Shaw, à le présenter, en 1834, à la Société zoologique de Londres. Une description plus détaillée que celle de Shaw, et une figure plus exacte et plus belle furent publiées à cette occasion. A peine ce nouveau travail fut-il répandu en Europe qu'il arriva en Angleterre jusqu'à cinq individus, dont les uns furent conservés avec soin, tandis que les autres furent l'objet d'une dissection scrupuleuse. Le Musée d'histoire naturelle de Paris en possède deux que lui a donnés M. Dumont d'Urville. C'est aujourd'hui l'une des espèces d'oiseaux les mieux connues.

Quoiqu'il soit vrai que l'aptéryx n'ait point d'ailes, il faut cependant dire qu'elles sont au moins indiquées à la place où elles devraient être par un petit membre de 41 millim. de longueur, que termine un ongle crochu. Ses plumes sont molles et flexibles, garnies de barbules espacées ; de loin on les prendrait pour des poils ou des crins tombants, et le vêtement pour une véritable fourrure. Ces caractères indiquent assez que l'aptéryx appartient à la famille naturelle d'oiseaux désignés sous le nom de Coureurs, et qui comprend les autruches, les casoars, et probablement l'espèce éteinte du dronte * ; mais de tous ces oiseaux, qui n'en seraient pas s'il fallait s'en tenir à la définition la plus vulgaire et la plus naturelle en apparence de cette grande classe d'animaux, aucun ne s'éloigne autant que l'aptéryx du type général sur lequel tous les oiseaux ont été en quelque sorte modelés.

Il représente dans cette famille des Coureurs l'appétit insectivore, et il ne dépasse pas en grosseur une poule ordinaire. Son bec est long, légèrement arqué et mou comme celui d'un courlis, mais plus large à sa base. Ses jambes sont assez hautes, et plus fortes comparativement que celles des gallinacés, que celles des autres coureurs eux-mêmes ; ses pieds sont parfaitement organisés pour une course rapide par sauts étendus.

Les naturels de la Nouvelle-Zélande l'appellent *kiwi*.

Il se tient dans les forêts les plus fourrées et les plus sombres de l'île du Nord ; il y reste blotti le jour sous des touffes de grandes herbes marécageuses, espèces de carex abondant partout dans ces bois humides, ou se cache, pour mieux éviter la clarté du jour, dans des cavités que laissent entre elles les racines de l'arbre *rata* (*metrosideros robusta*)

* Voy. 1834, p. 25 et 355

c'est là aussi qu'il construit son nid très peu soigné, où il ne pond qu'un œuf de la grosseur à peu près de celui d'un canard ou d'une oie. Aussitôt qu'il fait nuit, il se met en marche pour chercher sa nourriture, c'est-à-dire des vers et des larves d'insectes qu'il attrape en grattant le sol avec ses pattes, et en introduisant son long bec dans les terrains mous et marécageux qui le recouvrent en certains lieux. Un instinct particulier lui fait trouver la nuit les points où sa nourriture abonde; car, contrairement à ce qui se voit généralement chez les animaux nocturnes, il a les yeux très petits; la situation particulière de ses narines n'y est peut-être pas étrangère.

Le kiwi ne vit point en troupes, mais on le rencontre presque toujours par paires. Son cri pendant la nuit ressemble à un fort coup de sifflet; c'est en imitant ce cri que les naturels savent l'attirer, et ils s'en emparent soit en lâchant des chiens après eux, soit en les éblouissant en leur présentant tout-à-coup une torche allumée. Ils peuvent ainsi les prendre tout vivants en les saisissant par le cou.

Lorsque le kiwi est inquiété dans la forêt, il se sauve précipitamment vers son obscure retraite avec une vitesse incroyable. Ses jambes sont aussi pour lui un puissant moyen de défense, lorsqu'il est sur le point d'être saisi par les petits chiens des naturels.

Avant l'arrivée des Européens, les Néo-Zélandais se livraient souvent à cette chasse; ils aimaient la chair du kiwi, ils se servaient de ses plumes pour fabriquer leurs nattes les plus précieuses, en les cousant sur des tissus de lin indigène. Aussi l'espèce avait-elle fini par disparaître dans quelques cantons où elle abondait autrefois. Aujourd'hui on le rencontre encore dans les cantons boisés et inhabités; mais les naturels, depuis qu'ils ont adopté les usages des Européens, se décident difficilement à passer une nuit dans les bois pour une chasse qui leur est beaucoup moins fructueuse. D'un autre côté, sans leur aide, il est presque impossible de se procurer des aptéryx vivants.

ALBINISME ET MÉLANISME

(Suite aux articles sur le Singe blanc, p. 321, et sur la Panthère noire, p. 369.)

D'après le peu de mots que nous avons dits plus haut sur la nature des anomalies qui constituent et caractérisent le mélanisme et l'albinisme, on peut prévoir la fréquence plus grande des cas de ce dernier genre, et tout au contraire l'extrême rareté des faits de mélanisme. La non-production de la matière colorante de la peau, et à plus forte raison la production de cette matière en trop petite quantité, sont des anomalies qui peuvent évidemment résulter d'une multitude de causes. On sait que la matière colorante, dans toutes les espèces, ne se dépose qu'à une certaine époque du développement : la peau est donc primitivement blanche; en d'autres termes, tout animal est primitivement albinos : dès lors, on conçoit facilement qu'il puisse, si son évolution est troublée, être tel encore au moment de sa naissance, et rester tel pendant toute sa vie. Les circonstances qui peuvent amener la production en excès de la matière colorante, sont au contraire beaucoup plus difficiles à expliquer, et elles doivent ne se présenter que rarement, puisqu'elles réalisent, non plus seulement la persistance prolongée outre mesure d'une disposition primitive et en elle-même toute régulière, mais une disposition précisément inverse de celle-ci, et absolument étrangère aux caractères réguliers de l'espèce.

Aussi voit-on que l'albinisme est l'une des anomalies les plus communes, tandis que le mélanisme ne s'observe que de loin en loin.

Chez l'homme, par exemple, toutes les races humaines, depuis la race noire dont les caractères sont aussi opposés qu'il est possible aux conditions de l'albinisme, jusqu'à notre race si faiblement colorée, ont offert un nombre considérable d'exemples d'albinisme. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de *nègres blancs*, et l'on sait même que plusieurs auteurs, que Buffon lui-même, trompé par les récits des voyageurs, ont cru à l'existence de peuples albinos. L'anomalie inverse est au contraire, chez l'homme, non seulement très rare, mais absolument sans exemple.

Il en est de même des animaux : les exemples d'albinisme sont sans nombre parmi eux. On en connaît une foule chez les mammifères, une multitude aussi chez les oiseaux (sans excepter le merle, malgré l'impossibilité proverbiale de *trouver le merle blanc*); plusieurs chez les reptiles et les poissons, un grand nombre parmi les mollusques; enfin quelques uns même parmi les animaux articulés, et jusque parmi les zoophytes. Le mélanisme, au contraire, n'est guère connu, les races domestiques exceptées, que dans la classe des mammifères, et dans un petit nombre d'espèces, telles que le raton laveur, le castor, plusieurs rats, quelques marsupiaux, le mouflon, le daim, enfin diverses espèces du genre chat ou *felis;* genre qui a offert à lui seul plus d'exemples de mélanisme que tous les autres groupes d'animaux sauvages pris ensemble. Sans donner ici le catalogue beaucoup trop long de tous les cas qui nous sont connus, nous en citerons quelques uns.

Outre la panthère noire de la Ménagerie, le Muséum d'histoire naturelle possède dans les galeries de zoologie deux autres panthères noires, dont l'une, acquise à Java par Péron et Lesueur, dans leur célèbre voyage autour du monde, a vécu à la Ménagerie pendant les premières années de ce siècle. Péron et Lesueur croyaient avoir découvert à Java une espèce distincte de la panthère ordinaire, et ils l'avaient nommée *mélas*, à cause de la couleur noire caractéristique de cette prétendue espèce. M. Cuvier avait confirmé de son autorité l'opinion de Péron, et le *mélas* a été long-temps inscrit, il l'est même encore par quelques zoologistes, sur la liste des espèces du genre *felis*. Néanmoins, il est aujourd'hui certain que la panthère noire n'est qu'une variété mélanienne de la panthère ordinaire d'Asie. Des individus de couleur fauve et des individus de couleur noire naissent parfois de la même mère, et on en a vu naître dans la même portée. Parmi les preuves à l'appui de cette assertion, nous citerons la troisième panthère noire du Muséum : c'est un jeune sujet tué à Java avec un de ses frères jumeaux, qui présentait la couleur fauve normale dans cette espèce. Les peaux de l'un et de l'autre, envoyées ensemble au Muséum, sont étendues sur la même planche, et une étiquette atteste leur commune origine.

Une quatrième panthère noire a paru à Paris il y a quelques années. Une troupe d'acteurs, telle que Paris n'en avait pas encore vue, des lions, des tigres, des panthères parfaitement domptés et dressés à divers exercices, attirait chaque soir, à l'un de nos théâtres, une foule immense de spectateurs avides d'un spectacle aussi nouveau que terrible. Une panthère noire se trouvait alors en Amérique : elle fut acquise et amenée à grands frais. Son pelage noir, au milieu des robes fauves ou tigrées de tous les autres acteurs, devait produire un bel effet de contraste. Mais la nouvelle venue ne ressemblait pas moins à la panthère noire de la Ménagerie par son naturel que par sa couleur. Tout l'art du dompteur d'animaux aboutit à vaincre sa férocité, mais non sa timidité; on put lui faire craindre le maître, mais non la soumettre et la dresser. Il fallut donc renvoyer la panthère noire; et, de la scène sur laquelle elle devait briller, elle fut reléguée dans une ménagerie ambulante.

A côté des deux panthères noires, dans les galeries de zoologie du Muséum, on voit aussi un jaguar ou tigre d'Amérique entièrement noir, et d'autres jaguars mélaniens se trouvent cités par les voyageurs. Tout récemment encore, un mélanos de la même espèce, qui peut-être vien-

dra se placer à la Ménagerie près de la panthère noire, a été pris au Brésil. On voit que la variété mélanienne n'est guère plus rare parmi les jaguars en Amérique, que parmi les panthères en Asie.

On connaît encore des exemples de mélanisme chez plusieurs autres *felis*. Les espèces de petite taille, soit parmi celles qui se rapprochent du chat, soit parmi celles qui sont voisines du lynx, en ont présenté quelques uns. Parmi les grandes espèces, le mélanisme paraît n'avoir point encore été constaté chez le tigre royal, mais on l'a observé chez le couguar ou puma et chez le lion lui-même.

Les mélanos, si rares dans tous les autres groupes d'animaux, le sont donc très peu parmi les *felis;* exception fort remarquable jusqu'à présent, unique entre tous les groupes d'animaux sauvages, et dont l'explication échappe presque entièrement à la science actuelle.

PHÉNOMÈNES CURIEUX RELATIFS AUX SENS.

I. Le Toucher.

(Voy. p. 358.)

Variations dans la sensibilité du tact. — Le sens du toucher est plus étendu que tous les autres; mais bien qu'il soit susceptible d'une foule de perceptions différentes; bien que tout le monde connaisse et sache distinguer dans certaines limites les sensations de pression, de traction, de chaud, de froid, etc.; quoiqu'il fournisse des indications immédiates pour faire connaître la forme des corps, il n'a pu donner naissance à aucune branche de physique analogue à celles qui se rattachent au sens de la *vue* et de l'*ouïe*, et que l'on connaît sous le nom d'*optique* ou d'*acoustique*. Cela tient à ce que le tact ne produit jamais sur nous, comme la lumière, comme le son, une impression que l'on puisse rigoureusement définir et comparer à une unité connue.

Cependant d'habiles physiologistes allemands, MM. Weber, ont fait de nombreuses expériences dans le but de déterminer les différences de sensibilité tactile entre les différents points du corps, sous l'influence des diverses causes qui peuvent produire la sensation du toucher. Leur opuscule *De subtilitate tactus*, imprimé à Leipzig en 1834, est rempli de faits curieux, et c'est là qu'on a puisé jusqu'à présent presque tout ce qui a été dit de positif sur ce sujet important. Ainsi, ils ont trouvé qu'il y a certaines parties de notre corps, telles que le milieu du dessus de la main, où deux points de la peau assez distants l'un de l'autre ne sont sentis que comme un seul point lorsque l'on y détermine la sensation du tact avec les deux pointes d'un compas distantes d'environ un centimètre, et que l'on promène dans le sens de la longueur de la main. Ce manque de précision dans le sens du toucher tient au petit nombre de fibres nerveuses qui, dans certaines régions de la peau, ont pour fonctions de porter la sensation au cerveau; et il se manifeste en d'autres circonstances, notamment dans l'expérience suivante, imaginée par MM. Weber. Qu'on prenne un compas ouvert de manière que l'écartement entre les deux pointes soit de quatre à cinq centimètres, et qu'on le promène lentement et d'une manière continue sur la peau dans une position longitudinale, depuis la partie antérieure de l'abdomen jusqu'à l'épine dorsale, les deux branches du compas paraîtront d'abord s'éloigner jusqu'au côté où on jugera l'écartement le plus grand possible; puis ensuite on les sentira se rapprocher peu à peu, et on jugera leur écartement tout-à-fait nul à la fin de la course, quoiqu'il n'ait pas varié. L'expérience peut être faite en sens inverse.

Les régions de la peau où l'on perçoit une faible distance entre deux points irrités sont aussi, d'après les mêmes auteurs, ceux où l'on distingue le plus sûrement les différences de température et celles des poids appliqués sur les téguments. La pression d'un poids posé sur la face palmaire des doigts leur a paru constamment plus forte que celle du même poids posé sur la peau du front.

Durée de la sensation tactile. — Il était à regretter que MM. Weber n'eussent pas cherché à déterminer celui de tous les phénomènes relatifs au sens du toucher qui est susceptible de l'évaluation la plus précise: savoir, la durée de la persistance de la sensation tactile. Tout le monde sait que la douleur que l'on éprouve par suite d'un coup violent subsiste souvent encore long-temps après la cause qui l'a produite, et que même l'intensité de cette douleur peut avoir son maximum quelques instants après le choc reçu. Sans s'arrêter au cas où la sensation est due en partie à une lésion organique locale, on conçoit qu'il était intéressant de chercher sa durée dans diverses circonstances ordinaires et en différents points du corps. Des recherches que nous avons entreprises récemment dans ce but nous ont déjà fait connaître un résultat analogue à celui de la persistance de la sensation lumineuse, savoir, que la durée moyenne d'une sensation légère, produite sur différents points du bras ou de la face palmaire des doigts, n'est jamais moindre que $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{12}$ de seconde.

Cas singuliers d'une extrême irritabilité dans le sens du toucher. — Il est certain, au reste, que cette durée doit varier aussi bien avec les individus qu'avec les différents points du corps où l'on opère le contact. Pour en être convaincu, il suffit de savoir à quel incroyable degré d'irritabilité le système nerveux en général, et notamment le sens du tact, peuvent arriver dans certaines maladies heureusement fort rares. C'est ainsi que l'on a cité récemment une névrose où la moindre odeur, telle que la fumée d'un cigare, les émanations de la boutique d'un parfumeur ou d'un pharmacien, ou même de vêtements un peu parfumés, déterminent une suffocation subite avec des secousses convulsives de tous les muscles qui servent à la respiration. Si l'on vient à toucher la personne malade en un point quelconque du corps autre que les mains et le visage, même au-dessus des vêtements, on produit une commotion semblable à celle que causerait une décharge électrique, et il survient encore immédiatement un accès de spasme et de suffocation. La personne atteinte de cette cruelle maladie se trouvant à Paris lors de la translation des restes de Napoléon, ne put résister au désir d'assister à ce grand spectacle. Mais ce fut pour elle une journée si terrible qu'elle n'en parlait quelque temps après qu'avec une sorte d'épouvante. Malgré toutes les précautions qu'elle prenait, elle ne put éviter ni d'être souvent heurtée, ni surtout d'être exposée bien souvent à la fumée des pipes ou des cigares; aussi faillit-elle en mourir.

Celui qui dépense ses revenus est à moitié fou, et celui qui dépense au-delà de ses revenus l'est tout-à-fait.

Proverbe hollandais.

LE CHAT NOIR VENGÉ.

Un jour de l'année 1325 des bourgeois de Château-Landon entendirent des cris lamentables sortir de dessous terre. Ils fouillèrent le sol, et découvrirent une cassette dans laquelle était enfermé un chat noir. L'aventure fit grand bruit; car on sait que les animaux de cette couleur, chats, poules, chiens, etc., ont toujours passé pour suppôts de magie. On prit l'alarme: un grand nombre de malheureux furent incarcérés, et traduits devant les inquisiteurs à Paris pour donner quelques explications sur ce chat; on découvrit enfin qu'un abbé de Cîteaux et quelques uns de ses chanoines avaient enfermé la malheureuse bête dans la cassette avec des vivres pour trois jours; ils devaient l'en retirer ensuite pour l'employer, disait-on, dans certaine opéra-

tion magique par laquelle ils comptaient retrouver des objets volés. Les angoisses du chat noir furent cruellement vengées. Deux religieux périrent sur le bûcher; deux autres furent dégradés et condamnés à une prison perpétuelle.

Ce fait est raconté par le Continuateur de Nan-' ' '-ns les Chroniques de Saint-Denis.

HALLE AUX FRUITS ET AUX LÉGUMES.

(Voy., sur les halles, les marchés et les approvisionnements de Paris, les Tables de 1837 et de 1839.)

On se ferait difficilement une idée du spectacle animé que présente la nuit le quartier des Halles. Dès minuit plus de 1 500 maraîchers entrent dans Paris par les diverses barrières et particulièrement par celles du nord, la plupart conduisant des voitures, quelques uns à dos de cheval ou d'âne : ils arrivent, ils se pressent : c'est à qui envahira les places peu nombreuses réservées sur le Carreau des halles et abandonnées par l'autorité au premier occupant. Ceux qui ne peuvent s'établir sur le marché, refoulés dans les rues voisines, y étalent leurs marchandises. Les voitures seraient un obstacle à la circulation : on les conduit à distance sur vingt-cinq places affectées à leur stationnement; les chevaux et les ânes sont renfermés dans les auberges et les écuries qui environnent les halles.

Dès trois heures du matin en été et cinq heures en hiver, la vente commence. Le revendeur, la servante, la ménagère matinale connaissent les meilleurs endroits : quelques emplacements sont en effet plus spécialement recherchés par les marchands qu'une certaine clientèle y rappelle toujours. C'est ainsi qu'on trouve les fruits et les légumes de choix dans les rues de la Féronnerie, de la Lingerie, Saint-Denis, et autour de la Halle aux Draps où les maraîchers des faubourgs de Paris apportent les melons, les belles salades et les herbes tendres.

A huit heures en été et à neuf heures en hiver, tous les emplacements doivent être libres. La cloche impitoyable parcourt le marché; les tombereaux passent et emportent la paille et les débris de légumes; les maraîchers partent dans leurs voitures vides; les paysans sur leurs montures regagnent d'un pas lent les barrières.

Mais à peine les maraîchers ont-ils commencé à s'éloigner que les revendeurs envahissent le Carreau ou s'établissent sous les abris qui règnent au pourtour. Alors commence la vente en détail qui se continue jusqu'au soir. Les abris sont loués à la semaine à raison de vingt ou trente centimes par jour aux marchandes de fruits et de légumes de choix. On y voit aussi quelques marchandes de fleurs du côté de la rue aux Fers. Toute la partie du marché qui règne autour de la fontaine et qui est limitée par les abris est affectée à des marchandes que dans le langage administratif on nomme



(Arrivée des maraîchers au Carreau des halles. — Composition et dessin de M. Karl Girardet.)

placières et qui paient un loyer de dix centimes par jour. C'est en cet endroit que sont rassemblés les petits revendeurs, qui crient les pommes au tas, détaillent les légumes pour la table de l'ouvrier et débitent les allumettes, le thym, ou le laurier.

La vente en détail sous les abris et sur le Carreau du marché des Innocents, produit à la ville, en droits de places, environ 550 000 fr. chaque année.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE D'ANGERS.

(Suite et fin. — Voy. p. 279.)



(Musée d'Angers. — Un Portrait, par Greuze.)

Les tableaux de l'école française sont plus nombreux que ceux des autres écoles au Musée d'Angers. Celui de Greuse, dont nous donnons ici le dessin, est remarquable par son élégance, sa gentillesse et son charme coquet.

Greuse, qui naquit en 1726, n'a pas été seulement un artiste habile et gracieux, il semble reproduire dans ses compositions tout un côté de son siècle. C'est le peintre des sentiments honnêtes, des scènes intimes et des affections touchantes. Demi-élégiaque, demi-pastoral, demi-philosophique, mais homme par-dessus tout, il appartient évidemment à cette époque qui a produit, dans différents genres, mais presque dans le même temps, Florian et Grétry. Malgré le dédain affecté de nos jours par certains connaisseurs pour les inspirations charmantes de ces hommes, leurs noms resteront célèbres et respectés aussi longtemps que l'on aimera la grâce et la sobriété dans les œuvres d'art.

On trouverait peu de peintres parmi les plus célèbres de la France ou d'Italie, dont l'existence ait été aussi opulente et aussi peu traversée que celle d'Antoine Coypel. Favorisé par Louis XIV, dont il reçut des lettres de noblesse; accueilli par Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, à laquelle il faisait souvent la lecture, il fut également protégé par le régent qui lui envoya un jour un car-

rosse attelé, avec un brevet de pension de 500 écus *pour l'entretien de l'équipage.*

Ce fut lui (et non son père Noël Coypel) qui fut chargé de peindre les plafonds du Palais-Royal. Coypel ayant à représenter un grand nombre de nymphes et de déesses, pria quelques dames de la cour de lui servir de modèles; mais dès que les autres l'apprirent, elles accoururent toutes chez l'artiste, briguant l'honneur d'être peintes dans le cercle des dieux. Coypel, qui avait commencé par demander une grâce, finit par accorder une faveur, et l'admission dans son Olympe devint un véritable brevet de beauté.

Le Musée d'Angers possède une belle esquisse du *plafond de la salle des gardes du Palais-Royal*, par Coypel.

On y voit également un remarquable dessin au crayon rouge (*la sainte Trinité*), de Charles Cochin le fils.

Il n'est guère de Musée de province qui n'ait au moins une toile de Boucher, ce peintre d'amours joufflus, de paysannes à robes de satin et de bergères *nourries de roses*, comme on disait dans le langage précieux du temps. On voit à Angers un tableau de lui représentant les arts personnifiés et rassemblés autour d'un arc de triomphe. Cette peinture prouve une rare facilité de pinceau, mais elle révèle aussi la rapidité irréfléchie du peintre marchand, qui se vantait *de faire pour cinquante mille livres de tableaux par an.*

A côté de l'œuvre de Boucher se placent naturellement, quoique dans un rang supérieur, *le Repas et la danse de noces*, de Lancret; *le Concert russe*, par Leprince; *une Scène de campagne*, attribuée à Antoine Watteau, et *la Baigneuse*, de Jean Pater.

N'oublions point de rappeler une toile de Restout (*le Bon Samaritain*), dont la composition est intéressante, et un tableau de Vien représentant *la Mort d'Hector.*

Deux tableaux de bataille de Casanova nous ont paru pleins de trouble, d'ardeur et de mouvement. Dans le premier, on voit les troupes françaises attaquer un fort et s'en emparer. Les assaillants franchissent la brèche au milieu d'un tourbillon de feu et de fumée, tandis que les grenadiers de Condé, à cheval, défilent sur le premier plan. La seconde toile représente un *Convoi attaqué par des hussards.* Plusieurs voitures chargées de bagage, d'hommes, de femmes, d'enfants, sont atteintes par des cavaliers au moment de passer une rivière, et tout est impitoyablement sabré ou foulé aux pieds des chevaux.

La défaveur qui frappa au commencement de la révolution toute l'école de Vanloo a nui aux élèves de ce maître, bien que plusieurs d'entre eux se fussent efforcés d'éviter le clinquant de sa manière. François Lagrenée, par exemple, fut de ce nombre. Deux de ses meilleurs tableaux se trouvent à Angers. Le premier est *la Visite d'Alexandre à la famille de Darius*; le second est *Mercure confiant Bacchus aux nymphes de Naxo.*

Qui ne connaît les marines de Claude-Joseph Vernet? On en trouve dans les musées publics, dans les galeries particulières, dans les châteaux royaux, dans les demeures seigneuriales, en France, à l'étranger: car Joseph Vernet, qui travaillait sans relâche, achevait un tableau en un jour, et n'est mort qu'à soixante-quinze ans! Aussi ignorait-il lui-même le nombre de ses compositions. Il y a à Angers, comme partout, une marine de lui. C'est *Un commencement d'orage.* L'horizon a déjà disparu sous un voile de nuées qui ne laisse voir sur le premier plan qu'un phare et des rochers près desquels aborde une barque.

Nous avons remarqué dans le même Musée une *Vierge* de Mignard, sous le numéro 87 : elle tient l'enfant Jésus sur ses genoux, et se détourne vers saint Jean placé à ses côtés. On ne peut s'expliquer en voyant de pareilles peintures l'espèce de mépris dans lequel est tombé Mignard. Un mauvais jeu de mot du duc de Montansier, qui disait que cet artiste *peignait comme son nom*, semble avoir prévalu sur les œuvres remarquables qu'il a laissées. Ses plafonds de Saint-Cloud, et surtout les nombreux portraits qui ornent les galeries de Versailles, sont pourtant des titres de gloire suffisants.

On trouve sur le catalogue du Musée d'Angers, comme sur tous les catalogues, beaucoup de noms de grands peintres étrangers; quant à leurs œuvres, malheureusement elles sont plus rares. Cependant on doit admirer une *Marie Madeleine mourante* du Guide, d'une expression sublime; une *Sainte Famille* de Carle Maratte, et deux copies d'un très grand mérite, l'une de *la Descente de Croix* de Daniel de Volterre, l'autre de la *Madeleine* du Corrège; enfin une allégorie du Guerchin, dont le mérite, sinon l'authenticité, ne saurait être mis en doute : elle représente *le Temps conduisant la Vérité.*

Les œuvres vraiment remarquables des écoles hollandaise et flamande sont en grand nombre. Il faut citer au premier rang : un paysage mythologique de Jean Breughel, où l'on voit Bacchus une coupe à la main, et assis sur un tonneau, près de deux Bacchantes qui l'écoutent chanter; de jolies petites toiles de Honthorsh et de Crayer; deux petits chefs-d'œuvre de Téniers; un Péter Néefs, un très joli Asselyn, un Bréemberg; deux délicieux petits tableaux de Moor de Leyde; un Chien écrasé par un mur, horrible de vérité; un Louthérbourg.

Une peinture de Gérard Dow nous a paru d'autant plus curieuse qu'elle doit avoir précédé, selon toute apparence, le fameux tableau du même artiste, dont nous avons donné un dessin (voyez 1839, p. 315). Le dessin est le même, et la dimension de ce tableau, l'inachèvement de la plupart des détails, l'oubli de plusieurs accessoires ne permettent guère de douter que ce ne soit une première esquisse suivie plus tard d'une composition complète et mieux étudiée.

Puisque nous parlons de Dow, n'oublions pas de mentionner l'œuvre importante d'un de ses élèves : *l'Enlèvement des Sabines*, par Mieris. Cette toile ferait honneur au Musée du Louvre, qui ne possède rien de plus beau dans ce genre.

Il faut rappeler aussi un très beau paysage de Ruisdael, et un tableau de Rottenhamer, *le Banquet des Dieux*, qui dépasse tout ce que nous connaissons en finesse de détails et dont le paysage est de Paul Bril. Il y a dans ce banquet de petits vases, de petites coupes, de petits plats, de petits fruits, de petites fleurs à désespérer les fées elles-mêmes.

Citons enfin une grande miniature représentant le *Christ au tombeau*, exécutée pour Jacques Ier, roi d'Angleterre, par le vieil Olivier, en 1616, et une très belle tête par Van-Dyck.

A part, et avec admiration, nous signalons un buste de Napoléon en marbre blanc par Canova. C'est un chef-d'œuvre comme pensée et comme fini d'exécution.

Nous ne pouvons achever cet examen rapide du Musée d'Angers sans dire un mot de l'ordre et du bon goût qui a présidé à son aménagement. On peut, à cet égard, le citer comme un modèle. Point d'entassement de tableaux, point de rapprochements maladroits; tout est à sa place, et chaque toile s'y montre dans toute sa valeur. Cet habile arrangement est dû aux soins intelligents et à l'active surveillance de M. J.-M. Mercier de Versailles, conservateur du Musée.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 315, 359.)

COSTUME DES FRANCS SOUS LA PREMIÈRE RACE.

Au commencement du cinquième siècle, après l'arrivée des Barbares, tout changea de face dans la Gaule. Ce ne fut plus cette contrée florissante qui égalait presque l'Italie

par sa civilisation, son luxe et sa culture intellectuelle, mais un champ de désolation et de carnage. Une foule confuse venue de tous les points du Nord, les Sicambres, les Suèves, les Sarmates et tant d'autres se mêlèrent aux Gaulois qui avaient échappé aux massacres, et il en résulta la plus bizarre variété dans les armes et dans la manière de se vêtir. Mais de ces nouveaux maîtres du sol que nous habitons les Francs étant ceux qui finirent par fonder leur domination exclusive, nos recherches auront particulièrement pour objet les armes et les costumes qui leur étaient propres.

Ces barbares, au rapport de Tacite et de Sidoine Apollinaire, avaient, comme les Germains, la taille élevée, les cheveux blonds, les yeux bleus et étincelants, la voix forte, l'air farouche, le corps d'une grande blancheur. C'était une race audacieuse, prompte, indomptable, aimant le danger. Pasteurs et guerriers, ils conduisaient devant eux avec leurs lances de grands troupeaux; le laitage était leur nourriture accoutumée. L'été, ils habitaient des huttes; l'hiver, des souterrains.

Costumes d'hommes. — Les Francs, à l'imitation des Germains, n'avaient pour habits qu'une chemise de lin, un petit manteau carré, et une saie en peau pour les temps froids. Les chefs et les riches, pour se distinguer, prirent des habits étroits et de grands manteaux. Quand ils s'établirent dans la Gaule, les Francs portaient, les uns la veste et le caleçon à pli de corps, les autres la culotte très juste, de laine ou de lin, venant de la ceinture au jarret, et la veste à pli de corps, n'ayant que des bouts de manches et se fermant à l'aide de boutons ou d'agrafes. On mettait par-dessus ce vêtement un grand manteau fait de deux pièces carrées descendant à terre par derrière, un peu moins bas par devant, et seulement aux genoux par les côtés; quelquefois ils étaient bordés ou doublés de fourrure. Les Francs du Nord faisaient leurs habits en peau. Pendant les grandes chaleurs, ils sortaient avec le caleçon seulement, ou bien nus, mais toujours armés. Ils se couvraient la tête d'un chaperon ou mortier, ou même du bardocuculle (voy. p. 316). Leurs bottines, garnies de poils hérissés, étaient pointues, ainsi que leurs souliers; ils les fixaient avec des bandes d'étoffes de même couleur que leurs vêtements, et qu'ils croisaient autour de la jambe.

Quand les Francs eurent à leur tour soumis la Gaule, ils adoptèrent, comme les Gaulois, le costume latin. Chez eux, le luxe était peu connu du peuple; ce fut au contraire pour les grands une passion violente et une source de crimes. Ils mettaient tout leur mérite dans la possession d'un riche trésor, composé d'habits magnifiques, d'ornements, d'armes et de bijoux très précieux. Si, dans la vie privée, les habits étaient parfois simples, dans les cérémonies, l'or, les perles, les rubis et les saphirs, employés avec profusion, depuis le chaperon jusqu'à la chaussure, brillaient sur des étoffes de soie des plus vives couleurs, parmi lesquelles le bleu, le blanc et le pourpre étaient les plus recherchées. Pour les fourrures, on préférait celles en loutre, en hermine et en martre zibeline.

D'après le moine de Saint-Gall, les ornements des anciens Francs, quand ils se paraient au huitième siècle, étaient des brodequins dorés extérieurement, retenus par des bandelettes longues de trois coudées; par-dessous, des chausses de lin d'une seule couleur, mais d'un travail précieux; ensuite, une tunique de toile très fine. Un baudrier soutenait l'épée enfermée dans une enveloppe qu'on enduisait d'une cire brillante et durcie. Par-dessus les autres vêtements, ils portaient un manteau blanc ou bleu de saphir, double, à quatre pointes, et coupé de manière qu'étant attaché aux épaules, il retombait derrière et devant jusqu'aux pieds, et des deux côtés ne descendait qu'aux genoux. Dans la main droite, ils tenaient un long bâton de pommier, marqué de nœuds symétriques, et surmonté d'une boule d'or et d'argent, ornée de riches ciselures.

Les différentes classes de la société étaient alors distinguées, non seulement par la richesse, mais aussi par l'ampleur, l'étoffe et les bordures de la chlamyde, dont la forme était déjà sensiblement altérée vers la fin du septième siècle. La soie était exclusivement réservée aux princes et aux personnages de la plus haute distinction; le camelot et la bure étaient à l'usage de la bourgeoisie et du peuple.

Costumes de femmes. — Les femmes des Francs, en général assez belles, avaient une taille élégante et souple. Une simple chemise de lin très longue, fixée par deux ceintures, l'une sous le sein, l'autre sur les hanches, laissant presque toujours à nu les bras et la poitrine, et parfois ornée de bandes de pourpre, formait toute leur parure. Plus tard, les femmes riches portèrent une longue robe, de tissu précieux, parfaitement juste au corps depuis le cou jusqu'aux hanches; de là, elle s'élargissait progressivement jusqu'en bas, où elle formait une foule de plis que l'on faisait un peu draper par devant; souvent elle laissait le col à découvert. Les manches étaient longues et étroites, et parfois garnies de bandes de couleur. On ornait cette tunique de deux riches ceintures; celle des hanches se nouait très bas et laissait pendre les extrémités presque jusqu'à terre. La chaussure et le manteau étaient semblables à ceux des hommes. Les jeunes filles allaient nu-tête; les femmes se couvraient la tête d'un chaperon, ou d'une coiffe de lin plissée et tombant en draperie sur le col, ou bien d'un voile descendant plus bas que les genoux. Leurs oreilles et leur cou étaient ainsi cachés à la façon des religieuses. Leurs longs cheveux, qu'elles teignaient aussi, étaient partagés sur la tête, croisés en tresses ou cordés avec des rubans, et tombaient par devant, de chaque côté du visage.

Dans les premiers temps, les femmes franques paraissaient souvent dans la mêlée, vêtues de robes noires, les cheveux couronnés de genet fleuri, maniant la lance avec adresse, et animant les guerriers par leurs regards et leurs discours.

Costumes guerriers. — Les Francs, en Germanie, n'avaient point de soldats; c'était la nation qui marchait à la guerre. Les femmes conduisaient leurs enfants, suivaient leurs maris, pansaient leurs blessures, et combattaient au besoin. Tous les hommes en état de porter les armes devaient prendre part au combat, où les uns allaient nus, les autres à demi couverts de la dépouille des bêtes féroces, et le plus petit nombre avec des vêtements courts et serrés qui prenaient exactement la forme du corps. Le jeune guerrier portait au bras un anneau de fer, et ne le quittait qu'après une belle action qu'on appelait la *rançon du brave*. Vers le septième siècle, on portait beaucoup de cottes de mailles souvent par-dessus une saie de drap, et des bardocuculles en drap ou en cuir. Les chefs seuls avaient des casques et des cuirasses, où étaient parfois attachées des appendices en écailles de fer ou de cuivre. Seuls aussi, ils montaient des chevaux harnachés comme une de nos gravures le représente. Les casques étaient ornés de perles, de pierreries, de crinières ou de queues de chevaux teintes en rouge.

La figure représentant un soldat normand ou saxon combattant, est du septième siècle, d'après Strutt, et tirée d'un manuscrit qui est en Angleterre; elle permet de juger des changements que les armes des Francs ont pu subir pendant l'espace de deux ou trois cents ans.

Au huitième siècle, la France n'était guère encore qu'un vaste camp, où chaque guerrier avait, pour ainsi dire, ses armes particulières. Charles Martel améliora beaucoup sa redoutable infanterie; presque tous les soldats avaient des hauberts; afin qu'ils résistassent mieux aux cavaliers arabes, il leur donna de longues lances, et leur fit faire des casques formés de quatre feuilles de fer triangulaires et assemblées par des clous. Sous Pépin, tous les leudes des comtes et des ducs étant à cheval, la cavalerie devint plus nombreuse.

Armes des Francs. — Les armes des Francs étaient : la



(Costumes francs; quatrième siècle. — Groupe composé par Wattier, d'après divers monuments.)



(Cinquième siècle. — Femme riche, d'après Montfaucon.)



(Un Chef de Francs, d'après Montfaucon.)

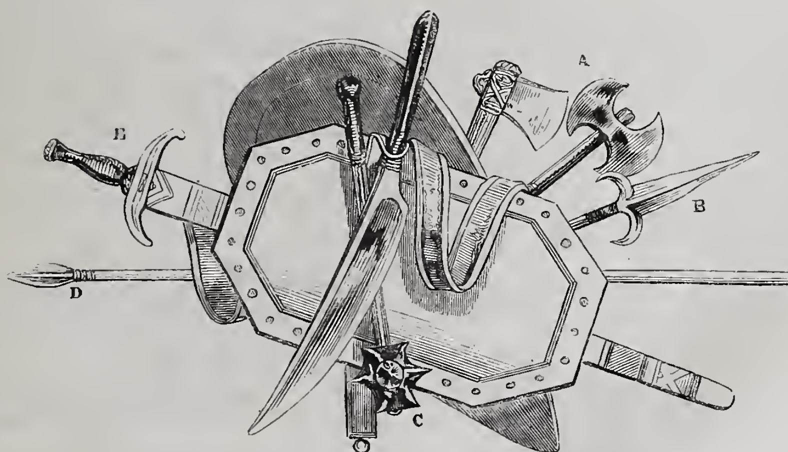
spatha, épée longue et très lourde, suspendue à gauche par un baudrier ou un ceinturon, et dont le fourreau était garni d'étoffe blanche et luisante, arrêtée par des courroies; la framée, lance à fer court et tranchant, mais assez fort et assez acéré pour qu'on pût s'en servir, à l'occasion, de près ou de loin; la francisque, qui se lançait de près, hache à manche court et à deux tranchants; la fronde; le maillet; l'angon, petite lance ou javelot qui se dardait de loin, et dont le fer à deux crochets ressemblait à une fleur-de-lis; enfin, la cotue, espèce de masse d'armes, lourde et pesante, qu'ils jetaient au milieu des bataillons ennemis, et qui écrasait tout par son poids énorme. Leurs boucliers, de bois ou d'osier, et couverts d'une forte peau, étaient peints de brillantes couleurs et quelquefois garnis de fer. La perte du bouclier était suivie du plus grand déshonneur. Les chefs avaient presque seuls des casques surmontés de queues



(Soldat normand, d'après un manuscrit de Strutt.)



(Soldat sous Charles Martel, d'après Montfaucon.



(Armes des Francs. — A, la Francisque. — B, l'Angon. — C, la Cotue. — D, la Framée. — E, la Spatha. — Voy. p. 402.)

de cheval teintes ou de quelques figures hideuses. Ils avaient pour enseignes des animaux féroces; Clovis y substitua la chape de saint Martin de Tours.

Chevelure. — Au temps de Tacite, l'usage des longs cheveux n'appartenait, entre tous les peuples germains, qu'aux Suèves. Ceux-ci relevaient leurs cheveux par devant, par derrière, par les côtés, et les ramenant sur le sommet de la tête, en formaient un ou plusieurs nœuds. Les Francs adoptèrent d'abord cette mode; mais à leur entrée dans les Gaules, ils l'avaient abandonnée. Le goût national voulait que le derrière de la tête fût entièrement rasé; que les cheveux de devant tombassent sur le front, et que ceux des côtés descendissent le long des joues jusque sur les épaules. Pour se rendre plus formidables dans les combats, les

Francs peignaient, comme les anciens Gaulois, leurs cheveux avec une composition d'un rouge très ardent. Leurs lèvres s'ombrageaient de longues moustaches; les grands seuls portaient la barbe.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. —Voy. p. 354, 365, 370, 382, 390.)

§ 7.

Un morne silence régnait dans les rues de Beresov, et sans les colonnes de fumée qui s'élevaient de toutes parts on eût pu croire la ville abandonnée.

Le froid, devenu excessif, avait interrompu toutes les relations de voisinage. Le gouverneur lui-même, imitant l'exemple général, s'était enfermé chez lui, attendant une température moins rigoureuse pour reprendre ses inspections et ses audiences. Retiré dans la chambre la plus chaude de sa demeure, et à demi couché dans un vaste fauteuil de cuir, il fumait silencieusement, le coude appuyé sur une petite table où l'on voyait quelques papiers et un flacon de kirschwasser à moitié vide.

Le commandant Herman Lerfosbourg, né en Allemagne, était entré dans la garde russe comme officier instructeur, et y avait fait la connaissance du capitaine Passig, qui l'avait associé à la conspiration en faveur de Catherine. Celle-ci, arrivée au trône, désira éloigner les agents subalternes de son élévation. Sur la recommandation de Passig, elle accorda à l'officier allemand le gouvernement de Beresov, et Lerfosbourg y commandait depuis plusieurs années.

C'était un homme d'environ cinquante ans, d'une taille colossale, mais chargé d'un excessif embonpoint. Ses joues pendantes et ses paupières alourdies indiquaient un abrutissement dont le flacon de kirschwasser toujours placé devant lui révélait suffisamment la cause. Depuis long-temps, en effet, le gouverneur ne sortait plus d'une demi-ivresse qui donnait à toutes ses perceptions quelque chose d'obscur et de confus. Cependant l'avarice semblait survivre à ses facultés éteintes : dès qu'il s'agissait d'intérêt, son œil endormi s'allumait, et une sorte d'intelligence sordide animait tous ses traits.

Il se trouvait sans doute dominé par une de ces impressions au moment où nous venons de le montrer à nos lecteurs; car, tout en rechargeant sa pipe éteinte, il murmurait entre ses dents, d'un air animé, des exclamations mêlées de grognements et de phrases inachevées.

— Trois mille peaux, répétait-il; le prix d'un chargement d'eau-de-vie et de kirsch... scélérat! il me le paiera...

Dans ce moment, un cosaque l'interrompit en lui annonçant le receveur Michel Kitzoff. Le commandant laissa tomber sa pipe.

— Lui? s'écria-t-il; ah! qu'il entre... qu'il entre!

Le receveur franchit le seuil en saluant d'un air humble et obséquieux.

— J'espère que notre brave gouverneur ne souffre point du redoublement de froid, dit-il... Ce poêle produit ici l'effet de trois soleils... sans parler du soleil liquide que renferme ce flacon... eh! eh! eh!

Lerfosbourg le regarda sans répondre. Le receveur remarqua cette immobilité silencieuse, et s'arrêta.

— Il n'est rien arrivé de fâcheux au commandant? demanda-t-il inquiet.

— Pardonnez-moi, répliqua celui-ci.

— Comment? qu'est-ce donc?

— Un vol!

Kitzoff tressaillit.

— Un vol? répéta-t-il.

— De trois mille peaux!

Le receveur devint pâle.

— Pardon, balbutia-t-il, je ne comprends pas...

Lerfosbourg avança sa grosse main de géant, saisit le bras de Michel, et, l'attirant à lui de manière à pouvoir le regarder dans les yeux :

— Tu m'as volé trois mille peaux! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre.

— Moi? balbutia le receveur tremblant; qui vous a dit?... qui vous fait penser?...

— Ce compte de ce que tu as vendu à Daniel le marchand.

Kitzoff jeta un regard rapide sur le papier, et ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Trois mille peaux! reprit Lerfosbourg en frappant sur le bordereau... Et moi qui m'étonnais qu'on fît de si petits bénéfices sur l'impôt et sur les bannis... L'infâme gardait tout! il voulait me dépouiller, me ruiner... me réduire à boire l'eau de la *Sosva!*

Cette idée sembla faire frissonner le commandant; il remplit son verre de kirsch et l'avala d'un trait. Kitzoff voulut prendre la parole pour se défendre.

— Je n'écoute rien! interrompit Lerfosbourg en frappant la table du poing; tu m'as volé trois mille peaux... je veux que tu sois pendu!

— Commandant...

— Tu rendras compte de tous les vols commis au préjudice des paysans et des bannis!

— Mais, commandant, vous aviez permis...

— A condition d'un partage égal.

— Je sais...

— Et tu m'as trompé.

— C'est-à-dire....

— Trompé de trois mille peaux... brigand!... Aussi point de grâce... il faut que je venge mes administrés; leurs intérêts sont les miens... Tu seras pendu, te dis-je, et sans plus de retard... car j'ai fait avertir le juge.

— Sorman!

— Tout à l'heure il sera ici.

Kitzoff devint tremblant. Il savait avoir tout à craindre de cet homme, qui était son ennemi, et qui sur une pareille dénonciation ne pouvait manquer de le perdre. La participation du gouverneur à ses exactions ne l'absolvait point; elle était d'ailleurs impossible à prouver, ces exactions ayant été commises directement par lui, et la tolérance intéressée de Lerfosbourg pouvant passer pour de l'ignorance. Michel comprit tout le danger de cette situation, et combien il lui importait de prévenir la poursuite annoncée. Ne pouvant songer à dissuader ni à attendrir Lerfosbourg, que la colère et l'ivresse rendaient incapable de rien entendre, il prit sur-le-champ son parti et résolut de l'effrayer. Relevant donc la tête avec une audace effrontée, il fit entendre son ricanement familier, et s'écria :

— A la bonne heure, commandant Lerfosbourg, vous me ferez condamner; mais le même coup nous frappera tous deux, car vous ne pourrez sans moi garder le gouvernement de Beresov.

— Comment? que dit-il? s'écria le gouverneur.

— Je dis, reprit Kitzoff avec conviction, que je suis le seul à savoir ce qui se passe autour de vous.

— Toi?

— Qui a découvert les projets de désertion de vos cosaques?

— Parce qu'un hasard t'avait appris...

— Qui vous a prévenu de l'arrivée de cet inspecteur envoyé par l'impératrice?

— Encore un hasard.

— Soit; mais d'autres dangers se préparent, commandant Lerfosbourg, et nous verrons si le hasard vous servira aussi heureusement pour les prévenir.

L'Allemand tourna ses regards hébétés vers Kitzoff.

Rendu soupçonneux par l'instinctive conscience de son incapacité, il fut effrayé de l'assurance du receveur.

— D'autres dangers! répéta-t-il... mensonge, mensonge!

— Soit, dit Michel, l'événement prouvera qui se trompe; eh! eh! eh! laissez venir l'événement.

Lerfosbourg regarda encore Michel, et s'agita dans son fauteuil en toussant.

— L'événement, murmura-t-il... il ne peut arriver d'événement.

— Qui sait? eh! eh! eh! Les bannis, par exemple, peuvent organiser une révolte.

— Hein? quoi, les bannis? s'écria le gouverneur en se redressant.

— C'est une supposition; eh! eh! eh!

— Aurais-tu réellement appris...

— Que vous importe, commandant? *le hasard* vous instruira à votre tour.

— Je t'ordonne de déclarer...

— Rien, commandant... Le plus grand péril n'est peut-être point, d'ailleurs, du côté des bannis... il peut venir de Saint-Pétersbourg.

— Comment?

— Le comte Passig n'est-il point votre protecteur?

— Eh bien?

— Je suppose qu'il se voie, par votre faute, exposé à une disgrâce.

— Lui?

— Que le parent qu'il a envoyé ici, et sur lequel il vous a prié d'avoir les yeux, réussisse, par exemple, à faire parvenir une pétition à l'impératrice.

— C'est impossible! s'écria Lerfosbourg en se levant épouvanté.

— C'est fait! dit Kitzoff résolument.

— Quoi, une pétition à l'impératrice?...

— Elle est en route; mais vous pouvez encore empêcher qu'elle arrive.

— Ah! que faut-il faire? s'écria le commandant; dites sur-le-champ! sauvez-moi, Michel!

— Vous oubliez que je suis un accusé qui attend son juge.

Lerfosbourg tressaillit; puis, faisant un effort:

— Eh bien! non, dit-il, nous nous arrangerons... vous me rendrez les trois mille peaux, et je ne dirai rien.

— Vous me le promettez?

— Voici le compte qui peut servir de preuve contre vous.

Il lui donna le papier.

— Mais, au nom du ciel! cette pétition?

— Le traîneau des dépêches n'est parti que depuis une heure?

— Oui.

— Envoyez à sa poursuite; il emporte la requête de Nicolas Rosow.

§ 8.

En recevant de Godureau la pétition adressée à l'impératrice en faveur de Nicolas Rosow, le receveur n'avait point eu l'intention de la livrer au commandant Lerfosbourg, et la preuve c'est qu'il l'avait jointe aux lettres qui partaient pour la cour; mais la position dangereuse dans laquelle il s'était trouvé subitement placé l'avait entraîné à cette trahison.

Les cosaques envoyés à la poursuite du courrier ne tardèrent pas à l'atteindre et à le ramener avec les dépêches, parmi lesquelles le gouverneur trouva la pétition. Il fit aussitôt chercher Nicolas, qui, arrivé à Beresov avec le receveur, ne devait en repartir que plus tard.

Cependant Godureau, après s'être reposé quelques heures dans l'iourte d'Eter Rocob comme il en était convenu, avait pris la route de la ville monté sur un des rennes de l'Ostiak. Son premier soin, en arrivant, fut de se rendre au gouvernement.

Il trouva le commandant Lerfosbourg un papier à la main, et donnant des ordres à deux sous-officiers cosaques.

— Pas de grâce! s'écriait-il furieux; je veux une punition exemplaire. Allez, vous êtes responsables de tout.

Les cosaques saluèrent militairement et sortirent. Godureau était resté près de la porte; le commandant, tout entier à sa colère, ne l'aperçut pas.

— Nous verrons s'il ose recommencer, murmura-t-il... une pétition qui pouvait perdre le comte... car elle partait sans l'avertissement de ce scélérat de Kitzoff!

Le maître d'écriture ne put retenir un mouvement, qui le fit remarquer du gouverneur.

— Qui est là?... Que veux-tu, toi? dit-il en se détournant.

— Pardon, balbutia Godureau, qui cherchait à mieux voir le papier que Lerfosbourg tenait à la main; pardon, monseigneur, mais vous parliez, je crois... du receveur?

— Eh bien?

— Et d'une pétition?

— La voilà.

— C'est elle! s'écria Godureau.

— Elle! tu la connaissais donc?

— Une requête en faveur de Nicolas Rosow?

— Précisément... un drôle qui ose accuser le comte Passig!

— Monseigneur...

— Qui m'expose à une disgrâce!

— Monseigneur...

— Mais il va sentir ce qu'il en coûte de s'attaquer à plus fort que soi! chaque mot de cette pétition lui est en ce moment payé par un coup de knout.

Le vieux professeur poussa un cri, et laissa tomber le bonnet de fourrure qu'il tenait à la main.

— Cela ne peut être! s'écria-t-il; monseigneur! monseigneur! cette pétition... c'est moi qui l'ai écrite.

— Toi?

— A son insu, monseigneur, et par reconnaissance... car je lui dois tout.

— Qui es-tu donc?

Godureau se nomma, expliqua en deux mots ce qui l'amenait, puis, revenant à Nicolas, il raconta au commandant de quelle manière tout s'était passé, et comment Michel Kitzoff s'était lui-même chargé de la pétition. L'Allemand comprit qu'il avait été pris pour dupe, et éclata en imprécations. Godureau voulut en vain l'interrompre pour le supplier d'épargner à Nicolas le châtiment ordonné; Lerfosbourg furieux parcourait l'appartement en frappant tous les meubles et épuisant son vocabulaire de malédictions. Il s'arrêta enfin pour avaler deux verres de kirschwasser qui semblèrent étourdir sa colère; mais comme il prêtait une oreille plus attentive aux supplications du vieillard, les cosaques reparurent, et déclarèrent que tout était achevé.

Godureau porta les deux mains à sa tête avec un gémissement de désespoir, et se laissa tomber sur un des bancs placés près de la porte.

— Et comment a-t-il supporté l'exécution? demanda Lerfosbourg.

— Sans dire un mot.

— Vous l'avez fait porter à l'hôpital militaire?

— Il a refusé.

— Comment?...

— Il y avait là un paysan ostiack qu'il semblait connaître; il s'est fait coucher sur son traîneau, et il est reparti avec lui.

— Je veux le rejoindre! s'écria Godureau en se levant.

— Un moment, dit le gouverneur, qui fit signe aux cosaques de fermer la porte; nous avons un compte à régler ensemble... C'est toi qui as écrit cette pétition?

— Je viens de le déclarer.

— Une magnifique écriture, ajouta l'Allemand en regar-

dant le papier... Si je te laisse partir, tu peux en écrire une seconde.

— Non, je promets...

— Bon! des promesses de banni! Tu es un homme dangereux, et je ne veux point te perdre de vue.

— Que dites-vous, monseigneur, s'écria Godureau; prétendez-vous me retenir?

— Ecoute, j'ai un secrétaire à qui je paie de gros appointements, et qui ne fait rien...

— Eh bien?

— Eh bien, je te donne sa place... sans les appointements, bien entendu... tu seras nourri et logé ici...

— Je ne veux pas, interrompit Godureau; il faut que je rejoigne Nicolas, monseigneur.

— Qu'est-ce à dire, drôle? s'écria Lerfosbourg; sais-tu bien que je pourrais te faire knouter comme ton compagnon?

— Faites, s'écria le vieillard, je suis prêt à tout supporter; frappez ce vieux corps, déchirez cette chair: je ne vous demande que de me laisser assez de vie pour revoir mon bienfaiteur, l'embrasser une fois, et puis mourir?

L'accent du vieillard arriva jusqu'au cœur endurci du commandant.

— Allons, dit-il d'une voix plus douce, obéis d'abord et tu le verras plus tard.

— Monseigneur, par pitié, murmura Godureau les mains jointes, laissez-moi partir sur-le-champ!

— Non, s'écria l'Allemand impatienté; aujourd'hui j'ai besoin de toi... Puisque le courrier est revenu, j'en profiterai pour envoyer quelques fourrures précieuses à la cour... Tu m'écriras une lettre que j'y joindrai...

Godureau releva vivement la tête.

— Une lettre pour l'impératrice? demanda-t-il.

— Pour elle, répliqua Lerfosbourg.

— Et que faut-il lui dire?...

— Ce qu'il te plaira. La lettre écrite, tu me la liras...

Le vieux professeur prit subitement un air presque joyeux, et se tournant vers le commandant:

— Je suis aux ordres de monseigneur, dit-il d'un ton soumis. *La fin à la prochaine livraison.*

CONVERSION DE SAUVAGES TUPINAMBAS,

Au dix-septième siècle.

Aux premières années du seizième siècle, lorsque les Portugais abordèrent les plages brésiliennes, cette longue étendue de côtes qui du tropique se prolonge au nord vers Bahia était occupée par la race des Tupis (*Toupis*), divisée en plusieurs peuples. L'un d'eux, que les navigateurs lusitaniens ont appelé *Tupinambas*, et un vieil auteur français *Tououpinambaoult*, habitait le pourtour de la grande baie de Rio de Janeiro. Des circonstances assez singulières le mirent en rapport avec la France.

« En l'an mil cinq cens cinquante cinq, le sieur de Villegagnon, chevalier de Malte, se faschant en France, et même ayant (à ce qu'on dit) reçu quelque mécontentement en Bretagne où il se tenoit alors, fit sçavoir en plusieurs endroits le désir qu'il avoit de se retirer de la France et habiter en quelque lieu à l'écart, éloigné des soucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui se trouvent enveloppés aux affaires du monde de deçà. Partant il jette l'œil et son désir sur les terres du Brésil, qui n'estoient encores occupées par aucuns chrétiens, en intention d'y mener des colonies françoises, sans troubler l'Hespagnol en ce qu'il avoit découvert et possédoit. » (*Hist. de la Nouvelle-France.*)

Villegagnon communiqua son projet à l'amiral Coligny, dont il partageait les idées religieuses; celui-ci en parla au roi Henri II, qui approuva la tentative du chevalier, et lui fit donner « deux beaux navires équippez » avec dix mille livres pour faire son voyage. Les navires partirent du Havre le 12 juillet, et arrivèrent à la baie de Rio, plus connue alors sous le nom de *Ganabara*, le 10 de novembre. Villegagnon jeta les fondements de sa colonie en faisant élever sur l'île qui porte encore son nom un fort qui fut appelé *fort Coligny*. Cette tentative n'eut pas d'autres résultats. Après quatre ans de résidence à Ganabara, découragé, fatigué de l'isolement dans lequel il vivait, Villegagnon revint en France et y mourut bientôt. La petite garnison qu'il avait laissée au fort ne tarda pas à être massacrée par les Portugais; et les Tououpinambaoults, décimés par les guerres intestines, refoulés par la civilisation, disparurent enfin. Durant le séjour de nos compatriotes à la baie de Rio, quelques uns des indigènes furent amenés en France, et baptisés, le 24 juin 1613, en présence du roi Louis XIII. Voici ce que dit à ce sujet un écrivain du temps:

« Les ceremonies se firent en l'eglise des Capucins où le Roy et la Reine Régente sa mere assistaient en grande magnificence, avec plusieurs Princes et Princesses, grands seigneurs et Dames, et abondance de peuple y afflua de toutes parts. L'heure du baptême venue, monsieur l'Evesque de Paris assisté de plusieurs Prelats s'y trouverent, incontinent luy furent amenez les trois sauvages ou Tououpinanbous dont vous voyez la représentation icy au naturel; chacun d'eux etoit vetu d'une robe de taffetas blanc fermée de bouttons par devant et par derriere pour etre plus aisée a déclore quand il seroit besoin de les oindre du saint crême; ils tenoient chacun un lis en la main et portoient sur la tête un cresmeau et un chappeau de fleurs dessus, et trois capucins tenoient auprès d'eux chacun un cierge de cire blanche. L'Evesque de Paris les baptisa et le Roy les nomma tous trois de son nom, Louis 1er, Louis 2e, Louis 3e. Toute l'assistance remercia Dieu de leur conversion, louant grandement la peine et l'industrie de ceux qui s'étoient employez en une œuvre si sainte et si pieuse pour les discerner les uns des autres. »



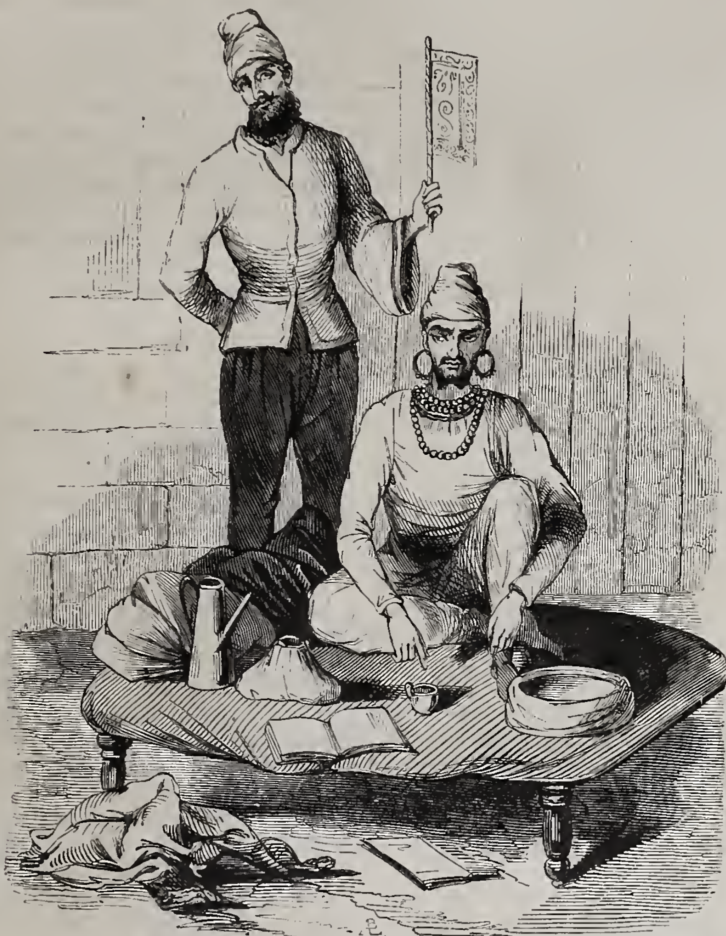
(Sauvages baptisés à Paris en 1613, d'après une estampe du cabinet de M. le chevalier Hennin.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE FAKIR QUI SE FAIT ENTERRER VIVANT.

(Voy., sur les Fakirs, 1836, p. 324.)



(Portrait du Fakir qui se fait enterrer vivant, d'après un dessin fait au Pendjab en 1838.)

« Il nous vient toujours du nouveau de l'Afrique, » disaient les Romains. — « Il nous vient toujours quelque chose d'extraordinaire de l'Inde, » pourrions-nous dire à notre tour. Car si l'Afrique nous est mieux connue qu'elle ne l'était aux anciens, l'Orient est encore pour nous un pays de féerie et de mystères.

Par exemple, ce fakir, dont nous donnons le portrait, n'a certes pas eu, jusqu'à ce jour, son pareil en Europe. C'est un original autrement habile que les jongleurs indiens qui restent suspendus en l'air, qui se tiennent debout sur un seul pied pendant des mois entiers, qui jouent avec des serpents venimeux, ou qui marchent sur des charbons ardents*. Il ne se contente même pas de se nourrir d'air comme les anciens ascètes des épopées indiennes, il s'en passe tout-à-fait, il se laisse enterrer vivant à quelques mètres sous terre, et après quelques semaines, il sort de sa tombe aussi bien portant que jamais.

Quelle absurdité! La belle invention! s'écrieront quelques personnes. — Attendez. Ne vous hâtez pas de vous scandaliser. Ceci n'est pas un conte fait à plaisir. Voici nos autorités.

M. Osborne, officier anglais, qui a séjourné quelque temps dans l'Inde, a publié il y a deux ans la description de la cour du roi Randjit-Singh, bien connu de nos lecteurs**. C'est dans ce livre, écrit avec bonne foi, que nous trouvons sur le fakir « qui se fait enterrer » les détails suivants :

« Le 6 juin (1838), dit M. Osborne, la monotonie de notre vie de camp fut heureusement interrompue par l'arrivée d'un individu célèbre dans le Pendjab. Il jouit parmi les Sikhs d'une grande vénération à cause de la faculté qu'il a de rester enseveli sous terre aussi long-temps qu'il lui plaît. On rapportait dans le pays des faits si extrordinaires sur cet homme, et tant de personnes respectables en garantissaient l'authenticité, que nous étions extrêmement désireux de le voir. Il nous raconta lui-même qu'il exerçait ce qu'il appelle son *métier* (celui de se faire enterrer) depuis plusieurs anuées; on l'a vu en effet répéter cette étrange expérience sur divers points de l'Inde. Parmi les hommes graves et dignes de foi qui en rendent témoignage, je dois citer le capitaine Wade, agent politique à Lodhiana. Cet officier m'a affirmé très sérieusement avoir assisté lui-même à la *résurrection* de ce fakir après un enterrement qui avait eu lieu, quelques mois auparavant, en présence du général Ventura, du maharadjah* et des principaux chefs sikhs. Voici les détails qu'on lui avait donnés sur l'enterrement, et ceux qu'il ajoutait, d'après sa propre autorité, sur l'exhumation.

» A la suite de quelques préparatifs qui avaient duré quelques jours et qu'il répugnerait d'énumérer, le fakir déclara être prêt à subir l'épreuve. Le maharadjah, les chefs sikhs et le général Ventura se réunirent près d'une tombe en ma-

* Voy. 1833, p. 128, 199, 201; 1839, p. 257; 1840, p. 323.
** Voy. 1836, p. 1.

* Le roi.

çonnerie construite exprès pour le recevoir. Sous leurs yeux, le fakir ferma avec de la cire, à l'exception de sa bouche, toutes les ouvertures de son corps qui pouvaient donner entrée à l'air; puis il se dépouilla des vêtements qu'il portait: on l'enveloppa alors dans un sac de toile, et, suivant son désir, on lui retourna la langue en arrière de manière à lui boucher l'entrée du gosier; aussitôt après cette opération, le fakir tomba dans une sorte de léthargie. Le sac qui le contenait fut fermé, et un cachet y fut apposé par le maharadjah. On plaça ensuite ce sac dans une caisse de bois cadenassée et scellée qui fut descendue dans la tombe: on jeta une grande quantité de terre dessus, on foula long-temps cette terre et on y sema de l'orge; enfin des sentinelles furent placées tout alentour avec ordre de veiller jour et nuit.

» Malgré toutes ces précautions, le maharadjah conservait des doutes; il vint deux fois dans l'espace de dix mois, temps pendant lequel le fakir resta enterré, et il fit ouvrir devant lui la tombe; le fakir était dans le sac tel qu'on l'y avait mis, froid et inanimé. Les dix mois expirés, on procéda à l'exhumation définitive du fakir. Le général Ventura et le capitaine Wade virent ouvrir les cadenas, briser les scellés et élever la caisse hors de la tombe. On retira le fakir: nulle pulsation soit au cœur soit au pouls n'indiquait la présence de la vie. Comme première mesure destinée à le ranimer, une personne lui introduisit très doucement le doigt dans la bouche et replaça sa langue dans sa position naturelle. Le sommet de la tête était seul demeuré le siége d'une chaleur sensible. En versant lentement de l'eau chaude sur le corps on obtint peu à peu quelques signes de vie: après deux heures de soins, le fakir se releva et se mit à marcher en souriant.

» Cet homme vraiment extraordinaire raconte que, durant son ensevelissement, il a des rêves délicieux, mais que le moment du réveil lui est toujours très pénible. Avant de revenir à la conscience de sa propre existence, il éprouve des vertiges.

» Il est âgé d'environ trente ans; sa figure est désagréable et a une certaine expression de ruse.

» Nous causâmes long-temps avec lui, et il nous offrit de se faire enterrer en notre présence. Nous le prîmes au mot, et nous lui donnâmes rendez-vous à Lahore en lui promettant de le faire rester sous terre tout le temps que durerait notre séjour dans cette ville. »

Tel est le récit de M. Osborne. Cette fois encore le fakir se laissa-t-il enterrer? La nouvelle expérience pouvait être décisive. Voici ce qui arriva.

Quinze jours après la visite du fakir à leur camp, les officiers anglais arrivèrent à Lahore; ils y choisirent un endroit qui leur parut favorable, firent construire une tombe en maçonnerie avec une caisse en bois bien solide, et demandèrent le fakir. Celui-ci les vint trouver le lendemain en leur témoignant le désir ardent de prouver qu'il n'était pas un imposteur. Il avait déjà, disait-il, subi les préparatifs nécessaires à l'expérience; son maintien trahissait cependant l'inquiétude et l'abattement. Il voulut d'abord savoir quelle serait sa récompense: on lui promit une somme de quinze cents roupies, et un revenu de deux mille roupies par an que l'on se chargerait d'obtenir du roi. Satisfait sur ce point, il voulut savoir quelles précautions on comptait prendre: les officiers lui firent voir l'appareil de cadenas et de clefs, et l'avertirent que des sentinelles choisies parmi les soldats anglais veilleraient alentour pendant une semaine. Le fakir se récria et exhala force injures contre les *Frenghis*, contre les incrédules qui voulaient lui ravir sa réputation; il exprima le soupçon que l'on voulût attenter à sa vie; il refusa de s'abandonner ainsi complétement à la surveillance des Européens; il demanda que des doubles clefs de chaque cadenas fussent remises à quelqu'un de ses coreligionnaires, et il insista surtout pour que les factionnaires ne fussent pas des ennemis de sa religion. Les officiers ne voulurent point accéder à ces conditions. Différentes entrevues eurent lieu sans résultat; enfin le fakir fit savoir par un des chefs sikhs que le maharadjah l'ayant menacé de sa colère s'il ne remplissait pas son engagement avec les Anglais, il voulait se soumettre à l'épreuve, bien qu'entièrement convaincu que le seul but des officiers était de lui ôter la vie, et qu'il ne sortirait jamais vivant de sa tombe: les officiers déclarèrent que comme sur ce dernier point ils partageaient complétement sa conviction, et qu'ils ne voulaient pas avoir sa mort à se reprocher, ils le tenaient quitte de sa promesse.

Ces hésitations et ces craintes du fakir sont-elles des preuves péremptoires contre lui? En résulte-t-il que toutes les personnes qui auparavant ont soutenu avoir vu les faits sur lesquels repose sa célébrité aient voulu en imposer ou aient été les dupes d'une habile fourberie? Nous avouons que nous ne pouvons douter, d'après le nombre et le caractère des témoins, que le fakir ne se soit fait souvent et réellement enterrer; mais en admettant même qu'après l'ensevelissement il ait réussi chaque fois à communiquer avec le dehors, il serait encore inexplicable comment il aurait pu rester privé de respiration pendant tout le temps qui s'écoulait entre son enterrement et le moment où ses complices lui venaient en aide. M. Osborne cite en note un extrait de la Topographie médicale de Lodhiana du docteur Mac-Gregor, médecin anglais qui a assisté à une des exhumations, et qui, témoin de l'état de léthargie du fakir et de son retour graduel à la vie, cherche sérieusement à l'expliquer. Un autre officier anglais, M. Boileau, dans un ouvrage publié il y a quelques années, raconte qu'il a été témoin d'une autre expérience où tous les faits se sont passés de la même manière. Les personnes qui voudraient satisfaire plus amplement leur curiosité, celles qui verraient dans ce récit l'indication d'un curieux phénomène physiologique, peuvent remonter avec confiance aux sources que nous venons d'indiquer.

Quant à nous, ayant appris, il y a quelques mois, que le général Ventura était à Paris, nous avons été le visiter pour lui soumettre nos doutes: il nous a raconté les détails de l'expérience faite en sa présence, avec toutes les circonstances rapportées par M. Osborne.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Fin. —Voy. p. 354, 365, 370, 382, 390, 402.)

§ 9.

Il y avait trois mois que Godureau remplissait près du gouverneur de Beresov les fonctions de secrétaire, et Lerfosbourg lui avait entièrement abandonné le soin de sa correspondance. C'était lui qui expédiait les ordres, ouvrait les dépêches, et y répondait. Le travail du gouverneur se bornait à signer chaque matin, et le plus souvent sans les lire, les pièces qui lui étaient présentées; aussi l'avare Allemand se réjouissait-il chaque jour d'avoir trouvé un secrétaire qui faisait pour lui tout le travail et qui ne lui coûtait rien.

Le froid avait disparu; la Sibérie, dépouillée de sa robe de neige, se montrait alors dans toute la beauté de son été rapide. L'orge et le seigle ondoyaient déjà sur les steppes élevées, tandis que plus bas les prairies encadraient les deux rives de l'Ob, comme un large ruban diapré de fleurs; les coteaux, tapissés à leur base de *camaringe* et de *ledum*, étaient couronnés, comme par étages, de merisiers fleuris, d'érables, de bouleaux, de sapins et de cembros. Une brise tiède et caressante, sortant des bois de mélèzes, apportait par raffales jusqu'à la ville le parfum des framboisiers arctiques, des groseillers noirs et des rosiers. Les Ostiaks parcouraient les campagnes en chantant, vêtus de toile d'ortie ou de membranes de poissons, et les routes

étaient couvertes de marchands se rendant aux habitations les plus éloignées.

Les maisons elles-mêmes, naguère si fermées, semblalent avoir ressenti l'influence des beaux jours: les fenêtres calfeutrées étaient ouvertes; les seuils étaient repeuplés, et l'on entendait partout le bruit de la joie et de la vie.

Le retour de la belle saison avait rouvert la demeure du gouverneur comme toutes les autres; et, au moment où nous reprenons notre récit, la plupart des officiers de la couronne étaient réunis avec lui dans la salle de réception, où Lerfosbourg les avait fait convoquer pour la communication de plusieurs dépêches arrivées la veille.

Godureau, qui devait leur en donner lecture, était assis devant une petite table chargée de papiers. La figure ordinairement si calme du vieux professeur semblait bouleversée ce jour-là; on y lisait je ne sais quelle expression de joie réprimée et combattue d'inquiétudes. Godureau ne pouvait rester en place; il allait de sa table à la fenêtre, murmurant entre ses dents des mots inintelligibles, consultant une pendule placée à l'un des coins de la salle, et ne pouvant retenir des signes d'impatience comme s'il eût attendu quelqu'un.

Enfin le gouverneur l'avertit que tous les fonctionnaires convoqués étaient présents, et lui ordonna de commencer la lecture des dépêches.

Godureau se fit répéter l'ordre deux fois, regarda de nouveau la pendule, et fit un geste de désespoir.

— Il n'aura point reçu la lettre, murmura-t-il... et Dieu sait quand une pareille occasion se représentera.

Enfin, sur un nouvel avertissement du gouverneur, il prit une dépêche et se mit à la lire lentement. Il s'agissait de nouvelles restrictions apportées par l'impératrice au commerce de l'eau-de-vie parmi les Ostiaks. Godureau, qui continuait sa lecture machinalement pour ainsi dire et sans y prêter aucune attention, s'interrompit brusquement et prêta l'oreille.

— Eh bien? demanda le gouverneur.

— C'est l'aboiement de Vulcain, s'écria le bonhomme.

— Que nous importe? demanda le gouverneur.

— L'aurait-il reconnu? répéta Godureau tremblant d'incertitude.

— Reconnu qui? reprit Lerfosbourg.

Mais Godureau s'était levé, les yeux fixés sur la porte de la salle; tout-à-coup celle-ci s'ouvrit, et Nicolas Rosow parut.

Le vieux professeur poussa une exclamation de joie.

— Que veut ici ce drôle! s'écria le gouverneur; qui l'a appelé?

— Moi, monseigneur, interrompit Godureau.

— Et de quel droit?

— Par ordre de l'impératrice.

— De l'impératrice!...

Tous les officiers se levèrent.

— Oui! s'écria le vieillard avec une énergie triomphante; écoutez tous!...

Et tirant un papier de son sein, il lut:

« Moi, Catherine II, impératrice de toutes les Russies,

» Sur la réclamation qui m'a été adressée par le Français Pierre Godureau, au nom de Nicolas Rosow... »

— Comment, s'écria le gouverneur, tu aurais osé!...

— Sous votre couvert, monseigneur, répliqua le vieillard d'un ton railleur; mais veuillez entendre jusqu'au bout.

Et il reprit.

« Au nom de Nicolas Rosow, envoyé en Sibérie par suite » des coupables manœuvres du comte Passig;

» Ayant appris, de plus, que lesdits Pierre Godureau et » Nicolas Rosow, bien que bannis politiques, avaient été en» voyés dans la campagne comme les condamnés civils et » privés des secours que je leur accorde;

» Ordonne que tous deux recouvreront leurs droits d'hom» mes libres, et que la présente dépêche close sera remise » audit Nicolas Rosow, pour être ouverte par lui en pré» sence de tous les officiers et fonctionnaires de Beresov. »

— Et tu m'avais caché cet ordre, misérable! s'écria le gouverneur, pâle d'effroi et de colère.

— Je craignais que monseigneur n'oubliât de le mettre à exécution, dit le professeur d'écriture... Quant à la dépêche annoncée... la voici. Il remit à Rosow un paquet cacheté que celui-ci ouvrit vivement. Tous les officiers l'entouraient muets et immobiles. Lorsqu'il eut achevé de lire, il s'avança d'un air noble vers le gouverneur.

— Nous avons changé de rôle, monsieur, dit-il; l'impératrice accorde à l'ancien exilé Nicolas Rosow le gouvernement de Beresov.

— Dieu!... Et moi?

— Vous me remplacerez dans ma iourte de banal. Voici l'ordre.

Et il lui tendit la dépêche.

Il s'éleva une exclamation de surprise à laquelle se mêla un cri de joie poussé par Godereau. Lerfosbourg voulut parler, mais sa langue demeura attachée à son palais, ses jambes défaillirent, et il fut forcé de s'asseoir.

Quelques officiers s'approchèrent de lui et essayèrent de le consoler, tandis que la plupart entouraient Rosow pour le complimenter; mais celui-ci les écarta brusquement, et courant au vieux maître d'écriture qui était resté près de la table, essuyant ses lunettes toutes mouillées de larmes de joie, il se jeta dans ses bras.

— Ainsi, vous êtes content? demanda le bonhomme après un long embrassement.

— Ah! comment jamais reconnaître ce que tu as fait pour moi! s'écria le jeune homme attendri.

— Vous le pouvez, vous le pouvez, dit le vieillard.

— Oui, dit Rosow, en te renvoyant dans ton pays libre et riche.

— Non, dit Godureau, il est trop tard maintenant; je pourrais mourir dans le voyage... J'ai cinquante-sept ans... Je suis d'ailleurs habitué à la Sibérie... et à vous...

— Mais, comment alors pourrai-je m'acquitter?...

— En me gardant pour commis!...

HERMANN ET DOROTHÉE.

Heureux les écrivains qui savent peindre et faire aimer les mœurs paisibles et pures du foyer domestique! Leurs tableaux animent doucement la solitude de ceux qui regrettent ou désirent les charmes de la vie de famille. Leur influence n'est pas moins bénie par les êtres qui s'aiment: ces touchantes fictions resserrent leurs liens et leur apprennent à en mieux sentir le prix. J'aime à voir dans une petite bibliothèque, au-dessous du rayon où sont les livres plus utiles et plus sérieux, le *Vicaire de Wakefield* à côté de *Paul et Virginie;* j'aimerais aussi à y voir une œuvre de Goëthe trop peu connue, *Hermann et Dorothée.* Le sujet de ce petit poëme est fort simple, et les développements en sont à la fois pleins de grâce et de bon sens.

La guerre chasse devant elle de pauvres familles allemandes, et les force à demander de village en village l'hospitalité. Une jeune orpheline partage cette infortune: sur la route, sous les abris passagers, elle donne des soins aux vieillards, aux enfants, aux malades. Le fils d'un riche aubergiste la voit au moment où elle secourt une malheureuse femme qui vient de devenir mère: il est touché de sa pitié de l'estime et de la reconnaissance qui l'entourent, il est épris de sa candeur et de sa beauté, il se hasarde à lui parler, il lui propose de l'emmener comme servante; mais c'est une ruse de sa timidité: il présente la pauvre fille à ses parents comme sa fiancée, obtient leur consentement, et bientôt unit son sort au sien.

La peinture du paysage, un dialogue aussi raisonnable que fin et spirituel, des caractères vrais et variés, animent et embellissent ce récit. Un certain apothicaire, naïvement égoïste, y contraste surtout admirablement avec la bonté et la charité des autres personnages : M. Henri Scheffer ne pouvait, par malheur, lui donner place dans la charmante scène dont il nous a permis de publier une esquisse.



(Salon de 1842. — Hermann et Dorothée, par M. Henri Scheffer. — Dessin de M. Karl Girardet.)

ERRATA.

Pag. 25, col. 1, ligne 11.— La route, il y a peu d'années, etc. (C'est à la route de Castellamare à Sorrente que s'applique tout ce qui est dit dans ce passage, et non à la route de Naples à Sorrente.)

Pag. 72, col. 2, ligne 58. — Derry, *lisez* Derby.

Pag. 79, col. 1, ligne 19. — 1756, *lisez* 1576.

Pag. 82, col. 1, ligne 41. — Voy. p. 273; *lisez :* Voy. 1841, p. 273.

Pag. 85, col. 1, ligne 2. — 1593, *lisez* 1393.

Pag. 91, col. 2, ligne 41. — Ajoutez, à la fin de l'article sur les glaciers : ..... en supposant que leur progression ait commencé avec le douzième siècle.

Pag. 107, col. 2, ligne 29. — D'Agen, *lisez* d'Aycn.

Page 124, gravure du tombeau du cardinal d'Amboise. — Le dessin est renversé : les figures à genoux devraient être tournées du côté opposé.

Page 128, Biographie de Giocondo. — *Lisez* Fra Giocondo, architecte, véronais.

— Col. 1, ligne 27. — Il n'en fut pas moins, comme ceux qui *en* firent leur délice, très excellent architecte. *Lisez :* Il n'en fut pas moins très excellent architecte, comme ceux qui firent leur délice de l'architecture. (Passage traduit de Vasari.)

— Col. 2, ligne 2. — Scaligero, *lisez* Scaliger.

— — Lignes 16 et 23. — Budeo, *lisez* Budée.

— — Ligne 53. — Il s'occupa de botanique et d'agriculture, etc. *Lisez :* Il s'était aussi occupé de botanique, d'agriculture, et avait été universel en toutes choses.

Pag. 132, col. 1, ligne 26. — En Autriche, *lisez* par les Autrichiens.

Pag. 144, col. 2, ligne 44. — En supposant que..., etc. (La phrase pourrait donner à penser qu'il existe des mers dans la lune, ce qui est contraire à l'opinion des savants.) *Lisez :* En supposant qu'il y eût des mers dans cette planète, et que, comme dans la nôtre, elles occupassent les deux tiers de la surface totale.

Pag. 154, col. 2, l. 47. — Pensée muette, *lisez* poésie muette.

Pag. 194, col. 2, ligne 5. — Sont, après le fameux château d'Heidelberg... *Lisez :* Sont, avec le fameux château d'Heidelberg.

Pag. 195, col. 2, ligne 30. — Francit, *lisez* frangit.

Pag. 225, col. 1, ligne 22. — Où le génie des artistes puise, *lisez* puisera.

Pag. 226, colonne 2, ligne 28. — L'enceinte est aujourd'hui en partie détruite. Sauf la porte d'entrée et du château... *Lisez :* L'enceinte est aujourd'hui en partie détruite, sauf la porte d'entrée; et du château...

Pag. 227, col. 1, ligne 65. — Dussommerard, *lisez* Du Sommerard.

Pag. 229, col. 2, ligne dernière. — 1524, *lisez* 1584.

Pag. 242, col. 2, ligne 52. — Impatiemment que, *lisez* impatiemment de ce que.

Pag. 266, col. 2, ligne 13. — Acquiert une grande dureté, *lisez* une certaine dureté.

Pag. 267, col. 1, ligne 30. — 20 mètres de long sur 8 mètres de large, *lisez* 80 mètres de long sur 32 mètres de large.

Pag. 289. — Les bâtiments de la colonie de Mettray sont couverts non de bruyères mais de tuiles. — L'administration de la maison centrale de Fontevrault a toujours prêté un bienveillant concours à la colonie de Mettray. MM. de Metz et de La Bretignères n'ont jamais eu qu'à se féliciter de leurs rapports avec le directeur, M. Hello.

Pag. 293, à la légende de la gravure. — Ribera, *lisez* Murillo.

Pag. 296, col. 2, ligne 19. — Page 205, *lisez* page 2.

Pag. 309, col. 1, ligne 1. — 533, *lisez* 553.

Pag. 376, col. 2, ligne 18. *Djiorno*, lisez *jorno*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

TABLE PAR ORDRE DE MATIERES

